Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti24pari

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

A. Quantin imprimeur
7 S.t Benoît 7 à Paris

Fr. Lit.
R.

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SERIE — TOME XVII

TOME XXIV DE LA COLLECTION

9e ANNÉE — 1er SEMESTRE

JUILLET A DÉCEMBRE 1879

197163
9.7.25

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1879

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 1. 5 JUILLET 1879

LA GUERRE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

Les premières opérations.

I.

En exposant dans un précédent article (1) l'origine et les causes du conflit entre le Chili et la Bolivie, nous indiquions les motifs qui, ne permettant pas au Pérou de rester neutre, devaient l'amener à prendre fait et cause pour la Bolivie. Dès le début des difficultés, le cabinet de Lima avait soutenu de ses conseils et de sa sympathie le gouvernement bolivien, auquel l'unissait un traité tenu secret; plus tard il offrait sa médiation et, la guerre étant devenue inévitable, il massait sur la frontière bolivienne une armée dite d'observation dans le but ostensible de protéger les intérêts de ses nationaux, en réalité pour opérer à son heure un mouvement en avant et une jonction avec les forces que la Bolivie mettait rapidement en ligne.

Une zone de littoral d'environ quarante lieues sépare seule le Chili du Pérou et constitue l'unique accès de la Bolivie à la mer. Sur cette zone et à quinze lieues de la frontière chilienne sont situées les nitrières d'Antofagasta, qui font l'objet du litige. Le sud du Pérou, tout le littoral de la Bolivie et le nord du Chili occupent le désert d'Atacama, dépourvu d'eau, de végétation, coupé, parallèlement à la mer, de chaînes de montagnes dont l'altitude varie de 500 à 3000 mètres et qui se relient à la Cordillère des Andes par des sommités volcaniques qui atteignent et dépassent 6000 mètres. Ce désert d'Atacama abonde en gisements de salpêtre d'où sont sorties la plupart des grandes fortunes de cette partie de l'Amérique méridionale; outre les nitrières, on y trouve des dépôts de guano et des mines de cuivre.

Le 24e degré de latitude constitue entre le Chili et la Bolivie une frontière tout artificielle indiquée par une pyramide de pierre placée sur un récif à quelque vingt mètres de hauteur. Au nord et au sud de cette ligne il n'existe aucun cours d'eau, aucune ligne de défense, aucune ville importante. Sur la côte on rencontre quelques villages de 400 à 500 habitants groupés autour des exploitations de salpêtre; le pays est ouvert, sans barrières naturelles ou militaires autres que les collines qui le coupent du nord-ouest au sud-est et que séparent des gorges stériles et des plateaux dénudés. Ce sol ingrat n'en recouvre pas moins des millions, et les merveilleux résultats obtenus depuis quelques années ne sont rien auprès de ceux que l'on est en droit d'en attendre.

Une armée bolivienne concentrée au nord d'Antofagasta et renforcée à un moment donné par les forces du Pérou peut donc pénétrer sur le territoire du Chili et marcher presque sans obstacle sur Caldera, son principal port dans le nord. Mais, pour effectuer ce mouvement, il faut longer la côte. L'intérieur est désert et n'offre aucune ressource. Les routes elles-mêmes font défaut, on ne rencontre que des sentiers à peine tracés, peu d'herbe pour les chevaux et seulement dans les *quebradas* (gorges). Une troupe un peu nombreuse, un corps d'armée ne sauraient s'y aventurer sans danger; les *aguadas*, sortes de puits à fleur du sol, ne suffiraient pas aux besoins des animaux, et il faut l'intervalle d'une nuit pour que l'aguada épuisée se remplisse à nouveau de l'eau qui sourd lentement du sol. Une armée en marche doit donc s'appuyer sur la mer et être escortée par un convoi maritime qui subvienne à ses besoins. Privées de cette ressource, les troupes boliviennes ne sauraient entreprendre d'envahir le nord du Chili. Il en pouvait être autrement avec le concours du Pérou.

(1) Voy. la *Revue* du 3 mai.

Le cabinet de Santiago le savait et prit l'initiative d'une rupture inévitable. Le 4 avril dernier, il rappelait sa légation de Lima et déclarait la guerre au Pérou.

En agissant ainsi, en fermant la porte à toute tentative ultérieure de négociation, le gouvernement chilien obéissait à d'impérieuses considérations. Dans certaines situations les résolutions hardies s'imposent. Une armée péruvienne concentrée sur la frontière, prête au premier signal à occuper Antofagasta, à servir de centre de ralliement aux troupes boliviennes et de base d'opération contre Caldera, offrait un danger sérieux. Temporiser ne pouvait avoir d'autre résultat que de permettre au Pérou d'achever ses préparatifs, de mettre ses côtes en état de défense et d'intervenir au moment opportun. Une rupture tranchait une situation fausse et qui pouvait devenir fatale; elle permettait à l'escadre chilienne de bloquer les ports péruviens et de ralentir l'inévitable concentration des forces de ses deux adversaires. Si, d'autre part, elle précipitait la coalition, cette coalition n'était douteuse pour personne, et ce coup hardi devait retenir sur les côtes péruviennes menacées un effectif destiné à seconder l'attaque des Boliviens.

A la Paz, capitale de la Bolivie, l'irritation était à son comble et la colère populaire secondait les efforts du gouvernement. Le Président Daza déclarait la république en péril, proclamait l'amnistie de tous les condamnés politiques et les invitait à s'unir à lui contre l'ennemi commun. La plupart de ses adversaires répondaient à son appel et venaient prendre du service. L'armée bolivienne ne compte, en temps de paix, qu'un modeste effectif, mais dans ce pays de révolutions fréquentes tout homme est soldat et cavalier, habitué de bonne heure au maniement des armes. Les Boliviens sont naturellement braves : sous les ordres d'officiers qui leur inspirent confiance on peut tout attendre de leur intrépidité.

Au Pérou on avait espéré que les événements marcheraient moins vite et que le Chili hésiterait à prendre l'initiative des hostilités. Surpris par la déclaration de guerre, le gouvernement péruvien hâtait ses préparatifs militaires et déclarait hautement sa résolution bien arrêtée de ne déposer les armes qu'après avoir amené le Chili à composition. L'opinion publique, très exaltée, ne se bornait pas à soutenir le gouvernement et à le suivre; elle le devançait, sollicitant les mesures les plus énergiques, l'expulsion des Chiliens et la convocation du Congrès. On dirigeait en toute hâte deux bataillons sur Iquiqui, et le Président Prado intimait l'ordre aux résidents chiliens de quitter cette ville où leur présence inspirait des craintes sérieuses. La population de ce port péruvien s'élève à 8000 habitants, dont 3873 Chiliens, qu'un coup de main hardi pouvait rendre maîtres de la ville. La prompte arrivée du transport *Limena* avec 800 hommes de troupes régulières et une batterie d'artillerie prévint toute tentative. — L'armement de la flotte était également l'objet de la sollicitude populaire : le cuirassé *Indepencia* recevait, en outre de son armement ordinaire, un canon à pivot de 400; le *Huascar* prenait à son bord deux pièces de 500. En même temps on pressait la Bolivie d'entrer en campagne et on ouvrait des négociations avec la République Argentine pour l'amener à profiter de l'occasion et à faire valoir ses prétentions sur la portion de la Patagonie que le Chili revendique.

A Valparaiso et à Santiago, on acceptait résolument toutes les conséquences de la guerre entreprise. Un premier emprunt de 5 millions de francs était aussitôt souscrit. La supériorité du Chili sur ses adversaires réside dans sa situation financière d'une part, et de l'autre dans sa marine de guerre, qui se compose en temps de paix de 12 bâtiments à vapeur jaugeant ensemble 10 000 tonnes et montés par 1330 hommes d'équipage. La marine marchande dispose en outre, et sans compter les navires à voile, de 22 steamers. Le Pérou possède 10 bâtiments de guerre, dont 4 cuirassés. Sur terre, l'équilibre se rétablit; mais avec l'appoint de la Bolivie la supériorité du nombre est incontestablement acquise aux deux États confédérés. L'armée chilienne n'a eu depuis longues années l'occasion de s'exercer que contre les tribus araucaniennes, et cette guerre sans gloire contre les Indiens maraudeurs a peu à peu éloigné du service actif la portion la plus intelligente de la population. De plus, la politique des Présidents civils qui se sont succédé au pouvoir a été de réduire autant que possible le chiffre de l'armée. L'exemple des révolutions militaires du Mexique, des États du centre et du sud de l'Amérique et du Chili lui-même jusqu'en 1851, les portait à se méfier du militarisme : il en est résulté qu'au début du conflit l'armée chilienne ne comptait guère que quelques milliers d'hommes; mais les cadres sont bons et les volontaires ne font pas défaut.

Au Pérou et en Bolivie l'esprit militaire est plus développé; si une prospérité commerciale moindre prive ces deux États des ressources financières et du crédit dont le Chili dispose, par contre, en Bolivie surtout, il est plus facile de recruter des hommes rompus aux fatigues de la marche, endurcis aux privations, ayant moins à perdre et plus à gagner. Au Chili, la classe moyenne est plus riche, plus absorbée par des opérations commerciales fructueuses. Si le confort et le luxe y ont fait de grands progrès et si ces jouissances matérielles ne sont pas sans danger, il importe toutefois de tenir compte des avantages que présentent un budget en équilibre et la possibilité de recourir à des emprunts nationaux intérieurs.

Étant donnée la situation respective que nous venons de résumer, le plan de campagne du gouvernement chilien était tout indiqué : s'emparer d'Antofagasta et du littoral de la Bolivie afin de prévenir la concentration des armées de terre de ses deux adversaires; menacer successivement les ports du Pérou et le forcer à y concentrer la majeure partie de ses forces pour repousser un débarquement et prévenir une occupation. Maîtresse de la mer, l'escadre chilienne pouvait se transporter rapidement d'un port à l'autre, jeter l'inquiétude dans tous et immobiliser sur la côte un effectif maritime sans le concours duquel la Bolivie était impuissante à rien tenter, user ainsi le temps et, avec le temps, les ressources financières du Pérou, paralyser l'armée bolivienne en lui fermant l'accès de la mer et des côtes. Le Pérou tirant

la majeure partie de ses céréales du Chili, la guerre ne saurait se prolonger sans l'obliger à des sacrifices considérables et à des emprunts bien difficiles à réaliser pour un pays qui n'a pas observé ses engagements envers ses créanciers d'Europe.

L'exécution de ce plan repose entièrement sur la supériorité maritime du Chili; mais il exige la dispersion de l'escadre et, en cas d'attaque par les forces navales du Pérou, une prompte concentration des bâtiments détachés. La marine péruvienne ne laisse pas que d'être un redoutable adversaire : si, réussissant à tromper la surveillance de l'amiral chilien, elle parvenait à surprendre des navires isolés, elle pouvait infliger à la flotte chilienne des pertes sérieuses, détruire son prestige et permettre aux armées confédérées une jonction menaçante.

Aussitôt les hostilités déclarées, les navires chiliens se hâtèrent de bloquer les rares ports de la Bolivie. Dès le 14 février dernier, Antofagasta, le principal port des dépôts de nitre, fut sommé de se rendre. La résistance était impossible : la ville dut capituler, livrer 500 soldats prisonniers, un millier de fusils et des approvisionnements militaires. Le gouvernement chilien en prit immédiatement possession ; M. Zenteno fut nommé gouverneur et une note du Président communiquée aux ministres étrangers annonça que les ports d'Antofagasta et de Mejillones étaient ouverts au commerce étranger sous la protection des autorités chiliennes, dont la surveillance, disait-on, s'étendait désormais du 23e au 24e degré de latitude sud. C'était la prise de possession de la moitié du littoral bolivien. Le 5 mars, le ministre de la guerre du Chili, M. Saavedra, se rendait à Antofagasta et préparait un coup de main sur Calama, port bolivien. Le 21 mars, une division chilienne sortait de Caracoles, franchissait 80 milles et s'emparait le 23 de Calama, vigoureusement défendue par les troupes boliviennes inférieures en nombre, mais combattant à couvert. Pendant que cette division opérant avec vigueur, barrait ainsi le chemin de la mer aux forces boliviennes, l'escadre remontait la côte pour menacer les ports péruviens et y retenir par la crainte d'une tentative de débarquement les forces dirigées par le Pérou vers le littoral bolivien.

Au nord d'Antofagasta, sur la frontière du Pérou et de la Bolivie, se trouve le petit port de Loa, à l'embouchure de la rivière de ce nom. C'est là qu'eut lieu le premier choc entre le Pérou et le Chili. La canonnière chilienne *Magallanes*, détachée de l'escadre pour reconnaître ce point de la côte et escorter un convoi, se trouva tout à coup en présence de forces supérieures : la corvette péruvienne l'*Union*, de 12 canons de 70, et le *Pilcomayo*, de 6. Engagée trop avant, la canonnière chilienne dut accepter le combat, dans lequel la supériorité de son tir compensa l'infériorité de son armement. Aux décharges rapides et précipitées des bâtiments péruviens, le *Magallanes* riposta par un feu plus lent et plus méthodique, mais aussi plus efficace. L'*Union*, passablement avariée, et le *Pilcomayo* battirent en retraite, et la canonnière chilienne put rallier l'escadre sans avaries graves.

La nouvelle de cette première rencontre surexcita l'opinion publique au Chili. L'enthousiasme grandissait. Les jeunes gens des premières familles s'enrôlaient comme volontaires. Valparaiso, à lui seul, fournissait un contingent de 8000 hommes de mer. Le corps des pompiers, composé de 2000 hommes, tant Chiliens qu'étrangers, se mettait à la disposition du gouvernement, les premiers comme soldats, les autres pour faire le service de la place et remplacer les gardiens de police incorporés dans l'armée régulière. A Santiago il en était de même : on réorganisait la garde nationale, les volontaires affluaient, s'armaient et s'équipaient à leurs frais.

La partie qui se joue est une de celles qui exige d'un peuple de puissants efforts. Le Chili se mesure avec deux États dont chacun est de taille à lui tenir tête, et le but qu'il poursuit lui sera chèrement disputé.

On le sentait à Santiago. Tout en rendant justice au zèle du gouvernement, l'opinion publique et le Congrès, mesurant la gravité du conflit, réclamaient au pouvoir des hommes dont l'énergie et la résolution fussent à la hauteur des circonstances. On redoutait, non sans raison, une intervention hostile de la République Argentine, dont les prétentions sur la Patagonie et le détroit de Magellan ont rencontré jusqu'ici une vive résistance de la part du Chili; on se demandait avec inquiétude ce qui pourrait advenir si un troisième adversaire, entrant en ligne, opérait une diversion dans le sud et prenait le Chili à revers. Pour déjouer les intrigues diplomatiques, il importait d'imprimer aux hostilités entamées une énergique impulsion et de rallier dans une action commune les hommes les plus résolus et les personnalités les plus marquantes. Le 16 avril dernier, le Président de la république acceptait la démission du ministère et, faisant appeler Don Antonio Varas, lui confiait la mission d'organiser un nouveau cabinet.

Agé d'environ soixante à soixante-cinq ans, Don Antonio Varas a déjà exercé le pouvoir. Président du conseil pendant dix années, de 1851 à 1861, il a énergiquement réprimé l'insubordination dans l'armée et mis un terme à ces « pronunciamentos » qui sont une des hontes et des misères politiques des républiques espagnoles. Sorti du pouvoir avec son ami Don Manuel Montt, alors Président, A. Varas refusa, en 1861, de se laisser porter comme candidat à la Présidence. Très estimé et très considéré dans le Congrès, il y possède une grande autorité. Quand éclata la dernière crise ministérielle, c'est donc à lui que le Président Pinto s'adressa. Il fallut toutefois pour triompher de sa résistance, qu'une pétition des habitants de Valparaiso et de Santiago le conjurât de ne pas se soustraire à la tâche patriotique qui lui incombait.

Don Antonio Varas a trop l'expérience de la vie politique et des affaires pour ne pas se rendre compte des difficultés de cette tâche. Il a fait choix pour le seconder d'hommes connus comme administrateurs, financiers et diplomates; il a confié le ministère de la guerre au général Urrutia, tout en réservant la direction des opérations à Don Saavedra, qui a fait ses preuves d'énergie et de capacité militaire. Mais dans l'administration, Don A. Varas compte beaucoup d'adver-

saires; les nombreux changements que son avènement rend nécessaires compliquent encore une situation difficile.

II.

Après le combat de Loa, le navire cuirassé *Lord Cochrane* se dirigea sur Mollendo, port péruvien auquel aboutit le chemin de fer d'Arequipa, afin de détruire le matériel de la voie ferrée et de couler ses chalands. Le peu de profondeur de l'eau ne permettant pas à ce bâtiment de guerre d'approcher du rivage, le commandant expédia ses chaloupes et de l'infanterie de marine; mais, accueillies par un feu nourri, elles furent obligées de rejoindre sans avoir pu accomplir leur mission.

A la suite de cet insuccès, les bâtiments se dirigèrent sur le port de Pisagua, occupé et défendu par un faible détachement de troupes péruviennes. Le 18 avril, la ville fut bombardée, le matériel d'exploitation du guano détruit. On évalue à 500 000 soles, plus de deux millions de francs, les dommages causés par le feu de l'artillerie chilienne. Pas plus à Pisagua qu'à Mollendo et à Arequipa, les Péruviens, pris au dépourvu, n'avaient eu le temps d'élever des batteries. Arica seule avait été mise en état de défense. Iquiqui, sommée ensuite de se rendre, répondit par un refus. Le général péruvien Buendia l'occupait avec plusieurs milliers d'hommes; il attendait les renforts qu'amenait le général Daza, Président de la Bolivie, en marche de la Paz sur Tacna; leur jonction devait s'effectuer à Pisagua, où se trouvait l'aile droite de l'armée péruvienne. Le 18 avril, le commandant de l'escadre chilienne notifiait aux autorités d'Iquiqui qu'il ouvrirait le feu le lendemain si l'on persistait à chauffer les machines à distiller qui alimentent la ville d'eau potable et si l'on se servait du chemin de fer pour le transport des troupes; il les invitait également à faire évacuer les non-combattants.

Le vaisseau amiral américain *Pensacola* et une corvette anglaise, la *Torquoise,* étaient mouillés dans le port d'Iquiqui, ainsi qu'une trentaine de navires marchands, les uns en cours de chargement, les autres attendant un fret et prenant du lest. L'amiral chilien intima l'ordre aux navires de commerce de gagner le large, sans leur permettre d'achever les opérations commencées. Il ne leur restait d'autre ressource que de faire ou de compléter leur chargement de guano sur un autre point de la côte. Vainement les commandants anglais et américains intervinrent auprès de l'amiral chilien pour obtenir un sursis en faveur des bâtiments neutres : force fut à ces derniers d'appareiller. A environ quarante milles au sud d'Iquiqui se trouvent d'importants gisements de guano situés à Pabellon de Pica, Huanillos et Punta de Lobos, petites localités comptant de 500 à 1000 habitants. On estime à 7 400 000 tonnes la quantité de guano que contiennent ces gisements. Toute cette partie de la côte est entièrement dépourvue de végétation et privée d'eau. On y est obligé, comme à Iquiqui, d'avoir recours à des condensateurs et de distiller l'eau de mer. Les navires chassés d'Iquiqui se dirigèrent vers ces localités et traitèrent avec les autorités péruviennes pour se procurer le guano; mais ils commençaient à peine à charger que le cuirassé chilien *Lord Cochrane,* qui surveillait la côte, vint leur enjoindre de s'éloigner.

Les capitaines protestèrent, alléguant qu'ils ne pouvaient gagner le large sans lest, à quoi le commandant répondit qu'il les autorisait à prendre tout le sable qui leur était nécessaire comme lest, mais qu'il ne permettait pas qu'on chargeât un sac de guano; puis, pour assurer l'exécution de ses ordres, il fit débarquer une compagnie d'infanterie de marine et incendier les quais, les chalands, les plates-formes et tout le matériel de l'exploitation. On put craindre un moment une intervention de l'amiral anglais : ému des plaintes que lui adressèrent les capitaines des navires en charge, il fit faire une enquête; mais il résulte du rapport qu'il n'y a eu là que des faits de guerre, que les navires ont été respectés et qu'aucune violation des droits des neutres ne saurait être imputée au commandant chilien.

Ces excursions fréquentes avaient forcé l'amiral chilien à réduire le nombre des navires chargés du blocus d'Iquiqui. La *Covadongua* et l'*Esmeralda,* tous deux en bois, de faible gabarit et légèrement armés, croisaient devant le port. Encouragés par leurs succès sur mer, les Chiliens s'estimaient en mesure de faire face à toutes les éventualités, ce qui était une faute en présence d'un ennemi qui occupait Iquiqui avec environ six mille hommes et qui pouvait diriger à l'improviste une escadre sur le port. Avant que l'amiral chilien, prévenu, pût rallier, ses deux navires restaient fort exposés. La perte matérielle était réparable, mais le prestige perdu est difficile à reconquérir et un échec devant Iquiqui était de nature à le compromettre sérieusement. On savait que le général Buendia attendait de jour en jour des nouvelles de l'armée bolivienne partie de la Paz pour Tacna; que de là elle se dirigerait sur Arica et devait, par une marche de flanc sur le rivage, gagner en quatre jours Pisagua : aussi l'escadre chilienne surveillait avec soin toute cette partie du littoral pour en rendre l'accès impossible aux forces boliviennes, leur barrer la route ou les contraindre, par son artillerie à longue portée, à cheminer à distance de la côte sans pouvoir s'approvisionner d'eau et de fourrage.

Immobile dans le port de Callao, la flotte péruvienne ne donnait pas signe de vie. A Lima on s'irritait de son immobilité. L'armée bolivienne comptait sur son concours et on reprochait au gouvernement de ne pas seconder le mouvement de ses alliés. Le Président Prado, assailli de réclamations, tenait bon et se refusait à risquer un engagement général. Toutefois on annonçait le prochain départ d'un ou deux bâtiments de guerre péruviens à destination de Panama, où ils devaient charger un matériel de guerre attendu. L'amiral chilien n'ignorait rien de ces bruits, habilement mis en circulation pour masquer un coup de main sur Iquiqui. D'ailleurs il ne disposait pas de forces suffisantes pour surveiller attentivement le port militaire du Callao, défendu par 45 pièces d'artillerie dont 14 de très fort calibre. Rassuré par l'inaction absolue de la flotte péruvienne, l'amiral chilien avait expédié dans le sud son plus fort navire, le cuirassé *Lord Cochrane.* Avisé de cet affaiblissement de l'escadre de blocus,

le gouvernement péruvien donna l'ordre à deux bâtiments cuirassés d'appareiller en toute hâte et de se diriger sur Iquiqui, où ils arrivaient à l'improviste le 24 mai dernier.

Les forces péruviennes se composaient de l'*Independencia*, revêtue d'un blindage de quatre pouces et demi, portant 22 canons Armstrong, dont 2 à pivot, et un éperon de 12 pieds de long; du *Huascar*, monitor à tourelle, armé de 5 canons Armstrong et construit de façon à pouvoir abaisser son bordage supérieur et ne présenter à l'ennemi qu'un plat bord de six pouces au-dessus de la ligne de flottaison; ainsi que l'*Independencia*, son éperon est de 12 pieds. Contre ces deux formidables adversaires, la *Covadongua* et l'*Esmeralda* étaient hors d'état de lutter. Le *Huascar* aborda le premier la corvette *Esmeralda* et la somma de se rendre; elle répondit par une bordée. Lancé sur elle, le *Huascar* la troua de son éperon. Au moment où elle coulait bas, le capitaine Manuel Tomas Thompson, qui la commandait, parvint avec quelques hommes à gagner le pont du *Huascar* et à engager une lutte corps à corps dans laquelle il fut tué avec ses compagnons. D'après un autre récit, il aurait lui-même fait sauter son navire. Pendant ce temps l'*Independencia* poursuivait la *Covadongua*, à laquelle son faible tirant d'eau permettait de se réfugier dans des eaux peu profondes. Entraîné par l'ardeur de la poursuite, le cuirassé péruvien vint donner contre un rocher sur lequel il s'échoua. On put dégager l'équipage et sauver une partie de l'armement, mais il était impossible de renflouer le navire et les Péruviens l'incendièrent.

Le combat d'Iquiqui est désastreux pour le Pérou : il lui coûte son plus formidable bâtiment de guerre et n'inflige au Chili qu'une perte sans importance et facilement réparable. De part et d'autre on a fait preuve de courage et d'acharnement, et l'on ne saurait reprocher aux marins péruviens qu'une ardeur excessive à profiter des avantages d'une tactique habile. En se portant en forces supérieures sur Iquiqui, l'escadre péruvienne a signalé le défaut du plan que nous avons exposé. Trahie par la fortune et par son impatience, elle sort de cette rencontre considérablement amoindrie, mais redoutable encore; d'un côté comme de l'autre on a commis des fautes graves qui peuvent devenir de sérieux enseignements.

Jusqu'ici le Chili conserve l'avantage; mais, sur terre, les opérations ne sont pas encore engagées. Les trois premières divisions de l'armée bolivienne, soit environ 6000 hommes, ont fait leur entrée à Tacna le 30 avril dernier; mais Tacna, située dans la province péruvienne d'Arequipa, est à 175 lieues de la frontière chilienne, dont la sépare le désert d'Atacama. Pour franchir cette distance, il faut longer la côte, soutenu par une escadre de ravitaillement, ou embarquer l'armée à Arica sur des transports. Les deux opérations supposent la libre possession de la mer, ne fût-ce que pour un temps, et le Chili maintient sa supériorité navale.

En attendant que les forces alliées puissent entrer en campagne, il a été convenu entre les gouvernements péruvien et bolivien que le commandement en chef appartiendrait au Président de celle des deux républiques sur le territoire de laquelle on opérerait. En ce moment, le Président du Pérou en est revêtu; il dirige également les mouvements de la flotte exclusivement péruvienne.

L'armée concentrée à Tacna prendra-t-elle l'offensive, ou bien se bornera-t-elle à prévenir une attaque par terre des troupes chiliennes? Les événements nous le diront bientôt. Si la fortune changeante venait à donner au Pérou une suprématie navale temporaire, un mouvement en avant des armées confédérées suivrait de près. En dehors de cette éventualité, ce mouvement nous paraît peu vraisemblable.

Si la prolongation de la guerre est favorable au Chili, qui peut user les forces et les ressources financières de ses adversaires, elle peut aussi entraîner de graves complications. Dans notre précédent article, nous avons signalé le danger d'une intervention de la République Argentine. Depuis, ce danger s'est accru. La note belliqueuse domine à Buenos-Ayres; l'occasion y paraît favorable de régler une fois pour toutes les contestations pendantes avec le Chili au sujet de la Patagonie. En dépit des efforts du Président, l'opinion publique penche pour la guerre : et il est fort à craindre qu'elle ne l'emporte.

Par contre, nous avons des raisons de croire qu'en Bolivie certains hommes politiques ne seraient pas éloignés de chercher dans un accommodement avec le Chili une solution prompte et avantageuse dont le Pérou ferait les frais. En acceptant la lutte, le gouvernement bolivien a surtout fait fond sur la coopération navale du Pérou. Confiant dans le nombre et la valeur de son armée de terre, il se sentait en état de soutenir ses droits, il espérait même élargir la zone étroite de littoral dans laquelle il étouffe et conquérir sur le nord du Chili les ports qui lui font défaut. Le succès de son entreprise repose tout entier sur la prépondérance navale du Pérou ou tout au moins sur l'égalité de ses forces et de celles du Chili : le jour où il lui serait démontré que la marine péruvienne est incapable de tenir tête à celle de son adversaire, la Bolivie pourrait être tentée de conclure avec le Chili une paix séparée et de chercher du côté du Pérou l'agrandissement qu'elle rêve et que sa situation géographique exige impérieusement. Dans ce cas, elle cèderait au Chili le littoral d'Antofagasta à Atacama et réclamerait en échange la province péruvienne d'Arequipa et le port d'Arica, son débouché naturel. Le territoire d'Arequipa se compose d'une langue de terre enclavée sur toute sa longueur entre la Bolivie et la mer, dont elle lui ferme l'accès. La Paz, capitale de la Bolivie, est à 60 lieues de l'Océan par cette route; elle s'en trouve à 150 par suite du détour qu'il faut faire pour contourner cette partie du territoire péruvien qui s'avance en pointe vers le sud.

La Bolivie n'a aucun avantage à chercher une extension territoriale du côté du Chili. Admettant que le résultat de la guerre lui soit favorable, qu'elle reprenne Antofagasta, qu'elle s'empare même d'une partie du littoral chilien et recule sa frontière jusqu'au sud de Caldera, elle s'éloigne de plus en plus de son centre géographique; elle crée un établissement maritime coûteux à une grande distance du territoire qu'elle occupe et qu'elle exploite. Entre ces ports nouveaux et elle s'étend le désert d'Atacama. Enfin et surtout ce n'est pas

dans le sud, mais dans le nord que se trouvent les véritables éléments de sa prospérité. L'avenir pour elle est du côté où vont s'abaisser les barrières que la nature oppose à la marche du progrès : le percement de l'isthme de Panama impose à la Bolivie l'obligation de se rapprocher de cette grande voie de navigation.

Une combinaison qui lui assurerait la possession de la province d'Arequipa résoudrait d'une façon logique les difficultés géographiques qui entravent son développement commercial et maritime. Il se peut que l'attitude hostile de la République Argentine vis-à-vis du Chili précipite les événements et que le cabinet de Santiago prenne lui-même l'initiative d'une négociation qui, tout en donnant satisfaction aux aspirations de la Bolivie, assurerait au Chili la possession du territoire d'Atacama, cause du conflit. Cette difficulté résolue entre la Bolivie et le Chili, ce dernier, débarrassé d'un dangereux adversaire, fortifié par le prestige d'un premier succès, pourrait tourner son attention vers le sud et régler une fois pour toutes la question, toujours indécise, de la Patagonie et du détroit de Magellan.

C. DE VARIGNY.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA BOHÊME

Huss et les Hussites (1).

I.

On parle souvent des *provinces allemandes* de l'empire d'Autriche, et des pessimistes les voient déjà incorporées à l'empire d'Allemagne : c'est oublier que ces provinces, qu'on appelle *allemandes* parce qu'elles ont fait autrefois partie de la confédération germanique, sont loin de présenter la même constitution ethnographique que les États prussiens. Le Tyrol est autrichien avant tout et n'a jamais suivi que de fort loin les évolutions du patriotisme allemand; en Carinthie, Styrie, Carniole, Istrie, se maintient un puissant élément slave qui donne à ces régions une nationalité particulière : ce n'est pas pour rien qu'on les appelle *illyriennes*. Un pays surtout résisterait désespérément à une annexion : c'est la Bohême, à laquelle se rattachent ethnographiquement et historiquement la haute Silésie et la Moravie. La Bohême, malgré plusieurs siècles de domination germanique, malgré les persécutions dirigées contre la langue et l'idée nationale, malgré l'accroissement donné à l'élément allemand par le développement du commerce et de l'industrie, est avant tout un pays slave. La race allemande compte à peine pour un tiers de la population. La Bohême se souvient de ses luttes séculaires pour l'autonomie ; elles ont enraciné dans le peuple comme dans les classes lettrées l'amour de la nationalité tchèque ; on dispute à l'élément allemand chaque pouce du sol national, aux politiques allemands chaque parcelle des droits qui appartiennent à la nation et à la couronne de Bohême.

C'est une glorieuse histoire que celle de ce petit peuple, dernier débris de ces nations slaves qui, au xe siècle de notre ère, occupaient les vastes espaces compris entre l'Elbe et l'Oder, et qui même en deçà de l'Elbe disputaient à la race teutonique le bassin du Weser. Presque toutes ces nations, peu à peu, ont succombé devant l'invasion allemande, commencée par les empereurs saxons, poursuivie par les margraves de Misnie, les margraves de Brandebourg, les chevaliers teutoniques. On retrouve à peine aujourd'hui trace de l'idiome slave dans le Mecklembourg, qu'habitaient les Obotrites ; dans le Brandebourg, où Berlin n'était qu'un village des Slaves havéliens ; dans la Lusace, autrefois la patrie des Sorabes ou Serbes du Nord ; dans la Poméranie, dont le nom seul est resté slave. Autour de la Bohême, les Silésiens, un rameau de la nation tchèque, ont succombé ; les Moraves se sont laissé entamer. Seuls les Tchèques de Bohême ont résisté. La *Tchéchie* est restée comme un coin enfoncé entre l'Allemagne du Nord et celle du Sud : entourée de pays allemands ou de pays germanisés, entre la Saxe, la Thuringe, la Franconie, l'Autriche, elle subsiste comme pour témoigner de l'extension prise autrefois par la race slave. Si le bas Elbe et l'Elbe moyen sont devenus allemands, le haut Elbe n'a pas changé ; dans la grande débâcle des nations slaves, si le centre et l'aile droite ont été submergés, l'aile gauche a tenu bon. Retranchés, comme en une citadelle, dans le quadrilatère formé par les monts Métalliques, les monts des Géants, les monts de Bohême et de Moravie, les Tchèques résistent depuis quatre siècles ; leur force de résistance semble s'accroître à mesure qu'une éducation vraiment nationale leur donne une conscience plus nette de leur individualité ethnographique. Les provinces occidentales de l'Autriche n'appartiendront pas de sitôt à l'Allemagne ; le grand bastion montagneux de la Bohême est là pour les couvrir. Contre ce rempart s'est arrêté et s'arrêtera toujours le flot germanique ; la présence du peuple tchèque sur la frontière septentrionale de l'Autriche suffit pour décourager les remanieurs de cartes.

Ce petit peuple, qui est aujourd'hui une des garanties de l'équilibre européen et de la paix du monde, a un passé héroïque. Son existence est faite de luttes. L'ennemi, c'est toujours l'Allemand — l'Allemand qui ne peut renoncer à occuper cette enclave de ses nouvelles possessions, qui ne peut se résigner à oublier un pays si fort à sa convenance ; l'Allemand qui, pour s'infiltrer ou s'imposer, prend toutes sortes de déguisements, marchand ou professeur d'université au xive siècle, soldat du pape au xve siècle dans les croisades contre les Hussites, jésuite et inquisiteur au xviie siècle, après la défaite des Bohêmes à la montagne Blanche, *Kaiserlick* et bureaucrate au xixe siècle. Mais le Tchèque connaît son ennemi ; sous tous les déguisements, il sait le démasquer, le repousser. La lutte affecte, suivant les âges, des caractères divers : tantôt ce sont des combats entre barons bohêmes et saxons ; tantôt des querelles de professeurs et de théologiens ;

(1) *Huss et la guerre des Hussites*, par Ernest Denis, ancien élève de l'École normale supérieure. — Paris, Leroux. Grand in-8°, xii-506 pages.

tantôt le choc des bandes hussites contre les croisés allemands ; tantôt le conflit des doctrines historiques et la rivalité des écoles populaires, tantôt les joutes oratoires au sein du parlement de Vienne. Dans cette lutte plusieurs fois séculaire, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, le Tchèque ne s'est jamais laissé abattre ; il a gardé intact le sol de la patrie, il est resté maître chez lui.

II.

Dans les annales tourmentées de la Bohême, il est un épisode auquel reviennent sans cesse les historiens nationaux et qui sollicite chaque jour de nouveaux travaux. Mieux que tout autre il met en lumière cette réfractaire vitalité, cette indomptable vigilance de la nation vis-à-vis de l'Allemand, du *Niémetz*. C'est à cette époque que la Bohême prit une de ces grandes initiatives qui font que le plus petit peuple peut se trouver, à un moment donné dans l'histoire, le directeur du genre humain et le principal agent du développement universel. Les mêmes raisons qui recommandaient l'épopée du xve siècle à l'admiration des écrivains tchèques ont séduit un de nos jeunes historiens français, M. Ernest Denis. Dans la série qu'il semble nous promettre d'*Études d'histoire bohême*, c'est par *Huss et la guerre des Hussites* qu'il a voulu commencer.

M. Denis s'était préparé de longue main à cette tâche. Je l'ai trouvé en 1874 à Prague, apprenant la langue bohême, fouillant les bibliothèques et les archives, étudiant les monuments de la ville et les ruines du voisinage, qui sont la pittoresque illustration des anciennes chroniques ; mais comprenant aussi que le présent du pays explique son passé et que les luttes d'aujourd'hui sont la continuation et le vivant commentaire de celles d'autrefois ; recherchant la conversation des hommes politiques, admis dans l'intimité des Rieger et des Palaçki. De ses recherches et de ses réflexions est sorti l'ouvrage le plus considérable que nous possédions en notre langue sur la Bohême et qui honore à la fois notre jeune école historique, le ministère, qui a facilité les études de M. Denis en lui accordant une mission à Prague, la Faculté de Paris, à laquelle ce livre fut d'abord présenté, bien qu'il dépasse singulièrement les proportions d'une thèse de doctorat.

Le livre est précédé d'une liste bibliographique comprenant cent vingt-trois ouvrages ou collections et dont les livres en langue tchèque forment la section la plus considérable.

Au cours de cette étude, M. Denis s'est appliqué à restituer aux localités les noms que leur donnent les Tchèques et qui se déguisent ordinairement sous les dénominations imposées par les Allemands. C'est ainsi que Bunzlau redevient Boleslaw, que Brünn cède une place usurpée à Brno, Eger à Cheb, Kulm à Chlum, Glatz à Kladsko, Königgraetz à Kralové Hradets, Troppau à Opava, Pilsen à Pljègn, le Weissenberg (la montagne Blanche) à Bila Hora, le Böhmerwald à la Choumava, la Moldau à la Vltava, l'Hohenmauth au Vysoké Myto, et ainsi de suite. Cette nomenclature topographique consacre le résultat des luttes nationales contre les intrus et achève de rendre la Bohême aux Bohémiens. Les noms d'hommes reprennent aussi leur physionomie tchèque, et il faut que nous oubliions Wenceslas, nom de pure fantaisie, pour saluer Vatslav IV, qui fut le roi de Bohême bien plus que l'empereur d'Allemagne.

Aucune histoire n'est plus mal connue en Occident que celle de Huss et des Hussites, précisément parce qu'elle a été faite chez nous d'après les sources occidentales. On nous a raconté les annales des Tchèques surtout d'après les récits de leurs ennemis. « Les Tchèques, dit M. Denis, ont eu le malheur d'avoir pour adversaires des écrivains habiles dans l'art de bien dire. Æneas Sylvius d'abord, puis Cochlée et Hajek. Le style dont Sylvius a su orner les récits les plus fantastiques, l'apparente bonne foi avec laquelle il a représenté les ennemis de l'Église sous les plus sombres couleurs ont séduit ou trompé les plus sincères ; les générations se sont transmis fidèlement ces légendes, d'autant plus difficiles à détruire qu'elles remontaient plus haut. »

Un autre malheur a été la destruction systématique des monuments originaux. Après la défaite de la montagne Blanche, les Bohémiens furent en proie à toutes les fureurs de l'inquisition d'État et de l'inquisition d'Église. Employés autrichiens, moines, jésuites firent la chasse aux écrits hérétiques comme aux hérétiques eux-mêmes. Tout ce qui était suspect était brûlé ; or tout livre tchèque était suspect aux agents de Rome et de l'Allemagne. Pendant ces deux siècles de persécution, que de documents périrent ! Dès lors, « pour juger les Hussites, il ne resta plus que les accusations de leurs adversaires ; les dépositions des témoins à décharge avaient disparu ; les Tchèques eux-mêmes finirent par ne plus voir dans Zizka, Procope, Jean de Zeliv (1), que des fanatiques ivres de sang et de pillage, et dans la guerre du xive siècle qu'une orgie furieuse et dévastatrice ».

L'œuvre des savants nationaux fut donc, dès le début de ce siècle, de rechercher les documents échappés aux flammes des bûchers ou dispersés dans les bibliothèques de France, d'Italie et d'Allemagne. Alors la Bohême hussite fut révélée dans sa splendeur héroïque à la Bohême contemporaine. La nation sentit qu'elle venait de recouvrer ses plus beaux titres à la gloire. Jean Huss, Zizka le Borgne et Procope le Rasé reprirent la place d'honneur parmi les grands hommes, non seulement de la Tchéchie, mais de l'humanité. Les patriotes bohêmes s'enorgueillirent de tels aïeux.

III.

Le livre de M. Denis s'ouvre par un tableau de la Bohême au moment de l'apparition de Jean Huss. La lutte, une lutte sourde et latente, est partout. Les grands seigneurs combattent pour arracher à la royauté, affaiblie en la personne de Vatslav, ses dernières prérogatives ; les simples chevaliers, pour défendre leur indépendance contre les seigneurs ; les villes, pour faire respecter leurs privilèges ; les paysans, pour s'affranchir des charges féodales ; le clergé, pour garder ses

(1) Prononcez : Jijka, Jéliv.

immenses richesses et sa joyeuse existence. Au sein des villes, lutte entre la haute bourgeoisie et le peuple; au sein de l'université, lutte entre les docteurs tchèques et les docteurs allemands, compliquée de la polémique entre réalistes et nominalistes; dominant tout cela, la grande lutte entre les deux nationalités qui se disputent le sol de la Bohême, et la lutte qui, sous le nom de *grand schisme,* déchire la chrétienté.

Qui mettra un peu d'ordre dans ce chaos d'intérêts en conflit? Est-ce le roi Vatslav? Le portrait, fort étudié, que nous fait de lui M. Denis, quoique moins sombre que celui qu'ont laissé de *Wenceslas l'Ivrogne* les historiens occidentaux, montre combien l'homme qui portait la couronne de Bohême était peu à la hauteur de la situation.

Chemin faisant, et à propos de Vatslav, M. Denis fait justice de la légende de Népomucène, pour qui tant de larmes dévotes ont coulé et coulent encore dans les élégantes chapelles des jésuites. Népomucène n'a pas souffert le martyre pour avoir gardé le secret professionnel à une reine malheureuse et refusé de trahir au mari les confidences du confessionnal. Il a péri victime d'un incident fort ordinaire dans la vie du moyen âge. L'archevêque de Prague, Jean de Jenstein, savait que le roi se proposait de supprimer un des nombreux couvents qui pullulaient en Bohême, celui des bénédictins de Kladruby, et de doter avec ses biens un nouvel évêché qu'il voulait instituer au même endroit. Non par intérêt pour les bénédictins, mais par jalousie épiscopale contre un nouvel évêché, Jean de Jenstein résolut de prévenir les desseins du roi. Apprenant que l'abbé des bénédictins venait de mourir, il envoya en toute hâte son vicaire Jean de Pomuk (ou Népomucène) consacrer un nouveau titulaire. La fureur du roi contre l'archevêque tomba sur l'instrument de celui-ci. Jean de Pomuk et plusieurs conseillers du prélat furent très maltraités par Vatslav, qui les frappa de sa main royale jusqu'à faire couler le sang. Une fois sa rage apaisée, Vatslav relâcha les compagnons de Jean en leur faisant promettre de ne rien dire des violences auxquelles il s'était emporté. Jean de Pomuk était trop malade pour être relâché : on trouva plus commode de lui lier les pieds et les mains et de le jeter dans la Moldau. L'incident était si ordinaire qu'il excita peu d'attention : à peine si les chroniques du temps daignent en faire mention. Il prouve simplement que les rois du xve siècle étaient bien autrement chatouilleux sur leurs droits que les États du xixe siècle et beaucoup plus radicaux dans le choix des moyens pour la défense de leurs prérogatives.

Le plus piquant de l'histoire, ce sont les circonstances qui valurent à Jean de Pomuk, si négligé par ses contemporains, ce regain de vénération qui le plaça si haut parmi les saints modernes. « Après la bataille de la montagne Blanche, dit M. Denis, les jésuites voulurent enlever aux Bohêmes jusqu'au souvenir de leur histoire. Ils eurent besoin d'un saint pour remplacer Huss dans le cœur des habitants et firent canoniser Jean de Pomuk ou Népomucène. Il devint le patron du pays; les statues de Huss furent débaptisées et devinrent les statues du nouveau saint. On voit sur le pont de Hussinets une statue de Népomucène qui a été placée là pour purifier le pays d'où était sortie l'hérésie. Il y a quelques années encore, la fête de Népomucène était la grande fête religieuse de la Bohême, et des milliers de paysans venaient faire leurs dévotions au pied de la statue placée au milieu du pont, à l'endroit même où surnagea, dit-on, la langue du martyr. Inventé pour les besoins de la cause, Népomucène est de nouveau remplacé par Huss dans la mémoire du peuple. Quelques pèlerins viennent encore implorer sa statue, mais leur nombre diminue rapidement, et il est probable que ce culte ne tardera pas à disparaître complètement. »

Arrivant à la prédication de Huss, M. Denis essaye de réfuter une opinion qui a encore cours dans notre enseignement : c'est que Jean Huss ne fut qu'un disciple de l'Anglais Wiclef. Cette opinion n'est point nouvelle : ce qui rendit Jean Gerson et le concile de Constance implacables pour le docteur bohême, c'est qu'ils poursuivaient en lui un continuateur du grand hérésiarque d'Oxford. M. Denis constate que Huss et ses amis connurent les ouvrages de Wiclef, qu'ils subirent son influence, mais seulement dans la forme de leurs écrits, qui en devint plus dogmatique et plus rigoureuse : le fond de leurs doctrines leur appartient en propre; sur un grand nombre de points essentiels ils se séparent nettement de leur devancier britannique. « Tant qu'on ne connaissait pas, dit l'auteur, les événements qui avaient précédé la venue de Huss, on cherchait au loin une cause quelconque qui permît d'expliquer une révolution si inattendue; aujourd'hui ce *deus ex machina* peut remonter au ciel; cette intervention étrangère est inutile : la Réforme bohême est un mouvement profondément national; toute la fin du xive siècle est remplie par l'action des précurseurs de Huss; de son vivant même, il n'est pas isolé, il n'est que le plus illustre représentant d'une école entière. »

Pour restituer à la Réforme bohême son caractère national et original, il fallait d'abord nous faire connaître ces précurseurs et ces émules de l'apôtre tchèque.

Or, avant lui, en Bohême même, avaient paru Konrad Waldhauser, qui attaquait avec violence les vices du clergé, l'avidité et la luxure des moines, surtout des franciscains et des dominicains, et qui, poursuivi par eux, trouva un protecteur dans le représentant suprême de l'Église bohême, l'archevêque Ernest de Pardubitsé, et mourut plein de jours en 1364; — Militch de Kromerice, qui osait déjà proclamer que les papes, les cardinaux, les évêques et les moines n'étaient pas les dépositaires uniques de la vérité; qu'un chrétien injustement excommunié par le pape pouvait être défendu par l'empereur; que les prêtres ont reçu la consécration extérieure, mais que les fidèles peuvent avoir la consécration intérieure; — Mathias de Janov, qui souleva la grave question de la justification par la foi et de la justification par les œuvres, question d'où devait sortir un jour la Réforme luthérienne; — Thomas de Stitny (1), qui écrivit en tchèque des traités de théologie, prêcha le retour au christianisme primitif, opposa la Bible à la tradition, c'est-à-dire le Livre à l'autorité de l'Église. Bien d'autres encore, Mathias de Krokov,

(1) Prononcez : Chtitny.

Albert Engel Schalk, Jean de Bor, Vatslav Rohle, Voytiéch Ranko, Jean de Stiékno, rassemblèrent des foules immenses autour de leurs chaires et préparèrent « la liberté de la parole de Dieu ».

C'est au milieu de ce réveil religieux, qui coïncidait avec des troubles politiques sans cesse renaissants, que grandit Jean Huss. C'est le moment où, par suite de violentes querelles intestines, les docteurs et les étudiants allemands quittent l'Université de Prague, où celle-ci prend un caractère exclusivement national et s'apprête à être la régulatrice de la Réforme. C'est le moment où les plus indifférents sont appelés à l'action par les scandales du schisme, où les docteurs bohêmes ont à se prononcer entre les papes rivaux, où l'industrie des faux miracles et le trafic des indulgences ne permettent plus aux croyants de se taire.

Les débuts de Huss sont à peu près ceux de Luther : c'est la vente des indulgences qui lui mit aussi les armes à la main. S'attaquer aux indulgences, ce n'était pas seulement contester l'autorité doctrinale du pape, c'était mettre ses finances en péril. Vainement Huss se proclamait le fils soumis de l'Église et repoussait avec indignation l'accusation de schisme et d'hérésie : il atteignait la papauté à un endroit trop sensible. Jean XXIII, en pape très avisé et très pratique, se garda bien de ne voir là qu'une *querelle de moines*. Huss dut comparaître à Prague devant l'archevêque et les légats pontificaux. « Voulez-vous obéir aux ordres apostoliques? lui demanda-t-on. — De tout mon cœur. — Eh bien? — Entendons-nous! je nomme apostoliques les ordres des apôtres de Jésus-Christ et je suis prêt à obéir au pape en tant que ses ordres sont conformes à l'enseignement du Sauveur; mais, s'ils y sont contraires, je n'obéirai pas, eussé-je mon bûcher dressé devant moi. »

M. Denis revient avec insistance sur ce point que Huss, en le jugeant avec les idées de l'Église d'alors, n'est pas un hérétique. Sans doute sa réponse à l'archevêque et aux légats, en distinguant les cas où l'on devait obéir et ceux où l'on pouvait désobéir au pape, contenait en germe le droit d'expliquer l'Écriture, d'interpréter la parole du Christ, de mettre les décisions de la conscience au-dessus de toute autorité. Ce germe se développera chez certains de ses disciples, et les Taborites arriveront, en appliquant les principes du maître, à des conclusions aussi radicales que Luther et Calvin. Mais ces conclusions, Huss ne les eût pas admises. On retrouvera à plusieurs reprises chez l'auteur cette préoccupation de défendre Huss contre l'accusation d'hérésie proprement dite. La question reste ouverte, et nous n'avons pas compétence pour la trancher.

IV.

Nous sommes en 1412, et il semble que Huss aît déjà la vision de ce bûcher qui devait se dresser pour lui trois ans plus tard. Ces trois années sont les plus tourmentées de sa vie. D'une part, sa doctrine se propage; l'Écriture sainte est traduite en bohême et le peuple la lit avec passion; les laïques commencent à discuter publiquement avec les prêtres sur le dogme et la discipline; les bulles du pape sont brûlées solennellement par les étudiants; des seigneurs puissants, mais surtout des chevaliers, se déclarent pour le novateur; le nom et les idées de Huss se répandent dans la Bohême, la Moravie, jusqu'en Pologne et en Russie. D'autre part, les autorités ecclésiastiques, enfin averties du péril, sévissent avec fureur : Bethléem, l'église où prêchait Jean Huss, est rasée; trois de ses partisans qui avaient interrompu les sermons en faveur des indulgences sont exécutés; de Rome l'excommunication majeure est lancée contre lui; tous les lieux où il séjourne sont mis en interdit. Entre les deux partis opposés, le roi Vatslav flotte indécis au gré de ses sympathies ou de ses fureurs, également variables et impuissantes. Dans Prague même, des émeutes fréquentes. La domination, dans les trois villes qui composent la cité (1), passe des ennemis de Huss à ses amis. On s'aperçoit bientôt que les noms de partis, *Joannistes* et *Mahométans*, correspondent à des noms de nations : Tchèques ou Allemands. Les Tchèques tiennent pour la Réforme, les Allemands se déclarent contre elle. Cette opposition de races lui donne une impulsion et une force toute nouvelle. Elle apparaît comme la protestation de la nationalité bohême contre Rome et contre l'Allemagne, comme une manifestation de la lutte séculaire contre les intrus. *Hussites* et *Bohêmes* deviennent synonymes.

Ces trois années, de 1412 à 1415, pendant lesquelles son parti semble avoir atteint son maximum de puissance morale et matérielle, ont amené pour Jean Huss le jour suprême. Nous l'avons laissé prêchant contre les indulgences dans son église de Bethléem, nous le retrouvons disputant sa vie à la barre du concile de Constance.

Pourquoi a-t-il abandonné Prague, conquise tout entière par ses partisans, sa chère Bohême, qui saluait en lui une nouvelle incarnation de la patrie, où les belliqueux chevaliers offraient de le défendre dans leurs châteaux contre toutes les armées de la chrétienté? Pourquoi s'est-il hasardé hors du quadrilatère bohémien, pourquoi a-t-il traversé l'Allemagne hostile pour aller, sur le sauf-conduit d'un monarque sans loyauté, affronter une assemblée toute pleine de ses ennemis, composée de ces prélats qu'il a flétris, excitée encore par les émigrés bohêmiens, et qui, pour racheter ses entreprises contre l'autorité pontificale, cherchait justement quelque hérétique à brûler?

C'est ici que se révèle surtout le cœur de héros qui battait sous la robe noire de ce docteur d'université, la grande âme et la foi intrépide de cet homme qui restera la gloire de la Bohême et l'honneur du genre humain. En partant pour le concile, il ne pouvait se fier en son sauf-conduit : tout le monde à Prague savait ce que valait la parole de Sigismond, le roi des Romains. Il savait si bien à quoi il s'exposait que son étonnement fut de pouvoir traverser l'Allemagne sans fâcheuse aventure. Ceux mêmes qui lui avaient transmis l'invitation du roi, comme Milès Divoky, lui conseillaient secrètement de ne pas se fier à ses promesses. Tous ses amis

(1) La Vieille-Ville ou *Staré Miésto*, la Petite-Ville ou *Mala Strana*, la Nouvelle-Ville ou *Nové Miésto*.

lui répétaient : « Il te livrera à tes ennemis ». Il partit cependant. C'est que, depuis trois années, il avait regardé en face l'éventualité du martyre, la nécessité de confesser sa foi devant l'Église assemblée, devant le bûcher, s'il le fallait. Il estimait que s'il restait une chance d'amener l'Église à ses idées, cette chance valait le sacrifice de sa vie. Il avait mis son unique espérance de salut dans ce miracle impossible : le concile touché par un rayon de la grâce, Rome s'amendant à la voix d'un réformateur, les prélats de la chrétienté abjurant leurs erreurs et corrigeant leurs mœurs sur l'invitation de l'homme qu'ils poursuivaient comme hérésiarque. La *Chronique* d'Augsbourg le dit : « Huss et Jérôme vinrent à Constance parce qu'ils avaient une grande confiance en eux et voulaient entraîner tout le concile à défendre le droit et la vérité. » S'il fut dupe d'une illusion, il faut avouer qu'elle venait d'une âme généreuse décidée à ignorer le mal et à ne pas désespérer de la nature humaine.

Cette illusion dura peu. L'aspect de la ville pendant le concile, la physionomie de l'assemblée suffirent à le détromper. La ville de Constance, encombrée de cent mille étrangers, ressemblait plus à la Babylone des prophètes qu'à la Jérusalem de ses rêves. Les prélats y étalaient un luxe asiatique. On ne voyait dans les rues que charlatans, baladins et joueurs de flûte. « Il y avait là sept cents filles publiques avouées, sans compter les autres. » L'Église romaine se révélait à Huss sous les mêmes traits qui plus tard épouvantèrent Luther et lui faisaient dire : « Je ne voudrais pas pour beaucoup n'avoir pas fait le voyage de Rome. »

« Si vous pouviez, écrivait Huss à ses amis de Bohême, voir ce concile qui s'appelle très saint et infaillible, vous verriez une grande abomination ; les Souabes disent qu'il faudra trente ans pour purifier la ville de Constance des péchés qui l'ont souillée. »

Renfermé dans son logis, à quoi travaillait le docteur bohême ? à préparer sa défense ? Il s'agissait bien de lui ! Non, il écrivait un grand discours, qu'il voulait prononcer devant les Pères assemblés, sur la réforme de l'Église. On lui fit bien voir qu'il s'abusait. Attiré dans le palais épiscopal sous prétexte d'une conférence, on le transporta dans un cachot tellement humide et infect qu'il en tomba malade. Ce fut en accusé qu'il comparut devant une commission.

Deux noms français surtout sont mêlés au procès inique qui s'ouvrit alors contre le héros slave : ceux de Jean Gerson et de Pierre d'Ailly. On s'est étonné du rôle de Gerson. Quoi ! l'auteur du livre célèbre : *De modis uniendi et reformandi Ecclesiam*, a voulu la mort du réformateur bohême, de celui qui demandait, presque dans les mêmes termes que ce livre, la correction des abus et des mœurs ? M. Denis répond en rappelant que ce pamphlet fameux — comme des travaux récents l'ont surabondamment démontré — n'est pas de Gerson, mais peut-être d'un certain Randolph. Il y avait une différence profonde entre la réforme timide et respectueuse que rêvait Gerson et la réforme hardie et radicale qu'apportait Jean Huss. De plus, l'ennemi des cabochiens de Paris s'effrayait des conséquences politiques qu'on pouvait tirer des doctrines nouvelles ; il prévoyait les taborites, ces furieux démocrates qui allaient continuer à leur manière l'œuvre du docteur bohême. Enfin, les ressemblances qu'il croyait saisir entre les doctrines de Wiclef et celles de Huss le rendirent impitoyable. Ainsi s'explique logiquement la part qu'il prit au procès. Plus acharnés encore furent les compatriotes du réformateur, ses ennemis domestiques, les docteurs qui étaient venus de Prague à Constance pour assurer sa perte : Jean de Fer, Michel de Niémetski Brod, Vatslav de Tiem, dont il avait ruiné le commerce d'indulgences.

La première violation de la foi jurée annonçait à Huss l'issue certaine de la lutte. Sigismond, qui lui avait donné sa parole de roi et de chevalier, ne le défendit que pour la forme. A la fin, nous le voyons recommander lui-même aux prélats une implacable sévérité, leur rappeler que Huss n'était pas seul, qu'il laisserait après lui Jérôme de Prague. Ces confidences, qu'il croyait ne laisser tomber que dans des oreilles catholiques, furent entendues par deux amis de Huss, Jean de Chlum et Pierre de Mladénovitsé. Rapportées en Bohême, elles expliquent la haine inexpiable que les Tchèques ne cessèrent de porter à Sigismond. Elles lui coûtèrent sa couronne de Bohême.

Une belle page du livre de M. Denis, c'est le récit des derniers moments, des dernières pensées de Jean Huss. Condamné au bûcher, il n'eut pas un retour sur lui-même. Une idée put attrister ses derniers moments : c'est que, lui mort, les Pères du concile, que la seule crainte de l'hérésie avait un moment engagés dans la voie des réformes, retourneraient avec plus d'emportement et avec plus de sécurité à leurs richesses, à leurs vices, à leurs jouissances matérielles. « Il n'est peut-être pas, dit l'auteur, d'agonie plus poignante que celle de Jean Huss ; personne n'a mis dans son courage plus de simplicité, plus d'humilité dans son sacrifice. » Avant lui, sous ses yeux, on brûla ses livres. Son dernier soupir sur le bûcher s'exhala en un cantique que les flammes interrompirent. A une année de là, son disciple et son ami Jérôme de Prague subit le même supplice, et le sauf-conduit du roi Sigismond reçut un nouveau démenti.

V.

La Bohême n'avait pas attendu ce second meurtre pour préparer sa réponse au concile. C'est le 6 juillet 1415 que mourut Jean Huss ; le 2 septembre, les seigneurs se réunissaient à Prague en une diète générale et adressaient au concile une menaçante protestation ; le 5 septembre, les nobles signaient une ligue offensive et défensive. Le peuple les avait précédés dans la bruyante explosion de sa douleur et de son indignation. La Bohême tout entière ressentit comme un sanglant outrage le meurtre de Huss. Presque au même instant, comme signe extérieur et comme symbole de la révolution, apparut le calice, ce calice qui allait être arboré sur toutes les églises du pays et que les prêtres bohêmes allaient promener sur de terribles champs de bataille. *Le calice aux laïques !* telle fut la formule qui rallia toutes les fractions du parti hussite, les simples calixtins comme les taborites, les

modérés comme les radicaux. Partout le peuple en armes envahit les cures et les églises, chassant les prêtres catholiques, installant les prêtres *utraquistes,* communiant avec une ferveur furieuse sous les deux espèces. La Bohême était en révolte contre le concile; elle allait être en révolution contre les deux autorités que vénérait le moyen âge, le pape et l'empereur. Vatslav continuait à flotter, également mécontent des catholiques et des hussites, qui semblaient conspirer pour troubler son repos. Quand il mourut et que le parjure Sigismond se présenta comme souverain de ce pays dont il avait blessé l'honneur et insulté toutes les affections, la grande lutte commença.

Le hussitisme se divisa tout d'abord en deux grandes fractions : les utraquistes et les radicaux. Les premiers se recrutèrent surtout parmi les grands seigneurs, la bonne bourgeoisie, les docteurs de l'Université; les seconds se recrutaient parmi la classe belliqueuse et turbulente des chevaliers, les ouvriers des villes, les paysans. En religion, les uns furent toujours préoccupés, comme Jean Huss, de ne pas verser dans l'hérésie; au milieu de leur révolte, ils conservèrent à l'Église une fidélité idéale; les autres rompirent résolument avec la cour romaine, n'acceptèrent d'autre autorité que l'Écriture interprétée par la conscience individuelle. En politique, les premiers étaient conservateurs, surtout après que les seigneurs se furent appropriés toutes les terres d'Église qu'ils convoitaient; alors, satisfaits pour leur propre compte, ils songèrent à fixer la révolution. Pas plus qu'avec l'Église ils ne rompirent décidément avec le roi; même les armes à la main, ils ne cessèrent de négocier avec Sigismond. Les radicaux, au contraire, allèrent jusqu'au républicanisme et, dans certaines de leurs sectes, jusqu'au socialisme. C'est parce que leur programme était le plus net et leur attitude la plus décidée qu'ils entraînèrent derrière eux la plus grande masse de population, surtout les paysans, qui entendaient s'affranchir des vexations féodales. Le centre principal des utraquistes était la capitale même du pays, bien qu'à Prague même ils eussent à lutter contre le petit peuple dévoué au parti radical; les radicaux eurent leur quartier général d'abord à Usti, puis à Tabor : d'où leur nom de taborites.

Ajoutons qu'à Prague et dans une partie de la Bohême, principalement dans les cantons allemands, les catholiques se maintenaient, non moins ardents que leurs ennemis. Ils avaient leurs places de sûreté à *Pljen* (Pilsen) et autres forteresses. Les utraquistes tendaient à se subdiviser en ultra-modérés, ou pseudo-catholiques, et en calixtins purs; les taborites en taborites modérés, taborites radicaux, sans parler des sectes extrêmes telles que millénaires, adamites, picards. Il y avait donc une variété infinie de partis, une gamme politique complète, qui allait du catholicisme le plus conservateur au communisme le plus extravagant. Les intérêts religieux et les intérêts politiques ou sociaux s'entre-croisaient. M. Denis a exposé avec une lucidité parfaite ce jeu des partis, aussi compliqué dans la Bohême du xve siècle que dans aucun parlement de l'Europe moderne.

A la mort de Vatslav (1419), les Bohémiens, presque unanimes à repousser Sigismond, organisèrent un conseil de gouvernement à la tête duquel se plaça un grand seigneur utraquiste, Tchének de Wartenberg, et le royaume de Bohême se trouva organisé en une sorte de république oligarchique et calixtine. La royauté n'était pas abolie; le trône resterait seulement inoccupé jusqu'au moment où Sigismond aurait donné les garanties politiques et religieuses que les seigneurs lui réclamaient. Ceux-ci auraient bien voulu fixer la révolution à ce point de son développement : le peuple ne le permit pas. Dès le début du mouvement, on vit les ouvriers et les paysans se réunir à quarante ou cinquante mille pour écouter leurs prédicateurs, prier, communier sous les deux espèces, chanter des psaumes. Parfois, ivres de jeûne et d'abstinence, ces redoutables pèlerins se ruaient dans les villes utraquistes, entraient même dans Prague; là ils saccageaient les cloîtres, ravageaient les églises et mettaient une ardeur étrange, digne des iconoclastes calvinistes, à briser les images des saints et les statues des églises. Ces assemblées du désert furent le point de départ de bandes organisées militairement, qui s'intitulaient elles-mêmes les *communes travaillant en campagne* ou les *communes souffrant pour le nom de Dieu.* Ces communes, après la fondation de leur cité biblique de Tabor, devinrent la formidable armée hussite qui, sous Jijka le Borgne et Procope le Rasé, anéantit d'immenses armées germaniques et fit trembler l'Europe. Rien ne rappelle mieux les Puritains, les Têtes-rondes, les Côtes-de-fer de la révolution anglaise.

Jijka le Borgne appartenait à cette petite chevalerie bohême qui fut la première force des hussites, comme la chevalerie des bords du Rhin devait être, un siècle plus tard, l'âme de la réforme luthérienne. Jijka de Trotsnov annonce ces Ulrich de Hutten, ces Franz de Sickingen, qui furent les amis et les protecteurs de Luther; mais il les dépasse de toute la hauteur de son génie. Jijka ne fut pas un simple épisode de la Réforme bohême, il fut la Réforme même. Jijka donna au hussitisme son organisation militaire; il créa pour ces armées de paysans une stratégie et une tactique nouvelles. Il fut l'un des plus grands capitaines connus et, comme Duguesclin, plus que lui encore, un des précurseurs de la guerre moderne. Il hâta l'effondrement militaire du moyen âge comme le hussitisme hâtait son effondrement moral. Il acheva par le canon la grande ruine commencée par la parole de Huss.

« Les paysans, dit M. Denis, étaient pleins d'enthousiasme, braves; mais la plupart d'entre eux n'avaient jamais auparavant quitté leurs villages : tiendraient-ils en rase campagne contre cette redoutable cavalerie bardée de fer des princes allemands et des magnats hongrois qui se précipiterait sur le royaume à la suite de Sigismond? Opposer des cavaliers à ces cavaliers, il n'y fallait pas songer; la force des choses obligeait Jijka à former une armée de fantassins. Encore une fois cette loi historique se vérifiait qu'à toute transformation sociale correspond une transformation militaire : la révolution bohême, qui rêvait de remplacer la société féodale par une société égalitaire et démocratique, créait une force nouvelle pour l'opposer à la chevalerie du moyen âge. Dans la lutte entre les deux armées, la féodalité fut complètement écrasée. Le xve siècle est une époque de profonde décadence pour elle : les victoires des Anglais en France, les succès des

Suisses, la défaite de Nicopolis, le désastre des chevaliers de l'Ordre teutonique à Tannenberg annonçaient la chute du système ancien; les révolutionnaires bohêmes démontrèrent plus clairement encore les vices irrémédiables de l'organisation des siècles précédents. »

Les cavaliers de Jijka ont, comme leur chef, le *paltsat*, lourd marteau de fer qui brise les casques; ses fantassins ont les longues piques de dix-huit pieds de long, surtout le fléau de fer, arme rustique et d'aspect fantastique qui, plus que toute autre, effrayait les nobles chevaliers. Un autre engin agreste, c'étaient les chariots, qui, lancés à toute vitesse, allaient rompre les rangs des croisés, ou qui, rangés en lignes, entourant l'armée bohême d'un camp mobile, formaient la citadelle roulante des hussites. Ajoutez à cela le mousquet, dont Jijka, en capitaine expérimenté, arma tant qu'il put ses soldats; ajoutez les canons, dont les taborites, avec leur fureur méthodique et leur fanatisme à froid, faisaient un merveilleux usage. Ajoutez enfin la discipline, discipline draconienne, à laquelle la Bible fournissait son Code pénal, et vous aurez une idée de la force énorme que Jijka allait opposer aux escadrons armoriés et empanachés de la croisade.

Cinq fois de suite les prédications des légats et les indulgences du pape lancèrent contre la Bohême des armées de quatre-vingt à deux cent mille hommes; cinq fois les rustres de Bohême eurent raison des gentilshommes hongrois et germains; ils virent se confondre dans une fuite éperdue les hommes de fer, les galants chevaliers qui avaient fait l'ornement des tournois et des cours d'amour; ils virent les légats du pape détaler devant eux de toute la vitesse de leurs chevaux, jetant leurs manteaux rouges, jetant leurs chapeaux rouges de cardinaux, jetant les bulles pontificales. A chaque bataille la déroute de la féodalité allemande eut le caractère d'une honteuse panique. Les paysans n'avaient qu'à ramasser les chevaux de prix, les tentes encombrées de richesses, l'artillerie; avec les canons allemands, ils accéléraient la course des vaincus. Pourtant ces continuelles irruptions des Allemands par la Saxe, par la Misnie, par la Moravie, par l'Autriche, avaient cruellement ravagé la Bohême; la croisade contre les hussites devenait une horrible guerre de race compliquée d'une guerre religieuse. Les soldats du pape brûlaient, pendaient au hasard. Quiconque parlait tchèque leur semblait hérétique. Les Bohêmes acceptèrent la question ainsi posée. Après chacune de leurs victoires, ils purgeaient d'Allemands quelques nouveaux cantons de la Bohême. Ils continuaient dans les campagnes l'œuvre d'épuration commencée en 1409 dans l'Université, lorsque les docteurs et étudiants allemands quittèrent Prague. La *Tchéchie* est reconquise tout entière par les Tchèques.

« Presque partout, dit M. Denis, le triomphe du hussitisme entraîna la disparition de la bourgeoisie allemande, soit que les anciens citoyens fussent expulsés et leurs biens distribués à des Slaves, soit que, sous la pression des événements, cette classe étrangère qui avait conservé sa nationalité pendant des siècles se décidât à y renoncer et se résignât à devenir tchèque. Il est difficile de suivre pas à pas les transformations, brusques ou insensibles, des cités allemandes en villes bohêmes; beaucoup de documents ont disparu, d'autres dorment encore inconnus dans les archives; on a publié cependant nombre de monographies et de travaux particuliers qui permettent d'entrevoir assez clairement les résultats de cette révolution; en général, documents et monographies ont confirmé le jugement porté dès le XVIIIe siècle par Pelzel : « La guerre des hussites renversa le monument que les Alle- « mands avaient mis cinq siècles à élever pour eux et leur « langue. »

On pourrait croire qu'en insistant sur cette guerre de race mêlée à la guerre religieuse, nous prêtons aux hommes du XVe siècle des idées générales et des préoccupations ethnographiques qui n'appartiennent qu'au nôtre. Le fait, pour être surprenant, n'en est pas moins certain : les Tchèques eurent alors une conscience très nette, non seulement de leur nationalité, mais encore du lien de solidarité qui unit les peuples slaves. C'est pour ce motif qu'ils recherchèrent avec empressement l'alliance de Vladislas, le roi de Pologne, de Vitovt, le grand-prince de la Russie lithuanienne. Un moment on put croire que ces trois États slaves, si étroitement apparentés par la langue et par la race, n'allaient plus former qu'un seul État. Vitovt acceptait le titre de roi de Bohême; Korybut, neveu du roi de Pologne, venait prendre à Prague le titre de lieutenant général. Ce furent des intrigues et des intérêts particuliers qui empêchèrent la réalisation de ce grand dessein. Où nous saisissons encore chez les Tchèques l'instinct de la solidarité slave, c'est lorsqu'ils reprochent aux Silésiens d'avoir oublié l'origine commune et les liens qui les ont unis autrefois au peuple et à la couronne de Bohême. Peut-on trouver rien de plus net que ce passage du manifeste des Praguois, en 1418, contre la croisade allemande? « Le concile et l'Église, dirent les bourgeois bohêmes, ont appelé à ce combat injuste les Allemands, nos ennemis naturels. Quelle cause de guerre ont-ils, sinon la haine éternelle qu'ils nourrissent contre notre race? Ils voudraient lui faire subir en Bohême le même sort qu'en Misnie, en Prusse et sur le Rhin! » Quel manifeste panslaviste du XIXe siècle pourrait exprimer plus clairement l'antagonisme du Slave et du *Niémets?*

Ce qui rendait l'Allemagne si faible contre ce vaillant petit peuple, c'étaient ses propres divisions. Les chefs de la croisade continuaient à poursuivre leurs intérêts particuliers. Sigismond détestait les hussites, mais il détestait encore plus le margrave de Brandebourg, Frédéric le Belliqueux, qui dirigea la croisade de 1422. Dans la jalousie de ces deux souverains, on trouve en germe la rivalité séculaire de la maison de Prusse et de la maison d'Autriche. Frédéric le Belliqueux ne craignait guère moins le succès de son voisin, le margrave de Misnie, fondateur d'une nouvelle maison de Saxe; or, on sait que la Saxe et la Prusse se sont longtemps disputé l'hégémonie dans le nord de l'Allemagne et que c'est au XVIIIe siècle seulement que l'équilibre a été définitivement rompu au détriment de la Saxe, plus riche et plus civilisée, mais moins politique et moins belliqueuse que sa rivale.

La Bohême aussi avait ses divisions. Il y eut entre les utraquistes et les taborites plus d'une rixe sanglante : on se battit dans les rues de Prague. Après chaque victoire contre

l'ennemi commun, les bourgeois et les seigneurs essayaient de négocier avec Sigismond. Tantôt le radicalisme des taborites les ramenait vers le roi; tantôt les perfidies de ce prince et les cruautés de ses alliés les rejetaient dans l'alliance de Jijka. Le capitaine des *communes* avait fort à faire dans son propre parti; il lui fallait stimuler les modérés, contenir les exaltés. Les millénaires, qui voulaient préparer l'avènement du Christ par un nivellement absolu, les nicolaïtes ou adamites, qui mettaient les biens et les femmes en commun, les picards, rationalistes à outrance qui ne reconnaissaient plus d'autorité religieuse, furent persécutés à la fois par les utraquistes et les taborites. Jijka enleva d'assaut leurs forteresses, fit monter leurs chefs sur le bûcher. C'est ainsi que Cromwell, le chef des Puritains, devra exterminer les Indépendants, et Robespierre, le chef des jacobins, guillotiner les hébertistes. Toutes ces divisions s'effaçaient dès qu'à l'entrée des défilés bohèmes se montraient les bannières allemandes : tout le monde alors, l'utraquiste comme le taborite, courait aux armes pour la défense du calice. Le temps n'est pas encore venu où se réalisera la prédiction du roi Sigismond : « C'est par la Bohème qu'on vaincra la Bohème. » Pourtant les haines sont bien vives dans l'intervalle des croisades : la dernière expédition de Jean Jijka sera dirigée contre les utraquistes de Prague.

VI.

Quand Jijka mourut, un prêtre tonsuré, Procope le Rasé, prit le commandement des *communes en campagne*. Au milieu des divisions intestines et des défections utraquistes, l'armée seule avait conservé intactes la foi religieuse et l'ardeur patriotique. Sa situation vis-à-vis des bourgeois de Prague et des taborites modérés rappelle un peu celle des armées révolutionnaires d'Italie en face du Directoire et des Conseils de 1796 à 1799, déjà travaillés par le doute et par la réaction. L'armée était la réserve et la suprême espérance de la révolution bohème : de son inépuisable fanatisme elle réveillait sans cesse le hussitisme défaillant.

« Procope le Rasé ou le Grand était, dit l'historien français, instruit, éloquent, ardent à la lutte, non fanatique, ni intolérant. Aussi ferme dans ses croyances que Jijka, mais très supérieur à lui par l'audace de l'esprit et la largeur des idées, il représentait la Réforme dans ce qu'elle avait de plus élevé, de plus fécond et de plus humain... Il ne combattit jamais que malgré lui; ce victorieux n'aimait pas la guerre. Le but qu'il poursuivit sans arrière-pensée et sans relâche, qu'il proposa à l'enthousiasme et à la fatigue de la Bohème, ce fut la paix : non cette capitulation que les utraquistes voulaient acheter à force de renoncement et de soumission, mais une paix glorieuse et sûre, telle qu'elle convient à un peuple fier et généreux. Il ne voulut pas la marchander, mais la conquérir à coups de victoires. »

Au milieu du récit de ces luttes, il faut savoir gré à M. Denis d'avoir apporté un peu plus de lumière sur un point qui nous intéresse plus particulièrement, puisqu'il s'agit de Jeanne d'Arc. On attribue à l'héroïne française une lettre dans laquelle elle somme les Tchèques de renoncer à leurs « débordements criminels et sacrilèges »; elle les menace, aussitôt qu'elle en aura fini avec les Anglais, d'aller leur « arracher la vie ou l'hérésie ». S'il y a un nom qui s'associe naturellement à celui de Jeanne d'Arc, c'est celui de Jean Huss. Tous deux furent des victimes de l'Église officielle; tous deux furent condamnés par une assemblée de prélats parce que, tout en reconnaissant l'autorité de l'Église, ils refusaient de lui soumettre toutes leurs convictions; tous deux, sans se rétracter, moururent d'un horrible supplice. Ce serait un spectacle étrange que de voir cette femme qu'attendait le bûcher sommer et menacer ceux qui ont pris les armes pour venger une autre victime du clergé, que de voir l'héroïne de l'indépendance française lancer l'anathème aux champions de l'indépendance bohème, et le bûcher de Jeanne d'Arc en conflit avec le bûcher de Jean Huss. Quels qu'aient été les sentiments de la Pucelle d'Orléans à l'égard des Tchèques révoltés, on peut affirmer désormais que le document est apocryphe. Les Allemands, chez qui le nom de Jeanne d'Arc avait acquis un grand prestige, inventèrent cette prétendue lettre pour les besoins de leur cause. Aux arguments déjà produits par les historiens français, M. Denis en ajoute de nouveaux empruntés aux écrivains bohèmes.

Il fallait que l'Allemagne et que Rome fussent bien aux abois pour songer à fabriquer des lettres et espérer des miracles. Procope lui ménageait de plus terribles épreuves. Il avait compris qu'à la longue le *royaume,* sans cesse envahi et ravagé, se ruinerait; qu'il était temps de rompre le blocus que faisaient autour de la Bohème les interdits pontificaux et de ravitailler la grande forteresse; que la meilleure défensive serait une offensive énergique; qu'il fallait faire sentir aux États et aux évêchés de l'Allemagne les misères de cette guerre qu'ils déchaînaient sans scrupules contre les Tchèques. Malheureusement, pour cette politique hardie, Procope avait à compter avec les hésitations et la pusillanimité des utraquistes, qui craignaient toujours d'aggraver la rupture avec le pape et l'empereur. Ce n'est qu'à de rares intervalles, après de nouvelles perfidies et cruautés des Allemands, qu'il put amener à ses desseins les modérés. Mais en ces moments-là, comme il savait réparer le temps perdu ! Alors les armées paysannes, les porteurs de massues et les porteurs de fléaux, les chariots rustiques équipés en guerre, descendaient comme des coulées de lave sur les pentes des montagnes bohémiennes. L'Autriche, la Misnie, la Saxe, la Franconie, la Silésie étaient à leur tour ravagées. On brûlait Plauen, Hoff, Bayreuth; Nuremberg, Bamberg, la Bavière, le Brandebourg, se rachetaient à prix d'or de l'incendie et du pillage; des bandes taborites couraient à travers l'Allemagne du Nord jusqu'à Dantzig. C'est ce que M. Denis appelle si justement la *Terreur taborite.* Un cri d'effroi s'éleva de l'Allemagne impuissante : il retentit jusqu'à Rome.

Rome aurait voulu rester sourde aux souffrances de l'empire; mais les succès des hussites avaient des conséquences morales qui la touchaient plus directement. L'invasion n'allait pas sans propagande. Partout les peuples dressaient la

tête au bruit des victoires de ce peuple revolté. Le mauvais exemple d'une nation excommuniée et triomphante durait depuis bien longtemps! Les débris des insurrections wicléfistes, cabochiennes, maillotines, les restes mutilés de toutes les hérésies vaincues, lollards, vaudois, béguins, patarins, bogomiles (1), s'agitaient. Plusieurs faits rassemblés par M. Denis donnent la mesure du danger que couraient alors les États et l'Église.

« Les manifestes des hussites suivaient partout les bulles du pape et étaient souvent mieux écoutés. Ils avaient pénétré jusqu'en Espagne. En Bourgogne, le peuple s'était soulevé contre les seigneurs, avait brûlé les livres de cens et détruit les châteaux... On y voyait une conséquence de l'hérésie bohême. Dans le Dauphiné, une partie du peuple, enfermée dans les montagnes, partageait les croyances hussites; elle s'était imposé un tribut et l'avait envoyé aux Tchèques. Les progrès de l'hérésie dans le nord empêchent l'évêque d'Arras d'aller à Bâle... L'assemblée de Bourges signale les dangers de la propagande hussite... »

C'était bien pis encore en Allemagne. Des bandes de Silésiens et de Saxons allaient rejoindre les armées de Procope. A Mayence, à Liège, à Magdebourg, les bourgeois s'insurgeaient contre les prêtres. Dans les campagnes de Worms, des milliers de paysans se soulevaient et, prenant pour drapeau une image du Christ ou de la Vierge, couraient sus aux ecclésiastiques. A Bingen, les princes se réunissaient en congrès pour exiger de leurs vassaux un nouveau serment et défendre aux paysans d'entrer dans aucune ligue.

La tactique de Procope avait réussi : l'Allemagne et l'Église demandaient merci. Un nouveau concile se réunit à Bâle. Seize ans après Jean Huss, les députés de la Bohême parurent de nouveau devant les Pères assemblés; mais que les temps étaient changés! Les Pères voulurent ménager à ces hérétiques, à leur entrée dans la ville, une réception solennelle. On les écouta avec respect, on les renvoya avec toutes sortes d'honneurs. De la période de guerre on était entré dans la période de négociations.

Procope redoutait celle-ci plus que la première. L'empressement des utraquistes à négocier l'inquiétait. Ces envois de députés à Bâle, ces voyages de légats pontificaux à Prague devaient cacher quelque intrigue. Tout au moins les défiances réciproques des modérés et des radicaux s'en accrurent. Ce ne fut pas la paix qui succéda à la guerre, mais la guerre civile à la guerre étrangère. Les utraquistes, pour se mettre en meilleure position vis-à-vis de Rome, résolurent de dompter à la fois la faction catholique et la faction taborite. Ils assiégèrent la catholique Pljen avec l'aide de Procope et échouèrent; ils se retournèrent alors contre Procope et, le 31 mai 1434 — date mémorable, car elle commence la décadence de la Bohême, — les taborites furent complètement écrasés à Lipan par leurs anciens alliés : 16 000 d'entre eux restèrent sur le champ de bataille; parmi eux tous les chefs, avec Procope le Grand et Procope le Petit.

(1) Voy. sur toutes ces hérésies une leçon de M. Bonet-Maury, dans la *Revue* du 7 juin 1879.

VII.

C'en était fait du Tabor, mais c'en était fait aussi des utraquistes : cette victoire les perdait. Ils sentirent bientôt combien ils s'étaient affaiblis par la destruction des *communes en campagne*. L'attitude des légats et du concile changea presque aussitôt. Il fut dès lors visible qu'on n'obtiendrait que des concessions illusoires, de pure forme, comme le calice aux laïques, et que Rome n'attendait que l'occasion de les reprendre. Le prêtre Rokitsana, dont les amis avaient vaincu à Lipan et qu'on avait leurré de l'espoir d'un archevêché hussite à Prague, devint suspect aux maîtres du moment et dut s'exiler. La révolution tchèque, comme plus tard la Révolution française, avait dévoré ses enfants. Après la proscription des taborites, ces montagnards, les utraquistes, ces thermidoriens, se trouvaient maintenant aux prises avec les pseudo-calixtins et la réaction catholique. Bientôt ils allèrent se confondant avec les catholiques, tandis que des redoutables taborites ne survivait plus qu'une secte désarmée, les Frères Bohêmes. Si la Réforme luthérienne n'était venue réveiller et recueillir la Réforme bohême, l'idée de Jean Huss périssait.

Lorsque l'on considère l'immensité des espérances qu'avait fait naître la révolution bohême, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse. Elle aussi a décrit cette courbe fatale que parcourent toutes les révolutions violentes : parvenue à son apogée, elle a décliné aussitôt et a semblé revenir à son point de départ. Elle aussi n'a pas tenu toutes les promesses qu'elle avait faites. Même parmi les taborites, tous n'ont pas atteint l'idéal de foi et de désintéressement que réalisent les Jijka et les Procope. Ces puritains n'ont pas toujours été purs. « Ceux qui proclamaient autrefois qu'il ne faut pas payer la dîme aux prêtres et les redevances aux seigneurs, s'écrie douloureusement un contemporain, exigent les dîmes et les redevances. Ceux qui déclaraient que tous les biens doivent être communs écartent leurs compagnons de tout partage. Les biens qui étaient maudits tant qu'ils appartenaient aux catholiques, ils les retiennent comme leurs biens particuliers et croient les sanctifier en les possédant. Ils promettaient aux leurs la jouissance absolue des eaux, des forêts et des bois, et ils les ont privés de toute liberté et réduits en esclavage; ainsi jadis Pharaon traita les Hébreux. » Les immenses domaines repris au clergé et aux couvents, les confiscations opérées sur les ennemis de la Réforme auraient pu relever la fortune de la nation, former aux mains du paysan comme la dot de la révolution religieuse; mais il advint des biens nationaux de Bohême ce qui est malheureusement advenu de ceux de France. La plus faible partie est allée au laboureur et à l'ouvrier. En Bohême, il y eut quelque chose de plus grave : à la fin du siècle nous y trouverons le paysan plus étroitement asservi qu'au début. Les fils des vaillants rustres qui avaient fait trembler l'Europe papale et monarchique passeront presque par les mêmes épreuves que le moujik russe : grâce à une série de dispositions législatives, le servage devint de droit; au XVIe siècle, suivant une loi historique

dont la fatalité semble peser sur les classes agricoles de tous les pays slaves, nous trouvons le paysan bohême attaché à la glèbe.

Peut-on dire cependant que la révolution bohême a été une tentative vaine et que les principes de 1415 ont eu aussi leur banqueroute? M. Denis ne le croit pas. Au point de vue national, la Bohême s'était affranchie de l'invasion allemande, qui à la longue aurait détruit son individualité ethnographique. L'allemand et le latin furent remplacés dans la rédaction des lois par le tchèque; la langue du peuple devint celle des seigneurs et des gouvernants. Au point de vue intellectuel, la Réforme tchèque fut le point de départ d'une véritable Renaissance : M. Denis évalue à quinze cents les ouvrages en langue tchèque que le XVIe siècle à lui tout seul produisit. Au point de vue religieux, l'utraquisme, si incolore qu'il fût, mais surtout les Frères bohêmes et les Frères moraves, continuèrent dans le peuple la tradition hussite. Enfin la Diète, composée des grands seigneurs, avait beau rattacher le paysan à la glèbe : les guerres du XVe siècle avaient laissé dans les masses un ferment de liberté qui ne pouvait pas être étouffé. La lutte était finie, mais les souvenirs de la lutte n'étaient point effacés. Les Allemands avaient appris à respecter les Slaves du haut Elbe, et les seigneurs, se remémorant les soldats de Jijka, n'osaient pas user sur leurs serfs de tous les droits que leur accordait la loi rédigée par eux. Le monde entier savait qu'il y avait en Europe une nation qui avait connu la liberté, un peuple capable de faire sa part dans l'œuvre commune de civilisation.

« Libre et victorieux, dit notre historien, le peuple tchèque venait de prouver qu'il avait droit à l'existence en se mettant à la tête de l'Europe. Le moyen âge, épuisé, s'obstinait à ne pas finir : il lui porta le coup de mort. Il opposa les droits de la conscience à l'autorité. Il jeta le premier ce cri de liberté que les siècles se transmettent l'un à l'autre depuis lors. Ce jour-là il fut bien un peuple de civilisation. Si les nations de l'Europe étaient jamais citées devant le tribunal de l'histoire, si elles avaient à rappeler ce qu'elles ont apporté à l'œuvre commune, plus d'une, et non des moins fières de leur puissance, hésiterait peut-être avant de répondre : la France montrerait les Croisades et la Révolution, l'Italie parlerait de la Renaissance, l'Espagne du Nouveau-Monde découvert; la Russie dirait sa longue lutte avec les barbares de l'Est vaincus et transformés, et l'Angleterre l'Amérique colonisée. Au milieu de ce congrès, la Bohême aurait le droit de revendiquer une place glorieuse, et Huss passerait avant Luther. »

C'est sur ces belles paroles que nous aimons à fermer ce livre où se révèlent l'esprit le plus libre, l'impartialité la plus scrupuleuse même à l'égard des juges de Jean Huss, la méthode historique la plus sûre et une langue aussi simple qu'élégante. C'est par de telles œuvres qu'il est bon de voir la France libérale répondre aux sympathies vivaces de la Bohême.

A. R.

ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS (1)

Ouidà.

Parmi les romanciers anglais qui composent aujourd'hui la postérité des grands maîtres (2), la femme qui se cache à demi sous le nom de *Ouidà* occupe un rang très distingué après celle que l'on a pu nommer le George Sand de l'Angleterre (3). Nous disons : qui se cache à demi, car *Ouidà* n'est pas un pseudonyme; c'est un diminutif affectueux et familier du nom de *Louise*, dont les amis de Mlle de la Ramée avaient, dans son enfance, fait une caresse avant que le public en fît un nom d'auteur fort connu. S'il y a chez une jeune personne courage et franchise à se présenter devant le public sans lui cacher son sexe ni son âge, cette hardiesse aura porté bonheur à la jeune romancière. Entrée presque enfant dans le monde des lettres, elle semblait, avec ce petit nom donné par ceux qui l'aimaient, y arriver sous les auspices de la famille, de l'amitié, de l'innocence, de tout ce qui peut attirer à un écrivain qui débute les sympathies d'un honnête public. C'était justement ce public auquel Mlle Louise de la Ramée aspirait à plaire. Elle y a brillamment réussi. On a pu lui reprocher parfois de manquer de mouvement et de force : jamais, depuis son roman de début, *Idalia*, jusqu'à *Friendship*, son dernier ouvrage, on ne lui a refusé les dons les plus exquis du poète, ni l'élévation des idées morales. Ouidà conçoit l'amour comme le ressent la femme idéale, celle dont les circonstances n'ont point perverti la nature : comme une mission divine de dévouement, de pitié, de tendresse, qui, quel que soit son âge, la rend mère par le cœur.

Il ne faudrait pas lire les ouvrages de Ouidà dans l'esprit où l'on lit les romans ordinaires, y chercher ce qu'on est convenu d'appeler l'intrigue, c'est-à-dire l'action et l'invention : on n'arriverait à la dernière page qu'à travers un ennui prolongé. Ses romans sont plutôt une suite de peintures de caractères délicatement tracées, de réflexions élevées, de critiques justes, de dissertations quelquefois un peu longues, mais toujours distinguées. Mlle de la Ramée a été remarquablement instruite par un père érudit qui l'a, dans son enfance, familiarisée avec les littératures grecque et latine. Plus tard elle a goûté aux sciences, particulièrement à celles qui côtoyent de plus près les grands problèmes philosophiques. C'est en outre une femme du monde, pouvant juger la société polie parce qu'elle la connaît, et elle demeure en Italie, où son goût pour les arts s'est développé en un savant dilettantisme. Ainsi armée par l'éducation et admirablement douée par la nature, elle prend la plume et écrit avec la même aisance, le même plaisir, le même charme qu'elle pourrait causer

(1) Voy. pour cette série la *Revue* des 5 juillet 1873, 23 mai et 26 septembre 1874, 18 décembre 1875, 23 décembre 1876, 20 octobre 1877.

(2) Voy. sur *les Trois grands romanciers anglais*, la *Revue* du 3 mars 1873.

(3) Voy. sur George Éliot la *Revue* du 5 juillet 1873.

dans un salon. Point de plan dans ses romans; point de dessein peut-être; mais des tableaux accomplis, des réflexions pleines de finesse et des jugements de haute allure.

I.

Les défauts et les qualités de Ouidà ne se montrent en aucun de ses ouvrages autant qu'en celui qu'elle vient de nous donner, intitulé *Friendship* (1). Ce roman n'a ni charpente ni structure. L'auteur a oublié le conseil que donne Pope de « doubler ses inventions de bougran pour les faire tenir debout ». A quelque endroit qu'on ouvre le livre, on voit les mêmes personnages en scène; les situations ne changent presque pas; l'abus des répétitions est poussé jusqu'aux dernières limites, et l'on pourrait arracher les trois quarts des pages sans que le lecteur s'en doutât. *Friendship*, nous osons le dire, est un roman mal fait; l'action y fait défaut, et nous ne sommes point surpris que les critiques anglais l'aient déclaré fort ennuyeux. Mais c'est précisément parce qu'il manque aux règles ordinaires de la composition, qu'il met mieux en relief les qualités particulières de l'auteur. Le lecteur inattentif ou en quête d'émotions dramatiques pourra jeter le livre avec lassitude : celui qui y cherchera réellement un entretien pour l'esprit le lira jusqu'au bout avec un plaisir toujours nouveau. C'est comme la conversation d'une femme spirituelle, aimable et bonne, dont jamais on ne se lasse, si seulement on a soi-même assez d'esprit pour la goûter. Quel agréable caquetage! quelles variations infinies sur cette lady Joan « qui n'était pas une sotte, mais une de ces femmes qui rabaissent tout ce qu'elles touchent beaucoup plus que des sottes »! C'est un vrai tour de force littéraire que de nous montrer pendant six cents pages la même figure portant toujours le même masque, faisant toujours les mêmes choses et « tramant, comme le Destin trame », la ruine de ceux qui l'approchent. Les critiques anglais ont prétendu que lady Joan, « née Berth Douglas », n'était autre que la Becky Sharp, de Thackeray : cela prouve que les critiques, obligés par métier de lire rapidement, lisent quelquefois superficiellement. Lady Joan n'est pas, comme l'héroïne de *Vanity Fair*, une intrigante de bas étage : c'est une grande dame qui méprise les hommes et les lois de la morale dans son orgueil satanique. Cette « Cléopâtre, dame de comptoir », qui vend à Rome de fausses antiquités par l'entremise d'un comte italien, s'asservit un prince, vit de ses dépouilles, marche escortée de ses amants, mène à ses heures la vie de bohème — et cependant a l'art de conserver son rang dans le monde et de capter l'estime publique parce qu'elle sait s'entourer de respectables gentilshommes ruinés, de pieuses jeunes filles, de dévotes douairières, et qu'elle n'ignore pas « qu'un vieux ruban rouge et une paire d'aiguilles à tricoter sont, quand on les apporte chez elle, des armes qu'on lui prête pour la bataille de la vie », — est un des meilleurs types mondains que les romanciers aient créés. Dure comme le roc, cruelle dans ses haines, invulnérable à toute tendresse humaine, elle passe pour bonne parce qu'elle a su se faire « un sourire qui rayonne indistinctement sur tous »; dépourvue de grâce et de talents, elle trouve moyen d'être agréable dans le monde « parce que le don de plaire provient d'un autre don, celui de s'amuser ».

Le thème de *Friendship* — *Amitié* — est celui-ci :

L'amitié est un mensonge qui revêt toutes les formes.

C'est le Protée de la société; l'amitié est pour une femme un manteau dont elle se couvre dans ses rapports avec les hommes, un masque sous lequel elle se cache dans ses relations avec les femmes. Par les semblants de l'amitié on entraîne un homme en des spéculations ruineuses, ou bien on entre en possession des secrets de sa vie pour les livrer ensuite aux quatre vents de la publicité. Sous prétexte d'amitié on censure le caractère de ses amis, on se plaint de leurs défauts. Plus égoïste cent fois que l'amour, l'amitié — du moins ce que le monde appelle de ce nom sacré — est la grande hypocrisie de la société.

Assurément ce thème ne manque pas de vérité. « Ne me parlez pas des amis, nous disait un jour un homme d'esprit; je n'en ai eu qu'un dans ma vie, et encore je ne l'aimais pas. » Entre homme et femme, le mensonge de l'amitié est encore plus grossier. Voilà ce que Ouidà veut nous montrer dans *Friendship*.

Le premier rôle appartient à l'Anglaise avide et orgueilleuse que nous venons de dépeindre. Le second est rempli par un prince romain dont le caractère est parfaitement étudié. Ioris est un excellent type d'Italien : faux, non par perversité, mais par paresse, par douceur, par courtoisie. Pas n'est besoin du reste d'aller en Italie pour trouver des hommes de ce modèle. Le prince Ioris est tombé jeune dans les lacs de lady Joan, une de ces intrigantes étrangères qui forment en Italie une société cosmopolite et se partagent comme un patrimoine les grands noms et les titres italiens. En toutes circonstances d'ailleurs, un homme du caractère de ce jeune gentilhomme eût subi le même sort. Io, comme l'appelle familièrement lady Joan, pourrait être le héros du poème de l'Indolence. Doux et soumis avec la femme hautaine qu'il n'aime plus et qui l'accable de mépris, il est dur et tyrannique avec celle qu'il aime et qui lui est respectueusement dévouée. Il supporte tout de la part de l'impérieuse maîtresse qui l'avilit, le ruine, le lasse, l'ennuie; et il s'indigne contre les plus légitimes exigences de sa tendre fiancée. C'est que la noble Étoile lui demande de faire acte de courage et que la colère qu'il en ressent n'est que la révolte d'un cœur lâche contre soi-même; c'est qu'il se venge sur elle de son habituel esclavage et qu'enfant par sa faiblesse de caractère, il frappe le sein qui le reçoit.

Étoile, la fiancée de Ioris, est une de ces créatures idéales que l'on a comparées à des colombes portant la foudre. Elle croit aveuglément en l'homme qu'elle aime et ne pourrait aimer que l'homme en qui elle croit. Le jour où sa foi s'évanouit, elle meurt ou plutôt disparaît, car on meurt quelquefois sans mourir. L'auteur tire un voile sur elle comme on jette un crêpe noir sur la jeune religieuse qui prononce ses

(1) *Friendship*, par Ouidà. 3 vol. in-8. — Londres, 1878.

vœux. La dernière fois qu'il nous montre Étoile, elle est à genoux dans sa chambre, priant pour le faible jeune homme qui la sacrifie en pleurant. Nous sentons qu'elle priera toujours dans sa solitude volontaire.

Depuis la première jusqu'à la dernière page du livre, ces trois personnages sont devant nous. C'est une chose surprenante qu'un auteur ait pu jouer si longtemps sur la même corde sans nous trop fatiguer de ses répétitions. Il lui a fallu une grande délicatesse d'archet, une grande finesse de jeu. C'est la nature humaine tout entière dans sa complexité et dans son unité, se développant en une infinité d'effets provenant tous d'un très petit nombre de causes.

Autour de ces figures principales se groupent une foule de figures secondaires qui, pour avoir moins de relief, n'en ont pas moins de netteté. M. Challoner, le mari complaisant qui, avec la femme ambitieuse et l'amant débonnaire, compose le ménage à trois; lady Cardiff, qui représente la sagesse sceptique des gens du monde; miss Marjory Scrope Stair, le type de la *spinster* anglaise; et, au troisième plan, de riches Américaines, des artistes, des gens de lettres français qui, soit dit sans vanité, ne nous paraissent point flattés.

Ce n'est pas que Ouidà ait aucune prévention contre les gens indépendants de caractère et surtout les gens de talent. *Friendship* contient, au contraire, un parallèle entre eux et les gens du grand monde qui n'est pas à l'avantage de ces derniers; mais il est évident que si son éducation et la tournure élevée de son esprit l'ont affranchie des préjugés sociaux, ses sympathies politiques sont réservées à sa propre nation et à celle qui lui donne l'hospitalité.

II.

Deux romans de Ouidà ont été, croyons-nous, traduits en français (1). *Two little wooden Shoes* est la plus fraîche des églogues. On y voit une petite jardinière flamande qu'un peintre français aborde dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, où, après avoir vendu ses fleurs, elle est entrée pour faire sa prière du soir. Les rayons du soleil couchant traversent les vitraux et l'entourent d'une auréole irisée : le tableau est ravissant. Le peintre, tout vêtu de velours, semble à l'innocente Bébée un de ces beaux seigneurs qu'elle a vus dans des cadres au musée. « Venez-vous du pays de Rubens? » lui demande-t-elle avec admiration, car elle ignore que Rubens soit de son pays. De l'admiration à l'amour, la transition est facile; mais bientôt l'artiste retourne à Paris et l'on devine le reste. Un jour, quelqu'un apprend à Bébée que l'artiste est malade : les journaux le disent même mort. A la façon dont on s'exprime, elle croit comprendre qu'il est pauvre au lieu d'être un prince comme elle le croyait : « Il a besoin de moi, peut-être! » — et aussitôt elle prend ses boucles d'argent, sa seule richesse, les œufs de ses poules, et court au chemin de fer demander une place pour Paris. Comme elle n'a point d'argent, elle présente ses boucles au guichet; on la repousse; un voleur les lui arrache, s'enfuit, et la voilà sans autre ressource que d'aller de Bruxelles à Paris à pied. On voit d'ici le rôle des deux petits sabots. Bébée arrive mourante dans la nouvelle Babylone et trouve le peintre dans les bras d'une autre femme. Elle allait s'élancer dans la Seine quand un bûcheron flamand, qui l'aime et l'a secrètement suivie, l'arrache à la mort. « Remmenez-moi chez nous », sont les seuls mots qu'elle prononce; et le bûcheron l'emmène, et elle meurt dans sa chaumière sans avoir dit autre chose que ceci : « Qu'on mette des roses dans mes sabots, et qu'on les lui envoie! » Quand les amis de l'opulent artiste s'étonnaient de voir chez lui des sabots sous une vitrine, il répondait : « J'ai été aimé. »

Nous ne croyons pas qu'on puisse faire quelque chose de plus touchant que cette idylle. Ceux surtout qui connaissent Bruxelles, et Sainte-Gudule, et Laeken, et le bois de la Cambre, et les campagnes flamandes imprégnées de recueillement et de paix, et les braves gens qui les habitent, aussi calmes que leurs génisses, aussi honnêtes que des pasteurs de l'âge d'or, y trouvent un parfum incomparable. Pour nous, *Two little wooden Shoes* est le meilleur ouvrage de Ouidà, qui pourtant nous donne depuis quinze ans tant de choses charmantes. Si la vérité artistique ne s'y trouve pas toujours (car Ouidà ne fait pas très vrai), l'idée poétique rachète ce défaut. Nous préférons beaucoup cette invention simple et touchante à celle d'*Ariadné*, son avant-dernier ouvrage. Ariadné est une œuvre plus savante, plus élevée, plus originale, mais entachée de pédantisme. Nous mettons les *Deux Petits Sabots* fort au-dessus également de *Friendship* par l'émotion, l'action et la grâce.

III.

Il y aurait pédantisme aussi, et surtout ingratitude, à reprocher à Mlle de la Ramée les erreurs d'érudition, les citations inexactes, les faits scientifiques douteux répandus dans ses ouvrages. Elle travaille en femme du monde pour qui écrire n'est qu'une récréation; ce sont donc là choses dont il faut prendre son parti. Mieux vaut s'arrêter aux qualités qui font le charme de son œuvre et marquent bien son tempérament de romancière. Ouidà possède le talent de peindre; en quelques traits elle achève un tableau et lui donne tant de relief, tant de couleur, que jamais plus on ne l'oublie. Si nous étions sûr que nos lecteurs connussent son œuvre, nous leur rappellerions le portrait d'Étoile, la grande artiste française à Rome, debout dans une robe de laine blanche devant une cheminée de *Giallo antico* où se jouent les flammes d'un feu de sapin. Les lueurs roses du foyer, en jetant des teintes chaudes sur le marbre et sur la robe aux plis moelleux, sur les mains pâles d'Étoile et sur les dalles où ses pieds posent, harmonisent les objets et semblent leur prêter une vie commune. Les salons du vieux palais romain où la scène se passe, avec leurs murs peints à fresque et leurs grands vases de marbre, sont supérieurement décrits. On sent que l'auteur, qui habite lui-même un palais près de Florence, est familiarisé avec les nobles et sobres magnifi-

(1) *Les Deux Petits Sabots*, et *Dans une ville d'hiver*.

cences de la vie aristocratique en Italie, « la plus charmante vie que des mortels puissent mener ».

Des scènes d'un autre genre ne sont pas rendues avec moins de bonheur. L'innocente Bébée, assise les jambes nues et pendantes au bord du toit de chaume de sa hutte, les yeux noyés dans la lumière violette du soir, et rêvant aux seigneurs « du pays de Rubens », offre à l'esprit une image délicieuse. La scène un peu scabreuse de son coucher, pendant que le bûcheron flamand l'épie par la fenêtre, est admirablement traitée. On reconnaît la main d'une femme à la délicatesse du pinceau. Et la ronde des enfants près d'un bassin peuplé de cygnes, comme elle forme un joli Watteau! Et la figure de Bébée elle-même, avec « des petits pieds semblables à des feuilles de rose, un bonnet blanc et ailé comme un lys, un corset de serge grise qu'on eût pu comparer à l'écorce d'un bourgeon de pommier que le bouton entr'ouvre pour chercher le soleil », n'est-ce pas un Greuze sur le papier qui rivalise dans l'imagination avec ceux que la toile peut offrir à nos yeux!

Ouidà n'a pas seulement le génie du peintre, elle a aussi quelque chose du philosophe. Son éducation l'y a portée; et, comme le dit la *Westminster Review*, elle est singulièrement dégagée de préjugés. Dans l'esprit de cette Revue, ce n'est peut-être pas là une louange sans réserves; mais on ne peut nier que la table rase soit un avantage pour un romancier considéré comme observateur. L'œuvre du charmant écrivain est semée de bonnes remarques, de mots heureux, de traits qu'on aimerait à citer.

Cependant c'est toujours l'artiste qui domine en Ouidà. Par là elle reste femme, pour son honneur et pour notre plaisir; mais femme de haute stature, sentant avec force, jugeant avec grandeur. La noble rêveuse s'est, sans y songer, peinte elle-même dans le portrait de la jeune fille poète et lettrée quand elle a dit :

« L'âme d'une fille dont les passions sommeillent encore et qui n'a presque point conscience d'elle-même peut *se perdre dans l'impersonnel* bien plus aisément que celle d'un jeune homme. La forte beauté de la nature dans les premiers âges du monde nourrit son imagination et suffit à son bonheur: il n'en saurait être de même pour le jeune savant qui commence à entendre les premiers appels de la vie virile. La foi en l'humanité, qui fera plus tard la faiblesse de la femme, fait sa force aujourd'hui. La pente à s'oublier soi-même pour se fondre dans les autres, pente qui pourra la conduire un jour à la mort violente de Sapho ou à la prison d'Héloïse, la fait s'absorber avec joie dans les méditations des grands esprits, dans les mythes des temps héroïques, dans les beautés de la langue, dans les grandeurs de la pensée. Elle ne sent point encore les tristesses inséparables de la connaissance des choses; elle ne voit que la gloire et le plaisir de connaître. Tant qu'elles n'ont été qu'écolières, Héloïse et Sapho ont dû être les plus calmes et les plus heureuses des femmes; ce n'est que lorsqu'elles ont levé les yeux sur une face d'homme que leurs maux ont dépassé la mesure des maux ordinaires, sans doute parce qu'elles avaient perdu davantage que le reste de l'humanité. »

Nous croyons que ce petit morceau, dont nous avons conservé le ton pour en faire ressortir les légers défauts, suffit à faire connaître à la fois l'écrivain Ouidà et Mlle de la Ramée. Heureuse « écolière », comme elle dit, heureuse *girl scholar*, qui, espérons-le, ne payera pas de son bonheur futur ses joies présentes et les beaux dons qu'elle a reçus!

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

L'Évolution de la morale, par M. STANILAND WAKE — **L'Égypte illustrée**, par M. GEORGE ÉBERS. — **Montaigne**, par le Rév. LUCAS COLLINS. — **Molière**, par MRS. OLIPHANT et M. TARVER.

I.

L'idée que la morale n'est pas toujours la même, qu'elle varie selon les temps, les pays, les races, le degré de civilisation des peuples, semble à beaucoup de personnes destructive de la morale. Un philosophe anglais de la nouvelle école, M. Staniland Wake, s'est efforcé de montrer qu'il n'en était rien (1). D'après lui, ce que cette idée contient de troublant et de décourageant disparaît, si l'on considère les variations que l'observation oblige de constater dans la notion du bien et du mal comme les phases d'une évolution commencée avec la naissance de l'humanité et destinée à aboutir à la perfection. L'expression d'*évolution morale* n'a même rien de choquant pour les esprits pieux, à la condition de distinguer entre l'essence de la religion, c'est-à-dire le sentiment profond d'un pouvoir inconnu, supérieur et incompréhensible, qui agit dans l'univers, et la théologie, qui est l'explication telle quelle que l'esprit humain essaye de donner de ce pouvoir mystérieux. Rien n'empêche de conserver la foi religieuse, la croyance à l'immortalité de l'âme, à l'idéal, au bien absolu, tout en se ralliant à la théorie du développement graduel de l'homme. M. Staniland Wake, pour sa part, n'éprouve aucune difficulté à concilier les deux manières de voir. Il a reconstitué l'histoire de l'évolution de la morale, et la comparaison des témoignages lui a montré avec la même certitude que la conscience humaine ne reste pas stationnaire et qu'elle avance dans une direction donnée; elle tend avec une force continue vers un but que la *race* n'atteindra peut-être jamais pendant son existence sur la terre, mais auquel l'*individu* peut espérer de toucher dans un autre monde. Il suffit de réfléchir un instant à la nature de l'âme humaine pour voir quel est ce but.

L'âme humaine est dérivée de Dieu, non point comme ayant été faite à son image, mais comme étant un produit évolutionnel de sa substance. Nous sommes des émanations d'un Être divin dont l'existence est prouvée par la présence en nous de certaines facultés qui ne peuvent nous venir que de lui, et, en tant qu'émanés de lui nous avons part à son

(1) *Evolution of Morality*, par C. Staniland Wake. (Londres, 2 vol. 1878. Trubner.)

être. La conscience morale est du nombre des facultés qui nous viennent de Dieu. Elle peut être regardée comme la *conscience* (au sens psychologique) du divin dans l'âme humaine, et elle s'est *développée* exactement comme les facultés intellectuelles ou physiques. Les lois qui président à l'évolution sont les mêmes dans les trois cas, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en comparant les faits moraux aux faits intellectuels ou physiologiques.

Je ne sais si j'ai réussi, dans ce paragraphe, à bien faire entendre M. Wake. Sa pensée est très claire chez lui, parce qu'il écrit en anglais, et que la langue anglaise a deux mots distincts pour exprimer deux idées qui sont tout à fait différentes, mais pour lesquelles nous ne possédons en français qu'un mot unique : la *conscience*. On y nomme *conscience* la conscience morale, le sentiment du bien et du mal, et *consciousness* la conscience au sens psychologique, c'est-à-dire la connaissance immédiate de ce qui se passe dans notre monde intérieur. La nécessité où nous sommes de rendre les deux choses par un même terme est une cause d'obscurité dans notre langage philosophique. Mais le mal n'est pas sans compensation. L'identité des mots est quelquefois la marque d'un sentiment confus d'une relation encore inaperçue entre les idées. Si l'homme est une émanation de Dieu et que le Bien soit l'essence divine, la conscience morale, c'est-à-dire le sens du bien, est la même chose que la conscience (au sens psychologique) du divin dans l'âme humaine. Mais revenons aux preuves de l'évolution morale.

Les témoignages abondent sur l'état embryonnaire de la conscience chez l'homme primitif. Sa conduite envers les autres et envers lui-même n'était gouvernée à l'origine par aucun principe moral fixe. Ses actions, purement égoïstes, étaient dirigées par le double instinct de la conservation personnelle et de la conservation de la race. Il obéissait à ses instincts sans jamais se contraindre. Dès qu'il y a eu restriction et contrôle, dès que la conduite de l'homme envers son prochain a été le moins du monde guidée par les leçons de l'expérience, l'idée de l'obligation morale se trouva formée, et les vertus passives s'établirent graduellement. Les vertus passives viennent les premières parce qu'elles n'exigent que l'abstention du mal et qu'elles ne possèdent aucun élément d'activité en dehors de l'empire sur soi-même. Plus tard, lorsque l'instinct parental eut acquis de la force et qu'on eut reconnu les devoirs qui naissent des liens de famille, les vertus actives entrèrent en jeu et se développèrent parallèlement aux autres. Toutefois les vertus passives, étant plus fondamentales que les actives, furent aussi plus généralement admises. C'est sur elles que les systèmes religieux de l'antiquité insistent particulièrement. Le christianisme est de toutes les religions celle qui s'est le plus rapprochée de la vérité en déterminant l'importance relative de la morale négative et de la morale positive. Cependant la doctrine chrétienne elle-même est imparfaite, non pas tant à cause de quelque défaut dans les idées morales qu'elle enseigne, qu'à cause du but qu'elle propose et des sanctions qu'elle établit.

Sans m'arrêter ici aux erreurs que M. Wake reproche au christianisme, et qui, selon lui, sont le fait de l'élément théologique introduit après coup dans un système presque exclusivement moral à l'origine, je passerai à la conclusion, où il indique le véritable but de la vie humaine et la sanction réservée à nos actions. Il y a là des parties obscures, surtout en ce qui touche la sanction de notre conduite.

Le but auquel l'homme doit tendre et qu'il atteindra finalement, c'est la perfection morale et intellectuelle manifestée par l'Être divin dont il est une émanation. Cela ne peut être effectué que par une vie parfaite dans toutes ses relations, et particulièrement par l'observation de la « vraie loi d'amour », laquelle exige que rien ne soit négligé de ce qui fait partie des devoirs envers soi-même et envers le prochain. Cette règle comprend toute la morale, non seulement la morale inférieure, qui n'a affaire qu'à l'homme, mais aussi la morale supérieure, qui se rapporte à Dieu et qui embrasse la religion, distinguée de la théologie. « La sanction des vertus tant actives que passives se trouve dans le devoir de l'homme envers lui-même comme enfant de Dieu, et l'obligation morale peut par conséquent être appuyée sur le fondement du devoir envers Dieu lui-même. » Ce qui est requis de l'homme, c'est de vivre dans une stricte conformité avec les principes de sa nature, et, comme celle-ci est dérivée de Dieu, on peut dire que l'essence divine fournit le véritable critérium de la conduite morale. Le précepte moral : « Soyez purs comme Dieu est pur », c'est-à-dire : « Soyez parfaits comme Dieu est parfait », est l'expression de cette vérité. Il exprime la condition de sainteté qui est requise pour mettre l'âme humaine en rapport avec l'Ame divine. La communion avec l'Être divin est donc indubitablement le résultat ou l'accompagnement nécessaire d'un état de perfection spirituelle. L'intimité de la communion dépendra du degré de sainteté, l'harmonie parfaite avec Dieu n'étant possible que lorsque la pureté parfaite a été atteinte, en d'autres termes lorsque la nature divine qui est dans l'homme a été parfaitement développée, dans les limites imposées par l'organisme. En résumé, la morale est le produit de l'évolution de l'idée divine dans l'homme, évolution qui est assujettie aux conditions imposées par notre vie présente et qui n'aboutira que lorsque notre *moi* supérieur aura triomphé de la lutte qu'il soutient contre les influences pernicieuses de l'existence matérielle. Ces influences s'affaibliront à mesure que la race progressera, et les facultés de l'âme recevront peu à peu leur plein développement. Alors Dieu se révèlera constamment dans l'homme. Les impulsions de la conscience seront des guides de conduite infaillibles. L'âme humaine remplira toutes les obligations morales requises par les lois de sa nature, pour l'amour des obligations elles-mêmes et sans s'occuper des conséquences agréables qui suivent les actions vertueuses. Elle aura alors atteint le plus haut degré d'*illumination intérieure* dont elle soit capable, et la perfection morale sera atteinte.

Les idées que je viens d'analyser n'occupent qu'une très minime partie des deux volumes sur l'*Évolution de la morale*. Elles en sont le couronnement. Après nous avoir longuement promenés de siècle en siècle et de climat en climat, entassant les faits pour montrer que le mot de Pascal : « Vé-

rité en deçà, erreur au delà », a toujours été vrai partout, M. Wake place devant nos yeux, comme un fanal, la perfection divine, et il nous relève par la pensée qu'au milieu de nos erreurs et de nos infirmités nous nous dirigeons vers elle, lentement, mais fatalement, en vertu de la loi même de notre nature. On pourrait résumer son livre en disant que le monde gravite vers Dieu, attiré par la beauté suprême. Aristote avait dit : « L'être immobile meut comme objet de l'amour, et ce qu'il meut imprime le mouvement à tout le reste (1). » L'évolution de la morale, si désolante à première vue, devient donc partie intégrante du plan de l'univers et s'accomplit sous l'action directe de Dieu, but et moteur de toutes choses. Cette conception, fort belle en soi, a valu à M. Staniland Wake les critiques des deux camps opposés. Les évolutionnistes lui reprochent de quitter le domaine de la science pour entrer dans celui de la foi (entendez de la superstition). Leurs adversaires ne lui pardonnent pas sa distinction entre la religion et la théologie et le chapitre où il démontre que les peuples les plus dogmatiques ont été aussi les moins moraux. Les uns et les autres ne peuvent cependant nier qu'il n'ait amassé des matériaux abondants, dont eux-mêmes feront leur profit lorsqu'ils écriront à leur tour l'histoire de la morale en excluant les points de vue intermédiaires et en se plaçant aux extrémités. Le sujet choisi par M. Staniland Wake n'est pas de ceux qu'on peut traiter d'une façon définitive et sans qu'il y ait à y revenir. On y reviendra au contraire toujours, et l'on ne se mettra jamais d'accord.

II.

J'avais annoncé l'année dernière une grande publication allemande consacrée à l'Égypte. La vingtième livraison de *l'Égypte illustrée* (2), terminant le volume Ier, a paru, et l'on peut se rendre compte de ce que sera l'ensemble de l'ouvrage. J'ai déjà parlé de la beauté des gravures et du luxe de l'exécution typographique; je ne m'occuperai aujourd'hui que du texte. Il est d'un égyptologue connu, M. George Ebers, dont il a été question plusieurs fois dans ces colonnes, car pour mettre à profit ses recherches ou pour s'en délasser, M. George Ebers écrit des romans historiques dont l'érudition n'est pas le seul mérite. Le dernier surtout, *Homo Sum,* témoignait de grandes qualités d'observation et d'imagination; c'était une véritable étude de psychologie archéologique.

La façon dont M. Ebers s'est acquitté de sa nouvelle tâche fait honneur à la souplesse de son talent. Il avait à parler de tout, de l'Égypte ancienne et moderne, des Hycsos et des Bédouins, des pyramides et des chemins de fer, du bœuf Apis et des courses de chevaux, et il ne fallait pourtant pas avoir l'air d'un *Guide du voyageur*. Le conteur est venu au secours du savant, et à eux deux ils ont fait quelque chose de charmant. C'est un pêle-mêle d'époques, de sujets, de renseignements scientifiques, de souvenirs de voyage, de considérations historiques, de réflexions humoristiques, en un mot un embrouillage général, et il en résulte, en fin de compte, une impression nette. Il faut seulement se laisser conduire. Nous prenons le train pour aller visiter la terre que Pharaon donna à Joseph pour y habiter avec les siens. Nous changeons de voiture à Benha. A Zakasik, l'antique Bubastis, nouveau changement. Nous en profitons pour aller visiter la nécropole des chats, qu'on envoyait de toutes les parties de l'Égypte à Bubastis pour y être ensevelis. Mais il ne reste plus de traces de leur cimetière. Ce n'est pas qu'on ait moins de considération pour eux qu'autrefois. Il n'y a pas longtemps, peut-être trois ou quatre cents ans, la grande caravane qui se rend chaque année à la Mecque était toujours accompagnée par une vieille femme qu'on appelait la mère aux chats, et qui menait au pèlerinage plusieurs de ces animaux. Elle est remplacée à présent par un vieillard monté sur un chameau flanqué de paniers; les petits pèlerins fourrés font confortablement le voyage dans ces paniers. Encore un exemple de traditions religieuses survivant au culte détruit et adoptées par la religion conquérante! Les dieux de l'ancienne Égypte s'en vont rendre leurs hommages au tombeau de Mahomet, et les musulmans leur font des donations; un fidèle du Caire vient de léguer une partie de sa fortune aux « chats affamés ». M. Ebers apprendra avec intérêt qu'en France il n'y a guère de petite ville de province qui n'ait encore sa mère aux chats, dévouée à tous les déshérités de la gouttière. Elle ne les conduit pas à la Salette, mais elle leur tient compagnie et les nourrit. J'ignore si elle agit sous l'influence de la tradition orientale; M. Ebers pourrait sans doute nous le dire. — L'*Égypte illustrée* aura deux volumes. C'est une véritable encyclopédie, très instructive et très amusante.

III.

La collection intitulée *Classiques étrangers pour les lecteurs anglais* (1) s'est continuée par un volume sur *Montaigne,* du révérend Lucas Collins, et un volume sur *Molière,* de Mrs. Oliphant et de M. Tarver.

M. Lucas Collins a conté agréablement la vie de Montaigne, mais il lui manque d'avoir étudié l'*à côté* de son sujet. Il a appris juste ce qu'il avait besoin de savoir, sans regarder à droite ni à gauche, devant ni derrière. L'époque actuelle offre des exemples, et même d'illustres exemples, de cette manière de composer; il n'en faut pas conclure que ce soit la bonne ni qu'il soit prudent de l'imiter.

Un critique anglais a reproché aux auteurs du *Molière,* trop durement à mon sens, de ne s'être point prononcés catégoriquement ou de s'être mépris dans quelques menues questions biographiques éclaircies et fixées par des travaux récents. Erreur ou indécision, le péché est véniel dans un

(1) *Métaphysique,* livre XII, chapitre VII.

(2) *Ægypten in Bild und Wort,* texte de Georg Ebers. (Stuttgart et Leipzig, Edward Hallberger.)

(1) *Foreign Classics for English Readers.* — *Molière*, par Mrs. Oliphant et F. Tarver. — *Montaigne,* par le rév. Lucas Collins. (Londres et Édimbourg, 2 vol., 1879, William Blackwood.)

manuel populaire. Où l'irrésolution devient positivement répréhensible, c'est quand Mrs. Oliphant et M. Tarver ne peuvent se décider entre *ils est* et *il sont*. Ils se sont dit sans doute qu'en alternant, ils auraient plus de chances de tomber quelquefois juste. Le calcul a du bon, mais il a l'inconvénient de laisser le lecteur en suspens. J'aime mieux les écrivains qui ont le courage de leur opinion et qui adoptent franchement l'un des deux systèmes; on sait au moins à quoi s'en tenir, et, en solécismes comme en toutes choses, il n'est que de prendre son parti.

Sérieusement parlant, il est regrettable de voir Mrs. Oliphant, qui peut faire bien, s'enrôler dans le bataillon des *bâcleurs*. Je lui offre ce barbarisme en expiation des remarques ci-dessus, qui sentent, j'en conviens, leur pédant d'une lieue.

ARVÈDE BARINE.

VARIÉTÉS

Le magnétisme animal (1).

Voici une nouvelle édition du livre le plus connu de M. Bersot. On ne saurait être conduit par un guide plus clairvoyant dans ce monde plein de prestiges et de surprises. Il écarte les fantômes, *tenues diverberat umbras*, non avec l'épée, comme Énée aux bords du Styx, mais rien qu'en les regardant, comme un honnête philosophe. Son esprit chasse les esprits, son bon sens entre comme un rayon de soleil dans la caverne magique et la désenchante en l'éclairant.

L'auteur raconte d'abord la vie de Mesmer et les rapports bons ou mauvais, plus souvent mauvais, du magnétisme et des magnétiseurs avec l'Académie de médecine. Dans la seconde partie, il esquisse l'histoire du merveilleux dans l'antiquité, au moyen âge et dans les trois derniers siècles; puis il arrive au nôtre, qui n'est pas le moins riche en ce genre, avec Home, les frères Davenport et l'ingénieux photographe Buguet. — Peut-être eût-il été mieux de fondre ces deux parties en une seule : c'est que le livre n'a pas été fait d'un coup et n'était guère, à l'origine, qu'une biographie de Mesmer. La partie critique est un modèle de discussion lumineuse et spirituelle; en plus d'un endroit on croirait lire un des bons articles du *Dictionnaire philosophique*.

M. Bersot établit d'abord quelles doivent être les règles du témoignage, particulièrement quand il s'agit de faits merveilleux; puis, supposant constatés une partie de ces faits, il demande s'il est besoin pour les expliquer d'imaginer une force nouvelle et s'ils ne peuvent pas se résoudre en des faits analogues : illusions, hallucinations, somnambulisme, hypnotisme, sommeil et rêves. « Dans le magnétisme animal, conclut-il, ce qui paraît incontestable, c'est le sommeil, l'insensibilité et l'obéissance au magnétiseur. » Pour la vue à travers les corps ou dans l'intérieur des corps, M. Bersot juge que la preuve n'est pas faite. Sur le chapitre de la suggestion des pensées ou de la faculté qu'aurait le magnétisé de lire directement dans la pensée du magnétiseur, il est mal convaincu. Quant aux esprits frappeurs ou autres, on devine ce qu'il en pense.

Je ne puis donner ici qu'une idée très insuffisante d'un livre qui restera sans doute comme procès-verbal des joyeusetés de la superstition laïque en notre temps. Il faut lire surtout les exploits des spirites. M. Bersot a une façon de les raconter qui les juge. Je n'ai pas besoin de dire qu'il est indulgent aux faiblesses de ses chers semblables. Sévère aux dupeurs, il pardonne aux dupés, parce qu'il connaît les hommes, et raille leur cas plus qu'il ne s'en émeut, parce qu'il connaît son siècle. Il a de bonnes raisons pour ne pas s'affliger ou se mettre en colère : « En dépit des apparences, dit-il, ce temps-ci est dur au merveilleux. Comme il est curieux d'émotions, il en cherche partout, jusque dans le surnaturel; mais il a beau se travailler pour se monter à ce ton, il retombe vite : son esprit n'y est plus. Par l'entraînement qu'il a laissé paraître, il a fait illusion à plusieurs personnes, dont les unes ont vu avec joie, les autres avec terreur ce retour à la crédulité primitive; mais il ne trompera pas ceux qui regardent de près. Voulez-vous que je vous dise? c'est un vieux siècle qui fait l'enfant. »

C'est qu'il y a du plaisir à cela. On aime avoir peur et tenter l'inconnu. La terreur, « qui fit les dieux » pour les premiers hommes, subsiste au fond de l'âme de leurs derniers descendants. « On a beau dire, ça vous fait quelque chose! me disait un de mes amis. Je viens de voir Donato et Mlle Lucile. J'étais monté sur l'estrade pour observer de plus près. Des yeux ouverts dans un visage endormi, c'est terrible. A un moment, Donato demanda si « l'un de ces messieurs » voulait fixer ses yeux sur ceux de la magnétisée. Je m'offris. Et je sentis son regard rivé au mien par une force invincible. Si je mettais ma main devant mes yeux, elle me la rabattait d'un coup brusque; si quelqu'un se plaçait entre nous deux, il était bousculé. A la fin, je voulus me coucher sur le ventre pour échapper à ce regard obsédant : elle me retourna et, de son poing appuyé sur ma gorge, me maintint sous ses prunelles... Il n'y a pas de quoi rire. — Plus fort que cela : « L'une de ces dames », dit Donato, veut-elle me dire tout bas, à l'oreille, ce qu'elle désire que fasse Mlle Lucile? Une jeune fille se risqua. Donato revint vers Mlle Lucile, qui avait les yeux fermés, et, sans la toucher, la conduisit de son doigt levé près de la jeune fille. Mlle Lucile se baissa lentement, dormant toujours, et l'embrassa. C'est bien ce que celle-ci avait demandé. — Sans doute, continua mon ami, cela peut s'expliquer à la rigueur par quelque supercherie; mais c'est bien singulier tout de même... Nous vivons enveloppés de mystère et nous portons un mystère en nous-mêmes : notre système nerveux, force fatale, très peu connue, indépendante de nous, qui nous met en communication par les sens avec le monde extérieur. Qui sait jusqu'où cette communication peut s'étendre? Qui sait jusqu'à quel point nos sens

(1) *Mesmer, le magnétisme animal, les tables tournantes et les esprits*, par Ernest Bersot, de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure. — Hachette et Cie.

peuvent s'affiner? Et qui sait si l'esprit ne peut communiquer avec l'esprit directement, ou par un sixième sens qu'éveille le sommeil magnétique? Qui sait si, dans cet état, l'intelligence ne suit pas le progrès des sens, en sorte que ses facultés d'abstraction, de généralisation et d'induction deviennent dix fois plus puissantes? On n'a jamais expérimenté que sur des sujets vulgaires : qui sait ce que le magnétisme ferait d'un homme de génie? Qui sait ce que pourraient tirer des cornues et des manuscrits un grand chimiste et un grand historien magnétisés? Et si tous les hommes dormaient ou plutôt vivaient de ce sommeil, qui sait ?...

— Je sais que tu déraisonnes et que tu devrais lire le dernier chapitre de M. Bersot.

— Ma foi, non! Je vais lire *Louis Lambert* et *Seraphitus*. J'irai trouver Donato, je l'interrogerai... »

Or notez que mon ami s'est toujours piqué d'être un esprit fort. C'est que son heure n'était pas venue. Mais je suis bien tranquille, cela lui passera : M. Bersot en a dit les raisons.

JULES LEMAITRE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Ceux qui prétendent que nous manquons de liberté sous la république n'ont qu'à lire les journaux bonapartistes : ils seront émerveillés. Ces journaux rendent compte des réunions des partisans de l'Appel au peuple avec un sans-gêne inouï : M. un tel a dit ceci, M. un tel a fait cela; on a décidé que le chef reconnu de la dynastie napoléonienne était le prince Jérôme et qu'il était sûr de trouver un concours résolu et dévoué chez tous les fidèles de l'empire. Deux délégués ont été chargés de lui faire connaître cette décision et de lui donner lecture du testament du jeune prince tué par les Zoulous, etc., etc.

On dirait, en vérité, que le gouvernement est vacant, que toutes les compétitions sont admises et que la république n'existe ni en fait ni en droit.

Je crois qu'il serait difficile de pousser la longanimité plus loin. Si ce n'est pas là pour un parti être libre, qu'est-ce donc que la liberté? et que pourrait-on faire de plus, à moins de promener solennellement dans les rues le prince Jérôme Napoléon et de le sacrer empereur des Français, en grande pompe, à Notre-Dame?

II.

M. Rouher, qui est un homme pratique, paraît fort ennuyé de tout ce remue-ménage. Tant que vivait le fils de Napoléon III, il ne pouvait guère lui refuser ses conseils et son concours, étant à peu près le seul homme raisonnable du parti et ne voyant d'ailleurs aucun danger à rester le chef d'un bonapartisme purement platonique.

A présent la situation n'est plus la même, et l'ancien vice-empereur n'a aucune envie de courir les aventures; aussi le dit-on décidé à donner sa démission; il aurait formellement annoncé l'intention de quitter la scène politique, n'y ayant « rencontré que des chagrins et des déboires ». Ce sont textuellement les mots qu'on lui prête.

M. Rouher est vraiment difficile. Simple avocat à Riom en 1848, il est parvenu en peu d'années au faîte des honneurs, de la puissance et de la fortune; il a su échapper à toutes les responsabilités après les avoir toutes encourues, et il pourra faire dorer ses choux quand il se décidera à les aller planter. Si ce sont là les chagrins et les déboires dont il se plaint, bien des gens s'en accommoderaient.

III.

Il s'est déjà écoulé du temps depuis la mort du prince Louis Napoléon, et le tapage des journaux bonapartistes ne cesse pas. C'est une occasion de *boucan* qu'ils ne veulent pas négliger, et l'on dirait qu'ils ont juré de noyer dans le ridicule la catastrophe qui frappe leur parti.

Le *Petit Caporal* se lance dans le mysticisme, et le *Pays* dans la thaumaturgie. « Comme le fils de Dieu, en mourant, a fait le christianisme, dit le *Petit Caporal*, le fils de l'empereur, en mourant, a refait l'empire. Il est mort pour la réparation des torts qui avaient été faits (?) Il est l'agneau pascal qui efface les péchés du monde. »

Voilà le prince impérial assimilé au Christ. Voici maintenant le miracle. C'est le *Pays* qui parle :

« ... Détail bizarre et empreint d'un doux symbole, la foule énorme qui n'avait pu pénétrer dans l'église vit soudain un pigeon blanc, au moment de la bénédiction, voltiger sur sa tête sans être effrayé et se poser sur l'aigle de pierre qui couronne le monument. Pourquoi Dieu, qui peut tout, qui permet à l'âme d'habiter certains corps qu'elle repousserait si elle en avait le choix, n'aurait-il pas permis, comme une suprême récompense, à celui qui n'est plus de voir sous cette forme gracieuse combien il était aimé? »

Ainsi, pendant que M. Amigues compare le jeune prince à Jésus, M. Paul de Cassagnac, en le voyant sous la forme d'un pigeon, le compare au Saint-Esprit. Le malheureux prince résume déjà en lui deux des termes de la Trinité. Il est à la fois Dieu le fils et le Saint-Esprit. Il ne manque plus que le troisième terme, Dieu le père. C'est tout ce qu'ont pu trouver pour le moment M. Amigues et M. Paul de Cassagnac. Voilà, selon le mot de Claude Frollo dans *Notre-Dame de Paris*, des noms qui vont à une conception mystique « comme une bombarde sur un maître-autel ».

Jusqu'à présent c'était le parti légitimiste qui avait le privilège de faire intervenir directement le ciel dans ses affaires. Que dira-t-il de cette brusque invasion du parti bonapartiste sur ses domaines? Le bonapartisme lui prend sans façon ses miracles, comme il avait pris ses biens à la famille d'Orléans.

Dieu ne peut pourtant pas être à la fois bonapartiste et

légitimiste. N'y aurait-il pas là matière à un procès en usurpation de titres?

IV.

La veine thaumaturgique étant épuisée, il a fallu songer à autre chose. Un journal du parti a imaginé une souscription publique pour acheter un terrain de cent mètres carrés en Angleterre, couvrir ce terrain de terre française et y placer le tombeau du prince.

Pour que l'idée fût complète, il faudrait ajouter à cette terre française un peu de la terre d'Alsace et de Lorraine.

V.

Il est évident que l'on veut à tout prix édifier une légende. C'est pour cela qu'on a inventé « l'agneau pascal » et le « pigeon blanc » de l'église Saint-Augustin. Mais les légendes ont quelque peine à s'accréditer dans notre temps, elles s'effacent devant la vérité historique.

Or la vérité, dans le cas présent, est fort simple.

Il résulte de tous les documents publiés dans ces derniers jours que le prince Louis Napoléon était un jeune homme élevé dans des idées mystiques, n'ayant aucune notion juste d'histoire ni de politique, et ne comprenant rien à l'état actuel de la France : une sorte de comte de Chambord bonapartiste.

On ne peut s'empêcher de sourire en lisant dans le codicille de son testament la recommandation qu'il adresse à sa mère de « ne rien négliger pour défendre la mémoire de son grand-oncle et de son père ». Passe pour son père Napoléon III; mais placer la mémoire de Napoléon Ier sous la sauvegarde de l'ex-impératrice Eugénie, c'est une idée vraiment enfantine.

Sa lettre à son jeune ami Conneau en lui envoyant une épée a le même caractère. Il n'y est question que de guerre et de batailles. « Sabrer » en compagnie de son ami Conneau est le rêve de l'héritier de Napoléon III. Un article enthousiaste publié dans le *Figaro* contient de singulières informations sur son caractère et ses habitudes. Il s'exerçait à imiter la démarche de son père, à écouter et à regarder comme lui; il croisait aussi en marchant ses bras derrière son dos, à la manière de Napoléon Ier. Tout cela n'est que pur enfantillage. A vingt-trois ans, le jeune prince n'avait pas encore dépouillé le collégien.

Les circonstances de sa mort, parfaitement connues aujourd'hui, montrent de sa part la plus complète inexpérience des choses de la guerre et un manque absolu de jugement et de réflexion. C'est encore un enfant qui agit. Chargé de commander une reconnaissance militaire en pays ennemi, il installe sa petite troupe au pied d'une colline; il ne place pas un seul homme en sentinelle; il fait desseller les chevaux et ne fait pas charger les armes, de sorte qu'à l'apparition des Zoulous c'est un sauve-qui-peut général. Le malheureux prince ne donne aucun ordre, et il est le premier victime de son imprévoyance.

L'épée qu'il portait avait, dit-on, appartenu à son grand-oncle Napoléon Ier. Elle est maintenant entre les mains des Zoulous, de même que l'épée de son père Napoléon III est aujourd'hui entre les mains des Prussiens.

Dans tous ces faits il n'y a guère matière à une légende. En tout cas, la légende ne serait pas précisément à la gloire du bonapartisme.

VI.

Ce qui ne sera peut-être jamais bien éclairci, c'est le rôle joué par le lieutenant Carey dans cette affaire. Cet officier compte, à ce qu'on assure, de longs et brillants services, et on lui reproche de n'avoir pas pris le commandement en voyant que le prince restait tout à fait au-dessous de sa tâche.

Mais avait-il le droit de le faire et pouvait-il se mettre de sa propre autorité à la place de son supérieur? Il faut pourtant bien tenir quelque peu compte des rigueurs de la discipline.

La responsabilité la plus grave, de toute façon, incombe au général qui avait donné le commandement du petit détachement envoyé en reconnaissance à un jeune homme qui servait en qualité de volontaire et qui était d'ailleurs complètement inexpérimenté.

Tout ce que l'on peut dire en faveur du général, c'est qu'il s'est montré, en cette occasion, bon courtisan. Mais ce n'est pas assez aux yeux des Anglais, qui trouvent avec raison que cet épisode de la guerre du Cap n'est pas précisément à leur honneur.

VII.

Le dernier mot sur cette affaire appartient à un artiste, A. Gill, qui a publié dans un journal illustré : *la Lune rousse*, un très beau dessin comme en imaginait Daumier dans son bon temps.

Ce dessin représente la Mort appuyée sur sa faux; à ses pieds, on voit un aigle étendu sans vie; sa main droite repose sur un livre dont on lit le titre en gros caractères : *Histoire des Césars*. Des filets de sang coulent de ce livre, et le dessin porte cette légende : *Livre fermé*. Le spectre lugubre de la Mort est magnifiquement drapé, et son regard est d'une fixité terrible.

Il y a là une idée dramatique et juste, rendue dans une forme saisissante en deux coups de crayon.

VIII.

Les légimitistes ont eu l'idée d'ouvrir une souscription pour élever un monument sur le champ de bataille de Savenay, dans la Loire-Inférieure. On sait que c'est là que Kléber et Marceau écrasèrent, le 23 décembre 1793, les dernières bandes de chouans. Il s'agit d'acheter une partie du terrain sur lequel se livra cette dernière bataille et d'y construire un monument funéraire sous la forme d'une chapelle dans laquelle seront recueillis les restes des royalistes morts dans cette journée.

C'est l'apothéose de la chouannerie, et les journaux du parti qui ont pris l'initiative de la souscription annoncent que le comte de Chambord a déjà envoyé cinq cents francs.

Le gouvernement laisse dire et laisse faire. Je ne le blâme pas. Je constate seulement que l'on jouit d'une certaine liberté sous la république, quoi qu'en disent les hommes de la droite, qui se disent tous les jours opprimés et persécutés. C'est la réflexion que je faisais en commençant, à propos des conciliabules en plein jour des bonapartistes.

On laisse les légitimistes ouvrir tranquillement des souscriptions pour élever des monuments commémoratifs de la guerre civile. C'est tout ce qu'on peut faire pour eux, et il n'est vraiment pas possible de leur permettre de proclamer Henri V. A part cela, je ne vois pas trop quelle est la liberté qui leur manque.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

LA LITTÉRATURE OFFICIELLE EN ALLEMAGNE. — Les noces d'or de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne ont provoqué de nombreux à propos en vers et en prose, compliments, adresses, discours, etc. Il n'y avait rien là que de très naturel. Il était fort naturel aussi que ces pièces de circonstance se distinguassent par les bons sentiments plutôt que par des qualités littéraires qu'on ne se met guère en peine d'assurer à des œuvres destinées à vivre un jour. Mais si nous trouvons l'un de ces morceaux imprimé en caractères particuliers en tête de la grande Revue de Berlin, la *Deutsche Rundschau* (juillet), nous sentons que nous avons affaire à une espèce de document officieux contenant l'expression des sentiments qui ont l'approbation des hautes sphères prussiennes. C'est donc à titre de renseignement politique que nous donnons ci-dessous une brève analyse des *Noces d'or de l'empereur et de l'impératrice, pièce de gala* en vers, par Julius Wolff.

(Paysage romantique. L'Allemagne, debout sur un rocher, reçoit la lumière du soleil levant. Musique solennelle.)

L'Allemagne récite un long monologue en l'honneur du couple impérial. Entrent un tailleur de pierre et sa femme. Celle-ci commence par plaindre le sort du pauvre monde qui travaille toujours et ne se repose jamais. Son mari lui représente que l'empereur travaille autant que le dernier homme du peuple. « Il ne se relâche jamais, il dort comme un soldat sur un lit de camp en fer; c'est à peine s'il se couvre d'un manteau ». La femme célèbre à son tour l'activité de l'impératrice Augusta et énumère les divers travaux auxquels elle se livre. Ils sortent, et l'Allemagne, qui les a écoutés, s'écrie : « Je reconnais bien là mon peuple allemand! Chez lui, le travail passe toujours avant tout. »

Survient un poète qui prie les Muses de lui inspirer des vers en l'honneur de la fête qui se prépare. L'Allemagne l'écoute avec un profond mépris. « D'abord l'utile et le nécessaire, dit-elle; le beau vient après. Ta pièce arrivera trop tard, ô fils des Muses; la fête commencera avant que tu aies trouvé l'inspiration. » — Elle appelle les esprits et leur commande un spectacle « où l'on voie comme dans un miroir ce qui s'est passé mille ans auparavant ». Les esprits représentent l'élection et le couronnement d'Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Henri l'Oiseleur expose son programme politique : il respectera le pape, mais il ne s'inclinera pas devant lui; *il n'aura pas de Reichstag*; l'Allemagne l'a choisi, il faut qu'elle se confie à sa direction. L'armée est son premier souci; tous les princes de l'empire doivent se prêter aux mesures qu'il croira devoir prendre pour augmenter la force et assurer la sécurité de la patrie. Il donnera à l'Allemagne l'unité législative; son chancelier fera les lois.

L'Allemagne approuve ce programme. Couronnement des bustes de l'empereur et de l'impératrice; cortège, musique, hourras. Le rideau tombe au son d'une marche patriotique.

Le *Magazin für die Literatur des Auslandes* (28 juin) apprécie en ces termes le livre de M. Ribot sur *la Psychologie allemande contemporaine :*

« L'Allemagne a toute raison d'accueillir le livre de M. Ribot avec une joyeuse gratitude, car il est à la fois à l'honneur de la science allemande et à celui de l'écrivain qui l'a rendue accessible à la nation française. Un travail comme celui-là est incontestablement un travail civilisateur (*Culturarbeit*) dans le sens supérieur du mot, et il n'est pas facile de louer comme il le mérite l'homme qui a consacré pendant des années le meilleur de son temps et de ses forces à une entreprise aussi noble et aussi féconde. »

Le roi de Bavière avait ouvert, il y a un an, un concours pour la meilleure pièce de théâtre, tragédie, comédie ou drame. Plus de huit cents manuscrits ont été envoyés et examinés; aucun n'a été jugé digne de recevoir un prix. Les deux ou trois œuvres les moins médiocres ont pourtant été jouées sur le théâtre royal de Munich.

Le conseil de l'École spéciale d'architecture du boulevard Montparnasse vient de créer des *bourses d'atelier* pour ceux de ses élèves diplômés qui seront admis, avant la clôture du concours de sortie, à l'Ecole des beaux-arts.

AVIS

Par application de la loi du 7 avril dernier, tous les bureaux de poste de France sont autorisés à recevoir les abonnements. L'administration des REVUES, prenant à sa charge la remise perçue par l'administration des postes, nos abonnés des départements n'ont qu'à verser au bureau de poste de leur résidence le montant de leur abonnement tel qu'il est annoncé sur la couverture de la Revue.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Scientifique* et *Politique et littéraire*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Les abonnés qui, d'ici au 10 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (1275)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 2. 12 JUILLET 1879.

DES MÉTHODES ALLEMANDES DANS L'ENSEIGNEMENT

La France entre dans une période d'imitation allemande. Exact pour la littérature, où beaucoup peinent à penser et à écrire à l'allemande qui feraient mieux de penser et d'écrire bonnement à la française, cela est surtout exact pour l'instruction publique à ses trois degrés, instruction primaire, instruction secondaire, instruction supérieure, où les méthodes allemandes, les livres allemands, les professeurs allemands, les élèves allemands sont pris pour modèles, copiés, enviés, admirés, sans réserves, sans choix, sans examen. Nous n'attaquons ni les méthodes allemandes, ni les livres allemands, ni les professeurs allemands, ni les élèves allemands; nous accordons qu'ils sont parfaits, qu'il est impossible d'imaginer un régime pédagogique plus excellemment coordonné, mieux conçu dans toutes ses parties pour produire les résultats qu'il plaît à l'Allemagne de lui faire produire. Mais nous ne sommes pas très convaincus que ces résultats soient tels que de faire rêver un peuple de haute culture et de haute littérature. Nous craignons qu'ils ne nous paraissent si enviables que pour ne les avoir pas examinés d'assez près. Nous croyons qu'on peut souhaiter mieux pour son pays, qu'il y a des fruits plus fins et plus savoureux, et que ce n'est vraiment pas la peine de violenter le génie national pour lui faire produire des pommes au lieu de pêches. Sans discuter les raisons pour lesquelles l'Allemagne a renoncé spontanément à des choses auxquelles nous sommes restés attachés, nous voudrions constater la direction générale qu'elle imprime à l'éducation nationale et dégager la pensée qui préside actuellement au développement du grand peuple germanique.

I.

Nous n'avons pas, hélas! à aller bien loin pour observer le fonctionnement de l'école primaire allemande. Des populations d'éducation française sont tombées sous la férule germanique; c'est à elles que nous avons été demander un point de comparaison.

Tous les témoignages sérieux sont d'accord pour constater que le niveau de l'instruction primaire a baissé en Alsace depuis l'annexion à l'Allemagne. En dépit de ces méthodes vantées que nous avons la naïveté d'envier, en dépit de l'obligation inscrite dans la loi et sanctionnée par des peines exactement appliquées, en dépit de l'intelligence d'une population douée au plus haut degré de la faculté d'assimilation, les enfants alsaciens sortent de l'école allemande moins instruits, moins développés, plus grossiers que leurs aînés n'étaient sortis de l'école française. Ils ne savent plus le français, puisque l'enseignement du français est interdit, et ils savent moins l'allemand qu'au temps où on leur enseignait le français. Les grammaires très savantes mises entre leurs petites mains les ont ahuris, et la *Schul-Geographie* de M. von Seydlitz, chose incroyable! ne les a pas désahuris. Leur esprit ne s'est pas ouvert soudain, comme les rocs des *Mille et une Nuits* s'ouvraient au son de la formule magique, à la voix du maître les informant que la Thulé des anciens était probablement une des Shetland. Ils ont entendu, les pauvrets pieds-nus qui la veille gardaient les oies dans la grasse vallée du Rhin, que « Marco-Polo fut l'Hérodote du moyen âge », et cela n'a pas été pour eux un trait de lumière. Ils ont fait entrer dans leur tête blonde qu'au xve siècle, « Ceuta était aussi dangereuse pour le Portugal que Carthage l'avait été pour les Romains », et ces mots mystérieux ne leur ont présenté aucun sens. Ils ont écouté tête basse, eux malhabiles à épeler, les noms difficiles des géographes et

des astronomes grecs, et la nuit de leur esprit ne s'est pas dissipée; elle s'est au contraire épaissie dans des efforts d'attention pour retenir des mots vides de sens. Moins engourdis, ils auraient peut-être remarqué que la longue liste de voyageurs et de savants imposée à leur mémoire novice ne contenait pas un seul nom français : pour l'Afrique seulement et pour notre siècle, ni Mollien, qui détermina les sources du Sénégal, de la Gambie et du Rio-Grande; ni Lambert, Mage et Quintin, qui reconnurent le cours supérieur du Niger; ni Bonnat, le premier Européen qui visita Salaga, l'une des métropoles du Soudan; ni Caillé, qui vit le premier la légendaire Tombouctou; ni Duveyrier, qui précéda Gérard Rohlfs dans les régions les moins accessibles du Sahara; ni Soleillet, dont le voyage a fait naître les projets de chemins de fer transsahariens; ni les frères d'Abbadie, qui sillonnèrent la région abyssinienne pendant douze ans; ni Lefebvre, ni Lejean, ni Dournaux-Dupéré, ni Raffray, ni François Calliaud, ni Peney, ni Marche, ni le marquis de Compiègne, ni Brazza de Savorgnan. Mais ils ne remarquent plus rien. Ils ont appris par cœur, ces paysans Français de la veille, que le Français manque « de patience et de persévérance », et ils auraient pensé au-dedans d'eux, si la mécanique de l'école leur permettait de penser, qu'à la première difficulté avec le nouveau propriétaire, le *Herr* venu d'Allemagne, ils lui feraient bien voir si un paysan de souche française manque de ténacité ailleurs que dans les géographies allemandes. Mais ils ne pensent à rien qu'à ne pas penser, de peur d'enfreindre le règlement en comprenant trop vite, en apprenant trop vite, en remuant trop vite, en dépassant leurs camarades sur un point quelconque des études. Le règlement prussien n'est pas doux aux impatients qui dépassent les autres. Il les arrête, il les comprime, il les oblige de piétiner sur place dans l'ennui et l'abêtissement : de par l'empereur, défense d'avoir plus d'esprit que son voisin! — Mon petit ami, vous écrivez en perfection sur l'ardoise; mes compliments; mais vous n'aurez pas de l'encre un jour plus tôt : le règlement s'y oppose; vous ne feriez même pas mal de désapprendre un peu pour vous occuper jusqu'aux vacances. — Ma chère enfant, vous cousez et vous tricotez plus vite que vos compagnes; c'est défendu par le règlement; poussez l'aiguille en cadence : une, deux... — Garçon ou fille, que personne ne s'avise de sauter une classe sous prétexte de facilité. Le règlement n'admet pas qu'on ait de la facilité. Il a fait des études scolaires une série d'engrenages précis, réguliers, inflexibles comme ceux d'une machine. Machines les élèves, machines les maîtres. Guerre à l'initiative! Toujours le régime militaire, l'obligation d'emboîter le pas, d'avoir l'esprit en uniforme comme le corps; gare au factieux dont l'intelligence est mal alignée ou dont l'imagination n'est pas d'ordonnance! Le tendre esprit de l'enfant sort de l'étau prussien parfaitement moulé; il a pris une forme, non un développement; il a accumulé une somme donnée de faits, il n'a pas acquis la faculté de raisonner sur les faits; il sait solidement ce qu'il sait; le don français de deviner ce qu'il ignore s'est émoussé; il avait des ailes, on les lui a coupées pour lui apprendre à marcher; ses six années d'école forcée ne lui ont pas débrouillé l'esprit, dégrossi le caractère; il se présente au catéchisme plus ignorant, moins capable d'apprendre que ses aînés de dix années ne l'ont été : telle est la leçon qui se dégage des faits avec une netteté et une force de plus en plus grandes, à mesure que les années passent et que l'on voit à l'œuvre des générations formées entièrement par le régime scolaire introduit en Alsace depuis la guerre.

II.

Le gymnase allemand et le lycée français pourraient aller de pair, si la valeur de l'enseignement secondaire se mesurait uniquement à la somme des notions acquises à la fin des études par un élève de force et de capacité moyennes. Les compositions présentées au baccalauréat accusent le même degré d'instruction que celles de l'examen auquel il correspond en Allemagne, *l'examen de maturité*. Les qualités et les défauts n'y sont pas tout à fait les mêmes : en latin, l'Allemand sait mieux ses règles de grammaire; le Français donne à sa phrase un tour plus juste et plus élégant : il y a en définitive compensation et équilibre.

Mais c'est là une vue de la question étroite et incomplète. Le service supérieur que l'enseignement des humanités est appelé à rendre à une nation, c'est de relier la littérature à la société, de faire que les jouissances littéraires ne soient pas réservées, comme l'activité littéraire, à un cercle restreint de privilégiés, et que l'écrivain ait d'autres lecteurs que les écrivains. Les anciennes méthodes françaises, ces méthodes décriées, ont fait tout cela. Elles ont formé, année par année, un contingent de jeunes gens voués à la vie pratique, n'ayant nulle intention de suivre une carrière littéraire ou scientifique, mais ayant emporté des bancs du collège et conservant dans l'étude du notaire, dans le bureau du fonctionnaire, dans l'atelier de l'industriel, le goût de la bonne langue et des bons livres. Ils constituent le nombreux et solide public acquis en France à quiconque tient une plume, le public cultivé, dans lequel les différentes classes sociales viennent se fondre en une grande unité morale, respirant la même atmosphère intellectuelle, vivant d'une vie commune et formant comme la conscience nationale.

Rien de pareil en Allemagne. La littérature et la société allemandes s'étaient pénétrées l'une l'autre dans le moment d'expansion intellectuelle qui suivit l'apparition des Klopstock, des Wieland, des Gœthe, des Schiller, mais elles se sont séparées de nouveau pour rentrer dans leur isolement. L'Allemagne actuelle ne possède presque pas de public lisant en dehors du monde savant où les livres et les mémoires des professeurs sont lus par les autres professeurs; au lendemain d'un grand siècle littéraire, elle n'a pas une société cultivée telle que fut la société italienne de la Renaissance, telles que sont depuis trois cents ans la société anglaise et la société française. La scission ne s'est pas reproduite sous l'influence d'un malentendu ou par tout autre accident : elle s'accomplit d'un commun accord, par l'application suivie d'un système raisonné. « Nous ne voulons plus être un peuple

de poètes et de penseurs, a dit récemment un écrivain allemand; nous voulons être un peuple de soldats et de gens d'affaires. » De propos délibéré, la société s'est détournée des lettres pour ne pas être distraite de l'éducation utilitaire (*utilitarische Bildung*) qu'elle imagine devoir la conduire vite et sûrement à son but. Nous verrons tout à l'heure ce qui en est advenu pour la littérature; en ce moment, nous suivons la foule; nous voulons voir ce qu'il advient d'un jeune homme de capacité moyenne dans ces écoles publiques où, selon le même écrivain, on s'applique à « rétrécir l'esprit allemand »; où l'éducation est savamment dirigée de façon « à ne pas former de Gœthe » et à persuader aux Gœthe quand même qu'il est plus utile de faire une bonne loi douanière que d'écrire *Faust*.

L'élève du gymnase est façonné aux humanités par une méthode critique pénétrante, mais sèche, où la sagacité philologique tient plus de place que le sentiment littéraire. Son attention est exclusivement dirigée sur ce qui peut se démontrer, aux dépens de ce qui n'est pas démontrable; il sait l'origine et l'histoire des mots employés par Virgile, il n'est pas entré en familiarité avec le génie de Virgile. Son esprit a reçu d'un enseignement positif un tour irrémédiablement positif. Ses maîtres lui ont fait peur des enthousiasmes irréfléchis; ils lui ont appris que les rêves avaient perdu l'Allemagne; ils lui ont dit que le temps des sermons sur la montagne est passé, qu'aujourd'hui les sages et les prophètes des nations font des articles de journaux et des discours au parlement; il les a crus, et il s'est tracé des règles de conduite d'accord avec les principes du siècle; les études de son enfance ne lui ont pas laissé de tendresse pour les lettres; il n'a pas le désir de les connaître ailleurs que dans les ennuyeux livres de classe auxquels il dit joyeusement adieu. Gentilhomme, il estime que les muses ne sont pas de bonne compagnie (*die Musen nicht gesellschafstfähig*); marchand, fonctionnaire, magistrat, il a le sentiment qu'il n'y a rien de commun entre lui et elles, qu'il serait déplacé dans le monde où elles chantent et qu'elles mépriseraient les réalités dont il vit. Ses humanités ont abouti à ceci, qu'il porte à l'Université, quand il y va, un dégoût insurmontable de l'étude; dans la vie pratique, quand il se laisse dévorer par elle dès la porte du collège, un éloignement presque craintif pour la fine littérature, une incapacité incurable d'en subir l'action et de réagir sur elle. Tels sont actuellement les fruits de l'enseignement secondaire allemand. Veut-on que l'enseignement secondaire français en produise de semblables, on a raison de renoncer aux vieilles traditions et de faire reculer peu à peu les humanités devant l'invasion de la philologie et des recherches érudites. Que, si nous portons au fond de notre cœur la claire conscience que notre but n'est pas de rétrécir l'esprit français, d'étouffer les Molière, les Voltaire, les Victor Hugo de l'avenir, gardons-nous d'emprunter à l'aveugle les moyens efficaces ingénieusement calculés par d'habiles pédagogues pour réaliser un idéal différent du nôtre.

III.

Nous arrivons à l'enseignement supérieur. Personne ne songe à contester les solides mérites des universités allemandes. L'élément paresseux, qui n'est spécial à aucun pays, y est remarquablement paresseux; mais l'élite y fournit un noyau d'apprentis professeurs admirable, véritable élite entre les élites. C'est là que se recrutent les érudits encyclopédiques dont s'enorgueillit l'Allemagne contemporaine, oracles de la science moderne, innombrables, infatigables, infaillibles, dispensés par l'indifférence de la foule du soin humiliant de se faire comprendre d'elle, et abusant de la permission.

Il n'en est pas moins certain que le culte exclusif de l'érudition, soigneusement affermi et propagé par l'Université, n'a pas été sans influence sur la brusque décadence de la haute littérature. L'université allemande prépare des savants et des érudits, des érudits et des savants; elle ne prépare pas autre chose, et cela ne suffit point. Disons-le nettement, c'est ici que l'engouement pour les méthodes germaniques a été le plus funeste pour la France; car c'est d'Allemagne que nous est venue l'admiration excessive, sans limites, de l'érudition. Un critique courageux, M. Brunetière, disait l'autre jour son fait (1), sans souci des rancunes de l'Académie des inscriptions, à la race déchiffrante, cataloguante, numérotante des philologues, des linguistes, des phonétistes, des lexicographes, des synonymistes, des phonologues, des lexicologues, gens qui mettent l'effort suprême de l'esprit humain à lire un texte illisible et qui croient qu'il n'y aura plus rien à faire lorsque tout ce qu'il y a d'illisible dans le monde aura été lu. C'est sous l'influence allemande que nous nous sommes mis à avoir la vénération béate du parchemin et la superstition du document inédit; que les héritiers des du Cange, des Richard Simon, des Nicolas Fréret, des Henri Estienne, des Mabillon, des Montfaucon, ne veulent plus se tenir à la place secondaire dont s'honorait la modestie de leurs illustres prédécesseurs; qu'on a vu des réputations européennes se fonder sur la lecture ou la traduction d'un vieux texte; que la philologie et la linguistique ont usurpé dans l'éducation de l'érudit, et voudraient encore usurper dans l'éducation du lettré, voire de l'homme de simple culture, ce premier rang qui n'appartenait jadis qu'aux seules humanités. C'est un Allemand qui a prononcé cette parole barbare : « La muse est *dérangeante* jusque dans le cabinet de travail du professeur. » L'épithète nous paraît un peu dure; nous ne chassons pas sans un soupir la déesse importune; mais nous sommes piqués d'être traités de peuple superficiel. A force d'entendre tinter à nos oreilles le mot *frivolité*, nous ne sommes plus bien sûrs que l'histoire à la façon de Michelet et la critique à la façon de Sainte-Beuve soient des choses sérieuses; nous avons sur le cœur la fable de Lessing, où une adroite poule française mange les grains déterrés par une laborieuse poule allemande; nous tenons à honneur de montrer que nous

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er juin.

aussi nous savons gratter, comme si notre tradition érudite n'était pas l'aînée de sa sœur germanique ! Et nous grattons tant et si bien, que nous oublions à notre tour de manger !

On aurait tort de voir dans ce qui précède un blâme jeté à l'Allemagne. L'Allemagne sait parfaitement ce qu'elle veut, et elle emploie les moyens les plus propres à atteindre son but. Que ce but soit bon ou mauvais, ce sont ses affaires et non les nôtres. Elle s'inquiète peu d'alourdir l'intelligence du peuple, pourvu qu'en le *désindividualisant* (*unindividueller machen*) elle en fasse un instrument politique plus maniable; elle se console facilement du manque de culture des classes élevées, parce qu'elle estime qu'une réaction contre l'époque de l'expansion intellectuelle est nécessaire à son bien-être; elle voit avec plaisir l'érudition usurper la place de la haute littérature, parce que les hommes supérieurs se tourneront vers la carrière politique et qu'elle juge un bon discours au Reichstag plus utile qu'un livre comme *Werther*. Elle a calculé et combiné les programmes des écoles primaires, des gymnases, des universités, de façon à pousser toutes les fractions de la société vers un but déterminé. Si la France nourrit les mêmes ambitions, si elle considère la libre expansion du génie individuel comme un danger et la haute culture comme une cause de faiblesse, si elle est décidée à étouffer chez elle les qualités fines et délicates qui ont fait sa gloire, qu'elle continue à chercher des modèles au delà du Rhin; elle y trouvera des docteurs ès pratique incomparables. Mais nous croyons qu'au fond elle conserve d'autres désirs et d'autres espérances, qu'elle s'est mise à copier l'Allemagne par pur esprit d'imitation et sans savoir où cette imitation la conduirait. Il est temps qu'elle réfléchisse et qu'elle se demande ce qu'elle veut; il est bon qu'avant de planter l'arbre, elle regarde quels fruits il porte chez ses voisins.

ARVÈDE BARINE.

GAIETY THEATRE

M. FRANCISQUE SARCEY

La Comédie française, son organisation (1).

Mesdames, Messieurs,

Je devrais, en m'adressant à un public devant lequel j'ai l'honneur de paraître pour la première fois, parler de l'émotion que j'éprouve et solliciter votre indulgence. C'est l'exorde obligé de tous les conférenciers qui débutent. Mais la vérité est que je ne suis pas ému et ne sens pas l'ombre d'une crainte. C'est votre faute si je marque cette confiance, et vous ne devez vous en prendre qu'à vous-mêmes. J'ai trouvé partout, depuis que j'ai touché le sol hospitalier de l'Angleterre, tant de courtoisie, d'obligeance et d'empressement, une cordialité si franche et si serviable à la fois, qu'il me semble, en m'adressant à vous, parler moins à des hôtes qu'à des amis et que je ne sens plus le besoin de solliciter une indulgence dont je suis par avance assuré.

J'ai à vous entretenir aujourd'hui de la Comédie française et de son organisation. Car c'est cette organisation qui fait sa force et sa grandeur; c'est à cette organisation qu'elle doit de pouvoir étaler aujourd'hui devant vos yeux le spectacle imposant et vraiment merveilleux qu'elle vous donne.

Depuis quinze jours que la Comédie française est venue s'établir à Gaiety Theatre, elle a chaque soir renouvelé son affiche et proposé à votre jugement un ouvrage différent de celui qu'elle avait joué la veille. Il en sera de même jusqu'à la fin de la campagne. La Comédie française a l'intention de rester quarante-cinq jours à Londres, et son programme se compose de quarante-trois pièces. Ces quarante-trois pièces sont loin d'avoir épuisé son répertoire; elles n'en sont qu'une faible partie. Ainsi, on n'emprunte à Corneille que sa comédie du *Menteur*, et quatre ou cinq de ses chefs-d'œuvre tragiques sont couramment représentés à Paris; Racine ne figure sur ce programme que pour une pièce; Molière n'y est que pour trois ou quatre; de Regnard, on n'a pris que *le Joueur*; de Beaumarchais, que *le Barbier de Séville*. Les noms de Le Sage et de Marivaux en sont absents; absent aussi, en descendant plus bas, celui de Scribe, qui a tant donné à la Comédie française; et si nous poussons jusqu'au théâtre contemporain, nous constaterons avec regret combien de richesses la Comédie française a été forcée de négliger. Elle n'en a emporté à Londres qu'une faible partie.

Son répertoire courant — on appelle de ce nom l'ensemble des pièces que la troupe peut jouer du jour au lendemain, tous les rôles étant sus d'avance, sans autre préparation qu'une de ces répétitions sommaires qui ont reçu dans l'argot des coulisses le nom de *raccords*, — son répertoire courant se compose d'une centaine de pièces entre lesquelles le directeur peut choisir indifféremment. Un mot d'avertissement au chef du matériel, une affiche collée au foyer des acteurs : il n'en faut pas davantage; le soir même, les décors sont prêts, les accessoires en place et les artistes à leur poste.

Ai-je besoin de vous dire que toutes ces pièces sont jouées avec un remarquable ensemble? Vous avez pu, depuis quinze jours, vous en convaincre par vos propres yeux, et je vois dans vos journaux que c'est précisément la perfection de cet ensemble qui a le plus vivement frappé vos critiques. A la Comédie française, les moindres rôles sont tenus, sinon par des acteurs de premier ordre, au moins par des hommes qui ont déjà fait de fortes études et savent leur métier. Dans telle pièce, comme *Hernani*, par exemple, ou *Mademoiselle de Belle-Isle*, qui met en mouvement, comme vous l'avez vu, un certain nombre de personnages accessoires dont quelques-uns ne jettent qu'un mot en passant, dont les autres ne disent rien du tout, ces rôles obscurs, au lieu d'être abandonnés à de simples figurants recrutés au hasard, sont

(1) Cette conférence a paru en anglais dans la *XIXe Century*. Nous donnons le texte rédigé par M. Sarcey et sur lequel a été faite cette traduction.

confiés soit à de jeunes artistes qui ont leurs preuves à faire, soit à de vieux comédiens qui n'ont d'autre talent que l'habitude des planches; à des acteurs, en un mot, qui font partie de la troupe, qui en connaissent les traditions, qui en ont les allures.

Une troupe si nombreuse et si homogène, en possession d'un si vaste répertoire, c'est là un phénomène tout à fait singulier et très digne en effet d'exciter votre étonnement. Il y a sans aucun doute, dans toutes les grandes villes d'Europe et notamment à Londres, des troupes où se rencontre quelque grand comédien comme votre Henri Irving, quelque individualité éclatante, supérieure peut-être aux plus éminents artistes de la Comédie française; mais c'est là un accident. Supposez même réunis ensemble pour une saison deux ou trois artistes hors ligne, ils donneront assurément des spectacles de *great attraction:* ils ne pourront être mis en comparaison avec la Comédie française, qui possède un répertoire et qui *joue d'ensemble* — c'est l'expression consacrée.

Votre nation l'a si bien senti, messieurs, qu'il a été plus d'une fois question, chez vous, d'emprunter à la Comédie française son organisation et d'établir à Londres une institution semblable, calquée sur ce modèle et fonctionnant d'après les mêmes règles. Ce projet était séduisant; il n'est, par malheur, pas réalisable. Lorsqu'on essaye de transplanter un vieux chêne, on est obligé, si l'on ne veut qu'il meure, d'enlever avec lui l'énorme morceau de terre où plongent ses racines. De même, il faudrait, lorsqu'on prétend transplanter dans un pays quelque antique institution qui est née, qui a crû, qui s'est agrandie et fortifiée sur un autre sol, emporter avec elle les mœurs où elle puisait sa sève et tout cet ensemble de coutumes et de traditions qui formaient autour d'elle une atmosphère spéciale, la seule où elle pût s'acclimater et vivre. L'opération est impraticable. Il y a un élément sur lequel nous ne pouvons rien : c'est le temps.

Certains peuples ont essayé de vous emprunter et de transporter chez eux ce gouvernement parlementaire que vous avez eu la gloire d'établir les premiers en Europe. Rien n'était plus facile que de copier votre constitution, que de régler suivant le modèle fourni par vous les droits des pouvoirs de l'État vis-à-vis les uns des autres; mais ce qu'on n'a pu vous prendre en même temps, c'est la longue habitude que vous aviez de pratiquer cette constitution; ce sont les préjugés, les mœurs, les traditions qui formaient autour d'elle un riche humus où les racines avaient plongé. C'est, par exemple, l'inviolable respect de la Couronne pour les droits du parlement, et c'est en même temps, chez le peuple anglais, cet ensemble de sentiments de déférence et d'amour pour la Couronne que vous comprenez sous le nom de *loyalty*. On a eu tout l'appareil, tout l'extérieur du gouvernement parlementaire sans l'esprit qui l'anime chez vous, sans la tradition qui le soutient.

C'est la tradition qui est la force de la Comédie française. Il faut donc, pour la connaître en son fond et la comprendre, moins étudier le règlement en vertu duquel elle est gouvernée présentement, que cet ensemble de vieux us et de longues traditions d'où elle est lentement sortie. On ne pénétrera bien dans le secret de sa gloire qu'en remontant à son passé et en le prenant à son origine.

I.

De même qu'un enfant, le jour où il naît, apporte un certain nombre de dispositions naturelles qui, se développant plus tard par l'éducation, formeront son caractère et son originalité propres, de même il y a toujours, à l'origine de toute vieille institution, un ou deux faits qui l'ont marquée d'un caractère propre et qui ont présidé à son développement ultérieur. Ces faits, il faut les démêler et les saisir; car ils sont la clef de toute son histoire.

Il y en a deux qui ont eu pour la Comédie française cette vertu de la constituer, qui lui ont imprimé la direction qu'elle a prise, et dont l'action, qui s'est perpétuée à travers les siècles, est encore sensible aujourd'hui.

Quels sont ces faits primordiaux?

Ceux d'entre vous qui sont allés, l'an dernier, visiter l'Exposition universelle à Paris ont pu voir dans la salle consacrée à l'histoire du théâtre une vieille gravure extrêmement curieuse où était représentée une douzaine de comédiens en costume autour d'une table qu'éclairait une chandelle. Celui qui paraissait être le chef comptait de l'argent et faisait les parts. Cela s'appelait : *Après la représentation.*

C'est qu'en effet, messieurs, chaque soir, après la représentation, tous ceux qui faisaient partie de la troupe, depuis le directeur jusqu'au simple comparse, se réunissaient pour compter la recette. On faisait de la somme totale un certain nombre de parts déterminé d'avance et qui était toujours le même. Prenons, par exemple, le chiffre douze. Tel comédien prenait une part entière, tel autre avait droit à demi-part; tel autre ne touchait que quart de part, chacun suivant son importance, son mérite ou son travail, jusqu'à ce que les douze parts fussent distribuées. Ainsi, dans sa troupe, Molière touchait une part comme directeur, une autre comme auteur et comédien. C'était une *société en participation,* avec un gérant nommé par elle et où chacun pouvait être gérant à son tour. Cette forme de répartition des bénéfices que nombre d'économistes cherchent aujourd'hui à appliquer à la grande industrie avait été trouvée dès l'abord par d'humbles comédiens. Elle a disparu de tous les théâtres, où il n'y a plus maintenant qu'un chef d'usine, un patron, le directeur; des ouvriers, des employés, des salariés, les comédiens. Elle s'est heureusement conservée à la Comédie française, qui a toujours été, qui est encore à l'heure qu'il est une société où tous les participants sont égaux en théorie, avec des droits différents.

Tel est le premier des deux faits que je vous avais annoncés. L'autre sera plus malaisément compris de vous, messieurs, car il répugne singulièrement à des esprits anglais. Il faut pourtant bien que vous veuilliez l'entendre et l'admettre.

Chez nous, sous l'ancien régime, la pensée, sous quelque forme qu'elle s'exprimât, ne pouvait se traduire au dehors

que par autorisation spéciale du roi. C'était un *privilège. Cum privilegio regis,* portent toutes nos vieilles éditions. S'il n'était permis de publier un volume qu'avec l'agrément du souverain, à plus forte raison ne l'eût-il pas été d'ouvrir un théâtre et d'y représenter des pièces sans ce même agrément. Le roi octroyait, selon son bon plaisir, à tel ou tel le privilège de jouer dans tel endroit telle sorte d'œuvres théâtrales.

Qui dit privilège dit faveur. Celui qui accorde gracieusement cette faveur est parfaitement libre d'imposer en retour les conditions qu'il lui plaît. Le roi, qui permettait à une troupe de s'établir, de convoquer le public, de donner des représentations, se réservait naturellement le droit d'exiger que les représentations fussent à son goût. Il pouvait les surveiller, les diriger, les astreindre à un certain idéal qu'il croyait être le meilleur. Il le pouvait en vertu du privilège octroyé par lui, en vertu aussi des bienfaits dont il avait l'habitude de combler la troupe fidèle : il la faisait venir à la cour et la renvoyait chargée de riches présents. D'autres fois il l'inscrivait sur sa cassette royale et lui payait par quartiers une pension plus ou moins forte, nous dirions aujourd'hui une *subvention.*

La pensée est émancipée, même chez nous, à cette heure, et le théâtre est libre comme le livre et le journal; mais le souverain ou, si vous aimez mieux, le gouvernement subventionne encore certaines entreprises artistiques, et, comme toute personne qui met de l'argent dans une affaire a toujours le droit d'examiner elle-même l'emploi qu'on y fait de cet argent qui est le sien, il garde la haute main sur ces entreprises. C'est ainsi, messieurs, que la Comédie française, qui, à son origine, relevait du roi parce qu'elle tenait de lui un privilège d'abord et une pension ensuite, est encore aujourd'hui, de par la subvention qu'elle reçoit, sous la main du gouvernement.

Voilà donc, messieurs, deux principes en présence : le principe républicain, puisque la société en participation est, selon la formule d'un de nos plus éminents publicistes, le gouvernement de tous par tous; le principe monarchique, puisque le roi au temps jadis, le ministre aujourd'hui a le droit d'intervenir dans les affaires de la société et d'y imposer sa volonté souveraine. Il semblerait que ces deux principes si contraires dussent s'exclure l'un l'autre ou se dévorer : eh bien! non, messieurs, c'est du jeu de ces deux esprits toujours en lutte l'un contre l'autre et cependant toujours unis que s'est combinée cette grande institution de la Comédie française. Nous les trouvons à son origine; nous pouvons suivre leur influence à mesure qu'elle s'est développée; ils se la disputent encore aujourd'hui et la font vivre, car il n'y a vie que là où des forces contraires se combattent et s'harmonisent.

Ces deux principes, nous pourrions les retrouver de même à l'origine de tous les théâtres sous la monarchie : comment se fait-il pourtant qu'il n'y en ait qu'un qui ait survécu pour devenir la Comédie française? C'est que celui-là, messieurs, eut cette bonne fortune d'avoir Molière pour fondateur et pour premier maître. Lorsque, en 1658, Molière arriva à Paris, humble auteur de pochades ignorées et comédien obscur, après avoir achevé une de ces tournées départementales que Scarron a si plaisamment décrites dans son *Roman comique,* il y avait déjà à Paris deux théâtres en pleine prospérité : l'Hôtel de Bourgogne, qui était le théâtre du roi, et le Théâtre du Marais, où l'on jouait des pièces à machine. Qui eût pu se douter que le nouveau venu prendrait si vite au soleil et sa place et celle de ses rivaux? C'est que Molière n'était pas seulement, après votre Shakespeare, disons mieux, avec Shakespeare, à côté de lui, le plus grand écrivain dramatique qui ait jamais existé; c'était encore un administrateur habile, un metteur en scène incomparable; c'était, de plus, un brave homme, d'esprit large et de cœur chaud, adoré et respecté de sa petite troupe, qui se ramassait et se serrait autour de lui comme un organisme vivant dont il était l'âme.

Quand il mourut (1673), peu s'en fallut que le faisceau des bons vouloirs qu'il avait tenus unis ne se désagrégeât, et c'en eût été fait de la future Comédie française. Elle eût péri dans l'œuf. Un des meilleurs acteurs de Molière, La Thorillière, passa au camp ennemi, je veux dire à l'Hôtel de Bourgogne. D'autres défections, moins importantes, suivirent celle-là. Tant d'ingratitude pour un si glorieux nom ne laisse pas de nous étonner : c'est que Molière, il faut bien le dire, n'était point vu par ses contemporains des mêmes yeux que nous avons pour lui à cette heure. Il n'était pas encore passé dieu. Nul n'est grand homme de son vivant, ni même tout de suite après sa mort. C'est le temps qui achève les grands hommes, comme c'est lui aussi qui fait les chefs-d'œuvre.

Oui, c'est une vérité incontestable que le temps travaille aux chefs-d'œuvre. Chaque génération qui passe devant une œuvre de génie la regarde sous un nouvel angle et en fait saillir un nouvel aspect qui dès lors restera toujours en lumière. Comme cette génération, en arrivant à la vie, apporte, outre le bagage de connaissances, d'idées et de sentiments qu'elle a reçu de ses pères, de nouvelles façons de voir et de sentir, elle les cherche dans l'œuvre du vieux maître, et elle les y trouve parce qu'elle a commencé par les y mettre. Elle l'enrichit de tous les progrès qu'elle a faits elle-même, et c'est ainsi que dans Tartuffe, après que deux siècles et demi en ont fait lentement le tour, on voit s'agiter à cette heure toutes les hypocrisies religieuses, morales, sociales, comme on découvre toutes les espèces de jalousie dans Othello; c'est ainsi que ces figures, emplies jour à jour des nouvelles formes de sentiment dont l'humanité s'enrichit sans cesse, prennent aux yeux des proportions colossales, et que le poète qui les a créées grandit à des hauteurs prodigieuses. Homère n'est peut-être le plus grand des poètes que parce qu'il en est le plus vieux et que trois mille ans se sont évertués à exhausser sa statue.

Nous nous indignons que la femme à qui Molière avait légué son nom ait pu troquer ce nom glorieux contre celui d'un comédien obscur : eh! mon Dieu! c'est que Molière n'avait été pour ses contemporains qu'un excellent faiseur de comédies ; ils ne voyaient point en lui le grand homme que

les siècles nous ont fait. Cette ombre n'imposait pas assez à ses anciens compagnons pour qu'ils restassent serrés tous autour d'elle. Il n'y en eut qu'un... et celui-là mérite que l'histoire garde son humble nom, car ce fut certainement lui qui sauva la Comédie française, et il en est, après Molière, le vrai fondateur. Il s'appelait Lagrange. Ce n'était pas un artiste de grand talent ni même de beaucoup d'esprit; mais il avait aimé Molière; il l'avait aimé sérieusement, profondément. S'il ne possédait pas assez de lumières dans l'entendement pour comprendre la grandeur de son génie, il l'avait sentie par le cœur, et il répétait sans cesse à ses camarades le mot des humbles et des doux : « Aimons-nous en lui les uns les autres. » La Comédie française a donné tout dernièrement à cet honnête homme un magnifique témoignage de sa reconnaissance : elle a publié avec un luxe merveilleux le journal où Lagrange écrivait tous les jours les menus faits de la vie quotidienne de la troupe de Molière. Elle lui devait bien cet honneur.

Grâce à lui, la troupe de Molière resta unie devant le public, tandis que, de son côté, l'Hôtel de Bourgogne s'agitait pour reconquérir la prééminence. Les deux sociétés rivales faisaient de mauvaise besogne et, il faut ajouter, de mauvaises affaires. Le roi résolut de les fondre en une seule. S'il eût versé la troupe de Molière dans celle de l'Hôtel de Bourgogne, il est probable que les destinées de la Comédie française eussent tourné d'autre façon. Elle eût été privée de ce point fixe et lumineux, de ce phare qui a toujours guidé sa route à travers les écueils des révolutions : le souvenir et le nom de Molière. Mais il plut à Louis XIV, qui avait toujours protégé Molière et s'en était beaucoup servi, de jeter les débris de l'Hôtel de Bourgogne dans la troupe de Molière. C'est en 1680 qu'eut lieu cette fusion; il n'y eut plus qu'une troupe : la troupe du roi. La Comédie française était définitivement fondée. Nous aimons en France à l'appeler « la maison de Molière » : vous voyez que ce nom glorieux est le sien.

Au répertoire de Molière, grâce à cette fusion, vinrent s'adjoindre celui de Corneille et celui de Racine. Il est vrai que Molière, par respect pour le grand Corneille, avait joué quelques-unes des tragédies de sa vieillesse que lui avaient refusées les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne; mais ce n'étaient pas les meilleures : les grands, les immortels chefs-d'œuvre du maître étaient la propriété de l'Hôtel de Bourgogne, ainsi que le répertoire de Racine, qui, après s'être rendu coupable d'une petite vilenie envers Molière, s'était jadis brouillé avec lui et avait porté ses pièces à la concurrence.

Par un hasard singulier et qui ne s'est présenté qu'une fois dans la suite des siècles, il avait paru presque en même temps trois hommes de génie très différent, quoique à peu près égal, qui, s'exerçant dans le même genre, avaient composé une foule de belles œuvres et constitué de prime abord au théâtre qui en héritait un fond de répertoire tel que l'on n'en vit jamais de si riche. Ce répertoire était pour *la troupe du roi* un inestimable trésor et une ressource inépuisable, car il était toujours permis d'y recourir dans les moments de disette, et, de notre temps encore, quand on a eu de mauvais jours à traverser, c'est à ce répertoire que l'on est venu demander un aliment, toujours nouveau, à la curiosité publique que les nouveautés laissaient languissant.

II.

Voilà donc la Comédie française organisée.

C'est une société ou, si vous l'aimez mieux, une république qui se gouverne elle-même. Rome élisait deux consuls pour une année; elle élit chaque semaine deux chefs qui n'ont que huit jours de pouvoir et qui, pour cette raison, sont appelés du nom de *semainiers*. Chaque sociétaire est semainier à tour de rôle. Les semainiers de service composent les programmes de spectacle, surveillent les répétitions, répartissent les bénéfices; ils gouvernent la barque, en un mot. Les engagements d'acteurs et les réceptions de pièces se font en assemblée générale.

Au-dessus ou à côté, le roi nomme deux ou quatre commissaires chargés de représenter près la Comédie ses goûts et ses intérêts et que l'on appelle les *gentilshommes de la chambre*. Et quels sont leurs droits? Justement ceux que la société exerce soit par elle-même, soit par l'intermédiaire de ses semainiers. Ils peuvent faire des engagements, recevoir des pièces, imposer des programmes et se mêler de tout. Ils le peuvent et ils le font sans cesse.

Mais où sont les limites respectives de ces deux pouvoirs rivaux? Des limites, il n'y en a pas de précises. De part et d'autre on ne saurait invoquer aucun texte de loi. S'il y a des règlements écrits, personne ne les connaît ou du moins n'a l'air de s'en soucier. Les conflits sont incessants et ils emplissent toute l'histoire du Théâtre-Français durant le XVIIIe siècle. On finit toujours par s'arranger : comment? je n'en sais trop rien, comme chez vous, messieurs, qui n'avez pas le bonheur ou le désagrément de connaître les douceurs de la centralisation administrative, une foule de questions, que ne tranche aucun texte précis de loi, se règlent, après de longs débats entre les intéressés, par la coutume, le bon sens, cette tolérance mutuelle que donne à la longue la pratique de la liberté. On se fait des concessions réciproques, on s'arrange, on écoute la voix de la raison ou l'on cède à cette force suprême qui finit toujours par avoir le dernier mot et qui s'appelle l'opinion publique.

Et croyez-vous que l'opinion publique n'eût rien à voir dans les affaires de la Comédie française? Sachez-le bien, messieurs, le public a été pendant longtemps un troisième pouvoir qui s'adjoignait aux deux autres et qui en était le régulateur. Il a joué un grand rôle dans l'histoire de la Comédie française et il a été l'un des éléments les plus actifs de son organisation définitive. Aussi convient-il de s'y arrêter un moment.

Sous ce nom de public, il ne faut point se figurer ces foules internationales qui encombrent à cette heure les théâtres de Paris ou de Londres; publics, si l'on veut, les publics d'aujourd'hui, mais publics sans homogénéité, composés d'individus qui ne se connaissent pas, qui n'ont point d'idées communes, qui ne sauraient vibrer aux mêmes sentiments.

Le public d'autrefois était un public véritable. C'étaient, d'un côté, des grands seigneurs, qui se retrouvaient le soir sur le théâtre ou dans les loges après s'être vus toute la journée à la cour; c'étaient, d'autre part, des bourgeois aisés du vieux Paris qui, leurs boutiques une fois closes, leurs affaires terminées (et à cette époque où l'on ne vivait pas de la vie agitée et fiévreuse que nous menons, elles étaient terminées de bonne heure et laissaient vite l'esprit libre), s'en allaient au spectacle pour y goûter leur plaisir favori.

Le théâtre, chez nous, est une passion éminemment nationale et surtout parisienne. Dans ce coin de l'Ile-de-France sont nés Molière, Regnard, Beaumarchais, Voltaire, Scribe et bien d'autres moins célèbres. Tout le monde aime le théâtre et s'y connaît. Même encore à présent où le goût est moins vif, que de jeunes gens à Paris se privent de dîner pour se payer le plaisir du spectacle! combien sont restés des trois ou quatre heures sur leurs jambes, faisant la *queue,* sous la pluie ou la neige, pour voir la pièce en vogue! Tout ce qui intéresse la littérature dramatique est lu ardemment et fait le sujet de toutes les conversations. Il n'est femme, si peu instruite qu'elle soit d'ailleurs, qui n'en cause pertinemment, qui n'ait ses préférences et ses exclusions, son goût personnel. Chaque sol a ses cultures auxquelles il est le plus propre; chaque peuple a de même aussi ses aptitudes :

> Tu regere imperio populos, Romane, memento:
> Excudent alii spirantia mollius æra.

Notre spécialité à nous, c'est le théâtre. Toute cette vieille bourgeoisie parisienne en raffolait. Elle était peu nombreuse. S'il y avait de trente à quarante mille personnes fréquentant le spectacle, c'était tout le bout du monde, et sur ce nombre on ne pouvait compter que cinq ou six mille habitués. Une pièce nouvelle qui avait poussé jusqu'à la trentième représentation avait épuisé le public courant. Quinze ou vingt représentations constituaient un succès fort honorable. Je n'oserais pas dire que tous ces fanatiques du spectacle se connussent entre eux; mais ils avaient reçu la même éducation, ils savaient leur répertoire, ils auraient pu souffler un acteur en détresse; ils étaient animés de la même passion; ils formaient des publics compacts, homogènes, qui s'entendaient à demi-mot et faisaient la loi au théâtre. Car c'est toujours, en définitive, celui qui paye qui doit rester le maître.

Toutes ces querelles qui divisaient sans cesse ou les comédiens entre eux ou les comédiens avec les gentilshommes de la chambre, ce public les apprenait, non par les gazettes, puisqu'il n'y en avait pas, mais par la conversation, dans les cafés, par ces mille voix imperceptibles qui s'échappent des coulisses, et il s'y intéressait passionnément. On savait que MM. les gentilshommes avaient, malgré les répugnances du comité, engagé telle actrice qui plaisait à l'un d'entre eux: le public se révoltait en masse, à moins, par hasard, que la favorite des gens de la cour ne fût une artiste en herbe, et c'est alors contre le comité que l'on se retournait, c'est lui que l'on contraignait à céder. Ce public, si instruit, si délicat qu'il fût, avait, lui aussi, ses jours d'emportement et d'erreur : omédiens et gentilshommes résistaient alors, et, s'ils tenaient bon assez longtemps, ils finissaient par avoir raison, précisément parce qu'ils avaient raison.

Si vous feuilletiez les annales de la Comédie française, vous verriez que son histoire se compose de conflits survenus sans cesse et sans cesse dénoués entre la république des comédiens, le gouvernement personnel des gentilshommes de la chambre, et ce troisième pouvoir, pouvoir tout moral et qui n'avait d'autre arme que le sifflet pour faire exécuter ses ordres : le public.

Ce public était un gardien vigilant et jaloux des traditions. Il acceptait sans doute les innovations des écrivains et des acteurs; mais il était amoureux de la règle; il y rappelait les artistes qui faisaient mine de s'en écarter. C'est lui, à proprement parler, qui faisait leur éducation, leur remettant sous les yeux les modèles du temps passé, les y ramenant, en sorte que dans la composition et dans l'interprétation des pièces il n'y avait point de solution brusque de continuité. C'était une tradition qui se modifiait lentement, qui se renouvelait peu à peu, tout en demeurant fidèle à son passé.

C'est ainsi que la Comédie française traversa ce brillant XVIIIe siècle, ajoutant au répertoire de ses immortels fondateurs une foule d'œuvres dont quelques-unes sont de vrais chefs-d'œuvre et dont beaucoup d'autres, qui étaient de moindre importance, forment ce que l'on a appelé dans la langue du théâtre *le répertoire de second ordre.* Avant de quitter ce sujet, arrêtons-nous un instant sur un détail qui est essentiel à noter, parce qu'il a contribué dans une large mesure à la formation de ce répertoire, tant de premier que de second ordre.

Vous avez pu remarquer que parmi les grandes comédies que l'on a proposées à votre admiration se sont glissées quelques petites pièces dont les unes sont de simples vaudevilles sans couplets et les autres de pures farces. Peut-être n'avez-vous pas bien compris, pénétrés que vous êtes de l'importance considérable du Théâtre-Français, comment la maison de Molière s'abaissait à ces menus jeux et à ces grosses bouffonneries. C'est que — je l'ai déjà dit et ne saurais trop le répéter — tout à la Comédie est affaire de tradition.

Comme il n'y avait à Paris qu'un théâtre qui, de par son privilège, avait le droit de donner des représentations dramatiques, il fallait bien qu'il prêtât complaisamment ses planches à tous les genres. C'est ainsi que vous trouvez dans le répertoire de Molière, à côté des grandes comédies en cinq actes, des bouffonneries qui seraient plus volontiers aujourd'hui données au théâtre des Variétés ou à celui du Palais-Royal; ainsi le *Médecin malgré lui* et le *Mariage forcé,* pour n'en citer que deux. Mais, à mesure que la Comédie française prit plus d'importance dans les lettres, elle fut obligée de se réduire à un ton plus grave. Il parut plus choquant d'entendre le langage de Tabarin sur cette même scène où la veille avaient sonné les fiers alexandrins de Corneille. Un incident de la vie parisienne au XVIIIe siècle accentua le contraste et le rendit plus sensible.

Il se tenait tous les ans à Paris, sur des emplacements déserts alors, peuplés de maisons aujourd'hui, deux foires, dont la plus célèbre était la foire Saint-Laurent, et la plus ancienne, la foire Saint-Germain. Les saltimbanques y ve-

naient en grand nombre, comme c'est encore l'usage, et parmi eux se glissaient quelques entrepreneurs de spectacles. Ces *impresarios* de la baraque foraine se heurtaient à deux privilèges : s'ils voulaient faire chanter leurs acteurs, ils avaient affaire à l'Opéra, à qui était réservé le droit de charmer par la musique les oreilles des Parisiens ; s'ils se contentaient du simple dialogue, ils trouvaient sur leur chemin la Comédie française, qui leur interdisait par ministère d'huissier, en vertu de sa prérogative, le droit de faire parler leurs personnages.

Mais en France, sur cette terre classique des privilèges, le privilège n'a jamais eu beau jeu avec le public. La foule a toujours pris parti pour la libre concurrence contre les privilégiés. Est-ce sentiment inné de la justice? est-ce humeur frondeuse? Je n'oserais pas trop le décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que les humbles *managers* de la foire trouvèrent dans le public un allié bénévole, aussi spirituel que batailleur. La censure défendant aux acteurs de ces troupes foraines de dialoguer, ils faisaient les gestes, une voix dans la coulisse récitait le dialogue, et le public applaudissait à tout rompre. Quand venait le moment de chanter un couplet, un grand écriteau jaillissait de dessous du théâtre ; il portait écrits les vers et le timbre de l'air sur lequel ces vers devaient être chantés, et c'était le public lui-même qui entonnait l'air en chœur, tandis que l'acteur en scène mimait les paroles. L'autorité avait beau multiplier les prohibitions, on trouvait mille façons ingénieuses de passer à travers les mailles de ses défenses. A ce jeu elle ne pouvait que recevoir des camouflets. Il lui fallut battre en retraite sur tous les points et laisser des théâtres nouveaux se fonder, avec des privilèges qui leur permettaient d'exploiter des genres inférieurs.

Depuis lors, la Comédie française se renferma plus sévèrement dans les genres dits sérieux. Mais tout le temps qu'avait duré cette petite guerre, qui amusa tout le XVIIIe siècle et dont l'histoire formerait à elle seule un volume, elle avait suivi les errements de Molière ; elle avait aux grandes pièces mêlé des farces, des comédies-ballets et même des vaudevilles à couplets. La tradition était fondée; elle s'est conservée. Outre que l'on a gardé au répertoire certaines grosses bouffonneries du répertoire classique, la Restauration et les temps qui l'ont suivie, jusqu'au nôtre inclusivement, ont profité de la franchise laissée à cet égard par les vieux maîtres pour donner dans la maison de Molière soit de légères bluettes comme *le Petit hôtel* de Meilhac et Halévy, qu'on a joué l'autre jour devant vous, soit de bonnes petites comédies gaies, confinant à la farce, comme le *Voyage à Dieppe*, où j'ai vu plus d'une fois le père Provost et Got.

Une autre tradition s'établit encore, à la faveur de cette querelle, entre la Comédie française et les théâtres secondaires, tradition faible et timide à ses débuts, mais qui a pris en ces dernières années une extension considérable et qui s'est presque tournée en dogme. Il vint un moment (je ne donne point les dates précises et n'entre pas dans les détails des faits, c'est moins une histoire de la Comédie française que je veux faire ici qu'une explication des coutumes et des préjugés sur lesquels elle est fondée et repose), il vint un moment où les genres secondaires, qui florissaient dans les théâtres de la foire, eurent une retraite officielle et privilégiée sur la scène des *Italiens*, dont les Bouffes-Italiens venaient d'être dépossédés, la France ayant peu à peu désappris leur langue et la mode les ayant délaissés. Nombre d'auteurs ingénieux, élégants et spirituels, écrivirent pour ce nouveau théâtre de charmantes œuvres qui eurent beaucoup de succès : entre autres, et pour n'en citer que deux, Marivaux et Favart.

La Comédie française emprunta à ce répertoire nouveau quelques-uns de ses plus jolis ouvrages. C'est ainsi notamment que *le Jeu de l'amour et du hasard*, qui avait été créé aux Italiens par la belle et célèbre Sylvia, fut transporté à la Comédie française pour faire plaisir à une actrice fameuse du temps qui croyait pouvoir briller dans ce rôle, et, comme elle y réussit, il s'établit au répertoire et se joue couramment encore aujourd'hui. La pièce a gardé comme un arrière-goût de son origine. Le rôle de Pasquin ne va point sans une foule de jeux de scènes bouffons qui paraîtraient peu dignes de la Comédie française si l'on ne savait que ces *lazzi* ont d'abord vu le jour sur les planches où l'Arlequin des Italiens se livrait sans scrupule aux plus grosses pantalonnades. On les a gardés sur l'austère scène de la Comédie française, parce qu'à la Comédie française tout est tradition.

Depuis tantôt une quinzaine d'années, la Comédie française a plus largement pratiqué que jamais cette tradition que Molière a résumée dans la phrase célèbre : « Je reprends mon bien partout où je le trouve ». C'est ainsi qu'elle a annexé à son répertoire *le Gendre de M. Poirier, le Fils naturel, le Demi-monde, Philiberte, le Marquis de Villemer*, et bien d'autres encore. La Comédie française est devenue en ces derniers temps une sorte de musée où les bonnes pièces, représentées sur n'importe quel théâtre, finissent par recevoir un jour leur consécration définitive, comme les tableaux qui ont fait leur stage au Luxembourg passent au Louvre quand ils méritent cet honneur et prennent rang parmi les chefs-d'œuvre.

En même temps que la Comédie française se composait un admirable répertoire de pièces de théâtre, elle se formait aussi une merveilleuse collection d'objets d'art, statues, bustes et peintures, que l'on pourrait appeler son *trésor*, comme on dit le *trésor de Notre-Dame*. Qui ne connaît le foyer de la Comédie française et la galerie qui fait suite à ce foyer? qui n'a admiré ce marbre superbe où Molière, un Molière idéal, mais n'importe, semble revivre, et le visage pensif du vieux Corneille et le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, l'inestimable joyau de la collection, le buste de Rotrou? Parlerai je de la statue de Voltaire assis, qui est connue du monde entier par les réductions qui en ont été faites, et du buste de ce même Voltaire, qui se dresse à côté de la statue? C'est parce que la Comédie française est une institution durable qu'elle a pu jour à jour, en profitant de bonnes aubaines, s'enrichir de ces merveilles d'art dont notre Louvre pourrait être jaloux. On sait l'histoire de chacune de ces œuvres et de quelle façon la Comédie française l'a obtenue ou acquise : telle a été payée à l'artiste d'une entrée à vie, telle autre a été léguée par un amateur de théâtre, telle autre offerte par un sociétaire ou

donnée par le gouvernement. Chaque demi-siècle accroît la splendeur de cette collection, comme il augmente la bibliothèque et les archives. La maison de Molière est, en même temps qu'un théâtre, un palais et un musée.

III.

Tout cela, répertoire, troupe, collection d'art, archives et souvenirs de gloire, faillit être détruit ou dispersé dans la grande tourmente de 1789. La politique fit invasion dans la maison de Molière et divisa les sociétaires en deux camps ennemis. Les uns tenaient pour l'ancien régime et pour la royauté, les autres s'étaient bravement jetés dans les idées nouvelles. Une scission était inévitable, elle éclata. Les royalistes demeurèrent fidèles à la salle où la Comédie française était alors installée et qui est l'Odéon aujourd'hui; les autres vinrent s'établir rue Richelieu, à l'endroit même où se trouve encore aujourd'hui la salle du Théâtre-Français. Les dissidents étaient les plus nombreux et, il faut le dire aussi, les plus célèbres. A leur tête se trouvait l'illustre Talma, celui qui devait être sous l'empire la gloire de la tragédie. Le public ne balança point, il reconnut en eux les vrais héritiers de Molière, et l'incertitude fut d'autant moins longue que, par une de ces mesures dictatoriales dont le temps était coutumier, le théâtre de la rive gauche fut fermé et les comédiens qui ne s'étaient pas ralliés à la république jetés en prison.

Il y eut, au 9 Thermidor, un moment de confusion inexprimable. Tous les comédiens qui composaient l'ancienne société, tirant chacun de leur côté, s'étaient dispersés dans divers théâtres; mais cette crise fut courte et, en mai 1799, ils se trouvèrent réunis de nouveau dans la salle de la rue Richelieu.

La vie reprit pour eux juste au point où elle avait été interrompue. Toutes les institutions du passé avaient croulé autour d'eux; ils se retrouvaient debout sans atteinte. Ce fut, comme autrefois, une république gouvernée par des consuls d'une semaine, et à côté le souverain représenté par un commissaire du gouvernement. Il aimait ce théâtre, ce souverain, qui n'était autre que le Premier Consul, devenu l'empereur Napoléon Ier. Il s'en occupait avec une sollicitude extrême et prenait un plaisir orgueilleux à donner à ses comédiens ordinaires un parterre de rois.

Il sentit le besoin de codifier les coutumes en vertu desquelles la Comédie française était administrée, et il rendit le décret qui est si célèbre chez nous sous le nom de *Décret de Moscou*. C'est de Moscou, en effet (1812), qu'est daté ce décret, qui réglait l'état de la Comédie française. Napoléon, qui avait quelque chose de théâtral et de charlatanesque, ne haïssait pas ces contrastes et ces surprises, dont il croyait éblouir l'imagination de la postérité.

Il est inutile d'entrer dans le détail de ce nouveau code. Il ne faisait que consacrer de vieux us. C'est encore lui qui régit la Comédie française, bien qu'il ait été modifié successivement par une ordonnance rendue en 1830, par des décrets parus en 1850 et en 1857. Mais ordonnances ni décrets n'ont point touché aux grandes lignes, les seules qui nous intéressent en cette étude; et ces grandes lignes, Napoléon les avait déterminées sur le patron de la tradition.

Il n'avait ajouté qu'un point qui devait avoir son importance pour assurer à travers les âges la perpétuité de la Comédie française. C'était une tradition que les comédiens, quand ils se retiraient après un long service au théâtre, recevaient une pension qui leur était payée par leurs camarades sur leurs bénéfices; mais il fallait prévoir le cas où la société ne ferait point de bénéfices. Napoléon, outre la subvention annuelle qu'il allouait à la Comédie française, assigna une somme de deux cent mille francs, comme fonds de réserve, pour parer aux années de vaches maigres et assurer le service des pensions. Cette mesure ne fut pas inutile, car la Comédie française eut des temps mauvais à traverser.

Des trois éléments que nous avons vus concourir à sa formation et à son développement, nous en avons déjà retrouvé deux en activité. Et le troisième? le public? ce public de grands seigneurs et de bourgeois aisés que je vous ai décrit tout à l'heure, ce public intelligent, amoureux des choses du théâtre et jaloux de la tradition artistique?

Il ne fallait plus parler des gentilshommes. Après la Révolution, il y en eut encore; mais ils ne formèrent plus un corps séparé; ils rentrèrent dans le grand public et, pour me servir de l'expression de Charles X, ils n'eurent, comme tout le monde, que leur place au parterre. Mais le public bourgeois se retrouva à peu près tel que nous l'avions vu; il forma à l'orchestre du Théâtre-Français une sorte d'aristocratie du goût. On les appelait les *habitués* parce qu'ils venaient tous les soirs au théâtre et, lorsque le comédien, entrant en scène, apercevait ces longs cordons de crânes chauves et luisants sur lesquels se reflétaient les feux du lustre, il était saisi d'un saint tremblement. J'ai vu dans ma jeunesse les derniers débris de ce cénacle, rentré aujourd'hui dans la catégorie des fossiles. C'est en causant avec eux que j'ai appris tout ce que je sais du théâtre contemporain, car c'étaient presque tous des gens instruits, des hommes de goût, qui venaient au théâtre, non pour s'y faire voir, mais pour y voir eux-mêmes le spectacle.

Mais ce public de la Restauration et de la monarchie de Juillet eut un grave tort. Il ne tint pas, comme avaient fait ses prédécesseurs, la balance égale entre le respect de la tradition et le goût du nouveau. Il pencha trop du côté de la tradition et faillit perdre la Comédie française. Il était naturel que ce grand ébranlement de la Révolution française, suivi de cette magnifique épopée impériale, eût son contre-coup dans les lettres et au théâtre; qu'auteurs et artistes apportassent à des générations renouvelées par ces prodigieux événements des façons nouvelles de penser et de sentir.

Mais il n'y a rien de si tenace qu'un goût littéraire. Le public des habitués avait, en son enfance, admiré la tragédie classique et la grande comédie en vers, dont *le Misanthrope* et *les Femmes savantes* sont le modèle le plus achevé. Il n'admettait pas que l'on essayât rien en dehors de ces deux formes consacrées. Les épreuves qu'on en tirait pour lui étaient de jour en jour plus pâles et plus effacées; il s'y en-

nuyait ferme; mais il bâillait tout bas, à bouche close, et n'en voulait point convenir. Il repoussait avec horreur toute innovation comme un scandale, et, tandis que se produisait dans la littérature cette bruyante levée de boucliers qui a reçu le nom de période romantique, la Comédie française demeurait obstinément fermée à l'art nouveau, ou, s'il arrivait à en forcer la porte, il était tout aussitôt expulsé à coups de sifflet, et l'on venait se rendormir aux vers des imitateurs de Campistron, qui avait lui-même imité Racine.

Qu'en advint-il? C'est que le public, je parle du grand, de celui qui se composait, comme nous disons aujourd'hui, des nouvelles couches sociales, prit l'habitude de ne plus aller au Théâtre-Français. Il avait si bien pris en haine les derniers copistes de Corneille, de Racine et de Molière, qu'il avait fini par se dégoûter des maîtres eux-mêmes. Ah! la Comédie française eut là de rudes jours à passer! Les recettes de trois cents à mille francs n'étaient pas rares en ce temps-là; on se frottait les mains quand on avait (c'était le mot consacré) passé les quatre chiffres, c'est-à-dire quand on avait passé mille francs. J'ai vu de mes yeux, et souvent, dans ma jeunesse, des représentations d'œuvres classiques jouées par un ensemble de comédiens éminents et tels que nous ne possédons pas leurs pareils aujourd'hui; nous nous trouvions une douzaine au parterre, où les places ne coûtaient cependant que quarante-quatre sous; les loges vides n'offraient aux yeux que de vastes trous noirs; l'orchestre seul était garni : c'est là que se rendaient les habitués, dont la plupart ne payaient pas.

Si la Comédie française n'eût pas été subventionnée, si elle n'avait pas été sous la main du gouvernement, elle se fût dissoute à cette époque, car elle ne faisait point ses frais, et chacun des sociétaires aurait individuellement gagné bien davantage à s'engager dans un autre théâtre. Mais il était retenu par l'honneur d'appartenir à une institution nationale, à la maison de Molière, et par la certitude d'une retraite régulièrement payée à la fin de sa carrière.

Rachel seule fit recette en ce temps-là. C'était la grande Rachel. Mais Rachel coûta plus au théâtre qu'elle ne lui rapporta jamais, et elle fit plus de mal à l'art qu'elle ne lui rendit de services. Elle n'avait point voulu être nommée sociétaire parce qu'une fois sociétaire, elle eût été obligée de partager les bénéfices avec ses coassociés; elle était restée *pensionnaire* (les pensionnaires sont ceux qui font leurs premières armes à la Comédie et sont *pensionnés* en attendant qu'ils soient de la société), parce qu'elle pouvait exiger tels appointements qu'il lui plaisait de recevoir. Les jours où elle jouait, on faisait dix mille francs de recettes, qu'elle raflait intégralement. Il n'y avait plus personne le lendemain dans la salle. Rachel eut, de plus, le tort de rendre à la tragédie une vie factice et à ses vieux adorateurs le courage de lutter plus longtemps contre l'avènement d'un art nouveau. Elle s'enferma obstinément dans une douzaine de rôles, où elle déploya une puissance incomparable, où elle a laissé d'impérissables souvenirs; elle ne prêta le secours de son génie à aucun des poètes contemporains, ou, si elle le fit, ce fut avec regret et sans succès décisif.

IV.

C'est après la révolution de 1848 que des jours plus prospères, sinon plus glorieux, commencèrent à luire sur la Comédie française. Les commissaires délégués par le gouvernement près la république des comédiens avaient déjà depuis quelque temps été remplacés par un administrateur général. Le mot avait changé; au fond la chose était la même. C'était toujours la main du souverain dans les affaires de la Comédie.

Les règles qui limitent l'action des deux pouvoirs ne sont pas plus définies à cette heure qu'elles ne l'étaient il y a deux cents ans. La part d'autorité qui échoit à l'administrateur dépend du prestige qu'il exerce. C'est quelque chose d'absolument personnel. Il est le maître vrai, s'il peut et s'il veut l'être. J'ai connu à ce poste M. Arsène Houssaye, qui l'était avec des formes si exquises et si spirituelles que l'on ne s'apercevait même pas qu'il le fût; M. Empis, qui l'a été, au contraire, avec des façons si cassantes qu'il a été cassé lui-même; M. Thierry, qui exerça doucement, avec toutes sortes de réticences, de circonlocutions et d'atermoiements, en ayant l'air de céder toujours, une influence longtemps prépondérante; et enfin M. Perrin, qui a séduit et dompté toutes les résistances par la netteté de ses vues, par le brillant de ses conceptions et surtout par ce renom d'homme heureux qu'il avait emporté de toutes ses directions, soit à l'Opéra, soit à l'Opéra-Comique. Et le fait est que ce bonheur l'a suivi au Théâtre-Français; car jamais, depuis qu'elle existe, la Comédie n'avait si constamment réalisé de si belles recettes. Elles oscillent entre 6000 et 7000 francs. Aussi les dividendes que se partagent chaque année les sociétaires sont-ils devenus énormes. Les sociétaires, outre les appointements qu'ils se payent à eux-mêmes, ont eu, l'année dernière, des parts qui se sont élevées à plus de 40 000 francs. Joignez-y les *feux* supplémentaires qu'ils s'attribuent toutes les fois qu'ils jouent ou qu'ils surveillent, comme *semainiers,* la mise en scène d'une pièce, vous verrez qu'un sociétaire à part entière gagne de 60 à 70 000 francs par an. Ajoutez à cela qu'une partie des bénéfices a été distraite à l'avance, et qu'on en fait deux parts : l'une pour accroître le fonds social, l'autre pour former à chacun des sociétaires une masse qu'il touchera d'un seul coup le jour de sa retraite. C'est ainsi que Bressant, lorsqu'il a pris congé de la Comédie, a palpé 80 000 francs; sa retraite est, je crois, de 8 ou 10 000 francs par an.

On comprend que tant d'avantages, sans parler de l'honneur qu'il y a de pouvoir mettre sur ses cartes : *Sociétaire de la Comédie française,* ce qui donne un rang dans le monde, ce qui assure une certaine considération dont les comédiens sont d'autant plus jaloux qu'on l'a refusée longtemps à leur métier, on comprend que tant d'avantages exercent sur tous les jeunes artistes une irrésistible fascination. Il n'y en a pas un qui ne rêve d'entrer un jour à la Comédie française, qui ne propose ce dernier but à son ambition, qui ne se donne pour y arriver toutes les peines du monde. Il y a longtemps que les hautes études de déclamation seraient aban-

données pour les triomphes plus faciles du vaudeville ou de l'operette si la maison de Molière n'apparaissait dans le lointain, offrant aux candidats ses pommes d'or. Non, vous ne saurez jamais ce qu'il grouille sur le pavé de Paris de Delaunay en herbe, de Sarah Bernhardt en espérance, qui piochent dix heures par jour le vieux répertoire et mangent dans les restaurants à vingt-deux sous en attendant la gloire. Ils tâchent à se hausser à ce niveau, que la Comédie française maintient seule en ce temps de décadence.

Cette décadence, qui affecte à Paris tous les théâtres, n'est pas encore sensible à la Comédie française. Et cependant, des trois éléments qui ont contribué à son succès à travers les siècles, en voici déjà un qui a presque disparu. Il n'y a plus de public. Le Parisien est noyé dans ces multitudes que les chemins de fer versent journellement sur nos boulevards et qui envahissent tous les soirs la salle de la rue Richelieu. Elles prolongent outre mesure le succès des pièces; elles forcent les acteurs à les jouer cent fois de suite et à gâter ainsi un talent qui ne se renouvelle plus et n'a plus assez souvent occasion de se retremper dans cette grande école du répertoire classique. Elles n'ont plus le goût aussi fin, aussi délicat, aussi attentif. Elles n'instruisent ni ne maintiennent l'acteur. Cet inconvénient ne fera, par malheur, que s'aggraver, et je n'y vois, pour ma part, aucun remède.

Il n'a pas encore porté à la Comédie française une trop rude atteinte. Elle présente encore un aspect majestueux, s'appuyant encore sur les deux principes qui ont présidé à sa formation et qui ont fait sa force. D'un côté, cet ensemble d'acteurs qui se gouvernent eux-mêmes et demeurent les gardiens de la tradition. Savez-vous qu'entre Got et Molière il n'y a que sept ou huit noms de comédiens? Il n'aurait, pour ainsi dire, qu'à étendre la main pour toucher à travers quelques générations le premier Mascarille. Got a longtemps joué avec Monrose, qui avait vu Dazincourt; Dazincourt avait paru jeune aux côtés de Préville déjà mûr; Préville avait connu Poisson, qui est le dernier anneau de cette chaîne avant Molière. La tradition a pu se conserver et s'est ainsi conservée vivante de grands noms en grands noms. On sait très bien comment tel rôle était joué au temps de Molière, et quand par hasard l'interprétation en a été changée par le caprice d'un acteur, comme il est arrivé, par exemple, à celui d'Arnolphe, dont le caractère fut modifié par le père Provost, ce changement forme date, et la nouvelle tradition s'établit, à moins que les successeurs de Provost ne la rejettent. Car c'est là la marque distinctive de la Comédie française, d'allier à la tradition un sage esprit d'innovation qui la corrige et l'harmonise aux goûts du jour, mais de toujours tenir en bride ce goût de nouveauté par le respect de la tradition. L'histoire de la Comédie française n'est qu'un perpétuel compromis entre ces deux forces contraires.

L'administrateur représente, lui, plus spécialement l'esprit d'innovation. Comme c'est toujours un homme considérable et lettré, il arrive avec des opinions personnelles sur l'art et tâche de les appliquer. Il donne donc un coup de gouvernail qui imprime une direction nouvelle à la barque. Il est désintéressé, car la question d'argent n'existe pas pour lui; ou plutôt il n'a d'autre intérêt que la gloire. Il ne sent donc pas l'envie de sacrifier l'art pur aux grosses recettes. Il est, de même, au-dessus de ces petites rivalités, de ces mesquines jalousies qui divisent souvent les artistes et dont ceux de la Comédie française ne sont pas plus exempts que les autres. Il termine leurs querelles tantôt en imposant sa volonté, tantôt en composant adroitement avec leurs passions.

C'est la lutte; donc c'est la vie.

Tel est encore aujourd'hui ce majestueux ensemble de traditions qui s'appelle la Comédie française. Tout y est, comme dans les vieilles et grandes maisons, solennel et cossu. Les employés y vieillissent dans leurs fonctions, et ils en ont l'orgueil. Vous y trouverez des huissiers si cérémonieux qu'ils ont l'air de dater du grand roi et de lui avoir jadis ouvert les portes. Les ouvreuses connaissent tous les habitués et les saluent d'un sourire amical. Perruquiers et garçons se transmettent leurs charges de père en fils. Les formules mêmes dont on se sert pour répondre à tous ceux qui ont affaire avec la Comédie sentent leur vieux temps, et il y a dans toutes les façons de parler et d'agir à la Comédie française une politesse et une générosité qui est comme un hommage permanent à la mémoire de Molière.

Je pense que vous pardonnerez ce panégyrique à un Français. Vous avez assez d'autres supériorités pour applaudir de bonne grâce à la gloire d'une institution qui vous manque. Le peuple qui est aujourd'hui à la tête du mouvement philosophique contemporain, qui a révolutionné le monde de la pensée et de la science avec les écrits des Darwin, des Herbert Spencer, des Tyndall, des John Lubbock, des Evans, n'a rien à envier à personne. Il est assez grand pour rendre justice aux mérites de ses rivaux, et je vous remercie de l'avoir fait avec tant de courtoisie et de chaleur de cœur.

FRANCISQUE SARCEY.

DOCUMENTS HISTORIQUES INÉDITS

Le XVIe siècle et les Valois, d'après les archives anglaises.

Pour satisfaire sa passion de tout revoir et d'instruire à nouveau le procès du passé, notre époque n'épargne ni soins ni peines. Non contents de fouiller tout ce que les siècles ont accumulé de documents dans nos bibliothèques, dans nos archives, dans les dépôts publics et dans les cartons de famille, nos laborieux chercheurs vont encore demander à l'étranger un supplément d'informations et des éléments de contrôle. De ces voyages de découvertes ils ont parfois rapporté d'importantes moissons. Parfois aussi ils n'ont récolté que des glanes.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le recueil de M. de La Ferrière (1). D'autres avaient passé avant lui et pris

(1) *Le* XVIe *siècle et les Valois*, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office, par M. le comte H. de La Ferrière. — 1 vol. in-8°. Paris, 1879. Imprimerie nationale.

la grosse part du butin. Dès 1764, le gouvernement français avait chargé Bréquigny de rechercher dans les collections anglaises les documents qui se rattachent à notre histoire. Aidé de six copistes, il travailla pendant deux ans et demi et rapporta une importante collection allant de la conquête normande (1066) à l'année 1702. Mais, depuis cette mission, le British Museum s'était enrichi, par des acquisitions et des dons, de nouveaux documents; l'accès de la collection des *State Papers* avait été ouvert au public; enfin une circonstance extérieure ajoute à l'importance du travail de M. de La Ferrière : c'est que le mode de classement des papiers a été changé; au lieu d'être rangés par nations, ils sont maintenant disposés par ordre chronologique sans distinction de provenance. Ce n'est plus quelques centaines de volumes qu'il s'agirait de feuilleter, mais bien plusieurs milliers.

Le volume de M. de La Ferrière n'embrasse pas tout le XVIe siècle. Les documents concernant Louis XII et François Ier sont peu nombreux et de faible importance. D'autre part, le recueil s'arrête à la mort de Charles IX. La période qu'il peut le plus contribuer à éclaircir correspond donc à la plus longue partie du règne d'Élisabeth, époque troublée où les relations de la France et de l'Angleterre sont très suivies, très délicates, où les négociations diplomatiques se compliquent encore de la lutte religieuse pour la continuation de laquelle les protestants sont obligés de recourir à l'étranger et de lui demander son aide en hommes et en argent.

Dominés par la passion religieuse, les protestants considéraient comme généraux les intérêts qu'ils défendaient. Aussi ne croyaient-ils pas manquer de patriotisme en appelant à leur secours leurs coreligionnaires sans distinction de nationalité. Mais leur naïveté à cet égard leur attira de cruels mécomptes.

L'un des plus graves fut l'occupation du Havre, livré par eux aux Anglais en garantie d'un emprunt et dans le dessein de s'assurer un lieu de refuge. Mais Élisabeth voyait surtout ce que les intérêts anglais devaient gagner à ce marché, qui lui permettait de reprendre pied sur le continent et de compenser la perte de Calais. De là une foule de documents : des notes, des réclamations, des protestations échangées entre Catherine de Médicis, Élisabeth et les protestants. Tout cela forme, dans le recueil de M. de La Ferrière, un gros dossier, dont l'étude sera fort utile aux futurs historiens du XVIe siècle.

Ils le consulteront du reste avec fruit sur bien des points. S'il ne se suffit pas par lui-même, s'il ne donne sur aucune question un ensemble complet de documents, bien rares cependant sont celles auxquelles il n'apporte pas quelque éclaircissement.

Pour certains faits particulièrement importants, M. de La Ferrière ne s'est pas strictement limité aux documents tirés des dépôts anglais; il en a joint quelques-uns recueillis dans ses missions antérieures en Russie, en Autriche, en Italie. Ainsi, sur la Saint-Barthélemy, il nous donne une lettre écrite au pape par Charles IX le 24 août même, et une autre du duc de Montpensier, tirées des archives du Vatican. Celle du roi a seulement pour objet d'accréditer un ambassadeur, M. de Beauville; mais celle du duc de Montpensier annonce au pape le massacre et le justifie en accusant Coligny de conspiration contre le roi, la reine mère, les frères du roi et tous les princes et seigneurs catholiques, dans le dessein de se donner un roi à sa dévotion et d'établir en France le culte réformé. Mais Dieu, « qui a toujours eu soin des siens et fait paraître au besoin de toutes les occasions combien est sainte et juste la querelle que nous avons soutenue pour son honneur », a fait découvrir le complot et a « si bien illuminé l'esprit du roi » que celui-ci a détruit les conjurés le jour même où ils allaient accomplir leurs sinistres projets. « Ce que j'en loue le plus, c'est la résolution que Sa Majesté a prise d'anéantir du tout cette vermine (les réformés) ». Le duc termine en demandant au pape de prier Dieu de « favoriser la poursuite et parachèvement d'une si sainte entreprise ».

Quelques documents provenant de divers dépôts étrangers nous montrent l'impression ressentie en Europe à la nouvelle de la Saint-Barthélemy. Entre toutes, il faut citer une courageuse lettre de notre ambassadeur à Venise, Du Ferron, qui ne ménage pas les dures vérités à Catherine. « Les massacres advenus par tout le royaume de France, lui dit-il, non seulement contre le feu amiral et autres principaux chefs de la religion, mais aussi contre tant de pauvre peuple innocent, ont si fort ému et altéré l'humeur de ceux qui sont par deçà affectionnés à votre couronne, encore qu'ils soient catholiques, qu'ils ne se peuvent contenter d'excuse aucune. »

En Angleterre, ce massacre provoqua une stupeur et une indignation immenses. Il eut pour effet immédiat de ruiner brusquement l'espérance dès longtemps caressée par Catherine d'unir son fils le duc d'Anjou (Henri III) à Élisabeth. Mais Catherine voyait à l'alliance de la reine d'Angleterre des avantages trop considérables pour en abandonner facilement la poursuite. Aussi, peu de temps après, les négociations sont reprises. Seulement l'époux proposé n'est plus le duc d'Anjou, mais son frère François, duc d'Alençon, et l'affaire est remise, non plus aux soins de l'ambassadeur, mais d'un agent secret, de réputation équivoque, Maisonfleur, dont M. de La Ferrière a retrouvé la correspondance.

Ce messager galant, qui dans ses lettres déguise le nom du duc d'Alençon sous celui de don Lucidor, ne négligea rien pour mener l'entreprise à bonne fin. Il commença par déclarer bien haut que son maître réprouvait les cruautés commises par son frère et sa mère et avait l'intention de se réfugier en Angleterre. Les inquiétudes religieuses une fois dissipées par ces désaveux, Maisonfleur s'attaqua résolument à Élisabeth. Tantôt il la flatte, il loue sa beauté et lui représente la violence de l'amour que son maître ressent pour elle; tantôt, au contraire, il s'efforce de lui inspirer de tendres sentiments et d'enflammer son imagination pour Lucidor; pour y arriver, il fait de lui un bien curieux portrait dans une lettre adressée directement à Élisabeth. Il ne lui semble pas possible qu'en tout l'univers la reine puisse trouver un époux mieux assorti. Entre autres qualités, il est doué d'une très grande bonté; sa générosité et son courage défient les rivaux. Homme de bien et craignant Dieu, haïssant le vice et l'hypocrisie, libéral, avisé, disant beaucoup de choses en peu

de mots, il donne d'abord ordre à ses affaires sérieuses et passe volontiers le reste de son temps à la chasse et à la volerie. Il est fort enclin au travail, ne se courrouce « qu'avec une extrême raison », aime extrêmement ce qu'il aime, et, « pour conclusion, la plus douce et plus aimable conversation de prince qui se puisse trouver ». Quant aux avantages physiques, il a la taille fort belle, une vraie tête de soldat « qui en son regard a je ne sais quoi d'auguste ». Malheureusement son visage a gardé les marques de la petite vérole; « mais avec le temps il se pourra racoutrer et reprendre sa première forme. Or, madame, nous tenons en France pour une règle générale, même à l'endroit des dames, qui épluchent telles choses plus près et qui sont en cela d'un jugement plus malaisé à contenter, que *tout homme qui n'est point bossu ni boiteux est beau* ».

Quelque séduisant que pût être ce portrait, Élisabeth demandait à en voir l'original. Ce projet de mariage devient une sorte de roman bourgeois; elle veut connaître son futur, l'aimer. Pour peu qu'on l'en pressât, elle demanderait à pouvoir le distinguer dans la foule, ce qui serait d'autant plus facile que la petite vérole ne le rend que trop reconnaissable. Ces marques l'inquiètent beaucoup; elle en parle à plusieurs reprises, presque autant que des complications que pourrait faire naître la question religieuse. Le duc entendait, en effet, rester catholique.

Cette négociation, qui n'a pas de dénouement, qui tombe à l'eau un beau jour sans qu'on sache trop pourquoi ni comment, n'a qu'une importance historique secondaire; mais elle met en relief d'une manière fort intéressante le talent d'Élisabeth à toujours provoquer de nouveaux délais, à ne faire valoir ses arguments qu'un à un, à les morceler même, à épiloguer sur le moindre détail avec une patience désespérante pour ses adversaires. Des considérations personnelles, elle passe aux politiques; elle revient sur les points déjà traités, modifiant d'une façon presque insensible son opinion première, se ménageant toujours, derrière quelque ambiguïté, un moyen de retour offensif et faisant montre d'une étonnante habileté à éluder la réponse à une question trop directe ou indiscrète. Tout lui sert à se rendre insaisissable, et l'on est tout surpris de voir un très petit nombre de faits de très mince importance occuper tant de place.

Cette diplomatie féminine, avec ses réticences, ses hésitations, ses retours, avec son mélange de politique et de sentiment, de sensations et de passions aussi violentes que passagères, est bien faite pour dérouter, et c'est ce qui rend le XVIe siècle si difficile à comprendre. Des femmes y tiennent partout la première place : Marie Tudor, Élisabeth, Catherine de Médicis, les deux Marguerite de Valois, Jeanne d'Albret, la princesse de Condé, douées pour la plupart d'une intelligence supérieure, pourvues d'une instruction très étendue et très solide qui avait modifié leurs facultés en y ajoutant quelque chose de viril. Mais la plupart sont rusées, emportées sans cesse au gré de passions ardentes; elles ont des retours soudains, ne craignent pas de se contredire à court intervalle, ne comptent ni avec la logique ni avec la méthode des idées, à laquelle l'esprit de l'homme est ordinairement plus docile. Enfin elles ne sont, le plus souvent, retenues par aucun scrupule dans le choix des moyens. La violence ne les effraye pas; il semble au contraire qu'elles en éprouvent comme l'ivresse. Tous chemins leur sont bons, pourvu qu'ils les mènent à leur but, qui est, s'il en faut croire le proverbe, celui de la Providence.

Ces causes si diverses, ces influences si variées, ces sensations si fugitives échappent à l'observateur, à trois siècles de distance. Il ne connaît que les faits, c'est-à-dire les résultats; de tout le reste, il n'a que des fragments trop rares, trop informes pour en tirer les éléments d'une restitution. Aussi, quand il veut appliquer à cette époque les règles rigoureuses de la science historique, l'enfermer dans une sorte de formule mathématique, il a bien des chances d'erreur dans l'appréciation des causes ou dans l'enchaînement des faits. Ces formules, on peut les appliquer aux époques qui ont poussé la logique jusqu'à ses conséquences extrêmes, jusqu'à l'absurde, mais il ne faut pas songer à les adapter à celles qui l'ont ignorée, qui ont procédé par élans et par reculs, qui ont été dominées par le sentiment, par la sensation et par le fanatisme, c'est-à-dire par excellence au XVIe siècle.

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La Société d'instruction républicaine a, depuis l'année 1872, répandu plus de quatre millions de brochures politiques. Après avoir lutté pour la fondation et pour la défense de la république, elle s'est dit que le temps était venu, non plus de combattre, mais d'enseigner. Elle s'engage aujourd'hui dans cette entreprise vraiment nationale en publiant des ouvrages qui doivent propager parmi les enfants des écoles primaires, et aussi parmi leurs parents, les sentiments généreux, le culte des grands souvenirs et des grandes traditions et l'amour de la patrie. Elle veut, en leur présentant de nobles exemples plus encore que des préceptes —

Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir,

dit notre vieux Corneille, — aviver la flamme du patriotisme. Elle va donc construire comme un vaste musée où figureront les héros du dévouement, du sacrifice, des grands devoirs accomplis. En admirant ces glorieuses figures, la jeunesse s'habituera à diriger ses regards et sa pensée vers un idéal auquel ne l'habituaient pas les petits livres soit militants, soit onctueux et componctueux, soit simplement niais, que faisaient fabriquer, pour être donnés comme récompenses dans les écoles primaires, quelques industriels privilégiés. C'est donc là une idée généreuse, et il y faut applaudir. Pour ma part, je suis heureux quand je vois ces tentatives faites pour rallier les jeunes cœurs autour de la sainte image de la

ıtrie. Depuis trop longtemps l'esprit de parti ou de secte, lutte des intérêts ou des passions, les défiances semées, s prédictions sinistres et les prédications furibondes entreennent la division. Enseignons à la génération qui grandit a'au-dessus de ces petits drapeaux sous lesquels maint serent recruteur prétend l'enrôler flotte le drapeau de la rance.

Ces publications patriotiques vont se succéder rapidement. es deux premières qui ont paru sont *Jeanne d'Arc* (1), par . Henri Martin, et *la République des États-Unis* (2), par . Hippolyte Maze. La Jeanne d'Arc de M. Martin n'a pas éclat poétique de celle de Michelet. C'est un simple récit it d'une voix que ni l'émotion ni l'enthousiasme ne font embler. Pas de tressaillements, pas de transports. Cette avité de ton, cette autorité de parole ont leur prix quand il agit d'enseigner au peuple l'histoire nationale. Cependant . Maze ne croit pas que l'éloquence des faits le dispense être éloquent. Il donne à son récit le tour et le mouvement ratoires; il y met ce que les anciens appelaient le geste du iscours. Il ne nous raconte pas froidement que les premiers migrants ont abordé à des rivages déserts et glacés; non, il ous les montre disant adieu à la patrie, à toutes les douceurs e la vie civilisée. Et où vont-ils? Vers des régions enchanées que baignent des flots tièdes et transparents? Non, et, ontraste saisissant, c'est après avoir entrevu des régions énies du soleil que nous voyons l'émigration jetée par la ague mugissante sur des roches de granit; nous entendons e sifflement âpre du vent dans les forêts sombres et hautes, ous sentons le froid qui nous arrive des neiges éternelles ui couvrent la chaîne de montagnes fermant l'horizon. 'instant venu de raconter l'intervention de la France, l'hisorien orateur la fera apparaître à vos yeux tenant d'une main e glaive de la justice et, de l'autre, le bouclier sous lequel a s'abriter la liberté du Nouveau-Monde. Nous avons ainsi ne succession de tableaux, je dirais d'hypotyposes, si je ne raignais, ayant déjà montré qu'il y a des développements par es contraires, des interrogations, des subjections, de paraître ccuser M. Maze de rhétorique. Cela serait injuste. Orateur, nais non rhéteur.

II.

Nous allons toucher à des matières délicates, comme l'inlique le titre du livre de M. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnues* (3) : ayons la main légère.

Quand on ouvrit le testament de Sainte-Beuve, il y eut uelques déceptions. Une blonde enfant, du nom de Jenny, et qui n'était pas Jenny l'ouvrière, car son cœur ne se conentait pas de peu, exprima au docteur Veyne son étonnement. « Moi, je ne l'avais pas oublié, dit-elle; j'ai assisté à ses funérailles. — Oh! répondit en riant le docteur, si toutes celles qu'il a connues avaient fait comme vous, c'eût été un beau convoi. Quand vous auriez défilé sur dix de front, le chemin de la maison au cimetière n'eût pas suffi pour vous contenir. » Cette Jenny était une des inconnues de Sainte-Beuve. M. Pons va-t-il donc les faire défiler toutes et organiser ce cortège qui eût tenu tant de place? Travail gigantesque! Imaginez un magicien touchant de sa baguette les ossements des onze mille vierges de Cologne et les ressuscitant, vous aurez l'idée — à certaines différences près — de cette interminable évocation. Mais non, grâce à Dieu, M. Pons ne pousse pas l'indiscrétion jusque-là, bien qu'il la pousse assez loin encore. Il pressent, à ce propos, qu'on lui objectera le mur de M. de Guilloutet, et il va au-devant du reproche en faisant précéder ses révélations de ce qu'il appelle une préface de Sainte-Beuve. Il serait étonnant, n'est-ce pas, que l'illustre critique, qui n'était pas du tout séduisant et dont c'était le regret de n'avoir pas eu de Graziella ni d'Elvire, eût écrit une préface au catalogue de ses victimes, à ce martyrologe que préparait son trop curieux secrétaire. Aussi n'en est-il rien. Cette préface, ou soi-disant telle, est un ramassis de fragments du maître, fragments où il avait développé cette thèse que, lorsqu'il s'agit des hommes de talent, « on ne saurait s'y prendre de trop de façons et par trop de bouts pour les connaître ». Il recommandait donc d'étudier le physique en même temps que le moral, de rechercher quel avait été le régime, la façon de vivre et enfin le tempérament. « Comment se comportait-il sur l'article femmes? » dit-il même de façon assez brutale. Ces instructions détaillées, son secrétaire s'en est servi pour ou contre lui; voilà comment on est trahi par ses théories tout autant que par les siens. Tu l'as voulu, Sainte-Beuve!

Bien que M. Pons n'ait pas dit tout ce qu'il savait sans nul doute, et qu'il ait mis de la discrétion dans ses indiscrétions, je ne puis entrer dans le détail. A voir les choses d'un peu loin et dans l'ensemble, il reste cette impression finale que les heures de poésie fraîche ont été courtes, que le sentiment a été l'exception et la sensation la règle. Sainte-Beuve, avec sa clairvoyance singulière, ne pouvait être dupe longtemps d'illusions d'amour-propre. Il a compris vite qu'il n'était pas fait pour jouer les Roméo; s'il a senti par hasard quelques velléités de reprendre ce rôle après y avoir de très bonne heure renoncé — et notez qu'il y a des Roméo de quarante ans, — il s'en est découragé presque aussitôt et en a pris son parti. L'article femmes, pour employer ses propres expressions, a toujours été pour lui un article essentiel; mais, comme sa vie était toujours occupée, son esprit toujours en travail, il s'est arrangé pour que ce ne fût pas une perte de temps. Il en a fait, si je puis dire, une importante bagatelle. Son cœur est demeuré presque toujours libre, son esprit toujours. Le temps lui a manqué pour être très heureux ou très malheureux par l'amour.

Histoire assez triste en somme, où le cœur a joué moins de rôle que les sens. Un premier éveil de passion pure au printemps de la vie, le bonheur de presser furtivement

(1) Henri Martin, *Jeanne d'Arc*. — 1 vol. Paris, 1879. Librairie centrale des publications populaires.

(2) *La République des États-Unis; sa fondation; rôle de la France*, par Hippolyte Maze. — 1 vol. Paris, 1879. Même librairie.

(3) A.-J. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnues*, avec une préface de Sainte-Beuve (?). — 1 vol. Paris, 1879. Paul Ollendorff.

une main qui tremble, la joie du mystère et des causeries secrètes, le soir, sous les tilleuls. Le bonheur s'offrait alors; mais, au moment de le presser et de le saisir, l'idée du mariage et de ses charges, la préoccupation du budget, toutes les craintes vulgaires, tous les petits calculs de la prudence bourgeoise font taire le cœur qui allait parler. Ajoutez à cela ce que Sainte-Beuve appelait plus tard le fond coquin qui est en chacun de nous. Ce bonheur légitime, mais c'est le roman coupé à la racine, à l'heure où l'on rêve la saveur des situations irrégulières et des attachements défendus! Non, il vaut mieux affronter les orages et braver les tempêtes. Quels seront ces orages? Hélas! pendant plusieurs années, de vulgaires désordres qui ne méritent même pas le nom d'aventures. Quand plus tard Sainte-Beuve chercha à évoquer les fantômes de ce passé, fantôme d'un soir, fantôme d'une heure, il ne pourra même pas ressaisir une image distincte. Entre temps plusieurs velléités de mariage, mais qui ne sont que des velléités. Puis une liaison avec une femme que son mari délaisse; mais cet amour succédant à l'amitié, né de la familiarité, de l'accoutumance de se voir, était-ce bien là le rêve caressé? Il n'y avait pas eu le coup de foudre. Et encore Joseph Delorme avait-il dû cesser un instant d'être lui-même. Il lui avait fallu prendre une teinte de religiosité et jouer le converti : c'était moins lui qu'on aimait que le catéchumène qu'on avait la vanité d'avoir ainsi transformé. Chose étrange, pendant son séjour en Suisse, il sera forcé, dans une circonstance analogue, de jouer la comédie inverse. Il feindra d'être touché par le protestantisme, comme il avait feint de l'être par le catholicisme. L'apparence de la conversion, voilà donc quelle était pour lui la clé des cœurs!

Il y avait de quoi décourager l'amour-propre le plus obstiné, et Sainte-Beuve était trop clairvoyant pour conserver des illusions. Il comprit que des femmes du monde il ne devait attendre que l'amitié. Cette amitié même, son sensualisme me la gâte. Il ne la concevait pas pure de tout alliage. Elle ne pouvait exister, selon lui, entre les deux sexes qu'à une condition : c'est qu'à un moment, si court, si fugitif qu'on le voudra, la passion eût parlé, qu'il y eût eu une minute d'abandon et de faiblesse. J'imagine que cette minute il l'espérait dès le début et qu'il essayait de faire naître l'occasion de ce qu'il appelle « le clou d'or de l'amitié ». Peut-être aussi, en développant cette théorie, était-il bien aise de laisser croire à de certaines victoires qu'il n'avait pas remportées. C'était, en tout cas, un compromettant ami.

« Je ne rougis pas d'avoir fait des folies, je rougirais à mon âge de n'y pas mettre un terme », disait Horace l'épicurien. Sainte-Beuve n'eut pas cette sagesse, malgré l'alourdissement des années et les infirmités mêmes. Il regrettait alors parfois de n'avoir pas fondé une famille, de n'avoir pas à son foyer le rayonnement et le sourire d'une fille à lui de vingt ans — et encore l'expression de cet honnête regret a-t-elle, comme le fait remarquer délicatement M. Pons, je ne sais quoi de trop sensuel. — Il mit à ce foyer une femme de trente-cinq ans, rencontrée sur les hauteurs de Batignolles, une Espagnole de noble famille, à ce qu'elle disait, en réalité Picarde et fille d'un batteur en granges. Il y mit cette Jenny qui fondait des espérances sur son testament comme nous avons vu, et qui, ayant la nostalgie du ruisseau, y retournait souvent. N'insistons pas sur ces tristesses des dernières années, sur les souffrances et les humiliations d'Arnolphe dupé. Le tableau présenté par M. Pons est navrant; du moins il en ressort une leçon morale. Elle se dégage si nettement d'elle-même qu'il faudrait être M. Prudhomme pour l'en tirer solennellement et la développer majestueusement. Il ne serait pas malaisé de trouver dans ce récit des armes contre Sainte-Beuve; il est plus équitable et plus humain de le plaindre, car, après tout, il a souffert, et encore ce ne serait rien, car on peut souffrir et être heureux; mais lui, il n'a pas été heureux.

III.

Le public commence à se lasser des querelles entre réalistes, idéalistes, naturalistes, positivistes : je ne parlerai donc pas longuement d'un nouveau manifeste que M. Jules Claretie vient de lancer contre l'école des *zolistes*, bien qu'il soit écrit de verve et plein d'excellentes vérités. Ce manifeste, il l'a placé en tête d'une nouvelle édition de son *Robert Burat* (1), le premier-né d'une très nombreuse famille. A vrai dire, Robert Burat est une victime de la fatalité du tempérament et pourrait avoir son arbre généalogique comme les Rougon-Macquart et les Macquart-Rougon. Était-ce donc à son propos qu'il convenait de jeter des pierres dans le potager de M. Zola? Simple question. En tout cas, si M. Claretie a piétiné en ce temps-là dans le réel, il n'y a pas pataugé. C'est ce qui lui donne le droit de dire aux zolistes qu'ils ont pris les pourpoints du romantisme pour s'y tailler des vestes de commissionnaire, qu'ils sont des ciseleurs de fiente, et autres aménités. Et puis, si M. Claretie a les pieds sur la terre, il lève ses regards vers le ciel. On relira avec intérêt le roman, et on lira avec plaisir cette préface guerroyante qui est une riposte bien assenée à ce que M. Zola écrivait naguère à d'autres que nous, mais que nous avons lu néanmoins, retour de Russie.

IV.

Châteauroy (2), par M. Vigneau, nous présente un tableau peu séduisant de la vie créole. Les mulâtres disent aux blancs : « Nous sommes aussi riches, aussi braves, aussi instruits, plus nombreux et plus laborieux que vous; de quel droit seriez-vous nos maîtres? » Les blancs disent aux mulâtres : « Vous êtes des nègres; nous vous ferons quelque jour mourir sous le bâton! » Et de là des luttes où le sang coule comme l'eau. Supposez un blanc voulant épouser une mulâtresse, tout aussitôt quels combats! quels drames! C'est que les nègres l'ont ensorcelé, il y a magie et maléfices, donc mort aux nègres! Ce tableau, poussé au noir, est d'un assez

(1) Jules Claretie, *Robert Burat*, nouvelle édition avec préface. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

(2) *Châteauroy*, par Vigneau. — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

aisissant effet. Ces mœurs étranges, violentes, nous font sor-
ir un peu des peintures des salons, boudoirs ou assommoirs
le Paris.

V.

Les héros et les héroïnes de M. Henry Cauvain ne sont pas
ens non plus qu'on rencontre sur l'asphalte des boulevards.
ls ou elles sont généralement féroces. Vous trouverez là des
affinements de cruauté à faire frissonner et des vengeances
légustées et savourées avec une sérénité froide, qui vous
eront dresser les cheveux sur la tête. Il y a là des poisons
ncore plus savants que ceux des Borgia. Une grande dame
usse se venge d'une rivale en la faisant bâtonner jusqu'à
e que mort s'ensuive; son mari se venge d'elle en lui en-
voyant dans un panier rose un caniche enragé qui la mord,
naturellement. Tout cela est-il assez féroce? Aussi le volume
-t-il pour titre *les Amours bizarres* (1). Bien heureusement
e ne sont pas des amours ordinaires. En somme, si ces
écits terribles vous font frissonner, ils ne vous font pas
bâiller, ce qui est le point important.

VI.

M. Edmond de Goncourt a réuni, pour les offrir au public,
on *Henriette Maréchal,* dont on n'a pas oublié la chute re-
entissante, et un drame en cinq actes et en prose, *la Patrie
n danger,* dont les audaces ont effrayé les directeurs de
héâtre (2). Quand ils n'auraient pas eu peur, la censure fût
ntervenue au dernier moment avec ses ciseaux, et je ne sais
as trop ce qui serait resté de l'œuvre. En relisant *Henriette
Maréchal,* j'ai cherché de nouveau la solution d'un problème
ui m'avait déjà torturé dans les temps. Pourquoi le premier
cte? A quel propos et à quoi bon cette petite débauche de
aieté violente et forcée? Supprimez-le, ce malencontreux
remier acte, qu'on peut retrancher comme avec la main, et
l reste un drame intime très saisissant. Si le dénouement a
aru autrefois brutal, il ne semblerait plus tel aujourd'hui;
n en a vu bien d'autres. Quant à l'autre drame, remar-
quable, dit M. Edmond de Goncourt, par la *documentation
istorique,* est-ce bien un drame? N'est-ce pas plutôt une
uccession de tableaux se rattachant tant bien que mal et
ù les auteurs ont ramené les mêmes personnages par des
moyens bien artificiels? Voilà ce qu'on peut objecter; mais
l n'en reste pas moins une série de scènes heureusement
raitées, des caractères bien posés et bien soutenus; enfin
n souffle généreux anime l'œuvre entière, plus exiguë que
dramatique.

MAXIME GAUCHER.

(1) Henry Cauvain, *les Amours bizarres.* — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(2) Edmond et Jules de Goncourt, *Théâtre.* — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

J'ai quelquefois peur de me répéter, même quand les événements se répètent.

C'est ainsi que je ne suis pas bien certain de n'avoir pas déjà consigné dans ces notes le mot fort ancien, mais redevenu actuel, d'un journaliste d'esprit à propos du prince Napoléon.

C'était après le 2 Décembre. Comme on discutait sur les moyens de substituer une opposition active à la politique d'abstention :

— Bah! dit le sceptique en question, rallions-nous au prince Napoléon : il représente *le désordre!*

Si j'ai déjà raconté ce mot, ne suis-je pas excusable de le remettre en lumière, et, pour avoir vieilli a-t-il perdu de sa vérité? Ce qui n'était qu'une boutade, avec une allure de paradoxe, après le 2 Décembre : n'est-il pas aujourd'hui la constatation d'un grand avantage offert aux républicains et d'un élément de plus de dissension dans le parti bonapartiste?

Si le désordre n'était pas dans ses rangs, la présence seule du prince Napoléon suffirait à l'y mettre.

Ce n'est pas que je lui suppose un caractère artificieux et subversif. Ce sont les principes, même les plus honnêtes, que puisse avoir le prince au milieu de ses préjugés de race et de ses prétentions de famille, qui font la fatalité de son rôle dissolvant.

C'est parce qu'il tient à certaines idées personnelles en contradiction avec les obligations de son nom qu'il achèvera de désorganiser le bonapartisme. Trop fier d'être un Napoléon marqué à la vraie effigie impériale pour abdiquer sans réserve, trop raisonnable, trop moderne pour jouer à la parade de l'aigle et du morceau de lard, il restera déclassé, même après le classement que la nécessité lui impose aujourd'hui.

On parle d'un manifeste, d'une lettre qui paraîtrait après les funérailles du jeune prince. Je doute fort de l'exactitude de cette nouvelle; mais si l'héritier dynastique de l'empire se hasarde à prendre la plume pour déclarer qu'il ne prend pas l'épée de Sedan sans la répudier, il refera forcément le discours prononcé par lui à la tribune, le 12 juin 1848.

On proposait une loi de proscription contre la famille Bonaparte; on avait raconté qu'un régiment entrant à Troyes avait proféré des cris séditieux et répondu par le cri de : *Vive Louis Napoléon!* au cri de : *Vive la République!*

Le prince Napoléon protesta avec chaleur de ses sentiments républicains ; mais il ajoutait :

« Je dois l'avouer, le nom de Bonaparte est un levier; mais faut-il qu'un citoyen soit responsable de l'abus qui peut être fait de son nom?...

« L'empire! qui en voudrait? c'est une chimère; il restera comme une grande époque historique, mais il ne saurait renaître. »

Cette profession de foi républicaine n'a pas empêché le

prince Napoléon de prendre place sur les marches du trône restauré; mais elle lui avait permis de participer aux premiers mouvements de résistance dans la nuit qui suivit le 2 Décembre, et elle l'autorisa plus tard, après la chute de l'empire, à tenir sa place parmi les 363.

D'un autre côté, sa foi dans la puissance fatidique du levier napoléonien explique qu'il ne veuille pas renoncer à tenir sous sa main le levier en question, tout en évitant le piège de M. Rouher, la main de M. Amigues et la fréquentation de certains tapageurs mystiques.

II.

Un journal, parlant des funérailles du jeune prince, annonçait que le prince Napoléon n'y figurerait que sous la condition d'y tenir la première place, après celle du cercueil.

Les questions de préséance ont toujours joué un grand rôle dans la famille Bonaparte; elles font partie, pour ainsi dire, de la légende. Elles étaient la cause de scènes cruelles sous le premier empire et dominaient toutes les raisons de sentiment ou de piété.

Voici à ce sujet un témoignage tout nouveau et très authentique.

La *Revue des Deux Mondes* a commencé, dans son dernier numéro, la publication des mémoires de Mme de Rémusat. Une honnête femme de grand esprit, jugeant une cour où l'esprit était médiocrement estimé, où l'honnêteté était primée par l'étiquette : tel est l'attrait de ces mémoires. J'ajoute que la sévérité des jugements se dégage avec mélancolie des souvenirs d'un dévouement profond. Mme de Rémusat, dame d'honneur de Joséphine, l'aimait sincèrement, subissait le prestige de la vie puissante dans Bonaparte, mais n'a jamais sacrifié sa conscience à son amitié ni à son admiration. Elle loue sincèrement; elle blâme à regret; mais elle ne loue que ce qui est bien et ne déguise rien de ce qui est blâmable.

Voici la scène dont elle fut témoin à Mortefontaine, chez Joseph Bonaparte, au début d'un voyage que le Premier-Consul voulait faire en Belgique :

« A l'heure du dîner, il fut question du cérémonial des places. La mère des Bonaparte était aussi à Mortefontaine. Joseph prévint son frère que, pour passer dans la salle à manger, il allait donner la main à sa mère, la mettre à sa droite, et que Mme Bonaparte n'aurait que la gauche. Le consul se blessa du cérémonial qui mettait sa femme à la seconde place et crut devoir ordonner à son frère de mettre leur mère en seconde ligne. Joseph résista, et rien ne put le faire consentir à céder. Lorsqu'on vint annoncer qu'on était servi, Joseph prit la main de sa mère et Lucien conduisit Mme Bonaparte. Le consul, irrité de la résistance, traversa le salon brusquement, prit le bras de sa femme, passa devant tout le monde, la mit à ses côtés et, se retournant vers moi, il m'appela hautement et m'ordonna de m'asseoir près de lui. L'assemblée demeura interdite; moi, je l'étais encore plus que tous, et Mme Joseph Bonaparte, à qui l'on devait tout naturellement une politesse, se trouva au bout de la table comme si elle n'eût point fait partie de la famille. »

Comme on le voit, les questions de préséance font partie de l'héritage napoléonien.

III.

Quant à la sensibilité bonapartiste, à l'amour des parents ou des enfants, Mme de Rémusat cite une autre anecdote caractéristique, précisément au sujet du premier fils de la reine de Hollande, de celui qui était choisi comme héritier et qui légua ses droits à Louis-Napoléon.

« Bonaparte, dit Mme de Rémusat, paraissait aimer cet enfant; il avait placé de l'avenir sur sa tête. Peut-être n'était-ce que pour cela qu'il le distinguait; car M. de Talleyrand m'a raconté que lorsque la nouvelle de sa mort arriva à Berlin, Bonaparte se montra si peu ému que, prêt à paraître en public, M. de Talleyrand s'empressa de lui dire : « Vous « oubliez qu'il est arrivé un malheur dans votre famille et « que vous devez avoir l'air un peu triste. — Je ne m'amuse « pas, lui répondit Bonaparte, *à penser aux morts.* »

Le mot est bien napoléonien, mais comme il est atroce ! Le prince Napoléon est excusé par la mémoire de son oncle s'il ne pleure pas à l'enterrement de son jeune cousin. Quand on veut être l'Empereur, on ne s'amuse pas à penser aux morts !

IV.

J'aurais beaucoup d'autres anecdotes à puiser dans ces mémoires charmants qui font regretter le manuscrit plus complet brûlé par Mme de Rémusat elle-même, dans un jour de terreur. J'y reviendrai à l'occasion, puisque l'empire mort suscite des revenants.

V.

C'était une discrétion bien entendue que celle qui interdisait la publication du testament de ce pauvre jeune homme tué par les Zoulous.

A quoi bon nous révéler les petits cadeaux qu'il fait à ses amis et le silence absolu qu'il garde envers M. Rouher, l'ami, le conseiller, le reflet de son père? A quoi bon mettre sous la lumière implacable de l'histoire cette page banale qui n'a pas même cette rhétorique de la vingtième année dont toutes les âmes sincères ne peuvent se dégager à la veille d'un grand départ, d'un grand danger? Quoi! cet enfant quittait sa mère, ce Français s'éloignait encore de la France, ce Bonaparte allait dans le voisinage de Sainte-Hélène, et, au moment de quitter sa famille, il ne trouve rien de plus à écrire qu'un remerciement froid à l'Angleterre, qu'un conseil sans émotion pour recommander le culte de son grand-oncle, qu'une indication vague sur le choix de son successeur.

On a abusé des bons mots des jeunes princes, et je n'exige pas qu'un prétendant formule des sentences, surtout quand il est l'héritier d'un taciturne. Mais, sans offenser aucun

deuil, sans blesser aucune convenance, je dois dire que ce testament a été une déception. Il y a dans certaines situations des grandeurs d'idées, de style, de sentiment, qui sont pour ainsi dire fatales et auxquelles on ne peut se soustraire qu'à la condition d'une médiocrité absolue. Un rêve sublime hallucine toujours un peu les cerveaux jeunes, et je m'attendais à une emphase naïve, touchante, dont il eût été bien cruel de médire.

Mais ces lignes sans vibration déconcertent tout le monde.

Il y a pourtant un passage que la réalité rend poignant, c'est celui où le pauvre enfant lègue à sa mère le dernier uniforme qu'il aura porté. Quand on songe à l'effroyable nudité de ce cadavre dépouillé par des sauvages, on tressaille devant ce legs que la mère ne recevra jamais et qui semble une ironie de plus de la destinée.

VI.

Le dernier héritier de Napoléon Ier meurt un peu par la négligence d'officiers anglais, et l'on trouve dans son testament un remerciement à l'hospitalité anglaise. Mais cette politesse posthume suffirait-elle à empêcher un nouveau Shakespeare de rapprocher cette destinée du vœu homicide lancé contre l'Angleterre par Napoléon Ier ?

On sait en effet que, dans son testament, le Prométhée de Sainte-Hélène léguait une prime à l'assassinat politique tenté contre Wellington.

« Je lègue, disait-il, une somme de 10 000 francs au sous-officier Cantillon, jugé comme prévenu d'avoir voulu assassiner le duc de Wellington et trouvé innocent par le jury. *Cantillon avait autant le droit d'assassiner cet oligarque que celui-ci de m'envoyer périr sur le rocher de Sainte-Hélène.* Wellington, qui a proposé cet attentat, cherchait à le justifier sur l'intérêt de la Grande-Bretagne. *Cantillon, si vraiment il eût assassiné le lord,* se serait couvert par les mêmes motifs : l'intérêt de la France de se défaire d'un général qui d'ailleurs avait violé la capitulation de Paris et par là s'était rendu responsable du sang des martyrs Ney, Labédoyère, etc., et du crime d'avoir dépouillé les musées de Paris. »

Un Français se présenta un jour à Pitt, lui offrant d'assassiner Napoléon. Pitt renvoya avec horreur ce Français indigne; Bonaparte eût pensionné l'assassin de Pitt.

On voit ce que ces idées napoléoniennes, prises à leurs sources, contiennent de respect pour la famille, le sentiment et la morale; sans compter ce que Joséphine racontait dans ses heures de jalousie sur les mœurs intimes de son mari!

VII.

Tout cela n'empêche pas M. Amigues, qui se croit prophète, même dans son pays, de prêcher la religion napoléonienne et de dire à propos des baisers donnés à la photographie du jeune prince :

« Ainsi font les fidèles *pour l'effigie du Christ, au jour du vendredi saint!*

« Cependant il y a des aveugles et des insensés qui ne croient point à la religion de l'empire et qui trouvent plaisant que l'on compare à la légende chrétienne l'épopée moitié *héroïque,* moitié *mystique,* que vient de renouveler le jeune martyr du Zululand. »

Je suis à coup sûr un de ces aveugles; seulement je ne trouve pas plaisante, je me contente de trouver grotesque et maladroite la comparaison du jeune prince à Jésus-Christ.

Je conseillais, il y a quinze jours, aux bonapartistes de ne pas rallumer le dédain par des apothéoses ou des transfigurations maladroites; je comptais sans M. Amigues, devenu le Marie Alacoque du sacré cœur du prince impérial.

VIII.

Passons à d'autres comédiens.

Mlle Sarah Bernhardt a-t-elle donné sa démission de sociétaire? la Comédie française l'a-t-elle acceptée? va-t-on priver cette industrieuse artiste des millions qu'on lui promet dans le pays des dollars?

C'est la dernière question à l'ordre du jour de la critique. J'estime qu'on s'en est trop occupé, et je ne comprends ni la douleur de ceux qui croient au prochain départ de Mlle Sarah, ni l'indignation de ceux qui lui reprochent de céder à sa véritable vocation.

Les étoiles filantes ne dévastent pas le ciel, et je comprends l'ambition vagabonde d'une artiste qui ne fait plus du théâtre qu'une partie accessoire de son talent. Certains journalistes qui n'ont pas vu jouer Rachel ont si souvent fait la plaisanterie de comparer Mlle Sarah à la grande tragédienne, qu'elle prend à sa devancière tout ce qu'elle en peut prendre : le goût des voyages, des tournées fructueuses, des recettes abondantes.

D'ailleurs la Comédie française est un peu responsable de cette fantaisie mercantile. N'a-t-elle pas donné l'exemple en vendant ses loisirs à un spéculateur anglais? Mlle Sarah trouve sa portion mince; elle veut gagner davantage : quel camarade a conservé le droit de blâmer cette émulation?

Il était tout naturel que les interprètes de Molière, de Corneille, de Racine, de Marivaux, allassent rendre visite à la patrie de Shakespeare; mais un hommage perd de sa dignité quand il devient une spéculation, et il devient un affront quand la spéculation ne réussit pas autant qu'on l'espérait.

Pourquoi les artistes qui sont la gloire dramatique de la France, après une ou deux représentations à Londres, n'ont-ils pas eu la pensée d'utiliser leurs loisirs forcés au profit des grandes villes françaises? Un acte de courtoisie internationale ne devait pas empêcher un acte de patriotisme littéraire et de propagande nationale.

Je ne crois pas que le premier théâtre du monde eût besoin, pendant qu'on redorait ses loges, de faire dorer quelques dividendes de plus pour ses sociétaires, surtout après les belles années qu'il vient de franchir. Cette convoitise, au moins superflue, est fâcheuse, non seulement pour le caractère de la Comédie française, mais aussi pour les œuvres qu'elle soumet au jugement et, pour ainsi dire, à la consécration d'un public anglais.

Si nous saluons Shakespeare, nous n'avons à humilier devant lui ni Molière, ni Racine, ni Corneille, ni Victor Hugo; nous n'avons pas à régler notre admiration et leur valeur sur la cote de l'admiration anglaise; quant aux comédiens de grand talent pour lesquels nous réclamons l'effacement d'un vieux préjugé et qui prétendent très justement à la croix d'honneur, ne devraient-ils pas se dire qu'ils nous aideraient beaucoup plus à obtenir cette légitime concession de l'estime publique en se reposant avec dignité aux heures de repos, en travaillant avec désintéressement à l'éducation publique dans leurs loisirs forcés, qu'en courant ainsi à travers l'Europe après de gros bénéfices et en se fatiguant pour faire déborder les recettes ?

La croix de la Légion d'honneur est une récompense qui s'ajoute souvent, comme une compensation, aux efforts désintéressés de l'artiste; elle ne doit pas être un hochet ajouté à la timbale d'argent, et l'art n'est pas un mât de cocagne.

Voilà pourquoi Mlle Sarah Bernhardt est excusable de vouloir décrocher une timbale plus dorée que celle de ses camarades, et voilà pourquoi il faut la laisser partir, si le vent l'emporte en Amérique.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

Les amis de l'Italie voient avec regret son parlement se livrer sans mesure au jeu si dangereux des coalitions et enlever ainsi à son gouvernement toute solidité et tout esprit de suite. Elle connaît, elle aussi, le péril de ces lendemains de victoire qui sont la grande épreuve du libéralisme. Il est temps qu'il se forme autour de ses institutions libérales et de son irréprochable dynastie un parti de gouvernement qui ne tolère plus ces fluctuations sans motif. On a pu voir aux récentes élections municipales de Rome que le parti catholique, incorrigible ennemi de l'unité italienne, était décidé à rentrer, selon son droit, dans la vie politique. On peut compter sur son habileté pour faire tourner à son profit la situation actuelle.

En tout cas, la papauté semble à la veille de recueillir en Allemagne les fruits de cette même politique de coalition qui a servi à M. de Bismarck à préparer le triomphe le plus inouï de la centralisation unitaire dans l'empire allemand. En effet, les énormes droits protecteurs qu'il a fait voter grâce au concours du centre catholique ont surtout pour but de protéger le pouvoir central contre le contrôle incommode d'un parlement qui, tant qu'il tient les cordons de la bourse, possède la réalité du pouvoir. La démission de M. Falk donne sa vraie signification à l'évolution du chancelier, car son ministre des cultes personnifiait toute la politique du *Kulturkampf*. En le sacrifiant, M. de Bismarck paye comptant l'appui des amis de M. Windhorst. Déjà on parle de l'arrivée prochaine d'un nonce à Berlin. On se tromperait si l'on s'imaginait que le puissant ministre renonce à la guerre contre l'Église catholique uniquement pour parfaire sa majorité. Il savait, bien avant la discussion sur le régime des impôts, que cette guerre avait piteusement échoué, que, s'il avait mis en prison ou envoyé en exil quelques évêques, l'esprit ultramontain, loin de passer la frontière, avait repris une vie nouvelle. Il se trouvait ainsi en présence du plus insaisissable et du plus dangereux des adversaires, car une pensée, une tendance, quelle qu'elle soit, use toutes les résistances et triomphe des coups qu'on veut lui porter, puisque, n'atteignant que des faits matériels, les coups passent à côté d'elle et lui donnent une force nouvelle. En Suisse, la démocratie n'a pas mieux réussi que le césarisme prussien dans sa tentative de vaincre l'ultramontanisme par ce qu'on appelait à Genève la *manière forte*. C'était, en réalité, la manière faible. Pour en finir avec d'inextricables difficultés, le gouvernement bernois a abrogé les lois de proscription contre les prêtres infaillibilistes du Jura; on vient de les voir siéger à côté des curés vieux-catholiques dans un synode général où ils représentaient les paroisses qui les avaient librement élus. Il y a eu là un accommodement entre la papauté et le gouvernement bernois très curieux à étudier, car il révèle chez Léon XIII des dispositions très conciliantes au point de vue politique.

Ce qui s'est passé en Allemagne et en Suisse nous apprend ce qu'il en coûterait à la France de déchaîner la persécution religieuse, comme l'y invitait l'amendement de M. Madier de Montjau. Aussi le ministre de l'instruction publique a-t-il invoqué, pour l'écarter, l'exemple de ces deux pays. Nous ne comprenons pas comment il s'est trouvé soixante-dix-huit députés pour voter la mise hors la loi de tout le clergé catholique français, car c'est ce que demandait sans détour l'éloquent tribun de l'extrême gauche. Les développements qu'il a donnés à sa revendication permettent d'en mesurer la gravité. Il suffit, à ses yeux, qu'on porte soutane et qu'on remplisse les offices ordinaires de la prêtrise pour qu'on doive être exclu du droit commun sans autre forme de procès. C'est ainsi qu'un homme généreux, à l'esprit élevé, n'hésite pas à demander de sang-froid la proscription morale d'une grande Église. Il nous prouve une fois de plus que l'esprit sectaire est partout le même et que l'intolérance est de tous les camps. M. Madier de Montjau ne s'est pas lassé d'invoquer ce qu'il appelle la grande tradition révolutionnaire; s'il l'eût consultée avec sa raison, elle lui eût appris que ce sont précisément les lois du genre de celles qu'il propose qui, à la fin du siècle de Voltaire, ont rendu la vie au catholicisme et l'ont rejeté du côté du pouvoir papal, car celui-ci devenait son seul point d'appui du jour où le pouvoir civil le persécutait. L'ultramontanisme effréné de notre époque est le fils de la Constitution civile du clergé et des lois draconiennes votées contre l'Église par la Législative et la Convention. Les mêmes causes amèneraient les mêmes effets, car il faut reconnaître que si le clergé catholique ne comprend pas toujours ses vrais devoirs vis-à-vis de l'État, il ignore les lâches abandons au jour du péril. S'il a été trop souvent persécuteur, il sait aussi être persécuté. C'est, du reste, un honneur qu'il par-

ge avec tous les représentants opprimés d'une doctrine ıelconque. Qu'il s'agisse d'une erreur misérable ou d'une ıguste vérité, l'esprit humain se redresse sous la proscrip-on et témoigne ainsi de son inaliénable dignité.

Ces réflexions ne s'appliquent qu'au contre-projet de M. Ma-ler de Montjau. Il serait tout à fait injuste de les opposer à ırticle 7 de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, ıi vient d'être voté. Nous persistons à croire, après ces mé-ıorables débats, qu'il était infiniment préférable de mettre ·solument en cause la société de Jésus, plutôt que de créer ·s exclusions du droit commun sans s'appuyer sur des illé-ılités constatées. Pour quiconque admet comme nous la dis-nction faite par Turgot, Mirabeau et la Constituante de 1789 ıtre la simple association et la corporation, l'État est dans plénitude de son droit quand il frappe une corporation ·evenue un péril public au point de vue politique et moral. ous aurions donc très bien compris que l'on fît nettement sans ambages le procès à la société de Jésus, qui d'ailleurs, après la déclaration du ministre de l'instruction publi-ue, est seule visée par l'article 7, puisqu'il a dit être prêt appuyer la reconnaissance des autres congrégations non ·econnues. Nous aurions compris que ce procès fût fait au ırlement comme il l'a été en Suisse, en 1845, à la Diète fédé-ıle, avec toutes les garanties d'une vaste instruction parle-ıentaire. Les révélations faites à la tribune par M. le mi-istre de l'instruction publique et par M. Paul Bert ont ·gitimément ému l'opinion, disons mieux, la conscience ublique. Il ne sert de rien de dire que le mal s'étant étendu ı dehors de la société de Jésus, celle-ci doit pour ce motif chapper à la sévérité de nos jugements et être confondue vec l'Église ultramontaine tout entière.

D'abord il est faux, en fait, que l'enseignement catho-que soit perverti dans son ensemble, au point de vue mo-ıl, par les casuistes de la trop célèbre Compagnie. Nous errions bientôt ce beau résultat atteint si on laissait le hamp absolument libre aux révérends Pères. Ensuite nous e pouvons oublier que c'est la société de Jésus qui est ı grande corruptrice de la morale chrétienne et qu'elle a ystématisé cette corruption par la morale relâchée dont n nous a fourni à la tribune des preuves accablantes que ous pourrions multiplier. Ce qui est peut-être plus honteux ncore que les textes de ses casuistes, c'est l'apologie qu'en ait la presse catholique. « Affaires de théologien », dit d'un on cavalier un journal orléaniste, foulant aux pieds les meil-eures traditions de son parti; on dirait vraiment qu'on dis-ute sur la lumière incréée quand il s'agit de savoir si le ol et l'adultère ne sont pas justifiables en certains cas. *Le 'rançais* invoque à grand fracas le neuvième comman-ement du Décalogue : *Tu ne convoiteras pas la femme le ton prochain;* il y trouve une excuse plausible des tranges exercices de dévotion auxquels on soumet les jeunes illes élevées au Sacré-Cœur. Il oublie que ce commandement, ont la forme est simple et grande, apprend non à tourner la ·ôi de la pureté morale, mais à l'observer dans son esprit et ıon seulement dans sa lettre. *L'Univers* se plaint de ce que de els débats travestissent « les saints mystères de la dévotion par des inventions qui sont le fruit infect d'imaginations perverties ». Ils sont édifiants en effet, ces saints mystères d'une casuistique qui en remontrerait à Pétrone pour les cas de conscience qu'elle soulève dans des livres autorisés dont la lecture seule est une flétrissure. Dire, comme on l'a fait, que le confessionnal demande qu'on remue ces fanges, c'est calomnier le clergé. Il faut le reconnaître, la société de Jésus est demeurée ce qu'elle était au XVIIe siècle, alors qu'elle fut transpercée des flèches immortelles de ce grand vengeur de la conscience qui s'appelle Pascal; elle est encore ce qu'elle était en 1762, lors de l'arrêt du Parlement qui la condamna et dont on n'a pas détruit l'autorité en disant sans preuves qu'il avait été inspiré par les dénonciations des protestants. C'est elle qui conduit les ligueurs du XIXe siècle contre les libertés, dont ils ne se souviennent que quand elles peuvent leur servir de bouclier. C'est elle qui mène les rondes délirantes des pèlerinages fanatiques. C'est elle qui inspire toute cette morale perverse qui falsifie la conscience et endort la volonté au profit du despotisme spirituel. Encore un coup, une grande instruction entamée au sujet d'une corporation telle que la société de Jésus ne soulève aucun scrupule de notre part, pourvu qu'elle soit poursuivie dans toutes les règles de l'équité. L'article 7 offre de bien autres difficultés au point de vue des principes. M. Louis Blanc, avec lequel nous sommes rarement d'accord, a invoqué le seul motif qui pût incliner des libéraux à l'accepter quand il a déclaré à la tribune que le régime des concordats place l'Église dans une position spéciale qui n'est exceptionnelle que parce qu'elle est privilégiée. Nous pensons aussi qu'elle ne pourra invoquer tout le droit commun que quand elle sera devenue une association comme les autres. Nous nous gardons bien néanmoins d'en conclure que l'union dans l'État implique l'asservissement.

Les obsèques de l'infortuné fils de Napoléon III sont en réalité les funérailles d'un parti. On peut dire qu'au point de vue politique, c'est M. Paul de Cassagnac qui mène le deuil. En voulant jouer le rôle d'un Warwick, faiseur de rois ou d'empereurs en disponibilité, il a porté le dernier coup au bonapartisme, qu'il a voué à d'incurables divisions.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

On annonce pour mercredi prochain l'apparition d'un important ouvrage sur ce malheureux épisode de la guerre de 1870-1871, qui s'appelle *la Campagne de l'Est*, par M. Poullet, colonel d'état-major à l'armée de l'Est (1 vol. in-8°). La capacité du général Bourbaki et de son premier aide de camp y est mise en cause de la façon la plus vive. Ajoutons que le volume contient des documents, des dépêches inédites, des pièces justificatives.

La préface se termine par les considérations suivantes :

« La faute fondamentale du gouvernement de la Défense

nationale fut de ne pas croire à la résistance que présenteraient les départements et d'avoir enfermé la plus grande partie des forces disponibles dans Paris.

« Si les corps de Ducrot et de Vinoy, au lieu d'être jetés dans la capitale, avaient été immédiatement portés sur la Loire à Orléans, la bataille de Coulmiers, gagnée trois semaines plus tôt, avec des forces supérieures, aurait amené le déblocus de Paris, et qui sait alors le cours qu'eussent pris les événements?

« Les cadres de ces deux corps d'armée eussent donné à l'armée de la Loire une solidité, une cohésion dont elle avait si grand besoin, surtout au début des opérations.

« Ce sera la gloire éternelle de M. Gambetta d'avoir le premier compris le parti que l'on pouvait tirer de la province et de n'avoir pas hésité à assumer sur lui la lourde responsabilité d'une organisation que nos généraux jugeaient impossible.

« Si, renversant la situation, on s'était, dès le début, contenté pour Paris d'une défense passive, exclusivement confiée aux gardes nationaux et à la marine, et que l'on eût porté sur la Loire les 60 000 hommes de troupes régulières et 100 000 mobiles réunis dans les murs de la capitale, il est évident aujourd'hui que nous ressaisissions la victoire; on voit toutes les conséquences d'un Coulmiers gagné trois semaines plus tôt avec 150 000 hommes de troupes ajoutées à celles du général d'Aurelles.

« Il nous est arrivé ce qui est arrivé à Vercingétorix, ce qui arrivera fatalement chaque fois qu'une nation confiera son salut à la défense d'une forteresse, au lieu de le jouer en rase campagne.

« Espérons que cette leçon ne sera pas perdue pour l'avenir et que l'on ne verra plus jamais nos armées battues s'emprisonner dans une forteresse.

« L'accroissement que l'on aurait ainsi donné aux forces de la province aurait permis au ministre d'entreprendre beaucoup plus tôt la campagne de l'Est et de couper, au moment opportun, les communications avec l'Allemagne de l'armée qui assiégeait Paris.

« Nous venons de raisonner dans l'hypothèse de la perte de nos deux armées régulières et de la continuation de la guerre avec les troupes improvisées de la Défense nationale. Mais admettons un instant que nous ayons seulement conservé une de nos deux armées régulières, celle de Metz ou de Sedan indifféremment. Plaçons cette armée soit sur la Loire, soit dans l'Est. Est-il douteux un instant qu'une telle force eût amené, sur le point où elle agissait, l'anéantissement de l'armée prussienne?

« On voit par là que, malgré leur longue préparation de la guerre, les succès de l'armée allemande n'ont tenu qu'à un fil et qu'il a fallu le concours de toutes les circonstances fatales pour nous abattre.

« On nous a reproché de ne pas avoir valu nos pères; mais on oublie que les armées de la première république ne se sont pas formées en un jour; qu'elles n'ont pas eu à combattre, sans trêve ni merci, des armées formidables comme celles de de Moltke, ayant à leur service des chemins de fer et soumises à une impulsion unique.

« Si le temps ne nous avait pas manqué, nous nous serions formés comme nos pères; comme eux, nous aurions acquis de l'expérience et de la cohésion, car, selon la juste remarque du maréchal de Saxe, et comme l'expérience de la dernière guerre l'a confirmé, les vieilles armées se fondent et les jeunes s'endurcissent.

« Le triste tableau que nous fait le capitaine de Goltz des troupes prussiennes à la fin de la campagne, l'état d'épuisement dans lequel elles se trouvaient, nous prouvent combien M. Gambetta eut raison de ne pas désespérer de la France.

« Nous nous sommes relevés aux yeux de l'Europe. « Nous « sommes loin, dit le major Blumer, de nous refuser à recon- « naître l'énergie qui mettait sur pied des masses armées « toujours nouvelles. *La France a accompli sous ce rapport « ce que nul pays n'eût été en état de faire.* » Nous avons éprouvé la grandeur de nos ressources, nous savons ce dont nous sommes capables quand nous ne serons plus privés de ce qui fait la force des armées — des cadres aguerris.

« L'Allemagne n'a plus à compter sur des Sedan et sur des Metz.

« Grâce à la résistance de la Défense nationale, nous avons reconquis l'estime de l'Europe, qui déjà nous a rendu la justice due à nos efforts opiniâtres.

« Qu'on lise tous les historiens étrangers, il n'y a qu'une opinion sur la Défense nationale. Sans doute nous avons commis des fautes, mais qui seront de précieuses leçons pour l'avenir. Mais nous avons surtout, grâce à cette résistance, reconquis le plus précieux des biens, la confiance en nous-mêmes; nous avons sauvé l'honneur.

« Nos villes sont aujourd'hui fortifiées, nos arsenaux remplis, l'esprit public raffermi; notre armée, nos officiers travaillent et les caractères se trempent, et si jamais nous étions attaqués, nous serions encore la grande nation, les dignes fils des Hoche et des Kléber. »

Mercredi dernier, on le sait, M. Granier de Cassagnac père a prétendu mettre en parallèle avec les ouvrages de l'abbé Marotte un livre d'un inspecteur de l'Académie de Paris. Il s'est fait beaucoup prier pour en donner le titre, et il n'a pas dit le nom de l'auteur. Citons d'après le *Journal officiel :*

M. Bamberger. — M. de Cassagnac a accusé l'Université : nous ne pouvons pas laisser passer des accusations de ce genre, si elles ne sont pas prouvées.

Nous demandons le titre de l'ouvrage, et, si l'orateur ne nous le fait pas connaître, son silence sera sa condamnation.

M. Granier de Cassagnac père. — Le livre est intitulé : *l'Habitude et l'Instinct, étude de psychologie comparée.*

Un membre à gauche. — Ce n'est pas un livre destiné à être donné en prix à des enfants de dix ans, mais à de grands élèves!

M. Bamberger. — Nous vous mettons au défi de trouver dans ce livre quelque chose de semblable à ce qui a été lu ici dernièrement.

M. Émile Deschanel. — C'est un livre destiné à des élèves de philosophie.

M. Beaussire. — C'est le livre d'un honnête homme, d'un philosophe spiritualiste; c'est une réfutation des doctrines de Darwin. Ce sont des mémoires lus à l'Académie des sciences morales et honorés de ses suffrages.

Sur divers bancs à gauche et au centre. — Ah! ah! on ne nous disait pas cela!

Ce petit volume fait partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine,* et l'auteur n'est autre que feu Albert Lemoine. Qui eût dit que ce sage philosophe, que l'Université entourait de tant d'estime, serait un jour accusé, pour les besoins d'une cause politique, de « mettre les pieds dans l'obscénité »!

Dans une *Lettre,* très agressive, *d'un protestant à M. Jules Ferry sur ses projets de loi* (Sandoz et Fischbacher), nous relevons le passage suivant. Ces projets de loi une fois votés, on demandera aux prêtres enseignants s'ils appartiennent à une congrégation reconnue par les lois. L'auteur fait cette remarque :

« Ce procédé sera-t-il efficace? A supposer qu'il puisse être mis en pratique, qui arrêtera-t-il? Précisément ceux dont vous n'avez rien à craindre. Mais les autres, les inventeurs des réserves mentales, des distinctions, des restrictions, vous croyez les tenir par une question semblable! Permettez-moi ici de vous citer le P. jésuite Sanchez reproduit par Pascal.

« On peut jurer, dit Sanchez, qu'on n'a pas fait une chose, quoiqu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareille, sans que les paroles dont on se sert aient aucun sens qui le puisse faire connaître. Et cela est fort commode en beaucoup de rencontres et est toujours très juste quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur ou le bien. »

« Sanchez prouve tout cela par le principe que c'est l'intention qui règle la qualité de l'action. Et le P. Filiutius indique à ce propos un autre moyen plus sûr d'éviter le mensonge; c'est qu'après avoir dit tout haut : *Je jure que je n'ai point fait cela,* on ajoute tout bas : *aujourd'hui,* et qu'après avoir dit tout haut : *Je jure,* on dit tout bas : *que je dis,* et que l'on continue ensuite tout haut : *que je n'ai point fait cela.* Escobar a tout résumé sur ce point en affirmant que les promesses n'obligent point quand on n'a point l'intention de s'obliger en les faisant (*IXe lettre à un Provincial*). Et ce sont les héritiers de ces casuistes que vous comptez tenir par un engagement! »

Mais, dirons-nous, ceci s'ajoute aux révélations de M. Paul Bert, et alors, en se mettant uniquement au point de vue de la morale, que penser et que dire de l'enseignement des jésuites?

M. Sarcey chez les sauvages. — Un journal de Londres (*Saturday Review*) publie sous ce titre un article humoristique où il remercie M. Sarcey d'avoir désabusé le monde en lui apprenant que l'Angleterre était parvenue à un certain degré de civilisation (1).

« Le critique du *Temps,* dit la feuille anglaise, est, comme Robinson Crusoé, un brave et un homme de cœur. Jusqu'ici il n'avait été connu que comme journaliste; désormais il occupera un rang plus élevé : sa place sera marquée parmi les explorateurs courageux et entreprenants qui n'ont point hésité, à la voix du devoir, à échanger les douceurs d'une civilisation affinée contre l'hospitalité équivoque d'une terre inconnue. Nous sommes trop enclins à mettre en fait que l'amour des aventures est une qualité particulièrement anglaise; il était bon que l'exploit de M. Sarcey vînt nous montrer que nos hauts faits ont éveillé une glorieuse rivalité dans l'âme d'un Français. M. Sarcey n'a pas trouvé Livingstone ni découvert les sources du Nil; mais il s'est frayé un chemin jusqu'à Londres, et là il a fait plusieurs découvertes importantes qui lui assureront une gloire immortelle. Nous nous hâtons d'ajouter, de peur qu'on n'ait des inquiétudes sur l'issue d'une entreprise aussi imprudente, que l'éminent critique est maintenant en sûreté chez son peuple. Il est revenu sans une seule égratignure, raconte l'histoire romanesque de ses voyages, et, si nous devons nous en fier à sa première impression, il a trouvé des rudes, mais naïfs habitants de ces rivages dans un état de civilisation plus avancé qu'il ne l'avait cru d'après les récits des explorateurs précédents. Les correspondances qu'il adresse à ses lecteurs parisiens sont écrites du ton d'un homme qui avait rempli ses poches de verroteries pour les troquer avec les indigènes contre des choses à manger, et qui a découvert avec stupéfaction que les natifs possédaient déjà un système monétaire et même les rudiments d'une culture intellectuelle. »

Le collaborateur de la *Saturday Review* reprend ensuite en détail les découvertes de M. Sarcey, qui est loué sans restriction pour la générosité avec laquelle il s'est hâté d'éclairer ses compatriotes sur la véritable situation de la Grande-Bretagne. Il exprime l'espoir que le témoignage d'un témoin oculaire va enfin faire tomber beaucoup de préjugés et que les Français, que de faux rapports avaient détournés jusqu'ici de se risquer à faire un voyage d'exploration en Angleterre, ne s'en laisseront plus imposer par des récits mensongers.

(1) *Temps* des 9, 16 et 23 juin, etc.

La dernière livraison de la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse* contient un intéressant article de M. Tourgueneff sur *Hamlet et Don Quichotte.* L'éminent écrivain avait été frappé de l'apparition simultanée de la tragédie de Shakespeare et du roman de Cervantes, au commencement du XVIIe siècle. Cette coïncidence le poussa à comparer les héros des deux chefs-d'œuvre et à établir entre eux un parallèle. « Il nous a semblé, dit-il, que ces deux types incarnaient les deux côtés fondamentaux et opposés de la nature humaine, les deux extrémités de l'axe sur lequel elle tourne; ainsi tous les hommes appartiendraient plus ou moins à l'un de ces deux types; et chacun de nous ressemblerait plus ou moins à un don Quichotte ou à un Hamlet. »

Voici en quels termes M. Tourgueneff définit les deux personnages qu'il a pris pour sujets de son étude :

« ... Que représente Don Quichotte? La foi avant tout, la foi en quelque chose d'éternel, d'immuable dans la vérité, dans cette vérité qui réside hors de l'individu, qui ne se donne pas à lui aisément, qui demande qu'on la serve et qu'on se sacrifie pour elle, mais qui finit par céder à la persistance du service et à l'énergie du sacrifice.

« Don Quichotte est pénétré tout entier de dévouement à cet idéal pour lequel il est prêt à supporter toutes les privations, à donner même sa vie; il n'estime cette vie que comme un moyen d'incarner l'idéal, de réaliser la vérité, la justice sur la terre. On nous dira que son cerveau dérangé a puisé cet idéal dans le monde fantastique des romans de chevalerie : d'accord, et c'est ce qui constitue le côté comique de don Quichotte; mais l'idéal n'en garde pas moins sa pureté primitive. Vivre pour soi, s'occuper de soi, c'est une honte aux yeux de don Quichotte. Il vit tout entier, si l'on peut s'exprimer ainsi, en dehors de lui-même, pour les autres, pour ses frères, pour la destruction du mal, pour la lutte contre les forces hostiles à l'humanité, les sorciers, les géants, c'est-à-dire les oppresseurs. Vous ne trouverez pas en lui une trace d'égoïsme... »

Citons maintenant le portrait d'Hamlet :

« Hamlet représente l'esprit d'analyse avant tout, l'égoïsme et l'absence de foi. Il vit tout entier pour lui-même, c'est un égoïste; mais l'égoïste ne peut même pas croire en lui-même; on ne peut croire qu'à ce qui est en dehors de nous et au-dessus de nous. Et pourtant ce *moi* en qui il ne croit point est cher à Hamlet. C'est le point de départ auquel il revient constamment, parce qu'il ne trouve rien dans le monde entier à quoi son âme puisse s'attacher; c'est un sceptique; il ne vit et ne marche qu'avec lui-même, il est

constamment occupé, non pas de son devoir, mais de sa situation.

« Doutant de tout, Hamlet, on le comprend, ne s'épargne point lui-même. Son intelligence est trop développée pour se contenter de ce qu'elle trouve en elle-même; il connaît sa faiblesse; mais se connaître soi-même, c'est une force. De là cette ironie qui fait contraste dans l'enthousiasme de Don Quichotte. Hamlet se gourmande volontiers, avec exagération; il ne cesse de s'observer, de regarder dans son intérieur; il connaît dans les moindres détails toutes ses faiblesses; il les méprise, il se méprise lui-même; et dans le même temps on peut dire qu'il vit de ce mépris, qu'il s'en nourrit. Il ne croit pas en soi et il est vaniteux; il ne sait pas ce qu'il veut et pourquoi il vit, et cependant il est attaché à la vie. « Seigneur, seigneur! » s'écrie-t-il dans la deuxième scène du premier acte, « juge du ciel et de la terre, si tu « n'avais pas défendu!... Combien fatigant, plat, misérable « et inutile me semble ce bas monde! » Mais il ne sacrifie pas cette vie plate et vide. Il rêve de suicide jusqu'à l'apparition de l'ombre de son père, jusqu'à cet ordre suprême qui brise enfin sa volonté déjà bien ébranlée; mais il ne se tue pas. Son amour pour la vie éclate jusque dans ses rêves de suicide. »

Le professeur Cesare Lombroso a publié une étude volumineuse sur la physiologie et la répression du crime (*l'Uomo delinquente*. Turin, Bocca). L'auteur commence par étudier les caractères physiques des « délinquants habituels » et par montrer que ces caractères sont ceux des races sauvages inférieures. Il existe également de grandes analogies entre les goûts et les défauts des sauvages et ceux des criminels. Les uns et les autres se plaisent à se tatouer; ils sont vaniteux, crédules, mobiles, irritables, imprévoyants; ils convoitent le bien d'autrui; ils aiment une vie tapageuse et sensuelle; ils se servent d'une langue formée d'après les mêmes instincts : ce dernier point surtout est remarquable; les malfaiteurs de tous les pays ont un argot qui rappelle, avec un vocabulaire différent, les langues des sauvages.

M. Lombroso ne croit pas que la diffusion de l'instruction exerce une bonne influence sur la criminalité. Il a remarqué que les classes cultivées fournissaient une proportion de criminels plus élevée que les paysans. Selon lui, l'école favorise le contact entre les enfants honnêtes et les enfants d'une nature vicieuse; l'instruction développe des besoins qui poussent au mal par l'impossibilité de les satisfaire. Les écoles établies dans les prisons ont contribué à l'accroissement du nombre des crimes.

Certains délits sont spéciaux à certaines régions, ce qui prouve les influences de race. Les pires criminels sont presque toujours ceux qui se conduisent le mieux en prison. Aucun système pénitentiaire ne corrigera jamais le malfaiteur habituel (adulte), parce qu'il est incorrigible; il y a chez lui incapacité de comprendre ou de vouloir le bien. En Italie, en tenant compte des décès, le nombre des récidivistes est à peu près égal à celui des criminels qui sortent de prison, et M. Lombroso ne croit pas qu'il puisse en être autrement. La tendance au crime est pour lui une infirmité incurable, à peu près du même ordre que la folie, avec laquelle elle se confond souvent.

La civilisation, comme la barbarie, a sa criminalité particulière. Parmi les mauvaises influences qui font des grandes villes des foyers d'immoralité, M. Lombroso cite les journaux, les écoles et les collèges. La conclusion de cet ouvrage singulier est qu'il faut *prévenir* le crime au lieu de le *réprimer*. Il propose dans ce but un système dans lequel figurent : des établissements où l'on enfermera à vie tous les « délinquants habituels » ; l'augmentation des impôts sur les liqueurs; la suppression du jury (considéré comme trop indulgent); et surtout la suppression des écoles dans les prisons.

D'après la *Revue critique*, dans l'ancienne Irlande la monnaie de compte la plus élevée était la femme esclave, divisée en trois *vaches*. L'Irlande chrétienne avait ainsi conservé un débris d'un état social contemporain de l'*Iliade;* le cours légal de l'esclave irlandaise est le cours moyen de l'esclave grecque de l'époque homérique; c'est par exception que chez Homère une femme d'un talent rare vaut quatre vaches. (Voir *Iliade,* XXIII, 704-705.)

La première livraison de l'*Hortus deliciarum* de l'album Herrade de Lansperg a paru. On sait que cet ouvrage, dédié par Herrade aux religieuses de Hohenburg, était une vaste compilation composée de citations des Pères de l'Église, des saintes Écritures, des historiens sacrés et profanes, etc. Le manuscrit, qui était orné de miniatures précieuses, fut détruit lors du bombardement de Strasbourg en 1870, mais on savait qu'il en avait été exécuté plusieurs calques. La Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace a eu l'idée de réunir ces calques et de reconstruire ainsi, autant que possible, le manuscrit détruit.

La *Revue alsacienne* (juin) rappelle que les œufs furent une des causes de la haine réciproque que se vouèrent au moyen âge le clergé séculier et le clergé régulier. Les moines mangeant beaucoup d'œufs et les prêtres beaucoup de poules, les moines faisaient renchérir les poules et les prêtres hausser le prix des œufs.

A la suite des examens de fin d'année qui viennent d'avoir lieu à l'École des sciences politiques, trois diplômes ont été décernés à MM. Lebon, Mauzaize et Popovici. Les deux premiers ont également obtenu une bourse de voyage. M. Lebon va à Londres étudier les collections manuscrites inédites du British Museum concernant les projets de descente des émigrés en 1795 et les combinaisons de la politique anglaise, autrichienne et russe.

M. Mauzaize se propose d'aller étudier au Canada les nouvelles conditions faites au commerce par l'achèvement du canal de l'Érié et du chemin de fer qui doit relier Montréal au Pacifique.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (1280)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 3. 19 JUILLET 1879.

BEAUX-ARTS

L'Exposition de dessins des maîtres anciens à l'École des beaux-arts.

C'est toute une affaire que de vaincre l'indifférence du public parisien et, bien qu'il se croie novateur par excellence, de lui faire accepter une nouveauté. Il faut piquer notre amour-propre national, s'écrier que l'étranger nous devance, que nous allons devenir le peuple le plus arriéré de l'Europe : alors la honte nous saisit, nous mettons une généreuse ardeur à réparer le temps perdu, et nous recevons avec empressement de nos voisins ce que nous sommes tout étonnés de n'avoir pas inventé nous-mêmes. Voilà pourquoi MM. Charles Éphrussi et Gustave Dreyfus, en ouvrant à l'École des beaux-arts une exposition de dessins des maîtres anciens, se sont modestement abrités derrière les exemples donnés l'année dernière et cette année par la *Grosvenor Gallery* et la *Royal Academy :* pouvions-nous faire moins que les Anglais, quand notre pays compte les plus belles collections du monde et que le Louvre à lui seul ne possède pas moins de 35 544 dessins originaux? Peu rassurés, malgré tout, sur le succès de leur tentative, ils ont voulu intéresser à leur œuvre non seulement les artistes et les amateurs, mais toutes les âmes compatissantes et charitables; ils ont annoncé « que le montant des entrées et le produit de la vente du catalogue seraient versés dans la caisse du volontariat de l'École des beaux-arts, destinée à abréger la durée du service militaire pour les élèves pauvres ». C'était, comme on le voit, joindre l'utile à l'agréable. Enfin, pour ne négliger aucun élément de succès, pour attirer les gens occupés le jour et pour séduire les désœuvrés du soir, ils ont appelé à eux les splendeurs d'un éclairage électrique fort bien entendu. Tant de soins ne sont pas restés sans récompense : un public d'élite a répondu à l'aimable invitation qui lui était faite, et, sans s'étouffer devant les dessins des maîtres anciens, il ne les a pas laissés dans une solitude mortifiante.

Il faut donc aujourd'hui féliciter MM. Ch. Éphrussi et G. Dreyfus de leur heureuse initiative. Ce ne serait pas le moment de les chagriner en rappelant des défectuosités qui tiennent au local plus qu'à eux-mêmes, et en faisant observer que les dessins suspendus au mur du quai et surmontés de larges et éblouissantes fenêtres étaient à peu près invisibles le jour, tandis que ceux de la paroi opposée miroitaient, désagréablement frappés par la lumière directe : nous ne sommes pas, dans nos expositions artistiques, habitués à un confortable si délicat et il faut savoir nous contenter de peu. Ne relevons pas non plus ce qu'il y avait peut-être d'exagéré dans cette prétention de donner en 674 numéros « l'histoire du dessin depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, depuis Giotto jusqu'à Prudhon ». Respectons l'enthousiasme surabondant des inventeurs, sans lequel ils ne feraient rien de beau et de bon. Telle qu'elle était, et malgré l'inégale représentation des diverses écoles, cette exposition servira de brillante préface aux expositions particulières qui seront — au moins nous le désirons — organisées par la suite. Il est donc intéressant d'en conserver le souvenir et de rappeler quelques-uns des enseignements qu'on rapporte d'une visite à tous ces grands maîtres.

I.

Le dessin, considéré en lui-même, est l'œuvre dans laquelle l'artiste met le moins d'apprêt et le plus de naturel. Il s'y montre dans tout l'abandon de ses qualités et de ses défauts. C'est une confidence que nous obtenons de lui et où il nous découvre ses secrets les plus cachés. La matière choisie, plume, mine de plomb ou crayons de couleur, le degré d'achèvement, la façon même dont l'impression de l'artiste est traduite sont autant de témoins curieux à interroger. La ma-

nière dont le papier est attaqué, l'impétuosité du trait ou l'incertitude patiente des retouches nous instruisent de son caractère et de son humeur. Tel se déchaîne tout d'un coup et parfois s'embrouille et se perd; tel autre ne procède qu'avec une sage lenteur. C'est donc par le dessin qu'il faut commencer l'étude des écoles et des maîtres.

Le dessin des primitifs florentins suffit à lui seul pour nous les faire connaître tout entiers. Nous avons affaire à des ouvriers honnêtes et rangés que la pratique de l'orfèvrerie et de la miniature a de bonne heure habitués à un travail fin et soigné. Chez eux, aucune de ces fantaisies et de ces hardiesses que nos peintres modernes prennent trop souvent pour du génie. Les nobles et modestes artistes ne se croient le droit de rien négliger, de rien abandonner au hasard. Ils alignent régulièrement leurs hachures, les espacent dans les clairs, les croisent méthodiquement ou les épaississent dans les ombres. Nulle part on ne sent le désir de tromper ou d'éblouir. S'il y a des incorrections, ce sont des défaillances de l'artiste qui n'a pas su ou pu faire mieux, et non les écarts d'un génie trop fougueux. Si leur manière est un peu sèche, elle respire un parfum de loyauté; elle a la gaucherie naïve et appliquée des enfants, et cette gaucherie n'est pas sans charme. Cette timidité consciencieuse qui subsiste dans l'école jusqu'à l'affranchissement complet avec Fra Bartolommeo et André del Sarto convenait bien aux respectueux traducteurs des scènes de l'Évangile et de la Bible, aux peintres de tableaux d'autel, de saintes Familles et de Crucifiés. C'est un dessin non encore émancipé, un dessin de disciples et de croyants.

Quoi de plus intéressant que le panneau où l'on avait réuni une quarantaine de croquis de Verrocchio et de son élève Léonard de Vinci? Assurément celui-ci doit beaucoup à son maître, mais combien il lui est supérieur! Verrocchio a déjà l'abondance et la verve; les sujets les plus divers le tentent : il réunira sur une même feuille un évêque bénissant et un cheval au galop, un maigre saint Jean-Baptiste et des marmots joufflus, une Vierge, un Christ en croix et un chien qui ronge un os. Les guerriers la lance au poing, les anges en adoration, les têtes de morts, les enfants qui pleurent ou qui jouent avec des oiseaux, les Vénus couchées défilent sous sa plume. Son *faire* est hardi, original; ses traits incisifs rappellent les arêtes vives du bronze : ils ont de la vigueur, de la décision, mais avec une certaine monotonie; si gracieux que soient ses enfants, la plume, lourde et dure, ne rend qu'imparfaitement le moelleux de leurs formes, et les études de Léonard à la sanguine pour l'*Enfant Jésus de la sainte Famille du Louvre* (n° 41 du catalogue, collection de M. le duc d'Aumale) ont un tout autre charme et un aspect bien plus riant. Verrocchio est faible et maussade quand il s'agit d'atteindre la finesse des formes féminines : sur la feuille qui appartient à M. de Chennevières (n° 24), la *Vénus couchée* a les jambes trop longues, les bras grêles, les seins trop petits; ce défaut lui est commun avec la *Vénus debout,* dont l'épaule et le bras gauche sont incompréhensiblement difformes. Combien Léonard, dans le complet épanouissement de son génie, laisse loin derrière lui les pauvretés et les défauts de son maître! Comme sa plume est plus tragique et plus émouvante quand elle suspend au gibet le malheureux marchand de pantalons, Bernardo di Bendino Barontigni, qui, dans sa longue robe doublée de fourrure et de velours, flotte au vent, cadavre vide et flasque, et penche sur sa poitrine sa tête décharnée! Toute l'horreur d'une mort violente, le désespoir et le néant, sont rendus en quelques traits énergiques et poignants (n° 33. M. de Chennevières). Ailleurs (n° 38. M. Malcolm), ce sont des *Victoires* ébouriffées qui volent criantes et triomphantes dans tout l'éclat de la vie, avec l'impétuosité des attitudes les plus hardies. Ici cet étrange génie satirique, qui a vu la vie humaine sous toutes ses faces et dont l'imagination est à la fois hantée par les monstruosités boursouflées, par les laideurs grotesques et par les visages arrondis et souriants, s'est amusé à caricaturer un *Vieillard* dont le nez descend et s'avance, dont le menton s'enroule et remonte et dont la bouche forme golfe entre les deux (n° 39. M. Mitchell). Là (n° 42. M. Malcolm) il a tracé d'une pointe sérieuse et expressive le *Buste d'un guerrier.* Les joues sont amollies et flétries par l'âge; mais une résolution mâle éclate dans les yeux enfoncés, dans le nez caractérisé, dans la lèvre inférieure maussade et débordante; puis sa fantaisie s'est plu à lui composer un casque hérissé de becs, de griffes, d'ailes d'oiseau, à enrouler sur le métal des rinceaux de feuillage, à décorer la cuirasse d'une gueule de lion béante et à confondre dans un caprice magistral la vérité et la fiction. Que dire de ces silhouettes de personnages nus que Léonard jette sur le papier avec une liberté d'allure bien supérieure au travail pesant de Verrocchio, de ce jeune homme qui crie avec un long porte-voix dans l'oreille de son voisin et le met en fuite (n° 40. M. Malcolm)? Dans l'*Étude pour l'Adoration des mages* (n° 37. M. Louis Galichon), peut-on rien imaginer de plus vivant que ces grands corps svelles, aux cheveux ébouriffés, d'une légèreté, d'une élégance extraordinaires? Le trait n'est pas toujours juste, il y a des fautes et des incorrections; mais quelle agilité souple! Le procédé est souvent sommaire; mais tel visage qui n'a qu'une tache noire à la place de l'œil et une autre pour indiquer la bouche est pétillant d'intelligence et de vie. C'est l'ingénieur qui a conçu cette machine infernale qui tourbillonne et lance des flammes avant d'éclater, ces *Soldats tirant sur l'ennemi* avec des arcs qui leur servent de boucliers (n° 35. M. A. Armand); c'est le peintre, c'est le poète qui a dessiné à la pierre d'Italie cette *Figure de femme* si bien éclairée et si merveilleusement modelée. La poitrine n'est pas heureuse, et l'énorme sein rond, qui semble unique, est déplaisant; mais le visage a ce charme fascinateur si particulier aux œuvres de Léonard, ce sourire compliqué qui attire et qui fait peur (n° 36. M. le duc d'Aumale). Le maître se retrouve donc là tout entier avec l'inépuisable fécondité de son esprit et l'extrême diversité de son exécution. Tantôt c'est la plume qui, d'un seul jet et d'une indication hardie, esquisse les personnages; tantôt c'est le crayon rouge qui s'étale mollement sur les joues rebondies des bambins; tantôt c'est la pierre d'Italie qui modèle les chairs à travers les ombres transparentes, tandis que les rehauts blancs marquent franchement la place où se pose la lumière.

Autant il est facile d'indiquer les procédés de dessin suivis dans une école et l'enseignement qui s'y transmettait d'une génération à l'autre, autant il est malaisé d'enfermer dans une définition le faire indépendant et original de certains maîtres qui ne relèvent que d'eux-mêmes et dessinent de génie. Tel est Léonard; tel, quoique peut-être à un degré moindre, Albert Dürer. Non seulement les sujets qu'il traite sont très variés; mais la matière qu'il emploie, l'accent de son travail changent avec l'impression qu'il veut rendre. Voici d'abord une bonne grosse *Ménagère allemande* qui porte un trousseau de clefs à sa ceinture et tient des fleurs dans ses mains, associant, selon l'usage germanique, la prose et la poésie, les détails de la vie vulgaire et la conception de l'idéal : les traits larges et posés de la plume, qui rappellent les hachures de la gravure sur bois, expriment avec gravité son embonpoint calme et fort (n° 254. M. Mitchell). Dans un *Portrait de jeune homme vu de face* et coiffé d'un large bonnet, il semble que la mine d'argent n'ait fait qu'effleurer le papier en y laissant une empreinte légère d'un gris brillant; elle a été maniée avec tant de patience, les hachures fines et régulières sont rapprochées l'une dé l'autre et entrecroisées par une main si consciencieuse, que l'ensemble est d'une finesse et d'un fondu remarquables (n° 258. M. le duc d'Aumale). Au contraire, dans le *Portrait d'Érasme de Rotterdam* (n° 256. M. Jean Gigoux), ce faire précieux et soigné est remplacé par une manière franche et hardie. Le fusain se promène vivement et librement sur le bonnet, sur la chaude pelisse qui enveloppe le vieux savant; il s'aiguise pour dessiner les contours nets et vigoureux de la bouche et du nez, s'écrase et s'émiette dans les ombres, s'aplatit en larges traînées grasses : la facilité de l'improvisation, la sûreté du premier jet ont succédé au fini d'une exécution consciencieuse. Comme le poète, qui semble avoir une âme pour chacun de ses personnages, l'artiste sait se prêter avec une exquise souplesse à toutes les exigences de la nature, à tous les caprices de l'inspiration.

D'ordinaire le dessin n'est qu'un aide-mémoire, de simples notes rapidement prises pour fixer une impression qui mérite de ne point périr, une attitude, un geste, un air de tête. Quelquefois pourtant le peintre achève son œuvre avec amour et l'amène à la perfection. A ce point de vue, les vingt-cinq dessins de Prud'hon défient toute comparaison : plusieurs sont des chefs-d'œuvre. Il est difficile d'obtenir par des moyens aussi simples un effet plus saisissant que celui de la *Fileuse* (n° 648. M. le duc d'Aumale). Elle est assise à terre, le haut du corps absolument nu, les jambes entourées d'une draperie, à demi noyée dans une ombre transparente; la chair est d'un modelé superbe et le crayon en a rendu le velouté avec un bonheur extraordinaire : les caresses du pinceau n'y ajouteraient rien. On sent l'air qui circule mollement autour de ce beau corps, et les lointains s'enfoncent par derrière pour lui laisser toute son importance et toute sa liberté. La grâce virginale s'y épanouit dans toute sa splendeur, bien différente des séductions que poursuivent Corrège, Watteau ou Boucher. Tandis que Corrège s'applique surtout à rendre la flexible souplesse et les ondulations harmonieuses du corps féminin, les formes sont ici plus nobles, elles ont quelque chose de plus ferme et de plus tendu : les jeunes filles de Prud'hon ne sont pas des Italiennes, mais des Grecques. Tandis que nos peintres du XVIIIe siècle ne cherchent que la demi-beauté et les sous-entendus des attitudes coquettes et provocantes, les créatures de Prud'hon, chastes dans leur nudité, admirablement construites et d'une pureté de lignes parfaite, peuvent inspirer l'amour, mais non le caprice. Et tout ce charme, cette grandeur d'effets sont obtenus non par les artifices du pinceau et l'éclat du coloris, mais par un peu de noir et de blanc sur du papier bleu. L'art du dessin ne va pas plus loin.

II.

Il est rare, du reste, qu'un maître consacre ainsi au dessin son attention tout entière et y concentre tout l'effort de son génie. D'habitude il le brusque : car le dessin n'est pour lui que le premier bégayement d'une pensée qui se cherche. S'il saisit le crayon ou la plume, c'est pour débrouiller, en lui donnant un commencement de réalité matérielle, une idée vague encore qui flotte dans les régions obscures de son cerveau. L'œuvre capitale dans laquelle il donnera l'essor à son talent, qui seule sera digne de rendre son inspiration dans toute sa magnificence, celle qu'il entrevoit comme la perfection désirée à travers les traits sommaires de sa première esquisse, c'est le tableau. Il n'y a pas deux opérations distinctes dans la conception artistique, et le tableau n'est pas un dessin que le peintre invente d'abord pour le colorier ensuite. Dès les premières traces laissées par le crayon sur le papier, on sent l'effet total qui a envahi son âme et qu'il est sollicité de produire au dehors; il le note avec ce qu'il trouve sous sa main, avant de le rendre dans le langage complet et sonore des couleurs : ce qu'il faut donc voir avant tout dans le dessin des maîtres, c'est le tableau futur.

Voilà pourquoi la critique moderne, avide d'informations et de détails piquants, tombe dans l'excès lorsqu'elle s'engoue outre mesure d'ébauches et de fragments, trouve tel dessin supérieur au tableau parce qu'il est pris sur le vif, qu'il exprime avec une fidélité merveilleuse telle attitude réelle, tel geste vu. Ce sont de grandes qualités que la sincérité et l'accent; mais elles ne doivent pas faire dédaigner les mérites supérieurs que résume en elle l'œuvre achevée. Il faut, pour bien étudier les gens, adopter jusqu'à un certain point leur manière de voir et entrer profondément dans leurs sentiments. Or les maîtres d'autrefois ne ressemblaient guère aux artistes contemporains, qui déchirent si volontiers les feuilles de leur album au profit des journaux illustrés, des marchands et des collectionneurs; ils n'étaient pas infatués de leurs pochades les plus fugitives; ils respectaient le public et rougiraient peut-être de voir livrés au grand jour leurs essais les plus intimes. Ils ne comprendraient qu'à moitié notre admiration pour l'expression encore imparfaite et balbutiante de leur pensée, quand nous en avons dans le tableau ou dans la fresque la traduction définitive : c'étaient comme des échafaudages auxquels ils n'attachaient plus d'importance, une fois l'édifice achevé. Il faut donc, pour entrer dans leurs vues, considérer

surtout leurs esquisses comme une préparation du tableau qu'elles annoncent et nous mettent d'avance sous les yeux.

Quelquefois leur pensée a subi bien des remaniements et des corrections avant de se fixer dans sa forme dernière. Nous en avons la preuve dans une étude de Raphaël pour une partie de la *Dispute du Saint-Sacrement* (n° 111. M. le duc d'Aumale). Tout le monde a présente à l'esprit l'admirable fresque distribuée en deux compartiments : la terre, où discutent, lisent et s'édifient les docteurs; le ciel, où le Père éternel trône dans sa gloire. On se rappelle l'arrangement symétrique des personnages, qui témoigne d'un art encore enchaîné par les convenances hiératiques et par le respect de la tradition. Ce n'est pas tout à fait ainsi que Raphaël avait d'abord conçu son sujet. Le groupe de ses docteurs est agencé d'une façon plus libre, plus naturelle; c'est ainsi qu'une foule se présente sur la terre, avant qu'un maître de cérémonies l'ait distribuée en diverses sections savamment pondérées. Une lutte s'est visiblement livrée entre l'inspiration du peintre, qui n'avait songé qu'à la vérité des attitudes et du groupement sur une feuille de vingt centimètres de haut, et les souvenirs de l'enseignement traditionnel, qui réglait la disposition des scènes sacrées sur les vastes murailles des églises. Ce n'est que peu à peu que Raphaël s'est débarrassé de toutes les entraves pour être lui-même, qu'il échappe à la sécheresse et à la froideur du Pérugin pour atteindre la grâce vivante, qu'il rejette l'ordonnance compassée des tableaux mystiques pour se rapprocher de la nature. Ici, hardi la plume à la main, il est devenu plus timide quand il s'est agi d'établir la grande fresque.

Souvent cette incertitude n'existe pas : le coloriste colore, pour ainsi dire, d'avance son dessin et dépose au moins sur le papier la valeur de ses tons. M. de Chennevières possède deux dessins de Véronèse représentant le premier *la Madeleine au pied de la Croix* et *la Vierge évanouie soutenue par saint Jean* (n° 215), le second *Trois docteurs de l'Église debout devisant sur les Saintes-Écritures* (n° 216). M. Malcolm en possède un autre qui représente *le Christ mort* (n° 218). L'aspect en est vraiment extraordinaire : avec le ton bleuâtre ou gris foncé du papier, l'encre de Chine ou la pierre noire et les rehauts blancs dont il a empâté le tout, Véronèse arrive à produire l'effet saisissant de ses tableaux. Les contours sont loin d'être arrêtés et les formes parfaites; mais la Madeleine est bien la superbe créature que nous connaissons et qui étale si magnifiquement les surfaces lustrées et bouffantes de sa robe de soie rayée de grands plis sombres dans le fond, éclatants sur les bords et les arêtes. Ce qu'il a cherché en couchant sur la bière le cadavre du Crucifié, c'est le miroitement de l'épiderme poli sous la lumière qui glisse. Véronèse ne s'applique pas à dessiner avec soin les formes, qui pour lui sont secondaires; ce qui le préoccupe, ce qu'il contemple avant tout dans la nature, c'est le jeu de la lumière et de l'ombre, l'éclat ou la finesse des tons; ce qu'il confie au papier quand il dessine, ce sont des taches colorées.

On ressent la même impression quand on étudie les dessins de Claude Lorrain. Avec la plume et le bistre, il rend merveilleusement la transparence de l'eau : quelques traits sur une feuille de papier de douze ou quinze centimètres lui suffiront pour y étendre les longues lignes et les horizons majestueux d'un immense paysage. Il ne lui faut pas davantage pour rendre un de ses effets favoris, un port de mer au coucher du soleil : au premier plan, la terre avec des marins qui débarquent ou qui travaillent, des seigneurs qui se promènent; d'un côté, un fouillis de vergues et de mâts durs et noirs; de l'autre, des architectures splendides et les longues façades savamment ordonnées des palais de la Renaissance; puis, entre les deux môles qui terminent le port, une échappée sur la pleine mer et sur le ciel et, au milieu des nuages, la fournaise du soleil incandescent. Claude Lorrain n'a pas besoin d'aller chercher sur sa palette de quoi lutter avec les rayons dorés de l'occident : quelques indications à la plume et un peu de bistre lui suffisent. Les tons bruns font si bien valoir les blancs ménagés sur le papier et leur donnent tant d'éclat que l'œil est ébloui (n° 452. M. le duc d'Aumale). Ainsi l'artiste qui porte en lui l'idée maîtresse de son tableau se sert des moyens les plus simples pour la traduire, et, pendant qu'il cherche et combine encore les détails, la plus rapide esquisse a déjà l'aspect et la tournure de la grande composition qu'il médite.

Ceci n'est pas seulement vrai des coloristes, mais aussi des maîtres plus graves chez qui domine le souci de la ligne et du style. Comment Poussin conçoit-il un tableau? comme une scène tantôt calme et tantôt violente, mais où des personnages aux formes nobles, à l'attitude sculpturale, aux gestes mesurés comme ceux qu'on imprime au marbre, composent des groupes rythmés et harmonieux au milieu d'une atmosphère uniformément grise. Aussi, dans ses dessins, il cherche d'abord au crayon les contours de ses personnages, puis les arrête à la plume et, quand il les a disposés suivant l'inspiration intérieure, il étend de larges nappes de bistre qui marquent les domaines respectifs de la lumière et de l'ombre : c'est à cette distribution des parties sombres et des parties claires que se bornera tout l'effort de son coloris dans le tableau. Deux dessins qui appartiennent à M. le duc d'Aumale et qui sont des études pour *l'Adoration des Mages* du musée du Louvre nous le montrent ainsi à la recherche de l'effet qui l'occupe (n°s 447 et 448). Dans l'un, il avait représenté tous ses personnages se précipitant vers l'enfant Jésus d'un seul élan et ne formant qu'une foule : cet empressement, cette convergence de toutes les attitudes, de tous les gestes, de toutes les volontés vers l'Enfant-Dieu avait de la spontanéité et de la vigueur; mais il manquait une certaine pondération. Dans l'autre, les personnages ont été séparés en deux groupes distincts : ici, l'ordre prédomine sur la passion. Deux figures debout à l'arrière-plan rappellent par des lignes verticales les colonnes du temple du fond. Au lieu de l'élan qui emportait toutes les figures vers un même point, nous avons quelque chose de plus calme et de plus régulier. On aperçoit par cet exemple tout le travail du peintre à la recherche de son idéal. Le dessin a déjà l'aspect sévère du tableau, grâce au blanc du papier, qui donne les clairs, et au bistre uniformément étendu, qui produit les ombres.

Ainsi, du premier coup, l'artiste a embrassé la composition qu'il porte en lui; il en a déterminé le caractère dominant. Le premier trait de plume est le début de l'œuvre dont le tableau sera le couronnement; il ne restera plus qu'à revenir sur les détails, à retoucher ce qui dans la première inspiration était resté incomplet et vague, à écarter les dissonances : l'esquisse est comme une première apparition qui se précisera et se complètera plus tard.

III.

Le dessin ne nous renseigne pas seulement sur les tendances des écoles, sur l'humeur, le tempérament des maîtres, sur la façon dont se présente à eux et se manifeste au dehors la première pensée du tableau : comme il est l'interprétation la plus naïve et la plus spontanée de la nature, il nous indique comment aux diverses époques on a conçu la représentation du corps humain.

La première qualité de l'artiste, c'est l'intelligence du nu. Le lion de La Fontaine déclare que,

Si ses confrères savaient peindre,

ils feraient des tableaux bien différents des nôtres; en tout cas, ils auraient tort de ne pas réserver la place d'honneur au roi de la création. Il y a, dans la nature, des animaux qui expriment mieux que nous la force, la légèreté, l'agilité à la course : il n'y en a pas dont l'architecture soit aussi bien proportionnée, la structure plus belle. Plusieurs peuvent vanter le soyeux de leur pelage ou les couleurs changeantes de leurs plumes; aucun de ces ornements étrangers n'a le même intérêt que les fermes rondeurs de l'épiderme humaine. C'est donc à ce point de vue surtout qu'il est utile de noter la divergence des écoles et des maîtres.

Aux premiers temps de la peinture italienne, lorsque le libre et large esprit des anciens n'a pas encore triomphé des terreurs du moyen âge, l'artiste n'ose pas contempler le corps humain dans sa magnifique nudité : la chasteté monastique le retient et la difficulté de la tâche l'effraye; il ne nous montre guère que des mains et des visages : le reste disparaît sous les longues draperies tombantes qui l'enveloppent. Quand Giotto déroule une *Procession d'anges* (n° 1. M. le duc d'Aumale), ce ne sont guère que des têtes qui terminent des pyramides de vêtements sacerdotaux : qu'y a-t-il sous la raideur de ces robes épaisses, ce serait une indiscrétion, presque une impiété que d'essayer de s'en rendre compte. En outre, tous les visages sont presque semblables, comme pour rappeler l'uniformité de l'esprit pur; ce sont les profils qui dominent, comme pour éviter des raccourcis troublants et compliqués; les poses et les attitudes se répètent avec une monotonie hiératique. Avec plus d'expérience, Fra Angelico est encore soumis aux mêmes scrupules de pudicité. Son *Évangéliste* assis (n° 9. M. le duc d'Aumale) est comme enseveli sous le vaste appareil de sa robe, dont l'amplitude bouffante ondule sur le sol. Nous avons de lui une étude de main soignée et finement faite, qui montre qu'il avait le goût de l'observation d'après nature : mais à quoi bon découvrir ce que l'Écriture nous représente comme le siège de la concupiscence et la cause de notre damnation?

Dès le milieu du xve siècle, les idées ont changé, et l'artiste affranchi regarde en face le modèle nu, éternel sujet de ses inspirations. Mais le xve siècle est une de ces époques où l'humanité, à la fin d'une période de civilisation et avant le renouvellement de ses destinées, se sent comme vieillie et fatiguée. C'est un trait commun aux divers artistes de cette époque, de voir dans l'homme un être malingre et souffreteux, contrarié dans son développement, accablé et dévié par le poids des choses. L'*Homme chauve* attribué au Vénitien Vittore Carpaccio (n° 185. M. Malcolm) nous montre avec un torse aplati des bras et des jambes grêles; il semble d'une race pauvre et difforme. La *Vénus sortant de l'onde* de Botticelli (n° 20. M. le duc d'Aumale) aurait presque mieux fait d'y rester. C'est un assemblage disgracieux de membres gauchement emmanchés, un corps de femme malencontreux et mal venu. L'*Abondance* (n° 1. M. Malcolm) est plus séduisante à cause de son accoutrement original et de sa robe transparente; mais le bras gauche est trop long, la main déplaisante, le pied difforme; il y a quelque chose de forcé dans les ondulations du corps, dans l'inclinaison de la tête, dans l'expression indécise de la bouche ouverte. Le petit enfant est maladroit et mignardement vieillot; il se contourne sans grâce, son rire est contraint et attristé. De même chez Mantegna : son *Hercule étouffant l'Hydre de Lerne* (n° 167. M. Malcolm) est un modèle de tristesse et de laideur; la face du héros est sillonnée de rides profondes, et l'effort vainqueur sous lequel il écrase son ennemi est plein d'angoisse et d'épuisement. Les infortunés que *le Christ* va visiter dans les limbes (n° 171. École des Beaux-Arts) sont maigres et osseux; ils ont les jambes minces et les genoux pointus. Chez l'un d'eux, sans doute par suite d'un mouvement de douleur, la tête rentre littéralement dans les épaules. Que dire des *Deux lansquenets* de l'école de Nuremberg (n° 241. M. Jean Gigoux), debout et appuyés sur leurs hallebardes? Celui de droite, avec son corps à moitié plié et disloqué, sa figure d'une jovialité grimaçante, ressemble plus à un singe qu'à un homme. C'est ainsi qu'à la fin du moyen âge tous les peintres comprenaient le corps humain, soit que l'inexpérience ait trahi leur bonne volonté, soit que nos aïeux fussent en réalité fort laids.

Il y a cependant de notables différences entre les Florentins et les Ombriens d'une part, les Flamands et les Allemands de l'autre. Voyez, par exemple, les *Lutteurs* de Signorelli (n° 16. M. Malcolm) : ce sont des corps individuels. Ce qui frappe dans cette étude du nu, c'est l'observation exacte de la nature : l'artiste n'a songé qu'à imiter le modèle, avec le mouvement juste et la position qu'il lui avait donnée; le bras du lutteur debout est maigre et anguleux; la figure de l'homme à genoux est vieille et fanée. Mais, si l'auteur copie scrupuleusement les traits particuliers de l'individu, il ne recherche pas la laideur jusqu'à la caricature, comme les Allemands. Loin d'exagérer, pour obtenir une expression plus saisissante, la difformité typique, il aimerait presque mieux tomber dans l'insignifiant. C'est sa manière de commencer à entrevoir et à se former un idéal. Une autre préoc-

cupation, sensible surtout chez le Pérugin, qui avait étudié à Florence sous Verrocchio et qui y avait pris la tradition du dessin de l'école, c'est de s'attacher surtout aux contours du corps humain, sans nous initier à sa structure intérieure. Pérugin ne s'inquiète pas de marquer sous l'épiderme les muscles qui font agir et qui sont les ressorts des membres, ou de reproduire l'attrait sensuel de l'épiderme vivante : la chair chez lui est remplacée par une sorte de matière inorganique qu'on aurait introduite entre les os et la peau pour bourrer le mannequin : lors même qu'il dessine le nu, on dirait que ses personnages sont enveloppés d'un maillot et c'est ce qui leur donne cet air d'inaltérable chasteté. Dans son *Saint debout* dont le corps est drapé et les jambes découvertes, les parties nues ont la dureté et le poli de l'ivoire (n° 102. M. le duc d'Aumale). De même chez Giovanni Santi, le père de Raphaël (n° 93. M. Malcolm), la chair du Christ a l'aspect solide du bois : c'est une matière polie et pleine sous laquelle ne peuvent évidemment circuler ni muscles ni tendons.

Tout autre est le procédé des primitifs allemands et flamands : ils copient avec une fidélité minutieuse les plus petits détails de la vie organique. Le *Christ mort,* étendu le bras droit pendant, la main gauche posée sur la cuisse droite, de Roger Van der Weyden (n° 283. M. Armand), est étudié avec une science anatomique poussée très loin et un scrupule infini. Ici l'artiste ne recule pas même devant l'horrible; les bras sont de véritables bras d'écorché; la peau qui devrait les recouvrir a presque disparu; en revanche, les petites veines saillantes qui courent et serpentent le long du mollet et du pied sont reproduites dans toutes leurs capricieuses sinuosités. Tandis que chez les Florentins le corps humain est une construction noble, un édifice qui tend à devenir impersonnel et idéal, ce qui domine chez les Allemands, c'est le trait caractéristique et la laideur exagérée. L'artiste insiste sur ces déviations, sur ces infirmités personnelles qui donnent à chacun sa physionomie propre. De ce désir de saisir avant tout le caractère résultent plusieurs conséquences. D'abord comme le caractère s'exprime surtout par le visage, le dessin des Allemands tourne facilement au portrait. Et comme il s'accuse dans l'âge mûr et dans la vieillesse, ils préfèrent généralement aux figures souriantes et jeunes celles qui ont été façonnées par l'épreuve de la vie. Ensuite ils s'attachent minutieusement à ces accessoires dont l'homme s'entoure et qui complètent sa personnalité : ils dessinent donc avec autant de soin les poils d'une fourrure ou les bords d'un chapeau fièrement relevés que le contour du nez ou la ligne du front. Enfin, ce qui caractérise surtout la face humaine, y creuse les rides qui marquent la direction de la pensée, développe l'organe de la passion maîtresse, fixe sur le masque immobile l'expression habituelle et soumet, pour ainsi dire, à une refonte, à un remaniement, les traits dessinés par la nature, c'est l'agent intérieur, c'est l'âme : ils font donc ressortir l'âme de la conformation physique. Leur grand souci, c'est précisément de nous donner la signification d'une figure par l'exagération du trait dominant, par les accessoires qui achèvent la personnalité, par l'idée morale qui l'anime. Tantôt ils imitent la gravité empesée et empanachée du hobereau féodal, la majesté pleine et orgueilleuse des grands seigneurs de l'Empire, leurs superbes chapeaux à plumes, leurs longues simarres et les fourrures chaudes et soyeuses; tantôt ils s'éprennent de la vie intérieure, consolation des humbles et des faibles, de cette méditation interne poursuivie sans relâche, qui est la véritable grandeur de l'homme. Voyez le *Moine âgé priant les mains jointes,* de Van Eyck (n° 280. M. Malcolm) : il est d'une facture analogue à celle des Florentins et des Ombriens; c'est la même pointe sèche, attentive, conduite avec soin par une main réfléchie : et pourtant quelle différence! D'abord cette chair exténuée est vivante; elle a été fatiguée par les années et les privations ascétiques. Ensuite le charme de cette tête qui s'enlève finement en gris clair sur le papier plus foncé, c'est son expression morale; à travers le visage en ruine, qui atteste la défaite des sens domptés, transparaît doucement une âme toute rassérénée par des méditations édifiantes, perdue dans des rêves de béatitude et dans une contemplation mystique. Cette recherche du caractère, ce désir de nous faire voir l'homme qui pense au dedans, qui est travaillé par les instincts et les passions, voilà l'ambition d'Albert Dürer; il aime les figures singulières et rares, les monstruosités de l'espèce humaine, les excroissances irrégulières, les trognes, les grimaces, la chair flasque et pendante dont la sève se retire et où le sang se décolore. Le *Vieillard* qui a les sourcils en broussailles, le nez bourgeonnant, toute la partie inférieure du visage brusquement rentrée et fuyante, est une personnalité qu'on n'oublie pas une fois qu'on l'a vue (n° 247. M. Mitchell). Quel caractère dans cette tête de Juif tout en barbe, tout en cheveux, le nez fortement busqué et arqué, le profil d'aigle, dur, tenace, avare (n° 251. M. Mitchell)! Par contraste, dans le *Portrait de Wilibald Pirkheimer* (n° 243. M. Dumesnil), le nez est aplati, trop rentré; ce qui ressort si violemment dans le dessin précédent s'enfonce ici démesurément. Que dire du *Portrait de maître Hieronymus,* l'architecte du *Fondaco dei Tedeschi* à Venise (n° 248. M. Jean Gigoux)? C'est un visage maigre, osseux, amoindri et creusé par la vieillesse; les cheveux en désordre s'envolent par mèches folles, mais la volonté et l'intelligence persistent dans la structure arrêtée du crâne et dans l'éclair des yeux.

Il serait sans doute intéressant de demander à tous les maîtres, l'un après l'autre, ce qu'ils ont pensé de l'être humain; mais il faut nous contenter de fragments et de notes détachées. Interrogeons pourtant encore les plus grands et les premiers de tous, Michel-Ange et Raphaël. Michel-Ange a vu la nature avec des yeux habitués à contempler l'*Hercule Farnèse* et le *Torse* du Vatican. Le corps humain chez lui est fait pour lutter et pour porter : c'est un amoncellement de muscles énormes, toujours sur le point de se tendre et de se raidir pour l'effort, une machine merveilleuse d'une élasticité puissante. Tous ces paquets de muscles, chacun à leur place et sur le point d'entrer en fonctions, où la force emmagasinée repose, sont comme naturellement gonflés : ils soulèvent l'épiderme et se marquent violemment au dehors. Dans l'*Étude préliminaire pour la figure d'Aman de la Sixtine*

(n° 68. M. Malcolm), la peau n'est pas une surface unie et lisse, baignée de vastes nappes de lumière et d'ombre; c'est une série raboteuse de monticules et de cahots, de taches d'ombre et de lumière, comme celles qui se produisent sur une mer mouvementée et tumultueuse. La jambe gauche repliée, qui soutient une partie de la charge du corps et qui est vue en raccourci, a été recommencée trois fois. Michel-Ange l'a décomposée en ses éléments; il voulait se rendre un compte exact du jeu des ressorts qui la tendent et lui donnent la force de supporter la pesanteur du torse. Il étudie de préférence le corps viril, symbole d'énergie, source d'effort et d'action. La nature féminine n'en est pour lui qu'un amoindrissement, et non une création distincte, destinée à d'autres usages et puisant dans des qualités différentes son charme propre. Voyez *Ève sur les genoux d'Adam* (n° 63. M. de Chennevières). Si le torse d'Adam est large et colossal, le dos d'Ève, vu de trois quarts, est une véritable montagne de muscles qui s'entrelacent et s'entassent les uns sur les autres. L'homme et la femme sont bien de la race des enfants de Michel-Ange, de la race des géants : on le voit à la facture de leur chair surhumaine, à leurs belles et solides jambes magnifiquement entrecroisées.

Si les muscles sont tout pour Michel-Ange, ils sont peu de chose pour Raphaël. Raphaël considère le corps humain comme un composé d'os et de chair; les os inflexibles représentent la charpente intérieure de l'édifice, la chair les recouvre pour former des courbes harmonieuses et de gracieux contours. Fidèle aux leçons de son maître Pérugin, il ne cherche pas sous l'épiderme les tendons et les nerfs; mais il se préoccupe plus que lui de la structure géométrique qui est comme la traduction de la pensée première de l'Éternel créateur. S'il veut rendre l'affaissement d'un corps éperdu de douleur, quand la Vierge évanouie tombe entre les mains des saintes femmes, c'est un squelette qu'il dessine, pour trouver la position juste et la direction de chaque membre (n° 114. M. Malcolm). Aussi excelle-t-il à fixer une attitude avec une vérité charmante : il a la liberté qui manque à Pérugin, plus retenu et plus compassé. Tandis que dans Michel-Ange les gestes sont violents, comme si le personnage voulait soulever une masse ou terrasser un adversaire, chez Raphaël ils ont plus de souplesse et de mesure. Qu'il est charmant, cet ange à la sanguine qui vole à gauche d'une allure si dégagée et d'un rythme si harmonieux (n° 121. M. le duc d'Aumale)! En outre, Raphaël laisse à son maître la maigreur et la sécheresse des surfaces : la chair de ses personnages est vivante, sans pour cela cesser d'être chaste; elle a le moelleux et la fraîcheur de la jeunesse dans sa fleur. Amoureux des attitudes aisées et des formes gracieuses, il se plaît surtout à représenter les femmes et les anges. Ses têtes de Vierges aux yeux baissés, qui semblent faites de rien, sont ravissantes de grâce modeste et pudique. Quelle suavité dans ces figures d'*Heures qui jettent des fleurs pour le Festin des dieux* (n° 110. M. le duc d'Aumale)! Celle du milieu a un geste d'une pureté et d'une amplitude si extraordinaires que le maître l'a transportée sans y rien changer dans la *Sainte Famille de François Ier*. Le dessin de Raphaël n'a pas la puissance herculéenne, la vigueur souveraine de celui de Michel-Ange; quand on veut le définir, on sent qu'il échappe aux mots et ne se laisse pas saisir. Justesse, correction, suavité, ce sont des expressions bien faibles et bien insignifiantes, qui ne satisfont pas et qu'on ne prononce qu'à regret quand on est encore tout pénétré du charme inexprimable et divin qu'exhalent les moindres croquis du maître.

Quel contraste, lorsque de la grande époque de la peinture italienne on passe au XVIIIe siècle français! Quelles habitudes et quelles mœurs! Le nu n'existe pour ainsi dire plus : il est remplacé par le déshabillé, qui montre une partie du corps pour faire désirer le reste. Si l'artiste dépouille à demi son modèle, ce n'est pas qu'il veuille étudier sérieusement ce qu'il doit savoir, c'est pour offrir une image sensuelle et provocante. Boucher, Watteau, Fragonard se consacrent aux femmes galantes : les académies sont rares, car elles embarrassent et déconcertent le peintre peu habitué aux ensembles et curieux des détails piquants. Quand Watteau représente une *Femme nue assise* (n° 470. M. de Goncourt), si le haut du buste est charmant, la jambe droite croisée n'accuse pas assez son raccourci et ne se place pas franchement sur la jambe gauche. Ce qu'il cherche surtout, ce sont les airs de tête, les attitudes penchées, les sourires attirants ou dédaigneux, les regards mutins, étonnés, satisfaits, les poses couchées ou assises, les robes de soie étalées et chatoyantes, une certaine désinvolture de démarche qui promet et sous-entend bien des choses. Le sexe laid est absolument sacrifié. L'homme n'est plus qu'un pantin pommadé, enrubanné, bien pris dans ses culottes et ses casaques de satin. Les compagnons naturels de ces demoiselles au minois chiffonné, ce sont les jolis adolescents efféminés qui savent faire de la musique, danser, donner la main, conter fleurette. Lors même que le crayon du peintre ne s'aventure pas trop loin dans les scènes de boudoir scabreuses et crues, il ne sort pas du papillonage coquet et du libertinage élégant. Ce n'est pas le déchaînement furieux de la passion bestiale, c'est une frivolité rieuse, un étalage de formes appétissantes, l'immoralité spirituelle des parties fines et des soupers.

Ainsi varie la conception du corps humain selon les idées dominantes dans l'école, selon le génie des maîtres, selon l'état des mœurs et de la civilisation : ces différences mêmes offrent à l'historien et au philosophe plus d'un renseignement précieux.

Mais n'est-ce pas trop insister sur le côté instructif de l'exposition qui vient de finir? En constatant le succès qu'elle a obtenue, il faut rappeler que, par sa nature même, elle était faite pour plaire à des Français. Nous sentons vivement et nous nous rebutons facilement; nous sommes mobiles et peu patients; or le dessin, par la vivacité de son exécution, par ses libertés et ses saillies, flatte précisément nos qualités et nos défauts. Pour examiner un tableau, comprendre le rapport des parties à l'ensemble, se rendre compte des intentions et des mérites souvent nombreux et compliqués du peintre, il faut un effort soutenu d'attention; au contraire, le

dessin se regarde d'un coup d'œil; on le comprend en une minute et on le juge d'un mot. Une exposition de dessins se voit vite et agréablement : c'est un plaisir et non une fatigue : elle peut donc toujours attendre du public un accueil empressé et bienveillant. A. CARTAULT.

LA MAGIE DANS L'ANTIQUITÉ.

Un illuminé du paganisme au IIe siècle de l'ère chrétienne. Apulée de Madaure.

Une des figures les plus étranges parmi les écrivains latins du IIe siècle, un des types les plus curieux de cette époque si intéressante à étudier, c'est l'Africain Apulée. Le titre qu'il se donne et que portent ses ouvrages dans les manuscrits qui nous les ont conservés est celui de *philosophe platonicien;* mais on est bien loin de compte si on le juge d'après ce simple titre, car jamais éléments plus contraires n'ont formé plus bizarre personnalité.

Ce qui frappe tout d'abord dans Apulée, c'est l'étendue ou plutôt l'universalité des connaissances, la variété des aptitudes, la souplesse d'un talent qui se prêtait à tous les genres, qui les cultiva tous et qui sut exceller dans quelques-uns. Il y a en lui de l'improvisateur et de l'encyclopédiste : discoureur plein de verve et de malice, rhéteur pédant et ingénieux, romancier dévot et licencieux, philosophe brillant et diffus, il fut, si l'on peut dire, le Diderot de son siècle. Rien de ce qui s'apprend alors ou de ce qui s'enseigne ne lui reste étranger; à Carthage, à Athènes, à Rome, il s'est fait le disciple de tous les maîtres, l'élève de toutes les écoles. Sorti de ses études avocat, poète et lettré, il devient de plus un savant; il s'adonne à la géométrie, à la physique, à l'histoire naturelle; il possède à fond la médecine, l'astrologie, la magie, et il compose des traités sur toutes ces matières. Bref, il semble avoir pris pour devise ces vers de Juvénal, qui seraient la meilleure épigraphe à placer en tête d'une édition de ses œuvres :

> Grammaticus, rhetor, geometres (pictor, aliptes),
> Augur (schœnobates), medicus, magus, omnia novit.

Cette curiosité d'esprit qui pousse un auteur à tout savoir et qui lui permet de tout entreprendre n'était guère le fait des écrivains anciens, des Latins moins que des autres; aussi Apulée s'en pare-t-il comme d'un rare mérite. Il faut voir de quel ton, avec quelle jactance toute africaine il exalte la fécondité de son imagination et la richesse de son savoir : « J'ai bu, dit-il, à toutes les sources de la science; j'ai goûté la coupe mélangée de la poésie, claire de la géométrie, douce de la musique, un peu amère de la dialectique; j'ai bu de cet intarissable breuvage de la philosophie qui est un vrai nectar. Empédocle fait des vers, Platon des dialogues, Socrate des hymnes, Épicharme des chants cadencés, Xénophon des histoires, Xénocrate des satires; votre Apulée cultive seul tous ces genres et sert avec une ardeur égale les neuf Muses. » (*Flor.*, L. IV, XX.)

Certes, les habitants de Madaure devaient être fiers d'avoir pour compatriote un homme qui pouvait afficher tant de qualités. Cet étalage prétentieux, qui sent si furieusement son Carthaginois, ne suffit pas pourtant au vaniteux rhéteur, et dans un autre de ses discours il trouve encore l'occasion de célébrer ses propres louanges par un parallèle des plus inattendus. En glorifiant le sophiste Hippias de son adresse à tous les métiers et de l'habileté qu'il avait mise à se confectionner tous les objets de sa toilette, il ajoute :

« Je ne sais pas comme lui me servir du compas, ni de l'alène, ni du tour, ni d'autres outils semblables; mais je sais tenir une plume (ce qui vaut mieux, à mes yeux). De cette plume, j'écris des poèmes de toute espèce, qu'accompagne la lyre ou la cithare, des vers qui peuvent chausser le brodequin ou le cothurne. Satires, griphes, histoires diverses, harangues vantées des plus éloquents, dialogues loués des plus sages, tout cela est mon fait, en grec comme en latin; je m'adonne à tout cela avec un même goût, un même zèle, un même bonheur. » (*Flor.*, L. I, IX.)

Cette facilité d'un virtuose accompli éblouissait sans nul doute les dilettantes de Carthage; aussi se portaient-ils en foule au théâtre quand Apulée devait parler. Toute la haute société, le proconsul en tête, assistait à ces séances littéraires dans lesquelles l'orateur déclamait sur le même thème en grec et en latin, pour faire montre de son talent de bien dire dans les deux langues. Il semble, à première vue, que tout lui fût bon pour distraire son auditoire; et rien n'est plus disparate que le recueil de ses conférences, qu'il nous a laissé sous le titre de *Florides;* cependant, si l'on parcourt avec quelque attention toute cette série de morceaux à effet, les plus brillants de son répertoire, on est frappé de l'intention morale qui les anime et des prétentions philosophiques qu'ils affichent. La rhétorique de l'auteur s'y met entièrement au service de la philosophie, qu'elle proclame « une science royale qui enseigne à bien vivre et à bien parler » (*Florides*, I, VII); elle se fait son humble suivante; elle s'ingénie à célébrer les exemples de vertu, de sagesse et de continence que celle-ci a donnés aux hommes; elle exalte ses plus illustres représentants, un Thalès, un Pythagore, un Socrate; elle trouve des éloges même pour les sophistes tels qu'Hippias, Protagoras, et pour les cyniques comme Cratès. Quant aux gymnosophistes et aux brahmanes, qui étaient alors fort à la mode, ils sont de sa part l'objet d'une mention particulière et des compliments les plus flatteurs. La théologie n'est pas moins bien traitée que la philosophie dans ces brillantes déclamations : en maint passage, le dévot rhéteur publie qu'il n'est pas un libertin; il fait grand étalage de ses sentiments pieux; il professe pour Esculape, notamment, un si grand respect, qu'il le choisit pour être le héros de son plus bel exploit : c'est en l'honneur de ce dieu qu'était composé le fameux panégyrique qu'il commença en latin et qu'il acheva en grec, aux applaudissements de toute l'assistance (1).

---

(1) Ces récitations en grec et latin n'étaient pas toujours goûtées de tout le monde. On demandait un jour à Porcius Latron, qui avait entendu une lecture de ce genre, comment l'orateur s'en était acquitté; il répondit d'un ton de mauvaise humeur : « *Male* καὶ κακῶς. »

A tout prendre, de pareils tours de force valaient bien l'éloge de la fièvre ou de la mouche, qu'on prononçait ailleurs. Évidemment ils ont fait le succès d'Apulée; mais il faut reconnaître qu'ils laissent la postérité bien indifférente et qu'en général les fleurs de cette singulière anthologie ont perdu pour nous leur parfum et leur éclat; toutefois n'oublions pas qu'elles sont écloses sur la terre d'Afrique et dans l'arrière-saison de la littérature latine. Or, si à Rome le goût commençait à se corrompre, si les déclamations et les lectures publiques avaient partout dégradé l'éloquence, si la langue n'avait plus, dans la capitale même de l'Italie, sa pureté d'autrefois, comment s'étonner de trouver chez un étranger un style dur et inégal, chargé de mots, fatigant par la profusion des synonymes, par le luxe stérile des antithèses, par la fausse symétrie des périodes? Ces défauts, qui nous choquent, étaient peut-être ce qui charmait le plus les contemporains; la recherche du pittoresque, l'abus des images, de la couleur et du son, enfin tout le clinquant de ce style pailleté était fait pour plaire à ces imaginations africaines qui se passionnaient pour les lettres avec une étonnante ardeur. En effet, Carthage était, à cette époque, une des cités les plus savantes; et elle méritait bien de s'entendre appeler « la vénérable institutrice de la province, la céleste muse de l'Afrique, la Mnémosyne des Romains »; mais, en dépit de ces glorieux surnoms que lui décerne son rhéteur favori, tout heureux de s'acquitter ainsi des applaudissements et des statues qu'elle lui prodiguait, elle n'en restait pas moins une ville de commerce où se parlaient toutes les langues, où se heurtaient tous les peuples, et dans laquelle les arts et les lettres comptaient un plus grand nombre d'admirateurs enthousiastes que de juges éclairés. Nous n'avons donc pas le droit de nous montrer trop sévères pour un écrivain qui ne brille point par le goût et qui porte avec lui tous les défauts de la décadence, mais qui, dans ses défauts, a pour complices son pays et son temps.

I.

Au surplus, c'est être injuste à l'égard d'Apulée que de ne voir en lui qu'un auteur : l'homme, chez lui, est plus curieux à étudier que l'écrivain. Ce n'est pas un personnage vulgaire que ce bel esprit cosmopolite qui passe la plus belle partie de sa jeunesse à voyager, à parcourir le monde « par amour de la vérité et par devoir envers les dieux »; c'est un être vivant, passionné, parfois étrange, mais nullement banal. Aussitôt maître de sa fortune, à peine âgé de dix-huit ans, il quitte les écoles de Carthage, qui ne peuvent plus lui rien apprendre; il part pour visiter la Grèce et l'Asie mineure. Les pèlerinages littéraires étaient plus fréquents peut-être chez les anciens que de nos jours; au IIe siècle après Jésus-Christ, les jeunes Romains riches et studieux s'empressaient encore, comme aux beaux temps de la République, vers Athènes pour demander à ses académies, non plus des leçons d'éloquence, mais le complément d'une éducation libérale : Apulée fit comme eux; toutefois le but qu'il se proposait n'était pas le même. Tandis que les autres, curieux de beau langage ou épris de métaphysique, suivaient les leçons des rhéteurs, écoutaient les philosophes, lui, déjà passé maître en ces matières, s'attachait aux prêtres et recherchait la conversation des hiérophantes. Il se faisait instruire dans les pratiques des différents cultes, il fréquentait les temples, assistait aux cérémonies; il allait visiter les sanctuaires fameux, comme celui de Junon à Samos, dont les merveilles l'avaient ébloui; en somme, il faisait de la théologie. Sa plus chère étude et son unique passe-temps était de recueillir les légendes de la mythologie grecque au berceau même de tous les dieux. D'Athènes, Apulée vint à Rome, où il resta deux années; l'étude du droit, qu'il avait entreprise, et les exercices du barreau n'occupaient pas sans doute son esprit tout entier; il allait trouver dans cette ville, qui s'appelait la « cité sainte » (*sacrosancta civitas*), un nouvel aliment à sa curiosité religieuse. C'est à Rome que toutes les divinités, quelles que fussent leur patrie et leur origine, avaient leurs plus fervents adorateurs et leurs sanctuaires les plus vénérés. C'est là que la puissante reine Isis, la déesse du champ (*dea campestris*), comme on la nommait, recevait les plus pompeux hommages dans son temple situé auprès du Champ de Mars; c'est là qu'une divinité plus puissante encore, le grand Dieu, le Père de tous les dieux, l'invincible Osiris, avait le siège de son culte et tenait ses grands mystères, avec son collège de pastophores à la tête rasée, aux longues robes de lin, qui portaient des thyrses et des feuilles de lierre comme les prêtres de Bacchus; là enfin s'accomplissaient également les orgies nocturnes du grand Sérapis. Apulée ne manqua pas de s'attacher à ces différents cultes, et, lorsqu'il quitta Rome, il était initié à tous leurs mystères.

De retour à Madaure après ce long séjour à l'étranger, il résolut de se fixer dans sa patrie. Il y plaida, y fit des conférences et fut investi de fonctions honorables; néanmoins, malgré ses occupations de citoyen et ses travaux de savant, malgré les recherches et les excursions qui remplissaient ses studieux loisirs, il ne put se résigner à la vie languissante d'une petite ville. Il n'avait guère plus de trente ans : la passion des voyages le reprit; et cette fois, ce fut vers l'Égypte qu'il voulut se diriger.

L'Égypte exerçait alors sur les esprits une force d'attraction singulière; elle fascinait en quelque sorte les imaginations; on pourrait dire qu'elle régnait dans Rome depuis que le Nil avait charrié dans le Tibre, avec les produits de son sol, ses mœurs, ses croyances et ses dieux. On sait de quelle sanglante ironie Juvénal a flagellé cette invasion monstrueuse de rites hétérogènes, de pratiques bizarres, qui étalaient dans les rues leurs brillants cortèges, donnant aux Romains le spectacle de leurs exhibitions tumultueuses et le scandale de leur dévotion passionnée. Pour venger l'antique religion du Latium, le satirique verse à pleines mains l'invective et le sarcasme sur ces « bienheureuses nations qui regardent comme un sacrilège de se mettre sous la dent un poireau ou un oignon » et qui récoltent des dieux dans leurs jardins; mais tout le monde ne prend pas la chose comme lui. Au fond, la vieille mythologie romaine avait, elle aussi, des divinités qui n'étaient guère plus présentables, et quelques-unes

de ses fables n'ont rien à envier aux légendes égyptiennes. Aussi les esprits graves, les penseurs sérieux, qui ne se piquent pas de libertinage et qui jugent des choses religieuses « saintement et philosophiquement », comme le veut Plutarque, n'ont garde de traiter les cultes orientaux avec cette irrévérence; loin d'en parler sur un ton de persiflage et de légèreté méprisante, ils estiment qu'à tout prendre, « la crédulité de ces peuples n'a rien qui révolte le bon sens » ; ils trouvent des raisons de morale ou d'utilité à leurs cérémonies, « qui rappellent sans doute des traits intéressants d'histoire, ou qui se rapportent à quelque phénomène de la nature » ; ils concluent enfin que « les animaux qu'ils vénèrent, le bœuf, l'ichneumon, leur rendent en somme de très-grands services » ; quant au chat, à l'ibis ou au crocodile, ils ont, paraît-il, des ressemblances obscures et lointaines avec les dieux : il est donc naturel d'adorer en eux la divinité qu'ils représentent (1).

Pour ceux qui raisonnaient ainsi, l'Égypte, au lieu d'être le pays des superstitions, s'offrait comme « une terre sainte, et comme le temple de l'univers ». D'ailleurs, les traditions étaient pour elle, et, dès la plus haute antiquité, son passé était riche en glorieux souvenirs. N'avait-elle pas reçu autrefois la visite de Pythagore? Platon n'avait-il pas été consulter les prêtres de Memphis? Enfin, à une époque toute récente, l'héritier prétendu de leur sagesse, Apollonius de Tyane, n'avait-il pas poussé jusque chez les mages de Babylone, sans préjudice de ses visites aux gymnosophistes et aux brahmanes, ainsi que de ses courses à travers la Perse et de ses pérégrinations dans l'Éthiopie? Il semble qu'Apulée ait voulu marcher sur les traces de ces grands voyageurs et qu'il ait eu le dessein d'aller chercher dans les sanctuaires les plus reculés le prestige d'une renommée mystérieuse en même temps que la science de religions inconnues. Les exemples, du reste, ne lui manquaient pas; car, parmi ses contemporains ou parmi les hommes de la génération précédente, plusieurs, après avoir vécu dans les livres, s'étaient mis à courir le monde, comme cet Anaxilaüs de Larisse qui fut banni par Auguste, comme ce Cléombrote de Lacédémone qui avait parcouru les rives de la mer Rouge « non pour faire le commerce, puisqu'il était riche, mais pour rassembler les éléments de ses études théologiques. » (Plut. *loco citato.*)

La première station qui s'imposait à ces pèlerins du paganisme et qui devenait, pour le plus grand nombre, le terme du voyage, c'était Alexandrie. Enrichie par le commerce de l'Europe et de l'Asie, ville de trafic, de science et de plaisirs, plus fière encore de sa bibliothèque et de son musée que de ses arsenaux et de son port, elle avait dépassé les espérances de son fondateur; elle était, dans le monde romain du IIe siècle, comme une autre Athènes, mais une Athènes plus peuplée, plus vivante, le rendez-vous de toutes les nations et de tous les idiomes, la citadelle de toutes les superstitions, la métropole de tous les cultes, la vraie Babel du polythéisme. C'est de son sein que devait sortir cette école de théologiens philosophes, promoteurs ardents d'une restauration religieuse qui avait pour but d'étayer le chancelant édifice du paganisme sur une métaphysique idéale et de rajeunir la mythologie en l'épurant. On conçoit qu'une ville dont la religion et la philosophie avaient fait leur sanctuaire ait vivement attiré Apulée; il s'embarqua donc pour l'atteindre; mais, après une courte navigation, la fatigue et la rigueur du froid le contraignirent à relâcher dans la petite ville d'Œa; c'est là que finit son voyage et que commencèrent ses ennuis.

Accueilli par un de ses anciens condisciples dont la mère était veuve et riche, Apulée devint bientôt l'ami de la maison; on était fier de posséder un hôte de sa distinction; toute la ville se pressait pour l'entendre quand il donnait une lecture, et les agréments de son commerce avaient séduit ceux qui l'entouraient. Pudentilla ne fut pas insensible au mérite d'un homme dont le nom était dans toutes les bouches et lui donna sa main. Comme elle était beaucoup plus âgée que lui, ses ennemis ne manquèrent pas de dire qu'il l'avait épousée pour sa fortune, mais que, pour l'épouser, il avait dû auparavant l'ensorceler : le contraire eût été aussi vraisemblable, car, enfin, « qu'y avait-il donc de si extraordinaire (comme il le disait lui-même avec une certaine fatuité) dans l'amour qu'un homme jeune, beau, bien fait, spirituel, éloquent, inspire à une veuve sur le retour? Ma bonne mine, mon esprit, voilà tous mes charmes. » Les héritiers de Pudentilla ne voulurent pas l'entendre ainsi; ils lui intentèrent un procès de magie dans lequel il plaida sa défense, ce qui nous a valu la plus piquante de ses œuvres, *l'Apologie.*

Apulée se retrouve là tout entier, au physique et au moral, peint par lui-même, c'est-à-dire avec une certaine complaisance. Comme, au fond, l'accusation, tout en étant très grave, ne s'appuie sur aucune preuve sérieuse, et comme ses adversaires sont de pauvres logiciens, il a beau jeu; il peut tout à son aise déployer les grâces de son esprit, de son savoir et de son éloquence, et il ne s'en fait pas faute. Il sait que sa situation d'accusé lui donne le privilège de pouvoir se louer sans qu'on y trouve trop à reprendre : le moyen, en effet, de demander de la modestie à un rhéteur dans le cas de légitime défense! Aussi chaque grief articulé contre lui se transforme incontinent en un panégyrique qui, pour être adroitement déguisé, n'en est pas moins réel. On lui reproche, par exemple, d'être d'une beauté remarquable (c'est lui du moins qui l'affirme) : — Est-ce sa faute si la nature s'est plu à lui accorder quelques avantages, et, pour être philosophe, doit-on être aussi laid qu'Ésope? — Mais il a en sa possession un miroir, ce qui est la marque d'une coquetterie déplacée. — Point, ce miroir lui sert, non pas à regarder son image, mais à étudier la théorie du spectre et des rayons lumineux. — Il fait usage de poudres dentifrices, il en compose même pour ses amis : le grand crime! Est-ce qu'un rhéteur peut avoir trop

(1) Plut. *de Iside.*, cité par M. Gaston Boissier, *Religion romaine*, t. II, p. 154. — Sur ce point, Celse tient à peu près le même langage : « Pour ceux qui ne s'arrêtent pas à l'écorce, il y a dans l'adoration de ces animaux quelque chose qui n'est ni vil ni frivole. Ces symboles, en effet, ne méritent pas le mépris, puisqu'ils sont au fond un hommage rendu, non à des bêtes périssables, comme le croit le vulgaire, mais à des idées éternelles. » — Origène, *contra Cels.*, III, 17, 59.

le sollicitude pour sa bouche, la bouche qui est « le vestibule de l'âme, la porte du discours, l'*atrium* de la pensée »? On lui en veut d'être éloquent; il ne s'en défend pas; seulement sait-on bien quels efforts, quelles études, quels travaux piniâtres (et il a grand soin de les énumérer tous) lui ont coûtés ses talents oratoires? Enfin, on lui fait un crime d'être pauvre : il s'en honore, car c'est là un trait qu'il a de commun avec les hommes les plus vertueux de tout l'univers, et chez qui la pauvreté est fille du désintéressement et de la bienfaisance (ici vient la liste de ses bonnes actions). Bref, en suivant cette argumentation, on est presque tenté de croire que le malicieux avocat a soufflé à la partie adverse les griefs qu'elle lui reproche, ou qu'il s'en prête à lui-même de son propre fonds, tant il y a plaisir et profit pour lui à les réfuter. C'est seulement après s'être égayé dans ces préliminaires qu'une fois maître de son auditoire et sûr de la bienveillance du tribunal, il aborde le point capital du débat : l'accusation de magie.

II.

Pour bien comprendre sa défense, il est indispensable de se représenter l'état des imaginations et des superstitions populaires dans une petite ville païenne de l'Afrique, au IIe siècle. A vrai dire, ce qui se passait à Œa différait peu de ce qu'on voyait ailleurs, même dans les plus brillantes cités : à Carthage ou à Rome, les esprits n'étaient pas moins crédules et Apulée aurait trouvé d'aussi naïfs accusateurs. Jamais, en effet, à aucune époque, si ce n'est peut-être au moyen âge, le monde ne s'est jeté avec plus d'aveuglement dans le domaine du surnaturel et du merveilleux ; jamais les sciences occultes, l'astrologie, la chiromancie, la nécromancie, n'eurent plus de prêtres et plus d'adorateurs. Les lettrés comme les ignorants, l'aristocratie comme la foule, toutes les classes de la société se pressaient chez les devins (1), les plus pauvres allant consulter le destin chez lui, dans les environs du Cirque ou du Champ de Mars, les plus riches le faisant venir chez eux, à grands frais, sous la forme de quelque fanatique à cheveux blancs, pontife menteur de Cybèle, ou de quelque vieille Juive, mendiante inspirée. En même temps que les oracles ne parlaient plus, les augures et les aruspices avaient perdu tout crédit, et la direction des âmes dévotes et passionnées avait passé à ces charlatans de la Phrygie ou de l'Inde qui portaient de maison en maison leurs consultations clandestines et leurs impostures révérées. Juvénal a flétri, avec le double mépris du patriotisme et de l'incrédulité, les supercheries et les prestiges de ces vagabonds sacrés qui sont les premiers à se moquer de leurs dupes et à rire des pénitences et des aumônes qu'ils ont infligées au peuple imbécile de leurs fidèles. Mais Juvénal est un esprit fort, et, à part quelques épicuriens, qui sont sceptiques comme lui, ses contemporains s'abandonnent sans scrupule à ces artisans de pratiques mystérieuses qui savent évoquer les dieux, les démons et les morts. Les penseurs les plus graves ont sur les songes, les visions, les miracles, des incertitudes ou des contradictions qui nous étonnent. Tacite, ce ferme esprit, regarde l'astrologie « tantôt comme une superstition, tantôt comme un art véritable » ; dans ses *Histoires*, il rapporte que Vespasien a guéri un paralytique et un aveugle dans le temple de Sérapis, et il ne semble pas un instant mettre en doute ces cures merveilleuses « parce que des témoins oculaires les affirment, quand ils n'ont pas d'intérêt à mentir ». Pline le Jeune, qui fait à merveille les récits de fantômes et d'apparitions, paraît très persuadé de l'existence des revenants et fort peu disposé à s'en moquer. Quant à Suétone, son ami, le soin minutieux qu'il prend d'enregistrer dans ses biographies le moindre prodige vient moins d'une simple curiosité d'érudit que d'une forte crédulité personnelle : sa vie sur ce point explique ses ouvrages; il écrivit un jour à son avocat pour obtenir la remise d'une affaire qu'il poursuivait en justice, parce qu'un songe lui avait fait mal augurer du succès de son entreprise (1). Si les intelligences cultivées ne pouvaient se soustraire à de pareils préjugés, on devine aisément quel empire les Chaldéens, les goètes, les magiciens, pouvaient avoir sur les femmes et sur le peuple. On avait beau les chasser d'Italie, les frapper des peines les plus sévères : ces singuliers martyrs du paganisme revenaient de l'exil plus populaires et mieux écoutés; la persécution avait en quelque sorte consacré leur autorité. D'ailleurs, en leur absence et à défaut de leurs personnes, n'avait-on pas leurs ouvrages? On se passait de main en main leurs traités portant les noms cabalistiques de *Typhon*, de *Nectanébo*, de *Bérénice*, véritable arsenal de recettes divinatoires; et, en cas de maladie, on ne manquait pas de suivre exactement toutes les prescriptions du classique « *Pétosiris* », le meilleur guide de la santé. Dans la littérature contemporaine, les ouvrages les plus à la mode portaient la marque de ce vertige : l'étrange poème de Manilius et les lugubres fantaisies de Lucain sur cette Médée thessalienne qui force les morts à lui répondre, sont alors dépassées : il n'est bruit, dans les romans de l'époque, que de sorcières et d'enchanteurs, de fétiches et de talismans, d'évocations et d'exorcismes, de drogues et de cuisine infernale. Le *Satiricon* de Pétrone est peuplé de loups-garous; quant aux *Métamorphoses* d'Apulée, qui partageaient avec le *Satiricon* la faveur des beaux esprits, leur titre seul indique quels fantômes obsédaient toute cette société.

En effet, dans le monde réel, la magie ne tenait pas moins de place que dans les romans du jour ; elle régnait en souveraine et nous pouvons constater par un curieux passage de Philostrate combien de sujets différents elle tenait sous sa loi. C'étaient en première ligne les athlètes et en général toutes les catégories de lutteurs, bonnes gens au demeurant, qui lui demandent à tout prix de l'emporter sur leurs concurrents et qui, vainqueurs, lui rapportent tout l'honneur de la victoire; vaincus, n'imputent qu'à eux-mêmes (à leur peu de générosité ou à leur négligence) leur défaite. Au second rang de ses tributaires figurent les marchands, qui raisonnent

(1) Il y avait sept espèces de devins : *aruspices, mathematici, harioli, augures, vates, chaldæi, magi.*

(1) Gaston Boissier, *Religion romaine*, t. II, p. 187 et suiv.

à peu près comme les athlètes et qui ne sont ni moins crédules ni moins soumis. Plus nombreux que les marchands et les lutteurs réunis, les amants forment la troisième classe : ceux-là sont ses vrais favoris ou plutôt ses esclaves, race aussi peu clairvoyante qu'elle est docile, aussi docile que généreuse, malades si faciles à tromper qu'ils viennent demander même à de pauvres vieilles un remède à leurs maux. De quelle folie ne sont-ils pas capables, pour peu qu'ils tombent entre les mains d'un des maîtres de l'art? Faut-il satisfaire aux plus bizarres prescriptions, « porter une ceinture ou des pierres tirées soit des profondeurs de la terre, soit de la lune, soit des astres, ou tous les parfums de l'Arabie? Faut-il jeter l'argent à pleines mains? Rien ne leur coûte. Pour peu que l'objet de leur passion vienne à se laisser fléchir ou que l'irrésistible attrait des présents ait avancé leurs affaires, les voilà à chanter les louanges de la magie et à glorifier sa toute-puissance; mais s'ils échouent, loin d'eux la pensée d'insulter à cette science souveraine! Leur échec n'est dû qu'à leur négligence : ils auront oublié de brûler quelque parfum, d'offrir quelque sacrifice, de faire fondre au feu quelque partie de la victime, et c'était de la plus grande importance; tout sans doute dépendait de là (1). »

Chose singulière! l'écrivain qui raille avec tant de finesse les esprits aveuglés en proie à toutes les folies de la superstition est lui-même d'une crédulité à toute épreuve et d'une naïveté sans pareille quand il raconte les miracles d'Apollonius, le plus fameux thaumaturge de l'antiquité. Il se moque fort agréablement des faiseurs de prestiges, il dévoile au besoin leurs artifices et met à nu leur fourberie; mais il trouverait très étrange qu'on mît en doute le pouvoir surnaturel de son héros et les prodiges de sa divine existence. En présence d'une contradiction aussi flagrante, qui montre quel trouble régnait dans les esprits, il n'est pas étonnant que le peuple ait pris le change sur les philosophes; la foule n'entre pas dans le fond et dans le fin des choses, et elle aime en général les distinctions tranchées : en les voyant si peu d'accord avec eux-mêmes, tantôt rejetant les préjugés, tantôt les partageant, ici se moquant de la magie, là croyant aux prodiges, elle ne se mit pas en peine de concilier leurs inconséquences; pour le vulgaire ignorant, les recherches et les expériences qui ne s'accomplissent pas au grand jour deviennent aisément des pratiques occultes : c'est ainsi qu'à l'époque qui nous occupe, on eut bientôt contre ceux qui s'y livraient les mêmes préventions qu'on aura au moyen âge contre les alchimistes, et, en fin de compte, ils furent confondus avec les magiciens. Lucien, dans ses *Dialogues*, n'a pas manqué de se faire l'écho de cette opinion populaire : il l'accueille d'autant plus volontiers qu'elle visait toutes les écoles et tendait à les discréditer, ce qui servait merveilleusement son dessein. Aussi, chez lui, péripatéticiens, stoïciens, platoniciens croient également aux enchantements, à la vertu des paroles sacrées, et quand on demande à Mercure, dans ce joli pamphlet des *Sectes à l'encan*, ce que sait et ce qu'enseigne un pythagoricien, le dieu répond sans se troubler : « L'arithmétique, l'astronomie, la *magie*, la géométrie, la musique, la fourberie ».

(1) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, trad. Chassang, p. 332.

A la dernière science près, Apulée aurait accepté tout ce programme, y compris la magie, du moins la magie telle qu'il l'entend et comme il la définit devant ses juges. A ses yeux, elle n'est autre chose que la science « des rites et des pratiques du culte (1) », la science agréée des dieux immortels, science toute de piété, qui représente ici-bas les habitants du ciel et qui, depuis ses premiers fondateurs Zoroastre et Oromase, a été cultivée en Grèce par Pythagore, Anaxagore, Socrate et Platon :

« Parce que ces grands esprits ont étudié les secrets de la Providence et qu'ils savent comment s'opèrent les merveilles, on a cru qu'ils savaient à leur tour les opérer. Si ce sont là ceux que vous appelez magiciens, nous sommes fiers qu'on nous range parmi eux. Mais si vous désignez ainsi ceux qui, par la force incroyable de leurs enchantements, peuvent réaliser ce qu'ils veulent, qui se flattent de changer le cours des destins, les uns en tourmentant les esprits, les autres par des sacrifices barbares, nous sommes hors de cause : ceux-là sont des charlatans; nous sommes, nous, des philosophes (2). »

Voilà comment Apulée répondait à ses accusateurs; puis, comme ils avaient eu la maladresse de ne produire contre lui que des preuves insignifiantes, des expériences absurdes faites sur des poissons, des opérations invraisemblables pratiquées sur des malades, il se donne le plaisir de refaire leur plaidoyer, de leur apprendre ce qu'ils auraient dû dire, et à ce propos il fait, pour l'auditoire et pour le tribunal, un véritable cours de magie. Rien de plus brillant, de plus ingénieux, de plus animé que cette leçon, dans laquelle il passe en revue tous les poètes grecs et latins qui ont parlé de maléfices et les fait déposer en sa faveur contre la sottise et l'ignorance de ses adversaires. Orphée, Homère, Théocrite, Ennius, Lœvius et Virgile comparaissent tour à tour; les philtres, les incantations, les évocations, se succèdent dans leurs vers, qui chantent avec les noms fameux de Circé et d'Hélène ceux de Mercure, « messager des enchantements », de Vénus, « séductrice des âmes », de Phœbé, « complice des opérations nocturnes », de Trivia, « reine des mânes ».

Malgré cet étalage un peu suspect, qui prouve que l'accusé connaissait du moins en théorie la science qu'on lui reproche d'avoir mise en pratique, Apulée se défend très énergiquement d'être un magicien; le contraire eut été d'ailleurs par trop naïf; mais il se pique, en revanche, d'être un naturaliste, un élève d'Aristote et de Théophraste, le continuateur de leurs œuvres, le vulgarisateur de leurs découvertes; afin de bien établir ce point, il fait lire au greffier trois extraits de ses livres sur *les Animaux aquatiques* dans lesquels il s'est efforcé de latiniser une foule de termes grecs qui n'avaient pas encore obtenu le droit de cité dans la langue romaine. Puis, pour compléter ces citations, il s'étend avec complaisance sur la nature et le but de ses travaux de zoologie;

(1) Θεῶν θεραπεία, suivant Platon.
(2) Apulée, *Apologie*, IIe partie.

il raconte par le menu les dissections qu'il a pratiquées; il établit d'une façon péremptoire le caractère purement scientifique de ses expériences d'anatomie, qu'on a travesties en opérations magiques; enfin il ne laisse subsister aucun doute sur la puérilité des griefs articulés contre lui, ni sur la valeur de ce qu'il appelle plaisamment « l'argument poissonnier » (*Argumentum piscarium*). Sa plaidoirie est moins nette quand il cherche à démontrer la parfaite innocence de certaines consultations clandestines données à des enfants, à des esclaves et à des femmes, qu'on l'accuse d'avoir « fascinés ». On voit, d'après un passage de Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, VII), combien la « fascination » était redoutée en Afrique, et aussi combien elle était fréquemment employée, au dire des habitants du pays; il existait, selon eux, des familles de « fascinateurs » (comme il y a de nos jours des tribus de bohémiens) qui faisaient périr les troupeaux, dessécher les arbres et mourir les enfants. Tertullien, dans son traité sur *le Voile des Vierges*, décrit cette opération formidable, dont il attribue les effets au démon. Apulée proteste contre tout acte semblable de sa part; les malheureux qui sont venus à lui étaient épileptiques; il s'est appliqué à étudier leur infirmité; car, à ses yeux, tout philosophe doit être aussi médecin, et lui plus que tout autre, puisqu'il avait toujours honoré d'une vénération particulière Esculape. La description très imagée qu'il trace des causes, des symptômes et des effets de ce mal terrible, envisagé par les anciens comme une punition du ciel, fait honneur à son talent d'écrivain; malheureusement elle prouve moins en faveur de ses connaissances médicales : les « humeurs peccantes » jouent un trop grand rôle dans sa dissertation, que couronne cette singulière ordonnance :

« Contre l'épilepsie, prenez la peau d'un lézard; mais prenez-la dans le moment même où l'animal s'en dépouille et la laisse tomber comme une livrée de vieillesse; sinon, elle change à l'instant de propriété, soit par une affinité naturelle, soit par quelque maligne influence, et, au lieu de guérir, elle dévore. »

Sans doute Apulée n'est pas l'inventeur de ce remède, qu'il a recueilli, dit-il, dans le traité de Théophraste sur *la Jalousie des animaux* (1); en tout cas, si c'est là le seul traitement qu'il ait imposé à ses malades, il faut bien convenir que sa thérapeutique n'était nullement passible des tribunaux.

A tous les griefs mentionnés jusqu'ici, si l'on ajoute l'imputation de porter sur soi un talisman, une sorte de fétiche, de conserver à sa maison un squelette, de se livrer la nuit à des sacrifices impurs, attestés par des débris de plumes et par des murs tout noircis de fumée, on a tout le corps du délit et tous les éléments sur lesquels reposait un procès de magie au IIe siècle de l'ère chrétienne. *L'Apologie* se termine par une réfutation spirituelle et légèrement impertinente de l'accusation, dont elle reprend un à un tous les arguments pour les détruire en ces termes :

(1) Théophraste avait composé un traité sur l'épilepsie : *De Caducis*, et un autre qu'Apulée intitule : *De invidentibus animalibus*.

« Vous rendez brillantes vos dents, — c'est une coquetterie bien innocente; — vous regardez des miroirs, — un philosophe le doit; — vous faites des vers, — ce n'est pas défendu; — vous étudiez les poissons, — Aristote l'enseigne; — vous consacrez du bois, — Platon le conseille; — vous prenez femme, — les lois l'ordonnent; — votre femme est votre aînée, — la chose est commune; — vous avez fait un mariage d'argent, — qu'on prenne le contrat, qu'on examine la donation, qu'on lise le testament. »

Quoique nous ne possédions aucun renseignement précis sur l'issue du procès, il n'est pas douteux que l'accusé n'ait été absous; mais, s'il a gagné sa cause auprès du tribunal, il est fort probable qu'il n'en fut pas de même devant l'opinion publique de son temps, et, en tout cas, il est certain qu'il l'a perdue devant la postérité. Apulée a eu beau protester de son vivant; après sa mort, il sera condamné à passer pour un magicien; on oubliera le rhéteur, le philosophe, le romancier, pour ne parler que du thaumaturge; on ajoutera son nom à cette liste d'enchanteurs qu'il a cités lui-même : « un Carinondas, un Damigéron, un Moïse, un Jannès, un Apollonius », auxquels il s'est défendu de ressembler; les païens, dans leur ardeur d'opposer aux miracles de Jésus-Christ les prodiges accomplis par leurs plus habiles magiciens, invoqueront la légende d'Apulée; et les Pères de l'Église les suivront sur ce terrain, en déclarant toutefois « que ses miracles ne sauraient être regardés comme plus significatifs que ceux de Notre-Seigneur ». Tel est le jugement porté par Lactance (1), par Marcellin (2), par saint Jérôme (3) et par saint Augustin (4), qui le citent toujours dans leurs ouvrages en compagnie d'Apollonius de Tyane, le Christ païen.

III.

Si exclusive que paraisse cette façon unique d'envisager Apulée, elle est cependant fort explicable; elle n'est au fond que la consécration de l'opinion des contemporains, qui n'était pas elle-même absolument déraisonnable : *l'Apologie* en est la meilleure preuve. Sans doute les accusateurs ont été incapables d'apporter dans le débat une seule preuve convaincante; en somme, ils n'ont fait qu'un procès de tendance; néanmoins, malgré l'habileté de la défense, il se dégage de toute cette affaire une forte impression de charlatanisme mêlée à une bonne dose de superstition. On devine, à la manière dont Apulée repousse toute solidarité avec les opérateurs de maléfices, qu'il n'est pas fâché qu'on ait pu le confondre avec eux; il semble parfois laisser entendre que, s'il l'avait voulu, il eût pu faire comme eux. A coup sûr, ce ne sont point pour cela les lumières qui lui manquent, car il possède à fond tous leurs ouvrages et n'en fait point mystère; de plus, il partage sur certains points leurs croyances; il a entièrement foi aux influences surnaturelles; il ne doute pas

(1) *Institutions divines*, liv. V, ch. III.
(2) *Epître à saint Augustin.*
(3) *Sur le psaume* LXXXI.
(4) *Epître* V *à Marcellin.*

un seul instant de l'existence des « enfants prophètes » ; il se plaît à relever, après le docte Varron, les traits les plus fameux de ces jeunes phénomènes qui dévoilaient l'avenir, et, sur leur sujet, il fait cette déclaration que n'eût pas désavouée le spirite le plus convaincu :

« Je suis persuadé qu'une âme humaine, surtout une âme simple comme celle d'un enfant, peut, au moyen de charmes qui la transportent hors d'elle-même, de parfums qui la mettent en extase, être endormie et entièrement enlevée à la conscience des choses de ce monde, qu'insensiblement elle peut oublier les entraves du corps, être ramenée, rendue à sa nature immortelle et divine, et qu'alors, dans une espèce de sommeil, elle peut présager l'avenir (1). »

N'est-ce pas là, en partie, la théorie du magnétisme, et celui qui croyait si fermement aux « médiums » ne peut-il pas être considéré comme un précurseur éloigné des Mesmer et des Cagliostro? De son temps, d'ailleurs, comme au XVIIIe siècle, la divination sous toutes les formes faisait fureur; mais la divination par les baquets, ou « lecanomancie », était peut-être la plus à la mode. L'auteur des *Philosophumena* la décrit tout au long, parmi une foule d'autres; il nous montre les spirites païens couvrant leurs supercheries du voile de l'obscurité, sous le prétexte que les natures divines ne veulent pas être vues; il les représente devinant les pensées, recevant les questions et dictant les réponses, lisant des caractères sur des papiers brûlés devant tous, faisant voler Hécate enflammée dans les airs, ou descendre les étoiles, le tout avec accompagnement du tonnerre, qu'ils savaient fort bien imiter (2). Les chrétiens, de leur côté, ne restaient pas en arrière, car la théurgie avait ses adeptes dans tous les camps et dans toutes les sectes : ainsi l'auteur des *Clémentines* met aux prises saint Pierre et Simon de Gitton, dit le Magicien, qui luttent à coups de prodiges; ainsi le gnostique Marcus changeait l'eau en sang, en prononçant une formule, et pratiquait tout aussi habilement que les thaumaturges païens l'art de séduire les imbéciles. Ces prestiges, que se disputaient les différentes écoles et qui étaient communs à toutes, reposaient sur la croyance alors généralement admise que certaines puissances, bienfaisantes ou malfaisantes, interviennent sans cesse dans le gouvernement du monde et, à l'appel des hommes, se mêlent aux affaires d'ici-bas (3).

Cette opinion, qui était partagée par les esprits les plus éclairés, est un véritable dogme pour Apulée; il y croit comme à un article de foi; nous la trouvons déjà formulée très nettement dans un passage de son *Apologie* où il la couvre de l'autorité de Platon, auquel il prête plus de choses sans doute que ce philosophe n'en avait jamais pensées quand il lui fait dire « qu'entre les dieux et les hommes se trouvent placées certaines puissances divines, intermédiaires par leur nature comme par l'espace qu'elles occupent, et que ce sont ces êtres qui président à toutes les divinations, à tous les prodiges de la magie (4) ». Quelle est la nature de ces êtres et leur essence? quels sont les liens qui les unissent aux dieux supérieurs? quelle chaîne les rattache aux mortels? quels sont leurs attributs et leurs fonctions dans le monde? C'est ce qu'Apulée examine dans un court traité où le « génie de Socrate » ne figure que sur le titre, mais où la démonologie, telle qu'il la conçoit, est exposée dans tous ses détails avec une conviction parfois éloquente. Voici, en substance, le résumé de cette curieuse construction théologique. Au-dessus de tout règne le Dieu suprême, qui vit en dehors du monde, qui est le père et l'architecte de l'univers; l'intelligence même des plus sages est impuissante à le comprendre; c'est à peine si les plus purs esprits ont pu le saisir un instant « comme on aperçoit au passage un éclair rapide qui sillonne les nuages ». Au-dessous de lui sont les dieux inférieurs, astres ou personnes, comme le Soleil ou Jupiter, Junon, etc. Éloignés de la terre par leur nature spirituelle, ils ne peuvent avoir aucun rapport direct avec les hommes; et c'est ainsi que se trouverait brisé le lien qui unit toute la nature, s'il n'existait pas une troisième classe d'êtres divins chargés de combler cet abîme. Les puissances intermédiaires qui ont pour mission de faire communiquer ensemble le ciel et la terre, ce sont les démons. Immortels comme les dieux, mais non invisibles, ces actifs messagers traversent sans cesse l'espace pour porter nos supplications et nous rapporter des bienfaits; ils sont nos interprètes, nos ambassadeurs; c'est grâce à eux que les mortels ne sont point parqués sur la terre comme dans un vrai Tartare; sans eux, que deviendraient-ils, puisque les grands dieux sont eux-mêmes condamnés à ne pouvoir s'abaisser jusqu'à nous? « Moins heureux que les troupeaux de moutons, de chevaux ou de bœufs, qui ont leurs bergers et leurs chefs, ils n'auraient parmi les habitants de l'Olympe personne qui vienne ici-bas calmer les violents, guérir les malades, secourir les malheureux, personne à qui adresser leurs prières et leurs vœux, à qui sacrifier des victimes, à qui confier leurs infortunes, leur bonheur, ou la garde de leurs serments (1). » Serviteurs du Dieu souverain, les démons font vis-à-vis de lui office de lieutenants, de « satrapes »; ils ont pour mission de faire pénétrer à tous les degrés de l'échelle des êtres l'action de sa toute-puissance; aussi les emplois les plus divers leur sont attribués. Fidèles agents, investis en quelque sorte du pouvoir exécutif, ils sont chacun à la tête d'un ministère : celui-ci envoie les songes, celui-là dirige le vol des oiseaux ou les coups de la foudre; un autre place dans le foie des victimes les indices de l'avenir, tous inspirent les devins, préparent les présages et président aux miracles des magiciens. Ce sont eux (et Apulée ne semble pas en douter un instant) qui ordonnent à l'augure Nœvius de couper une pierre avec un rasoir; eux qui font planer l'aigle sur la tête de Tarquin l'Ancien et voltiger la flamme sur le front de Servius Tullius; eux qui dictent les vers de la Sibylle, qui dans un songe annoncent à Annibal qu'il doit perdre un œil et à Flaminius qu'il subira une défaite. Ces utiles conseillers ne sont pas de purs esprits; mais ils sont formés de l'élément le plus subtil, le plus limpide, le plus

(1) *Apologie*, IIe partie.
(2) *Philosophumena*, liv. IV, ch. IV.
(3) Aubé, *la Polémique païenne au IIe siècle*. Didier, 1878.
(4) *Apologie*, IIe partie.

(1) *De Deo Socratis*, 5.

serein de l'air ; le tissu de leur corps est d'une finesse, d'une splendeur, d'une transparence telle, qu'ils échappent à la vue ou qu'ils l'éblouissent. Êtres animés et raisonnables, ils sont accessibles à toutes les passions, à la colère comme à la pitié, à la prière comme à l'outrage ; ils se laissent fléchir par les offrandes et désarmer par les hommages ; cependant tous ne veulent pas d'un même culte : « les uns demandent à être honorés la nuit, les autres le jour; ceux-ci aiment les fêtes gaies, ceux-là des cérémonies tristes; en Égypte, on les contente par des lamentations; en Grèce, on les réjouit par des chœurs et des danses; chez les barbares, par le concert des cymbales, des tambours et des flûtes ». M. Gaston Boissier (1) a fait ressortir la popularité dont jouissait toute cette démonologie qui s'est imposée même aux ennemis du paganisme et qui s'est fait accepter des Pères de l'Église ; il a montré que Tertullien et saint Cyprien étaient sur ce point d'accord avec Apulée, qu'ils croyaient, comme lui, fermement aux prodiges, avec cette différence, qu'ils les attribuent aux malins esprits. Il n'est donc pas surprenant qu'à leurs yeux l'auteur qui avait célébré leur puissance et pour ainsi dire prêché leur culte ait été un de leurs instruments. Dans cette superstitieuse Afrique où la croyance au merveilleux était comme un fruit du pays, les esprits les plus indépendants cédaient comme les autres à l'entraînement des préjugés du vulgaire; aussi la légende d'Apulée magicien, deux siècles après sa mort, avait-elle toute l'autorité d'une tradition; le philosophe platonicien s'était transformé dans les imaginations. De pareilles métamorphoses n'ont rien de bien surprenant : n'est-ce pas ainsi qu'au moyen âge Virgile passera pour un enchanteur, et que de pieux étudiants s'en iront au tombeau d'Ovide pour lui demander un miracle?

Ces sortes de transfigurations, auxquelles se plaît l'ignorance ou la crédulité populaire, reposent en général sur des raisons plausibles; et quand des hommes comme saint Jérôme et saint Augustin les acceptent ou les subissent, on peut être assuré qu'elles se soutiennent par des présomptions assez fortes. Nous avons montré celles qu'on pouvait tirer de *l'Apologie* et du traité sur *le Dieu de Socrate* en faveur de la légende d'Apulée; mais il est un ouvrage qui eût suffi à lui seul pour faire donner le nom de magicien à son auteur : je veux parler des *Métamorphoses*. Pour les modernes, cet étrange roman, dont le héros est un jeune homme changé en âne qui raconte avec un grand sérieux l'odyssée la plus burlesque, n'est qu'un jeu d'imagination; pour les anciens, ce conte fantastique était accueilli par les lecteurs de bonne foi comme une histoire très vraisemblable. Dans un temps où la croyance aux puissances surnaturelles était un des dogmes du paganisme, on ne doutait pas qu'il ne fût possible à une magicienne d'opérer des métamorphoses comme l'avait fait Circé, de faire couler du sang des fontaines, d'animer des statues, de faire marcher des murailles, de donner la voix aux arbres, aux rochers, et en revanche de l'enlever aux hommes. La Thessalie n'était pas la seule contrée où s'accomplissaient ces prodiges : saint Augustin rapporte qu'en certaines régions de l'Italie il avait entendu des aventures semblables; on y contait « que des hôtelières familiarisées avec les maléfices servaient aux voyageurs, dans du fromage, quelques ingrédients qui les changaient incontinent en bêtes de somme. Ils portaient tous les fardeaux nécessaires, et après un pénible service ils revenaient à eux; cependant leur âme n'était pas devenue celle d'une bête, ils avaient conservé la raison et le sens humain ». L'évêque d'Hippone ajoute : « C'est ce qu'Apulée, dans son livre intitulé *l'Ane d'or*, rapporte lui être arrivé. A l'en croire, après avoir pris certaine drogue, il aurait, tout en conservant l'âme d'un homme, été changé en âne. N'a-t-il voulu que faire un conte, ou exprime-t-il son opinion? (1) » La restriction est prudente; mais la plupart ne se mettaient pas en peine de la faire. A leurs yeux, Lucius et Apulée n'étaient qu'un même personnage ; les aventures de l'un constituaient la biographie de l'autre, et les *Métamorphoses* devenaient ainsi quelque chose comme les Confessions ou les Mémoires d'un magicien.

Du moment qu'on attachait quelque réalité à cette série de scènes grotesques, de contes invraisemblables, de turpitudes bouffonnes qui composent la trame de l'ouvrage, il fallait bien leur prêter une intention tant soit peu sérieuse et un but plus relevé que celui de divertir les autres en s'amusant soi-même. Certains commentateurs n'y ont pas manqué. Appliquant à une œuvre plus que badine tout un système d'allégories qui constitue une véritable exégèse, ils ont voulu voir dans les peintures burlesques et licencieuses qui la composent le développement d'une thèse destinée à prouver « que les hommes deviennent des brutes et des ânes lorsqu'ils se livrent sans mesure aux voluptés, véritables drogues et poisons magiques » ; quant au bouquet de roses qui délivre, comme on sait, Lucius de son enveloppe, il serait « l'emblème de l'étude et de la science, dont le parfum est si délicat, qu'il suffit pour rendre les coupables à la forme humaine, dès que leurs lèvres en ont approché ». Le spirituel conteur eût été sans doute bien surpris de voir ses inventions les plus libres couvertes d'un voile mystique, et des fables milésiennes travesties en un roman d'édification; mais qu'eût-il pensé en entendant le même critique (2) affirmer « que l'auteur des *Métamorphoses*, si habile interprète des dogmes de Platon et de Pythagore, n'a eu d'autre dessein que d'y retracer les doctrines de ces deux philosophes, la palingénésie et la métempsycose ». Puis, pour donner la clé d'une œuvre si profonde, le docte Béroalde la fait précéder d'une manière de traité cabalistique, dans lequel il passe en revue les différentes religions de l'antiquité considérées sous le rapport des enchantements magiques et de la sorcellerie. Lorsqu'une fois on s'est laissé aller à de pareilles hypothèses, il est difficile de s'arrêter ; aussi, un des plus savants commentateurs d'Apulée, et l'un des derniers Bosscha, renchérissant encore sur l'opinion de ses prédécesseurs, a prétendu dégager de cet amas de farces et d'obscénités auxquelles on se heurte presque à chaque page une intention de haute moralité et même tout

(1) *La Religion romaine*, t. II, p. 158 et suiv.

(1) *Cité de Dieu*, liv. XVIII, ch. XVIII.

(2) Ph. Béroalde, dans son commentaire latin sur les *Métamorphoses*.

un plan de régénération sociale et religieuse qui est vraiment fort imprévu. Suivant lui, le romancier philosophe, voulant opposer à la corruption universelle qui avait pénétré le monde, grâce aux mystères de Priape, une doctrine qui fût capable de la combattre, s'adressa aux antiques mystères, la plus belle des institutions d'Athènes; il se voua à la propagation de ces saintes et salutaires initiations qui non seulement donnaient une idée plus véritable de Dieu et de la nature, mais encore purifiaient les âmes par d'excellents principes de morale; il voulut apprendre à ses concitoyens qu'elles étaient l'unique remède à la dégradation des mœurs, qu'elles seules les ramèneraient à un genre de vie plus conforme à la dignité humaine, et c'est pour les vulgariser qu'il composa son ouvrage (1)... Voilà certes la plus chaste interprétation du livre le moins chaste qui ait jamais paru. Malheureusement, pour qu'elle fût fondée, il faudrait supprimer les dix premiers livres des *Métamorphoses* et n'en conserver que le onzième, c'est-à-dire le dernier : appliquée à cette partie de l'œuvre, elle contient, en effet, dans son exagération même une part de vérité, non qu'Apulée ait eu la simplicité de croire qu'en exposant les pompes du culte d'Isis ou d'Osiris il pourrait avoir une influence quelconque sur les mœurs de la société contemporaine, mais il cédait en le faisant à son penchant d'écrivain, en même temps qu'à l'enthousiasme d'une piété ardente et aux transports d'une dévotion passionnée.

Cette exaltation religieuse ne doit pas surprendre chez un philosophe qui se pique surtout d'être un théologien, chez un dévot qui proclame sans cesse son respect pour les dieux et le soin qu'il a de se mettre sous leur protection, dans ses voyages, et de s'acquitter envers eux de tous ses devoirs, quand il est de passage dans une ville. Ce n'est pas lui qui, les jours de fête, eût manqué à leur offrir de l'encens et du vin, ni même à sacrifier une victime, ou qui, passant près d'un temple, n'approcherait pas la main de ses lèvres pour les saluer en signe de respect; il rougirait de n'avoir auprès de sa maison ni chapelle, ni bois sacré, ou du moins une pierre arrosée d'huile, un arbre couronné de bandelettes, lui qui, dans sa vie errante, emportait toujours avec ses livres quelque statuette ou quelque objet consacré, pieux souvenir de ses pèlerinages. C'est bien là l'homme que nous retrouvons dans le XIe livre des *Métamorphoses;* ici on peut soutenir avec quelque vraisemblance que ce n'est plus Lucius que nous avons devant les yeux : c'est un croyant, un fidèle du paganisme, c'est Apulée lui-même; du reste, il en convient, et il prend soin de se trahir par une foule de détails très précis qui dévoilent sa personnalité. Aussi, comme le ton et la couleur générale de toute cette fin sont différents de ce qui précède! Ici l'inspiration remplace la fantaisie, et les descriptions ont un tel accent de vérité qu'on y sent comme la trace d'une émotion personnelle, la ferveur d'un néophyte, la foi d'un initié.

(1) Bosscha, *Dissertation latine sur la vie et les ouvrages d'Apulée,* à la fin du IIIe volume de l'édition d'Oudendorp. — Voir dans les notes de la traduction Bétolaud (t. I, p. 433 et suiv.) les commentaires raffinés auxquels a donné lieu la charmante fable de *Psyché.*

Quand on arrive à ce début du XIe livre, l'esprit encore tout rempli des coq-à-l'âne, des plaidoyers macaroniques, des narrations graveleuses, enfin de tout ce pantagruélisme qui précède, il semble qu'on soit transporté dans un monde nouveau, et vraiment ce coup de théâtre fait honneur au talent du romancier. La nuit est à peine commencée quand Lucius, qui s'est endormi sur la grève, non sans avoir longtemps prié, voit s'élever du sein des flots une éblouissante image « capable de commander le respect aux Immortels mêmes ». Son visage et son corps sont d'une beauté accomplie; une épaisse chevelure flotte en anneaux bouclés sur ses épaules et sur son cou; sa tête est ceinte d'une couronne et son front resplendit d'un disque argenté. Elle est entièrement couverte d'un long manteau noir, sur le fond duquel étincellent d'innombrables étoiles et, au milieu, la lune, dardant ses radieuses clartés. Peu à peu, elle s'approche du pauvre âne qui sommeille et lui dit :

« Je viens à toi, émue par tes prières. Je suis la Nature, mère des choses, maîtresse de tous les éléments, origine et principe des siècles, divinité suprême, reine des mânes et reine des cieux, type uniforme des dieux et des déesses; je suis Celle qui commande aux voûtes lumineuses de l'Olympe, aux souffles salutaires de l'Océan, au silence lugubre des Enfers. Puissance unique, je suis, par l'univers entier, adorée sous mille formes, avec des cérémonies diverses et sous des noms différents. Les Phrygiens, premiers-nés sur la terre, m'appellent déesse de Pessinonte et mère des dieux; les Athéniens autochtones me nomment Minerve cécropienne; je suis Vénus de Paphos chez les habitants de l'île de Chypre, Diane Dictynne, chez les Crétois habiles à lancer des flèches, Proserpine stygienne chez les Siciliens qui parlent trois langues; je suis Cérès, la vieille divinité, chez les habitants d'Éleusis; Junon chez les uns, Bellone chez les autres, Hécate chez ceux-ci, Rhamnusée chez ceux-là; mais ceux qui les premiers sont éclairés des divins rayons du soleil naissant, les peuples de l'Éthiopie, les Aryens et les Égyptiens, puissants par leur antique savoir, m'honorent seuls du culte qui me convient; seuls ils m'appellent de mon véritable nom, à savoir la reine Isis. Sèche tes larmes et bannis ton chagrin : déjà ma providence fait luire pour toi le jour du salut. »

Ce curieux passage, tout empreint d'un naturalisme panthéistique, montre bien la tendance qu'avaient alors les esprits éclairés à réunir sur une seule divinité les attributs de toutes les autres, et l'effort déployé pour s'élever jusqu'à la conception de l'unité divine. Ce passage était célèbre dans les annales du paganisme; car, deux siècles plus tard, un compatriote d'Apulée, Maxime de Madaure, semblait y faire allusion dans sa lettre célèbre à saint Augustin, en proclamant les croyances monothéistes de ses coreligionnaires :

« Sous des noms différents, écrivait-il, nous adorons la Divinité unique, dont l'éternelle puissance anime tous les éléments du monde, et, en rendant hommage successivement à ses diverses parties, nous sommes sûrs de l'adorer elle-même tout entière. Par l'intermédiaire des dieux subalternes, nous invoquons le Père des dieux et des hommes, auquel s'adressent, dans *des cultes à la fois divers et semblables,* le respect et les prières de tous les mortels (1). »

(1) Saint Augustin, *Ép.* XVI, XLVIII.

Ici c'est Jupiter qui remplace Isis; mais qu'importe : d'un côté comme de l'autre, c'est toujours un Être suprême, une seule divinité, qui est adorée sous le voile et à travers l'image de toutes les autres.

A peine l'apparition bienfaisante a-t-elle disparu, que la nuit fait place au jour et la nature s'éveille, pleine d'allégresse, comme tout imprégnée du charme de sa divine souveraine. On dirait que tous les êtres, rafraîchis par sa présence, se sentent vivre dans une atmosphère de bonheur; les oiseaux égayés par la tiède haleine du printemps, saluent par leurs chants « la Mère des astres et des siècles, la maîtresse de tout l'univers. Les arbres même, et ceux qui se couvrent de fruits abondants, et ceux qui se contentent de donner de l'ombrage, déploient, aux souffles du zéphyr, la parure de leur feuillage naissant, et leurs bras mollement agités bruissent avec un doux murmure. Le fracas étourdissant des tempêtes s'est apaisé; la mer a calmé le tourbillon de ses vagues, qui viennent paisiblement expirer sur les rives; le ciel a déchiré son voile de nuages, et rien ne ternit l'éclatant azur de sa voûte ».

C'est dans ce cadre plein de fraîcheur qu'Apulée a placé la procession d'Isis; il semble que sa piété lui ait inspiré les plus riantes images pour décrire le cortège qui s'avance par les chemins jonchés de fleurs, les chœurs de jeunes gens et de jeunes filles aux longs voiles blancs, et la troupe des suivantes de la déesse, couronnées de guirlandes, qui marche, tenant des miroirs et des peignes, au milieu de l'éclat des flambeaux, aux accords d'une délicieuse symphonie; son langage devient tout mystique quand il parle des pontifes sacrés portant les autels et les symboles, quand il montre les dieux eux-mêmes « qui daignent marcher à l'aide des pieds humains ».

« Le premier, monstrueuse image, divin intermédiaire entre le ciel et les enfers, à la figure mi-partie sombre, mi-partie resplendissante, élevait sa grande tête de chien; de la main gauche il portait un caducée, de l'autre une palme verdoyante; après lui venait une vache dressée sur ses pieds de derrière, emblème de la fécondité; enfin, l'effigie de la déesse elle-même, représentée par une petite urne d'or d'un travail exquis, ornée d'hiéroglyphes et terminée par une anse en forme d'aspic. »

On ne peut s'empêcher de trouver que ces dieux sont, pour ne rien dire de plus, fort bizarres; et les symboles qui les figurent, à part le dernier qui est absolument indéchiffrable, marquent bien le naturalisme grossier qui faisait le fond de tous ces cultes et qui s'étalait dans leurs cérémonies. Les apologistes chrétiens auront beau jeu à démasquer ce qui se cachait derrière ces exhibitions: pour nous, contentons-nous de suivre Apulée, qui nous ouvre l'accès du sanctuaire et qui nous fait assister aux différentes phases de ses nombreuses initiations. — Délivré par la grâce de la déesse et désormais son obligé pour la vie, il se voue à son culte, il s'établit dans son temple, il devient l'hôte de ses prêtres, il assiste avec eux à toutes les cérémonies. Dans cette retraite volontaire une existence nouvelle s'offre à lui; il ne peut détacher ses yeux de l'image de sa bienfaitrice, il s'abîme dans la contemplation de son ineffable beauté; il ne passe pas une seule nuit, pas un jour, sans jouir de sa présence; des rêves prophétiques viennent sans cesse l'assaillir; son sommeil n'est qu'une vision continuelle. En même temps sa piété, toujours plus ardente, brûle de le voir uni à la déesse par un lien plus intime et veut hâter sa réception dans le sacré ministère; enfin, l'ordre de la souveraine se fait entendre : le grand prêtre, après avoir fait lire au postulant les formules consacrées, lui impose un jeûne de dix jours; passé ce délai, il procède à l'initiation. Apulée, sans rompre l'obligation du silence imposé aux fidèles, soulève un coin du voile qui couvrait ces mystérieuses cérémonies; il révèle en un langage obscur à dessein qu'il « a vu, face à face, les dieux de l'enfer et les dieux du ciel et, au milieu de la nuit, le soleil briller d'un éblouissant éclat; il a foulé du pied le seuil de Proserpine, et il est revenu sur la terre porté à travers les éléments ».

Quel est le sens de cette mort « sainte » aussitôt suivie d'une résurrection. Il est difficile de le deviner; il y avait, sans doute, beaucoup d'artifices et de prestiges dans toutes ces scènes, et ce passage de la vie au trépas n'était peut-être qu'une de ces surprises innocemment terrifiantes dans le genre de celles que la franc-maçonnerie tenait en réserve pour mettre à l'épreuve ses nouveaux membres. Ce qui est certain, c'est que dans ces solennités tout était concerté pour frapper vivement les imaginations. Ainsi, lorsque l'initié reparaissait aux yeux du public couvert de son costume mystique, revêtu de l'étole olympiaque, un flambeau à la main, sur la tête une couronne de palmier dont les feuilles se dressaient comme des rayons, vivant emblème du soleil, il semblait ne plus appartenir à la race commune des mortels, il paraissait comme transfiguré. On conçoit quel trouble devait jeter dans les âmes cette émouvante fantasmagorie : Apulée se représente comme ravi, comme enivré; sa piété éclate en pleurs et en sanglots, il se jette aux pieds de la déesse, qu'il baigne de ses larmes, et, en proie à une sorte d'extase, il laisse échapper cette invocation, la plus belle peut-être qui soit sortie des lèvres païennes :

« Sainte déesse, éternelle providence du genre humain, toujours prodigue de tes bienfaits, tu as pour les malheureux et les affligés la douce affection d'une mère. Pas un jour, pas une heure ne se passe sans que tu ne donnes aux hommes quelque faveur, sans que tu ne les protèges dans la tourmente, sans qu'au milieu des orages de la vie tu ne leur tendes une main secourable. On t'honore au ciel et dans les enfers. C'est toi qui meus l'univers, qui donnes au soleil sa lumière, au monde ses lois, toi qui foules aux pieds le Tartare. Tu commandes aux astres et aux saisons, c'est ton souffle qui anime les vents, qui gonfle les nuages, qui fait les semences germer, et les germes éclore. Devant ta majesté, les oiseaux qui volent dans l'air, les bêtes qui errent sur les montagnes, les êtres qui rampent sur le sol, les monstres qui nagent dans la mer sont frappés d'un saint frémissement. Mon esprit est trop pauvre pour redire tes louanges, mes ressources sont trop faibles pour t'offrir des sacrifices dignes de toi, je n'ai pas la voix assez puissante pour exprimer les sentiments que m'inspire ta grandeur, et aucune parole humaine, fût-elle infatigable, n'y saurait parvenir. Tout ce que peut un pauvre croyant comme moi, je le ferai : je garderai tes traits gravés

dans le secret de mon âme, et de mon cœur je veux faire un temple où soit toujours adorée l'image de ta divinité. »

Quelle élévation et quelle piété ardente, quel souffle d'amour et de ferveur respire cette admirable prière qui dépasse par la pureté touchante la belle invocation de Lucrèce et qui a, par certains côtés, des accents chrétiens! Évidemment la religion romaine n'a jamais trouvé un langage plus ému pour parler à la divinité. L'hymne de Cléanthe, qui exprime en termes magnifiques le plus noble hommage qu'une belle âme puisse rendre à un dieu est, avant tout, la prière d'un sage, d'un philosophe ; il frappe par un air de grandeur vraiment stoïcienne; c'est là son mérite; mais il est d'une sérénité un peu froide à côté des lignes que je viens de citer; il n'a ni cette onction pénétrante, ni les élans d'une dévotion passionnée qui fait entendre des paroles de tendresse et d'amour; il est la prière de l'intelligence : l'autre est la prière du cœur, et d'un cœur épris de sa divinité. Tel est, il nous semble, le trait distinctif et profondément marqué de l'invocation à Isis; tel est aussi le caractère de la religion d'Apulée, nous pourrions dire de la religion de son siècle. Il n'a fait que traduire dans une page éloquente ce que bien des gens murmuraient confusément dans les temples : il a composé le *Credo* du paganisme à cette époque. En effet, que de païens alors étaient pieux à sa manière! Combien éprouvèrent, comme lui, en présence de l'objet de leur culte, ces saints tressaillements! Combien vivaient au milieu des visions et des extases en un perpétuel commerce avec la divinité de leur choix! La littérature contemporaine nous offre un exemple frappant de cette sorte d'illuminisme dans la personne du rhéteur grec Aristide, qui ressemble par plus d'un point à l'auteur qui nous occupe. Comme lui, il passe sa vie en pèlerinages; plus heureux que lui, il a pu visiter l'Égypte et tous ses sanctuaires; il a parcouru la Cyrénaïque, l'Asie mineure et une foule d'autres contrées; partout il a été accueilli comme le plus éloquent des Grecs (ce qui fait le désespoir de son rival Hérode Atticus), mais il est encore plus dévot qu'éloquent. Il s'est voué à Esculape; comme il est toujours malade ou croit l'être, sa dévotion peut paraître quelque peu intéressée; mais aussi qu'elle est scrupuleuse, qu'elle est attentive, je dirais même qu'elle est tyrannique! C'est elle qui gouverne toute sa vie ; elle le contraint à rendre visite au dieu de la médecine dans tous ses temples, à Épidaure, à Éos, à Tricca, à Pergame; grâce à elle, il emploie tous ses moments à demander et à recevoir ses oracles ou plutôt ses ordonnances; il ne dort que juste le temps nécessaire pour rêver, puisque c'est pendant les rêves que le dieu donne ses consultations. Sa chétive existence est celle d'un visionnaire, son régime celui d'un mystique et d'un halluciné; aussi quand, sur la fin de ses jours, une apparition sous forme lumineuse, vient lui enjoindre « de s'élever au-dessus des habitudes humaines et de vivre en étroite communion avec les dieux », la prescription était bien inutile, car, de sa vie, l'infortuné rhéteur n'avait fait autre chose (1). La piété d'Apulée n'a pas ce tour hypocondriaque, ni surtout ce caractère d'égoïsme; au fond, la religion d'Aristide n'est qu'une façon de contrat passé entre Esculape et lui : il adore, à condition qu'on le guérisse; il fait bâtir des chapelles, il offre des cadeaux, il se fait prêtre; mais en retour il est bien entendu que le dieu lui promet et lui doit la santé. Apulée, au contraire, ne recule devant aucune dépense pour son initiation ; il engage le peu qu'il possède et, en échange, il ne demande à sa souveraine que le droit de la contempler de plus près, de l'aimer, de la servir, de vivre suivant ses lois. Il semble qu'il fasse bon marché de son corps ; le soin de son âme et de son perfectionnement moral est le seul qui l'inquiète; ses espérances même ne se bornent pas au cours de cette vie, car il songe à la destinée future et porte sa religion au delà du tombeau. Ainsi, « lorsqu'après avoir achevé sa terrestre carrière, il sera descendu aux enfers, Isis, qui pénètre de sa lumière les ténèbres de l'Achéron, sera encore, dans cette sphère nouvelle, l'objet propice de ses adorations ».

Une piété qui survit au trépas et qui promet ses hommages, même après la mort, à la divinité qu'elle servait pendant sa vie, n'est pas une piété fragile et sans vertu; cependant, avec toute sa foi, elle était impuissante à contenter l'âme. Telle était la tache originelle des cultes orientaux, qu'ils semblaient avoir pour effet de surexciter les tendances religieuses plutôt que de les satisfaire. La consécration des mystères aurait dû, ce semble, ramener le calme et la sérénité dans le cœur de l'initié; il n'en était rien : au lieu de lui offrir un port tranquille, elle allumait en lui la soif de nouvelles initiations. C'est un des penchants de ce siècle, non seulement de s'abandonner aux contemplations, aux extases, de se livrer à des effusions mystiques, à des oraisons passionnées, mais encore de se précipiter dans tous les cultes, d'aller d'Isis à Sérapis, de Sérapis à Osiris, en un mot de s'élever sans cesse pour gravir les marches d'une échelle sans fin. Apulée est un curieux exemple de ce besoin qu'éprouvaient alors les natures inquiètes à rechercher toujours les émotions de nouvelles cérémonies pour leur demander des croyances définitives et cette vraie lumière qu'elles ne pouvaient donner. Ainsi, après avoir pris ses premiers grades dans la hiérarchie isiaque, il est visité en songe par la déesse, qui lui ordonne de se préparer à d'autres mystères; tandis que des scrupules religieux et aussi la modicité de ses ressources tempèrent son zèle de néophyte, le dieu, qui le réclame pour un des siens, lui apparaît pour le presser de ses instances; le serviteur d'Isis n'a garde de se dérober à des injonctions si flatteuses, et, afin d'y répondre, il se fait admettre aux orgies nocturnes du grand Sérapis. Comme il se croyait dès lors à l'abri de tout reproche et parfaitement en règle avec le ciel, une troisième apparition lui prescrit de se soumettre à une troisième consécration ; d'ailleurs, pour l'aider à supporter les frais de cette dernière cérémonie, la sollicitude libérale de la divinité (c'est lui-même qui nous l'apprend) lui procura au barreau bon nombre de causes lucratives. Osiris ne pouvait pas moins pour le récompenser de son empressement à lui obéir. Une fois admis au nombre de ses adorateurs, Apulée ne resta pas longtemps confondu parmi le peuple des fidèles; il fut reçu

(1) Voy. dans *les Antonins*, de M. de Champagny, le chapitre III du t. III, intitulé : *Recrudescence du paganisme.*

dans le collège des pastophores et investi du saint ministère; désormais il n'avait plus d'initiation à poursuivre; il avait franchi tous les cultes pour arriver à celui du « premier d'entre les grands dieux, du plus saint d'entre les augustes, du plus auguste d'entre les saints, du roi des immortels ». Le philosophe théologien, le rhéteur dévot ne pouvait manquer de devenir un hiérophante; le sacerdoce était le terme naturel de ses pieux voyages et la consécration officielle de sa religieuse existence.

Le paganisme peut revendiquer Apulée comme un de ses plus fidèles soutiens, mais non comme un de ses défenseurs; car il ne se jeta point, comme Fronton, dans la polémique entreprise contre le christianisme grandissant. Est-ce par ignorance ou par dédain qu'il resta en dehors de la lutte? Il est difficile de se prononcer; en tout cas, ce qui demeure parfaitement établi, c'est que dans aucun de ses ouvrages il n'est fait mention de la religion nouvelle. Un seul passage des *Métamorphoses* contiendrait, suivant quelques commentateurs, une allusion aux chrétiens. C'est une invective satirique lancée contre une meunière, « la plus détestable des créatures, une abominable mégère, qui a tous les vices, qui foule aux pieds toutes les lois divines et qui, pour donner le change à son mari par de vaines simagrées, feint le culte mensonger d'un dieu qu'elle disait seul et unique (1) ». Franchement, un si pauvre témoignage ne vaut guère la peine d'être relevé. A défaut d'autre preuve, il est donc prudent de conclure qu'Apulée ne connut point cette secte qui pourtant comptait déjà dans Carthage de nombreux adhérents et qui, de son vivant, allait y trouver le plus intrépide de ses apologistes, le plus éloquent de ses défenseurs. Par une étrange coïncidence, dans cette même ville où l'ingénieux auteur des *Florides* avait été si souvent applaudi, où le panégyriste d'Esculape avait reçu des couronnes et des statues, un homme allait naître, dont la voix devait renverser les idoles et jeter à bas les faux dieux; avec lui s'élevait une nouvelle éloquence, celle-là faite non plus pour charmer les oisifs et les amateurs de beau langage, mais pour instruire les simples et les ignorants, destinée à émouvoir les âmes, non à éblouir les esprits, consacrée à prêcher les plus purs enseignements et à combattre pour les biens les plus précieux, les droits de la conscience et de la liberté : Tertullien était le contemporain d'Apulée. Le seul rapprochement de ces deux noms suffirait à la rigueur pour expliquer combien était vain et fragile le tardif appui que tous ces théologiens philosophes, les derniers des fidèles, apportaient à la vieille religion; leurs efforts étaient stériles, leur tentative fatalement impuissante. Malgré leur science, leur dévouement, leur piété profonde, leur cause perdait chaque jour du terrain, et le paganisme croulait de toutes parts. Il est vrai que, tandis qu'ils s'efforçaient de réparer ses brèches, d'autres l'attaquaient sans merci et lui livraient de rudes assauts; sa défaite était inévitable si l'on songe que le même siècle mettait en présence dans le camp païen le plus lettré des incrédules et le plus croyant des lettrés, et qu'il pouvait opposer le scepticisme de Lucien à la dévotion mystique d'Apulée. HENRI LANTOINE.

(1) *Métamorphoses*, liv. IX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Nos lecteurs n'ont pas oublié comment M. Raoul Rosières a mis à néant la vieille légende de l'An mil (1). Elle nous avait été contée bien souvent, les plus ignorants en savaient les moindres détails, elle avait inspiré maint drame et maint poème, les plus scrupuleux historiens l'admettaient de confiance; M. Rosières a dit comme Thomas : « Je veux voir et je veux toucher. » Il a donc ouvert tous les livres, chroniques, cartulaires, bulles et poèmes du XIe siècle. N'y trouvant pas une seule ligne, pas un seul vers, pas un seul mot, même comme allusion, sur la grande panique et la consternation universelle des chrétiens, il a soufflé sur un nuage amoncelé comme à plaisir. C'en est fait de tous ces contes de fées.

M. Raoul Rosières publie aujourd'hui sur l'histoire religieuse de la France un volume fort intéressant (2) où nous trouvons le même esprit de critique militante, la même ardeur implacable contre la fiction et la légende. Il en est le Charles Martel et l'Attila. Que devient alors la poésie du moyen âge? Ah! peu importe au terrible pourfendeur. Il s'agit bien de la poésie! Il s'agit de la vérité. Le moyen âge nous apparaissait comme un féal et preux chevalier guerroyant de longues années pour son Dieu et sa dame, puis, le temps fini des tournois et des croisades, s'agenouillant sous les arceaux sombres de la cathédrale gothique. Pour les moins respectueux, c'était un don Quichotte. Eh bien, cela même, paraît-il, est encore trop. Si don Quichotte est parti en guerre contre le moulin à vent, c'est qu'il était féru d'un amour brutal pour la gentille meunière; si le croisé a traversé les mers pour guerroyer contre l'infidèle, c'est qu'il s'ennuyait mortellement dans son manoir et qu'il lui plaisait de donner et même de recevoir des coups; c'est enfin qu'il espérait trouver un riche butin et de belles femmes. Enthousiasme religieux, disait-on; non, besoin d'émotions et d'aventures, esprit mercantile et calculs intéressés. D'après M. Rosières, ce qui a le plus manqué au moyen âge, ç'a été surtout l'esprit chrétien.

La thèse est hardie; est-ce à dire qu'elle soit fausse? Remarquez d'abord que le moyen âge n'est encore connu qu'à moitié. La Renaissance l'avait renié, le XVIIIe siècle l'a travesti. Au commencement de ce siècle, on le dégage des oripeaux dont on l'avait affublé, et quelques-uns de ses traits commencent à se dessiner. Legrand d'Aussy publie les fabliaux, Raynouard retrouve la législation des vieilles cités, Guizot décrit la civilisation féodale et ses institutions politiques, Augustin Thierry recompose pièce à pièce l'histoire des communes et fait enfin monter sur la scène petits bourgeois et manants. L'histoire n'avait été jusqu'alors que l'his-

(1) Voy. la *Revue* du 30 mars 1878.

(2) Raoul Rosières, *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France*. — 1 volume. Paris, 1879. A. Laisney.

toire des rois et des nobles; voici qu'elle devient celle des Français. Le rôle de ceux qui semblaient les uniques acteurs s'efface et s'amoindrit dans le tumulte des vilains qui reparaissent.

Cependant l'œuvre de rénovation s'est arrêtée là. Les historiens, émerveillés des résultats obtenus, avaient cru leur tâche accomplie. Elle ne l'est pas, proteste M. Rosières. Il faut maintenant discuter l'histoire des clercs comme on a discuté celle des rois, et, dès qu'on l'entreprend, ce qui apparaît d'abord, c'est l'invraisemblance du rôle attribué jusqu'ici à l'Église dans le monde féodal. Accepter sans contrôle les chroniques, écrites presque toutes par les clercs, sans noter les contradictions, sans commenter les réticences, sans relever les invraisemblances, étrange méthode de critique! Mais c'est s'exposer à se méprendre sur le moyen âge comme se méprendraient sur notre siècle les historiens des temps à venir s'il ne leur restait pour nous connaître que la collection de *l'Univers!* Donc ce n'est pas assez que l'érudition ait *déroyalisé* l'histoire, il faut qu'elle la *décléricalise*.

Et M. Rosières décléricalise avec entrain. C'est à peine s'il reconnaît l'exaltation du sentiment chrétien chez les anachorètes et les ascètes qui, comme Pacôme, ne dorment que debout pendant quinze années, appuyés sur un mur, ou vivent trente-huit ans, comme saint Siméon, au sommet d'une colonne. Pour la plupart de ceux qui fuient au désert, ce qui les y envoie, c'est ou la lassitude du désordre social, ou le dégoût des affaires publiques, ou la crainte des persécutions, ou le désir d'une vie agréable; pour beaucoup, c'est affaire de mode. Quant à la vie au désert, elle n'a rien d'effrayant, décléricalisée par M. Rosières. C'est une agréable villégiature, quelque chose comme Viroflay et Chaville. Les moines travaillent la vigne ou se reposent sur l'herbe fleurie; autour d'eux paissent de gras troupeaux. Les amis ou les parents, restés dans le siècle, envoient des livres, de l'argent, des paniers de fruits. Des caravanes de marchands traversent le désert pour approvisionner le couvent; dans les environs du monastère rôdent des courtisanes. Et si vous vous étonnez, M. Rosières vous répond qu'il n'a rien inventé, et il vous cite des textes de Salvien, de Tertullien, de saint Chrysostome, de saint Jérôme et de saint Basile. Tel a été l'âge d'or du monachisme. Quand vint l'âge d'argent, puis l'âge de fer, qu'était-ce donc? Mais quittons le désert pour rentrer dans le siècle.

Allons-nous y trouver ce qu'a consacré la légende, la foi ardente et sereine, les enthousiasmes indomptables, les tendres extases? Notre imagination ne peut se reporter vers le moyen âge sans entrevoir des foules agenouillées, des cathédrales où la prière monte avec l'encens, et des armées de croisés chevauchant à travers les plaines lointaines. Illusions et chimères, nous répond l'implacable critique. L'évangélisation de la Gaule a été lente et pénible; l'Église a fondé sa puissance par la violence; elle se contenta de la soumission passive sans exiger la foi ni même la pratique extérieure. Où donc est alors la piété sincère? Dans les églises? Les fidèles, nous disent les Pères des conciles, s'y disputent, s'y battent et s'y tuent; les filles de joie y chantent des chansons obscènes reprises en chœur par les assistants. Dans les cloîtres? Les moines sont de gros, gras et sensuels gentilshommes campagnards. Dans les demeures épiscopales? La plupart des prélats, fourbes et violents, sont de vrais barbares comme leurs frères les barons. Et quant aux pèlerinages, ce sont les excursions à la mode d'alors et des voyages d'agrément.

Mais si le sentiment religieux était absent à ce point, comment expliquer les croisades, ces sublimes folies? Ni folies, ni sublimes, répond M. Rosières. Et il fait de la foi un prétexte, puisqu'on n'a plus aucune raison pour aller provoquer le Musulman, l'éternel ennemi. La dureté de la vie féodale, l'amour du pillage et de l'aventure, la grande renommée de beauté qu'ont les femmes d'Orient, voilà les véritables causes des croisades. Étranges dévots, ces barons qui emmènent leurs jongleurs et leurs concubines! étranges pèlerins, ces chevaliers qui sur leur chemin pillent les monastères et arrachent, pour les vendre, les toits de plomb des églises! A l'annonce de la guerre sainte, le baron entrevoit des batailles à la Roland; le serf quitte volontiers sa glèbe comme s'il y laissait toute souffrance; tel évêque est heureux de revêtir sa cotte de mailles; derrière eux tous les enfants perdus, ribauds, brigands, voleurs, assassins, adultères.

Du moins nos vieilles cathédrales gothiques, aux voûtes austères, noyant la profondeur de leurs nefs dans leur obscurité mystérieuse, M. Rosières y trouvera l'inspiration du sentiment religieux? Eh bien, non; il va vous montrer, au contraire, qu'elles témoignent de l'indifférence religieuse du moyen âge. Si le peuple répondait à l'appel des évêques demandant des bras, c'est que l'Église assurait en ce cas pour de longues années travail et nourriture à ces serfs mourant de faim. Mais pour répondre aux appels de fonds, quelle lenteur! Afin de stimuler le zèle, il fallait parfois effrayer les bourgeois, et les inquisiteurs déclaraient qu'ils les soupçonnaient d'hérésie. On donnait alors par peur et pour écarter les soupçons. Faute d'argent, on interrompait le travail: voilà comment il fallait trois et quatre siècles pour édifier une cathédrale.

Ces exemples suffisent pour qu'on ait une idée de la thèse nullement banale soutenue par M. Rosières avec beaucoup d'habileté, beaucoup d'esprit et une grande fertilité d'arguments ingénieux. Comme tous ceux qui ouvrent un nouveau point de vue, il abonde trop dans son sens, il est avocat. Par exemple, s'il est vrai que les serfs qui apportaient et travaillaient les matériaux destinés aux cathédrales le faisaient plutôt par désir de gagner leur salaire que par enthousiasme pieux, est-ce une raison pour que l'édifice ne soit pas une œuvre de foi? Comment expliquer alors ce caractère religieux des monuments? Comment ont-ils en quelque sorte une âme? Pourquoi ne trouve-t-on pas ce caractère et cette âme dans nos églises confortables d'aujourd'hui? De même, M. Rosières n'abuse-t-il pas des textes quand il décrit les désordres et les scandales de la vie monacale aux premiers siècles de l'Église? Il cite saint Jérôme, Tertullien, saint Chrysostome, à la bonne heure! Mais leurs objurgations, où les vérités sévères sont exagérées comme le veut l'éloquence

chrétienne, comme le comportaient l'enflure et le mauvais goût de l'époque, faut-il absolument les prendre à la lettre?

Cependant, bien qu'avocat, M. Rosières est tout à fait convaincu. Aucun scrupule n'arrête son bras quand il déchire sur l'étendard des croisés leur devise : « Dieu le veut ! », quand il enlève aux fronts des saints anachorètes leur auréole, quand il jette des pierres dans les vitraux des cathédrales. Il est persuadé qu'il combat pour la vérité. Loin d'aller au delà de sa pensée, il reste plutôt en deçà, par exemple lorsqu'il fait çà et là quelque concession ou par bienséance admet une exception. C'est de peur qu'on ne l'accuse d'exagérer; au fond, il ne croit pas que le sentiment religieux ait eu en France, un seul moment, la moindre influence. S'il avait à résumer sa doctrine en une formule, il pourrait prendre celle-ci : « J'ai cherché dans le moyen âge la foi et ne l'ai point trouvée. »

II.

Nous nous sommes un peu attardés ; je me bornerai donc à signaler aux amateurs des éditions de luxe le *Gil Blas* (1) de M. Jouaust, sans insister sur la très agréable préface qu'y a mise M. H. Reynald. Quelques mots aussi seulement sur les romans de Chateaubriand (2), édition nouvelle où je recommande une notice très intéressante de M. A. France sur Lucile. Cette étude a été écrite d'après les *Mémoires d'outre-tombe* et les papiers de Chénedollé publiés par Sainte-Beuve. Après le roman d'Amélie, on lira avec intérêt la vie de Lucile, l'histoire après la fiction. L'éditeur a eu aussi l'heureuse idée de joindre à *Atala* la critique qu'en fit en 1801 l'abbé Morellet. Elle est, il est vrai, étroite, car le brave abbé, d'imagination froide, n'avait pas le sentiment du moderne; mais elle touche souvent juste dans les questions de détail, et certaines remarques sont à la fois sensées et piquantes. On peut avoir pour Chateaubriand le respect qui convient et s'égayer cependant quand il nous dit du P. Aubry que « son nez aquilin et sa longue barbe avaient quelque chose de sublime dans leur quiétude et comme d'aspirant à la tombe par leur direction naturelle vers la terre ». C'est un peu le caractère de tous les nez, sauf ceux à la Roxelane. Que d'autres images encore forcées ou bizarres! que de sentiments faux et de convention! Ceux qui, comme Morellet ou Marie-Joseph Chénier, protestèrent d'abord contre l'engouement général qui admirait ces pages sans réserve, ont rendu service au goût français, qui courait risque de s'égarer.

III.

A ceux de nos lecteurs qui aiment les raretés et curiosités, je signalerai l'exhumation d'un neveu de Malherbe, Éléazar de Chandeville (3), jeune poète correct et sans génie, mort à vingt-deux ans. L'éditeur de Jean Le Houx, M. Armand Gasté, a copié lui-même à la Bibliothèque nationale l'unique exemplaire que l'on connaisse de l'édition originale de ces froides poésies. Il les reproduit avec l'orthographe et la ponctuation du temps, ce qui est fort agréable à certains bibliophiles, mais l'est beaucoup moins au commun des mortels. Le jeune Chandeville faisait, paraît-il, fort bonne figure à l'hôtel de Rambouillet. Il soupira, en homme bien appris, pour plusieurs divinités du docte salon. Il chanta son délire et pleura son martyre, il attisa la flamme qui consumait son âme, mais toujours sur un mode grave, d'une voix solennelle, avec la dignité raide qui convenait au neveu de Malherbe. Amour décent et correct, vers corrects et décents, rien de plus. Tel n'est pas sans doute le sentiment de M. Gasté, qui a fait des recherches à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois pour retrouver la sépulture du jeune poète normand. Il paraît qu'elle a fait place à un calorifère.

(1) Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.
(2) Paris, 1879. Alphonse Lemerre.
(3) *Poésies d'Eléazar de Chandeville.* Introduction et notes, par Armand Gasté. — 1 vol. Caen, 1879. Le Blanc-Hardel.

•

Comme toujours, le roman ne chôme pas. Sous ce titre : *Ni fille ni veuve* (1), M. Paul Perret nous raconte les intrigues compliquées, les menées savantes, les manœuvres de haute stratégie d'une certaine Claire Broussin, se disant veuve d'Hallain, parce qu'elle a trouvé deux millions dans la main gauche de feu le baron d'Hallain. Et pourquoi ces manœuvres? Parce que n'étant ni fille ni veuve, elle aspire à être femme légitime, *quærens quem devoret.* Cette chasse au mari n'est pas sans intérêt, et surtout il y a là une étude sur le vif profondément fouillée. M. Paul Perret est un observateur curieux qui pénètre assez avant. Il a horreur du banal; il veut découvrir du nouveau dans les replis encore mal explorés du cœur humain. Et il en découvre, j'aime à le croire, mais je n'oserais en jurer, parce que je ne suis jamais bien sûr de comprendre tout à fait. Son style, très travaillé, enveloppe l'idée plutôt qu'il ne la dégage. C'est un style tout en sinuosités, en replis. Partout des coins et des recoins où n'arrive qu'un jour douteux. Peut-être faut-il dans le roman plus de bonhomie et de laisser-aller, ce qui peut s'allier très bien à la distinction. Que M. Perret lise vingt pages de son roman, puis vingt pages des *Mariages de Paris* d'About : je gage qu'il trouvera celles-ci très limpides et que dans les siennes il s'arrêtera de temps en temps pour réfléchir.

M. Eugène Giraud, en nous racontant l'histoire de *Mademoiselle Besson* (2), n'a pas cherché le rare et l'inattendu. Ce n'est pas à lui qu'on reprochera d'être raffiné. Son héroïne a lu trop de romans, c'est là son malheur, car voilà comment, sans s'en douter, elle ressemble à beaucoup d'autres jeunes filles pauvres que nous avons vues quelque part. Comme ses devancières, elle a une nature de courtisane; comme elles, elle est curieuse et haineuse et mord la main de l'amie riche

(1) Paul Perret, *Ni fille ni veuve.* — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.
(2) Eugène Giraud, *Mademoiselle Besson.* — 1 vol. Paris, 1879. Auguste Ghio.

qui l'accueille. Il est également dans le programme qu'elle lui ravisse le cœur de son mari; enfin si, pour être plus libre, elle la pousse dans la rivière profonde, nous ne serons pas autrement surpris. On lit d'ailleurs sans ennui ce roman marqué en chiffres connus.

V.

M. Leroy vient de faire jouer au Gymnase une aimable pièce d'été, *Lauriane*. Peu ou point d'intrigue, et ce peu rappelle à certains instants l'*Age ingrat;* mais de jolies scènes, — qui gagneraient à être mieux cousues — des détails amusants et beaucoup de mots de petit journal. Le tout s'écoute avec plaisir, bien que la température exceptionnelle dont jouissent les théâtres pût nous permettre plus de secousses et d'émotions; mais, puisque nous sommes à la mi-juillet, le coupable n'est pas M. Leroy, c'est le soleil.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La revue militaire de dimanche dernier et la fête donnée le lendemain lundi par le président de la Chambre ont naturellement excité la mauvaise humeur des journaux réactionnaires, qui en ont publié des comptes rendus tout pleins de haine et de fiel.

Quelques-uns d'entre eux ont profité de l'occasion pour exciter l'armée au mépris d'un gouvernement qui a à sa tête un personnage civil n'ayant pas le prestige de l'épaulette. *La Défense sociale et religieuse,* fondée autrefois par M. Dupanloup, va jusqu'à dire que « dans plusieurs régiments il y a eu des signes non équivoques de mécontentement ».

Quels ont pu être ces *signes non équivoques?* et quels sujets de mécontentement pouvaient avoir les régiments dont il s'agit? *La Défense* ne le dit pas, mais elle a une singulière façon de défendre l'ordre social en paraissant se réjouir d'actes d'indiscipline qui n'ont certainement jamais existé que dans son imagination.

Voilà bien nos conservateurs!

II.

Leur patriotisme égale, du reste, leur amour de l'ordre. La même *Défense* assure que les ambassadeurs de diverses puissances s'étaient demandé s'ils devaient assister à la fête de M. Gambetta et qu'ils avaient décidé de s'abstenir, à l'exception de l'ambassadeur d'Angleterre. «Nous croyons, ajoute-t-elle, que lord Lyons avait *très probablement* l'envie d'imiter ses collègues de Russie, d'Autriche et d'Allemagne; mais les honneurs funèbres rendus au prince impérial par son pays, qui érige une statue à Napoléon IV, lui ont fait une obligation de se rendre à cette soirée pour ménager les susceptibilités très ombrageuses du gouvernement républicain. »

Ainsi, de même qu'elle se réjouit à l'idée que « divers régiments » ont pu commettre des actes d'indiscipline pendant la revue de dimanche, *la Défense* est heureuse de supposer que les ambassadeurs des trois grandes puissances ont de parti pris manqué aux égards dus à l'un des principaux fonctionnaires de l'État.

On remarquera d'ailleurs que cette théorie jésuitique du *probabilisme* dont parlait l'autre jour M. Paul Bert à la tribune, est mise à profit par *la Défense,* qui en use en prêtant aux ambassadeurs étrangers des intentions *probables.* La vérité est, n'en déplaise aux probabilistes, que les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne ne pouvaient pas assister à la fête de M. Gambetta parce qu'ils étaient absents de Paris, qu'ils ont écrit des lettres d'excuse, selon l'usage en pareil cas, et qu'ils se sont fait représenter par leurs chargés d'affaires.

Mais si l'on pouvait persuader aux lecteurs naïfs que les puissances étrangères, par l'intermédiaire de leurs représentants, ne négligent aucune occasion de montrer leur mauvais vouloir au gouvernement français, quel triomphe pour ces bons citoyens des feuilles réactionnaires!

III.

La Défense termine son compte rendu de la fête de la présidence en déclarant qu'elle en a ressenti *un immense dégoût.*

Le Pays fait mieux: « Lundi soir, dit-il, vers onze heures et demie, le train venant d'Auteuil a été envahi, à la station de l'avenue du bois de Boulogne, par une troupe de trois ou quatre cents voyous et ivrognes. Après avoir pris d'assaut les wagons de premières, bien qu'ils n'eussent pour la plupart que des billets de secondes, ces individus se sont mis à pousser des cris et des vociférations de toutes sortes, beuglant *la Marseillaise,* hurlant: *Vive la République! Vivent les Zoulous!* D'où venaient ces gens-là? où se rendaient-ils? On pensait généralement que c'étaient des invités de M. Gambetta qui allaient à la présidence. »

Les citations que je viens de faire donnent le ton général de la presse réactionnaire cette semaine.

IV.

Divers banquets ont eu lieu lundi pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Le plus important a été celui de Neuilly, présidé par M. Louis Blanc, qui a prononcé un discours remarquable.

Malheureusement un autre discours a été prononcé par un rédacteur de *la Marseillaise,* M. Lepelletier, pour engager les bons citoyens à marcher à l'assaut des diverses Bastilles qui, selon l'orateur, existent encore, et dont la plus dangereuse est la « Bastille de l'opportunisme ».

Ce discours a, comme de juste, obtenu un grand succès auprès des feuilles monarchistes de toute nuance. « Il nous

ermet d'espérer, dit une d'entre elles, que nous assisterons vant peu aux luttes acharnées et, nous y comptons, sanlantes des républicains se déchirant entre eux au nom de la raternité. » L'orateur de Neuilly devrait bien réfléchir un eu sur ces paroles et faire comme ce sage de l'antiquité qui, e voyant applaudir par ses adversaires, s'écria avec inquiéude : « Aurais-je donc lâché quelque sottise ? »

Démolir la Bastille de l'opportunisme, puisque Bastille il y , n'est-ce pas démolir toute la politique ?

C'est l'opportunisme qui a fondé la république, car c'est eulement le jour où elle est entrée dans les voies de la polique pratique qu'elle est devenue possible.

Sans le triomphe de l'opportunisme, qui peut dire quel erait aujourd'hui le gouvernement de la France? La répulique assurément n'aurait pas échappé à tous les pièges endus depuis dix ans sous ses pas.

Si M. Lepelletier et ses coreligionnaires ont pu fonder *la Iarseillaise;* s'il leur a été permis de célébrer à Neuilly l'aniversaire du 14 Juillet; s'ils prononcent des discours à Paris u lieu d'être à Cayenne ou à Nouméa, c'est à l'opportunisme u'ils le doivent. Il faut bien qu'ils le sachent et qu'on le eur dise, puisqu'ils n'ont pas l'air de s'en douter. Si cette rétendue Bastille qu'ils veulent détruire et qui les abrite enait à être démolie comme l'autre, ils ne chanteraient plus ien haut, ni bien longtemps.

V.

Le journal anglais *l'Athenæum* raconte qu'on vient de découvrir à Édimbourg, dans la cathédrale de Saint-Gilles, le ombeau du comte de Murray, frère aîné de Marie Stuart et régent d'Écosse, le même qui fut assassiné à Linlithgow en 1569. On trouve dans l'*Histoire de Marie Stuart* de M. Dargaud le récit de ce meurtre, qui fut entouré des circonstances es plus romanesques. On croirait lire un des plus intéressants chapitres de Walter Scott.

Le meurtrier, Bothwell-Haugh, appartenait à la puissante amille des Hamilton, qui s'étaient compromis par leur attachement à la reine. Le château de Woodhouslee, appartenant a Bothwell, fut donné par le régent Murray à son favori Ballenden, qui vint en prendre possession avec la brutalité sauvage des mœurs de cette époque. Bothwell était absent; sa emme, qui se trouvait seule au château, en fut chassée par Ballenden, la nuit de Noël, sans même qu'on lui laissât le temps de se vêtir contre le froid, qui était très vif. Elle erra misérable dans la campagne et mourut de souffrance au bout de quelques jours. Sur la tombe de cette femme qu'il avait ardemment aimée, Bothwell jura de tirer vengeance non de Ballenden, qui n'était qu'un vil favori, mais du régent lui-même. Après quoi, prenant une écharpe de soie qui avait appartenu à sa femme, il y enferma une poignée de terre funéraire, enroula l'écharpe sous son pourpoint et fit vœu de porter cette funèbre ceinture jusqu'à ce qu'il eût immolé Murray.

Il attendit l'occasion favorable, qui se présenta enfin un jour que le régent, se rendant à Édimbourg, devait traverser Linlithgow. Il y avait dans ce bourg une maison inhabitée qui appartenait aux Hamilton : Bothwell s'y rendit secrètement, pendant la nuit, et entra par la porte du jardin, tirant sans bruit après lui un cheval dont il connaissait le fonds et la vitesse. Il conduisit le cheval à l'écurie, garnit abondamment son ratelier et alla s'installer dans une chambre dont la fenêtre donnait sur la principale rue du bourg. Après un sommeil de quelques heures qu'il avait pris tout habillé et botté, il se leva à l'approche du jour, descendit barricader solidement la porte de la rue, alla ensuite seller et brider son cheval et lui fit boire deux bouteilles de vin vieux de Bourgogne mêlé à son avoine. Puis il remonta, mangea lui-même un peu de soupe au vin, chargea soigneusement sa carabine et se mit en embuscade près de la fenêtre.

Ce Bothwell était un rude chasseur, sûr de son coup et habitué à poursuivre les taureaux sauvages dans les forêts d'Écosse. Il faisait grand jour quand Murray parut dans la rue, suivi d'un brillant cortège. Au moment où il saluait la foule d'un geste gracieux, un coup de feu se fit entendre et il tomba frappé d'une balle qui, après lui avoir traversé le corps, alla tuer le cheval de lord Glencairn qui marchait à sa droite.

Bothwell, sûr que son coup avait porté, se précipita vers l'écurie, monta à cheval et s'enfuit par la porte du jardin. « Après le premier éclair de surprise, dit M. Dargaud, les gardes du régent se jetèrent sur la porte de la rue; mais, comme elle était barricadée, ils perdirent quelques instants à l'enfoncer. Bientôt la fureur les emporta sur les traces du meurtrier, qui s'enfuyait comme un tourbillon humain. Se sentant suivi de si près, il accélérait sa course au bruit du galop de ses ennemis. Il savait qu'un large fossé coupait la route de traverse qu'il avait choisie et que son salut dépendait d'un seul saut de son cheval. Le noble animal, fumant et écumant, semblait se ralentir; Bothwell avait brisé son fouet à le frapper, émoussé ses éperons à l'aiguillonner. Il entendait derrière lui le vol rapide et retentissant des cavaliers qui brûlaient de l'atteindre. Que faire? Comment ranimer l'ardeur de son cheval? Il tira sa dague et, piquant de la pointe la croupe du vaillant coursier, il lui fit franchir d'un bond l'immense fossé. Bothwell remit sa dague au fourreau et, retenant fortement la bride, se retourna pour défier les gardes du régent. L'écharpe de sa femme s'était détachée dans ce saut désespéré; il saisit la poignée de terre sainte et funèbre que l'écharpe contenait et la lança vers ses ennemis en signe de mépris et de malédiction; puis, reprenant sa course, il s'enfonça et disparut dans le fourré. »

VI.

Reste à connaître les suites du meurtre, plus curieuses encore que les circonstances dans lesquelles il s'était accompli.

Après son coup d'audace, Bothwell, dont la carabine historique est conservée encore au château d'Hamilton, était parvenu à se réfugier en France, où il fut accueilli avec une distinction marquée par les Guise, qui comptaient se servir à

leur profit de cet homme énergique. Ils le firent sonder par un homme de confiance qui lui proposa en termes ambigus d'assassiner l'amiral de Coligny : « Le fier Écossais, dit encore M. Dargaud, ne démêla pas d'abord ce qu'on attendait de lui ; dès qu'il eut compris, le sang lui monta au visage, il congédia le messager des Guise avec hauteur. « Dites à ceux qui vous ont envoyé, s'écria-t-il, que Bothwell-Haugh sait venger les injures de l'Écosse et les siennes, mais qu'il ne se soucie pas de celles de vos maîtres. J'ai tué pour moi, ajouta-t-il avec véhémence ; mais je ne connais pas de prince ni de roi pour qui je voulusse recharger ma carabine ou tirer ma dague. Je suis un Hamilton, je ne suis pas un assassin. »

C'était pourtant parce qu'il avait déjà commis un meurtre par vengeance que l'on comptait sur lui pour un assassinat. Le hasard, a-t-on dit, est un habile auteur dramatique quand il se mêle de faire des comédies ou des tragédies : il est parfois aussi un grand moraliste.

Clément Caraguel.

BULLETIN

Notes géographiques. — Le major Sarpa Pinto, faisant une conférence à Lisbonne sur les résultats de son voyage d'exploration dans l'Afrique australe, a raconté qu'entre le Zambèze supérieur et la rivière Cuando il avait rencontré un peuple blanc appelé les *Cassequeres*. Le type de ce peuple se rapproche du type mongol par la proéminence des pommettes et l'obliquité des yeux ; les cheveux sont remplacés par de petites touffes de laine. Rappelons à ce propos que les Cassequeres ne sont pas la seule tribu africaine de couleur claire découverte par les derniers explorateurs. Les caractères physiques de la population sont aussi variés, en Afrique, que la configuration du sol. Loin d'avoir uniformément le type légendaire du nègre : front bas et fuyant, cheveux crépus, nez aplati, mâchoire saillante, pieds plats et peau noire, l'Africain possède rarement tous ces traits réunis. Un grand nombre de tribus ont le nez droit et effilé, la bouche régulière et les lèvres minces. L'expression de « profil grec » revient fréquemment sous la plume des voyageurs, et le « teint d'ébène » est en train de passer au rang des légendes. Livingstone écrivait dans son journal, à propos des Manyéma : « C'est une belle race ; je soutiendrai qu'une compagnie de Manyéma, tant pour la forme de la tête que pour celle du corps et des membres, l'emporte sur toute la Société anthropologique de Londres. Beaucoup de femmes ont la peau d'une nuance très claire et sont fort jolies. »

D'après le Dr Schweinfurth, c'est par préjugé que l'on avait cru jusqu'ici que les nègres étaient noirs ; le « ton fondamental » de leur peau serait le rouge.

Le voyageur Barth avait été également frappé de la diversité de couleur des populations qu'il traversait.

M. Stanley, dans son dernier voyage, a passé non loin d'une montagne très élevée appelée le Gambaragara et couronnée de neiges éternelles. Les versants de cette montagne sont habités par une race blanche dont les femmes ont une grande réputation de beauté parmi les peuplades de la plaine. Les princes nègres s'allient volontiers avec les filles de ces visages pâles, dont les traits réguliers et le costume rappellent les anciens Grecs. D'après la tradition locale, ce peuple singulier serait venu il y a très longtemps d'une direction restée inconnue et aurait reçu en don, du roi d'une province voisine, la montagne de Gambaragara, où il a toujours résidé depuis. Les habitants de la plaine ont essayé plusieurs fois de le soumettre, mais sans succès. Il se retire au sommet de sa montagne et le froid arrête les assaillants les plus déterminés. Une armée de 100 000 hommes envoyée contre lui, en 1874, par le roi Mtesa, fut obligée de redescendre, vaincue par le climat. M. Stanley vit plusieurs de ces blancs, qu'il essaya de faire causer sur l'histoire de leur nation ; mais ils s'y refusèrent absolument.

Une partie des indigènes du Monbouttou ont le teint très clair et les cheveux d'un blond pâle et cendré rappelant le ton de la filasse. En résumé, « le nègre typique, a dit Winwood Reade, est une rare exception. Le teint passe, chez les indigènes africains, par toute la gamme des nuances, depuis le noir foncé et le cuivre rouge jusqu'au jaune clair, tirant presque sur le blanc ». Nous ajouterons seulement que beaucoup de peuplades ont conservé le souvenir d'anciennes migrations dont la direction générale était du nord au sud.

— Une nouvelle expédition de missionnaires va partir d'Alger pour Zanzibar et l'Afrique centrale.

— Plusieurs rois de l'intérieur du continent africain, qui s'étaient montrés jusqu'ici bien disposés pour les Européens, viennent de se déclarer contre eux. Mirambo a, dit-on, mis à prix la tête de son ancien ami M. Philippe Broyon, et Mtesa a contraint un voyageur, par son attitude hostile, à rebrousser chemin. On attribue ce changement de dispositions à l'inquiétude causée aux souverains indigènes par les progrès des Européens en Afrique.

Enseignement de la langue nationale en Hongrie. — La Hongrie prend une mesure pratique pour se *dégermaniser*. Son parlement est saisi d'une loi qui rendrait l'enseignement de la langue magyare obligatoire dans toutes les écoles. Pendant une période de transition dont la durée est fixée à six années, les autres langues pourront être enseignées concurremment avec elle ; mais, ce délai écoulé, elle sera seule autorisée, et les maîtres seront tenus de faire leurs cours en magyare. D'après le correspondant allemand de la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse*, les Slaves, Roumains et Allemands du royaume hongrois, les Allemands surtout, protestent vivement contre une mesure qui les contraindrait à faire étudier leurs enfants en une langue peu répandue dans le pays même, puisque les Hongrois sont en minorité en Hongrie, et absolument ignorée au dehors. Le correspondant de la *Bibliothèque universelle* ajoute que si les justes réclamations des Allemands de Hongrie ne sont pas écoutées, la presse allemande ouvrira une campagne en leur faveur.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. [12751

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 4. 26 JUILLET 1879.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le département des affaires étrangères pendant la Révolution (1).

Ce qui nous manque le plus pour bien connaître la Révolution, c'est une bonne histoire de ses relations extérieures qui ne soit l'œuvre ni d'un ennemi systématique de la Révolution, ni d'un ennemi de la France. Celle de M. de Sybel (2), qui se place au point de vue prussien, celles des écrivains français qui se sont placés au point de vue des émigrés, ne font qu'augmenter notre regret de n'avoir pas une œuvre vraiment scientifique et vraiment française à leur opposer.

La curiosité est si vive sur ce côté de notre histoire révolutionnaire, que le livre de M. Masson a dû en bénéficier. Mais, première déception, il s'est maintenu rigoureusement dans les limites marquées par son titre : ce ne sont pas les affaires étrangères de la Révolution qu'il entreprend de nous exposer, ce sont les destinées et les transformations du département des affaires étrangères, c'est-à-dire l'histoire des ministres, de leurs premiers commis, de leurs employés, sans oublier les plus humbles d'entre eux (3). Nous aurions préféré quelque lumière nouvelle sur le projet de quadruple alliance rêvé par M. de Ségur, en 1787, à la cour de Catherine II, les grands desseins contre l'Inde anglaise qui précédèrent ceux de Paul Ier et de Bonaparte, les vastes plans formés par la Convention pour la politique orientale, les idées particulières des différents groupes républicains sur les alliances extérieures ; mais il serait oiseux de demander à l'auteur autre chose que ce qu'il a voulu nous donner. Après tout, une histoire consacrée à l'administration de Montmorin, sous la Constituante ; de Delessart, Dumouriez, Chambonas, Bigot de Sainte-Croix sous la Législative ; de Lebrun et Deforgues sous la Convention ; de Delacroix et Talleyrand sous le Directoire, a bien son intérêt.

I.

Dans l'œuvre de M. Masson, il faut distinguer ses théories sur le rôle d'un ministère des affaires étrangères et son exposé des événements. Comme ses théories influent sur sa façon d'entendre les faits, peut-être est-ce par elles qu'il faut commencer.

Avant tout, et pour que le lecteur de cet important ouvrage ne soit pas pris en traître, disons que M. Masson a horreur de la Révolution. Comme les nobles qui entouraient et conseillaient la reine, ce qu'il semble exécrer par-dessus tout, ce ne sont pas encore les Danton, les Marat et les Robespierre : ce sont les hommes qui, ayant commencé la Révolution, ont essayé de la diriger, ceux que nous sommes habitués à regarder comme les modérés. Ses jugements sur eux n'auraient pas été désavoués par les écrivains des *Actes des Apôtres* ou de *l'Ami du Roi,* ces feuilles dont les provocations impolitiques contribuèrent plus que tout le reste à engager la Révolution dans les voies de la violence. Necker est pour lui « un faux bonhomme » ; parlant de Delessart, il trouve qu'il était « aussi fat que Necker, mais plus bête ». Lafayette, pour M. Masson comme pour Suleau ou Rivarol, est surtout « le général des bleuets », c'est-à-dire des gardes nationaux. Ses sentiments à l'égard de nos Assemblées, qu'elles soient modérées comme la Législative, ou terribles comme la Convention, éclatent à chaque page. Il regrette sincèrement que

(1) *Le département des affaires étrangères pendant la Révolution,* 1787-1804, par Frédéric Masson, bibliothécaire du ministère des affaires étrangères. — Paris, Plon ; grand in-8°, XVI-570 pages.

(2) *Histoire de l'Europe sous la Révolution française.* — 3. vol. in-8°. Traduction. Librairie Germer Baillière.

(3) Page 44. « Un garde-meuble et un adjoint au garde-meuble, un portier, un balayeur et un frotteur formaient la domesticité. »

Louis XVI ait été arrêté à Varennes, ce qui a fait échouer le projet de contre-révolution tramé par les royautés et les aristocraties européennes et dont Catherine II a rédigé le programme. Il regrette que Lafayette, le commandant de l'armée du Nord, n'ait pas eu le courage de tenter un coup de main militaire contre la Législative. « Il ne sentait pas, dit notre auteur, que l'heure était venue où un général n'avait plus à prendre conseil que de sa conscience et de son épée. » Avec cette tendresse pour les généraux de l'école de Monck et consorts, on comprend les sympathies que lui inspire le 18 Brumaire. « *Enfin,* dit-il en terminant son livre, enfin, après dix années ainsi vécues, l'ordre renaît sous un gouvernement vigoureux et autoritaire; la France, victorieuse et apaisée, retrouve dans la tradition du passé le secret de sa force. Les hommes de la monarchie, les hommes qui ont l'usage et la science du droit international reviennent dans ce ministère, y ramenant les principes et la politique même. La France, après ce mauvais rêve de dix années, recommence une vie nouvelle. » Que ce gouvernement vigoureux et autoritaire ait abouti, quatorze ans après, à la plus effroyable catastrophe; que la France, reconstituée par les victoires de la Convention, ait de nouveau perdu le Rhin et les Alpes, ce sont là des détails de bien moins d'importance que les succès qui attendaient au congrès de Vienne les diplomates de la monarchie et les hommes de la tradition, « ceux qui ont l'usage et la science du droit international ».

Le premier chapitre est consacré à l'organisation du ministère, en 1787. L'auteur nous explique quelle grande chose c'était que la charge de secrétaire d'État pour les affaires étrangères, quelle considération entourait ce ministre qui était celui des grandes affaires et, par excellence, le *ministre politique*. Il nous décrit l'une après l'autre chacune des divisions, chacun des bureaux, nous énumère les premiers commis et les employés, fait la biographie de chacun d'eux, donne la liste de ses publications. Beaucoup d'entre eux méritent assurément le souci que prend de leur mémoire l'historien de *la maison*. Il y avait là des hommes de premier mérite, comme Gérard de Rayneval, à qui l'on doit les *Institutions du droit public d'Allemagne* et les *Institutions du droit de la nature et des gens;* comme Pfeffel, l'auteur de l'*Histoire d'Allemagne;* comme Hennin, qui fut membre de l'Académie des inscriptions; comme Durival, écrivain militaire distingué. M. Masson est donc fier, parfois avec raison, de ses devanciers dans *la maison*. Il trouve des traits expressifs pour nous dépeindre leur vie retirée, laborieuse, obscure, tout entière consacrée au devoir, au service du roi :

« Vivant tranquilles et retirés dans ce Versailles superbe, à l'ombre de la grandeur des rois qu'ils servaient, suivis pendant toute leur carrière par la bienveillance des ministres et les grâces du souverain,... assurés de rencontrer à l'âge de la retraite, non seulement une pension, mais mieux, souvent le traitement conservé et le bonheur, tout incapables qu'ils étaient désormais de se rendre utiles; de rester par leur nom sur les registres, par leur désignation sur les états..., ils étaient, ces petits commis, ces vieillards et ces jeunes gens, aussi bien que leurs chefs les premiers commis, la tradition vivante de la grande politique française. N'était-ce donc rien que ce recrutement sur soi-même qui faisait d'une famille la servante de la royauté? Ces enfants élevés pour être commis, qui recevaient, comme Fournier, l'enseignement de huit commis de leur sang, n'étaient-ils pas plus propres que d'autres à faire d'impassibles témoins et au besoin d'utiles conseillers?...

« Ils écrivaient, au nom du roi, aux ambassadeurs, mais ils ne paraissaient pas. Ils continuaient, obscurs, ignorés et s'ignorant eux-mêmes, cette grande tradition de la monarchie bourbonienne qui lui fit toujours chercher dans le tiers-état ses serviteurs intimes, ses conseilleurs et ses amis. Le roi était comme leur prête-nom. Ils concevaient avec lui et ils exécutaient par lui. Quelle force! quelle grandeur! »

Tel est l'idéal que se fait M. Masson d'un bon personnel des Affaires étrangères. Cet idéal, il le rencontre précisément dans l'organisation de 1787. Certes, il y a plus d'un trait dans sa description qu'on ne peut qu'approuver, et l'on peut souhaiter à la république française d'avoir des serviteurs aussi laborieux, aussi intelligents, aussi discrets et désintéressés que le personnel de 1787; mais la théorie contenue dans ces lignes explique tout le livre de M. Masson. Quel sentiment doit-il éprouver pour cette révolution qui est venue troubler la retraite de ses prédécesseurs? Lui qui se figure les employés du ministère comme une sorte de caste héréditaire où l'on est commis de père en fils, que doit-il penser du régime qui a ouvert cette *maison* si bien close, forcé ces rangs si bien serrés à recevoir de nouveaux venus, jeté des *intrus* à travers ces relations de famille?

Plus l'auteur a pris soin de nous montrer cet ancien personnel absolument dévoué au roi, lui apportant une fidélité héréditaire, vivant dans Versailles et à l'ombre de la grandeur royale, nourri par le roi, ayant ses filles dotées par le roi, ne pensant que pour le roi et n'agissant que par le roi, plus il a pris soin de nous présenter cette famille d'employés comme *une servante de la royauté*, — plus aisément il devrait, ce semble, admettre qu'un régime nouveau fût amené fatalement à modifier cette organisation. Quand la souveraineté qui s'incarnait uniquement dans le roi passa aux représentants de la nation, il est bien évident que ces vieux employés ne pouvaient du jour au lendemain changer d'habitudes, d'instincts, de convictions. Accoutumés de père en fils à travailler avec le roi, pouvaient-ils travailler avec la Législative ou la Convention? A bien peu d'entre eux il put entrer dans la tête que c'était la patrie qu'ils avaient servie sous le nom du roi et que c'était encore la patrie qu'ils continueraient à servir. Ce corps, nourri de tradition, ne pouvait manquer d'être essentiellement conservateur, essentiellement contre-révolutionnaire. Mais alors que devait faire la Révolution? Devait-elle, au moment où elle luttait contre tous les rois de l'Europe et contre le roi de France, confier ses secrets politiques à un personnel aussi résolument hostile? Le ministère des affaires étrangères, le *ministère politique* par excellence, comme l'appelle M. Masson, pouvait-il ne pas subir le contre-coup d'un changement aussi complet?

Les *gens du roi* refusent d'être les gens du nouveau régime, les gens de la nation; le nouveau souverain, qui est la nation, veut avoir ses agents diplomatiques à lui : quoi de plus naturel? La seule chose qui puisse nous sur-

prendre, c'est la patience et la longanimité dont fit preuve le gouvernement révolutionnaire. C'est seulement après le 10 août 1792, lorsque le roi était déchu et prisonnier, que Dumouriez commença à faire quelques changements dans le personnel. Eh bien! ce qui étonne M. Masson et ce qui lui cause, à chaque nouvel incident, un étonnement toujours nouveau, c'est que l'on se soit permis de faire des changements! Quoi, toucher à Hennin! quoi, toucher à Rayneval! quoi, toucher à Pfeffel! M. Masson ne voudrait pas cependant que Hennin, Rayneval ou Pfeffel fussent restés commis de la république. La république, ils la détestent, ils l'exècrent : c'est elle qui les a arrachés aux ombrages de Versailles, c'est elle qui a pris la place du roi et qui va prendre la tête du roi. Contre la révolution ils nourrissent les mêmes regrets, les mêmes espérances que leurs ministres, Montmorin ou Delessart, — et nous verrons quelles étaient les espérances de Montmorin et Delessart. Eux et ce régime-là, ils ne se conviennent pas : alors, qu'ils se séparent. C'est eux, au contraire, qui devraient courir au-devant de cette séparation, implorer leur mise à la retraite. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait? Dumouriez n'aurait pas eu la peine de les « mettre dehors ». Ils s'en gardent bien! Ceux qui sont épargnés par la réforme des bureaux y restent, et ceux qui y restent n'en savent aucun gré à la république. Plus tard on en retrouvera qui feront le coup de fusil dans l'insurrection royaliste de Vendémiaire, cette explosion de la chouannerie en plein Paris, que M. Masson appelle la manifestation des « honnêtes gens ».

S'il se trouve des fonctionnaires qui aient enfin compris cette vérité que servir la république après avoir servi la royauté — celle-là étant solidaire de celle-ci, — c'est toujours servir la patrie, l'auteur n'a pas assez de rigueur pour eux. Il ne pardonne pas à Genet, employé dans le ministère de 1787, d'avoir consenti à représenter la France républicaine à Saint-Pétersbourg, puis aux États-Unis. Comprend-il mieux un Saint-Priest, un Choiseul-Gouffier, un Bombelles qui, après avoir représenté au dehors la France monarchiste, se servent contre la France républicaine des secrets d'État qu'ils ont appris comme ministres de France et se font les agents de Catherine II contre la politique traditionnelle du pays?

Certes les années de 1789 à 1795 ont été les plus troublées qu'une nation puisse traverser; une révolution si complète ne s'accomplit pas sans de profonds bouleversements. Il reste à savoir si la Révolution n'aurait pas pu être arrêtée et fixée vers 1790 et si les malheurs qui ont suivi n'auraient pas pu être évités. Chose singulière! Ce livre de M. Masson, si peu sympathique à la Révolution, abonde en faits qui démontrent combien l'accord entre la royauté et la nation était impossible, combien l'évolution républicaine était indispensable et inévitable. Il ne peut s'empêcher de nous signaler, quoique discrètement, le rôle néfaste de la reine, de cette Marie-Antoinette qui « s'occupait de politique et qui trouvait là une passion qui la délassait des fadeurs de Versailles ». Il nous la montre décourageant tous les dévouements, haïssant les modérés plus que les violents, faisant une dupe de quiconque se fiait à ses protestations de libéralisme. Les hommes qui, pour lui complaire, amassèrent sur leur tête une impopularité mortelle n'ont pu obtenir la confiance ni du roi ni de la reine. Le roi, suivant une expression singulière de l'auteur, « faisait fi » de l'amitié du ministre Montmorin, auquel le peuple allait, dans les journées de septembre, demander un compte si terrible de cette amitié. Tous ceux qui entreprirent de sauver le couple royal, de l'arracher à son aveuglement, ne purent que se perdre avec lui. Voyez ce qui advint à Necker, à Mirabeau, à Lafayette, aux constitutionnels, aux feuillants, aux girondins. Voyez ce qui faillit arriver à M. de Ségur, ce gentilhomme si libéral et ce royaliste si dévoué. Comme il hésitait, après Montmorin, à se charger du ministère des affaires étrangères, le roi et la reine lui accordèrent une audience.

« La reine l'avait assuré d'un abandon entier et lui avait demandé la marche qu'il comptait suivre. Ségur avait exposé son programme : fermeté, loyauté, libéralisme sincère. Le roi avait approuvé, la reine avait applaudi, et enfin, sur leurs instances réitérées, Ségur avait prié qu'on lui accordât jusqu'au lendemain pour répondre. Mais, en se retirant et en se retournant après une troisième révérence, il aperçut dans la glace, en face de laquelle la reine se trouvait, un geste qui lui rendit toute sa défiance. »

Il apprit en outre, de source certaine, que son ministère ne serait qu'une vaine apparence, qu'un ministère occulte aurait toute la confiance de la cour. M. Masson n'a pu passer sous silence les lettres dans lesquelles Marie-Antoinette révélait au cabinet autrichien le secret des délibérations ministérielles, ni les billets dans lesquels, le roi ayant pris ostensiblement l'initiative de la déclaration de guerre à l'Autriche, la reine avertissait l'empereur des mouvements de nos troupes.

Telle fut, pendant toute la Révolution, jusqu'au dernier jour, l'attitude de Louis XVI et de Marie-Antoinette; ce que l'indiscrétion d'une glace de Venise avait révélé à Ségur, l'histoire, l'histoire même traitée par des écrivains conservateurs, le révèle plus complètement encore à la postérité. Le roi et la reine de France n'ont pas cessé de suivre un double jeu, souriant aux libéraux et correspondant avec l'émigration, jurant solennellement fidélité à la Constitution et armant par lettres-circulaires l'Europe monarchique contre la Constitution, déclarant la guerre à l'Autriche et lui révélant le secret de nos préparatifs militaires. Ils n'avaient confiance que dans les émigrés; et ils acceptaient, ils sollicitaient le dévouement d'hommes comme Mirabeau, comme Ségur. Ils jouèrent devant la nation la comédie la plus audacieuse : comédie au 6 octobre 1789, quand le roi adressait de si belles paroles au maire de Paris; comédie à la fête de la Fédération, quand le roi posait la main sur son cœur et quand la reine présentait au peuple son jeune fils; comédie quand le roi vint prêter serment à la Constitution; comédie, quand, après avoir trahi cette même Constitution et tenté de rejoindre Bouillé, il jurait de nouveau d'observer fidèlement les lois; comédie, lorsqu'il semblait s'associer aux colères patriotiques de la nation pendant que ses amis et lui organisaient l'impuissance militaire du pays; comédie partout et toujours.

Entre une pareille cour et des Assemblées justement exigeantes, légitimement défiantes, quel pouvait être le rôle d'un

ministre obligé d'être à la fois l'homme du roi et l'homme de la nation? Quelle attitude pouvait avoir dans cet enchevêtrement d'une diplomatie ostensible, d'une diplomatie secrète et d'une diplomatie secrétissime, le chef du *ministère politique par excellence?* Il y avait des secrets qu'on cachait au pouvoir législatif et qu'on révélait au ministre; mais il y en avait d'autres qu'on révélait à de plus intimes confidents et auxquels le ministre n'était pas initié. Que pouvait être le ministre, sinon à la fois un traître et une dupe, traître à la nation, dupe du château? Telle fut la destinée de Montmorin, de Delessart.

II.

Le duc de Montmorin était un de ces gentilshommes français qui avaient salué l'aurore de la Révolution. « Lors de son premier ministère, Montmorin, dit M. Masson, aveuglé par les idées libérales, mené par Necker en qui il avait une confiance aveugle, votait pour le doublement du tiers. » Un peu plus tard, le 11 juin 1789, quand la cour médite un coup d'État contre l'Assemblée, Montmorin avec Necker se prononce dans le conseil du roi contre toute mesure de violence. Il est révoqué et remplacé par le duc de la Vauguyon. Au 14 juillet, grâce à l'énergie du peuple parisien, le projet de coup d'État eut le succès qu'on sait. Le roi, battu, s'empressa de prier Necker et Montmorin de reprendre leurs portefeuilles. Montmorin connaissait donc la cour, ses inconséquences, ses intrigues, ses perfidies, et pourtant il en fut dupe, dupe par générosité, entraînement chevaleresque, fidélité au malheur, je le veux bien; mais dupe certainement, et employé à duper l'Assemblée.

Lui que la prise de la Bastille avait ramené dans le ministère, ne devait-il pas comprendre combien tout était changé depuis le 14 juillet, combien les espérances de la cour étaient vaines et qu'en un mot il n'y avait plus de salut pour la royauté qu'en une réconciliation sincère avec l'Assemblée nationale? Or, quels collègues lui donne-t-on? quels collègues accepte-t-il? Parmi eux nous trouvons à l'intérieur Saint-Priest, que nous retrouverons deux ans après à la cour de Catherine II, servant sa politique et l'excitant contre la France. Sur quels collaborateurs va-t-il s'appuyer? Le cardinal de Bernis, Bombelles, Castellane restent dans les ambassades jusqu'en décembre 1790. Comment l'Assemblée ne serait-elle pas en défiance? Les complots de la cour ont été déjoués au 14 juillet, au 5 octobre 1789; mais la cour n'est ni désarmée ni résignée. Vient la discussion sur le droit de paix et de guerre, et il faut toute l'éloquence de Mirabeau pour faire maintenir au roi « la proposition formelle et nécessaire » : cet effort, dont M. Masson, pas plus que la reine, ne lui sait aucun gré, lui coûte sa popularité, et l'on crie dans les rues : « La grande trahison du comte de Mirabeau! »

En échange, Mirabeau aurait bien le droit de demander que la cour restât fidèle à une transaction pour laquelle l'Assemblée et le pays ont fait leur maximum de concessions, de demander qu'elle sache faire quelque sacrifice de personnes. Brissot a déjà commencé l'attaque contre les bureaux : « Ce n'est rien, a-t-il dit, de renvoyer les ministres si l'on ne renvoie en même temps les sous-ministres, les premiers commis, les Rayneval, les Hennin, vétérans de l'aristocratie et les véritables acteurs qui déclament et chantent dans les coulisses, tandis que les ministres, comédiens de parade, ne font que remuer les lèvres sur l'avant-scène. » Brissot, l'homme de la Gironde, pourrait sembler suspect, mais non pas Mirabeau, l'homme de la cour. Or, que dit Mirabeau? Il demande que l'on n'emploie dans les relations extérieures « que des hommes qui ne compromettent pas la puissance française par des doutes sur ses succès, qui ne soient pas en quelque sorte étrangers au nouveau langage dont ils doivent être les organes, et qui, soit qu'ils ne connaissent pas la régénération de leur patrie, soit que leurs anciens préjugés combattent leurs devoirs, soit qu'une longue habitude de servir le despotisme ne leur permette pas de s'élever à la hauteur d'un système de liberté, ne sont plus que les agents du ministère ou les confidents de l'aristocratie, et non les représentants d'un peuple magnanime ». C'est la sagesse politique, la logique même, qui parlaient par la bouche de Mirabeau. Ce qu'il demandait, c'était le strict nécessaire à un moment où le ministère des relations extérieures prenait une telle importance; où, grâce à nos émigrés, les rapports se compliquaient avec l'Europe entière; où les souverains, s'inspirant d'un mot d'ordre envoyé de Paris, essayaient d'agir par intimidation et se réunissaient en des congrès; où Coblentz, Turin, Vienne, Saint-Pétersbourg se remplissaient de Français acharnés contre la France.

Montmorin ne suit qu'à regret et avec lenteur l'impulsion donnée par Mirabeau. En décembre 1790, trois mutations et, en mars 1791, sept dans le personnel des ambassades. Rien n'est changé dans les bureaux; malgré la dénonciation de Brissot, les commis Hennin et Rayneval, par exemple, continuent à diriger la correspondance diplomatique.

Montmorin, qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, devrait être l'homme de la forme, l'homme du protocole, ne sait même pas éviter de froisser l'Assemblée pour des questions d'étiquette qui, d'ailleurs, préjugent une question de fond. « Un petit fait! » dit M. Masson; mais en avril 1791, il n'y a pas de petit fait. Et c'est une imprudence bien gratuite que d'envoyer un billet à l'Assemblée, un billet et non une lettre, pour lui notifier la prestation de serment des ambassadeurs nouvellement nommés.

Le 21 juin 1791 éclate dans Paris la nouvelle que le roi a quitté sa capitale. S'il y a jamais eu un complot audacieux contre la liberté d'un peuple, c'est celui dont la fuite à Varennes révéla l'existence. On sait aujourd'hui que le fait n'était pas isolé, qu'il faisait partie d'un vaste ensemble de mesures auquel concouraient, non seulement Bouillé et son état-major de Metz, mais Vienne, mais Berlin, mais Saint-Pétersbourg. Le complot de Varennes, s'il réussissait, était la revanche du 14 juillet, du 5 octobre, surtout de la fête nationale du 17 juillet 1791, où le roi avait prêté devant Dieu et les hommes un serment solennel; c'était le triomphe non pas des modérés, non pas des constitutionnels, mais de l'émigration; c'était la réaction la plus effrénée ou la guerre civile la plus

atroce. Est-il possible que Montmorin, quand le comte d'Artois remplissait l'Europe de ses indiscrétions, n'ait rien su? Est-il admissible que, travaillant tous les jours avec le roi, ayant des agents dans toutes les cours et auprès des plus petits États, il n'ait rien deviné, rien pressenti? L'Assemblée nationale n'en veut rien croire. Un ministre des affaires étrangères n'est pas sourd et aveugle à ce point. Un incident vient compliquer encore la situation : c'est avec des passeports signés par Montmorin au nom de deux dames russes, délivrés par l'ambassadeur russe Simoline, que la famille royale a quitté la capitale. C'est Montmorin aussi qui, le 23 avril, alors que tout Paris prêtait au roi des projets de fuite, a écrit une lettre pour rassurer les représentants de la nation et affirmer sur sa tête que le roi ne voulait que la Constitution.

Et pourtant cette Assemblée exécrée des écrivains monarchistes est elle-même si imprégnée d'esprit monarchique qu'elle se refuse à prononcer la déchéance du roi. Bien plus, malgré les cris des journaux démocratiques, qui ne veulent pas croire à l'innocence de Montmorin, elle feint d'y croire, elle le laisse ministre des affaires étrangères, elle ne fait pas un changement dans le personnel qui l'entoure. Montmorin, « cette araignée diplomatique qui a renoué les fils épars de la vaste conspiration qui, comme un coup de tonnerre, allait éclater sur la France », continue à diriger comme il l'entend les relations extérieures du pays. Dans la Constitution votée par cette Assemblée, « le roi seul peut entretenir des relations politiques au dehors, conduire les négociations, faire des préparatifs de guerre proportionnés à ceux des États voisins, distribuer les forces de terre ainsi qu'il le jugera convenable et en régler la direction en cas de guerre ». Dans les projets de budget, le ministre des affaires étrangères garde 180 000 livres de traitement, et ce Rayneval tant attaqué, 38 287 livres sans compter les autres profits.

La Législative, en succédant à la Constituante, amenait une situation nouvelle. Montmorin ne pouvait plus s'attendre à autant d'indulgence. Son rapport sur l'état de nos relations avec l'Europe ouvrit enfin les yeux aux représentants. M. Masson en donne une longue analyse. Montmorin y dépeignait les grandes cours comme hostiles ou dédaigneuses, s'abstenant de répondre à la lettre du roi qui leur notifie son acceptation de la Constitution; les petits États répondant par quelques phrases de politesse; l'Espagne et la Suède poussant l'audace jusqu'à déclarer que, le roi n'étant pas libre, son acceptation ne pouvait avoir de valeur. M. Masson ne voit-il pas que, plus il accumule les traits qui accentuent cette attitude insolente et railleuse de l'Europe monarchique, mieux il fait le procès, non pas à la Révolution, qui, au contraire, allait donner au pays une force inouïe et faire trembler tous ses ennemis, mais à la façon dont Montmorin avait administré nos relations extérieures? Si les cours se permettaient de répondre qu'elles ne considéraient pas le roi comme libre, qui la faute? Aux émigrés, aux frères du roi, qui allaient partout répétant que le roi n'était pas libre et que son acceptation de la Constitution n'était qu'une comédie; au roi, qui le mandait par ses émissaires secrets, par ses circulaires confidentielles, à ses confrères couronnés; à la reine, qui l'écrivait en propres termes à Mercy d'Argenteau; aux agents maintenus par Montmorin dans les ambassades, et qui appuyaient le dire des émigrés ou gardaient un silence approbateur; à Montmorin lui-même, qui ne savait pas, lui, l'homme de la nation tout autant que l'homme du roi, imposer silence à tout ce monde, dénoncer les traîtres, briser les rebelles, et qui, même dans les circulaires où le roi notifiait son acceptation de la Constitution, lui faisait parler un langage sans franchise et sans dignité. Cette situation humiliée de la France devant l'Europe, c'était le résultat des intrigues de sa cour, des trahisons de ses agents, de la connivence de son administration, encouragée par l'indulgence excessive de l'Assemblée constituante.

Condorcet était absolument dans le vrai en octobre 1791, comme Mirabeau l'avait été en janvier 1790. Rapprochées de celles de Mirabeau, les paroles de Condorcet seraient la meilleure épigraphe du livre de M. Masson; elles peuvent servir de règle à tout gouvernement démocratique qui s'établit sur les ruines d'une monarchie : « Occupons-nous de rendre à la nation sa dignité auprès des puissances étrangères. Que des ambassadeurs choisis parmi ceux qui se sont illustrés dans les fastes de la liberté fassent connaître aux puissances qu'il n'existe plus qu'une volonté, celle du peuple français! »

Montmorin se retira du ministère après avoir recommandé à l'Assemblée la concorde et la sagesse politique; mais pendant qu'il lui adressait ces belles paroles, sait-on à quoi il s'occupait? C'est M. Masson qui prend soin de nous l'apprendre d'après les Mémoires de Mallet du Pan. Il s'occupait à renouer les fils du complot déjoué à Varennes, à fournir l'Europe de nouveaux arguments contre l'ordre de choses nouveau.

« Le roi, dit M. Masson, devait aller à l'Assemblée dire que, les puissances étrangères ne le croyant pas libre, il fallait constater cette liberté; qu'en conséquence il demandait à aller à Fontainebleau ou à Compiègne, à choisir un nouveau ministère qui n'eût coopéré en rien ni à la Constitution, ni à son acceptation, et à partir avec sa garde. Ou l'Assemblée eût refusé, et elle constatait la servitude du roi; ou elle eût accepté, et le roi se débarrassait des traîtres de son conseil; il s'en faisait un vigoureux de royalistes affectionnés. M. de Montmorin insista à trois reprises; il se jeta aux pieds de la reine; tout fut inutile : on s'effraya des conséquences et de la possibilité d'une insurrection. »

Comme les journaux démocratiques avaient tort de ne pas croire à l'innocence de *Baptiste Montmorin* et de persister à voir en lui un des complices du complot de Varennes! Comme Montmorin méritait l'obstinée et absurde confiance que lui avait accordée la précédente Assemblée! L'homme qui avait si bien fait les affaires de l'Europe et de l'émigration se retire donc du ministère. Le roi amortit sa chute en lui assurant sur les fonds secrets du ministère une pension de 50 000 livres; le pauvre homme! « Il fit de lui le chef de ce ministère secret qui, incapable d'une résistance sérieuse et d'une attitude énergique, ne servit qu'à dépenser les fonds de la liste civile. »

Nous retrouvons Montmorin membre du fameux *comité autrichien* qui s'occupa surtout à payer des journaux, à soudoyer les pamphlétaires qui salissaient toutes les réputations du

temps, à acheter des consciences, à intriguer avec les cours étrangères et les émigrés. Il fut arrêté à la journée du 10 août, exécuté pendant les journées de septembre. M. Masson donne un compte rendu, qu'on peut bien qualifier d'humoristique, de son interrogatoire par Fouquier-Tinville (p. 224). Nous ne contesterons pas le titre d'*honnête homme* que lui décerne l'auteur; placé entre le roi et les représentants de la nation, il n'a pu être irréprochable envers tous; mais à son administration on peut bien appliquer le mot célèbre : Qui trompe-t-on ici?

III.

L'histoire de Delessart est à peu près celle de Montmorin. Lui aussi flotta entre des devoirs opposés sans oser se décider virilement pour le plus saint et le plus impérieux de tous. Au reste, M. Masson paraît embarrassé de le juger. C'est de lui qu'il dit : « Aussi fat que Necker, mais plus bête. » Il signale « sa remarquable platitude devant l'Assemblée souveraine ». Il est vrai que plus loin, d'après Vaublanc, il l'appellera « un homme de bien s'il en fut jamais », et fera retomber sur la tête des jacobins « le sang de ce juste ». Ceci nous donne une idée de la sûreté de jugement et d'appréciations qui caractérise le nouvel historien de la Révolution.

Delessart, comme Montmorin, aimera mieux servir la cour que la nation; comme lui, il fera de beaux discours sur la concorde et prendra part à toutes les menées du comité autrichien; comme lui, il laissera la France humiliée devant l'Europe, bafouée au dehors par les émigrés et même par ses représentants attitrés, trahie et désorganisée diplomatiquement et militairement devant la coalition menaçante; comme lui, il trouvera la mort dans les journées de septembre. Ainsi qu'il advint pour la plupart des conspirateurs de l'époque, on ne put mettre la main sur ses papiers les plus compromettants : un carton qui renfermait, entre autres documents, des lettres de la reine fut sauvé par son valet de chambre. Peut-être eût-il été acquitté, faute de preuves matérielles, par la haute cour d'Orléans; sans les preuves qu'a pris soin de grouper M. Masson, peut-être pourrions-nous le croire injustement accusé. L'auteur nous montre « le roi convaincu de l'innocence de son ministre ». Louis XVI se portant caution de Delessart devant la représentation nationale qu'ils trahissaient de concert! C'est un joli mot. Delessart pouvait être innocent vis-à-vis du roi, puisqu'il était son complice; mais vis-à-vis du pays?

M. Masson se refuse à comprendre, malgré la clarté de sa propre démonstration, combien étaient justifiées les défiances de l'Assemblée : « Les députés, dit-il, ne s'inquiétaient de la diplomatie que lorsqu'ils pouvaient trouver matière à accusation contre un ministre des affaires étrangères ». N'était-ce pas le premier devoir de l'Assemblée que de s'assurer si aux Affaires étrangères de France on ne faisait pas surtout les affaires de l'étranger?

M. Masson a raison de dire (p. 140) que la Révolution n'avait pas d'amis dans ce ministère. C'est toujours celui-là qui donna le plus de souci à nos Assemblées. Après Dumouriez vient Bigot de Sainte-Croix, qui se hâte d'expulser de ses bureaux les quelques hommes nouveaux que Dumouriez y avait introduits, les « éléments jacobins », comme les appelle M. Masson — Dumouriez ayant été, comme on sait, grand amateur de jacobins. Bigot de Sainte-Croix, ami du pamphlétaire Suleau, est, de l'aveu de notre auteur, « profondément royaliste ». Aussi marche-t-il sur les traces de Montmorin et Delessart. Lui aussi rêve une revanche du coup manqué de Varennes. « Le roi paraissait avoir donné son assentiment, dit M. Masson. Il avait même dit à Montmorin de causer avec Sainte-Croix d'un plan d'évasion que celui-ci avait formé avec Terrier de Montciel; puis tout à coup il changea de résolution, se laissant séduire peut-être par *l'espérance d'un succès des coalisés* ». M. Masson tient à ne nous laisser aucune illusion sur le patriotisme du roi de France. On voit aussi que le ministère des affaires étrangères était toujours celui de Montmorin : là aussi, on espérait un succès de la coalition. De l'espérer à le préparer, y a-t-il donc si loin?

Le 10 août vint écraser le nid de conspirateurs qui, en plein Paris, sous l'abri des Tuileries, *espéraient* le démembrement de la France. Les représentants de la nation reprirent enfin la direction des affaires étrangères égarée en des mains perfides. Lebrun donna une organisation nouvelle à ce ministère, et M. Masson est obligé de reconnaître que certains de ses choix n'étaient pas si mauvais : c'est alors qu'entra dans les bureaux Maret, qui devait être sous l'empire le successeur de Talleyrand et duc de Bassano, et qu'y entra Otto, « d'un mérite rare et d'une instruction profonde ». L'auteur reproche à Lebrun d'avoir laissé puiser à pleines mains, pour des usages étrangers à la diplomatie, dans les fonds secrets du ministère : oublie-t-il que sous l'ancien régime les fonds secrets étaient appliqués à toutes sortes d'usages? N'a-t-il pas constaté lui-même qu'ils étaient grevés annuellement de 605 984 livres de pension et que parmi les pensionnaires se trouvaient « un grand nombre de seigneurs qui n'avaient d'autres titres à cette grâce que le désir qu'ils avaient pu éprouver d'entrer dans la diplomatie, une foule de dames qui n'avaient jamais eu que ce rapport avec les bureaux »? La rédaction de la *Gazette de France,* les gens de lettres, les poètes, émargeaient sur les fonds secrets de la diplomatie. Louis XVI, en 1791, n'a-t-il pas trouvé moyen d'attribuer sur ces fonds 50 000 livres à Montmorin? Et nous avons vu le genre de service que rendait celui-ci.

IV.

Après Lebrun, qui tomba victime de la lutte entre les Girondins et les Montagnards, vient Deforgues, un vrai ministre celui-là! Puis, la Convention s'emparant plus énergiquement encore de la direction des affaires publiques, le ministère des relations extérieures est remplacé par une commission qui ne relève que du Comité de salut public.

Il semblerait que, le gouvernement devenant de plus en plus révolutionnaire, M. Masson dût avoir à constater plus de désordre dans l'administration centrale, plus d'incapacité dans la politique étrangère. C'est le contraire qui se produit,

et la force de l'évidence arrache des éloges à l'auteur. Les affaires extérieures ont singulièrement gagné au remplacement de la royauté par la république, au remplacement de la Gironde par la Montagne. Ce parti énergique, implacable, patriote jusqu'au fanatisme, plaçant tout le monde et se plaçant lui-même sous le couteau de la guillotine, déploya une vigueur dans l'action, une suite dans ses desseins, qu'on n'avait peut-être pas vues en France depuis Richelieu et Mazarin.

Deforgues fait cesser l'anarchie, impose à ses employés une discrétion inviolable et un labeur incessant, ferme courageusement ses bureaux aux officieux et aux curieux et, sous le pavillon jacobin, fait refleurir toutes les vertus professionnelles que M. Masson admirait chez l'ancienne administration. Aux dîners du ministère il invite Robespierre et Saint-Just; mais il protège ses employés, sans distinction d'opinions et pourvu qu'ils soient fidèles, contre toute vexation ou dénonciation. C'est grâce à lui que Miot de Melito, Reinhardt, un des agents les plus habiles de la diplomatie napoléonienne, l'historien Anquetil, Volney, l'auteur des *Ruines* et le savant orientaliste, entrèrent aux Affaires étrangères.

Le Comité de salut public, précisément parce qu'il était un gouvernement national, reprend tous les desseins des anciens rois. C'est un cri d'épouvante dans les cours européennes quand on voit les agents de la Convention paraître à Stockholm, à Varsovie, à Iassy, à Bucharest, à Constantinople, en Asie même, reprenant de vastes projets pour la prépondérance en Orient et la domination de la Méditerranée. M. Masson désapprouve la réunion de la Belgique, des pays rhénans, de la Savoie, de Nice. Cette modération lui fait honneur. Mais croit-il qu'Henri IV et Louis XIV eussent été plus scrupuleux que la Convention, moins soucieux d'*achever* enfin la France, s'ils avaient pu disposer des mêmes ressources?

M. Masson s'étonne que la nouvelle Assemblée ait accordé si libéralement au Comité de salut public les pouvoirs que la Constituante avait refusés à Louis XVI, qu'on ait investi le Comité de ce fameux droit de paix et de guerre qu'on avait contesté au roi : il oublie que le Comité de salut public était un gouvernement français, tandis que le gouvernement de Louis XVI, à partir de 1789, n'était que celui du comité autrichien. Ni les Montagnards, ni les Thermidoriens n'étaient hommes à écrire certaines circulaires secrètes du roi et certains billets intimes de la reine. « Le pouvoir exécutif, dit M. Masson, sort de la Terreur fortifié par ceux-là mêmes qui ont détruit la royauté *à cause de ses prérogatives.* » Lui-même l'a démontré : ce n'est pas à cause de ses prérogatives qu'on l'a détruite, c'est à cause de ses trahisons.

Une comparaison s'impose à l'esprit : qu'on étudie la situation de nos relations extérieures en 1791, quand Montmorin lisait son rapport à la Législative, et en 1795, sous la ferme direction du Comité de salut public. En 1791, la France était méprisée de l'Europe entière parce que son roi, ses ministres, ses représentants à l'intérieur, ses employés aux Affaires étrangères l'avaient rendue méprisable. Les plus petits États croyaient alors l'insolence permise envers un gouvernement qui visait au renversement de lui-même et appelait secrètement l'étranger. Lebrun n'avait que trop raison lorsque, le 23 septembre 1793, il déclarait que notre déconsidération « était le fruit des perfides machinations de la cour ». En 1795, quel changement! Beaucoup des États qui naguère affectaient le mépris de la France avaient cessé d'exister; presque tous les autres avaient senti le poids d'une main vengeresse ; l'Espagne, qui ne trouvait pas le roi assez libre en 1791, se hâtait de traiter, en 1795, avec les régicides; la Prusse signait la paix de Bâle et mettait l'Allemagne à notre discrétion; la Suisse, dont les oligarchies avaient été matées, rentrait dans notre alliance. L'Angleterre, menacée d'un débarquement en Irlande; l'Autriche, qui voyait l'Italie ouverte à nos armes, baissaient le ton. La Russie elle-même n'essayait plus de ces rodomontades qui avaient fait tant d'effet au temps des Montmorin et des Delessart. Personne en Europe n'était sûr que les mains de la France ne fussent pas assez longues pour l'atteindre. Charles Delacroix, le premier des ministres des relations extérieures sous le Directoire, apprenait aux ministres étrangers à mesurer leurs paroles et leurs démarches. « Carletti, le ministre plénipotentiaire du grand-duc de Toscane, a demandé à présenter ses respects à Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, avant son départ de Paris; il reçoit ses passeports et l'ordre de quitter Paris. » M. Masson semble désapprouver cette rigueur : n'était-elle pas justifiée par l'impertinence de Carletti? Quel accueil eût donc fait la Restauration à l'ambassadeur qui aurait demandé à présenter ses respects à Napoléon II, la monarchie de Juillet à l'envoyé qui aurait affiché l'intention de visiter le prince Louis au fort de Ham, le second empire au ministre étranger qui aurait sollicité des lettres de recommandation pour le duc d'Aumale ou le comte de Chambord?

L'ouvrage se termine par deux chapitres intéressants sur Reinhard et Talleyrand, ministres des affaires étrangères, l'un à la fin du Directoire, l'autre sous le Directoire et sous le Consulat.

On ne peut tout analyser dans un ouvrage de cette importance, on ne peut critiquer toutes les assertions hasardées qu'il renferme. Le lecteur apprendra avec surprise, par exemple, que le premier empire fut un gouvernement de publicité et que Napoléon Ier eut pour souci principal d'apprendre à la nation toute la vérité sur les affaires extérieures!

Le travail de M. Masson est, malgré tout, un livre utile. Nous avons cherché parfois à tirer des faits exposés par lui des conclusions opposées à celles qu'il en a tirées lui-même; mais ces faits sont recueillis avec soin et exactitude. Cette vaste monographie présente un côté encore inexploré de l'histoire révolutionnaire. Il est le fruit d'immenses recherches, auxquelles pouvait seul se livrer un bibliothécaire du ministère, un homme *de la maison,* ayant à la fois à sa disposition les archives, les traditions, les récits des anciens. On y trouve des renseignements inédits ou curieux sur quiconque, fût-ce comme simple commis, a pris part à la conduite de nos affaires extérieures entre les années 1789 et 1804. Si l'auteur

a parfois cédé à l'ardeur de ses convictions politiques, s'il a obéi à certains préjugés professionnels, commis quelques-uns de ces hors-d'œuvre antirépublicains dont il s'excuse d'avance dans sa préface, le fond du livre n'en est pas trop atteint, et la vérité n'en sort pas moins des faits amassés par lui. On pourrait dire que c'est en même temps un livre de bonne foi et une œuvre de passion.

A. R.

POÈTES CONTEMPORAINS DE L'ANGLETERRE (1)

M. Alfred Tennyson.

« La poésie se meurt! la poésie est morte! » s'écriait tristement, il y a quelques années, le plus poète de nos écrivains en prose. Mille échos ont, depuis, répercuté sa voix et redit que les dieux avaient abandonné la terre. Ce cri a dû paraître étrange à M. Tennyson : lui, le poète le plus heureux, le plus triomphant, le plus adulé de son siècle et de tous les siècles; lui dont la parole est d'or, au sens le plus positif et le moins figuré du mot!

M. Tennyson aurait, en effet, toutes les raisons du monde de protester. S'il remontait la chaîne des poètes lauréats d'Angleterre, il pourrait nous montrer que jamais la poésie n'a été plus goûtée du public anglais que depuis cette année propice de 1842 où, ayant obtenu son premier succès, il a reçu d'avance, *consensu populi,* le laurier « verdi sur le front de celui qui n'avait de sa vie proféré une parole vulgaire », en termes simples, le laurier porté par le noble Wordsworth (2). Sans doute c'est un moyen peu sûr d'estimer le degré de popularité dont jouit un écrivain que de supputer le produit de ses ouvrages. Cependant il y a là une mesure de l'appréciation que le public en fait qui n'est peut-être pas entièrement trompeuse; et quand nous aurons dit que la moindre pièce nouvelle d'Alfred Tennyson est aujourd'hui rémunérée par des offres de 10 ou 12 000 francs (3), nous aurons prouvé, ce nous semble, que la poésie est passionnément aimée des Anglais. L'était-elle davantage au temps des « poètes crottés », ou bien lorsque le lauréat d'Angleterre — le *versificator regis,* — uniquement soutenu par la munificence royale, recevait annuellement, comme le meilleur profit de sa charge, un petit tonnelet de vin des Canaries, redevance en nature qui lui fut continuée jusqu'à la nomination de Southey en 1813?

Un indice plus certain de la popularité dont jouit dans son pays l'heureux auteur d'*In Memoriam,* ce sont les torrents d'encre que l'on a versés pour lui. Les commentaires publiés sur les œuvres de M. Tennyson rempliraient une bibliothèque; sans parler des Revues, dont la destination spéciale explique assez la place qu'elles lui ont accordée, il n'y a pas un critique éminent qui ne lui ait consacré de longues pages. Hallam, Brimsley, Hutton, Austin, Tavish, Bayne, Ingram, MM. Stedman et Buxton Forman, Charles Kingsley (1), Sterling et plusieurs autres ont payé un tribut de louanges, plus ou moins mêlées de réserves, au poète aimé de ses compatriotes. Une bibliographie de Tennyson, intitulée *Tennysoniana,* a paru en 1867; un *Index* de ses œuvres, en 1869; et les éditions de tous les formats se sont rapidement succédé à de fabuleux tirages. Aujourd'hui encore M. Henry Elsdale vient de donner un charmant volume que l'on pourrait appeler le miel des *Idylles du Roi* et qu'il intitule simplement : *Studies in the Idylls* (2). C'est avec ce livre à la main que nous relisons notre poète : non que M. Henry Elsdale nous fasse découvrir chez lui de nouvelles beautés, mais parce qu'il nous procure la jouissance des impressions partagées.

I.

M. Alfred Tennyson est né en 1810, à Somersby, dans le doux et frais comté de Lincoln. Son père était recteur, c'est-à-dire pasteur du village. Son grand-père maternel appartenait également à l'Église. La sereine atmosphère d'une famille de *clergymen* est favorable au développement d'un cœur de poète; dans les pays où, comme en Angleterre, les ministres du culte sont ordinairement pères de nombreux enfants, les lettres se recrutent surtout au foyer des presbytères.

Deux enfants du recteur de Somersby avaient reçu le feu sacré. Alfred, le plus jeune, mis à Trinity-College, remporta le prix de poésie. Peu de temps après, il publia, en collaboration avec son frère Charles, un volume intitulé *Poésies par deux frères.* En 1830, n'ayant encore que vingt ans, il donna un autre volume en son nom personnel, dont le titre était *Poésies lyriques.* Le public l'accueillit froidement. Wordsworth était alors dans toute la vigueur de l'âge et du génie et il couvrait tout de son ombre; mais la preuve que Tennyson avait débuté en maître, c'est que *la Fille du meunier, la Reine de mai, Locksley Hall, les Deux voix,* ces morceaux tant admirés aujourd'hui, faisaient partie de son premier recueil. Comme il est le plus simple, le plus doux et le plus modeste des hommes, l'indifférence qu'il rencontra d'abord ne troubla point sa vie, n'aigrit pas un moment son caractère. Pendant près de dix ans le public n'entendit plus parler de lui. Cependant il écrivait toujours, car écrire en vers est pour lui aussi naturel que respirer. En 1842, il se hasarda de nouveau, sans timidité comme sans orgueil, à publier ses *Poèmes.* Cette fois la célébrité vint à lui, et depuis lors sa carrière a été une suite ininterrompue de succès. Nommé poète lauréat à la mort de Wordsworsh, en 1851, il s'est trouvé, par les devoirs attachés à ce titre, placé à l'ombre paisible d'un trône qu'occupe une femme supérieurement douée des qualités de

---

(1) Voy. pour cette série la *Revue* des 23 juin, 14 juillet, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre 1877, 25 janvier 1878.

(2) Voy. sur Wordsworth la *Revue* du 3 novembre 1877.

(3) M. Tennyson vient de recevoir 350 livres sterling pour sa *Défense de Luckow,* morceau qui a paru dans le *Nineteenth Century.*

(1) Voy. sur Charles Kingsley la *Revue* du 2 mars 1878.

(2) *Studies in the Idylls,* by Henry Elsdale. King and C°, Londres, 1878.

son sexe. Par une coïncidence heureuse, le caractère de la reine Victoria, l'esprit de son administration, le goût de sa cour s'harmonisent avec le génie de l'homme dont la fonction auprès d'elle est de chanter les principaux événements de son règne. On peut dire, à cet égard, de M. Tennyson qu'il est vraiment l'homme de son temps. Comme ses contemporains et comme sa souveraine elle-même, il a des préférences pour les côtés honnêtes et doux de la vie domestique moderne. L'aspect poétique des choses les plus triviales et les plus familières est celui qui le frappe d'abord. Il aime la vie, surtout la vie anglaise, en homme qui n'a jamais eu à s'en plaindre; et de toutes les beautés de la nature champêtre, celles qui le charment le plus sont celles des parcs cultivés. Si l'on ajoute que son esprit candide n'a jamais mis en doute le *credo* de ses pères, que son cœur ne paraît pas avoir connu d'orages, que son pur et noble caractère lui concilie le respect universel, enfin que sa douceur, sa modestie éloignent de lui les amertumes de la critique, on voit qu'en Tennyson les prospérités du poète et les heureuses dispositions naturelles de l'homme ont été, comme disaient nos pères, mêlées ensemble par la main des dieux.

II.

Le caractère de M. Tennyson suffirait, à lui seul, à rendre compte de celui de ses ouvrages. Il est le poète idyllique par excellence, le chef incontesté de cette école tout anglaise dont le but avoué est de faire jaillir le sens poétique des objets en apparence les plus vulgaires. Pour cela, il paraît croire que la peinture fidèle de ces objets est le moyen à la fois le plus court et le plus naturel. Son vers est un miroir, et l'on sait que toute figure vue dans une glace gagne singulièrement en beauté : c'est là un fait bien favorable à M. Tennyson, car il est peintre comme jamais écrivain ne l'a été. Chacun de ses mots fait image : image par l'idée qu'il évoque, image par le son dont il frappe l'oreille. On a dit à propos de ses pièces de théâtre, *Harold* et *Marie Tudor,* qu'il n'avait pas les qualités d'un dramaturge : sans doute, si l'on entend par là que sa personnalité trop dominante l'empêche d'entrer, comme on dit en langage du métier, dans la peau des personnages; mais si l'on prétend qu'il n'est pas fait pour écrire le drame parce qu'il ne sait pas faire agir ses héros, on se trompe étrangement. Nous lisions l'autre jour dans un critique anglais que les tableaux en vers de Tennyson sont des « études de nature morte ». On est surpris de trouver sous la plume d'un homme compétent un jugement aussi éloigné de la vérité. Ses personnages, au contraire, agissent à chaque ligne; on les voit se mouvoir et passer. De là le charme si grand, si général, que ses poésies exercent; de là leur popularité et l'attrait qu'elles ont pour les plus humbles esprits. On lit ses vers dans la mansarde, dans l'atelier, comme on y lit des romans. Pourquoi? parce que ce sont des petits poèmes vraiment épiques, c'est-à-dire des récits d'actions et, par la magie du style, des actions mêmes. Ce qui leur manque, ce n'est pas le mouvement, comme on l'a prétendu faussement, c'est la passion; et cela sans doute parce que l'auteur est le plus serein, le plus calme, le plus heureux, le plus religieux et le moins passionné des hommes.

Choisissons dans son œuvre ceux de ses poèmes qui sont spécialement intitulées *Idylles*, quoique tous sans exception pussent porter ce titre, qui indique leur commun caractère. Aussi bien aurons-nous le plaisir et l'avantage de les lire dans la compagnie éclairée de M. Henry Elsdale.

Les *Idylles du Roi* sont, comme on sait, une nouvelle édition du *Cycle d'Arthur :* Arthur, ce bon roi des Bretons, qui vivait, a-t-on dit, au commencement du vi^e siècle et qui n'a peut-être jamais existé. Selon la critique moderne, peu crédule de sa nature, il serait la figure centrale — figure allégorique — d'une littérature qui aurait fleuri pendant plusieurs générations et marqué d'une vigoureuse empreinte les générations suivantes. Peut-être représente-t-il la lutte des Bretons contre les Anglais; peut-être est-il la personnification du christianisme vainqueur de l'idolâtrie, supposition d'autant plus admissible que les *sagas* des anciens Scandinaves montrent toujours le Christ sous l'armure d'un chevalier. Mais l'interprétation la plus large de cette épopée de la Table ronde est celle que donnait, il y a quelques années, la *Contemporary Review.* L'auteur de l'article, mieux placé qu'un autre pour lire dans le dessein de M. Tennyson, car il était lié personnellement avec lui, assurait que le plan des *Idylles* n'était autre que les mystérieux combats de l'âme humaine et son évolution de la naissance à la mort. Tel était aussi l'opinion du *Spectator,* quand il disait en 1870 : « Dans ce poème, que voyons-nous? La chair et ses appétits envahir graduellement le domaine de l'âme, l'innocence du premier âge faire place à des pratiques d'iniquité, jusqu'à ce qu'enfin les belles institutions morales d'Arthur, c'est-à-dire l'œuvre accomplie par l'esprit, soient renversées par le péché. Et ce péché, c'est encore, comme dans le poème biblique, une femme qui l'introduit dans le monde. D'abord nous respirons dans *Gareth* les doux effluves de l'innocence et du printemps; puis, nous assistons dans *Enid* à l'éveil d'une passion empoisonnée : la méfiance, la jalousie; dans *Merlin* et *Vivien,* nous voyons le génie succomber dans un combat contre la chair; Elaine, créature bonne et candide, est la première victime offerte au démon du mal; *la Coupe sacrée* — *the Holy Grail* — nous représente la religion changée en rêves superstitieux, malgré les protestations de la raison humaine; dans *Pelleas* et *Etarre,* la corruption est montée à son comble, dissipant l'amour et la foi comme la tempête chasse les nuages, les résout en grêle et les précipite sur la terre. Puis viennent, sous le titre de *Dernier tournoi,* le triste automne de la vie, et, sous celui de *Guinevere,* le coup de tonnerre final qui réduit en poussière l'édifice humain tout entier. C'est ainsi que s'achève ce récit de la Table ronde, histoire des combats des deux principes du bien et du mal pendant la durée d'une vie. »

Nous allons dire à M. Tennyson comme la savante de Molière à Trissotin, avec une impertinence involontaire :

Pensiez-vous bien, monsieur, y mettre tant d'esprit?

M. Tennyson, quand il habillait à l'anglaise les vieux héros

de Robert Wace, savait-il bien qu'il faisait œuvre de grand métaphysicien? Ce qui nous en ferait douter, malgré les affirmations du confident de ses pensées, c'est que les *Idylles* n'ont point été données dans l'ordre qu'eût, en ce cas, indiqué le sujet. *Enid* a paru treize ans avant *Gareth; Guinevere,* douze ans avant le *Dernier Tournoi,* et ainsi de suite. Dans les éditions nouvelles, l'ordre chronologique a été renversé pour faire place à un ordre rationnel conforme à la prétention du poète et de ses amis, de façon que la postérité ne doutera point que le plan des *Idylles du Roi* n'ait été dans l'esprit de l'auteur un plan tout philosophique; mais nous, ses contemporains, nous nous rappellerons qu'elles ont été publiées comme autant de petits poèmes épiques, indépendants les uns des autres.

Du reste, cela n'importe guère, puisqu'il suffit de les lire dans un certain ordre pour en former un tout parfait. On pourrait même aller plus loin que les premiers interprètes et soutenir que le sens des romans de la Table ronde est simplement l'année solaire. Le poète montre la préoccupation constante de marquer le rapport entre le caractère des événements qu'il raconte et la saison dans laquelle ils se passent. Gareth et Lynette ainsi qu'Elaine — deux jeunes amours — ont pour cadre le printemps; Enid, l'épouse tendre, chaste et dévouée, nous apparaît en été, au milieu des moissonneurs. C'est à ce même moment que monte chez Guinevere le flot des passions brûlantes, et c'est à l'automne qu'il décroît, laissant derrière lui les ravages d'un incendie; l'hiver est témoin des malheurs que son crime a fait naître, de la chute du royaume d'Arthur et de la pénitence à laquelle la reine et Lancelot se vouent. On peut donc être sûr que M. Tennyson, grand artiste avant tout, n'a point perdu de vue, dans les phases de son récit, les phases de l'année mystique, et qu'il s'en est servi comme d'un fil conducteur pour former une harmonie.

Grand artiste, personne, croyons-nous, ne l'est au même degré que M. Tennyson. Ceux qui ne le connaissent que par les deux ou trois idylles qui ont été traduites en français ne peuvent avoir aucune idée de son talent ni de la forme de son génie : c'est que le mérite tout entier de ses poèmes est dans l'exécution, exécution tellement délicate, qu'on ne saurait y changer un mot. Il fait avec la langue anglaise de la peinture et de la musique si harmonieuses qu'on le lit moins qu'on ne le regarde et ne l'écoute. Qui donc pourrait transporter dans une autre langue ces heureuses combinaisons de mots? Qui oserait enlever à ses idées leur soyeux vêtement? L'entreprise serait d'autant plus téméraire que l'anglais, de même que le grec et le latin, n'a point les répugnances de la langue française; que l'on peut y nommer par leur nom les choses vulgaires, et qu'il offre une facilité singulière pour créer des mots composés, du plus rapide et du plus vigoureux effet. On verra bien ce que nous voulons dire quand nous essayerons nous-même de traduire quelques passages des *Idylles.*

Mais d'abord, pourquoi M. Tennyson a-t-il donné le nom d'idylles a des poèmes dont quelques-uns remplissent la moitié d'un volume? C'est là, de sa part, une première innovation. On appelle ordinairement idylle une pièce courte du genre bucolique; or ici les pièces sont longues, et c'est de rois chevaliers, de dames, de châteaux forts et de coups de lance qu'il s'agit; les idylles de M. Tennyson sont ce que l'on a toujours appelé jusqu'ici des *poèmes épiques.* La raison de cette bizarrerie est que tout ce qu'écrit notre auteur est idyllique par sa simplicité et qu'il ramène tous les sujets à ce style unique. N'était l'art merveilleux qu'il apporte dans la combinaison des mots, on croirait entendre en le lisant le bégayement naïf d'un enfant.

III.

La première des *Idylles* en date est celle qui porte le titre d'*Enid.* Enid est une jeune dame que son époux, Géraint, aime « comme la lumière du ciel ». Ce Géraint, chevalier de la Table ronde et prince tributaire de Devon, est bien le mari le plus mari qu'il y ait au monde. Nous ne voulons pas dire qu'il faille l'en louer, mais il faut certainement en louer le poète. Il n'est pas possible de mieux dessiner son personnage. Idolâtre de sa femme — comme Pierre Proudhon prétend que tout mari l'est « au fond de son âme, quelque mine qu'il fasse », — il a des jalousies, des brutalités, des tyrannies tout à fait caractéristiques. Ses soupçons, ses colères sont le premier des effets désastreux du péché de Lancelot et de Guinevere. De ce que la reine trahit son époux, il conclut qu'Enid, sa dame d'honneur, pourrait bien trahir le sien. Il l'arrache à la cour, l'amène dans son château sur les bords de la Severn et s'y renferme avec elle. Là, il l'entoure de soins et de tendresse, se répétant sans cesse qu'il fera si bien que « celle-là du moins sera fidèle ».

Mais ce n'était point là le vrai devoir d'un chevalier d'Arthur, de passer sa vie auprès d'une femme. Géraint « oubliait ainsi la promesse faite au roi; il oubliait le faucon et la chasse; il oubliait la lance et le tournoi; il oubliait la gloire et la renommée, il oubliait sa principauté et ses devoirs »; le peuple s'en plaignait, ses frères l'en blâmaient, les méchants s'en moquaient; et Enid, qui était une femme de sens, de cœur et de courage, s'en attristait pour lui.

Elle aurait bien voulu le lui dire; mais une noble pudeur la retenait. Or, un jour qu'elle était couchée auprès de son époux et que les rayons du soleil levant pénétrant dans la chambre venaient éclairer la mâle beauté de Géraint endormi, elle se pencha respectueusement sur lui : « Oh! noble cœur! oh! bras puissant! dit-elle en admirant la colonne noueuse de sa gorge nue, sa poitrine héroïque massive et carrée et ce bras sur lequel semblait couler le muscle au repos comme un ruisseau qui court sur un lit de pierres trop rapidement pour bouillonner. Oh! homme si magnifiquement fait pour la gloire, faut-il que je sois cause, moi pauvre femme, que l'on vous accuse d'être efféminé? Aimé-je donc mieux mon seigneur que je n'aime sa renommée? Mon devoir serait de lui attacher son armure, de le suivre dans les combats, de le regarder frapper les grands coups qui redressent les torts dans le monde! Ah! j'en aurais le courage, et je n'ai pas celui de l'avertir des calomnies qui ternissent son nom! Hélas! je ne suis pas une épouse fidèle! »

Enid parlait à voix basse; mais ses dernières paroles vinrent frapper l'oreille de Géraint, qui s'éveillait à ce moment. Il en prit pour l'aveu involontaire d'une faute contre la foi conjugale et ne connut plus le repos. Comme il lui est trop douloureux de porter le fer dans sa plaie, il garde un profond silence; et sa princesse se voit d'une heure à l'autre en butte à ses brutalités, sans en savoir le motif.

Les critiques, presque sans exception, ont reproché à M. Tennyson d'avoir fait reposer sur un malentendu toutes les péripéties de l'histoire d'Enid. Ils auraient trouvé plus naturelle une prompte explication entre les deux époux. C'est qu'ils n'ont point songé combien les causes de leur réserve mutuelle tiennent au fond du cœur humain. Quoi qu'il en soit, rien de plus touchant que la patience, la douceur, le respect tendre d'Enid pour son brutal et injuste seigneur; rien de plus finement indiqué que le bouillonnement secret de l'amour au fond du cœur, en apparence glacé, de Géraint. C'est ici que se place l'épisode de la *robe de soie fanée,* justement réputé comme un des plus jolis morceaux de l'auteur.

« Debout, écuyer! crie Géraint, mon cheval et son palefroi! Je vais, dit-il en se tournant vers elle, aller battre le désert et guerroyer comme c'est la coutume; car je ne suis pas, quoi qu'il semble, tombé si bas qu'on le voudrait; et vous, mettez votre plus mauvaise robe et venez avec moi! » Enid, tout interdite, lui répond : « Si j'ai fait quelque faute, daignez, seigneur, me la faire connaître. — Je ne vous commande point d'interroger, mais d'obéir. » Alors Enid se souvint d'un vieux manteau de soie et d'un vieux voile d'une extrême pauvreté qu'elle gardait dans un coffre de chêne, soigneusement pliés et parsemés de branches odorantes. Elle s'en revêtit avec respect; car c'était sous cet humble vêtement qu'il l'avait d'abord aimée.

Vient ensuite l'histoire de leur mariage et le rôle que joua dans cet événement la *soie fanée*. Le comte Yniol, père d'Enid, avait été dépouillé de ses domaines et vivait des débris de son ancienne splendeur. Quand Géraint lui demanda sa fille en mariage, celle-ci ne possédait qu'une robe de soie tout usée. Rien n'était plus facile que de lui en procurer une autre; mais Géraint, déjà piqué du serpent de la méfiance, avait exigé qu'elle parût à la cour sous cet habit misérable et lui prouvât ainsi qu'elle était prête pour lui à toute espèce de renoncement.

Enid, le cœur meurtri par les colères de son époux, reprend son humble vêtement; et dans cette action simple il y a une manifestation puissante de cet instinct du cœur qui n'abandonne jamais la femme. « Marchez à cheval, loin devant moi! » lui crie Géraint en l'apercevant; car il sent bien que s'il l'avait à ses côtés, dans cette robe de soie fanée dont l'image est associée à ses plus tendres souvenirs, il la prendrait, malgré lui, dans ses bras.

Les deux époux marchent ainsi tout un jour dans des solitudes brûlantes comme leurs cœurs. Ils rencontrent force bandits et malandrins que Géraint tue de sa main puissante, jusqu'à ce qu'enfin, blessé, épuisé par la perte de son sang, il tombe vers le soir, avec Enid, au pouvoir d'un certain comte de Doorm qui nous rappelle par ses mœurs sauvages l'*Innominato* des *Fiancés* de Manzoni. Il va sans dire que le comte veut séduire Enid. Pendant que Géraint, que l'on croit mort, est étendu par terre dans un coin de la salle du banquet, la tête appuyée sur les genoux de sa femme en larmes, il s'approche de celle-ci pour lui offrir une robe brodée de perles et de diamants à la place du pauvre vêtement qu'elle porte. Le cri que pousse alors Enid est d'une véritable éloquence :

« J'avais cette pauvre robe quand mon seigneur m'a trouvée servant les étrangers chez mon père! j'avais cette pauvre robe quand il m'a aimée pour la première fois! j'avais cette pauvre robe quand il m'a conduite à la cour, où la reine m'a vêtue comme le soleil! Il m'a commandé de la mettre quand nous sommes sortis ce matin pour cette fatale chevauchée où l'on cherche l'honneur, mais sans le trouver; et cette pauvre robe ne sera point ôtée que mon époux, rappelé à la vie, ne me l'ordonne de sa bouche! J'ai assez de douleurs! Par pitié, soyez bon, laissez-moi! Je n'ai jamais aimé et n'aimerai que lui! Je vous en prie, par votre chevalerie : le voyant en l'état où il est, laissez-moi! laissez-moi! »

Le comte s'approche, furieux, d'Enid et lui donne un soufflet; et elle, pensant qu'aucun homme dans le monde ne l'eût osé si Géraint ne fût mort, jette « le petit cri strident et désespéré d'un animal sauvage pris au piège, qui voit venir le chasseur ». Aussitôt Géraint, arraché par ce cri à sa longue défaillance, se lève, prend son épée, et d'un seul coup tranche la tête du brutal. Les assistants, le prenant pour un spectre, s'enfuient, et les prisonniers demeurés libres retournent à la cour d'Arthur, où la tendre Enid panse les plaies de son époux avec un dévouement qui embaume sa vie et « gonfle d'amour toutes les sources de son sang, comme le vent du sud-ouest, soufflant sur le lac de Bala, en fait monter les eaux dans les cavernes sacrées ».

IV.

Nous disions tout à l'heure qu'on lisait les poésies de M. Tennyson dans la mansarde et l'atelier; nous ajoutons que les lecteurs les plus blasés y prennent le même plaisir que les plus naïfs. Pour les uns, c'est une initiation aux choses nobles et pures; pour les autres, un repos.

Existe-t-il, par exemple, dans le domaine de l'imagination ou dans celui de la réalité, un coin plus frais que le tableau de la jeune Elaine enfermée dans sa tour, s'absorbant dans la contemplation du bouclier de Lancelot?

« Elaine la blonde, Elaine l'aimable, Elaine le lis d'Astolat, était dans sa petite chambre, tout en haut de la tour de l'Est, où elle gardait le bouclier sacré. Elle l'avait placé de manière que les premiers rayons du soleil levant le fissent chaque matin resplendir. Quand le soleil ne le frappait plus, elle le couvrait d'un voile de soie qu'elle avait taillé exprès. Et sur ce voile elle avait brodé de ses mains toutes les devises blasonnées sur le bouclier, en y ajoutant des branches de laurier, des oiseaux dans leurs nids et des guirlandes de sa composition. Et vingt fois le jour elle montait à sa chambre, en tirait les verrous et ôtait le voile pour contempler de plus près ce cher objet, tâchant d'en deviner l'histoire. Elle créait des romans, trouvait un sens mystérieux au blason et se faisait mille imaginations au sujet de chaque trace laissée par les coups d'épée ou de lance. Oh! se disait-elle à elle-

même, celle-ci est toute récente; celle-là date de dix ans; ce coup lui a sans doute été porté dans le combat de Caerlyle; et cet autre, à Caerlaon, et celui-ci à Camelot! Ah! mon Dieu, quelle taillade! Il aurait pu être tué! Mais Dieu a rompu la lance ennemie; il est sorti vainqueur de la lice et sa gloire s'en est accrue. »

Or, comment Elaine, le jeune lis d'Astolat, possédait-elle le bouclier de Lancelot? Elle ignorait jusqu'au nom de ce preux. Ceci se lie à la situation de Lancelot et de Guinevere, situation équivoque que M. Tennyson a détaillée avec une admirable finesse de pinceau.

Ce n'était pas chose aisée que de rendre poétique — idyllique même, puisque le style le veut — la donnée toute bourgeoise d'un ménage à trois. Arthur — le *flos regum,* — avec sa noble confiance en son compagnon d'armes et en la reine sa femme, serait seul un objet d'intérêt et jetterait dans l'ombre les héros du poème, n'étaient les traits mélancoliques dont le poète ennoblit la physionomie des coupables. Lancelot, si touchant par la honte et le remords qui secrètement l'accablent; Guinevere, si grande par son courage et par sa pénitence, deviennent, par la leçon qu'ils donnent, des personnages hautement moraux. Mais ce qui rend cette leçon plus sensible, c'est qu'elle n'est pas donnée, pour ainsi dire, en bloc, mais indiquée par mille incidents douloureux qui entrent comme des aiguillons dans le cœur des tristes amants et dans celui du lecteur. C'est à la suite d'un incident de ce genre que Lancelot, devant paraître *incognito* dans le grand tournoi du diamant, a échangé son bouclier, tout chargé de devises qui l'eussent fait aisément reconnaître, contre celui d'un inconnu et a laissé cet objet précieux à la garde de la jeune Elaine, une enfant, qui se trouvait là par hasard.

Lancelot revient blessé, mais vainqueur, et la pauvre enfant, qu'un regard a fait éclore et qu'un autre regard va tuer, comme le soleil une fleur, tend vers lui ses bras blancs : « Votre amour! donnez-moi votre amour! crie-t-elle avec candeur. Je veux être votre femme! — Si j'avais voulu me marier, mon enfant, je l'eusse fait à un autre âge; mais il n'y a point d'épouse pour moi. — Que je sois alors votre servante! je ne demande rien qu'à vous voir! — Oh! douce Elaine, meilleure et plus sincère encore que je n'ai cru la femme dans ma jeunesse, je vous donnerai en dot la moitié de mon royaume, je serai votre chevalier dans les combats; hélas! je ne puis faire davantage! »

Et la jeune fille meurt. Et l'on apporte son cadavre vêtu de blanc, comme elle l'a demandé en mourant à son père, au pied des murs du palais d'Arthur, où Lancelot et Guinevere le voient; lui, sentant dans son âme tout ce qu'il a perdu et se disant sans le vouloir — car, « vertueux dans le crime », il est fidèle à la reine jusqu'en pensée — que sa vie est sans espoir; elle, réduite, dans sa misère, à être jalouse de la mort!

V.

Nous avons entendu des critiques français déclarer M. Tennyson « ennuyeux ». Cette appréciation nous étonne. Que l'on trouve qu'il manque de force et de profondeur, nous le comprenons. Certes, ce n'est point un Shelley (1). Que l'on dise encore que les *Idylles du Roi* sont d'un bout à l'autre un anachronisme; que M. Tennyson nous fait vivre dans la fantaisie et le faux; que les mœurs du VIe siècle n'avaient rien de commun avec celles qu'il nous représente; que, si fins et délicats par nature qu'aient toujours été les Celtes, le bon roi Arthur ne pouvait tenir le langage d'un parfait gentilhomme moderne, teint et reteint par l'étude de la philosophie et par les conventions sociales : rien de plus juste. On peut ajouter que les vers de M. Tennyson sont, pour des étrangers, difficiles à bien lire parce que l'harmonie en repose sur la prosodie, que l'auteur a supprimé la rime, dédaigné la césure et qu'il faut pour les scander, connaître parfaitement la quantité des mots anglais. Il est très vrai de dire qu'à ce point de vue ses poèmes ne sont pas faits pour passer la frontière. Intraduisibles et ne pouvant être goûtés qu'au prix d'une connaissance de la langue anglaise que les étrangers ne possèdent guère, leur seule patrie est l'Angleterre. Aussi bien M. Tennyson aspire-t-il moins à la célébrité européenne qu'à l'honneur d'être le poète national. Il est Anglais jusque dans les moelles, par ses qualités comme par ses défauts, par ce qu'il y a de doux, de frais, de hautement religieux dans son œuvre, comme par les préventions et l'exclusivisme qui paraissent être dans son caractère.

Du reste, cette célébrité étendue dont il ne semble point jaloux, M. Tennyson la trouvera peut-être malgré lui. Et cela, non seulement parce que son œuvre est une vaste collection de petits tableaux finis et précieux où tout le monde peut venir puiser des sujets; non pas même parce que les épithètes expressives et parfaitement originales inventées par lui ont prêté à la langue des ressources nouvelles que les gens de goût ne laisseront point perdre, mais parce qu'il possède un don qui sied bien au continuateur des anciens bardes : le don des apophtegmes heureux. Les volumes du poète lauréat sont de vrais recueils d'épigraphes. On n'a qu'à les ouvrir pour trouver à chaque ligne des idées justes, exprimées avec une concision antique. De là vient que les vers de Tennyson se trouvent, pour ainsi dire, égrenés dans la littérature anglaise et semés dans le monde par les ouvrages de tout genre, comme le pollen des fleurs est, dit-on, transporté au loin sur les ailes des insectes migrateurs. Mille passages sont des axiomes en vers qui sont entrés dans le discours familier des Anglais. On pourra dire de l'œuvre de M. Tennyson à l'étranger ce qu'il dit lui-même de la chanson de *Vivien* quand il la compare au collier de perles de la reine, qui se rompit en dansant :

« Les perles se répandaient à terre; quelques-unes furent perdues, d'autres volées; d'autres furent conservées comme des reliques; mais jamais plus les perles sœurs ne se retrouvèrent pour se baiser sur le cou blanc de la reine, dans le même ordre qu'auparavant. Elles sont aujourd'hui dispersées dans toutes les mains. De même cette chanson, dont chaque ménestrel chante quelque couplet sur un ton différent et qu'il arrange à sa manière. »

LÉO QUESNEL.

(1) Voy. sur Shelley la *Revue* du 6 octobre 1877.

PHILOSOPHIE POLITIQUE

L'idée moderne du droit (1).

C'est un danger pour un peuple que d'ignorer et de dédaigner ses voisins; c'est un danger non moins grand de se méconnaître et de se mépriser soi-même. Le nouveau livre de M. Fouillée répond à cette double pensée : il nous éclaire sur la façon dont les Allemands ou les Anglais comprennent l'ordre social et nous montre par là ce qui manque à l'idéal français; mais en même temps il relève cet idéal, le proclame hors de pair et le défend contre toute attaque, non cependant sans y rien changer. — Comme les doctrines sont faites pour se répandre par tout pays et pour rapprocher les hommes de toute race, M. Fouillée n'entend pas, au surplus, leur imposer des frontières; il marque seulement l'origine de chacune et ses affinités avec le caractère de chaque nation.

Les Allemands ont peur des choses trop claires. Il leur répugne d'accorder une valeur sérieuse à la personne humaine parce qu'ils ne veulent pas voir dans cette personne le dernier fond de la réalité. Ils aiment mieux imaginer on ne sait quelles puissances mystérieuses dont l'univers est à la fois le jouet et le symbole et devant qui s'effacent les individus et les peuples. A leurs yeux, la justice est une de ces puissances : elle se révèle dans les faits accomplis. Il est vrai qu'elle peut s'y manifester sous la forme ironique; mais qu'importent les détours de son langage? — Ce mysticisme livre le monde à la brutalité. Comment deviner où est le droit? C'est aux événements de le faire voir et d'exprimer la justice, ouvertement ou par antiphrase. Les nations n'ont le droit de vivre qu'autant qu'elles ont la force de se défendre; dans un État libre, les citoyens en votant n'usent point d'un droit, ils déterminent simplement de quel côté serait la victoire si l'on se battait. La monarchie, d'ailleurs, est préférable à la république puisqu'elle a ses racines dans le mystère, et les hommes de génie, les hommes providentiels, les sauveurs, dont la vie est, comme dit Hegel, « un fragment du cœur immortel de la nature », ont reçu d'en haut l'autorisation de tailler l'humanité à leur fantaisie. Respect des faits accomplis, respect de l'absurde, respect de la force, voilà à quoi se réduit le droit dans la théorie allemande. La société n'est qu'une machine dont les pièces principales doivent dominer, écraser au besoin les rouages secondaires et tirer tout à elles.

M. Fouillée fait remarquer que la machine irait mieux et produirait plus d'effet si les engrenages absorbaient moins de force et si l'harmonie nécessaire résultait du libre jeu de tous les ressorts au lieu d'être obtenue à grand'peine par la compression des uns ou des autres. Mais comment établir l'accord? comment détruire, sans violence, toute tendance à l'isolement? Les idées de liberté, d'égalité, de fraternité peuvent seules accomplir ce miracle et faire sortir la force suprême de l'harmonie la plus profonde. Ces idées, qui contiennent toute la morale, sont certainement des chimères pour ceux qui croient à la «bêtise absolue » reine du monde. Mais on a le choix.

Les Anglais se défient des sentiments généreux. Ils refusent au droit naturel toute réalité et prennent pour règles de conduite les règles de l'arithmétique. Estimant les actions humaines d'après le profit qu'elles rapportent, ils ont tant de goût pour le bon aménagement de la vie, qu'ils ne peuvent se tenir d'aménager même celle d'autrui; leur philanthropie est, si l'on peut dire, un empiétement de leur égoïsme. Ils ne remarquent pas que ces deux sentiments, qui sortent ainsi l'un de l'autre, peuvent entrer en lutte : l'intérêt général n'exige-t-il pas, quelquefois encore, le sacrifice des individus? La société a sans doute pour but de donner à chacun ses aises, mais elle n'y arrive pas du premier coup : ceux qu'elle oublie d'abord ou maltraite seraient-ils blâmables de s'assurer par la révolte un bien-être immédiat? On a beau leur prouver que le bonheur universel dépend du concours de tous et leur faire entrevoir, au bout des siècles futurs, une société « définitive » atteignant à la prospérité suprême grâce à l'accord parfait et à l'égale liberté de tous ses membres : on ne les délivre pas pour cela de leurs maux présents, ni des tentations qui pourraient leur venir. Et si les circonstances faisaient qu'il fût avantageux pour un État d'opprimer les consciences, de réduire en esclavage des classes entières de citoyens, de mettre les biens en commun, au nom de quel intérêt protesterait-on contre le communisme ou contre la tyrannie? — Laissons faire le temps, disent les philosophes de l'évolution; il se chargera d'éliminer les mauvaises doctrines : l'humanité n'est-elle pas destinée, comme tout ce qui vit et se meut dans la nature, à se développer et à se transformer sans cesse, à s'élever par des alternatives de progrès et de recul, de créations fécondes et d'avortements misérables, jusqu'à la plénitude de l'existence? Elle ne peut manquer de trouver enfin son équilibre, de s'accommoder entièrement à sa condition et de se couvrir d'harmonie.

Nous voilà ramenés devant la force des choses, adorée déjà par l'Allemagne. Que nous importe, demande M. Fouillée, cette amélioration fatale et superficielle qui ne répondra ni à nos pensées ni à nos efforts, qui changera nos allures et notre aspect sans ennoblir notre cœur? Jouirons-nous d'un véritable équilibre si nous n'avons point satisfait aux ambitions de notre conscience? Pour nous soutenir au-dessus du néant, pour vivre d'une vie large et haute, c'est surtout avec notre conscience qu'il faut nous mettre en règle.

La France est la patrie de l'enthousiasme. Elle ne s'isole pas dans la poursuite d'un idéal étroit; elle va d'un seul élan jusqu'aux lois universelles qui sont le salut du monde, proclame la justice pour tous et s'épuise à la défendre alors même qu'elle n'y est pas intéressée; elle ne mesure pas ses forces, ne compte pas avec les choses et s'y heurte parfois, impatiente qu'elle est d'y faire régner la raison; mais elle se retrouve toujours, après ses échecs, ses défaillances et ses malheurs, pleine d'une confiance immortelle. Le droit ne

(1) *L'idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France*, par Alfred Fouillée, maître de conférences à l'École normale.

peut pas périr, voilà l'affirmation française par excellence Nous ne devons notre idée du droit à personne : elle ne nous vient pas du stoïcisme, qui absorbait la personne humaine dans la souveraine sagesse de la nature; ni du christianisme, qui n'attribue à l'homme aucune valeur propre et lui donne pour toute arme contre l'iniquité l'humilité ou la résignation; ni du sensualisme anglais, qui vante la liberté pour les bénéfices qu'elle procure. Ce que nous respectons dans une personne, ce n'est pas notre intérêt, ce n'est pas un ordre divin, ce n'est pas un « rapport nécessaire », c'est elle-même. Nous n'osons pas lui faire la loi, nous sentons que son énergie lui appartient. Nos philosophes du XVIIIe siècle ont eu la gloire de reconnaître les premiers que l'indépendance fait tout le prix de l'homme et que chaque volonté est reine en sa sphère. Leur enseignement pénétra bien vite jusqu'au cœur de la nation. L'Allemagne même fut un instant conquise par le *Contrat social :* des idées politiques de Rousseau, Kant fit la base de la morale; et en effet, si chaque citoyen d'une république, en obéissant à l'État, n'obéit au fond qu'à lui-même, chaque honnête homme, en faisant son devoir, ne se soumet-il pas, lui aussi, à une règle qu'il a librement adoptée? Notre Code civil, où se révèle à chaque ligne un respect si profond de la personne humaine, fut dès l'origine admiré et bientôt imité ou copié par les peuples les plus divers. L'idée française du droit n'est point menaçante, comme les théories germaniques; elle n'est point aride et morne, comme les combinaisons utilitaires des philosophes anglais; elle est grande et généreuse, vraiment humaine, vraiment digne de l'amour de l'humanité.

Ici viennent les objections, dont M. Fouillée ne craint pas de montrer et même d'exagérer la force. Pourquoi la liberté serait-elle inviolable? Qu'est-ce donc qui la rend sacrée? Y a-t-il une réalité sous ce grand nom? — Dirons-nous que la liberté, c'est le pouvoir d'agir sans motif? Mais le hasard, l'aveuglement, la folie, qui ressemblent à cette liberté-là, ne paraissent mériter aucun genre de vénération; et d'ailleurs, quand on agit sans motif, on n'agit pas, on est mené. Croirons-nous plutôt à un pouvoir de choisir entre divers motifs? mais comment choisir sans raison? Le choix même est toujours déterminé par la suite de nos idées ou de nos sentiments; et puis cette aptitude égale au bien et au mal n'a rien en soi qui commande l'estime. Si la liberté nous échappe, où chercher le principe du droit? — Dans la liberté mieux définie et mieux comprise, reprend M. Fouillée. Nos actes répondent nécessairement à l'ordre de nos pensées, mais cet ordre n'est pas immuable, il peut s'améliorer; les images viles et grossières, causes de troubles et de conflits, peuvent céder la place aux idées nobles et pures, gages de paix et de sérénité. Supposons qu'une âme n'ait plus rien à redouter des passions inférieures qui divisent les hommes et retiennent l'essor de l'esprit : elle n'écoutera que son génie, se possèdera pleinement et sera vraiment libre. La liberté, c'est l'affranchissement suprême; la liberté, c'est le bien. Elle est donc infiniment respectable, infiniment aimable; seulement elle n'existe en nous qu'à l'état d'idéal : « Nous ne sommes pas nés libres, nous sommes nés pour être libres. » Il est vrai que cet idéal travaille sans cesse à se réaliser, qu'il nous rend capables d'efforts et nous élève au dessus de nous-mêmes; peut-être n'est-ce pas fatalement qu'il apparaît en nous : qui connaît le fond de l'être et de la pensée? Il est vrai encore qu'il confère à chacun de nous, même au plus misérable, un caractère auguste : c'est lui porter le dernier outrage que d'étouffer une conscience faite, après tout, pour le comprendre et le traduire à quelque degré. Il est odieux de refouler au rang des choses l'être humain qui pourrait s'en dégager; il faut, au contraire, lui tendre la main et l'appeler à une vie plus digne. L'égalité n'est qu'un idéal, comme la liberté : les hommes ne sont pas également libres, puisqu'ils sont inégalement bons et raisonnables; mais ils deviendront d'autant plus libres qu'ils seront plus nombreux à s'entr'aider, et cela suffit pour que dans la pratique un idéal commun leur confère les mêmes droits. « Le droit, c'est l'accès à l'avenir. » — Nous ne comprendrions pas qu'on ouvrît l'accès de l'avenir à des êtres incapables de marcher par eux-mêmes, à de simples automates mus par un ressort intérieur. Si « l'idéale liberté » n'était qu'un ressort, on ne pourrait songer sans ridicule à s'incliner devant elle. Il faut qu'elle ait vie, énergie, initiative; il faut qu'elle soit au fond, comme M. Fouillée le laisse entendre, « une réelle liberté ». Mais alors elle dépassera le déterminisme, elle échappera à la science... Osons l'avouer : dans toute théorie du droit, dans toute théorie, il y a un point obscur, qu'on déplace et qu'on recule, mais qui ne saurait tout à fait disparaître : c'est sur ce point que porte la croyance.

Il y a des idées ennemies dont il est fort difficile d'arranger les différends; le principe de la force et celui de l'intérêt ne sont pas moins contraires au droit que le déterminisme, et M. Fouillée, qui a pris à tâche de résoudre tous ces conflits et de faire partout régner l'accord, ne s'est pas chargé d'une mince besogne. Nous croyons cependant avec lui que les doctrines les plus étroites offrent déjà un enseignement et que les doctrines les plus hautes ne sont pas celles qui restent fièrement isolées, mais bien celles qui s'ouvrent et s'élargissent sans cesse. Nous croyons, en particulier, que les partisans du droit n'ont pas à faire fi de la force ni de l'intérêt : tous leurs efforts doivent tendre à établir leur idéal au sein de la réalité et par conséquent à lui donner un corps, à rendre la liberté puissante et prospère. A notre amour de la justice il serait bon de joindre les soucis moins sublimes des Allemands et des Anglais. Ne perdons point pour cela notre caractère national, que nous aimerons toujours mieux à mesure que nous l'étudierons davantage; ne confondons point avec l'éclectisme cette noble méthode de conciliation qui est la philosophie de M. Fouillée.

LOUIS FOCHIER.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVIIe SIÈCLE

Vauban.

Le règne de Louis XIV n'est pas de ces époques à intérêt simple qu'une seule série d'études permet d'embrasser. Il exige, au contraire, un certain nombre de travaux dont les limites sont toutes tracées à l'avance. Les ministres qui ont plus ou moins ouvertement exercé le pouvoir, Mazarin, Colbert, Louvois, ont eu ou sont en train d'avoir chacun leur historien. Leur autorité n'a presque pas connu de limites : retracer l'histoire de leur ministère, c'est retracer du même coup l'histoire du règne pendant la période correspondante. Louvois mort, il est peu utile de poursuivre le cours de ces études particulières. Au milieu des médiocrités qui se succèdent aux premiers postes, peu importe le nom qu'on place au début d'un ouvrage : l'influence reste la même jusqu'à la fin du règne et se fait sentir dans la politique intérieure comme dans les relations extérieures, comme dans les plans de campagne — l'influence dévote et étroite de Mme de Maintenon.

Si l'on écarte ces sujets généraux, qui, sous un très petit nombre de noms, comprennent l'ensemble de la politique, de la finance, de la guerre, reste-t-il place pour des études spécialement consacrées aux personnages secondaires? M. Georges Michel l'a cru et il a écrit son *Histoire de Vauban* (1).

Qu'il y ait dans les travaux de Vauban un sujet d'études fort intéressantes pour les ingénieurs, c'est incontestable; mais cet intérêt sera tout spécial et le *profanum vulgus* n'y aura pas sa part. Qu'un historien de l'économie politique consacre un chapitre au *Projet de dîme royale* de Vauban, il aura pleinement raison; s'il ne le faisait pas, on serait fondé à lui reprocher d'être incomplet. Mais tout cela ne constitue pas une *Histoire* proprement dite, et il ne semble pas que Vauban en ait une. J'accorde volontiers à M. Michel que Vauban soit un homme de génie; mais les matières où il excellait ne sont pas de notre compétence ni, je le crains, de celle de M. Michel. Que nous reste-t-il donc à étudier? Vauban n'a jamais eu de rôle politique; il n'a même jamais exercé de commandement en chef ni organisé un plan de campagne. Il a pris des villes et il en a mis d'autres en état de défense, mais partout il vient en sous-ordre. C'est une *utilité* de grande valeur, un homme supérieur; mais il est bien difficile de faire de sa vie le sujet d'une étude spéciale. Il n'est pas de ces hommes autour desquels les autres gravitent, dont l'influence a été prépondérante sur leur époque et dont il y a intérêt, par conséquent, à sonder les pensées et les actes.

L'histoire de Vauban fait partie de l'histoire de Colbert, de l'histoire de Louvois, de l'histoire des guerres de Louis XIV. Elle ne se compte pas par chapitres, mais par étapes. Elle manque d'unité; Vauban n'est pas au centre de l'action; il se rattache aux autres et peu de choses se rattachent à lui. Cela est tellement évident que malgré son désir, bien légitime, de concentrer l'intérêt sur son personnage, M. Michel l'oublie à chaque instant pour mettre en scène soit les ministres qui président à l'ensemble des faits, soit les officiers qui dirigent les opérations militaires.

Si de ces considérations générales nous descendons à de plus particulières, l'*Histoire de Vauban* compense-t-elle par le détail ce qui manque à l'ensemble? M. Michel publie d'assez nombreux extraits de la correspondance de Vauban. De ces lettres, certaines ont déjà été utilisées par M. Rousset dans son *Histoire de Louvois;* d'autres sont inédites, mais sans être absolument ignorées, et la publication n'ajoute que peu de chose à ce que nous savions auparavant. Il y a déjà plusieurs années, M. Baudrillart, dans sa chaire du Collège de France, avait consacré à Vauban quelques leçons (1) qui semblent presque être le canevas du nouvel ouvrage.

Sur un point seulement de la carrière militaire de Vauban, M. Michel a l'occasion de relever une erreur et de s'inscrire en faux contre ses devanciers. Une légende s'est accréditée, d'après laquelle le roi aurait dû faire acte d'autorité pour imposer à Vauban la dignité de maréchal de France, qu'il refusait comme trop au-dessus de ses mérites. Carnot, dans son *Éloge de Vauban,* va même jusqu'à prétendre que cet avancement causa à celui qui en était victime un profond chagrin auquel il ne survécut guère. C'était pousser un peu loin l'hyperbole, car la nomination de Vauban est de 1703 et il mourut en 1707. Mais ce rapprochement n'est pas seulement forcé, la légende est complètement inexacte. M. Michel a trouvé au Dépôt des fortifications une lettre adressée par Vauban à Louis XIV le 2 janvier 1702, c'est-à-dire un an, jour pour jour, avant sa nomination. Cette lettre débute ainsi : « Le bruit qui court à Paris, à Versailles, dans toutes vos troupes, d'une prochaine promotion de maréchaux de France m'autorise à représenter à Votre Majesté que la qualité de lieutenant général plus ancien que la plupart de ceux qui sont à portée d'y prétendre et mes services mieux marqués que les leurs, dont je ne veux pour témoin que Votre Majesté, me donnent lieu d'espérer qu'elle ne me jugera pas indigne de cette élévation. » Toute la lettre est de ce ton. Vauban demande même que si cette dignité paraît incompatible avec son service ambulant et avec l'obligation où il se trouve d'être souvent « mêlé parmi les ouvriers », le roi « ait au moins la bonté d'en rendre un témoignage public qui le disculpe envers ceux qui ne le croient pas indigne de la qualité de maréchal de France ». Voilà donc un fait formellement acquis à la biographie de Vauban et la vérité substituée une fois de plus à la légende.

M. Michel a encore entrepris un autre redressement. Saint-Simon a prétendu que Louis XIV accueillit fort mal le *Projet de dîme royale*. Les services, les vertus du maréchal furent oubliés; le roi ne vit plus en lui « qu'un insensé pour l'amour du bien public et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de

(1) *Histoire de Vauban*, par Georges Michel, lauréat de l'Institut. — Paris, E. Plon, 1879.

(1) Ces leçons ont été publiées dans la *Revue des cours littéraires* des 7, 14 septembre et 5 octobre 1867.

ses ministres et par conséquent à la sienne... Le malheureux maréchal... ne put survivre aux bonnes grâces de son maître et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleurs et d'une affliction que rien ne put adoucir ». Il serait superflu de faire ressortir la contradiction de ce passage de Saint-Simon et de la légende embellie par Carnot, ou même de remarquer que Vauban était prédestiné aux accidents bizarres et aux morts étranges. La vérité est qu'il mourut à soixante-quatorze ans, après une vie de fatigues, souffrant de rhumatismes depuis longtemps contractés dans les camps.

M. Michel prétend que la *Dîme royale* n'y fut pour rien et que Louis XIV ne dut pas mal accueillir cet ouvrage. Il ne produit pas de pièce authentique; il procède par déductions, en partant de ce point que dès 1695 Vauban avait adressé au roi une longue lettre dans laquelle il développait un projet tendant à réduire les taxes par l'établissement de la capitation. A plusieurs reprises, Vauban adressa d'autres mémoires au roi sur des questions de finances, et M. Michel en conclut que longtemps avant que Vauban lui offrît le *Projet de dîme royale,* Louis XIV connaissait les idées du maréchal. Ce n'est pas impossible, mais c'est loin d'être évident. Je croirais plutôt que Louis XIV n'a jamais lu une ligne, ni des mémoires financiers, ni du *Projet de dîme royale.* Seulement personne, ministre ou courtisan, n'a attaché grande importance aux premiers, quoique émanant de Vauban. Quant au *Projet de dîme royale,* c'était une autre affaire : c'était un corps de doctrine complet, une réforme générale de l'État. Chamillard, il est vrai, tenta bien d'en mettre quelques parties en vigueur; les idées économiques de Vauban ne déplurent donc pas absolument. Mais il y a dans la *Dîme royale* autre chose qu'un projet de réforme : il y a un tableau lamentable de la misère de la France, bien plus énergique, bien autrement frappant que le fameux passage de La Bruyère. Eh quoi! cet ingénieur, ce faiseur de sièges, a profité de ses tournées d'inspection militaire pour dresser jour par jour, pendant des années, le bilan de notre détresse ! il a l'audace de couvrir de ces nuages le soleil royal, et c'est au roi qu'il va offrir ce désastreux inventaire, relié en veau! C'était bien assez qu'un règne si brillant pendant un demi-siècle s'achevât dans des revers qu'on ne pouvait dissimuler : il fallait au moins ne pas amoindrir cette gloire en découvrant à tous les yeux les plaies qu'elle avait engendrées. Les mettre au grand jour était une impertinence intolérable, et c'est sans doute la raison qui fit saisir l'édition du livre.

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Près d'Arnheim, en Hollande, dans ce paysage enchanteur de *Rosenvaal,* la vallée des roses, se dresse un château gothique d'où Charles le Téméraire a dicté plusieurs de ses chartes. Une des tours de ce château, la tour du donjon, contient une antique bibliothèque. Le célèbre libraire antiquaire Frédéric Muller, d'Amsterdam, le même qui a publié les lettres de Jean-Jacques Rousseau à son éditeur Rey, avait offert au châtelain, le baron Van-Pallandt, de mettre de l'ordre dans le chaos de ses livres poudreux et d'en faire le catalogue. Parmi les livres anciens, à demi rongés par les souris et les vers, il découvrit un recueil dont le titre était bien fait pour piquer la curiosité d'un antiquaire philosophe. C'était le *Recueil de quelques lettres écrites à M. Descartes par la reine de Suède et la princesse de Bohéme, copiées sur les originaux.* M. Muller n'avait pas oublié le volume que M. Foucher de Careil a fait paraître il y a quinze ans sur Descartes, la princesse Élisabeth et la princesse Palatine; il avait été frappé de ce qu'il contenait de neuf et de piquant au sujet de l'influence du cartésianisme sur les femmes du XVIIe siècle. Il obtint donc du châtelain l'autorisation de communiquer cette correspondance inédite à M. de Careil, qui nous la communique à son tour en y joignant une fort intéressante étude (1).

La princesse Élisabeth a été l'élève préférée de Descartes, livrée tout entière à l'étude, à la méditation, ayant sacrifié un trône à sa religion et le mariage à la recherche de la vérité. Sa sœur, Louise Hollandine, après s'être enfuie avec un officier, se maria en France, eut beaucoup d'aventures galantes, se convertit au catholicisme et devint abbesse de Maubuisson. Les mémoires du temps lui donnent quatorze enfants. Élisabeth se maria à la philosophie, ne connut d'autre passion que celle de l'étude et, Descartes mort, alla finir au fond d'un monastère de Westphalie, dans l'ascétisme et le mysticisme, une vie qu'avaient seules remplie les méditations sérieuses. Cette gravité, cette austérité, n'est-ce pas chose surprenante dans une fille de la maison des Stuarts, cette race violente, agitée, presque tragique comme celle des Atrides : tel est le problème psychologique que M. de Careil essaye de résoudre grâce à cette correspondance.

On pouvait déjà trouver des explications dans les cruelles épreuves qui avaient attristé sa vie dès le début : la cause des Stuarts définitivement perdue et les sanglantes tragédies d'Angleterre, comme les appelait Descartes; le double affront fait par sa sœur à sa race et à sa foi; puis le crime de son frère, assassinant le trop séduisant Français le jeune d'Épinay, qui avait pris une large place dans le cœur de leur mère;

(1) *Descartes, la princesse Elisabeth et la reine Christine,* d'après des lettres inédites, par M. A. Foucher de Careil. — 1 vol. Paris, 1879. Germer Baillière et Cie.

enfin la calomnie l'atteignant elle-même et lui imputant une part dans cet assassinat. C'était trop pour une âme tendre et fière. Elle plia sous le faix, et sa santé même en fut atteinte. En lisant les lettres que lui a écrites Descartes, on sentait bien que la princesse avait beaucoup souffert; en lisant ses propres lettres, on voit mieux toute l'étendue de son mal à la fois physique et moral.

Elle le décrit et demande à Descartes ses conseils et pour l'âme et pour le corps. Descartes est meilleur philosophe que médecin : comment connaîtrait-il les remèdes du corps, lui qui n'est pas bien assuré d'en avoir un? Elle lui déclare donc qu'elle a plus de profit à l'écouter pour l'hygiène morale que pour l'hygiène physique. Et encore, pour l'âme, il y a oubli momentané de la souffrance plutôt que guérison. Vienne une épreuve nouvelle, comme l'abjuration de celui de ses frères qu'elle aimait le plus, la secousse est trop forte et voilà une rechute. Enfin le remède que n'a pu lui donner la philosophie, elle le demande au mysticisme. Elle se tourne vers Dieu et finit dans un cloître. Sa mort est celle d'une sainte — une sainte protestante.

Mais ces traverses, ces secousses, ces assauts et ces coups du dehors expliquent-ils tout? Non; il y a aussi, il y a surtout les troubles du dedans, la lassitude à l'intérieur, une souffrance profonde, insondable, une maladie à peine connue au XVIIe siècle, la mélancolie. Et cette mélancolie n'a rien le commun avec les mièvreries sentimentales d'une autre époque. Non; c'est une mélancolie faite, si l'on peut dire, avec des passions plus nobles; c'est l'inquiétude d'une conscience qui s'accuse des tiédeurs et des langueurs comme de fautes impardonnables; c'est le sentiment amer du contraste qui existe entre nos facultés et la fin qu'elles atteignent; c'est la soif de savoir qui n'est jamais assouvie, la grande curiosité jamais satisfaite; c'est enfin la tristesse vague et l'énervement du doute, le scepticisme — elle l'appelle elle-même par son nom — et, comme nous dirions aujourd'hui, le pessimisme. Si à ces mots on se récrie, qu'on lise ces lettres où elle demande en grâce à Descartes plus de lumière, encore plus de lumière, car sa raison se trouble. Sa croyance en Dieu, en la liberté humaine, en l'immortalité de l'âme vacille, faute d'assises solides; elle est suspendue et comme en l'air. Voyez-la! Elle va jusqu'à agiter dans sa pensée la question du suicide. La foi seule l'arrête; mais ce n'est pas, comme on le voit, la foi sereine d'un Bossuet; c'est celle d'un Pascal se rejetant vers la croix d'un mouvement fiévreux et l'embrassant d'une étreinte désespérée comme le naufragé se cramponne à une épave.

Ces confidences douloureuses, elle les faisait avec sincérité, mais non sans quelque confusion. A Descartes seul elle livrait le secret de son âme troublée, lui recommandant de ne pas laisser ses lettres s'égarer, « parce qu'elle serait fâchée si elles venaient entre les mains de quelques-uns de ces critiques qui condamnent pour hérésies tous les doutes qu'on fait des opinions reçues ». Les voilà aujourd'hui, ces lettres, livrées au public. Bien loin qu'on accuse la princesse d'hérésie ou qu'on lui lance l'anathème comme on l'eût fait en ce temps-là, on ne fera que l'avoir en plus haute estime pour de telles souffrances dont toutes les âmes ne sont pas capables. M. Foucher de Careil a rendu service à sa mémoire en publiant cette correspondance. L'étude qu'il y joint est d'un grand intérêt par les questions qu'elle soulève. Il ne m'étonnerait pas qu'on l'accusât d'avoir trop *modernisé* Élisabeth. Pour moi, il m'a convaincu. Oui, Élisabeth est une mélancolique, une pessimiste, non à la façon de Mme Ackermann, ni avec des cris si éloquents, mais à la façon de Pascal, avec des cris moins éloquents aussi.

II.

L'Enfance à Paris, par M. le vicomte d'Haussonville, est une série d'études faites sur le vif des plaies sociales. L'auteur peut, en concluant, se rendre cette justice qu'il n'a laissé de côté aucune des misères physiques ou morales auxquelles sont exposées sur le pavé de Paris l'enfance et la jeunesse. Il a eu le courage de descendre dans les bas-fonds, de toucher les ulcères et les lèpres. Bien souvent il a été pris de nausées, mais il a lutté contre le dégoût, soutenu par un bien louable désir d'indiquer le remède en constatant le mal. Il n'est pas de ceux qui affrontent ces spectacles par pure curiosité ou par passion de la statistique. Ce n'est pas un enquêteur impassible, et le sentiment de charité qui l'anime donne à son œuvre un caractère que n'ont pas tant d'autres tableaux des mêmes misères. Il a, en outre, plus de compassion que de colère pour les gangrenés du vice et de la débauche. Il fait la part de la pauvreté, des mauvais exemples, d'une sorte de fatalité qui pèse sur ces déshérités. Beaucoup ont succombé qui ne pouvaient, en effet, soutenir une lutte trop inégale. Cette pitié ne va pas d'ailleurs à vouloir affaiblir l'action de la société; car, en se préservant, la société préserve en même temps ceux qui, au seuil de cette *géhenne,* n'y sont pas encore précipités, ou même elle les en tire et les ramène à une vie meilleure.

Je ne puis suivre M. d'Haussonville dans ces bas-fonds où il descend par amour de l'humanité. Quelques-uns de nos lecteurs n'auraient pas le courage de nous accompagner dans certains hospices, à la Roquette, à la Salpêtrière, à Saint-Lazare, au bal de *l'Ardoise,* au bal de *la Guillotine* et autres lieux suspects, partout enfin où se retrouve l'écume de Paris. Que ceux qui ont le cœur solide lisent l'intéressant volume de M. d'Haussonville. Ils seront effrayés du nombre infini de maux qu'il faudrait soulager; mais ce n'est pas une raison pour que la charité publique et la charité privée se découragent. Tel n'est pas le résultat où a voulu arriver l'auteur : tout au contraire, il ravive dans les cœurs l'ardeur de la charité agissante. C'est donc là un bon, un excellent livre, où le vicomte d'Haussonville n'a eu qu'un tort, celui de lancer çà et là quelques épigrammes contre les républicains. Ils les lui pardonneront aisément; mais à quoi bon ramener ce qui divise en un sujet où il faut, au contraire, unir tous les cœurs dans un même sentiment et un même élan de charité?

(1) *L'Enfance à Paris,* par le vicomte d'Haussonville. — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

III.

M. Jean Fleury, lecteur en langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg, a condensé en un seul volume toute l'histoire de la littérature française (1). C'est un livre élémentaire, mais plein de faits, d'analyses, de jugements bien nets dans leur brièveté forcée. Depuis Turold jusqu'à M. Zola, il n'y a pas un écrivain qui n'ait là son dossier, pas d'œuvre un peu importante dont on ne trouve l'aperçu. L'inconvénient de ce genre d'ouvrages en forme de répertoires, c'est qu'un auteur de cinquième ordre tient presque autant de place que les premiers parmi les grands génies. C'est, en somme, un répertoire utile pour les jeunes Russes et qui ne sera pas inutile pour les jeunes Français. Il peut être mis entre toutes les mains : M. Fleury a supprimé ou atténué tout ce qui pouvait éveiller quelque crainte pudique. Ainsi, par exemple, nous racontant le vieux fabliau du *Vilain mire,* le médecin malgré lui du moyen âge, il faut bien donner un motif à la volée de bois vert que le manant administre chaque matin à sa tendre moitié. M. Fleury n'ose pas dire que c'était pour qu'elle fût enlaidie par les larmes et que ses yeux gonflés n'attirassent pas les conteurs de fleurettes. Non, le rustre battait sa femme de crainte qu'elle ne s'ennuyât et pour donner de l'occupation à son esprit. Est-il bien sûr que les jeunes filles, même en Russie, acceptent cette explication? Je trouverais bien à contester sur certains jugements, surtout quand il s'agit des contemporains; mais, en général, les arrêts sont équitables. C'est, en somme, un livre à recommander.

IV.

Et le flot des romans nouveaux montait toujours! A la nage et sauvons-nous vite! J'ai eu beau faire, je n'ai pas échappé à *l'Empoisonneuse* (2), de M. Pierre Ninous, un débutant. Les jeunes font vieux, c'est la règle. Une femme qui empoisonne son mari; une jeune fille innocente accusée et condamnée; des sauveurs ou sauveteurs qui travaillent dans l'ombre et amassent des documents comme un naturaliste; la vérité apparaissant enfin, grâce à eux; l'innocence réhabilitée, le crime puni. Tout cela manque de fraîcheur, n'est-ce pas? Ci : quatre cent quarante pages. M. Ninous écrit, d'ailleurs, en bon français; le jour où il aura quelque chose d'intéressant à raconter, il racontera agréablement. Je n'ai pas eu plus de bonheur avec *le Docteur Claude* (3), de M. Hector Malot. Un mari qui n'empoisonne pas sa femme, mais qui est accusé et condamné, naturellement. N'abusons pas trop des erreurs judiciaires, par grâce! L'innocence est reconnue et réhabilitée (voir plus haut); ci : huit cent soixante-dix pages, également en bon français d'ailleurs; mais cela ne suffit pas à me consoler. Qu'est-ce ceci? *Un Coin de village* (1), par Camille Lemonnier. Coin de paysage brabançon, peinture de mœurs rustiques. Un paysan mûr veut épouser une verte paysanne, laquelle est aimée d'un paysan très vert qu'elle aime; au fond du tableau, une paysanne mûre qui lorgne le paysan mûr qu'elle aime jusqu'au fond des os, comme elle dit énergiquement. Tout ce monde-là est donc destiné à être malheureux? Rassurez-vous, âmes sensibles. Les mûrs se marient ensemble, et les verts aussi. Deux noces sur l'air : « Il faut des époux assortis. » Comme invention, peu de chose, mais des détails agréables et un certain air naïf non sans charme.

Est-ce tout? Il y en a encore; mais remettons à huitaine, et que les romanciers fassent place à un poète.

V.

Faut-il l'avouer? J'ai un faible secret pour les poètes mariés. Avec eux nous sommes à l'abri de l'éternelle complainte sur les amours trahies, des anathèmes à l'infidèle, des blasphèmes adressés à la nature, aux hommes et à Dieu, parce que Lydie ou Philis sont d'humeur volage. Ce lieu commun des poètes célibataires a le don de m'exaspérer. Il n'y a pas de cela bien longtemps, j'avais sous les yeux le volume d'un jeune homme qu'une mort soudaine a brusquement enlevé aux lettres. Dans la préface, écrite par une main amie, on lisait que cette courte existence n'avait connu aucun orage du cœur; tout y était pur et immaculé, on aurait pu mettre sur ce front candide une virginale couronne de fleurs d'oranger. Eh bien, que chantait cette muse aux blanches ailes? Le délire de l'amour, les âcres baisers, puis les désespoirs qui suivent la trahison, le dégoût et la lassitude d'aimer. C'est le programme invariable, l'inévitable refrain. Avec les poètes mariés nous échappons à ces confessions plus ou moins sincères : Madame ne serait pas contente.

Je me rassure donc d'abord, lorsque, ouvrant le volume de poésies de M. Charles de Pomairols, *la Vie meilleure* (2), j'y trouve une pièce en l'honneur de sa femme et de ses enfants. Enfin nous allons avoir autre chose cette fois que les chansons et les complaintes de l'amour! En effet, M. Charles de Pomairols est un poète grave et même austère. Il ne nous raconte pas les banalités de la vingtième année, mais il nous fait part de ses aspirations les plus hautes, de ses plus sérieuses méditations. Il y a dans ses joies mêmes — car enfin il s'égaye au besoin — quelque chose de grave et de recueilli. Ce sérieux ne va pas sans quelque roideur. On voudrait au style plus de souplesse, de fantaisie, une allure plus dégagée. La flamme aussi manque trop souvent et le rayon, non qu'il n'y ait un feu intérieur, mais ce feu ne perce pas toujours l'enveloppe un peu opaque. Le poète, franchement

(1) *Histoire élémentaire de la littérature française depuis l'origine jusqu'à nos jours,* par Jean Fleury. — 1 vol. Paris, 1879. E. Plon et Cie.

(2) 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

(3) 2 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

(1) 1 vol. Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

(2) *La Vie meilleure,* par Charles de Pomairols. — 1 vol. Paris 1879. Alphonse Lemerre.

éaliste, n'est pas assez vivement frappé de l'image ou de la norité des choses extérieures. Il n'en voit pas tout l'éclat, n'en entend pas toute l'harmonie, ou, s'il les voit et les tend, son vers alors n'est ni un miroir ni un écho assez èles. Veut-il peindre la beauté physique, lui, idéaliste, il ouve des images et des mots qui, eût dit une Précieuse, nt trop enfoncés dans la matière. Voyez, par exemple, ce rtrait de femme — serait-ce celui de Mlle Sarah Bernrdt?

Sombre et riche, son sang se cache dans les veines;
Mais les sucs savoureux dont il gorge le corps
Brillent sur son visage et sur ses membres forts.
L'eau mousseuse du cœur sur ses lèvres abonde
Et mouille la parole.

Cela est trop nourri, trop plantureux, trop succulent. Par ntre, quand il faut chanter, non plus la matière, mais lée, l'expression devient souvent abstraite. Ainsi, s'agit-il exprimer ce besoin des peuples naissants de monter par pensée vers un Olympe imaginaire :

L'homme enfant, entouré du monde âpre et vainqueur,
Se chercha dans le ciel des êtres congénères...

oilà un mot, *congénères,* qui est bien étonné de sortir des vres d'un poète; assurément il n'avait jamais aspiré à si ute fortune. Je pourrais donner d'autres exemples; mais s imperfections de forme n'enlèvent rien à l'estime que érite une œuvre grave, morale, d'inspiration saine et haute.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les journaux ont commenté ces jours-ci une visite du général Bourbaki à M. Grévy.

On croyait d'abord qu'il s'agissait, pour l'ancienne dupe de agent bonapartiste Regnier, de désavouer l'empire et adhérer formellement à la république; mais, après informations, on a su que le général allait seulement intercéder n faveur du colonel Leperche, compromis par la manifestation onapartiste de Lyon.

Le colonel Leperche a droit à toute la sympathie du général Bourbaki : il partage avec lui la responsabilité des fautes ommises dans la campagne de l'Est pendant la guerre de 870-1871, et si le général n'était pas par caractère l'homme énéreux que M. Thiers a proclamé, il devrait encore par alcul se montrer l'ami dévoué, le protecteur quand même e celui qui ne peut se défendre qu'en l'accusant.

Il vient de paraître un livre accablant pour le commandant n chef de l'armée de l'Est et pour son chef d'état-major. Il st dû à la plume d'un écrivain spécial, qui a été lui-même n des acteurs et une des victimes de cette funeste expédition (1). Sans doute il faut faire dans ce récit, accompagné de preuves, la part de la passion humaine; mais, tout en tenant compte des ressentiments particuliers qui peuvent se mêler aux ressentiments patriotiques, tout en faisant la mesure large à la faillibilité de l'historien, il reste un témoignage formidable dont l'histoire impartiale tiendra compte.

M. P. Poullet, colonel d'état-major à l'armée de l'Est, accuse positivement, hautement, MM. Bourbaki et Leperche d'être les auteurs véritables des désastres de cette armée. Il ne néglige aucune des excuses qu'essayent d'invoquer les deux officiers; il les examine et conclut que si l'armistice a été la dernière goutte d'amertume faisant déborder le vase et achevant de pousser la dernière armée de la France vers la Suisse, que si l'inconsistance de certaines troupes, que si certains hasards ont pu aggraver la situation, le péril était tout d'abord, tout entier, en germe dans le choix fatal qu'on avait fait de Bourbaki et dans la présomptueuse usurpation du colonel Leperche, qui s'était institué le chef d'état-major de l'armée et qui, brouillon, bruyant, vantard, ambitieux d'honneurs, a donné à tort et à travers des ordres contradictoires, dressé des plans insensés, contrecarré les intentions du gouvernement de la Défense nationale, averti par sa maladresse les ennemis de nos mouvements et joué, par une incapacité doublée d'assurance, le rôle funeste que Bazaine, son premier chef, avait joué par trahison.

Les Prussiens, qui avaient eu très peur de cette armée de l'Est, ont été les premiers à reconnaître que le général Bourbaki les rassurait.

Le capitaine de Goltz, dans son livre qui fait autorité, avait déjà dit, avant M. Poullet : « Bourbaki ne croyait pas à la victoire. Dans de pareilles dispositions, un général est battu avant même qu'il ait donné un ordre. »

Ce sentiment de l'écrivain prussien n'est-il pas la traduction de la parole de Napoléon : « La volonté de vaincre à tout prix est la première qualité du général en chef » ?

Mais les bonapartistes contemporains n'ont appris de l'histoire de Napoléon Ier que ce qui concerne les grades, les uniformes, les panaches, les titres et les dotations. Ils ont oublié d'y étudier la guerre.

Je signale ce livre très émouvant, qu'il faudra discuter, qui s'impose; mais je n'entreprends pas d'en donner l'analyse. J'en retiens seulement l'arrêt porté contre ce colonel tumultueux qui vient de se manifester à Lyon et de clore sa carrière de la façon la plus digne de lui.

N'est-il pas logique, en effet, et tout à fait conforme à ses antécédents qu'il se reconnaisse publiquement d'un parti que l'Assemblée nationale a proclamé responsable des désastres de la France? Ce que l'histoire lui infligera comme châtiment, il le réclame par instinct. A l'heure même où l'on prouve son impéritie, il s'écrie *Vive l'empereur!* pour affirmer, une fois de plus et inutilement, l'étroite solidarité qui unit les Bonaparte et leurs amis aux souvenirs les plus douloureux de la France.

---

(1) *La Campagne de l'Est,* par M. P. Poullet. — 1 vol. Librairie Germer Baillière.

Le général Bourbaki n'a pas obtenu la grâce du colonel Leperche. Eût-il fléchi, par impossible, le Président de la république, il lui serait impossible de fléchir la postérité pour lui-même et pour son chef d'état-major.

II.

Il y a un mois on célébrait le 111e anniversaire de Hoche, un général que M. Leperche n'eût pas servi et que le général Bourbaki n'eût pas aimé.

Il a été fait à ce propos, par M. Hippolyte Maze, une très intéressante conférence au théâtre de Versailles.

Je n'en parlerais pas cependant, tant les succès de M. Maze comme conférencier sont devenus nombreux et notoires, si je ne trouvais dans son discours un passage d'une actualité toute particulière et qu'il est bon de mettre en relief au moment où le Sénat entame la loi sur l'instruction publique.

L'orateur, montrant que le patriotisme des héros embrasse tous les besoins du pays, a cité ce passage d'une belle lettre de Hoche à Carnot, écrite le 10 ventôse an IV.

Cherchant les moyens de pacifier la Vendée, Hoche s'exprimait ainsi :

« J'ai su comment procédaient les ministres du culte, et quand j'ai vu où ils arrivaient, j'ai compris que *ce n'était plus entre leurs mains qu'il fallait laisser l'éducation et l'instruction des familles*. La théocratie ne fait que des esclaves; elle prend l'enfant au berceau; elle ne lui laisse pas un moment de liberté; elle l'enserre de tous les côtés; elle lui trace son chemin; elle lui fait peur de tout, elle ne l'éclaire véritablement sur rien, elle l'entoure de spectres, elle ne le conduit que par des monstres futurs dont elle peuple l'avenir ou par des récompenses qui ne sont achetées que par l'absolu abandon de ses facultés natives et de sa raison.

« C'est là comment les prêtres ont élevé les hommes, ou plutôt comme ils ont fait des espèces de bêtes sauvages qu'ils ont muselées ensuite ou bien qu'ils ont lancées contre les amis de la droiture naturelle, de l'intelligence pure et de la vérité.

« *Il n'est pas possible de supporter aujourd'hui et de ramener ce régime*. Des formes qui n'avaient produit et soutenu que le despotisme *ne sont plus supportables sous la république*. Il faut donc, en tolérant les pratiques chrétiennes, enlever au sacerdoce l'enseignement des communes et par là même la direction de tout l'esprit public. »

Cette lettre, qui a le style du temps, dépasse de beaucoup le programme de nos exigences actuelles. Hoche, comme le dit M. Maze, nous trouverait timides. Mais n'est-il pas consolant, pour ceux qui ont le goût des témérités, de passer pour des démolisseurs en compagnie d'un héros et de celui qui mérita ce grand surnom de pacificateur ?

III.

L'empire est-il fait ?

Parce qu'un petit procès-verbal a été rédigé chez M. Rouher, pendant qu'il n'y était pas, avons-nous un empereur d'entresol, et le prince Napoléon accepte-t-il le rôle équivoque dont il se souciait peu il y a huit jours? J'ai recueilli le mot d'un cocher sur ce grand événement. Comme je montais dans sa voiture, il replia le journal qu'il était en train de lire et, donnant un coup de fouet à son cheval pour l'affermir sur les jambes avant le départ :

« O malheur ! dit-il, voilà le prince Napoléon couronné.

— Pas encore, répliquai-je.

— Excusez, reprit-il, il est couronné... comme mon cheval, au genou; cela le fera buter, et s'il tombe, il ne s'en relèvera pas. »

Ce n'est que le mot d'un cocher, et qui ne prétend pas conduire le char de l'État. Je le donne parce qu'il est une parcelle de la voix de Dieu.

IV.

Je citais, il y a quinze jours, les professions de foi républicaines du prince Napoléon ; on pourrait retrouver depuis 1870 des manifestations absolument impérialistes et que ne désavouerait pas un prétendant.

Se souvient-on qu'au mois d'août 1871, répondant par une lettre publique à des paroles sévères prononcées sur son compte à la tribune de l'Assemblée nationale, le chef actuel de la famille Bonaparte disait en protestant contre l'accusation d'avoir fui l'empire en détresse :

« Je m'adresse à tous mes concitoyens, à ce peuple loyal et généreux qui n'a jamais pardonné longtemps à ceux qui ont abandonné ses élus, à ce peuple qui a toujours flétri les traîtres, à ce peuple qu'on n'ose consulter loyalement par un *plébiscite* parce qu'on sait que les intrigues parlementaires, les calomnies, les combinaisons factices seraient impuissantes, comme elles l'ont été lors des plébiscites de 1800, 1804, 1815, 1848, 1851, 1870. Je m'adresse à ce peuple qu'on peut égarer, qu'on peut entraîner un jour, mais qui se relèvera et, jetant un regard sur les *débilités séniles qui le dominent*, retrouvera dans son cœur *le seul nom de ce siècle* qui, malgré *les fautes* et les malheurs de ceux qui le portent. est à la fois un principe d'autorité et une garantie démocratique.

« J'attends avec confiance le jugement de ce peuple. »

M. Amigues ne dirait pas mieux, et si M. de Cassagnac ne se contente pas de cette déclaration, il sera bien difficile. Il trouverait même dans ce morceau un condiment qui lui est toujours agréable : une injure à M. Thiers.

Comme on le voit, il y a à choisir dans le recueil des lettres et discours du prince Napoléon. Ce sont des œuvres un peu mêlées.

V.

La *Revue des Deux Mondes* continue la publication des Mémoires de Mme de Rémusat, et l'intérêt de ces confidences augmente à mesure que la fortune de Napoléon grandit.

Nous sortons des histoires de ménage, des jalousies violentes de Joséphine, pour pénétrer dans la conscience de l'homme d'État qui s'exerce à l'empire.

Mme de Rémusat résume des conversations de Bonaparte sur la littérature, qu'il n'aimait guère et qu'il jugeait comme jugerait aujourd'hui un naturaliste. L'*Iliade* l'ennuyait, Mo-

lière lui paraissait un faiseur de commérages, et si Corneille lui plaisait, c'est qu'il croyait apprendre dans ses tragédies l'art de se draper et d'imposer au public.

Il détestait, en littérature comme dans la vie, ce qu'on appelle les convenances sociales, et Mme de Rémusat cite à ce sujet un joli mot de Talleyrand, qui disait une fois à Bonaparte : « Le bon goût est votre ennemi personnel. Si vous pouviez vous en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. »

Cette seconde partie s'arrête à l'arrestation du général Moreau et à la prochaine arrestation du duc d'Enghien. Bonaparte n'en est pas à son premier crime ; mais il va commettre le plus odieux, c'est-à-dire le plus inutile. L'admiration craintive de la femme délicate qui nous raconte ses inquiétudes est à la veille de s'évanouir devant une funeste clarté.

Pourquoi la Restauration, qui a élevé un monument expiatoire à la mémoire de Louis XVI, n'a-t-elle pas élevé une colonne au moins pour rappeler à la France le meurtre commis par Napoléon?

Est-ce parce que le duc d'Enghien était moins qu'un roi? N'est-ce pas plutôt que la royauté gardait moins rancune d'un crime commis par une monarchie que d'une exécution accomplie par la république?

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'œuvre législative avance rapidement à cette fin de session, bien qu'on ait lieu de craindre un ajournement pour la plus importante des lois soumises aux Chambres, pour celle qui est la mieux faite pour agiter les esprits tant qu'elle reste en suspens. Le retour des Chambres à Paris est chose décidée : c'est en vain qu'au Sénat les hommes du 16 Mai ont évoqué le fantôme des coups d'État et se sont efforcés de multiplier les suppositions effrayantes ; le parti républicain se souvenait trop de leurs velléités récentes de faire violence à la volonté nationale pour s'arrêter à leurs conseils. La république est rentrée en possession de sa capitale ; nous avons l'intime conviction qu'elle ne s'en repentira pas et que les avantages incontestables que trouve son gouvernement à ne plus vivre d'une vie errante et partagée ne seront pas compromis par les agitations malsaines de la rue. Paris tiendra à honneur de répondre à la confiance que lui a montrée la représentation nationale. Il se souviendra qu'il est le dépositaire des libertés du pays tout entier. La crainte de l'émeute est une pure chimère ; il n'y a pas à s'en préoccuper un instant. Paris fera mieux que de ne jamais s'insurger contre le parlement ; il évitera avec soin l'émotion toujours dangereuse des grands rassemblements. On ne fait pas assez attention, quand on fait mine de le redouter, à la transformation qui s'est opérée dans les mœurs publiques, je ne dis pas seulement depuis notre grande révolution, mais même depuis les temps agités de 1848. Le club n'existe plus ; il y a trente ans, il rugissait tous les soirs, et sans avoir la forte organisation des Jacobins, il en avait la périodicité et la violence ; c'est dans ces réunions tumultueuses qui célébraient toute l'année la fête des fous que se préparaient les motions incendiaires. Aujourd'hui la démocratie française ne connaît ni la société secrète, qui serait sans raison d'être, ni le club tumultueux. A part les temps d'élections, la conférence a presque partout remplacé la réunion publique proprement dite. Nous voudrions que les éternels trembleurs, qui s'imaginent que le peuple de Paris passe son temps à danser la carmagnole, assistassent à l'une de ces belles et pacifiques réunions du dimanche. Nous aurions désiré en particulier qu'ils eussent été témoins des deux grandes distributions de prix qui ont eu lieu ce mois-ci au Cirque d'hiver, pour les Associations philotechnique et polytechnique. On sait que ces Sociétés répandent avec une persévérante ardeur une instruction déjà très élevée dans nos classes ouvrières, grâce au généreux concours de nombreux professeurs de cette Université tant injuriée et calomniée. C'est un spectacle propre à ravir les amis du vrai progrès que celui de cette élite de la population ouvrière à l'aspect si honnête, d'une tenue si parfaite, qui est si laborieuse, si intelligente, si bien faite pour la culture intellectuelle et morale. Il n'y a pas d'assemblée au monde qui acclame plus spontanément à une parole généreuse. On a sous les yeux une démocratie qui s'élève elle-même par le travail, qui fait son ascension vers la lumière, vers l'aisance, et qui sait être reconnaissante pour les hommes de science qui lui apportent le pain de l'esprit après avoir eux-mêmes honorablement gagné le pain du corps par leur propre travail. Il y a là une belle et touchante réalisation de cette fraternité qui rapproche les classes, ou plutôt les esprits. Les nobles paroles de MM. Jules Simon et Ferry, à la distribution des prix de l'Association philotechnique, ont fait vibrer éloquemment ces cordes généreuses. M. le ministre de l'instruction publique a eu raison de rendre dimanche dernier un hommage bien mérité à l'infatigable dévouement que les professeurs de l'Université consacrent à nos classes populaires, et de les venger de tant d'accusations iniques ou stupides. Il n'est pas vrai qu'il faille porter soutane pour aimer le peuple et l'instruire. Il y a un grand quatrième vœu, celui de faire le bien et de se dévouer aux humbles, aux faibles, aux ignorants, qui n'est pas solidaire des trois autres. Ce grand Ordre du dévouement volontaire n'est exclusivement ni laïque, ni ecclésiastique ; il comprend tous les hommes de devoir et de cœur, et il faut savoir le reconnaître et l'honorer partout.

M. Jules Ferry a remporté un grand et légitime succès dans la discussion de la loi sur la réorganisation du conseil supérieur de l'Université. Rien de plus correct au point de vue libéral que son projet de loi, qui aura pour effet de rendre au gouvernement de l'Université le caractère laïque qu'il n'aurait jamais dû perdre. Ce fut une des plus dangereuses innovations de la loi de 1850 que d'introduire le clergé dans tous les conseils universitaires. Jamais on n'avait songé à rien de semblable sous la monarchie de Juillet. Cette innovation était d'autant plus grave qu'elle coïncidait avec la liberté largement accordée à ce même clergé de faire concurrence à l'Uni-

versité par ses propres établissements, si bien qu'il se trouvait à la fois hors de la place pour l'assiéger et dans la place pour en diriger la défense, c'est-à-dire pour la livrer. Que tel fût bien son dessein machiavélique ou plutôt jésuitique, c'est ce qui ressort avec évidence de la lettre secrète adressée au clergé en 1850 et que M. le ministre de l'instruction publique a lue à la tribune samedi dernier. Elle était destinée à rallier les cléricaux exigeants à la législation nouvelle en leur révélant le parti qu'on en pouvait tirer. Les auteurs de cette pièce curieuse, dont il est facile de lever l'anonyme qui ne fut jamais un masque plus transparent, — tout le monde a nommé M. de Falloux et l'évêque d'Orléans, — espéraient bien que leur commentaire ne sortirait pas de l'ombre sacrée des sacristies; mais il n'y a pas, par le temps qui court, d'oiseau de nuit qui puisse éviter le plein soleil.

Cette pièce curieuse évente le complot des cléricaux de 1850, de manière à en rendre la continuation impossible. Ils avouent sans détour qu'ils n'ont d'autre dessein que de ruiner l'Université; ils expliquent en détail les pièges et les chausse-trapes qu'ils ont glissés sous les articles de la loi de 1850 proposés et soutenus par eux. Cette révélation est accablante et décisive. C'est avec un joyeux entrain que la Chambre a enterré l'ancien conseil de l'instruction publique. Nous ne pensons pas que, même au Sénat, il trouve un défenseur qui ose invoquer la liberté en sa faveur. On sait maintenant que la liberté dont il s'agit consistait pour le parti clérical à tuer tout doucement, à la façon d'Agnelet, la grande Université française.

Nos monarchistes cléricaux avaient espéré tirer du Conseil d'État le même profit que du conseil de l'instruction publique. Par l'art profond avec lequel ils l'avaient composé, ils en avaient fait une citadelle contre nos institutions. Aussi les cris douloureux qu'ils poussent depuis que la république a repris possession, selon son droit et son devoir, de cette importante institution n'excitent-ils que la risée. Jamais M. Baragnon, malgré le talent incontestable qu'il a montré, n'a paru plus bouffon que dans le discours très sérieux qu'il a prononcé au Sénat, dans la séance de mardi dernier, en interpellant le cabinet au sujet des dernières nominations de conseillers d'État. Quand ce petit homme gai, dont la nature a fait un moine réjoui tel que la Ligue en possédait beaucoup, se hausse sur les échasses du style noble et pathétique, il atteint la perfection du comique, qui n'est qu'un grand effet de contraste. Il est un cas où le rire devient inextinguible, c'est quand M. Baragnon pleure à la tribune comme l'autre jour, d'autant plus qu'il pleurait comme le financier de Racine « sur ce pauvre Holopherne si méchamment mis à mort ». Ce qui lui faisait pousser les hauts cris, c'était la barbarie du gouvernement, poussant la cruauté jusqu'à se priver des services de ses pires ennemis, de ceux qui crient *Vive le roi* dans des banquets à moitié publics ou qui l'injurient dans des feuilles de scandale. Vraiment la plaisanterie est trop forte, venant d'un parti illustré par la brutalité de ses coups de balai dans toutes les administrations, et qui, en 1872, avait éliminé de ce même Conseil d'État les hommes les plus capables et les plus respectés, uniquement parce qu'ils aimaient trop la république qu'ils voulaient servir et non trahir.

Les bonapartistes ont cessé d'être touchants dans leur deuil; ils continuent à nous donner le spectacle le plus bizarre et jouent au jeu du civet sans lièvre. L'impérialisme a pour caractère propre en 1879 de n'avoir pas d'empereur à présenter à la France. M. Paul de Cassagnac demande tous les jours des garanties qu'on lui refuse. Le prince Napoléon ne paraît préoccupé que du souci d'éviter l'exil. La race des Bonaparte est bien finie. On ne peut s'empêcher de croire qu'une malédiction pèse sur elle, malédiction qui n'est que le poids de son criminel passé, quand on voit que l'infortuné jeune prince pour lequel on n'éprouvait que de la pitié ne rêvait que coups d'État et politique autoritaire dans ses pensées intimes, comme on peut s'en convaincre par des confidences authentiques publiées dans les journaux du parti.

Voilà le ministère anglais bien près d'être délivré du cauchemar de sa guerre d'Afrique, grâce à la victoire remportée par lord Chelmsford. Reste la carte à payer, qui paraîtra formidable, surtout en présence de l'inanité du résultat politique.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Eustache des Champs, sa vie et ses œuvres. — Sous ce titre, M. Sarradin a présenté en Sorbonne une thèse qui est devenue un volume (1). Ce n'est pas qu'il se flatte d'avoir découvert Eustache des Champs : toute son ambition a été de le replacer dans son « milieu naturel » et de tirer des quatre-vingt mille vers du poète un portrait fidèle de l'homme. Il a cru, non sans raison, que malgré les recherches dont a été l'objet l'huissier d'armes du roi Charles V, tout n'avait pas été dit à son égard, et il a tenté de retrouver dans l'immense collection de ses œuvres les traits un peu effacés de celui qu'on a appelé le représentant de la poésie bourgeoise et nationale au xive siècle.

La tâche n'était pas facile; car Des Champs a touché à bien des sujets, et sa vie sur plus d'un point demeure obscure. On ne sait au juste ni quand il est né ni quand il est mort, et l'on perd souvent sa trace dans le terrible siècle dont il a été le témoin. Au fond, on ne sait de lui que ce qu'il a bien voulu en apprendre à ses lecteurs. Élève de Guillaume de Machaut, « le doux maître, le grand rhétorique », il commence, au moment de l'invasion qui aboutit au traité de Brétigny, des études de droit qu'il paraît avoir prolongées assez tard, et il s'aperçoit un beau matin (il avait près de quarante ans) que sa jeunesse a fui et que son argent a pris le même chemin. Il fait alors appel à ce vieux fonds de raison champenoise qui ne l'abandonna jamais, et il se range. Grâce à de puissantes recommandations, à sa science de légiste peut-être, il entre, semble-t-il, au service de la duchesse de Milan, Isabelle de France. On le voit ensuite porter

(1) Paris, Baudry; Versailles, Cerf et fils, 1879.

les dépêches de Charles V sur toutes les routes de l'Europe occidentale, métier dont il ne paraît pas avoir apprécié toute la poésie, car il a fait sur les hôtelleries de Bohême et sur la cuisine allemande des vers où se trahit toute la rancune d'un estomac outragé. Décidément les poètes de l'ancienne France n'ont pas eu le goût des voyages. Deux cents ans après Des Champs, Desportes devra au souvenir désagréable de son séjour en Pologne quelques-uns de ses meilleurs accents, et l'on sait ce qu'André Chénier pensait de Londres et des Anglais. A l'hospitalité des grands et à leur vaisselle plate, aux neiges des Alpes et aux splendeurs de la Lombardie, Des Champs préfère son chez soi et la France : à cet égard, il est bien dans le courant national et la poésie bourgeoise trouve sous sa plume son expression la plus complète :

O douls païs, terre très honourable,
Où chascuns a ce qu'il vuet demander
Pour son argent et à prix raisonnable,...
Chambre à par soi, feu, dormir, reposer,
Lits, oreillers, blans draps flairans la graine !

Charles V, en l'attachant à sa personne en qualité d'huissier d'armes, fit, on peut le croire, une chose agréable à Des Champs. C'est l'époque heureuse de la vie du poète. Les honneurs et les pensions lui arrivent, et, dans la société joyeuse qui l'entoure, sa verve s'égaye en ballades, lais, virelais et rondeaux d'amour. Le règne de Charles VI, qui vit le terme des prospérités du courtisan, ouvrit à l'écrivain une source de poésie plus généreuse et plus haute. Les campagnes de Flandre et d'Allemagne, l'expédition de 1386 et la guerre contre les Anglais ont inspiré à Des Champs ses pièces les plus graves. Pour bien les comprendre, il faut lire le commentaire historique si intéressant dont les accompagne son nouveau biographe. Il faut lire aussi, car elles témoignent d'une patience et d'une conscience minutieuses, les pages où M. Sarradin, nous montrant Des Champs dans sa châtellenie de Fismes et dans son bailliage de Senlis, s'attache à le peindre sous toutes ses faces et considère tour à tour en lui l'honnête homme, le patriote, le satirique et le moraliste. Car c'est un moraliste que l'auteur du *Miroir du Mariage*, et un moraliste assez morose. Ses disgrâces, l'abandon où on le laisse, les épreuves de la France et surtout les infirmités de l'âge répandent une teinte sombre sur les derniers jours et sur les dernières œuvres du poète. « Ce ne sont plus des satires, dit fort bien M. Sarradin, ce sont des anathèmes lancés contre le siècle ou de sinistres prophéties. » Malheureusement le rôle de Jérémie, si légitime qu'il soit en certaines circonstances, pèche toujours un peu par la monotonie. M. Sarradin ne se le dissimule pas. A cet égard, et ce n'est pas une des moindres qualités de son livre, il ne se fait aucune de ces illusions particulières aux biographes ; il sait tout ce qu'on peut reprocher au style et au goût de Des Champs. Il n'ira peut-être pas jusqu'à dire avec Sainte-Beuve qu'on a prêté à son héros un peu plus de physionomie qu'il n'en a eu; mais il ne charge aucun des traits de la figure du vieil écrivain.

Léon Boucher.

M. Albert Babeau vient de publier une seconde édition de son ouvrage : *Le Village sous l'ancien régime* (Paris, Didier). Faire connaître l'administration des campagnes sous l'ancienne monarchie; étudier la gestion des affaires communales par les habitants des villages; montrer la part qu'y prenaient le prêtre, le seigneur et le prince; indiquer le concours que tous apportèrent à l'instruction, à l'assistance publique, à l'agriculture; tel est, tracé par l'auteur lui-même, le programme de ce livre. Le chapitre sur *l'École* emprunte un intérêt particulier aux circonstances actuelles. M. Babeau y détermine fort bien le rôle du curé et les idées du clergé dans les questions d'instruction primaire. Au moyen âge, le curé choisissait les clercs destinés à donner l'enseignement aux enfants. Lorsque les écoles commencèrent à se multiplier, vers le XVIe siècle, le clergé ne chercha pas à en augmenter le nombre, mais il s'efforça de faire réduire le prix des pensions qu'exigeaient les « principaux ». Il demandait aussi que l'enseignement fût soumis à la surveillance ecclésiastique et que l'on ne pût « représenter aux escholes des villes et villages aucunes comédies et tragédies, dialogues ou colloques, ni faire déclamer oraisons sans les communiquer et faire approuver par l'évêque ou ses grands vicaires, curés ou vicaires des lieux ».

A la veille des guerres de religion, le clergé craignit de perdre son autorité sur l'école. Il réclama auprès du roi, et en 1551 un édit royal prescrivit aux maîtres d'école de « se faire approuver, avant d'exercer, par ceux à qui il appartenait de le faire ». Cette ordonnance fut renouvelée par Henri IV en 1606 et par Louis XIV en 1698.

Au XVIIe siècle, les évêques montrèrent une grande sollicitude pour les écoles rurales. Au XVIIIe, l'Église continuait d'exercer une surveillance sur l'enseignement, mais elle ne choisissait plus le maître d'école. Celui-ci était nommé par les habitants, qui traitaient de gré à gré avec lui; usage qui s'est conservé jusqu'à la Révolution. Le clergé exerçait pourtant une grande influence sur l'élection, puisqu'il fallait faire subir un examen aux candidats et que le curé était souvent le seul personnage de la commune en état de prendre le rôle d'interrogateur. Le traité passé avec le candidat élu déterminait le taux des rétributions, la nature de l'enseignement, le nombre des classes, la durée des vacances. Lorsqu'on s'était mis d'accord sur tous les points, il fallait encore que le nouveau titulaire fût approuvé par l'évêque, qui exigeait de lui auparavant une espèce de profession de foi; après quoi, l'intendant intervenait pour homologuer le traité conclu par la communauté. Peu à peu l'intendant intervint aussi pour sanctionner les nominations. L'administration empiéta de plus en plus sur le domaine ecclésiastique; quand la Révolution éclata, ce n'était plus l'évêché qui surveillait et destituait les maîtres d'école.

Le Messager d'Europe. — La dernière correspondance adressée par M. Émile Zola au *Messager d'Europe* (Saint-Pétersbourg) contient des réflexions judicieuses sur l'importance de la forme dans les arts. M. Zola vient de parler des tableaux de M. Manet, chez qui la main, dit-il, trahit souvent

la pensée : « Du reste, tous les impressionnistes pèchent par la technique. Dans les arts comme dans la littérature, la forme seule soutient les idées nouvelles et les méthodes nouvelles. Pour être un homme de talent, il faut qu'un homme réalise ce qui vit en lui; autrement, il n'est qu'un pionnier. Les impressionnistes sont précisément, selon moi, des pionniers. Un instant ils avaient mis de grandes espérances en Manet; mais Manet paraît épuisé par la production hâtive; il se contente d'à peu près; il n'étudie pas la nature avec la passion des vrais créateurs. Tous ces artistes-là sont trop facilement satisfaits. Ils dédaignent à tort la solidité des œuvres longuement méditées; c'est pourquoi on peut craindre qu'ils ne fassent qu'indiquer le chemin au grand artiste de l'avenir, attendu par le monde. »

M. Darwin vient de traduire une biographie de son grand-père, le docteur Erasmus Darwin, écrite en allemand par le docteur Krause. Il se propose de la publier en y joignant une introduction.

Il vient de paraître aux États-Unis deux éditions, publiées simultanément par deux libraires différents, de la traduction anglaise de l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine.

La nationalité de Chopin. — La nationalité de Frédéric Chopin était assez difficile à fixer, puisqu'il était né en Pologne d'une mère polonaise et d'un père français, et qu'il avait habité longtemps Paris. Aussi ses biographes en faisaient-ils tantôt un Polonais et tantôt un Français. Voici qu'aujourd'hui l'Allemagne le réclame pour sien. Dans une notice publiée à Leipzig, il est dit que le célèbre compositeur appartient « à la grande patrie allemande »; en effet, s'il n'est pas Allemand par la race ni par le lieu de naissance, il l'est par l'éducation et par la tournure de l'esprit, et cela suffit pour en faire la propriété nationale (*Nationaleigenthum*) de la nation germanique! Voilà une façon de raisonner qui permettra aux Allemands d'augmenter à bon compte le nombre de leurs hommes remarquables.

Un meeting a été tenu à Londres en vue de fonder dans cette ville une Société pour l'avancement des études japonaises. Le programme de la Société comprendra les arts, la langue, la littérature, les traditions et les contes populaires, etc.

Notes géographiques. — L'expédition polaire équipée aux frais de M. Bennett, propriétaire du journal le *New York Herald*, est partie de San Francisco. Elle est en route pour le détroit de Behring, par lequel elle essayera de gagner le pôle Nord. C'est la première fois qu'une tentative est faite dans cette direction. L'expédition se compose d'un ingénieur, d'un naturaliste, d'un météorologiste, d'un reporteur du *New York Herald*, de quatre officiers de marine et de dix-huit hommes d'équipage. Elle est embarquée sur un steamer appelé *Jeannette*. Un dépôt de ravitaillement va être établi pour elle sur un point de la terre de Wrangel.

La Société de géographie commerciale de Paris tiendra sa séance publique annuelle le mardi 29 juillet prochain, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'hôtel du boulevard Saint-Germain, 184.

Rapport sommaire sur l'état de la Société à la fin de l'année 1878-1879, par M. Gauthiot, secrétaire général.

M. Savorgnan de Brazza, explorateur de l'Ogooué : *La Côte occidentale d'Afrique et son avenir commercial.*

M. Vossion, ancien officier attaché à la personne du dernier roi de Birmanie : *La Birmanie, sa situation actuelle, son industrie, ses relations.*

La Société de géographie commerciale de Paris, dont l'importance s'est affirmée par le Congrès international de géographie commerciale et le Congrès d'études du canal interocéanique, publie depuis le mois de janvier dernier un *Bulletin* des travaux de ses membres (bureaux : 9, rue de Savoie). Cette Société ne vise qu'aux applications pratiques et à la vulgarisation de la géographie; elle met en rapports la science géographique, le commerce et l'industrie, à leur avantage réciproque, et favorise les recherches et les explorations directement utiles. Elle s'adresse à tous les hommes de bonne volonté qui, à raison de l'impossibilité où ils sont de se livrer à des études géographiques spéciales ou d'acquitter une forte cotisation, ne peuvent faire partie de la Société de géographie de France, mais qui veulent cependant être au courant des faits.

Le *Bulletin* qu'elle publie montre qu'elle peut et doit atteindre ce but. Les quatre premiers numéros contiennent des communications de MM. Armand Reclus, Marche, Raffray, Harmand, Levasseur, de Ujfalvy, sur l'Amérique centrale, le Gabon, la Nouvelle-Guinée, la Cochinchine française, le commerce français et le Turkestan russe; des articles sur la vigne en Algérie, sur le Congrès d'études du canal interocéanique, sur les chemins de fer au Sahara, etc.; des comptes rendus critiques des nouveaux ouvrages de géographie, enfin une chronique mensuelle des faits géographiques. Cette Société compte parmi ses membres de nombreuses notabilités scientifiques et commerciales; son bureau se compose de MM. Meurand, directeur des consulats (président); Pomel, sénateur; Levasseur, de l'Institut; Cortambert, de la Bibliothèque nationale; Bionne, ancien officier de marine (vice-présidents); Dietz-Monnin et Fr. Bazin (assesseurs).

Publications annoncées. — Un éditeur anglais publiera prochainement un recueil intitulé : *Vie et Lettres de Mme Jérôme Bonaparte*, par M. Eugène Didier.

M. Berthold Auerbach prépare une série de drames et de nouvelles. La collection sera intitulée : *Unterweg, Chemin faisant.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. [1230]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 5. 2 AOUT 1879.

QUESTIONS D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Y a-t-il eu une Renaissance au XVIe siècle?

A cette question, l'histoire, depuis près de deux cents ans, a répondu par l'affirmative, et les preuves qu'elle invoquait semblaient alors tellement irrécusables que sa décision, acceptée sans conteste, s'est transmise jusqu'à nous avec toute l'autorité d'un axiome. Le moyen âge, prétendaient les érudits, fut une époque d'absolue barbarie : depuis, au contraire, la civilisation a brillé du plus splendide éclat. Pour des esprits auxquels les recherches scientifiques n'avaient pas encore fait connaître dans toute sa portée la grande loi naturelle : *Natura non facit saltum,* il paraissait indubitable qu'un brusque réveil de l'intelligence s'était produit au début des temps modernes. Mais depuis lors ce moyen âge tant méprisé nous a révélé son histoire; sa chronique intellectuelle s'est reconstituée dans l'*Histoire littéraire* des Bénédictins; ses persévérants efforts et ses constants progrès dans les sciences et dans les arts ont été notés dans maintes monographies minutieuses. Chacune de ses générations, nous n'en pouvons plus douter, eut sa part de travail dans la lente élaboration de la civilisation moderne; et c'est de lui que le XVIe siècle tient la puissance intellectuelle dont il s'enorgueillit, héritage de dix siècles de labeur qu'il fait valoir et accroît à son tour (1).

I.

Que de points encore obscurs pourtant dans cette histoire du moyen âge! Entre les faits définitivement observés qui émergent en pleine lumière s'étend un brouillard épais où l'on ne va qu'à tâtons, saisissant mille effets dont on ne peut distinguer les causes, se heurtant sans cesse à un but tout différent de celui qu'on croyait atteindre. Parviendrons-nous jamais à nous orienter sûrement dans ces ténèbres? Oui, s'il est encore possible de rallumer çà et là quelques lueurs par des études nouvelles; mais si le moyen âge, tout à ses disputes de clercs et à ses batailles de soudards, a dédaigné de consigner dans ses chroniques les actes de ses penseurs, il nous faut renoncer pour jamais à connaître entièrement l'histoire de son génie.

A tout moment, une lacune nous arrête, une contradiction nous déroute. Tantôt c'est une époque réputée stérile qui nous révèle tout à coup sa fécondité latente par une soudaine floraison éclatant à son terme; tantôt c'est un art nouveau, un essor imprévu de l'intelligence qui se manifeste spontanément en plein chaos social. Comment expliquer que ce sombre Xe siècle — la période la plus barbare en apparence de nos annales — ait enfanté ce brillant XIe siècle qui commence toutes nos épopées chevaleresques, toutes nos cathédrales, toutes nos discussions scolastiques, à moins de supposer que, contrairement aux révélations de l'érudition, il eut, lui aussi, une vie intellectuelle dont le souvenir s'est perdu? Comment comprendre que ce XIVe siècle où, au dire de Pétrarque, les écoles étaient désertes, où, d'après le livre de la taille, trois libraires seulement existaient à Paris en 1313, où de constantes guerres ruinaient et affamaient le peuple, ait pu être un siècle de lumière riche en artistes, en légistes, en poètes, et incroyablement pédant? Quelle que soit l'époque que vous décriviez, vous pouvez indifféremment la déclarer studieuse ou ignorante, mais toutes les recherches que vous ferez pour prouver l'une des deux thèses vous fourniront un nombre égal de faits pour corroborer la thèse contraire.

Que voyons-nous cependant quand nous observons à vol d'oiseau ces temps qu'il nous faut renoncer à connaître

(1) En d'autres termes : « ... Les hommes du XVIe siècle purent ce que n'avaient pu les hommes de Grèce ou de Rome après la belle époque. Ils le durent à leurs prédécesseurs immédiats, les gens du moyen âge. » Littré, *Etudes sur les barbares,* p. 382.

par le détail? Une foule étonnamment ignorante d'abord, qui ne lit pas, qui ne sait rien de l'histoire du passé, des lois de la nature, des belles œuvres de l'antiquité; puis, au sein de cette foule, une élite, épave du vieux monde et première assise du monde nouveau, qui étudie encore, épelle quelques livres, s'efforce de composer des poèmes et des chroniques. Peu à peu ces hommes d'étude deviennent plus nombreux. Le peuple, en écoutant les disputes des écoliers, les chants des trouvères, les sermons des moines, parvient lentement à ressaisir la plupart des connaissances qu'il ne peut aller puiser dans les livres; et comme son imagination, libre et inassouvie encore, est d'une extraordinaire vigueur, il découvre à nouveau ce qu'il n'a pu apprendre et supplée à ce qu'il ignore par ce qu'il invente.

Quand les barbares, maîtres de l'empire, eurent suffisamment apaisé leur soif de pillage et de conquête, leur premier désir fut de perpétuer à leur profit cette civilisation romaine qui les avait si longtemps humiliés et contenus. Alarik avouait hautement ce dessein; Hilpérik, qui faisait des vers latins et ajoutait quatre lettres à l'alphabet, prétendait s'y employer; Charlemagne tenta plus efficacement de le réaliser en ouvrant des écoles et en rassemblant autour de lui les rares hommes d'étude qui subsistaient encore. Toute lumière n'était pas éteinte durant cette nuit des premiers siècles: dans des villas épargnées, au fond de quelques cloîtres, à l'ombre des églises fameuses, des lettrés travaillaient encore. Du ve au xe siècle, une centaine de noms de chroniqueurs, de moralistes et de poètes pourraient être cités (1).

Labeur bien stérile au début! Ces intelligences épaisses restaient impénétrables aux fines et pures spéculations du génie antique : le beau et le vrai, qu'elles ne pouvaient discerner, ayant en elles un idéal tout autre, se dérobaient à leur attention et les entraînaient haletantes et désorientées à travers un chaos de suppositions erronées et d'aperçus incomplets. De là toutes les arguties et toutes les complications de leurs disputes scolastiques, de leurs controverses religieuses, de leurs conceptions architecturales. Cette compréhension du génie antique que quelques années de collège suffisent à nous donner, le moyen âge, dévoyé constamment par ses instincts gallo-franks, dut mettre plusieurs siècles à l'acquérir.

Peu à peu cependant il parvint à la posséder complète. Au xie siècle, il est déjà au courant des débats de la philosophie alexandrine et les reprend avec Gerbert, Roscelin, saint Anselme, Guillaume de Champeaux et Abélard. Au xiie siècle, il a acquis un instinct artistique assez puissant pour créer l'architecture gothique, mille fois plus robuste et grandiose que l'architecture latine, et pour se mettre à sculpter les statues du portail de Notre-Dame de Chartres et la façade de Saint-Trophime d'Arles. Au xiiie siècle, il possède toute la science des anciens par Roger Bacon, Albert le Grand et Vincent de Beauvais. Au xive siècle, il sait par cœur tous les écrivains de l'antiquité, et le moindre de ses docteurs les cite à tout propos. Vienne le xvie siècle maintenant! Il pourra jouir magnifiquement de cette éducation laborieuse, mais il n'aura plus à la refaire pour son compte : la Renaissance est achevée.

Arrêtons-nous au milieu du xve siècle et, en deçà et au delà, considérons plus attentivement le xive siècle et le xvie. Que fait celui-ci, si ce n'est de continuer fidèlement en la mûrissant la civilisation de l'autre? Au xiiie siècle, la prose française a déjà produit des chefs-d'œuvre (Joinville, Froissart, Christine de Pisan, etc.); la poésie a déjà trouvé toutes ses formes et tous ses rythmes. L'architecture a conçu les admirables cathédrales de Paris, de Strasbourg, de Chartres, de Reims, sur les parois desquelles les imagiers ont logé un peuple de statues dont quelques-unes sont presque parfaites. Raymond Lulle, Arnauld de Villeneuve, Guy de Chauliac savent tout ce qu'ont écrit Hippocrate, Aristote, Pline, Galien et Dioscoride. Les auteurs anciens sont traduits en langue vulgaire : saint Augustin par Raoul de Presle, Aristote par Oresme, Végèce par Jean de Meung, Valère Maxime par Simon de Hesdin, Tite-Live par Bercheure. Christine de Pisan cite autant de textes anciens qu'en pourra connaître Marguerite de Navarre ou toute autre femme savante du xvie siècle. L'érudition est à la mode : elle se fait jour dans les moindres traités et dans les plus méchants poèmes, s'étale dans les livres, parade pédantesquement dans les harangues des hommes politiques et des clercs; le *Roman de la Rose* — un poème d'amour! — en est encombré, les édits des rois en doublent de longueur; relisez l'arrêt par lequel Charles V fixe l'âge de la majorité des rois de France : c'est une véritable anthologie. Roger Bacon, Louis IX, Charles V, Boccace, Pétrarque ont fouillé les châteaux et les monastères pour exhumer et collectionner les manuscrits précieux; le Pogge, au siècle suivant, continuera leurs recherches et les savants de Léon X et de François Ier n'y pourront mettre plus d'ardeur (1).

Tout ce qui doit fructifier plus tard est semé et déjà éclos au xive siècle. La Réforme se prépare dans les querelles du schisme d'Occident. L'ère des grands voyages d'exploration commence avec Marco Polo, qui pénètre jusqu'à la Chine, Odoric de Pordenone, qui visite les îles de l'océan Indien, Mandeville, qui explore l'Égypte et l'Asie centrale, les Dieppois, qui débarquent sur les côtes de la Guinée, Jean de Béthencourt, qui, en 1402, découvrira les Canaries. Le concile de Vienne (1311) ordonne que des chaires d'hébreu, d'arabe, de grec et de chaldéen soient ouvertes à Paris, à Oxford, à Bologne et à Salamanque. Le *Roman de Fauvel* prélude au *Gargantua*. Le *Roman de la Rose* dit en vers sur la royauté tout ce que La Boëtie dira en prose dans sa *Servitude volontaire*.

Et considérez en outre que par ses passions effrénées, ses instincts sensuels, ses furieuses orgies, ses luxueuses parades, ses cohues de soudards et ses agitations de moines, le

(1) Voy. la liste de ces littérateurs qu'a dressée Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. IV.

(1) Cette recherche des manuscrits dont on a voulu attribuer l'initiative aux savants du xvie siècle ne cessa en réalité jamais pendant le moyen âge. A quelque époque que vous vous arrêtiez, vous trouverez dans l'*Histoire littéraire* mille exemples du zèle des moines et des barons à cet égard.

XVIe siècle appartient trop au moyen âge pour paraître inaugurer une ère nouvelle.

II.

Cette marche en avant, lente à la vérité, mais incessante et vaillamment opiniâtre, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre la poursuivent à la fois, à travers les guerres des nobles, les effarements stupides de la foule ignorante, les bûchers et les anathèmes de l'Église. Combien y succombent! Béranger de Tours tenu pour sorcier, Abélard condamné par un concile, Roger Bacon séquestré dans sa cellule, Raymond Lulle lapidé à Tunis, Cecco d'Ascoli et Jean Huss brûlés, Pierre d'Apono déclaré hérétique, Christophe Colomb conspué par les docteurs : n'importe, l'esprit humain se développe, apprend l'antiquité, découvre la boussole, l'artillerie, d'innombrables recettes chimiques, l'architecture ogivale, la gravure, l'imprimerie, le Nouveau-Monde, et formule mille hypothèses que la science moderne n'aura qu'à corroborer par des faits pour en faire des découvertes (1).

D'abord, à la suite des invasions barbares, c'est l'empire grec qui, nourrissant les dernières traditions de l'antiquité, se maintient en chancelant à la tête de la civilisation européenne.

Au XIIIe siècle, la France le rejoint et le supplante. C'est à ses universités que se donnent rendez-vous tous les écoliers avides de savoir et tous les maîtres fameux de l'Occident, l'Allemand Albert le Grand, l'Italien Thomas d'Aquin, l'Espagnol Raymond Lulle, l'Irlandais Duns Scot, l'Anglais Roger Bacon. Sa langue est tenue par les étrangers pour « plus délitable à lire et à ouïr que nulle autre ». Les poèmes de ses trouvères sont lus, chantés et imités dans toute l'Europe. Son architecture produit de merveilleux édifices que l'Angleterre et l'Allemagne copient aussitôt.

L'Italie, au XIVe siècle, prend à son tour le premier rang avec Dante, Pétrarque, Boccace, Giotto, Taddeo Gaddi et André de Pise. Mais c'est seulement à l'apparition inopinée de ces quelques grands hommes qu'elle doit sa prééminence : avec ses autres littérateurs (Villani, Cino de Pistoie, Franco Sachetti), ses autres artistes (Buffamalco, Orcagna, Lorenzetti, Calendario), ses autres savants (Cecco d'Ascoli, Marc de Bénévent, Jean de Dondis), elle ne dépasse guère la France, qui a pour littérateurs Froissart et Jean de Meung, pour artistes Jean Le Bouteiller, Jean de Saint-Romain, Jacques de Chartres et Hennequin, pour savants Guy de Chauliac, Arnauld de Villeneuve et Oresme.

Au XVe siècle, c'est l'Allemagne et la Flandre qui devancent les autres nations. Elles ont inventé la peinture à l'huile, et leurs artistes, Van Eyck, Memling, Van der Weiden, Klumber, Claux Sluter, Jacques de Gernes, rivalisent, victorieusement parfois, avec ceux que l'Italie produit alors (2). Leurs littérateurs : Sébastien Brandt, Conradus Celse, Geiler de Kaisersberg, Érasme (né en 1467), valent ceux de l'Italie et de la France. Mais c'est surtout par les sciences qu'elles acquièrent la prédominance. Des universités s'y fondent de toutes parts et l'on voit, comme dans la France du XIIIe siècle, des foules d'écoliers se presser autour des chaires où Hégius à Deventer, Dringeberg à Schelestadt, Langius à Munster, Bebel à Tubingen, Wimpheling à Heidelberg expliquent les chefs-d'œuvre des littératures anciennes. Ailleurs on ne trouve encore que des astrologues et des alchimistes : en Allemagne, il y a déjà des astronomes (Georges de Purbach, Régiomontanus, Nicolas de Cusa) et de véritables chimistes (Basile Valentin et Eck de Sulzbach).

Toutes ces nations, s'éclairant les unes les autres, mêlant leurs écoliers, se prêtant leurs maîtres (1), entrent dans le XVIe siècle pareillement instruites et également aptes à accélérer le développement de leurs connaissances acquises. Toutes ont leurs littérateurs, leurs savants, leurs artistes ; mais il serait difficile d'assigner équitablement le premier rang à l'une d'elles. Si l'Italie l'emporte dans la peinture et dans la sculpture avec sa merveilleuse phalange d'artistes, c'est que l'Allemagne a préféré concentrer tous ses efforts pour atteindre la suprématie scientifique que lui donnent bientôt Paracelse, André Vésale, Conrad Gesner, G. Agricola, Kopernik et Keppler ; c'est que l'Angleterre s'est emparée du théâtre avec Marlowe, Ben Jonson et Shakespeare ; c'est que l'Espagne, toute à sa conquête du Nouveau-Monde, a produit pour l'étudier la plus nombreuse école de naturalistes qui fut jamais (2) ; c'est que la France a pris pour elle la mission de condenser, d'étendre et de vulgariser l'œuvre générale des autres pays.

Poursuivez. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la France reprendra la prépondérance dans les lettres et dans les arts, et l'Angleterre dans les sciences.

L'architecture atteint son apogée au XIIIe siècle ; la poésie arrive à la perfection au XIVe siècle avec Dante et Pétrarque ; la dialectique théologique acquiert sa plus grande vigueur au XVe siècle dans les discussions du concile de Constance et dans les écrits de Gerson ; les arts jettent leur plus splendide éclat au XVIe siècle ; la littérature trouve sa forme la plus pure au XVIIe siècle ; les sciences, progressant lentement de découverte en découverte, ne semblent hâter leur essor qu'à la fin du XVIIIe siècle. Comment dès lors attribuer au XVIe siècle, si radieux qu'il soit, toute l'initiative de la civilisation moderne? Comment dans ce lent et incessant développement de l'imagination et de la science fixer une date précise et dire : C'est ici que l'intelligence humaine s'éveilla?

---

(1) Voy. surtout à ce sujet l'*Opus Majus* de R. Bacon.

(2) « La première Renaissance italienne n'a rien de comparable ; et dans l'ordre particulier des sentiments exprimés, des sujets mis en scène, on convient que nulle école lombarde, ou toscane, ou vénitienne, n'a produit quoi que ce soit qui ressemble à ce premier jet de l'école de Bruges. » Fromentin, *les Maîtres d'autrefois*, p. 435.

(1) Il est peu de savants au moyen âge qui n'aient voyagé dans deux ou trois contrées.

(2) Citons Lopez de Gomara, Fernandez de Oviedo, François Hernandez, Martin del Barco, Amatus Lusitanus, André Laguna, Monardès, Lorenzo Perez, etc.

III.

Lorsque les historiens commencèrent à employer le mo de *Renaissance*, ce n'était pas seulement leur admiration pour les belles œuvres du XVIe siècle qui les y déterminait, c'était surtout leur opinion bien arrêtée que le moyen âge, ère honteuse de torpeur, finissait alors, et que la civilisation antique reprenait soudain vie et force pour continuer l'évolution que l'invasion barbare l'avait forcée d'interrompre. Double erreur! D'abord il y avait longtemps que le génie antique avait commencé de s'assoupir quand débordèrent les barbares; ensuite ce n'était pas l'antiquité qui se réveillait au XVIe siècle, c'était le moyen âge qui, ayant achevé sa croissance, se mettait à vivre librement et puissamment.

Chaque siècle a son étude de prédilection sur laquelle il concentre toute son application et tous ses instincts. Le XIIe siècle s'éprit de la scolastique, le XIVe de l'alchimie et de l'astrologie, le XVIIIe de la philosophie : la passion du XVIe siècle fut de savoir les langues anciennes. A la vérité, cette passion n'avait rien de spontané ni qui témoignât d'une nouvelle direction d'idées : le moyen âge n'avait jamais cessé de parler latin, et, bien qu'on ait voulu lui donner pour symbole Pétrarque pleurant devant un Homère qu'il ne peut lire, la plupart de ses savants célèbres connaissaient le grec et l'hébreu (1). Néanmoins le XVIe siècle mit aux études philologiques une ardeur particulière; c'est là, selon Rabelais, sa véritable gloire : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, grecque (sans laquelle c'est honte qu'une personne se die sçavant), hébraïque, chaldaïque, latine (2). » Tous voulaient apprendre le grec surtout, par curiosité d'abord, puis par entraînement et plutôt pour se vanter de posséder cette connaissance d'érudit que pour se familiariser avec le génie antique; les femmes elles-mêmes s'en mêlèrent (3). Mais, comme tout engouement en somme, celui-ci devait être peu fécond pour l'avenir : la civilisation qu'avait élaborée le moyen âge le traversa sans presque dévier.

Où l'influence de l'antiquité fut incontestablement efficace, c'est dans la statuaire. L'admiration qu'on éprouvait alors pour les chefs-d'œuvre de l'art païen était judicieuse et sincère : c'est bien en contemplant les torses antiques que Michel-Ange rêva ses puissantes conceptions, en étudiant les pures formes des statues récemment exhumées que Benvenuto Cellini, Bandinelli, Jean de Bologne épurèrent leur goût et stimulèrent leur imagination; mais n'exagérons rien : il y avait déjà plus de trois siècles que l'Italie poursuivait cette éducation. Déjà au XIIIe siècle, Nicolas de Pise s'inspirait de la *Chasse de Méléagre* encastrée dans un tombeau païen; déjà aux XIVe et XVe siècles Jean de Pise, Donatello, Ghiberti, Verocchio avaient produit des chefs-d'œuvre. — Pour la sculpture française, elle profita peu de l'étude de la statuaire antique : les progrès qu'elle n'avait cessé de faire, elle aussi, pendant tout le moyen âge l'avaient amenée à sa perfection sans qu'il lui fût besoin de recourir à aucune inspiration étrangère. Une petite école se groupa pour recevoir l'enseignement de l'Italie autour de Rosso et de Primatice, que François Ier avait attirés à Fontainebleau, mais elle disparut bientôt sans avoir rien innové de durable. Jean Goujon, Germain Pilon, Bullant, Pierre Bontemps, Barthélemy Prieur, François Gentil, Bachot, Richier suivent sans faillir la tradition française et procèdent de nos illustres imagiers du XVe siècle : Michel Colomb, André Colomban, Jean Juste et Jean Texier (1).

L'antiquité n'avait rien laissé ou du moins rien révélé encore qui pût faire juger de la manière et de l'acquis de ses peintres : la peinture telle qu'elle se manifeste au XVIe siècle est donc bien réellement une création du génie moderne. Perspective, coloris, clair-obscur, tout cela avait été deviné, trouvé à force de tâtonnements et perfectionné par le moyen âge. Les bas-reliefs anciens furent incontestablement d'un puissant secours aux artistes de Jules II et de Léon X : ils fournirent à Raphaël d'harmonieux contours de dieux et de déesses, à Jules Romain des formes oubliées d'armes et de chars, à l'Albane plus tard des vols d'amours. L'école romaine surtout, vivant au milieu des ruines de la Rome des Césars, subit plus profondément l'influence de l'art antique : obéissant à la vogue régnante, elle lui prit des sujets de tableaux et son monde mythologique, mais, hâtons-nous de le reconnaître, plutôt ses formes conventionnelles que son génie propre. Cette inspiration que ses artistes puisaient çà et là et comme à leur insu par des regards jetés en passant sur des frontons croulants ou sur des statues retrouvées n'éveilla même pas en eux l'intuition archéologique du passé : voyez avec quelle superbe ignorance Raphaël, le mieux instruit d'eux tous, l'ami du docte Bembo, pose des cardinaux vêtus de rouge dans la *Défaite d'Attila* et des hallebardiers bardés de fer dans la *Délivrance de saint Pierre*. En réalité, c'était presque exclusivement de l'observation minutieuse de la nature qu'ils tiraient leur puissance; plus souvent qu'arrêtés devant un bas-relief, l'histoire nous montre Léonard de Vinci prenant ses croquis dans les cabarets et cherchant toute une année dans la foule un type de Judas pour sa *Cène*, Michel-Ange disséquant des cadavres pour apprendre la position des muscles, Raphaël empruntant à ses maîtresses le visage de ses madones. Si vous admettiez que ce fût à l'étude constante

(1) Cela est certain pour R. Bacon, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, Raymond Lulle, etc.

(2) *Pantagruel*, II, 8.

(3) On a trop vanté le zèle des femmes du XVIe siècle pour l'étude : au tome VII de l'*Histoire littéraire*, p. 152, vous verrez une liste des femmes savantes du XIe tout aussi riche que celles que l'on dresse pour la Renaissance.

(1) « Nous pourrions comparer la brillante série des maîtres qui encensèrent plus ou moins le goût du Primatice à une de ces tiges gourmandes qui s'élèvent au sein d'un arbre à fruit, resplendissante de verdure et de fleurs; mais tandis qu'elles grandissent avec orgueil, l'arbre antique vit toujours; c'est sa sève qui les nourrit, et dans tout son pourtour il donne aussi des fleurs et des fruits. Telle est l'image de l'art français au XVIe siècle. Tout dégénéra, tout périt enfin par défaut de culture, les jeunes tiges et l'arbre. Ce furent de faibles drageons, sortis de la racine maternelle, qui verdirent de nouveau et ombragèrent le glorieux règne de Louis le Grand. » Émeric-David, *Tableau historique de la sculpture française*, p. 174.

de l'art antique que la peinture d'alors dut son élargissement splendide, comment expliqueriez-vous cette école vénitienne qui ne semble même pas avoir conscience d'un autre monde que le sien, ces Titien, ces Véronèse, ces Tintoret qui, ayant à peindre une scène d'histoire sainte ou de mythologie, copient franchement jusqu'en leurs moindres détails les scènes modernes dont ils sont témoins?

Au reste, les vrais érudits n'étaient ni les sculpteurs ni les peintres. Si l'antiquité avait pu susciter alors une renaissance, c'est particulièrement dans la littérature que nous la constaterions. Eh bien, chose curieuse! ces écrivains nourris d'Homère et des tragiques grecs, sachant par cœur Virgile et Cicéron, parlant le grec et le latin comme des contemporains de Périclès et de César, restent inébranlablement de leur pays et de leur époque dès qu'ils écrivent dans leur langue maternelle et ne font d'œuvres durables que quand ils suivent la tradition de leurs devanciers du moyen âge. En Italie, les Sannazar, les Bembo, les Molza, les Guidiccioni sont d'incorruptibles *pétrarquistes* qui, ayant noté dans leur *Rimario* tous les mots et toutes les pensées qui composent les poésies de l'amant de Laure, mettent toute leur gloire à trouver de nouvelles manières de les combiner; Pulci, Boiardo, l'Arioste, Berni, Alamanni, le Tasse continuent à versifier, comme des trouvères, de longs poèmes de chevalerie; Machiavel est l'incarnation du génie politique de son siècle, Guichardin continue Villani. En France, c'est la verve des vieux conteurs qui se condense et éclate dans Rabelais, Bonaventure des Périers et Marguerite de Navarre; c'est la lignée des Rutebeuf et des Villon qui se poursuit avec Marot et Mellin de Saint-Gelais; Calvin et Montaigne, si érudits qu'ils soient, n'ont rien d'antique dans leur tournure d'esprit ni dans leur style; les plus savants, Pasquier, Henri Estienne, J. Du Bellay proclament hautement la *précellence du langage françois* et s'efforcent de lui conserver sa franche allure. — En Espagne, Boscan, Montemayor, Acuna, Garcilaso de La Véga s'appliquent à *pétrarquiser* comme les Italiens; Castillejo, Antonio de Villegas, Gregorio Silvestre, Villalobos restent dans la tradition des anciens poètes espagnols et s'élèvent avec colère contre toute tentative d'innovation; Hurtado de Mendoza fait de l'*Amadis de Gaule* sa lecture favorite et, même en imitant les anciens, ne cesse de donner libre accès à sa verve castillane; Gil Vicente, Lope de Rueda, Lope de Véga et leurs disciples écrivent leurs drames suivant la poétique des vieux mystères; Cervantes est l'héritier des romanciers chevaleresques d'autrefois. — En Angleterre, « la Renaissance anglaise est la renaissance du génie saxon » (1) : Surrey, Philip Sidney se font disciples de Pétrarque; Spenser, Marlowe, Greene, Nash, Kyd, Shakespeare ne connaissent l'antiquité que par ouï-dire et restent exclusivement Anglais; Ben Jonson, qui sait par cœur les œuvres des anciens, ne peut s'astreindre à les imiter et demeure, bon gré mal gré, original. — Et tous ceux qui, trop fougueux admirateurs de l'antiquité, veulent parler grec et latin dans leur langue maternelle, le Français Ronsard, l'Italien Chiabrera, l'Espagnol Guevara, n'acquerront qu'une renommée passagère et seront dédaignés avant que leur siècle ait fini.

Pour l'architecture, nous n'en parlerons pas. Le style gothique ayant fourni tous ses développements possibles, il fallait trouver un autre style pour le remplacer; on le chercha dans l'imitation de l'art gréco-latin, et Palladio, Vignole, Sansovino, D. Fontana, Scamozzi, Philibert Delorme, P. Lescot composèrent ainsi d'admirables édifices; mais la résurrection de cet art, mort lui-même d'épuisement, ne pouvait être durable : elle se soutint cent cinquante ans à peine. En tout cas, nulle renaissance à cet égard n'était possible au XVIe siècle, puisque l'architecture avait déjà atteint sa perfection au XIIIe siècle dans le style gothique, et au XVe siècle dans le style néo-latin, avec Brunelleschi, Alberti, Peruzzi et Bramante. — Quant aux sciences, elles n'avaient rien à attendre du progrès des études grecques : il y avait bien trois siècles déjà que le savoir des anciens était atteint et dépassé.

Étudions avec tout le soin qu'il mérite le noble amour dont le XVIe siècle s'éprit pour l'art, la mythologie, la littérature et l'histoire des sociétés anciennes; mais reconnaissons bien toutefois que son génie propre subsista toujours, vigoureux et inaltéré, sous le travestissement gréco-latin qu'il aimait à prendre. Et, pour bien le concevoir, relisons encore le *Novum Organum*, par lequel François Bacon met à néant l'œuvre des philosophes grecs; considérons Ramus soutenant une thèse pour détrôner Aristote; regardons Paracelse brûler solennellement, en ouvrant son cours, un exemplaire de Galien et d'Avicenne; écoutons le Caravage dire : « Qu'ai-je besoin de vos statues? la nature ne m'a-t-elle pas donné assez de modèles? »

IV.

Le XVIe siècle, au surplus, ne pouvait guère profiter des leçons de la civilisation antique : son tempérament l'entraînait dans une voie toute différente, et, malgré ses études passionnées, il n'eut jamais conscience de l'antiquité véritable; l'antiquité dont il s'enthousiasmait était elle même une création de son esprit : il l'avait faite à son image et mise en harmonie avec son idéal et ses instincts.

Arrêtez-vous devant les *Noces de Cana*, de Paul Véronèse. A la vue de cette table somptueusement servie, de ces convives en riches costumes vénitiens, de ces apôtres décorés du collier de la Toison d'or, de ces colonnades remplies de pages et de seigneurs, un sourire vous vient aux lèvres. Comment expliquer ce stupéfiant anachronisme? Faut-il l'attribuer au caprice de l'artiste ou à son ignorance? Point d'indécision possible cependant : c'était plus ou moins ainsi que le XVIe siècle se figurait l'antiquité. Il l'admirait — comme le moyen âge d'ailleurs n'avait jamais cessé de le faire — dans les purs contours de ses statues et dans les phrases harmonieuses de ses orateurs et de ses poètes, mais sans chercher à l'étudier en elle-même. Il ne s'intéressait qu'à ses œuvres, les goûtant comme on savoure un fruit étranger sans s'inquiéter de la nature de l'arbre qui le donne. De son histoire, il ne savait que les démêlés politiques, les batailles et mille anecdotes.

(1) Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, t. I, p. 266.

qu'il répétait sans en bien discerner le sens véritable, les ayant apprises dans ses trois auteurs favoris : Plutarque, ce Grec qui n'était plus grec ; Xénophon et Cicéron, ces deux beaux esprits si séduisants, mais superficiels. Et faute de l'avoir examinée assez attentivement pour reconnaître son tempérament, ses mœurs, sa vie propre, il la croyait semblable à l'âge moderne et lui prêtait sa physionomie et son âme. — Nous-mêmes, souvenons-nous-en, il n'y a guère qu'un demi-siècle que nous avons cessé de confondre en une même famille les Romains et les Grecs, que nous avons constaté la différence de leur génie, que nous avons enfin aperçu le contraste profond qu'offraient entre elles leurs deux mythologies. Quand bientôt il sera su de tous que les dieux latins Jupiter et Neptune étaient inconnus des Grecs, l'*Iphigénie* et l'*Andromaque* de Racine feront sourire comme les *Noces de Cana*.

C'est au XVIIe siècle qu'il faut se placer pour voir combien cet engouement pour l'antiquité avait été superficiel et stérile. Qu'en reste-t-il alors? L'ode, l'élégie, la satire, l'idylle ont complètement renoncé à l'allure grecque qu'elles avaient essayé de prendre dans l'école de Ronsard et de Chiabrera et commencent à perdre même leur forme latine pour revenir à leurs rythmes et à leur inspiration du moyen âge. La tragédie a trouvé une forme nouvelle, la plus pure peut-être que l'imagination humaine ait créée, mais absolument différente de la tragédie grecque, si impétueuse de mouvement et d'élans lyriques. On n'avait rien compris encore à la *Poétique* d'Aristote, que tous les lettrés cependant savaient par cœur et discutaient (1). La critique historique s'est constituée, et nul érudit ne s'aviserait désormais d'écrire l'histoire à la manière des écrivains anciens. La peinture abandonne de plus en plus le caractère mythologique que lui avait imposé le XVIe siècle et s'attache peu à peu, en Flandre, en Espagne, en France, à traiter des sujets modernes. L'architecture néo-latine, désorganisée déjà par Carle Maderne et Bernin, va échouer définitivement dans le chaos des conceptions baroques de Borromimi.

Le XVIe siècle, en somme, n'innove rien, ne donne à nulle faculté intellectuelle un essor imprévu, n'imprime à l'esprit moderne aucune direction nouvelle. Il continue l'œuvre du XVe siècle, comme le XVe siècle avait continué celle du XIVe, comme le XVIIe siècle continuera la sienne. Et s'il la poursuit plus rapidement en quelques parties, c'est qu'il doit à la découverte de l'imprimerie le concours d'un plus grand nombre de travailleurs et à la Réforme l'émancipation de son audace et de sa pensée. L'imprimerie et la Réforme ! deux grands faits dans lesquels on a voulu voir longtemps les principaux facteurs d'une Renaissance et qui ne sont, au contraire, que les résultats d'une civilisation antérieure, car une ère de barbarie n'aurait jamais pu les concevoir et les réaliser.

V.

Il faudrait tout un volume pour exposer, coordonner et résumer en un ensemble homogène la multitude d'aperçus nouveaux que depuis un demi-siècle l'étude approfondie de l'histoire des sciences et des arts nous a révélés. Qu'il vienne donc au plus tôt un érudit pour l'entreprendre ! L'histoire, devenue une science précise, ne peut rester plus longtemps embarrassée des préjugés et des erreurs dont la tradition l'a chargée. Le plus complet désarroi s'est produit sur cette question de la Renaissance, et peut-être serait-il impossible aujourd'hui de trouver deux historiens entièrement d'accord sur la date et la nature de ce grand mouvement que la plupart continuent à admettre.

Émeric David, achevant son *Histoire de la sculpture*, écrivait déjà en 1817 : « C'est avec juste raison que François Ier a été appelé *le Père des arts;* mais sa gloire ne consiste pas à les avoir créés, rétablis ou introduits parmi nous; son mérite est de les avoir accueillis, récompensés et surtout honorés. Ils florissaient avant lui sous Louis XII, Charles V, Philippe le Bel, saint Louis, Philippe-Auguste. L'idée d'une prétendue Renaissance sous François Ier est une chimère qui ne souffre pas le plus léger examen (1). »

Depuis, les historiens se sont mis d'accord pour fixer, dans l'enseignement officiel, le début de la Renaissance à l'année 1453, époque de la prise de Constantinople par les Turcs. C'était là un point de repère commode, mais absolument arbitraire. Cette date, très importante dans l'histoire de l'Europe puisqu'elle est celle de la dernière invasion barbare, ne signifie rien dans l'histoire de la pensée.

Pénétrant plus avant dans l'étude du moyen âge, d'autres érudits ont professé que la régénération de l'esprit humain avait commencé en Italie pendant le XIVe siècle. Mais le XIIIe siècle français apparaissait au delà plus brillant encore que le XIVe siècle italien. Était-ce de lui que venait la Renaissance? « L'histoire, dit M. Littré, ne permet pas de dire qu'on y soit rentré par l'Italie au XIVe siècle ; on y était rentré bien auparavant par la France dès le XIe siècle (2). »

Le XIe siècle, telle est aussi pour Ampère l'époque où le génie moderne s'éveille : « Tout naît, tout éclate, tout resplendit à la fois : chevalerie, croisades, architecture, communes, langues, littérature nouvelle, tout jaillit ensemble comme par une explosion; c'est là que débute l'histoire de notre littérature et de notre civilisation, comme celle des autres littératures et des autres civilisations de l'Europe (3) ».

Guizot à son tour avait écrit : « A considérer dans son ensemble l'histoire de l'esprit humain dans l'Europe moderne, du Ve siècle jusqu'à nos jours, on trouvera, je crois, que le VIIe siècle est le point le plus bas où il soit descendu, le *nadir* de son cours, pour ainsi dire. Avec la fin du VIIIe siècle commença son mouvement de progrès (4) ».

Mieux que tous nos raisonnements, ces désaccords nous prouvent l'inanité de l'hypothèse d'une Renaissance. Esti-

(1) Voy. sur ce point la *Dramaturgie* de Lessing.

(1) Émeric David, *Histoire de la sculpture française*, p. 173.
(2) *Études sur les barbares et le moyen âge*, p. 426.
(3) *Revue des Deux Mondes*, 1836.
(4) *Histoire de la civilisation en France*, leç. XXII.

mons donc que la civilisation moderne, depuis l'invasion barbare, se développa par une évolution constante, lente parfois, retardée à de certains moments, mais toujours progressive et s'accélérant de siècle en siècle; et si quelques phases obscures nous arrêtent encore, travaillons à y porter la lumière.

RAOUL ROSIÈRES.

UN POÈTE CHARTISTE EN ANGLETERRE

M. Thomas Cooper (1).

M. Thomas Cooper est, comme Charles Kingsley, son contemporain et son ami (2), un de ces hommes d'action dont la personnalité marquante a fait en grande partie le succès de leurs ouvrages. Sa vie de dévouement, les souffrances qu'il a endurées pour une bonne cause, ses convictions religieuses, d'autant plus sincères qu'elles ont été plus changeantes, sa naïve confiance dans les hommes et son universelle bienveillance, tout en lui a inspiré la curiosité pour l'œuvre à travers la sympathie pour l'écrivain. C'est la captivité imméritée du poète chartiste qui a fait lire à la moitié de l'Angleterre le *Purgatoire des suicidés* et le *Paradis des martyrs*, poèmes écrits dans une prison dont les rigueurs rappellent celles des prisons autrichiennes au temps de Silvio Pellico. Tout le monde s'est intéressé à un honnête philanthrope qui n'avait eu que le tort d'être imprévoyant en prêchant ses doctrines politiques à des populations affamées et qu'on avait rendu responsable de violences que sa candeur l'avait empêché de prévoir. M. Cooper a donc sagement fait d'accompagner la nouvelle édition de ses œuvres d'une nouvelle édition de son autobiographie; celle-ci a déjà été tirée à onze mille exemplaires, et, quel que soit le mérite de ses poèmes, ce sera encore la sympathie qu'on éprouvera pour sa personne et pour son caractère qui leur donnera le plus de lecteurs.

I.

« Maintenant qu'un tiers de siècle a passé sur nos enthousiasmes de 1842, dit quelque part M. Thomas Cooper, je vois que nous n'avons été, nous autres pauvres chartistes, que la mouche du coche pendant cette période d'agitation politique. » Nous croyons, au contraire, que le mouvement chartiste a contribué pour une part importante à ce progrès continu des idées d'où sont sorties en Angleterre les réformes de 1868 et de 1872. C'est le sort constant des revendications populaires d'être d'abord repoussées avec horreur à cause de la forme violente, souvent illégale, sous laquelle elles se produisent; puis, secrètement accueillies par la raison publique, de servir de boussole aux hommes d'État pour diriger la marche législative du pays. Des six articles qui composaient cette *Charte du Peuple* dont on avait tant peur en 1840 (nous nous souvenons encore des alarmes qu'elle excitait même en France), le plus important, le droit de tous les citoyens au suffrage politique, est devenu loi de l'État en 1868, du consentement de tous les partis et sous d'assez faibles réserves; un autre, le scrutin secret, a été promulgué dans le parlement par l'influence de M. Gladstone en 1872; le troisième, la revision des circonscriptions électorales, est aujourd'hui un fait, accompli aux applaudissements de tout le monde; le quatrième, qui était relatif aux conditions de l'éligibilité, a servi de point de départ à des modifications essentielles; les deux derniers étaient d'importance secondaire. Quant aux lois des céréales, dont les chartistes demandaient le rappel et dont le maintien était le champ de bataille des tories, elles ont été, comme tout le monde sait, abolies en 1846 par les efforts de l'ancien chef tory lui-même.

M. Thomas Cooper était de tous les hommes le mieux fait pour jouer un rôle dans une agitation de cette nature. Il était par tempérament missionnaire : tout à son idée, tout à sa conviction du moment; tellement simple, sincère et candide qu'il a plusieurs fois dans sa vie changé de *credo* religieux et chaque fois s'est fait un devoir d'une profession de foi publique. Méthodiste fervent dans sa jeunesse, puis conformiste, plus tard sceptique et disciple de Strauss, plongé, en 1859, dans les eaux d'un nouveau baptême par son ami Foulkes Winks et depuis lors zélé prédicateur anabaptiste, il a toujours, comme saint Paul, « parlé parce qu'il a cru », s'oubliant tellement lui-même, négligeant à tel point le soin de ses intérêts personnels, que ses amis n'ont vu d'autre moyen de le soustraire à la misère dans sa vieillesse que de se cotiser pour lui acheter une petite annuité de deux ou trois mille francs. A voir, dans ses portraits, son œil ardent, son front élevé, on reconnaît en lui la race des apôtres; sa vie tout entière a bien montré qu'il en était.

Il avait, comme on dit, de qui tenir. Sa famille paternelle était une famille de quakers, et, quoique son père, demeuré orphelin en bas âge, se fût trouvé, on ne sait comment, séparé de la Société des Amis, il avait transmis à son fils avec le sang l'ardeur des convictions libérales et religieuses. Sa mère, à laquelle il ressemblait, comme il arrive en général aux garçons, était une simple paysanne, mais la tendresse, le dévouement, le courage mêmes. La pauvre femme était restée veuve quand son enfant avait quatre ans à peine et s'était consacrée entièrement à lui. Elle allait de porte en porte chercher de l'ouvrage ou vendre des boîtes en carton qu'elle confectionnait à la veillée, avec le petit Tom trottant à ses côtés et tenant, sans lâcher prise, le tablier maternel.

Un jour que le terme à payer de son humble logis était proche, que son propriétaire la menaçait d'expulsion et qu'elle marchait d'un pas ferme, mais d'un air triste, sur la route d'un village du Lincolnshire avec un lourd fardeau de cartons sur la tête, un maître ramoneur, qui la connaissait, la rejoignit et, montrant d'un côté deux petits ramoneurs qui le suivaient chargés de sacs de suie, de l'autre deux pièces

---

(1) *The Life of Thomas Cooper*, written by himself. 1 vol. in-8°. — *Poetical works of Thomas Cooper*. 1 vol. in-8°. Londres. (Hodder et Stoughton).

(2) Voy. sur Charles Kingsley la *Revue* du 2 mars 1878.

d'or, tâcha de persuader à la mère de lui donner l'enfant en apprentissage. Elle regarda longtemps, incertaine, les deux guinées; mais un cri de Tommy la décida. « Oh! maman, maman! ne me laissez pas emmener par ce méchant homme! — Non, mon cher petit, il ne t'emmènera pas! » Et elle se détourna du tentateur.

A quatorze ans, Thomas Cooper était en apprentissage dans l'échoppe d'un pauvre cordonnier; à quinze, il travaillait de son humble métier auprès de sa mère, confectionnant des chaussures grossières qu'une autre veuve allait vendre au marché. Il gagnait dix shellings par semaine par un labeur assidu. Comme il avait un goût extraordinaire pour la littérature et que les années passées à l'école gratuite de Gainsborough lui avaient appris à apprendre, ses journées de travail manuel n'étaient pas entièrement perdues pour l'étude. Il se levait à trois heures du matin, en toute saison, et comme sa pauvreté ne lui permettait pas d'avoir du feu la nuit, il s'enveloppait d'un vieux manteau pour étudier jusqu'au jour. Pendant ses repas, il tenait toujours un livre à la main; il se servait d'une cuiller pour manger toute espèce de mets afin de n'être pas forcé d'en détourner les yeux. Sa rare mémoire retenait tout; lorsqu'il était ensuite à son établi, il récitait à haute voix ce qu'il venait de lire et ne l'oubliait plus. De cette façon, il apprit le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, le français; mais il ne savait pas encore l'anglais : ce fut sa propre langue qui lui donna le plus de peine à acquérir. Il y parvint pourtant à force d'efforts et se promit de ne jamais parler le patois ou la langue incorrecte qu'il entendait parler autour de lui. On ne peut pas comprendre, quand on n'en a pas fait l'expérience soi-même, ce qu'une pareille résolution coûte à tenir. D'abord la différence de langage semblait mettre comme une distance entre sa chère mère et lui; puis toutes les influences s'exerçaient en sens contraire de son effort :

« Nous étions là, dit-il dans son autobiographie, ma pauvre mère et moi, dans notre petite chambre, travaillant chacun à notre métier et gardant un silence aussi plein d'amour que les plus tendres épanchements. Mais quelquefois d'importunes commères, quelques-unes vieilles amies de mes parents, venaient troubler notre solitude. Entendre un jeune homme pauvrement vêtu, assis à l'établi et l'alène à la main, parler une langue qui leur paraissait presque une langue étrangère, cela les offusquait étrangement. Qui étais-je, moi un pauvre savetier, pour « parler beau »? Leur étonnement se changeait bientôt en colère et en mépris. Cependant je persévérai jusqu'à ce que j'eusse vaincu l'habitude du dorique et conquis la langue attique, que j'ai, dit-on, parfaitement possédée dans mon âge mûr. Aujourd'hui que je suis dans la saison des feuilles jaunes, j'ai perdu l'atticisme du langage, car un vieillard retourne naturellement vers les impressions de son enfance et retombe par conséquent dans les incorrections de sa langue maternelle. »

La somme de ses lectures entre dix-neuf et vingt-deux ans est quelque chose de surprenant. Il s'attachait surtout aux maîtres de la métaphysique et aux apologistes chrétiens. Les poètes faisaient ses récréations et ses délices. Les brillantes publications du *London Magazine* le mettaient au courant du mouvement littéraire. On se demande comment un pauvre ouvrier qui gagnait difficilement le pain du jour pouvait se procurer tant de livres : on ne pense point aux services que rendent aux petites bourses les cabinets de lecture. Une vieille loueuse de livres de Limoges a chez nous sauvé la jeunesse du maréchal Bugeaud de la dissipation et de l'oisiveté : une vieille loueuse de livres a fourni les éléments de culture à Thomas Cooper. Miss Trevor, dont il était le client favori, lui prêtait le soir à la brune, quand elle fermait sa boutique, des livres pour la nuit; il les lui rapportait au point du jour et de cette ingénieuse façon ne nuisait point à son commerce. C'est ainsi qu'il put lire tous les poètes du siècle d'Élisabeth, du siècle d'Anne, de la renaissance du romantisme et tous ses contemporains; des ouvrages d'érudition littéraire, comme les *Curiosités de la Littérature* de M. Disraeli père, les *Misères des auteurs,* les *Querelles des écrivains,* l'*Histoire de la Poésie anglaise* de Warton, les *Vies des Poètes,* de Johnson, la *Vie de Johnson,* de Boswell, les *Antiquités anglo-saxonnes,* de Lingard, les *Conversations imaginaires,* de Landor, les *Leçons de rhétorique,* de Blair, tous les historiens anglais, à commencer par Gibbon, tous les voyageurs célèbres, les philosophes et surtout les publicistes. D'ailleurs, sa passion pour les lectures d'un ordre élevé n'était pas, dans son pays, aussi extraordinaire qu'on pourrait le croire. Bien des petits bourgeois de Gainsborough la partageaient, quoique à un moindre degré, et l'on voyait des merciers, des marchands de toile, etc., « léguer à la ville » des bibliothèques bien composées. Donc, beaucoup de gens lui prêtaient des livres et surtout les ouvrages importants d'apologétique chrétienne qui ne se trouvaient point chez miss Trévor. Mais ces livres, il fallait les rendre; de là un effort prodigieux pour s'en assimiler la substance, qui élevait chez le jeune homme la faculté de la mémoire à sa plus haute puissance. De là aussi un excès de fatigue qui le mit aux portes du tombeau. En 1827, comme il entrait dans sa vingt-troisième année, il fut atteint de fréquentes défaillances, indices d'un excès de travail. Ses lectures furent forcément ralenties. Les livres tombaient un à un de sa main, comme les feuilles tombent d'un arbre languissant, et un jour sa pauvre mère, affaiblie, elle aussi, par les privations et par l'âge, dut le porter évanoui dans son lit. Il y resta de longs mois pendant lesquels les voisins, pauvres eux-mêmes, apportaient pieusement des secours en vivres à la famille. Quand la convalescence fut venue, il se trouva que l'ouvrier avait perdu son gagne-pain quotidien : il ne pouvait plus tenir l'alène; un tremblement convulsif, résultat évident de la surexcitation du cerveau, lui rendait tout travail manuel impossible. Ce fut alors que les méthodistes, ses coreligionnaires, l'engagèrent à se faire maître d'école et que sa vie changea de face.

Méthodiste, il l'était depuis l'âge de quatorze ans. Sa mère, quoique conformiste, se fût, en véritable Anglaise, gardée de mettre obstacle à la liberté de conscience de son enfant, et il avait, avec cette ferveur juvénile qu'il a conservée toute sa vie en l'appliquant à toutes choses, suivi dans la rue deux *Ranters,* comme les appelait le peuple, c'est-à-dire deux

Méthodistes primitifs qui s'en allaient dans les carrefours en criant : *Cherchez le Seigneur et le salut!* A seize ans, il était prédicateur!

Rien de plus curieux, comme tableau de la vie anglaise à cette époque, que le récit de ses tribulations religieuses, de ses combats spirituels, de son illuminisme, puis des troubles intestins de la communauté wesleienne; des misérables passions humaines qui se glissaient dans cette ferveur, enfin, des jalousies, des injustices et des haines de dévots qui le suivirent dans sa carrière pédagogique.

Arraché, comme tant d'autres, du giron de son Église par la méchanceté, l'intolérance et la folie de ses coreligionnaires, Cooper entra, comme il le dit lui-même, dans un monde nouveau. Il était d'ailleurs à cet âge où le sentiment de la vie réelle se développe sous la forme d'une attraction vers toutes choses. Il aimait les arbres, les fleurs, les oiseaux, la beauté des paysages, les animaux de toute espèce et surtout la musique. Ce dernier goût s'empara de lui tout entier, et le voilà dans la ville de Lincoln, organisant une société chorale et donnant des concerts. Tout, dans cette âme ardente, prenait le caractère de la passion. Il avait abandonné la société des livres, puis celle des dévots : il ne vivait maintenant qu'avec les maîtres. Hændel et Haydn, Mozart et Beethoven n'avaient plus de secrets pour lui. « J'étais fou de musique, dit-il; je passais mes nuits à écrire et à transcrire pour la Société chorale; je courais la ville tout le jour pour recueillir des souscriptions à mon œuvre; j'employais mon petit pécule à la doter d'instruments et je trouvais dans les délices que l'art me procurait un dédommagement suffisant du temps et de l'argent perdus. Mais ces jouissances sont trop grandes pour la terre; nous aurons, grâce à Dieu, de la musique dans le ciel. La Société chorale de Lincoln se révolta contre mon autorité et le *finale* de mon poème en musique fut une abdication définitive de mes fonctions directoriales. »

Après ces expériences diverses, M. Thomas Cooper, qui avait alors trente et un ans, fit un pas de plus vers sa vraie destinée. Il devint journaliste : humble collaborateur du *Lincoln Rutland and Stamford Mercury*, aux appointements modestes de soixante, puis de cent guinées par an. Aujourd'hui le vieillard se reproche cette collaboration comme une occasion de péché : « Il y a dans le journalisme, dit-il, une excitation qui est fatale à notre nature déchue ; jamais, si je recommençais la vie, je n'embrasserais cette carrière. » C'est ainsi qu'il fut jeté dans la politique militante. Il avait été radical dès son enfance, grâce aux influences qui s'étaient exercées autour de lui; maintenant il était libéral par réflexion et par sympathie. Sir Edward Lytton Bulwer, qui n'était pas encore un lord conservateur, qui était alors un baronnet libéral, l'enrôla dans son parti. Thomas Cooper soutint sa candidature dans le *Mercury* du jour où sir Edward, interrogé publiquement par lui, comme c'est la coutume en Angleterre, sur la forme de gouvernement qu'il choisirait s'il pouvait choisir, avait répondu sans hésitation : « Le gouvernement républicain. » Les meetings politiques, les dîners, les banquets, tout cela vint modifier les habitudes et former les manières de l'ancien ouvrier. Il prit le goût des « joyeuses compagnies », perdit sa gravité religieuse et se prépara des remords pour sa fervente et candide vieillesse.

L'année 1840 le trouva *reporter* de journaux, non plus à Lincoln, mais dans la ville de Leicester. Un jour, le directeur du *Leicestershire Mercury* lui dit : « Allez donc, puisque vous n'avez pas autre chose à faire, à la conférence chartiste qui doit être faite ce soir; vous nous en direz quelque chose. » Ce fut là pour Cooper l'appel de la destinée. Les doctrines qu'il entendit prêcher n'avaient sans doute rien de nouveau pour lui, ni, en réalité, pour aucun Anglais un peu instruit : c'était le vieux programme politique du duc de Richmond, du major Cartwright, de Hunt et de tous les radicaux du temps : Revision des circonscriptions électorales, parlements souvent renouvelés, abolition des conditions de propriété territoriale pour l'éligibilité, indemnité payée aux membres de la Chambre des communes, scrutin secret, suffrage universel. L'abolition des *corn-laws* devait être la suite et l'effet naturel de l'adoption de ces articles par la législature du pays; car c'était la misère du peuple et l'égoïsme des classes conservatrices qui faisaient sentir la nécessité des réformes. Tout cela était depuis longtemps discuté publiquement et patiemment en Angleterre.

Mais, comme Thomas Cooper rentrait au bureau du journal fort avant dans la nuit, au sortir de la conférence, il remarqua (ce que ses habitudes de vie régulière ne lui avaient pas permis d'observer encore) que des métiers battaient à cette heure dans la moitié des maisons de Leicester. Cette ville est, comme on sait, la grande fabrique de bonneterie anglaise. « Travaille-t-on toujours aussi tard ? demanda-t-il à un ouvrier qui l'accompagnait. — Quand on a de l'ouvrage, répondit celui-ci, on est trop heureux de pouvoir travailler jour et nuit; mais on n'en a pas souvent. — Et combien gagne un homme qui peut avoir autant d'ouvrage qu'il veut? — Quatre shillings et six pence, tout au plus. — C'est un assez joli salaire, car cela fait vingt-sept shillings par semaine. — Comment! vous croyez donc que c'est quatre shillings et six pence par jour? c'est par semaine que je dis! — Quatre shillings par semaine! mais comment peut-on vivre? — On ne vit pas; on meurt », répondit l'ouvrier d'un air sombre. Ces renseignements n'étaient que trop exacts. Rien ne donne l'idée de la misère des populations manufacturières anglaises à cette époque et du chemin depuis lors parcouru. Cooper eut bientôt pris son parti. Avec cet enthousiasme, cette bonne volonté généreuse et inconsidérée qui lui avait fait suivre dans son enfance les prédicateurs méthodistes, il résolut de se consacrer aux pauvres ouvriers de son pays. « Qu'est-ce, se disait-il, que de parler diverses langues, que d'être un érudit et un lettré, comparé à l'honneur de servir les pauvres? et si nos efforts pour le bien sont l'occasion pour nous de quelque humiliation aux yeux des hommes, quelle plus grande gloire que celle d'avoir lutté pour les abandonnés? » Sur cette pensée, il quitta le journal libéral modéré qui le faisait vivre et devint l'éditeur d'un journal chartiste dont il dut faire lui-même les frais d'impression, jusqu'à complet épuisement de sa bourse et de celle de ses amis.

Voilà comment M. Thomas Cooper se trouva impliqué, à la

suite des incendies et des *outrages* du Leicestershire en 1842, dans le procès des chartistes; comment il comparut devant le jury pour s'entendre condamner à une espèce de *carcere duro* dont les détails prêtent à son récit un mélancolique intérêt. Peu s'en fallut qu'il ne fût condamné, comme les autres, à la déportation, car il fut accusé d'avoir participé à l'incendie de la maison du juge Parker. A grand'peine put-il établir un alibi. Le juge Parker pourtant aurait pu témoigner en sa faveur : à l'heure où sa maison brûlait, il l'interrogeait à trois lieues de là, dans un village où lui, le juge, s'était réfugié. La scène où l'on voit le magistrat, coiffé d'un bonnet de nuit réveillé en sursaut par des constables qui lui amènent le rédacteur du journal chartiste, faire signe, avec des marques évidentes de terreur, de tenir le prisonnier éloigné de son lit, est comique et vient égayer le triste tableau.

Grâce à cet alibi, M. Thomas Cooper vit encore et nous donne aujourd'hui, dans son autobiographie, une suite de ces scènes intéressantes qui se lient à l'histoire contemporaine. Celles, par exemple, qui se rapportent aux luttes électorales ne le cèdent à aucun récit du même genre. On voit là les chefs de parti avec leurs candidats à leurs côtés, montés sur des chariots pour haranguer le peuple, comme les Germains, leurs ancêtres, pour combattre. Au reste, l'attaque et la défense de ces postes élevés à coups de poing et de projectiles étaient bien aussi des combats. L'emploi des armes proprement dites était interdit par la loi, mais les pommes cuites et le reste ne l'étaient pas. Cooper (qui rédigeait le journal *la Lumière*) fut un jour enfermé par un boucher tory sous un éteignoir en carton de six pieds de haut. Nous voyons aussi dans son livre, malgré la rigueur de la condamnation qui l'atteignit, avec quels égards, quelle bienveillance, quel respect des droits de l'individu, quel sentiment de protection sociale, sont traités dans notre siècle, en Angleterre, les accusés politiques. Nous assistons à ses entretiens avec Wordsworth, M. Disraeli, Thomas Carlyle, le chanoine Kingsley et une foule d'hommes éminents. L'originalité de l'ouvrage naît de la simplicité de cœur de l'auteur. C'est le récit d'un enfant. Pas un mot d'amertume contre aucun homme ni contre aucune chose. Toujours pauvre, chargé de dettes, subsistant de rien, il vit dans une exultation continuelle. Et quand, parvenu à la vieillesse, il tourne ses regards sur sa vie si laborieuse, si traversée, il lui semble être au soir d'un beau jour. C'est que son ivresse religieuse n'a jamais cessé, même par intervalles, que pour être remplacée par une autre ivresse — religieuse aussi, — celle de l'amour humain sous toutes ses formes, surtout sous la forme du zèle pour les pauvres et les déshérités.

II.

L'œuvre poétique de M. Thomas Cooper prendra-t-elle rang parmi les productions classiques de la littérature anglaise? Oui, selon nous, mais un rang secondaire. De tout ce qu'a produit sa muse en vers et en prose (et si l'on rassemblait tout ce que Cooper a dit, écrit et rimé dans sa vie de journaliste, de prisonnier et de conférencier, on en composerait une bibliothèque), c'est évidemment le *Purgatoire des suicides* qui restera son meilleur titre à la renommée; c'est son grand ouvrage : mérite-t-il d'aller à la postérité?

Le plan du *Purgatoire des suicides, chant d'un prisonnier*, est simple et commode pour les développements : c'est un cadre qu'il est loisible au poète de remplir comme il veut; à peu près celui de *l'Enfer* du Dante : un grand poème épique divisé en dix livres, chacun desquels se compose d'un *exorde* et d'un *songe*. Les personnages célèbres dans l'histoire qui se sont donné la mort de leur propre main se rencontrent entre l'enfer et le ciel et discourent sur les choses de la terre. Démosthène et Hannibal, Brutus et Cassius, Caton et Néron, Achitophel et Judas, Castlereagh et Chow-Sin, Didon et Cléopâtre, Sardanapale et Boadicée (la liste en est interminable) sont occupés à philosopher sur l'avènement du règne de la justice et sur la fin des maux de ce monde. La forme n'est pas neuve; heureusement, l'esprit du siècle met dans ce vase antique un peu de vin capiteux. Dans le livre IIe, le songeur évoque les mânes des poètes, et aussitôt Milton vient le prendre par la main pour le conduire sur le mont des Vanités, où une multitude d'âmes se livrent à des travaux inutiles et où habitent les victimes du fanatisme. Le livre IIIe est consacré à un dialogue, dans le goût de Dante, entre Judas Iscariote et lord Castlereagh, le bouc émissaire du torysme. Le IVe commence par une interminable apostrophe à un rouge-gorge, image de la liberté, qui vient hanter la lucarne grillée du prisonnier, se continue par des descriptions champêtres et se termine par l'apparition des ombres de Chatterton et de Sapho. Dans le livre Ve, l'assemblée des suicidés est formée de héros de la Révolution française : Buzot et Condorcet, Roland et Pétion, Valazé et Le Bas. Leurs discours sceptiques sont interrompus par l'entrée de Samson, qui leur reproche leurs blasphèmes. Dans les livres VIe, VIIe et VIIIe, l'auteur se met en grande dépense d'érudition pour faire apparaître une foule de personnages dont les noms mêmes sont à peine connus, qui tous dissertent sur les affaires de la terre ou sur la morale éternelle. Le livre Xe nous fait assister, dans le monde réel, aux adieux d'un déporté à sa femme et à ses enfants, avec allusions à la mère d'Homère, à celles de Moïse, de Washington, à miss Edgeworth, à mistress Hemans, à Mme de Staël; dans le monde du rêve, aux entretiens de Porcia, d'Arria, de Sophonisbe et de Baruna la juive. Enfin, le dernier livre contient une invocation à la liberté, des allusions à Anaxarque, Galgacus, Wallace, Tell, Raleigh, Latimer, Algernon Sidney et lord Brougham, le défenseur abhorré de la loi du paupérisme; une vision d'un palais du purgatoire peuplé des statues des grands hommes; des discours de Démétrius de Phalère, de Berthier, de Montézuma, de Lycurgue, de Romilly, de Mithridate, de Lucrèce, etc., etc.; le tout finissant par un chant de joie des âmes qui célèbrent le règne universel de la charité, de la pitié et de la vérité sur la terre.

Le seul énoncé d'un pareil plan, si toutefois cela peut s'appeler de ce nom, suffit à nous faire voir les défauts de l'auteur : c'est un esprit fécond, une imagination ardente, aux-

quels manque le génie de la composition. C'est de plus une mémoire chargée, qui verse ses souvenirs pêle-mêle et presque sans choix sur le papier. L'éducation de Thomas Cooper rend suffisamment compte de sa manière de penser, de parler, de travailler. Aucune méthode n'a présidé à ses lectures; aucune connaissance positive n'a servi de fondement à son instruction. Il a lu, nous ne dirons pas sans choix, car l'élévation de sa nature l'a préservé des lectures mauvaises ou vulgaires, mais sans ordre, parce qu'il a manqué de guide. De là vient que les idées chez lui sont comme des grains de sable toujours mouvants, non comme des pierres solides composant un édifice. Faute d'être liées ensemble, elles présentent des disparates, comme, par exemple, lorsqu'il fait apparaître dans un même tableau des personnages dont la parenté morale est tout à fait arbitraire et dont les noms seuls font faire au lecteur des sauts extravagants à travers les siècles.

De plus, Thomas Cooper a trop lu; nous ajouterons qu'il a trop retenu; et l'on sait que la mémoire tue le génie. Il nous accable, comme il est accablé lui-même, sous le fardeau trop lourd de ses réminiscences, qui ôtent à son esprit sa liberté de mouvement. C'est sans doute pour cela que son *Purgatoire des suicides* ne soutient pas l'intérêt par la surprise et la curiosité. Les formules poétiques y abondent et les souvenirs classiques aussi. Les épithètes sont vagues et générales; l'accent personnel est faible. C'est le contenu d'une bibliothèque que l'on a devant soi, non l'œuvre d'un poète enfantant de ses entrailles. C'est sans doute aussi pour cela que l'on ne trouve presque rien à citer dans ce long ouvrage, si riche en matériaux de toute sorte et en sentiments élevés. Ce qui s'y trouve d'un peu plus intime que le reste est du libéralisme, énoncé sous forme didactique, forme qui ne se prête pas beaucoup aux citations.

Le second ouvrage important de M. Thomas Cooper est le *Paradis des martyrs, chant d'un croyant,* conçu tout à fait de la même façon que le *Purgatoire des suicides*. Ce poème est resté jusqu'ici à l'état fragmentaire, et il y restera toujours, dit l'auteur, « parce que le vieillard de soixante-treize ans n'a plus le loisir d'écrire en vers, que les années lui sont comptées et que le peu qui lui en reste est consacré au service de Dieu et de ses frères ». M. Cooper, qui a été conférencier toute sa vie, emploie aujourd'hui son talent de parole à des conférences religieuses, à des sermons, et ses hymnes chartistes, que répétaient naguère avec furie ses auditoires, sont changées en psaumes chrétiens. « Allez, dit-il aux prédicateurs ses confrères, allez, comme le serviteur de votre divin Maître, et ne demandez rien que l'aumône. Point de salaire! Point de billets d'entrée! Point de toutes ces pratiques qui prêtent à la malice de l'ennemi! Si vous avez le pain du jour, c'est assez; si vous ne l'avez pas, faites une collecte dans la salle en vue de pourvoir simplement à vos besoins; n'amassez rien, à moins que vous n'ayez de petits enfants. Si votre collecte vous rapporte trop d'argent pour la journée, donnez-le aux pauvres. »

Ce conseil, il le suit avec bonheur. « Ma vie est une heureuse vie, dit-il; le retour du dimanche est une fête pour moi. Il ne m'appartient pas de publier le bien que j'ai fait; mais je voudrais pouvoir réjouir l'âme des bons chrétiens en leur disant à l'oreille combien d'âmes viennent à moi et s'en retournent consolées. »

Nous avions donc raison de dire que l'originalité de Cooper est tout entière dans son caractère et dans sa simplicité. Quant à son œuvre, elle nous paraît se ressentir de ses trop vastes lectures et de ces habitudes de prodigalité facile que donne à l'esprit la vie de journaliste et de conférencier. Les arêtes vives des idées s'usent; la rhétorique courante subvient à la besogne courante, et l'on s'affaiblit à force de se répandre. Les poètes ont besoin d'intervalles de retraite et de silence : M. Thomas Cooper, hormis dans sa prison, n'en a jamais eu.

LÉO QUESNEL.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'EXTRÊME ORIENT

L'idéal chevaleresque au Japon.

Il existe au Japon une légende aussi populaire que celles des Atrides ou de la guerre de Thèbes l'étaient chez les Grecs. L'histoire des *Quarante-Sept Ronines* nous est connue par deux traductions anglaises, dont l'une a été publiée par M. Mitford dans ses *Contes du vieux Japon* (1). L'autre, due à M. Dickins, a été imprimée tout récemment à Yokohama sous le titre de *Chiushingura ou la Ligue loyale* (2), avec des illustrations dues à des artistes japonais. M. David Wedderburn a consacré à la traduction de M. Dickins, dans la *Fortnightly Review* (3), un article excellent dans lequel nous avons puisé plusieurs renseignements.

Les aventures des Quarante-Sept Ronines ont ceci de curieux, qu'elles révèlent l'existence au Japon, à une époque très rapprochée de nous — au XVIIIe siècle, — d'un sentiment que nous sommes accoutumés à considérer comme l'apanage de notre moyen âge chrétien : l'idéal chevaleresque. Sans doute il se présente avec quelques nuances particulières, mais les traits essentiels sont les mêmes. Nous sommes en présence d'un même état moral et intellectuel existant à plusieurs siècles de distance chez des peuples ayant vécu sans communications.

Il y a dans cette coïncidence mieux qu'un thème à généralités sur l'identité de la nature humaine sous tous les climats et à toutes les époques. Il y a un argument pour la réalité ou contre la réalité d'une science nouvelle, encore à peine entrevue, que Stuart Mill a désignée sous le nom d'*éthologie*. Avant d'examiner si l'analogie remarquable que nous venons de signaler confirme ou infirme le principe sur lequel cette science est fondée, il est nécessaire de rappeler briève-

(1) *Tales of old Japan.*
(2) *Chiushingura or the loyal League.*
(3) 1er février 1879.

ment ce qu'on entend par le mot, encore peu familier, d'éthologie.

L'éthologie est pour les nations ce que la psychologie est pour les individus. Chaque nation, en effet, a son caractère particulier, sa manière propre de sentir et de penser; en d'autres termes, il existe un ensemble d'idées et de sentiments collectifs, formant comme l'atmosphère morale dans laquelle vit et respire l'intelligence individuelle. L'éthologie étudie les grands courants qui agitent et renouvellent incessamment cette atmosphère; elle observe leur marche et s'efforce de les soumettre à des lois régulières.

On peut dire aussi qu'elle sert de trait d'union entre la psychologie et la sociologie. Elle s'appuie sur les résultats de la première et fraye les voies à la seconde. En effet, la transformation des idées dominantes chez l'individu a souvent pour conséquence une transformation sociale, et, réciproquement, les changements survenus dans l'état d'une société amènent des modifications dans les manières de penser de ses membres. Dans son beau livre sur la *Cité antique,* M. Fustel de Coulanges a pu rattacher toute l'histoire du monde ancien aux transformations d'une idée religieuse. « Nous avons fait, dit-il, l'histoire d'une croyance. Elle s'établit : la société humaine se constitue; elle se modifie : la société traverse une série de révolutions; elle disparaît : la société change de face. » M. Herbert Spencer, à son tour, prend pour point de départ de ses *Principes de sociologie* les idées, les croyances, les sentiments de l'homme primitif; il les appelle les *facteurs internes* de l'évolution sociale.

Il est évident que si le principe de causalité domine ainsi le monde moral comme le monde physique, ce qui est la condition essentielle de la possibilité d'une science éthologique, un même état moral et intellectuel observé chez deux peuples produira toujours le même état social, quelque différents que soient extérieurement les deux peuples. Par conséquent, si le Japon et l'Europe ont pensé et senti de même — il n'importe que ce soit à des centaines d'années d'intervalle, — il a dû en résulter pour eux des effets identiques. L'idéal chevaleresque intervenant dans la vie de l'extrême Orient pour la dominer, à un moment quelconque de l'histoire, ne pouvait y produire d'autres conséquences sociales que celles qu'il a produites en Occident. Nous allons d'abord étudier dans la légende des Quarante-Sept Ronines quelles étaient les idées d'un *samouraï,* ou chevalier japonais. Nous rechercherons ensuite s'il y a quelque analogie entre le régime de la nation japonaise au temps des samouraïs et le nôtre au temps des Dunois et des Bayard.

I.

La légende des Quarante-Sept Ronines repose sur des faits historiques de date peu ancienne. Les scènes de meurtre et de vengeance qui en font le sujet se sont passées il y a moins de deux siècles, en 1702, et dans les années qui ont suivi. Elles sont placées par les écrivains à une époque beaucoup plus reculée, mais c'est un anachronisme volontaire, imaginé pour éluder la loi. Il était autrefois défendu au Japon, sous des peines sévères, de publier des écrits relatifs aux événements politiques contemporains ou récents. Les romanciers et les dramaturges se mettaient en règle avec la loi en altérant les noms des personnages et la date des événements historiques. Apparemment la justice était assez bonne personne pour ne pas voir clair à travers cette fiction, d'autant plus transparente que tout ce qu'il était défendu de raconter se passait, par l'effet d'une convention, à une même époque, sous les Shogouns de la ligne Ashikaga. La période de la dynastie Ashikaga, qui commence au milieu du XIVe siècle pour finir vers la fin du XVIe, est une période de troubles assez analogue à celle de la guerre des Deux-Roses en Angleterre, de la guerre de Cent ans en France, ou du grand interrègne de l'Empire en Allemagne. Elle devint en littérature, par une entente tacite, le temps fabuleux où l'autorité permet qu'il y ait eu de mauvais gouvernements et qu'on ait eu raison de faire des révolutions. En réalité, nous le répétons, les événements qu'on va lire se sont passés en plein XVIIIe siècle. On en sera moins surpris si l'on veut bien se souvenir qu'au Japon l'abolition du régime féodal date de dix ans à peine, et que les hommes de quarante ans y ont vu de leurs yeux l'âge héroïque, oublié depuis longtemps dans le reste du monde civilisé.

Voici, en quelques mots, le sujet principal de la légende.

Un des plus grands dignitaires de l'empire, Moronawo, d'un caractère hautain et insolent, a insulté et provoqué de la façon la plus grave un autre seigneur nommé Yenya. Celui-ci, après avoir fait tous ses efforts pour éviter une querelle, tire son sabre et blesse Moronawo. Il est immédiatement arrêté et interné dans sa propre maison jusqu'à ce que le Shogoun ait prononcé. Bientôt arrivent deux commissaires impériaux porteurs d'une sentence ainsi formulée : « Yenya, cédant à une impulsion coupable, a frappé de son sabre le premier conseiller Moronawo et occasionné un tumulte dans l'enceinte du palais. Pour ce crime, ses biens sont confisqués, et il est condamné à se tuer. »

Yenya reçoit le décret impérial avec la plus parfaite tranquillité. « Je suis prêt, dit-il. Mais vous, messieurs, après un si long voyage, ne voudriez-vous pas accepter quelques rafraîchissements, boire un peu de *saké?* » Puis il se débarrasse de son vêtement de dessus, jette ses deux sabres et, en présence des commissaires, de sa femme en pleurs et de ses fidèles, il saisit un poignard, le porte respectueusement à son front et s'ouvre le ventre.

Avant d'expirer, il remet à son principal samouraï, Yuranosuke, le poignard ensanglanté, dernier souvenir et gage de vengeance. Yuranosuke rassemble les autres samouraïs qui, par la mort de Yenya, sont devenus des *ronines,* c'est-à-dire des hommes sans maître. « Regardez, camarades, leur dit-il; voici l'arme avec laquelle notre seigneur s'est donné la mort! Avec cette même arme, je tuerai Moronawo et accomplirai ainsi la dernière volonté de notre maître. »

A partir de ce moment, Yuranosuke ne vit plus que pour la vengeance; mais, afin de dérouter les soupçons, il se plonge en apparence dans une vie de dissipations et de désordres. Il ne se contente pas de simuler la folie comme Brutus ou

comme Hamlet; il devient un débauché comme Lorenzo de Médicis. Il joue si bien son rôle, que ses amis eux-mêmes s'y trompent. Trois d'entre eux le surprennent dans une maison de thé de Kioto, jouant à colin-maillard avec une troupe de danseuses, et leur indignation est telle qu'ils sont sur le point de le tuer. Quant aux émissaires de Moronawo, ils sont complètement dupes; leurs derniers soupçons s'évanouissent en voyant Yuranosuke consentir à manger le jour anniversaire de la mort de son maître. De tout ce qu'a fait le samouraï pour assurer sa vengeance, c'est ce qui lui a le plus coûté. Il se hâte de laver sa honte dans le sang du traître qui lui a offert de la nourriture, et, pendant que celui-ci expire, il l'accable d'injures. « Misérable! après avoir été comblé de bienfaits par notre maître, tu es devenu un espion aux gages de son meurtrier. Écoute! nous sommes quarante et plus qui avons quitté nos parents, nos familles, qui avons abandonné nos femmes au hasard de devenir des courtisanes, tout cela pour venger notre maître. Dans le sommeil ou dans la veille, la scène de sa mort est sans cesse présente à notre esprit. Ah! que de choses horribles mes lèvres ont été forcées de proférer! Mais du moins, dans mon cœur, je rendais hommages sur hommages à sa mémoire. Et c'est cette nuit même que tu as choisie pour m'offrir de la nourriture! La nuit de l'anniversaire de la mort de mon maître, moi dont la famille sert la sienne depuis trois générations, j'ai senti de la chair passer entre mes lèvres! J'étais hors de moi de rage et de douleur; tous mes membres tremblaient; mes os claquaient comme s'ils allaient tomber en pièces! »

Cependant la conspiration se développe; on a accumulé des armes; on s'est procuré un plan détaillé du château de Moronawo. Yuranosuke jette le masque, se met à la tête des conjurés et envahit de nuit le château de son ennemi.

Ici se place un trait de mœurs curieux. Les conjurés sont arrivés par surprise au cœur de la place sans rencontrer de résistance; mais l'alarme a été donnée dans le voisinage. Les toits des maisons environnantes se couvrent de gens qui veulent savoir la cause du tumulte. Yuranosuke n'hésite pas à leur expliquer de quoi il s'agit.

« Nous sommes, leur dit-il, les hommes liges de Yenya. Nous avons juré de venger la mort de notre maître, et nous sommes en train d'accomplir notre serment. Nous ne nous sommes pas soulevés contre le gouvernement; nous n'en voulons pas non plus à Vos Seigneuries. Quant aux dangers d'incendie, des ordres ont été donnés pour qu'on prît des précautions; nous vous prions donc de n'avoir aucune inquiétude à ce sujet. Tout ce que nous vous demandons, c'est de ne pas vous mêler de ce qui se passe. Si, en qualité de voisins, vous pensiez devoir prêter assistance à notre ennemi, nous nous verrions obligés, à notre grand regret, de tourner nos armes contre vous. »

Ces mots sont accueillis par un murmure approbateur. « Vous avez raison! A votre place, nous nous croirions tenus d'en faire autant! » Et, en un instant, les toits deviennent déserts.

Moronawo s'était caché; on le découvre, on le saisit et on l'amène à Yuranosuke, qui le reçoit avec une politesse cérémonieuse, comme il convient vis-à-vis d'un personnage qui a eu l'honneur d'être premier ministre de Sa Majesté.

« Bien que nous soyons d'humbles officiers, lui dit-il, nous nous sommes permis d'entrer de force dans votre demeure, obéissant au désir de venger notre maître. Nous vous supplions de nous pardonner notre violence, et nous vous prions de vouloir bien nous faire don de votre tête, selon l'usage de notre patrie. »

Moronawo se montre peu sensible à la délicatesse de ce procédé. Il essaye de tuer Yuranosuke en trahison, mais il est surpris et aussitôt percé de coups; les conjurés lui coupent la tête avec le poignard même qui avait mis fin aux jours de Yenya, et Yuranosuke place cette tête devant la tablette funéraire de son maître en prononçant une sorte de prière ou d'invocation :

« O toi, âme de mon seigneur lige, devant cette tablette sacrée je dépose en tremblant la tête de ton ennemi, séparée de son corps par le fer que tu as daigné remettre à ton serviteur à l'heure de ta suprême agonie. O toi qui maintenant reposes sous les ombres de l'épais gazon, regarde favorablement mon offrande! »

Puis il invite ses compagnons à brûler l'encens devant la tablette de leur maître, déclinant l'honneur d'être le premier à remplir ce pieux devoir. Celui qui s'était emparé de Moronawo dut passer le premier. Le second rang fut donné à un Ronine qui ne pouvait paraître que par procuration, à Hayano-Kampei, qui s'était tué parce que Yuranosuke, trompé par les apparences, l'avait injustement soupçonné et n'avait pas voulu l'admettre au nombre des conjurés.

« Je n'oublierai jamais, dit le chef, que par ma faute Hayano-Kampei a fini si misérablement. Que le frère de sa femme passe avant moi et brûle l'encens devant la tablette de notre maître! »

C'est ainsi que le beau-frère du quarante-septième Ronine, un simple soldat, fut admis à prendre le second rang parmi la noble compagnie des samouraïs. Les autres accomplirent tour à tour le même devoir, avec des larmes et des gémissements, et, quand tout fut terminé, ils se rendirent tranquillement et sans hâte au temple où Yenya était enterré, pour s'acquitter de la dernière partie de leur tâche et se tuer devant la tombe de leur maître.

II.

Autour de ce sujet principal viennent se grouper une foule d'épisodes qui s'y rattachent plus ou moins directement. Toutefois aucun des quarante-sept Ronines, au milieu des aventures où il se trouve jeté, ne perd de vue la grande tâche à laquelle il s'est voué, la vengeance du *daïmio*, son maître. C'est ainsi que les chevaliers de la Table ronde, tout en combattant les malandrins et les enchanteurs, n'oublient jamais qu'ils se sont consacrés à la recherche du Saint-Graal. Nous aurons à revenir sur quelques-uns de ces épisodes pour préciser certaines nuances de l'idéal chevaleresque des Japonais; mais dès à présent nous en pouvons

déterminer les traits essentiels, d'après la brève analyse que nous avons donnée de la légende. Elle suffit pour nous montrer que le premier devoir du chevalier, du samouraï, est une fidélité inébranlable, un dévouement absolu au chef qu'il s'est choisi. Pour le servir ou le venger, il doit tout sacrifier : sa fortune, sa vie, celle même de sa femme et de ses enfants. C'est ainsi que dans l'Europe du moyen âge les liens qui unissaient le vassal au seigneur étaient tenus pour les plus sacrés de tous, et le reproche de félonie pour l'injure la plus grave qu'on pût adresser à un homme.

Dans les deux cas, cet état moral et intellectuel est intimement lié au régime féodal; mais on ne saurait dire qu'il en soit le produit. Tout au contraire, c'est le respect de la foi jurée, la subordination volontaire d'un homme à un autre homme qui, au Japon comme dans l'Occident, a donné naissance à la féodalité.

La question vaut la peine d'être examinée de plus près. Dans les sciences expérimentales, lorsqu'on veut déterminer la cause d'un phénomène, on fait varier les conditions de l'expérience. Si, toutes les conditions étant changées sauf une seule, le phénomène continue à se produire, on dit que cette condition est la cause du phénomène. Quand il s'agit d'histoire ou de sociologie, nous ne pouvons pas instituer des expériences; nous ne pouvons pas faire varier à notre gré les conditions des phénomènes; nous sommes obligés de les prendre tels qu'ils se présentent. Aussi est-ce une bonne fortune de rencontrer, à une autre extrémité du monde, des institutions ou des sentiments semblables à ce que nous avons vu se développer sur notre propre sol. C'est là précisément l'expérience dont nous avions besoin, puisque toutes les conditions sont changées, sauf une seule. Une analyse attentive va nous mener à des résultats assez intéressants, peu d'accord avec plusieurs hypothèses généralement admises.

On a souvent attribué l'état moral et intellectuel du moyen âge aux sentiments nouveaux que les Germains avaient apportés dans le monde; on l'a plus souvent encore attribué à l'influence de la religion chrétienne. « L'élément nouveau introduit par le christianisme, a dit M. Paul Stapfer, fut l'idée, complètement étrangère aux anciens, du prix infini de la personne humaine; infini, car il est égal à l'éternité; infini, car il peut être supérieur aux majestés les plus vénérables de la terre : l'État, la famille, la patrie; infini, car il n'a pas été jugé inférieur au sang du Fils unique de Dieu... Dans nos idées modernes, une injure, un soufflet est une offense mortelle, un affront qui, s'adressant directement à notre personne, c'est-à-dire à quelque chose de sacré et d'infini, exige une réparation infinie aussi et ne peut être lavée que dans le sang. »

L'explication est si ingénieuse qu'il est fâcheux qu'elle ne soit pas vraie. Malheureusement, si le point d'honneur est un sentiment exclusivement chrétien, bien que la religion l'ait toujours condamné, comment se fait-il qu'il ait été poussé chez les Japonais plus loin que chez tous les autres peuples, et que le dernier des samouraïs puisse en remontrer en cette matière au plus raffiné des duellistes du XVIe siècle?

Il nous faut donc laisser de côté les influences de race et de religion, puisque dans une race différente de la nôtre, professant une religion absolument dissemblable, nous voyons se développer les mêmes idées et les mêmes sentiments. Nous sommes contraints de reconnaître que ces idées et ces sentiments dérivent, au Japon comme en Europe, d'un état social identique.

« Les vertus et la morale, a dit M. Taine dans une de ces analyses psychologiques où il excelle, varient selon les âges, non pas arbitrairement ou au hasard, mais d'après des règles fixes. Selon que l'état des choses est différent, les besoins des hommes sont différents; par suite, telle qualité de l'esprit ou du cœur devient plus précieuse; on l'érige alors en vertu; et, en effet, elle est une vertu puisqu'elle sert un intérêt public. Même elle deviendra une vertu de premier ordre si elle sert un intérêt public de premier ordre; la vertu, étant le sacrifice de soi-même au bien général, ne peut manquer de se déplacer en même temps que ce bien pour le suivre; elle s'attache à lui comme l'ombre au corps. Quel est le bien essentiel d'une petite troupe armée, toujours en éveil, entourée d'ennemis, qui périra demain si chacun ne demeure pas ferme auprès de son camarade de file et cesse un instant d'obéir au chef? Il faut avant tout qu'ils se tiennent ensemble et que chacun compte sur son voisin comme sur lui-même; s'ils se dissolvent ou s'ils se défient, ils sont perdus. Tous les sentiments : affections de famille, dangers personnels, certitude de la ruine, présence de la mort, doivent plier sous celui-là; il est désormais le roi de la vie humaine. Telle est l'idée mère de la société féodale : un camarade ne peut abandonner son camarade ni manquer de suivre son chef. » En retrouvant chez les Japonais les mêmes sentiments que M. Taine définit « l'idée mère de la société féodale », et en les voyant aboutir de même à l'établissement du régime féodal, nous sommes conduits à supposer que le Japon a dû traverser un état social analogue à celui qui a précédé en Europe la féodalité, analogue à l'état social des barbares germains et scandinaves. Or cette supposition est confirmée par les notions, malheureusement un peu vagues, que nous possédons sur les premiers temps de son histoire.

L'archipel japonais a été conquis par les envahisseurs qui se sont implantés au milieu d'une population vaincue. Avant de se fixer définitivement au sol, ils ont pendant longtemps conservé le goût des expéditions aventureuses. Ils ont eu, comme les Normands, leurs rois de la mer, et leurs pirates ont pendant plusieurs siècles dévasté les côtes de la Chine. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'évolution de la morale et des institutions ait suivi chez eux la même marche que chez nous. Là-bas comme ici, il n'y a eu pendant quelque temps d'autre lien entre les hommes que la subordination volontaire et le dévouement personnel du soldat à son chef. Sur ce fondement une société régulière s'est établie, et le sentiment qui lui avait permis de naître est devenu bientôt tout-puissant sur l'âme humaine. Voilà en quelques mots l'histoire du régime féodal au Japon. C'est aussi celle de l'Europe au moyen âge.

III.

Après les ressemblances, il faut constater les différences. La principale consiste en un raffinement de mœurs qui contraste avec la rudesse inculte des héros des chansons de geste. Ceux-ci par l'éducation et par les instincts sont des soldats et des hommes du peuple; ils ont la colère facile et brutale; au moindre mot ils éclatent en injures grossières et tombent sur leur contradicteur à coups de poing. Les écrivains japonais, au contraire, nous montrent une société policée où l'homme a pris l'habitude de se contenir et où les gens bien nés se reconnaissent à l'élégance des manières. L'opinion publique y est devenue pour les explosions de la passion d'une sévérité dont les lois nous offrent un curieux témoignage. L'homme qui avait tué son ennemi de dessein prémédité était admis à l'honneur de s'exécuter lui-même; celui qui avait cédé à un mouvement de colère mourait de la mort des criminels vulgaires. La préméditation était ainsi considérée comme une circonstance atténuante, au lieu d'être, comme dans nos codes, une circonstance aggravante. C'est qu'aux yeux des Japonais il pouvait y avoir des raisons légitimes pour qu'un homme conçût le dessein d'en tuer un autre; mais ils n'admettaient pas qu'on ne sût point maîtriser ses passions. A ce point de vue, la morale japonaise se rapproche plus de celle des anciens que de celle du moyen âge. Chez les Romains, l'empire sur soi-même était la première des vertus; pour mériter le respect, il était indispensable de posséder l'ensemble de qualités qu'ils désignaient par le mot intraduisible de *gravitas*.

L'opposition est manifeste; pourtant elle ne vient pas contredire nos conclusions; elle les confirme plutôt. En effet, elle s'explique, aussi bien que les analogies, par des causes très simples. La corrélation est parfaite entre les transformations sociales et celles des sentiments. En Europe, la vie de cour, les mœurs monarchiques, ont succédé à la féodalité à mesure que celle-ci se désagrégeait et que les liens de la vassalité perdaient de leur force. Au Japon, au contraire, un pouvoir monarchique incontesté était superposé à la féodalité, et les mœurs de cour coexistaient avec les sentiments féodaux. Ces mœurs eurent nécessairement une influence. Elles contribuèrent à exalter encore le sentiment de l'honneur, en même temps qu'elles en refrénaient les manifestations brutales. Ainsi sur tous les points où les idées de la chevalerie japonaise s'écartent de notre moyen âge, elles se rapprochent des idées de l'Europe monarchique, de sorte que les différences ne sont, à tout prendre, que des ressemblances de plus; dans les deux cas, nous constatons la même action des idées sur les institutions et la même réaction des institutions sur les idées.

Il demeure donc acquis que dans deux parties de l'univers parfaitement étrangères l'une à l'autre, habitées l'une par des hommes blancs, l'autre par des hommes jaunes, l'une chrétienne et mystique, l'autre païenne et comptant parmi ses cultes la moins mystique de toutes les religions, il demeure acquis que dans ces deux mondes séparés par l'espace et par le temps le développement général des peuples a obéi à des lois régulières. En Orient et en Occident, un même état moral et intellectuel a engendré les mêmes manières de voir et de sentir, identité qui est la raison d'être de la science nommée éthologie. On peut objecter qu'il ne suffit pas d'un exemple pour justifier une théorie, le hasard ayant des rencontres trompeuses; les mythologues et les philologues l'ont éprouvé à leurs dépens. Sans aucun doute. Nous ne demandons pas au lecteur de prononcer sur un témoignage unique; nous lui demandons de tenir pour bon le document placé sous ses yeux, en attendant que d'autres soient produits qui rendent l'expérience concluante ou qui la réduisent à néant.

ARVÈDE BARINE.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Les origines de la religion chez les Hébreux (1).

L'auteur de cet ouvrage aborde courageusement, dès le début, une question éludée par un grand nombre d'écrivains. Assurément, dit-il, les rapports primitifs de Dieu et de l'homme n'ont pu être ceux qu'indique la *Genèse*. « L'intelligence humaine est la mesure de toutes choses. » Le divin dans l'homme répond toujours à l'état de l'entendement. Même en supposant la capacité native de l'esprit humain pour recevoir la révélation divine, il y aurait dans la théorie ecclésiastique une pétition de principe : comment l'autorité de cette révélation s'établirait-elle dans l'esprit humain, si, par un travail préliminaire, celui-ci n'en avait reconnu la nécessité et la réalité? Le monothéisme, conquête de l'âge viril des peuples, n'a pu régner sur leur enfance. Il est aussi impossible d'admettre qu'un peuple ait été monothéiste à son origine, que de croire qu'un enfant à la mamelle va découvrir la quadrature du cercle.

Il y a eu pour l'homme une période purement animale (l'âge d'or des poètes et de la Bible), dont il n'est sorti que très lentement et par des progrès insensibles, dont les plus importants furent l'apparition du langage, l'éclosion du principe rationnel et celle de son complément nécessaire : l'idée du divin. Selon M. Baissac, quand l'homme parvint à se distinguer du monde et à sortir du fétichisme, il conçut d'abord le divin comme un Océan céleste sans limites et sans fond, enveloppant l'ensemble universel. *Varuna, Ouranos, Okéanos,* le plus ancien dieu de la race aryenne, a le caractère d'un tout indéfini, comme le ciel chinois *Thian,* comme le *Nou* égyptien, dans les profondeurs duquel flottent confondus les germes de toutes choses, comme l'*Esmoun* phénicien (au pluriel *Hachamaïm,* les cieux), voûte céleste qui couvre et contient l'univers. Le culte du ciel pris pour la masse générale extérieure, *orbis universus,* fut le culte de toute l'humanité des premiers âges. Chez les Finnois, l'expression employée pour désigner

(1) *Les Origines de la religion,* par M. Jules Baissac. — 2 vol. in-8°. Paris. G. Decaux.

le ciel s'applique aussi au reste du divin : *Num* est le ciel, mais c'est aussi la mer.

Ce panthéisme vague, où rien n'était encore déterminé, ne répondit que momentanément aux exigences de l'entendement. A mesure que l'homme arrivait à décomposer l'univers, à en percevoir distinctement les diverses parties, celles-ci furent transformées en autant de dieux particuliers. Tout était divin, tout devint dieu : le jour, la nuit, la mer, la terre, les fleuves, les forêts, les nuées, les étoiles, le tonnerre, la tempête, le feu. Le mot *deva* (*theos, deus*), qui désignait d'abord le ciel brillant, s'appliqua ensuite à chacune des catégories ou fragments du divin. Originairement *Zeus* ne fut que l'éther lumineux, le ciel éclairé, comme le *Dyauspiter* sanscrit n'était que le jour et le ciel visible, le ciel qui éclaire, pleut et tonne. Longtemps après, la grandeur, la force, la beauté ne s'exprimaient encore en hébreu que par l'épithète de divin (jardin de *Jahveh,* montagne d'*Elohim,* ville d'*Elohim,* rivière d'*Elohim,* prince d'*Elohim,* frayeur d'*Elohim*). En lutte constante avec les forces redoutables de la nature, la faiblesse humaine n'en trouva d'abord pour explication que le polythéisme, qui en est aussi l'adoration. « Dans toutes les mythologies, à quelque groupe de l'humanité qu'elles appartiennent, c'est la puissance et la force personnifiées qui éclatent au premier degré de la spécification du divin. »

De l'idée de force concrète l'esprit s'élève ensuite à l'idée de cause; mais, encore incapable d'abstraction, il ne conçut la cause que sous la forme, concrète aussi, de producteur. Or le principal producteur apparent, saisissable pour les sens, surtout dans l'Inde, dont le climat brûlant et humide donne à la végétation une vigueur et une exubérance extraordinaires, est la terre, d'où semble sortir toute vie et toute transformation. En raison de son énergie productive, la terre (*Chthon,* la surface et surtout l'intérieur de la terre) fut considérée comme la grande mère universelle des choses, des hommes et des dieux : *Prima deorum tellus.* « C'est de la nuit assimilée au centre terrestre qu'est sorti le jour, au milieu duquel se sont développés les dieux brillants de l'atmosphère. Dans toutes les mythologies la lumière est issue des ténèbres : Apollon et Artémis sont les enfants de la sombre Latone. Terre et Nuit, centre chthonien et sein maternel, tels sont les principes que l'on trouve à la naissance de l'idée de cause. »

Ses premiers symboles furent les élévations terrestres et les cavités souterraines : de là, le culte des ballons ou montagnes arrondies, le symbolisme des *tumuli,* pyramides, grottes, puits, dolmens. Les *tumuli* surmontés d'un ou de plusieurs cippes, les mains tout ouvertes ou à moitié repliées, les *menhirs,* les termes, les colonnes isolées, les tours appartiennent à une seconde catégorie issue d'un développement de l'idée originelle.

En étudiant les transformations successives que l'idée primitive de cause a subies pour aboutir à la notion du Créateur transcendant, M. Baissac s'attache surtout aux manifestations symboliques des cultes basés sur la spéculation chthonienne, qui, portée de l'Inde en Assyrie par des émigrations couchites, y produisit ces religions de la nature si cruelles et dont, à la longue, le principe religieux ayant disparu, il ne resta plus que des excitations à la débauche. De l'Assyrie ces religions se répandirent en Phénicie, sur toutes les côtes de la Méditerranée et jusqu'en Gaule, où, à l'aide de la philologie, M. Baissac en retrouve les plus curieuses traces. Nous indiquerons tout à l'heure quelques-unes de celles qu'il signale dans les livres sacrés des Hébreux; mais il convient de nous placer d'abord en face du dogme traditionnel :

« Le Dieu qu'ont toujours servi les Hébreux et les chrétiens n'a rien de commun avec les divinités pleines d'imperfection et même de vice que le reste du monde adorait... Pendant que l'idolâtrie, si fort augmentée depuis Abraham, couvrait toute la face de la terre, la seule postérité de ce patriarche en était exempte... Attendu ou donné, Jésus-Christ a été, dans tous les temps, la consolation et l'espérance des enfants de Dieu. Voilà donc la religion toujours uniforme ou plutôt toujours la même dès l'origine du monde. On y a toujours connu le même Dieu comme auteur, et le même Christ comme sauveur du genre humain. » (Bossuet, *Hist. univers.*)

Grâce aux progrès de la critique biblique, que l'intolérant évêque croyait avoir tuée en imposant silence à Richard Simon, ce prétendu monothéisme primitif s'est évanoui.

Au lieu de l'uniformité si magistralement affirmée, les premiers livres de la Bible nous présentent, au contraire, une assez grande variété de noms divins exprimant des notions différentes de la divinité : *El* (le Fort), au pluriel *Elim, El-Elim* (le Fort des Forts), *El-Chai* (le Fort vivant), *El-Kana* (le Fort jaloux), *El-Chaddaï* (le Fort tout-puissant), *El-Olam* (le Fort d'éternité), *Elion* (le Très-Haut), *El-Elion* (le Fort très haut); *Adon* (le Maître ou le Seigneur), au pluriel *Adonim,* équivalent de *Baal* et de *Baalim, Adoné-Haadonim* (le Seigneur des Seigneurs), *Abir-Jacob* (le Puissant de Jacob), *Eloha* (celui qui inspire l'effroi et qu'on adore), au pluriel *Elohim, Elohim-chaïm* (les dieux vivants), *Elohé-hachamaïm* (les dieux des cieux), *El-Elohim* (le Fort des dieux), *El-Elohé-Israël* (le Fort des dieux d'Israël), *Pachad* (celui qui inspire la frayeur). A ces noms des dieux de la force et de la terreur ne correspondaient évidemment que le culte des forces de la nature et plus tard celui des astres ou puissances célestes. Le nom de *Jahveh* (*il est*), qui apparaît ensuite, apporte avec lui une religion déjà plus élevée et surtout essentiellement perfectible, malgré les sacrifices sanglants qu'elle exige encore. L'*Exode* (3/14) et le *Deutéronome* (10/16, 17) notent la différence et le progrès accompli en mettant ces paroles dans la bouche de Moïse : « Jahveh, Elohim de vos pères, Elohim d'Abraham, Elohim d'Isaac, Elohim de Jacob, m'envoie vers vous. — Vous circoncirez votre cœur et vous ne raidirez plus votre cou, car Jahveh, votre Elohim, est l'Elohim des Elohim, l'Adon des Adonim, l'El grand, fort et terrible. » Ailleurs (6/2) l'*Exode* est plus explicite encore : « Elohim parla à Moïse et lui dit : Je suis Jahveh, j'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme *El-Chaddaï;* mais je n'ai pas été connu d'eux sous mon nom de *Jahveh.* »

Non seulement la notion de Dieu a varié chez les descendants d'Abraham; mais, comme tous les autres peuples, ils

nt débuté par le polythéisme et l'idolâtrie, qui, malgré Moïse et les prophètes, se sont perpétués jusqu'au temps de l'exil. L'écrivain iahviste qui a donné à la *Genèse* et à l'*Exode* leur forme actuelle a remanié dans le sens de ses convictions les anciens documents contenus dans ces livres afin d'en faire disparaître autant que possible toute trace du polythéisme originel; mais son travail est resté inachevé et imparfait. Nous voyons, en effet (*Gen.* 31/20), Rachel dérober les *theraphim* de son père, dieux pénates qu'on retrouve encore des siècles après chez Mical, fille de Saül et femme de David (I, *Sam.* 19/13). En vain le nom commun à tous les *Elohim* est-il devenu un nom propre; en vain, pour expliquer la forme plurielle de ce nom, certains grammairiens ont-ils recours au pluriel d'abstraction, lequel n'existait certainement pas dans les temps primitifs et n'a été créé que par une civilisation déjà développée; il est indubitable que la forme *Elohim* a été à l'origine, aussi bien que les formes *Elim* et *Adonim*, un pluriel numérique. Nous en avons la preuve tangible dans les textes où *Elohim* est encore suivi d'un verbe au pluriel, tandis que le verbe dont le sujet revêt la forme du pluriel abstrait se met au singulier : Abraham parle (*Gen.* 20/13) des *Elohim* qui le *firent* errer loin de la maison paternelle. Laban dit à Jacob (31/53) : « Que les *Elohim jugent* entre nous. » Jacob élève un autel en un lieu où les *Elohim s'étaient révélés* à lui (35/7). On lit dans l'*Exode* (22/8) : « Celui que les *Elohim auront* condamné. » Au chapitre XXXII du même livre, le peuple dit à Aaron : « Fais-nous des *Elohim* qui *marchent* devant nous », et Aaron répond : « Voici tes *Elohim* qui *t'ont* fait sortir d'Égypte. » De même, dans le livre qui porte son nom (24/19), Josué dit au peuple : Vous ne pouvez servir Jahveh; car il est *les saints Elohim.* » De même encore, le premier livre de Samuel (17/26) place ces paroles dans la bouche de David : « Qui donc est ce Philistin, cet incirconcis, pour insulter l'armée *des Elohim vivants?* » Et au même livre (28/13), la pythonisse d'Endor s'écrie en apercevant l'ombre de Samuel : « Je vois *des Elohim qui surgissent* de la terre. » Voy. encore I *Sam.* 7/28 et *Ps.* 58/12). Impossible de nier que ces formules n'aient été tout au moins empruntées au polythéisme. Lorsqu'il ne s'agit pas des Hébreux, les traducteurs traduisent toujours *Elohim* par *les dieux;* dans les passages que nous venons d'indiquer, ils s'écartent du texte et mettent les verbes au singulier, comme ont fait les Samaritains, qui ont corrigé leur *Pentateuque* et substitué à *Elohim Achima,* dieu de Hamath, dont ils étaient originaires (II, *Rois,* 17/30). De même, dans les mots *Chaddaï* et *Adonaï,* qui sont au pluriel et qu'on trouve accolés à *El* et *Jahveh* au singulier, il y a encore un reste de polythéisme; car ils signifient proprement *mes puissants* et *mes seigneurs.*

On sait que les Hébreux donnaient le titre de dieu (*Elohim*) aux rois (*Ps.* 45/7,8), aux juges (*Ps.* 82/1,6,7), aux prophètes ou envoyés divins (*Exode,* 4/16, 7/1), aux puissants et aux riches (*juges,* 9/13), et Jésus l'a constaté lui-même dans une déclaration solennelle (*Jean,* 10/34) : « N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : *Vous êtes des dieux?* » En outre, les princes (*Ps.* 29/1), les anges (*Job* 1/6, 2/1), les hommes pieux (*Gen.* 6/2) sont appelés fils des dieux (*bené-Elohim*), et l'épithète d'homme-dieu (*ich-Elohim*) est appliquée à Moïse, Élie, Élisée, David (I, *Sam.* 2/27; *Deutéron.* 33/1; II, *Chroniq.* 8/14). Toutes ces désignations, qui eussent été autant de blasphèmes pour de rigides monothéistes, ont nécessairement pris naissance au sein du polythéisme, et n'auraient certainement pas été tolérées par les Hébreux revenus de la captivité si elles ne s'étaient trouvées dans leurs livres sacrés.

On lit dans la *Genèse* (3/22) cette phrase qui est la croix de tous les interprètes : « Jahveh-Elohim dit : L'homme est comme *l'un de nous* par la connaissance du bien et du mal. » — Comment l'Être unique pourrait-il dire : l'un de nous? Personne n'ose plus aujourd'hui soutenir l'interprétation des Pères, qui ont vu dans ces trois mots la base du dogme de la Trinité. Admettons, au contraire, que cette déclaration soit faite par les *Elohim,* rien n'est plus simple que de les entendre parler de l'un d'eux, et du coup la Vulgate et les Septante sont justifiés d'avoir traduit le verset 5 du même chapitre de la manière suivante : « Vous serez comme *des dieux,* connaissant (*scientes*) le bien et le mal. » Voilà assurément l'un des souvenirs les plus évidents du polythéisme primitif.

De même, aux mots *anachim* (hommes) et *maleakim* (anges), qui désignent les trois hôtes qu'Abraham reçoit sous les chênes de Mamré (*Gen.,* 18/3, 16, 22), et parmi lesquels se trouve Jahveh lui-même, substituez l'expression *Elohim,* qui existait très probablement autrefois dans le texte, et tout devient clair : les deux désignations contradictoires, qui ne peuvent ni l'une ni l'autre convenir à Jahveh, n'apparaissent que comme l'œuvre d'un correcteur maladroit.

D'ailleurs d'autres livres de l'Ancien-Testament ne laissent aucun doute sur l'existence du polythéisme chez les anciens Hébreux, soit en Égypte, soit pendant tout le temps qui a précédé la conquête de la Palestine. « Et pour ce qui est des siècles suivants, ajoute M. Reuss (*La Bible, les Prophètes,* I, 6), il n'y a presque pas une page, soit dans le livre des *Juges,* soit surtout dans les écrits des prophètes, qui ne reproduise la même plainte avec l'accent de l'indignation ou du découragement. » Josué (24/2) rapporte que les pères des Hébreux et même Thérah, père d'Abraham, servaient *d'autres dieux* qu'Elohim. Au moment de sacrifier à Beth-El, Jacob recommande à sa famille d'ôter *les dieux étrangers* qui sont au milieu d'elle (*Gen.,* 35/3; *Josué,* 24/14), exhortant les Beni-Israël, leur dit : « Faites disparaître *les dieux* qu'ont servis vos pères de l'autre côté du fleuve (l'Euphrate) et en Égypte, et servez Jahveh. » Ézéchiel (20/8), retraçant leur histoire, constate qu'ils n'abandonnèrent pas en Égypte *les idoles d'Égypte,* comme Jahveh le leur avait ordonné; qu'ils se révoltèrent contre lui dans le désert et faisaient passer tous leurs premiers-nés par le feu (20/26). Le culte du veau d'or et celui du serpent d'airain sont un double emprunt fait à l'Égypte. Amos (5/25) s'indigne contre les criminels qui, pendant quarante ans, ont porté les tentes de leur *Molok* dans le désert. Israël n'avait pas encore pris possession de Chanaan, que déjà il sacrifiait à *Baal-Peor* (maître de l'ouverture,— *Nombres,* 25/3). Après Josué, il s'éleva, dit le livre des

Juges (2/10, 13), une génération qui ne connaissait point Jahveh, ni ce qu'il avait fait en faveur d'Israël, et qui ne servit pas seulement *Baal* et *Ashthoreth* (la Vénus phénicienne), mais encore les dieux des Chananéens, des Hétiens, des Amoréens, des Phéréziens, des Héviens et des Jébuzéens (3/5), les dieux de Syrie, de Sidon, de Moab (*Kemoch*), des Beni-Ammon (*Milkom*) et des Philistins (*Dagon*, 10/6), tous adorés plus tard par Salomon (I, *Rois*, 11/4).

La tribu de Juda elle-même éleva des statues et des idoles sur toute colline et sous tout arbre vert, à l'exemple des nations que Jahveh avait chassées devant elle (I, *Rois*, 14/23). Une ville portait le nom significatif de *Baalé-Jouda* (les Baals de Juda. — II, *Sam.*, 6/2). Une autre, qui faisait également partie du territoire de Juda, s'appelait *Beth-Dagon* (sanctuaire de Dagon (*Josué*, 15/41). Après avoir placé deux statues dans son *Beth-Elohim* (sanctuaire des dieux), Mica appelle un lévite pour les servir, et celui-ci accepte sans aucune difficulté (*Juges*, 17). Le temple même de Jérusalem renferma des autels de *Baal*, d'*Achéra* (II, *Rois*, 21/3), du Soleil, de la Lune et de toute l'armée des cieux; il fut souillé, comme les temples de Babylone, par les abominations des *Kedéchim* et des *Kedéchoth* (II, *Rois*, 23/4), qui ne cessèrent que sous Josias.

Les mœurs patriarcales, encore fort éloignées de la monogamie, attesteraient à elles seules que la loi qui a présidé au développement moral des Hébreux est la même qui a conduit les autres peuples à la civilisation, et que le *chthonisme* a régné en Israël comme partout ailleurs. Il faut lire la savante démonstration par laquelle M. Baissac établit que les Benjamites (descendants de *Ben-Jamin*, fils de la droite, aussi nommé *Ben-Oni*, fils d'Oni) adorèrent le soleil sous le nom d'*Ani*, dont le sanctuaire à Babylone était appelé tour Zida, ou tour de la main droite. Le dieu *Ani* et la déesse *Anath*, qui lui était associée, ont certainement eu des temples à Beth-Anath (sanctuaire d'Anath) et à Beth-Chèmech (sanctuaire du soleil), bourgades de la tribu de Nephthali (*Juges*, 1/33), aussi bien qu'à Anathoth (pluriel d'*Anath*) et à Beth-Aven (autre forme de *Beth-Oni*), villes situées dans la tribu de Benjamin (*Josué*, 21/18 et 7/2).

La légende d'Abraham levant le couteau pour égorger Isaac n'a pu naître que chez un peuple qui, par religion, immolait ses premiers-nés à une sanguinaire divinité (*Jér.*, 19/5). Jephté immole sa fille à Jahveh (*Juges*, 11/39). Samuel met Agag en pièces devant Jahveh, à Guilgal (*Juges*, 11/39). Au même lieu et après avoir consulté Jahveh, c'est-à-dire son prêtre, David fit pendre devant Jahveh sept fils de Saül, pour obtenir la cessation d'une famine, et Jahveh fut apaisé par ce sacrifice (II, *Sam.*, 21/1, 14). Michée (6/7) s'écrie encore :

> Avec quoi me présenterai-je devant Jahveh?...
> Offrirai-je pour mes transgressions mon premier-né,
> Et pour le péché de mon âme le fruit de mes entrailles?

Enfin la vénération des puits et des bétyles révèle, aussi bien que les sacrifices humains et les processions des *Benoth-Succoth*, la présence d'une religion de la nature chez les Hébreux. C'est à Beer-Chèba (puits des sept — les sept planètes dont le culte s'était superposé à celui de la mère divine) qu'Abraham conclut alliance avec Abimèlek et plante un bois sacré; c'est au même lieu qu'Isaac élève un autel et sacrifie (*Gen.*, 21/31, 26/23, 33). L'adoration des bétyles ou *Beth-El* (sanctuaire du Fort), pierres dressées qu'on oignait d'huile et dans lesquelles la divinité était censée résider, paraît avoir duré plus longtemps. Non seulement Jacob construit un autel à Beth-El et y offre des victimes (*Gen.*, 35/2); mais Josué (4/3, 24/36) lève des pierres pour obéir à un ordre divin, et Samuel même (I, *Sam.*, 7/12, 9/14) dresse encore un Beth-El, qu'il nomme *Eben-Ezer* (pierre du secours). Ce double culte des puissances chthoniennes, dont la représentation symbolique est défendue par le *Deutéronome* (4/15), finit par être proscrit comme idolâtrique (*Amos*, 8/13; *Lévitique*, 26/1). Il a laissé de son existence un témoignage qui a échappé à M. Baissac, savoir l'étrange manière de prêter serment mentionnée par la *Genèse* (31/53, 47/29) et conservée chez les Arabes jusqu'en notre siècle.

Il ne paraît pas douteux que le masculin Jahveh, opposé au féminin *Tavath* (mère universelle), ait été aussi une puissance chthonienne avant de devenir le créateur unique et absolu; mais le livre de M. Baissac laisse sur ce point à désirer, parce que tout ce qui concerne le nom *Kioun*, qu'il associe étroitement à Jahveh, repose sur un passage d'Amos (5/26) fort obscur et probablement altéré. Quoi qu'il en soit, nous en avons dit assez pour montrer tout l'intérêt qu'offre aux esprits studieux ce savant ouvrage, parfois un peu abstrus, dont le véritable titre serait *le Chthonisme ou religion de la mère divine et la société hétaïrique*. Nous ne le quitterons pas sans formuler la conclusion qui nous semble sortir de toutes ses pages. Le spectacle de l'homme s'arrachant à l'animalité pour s'élever peu à peu à la science, à la moralité, à la sainteté, n'est-il pas plus auguste et plus digne du Dieu infini et miséricordieux, que celui d'un couple créé parfait, qui, succombant à la tentation, entraîne avec lui toute la race humaine et fait peser sur elle une effroyable malédiction? Ce n'est pas la théorie de la chute, c'est celle du progrès qui est la vérité.

O. Douen.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'Académie des sciences morales et politiques, en 1869, avait mis au concours, pour le prix Bordin, ce très intéressant et très vaste sujet : *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le* XVI*e siècle jusqu'à nos jours*. Prorogé trois fois, ce concours a été en 1877 l'occasion d'une éclatante victoire pour M. Gabriel Compayré. L'Académie, en couronnant sa remarquable étude, en avait loué la méthode sûre, la discussion savante et approfondie, la doctrine, le style, enfin l'esprit de modération et de justice. Le rappor-

ır, M. Gréard, faisait cependant quelques réserves sur cer-
nes théories contestables, sur la conclusion, qui lui sem-
ıit ambitieuse, sur l'appréciation des doctrines pédago-
ques de Mme de Maintenon et de J.-J. Rousseau. Ces légères
tiques n'attaquaient point l'ensemble de l'œuvre. De ces
serves et de ces critiques, M. Gabriel Compayré a tenu
juste compte : il a remanié et modifié sur certains points
ı vaste travail, qu'il soumet aujourd'hui au jugement du
blic (1). C'est une œuvre très sérieuse, très nourrie, où
ıt examinés tous les systèmes, discutées toutes les théories,
mbattues toutes les vues fausses, même celle de M. Jacotot.
qu'il a pu y avoir de juste dans les systèmes dont l'en-
nble est inacceptable est relevé; le rêve et l'utopie sont
gés comme ils le méritent, mais sans ironie blessante ni
ɔrit de satire. On sent que l'auteur a du respect pour tous
ıx qui se sont préoccupés de l'éducation de la jeunesse,
te grande question de tous les temps qui est aujourd'hui
venue un problème social.

L'écueil de ce genre d'études, vastes revues embrassant
ıt d'œuvres différentes, c'est l'abus de l'analyse. M. Com-
gré l'a évité : d'abord en allant droit au cœur du livre qu'il
ıdie, en dégageant l'idée essentielle sans se préoccuper
s détails accessoires; ensuite en indiquant et développant
propre pensée à côté de celle qu'il fouille et pénètre. La
tique anime et vivifie constamment l'analyse. Mais là en-
ce il échappe à un danger, celui d'abonder dans son propre
ıs et de juger le passé avec les idées et les passions de
eure présente. Il tient compte du temps, des lieux, des
nditions sociales où s'est produit chaque système; il re-
nnaît que ce qui n'est pas en soi l'idéal et l'absolu a pu
e, à certain moment, très acceptable et même utile et bon.
qui nous peut paraître aujourd'hui arriéré a été, en ce
nps-là, un progrès. Il fait enfin d'une main équitable la
rt du bien et la part du mal, louant ce qui a pu être excel-
ıt en principe, mais a été gâté par l'abus et l'exagération
ns la pratique. Cette modération du critique, qui n'est à
cun moment polémiste, ce remarquable esprit de mesure
aient vivement frappé l'Académie. C'est, en effet, un des
ınds mérites d'une œuvre où, en présence de l'Université,
s jansénistes, des jésuites, rivaux ou ennemis qui se dis-
tent la direction de la jeunesse, il était difficile de conserver
mpartialité absolue et la sérénité imperturbable. Ce n'est pas
ıtefois de l'indifférence. M. Compayré aime l'Université et,
l admet la liberté de l'enseignement à tous les degrés, il
ut l'intervention et le contrôle de l'État, qui ne saurait se
sintéresser en pareille question. Il est modéré, mais libéral.
tte modération libérale ou ce libéralisme modéré contraste
ıgulièrement avec les irritations de l'heure présente. J'ai
nc bien peur pour M. Compayré qu'on goûte peu sa sereine
ıpartialité. La guerre est allumée : des deux côtés on est
édiocrement disposé à accepter l'arbitrage du juge de paix
la conciliation.

(1) *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis XVIe siècle*, par Gabriel Compayré. — 2 vol. Paris, 1879. Hachette Cie.

Le temps et l'espace me manquent pour étudier dans le détail une œuvre si vaste, qui analyse et juge successivement Rabelais, Montaigne, les jésuites, les jansénistes, Fleury, Bossuet, Mme de Maintenon, Fénelon, Rollin, J.-J. Rousseau, les parlementaires du XVIIIe siècle, Talleyrand et l'Assemblée constituante, Condorcet et l'Assemblée législative, la Convention et Lepelletier de Saint-Fargeau, le Consulat et l'Empire. Je me borne donc à prendre un seul chapitre, celui sur les jésuites : on y verra jusqu'où va l'impartialité de l'auteur. Il remarque d'abord que leur système a été une véritable révolution. Jusqu'à eux il n'y avait eu, de la part des Ordres religieux, contre l'Université de Paris, que des tentatives de lutte, tentatives isolées, sans esprit de suite, sans unité, sans idée d'ensemble. Il ne s'était pas rencontré d'hommes d'une ardeur d'imagination assez ambitieuse pour oser concevoir le projet d'accaparer en tout pays la direction des études, ni d'un génie d'organisation assez puissant pour construire tout un système d'enseignement. Pour la première fois avec les jésuites, l'Église catholique a mis résolument et vigoureusement la main sur l'éducation. Pour la première fois elle semblait comprendre avec netteté que, pour s'emparer des consciences, il faut appliquer un vaste système de captation et de compression sur toutes les facultés, en exerçant sur elles une lente et insensible influence. La domination et la possession des âmes, tel était le but à atteindre.

Il fallait s'attendre à des résistances. L'habit religieux nous effraye toujours un peu — les pères du moins, sinon les mères. Nous croyons volontiers que ceux-là prépareront mieux la jeunesse à vivre dans le monde qui vivent eux-mêmes dans le monde, et à la vie de famille qui ont eux-mêmes une famille. Il s'agissait donc de nous faire croire à la supériorité qu'assure aux professeurs ecclésiastiques leur caractère religieux. Et l'on faisait le tableau complaisant de ces avantages : indépendance absolue vis-à-vis du monde, absence de tous liens, renoncement à tout intérêt terrestre, rupture complète avec les passions troublantes, solitude et paix qui empêchent l'éparpillement de la pensée et lui permettent de se concentrer sur un seul objet, élévation naturelle d'une âme qui est tournée vers le ciel et travaille pour l'éternité, habitude de la discipline, qu'il est plus facile d'imposer aux autres quand on s'y conforme tout le premier; enfin autorité et force morale de l'homme qui parle et agit au nom de la Divinité : si cela était vrai des religieux en général, que serait-ce donc pour les jésuites? Où y a-t-il discipline plus forte, obéissance plus absolue? Chez eux, en outre, point de mysticisme ni d'ascétisme, qui peuvent élever l'âme, mais la laissent impuissante pour l'action. Voilà ce qu'ils disaient ou faisaient dire d'eux-mêmes, avec force éloges sur leur dévouement et leur abnégation. Voilà ce qu'ils font dire encore aujourd'hui, et avec une apparence de conviction telle que M. Compayré en paraît un instant ébranlé; mais rassurez-vous. Justement sévère pour la casuistique des jésuites, il ne les admire pas plus qu'il ne convient : à côté de quelques avantages de la discipline jésuitique, il va vous montrer les inconvénients et les dangers.

Le système de l'obéissance absolue, aveugle, supprime

toute liberté, toute spontanéité chez le maître. L'originalité est interdite; ouvrir une voie nouvelle est un crime. Ni influence directe, ni action immédiate. Des rouages qui s'engrènent sous l'impulsion d'un moteur lointain. Vie mécanique et automatique; cadavre et bâton. L'enfant est habitué, lui aussi, à la soumission servile, non par la violence, mais par une action lente qui le dissout et l'énerve. Il est doux, terne, fade, incolore. N'attendez de lui ni mâle énergie ni hautes préoccupations. S'il se passionne, ce ne sera que pour des intérêts étrangers aux intérêts immédiats de son pays; il ne tend l'oreille qu'aux bruits qui lui arrivent de par delà les monts. Comme la famille pourrait entraver ce travail d'énervement, on le sépare de la famille. Le père est remplacé par les bons Pères. Voilà l'éducation. Quant à l'instruction, méthodes factices, artificielles et superficielles. L'histoire altérée, réduite d'ailleurs aux dates et aux faits présentés sous un jour voulu; comme philosophie, ce que M. de Maistre appelait la philosophie du rien; la littérature bornée à l'explication des auteurs anciens et aboutissant à des jeux d'esprit innocents. M. Bersot a dit le mot juste : « Ils amusent l'âme ». En même temps ils l'affadissent et la dévirilisent, et enfin, par leur discipline fondée sur la délation et l'espionnage mutuel, ils l'abaissent tristement.

Je n'ai pris que quelques traits des deux tableaux, représentant l'un les avantages, l'autre les dangers. La conclusion finale n'est pas douteuse; mais vous voyez quelle préoccupation d'être équitable, quel souci de l'impartialité. Partout les mêmes scrupules. On lira donc avec grand fruit cette consciencieuse enquête sur notre littérature pédagogique, sur les méthodes, les théories et les doctrines opposées, œuvre de bonne foi, non de combat, et qui n'aura rien perdu de son intérêt le jour où seront apaisées les luttes de l'heure présente. On s'étonnera peut-être de trouver dans la dernière partie un si grand déploiement d'appareil philosophique pour aboutir à des conclusions dont l'évidence n'est pas toujours incontestable; mais que d'excellentes observations, de sages critiques, de vues ingénieuses dans le courant de l'ouvrage! On peut dire que nous avons enfin l'histoire de la pédagogie en France.

II.

Une bonne fortune pour les bibliophiles et les amateurs de curiosités littéraires, mais pour eux seuls. M. Tricotel vient d'exhumer le seigneur de Cholières, M. Paul Lacroix d'écrire une préface pour sa plus grande gloire, et M. Jouaust de rédiger un index et un glossaire pour la plus complète intelligence de sa prose (1). Pourquoi cette exhumation? Après avoir lu ces deux volumes, je n'en vois pas la nécessité. Pourquoi cette préface? M. Lacroix déclare qu'on n'a jamais rien su, absolument rien, sur le seigneur de Cholières; lui-même ne sait pas grand'chose et le confesse. Le seul point qui soit certain, c'est que ledit seigneur a été malheureux en ménage. Quant au glossaire, il est intéressant, car on trouve dans ces deux volumes, qui valent quelque chose par la facilité du style, certains mots qui demandent explication. Oui, le style est aisé et coulant; mais le fond de ces interminables dialogues divisés en deux séries, les *Matinées* et les *Après-dinées*, qu'en dire, grand Dieu! D'insipides lieux communs ou d'insignifiants bavardages qui n'ont d'autre attrait, si c'en est un, que la crudité et la grossièreté de la pensée et du langage. Par exemple, sur l'inégalité d'âge entre les époux, sur les avantages et les inconvénients d'avoir une jolie femme et autres questions scabreuses, le seigneur de Cholières brave toute honnêteté. Quand ces Matinées parurent, vers 1580, l'édition faillit être supprimée et mise au pilon, et l'auteur poursuivi en justice. On n'était pas pourtant pudibond au XVIe siècle. Ce n'eût pas été une grande perte pour l'esprit humain quand on eût fait disparaître à tout jamais ces grossièretés plates d'un Rabelais sans portée et même sans gaieté. Les voilà exhumées aujourd'hui, *ne says pourquoi*. Hélas! pauvre Yorick! Hélas! pauvre crâne de bouffon triste, de pédant bavard! — Et cependant le seigneur de Cholières est mort, nous dit M. Lacroix avec la conviction d'avoir fait une œuvre à la fois utile et agréable.

(1) *Œuvres du seigneur de Cholières*, éditées par Tricotel, préface de Paul Lacroix, glossaire de Jouaust. 2 vol. — Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

III.

L'œuvre nouvelle de M. Édouard Cadol, *la Diva* (1), mérite d'être signalée. On y trouve un assez vigoureux crayon des hauts et puissants seigneurs de la fin du second empire, de ceux qui non seulement étaient du côté du manche, mais même tenaient le manche. Il y a là des scènes à la fois tristes et plaisantes qu'on dirait prises sur le vif. Quelle peut bien être cette Excellence devant qui tout tremblait et qui, elle, tremblait devant son fils? Quel effroi quand le jeune vaurien accommodait les amis de son père ou entamait le chapitre du coup d'État, et comme l'Excellence courait fermer les portes à double tour! Qu'était-ce donc quand, dans le grand cabinet ministériel, le dangereux sacripant criait à tuetête une page des *Châtiments* ou de *Napoléon le Petit?* Était-ce donc de sa part indignation vertueuse? Non, puisqu'il était pourvu d'une charge honorifique dans les écuries. C'était simplement un moyen d'arracher quelque argent à l'excellence tremblant d'être compromise. Au fond, le père et le fils se valent. M. Cadol vous racontera leurs ténébreux complots contre *la Diva*, et comment on réduisait alors à merci une honnête fille dont le père avait été condamné par les commissions mixtes. Il vous dira aussi les représailles, représailles terribles, implacables, vengeance aussi longuement combinée que celle de Monte-Christo. L'action est dramatique, quelques scènes sont vigoureusement menées. Le style n'est pas celui des *Inutiles* : que voulez-vous? Le roman demande qu'on aille vite. Et puis d'ailleurs qui donc y songe? Quelques lecteurs cependant s'arrêteront peut-être étonnés devant certaine locution : *là-devant*, qu'affectionne M. Cadol.

(1) Édouard Cadol, *la Diva*, 1 vol. — Paris, 1879. Calmann Lévy.

Je crois qu'elle veut dire : en présence de cela; mais je n'en jurerais pas.

IV.

La Fernande (1) de M. Gobin est un modèle d'atelier qui veut se donner le luxe d'un amour pur et honnête. Cette fantaisie bizarre, scandaleuse, en dehors de toutes les traditions, est punie comme elle le mérite : Fernande meurt et le peintre qu'elle aimait épouse une petite pensionnaire bien sage. Très morale donc cette histoire, qu'égayent çà et là certaines charges d'atelier.

V.

Nom d'un sabord! nom d'un tribord! mille caronades! d'où vient cette odeur de goudron? Du volume de vers de M. H. Comignan, *les Drames de la mer* (2). Un vieux requin, M. Comignan, à moins que ce ne soit un jeune requin; mais il a fréquenté les vieux : Michel, un rude gabier, et Jean, un *bon bougre*. Pardon, mesdames! mais c'est M. Comignan qui s'exprime ainsi, d'abord parce qu'un *bon bougre*, cela vous a de la couleur, et puis parce que nous trouverions difficilement une autre rime à *lougre*. Venez donc bravement vous asseoir dans la *cambuse* en face de ces vieux loups de mer qui ont des ancres de cuivre doré aux oreilles, une chique dans la bouche, et racontent gaillardement leurs souvenirs. Ce sont deux anciens corsaires, et leur passé est plus accidenté que ne serait celui de deux anciens notaires. L'Océan est fécond en drames : abordages, branle-bas, navires coulés; et aussi le rivage : cadavres rejetés par le flot insouciant, épaves sinistres, naufragés qui reviennent quand on les croit morts et retrouvent leurs femmes remariées. Oui, drames de la mer! car tout cela est plus poignant, plus émouvant, plus navrant que les petits chagrins de *Lui* abandonné par *Elle*, que les complaintes des rachitiques, que les douleurs banales des mélancoliques et des désespérés qui larmoient par genre et meurent par métaphore. Oui, vous serez remués par les récits de M. Comignan, et vous entendrez sans déplaisir son langage un peu rude et salé sans affectation et sans mièvreries. Ne lui demandez pas des tours délicats, d'agréables façons de dire, de jolis et gracieux détails de style : c'est un requin. Il vous raconte à la bonne franquette ce qu'il a vu et subi. Et voilà la chose! Un peu plus d'art ne nuirait point cependant, et il ne me déplairait pas absolument que tout cela fût un peu *dégoudronné*. M. Comignan n'a peut-être pas entendu parler sur sa plage d'Hero et de Léandre : c'est un drame maritime cependant. Le jeune homme franchissait tous les soirs un bras de mer pour voir sa bien-aimée. Il arrivait tout imprégné de sels amers, apportant avec lui, dit le vieux poète grec, une sorte d'odeur saumâtre. La bien-aimée lui versait aussitôt sur les cheveux et sur le corps une fiole d'huile parfumée : c'est une fiole de ce genre qui manque à M. Comignan, ou bien il économise trop son huile.

MAXIME GAUCHER.

(1) A. Gobin, *Fernande*, 1 vol. — Paris, 1879. Léon Vanier.

(2) H. Comignan, *Drames de la mer*, 1 vol. — Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il est prouvé aujourd'hui que le jeune prince tué par les Zoulous, s'inspirant des souvenirs de Boulogne et de Strasbourg, avait conçu le projet d'une descente en France. Il l'avoue lui-même dans une lettre écrite à un ami la veille de son départ pour le Cap : « Si, dit-il, le plan que j'avais élaboré depuis huit mois n'a pas réussi, c'est qu'il est certaines pusillanimités dont rien au monde ne pourrait triompher. »

Cela signifie probablement que le petit nombre de gens raisonnables que l'on trouve dans le parti bonapartiste s'est opposé à un acte de folie. Parmi les *pusillanimes* dont parle le prince, il faut aussi compter sans doute les hauts fonctionnaires de l'armée ou de l'administration dont le concours était nécessaire, et qui n'ont pas voulu se risquer dans une pareille aventure.

Le prince, en exprimant ses regrets, ajoute qu'il voulait *écraser le mal révolutionnaire dans l'œuf*. Il ne s'aperçoit pas que c'était justement une entreprise révolutionnaire qu'il projetait, puisque son dessein était de s'insurger contre les lois de son pays.

II.

On peut voir du reste par la brochure de M. Eugène Loudun que les idées les plus incohérentes s'ajustaient tant bien que mal dans la tête de ce malheureux jeune homme. C'est à tort qu'on l'a comparé au comte de Chambord. Celui-ci du moins sait parfaitement qu'il est le représentant du droit divin dans le gouvernement; il possède à fond la théorie de ce droit, et quand il parle il sait ce qu'il dit. Il n'est pas l'homme de la France moderne, mais il est l'homme de son parti.

Le prince impérial, au contraire, ne paraissait pas comprendre le moins du monde l'idée napoléonienne sur laquelle il fondait ses droits au trône. Il n'admettait ni la souveraineté du peuple ni la légitimité de la Révolution. Qui donc l'avait élevé, et quelles idées avait-on semées dans son esprit?

Un journal anglais racontait dernièrement qu'à l'école de Wolwich il se plaignait avec amertume d'avoir lu dans une histoire de la campagne de 1870 que les généraux français n'avaient pas su se garder et que ç'avait été là une des principales causes de leurs défaites.

Cette révélation l'avait étonné et indigné en même temps. Ainsi ce prétendant ne connaissait même pas l'histoire de la guerre qui avait coûté le trône à sa dynastie. On ne s'explique

vraiment pas que les partis monarchiques aient si peu de souci de l'éducation des princes sur qui se fonde tout leur espoir. Ils semblent l'abandonner au hasard, et l'on dirait qu'une méchante fée tient ces princes enfermés dans le château de la Belle au bois dormant, où ils restent profondément endormis, ne sachant rien de ce qui se passe au dehors, jusqu'au jour où ils se réveillent pour faire leur entrée dans le monde avec les idées d'une autre époque.

III.

Une femme d'un esprit très distingué, dont le mari joue un rôle considérable dans le parti bonapartiste, disait l'autre jour, dans son salon, devant cinquante personnes : « A présent que le prince impérial est mort, il est inutile de cacher la vérité à son sujet. C'était le caractère espagnol qui dominait en lui, mais le caractère espagnol sombre et fanatique du XVIe siècle. Son héros de prédilection, c'était le duc d'Albe. S'il fût parvenu à monter sur le trône, il aurait ordonné des fusillades et des transportations sans le moindre scrupule, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien de l'ordre social. Il n'avait rien de français ni de moderne dans l'esprit, et c'est une image plus ou moins effacée de Philippe II qu'on aurait vue dans notre temps. »

Ce jugement était-il juste? Le fait est que parmi les assistants, et il y en avait plusieurs qui faisaient de fréquents voyages à Chislehurst, pas un ne fit entendre la moindre protestation.

IV.

Ce que ce jeune homme qui voulait « écraser l'œuf révolutionnaire » ne savait pas et ce que ceux des bonapartistes qui savent quelque chose font semblant d'ignorer, c'est que le respect, sinon vrai, du moins affecté de la Révolution fait partie des traditions napoléoniennes.

Ainsi j'ai sous les yeux une proclamation du général Bonaparte à l'armée d'Italie, à l'occasion d'une distribution de drapeaux. Le général avait choisi pour cette fête le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Voici cette proclamation, dont je trouve le texte dans une relation italienne du temps, imprimée à Venise.

« Soldats !

« C'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 juillet... Je sais que vous êtes profondément préoccupés des dangers qui peuvent menacer la patrie, mais elle n'est pas exposée à des dangers réels. Les hommes qui ont triomphé de l'Europe sont encore là. Des montagnes nous séparent de la France; vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle si c'était jamais nécessaire pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, soutenir le gouvernement et la république.

« Soldats! le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui a été confié. Les royalistes, aussitôt qu'ils se montreront, seront vaincus. Soyez sans inquiétude et jurons par les âmes des héros morts pour la liberté, jurons par nos nouveaux drapeaux, guerre implacable aux ennemis de la république et de la constitution de l'an III! »

Cette proclamation est curieuse à rapporter après tout ce qu'on a pu lire, il y a quinze jours, dans les feuilles bonapartistes contre les fêtes commémoratives du 14 juillet.

V.

Le comte de Chambord vient de faire écrire par son secrétaire, le comte de Vanssay, une lettre de félicitations et d'encouragement à un journal légitimiste, le *Triboulet*. M. de Vanssay cite dans sa lettre ces paroles textuelles du roy : « Je savais bien que *Triboulet* avait beaucoup d'esprit, et je constate avec plaisir qu'il n'a pas moins de cœur. »

J'ai voulu savoir ce que c'était que ce journal de tant de cœur et d'esprit, et je m'en suis procuré un exemplaire.

Le *Triboulet* est un recueil satirique et politique illustré, écrit dans le style emprunté par la presse réactionnaire à M. Paul de Cassagnac. Voici, par exemple, en quels termes il parle du remaniement qui vient d'avoir lieu au Conseil d'État : « Une vingtaine de crétins et d'aigrefins tiendront désormais dans leurs mains insuffisamment lavées les intérêts du pays, des communes et des particuliers. Et on appellera cela demain un des grands corps de l'État!... Les dix conseillers restants lui ont jeté leurs dix démissions au visage (à M. Le Royer), dès qu'ils ont vu la collection de la Cour des Miracles qu'on leur adjoignait comme nouveaux collègues. Il va donc falloir encore dix conseillers, et Le Royer est fort en peine pour les trouver. Il est probable qu'il se tirera d'affaire en faisant entrer dans la carrière quelques habitués des Carrières d'Amérique. » Le *Triboulet* traite plus loin les nouveaux conseillers de chiffonniers.

Il raconte qu'un des chevaux de la voiture du Président de la république s'est abattu le jour de la revue, et il ajoute : « Les vétérinaires ont prétendu que la pauvre bête était morte d'un coup de sang; notre opinion est que ce cheval est mort de honte. »

A propos d'un enterrement civil dont il a été question dans ces derniers jours, il parle, comme de raison, d'enfouissement et d'encroûtement.

L'opinion du *Triboulet* est que la république touche à sa fin. Il le constate dans une chanson en triolets et se demande ce que deviendront, une fois chassés, les hommes du gouvernement. D'abord on leur fera *rendre l'argent*, et ils seront *pressés et pétris comme des citrons*, car il est bien entendu que M. J. Grévy et ses ministres sont des voleurs. Lorsqu'ils auront rendu l'argent, que feront-ils pour vivre?

Ils se montreront pour deux sous
Dans une baraque, à la foire,
Éperdus, sens dessus dessous.
Ils se montreront pour deux sous.
Le public, quand ils seront soûls,
Leur refusera leur pourboire.
Ils se montreront pour deux sous
Dans une baraque, à la foire.

Mais ce n'est pas assez d'attaquer les hommes, le *Triboulet* attaque aussi les femmes avec le même bon goût et le même esprit :

« La femme, dit-il, d'un grand personnage républicain, promu récemment à une haute situation, donnait un grand dîner. Au moment solennel, le majordome s'avance d'un air digne sur le seuil du salon, et du ton le plus correct :

« — Madame est servie.

« La maîtresse de la maison se levant d'un air effaré : — Eh bien, et les autres? s'écrie-t-elle, en montrant les invités. »

VI.

Telle est la littérature politique que le comte de Chambord, ce miroir de chevalerie, comme disent les feuilles légitimistes, goûte et apprécie au point de lui décerner un brevet d'esprit et de cœur. Ce sont ces choses-là qui traînent sur les tables des châteaux et font les délices de gens qui trouvent les républicains mal élevés et prétendent posséder le monopole de l'honnêteté, du sens moral et du savoir-vivre!

Le plus plaisant de l'affaire, c'est que cette même feuille qui traite les nouveaux conseillers d'État de crétins, d'aigrefins, de chiffonniers recrutés dans les Carrières d'Amérique, qui assure que le Président de la république et les ministres sont des voleurs, qu'on leur fera rendre gorge et qu'ils se montreront ensuite dans les foires pour deux sous, le plus plaisant, dis-je, est que cette feuille se plaint de ne jouir « sous cette ère de liberté républicaine que d'une liberté fort modérée », et se permet d'évoquer les souvenirs de la « France de Charlemagne et de saint Louis ».

Ce qui aurait pu arriver de pire à ces gens d'esprit fin, c'eût été de vivre à ces grandes époques qu'ils regrettent. S'ils s'étaient permis contre les puissants d'alors la moindre partie de ces jolies choses si bien dites dont ils nous régalent aujourd'hui, ils auraient été pendus immédiatement. Saint Louis leur aurait octroyé la corde; mais le petit-fils de saint Louis leur adresse des félicitations, et le Président de la république ne sait seulement pas qu'ils existent.

Il me paraît que la différence des temps est toute à leur avantage.

VII.

Dans ce monde-là d'ailleurs il est évident qu'on a le cerveau conformé tout autrement que chez nous.

Un gentillâtre de province adressait dernièrement à un journal une lettre dans laquelle il s'efforçait de prouver la supériorité de la légitimité monarchique sur toutes les autres formes de gouvernement.

Voici un de ses principaux arguments : « Supposez, disait-il, qu'un gentilhomme, par suite de revers de fortune immérités, tombe dans la misère, que fera-t-il? Le roy de France est sa seule ressource; l'héritier légitime d'une monarchie de quatorze siècles est, en effet, parmi tous les Français, le seul qui soit placé assez haut au-dessus des autres pour que le gentilhomme dont il s'agit puisse s'adresser à lui et recevoir ses dons sans rougir. »

On reste désarmé devant tant de naïveté. Qu'attendre de gens assez étrangers aux choses modernes pour avoir de telles idées sur le rôle et l'utilité d'un gouvernement? Ils en sont encore au temps où les gentilshommes faisaient consister leur ambition à être inscrits sur le livre des pensions.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

Le troisième volume du savant ouvrage de M. François Lenormant sur la monnaie dans l'antiquité vient de paraître (1). Les sujets traités dans ce volume sont les suivants : Magistrats monétaires dans l'antiquité ; — organisation des ateliers ; — graveurs et ouvriers. L'auteur établit la supériorité des Grecs sur les Romains dans tout ce qui touche à la monnaie. Au point de vue théorique, on peut dire que les vraies doctrines économiques sur la nature et le rôle de la monnaie sont déjà dans Aristote, Platon et Xénophon. Il faut ajouter que, dans la pratique, les Grecs n'ont jamais altéré les monnaies que dans des cas tout à fait exceptionnels ; la règle, chez eux, a toujours été la sincérité dans le poids et dans le titre. M. Lenormant explique ce fait par un contrôle incessant, qui s'exerçait d'autant plus facilement que la Grèce était plus morcelée. Chaque cité était souveraine; chacune émettait sa monnaie propre : les citoyens de ces petits États, habitués à prendre part aux affaires publiques, surveillaient constamment les opérations du monnayage. Cette surveillance, ce contrôle n'eussent pas été possibles dans un État étendu, sous un pouvoir absolu : aussi, dans la Rome des empereurs, est-ce l'altération des monnaies qui devint la règle. De même, au moyen âge, des républiques marchandes, comme Venise ou Florence, fabriquaient des monnaies ayant leur vrai poids et leur vrai titre, tandis que de puissants princes se faisaient faux monnayeurs. D'une manière générale, on peut dire que la bonne qualité des monnaies a été, de tout temps, le signe d'un gouvernement libre.

On le voit, le livre de M. Lenormant n'est pas un ouvrage de pure archéologie. Il est fait pour intéresser l'économiste, l'historien et le philosophe. Les hommes d'État eux-mêmes pourraient le lire avec profit; mais un homme d'État a-t-il le temps de lire?

P. L.

Pour écrire son *Guide des Pyrénées-Orientales* (1), M. Vidal a parcouru tout le département, il a consulté les bibliothèques et les archives; il refait l'historique des monuments, rappelle les principaux faits, les usages anciens, les traditions locales, signale à l'attention tout ce qui a quelque valeur parmi les épaves du passé. S'il parle des sources mi-

(1) *La Monnaie dans l'antiquité*, par M. François Lenormant, t. III. — 1 vol. in-8°. Paris, A. Lévy, Maisonneuve et Cie, Rollin et Feuardent. — Voy. sur cet ouvrage la *Revue* du 1er juin 1878.

(2) *Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales*, par Pierre Vidal, sous-bibliothécaire de la ville de Perpignan. 1 vol. in-18. — Perpignan, 1879.

nérales, il nous en dira bien la composition chimique et les vertus curatives; mais ce qui l'attire surtout, ce sont les vestiges de constructions romaines : il nous les détaille pierre par pierre, reconstruit l'édifice, relève et interprète les inscriptions. Pour convaincre le touriste de l'antiquité d'un monument, il n'hésite pas à citer les chartes et les documents qui s'y rattachent; s'il étudie la population, les discussions ethnographiques ne l'effrayent pas.

Parfois il les écourte. Par exemple, il avance que les gitanos ont une origine hindoue, ce qui est, ce nous semble, une opinion nouvelle. Il dit qu'il a de bonnes raisons pour le croire; soit! mais son lecteur ne serait peut-être pas fâché de les connaître; ce serait un attrait de plus pour un petit volume qui sera certainement bien accueilli par les curieux.

Ce guide a la bonne fortune d'arriver en temps opportun. En effet, Perpignan se dispose à donner des fêtes pour l'inauguration de la statue de François Arago, et les Pyrénées-Orientales peuvent compter pour l'automne sur un bon nombre de visiteurs qui sauront gré à M. Vidal de la peine qu'il a prise pour eux. Nous l'engageons à profiter du temps qui lui reste pour corriger une faute tellement grosse qu'elle ne peut être qu'un *lapsus*. Il nous dit que le château de Salses fut construit en 1497 par ordre de Charles-Quint. M. Vidal n'ignore pas que Charles-Quint est né le 24 février 1500. Voilà un anachronisme qui dépare une œuvre estimable et qu'il faut faire disparaître au plus vite.

G. DE N.

On s'est beaucoup occupé d'une brochure sur *les Nihilistes de robe noire, les jésuites, leur enseignement* (Brare, éditeur; prix, 75 cent.), dont l'auteur est, comme on sait, M. Chalamet, fils d'un député de la majorité, et qui contient une étude de l'enseignement des jésuites d'après leurs cahiers d'histoire lithographiés, surtout d'après les cahiers du P. Gazeau, dont M. Jules Ferry a cité quelques passages à la tribune.

Voici les titres de quelques chapitres : *Les cahiers d'histoire des jésuites; — Le bon Dieu, Satan et les chemins de fer; — C'est la faute à Voltaire! — La révocation de l'édit de Nantes; — Comment remplacer les jésuites? — Les titres des Révérends Pères; — Le patriotisme des jésuites.*

La seconde édition de l'*Histoire de la philosophie,* de M. Alfred Fouillée, vient de paraître. Ce volume, on le sait, est devenu classique et peut soutenir avantageusement la comparaison avec les nombreux ouvrages de ce genre que possède l'Allemagne, dans lesquels on ne trouverait pas l'esprit de chaque système saisi avec une telle pénétration ni rendu avec un tel art de composition et de style.

Les Mémoires d'Henri Heine. — Il nous arrive d'Allemagne, par le *Deutsches Montagsblatt,* une nouvelle qui intéresse le monde littéraire tout entier. Henri Heine avait commencé à écrire ses mémoires; deux volumes manuscrits, comprenant une période de six années, de 1830 à 1836, furent communiqués en 1851 par lui à son frère Gustave, éditeur du *Fremdenblatt* de Vienne. Ils contenaient des attaques contre la maison régnante d'Autriche et remplirent d'inquiétude Gustave Heine, qui se voyait déjà expulsé de Vienne s'ils venaient à être imprimés. Sachant son frère à court d'argent, il lui proposa de lui prêter sur son manuscrit, ce qui fut accepté.

L'année suivante, il vint à Paris. Son frère était malade et plongé dans de grands embarras pécuniaires. Henri Heine avait continué ses mémoires. Il avait écrit l'histoire de son enfance, de sa jeunesse, de son arrivée à Paris; un seul volume manquait pour compléter l'œuvre interrompue par la maladie. Gustave prêta 5000 francs à son frère et emporta les manuscrits en garantie.

Henri Heine mourut en 1856. Sa veuve, puis son éditeur réclamèrent les précieux volumes, mais inutilement. Gustave Heine prétendit que, la somme prêtée ne lui ayant pas été remboursée dans le délai convenu, le gage était devenu sa propriété. Il céda les mémoires de son frère à la cour d'Autriche, qui en ordonna la destruction; mais la mesure ne fut pas exécutée.

Aujourd'hui les Allemands réclament. L'un d'eux a envoyé au *Montagsblatt* une sorte de consultation où il démontre que le gouvernement autrichien détient contre tout droit les manuscrits, la transaction intervenue entre lui et le frère du poète étant illégale selon la loi autrichienne.

Notes géographiques. — Les missionnaires algériens sont arrivés au lac Victoria-Nyanza. La lettre qu'on a reçue d'eux est du mois de janvier. L'expédition manquait de tout et était sans nouvelles d'Europe. Le Père Livinhac, qui la commande, avait envoyé deux des siens vers le roi Mtésa pour négocier le choix du lieu où la mission se fixera.

— L'Association africaine internationale envoie au secours de l'expédition belge des bateaux de plusieurs modèles, dont aucun ne tire plus d'un pied d'eau. On les chargera de marchandises à l'entrée du Kongo, et on essayera de leur faire remonter ce fleuve jusqu'à un point où M. Cambier et ses compagnons pourront les rejoindre. La flottille sera sous les ordres du capitaine Loesewitz. Quarante matelots accoutumés aux climats chauds la monteront.

— On a de bonnes nouvelles de l'expédition italienne de l'Abyssinie. MM. Chiarini et Cecchi se dirigent vers le sud. Le marquis Antinori continue ses collections d'histoire naturelle.

Par décret du Président de la république rendu sur la proposition du ministère de l'intérieur, M. Eugène Yung, directeur de la *Revue politique et littéraire,* a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

A cette occasion, plusieurs journaux, le *Journal des Débats,* le *Globe,* etc., ont constaté l'importance qu'a prise la *Revue politique et littéraire.*

Au nombre des autres nominations et promotions, nos lecteurs ont remarqué celle de M. Egger, élevé à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur. Nous signalerons aussi parmi les nouveaux chevaliers M. Leune, professeur au collège Rollin, et M. Dupré, professeur de rhétorique au lycée Fontanes.

Le propriétaire-gerant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. [1463

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 6. 9 AOUT 1879.

HISTOIRE LITTÉRAIRE CONTEMPORAINE

Le mouvement poétique en France.

« Les poètes peuvent continuer à faire de la musique pendant que nous travaillerons », écrivait dernièrement un pontife. Grand merci de la permission! La poésie n'en avait pas besoin; elle n'en est pas à savoir qu'elle est le superflu (à supposer que le roman naturaliste soit le nécessaire) et que par conséquent on ne se passe point d'elle si aisément. Au reste, les poètes de ces quinze dernières années me semblent faire de la « musique » passable et vraiment assez neuve. J'essayerai de la définir; mais il faut, je crois, pour la bien comprendre, se rappeler toute celle qui a été faite depuis le commencement du siècle.

I.

Quand je ne sais quelle heureuse conjonction d'étoiles nous donna d'un coup trois grands poètes, Lamartine, Hugo et Musset, rien ou presque rien n'avait été dit chez nous, depuis deux siècles, sous la forme lyrique. Les grands sujets s'offraient d'eux-mêmes en foule. Alors Lamartine développa ses amples et flottantes élegies spiritualistes; Hugo fut le poète du moyen âge et de l'Orient pittoresque, de l'epopee impériale et des petits enfants, des grandes douleurs, des grands espoirs, de la conscience humaine, des rêves humanitaires et métaphysiques. Musset chanta l'amour, d'abord avec l'outrance et le dandysme byroniens, puis avec son cœur tout simplement, et dit les angoisses du doute ou plutôt l'infirmité et le vide que la passion en se retirant laisse au cœur qu'elle a surmené. Il fut le plus fringant des fantaisistes, le plus élégant des blasphémateurs, le plus ardent des poètes et le plus fait le des hommes : quelque chose comme Byron avec les nerfs et la sensibilité d'une femme.

Quelque différents que soient d'ailleurs nos trois grands lyriques, ils ont du moins un caractère commun : la spontanéité de l'inspiration. Elle est moindre chez les poètes de la génération suivante. Ils semblent plus rarement en proie « au dieu », se passent de lui quand il ne vient pas. Ils s'attachent plus à la forme. Avec moins de grandeur, ils ont peut-être moins de défaillances. Ils sont artistes avant tout. — Théophile Gautier, avec son merveilleux génie descriptif, exprime ce qu'il peut y avoir de grâce, de coquetterie, d'étrangeté, parfois d'épouvante dans les couleurs et dans les lignes. Deux sentiments, l'adoration des belles formes matérielles et la peur de la mort, remplissent l'œuvre de ce païen triste. — M. Théodore de Banville, païen joyeux, tout imprégné de l'âme de la Renaissance, déroule ses resplendissantes apothéoses et fait passer les panathénées par l'atelier de Rubens. — Le diable, la conscience dans le mal, la méchanceté de la femme, les parfums exotiques, les cadavres et les chats, tels sont les thèmes favoris du laborieux Baudelaire, poète à force de volonté, qui se voua au bizarre, à la psychologie satanique, et sut faire sans génie de beaux vers singuliers.

Le trait commun à ces artistes de la seconde génération est le culte de la beauté plastique. Gautier et Banville retrouvent les dieux grecs, non directement, comme André Chénier, mais à travers la Renaissance. Ces païens trouvent un allié inattendu dans un poète catholique. M. Victor de Laprade commence par interpréter d'une façon chrétienne les symboles de la mythologie antique; puis, la crainte de paraître païen lui fait chanter les chênes et l'amour idéal; puis, la crainte d'être panthéiste lui fait rimer l'Évangile; tout cela en vers larges, sereins et monotones, où l'idéal, les sommets, le devoir austère, le mépris du pavé des villes reviennent plus souvent que de raison. *Excelsior* est un cri honorable; répété durant dix mille vers, il devient un peu fatigant. Il reste à M. de Laprade d'avoir chanté magnifiquement le chêne et allongé (non le premier, mais autant que

pas un) l'alexandrin français à force de grandiloquence.

Cette ampleur se retrouve, avec la ligne de Gautier et la couleur de Banville, dans l'œuvre du plus irréprochable des poètes-artistes, M. Leconte de Lisle.

II.

Victor Hugo avait écrit *la Légende des siècles,* c'est-à-dire l'histoire pittoresque et morale de l'humanité. Il avait résumé cette histoire en une série de petites épopées lyriques, avec des surprises, des coups de théâtre, des explosions d'amour ou d'indignation, des vers immenses faits pour être clamés sur quelque promontoire, par un grand vent, dans les crépuscules. Ce que Victor Hugo avait fait en juge, en voyant, en prophète, Leconte de Lisle le refit en contemplateur et en historien dans les *Poèmes antiques* et les *Poèmes barbares* et fonda ce que je voudrais pouvoir appeler la poésie historique.

Ce poète magnifique est né, comme on sait, à l'île Bourbon. dans une nature où l'énormité de la faune et de la flore écrase l'homme, où le soleil implacable dissout sa volonté. M. Leconte de Lisle, transplanté chez nous, est resté bouddhiste, autant qu'on peut l'être à Paris. Le mal est dans l'être, dans l'action, produit de l'illusion, de l'éternelle *Maya.* Je n'insiste pas; c'est au fond la doctrine de Schopenhauer et de Hartmann. Le meilleur refuge, après le *nirvâna,* est la contemplation des phénomènes de la nature et de ceux qui composent l'histoire de l'humanité. Outre qu'il est par excellence le paysagiste de l'Orient, M. Leconte de Lisle a largement déroulé, en des tableaux d'une lumière crue, égale et sans demi-teintes, les principales formes de la civilisation et surtout du sentiment religieux à travers les âges; mais où Victor Hugo cherche des drames et montre le progrès de l'idée de justice, M. Leconte de Lisle ne voit que des spectacles étranges et saisissants, qu'il reproduit avec une science consommée, sans que son émotion intervienne. On a reproché à ce genre la froideur, le manque d'intérêt et, pour tout dire, l'ennui. Assurément chaque lecteur est juge du plaisir qu'il prend, et je crains que M. Leconte de Lisle ne soit jamais populaire; mais on ne peut nier que les sociétés primitives, les villes cyclopéennes, l'Inde, la Grèce, le monde celtique et celui du moyen âge, ne revivent dans les grandes pages du poète avec leurs mœurs, leurs arts, leur pensée religieuse. Il est certes possible de s'intéresser à ces évocations, encore que le magicien garde un terrible sang-froid; car, malgré tout, nous y retrouvons quelque chose de nous-mêmes. Comme notre corps, avant de voir le jour, a parcouru successivement tous les degrés de la vie, à commencer par celle du mollusque, et continue de renfermer les éléments de ces organisations incomplètes qu'il a dépassées, ainsi l'âme moderne contient, pour ainsi dire, l'âme des générations précédentes; nous ressaisissons en nous, quand nous voulons y faire effort, un Arya, un Celte, un Romain, un homme du moyen âge; et c'est ce qui nous permet de comprendre le passé. Par là les visions des *Poèmes antiques* ou des *Poèmes barbares* ne sont pas si dépourvues d'intérêt; elles enchantent l'imagination et satisfont le sens critique. Si l'artiste n'exprime pas son émotion, il n'empêche pas la nôtre de naître. Ces poèmes sont dignes du siècle de l'histoire. J'y vois l'œuvre d'une sorte de Michelet qui n'a pas de nerfs et qui cisèle au lieu de pétrir.

III.

Le malheur, si c'en est un, est que M. Leconte de Lisle a fait école, et, comme il arrive, les élèves ont renchéri sur le maître. Par un légitime dégoût de la sensibilité vulgaire, enclin d'ailleurs par ses origines et son caractère au calme oriental, M. Leconte de Lisle avait pensé que la poésie, pour être belle, n'a pas besoin d'être émue : les disciples jugèrent qu'elle a besoin de n'être pas émue, et cela sous prétexte que le Parthénon ne fait ni rire ni pleurer. Puis, outre leur beauté propre, les poèmes du maître avaient le mérite de faire partie d'un vaste ensemble auquel présidait une idée philosophique; au contraire, chacun des disciples tailla comme une noix de coco son petit morceau isolé de poème antique ou barbare, qui n'offrit dès lors que l'intérêt d'un bibelot exotique. Enfin le maître, convaincu que l'émotion la plus haute est celle que produit la beauté plastique, s'était fait un style superbe de relief et d'éclat et avait, comme on dit, sculpté ses strophes; les disciples fouillèrent et torturèrent les leurs à la façon de bijoux sauvages. Ainsi la sérénité tourna en impassibilité, la forme sculpturale en orfèvrerie curieuse; et de ce que j'ai appelé la poésie historique sortit (déviation d'un jour) la poésie *parnassienne.*

A ne prendre que ses œuvres les plus distinguées, le vice irrémédiable de cette petite école est l'absence complète d'originalité ou de sincérité, ce qui est tout un. Sans doute il est telle pièce de parnassien que le chef aurait signée. Ils ont fait du Leconte de Lisle (parfois du Gautier, du Banville et du Baudelaire) avec une habileté surprenante. Je les lis avec plaisir, mais le souvenir inévitable des modèles fait tort aux copies. Et puis, chers poètes que j'aime malgré tout, je sens trop que vous vous êtes dit un matin : « Faisons, pour voir, un poème hébraïque, ou grec, ou indien, ou scandinave. Soyons impie et blasphémons un peu (car cela aussi est très parnassien). Soyons panthéiste, soyons alexandrin, mâtinons de mysticisme l'adoration de la matière, etc. » Eh bien, franchement, cela est fort joli, cela est amusant, j'entends pris à petite dose; mais comme on s'aperçoit que ce que vous dites ou racontez vous est bien égal au fond! Comme on est tranquille en vous lisant! Comme on se détache aisément de vos exercices! Comme on vous ferme sans peine (je n'ai pas dit avec dédain)! Comme vous vous ressemblez tous, tant chacun de vous est peu dans son œuvre! et comme je préfère à vos tours de force dix vers de cet aimable Theuriet! C'est cela qui vous repose des *Pagodes* et du *Soleil de minuit!* Je songe à M. Catulle Mendès, parce qu'il me paraît être le type le plus pur du parnassien. Je ne crois pas qu'on puisse éprouver, à le lire, autre chose qu'une très grande estime pour la prestigieuse adresse du versificateur, une entière indifférence sur le fond, et peu à peu un vague ennui. On ne s'éveille que sur cer-

tains passages où il a su faire vivre en bon ménage l'impassibilité parnassienne et la plus vive sensualité, ou sur de petites pièces délicieusement mignardes et qui fleurent le patchouli.

L'école parnassienne n'est déjà plus qu'un souvenir. Quelques poètes la continuent, qu'on ne lit guère; d'autres ne l'ont traversée que pour en sortir bientôt. Cette école, qui n'était point banale, qui a su après les romantiques assouplir encore et enrichir la langue, a été trahie et décriée par quelques enfants terribles. Elle devait périr par la désertion des vrais poètes et par le ridicule des autres. Certains parnassiens avaient fini par se faire un jargon comparable à celui des Gongoristes et des Précieuses, jargon dont on pourrait, avec un peu de patience, établir les principales règles. J'indique seulement l'emploi du mot abstrait toutes les fois que le mot concret paraît trop simple, la rage des pluriels rares (les *candeurs,* les *torpeurs*, les *ors,* etc.), l'abus de certaines épithètes ou très vagues ou très violentes dont il serait aisé de dresser la liste; enfin la confusion cherchée des langues, les cinq sens échangeant continuellement leurs vocabulaires. Le style parnassien, chez quelques malheureux, n'est qu'un tissu de métonymies en délire. J'ouvre un volume quelconque du Parnasse contemporain, et je tombe sur ces vers de M. Frédéric Plessis :

> Je goûterai, *plongeur revenu des vertiges,*
> *A flots d'or, l'onction chaleureuse des soirs.*

Prenons seulement le second vers. Il est aisé de refaire l'absurde travail du poète. L'expression simple est évidemment « la chaleur douce ». Par une première métonymie j'obtiens « la douceur chaude », mais cela est encore bien ordinaire. Une seconde transposition me donne l'expression mystique : « l'onction chaleureuse des soirs ». C'est très impropre, c'est même peu intelligible : du moins n'est-ce pas le langage de tout le monde, et l'auteur a dû être content. — M. Léon Dierx appelle des yeux « confesseurs des désirs benoîtement quêtés » et « fils des blancheurs premières ». Je ne dis rien de M. Stéphane Mallarmé, n'étant pas sûr que son cas relève de la critique littéraire.

Habiller des sujets aussi étrangers que possible à la vie moderne d'un style aussi éloigné que possible du langage des « honnêtes gens », voilà au bout du compte ce que les parnassiens ont inventé de plus merveilleux. Ils ont dégagé et développé à outrance l'élément inférieur de la poésie romantique : l'amour des mots pour eux-mêmes et la virtuosité stérile. Ils ont ainsi provoqué la plus heureuse des réactions, le retour à la vérité, le retour au cœur et à la pensée individuelle, et hâté peut-être l'avènement d'une poésie nouvelle qui sera celle de la seconde moitié du siècle : la poésie psychologique, réaliste (au sens large du mot) et philosophique. On en peut voir les origines dans l'œuvre des deux artistes les moins emportés de la première génération romantique, Alfred de Vigny et Sainte-Beuve. La poésie des meilleures pièces de Joseph Delorme et des *Pensées d'août* se retrouve sous une forme plus pure dans *les Humbles* et dans *les Solitudes;* et ce qu'avait tenté Vigny dans la *Bouteille à la mer* et dans le *Mont des oliviers,* l'auteur du *Zénith* et des *Destins* a su le faire.

IV.

M. François Coppée est fils du Paris populaire. Enfant nerveux et maladif, élevé, paraît-il, dans un modeste milieu, sa mémoire dut s'empreindre profondément des images vulgaires et touchantes du monde des petites gens. Et c'est pourquoi, après un court passage dans la chapelle parnassienne, se ressouvenant peut-être des *Pensées d'août* et de ce poème de *Maître Jean* si laborieux à la première lecture et qui serait probablement admirable à la dixième, il commença l'épopée des « humbles ». Il raconta la vieille fille qui s'est dévouée à son jeune frère infirme, le petit Angélus qui meurt de ne pas jouer et d'être trop baisé par les lèvres flétries d'un vieux prêtre et d'un vieux soldat, l'idylle de la bonne et du militaire, la laideur ingrate des enfants trouvées, la nourrice qui se met chez les autres pour entretenir un mari ivrogne, le petit épicier que sa femme n'aime pas et qui voudrait un enfant, le petit employé qui soutient sa mère, l'amitié du vieux prêtre plébéien et de la vieille demoiselle noble, la résignation de la jeune femme séparée, les passions rentrées, les dévouements peu éclatants, les misères peu tragiques, ridicules même à la surface, qui ne sautent pas aux yeux et qu'il faut deviner. Sans doute Victor Hugo avait chanté les petits dans la dernière partie de la *Légende des siècles;* mais, ne pouvant se passer de grandeur sensible, il nous avait montré des infortunes dramatiques, des douleurs désespérées, des dévouements sublimes. Poète de l'outrance, il avait amassé toutes les misères sur la tête du crapaud; poète de l'antithèse, il avait mis l'âme de Jésus dans le corps d'un âne rogneux. Ou bien c'était le petit Paul, c'était Jean Chouan, c'étaient les Pauvres gens. Ses héros devenaient immenses et tournaient au symbole. Ceux de Coppée passent dans la foule, les épaules serrées dans leurs habits étriqués, et n'ont pas même de beaux haillons; mais il nous dévoile, doucement et sans fracas, la tristesse ou la beauté cachée sous la platitude extérieure. Rien de plus élevé que cette poésie. Les plus misérables détails de la plus mesquine existence y sont comme les signes de la beauté secrète d'une vie humaine et parlent un langage attendrissant. L'idée morale est toute l'âme de ces tableaux familiers où je retrouve ce que notre siècle a de meilleur : dans la forme, l'amour de la vérité; dans le fond, le plus délicat amour des hommes et la plus douce pitié. Le poète nous raconte ces simples histoires en des vers d'une singulière souplesse, qui savent exprimer tout sans s'alourdir ni s'empêtrer, qui marchent franchement par terre et qui pourtant ont des ailes.

J'aime aussi, mais non partout, les *Promenades et Intérieurs,* et les petites pièces du *Cahier rouge,* tableautins prosaïques qui valent par la justesse et la netteté du trait. Souvenir d'enfance ou paradoxe aimable d'un dilettante fatigué que le prosaïsme repose, le poète affecte quelquefois d'aimer Paris surtout « dans ses verrues » et le petit monde

surtout dans ses vulgarités. J'aime encore les *Intimités*, très différentes des *Promenades*, mais également modernes, peintures d'un amour mièvre et subtil, d'une passion d'artiste qui sait trop de choses, qui s'amuse ou se tourmente avec ses imaginations et ses réminiscences, qui adore et observe sa maîtresse un peu comme une œuvre d'art, un peu comme une jolie bête, et sans aucune simplicité. Car notre poète est un raffiné, mais sans effort : c'est par le même besoin sincère d'impressions rares qu'il aime les « intimités » des liaisons parisiennes, les pâleurs des poitrinaires, la poésie latente des « intérieurs » bourgeois et des maigres paysages de banlieue; et c'est par là qu'il est par excellence, pour tout dire en un mot, le poète des modernités.

Son dernier volume me semble quelque peu moins original. *Olivier*, malgré des pages délicieuses, n'est après tout qu'une variation moderne sur un vieux thème romantique, contestable d'ailleurs. Les *Récits épiques* ne sont pas non plus un progrès. Les meilleurs sont ceux qui, par le ton ou par le sujet, se rapprochent des *Humbles*. Quelque chose manque à ce très aimable poète : une certaine vigueur de forme et de pensée. Il a le sens de la vie moderne, une extrême délicatesse d'émotion, une grâce un peu féminine et souffreteuse, un vers à la fois sinueux et précis, et d'une limpidité cristalline. Qu'il revienne à son premier genre : nous attendons de lui quelque épopée familière qui soit plus digne de ce nom que l'admirable, lyrique et chimérique *Jocelyn* et que ce poème prétendu rustique de *Pernette*, où des paysans orateurs s'exercent sur un cas de conscience et se livrent à des duos d'amour idéaliste.

V.

A côté de celui qui raconte, il convient de placer celui qui médite. Ces formules ont toujours quelque chose de trop rigoureux; mais, s'il est permis d'appeler Coppée le poète de la vie moderne, le poète de l'âme moderne sera Sully-Prudhomme.

M. Sully-Prudhomme s'est fait une place à part dans l'affection des amateurs de belle poésie, une place intime, au coin le plus profond et le plus chaud du cœur. D'autres sont plus souvent récités dans les salons, étant plus abordables aux admirations vulgaires; mais il n'est point de poète qu'on lise plus lentement, que l'on aime avec plus de tendresse. C'est qu'il nous fait pénétrer plus avant que personne aux secrets replis de notre être; c'est qu'il aime la vérité à l'égal de la beauté; c'est que le comment et le pourquoi le tourmentent, et que nous sommes une génération scientifique. Sully-Prudhomme est le poète qui pense le plus et qui exprime le plus strictement sa pensée. Si jamais artiste a conçu la poésie comme la splendeur du vrai, c'est lui.

> Assiste ma pensée, austère poésie,
> Qui sacres de beauté ce qu'on a bien senti.

Aussi a-t-il écrit des stances, des sonnets, de courtes élégies qui sont d'un philosophe et des pages de haute philosophie qui sont d'un poète.

Le sens critique du sérieux XIXe siècle, joint à la plus exquise sensibilité, est dans chaque vers de la *Vie intérieure*, des *Épreuves*, des *Solitudes*, des *Vaines Tendresses*. Point de mélancolies générales, de grands ou gros sentiments tout d'une pièce, de décors déployés uniquement pour le plaisir des yeux. Mais, s'il est quelque joie ou quelque souffrance singulière, surtout dans l'intelligence, quelque impression subtile ou douloureuse dont nous soyons capables en présence de la femme ou sous son empire, quelque lien secret par où nous nous sentions rattachés à l'humanité et à la vie universelle; le tourment de la vérité et les divers sentiments que la recherche de la vérité nous fait traverser, tout ce que nous pouvons éprouver ou penser de plus rare, de plus exquis, de plus délicieux ou de plus viril, Sully-Prudhomme excelle à le définir dans des vers d'une incomparable précision et qui unissent à l'exactitude de la plus fine prose le rythme et l'éclat de la plus noble poésie.

A mesure que M. Sully-Prudhomme avance dans son œuvre, elle devient plus haute et plus abstraite. Le poète psychologue est bien décidément aujourd'hui, dans toute la force du terme, un poète philosophe, descendant des Parménide et des Lucrèce, et plus riche d'une expérience de vingt siècles. Ici encore on songe à Victor Hugo, à *Ce que dit la bouche d'Ombre* et aux rêveries métaphysiques de *la Légende*; mais toute la philosophie du grand aïeul, en écartant les contradictions, se réduit à expliquer le mal physique par le mal moral et à croire au progrès indéfini par l'amour. Les poèmes philosophiques de Sully-Prudhomme sont d'un penseur et d'un savant, non d'un rêveur. Le *Zénith* est l'hymne superbe d'un esprit scientifique à la science. Que dans la science il y ait de la poésie, cela ne fait pas question : c'est un thème que l'Académie elle-même propose aux jeunes versificateurs. La science découvre les lois : or, si le beau est l'unité dans la multiplicité, les lois sont belles en ce qu'elles rattachent à un seul principe la multitude des phénomènes. La science rend l'homme maître de la nature et capable de la transformer : de là une immense fierté, aussi naturellement poétique que celle d'Horace ou de Roland. La science invente des machines qui, par l'énormité de leur structure ou la délicatesse de leurs ressorts, par l'appropriation des moyens aux fins, par la simplicité de ces moyens et la grandeur des résultats, éveillent aisément l'idée de la beauté. Enfin la science suscite un genre d'héroïsme qui est proprement l'héroïsme moderne et auquel nul autre n'est comparable, car il est le plus désintéressé, le plus serein, le plus haut par son but, qui est la découverte du vrai et la diminution de la misère universelle. Voilà ce qu'a senti de toute son âme l'auteur du *Zénith*, et nulle part sa pensée n'a plus magnifiquement dompté les mots. Dans *les Destins*, sous la forme d'une allégorie (je regrette presque cette dernière concession à la rhétorique), il formule d'une façon complète, ce me semble, le problème du mal et le résout (si c'est une solution, mais en est-il une autre?) par la résignation et par la joie de connaître. *La Justice* est une sorte de *Critique de la raison pratique* sur un plan nouveau, où les difficultés, empruntées au darwinisme, tiennent plus

de place, et où les conclusions sont moins développées. La forme, d'une symétrie compliquée, ne fait que rendre plus sensible la démarche rigoureuse de l'investigation. Cette alternance du sévère sonnet positiviste et des tendres strophes spiritualistes, de la voix de la raison et de celle du cœur, qui finissent par s'accorder et se fondre, est à la fois magnifique et vraie : l'homme est tout entier, avec son cerveau et avec ses entrailles, dans cette recherche méthodique et passionnée.

On a reproché à M. Sully-Prudhomme que ses vers soient parfois d'une lecture laborieuse, pour être bourrés de pensée au point d'en craquer. Il semble, dit-on, qu'après avoir écrit telle page, il ait dû tomber sur le flanc, épuisé par l'effort; n'a-t-on pas le droit de demander à la poésie plus d'aisance? le grand poète n'est-il pas celui qui domine son œuvre et qui semble ne pas donner à la rigueur tout ce qui est en lui? — Mais d'abord ce reproche ne peut s'adresser qu'à certaines parties des dernières œuvres de Sully-Prudhomme; et puis n'y a-t-il qu'une façon d'être poète, celle des chanteurs primitifs qui ne disent que des choses grandes et simples et, après tout, faciles? Où la grâce disparaît sous l'effort, ne saurait-il y avoir de beauté? J'imagine difficilement un poème philosophique où l'effort de la pensée ne serait pas sensible. Cet effort même n'est-il pas le devoir du penseur? Et comment n'entraînerait-il pas, par moments, l'effort dans l'expression? A tort ou à raison, M. Sully-Prudhomme prétend à autre chose qu'à nous bercer. Pour moi, j'aime sentir ce labeur qui est beau par son objet : il me semble, en lisant ses vers, refaire le travail de l'artiste, ce qui n'est pas un médiocre plaisir.

Au reste, c'est parce que les grands poèmes de M. Sully-Prudhomme sont parfois austères que ses moindres fantaisies sont toujours si substantielles. Pas de poésie, ai-je dit, plus « pensée » que la sienne. Au lieu que les autres poètes vont le plus souvent d'image en image, sa pente est d'aller de cause en cause, d'expliquer plus que de rêver; et cette disposition le suit jusque dans les pièces de pur sentiment. C'est elle qui engendre la merveilleuse propriété du style, qui n'altère jamais l'ombre d'une formule toute faite, et la justesse impeccable des figures et des métaphores.

Une tristesse pénétrante qui n'est point la mélancolie romantique (car elle n'a rien de vague, et le poète en sait les raisons; elle est virile, et il en sait ou en cherche les remèdes), la fine sensibilité qui se développe chez les très vieilles races et en même temps la sérénité qui vient de la science; un esprit capable d'embrasser le monde et d'aimer chèrement une fleur; toutes les délicatesses, toutes les fiertés, toutes les ambitions de l'âme moderne : voilà, si je ne me trompe, de quoi se compose le précieux élixir que M. Sully-Prudhomme enferme en des vases d'or pur, d'une perfection serrée et concise. Par la tendresse réfléchie, par la pensée émue, par la forme très savante et très sincère, il pourrait bien être le plus grand poète de la génération présente.

Quelques-uns ont accueilli avec défiance, dans ses dernières œuvres, l'union intime de la science et de la poésie; mais je ne vois pas qu'il puisse y avoir à cette union d'autre difficulté que l'insuffisance du poète, et certes ce n'est pas le cas. Tant qu'il y aura des hommes, on voudra savoir; tant qu'il y aura des hommes, on aimera chanter. Longtemps encore les enfants demanderont « Pourquoi? » à tout propos; longtemps encore ils psalmodieront, séduits par la beauté propre à la rime :

> Petit'fille de Paris,
> Prête-moi tes souliers gris
> Pour aller en Paradis, etc.

Ces deux choses éternelles, la philosophie et la poésie, si belles séparément, comment, réunies, seraient-elles déplaisantes? A vrai dire, voilà bien des siècles qu'elles vont ensemble : il s'agit seulement de rendre l'alliance plus parfaite. La poésie ne peut-elle être aujourd'hui ce qu'elle était apparemment à l'origine, avec les poètes didactiques et gnomiques : la forme suprême et condensée de la science humaine? Victor Hugo et Leconte de Lisle ont « versifié » la légende, c'est-à-dire l'histoire de l'humanité; Coppée, qui au fond les continue, versifie la vie moderne; Sully-Prudhomme, dans les hautes parties de son œuvre, versifie notre morale et consacre les dernières acquisitions de la pensée. La poésie se fait historique et scientifique : elle est bien à l'usage du siècle. Elle n'est donc pas près de mourir, quoique le public la néglige. Je crois qu'il y reviendra. Sans compter qu'il y a public et public : mais cela m'entraînerait trop loin.

VI.

Il ne serait pas impossible de ranger en deux groupes, autour de Coppée et de Sully-Prudhomme, la plupart de nos jeunes poètes, non comme disciples, mais comme empreints du même esprit. J'ai pourtant un scrupule : cette ébauche de classification, volontairement incomplète, exclura les sectateurs plus ou moins indépendants de Leconte de Lisle, des artistes aussi raffinés que le mystique et sensuel Armand Silvestre, l'éblouissant rimeur José Maria de Hérédia, le bouddhiste Henri Cazalis, Anatole France, érudit comme un Alexandrin, qui a su, dans ses *Noces corinthiennes,* ajouter un chapitre splendide à *la Légende* et aux *Poèmes antiques*. Je sais que j'en oublie, et n'ai pas la conscience tranquille. Mais quoi! je ne m'attache qu'à ce qui me paraît vraiment nouveau et « non convenu » dans la poésie de ces dernières années. Pourtant je veux nommer encore, parce qu'il est moins connu, l'excellent ouvrier de rimes M. Robert de la Villehervé; et j'adresserai aussi un salut affectueux à l'ingénu bohème et rêveur Albert Glatigny, petit-fils de maître François Villon.

Parmi les peintres de la vie moderne (plusieurs sont en même temps bons psychologues), je citerai l'éclatant et fantasque poète des *Gueux,* M. Jean Richepin; M. Paul Bourget, l'auteur d'*Édel,* poème charmant et distingué que ne parvient pas à déparer une préface trop ambitieuse; M. Valade-Silvius, parnassien converti, aujourd'hui très Parisien et chroniqueur en triolets; puis les paysagistes qui peignent

tout simplement le bon pays de France, précis et familiers comme des Flamands, quelques-uns suaves comme Corot ou larges comme François Millet : MM. Albert Mérat, le poète de la Seine ; Jean Aicard, le poète de la Provence ; Maurice Rollinat, le poète des brandes, un peu brutal et « impressionniste », mais qui voit juste (il est, dit-on, tout jeune et se rassoira); M. André Theuriet, le poète des bois, si cordial et si parfumé de senteurs fortifiantes. M. Eugène Manuel et M. André Lemoyne, l'éternel lauréat de l'Académie, se rattachent à ce groupe par ce qu'ils ont de meilleur. M. Joséphin Soulary (qui du reste n'est plus un jeune) peut se placer indifféremment ici ou là, tant il a touché de sujets dans ses petits poèmes et dans ses sonnets précieux, aux deux sens du mot, tour à tour ou à la fois. Enfin je nommerai ici ceux qui, dans ces dernières années, se sont inspirés de la Révolution française ou de la guerre de 1870. (Je mets à part l'énorme et sibylline *Année terrible*). Tout le monde connaît les *Chants du soldat,* de M. Paul Deroulède. On en goûte l'allure militaire et crâne, mais les sentiments sont assez souvent meilleurs que les vers : le grand succès du livre montre d'autant mieux le prix des émotions sincères. M. Émile Bergerat et quelques autres méritent un éloge semblable. La Révolution, que le lointain a rendue épique et que nos luttes depuis huit ans nous ont fait aimer davantage, est le sujet de deux poèmes récents. M. Emmanuel des Essarts, le plus lyrique des universitaires, un cerveau de coloriste que la toque n'a pu éteindre, a été surtout séduit par le côté pittoresque et théâtral de la grande tragédie. M. Édouard Grenier en a déroulé la marche et l'idée avec plus de suite dans les larges tableaux de *Jacqueline Bonhomme.* Ce noble poète, connu par d'autres belles œuvres, a le souffle, l'ampleur, l'élévation. On pourrait trouver dans sa « tragédie moderne » une abondance un peu trop facile et unie, comme aussi dans les *Poèmes de la Révolution* de M. des Essarts une abondance un peu turbulente et mêlée, et dans les deux livres, sous des formes différentes, des traces de convenu, une manière flottante et oratoire. Les peseurs et polisseurs de syllabes nous ont gâtés : la facilité nous paraît lâche, l'aisance nous est suspecte et nous nous défions du mouvement. Puis, c'est une fatalité attachée au sujet, la Révolution fait déclamer plus ou moins tous ceux qui la veulent chanter. J'avoue que, prêtée aux personnages révolutionnaires, la rhétorique peut passer pour couleur locale et surcroît de vérité.

Le groupe des philosophes (plusieurs sont aussi paysagistes et peintres de la vie moderne) n'est pas moins considérable. On se rappelle les dissertations vigoureuses et nues de Mme Ackermann, louées par un académicien spiritualiste, et la belle et définitive traduction de Lucrèce par M. André Lefèvre. Je placerai ici, pour quelques pièces d'une pensée virile et originale, M. Georges Lafenestre, qui a d'ailleurs d'autres mérites : gracieux poète et d'une pureté singulière, dont certaines pages ont le don de me faire songer à André Chénier. *Le Faust moderne,* de M. Maurice Bouchor, ne justifie pas tout à fait son titre écrasant, et la conclusion manque de clarté ; mais l'effort est noble, et il y a de beaux sonnets vers la fin. Je trouve quelque psychologie et de la distinction morale dans *les Deux Amours* de M. Amédée Pigeon. *La Vie meilleure,* de M. Charles de Pomairols, qui vient de paraître, est l'œuvre d'un esprit sérieux et ami du recueillement. Ce livre, quelquefois laborieux, jamais vulgaire, plaît par un air de bonté et par un parfum de solitude. Plusieurs pièces sont d'un Sully-Prudhomme campagnard et père de famille. Les paysages, on le sent, ont été longuement contemplés et interrogés. Les impressions, les sentiments, les méditations philosophiques ont un accent qui révèle tout l'homme et le fait aimer.

VII.

Tous ces noms d'amateurs de vérité (et la liste n'en est pas complète) marquent bien la direction nouvelle de la poésie en France. Presque plus de rhétorique : seulement, çà et là, un peu de recherche et de préciosité. Une sorte de loyauté est éclose chez nos poètes, qui est la même que celle de nos savants et de nos historiens. Ce progrès paraît s'être accompli en trois étapes. Au commencement du siècle, la poésie fut personnelle, mais souvent avec emphase et avec une certaine affectation de sentiment qui amena la réaction des virtuoses et des impassibles. La poésie apprit avec eux des secrets de forme et une rigueur de contours qu'elle ignorait encore. Mais on se lasse même des belles lignes et des belles couleurs quand il n'y a rien dessous, et la poésie est redevenue personnelle, non toutefois de la même façon qu'elle l'avait été d'abord. Des premiers lyriques elle a retenu l'émotion; des « poètes ouvriers », la perfection de la langue; mais au-dessus du sentiment et au-dessus de la sensation, elle a fait dominer la pensée, c'est-à-dire, au-dessus de l'amour des personnes humaines et des formes de la matière, l'amour de la vérité, le désir de connaître les causes, qui n'est pas moins fertile en émotions ni moins capable de beauté. Ce qu'avaient dit les romantiques sur l'âme, sur le monde, sur Dieu, nos poètes contemporains le redisent avec plus de réflexion et de critique. Les ressources de style que les parnassiens employaient aux sujets exotiques et bizarres, on les tourne à la peinture de la vie d'aujourd'hui. On ne repousse point le rêve, mais on le veut court, délicat, non plus immense et débordé. L'esprit de la race française, si naturellement apte à l'étude de la réalité et à la connaissance de l'homme, éclate enfin librement dans la poésie, où il a été si souvent contrarié par des modes, des partis pris, des influences étrangères. On fait vraiment, selon la formule de Chénier, « sur des pensers nouveaux des vers antiques » ; antiques par la franchise, par l'absence de panaches et de fioritures. Quant à la nouveauté, elle est, on l'a vu, soit dans les objets, soit dans la pensée, originale par cela seul qu'elle est personnelle : c'est du moins ainsi chez les poètes dignes de ce nom.

> Il n'est de vulgaire chagrin
> Que celui d'une âme vulgaire,

et de même pour le reste. Faut-il le dire? la poésie est sau-

rée encore une fois, tout simplement parce qu'elle s'est mise à pratiquer, plus qu'elle ne l'a jamais fait, même au XVIIe siècle, l'honnête axiome de ce digne Boileau :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

On demandera comme Pilate : « Qu'est-ce que la vérité? » Je sens bien ce qu'elle est dans l'art, mais je ne sais si je l'ai fait entendre.

JULES LEMAITRE.

HOTEL DE VILLE DE LA FLÈCHE

CONFÉRENCE DE M. A. BROSSIER

Mme Pape-Carpantier

Mesdames, messieurs,

La ville de La Flèche, en apprenant la mort de Mme Pape-Carpantier, a éprouvé une émotion profonde. Une souscription spontanément ouverte, couverte généreusement, deux remarquables copies d'un beau portrait, un projet de cérémonie publique, voilà certes les marques d'un vif et sincère regret. La plus précieuse, à mes yeux, est peut-être votre présence ici. Car, il faut bien l'avouer, pour la plupart des Fléchois, Mme Pape ne vit guère que depuis sa mort. On commence à peine à la connaître. On sait son nom; on sait qu'elle a joué un certain rôle puisque ses concitoyens, depuis qu'elle n'est plus, s'occupent d'elle; mais son origine, ses débuts, ses épreuves, son jeune talent, son courage et sa persévérance pour arriver au but; puis, quand elle y est parvenue, la noblesse et la bonté de son âme, son rare jugement, la largeur de ses idées, surtout la tâche généreuse qu'elle s'est prescrite, pour laquelle elle a vécu, pour laquelle elle est morte, les Fléchois connaissent-ils tout cela comme ils le doivent? Quand on honore quelqu'un, il faut savoir pourquoi. J'ai connu Mme Pape à la fin de sa longue et belle vie; j'ai pu apprécier par moi-même toutes ses qualités, toutes ses vertus. Permettez-moi donc de lui rendre un hommage plein de sincérité et d'émotion en vous la montrant telle qu'elle fut toujours, telle que je l'ai vue : sa simple biographie est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'elle.

« La Flèche, écrivait-elle au mois de février dernier, est mon lieu natal. Il y a, rue des Lavallois, une petite bicoque, sous le n° 1 ou 3, à droite d'une allée. C'est là que j'ai vu le jour, sous les larmes de ma mère; car les chouans venaient de tuer son mari, et dans cette maison on avait rapporté le cadavre de sa fille chérie, tuée aussi. Tout cela me fait des souvenirs bien tristes ! » En effet, Marie Carpantier était fille d'un maréchal des logis de gendarmerie, tué pendant les Cent jours dans une rencontre avec les chouans. Vous le voyez, elle entrait dans la vie par une porte funèbre et tendue de noir. Qu'importait à l'enfant? Pendant quelques années, elle ne sut, elle ne comprit rien de tout cela; elle eut l'ignorance naïve, la joyeuse indifférence de son âge. Quand le matin, en ouvrant les yeux, elle voyait la neige sur les toits, folle, nous dit-elle, elle s'élançait; puis, toute transie de froid, toute grelottante, elle revenait aux baisers maternels réchauffer ses petites mains : ce furent là ses premières douleurs.

Mais sa mère, qui souriait pour elle, pleurait, elle aussi, pour des motifs plus graves et ne put pas longtemps cacher ses larmes; l'enfant, en la voyant pleurer ainsi, demanda pourquoi; et quand elle le sut, quand elle comprit tout ce qu'il y a d'amertumes dans la vie pour une femme qui a perdu mari et fille, pour un enfant qui n'a plus ni père ni sœur, Marie devint grave et pensive : sous les traits d'une enfant, ce fut une femme.

L'indigence s'ajoutait, du reste, à la douleur pour mûrir, en quelque sorte, cette âme naissante. On était pauvre : il fallait travailler. La mère de Marie, qui vint habiter rue du Collège, était employée dans l'École militaire à ce qu'on appelait la taillerie et passait ses journées à confectionner des vêtements d'élèves. Marie, de son côté, au sortir de l'enfance, se fit ouvrière, ravaudeuse, je crois, et se plaça comme apprentie chez la mère du Dr Bourguillon. C'est alors sans doute qu'elle se lia d'affection avec celui que nous pouvions admirer, tout récemment encore, se promenant dans nos rues, beau et vénérable vieillard aux longs cheveux blancs, chargé d'ans et d'honneurs et parti, comme son amie, de la plus modeste origine.

La jeune apprentie n'éprouva pas, à ce qu'il paraît, beaucoup d'enthousiasme pour son métier, et, laissant là le fer à repasser, elle voulut apprendre à fabriquer des gants. Ce n'était pas là encore sa vocation. Tout enfant, elle avait composé des vers, des rondes qu'elle dansait pendant les récréations avec ses petites amies. Ce goût précoce s'était développé. Un répétiteur de l'École, son voisin, à qui elle demandait des conseils, avait voulu la détourner d'une carrière où son inexpérience, son ignorance relative devait l'empêcher d'aller bien loin. Elle s'obstina; elle demanda des leçons que sa petite âme fière voulut payer; et une fois qu'elle connut les règles de la versification, elle ouvrit toutes voiles à la poésie.

Ravaudeuse, gantière, elle resta poète. Lorsqu'elle rapportait à son patron le travail de la semaine, timide, rougissante, elle lui tendait en même temps un petit papier et semblait beaucoup plus inquiète sur le mérite du petit papier que sur celui des gants.

Qu'était-ce donc? Vous l'avez deviné : des vers. On les fit lire à M. Desneufbourgs, alors professeur de rhétorique au Prytanée, et à M. Casimir Bonjour, inspecteur des études. Ces messieurs furent frappés des qualités d'imagination et de sentiment que révélaient ces modestes essais. On s'occupa de la gantière-poète. M. Desneufbourgs compléta son instruction avec un dévouement qu'égalait seule la reconnaissance de son élève; et, en 1835, à l'âge de vingt ans, protégée par ces messieurs, par la Société des sciences, lettres et arts, qui commençait alors à se former, elle fut chargée de diriger avec sa mère la première salle d'asile de La Flèche.

Arrêtons-nous quelque temps sur cette époque de sa vie de jeune fille. C'est alors que cette fleur mélancolique de poésie, semée dans son âme par le chagrin, va se développer et s'épanouir ; c'est pendant ces années qu'elle écrivit les *Préludes,* strophes harmonieuses et touchantes malgré la naïveté et l'inexpérience qui s'y mêlent, malgré la visible imitation des poètes qu'aimaient alors les femmes, et particulièrement de Lamartine. Elles sont d'une inspiration facile et naturelle. Cette jeune fille n'est point un écrivain avide de réputation et d'argent, qui pose, passez-moi le mot, pour la douleur. Rien chez elle de ce faux dégoût de la vie, triste maladie aujourd'hui passée de mode, mais qu'on étalait alors avec une singulière complaisance et qui, en piquant la curiosité du public, obtenait son admiration. Elle chante, nous dit-elle, parce que, comme l'oiseau, elle est faite pour chanter; elle chante aussi parce qu'elle a bien réellement souffert et pleuré, parce qu'elle a vu souffrir et pleurer sa mère. « Si jamais, dit-elle à ses amis, à ses protecteurs,

Si jamais, écoutant mes notes soucieuses,
Quelqu'un vous demandait : « Sur ces cordes rêveuses,
Qui donc, dans sa retraite, a pu guider ses doigts? »
Vous, amis, répondez : « Les vents mélancoliques,
En glissant dans les airs, apprennent leurs cantiques
Aux oiseaux cachés dans les bois.

« Elle a chanté comme eux. Née au bruit des orages,
Sa voix s'est inspirée à leurs accords sauvages;
Lorsqu'elle ouvrit au jour son regard enfantin,
D'une guerre intestine infâme auxiliaire,
La trahison féroce avait frappé son père,
Et l'enfant naissait orphelin.

« Et près de son berceau, sous ses maux abattue,
Sa mère, pâle et sombre et de noir revêtue,
Veillait seule et, cédant aux terreurs de l'amour,
Tremblait pour cette enfant vouée à l'indigence,
L'étreignait sur son cœur, déplorait sa naissance,
Pleurant et priant tour à tour.

Car elle avait compris qu'aux enfants sans famille
La destinée est rude et qu'au cœur de sa fille
La tâche serait rude et l'espoir décevant,
Qu'arrivant, sans appuis, aux banquets de ce monde,
Nul ne lui ferait place; et sa pitié profonde
En sanglots s'épanchait souvent.

« Mais rien n'est si fécond que les pleurs d'une mère!
L'enfant sentit bientôt, sous leur rosée amère,
Sa raison s'épurer, son âme s'agrandir.
Nue et morne à ses yeux apparut l'existence,
Et pour encourager sa mère à la souffrance,
Elle se hâta de souffrir! »

La souffrance, oui, voilà sa muse ; c'est elle qui lui arracha son premier cri de poète; c'est la vue de sa mère si triste, la pensée de son père qu'elle n'avait pas connu. Pourtant ce sentiment n'étouffe pas chez elle tous les autres. Amour filial, amitié tendre, reconnaissance envers ses protecteurs et ses maîtres, pitié pour les faibles, rêverie vague et gracieuse, fière passion de l'indépendance, aspirations secrètes vers ce monde qu'elle ignore, mais où elle sent que sa place est marquée, voilà, comme on disait alors, autant de cordes à sa jeune lyre. Un rayon de soleil, un convoi, une hirondelle, un petit ramoneur, un rien, tout éveillait sa sensibilité, et, comme le cristal harmonieux sous le doigt qui l'effleure, au plus léger contact son âme chantait.

Mais surtout elle aimait La Flèche. Une nuit, près d'ici, à Saint-Germain-du-Val, pendant un bal auquel on l'avait invitée, pendant que ses compagnes se livrent aux folles gaietés du quadrille ou de la valse, elle s'échappe et gravit ce joli coteau que vous connaissez tous. La nuit est belle, silencieuse. Là-bas, à la pâle clarté de la lune, elle aperçoit le Prytanée dressant ses hautes tours sombres, le Loir tout resplendissant, enfin cette petite ville de La Flèche couchée et endormie dans la plaine, cette ville qui l'a vue naître, qui l'a protégée, qui l'abrite. Alors elle ne peut retenir un cri de reconnaissance et d'amour :

La Flèche, ô mon doux nid! ô ma belle patrie!
Asile où je vécus du fruit de mon labeur;
Toi qui compris mes chants, qui protégeas ma vie;
Quel amour t'a voué mon cœur!

Oh! moi, je donnerais pour ta grâce pudique,
Pour ton ciel nuageux, pour tes monts verdoyants,
Et la vieille Italie et la jeune Amérique,
Et l'Asie aux cieux flamboyants.

Que me font les splendeurs des cités orgueilleuses!
Athène et ses débris, Naple et sa volupté,
Au cœur de ton enfant sont bien moins précieuses
Que ta noble simplicité.

Paris, ce vaniteux qui veut briller et plaire,
A mes yeux un instant sembla royal et beau;
Mais bientôt j'aperçus la fraude et la misère
Sous la pourpre de son manteau.

Ces bruits, ces chants, ces cris de la foule empressée,
Où pas un œil ami ne s'arrêtait sur moi,
D'un lourd penser d'exil oppressaient ma pensée
Et me glaçaient d'un vague effroi.

Alors, ô mon pays, rêveuse et désolée,
Loin de ces inconnus je courais me cacher
Pour songer doucement à ta fraîche vallée,
A tes bois, à ton vieux clocher!

La Flèche doit être fière : l'Italie, l'Amérique, l'Asie, Athènes, Naples, Paris même lui sont impitoyablement sacrifiés. Quel dithyrambe, n'est-ce pas? Ce n'est certes pas, il faut l'avouer, la splendeur de ses monuments, la largeur et la majesté de ses rues qui remplissaient la jeune fille d'enthousiasme. Non; mais dans ce petit coin du monde au ciel nuageux, pour employer sa bienveillante épithète, elle avait ses amis, elle avait sa mère; et c'est à eux qu'elle envoyait, des flancs du coteau de Saint-Germain, ce baiser poétique et humide de larmes.

Il ne faut pas croire cependant que la poésie l'absorbât tout entière. Cette femme dont toute la vie ne sera qu'un long dévouement au devoir chantait ; mais, comme les jeunes et actives ouvrières assises de grand matin à leur fenêtre ouverte par un beau jour d'été, elle chantait en travaillant. Directrice de salle d'asile, elle avait à remplir des fonctions

captivantes et délicates : elle ne s'y dérobait pas. La reconnaissance qu'elle éprouvait pour ses protecteurs à elle, elle la reportait, pour ainsi dire, sur les petits enfants qu'on lui confiait. C'était, pour la plupart, des enfants pauvres, quelquefois orphelins; et pauvre elle-même et orpheline, elle comprenait mieux que personne leurs misères et, mieux que personne, savait y compatir.

Peut-être y a-t-il encore à La Flèche quelques-uns de ses élèves, je dirais presque de ses nourrissons. Eux seuls pourraient sans doute nous rappeler ce qu'elle apportait à sa tâche de zèle et de tendresse. Mais ses poésies nous le laissent soupçonner. Ici, ce sont des strophes à la reine, en faveur de l'innocent troupeau dont elle est la bergère; là, une pièce intitulée *les Anges,* remerciement touchant à une dame charitable dont elle tait discrètement le nom et qui avait envoyé à ses petits pauvres de solides chaussures pour l'hiver, de chauds et moelleux vêtements. Certes elle est aussi heureuse qu'eux-mêmes; c'est elle qui rend grâces et avec effusion, en vers profondément émus. Elle aussi, elle chante pour les pauvres, mais un chant de poète, et avec plus de désintéressement, plus d'oubli de soi-même que la plupart des artistes de charité.

Tout en s'occupant de ses enfants, elle complétait sa propre instruction et sans doute elle s'occupait déjà de ces questions pédagogiques auxquelles plus tard elle se consacra tout entière. Aussi sa réputation s'étend-elle bientôt hors de La Flèche. Ses vers l'ont fait connaître. Mme Amable Tastu écrit pour ses *Préludes* une préface élogieuse; bientôt le nom de Marie Carpantier se place de lui-même dans cette pléiade de femmes-poètes : Élisa Mercœur, Élise Moreau, Louise Crombach, Antoinette Quarré, étoiles modestes qui brillaient alors au ciel de la poésie tandis que les astres de première grandeur, les Victor Hugo, les Lamartine, s'éclipsaient volontairement ou tombaient, du haut des sereines et larges régions de l'art, dans le monde bien terrestre, bien mesquin parfois et toujours bien tumultueux de la politique.

De La Flèche, où elle avait depuis quelque temps quitté la salle d'asile pour les fonctions de demoiselle de compagnie, Marie Carpantier est appelée au Mans; pendant plusieurs années, elle y dirige la salle d'asile du Pré, auquel le Conseil municipal vient de donner son nom.

C'est un honneur qu'elle avait bien mérité, car au Mans, comme à La Flèche, elle se montre toujours admirable de dévouement. Pendant qu'elle soutient en secret sa famille naturelle, nombreuse et pauvre, elle enveloppe de soins et de tendresse son autre famille, sa famille d'adoption, les trois cents petits enfants qu'on lui confie. Elle fait des prodiges pour eux. Elle se fait entendre de l'administration municipale; elle lui donne un cœur qu'elle parvient à toucher; elle obtient que tous les jours on leur trempe la soupe, qu'on leur distribue des sabots, des vêtements chauds, des hamacs pour coucher les plus petits. Adorée d'eux comme une mère idéale, elle donne aux mères réelles, moins sages toujours et souvent moins aimantes qu'elle, des conseils écoutés avec respect, suivis avec docilité. Enfin, au milieu de tant de soucis, d'occupations si graves pour sa jeunesse, elle trouve encore le temps d'écrire son premier ouvrage d'éducation, chef-d'œuvre que l'Académie couronna.

C'est alors que, sa réputation grandissant toujours, elle s'en va à Paris, vers 1847, dans ce Paris qu'elle aimait si peu, fonder une maison d'un genre nouveau, destinée à compléter l'éducation des personnes qui désiraient se vouer à la direction des salles d'asile.

Cet établissement, protégé d'abord par M. de Salvandy, devient en 1848, pendant le ministère de M. Carnot, établissement public sous le nom d'École maternelle normale, nom qu'il changera plus tard, en 1852, pour celui de Cours pratique des salles d'asile. C'est vers cette époque, en 1849, que Marie Carpantier épousait M. Pape, officier de gendarmerie de Paris.

Mme Pape nous apparaît alors avec une physionomie un peu nouvelle; elle est âgée déjà, mariée, mère de famille; elle a quitté la poésie pour l'enseignement; ses légitimes aspirations sont satisfaites; elle est connue, estimée de tous, presque illustre; son âme, jadis inquiète et rêveuse, est calmée par l'âge et l'expérience; elle a compris sa tâche : elle se dévoue, tranquille et sereine, au bien de l'enfance, surtout de l'enfance pauvre.

C'est de cette époque que datent ses grands travaux pédagogiques : l'*Enseignement pratique dans les Salles d'asile,* le *Cours d'éducation et d'instruction,* ouvrage que couronna trois fois l'Académie française, en 1846, 1849 et 1858. Je ne veux point ici étudier à fond les questions si difficiles qu'elle y traite: je ne m'arrêterai qu'à l'une d'elles, aux *leçons de choses.* Les leçons de choses, voilà, pour ainsi dire, la conquête propre de Mme Pape-Carpantier. C'est la terre nouvelle, la terre promise, sur laquelle cette vaillante femme a planté son drapeau.

Vous savez qu'il n'y a pas bien longtemps encore l'instruction primaire laissait à désirer. On cultivait avec frénésie la mémoire de l'enfant; on le bourrait de leçons de mots sans se demander si ces mots avaient un sens pour lui, s'il les comprenait bien, s'il les comprenait mal ou même s'il y comprenait quelque chose. Supposez une bibliothèque où l'on rangerait avec soin une foule de beaux livres bien reliés, avec d'illustres titres : Corneille, Racine, La Fontaine, mais remplis de pages absolument blanches. Et pourtant quelle importance on attachait au souvenir exact des mots! Y avait-il rien de plus beau, de plus honorable, dans une école, que le prix de mémoire et de récitation? Il est vrai que plusieurs animaux eussent pu alors le disputer aux élèves et que le perroquet l'eût certainement obtenu. Jadis Rabelais en avait ri, Montaigne en avait gémi, et après Montaigne, Rousseau, et après Rousseau tous les gens sensés. Néanmoins les leçons de mots continuaient leurs ravages dans les intelligences, et les enfants, dans leur mémoire, compilaient, compilaient, compilaient.

C'est alors que Mme Pape, avec autant de jugement que de courage, entreprit une croisade contre ce déplorable fétichisme. S'inspirant des idées allemandes, aidée par quelques hommes supérieurs, surtout par l'éminent M. Bréal, elle dé-

montra au moyen du raisonnement et de l'exemple qu'il faut avant tout s'adresser aux sens de l'enfant, lui apprendre les choses en les lui mettant sous les yeux, en les lui faisant toucher du doigt, lui faire expliquer ce qu'il sait, ce qu'il comprend déjà sans s'en douter, préciser ainsi les idées vagues qu'il possède, aller du simple au composé et ne passer à une seconde leçon que lorsque la première est pour lui claire et lumineuse. C'est, à plus d'un point de vue, la réforme que Socrate apportait jadis au monde il y a plus de deux mille ans, lorsqu'il accouchait les esprits de ses disciples et ramenait à l'observation du *moi* l'esprit humain enfant alors, perdu dans d'inintelligibles hypothèses. Socrate et Mme Pape avaient un égal bon sens; et leurs contemporains étaient bien fous!

Ces principes, si naturels que personne n'y avait encore songé, Mme Pape les fit triompher. On ne les applique pas encore partout; mais tout le monde les trouve raisonnables; on ne pratique pas, mais on croit; on a la foi, sans les œuvres : c'est déjà quelque chose! On commence à soulever paresseusement la tête de ce mol oreiller de la routine où chacun était endormi, et il est à prévoir que, dans une quarantaine d'années, quand on aura eu le temps d'ouvrir petit à petit les yeux, de s'étirer et de bâiller une dernière fois, tout le monde sera debout et marchera.

Voici l'œuvre écrite de Mme Pape : il y a dans cette quarantaine de volumes, gros ou petits, de quoi nous surprendre, nous effrayer. Quoi! c'est là l'œuvre d'une femme! Oui; et quelle œuvre encore! N'y cherchez point de ces romans où l'imagination de l'auteur ait pu se complaire, dont elle ait pu espérer une popularité tapageuse! Il n'y a là que des ouvrages d'éducation : chimie, physique, grammaire, histoire, géographie, cours de morale, de musique, etc., livres utiles sans bruit, dont la réputation ne sort guère de l'école. Mais ce qui est plus étonnant encore que le nombre de ces volumes, c'est le charme et le profit que l'on trouve à les parcourir. Ils sont écrits pour des enfants, et cet âge est, je crois, passé pour nous tous; il semble cependant qu'ils nous soient aussi adressés. Là, rien de transcendant, peu de métaphysique, peu de généralités. C'est une mère entourée de ses enfants et qui cause avec eux. Mais c'est une mère bien rare, une mère idéale par son affection même pour l'enfance, par sa connaissance exquise des petites âmes auxquelles elle parle, de leurs petites facultés, de leurs petites passions, et surtout par l'art admirable qu'elle apporte à se faire écouter et comprendre, à parler leur langage.

Je vous ai dit que Mme Pape avait quitté la poésie pour l'enseignement : c'est une erreur. Elle est restée poète, elle le sera jusqu'à la fin. Mais elle est poète pour les enfants, ou plutôt comme les enfants, qui le sont bien plus que nous, hélas! avec leur imagination et leur sensibilité toutes fraîches encore. Elle est poète lorsqu'elle leur trace le portrait physique et moral de l'insecte, abeille ou papillon, après lequel ils ont couru dans le jardin; lorsqu'elle leur raconte l'odyssée et les métamorphoses de cette goutte d'eau, maintenant diamant dans l'herbe, bientôt brume, nuage, pluie ou neige, tombant du ciel en flocons étoilés, voyageant de la source au fleuve, enfin perdue dans l'Océan. Pour expliquer le printemps, l'aube ou l'aurore à ses petits élèves, elle ressuscite devant leurs yeux fleurs, rayons et nuages roses. Que dis-je? elle revient à ses premières amours : aux vers. Écoutez plutôt cette leçon de morale :

Tout petit je ne sais rien
  Que jouer et rire.
Mes parents me soignent bien,
  Comme un petit sire.
Mais quand je travaillerai,
C'est moi qui les soignerai.
  La bonne aventure
    O gué!
  La bonne aventure!

Celle-ci encore :

Il était un petit garçon,
  Qui venait à l'asile.
Il écoutait bien la leçon,
  Était doux et tranquille;
Un jour, un méchant le frappa,
Et le petit lui pardonna,
    L'aima.
  Oh! oh! oh! ah! ah! ah! } *bis.*
Le bon petit que c'était là! }

Cela se chante en rond sur l'air de la *Bonne aventure* et du *Roi d'Yvetot*. Que pensez-vous de cette poésie lyrique de salle d'asile? Il y a loin de ce couplet aux strophes inquiètes et douloureuses que je vous ai lues. Il est moins pathétique; mais comme il est charmant! Quelle haute et gracieuse morale! Quel langage enfantin sans être puéril! C'est la gaieté d'un rire d'enfant et la gravité d'un sourire de mère.

L'œuvre orale de Mme Pape ne fut pas moins importante. Pendant vingt-six ans, elle employa, au Cours pratique des salles d'asile, sa méthode si neuve et si féconde. L'enfance ne comprend bien que les exemples : Mme Pape les multipliait et les prenait toujours autour d'elle. Un bambin avait-il battu son camarade? Leçon de morale! Avait-il brisé une plante, écrasé un insecte utile? Leçon d'histoire naturelle! Avait-il fait quelque promenade la veille? Leçon de géographie sur les villes, les rues, les fleuves, les villages, les prairies, les coteaux, les bois, etc. Faute d'exemples ou de récents souvenirs, on recourait aux images, et cela saisissait, cela captivait l'enfant, parce qu'il avait vu, parce qu'il voyait. Du reste, si le plaisir se mêlait ainsi à la leçon, toujours la leçon sortait du plaisir, et c'est, comme vous venez de le voir, en chantant sur l'air du *Roi d'Yvetot* un hymne à la vertu d'un camarade, héros ou sage de cinq ans en culotte courte, qu'on se livrait aux folles joies de la ronde.

Inutile de vous dire quel succès obtint un pareil enseignement. Les jeunes filles que Mme Pape préparait à l'éducation le transportèrent en province, à l'étranger même. Elle eut de véritables apôtres; elle enflamma de son ardeur toutes les personnes de son entourage, et bientôt, autour d'elle, on enseigna la musique d'après les mêmes principes que la grammaire et les éléments des sciences.

Vous comprendrez après cela qu'en 1867, l'Académie des sciences morales et politiques ait honoré Mme Pape du prix

Halphen, lequel est accordé à la personne qui a le plus contribué, d'une manière pratique, aux progrès de l'instruction primaire, soit par ses ouvrages, soit par ses efforts et son enseignement personnel.

La voici arrivée à la plus haute situation que puisse chez nous ambitionner une femme; elle fait, avec l'autorisation de l'administration supérieure, des conférences publiques très goûtées sur les leçons de choses, sur la méthode des salles d'asile. Les instituteurs, en 1867, viennent l'entendre traiter ces mêmes sujets à l'occasion de l'Exposition universelle; et, quelque temps après, M. Duruy la nomme inspectrice générale des salles d'asile.

Quelle fut donc la stupéfaction universelle, lorsque sept ans après, en octobre 1874, sous le ministère de M. de Cumont, on apprit inopinément que Mme Pape-Carpantier venait d'être enlevée à la direction de l'établissement qu'elle avait fondé et mise, par arrêté ministériel, en congé d'inactivité! L'administration supérieure s'appuyait sur des considérations de service; mais l'opinion publique n'en crut rien, et cette mesure de rigueur, prise d'ordinaire en cas grave pour de sérieuses infractions aux devoirs professionnels, fut attribuée à de tout autres motifs. Mme Pape, en tout cas, la supporta avec une grande dignité; et la plus noble preuve de son dévouement à l'œuvre qu'elle avait entreprise fut le zèle qu'elle apporta à aider de son expérience et de ses conseils la femme qui venait prendre sa place. Cette disgrâce ne fut d'ailleurs que passagère. Dès le mois de janvier 1875, Mme la maréchale de Mac-Mahon, dans une lettre d'une extrême courtoisie, écrivit elle-même à Mme Pape combien elle déplorait cette injustice et lui fit rendre le titre d'inspectrice générale des salles d'asile.

A partir de cette éclatante réparation, Mme Pape vécut dans la retraite, jouissant tranquillement de la vie de famille, de son repos, de sa renommée. Car sa renommée était universelle; elle avait d'illustres amis; l'étranger l'admirait et nous l'enviait. La Grèce, la Suède même lui envoyèrent plusieurs jeunes filles qui passaient quelques années chez elle, dans son intimité, pleines de respect et d'affection pour cette incomparable maîtresse et qui rapportèrent dans leur pays ses hardies et fécondes doctrines.

C'est alors, pendant les dernières années de sa vie, que j'ai eu moi-même l'honneur et le plaisir de la connaître. Je l'ai vue, pendant près de six ans, dans sa modeste demeure de la rue des Ursulines ou du boulevard Saint-Michel, telle que nous pouvons encore la contempler sur la belle toile de Monchablon, avec ce maintien digne sans raideur, cet air de supériorité bienveillante, ce calme et maternel sourire, ce regard clair et lumineux comme son bon sens, large comme son intelligence; je l'ai vue douce envers les petits, se penchant volontiers vers les humbles et malgré ses soixante ans, toujours accueillante pour la jeunesse d'autrui parce qu'elle se rappelait la sienne. Les bonnes et simples soirées que l'on passait chez elle! Quelle charmante maîtresse de maison lorsqu'à table, à la fin du repas, au milieu de ses amis et de sa petite famille, elle présidait, sans qu'on sentît cette invisible et douce autorité, à la conversation générale! La Bruyère dit quelque part que l'esprit de conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : ce n'est pas de l'esprit, à proprement parler, que Mme Pape communiquait à ceux qui vivaient près d'elle, mais, ce qui vaut mieux, une gravité souriante, du jugement et du goût. Chiffons, rubans, dentelles, tout cela était impitoyablement proscrit de l'entretien. On riait pourtant; jeux de mots et plaisanteries étaient toujours les bienvenus; elle-même parfois, la sérieuse maîtresse, se refaisait enfant. Mais, en somme, on s'occupait beaucoup plus, dans ce petit cénacle où tout le monde se connaissait, s'appréciait et s'aimait, de l'ouvrage du jour, de la pièce en vogue, du dernier concert ou du salon nouveau, que de la robe ou du chapeau à la mode. On touchait parfois à la politique; un peu plus, on se serait élevé jusqu'aux sciences et à la philosophie; mais tout cela sans pédanterie, sans affectation, sans prétention, en effleurant la surface des choses. Eh! mon Dieu! pourquoi pas? Quel mal y a-t-il à ce qu'une femme s'occupe un peu des affaires de son pays? Comme *électrice?* Non; mais comme Française. Quel amour éclairé de la France peut-elle éprouver, peut-elle inspirer à ses enfants, si elle-même ne connaît rien de la France, ni son gouvernement, ni ses lois, ni ses institutions, ni ses forces, ni son industrie, ni son commerce, ni sa littérature, ni ses beaux-arts, ni son rang enfin dans l'Europe et dans le monde? Quels charmes sa société peut-elle offrir si elle n'a complété son éducation de pensionnat qu'en lisant le feuilleton du *Petit Journal*, la *Revue des Modes* ou la *Parfaite Cuisinière?* En sortant du salon de Mme Pape, on était profondément convaincu que la femme ne perd rien à avoir des sentiments plus élevés, des idées plus larges, des goûts plus délicats; qu'elle peut, sans devenir femme savante ou bas-bleu, n'être point ignorante ou frivole; qu'elle peut chercher une distraction dans la bonne musique ou dans la saine poésie tout en restant bonne mère de famille, s'occuper de son intérieur tout en s'intéressant à la France, aimer son mari et ses enfants tout en songeant à l'humanité et au progrès. On sentait qu'à cette condition seule, l'homme trouve en elle plus qu'une femme de ménage, une compagne; l'enfant, plus qu'une nourrice, une vraie mère; le pays enfin, plus qu'une garantie de population, une généreuse et vaillante Française.

Mme Pape travaillait encore, elle travaillait plus que jamais, lorsque la mort vint la surprendre : « Je ne m'absente guère cette année, écrivait-elle il y a quelques mois; je fais partie de plusieurs comités de l'Exposition, admission des produits, installation, etc.; j'ai fait ou plutôt je fais exécuter quinze appareils pour l'éducation des sens; le ministère y souscrit par avance; ces appareils figureront à l'Exposition. »

C'était elle en effet, elle surtout, qui devait représenter à l'Exposition universelle la pédagogie française; c'eût été, certes, un grand honneur pour la France en face des nations étrangères et, pour Mme Pape elle-même, le digne couronnement de sa longue et laborieuse existence. Vous voyez que l'âge n'avait pas ralenti son ardeur; les soucis, les efforts de cette dernière année ont, sans nul doute, porté un dernier

coup à sa santé ébranlée déjà. Cette femme infatigable est morte, on peut le dire, martyre du devoir.

Coïncidence triste et curieuse! Elle écrivait encore il y a bien peu de temps : « L'avenir se montre tout à fait en rose; je compte aller passer quelques jours à La Flèche chez mon vieil ami le Dr Bourguillon, qui va venir s'y retirer. » Et c'est à ce moment-là qu'elle est morte; et son vieil ami d'enfance, quelques semaines, quelques jours après, à l'époque même du rendez-vous qu'ils s'étaient donné dans leur ville natale, allait en effet la rejoindre. N'est-ce pas là une bien touchante histoire? Partis ensemble, arrivés ensemble, ils s'en retournent ensemble, unis non pas seulement par une inébranlable affection, mais par l'égale humilité de leur origine, la longueur et la gloire de leur carrière, leur commune passion pour le bien.

Mme Pape avait conservé jusqu'à sa mort un profond attachement pour La Flèche : « Tous mes souvenirs, me disait-elle, ne m'empêchent pas d'aimer tendrement ma petite ville, et je suis heureuse en lisant le bien qu'on m'en dit. » Et elle rappelait alors avec reconnaissance tout ce que La Flèche avait fait pour elle; elle parlait de ses amis, de ses protecteurs, de M. Desneufbourgs surtout, son père intellectuel, comme elle disait, et dont la mémoire lui était sacrée. Souvenons-nous, mesdames et messieurs, de ces strophes, émouvantes pour nous, qui, en 1839, s'envolaient de ses lèvres :

La Flèche, ah! si jamais à mes désirs contraire,
Le Destin, loin de toi, m'entraînait quelque jour,
Pour consoler mon cœur sur la terre étrangère,
Garde, ah! garde-moi ton amour!

Je ne demande rien à l'aveugle Fortune;
Mon front de fiers lauriers ne s'est point ombragé;
La gloire me fait peur, le faste m'importune,
Je ne veux rien que ce que j'ai!

Mais quand la Mort viendra, céleste messagère,
M'emporter libre enfin, vers un monde nouveau,
Qu'on dépose ma cendre où le sort tutélaire
Posa mon fragile berceau!

Car je dormirais mal dans ma couche d'argile
Si du fond du cercueil, se levant à demi,
Mon ombre ne pouvait, dans son funèbre asile,
Embrasser l'ombre d'un ami!

La mort est venue, et ce désir n'est point exaucé. Mme Pape ne repose point où elle est née; ses obsèques ont eu lieu à Paris, dans l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, au milieu d'une nombreuse et imposante assistance; et la reconnaissance de sa ville natale ne peut arracher ses restes à la douleur de sa famille. Du moins le premier de ses vœux sera, j'en suis sûr, entendu. Si la France, si l'Europe même se sont émues de cette mort soudaine, si tout le monde a déploré la perte de cette femme remarquable à la fois par l'intelligence et le caractère, d'un bon sens éminent, d'un courage à toute épreuve, d'un dévouement aveugle au devoir, si personne ne lui refuse l'estime et l'admiration, La Flèche lui doit plus, lui doit l'amour : La Flèche qui l'a vue naître, qu'elle a servie avec tant de zèle, dont elle a élevé les petits enfants, La Flèche qu'elle a chantée, qu'elle a illustrée, qu'elle a toujours chérie. Il ne faut pas seulement que son portrait soit suspendu aux murs de nos salles publiques; il faut que le souvenir de ses vertus reste éternellement dans nos cœurs. Ce n'est pas assez de l'admirer, il faut l'imiter, si c'est possible. On a déjà donné son nom à notre salle d'asile; on a entrepris d'appliquer ses idées sur les leçons de choses dans des conférences faites par des professeurs du Prytanée aux élèves des cours d'adultes. Il ne faut pas seulement lui emprunter ses idées; il faut s'inspirer de ses sentiments. C'est la meilleure manière dont La Flèche puisse témoigner son amour pour cette femme qui n'eut qu'une ambition : être utile, aider au progrès.

MŒURS DE L'EXTRÊME ORIENT

L'Annam et les Annamites (1).

De toutes les formes de récit qu'un voyageur peut adopter pour nous transmettre ses impressions et ses observations, celle du journal est la plus rebattue. C'est aussi celle qui soutient le moins l'intérêt, parce que la journée, même la mieux remplie, est semée d'incidents fastidieux pour le lecteur. Les tribulations que l'auteur a éprouvées, les dangers qu'il a courus nous émeuvent peu à la distance; à plus forte raison sommes-nous indifférents aux repas qu'il a faits, aux couchers qu'il a trouvés. Si le journal est celui d'un marin, cette indifférence est plus grande encore. L'état de la mer, l'orientation du vent, les pronostics météorologiques, toutes ces choses si intéressantes pour lui ne le sont nullement pour nous. Il faut donc admirer que M. Dutreuil de Rhins ait pu insérer dans son livre de nombreuses pages de journal sans gâter le plaisir qu'il nous a procuré par ses agréables et vivants tableaux.

C'est que l'aventure personnelle de M. Dutreuil de Rhins contient la description d'un état social et d'un ordre de choses politique qu'aucun observateur non intéressé dans la cause n'eût pu nous faire aussi bien connaître. Il faut avoir vécu avec la race mongolique. Il faut avoir noté jour par jour les faits par lesquels se révèle son caractère, pour en donner une idée bien exacte au lecteur européen. De plus, l'auteur du *Royaume d'Annam et les Annamites* est, comme peintre, dans la situation favorable d'un homme qui ne s'attendait point à ce qu'il a trouvé, pour qui tout est surprises et impressions fraîches, d'un homme qui a tout appris par sa propre expérience et à ses propres dépens.

Officier dans la marine française et parti en 1876 comme capitaine d'un navire de guerre dont le gouvernement français venait de faire présent au gouvernement annamite, il

(1) *Le royaume d'Annam et les Annamites*, journal de voyage de J.-L. Dutreuil de Rhins. — Paris, 1879, E. Plon et Cie.

était passé au service de l'Annam avec les illusions d'un Français qui, sentant sa supériorité sur le peuple qu'il va servir, s'imagine naïvement qu'il en sera joyeusement accueilli et favorablement traité. Quels ne furent pas ses déboires quand il se trouva sous les ordres d'une hiérarchie de mandarins cent fois plus ignorants, orgueilleux et rampants que les mandarins de la Chine! Rien ne saurait mieux nous mettre au courant de la situation de l'Annam que les rapports qu'a eus M. Dutreuil avec ses singuliers supérieurs.

D'abord, le roi Tu-Duc est, comme on sait, un personnage invisible. Enfermé dans son palais de Hué derrière une triple muraille, nul, s'il n'est mandarin, ne peut avoir accès auprès de Sa Majesté. Quand il sort pour aller à la chasse ou pour offrir un sacrifice, on fait le vide devant lui, de façon que manants et bourgeois n'ont jamais vu son visage. Il en résulte qu'il ne voit et n'agit que par les yeux et par les mains des mandarins, autrement dit, qu'il est dans leur tutelle. Toutefois, le mandarinat étant divisé en neuf classes et chaque classe en deux degrés, cela permet au roi de conserver un certain pouvoir, parce que lui seul confère les grades. Dans l'Annam comme en Chine, le mandarinat est une noblesse privilégiée, mais à vie, qui foule le peuple et qui tient tout du souverain; c'est le sublime du gouvernement monarchique, car une noblesse héréditaire serait un corps indépendant, par conséquent un corps intermédiaire. Ici tout plie, tout rampe sous le bon plaisir du monarque. Il dispose de la vie de ses sujets sans procès, comme les mandarins, ses représentants, disposent de leurs biens. Les exactions de ces derniers n'ont point de bornes. L'idée de fonction honorifique est aussi étrangère aux peuples d'Asie que l'idée d'honneur elle-même; la supériorité sociale s'affirme par la spoliation, du haut en bas de l'échelle hiérarchique; car le principe sur lequel reposent ces sociétés antiques, c'est que le roi est le seul et unique propriétaire du sol, que les sujets n'en sont qu'usufruitiers, et le principe porte ses fruits. Le mandarin lettré qui remplit les fonctions de général — dans l'Annam la fonction n'est nullement en rapport avec l'éducation spéciale du fonctionnaire — trouve si naturel de garder pour lui la solde de ses hommes qu'il n'en fait pas mystère. Il retient de même leur ration de riz et la vend publiquement comme chose qui lui appartient. A quoi servirait, sans cela, d'être général et mandarin? Un homme n'est au-dessus d'un autre, pense-t-on en ce pays, que parce qu'il peut lui prendre ce qu'il a, le faire travailler et lui donner des coups. Comme il faut, après tout, que le soldat vive, ses chefs l'envoient « couper du bois », c'est-à-dire marauder sur les terres du paysan; et, en effet, à quoi servirait, pense le soldat, de porter les armes, si l'on ne pouvait pas s'en servir pour piller celui qui est désarmé? De même, le mandarin lettré qui exerce les fonctions d'amiral ne comprend pas pourquoi il y aurait des amiraux dans le monde, si ces fonctions ne donnaient du profit. C'est ainsi qu'il n'y a jamais de soldats ni de matelots à bord ou à la caserne, jamais de charbon dans les soutes, et que sans la vigilance de M. Dutreuil le *Scorpion,* qu'il commandait, eût été dépouillé de tous ses ornements en cuivre et de la moitié de ses agrès par M. le mandarin, commissaire du gouvernement.

Les relations du capitaine français avec ce personnage sont la chose la plus curieuse et la plus instructive du monde. Coclès (c'est le surnom que M. Dutreuil lui donne) n'avait jamais mis le pied à bord d'un navire avant d'être chargé par son gouvernement de l'administration du *Scorpion.* Il avait horriblement peur de la mer, et tous ses efforts tendaient à ce que son bâtiment restât au mouillage; il détestait les Français, leur active surveillance, leur incorruptibilité, et passait sa vie à faire au premier ministre du roi Tu-Duc des rapports mensongers contre le capitaine Dutreuil, à dénaturer ses actes, à lui susciter des embarras de toute nature. Quand, à bout de patience, l'officier français lui montrait son sabre en lui proposant de se battre (car il ne se refusait pas cette innocente vengeance), le mandarin tombait à ses genoux, s'arrachait le chignon, se frappait le front contre terre et donnait tous les signes du désespoir. Il se dédommageait plus tard, quand il se trouvait en compagnie de mandarins de son espèce. Croyant n'être pas entendu, parce que M. Dutreuil comprenait peu l'annamite, il traitait les Français et la France avec le dernier mépris. Pour lui, ce n'était pas des hommes civilisés, mais des barbares; dans tous les cas, aucun n'avait l'honneur d'être mandarin, et malheureux était l'Annam de devoir momentanément tolérer leur présence.

Au reste, la haine et la crainte qui tiennent les mandarins éloignés des hommes d'Occident, particulièrement des Français, ont parfaitement leur raison d'être. Comme le dit quelque part M. Dutreuil de Rhins, nous sommes à leurs yeux d'affreux communards. Le peuple, s'il y avait un peuple dans l'Annam, ne tarderait pas, au contraire, à éprouver pour nous de la sympathie : ne serions-nous pas ses libérateurs? Même en l'état d'abrutissement où il se trouve, il a une secrète confiance dans les Européens; c'est dans les rangs infimes de la nation annamite que nos missionnaires font leurs faibles conquêtes; aujourd'hui comme il y a dix-huit siècles, « l'Évangile est annoncé aux pauvres ». Mais quant aux classes privilégiées, c'est-à-dire aux neuf classes du mandarinat, elles méprisent les chrétiens, qui professent une religion d'égalité. M. Dutreuil s'apercevait que ces mandarins qui le cajolaient à huis clos affectaient de ne plus le connaître sitôt qu'ils étaient en public. Être lié avec un chrétien, c'est presque un acte de haute trahison; dans tous les cas, c'est déroger; et les mandarins mettaient à cet égard un soin extrême à garder leur dignité aux yeux de leurs administrés.

L'éloignement des Annamites pour les Européens n'est pas fondé seulement sur la raison d'État, il a ses causes historiques. De temps immémorial, la Chine a été le centre d'attraction de l'extrême Orient. Aux yeux de tous ses voisins, le rayonnement de l'empire du Milieu obscurcit tous les rayonnements. M. Dutreuil a retrouvé cette impression jusque chez les bourgeois de l'Annam, gens plus accessibles pourtant aux idées vraies que des mandarins intéressés. Voici sa conversation avec son maître pilote ;

« Than était occupé à compter un tas de sapèques (menue monnaie du pays) dont son chapeau était à moitié plein.

— Auriez-vous, à votre tour, volé quelque mandarin aujourd'hui, Than? lui dis-je.

— Oh! non, capitaine, mais j'ai gagné en jouant avec des Chinois à Kieu-Deuoc.

— Vraiment! alors vous devez être bon joueur, car les Chinois ne sont pas maladroits. Sont-ils aimés dans ce pays?

— Ils vivent comme nous, prennent des femmes annamites et font du commerce.

— Enfin ils s'entendent bien avec les Annamites?

— Oui.

— Mais pourquoi ne sont-ils pas plus nombreux?

— C'est que le Voua (le roi) et les mandarins ne le veulent pas.

— Ils vont partout, et j'en ai vu entrer dans la citadelle.

— Pour les Annamites, les Chinois sont des frères; nos usages sont les mêmes, mais tous les autres hommes sont des étrangers craints et détestés.

« A en croire Than, les Annamites n'éprouvaient pourtant à notre égard qu'une grande défiance, qui, exploitée par les mandarins, avait pris le caractère de la haine. Ce qui me surprenait davantage, c'était son profond respect et son admiration pour les Chinois, le premier peuple du monde suivant lui.

— Comment, vous qui aimez les Français et préférez leur administration; vous qui avez vu Saïgon, ses palais, ses belles maisons, ses beaux navires à vapeur, tous les produits de nos arts et de notre industrie, comment pouvez-vous croire encore les Chinois supérieurs aux Européens? Et la Cochinchine n'est rien à côté de la France, où il y a des villes plus belles que Saïgon et dix fois plus grandes que Hué.

— Mais, me disait-il, la Chine est encore plus grande, et l'on y trouve d'aussi belles choses. Il y a des palais, des maisons plus vastes, plus commodes, beaucoup de soldats et des navires à vapeur comme à Saïgon. Les Chinois font encore plus le commerce que les hommes de l'Ouest, et même à Saïgon ils sont les plus nombreux et les plus riches. Je n'ai pas vu à Canton des voitures qui marchent à la vapeur ni des télégraphes; mais les Chinois, qui ont fait tant d'autres inventions, s'en serviraient s'ils les jugeaient bien utiles. »

Un ambassadeur annamite revenant de France, ajoute M. Dutreuil, n'eût pas mieux parlé à Sa Majesté Tu-Duc.

Les idées de ce brave Annamite, homme un peu plus instruit, un peu plus éclairé que ses compatriotes, n'étaient point inspirées par l'amour de son souverain et des mandarins, ni même par l'esprit de race; Than avait voyagé, comparé; il avait été bien traité par les Français et s'était attaché de préférence à leur service; mais il jugeait comme doit juger un peuple dont l'idéal a été de tous temps le droit divin du Fils du Ciel, appuyé sur la force et la grandeur matérielle telle qu'elle ressort de la richesse et de l'étendue d'un royaume. De grandeur intellectuelle et morale, il ne saurait, avec eux, être question.

M. Dutreuil de Rhins, en sa qualité de capitaine de route d'un aviso annamite, dépendait d'abord du roi, dont il ne put jamais voir le visage, ensuite du ministre de la marine, puis de deux mandarins, l'un de seconde, l'autre de troisième ou quatrième classe, agissant comme commissaire et sous-commissaire du gouvernement. La tâche était grande pour lui d'empêcher MM. les commissaires de piller le navire et d'obtenir de M. le ministre les agrès et les réparations indispensables. Comme Coclès ne voulait pas, s'il pouvait l'éviter, sortir du port; comme d'ailleurs ne rien faire est l'habitude de la bureaucratie annamite, jamais le capitaine Dutreuil ne put obtenir une brasse de cordages. Il partit pour Hué, espérant pouvoir faire parvenir ses demandes au roi. Mais jamais il ne put franchir même la première enceinte de la citadelle qui lui sert de demeure. Il s'adressa au P. H. (nous pensons qu'il veut dire le Père Henri), directeur de l'École des interprètes établie près du palais. C'était un Annamite catholique qui portait la petite plaque d'ivoire du mandarin; on avait été obligé de la lui donner pour qu'il pût avoir ses entrées chez le roi. Le P. H. avait dû obtenir du pape la permission d'accepter le mandarinat. C'était un homme de petite taille, habillé à l'annamite, modeste et réservé, comme il convenait à un pauvre fonctionnaire placé dans une position si fausse, et tenu en suspicion continuelle par le gouvernement et par le peuple.

Sur les choses officielles, le directeur de l'École des interprètes fut excessivement circonspect; il se borna à promettre qu'il transmettrait au ministre les réclamations de M. Dutreuil; mais en matière de renseignements inoffensifs il fut très obligeant et répondit à ses questions.

« Vous dépendez, lui dit-il, non, comme vous le croyez, du ministre de la marine, mais de celui des colonies. Cependant, en votre qualité d'étranger, vous aurez plutôt affaire au ministre des finances, le grand mandarin Ngouyène, qui est aussi chargé des affaires étrangères.

— Mais j'ai entendu dire qu'il était dernièrement tombé en disgrâce.

— C'est déjà de l'histoire ancienne. Ngouyène est aujourd'hui mandarin de seconde classe, et il y a fort peu de mandarins de cette classe en dehors des princes. C'est un grand mandarin lettré, car vous savez que les mandarins militaires sont peu considérés chez nous.

— Quels sont les appointements de ce personnage, chargé de deux départements si importants?

— Le premier ministre reçoit aujourd'hui environ 1800 fr. par an; plus, des costumes de soie et plusieurs mesures de riz par jour pour lui et sa maison. Le riz qu'on donne aux fonctionnaires n'est pas de bonne qualité, mais ils en donnent une partie à leurs domestiques et font vendre le reste.

— Cela représente peut-être 5000 ou 6000 francs par an, et dans un pays où la vie est à si bon marché pour les Annamites, cela est assez joli; mais les fonctionnaires doivent avoir d'autres bénéfices?

« Sur cette insinuation, le P. H. détourna la conversation.

— Mais vous, capitaine, vous devez pouvoir faire de grandes économies?

— Cela se pourrait si nous vivions comme les indigènes; mais déjà nos domestiques chinois nous coûtent presque autant d'argent que le roi en donne à son premier ministre, » etc.

Il paraît qu'un mandarin peut vivre dans l'Annam pour un franc par jour. La ténuité des monnaies atteste le bon marché de toutes choses. Quand vous donnez quelques sapèques à un mendiant, vous lui faites une véritable aumône, et pourtant, il ne faut pas moins de 600 sapèques pour faire une ligature, laquelle vaut 1 franc de notre monnaie. Ce nom

de ligature vient sans doute de ce que les sapèques (petites plaques de zinc très minces) sont percées et liées ensemble. Quand M. Dutreuil quitta Hué, un mandarin vint à l'École des interprètes lui remettre de volumineux paquets de sapèques en le priant d'accepter ce cadeau de la part du roi. Il y avait environ trente francs. Le capitaine sentit qu'il ne pouvait refuser et accepta la somme pour la distribuer à son équipage.

Ce voyage à Hué, fait par terre, est la plus jolie partie du voyage de notre auteur. Son crayon à la main, il récolte des souvenirs et prend de charmants croquis, malgré les défiances qu'il excite. Quand on est bercé en palanquin par une température de 35 ou 40 degrés, on devient naturellement rêveur et accessible aux impressions poétiques; on serait volontiers de la religion de Bouddha, tant il y a d'harmonie entre ce culte et les pays qui l'ont vu naître. De temps en temps, M. Dutreuil rencontrait sur sa route un jardin de manguiers, orangers, bananiers, figuiers et sycomores, au milieu duquel s'élevait une pagode. Des arbres à parasols l'ombrageaient. Quelle paix sous leur feuillage! des guirlandes de lianes leur donnaient une apparence séculaire. Les familles riches avaient semé ces enceintes sacrées de petits monuments dédiés à leurs ancêtres. De petites tables placées sous des auvents couverts de cierges, de fleurs et d'ornements puérils, rappelaient les petits autels que notre piété pour les ancêtres élèvent au fond de nos monuments funéraires. Les pauvres gens s'étaient contentés de suspendre aux lianes toutes sortes d'amulettes en souvenir de leurs parents morts : ne suspendons-nous pas aussi des amulettes dans les cimetières? Mais ce que nous n'avons pas et ne pouvons avoir dans nos sociétés agitées, c'est ce calme, ce silence, ce recueillement religieux, qu'impose à l'homme un lourd soleil et qui se confond, dans l'Annam comme aux Indes, avec l'éternel *nirvâna*.

M. Dutreuil de Rhins n'est pas revenu de chez les Annamites positivement enchanté d'eux. Il nous raconte que MM. les mandarins, commissaires et sous-commissaires du gouvernement faisaient servir le pont de son navire à un usage que la décence ne permet pas de spécifier; qu'obligé de les loger sur le carré des officiers, il avait le déplaisir de les voir se faire mutuellement la chasse aux parasites; que les Annamites sont menteurs, lâches et méchants; que leur apparente douceur se change en cruauté aussitôt qu'ils se croient forts; qu'ils sont tour à tour insolents et rampants, moqueurs et pleurards. Le penchant à la moquerie est, paraît-il, si général chez eux, qu'ils se moquent (à distance) de tout et de tous, même des illustres mandarins. Les contorsions que cette triste et puérile habitude imprime à leurs visages ajoutent à leur laideur naturelle. Tous les portraits d'Annamites que M. Dutreuil nous a conservés grimacent dans notre imagination. Nous n'en voulons pour échantillon que ce croquis de M. le premier ministre :

« Il était vêtu d'un costume de soie assez riche sans être recherché. C'était un homme d'un âge mûr, grand, très maigre et d'une physionomie peu agréable. Il avait des traits fortement accusés, un regard louche, et, quand il ne riait pas bruyamment, sa figure conservait l'expression d'un rire moqueur et déplaisant. Ajoutez à cela qu'il laissait échapper de sa bouche ces éructations habituelles aux Annamites; il avait ôté ses sandales, trop gênantes, et ramené sous lui ses jambes grêles et ses pieds noirs, qu'il grattait avec ses ongles longs de deux pouces. J'étais donc peu enchanté d'accepter de ses mains effilées, mais passablement malpropres, les cigarettes qu'il me tendait. »

Si peu séduisants que soient les modèles de M. Dutreuil, nous pourrions rester longtemps à les regarder dans la société du peintre. De même qu'on déclare ressemblants certains portraits sans avoir jamais vu les personnes qu'ils représentent, on est convaincu, en lisant *le Royaume d'Annam et les Annamites*, qu'on connaît hommes et choses du pays aussi bien qu'on eût pu le faire par sa propre expérience. Il y a — même chez les voyageurs et malgré la mauvaise réputation que le proverbe leur a faite — un accent de vérité, de justice et de modération qui ne trompe pas.

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La situation politique en Angleterre, d'après M. Gladstone.

La Revue anglaise *The Nineteenth Century* (le XIXe siècle) vient de publier un article de M. Gladstone intitulé *le Pays et le Gouvernement* qui résume avec une vigueur et une âpreté singulières les griefs de l'Opposition contre le ministère actuel.

L'auteur rappelle que depuis longtemps de graves problèmes de législation intérieure réclament la sollicitude du parlement. Aucun cependant n'a été résolu dans la session qui s'achève, dont la majeure partie a été absorbée par les questions de politique extérieure, gratuitement ou malencontreusement soulevées par le cabinet. Le traité de Berlin a fait naître la question de la Roumélie orientale, celle de la frontière grecque, celle de la Crète. La convention anglo-turque a fait surgir la question d'Arménie, celle du rôle de la Turquie en Asie, celle de Chypre. A la suite de l'achat des actions de Suez sont venues les difficultés relatives non seulement au canal lui-même, mais à la dette égyptienne et à la succession d'Égypte. La mission de lord Lytton a donné naissance à de nombreuses questions relatives à l'Afghanistan, aux finances et à la législation de l'Inde. Enfin, c'est l'administration actuelle qui a la responsabilité de l'annexion du Transvaal et de la guerre avec les Zoulous.

Quel a été le but, quelle est l'unité de cette politique? L'Angleterre a-t-elle défendu dans le monde la cause de la liberté? a-t-elle jeté les bases de durables et solides alliances? En aucune façon. Le gouvernement a mis en avant la théorie des « intérêts britanniques » qu'il a très mal à propos substituée à l'idée du concert européen, consacrée pour les affaires d'Orient par le traité de 1856, et il l'a appliquée de telle sorte que, dans les questions qui ont divisé les conseils

de l'Europe, l'Angleterre s'est faite le champion non de la liberté, mais de l'oppression. Il n'existe pas une nation dont elle se soit dans ces derniers temps concilié les sympathies. Elle a compromis son autorité dans l'Inde, elle s'est aliéné les 90 millions d'habitants que renferme la Russie, elle s'est séparée à la fois des chrétiens de Turquie, des Grecs et des Slaves, sans même gagner, en retour, le respect des musulmans.

L'Angleterre s'est indignée contre le petit groupe des *obstructionnistes* irlandais qui, en troublant systématiquement les débats du parlement, lui ont fait perdre une dizaine de séances. Cette indignation est légitime lorsque l'on considère l'immensité de la tâche à laquelle aujourd'hui le parlement ne peut suffire. Mais quel est donc, à vrai dire, le premier des *obstructionnistes,* si ce n'est le ministère, qui force le parlement à consacrer aux fantaisies de sa politique extérieure un temps que réclament les véritables intérêts du pays? Le temps même a fait défaut pour discuter, comme il eût convenu de le faire, cette politique extérieure. On aurait vu comment à Chypre l'Angleterre a établi un gouvernement despotique, comment dans la Roumélie orientale, sous prétexte d'assurer la sécurité de Constantinople, le grand effort de la diplomatie anglaise a consisté à faire passer sous la domination *directe* du sultan des populations qui n'étaient autrefois que tributaires de la Porte, de telle sorte qu'on peut dire en regardant la carte : « Ici se trouve un pays libre, affranchi par le souverain despotique de Russie; là, un pays turc, restitué aux Ottomans par le ministère tory et le parlement d'Angleterre. » Il est vrai que cette domination directe du sultan est de telle nature qu'il ne peut ni légiférer, ni administrer, et qu'il ne se hasardera pas à tenter une occupation militaire; mais est-ce là la « paix honorable » que la diplomatie anglaise s'est vantée d'avoir assurée à Berlin?

Quant aux réformes promises par le traité de Berlin, elles ne sont ni accomplies ni en voie de s'accomplir. On objecte que l'argent manque au gouvernement turc; mais il est une réforme pour laquelle il n'a pas besoin d'argent : c'est la rectification de la frontière grecque. Cinq des puissances signataires du traité sont d'accord pour la demander; l'Angleterre est la sixième. C'est à son gouvernement à montrer s'il entend servir ou combattre le concert européen, les intérêts de la liberté et la paix de l'Orient.

Le ministère de lord Beaconsfield a fait grand bruit des succès de sa politique extérieure. Si on la compare avec celle du cabinet auquel il a succédé, celui-ci n'a pas à redouter le jugement de l'histoire. Deux États sont placés sous la garantie de l'Europe. L'un d'eux, la Turquie, pour laquelle le ministère actuel professe de bruyantes sympathies, est aujourd'hui mutilé et appauvri, lutte sur son territoire morcelé contre des révoltés qu'il ne peut vaincre et est peut-être à la veille de la crise finale. L'autre, la Belgique, a vu en 1870 son existence nationale mise en péril; mais au bout de quelques jours les deux plus grandes puissances militaires du continent, d'accord avec le gouvernement anglais, s'engageaient à protéger sa neutralité. Si la Belgique se trouvait de nouveau dans un semblable péril, on ne peut douter du désir qu'aurait le ministère de la protéger comme ses devanciers. Mais cette tâche serait-elle facilitée par la guerre où il s'est engagé avec les Zoulous, par la possession de Chypre, qu'il faudrait défendre, par l'absence des meilleures troupes de l'Angleterre, par l'étendue de territoire qu'il faut couvrir dans l'Afghanistan, par les embarras des affaires d'Égypte, par l'obligation de défendre la frontière arménienne contre la Russie?

Lord Clarendon et lord Granville avaient pris des arrangements qui limitaient au nord de l'Afghanistan la puissance russe; le cabinet actuel a augmenté ses charges militaires en s'engageant à étendre son protectorat sur l'Afghanistan et à défendre l'Arménie, et en même temps il a diminué ses ressources par l'état de confusion dans lequel sont aujourd'hui les finances des Indes. En Afrique, la politique du ministère libéral s'était résumée dans la guerre contre les Ashantees, heureusement terminée, et dans les mesures prises avec succès contre le commerce des esclaves à Zanzibar; la politique du cabinet tory se résume dans l'annexion du Transvaal et la guerre des Zoulous.

Après avoir ainsi caractérisé la politique extérieure du ministère, M. Glastone recherche quelle en a été l'influence sur la politique intérieure. Une politique prétentieuse et théâtrale comme celle de l'administration actuelle, dit-il, est nécessairement une politique coûteuse. Au début du ministère libéral, qui héritait en 1869 des charges d'un cabinet tory, le chiffre moyen des impôts était de 2 livres sterl. 3 shillings 6 pence par tête. Le ministère actuel a trouvé ce chiffre réduit à 1 livre sterl. 19 shillings 5 pence. Il s'élève aujourd'hui à 2 livres 1 shilling 3 pence. A la fin de la dernière année du ministère libéral, le chiffre des dépenses annuelles s'élevait à 41 853 000 livres sterl. Le chiffre actuel est de 51 817 000 livres sterl., ce qui représente un accroissement de près de 10 millions de livres sterl. en cinq ans, c'est-à-dire une augmentation de près de 20 pour 100. Chaque année le précédent ministère employait un excédent de revenu de 3 millions 1/4 livres sterl. à la réduction de la dette publique : cet excédent est descendu à 1/2 million dans les trois premières années du ministère actuel et est aujourd'hui remplacé par un déficit de plus de 2 millions de livres sterl.

La législation qui a établi le libre échange a été la grande œuvre du parlement de 1840 à 1860. Sous son influence le commerce de l'Angleterre a été plus que quadruplé : la richesse publique s'est accrue au point que le penny de l'*Income tax,* qui, en 1842, représentait environ 700 000 livres, en représente aujourd'hui 2 000 000. Les salaires des travailleurs se sont élevés dans la proportion d'au moins 30 pour 100 en même temps que le nombre de leurs heures de travail diminuait dans la plupart des cas. En présence de tels résultats, il semble qu'un gouvernement conservateur ait pour premier devoir de mettre au-dessus de toute atteinte la législation qui les a assurés; cependant lorsque, le 4 juillet, un membre de la Chambre des communes a demandé la nomination d'une commission d'enquête sur les causes des souffrances agricoles et a proposé l'établissement de 8 mil-

lions de livres sterl. de droits protecteurs sur les produits étrangers pour compenser l'abolition du *Malt tax,* le gouvernement n'a pas élevé une protestation contre ces doctrines et a déclaré accepter les termes de la résolution proposée. Il s'est, au contraire, élevé contre le langage de lord Hartington, qui, au nom du parti libéral, demandait la réforme des lois sur la propriété foncière comme le remède le plus efficace aux souffrances de l'agriculture.

Cette question trouvera vraisemblablement place dans le programme libéral aux prochaines élections; mais un point dominera tous les autres. Aucun programme ne peut avoir de résultat pratique, aucune amélioration n'est possible, si le Parlement n'est pas mis à même d'accomplir dans des conditions normales sa tâche législative. Il importe par-dessus tout de lui rendre le temps dont il a besoin pour l'accomplissement de cette tâche. Lorsque les tories sont arrivés au pouvoir, ils n'avaient de difficultés ni à l'intérieur ni au dehors; ils légueront à leurs successeurs des embarras tels qu'on n'en a pas connu depuis un demi-siècle.

Pour établir un équilibre nécessaire entre les devoirs du parlement et ce qu'on peut appeler *ses forces physiques,* il y aura lieu de se demander si la question du gouvernement local ne devra pas être mise en première ligne parmi celles dont il faudra réclamer la solution. En développant le gouvernement local, en le mettant en harmonie avec le principe représentatif, on arrivera à alléger la besogne parlementaire. C'était pour se réserver les moyens d'opérer cette réforme que le ministère libéral, malgré le vote de la Chambre des communes, avait refusé de faire passer au Trésor le produit de certaines taxes locales. Cette mesure a été acceptée par le cabinet actuel, qui a par là rendu plus difficile la réforme du gouvernement local. « Il a ainsi à la fois, dit M. Gladstone, augmenté considérablement la nécessité de décharger le parlement d'une partie de ses attributions, et créé à toute mesure de ce genre de nouveaux et formidables obstacles. »

L'éminent homme d'État conclut en demandant à qui le pays devra confier le soin d'opérer ces réformes nécessaires. Sera-ce aux libéraux, sous la conduite de lord Granville et de lord Hartington, ou aux amis de lord Beaconsfield, prêts à renier leur passé et à adorer ce qu'ils ont brûlé et à brûler ce qu'ils ont adoré? Le temps n'est plus où l'on ne pouvait pas aisément distinguer un parti du parti opposé. Ils sont aujourd'hui séparés par un abîme infranchissable. Le pays les jugera et il sera éclairé par l'expérience des dix dernières années. « Mon seul but en écrivant ces pages, dit en terminant M. Gladstone, a été de contribuer à former son jugement et de l'amener à la conclusion décisive qu'il lui appartient d'en tirer. »

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Le roman américain et le roman anglais : **Le Méphistophélès moderne. — Œil pour œil,** par M. Anthony Trollope.

Il se publie à Boston, depuis environ trois ans, une collection de romans sans nom d'auteur, appelée la *Série anonyme,* qui a réussi auprès de la critique et du public des États-Unis. J'ai sous les yeux un des bons volumes de la collection : *le Méphistophélès moderne* (1), et j'en prendrai occasion pour présenter quelques remarques générales sur le roman américain comparé au roman anglais.

Ce dernier, envisagé en masse et à part un petit nombre d'exceptions brillantes, a aujourd'hui pour traits caractéristiques la fécondité et la médiocrité. D'école proprement dite, point de trace. Chacun tire de son côté selon ses aptitudes particulières. Le roman d'analyse, de glorieuse mémoire, ressemble à une arme émoussée, mais il subsiste. Le roman religieux, genre ingrat s'il en fut, est moins délaissé qu'on ne voudrait. Le roman romanesque, où Lili épouse Guy après un nombre convenable de traverses, se maintient à côté du roman à sensation, sombre officine où mitonnent pour la plus grande joie du lecteur toutes sortes d'ingrédients aussi mystérieux que les pattes de lézard et les ailes de hibou qui tourbillonnent dans le chaudron des sorcières de Macbeth. Le roman à fantômes est ressuscité et a profité des progrès de la science; la fameuse nonne sanglante qui donnait des cauchemars à nos grand'mères n'est que jeu d'enfant auprès de la tête de mort vagabonde d'un des derniers ouvrages de M. Wilkie Collins. Voilà bien des genres, sans compter le genre ennuyeux. Dans aucun on ne trouve de véritable originalité ou de promesses d'avenir. La critique, comme sœur Anne, interroge anxieusement l'horizon, et elle n'aperçoit comme elle que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie.

En Amérique, au contraire, nous trouvons des romanciers épris des curiosités psychologiques, se laissant volontiers guider par une fantaisie un peu aventureuse, ayant les qualités et les défauts de la jeunesse, la verve, l'audace, un grain de poésie. Les Anglais s'indigneraient si on leur prédisait que leurs cousins d'Amérique s'apprêtent à les battre sur le terrain de la fiction. Cela pourrait cependant arriver si les romanciers américains n'avaient un gros défaut, un seul, mais de ceux qui ne se pardonnent pas : le manque de goût.

Ce défaut-là se montre partout. Le romancier américain manque de goût dans le style comme dans les idées, dans les sentiments attribués aux personnages comme dans le développement de l'intrigue et le choix des événements. Le Yankee écrit comme certaines femmes s'habillent, sans craindre les couleurs criardes, les ornements lourds et voyants. Au milieu d'une jolie description de paysage, il dira, comme M. Howells, que les ormes éprouvent « une soudaine

(1) *No name series. — A modern Mephistopheles* (Boston. 1 vol. Roberts brothers).

impression de désespoir »; cela signifie que les feuilles des ormes commencent à jaunir. Il aura tout à coup l'idée extravagante de teindre son héroïne pour en avoir deux, la brune et la blanche; c'est ce qu'a fait M. Bret Harte dans *Gabriel Conroy* et ailleurs encore. Il interrompra l'étude d'un caractère pour conter une scène de magnétisme digne du *Moniteur du spiritisme :* telle est la confession de Gladys fascinée par Helwyse, dans *le Méphistophélès moderne*. Il n'a pas le sentiment de la mesure; son instinct ne l'avertit pas qu'il y a certaines limites qu'il ne faut pas franchir sous peine de tomber dans la vulgarité ou le galimatias. A tout instant il fait un pas de trop, rentre dans la mesure quand il est trop tard : il manque de goût.

J'appuierai ces observations de deux exemples pris parmi les publications récentes. *Le Méphistophélès moderne* est tout à fait digne d'être ici le champion de l'Amérique. Quant à l'Angleterre, elle ne se plaindra pas d'être représentée dans ce débat par un ouvrage de M. Anthony Trollope, l'écrivain populaire rompu aux secrets du métier, qui a livré en pâture au public souvent charmé, toujours amusé, près de cent volumes — sans compter les articles de Revue (1).

L'auteur anonyme du *Méphistophélès moderne* s'est senti l'audace de transposer *Faust* dans la vie contemporaine (aux États-Unis !), d'en faire jouer les scènes par des personnages réels, dans un vrai jardin, avec de vraies fleurs. Nous avons vu l'autre jour (2) M. Sacher Masoch appliquer le même procédé à un récit biblique et, malgré son grand talent, n'y réussir qu'à moitié. Il n'avait pourtant, en refaisant *Job,* qu'une histoire très simple et un seul caractère, uni et tout d'une pièce, à reproduire, l'histoire d'un homme qui subit des revers immérités, le caractère du juste résigné à la volonté de Dieu. L'écrivain américain avait à respecter les données principales d'une action compliquée et à composer trois personnages correspondant à Faust, Méphistophélès et Marguerite. Il s'est tiré de ce tour de force avec dextérité. Les types sont suffisamment conformes aux modèles, et l'intrigue qu'il a imaginée est ingénieuse.

Son Faust est un poète, Félix Canaris, Grec d'origine, jeune, beau, dévoré d'ambition, avide de jouir de tout ce que la vie peut offrir, homme de génie en rêve, dans la réalité cerveau impuissant, un de ces écrivains manqués qui entrevoient les idées sans parvenir à les saisir. Il va se tuer de désespoir quand Méphistophélès entre et lui offre de se charger de lui. Marché conclu. Canaris devient l'hôte de la somptueuse villa où le tentateur, un riche Américain nommé Helwyse, va travailler, par passe-temps et pour essayer son influence à le réduire en son pouvoir. Les moyens employés par Helwyse pour atteindre son but ont été inventés par le romancier avec beaucoup d'art. Aucun n'est violent. Il caresse son protégé, chatouille ses défauts, l'habitue à des douceurs dont il ne sait plus se passer et que lui seul, Helwyse, est en état de lui procurer. Canaris aime le luxe, l'oisiveté, le jeu, les succès mondains : Méphistophélès lui crée une existence brillante et facile. Il aime surtout la gloire : sa marotte est d'être un homme célèbre, de respirer l'encens des éloges, de voir le public à ses pieds : Méphistophélès lui fait ses vers et s'amuse à le regarder se pavaner devant les dupes. La pauvreté et l'obscurité lui seraient désormais odieuses; il ne saurait en supporter la pensée, et pourtant il suffirait qu'Helwyse retirât de dessus lui sa main protectrice pour que le masque de l'homme de génie tombât, laissant à découvert le visage effronté du parasite et du faussaire.

Marguerite est la seule sauvegarde qui lui reste. Elle s'appelle dans le roman Gladys, et elle est mariée à Faust : ainsi l'a exigé Méphistophélès, qui compte se donner le plaisir exquis de s'emparer de son jeune esprit pour le fausser et le corrompre. Sa pureté et sa droiture la sauvent. Elle ne se laisse pas absorber, et elle dispute avec une douce opiniâtreté Canaris à Helwyse, dont elle sent obscurément la perversité. Le mystère de la domination de cet étranger sur son mari l'alarme. Au dénouement, la victoire lui reste. Elle arrache à Canaris le secret de sa dépendance, elle le décide à avouer publiquement que sa gloire est usurpée et à partir pour essayer de recommencer la vie honnêtement; mais elle-même succombe aux émotions causées par la lutte, et son nouveau-né la suit dans la tombe.

Je n'ai fait qu'indiquer la trame du récit. Quelques-uns des épisodes sont disposés de manière à rappeler de loin les scènes les plus célèbres du poème allemand. La discrétion avec laquelle le romancier a su indiquer ces rapprochements périlleux nous donne le droit d'être impitoyable pour lui quand il se permet les fautes de goût qui sont comme la marque de fabrique du roman américain. Il n'est pas permis à un écrivain capable de montrer à l'occasion autant de tact de faire prendre du haschisch à Marguerite ou d'attribuer à une rose un parfum *passionné.*

Ce n'est pas M. Anthony Trollope qui commettrait de pareilles erreurs ! Il choisit quelquefois de vilains sujets; son dernier roman, *Œil pour œil* (1), en témoigne; mais il les traite avec une entente de la composition qui ne se dément pas, une facilité de style parfaitement soutenue, une élégance de pensée un peu banale grâce à laquelle il glisse sans accident sur les endroits dangereux. Qu'il ait à décrire un paysage marin, à reproduire une conversation de salon ou à raconter une scène de séduction, il le fait du même ton agréable, sans insister, en homme de bonne compagnie qui s'est chargé de distraire le lecteur pendant une après-dîner et qui se garde de tout ce qui pourrait le fatiguer ou lui causer des émotions pénibles. Son héroïne, Kate O'Hara, n'a pas su résister à l'homme à qui elle était fiancée : ne craignez point que M. Trollope entre dans des détails désagréables ou attristants; une comparaison toute gracieuse entre l'innocence des jeunes filles et le blanc plumage de la colombe lui suffit pour faire deviner la catastrophe. La mère de Kate venge sa

(1) Sur M. Anthony Trollope, voy. la *Revue* du 20 octobre 1877 et du 13 juin 1879.

(2) Sur le *Nouveau Job,* de M. Sacher Masoch, voy. la *Revue* du 19 avril 1879.

(1) *An eye for an eye*, par Anthony Trollope. (Londres, 2 vol., 1879. Chapmann et Hall.)

fille abandonnée en précipitant l'infidèle, Fred Néville, du haut d'un roc escarpé dans la mer; je vous assure que cela se passe très doucement; les femmes nerveuses peuvent lire le soir en se couchant, pour s'endormir, la page où Fred, sans essayer de résister, tient Mme O'Hara par sa manchette. La manchette se déchire, Mme O'Hara donne un petit coup de pied, et Fred, poursuit M. Trollope dans son langage fleuri, saute dans l'éternité. La satisfaction sans mélange que la pensée de ce saut inspire à celle qui l'a provoqué n'est pas troublée par les ennuis que les assassinats entraînent d'ordinaire à leur suite. Mme O'Hara devient juste assez folle pour dispenser M. Trollope de la mener en cour d'assises. Il l'enferme dans un asile d'aliénés très bien installé, créé pour les gens riches, où l'œil ravi contemple des pelouses et des massifs admirablement entretenus. Il a soin de nous informer qu'elle a une femme de chambre pour elle toute seule. Sa folie n'est nullement repoussante; elle consiste à répéter : Œil pour œil, dent pour dent; n'est-ce pas la loi? — Cependant « les mois passaient. L'heure de l'épreuve sonna de nouveau pour Kate O'Hara; mais le Sort (avec une grande lettre) lui épargna le fardeau et le désespoir d'un enfant vivant ». Tout est donc le moins mal possible dans le meilleur des mondes possibles, et l'on ferme le livre s'étant aperçu aussi peu que possible qu'il ne contient que des horreurs, tant les laideurs du sujet sont adroitement dissimulées sous les fleurs du récit.

L'Angleterre produit à la douzaine, avec des nuances dans le talent (j'ai pris un des auteurs les plus brillants), de ces œuvres agréables et superficielles dont le seul tort est de ne pas signifier grand'chose. Elle ne produit guère que cela aujourd'hui, si l'on met à part George Éliot. Le roman anglais, dans son état actuel d'affaiblissement et d'émiettement, rappelle ces chemins sans but, tracés par le hasard, dont on dit qu'ils ne mènent à rien.

Je m'abuse peut-être en supposant que le roman américain, au contraire, pourrait mener quelque part. L'idée que les États-Unis, dans un avenir pas trop éloigné, feront œuvre qui vaille en littérature est contraire à l'opinion commune. Les livres sur l'Amérique publiés depuis cinquante ans sont aussi nombreux que la postérité de Jacob, et le point sur lequel ils sont le mieux d'accord est qu'il n'y a pas de nos jours de pays civilisé où l'on s'occupe moins des bagatelles de l'esprit et où les perspectives littéraires soient aussi ternes. Une telle unanimité ne laisse pas d'être inquiétante. Il est vrai qu'on a dit : Quand tout le monde s'accorde, il y a chance que ce soit sur une sottise. C'est aux romanciers américains à donner raison à leur nation contre tout le monde. Qu'ils cherchent donc à plaire plutôt qu'à étonner, à charmer plutôt qu'à déconcerter par des coups violents et inattendus. Qu'ils châtient leur style bizarre et surchargé. S'ils le peuvent dans le milieu où ils vivent, qu'ils aient du goût!

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On a demandé et je crois qu'on demande encore l'institution de fêtes nationales en France. J'ai déjà dit et je répète avec plaisir, après la solennité de Nancy, que sous un gouvernement républicain il est inutile, s'il n'est pas dangereux d'établir un calendrier officiel de fêtes publiques. Toutes les fois qu'un homme ou un souvenir échauffe le cœur et met la conscience en joie, il s'improvise des fêtes nationales qui valent mieux pour le présent et pour l'avenir que les anniversaires décrétés qui finissent par devenir des exercices routiniers.

L'inauguration de la statue de M. Thiers n'a pas été seulement une fête locale. Les journaux en ont répandu l'éclat et l'émotion par toute la France. Quel programme peut lutter contre de pareilles improvisations de la reconnaissance nationale? Ne soyons pas ingrats envers ceux qui meurent à la tâche; ne laissons partir aucun grand citoyen sans lui faire un cortège magnifique; ne laissons venir aucune idée utile, aucune conquête de l'art, de la science, de l'industrie, sans la saluer; vivons librement la vie politique, sociale, intellectuelle qui nous attire, et nous aurons assez d'occasions de fêtes sans tomber dans le travers de commander des réjouissances qui tournent vite à l'idolâtrie banale, à la superstition usuelle.

La fête de *l'Être suprême* est une leçon dont nos jacobins modernes doivent profiter, et les bœufs à cornes dorées de la république de 1848 sont demeurés légendaires.

Cette solennité de Nancy est la contre-partie de l'admirable fête des funérailles de M. Thiers. Cette fois il s'agissait de résurrection, selon le mot de Michelet, puisque c'était l'installation définitive du *Libérateur* dans la lumière de l'histoire.

II.

Il a été dit par tout le monde d'excellentes choses devant cette statue; mais, parmi les discours prononcés, celui qui empruntait aux circonstances un charme plus piquant et une portée plus politique considérable, c'est celui de M. Jules Simon.

Je veux en toute sincérité, en m'efforçant de ne blesser personne, ayant des amis fort divisés sur la fameuse question de l'article 7 des lois Ferry, m'étonner publiquement de l'impopularité que sa courageuse attitude attire à l'ancien ministre de M. Thiers.

On semble avoir oublié tout ce qu'il a écrit sur ce sujet délicat. On ne se souvient plus qu'il a été le promoteur, le propagateur de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque; qu'il s'est voué tout entier à cet apostolat; qu'il ne cesse de revendiquer la création d'écoles, la diffusion de l'enseignement, l'abolition des routines; et parce qu'il trouve l'article 7 mal rédigé, imprudemment conçu, on le voue aux gémonies, on

l'adjuge à M. Buffet, son ennemi, on lui attribue toutes les ambitions; peu s'en faut qu'après l'avoir laissé accuser jadis de marcher sur les crucifix, on ne l'accuse aujourd'hui de s'être fait affilier aux jésuites.

Tout cela est un peu puéril et même un peu odieux. Pour approuver ce qu'il combat, pour être populaire au lieu d'affronter l'injustice, M. Jules Simon aurait dû se désavouer, se mettre en contradiction avec sa conscience.

Ce qu'il y a de plus difficile en politique, c'est de se rester fidèle, et, quand un homme se fait cet honneur, l'opinion, qui a changé autour de lui, regarde son immobilité comme une trahison.

Encore une fois le sujet est scabreux à traiter, mais je crois remplir mon devoir de chroniqueur et de moraliste en l'effleurant.

On peut être un esprit très libéral, très hostile aux congrégations, en voulant effacer d'une loi sur l'enseignement un article qui devrait être dans une loi sur les associations.

On n'est pas forcément l'ami de M. Buffet parce qu'on a moins peur de lui et de ses alliés que beaucoup d'autres.

On n'est pas un mauvais citoyen parce qu'on redoute l'agitation si facile à propos des questions cléricales, et l'on reste un homme de gouvernement en cherchant le moyen de servir la liberté sans donner à la république des secousses qui peuvent lui être funestes.

En tout cas, je voudrais que les gens qui se montrent si furieux de ce que M. Simon n'est pas de leur avis lui fissent un peu crédit, pour savoir comment il défendra son opinion. Il est toujours temps d'exiler les hommes de grande valeur et de les répudier, quand ils ne peuvent plus servir.

J'exprime mon sentiment, qui est celui d'un faiseur d'analyses et non celui d'un faiseur de lois, et je prouve peut-être mon incompétence politique en gardant de vieilles habitudes de romancier. Soit; je veux bien qu'on rie de ces lignes comme d'un scenario, et j'userai de ce dédain pour exposer le plan d'une action comme je la comprendrais, si j'avais à mettre en scène des hommes de libre pensée contre des jésuites.

Je donnerais aux libéraux une science approfondie de la tactique, puisqu'ils auraient à combattre des ennemis prompts à se dissimuler, à se travestir. Je voudrais qu'au lieu de marcher naïvement avec la sécurité du droit et la sérénité de la justice, ils s'avançassent, méfiants des embûches, craignant toujours de voir les souris noires prendre des ailes et s'envoler.

Je voudrais surtout qu'avant de livrer bataille, on s'assurât de ses alliés. Il ne suffit pas de dire : Le pays est avec nous! Les collectivités sont fugaces; il n'y a que les individualités qui s'engagent, qui s'enrôlent et qui se compromettent. Quand les monarchies frappaient les jésuites, elles avaient avec elles des auxiliaires dans les parlements, dans la magistrature. Le pays est forcément ingrat par égoïsme. Il sera pour les vainqueurs; il ne peut rien pour la victoire, à moins d'intervenir, comme il fait d'ordinaire, par la guerre civile.

Je me souviens toujours du conseil qu'un vieux journaliste donnait à un jeune et fougueux écrivain, ardent à *manger* du jésuite.

« Mon cher ami, lui disait-il, satisfaites votre appétit sans trop d'ostentation. Quand vous faites gras les jours maigres, n'allez pas étaler votre côtelette et votre jambon sous le nez des dévotes. Seulement les dévotes verront bien à vos joues roses que vous leur laissez les haricots à l'huile. Faites-leur envie par votre bonne santé et votre discrétion, et ne donnez pas la satiété par votre façon d'offrir de vos plats. »

Je crois donc qu'il serait prudent de parler moins de l'enseignement clérical et de travailler davantage par tous les moyens possibles au développement de l'enseignement laïque.

Cela ne suffirait pas certainement pour amener la victoire, mais cela la préparerait mieux que de se lancer à fond de train contre des hommes qui deviennent fantômes dès qu'on veut les toucher.

Molière a donné une excellente leçon aux hommes politiques. Pour évincer Tartuffe, il a mis d'abord les femmes, c'est-à-dire l'honneur, la sagesse féminine, représentée par Elmire, dans le parti de la raison. Il ne faut rien moins que la solidarité de toute la famille pour rendre vaine la menace de l'hypocrite démasqué : *La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir!* J'ai toujours peur de cette réplique, qui nous a été donnée déjà plusieurs fois quand on croyait l'imposteur évincé; mais on n'avait pas pris soin d'avoir d'abord Elmire de son côté. Faites voter l'article 7 par les femmes, il sera facile pour les hommes de le voter après et surtout de l'appliquer.

III.

Le Président de la république, paraît-il, d'accord avec M. le préfet de la Seine, ne ratifie pas tous les changements de noms que demande le Conseil municipal. Le boulevard Haussmann continuera à porter le nom du préfet de l'empire qui a si puissamment travaillé à l'assainissement de Paris; nous garderons la rue Bonaparte et la rue Cambacérès.

Tant mieux, je trouve parfaitement juste que M. Haussmann signe la plus inoffensive de ses œuvres. Je ne suis pas choqué de voir se perpétuer un monument du Consulat, et l'ombre de Cambacérès se promenant derrière le ministère de l'intérieur n'a rien d'inquiétant pour la république.

Laissons l'histoire debout; elle ne gêne que les coquins. Je pousse si loin, je ne dis pas l'indifférence, mais le respect des témoignages du passé, que si Napoléon III, après le massacre du 2 Décembre, avait inscrit sa victoire d'un doigt sanglant au coin du boulevard Poissonnière, je demanderais qu'on laissât l'écriteau en place et que tous les ans on avivât les lettres de l'inscription pour entretenir la haine et l'horreur du coup d'État.

Si la rue Bazaine existait, je n'en demanderais pas la suppression. Il serait désagréable de l'habiter; mais les industries viles s'y acclimateraient. Perrinet Leclerc, qui ouvrit Paris à l'ennemi, avait au xve siècle sa statue. Les honnêtes

gens ne manquaient pas de jeter une pierre en passant à cette effigie d'un traître. Croit-on qu'il serait indifférent au patriotisme français que tous les jours dix mille passants pussent jeter un regard de colère et de mépris sur le nom de celui qui a livré les armes et les drapeaux de la France?

Je sens bien que mon idée peut sembler paradoxale; mais le zèle du conseil municipal aurait bien d'autres inconvénients s'il était poussé à l'extrême.

IV.

La *Revue des Deux Mondes* publie encore un extrait des mémoires de Mme de Rémusat; je crois que ce sera le dernier inséré avant l'apparition du volume. Nous avons la peinture, simple et terrible dans sa simplicité, de ce qui se passa dans l'intérieur de la maison du premier Consul, le jour où le duc d'Enghien fut mis à mort.

Je ne connais rien de plus dramatique que Bonaparte mâchant en silence le remords confus de son crime.

« Il n'affectait point de gaieté ce jour-là, dit Mme de Rémusat. Au contraire, tant que dura le repas, il demeura dans une rêverie profonde; nous étions tous fort silencieux. Lorsqu'on allait se lever de table, tout à coup le Consul, répondant à ses pensées, prononça ces paroles d'une voix sèche et rude : — « Au moins, ils verront ce dont nous sommes ca« pables, et dorénavant, j'espère, on nous laissera tran« quilles. »

Dans la soirée, le premier Consul, pour agiter la torpeur de ce silence qui l'enveloppait, se mit à entamer une grande dissertation historique, attaquant Henri IV, auquel il reprochait de manquer de gravité.

« Dès qu'un homme est roi, disait-il, il est à part de tous; et j'ai trouvé l'instinct de la vraie politique dans l'idée qu'eut Alexandre de se faire descendre d'un dieu. »

On voit que M. Amigues est dans la tradition bonapartiste quand il entreprend l'assomption et la divination du malheureux prince qui vient de se faire tuer par les Zoulous.

Quand il eut bien disserté sur toutes sortes de choses, Bonaparte, revenant brusquement à sa secrète inquiétude, se fit lire par M. de Fontanes des extraits de correspondances qui accusaient le duc d'Enghein et conclut en disant :

« J'ai versé du sang, je le devais, j'en répandrai peut-être encore, mais sans colère, et tout simplement *parce que la saignée entre dans les combinaisons de la médecine politique.* »

A ce compte-là, le 2 Décembre fut une combinaison de marchand d'orviétan qui se croyait médecin.

Il est curieux de voir Bonaparte, au moment où *le front de l'empereur brise le masque étroit* du premier Consul, disputer avec ses frères sur l'hérédité du trône qu'il construit.

Mme de Rémusat cite à ce propos une anecdote charmante et tout à fait caractéristique.

« N'étant pas décidé au divorce, résolu à adopter le fils de Louis Bonaparte, un jour, le premier Consul, entouré de sa famille, tenait l'enfant sur ses genoux et jouait avec lui. « Sais-tu bien, petit bambin, lui dit-il, que tu cours risque d'être roi un jour? — Et Achille? dit aussitôt Murat, qui se trouvait présent. (Achille était le fils aîné de Murat.) — Ah! Achille, répondit Bonaparte, sera un bon soldat. » Cette réponse blessa profondément Mme Murat. Mais Bonaparte ne faisait pas semblant de s'en apercevoir, et, piqué intérieurement de l'opposition de ses frères, qu'il croyait, avec raison excitée surtout par Mme Murat, Bonaparte, continuant d'adresser la parole à l'enfant : « En tout cas, dit-il encore, je te conseille, mon pauvre petit, si tu veux vivre, de ne point trop accepter les repas que t'offriront tes cousins. »

On voit quelle aimable famille c'était que celle-là. Mais voici un fait qui n'est pas sans analogie avec ce qui se passe aujourd'hui à propos du jeune prince Victor, le prétendant de M. Paul de Cassagnac. Je laisse la parole à Mme de Rémusat :

« Louis Bonaparte fut dès lors environné de sa famille. On lui rappela adroitement les bruits qui avaient couru sur la naissance de son fils; on lui représenta qu'il ne devait point sacrifier l'intérêt des siens à celui d'un enfant qui d'ailleurs appartenait à moitié aux Beauharnais, et, comme Louis Bonaparte n'était pas si peu capable d'ambition qu'on l'a voulu faire croire depuis, il alla, ainsi que Joseph, demander au premier Consul raison du sacrifice de ses droits qu'on voulait lui imposer. « Pourquoi, disait-il, faut-il donc que je cède à *mon fils ma part de votre succession? par où ai-je mérité d'être déshérité?* quelle sera mon attitude lorsque cet enfant, devenu le vôtre, se trouvera dans une dignité très supérieure à la mienne, indépendant de moi, marchant immédiatement après vous, ne me regardant qu'avec inquiétude ou peut-être même avec mépris? Non, je n'y consentirai jamais, et plutôt que de renoncer à la royauté qui va entrer dans votre héritage, plutôt que de consentir à courber la tête devant mon fils, je quitterai la France, j'emmènerai Napoléon, et nous verrons si tout publiquement vous oserez ravir un enfant à son père! »

Décidément, le premier châtiment des ambitieux et des despotes, c'est leur famille.

L'histoire privée des Bonaparte se recommence, comme la série de leurs désastres publics; mais en voyant quelle végétation malsaine a été le bonapartisme, on se demande ce qu'il faudrait encore d'épreuves pour en dégoûter la France.

Ce parti, qui n'a jamais eu pour lui le droit, la raison, la morale, a maintenant contre lui le nombre, dont il fait sa loi, et la Providence, dont il prétendait faire sa complice. Que lui reste-t-il?

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

On a parfois accusé la démocratie d'ingratitude parce que le gouvernement y revêt un caractère moins personnel que dans aucune autre forme politique. On ne fera pas ce reproche

à la république française après les grandes fêtes de Nancy à l'occasion de l'érection de la statue de Thiers. Elles ont eu le caractère le plus spontané et le plus populaire; la population des départements de l'Est, que l'invasion étrangère de 1870 avait particulièrement ravagés, est accourue en foule à Nancy. Le ministère y était largement représenté; les hommes politiques les plus importants avaient voulu rendre au grand citoyen ce suprême hommage, qui n'a rien eu d'officiel ni d'artificiel, mais a vraiment revêtu le caractère d'une grande manifestation patriotique. Les honneurs rendus à la digne veuve de M. Thiers contribuaient à relever ce caractère d'hommage cordial et affectueux à une grande mémoire. Ce qu'on a surtout acclamé à Nancy, c'est le libérateur du territoire et le vrai fondateur de la république définitive. Les départements de l'Est ont voué une éternelle reconnaissance à celui qui, après avoir tout fait pour empêcher la guerre, après avoir ensuite sauvé Belfort par d'héroïques efforts dont il faut avoir entendu le récit de sa bouche pour en comprendre l'énergie, a délivré leur sol de l'occupation allemande par des opérations financières d'une merveilleuse habileté et surtout grâce à la confiance inspirée par son gouvernement. Voilà pourquoi le libérateur du territoire ne peut pas se séparer du fondateur de la république. Il n'eût pas relevé le crédit d'un pays écrasé par la guerre et pliant sous le poids d'une dette de vingt milliards s'il n'avait eu cette claire intuition de la seule solution gouvernementale que rendait possible la division des partis. Qu'on suppose un instant que Thiers eût cédé à ses anciennes préférences politiques et qu'il eût essayé de favoriser l'établissement de la monarchie orléaniste, il n'eût abouti qu'à l'impuissance. Il eût peut-être empêché la république; il n'eût pas, à coup sûr, ressuscité la monarchie; il eût laissé la France dans cet état de prostration irritée qui jette le pays dans la guerre civile ou aux pieds du premier César venu.

Nous comprenons très bien que les hommes de l'intrigue monarchique qui n'ont pu lui pardonner de les avoir abandonnés à leurs mesquins calculs n'aient que de sottes railleries pour la grande manifestation de Nancy. Leur mauvaise humeur complète cette belle fête nationale. Il y a longtemps qu'ils ont montré leur incapacité de rien comprendre aux grandes pulsations du cœur de la patrie; il n'y a rien dans leur sec esprit qui corresponde à la fibre populaire. Aussi ne parviennent-ils pas à nous émouvoir par leurs jolis propos de salon. Dans ces grands moments où la nation est comme soulevée par un généreux enthousiasme, ils font l'effet de lancer de petites flèches finement aiguisées contre un gigantesque Léviathan. Qu'ils boudent à leur aise, ils n'empêcheront pas la France de bénir à jamais le nom de Thiers comme de son sauveur dans les jours de ses suprêmes douleurs. Il est bon que ce grand homme d'État, qui ne s'est jamais drapé dans les grandeurs factices, soit placé au premier rang dans notre Panthéon patriotique. Le pays échappe ainsi de plus en plus à cet enivrement de la gloire militaire, à cette fascination du génie à la fois grandiose et malfaisant du premier des Napoléons. C'est une grande chose pour une nation que d'échapper à un faux idéal, car rien ne pèse plus sur elle pour la détourner de sa voie véritable, l'égarer et même la pervertir.

La légende napoléonienne a été l'un de nos fléaux. Elle ne s'est pas seulement détruite elle-même par les coupables folies de ses derniers héritiers, mais l'implacable histoire, qui jette une lumière de plus en plus vive sur ses origines, la réduit de plus en plus à sa valeur véritable. A cet égard, la publication des mémoires de Mme de Rémusat dans la *Revue des Deux Mondes* est tout à fait décisive, d'autant plus que la femme éminente qui les a écrits avait commencé par subir le charme du conquérant de l'Italie.

Le grand capitaine, l'administrateur sans égal ne perdent rien à ces mémoires; mais jamais peut-être l'égoïsme colossal de ce puissant mortel n'est apparu sous un jour plus odieux. On voit que dès les jours du Consulat il ne connaissait que son absorbante personnalité. Devant elle tout devait fléchir : le respect filial, l'amitié paternelle, la loi morale, la législation même créée par lui, parce qu'il ne consentait pas à ce que sa volonté d'aujourd'hui fût liée par sa volonté d'hier. Il y a dans ces mémoires des traits qu'aucun Tacite n'eût inventés, tant ils sont pris sur le vif.

La tige sacrée des Bourbons ne paraît pas près de refleurir, bien que le comte de Chambord s'intitule modestement *Henri le Désiré*. Il a pris pour l'expression du sentiment national les toasts d'un banquet de légitimistes marseillais. L'enfant du miracle a vu bien des merveilles au fond de leurs verres, et tout d'abord cette chose étonnante que les paysans de France l'appellent de leurs vœux. Ils ont une singulière manière d'exprimer ces vœux autour des urnes du scrutin. Un méchant démon y change les bulletins et les marque à l'estampille de la république. C'est le même esprit pervers qui, en 1873, était en train de mettre aux mains de nos paysans des fourches au lieu de lys, quand on leur annonçait le retour du roi de l'ancien régime. Lui au moins ne change pas. Il mourra sans s'être rendu, enveloppé dans son blanc drapeau. Les maires du palais dont il parle dans sa lettre, et qu'il n'a pas voulu accepter en 1873, même avec le cadeau d'une couronne, sont tout simplement les parlementaires orléanistes, qui lui demandaient de gouverner en roi moderne. Il ne leur a pas pardonné cette insolence, et la manière dont il les traite dans ce curieux document montre que les divisions du parti royaliste égalent celles du parti bonapartiste et qu'ils ont l'un et l'autre des dauphins embarrassants.

Ils ne s'en sont pas moins mis d'accord à cette fin de session pour provoquer au Sénat une scène tumultueuse, bien faite pour rendre jaloux les jeunes bonapartistes de la Chambre. Cette scène a tourné à un vrai scandale. Le vénérable président Martel, un de ces vétérans de la politique qui sont entourés du plus affectueux respect, a été l'objet de véritables outrages. Toute cette rage de ces vieilles cervelles légères était une explosion des passions cléricales contre le ministre de l'instruction publique, au sujet de celle de ses lois qui prête le moins à la discussion. La création d'écoles normales de filles a paru à la droite un véritable attentat contre la religion. M. Chesnelong a prononcé à cette occasion

le discours le plus ridiculement pathétique qu'on puisse imaginer, comme si cette loi avait pour but de proscrire en France la femme chrétienne. Il a suffi que le ministre relevât sévèrement cette calomnie pour que la droite sénatoriale entrât en fureur. On ne peut être plus maladroit. Il n'y a pas de plus sûr moyen de fortifier la majorité républicaine et de substituer sur l'article 7 un vote de passion à un vote de raison et de sage conciliation.

L'accueil enthousiaste fait au ministre à la distribution des prix du concours général a été une réponse de l'opinion. Cette distribution a reçu un éclat extraordinaire de la présence du président du conseil des ministres et de celle de M. Gambetta. On sentait courir au travers de cette intelligente et ardente jeunesse le frisson de l'émotion patriotique aux mâles accents de la *Marseillaise*. Jamais les fils de 1789 n'en acceptèrent l'héritage avec plus de conviction passionnée. L'Université, si éloquemment défendue par le ministre, leur est chère à ce titre. C'est l'enseignement national et par conséquent laïque qu'ils ont acclamé avec tant d'énergie, sans se soucier de savoir si l'article 7 est ou non parfaitement correct. Ils ont laissé à nos législateurs le soin de le mettre d'accord avec ces grands principes de 1789 qu'ils se sont contentés d'affirmer avec tout l'élan de leur âge. Ce n'est pas l'Université de Napoléon Ier, celle du monopole, transportant dans le monde laïque l'intolérance des corporations religieuses, qui faisait battre leurs cœurs. Celle-là est morte avec l'empire; leurs applaudissements remontaient plus haut, ils s'adressaient à l'esprit libéral qui anime notre grand corps enseignant. Il est inutile d'ajouter que les réformes promises par le ministre sont attendues avec une juste impatience.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux. — Voici une publication importante et qui mérite l'attention du public lettré. Les créations de chaires dont s'est enrichi dans ces derniers temps l'enseignement supérieur font de certaines Facultés un ensemble presque complet. Les douze professeurs et maîtres de conférences qui composent la Faculté des lettres de Bordeaux ont eu l'idée de fonder une Revue trimestrielle dans laquelle ils réunissent les résultats de leurs travaux personnels, affirmant la solidarité qui les unit. Philosophie, histoire, géographie, épigraphie, philologie, érudition littéraire y figurent par des recherches originales et des documents inédits. Les deux premiers numéros répondent à ce qu'on pouvait attendre d'un personnel d'élite; aussi aurons-nous soin de suivre attentivement les efforts de ces maîtres distingués et d'en rendre compte à nos lecteurs.

Traité élémentaire d'Économie politique, par M. H. Rozy, professeur à la Faculté de droit de Toulouse.

Cette publication est appelée à prendre rang parmi nos bons livres de vulgarisation scientifique. L'auteur nous dit que c'est la reproduction de son enseignement à l'École normale de Toulouse; on retrouve, en effet, dans le style de l'écrivain la parole du professeur.

C'est en introduisant tout d'abord son lecteur dans une maison de paysan, puis au marché et à l'atelier de la ville, que M. Rozy l'initie aux principes de l'économie politique. Il lui montre ainsi, sur le vif de la pratique journalière, les règles naturelles sur lesquelles reposent la distribution de la propriété, la division du travail, la lutte de l'offre et de la demande, bref, tout cet aménagement des activités humaines dont la science cherche de plus en plus à suivre le fonctionnement, à harmoniser et à féconder les efforts.

Ennemi du monopole et du protectionnisme, l'auteur est en principe — à part quelques réserves dont une sage application peut avoir à tenir compte — partisan de la plus large liberté du travail, de la concurrence et de l'échange. L'exercice de cette liberté bien entendue, seule rationnelle et productive, peut seul amener l'accord progressif et l'entente définitive des intérêts. Envisagée à ce haut point de vue, l'économie politique apparaît comme un prolongement nécessaire et comme une des plus nobles applications de la morale; elle a pour fin supérieure d'établir de plus en plus la solidarité et l'harmonie entre les hommes.

Signalons quelques questions d'une importance toute particulière, comme celles des grèves, du travail des femmes, du dépeuplement des campagnes.

Si les grèves sont une conséquence extrême, si l'on veut, mais rigoureusement logique et légitime, de la liberté de l'offre et de la demande, elles n'en ressemblent pas moins d'ordinaire à ces remèdes héroïques dont on dit qu'ils sont pires que le mal, et il est grand temps de découvrir une organisation capable, sinon de les prévenir, au moins de les réduire, et d'en atténuer les effets désastreux. On atteindra en partie ce but en multipliant les Chambres syndicales dans toutes les industries : mais, si l'on veut rendre réellement efficace l'intervention de ces tribunaux d'arbitrage, il est indispensable de faire choisir, comme le recommande M. Rozy, les délégués des ouvriers par les patrons et ceux des patrons par les ouvriers. Cette réciprocité d'élections serait éminemment favorable à la conciliation, les mandataires ainsi désignés n'étant plus, comme il arrive trop souvent, l'expression la plus vivement accusée des intérêts opposés.

A propos du travail des femmes, il y a une criante injustice dans la répartition, inégale pour les deux sexes, des salaires qui correspondent à une même quantité de travail; mais ce qui est surtout pénible à constater, c'est cette tendance, plus accentuée de jour en jour, à exclure les femmes d'une foule de professions qui leur conviendraient à merveille, comme le dessin sur étoffes, la vente des objets d'ajustement, la confection des robes, le commerce des nouveautés, etc.

C'est là une des causes du dépeuplement de nos campagnes, abandonnées par des jeunes gens qui viennent dans les villes accaparer le travail des femmes.

On commence à enseigner l'économie politique dans les Écoles normales primaires, et l'on ne saurait mieux faire pour mettre les futurs instituteurs de nos campagnes en état de faire comprendre aux populations rurales leurs intérêts véritables. Mais n'est-il pas surprenant que cette science si utile, si nécessaire, qui préside à l'aménagement de la petite société domestique comme à celui de la grande famille sociale, n'ait pas encore réussi à forcer l'entrée de l'enseignement secondaire de l'Université de France? N'est-il pas urgent de combler cette lacune, surtout quand on a sous la main d'aussi bons livres que le traité de M. Rozy?

A. Cordier.

Dans *les Conditions du bonheur et de la force pour les peuples et les individus,* dont la deuxième édition vient de paraître à la librairie Guillaumin, M. Adolphe Coste résume les principales questions sociales et cherche les rapports qui unissent la liberté et la prospérité des individus d'une part, et, de l'autre, la puissance de la nation. Il montre les conséquences de ces rapports dans l'organisation de la famille, du travail et de la vie publique, et ces conséquences lui font découvrir des lacunes dans la constitution de notre société. Enfin M. Adolphe Coste essaye de rédiger et de figurer une sorte de catéchisme de la société moderne qui forme une esquisse à larges traits de l'éducation des enfants et des jeunes gens fondée sur la science positive.

Les Revues étrangères. — Peu de personnes, en France, savent le russe; personne ne sait ni se soucie d'apprendre les autres dialectes slaves, le polonais, le tchèque, le serbe, le croate, le lithuanien. Les œuvres écrites dans ces langues sont perdues pour nous, sauf quelques-unes, en très petit nombre, qui ont trouvé des traducteurs. Les fondateurs de la *Revue slave* (Varsovie) ont adopté le seul moyen pratique d'initier notre pays au mouvement intellectuel des peuples slaves : ils ont décidé que leur recueil serait imprimé en français. C'était se condamner à donner presque exclusivement des traductions, ce qui est un inconvénient réel; d'autre part, c'était l'unique chance d'avoir à Paris plus de six abonnés, en y comprenant l'ambassade russe et M. Tourgueneff. Les seize numéros parus de la nouvelle publication contiennent des romans, des poésies, des pièces de théâtre, des articles variés, des chroniques littéraires, etc. Plusieurs de ces morceaux sont très intéressants; nous nous proposons d'y revenir. Les écrits originaux sont plus inégaux. Telle correspondance ou causerie littéraire est bien faible. Mais il faut laisser aux débutants le loisir de s'organiser. La *Revue slave* est encore dans la période des tâtonnements. On le voit à son sommaire, pour lequel elle n'a pas su trouver une place fixe; il se promène de la première page à la dernière, de l'endroit de la couverture à son envers, comme si le but à atteindre était de le rendre difficile à trouver. Quand on est parvenu à le découvrir, on n'est guère plus avancé : il n'indique pas les numéros des pages, et celles-ci ne portent pas de titre courant. Ce sont là des misères que la direction de la *Revue slave* corrigera prochainement, car elle s'occupe de donner à sa publication une organisation nouvelle et plus fixe.

Un *Charivari* en langue arabe. — Un caricaturiste et satirique arabe, professeur de sciences et de langues vivantes au Caire, homme instruit et spirituel, avait été honoré de l'amitié de l'ex-khédive, qui l'avait surnommé « le Beaumarchais égyptien ». Certaines libertés trop grandes prises avec les autorités gâtèrent les affaires d'Abou Naddarah Zerka (pseudonyme signifiant *le père des lunettes bleues*), qui jugea prudent de disparaître de la scène et vint s'établir à Paris. Il y fonda un journal illustré, destiné à circuler sous le manteau en Égypte et en Turquie et dont le succès a été grand en Orient. On y trouve un mélange d'épigrammes, de lettres, de chansons et de dialogues accompagnés de dessins à la plume et daubant le gouvernement égyptien. L'ancien khédive y est tourné en ridicule presque à chaque ligne, sous le nom de Pharaon ou sous d'autres aussi transparents. Il paraît déguisé en saltimbanque ou en renard. L'histoire d'un officier qui vient réclamer les arrérages de sa solde se termine par deux images, dont l'une montre le khédive faisant boire du café à l'officier, et dont l'autre représente l'officier couché dans un cercueil. Une autre gravure figure l'émeute par laquelle s'est ouverte la dernière crise : chose bizarre, le numéro contenant cette gravure a paru deux mois avant la date de l'événement qu'elle représente. Le journal d'Abou Naddarah passe en Orient pour ne pas avoir été sans influence sur la chute du khédive. L'homme d'esprit qui le rédige s'est constitué redresseur des torts, et ses réclamations en faveur des petits et des faibles lui valent des sympathies nombreuses en Orient.

Les autorités anglaises de la Nouvelle-Zélande ont eu l'idée de comparer cinq des enfants les plus intelligents parmi les indigènes du pays, les Maoris, à cinq enfants de race blanche. L'examen comparatif a eu lieu à Otago : il a porté sur le calcul, les fractions, la géographie, l'écriture, l'orthographe et la lecture.

La dictée a été le triomphe de blancs; les Maoris n'ont vraiment pas lutté.

En calcul, ce fut une autre affaire : sur 30 problèmes, les petits Maoris en ont résolu 22, les Anglais 14 seulement.

En grammaire, balance presque parfaite, avec un léger avantage cependant pour les Maoris.

En lecture, triomphe des Anglais; en écriture, triomphe des Maoris.

En somme, les juges du concours ont proclamé l'égalité absolu des concurrents. (*The Mail.*)

Sur la réorganisation du gouvernement de l'Alsace-Lorraine et à propos de la nomination du feld-maréchal de Manteuffel, on ne saurait rien lire de plus intéressant que les deux discours prononcés au Reichstag, dans les séances du 23 juin et du 1er juillet, par M. Charles Grad, député de Colmar, qui viennent de paraître en brochure (Colmar, veuve Jung).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. [1463]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 7. 16 AOUT 1879.

L'ORIENT POLITIQUE

Deux Constitutions. — La Bulgarie et la Roumélie orientale.

Après trois ans de luttes sanglantes sur les champs de bataille et de joutes diplomatiques dans les chancelleries, la péninsule des Balkans va-t-elle enfin rentrer dans une situation normale? un tel mot peut-il s'appliquer à des pays où l'Europe s'est toujours moins préoccupée de résoudre les questions qui la divisent que d'en retarder la solution au moyen de compromis manifestement précaires?

Sur les deux versants du Balkan, plus heureux que ceux du Pinde et de l'Olympe, le traité de Berlin aura bientôt été mis à entière exécution. Les régiments russes ont terminé l'évacuation de la Roumélie orientale et bientôt la Bulgarie elle-même n'aura plus d'autre garnison que ses jeunes milices nationales. Le nouveau gouverneur de Roumélie, quittant le fez ottoman pour le *kalpak* bulgare et le nom d'Aléko pacha pour celui de prince Vogoridès, est installé à Philippopoli devenu Plivno. Le nouveau *Kniaz* bulgare, l'ancien prince de Battenberg, ayant sur le Bosphore reçu l'investiture du sultan, vient dans sa capitale de Sophia de recevoir les hommages des Bulgares, heureux après trois siècles de sujétion étrangère d'acclamer le successeur de leurs anciens tsars. A Philippopoli comme à Sophia, il y a une nouvelle administration, avec des ministres ou des directeurs chrétiens et indigènes. C'est le moment de jeter un coup d'œil sur les institutions récemment données aux deux contrées sœurs et de voir ce qu'elles promettent de paix et de sécurité à l'Europe et aux deux régions inégalement émancipées.

I.

Dans cet Orient qui prête à tant de coups de théâtre et à des jeux de scène si divers, la Russie a, sans qu'on y prenne garde, figuré dans un rôle nouveau et peu fait pour elle. Après être apparu au Sud du Danube en champion de la foi chrétienne, en Constantin armé du labarum ou en croisé vainqueur des infidèles, l'empire autocratique s'est présenté aux Bulgares en initiateur libéral, en précepteur politique, en Lycurgue ou en Solon constitutionnel.

La Bulgarie une fois émancipée du joug musulman, il fallait bien lui donner un gouvernement et des institutions : ses protecteurs n'ont eu garde de manquer à cette seconde et difficile partie de leur tâche. A son jeune pupille du Balkan le cabinet de Saint-Pétersbourg a voulu donner la liberté politique en même temps que l'autonomie nationale; il a tenu à ce que les Bulgares reçussent de sa main une constitution. C'est ainsi que les vainqueurs des Turcs ont été conduits à doter l'obscur petit peuple, récemment émancipé par leurs armes, de franchises constitutionnelles et d'un régime de gouvernement qu'ils sont loin de posséder eux-mêmes. Dans la voie étroite et escarpée de la liberté politique, la Russie libératrice a dû se résigner à se voir devancer par le dernier-né de ces petits peuples d'Orient dont elle s'est faite la tutrice : à ces Bulgares qu'assurément l'on ne saurait mettre au-dessus d'elle, la Russie a ouvert de sa main les portes d'une carrière dans laquelle elle n'ose encore s'aventurer elle-même.

Dans ce simple contraste entre le régime autocratique conservé à l'intérieur, et le régime constitutionnel inauguré au dehors au nom du même souverain et par les mêmes autorités, il y a quelque chose de peu flatteur pour l'amour-propre des Russes, qui se voient ainsi politiquement relégués au-dessous de leurs frères puînés, et encore enfants, du

Balkan. Cette humiliation de l'orgueil national, irrité que la patrie russe demeure seule en Europe privée de droits politiques, n'est pas étrangère à l'agitation redoutable qui trouble en ce moment les grandes villes de Russie.

La chancellerie russe avait expédié toute faite de Saint-Pétersbourg à Tirnovo une constitution en 150 articles, qui, d'après les autorités pétersbourgeoises, était dans tous ses détails parfaitement adaptée aux besoins du petit peuple dont elle devait faire le bonheur. On eût pu croire que l'assemblée bulgare convoquée par le prince Dondoukof-Korsakof, et composée en grande partie de membres nommés par le gouverneur général russe, ne ferait qu'accepter avec une humble et reconnaissante admiration la charte octroyée aux ignorants Bulgares par le tsar libérateur. Il n'en a rien été; l'assemblée des notables de Tirnovo a pris le projet russe comme texte de ses délibérations, mais elle lui a fait subir tant de modifications, de corrections, d'altérations de toute sorte que dans le nouveau statut bulgare le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne saurait plus reconnaître l'œuvre de sa chancellerie. Du projet russe, l'assemblée de Tirnovo n'a guère conservé que l'extérieur, le cadre, l'ordre et le nombre des articles. Du volume envoyé des bords de la Néva avec l'approbation de l'autorité et l'*imprimatur* officiel, on a gardé les dehors : c'est le même format, le même nombre de pages, les mêmes chapitres, mais tout le contenu est changé.

Le projet russe ainsi amendé et défiguré sans façon par les Bulgares n'était pas sans intérêt. Il est curieux de voir de quelle manière un gouverneur autocratique entend le régime constitutionnel; puis, en parcourant le statut organique rédigé à Saint-Pétersbourg pour les Bulgares, on se demande involontairement si c'est sur le même patron que sera taillée la constitution russe, le jour peut-être moins éloigné qu'on ne le suppose où, pour les mettre politiquement sur le même pied que les peuples d'Occident et que leurs protégés du Danube, le gouvernement impérial se résoudrait à octroyer une charte à ses quatre-vingts millions de sujets.

Que pouvait être une constitution élaborée à Saint-Pétersbourg pour des Slaves du Sud? L'homme de la vieille Europe était naturellement tenté d'y chercher cette originalité slave, tant vantée des slavophiles de Moscou. Hélas! il faut l'avouer, nous n'avons guère à cet égard rencontré que déceptions; dans le projet de statut organique soumis par le prince Dondoukof-Korsakof aux notables de Tirnovo, nous avons eu quelque peine à rien découvrir de slave ou de russe. En vérité, le nouveau statut bulgare n'a pas beaucoup plus d'originalité que la fameuse constitution turque de Midhat, si vite venue au monde et si vite enterrée; sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Bulgares et Ottomans, Slaves et Touraniens ne savent qu'imiter avec plus ou moins d'à-propos, et l'Occident qui leur fournit des modèles ne saurait leur en savoir mauvais gré.

La première qualité d'une constitution politique est assurément d'être faite pour le peuple auquel elle est destinée; c'est un habit qui doit toujours être fait sur mesure. En théorie, c'est là un principe incontestable; c'est même le résumé de toute la science politique. Dans la pratique, on s'aperçoit vite que cette sage maxime n'est pas toujours d'une application facile. Prenons les Bulgares par exemple, puisque les Bulgares sont en cause, quelles seront les libertés politiques, quelle sera la charte constitutionnelle adaptée aux mœurs et aux besoins d'un peuple qui n'a ni institutions ni traditions politiques d'aucun genre? Et ce que nous disons des Bulgares, nous pourrions aussi bien le dire de leurs protecteurs, des Russes eux-mêmes, le jour où, convaincu de la stérilité d'une politique uniquement répressive, leur gouvernement s'aviserait de les doter à leur tour d'une constitution. Il n'y a de vraiment national, de certainement approprié aux mœurs d'un peuple que les institutions nées et grandies sur place; or, en dehors de l'Angleterre et des colonies ou des peuples sortis d'elle, on ne trouve nulle part rien de pareil. Toutes les constitutions des États du continent sont des emprunts, des imitations, des adaptations plus ou moins intelligentes et plus ou moins heureuses. Les peuples comme la France de la révolution, qui ont voulu inventer, faire du neuf, n'ont pas eu beaucoup à s'en féliciter. L'expérience a montré qu'en fait de libertés politiques, il y avait un certain modèle, un certain type ou patron général dont il était dangereux de s'écarter, dans les États monarchiques surtout. Ce modèle élaboré moins par le génie d'un peuple que par l'expérience des générations, c'est la constitution anglaise, la constitution qui partage le pouvoir législatif entre deux Chambres d'origine diverse, et confie l'exercice du pouvoir exécutif aux chefs de la majorité de l'une et l'autre Chambre.

L'originalité de la constitution bulgare est presque toute négative; elle consiste principalement dans le rejet de ce système des deux Chambres partout sanctionné par l'expérience. La Bulgarie doit, comme la Grèce, avoir une Chambre unique. Sur ce point capital, le gouvernement russe et les notables de Tirnovo se sont trouvés d'accord; ils ont cessé de s'entendre sur la composition de cette seule assemblée représentative. D'après le projet pétersbourgeois, le gouvernement et l'administration y devaient avoir à peu près autant de représentants que le peuple. La moitié du haut clergé, la moitié du haut personnel judiciaire, la plupart des hauts fonctionnaires devaient être membres de droit de l'assemblée nationale; en outre, d'après l'article 79, un tiers des représentants bulgares devaient être directement nommés par le prince de Bulgarie. Dans une Chambre ainsi composée le gouvernement n'aurait pas eu de peine à trouver toujours une majorité.

Le projet russe semble à cet égard avoir fait un emprunt à la principauté voisine, à la Serbie, alors le seul État slave qui possédât une constitution et un gouvernement représentatif. Dans la *Skoupchtina* qui paraît avoir servi de modèle au Sieyès de Saint-Pétersbourg, un quart environ des membres sont également désignés par le gouvernement. Sur ce point l'originalité slave consisterait donc à réunir dans une même assemblée deux classes de députés fort différentes l'une de l'autre, les élus de la nation et les délégués du gouvernement. Peut-être les traditions slaves et les souvenirs historiques sont-ils favorables à cette réunion, à cette con-

fusion dans une seule assemblée de deux éléments politiques d'ordinaire séparés en Europe. Certains Bulgares, les plus éclairés sans doute ou les plus dociles aux leçons de l'histoire, se sont demandé s'il ne serait pas plus simple et plus sage de séparer les deux éléments ainsi confondus, de dédoubler l'assemblée nationale, mettant dans une Chambre les représentants directs de la nation, dans l'autre les membres de droit, civils ou ecclésiastiques, avec les membres nommés par le pouvoir. De cette façon, la Bulgarie aurait là un parlement à la mode occidentale, composé de deux Chambres d'origine diverse, comme dans la plupart des monarchies européennes.

C'est ce qu'avait proposé aux constituants de Tirnovo une Commission de quinze membres spécialement chargée d'étudier le projet de constitution. Cette Commission avait admis en principe, à côté d'une assemblée législative composée exclusivement de membres élus, la création d'un Sénat formé en tout ou en partie de membres nommés par le gouvernement. Cet important amendement qui bouleversait tout le projet russe a été repoussé par les notables de Tirnovo. Sur ce point, les parlementaires du Balkan, ceux qu'à l'imitation de leurs congénères de Russie on pourrait appeler les *occidentaux* de Bulgarie, n'ont pu triompher des préventions de leurs compatriotes et des prétendues traditions slavonnes.

Si l'institution d'un Sénat a été repoussée, c'est que la plupart des députés bulgares voyaient dans une Chambre haute une assemblée de privilégiés, quelque chose d'aristocratique, d'oligarchique qui rappelait les distinctions de classe; or les Bulgares, comme presque tous les Slaves non catholiques, se piquent avant tout d'être une nation essentiellement démocratique, étrangère à toute hiérarchie sociale, à toute distinction de classe, d'ordre ou de caste. A cet égard, les prétentions démocratiques des Bulgares sont plus fondées que celles des Russes; car à l'inverse de ces derniers, ils n'ont jamais eu, croyons-nous, ni noblesse, ni *dvorianstvo*, ni dignités ou privilèges héréditaires d'aucune sorte; le joug musulman les a maintenus dans l'égalité de la sujétion. A leurs yeux, cette égalité est un avantage et une gloire nationale dont ils sont très fiers et qu'ils ne voudraient en rien compromettre. Dans leur défiance démocratique ils ont, par leur constitution même, interdit dans la principauté tout titre de noblesse, et même, croyons-nous, toute décoration civile, telle que notre Légion d'honneur ou les nombreux ordres qui parent la poitrine de leurs amis russes.

Le sentiment démocratique uni aux traditions slaves a fait ainsi repousser tout projet de Sénat; aux yeux de la majorité des députés de Tirnovo, le peuple bulgare étant un dans son essence doit être représenté par une Chambre unique; mais dans cette Chambre ils n'ont voulu admettre que des membres directement élus par la nation.

L'assemblée nationale est unique, mais, conformément au projet russe, elle est divisée en deux sections, en deux assemblées, une grande et une petite; la première devant délibérer sur les affaires les plus importantes, la seconde sur les affaires courantes. Cette institution de deux assemblées ayant même origine, et sans doute émanant l'une de l'autre, mérite-t-elle d'être regardée comme un système slave? Les Bulgares le croient sans doute, car, si nous ne nous trompons, il existe quelque chose d'analogue dans la Skouptchina serbe, ainsi que dans les nouvelles assemblées provinciales et municipales de la Russie où *zemstvos* et *doumas* abandonnent les affaires courantes à une délégation du nom d'*ouprava*. Quoi qu'il en soit, la grande et la petite assemblées nationales bulgares, quand bien même l'une ne serait pas une simple délégation de l'autre, ne sauraient jamais se contrôler mutuellement et se servir de contrepoids comme deux Chambres ayant une origine différente.

Tous les membres de l'assemblée nationale sont élus, et les notables de Tirnovo ont décidé qu'ils seraient élus par le suffrage universel; tout Bulgare âgé de vingt-cinq ans est électeur, tout Bulgare âgé de trente ans est éligible. Il y a un député par 10 000 âmes, et la durée du mandat législatif a été fixée à trois ans. En adoptant le suffrage universel, les représentants de la jeune principauté ont montré de nouveau leurs penchants démocratiques. En se précipitant ainsi du premier coup dans un mode de suffrage populaire auquel ne sont pas arrivés encore des peuples à tous égards beaucoup plus avancés, ils se sont flattés sans doute d'être fidèles au génie, si ce n'est à la tradition slave. Dans un pays où il n'y a ni distinction de classe ni grande différence de culture, où grâce, au mode de propriété ou de succession, l'égalité règne dans la famille comme dans l'État (1), le suffrage universel peut sembler le régime électoral le plus naturel. En Serbie, le droit de vote est, croyons-nous, accordé à tout habitant payant la capitation, et comme tous les habitants, sauf de rares exceptions, sont soumis à cet impôt, cela doit pratiquement revenir à une sorte de suffrage universel. Chez les Bulgares du reste, chez tous les Slaves du Sud, l'égalité de suffrage existait déjà en fait depuis des siècles dans la commune, ou dans les communautés agricoles, dans les *zadrougas* ou communautés de famille, où chaque membre adulte pouvait prendre part aux délibérations. De la commune ou du régime patriarcal des associations de famille le suffrage universel a passé dans la sphère politique. On ne saurait beaucoup s'en étonner ni s'en effrayer. Dans une population en immense majorité rurale et agricole, chez une nation de mœurs patriarcales et qui conserve ses croyances religieuses, un tel mode de suffrage populaire peut malgré l'ignorance générale exposer à moins de crises, à moins de difficultés de toutes sortes qu'en des pays plus riches, plus instruits, mais plus divisés par les passions sociales ou les intérêts de classe.

Une fois lancés dans la voie des améliorations constitutionnelles, les Bulgares ne se sont pas contentés de changer le mode de composition de l'assemblée nationale, ils en ont transformé singulièrement les pouvoirs. Le projet russe, mesurant parcimonieusement les franchises parlementaires, ne faisait de l'assemblée représentative qu'une sorte de

(1) Voy. le *Droit coutumier des Slaves méridionaux*, d'après M. Bogisic, par M. F. Demelic. Paris, 1877.

Chambre consultative; aux députés de la nation il refusait le droit de présenter des lois. L'initiative législative était entièrement réservée au prince. Était-ce là un autre souvenir des anciennes coutumes slaves? Sur ce point, en tous cas, les rédacteurs russes du statut bulgare semblaient s'être moins inspirés des constitutions modernes que du *Zemskii sobor* moscovite ou des états généraux du moyen âge. La remarque en a été faite en Russie même par la presse de Saint-Pétersbourg et de Moscou (1). A l'assemblée si prudemment composée de fonctionnaires et de membres élus, on ne laissait d'autre droit que celui de déposer aux pieds du trône les vœux du pays; c'était au gouvernement de prendre ces vœux en considération, et pour y donner satisfaction le gouvernement restait maître de l'heure, de la mesure, des moyens. Dans le grand empire du Nord, une assemblée élective, même réduite à un rôle aussi passif, serait une grande et précieuse conquête; des Russes s'en pourraient contenter, des Bulgares se croient en droit d'être déjà plus exigeants. Les notables de Tirnovo ont rendu à l'assemblée nationale le droit de proposer et de voter des lois. Avec le droit d'initiative législative et le droit d'interpellation sur les actes du gouvernement, avec le principe de la responsabilité ministérielle, individuelle et collective qui s'était glissée jusque dans le projet russe, les constituants de Tirnovo ont doté l'assemblée qui doit siéger à Sophia de toutes les prérogatives possédées par les Chambres des pays de l'Occident où le parlement a le plus de pouvoirs. C'est aux élus du pays de montrer si dans leurs mains ces hautes prérogatives doivent être un instrument de progrès régulier et de véritable liberté, ou un engin de désordre et de confusion.

La charte pétersbourgeoise prétendait garantir aux Bulgares émancipés par les armes du tsar tous les droits fondamentaux des pays libres. Les articles 69 et 70 du statut rédigé pour ses pupilles par l'ordre du tsar leur reconnaissaient un véritable *habeas corpus*. On y interdisait au gouvernement toute arrestation arbitraire, on y défendait au prince de punir aucun de ses sujets autrement qu'après la sentence d'un tribunal régulier. Le tuteur des Bulgares avait ainsi pris soin lui-même de les mettre à l'abri de tout ce qui pouvait ressembler à la fameuse IIIe section de la chancellerie impériale. Il est vrai qu'aux articles 69 et 70 succédait l'article 71, lequel était ainsi conçu : «En cas d'événement menaçant la sécurité publique, le prince pourra temporairement suspendre dans tout le pays ou dans l'une de ses provinces l'effet des articles 69 et 70, à condition d'en référer à la prochaine session de l'assemblée nationale.» On ne s'étonnera pas beaucoup que l'article 71 n'ait pas été du goût des constituants de Tirnovo; il semble n'avoir fait qu'éveiller leurs défiances.

Afin de mieux mettre leur futur gouvernement à l'abri de toute tentation, les Bulgares ont d'avance pris toutes les précautions imaginables pour que leur nouveau prince ne puisse jamais les mettre au régime russe. Toutes les franchises et libertés possibles sont inscrites et minutieusement définies dans la constitution, — liberté de la presse avec interdiction de toute censure laïque ou ecclésiastique; droit d'association avec droit de réunion, à ciel ouvert aussi bien que dans un local fermé, sans autorisation préalable de la police; liberté de conscience enfin, non plus comme en Russie avec interdiction du prosélytisme, mais avec liberté de passer d'un culte à l'autre et de faire des conversions. Était-ce malice, était-ce naïveté? ce qu'il y a de certain, c'est qu'en plus d'un article de leur constitution les législateurs novices de Tirnovo semblent ainsi avoir fait une satire des lois ou des pratiques de leurs libérateurs (1).

Nous ne nous demanderons point quelle a été l'impression des officiers et des fonctionnaires russes qui, sur une estrade d'honneur, assistaient en grand uniforme aux séances de l'assemblée de Tirnovo et aux hardis discours des jeunes tribuns bulgares. Nous ne savons non plus quel a été le sentiment du gouvernement de Pétersbourg, en recevant du prince Dondoukof-Korsakof l'édition ainsi revue et corrigée du nouveau statut slave. Les *tchinovniks* russes ont-ils fait quelque retour sur eux-mêmes? ont-ils raillé entre eux les prétentions libérales de leurs protégés ou les ont-ils enviés tout bas? Une chose certaine, c'est que tout le monde en Russie ne s'est pas montré également satisfait de ce qui s'est passé à Tirnovo. Si les feuilles libérales s'en sont réjouies plus peut-être qu'il n'eût convenu de le témoigner dans leurs colonnes, d'autres s'en sont moquées ou scandalisées, comprenant sans doute le contraste de la conduite du gouvernement impérial au dedans et au dehors (2). «Pourquoi, disaient ces pessimistes, nous sommes-nous amusés à travestir la Bulgarie à la mode moderne? N'eût-il pas mieux valu nous borner à y instituer une régulière et solide administration? ou la tâche successivement confiée aux princes Tcherkassky et Dondoukof-Korsakof n'était-elle déjà pas assez compliquée et malaisée? Une constitution, à quoi bon? A livrer la nouvelle principauté aux luttes de partis qui démoralisent les peuples d'Occident, qui ont affaibli la Grèce, la Roumanie, la

(1) Je citerai entre autres une judicieuse étude de M. Maxime Kovalevsky dans le *Slovo*.

(1) A la 3e lecture, il est vrai, les constituants bulgares se sont décidés à admettre, spécialement pour le droit d'association, une ou deux restrictions qu'ils avaient d'abord repoussées. Il y aurait eu, de leur part, imprudence manifeste à ne pas le faire; en tolérant sur leur territoire toutes les associations révolutionnaires, ils se seraient exposés à des difficultés avec les États voisins, spécialement avec la Russie. De même, à la 3e lecture, on a fini par accorder aux évêques le droit de censurer les livres d'église et les livres religieux destinés à l'enseignement des écoles; mais ainsi réduite, cette concession à l'épiscopat n'entrave ni la liberté des cultes, ni la liberté de penser.

(2) Voy., par exemple, la *Gazette de Moscou* du 20 avril/2 mai 1879. — De son côté, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, organe habituel du ministère des affaires étrangères, écrivait au printemps dernier (15 mai) : « La constitution bulgare s'est ressentie de la précipitation avec laquelle on a été obligé d'y procéder, afin de se conformer au terme précis, et beaucoup trop rapproché, fixé par le traité de Berlin. Il *appartiendra au prince*, après avoir étudié cette constitution dans ses rapports avec la situation locale, d'aviser aux *moyens d'en corriger les défectuosités* et de l'approprier avec le temps et le concours de l'Assemblée des représentants du pays aux conditions intérieures. »

Serbie, et auxquelles pour son bonheur a seul échappé le Montenegro? Ce qu'il fallait à la Bulgarie encore saignante et mutilée, c'était avant tout un gouvernement fort. » — En tenant un tel langage, les publicistes de la *Gazette de Moscou* paraissent avoir oublié qu'à travers toutes ses difficultés, la liberté politique peut, elle aussi, être une force. C'est une force d'attraction dont la Russie même, à certains jours, a pu sentir le défaut, et qui pour un petit État est d'autant plus précieuse qu'il ne peut comme les grands empires prétendre y suppléer par la puissance matérielle. Aussi est-il permis de douter qu'en osant, à l'imitation de l'Occident, aspirer à un régime libre, les pupilles de la Russie aient mal entendu les intérêts de leur avenir.

II.

N'est-ce pas une chose curieuse qu'une constitution élaborée dans les chancelleries de Saint-Pétersbourg, discutée et votée dans la vieille capitale bulgare, en présence d'un commissaire russe et sous la protection des baïonnettes moscovites, se trouve être la plus libérale, la plus démocratique, on pourrait presque dire la plus radicale de toutes les constitutions monarchiques de l'Europe?

On affecte souvent en Occident de considérer la nouvelle principauté comme une province déguisée de l'empire autocratique; on demande aux Bulgares de se montrer eux-mêmes, de faire preuve de vie, de nationalité, d'indépendance. En pouvaient-ils faire une plus grande qu'en votant une constitution qui dans tant de ses articles semble une ironique contrepartie du régime russe? qu'en portant une main aussi libre sur le projet présenté à leur acceptation par le gouvernement impérial? Par là les notables de Tirnovo n'ont-ils pas assez hautement manifesté que leurs compatriotes n'entendent pas rester toujours les dociles vassaux et l'instrument inerte du cabinet de Saint-Pétersbourg?

Si le nouveau statut bulgare garde encore l'empreinte russe, ce n'est plus l'empreinte officielle, c'est plutôt celle des idées ou des partis qui sont aujourd'hui proscrits aux bords de la Néva. Dans la constitution de Tirnovo on pourrait sans trop de peine découvrir l'influence des démocrates et des radicaux, pour ne pas dire des nihilistes russes. Il n'y a pas à s'en étonner : ces subtiles influences partout si répandues en Russie ont pu facilement pénétrer jusqu'à la vieille cité de Tirnovo, grâce aux officiers et aux employés, aux fournisseurs ou aux médecins russes, grâce aux étudiants, aux professeurs, aux docteurs bulgares élevés dans les écoles ou les universités de la Russie.

Entre les deux pays slaves rapprochés par la double parenté des langues et de la religion; entre le vaste empire autocratique et la petite principauté démocratique, la différence de constitution politique ne peut manquer de créer à la longue des vues, des habitudes, des intérêts divergents, et peut-être même un jour des difficultés, des malentendus, du mauvais vouloir même, car le libéralisme ou le radicalisme slave peut chercher dans la Bulgarie comme dans la Serbie un champ d'action nouveau et un foyer de propagande. Grâce au contraste des institutions, l'individualisme bulgare, et avec lui la conscience et l'orgueil national, ne saurait manquer de se développer à l'ombre d'une constitution politique qui, malgré tous ses défauts, ne laissera pas sans doute de donner à la principauté le goût et l'habitude du *self-government*. Il y aura là une raison de plus de rassurer ceux qui s'imaginent naïvement que les Bulgares envient le sort de la Pologne et n'aspirent déjà à n'être plus les vassaux du sultan que pour devenir les fidèles sujets du tsar. Quand les siècles, la géographie, l'histoire ne leur auraient pas déjà donné une forte et vivante individualité nationale, la liberté et l'indépendance politique suffiraient pour les mettre à l'abri des grossières séductions du panslavisme.

Si imparfaites qu'elles nous semblent, les institutions récemment données à la Bulgarie l'intéressent à rester elle-même et à vivre de sa vie propre; par malheur, l'on n'en saurait dire autant de sa parente et voisine, la Roumélie orientale.

Pendant que la nouvelle principauté bulgare recevait à la fois un prince et une constitution, la nouvelle Roumélie orientale trouvait à la fin un gouverneur et un statut organique; mais quelle différence entre les institutions improvisées en même temps sur les deux versants du Balkan! La charte de la Roumélie orientale n'a pas été soumise aux délibérations des habitants et il est expressément proclamé qu'ils n'ont aucun droit à en modifier les dispositions. Comme les Bulgares, les Rouméliotes doivent avoir leur assemblée; mais, au lieu de sortir exclusivement de l'élection, cette assemblée doit être en partie composée de membres de droit et de membres désignés par le gouverneur local. Si la commission européenne chargée de la rédaction du statut organique n'eût corrigé le projet présenté à cet égard par les commissaires anglais, l'assemblée de Philippopoli eût, par sa composition comme par ses faibles prérogatives, singulièrement rappelé l'assemblée à demi bureaucratique et consultative destinée aux Bulgares par la constitution expédiée des bords de la Néva. Chose bizarre et pourtant aisée à comprendre pour qui connaît les procédés de la politique anglaise en Orient, la partie du statut rouméliote confiée aux commissaires britanniques semblait avoir été rédigée dans les chancelleries de Saint-Pétersbourg; tant par ses défiances contre les habitants que par ses précautions au profit du pouvoir, le projet soutenu par les représentants de la Grande-Bretagne rappelait le projet russe de constitution bulgare. Dans l'assemblée rouméliote les commissaires anglais ne voulaient admettre qu'un tiers de membres élus, laissant la majorité des membres au choix du gouverneur nommé par la Porte. Par un singulier renversement des rôles, c'était la diplomatie russe qui, à Philippopoli, se faisait l'avocat du droit électif si légèrement traité par elle de l'autre côté des Balkans. Après de longues discussions, la commission européenne a décidé que l'assemblée rouméliote serait en majorité composée de représentants élus, et que dans l'intervalle des sessions elle aurait, comme l'assemblée bulgare, un comité de permanence.

En dépit des corrections largement apportées au projet

anglais, les Rouméliotes devront, sur plus d'un point, se contenter de ce qui n'a pu satisfaire les notables de Tirnovo. A côté de leur gouverneur, ils ont une commission européenne qui dans un régime déjà fort complexe menace d'apporter un élément de complication de plus. Les Balkans ne sont point assez hauts pour que les riverains de la Maritza ne jettent pas un œil d'envie sur l'autre versant des montagnes.

Pour que la Roumélie orientale, cette ingénieuse création des diplomates de Berlin, pût trouver en elle-même de sérieuses chances de vie, il eût fallu, croyons-nous, deux conditions : à son territoire des limites plus étendues, à ses habitants une plus large autonomie. Pour lui donner une personnalité, une individualité réelle et vivante avec des penchants ou des intérêts distincts de ceux de la Bulgarie proprement dite, il eût fallu qu'au lieu d'être restreinte aux districts presque exclusivement peuplés de Bulgares, la nouvelle province autonome embrassât les régions plus méridionales, où dominent les Grecs ou les musulmans, de façon à mettre ces deux éléments en état d'y disputer la prépondérance à l'élément slave. Il eût fallu faire effectivement une *Roumélie orientale,* ou, en d'autres termes, une Thrace, comprenant dans son sein, du Balkan à la mer, des populations diverses de race, de langue, de religion, de tendances, au lieu de se contenter de découper le long du Balkan une Bulgarie méridionale presque aussi bulgare que celle du Nord, et attirée vers celle-ci par tous ses penchants nationaux et ses intérêts naturels. Plus petite on l'a faite et moins on lui a laissé de chances de vie propre et de moyens d'existence, plus on a rendu probable son absorption. Peut-être, il est vrai, est-ce parce qu'il avait peu de foi dans sa nouvelle création, parce qu'il doutait de pouvoir lui garantir une bien longue existence, que le congrès de Berlin s'est gardé de faire la Roumélie orientale plus grande et de lui donner un territoire répondant mieux à son nom.

Cette province demeurée sous la souveraineté directe de la Porte, une chose eût pu la réconcilier avec sa position dépendante et les droits du sultan, c'eût été une large et réelle autonomie, avec une réelle et large décentralisation; un régime à la fois libéral et ordonné, qui lui eût prouvé que sous le drapeau ottoman et sous un gouverneur chrétien il n'est pas impossible d'être aussi libre que sous le sceptre d'un *kniaz* bulgare. Ici encore, pour la constitution politique comme pour la délimitation de la nouvelle province, on s'est trop souvent arrêté à des demi-mesures, à des compromis dont le moindre défaut est de ne satisfaire personne et de prêter à de nombreuses et perpétuelles causes de conflit d'où peuvent, à un moment donné, sortir de graves désordres. Peut-être, il est vrai, a-t-on encore ici agi à bon escient; si l'autonomie ne lui a pas été concédée dans toute sa plénitude, c'est que les créateurs de la Roumélie orientale avaient peu de foi en elle et qu'ils étaient les premiers à douter de leur œuvre; c'est qu'ils craignaient que la Roumélie ne fît de ses droits un usage peu conforme au traité de Berlin.

La défiance de ses fondateurs a interdit de faire la Roumélie plus grande et de la faire plus libre; mais ainsi faite et ainsi soumise à un régime d'une singulière complication, la nouvelle province autonome risque de n'être que plus fortement entraînée vers la Bulgarie. A l'attrait de la nationalité peut venir s'ajouter l'attrait de la liberté politique. Ce sont là de nos jours deux puissants aimants.

Au moment même où, grâce à l'évacuation des Russes, le traité de Berlin semble enfin près d'être partout exécuté, sauf dans la Thessalie et l'Épire, il y a dans la situation réciproque des deux nouveaux pays créés par ce traité quelque chose de peu rassurant pour l'ordre de choses nouveau. La province autonome érigée sur les rives classiques de l'Hèbre a été mainte fois traitée d'œuvre précaire et artificielle. Les diplomates qui ont inventé cette combinaison seraient les derniers à s'étonner ou à se formaliser d'un tel jugement : à leurs yeux, ce ne serait là une condamnation ni pour l'œuvre ni pour les hommes. Aucun des plénipotentiaires de Berlin ne se scandaliserait d'entendre dire que tout ce qu'ils ont fait au palais Radziwill n'est point solide et durable; qui donc, de nos jours, quand il s'agit de l'Orient surtout, a la prétention de bâtir quelque chose de permanent, d'éternel? Ce sont là des ambitions que ne connaissent pas beaucoup les politiques de ce temps, et que souvent la sagesse même leur interdit. Au congrès de Berlin, il suffit d'avoir fait quelque chose de possible à son heure, et n'est-ce rien que d'avoir donné aux chrétiens des deux versants du Balkan un présent meilleur que leur passé? L'avenir n'est à personne, ou mieux, l'avenir est aux peuples qui savent le préparer; c'est aux Bulgares comme aux Serbes, comme aux Grecs, comme aux Turcs eux-mêmes, de savoir mettre le temps à profit; car des peuples comme des partis l'on peut dire : L'avenir est au plus sage.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA FRANCE AU DEHORS

La Colonisation (1).

La colonisation commence avec l'histoire. Aussi loin que remontent les souvenirs ou les traditions de l'humanité, à peine les sociétés sont-elles constituées, qu'il s'en détache des rejetons. Grâce à cette incessante expansion, la terre s'est peuplée peu à peu. L'Asie centrale a dégarni ses plateaux pour animer les solitudes européennes ou les rivages de la Chine et des Indes. L'Europe, à son tour, a tiré de son sein les races diverses qui se partagent aujourd'hui l'Amérique, et voici que de nouveaux continents sont entamés, et que, lentement, mais sûrement, les déserts australiens et les profondeurs mystérieuses de l'Afrique s'ouvrent à la dévorante activité de nombreux colons. C'est ainsi que l'homme prend possession de son domaine, qu'il dompte et assouplit la nature, qu'il propage la civilisation. Il n'est pas de plus

(1) Cette étude doit servir d'introduction à un volume intitulé : *les Colonies françaises,* par M. P. Gaffarel, qui est à la veille de paraître à la librairie Germer Baillière et Cie. — 1 vol. in-8°.

noble spectacle dont il lui soit donné d'être à la fois le témoin et l'agent. Bacon l'écrivait avec une conviction émue, comme s'il pressentait que la grandeur future de son pays reposait sur la colonisation : « Parmi les œuvres anciennes et héroïques, brillent au premier rang les colonies. *Coloniæ eminent inter antiqua et heroica opera.* »

L'histoire de la colonisation est toujours une histoire intéressante : nous pouvons ajouter que l'histoire de la colonisation française est particulièrement intéressante. Néanmoins telle est la force du préjugé ou plutôt de la routine nationale, que, dans notre pays, l'attention publique s'est toujours portée de préférence sur les affaires d'Europe. Même à l'époque où nos colonies furent très prospères, on n'étudia guère leur histoire. A peine connaissait-on leur origine, et on se souciait peu de leur développement. Nous connaissons dans leurs plus infimes détails les faits et gestes de tel ou tel grand seigneur, et nous ignorons presque le nom de Champlain, fondateur du Canada; d'André Brue, créateur du Sénégal; de Dupleix, qui fonda aux Indes un empire de trente-cinq millions de sujets. Nous ignorons même ce qui se passe de nos jours. Combien d'entre nous connaissent le nom des généraux qui ont conquis l'Algérie, de l'amiral qui donna à la France la Nouvelle-Calédonie, ou des audacieux explorateurs qui viennent de parcourir l'Indo-Chine, en faisant respecter et aimer notre pavillon, non point par des milliers, mais bien par des millions d'indigènes? Puisque nous sommes de tous les peuples de l'Europe celui qui s'élève avec le plus de véhémence contre les idées antiques et les institutions surannées, bien qu'en réalité il n'en soit aucun qui reste attaché plus obstinément à ces idées et à ces institutions, n'est-ce pas, dans la limite de nos forces, rendre service à notre pays que de laisser de côté, pour quelque temps, la vie de nos souverains, les victoires ou les défaites de nos généraux, les habiletés ou les maladresses de nos diplomates, et de nous attacher de préférence aux exploits de nos découvreurs, à la description des pays qui reconnaissent notre influence, à l'étude de leurs ressources et de leurs richesses?

L'étude historique et géographique des colonies françaises nous permettra encore de détruire quelques-uns de ces préjugés fortement enracinés, qui font le désespoir des économistes et des philosophes, et auxquels pourtant nous nous attachons en France avec toute la vivacité de notre ignorance. Combien de fois par exemple n'avons-nous pas entendu dire, ou n'avons-nous pas répété nous-mêmes : « La France n'a pas le génie colonisateur »? Nous pouvons, au contraire, affirmer que peu de peuples en Europe ont, plus que le peuple français, une aptitude aussi prononcée au labeur énergique et persévérant de la colonisation. Nous avons sans doute éprouvé de nombreux déboires aux colonies; nous avons occupé bien des points que nous ne possédons plus aujourd'hui, et où nos successeurs ont fondé des établissements de premier ordre. Mais la responsabilité de ces désastres et de ces pertes ne doit pas retomber uniquement sur nos colons. Sans doute on peut leur reprocher leur goût exagéré pour les aventures ou leur trop grande facilité à adopter les mœurs et les idées des populations primitives; mais les échecs que nous avons éprouvés, il faut les imputer encore aux fautes des gouvernements qui se sont succédé en France et surtout à l'ignorance de la nation et à son indifférence pour ses lointains succès. La meilleure preuve que nous avons le génie colonisateur, c'est qu'il existe en ce moment toute une nation, le Canada, qui nous doit son origine, qui parle encore notre langue, et qui serait encore partie intégrante de la nation française sans la déplorable politique de Louis XV. Une autre preuve, c'est que celles de nos colonies où nous avons sérieusement et résolument pratiqué la colonisation, Martinique, Guadeloupe, Réunion, sont enviées par les autres nations. Au Sénégal, depuis les quinze à vingt années qu'on s'en occupe d'une façon active, les progrès sont continus. De même en Cochinchine, de même et surtout en Algérie, car le nombre des immigrants augmente singulièrement dans cette France africaine. Aussi bien les étrangers nous rendent la justice que nous nous refusons à nous-mêmes. Voici en effet ce que nous lisons dans l'ouvrage du colonel Malleson, un Anglais qui vient de consacrer un intéressant ouvrage à l'histoire des Français en Inde, car ceci est un des traits de notre caractère que nous soyons réduits à chercher à l'étranger des renseignements sur notre histoire coloniale : « On admire beaucoup et on cite souvent l'Angleterre pour avoir résolu ce grand problème de gouverner à quatre mille lieues de distance, avec quelques centaines d'employés civils et quelques milliers d'employés militaires, ses immenses possessions de l'Inde. S'il y a quelque nouveauté, quelque hardiesse et quelque génie politique dans cette idée, il faut reconnaître que l'honneur en revient à Dupleix, et que l'Angleterre, qui en recueille aujourd'hui le profit et la gloire, n'a eu qu'à suivre les voies que le génie de la France lui avait ouvertes. » Il ne faudrait donc pas adopter les conclusions vraiment par trop faciles de ces prétendus sages, qui aiment à expliquer le présent par le passé et à prouver à un peuple qu'il ne pouvait pas réussir, puisqu'il n'a pas réussi. L'étude attentive des faits nous démontrera au contraire que, malgré l'insuccès final, la colonisation en France n'a pas été si inutile ou si malheureuse qu'on veut bien le dire.

Une autre opinion fausse, mais celle-là bien plus dangereuse et contre laquelle on ne saurait trop s'élever, c'est qu'il ne faut pas coloniser, parce que la colonisation est pernicieuse. Cette fois encore, nous n'hésiterons pas à le proclamer bien haut : au contraire, il faut coloniser, coloniser à tout prix, et la colonisation non seulement n'est pas dangereuse, mais encore elle est patriotique et de première nécessité.

Certains économistes prétendent, il est vrai, que la colonie la plus florissante est toujours une charge et souvent un danger pour la métropole. Ils rappellent avec amertume que les colons, devenus riches et puissants, grâce aux sacrifices répétés de la mère patrie, ne cherchent qu'à rompre violemment les liens qui les rattachaient à elle. Ils répètent volontiers le mot de Montesquieu : « Les princes ne doivent pas songer à peupler de grands pays par les colonies... L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir le pays d'où on

les tire, sans peupler ceux où on les envoie. » L'opinion diamétralement opposée est la vraie. Les divers partis qui nous divisent, tout en s'étonnant de ce que la France n'exerce plus en Europe son influence d'autrefois, aiment à rejeter les uns sur les autres la responsabilité de notre décadence. Peut-être ont-ils tous également raison, car nous avons tous bien des fautes à nous reprocher; mais ce qu'aucun de ces partis ne semble soupçonner, c'est que cette décadence tient pour beaucoup à la ruine de notre empire colonial. Personne en effet ne peut contester que non seulement nous n'occupons plus le premier rang parmi les peuples qui possèdent des colonies, mais encore que nous sommes presque les derniers parmi les peuples qui colonisent. Si nous ne considérons que les principaux éléments qui mesurent l'importance politique et économique, tels que l'étendue et la population, nous ne venons qu'après l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et même le Portugal. On évalue en bloc la superficie de nos colonies à 60 millions d'hectares, habités par 6 millions de sujets. Or, l'étendue territoriale des colonies anglaises paraît dépasser 2 milliards d'hectares, la sixième partie du monde habitable, quarante fois plus que la France, et 200 millions de sujets asiatiques, africains ou américains reconnaissent la suzeraineté anglaise, ce qui fait à peu près le sixième de la population totale du globe. En Hollande, les proportions relatives sont à peu près aussi considérables. En effet, ses 3 millions d'habitants règnent sur 170 millions d'hectares et 20 millions d'âmes. L'Espagne a conservé de son ancienne souveraineté de splendides débris, qui lui assurent encore 30 millions d'hectares et 7 millions de sujets. Le Portugal lui-même est proportionnellement mieux doté que la France, bien que son infériorité absolue ne lui assigne que le cinquième rang. Il possède en effet plus de 100 millions d'hectares et 3 millions de sujets. De tous ces chiffres, il résulte que l'Angleterre compte 7 colons pour 1 métropolitain, la Hollande 5 pour 1, le Portugal à peu près 1 colon pour 1 métropolitain, l'Espagne 1 colon pour 2 métropolitains, et la France seulement 1 colon pour 6 métropolitains. Il n'y a pas à se le dissimuler, notre infériorité est flagrante et elle s'accuse tous les jours davantage.

Or il devient évident que, dans la politique comme sur les champs de bataille, si le nombre n'est pas le seul élément de puissance, il devient de plus en plus le principal; et il n'aura échappé à personne que l'équilibre de la population entre les peuples européens a été détruit au détriment de la France à partir du jour où la France a cessé de coloniser.

Une objection se présente : Est-il vrai de dire que la population d'un pays peut s'augmenter à la faveur d'une émigration considérable sortie de ce pays? Assurément, et nous allons essayer de le prouver. L'Angleterre a peuplé l'Amérique du Nord et l'Australie; elle a envoyé aux Indes et en Afrique des milliers d'émigrants, et néanmoins sa population a triplé depuis un siècle. La Russie s'étend silencieusement sur la moitié de l'Asie, de l'Oural au Pacifique, de l'océan Glacial au Plateau central, et le czar a maintenant plus de 80 millions de sujets, tandis que son grand-oncle Alexandre Ier n'en avait que 40. L'Allemagne n'a pas de colonies directes, mais ses habitants émigrent facilement et en grand nombre aux États-Unis, à la Plata, en Orient, partout, jusqu'au Japon; pourtant, malgré cet exode continuel, la population de l'Allemagne double tous les quarante-trois ans, c'est-à-dire que nous sommes comme débordés par le flot toujours montant des populations voisines, et que si nous ne prenons pas des mesures énergiques, si en un mot nous ne nous efforçons pas de rétablir l'équilibre rompu à nos dépens, nous cesserons de compter parmi les grandes nations. Il n'y a qu'un moyen de rétablir cet équilibre : coloniser de nouveau.

Nous ne sommes plus une nation dans l'enfance : nos ennemis nous accusent même d'avoir atteint la vieillesse. Sans être aussi énergique dans nos appréciations, avouons au moins que nous avons atteint l'âge mûr. Or, dans les nations déjà mûres, une des causes principales qui arrêtent le développement de la colonisation, c'est la crainte de voir un peuple trop nombreux encombrer un sol trop étroit. Mais, sous ce rapport, nous n'avons aucune crainte à concevoir. En France même, l'espace ne manque pas. En Sologne, dans la Brenne, dans les Landes, dans la région des Alpes et dans bien d'autres endroits, on se plaint du manque de bras. Nous ne sommes donc pas encombrés, loin de là; et le serions-nous que nous avons à nos portes de gigantesques territoires qui n'attendent pour être fécondés que la présence des colons. L'Algérie, par exemple, qui nourrissait au temps de la domination romaine de 15 à 20 millions d'habitants, n'en compte plus aujourd'hui que 3 à peine. Nos colons présents et futurs peuvent donc se rassurer. L'espace ne leur manquera pas de sitôt.

Aussi bien ce n'est pas cette crainte chimérique qui arrête l'essor de la colonisation. C'est un mal plus grave encore, et nous demandons ici la permission de mettre à nu une de nos plaies sociales les plus aiguës et les plus dangereuses : Si nous ne colonisons plus, c'est surtout parce que le sentiment mal compris des intérêts de la famille diminue chaque jour la population et empêche par conséquent la colonisation. Il n'est malheureusement que trop vrai que nos familles n'augmentent plus, et que nous ne pouvons envoyer nos enfants hors de France, parce qu'ils sont à peine assez nombreux pour continuer et perpétuer la famille. Un philosophe anglais, dont les théories immorales ont eu un sinistre retentissement, Malthus, prétendait que les peuples heureux étaient ceux où le nombre des décès l'emportait sur celui des naissances, car, disait-il, les chances de richesses et de bien-être augmentaient incessamment pour les survivants. Il semble que la France, depuis quelques années, ait cherché à s'appliquer ces lugubres et désespérantes théories. Est-il besoin de citer l'exemple si connu du département du Calvados, dont la population diminue chaque année en raison inverse de la richesse qui augmente? S'il nous est permis d'apporter ici un argument personnel, n'avons-nous pas entendu des paysans de ce département se désoler comme d'un malheur de la naissance d'un nouveau-né, attendu qu'il faudrait partager l'héritage et diminuer la fortune? Au nom de la morale honteusement violée, au nom de l'intérêt bien entendu de la

patrie, il nous faut protester contre ce honteux exemple. On a dit avec raison que les grandes familles prospéraient toujours : on le dira également des nations dont la population augmente incessamment. Sparte a péri par le manque d'hommes, écrivait Polybe, cet appréciateur si éminent des causes de la décadence de son pays. Gardons-nous de laisser dire, dans quelques siècles d'ici, que la France a également péri par le manque d'hommes !

Il faut donc encourager la colonisation par tous les moyens possibles. Recommencer tout de suite cette grande œuvre, semer autour de notre pays des Frances nouvelles, qui resteront unies à la métropole par la communauté du langage, les mœurs, des traditions et des intérêts; dépenser au dehors l'exubérance de forces et la fièvre d'activité qui nous dévorent au dedans; profiter de l'occasion inespérée que nous présente la fortune pour envoyer en Algérie, en Cochinchine ou au Sénégal les déshérités et les déclassés, c'est là peut-être la suprême ressource et la condition de notre régénération future. Plaise à Dieu que ceux de nos compatriotes auxquels les malheurs et les angoisses de l'heure présente n'ont pas encore enlevé tout espoir ouvrent enfin les yeux à l'évidence et, retournant le mot fatal : « *Périssent les colonies plutôt qu'un principe !* » s'écrient avec tous les vrais citoyens : « *Périssent toutes les utopies et tous les prétendus principes plutôt qu'une seule colonie !* »

Nous avons pourtant déjà perdu de belles et magnifiques colonies. C'est une histoire lamentable, que nous n'avons pas le courage d'entreprendre ici; nous nous contenterons d'en exposer à grands traits les principaux épisodes, comme la préface indispensable à l'étude de nos colonies actuelles.

Passons rapidement sur les premiers siècles de notre histoire, non sans faire remarquer que nos ancêtres, les Gaulois, ont laissé dans le monde antique le renom d'une race à la fois turbulente et sociable, et qu'ils ont fondé presque autant de villes et de royaumes qu'ils en ont détruit. Les Francs et les Normands, qui, d'abord conquérants de la Gaule, finirent par se fondre avec les Gaulois et formèrent un peuple nouveau, ne passent pas non plus pour avoir été sédentaires. L'Angleterre, le Portugal, la Hongrie, Naples, Jérusalem, Antioche, Constantinople, Chypre et l'Égypte, vingt autres États, en obéissant à des princes français, devinrent autant de colonies françaises. Ce n'était pas, il est vrai, des colonies dans le sens moderne du mot, car l'esprit de colonisation ne ressemble pas à l'esprit de conquête. Il nous faut reporter nos premières véritables colonies à l'époque où nos pères renoncèrent à leur humeur guerroyante pour songer aux entreprises productives, et cette époque remonte à cinq siècles seulement, au règne de Charles V le Sage. L'Asie n'était encore accessible que par terre. L'Amérique et l'Océanie n'étaient pas découvertes. L'Afrique seule étendait ses côtes au sud et invitait aux lointaines pérégrinations par l'attrait de richesses mystérieuses plutôt désirées qu'entrevues. C'est par l'Afrique que commencèrent les véritables voyages de découverte, et c'est en Afrique que nos compatriotes les Normands fondèrent la première colonie française.

En 1364 et les années suivantes, quelques marchands de Dieppe et de Rouen parcoururent les côtes de Guinée et y fondèrent des comptoirs, nous dirions plutôt des loges, qui facilitèrent le trafic avec les indigènes ; mais les désastres qui signalèrent le règne de Charles VI, les guerres de revendication nationale soutenues par Charles VII, et les pénibles débats qui marquèrent le commencement du règne de Louis XI arrêtèrent ce premier essor de la colonisation. Quand recommencèrent les expéditions à la côte d'Afrique, les Normands y trouvèrent les Portugais installés en maîtres. Notre première domination sur les côtes africaines fut donc éphémère.

Avec le XVIe siècle s'ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des découvertes maritimes. Colomb trouve à l'est un continent ; Vasco de Gama trace vers l'Inde un chemin direct. Sur leurs traces s'élance toute une légion d'héroïques aventuriers, surtout espagnols et portugais. La France ne joue qu'un rôle effacé dans ces croisades d'un nouveau genre. Nos rois, occupés à de stériles guerres d'ambition, perdaient en Italie leur temps et leurs ressources et se souciaient peu des découvertes maritimes. Cette indifférence royale explique comment d'autres peuples, à cette époque, se partagent sans nous les territoires, les populations et les richesses. Nos marins et nos négociants n'avaient pourtant pas renoncé à tenir la mer; mais, comme ils ne prenaient conseil que d'eux-mêmes et n'agissaient qu'en leur nom privé, ils ne se préoccupaient pas de conserver le souvenir de leurs expéditions. On sait pourtant que nos Basques pénétraient dans les mers septentrionales et jusque sur le banc de Terre-Neuve dès le commencement du siècle; on a gardé le nom de Denis de Honfleur, qui reconnut la côte du Brésil en 1503, de Paulmier de Gonneville, qui, la même année, fut jeté par la tempête sur les rivages de l'Amérique du Sud. On connaît également les frères Parmentier, qui, en 1528, débarquent à Sumatra, visitent les Moluques, les Maldives, et montrent le pavillon français à Madagascar; mais ce n'étaient là que des entreprises isolées et sans avenir. Enfin le roi François Ier, jaloux des prétentions exclusives des rois d'Espagne et de Portugal, après avoir demandé, non sans esprit, qu'on lui montrât l'article du testament d'Adam qui l'excluait d'Amérique, envoya à deux reprises un marin florentin, Giovanni Verazzano, explorer les régions boréales de l'Amérique et prendre possession de Terre-Neuve. Ce fut notre première colonie officielle. Quelques années plus tard, en 1535, un Malouin, Jacques Cartier, retournait à Terre-Neuve, remontait le Saint-Laurent jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui Montréal, et faisait partout reconnaître l'autorité de la France. Dès lors, le Canada — ainsi se nommait le pays — devint pour nos colons en Amérique un centre de ralliement. Par malheur, ce beau feu ne dura pas. Notre malheureuse patrie fut, pour de longues années, plongée dans toutes les horreurs de la guerre religieuse, et, jusqu'au règne réparateur de Henri IV, ses rivaux s'étendirent à leur aise au delà de l'Océan.

Un homme pourtant s'était rencontré, qui aurait voulu diriger sur ces terres vierges l'exubérance brutale de forces

qui débordait en France. L'amiral Gaspard de Coligny, vaste intelligence et noble cœur, essaya à diverses reprises de fonder en Amérique comme autant de Frances nouvelles, qui étendraient au loin l'influence de la patrie; mais, si son génie conseillait ces expéditions, sa présence ne les animait pas. Elles échouèrent misérablement. Villegaignon au Brésil, Ribaut et Laudonnière en Floride, ne réussirent qu'à ajouter quelques pages glorieuses à notre histoire d'outre-mer, mais leurs efforts n'aboutirent qu'à de sanglantes catastrophes. En dehors de Terre-Neuve et du Canada, il n'y a dans tout le XVIe siècle qu'un seul établissement français qui se maintienne. Encore est-il bien faible ! En 1560, deux simples négociants de Marseille, Thomas Lynch et Carlin Didier, fondent dans la régence d'Alger, pour l'extraction du corail, le Bastion du Roi, quelque temps après transféré à La Calle.

Le XVIIe siècle est l'époque de nos grands succès coloniaux. Nous n'avons plus à lutter désormais contre l'Espagne et le Portugal, qui ont achevé leurs conquêtes maritimes, mais contre l'Angleterre et la Hollande, déterminées à compenser leur longue inaction par une énergie et une obstination à toute épreuve. Deux grands rois, Henri IV et Louis XIV, et deux grands ministres, Richelieu et Colbert, tous les quatre pénétrés du vif sentiment de l'honneur et de l'intérêt national, se mettent résolument à la tête du mouvement colonial, et, grâce à leur féconde initiative, la France déborde de tous les côtés à la fois.

Sous Henri IV, La Ravardière et Rasily reconnaissent la Guyane et en prennent possession au nom de la France. De Mont et Poutrincourt font de l'Acadie (aujourd'hui Nouvelle-Écosse) une annexe du Canada. En 1608, Champlain, reprenant la route ouverte par Cartier, remonte de nouveau le Saint-Laurent et fonde Québec. Aussitôt les colons affluent. Ce ne sont plus seulement des chasseurs ou des pêcheurs, mais de véritables colons, adonnés aux travaux de la terre. Des villes se fondent, des forêts sont remplacées par des champs fertiles, et le Canada devient réellement la Nouvelle-France.

Richelieu, continuateur de la pensée et des projets de Henri IV, ne ménagea à la Nouvelle-France ni les encouragements ni la protection royale. On trouve dans sa *Correspondance* les preuves répétées de son intelligent dévouement aux matières coloniales. Le Canada, grâce à lui, recule ses limites dans tous les sens, autour de la région des grands lacs et sur le cours des fleuves. Les Indiens, attirés et séduits par la facilité de nos mœurs, acceptent avec plaisir notre souveraineté et deviennent nos plus fermes appuis. Belain d'Esnambuc, de 1625 à 1635, occupe dans les Antilles Saint-Christophe, la Martinique, la Guadeloupe et Marie-Galante. Quelques aventuriers débarquent à la Tortue et de là passent à Saint-Domingue, dont bientôt la moitié nous appartiendra. En 1635, Cayenne est fondée et devient la capitale d'une nouvelle colonie, la Guyane, qui porta d'abord le beau nom de *France équinoxiale*. Richelieu ne se contentait pas de disputer l'Amérique à l'Espagne; il cherchait aussi à l'extrême Orient, dans les mers indiennes, à arracher au Portugal sa suprématie. Depuis quelque temps, nos marins et nos négociants appréciaient l'heureuse position de Madagascar. En 1643, Pronis en prend possession au nom de la France, et la grande île africaine, devenue la *France orientale*, est choisie pour être le foyer de rayonnement de l'influence française dans l'Orient asiatique.

Les premières années du règne de Louis XIV sont marquées, à cause des troubles incessants de la Fronde et des préoccupations extérieures, par un ralentissement dans notre extension coloniale. Si nous ne fondons pas de colonies nouvelles, toutes nos anciennes grandissent et étendent leur cercle d'action. Ainsi nos colons canadiens découvrent les sources du Mississipi et les montagnes Rocheuses. Aux Antilles, les Saintes, la Désirade, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix, la Dominique et Tabago deviennent possessions françaises. A Madagascar, Flacourt, le successeur de Pronis, annexe les Mascareignes et nomme Bourbon l'une d'entre elles. Enfin Colbert arrive au ministère, et, comme il comprenait l'importance économique des colonies, il applique toute sa vigueur de volonté à consolider et à augmenter celles que possédait déjà la France. Grâce à lui, sont constituées deux puissantes compagnies, soutenues directement par la famille royale et par les plus grands seigneurs et les plus riches capitalistes de l'époque, la Compagnie des Indes orientales et la Compagnie des Indes occidentales, qui se partagent la France d'outre-mer. Aussitôt les colonies font d'immenses progrès. Ogeron de La Boire fonde à Saint-Domingue un établissement modèle. Nos Antilles passent à l'état de mines précieuses. Au Canada, l'île Saint-Jean et l'Acadie étendent le territoire de la Nouvelle-France. Deux intrépides découvreurs, Cavelier de la Salle et Yberville, explorent le cours entier du Mississipi et constituent, sous le nom de Louisiane, une nouvelle et immense province française. A l'exception des côtes de l'Atlantique comprises entre la mer et les Alleghanys, depuis la pointe de Floride jusqu'au cap Saint-Jean, nous étions alors les maîtres incontestés de toute l'Amérique septentrionale. Cette grandeur passée ne saurait nous inspirer trop de regrets. Quarante millions d'hommes vivent aujourd'hui dans cette région qui a été française et qui le serait encore sans nos fautes ! Est-il donc vrai que la France n'ait pas le génie colonisateur ? et quel est le peuple qui, en moins d'un siècle, a reconnu, défriché, peuplé et civilisé une aussi énorme étendue de terrain ? Nos efforts ne se bornaient pas à l'Amérique. L'amiral d'Estrées s'emparait en Afrique d'Arguin, de Portendick et de Gorée, qu'il annexait au Sénégal. En Asie, nous prenions pied aux Indes par la création de comptoirs à Surate (1663), Ceylan et San-Tomé (1677), et par la fondation en 1683 de Pondichéry et Chandernagor. Notre position coloniale était alors unique. Dans toutes les parties du monde, nous possédions ou des positions stratégiques ou de véritables provinces, peuplées et exploitées par des Français. Alors on était sûr de faire rapidement fortune, et tous ceux qui se sentaient au cœur de l'énergie et de la décision n'hésitaient pas à faire leur tour hors de France. Aussi quelle perspective indéfinie de puissance et quelles sources inépuisables de richesses ! Mais,

fait de progrès colonial comme de tout autre, ne pas avancer, c'est reculer. Toute stagnation présage la décadence, et cette décadence n'arriva que trop promptement. Nous n'avons pas ici à en rechercher les causes. Il nous suffira de constater le fait dans sa douloureuse réalité et de déplorer les conséquences de la ruine de notre empire

Avec le XVIIIe siècle commencent les désastres. Louis XIV, engagé dans l'impolitique succession d'Espagne, est forcé, par le traité d'Utrecht, de céder aux Anglais Terre-Neuve et l'Acadie, ces deux avant-postes du Canada, et Saint-Christophe, la plus ancienne de nos colonies sous la zone torride. Il achète par ces dommages certains des avantages bien aléatoires (1713). Son successeur, Louis XV, est plus malheureux encore, mais aussi plus coupable, car il ne se rendit même pas compte de l'étendue de ses pertes, et ses contemporains l'aveuglèrent également sur les conséquences de ce désastre national. Après les guerres que nous soutinmes contre l'Angleterre, il nous fallut signer le honteux traité de Paris en 1763 et renoncer à tout espoir d'être désormais puissance prépondérante au delà des mers. Par ce traité, nous cédions aux Anglais tout le Canada et aux Espagnols la Louisiane, c'est-à-dire que nous abandonnions la Nouvelle-France tout entière. Nous renoncions encore à la Grenade, à Saint-Vincent, à la Dominique et à Tabago, dans les Antilles; au Sénégal, sauf Gorée, en Afrique; à l'Hindoustan, en Asie. La monarchie perdait ainsi par sa faiblesse, par ses erreurs et par ses vices, la meilleure part des territoires acquis en deux siècles de labeurs incessants et de conquêtes prodigieuses. Le traité de 1763 est pour la France une honte et un désastre. Nous n'avons pas encore réussi à nous relever de ce coup terrible, dont nous subissons toujours les conséquences.

La guerre d'indépendance d'Amérique, qui marqua les premières années du règne de Louis XVI, releva sans doute notre honneur militaire, mais notre gloire fut stérile. De tous nos sacrifices, nous n'emportâmes en effet comme unique compensation que la restitution du Sénégal et de Tabago.

Dès lors nous n'avons plus à enregistrer, jusqu'en 1815, que des revers. En 1783, Saint-Domingue proclame son indépendance, et une expédition coûteuse ne réussit pas à nous rendre cette reine des Antilles. En 1800, la Louisiane nous est restituée; mais le premier Consul la vend trois ans plus tard aux États-Unis pour une somme dérisoire. L'Égypte, Corfou et Malte, qui nous avaient quelque temps appartenu, nous échappent bientôt. Aux traités de 1815, nous perdons l'Ile de France dans l'océan Indien, Tabago et Sainte-Lucie dans les Antilles. Ces pertes cruelles n'ont pas encore été réparées.

Heureusement pour la France, une ère nouvelle commence pour nos colonies avec le XIXe siècle. Il semble que nos divers gouvernements aient renoué la tradition du XVIIe siècle et essayé de reconstituer notre empire colonial. La Restauration fait reconnaître nos droits sur Madagascar et colonise sérieusement le Sénégal. L'armée du dernier Bourbon prend Alger en 1830 et, par ce brillant succès, prépare la conquête du pays. Cette conquête fut l'œuvre principale de la dynastie d'Orléans. Notre bonne fortune nous a donné l'occasion inespérée de réparer toutes nos pertes et de fonder à quarante-huit heures de la France une France africaine, qui, tôt ou tard, prolongera le territoire national, et nous consolera de pertes récentes, dont le souvenir ne s'éteindra pas de sitôt. A cette grande conquête, la dynastie d'Orléans ajouta quelques petites acquisitions, le Gabon, Assinie, Grand-Bassam sur la côte occidentale d'Afrique, Nossi-Bé et Mayotte près de Madagascar, les Marquises et Tahiti en Océanie, mais elle commit la faute de se laisser devancer par les Anglais à la Nouvelle-Zélande.

Le second Empire a occupé la Nouvelle-Calédonie en 1853, les îles Tuamotu en 1859, achevé la conquête de l'Algérie par la soumission de la Kabylie en 1854, singulièrement agrandi le Sénégal de 1855 à 1870, acheté sans l'occuper Obock au sud-ouest du détroit de Bal-el-Mandeb; enfin nos soldats et nos marins, après plusieurs années de lutte, ont occupé six des provinces de la Cochinchine, soumis le Cambodge à notre protectorat, et rétabli l'influence française dans l'extrême Orient.

La troisième république vient de soumettre l'Annam à notre protectorat, de racheter Saint-Barthélemy à la Suède.

Depuis 1815, nous assistons donc à une véritable renaissance coloniale. Quelles que soient nos opinions politiques, nos sympathies et nos antipathies, il nous faudra rendre justice à tous les gouvernements qui ont eu le bon sens de distraire une partie des ressources de la France pour cette œuvre honorable et utile de la colonisation. Des hommes et de l'argent que nous avons dépensés depuis 1815 en guerres insensées ou en entreprises maladroites, que reste-t-il ? Que l'on calcule au contraire le peu qu'on a dépensé pour les colonies, et que les résultats soient comparés ! Ce rapide examen nous convaincra que ceux-là seuls ont sérieusement travaillé à la grandeur, à la puissance extérieure et à la richesse de la patrie qui ont ouvert à son industrie et à son commerce de nouveaux débouchés, qui lui ont donné la faculté de se retremper et de se régénérer par le travail, qui, en un mot, ont fondé de nouvelles colonies.

Nos colonies actuelles sont aujourd'hui : en Afrique, Sénégal, comptoirs de Guinée, Réunion, annexes de Madagascar, Obock et Algérie; en Asie, établissements indiens et Cochinchine; en Océanie, Tahiti, Tuamotu, Marquises et Nouvelle-Calédonie; en Amérique, Saint-Pierre et Miquelon, Martinique, Guadeloupe et Guyane. Ce sont ces colonies, à l'exception de l'Algérie, dont nous allons résumer l'histoire, présenter la description et énumérer les richesses.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVIIe SIÈCLE

Le cardinal de Retz (1).

I.

M. Chantelauze s'est voué sans réserve à l'étude du cardinal de Retz. Il a estimé que ce n'était pas faire un usage stérile d'une vie de travail que de la consacrer à sonder et à faire connaître cette étrange existence. Aussi s'accorde-t-on à dire que « M. Chantelauze est l'homme qui connaît le mieux Retz ». Le point de départ de M. Chantelauze a été un mémoire sur les rapports de Retz avec Port-Royal, inséré dans l'ouvrage de Sainte-Beuve (2). L'année dernière, nous signalions dans cette *Revue* (3) ses études sur l'*Affaire du Chapeau,* récompensées du prix Gobert par l'Académie française. L'ouvrage était rempli de faits intéressants et ignorés ; la moitié — un volume tout entier — en était occupée par la correspondance piquante pour le fond et précieuse au point de vue littéraire, de Retz avec son compère l'abbé Charrier.

Le nouveau volume continue ces études, sans être cependant la suite immédiate du précédent ouvrage. Les différentes parties en sont même liées entre elles d'une manière un peu artificielle. L'intervalle compris entre les missions diplomatiques est l'objet d'un aperçu très rapide. M. Chantelauze se propose sans doute de revenir sur les points négligés cette fois et de leur donner d'amples développements. En effet, la série de ces travaux n'est point terminée, et déjà l'on annonce comme étant sous presse un nouveau fragment : *Le Cardinal de Retz et la Vieille Fronde.* L'Académie française, qui vient d'accorder, pour la seconde fois, le prix Gobert au volume de cette année, n'a encore riposté par aucune annonce pour le prochain, et l'on ne sait qui succombera dans cette lutte courtoise, qui cessera le premier d'écrire ou de couronner.

Le plan adopté l'an passé par M. Chantelauze convenait parfaitement à son sujet. Les documents dont il consentait à nous faire part, étant sa propriété personnelle, méritaient une étude particulière qui les mît en relief et en fît valoir toute l'importance. Peut-être le reste des travaux que M. Chantelauze compte consacrer au cardinal de Retz aurait-il gagné à être présenté sous une forme plus concise. Je crains qu'il soit bien facile de saisir que l'œuvre n'a pas été mûrie et écrite tout d'une haleine, mais se compose d'un certain nombre d'articles de Revue, dont chacun doit se suffire à lui-même. Si M. Chantelauze n'avait pensé qu'à faire un livre, il aurait sans doute élagué plusieurs parties et placé en appendice, comme pièces justificatives, des mémoires, des fragments étendus de correspondances qu'il donne deux fois de suite, la première en analyse, la seconde en copie. Mais il ne pouvait pas donner d'appendices à un article, et il ne voulait pas priver les lecteurs de la *Revue de France* d'un certain nombre d'écrits du cardinal.

M. Chantelauze va bien au-devant de l'objection que je fais et répond d'avance que « lorsqu'on a eu la bonne fortune de découvrir des fragments inédits d'un écrivain de cet essor, le meilleur parti à prendre est de le mettre en scène et de le laisser parler lui-même ». A son avis, ce serait « faire œuvre de rhéteur, sous prétexte de respecter les règles de la composition, que d'analyser une telle prose pour y substituer la sienne ». Il invoque à son aide l'avis de MM. Mignet et Sainte-Beuve, qui lui conseillaient de prendre modèle sur le *Royer-Collard* de M. de Barante ; il rappelle encore que M. Camille Rousset a suivi cette méthode d'intercaler dans le texte de nombreux fragments d'œuvres inédites pour son *Histoire de Louvois.* Certes, ce sont là des autorités devant lesquelles je m'incline avec grande déférence ; mais cette manière a vieilli. Elle a atteint son apogée précisément dans les œuvres de M. de Barante, et M. de Barante, qui a fait les délices de nos pères, fait beaucoup moins les nôtres. Non pas que les écoles plus récentes proscrivent absolument les extraits, mais elles les veulent topiques, mettant la pensée plus vigoureusement en relief. Il ne leur plaît pas que l'attention soit distraite et que l'intérêt historique s'arrête pour faire place à un intérêt littéraire. De là l'usage de donner la substance du document et d'en placer le texte même en note ou en pièce justificative quand il ne domine pas le sujet.

A suivre cette méthode et à réunir dans un moindre cadre les éclaircissements qu'il pouvait apporter à ce que nous savons de Retz, M. Chantelauze eût sans doute gagné de mieux assurer l'équilibre de son œuvre. Quant aux fragments inédits du cardinal, il en avait un emploi tout naturel, s'il trouvait irrévérencieux de les reléguer à la fin de ses volumes ; il pouvait en faire une division spéciale dans l'édition des *Œuvres complètes* qu'il prépare pour la *Collection des grands écrivains* (1).

II.

C'est un bien joli mot que celui de Niebuhr : « Il y a deux sortes de négociations avec la curie romaine, celles dont un simple commis de chancellerie pourrait se charger seul, et celles dont l'ange Gabriel lui-même ne viendrait pas à bout. » Mais là où les archanges eux-mêmes devaient échouer, Retz, qui n'était rien moins qu'un ange, avait pour lui les meilleures chances. Il le prouva à plusieurs reprises en rendant à la politique de Louis XIV d'importants services. Seul, sans mission officielle, n'ayant d'autre titre que celui de cardinal, il sut, à force d'habileté, par sa connaissance du terrain, par sa souplesse et sa rapidité à démêler le jeu de ses adversaires et à profiter de leurs moindres fautes, mener à bien les affaires les plus délicates.

(1) *Le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome,* d'après des documents inédits des archives du ministère des affaires étrangères, par R. Chantelauze. — 1 vol. in-8°. Didier, 1879.

(2) *Port-Royal,* par Sainte-Beuve. — 7 vol. in-12. Hachette. Le mémoire de M. Chantelauze, t. V.

(3) *Revue politique et littéraire* du 1er juin 1878.

(1) *Œuvres du cardinal de Retz.* (Hachette.) — Les quatre premiers volumes édités par MM. Feillet et Gourdault sont publiés et comprennent les *Mémoires.*

Cette habileté, dont il avait donné tant de preuves durant les années de révolte, et dont l'affaire du chapeau est un frappant exemple, un jour vint où il la mit tout entière au service du roi. Et c'est au moment précis où Retz abandonne ce rôle de tribun dangereux pour le repos de l'État, où, après une noble soumission, il se fait l'auxiliaire ardent de ceux qu'il a combattus jadis, que son nom disparaît de l'histoire! Les dernières années de Retz, depuis la mort de Mazarin jusqu'à 1679, ne nous étaient connues que par un ouvrage récent de M. A. Gazier (1), ouvrage plein de recherches, d'ingénieuse érudition, de révélations instructives, qui a été fortement mis à contribution par M. Chantelauze et que l'œuvre de ce dernier ne fera pas tomber dans l'oubli.

Mais M. Gazier a passé sous silence un épisode sur lequel M. Chantelauze insiste au contraire avec un grand luxe de détails : la fameuse affaire de la garde corse et du duc de Créqui. On connaît les faits ; on sait qu'Alexandre VII ne perdait aucune occasion d'être désagréable à la France. Il l'avait prouvé notamment en prenant le parti du cardinal de Retz contre le roi et en bernant Hugues de Lionne chargé d'obtenir son concours contre l'archevêque révolté et évadé. Ces dispositions hostiles furent encore aggravées par l'envoi du duc de Créqui en qualité d'ambassadeur. Homme de guerre rude et hautain, le duc ne tarda pas à être en hostilité avec les parents du pape, parvenus de fraîche date et remplis de morgue. Le frère du pape, blessé que l'ambassadeur ne lui eût pas fait visite, voulut lui rendre insulte pour insulte ; au mépris des privilèges de l'ambassade française, consacrés par un usage immémorial, il fit passer une chaîne de galériens aux abords du palais Farnèse et envoya des sbires faire une perquisition d'armes dans le voisinage. Les réclamations du duc restèrent sans résultat. D'autre part, des rixes survinrent entre quelques Français et des soldats de la garde corse. L'ambassadeur voulut s'interposer et faillit être tué. Un de ses valets fut massacré et le capitaine de ses gardes blessé. L'ambassadrice fut également insultée et courut des dangers. Le duc fit immédiatement part de ces événements au roi, et celui-ci, voyant, après plusieurs mois de négociations, qu'il ne pouvait obtenir aucune satisfaction de la cour pontificale, qu'elle opposait toujours de nouveaux délais et se retranchait derrière tous les prétextes, s'apprêtait à faire appuyer ses revendications par une armée quand l'idée lui vint de prendre conseil de Retz, retiré, depuis son accommodement, dans son domaine de Commercy.

Le cardinal ne fit pas attendre sa réponse, et le bref mémoire qu'il envoya à Louis XIV mit en lumière toutes les ressources de ce merveilleux esprit. Il repousse l'idée d'une rupture. A son avis, l'Espagne épousera la querelle du pape, et si sa faiblesse ne lui permet pas de le soutenir de ses armes, elle s'emploiera à « éloigner toutes les satisfactions que le pape nous pourrait donner, et à aigrir en même temps nos ressentiments, afin que, les affaires demeurant longtemps dans l'état où elles se trouvent, elle jouisse cependant de l'avantage qu'elle a de suspendre dans Rome la possession de cette glorieuse préséance que le roi vient d'affermir à sa couronne ». Il fait remarquer que l'empereur vient de faire la paix avec le Turc et que son armée est disponible. Il conseille encore de sonder les princes d'Allemagne, de savoir ce qu'on peut « craindre et espérer » de ceux d'Allemagne, de Suède, d'Angleterre et de Hollande. Tout en reconnaissant la nécessité d'une réparation, il rappelle que les rois de France ont généralement évité de trancher par les armes leurs différends avec les papes, « et il semble qu'en ces rencontres, nous ayons mieux aimé les combattre chez nous,... ayant presque toujours cru que nos injures seraient mieux et plus tôt vengées par le manque de concours et de contribution qu'on peut faire cesser et retenir. Notre histoire fournit quantité d'exemples de cette conduite, et nous ne voyons point de démêlés de nos rois avec les papes qui n'aient été suivis des défenses de commerce et de porter de l'argent à Rome. »

L'expédient qu'il suggère à la suite de ces réflexions est des plus ingénieux. Il propose au roi de mettre la main sur Avignon, et d'en faire faire la réunion dans les formes par le Parlement, à la requête du procureur général. Il conseille aussi d'inquiéter le pape du côté de Parme et de Modène et d'attendre ensuite que le pape reprenne les négociations.

La rédaction de ce mémoire est à peu près la seule part que prit Retz à ce différend, trop long et trop compliqué pour « l'ange Gabriel ». Mais cette part est prépondérante. Par son habileté à saisir le point faible de l'adversaire, par la hardiesse de son plan, il prévint une conflagration qui pouvait devenir générale et assura le triomphe pacifique de la France.

M. Chantelauze n'a pas borné son récit à la partie qui touche Retz. Il s'est laissé entraîner par son sujet et expose tous les détails de cette affaire qui ne se rattache que bien faiblement aux missions diplomatiques du cardinal en Italie. De ces missions, au nombre de quatre, trois eurent pour objet d'assurer, dans les conclaves, le succès des candidats choisis par le roi. Rompu à toutes les subtilités de la politique pontificale, connaissant de longue date les fractions diverses et opposées qui se partageaient le sacré-collège, c'est plaisir de voir Retz poursuivre avec une aisance et une désinvolture parfaites le cours de ses intrigues, percer le jeu de ses adversaires, le brouiller et faire tourner leurs désaccords à son avantage.

Tel était l'ascendant qu'il avait conquis sur le conclave, qu'il lui arriva même d'obtenir sept voix qu'il n'avait vraisemblablement pas sollicitées. L'heure des grandes ambitions était passée, et la tiare n'avait vraiment rien d'assez séduisant pour les faire renaître. Lui, si porté à la moquerie, il dut bien rire du choix de ses collègues, et si, par un jeu de la fortune, il fût devenu pape, il aurait été, comme dit M. Chantelauze, le dernier à croire que le Saint-Esprit eût participé le moins du monde à son élection. Le Saint-Esprit, d'ailleurs, suivant le mot de Mme de Sévigné, était le seul exilé des conclaves où les intérêts spirituels de l'Église étaient étouffés sous la préoccupation politique d'assurer la suprématie de la France ou de l'Espagne. D'Ormesson a aussi un

(1) *Les Dernières Années du cardinal de Retz* (1655-1679), étude historique et littéraire, par A. Gazier. — In-8°, Thorin, 1875.

joli mot : « L'on avait dit durant le conclave, écrit-il, que si Dieu s'en mêlait, Rospigliosi serait pape ; si les hommes, le cardinal Barberin ; si le diable... » et il laisse le nom en blanc ; mais, deux lignes plus haut, il parle de Retz, contre lequel il venait de gagner un procès.

Dans les trois conclaves de Clément IX, de Clément X et d'Innocent XI, Retz eut une part considérable, et c'est à ses efforts que l'influence française dut de triompher. Louis XIV le savait bien, et il finit par lui donner des marques publiques de sa satisfaction. Il n'avait point, toutefois, oublié le vieil homme, l'ennemi des premières années, et jusqu'au bout il refusa de lui accorder la moindre fonction, même celle, bien modeste, de protecteur des affaires de France auprès du saint-siège, dans laquelle nul ne pouvait rendre d'aussi importants services.

Ce n'était pas, en effet, dans les seules questions d'élection qu'il avait montré toutes les ressources de son esprit. Il avait, avant le premier de ces conclaves, conduit à bonne fin une mission plus délicate encore contre la doctrine de l'infaillibilité. La question se présentait comme elle s'est présentée en 1682 et de nos jours. Les gallicans soutenaient que le concile est supérieur au pape et seul infaillible ; les ultramontains, au contraire, accordaient l'infaillibilité au pape seul, en dehors du concile. La querelle fut allumée par la condamnation en Sorbonne de la *Défense de N. S. P. le pape, de NN. SS. les cardinaux, etc., contre les erreurs de ce temps,* où le carme breton Bonaventure Hérédic, sous le pseudonyme de Jacques de Vernant, soutenait les doctrines ultramontaines, et d'un autre ouvrage d'un jésuite, Mathieu Moya, confesseur de la reine d'Espagne, où les doctrines du probabilisme s'étalaient avec un cynisme éhonté (1). La compagnie de Jésus se leva tout entière et obtint du pape qu'il demandât au roi de révoquer les censures. Le Parlement refusa. Alexandre VII riposta par un bref violent où il défendait, sous peine d'excommunication, d'imprimer ou de lire ces censures « présomptueuses, téméraires et scandaleuses ». Ce bref, répandu sous main par les banquiers italiens et par le nonce, fut à son tour condamné par le Parlement comme « nul et abusif ».

Le schisme était imminent quand Louis XIV résolut d'envoyer à Rome le cardinal de Retz, canoniste et théologien consommé, qui connaissait le caractère du pape et avait eu, aux temps de révolte, beaucoup d'influence sur lui. L'événement confirma les espérances du roi. Retz eut bientôt raison du pape, qui fit de bonne grâce le sacrifice de son infaillibilité. Après avoir étonné le monde chrétien de sa violence, il était prêt à une rétractation complète, que Louis XIV eut la générosité de ne pas exiger.

Cette mission fait le plus grand honneur à l'habileté de Retz. Son succès fut complet, et elle s'annonçait cependant comme ne devant avoir aucun résultat. M. Chantelauze l'a exposée dans le plus grand détail. Elle occupe presque un tiers de son volume. Le plus souvent il laisse la parole à Retz et à Lionne et il se borne presque au rôle d'éditeur de leur correspondance diplomatique.

Avec le conclave d'Innocent XI finit la carrière diplomatique de Retz. Vieilli et malade, il n'aspirait qu'à la retraite, « pour y vivre, dit M. Chantelauze, dans la société de quelques amis d'élite et pour y mettre la dernière main à ses *Mémoires*, qu'il rédigeait certainement en cette année 1676, ce qui prouve, par parenthèse, que sa conversion de l'année précédente n'était pas aussi sincère qu'il a bien voulu nous le faire croire ». Sur ce point, M. Chantelauze est en contradiction avec M. Gazier, qui affirme que « les *Mémoires,* composés surtout entre 1670 et 1675, ont été interrompus à cette époque par la conversion définitive de leur auteur », et qui s'appuie du témoignage de l'abbé Racine. M. Gazier n'est pas le seul contradicteur de M. Chantelauze. M. Chantelauze lui-même a jadis soutenu que la conversion de 1675 était sincère, et il a accumulé toutes les autorités qu'il a pu pour appuyer son assertion (1). Il cite notamment deux lettres de Mme de Sévigné (29 mai 1675, 2 août 1675) qui sont fort concluantes. Si, depuis la rédaction de son opuscule, M. Chantelauze a trouvé d'autres preuves plus fortes, s'il a acquis la certitude que la conversion de Retz doit être reculée d'une année, il aurait certainement le plus grand tort de ne pas reconnaître son erreur. Mais je m'étonne, dans ce cas, que son amour des citations l'ait abandonné tout à coup et qu'il pense que nous le tiendrons quitte aujourd'hui avec une simple affirmation entre parenthèses. Il comprendra certainement que s'il a en mains des moyens de fixer plus sûrement la date de composition des *Mémoires,* il se doit à lui-même et il nous doit à tous de ne pas laisser plus longtemps dans l'incertitude une question littéraire aussi importante.

GEORGES DE NOUVION.

(1) Puisque les Jésuites et leurs amis nient qu'ils aient jamais soutenu des doctrines subversives, il n'est pas sans intérêt de livrer à leurs méditations les propositions suivantes que M. Gazier a extraites de la censure de l'ouvrage de Moya : *Furtum trigenta regalium majus peccatum est quam sodomia. — Licet locare domos meretricibus, non intentione ut peccent, sed ut ibi inhabitent. — Falsare non est, nec peccatum mortale, amissæ scripturæ de hereditate, aut nobilitate, aliam similem facere. Nulli enim fit injuria. — Subditi possunt justa tributa non solvere.*

(1) *Port-Royal,* par Sainte-Beuve. — Quatrième édition, tome V. Hachette, 1878, p. 585-587.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

La Démonologie, par M. MONCURE DANIEL CONWAY. — **Les mœurs et les usages primitifs,** par M. JAMES A. FARRER.

I.

Il était une fois trois moines qui voulaient compter combien il y a de diables. Les bons Pères se rendirent dans une vallée des Alpes où on leur avait dit que se tenait le sabbat, et ils se cachèrent. Pendant la nuit, les diables arrivèrent,

mais leur chef aperçut les moines. « Mes révérends frères, leur dit-il fort poliment, notre armée est telle, que si l'on nous partageait les Alpes, y compris les glaciers, c'est à peine si chacun de nous en aurait une livre. » Les trois moines comprirent la vanité de leur entreprise, et ils se hâtèrent de s'en aller. M. Moncure Conway, membre de la Société anthropologique de Londres, a été plus persévérant. Il est resté et il a essayé de compter. Il avoue qu'au premier moment il a été un peu étourdi par l'extraordinaire variété des monstres : dragons, basilics, loups-garous, vampires; hommes à queues, à griffes, à cornes, à becs d'oiseau, à groins, à cent bras, à plusieurs têtes ou sans têtes; femmes-serpents, femmes-poissons, femmes-oiseaux, femmes-insectes. Il s'est rassuré pourtant en s'apercevant que ces créatures se prêtaient à une classification méthodique et il a procédé à son dénombrement, dont les résultats sont consignés dans deux gros volumes intitulés *Démonologie* (1).

Le règne surnaturel se divise en deux grands embranchements : les démons et les diables. D'après M. Conway, les démons sont très supérieurs, moralement, aux diables. Quand ils mangent les gens, c'est qu'ils ont faim. Quand ils enlèvent les femmes, c'est qu'ils sont amoureux. Leurs mauvaises actions ont généralement un motif sérieux, quasi légitime; ils ne font pas le mal, comme les diables, pour le plaisir de le faire; on doit les redouter, il serait injuste de leur en vouloir. Les *prêtas* du pays de Siam, dont le corps a quatre bonnes lieues de long, ne sauraient être responsables de ce qu'on leur a fait la bouche si petite qu'ils ne parviennent jamais à se rassasier. Ils errent misérablement, en quête de quelque chose ou de quelqu'un à dévorer, toujours affamés comme l'estomac géant qu'une pauvre peuplade africaine voit flotter dans les airs, ou comme le démon indien qui essaye d'avaler le soleil, ce qui cause les éclipses.

Les clients de M. Conway commettent pourtant, tout du long de son volume Ier, bon nombre de vilenies qui ont tout l'air d'être inspirées par la pure malice. Nous ne sommes point surpris qu'on ait accusé l'auteur de la *Démonologie* de parti pris. Quant au reproche de ne rien respecter, il l'a mérité au premier chef par l'irrévérence avec laquelle il a mêlé tous les diables dans la deuxième moitié de son ouvrage : orthodoxes, hérétiques, païens, papistes, huguenots, anglicans, noirs et blancs, jaunes et rouges. On dirait vraiment, à l'entendre, qu'un diable dissident vaut autant qu'un diable régulier, reconnu et approuvé par l'Église. Il perd le sentiment de la hiérarchie dès qu'il s'agit de soutenir une de ses thèses favorites. Il a alors des indulgences suspectes, des inclinations inexplicables : pour tout dire, M. Conway sent le fagot.

L'un de ses *dadas* est l'égalité des sexes. Il se fait le chevalier de celle qui souleva la question des droits des femmes. D'après les traditions rabbiniques, la querelle remonte haut, à la première femme d'Adam, Lilith aux longs cheveux, qui avait été créée en même temps que l'homme et de la même manière. Adam commença la première conversation qu'il y ait eu dans le monde en déclarant que l'autorité lui appartenait. Lilith répliqua qu'elle y avait exactement les mêmes droits que lui. Il insista, elle demeura ferme et s'enfuit du paradis terrestre. Quand elle fut hors de vue, Adam eut des regrets, car elle était très belle. « Maître du monde, s'écria-t-il, la femme que tu m'as donnée s'est sauvée! » Alors, continue la légende, Dieu envoya trois anges à Lilith pour lui persuader de revenir dans le jardin. Elle refusa, disant que le paradis « ne serait pas un paradis pour elle du moment qu'il lui faudrait être la servante de l'homme. » Dieu lui renvoya une seconde fois les anges avec des menaces terribles, mais tout fut inutile et le premier divorce fut consommé. Pour éviter d'autres contestations, Dieu fit Ève de la côte d'Adam, afin de marquer sa dépendance et d'assurer la paix des ménages.

Ce qui suivit a fourni à M. Conway des arguments triomphants en faveur de l'émancipation de la femme. « Adam, dit-il, gagna peu de chose à appeler Ève sa côte, tandis qu'après tout elle était réellement une femme, et prête à tenir ses droits intellectuels du serpent, si on lui refusait de les acquérir par les voies légitimes. Il n'est pas hors de propos de rappeler ces choses, à une époque où le génie féminin est contraint d'agir avec subtilité et réduit trop souvent à exercer son influence par l'intrigue. » La vérité est qu'Adam ne gagna rien à remplacer Lilith par Ève, mais que le « protomartyr de l'indépendance féminine », comme l'appelle son avocat, ne se conduisit pourtant pas de façon à faire repentir l'homme de son échange. De toutes façons il était destiné à périr par les femmes.

Lilith s'ennuyait de sa solitude. Elle ne paraît pas avoir jamais regretté son mari, mais elle regrettait beaucoup l'Éden, et elle se plaignait très haut, selon l'usage du sexe, des injustices qu'on lui avait faites. Un diable nommé Samaël la trouva en cet état, extrêmement aigrie et toute disposée, ce qui est encore très féminin, à en vouloir à Ève d'occuper la place qu'elle-même avait dédaignée. Il exploita son mécontentement, la demanda en mariage et fut agréé, bien qu'il eût un défaut grave : il n'avait pas de corps. Par une suite de circonstances singulières, il ne pouvait pas en avoir aussi longtemps que le couple de l'Éden serait dans l'état d'innocence. Les nouveaux époux unirent leurs efforts pour amener la chute de l'homme, et ils comptèrent pour les seconder sur Ève, qu'ils espéraient amener sans difficulté aux idées de Lilith.

Ici M. Conway fait remarquer que si les rabbins qui ont écrit la légende avaient été des femmes, Lilith serait devenue une héroïne; son nom serait en honneur auprès de celles de « ses sœurs » qui continuent de nos jours le mouvement commencé par elle. Mais les rabbins étaient des hommes et « comme la prérogative immémoriale de l'homme est de rejeter tout le blâme sur la femme » (ce que celle-ci, par parenthèse, lui rend avec usure), ils attribuèrent à la belle révoltée des procédés traîtres. Ils racontèrent qu'elle avait emprunté la forme du serpent pour se glisser dans le jardin d'Éden, et que ce fut elle qui donna la pomme à Ève. Michel-

(1) *Demonology*, par Moncure Daniel Conway. (Londres, 1879. 2 vol. illustrés, Chatto et Windus.)

Ange a suivi cette tradition dans sa peinture de la chapelle Sixtine. Lilith y apparaît sous la figure d'une femme d'une beauté merveilleuse, dont le corps se termine en queue de serpent. Elle tend un fruit à Ève, mollement couchée sur le gazon; Adam, debout, se penche vers la tentatrice.

Une tradition persane place également la querelle sur l'égalité des sexes à l'origine de l'humanité. Elle raconte que le premier homme et la première femme, Meschia et Meschians, vécurent longtemps en bonne harmonie. La discorde se mit entre eux le jour où ils eurent appris à construire une cabane. Chacun prétendit être maître dans la maison; on en vint aux coups, et finalement on se sépara. La bouderie dura cinquante ans, au bout desquels il y eut raccommodement.

Les conclusions que M. Conway tire de ces deux légendes et de quelques autres dont le sens lui paraît le même, sont en partie d'une justesse incontestable, en partie sujettes à discussion. « Voyez, s'écrie-t-il, à quoi sert d'enfermer les femmes ! Ève avait l'air bien en sûreté dans un jardin clos, et le diable n'a pas eu plus de peine à arriver jusqu'à elle que jusqu'à Lilith. » — La réflexion est fort sage. Arnolphe et Bartholo ont reconnu l'inutilité des murs et des verrous, et depuis eux on n'enferme plus guère les filles. L'erreur de M. Conway est de croire qu'Agnès et Rosine gagneront à se mettre en état de révolte ouverte et bruyante. Ne vient-il pas de nous conter lui-même à quoi les emportements de Lilith ont abouti ? Le bel avantage que d'épouser le diable ! Ève a été bien plus politique. Avec son air d'épouse soumise et obéissante, elle en est tout de suite venue à ses fins, et les maris ont toujours continué depuis, malgré l'expérience du paradis et beaucoup d'autres, à croire ce que leurs femmes leur disent. Notre mère commune avait médité le mot de cet homme d'esprit qui souhaitait de voir le gouvernement aux mains des femmes; car alors, disait-il, ce sont les hommes qui gouvernent, tandis que dans le cas contraire ce sont les femmes.

La liberté de la pensée et la liberté de la presse ont aussi dans l'auteur de *la Démonologie* un chaud défenseur. M. Conway nous semble un peu trop optimiste quand il attribue aux Églises tous les préjugés répandus contre l'instruction et contre la science. Toutes les Églises disparues, il resterait encore dans le monde des idées fausses et des idées sottes. Entre le diable qui habite au fond d'un encrier et qui revêt une robe de professeur pour tenter le Christ, et le diable que Luther chasse avec quelques gouttes d'encre en guise d'eau bénite, il y a un troisième diable, celui de la bêtise humaine, qu'aucun exorcisme ne mettra jamais en fuite. Celui-là présidait à une cérémonie qui a eu lieu dans une petite ville du midi de la France, il y a peu d'années, et que M. Conway, s'il en avait eu connaissance, aurait attribuée au fanatisme religieux. Un moine, le frère Archange, était venu prêcher une mission. Il s'avisa de parler contre les mauvais livres et d'engager ses auditeurs à faire œuvre pie en brûlant ceux qu'ils se trouveraient avoir en leur possession. Les bonnes gens qui l'écoutaient n'y entendirent pas finesse. Ils traduisirent *mauvais livres* par *livres en mauvais état,* et jetèrent leurs vieux paroissiens dans un trou creusé au milieu de l'église. Les enfants apportèrent leurs livres de classe; un vieux fonds de cabinet de lecture acheté par souscription fournit le reste. On dressa un bûcher sur la promenade publique, on y plaça les livres, et les autorités de la ville se rendirent en corps à l'autodafé. Le feu fut mis avec la torche traditionnelle par le sous-préfet en grand uniforme.

Cette même sottise qu'on vient de voir épaisse et lourde jusqu'à l'invraisemblance devient d'une ingéniosité incroyable quand il s'agit de nous tourmenter, de nous faire peur à nous-mêmes. Nous sommes alors logiques, inventifs, subtils. De bonnes âmes s'étaient imaginé que Satan avait été noyé par le déluge (ce qui était plausible puisqu'il habitait sous terre), et elles vivaient en paix. Il fallut qu'on le leur ressuscitât. « Satan, dit une antique tradition orientale, se doutait qu'il se préparait une catastrophe, mais il ignorait en quoi elle consisterait. Il s'adressa à la femme de Noé, qui s'appelait Ève, et sut par elle le secret du déluge. Ils tramèrent un complot. Ève aida Satan à entrer en fraude dans l'arche; et il ne fut pas noyé; et voilà pourquoi, lorsque M. Conway demande à une Anglaise de ses amies si elle habitue ses enfants à saluer en nommant le diable, la dame répond d'un ton solennel : « Oui, je crois que c'est plus sûr. »

La Démonologie est un livre qui amuse et attriste en même temps. On a envie de rire des idées sangrenues qui ont hanté la pauvre cervelle humaine, et l'on se sent ému d'une grande pitié à la pensée du monde de souffrances physiques et morales, d'horribles terreurs, d'iniquités et de cruautés de toutes sortes qui ont été les conséquences trop réelles de ces visions. Aujourd'hui nous ne brûlons plus les sorciers, mais il nous arrive tous les jours d'agir comme si nous avions conservé quelque foi à ces vieilles superstitions, ce qui prouve qu'à notre insu elles ont encore conservé un certain empire sur notre esprit. Nous n'y croyons pas, mais nous leur obéissons presque instinctivement, par habitude, par tradition, par bienséance. Nous nous disons, comme la dame anglaise, que c'est encore le plus sûr.

II.

M. Farrer voit dans les superstitions, dans les manières de penser étroites, dans les coutumes absurdes dont nos sociétés raffinées offrent tant d'exemples, des vestiges du fétichisme de nos ancêtres. Son livre, aimable, incisif et fin, sur *les Mœurs et les usages primitifs* (1), a pour objet de démontrer que l'humanité va en avant, et que tous les peuples, sans distinction de races, ont commencé par le commencement, c'est-à-dire par la barbarie. Le civilisé est un homme perfectionné, le sauvage n'est pas un homme dégradé, quoi qu'on en puisse dire. L'un et l'autre ont un fonds commun d'idées et de sentiments dont l'identité est parfaitement reconnaissable; ils n'ont pas marché du même pas dans la route du progrès, mais ils y marchent tous les deux; la science a mis l'âge de fer aux origines de toutes les nations, et elle a reporté

(1) *Primitives manners and customs,* par James A. Farrer. (Londres. 1 vol., 1879. Chatto et Windus.)

ians un avenir lointain l'âge d'or placé par les poètes à la naissance de l'humanité.

Ainsi les types de la famille humaine dont nous constatons ujourd'hui l'infériorité ne seront pas éternellement et au même degré inférieurs, en l'an 10 000 ou en l'an 20 000 omme en l'an 1879. Ils se développeront lentement, d'après ne loi dont l'existence est indubitable et qui sera formulée vant longtemps. Leurs pratiques actuelles, que nous traitons vec mépris, ne disparaîtront pas : elles persisteront en 'améliorant, de même que les pratiques de l'arya primitif e sont améliorées, car c'est encore une erreur de croire que es institutions modernes sont des inventions nouvelles; la lupart existaient en germe dans les communautés barbares, t elles se sont transmises de siècles en siècles avec des nodifications qui quelquefois portent plus sur la forme que ur le fond. Les derniers des sauvages ont, en fin de compte, es mêmes besoins que nous; leurs rudiments d'idées et de entiments se transformeront à la longue en systèmes de égislation, en religions et en littératures; et rien, absolument rien, n'autorise à croire que ces législations, ces religions, ces littératures seront de moindre valeur que celles e l'Europe, qui n'existeront plus depuis longtemps quand es Fijiens prendront la tête de la civilisation.

En règle générale, les jugements portés sur les sauvages nt deux défauts graves : ils sont superficiels, parce qu'ils eposent sur des données incomplètes et peu exactes, et ils e sont pas *objectifs,* à cause de la difficulté qu'éprouve un omme civilisé et cultivé à entrer dans les manières de voir 'un Hottentot ou d'un Calédonien. Les premiers voyageurs vaient remarqué que diverses tribus d'Amérique, d'Afrique t d'Océanie savaient à peine compter; quelques-unes n'allaient as plus loin que dix. On en avait tiré une double conclusion : n peuple qui ne sait pas compter ignore les éléments e l'arithmétique, et un peuple qui ignore les éléments de arithmétique a l'esprit extrêmement borné. Mais on a écouvert depuis : 1° que beaucoup de sauvages expriment es nombres par des gestes au lieu de mots; ils peuvent ne as posséder de terme pour dire *onze* et être néanmoins en tat de compter très loin; 2° que ces hommes censés incaables d'additionner 2 et 2 calculent d'un seul coup d'œil ombien il manque de têtes de bestiaux sur un troupeau e cinq cents bêtes; 3° que plusieurs des tribus signalées our leur stupidité sont très intelligentes.

Autre exemple de conclusion téméraire. Nous sommes nclins, nous tous peuples paperassiers, à considérer la ossession de l'alphabet comme un gage de supériorité de la lus haute importance, établissant une distance presque ncommensurable entre nos facultés et celles des races auxuelles l'écriture est inconnue. M. Farrer ne partage pas du out la superstition de la lettre moulée. Il ne voit pas en quoi n paquet contenant une pierre, un morceau de charbon, un hiffon, une gousse de poivre et un grain de blé grillé est lus difficile à lire, quand on en a l'habitude, qu'une lettre insi conçue : « Je serai aussi ferme qu'une pierre, mais ma ituation est noire comme du charbon; mes vêtements sont n loques; l'inquiétude me donne la fièvre au point que ma peau brûle comme du poivre et que je ferais rôtir du blé en y touchant. » Il y a des cas où l'avantage est décidément du côté de l'écriture symbolique. Quand deux nations civilisées veulent se faire la guerre, que de notes, d'ultimatums, de proclamations, de dispositifs, de déclarations! Combien de dissertations sur les droits de la guerre, les droits des neutres, les droits des non-belligérants! tout cela pour ne pas être d'accord! Lorsque les Niam-Niam, qui ne payent pas de ministère des affaires étrangères, sont résolus à rompre avec un peuple voisin, ils envoient un des leurs attacher une flèche, un épi de maïs et une plume de poule à un arbre situé sur le territoire de l'ennemi. Cela veut dire, en bon niam-niam : Nous allons nous battre et celui d'entre vous qui marchera dans notre maïs ou qui volera nos poules recevra une flèche.

On parle toujours de la crédulité des sauvages. On pourrait aussi parler de leur scepticisme. Il n'y a pas de race si déshéritée qui n'ait ses dissidents et ses libres penseurs. La remarque profonde que le Dieu des armées aime les gros bataillons a été faite en propres termes par un roi des îles Tonga, le roi Finow, qui exprimait très librement ses opinions philosophiques. A la vérité, on a vu d'autre part une tribu de l'Amérique du Nord, que ses traditions font descendre d'un chien, se laisser persuader par un fanatique qu'il y avait péché à atteler les chiens, puisque ces animaux sont nos parents; les Indiens repentants remplacèrent aux traîneaux leurs chiens par leurs femmes. Mais que prouvent tous les faits de ce genre? Le thème de M. Farrer n'est pas que les sauvages sont aussi avancés que les Anglais ou les Allemands; son thème est qu'ils sont susceptibles de devenir aussi avancés, si quelque catastrophe ne vient interrompre l'évolution par laquelle ils s'élèvent doucement sur l'échelle humaine.

En morale, ils sont au même niveau que les habitants de nos villages écartés, où la crainte du châtiment est la principale sauvegarde du bon ordre. Ils ont la notion du bien et du mal; ils sont sensibles aux punitions de l'ordre moral; leurs émotions sont les mêmes que les nôtres, et la crainte ou la colère, l'amour ou la haine, la honte ou l'ambition n'engendrent pas chez eux d'autres sentiments que chez les blancs.

Leurs lois pénales sont aussi fixes, aussi régulières, aussi bien connues des intéressés, aussi étroitement assujetties à la règle des précédents que peuvent l'être nos codes modernes. Elles sont de même revisées de loin en loin par un prince législateur. Les procédures rappellent, en moins compliqué, nos institutions juridiques. Les sauvages défèrent le serment; ils admettent les dommages-intérêts et les procès en diffamation; ils connaissent les lois préventives.

En religion, ils s'élèvent souvent jusqu'à la conception de l'immortalité de l'âme et de l'existence d'un Dieu créateur qui aime les bons et punit les méchants. On a trouvé chez des peuplades qui n'avaient pas encore eu de communications avec les chrétiens plusieurs pratiques religieuses que l'on se figurait être particulières aux catholiques et aux protestants. Une tribu baptisait les enfants, c'est-à-dire que le prêtre jetait de l'eau sur le nouveau-né en dansant autour de lui et en prononçant des paroles mystérieuses. Une autre attri-

buait à ce même prêtre le pouvoir d'absoudre les péchés. La confession était en usage chez une troisième. Toutes connaissaient la prière.

Les mêmes analogies se remarquent dans les institutions politiques. La monarchie est représentée chez les sauvages par toutes les variétés concevables du genre, depuis le gouvernement absolu des rois de droit divin jusqu'au régime constitutionnel le plus large. Leurs souverains ont une cour qui donne le ton pour les bonnes manières et le beau langage; ils ont un conseil des ministres, un système d'impôts, une armée, une étiquette, des courtisans. Plus heureux que nous, ils ont résolu le problème des rapports entre l'Église et l'État; ils ne concèdent jamais aucune influence politique aux prêtres, et ils créent ainsi des relations excellentes entre le clergé et l'autorité civile. Autour du roi se groupe une aristocratie qui n'est point fondée, comme la nôtre, sur l'argent ou sur le hasard de la naissance, mais sur le mérite personnel des individus. On devient noble parce qu'on est plus brave, plus sage, plus vigoureux que les autres, et on acquiert en le devenant les mêmes privilèges que dans les aristocraties européennes. L'homme à qui la noblesse est conférée prend quelquefois un nom nouveau, comme il prend un titre dans nos monarchies.

Les droits politiques des femmes, niés par Adam, sont reconnus par les Iroquois. Leurs *squaws* siègent dans les conseils, exercent un droit de véto sur les déclarations de guerre, interviennent dans les négociations. En Afrique, les femmes sont ambassadeurs, soldats, négociants; elles sont aptes à succéder au trône.

Les sauvages sont extrêmement bien élevés. Les Ahts, qui font encore des sacrifices humains, ont en réserve dans leur ménage des nattes destinées à essuyer les pieds des étrangers, et lorsque ceux-ci ont fini de dîner, on leur apporte de l'eau parfumée pour se laver la bouche et les mains. Les Niam-Niam sont cannibales et boivent dans le même verre, mais ils ne se passent jamais le verre sans en avoir essuyé le bord. Chez les Aleutiens, qui ont des mœurs très légères, un mari et une femme ne s'adressent pas la parole devant un étranger ; cela ne serait pas convenable.

La sagesse des nations dit exactement les mêmes choses chez tous les peuples. Voici des exemples de proverbes recueillis par les missionnaires et les explorateurs. Chez les Bassoutos :

« Bien volé ne profite pas. — « Une bonne réputation donne un bon sommeil. — « Un couteau prêté ne revient jamais seul (c'est-à-dire, un bienfait n'est jamais perdu). — « Le voleur s'attrape lui-même. »

Sur les personnes qui trouvent toujours à redire aux autres, les Oji disent : « Si vous savez arracher les cheveux blancs, commencez par les vôtres. » Et les Wolof : « Avant de guérir les autres, guérissez-vous vous-même. »

Sur la persévérance, les Yoruba ont : « Qui a de la patience a tout, » et les Oji : « La lune ne devient pas pleine en un jour », ou : « A force d'aller et de venir, l'oiseau bâtit son nid », exactement notre : « Petit à petit, l'oiseau fait son nid. »

La femme est maltraitée par les proverbes sous toutes les latitudes. Les Italiens disent : « Chez l'homme, tout péché mortel est véniel; chez la femme, tout péché véniel est mortel. » Selon les Persans, « Les femmes et les dragons sont mieux hors de ce monde ». D'après un dicton Kanuri, « Si une femme te dit deux mots, prends-en un et laisse l'autre ». — « Défie-toi des méchantes femmes, disent les Espagnols, et ne te fie pas aux bonnes. » — L'Allemagne est le pays le plus fécond en proverbes contre le beau sexe; celui que voici les résume tous : « Il n'y a que deux bonnes femmes dans le monde; l'une d'elles est morte, et on n'a jamais pu trouver l'autre. » D'après un adage anglais, « la langue d'une femme frétille comme la queue d'un agneau. » Il n'y a pas un seul peuple qui n'ait été frappé de l'abondance des paroles féminines; tous les hommes sont sur ce point de l'avis de ce pasteur écossais qui soutenait que les femmes n'entreraient pas en paradis. Invité à s'expliquer sur son hérésie, il se retrancha derrière un texte où il est dit : « Il y eut du silence dans le ciel pendant l'espace d'une demi-heure. »

L'égalité de nature que M. Farrer établit ainsi entre tous les êtres humains est inconciliable avec les idées reçues sur la supériorité du type caucasien. C'en est fait de la théorie des races nobles si M. Farrer a raison. Nous devons ajouter qu'il n'est pas seul de son opinion. Les idées qu'il a développées dans son ouvrage sont dans l'air. Bientôt elles seront aussi familières au public que le reste de la doctrine transformiste. On ne peut pas admettre la théorie de l'évolution sans les admettre, car elles en sont le corollaire. En effet, il est clair que si nos ancêtres, à nous autres Parisiens, sont partis du bas de l'échelle, ils sont passés par l'échelon où nous voyons aujourd'hui les Papous, avant de mettre le pied sur celui où l'on est de l'Académie française. Pourquoi non? L'hypothèse n'a rien d'humiliant pour les académiciens, et elle est très encourageante pour les Papous.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'axiome de Brillat-Savarin : Dis-moi quoi tu manges, je te dirai qui tu es, M. Ernest Bertin l'applique, avec une variante, à la société : Dis-moi comment tu te maries, je te dirai ce que tu vaux. Ce serait une façon ingénieuse de juger les peuples et de constater leurs transformations morales. Ainsi il est bien évident que les Romains de la décadence, qui ne se marient plus, ou ne se marient qu'à regret, n'ont plus les qualités viriles des premiers Romains, ceux de Tatius, qui se mariaient avec entrain, comme ils le prouvèrent en enlevant les Sabines. Horace ne remarquait-il pas avec quelque tristesse — sans en pleurer cependant — que, dans les vieux temps, les fils ressemblaient plus qu'en ce temps-ci à leurs pères? Mais ne remontons pas si loin ni si haut. M. Ernest Ber-

n s'en tient au XVIIe siècle (1). Il nous le montre aux divers egrés de l'échelle sociale, se mariant, ici par amour, là par ntérêt, ici l'aimant, là ne l'aimant pas; tantôt respectant, ntôt transperçant le contrat; et dans ce dernier cas, ou bien résignant philosophiquement, se réjouissant même de honneur comme jadis Amphitryon, ou bien criant et temêtant ainsi qu'eut le mauvais goût de le faire M. de Montespan. n a fait une carte pédagogique de la France actuelle, diverement teintée selon les degrés de l'instruction primaire; ous avons ici une carte conjugale de la France du XVIIe siècle, on moins exactement teintée, avec toutes les nuances : eu tendre, bleu sombre, gris clair, gris foncé, jaune gai, une triste, et bien d'autres encore. Pour ceux de nous qui nt un arbre généalogique, mais qui ignorent la nuance de l ou tel de leurs ancêtres, le livre de M. Bertin sera un dicateur précieux.

C'est là son moindre intérêt. Il fait bien plus, il fait bien ieux : il jette un jour assez profond sur la vieille société ançaise, nous la présentant sous un aspect nouveau. Nous surprenons, en effet, dans le secret de la vie intime, à heure où elle n'est plus sur ses gardes. Car, remarquez-le ien, M. Bertin ne nous mène pas seulement à l'église dans carrosse de gala; il nous fait pénétrer auprès des mariés uand l'assistance s'est éloignée. C'est l'instant où chacun 'eux, après avoir eu pendant de longues heures la physiomie et le sourire qu'imposait la circonstance, a repris son isage vrai. Il les confesse alors. L'un dit : amour; l'autre : aison; celui-ci : vanité, ambition, cupidité; celui-là : ordre u roi. Nous apprenons de quel poids ont été le mérite, honneur, la vertu; de quel poids la naissance, la faveur, le ouvoir, l'argent. En surprenant dans le tête-à-tête le marquis uiné Dorante et la fille de M. Jourdain, Turcaret et l'arrièreetite-fille d'un croisé, nous avons leur secret, nous appreons ce qui a comblé l'abîme. A mesure que le temps narche, nous voyons que cet abîme devient moins profond. cinquante années de distance, les différences de sentiients, d'habitudes, de ton, de manières se sont atténuées; es classes se rapprochent et le scandale est moins éclatant uand s'opère dans la société civile la fusion qui doit s'acomplir un jour dans la société politique.

Enfin un autre intérêt de ce livre, c'est de nous faire suivre ans leurs vicissitudes les destinées de certaines familles qui nt marqué à des titres et à des degrés divers dans l'ancienne ociété française. Leurs grandeurs et leurs misères se reflètent n quelque sorte dans la diversité de leurs alliances. Il en st qui, après avoir établi leur haute fortune par des actions 'éclat, la compromettent par des folies, puis la relèvent par les bassesses et des hontes. D'autres, au contraire, se drapent ans leur pauvreté et refusent fièrement de redorer leur blaon quand on leur offre un traitant ou un bâtard du roi.

Les refus de ce genre sont rares; rares même les unions ù l'orgueil et la cupidité n'ont pas décidé souverainement. ces sentiments et l'intérêt sous toutes ses formes, voilà bien, en tout temps, les mobiles influents; mais alors ils semblent avoir emprunté un surcroît de force à l'organisation de la société. Le roi source de tous biens, par suite un prix inouï attaché à sa faveur, et, pour l'obtenir, le déshonneur semblant cesser d'être le déshonneur; la naissance conférant tous les privilèges; l'esprit de la cour attachant un prix singulier à de puériles distinctions; le faste, le luxe, le jeu, demandant un soutien à la spéculation matrimoniale; l'omnipotence paternelle sûre de ne pas rencontrer de résistance : voilà, entre tant d'autres, quelques tristes causes de tant d'unions qui devaient être malheureuses. « L'adultère, dit énergiquement M. Bertin, voilà, dans cette société, le correctif du mariage »; et il nous présente, en effet, nombre de maris corrigés. Ils l'étaient au vu et au su de tous. L'opinion publique se montrait indulgente. N'est-ce pas La Bruyère qui disait que bien des femmes n'étaient pas mieux défigurées par le nom de leur mari que par celui de leur ou de leurs amants? Voilà comment et pourquoi dans la caste conjugale ce n'est pas le bleu d'azur qui domine.

Mais comment se fait-il que M. Bertin soit si exactement, si minutieusement renseigné? L'Homodei d'*Angelo* allant et venant en ce corridor mystérieux qui circule dans l'épaisseur des murs de toute noble maison, ne connaît pas mieux les secrets de chaque famille! Il était donc là quand les grands parents se sont réunis en conseil, il était donc là quand le père s'est dit à lui-même et en monologue les raisons mystérieuses et malhonnêtes qu'on n'avoue qu'à soi? Il était là encore quand la jeune fille a été appelée? Il l'a entendue refuser en pleurant, puis se soumettre en pleurant plus fort? Il a donc l'oreille bien fine, qu'il a surpris le mot : « Vengeance! » qu'elle murmurait tout bas? Et lorsqu'elle a tenu cette promesse qu'elle s'était faite à elle-même, Homodei était encore là? Il a donc tout su, tout vu, tout entendu? — Eh bien non, pas lui-même; mais il est l'ami de Tallemant des Réaux, de Dangeau, de Mme de Sévigné, de Mme de Caylus et, par-dessus tout, intime de Saint-Simon le grand curieux, la commère de génie qui lui a tout raconté. Il sait tout ce qu'a vu, entendu et deviné ce duc et pair qui, s'isolant par fierté de tous ces groupes où il y a des intrus qui ne sont pas suffisamment nés, épie les gestes furtifs, surprend le moindre tressaillement de chaque visage, lit à travers les masques derrière lesquels on se croit à l'abri et fouille dans ces cœurs qui se supposent impénétrables. Voilà comment Homodei est si exactement renseigné. Mais, dites-vous, devait-il croire à tout ce que raconte une si mauvaise langue? Soit! faisons la part de la passion, de l'humeur dénigrante et chagrine, de la malveillance, des rancunes, des colères et des haines; s'il y a exagération sur certains points, l'ensemble du tableau donne l'image suffisamment exacte de la réalité.

C'est sans doute pour répondre à cette objection que M. Ernest Bertin a multiplié les exemples semblables. On ne pourra prétendre, s'est-il dit, que tel ou tel fait ne conclut pas quand il y a un tel faisceau de faits identiques. Peut-être aurait-il pu cependant être moins prodigue et choisir entre tant de scènes les plus originales et les plus concluantes. Son livre en eût été allégé, et l'on ne serait pas tenté de lui

(1) *Les Mariages dans l'ancienne société française*, par Ernest Bertin. — 1 volume. Paris, 1879. Hachette et Cie.

reprocher un peu de monotonie. Est-ce bien la conclusion morale, d'ailleurs, qui nous intéresse? Avons-nous besoin qu'on nous démontre qu'au XVIIe siècle, le nombre était petit des mariages où se trouvât, selon l'expression de Bourdaloue, la sympathie des cœurs? Non, ce qui fait l'intérêt et le charme du livre, c'est qu'il nous fait vivre au sein de cette société assez grossière et déjà très corrompue sous son vernis d'élégance et de politesse, et nous montre ce qu'il y a derrière la toile. M. Bertin la connaît à fond cette société; il nous détaille par le menu ses vices, ses petits ou odieux calculs, ses misères morales. Et, en vérité, quand il lui reproche un trop grand luxe de faits et d'exemples, j'exprime sincèrement l'impression que j'ai ressentie; mais s'il s'agissait de dire quelle scène il faudrait retrancher, mon embarras serait grand. Chacune d'elles, prise séparément, est instructive ou piquante, et racontée de verve. Le récit est émaillé de mots et de tours, qui ont été, j'en suis certain, empruntés à Saint-Simon, mais qui se fondent très bien et sans faire disparate dans ce style leste, preste et cavalier. La plaisanterie est toujours vive et sans lourdeur aucune. Parlant de Dangeau, par exemple, M. Bertin dira : « Il jouait honnêtement; cela le fit remarquer à la cour. » C'est bien là l'ironie légère qui convient en un pareil sujet, car la peinture des mauvaises mœurs du grand siècle courait le danger de tomber dans la déclamation ou la dissertation morale à la Prudhomme.

Dans cette longue succession de mariages, M. Bertin n'a pas adopté l'ordre chronologique. Il a suivi, et en quelque sorte descendu les différents degrés de la société depuis les princes de la maison de France jusqu'aux financiers sortis de la foule, en distinguant même certains groupes qui forment l'élite des grands seigneurs et l'élite des bourgeois; les maisons princières issues des maisons souveraines, les familles du tiers revêtues de charges de secrétaire d'État. Ces distinctions étaient nécessaires pour montrer la fusion s'opérant peu à peu entre les différentes couches de la société. On comprend mieux aussi les sentiments mis en jeu par ces mariages, les répugnances ou l'attrait qu'ils inspirent, les préjugés à vaincre et les distances à franchir. Chacun d'eux est comme un petit drame, et plus souvent encore une comédie, où, comme dans toutes les comédies, nous voyons, au lever de la toile, un jeune homme et une jeune fille que tout sépare et qui doivent pourtant se marier quand la toile tombera. Comment les obstacles seront-ils surmontés, comment les résistances vaincues, là est l'intrigue.

Dans ces comédies il s'en rencontre de bien réjouissantes, qu'on dirait imaginées à plaisir, et ce n'est pourtant que la pure réalité. Voyez, par exemple, le mariage du prince de Léon, de la maison des Rohan, avec Mlle de Roquelaure. Le prince est joueur, prodigue, et s'est affiché avec une comédienne très connue. Mlle de Roquelaure, laide et bossue, se dessèche dans un couvent. Les familles désirent cette union : d'un côté, on est flatté d'avoir un gendre décoré du titre de prince; de l'autre, affriandé par la perspective d'une fortune immense. Au dernier moment, comme on marchande trop, les familles se brouillent. Tout semble donc fini. Mais ce n'est que le premier acte : au second, les jeunes gens ont repris pour leur propre compte le projet abandonné par leurs parents. Le futur a proposé un enlèvement suivi d'un mariage secret. Être laide, difforme, ultra-majeure, et trouver non seulement un mari, mais un ravisseur, quelle tentation! La future a donc consenti. L'enlèvement a lieu, et, grâce à des stratagèmes que je n'ai pas le loisir de raconter, mais que ne désavouerait aucun valet de comédie, on a disposé des témoins, un prêtre, des toilettes et la chambre nuptiale. Tout cela sert également. Quelques heures après, un repas où sont convoqués quelques amis et que la mariée égaye de ses propos et de chansons divertissantes. Cela faisait le second acte, avec ronde finale et le refrain accompagné des couteaux frappant sur les verres. La toile se relève : nous sommes au couvent. Rentre la fugitive qui raconte l'emploi de sa journée, tout, absolument tout, à la supérieure. On appelle la mère, qui entre en fureur, surtout en apprenant la belle humeur de sa fille et les chansons de table. Cependant la nouvelle est venue à Versailles, où, en songeant à la laideur du galant, à la bosse de la belle, en imaginant leurs transports grotesques, on rit aux larmes; Mme de Maintenon essaye bien de rappeler l'assistance à des sentiments plus chrétiens, mais vainement : la gaieté générale la gagne. Ailleurs il y a des gens qui ne rient guère : le prince de Léon et le gendre de Chamillart qui a prêté sa maison et a servi de principal témoin. La justice a été saisie par la famille de Roquelaure. Rapt, faux, substitution de personnes, cela est grave. Il n'a qu'un moyen de se tirer d'affaire, c'est de faire évader le prêtre, de soustraire les signatures, de nier tout résolument. Et qui conseille ce moyen? Le chancelier lui-même, le chef et le gardien de la justice. On se met bravement à la besogne : prêtre, témoins, actes et signatures en un moment s'évanouissent. Le chancelier modère de son mieux les juges, la procédure languit, et enfin c'est le roi lui-même qui presse les deux familles et à la fin parle en maître. Chose étrange! c'est des Rohan que vient la résistance. Le contrat est signé fort tristement; fort tristement aussi est célébré le mariage au couvent des Filles de la Croix où Mlle de Roquelaure a été internée et gardée à vue par cinq ou six religieuses se relayant auprès d'elle. Et les deux époux vont se disputer et s'adorer, et ils auront beaucoup d'enfants. Cela finit comme un conte de fées, sauf que le prince ne devient pas un prince Charmant et que la bosse de la princesse ne disparaît pas sous un coup de baguette.

Je n'ai pu qu'indiquer les lignes principales et donner un aperçu insuffisant. Cette comédie, qu'une trop sèche analyse a gâtée, il faut la lire dans le très égayant volume de M. Bertin. Il en faut lire beaucoup d'autres encore, et à loisir, uniquement pour son plaisir, sans trop se soucier d'en tirer des conclusions morales et des vues profondes sur le grand siècle. Quand vous vous serez amusés, M. Bertin dans son dernier chapitre vous les présentera, ces conclusions et ces vues générales. Vous serez de son avis je n'en doute pas; mais, après tout, qu'importe? Ce qui nous touche plus, c'est que ces tableaux pris sur le vif sont tous très vrais, très cavalièrement dessinés d'un crayon animé et léger, c'est qu'ils

nous offrent mille révélations curieuses et piquantes sur la société du XVIIe siècle, c'est qu'il y a là une série de comédies très amusantes.

II.

M. Octave Uzanne, éternellement couronné de myrte, continue de se jouer dans les jardins de Cythère. Quand Cypris lui tient rigueur, quand il n'a pas la joie de noter le bruit des baisers qu'il reçoit ou donne, et la cadence de ses soupirs, sa consolation est d'entendre l'écho des baisers et des soupirs d'autrui. Voilà pourquoi il erre toujours autour des bosquets d'Amathonte. Il y a rencontré Claude-Prosper Crébillon (1), le fils du terrible tragique. Aussitôt il nous le présente : « Messieurs, c'est un confrère ! » Mais auparavant, pour être un digne introducteur, il s'est poudré, embaumé, parfumé, au point qu'il exhale lui-même des senteurs plus fades encore. Et il fait aussi plus de petites mines. Écoutez-le parler : « Le XVIIIe siècle mâle, ayant tué les mièvreries de la sentimentalité, était abéqué, testé, équilibré, gentiment amunitionné lors de son départ pour Cythère. » N'en voulant pas entendre davantage, je me sauve. — Mais Claude-Prosper, vous ne le regardez donc pas? — Hélas ! j'ai fait sa connaissance il y a longtemps déjà, et n'ai nulle envie de la refaire. On me remettait hier le programme d'une Académie de province qui propose ce sujet : « De l'influence que peut avoir la littérature sur la régénération d'un pays. » Si cette question est tombée sous les yeux de M. Uzanne, il a dû bien rire.

III.

M. Vergez, lui, n'est pas pommadé, frisé, bouclé, fardé. Dans ses cheveux, des serpents qui sifflent, sur sa figure le masque sombre de Melpomène. Qu'a-t-il donc aux pieds, qu'il se tient péniblement en équilibre? Des patins de skating? Non, ce sont des cothurnes. Et, en effet, M. Vergez fait des tragédies. Sa *Corinne* (2) est le triomphe des règles classiques. Songe, révolte populaire, unité de temps, de lieu, d'action, rien n'y manque. Et les héros sont tout à fait antiques : Hippias et Hipparque; et ils ne sont pas affadis comme le Pyrrhus de Racine; ils n'ont pas la politesse des cours. Voyez plutôt comme Hippias parle à sa femme.

> Si vous avez jadis un peu charmé ma vie,
> Les temps sont bien changés : ils ont fui, les beaux jours,
> Votre bouche n'a plus que d'ennuyeux discours.

Ce langage rude n'est pas d'un dameret, à la bonne heure! Le sujet traité n'est pas sans intérêt, et la tragédie de M. Vergez pourrait émouvoir si l'on n'était pas trop souvent surpris par d'étranges disparates de style. Ce style a parfois la majesté solennelle de la tragédie classique, puis tout aussitôt il prend le ton bourgeois :

> Mais je cherche Aspasie et je ne la vois pas :
> Dans le but de la voir je porte ici mes pas,
> Car elle a ce matin quelque chose à me dire.

Je comprends ces deux systèmes, l'un qui dit : Je porte ici mes pas, et l'autre qui dit ce qui vient après; mais encore faudrait-il choisir.

Quelque chose encore m'étonne. M. Vergez dit que, ne trouvant pas dans l'histoire les noms des femmes de la pièce, il les a nommées comme il lui a convenu. Accordé. Mais ce n'est pas tout. Comme Aristogiton lui semblait peu harmonieux, il en a fait deux personnages. Son premier est Aristo; son second Giton. Cependant à un ami de la liberté le nom d'Aristo ! Il en a fait alors Ariste. Avec ce système, on obtiendrait trois héros avec Nabuchodonosor : Le grand Nabu, le jeune Chodo et leur frère Nosor. Et voyez les conséquences, si, par aventure, M. Vergez fait école, un poète trouvera dans Mlle Bernhardt du Théâtre-Français l'étoffe de deux personnes. Heureux ses camarades Febvre et Got, indédoublables, car ils sont monosyllabiques ! Leur personnalité ne saurait être entamée : une et indivisible.

MAXIME GAUCHER.

(1) Petits conteurs du XVIIIe siècle. *Contes dialogués de Claude Jolyot de Crébillon.* — Introduction par M. Octave Uzanne. 1 volume. Paris, 1879, Quantin.

(2) *Corinne*, tragédie en cinq actes, par Vergez. Bordeaux, 1879. Gounouilhou.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Un curieux spectacle, c'est l'accord des intransigeants de droite et de gauche pour protester contre les honneurs rendus à M. Thiers à Nancy. Les uns et les autres ne peuvent supporter d'entendre dire que M. Thiers fut le libérateur du territoire. Qui n'en aurait pas fait autant que lui? Négocier la paix, obtenir l'évacuation presque immédiate du sol français, faire l'emprunt de cinq milliards, c'était là une tâche à la portée du premier venu. M. de Cumont, M. de Belcastel, M. Paschal Grousset, ministre des affaires étrangères de la Commune, se seraient montrés également propres à cette besogne, personne n'en peut douter.

Ce que les intransigeants de la droite ne peuvent pardonner à M. Thiers, c'est de n'avoir pas servi leurs intrigues; de leur côté, les intransigeants de gauche n'oublieront jamais qu'il a vaincu la Commune. Et de même que les premiers ne connaissent d'autre patrie que la France monarchique, les seconds ne connaissent que la France communarde. Émigrés blancs ou émigrés rouges, ce sont tous également des émigrés à l'intérieur. Ils se valent.

M. Thiers fut un véritable patriote, aimant son pays, sans s'inquiéter des partis et des hommes, plus ou moins dignes d'estime ou de mépris. Tous ces hommes, tous ces partis formaient la France, et son large et compréhensif esprit refusait de faire aucune distinction entre eux. En consacrant ses dernières forces au salut de la nation entière, il sauvait

également les monarchistes, les bonapartistes t les républicains, sachant bien que beaucoup le payeraient d'ingratitude. Il avait une trop grande expérience des choses pour garder aucun doute à ce sujet, et probablement il avait adopté cette profonde maxime du sage : « Mépriser les hommes, aimer l'humanité. »

II.

Plusieurs journaux légitimistes ayant reproduit la lettre signée Joseph Du Bourg et adressée par le signataire au nom du comte de Chambord à un « personnage important » du département de l'Hérault, on peut la considérer comme aussi authentique que celle dont fut honoré naguère un autre personnage important, M. de Foresta.

Il est dit dans la lettre de M. Du Bourg que l'on calomnie le comte de Chambord en cherchant à « faire croire qu'il ne veut pas de la couronne ». Le prince est au contraire « très préoccupé de notre situation politique et sociale, et se tient prêt à *tout faire* pour sauver notre malheureux pays ».

Au risque de passer pour un calomniateur, on peut croire cependant que le plus vif désir du comte de Chambord n'est pas de mettre sur sa tête cette couronne qu'il n'a jamais portée et dont il se passe fort bien depuis quarante-neuf ans. Élevé à l'étranger, ne sachant rien des mœurs et des idées de la France, habitué à une existence quasi-royale dans son château de Bohême, entre la chasse et la messe, le plus fâcheux service que ses partisans pourraient lui rendre, ce serait de lui faire quitter Frohsdorf pour l'installer aux Tuileries.

Mieux que personne, le comte de Chambord pourrait faire cette prière au Seigneur : « Délivrez-moi de mes amis; quant à mes ennemis, je m'en charge, car ils ne me font pas grand mal! »

III.

« Tout faire pour sauver son pays », c'est bientôt dit, et ce mot engagerait beaucoup s'il avait un sens. Cela dit tout, mais heureusement ne dit rien.

M. le comte de Chambord a sellé son cheval, chargé ses pistolets et fourbi son épée. Il est prêt, s'il faut en croire son porte-parole M. Du Bourg. Mais prêt à quoi, bon Dieu?

Serait-il question de risquer une descente sur nos côtes? Ce ne pourrait pas être à Boulogne, qui est réservée aux descentes bonapartistes.

Ce serait alors à Quiberon, où la tradition bonapartiste n'a rien à voir. Mais hélas! voilà quatre-vingts ans à peu près que la Vendée est morte. La dernière prise d'armes vendéenne eut lieu vers 1832, et l'on sait quelle pâle imitation ce fut de la grande insurrection des Charette et des La Rochejaquelein.

La duchesse de Berry, le seul homme de la famille, comme on l'a dit si justement, n'eut pas d'ailleurs à se féliciter de son entreprise qui se termina, comme un roman du bon vieux temps par la découverte d'un mariage clandestin. Au dénouement on vit apparaître une sage-femme, et ce fut fini.

Ce souvenir, pour être romanesque, n'en est pas plus héroïque.

Je conviens qu'avec le comte de Chambord à sa tête, une nouvelle échauffourée ne pourrait pas avoir le même dénouement. Ce serait peut-être moins gai pour tout le monde.

IV.

Il est clair que c'est la mort du jeune prince impérial qui a été la cause des deux lettres du comte de Chambord publiées coup sur coup. Les amis du prétendant ont pensé sans doute qu'une manifestation était indispensable pour empêcher la prescription, comme on dit en termes judiciaires, mais sans tirer autrement à conséquence.

Le bruit d'ailleurs se confirme qu'une réunion des princes de la « maison de France » doit avoir lieu au mois de septembre prochain au château d'Arundel, chez le duc de Norfolk. Cette réunion ne peut avoir d'autre objet que d'établir un concert entre la branche aînée et la branche cadette sur la conduite à tenir dans des circonstances nouvelles, et, comme je l'ai dit plus haut, d'empêcher la prescription.

On remarquera au surplus qu'il n'y a rien d'aussi semblable au monde que deux manifestes de prétendants. Avant de s'embarquer pour le pays des Zoulous, le prince impérial parlait à peu près comme le comte de Chambord; ils auraient pu tous les deux indifféremment signer les petits papiers l'un de l'autre, sans qu'il eût été au pouvoir de personne d'y distinguer autre chose que les signatures.

Même dessein d'écraser « l'œuf révolutionnaire », même certitude de sauver le pays, même engagement formel de monter à cheval à l'heure voulue. Et toujours la Providence, prise au collet et forcée d'intervenir. Mais la Providence qui ne pourrait être à la fois légitimiste et bonapartiste, qui ne voit pas le moyen de fraterniser en même temps avec M. Paul de Cassagnac et M. de Foresta, avec M. Joseph du Bourg et M. Amigues, la Providence, dis-je, a l'air de trouver ces prétendants quelque peu indiscrets. Elle laisse l'un à Frohsdorf depuis quarante-neuf ans, et elle envoie l'autre mourir en Afrique sous la zagaie d'un sauvage.

A présent qu'elle ne sera plus tiraillée par le bonapartisme, il lui deviendra plus facile de faire quelque chose pour la légitimité; en attendant, voilà la plage de Boulogne débarrassée. Les baigneurs pourront aller à la mer sans inquiétude.

V.

Un journal qui a toujours flatté et servi l'empire qui le lui a bien rendu, *le Figaro*, publie des détails intéressants et caractéristiques sur le rôle joué par M. de Persigny dans la préparation du coup d'État du 2 décembre.

Quoique le projet d'attentat fût déjà arrêté vers la fin du mois de novembre, le prince-président montrait encore quelque indécision, lorsque M. de Persigny eut avec lui une

ntrevue décisive. Prières, supplications, éclats de colère, eproches amers, menaces même, tout fut mis en œuvre our vaincre ces dernières hésitations.

« L'heure était suprême, en effet; à la veille de toucher u but, le bouillant Persigny envisageait avec terreur les onséquences d'un retard. « Ce n'est point de vous seul qu'il s'agit, dit-il au prince, mais de nous tous qui vous avons conduit jusqu'ici; nous sommes acculés; il faut agir; un jour de retard, et nous sommes perdus! » Elles étaient ès fondées, d'ailleurs, les appréhensions de Persigny; sans arler de l'attitude de la Chambre, les sommes empruntées ar le président, en France et en Angleterre, étaient épuiées; ses amis sans ressources, réduits aux expédients, aux bois. D'un côté, la misère, le ridicule, la prison et l'exil; de autre, le pouvoir, la fortune, les jouissances de toute sorte. 'éloquence brutale et les arguments de Persigny touchèrent prince. Le jour et l'heure furent fixés. On connaît le este. »

Ainsi les gens du 2 Décembre, perdus de dettes et réduits ux derniers expédients, firent le coup d'État pour se sauver ux-mêmes, à tout hasard, et au risque d'un châtiment terble s'ils ne réussissaient pas. Ils jouaient leur dernière carte ans cette dernière partie, mettant pour enjeu leur liberté, u leur vie. Mais, comme ces choses-là ne s'avouent pas, ils imèrent mieux dire qu'ils sauvaient la France.

On le savait depuis longtemps, mais de telles confessions ont toujours bonnes à recueillir; et dans une telle affaire, n témoin de plus à charge n'est jamais de trop.

VI.

J'ai lu ces jours-ci un curieux article de M. de Saint-Saëns ur la musique. M. de Saint-Saëns est un compositeur, et naurellement il fait un très grand cas de son art, ce qui est out simple. Mais il va bien loin quand il donne à la musique a place d'honneur parmi les Beaux-Arts, et surtout quand il n fait « une rivale de la littérature ». C'est une prétention si xorbitante qu'il est difficile de bien comprendre ce que I. de Saint-Saens a voulu dire. Les musiciens de l'avenir ont-ils appelés, selon lui, à exercer sur les esprits une nfluence comparable à celle qu'ont eue, sans remonter à 'antiquité, Rabelais, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Dideot, Molière, Corneille, etc.? Quelque infatué de son art que uisse être un musicien, je doute qu'il ose aller jusque-là.

M. de Saëns est comme de juste un antimélodiste; il ppartient à ce qu'un critique musical, qui ne manquait pas l'esprit, appelait « l'École du civet sans lièvre ». Cela lui est ermis assurément, mais il a tort de dire qu'il « est impossible d'écrire des œuvres musicales sérieuses (d'autres diaient peut-être ennuyeuses) sans s'exposer à être traîné lans la boue, traité comme le dernier des misérables ».

Je ne vois pas quel est le compositeur de talent qui a amais été traité de misérable et traîné dans la boue. Il me emble au contraire que nos musiciens n'ont pas trop à se laindre de leurs contemporains. Rossini, Meyerbeer, Auber, Halévy, Hérold, Boëldieu ont été, pendant toute leur vie, couronnés de fleurs et traités comme des dieux. Il est vrai qu'ils avaient les uns du talent, les autres du génie.

Mais M. de Saint-Saëns, qui est fort échauffé, prétend qu'on refuse aux musiciens *le droit d'écrire d'une certaine manière*. « Il n'est pas rare, ajoute-t-il, de voir des écrivains professant les opinions les plus libérales devenir les plus autoritaires des hommes quand ils déblatèrent sur la musique; et après avoir demandé la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté de la presse, la liberté de l'imprimerie, ils demandent l'esclavage du plus libre de tous les arts. »

Personne, que je sache, n'a jamais demandé l'esclavage dont se plaint M. de Saint-Saëns, qui me paraît confondre deux choses bien distinctes : les droits de la musique et ceux de la critique et du public. Le premier compositeur venu peut assurément écrire comme il lui plaît, et ennuyer le public, sous prétexte de musique sérieuse et savante. Il reste parfaitement libre à cet égard, et on ne lui enverra pas de gendarmes pour cela. Que peut-il demander de plus ? C'est bien le moins que la critique ait, à son tour, le droit de bâiller quand elle le juge à propos; ainsi les droits sont égaux des deux côtés. S'il en était autrement, c'est la critique qui subirait l'esclavage dont M. de Saint-Saëns ne veut pas pour son art. On discute les lois et les institutions politiques ou sociales; on attaque même les rois, les présidents de république et leurs ministres : ainsi le veut la liberté qu'invoque M. de Saint-Saëns. Je ne vois pas pourquoi les musiciens feraient exception à la loi commune.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

L'INSTRUCTION DES FEMMES EN ANGLETERRE. — Aux derniers examens de l'Université de Londres, quarante-neuf femmes ont subi les épreuves avec succès, et sur ce nombre plus de la moitié ont obtenu des distinctions universitaires. Lorsqu'en 1863 les femmes en Angleterre furent admises pour la première fois aux examens universitaires, quatre-vingt-trois étudiantes se présentèrent, sur lesquelles trente-trois réussirent. A la session de décembre 1878, le nombre des candidates, pour Cambridge seulement, a été de 2379. Oxford compte aujourd'hui près d'un tiers de femmes sur le nombre total des élèves qui se présentent à ces examens. On a remarqué que les garçons étaient beaucoup plus forts en latin et en mathématiques, tandis que les filles l'emportaient pour les langues vivantes et pour plusieurs autres branches d'études. Il ne faudrait pas se hâter de tirer des conclusions de ces faits. Garçons et filles suivent des cours séparés, réglés le plus souvent sur des programmes différents. Les études des garçons sont surtout dirigées vers les humanités et les sciences, tandis qu'on pousse les filles vers les langues vivantes. Ces inégalités disparaîtront à mesure que les collèges de femmes récemment fondés dans les deux grands centres universitaires se développeront. Dans celui de *Girton*, à Cambridge, les programmes et les cours sont exactement les mêmes que ceux

des étudiants, et les résultats obtenus semblent jusqu'à persent établir l'égalité intellectuelle des deux sexes.

L'Athenæum, de Londres, déplore, au point de vue de l'art la suppression projetée des Tuileries. Il fait remarquer que ce sera détruire la perspective des Champs-Élysées, acte de vandalisme contre lequel « tout citoyen du monde » a le droit de protester. Il ajoute qu'étant donné le prix des terrains rue Richelieu, on pourrait transporter la Bibliothèque Nationale aux Tuileries avec très peu de débours.

M. Paul Meyer prépare une série d'articles qui auront pour titre : *Les manuscrits français de Cambridge,* et qui paraîtront dans *Romania.*

La bibliothèque de Manchester vient d'acquérir une très curieuse collection de journaux et de périodiques publiés à Paris pendant le siège et pendant la Commune. Il s'y trouve plusieurs pièces rares, entr'autres *l'Œil de Marat,* dont on ne connaît que trois exemplaires.

Les étudiants japonais a Pékin. — Plusieurs prêtres bouddhistes et une quinzaine d'étudiants se sont transportés du Japon à Pékin, dans le but d'apprendre le chinois moderne et d'obtenir des emplois du gouvernement chinois. Les uns et les autres paraissent s'intéresser tout particulièrement à l'étude des religions, et prendre plaisir à comparer le mahométisme et le christianisme aux doctrines de Confucius et de Bouddha. Quelques-uns se sont fait baptiser, mais en général ils jugent les religions à un point de vue critique, sans en adopter aucune. Le correspondant de l'*Academy* (Londres) à Pékin a eu l'occasion de lire des essais composés par un Japonais sur différents sujets religieux. Dans l'un de ces écrits, qui témoigne d'une culture avancée, le jeune auteur commence par recommander la fondation de sociétés religieuses qui travailleront de concert avec le gouvernement à améliorer la société.

Il expose ensuite son admiration pour Confucius, Sakya-Mouni et Jésus, fondateurs des trois plus grandes religions du monde; il leur refuse la divinité, mais il les place très haut moralement, le Bouddha surtout. Il blâme le mariage et le célibat, approuve Luther et le compare à un réformateur japonais qui a soutenu sur plusieurs points les mêmes idées. Il est tout à fait sûr que le ciel et l'enfer sont des inventions.

Un collège chinois aux États-Unis. — Le gouvernement chinois a fondé à Hartford, dans le Connecticut, un établissement d'instruction publique destiné à façonner aux idées et aux mœurs américaines un certain nombre de jeunes Chinois qui iront ensuite occuper des fonctions publiques dans leur pays. Environ cent cinquante enfants de huit à quatorze ans, choisis parmi les plus intelligents, ont passé, depuis 1876, par Hartford. A leur arrivée, on les place en qualité de pensionnaires dans des familles. Ils suivent les écoles du pays où ils se trouvent. Pendant les vacances, ils retournent à Hartford, où des professeurs chinois les tiennent au courant des choses de leur patrie et de tout ce qui concerne leur future profession. Le gouvernement de Pékin a dépensé un million et demi pour les frais de premier établissement du collège et il le subventionne très largement.

Une nouvelle hypothèse sur l'origine des chinois. — Dans le dernier volume des *Transactions* de la section Chine-nord de la Société asiatique anglaise, M. Kingsmill essaye de démontrer que les Chinois appartiennent à la race indo-européenne et que leur langue se rattache au sanscrit. Il commente dans ce but d'anciens poèmes du nord de la Chine, et il cherche à établir l'identité des mots qui en composent le vocabulaire avec les équivalents sanscrits. Ni les savants chinois ni les sinologues européens n'ont vu, d'après M. Kingsmill, la voie à suivre, l'idée à prendre pour guide dans l'étude des légendes de la vieille Chine.

Nouvelles de Grèce. — Une jeune Anglaise, qui réside à Athènes depuis quelques mois, Mlle F. E. M. (Mac Donald), a publié un livre intitulé : *La Grèce contemporaine, réponse au Français Edmond About.* Ce livre a été traduit en grec, d'après le manuscrit de l'auteur, par M. Emm. Skoufos. La jeune Anglaise n'égale pas en esprit l'adversaire qu'elle prétend réfuter; sur certains points, elle est même assez mal informée; on lit néanmoins son livre avec intérêt.

La lettre que M. About avait écrite au directeur du *Times* a été reproduite par la plupart des journaux d'Athènes. M. A. S. Byzantios, en la traduisant pour l'*Hestia,* ajoute ces mots : « L'ironique écrivain se justifie aujourd'hui en disant qu'il s'est inspiré du proverbe latin : *Qui aime bien, châtie bien;* pour nous, nous trouvons plus agréable le proverbe grec, dont il paraît s'inspirer aujourd'hui : *Celui qui a blessé guérira aussi.*

— Le *Télégraphe* d'Athènes publie en feuilleton une traduction de l'*Assommoir* de M. Zola.

— M. André Cordella, un des commissaires grecs à l'Exposition de 1878, a publié un travail intéressant sur *Athènes examinée au point de vue hydraulique.* L'ouvrage est divisé en deux parties : la première est consacrée à la topographie d'Athènes et à son état géologique et minéralogique; la seconde renferme l'histoire de l'hydraulique dans l'antiquité.

— Prochainement paraîtra, en trois volumes, la première édition complète des poésies d'Achille Paraschos.

— La Société littéraire *le Parnasse* a fondé une *École des enfants pauvres* dans un village de l'Élide, Manolada, où l'on a récemment établi une colonie d'Albanais; cette Société entretient des écoles du même genre à Athènes, à Calamata, à Syra, à Chalcis, à Zante, à Patras et à Andros.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1523]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 8. 23 AOUT 1879.

LA POLITIQUE DOUANIÈRE DE LA FRANCE

Depuis Colbert jusqu'au traité de commerce de 1860.

A l'heure où l'on discute avec une ardeur et une passion sans égales l'attitude que doit prendre la France dans ses relations commerciales avec les autres puissances, rien n'est propre à éclairer un homme sans parti pris, comme l'histoire des divers régimes auxquels notre trafic international a été successivement soumis depuis un peu plus de deux siècles.

Si nous ne fixons pas plus haut notre point de départ, c'est qu'il n'y a guère d'enseignement pratique à tirer des errements suivis avant l'arrivée au pouvoir de Colbert. Nous devons nous contenter d'exposer très brièvement comment s'était graduellement formé le système que ce ministre trouva en honneur quand il fut appelé à diriger le gouvernement de la France.

Pendant longtemps les droits qui frappaient la circulation des marchandises n'avaient pas eu d'autre but que d'assurer au fisc un revenu commode. Mais bientôt un autre point de vue l'emporta, et les droits de douane se transformèrent en une arme de guerre. Ne rien vendre, ne rien acheter aux pays étrangers, telle fut, à peu de chose près, la loi dont s'inspira le moyen âge tout entier.

Ainsi s'expliquent les nombreux droits qui frappèrent successivement presque toutes les espèces de marchandises, soit à la sortie du territoire, si c'était pour retenir à l'intérieur des produits indigènes, soit à l'entrée, si c'était pour écarter du marché national des marchandises étrangères. Par suite d'un égoïsme mal entendu, une nation ne voulait pas que les produits qui lui étaient propres pussent profiter à une nation voisine. Par contre, plutôt que d'acheter à un autre pays les produits qu'il était seul à fournir, on poussait la puérilité jusqu'à s'imposer toutes sortes de privations.

Il ne faut pas, d'ailleurs, qu'une telle conduite nous étonne. Voisinage étant alors pour deux peuples synonyme d'hostilité, tout le secret de la politique était de faire à ses voisins le plus de mal qu'on pouvait; or, n'était-ce pas deux moyens judicieusement choisis pour leur nuire que de refuser à la fois et de leur vendre ce qui leur manquait et de leur acheter ce qui abondait chez eux? Sans doute, un homme à l'esprit indépendant aurait pu dès lors faire cette remarque qu'en refusant de vendre on s'appauvrissait soi-même, et qu'en refusant d'acheter on s'infligeait sottement des privations inutiles; mais comme en ce temps, pour chaque peuple, la première règle du patriotisme était de croire : 1° qu'il pouvait se passer de tous les autres peuples; 2° qu'aucun autre peuple ne pouvait se passer de lui, il ne se trouva personne pour hasarder une observation de ce genre.

Rien n'était certainement plus naïf qu'une pareille façon de penser et d'agir : on obéissait à sa passion, sans songer même à demander conseil à sa raison. Mais, à la longue, une véritable théorie économique se fit jour et, vers le milieu du XVIe siècle, elle trouva sa formule.

La découverte du Nouveau-Monde commençait à porter ses fruits; l'exploitation des mines d'or et d'argent que renfermait l'Amérique avait produit des fortunes si subites et si considérables que la possession de ces métaux précieux devint le désir universel. Ce désir troubla les têtes : on en vint à considérer le numéraire, qui n'est qu'un signe de la richesse, comme constituant à lui seul toute la richesse de ce monde. Dès lors, les nations réglèrent leur conduite sur ce principe erroné, et tous leurs efforts tendirent à amasser dans leurs caisses le plus de numéraire qu'elles pourraient.

On dut par suite modifier le programme économique qu'on avait suivi jusqu'alors. Il importait en effet d'adopter un système qui permît à la fois et de conserver tout le numéraire qu'on possédait déjà et d'attirer, en outre, celui que détenait l'étranger. Vendre beaucoup, ne rien acheter au dehors, telle

fut donc la règle de conduite à laquelle on se référa désormais; on aggrava, par conséquent, les droits d'entrée, destinés à écarter du territoire les produits étrangers qu'il aurait fallu payer en belle et bonne monnaie, et l'on se préoccupa, au contraire, de faciliter la sortie de toutes les marchandises que l'on ne croyait pas avoir un intérêt supérieur à retenir à tout prix.

C'est ce système, qui a reçu le nom de système mercantile ou système de la balance commerciale, — parce qu'il exige qu'une perpétuelle comparaison soit faite entre le poids du numéraire qui entre dans un pays et le poids de celui qui en sort, — c'est ce système qui régnait lorsque Colbert fut appelé au pouvoir.

Il n'est certes pas besoin d'être grand clerc en économie politique, il suffit d'avoir une simple notion du commerce pour comprendre que le système de la balance commerciale reposait sur une idée fausse : à savoir que, dans tout marché, quelqu'un fait un bénéfice et quelqu'un subit une perte, et que le profit appartient toujours à celui qui reçoit l'argent. Or, il n'y a pas là autre chose qu'une pure pétition de principe. N'arrive-t-il pas très fréquemment, en effet, qu'un marché soit également profitable aux deux contractants? Et si l'un des deux se trouve induit en perte, ne peut-il pas fort bien se faire que ce soit tout justement le vendeur? Ce n'est pas aux sommes encaissées, c'est aux avantages acquis qu'on mesure ses bénéfices; et le numéraire, bien loin d'être la seule vraie richesse, n'est qu'une marchandise dépourvue de toute supériorité vis-à-vis de toutes les autres espèces de marchandises. Cette simple observation suffit pour démontrer combien il était absurde de croire qu'une nation se serait nécessairement enrichie, parce qu'elle aurait fait, dans un temps donné, beaucoup de ventes et peu d'achats.

Mais ce qui devait augmenter dans une singulière mesure les déceptions que la mise en pratique de ce système ne pouvait manquer d'entraîner, c'est que tous les peuples à la fois, comme mûs par un même ressort, avaient pris la résolution de baser sur cette théorie leur politique commerciale. Or, lorsque tous les pays sont d'accord pour ne rien acheter, il est assurément difficile qu'aucun puisse beaucoup vendre. C'est là une réflexion qui aurait dû, semble-t-il, se présenter à l'esprit de tous les hommes raisonnables. Malheureusement, cette réflexion, personne ne s'y arrêta; car chaque peuple persistait alors plus fermement que jamais dans cette orgueilleuse conviction que la Providence lui avait attribué dans le monde un rang exceptionnel et lui avait donné, en même temps que la faculté de suffire à ses propres besoins, le privilège de tenir le reste de l'univers dans une dépendance nécessaire.

Une chose devait, d'ailleurs, assurer le succès du système mercantile : c'est qu'il servait on ne peut mieux les intérêts d'une classe nombreuse de producteurs; tous ceux, en effet, qui se sentaient incapables de lutter contre la concurrence étrangère, sans perdre une partie de leurs bénéfices ordinaires, adoptèrent avec empressement une théorie qui leur permettait de dissimuler leur cupidité sous le masque d'une pensée patriotique. Ce fut entre eux à qui affirmerait le plus haut la nécessité de ne pas laisser attirer l'argent français au dehors.

Et leur tactique était, en vérité, fort habile. S'ils eussent ouvertement plaidé pour la défense de leur intérêt personnel, on ne les aurait sans doute pas écoutés. Aussi feignaient-ils d'avoir uniquement souci de sauvegarder l'intérêt du pays lui-même, sachant bien, au fond, qu'ils auraient cause gagnée, une fois qu'ils auraient fait reconnaître l'utilité d'établir une balance du commerce favorable à la France; car alors il leur serait facile de prouver que le meilleur moyen d'arriver à ce résultat était de garantir aux industriels français le monopole de la vente sur les marchés français.

On voit comment, du système de la balance commerciale, naquit le protectionnisme; et maintenant que nous est bien connue l'origine de la doctrine, nous allons voir quelle énergie surent mettre pendant deux siècles au service de cette doctrine ceux qui étaient intéressés à la faire prévaloir.

I.

Lorsque Colbert prit en mains le pouvoir, il était animé d'un esprit vraiment libéral. Ses réflexions l'avaient conduit à rompre avec les préjugés de son temps. Il appréciait sainement les avantages de la liberté commerciale, et la nécessité des échanges ne lui échappait pas. « La Providence — lit-on dans un mémoire rédigé par lui pour Mazarin en 1650 — a posé la France en telle situation que sa propre fertilité *lui serait inutile et souvent à charge et incommode* sans le bénéfice du commerce qui porte d'une province à l'autre et chez les étrangers ce dont les uns et les autres peuvent avoir besoin. » On a nié quelquefois que ce mémoire fût de la main de Colbert; ce qui ne fait pas de doute, en tous cas, c'est que la doctrine qui s'y trouve énoncée est tout à fait conforme à l'esprit de ce ministre, car on peut en retrouver l'écho dans beaucoup de ses discours, de ses lettres et de ses déclarations politiques.

Du reste, la meilleure preuve que nous puissions donner de la largeur de ses vues, c'est le fameux édit de 1664, dont il faut retenir la date comme celle de la première tentative faite dans notre pays en faveur de la liberté commerciale. L'édit de 1664 abolit les douanes intérieures, abaisse considérablement tous les droits de sortie et diminue les droits d'entrée dans une si forte mesure que, suivant les expressions d'un des hommes les plus versés dans l'étude des questions douanières (1), en 1860, à la veille de notre traité de commerce avec l'Angleterre, il restait beaucoup à faire pour rendre aux transactions internationales le degré de liberté que Colbert leur avait laissé! Aucun témoignage plus concluant ne saurait être invoqué en faveur du grand ministre.

Malheureusement, l'édit de 1664 souleva des protestations violentes. De toutes parts affluèrent les réclamations d'industriels dont la concurrence étrangère devait diminuer les profits. « Que pensait donc le ministre? Voulait-il ruiner la France? Avait-il oublié le principe fécond de la balance

(1) M. Amé, *Études sur les tarifs de douane.*

commerciale ? » Bref, on mena si grand tapage que Colbert fut obligé de céder. Il rendit, en 1667, un nouvel édit qui est la contradiction même du premier et qui établissait des tarifs plus élevés que ceux qu'on avait jamais connus.

A la vérité, Colbert ne quittait pas sans esprit de retour la voie libérale où il était d'abord entré. Seulement, il avait été amené à reconnaître qu'avant de livrer définitivement l'industrie française à la concurrence des industries étrangères, il était sage de lui donner le temps de perfectionner son outillage, de former son personnel, en un mot d'améliorer le plus possible ses moyens de production. A ce point de vue, il n'avait certes pas tort : protéger pendant un temps limité les industriels, mais les mettre en demeure de se tenir prêts à vivre ensuite sans le secours d'aucune protection, n'était-ce pas faire œuvre d'un véritable homme d'État? Or, c'était là précisément le plan que Colbert s'était tracé, et, comme il l'écrivait lui-même d'une manière fort pittoresque aux échevins de Lyon, les commerçants devaient se tenir pour avertis que les faveurs qui leur étaient accordées n'étaient que « comme des béquilles, à l'aide desquelles ils devaient se mettre en mesure d'apprendre à marcher le plus tôt possible, et que son intention était de leur retirer ensuite ».

D'ailleurs il importe d'expliquer nettement les motifs qui avaient guidé Colbert. S'il s'efforçait de mettre les industriels français à l'abri de la concurrence étrangère, c'est qu'il voulait adoucir ainsi les mesures sévères qu'il prenait alors contre eux. Accroître les forces de la production nationale, faire de l'industrie française la première industrie de l'Europe et lui ouvrir ainsi les marchés du monde entier, tel était le programme qu'il s'était imposé. Or, pour amener l'industrie au point où il désirait la voir, il croyait nécessaire d'avoir la haute main sur elle. On vit donc paraître une série de règlements qui montrèrent dans quelle étroite dépendance Colbert entendait tenir les producteurs du pays. Le poids, la longueur, la largeur que devait avoir une étoffe étaient désormais fixés par ces règlements; qu'il s'agît de toile ou de drap, qu'il s'agît de filer, de tisser ou de teindre, les procédés qu'il fallait employer étaient rigoureusement décrits, et manquer à ces prescriptions devint pour un industriel un véritable crime, passible des peines les plus graves.

De 1666 à 1683, Colbert ne fit pas paraître moins de quarante-quatre règlements ou instructions de ce genre. Il était convaincu que le régime auquel il soumettait ainsi l'industrie produirait les meilleurs effets; il se piquait d'avoir trouvé le moyen le plus efficace pour assurer la supériorité de nos marchandises sur celles de l'étranger. Bien grande était certainement son erreur : c'est toujours une lourde faute que de faire intervenir dans de pareilles matières l'autorité de l'État; et le moindre des inconvénients qui en résultent, c'est de décourager l'esprit d'émulation et de mettre un obstacle à tous les perfectionnements de l'initiative privée. Mais il faut au moins reconnaître que Colbert était conséquent dans sa conduite. Étant données les graves atteintes qu'il jugeait utile de porter à la liberté des producteurs, il était de toute justice d'atténuer le mal qu'ils en pouvaient ressentir, en imposant, d'autre part, à tous les consommateurs l'obligation d'acheter leurs marchandises en France plutôt qu'à l'étranger, « *quand même ces marchandises seraient un peu moins bonnes ou un peu plus chères* ». Certes, il ne lui serait jamais venu à l'esprit de créer au profit des industriels un régime de faveur, simplement destiné à faire d'eux les maîtres tout-puissants du marché national; mais ayant conçu le dessein de réformer la fabrication française, il était naturel qu'il lui accordât une protection efficace, comme une compensation nécessaire à tous les sacrifices qu'il réclamait de sa part.

Qu'on se rappelle, au surplus, que, dans l'esprit de Colbert, il ne s'agissait là que de mesures temporaires. Il comptait fermement rentrer un jour dans la voie libérale qu'il avait inaugurée en 1664, et ce n'est pas sa faute si les circonstances l'empêchèrent de mettre à exécution ses projets. Les guerres dans lesquelles la France se trouvait engagée occasionnaient des dépenses auxquelles on ne pouvait se dispenser de pourvoir, et à ces dépenses s'ajoutaient celles qui résultaient des prodigalités toujours grandissantes du roi. Dans une pareille situation, les douanes étaient une ressource précieuse; et comme personne ne se doutait alors que la meilleure façon d'augmenter les recettes eût été précisément de diminuer les droits, il s'ensuivit que l'abaissement des tarifs fut indéfiniment retardé.

Colbert s'en alla donc sans avoir rapporté comme il l'aurait voulu l'édit de 1667. Les ministres qui lui succédèrent renchérirent encore sur ce qu'il avait fait et ils ne s'attachèrent qu'à aggraver de plus en plus les mesures restrictives de la liberté. Le XVIIe siècle s'acheva et le XVIIIe s'écoula presque tout entier sans qu'un seul pas fût fait du côté de la liberté.

Cependant l'édit de 1667 n'avait pas été sans avoir les plus funestes conséquences. Les nations étrangères, se sentant profondément blessées dans leurs intérêts par des mesures qui chassaient leurs marchandises de nos ports, nous avaient répondu en usant de représailles. C'est ainsi que la Grande-Bretagne et la Hollande élevèrent leurs tarifs et nous fermèrent leurs marchés.

Le premier résultat qui s'ensuivit fut une misère affreuse; les denrées ne pouvant plus être exportées, leur prix s'abaissa à tel point que le travail de la terre cessa d'être rémunérateur; les paysans désertèrent donc les campagnes pour s'en aller chercher fortune à la ville, et bientôt la France ne fut même plus en mesure de suffire à ses propres besoins. Aussi ne vit-on jamais disettes si désastreuses et si répétées que pendant cette période.

Ce ne fut pas tout; la lutte de tarifs qui s'était engagée ne tarda pas à changer de caractère, et bientôt ce fut sur les champs de bataille qu'il fallut aller la dénouer.

Il n'est pas douteux, en effet, qu'il faille chercher dans le tarif de 1667 le germe de la guerre que nous déclarâmes à la Hollande en 1672. Nous déclarions cette guerre sous l'influence de l'exaspération qu'avaient soulevée dans notre pays les tarifs élevés par la Hollande contre nos importations : faire révoquer la prohibition qui frappait nos vins, nos eaux-

de-vie et les divers articles de nos manufactures, obtenir en outre de la Hollande qu'elle déclarât formellement se soumettre aux droits que nous prétendions percevoir sur ses marchandises et sur ses navires à leur entrée dans nos ports, telles étaient les conditions que nous nous croyions en mesure d'imposer par la force de nos armes. Seulement, la guerre ne tourna pas comme on l'avait espéré; l'Europe presque tout entière prit parti contre nous et, lorsque fut signé le traité de Nimègue, en 1678, ce fut la France qui dut abandonner ses prétentions vis-à-vis de la Hollande et revenir en faveur de ce pays au tarif modéré de 1664.

Or, comme le fait observer un historien, cette guerre fut le germe de toutes celles qui remplirent le règne de Louis XIV. Il est impossible, en effet, de ne pas considérer la rigueur de nos tarifs comme l'un des principaux mobiles qui, à tant de reprises différentes, poussèrent l'Europe contre nous; la preuve c'est qu'a chaque traité de paix la France devait se résigner à faire quelque concession sur ce point; puis, aussitôt que les choses étaient rentrées dans l'ordre, elle s'appliquait à relever l'une après l'autre les barrières qui fermaient ses marchés.

C'est ainsi que, malgré les clauses expresses du traité de Nimègue, on vit bientôt rentrer en vigueur le tarif de 1667. Mais la satisfaction d'amour-propre que se donnait ainsi Louis XIV ne fut pas de longue durée, car en 1697, lorsque le traité de Ryswick vint terminer la guerre de la ligue d'Augsbourg, que le sthatouder de Hollande, Guillaume d'Orange, avait fomentée contre nous, l'une des premières conditions du traité fut que la France sacrifierait encore une fois le malencontreux tarif de 1664 et abolirait tous les droits qui mettaient obstacle au commerce maritime des Provinces-Unies.

Vis-à-vis de l'Angleterre, le tarif de 1667 n'avait pas cessé de s'appliquer; il avait même été aggravé à diverses reprises après la mort de Colbert : aussi la plus grande hostilité régnait-elle entre l'Angleterre et la France. L'irritation des Anglais fut portée à son comble lorsque, le petit-fils de Louis XIV ayant été appelé au trône d'Espagne, ils purent craindre que la réunion des deux sceptres dans une même main ne vînt un jour compromettre le développement de leur puissance maritime. A l'instigation de Guillaume III d'Angleterre, une nouvelle coalition se forma contre la France.

On connaît les péripéties de cette guerre. Dès qu'il fut question de négocier, l'Angleterre et la Hollande réclamèrent de la France le retour à des tarifs libéraux. La Hollande obtint satisfaction par le traité d'Utrecht. Quant à l'Angleterre, elle se fit accorder, pour son négoce maritime et pour ses colonies, des avantages considérables. Malheureusement, les deux gouvernements de France et d'Angleterre ne purent, malgré leur bonne volonté réciproque, arriver à une entente complète sur un tarif de droits d'entrée et de sortie : la résistance opposée par les industriels des deux pays, surtout par ceux d'Angleterre, fut assez puissante pour empêcher les négociations d'aboutir.

Ainsi la France voyait son orgueil commercial soumis aux plus dures épreuves. L'exagération de ses tarifs n'avait servi qu'à exciter contre elle l'Europe presque tout entière et, dans la lutte engagée, notre pays ne s'était pas trouvé le plus fort. Ces tarifs, au lieu d'engendrer la prospérité, avaient produit la plus affreuse misère et, par un étrange enchaînement de circonstances fatales, c'étaient les droits élevés qui avaient provoqué la guerre, et maintenant c'était la nécessité de pourvoir aux dépenses occasionnées par la guerre qui était le principal obstacle à la diminution des droits.

II.

Aussi tant de maux déchaînés sur notre pays avaient-ils un peu dessillé les yeux des commerçants; ils avaient maintenant de la situation une notion plus juste. L'idée que la France pouvait se passer de tout le monde et s'imposer à tout le monde avait perdu du chemin, car on avait appris à ses dépens combien ce principe était faux.

Une sorte de réaction s'était donc opérée en faveur de la liberté, et le XVIIIe siècle fut marqué dès son origine par un notable changement de l'esprit public en ce qui concernait la politique commerciale. C'est ainsi qu'en 1701 une enquête sur la situation générale du commerce français ayant été ouverte, on vit les délégués de tous les centres manufacturiers, à l'exception de celui de Rouen, réclamer unanimement et avec énergie l'adoption d'une politique libérale.

Presque tous les mémoires déposés dans cette enquête ont été conservés, et il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir de quel bon sens ils s'inspirent. Plus tard, la liberté aura ses théoriciens, comme la protection a eu précédemment les siens; mais dans cette enquête ce ne sont pas des théoriciens qui déposent, ce sont tout simplement des hommes pratiques qui cherchent à faire prévaloir les conseils de leur expérience.

Qu'on ne dise plus désormais que la France peut se passer de tout le monde! Ce n'est là qu'une vaine forfanterie; et la vérité, c'est qu'à un double titre nous avons toujours besoin du concours des étrangers : comme producteurs d'abord, car « nous avons en France un nombre infini de denrées superflues que nous ne pourrions consommer sans le concours des étrangers, et les étrangers ne viendront certes pas les prendre si nous fermons la porte aux leurs (1) » ; — comme consommateurs ensuite, car « il n'est pas possible qu'on établisse en France toutes les manufactures du monde : il est des productions et des industries du génie particulier de certaines nations auxquelles d'autres ne sauraient pas se former (2) ».

Sans doute, l'intérêt des industriels ne doit pas être perdu de vue; mais bien au-dessus de l'intérêt des industriels il y a celui du peuple. Or, « pour que le peuple vive avec facilité et aisance, il faut attirer l'abondance de toutes choses, de quelque pays que ce soit (3) ».

Au fond, ce n'est pas contre le principe des tarifs, c'est uniquement contre l'exagération de ces tarifs que les délé-

(1) Mémoire du délégué de Dunkerque.
(2) Mémoire du délégué de Lille.
(3) Mémoire du délégué de la Rochelle.

gués de 1701 s'élèvent. Ils pensent que des droits modérés suffisent, et le délégué de Dunkerque fait à l'appui de cette opinion une remarque fort judicieuse : c'est que les marchandises qui viennent des pays étrangers étant forcément renchéries par les frais du transport, il résulte déjà de là pour les marchandises nationales comme une première protection. Cette protection naturelle peut, sans doute, ne pas être toujours suffisante; mais « lorsqu'une manufacture ne sait pas s'établir ni subsister avec un droit de 12 à 15 pour 100, elle doit être considérée *comme un homme qui veut s'enrichir sur le public* (1) ».

Au surplus, la liberté est saine et, seule, elle est capable de provoquer le progrès. « La liberté est l'âme et l'élément du commerce. Elle excite le génie et l'application des négociants qui, méditant sans cesse des moyens nouveaux de faire des découvertes et des entreprises, opèrent un mouvement perpétuel qui produit l'abondance partout (2). »

Voilà les justes pensées qui commençaient à se faire jour au commencement du XVIIIe siècle; l'opinion publique, on le voit, s'était sensiblement modifiée; mais les réformes dont la nécessité est le plus clairement démontrée ne sont pas toujours celles qui s'opèrent le plus vite; les vœux des délégués de 1701 ne furent pas exaucés; l'opinion isolée du délégué de Rouen l'emporta, et la politique de la balance commerciale continua à régner.

Elle devait régner sans interruption jusqu'en 1786, époque à laquelle M. de Vergennes arriva à conclure avec l'Angleterre un traité de commerce dont nous aurons à nous occuper tout à l'heure. Examiner tous les épisodes de cette longue guerre de tarifs ne saurait, on le conçoit, rentrer dans notre dessein; mais ce qui est important pour nous, c'est de rechercher comment s'était peu à peu répandue dans le pays la doctrine libérale dont nous venons de voir les premières manifestations.

Le cri d'alarme jeté par les délégués à l'enquête de 1701 était d'abord resté pendant quelque temps sans écho; mais à la suite de la débâcle financière produite par les entreprises de Law, les esprits s'étant tout d'un coup tournés avec curiosité vers les questions relatives à la formation et à la répartition des richesses, la science économique sortit enfin des limbes et fit son apparition. Dès lors, le système de la balance commerciale fut vivement battu en brèche.

Deux écrivains, Melon et Dutot, l'un, ancien secrétaire de Law, l'autre, ancien caissier de la Compagnie des Indes, ouvrirent la campagne par la publication d'ouvrages qui firent une profonde sensation (3). Ces écrivains, il faut le reconnaître, n'abjuraient pas encore d'une manière complète la foi au système mercantile; mais on ne peut se dispenser de citer ici leurs noms avec honneur, car leurs livres contenaient le germe de toutes les vérités que d'autres hommes, plus courageux, allaient bientôt proclamer sans détour.

(1) Mémoire du délégué de Lille.

(2) Mémoire du délégué de Nantes.

(3) *Essai politique sur le commerce*, Melon (1734); — *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, par Dutot (1735).

C'est à Quesnay et à Vincent de Gournay que revient plus particulièrement la gloire d'avoir posé avec netteté les fondements de la nouvelle doctrine. Ils furent les créateurs et les chefs de la célèbre école qui a reçu le nom d'école *physiocratique*, parce qu'elle avait pour principe qu'on doit laisser les *forces de la nature* accomplir leurs fonctions, sans chercher, par de vaines mesures, à en réprimer les effets.

Ils sapèrent énergiquement les bases sur lesquelles reposait le système de la balance commerciale. Ils firent observer que la nature n'a pas en vain donné aux diverses nations un climat et un génie différents, et prouvèrent d'une façon péremptoire que toutes les nations du monde étant nécessairement solidaires, la ruine de l'une, loin d'enrichir les autres, ne saurait jamais que leur être funeste. D'autre part, partant de ce principe que la fortune des peuples ne peut résulter que du libre jeu des forces naturelles de la société, ils firent comprendre que c'est un leurre de chercher à l'accroître par des procédés gouvernementaux fondés sur l'arbitraire : c'était montrer d'un seul mot combien il était illusoire de prétendre enfermer l'industrie dans l'ornière étroite de la réglementation.

Ainsi, la conclusion à laquelle ils arrivaient, c'est que la balance du commerce n'était qu'une duperie et la réglementation de l'industrie qu'une maladresse et une inconséquence. Ils déclaraient donc qu'il fallait accorder au commerce une entière liberté; « car, dit Quesnay, la police du commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'État, consiste dans la pleine liberté de la concurrence. » Donc, liberté au dedans, liberté au dehors. C'est cette conclusion que Vincent de Gournay résumait, de son côté, dans la célèbre formule : « Laissez faire, laissez passer. » Laissez faire, c'est-à-dire renoncez à vos réglementations arbitraires; — laissez passer, c'est-à-dire osez supprimer tous les droits qui, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume, entravent la libre circulation des produits.

On put croire un moment que cette doctrine allait recevoir une application immédiate lorsque, en 1774, son représentant le plus illustre arriva au pouvoir. Turgot avait, à la vérité, un grand tort; c'était de n'avoir jamais rien dit qui prouvât qu'à ses yeux une période de transition était nécessaire et qu'il comprenait qu'il serait dangereux de faire passer sans ménagements l'industrie d'un régime de protection et de réglementation sans limites à un régime de liberté complète et absolue. Il avait toujours déclaré que, selon lui, un affranchissement total de toute espèce de droits serait le plus sûr moyen de porter toutes les branches de l'industrie nationale au plus haut point d'activité qu'il pût leur être donné d'atteindre. Et cette opinion, il l'avait maintes fois et en toute occasion fait entendre. « Quelques sophismes que puisse accumuler l'intérêt particulier de quelques commerçants, écrivait-il encore en 1773, la vérité est que toutes les branches du commerce doivent être libres, — également libres, — entièrement libres. »

Cela étant, on comprend combien ceux qui avaient des intérêts engagés dans les industries protégées prirent de peur en voyant Turgot arriver au pouvoir. De nombreuses et

puissantes résistances s'organisèrent, et la campagne fut menée contre lui avec une si rude âpreté que, moins de deux ans après son entrée au pouvoir, il dut abandonner la place sans avoir pu mettre en pratique les réformes qu'il se proposait d'opérer.

Mais la politique de la balance commerciale n'en restait pas moins fortement ébranlée. Tous les esprits sensés avaient reconnu la justesse de la doctrine qui proclamait la liberté comme le plus salutaire des principes de conduite. En vain Necker tenta-t-il un retour à la politique surannée de Colbert : il ne put pas lui-même rester tout à fait sourd aux enseignements libéraux de la nouvelle école, et c'est de sa main que fut signé, en 1779, l'important décret qui rendait aux fabricants français le droit d'adopter dans la confection de leurs étoffes telles dimensions ou combinaisons qu'ils jugeraient à propos. Ainsi disparaissaient pour ne plus jamais reparaître tous les règlements d'industrie qu'avaient successivement édictés Colbert et ses continuateurs. Et le jour n'était pas loin où de nouvelles victoires allaient couronner les efforts des amis de la liberté.

C'est, en effet, peu de temps après cette époque que furent engagées avec la Grande-Bretagne les négociations qui devaient aboutir à ce fameux traité de 1786 auquel nous faisions allusion tout à l'heure. Il n'y avait pas deux pays qui eussent plus d'intérêt à entrer en relations suivies que la Grande-Bretagne et la France. Et cependant, comme par une étrange dérision, c'est contre l'Angleterre qu'étaient restés tournés la plupart de nos tarifs, et, de leur côté, les Anglais prohibaient presque toutes nos marchandises.

Mais, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un mouvement d'idées analogue à celui que nous avons signalé dans notre pays s'était produit en Angleterre sous l'influence des écrits de deux grands penseurs, David Hume et Adam Smith. M. de Vergennes profita de ces bonnes dispositions et, désireux de donner satisfaction aux réclamations de la majeure partie des négociants français, il entra en pourparlers avec la diplomatie anglaise.

Le 26 septembre 1786 un traité fut enfin signé. Ce traité marque une des dates les plus solennelles de notre histoire commerciale : l'hostilité qui avait séparé deux grands pays pendant de si longues années faisait place à une entente vivement désirée de part et d'autre. Les droits prohibitifs étaient supprimés et remplacés par des droits modérés qui ne s'élevaient pas à plus de 10 à 15 pour 100 de la valeur des objets.

Les négociateurs s'attendaient à ce que leur œuvre provoquât des deux côtés du détroit une satisfaction profonde. Mais il leur fut donné d'assister à un spectacle véritablement instructif : le traité sur lequel ils avaient apposé leurs signatures ne souleva qu'un concert de malédictions furibondes. On vit des industriels français rédiger mémoires sur mémoires pour prouver qu'ils allaient être ruinés, et la France avec eux, si ce traité fatal recevait son application ; les fabricants anglais ne manquèrent pas de faire de leur côté des déclarations semblables, sinon plus violentes encore, et ils lancèrent contre le gouvernement qui les avait sacrifiés les plaintes les plus amères.

Comment expliquer tout cela? Comment concilier cette idée, que le traité allait ruiner la France au profit de l'Angleterre avec cette idée, qu'il allait ruiner l'Angleterre au profit de notre pays? Comment justifier, d'autre part, ces plaintes des commerçants contre un traité que le commerce lui-même semblait réclamer depuis près d'un siècle avec une si vive insistance?

Rien n'est plus incompréhensible au premier abord, au fond rien n'est plus simple.

Quelques souffrances que puisse valoir à un pays un système d'isolement comme celui où la France et l'Angleterre s'étaient respectivement enfermées pendant plus d'un siècle, il y a toujours quelques groupes de producteurs à qui cet isolement profite. Les industries qui sont forcées de faire venir de l'extérieur les matières premières qu'elles emploient de même que celles qui aspirent à étendre leurs débouchés au dehors, se plaignent naturellement des barrières qui s'élèvent entre elles et l'étranger; elles n'ont pas de vœu plus cher que d'obtenir la suppression de ces barrières qui arrêtent leur essor et gênent leur activité. Mais à côté de ces industries il y en a d'autres qui, elles, n'attendent rien de l'étranger et qui, au contraire, ont tout à redouter de sa part. Celles-là se tiennent pour satisfaites, aussi longtemps que des tarifs suffisamment élevés leur permettent d'exploiter à leur aise, et à l'abri de toute concurrence, le marché intérieur; mais aussitôt qu'on fait mine de vouloir leur enlever ces tarifs qui les dispensent de faire bon, tout en leur laissant la faculté de vendre cher, elles se mettent à pousser les hauts cris, elles se cramponnent à ces tarifs avec l'énergie du désespoir et souvent, à force de faire du bruit, elles arrivent à donner l'illusion qu'elles ont tout le pays derrière elles.

Il faut en prendre son parti : il y aura toujours de pareilles oppositions d'intérêts, et l'on ne pourra jamais satisfaire un groupe d'industriels sans encourir aussitôt la réprobation des autres. Dès lors toute la question se résout à savoir quelles sont les industries au vœu desquelles il est préférable de déférer. Or la raison répond évidemment que ce sont celles qui ne demandent aucun privilège à la loi, aucune complaisance aux consommateurs, aucun sacrifice au Trésor; celles qui, loin de repousser comme un danger la concurrence étrangère, l'acceptent comme un stimulant nécessaire et bienfaisant; et non pas certainement celles qui sont si débiles qu'elles ne peuvent vivre sans le secours de la protection, et à qui même la protection la plus puissante ne réussit pas toujours à assurer une existence durable.

Aussi est-ce au premier parti que s'étaient arrêtés les négociateurs de 1786; et la preuve qu'ils eurent raison de prendre ce parti, c'est que le traité, malgré quelques imperfections, ne tarda pas à produire des résultats favorables aux deux pays contractants. La France qui, avant le traité, envoyait en Angleterre pour 24 millions de marchandises environ, vit le chiffre de cette exportation monter à 34 millions en 1787, à 31 millions en 1788, à 35 millions en 1789. Pour les vins français seuls, leur importation en Angleterre s'éleva, de 396 tonnes en 1786, à 1423 tonnes en 1792.

Quant aux Anglais, leurs exportations en France, qui étaient également de 24 millions avant le traité, montèrent en 1789 à 58 millions. Et cependant, pour les objets manufacturés, le chiffre de cette exportation s'était abaissé de 10 millions en l'espace de trois années (1787-1789). C'étaient donc surtout des matières premières que nous envoyaient les Anglais, et nul ne pourrait dire que cela ne fût pas conforme à l'intérêt des deux pays.

Ainsi les pouvoirs publics n'avaient qu'à se féliciter du large essor donné à l'industrie par le traité franco-anglais. Le triomphe de la doctrine libérale semblait définitif; et si les fabricants qui gémissaient pour avoir été dépossédés de leurs anciens privilèges conservaient encore un espoir de voir ces privilèges rétablis, la grande explosion de 1789 dut certes le leur arracher du cœur. La Révolution était-elle autre chose, en effet, qu'une déclaration de guerre à tous les privilèges? La suppression des corporations d'arts et métiers, l'abolition des lignes de douanes placées à l'intérieur du pays prouvèrent, dès les premiers jours, que l'Assemblée nationale était décidée à s'avancer délibérément dans la voie des réformes et qu'elle attachait une importance capitale à faire disparaître toutes les entraves apportées par les gouvernements précédents à la liberté du commerce et de l'industrie. Mais où la Révolution donna surtout la mesure de son libéralisme en matière de politique commerciale, c'est dans la rédaction du tarif général qu'elle fit paraître en 1791.

Ce tarif, destiné à s'appliquer à toutes les puissances avec lesquelles nous ne serions pas liés par des traités spéciaux, s'inspirait uniquement de l'esprit qui avait prévalu dans le traité de 1786. Il admettait l'introduction en franchise de tous les objets nécessaires à l'alimentation ainsi que des principales matières premières dont se servait l'industrie. Sur les autres matières et sur les objets fabriqués, le tarif fixait des droits qui s'élevaient au maximum à 15 pour 100 de la valeur des objets. Un petit nombre de prohibitions avaient encore, il faut le dire, trouvé grâce devant l'Assemblée nationale; mais ces prohibitions ne s'appliquaient qu'à des articles d'une importance tout à fait secondaire, et ces quelques taches n'empêchaient pas le tarif de 1791 de combler tous les vœux que les plus chauds partisans de la liberté avaient jamais pu faire.

Ainsi la lutte paraissait terminée; l'expérience de la liberté allait, du moins, être loyalement tentée et, comme il n'était pas douteux qu'elle ne réussît, la fin du XVIIIe siècle allait marquer le début d'une nouvelle ère économique. Mais tout à coup la face des choses se transforme; la guerre déclarée à l'Angleterre le 1er septembre 1793 entraîne l'annulation du traité de 1786; le tarif de 1791 est lui-même abandonné, et l'expérience se trouve ainsi subitement interrompue. Pendant plus de soixante ans encore, l'arbitraire va librement régner, et l'on ne peut voir sans surprise à quels excès inouïs se laissèrent aller durant cette période les incorrigibles adversaires de la liberté commerciale.

GEORGES MAURICE.

(La fin prochainement.)

LES GRANDS MUSICIENS.

Mozart (1).

Le docteur Ludwig Nohl, de Heidelberg, l'historien en titre des grands compositeurs allemands, l'auteur minutieux, méthodique d'une *Vie de Beethoven* à laquelle nous avons emprunté plus d'un renseignement, vient de remettre sur le métier l'ouvrage qu'il avait donné sur Mozart en 1863. En même temps, lady Wallace, traductrice anglaise des *Lettres* du divin maestro, a repris la plume pour donner en sa langue la *Vie de Mozart*, du docteur Nohl. Ce mouvement s'est fait autour du Raphaël de la musique à propos des succès de Richard Wagner. « Mozart, s'écrie le docteur avec une emphase un peu allemande, Mozart a le premier montré à la nation germanique le prix qu'elle devait remporter un jour si seulement elle voulait rester fidèle à son génie national. Nous l'avons obtenu, ce prix du grand art, et aujourd'hui que Bayreuth est là, nous pouvons songer, dans la joie de notre esprit, aux maîtres qui ont posé la première pierre de cette construction monumentale. Mozart est un de ces maîtres : le premier parmi eux, il a fait de la musique le langage du cœur; et parce que chez lui le cœur était pur, noble et grand, il en a fait l'expression du beau éternel. Offrons-lui l'hommage de notre amour, de notre vénération. Il nous a conduits au seuil du temple où nous rendons un culte à la plus noble partie de nous-mêmes, à l'élément immortel de notre nature. De tous les hommes de génie, il est celui auquel nous pouvons le mieux livrer notre âme tout entière : c'est pourquoi j'offre au public ce mémorial de sa vie et de ses œuvres. »

Il est certain que l'ouvrage du docteur Nohl, revu et complété dans une édition récente, est ce que l'on possède de plus détaillé et de plus agréable sur la vie du maestro. Mozart n'était pas, à beaucoup près, aussi difficile à peindre que le « grand Mogol » Beethoven. Nature simple, exempte de tous les mystérieux replis de l'orgueil, il a, malgré les apparents désordres d'une vie d'artiste, marché dans les voies droites « devant le Seigneur » et aussi devant les hommes. Le docteur de Heidelberg a dû se trouver à l'aise avec son sujet. Rien à deviner, rien à interpréter chez son héros. La tâche délicate de l'investigation sagace a été épargnée ici à la candeur germanique, car, de tous les jeunes Allemands, Mozart était lui-même le plus candide. D'un autre côté, l'élévation de son âme, la beauté de ses œuvres sont telles, qu'un peu d'enflure de style et de pensée ne messied pas absolument chez qui en parle. M. Ludwig Nohl était donc l'historien prédestiné du grand, du pieux, du naïf Mozart. L'ouvrage original d'Otto

(1) *The Life of Mozart*, translated from the German work of Dr Ludwig Nohl. — 2 vol. in-8°. London. Longmans Green and Co. Voyez pour cette série : *Beethoven, Mendelsohn, Boieldieu, Bellini*, par Léo Quesnel, dans la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 14 octobre 1876; et *Richard Wagner*, par Arvède Barine, dans la *Revue* du 28 décembre 1878.

John sur le maître, cette source à laquelle tous les biographes nouveaux doivent puiser, contient plutôt l'histoire de son œuvre que celle de sa vie; celui de M. Pohl, publié en 1867, ne renferme qu'un épisode de la vie de Mozart, mêlé à un épisode semblable de la vie de Haydn : les mémoires rassemblés par le conseiller Nissen, le mari de sa veuve, ne sont que des matériaux de biographie; le livre que nous avons sous les yeux est, au contraire, un monument complet et, à en juger par sa correction extérieure, solidement construit. Du moins, depuis quinze ans qu'a paru la première édition de la *Vie de Mozart*, ce mérite ne lui a pas été contesté.

I.

Jean-Wolfgang-Amédée Mozart n'a vécu que trente-cinq ans; mais en trente-cinq ans il a parcouru le cercle complet de la vie humaine. Tout le monde sait que, prodige de précocité, il composait à cinq ans. Le trompette de la cour, Schachtner, a, dans une lettre adressée à sa sœur Marianne peu de temps après sa mort, raconté qu'à cet âge il avait écrit un concerto dont le défaut était d'être inexécutable, mais qui du reste se trouvait être conforme aux règles de l'art musical. Un an ou deux après, l'enfant, lui ayant emprunté son violon et ayant joué dessus une fantaisie brillante, le lui rendit en disant : « Herr Schachtner, votre violon est d'un quart de ton plus bas que le mien »; et c'était vrai. Toute l'Europe a vu, en 1762, le merveilleux enfant, né en 1756, donner des concerts à Vienne, à Londres, à Paris, à la Haye, et frapper d'étonnement les maîtres de l'art. A douze ans, il écrivit une messe en musique dont il dirigea l'exécution lui-même, armé d'un grand bâton de chef d'orchestre. Conduit plus tard en Italie par son père (car on ne croyait pas, à cette époque, pouvoir aller demander ailleurs le baptême du compositeur), il reçut en 1770 le diplôme de membre de l'Académie philharmonique de Bologne et l'ordre romain de l'Éperon d'or, qui fit de l'enfant de quatorze ans *il signor cavaliere Mozart*. Chez lui, l'amour ne fut pas moins précoce que le talent, la réflexion que l'amour, et la vieillesse que la maturité. A vingt ans, il avait cueilli toutes les fleurs; à vingt-cinq ans, goûté toutes les ivresses; à trente ans, livré le grand combat de l'esprit contre les mystères de la mort; et quand il mourut, cinq ans après, dans cet état d'épuisement physique qui succède aux fortes luttes intellectuelles et morales, quand il succomba à une maladie sans nom que les médecins du temps ne purent définir et que ceux du nôtre eussent appelée un défaut d'innervation, le retour s'était déjà opéré dans son âme vers la foi simple qui avait abrité son enfance et qui venait réchauffer sa vieillesse prématurée. Toutes ces lentes opérations de la vie qui, dans les organisations ordinaires embrassent une période de soixante-dix ou quatre-vingts ans, avaient été précipitées chez cet être extraordinaire : Mozart en trente-cinq ans avait vécu près d'un siècle.

Par une exception rare, Wolfgang Mozart ne tenait pas de sa mère ses qualités de cœur et d'esprit. Il ne les tenait pas non plus de son père. La première était une femme indolente, le second un homme d'une vertu solide, mais d'un esprit ordinaire. Il paraît que c'était le grand-père, un relieur d'Augsbourg, qui avait été le grain de sénevé d'où devait sortir un grand arbre. Le modeste artisan était doué d'une imagination très vive, et sa nature le portait spontanément vers toutes les choses élevées. Ne pouvant étudier lui-même, il avait fait étudier son fils Léopold. Rencontrant chez lui de l'aptitude pour la musique, il en avait fait un artiste. Celui-ci était entré en qualité de sous-maître de chapelle au service du prince-archevêque de Saltzbourg. A l'époque où naquit l'enfant qui devait illustrer le nom de la famille, le digne homme, déjà vieux et père de sept enfants, dont plusieurs étaient morts, occupait dans cette petite ville toute gothique et toute allemande la position si humble et pourtant si enviée de musicien de cour, qui n'était qu'une espèce de domesticité déguisée.

Les drames de la destinée humaine ne sont pas en général composés d'éléments extraordinaires. Des caractères dissemblables, se développant sous un même toit dans une existence commune, produisent tous les jours plus de péripéties et de souffrances que l'imagination des dramaturges n'en saurait tirer des situations les plus violentes. C'est ce qui devait arriver pour Léopold et Wolfgang Mozart. Un digne père et un digne fils, modèles l'un et l'autre d'honnêteté, de piété, de modestie et d'esprit de famille, devaient se tourmenter et se heurter jusqu'à s'inspirer mutuellement le dégoût de la vie. Le petit nid, en apparence si doux, caché dans cette forêt de toits pointus et de flèches gothiques qui, sous les archevêques souverains de Salzbourg, formait encore, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, comme une oasis du moyen âge au milieu du monde moderne, était un nid fait d'épines. Pendant vingt ans, la piété filiale de Wolfgang fut pour lui une source de douloureuse contrainte et d'inféconds sacrifices; la sollicitude paternelle de Léopold Mozart, une cause de tourments, d'anxiétés, de chagrins, d'injustices, qui ont empoisonné et peut-être abrégé sa vie.

C'est que dans ces deux hommes se personnifiaient deux siècles, deux génies, deux ordres de choses profondément différents. Le père joignait à d'incontestables vertus domestiques une conception étroite de la vie et des idées en matière d'autorité qui lui inspirait, d'une part, des prétentions despotiques à l'égard de son fils, d'autre part, une soumission servile envers le prince auquel il était attaché. Wolfgang n'avait point de velléités de révolte contre son père, parce que son âme, hautement religieuse, était faite de douceur et d'amour; mais il lui était absolument impossible de partager ses opinions. Véritable enfant de lumière, tout protestait en lui contre les tyrannies mesquines dont il était entouré : tyrannie du prêtre souverain qui régnait dans la principauté de Salzbourg; tyrannie de la petite noblesse de province, dont l'infatuation tenait du comique et parfois de l'odieux; tyrannie des coutumes et des préjugés; tyrannie de la famille, toujours pénible même lorsqu'elle est ennoblie par la tendresse. Le souffle de la Révolution française, qui approchait, se faisait déjà sentir en Allemagne jusqu'au pied des vieilles cathédrales et jusqu'au fond des âmes les plus saintement timorées.

M. Nohl attribue à la lutte que se livraient dans le cœur de Mozart, d'une part sa nouvelle conception de la vie humaine, d'autre part ses scrupules de catholique et son respect pour un excellent père qui ne savait point goûter la « sagesse de la folie », le prompt et vaste essor de ce génie extraordinaire. Mais aux bons tout est bon, et la précocité qui fut le partage de Wolfgang montre bien que chez lui le ressort de l'âme se fût tendu sous les influences les plus diverses. Sans doute, les grands hommes ont tous été trempés dans les combats et dans la foi : seulement, ces combats peuvent différer de cause et cette foi changer d'objet. Ainsi, soit que Mozart eût simplement, comme Beethoven, cru en « Celui qui est, qui fut et qui sera », soit que les premières luttes eussent été, pour lui comme pour Gluck (qui enfant suivait dans les bois le bûcheron son père en lui demandant vainement du pain), des luttes contre la plus dure misère, nul doute qu'il n'eût toujours été « l'astre qui parcourt les sphères de joie et d'harmonie ». Mais s'il n'est pas vrai que ses souffrances de cœur et ses sacrifices à l'esprit de famille aient été pour une grande part dans le développement de son génie, ces épreuves ont du moins fait sa vertu, cette vertu qui le recommande autant à notre estime que ses œuvres le font à notre admiration.

II.

Aux yeux de Léopold Mozart, la musique n'était qu'une profession comme une autre, chargée de nourrir son homme et de lui permettre d'élever honorablement ses enfants. Le génie précoce de son fils l'avait rempli d'espoir, non comme une promesse d'honneur et de fortune (les musiciens allemands en ce temps-là étaient loin d'y prétendre), mais comme un gage de prospérité modeste pour la famille actuelle et pour la famille future. Aussi regardait-il comme un défaut impardonnable, chez Wolfgang, l'absence d'ambitions humaines. Il le lui reprochait avec tendresse et ne pouvait se persuader que le genre de savoir-faire qui consiste à tirer parti des circonstances pour notre propre avantage est une de ces qualités innées qu'aucun effort ne saurait former en nous. Mozart, si sérieux, si profond quand il était au travail, si sensible et si passionné dans les grandes affections de la vie, paraissait dans les relations mondaines l'insouciance et la légèreté mêmes. Comme toutes les natures impressionnables, il passait sans cesse de la gaieté à la tristesse, de la gravité à l'enjouement. Les impressions étaient chez lui trop fortes pour pouvoir être durables; et par cet instinct de la conservation personnelle qui se trahit en tout et surtout dans le caractère, il cherchait dans la frivolité un remède à la mélancolie. Cette mélancolie devait pénétrer plus tard toute sa vie et toute son œuvre; mais, en attendant, il réagissait contre elle. Chantant, aimant et voltigeant sans cesse, il était le vrai poète de l'opéra-buffa, ce genre que l'Italie avait mis à la mode. Sa nature s'harmonisait avec ce que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle on appelait l'esprit de société. Dans les deux voyages qu'il avait faits avec son père, en 1762 et 1770, pour donner des concerts dans les capitales de l'Europe, le précoce enfant avait vu le monde. Présenté dans les cours, il en avait pris les manières. Mozart était né trop grand et trop simple pour être accessible à la timidité. A six ans, il avait sauté sur les genoux de Marie-Thérèse; à onze ans, il avait conversé avec l'empereur Joseph II. Il portait l'habit de cour avec une parfaite élégance et joignait la grâce souriante d'un grand seigneur à l'imprévoyance d'un artiste. Ses manières aisées, galantes, flattaient son père, mais l'inquiétaient plus encore; et quand Wolfgang rencontra les difficultés que rencontre tout homme qui doit faire lui-même son chemin dans la vie, ces difficultés furent tout naturellement mises au compte de sa légèreté. Lorsqu'il dut quitter Salzbourg, où le prince-archevêque lui payait à regret mille francs d'appointements, pour aller chercher sur un autre théâtre une position plus digne de lui, les méfiances paternelles le suivirent et s'ajoutèrent douloureusement aux déboires qui l'attendaient.

Cette position qu'il cherchait, Mozart ne l'a jamais obtenue. Rapprochement qui nous frappe, ce fut à Munich qu'il tenta ses premiers efforts. Il n'eut pas la fortune du maestro moderne et ne rencontra pas un Louis II. Il est curieux de lire dans sa correspondance l'accueil qu'il reçut à la cour. Quand il avait, enfant prodige, voyagé avec son père en ne demandant rien que des applaudissements et une obole pour ses chants, il avait partout été fêté; maintenant qu'il s'agissait de lui faire place dans le monde, il rencontrait l'indifférence des grands, la jalousie de ses égaux. En ce temps-là, quoique Sébastien Bach et Haendel eussent vécu, que Haydn eût déjà la faveur du public en attendant la gloire, on ne croyait, même en Allemagne, qu'à la musique italienne. Les musiciens de cour étaient, à Munich autant qu'à Salzbourg, des gens grossiers que l'on traitait comme on avait traité, deux siècles auparavant, les comédiens et les poètes en France. Un intendant des plaisirs du prince était chargé de les mener à la baguette : homme choisi pour son rang et sa noblesse, non pour ses connaissances et son goût dans les arts. A Munich, cette charge appartenait, en 1777, à un certain comte de Seeau. C'est à lui que se rapporte une anecdote bien connue. Un jour, les joueurs de cornet du théâtre lui avaient présenté une pétition pour qu'il augmentât leur misérable salaire. Cette requête l'avait fort irrité. Sa loge d'avant-scène se trouvait située au-dessus de la partie de l'orchestre où les cornets étaient placés. Le soir, on vit le comte, penché sur le bord de sa loge, les observer incessamment; à la fin, il s'emporta : « Comment, fripons! comment, paresseux! leur cria-t-il en plein théâtre, vous avez l'audace de réclamer une augmentation de salaire, et, au lieu de jouer en conscience, vous restez la moitié du temps les bras croisés, sans souffler dans vos cornets! » C'est à cet homme que le pauvre Mozart était recommandé.

« Il a été très poli avec moi, écrit-il à son père, et m'a conseillé de demander une audience à l'Électeur, mais voilà tout. » Wolfgang apprit bientôt que l'Électeur avait répondu à l'évêque de Chiemsée, qui lui parlait du désir du jeune maestro d'être attaché à son service : « Il est trop tôt; qu'il aille en Italie et qu'il s'y fasse connaître. Je ne refuse pas de le prendre, mais plus tard. »

Cependant Mozart voulut encore tenter la fortune et se fit présenter à l'Électeur au moment où ce prince partait pour la chasse : « Je m'approchai, écrit-il à son père, et, après avoir été nommé : — Votre Altesse Royale me permettra-t-elle de lui offrir mes hommages et mes services? — Vous avez donc décidément quitté Salzbourg? — Oui, Votre Altesse, et, je l'espère, pour toujours. Salzbourg n'est pas un lieu qui me convienne. — Eh! mon Dieu! vous êtes encore jeune. Et votre père? il y est resté, je pense? — Oui, votre Altesse, et il m'a chargé de déposer ses humbles respects à vos pieds. J'ai déjà été plusieurs fois en Italie; j'ai écrit trois opéras; je suis membre de l'Académie de Bologne, j'ai subi toutes les épreuves de ma profession avec succès; cela montre assez que je suis en état de bien servir Votre Altesse. Mon plus grand désir serait d'être nommé à quelque emploi de musicien de cour auprès d'un prince qui aime les arts. — Fort bien, mon jeune ami; mais il n'y a point de place vacante. — Je puis assurer à Votre Altesse que je ferais honneur à Munich. — Oui, mais à quoi bon, puisqu'il n'y a point de place vacante? — Et, cela dit, le prince passa. »

Cette petite scène ne mériterait pas d'être rapportée si l'accueil glacial de l'Électeur ne formait un contraste curieux avec l'amitié généreuse du souverain actuel de la Bavière pour le maître que M. Nohl nous donne comme l'héritier direct de Mozart. Mais, si le jeune compositeur ne trouva pas à Munich les encouragements qu'il avait droit d'attendre, la destinée lui réservait un plus grand bienfait. Ce bienfait, c'était l'amour, sans lequel aucun homme de génie n'est mûr et complet. A Mannheim, il connut cette Aloysa Weber, cousine du célèbre maître de chapelle Weber, qui lui a fait éprouver tous les sentiments. Amour et confiance, jalousie et colère, dédain et pitié, pitié surtout, il a tout éprouvé pour cette femme qu'il avait admirée, protégée quand elle n'était qu'une enfant pauvre, inconnue, et qu'il plaignit quand elle lui fut infidèle et que, grande cantatrice, elle devint la femme, infidèle aussi et malheureuse, d'un acteur.

Cependant Mannheim, pas plus que Munich (où le jeune et déjà merveilleux maestro n'avait pu réunir soixante ducats), pas plus qu'Augsbourg (où il en avait gagné deux), ne lui apportait cette promesse d'établissement stable que son père l'avait envoyé chercher. Invité à aller se faire entendre chez la princesse d'Orange et à passer plusieurs jours dans son château près de Mannheim, il reçut, pour avoir tenu l'orgue douze fois et écrit quatre symphonies, la somme magnifique de sept louis! Mlle Weber, qui avait été invitée avec lui et qui avait chanté treize fois, reçut à son départ cinq louis! Telle était à cette époque le degré de considération qu'on avait pour les artistes et la libéralité dont on usait envers eux!

« Partez à l'instant pour Paris — écrivit sévèrement Léopold Mozart à son fils, aussitôt qu'il apprit l'impression qu'Aloysa Weber avait faite sur son âme; — n'oubliez pas que l'objet de votre voyage est de vous rendre utile à vos parents, à votre sœur, et avant tout d'acquérir dans le monde la renommée, l'honneur, auxquels vous avez goûté dans votre enfance. Il dépend de vous de vous élever à la plus haute fortune qu'un musicien ait jamais connue; et c'est pour vous un devoir de reconnaissance envers la Providence, qui vous a doué. Voulez-vous, épris d'un joli visage, mourir un jour sur un sac de paille entouré d'enfants affamés, ou, après une vie féconde et chrétienne, vous éteindre en paix au milieu d'une famille prospère? »

En recevant cet ordre paternel, auquel il n'eut pas même la pensée de se soustraire, Wolfgang tomba malade de douleur. « Croyez de moi tout ce que vous voudrez, répondit-il avec amertume, excepté le mal, je vous en prie. Il y a des personnes dans le monde qui ne peuvent pas se persuader qu'on aime honnêtement une fille pauvre; mais je ne suis ni un Brunetti, ni un Misliweczeck (deux musiciens de Salzbourg); je suis un Mozart, et, quoique jeune, je suis ferme sur les principes et sur l'honnêteté. » Puis, après cette verte réplique, il ajoutait avec une soumission touchante : « *Après Dieu, mon père,* tel était l'axiome de mon enfance, et mes sentiments n'ont point changé. »

Les déceptions que Mozart avait trouvées en Allemagne l'attendaient de même à Paris. Piccini, qui venait de faire représenter *Roland* avec un immense succès, était le héros du jour. Le baron Grimm essaya bien de patronner son jeune compatriote; mais il avait trop d'habileté pratique et d'égoïsme naturel pour lutter contre le torrent. Les Français à cette époque comprenaient peu la musique, moins encore la musique allemande. Du genre qui leur est propre et que Grétry venait de créer, Mozart, dans sa correspondance, ne daigne pas même dire un mot. Le grand et fier artiste fut blessé de la froideur qu'il rencontra. Il en conçut pour Paris et pour la France une aversion qui n'était pas, malgré qu'on en ait dit, ordinaire chez les Allemands de ce temps-là. Nous allons citer, en l'abrégeant, une lettre qui rend bien le ton de la société d'alors, les souffrances de Mozart et notre légèreté en matière d'art musical.

« M. Grimm m'avait donné, écrit-il à son père, une lettre de recommandation pour la duchesse de Chabot, dans laquelle il la priait de me présenter à la duchesse de Bourbon, lettre que j'avais été porter moi-même. Une semaine s'écoula sans que je reçusse de réponse; mais comme Mme de Chabot m'avait, huit jours auparavant, invité à venir jouer chez elle, je m'y rendis au jour fixé. On me fit attendre une demi-heure dans un salon sans feu où il faisait un froid glacial. La duchesse vint enfin, fut très polie et me pria de ne point m'étonner si je trouvais son piano en mauvais état, car elle n'avait fait accorder aucun de ses instruments depuis longtemps. Je répondis que je jouerais volontiers, mais que mes doigts étaient engourdis par le froid. « Oh! oui, monsieur, « vous avez raison! » et elle me précéda dans un autre salon où elle s'assit à une table, entourée de plusieurs hommes, et joua aux dés pendant une grande heure. Pendant ce temps-là j'eus l'honneur d'attendre, et, comme les fenêtres et les portes étaient ouvertes, je continuai à souffrir beaucoup du froid. Un *altum silencium* régnait dans la pièce; je ne savais que faire; je me sentais las et souffrant. Bien des fois je pensai que si ce n'était par égard pour M. Grimm je quitterais de suite cette maison. Pour rompre la glace, je me mis à jouer sur le méchant piano, détestable et désaccordé. Ce qui me vexa le plus, ce fut que la duchesse et les hommes de sa société ne suspendirent pas un instant leur jeu et ne parurent pas même m'entendre. Ma patience était à bout, je m'inter-

rompis et me levai. Alors commencèrent les compliments. Je répondis que je ne pouvais jouer davantage sur un pareil piano et que, si la duchesse le désirait, je reviendrais quand elle en aurait un autre. Mais elle ne voulut pas me laisser aller et me pria d'attendre le duc, qui ne tarderait pas à venir. Heureusement, celui-ci m'écouta; il s'assit à mes côtés; du moment que j'eus un auditeur, le piano ne me sembla plus aussi mauvais et je jouai beaucoup mieux. »

Quelle modestie touchante chez le plus grand compositeur et le plus grand exécutant de l'Europe ! Qu'il y a loin de cette simplicité au langage ambitieux des maîtres modernes et au style emphatique qu'on a mis à la mode en matière d'art musical !

Mozart vivait à Paris avec sa mère dans une misérable chambre, sans air et sans jour. Le pauvre ménage de Salzbourg, si rigide dans ses mœurs, si uni de sentiment, s'était résigné à cette séparation pour que l'insouciant et, croyait-on, léger enfant ne fût pas tout à fait livré à lui-même. Mais la bonne mère n'était point une femme faite pour consoler l'âme d'un artiste, encore moins pour guider dans la vie un homme de génie. Elle se consuma infructueusement dans sa tâche et mourut tristement à Paris, loin du mari qui était sa force et du clocher qu'elle aimait. Ce dernier coup acheva d'inspirer à Mozart le dégoût de la France; il repartit pour Mannheim en 1779. Il avait alors vingt-trois ans. Son amour pour Aloysa Weber, l'espoir d'obtenir un jour le consentement de son père à son mariage avec elle, l'avaient jusque-là soutenu. Il accourait vers elle comme vers un refuge : hélas ! il la trouva sèche et glacée ! Un autre, en son absence, avait pris sa place. On dit qu'il se précipita au piano et chanta d'une voix haute une improvisation foudroyante dans laquelle il lui dit adieu.

Après ce stérile et douloureux voyage, un autre sacrifice l'attendait. Son père exigea qu'il revînt à Salzbourg et rentrât au service de l'archevêque. Il se soumit encore et vint reprendre son collier de misère. L'archevêque, Hiéronyme, comte de Colloredo, était un mauvais prêtre et un mauvais homme, d'un caractère hautain et bizarre. Il détestait en Wolfgang l'élévation d'esprit et d'âme qui l'empêchait de subir son prestige et celui de la noblesse de Salzbourg. Il s'en vengeait sur tous les Mozart, ne négligeant aucune occasion de les blesser. L'année que le grand artiste dut passer à l'ombre de la vieille cathédrale, sous l'œil d'un prince méchant et d'un père attristé, le cœur malade et ses espérances flétries, fut la plus triste de sa vie. Mais la délivrance était proche. Au commencement de 1781, l'archevêque fut appelé à Vienne pour quelque grande affaire d'État. Afin d'y paraître avec la pompe qui convenait, selon lui, à un prince de l'Église, il emmena ceux qu'il appelait ses « domestiques musiciens ». Mozart reçut l'ordre de partir comme les autres. A Vienne, il fut traité par son prince avec la dernière hauteur. Il mangeait à la même table que les valets de chambre et les cuisiniers; il devait suivre l'archevêque comme un laquais. Celui-ci le traitait à son caprice de « coquin » et de « débauché ». Enfin, il se redressa : « Votre Grâce, répondit-il un jour, ne paraît pas contente de mes services? — Comment, fripon ! vous osez me menacer ! Voici la porte, et que je ne voie plus un sujet comme vous ! » Mozart répliqua : « Ni moi, un pareil maître ! » Il sortit et le lendemain envoya sa démission. Cette démission fut péremptoirement refusée. Il paraît que le comte Arco, intendant de l'archevêque, ne l'avait pas montrée au maître; Mozart fut jusque dans l'antichambre du prince demander une audience; là, il rencontra le comte Arco, qui, furieux, exaspéré de son audace, le traita de rustre, de manant et le chassa littéralement *à coups de pied*.

« Mon respect pour les appartements du prince m'empêcha, — écrit Wolfgang à son père, — de me porter à des voies de fait sur le comte; mais je n'ai nul dessein de demander satisfaction à l'archevêque. Je tirerai vengeance moi-même de cette insulte aussitôt que je rencontrerai le comte Arco dans la rue. »

Léopold Mozart, chose étrange, fut plus irrité contre son fils que contre ses insulteurs ! Il lui ordonna de renoncer à sa vengeance, au nom de ses sentiments chrétiens et de son respect filial; il obtint encore de lui ce sacrifice. Il voulut même lui persuader de rester au service de l'archevêque; mais Wolfgang répondit avec fermeté : « Pour vous plaire, mon bon père, je donnerais ma santé, mon bonheur, ma vie; quant à mon honneur, c'est autre chose. Mon honneur est pour moi et doit être pour vous beaucoup plus précieux que tout le reste. »

Cet évènement — la rupture avec l'archevêque — fut la pierre angulaire de la vie de Mozart. Le grand compositeur se trouvait à Vienne, la capitale du dilettantisme allemand, la ville où l'on prisait le plus la musique d'un autre enfant de Salzbourg, Haydn. L'empereur Joseph II, apprenant qu'il était sans engagement, lui fit demander de composer un opéra pour le Théâtre-National. Quoiqu'il n'aimât que la musique italienne et que toute ses faveurs fussent pour Salieri, le Piccini de Vienne, le nouvel empereur d'Allemagne se croyait obligé d'encourager l'art allemand. Mozart écrit à son père qu'aux deux premières représentations de *Belmond et Constance*, le public resta froid, mais que la troisième fit salle pleine et consacra le succès de l'œuvre. Joseph II y assistait à peu près comme un enfant qui aurait ouvert une écluse et qui se trouverait submergé : « Oh ! mon cher Mozart, dit-il au compositeur, tout cela est trop beau pour nous ! Que de notes, bon Dieu ! que de notes ! — Juste autant de notes qu'il en faut, Votre Majesté, » répondit hardiment l'artiste. A partir de ce moment la fortune de Mozart était faite, du moins autant qu'un homme de ce caractère pouvait connaître la fortune. Tous les compositeurs allemands, Gluck et Haydn en tête, l'entourèrent de leurs encouragements et le saluèrent comme la nouvelle aurore de l'art national.

Mozart commença une vie nouvelle, non parce qu'il avait pris rang parmi les maîtres, mais parce que l'amour était rentré dans son âme. Il retrouva à Vienne la famille Weber et porta sur une sœur d'Aloysa la tendresse dont celle-ci n'avait pas été digne. M. Nohl nous apprend qu'à cette époque, c'était chose rare en Allemagne qu'un mariage d'inclination; nous avions cru jusqu'à présent que la maxime : *Point de mariage sans amour*, était en Allemagne d'origine antique. Il paraît, au contraire, qu'elle est le produit d'une conception perfectionnée de la « vie complète », éclose dans

le cabinet des philosophes et des métaphysiciens modernes. Le père de notre maestro ne paraît pas l'avoir connue. Ce fut un douloureux sujet de luttes entre Léopold et Wolfgang Mozart qu'un mariage avec la fille d'un père indigent. Constance Weber était chez ses parents une espèce de Cendrillon. D'une beauté médiocre, d'un esprit simple, d'un talent ordinaire, elle n'avait que la poésie de la bonté. Mais cette bonté, qui rendait radieux son visage, devait inspirer à celui qui a possédé plus qu'aucun homme la sublimité des sentiments tendres un amour durable. Vaincu par les prières, la soumission et la constance de son fils, le vieillard, las des contradictions de la destinée, céda enfin, et Wolfgang eut pour compagne la femme idéale, celle qui est toute amour et bonté, tendresse et dévouement. Il va sans dire que, pauvre avant son mariage, il le devint ensuite plus encore, et cela bien que l'empereur lui eût assuré une petite position pécuniaire. Constance était souvent malade; la famille Weber ajoutait le poids de sa misère à celle du pauvre ménage. Un jour d'hiver, on trouva les époux dansant dans leur chambre pour suppléer par l'exercice au défaut de combustible. Mais Mozart fut heureux, et c'est sous le soleil du bonheur domestique que ses œuvres immortelles sont nées.

III.

M. Nohl veut que l'œuvre musicale de Mozart s'adapte exactement à sa vie; que chacun des grands ouvrages qu'il a laissés soit l'expression mélodique d'une des situations d'esprit et de cœur dans lesquelles l'ont jeté les évènements de sa carrière. Cette vue de l'auteur sert à peu près de plan au livre, où les compositions du maître sont constamment mises en regard des faits biographiques et analysées dans leurs rapports avec ces faits. Nous croyons peu à cette concordance, chez les poètes et chez les artistes, de la vie réelle et des productions du génie. Nous pensons d'ailleurs, avec M. Blaserna, que les paroles seules donnent à la musique un sens déterminé, et qu'en supprimant les paroles ou en modifiant leur sens, la même mélodie, la même musique peut s'appliquer à des sentiments très divers (1). Mais Mozart a été, par la simplicité de sa nature, une exception parmi les poètes et les artistes comme parmi les autres hommes. Il ne parcourait pas seulement, ainsi que le dit son biographe, « les sphères d'harmonie »; sphère d'harmonie lui-même, il pouvait, en effet, offrir un beau spectacle d'unité. Du moins l'offrit-il à la fin de sa vie, et ses dernières œuvres furent-elles l'expression fidèle du recueillement de sa pensée.

L'œuvre immense de Mozart se divise en deux époques. La première est celle où, jeune encore, il subit, malgré lui, l'influence de l'école italienne. A cette époque appartiennent *la Finta semplice*, opéra bouffe en trois actes, écrit par ordre de l'empereur Joseph II en 1767, c'est-à-dire quand le maestrino n'était âgé que de onze ans; *Bastien et Bastienne*, opérette qui remonte à 1768; *Il Sogno di Scipione*, de Métastase, mis en musique en 1772; *Lucius Stetta*, même date; *Mithridate*, composé pour le théâtre de la Scala en 1770; *la Finta Giardiniera*, dont le style, plus brillant que celui des précédents ouvrages, marque un des pas de géant du jeune maître; *Il Re Pastore*, son dernier opéra de style plus italien; et longtemps après, c'est-à-dire quand Mozart avait vingt-cinq ans, le drame lyrique de *Zaïde*, dans lequel la passion de l'amour acquiert sa force et son vrai caractère. Ce n'étaient là que ses œuvres de théâtre; Mozart a écrit pendant cette période une quantité prodigieuse de musique d'église et de musique de chambre, dans laquelle on sent le génie allemand envahir tous les jours davantage la place que le goût italien abandonne. La facilité du maître était telle que bien souvent il composait au milieu d'autres occupations. Pendant qu'il jouait au billard, par exemple, son démon familier chantait en lui; la partie achevée, il tirait un crayon de sa poche et notait un air nouveau. En voyage, le tableau changeant du paysage stimulait fortement sa pensée. Les poches de sa chaise de poste, remplies de papier au départ, par la vigilante Constance, se trouvaient, à l'arrivée, pleines de musique. Crayon et papier n'étaient d'ailleurs pas nécessaires : sa mémoire musicale était si prodigieuse qu'ayant dans son enfance entendu une seule fois, dans la chapelle Sixtine, le *Miserere* d'Allegri, il l'avait retenu en entier. « Vous savez, avait écrit son père, que l'on fait tant de cas, chez le pape, du célèbre *Miserere*, qu'il y a peine d'excommunication contre les musiciens qui en emporteraient les parties, les copieraient, les prêteraient, ou les exécuteraient ailleurs que dans la chapelle Sixtine. Mais nous, nous l'avons : Wolfgang l'a écrit d'un bout à l'autre en rentrant à la maison. »

La grande époque de la carrière artistique de Mozart est celle qui a produit *Idoménée* (1781), *le Mariage de Figaro* (1786), *la Clémence de Titus*, *Don Juan* (1787) et enfin *la Flûte enchantée*, qui couronne dignement cette succession de chefs-d'œuvre. Le *Requiem* est une œuvre à part, le chant de mort de Mozart, et n'appartient, pour ainsi dire, point à sa vie. Dans ces partitions immortelles, le grand maître de la mélodie allemande a opéré la fusion de la mélodie italienne — telle que l'avaient créée les Pergolèse, les Piccini, les Sacchini, les Jomelli, en adaptant la musique au drame, — et du sentiment profond de l'harmonie savante, telle que Sébastien Bach l'avait fait sortir du développement de la gamme tempérée, ou gamme moderne. C'est en 1789 qu'un élève du grand compositeur religieux, nommé Doles, avait fait goûter à Mozart la musique de son maître. Il possédait plusieurs motets inédits d'une grande beauté; il les montra au maestro, qui les lut sur ses genoux et s'écria : « Enfin, voilà de la musique avec laquelle on peut apprendre quelque chose! » Il apprit beaucoup, en effet, et c'est du commerce désormais intime de ces deux grandes âmes religieuses, Bach et Mozart, que sont sortis *la Flûte enchantée*, la *Symphonie de Jupiter* et, bientôt après, le *Requiem*.

L'histoire de cet ouvrage célèbre est, comme on sait, celle des derniers jours de Mozart. Depuis quelques mois sa santé déclinait sans cause apparente. Cet homme ordinairement

(1) *Le son et la musique*, par M. Pierre Blaserna. Paris. Germer Baillière et Cie.

pétillant, pétulant, toujours en mouvement, véritable foyer d'électricité, dont les mains seules avaient tant de vie et tant de légèreté que leurs mouvements échappaient à la vue, tombait maintenant en de fréquentes défaillances. Il était frappé de l'idée que Salieri, son rival italien auprès de l'empereur Joseph II, l'avait empoisonné et que sa fin était proche. Un jour, un messager mystérieux vint lui demander, de la part d'une personne qui ne voulait pas se faire connaître, d'écrire un *Requiem,* moyennant une somme d'argent que le maître fixerait à son gré. Mozart accepta ce message comme venant de la mort elle-même; et, quoiqu'il eût découvert plus tard que la personne inconnue était un certain comte de Walsegg qui voulait se faire passer pour l'auteur d'une œuvre de maître, il demeura sous cette impression jusqu'à la fin. A cette époque, son âme pieuse était entièrement absorbée par la pensée de l'éternité. Il était convaincu que c'était pour lui un devoir d'en parler à ses frères d'ici-bas, sur le bord de la tombe, dans la langue puissamment expressive dont Dieu lui avait donné le secret. Le *Requiem* fut donc pour Mozart un acte religieux suprême, non simplement une œuvre d'art. Il y travaillait en hâte, craignant que le dernier souffle de sa vie ne s'exhalât avant la fin de son ouvrage. Ses prévisions ne le trompèrent pas, et le divin chantre mourut, presque sans agonie, le 5 novembre 1791, en expliquant à Süssmayr, son élève, la manière dont il devait achever l'œuvre.

Chose étrange et triste, sa dépouille mortelle fut délaissée par ses admirateurs. Sa femme, malade, accablée, pauvre elle-même, ne put lui donner que la pompe modeste du pauvre. Son corps fut déposé dans la partie du cimetière où la terre est commune, quoiqu'il fût revêtu de l'habit maçonnique, car ce grand poète de l'amour avait cherché dans la franc-maçonnerie la réalisation de ses aspirations vers la fraternité humaine. La neige ce jour-là tombait abondamment; quelques amis entouraient le cercueil sous des parapluies ouverts; ils se retirèrent en hâte, chassés par le mauvais temps, sans avoir remarqué le lieu précis de la sépulture. Et quand la malheureuse veuve, revenue de ses accablements, voulut faire ériger une croix sur les restes de son pieux époux, on ne put retrouver l'endroit où reposait dans la mort celui qui ne s'était jamais reposé dans la vie. On a toujours ignoré la tombe du grand Mozart, mort en laissant pour héritage au monde une œuvre à laquelle s'abreuvent toutes les âmes éprises du beau, et à sa famille une somme de soixante florins en argent, avec quelques livres de musique évalués par les gens chargés d'en dresser l'inventaire au chiffre de vingt-trois florins et quarante et un kreutzers !

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

La morale anglaise contemporaine (1).

Le nouvel ouvrage de M. Guyau forme la suite de son remarquable travail sur *la Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines,* qui a paru en 1878. Ce sont les deux parties, considérablement remaniées, d'un mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques dans le concours sur *la Morale utilitaire* (2).

On sait quels riches et féconds développements a pris en Angleterre le principe de l'utilité entre les mains de Bentham et de Stuart Mill. Partir de l'égoïsme pour arriver au désintéressement, concilier, identifier l'intérêt particulier, seul motif naturel et primitif de l'activité volontaire, selon cette école, avec l'intérêt général; le bonheur individuel avec le plus grand bonheur possible du plus grand nombre possible : tel est le problème que l'utilitarisme anglais se propose de résoudre. Rien n'égale les ressources d'analyse et de dialectique déployées dans cette entreprise par les successeurs de Bentham; nulle tâche plus ardue que de suivre dans l'incessante variété de ses métamorphoses l'égoïsme fondamental de la doctrine, de plus en plus dissimulé sous des associations par lesquelles on le rattache à des éléments désintéressés en apparence, et toujours également impuissant, quelque déguisement qu'il revête, à expliquer le grand fait de l'obligation morale.

Cette tâche, M. Guyau l'a supérieurement accomplie. Ses réfutations de Bentham et de Stuart Mill peuvent être considérées comme définitives. Il montre avec une rare pénétration que l'harmonie des intérêts individuels, proclamée par les utilitaires et certains économistes, n'implique pas l'identité des intérêts, que cette harmonie n'est elle-même qu'approximative, qu'elle est plutôt une espérance pour un avenir encore indéterminé, qu'elle ne pourra jamais qu'atténuer, sans le détruire absolument, un antagonisme nécessaire. Il signale l'impossibilité, même théorique, d'une organisation sociale où chacun, ne poursuivant que le bonheur de tous, trouverait la satisfaction la plus complète de ses besoins et de ses désirs. Il a de bonnes raisons pour douter que l'éducation puisse un jour, comme le croient Helvétius, Owen, Stuart Mill, réaliser dans l'humanité un pareil idéal, ni qu'enfin le bonheur du genre humain soit susceptible de devenir, pour les générations futures, l'objet du sentiment religieux. — L'intérêt, fût-il universel, n'a en soi rien de sacré.

La morale de l'évolution continue, en l'agrandissant, la doctrine utilitaire. Deux études, dont l'une était extraite du livre même de M. Guyau, ont fait connaître aux lecteurs de

---

(1) *La Morale anglaise contemporaine; morale de l'utilité et de l'évolution,* par M. Guyau. — 1 vol. Paris, Germer Baillière et Cie.

(2) Deux prix d'égale valeur furent décernés par l'Académie, l'un à M. Guyau, l'autre à notre collaborateur M. L. Carrau, dont l'ouvrage couronné depuis par l'Académie française a paru sous le titre : *La Morale utilitaire.* — 1 vol. in-8°. 1875. Didier.

cette *Revue* (1) les théories de Darwin et de Spencer sur l'origine du sens moral et la formation des règles obligatoires de la conduite. Loin d'affaiblir ces théories, l'exposition magistrale de M. Guyau nous semblerait plutôt en exagérer la valeur et la portée. Une sympathie qu'il ne cherche pas à dissimuler l'incline vers l'évolutionnisme; il lui concède beaucoup; plusieurs estimeront qu'il est pour lui généreux à l'excès. Néanmoins il en marque avec précision les côtés faibles, les explications insuffisantes. Il a notamment de belles pages pour montrer que ni l'amour de l'humanité ni l'amour du vrai ne sauraient logiquement trouver place, avec les caractères qui leur sont essentiels, dans le système d'Herbert Spencer.

Toute la partie critique du livre de M. Guyau est de premier ordre. Nous aurions des réserves à faire sur les aperçus dogmatiques ouverts çà et là par l'auteur au cours de la discussion. Le principal défaut en est peut-être de manquer de développements; de là quelque obscurité. Nous n'avons pas très bien compris, par exemple, comment l'existence d'un *inconnaissable* rend impossible toute solution définitive du problème moral.

« La morale, dit M. Guyau, a pour principe et pour objet l'*au delà* de la science. Sur cet au delà, deux hypothèses sont possibles. Peut-être, si nous connaissions le fond des choses, reconnaîtrions-nous que l'être le plus moral, le plus désintéressé, est celui qui a le mieux compris l'univers et la vraie existence; que ce qui s'appelle l'idéal est l'essentielle réalité, la force destinée au triomphe final, et que celui qui s'y attache s'attache à la seule chose solide, immuable, éternelle. Peut-être, au contraire, si nous connaissions le fond des choses, la conduite qui nous paraît aujourd'hui la plus morale nous paraîtrait-elle absurde; peut-être même, si la science arrive quelque jour à son achèvement et à sa perfection, son triomphe coïnciderait-il avec la suppression de la morale telle qu'on l'entend aujourd'hui; à cette époque, on n'en aurait plus besoin, et elle disparaîtrait après être devenue inutile. »

Nous avons cherché vainement les raisons de ce scepticisme transcendant. La morale repose, selon nous, sur quelques notions assez claires par elles-mêmes : les notions d'obligation, de perfection, de justice; nous n'apercevons pas en quoi tout cela est au delà de la science, de la science psychologique et sociale. L'inconnaissable n'a rien à voir ici. A moins que l'homme ne devienne Dieu, il aura toujours à devenir meilleur, et il est probable qu'en fait de devoir il en saura toujours plus qu'il n'en accomplira.

M. Guyau, qui combat si vigoureusement la morale inductive, utilitaire ou évolutionniste, rejette également la doctrine qui en est, dans l'histoire, l'antagoniste éternelle, celle qu'on appelle la morale intuitive ou *a priori*. Il admet qu'elle a définitivement succombé sous les objections de l'utilitarisme anglais contemporain. La question eût peut-être valu d'être examinée de plus près. Sans prétendre que pour chaque cas particulier, la raison humaine contienne et applique des jugements en quelque sorte innés, absolus, indépendants de toute expérience, et qu'il suffise en toute circonstance d'interroger la conscience pour lui faire rendre des oracles d'une irrésistible clarté, ne pourrait-on soutenir qu'il existe au moins une notion qui s'impose à la volonté comme devant être réalisée, par suite une règle absolument obligatoire, un impératif catégorique dont, par déduction, on puisse tirer tous les autres? et il n'est pas nécessaire que cette notion soit l'expression subjective d'une réalité transcendante, d'un *noumène;* il suffit qu'elle soit constitutive de la raison humaine et conçue par elle dans un rapport nécessaire avec l'activité libre.

Selon M. Guyau, l'école utilitaire, victorieuse de *l'intuitionnisme,* n'a pas réfuté une autre sorte d'idéalisme qui lui paraît appelé à concilier en morale l'école inductive et l'école *a priori*. C'est la morale de la volonté et de la liberté. La liberté, pour lui comme pour son maître, M. Fouillée, ne saurait exister en tant que cause, car pas plus dans l'ordre psychologique que dans l'ordre physique, aucun phénomène n'échappe au déterminisme; mais elle peut être considérée comme une fin, comme un idéal à réaliser et qui se réalise en ce concevant lui-même.

« On peut, — dit-il, avec le philosophe français contemporain qui a le plus étudié la question de la liberté et du déterminisme, — changer de point de vue et entrer de la catégorie de la causalité dans celle de la finalité. Puisque la liberté n'est pas le principe initial, qu'elle soit la fin, le type d'action, l'idéal dont nous nous rapprochons; qu'elle agisse sur l'être, non pas en le poussant dans telle ou telle direction, mais en le poussant avec toute la force qu'exerce l'idée sur l'être qui la conçoit. On voit l'évolution que subit la doctrine de la liberté ainsi réduite à « l'*idée* de la liberté ». Il ne s'agit plus de chercher une liberté qui précède la détermination, mais à laquelle aboutisse la détermination même. Ainsi entendue, la liberté serait non pas une indépendance absolue de l'être, chose chimérique, mais son indépendance par rapport aux tendances inférieures; et, comme les tendances inférieures ne constituent pas la vraie essence des êtres; que, pour trouver cette vraie nature, il faut, au contraire, analyser leurs tendances les plus élevées, on en viendrait ainsi à faire consister la liberté idéale dans le fond même de chaque être dégagé de toute entrave. Liberté signifie tout ensemble achèvement et dégagement de soi, marche sans obstacles dans la direction normale de la volonté. »

Il nous semble qu'il y a là une déviation de la notion psychologique du libre arbitre. La liberté est essentiellement le pouvoir de choisir entre deux motifs; prétendre qu'elle soit autre chose, c'est, selon nous, abuser des termes. Par suite, la liberté ne saurait être uniquement la fin de la détermination; car la détermination la suppose; elle est son acte même. Par elle-même, la liberté n'est pas le bien moral, puisqu'on peut librement choisir le mal; elle ne peut donc être donnée comme le but suprême de l'activité. J'admets le concept d'une liberté idéale, c'est-à-dire d'un *moi* affranchi de la tyrannie des tendances inférieures; mais un tel idéal n'est obligatoire que parce qu'il représente à la raison une perfection plus grande; en sorte que ce n'est pas alors la liberté, mais la perfection qui est proprement l'idéal. En un mot, nous pensons, contrairement à la thèse de M. Guyau,

(1) Voy. la Revue du 28 septembre 1878 et du 15 mars 1879.

que la liberté est l'instrument, non l'objet de la moralité, qu'elle est une cause et non une fin. Et il y a contradiction à faire sortir même l'idée de la liberté du sein du déterminisme : où l'esprit prendrait-il le type d'un acte libre, sinon dans la conscience d'une liberté dont il aurait déjà fait usage?

M. Guyau nous paraît donner trop facilement gain de cause au déterminisme, et c'est là ce qui le met dans un embarras inextricable. Même dans l'ordre physique, le déterminisme universel n'est pas absolument démontré, par la raison que la science n'embrasse jusqu'ici qu'une infiniment petite partie des phénomènes de l'univers. Quant au monde psychologique, le fait que nous nous proclamons libres suffit à prouver qu'il n'est pas tout entier soumis à la loi du déterminisme. Pourquoi la liberté ne serait-elle pas acceptée comme une donnée primordiale, comme l'objet d'un acte de foi philosophique, dans lequel elle se démontrerait à elle-même en s'affirmant?

Nous avouons enfin n'avoir saisi ni le sens ni la portée d'une « synthèse hardie » qui, selon M. Guyau, embrasserait la moralité et la vie de tous les êtres.

« La morale de l'idéal, dit-il, peut soutenir et soutient, en effet, qu'il existe un idéal de liberté commun à tous les êtres, quels qu'ils soient, et indépendant des conditions diverses où ils se trouvent placés. A l'évolution extérieure, dont les formes sont variables, ne correspondrait-il pas une tendance, une aspiration intérieure, éternellement la même et travaillant tous les êtres? Tous n'auraient-ils pas ainsi un même but, une même fin? »

Nous n'apercevons pas l'avantage qu'il peut y avoir à compliquer ainsi ou, si l'on veut, à grandir démesurément les questions. Quelle est la fin universelle des êtres? Peut-être n'en saurons-nous jamais rien. Les animaux, les végétaux, les minéraux aspirent-ils à la liberté? Cela nous paraît peu vraisemblable; la liberté, but de l'existence de la pierre, voilà une hypothèse pour laquelle il serait sans doute indiscret d'exiger un commencement de preuve. Ces rêves nous conduisent bien près du panthéisme.

« S'il existait ainsi une fin identique et éternelle, poursuivie par tous les êtres, il s'ensuivrait aussi qu'il y a, au sein des êtres, unité. Si nous pouvions pénétrer au fond des choses, qui sait si nous ne serions pas étonnés de n'y plus découvrir la même diversité, les mêmes oppositions qu'au dehors? »

Mais nous n'avons jusqu'ici aucun moyen de pénétrer au fond des choses; toute conjecture à cet égard est donc nécessairement dénuée de valeur scientifique, et il est, en attendant, plus raisonnable de conclure de la diversité apparente à la diversité réelle. En tout cas, le problème moral est essentiellement un problème *humain;* les données en sont précises et circonscrites dans le champ de la conscience; elles permettent de déterminer avec quelque certitude la fin de l'activité humaine, tandis que nous ignorons profondément la fin des choses. L'idée de la liberté dans l'homme est suffisamment claire, parce qu'elle exprime un fait d'expérience interne; mais peut-on, sans quelque obscurité ou quelque abus de mots, parler de la « liberté, fin universelle qui est en même temps cause universelle? »

Reconnaissons d'ailleurs que ces aperçus ne sont qu'indiqués, et sous une forme dubitative; nous espérons qu'ils seront repris et développés par l'auteur; quelques objections qu'ils nous aient paru soulever, ils témoignent de rares aptitudes métaphysiques. A l'âge où l'on est encore assis sur les bancs du collège, M. Guyau avait conquis sa place parmi les penseurs originaux, et les deux volumes qu'il a déjà publiés inaugurent dignement ce « bel avenir d'écrivain philosophe » que lui prédisait l'éminent rapporteur du concours où il a été couronné.

ÉTUDES CONTEMPORAINES

Ce que c'est qu'un jésuite.

Les adversaires de la loi de M. Jules Ferry ont demandé avec assez de raison aux partisans de cette mesure : « Mais enfin qu'avez-vous à reprocher à la Compagnie de Jésus? Laissant là le passé, et des accusations qui ont probablement été exagérées, et qui, dans tous les cas, sont aujourd'hui vieillies, quels griefs avez-vous à faire valoir contre les jésuites pour les priver du droit d'enseignement? » Je regrette de dire que les réponses faites à ces questions m'ont paru moins concluantes qu'il n'aurait fallu. Les uns ont persisté à refaire l'histoire de la compagnie, ne tenant point de compte des modifications que les nouvelles conditions du catholicisme dans la société ont nécessairement apportées à l'action des Ordres religieux. Les autres ont parlé du *Syllabus* et de la Révolution française, oubliant que l'argument s'appliquait à l'Église tout entière, et qu'il perdait en force topique ce qu'il gagnait en étendue. La controverse, au total, n'a presque pas fait un pas depuis M. de Montlosier et les débats de la Restauration. On est resté dans le vague et dans la déclamation. Il semble cependant que le sujet des discussions actuelles fût de nature à ramener les esprits à une méthode plus rigoureuse. Il s'agit de déterminer ce qui constitue, sinon l'indignité, du moins l'inaptitude du jésuite en matière d'enseignement public : quoi de plus indiqué dès lors que de rechercher ce que c'est qu'un jésuite, par quel esprit il se distingue des autres hommes et des autres Ordres, quels sont, en un mot, les principes qu'il professe et qu'il représente dans le monde. Et remarquez que l'enquête était facile. Il n'était nécessaire, pour la mener à bien, de compulser ni l'histoire des trois derniers siècles, ni les in-folios de la polémique. Il eût suffi, pour cette étude, de prendre les écrits constitutifs de l'Ordre, ceux dont personne ne pense à récuser l'autorité. Il eût fallu laisser les points discutés pour s'arrêter aux faits admis de tous. Quel avantage n'aurait-on pas eu à pouvoir définir le jésuitisme par la profession de foi même du jésuite, par les choses dans lesquelles il se complaît et se glorifie, par les règles qui font la signification, la force, la raison d'être de la Compagnie!

Le premier document qu'on aurait rencontré eût été le petit livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace, que la légende suppose avoir été composé par lui dans les luttes mystiques de la grotte de Manrèze, et qui est resté le rite d'initiation et le guide spirituel des membres de l'Ordre. C'est une suite de pratiques prescrites jour par jour pour un espace de quatre semaines, une série de contemplations auxquelles le religieux doit se livrer de toute la puissance d'une imagination échauffée par l'ascétisme. Le novice est mis tout d'abord à cette épreuve et le profès ne cesse de refaire ses *Exercices* au moins une fois par an. « Ces *Exercices* ne sont pas notre institut, dit le R. P. de Ravignan; ils ne font pas même, à proprement parler, partie de nos règles; mais, j'en conviens, ils en sont l'âme et comme la source. Oui, les *Exercices* ont créé la Société; ils la maintiennent, la conservent et la vivifient (1). » On le voit, en nous adressant à ce petit livre pour y chercher quel est l'esprit du jésuitisme, nous ne risquerions pas de nous voir contester la valeur des documents où nous puiserions; on ne pourrait pas même insinuer que les *Exercices spirituels* sont un document suranné et dont l'usage est tombé en désuétude. Non, le livre est d'un usage aussi constant pour le jésuite de nos jours qu'il a pu l'être pour celui du XVIe siècle. C'est à cette source de fanatisme que la Compagnie tout entière continue sans cesse de se retremper.

Je viens d'écrire le mot de fanatisme. C'est que c'est, en effet, le caractère manifeste de la piété que respirent les *Exercices*. Il y a surtout, à la seconde semaine, un passage digne de toute attention. Le jésuite y est invité à considérer l'humanité entière comme partagée entre deux chefs, Christ et Lucifer, dont chacun appelle à lui les hommes et cherche à les réunir sous son étendard. L'adepte doit se représenter les choses sous une forme aussi matérielle que possible, un grand camp qui s'étend autour de Jérusalem et que commande le Seigneur Jésus-Christ, comme généralissime de tous les fidèles, et un autre camp, autour de Babylone, où règne Lucifer, le capitaine des ennemis et des méchants. Il faut se retracer devant les yeux ce chef des impies, dans son camp de Babylone, horrible d'aspect, terrible de visage, siégeant sur un trône de feu et de fumée, envoyant de tous côtés d'innombrables démons chargés de faire le mal, et n'épargnant aucun lieu, aucune ville, aucune classe de personnes. Le Christ, au contraire, siège dans des lieux agréables, sans faste, mais aimable et charmant à voir, et envoyant ses apôtres et ses disciples par le monde pour amener les hommes à l'amour de la pauvreté, de l'opprobre et du mépris. Telle est la « méditation des deux étendards » : c'est le nom sous lequel est connu ce chapitre des *Exercices*. Eh bien, le jésuite est là tout entier; on a sa conception générale de l'humanité, tous les hommes divisés en deux camps, la foi les partageant en sauvés et en réprouvés, l'Église et le monde à jamais en guerre, la vie n'ayant pas de plus grand intérêt que les luttes religieuses, ni la société de but plus élevé que la propagation des vertus monacales. Étrange contraste, il faut l'avouer, que ces idées mises en regard des manières de voir et de sentir de nos contemporains ! Singuliers pédagogues que les jésuites pour des générations qui n'entendent plus rien aux distinctions absolues, qui admettent sur toutes choses les contraires et même les contradictoires, qui réduisent tous les jours la part de la théologie dans les choses humaines, qui croient peu au diable et beaucoup moins encore au mérite de la pauvreté !

Les *Exercices spirituels* nous montrent le jésuitisme comme reposant sur un arrière fond de fanatisme; les *Règles* de la Société nous le présentent sous un autre aspect. Nous avions tout à l'heure l'inspiration cachée, nous trouvons ici de minutieux préceptes relatifs à la conduite extérieure. Il n'y a point cependant de contradiction. Les détails puérils qui règlent jusqu'aux moindres gestes achèvent le portrait du jésuite, qu'il faut se garder de prendre pour un simple enthousiaste, chez lequel, bien plutôt, le principe d'action devient tout d'abord un principe d'abdication.

Le chapitre des *Regulæ modestiæ* est particulièrement curieux. Le membre de l'Ordre ne doit pas remuer la tête de côté et d'autre, mais la porter avec gravité, et, s'il n'y a pas de raison pour bouger, il doit la tenir droite, un peu inclinée en avant. Il a habituellement les yeux baissés. Il ne regarde point en face celui à qui il parle, surtout si c'est un homme de quelque autorité. Il a soin de paraître gai plutôt que triste. Il évite de trop serrer aussi bien que de trop séparer ses lèvres. Il ne fronce jamais le sourcil, encore moins le nez, mais il prend un air serein. (*Rugæ in fronte, ac multo magis in naso evitentur, ut serenitas exterius cernatur*). Tout cela a l'air d'une caricature; je ne fais cependant que traduire. Je me borne à réunir, en les tirant des documents les plus vénérés de l'Ordre, les éléments d'une réponse à la question que je posais au commencement de cet article : Qu'est-ce qu'un jésuite? qu'est-ce qui constitue le jésuitisme?

Nous ne sommes d'ailleurs pas au bout. Je n'ai rien dit d'une classe de passages encore plus caractéristiques que les précédents, encore plus importants pour déterminer les rapports de la Compagnie de Jésus avec notre société moderne, et spécialement l'aptitude des membres de l'Ordre à devenir les éducateurs de la jeunesse contemporaine. Ce sont les préceptes de la sixième partie des *Constitutions*, relatifs à l'abnégation de tout sens propre, au devoir de l'obéissance aveugle, à l'immolation non seulement de la volonté, mais de l'intelligence et du jugement personnel. On connaît les comparaisons dont se servent ici des textes devenus fameux : le jésuite doit être entre les mains de ses supérieurs comme le bâton dont un vieillard fait tout ce qu'il veut, comme le corps mort qui se laisse manier et porter sans résistance. Du reste, une fois arrivés là, nous pouvons nous tenir pour satisfaits. L'image de l'Ordre est désormais complète. Nous tenons tous les traits de l'idéal que se fait le jésuitisme de l'être humain et de son rôle dans le monde. C'est par la proscription du libre examen qu'il répond à nos besoins de science, c'est par une prédication ascétique qu'il entend nous préparer

(1) *De l'Existence et de l'Institut des jésuites*, par le R. P. de Ravignan, de la Compagnie de Jésus. — Neuvième édition, 1879. Chez Jules Gervais.

à la lutte pour l'existence, c'est par l'éloge de l'obéissance passive qu'il s'imagine arrêter l'affranchissement démocratique des sociétés! Et ce sont ces gens-là qui se proposent pour être les maîtres de nos enfants! Des eunuques qui se croient capables de former des hommes!

EDMOND SCHERER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Que devinrent les monuments du culte païen après le triomphe de l'Église et sous le règne des empereurs chrétiens? Telle est la question que traite M. Paul Allard dans un volume qui a pour titre : *l'Art païen sous les empereurs chrétiens* (1).

Il semble, remarque-t-il lui-même, que la question ne devrait pas même être posée. Et en effet, si l'on en croit beaucoup d'historiens modernes et un certain nombre d'anciens, le christianisme triomphant aurait fait ce que font la plupart des vainqueurs : il aurait proscrit le vaincu et tout ce qui tenait au vaincu. C'est bien là l'opinion accréditée; s'il ne vengea pas ses martyrs sur les païens, il vengea au moins ses sanctuaires dévastés sur leurs temples.

Ghiberti, le grand sculpteur du xve siècle, pleurait sur les statues et les peintures brisées ou mises en pièces par l'ordre de Constantin. Cent ans plus tard, Vasari faisait entendre les mêmes lamentations, regrettant, outre les statues et les tableaux, les images des grands hommes qui décoraient les places publiques, anéanties par ce zèle fougueux fatal aux beaux-arts. Nous nous étions tous plus ou moins associés aux plaintes éloquentes de Gibbon, déplorant la destruction de tant de temples, chefs-d'œuvre de l'architecture grecque, que le christianisme aurait dû laisser subsister comme autant de trophées de sa victoire. Enfin, l'an dernier, dans un article remarqué sur l'*Histoire du luxe*, M. Baudrillart exprimait bien le sentiment commun quand il montrait les chrétiens procédant envers les idoles comme au xvie siècle les protestants, comme à la fin du xviiie les révolutionnaires, envers les images des saints et les tombeaux renfermés dans les églises. Si l'on n'avait pas recueilli ces témoignages et entendu ces protestations, on se rappelait du moins que Polyeucte était allé au temple casser les immortels, et on supposait qu'il n'avait pas été le seul. On savait encore que beaucoup de statues avaient reçu un grand coup de marteau sur le nez. C'était moins pour les défigurer, il est vrai, que pour montrer aux païens l'impuissance de ce Jupiter ou de ce Mars qui ne punissait pas une telle insulte, et pour déconsidérer ces dieux à la fois sourds, aveugles, muets, et par surcroît, camus.

Donc c'est l'opinion reçue que les premiers chrétiens ont été iconoclastes. M. Paul Allard s'inscrit en faux, et son livre est une longue protestation contre ce qu'il appelle un lieu commun et un préjugé historiques. Il invoque comme autorités Carlo Féa qui a écrit à ce sujet une dissertation qu'ont publiée à Rome les religieux de Saint-Ambroise, et M. de Rossi qui a également défendu les chrétiens contre ces accusations dans son *Bulletin d'archéologie chrétienne*, et dans sa *Rome souterraine*. Ainsi c'est de l'Italie, et de l'Italie seule, que serait venue enfin la lumière. M. Paul Allard s'efforce de la faire plus vive, en interrogeant les écrivains du temps et les textes de lois. Des témoignages de l'histoire et des codes, il tirera cette conclusion que ce qui périt des monuments antiques ne tomba pas sous les coups des chrétiens, mais sous ceux des Barbares. Conclusion excessive, s'il n'avait pas reconnu, chemin faisant, que l'Église détruisit un certain nombre de temples et de statues, toutes les fois qu'elle crut qu'il y avait intérêt à faire disparaître le souvenir d'un culte immoral ou une occasion de scandale. Il applaudit même lorsque la hache des moines couvre de débris immondes le sol purifié. Il confesse encore que plus d'un monument fut anéanti par le fanatisme populaire : mais ce qu'il n'admet pas, c'est qu'on rende l'Église responsable de « ces écarts d'un zèle intempestif ». Grâce à ces concessions et à ces distinctions, la conclusion finale a été par avance fort entamée et ébréchée, ce me semble.

Pas encore assez cependant. Ainsi certains textes, qui montrent l'Église animée d'intentions conservatrices à l'égard des tombeaux, montrent en même temps les chrétiens en proie à une rage inouïe de fanatisme. Quand saint Grégoire de Nazianze, par exemple, apostrophe les déprédateurs de tombeaux, démolissant les sépulcres antiques pour élever des monuments aux martyrs, quand il les appelle : « Buveurs, hommes esclaves de leur ventre et dont la vie est un vomissement », je vois bien là la protestation isolée d'un esprit supérieur, mais j'y vois aussi la preuve du vandalisme des masses fanatisées. M. Allard laisse volontiers ces masses dans l'ombre pour mettre en lumière saint Grégoire. Quand il ajoute que l'autorité ecclésiastique ne condamnait pas moins sans doute ces excès à Rome qu'en Orient, ce « sans doute » me paraît bien hypothétique.

C'est partout la même méthode d'atténuations, de distinctions, et d'à peu près. Ainsi pour les témoignages d'Eusèbe, très justement contestés par les historiens modernes, M. Paul Allard commence par réhabiliter Eusèbe, dont il fait un témoin considérable. Puis, comme Eusèbe répète à plusieurs reprises que Constantin interdit les sacrifices dans les villes et dans les campagnes, le voilà inquiet et embarrassé. Eusèbe a-t-il voulu dire que l'exercice public du culte fut interdit? Il est vraisemblable que non, mais seulement l'exercice secret et l'exercice officiel. Toujours l'emploi du *distinguo*. De même, lorsque Théodoret, Socrate, Sozomène, Paul Rose parlent, en même temps qu'Eusèbe, de temples fermés ou renversés, de statues mutilées, distinguons, dit M. Allard! Il y avait deux hommes dans Constantin, le chrétien et l'empereur. Quand il fermait ici le temple d'Esculape, quand il

(1) Paul Allard. *L'Art païen sous les empereurs chrétiens*. 1 vol. Paris, 1879. Didier et Cie.

détruisait là celui de Vénus, c'était l'empereur qui démolissait, et non le chrétien. Comme chrétien, Constantin gémissait de s'armer d'un marteau; comme empereur, il le maniait sans scrupules, car c'était œuvre de sage gouvernement et de bonne police de faire disparaître des repaires d'immoralité. Mêmes procédés de discussion quand vint Constance. Il nous reste de lui des textes de lois terribles contre l'idolâtrie. M. de Broglie suppose que ces lois furent rédigées, mais non promulguées. Trop ingénieux pour être vrai, dit M. Allard, et il présente sa supposition à lui, qui n'est pas moins ingénieuse. Ces lois ont dû être promulguées, mais seulement pour la forme : il est vraisemblable que l'empereur lui-même a voulu qu'une fois promulguées on les laissât paisiblement dormir.

L'interprétation est comme le galon, dont on ne saurait trop prendre. Voici le comble. Quand tous les auteurs du IVe ou du Ve siècle, — pas un ou deux, tous, vous entendez bien — rapportent que dans telle ville ou telle province les temples furent tous renversés, cela veut dire simplement que les temples furent fermés. « Beaucoup de modernes s'y sont laissé tromper », dit M. Allard ; je le crois, en vérité, et l'erreur est excusable. En retour, on se trompe quelque fois soi-même à force de finesse ; tant de subtilité et tant d'habileté, un parti pris si évident, un si simple et si manifeste désir d'aboutir à une conclusion qui plaît me mettent en défiance. Je m'en tiens donc à ce que M. Allard appelle le préjugé et le lieu commun.

II.

Oiseuses questions d'ailleurs, et d'intérêt purement spéculatif, car voici venir une nouvelle religion que va fonder M. Esslie. L'humanité va tout entière se réunir et se prosterner devant le même dieu, le seul dieu, le vrai dieu, lequel est une déesse Isis, et M. Esslie est son prophète. Et pourquoi une religion nouvelle ? Pourquoi M. Esslie n'est-il pas satisfait de celles qui existent ? Pourquoi ne dit-il pas avec Musset :

« C'est un bon petit dieu que le dieu Mishapores ? »

Ah ! voici. C'est que le mot religion vient du latin *religare* relier, et que toutes les religions actuelles, au lieu de relier l'humanité, la divisent. Donc, ce ne sont pas des religions. Cet argument, tiré de l'étymologie, rappelle celui de MM. de Port-Royal qui prétendaient que les gens qui passent leur vie en divertissements ne se divertissent pas en réalité. Et en effet, divertir vient également d'un mot latin qui signifie changer. Or, en se divertissant sans cesse, on ne change pas ; donc les gens qui se divertissent toujours ne se divertissent jamais. Relions-nous donc sur le terrain de la libre-pensée, c'est chose impossible, dit M. Esslie, car il y a dans l'homme un instinct impérieux de religiosité qui veut être satisfait. Rejeter tous les symboles religieux, c'est froisser ce sentiment naturel. Que faut-il donc faire ? « Dissoudre ces symboles l'un par l'autre et les fondre tous dans un prototype originel qui concilie et efface leurs divergences dans sa majestueuse simplicité. » Et M. Esslie de dissoudre. Au fond de la cornue est demeuré, indissoluble et irrédutible, le prototype demandé, Isis. M. Esslie ne l'a donc pas inventé, son Dieu, il l'a retrouvé. Il le fait ressusciter, et voilà comment ce n'est pas une religion nouvelle, mais une sorte de résurrection : *Le renouveau d'Isis* (1).

Je disais qu'Isis est le seul dieu : le seul si l'on veut, car le monothéisme absolu n'explique pas l'antagonisme du bien et du mal dans notre vallée de larmes. Non il y a, à côté d'Isis, ou plutôt sous Isis, car elle piétine sur lui, le serpent Apoph, un réfractaire, dont elle contient l'énergie malfaisante et dompte les résistances. C'est d'Isis et d'Apoph que procèdent le Jéhovah des Hébreux et le serpent ; le dieu des chrétiens et Satan ; enfin, ce que je vois moins nettement, le monothéisme de Mahomet, mitigé par la duplicité de son sacerdoce. Autant de plagiats et de pastiches. Remontons donc au prototype, non pas à l'Isis déjà transformée par l'idolâtrie, cette Isis — lune inconsolable de la perte faite par le soleil son époux et gémissant de demeurer inféconde, mais à l'Isis primitive, celle qu'adoraient les premiers Égyptiens les plus rapprochés et les mieux instruits de la fin du monde antédiluvien. Tout bien considéré, affirme M. Esslie, ce ne serait pas une folle pensée.

Pour ma part, je ne fais pas d'opposition à cette Isis antédiluvienne, tout post-diluvien que je suis. J'admets aussi le réfractaire Apoph. Va encore pour une légion d'anges et d'archanges préposés au gouvernement de l'esprit humain, comme celle-ci l'est au gouvernement des minéraux et des végétaux ! Je me laisse convaincre par la réponse que fait M. Esslie à ceux qui lui reprocheraient de compromettre le monothéisme : je ne supprime pas Dieu, puisque je le multiplie ! mot qui rappelle celui de l'enfant de troupe de Charlet, répondant à un gamin qui lui reproche de n'avoir pas de père : « J'en ai plus que toi des pères ! » Tout cela me séduit fort, et il va y avoir deux néo-isiens, M. Esslie et moi. Avec cela, un petit culte très doux, très simple ; des règles de morale faciles à suivre, même en voyage ; pas de corporations religieuses, ce qui simplifiera la question de l'article 7. Il faut voir l'indignation de M. Esslie à la seule pensée des prêtres. Des prêtres, ah ! oui vraiment ! Ce sont les prêtres d'Isis qui ont imaginé de la loger dans la lune et de lui donner pour époux le soleil, ce mari illusoire ! Le fait est que c'était bien mal. Nous allons donc donner l'exemple, M. Esslie et moi ; nous comptons pour le propager sur le village d'Issy qui a eu Issis pour patronne, comme le prouve assez son nom, et sur la tête et le cœur de la France, sur Paris, dont le nom est dérivé du nom de la déesse et signifie : Vaisseau d'Isis. Ce vaisseau qui flotte et n'est pas submergé, c'est le symbole même d'Isis qui surnage encore sur le collet des sergents de ville.

Il faut s'attendre à tout ; mais vraiment personne ne prévoyait une religion nouvelle en l'an de grâce 1879. — Dors-tu content, Voltaire ?

(1) *Le Renouveau d'Isis*, par Esslie, 1 vol. Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

III.

Ne comptons pas, pour connaître un pays, sur les touristes qui font part au public de leurs impressions de voyage. Il est rare que ces impressions soient naïves et sincères. Puis ces messieurs ne voient jamais qu'une partie des choses, et encore les voient-ils selon le tour particulier de leur esprit, leur préoccupation et leur humeur. L'un y cherche la poésie, l'autre la réalité plate, celui-ci les souvenirs archéologiques, celui-là les aspects mélancoliques, cet autre les contrastes plaisants. Défions-nous surtout des humoristes, préoccupés avant tout de faire de l'esprit. M. Ernest Detré, qui raconte ses impressions en Suisse (1), tient par-dessus tout à ne pas avoir l'air de M. Perrichon en voyage. Il veut qu'on sache qu'il est artiste et fantaisiste. Il se moque des bons bourgeois qui s'extasient naïvement et candidement, à contre-temps parfois, il est vrai. En somme, il a eu peu d'impressions personnelles, et son volume est plutôt un itinéraire bien conçu; et encore je préférerais le Guide Conti, qui donne, en plus, le prix exact du service et de la bougie.

IV.

M. Georges Vautier a réuni en volume trois nouvelles qui ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*. La principale a pour titre *la Marraine* (2). C'est l'histoire d'une actrice qui demande à avoir pour filleule une petite fille venue au monde dans une baignoire pendant un vaudeville. Caprice d'artiste. Elle oublie sa filleule, puis la retrouve par hasard dans la province vingt ans après, juste à temps pour la protéger contre une tante qui veut la marier à son fils. Elle l'enlève et la marie à un poète qu'elles aiment l'une et l'autre. Cette donnée, bizarre plutôt que dramatique, demanderait à être très relevée, très assaisonnée. Ici malheureusement le sel manque. Cela est inoffensif et fade. Le moyen de trouver quelque saveur à *la Marraine* serait peut-être de commencer par la seconde nouvelle, *le Petit Vieux*.

V.

« Comment es-tu si triste au milieu de la commune joie? — Parmi tout votre bruit, tout votre tumulte, vous ne pouvez comprendre ce qui fait mon tourment. — Alors relève-toi, jeune homme! A ton âge, on a des forces et du courage pour acquérir! — Oh! non, je ne pourrais! Ce qui me manque est trop loin de moi! C'est quelque chose d'aussi élevé, d'aussi beau que les étoiles du ciel! » Ainsi parlait Gœthe, ainsi parle après lui M. Georges Rodenbach, en un volume de vers justement intitulé *les Tristesses* (3). Oui M. Rodenbach est triste, et de naissance. Il n'a jamais ri, nous dit-il. Enfant, il a dû demander qu'on lui donnât la lune, et comme il y avait impossibilité, il a pleuré. Jeune homme, il voudrait décrocher les étoiles, et, n'y parvenant pas, il pleure. Il est condamné aux larmes à perpétuité. Mais les chansons printanières du cœur à vingt ans? Son cœur n'a pas chanté. Il a eu cependant soif d'amour; mais quand

Il offrait aux baisers son profil amaigri,

il ne voulait que des baisers trempés de larmes. Dieu sait si j'ai un faible pour les mélancoliques et les pleurards, comme les appelait Musset! Et cependant la tristesse de M. Rodenbach me touche, car elle me paraît sincère. Il y a en lui un fonds naturel de mélancolie. Tempérament maladif, je le croirais volontiers, soif d'idéal inassouvie, aspirations trop hautes, sensibilité trop vive, tout a contribué à entretenir et à développer cette tristesse qui n'a jamais connu le rire. Les larmes qu'il verse ne sont pas toutes des perles précieuses; mais il en est qui méritent qu'on les recueille. Vous trouverez dans ce volume humide des pages que n'aurait pas pleurées le premier mélancolique venu. Ainsi *le Muet, les Enfants, l'Infini*. Je me demande donc s'il est à souhaiter pour nous que le jeune poète guérisse de son mal. Mais oui, après tout; un rayon de soleil perçant par instants les nuages, une éclaircie et une embellie, comme disent les marins, seraient une diversion heureuse. Le meilleur remède contre la tristesse, c'est le travail. « As-tu remarqué, dit Fantasio à son ami, qu'il n'y a pas de maître d'armes mélancolique? » Que M. Rodenbach prenne donc en main une lime et polisse avec acharnement ses vers. Qu'il fasse disparaître des incorrections comme : la contrée *dont* je suis exilé; des impropriétés, comme un enfant *volage* pour dire un enfant qui voltige; son style, qui a les qualités rares, le souffle et l'accent, y gagnera les qualités secondaires, mais cependant essentielles; en même temps, maintenue par ce travail attentif, sa pensée s'égarera moins dans le domaine des rêves irréalisables, sources intarissables de larmes.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Plus de ballon captif! plus de bêtes féroces sur les planches! voilà deux fameux joujoux de moins pour la badauderie parisienne.

On s'habituait à aller prendre le frais dans les nuages. Par ce temps de naturalisme, c'était un voyage *réel* dans le bleu que cette promenade au bout d'une corde, et il n'était pas défendu aux philosophes de se livrer à des lieux communs, même après les impressions de Mlle Sarah Bernhardt, sur les ruines des Tuileries que l'on dominait, et sur Paris que l'on contemplait de haut.

(1) *En Suisse. Impressions de deux bourgeois de Paris*, par Ernest Detré. 1 vol. Paris. 1879. E. Dentu.

(2) *La Marraine*, par Georges Vautier. 1 vol. Paris, 1879. Auguste Ghio.

(3) *Les Tristesses*, par Georges Rodenbach. 1 vol. Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

Aujourd'hui le ballon captif, ce lion des ballons, furieux d'être un jouet, s'est entendu avec la tempête pour être délivré. Il a reconquis sa liberté, comme bien des captifs la retrouvent en ce monde, en s'immolant, en se faisant déchirer. Ce fut un combat héroïque, un suicide superbe; la tempête a écartelé le monstre, et, pendant un grand quart d'heure, les odeurs de Paris, que M. Veuillot feint de ne pas aimer, parce qu'elles ne sont pas assez odorantes, se sont compliquées de tout ce qui s'échappait de cette gigantesque vessie, promue depuis quelques jours à la fonction de lanterne.

Parmi ses avantages, le ballon avait celui de réaliser le souhait de M. Haussmann, d'être au fond de l'avenue des Tuileries un dôme qui complétait la perspective et qui tenait lieu du dôme dévoré par l'incendie. La tempête du ciel a fait de cet édifice ce que la commune avait fait de l'autre; l'emplacement des Tuileries était un perpétuel défi aux éléments : désormais le vent peut passer sans avoir d'obstacle à détruire. L'endroit est devenu pacifique et inoffensif.

Quant aux lions en cage, ils sont rendus à la pudeur de leurs appétits, et s'il leur plaît de mordre un gardien, ils ne sont plus condamnés à le mordre en public, devant la foule; ce qui était une humiliation pour eux et un prétexte bien inutile pour les dompteurs de se prétendre des conquérants.

La police a dégonflé l'orgueil de ces héros, comme le vent a dégonflé la présomption du ballon. Va-t-on attaquer la police et prétendre cette fois qu'elle attente encore à la liberté des citoyens et des citoyennes qui s'exhibent?

Je ne serais pas étonné que le faux *vieux petit employé* allumât à ce propos sa lanterne.

II.

Je nommais tout à l'heure M. Veuillot à propos d'une mauvaise odeur; je lui dois un hommage plus littéraire.

J'ai retrouvé des vers que publiait en 1867 ce grand railleur à propos de la fête du 15 août. Il pensait que ces messes *sonores*, regrettées par les bonapartistes, n'étaient peut-être pas fort agréables au ciel, et voici le sonnet médiocre que M. Veuillot consacrait à la Saint-Napoléon, en revenant de l'église.

Au grand jour de saint empereur,
C'est alors que monsieur le maire
Ne traite plus Dieu de chimère,
Et fait voir la foi de son cœur.

Il a même de la ferveur;
Il en a plus que le notaire,
Il égale le commissaire,
Il surpasse le percepteur!

Dans l'église il amène en pompe
Les pompiers, et jusqu'à la pompe.
Un employé qui parlerait

Ce jour-là de manquer la messe,
N'eût-il pécké que par paresse,
Comme on le l'excommunierait!

Voilà de quelle façon les catholiques inflexibles se moquaient, derrière le goupillon, de l'eau bénite que les bonapartistes venaient emprunter pour laver le 2 Décembre.

Comme il faut être juste, surtout envers les gens injustes, après avoir cité des vers médiocres, je veux remettre en lumière un assez joli morceau du même M. Veuillot, que je trouve dans le même volume et qui était encore la vengeance, mais cette fois plus digne et plus fière, de l'homme prosterné devant l'Empire :

Lorsque César Néron bâtit sa Maison d'or,
Du vaste emplacement il fit arracher l'herbe.
Le sol fut dénudé, mais sous l'œil du superbe,
L'humble gazon détruit en un jour, sans effort,
Disait : Ici, pourtant, je peux germer encor.
Et comment feras-tu? dit le maître du monde.
L'herbe dit : Je vivrai. César dit : Je prétends
Entasser là des blocs à crever les Titans :
Tu crois les soulever? L'herbe reprit : J'abonde.
César dit : J'ai le fer! L'herbe dit : J'ai le temps.

Ne dirait-on pas que M. Veuillot, quand il écrivait ces vers, s'amusait à supposer qu'il était devenu républicain, et qu'il écoutait pousser l'herbe démocratique?

III.

Entre M. Veuillot et M. Blanqui, on pourrait trouver plus d'une analogie. La même sincérité sans doute dans des convictions furibondes, la même intolérance, la même âpreté dans l'attaque; le même scepticisme pourtant à l'occasion quand il s'agit de dégager sa personnalité, la même envie de dénoncer ceux de son parti quand ils accaparent la gloire, voilà ce qui rapproche ces deux représentants de la haine sociale.

M. Dupanloup écrivait à M. Veuillot pour lui reprocher d'avoir injurié, calomnié, livré aux railleries et à l'ennemi les plus illustres défenseurs de l'Église et de la société. « Nul, monsieur, lui disait-il, et c'est ma grande accusation en ce moment contre vous, nul n'a contribué autant que vous l'avez fait, par vos polémiques, par vos injures, par vos déplorables confusions d'idées, à ruiner l'œuvre de la restauration monarchique. »

Ce service que nous rend M. Veuillot n'est-il pas pareil à celui que nous recevons de M. Blanqui lorsqu'il fait détester en lui la loyauté des idées socialistes?

On vient d'exhumer cet ancien rapport publié en 1848, que Barbès et que tous les honnêtes gens, parmi les républicains les plus avancés, reprochaient à M. Blanqui comme une délation, et dont il s'est si mal défendu.

Ce document empêchera-t-il l'élection illégale qui se prépare à Bordeaux? les imprudents qui veulent faire entrer de force à la Chambre des députés le chef invisible et absent de la Commune de 1871 persisteront-ils dans leur affolement? Ce n'est pas là, à vrai dire, un grand péril pour la république, mais c'est un retard fâcheux pour la politique de bon sens et d'apaisement qui nous est si nécessaire.

IV.

Prosper Mérimée, qui n'eut jamais à se reprocher le faux semblant de l'ivresse d'une heure d'enthousiasme, appartenait aussi, par genre, à cette catégorie des persifleurs dont M. Veuillot se faisait le barde.

Veuillot et Mérimée ! le rapprochement paraît plus impossible encore, au premier abord, qu'entre Blanqui et le rédacteur de *l'Univers*. Mais par le style, par l'audace des mystifications, par la tension perpétuelle au pittoresque, ces deux grands écrivains se coudoient et pourraient se faire pendants. L'athéisme de l'un est aussi acide que la crédulité de l'autre. Celui-ci guérirait de croire et l'autre guérirait de nier.

On publie précisément, en ce moment, une étude psychologique sur l'auteur de *Columba*, dans la *Revue des Deux Mondes*, et une étude anecdotique, biographique, dans un fort joli volume édité par MM. Charavay frères.

M. Othenin d'Haussonville, qui tourne à tout depuis quelque temps et qui n'a pas été très heureux dans ses études sur Georges Sand, a du moins le mérite, impersonnel, dans son travail actuel de la *Revue des Deux Mondes*, de publier des lettres inconnues de Mérimée. C'est là le grand attrait de cette étude. Les commentaires n'ajoutent rien à ce dandysme de l'ironie qui se révèle naïvement, je ne dirai pas simplement, car rien n'est moins simple, rien n'est plus tortillé, aiguisé, apprêté que cette moquerie de chaque ligne, de chaque mot.

Malgré tout, ces lettres complètent la physionomie d'un des artistes littéraires les plus accomplis de ce temps-ci.

Qu'il ait été un surmoulage de Stendahl ; qu'il ait joué un rôle, caché sa sensibilité, affecté le mépris de tout, peu importe à ceux qui ne regrettent ni de ne l'avoir pas aimé, ni de ne l'avoir pas fréquenté. De cette prétention, de cette attitude, de ce dédain, il est sorti une œuvre puissante aux angles aigus, qui servira toujours de pierre de touche pour juger les œuvres emphatiques ou triviales.

Cette science de tout décrire par un trait, de tout colorer par un mot, de tout faire comprendre par une réticence ; cette sobriété féconde et abondante de Mérimée défie à la fois les naturalistes qui prennent la brutalité pour la vérité, et les idéalistes enclins à confondre le sentimental avec le sentiment.

Il y a dans l'histoire littéraire beaucoup d'hommes admirables qu'on eût détestés ; Rousseau entre autres ; mais, dans les choses de goût, comme en amour, un certain mépris n'empêche pas la sympathie.

Le volume de M. Tourneux sur Mérimée ne fait pas concurrence à l'étude de M. Othenin d'Haussonville : c'est un album commenté. Les portraits, les dessins, les caricatures, les griffonnages, les livres du bouffon de l'impératrice sont reproduits, mentionnés, catalogués.

M. Maurice Tourneux n'aborde pas le terrain de la morale, il se tient par défiance de bibliophile dans le domaine de l'érudition, et, après nous avoir renseignés sur toutes les phases de la vie littéraire de Mérimée, il énumère les services que ce moqueur a rendus et voulait rendre, « aux heureux qui possèdent des livres et à ceux qui ne peuvent disposer que des richesses publiques ». La réforme et la création des bibliothèques étaient les seuls actes de foi de Mérimée, ils sont les plus nécessaires à l'indifférence et à l'ignorance françaises.

M. de Bonnières a publié chez les mêmes éditeurs une étude sur la vie de Mme Chénier, la mère d'André et de Marie-Joseph, ainsi que les lettres écrites par cette femme charmante sur les danses grecques, les enterrements et les tombeaux grecs.

Ces curiosités littéraires, magnifiquement éditées, ont un parfum qui se conserve mieux ; grâce à la forme du vase, on revient plus aisément aux livres dont l'enveloppe même est un sourire provocant.

V.

Je ne sais dans quelle catégorie l'histoire, si elle s'en occupe, rangera M. Granier de Cassagnac ; le journaliste, l'homme politique, l'historien, le champion de l'esclavage, auront à subir de fameuses visites, et à laisser beaucoup de contrebande à la douane ; mais le bonapartiste du moins est absolument réussi et peut passer le front haut, hardi, violent, intransigeant, approuvant le guet-apens, conseillant la fusillade, riant des vaincus, flattant les vainqueurs, même quand ils sont Prussiens, défendant la monarchie, l'autorité, l'Empire, comme M. Veuillot défend la religion, redoutable aux siens, nécessaire à ses ennemis.

Les républicains n'ont pas assez flétri le 2 Décembre. M. Granier de Cassagnac dans ses souvenirs tend à démontrer que si l'on n'avait pas tué sur le boulevard Poissonnière, déporté, exilé, ruiné les défenseurs de la Constitution, M. de Persigny n'avait plus de quoi vivre. Il fallait la bourse et la vie de la République. L'aveu, superflu pour beaucoup de monde, empêchera l'indulgence des railleurs : la coquinerie est indéniable. Elle est prouvée et démontrée par ceux qui, selon la morale vulgaire, auraient intérêt à la dissimuler.

Faut-il croire autant M. de Cassagnac sur parole quand il raconte sa visite à M. Guizot le 6 ou le 7 décembre? On sait, et le mot est historique, de quelle façon drôle M. Guizot avait caractérisé M. Granier de Cassagnac. Celui-ci s'est-il vengé en faisant du vieux et austère intrigant un louangeur cynique du coup d'État?

Il paraît, au dire de M. de Cassagnac, que M. Guizot fut enchanté de le recevoir pour avoir des détails authentiques sur le crime. Je laisse la parole à l'historien :

« Dès que mon nom lui fut annoncé, je l'entendis dire très vivement : « Faites entrer et ne recevez personne! » puis dès qu'il m'aperçut, et sans se donner le temps de me parler, il se livra pendant de longs instants à une *explosion d'hilarité poussée jusqu'aux larmes*. Renversé dans son fauteuil et riant toujours, il me pressa de questions sur plusieurs députés arrêtés *et notamment sur M. Thiers*. Après de longs détails et lorsque je pris congé, il m'adressa vivement cette recommandation : « Surtout, dites au prince qu'il se « garde bien de recevoir la consulte avant le vote du « peuple! » Cette consulte, c'était la commission consultative formée le 5 décembre avec les députés de l'opinion con-

servatrice. Je rapportai au prince cette recommandation, et il me répondit en souriant : « Si vous revoyez M. Guizot, remer-« ciez-le de ma part et dites-lui que son conseil est trop bon « pour que je ne le suive pas. »

Ce récit que M. Granier de Cassagnac garantit fourmille d'invraisemblances. Cette gaieté brutale, triviale, de M. Guizot à la nouvelle de la destruction du régime parlementaire, du renversement de la tribune, dépasserait tous les cynismes d'apostasie et serait un déshonneur.

Comment supposer également cette impudeur de s'informer surtout de l'arrestation de M. Thiers pour se réjouir de l'abaissement d'un rival ? Quant au respect de M. Guizot pour le suffrage universel, à cette déférence pour le vote populaire, il est presque aussi bouffon que son éclat de rire.

Mais, de toutes les énormités, celle qui ferait admettre les autres, c'est l'empressement de M. Guizot à s'entretenir philosophiquement des destinées de la liberté et des aventures de la France avec M. Granier de Cassagnac.

Il est vrai que M. Guizot avait eu autrefois pour confident et pour collaborateur politique Esther Guimond. Cela explique le reste.

VI.

Le conseil municipal vient de dresser la liste des grands hommes et des bonnes femmes de Paris qu'il admet à l'honneur d'avoir leur statue sur la place et dans les niches de l'hôtel de ville ; cette liste est très critiquée. Tout d'abord la statue équestre d'Étienne Marcel donne lieu à un débat. Est-ce un précurseur de la Commune que l'on va glorifier ? Non, répondent Michelet, Perrens, Henri Martin et quelques autres. Mais les adversaires d'Étienne Marcel ne se tiennent pas pour battus et déclarent que c'est la statue d'un traître et d'un émeutier qu'on va dresser devant l'édifice d'où Lamartine charmait et foudroyait l'émeute.

Il faut nommer un jury d'honneur, un comité d'historiens pour trancher la question, rétablir le tribunal des égyptiens à l'égard des morts. Sans cette précaution, les statues de marbre ou de bronze que l'on veut élever sont exposées aux détrônements formidables que nous avons vus.

Pourquoi le conseil municipal, qui admet dans son apothéose Daubigny et Lancret, le peintre des fêtes galantes, a-t-il refusé cette gloire à Paul Delaroche ? Pourquoi Talma, ce qui est fort juste, et pourquoi pas Mlle Mars, ce qui est injuste ? L'art d'interpréter Molière et Marivaux nous est aussi précieux que celui d'interpréter Corneille et Racine.

C'est par la comédie, par la grâce féminine que la France maintient au théâtre sa supériorité littéraire.

J'aimerais mieux, surtout à cette heure où l'élégance de l'esprit s'émousse, faire une place à Mlle Mars qu'à cette excellente Mme Geoffrin, l'amie des encyclopédistes. Donner des dîners aux philosophes, c'est bien ; c'est souvent charitable, mais la maman du roi de Pologne, cette bourgeoise si fière d'avoir été reçue comme une reine me paraît usurper la place de Mme de Lafayette et enseigne moins les passants que l'interprète délicate du beau style. Célimène auprès de Mme de Sévigné, cela paraissait tout naturel : que fera Mme Geoffrin dans cette galerie ?

Eugène Sue me paraît bénéficier de la querelle engagée contre les cléricaux. L'auteur du *Juif Errant* représentera les opinions politiques du Conseil municipal actuel beaucoup plus que des opinions littéraires universelles. Après tout, s'il ne doit se trouver dans aucune bibliothèque, il est tout juste, après la popularité dont il a joui, qu'on le rencontre sur la place de Grève. Du haut de l'Hôtel de Ville, il pourra voir sur le quai aux Fleurs passer les *goualeuses* de l'avenir.

Je reviens à Paul Delaroche et je trouve l'exclusion réellement fâcheuse. Ce peintre ordinaire des majestés décapitées, comme l'appelait Henri Heine, fut peut-être un peintre contestable, il fut un artiste honnête, un caractère incontesté. Il voulait introduire la réalité dans l'art, et la paille de l'échafaud de Jane Grey fut une révolution naturaliste. Il aida à populariser l'histoire et sa pensée hautaine tendait à élever le niveau du sentiment.

Quelque temps avant sa mort, il écrivait : « Que je voudrais trouver un sujet pour tous et en faire une exposition au profit des artistes et des ouvriers malheureux ! » Faut-il le condamner parce qu'il n'a pu réaliser ce vœu ? Que le Conseil municipal ne puisse donner une place à tous les Parisiens illustres, je le conçois ; mais qu'ayant à choisir, il chasse systématiquement Paul Delaroche et Mlle Mars, pour leur préférer Quinault et Picard, voilà ce que je ne conçois pas.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

La politique proprement dite ne nous offre guère d'évènements à signaler, si ce n'est le changement de ministère en Autriche, tout à l'avantage du parti conservateur, ce qui est sans doute une grande satisfaction pour M. de Bismarck, au moment où il rompt avec les nationaux-libéraux. L'entrevue des deux empereurs à Gastein a scellé cet accord. Le Parlement anglais a terminé sa laborieuse session, sans avoir surmonté, sauf en Afghanistan, une seule des graves difficultés pendantes, spécialement en Orient. Si la politique chôme quelque peu, la question religieuse ne fait que s'aggraver ; elle se complique tous les jours d'incidents nouveaux.

L'Encyclique que Léon XIII vient d'adresser à la chrétienté catholique mérite de fixer notre attention même dans cette chronique toute politique, car il n'y a pas aujourd'hui en Europe d'évènements plus importants que les manifestations de l'esprit ancien contre l'esprit nouveau. La lutte entre le vieux monde catholique et le monde moderne a pris des proportions immenses ; elle va, dans tous les domaines, remplir de ses agitations la fin du XIXe siècle. L'Encyclique de Léon XIII a pour objet unique de recommander la restauration de la philosophie chrétienne dans les écoles catholiques,

« selon l'esprit du docteur angélique, saint Thomas-d'Aquin ». Au premier abord, il semble que par son caractère purement théologique elle n'est pas de nature à ajouter un ferment nouveau à la grande lutte de notre temps, et que nous n'avons pas à nous soucier de ce que promulgue l'oracle romain, tant qu'il se renferme dans la sphère purement spéculative. On serait porté à penser que nous n'avons à nous soucier de lui que quand, sortant du nuage sacré dont il s'enveloppe comme Moïse sur son Sinaï, il lance ses foudres à tort et à travers contre nos libertés et nos droits. Ce serait une grave erreur. Après tout, ces foudres se forment dans cette nuée; l'attitude militante que prend la papauté vis-à-vis de la société issue de la Révolution française est la conséquence logique de sa doctrine philosophique et théologique. Le *Syllabus* n'est pas autre chose que l'application de cette doctrine. Le grand docteur de la scolastique, ce saint Thomas dont on veut faire de nouveau le maître de la pensée catholique, a été le puissant précurseur de l'infaillibilité. La papauté ne reconnaît en lui l'ange de l'école que parce qu'il a fini par se prosterner devant elle et lui offrir l'encens d'une soumission absolue dont il avait formulé la théorie avec une rare vigueur de dialectique.

L'Encyclique actuelle est un commentaire étendu du *Schema De fide* du concile du Vatican sur la foi. Après une première partie sur la révélation naturelle continuée dans la raison, — elle détermine la mission de la philosophie catholique qui consiste à justifier par le raisonnement tout l'édifice de l'orthodoxie romaine, sans tolérer le doute sur un seul point, sans s'en écarter elle-même d'une ligne. Cette philosophie n'est pas à faire; elle existe armée de toutes pièces depuis Thomas d'Aquin. Il n'y a rien à y retrancher, sauf quelques subtilités de formes insignifiantes, rien à y ajouter. *Sit ut fuit, aut non sit.* On doit reconnaître que le langage de l'Encyclique est plein de dignité, qu'elle ne roule pas ce flot bourbeux d'épithètes grossières qui semblaient jusqu'ici faire partie de la rhétorique du Vatican; le mot de pestilence n'y figure pas une seule fois. On retrouve dans la manière de dire le tempérament modéré de Léon XIII, qui ne se place plus sur le trépied de Pie IX pour parler au monde : ce qui ne l'empêche pas de dire exactement les mêmes choses. Jamais peut-être le divorce entre la pensée catholique et la pensée moderne n'apparût d'une façon plus absolue. Les apologistes de la papauté lui font honneur d'avoir parlé en bons termes de la raison humaine et de lui avoir fait sa place dans l'Église ultramontaine. Elle préférerait n'en occuper aucune que d'être appelée à ce rôle dégradant de simple avocat de la théocratie, n'ayant pas même le droit d'étudier sa cause et de disposer son dossier. L'Église la traite avec douceur et bonté tant qu'elle espère posséder en elle une esclave docile et en tirer parti à ce titre. Elle la flatte comme ferait un despote d'Orient d'une captive royale qu'il destine à devenir l'ornement de son palais. Les hommages à la raison sont de mortels outrages pour elle. La seule démarche qu'on lui demande, c'est d'abdiquer.

L'Encyclique déclare sans détour que la philosophie doit redevenir l'humble servante de la théologie. Elle n'a plus alors qu'à se mettre à l'école de saint Thomas. La scolastique dont il a été le plus illustre représentant n'est, en effet, qu'un colossal syllogisme, une déduction habile et subtile du dogme catholique formulé dans toute sa rigueur et posé comme une indiscutable prémisse.

Efficace dans un temps où la foi était aveugle et implicite, où ses formules étaient acceptées sans examen, cette méthode de discussion est de la déraison pure, dès que la prémisse elle-même est universellement révoquée en doute. Il faudrait commencer par l'établir, sinon la déduction se poursuit dans le vide et toute cette philosophie n'est plus qu'une parade sans portée. Le combat intellectuel ne peut pas même commencer, puisque les deux adversaires restent en quelque sorte sur deux lignes parallèles entre lesquelles il n'y a pas de point de rencontre. Les grands apologistes chrétiens du IIe siècle dont l'Encyclique invoque les noms ne l'entendaient pas ainsi. Justin martyr, Clément d'Alexandrie et Origène descendaient vraiment sur le terrain de leurs adversaires et faisaient appel à l'esprit d'examen. C'est qu'ils en avaient usé eux-mêmes à une époque où nul joug conciliaire ou papal ne pesait sur la pensée chrétienne; aussi ont-ils usé de cette liberté; il n'est pas un seul d'entre eux, si on lui faisait à nouveau son procès à Rome, qui ne fût condamné comme hérétique.

L'Encyclique révèle chez ses inspirateurs et ses scribes une ignorance vraiment prodigieuse de la position de la question philosophique de nos jours. Elle la traite comme si rien ne s'était produit dans le monde de la pensée depuis le XIIIe siècle. Elle ne sait pas qu'il a existé une philosophie critique depuis Kant et que le problème de la certitude a été renouvelé. Elle se contente de dresser le fantôme du moyen âge sur le chemin de l'avenir où s'élance l'esprit moderne altéré d'indépendance, enivré de son savoir. Elle charge le vieux moine du XIIIe siècle de dire à cette marée montante, non pas seulement : *Jusqu'ici et pas plus loin,* mais encore : « Retourne en arrière et endors tes flots orageux entre les rives qui t'avaient été données il y a cinq siècles, comme s'il n'y avait eu ni Renaissance, ni Réformation, ni philosophie moderne, ni Révolution française. »

Voilà le beau chef-d'œuvre qui fait pousser des cris d'enthousiasme aux anciens catholiques libéraux! Ils ne voient pas qu'en imposant l'enseignement de cette philosophie surannée au catholicisme contemporain, le saint-père en rend la défense de plus en plus impossible. Jusqu'ici l'apologiste de l'Église jouissait d'une certaine latitude; pourvu qu'il ne s'écartât pas du fond de la doctrine, il avait au moins le choix des armes. Il n'en est plus de même désormais. Il est forcé de se fournir des plus vieilles, des plus lourdes armures du moyen âge, dans la partie de l'arsenal ecclésiastique qui pourrait être considérée comme un simple musée d'antiquités vénérables. Il lui faut s'équiper comme un chevalier des croisades pour faire la guerre moderne. Ne doit-il pas sentir qu'à de telles conditions la partie est perdue d'avance? Il y a d'ailleurs entre lui et cette société frémissante de vie, qu'il essaye de ramener à sa croyance, un mur épais, infranchissable. Elle ne le comprend plus, il n'est plus au milieu d'elle

que le débris d'un passé mort auquel il se voit plus que jamais rivé. Quel supplice pour quiconque a respiré quelques souffles de l'atmosphère ambiante! Par bonheur le spiritualisme chrétien ne subit pas partout ce supplice, il a su s'allier ailleurs au libre examen. On est épouvanté en pensant à l'influence qu'exercera le système d'asservissement préconisé par l'Encyclique sur les jeunes intelligences courbées sous le joug clérical. N'oublions pas que de tels défis à l'opinion libérale ne font que surexciter les tendances contraires dans ce qu'elles ont de plus extrême. Toute cette philosophie ultramontaine se hâte vers ses applications sociales. Elle aboutit aux conflits les plus périlleux sur le terrain politique. Ainsi se creuse l'abîme entre les deux Frances, celle du moyen âge et celle de la Révolution. Il faut reconnaître le péril dans toute sa gravité, si on veut essayer de le conjurer autrement que par des palliatifs.

L'épiscopat belge vient de montrer ce qu'on peut attendre du parti ultramontain en fait de conciliation. Il s'est refusé à autoriser le clergé catholique à donner l'enseignement religieux dans les écoles communales, depuis que celles-ci ont perdu le caractère confessionnel qu'elles n'auraient jamais dû avoir.

Il paraît même qu'il veut frapper d'interdit les écoles normales de l'État et excommunier les instituteurs. Comment ne voit-il pas qu'avec une telle intolérance c'est lui-même qu'il excommunie de la patrie en organisant une véritable ligue. C'est vraiment inaugurer la guerre civile des esprits en attendant l'autre.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Notes géographiques. — L'Association africaine internationale vient de publier une carte des pays traversés par M. Cambier, commandant de l'expédition belge, entre Bagamoyo, sur la côte est, et l'Unyamwesi. Les noms de tous les villages y sont marqués, et la conformation physique du sol y est indiquée *grosso modo*.

— Une expédition, envoyée par la *Société des missions* de Londres, a quitté Zanzibar le 13 juin, se dirigeant vers le centre de l'Afrique. On a eu de ses nouvelles depuis son départ; elle n'avait éprouvé aucun accident. Il en est de même d'une mission envoyée par une autre société anglaise, qui a traversé sans encombres la région où les missionnaires algériens avaient été si éprouvés un mois auparavant. En thèse générale, les communications entre la côte et la région des lacs deviennent beaucoup plus faciles. Une société écossaise a reçu de ses missionnaires, établis sur les bords du lac Nyassa, des lettres qui n'avaient pas deux mois de date.

— Les dernières nouvelles du professeur Nordenskjöld, parti à la recherche du passage du nord-ouest, sont du 20 février. L'expédition était arrêtée par les glaces et ne comptait pas pouvoir franchir le détroit de Behring avant le mois de juin. Elle espérait réussir à cette époque à gagner le Japon, espoir qui a dû être déçue, car on aurait eu des nouvelles du passage des voyageurs par les télégraphes sibériens. Le professeur Nordenskjöld a recueilli des observations précieuses sur la forme préhistorique du nord de l'Asie et sur les mœurs de certaines tribus de la côte. Son voyage aura donc eu, dans tous les cas, des résultats scientifiques. Quant aux résultats pratiques, ils seront nuls dans tous les cas aussi, qu'on trouve ou non le fameux passage, puisque les navires seront constamment bloqués par les glaces et ne pourront atteindre le Japon ou en revenir que, pour ainsi dire, par hasard.

— Les éléphants donnés par le roi des Belges à la Société africaine internationale sont arrivés à Zanzibar. On a dû les essayer et les faire partir si l'expérience était satisfaisante, avec une seconde expédition belge commandée par le capitaine Popelin.

— La Société géographique de Londres a reçu la nouvelle de la mort de M. Keith Johnston, qu'elle avait choisi pour commander une expédition au centre de l'Afrique. M. Keith Johnston a succombé à la dyssenterie. Fils d'un géographe distingué, il était lui-même homme de science et s'était fait connaître par diverses publications.

La librairie Reinwald vient de publier la traduction, par M. Jules Darmesteter, du récent ouvrage du professeur Max Müller sur l'*Origine et le développement de la religion*. L'auteur étudie les lois générales du développement religieux en les éclairant par l'histoire particulière des religions de l'Inde, et le lecteur trouvera dans ce livre, sous leur forme définitive, les théories de l'illustre mythologue sur l'origine du fétichisme, la formation des idées religieuses, la part qu'y prennent les idées d'infini et de loi, les rapports de la philosophie et de la religion.

L'*Annuaire de l'Armée française* pour 1879 vient de paraître à la librairie militaire Berger-Levrault et Cie.

Depuis cette année, les cadres de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale ont subi de nouveau une augmentation très importante, de sorte que le nouvel Annuaire présente un ensemble à peu près complet de notre organisation militaire.

Signalons aussi la publication, à la même librairie, de la 2e année de l'*Année militaire* publiée sous la direction de M. Amédée Le Faure, député, dont la compétence sur ces questions est connue et appréciée dans notre parlement. Cet ouvrage est divisé en trois parties, la première contient une revue des évènements de l'année 1878, la deuxième traite des armées étrangères, et la troisième des guerres de l'étranger.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1529]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 9. 30 AOUT 1879.

SHAKESPEARE ET L'ANTIQUITÉ

Progrès de l'idée morale dans la tragédie.

I.

« Les hommes, cher Brutus, sont les maîtres de leur destinée : si nous ne sommes que des subalternes, la faute en est à nous et non à nos étoiles. » Ainsi parle Cassius dans la tragédie de *Jules César*. L'héroïne de *Tout est bien qui finit bien*, Hélène de Narbonne, pense et s'exprime de même : « Souvent, nous avons en nous les remèdes que nous attendons du ciel. Les destins d'en haut nous laissent une libre carrière; ils ne retardent nos projets que lorsque nous sommes nous-mêmes inertes. » Le développement le plus explicite de cette idée se trouve dans la réflexion suivante d'Edmond, personnage de la tragédie du *Roi Lear* : « Excellente fatuité des hommes! Notre fortune se trouve-t-elle malade par suite des excès de notre propre conduite, nous accusons de nos désastres le soleil, la lune et les étoiles, comme si nous étions scélérats par nécessité, imbéciles par la volonté impérieuse du ciel, fourbes, voleurs et traîtres par la prédominance des sphères, ivrognes, adultères et menteurs par obéissance forcée à l'influence des planètes, et coupables en tout par violence divine. Admirable subterfuge de l'homme : mettre ses instincts à la charge des étoiles! »

« Rien en soi n'est mauvais ni bon », dit de son côté Hamlet : « c'est la pensée qui fait la qualité des choses. »

Ces textes de Shakespeare renferment toute la morale. Pour qu'une action puisse être imputée à son auteur, deux conditions sont nécessaires : il faut d'abord qu'il ait été libre de la faire ou de s'en abstenir; il faut en outre que son intelligence y ait eu part. L'acte extérieur n'entraîne aucune responsabilité, s'il est une suite de la contrainte, ou s'il est accompagné d'ignorance naïve chez celui qui le commet. — Voilà des vérités qui nous semblent élémentaires aujourd'hui; mais l'homme ne les a pas toujours admises ou connues, et il lui a fallu beaucoup de temps pour les comprendre et pour les recevoir dans toute leur évidente clarté.

La haute antiquité s'en rendait compte à peine. Considérait-elle, oui ou non, comme responsables les instruments passifs du pouvoir supérieur des dieux? Et d'abord, lorsqu'on admettait ces sortes de personnes dans les représentations de l'art, entendait-on qu'elles fussent réellement passives dans la force du terme et privées de toute liberté? Pour qualifier une action, le fait extérieur, matériel, brutal, suffisait-il, ou bien jugeait-on nécessaire l'intervention morale et spirituelle de la volonté intelligente? Les œuvres des poètes sont pleines, à cet égard, d'une obscurité, d'une incertitude, qui a permis de soutenir avec une probabilité égale les thèses les plus contradictoires sur le vrai fond de leur pensée; car on y rencontre autant de textes favorables que de textes contraires à l'idée d'une fatalité omnipotente et d'une justice de pure forme.

L'opinion commune est que la conception étroite et sombre d'une immuable destinée, d'une justice toute plastique, règne presque sans partage dans la tragédie d'Eschyle; que Sophocle a fondu dans une belle harmonie la liberté intérieure de l'homme et l'action surnaturelle des dieux; et qu'enfin, avec Euripide, la vraie notion de la personnalité et de la responsabilité humaine, achevant de se dégager des ombres de la mythologie, empiète décidément sur le domaine divin et fait prévoir que bientôt elle occupera seule le théâtre. En gros, cette opinion est juste; d'Eschyle à Euripide il y a eu naturellement progrès des lumières, et l'idée morale est devenue plus nette pour l'esprit humain. Mais le génie, dans ses libres allures, se plaît à contrarier nos arrangements trop systématiques, et l'une de ses surprises

favorites est de troubler, en devançant son époque, l'ordre régulier de la philosophie de l'histoire. Eschyle, penseur plus vigoureux et plus profond que ses deux grands successeurs, s'est occupé plus qu'eux du mystère de l'homme et de la destinée; s'il n'a pas clairement proclamé la liberté morale, il la pressentait du moins, il y aspirait de toute son âme; on voit qu'il voudrait échapper à la Fatalité qui l'obsède, et le spectacle de cette lutte d'une grande pensée avec le plus grand des problèmes est aussi tragique que ses tragédies. Sophocle est calme, harmonieux, parce qu'il est plus indifférent et plus exclusivement artiste. Euripide est plein de nouveautés heureuses et fécondes; mais il lui arrive de se contredire, parce qu'il est moins sérieux qu'Eschyle, moins artiste que Sophocle, et parce que les idées nouvelles qu'il porte sur la scène ne sont pas tant le résultat de ses méditations personnelles que l'écho de la philosophie du jour. Voilà, je crois, toute l'explication de ce que l'histoire de l'idée morale chez les trois grands tragiques de la Grèce peut offrir d'incohérent et d'inconséquent. — Essayons de débrouiller et de suivre pas à pas les vicissitudes progressives par lesquelles cette idée a passé, jusqu'à l'heure où, dans le théâtre de Shakespeare, Cassius et Hamlet la formuleront en ces termes clairs et péremptoires : « Les hommes sont les maîtres de leur destinée; si nous ne sommes que des subalternes, la faute en est à nous et non à nos étoiles.» — « Rien en soi n'est bon ni mauvais; c'est l'intention qui fait la qualité des choses. »

Rien de plus superficiel que la morale d'Homère. Dans les poèmes homériques, la conscience humaine est encore endormie; l'idée du péché n'existe pas. La religion proprement dite est active et intense; les dieux sont étroitement mêlés à tous les actes de la vie des hommes : mais faire la volonté des dieux, ce n'est pas nécessairement faire le bien, tant s'en faut! « Autolycus, le noble père de la mère d'Ulysse, l'emportait sur tous les hommes par le vol et par le parjure : c'était un don qu'il tenait d'un dieu », lisons-nous dans l'*Odyssée*. On achetait ces dons-là moyennant une quantité convenable de cuisses de veau ou de mouton, brûlées en l'honneur du dieu qu'on voulait corrompre. Athéné, la plus pure des divinités de l'Olympe, favorisait non seulement le stratagème, mais la fraude; elle tombe d'accord avec Ulysse qu'elle et lui sont les plus ingénieux fabricateurs de ruses, lui parmi les hommes, elle parmi les dieux. Zeus est appelé dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* le « père des hommes »; singulier père, qui a tous les caprices d'un despote, et dont la tyrannie fantasque arrache à ses victimes ce cri du cœur : « Père Zeus, il n'y a point de dieu plus malfaisant que toi! » C'est lui, en effet, qui non seulement s'amuse à détruire les villes, à tuer les hommes, mais qui encore les trompe par de faux avis, les égare pour les perdre, en envoyant sur la terre sa fille Até, la déesse de l'esprit d'imprudence et d'erreur (1). Zeus est donc le principe du mal autant que du bien. Les hommes ne sont point responsables de leurs actions, puisqu'un dieu leur donne ou leur ôte le courage, la sagesse, la vertu. Nulle part cette complicité prépondérante des dieux n'est plus naïvement rendue sensible que dans le passage suivant de l'*Odyssée* : « Egisthe séduisait par ses paroles l'épouse d'Agamemnon. La noble Clytemnestre refusa d'abord de consentir à cet acte infâme; car elle avait l'âme vertueuse, et près d'elle était un aède, auquel le fils d'Atrée, en partant pour Troie, avait instamment recommandé de veiller sur sa femme; mais, *quand la volonté des dieux la força de succomber*, Egisthe transporta l'aède dans une île déserte, où il l'abandonna pour être la proie des oiseaux; puis, au gré de leur désir mutuel, il amena Clytemnestre dans sa maison. *Il brûla bien des cuisses sur les saints autels, suspendit bien des offrandes, des tissus, de l'or, pour prix du grand succès qu'il avait obtenu.* »

(1) Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux.*

Une des formes les plus épouvantables de la Fatalité antique, c'est l'idée, commune aux Grecs et aux Hébreux, vivace encore et profondément enracinée dans l'esprit humain, du péché et du malheur transmis par contagion ou par hérédité. Dans un poème où Hésiode croit pourtant célébrer l'équité de la Providence, il nous montre une ville tout entière enveloppée dans le châtiment mérité par un seul coupable, et la Justice elle-même allant solliciter l'appui de Jupiter, « pour que les peuples expient les fautes des rois (1) ». La tragédie grecque est pleine de la doctrine du péché originel. « O malheur nouveau qui se joint aux maux antiques de cette maison! s'écrie le chœur dans les *Sept contre Thèbes;* j'appelle mal antique cette faute de Laïus, sitôt punie sur lui et poursuivie maintenant sur la troisième génération. »

Dans Eschyle, la Fatalité revêt diverses formes et prend différents noms. Elle s'appelle le *lot assigné d'avance, l'arrêt du destin,* la *nécessité,* l'*inéluctable*. La malédiction d'un ancêtre suffit pour vouer à jamais sa race au malheur, quels que puissent être plus tard le repentir du fils ou le regret du père; l'arrêt une fois lancé est irrévocable; prononcé par un dieu, il enchaîne même la liberté divine (2). Tel est le cas des descendants d'Atrée et de Thyeste. Avant d'être la victime de ses calculs ambitieux et de ses convoitises, Egisthe est d'abord, Egisthe est surtout la victime des imprécations paternelles; elles sont la cause antérieure et supérieure qui, d'un homme vertueux peut-être sans cela, a fait un adultère et un assassin. « Voyez-vous, dit la prophétesse Cassandre, ces enfants assis dans le palais, pareils aux fantômes des songes? Ils ont péri, ces enfants, par le crime de ceux qui les devaient chérir. Ils sont là, tenant dans leurs mains leur chair, leurs entrailles, leurs cœurs; mets effroyable dont leur père a goûté! *De là, je vous le dis, vient la vengeance* qu'un lion sans force, vautré dans la couche de mon maître absent, médite pour son retour. » Le crime commis, Clytemnestre s'écrie : « Ne dites pas que je suis l'épouse d'Agamemnon; sous les traits de la femme de ce mort, l'antique et terrible

(1) Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux.*
(2) Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, t. III.

vengeur du festin d'Atrée a immolé cette victime, un homme fait, pour prix d'enfants égorgés. »

M. Girard, à qui j'emprunte la citation de ce passage, en a fait un beau commentaire : « Une lumière sinistre semble éclairer la scène, écrit-il; l'être humain disparaît, et nous voyons que cette effrayante figure, pâle et frémissante, qui nous terrifiait, est celle de la Fatalité personnifiée, véritable auteur de ce déchaînement de passions furieuses. Ce génie des Tantalides, c'est le même qu'Erinnys, Até, Alastor, noms divers de la puissance vengeresse, fidèle gardienne des souvenirs terribles, qui est tout entière à son œuvre de sang et de destruction, à ces enfantements renouvelés de crimes dont cette famille maudite forme comme la trame de son existence... Clytemnestre voit ce qui se passe en elle, et s'aperçoit, au milieu de ses plus grandes violences, qu'elle n'est qu'un instrument (1). »

De son côté, le chœur reconnaît dans cette audace surhumaine d'une femme la puissance du fatal génie qui pèse sur la race de Pélops et qui la pousse sans fin à de nouveaux crimes pour venger les crimes précédents : « Ah ! il t'aura aidée, ce fatal génie qui venge les crimes des pères ! Oui, mais l'affreux combat dure encore; le sang coulera encore, versé par le parricide : forfait à glacer d'horreur celui-là même qui dévora la chair de son fils ! »

Au-dessus de la tragédie des *Perses* — et c'est là ce qui lui donne, comme à notre *Athalie,* un caractère sublime, — plane la Divinité, qui a résolu d'humilier toutes les forces de l'Asie devant la petite ville d'Athènes. Si solennel est le sentiment de la présence et de l'action de cette puissance fatale (qu'on pourrait bien ici nommer providentielle), que pas une parole de colère ni d'injure ne tombe sur l'agresseur poussé et brisé par Dieu lui-même sur les écueils de Salamine.

Eschyle est un poète, non seulement religieux, mais grave. Il croit aux légendes sacrées; mais leur puérilité, leur immoralité l'embarrassent, car il a soif de la justice divine. Il fait donc tous ses efforts pour diminuer chez les dieux la part du caprice, et pour introduire au moins une ombre d'équité au point de départ de toutes les horreurs qui sont le thème de l'antique tragédie. Un savant professeur de littérature ancienne, M. Courdaveaux, a fortement mis en lumière ce point dans une étude très originale, qui serait excellente, si d'étranges vivacités littéraires n'y altéraient pas quelquefois l'expression de la vérité et si l'auteur n'avait pas traduit en injuste dédain pour Euripide et pour Sophocle une partie de l'enthousiasme que lui inspire Eschyle. « Dans Euripide et dans Sophocle, comme dans la légende, dit fort justement M. Courdaveaux, la faute qui est la cause première de tous les malheurs de la famille d'Œdipe est une simple imprudence de Laïus ; Apollon lui avait donné dans son seul intérêt le *conseil* de ne pas avoir d'enfant, et l'imprudent en avait eu. Dans Eschyle, c'est *au nom du salut de la ville* qu'Apollon lui a transmis cet avis, en le répétant jusqu'à trois fois, afin de lui donner plus de poids. Laïus, ici, a donc réellement failli à un devoir, en se refusant à ce qu'exigeait de lui le salut de son pays ; et si notre raison se sent toujours blessée de l'hérédité de la peine, autant que de l'étrange condition mise par les dieux à la conservation de tout un peuple, l'aggravation de la faute allège du moins d'autant l'iniquité du châtiment (1).

L'étude de M. Courdaveaux est écrite pour réfuter le grand ouvrage de M. Girard sur *le Sentiment religieux en Grèce ;* le point que le polémiste a particulièrement à cœur d'établir est que le Dieu auquel croyait Eschyle ressemble davantage à la Providence et moins à la Fatalité qu'on ne le suppose communément. Mais, comme il arrive trop souvent dans la discussion, l'auteur exagère la thèse qu'il combat. M. Girard a constaté, lui aussi, les dramatiques efforts de la pensée d'Eschyle pour échapper à la sombre doctrine du Destin, pour retrouver au milieu de toutes les tristesses de la tragédie une idée satisfaisante de la justice divine, et il a dit avec une parfaite mesure :

« Eschyle cherche la double énigme du gouvernement du monde et de la destiné humaine sous l'impression des ténèbres et de la terreur qui enveloppent ces grands secrets, mais avec un espoir confiant d'en dégager les principes de l'harmonie et de l'ordre moral .. Plus les pressentiments et les inquiétudes assiègent le poète, plus il se réfugie dans sa foi, et, comme la piété trouve un aliment dans le mystère, sa ferveur s'accroît d'autant plus que les conseils divins lui semblent plus cruels et plus inexplicables : le Dieu souverain ne peut vouloir le mal; quelque dure que soit sa main, sans doute elle est bienfaisante, et ses actes sont dignes de son invincible puissance. »

« Zeus ! qui que tu sois, s'écrie le chœur d'*Agamemnon*, si ce nom t'agrée, c'est sous ce nom que je t'implore ! J'ai beau réfléchir, je me perds dans mes pensées, il n'est qu'un Dieu qui puisse soulager l'homme du fardeau des vaines inquiétudes : c'est Zeus... Qui chante à Zeus, avec l'élan de l'enthousiasme, un hymne d'espérance, verra son vœu tout entier s'accomplir. C'est Zeus qui guide les mortels dans la voie de la sagesse; c'est lui qui a porté cette loi : « La science au prix de la douleur. » — Quand le crime de Clytemnestre est sur le point d'être expié, le chœur des *Choéphores* pousse ce cri d'espérance : « Voici enfin la lumière ! rachetez par l'expiation le sang de ceux qui furent immolés. Mais que la mort dans ce palais n'enfante plus, comme jadis, la mort ! »

Dans les tragédies de Sophocle, la doctrine de la Fatalité n'est pas très intéressante. Elle commençait à vieillir; Anaxagore avait deviné la Providence; l'activité, la responsabilité, la personnalité de l'homme faisaient leur avènement au théâtre. Grand artiste avant tout, Sophocle admet encore la pression extérieure des dieux, mais moins comme un article de foi religieuse que comme un ressort du drame et un thème poétique. L'humain et le divin se mêlent chez ses héros dans une proportion qui est le degré suprême de la beauté. On peut retrouver dans son théâtre tous les vieux

(1) Jules Girard, *le Sentiment religieux en Grèce.*

(1) Courdaveaux, *Eschyle, Xénophon et Virgile.*

dogmes, le Destin, les dieux tyranniques et malfaisants qui aveuglent l'esprit des mortels pour les entraîner à leur perte; mais, en même temps, on y rencontre déjà les premiers germes d'une croyance plus pure :

Qui pèche malgré soi n'est pas un scélérat,

dit un fragment de tragédie perdue; et ailleurs :

C'est parmi les humains un préjugé fatal
Que de croire qu'un mal guérit un autre mal...
Certes, c'est un grand point, quand de son innocence
On a pour témoin sûr la bonne conscience (1).

La bonne conscience, garante de l'innocence : voilà la vérité nouvelle que Sophocle a fait resplendir dans les *Trachiniennes* et surtout dans *Œdipe à Colone* d'un incomparable éclat. J'ai cité une pensée de Cassius et une pensée d'Hamlet, comme composant par leur réunion toute la morale : « Les hommes sont les maîtres de leur destinée. » — « C'est l'intention qui fait la qualité des choses. » La première de ces vérités ne se dégage pas encore très nettement des tragédies de Sophocle; mais c'est la gloire de ce grand poète d'avoir proclamé hautement la seconde.

Le refus ou l'incapacité de distinguer entre le fait matériel et l'intention du cœur est l'un des caractères les plus authentiques de la barbarie. Rien au contraire ne témoigne autant d'une civilisation fine ou d'une morale élevée que de regarder le cœur comme le siège du mal et du bien. Plusieurs siècles devaient s'écouler avant que le monde fût mûr pour comprendre cette belle parole de Sénèque : « Un profond repentir rend presque l'innocence; » ou ces mots sévères de Juvénal: « Le péché qu'on veut faire est un péché commis; » ou enfin le grand enseignement du Christ : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point adultère. Mais moi je vous dit que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis adultère avec elle en son cœur... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites; car vous nettoyez les dehors de la coupe et du plat; mais le dedans est plein de rapines et d'intempérance. » Chez les anciens Israélites, le meurtre, même involontaire, était puni de mort, et c'est pour apporter quelque adoucissement à cette coutume féroce que Moïse établit les villes de refuge (2). Chez eux, comme chez les Grecs, les paroles prononcées pour bénir ou pour maudire avaient en elles-mêmes une vertu magique, complètement indépendante de la pensée de leur auteur; quand Jacob surprit la bénédiction d'Isaac son père par une fraude grossière et criminelle, Isaac ne put la rétracter; elle dut avoir son effet. La supériorité de la civilisation des Égyptiens éclate particulièrement en ceci, que seuls entre tous les peuples de la haute antiquité, ils ont expressément distingué entre l'intention morale et le fait matériel, négligeant à l'occasion le fait matériel, mais attachant toujours à l'intention morale une importance de premier ordre. Ils punissaient de mort quiconque avait tué volontairement soit un homme libre, soit un esclave : « Car les lois, écrit Diodore de Sicile, voulaient frapper, non d'après les différences de fortune, mais d'après l'*intention* du malfaiteur. » Combien cela est au-dessus du barbare système d'amendes et de compensations en vigueur chez les Germains du moyen âge, et que « cette bonne police » des Égyptiens était digne de l'admiration de Bossuet! La nature plastique des Grecs les empêcha longtemps d'admettre aucune distinction entre l'intention et le fait, entre le fond et la forme, entre l'intérieur et l'extérieur. On en voit une preuve singulièrement frappante dans leur manière d'entendre les purifications : elles avaient lieu pour un meurtre involontaire comme pour un meurtre volontaire; on purifiait les agents inintelligents, animaux, pierres, etc. Bien plus : on se purifiait d'un meurtre qui avait été une bonne action, un service signalé rendu à l'humanité. Les dieux eux-mêmes étaient astreints à cette loi, et Apollon dut se purifier du meurtre du serpent Python (1).

La plus effroyable consécration de cette loi barbare qui rend l'homme entier solidaire de ce que ses mains ont commis est la légende d'Œdipe. Il a tué son père sans le connaître; il a épousé sa mère sans la connaître : monté sur le trône de Thèbes, il découvre le secret de sa destinée, et, dans l'horreur que lui cause cette découverte, il se crève les yeux et s'exile. Tel est le sujet d'*Œdipe roi*. Dans cette tragédie de Sophocle, Œdipe se regarde lui-même comme le dernier des criminels :

Je devais m'infliger un traitement pareil...
Ah! que ne puis-je encor, que ne puis-je, à l'instant,
Fermer la route aux sons que mon oreille entend?
Aveugle et sourd, j'irais, traînant mes pas funèbres,
Entouré de silence, entouré de ténèbres;
Car, pour le malheureux, c'est un soulagement,
Lorsque, isolé de tout, il perd le sentiment!
Pourquoi m'as-tu reçu dans ton ombre profonde,
O Cithéron? Pourquoi, lorsque je vins au monde,
Ne m'as-tu pas tué sur les âpres sommets,
Afin d'ensevelir ma naissance à jamais?
O Polybe, ô Corinthe! et toi, longtemps prospère,
Maison que je nommais la maison de mon père,
Sous de brillants dehors, dans le palais d'un roi,
Quel immonde fléau vous nourrissiez en moi!
Coupable, je suis né d'une race coupable.
Triple route, vallée obscure et lamentable,
Noir buisson, noir sentier, qui, près des trois chemins,
Bus le sang de mon père, épanché par mes mains!...
Oh! vous rappelez-vous ce meurtre que j'abhorre,
Et ce qu'ici j'ai fait de plus horrible encore?...
Hymen, funeste hymen, toi qui m'as enfanté,
Tu fais rentrer mon sang aux flancs qui m'ont porté,
Et tu produis au jour, conçus du même germe,
Pères, frères, enfants, qu'un même sein renferme,
Épouses, mères, sœurs, mélange incestueux,
Et tout ce que l'enfer a de plus monstrueux!
Mais c'en est trop! il est des hontes qu'il faut taire :
Au nom des dieux, amis, sur un bord solitaire,
Cachez-moi! tuez-moi!... Dans l'Océan profond
Que mon corps brisé roule et disparaisse au fond (2)!

(1) Traduction de M. Guiard.
(2) F. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. I, p. 168.

(1) Courdaveaux.
(2) Traduction de M. Lacroix.

Mais dans la tragédie suivante, *Œdipe à Colone,* le noble vieillard se calme. Il redevient pur à ses propres yeux. Descendant au fond de sa conscience, il reconnaît qu'il n'est point coupable, et que seuls les dieux irrités contre sa malheureuse race sont les auteurs de tout. A présent les dieux sont satisfaits. L'expiation d'Œdipe leur a suffi. Voulant même réparer par la gloire de sa mort le mal qu'ils lui ont causé pendant sa vie, ils déclarent que son tombeau sera la sauvegarde et le rempart de la ville qui le recevra comme un hôte. L'incestueux, le parricide, lève vers le ciel un front serein et des mains innocentes; il s'assied sans effroi au seuil redoutable du sanctuaire des Euménides, au milieu de leur bois sacré où chante le rossignol, et c'est là aux portes d'Athènes, qu'enfin réconcilié avec lui-même et avec les dieux, Œdipe entre doucement en possession de l'éternel repos.

La vérité qu'il lègue au monde en lui disant adieu, c'est que le cœur seul peut faire le coupable comme l'innocent, et que là où il n'y a point eu de volonté libre et intelligente, il n'y a ni crime ni vertu. Au roi de Thèbes, Créon, qui l'accuse et qui l'insulte en présence des citoyens de l'Attique et de Thésée leur roi, Œdipe répond avec une fière assurance :

« Homme d'une audace impudente! sur qui penses-tu que retombent ces injures? Est-ce sur moi, vieillard, ou sur toi-même, qui me reproches des meurtres, des incestes, des malheurs involontaires et envoyés par les dieux irrités sans doute depuis longtemps contre notre race? Car, pour ce qui me regarde, tu ne saurais trouver contre moi un juste sujet de reproche pour les erreurs que j'ai commises envers moi-même et envers les miens. Dis-moi donc, si un oracle a prédit à mon père qu'il périrait de la main de son fils, de quel droit m'en ferais-tu un crime, à moi qui alors n'étais pas né, pas même engendré par mon père, ni conçu dans le sein de ma mère? Et si, né pour le malheur, comme on le sait, j'en vins aux mains avec mon père et le tuai, sans savoir ce que je faisais, ni qui il était, comment pourrais-tu justement accuser un acte involontaire? Ne rougis-tu point, misérable, de me contraindre à parler de l'hymen de ma mère, de celle qui fut ta sœur? Eh bien! j'en parlerai, puisque tu n'a pas craint de proférer des paroles impures. Elle m'a donné le jour, j'en frémis encore... elle était ma mère, et elle m'a donné des enfants, son opprobre... mais moi, je l'épousai sans rien savoir, et je n'en parle qu'à regret. Ni dans cet hymen on ne me trouvera coupable, ni dans le meurtre de mon père... Réponds à une seule question : toi qui vantes ta justice, si quelqu'un fondait sur toi pour t'ôter la vie, avant de te défendre irais-tu t'informer si l'assassin est ton père? Non, pour peu que tu tiennes à la vie, tu repousserais l'agresseur, sans examiner la légalité de l'acte. Telle est cependant la destinée que m'ont faite les dieux, et si mon père revenait à la lumière, je ne pense pas qu'il démentît mes paroles (1). »

Dans les *Trachiniennes,* Déjanire cause involontairement la mort de son mari Hercule, à qui elle envoie la robe incendiaire du centaure Nessus, qu'elle croyait douée d'une vertu secrète pour donner à l'amour des forces; mais l'accusation d'homicide portée contre elle est déclarée injuste, parce que son intention était innocente et même honorable.

Telle est la grande vérité morale, évidente pour nous, mais longtemps méconnue par la barbarie et la roideur plastique des vieux âges, que Sophocle a illustrée de son génie : le fait extérieur n'est rien aux yeux de la justice divine, l'intention du cœur est tout; « rien en soi n'est bon ni mauvais, c'est la pensée qui fait la qualité des choses. »

Cette distinction a tant d'importance, que l'époque de sa pleine découverte et de sa vulgarisation fait date dans l'histoire de l'esprit humain. Le christianisme ne l'a point révélée au monde; mais il l'a commentée et exploitée à fond, il en a extrait jusqu'à épuisement, pour ainsi dire, toutes les conséquences logiques et *paralogiques.* — Il y a dans le *Télémaque* de Fénelon une page qui est, à mon sens, la plus belle du livre, mais qui en est aussi la moins antique, parce que l'écrivain y a poussé la distinction morale entre l'apparence extérieure et la réalité intime jusqu'à un degré de profondeur subtile où le flambeau seul de la religion du Christ pouvait éclairer l'analyse :

« Télémaque voyant les trois juges qui étaient assis et qui condamnaient un homme osa leur demander quels étaient ses crimes. Aussitôt le condamné, prenant la parole, s'écria : Je n'ai jamais fait aucun mal, j'ai mis tout mon plaisir à faire du bien; j'ai été magnifique, libéral, juste, compatissant : que peut-on donc me reprocher? Alors Minos lui dit :

« Quelle est donc cette justice dont tu te vantes? Tu n'as manqué à aucun devoir envers les hommes, qui ne sont rien; tu as été vertueux : mais tu as rapporté toute ta vertu à toi-même, et non aux dieux, qui te l'avaient donnée... Tu as été ta divinité... Ta fausse vertu, qui a longtemps ébloui les hommes faciles à tromper, va être confondue. Les hommes, ne jugeant des vices et des vertus que par ce qui les choque ou les accommode, sont aveugles et sur le bien et sur le mal; ici une lumière divine renverse tous leurs jugements superficiels; elle condamne souvent ce qu'ils admirent et justifie ce qu'ils condamnent. »

« A ces mots, ce philosophe, comme frappé d'un coup de foudre, ne pouvait se supporter soi-même. La complaisance qu'il avait eue autrefois à contempler sa modération, son courage et ses inclinations généreuses, se change en désespoir. La vue de son propre cœur... devient son supplice... Il se fait une révolution universelle de tout ce qui est au dedans de lui, comme si on bouleversait toutes ses entrailles... Les furies ne le tourmentent point, parce qu'il leur suffit de l'avoir livré à lui-même... Il cherche les lieux les plus sombres pour se cacher aux autres morts, ne pouvant se cacher à lui-même; il cherche les ténèbres, et ne peut les trouver; une lumière importune le suit partout; partout les rayons perçants de la vérité vont venger la vérité qu'il a négligé de suivre... Il dit en lui-même : ô insensé, je n'ai donc connu ni les dieux ni les hommes, ni moi-même! non, je n'ai rien connu, puisque je n'ai jamais aimé l'unique et véritable bien; ma vertu n'était qu'un orgueil impie et aveugle : j'étais moi-même mon idole. »

(1) Traduction de M. Artaud.

Il n'y a point de vérité dont on ne puisse faire une erreur en l'exagérant ou en la raffinant. La distinction si juste entre l'acte extérieur et l'intention morale cache un dangereux sophisme : on peut en abuser pour commettre le mal en dirigeant bien l'intention. « Autant qu'il est en notre pouvoir, disait à Pascal un révérend père jésuite, nous détournons les hommes des choses défendues; mais quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous purifions au moins l'intention; et ainsi nous corrigeons le vice du moyen par la pureté de la fin. » Ou, comme dit Tartuffe :

> Selon divers besoins, il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention.

Les restrictions mentales appartiennent au même genre de sophisme et d'abus. « O mon fils, ne viole pas tes serments! » dit la nourrice d'Hippolyte dans Euripide, et Hippolyte répond : « Ma bouche a juré, mais non mon cœur. » Ce vers, où l'on voulut voir bien à tort une maxime approuvée du poète, scandalisa toute l'antiquité et faillit coûter la vie à son auteur.

Mais ce côté de l'idée morale n'est pas celui dont le développement est le plus curieux à étudier dans le théâtre d'Euripide. La doctrine de la fatalité au contraire, peu intéressante chez Sophocle, reprend de l'intérêt chez le troisième des grands tragiques de la Grèce, parce que c'est dans ses ouvrages qu'elle jette une dernière lueur sinistre et meurt de sa belle mort.

« On pourrait signaler dans le théâtre d'Euripide, écrit M. Tournier, trois ou quatre passages dans lesquels l'autorité ou la volonté même des dieux est alléguée en faveur du crime, où la résistance aux passions est représentée comme une rébellion audacieuse contre leurs décrets; mais, évidemment, ces maximes ne sont pas celles du poète : car il prend soin ailleurs de les réfuter lui-même. »

Hélène dit à Ménélas dans les *Troyennes :* « Quel sentiment put me porter à abandonner ainsi ma patrie et ma famille, pour suivre un étranger? Prends-t-en à la déesse, et sois plus puissant que Jupiter; il est le maître des autres divinités, mais il est l'esclave de Vénus : j'ai donc droit à l'indulgence... J'embrasse tes genoux; ne m'impute point des maux qui sont l'ouvrage des dieux. » Mais Hécube lui répond : « N'accuse pas les déesses de folie, pour parer tes vices... Tu as dit que Vénus accompagna mon fils dans la maison de Ménélas... Mon fils était d'une rare beauté, et à sa vue ton cœur s'est personnifié en Vénus. Les passions impudiques des mortels sont en effet la Vénus qu'ils adorent. »

Voilà les dieux hors de cause, voilà l'homme rendu à la responsabilité morale qui fait sa dignité; il n'y a plus d'autre fatalité que la fatalité de la passion, cette grande idée si supérieurement rendue par Racine dans sa tragédie de *Phèdre,* où la colère de Vénus ne figure que pour mémoire. « Quand les anciens, écrit Bossuet se souvenant d'un vers de Virgile (1), se sentaient possédés de quelque mouvement extraordinaire, ils croyaient que ce mouvement venait d'un dieu, ou bien que ce violent désir était lui-même un dieu. »

Quel chemin la pensée humaine a parcouru d'Eschyle à Euripide! En aucun temps, sur aucun lieu de la terre, il ne s'est fait une aussi fructueuse dépense d'activité intellectuelle et morale que chez les Athéniens du ve siècle, et la preuve la plus étonnante peut-être de cette activité, c'est la transformation rapide et profonde de la tragédie. — Eschyle avait présenté l'action d'Oreste comme terrible, mais comme nécessaire et comme sacrée : Euripide la condamne sans hésitation; le meurtre de Clytemnestre est à ses yeux une œuvre de vengeance démesurée, dont Oreste et Électre, sa sœur, se repentent amèrement dès qu'ils l'ont accomplie.

Dans une autre tragédie d'Euripide, Tyndare, père de Clytemnestre et d'Hélène, dit à Ménélas avec beaucoup de sens et de force :

« Si ce qui est bien et ce qui est mal est évident à tous les yeux, quel homme est plus dépourvu de sens qu'Oreste, qui n'a pas respecté la justice, et qui n'a pas observé la loi commune des Grecs? En effet, lorsque Agamemnon eut exhalé sa vie sous les coups que lui porta ma fille, action détestable et que je ne justifierai jamais, Oreste devait poursuivre le meurtre, et, par une vengeance légitime, chasser sa mère de la maison paternelle. Il aurait ainsi gardé la modération dans un tel malheur, il eût respecté la loi et les devoirs de la piété. Mais maintenant il est tombé dans la même fatalité que sa mère; car, tout en ayant droit de la juger coupable, il s'est rendu lui-même plus coupable en immolant sa mère. Je te ferai seulement cette question, Ménélas : Que la femme qui partagera la couche d'Oreste le tue, qu'à son tour le fils tue sa mère, et qu'ensuite celui qui naîtra de lui venge le meurtre par le meurtre, où s'arrêtera la série de ces crimes? Nos pères établirent de sages lois à cet égard; ils ne permirent pas à l'homme souillé de sang de paraître en public, ou de s'exposer à la rencontre des citoyens; ils lui imposèrent l'exil pour expiation, et non mort pour mort; autrement, il en resterait toujours un exposé au meurtre, pour avoir le dernier souillé ses mains dans le sang. Pour moi, je hais les femmes perfides, et ma fille la première, elle qui a égorgé son époux; je ne justifierai jamais Hélène, ton épouse; je ne lui adresserai pas même la parole, et je ne t'envie pas l'honneur d'avoir été à Troie chercher une femme infidèle; mais je défends la loi de tout mon pouvoir, et je combats ces mœurs sauvages et sanguinaires qui sont toujours la perte des villes et des États (1). »

Ainsi Euripide repousse l'atroce loi du talion, sur laquelle était fondé tout l'édifice de la haute tragédie. Mais au nom de quel principe le poète prononce-t-il cette condamnation? On pourrait s'y tromper; les personnes qui ont étudié de près le texte grec nous avertissent ici de prendre garde à une

(1) Nisus ait : Dine hunc ardorem mentibus addunt,
Euryale? an sua cuique deus fit dira cupido?
Æneid. IX, 184.

(2) *Oreste.* Traduction de M. Artaud.

nuance importante, que les traductions ne rendent guère sensible. Ce n'est pas précisément au nom de la justice, c'est au nom de ce qui est beau, καλός, qu'Euripide condamne la loi du talion; il semble s'inspirer moins de la conscience d'un devoir moral que du sentiment d'une convenance esthétique. La *justice*, selon lui, est toujours que le meurtre soit vengé par le meurtre : mais il n'est pas *beau* que d'un premier crime il en résulte d'autres, auxquels on ne pourra assigner un terme. « L'erreur du poète, conclut l'auteur d'une thèse intéressante sur la morale d'Euripide, M. Maignen, consiste à croire, contrairement à Socrate, qu'il puisse jamais être juste de faire du mal à quelqu'un, et que le juste soit distinct du beau. »

A cet égard, le progrès de Socrate (ou de Platon) sur Euripide est considérable en effet. Un contemporain d'Eschyle, le poète Simonide, avait écrit que le caractère propre de la justice est de rendre à chacun ce qu'on lui doit. «Si quelqu'un répond Socrate dans la *République* de Platon, si quelqu'un dit que la justice consiste à rendre à chacun ce qu'on lui doit, et s'il entend par là que l'homme juste doit du mal à ses ennemis, comme il doit du bien à ses amis, ce langage n'est pas celui d'un sage, car il n'est pas conforme à la vérité; jamais il n'est juste de faire du mal à personne. » « C'est une obligation sacrée, dit encore Socrate dans un autre ouvrage de Platon, de ne jamais rendre injustice pour injustice, ni mal pour mal. »

Voilà le plus beau précepte de la morale humaine. Il n'appartenait qu'à une morale divine d'ajouter : « Aimez vos ennemis. »

M. Egger remarque que dans la *Poétique* d'Aristote il n'est point question de la fatalité. « De son temps, l'idée antique de la fatalité perdait chaque jour son influence sur la scène tragique, parce qu'elle perdait de sa force dans les consciences (1). »

Le théâtre de Shakespeare n'a rien de la sombre théologie de celui d'Eschyle; il ne représente pas, comme celui de Sophocle, l'harmonieuse collaboration des dieux et des hommes; il est bien plus franchement humain et terrestre, j'allais dire païen, que celui d'Euripide. Les caractères des personnages et leurs libres actions sont ici les auteurs uniques du mal ou du bien qui leur arrive, les seuls artisans de leur destinée. Ils doivent à leur qualité d'Anglais et de protestants la fière indépendance avec laquelle ils s'appuient sur le ressort énergique de leur personnalité. Avec autant de force morale, avec plus de raison pratique que les héros de la haute tragédie, ils veulent ce qu'ils veulent, ils ont le courage de leur détermination et ils sont résolus à en subir toutes les conséquences. « Les hommes, cher Brutus, sont les maîtres de leur destinée; si nous ne sommes que des subalternes, la faute en est à nous et non à nos étoiles. »

Est-ce à dire que les personnages de Shakespeare n'aient jamais à se plaindre du sort, qu'aucune fatalité mystérieuse ne plane sur leur existence, qu'ils vivent dans un monde où tout soit clair, logique, raisonnable, où chacun soit payé selon ses mérites, où l'on sente enfin, à n'en pas douter, l'action d'une Providence donnant, comme disait Socrate, comme disait Euripide, le mouvement à la terre et gouvernant toutes choses selon la justice? Osons répondre *non* hardiment. Dans le grand théâtre de Shakespeare, fidèle image de la vie humaine, comment la fatalité ne régnerait-elle pas aussi, la fatalité, c'est-à-dire les ténèbres et l'horreur de l'inexpliqué? Des érudits se sont donné beaucoup de peine pour prouver que la fatalité n'existe pas dans la tragédie grecque, et pour substituer au rôle du Destin, puissance obscure et terrible, le gouvernement paternel d'une intelligence équitable. Il est étrange que ces ingénieux critiques n'aient pas vu la platitude d'une prétention si honnête d'ailleurs. Le bel avantage pour la poésie, lorsqu'à la place de l'épouvante sacrée qui remplit Eschyle d'un bout à l'autre, on aura le fonctionnement régulier d'un code pénal mesurant la peine des coupables au degré exact de leur culpabilité! On a fait le même travail pour Shakespeare, et l'on a cru rendre un grand service au poète en démontrant que Roméo et Juliette, Desdémone, Ophelia, Cordélie, toutes ces frêles créatures brisées par le souffle de Dieu, avaient mérité leur destinée. Non! elles mêlent leur plainte à celle du monde, révolté des injustices de la Création. L'horreur plane sur le théâtre de Shakespeare... l'horreur — ou du moins le mystère, que la foi adore, mais que la raison ne comprend pas. « Sans mystère rien de profond », a dit le docteur Strauss. Au nom de la poésie, je réclame pour la tragédie de Shakespeare, comme pour celle d'Eschyle, comme pour toute grande œuvre de la pensée, la part de l'incompréhensible.

PAUL STAPFER.

(1) Egger, *Histoire de la critique chez les Grecs*, p. 204.

UN BIBLIOPHILE BORDELAIS AU XVIIe SIÈCLE

Pierre Trichet (1).

... Pierre Trichet naquit en 1586 ou 1587. Son père, Nicolas Trichet, Saintongeois d'origine, était procureur au Parlement de Bordeaux et mourut dans l'année qui suivit la naissance de l'enfant. Sa mère, Blanche d'Avril, était sœur d'un avocat distingué, homme excellent, lequel fut pour lui un second père. Il fit ses études au collège de Guyenne, où, paraît-il, les nuits d'hiver se faisaient sentir assez durement pour laisser longtemps un souvenir glacial dans la mémoire des écoliers; puis il étudia la jurisprudence et devint avocat au Parlement, non toutefois sans donner beaucoup de ses loisirs au culte des muses.

En 1610, alors qu'il avait vingt-trois ans, il adressait à son oncle Jean d'Avril des vers latins qui méritent d'être cités pour l'honneur de tous les deux. J'en donne ici le sens.

(1) Cette étude a été lue récemment en séance publique de l'Académie de Bordeaux, dont M. Reinhold Dezeimeris était président.

« Le voici revenu, ce mois auquel tu dois le nom que tu portes, ce mois qui te convient par sa nature tout aussi bien que par son nom. A sa venue, la campagne prend un aspect riant et les oiseaux, de leur gosier sonore, épanchent des chants variés sur mille et mille cadences. De même, cher oncle, avec l'attrait de ta conversation aimable et enjouée, tu sais apporter l'entrain, la gaieté partout où il te plaît d'aller, et, jusqu'à la barre même, quand tu exposes les graves affaires confiées à tes soins, ce charme s'insinue malgré tout et va séduire l'esprit des juges. Ta vie pure est toute florissante d'affectueuse bonté, et de ton esprit germent en foule les facultés les plus diverses. Aussi, vois tes amis, comme ils sont unanimes à vénérer celui qui, en toute occurrence, est là, prêt à aider chacun ou d'encouragements ou de conseils! Et c'est ainsi qu'à moi, dont la poitrine est enflammée par les ardeurs de la jeunesse, tu as recommandé les sources fraîches de la poésie. Ah! cher oncle, qui fus pour moi comme un père, toi dont à toute heure, depuis ma première jeunesse, j'ai rencontré les soins prévoyants, ah! je t'en conjure, continue ton œuvre affectueuse et ne sois point comme l'oiseau chéri, qui, après avoir enchanté le printemps, ne se fait plus entendre à l'arrière-saison. »

Si ma traduction fait perdre aux distiques de Trichet et le rythme élégant et le tour facile qui rappellent Ausone s'adressant, lui aussi, à son oncle maternel, elle montre du moins que, même en dehors de ces avantages de forme, on trouve encore quelque chose chez notre savant : de l'esprit et, ce qui vaut mieux encore, du cœur.

Mais il serait injuste de ne pas insister aussi, dès l'abord, sur le mérite de son style latin. Il faut y constater une précision de bon aloi, une spontanéité de forme qui sont des mérites rares, même chez les poètes les plus savants de son époque.

Il est fort regrettable que son oncle d'Avril, si prudent et si sage, n'ait pas réussi à le guider dans le choix d'une épouse aussi avantageusement qu'à travers les sentiers du Parnasse. Toujours est-il que le malheureux jeune homme épousait, un peu précipitamment, en cette même année 1610 et vers ce même mois d'avril, la fille d'un procureur nommée Gaillarde de Leys. Ce printemps fut la fin de ses beaux jours de jeunesse. La dame, c'est lui qui le dit, et, bien qu'il le dise en latin, cela n'atténue pas la gravité du fait, la dame était plus « terrible qu'une tigresse ». Dans une élégie dédiée à son ami Martin Despois, l'infortuné mari raconte au long les misères de son intérieur. On ne saurait imaginer un tableau plus lamentable. Il y eut là de quoi fixer à jamais Despois dans le célibat. Et pourtant, à la fin de tous ces vers douloureux, en se rappelant l'amour passé, en regardant ses enfants, en écoutant les avis de sa mère Blanche d'Avril, le bon Trichet songeait au jour où la méchante pourrait revenir à eux, à lui; il y songeait, le désirait peut-être, mais tremblait en même temps à cette pensée. Il y a dans l'aveu de ces incertitudes, de ces anxiétés du cœur, une franchise touchante, et l'on sent bien que le poète eût mérité un sort meilleur.

Je ne saurais dire au juste ce qu'il advint de ce triste ménage; tout porte à croire cependant que des époux si mal assortis vécurent séparés.

Leur fils Raphaël dut entrer de bonne heure au collège de Guyenne. Il y remportait, en 1626, le prix de poésie, et, dans la même année, à l'âge de quinze ans, il mettait de jolis vers de sa façon en tête d'une tragédie latine que son père venait d'écrire sur les crimes d'une femme perfide à la façon de celle de Putiphar : l'impératrice Marie d'Aragon.

Privé des douceurs de la vie de famille et condamné à la solitude, notre savant se cramponna dès lors aux seules séductions de l'intelligence. Les lettres le consolèrent, et peu à peu il s'éprit d'un nouvel amour, l'amour de la curiosité. Singularités naturelles, objets d'art, instruments de musique, médailles, gravures et livres formèrent bientôt chez lui un véritable musée. Dans cette seconde moitié de son existence, l'esprit prenait la revanche du cœur. En 1635, son ami le médecin Bernada ne savait ce qu'il fallait louer le plus en Trichet, de l'infatigable activité, de la pénétration du chercheur, ou de la délicatesse du lettré; et l'un et l'autre genre de mérite paraissait devoir assurer au docte Bordelais une véritable célébrité, si bien que, lorsqu'on grava son portrait en 1644, l'artiste y inscrivit ces vers qui ne brillent point par leur élégance :

Trichet, ton cabinet, ton portrait et ton livre,
En despit de la mort, te pourront faire vivre.

Et, au fait, puisque je m'efforce de le ressusciter pour un instant, il est bien naturel de mettre à contribution ce que nous a conservé de lui cette image représentant le savant Bordelais aux confins de la soixantaine.

Une sombre robe de docteur, sur laquelle se rabat un vaste col de toile à la Louis XIII, voilà toute sa parure avec une petite calotte rejetée en arrière, une calotte assez semblable à celle de Sainte-Beuve, mais moins malicieusement campée et sur une tête moins expressive. Au premier abord, l'époux, alors vieilli, de Gaillarde de Leys ressemble autant à un bon sacristain qu'à un latineur émérite. Le front est élevé, mais le nez est vulgaire. La bouche manque de finesse et, encadrée qu'elle est par des rides profondes dominant la moustache et sillonnant la joue, elle donne au bas de ce visage un caractère peu attrayant où se confondent la tristesse et la méditation sceptique. Le regard seul conserve l'indice de la valeur intellectuelle : c'est un regard qui voit et qui pense; détaché de dessus le livre que tiennent deux mains fort belles et soignées, il semble porter en lui une réminiscence érudite et chercher sur les rayons amis le volume qui pourra en permettre la vérification.

Ah! c'est que, sur ces rayons, il domine en souverain, maître Trichet. Chaque jour, en lisant et relisant ses volumes, il a, de son écriture nette et carrée, inscrit sur les gardes blanches des observations érudites : notices précises sur les auteurs, piquantes bibliographies sur les sujets. Il n'a point, comme nous, un *Manuel du libraire,* mais il est à lui-même son Brunet vivant, et l'on peut aller le consulter en toute assurance. Tous ses livres, ainsi annotés, sont des parcelles de sa vie, et ce que leur disait, il y a deux siècles et demi, leur ingénieux, leur docte possesseur, ils viennent nous le redire aujourd'hui.

J'ai dans ma propre bibliothèque cinq ou six des volumes

de Trichet. Il n'en est pas un seul qui n'enseigne quelque chose d'intéressant. Là, sur un *Oppien* de Rittershuis, provenant de Balfour, on trouve une note relative au vieux traducteur français Florent Chrestien et la mention des passages du commentaire où il est parlé de sorcellerie, une des études de prédilection de Trichet et sur laquelle il avait fait tout un poème. Là, sur un *Nonnus* d'Eilhard Lubin, on rencontre, collés sur la garde, des extraits de catalogues bibliographiques du XVIe siècle, tout pleins de curieux détails. Ici, sur l'*Anthologie des poésies latines de Matteo Toscano,* on lit quatre lignes bien remplies de biographie sur cet auteur qui, dans sa jeunesse, avait dédié à Catherine de Médicis un élégant recueil des poètes savants de l'Italie moderne et partageait entre Condom et Bordeaux les derniers jours d'une très longue vie. Enfin, sur un *Pierre de Brach,* Trichet a rapporté certaine aventure de sortilège arrivée à ce poète, et c'est grâce à sa notice que j'ai eu connaissance de cette petite historiette. Mais ce n'est pas tout, et voilà que les vieux in-quarto vont devenir babillards et indiscrets. Faut-il donc que je dévoile à quel point Trichet était devenu amoureux du livre? Ce volume de de Brach est toute une révélation, tout un roman, tout un drame, hélas! Trichet va se faire ravisseur, Trichet... Enfin, voici le fait.

La famille de Pierre de Brach conservait un volume des poésies de cet auteur, tout couvert de corrections écrites de sa main. Pour un friand tel que Trichet, c'était la perspective d'un vrai régal. Il emprunta le livre afin de copier sur les marges de son propre exemplaire les corrections du poète bordelais et il se mit à transcrire celles-ci avec son application accoutumée. Mais, par une cause quelconque, toute une feuille de huit pages manquait dans le volume de Trichet. L'occasion...

. . . . . et, je pense,
Quelque diable aussi le poussant. . . ,

le malheureux enleva le cahier précieux, l'installa dans son propre exemplaire après en avoir effacé, à l'aide d'un acide, la pagination manuscrite, et le volume corrigé de la main de de Brach fut rendu à la famille avec huit pages de moins!

Il n'y a pas à dire, c'est un affreux abus de confiance, un cas pendable. Je le sais bien! Mais pourtant je suis obligé de plaider les circonstances atténuantes. Le livre de de Brach, mutilé par Trichet et mutilé ensuite par le temps, est venu entre mes mains; mais entre mes mains aussi est venu l'exemplaire de Trichet. L'un, complétant l'autre, m'a permis de publier un *de Brach* complet; sans la copie et le larcin de Trichet, nous n'en aurions que la moitié.

Malgré l'heureuse issue de cette déplorable aventure, je ne prétends point renvoyer Trichet absous de tout blâme. Je ne dirai pas non plus aux bibliophiles de nos jours : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Je veux croire qu'il n'en est pas à qui l'on eût le droit d'adresser ce mot terrible. Mais, s'il s'en trouvait un disposé à des oublis pareils, n'y aurait-il pas dans cette histoire de quoi le corriger à jamais? Voici un homme dont nous n'avions à faire d'ailleurs que des éloges : homme de cœur, homme d'esprit, homme de savoir. Il a cru commettre tout au plus une peccadille, mais deux siècles et demi n'ont pas suffi à l'effacer, malgré les chances les plus heureuses. Sur la page blanche, l'éclaboussure restera et fera tache. Tournons vite le feuillet.

Désormais je n'ai plus qu'à louer et à présenter Trichet comme le modèle des amateurs de livres. Et certes, à mon sens, il mérite le titre de bibliophile bien autrement et mieux que les collectionneurs réputés de notre temps. Ceux-ci lavent leurs livres, les font couvrir de belles reliures et se gardent ensuite de les toucher, pour ne pas les défraîchir et leur enlever quelque peu de valeur marchande. Celui-là les aimait, les soignait, les lisait, leur empruntait un savoir sérieux et leur rendait en notules précieuses la monnaie de ce qu'il en avait reçu. Il les traitait en êtres vivants et conversait avec eux, au lieu de les enfouir dans de somptueuses sépultures. Combien la critique littéraire serait facile, vive et animée, si chaque ami des livres, comme lui, avait confié aux siens ce qu'il savait des uns et des autres! Que de noms, que de faits, que de rapports inattendus surgiraient de l'oubli! que de problèmes seraient résolus, et comme l'amour du livre serait devenu une passion utile à l'histoire de l'intelligence!

Qu'il me soit permis d'en montrer un éclatant exemple.

Trichet avait à Bergerac un ami nommé Brun. Ce dernier, apothicaire de son état et observateur curieux, ayant constaté dans une expérience que l'étain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine, écrivit à un très savant médecin de son voisinage, Jean Rey, du Bugue, lequel, pour répondre à cette question, composa, sous le titre d'*Essays,* un volume qui est à beaucoup d'égards un chef-d'œuvre de forme et mériterait d'être connu comme l'une des productions intellectuelles qui font honneur à notre pays. En effet, dans ce modeste petit livre, assez mal imprimé à Bazas en 1630, Rey fait par avance une des plus célèbres démonstrations de Lavoisier et, à cette occasion, expose purement et simplement la théorie fondamentale de la pesanteur de l'air.

Le volume de Jean Rey n'était pas destiné à une grande publicité, et l'auteur s'étonne quelque part, avec une magnifique insouciance, qu'il ait pu passer sous les yeux d'un véritable homme de science. Lettré lui-même, poète latin à ses heures, il donnait son ouvrage à des amis lettrés. Trichet reçut le livre par Brun; et, comme Trichet partait pour Paris en 1631, il emporta le petit in-octavo qui l'avait émerveillé.

Trichet allait chez le P. Mersenne, grand connaisseur, comme lui, de tout ce qui se rapportait à la musique. C'était tout justement le centre scientifique le plus capable d'apprécier l'œuvre du docteur périgourdin. Dans le cabinet de ce Père, aux Minimes de la Place Royale, se tenaient régulièrement, chaque semaine, des conférences où les gens habiles de Paris s'assemblaient pour porter leurs ouvrages et examiner ceux des autres. Mersenne, l'ami de collège de Descartes et son correspondant assidu, fut frappé d'étonnement lorsque Trichet lui eut montré les *Essays* de Jean Rey, et, ainsi qu'il le dit lui-même, il se hâta de les « communiquer à de fort bons esprits ». On discuta sur le livre, et dès lors un

échange de lettres s'établit entre Mersenne, Jean Rey et Brun. Trichet, devenu l'ami intime de tous trois, servit de moyen de transmission à ces curieuses correspondances qu'il avait soin de copier au passage et de joindre à son exemplaire des *Essays*. Or, savez-vous ce que produisit cette initiative ingénieuse et opportune? Jamais, à coup sûr, bibliophile ne remplit mieux à point le rôle de la bonne fortune et ne servit plus efficacement la science.

De cette académie du P. Mersenne, de ce cénacle surpris et ému des théories de Jean Rey, partait chaque jour, vers tous les points de l'Europe savante, l'annonce des faits susceptibles d'intéresser l'étude des sciences; Torricelli, Descartes, Descartes surtout, étaient de ceux que le savant minime tenait au courant des nouvelles. En 1639, Pascal, âgé de seize ans, vint, lui aussi, prendre une part assidue aux conférences de la Place Royale. Et ce fut Descartes, Torricelli et Pascal qui firent, vers 1644-1648, la démonstration de la pesanteur de l'air.

Il est absolument impossible d'admettre que Mersenne, toujours si impatient de vulgariser les faits nouveaux, renseigné sur les doctrines de Jean Rey tant par la lecture du livre de ce savant que par les remarquables lettres qu'il en reçut en réponses à ses objections, ait pendant treize ans affecté de n'en point parler à Torricelli, à Descartes, à Pascal, qu'il savait préoccupés des mêmes recherches. Étant donné le caractère de la mission que Mersenne s'était imposée, on peut, en s'appuyant d'ailleurs sur le texte de ses lettres, affirmer que c'est précisément le contraire qui eut lieu. Dès lors, loin d'avoir été un éclair de génie inconnu, ignoré, comme on l'a supposé jusqu'ici, le livre de Jean Rey, écrit au Bugue, devient le point de départ de cette mémorable campagne scientifique qui se termina par les victorieuses expériences de Rouen et du Puy-de-Dôme.

Loin de moi la pensée de ravir à Descartes, à Pascal, le mérite de leurs théories et de leurs démonstrations! Ils y mirent ce qui était en eux, le sceau du génie qui consacre et impose la vérité. Mais j'ai voulu montrer qu'il faut désormais leur associer, au titre le plus méritoire, Jean Rey, homme de génie lui aussi, et dont la grandeur d'âme est empreinte dans ce dernier mot des *Essays*, mot sublime, véritablement digne d'un inspirateur de Pascal : « Le travail a été mien, le profit en soit au lecteur, et à Dieu seul la gloire. » J'ai voulu constater enfin que Trichet lui-même, en remplissant avec intelligence et à propos l'office modeste de trait d'union, fut pour quelque chose dans le mouvement préalable et la mise à l'étude de ces problèmes fameux dont la solution fut une des grandes lueurs du XVIIe siècle.

De retour à Bordeaux, Trichet semble avoir partagé son temps entre le soin d'entretenir ces doctes amitiés, celui de compléter ses collections, puis enfin et surtout le perfectionnement de l'éducation savante de son fils. Il avait vu dans les Naudé, les Patin, les Sarrau et tant d'autres, le rôle cosmopolite auquel pouvait prétendre un vrai savant. Les limites d'une célébrité bordelaise ne suffirent plus à son ambition de père, et il visa plus haut pour le jeune Raphaël auquel il adressait ces vers :

« Toi qui, de mes trois enfants, es le seul qui me reste, te voici arrivé à la vingt-quatrième année. La date de ta naissance marquant le milieu de mon âge, je puis dire de toutes façons que tu es la moitié de ma vie. Mais ce qu'il peut me rester de temps à vivre ne me sera point triste, cher enfant, si je vois l'amour du bien devenir le guide de ta carrière. Allons! donne maintenant la preuve de tes progrès dans le savoir, et, sous la direction paternelle, deviens un nouvel homme. Ne te contente pas de l'estime qui te pourrait venir de la notoriété de ton père, et fais que ce soit moi qui brille désormais par l'éclat du mérite de mon fils. »

Ces vers, dans leur texte original surtout, disent beaucoup en peu de lignes. La tendresse s'y mêle à l'esprit de calcul, et l'orgueil à la modestie, à une modestie qui, comme Galatée, se montre tout juste assez pour avoir le droit de s'enfuir. Maître Trichet était un habile homme : par une évolution bien conforme aux nécessités du moment, il se transformait en son disciple bien-aimé et comptait bien le pousser ensuite de tout son crédit.

J'ai dit ailleurs (1) comment un autre Bordelais, Martin Despois, le grand ami de notre auteur, était resté retardataire en faisant à Bordeaux des épigrammes latines, des sonnets français surannés dès leur naissance, et négligeant ce en quoi il pouvait exceller : l'érudition. Trichet, lui, eut plus de perspicacité. Son séjour à Paris, les rapports qu'il y eut avec les savants du temps lui inspirèrent une plus juste appréciation du courant intellectuel, et il est l'exemple de ce que devait produire l'influence, même passagère, de la capitale sur un esprit distingué de la province. Dans ces cercles polis, curieux, élevés, où l'on sentait venir, où l'on préparait l'arrivée des Corneille, des Descartes, des Pascal, les vues s'étendaient chaque jour et devenaient plus nettes. Trichet eut assez de sens pour comprendre avant beaucoup d'autres que le temps des tragédies latines était fini. Il s'empressa de régler avec le passé en faisant imprimer ce qu'il avait encore en réserve de petites amabilités latines et chercha désormais à faire de lui-même et de son fils des hommes aptes à apprécier toutes les nouveautés du jour. C'est alors que le lettré se fit antiquaire, naturaliste, musicien, numismate, bibliothécaire, que sais-je encore? et c'est à ce titre de curieux universel que son ami, le chroniqueur Gaufreteau, put le considérer comme « le respectueux maistre d'hostel des Muses ». Il faut voir dans une de ses pièces latines (car nous n'avons plus que ses vers pour nous guider dans l'histoire de sa vie), il faut voir comme il examine avec amour, tourne, retourne une très belle et très rare médaille d'Othon, et comme il est prêt à en tirer ce qu'il y voit de conséquences sur l'histoire proprement dite et sur l'histoire de l'art. Et puis, une autre fois, qu'un luth splendide de son ami Lespiaud excite son admiration, et le voilà qui écrit un chapitre nouveau pour son traité complet sur les instruments de musique.

Le jeune Raphaël, à cette discipline attrayante, ne pouvait

(1) *Poésies françaises, latines et grecques, de Martin Despois :* Bordeaux, 1875, in-8°; Introduction, p. 30 et *passim*.

manquer de se former à l'érudition. Il y puisa, en effet, les notions solides qui devaient faire de lui l'un des plus fins connaisseurs de son temps.

Quelques années après, grâce sans doute aux amis de la Place Royale et peut-être à la protection de Gaston d'Orléans, Raphaël était appelé à Paris pour devenir le correcteur de l'imprimerie du roi, où l'on allait commencer de grandes collections savantes. C'est alors qu'il put connaître Gabriel Naudé, tout occupé en ce temps-là de constituer la bibliothèque de Mazarin et qui, dans de piquantes causeries de bibliophile, devait lui signaler les bons endroits de la Hollande, de l'Italie et de l'Allemagne où il était possible d'acheter des livres à vil prix. Je crois voir le vieux Trichet (car il semble être revenu à Paris pour y mourir) écoutant avec avidité l'histoire de ces merveilleuses acquisitions que Naudé allait faire à l'étranger, par énormes piles de volumes et à la toise. Quant au fils, il prenait ses notes.

Perfectionné à si bonne école, Raphaël, qui se faisait appeler Trichet du Fresne et quelquefois M. du Fresne tout court, devint un personnage de renom, si bien qu'il n'y avait plus homme au pays latin qui ne le reconnût pour son maître en matière de livres et de tableaux.

Après la Fronde et après la vente de la bibliothèque de Mazarin, Gabriel Naudé et Raphaël Trichet partirent un beau jour pour la Suède, appelés par la reine Christine. Naudet devait être son bibliothécaire, Raphaël Trichet, le conservateur de ses musées; mais celui-ci bientôt cumula les deux emplois. Les rêves les plus ambitieux du vieux père s'étaient ainsi réalisés.

Je laisse à penser si les goûts nés dans le cabinet de l'antiquaire de Bordeaux, aux environs de Saint-Rémy, trouvèrent alors occasions et moyens de se développer. Raphaël parcourut l'Europe pour Christine, ainsi que Naudé l'avait fait pour Mazarin. Curiosités, peintures, magasins de livres, il achetait, achetait pour la reine, et ne manquait pas, chemin faisant, d'acheter aussi pour lui. En 1661, quand il mourut, sa veuve (car il avait épousé une femme qui, à la différence de Gaillarde de Leys, adorait son mari), sa veuve se trouva en possession de l'une des collections de livres et de manuscrits les plus considérables que l'on connût. Colbert en fit l'acquisition, et elle est devenue l'un des fonds principaux de la Bibliothèque nationale, où elle a rendu et rend chaque jour d'inappréciables services aux hommes d'étude.

On sourit parfois des collectionneurs de livres; on en riait sans doute au temps de Pierre Trichet, et plus d'un de ses contemporains, voyant qu'il n'allait pas au Palais, a dû le traiter de désœuvré, de maniaque. Quelques discours de moins, des discours d'avocat malgré lui, ce n'est point là, après tout, une si grosse perte. Trichet, pour avoir pris par le chemin de l'école buissonnière, n'en est pas moins arrivé au but, qui est de se rendre utile aux autres. Il n'a peut-être pas beaucoup assisté les plaideurs, mais il a plaidé dans la cause du progrès général de l'intelligence : c'est un titre suffisant à notre gratitude. J'estime aussi que par ses bons côtés il mériterait de servir d'exemple aux bibliophiles, car je vois en lui la démonstration vivante de cet axiome de Plutarque : « Posséder une bibliothèque est utile et même nécessaire, mais pourvu que ce soit à la façon des agriculteurs, lesquels ont des outils pour s'en servir. L'usage des livres, voilà le véritable instrument du savoir. »

Le bon sens moderne se croit volontiers hors de page; mais, si grand garçon qu'il soit, peut-être ferait-il bien de retourner parfois en classe chez ces vieux maîtres naïfs de l'antiquité.

R. Dezeimeris,
Correspondant de l'Institut.

LA POLITIQUE DOUANIÈRE DE LA FRANCE

Depuis Colbert jusqu'au traité de commerce de 1860 (1).

III.

On reste malgré soi confondu d'étonnement devant l'énormité des fautes économiques qui furent commises pendant la période révolutionnaire et sous le premier Empire. Et pourtant, si graves qu'aient été ces fautes, elles trouvent leur explication, et jusqu'à un certain point leur excuse, dans la situation critique où était placée la France, en face de l'Europe coalisée contre elle : au milieu du bouleversement général, il était bien difficile de ne pas perdre de vue les règles qu'avaient tracées dans leur haute raison les grands économistes du XVIIIe siècle.

Malheureusement, c'est aux époques de trouble et d'agitation qu'il est précisément le plus dangereux de marcher à l'aventure, sans guide et sans plan nettement arrêté d'avance. On en fit la triste épreuve, et la France eut la surprise de voir se retourner contre elle les mesures qu'elle croyait les plus propres à ruiner ses ennemis.

Réduite, comme elle l'était, à faire arme de tout, la France releva ses anciens tarifs et s'y barricada. Ainsi revenait en faveur, sans qu'on s'en rendît bien compte, cette vieille idée qu'il ne faut prêter à l'étranger ni le secours de ses produits, ni celui de son argent. En vain l'expérience avait-elle démontré la sottise et, qui plus est, le danger d'un pareil raisonnement; on oublia les leçons de l'expérience, et la Convention, décidée à frapper l'Angleterre d'un coup mortel, ne trouva rien de mieux que de déclarer *proscrites du sol français* toutes marchandises fabriquées en Angleterre, Écosse, Irlande et dans tout pays soumis à la Grande-Bretagne. Vingt ans de fer devaient être la punition de tout importateur, vendeur ou acheteur de ces marchandises. Était, en outre, *déclarée suspecte* toute personne qui aurait personnellement fait usage d'objets d'origine anglaise.

Jamais régime si draconien n'avait pesé sur la France. Pour la première fois, on voyait les tarifs remplacés par une mesure de prohibition générale. Et, par une singulière aber-

1. Voy. la *Revue* du 23 août 1879.

ration, cette mesure était prise à une heure où la France aurait eu, plus qu'à aucun autre moment, besoin de faire appel aux productions de l'étranger. Le décret que nous venons de citer est, en effet, daté du 9 octobre 1793, c'est-à-dire précisément de l'époque où la rareté de tous les produits et la misère affreuse qui en était résultée forçaient la Convention à adopter cette série de décrets étranges qui prétendaient fixer le prix *maximum* auquel pourraient être vendus désormais les objets de première nécessité : grains, viande, bière, tissus, charbons, matières premières servant aux fabriques, etc.

Était-il possible de suivre une politique à la fois plus contradictoire et plus funeste? Pour parer à l'élévation des prix, le seul procédé raisonnable eût été d'ouvrir plus largement que jamais la source de nos approvisionnements; cette source, on la fermait!

Il est vrai que, par des mesures corrélatives, on s'efforçait de retenir les produits français sur le territoire de la république : les exportateurs de comestibles, bonneteries, étoffes, savons, etc., étaient punis de dix ans de fer; la peine capitale était prononcée contre les exportateurs de grains. Mais, loin d'établir une compensation, ces sévérités ne faisaient que rendre la situation générale plus grave et plus pénible encore. L'abondance de certains produits ne pouvait effectivement suppléer à l'absence de certains autres, et la défense de rien vendre à l'étranger n'était qu'une souffrance ajoutée à tant d'autres souffrances. Tout le commerce français se trouvait ainsi paralysé, et la misère devenait de jour en jour plus aiguë.

Elle arriva à un tel degré que la Convention, malgré l'esprit absolu qui l'animait, dut elle-même reconnaître ses torts. Le 24 décembre 1794, elle abrogea toutes les lois relatives au *maximum* et, cinq semaines après, par un décret en date du 31 janvier 1795, elle ouvrit la porte du territoire à un assez grand nombre de produits étrangers.

C'était un premier pas, mais on n'osa point pousser outre. On sentait bien, au fond, qu'il faudrait revenir aux principes qui avaient inspiré le traité de 1786 : tous les gouvernements qui se succédèrent après le règne de la Convention le comprirent; mais aucun ne sut régler là-dessus sa conduite. Ce qui les arrêtait dans l'exécution de leurs louables desseins, c'était la vue des barrières que les puissances étrangères avaient elles-mêmes dressées sur leur territoire pour nuire à notre commerce. Cependant, pour faire tomber ces barrières, qui n'avaient été élevées contre nous que dans un esprit de représailles, il eût sans doute suffi de commencer par abattre résolûment les nôtres. Mais c'est là ce qu'on ne voulut pas comprendre, et l'on se persuada que les relations commerciales ne pourraient se rétablir d'une façon normale et régulière que lorsqu'un traité de paix aurait expressément mis fin au différend qui entretenait la guerre. C'est ainsi que les années s'écoulèrent, sans qu'aucune modification intervînt en faveur de notre commerce.

Le Directoire avait eu l'idée originale d'arriver à son but par une voie détournée. Il s'était dit que, pour amener l'Angleterre à consentir à la paix, il serait habile de mettre tous ses intérêts en émoi, en redoublant encore de rigueur à l'égard de son commerce. « Voulez-vous forcer le gouvernement britannique à traiter sincèrement de la paix? — lit-on dans un message présenté le 16 octobre 1796 au Conseil des Cinq-Cents; — un des plus puissants moyens de parvenir à ce grand but de prospérité publique sera de prendre les précautions les plus efficaces pour proscrire, jusqu'à la paix, le débit et la consommation des marchandises anglaises dans toute l'étendue de la république. » Et ce projet fut sanctionné par la loi du 10 brumaire an V, qui rétablissait le décret de proscription du 9 octobre 1793.

Certes, l'invention d'une pareille tactique décelait beaucoup de finesse et d'esprit. Mais on aurait dû savoir que la prohibition est une arme meurtrière surtout pour les nations qui s'en servent; le calcul du Directoire ne réussit point et la paix ne sortit pas, comme il l'avait espéré, des hostilités commerciales. Le seul résultat de cette politique fut de porter à toute extrémité les embarras au milieu desquels se débattait le commerce français.

Aussi Chaptal constatait-il avec une profonde tristesse, dans un travail publié en l'année 1800, le degré de misère et d'affaissement auquel étaient alors arrivées nos industries. Il pressait le gouvernement de prendre sans tarder toutes les dispositions qu'il fallait pour relever leur activité. Laisser au fabricant la liberté de s'approvisionner où bon lui semblerait des matières premières nécessaires à son industrie, s'efforcer, d'autre part, d'assurer par des abaissements de tarifs l'exportation de nos produits manufacturés, telles étaient les mesures qu'il recommandait instamment aux consuls.

Ceux-ci paraissaient décidés à suivre les conseils de Chaptal. Les circonstances étaient, en effet, on ne peut plus favorables à un changement d'attitude : la rupture de la deuxième coalition et la signature de la paix d'Amiens (mars 1802) permirent même à la France d'engager des pourparlers avec la Grande-Bretagne en vue de la rédaction d'un nouveau traité de commerce. On put croire un instant les hostilités terminées, mais l'illusion ne dura pas bien longtemps. Bien que le traité de 1786 fût une base toute trouvée pour la discussion, on ne put parvenir à trouver un terrain d'entente. D'où les difficultés venaient-elles? Elles venaient, comme toujours, de la résistance des intérêts privés.

Les mesures prohibitives avaient accablé la France, mais elles avaient fait la fortune de quelques privilégiés; et ceux-ci mettaient en action toute leur influence pour obtenir que ces mesures fussent maintenues. Du côté de l'Angleterre, une agitation semblable avait lieu : sur l'avis que la France allait se faire accorder des facilités pour l'introduction en Angleterre de ses vins, de ses produits agricoles et de ses soieries, une puissante coalition d'industriels et de propriétaires fonciers s'était formée; et le ministère Addington se vit tout à coup assailli par de telles clameurs, qu'il les comparait très justement lui-même à celles d'une meute de chiens âpres à la curée (1). Entravées par ces résistances, les négociations traînèrent en longueur; et tout à coup, en mai 1803,

(1) Lavallée, t. IV, p. 329.

le traité d'Amiens ayant été brusquement rompu par l'insigne perfidie de l'Angleterre, les hostilités recommencèrent avec plus d'acharnement que jamais.

Ainsi en 1793, en 1795, en 1803, trois fois on avait sombré au moment où l'on pensait toucher le port. Les gouvernements, parfaitement éclairés maintenant sur ce que réclamait l'intérêt du pays, aspiraient l'un après l'autre au rétablissement de la liberté commerciale; mais, soit qu'ils s'y prissent avec maladresse, soit qu'ils manquassent de l'énergie nécessaire pour faire prédominer leur volonté, soit qu'ils fussent entraînés loin de leur but par le flot des évènements politiques, tous disparaissaient sans avoir rien changé au régime désastreux qui pesait sur l'industrie française.

Aussi bien n'était-on pas encore guéri de cette idée fatale que, pour frapper sûrement au cœur ses ennemis, il fallait chercher à ruiner leur commerce. Napoléon lui-même céda à ce préjugé; et l'on sait comment les provocations de l'Angleterre l'amenèrent à décréter le blocus continental, « dernière expression, — ainsi que l'a dit un célèbre publiciste, — du régime économique adopté par la France depuis le commencement de la révolution (1) ».

L'Angleterre était désormais mise au ban des nations, l'entrée de ses ports interdite à tous les navires, de quelque nationalité qu'ils fussent, ses propres navires traqués et poursuivis sur les mers, toutes ses marchandises proscrites du continent. Entreprise d'une audace vraiment extraordinaire et bien faite pour séduire un homme comme Napoléon! Amener en peu de temps l'Angleterre *à son dernier écu,* tel était l'orgueilleux espoir dont ne craignait pas de se bercer l'empereur.

On devine avec quels transports de joie le décret qui organisait le blocus continental fut accueilli par les manufacturiers qui tenaient à conserver, quoi qu'il en pût advenir, le monopole de la vente sur le marché intérieur. Déjà Napoléon, obéissant à leurs suggestions intéressées, avait établi sur les denrées coloniales, sur le coton et les tissus de coton, ainsi que sur un certain nombre d'autres articles, des droits tellement exorbitants qu'ils équivalaient en somme à la prohibition. Mais le blocus était bien autre chose! Une pareille mesure dépassait toutes les espérances qu'ils avaient jamais pu concevoir, et ils étaient très fermement convaincus qu'ils n'allaient avoir maintenant qu'à étendre la main pour ramener à eux tous les millions qu'ils voudraient.

Cependant l'événement fut loin de vérifier leur attente. Si puissant qu'il fût, Napoléon se trouva faible en face de l'énergie que déployèrent à la fois et les producteurs anglais pour alimenter de leurs produits le continent et les consommateurs du continent pour se procurer, coûte que coûte, des produits dont ils ne pouvaient se passer. La contrebande se développa dans une si large mesure qu'elle prit le caractère d'une véritable industrie, puissamment organisée et capable de déjouer à chaque instant du jour la surveillance des vingt mille douaniers qui gardaient nos frontières : en dépit de tous les obstacles, elle trouvait moyen de faire arriver en Europe les produits les plus indispensables à la consommation quotidienne. La rigueur de la loi se trouvait donc considérablement atténuée : la circulation fut ralentie, mais elle ne s'arrêta pas.

En vain Napoléon constitua-t-il pour punir le crime de contrebande des cours prévôtales et des tribunaux spéciaux. En vain décréta-t-il que les marchandises importées par les contrebandiers seraient saisies et brûlées en public. La contrebande continua à se montrer invincible.

Le profit que les industriels avaient pensé retirer du blocus n'était donc pas aussi grand qu'ils l'avaient espéré; ils n'étaient pas délivrés aussi complètement qu'ils l'auraient cru de la concurrence étrangère. C'était là pour eux une très vive déception; et les principales villes manufacturières, Nîmes, Avignon, Troyes, Elbœuf, Amiens, remerciaient chaudement le gouvernement des efforts qu'il faisait pour réprimer les importations fauduleuses. « Depuis les confins de la Méditerranée jusqu'au fond de la Baltique, s'écriait pathétiquement Elbœuf, s'élèvent des barrières qui font refluer sur leurs propres côtes les ballots anglais si justement proscrits. De toutes parts s'allument des feux vengeurs, qui réduisent en cendres ces étoffes qu'une criminelle avidité avait osé introduire sur un sol qui les repousse, et c'est ainsi que, par un auto-da-fé général, ces fiers Bretons viennent expier sur le continent leurs forfaits mercantiles (1).»

Mais, si les manufacturiers avaient voulu envisager la situation avec calme, il est certain qu'au lieu de protester contre la contrebande, ils auraient conjuré l'empereur de renoncer au plus tôt au système prohibitif. Chaque jour, en effet, voyait s'accumuler des ruines, dont la contrebande était loin d'être la cause et dont les industriels avaient seuls toute la responsabilité. Le prix des matières premières s'était élevé à un chiffre tellement exagéré, sous l'influence des mesures prohibitives, que nombre d'industriels étaient forcés maintenant de fermer leurs maisons. Dans d'autres ateliers, des stocks considérables de marchandises s'étaient amoncelés, faute de débouchés ouverts. Le travail s'était par suite arrêté, et le chômage avait pris de telles proportions que la tranquillité publique était menacée sur plusieurs points du pays. Il y avait là de quoi vivement inquiéter les esprits les plus optimistes, et Napoléon le sentait si bien qu'il crut faire acte de prudence en accordant secrètement à certains industriels des secours pécuniaires, dont le total dépassa la somme de 18 millions.

« J'ai lu avec attention votre rapport, écrivait-il le 4 mars 1811 au ministre du trésor public. Je vous autorise à employer un million pour faire des avances à Amiens, à raison de 20 000 francs par jour, ce qui fera des secours pour cinquante jours; au bout de ce temps, vous prendrez mes ordres... Je vous autorise à faire des achats à Rouen, à Saint-Quentin et à Gand, pour deux millions, par un banquier, comme vous le jugerez à propos et comme vous l'avez pensé. Suivez ces opérations secrètement et avec la prudence convenable. »

Rien ne peut mieux que cette lettre donner une idée de la

(1) Blanqui, *Histoire de l'économie politique.*

(1) *Moniteur* du 1er janvier 1811.

misère qui sévissait sur le commerce français. Amiens, Gand, Rouen, Saint-Quentin ! on le voit, les villes qui avaient le plus instamment réclamé la prohibition n'étaient pas les moins éprouvées, et elles n'avaient guère lieu de se féliciter d'une victoire qu'elles avaient si chèrement obtenue.

En tous cas, c'en était plus qu'il n'en fallait pour faire comprendre à Napoléon que les coups qu'il portait à l'Angleterre étaient mortels pour son pays. Aussi imagina-t-il un système qui, sans suspendre en droit le blocus, en restreignait du moins notablement les effets. Il donna aux navires français la *licence* de porter en Angleterre les marchandises qui y étaient librement admises, à une double condition : 1° que le navire français s'arrangerait de manière à introduire en même temps chez nos voisins quelques-uns des produits que ceux-ci refusaient de recevoir, par exemple nos vins, nos alcools, nos soieries ou nos draps; 2° que le navire français rapporterait du territoire anglais quelques-unes des matières premières dont l'Angleterre voulait priver nos manufactures (cochenille, bois des îles, huile de poisson, cuirs, etc).

Il s'agissait, on le voit, de l'organisation d'une sorte de contrebande officielle. Une fois engagé dans cette voie, du reste, on alla loin; et, dès 1813, on pouvait, en fait, considérer notre commerce avec la Grande-Bretagne comme à peu près rétabli.

A quoi donc avait servi le blocus? Il n'avait pas ruiné l'Angleterre, qui s'était tirée d'affaire grâce à la contrebande, et qui en avait été quitte pour se créer de nouveaux débouchés et pour établir partout des entrepôts où venaient puiser les nations qui avaient besoin de ses produits. Mais il avait eu pour notre pays de terribles conséquences.

On s'est félicité quelquefois de ce que, sous l'aiguillon de la nécessité, quelques procédés furent alors imaginés pour produire d'une façon factice les articles dont notre commerce manquait. Mais, si l'on songe que les industries ainsi créées par accident, sans tenir compte ni du climat d'un pays ni des penchants d'un peuple, sont précisément celles qui, une fois établies, demandent des subventions, des primes et des protections de toute sorte; que, malingres et chétives, elles ne peuvent vivre qu'aux dépens des consommateurs qu'on oblige à leur payer rançon; si l'on songe qu'elles emploient des bras qui s'occuperaient sans doute beaucoup plus utilement ailleurs et qu'elles rendent fréquemment improductif le capital qu'elles absorbent, on conviendra sans doute que la création de ces industries ne fut qu'un dédommagement bien médiocre à toutes les souffrances que nous avait values le système continental.

De toutes les industries que fit naître en France le blocus, la plus importante est, sans contredit, l'industrie des betteraves : il est parfaitement exact que cette industrie ne se développa que par suite de l'impossibilité où l'on était d'avoir du sucre de canne. Mais quand nous voyons les adversaires de la liberté tirer de la constatation de ce fait un de leurs plus chers arguments, nous ne pouvons nous empêcher de trouver qu'ils se hâtent un peu trop vite de conclure. Quels sont donc, en réalité, les avantages que doit la France à cette industrie nouvelle? Nous demandons qu'on nous les signale. Le sucre de betterave coûte-t-il meilleur marché que le sucre étranger? Il coûte plus cher! Les terres qu'on emploie à la culture des betteraves donnent-elles un revenu plus grand que si on avait continué d'y faire d'autres cultures? On sait qu'il n'en est rien. L'industrie des betteraves n'a donc procuré à notre pays ni une augmentation de richesse ni une économie; et si elle a subsisté jusqu'ici ce n'est que grâce aux sacrifices imposés à son profit à la masse des consommateurs.

Quant aux autres produits coloniaux, à quoi servirent les efforts qui furent faits pour leur substituer des succédanés d'origine européenne? Ces efforts restèrent inutiles. On ne trouva moyen de remplacer ni la cochenille, ni le salpêtre, ni la potasse, ni le cacao, ni le café, ni l'indigo, ni les épices, etc., etc.

On ne trouva rien non plus pour remplacer le coton. Seulement, au lieu de continuer à faire venir de l'étranger les tissus dont nous avions besoin, nous dûmes nous mettre nous-mêmes à filer et à tisser. Aussi le nombre des ouvriers employés dans l'industrie cotonnière s'éleva-t-il, dès 1812, à 196 000. Mais, là encore, est-ce un résultat dont il faille se réjouir? Nous estimons qu'il y a sur ce point bien des réserves à faire. En présence des lamentations que ne cessent pas de faire entendre les filateurs, qui déclarent à qui veut les écouter qu'ils sont dans l'impossibilité de produire dans d'aussi bonnes conditions que leurs concurrents étrangers, qui ne pensera qu'il eût mieux valu que cette industrie ne s'établît pas chez nous? Dire que cette industrie nourrit un grand nombre d'ouvriers n'est pas un argument suffisant, dans un pays où ce ne sont pas les hommes qui manquent de travail, mais où, au contraire, bien des travaux manquent de bras. Sans doute, si tous les ouvriers employés dans les filatures perdaient aujourd'hui leur place, une grande perturbation s'ensuivrait. Mais ce qui fut une faute, ce fut d'arracher ces ouvriers aux travaux des campagnes, ce fut de les faire sortir des autres manufactures où ils étaient occupés, pour les amener dans des ateliers où ils ont sans cesse à redouter les crises, les chômages, les diminutions de salaires. Or, à qui remonte la responsabilité de cette faute? Au blocus continental.

Qu'on cesse donc de nous vanter les bienfaisants effets du blocus. Personne ne se laissera prendre à ce sophisme captieux. La vérité, c'est que le blocus fit subir à toutes les branches de l'industrie nationale la plus dure des épreuves; et l'on ne peut dire ce que serait devenu le commerce français s'il n'avait trouvé une compensation à tous les maux qui pesaient sur lui dans l'extension de frontières que nous avaient alors donnée la victoire et la conquête.

Formant cent trente départements, contenant une population de plus de cent millions d'habitants, tous soumis à une même loi et échangeant librement leurs produits, la France dut à cette situation particulière de n'être totalement privée ni de débouchés ni d'approvisionnements. Ainsi que le fait observer un économiste que nous avons déjà cité, les différents États européens ne formèrent plus qu'un seul peuple de produc-

teurs (1). Ce fut ce qui sauva notre industrie. Et il ne semble pas que l'on puisse invoquer un meilleur argument en faveur de la liberté que de constater ainsi le résultat de cette sorte d'union douanière, formée non pas en vertu d'une volonté réfléchie, mais par la force même des choses. Les partisans de la restriction se seraient déclarés vaincus si leur esprit eût été accessible à la vérité : mais uniquement soucieux de leur intérêt personnel, qu'ils comprenaient bien mal, d'ailleurs, ils fermèrent volontairement leurs yeux à la lumière; et nous allons voir comment ils surent, longtemps encore après le rétablissement de la paix, faire prévaloir leurs vœux contre l'intérêt général du pays.

IV.

Nous ne saurions entrer dans l'analyse des discussions que soulevèrent les nombreuses lois de douanes qui furent votées sous la Restauration. Il y eut bien peu d'années où l'on n'en élaborât quelqu'une, et certaines sessions en virent éclore plusieurs. Presque toutes ont un même caractère et une même tendance : apporter un obstacle de plus aux relations commerciales de la France avec l'étranger. « C'est ainsi, — dit avec beaucoup de justesse M. Amé, — que les mesures adoptées durant la guerre contre la Grande-Bretagne seule devinrent, à la paix, applicables au monde entier. »

Cependant, Louis XVIII appréciait à leur juste valeur les effets du régime économique que des circonstances politiques extraordinaires avaient déterminé la France à adopter; et dès les premiers jours de son règne, il s'était montré disposé à adoucir les rigueurs de ce régime. Il avait ordonné la mise en liberté de tous les individus détenus pour faits de douane, remplacé par des droits modérés les prohibitions qui s'opposaient à l'entrée des denrées coloniales et des cotons étrangers, autorisé enfin la sortie de divers produits, tels que les grains, les farines et légumes, les cotons en laine, les matières d'or et d'argent, les ouvrages d'orfèvrerie.

Mais, à cause de cela même, l'avènement de ce monarque avait soulevé, dans le clan des industriels qui bénéficiaient de la protection, une émotion comparable à celle qu'avait fait naître au siècle précédent l'arrivée au pouvoir de Turgot; et Louis XVIII n'avait pas tardé à comprendre qu'il ne serait pas libre de suivre ses inspirations personnelles.

Il avait à compter avec un Parlement composé en majeure partie de grands propriétaires, dont l'unique souci était de vendre le plus cher possible leurs blés, leurs bestiaux ou leurs bois, quitte à fermer la bouche aux industriels, — si ceux-ci se plaignaient de voir ainsi élever artificiellement le prix des objets les plus nécessaires à la vie et, par suite, celui de la main-d'œuvre, — en leur accordant le privilège d'une protection semblable à celle qu'ils s'octroyaient à eux-mêmes.

C'est ainsi que les matières premières, même celles dont l'entrée avait toujours été tolérée, furent impitoyablement prohibées. Les objets d'alimentation, sur lesquels ni Colbert, ni ses successeurs, ni la Révolution, ni l'Empire n'avaient osé mettre de droits, furent soumis à des taxes exorbitantes.

Les Chambres paraissaient en proie à un véritable délire, à une véritable fièvre : mal en prenait à ceux qui essayaient de leur rappeler les lois les plus élémentaires de la science économique. Foulant aux pieds toutes ces lois, elles les avaient remplacées par un principe unique : c'est qu'il fallait « défendre par des prohibitions *toutes* les exploitations du sol, *tous* les efforts de l'industrie ». Tel était leur bon plaisir. Et elles n'invoquaient guère d'autre argument que celui-là pour justifier les mesures extraordinaires qu'elles adoptaient d'un cœur léger et sans s'inquiéter de savoir quelles en seraient les conséquences (1).

Les fers et aciers venant de l'étranger n'avaient été assujettis jusqu'alors qu'à un droit très faible, évalué à environ 10 pour 100 de leur valeur. La loi du 4 octobre 1814 éleva ce droit à 50 pour 100.

L'introduction des denrées coloniales par voie de terre fut prohibée. On rétablit en même temps la prohibition contre les tissus de coton (28 avril 1816).

De nouvelles entraves furent simultanément apportées à l'importation des blés exotiques et à l'exportation des blés indigènes (loi du 31 mai 1819, aggravée encore en 1821), ce qui était une double faute, car on empêchait l'approvisionnement du marché en temps de disette et on privait les agriculteurs du bénéfice qu'ils pouvaient tirer de leurs exportations dans les années d'abondance (2).

Des aggravations de droits considérables furent établies sur les laines, le lin, le riz, les huiles et les sucres étrangers. Le droit d'entrée sur les fers était, du même coup, porté à 120 pour 100 (27 juillet 1822).

Les bestiaux, qui, depuis Colbert, même aux temps les plus durs de notre histoire, n'avaient jamais payé un droit d'entrée supérieur à 3 fr. 30 par tête, furent frappés d'une taxe de 55 francs par tête, ce qui équivalait à peu près à 7 centimes et demi par livre de viande. Encore le rapporteur de la proposition se plaignait-il à la Chambre de ce que, malgré ce droit, des bœufs étrangers pourraient encore *malheureusement* se présenter sur les marchés français. Or, pour apprécier jusqu'à quel point cela eût été dommageable, il est bon de savoir

(1) Blanqui, *Histoire de l'économie politique.*

(1) Exposé des motifs de la loi de 1822.

(2) Cette loi fut votée malgré un excellent discours d'un député de l'opposition, M. Voyer d'Argenson. « J'en appelle, avait dit ce député, à tous ceux qui ont habité le fond des campagnes; ils verront ce qu'ils ont vu mille fois; à mesure que le prix des denrées s'élève, la nourriture du pauvre devient plus grossière; de l'usage du méteil il passe à celui de l'orge, de l'orge à la pomme de terre ou à l'avoine. Je ne veux pas chercher à vous émouvoir, je ne puis cependant oublier que j'ai mis dans un herbier vingt-deux espèces de plantes que les habitants des Vosges arrachaient dans les prés pendant la dernière famine; ils en connaissent l'usage en pareil cas par la tradition de leurs pères; ils l'ont laissée à leurs enfants; et c'est à peine si ces plantes, cueillies à l'époque dont je vous parle, sont complètement desséchées au moment où nous examinons s'il faut combattre législativement l'avilissement du prix des grains. » La réponse à ce discours fut simple. Le projet de loi combattu par M. d'Argenson obtint 134 suffrages sur 162 votants.

que chaque Français consommait alors en moyenne vingt livres de viande par an, c'est-à-dire tout juste *onze fois moins* qu'un consommateur anglais.

Enfin, une dernière loi, celle du 17 mai 1826, vint couronner l'œuvre économique de la Restauration, en aggravant encore les droits sur les laines, les bestiaux, les chevaux, les houblons, les toiles et tissus de fil, les aciers, les marbres, etc.

Les lois restrictives se suivaient ainsi à de courts intervalles et s'appelaient en quelque sorte l'une l'autre, ce qui s'explique aisément, pour peu qu'on y réfléchisse. Il y a entre les diverses industries d'un pays un équilibre qu'on ne détruit jamais impunément. On ne peut favoriser une industrie sans aggraver du même coup les charges de quelque autre ; et alors celle-ci sera fondée à demander à son tour, et comme dédommagement, des faveurs qu'elle n'obtiendra qu'au détriment d'autrui. C'est là un enchaînement fatal et inévitable, et rien ne prouve mieux combien il est imprudent de s'engager à la légère dans la voie des protections.

Un exemple nous aidera à donner nettement raison de ce phénomène. Voici la question des laines. L'industrie agricole produit la laine brute et en fait deux parts : elle place chez les fabricants de drap du pays toutes les quantités qu'elle peut; puis elle exporte le surplus pour le vendre aux fabricants étrangers.

Cela étant, les éleveurs formulent deux désirs : afin de se mettre à l'abri de la concurrence étrangère, ils demandent d'abord que l'entrée des laines exotiques soit fortement taxée; puis, dans l'intérêt de leurs exportations, ils demandent que les laines françaises ne soient assujetties à aucun droit de sortie.

Mais les fabricants de drap s'interposent : les entraves apportées à l'exportation des laines françaises et l'admission en franchise des laines étrangères sont pour eux deux privilèges qui assurent la facilité et le bon marché de leurs approvisionnements. Ils insistent donc vivement pour ne pas s'en voir dessaisir.

Obtiennent-ils gain de cause ? Alors les éleveurs mécontents reviennent à la charge; et ils demandent avec quelque raison que, puisque l'on protège à leurs dépens les tisseurs de drap, on leur accorde au moins alors une compensation en prohibant l'entrée des bestiaux étrangers.

Une restriction est ainsi la conséquence de l'autre, et il est facile de prévoir que l'augmentation du prix de la viande, accroissant les exigences de chaque ouvrier, se traduira forcément dans l'industrie par de nouvelles demandes de taxes et de faveurs.

Mais ce n'est pas à ce point de vue seulement qu'il y a solidarité entre les diverses industries d'un pays; et pour se rendre compte de tout le mal que peut faire une taxe mise inconsidérément sur un produit étranger, il faut songer que cette taxe aura peut-être pour effet de provoquer des représailles de la part de la nation dont elle blesse l'intérêt, et que, de cette façon, un grand nombre de commerçants pourront se voir indirectement ruinés.

C'est ainsi que, sur la seule annonce de la loi de 1822, qui frappait chaque tête de bétail d'un droit de 55 francs, les États Allemands, qui nous vendaient précédemment une partie de ce bétail, ripostèrent en établissant des droits prohibitifs sur presque tous les produits que nous leurs fournissions. D'autres nations avaient agi de même depuis 1814, notamment la Suède, qui avait établi sur chaque barrique de vin français un droit de 200 francs. Il en était résulté pour notre commerce d'exportation des souffrances considérables, et quelques-unes de nos industries les plus solides et les mieux armées se trouvaient elles-mêmes dans un déplorable état de crise. « Des maisons qui expédiaient, chaque année, douze ou quinze cents barriques à Stockholm, disait un député en 1822, n'en envoient plus cent. Le port de Cette, qui expédiait pour soixante millions de vins, est désert. » Et à la Chambre des pairs, M. Pasquier tenait un langage analogue : « En portant secours à nos fers, nous avons fermé un écoulement à nos vins. Pour défendre nos tissus de coton, nous avons fait courir de grands risques à nos fabriques de soieries : une partie de leur activité est passée à la Suisse, à l'Allemagne. »

Notre commerce était dans une situation lamentable : la main-d'œuvre et la matière première étaient devenues hors de prix et le travail était arrêté. Nos exportations de produits manufacturés qui, en 1816, avaient dépassé le chiffre de 414 millions, s'étaient successivement abaissées jusqu'à 272 millions, chiffre de 1823; et si ce chiffre s'était un peu relevé par la suite, il ne dépassait pas encore, en 1829, 350 millions.

Le malaise était général et il affectait l'agriculture autant que l'industrie. Les consommateurs commençaient à se plaindre des taxes multiples dont on avait frappé les objets de première nécessité. Il était évident qu'on ne pouvait se dispenser de chercher un remède à tant de maux.

Or, ce remède, il était tout indiqué : c'était le rétablissement de la liberté commerciale. La Chambre elle-même se vit contraînte de céder à la pression générale et, en 1828, elle fit parvenir au roi une adresse où se lisaient ces mots : « Le premier besoin du commerce et de l'industrie est la liberté. Tout ce qui gêne sans nécessité la facilité de nos relations porte au commerce un préjudice dont le contre-coup se fait sentir aux intérêts les plus éloignés. »

Le pays applaudit à cette déclaration et fut persuadé qu'une politique nouvelle allait être inaugurée. Mais l'heure de la réforme n'avait pas encore sonné. La commission qui fut nommée pour faire une enquête sur notre régime de douanes hésita à entrer dans la voie où elle se sentait pousser; et, au grand désappointement de ceux qui avaient mis en elle tout leur espoir, elle conclut au maintien du régime en vigueur.

Pour calmer l'irritation que ces conclusions inattendues avaient fait naître, le ministre du commerce, M. de Saint-Cricq, déposa le 21 mai 1829 une proposition tendant à abaisser d'un dixième en 1835 et d'un autre dixième en 1838 le droit sur les fers. D'autres droits, notamment ceux qui frappaient les sucres et les soies, devaient, en outre, d'après le projet, être notablement diminués. L'adoption de ce projet, quoiqu'il fût bien timide encore, eût du moins été comme un

premier jalon posé dans la voie du progrès. Mais il ne fut pas même discuté. La gravité des évènements politiques qui se déroulaient alors ne laissait pas aux Chambres la liberté d'esprit nécessaire pour s'occuper des problèmes économiques; et le gouvernement de la Restauration sombra, comme tant d'autres, sans avoir pu diminuer, ainsi qu'il l'aurait voulu, la rigueur d'un régime douanier qui imposait au commerce et aux classes laborieuses des souffrances intolérables.

V.

Cependant il était facile de prévoir qu'on n'arrêterait plus désormais le courant qui entraînait les meilleurs esprits du côté de la liberté. Aussi les partisans de la prohibition ne se dissimulaient-ils pas que leurs beaux jours étaient maintenant passés. S'ils eussent, d'ailleurs, conservé un seul doute à cet égard, le spectacle des évènements qui venaient de s'accomplir en Angleterre le leur aurait enlevé.

Deux disciples d'Adam Smith, lord Canning et Huskisson avaient déterminé leur pays à abaisser sensiblement les barrières qui fermaient ses marchés. Dès 1824, l'exportation des laines anglaises fut permise, moyennant un faible droit; on donna au gouvernement la faculté d'autoriser l'exportation des machines, on leva la prohibition qui s'opposait à l'introduction des soieries étrangères. En 1825, on soumit le tarif anglais à une révision générale, dans le but de remplacer la plupart des prohibitions qui subsistaient encore par des droits modérés qui, en aucun cas, ne devaient dépasser 30 pour 100 de la valeur des objets. « Si une marchandise, avait dit à ce sujet M. Huskisson, est produite au dehors avec une supériorité telle qu'un droit de 30 pour 100 ne suffise pas pour protéger l'industrie nationale, je répondrai d'abord qu'une protection plus forte n'est qu'une prime pour les contrebandiers, et, en second lieu, qu'il n'y a pas de sagesse à vouloir engager une concurrence que ce degré de protection ne peut pas soutenir... Les prohibitions ne sont qu'une prime pour la médiocrité; elles détruisent les mobiles les plus puissants qui portent à la perfection du travail, à l'invention, au progrès. »

On pense bien que toutes ces réformes ne s'étaient pas opérées sans protestations nombreuses; les industriels intéressés au maintien des prohibitions avaient fait entendre, au contraire, les plaintes les plus amères, et ils avaient d'autant plus beau jeu à se plaindre que l'année 1826 s'était trouvée marquée par un arrêt subit des affaires. Mais le parlement, éclairé par Huskisson, eut l'énergie de ne pas céder à toutes les sollicitations dont il se vit l'objet. Il repoussa notamment les efforts qui furent faits pour amener le retrait de la loi qui autorisait l'introduction des soieries étrangères. Sur ce, comme il fallait s'y attendre, les fabricants de soieries du pays avaient levé les bras au ciel et s'étaient déclarés perdus. Mais, après s'être lamentés, ils s'étaient remis au travail; piqués par l'aiguillon de la concurrence étrangère, ils s'étaient appliqués à perfectionner leurs moyens de fabrication, et ils y avaient si bien réussi que, dès 1827, c'est-à-dire un an seulement après leur échec au parlement, la fabrication des soieries anglaises avait déjà doublé.

Ainsi, pendant que notre commerce s'énervait sous l'influence d'une protection excessive, la liberté donnait un développement inattendu au commerce de nos voisins. La conclusion à tirer de là était simple, et il était impossible qu'en face de pareils résultats le nombre des partisans de la liberté commerciale ne s'accrût pas tous les jours.

D'ailleurs le gouvernement de Louis-Philippe était entré dans le mouvement et il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour augmenter la facilité de nos transactions commerciales. Usant d'une prérogative que lui donnait la loi (1), il avait, de son autorité propre, levé par ordonnance plusieurs prohibitions et abaissé un certain nombre de droits, notamment ceux qui frappaient les fontes, les houilles et les laines.

Malheureusement, pas plus que les rois qui l'avaient précédé sur le trône, Louis-Philippe ne se sentait les mains libres. La bourgeoisie industrielle était maîtresse de la Chambre des députés, et, décidée à défendre ses prérogatives avec la dernière énergie, elle tenait le pouvoir en échec et l'empêchait de donner un libre cours à ses sentiments libéraux.

Dès 1832, on s'en était aperçu. Le ministre du commerce, M. d'Argout, avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi sur les douanes qui, entre autres abaissements de tarifs, diminuait le droit de sortie sur les soieries et réduisait à 25 francs par tête le droit d'entrée qui frappait les bestiaux. Sur toutes les questions de second ordre, la commission céda; mais en ce qui concernait les bestiaux, et c'était là le point capital du projet, elle s'opposa nettement à la réforme. Le projet ne fut même pas discuté.

Deux ans après, M. Thiers, alors ministre du commerce, essayait de revenir à la charge. Il demandait que le droit sur l'entrée du bétail fût réduit, non plus à 25 francs, mais à 36 francs par tête. En même temps, diverses autres modifications devaient être apportées aux tarifs; la plupart dans le but de les diminuer, mais quelques-unes aussi dans le but d'augmenter encore les droits. La commission accepta, sauf quelques points de détail, la plupart de ces demandes. Mais les circonstances politiques ne permirent pas au projet de venir en discussion, et il s'en alla tout simplement retrouver celui de M. d'Argout.

Quelques mois après, M. Duchâtel, qui avait remplacé M. Thiers au ministère du commerce, voulant, lui aussi, préparer un projet de loi sur les douanes, ouvrit à ce propos une enquête relative à la question des tissus. Mais les industriels consultés répondirent au ministre avec une telle acrimonie de langage, ils prirent en face de lui une attitude si menaçante que M. Duchâtel, véritablement effrayé, n'osa pas même déposer son projet.

C'est que, si les industriels sentaient prêt à se briser le fil qui retenait suspendu sur leurs têtes l'épée de la liberté, ils ne faiblissaient pas pour cela.

(1) Loi du 17 décembre 1814, art. 34 et loi du 24 mai 1834, art. 24.

Les plus intelligents parmi eux avaient, il est vrai, compris la nécessité de modifier leur langage. Se sentant mal à l'aise sur le terrain de la prohibition, en face des puissants arguments de fait et de droit qu'on leur opposait tous les jours, ils avaient, de leur propre mouvement, abandonné ce terrain et changé leur tactique.

Ils se déclaraient maintenant adversaires résolus de la prohibition. Ils en indiquaient nettement les vices et les dangers : la prohibition, disaient-ils, prive le fisc d'un revenu important, elle pousse à la contrebande, elle rend inutiles les salutaires efforts auxquels la concurrence étrangère excite l'industriel et prive injustement la population d'un grand nombre d'objets nécessaires à la vie. Donc, renonciation aux lois prohibitives, respect des droits du public, acte d'adhésion résolue aux principes libéraux, telle était la profession de foi que les manufacturiers faisaient maintenant entendre.

Seulement, après avoir exécuté sur ce thème quelques variations savantes, ils se retournaient, et d'une voix attendrie : « On ne peut pourtant pas nous abandonner ainsi tout d'un coup, disaient-ils; nous ne sommes pas prêts à soutenir la concurrence étrangère. Qu'on nous sacrifie, passe encore; mais peut-on sacrifier nos pauvres ouvriers? Non, sans doute. Qu'on nous accorde donc du temps pour nous mettre en mesure de lutter. Une protection temporaire et modérée, voilà tout ce que nous demandons. »

C'était là, hâtons-nous de le dire, une argumentation raisonnable. Certes, aucun homme sensé ne pouvait désirer que l'on remplaçât tout d'un coup la prohibition par une liberté sans limites. Il était de toute évidence que les prohibitions ne devaient disparaître que pour faire place à des droits modérés. Cette concession, tous les orateurs qui, depuis la Restauration, avaient parlé au nom de la liberté, n'avaient pas manqué de déclarer qu'ils tenaient à ce qu'on la fît; et, dans l'enquête ouverte par M. Duchâtel, l'idée qui avait rencontré le plus de sympathies, c'était précisément cette idée qu'il fallait s'avancer vers la liberté lentement et par degrés, parce que l'on n'arriverait avec certitude jusqu'à elle que si l'on marchait avec prudence et avec circonspection.

Mais qu'entendait-on par ce mot droits modérés? Là-dessus, on le comprend, les opinions variaient, et c'est uniquement sur cette indétermination que les industriels basaient leurs spéculations. Ils n'étaient plus prohibitionnistes, non certes; ils étaient protectionnistes, mais ils espéraient, à force de finesse, se faire octroyer une protection qui équivaudrait bel et bien à une prohibition. Pour avoir changé de langage, ils n'abandonnaient, en somme, aucune de leurs espérances, et ils pensaient qu'en faisant quelques sacrifices sur la forme ils se réserveraient sûrement de dicter la loi sur le fond.

Cependant d'autres industriels, moins habiles ou plus audacieux, conservaient leur ancienne allure et leurs prétentions arrogantes; rien ne déconcertait leur égoïsme, et, lorsqu'on les interrogeait, ils déclaraient, sans s'occuper aucunement de le prouver, d'ailleurs, qu'entre la prohibition et la liberté sans limites, il n'y avait pas de milieu.

Les fabricants de Roubaix se distinguaient parmi ces fanatiques. Ils déclaraient nettement à M. Duchâtel que ses projets dénotaient un aveuglement bien coupable et l'accusaient formellement de vouloir enlever leur pain aux ouvriers des manufactures nationales pour le faire passer dans la main des ouvriers anglais.

Leur ton lyrique et déclamatoire suffit à prouver combien ils se sentaient pauvres d'arguments et combien ils redoutaient de perdre la protection qui leur était si chère. Ils s'efforçaient de faire de la question douanière une question politique, et, menaçant le gouvernement d'un soulèvement populaire s'il osait donner suite à ses projets, ils ne craignaient pas d'exciter, dans ce sens, de la façon la plus odieuse et la plus criminelle, les ouvriers qui travaillaient sous leurs ordres (1).

Fort heureusement, il ne manquait pas d'hommes de cœur et de talent pour montrer au peuple de quel côté était son véritable intérêt.

Personne ne le fit mieux qu'un député de la Gironde, M. Théodore Ducos. « On serait véritablement effrayé, disait ce député, du chiffre résultant du renchérissement de tous les objets de consommation, obtenu à l'aide des combinaisons restrictives de notre législation; on serait effrayé de l'énorme capital que les taxes prohibitives dévorent chaque année à l'agriculture... On calculerait avec effroi le sacrifice immense qu'elles imposent à l'ouvrier dans ses outils, dans son fer, dans son bois, dans sa laine, dans sa viande. On comparerait avec douleur l'impôt dont elles frappent le prolétaire jusque dans ses consommations les plus simples et les plus rigoureuses..... »

A quelle occasion M. Ducos s'exprimait-il ainsi? C'était à l'occasion d'un projet de loi déposé le 1er février 1836 par M. Duchâtel, dans le but de faire régulariser par la Chambre les diverses diminutions de tarifs résultant des ordonnances royales rendues depuis six années. M. Ducos fut chargé de présenter le rapport sur ce projet de loi. Son travail fut remarquable et tous les sophismes des adversaires de la liberté y sont mis à jour et combattus avec un rare bonheur.

La Chambre, vivement frappée, adopta les conclusions de ce rapport après une lutte oratoire qui ne s'était pas prolongée pendant moins de dix-sept séances. Et, quelques jours après, elle adoptait encore un projet de loi de M. Hippolyte Passy, qui avait, lui aussi, pour but l'abaissement d'un certain nombre de droits.

On voit qu'en définitive si la lutte était vive dans le pays et dans les Chambres, de grands progrès s'accomplissaient dans le sens de la liberté.

De nouveaux pas furent faits, du reste, dans les années suivantes. Nous citerons notamment le traité de commerce avec la Hollande (25 juillet 1840), le traité franco-belge (16 juillet 1842) et le traité franco-sarde (28 août 1843). Par ces traités, nous ouvrions nos marchés à un certain nombre de produits que nous avions intérêt à recevoir et nous obtenions, en

(1) *Enquête relative à diverses prohibitions établies à l'entrée des produits étrangers* (Paris, 1835, 3 vol. in-4°), t. I, p. 135 et s.

même temps, pour notre commerce d'exportation, de très sérieux avantages.

Sans doute, il y avait une ombre à ce riant tableau. Les Chambres ne consentaient pas toujours à ratifier les propositions que leur adressaient les ministres; leur naturel reprenait assez souvent le dessus et elles se donnaient alors la satisfaction de faire encore quelques lois restrictives de la liberté. Mais, quoi qu'il en soit de ces résistances, le mouvement en avant n'en était pas moins des plus nettement dessinés.

Les pays qui nous entouraient continuaient, du reste, à nous donner les plus utiles exemples.

L'Angleterre poursuivait hardiment sa marche vers la liberté. L'œuvre ébauchée par Huskisson avait été reprise par sir Robert Peel; et, grâce à son activité, de nombreuses et rapides réformes avaient pu s'accomplir. En l'espace de quatre années, les prohibitions qui s'opposaient à l'entrée des bestiaux et de la viande fraîche avaient été levées; les droits de sortie sur les charbons de terre, les minerais, les bières avaient été supprimés; les droits sur les matières premières avaient été réduits à un maximum de 5 pour 100, et les droits sur les objets manufacturés à un chiffre qui variait entre 12 et 20 pour 100.

Dès l'année 1841, l'entrée des blés étrangers avait été facilitée par de larges diminutions de droits. Mais cela ne suffisait pas à l'ambition des hommes qui avaient fondé la ligue contre la loi des céréales. A l'instigation de Richard Cobden, qui était le chef de cette ligue et son grand orateur, une immense agitation s'était produite d'un bout à l'autre de l'Angleterre. Un affranchissement complet de tous droits sur les blés, tel était, en effet, le but que se proposaient les ligueurs. Ce résultat, Cobden l'obtint. Il remporta en 1846 une grande et décisive victoire et fit décider que les droits sur les blés seraient successivement réduits pendant trois années, et définitivement supprimés en 1849.

Du côté de l'Allemagne, un mouvement analogue avait eu lieu. Une association douanière s'était formée, en 1828, sous le nom de Zollverein, entre la Prusse et divers autres États. Supprimer les douanes nombreuses qui enveloppaient ces différents États et les remplacer par un cordon de douanes unique, admettre dans cette confédération, en franchise de tout droit, les matières premières nécessaires à l'industrie, et la plupart des produits manufacturés moyennant une faible taxe, tel était le but de cette association.

Or, à peine constitué, le Zollverein avait donné les meilleurs résultats. Sous son influence, une activité nouvelle s'était emparée de l'industrie allemande; de nouvelles fabriques s'étaient élevées, la condition des ouvriers s'était améliorée; le commerce était dans une prospérité qui augmentait chaque jour.

On pense bien que tout cela n'était pas sans faire un bruit considérable en France. Les faits parlaient avec une invincible éloquence, et il devenait difficile de nier sérieusement les avantages de la liberté commerciale. On était forcé de reconnaître que, toutes les fois qu'en France ou à l'étranger on avait fait un pas vers la liberté, l'industrie avait prospéré; toutes les fois qu'au contraire on avait eu recours à des mesures restrictives, cela s'était aussitôt traduit par une souffrance générale.

Était-il possible de laisser notre pays en arrière des autres? N'allait-on pas s'efforcer de lui procurer, à lui aussi, les machines, les matières premières, la main-d'œuvre à bon marché? C'est ainsi que la question se posait maintenant.

Aussi tous les gens sensés comprenaient-ils que l'on en était arrivé à l'heure des combats décisifs entre les partisans des deux doctrines opposées.

Pour donner une vive et favorable impulsion à l'opinion publique, une association libérale s'était formée à Paris, en 1846, sur le modèle de l'association anglaise dont nous avons parlé. L'*Association centrale pour la liberté des échanges* eut bientôt son journal; elle provoqua partout des réunions publiques et suscita dans les départements la formation d'associations locales destinées à poursuivre le but qu'elle poursuivait elle-même.

Comme il fallait s'y attendre, une association destinée à faire prévaloir la doctrine de la protection s'établit en face d'elle, sous le nom de *Comité pour la défense du travail national*.

L'agitation fut alors portée à son comble; mais c'était une agitation saine et dont il fallait se féliciter, puisqu'elle devait servir à faire pénétrer la vérité dans toutes les parties du pays.

En somme, les adversaires de la liberté perdaient tous les jours un peu de leur influence dans l'opinion publique. Heureusement pour eux, ils étaient encore tout-puissants dans les Chambres et ils se montraient décidés à ne se laisser déloger de leurs derniers retranchements qu'en se défendant pied à pied.

On en eut la preuve en 1847. Au mois de mars de cette année, un projet de loi sur les douanes fut déposé à la Chambre des députés. Ce projet, impatiemment attendu, proposait le remaniement des droits sur un certain nombre d'articles, la suppression de quinze prohibitions diverses et l'admission en franchise de 298 articles sur 666 dont se composait le tarif, — articles peu importants, du reste, puisque la perte qui s'en serait suivie pour le trésor n'aurait été que de trois millions par an. La Chambre résista. Elle nomma une commission hostile, et celle-ci publia au mois de juillet 1847, par la plume de M. Lanier, un volumineux rapport qui ne comprenait pas moins de deux cents pages petit texte. Ce rapport, « monologue de l'intérêt privé en contemplation devant lui-même », selon la spirituelle expression de M. Michel Chevalier, concluait, à la stupéfaction générale, au rejet du projet de loi et au maintien de tous les tarifs et de la plupart des prohibitions existantes.

Il était dans la destinée de ce rapport, comme de beaucoup d'autres, de n'être pas discuté. Mais il montre où en était, en 1847, la Chambre des députés.

Nous ne parlerons pas longuement de ce qui fut fait sous la deuxième république. Le moment pour opérer une réforme aurait-il été bien choisi? Nous ne le pensons pas. Mais, en tous cas, la majorité qui régnait dans les Assemblées, n'y eût pas été disposée.

C'est ce que l'on vit bien en 1850, lorsqu'un jeune député, M. Sainte-Beuve, osa déposer une proposition qui tendait à réformer d'une manière radicale tout notre système douanier. Le système de la protection fut alors vivement défendu (1), et la prise en considération de la proposition Sainte-Beuve fut rejetée par 428 voix contre 199.

Mais l'empire arriva. L'empire trouvait le terrain admirablement préparé pour la réforme douanière; cette réforme était, d'ailleurs, dans ses idées et, dès la première heure, il songea à l'accomplir.

Il procéda d'abord avec timidité. Une série de décrets destinés à abaisser les droits sur les houilles, les fontes, les fers, les laines, laissaient de temps à autre percer ses intentions. Seulement, sentant qu'il avait affaire à une forte partie, il ne s'avançait qu'avec circonspection, et plusieurs fois même il crut sage de reculer.

C'est ainsi qu'ayant déposé le 9 juin 1856 un projet délibéré en conseil d'État, et qui tendait à la suppression de toutes prohibitions, il le retira quelques mois après devant les attaques nombreuses qui se produisirent. Une note publiée au *Moniteur* (16 octobre 1856) déclarait que le gouvernement renonçait à son projet et qu'il ne le reprendrait pas avant 1861.

Cependant le gouvernement impérial n'attendit pas cette date. Désireux de procéder en toutes choses avec éclat, l'empereur publia au *Moniteur* du 15 janvier 1860 une lettre adressée à son ministre d'État M. Fould, et où il faisait connaître les réformes qu'il comptait opérer dans l'intérêt du commerce : abolition des prohibitions, suppression des droits sur la laine et sur les cotons, traités de commerce avec les puissances étrangères, etc., etc.

Or, huit jours après, ce plan recevait en partie son exécution. C'est, en effet, le 23 janvier 1860 que fut signé avec l'Angleterre, après avoir été préparé dans le plus profond secret, ce fameux traité de commerce qui, répudiant enfin tous les sophismes et rejetant tous les atermoiements, faisait triompher le principe de la concurrence et de la liberté des échanges.

Certes, aucun esprit impartial ne pourrait nier aujourd'hui les résultats bienfaisants de la réforme de 1860. Cependant les hommes qui tiraient bénéfice des mesures prohibitives ne s'avouèrent pas vaincus, et quelques-uns d'entre eux conservèrent l'espoir de reconquérir un jour les privilèges pour la défense desquels ils avaient combattu depuis deux siècles avec une si persévérante opiniâtreté. Fort heureusement la France, instruite par l'expérience et suffisamment éclairée sur la portée des deux systèmes rivaux, sait désormais dans quel sens elle doit diriger sa marche; et quelques efforts que l'on fasse, ni les doléances par lesquelles on pourra chercher à l'attendrir, ni les menaces par lesquelles on voudra l'inquiéter, n'auront plus le pouvoir de la détourner de son but.

GEORGES MAURICE.

(1) M. Thiers prononça dans cette occasion un discours qui est demeuré célèbre.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

MM. Gustave Revilliod et Édouard Fick ont réimprimé à Genève et publié à Paris l'*Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées* (1), journal écrit par le chef même de cette petite troupe héroïque, Henri Arnaud, pasteur et colonel des Vaudois. « Dans cette histoire, dit naïvement le sous-titre, on voit une troupe de gens qui n'a jamais été jusqu'à mille personnes soutenir la guerre contre le Roi de France et contre S. A. le Duc de Savoie; faire tête à leur armée de vingt-deux mille hommes; s'ouvrir le passage par la Savoie et par le haut Dauphiné; battre plusieurs fois les ennemis, et enfin miraculeusement rentrer dans ses héritages, s'y maintenir les armes à la main, et y rétablir le culte de Dieu qui y avait été interdit depuis trois ans et demi. »

Louis XIV, ayant chassé de la France les réformés, désirait que cet exemple fût suivi. Il fit insinuer au Duc de Savoie d'abolir l'église des Vaudois en les forçant à embrasser sa religion. Comme ce conseil n'était pas écouté, l'ambassadeur de France déclara au Duc que le Roi son maître viendrait lui-même chasser ces hérétiques; mais que, cela fait, il garderait pour lui les vallées qu'ils habitaient. Cette menace fit son effet. Ordre fut donné aux Vaudois de raser leurs temples et de faire baptiser leurs enfants. Ils résistèrent. Le duc irrité accepta l'offre que la France faisait de ses troupes commandées par Catinat. Après deux journées heureuses, les Vaudois, saisis d'une panique soudaine, se rendirent à discrétion. Le Duc, pour éteindre le feu de cette guerre, les dissémina dans treize prisons du Piémont. Ils y entrèrent quatorze mille, ils en sortirent trois mille, et ressemblant plutôt à des ombres qu'à des hommes. Ce sont ces échappés de la barbarie des gouverneurs, majors et geôliers, que leur pasteur et colonel Arnaud ramena dans leurs vallées après trois ans et demi d'épreuves cruelles. Ce qu'ils déployèrent d'énergie, leur courage, leur constance, tient du prodige; « mais, dit leur chef, ils étaient résolus à tout tenter, ne comptant pour rien la vie s'ils ne la passaient où ils l'avaient reçue. »

Ce récit dramatique et saisissant est une véritable épopée. Le merveilleux y abonde, car Arnaud ne se croit pas l'instrument de desseins purement humains. Non, il est un David, un Gédéon, un Josué. Ce n'est pas lui qui conduit ces misérables débris, c'est l'Éternel lui-même :

> Et comptez-vous pour rien, Dieu qui combat pour nous!

Les voici, par exemple, campés près de Vevey. Le conseil de la ville refuse de leur donner des vivres et défend, sous les peines les plus rigoureuses, de leur en fournir. Une femme veuve leur en apporte cependant. Quelques jours

(1) *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, par Henri Arnaud, pasteur et colonel des Vaudois (1710). — 1 vol. Paris, 1879. Grassart.

après, un incendie dévore presque toute la ville. La maison de la charitable veuve n'est pas atteinte, bien qu'enclavée au milieu de celles qui sont consumées. La manne ne tombe pas du ciel comme pour les Hébreux; mais ils font la moisson en plein janvier. Dieu a conservé, pour eux, malgré les rigueurs de l'hiver, les grains sur terre pendant dix-huit mois. Il a fait ce miracle comme voulant dire à la chrétienté : ceux-ci sont mes enfants, mes élus et mes bien-aimés, que je ramène en leur Chanaan. Et de tous les miracles, le plus grand n'est-ce pas que Dieu se soit servi, non pas d'un homme consommé dans le métier des armes, mais d'un pauvre ministre, « qui n'avait jamais fait la guerre qu'à Satan »?

Vous n'êtes pas forcés de croire à ce merveilleux; mais il donne du moins une saveur originale à ce récit à la fois naïf et enthousiaste, animé par une foi ardente, tout coloré d'images bibliques, enfin, singulièrement dramatique. Et en effet le narrateur le remarque lui-même : tous ces évènements forment une espèce de tragi-comédie. Plus on approche du dénouement, plus l'espérance du succès semble s'affaiblir. C'est la péripétie. Tout à coup l'Éternel étend sa main puissante. Les Vaudois, près de succomber, s'élancent à la suite de l'étendard céleste, et voilà leurs ennemis pris de vertige, ouvrant d'eux-mêmes leurs lignes profondes et serrées pour leur livrer passage. Coup de théâtre. C'est ainsi que Dieu ne donne pas seulement des leçons aux hommes, mais aussi fait, lorsqu'il lui plaît, de merveilleuses épopées et des tragédies conformes aux règles.

II.

Restons encore en Suisse, avec M. H. Breitinger, professeur à l'Université de Zurich, qui vient de publier une très intéressante étude de littérature comparée sur la fameuse question des trois unités au théâtre (1).

> Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Ainsi était formulée avec une concision remarquable la règle des trois unités par Boileau en 1674. La théorie n'était pas absolument nouvelle pour la France; dès 1636, elle avait été érigée en article de foi sous l'inspiration de Chapelain et par les ordres du cardinal poète. Quelle en est la valeur, est-ce là une règle fondée sur la vérité ou une superstition littéraire, là n'est pas la question. Le temps d'ailleurs a brisé ces entraves, où se débattait enchaîné le génie des poètes dramatiques, et des trois unités il n'en est plus qu'une qui s'impose, l'unité d'action. Mais quelle a été l'origine de ces règles, quand et comment ont-elles été imposées, puis combattues chez les Italiens, les Espagnols et les Anglais, telle est l'intéressante question qu'a voulu résoudre le savant professeur zurichois.

Il nous promène donc en Italie, en Espagne et en Angleterre. Le voyage est trop long pour que nous le fassions ici. Bornons-nous à recueillir les résultats acquis. Voici les faits constatés. Ce sont les Italiens qui, les premiers, se sont astreints à la loi des unités. La loi de l'unité du lieu a été établie et observée en Italie postérieurement à la loi de l'unité du temps. C'est en Angleterre que la loi de l'unité du lieu paraît avoir été pour la première fois clairement formulée. La querelle des classiques et des romantiques qui passionne l'Espagne entre 1590 et 1624 a conduit à formuler la loi de l'unité du lieu.

Cet historique d'une théorie factice, aujourd'hui abandonnée, pourra sembler une étude de pure curiosité; il a néanmoins son importance pour ceux qui s'occupent du théâtre. Ils liront avec fruit le travail de M. Breitinger. Le gros du public ne le lira pas sans plaisir, car il y trouvera un certain nombre de détails piquants. Ce qu'on a dit de choses bizarres sur la question ne se saurait croire. Voici, par exemple, le docteur espagnol Pinciano, médecin de l'empereur, qui s'autorise, pour écrire une poétique, de l'exemple d'Apollon qui fut, comme on sait, à la fois médecin et poète. « Et d'ailleurs, ajoute-t-il, si la médecine tempère et mélange les humeurs, la poétique met un frein aux mœurs qui en découlent. » Arrivant à l'unité de temps, il accorde cinq jours à la tragédie. « Aristote, lui objecte-t-on, n'en accordait qu'un. — Assurément, répond-il; mais les héros de l'antiquité marchaient plus vite que nous dans la voie de la vertu. Voilà pourquoi le délai accordé alors ne suffirait plus aujourd'hui. » Selon le docte Cascales, on peut, à la rigueur, donner à la tragédie une durée de neuf jours, et il le démontre arithmétiquement. On admet en général que d'une seule épopée on peut tirer une vingtaine de tragédies. Or, l'épopée embrasse de plein droit une période de six mois. Donc, en établissant une proportion, on trouve, au prorata de la vingtaine, neuf jours de durée pour chacune des vingt actions tragiques.

A côté des naïfs il y a les plaisants, tournant en dérision, les uns — ennemis des vingt-quatre heures — l'amour qui naît le matin et aboutit le soir à un mariage; les autres — aristotéliciens — les drames qui nous montrent en l'espace de deux heures une jeune fille devenant mère, grand-mère et bisaïeule. En Angleterre surtout ces discussions passionnées, où, de chaque côté, on fait la caricature du système opposé, atteignent au plus haut degré de l'*humour* et de la fantaisie violente. C'est de la boxe littéraire. On quitte le terrain les yeux défoncés et la mâchoire pendante.

A en croire M. Breitinger, il est probable que Chapelain, quand il formulait la règle des trois unités, s'inspirait et des Espagnols et des Italiens, qui lui étaient également familiers. Cependant Ronsard, dans la préface de la *Franciade*, avait dit bien avant de la tragédie et de la comédie qu'elles sont limitées à l'espace d'une journée. Jodelle s'était astreint sévèrement à l'unité de temps, commençant ses tragédies par la crise. Ainsi pour sa Didon et pour sa Cléopâtre :

> Avant que ce soleil, qui vient ores de naître
> Ayant tracé son jour chez sa tante se plonge,
> Cléopâtre mourra.

(1) *Les unités d'Aristote avant le Cid de Corneille*, par H. Breitinger. — 1 vol. Genève, 1879. H. Georg.

On sait comment, après *le Cid*, la triple règle devint un article de foi. Le Français, disait Gœthe, ne demande à sa tragédie qu'une catastrophe. Fort heureusement nous sommes devenus moins superstitieux, comme le prouve le récent triomphe d'*Hernani* et de *Ruy-Blas;* mais rappelez-vous les protestations des classiques vers 1830. Aujourd'hui même quelques-uns grondent entre leurs dents.

III.

Ne quittons pas encore la Suisse. De Zurich nous allons à Lausanne, du professeur de l'Université de Zurich à un professeur de l'Académie lausannoise. C'est M. Georges Renard, récemment couronné au palais Mazarin. L'Académie française avait proposé comme sujet de concours aux poètes *la Poésie de la science* (1). M. Georges Renard a été l'heureux vainqueur. Laurier bien mérité, car ce petit poème, d'inspiration haute et saine, d'un style à la fois net et brillant, joint à ces mérites rares celui de la difficulté vaincue. Dégager la poésie de la science, faire jaillir du réel l'idéal, de la matière l'étincelle sacrée, ce n'était pas chose aisée. M. Georges Renard y a réussi. Je crois même qu'il a fait jaillir plus qu'il n'y avait; mais c'est en cela qu'il a fait œuvre de poète.

La science et la poésie vont-elles s'unir et vivre dans une fraternelle association comme il l'espère, c'est une autre question. Non que je les croie des sœurs ennemies; non que je mêle mes larmes à celles de ces affligés qui pleurent sur la lyre devenue muette, parce que sa douce voix ne saurait être entendue au milieu du grincement des machines et des sifflements aigus de la vapeur. Il n'en est rien : mais la science et la poésie ont leur domaine distinct. Par aventure et en passant, le poète pourra célébrer les découvertes du savant, chanter ses conquêtes, les éléments asservis, la matière domptée; puis il reviendra à ses fantaisies, à ses caprices, à ses illusions, à ses rêves, plus beaux, plus dorés, plus radieux que la réalité. Je me trompe peut-être, cependant je le dirai : pour moi, la poésie a besoin d'un certain vague, de je ne sais quoi de flottant, de nuageux et d'indécis. Ni son inspiration ni son langage ne veulent la ligne droite, les angles, les découpures nettes, les arêtes vives, la lumière crue. A la science il faut la clarté vive du soleil à midi; la poésie aime les vapeurs légères du matin ou la poussière d'or que laisse derrière lui le char du soleil à son déclin *curru fugiente vaporat,* comme dit Horace. J'entends bien, dans le poème de M. Renard, la science ouvrir en un beau langage de séduisantes perspectives à la poésie :

A l'œuvre donc, ma sœur! Comme au matin du monde
Tout est neuf, tout est frais. Une moisson féconde
Frissonne, vierge encore, aux caresses du vent
Et t'offre ses épis. Cueille en cet or mouvant
Pour des pensers nouveaux des images nouvelles,
Bluets éclos pour toi dans les blondes javelles.
A l'œuvre! Ose connaître, ose entendre, ose voir!...

(1) *La Poésie de la science,* par Georges Renard. Poème couronné par l'Académie française. — Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

Fort bien parlé, science à la bouche d'or! mais que va répondre la poésie? Elle ne répond rien, ou du moins ce qu'elle répond, M. Renard nous en fait mystère. Ce qu'elle chante, après avoir accordé son luth, est beau, si beau, assure-t-il, qu'il se croit indigne de le redire. Ingénieux artifice. Moi, je crois que la poésie n'a pas été persuadée. M. Renard n'a pas osé l'avouer, parce que cela n'était pas dans le programme; mais s'il voulait être sincère!...

IV.

Portraits sans modèles (1), tel est le titre d'un fort agréable volume de vers tantôt murmurés, tantôt soupirés, tantôt chantés d'une voix fraîche et vibrante par M. Émile Blémont. Pour quoi sans modèles ces portraits? C'est que chacun d'eux est l'image d'un ange et parfois aussi d'un démon aimé par le poète, et que le poète, en galant homme, ne veut pas trahir l'incognito, même des démons. Il feint donc d'avoir rêvé ce qu'il a vu en réalité. Chacun des originaux se reconnaîtra dans son cadre; mais le public ne percera pas le mystère. Amour et discrétion! Croquis, esquisses, aquarelles, fusains et sanguines, pastels et médaillons, quelle riche collection à ce don Juan discret! Et tout cela d'une touche légère, d'un trait net, d'un coloris aimable sans empâtement ni enluminure. Chaque portrait a sa physionomie propre, et, dans le regard, une expression vive et originale. C'est un plaisir de parcourir cette galerie.

Le talent de M. Émile Blémont a des qualités, rares en ce temps-ci, de jeunesse, de verdeur, de brio, d'allure vive e décidée. Peut-être M. Blémont le sait-il trop lui-même, peut-être relève-t-il parfois avec quelque affectation sa moustache et fait-il trop sonner sur les dalles ses bottes à éperons d'or; il y a là du moins une tendance que je lui signale. Ce n'est qu'une tendance jusqu'ici. Je voudrais par des citations donner au lecteur une idée de ces vers frais, lestes et pimpants; mais l'espace me manque. Voici cependant deux strophes :

Sous les marronniers j'attendais l'amie;
Les marronniers blancs, d'un air langoureux,
Penchaient près de moi leur tête endormie
Et se murmuraient : « C'est un amoureux !
— C'est un amoureux! criait l'alouette.
— Oh! l'heureux mortel! chantait le pinson.
— Qu'en sais-tu? rêvait la vieille chouette.
Le merle sifflait : — Le pauvre garçon!
Le merle mentait. J'attendais mon âme... »

N'est-ce pas que cela est jeune, preste, sémillant? N'y trouvez-vous pas aussi la tendance que je signalais, un peu de ce qu'on appelle en peinture la manière? Là est l'écueil, qui se peut éviter.

V.

Il faut maintenant que je vous conte mon embarras. Me voici fort empêché avec un autre poète, M. Gabriel Rei-

(1) Émile Blémont. *Portraits sans modèles.* 1 vol. — Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

gnier. Il y a huit mois m'arrivait de la Charente-Inférieure un drame en vers dont je dis ici quelques mots à peine. Cette œuvre bizarre, mal venue, ne méritait que la mort sans phrases. Grande colère de la muse charentaise et inférieure. Elle enfanta une épigramme contre Maxime Gaucher, « critique assommant ». J'y étais représenté bavant sur le drame charentais — ou charentonais, — pour me consoler de mes chutes soit au théâtre, soit dans le roman. Aimables inventions comme vous voyez. Le poète s'égayait aussi sur ma trogne patibulaire, ce qui rimait, vous pensez bien, avec folliculaire. Bref, c'était plus que ceux de M. Blémont, un portrait sans modèle. Ce portrait, inséré dans un journal de la localité, me parvint sous bande. Aujourd'hui, mon peintre m'envoie un poème de sa façon, l'*Ame immortelle* (1). Que faire? Si j'écris ce que j'en pense, seconde épigramme où il sera dit sans doute que je fais de la fausse monnaie. Le mieux est de me récuser, et de laisser nos lecteurs juges en leur donnant un échantillon au hasard. Voici, par exemple, une description de l'homme :

Quatre membres, un front puissant et vertical.
Cinq doigts se rencontrant sur un plan inégal,
Un ovoïde osseux fermant sur du phosphore,
Trente-trois os soudés sur un électrophore,
Des conduits habités par un sang rouge et chaud,
Des muscles disposés pour la course et le saut,
Des viscères flottants logés dans un cylindre,
Deux voûtes, deux soleils dont le feu doit s'éteindre,
Deux téguments, le cri, le son articulé,
Voilà l'homme! ô mensonge! ô triste unguiculé!
Machiniste déchu! carapace fatale!

Arrêtons-nous là; cette citation suffit à la vengeance du très bénin unguiculé;

MAXIME GAUCHER.

(1) Gabriel Reignier. *L'âme immortelle.* — Paris, 1879, 1 vol. Alphonse Lemerre.

BULLETIN

On assure que plusieurs manuscrits inédits laissés par M. Thiers, et contenant des renseignements curieux sur les affaires politiques auxquelles leur auteur a été mêlé, seraient déposés à la Banque de Londres.

A la dernière séance de la *Library Association* de Londres, M. Axon a lu un mémoire sur les bibliothèques chinoises. Il ressort de son travail qu'aucun peuple n'a poussé la passion d'écrire aussi loin que les anciens Chinois. Leur pays traversait des calamités terribles; leurs souverains n'aimaient pas les lettres et faisaient tuer ou mutiler les écrivains; leurs bibliothèques étaient détruites par l'autorité : rien ne les décourageait, rien ne les détournait de noircir du papier. C'était chez eux une véritable manie.

On se rappelle que la riche bibliothèque de Birmingham a été détruite récemment par les flammes. Ce désastre a suggéré à l'administration de la bibliothèque de Boston une mesure excellente, qu'il serait désirable de voir imiter dans toutes les grandes collections publiques. Elle a institué un veilleur de nuit dont la ronde est calculée de telle façon, qu'il repasse aux mêmes endroits toutes les demi-heures. Un mécanisme ingénieux enregistre au fur et à mesure son itinéraire et permet de vérifier le lendemain s'il a fait son service. Notre Bibliothèque nationale, qui n'est même pas encore isolée, notre Louvre ont-ils des veilleurs de nuit? — Il est question d'établir aussi à la bibliothèque de Boston un employé supérieur dont les fonctions consisteront à renseigner et à conseiller les travailleurs et les lecteurs sur les ouvrages à consulter et à lire. C'est ce que font nos *conservateurs,* avec une complaisance et une patience inépuisables.

Le commandant Cheyne, auteur du projet d'expédition au pôle nord en ballon, a réussi à former en Angleterre un comité dont l'objet est de lui faciliter les moyens de mettre son plan à exécution. La présidence de ce comité sera probablement acceptée par lord Derby, qui a promis une forte subvention au commandant Cheyne. Rappelons que l'appareil imaginé par ce dernier se compose d'une sorte de cadre triangulaire auquel sont fixés trois ballons, un à chaque angle.

Cette machine enlèvera des quantités assez considérables de provisions de toutes sortes pour permettre à son équipage d'affronter un voyage de plusieurs semaines. On la transportera sur un navire le plus près possible du pôle, on l'installera, et on profitera d'un vent favorable pour se mettre en route. Les aéronautes emporteront jusqu'à des traîneaux pourvus de leurs attelages, afin d'être prêts à parer à toutes les éventualités.

Les administrateurs des *Conférences Hibbert,* à Londres, ont fait des ouvertures à M. Renan pour une série de conférences. M. Renan écrit à ce sujet à un de ses correspondants :

« On m'a fait des ouvertures pour les *Hibbert Lectures.* On me demandait six ou huit lectures sur la part qu'a eue Rome dans la formation du christianisme. Le sujet est très beau; mais six ou huit lectures, c'est un livre et un séjour d'un mois à Londres. Or, dans l'état actuel de mes travaux et de mes devoirs envers le Collège de France, il me serait difficile de faire une si longue parenthèse. J'ai dit que je pourrais faire trois ou quatre leçons. »

Quand on s'est mis à étudier de plus près l'histoire des arts en France à l'époque de la Renaissance, on s'est aperçu que nombre de documents attribués jusque-là à des Italiens devaient être restitués à des artistes français. De là sont nées d'intéressantes monographies; nous avons appris par qui a été bâti tel ou tel château, par qui telle ou telle statue a été sculptée; mais nous n'avions pas un travail d'ensemble,

parce que sans doute les découvertes de ce genre, se multipliant de toutes parts et laissant voir en même temps une foule de lacunes qui restent à combler, rendaient la tâche à la fois prématurée et très difficile à remplir. M. Léon Palustre, directeur de la Société française d'archéologie, ne s'en est pas effrayé. Il entend nous montrer le caractère que l'art a principalement revêtu dans chacune de nos provinces au XVIe siècle et grouper les artistes par écoles. L'ouvrage est publié avec un grand luxe par la maison Quantin. Un habile dessinateur, M. Sadoux, reproduit à l'eau-forte les monuments et les sculptures. *La Renaissance en France* paraît par livraisons.

L'Enseignement primaire en Norvège. — Nous extrayons les renseignements qu'on va lire d'une publication récente : *le Royaume de Norvège et les Norvégiens,* par le docteur Broch, président de la commission norvégienne à l'Exposition universelle; ouvrage imprimé en français à Christiania.

L'instruction est gratuite et obligatoire en Norvége. Les enfants sont tenus de fréquenter l'école de huit à quinze ans. Dans les endroits où les habitations sont dispersées, des maîtres ambulants se transportent à jours fixes dans l'une d'elles et y font la classe aux enfants du voisinage. Les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école sont mis à l'amende. Ceux qui les maltraitent ou qui leur donnent de mauvais exemples sont punis d'autre façon : l'autorité les leur enlève et les met en pension dans d'autres familles. En 1875, le nombre des écoles fixes était de 4591, celui des écoles dites ambulantes de 1806. Sur 270 780 enfants en âge de recevoir l'instruction, 4769 seulement en étaient privés.

Les instituteurs sont nommés par l'évêque, sur la proposition d'une commission laïque. L'évêché et l'autorité civile du diocèse ont la surveillance directe des écoles primaires, mais ils sont assistés par un délégué nommé par le roi. Au cours de leurs inspections, ils font passer des examens auxquels tous les enfants sont tenus d'assister et de prendre part, même ceux qui sont élevés en dehors des établissements publics. Ces examens ne portent que sur les matières religieuses. D'autres interrogations publiques ont lieu une fois par an dans les écoles, en présence du pasteur du village et d'une commission scolaire. Les matières enseignées sont : la lecture et l'écriture, la religion, l'histoire sainte, l'arithmétique, le chant. On fait faire en outre aux enfants des lectures choisies portant sur la géographie physique, l'histoire et les sciences naturelles. Toutes les fois que cela est possible, on leur apprend la gymnastique et l'exercice militaire. La grammaire, la géographie, les sciences, l'histoire et le dessin sont facultatifs, ainsi que les travaux domestiques pour les filles.

Les dépenses de l'instruction primaire sont payées partie par l'État, partie par l'Église. Le maximum des appointements d'un maître d'école de campagne est de 900 francs. A la ville il reçoit en moyenne 1300 francs.

L'Allemagne a-t-elle besoin de colonies? Tel est le titre d'un petit livre qui vient de paraître à Gotha. L'auteur, le docteur Fabri, examine les plaies économiques dont souffre l'Allemagne, recherche les causes du mal et indique le remède. Ce remède, c'est le besoin de colonies. Il *faut* des colonies à l'Allemagne pour plusieurs raisons : pour y déverser les excédents de « forces humaines », pour ouvrir de nouveaux marchés à l'industrie allemande, les anciens marchés allant toujours en diminuant; pour donner une nouvelle impulsion à la marine et au commerce; pour empêcher l'émigration dans des pays où les Allemands se mettent au service de concurrents et nuisent par là à l'industrie nationale.

Le pape a chargé le cardinal Hergenröther de lui présenter un plan de réorganisation des archives du Vatican. Les modifications projetées ont pour objet de rendre les archives plus accessibles aux savants. Le cardinal Hergenröther a reçu en même temps l'autorisation de publier divers papiers curieux.

Le catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale va être imprimé. Il a été préparé par M. Amari, de Rome, et MM. Derenbourg et de Slane.

Origine étrangère des écrivains russes. — D'après un critique anonyme cité par l'*Academy,* la plupart des bons écrivains russes ne sont pas d'origine russe. Le principal représentant du mouvement littéraire en Russie à la fin du XVIIe siècle, Siméon Polotsky, était Polonais. Après lui vint le prince Antiochus Kantemir, qui était de race tartare. Il est vrai que Lomonossov était bien Russe, mais Karamzin était Tartare, Ozerov Allemand. Le poète Griboyedov descendait d'une famille polonaise, le comte Khvostov d'une famille allemande. Zlmkoski était Turc par sa mère. Bunikevski, Neledinski, Meletski et Baratinski étaient Polonais. Le père du poète Lermontov était Écossais et il avait épousé une Tartare. Gogol était issu d'un Polonais qui avait changé de nom. Enfin Pouschkine était Allemand par son père et nègre par sa mère.

Nécrologie. — Il vient de mourir, dans une des îles Ioniennes, un homme dont le nom est populaire dans toutes les terres de langue grecque. Aristote Valaoritis était, au dire des connaisseurs, le plus grand poète de la Grèce moderne. Ses compatriotes lui avaient décerné le surnom de *national,* tant à cause du choix de ses sujets, pris presque tous parmi les traditions indigènes, qu'à cause de la supériorité de son talent. Ses poésies avaient pourtant le grave défaut d'être écrites dans un dialecte particulier que même les personnes sachant le grec moderne ne pouvaient lire qu'à l'aide d'un glossaire. En prose, Valaoritis se servait de la langue usuelle. Ses œuvres principales sont : Μνημόσυνα, récit des exploits des vieux Klephtes; Κυρά Φροσύνη, tableau des amours de Mouchtar Pacha, fils d'Ali, de Janina et d'Euphrosine; Ἀθανάσης Διάκος, le *Léonidas de la Grèce moderne.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1529]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 10. 6 SEPTEMBRE 1879.

ROMANCIERS CONTEMPORAINS

M. Ivan Tourguénef.

Nous ne devons pas souhaiter que les étrangers nous jugent sur le témoignage de nos romanciers et croient de nous tout ce que nous souffrons que l'on en dise. Il est de mode dans notre pays de calomnier vilainement ses concitoyens, pour les amuser. Nos romans de mœurs, sauf d'assez rares exceptions, sont des pamphlets diffamatoires, écrits d'ailleurs à bonne intention, et qui chez nous au moins ne trompent personne. Nous savons à quoi nous en tenir et nous prenons ces fantaisies pour ce qu'elles valent. Plus ces prétendus portraits nous enlaidissent, plus nous sommes satisfaits. Nous ne songeons guère à nous demander si tel de nos voisins, qui ne nous aime pas, ne va pas prendre une grimace qui nous a paru piquante pour notre vrai visage, ou, si nous y songeons, nous trouvons quelque plaisir à mystifier les sots et à révolter leur vertu hargneuse. Jeu dangereux, en somme, gaminerie condamnable, dont nous ferions bien de nous corriger. Combien sont plus simples et plus graves les romanciers étrangers, M. Ivan Tourguénef, par exemple, pour ne citer que lui. Autant et plus qu'aucun des écrivains de notre école réaliste, il est exact et vrai et dédaigne d'embellir la nature; mais il ne pousse pas le scrupule jusqu'à fermer les yeux de parti pris sur ses plus nobles aspects. Il la peint telle qu'il la voit, sans rien déguiser, sans rien retrancher, avec une sincérité que l'on peut proposer comme modèle aux peintres ordinaires de la société française.

Aujourd'hui que la Russie, pour tant de raisons, inquiète l'Europe, de tous les côtés les regards se tournent vers cet empire mystérieux dont les flancs semblent recéler des tempêtes. C'est à l'histoire qu'il appartient d'expliquer et de juger la politique du prince Gortchakof et les ambitions de la Russie officielle; mais le roman qui nous introduit au cœur même de la société russe, qui nous fait connaître les paysans et les seigneurs, les fonctionnaires et les administrés, les villes et les villages, les salons aristocratiques et les conciliabules des sectaires, nous permet de mieux comprendre ce qui paraît à première vue inexplicable dans cet agitations sourdes, ces fermentations intestines qui, au lendemain d'une guerre glorieuse et profitable, ont fait tous à coup explosion sur tous les points de l'empire, à Kiev, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, par l'émeute, l'incendie et l'assassinat. L'œuvre de M. Tourguénef est, à ce point de vue, aussi instructive qu'elle est intéressante. L'auteur ne se pique pas d'une indifférence cosmopolite et ne dédaigne pas d'être de son pays; mais il aime la Russie sans aimer d'un amour aveugle tout ce qui est russe, depuis le despotisme administratif jusqu'au vain bavardage des utopistes et aux folies criminelles des conspirateurs. Il a assurément son opinion sur les choses et sur les personnes, et ce serait le très mal juger que de le prendre pour un sceptique sans amour et sans haine; mais ce n'est point un homme de parti, aveuglé par la prévention et le préjugé; sa sympathie ou ses répugnances, que l'on devine, n'altèrent jamais sa sincérité. Il dépose en témoin loyal, et l'on sent que l'on peut le croire sur parole.

I.

M. Tourguénef ne fait jamais le prédicateur ni l'avocat. Jamais il ne plaide ni ne dogmatise; il n'a pas de thèse à soutenir, d'opinion, de système à faire prévaloir, au prix même de quelques entorses données à la vérité. Il ne disserte pas, il raconte, et les faits ne sont pas pour lui des arguments, mais simplement des faits. Ses personnages ne sont pas non plus des êtres de raison, des figures idéales, comme

l'on dit, c'est-à-dire des chimères; ce sont des hommes de chair et de sang, des portraits sincères d'originaux vivants et réels, des personnes et non des types. Ils ne sont pas engagés dans de merveilleuses aventures. Leur vie est, en général, assez unie et ne comporte guère d'incidents inattendus. On a même reproché quelquefois au romancier la marche languissante de ses récits; cette action, qui se déroule paisiblement, sans heurts ni cahots, qui suit naïvement la ligne droite et qui, tout en prenant le plus court chemin, ne paraît pas pressée d'arriver au but, ne satisfait pas toujours certains lecteurs habitués à trouver dans d'autres romans plus de surprise et plus d'imprévu. Mais c'est un plaisir un peu puéril, après tout, que celui que l'on prend à débrouiller une intrigue compliquée. La vie est plus simple que cela, et les romans de M. Tourguénef sont simples comme la vie. L'auteur ne songe pas à nous étonner, il ne veut que nous faire connaître les hommes et les faits qu'il a observés ou, comme l'on dit à présent, « les documents humains » qu'il a recueillis.

Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'il se réduise à noter les aspects divers des choses avec l'indifférence d'une plaque photographique ou d'un appareil enregistreur. Il sait choisir, et tous les menus détails auxquels il se complaît ont leur valeur et leur signification. Tous sont des traits de caractère et contribuent à donner à ses figures la physionomie et le relief. Le réalisme ainsi entendu n'est plus guère qu'un nom nouveau d'une chose qui n'est pas si nouvelle : le respect de la vérité. Certains romanciers nous content leurs rêves et ne peignent qu'eux-mêmes en croyant peindre les hommes; d'autres, après avoir pris la peine de regarder autour d'eux, traduisent à leur manière leurs observations, au risque des contre-sens. M. Tourguénef ne traduit pas; il met le texte même sous nos yeux, mais un texte où tout mot porte et dit quelque chose. Son œuvre n'est impersonnelle que dans la forme : nous ne voyons, en somme, que ce qu'il a vu et comme il l'a vu. Elle n'est matérialiste qu'en apparence : les choses visibles n'y sont si soigneusement observées et décrites que parce qu'elles sont les signes sensibles de ce qui ne se voit pas. Les âmes ne se promènent pas en déshabillé à travers les rues et les bois : ce que l'on y rencontre, ce sont les corps qu'elles façonnent et qu'elles mènent; la matière directement observable, c'est la vie extérieure, ce sont les actions et les mœurs. C'est là ce que peint M. Tourguénef, nous laissant le soin et le plaisir de remonter nous-mêmes des effets aux causes et du monde visible au monde moral. Si parfois il nous fait part de tel petit fait dont nous ne saisissons pas bien la portée, s'il nous renseigne avec une minutieuse précision sur des choses que nous consentirions volontiers à ignorer, s'il nous dit que l'héroïne de tel récit, charmante d'ailleurs, a de grandes mains et de petits pieds, c'est, je pense, par une sorte de coquetterie et pour nous rappeler qu'il se pique avant tout d'être exact. Mais, d'ordinaire, il ne dit rien qui ne mérite d'être dit, et, s'il garde pour lui ses réflexions, il ne se fait pas faute de provoquer les nôtres.

Cette discrétion, cette réserve du narrateur qui s'efface et se fait oublier, n'ôtent rien à l'intérêt du récit. Quand c'est la vie humaine que l'on étudie, si rigoureuse et si scientifique que soit la méthode, pour peu que l'on ait des yeux pour voir et une âme pour sentir, on ne risque pas d'être aride et ennuyeux. L'émotion, la poésie, le drame, que nous voulons trouver dans un roman, se rencontrent ailleurs que dans les rêves des beaux esprits, et le romancier a beau se condamner à ne rien mettre dans son livre qui ne soit dans la nature, son œuvre ne peut manquer d'être émouvante et poétique si elle est tout à fait vraie. Les réalistes français, ceux qui se font un point d'honneur de ne rien écrire que de répugnant, sont des idéalistes à rebours. Ils se sont fait un idéal de laideur qu'ils ont sans cesse sous les yeux et dont ils s'efforcent de tirer des copies aussi parfaites et aussi repoussantes que possible. La vraie vérité n'est pas si maussade.

Assurément le paysan russe ne ressemble guère aux bergers de Théocrite et de Virgile. Il n'a pas leurs loisirs; il n'a pas le ciel clément de l'Italie ou de la Sicile et les dieux faciles du paganisme ; mais il a ses bois, ses rivières, ses steppes, peuplés de génies amis ou malfaisants; il a des croyances, des légendes, des arts même, qui tiennent son âme en éveil et l'empêchent de s'endormir tout à fait dans la monotonie du labeur quotidien. Si pesant que soit le joug qui le courbe vers le sol, il sait se relever quelquefois pour contempler le ciel où courent les nuages, pour écouter le bruit du vent dans les arbres ou le murmure des eaux vives. Si laborieuses que soient ces journées, il a ses moments de repos, ses fêtes, ses amours. En un mot, il ne végète pas, il vit d'une vie humaine, si pauvre et si chétive qu'elle soit, et certains chapitres de son histoire sont des idylles ou des drames dont la nature a fait tous les frais.

Il suffit pour les voir et pour en être touché d'observer cet humble monde avec un peu de sympathie et de respect. Nos réalistes méprisent les hommes; ils sont convaincus qu'il n'y a chez eux que platitude et bassesse et que, si cette sotte engeance fait parfois assez bonne figure dans les livres, elle le doit à la complaisance des écrivains qui la peignent de fausses couleurs et lui prêtent, de leur grâce, les mérites qui lui manquent. Ce sont surtout les petits qu'ils dédaignent, et, s'il leur arrive de les peindre, on sent à la brutalité du trait, à la violence des tons, le dégoût que leur inspirent leurs modèles. M. Tourguénef n'a pas cette mauvaise humeur hautaine et ce pessimisme méprisant. S'il assiste, au fond des bois, au dernier rendez-vous d'un séducteur en livrée et d'une paysanne, il se laisse naïvement émouvoir par la douleur de l'abandonnée et ne remarque guère si ses mains sont rouges ou son langage incorrect. Un don Juan d'antichambre qui prend congé, l'automne venu, d'une pauvre fille dont il s'est fait aimer au beau temps; une Elvire de village qui ne sait que gémir et pleurer aux pieds du faquin qui bâille en l'écoutant, voilà assurément un maigre sujet d'églogue. Sous la plume d'un réaliste à la manière française cette scène fût aisément devenue un morceau épicé de vulgarité bouffonne et la villageoise eût si fort senti la cuisine ou l'étable qu'on eût oublié de la plaindre. Celle de M. Tour-

guénef est si touchante que le témoin involontaire de ces adieux ramasse pieusement, après son départ, le bouquet de bluets tombé de ses mains (1). Je crois que M. Zola ne se fût pas baissé pour si peu.

II.

Les *Mémoires d'un seigneur russe* offrent de nombreux exemples de cette sympathie cordiale, de cette bienveillance attendrie. Elle a inspiré à M. Tourguénef les meilleurs chapitres, les pages les plus consolantes de ce livre, si triste en somme, où revit l'ancien régime russe. Ce chasseur qui, dix ou quinze ans avant l'abolition du servage, parcourt, le fusil sur l'épaule, les gouvernements d'Orel et de Kalouga, recueille sur sa route bien des observations navrantes; mais il surprend aussi, en se mêlant tous les jours aux paysans, bien des scènes d'une grâce rustique, d'un charme naïf et pénétrant. Avec quel amour M. Tourguénef s'arrête à les décrire, et comme l'on sent qu'il est heureux de noter tout ce qui relève ces déshérités et donne à leur misérable existence un peu de poésie et de noblesse!

C'est d'abord le cadre dans lequel elle se passe, c'est cette campagne russe avec ses aspects tantôt grandioses, tantôt aimables et familiers; ce sont ces hautes forêts, ces plaines fertiles, ces étangs, ces rivières, ces prairies et ces stéppes sans fin. M. Tourguénef est un admirable peintre de paysages. Il décrit la nature, comme il décrit les hommes, en observateur attentif et clairvoyant. Il nous dit : « J'étais là », et nous croyons y être nous-mêmes. Nous voyons après lui ce bois de bouleaux où le chasseur ramasse les bluets de la pauvre Akoulina, cette roseraie de Lgof où il pense se noyer en compagnie du fidèle Ermolaï, cette hutte délabrée, perdue au fond des bois, où il fait la rencontre du nain Kaciane, cette prairie où il bivouaque à la belle étoile avec les jeunes gardeurs de chevaux (1).

Par un beau soir de juillet, le chasseur s'égare dans les buissons et les taillis. Il bat la campagne en tous sens, gravit des monticules escarpés, s'enfonce dans des vallons noyés dans la brume, traverse des bois, des champs déserts, et finit par atteindre une vaste prairie où les enfants d'un village voisin gardent un troupeau de chevaux. Étendu bientôt sur l'herbe, au pied d'un osier sauvage, il voit à quelques pas de lui les jeunes garçons groupés autour des feux, au-dessus desquels frémit un reflet rougeâtre. Dans la plaine, les chevaux paissent en liberté; parfois une tête brune ou grise s'avance dans le cercle lumineux, puis tout à coup s'efface et disparaît dans l'ombre; deux chiens dorment auprès du bivouac et se réveillent tout à coup en grondant pour s'élancer à la poursuite de quelque bête qu'ils ont flairée; les enfants, serrés autour du foyer, regardent les étoiles, écoutent les mille bruits de la nuit et préparent leur souper en contant de terribles histoires de fées, de génies et de revenants. Le petit Vassia, qui n'a pas plus de sept ans, tremble de tous ses membres et cache sa tête sous la natte quand le narrateur fait un portrait trop effrayant de la *roussalka* (1) ou du *léechie* (2). Les autres font meilleure contenance, Pavloucha surtout, un héros de douze ans qui va seul puiser de l'eau à la rivière, sans crainte du *Vodianoï* (3), et qui se précipite bravement à la suite des chiens du côté où quelque danger semble menacer le troupeau. La nuit se passe ainsi sous le ciel étoilé, au milieu des fraîches senteurs des champs et des bois; puis, l'aube venue, le chasseur s'éloigne à travers la prairie qui s'éveille sous les premiers rayons du soleil.

Je ne connais rien de plus simple et de plus charmant que ce tableau pastoral. — Le chapitre intitulé *le Cabaret* est, dans son genre, un autre chef-d'œuvre. Nous sommes dans le petit village de Kolotofka, chez le digne cabaretier Nicolaï Ivanytch, homme de belle prestance et d'esprit délié, habile à attirer et à retenir les chalands. Il fait au dehors une chaleur accablante. Dans l'isba bien close, où pénètrent à peine quelques rayons de soleil, sont réunis des buveurs émérites, hôtes habituels de la taverne : Obaldouï, ivrogne de profession, bavard, braillard, importun comme un moustique, qui trouve le moyen de vivre sur le commun et de boire à sa soif, aux dépens d'autrui; Morgatch le boiteux, ancien serf, aujourd'hui fermier, spéculateur avisé et hardi, à qui tout réussit et qui a amassé sans bruit une honnête fortune; Diki-Barine, en français Sauvage-Monsieur, un hercule taillé en plein chêne, qui vient on ne sait d'où, vit on ne sait de quoi et use avec discrétion de l'ascendant que lui assure la pesanteur de son poing pareil à une patte d'ours. Cette assemblée, complétée par un moujick en baillons, se prépare à assister à un concours de chant entre deux virtuoses du pays. L'enjeu est une mesure de bière que payera le vaincu. Les deux émules chantent tour à tour. Les trilles et les roulades du premier excitent l'enthousiasme de l'auditoire; mais bientôt le second commence, d'une voix douce et presque timide, une plaintive mélodie; puis sa voix s'affermit et se colore; il oublie le cabaret, il oublie son rival et ses juges, il se laisse aller à son émotion croissante, à l'inspiration qui l'emporte. Le paysan sanglote dans son coin, deux grosses larmes apparaissent sous les sourcils touffus du Sauvage-Monsieur, et lorsque enfin le chanteur s'est tu, quand l'extase s'est dissipée, quand tous ces rustiques mélomanes sont redescendus sur la terre, on entoure, on acclame le triomphateur. Ce sont des transports de joie, des torrents de paroles.

Ainsi surexcités, nos campagnards ne reprendront plus aisément leur sang-froid. La fête se prolonge, et, quelques heures plus tard, quand tout le village est endormi, le passant attardé peut voir, au fond du cabaret illuminé, Jakof, le vainqueur du tournoi, assis sur le fond d'un tonneau et chantant d'une voix entrecoupée de hoquets une ronde de village, tandis qu'Obaldouï et le moujick, suant, soufflant, débraillés, dansent lourdement au milieu de la salle. Que

(1) *Mémoires d'un seigneur russe* (Hachette), t. II, le *Rendez-vous*.
(2) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, *Lgof*, le *Nain Kaciane*, le *Pré des coureurs*.

(1) Fée des bois et naïade.
(2) Lutin des bois.
(3) Esprit des eaux, ondin.

voulez-vous? C'est la nature prise sur le fait. Mais au moins ces malheureux, avant de s'emplir de bière et d'eau-de-vie, s'étaient d'abord grisés de musique. Le sentiment artistique, à ce degré de vivacité et de finesse, est une demi-vertu. Le paysan russe en a d'ailleurs de plus positives et de plus hautes. Il a surtout, dans sa misère, une résignation, une douceur qui chez les femmes va quelquefois jusqu'à la sainteté. Témoin Loukéria, *les Reliques vivantes* (1).

Dans un hangar où l'on remise les abeilles pendant l'hiver gît sur un maigre grabat une petite figure ratatinée et bronzée. C'est Loukéria, qui fut une des jolies filles du village. Elle allait se marier quand la maladie l'a prise. Flétrie, minée, réduite à rien, elle a juste assez de forces pour supporter cette agonie, qui dure depuis des années. Elle est seule sous son hangar, le jour comme la nuit. On lui apporte de l'eau, un peu de nourriture et quelquefois une poignée de fleurs. Mais qui donc, au village, aurait le temps de lui tenir compagnie? Avec cela, ses pauvres membres sont parfois secoués par d'atroces douleurs. Elle serait pourtant bien fâchée qu'on la portât à l'hôpital. Sous son hangar, elle sent les bonnes odeurs des champs voisins. Elle reçoit de temps en temps la visite d'une poule ou d'un lièvre effaré. Elle entend bourdonner les abeilles. Elle voit les hirondelles faire leur nid et nourrir leur couvée. Une souris gratte, une taupe creuse son trou. Cela la distrait et l'amuse. Les paysannes, en passant, s'arrêtent un moment à babiller. Le reste du temps, elle récite des prières, elle chante « en dedans » des noëls, des rondes, des chants d'église. Quelquefois même, de sa voix à peine entendue, elle apprend ses chansons aux fillettes. Elle ne dort guère, mais elle a de beaux rêves qui la consolent. En somme, elle est presque heureuse. Elle n'a ni désir, ni regret, ni envie. Elle est toute bonne et bienfaisante. Elle ne se plaint de personne, pas même de son fiancé, qui a pris une autre femme. On l'appelle dans le pays *les Reliques vivantes*. C'est surtout en l'entendant raconter sa vie que l'on comprend ce que dit quelque part M. Tourguénef de « l'âme russe, si ingénûment bonne ».

III.

Au siècle dernier, la condition du paysan russe était encore supportable quand il avait l'heureuse chance d'appartenir à quelqu'un de ces grands seigneurs, de ces *Velmojes*, qui ne connaissaient pas le nombre de leurs vassaux. Ces puissants personnages ne maltraitaient pas trop, à l'ordinaire, le menu peuple de leurs domaines. Ils avaient parfois d'extravagantes et cruelles fantaisies; mais ils étaient trop riches et trop grands pour descendre habituellement à molester de pauvres diables. Leur autorité était trop bien établie pour qu'il fût nécessaire de la maintenir par la rigueur. Le troupeau humain aux dépens duquel ils vivaient était si nombreux qu'ils pouvaient se dispenser de le tondre de trop près. Si leurs chevaux, leurs chiens et leurs pigeons avaient la meilleure part de leur affection et de leurs soins, ils avaient aussi quelque pitié des hommes. Les infirmes et les mendiants venaient par centaines assiéger les grilles de leur arrière-cour. Ils nourrissaient des miettes de leur table des légions de serviteurs et de parasites. Ils amusaient la contrée du spectacle de leurs chasses et de leurs cavalcades. De leur temps, enfin, la société russe présentait cette belle ordonnance que la société française a connue aussi. Chacun y avait son rang et son emploi. Au bas de l'échelle, le peuple des serfs travaillait, prenait de la peine; en haut, les seigneurs menaient grande et joyeuse vie. A bien prendre les choses, à les juger, comme on l'a fait quelquefois chez nous, en artiste épris du pittoresque, ce régime avait son bon côté. Il était, par exemple, très favorable à l'épanouissement de certaines magnificences aristocratiques que notre âge mesquin ne connaît plus. Aussi a-t-il laissé de cuisants regrets, en Russie comme en France, aux privilégiés d'abord, puis à quelques admirateurs naïfs et de bonne foi de ces splendeurs évanouies, enfin aux ramasseurs de miettes, parasites, bouffons et valets (1).

Mais les lauriers sont coupés et ne repousseront plus. Depuis longtemps déjà il n'y avait plus de *Velmojes* à l'époque où parurent les *Mémoires d'un seigneur russe*, c'est-à-dire vers 1852, et les serfs en proie à une nuée de tyranneaux besogneux n'avaient jamais tant souffert. Quand on n'a que quelques douzaines « d'âmes » pour sa subsistance, il faut bien les ronger sans pitié ni merci, si l'on veut se maintenir en bon point. C'est ce que faisaient en conscience les successeurs dégénérés des grands seigneurs d'antan. M. Tourguénef nous montre bien quelques propriétaires à peu près dignes du nom de « pères » que leur donnent ingénûment leurs esclaves; mais la plupart des pasteurs d'hommes avec lesquels il nous fait faire connaissance exploitent leur bétail à deux pieds de la plus abominable manière.

L'un d'eux, Arcadi Pavlytch Péenotchkine, est le modèle accompli des gentilshommes à la nouvelle mode, habiles à tirer du paysan tout ce qu'il peut rendre et à le dévorer correctement (2). C'est un homme sage et positif, de bonne mine et de bonne façon, qui s'habille avec goût, prend soin de ses mains, de ses ongles et de ses moustaches, lit des livres français, chante de la musique italienne, parle d'un ton doux et tient sa maison sur le pied le plus décent. Jamais on ne l'a vu se mettre en colère. S'il se trouve dans la triste nécessité de faire rosser un valet, c'est avec le plus parfait sang-froid, avec la plus exquise politesse, qu'il envoie le délinquant recevoir la correction méritée. Aussi son domaine est-il admirablement entretenu. Quand il visite ses terres, les paysans s'alignent sur son passage, le bonnet à la main; les enfants effarés se glissent en rampant sous les portes, et, si sa calèche croise sur la route quelque chariot rentrant au village, la chanson expire à sa vue sur les lèvres du voiturier. Ses moujicks payent leur redevance avec une exactitude dont il est lui-même un peu surpris. « Vrai, dit-il,

(1) *Les Reliques vivantes*, 1 vol. Hetzel.

(1) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, l'*Eau de framboise*, l'*Odnovoretz*.

(2) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, le *Bourmistre*.

il est incroyable qu'ils parviennent à mettre les deux bouts ensemble. » Ils y réussissent pourtant; ils réussissent du moins à remplir les greniers et les granges de leur maître. Le reste, c'est-à-dire leur pâture et celle de leurs petits, le reste les regarde, et ils se tirent d'affaire comme ils peuvent.

Arcadi Péenotchkine s'enrichit en ruinant ses vassaux; Mardari Apollonovytch Stégounof, petit vieillard chauve, ventru, aux mains molles, se ruine et ruine tout le monde avec lui par sa négligence et son apathie (1). « Je suis, dit-il, un homme simple, un homme d'autrefois; ce qu'on faisait avant moi, je le fais; le seigneur est seigneur, le paysan est paysan : voilà toute ma règle. » En vertu de cette maxime, le digne homme laisse les choses aller comme elles ont toujours été, au hasard, à la débandade. Sa maison délabrée, gouvernée par une vieille paysanne, sent la bière, le cuir et la chandelle. Ses terres ne sont pas en meilleur état. Ses moujicks habitent des huttes étroites et misérables; pas un arbre aux environs, pas un buisson, pas même un vivier, une mare à canards. Ce maître insouciant laisse son domaine dépérir et ses vassaux croupir dans la misère. Nous avons vu ceux de l'actif et avisé Péenotchkine épuisés et saignés à blanc : quelle est la meilleure ou la pire condition? Le moujick en aurait donné le choix pour une épingle.

Il y a d'ailleurs plus malheureux et plus mal partagés encore. Le pouvoir sans contrôle et sans responsabilité, l'égoïsme héréditaire, l'orgueil aristocratique dérangent et détraquent souvent ces pauvres têtes de despotes. Quand le maître est fou, il faut subir sa folie et s'associer à ses extravagances. Stepane Komof fait chanter ses jeunes vassales en chœur, toute la nuit; celle qui crie le plus fort reçoit une récompense. Quand elles ont fini leur sabbat, il entonne à son tour une romance sentimentale, qui attendrit jusqu'aux palefreniers, et le jeu recommence chaque fois que Komof a bu : tout son monde est sur les dents (2). Éréméï Loukitch Tchertapkhanof a numéroté tous ses sujets; ils portent leur numéro d'ordre au collet, et quand un paysan rencontre le seigneur, il lui crie : « N° 5! n° 21! ou n° 74! » Ce Tchertapkhanof construit une église grandiose, sur un plan de sa façon, sans consulter aucun architecte. Trois fois l'édifice s'écroule : le constructeur fait passer par les verges toutes les vieilles femmes du village, soupçonnées d'avoir méchamment ensorcelé son œuvre. Une autre fois il invente un nouveau pain, une nouvelle soupe, une nouvelle casquette à l'usage de ses gens. Il va ainsi d'invention en invention, d'entreprise en entreprise, jusqu'au bout de son patrimoine, jusqu'à ce qu'il ait dévoré son dernier arpent et sa dernière « âme » (3).

C'est surtout quand le sceptre seigneurial est tombé en quenouille que le sort du paysan est pitoyable. La tyrannie féminine est particulièrement tracassière et jalouse. Ce n'est plus seulement avec la cupidité d'un maître que le moujick doit compter; c'est encore avec les caprices, les prétentions, les préjugés, les colères et les rancunes d'une femme ignorante et vaine. La barinia ne dédaigne pas l'argent; mais plus encore que l'argent elle aime l'autorité. Elle règle tout, brouille tout au gré de ses fantaisies. Celle-ci, qui est restée fille, interdit le mariage à ses paysans et entend que tout le monde autour d'elle se voue comme elle au célibat (1). Celle-là expédie en Sibérie un jeune garçon trop lent à se découvrir sur son passage. « Je n'aime pas, dit-elle, ces gens qui vous regardent en dessous. » Trois heures après, le malheureux qui lui a déplu quitte pour toujours son village et sa famille (2). Avec le maître ou la maîtresse, il faut d'ailleurs que le moujick satisfasse les commis et les intendants. Il faut, en outre de la redevance seigneuriale, qu'il fournisse les pots de vin prélevés par les gens du comptoir. A qui se plaindrait-il de leurs exactions? Le plus souvent, et surtout dans les domaines gouvernés par des femmes, l'intendant est le vrai maître. Le malheureux qui l'a une fois bravé est perdu. Il lui prend ses fils, qu'il envoie à l'armée; il lui prend son bétail, qu'il garde; il le harcèle et le poursuit jusqu'à ce qu'il l'ait ruiné. Le seigneur n'a garde de disgrâcier un commis qui fait rentrer exactement les redevances. Les inspecteurs de police tremblent devant le seigneur; les prêtres, comme les inspecteurs de police, sont les humbles serviteurs du bârine.

Ainsi abandonné de tous, le moujick est un jouet aux mains de ses tyrans. S'il est à la redevance, on lui donne les plus mauvaises terres du domaine; s'il est à la corvée, on lui prend le meilleur de son temps. On lui permet généralement le mariage parce qu'il faut bien conserver l'espèce, qui rend, après tout, des services; mais il se marie au gré de son maître, et quand son maître trouve profit à le marier. Il ne tient à rien : ni au sol, puisqu'on le dépayse sans le consulter; ni à sa profession, qu'il prend et quitte selon le caprice d'autrui : hier tailleur, aujourd'hui cocher, cuisinier demain, s'il plaît au bârine; ni à sa famille, qui comme lui-même appartient au seigneur. Si par hasard il a pu réussir à force d'intelligence et d'activité à amasser quelque bien, il cache soigneusement sa prospérité, de peur d'exciter la convoitise. Par la faute de ses maîtres, c'est un vieil enfant plutôt qu'un homme, un enfant craintif, docile et sournois (1).

Dans une société ainsi constituée, il n'y avait pas de place pour tout le monde. En dehors des cadres réguliers vivent une foule de déclassés et de réfractaires, gentilshommes ruinés, serfs indisciplinables. Les premiers, pour lesquels il n'existe guère de moyen honnête de rétablir leurs affaires, sont réduits à se faire les parasites de parents ou d'amis plus fortunés. Point de bonne maison sans sa clientèle famélique

(1) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. II, *les Deux Seigneurs de village*.

(2) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, l'*Odnovoretz*.

(3) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. II, *les Gentilshommes stepniaks*.

(1) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, *Lgof*.

(2) *Pomme et Babourine*, à la fin du volume des *Reliques vivantes*. Hetzel.

(3) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, *Serfs russes dans les campagnes*, *Serfs russes dans les villes*, *Lgof*, *le Bourmistre*, *le Comptoir*, etc.

de protégés des deux sexes (1) Les seconds errent à travers le monde, libres de toute attache, en quête de leur pitance quotidienne. Le seigneur, qui a renoncé à leurs services, se dispense en revanche de les nourrir. Stepan (1), un curieux échantillon de cette espèce vagabonde, n'appartient à personne et ne reçoit de personne ni salaire ni secours. Il n'a rien au monde qu'un mauvais surtout de nankin. Il vit, l'été, dans une cage à poulets hors de service; l'hiver, à l'entrée du bain du village. Il est fait aux injures et aux coups de pied. Il va son chemin sans y prendre garde, uniquement occupé de la grande affaire, qui est de se procurer à manger. Il ne se plaint jamais et ne demande rien à personne. Il se glisse sans bruit. Il arrive, il part, sans que l'on sache d'où il vient et où il s'en va. Un jour, on le voit assis au pied d'une palissade, dévorant une rave ou un chou de rebut. Puis il disparaît, et vous le retrouvez plus tard dans un autre coin allumant un feu de copeaux et de brindilles sous un vieux trépied de fer. Il réussit, en somme, à ne pas mourir de faim et n'est pas beaucoup plus malheureux que ses frères, les serfs attachés à la glèbe des domaines sur lesquels il est aussi libre que le gibier des bois et des plaines.

IV.

Ainsi allaient les choses avant 1861. La volonté du czar a mis fin à ces iniquités. Mais une société atteinte d'un mal séculaire ne se guérit pas en un jour. L'ukase de 1861 n'a pas eu la vertu de transformer tout d'un coup les serfs et leurs oppresseurs en un peuple de citoyens. « Ce qui était n'est plus, et ce qui doit être n'est pas encore », dit quelque part un personnage de M. Tourguénef. Je n'ai garde d'entamer une dissertation politique, dont le moindre défaut serait de n'être pas ici à sa place. Mais si ce qui doit être n'est pas encore, si la crise que traverse la société russe se prolonge et s'aigrit, si la révolution commencée pacifiquement en 1861 a tant de peine à s'achever pacifiquement, les romans si vrais et si réels de M. Tourguénef nous permettent, dans une certaine mesure, de le comprendre.

Il fallait beaucoup de sagesse, d'esprit pratique, de bonne volonté soutenue pour mener à bien cette transformation sociale. Il semble que le soin de résoudre ce problème ardu ait été jusqu'ici, par suite de l'ignorance des uns et de la résistance intéressée des autres, presque entièrement abandonné aux bavards et aux utopistes. Au temps du servage, si les serfs se résignaient à leur sort, ils avaient des amis moins patients. De généreux esprits rêvaient une révolution libératrice. La propagande, qui ne pouvait se produire ouvertement, faisait son chemin sans bruit par les sociétés secrètes. De temps en temps la police mettait la main sur quelques réformateurs et les envoyait conspirer en Sibérie (1). Le décret de 1861 a aboli le servage, mais il n'a pas modifié les mœurs développées par le servage. L'aristocratie est restée égoïste et futile, le peuple ignorant et défiant; les mécontents continuent à conspirer, et l'esprit de réforme, qui ne peut s'exercer légitimement et au grand jour, par la faute des institutions, se transforme dans les sociétés secrètes en une sorte de fanatisme révolutionnaire de la plus dangereuse espèce. Ainsi sont gaspillées ou employées au mal des forces précieuses; des hommes qui, dans un pays plus libre, mèneraient l'opinion et dirigeraient l'évolution naturelle et salutaire de la société, usent leurs talents en de stériles bavardages ou prêchent à huis clos l'incendie et l'assassinat.

La race des beaux parleurs a de tout temps pullulé en Russie. Dans ce pays, où il n'y a pas de vie publique, l'éloquence a longtemps été un art d'agrément, estimé à l'égal de la musique. L'orateur virtuose courait le monde, accueilli et fêté comme un jongleur ou un ménestrel, et portait de salon en salon ses improvisations harmonieuses et vides. A la campagne surtout c'était un hôte précieux, et ses tirades faisaient une agréable diversion aux médisances et aux banalités des conversations ordinaires. C'est ainsi que Dimitri Roudine (1) arrive un soir, avec un mot de recommandation, chez Daria Lassounska, riche veuve, artiste et bel esprit. Il prend la parole, à la première occasion qui se présente, et bientôt le voilà lancé dans un brillant monologue. Il développe à merveille les idées générales et les grands lieux communs. On l'écoute avec admiration, on le retient jusqu'au lendemain. Il passera six mois dans cette maison hospitalière. Une jeune fille enthousiaste et vaillante s'éprend de lui, ou plutôt des belles choses qu'il débite. Il ne sait ni s'éloigner à temps, ni répondre à cet amour héroïque. Il n'est jamais à court de belles paroles. Pour une action sensée, une décision prompte et ferme, voire une folie passionnée, il n'en est pas capable. Il se retire à la fin piteusement, presque chassé, laissant après lui de fâcheux souvenirs et des dettes qu'il payera quand il plaira à Dieu.

Ce n'est cependant pas un intrigant, ni un vulgaire parasite. S'il fait, par vanité, d'assez lourdes sottises, il ne commettra jamais par calcul une vilaine action. Il vit aux dépens d'autrui, sans y penser, comme un enfant. Pour son talent, il consiste surtout à traiter au pied-levé la première question venue. Il saisit d'emblée l'idée première d'un sujet et se répand en développements méthodiques et lumineux. Rien de sérieux, au fond, sous cet éclatant verbiage. Rien de solide non plus dans ce caractère. Peu de raison, peu de cœur, point de volonté. Au sortir de la maison de Daria Lassounska, Roudine trouvera ailleurs un accueil empressé, bon souper et bon gîte. Il ira ainsi, sans souci du lendemain, jusqu'au jour où, vieillissant, il s'apercevra du vide de cette existence et de la vanité de ces succès éphémères. Il essayera alors de s'attacher à quelque tâche utile et de devenir à son tour un homme pratique. Il tâtera de tous les métiers et commencera toutes choses avec un enthousiasme qui ne résistera guère aux déceptions et aux mécomptes. De chute en chute, il arrivera à la misère et au découragement. Fatigué de lui-

(1) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, *le Gentilhomme commensal.*
(2) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, l'*Eau de framboise.*
(1) *Pounine et Babourine*, à la suite des *Reliques vivantes*. Hetzel.

(1) *Dimitri Roudine*. 1 vol. Hetzel.

même et des autres, de lui surtout, il viendra, pour en finir, se faire tuer à Paris sur une barricade.

Dimitri Roudine appartient à l'ancien régime; il est mort en 1848. C'est un lettré, un artiste. Les hommes nouveaux sont plutôt des savants. Ils se sont mis à l'école de l'Allemagne et se sont grisés de savoir, comme leurs devanciers s'enivraient de belles phrases. Bazarof (1) est au physique un grand garçon, aux mains rouges et larges, au front ouvert, aux yeux verdâtres, maigre, anguleux, rude d'aspect et de manières. Il étudie la physiologie et fait profession de ne croire à rien qu'à ce qui peut se voir et se toucher. Armé de son scalpel et de son microscope, il coupe, il taille, il disèque, il analyse tout ce qui lui tombe sous la main et nie hardiment toutes ces vieilles choses qu'il n'a jamais rencontrées sur son objectif, l'âme, la morale, Dieu, la poésie. Intelligent, éloquent à sa manière, il a des disciples et des fanatiques auxquels il apprend à se dégager de tous les préjugés vulgaires. Introduit par un de ses admirateurs dans une honnête famille de gentilshommes campagnards, il prend plaisir à rompre en visière à ces représentants du passé. Il les étonne et les scandalise par ses négations tranchantes, ses paradoxes hautains. Il est pédant, brutal, insupportable. S'il rencontre une femme belle, élégante, dans tout l'éclat d'une demi-maturité, il remarque qu'il y aurait plaisir à la disséquer. Il est de ceux qui jugent que l'ancien monde a fait son temps, qu'il n'y a rien à garder du passé, qu'il faut porter la hache dans les fondements mêmes du vieil édifice et le jeter bas au risque de périr sous ses ruines.

Cette doctrine ultra-radicale, ce nihilisme, pour l'appeler par son nom, se développe, en effet, tout naturellement, dans un pays où tant d'injustices séculaires ont soulevé d'implacables ressentiments. Elle attire et retient les esprits hardis, ambitieux, que l'état présent de la Russie condamne à l'inaction, et qui veulent se faire leur place au soleil. Elle les satisfait par sa simplicité, et, comme ils ne sentent en eux aucune tendresse filiale pour une société où ils sont ou croient être esclaves, ils ne sont arrêtés par aucun scrupule. Bazarof, pour sa part et de la meilleure foi du monde, est prêt à applaudir à toutes les entreprises révolutionnaires. Il n'y mettra jamais la main. Au fond, ce physiologiste, ce savant positif et utilitaire n'est pas si noir qu'il le croit. Il joue un rôle sans le savoir, et lui, qui tient tant à n'être pas dupe, il l'est pourtant de son orgueil, de sa science, de son scepticisme. Il aime, sans se l'avouer, cette grande dame dans laquelle il ne voulait voir d'abord qu'un beau sujet anatomique. Il aime ses vieux parents, si touchants l'un et l'autre dans leur tendresse ingénue et craintive, et avec lesquels il affecte une rudesse odieuse. La science, malgré qu'il en ait, ne lui suffit pas. Il en est bientôt las, et, comme il a voulu qu'elle fût toute sa vie, il est bientôt las de la vie elle-même. Il se pique le doigt en disséquant un paysan mort du typhus et meurt stoïquement, sans se plaindre, notant avec sang-froid les progrès du mal qu'il sait sans remède, heureux de sortir de ce monde où il se trouve mal et de quitter un masque qui lui pèse. Ce nihiliste révolutionnaire est un Hamlet écrasé par un rôle trop lourd pour lui; ce contempteur de toute poésie est un Werther qui souffre et meurt de la maladie des poètes, le dégoût mélancolique des hommes et de la vie.

Nous rencontrons dans *Fumée* (1) d'autres originaux, d'autres représentants de la Russie contemporaine moins dignes d'intérêt et de sympathie. Dans aucun autre ouvrage M. Tourguénef n'a présenté au lecteur une galerie plus complète et plus variée. La fable du roman est simple le récit rapide et plein; les principaux personnages, Irène Ratmirof, demi-grande dame et demi-aventurière, irrésistible coquette, perfide et passionnée; le plébéien Litvinof, son amant, qu'elle aime assez pour se donner à lui et trop peu pour lui sacrifier les jouissances vaniteuses de la haute vie mondaine, ces deux nouveaux héros du vieux drame tant de fois raconté depuis l'aventure de Samson et de Dalila sont peints de main de maître, avec cette abondance de détails choisis et caractéristiques qui distingue la manière de M. Tourguénef; mais ce qui est peut-être plus intéressant encore que cette histoire d'amour, c'est le milieu dans lequel elle se déroule, le monde étrange et mêlé qu'elle traverse. Nous sommes à Bade, en 1862, et nous y faisons connaissance avec des Russes de tout rang et de tout état. Le moujick seul manque à ce rendez-vous; il ne voyage pas à l'étranger et ne se doute guère, tandis qu'il fait dans ses villages l'apprentissage difficile de la liberté, des sottises que débitent dans les casinos et les maisons de jeu de l'Occident ses amis et ses ennemis, ses maîtres d'hier, qui n'ont pas encore pris leur parti du décret d'émancipation, et les politiciens de hasard, les réformateurs impatients qui spéculent et dissertent à perte de vue sur son avenir.

Au pied de « l'arbre russe », dans le salon d'Irène, au vieux château, voici les conservateurs, les fortes têtes de l'opposition aristocratique, la princesse Babette, « dans les bras de laquelle expira Chopin », la comtesse C., surnommée « la reine des guêpes » pour son humeur agressive et l'offensante aigreur de son langage, et, trônant dans sa majesté décrépite, plâtrée et lézardée au point que l'on a peur de la voir tomber en poussière, « la dernière demoiselle d'honneur de l'impératrice Catherine »; puis, papillonnant autour de ces élégantes, le comte X., l'incomparable dilettante, le baron Z., apte à tout, littérateur et administrateur, orateur et grec, et une bonne demi-douzaine de généraux lavés, rasés, cirés, sentant le cigare et le patchouli, contents de leur bonne mine, convaincus de leur importance. Tout ce beau monde s'ennuie et se donne des peines infinies pour avoir l'air de se divertir. On parle de tout ce dont il est de bon ton de parler, des filles à la mode, du spiritisme, du répertoire d'Offenbach, de la dernière pièce de Sardou, des bouffonneries de « Msieu Vivier »; on fredonne les refrains de Nadaud, on répète les calembours les plus plats, les facéties les plus rabattues des petits journaux de Paris, on médit du prochain, et l'on finit par gémir sur « l'ébranlement de la propriété russe ». Dans

(1) *Pères et enfants*. 1 vol. Charpentier.

(1) *Fumée*. 1 vol. Hetzel.

tout ce caquetage, pas une parole vraie, une pensée judicieuse, un fait nouveau; pas un sentiment désintéressé, pas même une passion, une colère sincères. En matière d'art et de littérature, nulle connaissance, nul goût de ce dont on parle; rien que le désir vaniteux de suivre la mode et de paraître bien informé. En politique, nul autre souci, au fond, et en dépit des phrases sur l'avenir de la patrie, que la crainte de voir diminuer ses revenus.

Il n'y aurait rien au-dessous de cette poignée de faquins et de coquettes, si Goubaref et sa séquelle n'existaient pas. Goubaref est un réformateur, un politicien, un socialiste. Chez lui se rassemblent les apôtres du nouvel évangile social, faux savants, faux démocrates. Tandis que le maître arpente pesamment sa chambre, roulant de gros yeux, laissant à peine échapper de loin en loin un grognement d'approbation ou de blâme, les disciples lui rendent leurs comptes, lui soumettent leurs idées et lui dénoncent les iniquités des ennemis du peuple. Dans une atmosphère épaisse de fumée de tabac, au milieu du vacarme des discussions et des querelles particulières, d'un bout de la pièce à l'autre se croisent les déclamations folles, les invectives furibondes, les doctrines les plus saugrenues, les commérages les plus ineptes. Pas plus que les hôtes du salon d'Irène Ratmirof, les habitués du taudis où Goubaref rend ses oracles n'ont étudié ce dont ils parlent. Comme eux, ils sont incapables d'une pensée sérieuse et d'une action forte. Du bruit, des mots, un amour-propre national excessif, un dédain affecté de l'étranger, auquel ils empruntent ses formules révolutionnaires comme les autres ses modes, ses calembours et ses refrains, un savoir de manuel, des kyrielles de noms propres et de termes techniques, et sous cet étalage aucune idée pratique, aucun effort soutenu pour apprendre et pour comprendre. Goubaref sait au moins ce qu'il veut; c'est là sa force et sa supériorité. Il veut être chef de parti, et il l'est. Épais et brutal, il impose à ces niais par ses allures farouches, son mutisme méprisant, sa mauvaise humeur hérissée. Il se fait obéir à la baguette. C'est le seul homme de la bande. Chez lui, ce slavophile, ce démocrate gouverne son domaine à la vieille manière et rosse les paysans.

Quand Litvinof, trompé par Irène, écœuré de toutes les sottises qu'il a entendues, s'éloigne seul de Bade, il suit des yeux par la fenêtre du wagon le nuage de vapeur qui s'échappe de la machine, monte, descend, traîne sur l'herbe ou s'accroche aux plus hautes branches des arbres et finit par se fondre dans l'air humide. « Subitement tout ne lui sembla que fumée, sa vie, la vie russe, tout ce qui est humain et principalement tout ce qui est russe. » Les discours des progressistes et ceux des rétrogrades, les préjugés et les prétentions des aristocrates, les déclamations des socialistes, les efforts mêmes des gens de bon sens et de bonne foi, tout cela, pour le découragé Litvinof, n'est que fumée qu'un coup de vent balaie, vapeur changeante et fugitive, nuage décevant et vide. Mais ce découragement ne dure pas. Nous retrouvons à la fin du volume Litvinof consolé et réconcilié avec la vie. La Russie, en effet, ne tient pas tout entière sous l'arbre russe de Bade ou dans la chambre d'un Goubaref. Dans *Fumée* même, il y a d'honnêtes gens, des esprits droits, des cœurs fermes, comme Tatiana et sa tante la digne Capitoline Markovna. Dans *Terres vierges*, le dernier en date des romans de M. Tourguénef, il y a progrès marqué, et la Russie de 1868 n'est déjà plus celle de 1862.

V.

Terres vierges est l'histoire d'une conspiration. Les conspirateurs ne sont pas d'odieux bavards, d'hypocrites ambitieux, comme Goubaref et ses disciples : ce sont de sincères amis du peuple russe, des citoyens soucieux de l'avenir de leur patrie, qui sacrifient leur vie à ce qu'ils croient son bien. Révoltés du spectacle des misères des pauvres gens, ils veulent délivrer la Russie de l'oppression sous laquelle elle agonise. Purs de toute convoitise personnelle, ils s'abusent de bonne foi sur leurs propres forces et sur l'état du pays. Ce sont de fort honnêtes gens, des esprits généreux; mais, comme tant d'autres personnages de M. Tourguénef, ils ont plus d'enthousiasme que de constance, plus d'imagination que de raison pratique. Ils ne voient pas les difficultés de leur entreprise; ils se jettent étourdiment dans la plus redoutable aventure sans avoir suffisamment calculé les chances de succès. Ils prétendent soulever le peuple contre ses oppresseurs sans s'être demandé si le peuple est prêt à les écouter et à les suivre et s'ils sont capables seulement d'entrer en relations avec lui. Ils dressent leurs petites machines dans l'ombre, et n'épargnent ni leurs peines, ni leur fortune, ni leur vie. Tout va bien tant qu'il ne s'agit que d'échanger des mots d'ordre entre affiliés d'un bout à l'autre de l'empire. Le jour de l'action venu, ils s'aperçoivent qu'ils sont seuls, que le paysan les regarde faire avec une indifférence malveillante et railleuse et qu'ils se sont sacrifiés en pure perte.

Tel est le dénoûment misérable du complot où sont engagés Markelof, officier d'artillerie démissionnaire, et Nejdanof, un poète. Ils se mettent en campagne et parcourent les villages, appelant les paysans aux armes. L'un, au beau milieu de sa harangue, est saisi par derrière par quelques moujicks; renversé, bousculé, meurtri, on le garrotte et on le livre à la police. La mésaventure de l'autre est plus cruelle encore. On l'entraîne au cabaret; on l'oblige à vider plusieurs verres de cette eau-de-vie frelatée que l'on vend aux paysans. On l'acclame, on l'embrasse, on le fait passer de mains en mains, jusqu'au moment où le malheureux, grisé par l'eau-de-vie, par l'atmosphère épaisse du lieu, par le tapage assourdissant de l'assemblée, tombe foudroyé dans les bras d'un ami qui l'emporte. Voilà ce que l'on gagne à trop approcher du moujick, et c'est de cette façon qu'il accueille ses libérateurs. Ce n'est pas qu'il soit satisfait de sa condition et qu'il aime ses maîtres, mais il ne sait pas encore distinguer ses amis de ses ennemis. Il hait et méprise également tous les bârines, tous les gens qui ne sont pas de sa caste, qui ne s'habillent pas comme lui et ne parlent pas sa langue. A peine émancipé, il a gardé du temps où il était serf de terribles rancunes et d'incurables défiances. Que des hommes bien vêtus, riches, instruits, descendent jusqu'à lui pour son

bien, par dévouement, sans intérêt personnel, cela ne peut entrer dans son esprit. Il est habitué aux dures paroles, aux mauvais traitements, à l'exploitation sans pitié. Il n'entend rien aux discours d'un Markelof et d'un Nejdanof. Il prend l'un pour un agent provocateur, et l'autre pour un fou. Il est heureux de jouer un mauvais tour à ces inconnus suspects qui se mêlent de ses affaires.

Markelof ira en Sibérie. Pour Nejdanof, son ivresse dissipée, il est pris d'un invincible dégoût de lui-même et de toute chose. Sa foi démocratique ne résiste pas à cette épreuve; homme d'imagination, fourvoyé dans une aventure pour laquelle il n'est pas fait, il se punit de son erreur et se tire d'une situation ridicule en se logeant une balle dans le cœur. S'il a tort de se tuer, il a grandement raison d'être mécontent du sot rôle qu'il joue et de la lourde méprise qu'il a commise. Ce ne sont pas les gens de sa sorte, ce ne sont pas les rêveurs, les poètes, pas même les savants comme Markelof, qui tireront le peuple russe de son sommeil, et ce n'est pas en criant à tous les carrefours des villages de naïfs appels aux armes que l'on améliorera la condition physique et morale des paysans. La conspiration si piteusement avortée est un jeu d'enfants, une équipée romanesque et théâtrale; pas de but défini, de plan sérieusement concerté. Le chef, un jeune homme de vingt-deux ans, s'est vanté de secouer la Russie comme un prunier. Il écrit aux affiliés de longues lettres où il est question de lui-même bien plus que des affaires du parti. Nulle connaissance des sentiments du paysan, nulle étude de ses vrais besoins, des moyens d'entrer avec lui en relations cordiales et de triompher de sa défiance. Pour le comprendre et être compris de lui, il faudrait lui ressembler; il faudrait vivre de sa vie. Nejdanof s'en doute bien et fait de touchants efforts pour « se simplifier ». C'est dans cette louable intention qu'il s'affuble d'un caftan de nankin, arrange ses cheveux à la russe et travaille à se donner l'aspect et l'allure d'un colporteur ou d'un domestique en retraite. Hélas! on ne devient pas « simple » à si bon marché. Nejdanof, sous ce déguisement, reste par les manières et par le langage l'aristocrate qu'il a toujours été. Cette mascarade le rend ridicule sans le rendre plus simple et plus persuasif.

L'homme vraiment utile, celui qui, plus efficacement que les Markelof et les Nejdanof et avec moins de risques, sert la cause populaire, c'est le mécanicien Solomine. Directeur d'une usine importante, il est respecté et aimé des ouvriers, qui voient en lui un des leurs, et le meilleur d'entre eux; il est flatté et choyé par les patrons, qui apprécient ses talents et se disputent ses services. Il ne rêve pas de guérir à la minute et en un tour de main toutes les plaies sociales; il ne parle ni de « crever l'abcès d'un coup de bistouri », ni de « retourner la Russie comme un gant ». Il va paisiblement son chemin, faisant tout le bien qu'il peut faire, fondant aux abords de la fabrique une école et un hôpital, plus tard même une association ouvrière. Il connaît la conspiration, mais il ne s'y mêle que pour donner aux conspirateurs de sages conseils, qui ne sont pas écoutés, et pour les servir, au jour de la catastrophe, avec le plus entier dévouement. Il est intelligent, actif et patient. Il a un idéal et ne fait pas de phrases. Il sait ce qu'il veut, ce qu'il peut aujourd'hui, ce qu'il pourra demain, et fait sa tâche sans précipitation et sans défaillance. C'est un esprit pratique, un homme de métier et de travail manuel, habitué à tenir compte du temps et des réalités. Quelqu'un dit de lui, et avec raison, qu'il est rafraîchissant. Les autres sont des fiévreux et des agités. Ils reconnaissent sa supériorité et c'est à lui que Nejdanof, en mourant, confie la jeune fille enthousiaste qui a cru l'aimer, qui n'aimait au fond que la cause qu'il essayait de servir, et qui trouvera dans le sage et calme Solomine un appui plus ferme, un guide plus sûr.

C'est un personnage curieux que cette jeune fille, Marianne Vikentievna, la nièce du conseiller privé Sipiaguine. Elle a quitté la maison de son oncle pour suivre Nejdanof, pour se « simplifier » avec lui et se dévouer avec lui à la cause du peuple. Les femmes émancipées, les nihilistes en jupon ne sont pas rares en Russie, et M. Tourguénef n'a pas manqué d'en placer une dans l'entourage du socialiste Goubaref. En général, ce sont des folles, plus extravagantes encore que les politiciens du sexe fort. Elles fument, boivent de la bière et du champagne et criaillent du haut de leur tête, mêlant les commérages aux déclamations humanitaires. Il en est pourtant qui méritent la sympathie et le respect : la silencieuse Machourina, par exemple, grande fille laide et gauche, aux mains rouges, à la voix rude, à la démarche virile, dévouée, docile, stupide, toujours prête à partir au premier signe, usant sa vie à porter des messages, la meilleure et la plus honnête femme du monde, malgré sa chevelure en désordre et ses cigarettes; Marianne surtout, plus jeune, plus belle, plus intelligente que Machourina, plus forte que Nejdanof, la vraie compagne de Solomine, qu'elle animera de son enthousiasme apostolique et dont la raison supérieure contiendra les impatiences de son zèle. Ils sont faits l'un pour l'autre et le comprennent à première vue. C'est Solomine qui lui apprend que, pour servir le peuple, il n'est pas besoin d'élever des barricades et d'y planter le drapeau de la république; qu'il y a du courage aussi à peigner un enfant teigneux, à lui enseigner l'alphabet, et que cette « œuvre » plus modeste est plus utile, partant plus méritoire et convient mieux à une femme.

VI.

Solomine et Marianne représentent ce qu'il y a de meilleur et de plus sain dans la société russe. En haut, une noblesse égoïste et frivole; en bas, un peuple ignorant, défiant, apathique; dans la classe moyenne, des rêveurs chimériques et d'ambitieux intrigants; chez quelques-uns, un sentiment vif, passionné, des besoins nouveaux et une ignorance complète des moyens pratiques de les satisfaire; chez les meilleurs, les plus désintéressés, un manque absolu de sang-froid, d'équilibre et de raison clairvoyante, des nerfs surexcités, une volonté inconsistante; chez les autres, des convoitises et des haines cachées sous le voile des théories humanitaires et progressistes, un goût maladif pour les con-

spirations, les associations ténébreuses, les crimes romanesques : à tous ces traits, on reconnaît une société malade qui unit les infirmités de la décrépitude à celles de l'enfance.

Mais ce serait faire tort à M. Tourguénef et méconnaître la vraie signification de son œuvre que de rester sur cette pensée décourageante. S'il ne cache pas son mépris pour les généraux rétrogrades, les grands seigneurs usuriers, les femmes émancipées et les rhéteurs socialistes, l'auteur de *Fumée* et de *Terres vierges* sait aussi reconnaître ce qu'il y a de vertus ignorées, de ressources latentes dans la masse de la nation, dans ces moujicks, ces marchands, ces étudiants, ces bourgeois, espoir de l'avenir.

S'il est vrai que les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, on peut dire avec plus de raison encore que les gouvernements, surtout les gouvernements despotiques, ont les peuples qu'ils méritent, puisqu'ils ont les peuples qu'ils font et que leurs sujets n'ont pas un préjugé ou un vice dont ils ne soient responsables. La Russie expie son passé. Elle a peu de citoyens parce que le servage n'en pouvait pas former et corrompait à la fois les seigneurs et les serfs. Elle est la proie des sociétés secrètes et des conspirations parce qu'elle n'a pas de vie publique, et que les complots bizarres, les dégaisements, les enlèvements, les murs percés, les coups de révolver et de poignard, toute cette mise en scène dramatique, ces crimes inutiles et retentissants amusent des imaginations dévoyées et occupent des forces qui n'ont pas d'autre emploi. Le peuple est ignorant parce qu'on a négligé de l'instruire; il est défiant et sournois parce qu'il a été pendant des siècles odieusement exploité par ses maîtres et qu'il craint de l'être aujourd'hui par ses prétendus amis, bavards et utopistes de toutes les écoles. Quand son éducation sera faite, qu'il sera guéri de ses préventions, de ses préjugés, de ses rancunes, quand il aura pris conscience de sa force et de sa dignité, quand il sera enfin sorti de cette longue enfance dans laquelle on l'a fait vieillir, il est assez bien doué pour tenir son rang dans le monde et y faire bonne figure. Cette éducation sera l'œuvre du temps, du travail, de la liberté. Ce ne seront pas les révolutionnaires et les nihilistes qui hâteront l'émancipation morale du peuple et son évolution vers la justice et la lumière, mais les travailleurs comme Solomine et les femmes de dévouement et de charité comme Marianne.

E. Rittier.

SHAKESPEARE ET L'ANTIQUITÉ (1)

II.

Croyances religieuses des Grecs et des chrétiens.

La tragédie intéresse trop directement et trop profondément l'âme humaine pour que les sentiments religieux des poètes tragiques puissent être quelque chose d'indifférent. Tout le théâtre de Calderon porte l'empreinte de son catholicisme; le plus bel ouvrage de Corneille, *Polyeucte*, deux chefs-d'œuvre de Racine, *Phèdre* et *Athalie*, ont une corrélation intime avec la foi et la piété de ces grands hommes; sur la scène, comme partout, Voltaire est un combattant et un apôtre; le scepticisme religieux, la sérénité philosophique de Gœthe donnent à ses drames une physionomie *sui generis*.

Il y a dans le développement d'une tragédie une chose en particulier qui emprunte une signification éloquente aux croyances affirmatives ou négatives des poètes sur Dieu et sur l'âme : c'est la fin, la catastrophe. J'estime qu'il ne sera pas hors de propos de montrer l'espèce et le degré du sentiment religieux, d'une part chez les trois principaux représentants de l'art tragique dans l'antiquité, d'autre part chez le plus grand poète dramatique de la Renaissance.

Un traducteur de Sophocle remarque que, dans les sept tragédies qui nous restent de ce poète, le mot de dieu (au singulier ou au pluriel) est répété à chaque page, et qu'il ne se rencontre pas moins souvent dans les fragments de tragédies perdues. En Grèce, nous l'avons vu, les représentations théâtrales faisaient partie du culte; et d'ailleurs, qu'est-ce qui ne faisait pas partie du culte? Les luttes gymnastiques, les courses, les régates (2), les concours de musique, les récitations d'Homère, que dis-je? les combats de coqs et de cailles étaient dans le programme des fêtes religieuses. On ne mettait pas en perce un tonneau de vin nouveau sans faire un sacrifice aux dieux. Les pratiques et la dévotion du plus fervent catholique séculier de nos jours ne sont rien en comparaison de l'étroite alliance de toute la vie des Grecs avec la divinité.

Cette pénétration intime de la religion dans les mœurs produisait deux effets contraires en apparence, mais qu'il est très facile d'expliquer l'un et l'autre et de concilier : intolérance farouche à l'égard des hardiesses de la libre pensée; indulgence excessive pour les familiarités et les licences de l'orthodoxie en ribote. Euripide jouait sa tête en faisant entendre sur la scène tragique un écho de l'enseignement d'Anaxagore et de Socrate; le pieux Eschyle lui-même, accusé d'avoir trahi le secret des mystères, se vit réduit un jour à embrasser comme un suppliant l'autel de Bacchus, tandis que, sur la scène comique, aux éclats de rire et aux

(1) Voy. le numéro précédent.

(2) Dans une ville du Péloponèse, selon M. Boutmy, *Philosophie de l'architecture en Grèce*, p. 157.

applaudissements de tout le peuple, Aristophane pouvait impunément railler ce dieu, le jour même de sa fête, faire tituber ses petites jambes sous le poids d'un gros ventre d'ivrogne et affubler d'une peau de lion ridicule ses épaules de poltron. C'est là une conduite parfaitement logique et naturelle aux époques de foi naïve : tant que la religion est solide, il n'y a aucun inconvénient à s'amuser et à se gaudir dans le cercle de l'orthodoxie; les joyeux enfants de la maison peuvent se permettre tout; mais malheur à l'homme grave et réfléchi que cette gaieté scandalise et qui met le pied hors du seuil! Au moyen âge, l'hérétique était supplicié pendant que les auteurs de fabliaux et de mystères se moquaient librement de « saint Pierre le vilain » et de « dom Paul le chauve » et osaient mettre sur la scène le Père éternel allant à la promenade avec son parapluie.

Quand on a quatre mille dieux qu'on traite de pair à compagnon, qu'on invoque à tout bout de champ, sans l'assistance desquels rien ne se fait dans la vie quotidienne des hommes, on est extrêmement *religieux,* au sens étymologique de ce mot : je veux dire que le *lien* entre l'humanité et la divinité est aussi étroit que possible; mais cette religiosité extrême n'implique pas le sérieux de la pensée et des mœurs, et, s'il y a jamais eu un pays où la distinction entre le domaine de la religion et celui de la morale soit légitime et nécessaire, ce pays est la Grèce ancienne. Il paraît même que les Grecs d'aujourd'hui ressemblent en ce point à leurs aînés et que la religion, quoique observée assez exactement par eux dans ses pratiques extérieures, n'a aucune influence réelle sur leur vie (1). A ceux qui parlent de la gaieté et de l'insouciance naturelle aux Grecs, c'est donc ne rien répondre que d'opposer la place énorme de la religion dans la vie hellénique, l'origine sacrée de la tragédie, le rapport du théâtre avec le culte, les dieux enfin nommés à chaque page des poètes : car la religion en Grèce était gaie, et elle l'est encore. L'humeur des hommes dépend surtout du climat. Observons aussi que la multiplicité des pratiques, la piété rendue matérielle, le divin rendu sensible, les spectacles, les cérémonies, les fêtes, égayent et facilitent la religion en déchargeant l'homme du fardeau pénible de la réflexion personnelle. Il est plus aisé d'être bon catholique que bon protestant. M. Victor Cherbuliez a élégamment défini l'existence des Athéniens « une fête perpétuelle dont une divinité couronnée de fleurs était la suprême ordonnatrice ». — « Les dieux grecs, disait Apulée, aiment qu'on les honore par des chœurs de danse. » Partout le mouvement et la vie; la solennité même de la mort n'enlevait pas cette forme joyeuse à la piété. Achille, en deuil de Patrocle, rend les honneurs funèbres à son ami par des jeux qu'on célèbre avec animation sur sa tombe. Il y a dans le *Voyage sentimental* de Sterne un récit classique tout imprégné de l'esprit de l'antiquité, qui peut, je crois, nous offrir une vive et fidèle image de ce que devait être la religion des Grecs sous sa forme la plus naïve et la plus pure. Sterne raconte qu'en traversant la Bourgogne il entra dans la ferme d'un paysan français, patriarche d'une nombreuse famille, qui l'invita cordialement à s'asseoir à sa table, et qu'après le souper, sur l'invitation du vieillard, jeunes gens et jeunes filles se mirent à danser :

« Au milieu de la danse je crus apercevoir, à certaines pauses pendant lesquelles ils paraissaient tous lever les yeux, une élévation de l'âme différente de celle qui est la cause ou l'effet de la simple gaieté. En un mot, il me sembla que je contemplais la religion se mêlant à la danse; mais comme je ne l'avais jamais vue à pareille fête, j'aurais regardé cela comme une des illusions d'une imagination qui m'égare perpétuellement, si le vieillard, aussitôt que la danse fut finie, ne m'eût dit que c'était leur constante habitude, et que, toute sa vie, il s'était fait une règle, après chaque souper, d'inviter sa famille à danser et à se réjouir; croyant, disait-il, qu'un cœur joyeux et content était la meilleure espèce d'action de grâces qu'un paysan sans instruction pût offrir au ciel. »

Peut-être trouverait-on dans les tragiques grecs quelques exemples des impertinences, petites ou grosses, qu'une foi solide et naïve peut se permettre avec les dieux; témérités sans conséquence, analogues à celles qui remplissent le théâtre d'Aristophane : tel est probablement ce passage des *Trachiniennes* où Jupiter est appelé en toutes lettres un sot, un étourdi, ἄξυλος, ἀγνώμων, pour avoir traité comme il l'a fait son propre fils Hercule (1). Mais en général les libertés religieuses des tragiques sont graves; elles sont inspirées par un esprit philosophique volontairement ou involontairement contraire à la piété. Sans vouloir de mal à la religion, Thucydide lui porta un coup sensible lorsqu'il expliqua, comme dit M. Patin, « par les combinaisons de la politique et de la guerre, par les chances hasardeuses des combats, par les mouvements de la passion, par les calculs de l'intérêt, par l'influence des talents et des vertus, des vices et de l'ignorance, par le génie divers des hommes, des temps et des lieux, ce qu'Hésiode avait trop poétiquement mêlé d'une divine obscurité. » Sophocle est à Eschyle ce que Thucydide est à Hérodote : il commence l'*humanisation* de la tragédie comme Thucydide celle de l'histoire. Dans son *Électre,* les dieux ne sont plus guère que pour la forme derrière les enfants d'Agamemnon, qui vengent sa mort bien moins par obéissance à l'ordre du ciel que par l'impulsion de leur propre cœur. Après Sophocle vient Euripide, qui ne prend pas même soin de sauver les apparences et condamne les dieux formellement. « C'est Apollon que j'accuse! » s'écrie dans son théâtre Oreste, « lui qui m'a poussé à l'acte le plus impie en m'abusant par des promesses qui ne se réalisent pas ». Plus loin, Oreste dit à Ménélas : « J'ai une excuse au fatal évènement : Apollon, qui m'a ordonné de consommer le meurtre de ma mère. — Il ignore donc (demande Ménélas) ce qui est juste et honnête? — Nous obéissons aux dieux, quels que soient ces dieux. — Et Apollon ne te secourt point dans ton malheur? — Il attend. Telle est la nature des dieux.» Enfin, quand Tyndare lui fait son procès, Oreste se défend

(1) Voy. Albert Dumont, *le Balkan et l'Adriatique,* p. 100.

(1) Cité par M. Courdaveaux : *Eschyle, Xénophon et Virgile.*

ainsi : « Dites qu'Apollon est impie, mettez-le à mort ; c'est lui qui est coupable et non pas moi. » Et les Dioscures eux-mêmes, Castor et Pollux, trahissent leur vrai sentiment sur l'ordre du dieu par une réticence pire qu'un blâme catégorique : « Apollon..., mais il est mon souverain, je me tais ; c'est un dieu sage, et toutefois l'oracle qu'il a rendu est peu sage ; mais il faut le respecter ! »

A mesure que l'homme devient plus éclairé, il épure, il adoucit ses croyances religieuses afin de les mettre en harmonie avec les exigences de sa conscience morale ; mais, en les adoucissant, il les affaiblit. La religion et la morale sont deux choses qui peuvent différer jusqu'à se contredire. Au progrès de la seconde correspond fréquemment un certain déclin de la première, et c'est ce qui est arrivé pour la Grèce. En devenant plus moral, le théâtre est devenu moins religieux. L'anthropomorphisme grossier qui attribuait à la divinité les pires sentiments de la nature humaine devait embarrasser et bientôt révolter quiconque osait se permettre le libre usage de la réflexion. Eschyle avait essayé de réconcilier sa conscience avec sa foi : Euripide accepta franchement le divorce, et c'est au profit de la conscience qu'il prononça la séparation définitive. Quand ce poète disait : « Si les dieux commettent l'injustice, ils ne sont plus les dieux », il exprimait un sentiment personnel, une conviction philosophique ; mais une pareille hardiesse, loin de traduire la pensée religieuse du peuple, ruinait par la base tout l'édifice de la mythologie (1).

Les dieux grecs (je parle des dieux authentiques de la religion populaire) ne sont ni justes, ni bons, ni sages, ni moraux, ni honnêtes. Tout compte fait, ils valent moins que les hommes, parce qu'ils sont plus forts qu'eux et qu'ils abusent de cet avantage pour leur nuire. Hommes et dieux sont des enfants, ceux-ci un peu plus grands, ceux-là un peu plus petits ; comme il arrive toujours en pareil cas, la différence d'âge et de taille établit deux catégories : d'une part, les victimes, de l'autre, les bourreaux, et toute notre sympathie est pour les cadets rossés sans pitié par leurs aînés. Il faut admettre dans toute sa simplicité cet anthropomorphisme complet, que nos idées, moins franches en pareille matière, compliquent et raffinent involontairement. La situation est d'une netteté admirable : les hommes ont peur des dieux parce que les dieux font du mal aux hommes. Des uns aux autres, il y a crainte ou haine, il peut y avoir aussi prière des faibles et protection des forts : il n'y a point d'amour ; comment y en aurait-il entre *rivaux ?* Le sentiment seul de leur infériorité fait que les hommes ploient le genou devant les dieux et se résignent à accepter leurs *présents,* c'est-à-dire leurs coups avec leurs caresses. Si, comme le géant Polyphème, ils se croyaient capables de lutter avec avantage contre la divinité, tous ils diraient comme Polyphème : « Nous ne nous soucions point de Jupiter ni des Immortels, car nous sommes beaucoup plus forts qu'eux. » — « Tu m'as joué, Apollon, dieu malfaisant entre tous ! s'écrie Achille dans l'*Iliade ;* ah ! je me vengerais si j'en avais le pouvoir (1). »

Aux yeux d'Eschyle lui-même, l'honnêteté n'est point un attribut nécessaire de la nature divine, car l'idée d'une divinité menteuse n'a rien qui scandalise sa piété. « L'heureuse nouvelle, dit le chœur d'*Agamemnon,* s'est promptement répandue dans Argos. Qui sait si elle est assurée, si ce n'est pas un mensonge des dieux ? »

La haine des dieux contre les hommes n'avait pas pour cause le péché commis par les hommes. La conception d'un dieu rémunérateur et vengeur est étrangère à l'esprit de la religion homérique et, j'ajoute, à l'esprit primitif de la tragédie grecque, qui en sentait pourtant la nécessité morale et qui s'évertuait à y faire droit. Rien n'est grand, dans l'histoire de la pensée humaine, comme les efforts héroïques d'Eschyle pour moraliser une religion à laquelle il croyait, mais qu'il eût désirée plus pure. La théorie de la haute tragédie, telle que je l'ai développée d'après Hegel, est une théorie idéale dans laquelle on suppose que les profondes méditations des poètes antiques ont entièrement conquis la vérité dont ils étaient avides et où l'on confond la mythologie passagère et l'éternelle loi morale au sein d'une métaphysique supérieure ; mais, en réalité, l'identité de la substance divine avec les principes de la morale publique et privée affirmés par la conscience humaine était loin d'être complètement sentie et reconnue, et la vieille antinomie de la morale et de la religion n'a jamais cessé d'exister. Le mal commis, le bien fait par les hommes n'était point ce qui décidait les dieux à intervenir dans leur destinée : il suffisait, pour encourir la haine de la divinité, d'être heureux, riche ou puissant ; la prospérité paisible du juste l'exposait à la ruine, autant que les méchants leur insolent triomphe.

Nous touchons ici au dernier degré de l'anthropomorphisme grec : la jalousie. Les dieux étaient jaloux des hommes, oui, jaloux au sens le plus bas de ce mot et avec tous les caractères propres à cette passion. Si un peu plus tard on imagina de dire que les dieux punissaient, non le bonheur des hommes, mais l'orgueil que ce bonheur engendre, c'est par une suite de cette épuration, de cet adoucissement que le progrès de la conscience morale fait toujours subir aux croyances religieuses ; mais, dans la première énergie du dogme, les dieux se vengeaient des hommes simplement parce que les hommes étaient heureux. « Si quelqu'un, dit une épigramme de l'*Anthologie*, vient à goûter un peu de joie, il voit accourir la déesse des vicissitudes, Némésis. »

M. Tournier a écrit sur ce sujet une thèse pleine de science et de talent, *Némésis et la jalousie des dieux*. Aucun texte de quelque importance pour éclairer une doctrine étrange et curieuse entre toutes celles de la mythologie n'est omis dans ce livre capital, qui dispense d'étudier ailleurs la question.

(1) Tournier, *Némesis et la jalousie des dieux.*

(1) Cité par M. Tournier.

« Némésis, avait dit Hegel, est la puissance qui a pour mission de rabaisser ce qui est élevé, de précipiter tout ce qui est parvenu au faîte du bonheur, et par là de rétablir l'égalité (1). » M. Tournier pense que Némésis et la jalousie divine peuvent être distinguées en théorie, mais que cette distinction est négligeable, parce qu'en fait les deux choses se confondent. Il définit Némésis « l'inexorable ministre de l'infaillible revanche des dieux..., une déesse jalouse refoulant inévitablement dans sa condition l'homme qui a essayé d'en sortir ou que la fortune en a tiré..., un pouvoir surhumain toujours prêt à foudroyer tout ce qui s'élève trop ici-bas, à raccourcir tout ce qui dépasse le niveau commun ». C'était essentiellement une divinité funeste; Hésiode l'appelle le « fléau des humains ». — « La divinité n'est que jalousie, dit Hérodote, et se plaît aux bouleversements. » — « Ne vois-tu pas, demande dans l'œuvre d'Hérodote Artaban à Xerxès, comme Dieu foudroie les animaux de haute taille et ne les laisse pas se rengorger, tandis que les petits ne le chagrinent point? Ne vois-tu pas comme c'est toujours sur les toits et les arbres les plus élevés qu'il décoche ses traits ? Car la divinité se plaît à raccourcir tout ce qui s'élève. De même, une armée nombreuse est exterminée par une petite lorsque Dieu, devenant jaloux, lance sur elle l'épouvante ou la foudre. »

Ce sentiment terrible d'un bras toujours levé pour frapper la fortune ascendante prosternait l'homme dans une humilité profonde. Hérodote se garde bien d'exalter la victoire de la Grèce sur l'Asie, de peur de faire ombrage aux dieux. Dans « ce triomphe éclatant et unique de la force morale sur la puissance du nombre, de la civilisation et de l'intelligence sur la barbarie et la brutalité », l'historien ne veut voir qu'une vengeance de la divinité jalouse et le châtiment surnaturel de l'orgueil. « C'est un dieu, dit aussi le courrier de Xerxès dans les *Perses* d'Eschyle, c'est une divinité vengeresse, c'est la jalousie des dieux qui a tout conduit, qui a causé l'irréparable désastre. » Et l'ombre de Darius confirme ces paroles en prophétisant d'autres malheurs : « Tout n'est pas fini... Des flots de sang couleront sous la lance dorienne et se figeront dans les champs de Platée. Des monceaux de cadavres, jusqu'à la troisième génération, diront aux yeux des hommes, dans leur muet langage, qu'il ne faut pas qu'un mortel conçoive de pensées trop hautes. »

Lorsque, dans une autre tragédie d'Eschyle, Agamemnon revenant de Troie entre en scène, c'est aux dieux seuls que, de concert avec le chœur, il attribue sa victoire sur les Troyens. Mais il a beau faire, sa prospérité est trop grande; aucune protestation d'humilité ni de piété ne pourra le soustraire à la vengeance des dieux jaloux. A peine introduit, nous sentons que nous avons sous les yeux, selon la belle expression de M. Courdaveaux, « une victime prédestinée ». Clytemnestre se réjouit au fond de son cœur d'orner la victime pour le sacrifice. Avec une perfidie profonde dont Agamemnon n'est pas dupe, elle ordonne à ses esclaves d'étendre des tapis de pourpre sous les pas du vainqueur rentrant dans son palais. — On peut citer ici quelques vers de la traduction libre de M. Leconte de Lisle :

Viens donc, ô maître, orgueil d'Hellas et de ma vie,
Et foule fièrement d'un pied victorieux
Cette pourpre qui mène au palais des aïeux!

(*Les femmes de Clytemnestre étendent des tapis de pourpre devant Agamemnon.*)

AGAMEMNON.

Je te salue, Argos, de lumière fleurie!
Salut, temples, foyers, peuple de la patrie,
Et vous qui de l'opprobre et de l'iniquité
Avez gardé mon toit depuis longtemps quitté,
Zeus! Hermès! Apollon, prince aux flèches rapides!
Je vous salue, amis divins des Atréides,
Qui, dans l'épais filet patiemment tendu,
Avez amoncelé tout un peuple éperdu
Et qui faites encore, au milieu des nuits sombres,
La tempête du feu gronder sur ses décombres!
Pour toi, femme, ta bouche a parlé sans raison
J'entrerai simplement dans la haute maison ;
Je veux être honoré, non comme un dieu, non comme
Un roi barbare enflé d'orgueil, mais tel qu'un homme;
Sachant trop que l'Envie aux regards irrités
Rôde dans l'ombre autour de nos félicités.
Il convient d'être sage et maître de soi, femme!

CLYTEMNESTRE.

Chère tête, consens! J'ai ce désir dans l'âme.
Puisque les jours mauvais ne sont plus, il m'est doux
D'honorer hautement et le maître et l'époux
Et le vengeur d'Hellas. Roi des hommes, sans doute
Cette pourpre t'est due et plaît aux dieux.

AGAMEMNON.

Écoute,
Femme! garde en ton cœur ma parole : obéis.
L'âpre terre, le sol bien-aimé du pays
M'est un chemin plus sûr, plus somptueux, plus large.
J'ai, sans ployer le dos, porté la lourde charge
Des jours et des travaux que les dieux m'ont commis,
Et n'attends au retour rien que des cœurs amis.
Ni flatteuses clameurs, ni faces prosternées!
Honorons les dieux seuls. Les promptes destinées
Sous les pas triomphants creusent un gouffre noir,
Et qui hausse la tête est déjà près de choir.

La jalousie des dieux avait un principe si peu moral, elle s'attachait si exclusivement à la prospérité matérielle de l'homme, qu'on pouvait, quand on était trop riche, faire la part du feu, jeter en pâture aux dieux ennemis une partie de sa fortune et sauver ainsi le reste. « L'homme prudent, dit Eschyle, qui sait à propos lancer loin de lui une partie de ses biens pour conserver le reste, sauve sa maison qui se serait écroulée sous un poids de malheur et préserve son esquif du naufrage... Être vanté pour sa richesse, c'est un malheur; c'est alors qu'on voit tomber sur sa tête la foudre de Jupiter. Je préfère un bonheur qui n'excite pas l'envie. »

Un des passages les plus remarquables d'Eschyle, au point de vue de ses convictions personnelles et des sublimes efforts de son intelligence pour concilier la morale et la foi, c'est le fragment suivant du chœur d'*Agamemnon*, où la doctrine de Némésis est expressément niée :

« Il est une vieille parole, depuis bien longtemps répétée

(1) *Esthétique*, t. II, p. 272.

parmi les hommes : Quand l'opulence d'un mortel est à son comble, elle devient féconde, elle ne meurt pas sans enfants; et le rejeton de la fortune heureuse, c'est une irréparable misère. *Moi seul, je pense autrement.* Une action impie en met au monde bien d'autres, enfants dignes de leur race; mais le bonheur, dans la maison des justes, a toujours le bonheur pour fils. »

Le noble poète exprime ici son propre sentiment par l'organe du chœur; il repousse, au nom de sa conscience, le dogme absurde et atroce de la jalousie divine; apôtre inspiré d'une vérité nouvelle, il déclare qu'il est faux que la prospérité s'expie, et que le crime seul mérite et attire le courroux des dieux.

L'idée de Némésis dans la tragédie grecque explique et illustre certaines choses qui, aux yeux d'un lecteur non averti, paraissent d'insignifiants lieux communs, mais qui, vues à la sombre lumière de ce dogme religieux, prennent aussitôt un relief et un intérêt extraordinaire : par exemple, l'éloge de la médiocrité, qui revient perpétuellement dans les chants et les conseils du chœur et qui est la paraphrase des maximes favorites de la sagesse antique : *Rien de trop. — Observe la mesure. — La mesure est ce qu'il y a de meilleur* (1). A Némésis encore, à la terreur qu'elle inspirait remonte l'origine de cette pensée de Solon qu'on rencontre non moins souvent dans les tragédies grecques et dont Sophocle a fait la conclusion d'*Œdipe roi* :

> ..... Jusqu'au jour qui termine la vie,
> Ne regardons personne avec un œil d'envie.
> Peut-on jamais prévoir les derniers coups du sort?
> Ne proclamons heureux nul homme avant sa mort (2).

M. Tournier rattache aussi, très ingénieusement, à l'idée de Némésis et à son influence l'atticisme de la forme, la beauté mesurée et contenue, dans son contraste avec l'exubérance asiatique — ou shakespearienne. « Où trouverait-on, demande le docte écrivain, un plus beau témoignage en faveur du précepte cher à la déesse : *Rien de trop,* que les ouvrages mêmes de Sophocle, de ce génie naturellement réglé, soutenu constamment par un enthousiasme qui ne l'emporte jamais? » Il explique par une raison du même ordre les proportions modestes du Parthénon : « Pour un peuple adorateur de Némésis, une grandeur qui eût surpassé l'homme, une durée qui eût paru braver les dieux n'auraient été qu'un sujet d'effroi. »

Le vieux dogme de Némésis appartint sans retour au passé quand la philosophie eut fait triompher la notion de la justice et de la bonté de Dieu. « La nature divine ne comporte pas la jalousie », dit Aristote. Platon avait dit la même chose, et ceci de plus : « Dieu, *étant bon,* ne peut être principe d'aucun mal. » Il avait présenté dans le *Gorgias,* avec une étonnante profondeur, l'expiation du mal comme un bien pour celui qui a commis le mal, développant toute la doctrine que Bossuet devait résumer plus tard en ces termes : « Qu'on pèche, c'est un désordre; mais qu'on soit puni quand on pèche, c'est la règle. Nous rentrons donc par le châtiment dans l'ordre dont nous étions sortis par la faute; mais qu'on pèche impunément, ce serait le comble du désordre : ce serait le désordre, non de l'homme qui pèche, mais de Dieu qui ne punit pas. »

J'ai montré ce qui m'a paru le plus intéressant dans la théodicée grecque au point de vue particulier de l'application de ces doctrines religieuses à la tragédie. Il faut faire une revue semblable des idées antiques sur la nature et la destinée de l'âme.

L'ancienne Grèce représente dans l'histoire le moment brillant et fugitif de l'union idéale de la matière avec l'esprit, et c'est pour cela qu'elle est le pays de la beauté. L'harmonie qui éclate dans les œuvres de l'art régnait au même degré dans la vie hellénique, et il n'y avait pas plus d'opposition entre le corps et l'âme qu'entre la forme et la pensée. Tout respirait dans les ouvrages et dans les mœurs des Grecs une perfection facile et un bonheur prochain; leur horizon était limité; en aucun genre d'activité ils ne connaissaient le besoin et le tourment de quelque chose d'*au delà.* La plénitude de l'être étant atteinte pour eux sur la terre et dans cette vie, ils ne pouvaient considérer la mort que comme une déchéance et une diminution.

Telle est en effet la mort dans les poèmes d'Homère, fidèle image des croyances populaires. L'existence réelle, véritable, est attachée au corps. M. Girard en a finement noté la preuve dans les premiers vers de l'*Iliade :* « Déesse, chante la colère d'Achille, fils de Pélée, colère funeste qui causa mille maux aux Grecs, précipita dans l'Hadès les âmes valeureuses de tant de héros et les livra eux-mêmes en proie aux oiseaux et aux chiens. » — « *Eux-mêmes,* écrit le savant commentateur, c'est leur corps avec leur sang, avec leurs nerfs, avec le principe et les agents de leur force, il faut même dire de leurs passions et de leur intelligence. Car voyez quelle est la nature de ces âmes qui accourent à l'évocation d'Ulysse : avant d'avoir bu du sang des victimes, elles sont là sans connaissance et sans souvenir, images inconsistantes des êtres qui ont autrefois existé. » — « Grands dieux! s'écrie Achille à qui l'ombre de Patrocle vient d'apparaître, il subsiste donc dans l'Hadès un fantôme et un simulacre de l'homme; mais la réalité de la vie les a complètement abandonnés. »

Les âmes, après la mort, subsistent, mais ne sont que des ombres, regrettant la vie terrestre même avec ses misères. Lorsque Ulysse évoque les morts illustres dans l'*Odyssée,* il dit à Achille : « Pour toi, Achille, il n'y eut jamais d'homme plus heureux dans le passé, il n'y en aura pas dans l'avenir; car, de ton vivant, nous autres Grecs nous t'honorions comme un dieu; maintenant que tu habites ces lieux, tu

(1) Shakespeare, dans *Hamlet,* a loué la médiocrité à la façon d'un sage de la Grèce. « Braves enfants, demande Hamlet à deux jeunes seigneurs de sa cour, comment vous trouvez-vous? — Comme la moyenne des enfants de la guerre... Heureux en ce que nous ne sommes pas trop heureux. Nous ne sommes point l'aigrette du chapeau de la fortune. — Ni la semelle de son soulier? — Ni l'une ni l'autre, monseigneur. »

(2) Traduction de M. Lacroix.

commandes souverainement aux mânes; ne te plains donc pas d'être mort, Achille. » Mais Achille lui répond : « Ah! ne cherche pas à me consoler de ma mort, glorieux Ulysse; j'aimerais mieux être sur la terre le garçon de charrue d'un fermier sans domaine à lui et qui aurait à peine de quoi vivre, que de régner sur toutes les ombres de ceux qui ne sont plus. »

Tous les morts descendent-ils dans le ténébreux empire de Pluton? N'y en a-t-il point qui soient admis à la vie supérieure et brillante de l'Olympe? Oui, certains hommes sont privilégiés; mais aucune justice ne préside à l'attribution de ce privilège : c'est un caprice arbitraire des dieux. Ceux qui montent au ciel ne sont pas les plus méritants; ce sont des favoris ou des parents de quelque divinité (1).

Dans la tragédie grecque, plus philosophique que l'épopée d'Homère et reflet moins impersonnel des croyances religieuses du peuple, la doctrine de l'âme subit quelques modifications importantes.

Sophocle exprime en un passage d'*Œdipe à Colone* une aspiration mélancolique et digne du bouddhisme :

> Heureux par-dessus tous qui n'a pas reçu l'être!
> Mais, cette disgrâce échéant,
> Heureux qui peut rentrer, sitôt qu'il vient de naître,
> Dans les abîmes du néant (2).

Il est vrai que c'est une réminiscence de quelques vers de Théognis; mais dans la même pièce Sophocle parle encore une fois de l'éternel sommeil que procure la mort.

La Macarie d'Euripide, personnage de la tragédie des *Héraclides*, doute qu'il existe encore quelque sentiment sous la terre et espère que son doute est fondé : « Ah! puisse-t-il ne rien exister! car, si là aussi les chagrins nous attendent après la mort, je ne sais plus où l'on pourra trouver un asile; la mort en effet passe pour le remède souverain à tous les maux. » Dans les *Troyennes* du même poète, la négation d'une survivance de l'âme est formelle : « Privés de sentiment, les morts sont exempts de souffrances. » Mais Euripide ne se pique pas d'une grande unité de doctrines; le drame se prête d'ailleurs à l'expression des sentiments les plus contradictoires sans engager la responsabilité du poète, et nous trouvons déjà chez lui, à côté de la négation et du doute, les espérances et les affirmations d'une foi toute spiritualiste : « Qui sait, s'écrie un de ses personnages, si vivre n'est pas mourir et si mourir n'est pas vivre pour ceux qui sont dans les enfers? » Et un autre, avec plus de force : « Cette vie n'est qu'une mort, et la mort est sans doute une vie. Le corps retourne à la terre, et l'âme à Dieu, d'où elle est venue. Or, l'âme, c'est nous-mêmes. » Le corps, c'est nous-mêmes, avait dit Homère; on peut mesurer le progrès.

La philosophie grecque était allée très loin dans l'exaltation de l'âme aux dépens du corps humilié. Héraclite avait soutenu que, « lorsque nous vivons, nos âmes sont mortes et sont ensevelies en nous », et que, « lorsque nous mourons, nos âmes reviennent à l'existence et revivent. » Un tombeau, telle est aussi l'image sous laquelle Pythagore se représente le corps; l'âme y est prisonnière jusqu'à ce que la mort la délivre. Platon prétend qu'Orphée et Musée « enseignaient l'immortalité des âmes, les récompenses réservées aux bons dans une autre vie et les punitions qui attendent les coupables (1) ». Mais Orphée et Musée sont des personnages d'une antiquité mythologique auxquels Platon a prêté peut-être ses propres sentiments. Pour lui, il dit dans un langage qui, ainsi que notre dernière citation d'Euripide, rappelle presque mot à mot celui de la liturgie chrétienne des funérailles : « Laissez maintenant la terre recouvrir les cadavres; chaque chose est retournée aux lieux d'où elle est venue, l'esprit au ciel et le corps à la terre. Car ce corps, nous ne le possédons pas en propre; nous ne faisons que l'habiter pendant la durée de la vie. Après, la terre qui l'a nourri doit le reprendre. »

Le christianisme consomma l'œuvre de la glorification de l'esprit en donnant aux doctrines spiritualistes de la philosophie grecque la consécration d'une religion. Le sang du Fils de Dieu crucifié à cause de ses péchés et pour son salut révéla pour la première fois à l'homme la valeur infinie de son âme immortelle rachetée au prix d'un tel sacrifice. L'harmonie parfaite de l'esprit et de la matière, qui avait imprimé à toute l'antiquité, hommes et œuvres, le sceau d'une beauté idéale, fut à jamais rompue, et cette rupture d'équilibre se traduisit dans les mœurs par le mépris du corps, dans l'art par la déchéance de la forme. La mort acquit une gravité qu'elle ne pouvait avoir chez les anciens et prit notamment dans les représentations de la tragédie une place, une importance hors de toute comparaison; car elle peut à elle seule compenser tous les maux soufferts, expier tous les maux commis, réparer enfin toutes les injustices de la vie. Nulle proportion entre ces deux termes : ici, la durée d'un jour et le rêve d'une ombre; là, les réalités éternelles. La mort, anéantissant ce qui n'était point, eut le sens et la force d'une double négation : délivrant l'esprit de son élément fini et mortel, elle lui ouvrit les portes de la vraie existence. Pour les bons, elle fut la fin de l'exil et le retour dans la patrie céleste; pour les méchants, quelle terrible résurrection!

> De l'enfer il ne sort
> Que l'éternelle soif de l'impossible mort!

Telles sont les croyances chrétiennes. — Mais, de même que dans l'antiquité l'éducation philosophique des poètes les mettait souvent en désaccord avec la foi nationale, ainsi dans notre âge moderne l'harmonie est loin de régner entre tous les esprits qui pensent. Depuis le grand mouvement de la Réforme et de la Renaissance, l'orthodoxie est allée en se divisant et se dissolvant de plus en plus. Le matérialisme et l'athéisme ont eu à toutes les époques leurs représentants plus ou moins convaincus et hardis en face du spiritualisme chrétien. Le XVIe siècle surtout, ivre de la belle antiquité et

(1) Tournier.
(2) Traduction de M. Guiard.

(1) Havet, *le Christianisme et ses origines*, t. I, p. 38.

réagissant avec fougue contre l'ascétisme du moyen âge, s'est montré ardemment païen chez plusieurs de ses poètes.

Quelles étaient les croyances religieuses de Shakespeare? Grave question. Qui ne sent que les catastrophes de la tragédie moderne doivent faire sur l'esprit une impression bien différente selon qu'on voit ou qu'on ne voit pas briller derrière le sang et les ténèbres l'aurore d'une réparation d'outre-tombe? Ce rayon du ciel éclaire-t-il l'horreur du drame shakespearien? C'est ce que nous allons examiner.

PAUL STAPFER.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

M. ROBERT BROWNING : **Idylles dramatiques.**

M. Doudan parle quelque part d'un Allemand qui lisait ainsi le passage célèbre de la *Nouvelle-Héloïse* où Saint-Preux raconte qu'il a été tenté de se tuer : « La roche est escarpée, l'eau est profonde et *j'en* suis au désespoir. » Il est vrai que l'Allemand admirait tout de même. A sa place, qui sait? nous aurions peut-être accusé Rousseau d'avoir dit une sottise.

Cette anecdote nous est revenue à la mémoire en lisant le dernier volume de M. Robert Browning, les *Idylles dramatiques* (1). Nous y rencontrions bien des obscurités et nous nous disions que c'était faute de comprendre. Nous en trouvions l'harmonie parfois un peu rude et nous accusions notre oreille française. Nous n'aurions pas osé avouer nos impressions si nous n'avions pu nous appuyer sur les plus autorisés des critiques anglais. Tous conviennent que

. . . . . ces choses-là sont rudes;
Il faut pour les comprendre avoir fait ses études.

L'un d'eux, se rappelant l'histoire de la servante de Molière, nous dit avoir donné un volume de M. Browning à lire à sa femme de charge. Celle-ci le lui rapporta avec indignation, déclarant qu'elle détestait les sermons et qu'elle ne pouvait souffrir les *bewilderments,* en français les ahurissements. Un autre plaint les écoliers de l'avenir à qui l'on donnera, en manière d'exercice scolaire, les vers de M. Browning à scander. Cependant tous aussi conviennent que les *Idylles dramatiques* sont dignes de la réputation de l'auteur. Et il ne faut pas oublier que, de l'aveu universel, M. Browning est un des trois grands poètes de l'Angleterre contemporaine; on dit couramment Tennyson, Swinburne et Browning, comme il y a quelque vingt ans on disait en France Lamartine, Hugo et Musset.

Il y a là un mystère qui vaut la peine d'être éclairci. Pour que M. Browning, avec des défauts aussi sensibles, soit rangé parmi les grands poètes d'un pays fertile en grands poètes, il faut qu'il possède des qualités de premier ordre qui rachètent tout le reste.

Peut-être est-il indispensable, pour bien l'apprécier, d'avoir dans les veines quelques gouttes de sang anglo-saxon. Nous autres gens de race gauloise et d'éducation latine, nous tenons avant tout à la clarté; nous prétendons qu'on nous explique, en vers aussi bien qu'en prose, ce qu'on veut dire et où l'on nous mène. Il a fallu la netteté parfaite de Victor Hugo dans les moments où il daigne être clair, pour que nous lui pardonnions ses obscurités; et encore les ténèbres où la Bouche d'Ombre rend ses oracles sont-elles transparentes au prix de celles où se complaît M. Robert Browning. Avons-nous tort ou raison? Ce n'est pas la question. Il s'agit de juger un poète anglais, et c'est à un point de vue anglais que nous devons nous placer.

Or les Anglais tiennent beaucoup moins que nous à la clarté. D'autre part, ils ont conservé le goût que nous n'avons pas ou que nous n'avons plus pour l'analyse psychologique et morale. « Les incidents du développement d'une âme, écrivait M. Browning à M. Milsand, il n'y a guère que cela qui soit digne d'être étudié. » Cette analyse, l'auteur des *Idylles dramatiques* la poursuit avec une énergie que ses compatriotes caractérisent par le mot intraduisible de *pungency,* sorte d'ironie amère et âpre qui fait la contre-partie de l'*humour* britannique et qui est, en même temps qu'une qualité très anglaise, une qualité protestante. M. Browning est un croyant. Il croit non seulement à Dieu, mais au diable, ou, pour parler plus exactement, à l'empire du péché sur l'âme humaine, à la présence visible du mal dans le monde. De là le ton de prédication que prend parfois sa poésie. Quand il s'indigne, son indignation est sérieuse; elle ne se traduit pas par la raillerie enjouée et presque indulgente de la satire, mais par l'accent irrité d'un moraliste chrétien.

Sa prolixité est encore un obstacle à ce que nous le goûtions. Les Français tiennent à la brièveté presque autant qu'à la clarté; les Anglais ne redoutent point la longueur des développements quand il s'agit d'ajouter quelques traits à la peinture d'un caractère. Combien de nous ont lu *Clarisse Harlowe?* Nous aimons mieux admirer Richardson sur parole que d'affronter la lecture de son interminable roman. M. Browning est de l'école de *Clarisse Harlowe.* Son poème *l'Anneau et le Livre* (*the Ring and the Book*) a plus de vingt mille vers, plus que *l'Iliade* ou *l'Odyssée.* Il s'agit d'un assassinat; le récit du crime est fait successivement par les avocats des deux parties, puis par les témoins; il est répété dans un discours du pape; la même histoire est racontée onze fois de suite. Nous n'entendons pas dire de mal de ces procédés : pourvu que la patience du lecteur égale celle de l'auteur, on arrive ainsi à évoquer, trait par trait, à force d'accumuler les menus détails, toute une physionomie, curieuse et quelquefois très vivante.

Mais nous ne prétendons point ici faire le portrait littéraire de M. Browning. La *Revue* a déjà publié (29 novembre 1873) une étude complète sur lui. Nous y renvoyons le lecteur, ce qui nous dispense de revenir sur les vingt mille vers et les onze récits de *the Ring and the Book* et

---

(1) *Dramatic Idyls,* par Robert Browning (Londres, 1 vol. 1879. Smith et Elderj.

sur le poème où M. Browning a prêté à son *Paracelse* quelques traits du héros de Gœthe, si bien qu'on parle quelquefois du « *Faust* de Browning », ou encore sur ses drames et le peu de succès qu'ils ont eu (*Strafford* et *Une Tache sur l'écusson*). Il ne sera question ici que de ses productions les plus récentes.

La Saisiaz (1) ne nous arrêtera pas longtemps. Le poète y a abusé de la permission qui lui est accordée d'être inintelligible. C'est le cas ou jamais de répéter ce qu'a dit de lui M. Stedman dans ses *Victorian poets :* « Ni les hommes ni les dieux ne sont en état de le comprendre ou de le supporter. » Nous passerons tout aussi légèrement sur *les Deux poètes du Croisic.* Cent soixante strophes à huit vers par strophe pour conter deux anecdotes qui tiendraient chacune en douze lignes, et, pour ne conter que cela, c'est vraiment trop. Hâtons-nous d'arriver aux *Idylles dramatiques*, où M. Browning, sans faire le sacrifice de défauts auxquels il tient, a déployé toute l'énergique puissance de son talent.

On l'a chicané sur le titre qu'il a choisi. On avait pardonné à M. Tennyson d'intituler *Idylles du roi* des poèmes chevaleresques qui n'avaient rien de bucolique (2), parce qu'il y avait versé à flots une poésie calme, souriante et douce qui répondait assez bien aux idées qu'éveille en notre esprit le mot d'*idylle*. Nous savons déjà qu'il ne faut rien demander de semblable à M. Browning; la sérénité n'est pas sa qualité maîtresse. Peut-être pourrait-il répondre à ses critiques qu'il a pris le mot *idylle* dans le sens primitif du grec εἰδύλλιον, petit tableau; peu importe, par conséquent, que ces tableaux ne soient pas empruntés à la vie pastorale et retracent des scènes violentes; l'essentiel est qu'ils soient de petite dimension. Cette explication nous paraît la seule plausible, car, excepté dans *Pheidippides*, où le héros est Grec et où l'on respire un sentiment assez vif de l'antiquité, le poète a pris ses sujets dans ce que la vie moderne a de plus brutal et souvent de plus trivial. Avec *Tray*, nous sommes transportés non pas dans une poétique Arcadie, mais sur les bords de la Tamise, au milieu d'une foule grossière, et nous assistons aux exploits d'un terre-neuve.

« — Une petite mendiante était assise au bord du fleuve. Chantant comme un oiseau et toute à ses jeux, elle tombe dans le courant. Hélas! au secours! Pas un des assistants ne bouge.

— Les assistants raisonnent; ils pensent à leurs femmes, à leurs enfants avant de risquer leur vie. Un pauvre chien, sans raisonner et poussé par le pur instinct, a franchi le parapet et a piqué droit sur l'enfant. Comme il plonge bien!

— Il remonte avec elle. Voyez : il la tient ferme, encore vivante, et la ramène d'une profondeur de dix pieds, — de douze, je parie! Brave chien! Tiens! le voilà qui saute une seconde fois. Il y a donc encore un enfant à sauver? Bravo!

— C'est étrange que nous n'ayons pas vu l'autre tomber! Quel instinct dans l'animal! Brave chien! Mais il reste bien longtemps sous l'eau! Je ne serais pas étonné qu'il se noyât; le courant est si fort, surtout le long du quai!

— Il revient, il tient quelque chose dans sa gueule. Qu'est-ce que cela peut être? Ah! la belle trouvaille! Auriez-vous jamais...? La raison ne gouverne que l'homme. Tray a pris toute cette peine pour repêcher... la poupée de la petite.

— Au milieu des éclats de rire, mon héros, le vieux Tray, s'en va trottinant. Alors une personne ayant l'honneur d'être douée de raison fit ce raisonnement : Son cerveau pourra nous dire, je présume, pourquoi il a plongé.

— « Allez, John, allez prendre cet animal; s'il le faut, achetez-le pour moi. Avec une vivisection, en dépensant une demi-heure et dix-huit pence, nous verrons comment le cerveau d'un chien sécrète son âme! »

Le sujet de *Halber et Hob* est lugubre. Un père et un fils se prennent de querelle par une sombre nuit de Noël. Le fils saute à la gorge du père et le pousse hors de la cabane. Le vieillard résiste d'abord, puis il cesse de lutter, paralysé par un affreux souvenir. L'image d'une scène depuis longtemps oubliée vient de revivre dans son esprit. Lui aussi, à cette même place, bien des années auparavant, il a frappé son père; son fils n'est aujourd'hui que l'instrument de la vengeance divine. Le père et le fils meurent tués par le remords.

C'est aussi un brusque réveil de la conscience dans des âmes criminelles que nous montre l'étrange idylle intitulée *Ned Bratts*, qui se passe au temps des persécutions contre les puritains. Aux assises du comté de Bedford, le juge est en train de condamner pêle-mêle voleurs et dissidents. Le cabaretier *Ned Bratts* et sa femme viennent de lire le livre fameux du chaudronnier Bunyan; le remords de leurs péchés les a saisis. Ils accourent au tribunal, confessent leurs méfaits et réclament le châtiment. Le juge fait droit à leur demande et ils sont « heureusement pendus », à leur satisfaction et à celle des spectateurs.

L'œuvre capitale du recueil a pour titre *Ivan Ivanovitch*. Par une froide matinée d'hiver, le jeune charpentier Ivan Ivanovitch est occupé à débiter du bois. Autour de lui ses voisins couverts de peaux de mouton le regardent travailler; une épaisse vapeur s'échappe de leurs bouches barbues, et leurs yeux gris étincellent chaque fois que la hache s'abat lourdement. La campagne est partout ensevelie sous une épaisse couche de neige. Tout à coup on entend les clochettes d'un traîneau; le traîneau approche, il arrive; on l'entoure, il ne contient qu'une femme inanimée. C'est la femme de Dmitri! mais où est Dmitri? où sont ses trois enfants?

Tous s'empressent autour d'elle. Le bon charpentier s'efforce de la réchauffer. Il lui dit de douces paroles. Ses yeux s'ouvrent. Elle pousse un cri déchirant, éclate en sanglots et commence à raconter l'horrible histoire.

Dmitri, son mari, l'avait emmenée avec ses trois enfants dans un village voisin où il avait trouvé de l'ouvrage. La veille au soir, le village avait été détruit par un incendie; il n'y restait pas un abri. Hâte-toi, lui avait dit son mari, ramène nos enfants, rentre à la maison et va retrouver notre ami Ivan Ivanovitch. Tu n'as pas à t'inquiéter de conduire Droukh, notre vieux cheval; il connaît le chemin.

(1) *La Saisiaz; The two Poets of Croisic*, par Robert Browning. (Londres, 1 vol. 1878, Smith et Elder).

(2) Voy. sur M. Alfred Tennyson la *Revue* du 26 juillet 1879.

Et elle était partie à travers les profondeurs neigeuses de la forêt de pins, brutalement éclairées par les reflets crus d'un clair de lune d'hiver.

« Qu'est cela? est-ce le bruit du vent? Droukh tressaille, il s'arrête, il couche ses oreilles, il flaire, il s'ébroue, puis il repart, il a reconnu que ce n'est que le vent. Mais non! la vapeur qui s'échappe de nos poitrines monte toute droite! Encore ce bruit sourd! il grandit, il grandit encore! Il n'y a plus à s'y tromper. Je veux me pencher, regarder, savoir la vérité quelle qu'elle puisse être. Ce sont des pas, des pas! Je me retourne... c'est le piétinement régulier des loups qui poursuivent une proie vivante dans le traîneau (1)! Ils sont toute une armée, ils se serrent, ils se pressent; c'est la poussée du coin dans le bois; leur nombre s'accroît sans cesse; je vois de chaque côté, à travers la colonnade des pins, accourir sans bruit de nouveaux ennemis, et la colonne s'élargit, s'élargit, elle avance toujours...

« Ils gagnent, ils gagnent sur nous, ils vont nous atteindre. L'un d'eux nous atteint... Comment dire le reste? Oh! ce premier de la bande, cette face de Satan! Comme il tire sa langue de toute sa longueur! Comme il rit, comme on voit luire ses dents blanches! Il est sur moi, ses ongles fouillent dans nos couvertures! O mes enfants, mes deux pigeons, tenez-vous tranquilles! faites les morts; et toi, Stepan, il ne t'aura pas : ta mère se fera plutôt dévorer. »

Hélas! la mère ne se fait pas dévorer, et dans un moment d'insurmontable terreur elle laisse emporter son premier-né. M. Browning semble prendre un plaisir cruel à montrer comment l'instinct animal de la conservation peut triompher du plus puissant des sentiments humains, l'amour maternel. Affolée par la peur, la pauvre femme n'a plus qu'une idée : échapper aux loups qui la poursuivent. Elle se console de la perte de Stepan en voyant les loups se disputer leur proie et laisser le traîneau prendre de l'avance. Elle sauvera du moins les deux autres. Elle le dit, elle le croit; mais elle se trompe, c'est elle-même qu'elle veut sauver.

Bientôt les loups reprennent leur chasse.

« Ah! ne nous désolons pas si tôt! Galopons, atteignons la maison, restons-y, mourons-y sans plus jamais confier notre vie à ce piège mortel qu'on appelle un traîneau. — Térioscha, reste sur mon sein. Oui, je m'étendrai sur toi, je t'attacherai là avec les fibres de mon cœur. N'aie pas peur que cette fois ta mère jette... Jeter? J'ai jeté...? Jamais! Mais songez donc! une femme, après tout, luttant contre un loup! Je te sauverai, Térioscha, je le dois et je le veux!

« Mais quoi! c'est encore toi, face de Satan, c'est encore toi qui mènes la course? Tes yeux, et ta langue, et tes dents demandent de la chair fraîche. Tiens, tiens! je les crèverai, tes yeux qui brillent comme un feu vert! Ils luisent encore! Un pauvre poing ne peut donc rien contre des yeux! »

Et le loup saisit Térioscha entre les bras de sa mère. Puis c'est le tour du dernier, du petit Cyrille, et M. Browning ne craint pas de peindre pour la troisième fois les angoisses, les terreurs, la défaite finale de la mère.

Elle achève enfin son épouvantable récit, se demandant si tout cela n'est pas un mauvais rêve, et, malgré son désespoir, malgré ses larmes, malgré la perte de ses enfants, elle se laisse envahir lâchement, presque bestialement par la sensation de la sécurité retrouvée. Elle s'estime presque heureuse de ne plus sentir derrière elle l'haleine ardente des loups.

« A quoi bon les larmes? La vie est douce, et toutes les années qui viendront, je vous les dois, Ivan Ivanovitch! Je suis à vous! Que Dieu vous récompense!

« Elle se laissa tomber à terre. Solennellement, Ivan se leva, saisit sa hache; — en s'agenouillant elle avait fort à propos penché la tête et ses deux bras pendaient de chaque côté de son corps; — il asséna un seul coup rapide comme l'éclair, fort comme le tonnerre; il n'en fallut pas un second; le cadavre sans tête resta agenouillé... »

Puis le bon charpentier cherche tranquillement « un brin d'écorce pour essuyer sa hache», et rentre chez lui, disant : « Cela ne pouvait être autrement, Dieu m'a commandé d'agir à sa place. » Le village se rassemble pour juger le meurtrier. Le pope n'a pas de peine à démontrer qu'il est fort mal à une mère de laisser manger ses enfants par le loup et on absout Ivan Ivanovitch.

Tel est ce poème bizarre qui donne bien l'idée des qualités et des défauts de M. Browning. On y retrouve avec une vigueur poétique et une puissance pittoresque incontestables un goût à la fois barbare et raffiné pour l'horrible, une analyse subtile de la perversité humaine poursuivie avec une sorte d'acharnement inquiet dans ses replis les plus mystérieux.

La seule idylle dont nous n'ayons point parlé, *Martin Relph*, est encore l'histoire d'un remords. De sorte que sur six pièces dont se compose le recueil, quatre sont des confessions où le personnage principal s'accuse lui-même. Supprimez *Tray* et *Pheidippides*, le volume pourra s'appeler *les Drames de la conscience*. M. Browning aime à examiner les cas de péché; cela rentre dans ses attributions de théologien moraliste au même titre que les discussions sur la vie future, sur les peines et les récompenses, sur l'existence du mal. Nous n'entendons en aucune façon l'en blâmer. Il fait fort bien, puisque ce sont ses idées, d'appliquer le don qu'il a reçu d'entendre et de parler la langue des dieux à sermonner une génération qui en a grand besoin, même en Angleterre. Il fait moins bien d'être habituellement inintelligible. Ce n'est pas tout de dire de bonnes choses; pour qu'elles profitent, il faut qu'on les comprenne. Le dialogue entre l'Imagination et la Raison, dans le poème de la *Saisiaz*, est un morceau rempli de pensées élevées; nous défions de le lire d'un bout à l'autre sans être absolument *bewildered*. M. Browning doit à ses lecteurs de se mettre à leur portée; si ce n'est comme poète, que ce soit du moins comme prédicateur!

ARVÈDE BARINE.

(1) C'est bien mal traduire l'admirable vers imitatif :
Tis the regular pass of the wolves in pursuit of the life in the sledge!

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les prétendants, que l'on fait parler depuis quelques emaines, désavouent les confidents apocryphes que l'on ntroduit dans leurs antichambres et se refusent à servir de éclames aux journaux.

Pourquoi parleraient-ils, quand même ils auraient d'excelentes choses à dire? Ils représentent une manie, un préugé, une routine. Si la France voulait retourner à ses réjugés, à sa routine, à ses manies, elle les prendrait sans ondition, tour à tour, et l'on n'a jamais vu que des royalistes n théorie aient fait passer des examens à un prétendant vant de l'acclamer.

Que le comte de Chambord pense ceci ou cela; que le rince Napoléon fasse gras les jours de maigre, et fasse naigre les jours de bataille; que le comte de Paris soit fidèle u infidèle au testament de son père; qu'est-ce que la certitude acquise sur l'intelligence ou la valeur morale de l'un u de l'autre de ces prétendants peut faire pour augmenter u diminuer les chances d'une restauration?

Quand les grenouilles veulent un roi, elles le demandent u l'acceptent, mais ne le discutent pas. La recette pour aire une monarchie est absolument la même que pour faire n civet. Il est parfaitement puéril de supposer qu'on puisse aire du tort à tel ou tel prince en racontant ses propos le table ou de sacristie. Il est plus inutile encore de croire qu'on le recommande en voulant démontrer qu'il est recommandable. Les vertus n'y font rien, les vices n'y font pas davantage. Quand l'heure sonne pour une restauration, on prend le lièvre qui tente l'appétit, sans savoir et sans vouloir avoir quelle herbe il a brouté.

En 1814, les Bourbons étaient si bien inconnus que le sculpteur Bosio, chargé d'improviser un buste pour offrir Louis XVIII aux hommages de la nation, dut se contenter de faire surmouler la tête classique de Vitellius, d'y joindre une perruque et des épaulettes, pour réaliser le vœu de la France.

Pour en revenir à l'histoire contemporaine, est-ce que Louis Napoléon, avant 1848, ne semblait pas avoir épuisé le ridicule et le grotesque? Après la folie de Strasbourg, l'équipée de Boulogne l'avait rendu immortellement impossible. On se souvient de cette fameuse séance où le prétendant vint balbutier à la tribune, à propos de je ne sais quels cris séditieux prononcés par des amis, des explications en un charabia qui fit rire l'assemblée. Antony Thouret, qui avait présenté une proposition de bannissement, fut désarmé par cette exhibition et retira dédaigneusement, aux applaudissements de l'assemblée, la proposition qu'il croyait inutile.

L'aventure du 2 décembre n'était pas faite pour ajouter du prestige au prétendant. La conscience du pays ne se révolta pas plus que de raison.

Napoléon III a été déclaré, lui et sa dynastie, responsables du démembrement de la France. Les faits sont notoires; les titres à l'exécration sont manifestes. Le jour où un courant bonapartiste se manifesterait encore, ces causes d'indignité n'arrêteraient rien.

Il paraît démontré, par les confidences mêmes de ses amis, que le jeune prince tué par les Zoulous avait reçu une éducation détestable et promettait une revanche aux décembraillards distancés par l'empire libéral. Il eût été un anachronisme au XIXe siècle, mais les anachronismes sont toujours possibles.

Je trouve que les bonapartistes perdent leur temps à se chamailler. La carte la meilleure de leur jeu, c'est toujours celle qui est la première; ils n'ont pas besoin d'en chercher une autre. Le jour où la France serait assez abaissée, assez opprimée par la guerre étrangère, assez affolée par des troubles intérieurs pour se jeter dans les bras d'un Bonaparte, elle ne choisirait pas, elle le prendrait au hasard.

Combattons le préjugé monarchique; montrons son absurdité et son indignité; mais n'y cédons pas à notre insu en donnant même par le ridicule du prestige aux prétendants.

La vieille réclame des magasins éhontés : Enfin nous avons fait faillite! est l'éternelle réclame des dynasties. Toutes ont, à un jour donné, fait faillite à la liberté, à l'honneur, au repos de la France : en est-il une seule qui se repente de sa déconfiture? Non. Elle s'en fait un titre. Henri V invoque l'injustice de la révolution de 1830, le comte de Paris celle de 1848, et les bonapartistes délirants appellent Napoléon III le martyr de Sedan.

M. Thiers, en 1833, quand on ne pouvait pas lui reprocher d'être un révolutionnaire farouche, disait à propos de l'échauffourée de la duchesse de Berry :

« On ne juge pas les princes : dans les temps de barbarie ou de passions politiques, on les immole; dans les temps de générosité, de civilisation, comme le nôtre, on les réduit à l'impuissance de nuire. »

La générosité de la France s'est plutôt augmentée qu'elle n'a diminué. Ne tuons personne, pas même par le ridicule, qui ne tue pas en France. Parlons davantage des devoirs de la république et moins des prétentions de ses ennemis.

II.

Ce que je dis des prétendants monarchiques peut s'appliquer aux prétendants démocratiques. Demandez aux électeurs de Blanqui ce qu'ils pensent de sa valeur morale, de sa portée, du sens pratique de ses idées. Savent-ils seulement s'il a des idées? On les a prévenus de l'entêtement de ce vieux socialiste qui n'est, somme toute, d'aucune école, d'aucun parti, qui déconcerterait tout le monde, qui représente la haine dans ce qu'elle a de plus faux et de plus fou. On a remué, pour les ramener à la raison, les vilenies que la *Revue rétrospective* de 1848 avait mises au jour; on leur a prouvé que ce républicain était condamné par les représentants les plus autorisés, les plus purs de la démocratie. Est-ce qu'il s'est établi à Bordeaux une commission d'enquête pour examiner ces griefs? pour peser les titres de Blanqui à l'es-

time nationale? On lui a appliqué dans toute son inflexibilité le principe des partisans de la monarchie. On l'a nommé ou on veut le nommer, quoique indigne, au mépris de la logique et de la loi.

III.

La cour d'assises vient de condamner à mort deux effroyables polissons qui n'ont absolument pour se recommander à la pitié publique que leur jeunesse. Cela suffit, et à peine les journaux ont-ils annoncé qu'Abadie et Gilles avaient endossé la camisole de force, qu'aussitôt l'horreur inspirée par ces scélérats précoces s'est changée en une sorte d'attention attendrie. On veut savoir s'ils se repentent; on dit que le Président de la république répugne à la pensée de l'échafaud.

N'est-ce pas là un argument contre la peine de mort? Cette hésitation spontanée de la conscience publique ne prouve-t-elle pas que la justice, en voulant retrancher un sauvageon vénéneux, ne se tire pas pour cela d'affaire avec le problème d'éducation et de moralisation qui lui incombe?

Certes, le crime était odieux, prémédité; mais je puis dire sans paradoxe qu'il était trop prémédité pour ne pas démontrer plutôt une sorte de fanfaronade, de cynisme, de pédantisme juvénile, qu'une dépravation sans remède. Il me semble qu'il y a moins à désespérer de jeunes coquins qui commencent par rédiger le code de l'assassinat et qui font des règlements à jurer sur le couteau, absolument comme des brigands classiques, que des meurtriers qui tuent sans phrase et sans pose théâtrale.

Ces figurants de l'Ambigu avaient une vocation de cabotins sinistres, qu'ils flattaient par ces statuts trop abominables. L'excès même est une circonstance atténuante dans ce crime. On n'est pas si monstre que cela quand on s'efforce tant de le devenir.

Quant aux arguments que certains journaux ont voulu tirer des fréquentations pieuses ou des occupations théâtrales de ces jeunes assassins, il faut les répudier absolument : Abadie et sa bande ne prouvent rien contre les cours du soir des maisons religieuses, ni contre l'*Assommoir*.

IV.

M. le préfet de la Seine a écrit, à propos des changements opérés dans la dénomination d'un certain nombre de rues, de boulevards et de places, un excellent rapport qui doit rester comme un modèle de bon sens politique, de goût historique, de tact et de mesure.

Il n'a de complaisance pour personne, et il satisfait tout le monde. Il explique et justifie les changements proposés par le conseil municipal; et, quand il contredit celui-ci, c'est pour des motifs tels que l'accord persiste sous la contradiction apparente.

Efface-t-il le nom sanglant de Saint-Arnaud, M. le préfet de la Seine se hâte de dire :

« Sans doute il est fâcheux d'avoir à rayer le nom d'un maréchal de France, mort au lendemain d'une victoire, mais il est impossible d'oublier que cet homme dut son bâton de maréchal au crime abominable dont il fut un des auteurs principaux. »

M. Abbatucci, député actuel de la Corse, se plaint, dans une lettre injurieuse, de ce qu'on ose priver une rue de Paris de l'éclat de son nom. M. Hérold avait répondu d'avance à cette protestation, quand il motivait en ces termes le changement de la rue Abbatucci :

« Ce nom *pouvait* être défendu. Est-ce à l'un des généraux Abbatucci que l'hommage s'adressait? Est-ce au ministre de la justice du coup d'État? Si le doute n'est pas résolu, il est certain que dans l'opinion publique c'est ce dernier personnage qui recueillait le bénéfice honorifique. Ce fait justifiait le vœu du conseil municipal. »

M. Charles Abbatucci propose-t-il un moyen de faire disparaître l'équivoque? Non, il l'augmente au contraire. S'il veut forcer l'opinion publique au repentir, qu'il devienne célèbre en redonnant un lustre sans tache au nom qu'il porte et qu'il veut venger.

Les journaux qui rient de tout avant d'apprendre rien s'étaient égayés du changement proposé par le conseil municipal à propos de la rue Marie-Louise devenue la rue Marie-et-Louise. « Voyez-vous, disait-on, l'intolérance et la rancune? On n'ose effacer le nom d'une impératrice, on le divise. »

Je crois que le conseil n'eût pas eu plus d'égards pour Marie-Louise, l'impératrice infidèle à la gloire conjugale, qu'il n'en a eu pour la reine Hortense. Il eût effacé sans hésitation ce souvenir douloureux, même pour les bonapartistes. Mais M. Hérold apprend aux journalistes plaisants qu'ils ont eu tort de rire. Voici son explication.

Il s'agit d'une petite rue du voisinage de l'hôpital Saint-Louis.

« Elle a été ouverte sur des terrains livrés gratuitement par le sieur Dubois, qui a désiré qu'elle portât le nom de ses deux filles, appelées *Marie* et *Louise*. Les deux noms furent réunis, mais jamais il n'avait été question de consacrer le souvenir de l'impératrice *Marie-Louise*. Afin d'éviter la confusion, le conseil municipal et M. Dubois, d'accord, ont demandé que le nom de la rue fût ainsi rectifié : rue *Marie-et-Louise*, pour indiquer qu'il s'agit de deux personnes. Où est le sujet de rire? Où est l'intolérance politique? »

On sait que M. le préfet de la Seine a maintenu leurs noms aux trois voies suivantes : la rue Bonaparte, la rue Cambacérès, le boulevard Haussmann. Il explique très bien comment il serait ridicule de biffer le nom de Bonaparte, qui reste trop grand dans l'histoire pour ne pas rester dans Paris.

« Ne serait-il pas puéril de vouloir effacer jusqu'à la trace de l'homme qui a porté le nom de Bonaparte? N'est-il pas du moins fâcheux de sembler le vouloir? Sous ce nom de Bonaparte, distinct encore dans le sentiment populaire de celui de Napoléon, ce n'est pas le futur empereur qu'on honore,

c'est le général des campagnes d'Italie, c'est le vainqueur d'Arcole et de Rivoli.

« Même dans cette limite, l'ambitieux qui se préparait de loin à asservir le pays ne mériterait assurément pas un témoignage de la reconnaissance publique. Mais le fait existe, et, comme le disait très justement un membre même du conseil municipal dont l'opinion républicaine n'est pas suspecte, M. Ulysse Parent : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. » Rayer sans merci le nom de Bonaparte n'est pas bien servir la République, à laquelle désormais ce nom ne peut plus inspirer de frayeur. »

C'est au nom du Code civil que le nom de Cambacérès demeure attaché à une partie de la rue de la Ville-l'Évêque. Quant au boulevard Haussmann, voici en quels termes M. Hérold justifie le maintien de son titre :

« Enfin, le nom du boulevard Haussmann rappelle pour moi, monsieur le ministre, non pas un homme, mais une date dans l'histoire de Paris. C'est sans doute un grand tort que de donner à une voie publique le nom d'un homme vivant; mais, ici encore, le fait existe depuis bien des années, Et, je le répète, il ne s'agit pas de la personne (que je n'aurais pas, d'ailleurs, l'inconvenance de juger dans un document de la nature de celui-ci), il s'agit de l'œuvre, bonne ou mauvaise, critiquable ou non, mais considérable, à laquelle l'administrateur a donné son empreinte. »

Il était impossible de se tirer mieux de la difficulté de parler d'un ancien préfet de la Seine et de donner plus sainement raison à ses principes sans heurter trop le sentiment populaire.

Les journaux qui s'étaient égayés des votes du conseil municipal ne rient pas ou rient mal du rapport de M. Hérold.

V.

La reine de Madagascar vient de mériter les palmes académiques. Elle a proclamé dans son royaume la nécessité de l'instruction, et les arguments, pour être naïvement exprimés, ne sont pas dépourvus d'éloquence.

« Envoyez vos enfants s'instruire, car ce sera un bien pour vous autant que pour eux; ce sera le moyen de tenir compte de votre bétail, de votre argent, de votre propriété, et ce sera aussi un moyen d'avancement, car je suis une souveraine qui récompense par le bien ceux qui le méritent. »

Il faudrait copier la proclamation de cette bonne reine qui veut substituer le régime des bâtons sur les ardoises au régime du bâton sur le dos, et il ne serait pas superflu de l'afficher dans toutes les communes de France.

VI.

Encore un fort joli procès en séparation, qui ne prouve pas contre l'opportunité du divorce.

Parmi les griefs que M. le baron Sellière a relevés contre sa femme pour émouvoir les juges, on a noté celui-ci : Madame la baronne *fumait dans la même pipe* qu'un certain M. X...

Voilà les attributs galants bien changés! l'amour a troqué ses pipeaux contre la pipe. C'est le triomphe de l'Assommoir.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'opinion européenne a été vivement préoccupée de la tension des rapports entre la Russie et l'Allemagne, manifestée par une polémique pleine d'aigreur entre les principaux journaux des deux pays. Il est vrai qu'une note officielle émanée de Saint-Pétersbourg a prétendu réduire à néant cette tension et cette aigreur. La seule annonce de la mission du général de Manteuffel aux grandes manœuvres de Varsovie valait, du côté de Berlin, toutes les notes édulcorantes, car on sait qu'il est très aimé de l'empereur Alexandre et qu'il n'est pour rien dans la brouille non dissimulée des deux chanceliers. Ces démentis officiels ont de l'importance en tant qu'ils révèlent soit les dispositions des souverains, soit la ferme décision des gouvernements de ne pas hâter l'heure des conflits effectifs. Ils n'ont pas la vertu d'éteindre les dissentiments quand ceux-ci sont alimentés par des motifs sérieux : or il est certain que la Russie a gardé rancune au tout-puissant chancelier de Berlin d'avoir singulièrement diminué les avantages qu'elle comptait retirer de la guerre d'Orient. La nouvelle béatitude éditée par M. de Bismarck : *Beati possidentes,* ne lui plaît qu'en tant qu'elle s'applique à lui. La politique de pourboire n'est criblée de ses sarcasmes que quand elle est pratiquée par les autres. — La Russie ne pouvait pas ne pas être atteinte dans ses intérêts et par conséquent profondément irritée par les lois de protection votées à Berlin qui sont une espèce de blocus pour son commerce. Ni les notes officielles ni les compliments des généraux agréables ne changeront cette situation. L'alliance des trois empereurs, qui a été le pivot de la politique de l'Europe occidentale pendant ces dernières années, est en train de se dissoudre. Si le faisceau se rompait un jour tout à fait, les conditions de la politique étrangère se transformeraient du tout au tout.

C'est une bonne fortune pour la France que d'avoir, en si délicate occurrence, un ministre aussi sage et aussi estimé de l'Europe que M. Waddington pour diriger sa diplomatie. Il lui a suffi, dans le grand discours qu'il a prononcé à Laon, à l'occasion du conseil général, d'exposer avec la clarté et la ferme et modeste simplicité qui le caractérisent les résultats obtenus depuis le congrès de Berlin, pour répondre aux attaques incessantes de la presse du centre droit. On sait qu'aux yeux de ces fins diplomates les successeurs du duc Decazes ne peuvent être que des maladroits. Ils prodiguaient, sans se lasser, les prophéties sinistres sur l'issue des négociations engagées pour la délimitation nouvelle des frontières de la Grèce la veille du jour où cette grave affaire, qui fait tant d'honneur à notre ministre, entrait décidément dans la voie d'une solution prompte et favorable. Nous ne relèverons

dans la partie du discours de M. Waddington qui concerne la politique intérieure du cabinet que la manière si modérée, si libérale avec laquelle il a parlé des dissentiments qui peuvent s'élever entre républicains, non pas sur la lutte à engager avec le parti ultramontain, mais sur les procédés à employer pour le combattre. Il a défendu l'article 7 de façon à rendre les transactions possibles entre tous ceux qui sont d'accord sur le but à atteindre. Il s'est bien gardé de ces excommunications hautaines des moindres dissidences qui aboutiraient à une espèce de Syllabus démocratique. Cet esprit d'étroitesse autoritaire finirait par assimiler le parti républicain à une de ces associations non autorisées qu'il veut proscrire, pour la mesure d'indépendance qui y serait accordée. Rien n'est plus contraire aux mœurs de la liberté. Il nous semble que les conseils généraux ne se sont pas prononcés sur l'article 7 de telle façon qu'on puisse invoquer en sa faveur une pression irrésistible de l'opinion publique.

Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas du fond des choses, de la nécessité impérieuse de la lutte. Toute la France républicaine suit le ministère dans cette campagne. Elle applaudit aux mesures qui rendent à l'administration civile le caractère laïque qu'elle ne doit jamais perdre; le nouveau règlement édicté par le préfet de la Seine pour protéger la liberté de conscience dans les hôpitaux lui paraît de tout point irréprochable. Elle sait bien aussi que l'ultramontanisme a organisé une sainte ligue contre nos institutions actuelles ou, pour mieux dire, contre ce qui est l'âme même de la société moderne, contre ce qui l'emporte sur toutes les formes gouvernementales, contre cet esprit des temps nouveaux qui affranchit la conscience de l'individu de tous les pouvoirs ecclésiastiques ou civils. Elle sait encore que les chefs, les organisateurs et les inspirateurs de cette sainte ligue sont les jésuites. Leur enseignement est à coup sûr aussi mortel et funeste au point de vue moral qu'au point de vue social.

La manière même dont les révérends Pères se sont défendus ou fait défendre contre l'accablant réquisitoire de M. Paul Bert en a confirmé toutes les conclusions. L'éminent orateur a clairement montré dans sa réplique qu'il y a autant de ruse et d'habileté perfide dans la façon dont le jésuitisme interprète et atténue ses propres textes que dans l'exégèse commode qu'il a toujours donnée des prescriptions de la conscience. S'il en est ainsi, pourquoi ne pas s'attaquer directement à lui? C'est lui seul qu'on veut atteindre, d'après les déclarations mêmes plusieurs fois répétées du président du conseil. En le condamnant sans détour, après une instruction nouvelle, on atteindrait le but que l'on poursuit, sans soulever les graves objections qui troublent et inquiètent tant d'esprits libéraux. Une répression motivée sur des faits précis ne porte aucune atteinte au droit, tandis que la mise hors la loi de droit commun d'une catégorie de citoyens vaguement désignés par une formule élastique ne saurait se justifier au point de vue des principes. Nous souhaitons vivement que l'on cherche la conciliation dans cette voie.

Les prétendants en chambre profitent du silence de la tribune pour faire leurs manifestes avec plus ou moins de franchise. Ce n'est pas une lâche prudence que l'on peut reprocher au comte de Chambord. On est sûr de l'entendre dans toutes les circonstances importantes élever la voix pour prononcer les paroles qui peuvent le plus sûrement compromettre sa cause. Il a le don de la maladresse et de la malechance oratoire au plus haut point. Ce chevalier sans peur et sans reproche de l'impossible et de l'absurde est certainement aujourd'hui l'un des grands serviteurs de la république.

Son cousin don Carlos vient aussi de parler *urbi* et *orbi* par le moyen de ce noble porte-voix des rois en disponibilité qui s'appelle *le Figaro*. Il nous a appris qu'il n'acceptait point la réconciliation — qui ne lui était pas offerte, — qu'il continuerait à représenter, dans les délassements de notre capitale, le principe immaculé qu'il a si glorieusement servi sur les grands chemins. Laissons ce chef de bande retiré à ses loisirs.

Il ne manquait plus au droit divin que d'aboutir à une semblable incarnation. Quant à ce détestable mélange de prétentions héréditaires et de démocratisme hypocrite qui constitue le bonapartisme, le grand confident des candidats au trône de France prétend toujours nous avoir apporté l'autre jour son programme. Le langage prêté au prince Napoléon à Trouville n'a rien d'improbable. Les démentis de ses journaux peuvent porter sur tel ou tel point de détail, sans que sa pensée ait été altérée pour le fond. Le plan de conduite exposé dans ces propos de table répond parfaitement à ce que l'on sait de lui, car il ne brille pas par la témérité. Le prince s'arrange pour manger commodément ses rentes à Paris en suivant de l'œil les fautes inévitables qui doivent précipiter la république à sa ruine. C'est pour ce moment qu'il se réserve, se contentant d'accroître son crédit en haut et en bas, tour à tour démocrate avec le peuple, grand seigneur aimable avec la haute société, qui n'a pas su encore l'apprécier. Il promet même de se montrer bienveillant pour l'Église, sans lui livrer l'État; ce qui lui sera d'autant plus facile que l'État ne lui appartient pas. Voilà tout le secret de cette future ascension à l'empire. Nous sommes étonnés de voir le *Times* prendre la peine de rassurer la France sur les craintes que pourrait lui inspirer un pareil prétendant en lui affirmant sérieusement que la république n'a rien à redouter tant qu'elle n'a pas joué sa dernière carte, qui est la présidence de M. Gambetta. Il nous est impossible de comprendre pourquoi cette carte qui est excellente serait la dernière. Le *Times* devrait savoir que le régime républicain est celui qui est le moins inféodé à un homme. L'illustre président de la Chambre met sa gloire à consolider le gouvernement du pays par le pays, et par conséquent il le prépare à se passer même de lui.

L'élection de Bordeaux de dimanche dernier n'a pas donné de résultat. M. Blanqui est encore en tête; il est vrai que l'abstention a pris des proportions inouïes. Abstention bien coupable, car elle permet à une minorité factieuse d'afficher son mépris de la loi et elle a pour résultat la mise en interdiction d'un collège électoral qui se suicide en se permettant de si sottes incartades; il est certain que M. Blanqui sera invalidé autant de fois qu'il sera nommé. La 1re circon-

scription de Bordeaux a encore le temps d'ici au vote définitif de mettre fin à cette insanité.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

En ce temps de vacances où les Français qui voyagent, soit à l'étranger, soit en France, sont exposés à rencontrer des Anglais qui en font autant et à lier plus ou moins conversation avec eux — s'ils leur sont présentés, — nous croyons charitable de signaler à nos compatriotes certaines fautes où tombent encore un grand nombre d'entre eux dans l'emploi de certains mots anglais.

On se sert du mot *sir* en parlant à toutes les personnes auxquelles on peut appliquer la dénomination, fort libéralement octroyée, de *gentleman*. Ainsi à un pharmacien, à un horloger, on dira *sir;* mais un boucher, un charcutier, à plus forte raison un ouvrier que l'on appellerait de ce terme croirait qu'on se moque de lui. Toutefois, quand on prend la plume, il faut faire attention. Celui même que vous appelez *sir* dans le corps de la lettre n'aura droit à ce que vous mettiez ce titre devant son nom en écrivant l'adresse que s'il est au moins chevalier (*knight*), ce qui est le premier échelon de la hiérarchie nobiliaire.

Mais, qu'on parle ou qu'on écrive, le terme de *sir* ne doit jamais être accolé immédiatement à un nom propre. Le nom de baptême doit alors précéder le nom de famille. C'est une règle que des Français même cultivés oublient encore quelquefois, peut-être parce que souvent c'est le nom d'une famille d'hommes illustres qui sert de nom de baptême : ainsi sir Garnet Wolseley, le commandant en chef des troupes anglaises contre les Zoulous.

Quand les noms de baptême et de famille ont été une première fois énoncés derrière le mot *sir,* on peut se dispenser dans la suite du discours de répéter le nom de famille; mais le contraire serait inadmissible.

Les Anglais croient cette faute si commune en France que quand *le Punch,* dans ses caricatures, veut faire parler des Français sans indiquer leur nationalité, il leur met dans la bouche des expressions telles que « sir Brown, sir Jones ; » cela suffit; le lecteur les reconnaît immédiatement pour des Français.

Consolons-nous. Les Allemands, qui se piquent de tout savoir, tombent dans des fautes pires encore. Dans le fameux livre du Dr Maurice Busch, secrétaire de M. de Bismarck, intitulé *Souvenirs de la guerre de France,* dont on a fait tant de bruit, les généraux américains Burnside, Sherman, qui aussitôt après la déclaration de guerre accoururent au camp prussien, sont appelés couramment *sir Burnside, sir Sherman :* faute double, quand il s'agit de généraux yankees.

On trouve quelquefois, dans certains journaux, *sir Gladstone* ou *sir William Gladstone.* Dans le second cas, on pèche contre le droit, M. Gladstone n'étant pas même chevalier ou baronnet; dans le premier, il y a faute à la fois contre le droit et contre l'usage.

On lit aussi quelquefois *lord Gladstone,* comme si ce titre paraissait attaché aux fonctions de premier ministre. Sans doute M. Gladstone aurait pu être lord, puisque ce haut titre lui fut offert par la reine; mais il le refusa, et il est resté un simple *commoner,* en bon et ancien français un roturier. Lui qui a créé des lords, il n'a droit qu'à la qualification de *mister* (maître). Mais si on lui écrit ou si on parle de lui en public, il faut employer la formule de *très honorable* (*right honorable*). C'est une formule de pure courtoisie, mais qui est considérée comme absolument due à un homme de la position sociale et politique de M. Gladstone. L'omettre serait un manque de savoir-vivre fort blâmable.

Le titre d'*esquire* est, on le sait, au-dessus du terme de *gentleman* et de son correspondant français *monsieur.* La distinction a été expliquée par le *Times* le 17 août 1878, qui donne cet exemple significatif. L'Académie royale des arts se divise en *membres* et en *associés. L'associé* reçoit, quand il est élu, un certificat signé du président, dans lequel il est qualifié de *gentleman*; le *membre,* lors de son élection, si elle est approuvée par Sa Majesté, reçoit un diplôme signé de la reine où il est traité d'*esquire.*

De l'autre côté de la Manche, il n'est pas si mince marchand, si humble artisan, qui ne soit au fait de ces distinctions et ne discerne très clairement l'emploi qu'il doit faire des titres honorifiques. Ce n'est pas lui qui dirait, comme il arrive parfois à des journalistes français : « M. de Hartington, M. de Salisbury, M. Granville, » au lieu de « duc de Hartington, marquis de Salisbury, lord Granville. »

Le temps est passé où nous disions *un mylord;* cette expression nous reporterait à 1815. On la trouve cependant dans le *Dictionnaire* de Napoléon Landais. Au nom *milady,* on lit : « Femme d'un *mylord.* »

Lady, féminin de *lord,* seigneur, n'a pas, que nous sachions, d'équivalent français; le terme le plus approximatif serait *châtelaine.* On est donc autorisé à transporter *lady,* tel quel, dans le discours français.

Miss a un pluriel ignoré de bon nombre de Français : *misses.* Ce qu'on ne sait guère, c'est que ces deux termes ne sont employés qu'avec les noms soit de baptême, soit de famille, ou bien quand on parle à la seconde personne. Il est fautif de dire : « *La* miss que j'ai vue est *une* jolie miss; » à plus forte raison : Ce sont *des miss* aimables, le pluriel étant *misses.* C'est comme si l'on disait en français : *Une* mademoiselle, *des* mesdemoiselles, à plus forte raison : *Des mademoiselle* (au singulier).

Lord, avons-nous dit, signifie seigneur. Remarquons qu'en parlant de l'Angleterre nous disons, sans traduire : « La Chambre des lords », tandis que, s'il s'agit de la Chambre des pairs allemande, nous disons : « La Chambre des seigneurs. » Autre remarque : « Les seigneurs anglais sont les seuls dont nos journalistes, à l'exemple des journalistes anglais, disent : « le *noble* lord. » Ils n'en ont jamais tant fait pour les pairs ou sénateurs français appartenant aux pre-

mières familles du pays. Cela tient, d'une part, au sentiment que l'Angleterre est un pays aristocratique, et, d'autre part, à l'habitude que nous avons d'observer surtout en Angleterre le fonctionnement du régime parlementaire.

Nécrologie. — On annonce d'Allemagne la mort, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de Hermann Fichte, fils du célèbre philosophe Gottlieb Fichte, et philosophe lui-même. Il avait été professeur aux Universités de Bonn et de Tubingue, et il avait écrit de nombreux ouvrages. En 1829, il publia des *Recherches sur la caractéristique de la philosophie nouvelle,* où se trouvait un tableau remarquable du système de son père. Son livre, intitulé *l'Anthropologie, ou la Science de l'âme humaine,* a paru en 1856.

Il vient de paraître à Paris une histoire de la guerre de 1870-1871 qui est évidemment destinée à un public spécial : elle est écrite en hébreu moderne.

Le gouvernement français a chargé un membre de l'École d'Athènes de se rendre à l'île de Délos, pour y continuer les fouilles commencées il y a quelque temps.

Les jésuites de la mission de Nankin ont commencé la publication d'une vaste collection d'ouvrages sur la Chine. Le premier volume traite du langage de la conversation. Le second contient des dissertations sur les instrumens de musique, les armes, les véhicules et les costumes. Le troisième sera consacré aux historiens classiques chinois. Les notes, commentaires et traductions sont en latin. On les doit au P. Angelo Zottoli, qui y travaille depuis un grand nombre d'années et qui passe pour un bon sinologue.

Publications annoncées. — La *Société des vieux textes anglais* prépare la publication d'un recueil qui contiendra tous les textes anglais antérieurs à l'époque du roi Alfred, par conséquent au xe siècle, groupés par dialectes et selon l'ordre chronologique. Tous ont été copiés directement sur les originaux, grâce à la complaisance de plusieurs bibliothèques du continent, qui ont consenti à prêter leurs manuscrits. Au nombre des prêts figure le glossaire d'Épinal, probablement le plus vieux spécimen de la langue anglaise qui existe. La collection comprendra un assez grand nombre de chartes. Les inscriptions en caractères runiques seront transcrites en lettres ordinaires.

— Mgr Ridel, missionnaire en Corée, dont les journaux ont raconté le cruel emprisonnement, travaille à un dictionnaire coréen latin qu'il compte publier au Japon, à Yokohama. Ce sera, croyons-nous, le premier dictionnaire de la langue coréenne.

Parmi les traductions récentes, nous remarquons : pour la France, deux traductions des *Martyrs,* l'une en espagnol, l'autre en italien; plusieurs romans, tous traduits en espagnol. Pour l'Allemagne, le livre du Dr Busch sur M. de Bismarck, et *Wilhelm Meister,* traduits en russe (*Wilhelm Meister* fait partie d'une édition complète, en langue russe, des œuvres de Gœthe). Pour l'Angleterre, le *Paradis perdu,* traduit également en russe; plusieurs romans de Walter Scott, Dickens et d'autres, traduits en italien.

Notes géographiques. — Il s'est fondé aux Indes une Société organisée sur le modèle du Club alpin et dont l'objet est d'explorer les sommets de l'Himalaya. La Société se propose, entre autres expéditions aventureuses, de tenter l'ascension du grand Dhawalagiri, dont la hauteur est presque le double de celle du mont Blanc.

— L'*Alpine Journal* du mois d'août contient un article sur *les Sarrasins dans les Alpes.* On sait que les savants ne sont pas d'accord sur les limites qu'il convient d'assigner aux invasions sarrasines dans la direction de la Suisse. D'après quelques-uns d'entre eux, les envahisseurs auraient pénétré à plusieurs reprises jusque dans le canton de Saint-Gall, dont ils auraient pillé certaines parties; cependant leurs apparitions dans l'est de la Suisse auraient été trop fugitives pour que les noms de lieux puissent avoir, comme on l'a soutenu, une origine arabe.

— Le Comité de l'Association africaine internationale vient d'envoyer l'ordre à M. Cambier, commandant de l'expédition belge, de pousser à 300 milles au delà du lac Tanganyika, dans la direction du nord-ouest, et d'aller fonder une station à Nyangwe, sur le Lualaba ou Kongo. D'autre part, M. Popelin, qui commande une deuxième expédition belge, partie de Zanzibar vers le milieu du mois de juillet, établira une station, destinée à être la première de la série, sur la rive orientale du Tanganyika. M. Stanley essaye décidément de remonter le Congo. S'il réussit, il pourra venir donner la main, à travers le continent, à la colonne de M. Cambier.

La jolie collection des *Petits conteurs du* XVIIIe *siècle* (Quantin) s'enrichit rapidement de nouveaux volumes. Le dernier paru se compose des *Contes* d'Augustin-Paradis de Montcrif, de l'Académie française, avec portrait de l'auteur, et précédé d'une notice biographique et bibliographique, par M. Octave Uzanne. Montcrif, quoique ses ouvrages ne soient qu'agréables, est parvenu à la plus haute considération par les places qui lui ont été données et par les grâces de toute espèce qu'on a répandues sur lui pendant toute sa vie. M. Uzanne nous montre que le secret d'un bonheur si constant doit se chercher dans l'aimable caractère de l'auteur du *Rajeunissement inutile,* ce qui tendrait à prouver que c'est l'humeur agréable qui fait les gens heureux. En tout cas, il nous paraît utile que cette croyance se répande; tout le monde y gagnerait, et à ce titre on ne saurait trop citer l'exemple de Montcrif.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1605]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 11. 13 SEPTEMBRE 1879.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

De la psychologie expérimentale en Allemagne (1).

I.

On sait ce que l'école anglaise contemporaine entend par la psychologie de l'expérience. Cette psychologie s'interdit soigneusement toute excursion sur le terrain de la métaphysique. L'âme des psychologues anglais contemporains est une possibilité permanente de phénomènes, d'états de conscience : es observer, les classer, déterminer les lois de leur succession, opérer sur ces phénomènes comme le naturaliste opère sur les faits physiologiques, telle doit être la tâche du psychologue, que certains préfèrent appeler *psychologiste*, espérant sans doute, à l'aide de ce terme nouveau, faire mieux comprendre de combien diffèrent l'un de l'autre l'esprit de finesse et d'observation minutieuse propre à la psychologie littéraire, et le véritable esprit d'analyse, de synthèse, de comparaison et de classification méthodique par lequel se distinguent les Bain, les James et John Stuart Mill, dont les travaux ont élevé la psychologie à la hauteur d'une science positive.

L'Allemagne contemporaine compte, elle aussi, d'éminents psychologues : tels les Wundt, les Fechner, les Lotze, pour ne citer que les plus marquants. Ces derniers, d'esprit moins positif et moins détaché des préoccupations métaphysiques, non seulement laissent un grand nombre de questions ouvertes, mais encore ne dédaignent pas de courir les aventures de la spéculation *a priori*. Lotze est un métaphysicien. Fechner est un métaphysicien. Wundt lui-même, qui est avant tout un physiologiste, est un métaphysicien sans le savoir et sans le vouloir, tout comme M. Herbert Spencer.

A ce premier caractère qui les distingue profondément des psychologues anglais, ajoutons-en un autre. En Angleterre, tout psychologue veut avoir sa doctrine sur tous les problèmes de psychologie. Spencer a écrit deux volumes de *Principes de psychologie;* Bain, après avoir traité des *Sens* et de l'*Intelligence,* consacre un second volume aux *Émotions* et à la *Volonté*. La *Logique* de John Stuart Mill peut donner une idée fort exacte de sa psychologie, et son examen des doctrines de William Hamilton contient les éléments d'un traité complet de la science de l'âme. Au contraire, Wundt mis à part, la psychologie expérimentale des Allemands reste confinée dans d'étroites limites. Les problèmes qu'elle aborde, en nombre fort restreint, constitueraient à nos yeux une science qui ne serait précisément ni la psychologie, ni la physiologie nerveuse, mais bien la *psycho-physiologie* ou science des rapports de l'*âme* et du *corps,* ces deux termes étant pris dans un sens quasi nominaliste. Ainsi, la définition de la psychologie expérimentale n'est plus la même quand on passe d'Angleterre en Allemagne. Là on fait des observations, des expériences, mais à l'aide du sens intime, de la réflexion ; on applique la méthode psychologique. Ici l'on fait des expérimentations, à l'aide des sens et d'instruments de précision ; on applique la méthode des sciences physiques et naturelles. Le mémoire classique de Jouffroy sur la méthode à suivre en psychologie serait jugé insuffisant par un psychologue anglais ; il serait jugé faux par un psychologue allemand. Ou la psychologie n'est pas une science, ou elle est une science exacte, accessible au nombre, à la mesure.

Ainsi entendue, la psychologie considérée comme science se trouvera dépouillée d'une bonne part de ses antiques possessions : elle ne comprendra guère que des questions mixtes, psychologiques par l'une des faces, physiologiques ou

(1) *La psychologie allemande contemporaine : école expérimentale,* par M. Th. Ribot, directeur de la *Revue philosophique.* — 1 vol. in-8°. Germer-Baillière et Cie.

physiques par l'autre. Ce n'est point par goût, mais par nécessité que la psychologie allemande expérimentale reste emprisonnée dans d'étroites limites.

Il n'est donc pas étrange que les mêmes philosophes qui s'aventurent dans les labyrinthes de la métaphysique s'essayent à résoudre *scientifiquement* et *exactement* les problèmes de psychologie qui voudront bien s'y prêter. Ces problèmes se réduisant à un fort petit nombre, les diverses solutions qu'ils reçoivent peuvent rester sans influence sur les théories de psychologie générale.

On veut mesurer, par exemple, la durée des actes psychiques. *A priori* le problème paraît difficile, mais non insoluble. Si l'on arrive à diviser la seconde en fractions extrêmement petites et à les évaluer exactement, rien n'empêchera de savoir dans quelles limites varie le temps nécessaire à certaines opérations de l'esprit. Ici, cependant, une objection se présente. Étant donné un acte psychique, une perception par exemple, on sait qu'elle a pour antécédent un phénomène nerveux : ce phénomène nerveux a une durée; or, comment isoler la durée de l'acte perceptif d'avec celle du mouvement nerveux qui la rend possible? Les psychologues allemands, Donders entre autres, ont prévu et résolu la difficulté. Un temps, dont la mesure est possible, s'écoule entre l'excitation et le signal donné par le sujet au moment où il la perçoit. Selon qu'il est ou n'est pas prévenu du genre de sensation qu'il va ressentir, la durée qui s'écoule à partir de l'excitation est plus ou moins grande. Cela posé, le fait d'être ou de n'être pas prévenu ne saurait exercer d'influence sur la durée de la transmission nerveuse. La différence constatée porte donc sur la durée de l'acte psychique, dont les variations, dès lors, offrent prise au calcul (1). Après Donders, Wundt a institué de nouvelles expériences et recueilli de précieuses indications. Il faut en dire autant d'Exner, d'Auerbach, de Vierordt, etc. Au point où en est la question, un certain nombre de lois se dégagent : on sait maintenant, par exemple, que la durée de l'acte intellectuel le plus simple peut être évaluée à 3 centièmes de seconde.

Quels que soient les scrupules des adversaires de cette méthode et leur peu de confiance dans les merveilleux résultats qu'en attendent ceux qui la mettent en œuvre, il n'en faut pas moins reconnaître qu'une loi comme celle qui exprime la durée de l'acte intellectuel le plus simple, comme celle qui fixe entre 1/5 et 1/7 de seconde les limites de variations du *temps physiologique* (celui qui s'écoule entre une excitation et le signal de la réaction), rappellent, ou peu s'en faut, par un certain degré d'exactitude mathématique les lois qui régissent le monde des corps. Dans ces conditions et pour le cas où des expériences futures n'infligeraient point aux lois récemment découvertes un flagrant démenti, il faudrait se rendre à l'évidence et souhaiter la bienvenue à la science nouvelle. Au premier abord, on se croirait sur le terrain de la psycho-physique, et non pas de la psycho-physiologie. Les expériences dont il nous est parlé sont bien de la nature des expériences de physique : quand on expérimentait à Montlhéry et à Villejuif sur la vitesse de propagation du son, on procédait, quoique sur une beaucoup plus vaste échelle, comme ont procédé Wundt et Donders. Toutefois il est à remarquer que, dans l'appréciation, disons mieux, dans la « notation » des résultats, ces deux expérimentateurs tiennent compte de la durée de la transmission nerveuse, *intermédiaire physiologique obligé*.

(1) Cf. Th. Ribot, *Psychologie allemande*, p. 307 et suiv.

II.

On a vu comment se mesure la *durée* des actes physiques; on verra maintenant comment et jusqu'à quel point il est possible d'en mesurer l'*intensité*. Il est de sens commun que nous éprouvons des sensations dont nous apprécions la nature (sensation de couleur, ou d'odeur, ou de son) et le degré. Nous savons fort bien quand une lumière est plus intense qu'une autre lumière, un son plus fort qu'un autre son; nous percevons les *forte*, les *piano*, les *crescendo*, les *diminuendo*. Mais, livrés à la seule conscience psychologique, nous ignorons *de combien* la sensation augmente ou diminue. Vous me prenez la main et vous me faites *plus de mal* que tout à l'heure : quant à vous dire si vous me faites *deux, trois* fois, ou seulement *moitié* plus de mal, je l'ignore. Aussi serai-je tenté d'assimiler mes sensations à des *grandeurs*, puisqu'elles sont susceptibles de croître ou de diminuer, mais non à des *quantités*, puisqu'elles échappent à la mesure. Or, selon Fechner, toute sensation est grandeur et quantité.

A première vue, tout accroissement d'intensité dans la cause extérieure d'une sensation, en d'autres termes, d'une *excitation*, devra rendre la sensation plus forte. Le raisonnement dit oui; l'expérience dit non. Ajoutez un poids de 10 grammes à un quintal, la charge que vous soulevez ne vous semblera pas plus lourde. D'où cette question : de quelle quantité l'excitation devra-t-elle varier pour faire croître la sensation? Voici la réponse : « Toutes les fois que les sensations de poids, de lumière, de température, de son et même d'effort musculaire, croissent d'une manière continue par l'addition des plus petites différences perceptibles à la conscience, il y a dans l'excitation correspondante un accroissement qui est une quantité aliquote, toujours la même, de l'excitation totale (1). » Étant donnée une température ou un son, il leur faut un accroissement d'un tiers pour être perçus; — une lumière, un accroissement d'un centième, etc.

Faisons un pas de plus et tâchons de découvrir une loi très générale exprimant le rapport de *toute* sensation à *toute* excitation (2). En cela consiste l'œuvre de Fechner, qui, un matin, le 22 octobre 1850, alors qu'il était dans son lit, découvrit un moyen satisfaisant pour mesurer la sensation à l'aide de l'excitation, l'effet à l'aide de la cause.

Il commença d'abord par déterminer pour chacun des sons les plus petites différences perceptibles de sensation, c'est-à-dire le degré d'excitation nécessaire pour déterminer une sensation d'intensité *minimum*. Il découvrit, par exemple,

(1) Cf., p. 178.
(2) Cf., p. 179.

que la plus petite sensation perceptible à l'oreille est celle du bruit que ferait une petite boule de liège pesant un milligramme, tombant d'un millimètre, l'oreille étant à 95 millimètres de distance.

Expériences faites, Fechner en arriva à cette loi : « Pour que la sensation croisse de quantités toujours égales, il faut que l'excitation extérieure croisse de quantités toujours proportionnelles à cette excitation même », ou bien encore et sous une forme plus concise, *la sensation croît comme le logarithme de l'excitation* (1).

Comme bien l'on pense, la loi de Fechner souleva de nombreuses protestations, et ses recherches firent éclore, pour m'exprimer comme en Allemagne, « toute une littérature psycho-physique ». M. Ribot résume brièvement l'histoire de cette période critique, dont il ne semble pas que la prétendue nouvelle science soit encore près de sortir. Il nous montre Hering opposant aux expériences de Fechner d'autres expériences, et celles-ci, en grande majorité, défavorables aux premières; M. Delbœuf intervenant tout à la fois contre Hering et contre Fechner, en somme partisan décidé de la loi logarithmique, mais faisant ses réserves touchant la nature psycho-physique de cette loi. Fechner aurait tenu trop peu de compte des conditions *biologiques* de l'excitation et de la sensation (2); dès lors la psycho-physique devrait renoncer à son indépendance et venir prendre rang dans la psycho-physiologie. « En résumé, nous dit M. Delbœuf, toute excitation produit un double effet : elle est cause de sensation ou cause d'épuisement, et l'épuisement diminue la sensation (3). »

Néanmoins, M. Delbœuf croit à la psycho-physique. Ennemi du mystérieux et disposé à ne voir que mystère là où le calcul et les mathématiques n'ont point le droit de pénétrer, il soutient avec énergie le caractère *quantitatif* de la sensation. Mieux encore, il affirme que, dans certains cas, il est possible de la mesurer directement. On a pu lire dans la *Revue scientifique* (4) un curieux échange de lettres entre MM. Ribot, Delbœuf, Wundt et un « mathématicien anonyme » fort spirituel et plus surpris que satisfait de voir les mathématiques envahir le domaine des faits de conscience. Cet anonyme, dont nous serions bien tentés de dire le nom, maintient avec force et par des raisons d'une incontestable gravité le caractère inextensif de la sensation et l'impossibilité absolue d'opérer sur elle comme on opère sur la durée, par exemple. La durée sans doute n'est pas directement mesurable; pour mesurer le temps, il faut le travestir en espace : toujours est-il que la durée est une quantité extensive et, chose importante, homogène. Il n'en va pas ainsi de la sensation. « Il ne me semble pas (5) qu'une sensation possède ce caractère d'homogénéité qui appartient essentiellement aux grandeurs mesurables. J'ai beau faire : en restant à un point de vue purement subjectif, je ne conçois ni la somme de deux sensations, ni leur différence. Lorsqu'une sensation grandit, elle devient tout autre, et ce qui est venu la modifier, dont je n'ai nulle idée, ne me paraît pas de la même nature que la sensation primitive. Que l'on tienne à la main un objet qui s'échauffe progressivement, la sensation se modifiera incessamment et se terminera en douleur cuisante : on aperçoit bien que les termes extrêmes ne se ressemblent guère; lorsque la douleur s'en mêle, d'autres nerfs, si je ne me trompe, sont mis en jeu... » Fort bien, répliquerait-on, mais sortons du point de vue subjectif. Une sensation peut-elle, oui ou non, être plus forte qu'une autre? Si oui, elle l'est d'une quantité exprimable par un nombre : elle vaut un certain nombre de fois la première. Ce nombre, arriverons-nous à le connaître? Je ne sais; toujours est-il que ce nombre est déterminé. De même le nombre des astres est un nombre donné, fini, ce nombre-là et non pas un autre. De même la température d'aujourd'hui diffère de celle d'hier d'un nombre donné de degrés. Enfin oseriez-vous prétendre que Pierre est plus grand que Paul et soutenir en même temps qu'il est absurde de se demander de combien de centimètres il le dépasse? — A merveille; mais la température, mais la taille d'un homme, nous savons les mesurer : ce sont des grandeurs homogènes, divisibles en parties aliquotes; en est-il ainsi de la sensation? Non certes. Mais voici qui est grave. Le jour où l'on mesurera les sensations à l'aide des tables de Callet, on prétendra vérifier, confirmer et au besoin corriger les témoignages de la conscience. Si j'éprouve deux sensations, A et B, si je déclare la sensation B beaucoup plus intense que la sensation A, mon psycho-physicien prendra sa table de logarithmes et pourra me démontrer mathématiquement que je me trompe. « En apparence il en est ainsi : *au fond,* il en est tout autrement. » — Quoi donc! vous distinguez maintenant entre l'intensité apparente d'une sensation et son intensité réelle? Que signifie cette distinction? Que peut être l'intensité d'une sensation, en dehors de celle que nous lui attribuons nous-mêmes quand nous la ressentons? En pareil cas, *l'être* se distingue-t-il du *paraître?* Le médecin d'un malade imaginaire lui assurera qu'il n'est point malade, mais non qu'il *ne souffre pas.* S'il croit souffrir, c'est qu'il souffre. Décidément la psycho-physique est comme la métaphysique : elle a ses labyrinthes. C'est à ceux qui ont voulu s'y engager d'en sortir. Le jour venu, nous oserons peut-être nous y aventurer à notre tour : jusque-là nous prendrons patience.

Je n'exagère rien en disant que M. Ribot nous donne à peu près le même conseil, témoin les conclusions auxquelles il a jugé prudent de s'arrêter. Des critiques adressées à Fechner il ressort, selon M. Ribot : « 1° Que sous sa forme mathématique sa loi est inacceptable; 2° que l'observation et l'expérience montrent que *généralement* la sensation croît plus lentement que l'excitation; 3° que, vérifiée *en certaines limites* pour les sensations de la vue et de l'ouïe, *contestée* pour les poids, *elle ne s'applique pas aux autres sensations* (1). »

En vérité, la « vieille psychologie » n'est pas encore vaincue si la psychologie de l'avenir ne lui oppose que des résul-

(1) Cf., p. 195.
(2) Cf. Ribot, *loc. cit.*, p. 208.
(3) *Ibid.*, p. 209.
(4) 13 mars et 24 avril 1875.
(5) *Revue scientifique* du 24 avril 1875.

(1) Cf. Ribot, p. 214.

tats de ce genre. « La sensation croît plus lentement que l'excitation. » — Accordé. Mais soyez francs, et n'appelez pas cette loi une loi psycho-physique. Je ne crois pas me tromper de beaucoup en reconnaissant sous cette forme, qui n'a rien de mathématique, il faut bien l'avouer, l'énoncé d'une loi purement psychologique et qu'on démontre à nos futurs bacheliers : l'habitude émousse la sensation. Vous en déduisez immédiatement ce corollaire : à un accroissement dans l'excitation ne doit point toujours correspondre un accroissement dans la sensation, ce qui revient à dire : la sensation croît plus lentement que l'excitation. Ainsi raisonne la psychologie du passé, celle que l'on accuse de faire « trop de logique et pas assez d'expériences ».

III.

On a pu remarquer, à propos des recherches de psychophysique, combien la part de l'expérience externe est plus grande que celle de l'observation intérieure; en réalité, il s'agit moins d'interroger la conscience que de la corriger en confrontant ses dépositions avec celles d'un témoin indirect, si l'on peut ainsi parler, et qui, pour être extérieur au phénomène psychique, n'en est que plus apte à le faire mieux connaître. Paradoxe! va-t-on dire. — Paradoxe de la veille, sera-t-il répondu, et, comme l'écrivait jadis M. Laboulaye, vérité du lendemain.

En attendant ce lendemain, il sera permis de n'accepter qu'avec réserve les conclusions de la psychologie allemande touchant l'origine de la notion d'espace. Ici encore c'est la physiologie qui fait les frais de l'expérience et qui, si l'on n'y prenait garde, s'arrogerait le droit de résoudre définitivement un des plus graves problèmes de métaphysique. C'était là, aux yeux de Kant, une question *d'esthétique transcendantale;* les Allemands contemporains la transforment en une question *d'esthétique physiologique* (1).

Les métaphysiciens se partagent en deux camps : les uns tiennent pour un espace donné *a priori;* les autres pour un espace formé de pièces et de morceaux, par voie d'association. Ainsi le veut l'*associationnisme,* qui n'est, après tout, quoiqu'il s'en défende, qu'un système de métaphysique. Appelée à intervenir, la physiologie partage nos experimentateurs en deux classes : celle des *nativistes,* ou partisans de l'innéité de la notion, celle des *empiristes.* M. Ribot laisse chacune de ces doctrines se défendre de son mieux, en résumant le débat. Nous ne résumerons pas à notre tour. Il nous suffira de constater le triomphe actuel des solutions empiriques et d'examiner brièvement quelle en peut être la portée.

On remarquera tout d'abord que, si l'avantage restait aux adversaires de l'empirisme, ceux-là auraient grand tort d'invoquer en leur faveur la théorie kantienne. C'est qu'en effet, et M. Ribot le remarque avec une profonde justesse, on est ici en présence d'un *nativisme* tout *physiologique.* Or le mécanisme physiologique qui nous fait percevoir l'étendue pourrait fonctionner, sans imperfections, dès le premier jour de l'existence; l'enfant nouveau-né pourrait, à peine sorti du sein maternel, savoir très exactement où sont placées les choses qu'il touche et, « dès qu'il verrait la lumière du jour, en voir aussi la profondeur (1) », que le problème métaphysique resterait encore à résoudre. Au fond, l'associationnisme évolutionniste d'Herbert Spencer implique au moins chez l'individu une sorte de nativisme physiologique, et cependant Herbert Spencer est aussi loin de Kant que Stuart Mill et Alexandre Bain.

Les nativistes s'accordent à dire que la perception du monde extérieur est bien plus le fait d'un instinct que l'œuvre de l'éducation. Les empiristes et M. Helmholtz tout le premier, demandent à l'hypothèse nativiste d'expliquer et les illusions des sens et l'aptitude par nous acquise à les corriger. A leurs yeux les sensations *représentent* des objets; quant à savoir si oui ou non les objets ressemblent aux sensations, on ne le peut; il est même absurde de se le demander. Toutefois, pour interpréter exactement le langage des sens et l'interpréter comme font nos semblables, il faut recourir à de nombreux tâtonnements et compter sur les bienfaits de l'habitude.

Cela dit, nous ne pensons pas non plus que les défenseurs de l'*empirisme physiologique* doivent nécessairement faire cause commune avec ceux de l'*empirisme psychologique associationniste.* Que les perceptions particulières de la vue et du toucher aient besoin de l'expérience pour s'accorder les unes avec les autres, qu'il faille un long apprentissage pour traduire la langue du tact dans celles de la vue, c'est admis par tous les psychologues : en devons-nous conclure que l'expérience fournit à l'âme les premiers éléments de l'intuition d'espace, et n'est-il pas juste de dire, avec M. Renouvier, que « nulle expérience n'a lieu qui n'implique ces éléments comme donnés (2) »? C'est merveille de voir dans la psychologie des Anglais s'évanouir les notions premières et se substituer à elles une série de conceptions soi-disant acquises. Admirables prestidigitateurs! Ils reprennent de la main gauche ce qu'ils ont fait disparaître de la main droite; ils démontent le mécanisme de l'intelligence humaine et c'est avec les pièces de ce mécanisme ainsi démonté qu'ils meublent cette même intelligence. Voyez plutôt : ils veulent expliquer l'espace et font intervenir le mouvement, la direction, la distance. En vérité, il serait bien habile, celui qui définirait mouvement, direction, distance, sans rien emprunter à la notion dont on veut expliquer la genèse (3), je veux dire à la notion d'espace.

(1) Cf., *loc. cit.*, p. 103-105.

(1) Cf. Stumpf, cité par Ribot, p. 150.

(2) *Essais de critique générale,* IIe Essai, t. II, p. 279.

(3) Cet argument a été développé avec force par M. Renouvier dans son *Ier Essai* (Cf., *Logique générale,* t. I, appendice sur la *Notion d'étendue*). — Il a été repris et magistralement exposé par M. Louis Liard dans la première partie de son récent ouvrage sur *la Science positive et la metaphysique,* p. 97 et suiv.

IV.

Nous aimerions à ne point passer sous silence les noms de Lotze, de Beneke, d'Herbart. Lotze, par sa théorie des *signes locaux*, a facilité le triomphe apparent de l'empirisme (1). Beneke est un vrai psychologue écossais, plus près de Reid que de Hume (2). Herbart applique avec plus d'originalité que de bonheur la méthode mathématique à la mesure des intensités psychiques (3). La nécessité d'être brefs nous oblige à citer ces trois noms sans nous y arrêter.

Il n'en sera point de même à l'égard de M. Wundt, le plus illustre représentant de la *psychologie physiologique* (4). Ses recherches équivalent à un traité complet de psychologie, et, s'il faut en juger par l'analyse qui nous en est offerte, on peut dire, sans risque d'exagération, que M. Wundt est un psychologue profondément original. Néanmoins, comme on le disait tout à l'heure, Wundt rappelle H. Spencer. Tous deux sont évolutionnistes, tous deux admettent une connexion nécessaire entre les mouvements nerveux et les successions d'ordre mental. Puis, non contents d'affirmer cette correspondance, ils vont plus loin et font *sortir* les faits psychiques des faits cérébraux. Au point de vue de la psychologie empirique, la sensation est le facteur élémentaire de l'activité psychique, l'atome de conscience, pour ainsi parler, puisqu'elle est un phénomène *psychiquement* (qu'on nous pardonne ce néologisme barbare) indécomposable. Mais plaçons-nous sur le terrain des faits biologiques, et nous découvrirons que ce prétendu indivisible n'est, après tout, qu'un composé. La sensation, selon M. Wundt, est un effet des mouvements de la matière cérébrale, un phénomène qui surgit quand ces mouvements s'accomplissent suivant un rythme donné et dans des conditions spéciales. Il exprime la chose à sa manière en comparant une sensation à une *conclusion* : or, toute conclusion implique un raisonnement. Aussi poussera-t-il la logique et le dédain des formes de langage usitées jusqu'à vouloir que l'activité mentale prenne sa source dans des raisonnements inconscients; peu s'en faut qu'il ne les appelle des « raisonnements cérébraux ». Ces deux mots seraient surpris de se trouver côte à côte; mais les idées qu'ils recouvrent résident depuis longtemps l'une près de l'autre dans l'esprit de M. Wundt.

« Il n'y a point de faits psychologiques, il n'y a que des fonctions cérébrales. » Ainsi parlent les disciples d'Auguste Comte, et M. Wundt après eux. Il n'est pas de psychologie en dehors de la physiologie. Les faits physiologiques constituent un genre; les faits psychologiques en sont une espèce. Dans le mouvement des cellules cérébrales s'élabore toute une logique inconsciente : le premier éveil à la vie mentale est un moment de cette évolution organique, rien de plus. Dans cette psychologie, la conscience serait ce qu'est le plaisir dans la psychologie d'Aristote : elle ne constituerait pas un nouvel ordre de phénomènes distincts des phénomènes cérébraux; elle viendrait les couronner, se surajouter à eux pour les parfaire; en un mot, elle serait moins un phénomène qu'un *épiphénomène*, selon la très heureuse expression de M. Maudsley.

Qu'est-ce, au surplus, qu'un phénomène psychologique, sinon un mouvement moléculaire des cellules du cerveau, auquel vient s'ajouter la conscience? Regardons-y de près cependant, et nous verrons que cette conscience, loin d'être un simple moment de l'évolution cérébrale, un caractère intermittent des faits d'ordre nerveux, nous ouvre à elle seule et toutes grandes les portes du monde moral dont les phénomènes, malgré les relations qui les unissent aux phénomènes cérébraux, ne leur sont pas moins profondément hétérogènes.

« La conscience ne nous apprend même pas que nous avons un cerveau. » Cette remarque n'a point échappé à l'auteur de la *Physiologie de l'esprit* (1), et elle est capitale. Si la conscience était un épiphénomène, elle n'aurait d'autre fonction que de porter la lumière au sein de cette agitation corpusculaire dont notre cerveau est le perpétuel théâtre; elle serait la conscience de ce cerveau, elle nous ferait connaître le mouvement cérébral *comme tel*, elle aurait pour objet cette *terra incognita*, éternelle cause d'inquiétude pour la physiologie matérialiste, parce que, tant qu'elle restera inconnue, le matérialisme restera indémontrable. La conscience ne sait rien en fait de géographie cérébrale.

Tout autre est l'enseignement qu'elle nous donne. Elle nous révèle à nous-mêmes et nous permet d'assister à la succession ininterrompue de nos idées, de nos sentiments, de nos actes. Témoins dans le principe, nous devenons bientôt les acteurs de ce drame intime qui est la vie, greffant un être nouveau sur l'être que la nature nous a fait, fils de nos parents tout d'abord, fils de nos œuvres dans la suite. Idées, souvenirs, jugement, raisonnement, amours, haines, voilà les éléments du drame, voilà les matériaux de l'existence personnelle; c'est la conscience qui les fait connaître, c'est par elle encore que nous nous les assimilons et les rendons nôtres.

Comment, s'il en est ainsi, ne pas maintenir la distinction traditionnelle des deux ordres de phénomènes, *internes* et *externes?*

On peut soutenir que les uns ne sont que les autres — sous une autre forme, il est vrai, — et abuser ainsi d'une interprétation quasi-mythologique du principe de la transformation des forces. On dit que la chaleur est une métamorphose du mouvement : de même, l'idée sera une métamorphose des vibrations cérébrales. Je ne sais si je me trompe, mais parler de la sorte équivaut à prétendre qu'une chose devient autre qu'elle-même tout en restant elle-même. Il est des métaphysiciens qui tiennent ce langage et qui se plaignent de n'être pas compris!

(1) Cf. Ribot, p. 67 et suiv.
(2) *Ibid.*, 59-67.
(3) *Ibid.*, 1-35.
(4) Cf. Ribot, p. 155-215.

(1) Voir l'intéressante étude de M. Beaunis sur le récent ouvrage de M. Maudsley. *Revue scientifique* du 10 mai 1879.

Sera-t-on plus heureux en nous présentant les phénomènes cérébraux et les phénomènes mentals comme l'envers et l'endroit d'un phénomène unique, à double face? Nous avons signalé tout à l'heure un étrange abus du mot transformation; cette fois on détournerait de son acception ordinaire le mot *phénomène,* l'un des plus clairs, des moins équivoques de la langue philosophique. *Un* phénomène dont on ne connaît que *les faces!* Convenez tout au moins, puisque ces deux faces nous *apparaissent,* qu'elles ont droit, chacune pour son propre compte, au nom de *phénomène;* on aura donc alors deux phénomènes ou, si l'on veut, deux groupes de phénomènes. Mais parler d'un phénomène double, c'est encore, bon gré, mal gré, parler métaphysique, c'est parler comme Spinoza. Le monde de Spinoza est, lui aussi, un phénomène double, un phénomène à deux faces : l'étendue et la pensée.

On éviterait ces formes vicieuses de langage en restant sur le terrain de l'expérience, et c'est sur ce terrain que nous aimerions voir se placer M. Wundt et son élégant interprète M. Ribot. Nous leur dirions à tous deux : Personne ne conteste sérieusement le parallélisme entre l'ordre nerveux et l'ordre mental; chacun sait cela, mais nul n'en sait plus long. Rien ne vous empêche d'étudier par le détail cette concordance harmonieuse, et même vous avez le droit d'espérer qu'un jour à venir l'inspection des mouvements, si toutefois elle est possible, vous mettra par elle-même et comme indirectement en présence des successions mentales qui leur correspondent. Je veux bien l'admettre. Ce jour venu, serez-vous plus à même de nous dire si le cerveau est l'agent de la pensée, le générateur de la vie psychique, si la pensée est une transformation d'un mouvement moléculaire, ou bien encore si les mouvements nerveux et les états de conscience ne sont qu'une seule et même chose vue sous deux aspects différents? Point. En dehors d'une connexion, d'une correspondance, vous n'aurez le droit d'affirmer rien. Après comme avant, le champ restera libre aux matérialistes et aux spiritualistes.

Maintenant je vais plus loin et je dis : Dès l'instant qu'aucun fait d'expérience n'autorise à identifier les phénomènes cérébraux et les phénomènes de conscience, pas plus qu'à voir dans les premiers les causes efficientes des seconds, il faut reconnaître en bonne logique que l'expérience est favorable à la thèse de l'hétérogénéité des phénomènes.

Il est aisé de voir combien forte, pour ne pas dire inexpugnable, serait la position d'une doctrine qui, sans raisonner sur la substance-matière ou la substance-esprit, sans spéculer sur la prétendue incompatibilité ou compatibilité des deux substances, poserait *à titre de fait donné par l'expérience* l'irréductibilité des phénomènes psychiques aux phénomènes biologiques et réciproquement. Cette doctrine n'aurait aucun caractère dogmatique; elle affecterait plutôt les allures d'une *discipline,* attendu que son rôle serait uniquement d'interdire les affirmations anticipées et d'exclure à ce titre tout ce qui, de près ou de loin, rappellerait le matérialisme, le panthéisme ou bien encore le spiritualisme substantialiste.

Nous appelons ainsi la doctrine vulgairement enseignée et qui se recommande de l'autorité de Descartes. On y pose des substances dont l'intuition directe est déclarée impossible, et l'on conclut de *qualités* hétérogènes à des *substances.* On dit par exemple : désirer, respirer, cela n'offre aucune analogie avec penser ou sentir : donc le corps est hétérogène à l'esprit. Rien de mieux, mais, à certains égards et en un autre sens, penser n'est-il pas irréductible à sentir, à vouloir? D'où vient alors qu'on affirme néanmoins *l'unité métaphysique de l'âme?* Rien de plus indécis qu'une semblable doctrine, rien de plus hypothétique, rien de plus « mythologique »; l'expression n'est pas trop forte.

Revenons à M. Ribot. Il n'est pas un spiritualiste. Toutefois, s'il fallait prendre au pied de la lettre les déclarations qu'il exprime en tête de son nouveau livre, on serait fondé à croire qu'il n'est pas encore libre de tout préjugé métaphysique. Point ne suffit de crier bien haut qu'on n'est pas métaphysicien, qu'on serait fâché de l'être : reste encore à conformer les actes aux paroles, et c'est là le difficile. Je ne sais pourquoi il est de mode de ne reconnaître qu'un genre de métaphysique, la métaphysique spiritualiste, et de s'imaginer qu'on reste dans le domaine de la science parce que l'on prolonge outre mesure les lignes de l'observation et de l'induction expérimentales. Si ce n'est point là de la métaphysique, c'est tout au moins du *métempirisme.* Voilà pourquoi il me semble voir en M. Ribot un métaphysicien inconscient.

Bon gré, mal gré, dans l'état actuel de nos connaissances, affirmer que le moral n'est qu'une dépendance du physique, que l'esprit n'est rien de plus qu'un des aspects de l'activité cérébrale, c'est affirmer ce que l'on ne sait pas. Je conçois sans peine un inventeur, encore sous l'impression récente de son invention, s'imaginant de bonne foi qu'elle va changer la face des choses et s'écriant avec le poète : *Novus nascitur ordo.* Je conçois moins que M. Ribot, que l'on sait un esprit très exact, très scrupuleux, ait cédé à son enthousiasme pour la psychologie physiologique. On dirait par moments qu'il ne veut plus entendre parler d'une autre psychologie, de celle que nous appellerons « la psychologie » sans épithète. A ses yeux elle a fait son temps; elle n'était bonne qu'à tenir la place de la psychologie physiologique en attendant que cette dernière eût préparé son éclosion. Son rôle était celui d'un factionnaire; elle a fait bonne garde : remercions-la de ses services provisoires et dispensons-la de les continuer.

Si nous avons changé les termes, nous avons peu changé à la pensée. L'*Introduction* de M. Ribot ressemble, à s'y méprendre, à l'oraison funèbre de la « vieille psychologie », et par ces mots il paraît entendre tout ce qui n'est pas psychologie physiologique. Nous ne discuterons point, mais nous renverrons le lecteur aux conclusions qui terminent les divers chapitres du livre. Elles rendent hommage à l'ardeur des physiologistes allemands, à la persévérance dont ils ne cessent de donner des preuves, malgré l'extrême difficulté de leurs entreprises; mais y est-il enregistré un seul résultat définitif, d'importance capitale et de nature à modifier une seule loi psychologique obtenue par la « vieille » méthode? M. Ribot ne nous met pas à même de l'affirmer : rien dans les recherches qu'il nous résume ne fait pressentir la décadence

prochaine, immédiate, de cette connaissance méthodique de l'âme humaine plus jeune, après tout, qu'on ne pense, qui ne date que des temps modernes et qui a pour représentants les Locke, les Berkeley, les Hume, les deux Mill, Alexandre Bain. Ils ont créé la psychologie descriptive; mais, après avoir décrit les faits constatés, ils ont découvert les lois qui les commandent; en un mot, ils ont créé une psychologie scientifique. Telle est la psychologie dont nous aimerions à plaider la cause. A côté d'elle peut s'établir la psycho-physiologie, peut-être même la psychophysique, mais non sans elle, ni contre elle.

Ce n'est pas ce que dit M. Ribot dans sa préface, mais c'est ce qu'il réussit merveilleusement à faire entendre après l'exposé de chaque doctrine quand il prend la parole pour conclure. Il nous plaît de terminer par ce juste hommage rendu à la sagacité d'un esprit qui, sauf quelques rares échappées, semble s'être donné pour règle de se maintenir de pied ferme sur le terrain des faits. S'il lui arrive d'en sortir et de côtoyer la métaphysique, ce n'est presque toujours qu'à son propre insu et pour ne point faire mentir le vieil Aristote, quand il disait en une autre langue et en d'autres termes que l'homme est un animal métaphysicien.

LIONEL DAURIAC.

SHAKESPEARE ET L'ANTIQUITÉ (1)

III.

Les catastrophes dans le théâtre de Shakespeare et la religion du poète.

Un manuel de philosophie à l'usage des aspirants au baccalauréat dit en excellents termes : « L'idée de justice fournie par la raison nous montre que la vertu a droit à une récompense et que le vice appelle un châtiment; c'est là un principe, un axiome de morale que nous admettons forcément en vertu de la raison et non par déduction. Si l'on demande pourquoi la vertu appelle une récompense et le vice un châtiment, il n'y a rien à répondre, sinon que cela est ainsi. » Ce n'est pas seulement dans les livres destinés à instruire et à moraliser la jeunesse que cette grande vérité est proclamée; dans un passage du *De Augmentis,* Bacon, opposant la poésie à l'histoire, reconnaît dans la première de ces deux muses quelque chose de moralement supérieur à l'autre, et la raison qu'il donne de sa préférence est celle-ci : « Comme il n'est pas possible à l'histoire vraie de nous montrer dans ses récits la vertu et le crime toujours payés selon leurs mérites, la poésie *la corrige et feint des dénoûments plus conformes aux lois de la justice.* » Hegel pose ce principe, à la fois pour le théâtre ancien et pour le théâtre moderne : « Dans la marche et le dénoûment de la tragédie doit se révéler clairement la domination d'une puissance supérieure qui, soit comme providence, soit comme destin, dirige les évènements de ce monde. » Le poète Claudien se réjouit de la mort violente de Rufin, ministre sanguinaire de Théodose Ier et d'Arcadius, et il dit, en un hémistiche éloquent, que par cette exécution d'un grand coupable *les dieux furent acquittés :*

> Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum
> Absolvitque deos.

A la fin de la tragédie du *Roi Lear,* Albany voit « un arrêt du ciel » dans la mort de sa femme et de sa belle-sœur, et il s'écrie en apprenant celle de Cornouailles : « Ceci prouve que vous êtes là-haut, vous, justiciers, qui savez si promptement venger nos crimes d'ici-bas ! »

Le sentiment esthétique ne fait qu'un ici avec la conscience morale : si la face de l'éternelle justice est voilée, l'œuvre d'art ne peut satisfaire l'esprit. La lecture d'*Emilia Galotti,* tragédie de Lessing, qui se termine par l'impunité de deux grands coupables, nous laisse une impression pénible. Klinger, poète de la période de crise appelée *Orage et violence* dans l'histoire de la littérature allemande, et créateur lui-même de cette expression, qu'il donna pour titre à l'un de ses drames, Klinger affectait de faire systématiquement triompher le crime dans ses dénoûments tragiques; c'était le paradoxe d'un amer pessimisme : les catastrophes de Klinger révoltent la nature humaine.

Dans l'étude que nous allons faire des catastrophes shakespeariennes, nous aurons à répondre à deux questions corrélatives, mais distinctes, qu'il ne faut point confondre, quoiqu'on ne puisse guère les séparer :

1° Shakespeare fait-il régner sur la terre une exacte justice distributive?

2° A défaut d'une satisfaction complète donnée dès cette vie aux exigences légitimes de notre cœur, le poète nous autorise-t-il à espérer qu'une réparation aura lieu dans une autre existence?

La règle du théâtre de Shakespeare, c'est que l'homme, créature libre et responsable, est l'ouvrier de sa propre fortune; en thèse générale, l'homme ne doit s'en prendre qu'à lui-même du mal ou du bien qui lui arrive. Partant de ce principe, des critiques, bons logiciens, ont voulu trouver dans le caractère et la conduite des personnages l'explication suffisante de tous leurs malheurs. Ils ont posé en loi que, dans la vie des plus innocents en apparence, il devait y avoir eu un moment d'oubli où ces imprudents ont décidé de leur sort par une faute, et ils ont cherché à définir nettement la culpabilité ou la responsabilité de Roméo et de Juliette, de Desdémone, de Cordelia, d'Ophélie, et même de Duncan, de Banquo et de Macduff.

Je regarde Roméo et Juliette comme plus à plaindre qu'à blâmer; pourtant je ne voudrais pas me compromettre dans leur défense. Il est incontestable qu'ils ont cédé à l'entraîne-

---

(1) Voy. les deux numéros précédents.

Ces trois études feront partie du deuxième volume de M. Paul Stapfer sur *Shakespeare et l'antiquité,* qui doit paraître prochainement à la librairie Sandoz et Fischbacher.

ment de l'amour avec une précipitation et une frénésie où il y avait absence totale de possession de soi et de raison dirigeante ; à ce degré d'excès dans la passion, on peut bien dire qu'un brusque trépas ne fait qu'abréger deux existences qui se consumaient rapidement elles-mêmes. Mais, quelles qu'aient été les erreurs ou les fautes des deux jeunes amants, la cause première de leur fin tragique reste une iniquité du sort : l'absurde haine de leurs familles qui les acculait dans une impasse. — Le tort de Desdemona, d'après les critiques qui ont choisi la tâche ingrate d'instruire ces sortes de procès, est d'avoir quitté la maison paternelle pour suivre un mari étranger, un Maure, au mépris des convenances sociales et de la volonté d'un père ; elle-même se confesse naïvement en ces termes dans le conte italien qui a servi de modèle à Shakespeare : « J'ai grand'peur que je ne donne exemple aux jeunes filles de se marier contre la volonté de leurs parents et que les femmes italiennes n'apprennent de moi de s'accompagner d'hommes que la nature, le ciel et la manière de vivre rendent différents de nous. » Assurément le tort est grave. Pourquoi craindre d'ajouter, avec le critique anglais Rymer, que la femme d'Othello est une ménagère sans ordre ? Si elle n'avait pas perdu son mouchoir, Iago le traître aurait manqué d'une pièce de conviction. N'omettez rien, juges sévères. L'histoire de Desdémone est un avis aux demoiselles non seulement d'obéir à leur papa et de s'abstenir des Africains, mais aussi de mieux veiller sur leur linge. — Ophelia, dit-on, n'avait pas le cœur pur. Pauvre Ophelia ! Quelle stupide et grossière accusation ! Il est vrai que, dans sa folie, elle chante des chansons immodestes, et rien n'est plus navrant, car rien ne pouvait mieux montrer à quel point elle a perdu toute conscience de ce qu'elle dit. Ces vers sont des fragments d'anciennes ballades qu'elle a entendues dans son enfance, sans comprendre alors ce qu'elles signifiaient ; depuis, elles se sont évanouies de sa mémoire ; mais la folie peut avoir ce singulier effet, ainsi que l'approche de la mort, d'éveiller dans l'esprit des impressions, des souvenirs qu'on croyait abolis depuis de longues années, et c'est parce qu'elle est folle et qu'elle va mourir que les choses vagues perçues jadis par l'oreille de l'enfant dansent devant l'imagination de la jeune fille. Pauvre Ophelia ! Hamlet ne l'avait-il pas assez torturée ? faut-il que sa candeur souffre encore des doutes insultants d'une critique inepte ? — Gervinus a entrepris la justification de la mort de Cordelia dans un acte d'accusation détaillé où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, la subtilité de l'analyse ou l'étrange lourdeur du sentiment qui l'inspire. Ce grand commentateur, si instructif d'ailleurs et si grave, a cette déplorable idée fixe que Shakespeare est un professeur de morale, voire de politique, et il prétend ramener toutes les conceptions du poète à une pensée didactique propre à l'éducation du monde. Il remarque donc que Cordelia attaque l'Angleterre avec une armée française et que toute la responsabilité de cette entreprise retombe sur elle seule ; car son mari n'y prend point de part. Elle néglige de donner au duc d'Albany cet avis nécessaire qu'aucune ambition personnelle ne souille ses desseins, uniquement inspirés par l'amour filial le plus pur ; ainsi, « sa dernière faute est semblable à celle qu'elle commet au début, lorsqu'elle perd par son mutisme l'affection du roi son père : ce qui s'entend de soi, elle dédaigne de le dire ; ce dont son cœur est le plus rempli, c'est ce qu'elle peut le moins exprimer ». Évidemment Cordelia n'a pas assez médité les deux vers de Boileau :

> Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement
> Et les mots pour le dire arrivent aisément,

et voilà pourquoi elle doit mourir. — Gervinus justifie de la même manière la mort de Duncan, de Banquo, et le malheur de Macduff. Duncan était sans courage et sans esprit ; pauvre guerrier, pauvre connaisseur en hommes, le sceptre n'était point fait pour ses mains. Banquo manquait de prudence ; il soupçonnait Macbeth et ne faisait rien pour prévenir un coup qu'il pressentait. Macduff, plus prévoyant, s'est sauvé ; mais il a négligé d'emmener avec lui sa famille, dont le massacre punit son égoïste et incomplète sagesse. Gervinus a oublié de dire quelle faute ont commise la bonne dame Macduff et ses pauvres petits enfants pour mériter de tomber sous le poignard des assassins aux gages de Macbeth.

Rien de plus vain que de pareilles explications. Sous prétexte de justice, elles anéantissent la justice même en supprimant toute proportion entre la peine et la faute. Comme le fameux code de Dracon, la législation de Gervinus et des critiques ses disciples, qui ont trop complaisamment enregistré les arrêts du maître, n'admet qu'un châtiment pour tous les délits, même les plus véniels : la mort (1). On a d'autant plus lieu de s'étonner de cette aberration d'un bon esprit, que Gervinus lui-même, à la fin de son commentaire d'*Othello*, fait une remarque excellente qui aurait dû l'avertir du néant de toutes les considérations abstraites sur la culpabilité des victimes tragiques. Shakespeare, dit-il avec une grande justesse, n'a pas prétendu condamner, par la catastrophe d'*Othello*, toutes les unions inégales ni secrètes, car *Tout est bien qui finit bien*, *Cymbeline* et *le Marchand de Venise* nous offrent des exemples de mariages inégaux, ou secrets, ou même accomplis contre la volonté paternelle, qui ont eu une issue prospère. De cette remarque le critique conclut très sensément que la destinée des personnages a ses racines profondes dans leur propre individualité et que leur bonheur ou leur malheur résulte moins des grands faits généraux de leur conduite que de leur nature intime et de leur caractère particulier. J'apprécie la nuance ; mais j'avoue que ni dans le caractère de Desdémone, ni dans celui d'Ophelia, ni dans celui de Cordélie, ni dans ceux de Duncan et de Banquo, je ne puis rien trouver qui justifie leur mort.

S'appliquer, dans le commentaire d'un grand poète tragique, à justifier le trépas des innocents, c'est une forme du *philistinisme ;* j'appelle ainsi tout jugement prosaïque en matière de poésie, quelque docte qu'il puisse être. — Une autre forme de philistinisme, moins savante et beaucoup plus commune, consiste à condamner ces sortes de sacrifices au nom de l'équité.

(1) Rümelin, *Shakespearestudien*, p. 197.

Le philistin Samuël Johnson regardait comme « un grand péché » dans le théâtre de Shakespeare la continuelle violation de ce qu'on appelait de son temps la *justice poétique*. Il ne pouvait supporter la lecture de la dernière scène du *Roi Lear;* il préférait au texte original l'édition retouchée et perfectionnée de Nahum Tate, où l'on voyait, à la fin de la tragédie, Edgar offrir galamment son cœur à Cordelia, et celle-ci se retirer de la scène « heureuse et triomphante ». Un autre philistin du XVIIIe siècle, John Dennis, a écrit : « Les méchants et les bons périssent indistinctement dans les meilleures pièces de Shakespeare; quelle instruction peut-il y avoir là pour nous ? » John Dennis a pris la peine de nous dire dans quel esprit il faudrait refaire *Coriolan :* « Non seulement Aufidius, mais les deux tribuns romains, Sicinius et Brutus, me semblent réclamer à grands cris la vengeance poétique; car ils sont coupables de deux fautes, dont aucune ne devrait rester impunie. » La pièce de Shakespeare qui, au point de vue d'une répartition équitable des biens et des maux, devait satisfaire le plus complètement John Dennis et Samuël Johnson, c'est sans doute le conte romanesque de *Périclès,* avec son épilogue enfantin.

Il n'y a point de justice mathématique dans les grandes tragédies de Shakespeare, *Othello, Lear, Macbeth, Hamlet, Roméo et Juliette,* point de rapport exact entre le mérite et la rétribution; et cette coutume est généralement celle de tout son théâtre, quelque dérogation qu'il ait pu y faire dans la pièce inégale et controversée de *Périclès*. Pour les drames directement tirés de l'histoire, la remarque a moins d'importance; car la réalité, trop connue, ne laissait pas le poète tout à fait libre de modifier à son gré le cours des événements. Bacon a beau dire : « La poésie corrige l'histoire », cela n'est pas toujours possible. C'est ainsi, par exemple, que Racine, dans sa tragédie de *Britannicus,* a dû accepter les faits de notoriété universelle relatés par Tacite. Il ne pouvait pas empêcher que le premier crime de Néron ne lui ait réussi; il ne pouvait pas, pour la satisfaction de la justice, faire périr « le monstre naissant ». Plus tard, il est vrai, l'empereur a expié le meurtre de Britannicus et tous ses autres crimes; si Shakespeare avait mis Néron sur la scène, il aurait pu nous montrer cette expiation, grâce à son système dramatique, qui n'était pas contraint dans les limites d'un temps déterminé et qui embrassait au besoin l'histoire de toute une vie. C'est ce qu'il a fait dans la première des trois tragédies tirées de Plutarque, *Jules César*. Le grand moraliste de Chéronée, que le poète suivait avec passion, n'était pas homme à laisser passer inaperçue la vengeance du sang criminellement versé et, si l'histoire lui avait refusé cette leçon morale, il aurait plutôt *corrigé* l'histoire. Est-ce un poète ou un historien qui a écrit : « Le génie puissant qui avait conduit César pendant sa vie le suivit encore après sa mort : vengeur acharné, il s'attacha sur les pas de ses meurtriers, par terre et par mer, jusqu'à ce qu'il ne restât plus un seul de ceux qui avaient trempé les mains dans sonsang (1) » ?

Cependant Shakespeare n'a pas jugé utile de châtier Tullus Aufidius, l'assassin de Coriolan, bien que Plutarque n'y ait pas manqué et que la défaite et la mort du roi des Volsques forme la conclusion morale de son récit.

La plus remarquable iniquité que le poète ait cru devoir commettre est l'exagération douloureuse de la catastrophe du *Roi Lear*. L'auteur de la tragédie a cruellement renchéri sur le chroniqueur, son modèle. « Telle est, a dit un critique français, la passion de Shakespeare pour le meurtre, que dans le dénoûment, d'ailleurs si pathétique, du *Roi Lear,* il a mieux aimé braver à la fois les traditions historiques, la loi de la rétribution morale et l'attente du spectateur, que de manquer l'occasion d'étrangler la vertueuse Cordelia. » La remarque gagnerait à être faite sur un ton plus sérieux, et surtout il n'est pas juste d'attribuer la mort de Cordelia à une *passion de Shakespeare pour le meurtre;* mais le fait est certain et valait la peine d'être constaté : l'horreur de la catastrophe est toute de l'invention de Shakespeare. Le drame anonyme qui précéda sur la scène l'œuvre du maître donnait au *Roi Lear* une conclusion heureuse. Dans la chronique bretonne de Geoffroy de Montmouth, Lear, avec son fils et sa fille et les forces qu'il a levées, livre bataille à ses gendres et les met en déroute; ayant ainsi réduit tout le royaume en son pouvoir, il règne en paix durant trois années et meurt; Cordelia ensevelit son père, lui succède sur le trône et pendant cinq années règne à son tour en paix. Il faut reconnaître que Nahum Tate, en rendant au *Roi Lear* son dénoûment pacifique, restaurait à la fois les traditions de la légende et celles de la poésie antérieure à Shakespeare.

Pour ce qui est de la catastrophe de *Roméo et Juliette*, on peut se demander si Shakespeare en a renforcé ou, au contraire, adouci l'horreur en faisant rendre à Roméo le dernier soupir avant que Juliette se soit éveillée. La plupart des commentateurs sont d'accord pour trouver qu'il l'a plutôt adoucie : en effet, la situation des deux amants constatant la fatale erreur dont Roméo périt victime a quelque chose de plus navrant et de plus horrible mille fois que la mort. Mais cette erreur, il faut bien que Juliette au moins la constate. Roméo expiré, elle est seule à subir ce coup qui la tue. N'est-il pas permis de penser qu'au milieu de l'inexprimable douleur du réveil de Juliette entre les bras de Roméo, il y aurait eu quelque consolation pour l'un et pour l'autre à échanger des paroles suprêmes et à se dire adieu, ou plutôt au revoir? Quoi qu'il en soit, la question perd un peu de son intérêt par suite de cette circonstance que Shakespeare a purement et simplement suivi la version du conteur français Pierre Boisteau, traduit en anglais par Arthur Brooke et William Paynter. Dans la tradition italienne, rétablie plus tard au théâtre par Garrick, Juliette ouvre les yeux et reprend ses sens avant que Roméo ait rendu l'âme.

Pourquoi Shakespeare n'exerce-t-il point, dans son théâtre, cette justice absolue que réclamait le docteur Johnson? pourquoi n'a-t-il pas toujours puni le crime et récompensé la vertu ? pourquoi a-t-il quelquefois permis l'évasion des mé-

(1) Plutarque, *Vie de César*. Traduction de M. Pierron.

chants et leur apparent succès? pourquoi a-t-il fait souffrir l'innocence? pourquoi enfin n'a-t-il pas eu soin de mesurer la peine au degré exact de culpabilité de certains personnages qui ont commis des fautes, mais que leur caractère et toutes sortes de circonstances atténuantes nous rendent chers d'ailleurs et profondément sympathiques? Il est possible, il est aisé de faire à ces questions plusieurs bonnes réponses; mais il me semble qu'un seul mot devrait suffire : Shakespeare était *poète*.

Au siècle dernier, la France a vu fleurir une espèce de drame qui se piquait d'être moral avant tout et qui faisait régner en ce monde avec une mathématique rigueur la justice poétique, pour l'édification du genre humain : on sait que notre XVIIIe siècle, âge incomparable de prose, de philosophie et d'action, est aussi, de toutes les grandes époques de l'histoire littéraire, une de celles où la poésie a été le plus bas. Sa raison, avide de clarté, voulait chasser de tous les domaines le mystère; or la poésie a besoin d'ombre comme un édifice sacré, et l'excès de jour y produit le même effet que dans une église : il détruit la solennité du lieu. Le Destin, dans la mythologie antique, était un dieu aveugle, fils du Chaos et de la Nuit; un sceptre à la main, au front une couronne surmontée d'étoiles, il avait sous ses pieds le globe terrestre et il tenait sur ses genoux l'urne qui renferme le sort des mortels. Remplacez, si vous le trouvez bon, le Destin par cette Providence que cherchait déjà le vieil Eschyle; mais admettez que la Providence ne vous livre pas tous ses secrets et laissez quelquefois ses voies et ses pensées impénétrables confondre vos pensées et vos voies. Il faut accorder à Dieu, disait saint Augustin, qu'il puisse faire quelque chose que nous ne comprenions pas : *Dandum est Deo eum aliquid facere posse quod nos investigare non possumus.* « Les voies de Dieu, dit aussi Euripide, sont imprévues, imperceptibles et cachées. Dieu fait périr le juste et l'innocent par les mêmes calamités qui fondent sur le coupable »; Euripide termine cinq de ses tragédies par cette sentence : « Les dieux accomplissent beaucoup de choses contre notre attente, et celles que nous attendions n'arrivent pas. » — S'il y a quelque chose qui caractérise le vraiment grand poète et lui mette au front l'auréole, c'est qu'il est le dépositaire inspiré d'une partie de la pensée divine, c'est qu'il exerce ici-bas le rôle de *vates*, rappelant aux hommes avec autorité le plan mystérieux de l'Eternel et n'essayant point de l'expliquer, comme les scribes. Shakespeare aime mieux poser grandement les problèmes que de les résoudre d'une façon mesquine. « Les petites réponses aux grandes questions, a dit éloquemment M. Dowden (1), on peut les demander au philosophe ou au prêtre. Shakespeare préfère nous laisser dans la solennelle présence des mystères; il ne nous invite pas à entrer dans sa petite église ou dans sa petite bibliothèque éclairée par des bouts de chandelles philosophiques ou théologiques. Nous restons dans la nuit, mais nous restons à l'air, et le ciel étoilé est au-dessus de nous... L'instinct poétique de Shakespeare trouve plus de grandeur dans la majesté et la tristesse infinie de l'inexpliqué que dans toutes les tentatives qu'on peut faire pour deviner le sens de l'énigme... Parce qu'il a plongé sa sonde dans l'abîme plus profondément que les sages, il sait, mieux que les sages, que l'abîme est sans fond. » — Le mystère : voilà l'élément poétique de la tragédie, que les *philistins* voudraient abolir par leur manie pédantesque d'une exacte justice distributive; le mystère fait la grandeur sombre de la tragédie grecque comme de la tragédie shakespearienne, et les tentatives de plusieurs savants contemporains pour éliminer complètement la fatalité du théâtre de Sophocle ou d'Eschyle sont aussi une forme du *philistinisme*.

On est surpris et charmé de rencontrer chez un écrivain du XVIIIe siècle, Addison, une réfutation très suffisante des doctrines prosaïques qui commençaient à prévaloir de son temps. Ses réflexions sur ce sujet, pleines d'un bon sens un peu terre à terre, sont d'autant plus fortes qu'elles sont plus simples :

« Les tragiques anglais, écrit Addison dans le 40e numéro du *Spectateur*, se sont mis en tête que, lorsqu'ils représentent un personnage innocent ou vertueux dans quelque situation difficile, ils ne doivent pas l'abandonner avant de l'avoir délivré de peine ou de l'avoir fait triompher de ses ennemis. Cette erreur a pour origine la doctrine ridicule de la justice poétique, en vertu de laquelle les poètes sont obligés à une équitable répartition des récompenses et des châtiments. Qui a le premier établi cette règle? je n'en sais rien, mais je suis sûr qu'elle n'est fondée ni sur la nature, ni sur la raison, ni sur la pratique des anciens. Nous voyons que les biens et les maux échoient également à tous les hommes de ce côté-ci de la tombe; et, comme le principal dessein de la tragédie est d'exciter la pitié et la terreur dans l'âme de l'auditoire, nous manquerons absolument ce grand but si nous montrons toujours la vertu et l'innocence heureuses et couronnées de succès. Quelques contrariétés que souffre un honnête homme dans le cours de la tragédie, elles ne feront que peu d'impression sur notre âme si nous savons qu'au dernier acte il doit arriver au terme de ses vœux et de ses désirs. Le voyons-nous plongé dans un abîme d'affliction, nous aurons de quoi nous consoler pour lui, puisque nous sommes sûrs qu'il en sortira et que son chagrin, si profond qu'il soit, sera changé en joie à la fin. C'est pourquoi les tragiques anciens traitaient les hommes dans leurs pièces comme ils sont traités dans le monde, rendant la vertu tantôt heureuse et tantôt misérable, comme ils le voyaient rapporté dans la fable qu'ils avaient choisie, ou selon qu'ils pensaient, par l'une ou par l'autre fortune, affecter plus agréablement l'auditoire. Aristote examine les tragédies conçues dans l'un et l'autre esprit, et il observe que celles dont la fin était malheureuse ont toujours plu au peuple et remporté le prix dans les concours dramatiques sur celles qui finissaient heureusement. La terreur et la pitié laissent dans l'âme une angoisse qui a sa douceur et fixent l'auditoire dans un sérieux recueillement plus durable et plus délicieux que tous les petits élans passagers de satisfaction et de joie... En conséquence, nous trouvons que les tragédies anglaises où les favoris du public succombent sous le poids de la calamité ont eu généralement plus de succès que celles où ils sortent de peine à la fin... *Le Roi Lear* est une admirable tragédie, telle que Shakespeare l'a écrite; mais remaniée conformément aux chimériques principes de la justice poétique, elle a, dans mon humble opinion, perdu la moitié de sa beauté. »

(1) *Shakespeare. His mind and art.*

Ces réflexions sont justes, mais il est permis de creuser la question un peu plus que ne l'a fait Addison. Nous sommes, ne nous y trompons pas, en pleine contradiction : d'une part, la conscience morale et le sentiment esthétique aussi exigent que notre besoin de justice soit satisfait; d'autre part, la grande poésie tragique est lésée par une satisfaction trop rigoureuse et trop mathématique accordée à cette exigence. Comment concilier ces deux prétentions contradictoires? Jusqu'à quel point le spectateur d'un drame peut-il supporter les injustices apparentes de la Providence ou du Destin? où finissent la terreur et la pitié tragiques? où la sensibilité humaine commence-t-elle à passer d' « une angoisse qui a sa douceur » à la révolte et à l'indignation? Il n'y a aucune solution *théorique* de la difficulté; l'art de concilier ces deux exigences contraires est le secret du génie. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que nous rencontrons dans les choses de l'ordre esthétique des contradictions théoriquement insolubles. Nous avons vu la curieuse loi des anachronismes nécessaires de la tragédie (1); nous avons vu comment *l'humour,* en tant que forme de l'art, repose sur une contradiction, car l'humour est logiquement la ruine et la négation de l'art même (2). Nous verrons aussi que le problème si complexe et si délicat du goût n'est, pour ainsi dire, qu'un tissu d'antinomies inconciliables : nécessité des disputes esthétiques et impossibilité logique d'y mettre un terme; contradiction entre la notion d'un goût plus pur et celle d'un goût plus large; incompatibilité entre la froide intelligence, qui admet tout parce qu'elle comprend tout, et la sensibilité, âme de la critique, qui a ses étroitesses naturelles. Les contradictions ne font point mourir; elles font vivre, au contraire. La logique, voilà ce qui nous tuerait si l'inconséquence bénie ne venait pas sans cesse nous sauver. Il n'y a point de beauté tout à fait belle, ni de vérité tout à fait vraie, qui n'ait pour principe caché l'harmonie savante et profonde de plusieurs éléments hostiles ; tout le secret de la santé et de la vie, dans les différents ordres de l'activité humaine, est là. Préservé par sa totale absence d'esprit de système, par son indifférence absolue pour les doctrines et pour les théories, de toute exagération dans un sens comme dans l'autre, Shakespeare est resté dans la juste mesure, unissant dans son théâtre les extrêmes qu'offrait à son observation le spectacle varié du monde réel. Il n'a pas, comme le voulait Johnson, régulièrement puni le crime et récompensé l'innocence, car les choses ne se passent pas toujours ainsi dans le gouvernement de Dieu; il n'a pas non plus, comme Klinger l'a fait, systématiquement décerné au mal la victoire sur cette terre, car cela n'est pas davantage la règle : il a, comme la Divinité, « accompli beaucoup de choses contre notre attente et n'a pas accompli celles que nous attendions ».

Shakespeare n'était point un docteur de morale. Dût une pareille proposition faire tressaillir au fond de son tombeau le grand et honnête Gervinus, j'ose dire que jamais artiste ne s'est moins soucié que lui de moraliser le monde; mais, en faisant œuvre d'artistes, les grands poètes font *naturellement* œuvre de moralistes. Sans rien d'intentionnel de la part de Shakespeare, il se trouve que, par le fait, la pratique de son théâtre, en matière de catastrophes, est beaucoup plus morale, voire même plus chrétienne, que la doctrine des partisans d'une exacte justice distributive. La rétribution rigoureusement équitable des bons et des méchants est immorale et antichrétienne ; car elle ôte à la vertu des uns son désintéressement spirituel, et elle matérialise d'une façon trop grossière le supplice des autres. Le ciel et l'enfer doivent être avant tout dans la conscience, dans la pure joie du devoir accompli et dans le trouble intérieur qui suit l'exécution du mal. Le manuel de philosophie que je citais au début de ce chapitre constate les apparentes iniquités de la Providence et dit à ce sujet, fort judicieusement : « Ces anomalies ont leur raison dans la nature même de l'homme et dans le but de la vie; elles sont les conditions mêmes du vice et de la vertu, car, si les choses étaient réglées de telle sorte que le vice fût constamment puni et la vertu récompensée, il suffirait d'un calcul grossier pour nous retenir dans les voies du bien, et nous y resterions sans mérite. » Au théâtre, image de la vie humaine, la soi-disant justice poétique n'est donc pas quelque chose d'aussi moral qu'on le prétend; et ce qui n'est pas chrétien du tout, c'est d'y considérer la mort comme le plus grand des maux. Est-il donc si dur de mourir? la mort, dans certaines conditions, n'est-elle pas un ravissement extatique mille fois plus délicieux et plus désirable que la vie? Il y a une belle remarque d'un commentateur américain de Shakespeare, le révérend Hudson, sur la catastrophe d'*Othello :* « C'est, dit-il, une chose remarquable que notre sympathie soit moins profondément émue par la scène où meurt Desdemona que par celle où les coups et les injures de son mari lui font sentir qu'elle a désormais perdu son amour... Ce serait lui faire un grand tort, et à la délicatesse de notre tact un tort encore plus grand, que de la supposer capable un instant de ne pas aimer mille fois mieux mourir de la main de son mari que de sauver sa vie par l'intervention d'un protecteur quelconque. Que serait la vie, en effet, que pourrait-elle être pour elle, depuis que le soupçon s'est abattu sur son innocence? » Sur la catastrophe du *Roi Lear,* Mrs Jameson a aussi une page éloquente : « Cordelia est une sainte toute prête pour le ciel. Et Lear! oh! qui donc, après des souffrances et des tortures telles que les siennes, qui donc peut souhaiter de prolonger sa vie? Quoi! replacer un sceptre dans cette main tremblante? une couronne sur cette tête blanchie par l'âge et par le désespoir, où le vent et la pluie, la foudre et les éclairs ont épuisé leur fureur! O jamais! jamais!... Laissez-le partir, nous dit son fidèle Kent; c'est le haïr que vouloir sur la roue de cette rude existence l'étendre plus longtemps. » Schiller a conclu sa tragédie de *la Fiancée de Messine* par une sentence qui est la vraie devise morale et religieuse du drame moderne : « Ce que je sens, dit le chœur, ce que je vois clairement, c'est que la vie n'est pas le plus grand des biens et que le crime est le plus grand des maux. »

(1) Voy. la *Revue* du 10 juillet 1875.
(2) Voy. la *Revue* des 11, 18, et 25 août 1877.

Shakespeare demeure constamment dans la vérité morale, parce que sa fidélité aux faits et son indifférence pour les doctrines le gardent de tomber dans aucun paradoxe comme dans aucune niaiserie. On parle beaucoup de la moralité nécessaire au théâtre ; cette expression est vide de sens, elle est pleine de confusion et d'erreur si elle veut dire autre chose que ceci : poètes, soyez *vrais*. Il n'y a point d'autre moralité dramatique que celle-là. L'élément immoral d'une œuvre d'art ne consiste jamais dans la vérité avec laquelle le poète peint le vice, le crime ou la passion, bien que cette vérité puisse être cynique ; il consiste dans le sophisme, dans le faux, c'est-à-dire dans les doctrines; et là où il n'y a point de doctrines, là où il n'y a que la vérité toute nue comme dans Shakespeare, Molière et tous les grands poètes, il ne saurait y avoir d'immoralité. Celle-ci vient des docteurs, qui ont donné à l'art un but didactique. En prenant charge d'âmes, le poète accepte une lourde responsabilité, et qui nous répond que son enseignement ne sera point corrupteur? N'est-il pas évident que la morale est mieux garantie quand le poète s'en tient à la grande nature, quand il la représente telle qu'elle est, sans souci du bien ni du mal et sans autre préoccupation que celle de la vérité?

L'indifférence de Shakespeare pour les doctrines s'étend à tout, la religion inclusivement. La question si vivement débattue de la fraction de l'Église chrétienne à laquelle appartenait le poète paraît ridicule à qui peut comprendre la hauteur et la liberté de son esprit. Shakespeare était *plus que protestant*, je veux dire qu'il avait pris des franchises que Luther et Calvin auraient trouvées mauvaises. Il est aussi loin d'eux que du pape; à la distance où il voit et le pape et Luther et Calvin, Shakespeare est effrayé de leur petitesse. Dans les temps d'ardentes passions religieuses où le sort l'avait fait naître, il avait déjà la sérénité d'un éclectique du XIXe siècle, éclairé sur la valeur des opinions humaines, persuadé que dans cet ordre rien n'est absolument vrai ni faux et que toutes les croyances sont respectables parce que toutes contiennent une part de vérité. Demandez donc à un missionnaire quels esprits sont les plus rebelles à l'Évangile, il vous répondra que ce sont justement ces sages si tolérants et si doux. En matière religieuse, l'indifférence du cœur, la curiosité et la sympathie tout intellectuelles sont une disposition morale mille fois pire que l'hostilité passionnée. La haine n'est qu'un amour retourné; c'est une force dirigée à contre-sens : emparez-vous de cette force vive et dirigez-la bien, cela est possible; mais que faire avec une intelligence pure qui comprend, qui respecte et refuse de croire? On convertirait au christianisme Voltaire avant d'y convertir M. Renan.

Je n'ai garde d'oublier qu'en religion comme en politique Shakespeare jouit des immunités du drame ; il ne parle pas en son nom personnel, il est objectif. On peut recueillir dans son théâtre un grand nombre de maximes plus ou moins irréligieuses qui ne prouvent rien, car elles sont conformes au caractère des personnages ; et d'ailleurs à ces maximes il est aisé d'en opposer d'autres, en nombre égal, dont l'esprit est tout différent. Mais pourquoi frère Laurence, dans *Roméo et Juliette*, administre-t-il aux deux amants les consolations de la philosophie et non celles de la religion? son caractère sacré rendrait naturel dans sa bouche un plus fréquent usage du vocabulaire de la piété. Je ne sais qui a dit que Dieu n'était point nommé dans les pièces de Shakespeare : c'est faux; mais si on a pu le prétendre, s'il faut feuilleter quelque temps les œuvres du poète pour toucher du doigt l'erreur matérielle de cette assertion, cela prouve au moins qu'à l'inverse de Sophocle, il n'a pas prodigué dans son théâtre le nom de Dieu (1). Comment se fait-il que, dans les transports de leur amour, Roméo et Juliette n'échangent jamais la certitude ni l'espoir d'une éternelle union au séjour de la félicité infinie? Ils étaient, je le comprends, trop ivres de bonheur terrestre pour y songer : voilà pourquoi j'aurais voulu les voir mourir ensemble et entendre leur suprême adieu. Chose étrange! pendant que les époux chrétiens descendent au tombeau sans la perspective d'un prochain revoir, les païens, les voluptueux, un Antoine, une Cléopâtre, nourrissent cette douce espérance. « Il me semble, dit Cléopâtre, que j'entends Antoine qui m'appelle... J'arrive, ô mon époux ! » Et Antoine : « Je viens, ma reine... attends-moi. Là où les âmes couchent sur des fleurs, nous irons la main dans la main et nous éblouirons les esprits de notre auguste apparition. Didon et son Énée perdront leur cortège, et la foule des spectres nous suivra. » Pourquoi Kent, le pieux serviteur du roi Lear, ne reconnaît-il pas d'autre gouvernement du monde que la fortune? « Ce sont les astres, dit-il, les astres d'en haut qui gouvernent nos natures. » Ce type romantique de la fidélité n'a-t-il donc rien appris depuis le temps d'Homère, et ne devrait-il pas avoir de la Providence une idée plus juste que le vieil Eumée? Quelle raison y a-t-il pour que le duc de Vienne, voulant fortifier l'âme de Claudio qu'on va mettre à mort, dans *Mesure pour Mesure*, ne lui parle que du néant de la vie présente sans souffler mot de celle qui est à venir? Les grands criminels du théâtre de Shakespeare meurent non seulement sans le moindre remords, mais en véritables héros, solides jusqu'au bout comme des caractères antiques, superbes comme Satan dans leur révolte contre Dieu, maudissant le ciel et la vie et ayant tous l'air de penser ce que Macbeth ne craint pas de dire : « Éteins-toi, éteins-toi, court flambeau ! la vie n'est qu'un fantôme errant, un pauvre comédien qui se pavane et s'agite durant son heure sur la scène et qu'ensuite on n'entend plus; c'est une histoire dite par un idiot, pleine de fracas et de furie, et qui ne signifie rien. » Au contraire, les personnages dévots du théâtre de Shakespeare sont souvent faibles de cœur et d'esprit; voyez Richard II et Henry VI.

(1) Cette rareté du nom de Dieu peut aussi n'être pas toujours le fait du poète. Dans les éditions que Shakespeare a données du *Marchand de Venise*, acte I, scène II, on lit : « I pray God grant them a fair departure »; l'édition de 1623 remplace *I pray God* par *I wish*. Cette altération était exigée par le statut de Jacques Ier qui prohibait sur la scène l'invocation à Dieu. Il est bien possible que les premiers éditeurs des œuvres complètes de Shakespeare, contraints par la censure, aient fait plusieurs autres changements analogues.

Conclurons-nous que Shakespeare était un païen? Très volontiers, pourvu qu'on ait soin de définir ce mot et que l'on convienne d'entendre par là, purement et simplement, que Shakespeare était un artiste. L'art, conçu dans sa belle indépendance, dans la plénitude de sa santé et de sa force, est toujours quelque chose de païen. Mais qu'on n'aille pas s'imaginer que Shakespeare ait voulu faire du prosélytisme antichrétien, comme ses contemporains Greene et Marlowe, ou qu'il se soit complu, comme Euripide, à tenir école de scepticisme. Fi donc! est-ce que Shakespeare serait un journaliste ou un professeur? On peut dire de lui ce qu'on a dit d'Homère : « Il est trop grand pour entrer en lice »; et, pour monter dans une chaire quelconque, il est trop artiste et trop poète. Bonnes âmes, n'ayez pas peur qu'il froisse jamais vos croyances; vous pouvez vous fier à son impartialité : il saura, quand il le faut, donner un beau rôle à la religion. L'orthodoxe évêque de Carlisle est un grand esprit et un grand cœur. La pieuse et sympathique reine Catherine ne montre aucune faiblesse morale, et elle ne meurt pas sans consolations religieuses. Le cardinal Wolsey, grand par son repentir, quitte la scène en disant: «Mes espérances sont au ciel. » Le roi Claudius, l'oncle d'Hamlet, reconnaît avec terreur l'existence d'un Dieu, juste vengeur du crime; la Divinité, dans *Cymbeline,* prononce ces paroles consolantes : « Je châtie qui j'aime; je diffère mes bienfaits, afin qu'ils soient plus doux... » Mais faut-il ajouter que le Dieu qui parle si bien est Jupiter?

Shakespeare n'offense aucune âme religieuse en général; et, de plus, aucun catholique, aucun protestant, aucun juif même ne peut être choqué par lui dans sa croyance particulière. Le grand argument en faveur du protestantisme du poète, c'est que le principe de la Réforme était seul capable de donner à son esprit l'indépendance et la vigueur première grâce à laquelle il a pu s'affranchir de tous les dogmes et s'élever au-dessus de toutes les Églises; mais il n'y a point trace de zèle huguenot dans son théâtre. Comme le remarque très justement M. Mézières, « le poète ne craint pas, dans un pays protestant et sous un gouvernement fanatique, de peindre le catholicisme sous ses plus belles couleurs : il introduit dans *Roméo et Juliette* et dans *Beaucoup de bruit pour rien* des moines sages, éclairés, exempts de tous les vices que leur attribue la superstition populaire, et, au lieu de les livrer au ridicule, comme l'auraient voulu les puritains, il les désigne à la vénération publique ». L'admirable apologie du juif Shylock, au troisième acte du *Marchand de Venise,* et la profonde vérité humaine de tout son rôle sont une des preuves les plus étonnantes d'impartialité religieuse que Shakespeare ait données.

Nous nous étions posé plus haut deux questions : 1° Shakespeare fait-il régner sur la terre une exacte justice distributive? 2° A défaut d'une satisfaction complète donnée dès cette vie aux exigences légitimes de notre cœur, le poète nous autorise-t-il à espérer qu'une réparation aura lieu dans une autre existence?

A la première question il faut répondre négativement. Non, Shakespeare ne fait pas régner sur la terre une exacte justice distributive, et cela pour le plus grand bien de la poésie et même de la morale. A la seconde question, on peut répondre par l'affirmative. Nous restons libres avec lui de croire ce que nous voulons; il n'exerce, ni sur nos sentiments religieux en général, ni sur notre foi ecclésiastique particulière, aucune sorte de pression importune; mais sa propre pensée échappe dans la suprême objectivité de son art. Voici la troisième fois que nous constatons le même fait dans le cours de ces études, d'abord à propos de la poétique de Shakespeare, puis à propos de sa politique (1), enfin à propos de sa religion : indifférence profonde du poète à l'égard de toutes les doctrines; caractère purement pratique de son activité créatrice.

PAUL STAPFER.

ROMANCIERS AMÉRICAINS

Nathaniel Hawthorne.

Nathaniel Hawthorne est le plus populaire des romanciers américains. On peut le comparer à Dickens pour l'influence qu'il a exercée sur ses contemporains, à Balzac pour le talent. Comme tous les écrivains originaux, il a laissé derrière lui une trace durable. Ses ouvrages resteront classiques en leur genre au même titre que ceux des deux hommes que nous venons de nommer. En Angleterre, à Leipsick, à Berlin, on en a multiplié les éditions; aux États-Unis, le nombre des exemplaires tirés est incalculable, et récemment encore on vient d'éditer, pour la cinquième ou sixième fois depuis trente ans, les œuvres complètes de l'excellent romancier.

Hawthorne a été l'ami d'Emerson, de Longfellow, d'Ellery Channing, de tous les écrivains contemporains de son pays les plus justement estimés comme hommes et comme auteurs. Né à Salem, dans le Massachusetts, vers 1807, il fut élevé à Bowdoin College et s'y lia d'amitié avec Franklin Pierce, plus tard Président des États-Unis. De cette intimité, qui a été continuée toute la vie, est née la *Vie du Président Pierce,* une des biographies les plus intéressantes et les plus instructives qui aient jamais été faites. Au sortir du collège, Nathaniel mena une vie studieuse et retirée jusqu'à l'âge de vingt-cinq ou trente ans. Quoique poète par toutes les fibres de sa nature, il était propre aux affaires, remplissait sagement les fonctions d'officier du fisc à Boston et montrait une fois de plus, par son exemple, que l'emploi des facultés supérieures de l'esprit peut s'allier heureusement avec l'accomplissement des devoirs vulgaires. Jamais esprit ne fut plus sain, plus calme, plus pratique que celui de ce rêveur et de cet artiste; jamais l'opinion populaire sur le trouble qu'amène dans la vie de famille une imagination puissante ne rencontra plus éclatant démenti.

Nathaniel Hawthorne appartenait à l'ancien comme au

(1) Voy. la *Revue* du 30 mars 1878.

nouveau monde, ayant beaucoup voyagé en Europe et résidé à Liverpool comme consul des États-Unis. Cette circonstance a imprimé à son génie, naturellement tourné vers la philosophie, un caractère d'universalité qui prête à ses ouvrages une valeur supérieure, même à celle que leur donne leur perfection artistique. La pensée morale y est toujours transparente, et, malgré le mérite de la forme, celui du fond, c'est-à-dire de l'idée, l'emporte de beaucoup.

La frêle santé de ce fécond et délicat écrivain ne résista pas longtemps au double travail des affaires et de la création incessante d'œuvres d'art. Il mourut presque subitement à Plymouth en l'année 1864, laissant derrière lui une moisson presque mûre de manuscrits, qui n'a pas été entièrement perdue.

I.

L'ouvrage qui a commencé la réputation d'Hawthorne (car ses premiers écrits étaient restés anonymes) est *The twice told Tales* — les Contes anciens, — parus en 1832. Mais celui dont le titre est invariablement associé à son nom est *The scarlet Letter* — la Lettre écarlate, — dont nous avons déjà parlé à cette place (1). Peut-être est-ce en effet le plus fortement construit, celui qui s'empare le plus puissamment de notre cœur; on y assiste aux tourments d'une épouse coupable placée dans le milieu cruel et redoutable d'une société pharisaïque ou puritaine. Toutefois ce n'est pas, selon nous, dans cet émouvant roman que Nathaniel Hawthorne s'est élevé le plus haut. Ce n'est pas non plus dans ces romans si connus qui sont intitulés : *The House with the seven gables* — la Maison aux sept pignons, — *The Marble Faun* — Le Faune de marbre, — *The Blithedale romance,* tiré des souvenirs de son séjour à Brook Farm, le plus heureux coin de l'Union, *Our old Home* — Notre vieille Patrie (charmantes esquisses des mœurs anglaises), que l'on peut voir l'esprit de Nathaniel Hawthorne sous son véritable jour. Les deux romans qui le font bien connaître sont *Transformation* et *Septimius*. Ce dernier, qui est un ouvrage posthume, nous montre à quelles idées sur la vie et le bonheur l'avait amené l'expérience. C'est comme le résumé de sa philosophie, de sa science et de sa morale.

Comme fiction, *Septimius* est une étrange histoire qui nous reporte de cinq siècles en arrière. Superstitions populaires, légendes sanglantes, rêves d'alchimistes, tout le mécanisme du roman fantastique y est remis en jeu par une imagination féconde. Nous voyons là un jeune homme épris des sciences occultes du moyen âge, penché sur des manuscrits hiéroglyphiques pour y chercher le funeste secret du breuvage d'immortalité. Septimius est sous l'empire de cette idée — vraie, hélas! mais que l'homme doit bannir — que la vie ne vaut pas d'être vécue, à cause de sa brièveté. A côté de son existence triste, tourmentée, quelquefois coupable (car dans son ardeur de recherche scientifique il se livre parfois à des expériences criminelles), se développe la vie sagement pratique de Robert Hagburn, un soldat laboureur content de vivre un seul jour, si ce jour est bien rempli. Cette donnée prête aisément aux réflexions philosophiques, ou plutôt les enseignements philosophiques sortent naturellement du développement de la donnée.

Ce qui rajeunit ce vieux sujet, c'est que la scène se passe sur la terre nouvelle d'Amérique, à l'époque de la guerre de l'Indépendance. L'intrigue, qui est savante et compliquée, a pour base la transplantation d'une vieille famille anglaise sur le sol du Nouveau-Monde. Le rideau se lève sur une scène guerrière dans un village. Un cavalier (quelque valet de ferme du hameau voisin) traverse le village au galop en poussant le cri d'alarme; bientôt apparaissent les *habits rouges* — les Anglais, — qui mettent pied à terre auprès de la fontaine publique pour désaltérer leurs chevaux. Une jeune fille, une paysanne de grande race, debout près de la fontaine, évoque dans notre esprit l'image immortelle de Rebecca. « Voulez-vous me donner un verre d'eau, ma charmante enfant? lui dit un jeune et brillant officier avec une grâce incomparable; voici votre salaire, — et il l'embrasse devant Septimius, son amant. — Arrière! lui crie celui-ci; insulter une femme est d'un lâche! — Mon ami, répond l'officier, vous pouvez prendre votre revanche et me tuer de derrière une haie. »

Septimius, qui est un savant de cabinet et nullement un garçon sanguinaire, ne goûte point ce dédaigneux conseil. Il rentre en tournant sa colère contre la jeune fille (ce qui peint bien la nature de l'homme), et les soldats anglais s'éloignent. Mais les hasards de la guerre font ce qu'il ne voulait pas faire : il tue le jeune officier, et celui-ci en tombant le reconnaît. « Mon ami, lui dit ce jeune brave sur qui se concentre l'intérêt du lecteur et dont la personnalité touchante domine tout le roman, quoiqu'il n'y apparaisse qu'un instant, — mon ami, prenez mes armes comme votre légitime trophée de victoire; prenez ma bourse pour les orphelins et les veuves; prenez ma montre comme un présent que je vous fais pour mesurer les heures qui vous restent à vivre; prenez aussi ce papier qui m'a été légué par mes ancêtres, papier précieux, dit-on, mais que je n'ai jamais pu lire; puis laissez moi prier et mourir. Quand je serai mort, je vous demande de creuser ma tombe à la place même où je suis, car un soldat ne repose nulle part aussi bien qu'à l'endroit où il est tombé. »

Cet endroit faisait partie de la propriété de Septimius; il y ensevelit son ennemi devenu son ami (car « après le père et la mère qui nous donnent la vie, l'être qui nous tient de plus près est celui qui nous donne la mort »), et Septimius sema des fleurs sur sa tombe et chaque jour vint y méditer.

Pendant ce temps, il s'efforça de déchiffrer le manuscrit illisible dont la mort l'avait fait possesseur. Ce mystérieux papier contenait précisément la formule du breuvage d'immortalité, objet de son incessante recherche. Au milieu de prescriptions hygiéniques et morales qui sont à la médecine ce que le traité de la civilité puérile et honnête est à la politesse, un ingrédient est indiqué comme nécessaire à la confection du breuvage. C'est une fleur rare qui ne croît que sur la tombe d'un jeune homme innocent mort de mort vio-

(1) Voy. la *Revue* du 14 février 1874.

lente. Il faut que les racines se nourrissent de la substance même de sa chair. Quelle n'est pas la surprise de Septimius quand il voit croître à l'endroit où repose l'Anglais la fleur d'immortalité ! Sa victime lui offrait à la fois le secret désiré et la chose nécessaire pour pouvoir en faire usage ! Ici se place une page de prose anglaise qui est un des morceaux les plus remarquables de notre auteur et dont nous voudrions qu'il fût possible de rendre l'énergie dans une traduction française :

« Septimius, avidement penché sur la plante, vit que la fleur entr'ouverte ne serait pas la seule qu'elle produirait dans la saison; qu'il y en aurait une grande abondance, une moisson luxuriante; que leurs corolles pourprées couvriraient le tumulus, comme si la résurrection du jeune homme éclatait en une végétation couleur de sang. Et chaque jour la plante étendait son feuillage plein de sève, forçant les plantes plus faibles à disparaître, comme la vie chasse la mort. Et chaque jour l'étrange fleur rouge fleurissait sur la tombe. Le brûlant été réjouissait ses corolles; la pluie et la rosée lui prodiguaient leur fraîches caresses; le sol dans lequel elle plongeait ses racines était riche, car c'était un cœur humain qui l'engraissait : un cœur dans toute l'ardeur d'une vaillante jeunesse, plein d'amour et de colères, d'espérances et de désirs, d'ambitions bouillantes, de tendres rêves et de sanglots mêlés ensemble dans la fournaise de la vie; un cœur qui était là, baignant dans son sang et vivant encore dans la pourpre mystérieuse de cette fleur qui ne porte qu'un nom : *sanguinea sanguinissima.* »

L'impression que le lecteur emporte de la première partie du livre est une impression salutaire : l'horreur de la guerre et de la guerre fratricide, car il se trouve que Septimius et la victime sont proches parents. En voyant tout ce sang froidement répandu sous prétexte d'honneur et de devoir, on éprouve de l'aversion pour les mœurs guerrières, et cette aversion est d'autant plus forte que la scène se passe au milieu des enchantements paradisiaques d'une terre vierge et de campagnes solitaires. La leçon qui ressort du reste de l'ouvrage est conforme à l'optimisme le plus sage et le plus heureux. Cette leçon, l'auteur nous la donne par la bouche d'une jeune fille d'une beauté idéale qui fait comprendre à Septimius l'horreur qui s'attacherait à la réalisation de son désir. Cette jeune fille dont il est épris, et qui feint de répondre à son amour, lui porte une haine secrète, parce qu'elle sait, par une intuition mystérieuse, qu'il a tué l'officier son fiancé. Elle répond avec une ironie voilée, mais sanglante, à ses promesses d'immortalité. Ses répliques sont d'une vérité saisissante et nous montrent que ce ne serait pas impunément que l'équilibre humain pourrait être troublé.

Le thème de *The Birth-mark* — le Signe, — un des sujets qui composent la série de contes intitulée : *Mosses from an old manse* — Mousses d'un vieux presbytère, — est à peu près le même que celui de *Septimius*. Un alchimiste d'une science profonde a épousé une femme admirable dont la seule imperfection est une tache naturelle à la joue affectant la forme d'une petite main rouge; on l'appelle *la main sanglante*. Oui, c'est la main sanglante, en effet, car c'est le symbole du lien de chair et de sang par lequel cette créature divine tient à l'humanité. Et comme la perfection n'est pas de ce monde, comme il faut l'ombre à la lumière, il arrive que le jour où le savant Aylmer est parvenu à composer le breuvage qui doit faire disparaître de la joue de Georgiana ce signe de la nature terrestre qui le désespère, la belle créature disparaît en même temps. La scène dans laquelle Georgiana attend son époux porteur du fatal breuvage est très belle et très élevée. Elle réfléchit au caractère d'Aylmer et lui rend plus pleinement justice qu'elle ne l'avait fait même au temps où il vantait comme un signe de beauté cette marque au visage qui aujourd'hui lui fait horreur. Elle tremble, mais son cœur exulte de joie en se voyant l'objet d'un amour si noble et si pur qu'il ne peut se contenter de rien moins que de la perfection absolue. Elle sent combien ce sentiment est plus honorable pour elle et plus précieux en lui-même qu'une affection vulgaire qui se serait bornée à chercher le mélange ordinaire du bien et du mal dans l'objet aimé et qui aurait trahi le saint amour en abaissant son idéal au niveau de l'imperfection terrestre. Et du fond de son âme Georgiana demande au ciel que, pour un instant, il lui soit donné de pouvoir répondre à la plus haute conception de la beauté à laquelle son époux puisse atteindre. Au delà d'un instant, elle sait bien que cela ne peut être; car l'esprit de cet homme est toujours en marche et sa pensée monte sans cesse; à chacune des heures de sa vie, il faut un idéal plus haut que celui qui a rempli l'heure précédente. « Oh ! mon Aylmer, dit elle après avoir bu l'élixir de perfection, oh ! mon Aylmer, cette eau délicieuse a calmé la soif qui me dévorait; mais laisse-moi maintenant dormir. Tu as eu un but digne de toi; tu as noblement agi; ne te repens pas si tes sentiments élevés t'ont forcé de rejeter ce que le monde t'offrait de meilleur et si tu m'as conduite aux portes de l'éternité. Je vais mourir, Aylmer; mes sens se referment sur mon âme comme les feuilles sur le cœur de la rose au coucher du soleil. Je vais mourir, et je te remercie. »

II.

Ces courtes analyses nous donnent une idée suffisante de la manière favorite d'Hawthorne. Il aime, en véritable poète, à revêtir une idée morale de formes merveilleuses et fantastiques. Les traditions du moyen âge lui sont surtout familières; toutefois un côté de son talent le rattache à son siècle : l'art avec lequel il mêle le réel au merveilleux. Dans une certaine mesure, ce rêveur est un peintre réaliste. Il entoure ses inventions les plus extravagantes de détails d'une vérité saisissante. Soit qu'il peigne, comme dans *les Mousses d'un vieux presbytère,* un manoir délabré d'où le pasteur contemple, dans l'angoisse d'un chrétien et d'un père, l'armée des Puritains aux prises avec l'armée anglaise dans la prairie voisine, soit qu'il détaille une avenue de frênes striée de rayons de soleil, soit encore qu'il nous fasse assister aux souffrances d'une vieille femme « courbée sur l'âtre, comme si elle eût voulu en rassembler toute la chaleur dans son sein glacé », et gémissant à chaque mouvement respiratoire, « comme si les derniers souffles de la vie eussent été

autant de cris de colère contre ce monde impitoyable », il sait attacher notre cœur à des récits purement imaginaires comme si c'était des réalités. Il nous arrache à notre atmosphère naturelle; il nous transporte dans un milieu fictif de sorciers et de démons, et pourtant il produit sur nos sens une illusion complète. A voir et à sentir de si singuliers effets, de si ridicules terreurs, de si étranges palpitations, nous croyons volontiers que de tous les magiciens qu'il met en scène, Hawthorne est le plus puissant.

Au point de vue du style et de ce que les peintres appellent la facture, ni Balzac, ni Dickens, ses deux maîtres, n'ont plus dextrement manié la plume. N'était que les descriptions d'Hawthorne sont, comme chez la plupart des romanciers anglais, d'une longueur interminable, on pourrait les citer comme des modèles de bonne exécution. Voici, par exemple, un savant médecin naturaliste, passionné pour les araignées dont il se plaît à étudier les mœurs, et dont il croit pouvoir utiliser la substance dans sa pharmaceutique. C'était un petit homme roux et trapu, mystérieux comme un sorcier :

« Le jeune homme entra; mais il fut si frappé de l'aspect de la chambre du docteur Portsoaken qu'il demeura un moment interdit. Tout était sale et couvert de poussière, ce qui prouvait que jamais femme n'avait violé le secret de ce sanctuaire. Ce qui le prouvait encore, c'était les légions d'araignées qui avaient filé leurs toiles sur les murs et sur le plafond. Ces toiles paraissaient disposées en désordre, quoiqu'il fût certain que chaque araignée connaissait parfaitement le cordage qu'elle avait tiré de ses entrailles miraculeuses. Le coup d'œil était bizarre : à force de festons et de guirlandes, les industrieux insectes avaient fini par former une tapisserie sombre, qui se balançait lourde et triste, avec les brodeuses, suspendues chacune au centre de son système. L'objet le plus merveilleux était une araignée gigantesque, une araignée d'espèce sud-américaine qui pendait sur la tête même du docteur. Ses pattes eussent pu embrasser une tasse à thé, et son corps était aussi large qu'un dollar. Le cœur se soulevait à l'idée qu'une pareille bête pût être écrasée sur le plancher, et la chair frissonnait à l'idée du danger qu'il y avait à laisser vivre cet être vénéneux. Le monstre, tranquillement assis dans ses cordages, au milieu de l'assemblée nombreuse de ses congénères, était comme le symbole d'un chef de conspiration, ou bien d'un rusé politique au milieu de ses complexes projets; et le jeune homme pensait que c'était peut-être le symbole du docteur lui-même, qui était là, gros et tapi, lui aussi, comme l'araignée, au milieu d'une combinaison scélérate, et il se demandait si lui, pauvre enfant, n'était pas la mouche fascinée, destinée à tomber dans la toile traîtresse. »

Ce petit morceau appartient à un ouvrage posthume de Nathaniel Hawthorne. A mesure que cet excellent romancier avançait en âge, son talent se perfectionnait. Sa mort prématurée a dû laisser d'autant plus de regrets que, de même que son alchimiste Aylmer, il était un de ces hommes dont « la pensée monte toujours et l'idéal s'éloigne sans cesse ». La mort, ce grand et fascinant mystère, lui ouvrait ses perspectives inépuisables. Il la regardait avec délice et avec horreur. Jamais la nature humaine ne frissonna plus que chez Hawthorne devant un cadavre; jamais personne ne se pencha plus avidement sur une tombe; jamais nul plus que lui n'eut la sensation physique et morale des dernières agonies. On eût dit qu'il avait déjà fait l'expérience de la mort et de ses humiliations terribles. Mais la transformation de la vie occupait surtout sa pensée. La croyance à l'identité persistante de l'individu l'attirait comme tous les humains; les apparences physiques de la mort le troublaient comme tous les penseurs. Cependant il surnageait toujours sur l'abîme, porté sur quelque mince débris de sa foi chrétienne, comme un naufragé sur une épave. Hawthorne n'était étranger à aucune doctrine philosophique ancienne ou moderne; mais il lui manquait d'avoir fait un choix entre elles, ou plutôt il avait cette fortune, si grande pour un artiste, un poète, un écrivain, de chercher toujours.

Plusieurs de ses romans ont pour théâtre le Nouveau-Monde et pour temps l'époque glorieuse de la guerre d'Indépendance; mais Hawthorne n'est point exclusivement le romancier national. La plus belle de ses fictions poétiques, *Transformation*, se passe en Italie. Là, comme dans la plupart de ses ouvrages, le réel et l'impossible sont mêlés avec les apparences de la plus frappante vérité. La vie journalière italienne n'a jamais été mieux peinte; et jamais non plus la passion et le crime n'ont revêtu des formes plus bizarres, plus imprévues; mais l'idée philosophique n'est jamais absente de l'esprit d'Hawthorne, et ici cette idée est que la pureté d'une âme humaine (pureté incarnée dans une femme) triomphe de toutes les forces de la société et répand sur les maux et les biens de la vie un éclat divin. Qu'il vive et nous fasse vivre en Europe ou en Amérique, il est toujours le penseur universel dont nous avons d'abord parlé.

Outre son roman de *Septimius*, les enfants de Nathaniel Hawthorne ont publié après sa mort des *Passages d'un livre de notes sur l'Angleterre* qui sont, à notre avis, tout ce qu'un voyageur artiste et poète peut écrire de plus intéressant sur ce pays. Les Anglais ne goûtent pas beaucoup ces deux gros volumes, très riches en descriptions et en observations de toutes sortes, par cette raison que le modèle est rarement satisfait de son portrait. Cependant ces notes sont généralement bienveillantes. Lues simplement comme impressions de voyage, il nous semble qu'elles seraient un bon guide et qu'on pourrait, à la seule condition d'en élaguer quelques parties, en faire une traduction agréable à des lecteurs français. Nous disons à la condition d'élaguer, car Hawthorne a le défaut des écrivains de fictions anglais : il est déplorablement long. On est surpris qu'une pareille tendance persiste au milieu de ce peuple américain qui connaît si bien le prix du temps.

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Le docteur C. Humbert : **Le Jugement de l'Angleterre sur Molière.** — M. Mathew Arnold : **La Comédie française à Londres.**

I.

Le jugement de l'Angleterre sur Molière, le seul rival de Shakespeare et le plus grand comique de tous les temps (1). Ce titre est à lui seul un compte rendu. Avant d'avoir lu une seule page du livre, on connaît les idées de l'auteur et l'on sait dans quel sens il va traiter son sujet. Le docteur Humbert fait partie du petit groupe de lettrés allemands qui goûtent la littérature française aussi vivement que les Français eux-mêmes et qui ne craignent pas de le crier sur les toits au risque de scandaliser les patriotes de vieux style. Nous connaissons tous cette race hérissée pour qui c'est faire acte d'impolitesse à Gœthe que de s'incliner devant Racine et c'est blâmer Molière que de saluer Shakespeare. Elle devient moins nombreuse, grâces en soient rendues aux dieux! mais elle n'a pas disparu. Peut-être est-ce une illusion; il nous semble qu'elle s'en va un peu plus lentement en Allemagne qu'ailleurs; il y a même des moments où il nous semble qu'elle y prospère, et que les différences de tempérament et d'éducation ne suffisent pas à expliquer la sévérité persistante des critiques germaniques pour nos grands écrivains. Molière a-t-il essuyé assez de rebuffades de leur part! L'ont-ils assez morigéné sur sa platitude, assez repris sur le manque de vie de ses personnages, sur la médiocrité de ses conceptions, la faiblesse de son exécution! Ils lui ont refusé jusqu'à l'esprit, ne le jugeant pas digne d'être nommé à côté de Jean-Paul et de Cervantès dans une *Histoire de l'esprit*. Sans remonter au *Cours de littérature dramatique* où Guillaume Schlegel, l'ami de Mme de Staël, a démontré que tout ce qu'on pouvait accorder à l'auteur du *Misanthrope*, c'était quelque petit talent pour la farce, livres et journaux, articles de Revue et manuels de littérature continuent de nos jours la tradition schlégélienne.

En 1872, le *Neues Reich* demandait qu'on cessât de mettre Molière aux mains des écoliers, dont il ne pouvait que fausser les idées. — Ses meilleures comédies de caractère, disait le collaborateur anonyme du *Nouvel Empire*, perdent leur valeur par la banalité et la trivialité de la conception. Il leur manque la perception de la réalité et la justesse du jugement.

M. Hettner, auteur d'une *Histoire de la littérature française au* XVIIIe *siècle*, préfère Molière à Corneille et à Racine, ce qui ne veut pas dire qu'il le mette bien haut. Il reconnaît que c'est un esprit médiocre, auquel il a manqué une base morale solide. Il ne songe donc pas à lui accorder le premier rang parmi les comiques; ce rang appartient à Lessing. C'est le même M. Hettner qui, ayant à juger nos tragiques, parle de l'*Électre* de Racine. *Électre* se trouve apparemment dans les éditions allemandes de Racine. En France, nous ne connaissons pas cette pièce-là et c'est regrettable, car M. Hettner nous apprend qu'elle n'est vraiment pas mal pour du Racine. *Phèdre, Polyeucte* et quelques autres ont aussi des qualités réelles; pourtant, en résumé, notre théâtre classique, y compris l'*Électre* inédite de Racine est sec, vide, prétentieux, sans élévation et sans passion; c'est de la phrase et pas autre chose.

M. Kreyssig nous est plus favorable dans son *Histoire de la littérature française*. Chez lui, Molière devient « le favori des Muses », le plus national de tous les poètes. A la vérité, « il est séparé de Shakespeare par l'abîme qui sépare le plus beau talent du génie », mais Molière aurait tort de s'offenser de cette réserve, qui ne lui est pas personnelle. C'est un article de foi pour les critiques germaniques que la France produit des hommes de talent, point d'hommes de génie. Le génie est un fruit qui ne pousse pas sur notre sol. M. Karl Hillebrand lui-même, à qui un long séjour à Paris et l'habitude de manier la langue française auraient dû permettre d'entrer en familiarité avec nos grands écrivains, M. Karl Hillebrand n'a vu dans notre littérature, de Rabelais à La Fontaine et de Voltaire à Victor Hugo, que de l'intelligence et du savoir-faire. La France, écrivait-il, est fertile en talents. Elle n'a pas produit, dans ses meilleurs moments, un Dante, un Shakespeare, un Gœthe. — Il est vrai que Gœthe a dit : « Molière est tellement grand, qu'on est toujours frappé d'étonnement quand on le relit. C'est un homme complet... J'aime et j'apprécie Molière dès ma jeunesse, et durant tout le cours de ma vie j'ai appris à son école. Je ne néglige jamais de lire tous les ans quelque pièce de lui, afin de m'entretenir sans cesse dans le commerce de ce qui est excellent. Ce qui me charme en lui, ce n'est pas seulement cette perfection des procédés de l'art, mais surtout cet aimable naturel, cette haute valeur morale du poète... Ce que Schlegel dit de Molière m'a profondément affligé... Pour un être comme Schlegel, une nature solide comme Molière est une vraie épine dans l'œil; il sent qu'il n'a pas une seule goutte de son sang, et il ne peut le souffrir (1). » On ne saurait parler de Molière plus magnifiquement; mais Gœthe. Au-dessous de lui, sauf quelques humbles qui ont médité le conseil de Kant : « Si quelqu'un ne trouve pas beau un poème que mille suffrages vantent, il pourra commencer à douter s'il a suffisamment cultivé son goût par la connaissance d'un nombre suffisant d'objets d'une certaine espèce (2) »; sauf encore quelques excentriques comme le docteur Humbert, qui sont venus au monde doués d'aptitudes spéciales, l'Allemagne contemporaine est de l'avis de M. Hettner sur notre théâtre classique. Elle répète avec lui, en faisant de loin en loin une faible réserve en faveur de Molière : C'est de la phrase et pas autre chose! Cette incapacité, chez une nation douée des plus hautes facultés intellectuelles, de comprendre

(1) *Englands Urtheil über Molière den einzigen Nebenbuhler Shakespeare's*, etc., par le docteur C. Humbert. (Bielefeld et Leipzig, 1 vol. 1878. Otto Gülker).

(1) *Entretiens de Gœthe et d'Eckermann.*

(2) *Critique du jugement.*

un art né dans un pays frontière et vieux de deux siècles seulement, tient à des causes très diverses dans lesquelles nous n'entrerons pas ici. Le sujet nous mènerait trop loin. Voyons plutôt s'il en est de même chez notre autre grand voisin. Examinons sous l'aimable conduite du docteur Humbert ce qu'un peuple de même souche que le peuple allemand, et notre ennemi politique pendant toute une suite de siècles, a pensé et écrit sur Molière, pris pour centre du débat.

« Molière, écrivait le poète Shelley, possédait cet enthousiasme pour l'art qui caractérise le vrai génie... Rien peut-être ne montre aussi bien la force irrésistible du génie naturel et inné, que ce fait que Molière soit devenu un poète comique. Son sentiment instinctif du ridicule l'a forcé à se consacrer à un genre qu'il aurait volontiers échangé contre celui du drame tragique et pathétique. Comme notre Shakespeare, Molière tenait un miroir devant la nature; et à peine trouvera-t-on dans n'importe laquelle de ses pièces un trait ou une parole qui n'enchante comme un écho de la réalité. Aucun écrivain français n'est aussi exclusivement français que Molière. Ses œuvres sont un trésor pour tous les temps et tous les peuples. Plus précieux encore et plus rare que la fleur de l'aloès, qui ne fleurit que tous les cent ans, le monde n'a jamais vu son pareil. » Voilà qui est bien dit. On se sent déjà en pays ami.

Walter Scott a publié en 1828 un essai sur la vie et les ouvrages de Molière. Il y insiste sur la profondeur et la force du génie de Molière, sur le don « qu'il a possédé comme aucun mortel avant ou après lui ne l'a possédé » de mettre à nu les vices et les ridicules, sur sa connaissance de la nature humaine, sur sa vérité, sa simplicité, le charme inimitable de son style. « Molière, conclut-il, est le roi de tous les poètes comiques. »

Le célèbre romancier Bulwer ne prend pas un ton moins enthousiaste. Il associe à plusieurs reprises le nom de Molière à celui de Shakespeare, les confondant dans la même admiration. Dans l'essai *sur quelques auteurs qui ont montré dans leurs ouvrages une connaissance supérieure du monde,* il s'exprime en ces termes : « Molière appartient à cette classe de poètes élus entre les élus dont on peut dire que jusqu'à leurs défauts, tout est sacré à leurs admirateurs. Nous le vénérons comme un maître et nous l'aimons comme un ami..... Comme Shakespeare, il est le poète de tous les temps et de tous les peuples. »

M. Watson, professeur à Cambridge, va encore plus loin : « Il a été donné à trois hommes, et à trois hommes seulement, d'unir de telle sorte l'*idée* et le *réel*, le général et le particulier, qu'ils ont pu créer un ἄνδρα τετράγωνον, cet homme complet qui est le but du grand art. Homère, Shakespeare, Molière, trinité divine! Eux seuls ont su combiner d'une manière parfaite ce qui appartient au type avec ce qui caractérise l'individu, et cet alliage est le fondement du véritable idéalisme. Achille, Hamlet, Tartufe sont de tous les temps et de tous les pays par les contours; ils sont Grecs, Allemands, Français par la couleur.

M. Swinburne, l'un des premiers poètes anglais contemporains, écrivait il n'y a pas longtemps, à propos de Congrève, surnommé *le Térence anglais* : « Congrève est le plus grand maître de l'Angleterre dans la comédie pure..... Il aurait suffi d'un morceau de Congrève pour bâtir un Sheridan, et d'un morceau de Molière pour bâtir Congrève lui-même. »

Dans un essai sur Molière, M. Isaac Disraëli, père du ministre actuel, prodigue les expressions de « puissant génie », de « génie créateur », de « génie admirable ». Pour lui, Molière est « le grand satirique comique », l'homme étonnant qui a su discerner « ces détours secrets de la nature restés cachés aux grands écrivains de la plupart des peuples civilisés. En Espagne, Cervantès est seul; le nom de Shakespeare est vénéré en Angleterre; des siècles pourront s'écouler avant que le peuple français ne revoie un second Molière ». Il n'est pas nécessaire, disait-il encore, de décrier le Shakespeare français pour élever le Shakespeare anglais.

Il est inutile de prolonger cette énumération. Il est suffisamment établi qu'en Angleterre Molière est apprécié et aimé des bons juges comme il le mérite. Nous ne nous arrêterions même pas au petit clan des opposants sans un article publié dernièrement par la Revue *the Nineteenth Century* (*le Dix-neuvième siècle*) sur *la Comédie française à Londres* (1).

II.

Le nom dont cet article est signé commande l'attention. M. Mathew Arnold jouit d'une grande réputation dans son pays. Il passe pour avoir un sentiment littéraire très délicat et très juste. Il a fait des vers qui, pour être assez obscurs, n'en sont pas moins admirés. Il a inventé une religion nouvelle. Lorsqu'un homme de cette valeur prend la peine de porter un jugement sur une grande littérature, on l'écoute respectueusement, prêt à se réjouir des éloges et à faire son profit des censures, car évidemment il a compris cette grande littérature. M. Mathew Arnold est trop instruit pour ne pas avoir lu le passage de Kant que nous citions tout à l'heure et trop intelligent pour ne pas avoir reconnu avec le philosophe allemand que lorsqu'on trouve laid ce que des millions d'hommes de même culture trouvent beau, le premier mouvement doit être de se défier de soi-même. Il est trop sage, ayant réfléchi et vu que décidément il ne trouvait pas cela beau, pour l'imprimer sans de sérieuses raisons à l'appui. M. Mathew Arnold parlant de la poésie française la jugera favorablement ou sévèrement : il n'en parlera pas comme un aveugle des couleurs. Voyons-donc ce que M. Mathew Arnold va dire de la poésie française.

Assez d'autres ont rendu compte des représentations données à Londres par la Comédie-française et discuté le jeu des membres de cette troupe charmante. M. Mathew Arnold se propose d'élever le débat et d'examiner les conséquences littéraires du succès des acteurs parisiens. L'Angleterre s'était-elle trompée dans son appréciation de la poésie française et du drame français? Avait-elle tort de penser que le génie français, admirable sous d'autres rapports, montrait dans la grande poésie une faiblesse radicale? Ce serait assez l'avis

(1) Août 1879. *The French Play in London*, par Mathew Arnold.

de la jeune génération. On commence à prendre la poésie et le drame français aussi au sérieux que les œuvres de la Grèce, et à voir dans M. Victor Hugo un poète de la race de Shakespeare.

La jeune génération est dans l'erreur. M. Mathew Arnold est disposé à admettre que M. Victor Hugo est un grand romancier; il ne saurait lui accorder le titre de grand poète, car M. Victor Hugo appartient à la nation française. « Et si une nation, poursuit l'éminent critique, n'a jamais réussi à créer pour sa poésie une forme supérieure et adéquate, nous pouvons en conclure que cette nation n'est pas douée du génie de la haute poésie, puisque le génie de la haute poésie appelle la forme supérieure et adéquate et qu'il en est inséparable. De sorte que, d'un côté, si un peuple ne possède pas le génie poétique à un degré éminent, nous pouvons affirmer qu'il ne possède pas une forme poétique adéquate; et, de l'autre côté, de l'absence d'une forme poétique adéquate nous pouvons conclure à l'absence du génie poétique à un degré éminent. » Ayant ainsi démontré mathématiquement qu'il ne peut y avoir de grande poésie dans un pays où l'on se sert de l'alexandrin, M. Mathew Arnold cite des vers de Victor Hugo pris tous, sauf un seul, parmi les médiocres, et après cette facile victoire il conclut : « Les mots en italique suffisent pour nous faire sentir ce qui constitue le défaut fatal de l'alexandrin de la tragédie française, cette forme incurablement artificielle, sans fluidité, sans naturel, à laquelle fait défaut le mouvement rapide du vrai vers dramatique. M. Victor Hugo passe avec raison pour être un artiste en alexandrins habile et puissant; mais il est artiste dans une forme radicalement inadéquate et inférieure, dans laquelle un drame comme celui de Sophocle ou de Shakespeare est impossible.... Il exerce le don brillant qu'il possède pour la versification dans les limites d'une forme inadéquate à la vraie poésie tragique et l'excluant par sa présence même. »

De sorte qu'il suffit de montrer que l'alexandrin est une forme adéquate pour prouver que le génie français est adéquat à la poésie et que M. Mathew Arnold, tout adéquat qu'il est à la poésie anglaise, est inadéquat à goûter la poésie française. Nous aimons cette manière de poser la question. Elle simplifie la discussion. Examinons donc un instant ce mauvais outil qui est à lui seul la condamnation de nos ouvriers en vers.

Il faut distinguer dans un vers les matériaux et l'ordonnance : les matériaux sont fournis par la langue, qui est plus ou moins poétique dans son essence; la manière dont ils son disposés constitue la structure du vers. L'allemand, langue primitive où les racines sont encore en évidence, où chaque mot peint et forme image, possède un vocabulaire poétique de premier ordre. Il en est de même du russe. L'anglais est moins bien partagé. Il a formé son vocabulaire au moyen d'emprunts faits à divers idiomes parmi lesquels le nôtre figure pour une bonne moitié. Dans le travail d'assimilation qui a suivi ces emprunts, les mots ont perdu leur vie propre : ils se sont déformés, soudés, figés; épreuve dangereuse où l'anglais courait grand risque de prendre un tour irrémédiablement prosaïque. La langue se sauva par un artifice ingénieux. Elle eut une double série de mots, deux vocabulaires complets, l'un destiné à la prose, l'autre réservé à la poésie; et comme, en vertu de l'association des idées, un mot qu'on est habitué à rencontrer exclusivement dans les poètes éveille une impression poétique, cet idiome composite, presque dépourvu de grammaire et de syntaxe, demeura un instrument excellent pour le vers.

Le français, langue dérivée où l'on ne remonte au radical primitif qu'en passant à travers une longue filière de formes intermédiaires, est arrivé au même résultat que l'anglais par un artifice encore plus subtil. Nous n'avons pas un double vocabulaire, mais les mêmes mots ont pris un double sens : un sens précis, prosaïque et net; un sens imagé et poétique. Le phénomène de l'association des idées venant alors à se produire, les effets ont été les mêmes pour l'anglais, et la langue est devenue parfaitement propre à peindre avec des sons. Qu'on se rappelle l'admirable vers de Desportes :

Les beaux yeux d'un berger, de long sommeil touchés.

On trouverait à foison des vers semblables, tout de vive et courante peinture, dans notre poésie du XVIe siècle. M. Mathew Arnold ne l'ignore pas, et que Ronsard et son école, nourris de l'antiquité, ont créé une langue poétique qui n'existait pas en France avant eux. Ce fut leur œuvre, et c'est leur gloire durable. Après eux, Régnier est plein de ces vers de large facture qu'on pourrait appeler homériques. N'est-ce pas Racan, tellement de second ordre, qui nous fait voir

La javelle à pleins poings tomber sous la faucille ?

Voici maintenant du Victor Hugo :

Jersey rit, terre libre au sein des sombres mers.
Les genêts sont en fleur, l'agneau paît les prés verts,
L'écume jette aux rocs ses blanches mousselines;
Par moments apparaît au sommet des collines,
Livrant ses crins épars au vent âpre et joyeux,
Un cheval effaré qui hennit dans les cieux.

Le premier de ces vers n'est pas indigne d'être comparé à un vers de Shakespeare qui offre à peu près la même image et que M. Mathew Arnold cite avec une juste admiration. Shakespeare parle de l'Angleterre :

This precious stone set in the silver sea,

« cette pierre précieuse enchâssée dans la mer d'argent ».

La matière dont s'est formé le vers français était donc, somme toute, acceptable; elle était « adéquate ». M. Mathew Arnold voit sans doute dans ce fait une preuve de plus de l'impuissance de nos poètes, qui nous ont réduits à l'alexandrin. Assurément M. Mathew Arnold connaît à fond l'ordonnance et les ressources des vers qu'il condamne. Il n'est pas de ceux qui ne voient dans un alexandrin qu'un assemblage quelconque de douze syllabes, avec une césure au milieu et une rime à la fin. Il sait quelle est l'importance de l'accent dans notre poésie et que cet accent, pour être toujours à la même place dans les mots, n'est pas du tout à une place constante dans les vers, où le poète distribue ses finales comme il

l'entend. Il n'ignore aucun des effets infiniment variés produits par l'entrelacement des syllabes sourdes et des syllabes éclatantes, des syllabes pleines et des syllabes muettes. Il a observé en particulier de quelle ressource sont ces dernières pour ralentir la marche du vers en prolongeant la syllabe qui les précède, comme dans les deux vers si connus de *Phèdre :*

> Ariane, ma sœur, de quel amour blessée
> Vous mourutes aux bords où vous futes laissée.

Il a médité, en homme du métier, sur la relation mystérieuse qui existe entre la sonorité des mots employés et l'image qu'on veut évoquer, puissance indépendante de la valeur de l'idée exprimée et à laquelle le large mouvement de l'alexandrin est au plus haut degré favorable. Le dernier des trois vers suivants, empruntés aux *Châtiments,* fait admirablement sentir cette relation :

> On voyait des clairons à leur poste gelés,
> Restés debout en selle, et muets, blancs de givre,
> Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.

De même dans Musset :

> Ulric, nul n'a sondé la mer et ses abîmes,
> Ni les hérons plongeurs ni les vieux matelots.
> Le soleil vient briser ses rayons sur leurs cimes,
> Comme un guerrier vaincu brise ses javelots.

Ou encore dans M. Leconte de Lisle :

> Parfois, comme un soupir de leur âme brûlante,
> Du sein des épis lourds qui murmurent entre eux,
> Une ondulation majestueuse et lente
> S'éveille et va mourir à l'horizon poudreux.

Ayant analysé tous ces éléments subtils, M. Mathew Arnold, qui a l'oreille délicate, ne pouvait rester insensible à la musique du vers français et précisément de l'alexandrin français. Mais alors comment prouver que nous sommes le peuple antipoète par excellence? M. Mathew Arnold a pris le seul bon parti. Il s'est bouché les oreilles et il a rendu cette sentence : des poètes qui se servent de l'alexandrin ne sont pas, *ipso facto,* de grands poètes; donc Corneille et le doux Racine sont d'ordre très secondaire. Quant à Molière, le meilleur de tous, il a complètement manqué sa vocation. En effet, « si Molière l'avait pu, il nous aurait donné des Othellos au lieu de Georges Dandins; n'en doutons pas. S'il ne nous a pas donné des Othellos, c'est parce qu'il manquait du génie de la grande poésie; et s'il avait possédé le génie de la grande poésie, il n'aurait pas trouvé de forme de vers adéquate pour s'exprimer; il aurait été obligé d'en créer une. Il n'en était pas capable; et ce n'est qu'une autre manière de dire que le génie de sa nation est impuissant pour la grande poésie. Esprit sérieux et grand poète, Molière avait l'instinct trop juste pour essayer de faire un drame avec des moyens inadéquats. C'eût été pour lui une entreprise désolante (*a heart-breaking business*). C'est pourquoi il n'essaya pas. »

« ... Le *Misanthrope* et le *Tartufe* ont, en vertu de leur forme poétique, un quelque chose d'artificiel qui se fait sentir et qui provoque la fatigue. L'alexandrin français est un instrument tellement inadéquat pour la poésie dramatique, qu'il est permis de croire qu'il a empêché Molière d'être un poète tragique. »

De sorte que si Molière a fait des comédies au lieu de faire des tragédies, c'est la faute de l'alexandrin. M. Mathew Arnold nous permettra-t-il de lui demander pourquoi Aristophane, qui disposait d'une forme poétique « adéquate », n'a pas fait de tragédies? Quant à donner à Racine pour qualité dominante et à peu près unique la *douceur,* c'est un vieux préjugé que l'on s'étonne de rencontrer chez un esprit aussi éclairé que M. Arnold. Le doux Racine est un poète énergique, dont l'air tout uni vient de ce que, dans ses écrits, les expressions, parfaitement simples, naturelles et justes, sont aussi parfaitement mesurées les unes aux autres: rien ne crie ni ne détonne. De même, dans les toiles des grands coloristes, dans le *Portement en terre* du Titien, par exemple, des tons poussés au plus haut degré d'intensité dont la peinture soit capable donnent un ensemble harmonieux et doux à l'œil; les effets les plus vigoureux sont obtenus sans une tache ou un papillotage, à cause du savant équilibre établi entre les couleurs par le maître. Peut-être que si M. Mathew Arnold voulait prendre la peine de relire le discours d'Agrippine à Néron, à la scène II de l'acte IV de *Britannicus,* il tomberait d'accord que le doux Racine est capable, à l'occasion, d'être Racine le brutal, et que la simplicité des moyens employés, l'absence d'enflure et de grands mots sont chez lui les marques de la force consciente et maîtresse de soi, non les marques de la pauvreté impuissante.

Il nous semble qu'avant de déclarer que la pièce de *Phèdre* n'existe que par le jeu de l'actrice chargée du rôle principal, en sorte que depuis la mort de Rachel il n'y a plus de pièce de *Phèdre;* avant d'exhorter ses compatriotes à « conserver leur ancienne conviction de l'insuffisance fondamentale, quant au fond et quant à la forme, de la tragédie classique française, » l'habile critique aurait dû faire un retour personnel et se rappeler le temps où il exposait et défendait avec tant de talent une doctrine religieuse de son invention, dans laquelle le sentiment littéraire tient une grande place. M. Mathew Arnold croit fermement à la Bible, sans être pour cela d'une orthodoxie bien rigoureuse, car il avoue que pour croire à la Trinité ou, selon ses expressions, à l'histoire des trois seigneurs, la difficulté est qu'il faut commencer par admettre l'existence du plus vieux des trois seigneurs, c'est-à-dire Dieu le Père. On voit que sa théologie est assez radicale. Ce n'est pas de sa part hostilité, c'est indifférence. Il considère les questions dogmatiques comme bonnes à amuser les évêques. Pour lui, il s'en tient à la Bible, et il l'aborde avec l'expérience que lui ont donnée ses études de littérature comparée, préparation à son avis bien meilleure que la théologie pour l'intelligence du texte sacré. En la lisant avec le goût et le sentiment pour seuls guides, il y trouve la révélation d'une « puissance en dehors de nous qui veut la justice »; il y trouve aussi une méthode pour travailler à notre perfectionnement moral. Tout cela est en si merveilleux accord avec les besoins de la conscience humaine, qu'il ne faut pas à M. Ma-

thew Arnold d'autre preuve de la divinité de la Bible. Quelques personnes lui ont objecté que la conscience anglaise ayant été formée depuis trois siècles par la lecture assidue de la Bible, il n'était pas étonnant que la Bible fût d'accord avec la conscience anglaise : ces personnes-là avaient tort et M. Mathew Arnold avait raison. Il a *senti*, dans la Bible, la révélation de la justice; il ne lui en faut pas davantage pour affirmer qu'il y a en dehors de nous une puissance voulant la justice, et il compte sur cette impression *littéraire* (il le dit lui-même) pour raffermir la foi ébranlée ; aucune critique, aucune négation ne prévaudra contre son sens intime. Encore une fois, M. Mathew Arnold a raison. Mais alors qu'il nous permette, dans une sphère beaucoup plus modeste, de *sentir* la poésie française, de conclure de cette impression littéraire — le mot cette fois est à sa place — que la poésie française existe, et de le conclure avec une certitude intime contre laquelle ne prévaudront pas Anglais ou Allemands.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'amour de Célimène, quel ravissement! Avoir échauffé et avoir senti battre ce cœur qui semblait pétri dans la neige, quel sujet d'orgueil! L'amitié de Prosper Mérimée, quelle faveur! Avoir conquis l'affection de ce sceptique, de cet indifférent qui semblait n'en avoir que pour lui-même, quel privilège! C'est la conquête de la toison d'or! Aussi n'est-ce pas assez d'en être heureux, on en est fier. « Il vous a parlé, grand mère? » Il vous a aimé, monsieur? Heureux cet élu, ou ces rares élus, et je comprends qu'ils chargent de guirlandes l'autel et la statue du demi-dieu qui n'est plus. Ils font bien; oui, des fleurs, encore des fleurs; qu'elles forment monceau et nous cachent l'argile dont est formée la statue jusqu'aux épaules; que la tête, qui seule est de marbre, mais du marbre le plus pur, apparaisse seule!

M. Maurice Tourneux est un de ces privilégiés, et des plus zélés parmi les desservants de la petite chapelle. Il s'afflige que certains côtés de la vie et de l'œuvre de Mérimée demeurent peu connus et veut les mettre en lumière. Mais pourquoi cette ombre qui les enveloppe? C'est qu'un petit nombre des amis de Mérimée lui a survécu, c'est que sa maison, ses collections de papiers ont été incendiés à la fin de la Commune, c'est enfin qu'il s'était tenu constamment « en dehors et au-dessus du monde des lettres ». J'aurais bien envie de protester contre cet *en* dehors et cet *au*-dessus; mais mon confrère Ulbach a vengé l'autre jour ce monde si cavalièrement traité en appelant Mérimée « le bouffon de l'impératrice ». Cela suffit. Dans ces salons qu'il amusait, Mérimée était en dehors, mais au-dessous du monde des lettres.

Donc, pour dissiper cette ombre, M. Tourneux a écrit un petit volume sur les portraits, les dessins et la bibliothèque de l'auteur de *Colomba* (1). Il replace Mérimée dans son appartement de la rue de Lille, au milieu de ses livres, de ses objets d'art préférés. Il a appliqué, nous dit-il, à cette reconstitution les procédés patients et minutieux de l'érudition moderne. Ce travail ingénieux et délicat intéressera-t-il autant le public que les desservants de la petite chapelle et aussi quelques curieux, au nombre desquels je me range? Il est permis d'en douter. Peut-être même Mérimée n'a-t-il pas beaucoup à gagner à ce qu'on projette sur sa figure une vive lumière. Il est de ceux chez qui le talent est supérieur au caractère et dont l'œuvre vaut mieux que la vie. Ne nous demandez donc pas trop d'aimer l'homme; qu'il vous suffise que nous admirions l'artiste. Voyez plutôt le résultat! Loin de lui gagner des sympathies, vous ravivez certaines colères et on l'appelle : Bouffon de cour. Ne restons pas sur ce mot, et rappelons celui de Delécluze, l'impitoyable *Étienne* du *Journal des Débats*, devant qui, seul entre tous les romantiques, Mérimée trouvait grâce : « C'est égal, disait le vieux critique, c'est un fameux lapin ! » Voilà la note juste, bien que peu académique. Laissez-nous donc oublier le bouffon pour ne songer qu'au lapin.

Parcourons cependant les illustrations de cet élégant volume. L'incendie de la rue de Lille a consumé bien des objets d'art qui seraient pour les fidèles des reliques sacrées. Il n'en est guère resté qu'un bronze antique, un jeune Faune jouant avec l'appendice de son dos. Ce faune à l'œil ironique, à la physionomie sensuelle, exfolié par la flamme, mais gardant encore sa grâce exquise, les amateurs de symboles y pourront trouver aisément un emblème. Le rapprochement ne serait pas déjà si forcé. Voyez ce portrait de Mérimée tout enfant. Sourire ingénu, dit M. Tourneux. Eh bien, non! ce n'est pas l'ingénuité qui domine, mais la malice, et déjà l'air décidé et hautain, je ne sais quoi de perçant et de froid dans le regard. Voici maintenant une femme espagnole assez décolletée : c'est Clara Gazul, c'est-à-dire Mérimée lui-même, car vous vous rappelez la double mystification et du prétendu théâtre de la prétendue Clara et de son prétendu portrait qui n'était autre que celui de Mérimée habillé en Espagnole. Voici maintenant la réduction d'une esquisse très rare dont l'existence va être ainsi revélée à plus d'un amateur : c'est une esquisse que Devéria jeta sur la presse lithographique en écoutant Mérimée raconter ses impressions de voyage en Espagne. On y retrouve bien l'enfant de tout à l'heure, mais naturellement avec des traits tout à fait accentués et l'expression profondément accusée : l'air froid, hautain, dédaigneux. Plus loin une aquarelle dont l'auteur est inconnu. Vraisemblablement c'était une femme. Nous avons un Mérimée vu en beau par des yeux favorablement prévenus. Plus loin un portrait dû à la photographie. Impitoyable, la photographie! n'adoucissant pas les angles, donnant à l'œil une fixité trop sévère : c'est un Mérimée plus dur que nature.

Mérimée avait tracé lui-même sa caricature en 1834 sur

---

(1) *Prosper Mérimée. Ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque*, par M. Tourneux. — 1 vol. Paris, 1879. Charavay frères.

l'album d'un ami; je regrette que M. Tourneux ne nous l'ait pas donnée dans ce volume. De même pour ses dessins, dont il reste un grand nombre, car son crayon ou sa plume était infatigable, surtout dans les comités ou à l'Académie. Pourquoi n'avoir donné que deux échantillons? L'un est un matou raide et farouche qu'on croirait emprunté à l'album d'un fantaisiste japonais, l'autre une tête de femme, d'un trait vigoureux. Il est vrai que la plume de Mérimée ne se livrait pas toujours à des divertissements aussi innocents. Il eût été difficile, par exemple, de reproduire tout un album de dessins licencieux, exécutés pour la plupart pendant les séances de la Commission des monuments historiques et auxquels une exubérance d'érudition archéologique et symbolique prêtait, paraît-il, un caractère étrange. Le goût des polissonneries, si constamment et jusqu'au bout affiché par Mérimée, se manifestait sous ses doigts comme dans sa conversation. Il y entrait sans doute un peu d'affectation, un peu de genre, mais pas du meilleur, et ce n'était pas par pruderie qu'il tenait à vivre en dehors du monde des lettres.

On trouvera dans le volume de M. Tourneux d'assez curieux détails sur le rôle pris par Mérimée dans la triste affaire du fameux Libri, dont il se constitua le défenseur, singulier accès de don-quichottisme chez un sceptique qui se moquait des Don Quichotte. On lira encore avec intérêt quelques pages sur le scandale de la brochure clandestine *H. B.*, écrite par Mérimée huit ans après la mort de Beyle. Quel tapage en ce temps-là! Débauche d'athéisme, s'écriait M. de Pontmartin; et M. Pelletan se demandait si l'auteur n'était point passible de la cour d'assises pour excitation à la débauche. Seule, Mlle Rachel trouvait le ragoût fade. Elle rejetait dédaigneusement la brochure en disant : « N'est-ce que cela? » M. Tourneux ne nous dit pas si Mérimée en offrit, pour sa bienvenue, un exemplaire à Compiègne.

II.

Tenez-vous beaucoup à connaître les lettres adressées par la mère d'André Chénier à l'auteur du *Voyage littéraire de la Grèce* sur les danses grecques et sur les enterrements des Grecs anciens et modernes? Soyez alors reconnaissants à M. R. de Bonnières qui publie l'œuvre originale (1) de « la belle Grecque qui naquit à Byzance », ainsi qu'il l'appelle, et vous conduit « à la source cachée où burent les jeunes muses d'André le Byzantin ». Ces lettres de la belle Grecque sont d'un médiocre intérêt, et le style de M. de Bonnières rappelle trop, comme vous voyez, celui du premier empire; mais peu importe, ce volume a son prix. Il contient une introduction trois fois plus longue que les lettres sur les danses et les enterrements, et cette introduction est d'un grand intérêt. Avec un talent d'analyse assez remarquable, M. de Bonnières nous y retrace la vie de Mme Chénier. Si le style est parfois trop fleuri, les documents mis en œuvre sont nouveaux, et c'est la première fois qu'on essaye de fixer cette figure un peu flottante. La tentative me semble avoir réussi. Nous voyons vivre la mère des deux Chénier, pas telle peut-être que notre imagination se la représentait; mais c'est ce qui fait justement l'intérêt de cette étude.

Originaire de l'île de Chypre, Élisabeth Sandi Lomaca a eu plus de liberté que la plupart des jeunes filles grecques. Son père se trouvait en rapports, soit comme négociant, soit comme interprète ou agent diplomatique, avec la colonie européenne. Sa maison était une de ces maisons grecques dont parle d'Ohsson, où, tout en suivant les usages du pays, on s'initiait aux mœurs occidentales. A vingt-six ans, elle épouse Louis Chénier, après avoir sans doute abandonné la religion grecque, sans embrasser cependant la religion catholique. Après quatorze années d'une vie assez étroite, car il y a peu de fortune et peu d'habileté dans la gestion des affaires, on quitte Constantinople pour venir à Paris. Là, Louis Chénier, un solliciteur infatigable, obtient le poste de consul général auprès de l'empereur du Maroc. Il quitte sa famille, dont il restera séparé pendant près de dix-sept ans. Mme Chénier est demeurée à Paris. Sa société se compose d'artistes et de littérateurs : c'est Palissot, c'est Suard, c'est le peintre David, et le comte Alfieri, et Lebrun-Pindare, et l'helléniste Brunck, et le sensible Florian, qu'encourage alors Voltaire. Elle réunit une belle collection d'estampes et un grand nombre de médailles antiques. Artiste et femme de lettres, elle recherche les correspondances illustres; elle publie un opuscule où se révèle une nature à la fois épicurienne et délicate. Elle aime le mouvement, le plaisir et toutes les manifestations de la vie. N'est-ce pas là ce que Chénedollé appelle « être athée avec délices » ?

C'est la période brillante. Louis Chénier revient, pauvre, malade, plus solliciteur que jamais. La pension de six mille francs qui lui a été accordée comme retraite est insuffisante. Pendant sept ans, de 1782 à 1789, ce sont des appels à la protection du roi et des protestations de dévouement. L'insuccès de tant de démarches finit par aigrir la famille entière. « Votre mère, écrit Louis Chénier à sa fille, a renoncé à toute son aristocratie et est entièrement démagogue. » Pour elle était-ce simplement irritation contre la cour? C'était encore et surtout complaisance et préférence secrète pour son fils Marie-Joseph. Elle ayait pour André une affection sincère; mais l'activité bruyante, la fougue, les emportements même, la belle figure de Joseph, qui flattait plus la vanité maternelle, enfin la jeune gloire de l'auteur de *Charles IX* étaient comme autant de charmes qu'elle subissait. Tandis qu'André voyageait avec les Trudaine, son plus jeune fils était demeuré auprès d'elle. Ainsi s'explique cette préférence inavouée. Le jour donc où l'un de ses fils protestera avec une courageuse énergie contre les excès de la Révolution et où l'autre placera son nom à côté des noms de Collot d'Herbois et de Théroigne, la mère suivra le parti de Marie-Joseph. Dès la fin de 1793, quand les deux frères se réconcilient, elle devient modérée comme l'est devenu le fils de ses prédilections.

On voudrait s'arrêter ici, ou au moins au jour où elle proteste par une lettre indignée contre les atroces calomnies auxquelles est en butte Marie-Joseph, accusé par la réaction

(1) *Lettres grecques de Mme Chénier. Sa vie*, par R. de Bonnières. — 1 vol. Paris, 1879. Charavay frères.

qui suivit le 9 thermidor d'avoir fait tomber la tête de son frère. Il faut cependant poursuivre. Il faut la voir, pendant les quatorze ans qu'elle vécut encore après la mort de son mari, partager l'existence aventureuse de son fils. Marie-Joseph s'est jeté avec rage aux fièvres de la vie. Il a besoin, pour s'étourdir, des émotions du jeu et du fracas des amours bruyantes. Il va de Mme Vestris à la belle Mme de la Bouchardie, la Boucherie, comme l'a surnommée le mépris public. Il promène cette maîtresse banale des concerts de théâtre aux concerts de l'Opéra, toute chargée d'or et de pierreries. La demeure de la Bouchardie — qui devient par un second mariage Mme de Lesparda, mais bientôt force par le scandale de sa liaison adultère son nouveau mari à se retirer en province — est ouverte à la famille entière de Chénier. Enfin Marie-Joseph, sa mère et sa maîtresse habitent la même maison. Pendant l'Empire, la mère et le fils mènent une vie misérable. Deux fois Mme de Lesparda vend ses diamants afin de payer les dettes du poète, qui lui-même engage ses livres précieux au Mont-de-piété. Mme Chénier, vieillie, assombrie, oubliée — en 1805, un recueil publie sa lettre sur les tombeaux avec cette signature : *Feu Mme Chénier*, — s'éteint tristement. Sa vieillesse affaiblie goûte, comme dit une maxime orientale, « ce genre de repos qui consiste à ne plus rien espérer ».

Si rapide et légère qu'elle soit, cette esquisse d'après le portrait en pied dessiné par M. de Bonnières permet de retrouver dans la mère des deux poètes les traits de ses deux fils. Marie-Joseph tient d'elle plus qu'André pour le caractère. Comme elle, il est enthousiaste, mobile, épris de ce qui est brillant et bruyant. Quant à l'essence de son talent, très classique et tout français, on y chercherait vainement une trace d'héritage maternel. Pour André, c'est le contraire : son caractère, autrement trempé, plus fier et plus digne, n'a pas subi l'influence. En revanche, il tient de sa mère l'imagination riante, sensuelle, païenne, la fraîcheur et la grâce, grâce sans raideur, un peu nonchalante et à la grecque. Dons de nature d'ailleurs, pure transmission héréditaire, et signes de race, car ni sur l'enfant ni sur l'homme on ne voit pas que la mère ait exercé volontairement une action, même légère. Peut-être ne faut-il pas le regretter.

III.

Et maintenant liquidons le roman. *La Revanche de Marguerite* (1), par MM. Charles Deslys et Jules Cauvain, est une histoire rustique et qui néanmoins touche à l'épopée. Les héros sont de rudes marins, compatriotes de Duquesne; un peu flibustiers et corsaires, mais comme ils détestent l'Anglais! comme ils ont l'orgueil du pavillon français! M. Deslys sait faire vibrer la corde du sentiment national. Ses personnages sympathiques sont de braves cœurs, battant presque uniquement pour la gloire et la victoire, l'honneur et la patrie. Leurs mamans ont dû flirter, j'en ai bien peur, avec les colonels de Scribe. L'avouerai-je? Eh bien oui! J'ai un faible pour M. Deslys, et je prends plaisir à ses honnêtes romans, qui n'alarment jamais ma pudeur. Ils ne le mèneront pas à l'Académie, n'étant pas assez littéraires; mais combien y en a-t-il aujourd'hui qui le soient?

(1) *La Revanche de Marguerite*, par Ch. Deslys et Jules Cauvain. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

IV.

Ce ne sont toujours pas les *Étrangleurs* (1) de M. Belot. Ils manquent absolument de fraîcheur et de jeunesse, ces étrangleurs. Pauvres vieux puppazzi taillés dans du bois blanc par Gaboriau, aujourd'hui usés et désarticulés, comme M. Belot vous manie d'une main molle, ennuyée! Comme votre impresario manque de conviction! On se croirait à Guignol, quand le soleil tombe. C'est la dernière séance, Polichinelle a sommeil, le commissaire est rossé depuis plus de sept heures, et ils se dépêchent d'en finir l'un et l'autre, et le bâton travaille mollement. Mais, monsieur Belot, si cela ne vous amuse pas plus, qui vous y force?

V.

Pas très convaincu non plus, M. Élie Berthet, quand il nous narre les drames des *Cagnards de l'Hôtel-Dieu* (2). Un tissu d'invraisemblances énormes, de bourdes monumentales. Pour nous y faire croire, il faudrait nous raconter cela avec des gestes d'effroi, d'une voix étranglée par la peur. Mais point : tranquille comme Baptiste, M. Berthet. Il va son petit train-train comme un fiacre à l'heure.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

FRAZER'S MAGAZINE. — Une des Revues anglaises les plus populaires, *Frazer's Magazine*, vient de publier (août) un récit de l'échauffourée du prince Louis-Napoléon à Boulogne, par le comte Joseph Orsi, commandant de cette expédition. L'entreprise, raconte M. Orsi, avait été préparée de longue main. Le prince avait choisi le moment où l'annonce du retour des cendres de son oncle avait ravivé le prestige du nom de Napoléon. Il avait fait tâter les garnisons du nord de la France, qui avaient paru bien disposées. Il s'était procuré des armes, de l'argent, des hommes, un bateau. Les proclamations qu'on devait lancer en débarquant étaient prêtes. On avait pris toutes les précautions nécessaires pour dépister la police anglaise et les agents français constamment attachés aux talons du prince. Enfin on avait pensé à tout, sauf à un petit détail : on n'avait pas regardé l'heure de la marée. Une fois en mer, il fut impossible d'aborder à l'heure fixée, et l'expédition avorta.

(1) *Les Étrangleurs*, par Adolphe Belot. — 2 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

(2) Élie Berthet, *les Cagnards de l'Hôtel-Dieu de Paris*. — 1 vol., 1879. E. Dentu.

Le comte Orsi assure que l'aigle fameux qui fut trouvé à bord du navire n'avait pas été apporté par le prétendant. Il avait été acheté « par hasard » à un gamin par un officier de la suite du prince, le colonel Parquin, au moment même où l'*Edinburgh Castle* allait quitter la rive anglaise. Son propriétaire l'avait attaché au grand mât, et les gendarmes français le retrouvèrent à la même place.

Nineteenth Century. — Sous ce titre : *l'Éducation cléricale en France,* M. Edmond About vient de publier, dans la Revue anglaise *le XIXe Siècle,* un vigoureux plaidoyer en faveur des lois Ferry. Ce plaidoyer n'est, à vrai dire, qu'une réplique à une attaque publiée dans la même Revue par M. l'abbé Martin contre les tendances antireligieuses du gouvernement français. A ceux qui lui reprocheront d'avoir porté devant un tribunal étranger un procès qui ne concerne que les Français, M. About est donc en droit de répondre qu'il n'est pas l'agresseur et qu'il n'a fait que suivre son adversaire sur le terrain qu'il a plu à celui-ci de choisir :

« Il fut un temps, dit-il, où les victimes de l'injustice des contemporains n'avaient d'autre ressource que d'en appeler au jugement de la postérité. De nos jours, grâce au progrès, ceux qui ont à se plaindre de leurs compatriotes peuvent faire appel immédiatement après ou même quelquefois avant la sentence qui les condamne. Rien de plus simple : il suffit de passer la frontière et de se jeter, blessé ou non, dans les bras de l'étranger. L'étranger, cette *postérité vivante,* est, en général, disposé à casser les arrêts de ses voisins. Il le fera avec d'autant plus d'empressement qu'on aura mis plus d'art à flatter sa vanité nationale. Dites-lui qu'il est libre et que vous êtes esclave, que ses lois sont parfaites et que les vôtres sont détestables, que lord Beaconsfield est un dieu et M. Jules Ferry un diable, vous serez sûr d'être écouté et votre cause sera à moitié gagnée. Bien que ce procédé sente un peu son émigration, je ne veux pas le blâmer d'une façon absolue. Il serait certainement plus patriotique de laver notre linge sale en famille, mais ces récriminations internationales et ces appels pacifiques au jugement des étrangers ont du moins le mérite d'affirmer deux grandes choses : l'unité du droit et la solidarité des nations. Il a plu aux cléricaux français d'assigner M. Jules Ferry devant le tribunal de l'opinion anglaise ; soit. Ils ont fait plaider leur cause dans les pages mêmes du *XIXe Century* par un avocat habile, éloquent et passionné : c'était leur droit. Mais ce n'est que justice de permettre à un ami du ministre attaqué, à un ferme partisan du projet de loi, de prendre la parole à son tour. Je suis libre-échangiste et, dans l'exportation de nos arguments, bons ou mauvais, je demande que les deux partis soient admis en franchise sur un pied de parfaite égalité. »

On ne compte plus les éditions du petit volume de M. Dionys Ordinaire qui comprend ses *Seize lettres aux jésuites.* Quoique ces lettres n'aient pas été écrites à propos de l'article 7, qu'elles ont précédé, elles sont tout à fait d'actualité. On y retrouve avec un vif plaisir la bonne tradition des grands pamphlétaires français, Pascal, Voltaire, Paul-Louis Courier. La politesse de la forme et le bon langage y relèvent, sans l'exclure, la vivacité de la polémique. Cette œuvre spirituelle et acérée fait partie de la *Bibliothèque républicaine,* publications spéciales du journal la *Petite République française,* dont M. Dionys Ordinaire est, comme on sait, le rédacteur en chef.

Notes géographiques. — Des lettres de Zanzibar, datées des derniers jours de juillet, annoncent qu'on est sans nouvelles récentes de l'abbé Debaize et donnent des détails sur les préparatifs faits sous la direction de l'abbé Guyot par la deuxième expédition de missionnaires algériens. L'abbé Guyot tente une expérience pour la question capitale des transports ; dans sa colonne, les porteurs seront en grande partie remplacés par des ânes. Le même courrier apporte la nouvelle de la mort subite d'un missionnaire anglais, le révérend Mullens, qui était déjà parvenue assez avant dans l'intérieur des terres.

Un explorateur allemand, M. Otto Schütt, est en route pour l'Europe après un voyage heureux au centre de l'Afrique. Il était parti de la côte occidentale avec l'intention d'explorer le cours de la rivière Kasai ou Kassabi, que l'on croit être un affluent du Kongo.

L'hostilité des indigènes l'a contraint de modifier son itinéraire, mais il a néanmoins pu visiter une région entièrement inconnue avant lui et réduire sensiblement l'espace blanc qui figurait sur les cartes d'Afrique.

On a pu voir dans les journaux l'heureuse arrivée à Yokohama de l'expédition suédoise du professeur Nordenskjold, qui contournait l'Asie par le nord. Le passage du détroit de Behring est donc trouvé.

Nous regrettons d'apprendre que M. Swinburne, un des meilleurs poètes de l'Angleterre contemporaine, vient d'être assez sérieusement malade pour qu'on ait jugé nécessaire de l'envoyer dans le Midi.

Publications annoncées. — Un savant allemand, le docteur Müller, prépare un livre sur les monuments de l'Yémen. Il a puisé ses renseignements en partie dans les écrivains arabes, en partie dans les récits des voyageurs contemporains. L'ouvrage sera publié par l'Académie de Vienne.

— Un éditeur de Leipzig va publier une série de *Grammaires comparées.* Le professeur Whitney a été chargé de la *Grammaire comparée sanscrite,* qui est presque terminée et qui paraîtra prochainement. Parmi les volumes qui suivront, on peut citer ceux de MM. Gustave Meyer pour le grec, Hübschmann pour le zend, Vindisch pour le celtique, Bücheler pour le latin et Leskien pour le slavon.

L'Académie des Lincei, à Rome, ayant un membre à nommer, a élu une femme, la comtesse Ersilia Cætani-Lovatelli. La nouvelle académicienne a remercié la savante assemblée par une lettre en latin. La comtesse Lovatelli s'est distinguée, croyons-nous, par des travaux sur l'épigraphie

---

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. [1616]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 12. 20 SEPTEMBRE 1879.

L'EXPÉDITION AMÉRICAINE AU POLE NORD

Le 8 juillet dernier, la ville de San Francisco offrait un aspect inaccoutumé. Des milliers de curieux se pressaient sur les hauteurs de Telegraph-Hill; les quais étaient encombrés de spectateurs, la baie sillonnée en tous sens par des yachts de plaisance, des canots, des goëlettes, des bâtiments de toute sorte et de toute taille. A trois heures de l'après-midi un navire à vapeur levait l'ancre et s'acheminait lentement vers le Golden-Gate, salué par les batteries du port; le bruit de l'artillerie était dominé par les hurrahs vigoureux de toute une population qu'arrachait à ses occupations habituelles l'annonce du départ de la *Jeannette,* en route pour le pôle Nord. Depuis des mois il n'était question à San Francisco et aux États-Unis que de cette tentative hardie, dont le propriétaire du *New-York-Herald* avait pris l'initiative et dont il faisait tous les frais. M. James Gordon Bennett avait, en effet, décidé d'armer et d'équiper un navire et de l'expédier à la conquête du pôle, de même que quelques années auparavant il avait envoyé M. Stanley à la recherche de Livingstone. Cette fois, il ne s'agissait pas de retrouver un explorateur égaré, comme sir John Franklin, dans les mers arctiques ou, comme Livingstone, au cœur de l'Afrique, mais de résoudre un problème qui avait successivement déjoué les efforts des marins les plus expérimentés et des gouvernements les plus puissants.

La liste est longue, en effet, des tentatives faites et des sacrifices librement consentis pour franchir la barrière de glaces derrière laquelle le pôle semble défier la curiosité des savants. Toutes les grandes nations du monde sont représentées, sur cette carte inachevée des régions polaires, par les découvertes de leurs navigateurs les plus célèbres, depuis Baffin qui, en 1616, pénétra le premier dans la mer qui porte son nom, jusqu'à Weyprecht et Payer, les heureux révélateurs de la terre François-Joseph. Les États-Unis ont brillé au premier rang dans ces entreprises hardies. Kane, Hayes, Hall ont illustré sur ces mers inhospitalières la marine américaine, et c'est au moment où les gouvernements, lassés de tant d'efforts infructueux, de tant de sacrifices d'hommes et d'argent, semblent renoncer à une conquête stérile, qu'un Américain, un simple particulier, l'entreprend pour son compte; des centaines de marins courageux, confiants dans le succès, répondent à son appel et se disputent l'honneur de faire partie de l'équipage de la *Jeannette.*

C'est là, dira-t-on, une réclame en faveur du *New-York-Herald;* soit. L'envoi de Stanley en Afrique en était peut-être une aussi, mais Stanley a secouru le vieux voyageur africain, il a confirmé et complété ses découvertes. Réclame pour réclame, celles de ce genre ont du bon, et il est à regretter pour les sciences que l'on n'y ait pas plus souvent recours.

La *Jeannette* est un navire anglais. Elle portait antérieurement le nom de *Pandora.* Spécialement construite, en 1862, en vue des voyages dans les mers arctiques, elle fut achetée, il y a un an, par le propriétaire du *New-York-Herald* et dirigée par lui sur San Francisco. Elle mesure 420 tonnes; sa force motrice est de 200 chevaux vapeur. Aussitôt que M. Gordon Bennett eut laissé savoir dans quelle intention il s'en était rendu acquéreur, il vit venir à lui les marins les plus expérimentés, désireux d'attacher leurs noms à cette tentative audacieuse. Son choix s'arrêta sur un lieutenant de la marine des États-Unis, George W. de Long, auquel il confia la tâche de composer à son gré l'équipage, d'aménager et d'équiper le navire sans tenir compte du chiffre de la dépense.

Le lieutenant de Long a l'expérience des voyages arctiques. Il faisait partie de l'état-major de la *Tigress,* expédiée en 1873 à la recherche de la *Polaris,* et il s'était distingué dans cette rude campagne par son courage et son sang-froid. Autorisé par le ministre de la marine à accepter le commandement

qui lui était offert et à choisir parmi les officiers de l'État les auxiliaires dont il aurait besoin, il désigna les lieutenants Chipp et Danenhover. Le gouvernement américain mit également à sa disposition les mécaniciens et les pilotes nécessaires, ainsi que les cartes les plus récentes et des instruments de précision. Quant à l'équipage proprement dit, il a été choisi parmi *treize cents* hommes remplissant *tous* les conditions requises et dont aucun n'était admis à postuler sans justifier d'une expérience pratique de la navigation dans les mers du Nord. Chacun de ces treize cents candidats fut l'objet d'un examen minutieux sur ses connaissances nautiques, ses antécédents, sa moralité, son caractère, sa sobriété, sa constitution physique, son poids et sa force. On élimina ceux qui sur un seul de ces points laissaient l'ombre d'un doute, et l'on peut dire que l'équipage de la *Jeannette* est uniquement composé d'hommes éprouvés et résolus. Aucun d'eux n'a moins de vingt-cinq ans, ni plus de trente-cinq; tous ont fait leurs preuves et ont foi dans le succès.

Pendant six mois on a travaillé sans relâche à compléter l'armement et l'équipement de la *Jeannette*. Tout ce qu'ont suggéré la science moderne, les prévisions de l'avenir et l'expérience du passé a trouvé dans ce cadre étroit une application intelligente et pratique. D'une part le concours de l'État, de l'autre le dévouement du lieutenant de Long et la résolution bien arrêtée de M. Gordon Bennett d'assurer le succès de l'expédition, ont eu raison des difficultés. Une des principales était d'emmagasiner, dans l'espace limité dont on disposait, le matériel, le charbon et les vivres nécessaires à une campagne de trois années sur des mers où tout fait défaut, sous un climat où la température descend parfois jusqu'à cinquante-huit degrés centigrades au-dessous de zéro et se maintient en moyenne pendant des mois à — 50°. En de pareilles conditions il importe de tout prévoir, pour toutes les éventualités et pour des années. Toute négligence est périlleuse, toute omission peut être fatale.

Pas un pouce carré qui n'ait son emploi. Il faut avoir à bord tout ce qui est nécessaire à la subsistance des hommes : viandes, légumes, jus de citron contre le scorbut, médicaments, munitions de chasse, poudre et scies pour faire sauter ou scier la glace, ancres à glaces et grappins, livres, instruments scientifiques et hydrographiques, vêtements chauds et fourrures, traîneaux, matériel de rechange. Si l'on tient compte de l'espace occupé par la provision de charbon et de celui qui est nécessaire à trente hommes condamnés pendant des nuits d'hiver de quatre-vingt jours à vivre exclusivement dans l'entrepont, on se rendra compte du peu de place dont on dispose et de l'art consommé qu'exige une pareille installation.

Sous ce rapport, chaque expédition nouvelle, instruite par l'expérience de celles qui l'ont précédée, réalise un progrès nouveau, et l'on est arrivé, grâce aux précautions prises, à réduire le chiffre des décès par suite de maladies à une moyenne inférieure à celle des bâtiments en service ordinaire. Depuis trente et un ans, cinquante-quatre navires ont pénétré dans les mers polaires pour y faire des explorations scientifiques : sur l'effectif de leurs équipages, la mortalité a été de 1.7 pour cent seulement. Il est vrai de dire que ces équipages se composaient d'hommes d'élite, choisis avec soin et dans des conditions sanitaires exceptionnelles.

L'un des problèmes les plus compliqués est celui des vêtements. Il faut qu'ils soient faits sur mesure, calculés de manière à conserver le maximum de chaleur naturelle, sans pourtant surcharger l'homme et gêner ses mouvements. Ils doivent parer aux exigences de rudes marches à pied, de campements de nuit dans des huttes de glace et de longues courses en traîneaux. L'expérience tentée par Mac-Clintock, en 1858, a démontré en effet le parti que l'on pouvait tirer des traîneaux en prenant une base fixe d'opérations. Livré à ses propres ressources, il a parcouru en traîneau 2,260 kilomètres, et cela dans les conditions les plus difficiles, errant presque au hasard dans ces solitudes glacées, où il cherchait les traces de sir John Franklin et de son équipage, morts depuis dix ans. Depuis lors les expéditions arctiques ont eu surtout pour but de pousser, en automne, le plus avant possible dans les glaces, d'y choisir un hivernage où le navire fût à l'abri des effroyables pressions des banquises et de diriger de là des pointes hardies à l'aide de traîneaux.

Pour exercer les hommes au maniement de ces légers véhicules et pour les accoutumer aux froids rigoureux qu'ils devront braver, on commence par expédier à une, puis à deux journées de distance un chargement de vivres et à l'abriter sous un amas de glaces assez solide pour résister aux assauts des ours. Ces dépôts ou *cairns* servent à leur tour de points de départ pour une nouvelle incursion vers le nord. Ainsi espacés de distance en distance, ils offrent aux explorateurs des points de repère et de ravitaillement et leur permettent de se replier par étapes successives sur le bâtiment avec la certitude de rencontrer, à la fin de chacune e ces étapes, un gîte, des combustibles et des provisions. Auprès de ces *cairns* on élève une pyramide de pierres qui indique leur position à l'œil exercé des explorateurs. C'est à l'aide de ces indications que le lieutenant Hobson découvrit le dépôt qui contenait les papiers de l'expédition de sir John Franklin. A la seule inspection d'un *cairn*, un marin des mers arctiques devine s'il est de construction récente, s'il a été visité par des Européens ou pillé par les Esquimaux. La couleur des pierres, les lichens qui poussent dans les interstices sont autant d'indices auxquels il ne se trompe pas. Quant aux provisions, le froid excessif en assure la conservation, et les années peuvent s'écouler sans les altérer.

Le poids moyen d'un traîneau équipé est de 110 livres anglaises. La charge qu'il peut recevoir est de 1300 livres, dont 1000 pour les provisions, le surplus pour les tentes, armes, munitions, instruments, fourrures, ustensiles de cuisine, etc. Un traîneau du poids net de 1400 livres exige sept hommes pour le manœuvrer; on calcule pour chaque homme un poids de 200 livres, 100 pour les chiens d'Esquimaux, dont le maniement demande une main exercée.

Situé par le 90e degré de latitude, le pôle Nord est, en ligne directe, à 1000 lieues de nos côtes septentrionales, à 600 lieues des parages fréquentés par les navires baleiniers. John Ross, en 1818, avait atteint le 77e degré; Inglefield,

en 1852, le 79e degré; l'Américain Hayes, en 1855, le 81° 17. Reparti en 1860 pour vérifier les assertions du docteur Kane au sujet de l'existence d'une mer libre par le 80e degré, Hayes réussit à s'élever jusqu'au 81° 35. En 1871, Hall, son compatriote, gagnait le 82° 26.

Le point extrême atteint par la dernière expédition anglaise, sous les ordres du commandant Nares, le 12 mai 1876, fut 83° 20′ 26″. On n'était alors qu'à 150 lieues du pôle. L'épaisseur de la glace dépassait 30 mètres; à la surface, elle était tellement couverte de *hummocks* ou blocs détachés de 5 à 6 mètres d'épaisseur, que les traîneaux ne pouvaient avancer qu'au prix d'efforts inouïs et qu'en vingt-quatre heures on franchissait tout au plus 3 kilomètres. Le commandant Nares dit dans son rapport :

« En marchant vers le nord, l'expédition de mon lieutenant Markham fit rarement route sur de la glace unie; les glaçons épars atteignaient une hauteur moyenne de six pieds; ces glaçons étaient pressés autour de pics de glace au sommet bleuâtre, qui pouvaient avoir de 10 à 20 pieds, disposés quelquefois par rangées, mais plus souvent séparés par une distance de 100 à 200 mètres; les interstices étaient remplis de neige accumulée par les vents et formant des chaînes de collines, de sorte que cet ensemble avait l'apparence d'une mer gelée subitement. Sur la surface générale un vaste amas de débris des étés précédents, de glaçons brisés qui avaient gelé de nouveau les hivers suivants, ne laissait d'autre choix pour le chemin à suivre que de les contourner ou de passer au travers en les détruisant. La route était tout à fait impraticable. C'était une lutte incessante pour surmonter des obstacles qui reparaissaient à chaque pas. Il fallait sans cesse ouvrir devant les traîneaux un passage au milieu de la glace durcie, et plus de la moitié de la journée se passait à pousser chaque traîneau pour lui faire parcourir une distance de quelques mètres. »

La température moyenne était alors de 43 degrés centigrades au-dessous de zéro.

Il semble, après une pareille expérience et de telles épreuves, que toute tentative nouvelle soit condamnée à échouer. Il se peut pourtant qu'il n'en soit pas ainsi. Reprenant pour son compte une idée toute française, chaleureusement adoptée par le lieutenant de Long, M. Gordon Bennett, abandonnant les voies suivies jusqu'à ce jour, espère arriver à la conquête du pôle en traçant à son expédition un itinéraire différent.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'hémisphère nord pour constater l'existence de trois voies différentes vers le pôle : l'une, au nord de l'Europe, par le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble; l'autre, par les côtes du Labrador, la mer de Baffin et le détroit de Davis; la troisième enfin, par l'océan Pacifique et le détroit de Behring. Chacune de ces trois voies a été tour à tour recommandée comme la meilleure, et chacune d'elles représente une préférence nationale qui leur a fait donner le nom de tracé anglais, tracé allemand et tracé français. Jusqu'ici la voie du détroit de Davis a été l'objet des tentatives les plus sérieuses : c'est celle qu'ont empruntée successivement John Ross, Sir John Franklin, Inglefield, Kane, Hayes, celle que Shérard Osborne recommandait en 1865 et que suivait en 1875 la dernière expédition scientifique anglaise, sous les ordres du commandant Nares. C'est par cette voie anglaise que l'on est parvenu au point extrême de 83° 20′ 26″.

La route du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, préconisée par le géographe allemand Augustus Petermann, a été, elle aussi, l'objet d'une tentative sérieuse qui a conduit Weyprecht et Payer à la découverte de la terre François-Joseph. Vers ce champ d'exploration les Américains, les Suédois, les Allemands, les Austro-Hongrois ont dirigé leurs efforts et rivalisé d'audace. En ce moment même, le professeur Nordenskiold vient de gagner Yeddo en traversant la mer du Nord et le détroit de Behring. Emprisonné 264 jours dans les glaces, il a réussi à se dégager et à prouver l'existence du passage du nord-est. Une des raisons qui motivaient les préférences pour cette voie, comparativement nouvelle, c'est la direction du *Gulf-Stream*, qui, partant du golfe du Mexique, se dirige vers le nord et pénètre dans les mers arctiques en suivant les côtes de l'Islande et du Spitzberg. Ce vaste courant d'eau chaude prolonge très avant dans le nord une température relativement élevée et une mer ouverte. Il recule la barrière de glace et permet d'hiverner par des latitudes plus extrêmes.

Reste enfin la troisième voie, à laquelle les efforts de Gustave Lambert ont fait donner le nom de tracé français. C'est celle que la *Jeannette* va suivre, s'appropriant ainsi et cherchant à réaliser l'œuvre que la mort prématurée de Gustave Lambert en 1871, sur le champ de bataille de Buzenval, l'ont empêché d'accomplir.

Son plan était de doubler le cap Horn, remonter le Pacifique, gagner la mer de Behring, franchir le détroit de ce nom et pousser droit au pôle en longeant les côtes de l'Asie. L'idée de ce nouveau projet lui était venue à la suite d'une campagne entreprise à bord d'un navire baleinier français. Dans le cours de cette campagne, il avait eu l'occasion de parcourir la mer de Behring et il avait pu constater l'existence sur les côtes d'Asie d'un très fort courant, allant du sud au nord, et d'un courant en sens contraire, au large de la mer Arctique, par le 70° de latitude. C'était un premier indice de l'existence d'une mer ouverte. Jusqu'où s'étendait-elle? Il crut pouvoir conclure de l'apparence des glaces qu'elle occupait une superficie considérable. On sait que, d'après la densité de la glace, son pied dans l'eau est à peu près double de sa hauteur en dessus; en se rapprochant du continent américain, les banquises augmentent notablement de hauteur. Dans l'hémisphère sud, par exemple, il n'est pas rare de rencontrer des glaces de *cent mètres* de hauteur, ce qui exige, pour qu'elles soient flottantes, une profondeur double. Sur le bord des courants dont il avait constaté l'existence, les glaces avaient à peine quelques mètres de hauteur : il en conclut à l'absence de terres dans cette direction et à l'existence de vastes étendues de mer.

Lors d'une relâche à Honolulu, aux îles Sandwich, Gustave Lambert nous entretint de ses suppositions et se mit en rapport avec un ancien capitaine baleinier américain, alors établi aux îles, qui avait, lui, franchi le détroit de Behring et exploré les côtes de l'Asie septentrionale. Les notes que ce

capitaine lui communiqua achevèrent de décider Gustave Lambert : il revint en France pour organiser une expédition et entreprendre cette campagne de propagande publique que la mort devait interrompre sous les murs de Paris assiégé.

Il était de tradition, parmi les capitaines baleiniers qui fréquentaient assidûment la mer de Behring, qu'il y existait un vaste courant d'eau chaude analogue à celui du Gulf-Stream, et qu'à latitude égale la température était plus élevée dans la mer de Behring que dans les mers de Baffin, du Nord et surtout d'Ochostk. Suivant eux, ce courant se dirigeait vers le détroit de Behring et pénétrait par cette étroite ouverture dans la mer polaire. Au delà on ne savait rien, et l'existence même de ce courant n'était pas absolument démontrée. En 1778, Cook, le grand navigateur anglais, s'était élevé jusqu'au 70e degré, mais sans but déterminé et sans intention de pousser plus avant. Cinquante années plus tard, Beechy avait suivi la même route et monté plus au nord. Depuis, on avait exploré les côtes dans le vague espoir d'y retrouver quelques traces de sir John Franklin, mais aucune expédition ayant en vue de gagner le pôle n'avait encore emprunté cette voie dont Gustave Lambert s'était constitué l'avocat passionné et convaincu. Ce que les circonstances adverses n'ont pas permis à un Français de faire, la *Jeannette* va l'entreprendre. Son succès ne saurait donc, en dehors de toutes autres considérations, nous laisser indifférents.

L'existence du courant signalé ne fait plus aujourd'hui l'objet d'un doute. Le *Kuro-Siwo,* ou courant japonais, suit en effet la côte septentrionale de l'Asie, tout en se maintenant au large; il passe près des îles Kourites, laisse à sa gauche le Kamtchatka et à sa droite les îles Aléoutiennes, pénètre dans le détroit de Behring et va se joindre à un courant de l'est à l'ouest, qui règne par le 75e degré de latitude et paraît déboucher, par les détroits de Banks et de Lancaster, dans la mer de Baffin. Ce dernier courant, suivant Berghaus, franchirait le détroit de Banks avec une rapidité de 75 milles par vingt-quatre heures. En 1853, Mac-Clure, après avoir hiverné son navire, l'*Investigator,* sur la côte nord de la terre de Banks, fut obligé de l'y abandonner et de franchir le passage du nord-ouest à l'aide de traîneaux. L'*Investigator* fut retrouvé dérivant vers l'Atlantique. La *Resolute,* également abandonnée, fut découverte dans le détroit de Davis. Un courant qui peut dégager des glaces deux navires et les pousser ainsi sur un parcours de plusieurs centaines de milles jusqu'à l'entrée de la baie de Baffin exerce évidemment une grande influence sur la navigation de ces mers. Faut-il en conclure qu'il existe autour du pôle une puissante circulation due à l'action combinée du Gulf-Stream, qui l'aborde par le Spitzberg, et du Kuro-Siwo, par le détroit de Behring? C'est un des points que la nouvelle expédition éclaircira probablement. Quoi qu'il en soit, il semble aujourd'hui prouvé par les observations de Mac-Clure, de Mac-Clintock, d'Osborne et de Long, que la *Jeannette* a des chances sérieuses de gagner par cette voie nouvelle une latitude égale à celle qui fut atteinte par Hall à bord du *Polaris.*

Au delà, que trouvera-t-elle? Existe-t-il une mer libre au pôle Nord, et, si elle existe, est-elle cernée entièrement par une ceinture infranchissable de côtes ou de glaces fixes? Est-elle fermée comme une mer Caspienne, ou bien existe-t-il des passes pour pénétrer des mers arctiques dans cette mer libre polaire? La *Jeannette* viendra-t-elle se heurter à cette mer de glace à laquelle le commandant Nares a donné le nom de mer *paléocrystique* (glace ancienne) et dont les côtes ont été pour la première fois découvertes et relevées à l'ouest du canal Robeson jusqu'à une distance de 462 kilomètres?

Dans une notice fort intéressante de M. V.-A. Malte-Brun, publiée par la Société de Géographie de France dans son Bulletin du mois d'août 1877, le savant géographe a résumé les principales découvertes du commandant Nares, entre autres les travaux auxquels il s'est livré pour évaluer l'étendue et déterminer l'écoulement de la mer paléocrystique. Il en estime la superficie à un million et demi de milles carrés. Le principal canal d'écoulement de cette mer de glace se trouverait entre le Groënland et le Spitzberg, dont les pointes, distantes de 560 kilomètres, ne pourraient donner issue, chaque année, qu'à un demi-million de milles carrés superficiels de glace; les deux tiers de la masse totale demeureraient donc forcément immobilisés. En été, cette glace est mise en mouvement par les vents et les courants; elle se brise en masses épaisses et commence sa dérive par le canal de Robeson ou bien par la mer polaire, gagnant en étendue au sud et à mesure que la saison avance. A la fin de septembre, le froid s'accentuant, toutes ces masses, d'abord isolées, se soudent. En décembre, la mer ne présente plus qu'une glace immense qui quelquefois se fend sous l'action du flux. La formation de glace nouvelle pendant sept mois de l'année dépasse de beaucoup la fonte de l'ancienne pendant les cinq autres : de là cette accumulation de glace dite paléocrystique.

Pour franchir cette barrière de glaces, il faudra découvrir quelque fissure ou chenal à travers lequel piloter la *Jeannette,* ou bien hiverner par une latitude aussi élevée que possible et, à l'aide de traîneaux, s'avancer vers le nord. Ces deux éventualités sont prévues et toutes les dispositions sont prises pour y parer. Contrairement aux expéditions précédentes, celle-ci n'a qu'un seul objectif : atteindre le pôle. Il ne s'agit plus de rechercher les traces d'explorateurs perdus dans ces solitudes glacées ou de vérifier les observations antérieures; le but unique est de gagner le 90e degré de latitude et de résoudre enfin ce problème polaire qui tient en échec la curiosité scientifique du monde entier.

En reprenant l'idée de notre compatriote et en se montrant résolu à la mener à bonne fin, M. Gordon Bennett a pu la dégager d'une complication fâcheuse que le manque de ressources personnelles et la nécessité de faire appel au crédit imposaient à Gustave Lambert. Sur cette entreprise toute scientifique il avait, en effet, cherché à greffer une fructueuse opération industrielle destinée à défrayer de leurs avances les souscripteurs dont il sollicitait le concours.

Suivant lui, la découverte du pôle Nord était intimement liée avec la pêche baleinière dans les mers arctiques. Les

grands cétacés, poursuivis à outrance dans des latitudes de plus en plus élevées, se retiraient vers le pôle. Il proposait donc de consacrer à la pêche la première année passée dans les mers arctiques et estimait à 300,000 francs le produit que devait rapporter cette campagne. « Si, ajoutait-il, l'année suivante est favorable, si l'on réussit à franchir les banquises, si l'on arrive au but, cette mer libre du pôle doit être un lieu de refuge des baleines et un terrain de pêche exceptionnel. Dans ce cas, trois mois après, on pourrait être sur les côtes de Norwège ou d'Angleterre en apportant une fortune aux bailleurs de fonds, après avoir résolu le grand problème d'atteindre le 90e degré de latitude nord.

Sans nier ce qu'il y avait de plausible dans sa supposition, il n'en était pas moins fâcheux de poursuivre deux buts aussi distincts et qui exigeaient des moyens d'action bien différents. L'armement d'un navire baleinier ne ressemble en rien à celui d'un navire destiné à une exploration scientifique. Tout autre aussi est nécessairement le personnel. Dans le premier cas il importe d'avoir à bord d'excellents harponneurs, dans le second il faut des marins éprouvés. Il n'est pas jusqu'au mode de construction du navire et aux conditions de vitesse qui ne diffèrent. C'était là le côté faible du projet de Gustave Lambert. Il eût été forcément amené à subordonner l'exploitation mercantile à la réussite scientifique et à délaisser les baleines pour le pôle; mais il l'eût fait dans des conditions défavorables, encombré d'un matériel inutile et d'un personnel inexpérimenté.

Disposant sans contrôle de puissants moyens d'action, M. Gordon Bennett et son lieutenant ont pu les concentrer sur un seul point et tout subordonner à l'accomplissement de la tâche qu'ils entreprennent. Partie le 8 juillet dernier, la *Jeannette* vient d'atteindre, le 2 août, l'île d'Oonalaska. Par une heureuse coïncidence, l'hiver précédent a été exceptionnellement modéré dans les mers arctiques, et, à la date de ses dernières dépêches, le commandant de Long annonce que l'été, si froid cette année par notre latitude, était des plus favorables à son entreprise. Ces nouvelles sont encore confirmées par la dépêche du professeur Nordenskiold, datée de Yeddo, et qui constate que le printemps et l'été de 1879 ont été remarquablement beaux dans le nord. Il est très vraisemblable que les masses énormes de glace mises en mouvement par les courants et entraînées vers le sud sont une des causes du refroidissement de la température dans l'Atlantique et sur nos côtes, où le vent d'ouest-nord-ouest a constamment dominé.

La traversée de la *Jeannette*, de San Francisco à Oonalaska, a prouvé qu'elle réunissait les qualités requises. Un peu lourdement chargée au départ par une excessive provision de charbon, elle n'en a pas moins effectué rapidement son passage, marchant bien à la voile et donnant sous vapeur, avec une consommation de cinq tonnes par vingt-quatre heures, d'excellents résultats. Il importe, en effet, dans certaines circonstances, qu'on puisse obtenir d'elle une grande vitesse; il est désirable également qu'elle puisse serrer le vent et que sa consommation de combustible soit, en moyenne, aussi restreinte que possible. Pour franchir un défilé entre les glaces, pour gagner en quelques heures une avance qui exigerait des semaines en traîneaux, il faut une marche rapide; mais il faut aussi, toutes les fois que faire se pourra, avancer à la voile et économiser la houille, difficile à remplacer. L'expérience est jusqu'ici satisfaisante; tout fait espérer que la *Jeannette* atteindra le but ou tout au moins élargira considérablement le cercle des découvertes polaires.

Quant aux résultats pratiques que l'on peut attendre de cette campagne, ainsi que de celles qui l'ont précédée, ils ne sauraient, à eux seuls, motiver les dépenses faites et les risques courus. On a démontré l'existence du fameux passage du nord-est; le professeur Nordenskiold vient de le franchir, mais après avoir été retenu 264 jours dans les glaces! Ce n'est donc pas là une voie appelée à un brillant avenir ni à un transit considérable. Qu'il y ait ou non, par le 90e degré de latitude nord, des quantités de baleines, il est peu probable qu'on aille les y chercher. La science seule a un intérêt direct, immédiat, à la solution du problème; mais ce n'est pas une des moindres gloires de notre siècle de se passionner pour la science pure. Ce ne sera pas non plus un des moindres mérites de M. Gordon Bennett et de ses lieutenants de mettre au service de la science les ressources d'une grande fortune et l'énergie d'un grand dévouement.

C. DE VARIGNY.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Le mouvement littéraire en Danemark.

En 1873, un littérateur allemand estimable, M. Adolf Strodtmann, a publié un volume intitulé *la Vie intellectuelle en Danemark,* qui a été accueilli avec sympathie par le public germanique. Ce livre est en effet très intéressant pour les Allemands. L'auteur, qui est né en Danemark, et qui aime les Danois, les invite de la façon la plus pressante à s'abandonner, pour leur plus grand bien, à l'influence allemande, c'est-à-dire à la civilisation : pour lui, c'est tout un. Il y va, assure-t-il, de l'avenir de ce petit peuple, qui reste volontairement plongé dans les ténèbres au lieu de demander la lumière au grand foyer intellectuel du monde moderne. M. Strodtmann le supplie avec une naïveté touchante de renoncer à des haines politiques sans raison d'être, puisque l'Allemagne consent à oublier le passé, et lui promet qu'il verra aussitôt se dissiper la « nuit cimmérienne » qui règne encore sur les bords du Sund.

Un excellent critique anglais, M. Edmund Gosse, vient de répondre, sans y songer, à M. Strodtmann. Son joli livre sur *les Littératures du nord de l'Europe* (1) nous aide à connaître en quoi consiste au juste la « nuit cimmérienne » qui enveloppe Copenhague. D'autres publications, parmi lesquelles le

(1) *Studies in the literature of northern Europe,* par Edmund W. Gosse. (Londres, 1 vol., 1879, Kegan Paul.)

livre même de M. Strodtmann, achèvent de nous convaincre qu'il n'y a pas péril en la demeure et qu'on peut, sans se montrer trop facile, se contenter de la « profonde léthargie » dont M. Strodtmann s'afflige si sincèrement. Quatre grands poètes depuis soixante ans, des savants et des critiques distingués, un sculpteur de génie, voilà une barbarie assez réjouissante. Ces hommes incultes qui s'appellent Grundtvig et Bödtcher, Andersen et Paludan-Muller, Steffens et Thorwaldsen ont eu presque tous, talent à part, un charme particulier, étrange et subtil, qu'ils semblent devoir à la terre où ils sont nés. Nous voudrions essayer ici de pénétrer le secret de la séduction qui s'attache à tout ce qui est danois.

I.

Quand on a envie de sortir de son trou et d'aller voir du pays, comme la tortue à la tête légère de La Fontaine, on aime assez que le pays qu'on va voir ne ressemble pas à celui d'où l'on vient. De même, lorsqu'on se détache de son Montaigne ou de son Molière pour faire une excursion dans les littératures étrangères, on désire ne pas tomber sur une imitation d'une tragédie de Voltaire; nous savons des critiques étrangers qui sont persuadés du contraire, mais nous pouvons les assurer qu'ils se trompent. Le Danemark a ce don précieux de l'originalité. Il se distingue de ses voisins par sa race, par son histoire, par son génie propre.

La race scandinave n'est pas un simple rameau poussé sur la souche germanique et n'ayant jamais cessé de faire corps avec elle, ainsi qu'il a convenu à quelques-uns de le soutenir dans les trente dernières années; elle a eu ses aventures à elle, tout comme elle a sa langue à elle. Son développement historique ne se confond pas avec le développement historique du groupe teuton, pas plus que le danois ou le suédois ne sont de simples dialectes de l'allemand. La Suède a longtemps dominé toutes les rives de la Baltique et il s'en est fallu de peu qu'elle ne prît définitivement dans le nord-est de l'Europe la place qu'occupe aujourd'hui la Russie. A l'époque de la guerre de Trente ans, elle a sauvé la liberté religieuse et intellectuelle du monde et donné à la France le temps d'arriver. La grandeur des Danois remonte à une époque plus reculée, mais ils n'en ont pas perdu le souvenir. Leur poésie s'inspire volontiers des traditions de l'*Edda,* et ils se rappellent avec orgueil le temps où un roi danois dominait la Norwège et l'Angleterre, où les *bersekers* portaient leurs ravages sur toutes les côtes.

M. Worsaae a publié il y a une quinzaine d'années un ouvrage intitulé *la Conquête danoise de l'Angleterre et de la Normandie,* où il s'attache à rechercher dans les noms de lieux actuels la trace encore persistante de la domination scandinave. En Normandie, le nombre des noms géographiques et des noms de famille d'origine danoise est considérable. Les finales en *bec* (Bolbec, Caudebec, etc.) viennent du norse *boek,* rivière; celles en *dalle,* de *dal,* vallée; en *lou,* de *lund,* bocage. En Angleterre, ce n'est pas seulement dans les noms propres que la trace de l'invasion s'est conservée ; la langue usuelle elle-même contient bien des mots dont l'origine scandinave est facile à reconnaître.

Dès le commencement du XIe siècle, les Danois avaient fondé l'empire de Russie avec Rurik, conquis l'Angleterre avec Suénon, la Normandie avec Rollon, atteint l'Islande et le Groënland. Un peu plus tard, ces colonies elles-mêmes poussent de nouveaux essaims jusqu'aux extrémités du monde. Par les Normands de Normandie on retrouve la race scandinave dans les plus grands évènements du moyen âge, la conquête française de l'Angleterre, les héroïques aventures des Deux-Siciles et les croisades. Dans les Tancrède de Hauteville et les Robert Guiscard on reconnaît l'esprit d'aventure et le courage entreprenant des anciens rois de la mer. D'un autre côté, les navigateurs qui avaient osé fonder des établissements dans les neiges de l'Islande et du Groënland poussent toujours plus à l'ouest, découvrent l'Amérique quatre siècles avant Colomb et atteignent la Nouvelle-Écosse, qu'ils appellent Markland, et le Massachusets, qu'ils nomment Vinland. Comme cela arrive presque toujours, le développement poétique marchait de pair avec l'activité guerrière. Pendant que l'Allemagne se contentait de traduire les poésies françaises, des créations originales apparaissaient dans cette vieille langue norske qui se parle encore presque sans altération dans l'Islande aujourd'hui déserte et alors florissante. Le tableau de la civilisation qui s'épanouit alors dans l'extrême Nord nous a été fidèlement conservé par la littérature islandaise, tombée dans l'oubli à cause de sa richesse même. Il faudrait une vie d'homme pour lire les trois ordres de *Sagas,* les *Sagas* mythologiques, les *Sagas* historiques et les *Sagas* morales. L'immensité de la tâche effraye les érudits les plus déterminés. Ils seraient pourtant bien payés de leur peine, car ils ramèneraient au jour un monde brillant de poésie et riche en actions singulières.

II.

Nous avons peut-être un peu trop longuement insisté sur l'ancienne grandeur de la race scandinave. Il n'était pourtant pas inutile de rappeler ce passé, dont le souvenir est toujours vivant au cœur des Danois et les soutient dans leur tenace résistance à leurs puissants voisins. Il n'est jamais indifférent pour un peuple d'avoir une histoire, et les récents malheurs du Danemark doivent aux reflets de la gloire d'autrefois quelque chose de cette impression mélancolique qui s'exhale des grandes ruines. On comprendrait mal, d'ailleurs, la littérature danoise si l'on n'avait la vision du vieux temps, dont les écrivains danois aiment à s'inspirer. Les traditions héroïques du Nord sont pour eux un trésor national où ils puisent à pleines mains, en sorte que pour avoir la complète intelligence de leur poésie moderne il est nécessaire de la rapprocher de leur histoire. C'est du reste à ce seul titre que le passé, chez eux, sert à expliquer le présent. A part la bravoure militaire, il serait malaisé de trouver un trait commun entre les compagnons des Kanut et ces doux bourgeois de Copenhague dont les qualités carac-

téristiques, après le patriotisme, sont la bonté et la bienveillance.

Race aimante et aimable, non race banale. Un séjour à Copenhague laisse dans la mémoire une trace lumineuse, un désir de revoir la vieille capitale des rivages du Sund, les hommes blonds aux yeux bleus comme la mer et « les bois de hêtres tout verts au bord des lacs sombres ». Les eaux et la verdure, voilà en effet la véritable parure de la terre danoise; voilà le secret de la beauté de ce paysage dont l'infinie douceur étonne et charme les regards de l'étranger. Sans vouloir prétendre que le caractère d'un peuple s'explique rigoureusement par l'aspect du pays qu'il habite, on ne saurait nier que des impressions toujours les mêmes, se répétant à travers les siècles de génération en génération, ne finissent par laisser dans l'esprit une trace profonde. Cela est vrai surtout des peuples maritimes. Aucun autre élément n'a avec l'homme des liens aussi intimes que la mer. Ce ne sont pas les poètes seuls qui parlent de ses sourires et de ses fureurs; on sent dans le langage des matelots qu'eux aussi lui prêtent une âme. Nulle nation ne vit en contact aussi immédiat avec la mer que les Danois; elle est partout en Danemark; jamais on ne la perd de vue. Nulle part non plus, pas même en Hollande, la séparation entre l'élément solide et l'élément liquide n'est moins tranchée. Les prairies s'étendent en pentes douces jusqu'à la mer et viennent mourir sous les flots; ailleurs les vagues pénètrent dans les fissures de la côte et la découpent en fiords verdoyants, de façon que les gazons et les vagues bleues s'entrelacent comme les mailles d'un réseau. De quelque côté qu'on se tourne en sortant de Copenhague, on rencontre des allées ombreuses; et à travers le feuillage on voit étinceler les flots de la mer ou briller d'un éclat plus sombre la nappe paisible des lacs intérieurs.

Les Danois jouissent vivement de la beauté de leur pays; ils l'aiment, leurs peintres en ont reproduit tous les aspects, leurs poètes en ont chanté la grâce sereine. Ils ont célébré surtout les splendeurs de l'été du Nord, plus rapide et plus brillant que le nôtre, où les jours sont plus longs, les nuits plus courtes et plus transparentes. Là-bas, malgré ses ardeurs, l'été n'est pas la saison brûlante et desséchée, c'est la saison de la verdure et des fleurs; l'âme humaine se hâte de s'épanouir; elle s'imprègne de lumière et fait provision de joie pour la longue nuit de l'hiver. « Rien n'est si beau que le Danemark! » s'écrie Andersen dans sa jolie pièce intitulée *Gurre*.

« Dans les régions brûlantes de l'Afrique, où le palmier se balance au bord du Nil, deux oiseaux se rencontrent, arrivant du nord. Ils parlent des rivages du Danemark : « Oh! te « rappelles-tu la Seeland et les champs de trèfle où roucou- « lent les ramiers sauvages, les lacs tranquilles et les bois de « hêtres odorants? Te souviens-tu de Gurre? — Oui, « dit l'hirondelle avec une douce joie, c'est là que j'ai vécu « tout l'été; j'ai construit mon nid sur le toit du paysan, je « l'ai entendu chanter, je l'ai entendu répéter : Rien n'est si « beau que le Danemark! »

« Sur le lac de Gurre se dresse le château du roi Waldemar; ce château a vu le roi vivre avec Tovelille, il a connu son bonheur et son deuil. — Hélas! la harpe consolatrice est devenue muette; les joies de Waldemar dorment sous la terre du cimetière où roucoulent les ramiers sauvages. C'est à Gurre que la création chante le mieux Tovelille! Maintenant il faut que le roi marche seul dans son sentier; mais tout lui rappelle des traits chéris : si une fleur se rencontre sous ses pas, la fleur lui parle d'elle. — Rien n'est si beau que le Danemark.

« Près du lac de Gurre passe la chasse du roi Waldemar. Le cor résonne doucement au fond des bois; l'inépuisable verdure de l'été déborde de toutes parts et le soleil brille sur les campagnes. Tandis que roucoulent les ramiers sauvages, le roi s'écrie, joyeux dans sa tristesse : « Que Dieu garde son « paradis; moi j'ai Gurre! » Ici tout est splendide par un beau jour d'été, tout devient plus auguste encore dans le silence des nuits, quand, sous le regard des étoiles, la grève murmure tout bas le nom de Tovelille! — Rien n'est si beau que le Danemark. »

Cette nature souriante et douce, ces horizons limités, semblent avoir exercé une influence considérable sur l'esprit des Danois. Le voisinage de la mer ne développe pas chez eux l'âpreté au gain; il ne développe plus le goût des entreprises lointaines. La mer est devenue une amie et non un instrument. Le Danois est laborieux quand il sent la nécessité de l'être; il n'aime pas à épuiser ses forces dans le seul but de laisser à ses héritiers une fortune plus considérable. Avant tout il veut jouir de la vie et des satisfactions qu'elle peut procurer; le rigorisme protestant n'a jamais réussi à étouffer en lui le goût du plaisir. Il ne faut pas entendre par là le goût des distractions bruyantes : le Danois aime à s'amuser tranquillement et répugne à toutes les manifestations extérieures. L'étranger est frappé du silence solennel qui règne dans les tables d'hôte et dans les restaurants à la mode. Il est rare d'entendre un Danois rire à gorge déployée; sa gaieté est tout intérieure.

III.

La moindre originalité de ce coin de terre silencieux n'est pas d'avoir un théâtre, nous entendons un théâtre national, avec un répertoire indigène assez riche en chefs-d'œuvre dramatiques pour dispenser les directeurs de recourir aux adaptations étrangères. Ni l'Angleterre, ni la Russie, ni l'Allemagne ne pourraient se rendre le même témoignage.

La scène danoise n'a pas conquis son indépendance sans des luttes répétées. Après s'être dégagée une première fois du joug de l'imitation, elle a eu fort à faire pour rester danoise et ne pas redevenir française ou allemande. Son salut lui est venu de la forte saveur de terroir des pièces du crû. Les comédies de Holberg, aussi populaires aujourd'hui qu'il y a cent cinquante ans, sont presque toutes des tableaux, restés ressemblants, de la vie de Copenhague, et leurs plaisanteries sur les Allemands n'ont pas vieilli pour les habitués du Théâtre-Royal, qu'elles transportent d'aise comme au premier soir. Les plus belles tragédies du répertoire ont été inspirées par des traditions scandinaves. L'action des meilleurs drames est placée dans les paysages familiers de la Seeland. Les farces les plus goûtées sont celles qui dau-

bent les ridicules des bonnes gens de Copenhague. La manière tranquille dont toutes ces pièces sont jouées, avec le moins de mouvement et de bruit possible, est une mode locale. Le spectateur ne voit ni n'entend rien qui ne lui parle de son pays. Il s'épanouit dans l'amour du Danemark, s'absorbe dans les questions qui touchent le Danemark, tant et si bien qu'il ne peut plus souffrir qu'on essaye de l'intéresser à autre chose. Le théâtre devient ainsi une école de patriotisme, si bien que le premier acte d'un conquérant établi à Copenhague devrait être de fermer les portes du Théâtre-Royal.

Holberg (1) fut le premier qui débarrassa les planches des imitations françaises et allemandes. Cet homme singulier, qui a été pour le Danemark ce que Gœthe est pour l'Allemagne, eut des débuts difficiles. Pauvre comme Job, sa jeunesse fut partagée entre deux passions : l'étude et le vagabondage. Il apprenait tout, écrivait sur tout, donnait des leçons de tout et ne restait jamais nulle part. Après avoir erré plusieurs années dans le nord de l'Europe, il partit à pied de Bruxelles pour Marseille. De Marseille il s'en fut à Gênes, où l'Inquisition faillit mettre un terme à ses aventures. Il s'échappa et poussa jusqu'à Rome, d'où il repartit, toujours à pied, pour Amsterdam. Enfin, en 1716, il eut envie de se fixer et s'établit à Copenhague. Le plus extraordinaire est qu'il avait trouvé moyen, en courant les grandes routes, d'écrire des ouvrages d'histoire qui sont encore en réputation. Devenu sédentaire, il se livra au droit et à la philologie et se fit une réputation de jurisconsulte et de linguiste. En même temps il composait sous le manteau des vers comiques qui faisaient la joie du Danemark. On fut quatre ans à découvrir que le poète Hans Mikkelsen était le même que le grave professeur Holberg. Le secret fut découvert à l'apparition de sa première comédie, *le Potier d'étain devenu homme politique*, qu'il avait composée dans le but d'évincer les pièces étrangères et de fonder un théâtre danois. Holberg s'était inspiré, en l'écrivant, non pas de telle ou telle pièce de Molière, mais de la méthode de Molière, dont il avait fait une étude approfondie pendant ses pérégrinations en France. Le succès fut éclatant et vingt-neuf autres comédies, jouées presque coup sur coup, vinrent consacrer la gloire du poète. L'une d'elles surtout, où il raillait une nation voisine, mit le comble à sa popularité, parce que le ministère, qui avait, selon le terme consacré, des « sympathies allemandes », voulut faire brûler la pièce sur la place publique. Elle ne fut sauvée que par l'intervention du roi.

Le théâtre national était créé. On ne jouait plus que les comédies de Holberg et des traductions de Molière. Mais il fallait maintenir cette glorieuse indépendance et personne ne se présentait pour alimenter le répertoire. On était alors dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les tragédies de Voltaire faisaient fureur; on s'en inspirait non seulement sur la scène, mais dans la vie réelle. Les bourgeois de Copenhague écrivaient en alexandrins et tâchaient de se donner des airs d'Orosmanes et de Tancrèdes; Zaïre était l'idéal de leurs ménagères. Un jeune homme jusqu'alors inconnu et qui depuis n'a rien écrit de remarquable, Wessel, tua la tragédie à poudre et à paniers au moyen d'une tragédie de sa façon intitulée *l'Amour sans bas*. Il y discutait cette thèse : A-t-on le droit d'aimer quand on n'a pas de bas? et il prouvait que non, quand la mode est aux culottes courtes. Ce sujet burlesque était développé avec une affectation de gravité, un déploiement de sentiments héroïques, une pompe de langage d'un comique irrésistible. La règle des trois unités était rigoureusement observée, l'action se déroulait à la manière classique et les personnages ne parlaient qu'en alexandrins. La première fois, après l'apparition d'*Amour sans bas*, qu'on voulut jouer une *Zaïre* danoise, la pièce tomba, entraînant dans sa chute le genre auquel elle appartenait. L'expulsion de l'opéra italien suivit de près, et, excepté quelques sombres mélodrames allemands qui furent bannis à temps, excepté encore les grands chefs-d'œuvre étrangers, que les Danois ne se sont jamais interdits, pas plus les drames de Shakespeare que les comédies de Molière, le Théâtre-Royal ne joua plus que des œuvres nationales. Ewald, Œhlenschlager, Heiberg, Hertz l'ont mis en situation de vivre longtemps sur le fonds acquis. Les grands acteurs ne lui ont pas plus fait défaut que les bonnes pièces. La femme de Heiberg, qui jouait encore il n'y a pas bien des années, avait amené à la perfection cette façon paisible de jouer qui plaît tant aux Danois. Elle se faisait comprendre sans gestes ni paroles. On allait voir son silence. On fit même exprès pour elle une pièce où pendant plusieurs actes elle n'avait qu'un seul mot à dire : *Non*. Il est vrai qu'elle le disait dix-neuf fois, dans autant de sens différents et jamais, rapporte la légende, le spectateur ne prenait le change.

Nous ne voudrions pas à propos de Copenhague prononcer les grands noms d'Athènes et de Florence. Il y a pourtant cela de commun entre ces trois villes, que l'art et la poésie y sont entrés dans la vie du peuple. Où trouverait-on, à notre époque, un théâtre qui soit l'expression de la conscience nationale? un pays où le poète sente qu'il n'est que l'interprète de la vie poétique nationale? où il y ait une intimité aussi parfaite entre la masse de la nation et les écrivains ou les artistes? où, si ce n'est à Copenhague? M. Gosse l'a très bien dit : dans ces petits États où chacun connaît tout le monde, la littérature devient aussi intéressante pour le menu peuple que les vers de société d'un poète le sont pour son cercle de familiers. Les communautés peu nombreuses sont donc, en un sens, plus favorables à la culture littéraire que les grandes nations; c'est dans ce sens-là que Copenhague, où le génie est en communion avec l'âme de la foule, se trouve vis-à-vis des lettres dans une position exceptionnelle, qu'on n'avait pas revue depuis Athènes et Florence.

IV.

Si tous les écrivains danois ont en commun des traits qu'ils tiennent de leur race et de leur éducation, ils n'en ont

(1) Né en 1684, mort en 1754.

pas moins, pour la plupart, une physionomie très individuelle et très accentuée. Quelques-uns, même dans notre siècle, ont été d'une originalité qui touche à la bizarrerie. Andersen (1), l'auteur des *Contes,* était un grand garçon gauche, avec des yeux bleus, des cheveux jaunes et des bras démesurés. Il n'y eut jamais sur la terre d'être plus candide, plus parfaitement innocent. La pureté de son cœur était écrite sur son visage. Il abordait les gens avec une expression de timidité suppliante, un regard de bon chien soumis qui auraient désarmé un monstre. Il aurait fallu être barbare pour brusquer Andersen. Cet être excellent, cet écrivain supérieur dans presque tous les genres, était pourtant insupportable. Il avait réussi à lasser même ses patients compatriotes par une manie qu'il étalait naïvement, avec la même confiance que le reste de ses idées. On ne pouvait pas le voir cinq minutes sans apprendre de sa bouche qu'il était un grand homme, le premier écrivain de son époque. Cette conviction transpirait dans toutes ses paroles et la moindre critique l'attristait aux larmes : non qu'il fût sottement vaniteux, mais il admirait en sa propre personne, du plus profond de son cœur d'or, un des chefs-d'œuvre du bon Dieu. C'était en toute sincérité qu'il répondait un jour à de plats compliments : « Il est vrai que je suis le plus grand homme de lettres actuellement vivant, mais ce n'est pas moi qu'il faut louer, c'est Dieu, qui m'a fait ainsi. » Une humilité aussi raffinée n'est pas appréciée de tout le monde, surtout quand elle est indiscrète comme celle d'Andersen, qui ne se lassait jamais de parler de lui. « La reine de Tombouctou m'a envoyé ce présent. — Le pacha de ... m'a donné cette décoration. — Le petit garçon qui passait dans la rue s'est retourné en disant : Tiens ! voilà le grand Andersen ! » Ceux qui ne comprenaient pas qu'il ne disait tout cela que pour la plus grande gloire de son Créateur le trouvaient ennuyeux.

Ludwig Bödtcher (2), un des poètes les plus parfaits de toute la littérature scandinave, n'a pas été, dans un autre genre, une figure moins étrange qu'Andersen. Il n'avait jamais pu surmonter sa paresse. Il laissait couler la vie, parfaitement content d'un monde où il y avait du soleil, des fleurs, de bon vin, de jolis vers et des parents assez prévoyants pour laisser à leur fils de quoi vivre sans rien faire. Il avait pris sur lui de se transporter à Rome, où il passa son temps à jouer de la guitare et à observer la société bigarrée qui se réunissait chez lui ou chez son ami Thorwaldsen : artistes, gens de lettres, souverains en disponibilité, Horace Vernet, dom Miguel de Portugal, Walter Scott, le roi Louis de Hollande et sa mère Mme Létitia, le roi de Bavière, le peintre Cornelius. De temps en temps il faisait un vers ou deux. Ce fut une promenade aux environs de Rome qui lui inspira sa plus belle pièce : *la Rencontre de Bacchus.*

Il était allé, raconte-t-il, au mont Porcia. La rosée brillait, le ciel matinal était radieux, lui-même se sentait de bonne humeur et sa mule souriait. Tout en cheminant, il s'aperçut peu à peu que le paysage s'animait d'une vie antique.

(1) Né en 1805, mort en 1875.
(2) Né en 1793, mort en 1874.

« Evohé ! » cria-t-il, et il tressaillit en entendant son cri répété par un triple écho. Il passait à ce moment à côté d'un ancien autel de Bacchus.

« Près de moi, rêvant doucement, un jeune homme était étendu sur le marbre; à son sourire songeur, vous auriez dit que sa pensée rallumait les feux sombres de l'art antique.

« La sandale de son pied était retenue par des liens délicats; un de ses bras nus soutenait sa tête, l'autre, portant un verre, était allongé sur le marbre...

« Je baissai les paupières quand il se retourna et qu'il me fixa, car minuit n'a pas d'étoiles aussi brillantes que l'étaient ses yeux, et pourtant mes regards étaient enchaînés à leur claire lumière. »

Le jeune inconnu l'emmène dans une grotte rustique parée de verdure. Avec un sourire sérieux il presse des raisins dans une coupe et offre à boire au poète, qu'enveloppent des parfums subtils et des visions de feu.

« Je bus, tandis que mes yeux cherchaient à voir au delà de la lumière glorieuse et de la vapeur; la lumière grandissait comme une lampe magique, la vapeur devenait un léger voile de perle à travers lequel les objets étaient moins nets et plus beaux.

« Il me sembla que des colonnes sortaient de terre et poussaient dans les airs leurs épaules de marbre, sur lesquelles une coupole s'élança très haut dans le ciel; il me sembla aussi que le lierre s'enroulait en festons autour de l'albâtre des murs.

« ... Alors, chancelant de la vision, je me tournai vers le jeune homme souriant qui m'avait conduit là. Il était appuyé sur un thyrse; son aspect était auguste, son regard terrible. Je tombai devant lui dans la poussière et je balbutiai : Dionysos ! »

Une seule fois dans sa vie Bödtcher fit un acte de vigueur. Le roi de Bavière cherchait à assurer au musée de Munich la collection des œuvres de Thorwaldsen; Bödtcher n'eut pas de cesse qu'il n'eût arraché au célèbre sculpteur le testament par lequel il léguait ses ouvrages au Danemark. Bien plus, il accompagna les caisses contenant les statues jusqu'à Copenhague. Mais lorsqu'il voulut retourner en Italie, il se trouva qu'il avait dépensé dans le voyage tout ce que la nature lui avait départi d'énergie. Il remit son départ tant et si bien qu'il mourut une quarantaine d'années après sans s'être décidé. Il vécut à Copenhague comme il avait vécu à Rome, sa guitare à la main, entouré de roses et d'objets d'art. Au moment d'expirer il chantait encore, à quatre-vingt-un ans.

Grundtvig (1), poète, journaliste, réformateur, fondateur de la secte qui porte son nom, tranche sur les autres par ses qualités d'homme d'action. Danois jusqu'à la moelle des os, par la race et par le cœur, il avait la plume batailleuse et même agressive. Il fallait toujours qu'il révolutionnât quelque chose. En poésie, son influence fut excellente. Il avait appris l'islandais pour puiser dans les anciennes *sagas,* et il a contribué plus qu'aucun écrivain danois à mettre en honneur les légendes et la mythologie scandinaves. En religion, il bouleversa tout, dogmes et liturgie, les chants et la ma-

(1) Né en 1783, mort en 1872.

nière de prêcher, tellement qu'il fit schisme et que les *grundtvigiens* opposent Église à Église en Danemark, en Norvège et en Suède. Fils de pasteur et pasteur lui-même, Grundtvig aurait dû naître aux premiers siècles de notre ère, au temps du christianisme militant et encore mal défini; il n'y avait pas de place pour lui dans une Église où il s'agissait de perpétuer, non d'inventer. Après s'être attiré un procès en diffamation pour avoir accusé un autre théologien d'hérésie, après avoir été condamné, censuré, mis à l'amende, il commença à prêcher au peuple son orthodoxie particulière, faisant bon marché des dogmes, s'adressant au sentiment plutôt qu'à la raison et entraînant les foules par un enthousiasme où il entrait autant de ferveur poétique que de foi religieuse. Un de ses biographes assure qu'il aurait été quelquefois embarrassé de dire s'il combattait pour le Christ ou pour Baldur; la mythologie et le christianisme se partageaient trop également ses sympathies pour qu'il ne fît pas çà et là des confusions. C'est le paganisme qui l'emporte dans le programme des écoles populaires supérieures fondées sous son inspiration. La musique, la poésie, les vieilles chroniques et la mythologie y remplissent les heures de classe. En fait de notions pratiques, les élèves apprennent à lire, à écrire et à détester « le tyran allemand »; rien de plus.

M. Gosse a eu la bonne fortune d'entendre prêcher le bouillant pasteur un mois environ avant sa mort. Il déclare qu'il n'a jamais vu d'homme aussi vieux. Grundtvig n'avait alors, d'après les calculs humains, que quatre-vingt-neuf ans; en réalité il devait être âgé de plusieurs siècles : non qu'il fût infirme ou débile, il était au contraire singulièrement vif, mais, quand on le regardait, on voyait bien qu'il avait plusieurs centaines d'années. De longs cheveux très blancs pendaient de sa tête chauve sur ses épaules et se mêlaient à une grande barbe blanche. Sa peau était décolorée et raccornie comme du vieux parchemin. Sa figure était morte, excepté les yeux, qui étincelaient du fond de leurs orbites. Sa voix paraissait sortir de dessous terre. D'un ton sépulcral, monotone et lent, il exhorta les assistants à se tenir en garde contre les faux esprits. Il avait l'air, dit M. Gosse, d'un druide oublié lors du massacre de Mona et qui ne peut réussir à mourir.

Nous n'avons pu passer ici en revue tous les écrivains dont le Danemark a droit d'être fier. Les quelques noms que nous venons de citer suffisent pour montrer combien il y a de sève originale dans ce petit peuple. Ils suffisent aussi pour faire comprendre pourquoi les Danois restent sourds à toutes les avances qui leur viennent de leurs voisins du sud. M. Strodtmann a eu beau leur vanter l'attrait de la culture germanique, M. Strodtmann a perdu ses peines. Ils tiennent à garder leur individualité et ne se soucient nullement de devenir un pâle reflet de la grande Allemagne. Aucun peuple, depuis cent ans, n'a donné des signes moins équivoques de vitalité et n'a manifesté plus énergiquement sa volonté de ne se laisser absorber par personne. Cette volonté s'est affirmée par l'héroïsme des soldats danois dans des luttes inégales. Elle s'est affirmée non moins énergiquement par les efforts des écrivains danois pour s'affranchir de toute imitation étrangère, pour réagir, tantôt contre l'influence française, tantôt contre l'influence allemande. Nous ne faisons pas ici de politique; c'est à un point de vue purement littéraire que nous souhaitons au Danemarck de garder à l'abri de toute atteinte un esprit national et l'intégrité de sa civilisation. Il serait vraiment dommage de mettre en serre chaude, entre les mains de jardiniers trop habiles, cette fleur charmante qui a conservé un doux parfum de plante sauvage.

ARVÈDE BARINE.

HISTOIRE D'ANGLETERRE

Londres au commencement du XVIIIe siècle (1).

Un écrivain dont la presse anglaise déplorait hier la perte récente, le docteur John Doran, ancien directeur de l'*Athénéum* de Londres, nous a donné quelques jours avant sa mort une nouvelle série de ces scènes d'histoire qu'il savait si bien évoquer. Des nombreux ouvrages qu'il avait produits pendant sa longue carrière, aucun n'avait obtenu plus de succès que les tableaux de mœurs se rapportant aux quatre ou cinq derniers siècles de l'histoire d'Angleterre. Ce n'était pas des romans historiques, et ce n'était pas non plus de la grande histoire. M. Doran évitait à la fois l'allure grave de l'historien et la légèreté du romancier; mais il réunissait les qualités de l'un et de l'autre; ses récits étaient pleins de vie, et les habitudes critiques de son esprit en garantissaient l'authenticité.

Dans la longue suite de ses études sur les temps passés : *Vies des reines de la maison de Hanovre, Mœurs de la chevalerie, Histoire des fous de cour, Vies des princes de Galles, Vie de la reine Adélaïde, Serviteurs des rois, Préface aux Mémoires d'Horace Walpole,* etc., etc., le docteur Doran avait accoutumé le public et lui-même à cette manière d'écrire anecdotique et familière qui, lorsqu'on n'en abuse pas, grave peut-être mieux les faits dans la mémoire que des formes plus sévères. L'agrément n'excluait pas chez lui la solidité. Il savait, comme un autre, puiser aux sources. Quoiqu'il eût conservé des anciens maîtres l'habitude élégante de ne citer ses sources — quand il les citait — que dans le texte, qu'il répudiât les notes et tournât le pédantisme en badinage, il passait, lui aussi, de longues heures dans les bibliothèques à compulser des manuscrits. Le tableau de genre qu'il vient de nous donner d'une des époques les plus troublées de l'histoire d'Angleterre — époque qui mérite à plus juste titre que toute autre le nom de période de transition — a été fait, sans doute, avec les mémoires d'Horace Walpole et de lady Cowper, avec les écrits politiques de

(1) *London in the jacobite times,* par le Dr John Doran. — 2 vol. in-8°. Londres, 1867. (Richard Bentley and sons).

Burnet, de Johnson, de Bolingbroke, de Steele, avec la collection précieuse du *Gentleman's Magazine* (sans parler d'emprunts légitimes aux grands historiens du XIXe siècle); mais il a surtout été composé avec les éléments vivants qu'ont fournis les journaux du temps. Il y avait déjà beaucoup de journaux en Angleterre dans les premières années du siècle dernier; et ce qui est une bonne fortune pour l'historien, c'est que ces journaux comptaient parmi leurs rédacteurs les plus grands écrivains du pays. Swift (1), Addison, Steele, Samuel Jonhson étaient au premier rang dans la bataille. John Evelyn, Samuel Pepys écrivaient au jour le jour, et sans y prétendre, la chronique de leur époque. Comme ce n'est pas plus pour les nations que pour les individus une marque de supériorité ou d'infériorité que de se devancer ou se suivre l'une l'autre dans leur évolution, nous pouvons dire que l'Angleterre était alors sur nous de cent ans en avance sous le rapport de l'esprit politique et de la diffusion, par la voie de la presse, de cet esprit dans le public.

Toutefois cet avantage n'en impliquait point d'autres. Quand on lit l'histoire des temps jacobites, on est forcé de reconnaître, malgré les tristes pages de notre propre histoire, que nous sommes entrés bien plus vite que nos voisins dans ces idées d'humanité qui sont le véritable esprit de la Révolution. Dans la lutte moderne pour la liberté, le sang a coulé sans interruption en Angleterre, depuis l'échafaud de Strafford, en 1641, jusqu'à celui de lord Lovat, en 1747. Pendant plus d'un siècle, les partis, acharnés l'un contre l'autre, se sont montrés également impitoyables. Pendant plus d'un siècle, des supplices barbares, restes des mœurs féroces des anciens habitants du Nord, ont assouvi la brutalité d'un peuple à qui des raffinements de cruauté judiciaire faisaient éprouver le plaisir sensuel qu'y trouvent les sauvages. On jouissait déjà chez nos voisins des libertés parlementaires, les rois de la maison de Hanovre demandaient humblement à la Chambre des communes l'autorisation d'intenter des poursuites contre ses membres, Londres possédait trente à quarante journaux que protégeait la liberté de la presse, les plus modestes citoyens avaient le sentiment et l'orgueil de leurs droits, qu'on arrachait encore sur l'échafaud les entrailles aux victimes politiques avant que la vie ne fût éteinte et qu'on les brûlait aux applaudissements d'une foule qui n'était pas toujours exclusivement composée de populace.

En général, les historiens anglais ont, par une pudeur bien entendue, été sobres de récits faits pour révolter la postérité. M. Doran, qui est un réaliste, ménage moins nos répugnances. Fidèle au titre qu'il a choisi, il nous montre Londres tel qu'il était vraiment aux temps jacobites. Au commencement du règne de Georges III, Londres ressemblait encore, dit-il, à ce qu'est de nos jours la capitale du royaume de Dahomey. Par quelque porte qu'on y entrât, sans en excepter la Tamise, les yeux et l'odorat étaient offensés par la vue et l'odeur d'une quantité de cadavres qui pourrissaient enchaînés aux gibets. Ces corps engendraient des infections pestilentielles; les habitants des quartiers infectés adressaient des pétitions aux autorités pour qu'on les délivrât de ce fléau. Comme celles-ci n'exauçaient pas toujours leur vœu, les citoyens y pourvoyaient eux-mêmes. On lit dans un journal du temps ce paragraphe significatif : « Cette nuit, tous les gibets d'Edgware Road ont été sciés au pied par les habitants du quartier. » Non seulement les faubourgs de Londres, mais les rues et les places les plus centrales étaient infestées de brigands. On volait de jour aussi bien que de nuit; les meurtres étaient chose habituelle et les pendaisons, qui se faisaient tous les mois par centaines, n'amélioraient nullement les mœurs. C'était une fête pour la populace que de tuer à coups de pierre quelque pauvre diable exposé au pilori, délinquant vulgaire qui n'était pas, en général, pire que ses assassins. Les dames qui allaient à la cour en chaises à porteur étaient dépouillées de leurs diamants jusque devant les portes du palais. Quelquefois un prince ou une princesse, revenant d'Hampton-Court à Londres, ramassait sur sa route des malheureux laissés à moitié morts dans les fossés et les déposait en passant dans la boutique d'un apothicaire. Les écoliers eux-mêmes se faisaient un jeu de la violence, couraient les rues armés de gourdins, frappaient tous ceux qu'ils rencontraient et revenaient joyeux s'ils avaient donné la mort.

Si l'on remonte de quarante-six ans plus haut dans l'histoire, le spectacle des meurtres politiques s'ajoute à celui de la barbarie générale. M. Doran commence son récit des temps jacobites à la mort de la reine Anne et à la bataille de Preston. C'est sur ce grand drame que le rideau se lève, et, depuis ce moment jusqu'au lendemain de la journée de Culloden, un échafaud dressé forme le fond du tableau.

Ce qu'il y avait de plus triste encore que la barbarie, c'était, au milieu de tout ce sang versé, un fait qui nous apparaît plus frappant que celui de l'atrocité des mœurs : ce fait, c'est l'immoralité générale. C'est aussi l'absence du sentiment de l'honneur chez ces hommes qui vivaient dans le carnage. Quoique les jacobites aient été les victimes, nous admettons (on les avait bien vus à l'œuvre) qu'ils eussent été volontiers les bourreaux. Il n'y a guère, sous ce rapport, de différence à faire entre des contemporains : les partis se valent, à très peu de chose près, non sous le rapport des principes, mais sous celui des mœurs. Or, c'est un triste contraste que celui des habitudes sanguinaires et de la lâcheté des hommes de ce temps. Nous concluons trop souvent du mépris de la vie humaine à la bravoure de ceux qui le professent; nous pensons volontiers que le courage se nourrit dans les combats; la vaillance était, croyons-nous, l'apanage incontestable des hommes d'autrefois. A cet égard comme à tant d'autres, nous subissons le prestige de la distance; les historiens qui ont écrit la grande histoire ont entretenu notre illusion, car ils nous ont montré les objets dans le lointain; mais des écrivains comme M. Doran, qui écrivent les documents en main et font de nous comme les témoins oculaires des événements qu'ils racontent, nous remettent au point juste.

C'est ainsi, par exemple, que le récit des procès politiques qui suivirent en 1715 la tentative du premier Prétendant nous montre, au lieu des héroïsmes auxquels nous ont fait croire les ballades écossaises, le spectacle inattendu des plus

(1) Voy. sur Jonathan Swift la *Revue* du 16 septembre 1876.

honteuses palinodies. C'est quelque chose de frappant que l'attitude des huit nobles lords jacobites, faits prisonniers et condamnés à cette époque, devant leurs pairs et leurs juges. Nous citons en abrégeant.

Quand la Chambre des lords fut réunie en séance judiciaire, les représentants de la Couronne chargés de l'accusation (le ministère public) prirent place avec mille cérémonies respectueuses. On fit entrer les prisonniers l'un après l'autre. Un fonctionnaire portait solennellement la hache devant eux, en ayant soin de tourner le tranchant du côté opposé à leur visage : c'était la marque que l'accusé n'était pas encore jugé; après la condamnation, il ne paraissait plus en public sans que la hache portée devant lui ne fût tournée vers sa tête. Ce porte-hache n'était pas le bourreau, dont la présence n'eût pas été soufferte en pareil lieu, mais le geôlier. Aussitôt que le prisonnier était arrivé à sa place, il se jetait à genoux, vieille coutume des pays du Nord où l'on voulait que tout accusé demandât à genoux, non seulement grâce, mais justice. Le président le priait cérémonieusement de se lever; le pauvre prisonnier, après avoir profité de cette faveur, saluait les pairs jusqu'à terre; ceux-ci se levaient pour lui rendre son salut. C'était un échange interminable de civilités chinoises; mais, de peur que l'accusé ne fondât là-dessus quelque espérance, le président l'avertissait solennellement que ces égards n'étaient accordés qu'à son rang. Le cérémonial terminé, on donnait lecture de l'accusation et l'on adressait au prisonnier la question sacramentelle de la procédure criminelle anglaise, en lui demandant s'il plaidait *coupable* ou *non coupable*.

Qui le croirait! de ces huit nobles pairs, la fleur de la chevalerie écossaise, il n'y en eut qu'un seul, lord Wintoun, qui répondit : « Non coupable! » Tous les autres essayèrent de se défendre par les plus basses apologies. L'un affirmait qu'il avait pris les armes « sans le savoir » contre la maison de Hanovre, qu'il s'était trouvé « par hasard » au milieu des combattants et n'avait pas fait usage de ses armes, qu'il était coupable sans doute, mais seulement de légèreté, d'inadvertance; l'autre rejetait la faute sur sa femme, qui l'avait poussé « malgré lui » dans une rébellion qu'il détestait, déclarant que c'était avec horreur aujourd'hui qu'il envisageait son crime; le troisième assurait qu'en allant à Preston « il ne croyait aller qu'à une réunion d'amis » ; le quatrième se plaignait de l'éducation qu'il avait reçue, éducation mauvaise, disait-il, « qui l'avait infecté des faux principes jacobites », et de l'influence exercée sur lui par une tante de sa femme dont il attendait l'héritage (!!). Les plus dignes, les lords Carnwath et Kenmure, se bornaient à promettre que si le roi George Ier leur faisait grâce, il n'aurait pas de plus fidèles sujets qu'eux. Tous, dans leur défense, qu'ils étaient, par malheur pour eux, obligés de présenter eux-mêmes (des avocats eussent eu l'art sans doute de dissimuler la platitude de leurs clients), jouaient le rôle pitoyable d'enfants pris en faute et cherchaient à s'excuser par des mensonges invraisemblables; tous faisaient appel à la clémence royale; tous vantaient la générosité de ce roi George qu'ils n'avaient appelé jusque-là que « le maudit électeur de Hanovre »; tous imploraient humblement l'intercession des lords auprès de Sa Majesté pour obtenir le pardon d'un crime « qui les couvrait de confusion ». Le seul lord Wintoun déclara qu'il plaidait « non coupable » parce qu'on ne pouvait, disait-il hardiment, voir un crime dans le fait d'avoir porté les armes pour son souverain légitime. Chose bizarre, lord Wintoun passait parmi ses contemporains pour être légèrement atteint d'aliénation mentale!

Aussi bien les accusés eussent-ils pu se dispenser de ces bassesses; leur sentence était prononcée d'avance : pendus d'abord, détachés du gibet vivants encore, ils devaient avoir le ventre ouvert, les entrailles arrachées, être ensuite coupés en morceaux et jetés dans une chaudière où ils bouilliraient sur l'échafaud jusqu'à ce que l'assistance fût rassasiée du spectacle. Toutefois, ajoutait le président par manière de consolation, il leur serait, en considération de leur haute qualité, fait grâce de la partie la plus ignominieuse du supplice, et, tandis que le vulgaire des rebelles subirait tout entière la peine due au crime de haute trahison, eux, les chefs, jouiraient de la faveur exceptionnelle d'une mort douce et honorable sous le tranchant de la hache.

De pareilles scènes furent bien des fois renouvelées pendant la période de 1715 à 1747; et ce qui nous choque plus encore que la bassesse des accusés et la barbarie des juges ou, pour mieux dire, des lois, c'est que des hommes du monde, des hommes de cour, quelquefois même de grandes dames, se pressaient au spectacle des exécutions. Certes Horace Walpole, le délicat, le raffiné, ne croyait guère qu'il scandaliserait un jour la postérité quand il rapportait le trait suivant de Georges Selwyn en le qualifiant « d'excellente plaisanterie ». Quelques dames reprochant à sir Georges d'être allé voir l'exécution de lord Lovat : « Si c'est un crime, répondit-il, d'avoir vu couper sa tête, je l'ai réparé, mesdames, car je suis allé la voir recoudre. » En effet, il était aux côtés du menuisier pendant que celui-ci ajustait dans le cercueil le corps décapité avec la tête, et, prenant la voix du lord chancelier, il avait, avec un rire sacrilège, prononcé les paroles que ce grave personnage avait dû prononcer au cours de la procédure : « Mylord Lovat, Votre Seigneurie peut se lever! »

A cette légèreté cruelle s'ajoutait chez des hommes plus sérieux une barbarie réfléchie. Quand l'agent en Écosse du jeune Prétendant, le Dr Archibald Cameron, un homme du plus grand mérite et du plus haut courage, fut pris et condamné à mort en 1753, on vit un juge, sir William Lee, prononcer avec un plaisir brutal, sur la tête du condamné, l'horrible sentence dont nous avons déjà parlé. Comme le docteur n'avait point l'avantage d'être pair d'Angleterre, cette sentence devait, en principe, recevoir son exécution; toutefois le bourreau, bien payé, « trichait » ordinairement avec la loi. Un peu de lenteur de sa part suffisait à rendre chez le supplicié l'asphyxie complète, avant qu'il ne fût procédé aux autres parties de l'exécution; mais cela dépendait de sa volonté et de l'usage; le condamné ne pouvait jamais absolument compter sur cet adoucissement, et le juge Lee tenait à en ôter l'espérance à Cameron. Quand il lui lut son arrêt de mort, on

remarqua qu'arrivé aux mots : Condamné à être pendu », il s'arrêta court, regarda la victime en plein visage et reprit : « Pendu, mais non jusqu'à ce que mort s'ensuive, pendu à moitié, vous savez ! » Et le condamné resta persuadé jusqu'à ses derniers moments qu'il était réservé aux épouvantables tortures qui lui avaient été énumérées. Détail qui caractérise les mœurs du temps : Cameron était membre de l'Église épiscopale d'Écosse, et un ministre de cette religion l'accompagnait ; en descendant de la charrette le pied de ce ministre glissa ; le docteur s'inquiéta pour lui et lui demanda du haut de la claie s'il ne s'était point fait de mal. « Le misérable, écrit Walpole, prêtre ou ministre, car je ne connais pas au juste sa religion, après être monté sur l'échafaud et avoir pris à la hâte congé du condamné, sauta à bas et s'installa commodément dans un landau afin de le mieux voir pendre et couper en morceaux ; il paraissait jouir de ce spectacle autant que la foule à laquelle il s'était mêlé. »

Une autre scène, qui peint un côté différent de ces mêmes mœurs, s'était passée en 1718 sur l'échafaud du jeune Sheppard. Ce Sheppard était un jeune jacobite, un enfant de dix-sept ans, qui avait conçu la pensée de tuer le roi, mais sans que son projet eût jamais reçu le moindre commencement d'exécution. Cela avait suffi néanmoins à le faire condamner à la peine réservée au crime de haute trahison. Entre le jugement et l'exécution, Paul Lorraine, l'aumônier de la prison, et un ministre non assermenté qui appartenait à la même secte que le jeune Sheppard s'étaient battus pour se l'arracher l'un à l'autre : « Il est de mon troupeau ! » s'était écrié le chapelain de Newgate. « Il n'est pas de votre communion ! » avait répliqué le dissident. « Vous êtes un coquin de rebelle ! — Et vous un vil hypocrite ! » Là-dessus, les deux révérends s'étaient élancés l'un sur l'autre et avaient échangé des coups de poing vigoureux, jusqu'au moment où les porte-clefs de la prison étaient venus les séparer. La dispute se renouvela le jour de l'exécution : les deux ministres voulurent tous deux monter sur la fatale charrette, et simultanément ils exhortaient le prisonnier. Il y avait seulement entre eux cette différence que l'un, qui était partisan de la maison de Hanovre, l'invitait au repentir, et l'autre, qui était jacobite, à l'espérance. De nouveau ces anges de paix en vinrent aux coups ; ils remplacèrent les arguments par des horions, profanant ainsi jusqu'au supplice et rendant ignoble la marche funèbre. Enfin le dissident lança d'un vigoureux coup de pied Paul Lorraine à terre et monta seul sur l'échafaud. Il se tint aux côtés du jeune Sheppard jusqu'à ce que la corde fût passée autour de son cou, lui jeta l'absolution et, se mêlant à la foule en toute hâte, se mit comme le précédent ministre à regarder le triste spectacle au premier rang des spectateurs, avec une avide curiosité.

Outre les gibets qui couronnaient les hauteurs de Tyburn et ceux qui bordaient toutes les avenues de Londres, il y avait des *Wipping-posts* (des postes de police où l'on appliquait la peine du fouet) dans tous les coins des places et des rues. M. Doran n'a certes aucun dessein de calomnier le passé de son pays ; il est d'ailleurs un *loyal* Hanovrien ; mais il déclare que le libre peuple d'Angleterre était, il n'y a guère plus d'un siècle, lié et fouetté, non pas toujours après jugement, mais « à la discrétion des constables ». Dans l'armée, c'était pire encore : les grilles et les arbres de Hyde Park portaient des traces sanglantes dues au passage de soldats auxquels on avait, pour le moindre soupçon sur leur loyauté hanovrienne, appliqué le fouet avec tant de barbarie que beaucoup en mouraient. Un d'eux, dont l'histoire a conservé le nom, un certain Devenish, dont tout le crime était d'avoir, étant ivre, porté la santé de Jacques III, fut fouetté *sous les fenêtres du roi George Ier* par les quatorze compagnies de son régiment, quatre jours de suite ; après quoi, il fut jeté dans un hôpital pour y mourir. Des ministres du culte non assermentés, n'échappaient point à ce traitement.

Le rôle de la presse était odieux. Elle réclamait sans cesse de nouveaux supplices. Le journalisme anglais est né dans le sang et l'outrage. Qui croirait que c'était le journal d'Addison, *le Freeholder,* qui faisait des plaisanteries dans le goût de celle-ci : « Le jour de la fête de la princesse de Galles, de cette princesse incomparable qu'on ne saurait assez aimer, il semblait, à entendre les maigres sonneries des églises jacobites, que les fabriciens de ces églises eussent peur d'user leurs cordes. Qu'ils se rassurent : ils n'ont nul besoin de les ménager pour l'usage de leurs amis ; nous leur en réservons une provision qui suffira pour les pendre tous. »

Après les grands seigneurs, les juges, les journalistes, tous insensibles aux sentiments d'honneur et d'humanité, voici venir un évêque : « Un pauvre prêtre nommé Paul avait été fait prisonnier dans les rangs jacobites à la bataille de Preston. Condamné à mort, il renia ses principes, comme l'avaient fait les lords écossais. Vaincu par la peur, il écrivit à l'évêque de Salisbury, le suppliant de lui obtenir sa grâce à tout prix. Le ton de ses supplications était abject, il est vrai, mais la conduite de Sa Seigneurie le fut encore davantage : Elle ne répondit point à l'infortuné ; Elle ordonna d'imprimer sa lettre et, le jour de l'exécution, en fit jeter des exemplaires dans la foule jusqu'au pied de l'échafaud. Paul vit tout le long du fatal trajet des gens qui lisaient avec mépris cette dernière expression de ses angoisses involontaires et qui le souffletaient de ses propres paroles ! »

Les deux nouveaux volumes de M. Doran, en nous montrant les mœurs anglaises au XVIIIe siècle, de près pour ainsi dire et par le menu, sont pour nous plus curieux et plus instructifs que la grande histoire. A côté de la férocité des hommes, nous voyons leurs illusions et leur légèreté. Les jacobites se croyant pendant cent ans à la veille d'une restauration et pensant servir leur cause en portant des toasts au Prétendant ; celui-ci cédant de temps en temps à leurs excitations, faisant en Écosse des apparitions qui étaient le signal d'une moisson sanglante dans les rangs de ses amis et se rembarquant en hâte pour le continent ; la « fidélité » se traduisant par des chansons, le dépit par des sarcasmes « de bonne compagnie » ; puis enfin, les défections se succédant parmi les jacobites et, avec l'aide de la mort, réduisant le parti de la légitimité à un pauvre prêtre qui reçut, lui aussi, avec mille expressions de reconnaissance, une pension

de la maison de Hanovre, tout cela ne nous rappelle-t-il pas comment finissent tous les partis qui ne représentent que le passé? Pendant ce temps tombaient de vétusté, des murailles de Temple Bar, les deux dernières têtes de « traîtres » exposées là depuis vingt-cinq ans, et que le peuple croyait être celles de Fletcher et du colonel jacobite Towneley. Mistress Black, la femme de l'éditeur du *Morning Chronicle,* en parlait encore il y a quelques années : « Oui, mes enfants, disait la vieille dame, j'ai vu des têtes humaines, des têtes de « traîtres » sur des lances en fer qui couronnaient les murs de Temple Bar ; je me trouvais là quand l'une d'elles tomba au milieu des passants; c'était le 31 mars 1772; une femme s'évanouit à côté de moi; les lances étaient encore à leur place au commencement du XIXe siècle. »

La lecture de ce livre nous montre combien vite marchent les nations, une fois qu'elles sont entrées en certains chemins. Quand on pense qu'il n'a fallu qu'un siècle pour que le peuple anglais des temps jacobites devînt un des peuples les plus humains, les plus sages et les plus fiers du monde civilisé, on sent que le progrès n'est pas un vain mot.

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE D'ITALIE

I.

Miscellanea di storia italiana, 2e série, t. III. Torino. Fratelli Bocca.

La savante Revue dirigée par M. Antonio Manno contient, dans ce nouveau volume, deux publications fort intéressantes pour l'histoire de l'érudition italienne : le catalogue complet des travaux du comte Federigo Sclopis, et des lettres inédites de Muratori. Le comte Sclopis, à quatre-vingts ans, jeune d'esprit, élégant et alerte, honoré par toute l'Europe, était récemment encore l'orgueil de Turin, sa ville natale. L'abbé Muratori, enfermé pendant un demi-siècle dans sa bibliothèque de Modène, « avec ses quatre cheveux blancs et sa tête chauve, écrit notre spirituel président de Brosses, travaillant malgré le froid extrême, sans feu et nu-tête, dans une galerie glaciale, au milieu d'un tas d'antiquités ou plutôt de vieilleries italiennes », fut pour l'Italie dont il publia, en une œuvre immense, les documents historiques, le grand ouvrier de l'histoire nationale et, dans l'ordre intellectuel, l'un des lointains précurseurs de l'unité politique.

Entre ses thèses doctorales, soutenues en 1819, et les *Considérations historiques sur les assemblées représentatives du Piémont et de la Savoie,* qui furent, en 1878, son dernier ouvrage, Federigo Sclopis a publié cent huit volumes, monographies, préfaces, mémoires, articles de critique savante, discours académiques, notices biographiques ou archéologiques. La législation, l'économie politique et l'histoire du Piémont étaient les points où se portait de préférence cette prodigieuse activité d'esprit. Par ce retour incessant aux grands intérêts des sociétés politiques, à la philosophie de l'histoire et du droit, le comte Sclopis se rattachait à la tradition généreuse du XVIIIe siècle, tradition que Vico et Beccaria avaient représentée en Italie. Lorsque, en 1872, les arbitres chargés de décider, à Genève, sur la question brûlante de l'*Alabama,* durent choisir leur président, la majorité des suffrages se porta sur l'illustre homme d'État piémontais : son nom demeurera inséparable de l'œuvre pacifique accomplie par cette Assemblée, œuvre de justice et de bon sens qui reste comme un exemple et une espérance. Car enfin l'Europe se lassera bien un jour de livrer sottement aux caprices des hommes « de fer et de sang » ses destinées, ses richesses et ses libertés.

Le bon Muratori, enfoui dans la poudre de ses chroniques, ne s'est jamais mêlé au jeu du monde. C'était un savant à la mode antique, un savant d'Église, bénédictin séculier, doux et fin, tel que l'Italie en connaissait encore dans la première moitié de ce siècle. Les vingt-neuf in-folio de ses *Scriptores rerum italicarum,* les quarante-huit in-octavo de ses œuvres complètes sont l'un des plus beaux spectacles que donnent les bibliothèques. Ame enfantine et tendre, quand il s'échappait de sa retraite studieuse, il allait dans les champs et jouissait en poète candide de la nature. Ses lettres sont bien aimables. Elles se rapportent à la longue correspondance qu'il eut avec Francesco Arisi, jurisconsulte éminent et dont les autographes sont au Musée d'histoire et d'archéologie de Crémone. Muratori s'y montre très passionné pour toutes les recherches, toutes les publications intéressant sa grande entreprise; mais combien il est pur de tout pédantisme ! Il a pour lui-même et pour la science ce sourire légèrement ironique et ces atteintes de scepticisme délicat que M. Renan refuse à saint Paul et loue en Jésus. Le propre des gens d'esprit est de n'avoir aucun fanatisme et de se jouer de leur propre passion. La composition épistolaire est pour eux un cadre excellent : ils y gardent, à leur gré, la liberté familière de la conversation et y reprennent, sans aucun effort, la gravité du discours soutenu : ce fut l'art incomparable de M. Doudan, avec une pointe d'affectation et une manière un peu précieuse qui plaît au premier abord, mais fatigue assez vite le lecteur. Muratori fut un Doudan plus naïf, que les salons, les belles dames et le goût académique n'avaient point gâté : il ne met point de raffinement dans sa bonne humeur, il n'aiguise point ses traits jusqu'à la subtilité extrême.

« Allons! soyons francs. Nous autres lettrés, nous sommes des bijoux, des perles très précieuses, qu'il faut conserver soigneusement dans une boîte et ne pas laisser traîner dans la poussière. Belle pensée, direz-vous. Oui, certes, et je m'en vante; vraiment, nous tous qui faisons profession de dévorer les livres et de nous embrouiller la cervelle sur des paperasses, au moindre changement d'air il nous faut sur-le-champ un médecin. Mais j'espère cependant que la fluxion de Votre Seigneurie, ainsi que la fièvre de notre ami Porri, sont, à cette heure, tout à fait guéries. Aussi, plutôt que de vous envoyer mes condoléances, je vous félicite de votre plein rétablissement. »

Ne voit-on pas d'ici, sur ce thème, deux pages au moins du spirituel Ximénès Doudan? Celui-ci, à la vérité, goûtait les longs loisirs de la maison de Broglie; Muratori, aiguillonné par ses dix siècles d'histoire à imprimer, n'avait point le temps de se laisser bercer par l'heure présente.

Celle-ci, d'ailleurs, lui apportait d'assez graves préoccupations. Tout du long de cette correspondance, une pensée pénible inquiète la sérénité du savant. La guerre tourmente l'Italie du Nord. Au commencement du siècle, c'est la guerre de la succession d'Espagne. Le pape, la Toscane, la Savoie, Parme, Modène, Venise, Gênes et Lucques reconnaissaient le petit-fils de Louis XIV. On entrait dans une période de luttes contre l'empire, qui devait finir, au traité d'Utrecht, par l'asservissement définitif de toutes les principautés italiennes. Muratori, du fond de sa bibliothèque, prête l'oreille aux rumeurs fâcheuses, au bruit lointain du canon, aux évolutions stratégiques des impériaux, aux mouvements du prince Eugène. Ce n'est point qu'il s'effraye ou s'étonne : Dino Compagni et Villani l'ont fait spectateur d'événements bien autrement tragiques. On s'aperçoit même, en lisant ces lettres, à quel point l'Italie s'était déshabituée du sentiment profond de l'indépendance nationale. Ce sont les petites misères de l'invasion qui émeuvent Muratori.

« Si je savais blasphémer, je jurerais comme un Turc contre les Allemands. Ces chiens traîtres n'ont-ils pas, l'autre jour, saccagé nos villas d'en bas?... Leurs éclaireurs sont venus à quatre milles d'ici, et nous avons eu une belle peur de ne point dormir dans nos lits. »

Trente ans plus tard, c'est au tour des Espagnols à menacer le sommeil de Muratori. Ils emportent le Milanais ville à ville, et l'historien, déjà vieux, écrit cette parole mélancolique : « J'aurais besoin d'un peu de rire pour ma maison! » Sa dernière lettre se termine par ces mots : « Que Dieu ne tarde pas à nous donner la paix! » Pendant bien des siècles, les Italiens n'ont pas dit autre chose.

II.

Cesare Borgia, duca di Romagna. notizie e documenti raccolti e pubblicati, par M. Edoardo Alvisi. Imola, 1878.

Voici une histoire complète du gouvernement de César Borgia en Romagne, et de la vie entière de l'illustre aventurier, formée d'après les documents inédits des archives d'Imola, de Bologne, de Modène, de Florence, etc. Malheureusement le parti pris de l'historien gâte un peu la valeur de ses recherches. Cette histoire est une réhabilitation. Nous avions déjà la réhabilitation de Lucrèce, par M. Gregorius (1); on nous donnera quelque jour celle du père de famille, pontife très bon et très grand, Alexandre VI. Je reconnais que M. Alvisi a souvent raison : César, comme Tibère et plusieurs des « cinq ou six monstres » dont parle Montesquieu, a gouverné ses provinces par une bonne police. Les provinces l'ont sincèrement regretté, car il les avait délivrées, à force de perfidies et d'atrocités, de leurs tyrans féodaux et leur avait permis de reprendre, sous les clefs du Saint-Père, un semblant de vie communale. C'est pourquoi après sa chute, et en dépit de Jules II, implacable ennemi du nom des Borgia, les Romagnes ont attendu longtemps la restauration, le débarquement de l'île d'Elbe de César. Une fâcheuse aventure, au coin d'un bois en Espagne, mit fin, on le sait, à toutes ces espérances et à la dynastie des Borgia. Il mourut, comme un condottiere obscur, à trente et un ans, l'âge de Néron.

Il laissait un souvenir terrible, que M. Alvisi s'efforce de conjurer. Les crimes politiques de César : son frère Juan assassiné, jeté au Tibre; son beau-frère Alphonse d'Aragon deux fois poignardé; ses adversaires ou ses anciens complices traîtreusement massacrés; les cardinaux à gros héritage empoisonnés; tous ces attentats sont ou passés sous silence, ou atténués, ou niés; grâce aux contradictions des chroniqueurs du temps, aux incertitudes de l'opinion dans ses très rares témoignages, à un parti pris fort peu critique contre les accusations de l'ambassadeur de Venise que les intérêts de son gouvernement obligeaient cependant à la sûreté des informations, le duc de Valentinois se trouve peu à peu blanchi et comme revêtu d'une robe virginale. Eh bien! il y perd; nous l'aimions mieux dans sa légende formidable, peut-être excessive, mais qui avait l'avantage de concorder avec l'impression que Machiavel a eue de César et qu'il nous a rendue. Avouons, d'ailleurs, que l'histoire elle-même a aidé M. Alvisi dans cette altération du type traditionnel et vrai : le personnage est réellement séduisant, et le milieu où il se meut, magnifique. M. Alvisi a relevé avec art son héros de tout l'éclat des fêtes, des entrées princières, des cavalcades pontificales où il figurait comme vicaire du vicaire de Dieu. Quand il revint de l'expédition d'Imola et de Forli, le sacré collège l'attendait à la place du peuple. Précédé de l'armée, des pages, des gentilshommes, entouré des cardinaux en robes rouges, à cheval, vêtu de velours noir, il marcha au milieu d'une foule immense qui applaudissait; les femmes riaient en voyant passer le fils du pape, si charmant avec ses cheveux blonds. Quand il arriva au Saint-Ange, le canon tonna. Alexandre, fort ému, se tenait, avec ses prélats, dans la salle du trône; à la vue de son fils qui s'avançait, porté vers lui dans les bras de la sainte Église : *Lacrimavit et rixit a uno tracto,* dit l'ambassadeur vénitien : « Il rit et pleura ».

III.

Nuovi documenti e studi intorno a Girolamo Savonarola. Firenze, 1878.

Je viens de signaler une paille dans l'œil de M. Alvisi : que le lecteur indulgent me permette de porter dans le mien propre une toute petite poutre. Il s'agit justement d'Alexandre VI, sur lequel les documents inédits extraits des archives de Florence par M. Gherardi, d'après les indications d'un dominicain français, le P. Bayonne, jettent une lumière

(1) Voy. la *Revue* du 10 mars 1877.

assez inattendue. Cet Espagnol, ce grand libertin, ce pape croyait en Dieu. Jusqu'à présent, sa dévotion pouvait passer pour de la fine politique, par exemple l'institution qu'il établit de l'*Ave Maria* le matin, à midi et le soir, à la suite d'un coup de foudre tombé sur le Vatican et qui l'avait épargné. Mais son attitude dans l'affaire de « l'épreuve par le feu », sollicitée par Savonarole contre ses ennemis religieux et politiques, les franciscains, est une véritable révélation. Le P. Marchese et Villari prétendaient, contrairement à Burlamacchi, que le pape souhaitait cette expérience singulière (Savonarole devait traverser un bûcher en flammes, portant l'hostie); sentiment de sceptique, que l'épreuve n'inquiétait point. Mais voici que des dépêches inédites de l'ambassadeur de Florence chargé de négocier à ce sujet près de la cour pontificale nous apprennent que, tout au contraire, le pape et les cardinaux appréhendaient fort que Savonarole ne sortît, intact et triomphant, de son corridor de bûches ardentes. Or il était excommunié; vainqueur de l'épreuve, il semblait donc plus près que le pape du cœur de Dieu. Alexandre a redouté qu'un miracle ne fût fait, et, comme l'avait dit Burlamacchi, « d'en perdre sa tiare ». Il avait ainsi, sur Dieu et la suspension des lois naturelles, la notion générale des chrétiens. Le fait vaut la peine d'être montré. Il est vrai que le diable lui même croit en Dieu puisqu'il s'obstine à combattre contre lui.

De ces documents, qu'un des savants conservateurs de l'*Archivio di stato* florentin a revisés, et de l'*Étude* récente du P. Bayonne sur Savonarole, sort un autre fait qui n'est point sans intérêt : le culte persistant des dominicains pour la mémoire de leur grand tribun démagogique. L'excommunication, le procès pour révolte et hérésie, le supplice sous les yeux des légats du pape, rien n'y fait : aujourd'hui, comme avant le concile de 1870, ils regardent Savonarole comme un apôtre, un martyr, un saint. Je parle sur ceci en toute connaissance de cause, car j'ai eu l'honneur, l'an dernier, d'une conversation assez longue avec le P. Bayonne qui cherchait un renseignement relatif au tableau de Pollajuolo représentant la mort du P. Gérôme. Comment cette dévotion des prêcheurs pour la victime d'Alexandre VI peut s'accorder avec le dogme de l'infaillibilité, c'est ce que je ne me charge point d'expliquer.

IV.

Gli Austriaci in Toscana. Ricordi Storici del 1849, par M. Ubaldino Peruzzi, député au parlement italien. Roma, 1879. Extrait de la *Nuova Antologia*.

Cette brochure, qui contient l'histoire de l'occupation autrichienne en Toscane, de 1849 à 1855, se rattache directement à ce que l'on appelle en Europe « la question de Florence ». M. Peruzzi, député et syndic de cette noble ville, ne se lasse pas d'évoquer, devant le parlement de Rome et l'Italie entière, tout ce que Florence a fait, enduré et payé pour la patrie italienne ; le 10 juin dernier, il prononçait encore à la Chambre un discours de revendication. Les personnes qui aiment Florence et qui l'ont visitée dans sa détresse, en ces dernières années, approuveront cette fidélité de M. Peruzzi à la cause de sa cité. Ici, il s'agit du caractère réel de l'occupation autrichienne à l'époque de la restauration du grand-duc. L'étranger a été appelé, accueilli, retenu par Léopold II comme auxiliaire de son gouvernement ; l'intervention mixte des Piémontais et des Napolitains, c'est-à-dire des alliés d'origine nationale, a été repoussée par lui : il n'a voulu, pour se rétablir dans son palais et faire une impitoyable police dans les rues, que des Allemands, « les hommes les plus propres à donner un coup de balai », lui écrivait la grande-duchesse Marie-Antoinette, sœur du roi de Naples Ferdinand (*ma per fare i repulisti non c'è che loro*). Pie IX applaudissait à l'entreprise et bénissait les baïonnettes tudesques. Cette invasion coûta cher à Florence et à la Toscane. Les dépenses qui en furent la suite ont été et sont encore considérées par le gouvernement italien comme « frais de guerrre » et, comme telles, par une subtilité de casuistique que je n'entends pas trop, laissées à la charge de la malheureuse province qui les a subies. Il serait temps qu'on sortît de cette scolastique et qu'on en finît une bonne fois avec une question attristante pour les amis de la vieille civilisation italienne. En attendant, M. Peruzzi nous édifie sur le caractère et le gouvernement d'une dynastie qui, comparée au régime de Parme, de Modène et de Naples, semblait libérale et moderne. L'histoire ne vient jamais trop tard.

V.

Histoire de Florence, par M. Perrens, t. IV. Paris. Hachette, 1879.

Notre savant compatriote écrit une histoire si complète de Florence, que son nom est à sa place dans cette revue. Le quatrième volume de cette œuvre considérable a paru cet hiver. Il se rapporte au XIVe siècle, au temps de Pétrarque, de la captivité d'Avignon, à cette époque de grande crise sociale où, sur les ruines de la Commune, surgit la tyrannie *italienne*. M. Perrens rencontre sur son chemin deux tyrans d'une figure originale : Castruccio Castracani, de Lucques, que Machiavel a admiré, et Gaultier de Brienne, duc d'Athènes, qui posséda quelque temps Florence. Dans la façon dont ces petits Césars ont emporté le pouvoir et l'ont perdu, il y a matière à réflexion pour les personnes d'esprit méditatif qui cherchent dans la mêlée des évènements des lois éternelles et ne considèrent point la *Politique* d'Aristote comme un traité d'archéologie.

EMILE GEBHART.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici un livre qui fait et fera du bruit. C'est l'histoire d'un prêtre et d'un moine, Francisque (1) — pas Sarcey — racontée par un docteur en théologie, l'abbé Jean — pas des Entomeures.

L'abbé Jean déclare qu'il ne vise pas au style et qu'encore moins il recherche un succès de scandale. Rien n'est plus exact. Le style, en effet, n'est pas celui des *Provinciales*. Souvent lâche, gonflé et diffus, il a un parfum de séminaire et de sermon de campagne. Certaines images rappellent les procédés, non de l'éloquence, mais de la rhétorique sacrée; certaines locutions, comme « la famille selon la chair » pour dire les parents, se sentent du milieu où a dû longtemps vivre l'auteur. Le nom de Jean qu'il a pris est sans doute un nom d'emprunt; mais lui n'est pas un faux abbé : c'est un abbé authentique, ou je me trompe fort. Peut-être même est-ce sa propre histoire qu'il raconte. Il le fait avec émotion et sincérité, sans chercher, en effet, le scandale. Ce n'est pas là un pamphlet comme *le Maudit,* mais un tableau fidèle où il y a des coins de lumière, s'il y a beaucoup d'ombres. Pas d'hostilité contre l'essence du dogme, pas de colères contre les personnes, mais seulement un souvenir attristé d'épreuves vraiment cruelles et la protestation d'une âme énergique, indépendante, aimante surtout et éprise de l'idéal, contre la tyrannie de règles étroites et glacées. Tu seras cadavre, lui disait-on; il a répondu : « Je veux être homme! » Comme le prisonnier de Chillon, il s'est hissé du fond des ténèbres de la prison jusqu'aux barreaux où filtrait un peu de lumière. Là, voyant devant lui l'espace, le soleil, la liberté, il s'est élancé au dehors. S'il montre avec joie ses chaînes brisées, il a plus de compassion que de colère pour ceux qui l'avaient emprisonné, car eux aussi sont captifs, comme tous les geôliers, et ils s'imaginent que le sacrifice de leur liberté est utile à la terre et agréable au ciel.

Est-ce cependant de l'autobiographie pure? Francisque et Jean ne font-ils absolument qu'un sous une même soutane? Il n'en faudrait pas jurer. Il est bien possible, en effet, que l'auteur ait joint à ses propres aventures et à ses impressions personnelles ce que certaines confidences ou même certaines confessions lui ont pu révéler de troubles, de souffrances et de désespoirs analogues. Toujours est-il que ses épreuves forment le fond principal et la trame de ce récit douloureux. Je trouve même que la note personnelle est à tel point dominante que la portée de la thèse et la valeur de la démonstration en sont singulièrement affaiblies. Voici comment. Cette lamentable histoire se propose de montrer ce que fait des âmes l'éducation donnée par Rome à ses novices et à ses clercs, et en même temps l'auteur nous dit dès le début que la vie de Francisque a été singulièrement exceptionnelle, de même que son âme était une âme d'élite, âme confiante, candide, tendre à l'excès, éprise de l'idéal, affamée d'amour. Les épreuves d'une nature exceptionnelle prouvent-elles donc pour la généralité? Le feu du ciel qui frappe et consume les hautes cimes n'épargne-t-il pas la plaine et la vallée? Telle est la question qui se pose d'elle-même et le doute qui subsiste. Si Francisque, au lieu d'être l'exception, représentait la moyenne et la masse, combien la démonstration aurait plus de force!

L'abbé Jean a sans doute aperçu d'en haut dans la plaine et la vallée un grand nombre d'âmes paisibles, honnêtes, naïves, moutonnières, échappant aux souffrances qu'il endurait, ne pleurant ni une liberté dont elles ne sentaient pas le besoin, ni un idéal qu'elles n'avaient jamais entrevu. Elles tournaient tranquillement dans un cercle monotone sans aspirer à en sortir; elles prenaient leur parti de leurs faiblesses et de leurs défaillances, se disant que la perfection n'est pas de ce monde; elles ne se désespéraient pas outre mesure des chutes plus profondes même, en voyant beaucoup d'exemples autour d'elles, se rassurant d'ailleurs parce que l'Église leur pardonnait et qu'il est écrit que ce qu'elle délie en ce monde sera délié dans l'autre. Pour ces âmes ni angoisses, ni douleurs, ni crises violentes, ni révoltes. Ce qui a meurtri, déchiré Francisque et l'a tant fait saigner et pleurer, à peine en ont-elles senti une légère atteinte. Voilà ce qu'avait vu l'abbé Jean. Il avait vu aussi çà et là sur les hauteurs des âmes nullement vulgaires qui, sous les mêmes étreintes, les mêmes tyrannies, arrivaient, en poétisant la réalité par un effort d'imagination, à ne plus sentir leurs chaînes. Le joug leur semblait léger, le cercle étroit s'étendait jusqu'à des horizons sans limites. Ces âmes aussi sont une exception et l'abbé Jean leur rend hommage. Il avait donc vu les unes et les autres, et voilà pourquoi, avec une entière bonne foi et peut-être aussi avec un peu d'orgueil, il commence par déclarer, au risque d'affaiblir sa démonstration, que les souffrances qu'il va retracer ne sont pas les souffrances de tous, que ses révoltes sont celles d'une nature comme on en voit peu. L'histoire de Francisque est l'histoire d'une âme rare, d'une âme d'élite, singulièrement tendre, ardente, impressionnable, éprise de la perfection, aspirant à l'idéal, enfin — c'est là son trait distinctif — ayant soif tout à la fois et de l'amitié du ciel et des affections terrestres.

Tout devait lui être aquilon. Ce besoin d'amour dont elle est consumée n'est jamais satisfait. Dès l'enfance, Francisque a souffert. Ayant à peine connu sa mère, il a vu s'asseoir au foyer paternel une étrangère, et c'est lui qui, à ce foyer, est devenu l'étranger. Il aurait besoin d'une tiède atmosphère, il ne trouve qu'indifférence froide. Le jour où le curé de son village, un brave homme que préoccupe avant tout le recrutement, devenu difficile, des bataillons sacrés, lui ouvre la porte du petit séminaire, il y entre avec joie comme dans une famille meilleure. Ses espérances sont déçues. Milieu médiocre, compagnons vulgaires, maîtres endormis, accom-

(1) *Francisque*, histoire contemporaine de l'éducation monastique et cléricale, par l'abbé Jean, docteur en théologie. — 1 vol. Paris, 1879, G. Fischbacher.

plissant mécaniquement leur tâche, sans flamme, sans tendresse; pas d'autre affection que l'affection équivoque et qui lui est justement suspecte de certain abbé dépravé. Aucun aliment pour l'activité de son esprit. Autour de lui, quelques scandales qui l'effrayent; pour les réprimer, des prédications terrifiantes, qui portent le trouble dans son âme. Est-ce en suivant ces vulgaires camarades dans la carrière qui se présente étroite et monotone, qu'il satisfera ses aspirations? Non, ce n'est pas là l'idéal entrevu; ce n'est pas là la route qui mène à cette perfection dont il a le besoin et comme le tourment. Où la trouver, cette route? Dans la Société de Jésus sans doute. Il entre donc comme novice à Béthanie.

Là, désenchantement nouveau. Aspirations, besoins, tourments, loin de les satisfaire, on exige qu'il en fasse le sacrifice. Il faut qu'il renonce à tout : biens, famille, amitiés humaines, intelligence, cœur, liberté. C'est son être entier qu'il doit immoler. En lui et autour de lui le néant. Mais, s'associant pour dessécher et détruire tout ce qui n'est pas l'autorité qu'ils veulent debout seule dans le monde, les soldats de cette milice, unis dans un commun effort, seront unis d'une commune affection? Eh bien non! Pas même cela! Le premier précepte est de n'aimer ni l'individu ni les choses créées. Toute tendresse humaine est une injure faite à Dieu. Chacun de ces soldats devient une force, à laquelle l'Ordre ne s'intéresse que parce qu'elle est utile. Ce renoncement complet, cette immolation de soi-même a je ne sais quel air de noble sacrifice qui peut séduire quelques imaginations sombres; l'âme tendre de Francisque en est effrayée. Il fuit ces zones glacées pour revenir vers un ciel moins inclément, et entre au grand séminaire.

Je n'oserais rien affirmer; mais il me semble que pour ce séjour de Francisque à Béthanie l'autobiographie a été interrompue et a fait, pour un instant, place à la fiction. Ce serait la part du roman, roman étayé d'ailleurs sur d'exactes informations. Non, Francisque n'a pas dû gravir en réalité cette partie du Calvaire. On sent dans cette portion du récit le ton de l'enquête plutôt que l'accent des souvenirs personnels. Je le constate sans en faire l'objet d'une critique; car, si Francisque n'a point séjourné à Béthanie en effet, il fallait, pour que le tableau fût complet, que l'abbé Jean l'y fît passer, de même que Louis Reybaud a fait passer Jérôme Paturot par toutes les positions sociales. En entrant au grand séminaire, nous revenons à l'histoire vraie.

C'est du Calvaire la partie la moins rude. Période d'espérance, de rêves généreux, attente d'un lendemain radieux où l'ardeur de la charité, le dévouement, le sacrifice, vont se déployer sans doute dans une carrière sans limites. Francisque alors vit moins dans le présent, encore triste et froid, que dans l'avenir tel que l'entrevoit son imagination ardente. Quelle est d'ailleurs la profession libérale qui ne présente pas la même période de rêves brillants ou généreux qui seront le plus souvent suivis de désenchantement? On se voit par avance bienfaiteur de l'humanité, on va jouer un grand rôle; puis, entrant dans la réalité, on la trouve banale. Le chemin n'est pas semé de précipices qu'il faille franchir avec audace, mais hérissé de petits cailloux âpres et aigus où les pieds s'usent obscurément et sans gloire. Presque partout, après le noviciat animé de généreuses espérances, le métier qui décourage et use l'enthousiasme.

Cette épreuve, Francisque n'y échappera pas. Il trouvera, lui aussi, le métier et verra avec terreur combien autour de lui on le prend peu au sérieux; mais d'autres épreuves, plus cruelles encore, lui sont réservées. Déjà, au séminaire, certain regard de femme l'a vivement ému; la casuistique qu'on lui a enseignée pour le préparer à son rôle de confesseur a fait passer devant ses yeux d'étranges images qui ont troublé ses sens. C'est un feu sourd d'abord, ce sera bientôt un incendie. Je ne puis entrer dans le détail, ni donner même l'esquisse des tableaux que le pinceau de l'abbé Jean a tracés avec une liberté qui témoigne de sa candeur. Disons simplement que la colonie pénitentiaire où Francisque est envoyé comme aumônier mériterait tout autant que Sodome et Gomorrhe le feu du ciel. Ces horreurs le révoltent, mais en même temps l'agitent; d'affreuses visions passent la nuit dans ses rêves. Il lutte par la prière, le jeûne, la macération; il meurtrit cette chair qui se révolte : vains efforts. Que sera-ce donc quand une femme jeune et belle lui murmurera à l'oreille : *I love you?* Il s'enfuira avec horreur, comme Joseph; mais bientôt, obsédé par cette séduisante image, dévoré d'un feu qu'il ne peut éteindre, il s'avouera et avouera sa défaite. L'ange tombe en invitant les chérubins du ciel à se voiler la face. Je ne sais ce que fait le ciel; mais la terre n'en serait nullement émue si lui-même ne proclamait sa chute en courant s'enfermer à la Trappe. Vainement essaye-t-on de le calmer, lui représentant qu'il y a des précédents et des exemples, qu'on n'en meurt pas, que l'Église ne prend pas ces choses-là au tragique, il se fait horreur à lui-même et veut s'ensevelir vivant, parjure et réprouvé qu'il est.

Voici donc Francisque à la Trappe, décidé à l'immolation complète, à l'anéantissement de toutes les forces vives de son être. Si ce suicide s'accomplissait en quelques heures, il en aurait le courage; mais il y faut trop de temps et une constance qui lui manque. La mort est trop lente, et au cours de cette longue agonie se réveille en lui le besoin de vivre. Il y a deux hommes en lui, bien distincts : l'être humain, plein de sève, d'ardeur, de vitalité, et le clerc, c'est-à-dire l'être artificiel qu'ont fait une éducation et une discipline d'étouffement et de compression. Qui des deux l'emportera? L'être humain a fait explosion à un moment donné; puis le clerc a repris l'avantage en effrayant son ennemi de la crainte de la damnation éternelle. Il triompherait sans doute si, dans cette nécropole où il est allé ensevelir sa honte et ses remords, ce pauvre cœur trouvait un aliment à son besoin d'expansion, de charité et d'affection. Mais non, ces ombres silencieuses qui l'entourent sont mortes à tout sentiment humain. Leur courage à s'immoler, il l'admire sans doute; cette énergie sombre dans l'anéantissement volontaire a je ne sais quel air d'héroïsme qui lui inspire le respect; il y trouve même une sorte de lugubre poésie : mais enfin qui aiment-elles et à qui se dévouent-elles, ces ombres? Chacune d'elles s'isole, se replie sur elle-même, et n'a

qu'une préoccupation : son salut dans l'autre vie. Sans doute elles se flattent, en expiant leurs fautes, d'expier celles des pécheurs du monde ; mais cette charité vague, se déversant sur tous à la fois et sur personne en particulier, est-ce là la charité et l'amour dont le besoin dévore son cœur? Voilà comment, après avoir admiré, Francisque s'inquiète et se trouble. Il avait entrevu un autre idéal du cloître ; c'est un nouveau désenchantement après tant d'autres.

Il se dit alors qu'il s'est égaré lorsque, aspirant au bonheur et à la perfection relative où peut atteindre l'humanité, il les a cherchés en dehors de sa vie originelle, loin de ses frères, en des régions où, se croyant au-dessus des hommes, on cesse d'être homme. Il jette donc soutane et froc aux orties, rentre dans le monde et se consacre à ce qu'il appelle « *l'humanisme chrétien* », sans le définir nettement. Je fais des vœux pour que sa nature inquiète y trouve enfin le bonheur.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de *Francisque* racontée par Jean ; histoire peut-être et de Jean et de Francisque, car les deux épisodes de Béthanie et de la Trappe me semblent rattachés par une soudure. Ce ne serait pas cependant une fiction cousue à des mémoires sincères, mais deux autobiographies réunies en une. Je donne cela d'ailleurs comme une hypothèse, et peu importe, en somme. Quand même il y aurait une part de roman dans ce récit, il n'en serait pas moins une œuvre de bonne foi. Les faits essentiels sont pris dans la réalité ; les souffrances, les angoisses, les déchirements douloureux, enfin les diverses phases par lesquelles passe le héros ne sont pas d'invention pure. Toutes les âmes soumises à la même éducation et à la même discipline ne subiront pas les mêmes tortures morales ; mais cette âme-là, âme exceptionnelle, a dû, en effet, souffrir exceptionnellement. C'est aussi parce qu'elle a une énergie, un ressort, une force d'expansion comme bien peu en ont, qu'elle se redresse là où tant d'autres demeurent courbées. L'analyse psychologique, très curieusement creusée par l'auteur, pouvait faire prévoir la révolte finale : pourquoi veut-il l'expliquer par l'intervention du Très-Haut? A quoi bon tout ce surnaturel? Était-il nécessaire que Dieu vînt dire pendant deux ans et demi, chaque matin, à la même heure, au trappiste découragé : « Francisque, tu ne resteras pas à la Trappe » ? L'abbé Jean est-il convaincu que Dieu ait pris cette peine, en effet? Il espère que l'exemple de Francisque ramènera un grand nombre d'âmes du sacerdoce ou de la vie claustrale à « l'humanisme chrétien » ; j'en doute alors, puisqu'il faut pour cela que toutes les âmes soient exceptionnelles et que pour chacune d'elles Dieu fasse un miracle.

II.

Sous l'uniforme (1), par M. Edmond Théry, est un recueil de petites anecdotes militaires qui l'ont fort amusé au régiment et qui ont eu grand succès à la chambrée. Quand un gendarme rit, tous les gendarmes rient. Ce qui fait rire tous les gendarmes divertira-t-il autant ceux qui « n'ont pas, comme disait le légendaire Dumanet, l'honneur de marcher avec » ? Autre question. Chaque profession a son genre de plaisanteries ou d'anecdotes dont seule elle goûte le sel. Tel récit en charge mettra en gaieté une étude de notaire, qui laissera froide une étude d'avoué. Il y a des bons mots universitaires et des bons mots de magistrats. Donc je conçois qu'à la chambrée on ait ri aux larmes des tours joués au *mar-chef* du cinquième de la septième du onzième, ou des escapades de ce satané Poirot, un *carottier* fini et *rigolo* comme pas un ; mais j'ai peur que le public ne rie pas du tout. Le volume contient quelques anecdotes plus sérieuses, des traits de dévouement et même d'héroïsme dont la guerre de 1870 a été l'occasion. Elles intéresseront davantage, quoique racontées sans art et d'un style qui plairait aux abonnés du *Petit Journal*.

(1) Edmond Théry. *Sous l'uniforme.* — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

III.

Vieux péchés (1), dit M. Saint-François de certains petits articles disséminés par lui dans des feuilles légères et qu'il nous présente aujourd'hui réunis en faisceau. Ce sont péchés véniels, car tout cela était de peu d'importance et ne méritait pas qu'on en fît ainsi pénitence publique. Il y a dans ces petites choses quelques détails agréables et quelques traits plaisants.

MAXIME GAUCHER.

(1) Saint-François. *Vieux péchés*, scènes parisiennes. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Est-ce réellement Jean-Jacques Rousseau qui a mis en péril le fameux mandarin que chacun peut tuer en remuant un bouton? Cette question est remise de temps en temps sur le tapis pendant les entr'actes de la politique, et les mandarins plus ou moins lettrés de la presse parisienne la discutent avec ardeur sans arriver à une solution.

Le dictionnaire Larousse ne doute pas de la paternité de Rousseau. Il faut croire alors que Rousseau a abandonné cet enfant comme les autres, sans vouloir le reconnaître, car il est impossible de trouver, soit dans l'*Émile*, soit ailleurs, aucune trace de ce fameux mandarin. Il valait pourtant bien que le philosophe le reconnût et lui donnât son nom.

Un journal dont il faut être l'abonné quand on n'en est pas le collaborateur, l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, répète, chaque fois que le débat se ranime, comment l'attribution faite à Rousseau est purement arbitraire. Croirait-on que cette simple dénégation qui s'autorise d'une

lecture attentive de Rousseau attire des railleries et presque des injures au recueil modeste qui demande des preuves?

Le héros d'un roman de Balzac a mis en circulation cette historiette du mandarin. Balzac ne l'avait pas inventée; mais je connais des gens qui la cherchent dans Chateaubriand et qui ne désespèrent pas de l'y trouver. Il y a longtemps qu'on ne la cherche plus dans Rousseau.

Cela n'empêchera pas que dans dix ans ou dans quinze jours, on imprimera encore : « comme dit Rousseau ».

Il y a ainsi des ignorances fatales et héréditaires que rien ne déracine.

Il y a quelque temps, je lisais dans un journal très littéraire la fameuse phrase de Sganarelle au sujet des chapeaux, et ce journal, qui fait autorité, même quand il parle de Molière, disait naïvement, en répétant l'erreur indéracinable : « comme dit *Aristote* dans le chapitre des chapeaux ». Aristote au lieu d'Hippocrate. On m'assure même, mais je crois que l'anecdote est une pure calomnie, qu'un acteur du Théâtre-Français aurait commis en scène la bévue générale, tant est toute-puissante la tyrannie d'un mot mis depuis longtemps en circulation.

On commence cependant à ne plus attribuer à Boileau le fameux vers de Destouches :

La critique est aisée, et l'art est difficile,

bien qu'il se rencontre encore des gens pour vous dire : « Je n'ai jamais lu Destouches; où donc aurais-je pris ce vers que j'ai lu? »

Car il est bon de remarquer qu'en France, le pays où on lit le moins, même quand on a pour métier de se faire lire, on ajoute toujours, comme argument final, dans une discussion sur l'authenticité d'une phrase : « Je l'ai lue! »

Ce mensonge est le *Tarte à la crème* qui coupe court à tout débat. Peut-on tenir tête à un homme qui affirme *avoir lu*, même quand on sait qu'il ne lit pas?

II.

Je veux indiquer aux chercheurs de problèmes littéraires une question plus neuve à résoudre.

Je lisais il y a bientôt dix jours, dans le *Figaro*, un article de M. *Ignotus* sur la société des sauveteurs; je tombai sur ce passage, à propos des splendeurs et des périls de l'Océan :

« On sait que la mer est la grande Vierge *inféconde*! Elle n'a pas *encore* trouvé un *mâle à la taille de son sein immense.* »

(*Figaro*, 10 septembre.)

Depuis cette lecture, qui coïncidait avec l'apparition des huîtres, je rêve à cette virginité prodigieuse de la mer, qui ressemble un peu à celle de la fiancée du roi de Garbes, et je me demande ce que peut bien vouloir exprimer ce regret d'un mâle capable d'embrasser le sein de l'Océan.

Se cache-t-il un sens symbolique, sybillique, religieux dans cette phrase? Faut-il, au contraire, la prendre dans le sens naturaliste? Quelles noces alors nous promet M. Ignotus pour le jour où le *mâle* manifestera ses prétentions! car il ne faut pas oublier que M. Ignotus n'interdit aucune espérance et qu'il dit : *pas encore?* Sera-ce bientôt?

Le *Figaro* propose quelquefois des énigmes et des charades à ses lecteurs; elles sont moins drôles et plus faciles à deviner que celle-là.

Je ne puis croire que M. Ignotus ait trouvé à lui tout seul cette perle au bord de la mer. On sent fatalement la collaboration de M. Saint-Genest. Peut-être n'est-ce que l'influence du voisinage.

III.

En attendant que les cloches de Reims sonnent le sacre de Sa Majesté Henri V, c'est dans les caves du pays même que les champions de droit divin voulaient déployer leur drapeau, c'est-à-dire leur nappe.

Il paraît que la manifestation a rencontré des sommeliers récalcitrants et que les bouteilles de vin de Champagne réservent leurs canonnades pour une meilleure occasion. Puisque le vin est sceptique, les légitimistes se contentent des eaux de Chambord. Le lys d'ailleurs s'y trouve mieux.

Quant à la sainte Ampoule, ni l'eau ni le vin ne peuvent lui rendre sa fluidité. Saint Janvier, avec les appariteurs de son miracle, n'y suffirait pas.

Les bonapartistes sont devenus indulgents pour les conspirateurs platoniques qui cherchent à se réunir dans les caves, et ce n'est pas aujourd'hui que M. Granier de Cassagnac père écrirait cette énergique profession de foi de 1831, dont il est bon de citer le début :

« Électeurs de France!

« Les rois s'en vont. Partout en Europe, depuis Lisbonne et l'Escurial jusqu'au Danube et à la Néva, les rois qui ont des cousins, des successions de peuples, des trônes reversibles par mâle ou femelle, tous ces rois-là s'en vont. L'ampoule de Reims est desséchée; les oiseaux qu'on lâchait aux sacres ont éteint les cierges en brûlant leurs ailes, et des paroles prophétiques se sont échappées du sanctuaire, comme autrefois à Jérusalem : les rois s'en vont!

« *Avec les rois déchus doivent disparaître aussi les formes qu'ils avaient données aux idées politiques,* formes peut-être bonnes en leur temps, aujourd'hui usées et vermoulues, et séparées à jamais des affections européennes. En ce temps-là on faisait un gouvernement comme un opéra italien; il y avait plus ou moins de rôles suivant les artistes de la troupe, plus ou moins d'emplois suivant les affiliés et les amis; quelquefois, dans ce gouvernement, le fashionable était financier, comme souvent, dans l'opéra, le castrato est père noble. Le peuple, convié à la farce, chantait comme du temps de Mazarin; aujourd'hui il chante un peu moins et il commence à se lasser de payer... »

Le morceau continue sur ce ton pendant plusieurs pages. Sans l'éloge de Manuel, du général Foy et de Benjamin Constant, on pourrait croire, à l'âpreté du style, que la profession de foi est de Blanqui. Celui-ci n'était pas plus radical.

Il serait puéril d'insister sur les variations introduites par M. Granier de Cassagnac lui-même dans ce thème libéral et

orléaniste. On peut, sans le calomnier, supposer que s'il s'agissait aujourd'hui de rallumer les cierges de Reims et de fabriquer de la sainte Ampoule, il se prêterait sans trop de répugnance à cette restauration par dépit contre la république.

Mais ce qu'il y a de piquant dans ce réquisitoire contre les vieilles monarchies, c'est que, daté de 1831, à l'heure où M. Granier de Cassagnac offrait avec enthousiasme ses services à Louis-Philippe, il prophétisait sans le vouloir le gouvernement impérial. Qu'est-ce en effet que cet opéra italien où Léandre est financier, où l'on chante, où l'on fait chanter, où la farce est à l'ordre du jour, sinon l'aimable régime qui s'est effondré en 1870 ?

IV.

Nous subissons une épidémie de crimes atroces. Le dernier, accompli par un gardien de la paix, ne peut être mis sur le compte du relâchement républicain puisque le cannibale qui l'a commis est un des beaux militaires de l'escorte impériale. Il serait niais de faire de cet évènement sinistre un argument rétrospectif contre l'empire ; mais on peut au moins en dégager un avertissement à l'égard des moralistes qui veulent rendre la république responsable des forfaits actuels.

Les assassins de Montreuil ne sont que des agneaux auprès de ce monstre qui a fait l'ornement du grand escalier des Tuileries. Han d'Islande devient vraisemblable. Billoir se contentait de découper ; Prévost écorche ; il en viendra sans doute un autre qui mangera sa victime.

Comme ces horreurs ne sont pas faites pour dégoûter de l'inviolabilité de la vie humaine, je ferai remarquer que la guillotine à laquelle Prévost songeait parfaitement en dépouillant sa victime a été absolument impuissante à le faire hésiter. Lorsqu'on parlait devant lui de ce meurtre, en ignorant encore qu'il en était l'auteur, il dit avec l'effusion d'une belle âme :

— En voilà un qui sera guillotiné.

Quand les jurés le condamneront à mort, ils ne lui causerent aucune surprise ; il avait prévu cet accident.

Le Président de la république a cru devoir refuser, ces jours-ci, la grâce d'un parricide. Il a bien fait ; car il lui est interdit de sacrifier à l'utopie, et sa sensibilité personnelle ne peut s'exercer que dans la mesure étroite que la loi et les préjugés de la majorité lui laissent.

Je ne critiquerai donc pas cette décision rigoureuse. Mais j'ai lu que le recours en grâce était adressé depuis longtemps au Président de la république, et que, par suite des lenteurs irrémédiables de l'administration française, même quand il s'agit d'expédier un coupable, le malheureux condamné à mort avait vécu assez longtemps, après le rejet de son pourvoi, pour espérer qu'il avait obtenu sa grâce ou une commutation de peine. C'est là un supplice préliminaire, une torture qu'on pourrait au moins épargner à ceux qui doivent fatalement mourir sur l'échafaud.

La mort sans délai, tant qu'on condamnera à mort, voilà le minimum des souhaits à former !

Sous l'empire, cher à l'assassin Prévost, les retards étaient encore plus grands, et les condamnés intéressants étaient exposés à d'effroyables méprises.

Dans les papiers des Tuileries qu'on a publiés après le 4 septembre, se trouve la lettre d'un sous-chef du cabinet de l'empereur à M. Piétri qui contient cet aimable détail.

Remarquons que la lettre est datée du 31 AOUT.

« ... Les bureaux marchent. Ce qui s'y passait est inouï et devait exciter de nombreux mécontentements. Les requêtes arriérées se comptaient par *milliers*. Le croiriez-vous ? *Entre autres, il s'est trouvé un recours en grâce d'un condamné à mort du* 22 MAI, *portant plusieurs signatures*. L'HOMME A ÉTÉ EXÉCUTÉ. »

Il n'y a pas de commentaire à ajouter à un pareil aveu. Pourtant on peut se demander si le souverain qui laisse tomber le couteau de la guillotine sans s'informer si la grâce du condamné avait été sollicitée n'est pas d'une apathie bien extraordinaire. Comment aussi, à la chancellerie, au parquet, donnait-on l'ordre d'une exécution sans savoir si par hasard un recours n'avait pas été adressé au souverain ?

Il est vrai que dans sa lettre M. le sous-chef du cabinet de l'empereur explique encore comment les choses se passaient.

« On a envoyé, dit-il, de la *Légion d'honneur* des recours en grâce qui avaient reçu cette destination, par une *inexcusable* erreur. »

Inexcusable me paraît pourtant une épithète sévère. Un régime qui avait prodigué tant de décorations aux coopérateurs du 2 Décembre était peut-être *excusable* de s'adresser à la Légion d'honneur quand il s'agissait de la réclamation d'un meurtrier : ce n'était qu'une maladresse.

V.

On a enterré avec solennité un homme de bien, qui restera dans l'histoire du mouvement littéraire de ce siècle, sans avoir été lui-même ni un très grand esprit, ni un grand écrivain. Il eut seulement l'ambition d'aider les artistes, les écrivains, de se faire le coryphée des pèlerins en route pour la gloire, en prévoyant pour eux les haltes de la route et les repos nécessaires. Il fonda, lui aussi, avant M. Richard Wallace, des fontaines où les altérés venaient boire sans être forcés d'entrer à l'hôpital ou au cabaret.

Le baron Taylor était-il un homme modeste, et de son regard abrité sous ses sourcils très abaissés ne regardait-il pas au loin la postérité ? Qu'importe ! Il faut aimer ceux qui ont l'orgueil des bonnes actions et qui, en conduisant avec émotion les convois de toutes les célébrités, préparent pieusement leurs funérailles personnelles.

Diderot, qui veut qu'on songe à l'immortalité de son nom, dans ses admirables lettres à Falconnet, a écrit :

« Il n'y a aucun homme, grand ou petit, qui n'ait suivi son convoi. La dernière fois, la vraie, n'est que la centième. »

Pour le baron Taylor, il faudrait multiplier ce dernier chiffre. Il ne reste plus qu'un monument à lui élever, et je ne sais pas pourquoi il n'aurait pas sa statue aux environs d'un théâtre, d'un Conservatoire ou de l'Institut. Je signale cette idée à un membre du conseil municipal. On se disputera moins sur l'opportunité de cet hommage qu'à propos d'Etienne Marcel.

Quant à la rue Taylor, il faut la décréter bien vite, mais ne pas la choisir sur le chemin d'un hôpital.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

Aucun changement notable ne s'est produit dans la politique européenne depuis notre dernière chronique. Les entrevues impériales n'ont point fait disparaître les griefs et les difficultés entre l'Allemagne et la Russie. Une embrassade d'empereurs ne vaut pas une poignée de main du tout puissant chancelier de l'empire d'Allemagne, et cette poignée de main, il ne l'a pas donnée à Gastein. L'Angleterre se voit de nouveau lancer, à la suite de la sanglante catastrophe de Caboul, dans une entreprise ruineuse qui lui inspirera une faible gratitude pour la politique hasardeuse et remuante de son grand romancier.

Les ennemis de la république viennent de passer une bien mauvaise semaine. Ils ont eu le chagrin de voir leurs sinistres prédictions démenties avec éclat. Le retour des amnistiés s'est passé sans scandale, la Commune n'a été réhabilitée par personne. Ce qui a dominé, c'est un simple sentiment d'humanité que l'esprit de parti le plus étroit peut seul méconnaître. Comme toujours, ce sont les journaux de la haute dévotion conservatrice qui se sont montrés le plus implacables. Nous nous souvenons que dans la commission nommée par l'Assemblée nationale pour examiner la première proposition d'amnistie, qui ne s'appliquait qu'aux malheureux égarés de l'insurrection, les membres vraiment inflexibles étaient les plus ardents cléricaux. Belle manière de représenter une religion dont le trait le plus touchant et le plus caractéristique est la miséricorde! Rien ne dessèche le cœur comme l'esprit de secte. Molière fait dire à sa Dorine :

> Quoi! vous êtes dévot, et vous vous emportez!

Voilà un étonnement que nous n'éprouvons plus. La dévotion qui sépare la cause de Dieu de celle de l'humanité distille le fiel le plus amer et nourrit les haines les plus invétérées. On a remarqué avec raison que l'homme qui a le plus maudit l'humanité est Pie IX, le pape ultramontain par excellence. Ce n'est pas seulement au sujet des superstitions grossières étalées sous nos yeux qu'on peut répéter ce mot si juste, et qui a eu un si grand retentissement, de M. John Lemoinne : « Dans ce singulier christianisme, il y a quelqu'un que nous cherchons en vain et qu'on ne voit plus nulle part, c'est Jésus-Christ. Qu'est-il devenu? Où l'ont-ils mis? »

Rien ne prouve mieux son absence que la dureté de cœur pour les grandes misères. Il n'y a pas de plus lamentable ironie que de porter son nom en abjurant l'esprit de pardon et de compassion. Certes nulle pitié pour les amnistiés n'a le droit de se transformer en excuse pour la détestable cause qu'ils ont servie. Toute tentative de réhabilitation de la Commune est une insulte à la conscience publique; mais, sous cette réserve essentielle, nous ne saurions trop encourager les efforts qui se multiplient pour donner aux amnistiés les premiers secours nécessaires et surtout pour leur procurer du travail.

L'échec de Blanqui à Bordeaux est la plus cruelle déception du parti conservateur antirépublicain, qui attendait une nouvelle violation flagrante de la loi avec une impatiente ardeur. Il annonçait avec fracas le succès du vieux conspirateur. Sa fraction la plus éhontée déclarait hautement qu'elle y aiderait. La presse bonapartiste de Bordeaux a, en effet, convié ses adhérents à donner leurs voix à Blanqui. Les prophètes qui s'efforcent de réaliser eux-mêmes leurs prophéties sont portés à croire à l'infaillibilité de leurs oracles. Ceux-ci ont vu leurs prévisions démenties au scrutin de dimanche dernier. Si la majorité en faveur de la république légale n'a pas été plus forte, les conseils factieux de la presse bonapartiste nous expliquent suffisamment pourquoi. L'échec de Blanqui a d'autant plus d'importance qu'il coïncide avec le retour des amnistiés. Il a empêché les malentendus que nos adversaires seraient si heureux d'exploiter; il empêche absolument de confondre un mouvement d'humanité avec une approbation de l'insurrection. Chaque vote donné à Blanqui était comme un pavé d'une espèce de barricade électorale élevée contre la loi et sur laquelle l'incorrigible conspirateur était chargé de planter le drapeau rouge. Son élection n'avait d'autre signification que le mépris de la loi; aucune réforme même radicale n'est liée à son nom. Il est le chef du parti de ce gamin de Paris qui, en 1848, ne sachant plus quel cri nouveau il pourrait bien pousser, vociférait à tue tête : *Vive rien!* C'est le mot de la vie politique de Blanqui : conspirer pour conspirer, détruire pour détruire, voilà tout son programme. C'est ce qui le rend si agréable aux bons citoyens qui aspirent à anéantir la république. Ils en sont pour leurs vœux et pour leurs menées. Le suffrage universel, dans des conditions particulièrement difficiles, a corrigé ses propres fautes. L'heureux résultat de l'élection de dimanche dernier nous fournit une preuve nouvelle de la confiance que nous devons avoir dans les libres mouvements de l'opinion quand on ne les contrarie pas par des mesures maladroites. Rien ne rend un courant plus dangereux et plus violent qu'une digue mal placée. La démocratie apprend tous les jours à se gouverner elle-même, et, si elle n'évite pas les erreurs, elle sait en revenir. Il faut toute la mauvaise foi des partis qui ne savent que la maudire et la saper pour méconnaître ce grand progrès et pour prendre pour son organe authentique cette presse hurlante de la démagogie qui poussait à l'élection de Blanqui avec une sorte de rage et qui eût volontiers tressé des couronnes aux anciens combattants de la Commune. La *Marseillaise,* qui injuriait l'autre jour presque tous les dépu-

tés les plus ardents de l'extrême gauche, ne représente qu'elle-même; elle ne sert que la haine sociale, pour le plus grand intérêt des réactions monarchiques. On comprend qu'il leur plaise de voir un si hargneux Cerbère aux portes de la république. C'est à leur profit qu'il aboie, et leurs journaux ne manquent jamais de lui faire écho pour effrayer les naïfs.

Tandis qu'à la Salette et à Lourdes l'ultramontanisme menait la ronde frénétique de ses pèlerinages, au pied de ces vierges miraculeuses dont le culte inauguré par des fourberies intéressées s'est imposé à l'épiscopat et à la papauté; tandis qu'à Angers les comités des cercles ouvriers catholiques déployaient de nouveau le drapeau de la contre-révolution et se vantaient de substituer à l'hymne national le cantique du Syllabus, qui demande au Sacré-Cœur de sauver Rome et la France du poison libéral, une assemblée d'un genre bien différent se tenait à Bâle. C'était la septième conférence générale de la vaste confédération connue sous le nom d'*Alliance évangélique*, qui met au-dessus des différences confessionnelles l'unité plus haute de la foi commune aux chrétiens de toutes les Églises issues de la Réforme du XVIe siècle. Rien ne prouve mieux qu'une telle assemblée l'élargissement des esprits à notre époque. La conférence de Bâle a été imposante par le nombre des assistants, venus de tous les points du monde, non pas pour décréter et imposer les dogmes, mais pour établir une enquête sincère sur la situation de la chrétienté et pour échanger les pensées graves que cet état peut évoquer. Le résultat évident de cette enquête a été la démonstration de l'impuissance radicale de relever la vie religieuse par d'autres moyens que par l'influence morale. Il a été prouvé que le christianisme est compromis et affaibli partout où il obtient dans une mesure quelconque la faveur et l'appui du pouvoir civil. La conférence de Bâle s'est terminée par un vote unanime et solennel en faveur de la liberté de conscience.

Elle ne s'est pas contentée de l'affirmer en théorie; elle a nommé une délégation internationale pour demander la cessation d'une persécution plus taquine que violente, organisée en Bohême par des autorités subalternes contre quelques petites communautés sorties du catholicisme.

Cette affirmation pratique de la liberté religieuse par une conférence où le protestantisme du monde entier comptait plus de 2000 représentants est d'un haut intérêt. C'est dans cette voie poursuivie jusqu'au bout qu'est la solution des plus redoutables problèmes du temps présent. La Suisse, qui commence à y rentrer, sait ce qu'il en coûte de s'en éloigner. Puisse son exemple n'être pas perdu pour la démocratie française!

L'Allemagne ne nous paraît pas revenir franchement à la liberté de conscience. A en juger par la lettre significative du successeur de M. Falk aux évêques catholiques, le gouvernement prussien semble plus disposé à partager avec les Églises qui se soumettront à lui la domination sur les choses de la conscience qu'à rentrer dans son propre domaine et à redevenir sincèrement neutre et laïque.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Ἀλφάβητος τῆς Ἀγάπης. Das ABC *der Liebe, eine sammlung Rhodisher Liebeslieder, zum ersten male herausgegeben, metrisch übersetzt und mit einem Wörterbuche versehen,* von Wilhelm Wagner. — Leipzig, B. C. Teubner, 1879.

Nous avons souvent parlé des recherches qui ont eu pour objet, dans ces dernières années, le moyen âge grec. Ces recherches sont curieuses et utiles à plus d'un titre. Il ne s'agit pas seulement d'exhumer les monuments de la littérature grecque du moyen âge (en ce qui concerne la Grèce, on ne doit pas oublier que le moyen âge se prolonge jusqu'au XVIIIe siècle), ou d'étudier d'après les textes publiés la formation graduelle de l'idiome moderne et ses analogies avec les dialectes anciens. On y découvre aussi la nature et l'étendue des rapports qui ont existé entre la Grèce byzantine et l'Occident. Déjà, dans certains cas, on a pu ainsi reconnaître l'initiative de la Grèce là où l'on croyait qu'elle n'avait été qu'une imitatrice de l'Occident.

Dans cette masse de documents trop souvent dénués de tout intérêt littéraire, il se rencontre parfois quelques œuvres qu'anime une véritable inspiration, par exemple le recueil sur lequel M. W. Wagner a eu l'heureuse chance de mettre la main et qu'il vient tout récemment de publier.

Le savant professeur de Hambourg a tiré le texte de ces poésies d'un manuscrit du British-Museum. Dans sa préface, il en place la date vers la seconde moitié du XIVe siècle ou la première du XVe. Les pièces se succèdent suivant l'ordre alphabétique du mot par lequel elles commencent; de là le titre, *ἡ Ἀλφάβητος τῆς Ἀγάπης*, l'*Alphabet de l'Amour*. Ce sont, en effet, des chants d'amour; ils ne sont pas inspirés par un sentiment platonique; on y retrouve un souffle de passion, un charme de jeunesse, une fraîcheur d'expression, qui justifient l'éloge qu'en fait l'éditeur. « Dans plusieurs de ces petites poésies, dit M. Wagner, il y a un accent passionné qui fait songer à Catulle; l'expression et la forme ne peuvent qu'étonner lorsqu'on pense que nous avons devant nous une production du XIVe siècle; plus d'une pièce de ce recueil, si elle était écrite en grec classique et dans un mètre ancien, aurait pu être considérée comme un chef-d'œuvre de la poésie lyrique. — Mais, ajoute M. Wagner, tout cela n'est maintenant que de la *grécité barbare*, et avec ce mot tout est dit. »

M. Wagner n'est pas seulement un savant, il a aussi le sentiment poétique et il en a donné la preuve dans l'élégante traduction en vers allemands qui accompagne le texte grec.

Il faut rendre toute justice au soin avec lequel ce texte a été publié; toutefois nous regrettons que l'éditeur ait conservé l'ordre alphabétique adopté dans le manuscrit et qui nous paraît être une combinaison artificielle introduite après coup. Nous croyons qu'en cherchant bien on aurait pu retrouver les phases successives qu'a parcourues la passion des deux jeunes amants.

Voici d'abord, de la part du jeune homme, les plaintes d'un amour qui n'est pas écouté :

« Si tu savais, ô jeune fille à la taille élancée, comme je soupire pour toi, comme de mes yeux affligés coule un ruisseau empoisonné de larmes; si tu voyais comme je tremble et souffre, tu aurais pitié de moi, tu m'aurais tout de suite écrit un doux billet d'amour. — Je possédais une âme, tu me l'as enlevée; j'avais un cœur, tu me l'as arraché; que ferai-je de la vie sans mon âme et sans mon cœur? Je languis d'amour, je brûle de désirs, ma passion pour toi me conduit à la mort. — Si j'avais su que tu ne voudrais pas penser à moi, que tu ne m'aimerais pas de tout ton cœur comme je t'aime, je serais allé chercher la fontaine de l'oubli, où les cœurs se décolorent, où les amours s'éteignent. » (Chant X, page 10).

La jeune fille reste sourde à ces tendres lamentations.

« Ne soupire pas, jeune homme, et ne songe pas à moi; ce que tu désires, tu ne peux l'obtenir. » (Chant LX, page 36.)

Mais elle n'est pas longtemps sans se laisser fléchir; et alors viennent les vers passionnés, les rendez-vous d'amour, les regrets, les jalousies. C'est elle qui soupire maintenant.

« Oh mon beau seigneur! si tu ressentais pour moi tout l'amour que je te donne; si, comme moi, tu ne pouvais boire ni manger, si tu passais tes nuits sans sommeil, tu serais devenu un charmant petit oiseau pour chanter toute la nuit, chanter sans cesse d'amour. » (Chant XIII, page 10.)

Le jeune homme ne devient pas un petit oiseau; cependant il chante. Enfin il annonce son départ pour « les pays francs ». Il semble bien, en effet, que c'est d'un Franc que la jeune fille de Rhodes s'est éprise. Elle l'appelle dans ses vers « ornement de l'Hôpital, jasmin de la connétablie » (chant III); il se qualifie souvent lui-même d'*étranger* dans ses épîtres amoureuses. De quel pays était-il? Nous n'avons aucune donnée précise à ce sujet, mais il nous paraît évident que c'est un chevalier étranger qui a gagné le cœur de la jeune Grecque.

Un autre poète de Rhodes du xve siècle, Georgillas, qui a pleuré sur la prise de Constantinople, a aussi composé un poème sur la peste de Rhodes (1). Dans ce poème, il ne décrit pas sous des couleurs bien favorables l'état moral de cette île, que les chevaliers de Saint-Jean ont possédée depuis 1309 jusqu'à 1577. On ne s'y occupe que de fêtes, d'amusements et de bonne chère; « on n'y fait que boire et manger, même pendant les jours de carême ». (Vers 560.) Quant à la beauté des femmes, « il n'y en a pas de plus belles par tout l'univers »; mais elles ne s'occupent que du plaisir et de leur toilette, au sujet de laquelle Georgillas entre dans des détails minutieux et curieux. Il parle, en les déplorant, « de galanteries, de grand luxe, de brillantes robes en satin et en velours ». (Vers 57 et suiv.) Ce qui est intéressant comme preuve de la fusion entre les deux éléments occidental et oriental, c'est que « les belles jeunes dames portaient le même habillement, qu'elles fussent Grecques ou Franques ». Entre les hommes, il y a toujours une distinction : quand il parle des Francs, des chevaliers, il les appelle « nos seigneurs, nos maîtres ».

En lisant Georgillas, on ne peut point s'empêcher de penser que c'est bien un de ces *seigneurs* qui est le héros de notre *Alphabet d'Amour*.

Du reste, dans l'un et dans l'autre de ces deux monuments du langage des Rhodiens durant l'occupation de leur île par les chevaliers, on remarque l'influence des maîtres sur l'idiome des sujets. A Rhodes aussi bien qu'à Chypre, si les étrangers ont adopté la langue du pays, ils y ont laissé leur empreinte. On en voit la preuve chez l'un comme chez l'autre de nos deux poètes. Seulement, dans Georgillas, la tournure occidentale de la phrase et les mots étrangers sont bien plus fréquents que dans l'*Alphabet d'Amour*. Dans ce dernier, le vocabulaire est plus pur et le langage se rapproche davantage de celui de la poésie populaire actuelle. C'est ce qui en fait l'intérêt.

D. B.

(1) Voy. la collection des *Carmina græca mediævi*. — Éd. W. Wagner, Teubner, 1874.

Dans un ouvrage intitulé *la Roumanie* (géographie, histoire, organisation politique, etc.), par MM. A. Beauve et Mathorel (librairie Calmann Lévy), on trouve des renseignements intéressants, notamment sur la proportion des Israélites à l'égard des autres habitants. On n'en compterait pas moins de 406 000 sur une population de cinq millions d'âmes.

En ce qui touche l'organisation judiciaire, la Roumanie a adopté la législation française, avec certaines modifications. Ainsi la peine de mort est abolie, le divorce est en vigueur. Autrefois c'était le clergé lui-même qui prononçait le divorce; ce sont maintenant les tribunaux. La proportion des divorces à l'égard des mariages est de 84 pour 1000.

MM. Beauve et Mathorel constatent l'influence de l'esprit français en Roumanie; dans les salons on ne parle que le français, et ils le regrettent, car, disent-ils, si la langue roumaine est belle dans la bouche du paysan, quelle douceur elle doit avoir, parlée par une femme distinguée!

M. Georges Méran publie une étude sur l'*Organisation du pouvoir judiciaire et le principe de l'inamovibilité* (A. Ghio, éditeur), où il retrace l'historique de la magistrature depuis son début en s'appuyant sur nos jurisconsultes les plus éminents, dont il cite les principaux ouvrages.

— On trouve à la même librairie *les Écoles de commerce*, par M. Henri Truan. L'auteur prend les écoles de commerce à leur début, les suit, fait l'historique de toutes celles de l'Europe, établit des comparaisons, et de ces comparaisons tire des conclusions très logiques et très pratiques.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1696]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 13. 27 SEPTEMBRE 1879.

LA QUESTION D'ORIENT DANS L'HISTOIRE

J'ai essayé de montrer dans une étude précédente (1) la nature exacte de la phase nouvelle où la question d'Orient est entrée à la suite du Congrès de Berlin, et je me suis efforcé d'indiquer quel est le nouveau programme qui, pour les États d'Occident, sort logiquement de l'état actuel du Levant. Aujourd'hui je voudrais jeter un coup d'œil sur ce qu'on a déjà appelé l'*histoire de la question d'Orient*, c'est-à-dire sur la succession des divers systèmes politiques qui ont été ceux de la France et de l'Angleterre à l'égard des nationalités orientales. Dire les vices des anciens systèmes et dénoncer les fautes qui ont été commises dans le passé, c'est encore le meilleur moyen qu'on ait trouvé pour préserver et consolider l'avenir (2).

I.

Depuis un siècle et demi, dans le champ clos de la péninsule turco-hellénique, l'Orient et l'Occident de l'Europe sont en présence : la Russie, bardée de fer, poursuivant un seul et même plan avec une logique inflexible; la France et l'Angleterre changeant incessamment d'armure et de tactique, désunies presque toujours malgré la conformité des intérêts.

Le résultat de cette grande lutte a été ce qu'il devait être : la défaite de l'Occident, je veux dire un premier partage de la Turquie, la suprématie des Russes dans les Balkans, la menace d'oppression des Grecs par les Slaves. Pourquoi? Parce que les hommes d'État anglais et français n'ont su ni suivre ni même établir une ligne de conduite fixe et stable, la faute de toutes la plus funeste dans ce pays de lumière où les idées sont aussi nettes et simples que les contours. Avons-nous jamais eu pour les affaires d'Orient de ces traditions nationales presque sacrées que chaque génération lègue à celle qui lui succède et dont la continuité fait la force? Non. D'une politique de pur sentiment, nous avons incessamment passé à une politique d'intérêt immédiat; la seule vraie et bonne politique, celle de la justice, nous ne l'avons jamais appliquée que par accident, par hasard, et ces revirements successifs devaient fatalement affaiblir le prestige des deux grandes puissances occidentales, les rendre tour à tour suspectes à tous les partis, jeter entre les bras des Russes les chrétiens de la péninsule et même, en diverses circonstances, les Turcs (1).

Dès le prologue, avant même que fût posée la question telle que nous la connaissons aujourd'hui, la politique de l'Occident était mauvaise, étant déjà indécise, irrésolue : ignorance des choses ayant pour conséquence l'ignorance des intérêts; ignorance des intérêts ayant pour conséquence la plus incroyable versatilité. Victorieux à Marignan, François Ier poursuit le rêve brillant « d'obvier à la damnée entreprise des Turcs »; vaincu à Pavie, il recherche l'alliance de Soliman. Quand les flottes catholiques ont détruit à Lépante les flottes musulmanes, c'est un grand cri de triomphe, un superbe hosannah dans toute la France chrétienne; lorsque, l'an d'après, la barbe a repoussé au Padischah, le roi très chrétien se hâte de lui refaire sa cour. Mêmes tergiversations dans la politique anglaise. La protestante Élisabeth s'intitule dans ses lettres à son bon ami le sultan Mourad III : « *Veræ fidei contra idolatros* (les catholiques) *propugnatrix* (2). »

(1) *La question d'Orient en Orient*, dans la *Revue* du 8 mars 1879.

(2) Sorel, *la Question d'Orient au* XVIIIe *siecle*. — Rambaud, *Histoire de Russie*. — Klaczko, *Évolutions du problème oriental*. — Combes, *Diplomatie slave*.

(1) Après l'expédition d'Égypte, les conférences d'Erfurt, les traités d'Andrinople, d'Unkiar-Skélessi, peut-être de San-Stefano.

(2) Klaczko, *Évolutions du problème oriental*.

Les Stuarts catholiques retournent avec colère l'épithète d'idolâtres contre les musulmans et les protestants. D'où, comme premiers résultats : d'abord le profond mépris dans lequel le Turc tient cette Europe occidentale qui, après avoir si puissamment contribué à la décadence et à la chute de l'empire byzantin, ne sait plus ce qu'elle veut, dévoile sa faiblesse à chaque démarche; ensuite la grande défiance en laquelle tous les chrétiens d'Orient ne tardent pas à avoir la diplomatie occidentale. Comment, en effet, compter sur elle? Du jour au lendemain, au gré d'un vent de victoire ou de défaite, elle change : la girouette est plus stable. Et, du reste, parmi les chrétiens cette diplomatie ne s'occupe que des catholiques; elle est toute disposée à préférer les musulmans aux grecs. Aussi qu'arrive-t-il? D'une part, Soranzo en 1576, Pietro Celdini, un évêque, en 1594, constatent à la fois l'aversion des grecs pour les puissances catholiques et les liens étroits que la communauté de religion a établis entre les Moscovs et les peuples de Bulgarie, de Serbie, de Bosnie, de Morée et de Crète. D'autre part, les voyageurs Chevalier, Pococke, La Motraye, signalent le nombre toujours croissant des conversions à l'islamisme : Bizzi avait vu 350 000 chrétiens en Albanie; quatre-vingts ans plus tard, Marco Crisio n'en vit plus que 50,000; et cela, point par le fait d'une propagande turque — le mot prosélytisme est inconnu à l'Islam, — mais par désespérance d'être incessamment les dupes des plus fallacieuses promesses, par légitime espoir d'un sort meilleur après la conversion. Au lendemain de la prise de Constantinople, on pouvait opter entre un protectorat chevaleresque des chrétiens et une alliance politique avec la Porte; mais il fallait choisir, et c'est précisément ce qu'on ne sut pas faire. Comme le moine ivre de Luther ballotté sur son âne de droite à gauche, l'Europe tomba et retomba sans cesse de la politique d'intérêt à la politique de sentiment. Et ces oscillations fatales sont assez connues pour qu'il soit suffisant de les rappeler par un mot.

Regardez maintenant vers le nord, vers la Russie. Dès la première heure, alors que la Moscovie est presque inconnue à l'Europe et que l'esprit délicat et frileux de nos ancêtres refuse de s'engager dans ces froids steppes étendant leurs neiges à perte de vue, la grande politique slave est déjà créée, loi gravée sur l'airain et dont l'application est laissée comme mission sainte aux générations à venir. Logique inflexible, esprit de suite qui n'a pas son égal, si ce n'est peut-être à Rome. Les lèvres encore humides du lait sauvage de sa louve, Romulus jure qu'à sa race appartiendra le monde; de même le Moscov, dès son aube historique, se propose la conquête de Tzarigrad comme objectif suprême, et n'est-ce pas la clef du monde que la ville de Constantin? Quand pendant un instant on réussit à oublier les redoutables préoccupations du moment, — à regarder ce monument d'irréprochable logique, l'œuvre déjà accomplie de la diplomatie russe, — on éprouve une jouissance artistique comme devant l'harmonie parfaite d'un Pantheon. Cet ensemble est merveilleux, sinistre, je le veux bien, puisque cette grande machine du nord ne s'avance sur nous que pour tout broyer; mais ce spectacle arrache un cri d'admiration. Toutes les parties s'en tiennent. Une ambition farouche, une cupidité de barbare comme base, comme principe. Tout autour, le plus riche revêtement d'idéalisme et de philanthropie, la polychromie la plus gracieuse cachant la terrible dureté du granit. Sur ce qu'ils ont décidé une fois, ils ne reviennent point. Ils ne veulent qu'une fois, mais c'est à tout jamais La pensée dominante traverse des phases diverses, mais on lui est toujours fidèle; c'est le fameux fil rouge de la marine anglaise. Ils ont désiré Constantinople avant de convoiter Stamboul; ils préparaient la conquête de l'empire byzantin quand d'autres Asiatiques les ont devancés. Leur première tentative sur la Bulgarie date de la fin du xe siècle, alors qu'ils n'étaient encore que de grossiers païens. Pour bien comprendre la farouche grandeur de leur œuvre, il faut lire dans la *Chronique de Nestor* comment, « sous Wladimir le Grand, ils se décidèrent à abandonner le culte de Péroun et comment, ayant institué une enquête sur la meilleure des religions, sourds aux instances des imans, lesquels avaient le tort de proscrire le vin, des rabbins et des prêtres catholiques, ils se prononcèrent pour le schisme grec, ils se firent orthodoxes pour qu'un jour ils fussent plus facilement acceptés par les grecs subjugués ». Et il faut suivre cette logique souveraine de siècle en siècle, l'idée sacrée dont la préoccupation est incessante, malgré les luttes intestines, les convulsions du jeune géant qui grandit, les guerres sanglantes contre les Porte-Glaives, les Tatars-Mogols. — Voici, à des intervalles plus ou moins longs, la Russie qui adopte l'alphabet et l'architecture des Byzantins; Ivan III qui ajoute au Saint-Georges vainqueur du dragon, armes de la Russie, l'aigle noire à deux têtes, armes de l'empire d'Orient; la cour de Moscou qui est le refuge de tous les Grecs fugitifs et opprimés; Ivan IV qui rappelle le mariage de son aïeul Wladimir avec la princesse Marie pour se dire le descendant en ligne directe d'Octave-Auguste, César de Rome. Je ne fais que citer quelques faits saillants au hasard. N'est-elle pas magistrale, cette introduction à la politique des Pierre le Grand, des Catherine et des Gortschakoff? N'est-elle pas logique et raisonnée comme l'exposition d'une tragédie de Sophocle, dans laquelle tout le drame est contenu, comme une tige de colonne dorique qui révèle le temple tout entier?

Les Turcs sont arrivés cependant, ont débordé. Pendant que l'Occident hésite, se lamente, la Russie ne doute pas une minute, agit : elle se déclare sur-le-champ la patronne des grecs vaincus, leur *panagia* terrestre. Constantinople ayant succombé, c'est Moscou qui devient la métropole de l'orthodoxie. Ayant remplacé Byzance comme Byzance elle-même avait remplacé Rome, elle prépare dès lors « la grande revanche de 1453 contre l'Islam » et ne se fait pas d'illusion sur l'âpre difficulté de cette œuvre. Avec une naïveté incroyable, le Saint-Père propose au Padischah de se faire chrétien, de devenir ainsi le successeur des Paléologues. Pour cette noble œuvre, écrivait le bon Pie II, un peu d'onde (*paucillum aquæ*) suffirait. Ce n'est pas une goutte d'eau tombant sur une tête musulmane que le Russe voit dans l'avenir, ce sont des fleuves de sang. Dans sa première lettre au Grand Seigneur, le grand-duc de Moscou s'intitule « seul et véritable

monarque héréditaire de toutes les Russies et de plusieurs autres contrées du Nord et de l'Orient ». Pendant que les ambassadeurs d'Occident se mettent à plat ventre devant le Padischah mollement couché sur un divan, l'envoyé russe, Michel Pletchaïeff, prétend lui parler debout. Il est enjoint aux successeurs de Michel, et cela sur leur tête, de ne jamais souffrir qu'on diminue les titres du czar. Tout cela inspire au Turc un salutaire respect. Du reste, le Moscov sait rapidement à quoi s'en tenir sur le compte de l'Osmanli. De bonne heure il emprunte à Venise quelque chose de son profond esprit d'observation : il étudie son ennemi avec finesse et clairvoyance; il est tenu, par ukase impérial, de rapporter de chaque voyage force notes et rapports; il apprend vite à lire dans ce livre très simple et très honnête de la Turquie; bientôt il connaît son Turc mieux que le Turc ne se connaît lui-même. Ce n'est que beaucoup plus tard, quand le mal est déjà fait, que la Porte s'aperçoit des dangers auxquels elle s'expose en recevant à Constantinople des ambassadeurs russes, tous espions, tous meneurs d'intrigues avec les Bulgares, les Macédoniens et les Maïnotes. Dans le traité de Pruth, une clause spéciale sera insérée d'après laquelle, à l'exception des marchands, aucun représentant de la Russie ne pourra séjourner à Stamboul. Mais la clause restera inutile, la diplomatie moscovite sait déjà à merveille cet art subtil qui consiste à éluder les dispositions d'un traité qu'on exécute en apparence.

Pourtant, jusqu'au XVIIIe siècle, il n'existe pas de question d'Orient proprement dite. Cela par trois raisons : 1° la Turquie est encore trop forte, ou plutôt elle bénéficie encore de cette grande force d'impulsion des Osmanlis, de cette houle toute-puissante qui les porta, presque du premier coup, des profondeurs de l'Asie au Bosphore, du Bosphore aux Balkans et à l'Adriatique, force purement apparente alors, car l'ère de la décadence a sonné dès le commencement du XVIIe siècle. La douceur du Bosphore amollit le corps et endort les âmes; toute demi-civilisation est, par elle-même, affaiblissante; les innombrables chrétiens qui, dans l'espace d'un siècle, se sont convertis à l'islamisme sont une cause incessante d'énervement. Mais l'Europe ne sait rien de tout cela. A ses yeux, l'éclat du Croissant n'a pas encore pâli. — 2° La Russie est encore trop faible, trop déchirée par les luttes intestines qui précèdent l'avènement des Romanoff : du reste, c'est en secret qu'elle se forme, qu'elle s'arme pour la lutte, protégée par le mystère de ses steppes neigeux; elle est ignorée par les trois quarts des Occidentaux. — 3° Les nationalités hellène et iougo-slave ne se sont pas encore réveillées : le joug turc n'est pas bien pesant, la tolérance du vainqueur est grande; on préfère de beaucoup l'Osmanli au Franc, quel qu'il soit. Certes, le grec, hellène ou slave, est bien souvent humilié, opprimé, persécuté : mais la Russie est si loin, mais l'Occident est si indifférent, tellement absorbé par ses propres affaires! La France se dit la protectrice des chrétiens d'Orient : elle ne l'est pas même des catholiques, que de temps à autre elle se contente de compromettre. Venise ne pense qu'à son commerce et mutile entre temps le Parthénon. L'Angleterre n'a que des intérêts de troisième ordre dans la Méditerranée. L'Espagne s'arrête brusquement après Lépante. A quoi bon, dans de telles conditions, se soulever, pousser le cri de liberté? Ce serait pure folie. On attend donc et, pendant que la victoire affaiblit le vainqueur, peu à peu la défaite fortifie le vaincu. — A quelle date se pose pour la première fois le véritable problème oriental? A la dernière année du XVIIe siècle, le 26 janvier 1699, à cette paix de Karlowitz qui suivit la victoire d'Eugène à Zara et que Hammer appelle si judicieusement la mise en faillite de l'empire ottoman.

Les fautes commises en Orient par les puissances occidentales au cours du XVIIe siècle sont très graves, mais elles ne sont en aucune sorte décisives. Certes, après avoir laissé si misérablement tomber l'empire de Byzance, il eût mieux valu prendre sur-le-champ dans la péninsule une attitude très ferme et très décidée, se poser une fois pour toutes soit comme patron des chrétiens et revendicateur de leurs droits, soit comme allié de la Porte, contre-poids tout trouvé à la maison d'Autriche, ainsi qu'elle devait être plus tard, dans ce qui fut l'équilibre européen, le contre-poids de la Russie. Mais en somme il n'y avait que demi-mal, car la clientèle des chrétiens était encore à prendre, l'empire de Charles-Quint s'était écroulé par lui-même, le Moscov n'était pas encore entré en lice. Au XVIIIe siècle, il n'en était pas de même. La paix de Karlovitz posait nettement la question d'Orient. Les deux puissances dont les intérêts étaient identiques dans le Levant, je veux dire la France et la Grande-Bretagne, se trouvèrent sommées d'adopter une ligne définitive de conduite, de renoncer à leurs tergiversations perpétuelles. Ni la France ni la Grande-Bretagne n'eurent l'air de comprendre cette grande sommation de l'histoire, et alors les fautes commises seront irréparables, parce que le jeune Titan russe vient de revêtir la robe virile, parce que l'éducation de Pantagruel est terminée.

J'ai dit une première raison de la grandeur politique de la Russie : son inflexible logique. Une seconde, et non moins forte, c'est qu'elle se présente avec des dehors philanthropiques si brillants que la nouveauté en séduit l'Occident, que les plus fiers penseurs s'y brûlent les ailes comme les papillons à la flamme d'une torche allumée dans la nuit. Les Machiavel et les Gondi, auprès des Russes, semblent des enfants naïfs : ces Italiens étalaient leur rouerie toute nue! Par leur entente prodigieuse du déguisement, combien les Slaves sont plus habiles! La force brutale dit : Je m'appelle le Droit! Et elle le dit si bien, d'une voix si douce, que le monde la croit, l'admire, chante avec Voltaire un hymne d'enthousiasme. Voyez, dès le début du siècle, comme il est déjà parachevé, « cet appareil religieux, philosophique, national et révolutionnaire » de la politique russe pour la destruction de l'empire ottoman. Déjà, parmi les raïas, circulent tous ces grands voyageurs du tzar, tous ceux qui viennent réveiller l'antique légende : « L'empire turc sera détruit par une nation blonde; » qui rapprennent le mot de liberté aux Serbes, aux Bulgares, aux Grecs. En apparence, tout cela dicté par le plus pur désintéressement. Dès le XVIIe siècle, on peut dire des Russes comme des Allemands que chacun

d'eux est doublé d'un métaphysicien; mais la doublure est ici en dehors. — Mickiewicz, Slave lui-même, l'a remarqué avec une sagacité profonde : Pierre le Grand fut le premier souverain qui ait mis en avant des principes abstraits dans des traités politiques, dans l'exposé de 1710, s'adressant au monde honnête et impartial, en appelant aux lois divines, aux lois fondamentales de la nature. Cette nouveauté fut une partie de sa force. Cet idéalisme trompa l'Europe, séduisit tous les philosophes.

Ici, un fait curieux, à peu près inconnu : un seul homme eut l'incomparable mérite de deviner, dès le premier jour, ce que cachait pour l'Europe cette politique moscovite, de voir que la maison des Romanoff ne menaçait pas moins l'équilibre continental que jadis la maison de Habsbourg, qu'il ne fallait pas attendre, pour le combattre, que le jeune barbare fût dans la force de l'âge, qu'il était insensé de s'amuser à guider ses premiers pas, à lui donner, tout en riant de sa maladresse, les armes bien forgées de l'Occident. Cet homme, c'est Louis XIV. Voici ce que je lis dans le testament de Robert Walpole (1) :

« Louis XIV refusa constamment d'entrer en correspondance avec Pierre le Grand ou de faire quelque traité avec lui : grande leçon qu'il donna à l'Europe... Les ambassadeurs que le czar Pierre reçut des différentes cours de l'Europe lui firent connaître, en effet, l'importance du rôle qu'il allait jouer..., l'influence que pourrait avoir son existence sur les intérêts respectifs des États européens : c'était ouvrir une vaste carrière à son ambition et lui faire suivre le chemin par lequel il pouvait faire pencher la balance... Il faut donc mettre au rang des traits de la politique la plus éclairée cette conduite de Louis XIV...; et, bien qu'elle soit, à ce qu'il paraît, peu connue et peu sentie par les Français, puisqu'ils n'en parlent point, elle fera toujours honneur à la mémoire de ce roi. La postérité louera en lui cette sage et éclairée prévoyance qui pénétrait jusque dans l'obscurité de l'avenir... En effet, si l'Europe continue à regarder d'un air tranquille et indifférent la puissance slave, nous devons nous attendre à voir la Russie justifier, à notre grand désavantage, les prédictions tacites qui motivèrent la conduite de Louis XIV. »

Mais cette vision, si claire et si nette, mais la page fameuse de Montesquieu, dans les *Considérations,* mais le grand sens politique d'un Choiseul et d'un Vergennes sont inutiles, condamnés d'avance. Depuis la guerre de Troie, tout prophète de malheur a eu le destin de Cassandre. La politique de l'Occident restera myope, ignorante et versatile. On verra le Régent et la Pompadour travailler gaiement à pousser de leur mieux la Russie au premier rang des puissances. Et le père de celui qui dira : « Je ne discute pas avec quelqu'un qui prétend que le maintien de l'empire ottoman n'est pas pour l'Angleterre une question de vie ou de mort », lord Chatham, écrivait à Shelburne : « Votre Seigneurie sait que je suis tout à fait russe. » — Certes, la politique moscovite est naturellement habile et forte; mais il faut avouer aussi que l'Europe lui fit trop beau jeu.

Au XVIIIe siècle, trois grands boulevards protégeaient l'Europe, trois citadelles avancées gardaient le chemin de l'Occident : la Suède, la Pologne, la Turquie. Ces trois puissances étaient moins fortes par elles-mêmes que par leur voisinage formant ceinture, fermant à la Russie les mers et la route d'Allemagne. Elles étaient la grande barrière qui, soutenue par l'Occident, eût été infranchissable. Que fit l'Occident? Il laissa tour à tour démembrer la Suède et partager la Pologne, briser la ligne de défense. Le plan de la Russie était simple : se rabattre du nord sur le sud. Dans le traité de Nystadt celui de 1790 était en germe, et dans celui de 1793 ceux de San-Stefano et de Berlin. L'Occident ainsi se désarma lui-même. La Suède, réduite par Pultava au rang d'une puissance de troisième ordre, et la Russie établie à Pétersbourg, fatalement la Pologne devait tomber. Et la Pologne abattue, assassinée, partagée, la Turquie devait périr à son tour. Toute la question d'Orient était là, et ce lucide esprit, M. Albert Sorel, l'a parfaitement compris quand il a donné ce titre au beau livre où il raconte l'histoire du partage de la Pologne : *La Question d'Orient au* XVIIIe *siècle.*

A la fin du XVIIe siècle, l'Occident ignorait la Russie; à la fin du XVIIIe, il se trouve face à face avec elle. Tel est le grand changement qui s'est opéré en Europe à la veille de la Révolution; la Russie, tel est le facteur nouveau qui s'est introduit, pour tout bouleverser, dans l'équilibre politique déjà ébranlé. On connaît ce drame lugubre, et je ne veux rappeler qu'une chose : c'est qu'alors, comme par le passé, l'Occident ne comprit point quelle était la partie terrible qui se jouait en Orient. Il y eut bien un Vergennes qui dicta ce fameux manifeste de la Porte où la Russie était accusée d'avoir « anéanti les libertés de la Pologne »; un Choiseul, qui eut cette inspiration de génie : couler la flotte moscovite dans l'Océan, mais qui, ayant eu l'inspiration, n'eut pas l'audace; il y eut même un peuple tout entier qui s'émut pendant une heure et que Voltaire railla comme étant « un peu Moustapha ». Mais ce fut tout. A Versailles, le Harem (la Du Barry) avait commencé par renverser le Divan (Choiseul). A Vienne, « Marie-Thérèse pleurait et prenait toujours », sans soupçonner, plus que les hommes d'État d'aujourd'hui, pourquoi le roi de Prusse poussait l'Autriche vers le sud et vers l'est, vers la Bosnie et vers la Bukovine, c'est-à-dire loin de l'Allemagne. A Londres, un homme d'État naïf croyait pouvoir se servir des Russes pour détruire dans le Levant l'influence redoutée de la France. A Berlin, la czarine avait un complice. La Pologne fut vaincue, et, à partir de ce moment, la Turquie fut frappée au cœur. Désormais, entre l'Europe et l'Asie, il n'y eut plus de barrière : le Moscov est logé chez nous.

II.

Voici donc, à ne plus s'y méprendre, la Russie engagée sur la route de Byzance, sûre maintenant qu'elle ne sera prise à dos ni par la Suède ni par la Pologne. L'Occident va-t-il enfin ouvrir les yeux? prendre un parti? se décider? Non! Toujours la même ignorance des hommes et des choses. Toujours les mêmes divisions entre ces puissances mêmes qui ont les mêmes intérêts en Orient. La grande faute

(1) Amsterdam, 1767, t. II, p. 237, 238, 239.

du XVIIe siècle fut de laisser prendre aux Russes le protectorat des chrétiens d'Orient; la grande faute du XVIIIe est d'avoir laissé tomber les barrières qui protègent l'Europe, Suède et Pologne, d'avoir ouvert à la Russie ces fenêtres sur l'Europe, les mers : au sud, le Pont-Euxin, le grand bassin de la Méditerranée; au nord, la mer Baltique, cette Méditerranée des Varègues. Quelle sera maintenant la grande faute du XIXe? De faire sans cesse, suivant le mot désormais historique de M. John Lemoinne, de la question d'Orient une question d'Occident.

Il faut avoir le courage de dire enfin les choses telles qu'elles ont été, de ne plus envelopper « sous tous ces mots de moyenne portée, adroitement expressifs, prudemment intelligibles (1) » de la langue française les iniquités politiques dont neuf sur dix des gouvernements qui se sont succédé en Occident se sont rendus coupables en Orient. Ce qui doit nous rendre le plus sévères, c'est ceci, que nous avons à faire le procès au XIXe siècle, à des hommes d'État qui ont derrière eux la Révolution française, c'est-à-dire les principes de 1789 et la grande proclamation des droits sacrés et des nations et des hommes, et qui sont impardonnables d'avoir oublié un tel enseignement. Ils l'ont oublié en effet, ils ont renié leur mère; car quelle est-elle, cette théorie dont ils finirent par accoucher, cette théorie de l'intégrité de l'empire ottoman? Empêcher la Turquie de devenir russe, contenir la Russie dans des frontières déjà trop vastes et surtout trop avancées en pointe sur l'Europe, rien de mieux; mais quel est le moyen employé pour arriver à ce résultat? Civiliser la Turquie, la fortifier par la lente et graduelle infiltration des principes de droit moderne, auxquels elle ne se montra jamais bien rebelle; en même temps travailler à l'éducation des raïas chrétiens sans distinction de races, Slaves et Grecs, les former peu à peu à la liberté; puis, « quand par la force des choses, par le cours naturel des faits, quelque démembrement s'opère, quelque province se détache de cet empire (fatalement) en décadence, favoriser la transformation de cette province en une souveraineté nationale et indépendante, qui prenne place dans la famille des États et puisse servir un jour au nouvel équilibre européen (2) »; grouper ces principautés autour de la Turquie progressivement concentrée sur le Bosphore, les unir par ce grand intérêt commun : la civilisation moderne, la nécessité impérieuse d'arrêter la marche de la Russie, la redoutable invasion du Sud par le Nord, c'est-à-dire en somme respecter et développer les droits de toutes les nationalités, de la turque comme de la slave, de la roumaine comme de la grecque; oh! non, ce que font ceux qui croient être les plus forts politiques, c'est tout le contraire. Ils ne comprennent l'intégrité de l'empire ottoman que par la compression des races chrétiennes, que par la prolongation légitimée d'une tyrannie qui pouvait être acceptable avant la Révolution, alors que les peuples de l'Occident n'étaient guère moins opprimés par leurs rois incontrôlés que les raïas par les Turcs, mais qui devenait intolérable quand les hommes jeunes et forts voyaient la liberté à portée de la main, liberté que leur refusaient des hommes libres. Voilà ce qu'ils ont fait, ces illustres diplomates de Tilsitt, de Vienne, de Vérone, de Londres, de la quadruple alliance, du traité des Détroits, du traité de Paris! Leur premier objectif? Fortifier la Porte contre la Russie. Ils arrivent au résultat tout contraire, ils la mettent en tutelle, ils en font un pupille qui s'abêtit de plus en plus, qui prend tous les vices de ses tuteurs, qui perd l'habitude de compter sur lui-même, qui ne saura plus se défendre quand ses protecteurs seront occupés autre part. Leur second objectif? Soustraire l'Orient à la domination moscovite. Ils l'atteignent encore moins : en voulant perpétuer la suzeraineté ottomane, en ne regardant qu'avec défiance les jeunes nationalités qui s'éveillent, en leur refusant ce pain de vie, la liberté, en les étouffant dans des frontières trop étroites quand par hasard il a bien fallu leur reconnaître le droit de se gouverner elles-mêmes, ils n'ont fait que ceci : « jouer le jeu de la Russie, pousser l'Orient entre ses bras. »

Politique détestable (le résultat final l'a bien prouvé) que cette politique égoïste, vulgaire, dépourvue de toute justice, condamnant à l'immobilité et à la mort les peuples qui demandent à respirer, à vivre et à marcher, et cela pour ne point déranger l'ajustement compliqué de nos intérêts, de nos budgets, de nos alliances et de nos systèmes (1), énervant la Porte en croyant la fortifier, grandissant la Russie en voulant la diminuer. Mais on n'a même pas su lui rester fidèle! A iniquité, iniquité et demie. Qui sait si rigoureusement, pleinement, impitoyablement appliquée, cette politique n'eût pas triomphé de la politique russe? Vu ce qui est arrivé, ce n'eût certainement pas été dans l'histoire contemporaine une immoralité de plus. Eh bien, non! Il y avait en effet au fond de tout ce système un contresens si monstrueux, je veux dire la guerre à la liberté de l'Orient déclarée par des peuples libres, que les révoltes du sentiment public contre l'injustice des gouvernements furent répétées, que ces explosions d'indignation généreuses triomphèrent parfois de l'égoïsme d'en haut. Ainsi furent délivrés les Grecs; ainsi fut défendue l'indépendance de la Roumanie, plus tard celle de la Serbie, du Monténégro. Mais à peine l'un ou l'autre de ces États avait-il été rendu à lui-même qu'un misérable repentir troublait les âmes des hommes d'État : « L'événement malencontreux de Navarin », disait lord Palmerston. Et quand le congrès des puissances se réunit à Londres, « on permit à la Grèce de renaître, mais à condition d'être si petite et si faible qu'elle ne pourrait grandir ni presque vivre; on aida ce peuple à sortir de son tombeau, mais on l'enferma dans une prison trop étroite pour ses membres ranimés » (Guizot). De même pour la Roumanie, qui reste tributaire, pour le Monténégro, pour la Serbie. C'étaient donc toujours, bien que par des causes différentes, les mêmes incertitudes, la même versatilité que par le passé, et non moins fatale, car cette politique bâtarde et flottante

(1) Lanfrey.

(2) Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. V, ch. XXXIII.

(1) John Lemoinne, *Intégrité de l'empire ottoman*.

qui cherchait à tout concilier mécontentait tout le monde, car les ressorts les plus nerveux finissent par s'user à de telles alternatives d'hostilité et d'alliance, de désespérance et de foi. La Porte se plaignit d'être mal protégée, répondit à la libération de la Grèce par le traité d'Unkiar-Skélessi, qui livrait aux flottes moscovites les détroits; la Grèce, à demi libérée, ne fut qu'à demi reconnaissante; les Iougo-Slaves, après avoir en vain imploré le secours de la France, se jetèrent entre les bras des Russes.

Je crois inutile d'entrer dans les détails, car les faits mêmes sont connus. Ce qui l'est moins, c'est l'esprit de cette histoire. En réalité, la question des détroits, celle de la Syrie, celle des lieux saints, celle de l'Égypte n'ont jamais été que secondaires, ou plutôt que les formes successives revêtues par la véritable question, celle qui était véritablement orientale et que les gouvernements d'Occident ne surent ni ne voulurent voir. Partout et toujours ils négligèrent le facteur principal, je veux dire les besoins des nations du Levant, leurs aspirations, leur volonté de vivre et d'être libres. Tel fut le vice radical de la politique de ce siècle, telle fut également la cause décisive de son avortement. Qu'on y songe bien : il en a été de l'autonomie des populations chrétiennes de l'Est comme de l'unité de l'Allemagne. Pour un observateur intelligent, l'une et l'autre étaient choses justes, inévitables, fatales, l'une et l'autre devaient se faire. Dès lors, ne valait-il pas mieux que ce fût par nous, c'est-à-dire pour nous, que par d'autres, c'est-à-dire contre nous?

Quand on étudie aujourd'hui les pièces diplomatiques, les livres, les brochures, les articles de journaux qui sont relatifs aux affaires d'Orient, ce qui frappe dès l'abord, c'est que l'Occident s'imagine toujours avoir affaire à des imbéciles, à des naïfs, à des enfants qui croiront tout ce qu'il lui plaira de leur dire; par exemple, que ce sont leurs seuls intérêts que la France et l'Angleterre ont en vue quand, pour ne citer qu'un cas, Napoléon ne songe en réalité qu'à réduire l'Angleterre et la Russie, l'Angleterre qu'à renverser Napoléon et à garder l'empire des mers. Pitoyable ignorance des hommes. De 1798 à 1812, dans ce court espace de quatorze ans, à quel flux et reflux la Turquie n'a-t-elle pas été exposée de notre part? Était-il possible de lui inspirer autre chose que de la défiance vis-à-vis de nous, quand tour à tour on l'attaquait, sans prétexte aucun, en Égypte et en Syrie, on l'engageait contre la Russie et l'Angleterre à la veille d'Austerlitz, on l'abandonnait à ses pires ennemis au lendemain de Tilsitt, ou venait lui proposer derechef alliance et protection, en réalité lui demander aide et secours, à l'heure solennelle de la campagne de Russie!... Après avoir été une ou deux fois déçus de la sorte, après avoir constaté que pour l'Occident l'Orient ne venait jamais qu'en deuxième ligne, chrétiens et musulmans, chacun de leur côté, savent bien vite à quoi s'en tenir. Tous ces hommes, Turcs et Grecs, Slaves et Roumains, qui ne sont pas aptes à saisir les nuances et qui voient moins juste que gros, ces hommes ne voulurent connaître de tout le système de la politique occidentale qu'un égoïsme froid, implacable, toujours prêt à sacrifier la sécurité de l'un et la liberté de l'autre au moindre intérêt matériel. La nature exacte des généreuses explosions populaires qui parfois bouleversaient pour un instant tout l'échafaudage diplomatique leur échappa. Ils étaient heureux d'un service rendu, mais, avec le hochement de tête qui leur est particulier, insinuaient qu'ils ne croyaient point au désintéressement de leurs protecteurs, se disaient entre eux qu'on ne les aurait ni aidés ni secourus si l'on n'avait eu quelque avantage à cela. Et tous, de cette manière, prirent l'habitude d'alléger leurs épaules de tout poids de gratitude, ce qui n'eût été qu'un détail si en même temps n'avait disparu toute foi, toute confiance vis-à-vis de l'Occident, si le contrecoup de tout ceci n'avait été l'habitude de tourner les yeux vers la Russie, plus égoïste, mais habile à dissimuler son égoïsme sous un séduisant vernis de philanthropie.

Mais ce qui confondait ainsi leurs idées, ce qui les troublait, les précipitait de plus en plus vers la décadence ou arrêtait misérablement leurs progrès, ce n'était pas seulement ces brusques alternatives dans la politique d'un même État, c'était encore la désunion incessante de l'Europe occidentale. Profiter des querelles de l'Europe, trop judicieuse et terrible instruction laissée par Pierre le Grand à ses successeurs. La longue rivalité de la France et de l'Angleterre ne servit que la Russie. Pendant vingt ans, du commencement de la république à la fin de l'empire, toujours la Russie eut pour alliée contre la Porte l'Angleterre ou la France, et à chacune de ses alliances, à chacun des traités particuliers qui en était la suite, elle gagnait quelque chose, augmentait son prestige parmi les populations des deux versants du Balkan, s'approchait de Constantinople. Et cela continua par la suite. Il faudra attendre 1854, la question de l'armoire de Bethléem et l'ambassade de Menschikoff, pour que les deux puissances qui toujours auraient dû marcher de concert en Orient contre l'ennemi commun, le Russe, s'unissent, comprenant enfin leurs intérêts. Et alors même quel sera le fruit de cette alliance? Ici encore il faut tout dire. Ce qui est plus impardonnable, ce que l'histoire jugera avec une sévérité plus grande encore que l'expédition d'Égypte, que les chimères du traité de Tilsitt, les demi-mesures du congrès de Londres, les mille et une fautes de l'année 1840, ce sera cette peur subite qui prit Napoléon III après la prise de Malakoff, ce refus formel qu'il opposa aux Anglais de tirer profit de la victoire, profit réel et durable. Ce jour-là la Russie était réellement à bas, on pouvait tout contre elle. On était en droit de compter que l'ingratitude de l'Autriche continuerait à étonner le monde, et ce n'était pas l'intervention douteuse de la Prusse qui alors eût pu empêcher la France et l'Angleterre de reconstituer les anciennes barrières. Politique bâtarde que celle qui s'arrête après Sébastopol aux portes de la Pologne, comme celle qui s'arrêtera, non moins misérablement, après Solférino, aux portes de la Vénétie. Certes, par le traité de Paris, la Russie perdait la domination de la mer Noire et cette clef du Danube, la Bessarabie; certes, on lui enlevait pour quelques années le protectorat effectif des chrétiens d'Orient; mais lorsque ceux-là qui dans les dernières années ont été les défenseurs acharnés du traité de Paris comme de la dernière garantie de ce

qui restait de l'équilibre européen, lorsque ceux-là pensent à ce que l'on fit en 1856 et à ce que l'on aurait pu faire, ils se disent avec une douleur profonde que jamais milliers d'hommes ne furent plus inutilement sacrifiés que les malheureux qui dorment là-bas dans les marais de la Dobroutcha, où j'ai vu leurs croix tumulaires, et dans la froide terre de la Crimée.

Ce que l'on aurait pu faire, je l'ai déjà dit. Jamais occasion plus belle ne s'était présentée pour réparer dans un jour toutes les fautes du passé, pour redresser les barrières abattues, pour inaugurer dans le Levant une politique véritablement juste et forte. De la question d'Orient, il fallait refaire une question d'Orient. On ne l'osa pas. Une heure après la signature du traité de paix, tout le fruit de la guerre était perdu. Quand Taxile Delord écrivit ces lignes (1) : « Un an à peine après le départ des plénipotentiaires, la plume d'aigle dont ils s'étaient servis pour signer le traité et qui, placée sous verre dans un cadre d'or, ornait le cabinet de l'impératrice était tout ce qui restait du congrès de 1856 ; » s'il a voulu dire que dès 1857, tout comme avant 1857, le redoutable problème d'Orient menaçait de nouveau l'Europe ; que la Turquie continuait à déchoir, paralysée par une tutelle qui lui faisait perdre le sentiment de sa dignité et sous laquelle elle finissait par ne plus croire à elle-même ; que l'hellénisme, abandonné par l'empire, et le iougo-slavisme, sottement méprisé par tout l'Occident, tournaient derechef les yeux vers la Russie qui se disait vaincue pour la seule défense de leurs droits ; que silencieusement une revanche terrible se préparait de l'Alma, d'Inkermann et de Sébastopol : oh ! jamais ce ferme et vaillant esprit n'a formulé un arrêt plus juste.

Mais bien plus graves encore furent en Europe même les conséquences du système de 1856, si toutefois c'était un système que ce ramassis de petits intérêts incohérents. C'était l'époque où Louis-Napoléon avait lancé à travers le monde son fameux principe des nationalités, théorie qui, dans son essence, consiste à détruire le passé historique d'une nation pour la ramener à son origine physique, théorie dont l'application, pour être juste et bonne, ne peut, ne doit être que partielle et doit, en tous les cas, être lente et graduée ; théorie que ne comprenait même pas le carbonaro couronné qui vivait la tête dans les nuages et les pieds dans une boue sanglante. Il fit en riant l'unité de l'Italie, il favorisa en dormant l'unité de l'Allemagne, il ne se douta point que lui-même il poussait ainsi les métaphysiciens éperonnés de Berlin à réclamer la frontière des Vosges et les logiciens du comité de Moscou à inventer la mission historique de la Russie. Puis tout à coup, au lendemain de Sadowa, il prit peur ; mais ce fut trop tard qu'il s'aperçut que son fameux principe se retournait contre lui-même. Il avait été de bonne foi à Magenta, et ce ne sera jamais nous qui blâmerons la part que prit la France à la création de l'Italie ; mais entre les mains des deux chanceliers de Prusse et de Russie que devint le principe des nationalités? Un instrument et rien de plus. Cette histoire ne peut être écrite encore, mais si jamais il surgit un Tacite pour l'écrire, il proclamera que ce fut contre les nations mêmes que fut tourné le principe des nationalités, et il prendra pour témoins les Danois du Sleswig détachés du Danemark, les Hessois et les Hanovriens annexés à la Prusse, les Alsaciens-Lorrains arrachés à la France, les Roumains de la Bessarabie, les Turcs de Bosnie et des Balkans, les Hellènes de Roumélie et de Macédoine !

Ainsi, en Europe, le traité de 1856 devait fatalement aboutir à cette conclusion : l'alliance de la Russie et de la Prusse. Le drame jusqu'à ce jour est en trois actes, reliés entre eux par une logique parfaite, avec une rare entente de l'art théâtral : le premier s'est joué en 1865, sur les bords de la Baltique et de la mer du Nord ; le second en 1870 sur le Rhin et sur la Seine ; le troisième en 1877 sur le Danube et dans les Balkans. Quel sera le quatrième?... Une rupture entre les deux alliés? Cela est possible. Mais pour un homme d'État de tels évènements sont des facteurs dont il faut toujours être prêt à profiter et sur lesquels il ne faut compter jamais.

Je m'arrête, et je n'ai plus qu'à prier ceux de mes lecteurs qui ont bien voulu me suivre dans cette étude rétrospective de se reporter au travail antérieur (1) où j'ai cherché à montrer quelle pouvait et devait être la nouvelle politique de l'Occident dans les affaires de la Péninsule, politique juste et logique avec elle-même, ayant pour expression l'union des races latines et de l'Angleterre, ayant ce double objet : l'indépendance efficace et réelle des Hellènes et des Slaves du sud, la fermeture obstinée de la Méditerranée au pavillon russe comme au pavillon allemand ; étant, pour tout résumer, le contre-pied de cette politique du passé que je viens d'exposer. C'est dans cette voie que la France et l'Angleterre sont entrées à Berlin, mais la France avec des méfiances qui n'étaient pas injustifiées, l'Angleterre avec des arrière-vues qui ne lui ont pas porté bonheur. C'est cette voie qu'il s'agit aujourd'hui d'élargir, et cela sans préoccupation étrangère, sans regret, sans hésitation, avec la ferme volonté de ne point revenir en arrière, de ne pas s'égarer à droite ou à gauche ; avec assez de perspicacité pour ne plus croire aux Danicheff qui jurent de tuer les ours allemands quand ceux-ci attaquent les chasseurs français, et qui, au moment critique, s'amusent à sonner l'hallali ; avec assez de sang-froid pour ne pas s'imaginer une entrevue d'Alexandrovno comme une entrevue d'Erfurt, prélude d'une Moskowa et d'une Bérézina nouvelles. *A malo remedium,* disaient les docteurs de Pavie. Si, dans cette étude, je ne me suis pas trompé en expliquant la nature des vices séculaires de notre politique orientale, il ne sera plus malaisé de se rendre compte de l'efficacité du remède précédemment indiqué.

JOSEPH REINACH.

(1) *Histoire du second Empire*, t. Ier, *in finem*.

(1) Voy. la *Revue* du 3 mars.

LA FRANCE JUGÉE A L'ÉTRANGER

La République française (1)

Saint-Sébastien, 2 septembre 1879.

A MONSIEUR JOACHIM MARTIN DE OLIÈS

Mon cher ami, vous m'avez demandé, il y a quelques jours déjà, de vous donner des nouvelles de France : c'est qu'en effet tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la démocratie en Europe étudient aujourd'hui avec la plus grande attention la situation de la République française... Je ne puis rien vous dire que vous ne sachiez déjà. Il n'y a plus de secrets politiques dans le monde. Le temps est passé où un rhume pris par le souverain dans le jardin humide des Tuileries faisait monter ou baisser les fonds à la Bourse, où une ride sur un front olympien était un présage de guerre, où quelque romanesque Mexicain pénétrant dans les appartements des chefs de l'État pouvait être cause qu'un malheureux prince irait au bout du monde chercher un trône et trouver la mort. On n'entreprend plus à l'improviste, sans préparatifs, sans soldats, sans discipline, des guerres de conquêtes pour régler une succession ou pour assurer un héritage. Les institutions et les lois ne sont plus changées par un sénatus-consulte mystérieux, un rescrit impérial, un plébiscite aveugle, mais seulement par la volonté réfléchie de deux Chambres souveraines, issues d'un suffrage universel parfaitement libre, lequel se modère et se corrige lui-même. On ne voit plus paraître de ces augustes manifestes qui enchaînaient ou déchaînaient les vents, retenaient ou lançaient la foudre. Si parfois il arrive aujourd'hui que l'on tombe dans des témérités de langage, il se trouve toujours quelqu'un pour recommander la réserve et la modestie; si dans l'ardeur contre les anciennes institutions on pousse un peu trop loin l'opiniâtreté, il s'élève aussitôt du sein même du parti républicain des hommes supérieurs qui sont résolus à se jeter dans le gouffre de l'impopularité plutôt que de refuser à la république la lumière de leurs conseils. Le rendement des impôts dépasse les prévisions budgétaires; l'ordre est maintenu par le concours de tous les citoyens; l'armée, composée de toute la jeunesse française, sans exception ni privilèges, se discipline et s'organise; le budget des pauvres curés de paroisse est augmenté; un grand nombre d'écoles sont fondées, et il existe, sans fracas de votes ni de programmes, une liberté telle que la France n'en a jamais connue de pareille à aucune époque de son histoire. Plus de tragédies, plus de drames dans la politique française; rien qui puisse inquiéter les partisans de cet idéal sévère dont s'inspire la démocratie moderne.

Les journaux, qui n'ont rien à faire au milieu du jeu tranquille des institutions, s'occupent de fêtes populaires. Des écrivains dévoués au gouvernement ont demandé que l'on fixât un jour dans l'année pour célébrer quelqu'un des grands anniversaires de la république. Je ne vous répéterai pas les plaisanteries et les lazzis par lesquels ont accueilli cette proposition ceux-là mêmes qui célèbrent bruyamment la Saint-Henri en l'honneur de leur roi et le 15 août en l'honneur des Napoléons. A mon sens, les fêtes politiques annuelles ont le même genre d'utilité pratique que les statues des grands hommes érigées sur les places publiques : celles-ci servent à l'éducation du peuple; elles lui font arriver les idées par les yeux et elles en sont de perpétuels symboles. Les périodes remarquables de la genèse de la liberté doivent, de même, être symbolisées, et le souvenir doit en être perpétué avec éclat dans le calendrier de la démocratie européenne. Il y a dans le cœur des masses un sentiment esthétique qui jusqu'ici n'a trouvé satisfaction que dans l'Église et la royauté. Quelle habileté, quelle connaissance de la nature humaine montre le clergé quand il consacre chacun des mois de l'année à une fête qui rappelle un des actes solennels de la rédemption religieuse! Pourquoi la rédemption politique et sociale des peuples n'aurait-elle pas aussi ses fêtes? Pourquoi n'irions-nous pas aux lieux où les députés du tiers-état jurèrent un jour fidélité à la nation; pourquoi n'irions-nous pas au Jeu de Paume de Versailles, ou bien à l'église Saint-Philippe de Cadix, où nos grands législateurs se réunirent pour renverser la tyrannie, comme on va visiter les sanctuaires de la foi catholique? Je suis parfaitement d'avis que l'on décrète une fête nationale en France, et je voudrais qu'elle se célébrât ou bien le 14 juillet, en mémoire de la prise de la Bastille, ou bien le 4 août, jour où la féodalité a été finalement détruite.

La Bastille démolie, c'était la Révolution victorieuse, renversant la pierre fondamentale sur laquelle s'appuyaient orgueilleusement les vieilles institutions. Combien est terrible la fureur iconoclaste des révolutions! Quand les Grecs qui suivaient Alexandre dans sa course fantastique pénétraient dans les temples d'Asie, ils renversaient les idoles des peuples de l'Orient, ne comprenant pas que ces dieux étaient les pères de leurs propres dieux. Les chrétiens, succédant aux prêtres de l'antiquité, brisaient de même les statues des divinités classiques sans songer que plus tard elles serviraient de modèles à leurs peintres pour représenter le Christ, la Vierge et les saints. Quand la Réforme chassa de certains pays le catholicisme, elle donna aux cathédrales gothiques l'aspect de navires démâtés et échoués. Quand survint la Révolution — la révolution du droit, — elle s'acharna sur les châteaux, comme les révolutions précédentes s'étaient acharnées sur les temples; et, parmi ces châteaux, il n'en était pas de plus exécrable que celui dans lequel on avait enfermé et tourmenté les victimes des rois : la Bastille. L'abîme qui séparait les castes ne pouvait être comblé; la tour féodale, signe de l'orgueil des uns et de la servitude des autres, ne pouvait être rasée; la potence d'où pendaient les squelettes des manants rongés par les corbeaux ne pouvait être renversée, ni les cachots ouverts, ni les fers brisés, que cette clef de voûte de toutes les tyrannies, cette forteresse

(1) Cette lettre de l'ancien Président de la République espagnole, M. Émilio Castelar, a paru dans *le Globe* de Madrid. Une partie de la presse française s'en est occupée. Nous avons cru intéressant d'en mettre une traduction sous les yeux de nos lecteurs.

sinistre des rois, menace éternelle contre le peuple, n'eût été prise et détruite.

L'histoire nous montre beaucoup de colonnes milliaires qui marquent le chemin parcouru, tantôt par le genre humain dans l'espace, tantôt par l'esprit humain dans le temps : ici les Pyramides, du sommet desquelles descendirent tant d'idées dans la conscience humaine, comme des torrents coulent dans la plaine du haut des montagnes neigeuses; là le Parthénon, dont les proportions harmonieuses nous apprennent comment les raisonnements géométriques empruntent un corps à la matière; ailleurs le Capitole, ce cerveau du monde, où l'idée d'humanité a pour la première fois apparu sur la terre; plus loin la cathédrale gothique avec ses clochetons, ses découpures et ses coupoles, semblant dire que l'humanité avait tant grandi depuis que son unité matérielle avait été proclamée par le droit romain et son unité morale par le christianisme catholique, qu'elle pouvait désormais voguer, entre les chœurs des anges et l'arc-en-ciel du mysticisme, vers les régions de l'infini. Mais aucune de ces pierres milliaires ne marque une époque aussi distincte que celle qu'indique la colonne érigée sur la place de la Bastille, bien qu'elle soit consacrée à un incident de la Révolution universelle aussi secondaire que le mouvement de juillet 1830. D'un côté le privilège, de l'autre le droit; d'un côté la tyrannie, de l'autre la liberté; d'un côté l'âge des rois, de l'autre l'âge sacré des peuples.

Il est certain que le jour où la Bastille tomba, la Révolution commença. Les législateurs attendirent que ce spectre eût disparu pour élever à l'horizon de l'histoire moderne le phare de la libre conscience, comme Moïse attendit que le buisson ardent fût consumé pour donner aux peuples d'Israël les commandements divins des douze Tables. Il est certain que ces penseurs sur lesquels le don des langues était descendu comme jadis sur les apôtres dans le cénacle, que ces réformateurs dont les membres se raccourcissaient dans le cachot de la torture, dont les âmes s'assombrissaient dans le cabinet de la censure, tous dévorés du désir de répandre la « bonne nouvelle » nécessaire, pensaient-ils, à la rédemption immédiate du monde et de parcourir les espaces ouverts à leur activité comme les oiseaux qui sentent naître leurs ailes, que ces novateurs inexpérimentés qui ne savaient pas ce que c'est que les résistances historiques et qui se sentaient pressés de proclamer la formule de l'idée pure ont mis un frein salutaire à leur ardeur et n'ont pas ouvert la bouche qu'ils n'eussent vu rouler à leurs pieds les pierres de la sinistre Bastille, débris de l'ancienne monarchie. Le 14 juillet 1789 vit la prise de la forteresse de la terreur blanche; le 4 août 1789 entendit prononcer la chute de la féodalité.

Quelle révolution venait de s'accomplir! Les derniers législateurs romains avaient fait découler tout droit de la volonté de César; les seigneurs féodaux du moyen âge le tiraient du domaine sur lequel s'étendaient l'ombre de leur tour et la juridiction de leurs gibets; les fondateurs de la monarchie absolue croyaient le tenir du temps, de la tradition, qui, selon eux, aurait consacré les institutions anciennes et les dynasties régnantes, et ils disaient là-dessus des choses vagues comme, par exemple — axiome tant exploité à cause de son sens ambigu, — que tout pouvoir vient de Dieu. C'est dans la nuit du 4 août qu'il fut déclaré pour la première fois en face de l'Europe monarchique que le droit découlait d'une source supérieure aux rois, au temps, au domaine, à la théocratie : la nature humaine. Les hommes libres en conserveront le souvenir dans tous les temps, comme les hommes religieux ont jusqu'ici conservé le souvenir des grands anniversaires de leur religion.

La révolution helvétique avait, à la vérité, précédé la révolution française; mais elle était restée si attachée à l'esprit du moyen âge que les cantons démocratiques et républicains de la Suisse ressemblaient à des municipes féodaux dotés de privilèges. La révolution hollandaise avait aussi éclaté avant la révolution française; mais les passions religieuses y avaient eu tant de part qu'on eût dit plutôt une lutte de sectaires combattant pour le triomphe de leur *credo* qu'un mouvement national ayant pour but l'avènement du droit. Il en avait été de même de la révolution d'Angleterre : elle s'était montrée si scrupuleuse envers les principes de l'ancienne Constitution anglaise, si respectueuse des privilèges historiques, si soucieuse de ne point rompre entièrement avec le passé, qu'on eût pu la comparer à un litige de famille entre des princes et n'y pas voir un affranchissement de l'esprit humain. Sans doute la révolution américaine avait formulé les principes du droit naturel; mais l'éloignement de l'Amérique et l'esprit d'individualisme qui caractérise la race saxonne avaient empêché que cette révolution n'eût sur la marche des temps et de l'humanité l'influence souveraine qu'a exercée la Révolution française, de laquelle on peut dire que par sa déclaration des droits de l'homme elle a, dans une heure solennelle, révélé à tous les siècles, à toutes les générations, les caractères éternels et indélébiles de la nature humaine.

L'idée avait une telle force d'expansion dans ces jours de tempête qu'elle envahit jusqu'aux classes privilégiées, qui marchèrent d'elles-mêmes au sacrifice. On avait rarement vu tant d'abnégation; jamais la vertu des principes abstraits ne s'était manifestée avec autant d'empire qu'à cette époque où elle agit sur des générations élevées dans un état social opposé à ces principes. Les nobles, qui exerçaient des juridictions si compliquées, qui jouissaient de droits si divers, qui étaient les maîtres absolus du sol et de ses habitants, des biens et des hommes; qui étaient en possession séculaire les uns d'un pont, les autres d'un droit de péage, tous du gibier répandu dans les bois, des eaux courantes dans le lit des rivières; ces roitelets et tyranneaux féodaux auxquels les us et coutumes donnaient des pouvoirs multiples sur la volonté, la conscience, l'honneur et la vie des serfs et des vassaux; ces représentants des dynasties territoriales, non moins orgueilleux que les représentants des dynasties régnantes, descendirent spontanément de leurs sombres trônes et se mêlèrent dans les rangs du peuple avec ceux qui naguère ne les regardaient qu'à genoux. Le vicomte de Noailles demanda l'abolition de la servitude personnelle; le duc du Châtelet, le rachat des dîmes seigneuriales; l'évêque de Chartres, la fin

des privilèges de chasse; le vicomte de Virieu, la suppression d'autres abus aussi monstrueux qui mettaient dans les mains d'un petit nombre les éléments eux-mêmes et, avec les éléments, les animaux utiles à la subsistance de l'homme qu'y a fait naître le divin auteur de toute vie. Les corporations, qui mettaient des limites à la liberté du travail, furent supprimées. Les charges vénales furent abolies, tous les citoyens furent admis aux emplois et aux honneurs. Les immunités personnelles et fiscales de l'aristocratie disparurent avec tous ses privilèges. Les municipes féodaux, qui étaient le contrepoids de la noblesse féodale, renoncèrent à leurs juridictions anarchiques. Les provinces privilégiées, car il y avait des provinces privilégiées comme il y avait des personnes privilégiées, sacrifièrent leurs franchises. La caste qui était née avec les premières sociétés constituées, cette caste sacerdotale ou guerrière aux yeux de laquelle la plèbe, à peine composée d'hommes, ne devait servir que d'instrument de jouissance aux autres et n'avait pas d'objet propre à poursuivre de ce côté de la tombe; cette caste, tour à tour théocratique et militaire en Perse, mercantile en Phénicie et à Carthage, héroïque en Grèce et à Rome, féodale au moyen âge, courtisanesque aux temps monarchiques, disparut, et avec elle s'évanouirent les ombres qui obscurcissaient la conscience humaine, les taches qui souillaient l'histoire. Le serf, acheté et vendu comme vile marchandise, victime pour les autels, bête de somme pour les marchands, objet de mépris dans tous les temps, jeté aux murènes comme pâture et aux lions du cirque comme jouet, attaché au sol, esclave de la terre, se redressa dans le sentiment de sa dignité primitive, de ses droits d'homme, de sa nature propre, créé de nouveau, on peut le dire sans exagération et sans lyrisme, par l'Assemblée constituante, car d'elle, et d'elle seule, date l'ère où l'on peut dire que tous les hommes sans exception sont véritablement des enfants de Dieu, faits à son image et à sa ressemblance. L'esprit est impuissant à mesurer les efforts d'héroïsme, les holocaustes de martyrs, les éclairs de génie, les moissons d'idées, les nobles inspirations, les légions de rédempteurs, les catastrophes sociales, les métamorphoses historiques, le nombre des morts sanglantes sur l'échafaud rougi du sang innocent ou dans des batailles titanesques, qui ont été nécessaires pour engendrer l'acte fécond de cette nuit lumineuse du 4 août 1789. Que cette date mémorable soit pour nous, hommes rachetés, émancipés à si haut prix, l'objet d'un culte religieux, et qu'elle marque un des jours heureux de la genèse de l'esprit moderne!

Ils sont dignes d'envie les peuples qui s'efforcent d'introduire cet esprit dans les lois et d'en consacrer la tradition afin de lui prêter cette majestueuse grandeur du temps à laquelle les institutions anciennes ont dû leur solidité. Il a suffi de la puissance d'une légende, aveuglément créée par les républicains et par les libéraux français en haine de la Restauration, pour que le second Bonaparte ait pu ceindre une couronne que le premier avait laissée tomber en pièces sur le champ de bataille de Waterloo. La liberté a sa religion comme sa métaphysique; elle a aussi sa poésie et sa légende. Rien de plus fréquent chez ceux qui se consacrent à la culture d'une branche de l'esprit humain et d'une partie de la science universelle que de négliger les idées générales dont se compose la vie des sociétés, telles que le culte du beau, par exemple, et de les considérer comme des illusions de l'homme halluciné par son imagination et sourd à la voix de la froide raison. Mais contre cette philosophie désolante à laquelle correspondent l'art réaliste avec son caractère de photographie mécanique, et la politique de la force avec son césarisme barbare, s'élèvent des inspirations sublimes, plus lumineuses, plus colorées que l'arc-en-ciel, et surtout les accords de cette lyre éternelle aux cordes d'or qu'on appelle l'art, dont les notes sont plus nombreuses dans l'âme de l'homme que les étoiles dans le ciel, ce ciel qui contemple l'idéal de perfection transporté de la terre dans les régions de l'infini. Ils feront tout ce qu'ils voudront, ceux qui, par peur de ce qu'ils appellent l'emphase de la rhétorique et les éblouissements de l'imagination, travaillent à détruire l'idéal dans l'esprit humain et laissent l'humanité dans l'aride désert qui s'étend entre l'oubli et le désespoir : l'homme, obéissant à sa nature intime et à des lois indépendantes de tout calcul sophistique, priera, chantera, inventera, et derrière tout objet réel s'obstinera à voir un infini dont le sentiment flotte sur l'océan des larmes, entretient notre constant désir d'immortalité et resserre les liens étroits qui nous unissent à Dieu. La liberté a son idéal dans la métaphysique, sa poésie dans l'art, sa légende dans la tradition, ses titres dans l'histoire : elle doit aussi avoir ses fêtes dans la vie des peuples. Heureuse la France qui peut célébrer des journées telles que celle de la prise de la Bastille et des nuits comme la nuit du 4 août!

Mais la grande nation n'est pas seulement heureuse dans le passé : elle l'est aussi dans le présent, où elle a cette belle et enviable félicité de pouvoir fonder une démocratie pacifique sur la base des institutions électorales les plus larges que l'on puisse réclamer et sur les principes d'ordre et de légalité les plus solides dont l'histoire ait gardé le souvenir. C'est avec raison que son premier ministre a, dans un discours remarquable par la modestie et la simplicité, déclaré que la paix n'est point menacée par les nations voisines et que les finances sont plus prospères que dans aucun autre pays de l'Europe, sans excepter l'Angleterre. Triste déception pour ceux qui s'étaient donnés comme des sauveurs de droit divin, pour les courtisans du privilège et de la fortune, pour les caudataires du césarisme et de ses tyrannies, que de voir un peuple, sans empereurs couronnés de sanglants lauriers, sans aristocratie blasonnée de prestigieux préjugés, un peuple jouissant de la liberté de la presse, constitué en république parlementaire, pénétré par tous les pores de l'esprit qui vivifie ce siècle, travailler comme jamais il n'a travaillé, avoir foi entière en lui-même et en ses droits, respecter l'Eglise, prodiguer l'argent pour l'entretien de l'armée, obéir aux magistrats, repousser les utopies communistes qui menacent l'existence des empires du Nord, s'occuper de fonder des écoles et des lycées, nous donner le spectacle instructif de discussions publiques sur tous les sujets sans que les populations s'alarment et se gouverner paisiblement lui-même par les

inspirations de sa raison, de sa conscience émancipées, par l'impulsion de sa volonté autonome et souveraine.

C'est chez une semblable nation, qui n'a plus besoin de tutelle, qu'apparaissent des candidats à des trônes impossibles, des princes qui vivent, non seulement retirés, mais presque cachés, craignant d'exposer leur habit démodé à la mortelle ironie française et de tomber dans les tristes lacs du ridicule! Regardez l'un après l'autre les trois héritiers des dynasties historiques, et vous les admirerez non pour leur audace, mais pour leur prudence. Le comte de Paris, le représentant des classes moyennes monarchiques, n'a donné jusqu'ici d'autres signes de vie qu'une chaleureuse apologie des institutions politiques et militaires de la libre Amérique, ou du droit d'association dans la non moins libre Angleterre, contribuant ainsi, dans toute la mesure de ses forces, sans doute avec la conscience de mieux servir par là son pays qu'il n'eût pu le faire en préconisant les anciens errements de sa famille, à libéraliser et démocratiser la France libérale et démocratique. Le comte de Chambord, personnification du droit divin, s'est employé, lui aussi, à servir la république à sa manière et s'en est noblement tiré. Quand on lui a parlé de transactions avec la liberté, il a été chercher dans la vieille armoire où il garde ses parchemins les fleurs de lys poussiéreuses dont la vue seule fait bondir les Français et le drapeau blanc déchiré qui enveloppe encore de ses plis quelques ombres respectables, conversant ensemble chez les morts. Nous ne dirons rien du prince Napoléon-Jérôme Bonaparte, notre ancien coréligionnaire, unique héritier de la plus redoutable des dynasties françaises, laquelle est devenue, grâce à lui, la moins à craindre. Prosper Mérimée, ancien ami de l'empereur, âme des soirées des Tuileries, secrétaire de l'impératrice, écrivain plus orné que profond, plus ingénieux que savant, dont Victor Hugo a dit, un jour qu'on faisait devant lui l'éloge de sa sobriété : « Il est sobre à la manière des gens qui ont un mauvais estomac », Prosper Mérimée s'exprimait ainsi sur Napoléon-Jérôme : « Le prince parle à merveille et dit éloquemment tout ce qu'il ne devrait pas dire. » Si aujourd'hui le brillant académicien pouvait soulever la pierre du sépulcre, il verrait que le bruyant orateur d'autrefois est devenu le plus silencieux des prétendants, et il reconnaîtrait en son âme et conscience que sa réserve actuelle compense bien son ancienne intempérance de langage. On dirait qu'en descendant de la tribune républicaine où il brillait, il est subitement entré dans la région de l'éternel silence.

Mais les partis survivent à leurs représentants, comme ces queues de reptiles qui, séparées de leurs têtes, s'agitent longtemps encore. Des mouvements nerveux, qui subsistent, leur conservent les apparences de la vie. Jamais les bonapartistes n'ont fait tant de bruit que depuis que le parti est mort pour toujours. Celui qu'ils appelaient Glocester du vivant et après la mort de leur empereur a vu les fureurs de sa haine récompensées par des rescrits impériaux qui lui donnent la succession de son neveu détesté. L'extrême droite bonapartiste, accoutumée à médire du prétendant actuel, ne peut se résigner à le voir, du jour au lendemain, devenu ni plus ni moins qu'un César. « Pour être empereur, s'écrie Cassagnac, il faudrait au moins être impérialiste! » et il a raison. « Proclamez, crie Amigues aux oreilles de son Altesse impériale, proclamez empereur votre fils aîné, et contentez-vous de l'honneur d'être son père. » Cet Amigues, inconnu en Espagne, mérite d'être attentivement étudié, parce qu'il a été le machiniste des représentations impériales, le metteur en scène des confréries ouvrières, mêlant par une savante alchimie les programmes communistes et le césarisme moderne, le théoricien de la dictature perpétuelle, le prophète des Messies couronnés et du messianisme apocalyptique : homme déterminé dans ses desseins et tenace dans ses idées, qui ose dicter au Bonaparte auquel il doit obéissance et fidélité un discours d'abdication rédigé selon toutes les règles de la meilleure rhétorique, avec exorde, proposition, argumentation, démonstration et épilogue, tel qu'aurait pu l'écrire le vétéran de rhétorique le plus fort des collèges de France. Que des sujets se portent à de telles irrévérences envers leurs souverains, c'est là un des effets naturels du mouvement des idées et des insondables desseins de la Providence. Le prince sait que la couronne dont il hérite est une couronne de plâtre; que le manteau impérial serait mieux à sa place dans un vestiaire de théâtre que sur ses nobles épaules; que la légende napoléonienne est une illusion qui s'est évanouie à l'horizon avec les générations qui se passionnaient pour ses épiques souvenirs; que le premier Bonaparte a été un de ces hommes prédestinés aux grandes victoires et aux grandes défaites qui emportent avec eux le secret de leurs exploits; et, sans vocation aucune pour le rôle d'un Charlemagne, n'ayant nul désir de restaurer le pouvoir temporel des papes, nulle envie d'être chef de dynastie, il se résignerait bien vite à n'être rien que député, fût-ce de la Corse, afin de pouvoir se mêler aux rangs de la gauche républicaine, et donnerait volontiers tous ses droits héréditaires, et même ceux de ses augustes fils, pour la plus petite présidence éphémère de la plus modeste république. Mais, ô puissance du destin! son Altesse impériale ne pourra contenter ses aspirations plébéiennes. Son illustre cousin a discrédité les *pronunciamentos* militaires le 2 décembre, les plébiscites césariens plus tard, les gloires napoléoniennes à Sedan, les présidences princières en tous pays; et les républicains ne retomberont pas dans l'erreur qu'ils ont commise en 1848, erreur qui a été punie de vingt ans de servitude, du déshonneur et du démembrement de la France.

Il y a en histoire comme en chimie les actions et les réactions, de même qu'il y a dans l'Océan le flux et le reflux, dans les airs des courants contraires, dans l'esprit des contradictions et des antithèses. L'empire révolutionnaire des Bonapartes était soumis à ces lois opposées qui résultent de la double nature de l'homme et de la société. En tant qu'empire, il représentait le passé; en tant que révolutionnaire, il tenait aux temps modernes. Empire, il brandissait l'épée du conquérant, ceignait la couronne des Césars, recevait la bénédiction du pape, protégeait les débris de la donation de Pépin, ajoutant ainsi une grande ruine morale aux ruines matérielles qui attristent la majestueuse campagne romaine.

Révolutionnaire, il rédigeait le Code civil, détrônait les rois, jetait à tous les vents, à tous les échos, les idées modernes, demandait ses titres aux plébiscites, défendait la souveraineté populaire et se faisait le champion du suffrage universel. Un Bonaparte empereur, c'était comme un Charlemagne et un Robespierre réunis en une seule personne. Tels furent le premier et le second Napoléon sur le trône. Depuis que le rôle est rempli par le prince Jérôme, il n'y a plus de Charlemagne, il n'y a plus qu'un Robespierre diminué et déguisé. Voilà où en est le parti impérialiste de l'extrême droite : il ne veut rien avoir de commun avec le nouvel empereur. Et le gros du parti bonapartiste finira par préférer à la démocratie dictatoriale la démocratie parlementaire, et à la république à vie d'un prince révolutionnaire la république solide et véritable.

Sans pécher par trop de mysticisme, nous pouvons dire que les républicains doivent beaucoup de reconnaissance à la Providence, qui leur a été tout à fait propice; et sans pécher non plus par optimisme, nous pouvons bien ajouter qu'ils se doivent beaucoup à eux-mêmes. Ils ont compris ce que jamais ne comprendront des idéologues et des démocrates inexpérimentés chez les nations moins favorisées : que la première chose à faire, c'était de fonder la république avec ou sans les monarchistes, avec la politique conservatrice ou avec la politique radicale, avec plus ou avec moins d'idées abstraites, mais de la fonder en écrasant avec énergie la démagogie communarde de Paris, en s'attachant au principe de la démocratie et à celui de la liberté et en les conciliant avec les exigences de l'ordre public, avec le respect de l'autorité et des lois. Il y a neuf ans que la république existe et il ne se trouve pas à l'heure qu'il est un fédéraliste dans les Chambres. Sous aucun ministère on n'a proposé ni la séparation de l'Église et de l'État, ni la suppression du budget des cultes, ni le licenciement de l'armée, ni l'abolition de la peine de mort, ni la cessation du service militaire, ni le rétablissement de la milice citoyenne, ni des modifications profondes de la Constitution, ni rien de ce qu'eussent proposé et accompli, à la grande terreur du monde, des républicains plongés dans des superstitions politiques qu'aurait dû dissiper la douloureuse expérience. Puisse le ciel donner la prospérité à la république française et maintenir les républicains en de si bonnes dispositions, afin qu'ils arrivent lentement, sans secousses, sans hardiesses périlleuses et par des transformations naturelles, à la réalisation de l'idéal et à la plénitude du droit!

C'est ainsi qu'ils feront quelque chose de plus que servir leur pays : ils disciplineront la démocratie européenne et lui enseigneront la méthode la plus logique et la plus rationnelle pour fonder la liberté. Vous qui pensez comme moi en politique, vous vous associerez de tout cœur et vous associerez, j'en suis sûr, votre populaire journal à ce vœu fervent.

Tout à vous pour la vie; votre ami dévoué,

ÉMILIO CASTELAR.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants en lettres dans les Facultés de l'État.

Depuis que les questions d'instruction publique sont à l'ordre du jour, c'est-à-dire depuis la guerre, la presse n'a pas cessé de signaler les vices de nos Facultés des lettres. Ce zèle louable a fait écrire des centaines d'articles où il est question, presque toujours dans les mêmes termes, de routine, de rhétorique vide, de formes surannées, d'auditoires oisifs, de professeurs fatigués par l'enseignement des lycées et à qui reste juste assez de souffle pour admirer, une heure d'horloge, les bons auteurs devant deux douzaines de vieux messieurs et quelques dames entre deux âges. Ce développement, qui fait le tour des journaux depuis près de dix ans, était, quand il parut, juste et vrai presque de tout point : il signalait le mal, n'indiquait pas le remède, donnait le désir de le trouver, servait à piquer l'amour-propre des intéressés, à provoquer une utile réforme, une rénovation de la haute culture universitaire, et poussait au bien et au mieux par le moyen le plus efficace en France, par la raillerie. L'Université se mit à l'œuvre à sa façon et avec son caractère, c'est-à-dire discrètement et sans réclame, elle qui n'a pas même un journal à elle (en quoi elle a tort); doucement et pas à pas, vu que ses membres ne sont pas tous d'accord et se divisent, comme la société, en deux partis, sinon en deux camps, mais sans rétrograder ni s'arrêter, parce que les traditions mêmes qui la retiennent parfois la poussent aussi en avant une fois les résolutions prises. Ces traditions lui donnent un point de départ et d'appui, comme une base d'opérations, comme des cadres tout prêts où elle établit les nouveautés qu'elle adopte sans qu'elles y paraissent trop nouvelles. Est-il bien juste de dire que huit années ont été perdues, et que dans toutes les Facultés de France, à Toulouse comme à Douai, à Lyon comme à Rennes, on répète toujours la même leçon oratoire devant des banquettes vides ou garnies d'un public futile ? Il est certain, au contraire, que des réformes se sont opérées en province comme à Paris, dont l'ensemble constituera bientôt, si on le veut, une véritable rénovation de l'enseignement supérieur. Cette révolution scolaire que la presse demandait en regardant l'Allemagne, elle est en train de se faire, elle est faite dans certaines villes, non pas peut-être selon les maximes tudesques, qui perdent du crédit même de l'autre côté des Vosges, mais selon le caractère national et d'après les besoins du public et de l'Université. Elle consiste surtout dans l'institution des boursiers et des maîtres auxiliaires, qui est ignorée, nous le soupçonnons, des gens du monde et qui donne aujourd'hui à nos Facultés des lettres l'élément vital dont elles manquaient, c'est-à-dire des auditeurs ou plutôt des élèves.

I.

Oui, l'étudiant en lettres, cette espèce rare dont toutes les Facultés réunies n'auraient pas naguère fourni une demi-douzaine d'échantillons, il existe aujourd'hui sous le nom de

boursier; on le rencontre autre part que dans les statistiques officielles : il vit librement au milieu de ses camarades de la médecine et du droit; il recherche des grades sérieux, suit des cours, signe des registres, prend des notes, remet des devoirs, passe des examens, et, s'il n'a pas encore parmi les autres étudiants sa physionomie distincte et son caractère propre, c'est qu'il est tout étonné d'exister et ne semble pas bien sûr que ses conditions d'existence doivent être maintenues. Rien n'est plus solide cependant qu'une telle institution : elle est fondée sur la nécessité même du recrutement universitaire, dont les besoins s'augmentent de jour en jour. L'École normale ne fournit qu'un petit nombre de sujets et ne remplit qu'un petit nombre de chaires des lycées. Elle ne donne rien aux collèges, dont le personnel est considérable et dont les services, moins brillants, sont peut-être plus indispensables encore que ceux des lycées. En effet, le collège communal, si petit, si incomplet, si perdu qu'il soit dans une pauvre ville des montagnes, y commence du moins des éducations qui sans lui seraient impossibles; il préserve de l'ignorance ou du séminaire le fils du petit commerçant ou du cultivateur trop pauvre pour payer un internat lointain, ou du riche propriétaire qui ne veut pas se séparer de son enfant. Les études y sont médiocres, insuffisantes; les maîtres inhabiles, si l'on veut : ce sont toujours des études — des études laïques. On a commencé, et quand on arrive à la classe de troisième, à ce point où ces pauvres gymnases sont d'ordinaire tronqués, si l'enfant a montré du goût et de l'intelligence, il faudra bien, coûte que coûte, que l'instruction s'achève. Le père fera un sacrifice d'argent, la mère essuiera ses larmes, et on enverra le collégien au prochain lycée. Si, malgré tout, on ne peut, le concours des bourses de lycée n'est-il pas là? Ce concours fait peu d'heureux, sans doute, mais il ne laissera jamais sur le carreau un sujet distingué, qu'il aura signalé et qui, sans le collège, serait resté à la charrue ou derrière un comptoir. Le grand malheur, dira-t-on! les places font défaut, le pain manque aux bacheliers. Sans doute; mais le pays a besoin de connaître toutes ses forces vives, et ces établissements tant décriés servent à ce choix, à cette mise en lumière. N'étaient les collèges communaux, combien d'hommes de mérite, et des plus utiles à l'État, fussent demeurés inutiles et ensevelis dans les couches inférieures! Ces collèges communaux, il faut donc, je ne dis pas les maintenir (il n'est plus question de les supprimer), mais les multiplier, les fortifier, payer leurs maîtres, compléter leur outillage, les armer pour la lutte. Partout où un collège communal ferme ses portes, un petit séminaire s'installe, recueille ces éléments dédaignés, ramasse ces instruments jetés au rebut, les dérouille et les tourne au profit de la cause cléricale. Mais si nos collèges meurent, c'est moins faute d'élèves que faute de professeurs. D'abord ces professeurs sont mal payés, honteusement payés, malgré les efforts trop isolés de quelques communes, — et puis où se formeraient-ils? On prend des bacheliers, souvent les premiers venus, parfois de mauvais bacheliers : faute de mieux, parce qu'il faut bien pourvoir à la vacance, le recteur les propose les yeux fermés au ministre qui les nomme de même. Quant aux licenciés, l'espèce en est rare, et ils demandent des lycées, où on les demande, si bien que le personnel des collèges, sauf quelques exceptions, est tel ou à peu près que le représentent les esprits pessimistes.

Tout cela changera peu à peu. Pour l'argent, c'est affaire aux municipalités et au parlement, et d'ailleurs, pour l'instant, serait-on bien sûr d'avoir tout de suite qui mieux payer? L'essentiel est de se procurer un personnel plus instruit, plus habile, qui mérite des appointements supérieurs. Ce personnel, on le forme tous les jours en préparant, dans les Facultés, aux grades universitaires. On ne le faisait donc pas autrefois? On le faisait, mais sur le papier. Les professeurs se partageaient solennellement la besogne au commencement de chaque année : celui-ci prenait la dissertation, celui-là les vers. Mais, comme les étudiants manquaient, la préparation aux grades était une sinécure. Parfois, aux examens de licence ès lettres, quelques maîtres d'études non dégrossis et deux ou trois régents du collège déjà mûrs et pourvus de famille, poussés à cette extrémité par le besoin et non par la conscience d'avoir fait de bonnes études, se présentaient et sollicitaient à plusieurs reprises la pitié des juges, qui les recevaient en effet par bonté d'âme, parce que le recteur demandait des licenciés et pour faire honneur à la Faculté. On avouera que c'était là un singulier honneur pour les Facultés et un singulier recrutement pour l'enseignement secondaire; mais quoi? On n'avait pas le choix.

Depuis deux ans un concours pour les bourses de Faculté fonctionne régulièrement. Quelques maîtres d'études y prennent part; mais le concours attire surtout de bons élèves des lycées, récemment bacheliers. Les concurrents sont encore peu nombreux parce que l'institution est mal connue; mais dès aujourd'hui on a pu obtenir de la sorte cinq ou six boursiers pour chaque Faculté. Chaque boursier reçoit 1200 francs d'appointements annuels. La bourse est donnée pour deux ans. Elle est révocable si le titulaire ne satisfait pas à certains examens encore mal définis, mais dont la pratique fixera le caractère. Les boursiers sont tenus de suivre les « petites leçons » et conférences instituées pour eux et un certain nombre de cours publics qu'ils choisissent. En fait, ils aspirent tous au professorat; mais ces bourses peuvent être accordées à des jeunes gens qui, destinés à une autre carrière, veulent néanmoins se procurer cet excellent complément d'études qu'on appelle la licence.

Ces cinq ou six élèves, dira-t-on, forment un maigre public. Quelle influence auront-ils sur le professeur? Le décideront-ils, étant si peu nombreux, à donner à son enseignement un caractère plus sérieux et plus technique? Disons d'abord que leur nombre s'accroîtra : à défaut de l'État, qui ne peut tout faire, les municipalités, les conseils généraux prendront l'habitude de fonder des bourses. Jadis un professeur de Faculté s'était permis de donner dans un journal ce conseil à nos corps élus; mais l'ordre moral régnait, le professeur fut blâmé et le conseil tomba dans l'eau. Aujourd'hui que la situation est changée, voilà une excellente libéralité à signaler à nos municipalités de province.

A eux seuls, les boursiers pourraient donc faire vivre une

Faculté. Mais il existe une autre institution, dont l'idée première vient de M. Duruy : c'est celle des maîtres auxiliaires. Ces jeunes gens, nommés au concours, sont attachés au lycée ou (comme à Aix) au collège de la ville académique. Ils reçoivent un traitement annuel de 400 francs, sont logés et nourris dans le lycée, où on ne les emploie guère plus de seize heures par semaine en moyenne. Ils suivent les cours et conférences de la Faculté et en profitent au même titre que les boursiers, dont ils égalent à peu près le nombre. Cette institution, excellente pour le recrutement des collèges et des lycées, a pour adversaires déclarés presque tous les proviseurs, qui croient y voir une diminution de leur autorité; mais avec le temps les difficultés s'aplaniront et le sentiment des intérêts supérieurs fera cesser cette petite guerre qui existe dans presque tous les lycées entre le chef de l'établissement et les maîtres auxiliaires.

Quoi qu'il en soit, voilà une douzaine d'élèves au moins que le règlement et leur intérêt obligent à suivre les cours de la Faculté. Il s'y ajoute quelques maîtres d'études et quelques jeunes gens, souvent étudiants en droit, qui, gagnés par l'exemple et par la certitude d'écouter un cours sérieux, se sont fait inscrire dans cette famille scolaire. La plupart des Facultés de province ont possédé de la sorte, pendant l'année classique 1878-1879, de quinze à vingt auditeurs inscrits. Les conférences et les « petites leçons » leur sont spécialement consacrées et ils doivent suivre la plupart des « grandes leçons », dont ils accroissent ou modifient singulièrement l'auditoire.

II.

On devine quels changements s'introduisent dans les Facultés avec ce groupe d'étudiants désireux pour la plupart de profiter de leur bourse, attendant beaucoup des professeurs, curieux de voir quelles traditions vont s'établir et si, comme on le leur a dit, ils seront traités plutôt en élèves qu'en auditeurs. Il est bien vrai que depuis longtemps l'affiche promettait quelques cours où les auteurs du programme de la licence seraient expliqués; mais ces leçons techniques, sérieusement faites à la Sorbonne, où elles furent jadis (croyons-nous) établies par M. Egger, ne se faisaient guère en province, avant l'arrivée des boursiers, que pour la forme et devant des banquettes vides. Le professeur eût cru perdre son temps à s'y attarder : il en supprimait le plus qu'il pouvait décemment. Mais voilà qu'une quinzaine de jeunes gens viennent s'asseoir sur ces gradins déserts; l'appariteur leur fait signer un registre de présence; ils ouvrent leurs cahiers de notes et regardent d'un air curieux le professeur un peu surpris et déshabitué d'un tel public. Il avait apporté un exemplaire de Tacite ou de Démosthène pour faire comme de coutume, c'est-à-dire pour expliquer quelques lignes après deux ou trois phrases d'introduction. Avait-il préparé? Il n'en avait pas besoin. On connaît ses auteurs, on a l'esprit et l'élocution faciles. Ancien prix de vers latins au grand concours, élève de l'École normale, bon agrégé, complimenté en Sorbonne pour le style élégant de sa thèse latine, le professeur de Faculté vivait naguère sur ce fonds d'acquisitions solides, mais qu'il ne songeait pas à renouveler. Il ne préparait donc pas ses explications. A quoi bon s'entourer d'éditions critiques, de commentaires allemands, de mémoires académiques pour l'unique maître d'études et les deux retraités qui assistaient à la petite leçon? Mais maintenant que les auditeurs inscrits fréquentent ces cours jadis désertés, cette science sommaire et ce bagage de bon élève de rhétorique seront-ils suffisants? Le professeur de Faculté, l'homme de cinquante à soixante-dix ans (nous prenons l'âge moyen) s'aperçoit bientôt qu'il lui faut renouveler sa science et se remettre, comme un écolier, à l'étude. Il ne s'y décide pas sans ennui : ce n'était pas pour avoir de nouveau une classe et des élèves que, fatigué du lycée, il avait quitté jadis sa rhétorique ou sa seconde. Mais le devoir et l'amour-propre l'aiguillonnent : il se met courageusement à l'œuvre, et nous en savons qui, piqués au vif par les reproches des journaux et inquiets de leur nouvel auditoire, ont, à l'âge où l'on se borne à relire, appris une langue vivante, pénétré tous les secrets de cette érudition jadis dédaignée et montré aux jeunes que toutes leurs nouveautés n'étaient pas « la mer à boire ». Quelques-uns, sans doute, regrettent le bon vieux temps, les honorables loisirs et jusqu'à cette solitude dont pourtant ils souffraient; mais la plupart sont heureux de voir qu'enfin la vie est entrée dans ces grands bâtiments vides, aux cours pleines d'herbe et que le baccalauréat seul peuplait naguère pour un instant. Et puis, les *nouveaux*, les maîtres de conférences, les chargés de cours complémentaires, élèves de Rome et d'Athènes, ont apporté dans la vieille maison leur zèle, leur savoir, leurs méthodes, trop allemandes parfois, leur confiance et, ce qui vaut mieux, leur jeunesse. Ils ont fait entrer de l'air dans les mornes amphithéâtres, ouvert les armoires des bibliothèques, acheté des livres de toute langue et fait venir de tous les coins de l'Allemagne des Revues philologiques dont les titres bizarres ont étonné et peut-être inquiété les professeurs plus anciens. Mais l'habitude est venue et, après avoir regardé ces nouveaux instruments de travail avec défiance ou avec moquerie, la plupart ont appris à les toucher, à s'en servir, et en ont reconnu l'utilité. Beaucoup qui avaient perdu l'art d'écrire s'y remettent. On publie des mémoires, des dissertations, des livres. Autrefois, dans une Faculté des lettres de province, le professeur qui *publiait* était l'exception; aujourd'hui c'est le contraire qui commence à être vrai, et les plus anciens, ceux qui touchent à la retraite et qui auraient droit au repos, songent à rédiger leur cours. Une Faculté, celle de Bordeaux, publie tous les trois mois, en fascicules, des travaux de ses membres. D'autres, il faut l'espérer, suivront cet exemple et auront bientôt, elles aussi, leur *Revue* ou leurs *Annales*.

Assurément la réforme des Facultés de province n'est pas achevée et ne s'achèvera pas tant que subsisteront certains cours obstinément surannés et tant que les programmes de la licence ne seront pas améliorés. Mais les professeurs qui s'attardent dans le passé, dans un passé condamné, touchent à l'heure de la retraite et, quant aux programmes, on s'occupe de les réviser. Dès maintenant on peut dire que

d'incontestables progrès se sont opérés et qu'on est entré définitivement dans la voie indiquée, au lendemain de nos désastres, par l'opinion publique. Tout ce changement, que le public paraît ignorer, n'est pas dû seulement à l'institution des boursiers, mais on ne peut l'en séparer. Les élèves font jusqu'à un certain point le professeur. Ce qui est sûr, c'est qu'un professeur qui n'a pas d'élèves et qui est contraint de parler néanmoins ne professe plus : il déclame. Eh bien! le beau temps des déclamations, des harangues apprêtées, des leçons « oratoires » semble passé dans nos Facultés. Sans doute la grande leçon subsiste avec son public changeant d'oisifs et d'ennuyés; mais on sent déjà que la présence des boursiers et des auxiliaires au milieu de ce public en modifiera bientôt le caractère. Emporté par son éloquence ou trahi par sa mémoire, le professeur pouvait jadis laisser échapper une affirmation inexacte, une citation douteuse, une date improvisée : aujourd'hui la vue de ses élèves ordinaires le préserve de ces négligences. Il sait que ces jeunes gens, déjà instruits, seraient sans pitié pour les défaillances du maître et il redoute leurs railleries. Peu à peu, sous l'empire de ce sentiment, il donnera à ses grandes leçons un caractère plus grave et il s'apercevra non sans étonnement que, pour quelques désœuvrés qu'il aura perdus, il aura gagné un certain nombre d'auditeurs sérieux, par exemple de jeunes avocats ou des étudiants des autres Facultés. Ils ne venaient pas — combien de fois ne l'avons-nous pas entendu dire! — parce que le professeur « se négligeait », parce qu'il n'y avait rien à apprendre à son cours, parce que ce n'était pas la peine de se déranger. Ils se dérangeront désormais et aimeront à prendre des notes : ne fussent-ils que trois ou quatre et tous les oisifs eussent-ils pris la fuite, ne formeront-ils pas, ajoutés aux auditeurs inscrits, un véritable public, un public compétent, fidèle, intéressé à écouter, participant lui-même à l'enseignement, mille fois préférable à tous égards aux cent ou cent cinquante auditeurs des deux sexes que naguère l'appariteur pointait avec orgueil aux cours les mieux achalandés?

Ainsi paraît résolue la question, déclarée si souvent insoluble, de donner des auditeurs sérieux aux Facultés des lettres (1). Une révolution s'est opérée dans les auditoires : elle est en train de s'opérer aussi dans les chaires et dans l'enseignement. Nous avons voulu signaler ce fait important, trop méconnu du public et de la presse, mais nous n'avons pas prétendu tout dire. Ceux qui voudraient étudier de plus près les transformations actuelles de notre enseignement supérieur liront la récente circulaire ministérielle relative aux boursiers et à la préparation à la licence. Ces pages magistrales font le plus grand honneur au nouveau directeur de l'enseignement supérieur, à M. Albert Dumont, qui apporte dans sa haute et difficile mission l'esprit de progrès de la jeune Université.

V. R.

(1) Voy. sur ce point un article de M. Boutmy : *La réforme de l'enseignement supérieur*, dans la *Revue* du 2 décembre 1876.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

M. Grant Allen : **Le sens de la couleur.** — M. Van Laun : **L'ère révolutionnaire française.** — MM. Walter Besant et James Rice : **Les moines de Thélème.** — M. W.-H. Mallock : **Le nouveau Paul et Virginie.**

I.

Le volume de M. Grant Allen sur le *Sens de la couleur* (1) est destiné à clore un débat dont il a été rendu compte dans ces colonnes (2). On devait déjà au même écrivain une théorie scientifique du beau (3) qui passe pour avoir donné accès à la science sur un terrain d'où elle avait été jusque-là exclue. Son nouvel ouvrage réduit à néant la théorie d'après laquelle l'homme n'aurait commencé à voir les couleurs qu'un peu avant l'époque d'Homère. Non pas que M. Grant Allen rejette le principe d'après lequel les organes de la vue ont été se développant et se perfectionnant; loin de là : il est évolutionniste pur et ne met pas en doute que l'homme ne soit descendu d'un singe. C'est au nom de l'évolution qu'il déclare inadmissible l'idée soutenue par M. Gladstone et par le docteur Magnus, pour ne nommer que les inventeurs du système. Le temps qui nous sépare d'Homère, dit-il en substance, n'est qu'un battement du pendule dont les secondes marquent les révolutions géologiques du globe. Quiconque sait avec quelle lenteur une race évolue, combien de siècles sont nécessaires pour qu'un organe subisse des modifications appréciables, ne saurait admettre qu'un mode de perception aussi distinct et aussi varié que le sens de la couleur ait pu se développer dans un intervalle de temps relativement insignifiant; une pareille thèse ne soutient pas la discussion; c'est une fantaisie confinant à l'absurde. Il est certain que ce mode de perception, ainsi que tous les autres, a été acquis par degrés; mais sa naissance doit être reportée aux premiers âges de la faune terrestre, avant l'apparition de l'homme, avant l'apparition du quadrumane dont l'homme est sorti.

Le sens de la couleur est né chez les insectes, et sa formation a été un phénomène heureux entre tous pour l'humanité, car nous lui devons en très grande partie la brillante parure, tant naturelle qu'artificielle, de la terre.

Qui de nous ne s'est demandé, en contemplant un beau paysage, si ce qu'il avait devant les yeux était beau en soi et serait beau lors même qu'il n'y aurait pas d'hommes pour le regarder et pour l'admirer, ou si la splendeur du monde qui nous environne n'existe que par rapport à la faculté que nous avons de la comprendre et d'en jouir. On n'avait jusqu'à présent vu que deux réponses à cette question. Le livre de M. Grant Allen en suggère une troisième : c'est que la beauté de la nature et notre sentiment du beau sont étroitement connexes et se sont développés parallèlement par réaction mutuelle. D'après lui, en effet, non seulement l'œil des premières créa-

(1) *The Colour Sense*, par Grant Allen (Londres, Trubner).
(2) Voy. la *Revue* du 7 juillet 1877 et du 6 avril 1878.
(3) *Physiological Esthetics*.

tures vivantes ne percevait pas les couleurs et voyait le monde sous l'aspect d'une grisaille, mais le monde était presque une grisaille. A l'exception des teintes du ciel et du vert monotone des forêts, on n'y aurait aperçu que des nuances neutres, telles que du gris et du brun. Il n'y avait pas de fleurs, pas de fruits, pas d'animaux aux couleurs vives; la physionomie générale était morne et éteinte; nous la trouverions fort triste s'il nous était donné de l'entrevoir. L'éclat actuel du globe terrestre, en mettant à part les produits de l'art et de l'industrie, est dû à peu près entièrement à l'existence du sens de la couleur chez les êtres vivants. Ceux-ci, de leur côté, n'ont possédé et développé ce sens que parce qu'ils étaient entourés d'objets colorés. Sans les insectes, dont une des principales fonctions est, comme on sait, de contribuer à la fertilisation des plantes en transportant le pollen d'une fleur à l'autre, les végétaux seraient restés uniformément verts. Ils se sont parés à l'envi de teintes diverses pour s'attirer des visites, et dans la lutte pour l'existence ce sont les plus brillants qui l'ont emporté. Réciproquement, les insectes qui distinguaient le mieux les couleurs étaient les plus prompts à apercevoir les fleurs qui leur fournissaient la nourriture, et ils avaient plus de chances de survivre que les individus ou les espèces moins bien doués sous ce rapport. Le même travail s'est continué à l'apparition des animaux supérieurs. Les fruits qui se détachent le mieux sur le feuillage sont ceux qui ont le plus de chances d'être mangés, ceux dont les noyaux et les pépins sont emportés et semés le plus loin. L'oiseau qui ne distingue pas une merise verte d'une merise rouge a un grand désavantage dans la vie sur l'oiseau qui en fait la différence au premier coup d'œil. En même temps que le monde végétal se nuançait par des raisons d'utilité, plumes et fourrures s'embellissaient sous l'influence du goût prononcé des femelles pour les costumes éclatants. Un coq rouge a plus de chances de trouver une poule qu'un coq gris, d'où la multiplication des coqs rouges aux dépens des gris. C'est ainsi que la nature est devenue telle que nous la connaissons.

Notre explication n'est pas très claire. Nous ne voudrions pas dire que la faute en remonte à M. Grant Allen, et pourtant nous avons conscience qu'elle n'est pas entièrement nôtre. Son système contient trop d'inconnues pour qu'il soit aisé d'en donner une exposition limpide.

Il n'explique pas les commencements des choses. Les premières plantes qui ont attiré des insectes par leurs couleurs variées ne pouvaient savoir, n'en ayant pas encore fait l'expérience, à quel point cela leur serait utile. On ne peut guère supposer qu'elles l'avaient deviné. A quelles fins et sous quelle influence avaient-elles donc commencé à se mettre en frais de coquetterie et à devenir roses, bleues, blanches? « C'est, répond M. Grant Allen, qu'il existait chez les fleurs, antérieurement à l'action sélective des insectes, une tendance originelle à produire des accessoires colorés. » Mais, en ce cas, le sens de la couleur était inutile pour que la terre se couvrît d'objets colorés; il n'y avait qu'à laisser faire la « tendance originelle » et le temps. — Et le premier insecte qui a distingué une corolle pourpre d'une corolle verte, comment cela lui est-il arrivé? « Nous ne pouvons même pas le conjecturer, car nous nous trouvons devant un problème métaphysique, insondable pour le moment — peut-être pour toujours! » A merveille; au moins dites-nous comment cette précieuse faculté, une fois née, s'est perfectionnée? — Par le plaisir qu'elle procurait aux bestioles qui la possédaient; ce plaisir les incitait à l'exercer, l'exercice la fortifiait et rendait le plaisir plus vif; quant à la sensation appelée *plaisir*, elle est du domaine de l'esthétique physiologique. — La question demeure un peu plus embrouillée qu'auparavant; mais M. Grant Allen a écrit un livre original, comme tout ce qui sort de sa plume, et rempli d'observations amusantes sur les mœurs des plantes et des animaux. Nous aurions mauvaise grâce de nous plaindre. La parole est aux savants allemands, pour lesquels le savant anglais laisse percer un léger dédain à cause de l'approbation qu'ils ont donnée à la théorie de leur compatriote le docteur Magnus. M. Grant Allen leur exprime poliment l'espoir que son livre empêchera à l'avenir les « hallucinations » au sujet du sens de la couleur. Pour nous autres profanes, ce livre paraît plutôt devoir y aider.

II.

M. van Laun vient de consacrer à notre pays un nouvel ouvrage intitulé *l'Ère révolutionnaire française, histoire de la France depuis le commencement de la première révolution jusqu'à la fin du second empire* (1). Il y a résolu le problème d'associer Quinet et M. Taine, Michelet et Lavallée, en toute simplicité, sans refonte ni synthèse, en mettant bout à bout des morceaux pris aux uns et aux autres, et de produire avec ces éléments disparates une œuvre plutôt terne que criarde. C'est le triomphe de l'esprit de conciliation. M. van Laun a obtenu ce résultat étonnant en estompant les tons vifs de ses modèles, particulièrement les blancs et les rouges.

Il y aurait beaucoup à critiquer dans ces deux gros volumes. M. van Laun a sur la conscience des contre-sens terribles. Nous ne voulons pas croire qu'il les ait commis faute de savoir le français, car ses compatriotes l'accusent de ne pas savoir l'anglais, et alors quelle langue lui resterait-il? Ne soyons pas malveillants pour un écrivain qui travaille assidûment à faire connaître la France à l'étranger et qui la représente invariablement sous des couleurs favorables. Mettons les erreurs sur le compte de la précipitation. Mettons-y encore des fautes de goût qui n'auraient certainement pas subsisté si l'auteur avait pris le temps de se relire. Il n'y a que le *Punch* ou le *Charivari* qui aient le droit d'appeler la barbe d'un moine son « accessoire hérissé ». Le passage où M. van Laun traite Louis XVI de Vulcain amateur et appuie sur la comparaison entre le ménage du roi et celui du dieu forgeron n'est point supportable. Ce n'est pas de ce ton qu'on écrit l'histoire, quelques opinions politiques que l'on ait, et les opinions politiques de M. van Laun ne sont pas assez

(1) *The French revolutionary epoch, being a History*, etc., par Henri van Laun (Londres, 2 vol., Cassell Petter et Galpin).

farouches pour lui valoir l'excuse d'être entraîné par la passion. La négligence (c'est le mot le plus doux dont on puisse se servir), la négligence poussée à cet excès témoigne d'habitudes d'esprit et de travail détestables, avec lesquelles on tombe rapidement du rang d'écrivain à celui de faiseur. L'auteur de *l'Ère révolutionnaire*, à en juger par les sujets ambitieux qu'il choisit, vise à prendre place parmi les critiques et les historiens : il n'y parviendra qu'à la condition de changer de méthode du tout au tout, de travailler beaucoup et de produire peu.

III.

La *Collection Tauchnitz*, bien connue des amateurs de romans anglais, a une concurrente. La *Collection Asher* (1) est du même format, du même prix, on peut ajouter qu'elle est composée de même, car les catalogues des deux éditions rivales contiennent les mêmes noms : M. Anthony Trollope, Mrs Oliphant, Ouida, miss Braddon. Il n'y a donc pas de raison pour que le succès de l'aînée fasse défaut à la cadette.

L'un des derniers ouvrages parus dans la collection Asher, *les Moines de Thélème* (2), est dû à la collaboration de deux romanciers féconds, MM. Walter Besant et James Rice. C'est l'histoire tragi-comique d'un excellent jeune homme, Alan, fils et héritier du riche lord Alwyne, qui s'est voué à la régénération du peuple. MM. Walter et James Rice ne croient pas aux idées modernes sur la diffusion des lumières et sur le progrès. Ils y voient de pures sornettes, du *humbug*, comme on dit dans leur pays. Persuader aux paysans de ne pas se griser : *humbug !* Leur apprendre à ne pas être sales : *humbug !* Les intéresser à autre chose qu'à leurs raves et à leurs cochons : *humbug, humbug !* vous dis-je. Étonnez-vous donc qu'Alan soit un niais et entasse sottise sur sottise dans son œuvre philanthropique !

Pour ses débuts, il réunit les paysans dans la salle d'école et leur fait une conférence sur la beauté de la propreté. Il lui semble qu'il a eu du succès, car personne n'a bougé ; mais le pasteur, homme d'expérience, lui déclare à la sortie « qu'ils avaient exactement la même figure qu'à l'église pendant le sermon ». Cette remarque dégoûte Alan des conférences. Il prend la résolution de se faire paysan afin de s'initier directement aux besoins des ouvriers des campagnes et de gagner leur confiance. Son apprentissage de la vie rustique est gaiement conté. Le futur lord Alwyne, s'éveillant dans la chaumière où il a emménagé la veille et se trouvant en face d'un feu à allumer et d'un déjeuner à faire, est aussi embarrassé pour manger que Robinson Crusoé le jour où il aborde dans son île. Il finit par aller honteusement demander à déjeuner au château. La suite de son expérience est un long désastre. Les paysans le prennent pour un fou, l'exploitent et lui rient au nez. Il fonde des bains, un lavoir, une bibliothèque populaire, une société coopérative et jusqu'à des bals : rien ne réussit. Sous l'empire de son idée fixe de connaître les besoins du peuple, il a demandé en mariage la fille d'un fermier, et naturellement il a été agréé. La veille des noces, la donzelle apprend que, loin d'aller faire la madame au château, son lot sera de donner le bon exemple au village en récurant et en balayant mieux que ses anciennes compagnes. Elle se sauve sur-le-champ avec le garde-chasse de son fiancé.

En recevant ce dernier coup Alan pousse un soupir de soulagement. Les auteurs ne nous apprennent pas s'il renonça à régénérer le peuple anglais. Quant à dire ce que viennent faire l'abbaye de Thélème, ses moines et ses moinesses, à travers les théories sociales et les entreprises burlesques du jeune Alan, nous confessons humblement que cette tâche est au-dessus de nos forces. Il n'y a que MM. Walter Besant et James Rice en état d'expliquer quelle a été leur idée ; et encore !

IV.

Un jeune écrivain anglais dont la plume est très alerte, M. Mallock, avait publié il y a deux ou trois ans une satire intitulée *la Nouvelle République*, où il mettait en scène sous des pseudonymes transparents des savants et des théologiens de son pays, MM. Tyndall, Huxley, Carlyle, Clifford, Mathew Arnold, d'autres encore. M. Mallock a deux bêtes noires : les ritualistes, pour qui c'est péché d'écouter le meilleur sermon s'il est prononcé par un homme sans surplis ; et les positivistes, dont l'influence est devenue si grande en Angleterre dans les dernières années qu'ils ont modifié le code des bienséances nationales. Avant leur avènement, il n'était pas *respectable* d'attaquer la religion. Cela rentrait dans la catégorie des choses « qui ne se font pas ». Aujourd'hui rien n'est mieux porté que de dire à Dieu, en vers et en prose :

Je crois bien, entre nous, que vous n'existez pas.

La Nouvelle République, où les positivistes n'étaient pas ménagés, fit néanmoins beaucoup rire et se tira à un nombre énorme d'exemplaires. C'est à son succès que nous devons aujourd'hui un deuxième pamphlet, *le Nouveau Paul et Virginie* (1).

M. Tyndall en fait encore les principaux frais. Il y joue le rôle de Paul, d'un Paul professeur qui porte des lunettes et est toujours mal peigné. Virginie est mariée à un évêque anglican et professe un ritualisme outré. Le hasard d'un naufrage réunit Paul et Virginie sur une île déserte, en compagnie d'un jeune vicaire. L'île déserte contient par hasard un charmant *cottage* abondamment pourvu de toutes les superfluités de la vie. Le trio s'y installe et le professeur se dévoue à la tâche de convertir les êtres superstitieux que le sort lui a imposés pour commensaux à une vue juste du monde et de l'humanité.

Virginie commence par le trouver très ennuyeux. Il n'entend rien à la toilette de sa femme ; il y est profondément indifférent ; il ne distingue pas un peignoir bleu d'un peignoir rose. La créature qui est dans le peignoir le touche d'une façon absolument abstraite ; elle est une particule de

(1) *Asher's Collection of English Authors* (Paris, Paul Ollendorf).
(2) *The Monks of Thelema*, 2 vol., 1879.

(1) *The new Paul and Virginia*, par W.-H. Mallock. (Londres, 1 vol., Chatto et Windus.)

l'Humanité, et Paul ne remarque guère si les particules ont de jolis yeux. Il n'est pas de l'école de ce théologien français qui s'intéressait particulièrement aux belles âmes que la Providence a logées dans de beaux corps. D'ailleurs ses dissertations philosophiques effarouchent Virginie, qui les prend pour des sermons et qui s'enfuit de peur d'entendre un prédicateur en redingote. Elles ont plus de succès auprès du jeune vicaire, qu'elles font rougir de son ancienne crédulité et qui demande à Paul de l'accepter pour disciple. Au bout de deux jours d'éducation, le jeune vicaire, qui n'est qu'un drôle, tire de la théorie positiviste des conséquences qui scandalisent profondément son honnête professeur. L'excellent homme ne s'explique pas les façons d'agir de son élève avec la particule appelée Virginie. Il a beau fouiller dans ses souvenirs, le trésor de son expérience conjugale (la seule expérience qu'il possède) ne contient aucun incident analogue à ceux dont il est le témoin affligé. Effrayé de son œuvre, il explique au jeune vicaire que l'immoralité est directement opposée à la fin de l'Humanité, laquelle est le bonheur; mais cette fois la leçon reste sans effet; les arguments manuels ont seuls raison des fausses interprétations du disciple, qui devenait positivement intolérable lorsqu'un accident en délivra heureusement l'île déserte.

Pendant les premiers jours qui suivirent sa mort, le cottage fut un véritable Éden, Virginie s'était réconciliée avec les sermons de Paul en découvrant que le professeur avait été *clergyman* dans sa tendre jeunesse et qu'il avait porté un surplis. Elle l'écoutait docilement, se montrait peu exigeante sur les preuves et faisait des progrès remarquables dans la connaissance de la vérité. C'était merveille que la rapidité avec laquelle cette jeune âme secouait les vieilles superstitions dans lesquelles elle avait été nourrie. Paul était dans l'extase. Le réveil ne fut que plus cruel le jour où il s'aperçut que Virginie interprétait le positivisme tout aussi de travers que le jeune vicaire. Ses erreurs étaient plus dangereuses, car l'autre était une brute, tandis qu'elle soutenait ses hérésies avec des regards, des sourires, des mines, une voix, à faire tourner la tête d'un professeur. Elle avait une manière adorable de dire : « Puisqu'il n'y a pas d'enfer ni de bon Dieu, Paul, nous ne serons pas punis. » Comment résister? Paul ne résistait presque plus, lorsqu'une catastrophe le sauva du crime et le rejeta dans les mystères de la foi. Il vit poindre à l'extrémité de la plage le mari de Virginie, accompagné d'une respectable dame aux cheveux en tire-bouchons. « Ah! s'écria Paul en reconnaissant sa femme, maintenant je crois à l'enfer! — Et moi, dit Virginie avec plus d'à propos en se jetant dans les bras de son époux, je *re*crois au ciel! »

Les satires anglaises ont presque toujours le défaut d'être poussées à la caricature. Celles de M. Mallock ne forment pas exception à la règle. Il a la main lourde. D'ailleurs, c'est trop de deux grosses farces sur le même sujet; il eût fallu du moins en varier le ton et la forme; et M. Mallock, avec tout son esprit, n'a pu y parvenir.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Mon spirituel collaborateur, Arvède Barine, vient de faire paraître une fort intéressante étude sur les cercles catholiques d'ouvriers (1). Ce n'est pas, dit-il, une œuvre de polémique, mais un rapport fidèle après une consciencieuse enquête. Comment a-t-il réuni les documents, recueilli les témoignages, c'est ce qui semble d'abord difficile à comprendre, car il y a nécessairement dans ces œuvres-là de l'ombre, du mystère, du dessous. On se l'expliquera cependant si l'on réfléchit qu'à côté des agents discrets, prudents, sinueux, se rencontrent toujours les ardents, les impétueux, enfants terribles, clairons bruyants, boulets de canon de la coalition, les La Tour du Pin et les de Mun, dont la franchise toute militaire commande l'estime, après tout. Ceux-là démasquent les batteries. Le vrai drapeau, dont les autres laissent à peine un petit bout sortir de leur poche, ils le déploient et le font flotter au vent. Le faux drapeau, ils en rient. S'agit-il d'appeler le public à coups de grosse caisse à la caisse : pour exécuter le boniment et la réclame, comment s'y prennent-ils? Ils préviennent tout d'abord que ce va être un pur boniment. Ils crient à l'intérieur, mais si fort, qu'on les entend du dehors : Puisqu'il faut ici le casque de Mangin, passez-moi le casque de Mangin! Écoutez plutôt l'un d'eux à l'assemblée générale de 1877 — ce sont ses propres paroles, authentiques : « Lorsqu'un marchand quelconque veut annoncer un produit pharmaceutique, il ne dit pas : Je vais vous vendre un composé d'eau, de gomme, de sucre et de térébenthine; il dit : Plus de poitrinaires !!!... (*rires*) et ainsi il saisit l'opinion publique; de même nous... » Voilà qui est franc, et, comme l'orateur parle d'une voix sonore, on l'entend de la rue. Arvède Barine a donc entendu, il a lu aussi je ne sais combien de bulletins, de brochures, de règlements, de procès-verbaux, et son enquête s'est appuyée sur de nombreux documents.

Je n'ai ni le loisir ni la place nécessaire pour entrer dans le détail; on n'analyse pas d'ailleurs une analyse. Je le regrette, car il y a là des faits bien curieux et des scènes fort piquantes. Voyez, par exemple, l'amusant croquis des réunions des conseillers de l'*œuvre*. A chaque séance, chaque assistant, en commençant par le président, se lève et s'occupe de ses fautes d'après un formulaire imprimé qui a pour titre : *Examen pour la coulpe des conseillers*. Cette confession finie, on passe à la *monition*, qui consiste à s'avertir mutuellement des fautes commises et dont on a perdu le souvenir. Chacun frappe donc sur la poitrine de son voisin : *Tua culpa!* Voyez encore l'emploi de la journée d'un directeur de cercle, le dimanche. Il y a là un programme à effrayer l'homme le plus robuste. Voyez encore le chapitre sur les

(1) *L'œuvre de Jésus l'ouvrier. Les Cercles catholiques*, par Arvède Barine. — 1 vol. Paris, 1879. G. Fischbacher.

représentations dramatiques. Le répertoire est nombreux et varié : mystères et drames sacrés, tragédies lyriques, vaudevilles et farces populaires. Telle de ces farces, la plus goûtée, paraît-il, réussirait au Palais-Royal. C'est du comique du même ordre : quiproquos, gens qui se salissent ou font des chutes ridicules, dormeurs réveillés par des ronfleurs, batailles à coups d'oreiller, gens attirés par le vacarme et paraissant en chemise de nuit. Après le couplet final, qui est une cantate à la gloire des patronages catholiques, les portes de la chapelle s'ouvrent ; des psaumes chantés en chœur retentissent.

On trouvera bien d'autres détails encore qui font de cette étude un très piquant et très amusant volume. Il a en même temps une sérieuse portée, car ce serait lui faire tort que de le considérer uniquement sous cet aspect. Il révèle d'une façon saisissante le dessein nettement arrêté et patiemment poursuivi par l'Association de réorganiser la société contemporaine sur des assises que l'Église romaine prétend établir. Les membres de l'*œuvre* sont les soldats d'une idée, et cette idée c'est — d'après les paroles mêmes de M. de Mun — la contre-révolution faite au nom du Syllabus. Il s'agit de subordonner le pouvoir civil au pouvoir religieux, d'absorber l'éducation de toutes les couches de la société, de donner à l'Église la suprématie sur les hautes classes, le protectorat des classes inférieures. La question n'est plus de résister, mais de dominer ; de se défendre, mais de prendre l'offensive ; de repousser le contrôle de l'État, mais de contrôler l'État, de se substituer à lui, et de dire : L'État c'est moi ! C'est une lutte où les intérêts les plus graves sont engagés et dont l'issue décidera des destinées du pays. Réussira-t-on, réalisera-t-on, en le dépassant, ce qu'avaient rêvé les Grégoire VII et les Innocent III ? Arvède Barine estime que le principal obstacle viendra du clergé. Le bas clergé ne voit pas sans mécontentement le cercle faire concurrence au presbytère ; le haut clergé souffre plus ou moins patiemment la rivalité d'influence de ces laïques qui prennent directement le mot d'ordre à Rome. Un autre obstacle viendra de ceux mêmes que l'on veut gagner et sur qui l'on compte, les ouvriers. Et en effet, il faut le dire à l'honneur des chefs de cette croisade entreprise contre la société moderne, ils ne flattent ni les passions ni l'orgueil des classes déshéritées. Ils ne leur parlent pas de droits jusqu'ici méconnus et qui vont enfin triompher ; ils leur disent d'attendre un avenir meilleur de la générosité et de l'abnégation des classes favorisées, se dévouant, se sacrifiant de leur plein gré. Et quand donc ? le jour où la loi d'amour règnera, où à la dure justice se substituera la charité aux indulgences infinies. Perspective lointaine, rêve et chimère, répondront ceux qui souffrent ; et en même temps leur orgueil se révoltera assurément à l'idée de recevoir, à titre d'octroi et d'aumône, ce qu'ils considèrent comme leur étant dû. C'est leur demander trop de patience et d'humilité.

Arvède Barine espère donc que ceux qui tentent cette lutte contre la société moderne seront vaincus ; il n'ose l'affirmer cependant. J'ai plus de confiance que lui ; seulement je regrette que la lutte se soit engagée. Il est des questions que j'aimerais mieux ne pas voir soulever lorsqu'on n'est sûr ni d'un côté ni de l'autre de les trancher d'une façon décisive, des problèmes qu'il ne faut agiter autrement que dans le domaine de la spéculation et de la science quand on n'a pas une solution immédiate. La question religieuse et la question sociale, maintenant liées étroitement, me semblent de ce nombre. Voilà qu'on en a saisi les masses, qui y apportent, j'en ai peur, plus de rancunes, de colères et de passions que de lumières et d'amour désintéressé du vrai. Enfin, puisque la lutte a été engagée, c'est presque un devoir de connaître les forces respectives des partis en présence ; il n'est pas permis de demeurer indifférent. Voilà comment l'enquête ouverte par Arvède Barine est opportune et utile. Je ne saurais donc trop recommander ce livre honnête, sincère, qui joint à ces mérites celui d'un style net, dégagé, lumineux, dont je n'ai pas d'ailleurs besoin de faire l'éloge à nos lecteurs.

II.

> Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où
> Le héron au long bec, emmanché d'un long cou.

Ce portrait du héron est aussi celui du pauvre Glatigny, ce bohème et ce bohémien qui a traversé la vie en chantant, affamé et sensuel, déhanché au moral comme au physique, effronté et naïf, sorte de Villon ou de Panurge, un Villon sans méchanceté, un Panurge inconscient. On essaye de faire un peu de bruit autour de son nom en publiant ses poésies complètes (1) ; M. Anatole France écrit en son honneur une longue notice, charmante d'ailleurs, très spirituelle et très pittoresque : vains efforts, son nom n'est pas de ceux qui vivront toujours, ni même longtemps. Quelques curieux s'en souviennent encore, mais combien ? Il y a dix ans, lorsque le pauvre diable fut incarcéré en Corse par un gendarme qui croyait happer au collet — si tant est que son long paletot roux eût encore un collet — l'introuvable assassin Jud, il fit grand fracas de cette mésaventure. Presque tous les journaux reproduisirent sa lettre, en vérité fort plaisante. Le public rit de la lettre, mais on cherchait dans sa mémoire : Qu'est-ce cela, Glatigny ? Ah ! oui, ce squelette désarticulé qui faisait aux Bouffes, dans *les Deux Aveugles*, le monsieur qui passe sur le pont ! Quelques-uns se souvenaient encore de l'avoir vu à l'Alcazar donner des séances d'improvisation. Il paraissait sur le tréteau après le ventriloque et faisait des vers sur les rimes qu'on lui jetait de la salle. Il excellait à cet exercice et surpassait le fameux Pradel. C'était à ces courtes heures de gloire restreinte que se rattachait surtout son souvenir pour quelques Parisiens. La province ne le connaissait pas, bien qu'il l'eût parcourue en tous sens dans le chariot du roman comique ; mais, faute de vêtements présentables, on le reléguait dans le trou du souffleur. Dans les pièces où l'administration fournit le costume, il ne parut jamais sans provoquer les sifflets et les huées. Il se voyait sublime et souriait doucement de l'aveuglement des hommes.

(1) Albert Glatigny, *Poésies complètes*. Notice par A. France. — 1 vol. Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

L'éducation de l'esprit et de l'âme lui avait manqué. Sa passion pour les vers s'était éveillée par hasard. A quinze ans il avait trouvé dans le grenier de la maison paternelle une vieille malle oubliée, la malle du pauvre cousin Mitre. Outre des gants, des pantoufles, quelques portraits de femmes, une pipe turque et des lettres d'amour, elle recélait dans ses flancs moisis un volume dépareillé de Ronsard. L'enfant fut émerveillé. Son oreille sentit aussitôt le charme de cette langue pleine et sonore, elle s'enivra de ces fanfares et de ces bravoures de rythme. Son imagination fut ravie de ce défilé de beaux seigneurs et de belles dames de la France des Valois. Il dévora, dès qu'il le put, les poésies de Théodore de Banville d'abord, puis de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny, de Baudelaire et de Leconte de l'Isle. Tels furent ses maîtres, et dans le nombre il y en avait d'excellents sans doute; mais il eût fallu, pour que ces riches semences donnassent une heureuse moisson, un terrain préparé par une culture antérieure. Il eût fallu au moins la culture *après*, puisque la culture *avant* manquait. Mais non! à dix-huit ans il publie ses premiers vers éclos dans les brasseries. Et ces vers du début me semblent supérieurs à ceux qu'il écrira par la suite. Le poète n'a pas encore été gâté par l'improvisation; l'imagination a quelque fraîcheur de jeunesse. Presque aussitôt les joues vont se creuser, les yeux se ternir, la bouche grimacer.

L'hiver, sitôt venu pour lui, ne lui apporta pas même l'expérience de la vie, ni de plus graves pensées. Je cherche en vain dans ces rimes qui frétillent, scintillent et cascadent, une idée sérieuse, une noble aspiration, un élan généreux, un regret au moins de la vie gaspillée, comme on en trouve parfois chez son ancêtre Villon. Le rire édenté de cet enfant vieilli est devenu amer, voilà tout. Et, en effet, l'éducation de l'âme qui lui avait manqué dans son enfance, où l'aurait-il reçue ensuite dans sa vie errante de cabotin famélique? Et cependant l'heure finit par sonner pour lui de l'éclosion morale. Il rencontra une femme de cœur qui consentit à unir son sort à celui du bohémien. Un amour honnête — sentiment non soupçonné par lui — éveille à une vie nouvelle ce cœur qui semblait condamné à la stérilité. C'est une régénération et une révélation. Il écrit des lettres vraiment touchantes où naïvement il s'étonne d'avoir maintenant le sens du bien. « Ah! la belle et bonne chose qu'un amour honnête! s'écrie-t-il. Je vois tout sous un jour nouveau. » Et en même temps que la vie, il envisage l'art sous un nouvel aspect : « Le temps des chansons en l'air est passé. Je sens que je peux faire des œuvres sérieusement belles, et je les ferai. » Hélas! il était trop tard. Ce corps délabré, épuisé, se mourait tandis que l'âme s'éveillait à la vie. L'infortuné s'éteignit bientôt sans avoir réalisé le rêve généreux de la dernière heure.

Il avait bien jugé lui-même son œuvre : *chansons en l'air*.

III.

Les Facultés des lettres et des sciences font bon an mal an une douzaine de bachelières. Il n'y a pas grand mal à cela. Les jeunes filles lisant Thucydide dans le texte n'ont rien qui me séduise, mais rien non plus qui m'effraye. Le jour où elles rencontreront Trissotin, l'helléniste, elles sauront, j'imagine, résister à la tentation de l'embrasser pour l'amour du grec. Mais ce n'est pas assez, selon Mme Jenny Touzin, qu'elles aient conquis ce parchemin inoffensif, il faut qu'elles puissent s'asseoir, sans provoquer les sourires, à l'amphithéâtre de l'École de médecine et disséquer à Clamart. La femme, étant « un des anneaux de la chaîne universelle », a droit au développement de sa personnalité, et, si elle aspire à être « revêtue d'un caractère d'utilité », insensé, cruel, barbare est le préjugé qui la condamne à l'obscurité d'une vie inutile.

Telle est la thèse qui est soutenue, sinon démontrée, dans *La Dévorante* (1). Ce surnom bizarre de l'héroïne ouvre le champ aux suppositions les plus défavorables. Vous imaginez une Phryné-vampire, *quærens quem devoret*, et engloutissant la fortune, l'honneur, la santé de ses victimes. Nullement. C'est une doctoresse en médecine. Le préjugé écarte d'elle la clientèle, et l'infortunée en vient à souffrir si cruellement de la faim, qu'appelée un jour par hasard à soigner un malade dans une fête de nuit, elle court, non au malade, mais au buffet, où elle fait le vide. De là ce surnom de *Dévorante*. Mme Jenny Touzin aurait voulu écarter les femmes de l'École de médecine, qu'elle ne s'y serait pas prise autrement. Elle fait pleuvoir sur son héroïne toutes les tuiles de la création, ne lui épargne aucune torture de l'âme et du corps. Étrange façon d'encourager à entrer dans la même voie! Au dénouement le suicide, qui a été précédé d'un suicide moral, car la *Dévorante* a tué, non par égarement de désespoir, mais de sang-froid, sa vertu, son honneur, sa foi même en son art et en sa vocation. C'est alors que, montrant l'abîme au fond duquel tout cela s'est englouti, Mme Touzin, d'une voix engageante : « A qui le tour, mesdemoiselles ? »

IV.

L'héroïne de Claude Vignon et de son nouveau roman, *Révoltée* (2), est bien, en effet, le démon de la révolte. Ce n'est pas, comme la *Dévorante*, le préjugé qu'elle foule aux pieds, mais tout ce qu'il y a de bon, d'honnête, de saint, et cela avec une crânerie d'allures très remarquable. Rien ne l'arrête, pas même l'ombre d'un scrupule. La morale en gémit, et l'art aussi, car enfin ce qui fait l'intérêt, le drame, c'est la lutte. Ici il n'y en a pas l'apparence.

V.

Signalons aux bibliophiles une nouvelle édition de *Notre-Dame de Paris* en deux élégants volumes chez Lemerre; *Adolphe*, de Benjamin Constant, et *Édouard*, de Mme de Duras, chez Jouaust. C'est d'*Édouard* que Sainte-Beuve a si bien dit que c'est un de ces livres que les cœurs oisifs et cultivés aiment à relire une fois tous les ans et à sentir dans leur mémoire comme le lilas ou l'aubépine en sa saison. Et, en

(1) Jenny Touzin, *La Dévorante*. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.
(2) Claude Vignon, *Révoltée!* — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

ffet, c'est un doux et charmant parfum. M. Uzanne, qui a crit la notice de cette édition nouvelle, préfère les senteurs lus âcres; aussi voit-on qu'il se force un peu pour admirer. 'n platonique, cet *Édouard*, un lymphatique, un anémique, ui aime respectueusement et en silence et n'attend d'autre uérison que la mort! A cet amour qui détruit, M. Uzanne réfère celui qui construit, car Hésiode a dit le seul mot vrai, elon lui : « L'amour est l'architecte de l'univers. »

VI.

Les deux derniers tomes du *Théâtre complet de Labiche* (1) nt paru. Quand les académiciens graves, qui fréquentent eu le théâtre du Palais-Royal, auront eu le temps de les lire, . Labiche prendra un fiacre à l'heure et fera sa tournée. ans doute il n'a pas une confiance qui marquerait un outre-uidant orgueil. J'imagine qu'il se demande avec inquiétude : ue pense M. Nisard des *Noces de Bouchencœur* et M. de Viel-astel de *Si jamais je te pince?*

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les journaux s'occupent du nouveau projet de loi sur la resse élaboré par une commission parlementaire; les uns le poussent complètement, les autres l'approuvent dans quel-ques-unes de ses parties; bien peu en sont complètement atisfaits. C'est qu'il n'y a peut-être pas de question qui, plus ue celle-là, prête à la discussion. Tout dépend, en effet, du oint de vue auquel on se place, et ce point de vue varie ec les personnes. Il y a les amis sincères de la presse ui la voudraient absolument libre, et il y a d'autres amis on moins sincères qui craignent qu'elle ne se perde par s excès et pour cette raison ne voudraient pas lui voir ut à fait la bride sur le cou.

Je ne parle pas des ennemis de la presse, qui rêvent de la étruire sous prétexte de la faire vivre, et ne savent com-ent s'y prendre, d'autant plus qu'ils sont forcés d'agir de ase et de cacher leur véritable dessein. Nous entendrons ns doute émettre de bien singulières théories quand le rojet de loi viendra en discussion publique. En attendant, . Louis Blanc a touché à cette question de la liberté de la resse dans son discours de Marseille, et il me semble avoir rononcé le mot juste : « Je veux la presse tout à fait libre, dit l'orateur; personne assurément ne demande pour elle privilège du mal; mais ce qui importe, c'est qu'on ne crée as contre elle une classe de délits particuliers frappés de nalités spéciales; *c'est qu'il ne soit défendu de faire par le que ce qu'il est défendu de faire en dehors d'elle et sans le.* »

(1) Paris, 1879. Calmann Lévy.

Ces derniers mots que j'ai soulignés me paraissent poser parfaitement la question. Tout en se montrant aussi libéral que possible, M. Louis Blanc n'adopte pas la théorie bizarre de l'impunité absolue fondée sur la prétendue impuissance non moins absolue de la presse. Il considère celle-ci comme un instrument au moyen duquel on peut commettre des crimes et des délits de droit commun, et ce sont ceux-là seulement qui ne sont point imaginaires et ne doivent pas rester impunis. Réduite à ces termes, la question est bien près d'être résolue; il ne reste plus qu'à s'entendre sur les règlements de police nécessaires pour que la presse ne puisse pas échapper à la responsabilité légitime de ses actes.

II.

Pour répondre aux attaques dont le projet de la commission est l'objet et mettre ses contradicteurs au défi de mieux faire, le président de cette commission, qui est en même temps un journaliste des plus connus, a eu l'idée de proposer un prix de 1000 francs en faveur de qui présentera le meilleur projet de loi sur ce sujet épineux.

Cette idée singulière a le malheur de rappeler ces annonces industrielles où tel fabricant s'engage à payer une certaine somme à qui prouvera que son chocolat n'est pas le plus agréable de tous les chocolats connus ou que sa pommade ne fait pas instantanément repousser les cheveux sur les têtes les plus chauves. Ce prix de 1000 francs n'était vraiment pas de mise dans la circonstance.

M. de Girardin, car c'est lui qui a imaginé ce concours, annonce que « déjà plusieurs projets de loi lui ont été adressés ». Cela n'a rien d'étonnant, et sans aucun doute les concurrents ne manqueront pas; ils seront même nombreux, et le célèbre avocat Gagne aurait des premiers envoyé son petit manuscrit s'il était encore de ce monde.

Mais il ne suffira pas de recevoir des manuscrits; il faudra encore les lire, les étudier et les classer, ce qui ne sera pas une petite besogne. M. de Girardin a trouvé que c'était bien assez de donner 1000 francs au vainqueur du concours, s'il y en a un; et il s'est déchargé du soin d'étudier les projets présentés sur les deux syndicats de la presse française, qui seront invités à décerner le prix après mûr examen de l'œuvre de chaque concurrent. Je ne sais pas ce que les deux syndicats penseront du travail inattendu qui leur tombe sur les bras; mais il est certain que M. de Girardin se tire d'affaire en homme d'esprit.

III.

A ce propos je dirai quelques mots de la proposition qui a été faite tout récemment de constituer un jury d'honneur dont la mission serait de maintenir les polémiques entre journaux dans les bornes de la décence et d'une courtoisie réciproque.

Cette proposition a été faite plusieurs fois déjà sans jamais aboutir à un résultat pratique. Il y a d'excellentes raisons pour qu'il en soit toujours ainsi; la meilleure de toutes, c'est

que la profession de journaliste n'est point et ne sera jamais exactement définie. Les avocats, les médecins, les notaires exercent en vertu d'un diplôme officiel, ce qui leur permet d'avoir des jurys d'honneur ou, si l'on veut, des conseils disciplinaires, ce qui revient au même, chargés de veiller à la considération professionnelle et de réprimer les écarts de conduite des membres de la compagnie.

Le journalisme, au contraire, est une profession libre qui n'exige ni examen préalable ni diplôme d'aucune sorte. Chacun peut être ou se dire journaliste à son jour ou à son heure, selon sa fantaisie, et par là même il échappe à tout autre contrôle que celui de l'opinion publique. Ses confrères, dont rien d'ailleurs ne l'oblige à reconnaître la compétence et l'autorité, n'ont pas de prise sur lui pour peu qu'il soit homme de talent et qu'il ait l'oreille du public. Il peut se moquer de leurs admonestations, dépourvues de toute sanction efficace, de même qu'un évêque se moque des déclarations comme d'abus prononcées par le Conseil d'État.

Il ne faut pas du reste prendre cette question de la dignité de la presse par un de ses petits côtés. Les polémiques scandaleuses entre écrivains sont, après tout, assez rares; elles sont l'exception. Ce qui est de tous les jours, c'est, par exemple, l'injure et l'outrage prodigués aux membres du gouvernement avec une fureur qui ne connaît point de bornes et va jusqu'au délire. Il y aurait donc lieu pour le jury d'honneur d'intervenir. Mais on s'imagine sans peine comment il serait écouté. Les mœurs publiques peuvent seules exercer une salutaire influence sur les écrivains et les forcer à respecter leurs lecteurs en se respectant eux-mêmes. Or, pour le moment, nous n'en sommes pas là, et les violences d'une certaine presse, qui donnent des nausées aux hommes de goût et de bon sens, correspondent à un état particulier d'un certain nombre d'esprits. La preuve, c'est que cette presse a un public et des lecteurs.

IV.

Un fait qui mérite d'être signalé, c'est la rupture de l'accord qui semblait exister depuis quelques années entre l'orléanisme et la légitimité. On croyait que la fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon était accomplie depuis le voyage du comte de Paris à Frosdhorf; mais il paraît qu'il n'en était rien, ou du moins qu'il n'y avait qu'une demi-fusion. C'est ce qui semble résulter d'une lettre écrite par M. Édouard Hervé, directeur du *Soleil,* au président de la commission d'organisation du banquet qui doit avoir lieu le 29 de ce mois pour fêter l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord. La présence du rédacteur en chef de la feuille orléaniste signifierait, dit M. Hervé, « qu'un accord est fait, non pas un accord vague et général, mais un accord formel et précis pouvant servir de base à une action politique. Or je suis obligé de constater qu'un tel accord n'existe pas et qu'il paraît même plus éloigné que jamais de s'établir. »

Il n'y avait donc jusqu'ici qu'un accord vague et général, qui n'engageait à rien, un accord en dehors de toute entreprise politique. Mais à présent que les légitimistes semblent vouloir entrer dans la phase de la fougue et de l'action, les orléanistes demandent à réfléchir et à ne pas s'engager, leur fidélité envers le chef de la maison de Bourbon n'allant pas jusqu'à suivre son panache blanc sur le chemin des « résolutions viriles ».

C'est assurément ce qu'ils peuvent faire de mieux et de plus politique, quoique, à vrai dire, il soit difficile de voir dans les résolutions si pompeusement annoncées autre chose qu'une figure de rhétorique. Cependant les princes d'Orléans font bien de prendre leurs précautions et de retirer, comme on dit, leur épingle du jeu. Par le temps de folies qui court, on ne sait pas ce qui peut arriver. Au fond, le comte de Chambord ne sera peut-être pas aussi fâché qu'on pourrait le croire de la conduite de ses cousins de la branche cadette. Leur défection, dans cette circonstance, servira de prétexte pour ajourner l'exécution des résolutions viriles et ne pas quitter le château de Froshdorf. Voici justement l'ouverture des chasses d'automne; le comte de Chambord a plus d'un chamois à tuer avant de prendre le chemin des Tuileries.

V.

Après son échec de Bordeaux, M. Blanqui s'est rendu à Marseille, où il a assisté à un banquet. Il paraît que tout ne s'est pas bien passé dans cette réunion fraternelle et que plusieurs des assistants ont été expulsés comme atteints et convaincus d'opportunisme. Cette exécution faite à la satisfaction générale le célèbre agitateur a pris la parole, et dans son discours les plus difficiles ont pu retrouver le Blanqui du bon vieux temps, avec ses haines, ses préjugés, son aigreur et ses défiances. Il a déclaré que la république était en péril, et l'on ne devinerait jamais pourquoi :

« Je ne crois pas, a-t-il dit, que nous soyons dans la bonne voie du progrès. Tout récemment, quand un ministre, M. Jules Ferry, a crié : « Vive la France ! » et a dit aux officiers de l'armée de crier ainsi, c'est qu'il considérait la république comme une chose de circonstance qui devait être jetée pardessus bord : il semblait dire que les officiers pouvaient lui tourner le dos. Pourquoi un ministre redoute-t-il de jeter devant l'armée le cri de : « Vive la république? » Pourquoi ne pas nommer la république quand on parle à ses soldats? Je considère la situation comme très grave et la république en péril. »

Ainsi M. Jules Ferry est un traître, ou peu s'en faut, parce qu'il a engagé des officiers qui l'écoutaient à crier : « Vive la France ! » Il s'ensuit que la situation est très grave. Voilà bien l'immuable, l'éternel Blanqui, et en lisant son discours ne croirait-on pas relire le journal qu'il publiait à Paris pendant le siège? On l'a, du reste, peu entendu, parce qu'il était très fatigué et qu'il pouvait à peine parler. Il a reconnu lui-même qu'un orateur sans voix se trouvait dans une situation très fâcheuse, on pourrait ajouter très ridicule. M. Blanqui n'a, je crois, rien dit de plus judicieux et de plus sensé dans toute sa carrière d'orateur.

Clément Caraguel.

BULLETIN

La Revue russe. — La *Russische Revue* (Saint-Pétersbourg) ontient, dans sa livraison d'août, un article du professeur . Brückner sur *la Question des femmes en Russie au temps le Pierre le Grand.* Avant le règne de Pierre, dit M. Brückner, a condition de la femme russe n'était guère supérieure à elle de la turque. Sa situation au foyer conjugal était celle l'une esclave que son maître a le droit de maltraiter. La ropre mère de Pierre paraît avoir été enfermée ni plus ni noins qu'une sultane. Lorsqu'on rapproche sa vie de celle le sa belle-fille, le contraste est saisissant.

Les choses n'avaient pas toujours été ainsi. Cette espèce l'annulation de la femme qui frappe, en Russie, au xvie et u xviie siècle, était due à l'influence byzantine. On en était enu à considérer comme un péché de causer avec une femme u même de la regarder. Il était logique de comprimer et l'abaisser cette créature dangereuse, source de tentations our l'homme.

Le *Domastroi,* sorte de bréviaire laïque composé au vi^e siècle, établit très nettement les droits respectifs des poux. Le chef de famille a l'autorité absolue. Il jouit d'un ouvoir sans limites sur toutes les personnes qui font partie e la maison, et il est responsable de leur bien-être spirituel t temporel. C'est lui qui leur apprend à craindre Dieu et qui es punit lorsqu'elles errent. Pour sa femme et pour ses nfants, il usera du fouet, mais il aura soin que ce ne soit as dans la colère, et il ne fouettera pas sa femme en public, nais il la battra sans témoins. Il ne la frappera pas à la igure, et il ne lui donnera pas de coups de poing dans le reux de l'estomac; il ne se servira pas pour la battre d'obets en fer ou en bois, de peur de lui causer des maladies elles que maux de dents ou maux de tête, cécité, surdité, uxation des pieds ou des mains. « Au contraire, dit le texte, e châtiment avec le fouet est judicieux et douloureux, effrayant et sain. Si la faute est grande, il faut aggraver la eine : tandis qu'on tiendra la femme par les mains, on étrillera proprement avec le fouet. Mais il ne faut pas faire cela étant en colère. Si la femme ne témoigne pas de repenir, on fera suivre un châtiment encore plus vigoureux. » Il est recommandé de ne pas craindre d'appliquer fréquemment la punition « saine » et « judicieuse ». On battra sa emme pour une simple maladresse.

Le même ouvrage fixe l'emploi du temps de la mère de amille et règle l'attitude qu'elle devra observer dans le monde. Elle s'occupera uniquement des choses du ménage; elle dressera les servantes, leur distribuera la besogne et les surveillera; toutefois elle ne décidera rien, même dans les questions d'intérieur, sans en avoir référé à son époux. Elle ne parlera jamais d'autre chose que de ménage; si elle va quelque part et qu'on lui adresse une question sur quelque autre sujet, elle répondra qu'elle ne sait pas.

L'opinion que la femme est un piège tendu à l'homme par le diable subsista longtemps parmi le peuple. Deux siècles après le *Demostroi* paraissait un ouvrage où l'auteur donnait les règles de la bonne éducation. Il y était prescrit de ne pas souffrir que filles et garçons jouassent ensemble. Si votre fils, disait le livre, s'approche seulement des filles et se prépare à plaisanter avec elles, « cassez lui les côtes ». Les occasions de tentation étaient du reste rares, au moins dans les classes aisées. La femme et les filles du barine ne sortaient que dans un carrosse fermé, dont les petites ouvertures étaient bouchées avec des morceaux d'étoffe. Leur appartement était situé sur les derrières de la maison et les clefs en restaient pendues à la ceinture du chef de famille. Souvent même il fallait traverser la chambre de ce dernier pour arriver au gynécée. La cour sur laquelle donnaient les fenêtres des femmes était entourée d'un mur de planches très élevé. Lorsqu'une femme était malade, on ne la laissait pas voir au médecin. Celui-ci avait tout au plus la permission de lui tâter le pouls à travers une fente. Un homme ayant rencontré par hasard la mère de Pierre le Grand dans le palais, on le mit à mort. Les princesses de la famille impériale étaient particulièrement à plaindre. On ne leur permettait pas d'épouser un seigneur russe, parce que c'eût été déchoir, ni un prince étranger parce qu'il n'eût pas été de la même religion. Elles passaient leur vie enfermées dans leur chambre, priant, pleurant, très hébétées, sans autre distraction que de se farder et de se faire raconter des histoires par leurs servantes. En vieillissant, elles prenaient souvent l'habitude de boire. Les ambassadeurs d'un tsar étant allés à Copenhague demander la main du fils du roi pour la fille de leur maître, ils firent valoir que la princesse ne s'enivrait jamais.

A mesure qu'on descendait l'échelle sociale, la réclusion devenait moins stricte. Les femmes du peuple en étaient quittes pour les coups; du reste, elles allaient se griser au cabaret tout comme les hommes. Il n'était naturellement pas question d'apprendre même à lire aux filles. Celles-ci n'étaient pas consultées quand il s'agissait de les marier. Étaient-elles élevées dans un gynécée, l'époux ne les voyait qu'après les noces, et, comme les beaux-pères ne se faisaient aucun scrupule de tromper sur la marchandise, on se trouvait quelquefois avoir épousé une aveugle, une boiteuse, une bossue. La seule ressource du mari était alors de décider sa femme à entrer au couvent. Si elle ne s'y prêtait pas de bonne grâce, il usait de l'argument « sain et judicieux » jusqu'à ce qu'elle se fût rendue; ou bien il l'empoisonnait, — à moins qu'il ne fût empoisonné par elle.

Quand le tsar voulait se marier, il publiait dans tout son empire qu'on lui amenât les plus jolies filles de chaque province. Lui-même les passait en revue et les examinait, sans égard pour leur situation sociale. Il prenait celle qui lui plaisait, fût-elle de naissance basse. Faveur dangereuse, car la pauvre créature devenait le point de mire des intrigues et mourait quelquefois mystérieusement avant le mariage.

C'est dans la seconde moitié du xviie siècle que commença l'émancipation de la femme russe. On lui permit la société des hommes et l'usage des voitures ouvertes. Elle cessa de se voiler le visage à l'orientale. Pierre hâta la transformation par ses ukases. L'un ordonnait aux femmes de prendre part

aux fêtes; un autre décrétait des « assemblées » auxquelles on était tenu de se rendre habillée à l'occidentale et de s'amuser d'une certaine manière; l'âge ne dispensait pas de danser. On se mit dès lors à donner un peu d'instruction aux demoiselles, et le progrès ne s'est plus arrêté.

Enseignement de la langue allemande. — M. D. Springer vient de faire paraître la seconde partie du *Cours normal de langue allemande*. Il part de ce principe que les langues étrangères doivent s'apprendre comme la langue maternelle, par l'oreille. Dès lors, inutile de s'épuiser à traduire en bel allemand une page de beau français : un pareil exercice, purement littéraire, alors même qu'il serait possible, ne servirait à rien. La langue, faite pour être parlée, doit s'apprendre en parlant. Mais par quel procédé? La plupart des grammaires se bornent à donner une règle, puis une version où on la retrouve, un thème où on l'applique, et tout est dit. Il en résulte que l'élève apprend la règle, fait les exercices, et oublie tout. — M. Springer pense qu'il faut habituer l'oreille de l'enfant : avant d'énoncer la règle, il la lui fait pressentir dans des cas élémentaires, puis dans d'autres plus difficiles; et quand finalement elle se formule, elle était déjà connue. La règle se trouve être ainsi, non pas le point de départ, mais le résumé.

M. Springer applique cette méthode dans quatre catégories d'exercices : versions, thèmes, dialogues et exercices *heuristiques*. La version n'est là que pour éclaircir la règle : c'est une grammaire en action. Le thème vient ensuite, sans prétentions littéraires, pour habituer l'élève à manier la règle et la lui présenter sous une infinité de faces différentes. Dans l'exercice heuristique, l'élève se trouve de nouveau aux prises avec la difficulté grammaticale, mais isolée cette fois de manière à absorber, seule, toute son attention. Enfin le dialogue lui donne la pratique de la langue. C'est ainsi que la même règle, présentée sous une variété infinie d'aspects, entre de tous côtés à la fois dans l'esprit de l'élève. Et, chemin faisant, des locutions, des mots allemands se présentent en grand nombre dans des phrases instructives, qui échappent, par là même, à la banalité ordinaire.

Tel est, rapidement esquissé, l'ouvrage de M. Springer. Aucun des éléments qui le composent n'est nouveau : l'ensemble est original, parce que c'est une heureuse tentative pour enseigner la langue allemande par un procédé à la fois méthodique et naturel.

Le 25 septembre, un congrès d'archéologues s'est réuni à Pompéi pour célébrer la destruction de cette ville. C'est certainement le comble de la fureur actuelle pour les centenaires. L'événement a réellement eu lieu en août, mais à cause de la chaleur on a jugé à propos de reculer la fête jusqu'en septembre. A cette occasion on a pratiqué quelques fouilles nouvelles.

(*Academy.*)

M. Giuseppe Calucci vient de publier à Gênes, en trois volumes, les rapports adressés à la république de Gênes par ses ambassadeurs à Londres au sujet de la révolution d'Amérique. Ces documents ont de l'importance, non seulement pour l'histoire des États-Unis, mais aussi pour celle de la diplomatie italienne. Agento, qui, de 1770 à 1780, représentait la république génoise en Angleterre, ne s'est pas mépris un instant sur les causes et la portée du soulèvement. « Il n'existe, écrivait-il, aucun symptôme qui doive faire croire à une révolte accidentelle et transitoire, facile à réprimer. Au contraire, tout indique que c'est une entreprise préparée de longue main, entamée avec vigueur et jusqu'ici poursuivie avec intrépidité. »

Dans une lettre adressée à l'*Academy*, M. James Powler se plaint des réparations inintelligentes exécutées à la cathédrale de Florence (Santa Maria del Fiore). Il traite de vandalisme la destruction inutile de beaucoup de morceaux appartenant au précieux revêtement de marbre du tambour de la magnifique coupole de Brunelleschi.

« J'ai récemment, dit-il, présenté à la Société des Antiquités un beau fragment de corniche de marbre; il était parfaitement conservé; sauf une riche patine brune qui était l'œuvre du temps, il était tel qu'il était sorti des mains du sculpteur. Pourtant on l'avait jeté de côté comme hors d'usage. D'autres morceaux, « de serpentine vert sombre avec des plaques de neige », comme dit Ruskin, plus semblables à des pierres précieuses qu'à des matériaux de construction, parfaits de forme et de conservation, ont été rejetés parmi les décombres. Il est pénible de voir ces cruelles et barbares mutilations, accomplies à grands frais par des hommes animés, nous le croyons du moins, des intentions les meilleures et les plus pures, mais ignorant la valeur des trésors qu'ils possèdent. »

M. Alfred Spalding, trésorier de la nouvelle *Société de Shakspere*, va prochainement publier un livre sur la sorcellerie au temps de Shakspere et l'emploi progressif que le poète en a fait dans ses œuvres.

Géographie et voyages. — On annonce de Saint-Pétersbourg que toutes les dispositions sont prises pour le départ de l'expédition scientifique chargée d'aller examiner les moyens de ramener l'Oxus dans son ancien lit et d'en diriger les eaux vers la Caspienne. L'expédition est divisée en trois groupes dont l'un doit se rendre à Krasnovodsk sur la Caspienne, et un autre à Khiva; le troisième est chargé d'étudier la rivière et son delta. Ce dernier est déjà en route; les deux autres ne commenceront pas leurs opérations avant le mois de janvier, à cause de la situation actuelle des steppes turcomans.

Notre collaborateur M. A. Aulard, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Dijon, met la dernière main à une traduction des poésies et des œuvres en prose de Léopardi, qui paraîtra prochainement à la librairie Lemerre et formera trois volumes. C'est la première traduction complète qui aura paru en français.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. [1755]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 14. 4 OCTOBRE 1879.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Nous avons vu, il y a quelques mois, un spectacle intéressant et à coup sûr original : un directeur de la presse au ministère de l'intérieur, chargé par son ministre de lui adresser un rapport sur la presse et, comme conclusion de ce rapport, demandant pour elle la liberté absolue. Il est vrai que ce directeur était un ancien journaliste, un vieux républicain, qu'il avait vaillamment fait campagne en faveur de la liberté de la presse durant les années du second empire et qu'il n'était pas de ceux qui ont deux opinions, une dans l'opposition et une autre au pouvoir. Le lendemain de la publication de son rapport dans les colonnes de l'*Officiel*, M. Anatole de la Forge a donné sa démission de son poste au ministère de l'intérieur; il est rentré de lui-même dans les rangs du journalisme; il a semblé n'avoir accepté un moment les fonctions de directeur de la presse que pour avoir l'occasion de déclarer tout haut que la presse n'avait pas besoin de directeur.

M. de la Forge me permettra-t-il de le lui dire? Peut-être, en ce dernier acte, a-t-il quelque peu dépassé le nécessaire et même l'utile. Non certes, la presse n'a pas besoin d'être dirigée, et nous sommes loin du temps des bureaux de l'esprit public. Il n'est pas de pays où les journaux officieux soient moins goûtés que le nôtre, que ses gouvernements divers ont trop longtemps forcé à être de l'opposition et qui ne perdra pas aisément cette vieille habitude. Il ne peut plus être question, sous la république, de rédiger dans l'arrière-boutique du ministère des notes, des articles ou des correspondances que reproduiront ensuite les feuilles amies. Il ne s'agit pas davantage d'y faire œuvre de polémique et d'y élaborer des réponses aux articles malveillants, aux informations inexactes ou perfides, réponses décorées du nom de *Communiqués*, et qu'un monsieur bien mis et poli ira porter aux journaux hostiles. J'estime, pour ma part, que moins un gouvernement entrera en discussion avec la presse, à moins qu'il ne s'agisse de la stricte rectification d'un fait précis, mieux cela vaudra pour lui. Sur le terrain de la polémique, les journalistes battront toujours les fonctionnaires. — Il s'agit encore moins de lire les journaux pour y découvrir des délits et accabler ensuite les coupables sous le coup des amendes ou des mois de prison. C'est à la justice seule qu'appartient la répression des délits, et le soin de les découvrir comme de les poursuivre doit être laissé aux parquets. Si la politique se mêle parfois à la justice, puisque toutes choses se mêlent en ce monde, que ce soit bien plutôt pour diminuer les procès de presse que pour les multiplier !

L'utilité du bureau de la presse est tout autre, et, à ce titre, loin de le trouver superflu au ministère de l'intérieur, nous aimerions mieux le voir agrandi encore; nous voudrions surtout qu'il fût aux mains d'un homme des plus éminents par le caractère autant que par l'intelligence. Le vrai maître de ce monde, il y a longtemps qu'on l'a dit, c'est l'opinion; et jamais ce maître n'a été aussi impérieux qu'au siècle où nous vivons; jamais il n'a aussi légitimement commandé qu'en un pays de suffrage universel et sous la république. Or la plus grande difficulté de ceux qui gouvernent, c'est de connaître cette opinion. La veille de leur avènement au pouvoir, ils vivaient au milieu d'elle, ils la sentaient frémir et leur indiquer la voie. A peine sont-ils arrivés au pouvoir, qu'aussitôt le vide se fait autour d'eux. Une sorte de cordon sanitaire les met en quarantaine et les isole du pays : la voix publique n'arrive plus à leurs oreilles. L'homme au pouvoir n'a plus guère d'amis indépendants et sincères; il n'est plus entouré que de fonctionnaires dociles, d'humbles complaisants ou d'adulateurs intéressés. Personne auprès de lui ne l'avertit de ses fautes; la vérité se dérobe à lui au moment où il aurait le plus d'intérêt à la connaître :

les sentiments publics ont changé à son égard sans qu'il s'en doute ; il lui arrive de ne jamais se croire plus populaire ni plus fort qu'à l'heure même qui doit être celle de sa chute. C'est l'opinion pourtant qui le renverse, comme c'est elle qui l'avait élevé.

Une seule voix peut instruire ceux qui gouvernent, parce qu'elle seule est toujours indépendante et parle haut au nom de l'opinion : la voix de la presse. Elle ne flatte pas, car elle-même aurait trop à perdre à flatter. Les gouvernants, absorbés par les affaires, n'ont pas le temps de lire matin et soir les journaux; mais il faut qu'auprès d'eux il se trouve des hommes pour les lire et leur en présenter la substance. Si ces hommes n'ont pour but que de leur être agréables et de composer à l'usage de leurs chefs une sorte de « bouquet de roses », comme l'on disait au temps du second empire, fait de tous les compliments qu'ils auront pu recueillir ici ou là, ils ne seront rien que ces détestables flatteurs dont a parlé le poète,

Présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Mais si un cabinet sait choisir pour directeur de la presse un homme de conscience et d'honneur, plus capable de rendre de vrais services que d'être un complaisant, qui signale les critiques plus volontiers que les approbations, qui s'impose comme devoir de faire parvenir la vérité, fût-elle désobligeante et dût-elle blesser d'abord jusqu'à ceux auxquels personne n'ose plus la faire entendre, j'ose dire que peu de ressorts sont plus importants dans aucun gouvernement et que peu de fonctionnaires auront l'occasion de mériter mieux de leur pays. M. Anatole de la Forge n'était point incapable de cette virile franchise; et voilà pourquoi les journalistes, qui ont eu l'occasion d'apprécier sa loyauté en même temps que sa courtoisie, peuvent regretter que ce ne soit plus lui qui ait pour mission de renseigner nos honnêtes gouvernants sur les mouvements de l'opinion.

Mais laissons de côté le bureau de la presse au ministère de l'intérieur et la personne de M. de la Forge. La question qui, depuis près d'un siècle, préoccupe tous les esprits, c'est de trouver une législation qui puisse être équitablement appliquée à la presse et respecte les droits de l'écrivain sans mettre en péril l'ordre public. Au premier abord, la conciliation paraît difficile, si l'on en croit l'expérience. Aucune législation, en effet, n'a plus souvent varié. On a dix fois fait et défait les lois sur la presse. On lui a tour à tour donné pour juges les tribunaux correctionnels et le jury, on l'a même purement et simplement soumise au régime des avertissements et des suppressions prononcées dans le cabinet d'un ministre ou dans celui du souverain. En ce moment même une législation nouvelle se prépare. Une commission parlementaire, que préside un de nos publicistes les plus éminents, est à l'œuvre depuis de longs mois. Elle est arrivée, non sans peine, à se mettre à peu près d'accord, et, tout en reconnaissant que son travail n'est pas définitif, elle s'en est trouvée assez satisfaite pour consentir à ce qu'il fût publié. Ce projet, depuis trois semaines, fait le tour des journaux; les éloges, comme les critiques, ne lui ont pas manqué. Si la commission, en faisant appel au public, a voulu provoquer la discussion, elle doit être contente. J'accorderai volontiers pour ma part que le projet de loi, tel qu'il est présenté, vaut infiniment mieux que la législation qui nous régit. Peut-être cependant était-il possible de faire mieux encore en faisant plus simple. M. de Girardin, qui est généreux à ses heures, a mis au défi les critiques, et il a libéralement offert un prix de mille francs à qui trouverait à proposer quelque chose de supérieur au projet de la commission. Ce n'est pas que l'importance de la somme me tente ; mais je crois volontiers que le défi ne serait pas impossible à relever.

Le projet de la commission abroge explicitement toutes les lois antérieures, et c'est à coup sûr un grand mérite : on n'ira plus du moins y chercher des textes plus ou moins virtuellement abrogés pour y trouver des armes contre les écrivains futurs. Mais ce projet a soixante-huit articles : c'est là, d'autre part, un grand défaut. Les bonnes lois, celles qui sont nettes et claires, celles qui doivent durer, sont en général plus courtes et moins compliquées. Il est arrivé, je le crains, à la commission de la presse ce qui arrive à toutes les commissions qui délibèrent trop longtemps. Peu à peu, sans même s'en apercevoir, on se laisse aller aux subtilités et aux arguties; on abandonne en partie les principes auxquels, au début, on s'était le mieux promis de rester fidèle; on s'égare dans les détails, et le résultat auquel on aboutit, c'est quelque compromis hybride et bâtard qui ne satisfait plus ni les amis de la liberté ni ses ennemis.

Dans ces conditions, on me pardonnera de ne point suivre en ses développements et ses dispositions particulières le nouveau projet de loi sur la presse. Je voudrais me borner à la discussion générale et montrer de quelles règles se doit inspirer le législateur. Plaçons-nous franchement en face de la réalité; il n'y aura guère ensuite qu'à laisser parler le bon sens et à écouter ses avis.

I.

Qu'est-ce que la presse? Il semble, à en croire certaines gens, que la presse soit on ne sait quelle puissance mystérieuse et terrible, une peste vomie par l'enfer, une incarnation de l'esprit du mal. A son nom seul on voit des personnes prêtes à se signer, comme si elles avaient vu passer Satan lui-même. On attribue à ce nom une sorte de pouvoir magique, comparable à celui de certaines formules qui évoquaient les démons. La presse, en réalité, n'est rien de tel. Aucune vertu surnaturelle, mauvaise ou bonne, ne lui appartient. Elle est simplement un instrument, un des moyens d'expression trouvés par l'humanité pour ses pensées, ses sentiments, ses passions. L'homme a d'abord conquis le langage; après le langage est venue l'écriture, qui fixe et conserve la parole. Un nouveau progrès a été fait, qui a suivi le second après de longs siècles, comme le second s'était fait attendre bien longtemps après le premier : l'art de reproduire l'écriture, presque sans effort, à des milliers d'exemplaires,

a été découvert, et c'est là l'imprimerie. L'instrument était si merveilleux qu'en moins d'un demi-siècle après son apparition il s'était répandu dans tous les pays civilisés et qu'il a suffi à bouleverser le monde. Son avènement restera l'une des grandes dates de la vie de l'humanité. On a commencé par imprimer des livres; puis un genre nouveau de littérature a surgi. Des hommes ont songé à mettre à profit et la rapidité avec laquelle l'imprimerie pouvait arriver à se substituer à l'écriture et la facilité avec laquelle elle pouvait la multiplier pour en faire un moyen d'information et de propagande. Le journal est né, il a grandi, il est devenu peu à peu une véritable institution sociale : on peut le regretter, on peut maudire la presse, mais elle s'est si bien imposée, elle est si bien entrée dans les mœurs, que, de ceux-là mêmes qui s'efforcent de la maintenir en tutelle, nul ne se flatte certainement d'arriver à la détruire, nul ne songe même à l'essayer. Chaque jour, par tous pays, des douzaines d'écrivains, groupés par escouades, réunissent leurs efforts. Les uns s'occupent de politique, discutent les doctrines et les personnes; les autres examinent les questions actuelles relatives aux lettres, aux sciences, à l'économie politique, aux arts. D'autres vont aux renseignements, recueillent les nouvelles du jour, rapportent les discours de la tribune ou les bruits des couloirs du parlement. Les nouvelles apportées par le télégraphe de tous les points du globe, les faits divers de la rue, jusqu'au cancan le plus frivole, jusqu'au dernier jeu de mots inventé par quelque loustic, tout a sa place dans l'œuvre collective et universelle; à certaines heures, chaque matin ou chaque soir, tous ces ouvriers sont réunis dans une grande salle autour d'une table verte; toutes les plumes marchent en même temps. Chaque feuillet de copie, avant même qu'il ait séché, descend à l'atelier de la composition, et l'écriture se change en caractères d'imprimerie; on corrige, on assemble, on met en forme : et maintenant à la machine à vapeur de faire son office! Bientôt une feuille grande ou petite, répétée à plusieurs milliers d'exemplaires, est imprimée sur les quatre pages. Des porteurs l'emportent dans toutes les directions de la ville; les chemins de fer la transportent dans toutes les directions; elle court en tous sens et passe de main en main, répandant à la fois des idées, des nouvelles, la vérité ou le mensonge, le bien ou le mal, souvent l'un et l'autre à la fois. Au même instant, à la même heure, une pensée qui était dans la tête d'un seul homme est propagée en mille endroits divers; elle est entendue, comprise, acceptée par une foule d'hommes que l'écrivain ne voit pas, dont il ignore les noms, qui ne le verront ni ne le connaîtront jamais, auprès desquels il se transporte cependant, qui se nourrissent de son idée, vivent de son âme, partagent ses émotions, comme lui se réjouissent, s'irritent ou s'indignent. C'est l'imprimerie qui a fait ce miracle. Cette communication de l'homme avec les hommes qui, pour se produire avec l'instrument de la parole, suppose leur réunion en un même lieu, à un même moment, et ne peut dépasser la portée de la voix, elle s'accomplit, avec l'instrument de la presse, au travers de l'espace, à l'instant qui convient à chacun; elle se peut faire avec vingt mille, cent mille, cinq cent mille lecteurs, un million de lecteurs, aussi aisément qu'avec deux ou trois milliers d'auditeurs.

Quand on a bien fixé ce caractère, qui est celui de la presse, d'instrument de la pensée humaine, on a en réalité beaucoup avancé la solution du problème qui nous occupe. La presse n'est en soi ni morale ni immorale; car la moralité et l'immoralité commencent là seulement où se manifeste un agent intelligent et libre. La presse est un outil passif qui obéit à la volonté humaine; elle exécute avec indifférence le travail, quel qu'il soit, que l'humanité lui confie. On conte que, je ne sais trop en quel pays, les sauvages, avant d'attaquer un ours, lui adressent la prière suivante : « Seigneur ours, si par hasard tu es dieu, pardonne-nous, à nous qui allons te tuer; ce n'est pas nous qui te tuerons, ce sera notre couteau. » Les gens qui s'en prennent à la presse du mal commis par son entremise ne font que répéter, sans s'en rendre compte peut-être, la prière grotesque de ces sauvages.

Bien loin de pouvoir être accusé, tout instrument est, au contraire, bon en lui même, car il est un moyen d'action mis aux mains de l'humanité. Si l'on recherche ce qui distingue notre espèce des autres animaux, ce qui marque sa supériorité, ce qui lui a donné la victoire sur tous les êtres mieux doués parfois au point de vue de la force, de l'agilité, de l'instinct même, ce qui lui rend le progrès possible, on trouvera que c'est la faculté de se créer par l'intelligence des instruments que la nature n'avait pas mis d'abord à sa disposition. L'animal, si robuste qu'il soit, demeure toujours réduit à ses propres forces; l'homme, au contraire, est né faible, ses bras et ses jambes trouvent vite leurs limites; mais aux outils qu'il a reçus il possède la faculté d'ajouter des outils nouveaux. Il a réduit à son service les autres animaux, soit pour le nourrir, soit pour le transporter, soit pour exécuter les travaux divers qui lui sont utiles; il a ouvert les routes sur la surface des continents; il a construit les vaisseaux pour le transporter au travers des mers; il a soumis à sa volonté jusqu'aux forces de la nature; il compense, pour exécuter ses volontés ambitieuses et chaque jour croissantes, l'infirmité de ses organes par la puissance des agents extérieurs qu'il réduit en esclavage et auxquels il commande. Si le mot de civilisation a un sens, il signifie uniquement ce progrès continu, cette prise de possession, de jour en jour plus complète, par l'homme de la planète sur laquelle il est apparu : conquête légitime, car elle est le triomphe de l'intelligence sur la force inconsciente; conquête noble, car c'est, en somme de compte, au progrès moral que viennent aboutir tous les autres. Plus l'homme devient puissant et multiplie ses instruments d'action, plus il se rend la vie matérielle large et facile, et plus il s'assure à lui-même les moyens de penser et d'apprendre, plus aussi s'agrandit et s'étend la sphère de son activité; mieux il embrasse le monde, plus il comprend ce qui fait sa propre noblesse; sa conscience s'élève à chacune des victoires remportées par lui.

Demander si la découverte de l'imprimerie fut un bien ou un mal, c'est demander si la découverte du langage et de l'écriture, si la découverte du fer et des métaux, si la décou-

verte de l'art de bâtir et de la navigation, si la découverte de la vapeur et de la télégraphie électrique, si toutes les inventions dont nous nous servons à chacune des minutes de notre vie sont des biens ou des maux. Demander si l'exercice de cet instrument de la presse est un droit légitime, imprescriptible, comme l'exercice de tous les droits naturels, c'est demander s'il est permis de dépouiller un individu des conquêtes faites lentement par des siècles d'épreuves et d'efforts et de priver un homme de l'héritage commun de l'humanité.

Les droits naturels de l'individu ne se composent pas seulement du jeu libre des organes que chaque être a reçus de la nature même, de l'exercice de ses bras, de ses jambes, de son estomac, de ses poumons et de son cerveau; ils comprennent aussi sa part d'usage de tous les outils que son espèce a conquis au moment où il naît à la vie et qui constituent le patrimoine général de la race. Du jour où l'humanité a possédé le langage, tout nouveau-né a possédé le droit à la parole; du jour où l'écriture a été connue, tout fils de l'humanité a eu droit à l'écriture; à tout homme indistinctement appartient aujourd'hui le droit de se servir de l'imprimerie pour répandre et propager sa pensée, pour exercer une influence personnelle, comme il lui appartient de se servir de la lumière du gaz, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, du télégraphe.

C'est là, il nous sera permis de le dire ici en passant, le grand progrès marqué dans l'histoire par la révolution de 1789 : elle a affranchi l'individu. Avant elle il y avait des droits collectifs, appartenant soit à des corporations, soit à la société tout entière, et parmi ces droits figurait au premier rang le droit de se servir de l'imprimerie. Le roi de France, chef de la société, son représentant officiel, en qui, pour ainsi dire, elle s'incarnait, détenait en ses mains l'usage de la presse. Il s'en était institué le régulateur et le maître : aucun livre, aucun journal, ne pouvait être publié sans sa permission. Chaque volume, pour circuler librement, devait avoir subi la censure de cette autorité et porter à la dernière page son approbation et son privilège, que terminait la mention significative : « car tel est notre plaisir ». Des châtiments sévères atteignaient les téméraires qui osaient enfreindre cette interdiction; et lorsque, grâce à l'adoucissement des mœurs et aux progrès de l'opinion, on eût renoncé à brûler les auteurs et les imprimeurs, on continua à brûler les livres par la main du bourreau. Alors même que la corde et le feu furent épargnés aux écrivains, la Bastille s'ouvrit toujours pour eux, tant qu'il y eut une Bastille.

La Révolution, — et ce sera sa gloire comme ce fut sa grandeur, — voulut rendre à l'individu tout ce qui est légitimement à l'individu. Elle sentit que les droits de l'homme ne sont pas seulement dans la possession libre de la personne, mais aussi dans l'exercice également permis à tous de tous ces instruments qui sont comme les membres supplémentaires de l'humanité.

En même temps qu'elle abolissait l'esclavage et le servage, elle proclama les libertés nécessaires. Elle reconnut que la conscience n'était vraiment pas libre si l'homme n'avait le droit de manifester au dehors ses convictions, de pratiquer publiquement la religion qui lui semblait la véritable ou de n'en pratiquer aucune. Elle reconnut que la pensée n'était pas libre si l'homme n'avait le droit d'exprimer tout haut cette pensée par la parole, de la reproduire par l'imprimerie. Elle reconnut que l'action n'était pas libre si l'homme n'avait le droit d'unir à la sienne d'autres volontés par l'association ou d'amener par la propagande ses concitoyens à partager ses opinions. Elle proclama le droit de tout individu à se servir de la parole, de l'écriture, de l'imprimerie, sans avoir de permission ni d'autorisation préalable à solliciter de personne, sans autre condition pour tout particulier que de porter la responsabilité de ses actes et de répondre au besoin à la société de l'abus qu'il aurait pu faire de son droit individuel.

Tel est le principe d'où sort la liberté de la presse. On peut déclarer hardiment que toute loi qui ne la proclamera pas en son premier article, qui dans les articles suivants n'en poursuivra pas les conséquences logiques, ne sera pas une loi de liberté. Il n'est pas plus légitime d'interdire à un homme né au XIXe siècle de se servir de la presse qu'il n'est légitime de lui interdire de respirer, de manger, d'aller et de venir. On peut imaginer qu'à certain moment grave l'intérêt général, qui domine tous les droits individuels, ordonne d'en suspendre momentanément l'exercice : c'est ainsi qu'en temps de guerre la patrie impose à ses enfants de combattre et de mourir pour elle; c'est ainsi qu'à certaines heures de péril l'Angleterre, cette terre de liberté, suspend les garanties de l'*habeas corpus*. L'axiome antique : *Salus populi suprema lex esto,* trouve alors son application. Il peut arriver ainsi des moments où la liberté de la presse doive être condamnée à subir une éclipse passagère. Mais le législateur, lorsqu'il délibère, ne doit point avoir en vue ces instants redoutables et heureusement toujours rares; il est au bout de toute loi un dernier article qui n'a jamais besoin d'être exprimé parce que la nécessité s'impose et ne se prévoit pas, celui qui, pour quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, ordonnera de laisser sommeiller tous ceux qui précèdent. Ce dont le rôle du législateur est de s'occuper, ce sont les époques calmes et régulières, celles où l'ordre matériel est assuré, où le salut public n'a point à demander aux particuliers le sacrifice de leurs droits, mais où, tout au contraire, c'est le libre exercice de ces droits qui fait la force, la noblesse et aussi la prospérité d'une société.

User de la presse est un droit; et si l'on veut mettre des restrictions préventives à l'usage de ce droit sous prétexte qu'il est possible d'en abuser, je ne vois pas où l'on s'arrêtera : car, enfin, il n'est rien dont l'homme ne puisse abuser et n'abuse en effet. Il peut se servir de ses bras pour tuer : songe-t-on pour cela à soumettre l'exercice de ses bras à une autorisation préalable? Il peut se servir de la langue pour injurier, diffamer, calomnier : songe-t-on à lui demander caution avant de lui permettre l'usage de la parole? Non certes; on le laisse agir et parler à son gré, quitte à le punir ensuite s'il commet un délit. On le laisse de même employer, à de bien rares exceptions près, tous les instruments que la science a découverts;

n ne lui demande compte de l'emploi qu'il en a fait que orsque cet emploi s'est trouvé répréhensible. Pourquoi onc s'obstine-t-on à appliquer à la presse encore le sysème des mesures préventives?

Nous n'avons plus la nécessité de l'autorisation préalable; nais nous avons encore l'obligation du cautionnement pour uiconque veut écrire sur des sujets politiques. Pourquoi ce autionnement? Est-ce que tous les citoyens d'un pays n'ont as le droit, on pourrait presque dire le devoir de s'occuper e la chose publique? Est-ce que, dans les conversations, ils n'en expriment pas tous les jours leur avis? Et s'il leur est permis de faire connaître cette opinion par la parole, pourquoi leur interdire de l'imprimer à moins d'avoir payé d'abord? Il peut se faire qu'un homme n'ayant pas vingt-cinq mille francs à dépenser pour acheter le droit d'écrire ait cependant d'excellents conseils à donner, d'utiles vérités à faire entendre. Le voilà condamné par sa pauvreté à garder le silence, et peut-être des fautes graves seront-elles commises que ses avis eussent suffi à épargner. A qui, dans ce cas, l'entrave mise à la liberté d'un individu aura-t-elle été surtout préjudiciable, sinon à la société tout entière?

II.

Point de censure, point d'autorisation préalable, point de charges imposées d'avance à l'écrivain qui veut aborder tel ou tel ordre de questions : ainsi le veulent le droit et le bon sens. Où donc commence la responsabilité de l'écrivain? Au moment où il vient d'écrire et de publier son ouvrage. Il existe alors un acte, et, si cet acte est mauvais, la société a le droit d'en demander compte à l'auteur.

Je sais bien que cette responsabilité a trouvé des adversaires. Un publiciste illustre a soutenu la thèse de l'impunité de la presse en alléguant son impuissance, et il a développé ce paradoxe comme il en a développé bien d'autres, avec toutes les ressources d'un esprit aussi ingénieux qu'infatigable, qui n'est jamais plus brillant que lorsqu'il se sent seul contre tous, ni plus armé de logique apparente que quand il fait campagne contre la raison. Il n'a point persuadé cependant et il ne persuadera point. S'il voulait dire seulement qu'un écrivain, si grand que soit son talent, n'exercera jamais d'action puissante lorsqu'il aura contre lui et la passion du moment et la vérité, et que la plus grande force de tout homme est dans le point d'appui qui le soutient, nul à coup sûr n'y contredirait : il n'est pas moins vrai que l'opinion donne et reçoit tour à tour, qu'elle entraîne et est entraînée, et que l'individu compte dans l'humanité. Il y a des capitaines qui valent à eux seuls plus que des régiments : Napoléon n'eût pas pu être remplacé par n'importe quel grenadier de ses armées. Le génie est une puissance, le talent en est une encore, et sur quel champ de bataille le génie et le talent comptent-ils plus que dans la mêlée des opinions humaines? C'est là surtout que la logique, la raison, la passion, l'esprit, l'éloquence, la supériorité de l'énergie ont prise sur les âmes et les dominent ou les emportent. Qui sait mieux cela que celui qui, pendant près de cinquante années, a été dans notre siècle la plume à la main, toujours sur la brèche, qui a dirigé tant de campagnes menées avec une volonté et une science incomparables, qui connaît si bien comment un seul homme peut, du fond de son cabinet, sinon faire l'opinion, du moins l'exalter, la conduire jusqu'où parfois elle ne voulait pas aller; l'écrivain qui, tantôt pour le bonheur, tantôt pour le malheur de son pays, pourrait dire sans orgueil exagéré qu'il a été l'un des facteurs considérables de l'histoire de son temps?

Non, la presse n'est pas impuissante : la proclamer impuissante, ce serait nier l'action de l'intelligence elle-même : quel instrument comparable à celui-là fut jamais mis au service de la pensée? La proclamer impuissante, ce serait, pour lui ôter la responsabilité, lui ôter aussi sa noblesse, car la dignité humaine est partout en proportion de la responsabilité engagée. Quel homme un peu fier et se faisant de la vie une idée un peu haute consentirait à dépenser ses jours au dur labeur de la presse, s'il ne se figurait que son effort quotidien dissipera quelques préjugés, ranimera quelques consciences, élèvera quelques intelligences, sera profitable à la patrie, servira la cause de la justice et de la vérité?

Si la profession de journaliste n'est pas le plus noble des apostolats, elle tombe au rang le plus vil de l'infamie. Je ne crois pas qu'il y ait d'être plus méprisable au monde que l'écrivain qui vend sa conscience et son talent, qui fait, à la façon des sophistes antiques, de la vérité l'erreur et de l'erreur la vérité, se moque des choses respectables, glorifie ce qui doit être haï, emploie à séduire et à tromper les esprits simples un art qui ne devrait être mis en œuvre que pour les instruire. C'est le sycophante moderne. Il pourra être à certains moments l'homme le plus fatal à son pays. L'histoire le flétrira à bon droit.

A côté de l'écrivain qui ment, il y a l'écrivain qui se trompe; et si l'erreur du second est excusable, tandis que le mensonge du premier est vil, il faut reconnaître que les conséquences de l'erreur peuvent n'être pas moins graves que celles du mensonge. La sincérité n'a jamais été preuve de vérité. Toutes les croyances, même les plus absurdes, ont eu leurs fidèles; elles ont même eu leurs martyrs, et toute prédication, saine ou non, est contagieuse. Les catholiques se plaisent volontiers à comparer l'homme qui propage une doctrine fausse à l'empoisonneur qui assassine, et j'accorde que la comparaison n'est pas trop forte. Oui, celui qui répand une grave erreur arrive parfois à pervertir les intelligences; il peut aller jusqu'à tuer les consciences, et ce n'est pas là un mal moindre que celui qui fait périr les corps. Il n'est pas étonnant dès lors que ceux qui croient, comme les catholiques, posséder la vérité et la posséder seuls, ne puissent consentir à accorder les mêmes droits à la vérité et à l'erreur. Ils réclament pour l'une le droit d'être prêchée jusque sur les toits; ils demandent que l'humanité soit protégée contre l'autre par les précautions les plus vigilantes et les plus rigoureuses. Ils veulent que l'on prenne contre les doctrines perverses les mêmes mesures sanitaires que l'on prend contre le choléra, la peste ou la fièvre jaune; ils n'admettent

pas que la presse soit laissée libre plus que le commerce des poisons.

S'il y avait, en effet, en ce monde une vérité assurée dans l'ordre politique, philosophique, religieux ou littéraire, une vérité manifestement reconnue pour telle, acceptée unanimement par tous les hommes, la comparaison et la conclusion que l'on en tire pourraient, elles aussi, être acceptées sans difficulté. Oui, la vérité, qui seule est salutaire, devrait être résolûment protégée; oui, l'erreur, qui est toujours fatale, devrait être résolûment combattue. On peut se demander seulement si dans de telles conditions l'erreur aurait besoin d'être combattue et la vérité d'être protégée. — Mais malheureusement la situation n'est point telle qu'on la représente. Tandis que tout le monde est d'accord pour reconnaître que la belladone et la strychnine tuent le corps aussi sûrement que le pain et la viande les font vivre, il en est tout autrement dans l'ordre intellectuel. Aucune orthodoxie n'est venue à bout ni de s'imposer par son évidence, ni de fournir d'irrévocables témoignages du mandat qu'elle prétend avoir reçu du ciel. Ce qui pour les uns est poison mortel, pour les autres est le salut. Ce qui est vérité en deçà des Pyrénées est erreur au delà; et jusque dans un même pays, pour des hommes qui ont reçu la même éducation, parlant la même langue, se rencontrant tous les jours, la même doctrine est tantôt vérité, tantôt erreur. On voit de toutes parts des gens qui affirment, tous également faillibles et passionnés, tous également dépourvus d'autorité. A peine si quelques principes de la morale pratique échappent à ce pêle-mêle de la contradiction humaine. A qui croire au milieu de ce concert discordant? Prendra-t-on pour règle de la vérité l'opinion de la majorité? Comment trouvera-t-on dans le total une certitude qui n'est en aucun de ceux qui le forment? Combien de fois d'ailleurs la majorité ne s'est-elle pas déjugée depuis qu'il y a des majorités? La majorité des Romains d'il y a dix-huit siècles considérait comme un poison la religion prêchée par les disciples du Christ, et le plus honnête des historiens appelait les chrétiens « une secte ennemie du genre humain ». Le monde cependant, moins de trois siècles plus tard, un jour se réveillait chrétien. Pour les catholiques, l'hérésie est « une fumée sortie du puits de l'abîme et qui obscurcit le soleil »; pour les nations protestantes, c'est le papisme qui est l'hérésie fatale, car il a défiguré, jusqu'à la rendre méconnaissable, la doctrine de l'Évangile et des premiers chrétiens. Qui nous dira où est la vérité absolue dans l'ordre politique, dans l'art ou la littérature, dans l'économie politique, dans les méthodes d'éducation, dans la philosophie, dans les théories historiques, sans qu'aussitôt des voix innombrables s'élèvent pour protester contre l'affirmation, quelle qu'elle soit? La parole de l'Écriture est vraie et sans doute le sera bien longtemps encore : « Le monde est livré aux discussions et aux controverses des hommes. »

S'il est un moyen pour l'humanité d'arriver à la découverte de l'entière vérité, c'est précisément cette discussion et cette controverse. C'est elle qui lentement, du chaos des opinions, dégage l'opinion juste, force à reculer, puis à se taire la contradiction par l'accumulation des preuves, apporte la lumière qui dissipe les équivoques, fait triompher la raison. Nul ne conteste plus aujourd'hui la circulation du sang, ni le mouvement de la terre, ni la loi de la gravitation universelle; nul ne croit plus que la nature ait horreur du vide. C'est depuis que la science peut observer librement et librement débattre les problèmes, depuis que les hypothèses s'opposent aux hypothèses sans qu'on vienne, au nom d'une autorité ou d'une autre, entraver l'effort des travailleurs, c'est depuis lors que la science a pu commencer à élever son monument et en édifier quelques assises. Un jour viendra peut-être où, dans l'ordre des phénomènes moraux, la science parviendra également à constituer son œuvre : elle découvrira les lois de la beauté dans l'art, elle dira l'origine de tous les sentiments de l'humanité; elle fera voir quelles règles ont présidé à la formation des sociétés et comment celles-ci se peuvent préserver et des crises de l'âge viril et de la sénilité; elle assignera à l'homme sa place dans l'univers; elle expliquera l'univers lui-même. D'heureux symptômes nous annoncent déjà que peut-être cette entreprise ne sera pas quelque jour au-dessus de ses forces. Mais ce qui est certain, c'est que ce jour est loin encore; ce qui est certain aussi, c'est que si quelque chose peut hâter sa venue, c'est la liberté seule de la contradiction. Chaque fois que l'on empêche une doctrine de s'exprimer, on retarde d'autant pour elle l'épreuve de la discussion : si elle est vraie, on retarde d'autant l'heure de sa victoire; si elle est fausse, on retarde d'autant l'heure où elle sera confondue et convaincue d'impuissance. Tous les hommes cherchent ensemble la vérité et c'est à l'avenir seul qu'il appartient de dire qui la possède.

III.

Le problème dont nous poursuivons l'étude avance vers la solution. Pour déterminer où est la responsabilité de la presse, il est bon d'avoir établi d'abord où elle n'est pas. Ça été jusqu'ici le grave tort de toutes les législations : elles ont proclamé et cherché laborieusement à définir des délits d'opinion. Or il n'y a pas de délits d'opinion, car tout homme n'a pas la liberté complète de la pensée s'il n'est libre qu'en son for intérieur, s'il ne lui est également permis d'exprimer ses idées par la presse comme par la parole; il n'y a pas de délit d'opinion, car nulle autorité humaine ne pouvant décider qui a tort et qui a raison, nul n'a le droit d'empêcher son voisin, sous prétexte que celui-ci doit se tromper, d'exprimer ses idées comme lui-même exprime les siennes. Le consentement général n'est pas admissible ici, car le consentement est variable, car il est faillible, car il peut se faire que la pensée d'un seul homme ait, à tel moment donné, raison contre l'opinion du grand nombre.

Il suit de là qu'il faut rayer de nos lois résolûment toutes les accusations d'attaques à l'adresse de telle ou telle doctrine ou religieuse ou politique. Le seul délit d'offense aux mœurs peut être maintenu, à la condition qu'on n'en étende point le sens au delà de sa vraie et stricte application, parce que sur le chapitre de la morale tous les honnêtes gens de tous les partis sont d'accord. Il n'est pas un d'eux qui ne con-

vienne que le vol ou l'assassinat est un crime, que l'excitation à la débauche en est un autre. Une image obscène est pour tout le monde une image obscène. Mais hors de la morale il n'est point d'orthodoxie, car il n'est point de question sur laquelle les hommes s'entendent. On peut être en religion catholique, protestant, israélite, indifférent, libre-penseur; on peut croire que toutes les religions sont bonnes ou toutes détestables. On peut être en philosophie spiritualiste ou matérialiste, déiste, positiviste ou athée. Lequel de ces croyants divers démontrera aux autres qu'ils se trompent? Il est temps de renoncer à persécuter les convictions et de donner la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Qu'on ne dise pas que l'on veut bien permettre la discussion des doctrines, mais que l'on ne peut autoriser l'insulte et l'outrage. Que veulent dire ces mots « d'insulte ou d'outrage » appliqués à une doctrine? Une idée est un être de raison, insensible, indifférent, exempt de passion : si elle est vraie et si elle existe, ainsi qu'il plaisait à Platon, en dehors de l'esprit qui la conçoit, elle ne saurait s'irriter des offenses des hommes; si elle est fausse, elle n'existe pas et par conséquent on ne saurait lui manquer de respect. La raillerie, la moquerie comptent parmi les armes les plus naturelles de la raison humaine. S'il n'était permis d'en faire usage, il suffirait qu'une doctrine fût assez absurde pour qu'on n'en pût parler sans prouver qu'elle est ridicule, ou assez monstrueuse pour qu'on ne pût la réfuter sans montrer qu'elle est odieuse, il suffirait de cela pour qu'il fût impossible de la combattre, et, plus elle serait détestable, mieux elle serait protégée. Les apologistes chrétiens ne se sont pas fait faute d'employer contre la religion païenne l'outrage et la moquerie aussi bien que le bon sens : ce droit appartient, fût-ce contre eux, aux polémistes leurs successeurs, comme il leur appartenait.

Le même droit existe dans l'ordre politique que dans l'ordre philosophique ou religieux. Un citoyen est tout aussi libre de n'aimer pas la république qu'un autre est libre de l'aimer; et de ce que le pays, par la majorité de ses suffrages, s'est prononcé en faveur de la république, l'individu n'a pas perdu le droit de n'en pas vouloir et d'exprimer cette antipathie. Il est permis à chacun de croire que la monarchie héréditaire, ou la monarchie constitutionnelle, ou l'empire, peuvent seuls satisfaire la raison et assurer la grandeur et la prospérité de la France. Le droit d'avoir une conviction personnelle et de la manifester hautement, que les républicains réclamaient vainement sous les gouvernements antérieurs, ils ne sauraient légitimement, aujourd'hui qu'ils ont le pouvoir, le refuser à leurs adversaires. Il doit être permis sous la république de continuer à se dire légitimiste, orléaniste ou bonapartiste, de trouver la république un gouvernement détestable, de le dire et de l'imprimer : et nous voyons du reste qu'on ne s'en fait pas faute matin et soir. Il doit être permis, non seulement de discuter la république, mais de la calomnier, mais de la tourner en ridicule, de la bafouer autant que l'on pourra : et nous voyons que de cela encore on ne se fait pas faute. La république, elle aussi, n'est qu'une idée. Elle ne saurait se dérober à l'épreuve de la contradiction, et c'est cette épreuve même, si elle en sort victorieuse, qui aura montré sa force. Elle prouve déjà sa confiance en elle-même en laissant dire sans s'émouvoir, malgré les lois existantes dont elle pourrait chaque jour réclamer le bénéfice, ce qu'avant elle aucun gouvernement n'eût toléré que l'on dît de lui. Elle la prouvera davantage encore le jour où, non contente de laisser dire, elle inscrira résolûment dans ses lois les principes d'absolue liberté qu'elle pratique.

Où donc commence la responsabilité de la presse, puisqu'il ne saurait y avoir des délits d'opinion? Vraiment nous y voici. Elle commence au moment ou l'écrivain, au lieu de s'en prendre à des idées qui lui appartiennent comme à tout homme, s'en prend à des personnes qu'il doit respecter. La responsabilité morale du journaliste commence avec les scrupules de la conscience et de la bonne éducation; et heureux celui pour lequel ils ne se font pas trop attendre! Mais sa responsabilité légale, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, commence seulement à l'instant où il viole un droit manifeste. Ce n'est pas le rôle du législateur de se faire professeur de belles manières et d'imposer, sous peine d'amende ou de prison, la pratique des convenances et le respect de soi-même. On ne fait tort qu'à soi quand on y manque, et l'absence de politesse, de tenue et de délicatesse, si elle mérite d'être jugée sévèrement au point de vue de la considération, de la dignité personnelle et de la décence, n'est pas un vice qui puisse être puni par les lois. Il en est tout autrement de l'offense portée soit aux droits des individus, soit aux droits de la société. C'est ici qu'apparaît l'acte délictueux et punissable.

Permis à qui veut de s'attaquer, comme bon lui semble, à telle ou telle doctrine philosophique ou religieuse, de la discuter, de la combattre, de l'injurier même : elle est là pour être éprouvée et ne saurait trop l'être; mais ce qui n'est permis à personne, c'est de confondre avec la doctrine, qui appartient tout entière à l'écrivain, les individus attachés à cette doctrine. Il ne s'agit plus ici d'êtres de raison; il s'agit de personnes réelles, vivantes, qui ont les mêmes droits que l'écrivain lui-même, qui ne sauraient impunément être vilipendées ou diffamées par lui. L'outrage et l'injure appliqués aux doctrines sont un non-sens ; mais, dans une société policée et qui ne veut pas voir à chaque instant s'exercer entre ses membres les jeux sanglants du couteau, il n'est pas tolérable que l'on injurie ou que l'on outrage les personnes. L'homme insulté ou diffamé par la presse, si l'on ne veut qu'il en soit réduit à se faire justice lui-même, doit pouvoir trouver dans la loi le moyen d'obtenir réparation de l'injure qui lui a été faite ou du préjudice qu'il a subi.

Il est permis à tout journaliste de discuter librement, de calomnier même le principe du gouvernement établi, et il faut effacer du Code le délit vague et commode « d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement », à propos duquel ont été prononcés tant de réquisitoires sonores : quel est l'article d'un journal d'opposition qui ne commette en quelque mesure ce délit? Les officieux seuls y peuvent échapper. Mais si les principes et la forme de tout gouvernement appartiennent incessamment à la critique, même passionnée, même vio-

lente, ce qui n'est pas du droit de l'écrivain, c'est de calomnier les hommes qui gouvernent. Il peut discuter leurs actes, puisqu'ils sont publics et qu'ils intéressent la chose publique. Du moment où il travestit leurs paroles ou leurs actes, où il leur prête des intentions perverses dont il ne peut donner la preuve, il les diffame, et il est juste qu'ils trouvent dans la loi une protection contre ses attaques, une réparation au tort qu'il cause à leur bonne renommée. A plus forte raison est-il juste que les particuliers, dont les actes et les personnes n'ont d'autre désir que de passer inconnus, aient le droit d'appeler la protection des lois contre de basses vengeances, contre des indiscrétions qui chercheraient le succès dans le scandale en publiant des douleurs privées, des secrets de famille pénibles ou qui prétendraient les exploiter en se faisant acheter leur silence.

A côté de ces délits contre les individus, la presse en peut commettre contre la société. Si l'écrivain peut penser ce qu'il veut et le dire des institutions de son pays, il n'en est pas moins tenu, comme tous les citoyens, à la soumission aux lois existantes. La critique, entièrement indépendante tant qu'elle demeure dans l'examen des doctrines et dans la spéculation pure, trouve sa limite au moment où l'action commence. N'importe qui peut trouver mauvaises et les lois et la Constitution elle-même, travailler à les réformer par la propagande de ses propres idées; mais, tant qu'une constitution est debout, tant qu'une loi subsiste, il n'est permis à personne ou d'en méconnaître l'autorité ou de prêcher la désobéissance. La majorité peut se tromper, elle se trompe même assez souvent; mais sa volonté a le droit d'être obéie : elle tire son autorité du nombre, le seul moyen qu'aient trouvé les hommes, dans l'ignorance où ils sont de la vérité absolue, de trancher leurs divisions et d'offrir aux sociétés un *modus vivendi* acceptable de tous. « Vous êtes aujourd'hui la minorité, dit la loi aux dissidents : soumettez-vous; demain peut-être vous serez à votre tour la majorité : vous commanderez alors et les autres se soumettront. » Empêcher la minorité de parler, d'écrire, de propager ses doctrines, c'est la pousser à la révolte et aux révolutions en lui ôtant la possibilité et l'espérance de triompher un jour par les voies pacifiques; mais, du moment où les voies pacifiques lui sont ouvertes, on conçoit également qu'aucune autre ne puisse lui être permise. L'écrivain qui, au lieu d'employer son talent à combattre les institutions qu'il réprouve, fait, pour les renverser plus vite, appel à la force, celui qui se met en guerre ouverte avec les lois, celui qui excite ses concitoyens à la rébellion, au désordre, à l'insurrection, celui-là est tout pareil à l'émeutier qui élèverait une barricade dans la rue ou qui, un drapeau rouge ou blanc à la main, essayerait de soulever la foule. Il doit être puni de la même façon : car lui aussi trouble l'ordre, met en péril la paix publique, attente à la volonté nationale.

IV.

On a bien vu maintenant quels délits peuvent être commis par la presse. Si l'on veut bien regarder leur caractère, on arrivera à une conclusion qui n'est point nouvelle, mais qu'il ne faut pas se lasser de répéter jusqu'à ce que le bon sens public en ait assuré le triomphe : c'est qu'il n'y a pas de délits spéciaux de la presse. Tous ceux que nous avons signalés sont des délits de droit commun : offenses contre les personnes ou privées ou publiques, offenses contre les lois du pays et la paix publique. Ces délits peuvent être commis par la parole, ils peuvent l'être également par tous les moyens d'action dont l'humanité dispose; et aucun de nos lecteurs ne s'en étonnera s'il veut bien se souvenir, comme nous l'avons montré plus haut, que la presse n'est point une force étrange ni mystérieuse, d'une nature à part, qu'elle est seulement un instrument, le plus puissant si l'on veut et le plus admirable dont la force individuelle puisse faire usage. Il n'y a pas de crimes de la pensée, il n'y a pas de délits d'opinion, ou du moins la justice humaine ne peut les atteindre : il y a des actes préjudiciables soit aux individus, soit au corps social, que l'homme peut accomplir par l'un ou l'autre des moyens dont il dispose et qui, dans un cas comme dans l'autre, doivent être également réprimés et punis. Que l'on diffame avec la parole ou avec la plume, il n'y a pas moins diffamation; que l'on excite à la guerre civile par la parole ou par la plume, il n'y a pas moins excitation à la guerre civile, comme il n'y a pas moins assassinat, que l'on tue un homme à coups de pied ou à coups de poing, avec une pierre, un bâton ou un marteau, avec une balle de revolver, un coup de poignard ou du poison.

Lorsque cette vérité aura bien pénétré les esprits, on finira par comprendre qu'il n'y a point de lois spéciales à faire pour la presse ; et le mal est précisément que l'on a toujours cherché à faire pour elle des lois spéciales, toutes vaines, ou tyranniques, ou claudicantes. Il faut simplement soumettre ses actes au droit commun, comme le sont tous les actes de la vie ordinaire. Quelques lignes ajoutées à cinq ou six articles du Code pénal suffiront amplement à la besogne. S'il est légitime de formuler quelques dispositions particulières à la presse, elles doivent simplement avoir pour but d'assurer, en cas de délit, la découverte du coupable et de faire qu'il ne puisse se dérober, comme il arrive trop souvent, à la responsabilité de son action. Que l'on exige une signature d'imprimeur et un dépôt légal, que l'on trouve, si la chose se peut faire, un moyen d'atteindre le véritable auteur d'un article criminel, au lieu de saisir seulement un homme de paille qui paie à la place de l'auteur, rien de plus juste si l'on y peut réussir : la société n'a pas d'autres mesures préventives à prendre.

Comme il ne doit point y avoir à l'égard de la presse des lois spéciales, qui sont toujours des lois contre la presse, il ne doit pas y avoir non plus à son égard de juridiction spéciale. Ce sont les lois d'exception qui ont forcé les écrivains à solliciter les juridictions d'exception, dont ils espéraient une application moins rigoureuse de ces lois. Qu'un délit soit commis par la presse ou autrement, il est un délit; qu'un crime soit commis par la presse ou autrement, il est un crime. Le temps viendra probablement, dans un prochain avenir, où, en France comme ailleurs, le système antique de

la justice rendue par les citoyens, au lieu de l'être par un corps de fonctionnaires spéciaux, ira se généralisant; ce jour-là le jury aura ses assises correctionnelles comme il a déjà ses assises criminelles et commerciales. En attendant, il est juste que les écrivains suivent le sort de tous leurs concitoyens, qu'ils soient renvoyés, pour les contraventions et délits devant les tribunaux correctionnels, pour les crimes et les attentats devant la cour d'assises.

Je m'arrête. Avant de mettre le point final à cette étude, je voudrais présenter seulement deux rapides observations. L'une, c'est que les hommes politiques, même en ayant le droit, lorsqu'ils se trouvent injuriés ou diffamés par un écrivain, de recourir à la protection de la loi, seront toujours sagement inspirés de faire le moins possible appel à cette protection. Il est naturel que l'homme qui joue un rôle dans les affaires publiques suscite des envies, des colères ou des haines ; il est naturel qu'il soit en butte aux attaques même passionnées, même injustes. Celui-là n'est pas né pour les grandes luttes à qui les violences de ses adversaires font perdre le sang froid et qu'un pamphlétaire peut empêcher de dormir. C'est un mot sage autant que profond que celui de Beaumarchais, « qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits ». Le dédain est une des grandes forces qui soient dans l'humanité. Aucun homme politique de valeur n'a jamais manqué dans la presse d'amis pour le défendre et rétablir la vérité lorsqu'elle est défigurée : il a tort quand il se figure que ce concours ne lui suffit pas. Heureux qui sait laisser dire les sots et les méchants sans se détourner de son chemin pour tirer vengeance de leurs insultes! Il est arrivé plus d'une fois qu'un homme d'État prenant la massue d'Hercule pour écraser un insecte malfaisant n'a point eu à se louer de l'avoir fait. Souvent la massue manque son but; souvent aussi le public, voyant engagé ce duel inégal entre un chétif écrivain et un haut et puissant personnage, s'est laissé prendre peu à peu à donner sa sympathie à celui des deux combattants qui la méritait le moins. Il est arrivé au moucheron de triompher du lion et de sonner la victoire après avoir sonné la charge, en attendant que lui-même s'allât prendre ensuite à quelque toile d'araignée.

La seconde observation, c'est que le seul remède efficace aux inconvénients de la presse — elle en a comme toute chose au monde — est dans la liberté de la presse même. Tous les pays libres en ont fait l'expérience. La presse n'est pas plus digne et respectueuse d'elle-même en Belgique, en Suisse, en Italie, en Amérique, qu'elle ne l'est en France, où l'on est si prompt à s'émouvoir de ses écarts possibles; elle ne l'est pas toujours plus même en Angleterre, ce pays que les détracteurs du nôtre aiment à nous proposer pour modèle. On ne voit point cependant que ni en Angleterre, ni en Amérique, ni en Belgique, ni en Suisse, ni en Italie, les intempérances du journalisme mettent en péril la tranquillité publique. La liberté de la parole a bien d'autres intempérances, et ce que l'on imprimera n'égalera jamais ce qui se répète chaque jour, du matin au soir, et du soir au matin, dans les libres entretiens pour lesquels notre race a tant de goût, où elle colporte avec tant de légèreté les pires propos, les insinuations les plus perfides, les affirmations les plus calomnieuses. C'est là un journalisme d'une autre sorte qui, pour n'être pas imprimé, n'en circule pas moins et n'est pas au fond moins redoutable. La pensée est-elle venue cependant à aucun homme politique sensé de vouloir entraver les conversations, et, si quelque Dracon l'essayait, y pourrait-il réussir? Il faut bon gré mal gré que les gouvernants se résignent à laisser dire, et, en somme, ils n'y courent pas un grand péril. Les propos se corrigent les uns les autres, et, en fin dernière de compte, quelques efforts que fasse la malignité des uns ou l'officiosité des autres, c'est presque toujours l'opinion vraie qui finit par s'établir sur chaque personnage, bien plus sûrement que si l'on avait recours à la rigueur pour empêcher, sans en venir à bout, les mauvais propos de circuler.

Il en est de même de la presse. Peu de journaux peuvent être redoutables; un grand nombre de journaux ne sont pas à craindre. Leurs informations, leurs arguments, leurs passions se servent de contre-poids les uns aux autres. Là où quelques journaux seulement ont le droit de paraître, chacun d'eux est une puissance : on l'a vu sous le second empire, qui, tout en les détestant, en les frappant même, était forcé de compter avec eux et, aux jours d'élections, se trouvait souvent vaincu par eux, malgré les forces sans nombre dont il disposait. La presse, dans un pays où quelques journaux seulement existent, peut à certains jours faire l'opinion; dans un pays libre, c'est elle, au contraire, qui la suit. L'homme qui ne lit qu'un journal reçoit de lui ses idées toutes faites; l'homme qui s'est habitué à en lire plusieurs compare, apprécie et juge : il abandonne le journaliste qu'il approuvait hier pour en suivre un autre qu'il approuve aujourd'hui, et celui-ci, à son tour, il l'abandonnera demain peut-être. Le mouvement commencé il y a quarante années par le journalisme à bon marché, ce mouvement qui se développe sous nos yeux, qui, en multipliant les journaux, les met à la portée de toutes les bourses et de toutes les mains, ce mouvement a rendu de grands services à la cause de l'instruction, de grands services aussi à l'émancipation des esprits. Tout ce qui est imprimé n'est plus considéré par cela seul comme vrai. On s'accoutume à lire un journal, ce qui est la juste façon, comme on écoute une conversation, où il convient de faire la part du vrai et du faux et dont on retient ce qui mérite d'être retenu. Ainsi, à mesure que s'étend la puissance de la presse, on peut dire que l'autorité du journaliste diminue. Un jour viendra où il n'aura plus de crédit durable que celui qu'il empruntera à la raison.

Si quelqu'un redoutait de voir la liberté de la presse profiter bien plus à la presse frivole et amie du scandale qu'à la discussion sérieuse et digne, je lui répondrais que ce point regarde non pas le législateur, mais les mœurs. Une société a le journalisme qui lui convient, comme elle a le gouvernement qu'elle mérite. Les journalistes écrivent pour être lus et les journaux s'impriment pour se vendre. L'œuvre d'assainissement dont on parle ne peut être faite que par le public. Que l'on s'applique à former une génération sérieuse, animée de nobles passions, désireuse de s'instruire, plus capable de

goûter un article solide qu'une invective poissarde ou une nouvelle à la main scabreuse, les écrivains dignes d'elle ne lui manqueront pas. Ainsi le dernier mot qui soit à dire sur la presse nous ramène à ce grand problème, qui est pour ainsi dire le problème unique, que l'on trouve toujours au fond, quelle que soit la question dont on s'occupe : le problème de l'éducation nationale.

CHARLES BIGOT.

LA VIE DU MINEUR EN AUSTRALIE

Aventures de John Caldigate (1).

Le *Goldfinder* avait à bord environ cent passagers de première classe et autant de seconde. Les uns et les autres vivaient à peu près de la même manière, quoique pourtant les derniers fussent un peu moins oisifs que les premiers et qu'ils cherchassent à travailler à bord, comme ils avaient sans doute coutume de travailler à terre. Les femmes maniaient plus souvent l'aiguille et les hommes lisaient davantage que leurs voisins plus riches. John Caldigate et son compagnon Dick Shand se trouvaient à l'avant, un peu isolés. John était le fils d'un riche et noble squire qui l'avait déshérité pour des étourderies de jeunesse, et Dick appartenait à une famille pauvre peut-être, mais estimée dans le barreau. Les deux jeunes gens allaient en Australie chercher fortune et travailler aux mines de leurs propres mains. Leurs costumes le disaient assez. En vrais novices (car le véritable mineur ne s'affiche pas de cette manière), ils avaient endossé les vêtements du travailleur le jour même où ils avaient quitté Londres. Comme c'étaient des élèves de Cambridge et qu'ils avaient — John Caldigate surtout — des manières de *gentlemen,* les passagers de seconde classe se sentaient portés à les éviter. De leur côté, ils restaient dans leurs cantonnements.

Un matin, au point du jour, le *Goldfinder* franchit le Rip dans Hobson Bay. Il resta quatre heures à l'ancre devant Melbourne ; Dick et Caldigate se promenèrent ensemble par la ville, visitèrent les monuments, les places et les rues, comme il convient à de jeunes voyageurs.

Puis ils partirent pour Albury par le train de 6 heures du matin et y arrivèrent à 2 heures, après avoir traversé la rivière Murray et la colonie de New South Wales. Là ils ne s'arrêtèrent que quelques instants et continuèrent leur route pour Nobble par voitures. Le voyage n'est pas précisément confortable. Tout le long du chemin on passe d'un méchant véhicule dans un autre, sans coucher nulle part, ne s'arrêtant que quelques heures dans chaque endroit, juste le temps de ralentir sa course, mais non celui de se reposer. Au train de six milles à l'heure, à travers les trous et les ornières, les buissons et les pierres, de cahot en cahot, et en traversant des endroits misérables appelés Wagga-Wagga, Murrumburra, et d'autres dont les noms sont aussi barbares, on arrive à Nobble en trois jours et trois nuits. C'était fait pour aguerrir des débutants. Il n'y avait pas jusqu'à Dick qui n'avouât que de tous les tourments préparés sur la terre aux pécheurs, la locomotion par voiture en Australie était le plus cruel.

Nobble était bien le plus vilain trou qu'on pût voir. C'était une de ces « villes de mines », comme on les appelle, qui ne sont que des campements. Elle avait été construite en bois, très à la hâte, et il n'y avait pas deux maisons qui se ressemblassent. Généralement elles avaient pignon sur rue ; mais elles différaient tellement quant aux dimensions et à la forme, qu'il était aisé de voir que chaque habitant avait été son propre architecte. Toutes avaient de grands écriteaux sur lesquels on vantait les marchandises offertes à la population minière. Les enseignes étaient, du reste, inintelligibles aux non initiés : *Magasin des produits manufacturés de Vieux-Pique-dans-la-Boue, Dépot de bière de Polyeuka, Farines et sons du Numéro-neuf,* et ainsi de suite. Nos voyageurs n'apprirent que plus tard que le Numéro-neuf, Polyeuka et le Vieux-Pique-dans-la-Boue étaient les noms de certaines mines ouvertes dans le voisinage de Nobble. Là, les rues ou, pour mieux dire, la rue — car il n'y en avait qu'une — était plus raboteuse encore que la route d'Albury. Ce n'étaient que trous et que monticules de boue. Quand Caldigate pria le cocher de le conduire à l'hôtel Henniker, l'homme répondit que depuis deux mois il avait renoncé à y aller pour ne pas casser sa voiture. John et Dick prirent donc leurs valises sur leurs épaules et se dirigèrent à pied vers l'hôtel. De temps en temps ils trouvaient quelques mètres de chaussée ; puis ils retombaient dans des trous pleins d'eau.

« Cela ne vaut pas les trottoirs de Londres, dit Caldigate.

— Ce sont les plus infâmes ornières dans lesquelles j'aie jamais mis le pied, » répondit Shand qui venait de butter et qui avait été près de rouler tout de son long dans la boue avec son fardeau.

L'hôtel Henniker était une longue baraque en bois divisée de chaque côté en étroits compartiments par des planches minces, compartiments qui contenaient chacun deux ou trois lits fort sales. Entre les deux rangées de ces prétendues chambres à coucher régnait une salle à manger meublée d'une grande table, sale aussi, et de deux bancs d'égale longueur. Quand nos amis entrèrent, une foule de mineurs étaient assis sur ces bancs et buvaient. Ils furent reçus à la porte par une vieille femme non moins sale que tout le reste, qui se fit connaître comme mistress Henniker. Elle leur dit qu'ils auraient un des compartiments et leur « pitance » pour sept shillings six deniers par jour et par tête. Quand ils lui demandèrent à avoir chacun un compartiment à soi seul, quitte à subir une augmentation de prix, la dame leur répondit que si ce qu'on leur offrait ne leur plaisait pas, ils pouvaient aller chercher ailleurs. Ils se résignèrent et s'assirent sur un des bancs, en se regardant mélancoliquement l'un l'autre.

---

(1) Extrait et traduit du roman de M. Anthony Troloppe intitulé *John Caldigate.* (Londres, 1879. Chapman et Hall.) Ce roman a un grand succès en Angleterre.

Non, cela ne ressemblait pas à Londres ni à aucun village d'Angleterre! Cela ne ressemblait pas même au salon de seconde classe du *Goldfinder*. Ils étaient sans amis, sans connaissances. Sans doute les hommes qui les entouraient ne paraissaient pas malveillants; les mineurs australiens ne le sont jamais; mais leur ton était celui d'une curiosité grossière, d'une familiarité entreprenante, presque répulsive. Il était à peu près midi. On prévint nos voyageurs que l'on servait toujours « la pitance » à une heure, à sept heures du soir et à huit heures du matin. Ils attendirent.

« Vous en verrez bien d'autres avant d'être au bout, si vous allez à Ahalala, » leur dit un des hommes qui étaient occupés à boire.

Caldigate répondit qu'ils avaient, en effet, l'intention d'y aller. Pourquoi en eût-il fait mystère?

« Nous le voyons bien, dit un autre. Des gars comme vous ne viennent pas à Nobble pour autre chose. Avez-vous de l'argent?

— Quelques shillings, répondit prudemment Dick.

— Quelques shillings ne vont pas loin en ce pays, mon garçon.

— Si vous pouvez dépenser quatre ou cinq livres sterling par semaine chacun pendant un mois, pour vous faire aider jusqu'à ce que vous ayez eu le temps de vous reconnaître, alors il n'est pas impossible que vous ayez la chance de trouver de l'or à Ahalala. Sinon, vous ferez mieux de vous en aller. N'ayez pas peur; nous ne voulons pas vous voler.

— Et nous n'avons pas l'intention de vous faire payer à boire, ajouta un nouvel interlocuteur.

— Parlez pour vous, Jack, dit un troisième. Mais, tenez! comme ces gars sont de nouveaux camarades, c'est moi qui vais payer la tournée. »

Payer la tournée, c'est payer à boire à tous ceux qui sont présents. Quand l'un s'est acquitté de ce devoir de bonne camaraderie, un autre commence, et l'on voit jusqu'où cela peut aller. On appela la vieille femme sale; du whisky fut apporté. Plusieurs « tournées » avaient été bues, et Dick Shand avait rendu la politesse, quand mistress Henniker servit très opportunément la « pitance ». Elle la posa si brusquement sur la table que la graisse se répandit autour du plat. Il n'y avait point de nappe et pas de couvert mis; seulement un tas de couteaux et de fourchettes, dans lequel chaque convive était libre de prendre ce qu'il lui fallait. Chacun alla aussi chercher une assiette sur une planche contre le mur. Caldigate et Shand firent comme ils voyaient faire les autres. La « pitance » consistait en une énorme pièce de bœuf bouilli et un saladier de pommes de terre, assez petit pour tant de monde. On ne manquait pas de pain, mais il était si mauvais qu'on pouvait à peine le manger. On se rabattit sur le bœuf, qui était en quantité suffisante pour quatre fois plus de convives. Il était évident que les pommes de terre étaient l'article de luxe; aussi l'homme qui avait dit aux étrangers qu'ils ne devaient pas craindre d'être volés, mû par un sentiment d'hospitalité, en choisit six des plus belles dans le saladier et en posa trois devant Caldigate et trois devant son compagnon. Après quoi, il en donna une à chacun des autres et n'en garda point pour lui-même. Cet homme était le plus sale de tous et paraissait à moitié ivre. Un des convives cria à « maman Henniker » de donner des cornichons. Maman Henniker lui répondit sans se déranger de se « cornichonner » lui-même. Sur quoi, un des assistants fit allusion au paquet de Jack Brien (lequel Jack se trouvait absent), se leva et se mit en devoir de défaire ledit paquet, qui avait été laissé dans un coin de la salle. Chaque mineur a son paquet : c'est une couverture qui contient tout son bagage. Du paquet de Jack Brien sortirent deux grands flacons carrés de conserves au vinaigre dont tout le monde se régala. Quand le repas fut à peu près fini, mistress Henniker apporta un énorme broc de thé qu'elle versa dans des écuelles en donnant à chacun, sans consulter son goût, une bonne cuillerée de sucre brun.

Lorsque Jack arriva, il ne restait pas grand'chose. On lui montra en riant ses flacons vides. Il ne dit rien et mangea tranquillement ce qu'il y avait encore de bœuf.

« Ils vont à Ahalala, Jack, dit le distributeur des pommes de terre, en montrant les deux nouveaux venus.

— Eh bien! ils vont au plus infernal, écœurant et exécrable des endroits maudits où Dieu tout-puissant a jamais pu envoyer pour leurs péchés de pauvres malheureux mineurs. »

C'est en ces termes et avec cette éloquence descriptive que Jack Brien parla de la terre promise d'Ahalala. Après quoi, il garda le silence jusqu'à ce qu'il eût achevé de manger trois ou quatre livres de bœuf. Alors il reprit :

« Ahalala! Non, il n'y a pas sur la terre ni nulle part un endroit plus infernal, écœurant, exécrable! nulle part! nulle part! Les nouveaux camarades le verront. »

Un assistant dit à l'oreille de Caldigate que Jack était allé à Ahalala avec cinquante guinées dans sa poche et qu'il ne lui restait pas un rouge liard.

« Mais est-ce qu'il n'y a pas d'or? demanda-t-il.

— Il y a de l'or à peu près partout; mais on peut le trouver ou ne le trouver pas, et le plus souvent, c'est ne pas le trouver qui arrive.

— Un homme peut toujours, je pense, louer ses bras, suggéra Dick.

— Se louer! sans doute, mais pas à Ahalala. Un homme qui est expert dans les mines peut trouver de l'ouvrage, mais il faut qu'il aille dans les endroits où l'on exploite depuis longtemps : à Bendigo, par exemple. J'ai aussi travaillé à gages, moi; mais à quoi cela mène-t-il? Ceux qui vont à Ahalala y vont pour courir la chance de tomber sur une bonne veine. Là, chacun travaille sur son propre terrain.

— Que le diable emporte les gages! » dit Jack Brien en retroussant son pantalon et quittant la salle.

Il était évident que Jack Brien avait le tempérament d'un joueur.

Après le dîner on fuma, et, après qu'on eut fumé, Dick Shand paya une tournée. Caldigate demanda ensuite à un de ses nouveaux amis s'il savait où demeurait M. Crinkett. Sa réponse prouva que tout le monde connaissait Crinkett, que Crinkett était le gros bonnet de l'endroit. L'homme qui

avait été interrogé pensait que M. Crinkett n'avait pas fait grand' chose à Ahalala : M. Crinkett avait assez d'expérience du métier pour faire de meilleures entreprises. Caldigate le pria de lui montrer le chemin de la maison de M. Crinkett.

« Il pourra vous aider, s'il le veut, dit l'homme. Peut-être est-il de chez vous ? »

Caldigate expliqua qu'il ne le connaissait pas et qu'il avait seulement une lettre de recommandation pour lui de la part d'un Anglais qui s'était occupé de mines d'or.

« Crinkett est assez poli, dit le mineur, mais il aime l'argent. On dit qu'il en ferait avec les os de sa grand'mère. J'aime bien à faire des affaires aussi ; mais il y en a qui sont trop chiens! Voilà sa maison devant vous. C'est un gros bonnet, hein? »

On était arrivé à un demi-mille de la ville à travers des trous béants, des monceaux de boue et des flaques d'eau jaune. Jusque-là on n'avait rencontré personne ; tout paraissait désert et abandonné. Mais ici les tas de boue étaient si gros qu'ils formaient de petites montagnes, et on voyait des signes d'activité minière. Ce qui caractérisait le paysage, c'était l'absence de végétation : pas un buisson ; pas un brin d'herbe ; quelques arbres morts et décapités dont les troncs noircis et réduits à l'état de billots semblaient être les fantômes de la forêt vierge qui avait existé là cinq ou six ans auparavant. Sur le haut des monticules artificiels quelques baraquements, et autour de ces baraquements de grossiers ouvrages d'hydraulique, des auges, des chutes d'eau. C'était là, expliqua le mineur, la célèbre propriété de Vieux-Pique-dans-la-Boue, qui donnait deux onces d'or par tonne de quartz et qui appartenait maintenant tout entière à M. Crinkett, lequel avait racheté toutes les actions de ses commanditaires. En montant sur un des monticules, nos aventuriers et leur guide purent voir du côté opposé à celui par lequel ils étaient venus le moulin, la fabrique, et entendre le bruit monotone des gros marteaux de fer qui tombaient sur le quartz. Un peu plus loin, mais toujours au milieu des tas de boue et des flaques d'eau jaune, s'élevait la maison de M. Crinkett.

« Eh! tenez, le voilà en personne, dit le mineur. Le voyez-vous debout sur sa porte? Il est sans doute en train de compter combien le marteau tombe de fois en une minute et combien chaque coup lui rapporte. »

Après cette petite remarque critique, l'homme tourna le dos et quitta ses compagnons.

L'aspect de la maison justifiait le dire que Crinkett était un gros bonnet. Il était prodigieux qu'un homme eût construit une semblable demeure en pareil lieu. La bâtisse, avec son petit jardin ébauché, les écuries et les dépendances pouvaient couvrir la moitié d'un acre. Tout autour et la serrant de près, on voyait ces affreux vestiges de l'exploitation des mines qui font ressembler un pays riche en métaux précieux à une terre où le diable se serait promené en traînant derrière lui un énorme rateau. On n'aurait pas trouvé là un signe de végétation ailleurs que dans le jardinet, où il semblait qu'un peu d'herbe voulût croître. Aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, on apercevait ces troncs d'arbres-fantômes, qui marquaient les endroits où le sol n'avait pas encore été fouillé. Partout de hideux monticules nus, glauques, formés de boues desséchées et qui semblaient avoir été abandonnés, excepté autour de la maison de M. Crinkett. Dans ce voisinage immédiat, on pouvait voir des roues tourner, des cordes filer, de l'eau couler dans de petits conduits ouverts en bois, mouvement qui rendait témoignage de l'activité souterraine qui régnait en cet endroit. Et puis il y avait l'éternel battement du moulin à moudre le quartz, lequel depuis le dimanche à minuit jusqu'au samedi à la même heure ne s'arrêtait jamais, de façon que les habitants de la maison en avaient une telle habitude qu'ils ne pouvaient dormir quand il ne battait pas.

Certes, c'était le paysage le plus affreux, le plus désolé qu'on pût voir. Toutefois la demeure de M. Crinkett pouvait s'appeler une maison. C'était un bâtiment en briques rouges à trois étages, avec des encadrements de fenêtres et des angles en pierre blanche qui brillaient désagréablement sous le brûlant soleil. On avait fait pour y conduire une courte chaussée avec les débris du quartz dont l'or avait été extrait. En dehors de cette chaussée, longue de cinquante ou soixante mètres, il n'existait aucune espèce de route aux alentours ; on voyait seulement des ornières qui contournaient les monticules, dans lesquelles les tombereaux de quartz s'enfonçaient jusqu'au moyeu. Telle était cette habitation, qu'on appelait Polyeuka-Hall parce que M. Crinkett avait fait sa fortune dans les mines de Polyeuka, à trois milles de l'autre côté de Nobble. Qu'un homme eût eu l'idée de construire dans cet endroit, cela rendait témoignage de l'instinct de combativité qui est dans la nature humaine. Crinkett était marié, et il faut espérer que mistress Crinkett se plaisait là. Quand il allait visiter ses autres mines (car il en avait partout), il vivait, comme Jack Brien et ses compagnons, dans quelque hôtel à la façon de celui de mistress Henniker, et l'on disait qu'il s'y trouvait plus à l'aise que dans sa belle maison.

A ce moment, M. Crinkett était, comme nous l'avons vu, debout sur sa porte, seul, écoutant peut-être les coups de marteau de son moulin. Il était vêtu de noir avec un « tuyau de poêle » sur la tête et n'avait pas l'air d'un mineur ; mais il n'avait pas davantage l'air d'un monsieur. Nos héros, eux, étaient habillés en ouvriers ; mais M. Crinkett vit du premier coup d'œil que ce n'était pas là des mineurs ordinaires. A leur approche, il ne fit pas le moindre geste pour ouvrir sa porte, c'est-à-dire la barrière basse qui fermait l'entrée de sa maison quand la porte en était ouverte. Il était, lui, en dedans de cette barrière, et eux restèrent en dehors.

« Qu'est-ce que vous voulez, mes garçons? »

Caldigate tendit sa lettre de recommandation au maître du lieu par-dessus la barrière.

« Je pense que M. Jones vous a écrit? » dit-il.

M. Crinkett lut la lettre très lentement. Peut-être prenait-il le temps de réfléchir ; peut-être aussi l'art de la lecture ne lui était-il pas très familier ; enfin, il arriva à la signature : *Jones*.

« Jones! dit-il, Jones! Nous ne faisions pas grand cas de lui, quand il était ici.

— Nous le connaissons peu, observa Dick.

— Quand il a entendu dire que nous venions en ce pays, il a eu la politesse de nous offrir une lettre pour vous; nous pensons qu'il est honnête homme, dit Caldigate.

— Honnête! sans doute; je pense qu'il est assez honnête. Il ne m'a jamais rien volé; mais savez-vous pourquoi? C'est parce que je m'arrange pour que personne, pas plus d'autres que lui, ne puisse me voler. »

Et en disant cela, M. Crinkett regardait ses interlocuteurs comme s'il voulait leur faire entendre qu'ils étaient au nombre de ceux contre lesquels il était sur ses gardes.

« Vous connaissez la vie, répliqua Dick.

— Oui, je la connais, mon ami! Jones m'a écrit à votre sujet. Je me souviens d'avoir fait, en recevant sa lettre, la réflexion que vous étiez une paire de sots de vouloir aller à Ahalala.

— C'est pourtant notre intention, dit Caldigate.

— Vous le pouvez; la route vous est ouverte; personne ne vous en empêche. Vous trouverez là du bœuf, du mouton, du thé, je pense, et de l'eau-de-vie tant que vous aurez de l'argent pour payer. Avez vous de l'argent? »

Caldigate fit un long discours dans lequel il exposa l'état de leurs affaires autant qu'il lui parut utile de le faire, sans dire le chiffre de la somme qu'ils avaient déposée à la banque de Melbourne et en laissant seulement entendre qu'ils n'étaient pas des pauvres. Ils désiraient, dit-il, exploiter une mine et s'enrichir, mais ils ne savaient pas comment s'y prendre. M. Crinkett ne pourrait-il les piloter un peu? Le travail manuel ne leur répugnait pas; mais peut-être conviendrait-il qu'ils louassent quelqu'un pour les aider au commencement.

M. Crinkett écouta tout cela tranquillement, mais sans abandonner sa position retranchée derrière la barrière. Ensuite il se mit à parler avec toute la haute sagesse qui était en lui.

« Ahalala est l'endroit qu'il vous faut pour dépenser de l'argent si vous en avez qui vous gêne, dit-il; rappelez-vous ce que je vous dis. De l'or! sans doute, il y a de l'or! mais dans quelle proportion? voilà la question. Si les six cents hommes qui sont là peuvent tirer par semaine pour cent livres sterling d'or, cela ne leur fait pas vingt shillings par tête chaque samedi. Voilà ce que c'est qu'Ahalala. De l'or! oui, il y en a; mais quand l'or est éparpillé comme il l'est en cet endroit, un homme en trouve et dix n'en trouvent pas. Vous pouvez avoir la chance. Quant à trouver un homme à gages pour vous mettre au courant, vous en trouverez douze si vous voulez. Tant que vous les payerez dix shillings par jour pour ne rien faire, vous n'en manquerez pas; mais quant à vous enseigner autre chose que le chemin du cabaret, c'est une autre affaire. Voulez-vous maintenant que je vous dise ce que vous devriez faire, mes braves gens? »

Dick répondit qu'ils lui en seraient fort obligés.

« Eh bien, vous avez entendu parler de Vieux-Pique-dans-la-Boue?

— Nous en avons entendu parler à Nobble comme d'une mine prospère.

— Demandez à Melbourne, à Ballarat ou à Sidney. Aussi vrai que je m'appelle Crinkett, on vous dira que c'est la meilleure affaire du pays. Mettez votre argent là-dedans; les actions ne sont que de dix shillings. Je vous en procurerai, puisque vous m'êtes recommandés par Jones. Nous faisons deux onces d'or à la tonne de quartz; nos livres en font foi.

— On nous avait dit, répondit Caldigate, que vous aviez racheté toutes les actions!

— Oui, mais je mets de nouveau l'affaire en commandite; j'aime mieux former une compagnie : c'est plus agréable. Donc, si vous avez entre vous deux une cinquantaine de mille francs seulement à mettre là-dedans, vous n'aurez plus rien à faire qu'à vous promener pendant que votre argent travaillera pour vous. Avez-vous jamais vu des mines d'or? »

Ils avouèrent qu'ils n'étaient jamais descendus à un mètre sous terre. Sur ce, M. Crinkett ouvrit sa barrière et les fit entrer dans une salle basse de sa maison. C'était une grande pièce, à peine meublée, sans tapis, et dont les murailles blanches étaient absolument nues. Elle semblait être à l'usage exclusif du maître, comme l'indiquait un porte-manteau garni de ses effets personnels. Il se dépouilla de ses vêtements noirs et revêtit son costume de mineur, mais là, un vrai costume d'ouvrier, sale et usé, avec un vieux chapeau sur le fond duquel il y avait un petit tas de terre glaise qui servait à fixer un bout de chandelle. Shand et Caldigate comprirent à cette vue qu'ils étaient vêtus, eux, en mineurs d'opéra-comique.

« Maintenant, dit Crinkett, nous allons descendre; et après cela vous ferez ce que vous voudrez de votre argent. »

Ils se dirigèrent d'abord vers la fabrique. Pendant le trajet Crinkett n'ouvrit pas la bouche, parce qu'il savait que l'or, l'or brut qu'ils allaient voir de leurs yeux avait une éloquence plus grande que la sienne. Là, ils prirent place tous les trois dans un ascenseur placé au dessus d'un puits profond, et ils se trouvèrent bientôt emportés dans les entrailles de la terre.

Ils descendirent ainsi à environ quatre cents pieds au dessous du niveau du sol. Chemin faisant, Crinkett remarqua que c'était « un fameux coquin de trou, pour appartenir tout entier à un homme », et il ajouta pendant que Caldigate débarquait de l'ascenseur : « Il en sortira encore, de l'or, de ce trou-là! Je ne vous dis que ça! »

De tous les spectacles qu'on peut voir en ce monde, aucun n'est, en apparence, aussi insignifiant qu'une mine d'or. Les deux jeunes gens suivirent leur compagnon pendant l'espace d'un demi-kilomètre dans une vilaine galerie souterraine au bout de laquelle ils trouvèrent une espèce de chambre dont quatre hommes fouillaient les parois à coups de pic et où quatre autres creusaient le sol. Ils s'aidaient quelquefois de la poudre à canon, de sorte que la chambre était infecte et enfumée. Crinkett promena un œil perçant autour de lui et découvrit deux petites parcelles brillantes, qu'il déclara être de l'or.

« Voyez-vous cela, dit-il; quand l'or se montre ainsi tout autour de vous, vous pouvez être sûrs que l'affaire est bonne. Deux onces à la tonne, mes garçons! »

Comme Dick et Caldigate ne savaient pas au juste ce que valaient deux onces à la tonne en matière de mines d'or, et comme on leur avait parlé dans le monde de morceaux d'or gros comme le poing, ils ne se sentirent pas enthousiasmés de ce qu'ils voyaient à Vieux-Pique-dans-la-Boue. L'obscurité, l'humidité, l'horreur du lieu leur déplurent. Ils étaient venus pour travailler, sans doute, mais non pas dans un si laid atelier. Quand ils furent revenus à la lumière du jour, le propriétaire du lieu les conduisit au moulin et leur fit voir le minerai qu'on jetait dans la gueule dévorante de la machine; puis il leur montra d'un air de triomphe l'endroit où l'or était éliminé par le lavage des matières qui le contenaient. « Deux onces à la tonne, mes garçons! » répéta-t-il; et il les ramena à la maison. — « Une action de 10 shillings vous donnera 6 deniers par mois; cela fait 60 °/° par an, si je ne me trompe. On n'a jamais rien vu de pareil nulle part. L'intérêt est payé tous les mois. Ce qu'on a gagné en mars, par exemple, on le reçoit en avril. Et, au lieu de vous éreinter à travailler, vous vous amusez à voir le pays. N'allez pas à Ahalala, à moins que vous n'ayez envie de vous débarrasser de votre argent. Si c'est cela que vous voulez, c'est justement l'endroit qu'il vous faut. »

Il fut chercher ensuite une bouteille de whisky dans un buffet et leur fit la politesse d'un verre de grog à chacun. Son hospitalité ne s'étendit pas plus loin.

Dick avait l'air de goûter l'idée de devenir actionnaire de Vieux-Pique-dans-la-Boue. Caldigate, sans révoquer en doute ce qu'on lui disait, ne paraissait pas s'en soucier. Cela n'entrait pas dans son plan. Quand il aurait appris le métier, eh bien! alors il serait temps de se mettre dans une entreprise en activité; mais, en ce cas, il voudrait être au nombre des administrateurs et ne pas confier tout son avoir à un Crinkett quelconque, si honnête qu'il pût être. La proposition de se promener et de s'amuser ne lui convenait pas. La Nouvelle-Galles du Sud n'était pas, pensait-il, un pays d'amusement. Quand on y venait, c'était pour travailler.

« Nous aimerions mieux commencer par nous aguerrir au travail, dit-il.

— Vous serez flambés avant d'être aguerris.

— Peut-être que non, répondit bravement Dick.

— Eh bien, allez-vous-en prendre un pic pendant une semaine! Huit heures de suite entre chaque repas, avec cinq minutes d'interruption seulement pour fumer une pipe, et vous m'en direz des nouvelles au bout de huit jours!

— Nous voulons bien essayer. Vous nous donnerez dix shillings par jour, puisque vous dites que c'est le prix, dit Caldigate en se frottant les mains.

— Je ne vous donnerai pas une demi-couronne à vous deux, et vous ne la gagneriez pas! Dix shillings par jour! Vous croyez donc qu'on n'a qu'à vouloir pour devenir mineur? Vous en avez long à apprendre avant de gagner seulement cinq shillings. Je n'ai jamais vu que des garçons tournés comme vous arrivassent à faire des ouvriers. Si vous avez un peu d'argent, vous savez, je vous ai montré comment vous pouviez en tirer parti. Mais peut-être que vous n'en avez pas? »

Caldigate mit fin à la conversation en annonçant qu'ils réfléchiraient à la proposition de M. Crinkett et qu'en attendant ils pourraient aller faire un tour à Ahalala. Un endroit dont on disait tant de bien et tant de mal méritait sans doute d'être vu.

« Qui est-ce qui a pu en dire du bien, demanda aigrement Crinkett, à moins que ce ne soit cet imbécile de Jones? Quant à vos réflexions, elles vous mèneront à payer les actions plus cher, car vous ne les aurez plus au même prix la semaine prochaine. »

Il était vexé; toutefois il condescendit à leur indiquer un homme à gages, sur la demande que Caldigate lui en fit.

« Il y a Mick Maggott, dit-il; il connaît les mines aussi bien que qui que ce soit. On vous l'indiquera à l'hôtel Henniker. Il est honnête, et il vous servira bien si vous pouvez l'empêcher de boire. Mais, je vous en préviens, ni lui ni personne ne fera que vous vous trouviez bien d'Ahalala. »

Là-dessus M. Crinkett reconduisit ses hôtes vers la porte et avec un signe de tête les invita à retourner à leur hôtel.

Étendu sur un banc, sous la véranda de mistress Henniker, ils trouvèrent l'homme aux pommes de terre, qui avait l'air de dormir profondément. Il s'éveilla à leur approche et sans se déranger :

« Eh bien, mes garçons, qu'est-ce que vous pensez de Tom Crinkett, maintenant que vous l'avez vu?

— Il n'a pas l'air d'approuver que nous allions à Ahalala.

— Sans doute qu'il ne l'approuve pas : quand un nouveau courant se forme et emporte la moitié des bras en faisant hausser le prix des salaires, cela ne peut pas lui convenir. Vous voyez la différence. Le Vieux-Pique-dans-la-Boue est un établissement fondé.

— C'est une bonne affaire, je suppose? dit Caldigate.

— Oh oui! certainement; la mine a été bonne. Seulement je ne sais pas si elle le sera longtemps encore. Ahalala est fait pour des gens qui veulent travailler eux-mêmes de leurs bras; ce n'est pas un endroit pour un gros monsieur comme l'est aujourd'hui Crinkett.

— Votre ami Jack Brien ne paraissait pas l'aimer non plus, observa Dick.

— Ce pauvre Jack est de ces gens qui n'ont jamais de chance. C'est un camarade qui, lorsqu'il a un flacon de cornichons ou d'autres choses, est sûr de ne pas le manger. Ahalala n'est pas si mauvais qu'il le dit. On peut y trouver ou n'y pas trouver d'or. J'avais réussi, moi, à Ahalala. Je n'ai pas toujours été dans l'état où me voilà.

— Qu'avez-vous donc fait de vos gains? demanda Caldigate en souriant.

— Maman Henniker et d'autres publicains vous le diront. L'argent et moi, nous ne pouvons pas rester ensemble. Mais j'ai eu du bon temps aussi. Oh! bon Dieu! j'aurais pu avoir une maison grande comme celle de Polly Hooker; mais je n'étais pas comme Crinkett, j'ai bu du champagne à pleins seaux.

— J'aimerais mieux un verre de bière fraîche.

— C'est possible. Ce n'est pas parce que c'est meilleur

u'autre chose qu'on boit du champagne. Un canon d'eau-e-vie vaut mieux que tout cela. C'est pour la gloriole de ire qu'on peut en faire autant que les gros bonnets. Il y vait une fois un gars qui faisait ferrer son cheval avec de 'or, et aujourd'hui il est berger avec des gages de trente uinées par an et sa pitance. Mais il a le plaisir de pouvoir lire qu'il a monté un cheval qui avait de l'or à ses sabots. Vous n'avez jamais vu un seau de champagne dans le ieux pays d'Europe? »

Quand Dick et Caldigate eurent avoué qu'ils n'avaient amais été témoins d'une pareille magnificence, et qu'ils se 'urent informés si le seau tout entier avait été bu, ils demanlèrent à leur nouvel ami s'il connaissait Mick Maggott.

« Mick Maggott! dit l'homme en sautant sur ses pieds; Mick Maggott! qu'est-ce qu'on lui veut, à Mick Maggott? »

Caldigate expliqua que M. Crinkett le leur avait recommandé.

« C'est bon, Dieu me damne! Mick Maggott! c'est moi qui suis Mick Maggott. »

Avant la fin du jour un arrangement était intervenu entre les parties, signé par les trois contractants. Mick s'engageait à partir le lendemain pour Ahalala avec les deux jeunes gens et à les seconder dans leurs projets. De leur côté, ils lui promettaient dix shillings par jour pendant un mois. Mais il fut convenu que, s'il se grisait, il pourrait être renvoyé sans salaire. Mick insista pour avoir un « bout de bon temps », c'est-à-dire d'ivrognerie, au milieu du mois; mais quand Dick fit la remarque qu'on ne savait pas où cela conduirait, Mick se rendit et signa.

On s'occupa ensuite de se pourvoir du nécessaire. Ahalala était situé à vingt-trois milles de Nobble et on avait établi une patache qui, par un chemin plutôt battu que tracé dans les buissons, conduisait les mineurs à leurs travaux. Mick fut d'avis qu'il valait mieux y aller à pied avec son paquet sur le dos.

« On a l'air d'imbéciles, dit-il, quand on sort de là-dedans; et les gens se demandent si vous venez pour travailler ou pour acheter des actions. Je suis pour aller sur mes jambes, si cela ne vous paraît pas au-dessous de vous? »

Ils répondirent qu'ils ne demandaient pas mieux, et sous la direction de Maggott ils achetèrent deux couvertures rouges et deux poêles à frire, celui-ci ayant déclaré que sans couvertures et sans poêles ils auraient l'air de je ne sais quoi. Ils parlèrent de leurs porte-manteaux; Mick répondit qu'il fallait les laisser chez mistress Henniker. Quand on lui dit que c'était impossible, il fut sur le point de se retirer. Caldigate déclara que, tout mineur qu'il avait l'ambition d'être, il entendait changer de chemise.

« Eh bien, mettez, si vous voulez, une chemise de rechange dans votre couverture! »

On convint enfin de laisser un des porte-manteaux à l'hôtel et d'envoyer l'autre par la patache.

« Tout ce fatras n'est bon à rien, dit Mick; ce n'est pas digne d'un homme d'avoir tant de chiffons. J'aime à être propre comme un autre, et, quand je rencontre une mare, j'y lave volontiers ma chemise, mon pantalon et tout; mais quand mes habits sont vieux, je les jette et j'en achète d'autres. Il est bon d'avoir deux chemises pour le cas où l'on serait mouillé. Il y a aussi des gens qui ont deux paires de bottes et qui en attachent une à la queue de leur poêle; mais c'est gênant. Moi, je n'en ai jamais qu'une. Voilà comme je m'y prends, et je fais le métier depuis neuf ans : faites comme moi. »

Ils partirent tous les trois à six heures du matin, portant sur leur épaule leur paquet et leur poêle à frire. Ils n'avaient pas fait un mille que Maggott souleva une petite difficulté.

« Il ne doit pas y avoir de maître parmi nous, vous savez?

— Certainement non, répondit Caldigate.

— Je m'appelle Mick; le nom de ce camarade est Dick; mais je n'ai pas bien saisi le vôtre. Vous avez été baptisé, je pense?

— Oui, on m'a baptisé John.

— Est-ce qu'on ne vous a jamais appelé Jack?

— Je ne crois pas.

— John! Cela sonne mou. C'est ce que j'appelle un nom de femme. Mais peut-être bien, après tout, que cela vaut mieux : nous avons tant de Jacks ici! *Le sale Jack, Jack le Nègre, Jack Misère;* c'est ce pauvre Jacques Brien, vous savez, qu'on appelle comme cela. Vous ne voudriez peut-être pas qu'on vous donnât un sobriquet?

— Non, si ce n'est pas nécessaire.

— Il n'y a pas un autre John ici, que je sache; je n'ai jamais connu un John dans les mines; jamais! Nous en essayerons, pourtant! »

Dick Shand avait toujours été Dick pour Caldigate, mais Caldigate n'avait jamais été John pour Shand. Il y a des gens qu'on est porté à appeler par leur nom de baptême, et d'autres avec lesquels personne n'est disposé à avoir cette familiarité. Cependant, grâce à la présence de Mick, Caldigate était, avant la fin du jour, devenu John pour ses deux compagnons.

Dès le lendemain, Maggott était le chef de la bande. Si petite que soit une république, il faut toujours qu'il y ait un président. En cette circonstance, c'était Maggott qui était le plus capable d'exercer le gouvernement; le salaire qu'il recevait ne changeait rien à la nature des choses. Caldigate se rendait bien compte de cela, ainsi que de la façon dont ils devraient vivre. A peine arrivés, Mick proposa de jalonner un terrain, d'acheter une petite tente (on en vendait d'occasion sur les lieux) et de commencer à creuser la terre. En voyant ses compagnons en bonnes dispositions, Mick eut l'air satisfait, et les trois hommes laissèrent glisser leurs fardeaux de leurs épaules sous la véranda de l'hôtel Ridley à Ahalala.

Ahalala était un endroit bien différent de Nobble. Nobble, en comparaison, était une vraie capitale. Ici, les huttes et les tentes étaient dispersées dans le plus complet désordre; on était en pleine forêt et tous les arbres n'étaient pas encore morts. Ahalala était moins hideux que Nobble parce qu'il y existait quelques restes de végétation. Quand Dick s'informa d'un hôtel, on lui répondit qu'il y en avait plusieurs. Mais le village était singulier : il semblait qu'il n'eût ni commencement ni fin; il y avait des sentiers battus de

plusieurs côtés, mais nulle part de routes. Le nombre des trous creusés était incalculable, et au-dessus de chaque trou il y avait un treuil grossier, destiné à enlever la boue, qu'on déversait tout alentour. Sur quelques uns on voyait flotter un petit drapeau rouge, indiquant que les heureux propriétaires de ces trous trouvaient de l'or. Nous disons à dessein *trous* et non pas puits, parce qu'on ne creusait pas encore très profondément à Ahalala. Comme l'avait dit Crinkett, l'or ici n'était pas loin de la surface. Sur un bien plus grand nombre de trous il n'y avait pas de drapeaux. Dans ceux-ci les hommes suaient, soufflaient et travaillaient en vain. Il y avait généralement une petite tente à côté des trous, dans laquelle les mineurs dormaient entassés. Comme nos aventuriers traversaient ce monde nouveau pour se rendre à l'hôtel Ridley, ils purent voir les mineurs à leur repas du soir. Chacun d'eux avait sa poêle à frire entre ses jambes : cela lui servait à la fois de plat et d'assiette. Un petit tas de cendres encore chaudes indiquait que la poêle à frire avait aussi servi à son usage naturel. Quelquefois deux ou trois hommes mangeaient dans la même; mais c'étaient des nouveaux venus : tout vrai mineur possédait sa poêle à lui seul, et chacun l'avait entre ses jambes.

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées que nos héros avaient leur tente, leurs ustensiles, leur feu, leur terrain jalonné, et étaient prêts à commencer leurs opérations. Caldigate et Dick Shand ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils eussent été fort embarrassés s'ils n'avaient pas eu de guide. On avait employé trois ou quatre heures à choisir son terrain et à délibérer sur l'endroit où l'on creuserait le premier trou. Dans ce choix, Mick avait été guidé par plusieurs observations auxquelles les deux jeunes gens étaient complètement étrangers : les mouvements du terrain, la direction dans laquelle se suivaient les drapeaux rouges, si tant est qu'ils se suivissent dans une direction quelconque, etc., etc. Peut-être Mick Maggott n'en savait-il pas beaucoup plus que ses compagnons, mais il avait le jargon du métier et semblait être dans le secret de la géologie et de la topographie des lieux. Enfin il se fixa sur un point où il y avait de grands arbres forestiers tout autour et une mare d'eau dans le voisinage; c'était à trois cents mètres du puits du voisin et, à ce qu'il disait, sur la ligne des drapeaux rouges. Là on se décida à mettre la pioche :

« Nous ne ferons rien sans doute, dit Caldigate à Shand; mais cela servira toujours à nous aguerrir. Nous apprendrons le métier, lors même que nous ne réussirions pas à autre chose qu'à déblayer de la boue. »

Pendant quinze jours ils creusèrent, creusèrent, déblayèrent, déblayèrent sans rien trouver, en effet, que de la boue. Ils n'en furent point surpris ni découragés. Mick les avait prévenus que s'ils trouvaient seulement une paillette au bout de trois semaines, ils devraient se regarder comme fort heureux. Ils se relayaient régulièrement au travail : un homme, au fond du puits, creusait; un autre, à la roue, déblayait; le troisième prenait du repos. La journée de travail était de douze heures. Le soir, aucun d'eux ne s'éloignait de la tente, excepté pour aller chercher la nourriture du lendemain. Mick admirait ses deux compagnons, ne comprenant pas le genre de courage que déploient des jeunes gens de cette classe, même quand ils succombent sous la fatigue; et eux, ils étaient charmés de la sobriété et de la fidélité de Mick.

Mais un jour vint où Mick Maggott n'y tint plus.

« Est-ce que nous ne sommes pas de bons ouvriers anglais? dit-il un soir d'un air de triomphe. Nous tenons à l'ouvrage et nous n'avons pas encore bu la plus petite goutte d'eau-de-vie! »

Caldigate sentit dans sa voix une intonation de regret. Ils étaient à ce moment couchés tous trois dans leur lit, c'est-à-dire sur une botte de paille que Dick avait achetée, contre le sentiment de Mick, qui avait déclaré que c'était un luxe inutile et efféminé. Mick avait été contrarié quand il avait vu apporter cela dans la tente; toutefois il s'était résigné, et il couchait entre les deux amis. Jamais le mot de whisky n'avait encore été prononcé entre eux : Caldigate évitait d'en parler, autant à cause de Shand qu'à cause de Mick. Il n'avait pas même voulu aller acheter une bouteille de bière pour lui-même, de peur de leur faire venir l'idée de boire. Il aimait mieux se contenter d'eau claire. On lui avait dit que c'était une des particularités d'Ahalala, que tous les ouvriers, même les ivrognes, ne buvaient que de l'eau tant qu'ils étaient au travail. Quand ils se mettaient ensuite à boire, il y en avait pour un mois, et au bout d'un certain temps tous mouraient. Les boissons étaient de la pire espèce, et il était reconnu que boire de pareilles drogues et travailler étaient deux choses incompatibles. Mais Mick à ce moment voyait en imagination le paradis de la buvette.

« Nous n'avons pourtant pas bu une seule petite goutte d'eau-de-vie depuis que nous sommes ici, répéta-t-il encore.

— Nous irons jusqu'au bout du mois comme cela, n'est-ce pas, mon brave garçon? dit Caldigate.

— Je donnerais je ne sais quoi pour avoir une pinte de bière, remarqua Shand.

— Ou une bouteille de trois-six à nous trois, continua Mick.

— Non, reprit Caldigate, pas une goutte que le mois ne soit fini! »

Il se roula dans sa couverture et se tourna de l'autre côté. Alors il y eut des chuchotements entre les deux hommes, si bas, si bas, qu'on ne pouvait les entendre.

Le lendemain, à six heures, John et Dick étaient à l'ouvrage. C'était le tour de Caldigate de travailler jusqu'à midi, tandis que Dick s'en allait à neuf heures et que Mick reprenait de neuf heures à trois heures. A neuf heures, Mick ne parut pas, et Dick dit qu'il allait aller voir ce qu'il était devenu. Caldigate, ne pouvant pas travailler seul, fut obligé de poser son outil et se mit à le chercher aussi. Le résultat fut qu'il ne retrouva plus ni Maggott ni Shand. Il ne les découvrit que sur le soir, dans un cabaret, à près d'une lieue de leur terrain. A ce moment il était trop tard, le coup était fait : tous deux étaient ivres-morts!

Ce fut pour lui une vraie désolation. Il réussit à ramener son ami sous la tente en le portant presque sur son bras.

Quant à Mick Maggott, on eût plutôt soulevé une maison. Cependant il parlait encore :

« Que le diable m'emporte, disait-il dans son jargon d'ivrogne et d'une voix avinée; que le diable m'emporte si je ne m'en donne pas! Jamais on ne m'en a empêché! Quand c'est mon idée, c'est mon idée. Ce n'est pas la peine, John; ça ne sert à rien, mon ami; ne vous dérangez pas, John; je m'en donnerai, je vous dis, je m'en donnerai! A votre santé, John; ne vous dérangez pas. »

Le lendemain, Dick était malade et repentant. Le surlendemain, il se remit à l'ouvrage, quoique avec peine. A eux deux, les élèves de Cambridge creusèrent résolûment leur trou. Bientôt ils s'aperçurent combien leur guide leur manquait : ils ne creusaient plus droit; le treuil se dérangeait souvent, les parois du puits n'étaient plus aussi unies. Cependant ils persévéraient, quoiqu'ils ne trouvassent pas ombre d'or. Cela dura toute une semaine pendant laquelle ils firent plusieurs tentatives pour ramener Maggott. Il était toujours au même cabaret, refusant toujours de les suivre. A la fin, ils le trouvèrent un jour en proie au *delirium tremens* et furent épouvantés de ses convulsions. Le maître du lieu, lui, n'y faisait aucune attention. Il était accoutumé à voir le *delirium tremens* avec une parfaite indifférence. Quand Caldigate voulut moraliser, tout le monde se mit à rire.

Ils creusaient depuis un mois quand, un beau matin, Mick reparut. Il était huit heures, nos amis déjeunaient. Le pauvre diable s'avança tout courbé et se coucha devant eux comme un chien battu. Ce n'était pas la honte, oh non, il ne faudrait pas croire cela, c'étaient la souffrance et la maladie qui le réduisaient à ce triste état.

« Je m'en suis donné! dit-il.

— Je crois que vous ne vous en trouvez pas mieux, répondit Caldigate.

— Oh non, je ne m'en trouve pas mieux! Hier, j'ai bien cru que j'allais y passer!

— Comment êtes-vous assez fou pour faire des choses pareilles?

— Vous savez bien, John, qu'il y en a qui sont fous de naissance. Je suis un de ceux-là. Vous n'avez pas besoin de me sermonner; vous voyez bien que je vous le dis. Personne ne le sait aussi bien que moi. Si vous étiez dans ma peau à présent, vous en sauriez aussi quelque chose. Oh! ma tête! ma tête!

— Allons, prenez courage!

— C'est facile à dire : je n'ai pas un maudit sou de reste pour acheter un morceau de pain, et, si j'en avais, je ne pourrais pas manger. Je suis venu ici pour prendre ma couverture et pour m'en aller aussitôt que je pourrai. »

Les jeunes gens firent ce qu'ils purent pour soulager le pauvre homme. Ils le firent entrer dans leur tente et lui préparèrent du thé. Mick s'endormit; quand il s'éveilla, il était un peu mieux et put manger un petit morceau. Au moment où ses compagnons, qui l'avaient laissé reposer, étaient à l'ouvrage, ils le virent paraître sur le bord du trou, sa couverture roulée sur le dos.

« Je suis venu vous dire adieu, dit-il.

— Où allez-vous donc, Mick? demanda Caldigate en grimpant à la corde du treuil pour sortir du puits.

— Le diable m'emporte si je le sais! Mais vous creusez votre trou de travers! »

Mick s'en allait sans demander son salaire, puisqu'il avait rompu le pacte. Il ne se plaignait pas; il ne s'excusait pas; il s'en allait tout simplement.

« Cela n'a pas le sens commun, dit Shand en le retenant par le bras.

— Laissez-là votre paquet, ajouta Caldigate en le prenant par l'épaule.

— Pourquoi? dit Mick; je m'en vais à Nobble. Crinkett me donnera de l'ouvrage,

— Est-ce que vous allez nous quitter comme cela? reprit Shand.

— Allons, restez, et aidez-nous à redresser notre puits, ajouta Caldigate; est-ce que des amis se séparent comme cela?

— Des amis! qui donc pourrait être l'ami d'une brute comme moi? Mais je finirai le mois, si vous voulez, pourvu que vous me donniez ma pitance.

— Vous aurez votre pitance et votre argent. Croyez-vous que nous ayons oublié les pommes de terre?

— Les pommes de terre? »

Et l'homme fondit en larmes. Puis il fut se jeter sur la paille, et le lendemain il aidait de son mieux à redresser le puits.

Au bout de cinq semaines d'un labeur assidu, un petit drapeau rouge flottait sur la propriété des deux élèves de Cambridge. A dix mètres de la surface du sol, alors qu'ils avaient déjà dû étayer pour prévenir les éboulements, ils étaient arrivés à une couché différente de l'argile dans laquelle ils avaient travaillé jusque-là.

Un *stratum* de gravier semblait suivre la pente de la propriété. A peine les premières pelletées eurent-elles été amenées, que Mick changea tout à coup de manière d'être. Ce n'était plus le même homme. Il les mit à part et s'assit pour les laver dans un baquet de zinc. Poignée par poignée, il les lavait, les remuait, les passait, et ôtait les pierres en laissant au fond du vaisseau un tout petit résidu. Il mettait à cela une attention, un soin dont Caldigate ne l'eût point cru capable. Il continua ainsi toute la journée avec une patience inaltérable, pendant que les autres piochaient et manœuvraient le treuil, sans vouloir s'arrêter pour manger et profondément silencieux. A la fin, il poussa un grand cri :

« Par Satan, nous le tenons! »

Alors Dick et Caldigate se baissèrent pour regarder, et il leur montra quatre ou cinq petites paillettes dans un coin au fond du baquet. Le soleil ne se coucha pas ce jour-là sans avoir éclairé leur drapeau, et les voisins s'empressèrent autour d'eux pour les féliciter de leur succès.

Trois jours après, quand il devint évident qu'il y avait lieu de construire une baraque à cet endroit et de louer quelques ouvriers, Mick annonça qu'il partait.

« Je n'ai droit à aucun salaire, dit-il, parce que je sais bien que je me suis dérangé, et je ne vous demande rien; mais je

ne puis rester ici. J'espère que vous allez faire fortune. »

Une explication fut demandée. Mick répondit qu'un vieux mineur comme lui ne pouvait pas être partie dans un grand succès sans y être directement intéressé. Il savait bien qu'il n'avait rien à prétendre, pas même au prix de ses journées; mais il ne pouvait pas voir de l'or passer dans sa main à pleins seaux et se dire que rien de tout cela n'était à lui. Les deux amis l'assurèrent alors qu'il ne serait plus question de salaire et qu'ils seraient désormais trois associés. On fit à Mick bien des recommandations au sujet de l'ivrognerie, et Caldigate eut l'adresse de donner à Shand la responsabilité de la conduite de Maggott. Il savait qu'on veille mieux sur soi-même quand on est chargé de veiller sur les autres. Mick ne fit aucune promesse et dit seulement :

« Je ferai ce que je pourrai; étendez-moi par terre à coups de poing si vous me voyez quitter la tente; ce sera le mieux. »

Six semaines après le commencement de leurs opérations, les trois amis vendirent neuf onces d'or à une petite banque succursale qui s'était déjà établie à Ahalala. Ce n'était pas de l'or à pleins seaux, comme l'avait dit Maggott; mais l'or en général a la puissance d'échauffer les imaginations et d'y faire naître de romantiques images.

Caldigate ne pouvait rester à Ahalala sans donner de ses nouvelles à son père, qu'il redoutait. Quatre mois de séparation lui avaient appris à se rendre compte de son fol entraînement; la fatigue du corps avait contribué à le guérir de ses folies. Donc, un jour que Mick et Shand étaient à l'ouvrage et lui sous la tente, il s'accroupit pour écrire sur ses genoux en se servant, comme de pupitre, d'une vieille boîte à sardines vide; car, au point de prospérité où ils étaient parvenus, les associés maintenant mangeaient quelquefois autre chose que le contenu de la poêle à frire.

Trois ans s'écoulèrent, trois ans d'incessant labeur, de conduite ferme et digne, pendant lesquels John Caldigate avait à la fois fait sa fortune et regagné l'affection de son père. Le succès est une grande chose, et le vieux Caldigate n'y était pas insensible. Ce n'était pas que son fils fût devenu riche qui faisait le sujet de sa satisfaction, c'était qu'il eût réussi comme un véritable Anglais qu'il était. Le vieux sire pensait qu'exceptions à part, on réussit par son mérite et son courage. La correspondance du père et du fils, froide et réservée d'abord, était graduellement devenue plus paternelle et plus filiale. John Caldigate, qui avait fait valoir dans les mines de Polyeuka l'or qu'il avait tiré du trou creusé par Mick Maggott, et qui possédait maintenant dans cette entreprise un intérêt de soixante mille livres sterling, n'avait plus qu'une pensée : revoir sa patrie. Moins que jamais Nobble et Ahalala étaient pour lui un lieu de délices. Il ne travaillait plus de ses propres mains : des ouvriers maniaient pour lui le pic et manœuvraient le treuil; mais il était resté, comme un dernier soldat sur le champ de bataille, le seul maître du terrain. Après cinq mois d'exploitation fructueuse, Mick s'était remis à boire du champagne « à pleins seaux »; Shand et Caldigate avaient fait des efforts infinis pour le retenir; efforts couronnés d'abord d'une apparence de succès, mais à la longue inutiles. Mick retombait toujours dans la boue, et souvent Dick y roulait avec lui. Enfin le premier était mort, le second avait disparu; et ce n'avait été qu'un an après que Caldigate avait connu son sort. Incapable désormais de travail et de retenue dans sa conduite, Dick Shand avait fui la société des humains et gardait les moutons, aux gages de trente livres par an, dans les plaines désertes de Queensland.

John en fut attristé, mais il sentit qu'il n'y avait point de remède. Il était riche et estimé, son ami était pauvre et méprisé; quelques verres de whisky avaient mis entre eux cette distance. J'ai pourtant bu mon grog comme lui, pensait modestement Caldigate, presque honteux de sa prospérité en songeant à cette misère que tout l'argent du monde ne soulagerait pas; j'ai pourtant bu mon grog comme lui; mais ce qui ne fait que donner à un homme de la force et du courage, à un autre ôte la raison. Voilà où j'en suis et voilà où il en est! Il n'y a là qu'une différence de tempérament, nullement une différence de vertu! La nature avait sans doute mis dans mon estomac, pour me faire digérer la mauvaise eau-de-vie, quelque chose qu'elle n'a pas mis dans le sien.

Ce fut une heure solennelle que celle où John Caldigate remit le pied sur les propriétés de sa famille. Le veau gras fut tué pour John d'une façon simple et cordiale.

« Enfin, vous voilà, monsieur, dit le père.

— Oui, monsieur, me voilà! voilà du moins tout ce qui reste de moi.

— Il en reste pas mal, répliqua le vieux squire en regardant les belles proportions de son fils. Je n'espérais pas, John, vous revoir si tôt et vous retrouver si prospère. Si jamais homme fut le bienvenu quelque part, vous êtes le bienvenu ici, et, maintenant, dites-moi, qu'allez-vous faire?

— Je vais sans doute creuser un trou dans votre pelouse pour chercher de l'or, répondit l'ancien mineur en souriant; à neuf heures du matin demain, ce sera fait, tant j'en ai l'habitude. Ah! si j'avais avec moi Mick Maggott!

— S'il eût dû s'amuser à faire des trous chez moi, je suis charmé qu'il ne soit point venu. »

Le premier entretien eut lieu sur ce ton; mais le père et le fils sentirent que leurs cœurs se rapprochaient. John avait cet air de calme et d'assurance que donne le succès : cela plaisait au vieux squire. Il n'avait ni bu ni joué, ces deux écueils du mineur; il était devenu quelqu'un, il avait fait quelque chose, ce fils dont jadis son père avait rougi.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il n'y a décidément rien de changé en France depuis lundi : il n'y a que quelques verres de plus à rincer.

Les légitimistes ont entendu la messe avec entrain et banqueté avec dévotion. La nappe qui a eu l'avantage de servir de drapeau et qui serait au besoin le linceul est repliée jusqu'à

la plus prochaine petite fête. On ne l'agitera pas; les quatre ou cinq mille légitimistes qui font une petite secte parmi les trente-trois millions de Français ont compris que le miracle serait trop gros à exiger. M. Numa Baragnon, dans un discours très applaudi, a déclaré qu'il ne s'agissait pas de conspirer, que toute l'ambition devait se borner à vivre.

Sous un gouvernement qui ne souhaite la mort de personne, le vœu manque d'audace; mais il est prudent. Il n'y a plus de Vendée. Dans les pays où l'on ne crie pas aux oreilles des légitimistes : Vive l'amnistie! on crie : Vive l'article 7!

Au fond, les discours des légitimistes, depuis bientôt cinquante ans, tournent tous, malgré les fanfaronnades de l'exorde, vers cette conclusion fatale : une abdication. Seulement, on n'ose pas dire le mot; et comme, après tout, l'invraisemblable en France peut toujours avoir des chances, on prolonge cette promesse implicite de démission, sous le nom de restauration providentielle, afin de ne pas laisser prescrire le droit au sacrifice.

Chateaubriand, qui était légitimiste depuis plus longtemps que M. Numa Baragnon ne peut l'être, depuis plus longtemps que ne l'est M. le comte de Chambord lui-même, a rédigé le testament-programme de la légitimité, et, quoi qu'on fasse, on y viendra, en perdant le bénéfice de l'initiative et de la grandeur qu'il conseillait.

On se souvient de ces paroles :

« J'eusse voulu voir les Capets disparaître d'une façon digne de leur grandeur. »

Par malheur, en leur donnant le conseil de rentrer dans l'obscurité, Chateaubriand pose aux Capets des conditions que ceux-ci ne peuvent remplir et que déjà Louis XVI avait inutilement promis d'exécuter. Il leur réclame la liberté.

Il suppose qu'après une restauration éphémère et ultra-libérale, Henri V viendrait dire au peuple :

« Français, votre éducation est finie *avec la mienne*. Mon premier aïeul Robert le Fort mourut pour vous, et mon père a demandé grâce pour l'homme qui lui a arraché la vie. Mes ancêtres ont élevé et formé la France à travers la barbarie; maintenant la marche des siècles, le progrès de la civilisation ne permettent plus que vous ayez un tuteur. Je descends du trône, je confirme tous les bienfaits de mes pères en vous déliant de vos serments à la monarchie. »

— Dites, ajoute Chateaubriand, si cette fin n'aurait pas surpassé ce qu'il y a de plus merveilleux dans cette race? Dites si jamais temple assez magnifique aurait pu être élevé à sa mémoire? Comparez-la, cette fin, à celle que feraient les fils décrépits de Henri IV, accrochés obstinément à un trône submergé dans la démocratie, essayant de conserver le pouvoir à l'aide des *mesures de police*, des *moyens de violence*, des *voies de corruption*, et traînant quelques instants une existence dégradée. »

Ces paroles, qui étaient elles-mêmes le testament d'un légitimiste sincère, n'ont rien perdu de leur éloquence ni de leur logique; mais elles étaient trop sensées pour être écoutées.

II.

On s'est ému du refus d'un convive orléaniste qui n'aime pas les banquets, autant par rancune peut-être contre ceux de 1848 que par impuissance à formuler un toast qui ne serait pas un renoncement formel aux chances de la branche cadette.

Dans la famille de France, malgré l'honnêteté personnelle de ceux-ci ou de ceux-là, on se garde toujours à carreau, et l'on ne peut se résoudre à jouer cartes sur table.

La fusion n'est pas plus faite après la visite du comte de Paris au comte de Chambord, que la déclaration formelle de Louis-Philippe, duc d'Orléans, en 1816, ne devait l'empêcher de prendre la couronne en 1830. Pourtant l'engagement de l'aïeul était aussi explicite que la visite du petit-fils devait être significative.

Voici en quels termes le futur roi des Français jurait de ne prétendre jamais à l'héritage du roi de France :

« Français, on vous trompe, on vous égare... Le principe *irrévocable de la légitimité* est aujourd'hui la seule garantie en France et en Europe. Les révolutions n'en ont que mieux fait sentir la force et l'importance. Oui, Français, je serais fier de vous gouverner, mais seulement si j'étais assez *malheureux pour que l'extinction d'une branche illustre* eût marqué ma place au trône. »

Croyez donc après cela au renoncement de prétendants qui sont déliés par l'exemple de leur aïeul, quand on peut les croire liés par leur parole!

III.

La France a perdu un savant véritable, un grand artiste; Paris a perdu un des républicains les plus utiles au conseil municipal et au conseil général; je n'ajoute pas à ces regrets ceux que j'aurais à exprimer au nom de l'estime et de l'amitié qui m'attachaient à M. Viollet-le-Duc.

Il faut parler stoïquement de cet homme stoïque et réserver exclusivement à l'honneur de sa mémoire ses titres publics.

Travailleur infatigable, érudit passionné pour la science, arbitre absolu dans toutes les questions d'archéologie, M. Viollet-le-Duc a restauré des cathédrales, rebâti Pierrefonds, laissé des monuments aussi solides que les édifices de pierre dans son *Dictionnaire*, dans ses livres de vulgarisation scientifique; et, après une vie glorieuse qui l'avait fait passer, respectueux, mais libre, à travers toutes les puissances, il s'est éteint brusquement, foudroyé, mais non courbé, ayant pris ses précautions envers les hommages inutiles, les pompes frivoles, les panégyriques mensongers, trop fier de son œuvre pour n'être pas modeste devant la gloire superflue.

On trouvera dans ses tiroirs des poignées de décorations, avec la croix de commandeur. On pourrait faire un musée des témoignages qui lui ont été accordés par les souverains de la France et de l'étranger; mais sur sa tombe on ne lira jamais rien que son nom et deux dates. Le jour de ses funérailles, simples et sévères, le silence a mené le deuil de ce

penseur qui a fait son devoir dans la vie et qui ne voulait demander à la mort que le repos après le labeur.

J'ignore si, dans une Académie quelconque, on prononcera l'éloge de M. Viollet-le-Duc. Les leçons qui se dégagent de cette existence studieuse et de ce caractère viril ne sont pas toujours celles que les académiciens aiment à donner.

Je souhaite en tous cas que l'on tienne au moins compte de son effort constant pour dégager l'histoire de la civilisation, pour servir le progrès dans ce culte du passé, dans cette science de la restauration gothique que nul ne poussa plus loin que lui.

S'il aimait les vieux monuments, c'est qu'il avait pénétré leurs secrets et qu'à travers ces murs entassés et découpés il suivait l'aurore grandissante de la vie moderne, et que chaque chef-d'œuvre, hôtel de ville, cathédrale, château, forteresse, qu'il restaurait était pour lui la marque d'un pas en avant fait par la société civile.

Dans une notice sur Notre-Dame de Paris publiée dans *Paris-Guide,* de même que dans ses livres édités par Hetzel, il explique d'une façon irréfutable comment il ne faut pas attribuer uniquement à la piété les merveilles architecturales de nos églises, qui résument aussi les élans du doute, les protestations de la conscience humaine, les droits populaires.

C'est en travaillant à restaurer des cathédrales que sa raison s'est affranchie des légendes ou plutôt est toujours restée à l'abri de leurs atteintes.

On s'est étonné que M. Viollet-le-Duc, qui ne s'était jamais mêlé à la politique avant 1870, fût devenu républicain du jour où il avait eu à remplir un devoir de patriote. Voulait-on que Sedan le rendît plus bonapartiste qu'il ne l'avait jamais été? Parce qu'il avait été l'architecte choisi par l'empereur pour restaurer Pierrefonds, de même qu'il avait été auparavant l'architecte préféré de la famille d'Orléans et que, malgré ses opinions radicales, il était resté depuis l'architecte du comte de Paris, voulait-on qu'il mît en balance des souvenirs d'hospitalité aimable et banale avec les exigences du pays envahi, blessé, avec les scrupules de sa conscience outragée par la sottise et l'incapacité?

Il a été un soldat pendant la guerre; il a revendiqué l'honneur d'être un citoyen actif depuis la paix. Sa raison l'avait fait républicain sous l'empire; mais ses opinions républicaines ne l'avaient rendu, depuis 1870, ni ingrat ni oublieux envers ceux qui l'avaient bien accueilli et qui avaient paru l'estimer. S'il laissait des mémoires, il y parlerait ainsi que je l'ai entendu parler, sans aigreur, sans malveillance et sans embarras, des personnes, les séparant toujours de leur rôle historique. Il ne renia jamais une amitié; il se laissa renier de ceux qui ne comprirent pas que l'amitié n'engage pas l'honneur, qu'elle peut seulement l'attrister.

M. Viollet-le-Duc était de ceux qui, dans les dernières années de l'empire, voyaient distinctement l'abîme et protestaient, ainsi qu'on a pu s'en assurer par la publication des papiers des Tuileries, contre l'aveuglement et la folie du régime.

Parce que le général Douay écrivait du Mexique ces lettres intéressantes que Napoléon III avait lues et gardées, dans lesquelles il prédisait la trahison de Bazaine, le général Douay était-il lui-même un traître à l'empire?

En 1868, à propos du rapport commandé par M. Duruy sur l'Exposition universelle, et qui fut une si médiocre expansion de rhétorique, M. Viollet-le-Duc m'écrivait :

« Vous avez raison, ce sont là des exercices littéraires de grands collégiens, non de la critique. On a semé la médiocrité; que voulez-vous donc qu'on recueille?

« Je ne désespère pas de l'avenir intellectuel de notre pays, parce qu'il ne faut jamais désespérer; mais je suis effrayé des efforts à faire pour replacer les intelligences sur la voie saine, en toute chose...

« Dans les questions d'art, nous sommes bien au-dessous du niveau que vous marquez. Vous encore, vous êtes une phalange, singulièrement éclaircie, mais vous touchez encore des coudes en allant en avant; mais nous!... »

Cette tristesse rend-elle étonnante l'évolution naturelle qui s'accomplit après la guerre dans l'esprit de M. Viollet-le-Duc? Si je trouvais d'autres lettres que je n'ai pas sous la main, je multiplierais ces témoignages.

En 1871, il m'écrivait encore :

« Les *mâles* nous font défaut... attendons! Peut-être faut-il laisser aux esprits le temps de se remettre d'une alarme si chaude! »

M. Viollet-le-Duc était un *mâle.* Voilà pourquoi il a dédaigné la gloire comme il a dédaigné l'injure, et pourquoi il n'a eu que le souci d'agir, libre de tout, selon sa pensée, en même temps qu'il n'ouvrait cette pensée qu'à des espérances de rénovation artistique, intellectuelle et patriotique. Ce fut sa seule et inébranlable opinion. C'est la plus simple à concevoir; c'est la plus difficile à faire respecter, parce qu'elle gêne les médiocres et censure les ambitieux.

IV.

J'ai reçu d'un très aimable lecteur et ami, à propos du *Mandarin* et de Jean-Jacques Rousseau, une lettre qui me paraît clore le débat.

J'en extrais le passage essentiel :

« ... *Vous connaissez,* dites-vous, *des gens qui cherchent la phrase célèbre dans Chateaubriand et qui ne désespèrent pas de l'y trouver.* Je suis ou plutôt je ne suis plus de ces gens. Cette phrase est bien de Chateaubriand. Elle se trouve dans le *Génie du Christianisme,* livre VI, chapitre II : *Du remords et de la conscience,* tome Ier, page 155, de l'édition Didot. La voici d'ailleurs textuellement.

« O conscience! ne serais-tu qu'un fantôme de l'imagina-
« tion ou la peur du châtiment des hommes? Je m'interroge;
« je me fais cette question : Si tu pouvais par un seul désir
« tuer un homme à la Chine et hériter de sa fortune en Eu-
« rope, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en saurait
« jamais rien, consentirais-tu à former ce désir? etc... »

L'argument, comme on le voit, s'il n'est pas de Rousseau,

est d'un de ses héritiers directs. Il paraît donc évident que c'est Balzac qui, par étourderie, par malice volontaire ou par oubli, a mis en circulation cette attribution erronée.

V.

Puisque le nom de Chateaubriand revient ainsi sous ma plume, je ne puis résister à la tentation de citer de lui un autre passage recueilli dans les *Mémoires d'outre-tombe* et qui mérite d'être signalé, quand ce ne serait que pour faire mesurer les différences de style entre l'écrivain vigoureux qui écrivit les *Mémoires* et l'élégant élégiaque qui débutait par le *Génie du Christianisme* :

« Le crime n'est pas toujours puni dans ce monde; les fautes le sont toujours. Le crime est de la nature infinie et générale de l'homme; le ciel seul en connaît le fond et s'en réserve quelquefois le châtiment. Les fautes, d'une nature bornée, accidentelle, sont de la compétence de la justice étroite de la terre. »

Ces réflexions pourraient être ajoutées en épigraphe au jugement des historiens sur le dernier empire. Napoléon III a été puni de ses fautes plus que de son crime. Il est vrai que ses fautes étaient les arborescences fatales de son crime.

VI.

Blanqui n'ayant pas été nommé, tout porte à croire que l'on ne renouvellera pas, à propos de ce vieux combattant en chambre, une tentative maladroite, compromettante pour la dignité du suffrage universel.

Les intransigeants, qui font par vocation le jeu des bonapartistes, parlent de susciter d'autres candidatures qui, pour être moins illégales, ne seraient pas plus adroites.

S'il est juste, humain, politique, de faire un bon accueil aux amnistiés, il ne faudrait pas que l'entraînement de la générosité allât jusqu'à leur faire un titre à la reconnaissance publique de malheurs qui ne sont qu'un titre à la pitié. Qu'on efface les condamnations, qu'on guérisse les plaies d'un douloureux exil, qu'on rende un avenir politique à ceux qui peuvent servir la république : rien de plus simple; mais qu'on prétende forcer cet avenir, voilà ce qui me paraît blâmable.

Les exilés du 2 Décembre avaient été arbitrairement frappés; la république, depuis son avènement, n'a pas encore songé à les venger, à les dédommager, ce qui est peut-être un tort; mais elle sait qu'elle n'a pas besoin de les réhabiliter, et ils sont fiers d'être rentrés sans bruit, sans qu'on leur versât le *vin d'honneur* que l'on veut tirer aujourd'hui pour quelques-uns des amnistiés.

VII.

Je reçois un livre très amusant, très franc d'allures, d'une ironie moins méchante qu'elle n'en a l'air; je n'ai pas besoin de dire qu'il est spirituel, puisqu'il est signé Alphonse Karr.

Ce vieux boudeur publie chez Calmann Lévy une autobiographie qu'il intitule *le Livre de bord*. Le premier volume contient le récit de l'enfance laborieuse, pénible, de la jeunesse vaillante. Les anecdotes abondent; les révélations sur les mœurs du petit journalisme de 1830 fourniront des documents à l'histoire littéraire. J'avais marqué vingt passages à citer; je laisse ce plaisir à la critique. Je donne seulement mon impression après une lecture rapide.

J'attends le second volume. Nous apprendra-t-il pourquoi Alphonse Karr, le républicain si alerte de 1848, est devenu le contempteur violent de la république de 1879?

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'entrevue du prince de Bismarck et du comte Andrassy défrayera encore longtemps la presse européenne. Elle marque incontestablement une phase nouvelle dans la politique du chancelier de l'empire d'Allemagne, ou plutôt elle s'accuse avec une netteté qu'aucun commentaire ne saurait affaiblir.

Elle montre que le puissant ministre croit avoir les mêmes intérêts à défendre que l'Autriche, non pas seulement pour les questions de tarifs, mais encore pour la politique européenne — très spécialement en ce qui concerne la question orientale. L'entrevue de Vienne s'est bornée à transporter dans la sphère diplomatique, où tout commence par s'apaiser en apparence, le conflit entre les intérêts allemands et les intérêts russes, que la presse envenimait sans que les rencontres d'empereurs y apportassent aucun adoucissement, car l'insignifiance de ces pompeux rendez-vous impériaux n'est pas un des signes des moins frappants des temps nouveaux.

Sans doute M. de Bismarck n'a conclu aucune alliance offensive et défensive avec le comte Andrassy. Nulle guerre prochaine n'est à l'horizon. Il n'en demeure pas moins que le faisceau de l'alliance des trois empires est rompu. Le chancelier a besoin de la paix pour le moment; aussi en prodigue-t-il l'assurance avec sa verve familière. Sa visite si remarquée à notre ambassadeur à Vienne est une preuve évidente de sa ferme intention de ne pas troubler l'eau et de se contenter de ses récentes pêches miraculeuses. L'Allemagne est satisfaite, a-t-il dit à M. Teisserenc de Bort; donc le monde peut être tranquille. A quoi on a répondu avec esprit que cette tranquillité sera d'autant plus assurée que le contentement sera plus général. Certes M. de Bismarck est un politique qui aime trop à voir clair pour se faire illusion et prendre au sérieux la comédie de contentement qui s'est jouée à Strasbourg et à Metz pendant le séjour de l'empereur

Guillaume. Il sait ce que vaut, peut-être ce que coûte l'enthousiasme organisé, et il a l'oreille trop fine pour ne pas entendre le gémissement mal étouffé du patriotisme en deuil sous les bruyantes fanfares des musiques allemandes. On peut reconnaître et signaler des faits aussi incontestables tout en désirant la paix européenne aussi sincèrement que M. de Bismarck. Pour notre part, nous sommes convaincu que tout ce qui ferait sortir la France de sa réserve actuelle serait une folie coupable, et que, sans oublier qu'elle est blessée au cœur comme une mère à qui on a ravi l'enfant de ses entrailles dont elle entend encore le cri de douleur — ce qui la met dans une position très différente de l'Autriche, même après Sadowa, — elle doit garder un silence plein de dignité. Convaincue de la nécessité de la paix, elle agit en conséquence dans ses rapports avec l'Allemagne.

Cette politique, qui est celle de notre gouvernement, est poursuivie avec autant de fermeté que d'habileté par M. Waddington. La moindre velléité de nous rapprocher de la Russie suffirait pour la compromettre. Toutes les grâces et tous les sourires du duc Decazes ne pallieraient pas ce danger, vers lequel les survivants de sa politique dans la presse s'efforcent de nous précipiter en se faisant l'écho des amabilités tentatrices du chancelier russe. La première condition de la politique de la paix est l'accord absolu entre la France et l'Angleterre. L'entrevue du marquis de Salisbury et de M. Waddington nous en a donné un gage précieux. Les deux ministres ont reconnu qu'ils avaient les mêmes vues sur tous les points qui engagent au dehors les intérêts de l'Angleterre et de la France. Nous n'avons nul besoin d'être rassurés par la presse officielle ou officieuse de l'Allemagne et de l'Autriche sur les résultats du voyage de M. de Bismarck à Vienne : ce qui s'y est dit ne pouvait nous troubler, même avant les commentaires aimables, aussi longtemps que la politique de sagesse prédomine à Paris.

M. de Bismarck est à la veille d'engager avec le corps électoral de l'empire d'Allemagne un de ces entretiens qui sont moins agréables à soutenir que les entrevues diplomatiques. Ce qu'il y a de particulièrement difficile pour lui, c'est qu'il ne sait pas très bien le langage qu'il peut tenir sur les points qui intéressent le plus l'opinion publique. Il n'est pas en mesure de rassurer le « centre » catholique sur l'état de ses négociations avec Rome, et il peut encore moins donner satisfaction à ses anciens amis du parti national libéral, qui redoutent par-dessus tout une réaction du cléricalisme protestant, fort en faveur aujourd'hui. La lettre de M. Falk n'était pas de nature à dissiper ces craintes. M. de Bismarck triomphera sans doute cette fois encore par son prestige, mais ces victoires à la Pyrrhus seront bien dangereuses pour ses successeurs, qui auront de la peine à former une majorité de gouvernement.

Nos ministres sont presque tous revenus à Paris. Deux d'entre eux, MM. Lepère et Jules Ferry, ont eu des vacances à la mode anglaise et ne se sont pas épargnés, soit dans les solennités patriotiques comme l'érection des statues de l'héroïque Denfert-Rochereau à Montbéliard et de l'illustre François Arago à Perpignan, soit dans les nombreux banquets auxquels ils ont présidé. Ils ont partout rencontré le plus vif enthousiasme, qui a montré à quel point la république a pour elle le cœur de la nation. On ne peut non plus contester que l'opinion ne se soit prononcée avec une singulière énergie en faveur de la lutte anticléricale. C'est bien là le sens des ovations dont notre ministre de l'instruction publique a été l'objet. Comme toujours, l'enthousiasme des masses s'est attaché aux grands côtés de cette lutte, aux côtés qui frappent tous les esprits, sans qu'on puisse en rien inférer au profit de telle ou telle disposition législative particulière.

Il faut reconnaître que le clergé ultramontain fait tout ce qu'il peut pour braver l'opinion libérale. En France, l'archevêque de Paris entre ouvertement en conflit avec les règlements si sages édictés par le préfet de la Seine pour préserver la liberté de conscience des malades dans les hôpitaux. Il le fait à sa manière, toujours modérée dans la forme, mais non moins absolue pour le fond des choses. Forme et fond, tout se vaut dans le mandement de l'archevêque de Malines au sujet de la nouvelle loi sur les écoles publiques en Belgique. Le clergé recourt au refus des sacrements, comme aux plus beaux temps de la bulle *Unigenitus*, contre tous les bons citoyens qui se refuseront à entrer dans la sainte ligue. Une telle menace est presque criminelle de la part de prêtres qui croient ou doivent croire que l'excommunication fait perdre à ceux qu'elle frappe le salut éternel. Ils n'hésitent pas à user d'une telle arme pour servir leurs intérêts politiques. Cette menace sera aussi vaine qu'elle est coupable; elle n'effrayera que le bigotisme imbécile et se retournera contre ceux qui l'emploient, non seulement par les mesures de juste sévérité que le gouvernement devra leur appliquer, mais encore par le discrédit mérité dont ils seront atteints et qui rejaillira sur les ultramontains de France, si prompts à les applaudir.

Ceux-ci viennent de célébrer la Saint-Henri dans des banquets plus retentissants que nombreux. Les voûtes du château de Chambord ont résonné des éclats de voix de ce fils des preux qui a nom Baragnon et qui rappelle de si loin les temps de la chevalerie et des élégances de Versailles. Ils ont chanté en chœur que le Roy manquait à la France et que la France, sans lui, manquait à l'Europe — oubliant sans doute que l'Europe du moins n'avait pas manqué à la France dans les beaux jours où elle ramenait la légitimité dans les bagages de ses armées... Ils ont fait dire au Roy qu'ils l'attendaient. C'est ce qu'ils ont trouvé de plus raisonnable au fond de leurs verres.

La France républicaine dit à son tour aux fauteurs de légitimité en souriant ironiquement : « Attendez-moi sous l'orme ou sous le chêne de Saint-Louis, à votre choix. Je n'ai pour vos manifestations vieillottes que la tolérance du dédain. Les quelques blouses blanches d'ouvriers que vous faites figurer dans votre mascarade solennelle ajoutent à ma gaîté comme un effet de cirque mal réussi, car derrière eux je vois les masses profondes des paysans de France qui prendraient des fourches pour vous accueillir, si vous vous offriez à leur amour. Que si le vieux vin trouvé dans les caves de Cham-

bord montait à vos cervelles et vous conseillait je ne sais quelle imprudence que paraissait craindre dans sa lettre un de vos invités — le seul qui eût quelque importance comme le représentant de l'orléanisme et qui a décliné le puéril honneur de boire à la santé de ce qui est mort et enterré, — alors je vous rappellerais que c'est moi qui suis le droit, la loi, et que je sais me faire obéir. »

Les ovations et les discours de M. Louis Blanc dans cet ardent Midi qui a toujours quelque farandole à danser n'ont pas à nos yeux beaucoup plus d'importance pour notre avenir politique que les manifestations légitimistes. M. Louis Blanc est acclamé d'abord comme républicain, au même titre que M. Ferry, puis comme un écrivain de grand talent et de parfaite honorabilité. Quant à son programme radical, il n'engage que lui; il ne rallie dans le parlement que la plus infime minorité. Quand Mirabeau disait de sa voix tonnante : « Silence aux trente voix ! », il demandait la chose la plus impossible du monde. Un parti qui n'a que trente voix, qui en a même beaucoup moins, ne se tait pas, précisément parce que ses discours ne tirent pas à conséquence et que ses échéances sont à très long terme.

Nous souhaitons que celles de M. Louis Blanc n'arrivent jamais pour toute la partie de son programme qui réclame la république unitaire et autoritaire au profit d'un socialisme nuageux. Il en est encore à ses chimères de 1848. Il se loue du fameux parlement ouvrier qu'il présida au Luxembourg comme s'il n'avait pas efficacement contribué à y amener le Sénat de l'empire par l'effroi qu'il causa à la bourgeoisie. Par bonheur, la France n'a pas peur des revenants, même quand ils s'appellent Blanqui et viennent dénoncer la grande trahison de nos ministres et les velléités tyranniques du Président de la république, lequel mène dans son Jura la vie sans faste qui lui convient et qui rehausse sa dignité morale.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

M. Victor Schœlcher, sénateur, a fait récemment, salle des Folies-Bergère, une conférence sur *Toussaint-Louverture*. Nous en extrayons l'épisode suivant, qui montre les qualités déployées de part et d'autre dans cette funeste guerre de Saint-Domingue si injustement provoquée par Napoléon Ier :

A la fin d'octobre 1803, Dessalines, avec 22 000 hommes, est devant le Port-au-Prince : après des attaques réitérées un mois durant, il force nos troupes à l'abandonner, et les débris épuisés de nos formidables légions s'enferment au Cap, leur dernier refuge, sous les ordres du général Rochambeau. L'impétuosité dévorante de Dessalines ne leur laisse pas un moment de repos. Le 11 novembre, il assiège le Cap, hérissé de petits forts avancés. L'assaut de Vertières, un de ces forts établis sur la crête d'un monticule, mérite d'être raconté.

Dessalines ordonne au général Capoix de s'en emparer. Ce nègre, surnommé Capoix-*la-Mort*, tant il avait tué d'ennemis de sa main, marche avec trois demi-brigades qui reculent horriblement mutilées par le feu du fort. Il les ramène; la mitraille les déchire et les renverse encore au pied de la colline. Bouillant de colère, il va chercher de nouvelles troupes, monte à cheval et pour la troisième fois s'élance; mais toujours les mille morts que vomissait la forteresse le repoussent, lui et ses brigades. Jamais soldats n'eurent plus que les siens le mépris du trépas; ils sont embrasés d'une ardeur homérique. Il lui suffit de quelques mots pour les entraîner une quatrième fois. En avant! en avant! Un boulet tue son cheval, il tombe; mais bientôt, dégagé des cadavres abattus avec lui, il court se replacer à la tête des noirs. En avant! en avant! répète-t-il avec enthousiasme. Au même instant, son chapeau garni de plumes est enlevé par la mitraille. Il répond à l'insulte en mettant le sabre au poing et se jette encore à l'assaut. En avant! en avant!

Au spectacle de tant d'impétuosité, de grandes acclamations partent tout à coup des remparts de la ville. Bravo! bravo! Vivat! vivat! crient Rochambeau et sa garde d'honneur, qui considéraient cette superbe attaque. Un roulement de tambours se fait entendre, le feu de Vertières se tait, un officier sort des murs du Cap, s'avance au galop jusqu'au front des indigènes surpris et dit en saluant : « Le capitaine-général Rochambeau et l'armée française envoient l'expression de leur admiration au général qui vient de se couvrir de tant de gloire. » L'heureux cavalier chargé de ce magnifique message tourne bride, calme son cheval, rentre au pas, et l'assaut recommence. On peut penser si Capoix-la-Mort et ses soldats firent de nouveaux prodiges de valeur! Mais les assiégés, électrisés eux-mêmes, ne voulurent point se laisser vaincre, et Dessalines envoya l'ordre à son lieutenant de se retirer. — Rochambeau, comme les hommes de grand courage, aimait les courageux. Le lendemain, un écuyer amena au quartier-général des indigènes un cheval caparaçonné que le capitaine-général, disait-il, « offrait en admiration à l'Achille nègre, pour remplacer celui que l'armée française regrettait de lui avoir tué. »

Tels étaient les hommes de cette grande époque qu'un barbare civilisé forçait à s'entr'égorger!

La biographie du héros noir a vivement intéressé l'auditoire. M. Legouvé, qui présidait la séance, a fait à son tour celle de l'orateur en ces termes :

Mesdames, messieurs,

Vous avez entendu cette noble et touchante biographie; vous avez admiré le héros; vous avez applaudi l'historien. Rien de plus frappant que ce grand esprit de probité qui fait que M. Schœlcher, tout panégyriste qu'il soit aujourd'hui, n'est jamais descendu à la flatterie. Quand Toussaint-Louverture a fait un acte répréhensible, quand il a commis un acte injuste, Schœlcher le dit hautement, et, s'il essaye de l'expliquer, il ne tente jamais de l'atténuer, faisant prévaloir toujours et partout le droit imprescriptible de la vérité, de l'humanité et de la justice. Ajoutons enfin qu'il s'est souvent élevé jusqu'à l'éloquence par l'indignation, cette sainte colère des honnêtes gens.

Mais cette biographie, certes très intéressante, me paraît incomplète. J'y trouve une grande lacune.

M. Schœlcher a dit que l'esclavage avait été aboli, en 1794, par la Convention et qu'il avait été rétabli, en 1802, par le futur empereur. Ce sont là sans doute deux faits importants, deux dates considérables; mais pourquoi n'a-t-il pas dit que l'esclavage a été de nouveau aboli par la révolution de Février?

Je ne puis comprendre qu'un vieux républicain n'ait pas

saisi cette occasion de rendre hommage à la révolution de 1848; de dire et de montrer une fois de plus que le mot « empire » veut toujours dire servitude et que le mot « république » veut toujours dire liberté.

Messieurs, je vous avoue que cet oubli m'a étrangement surpris : j'en ai cherché la cause, je l'ai trouvée. Je vous demande la permission de vous la dire ; elle vous intéressera, j'en suis certain, même après l'étude que vous venez d'entendre.

Il y a près d'une soixantaine d'années, un jeune homme, fils d'un grand industriel de Paris, fut envoyé par son père au Mexique avec une cargaison de marchandises qu'on appelle pacotille.

Il en revint après quelques mois, ayant assez mal vendu ce qu'il avait à vendre, la bourse fort peu garnie, mais rapportant en lui, au fond de son cœur, quelque chose qui valait mieux que des sacs d'écus, c'est-à-dire une haine indomptable contre l'esclavage et la ferme volonté de contribuer de toutes ses forces à le faire abolir.

Il arrive à Paris, se met en relations avec des journalistes et publie dans les journaux des articles qui renfermaient ses observations de voyage en même temps que ses principes.

A ce moment existait à Paris une Société pour l'abolition de l'esclavage. Notre jeune homme y fut admis. Cette Société comptait les noms des hommes les plus illustres et les plus vénérés, entre autres Lamartine, de Broglie le père.

Un jour, arrive à la réunion une masse énorme de documents intéressants et très importants, mais dont le volume effraye les membres présents. On se dit : Il nous faudra de longs mois pour venir à bout de dépouiller cette immense liasse de papiers; il faudra s'y mettre à quatre ou cinq et peut-être même recourir à des auxiliaires étrangers.

Le jeune homme s'offrit; on accepta et on lui dit : « Prenez votre temps; s'il vous faut un an, vous l'aurez. » Six semaines après, il revenait ayant tout lu, tout étudié, compulsé, annoté, apportant un travail qui témoignait de tant d'intelligence, de tant de cœur, que Lamartine lui dit : « Jeune homme, tous nos remerciements seraient ici insuffisants; il n'y a que Dieu qui puisse récompenser un tel dévouement. »

A cette époque, les partisans de l'esclavage répétaient sans cesse que les abolitionnistes n'étaient abolitionnistes que par ignorance. « On n'accuse les colonies, disaient-ils, que parce qu'on ne les connaît pas : les esclaves n'y sont pas à plaindre, les colons n'y sont pas à blâmer. D'ailleurs, qu'on vienne et qu'on juge! »

Eh bien! se dit notre jeune homme, j'y vais... Le voilà parti. A son arrivée à la Martinique, que trouve-t-il? Un cartel à son adresse. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il accepta. Vous voyez, messieurs, que les colons ne provoquaient pas seulement l'examen de la question, mais aussi ceux qui venaient l'examiner. Pour aider le voyageur à voir clair, ils voulaient le tuer.

Heureusement, des hommes plus calmes et plus sages s'interposèrent. Le cartel fut retiré et le jeune homme put achever ses voyages et ses investigations.

Il revint après dix-huit mois, les mains pleines des témoignages les plus accablants contre les actes de cruauté et de barbarie qu'on exerçait envers les esclaves. Il les a publiés.

Il se proposa alors d'aller étudier de nouveau la question sur la terre d'Afrique. En route il contracta une maladie très cruelle et souvent mortelle dans ces climats torrides. Mais vous savez que si l'amour de la science a ses héros et ses martyrs comme Livingstone et Stanley, l'humanité, elle aussi, a les siens.

Il continua ses voyages au milieu des plus dures souffrances et revint à Paris comme la révolution de Février venait d'éclater. Son courage et ses glorieux services le désignaient au gouvernement provisoire. Il fut nommé sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et travailla sans relâche à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage.

Il trouva dans le grand Arago un auxiliaire ardent, et il inséra, au mois d'avril, dans un décret signé de lui : « L'esclavage est aboli dans toutes les possessions françaises. »

Eh bien! cet homme qui était revenu d'Amérique à vingt ans avec une si mince cargaison de marchandises et une si riche cargaison d'honneur, qui avait passé sa vie à accroître sa belle pacotille et que Dieu récompensait, comme Lamartine l'avait prédit, en lui donnant l'inexprimable joie d'avoir été le préparateur, le signataire et le véritable auteur devant l'histoire de ce grand acte d'émancipation, cet homme était Victor Schœlcher.

Voilà pourquoi il n'en a pas parlé, cet historien infidèle.

Ce n'est pas tout. Son apostolat ne s'est pas borné à cette grande cause de l'abolition de l'esclavage.

Il vous a dit tout à l'heure que son héros avait dû son surnom de Louverture à ce qu'à la guerre il avait l'œil ouvert sur tous les périls et s'ouvrait des chemins partout. Eh bien, lui, Schœlcher, il a eu le cœur ouvert sur toutes les questions sociales, et, dès qu'il s'agissait d'une de ces nobles entreprises contre la misère, l'ignorance et le vice, qui sont les croisades de la société moderne, Schœlcher s'y enrôlait au cri de : « L'humanité le veut! »

J'ai bonne envie de vous faire une proposition. Terminons, si vous voulez, en l'appelant Schœlcher-Louverture.

Un télégramme rimé. — Le directeur du bureau télégraphique d'Ischl conserve précieusement l'original d'une dépêche télégraphique en vers dont l'auteur n'est autre que la future reine d'Espagne, l'archiduchesse Marie-Christine. Voici, d'après le *Courrier d'Italie,* le texte de cette poésie, adressée par la princesse à sa famille au retour d'une partie de campagne où l'on avait fait un pique-nique sur l'herbe :

Wir sind angelangt in Ischl
Frisch und gesund wie die Fischel,
Haben uns vermessen
Alles auf zu essen.
Wir liessen euch leben hoch,
Dich und den Grossherzog ;

c'est-à-dire : « Nous sommes arrivés à Ischl — frais et dispos comme de petits poissons ; — nous nous sommes permis — de tout manger. — Nous avons porté votre santé, — à toi et à l'archiduc. »

Les cours Réaume et Feillet pour l'enseignement des jeunes filles, 18, rue Séguier, commenceront le mardi 7 octobre, sous la direction de M. Van den Berg, ancien élève de l'École normale supérieure et professeur d'histoire et de géographie. Les cours d'enseignement musical commenceront le jeudi 16 octobre, sous la direction de M. Le Couppey professeur au Conservatoire de musique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1778]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 15. 11 OCTOBRE 1879.

LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN BELGIQUE

I.

« Les études publiques, dans lesquelles règne un système d'instruction qui s'affranchit de l'autorité dirigeante de l'Église et de la foi catholique, sont en elles-mêmes mauvaises et nuisibles, parce qu'elles offrent aux élèves l'occasion de perdre la foi et les mœurs. En conséquence, il n'est pas permis de les fréquenter, de les établir et de les diriger. » Voilà la doctrine que l'épiscopat de Belgique expose et développe dans ses instructions secrètes au clergé, qui portent la date du 1er septembre 1879. C'est en élevant cette prétention à la suprême direction de l'enseignement que les évêques belges viennent de jeter le défi à l'État et de provoquer un conflit singulièrement dangereux, non pour l'État, mais pour l'Église elle-même.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que les Belges, il y a plus de trois siècles, sous Charles-Quint et sous Philippe II, luttaient déjà pour la liberté de conscience. Ceux qui signèrent le fameux Compromis des nobles, les plus illustres seigneurs du pays, la réclamaient en protestant contre l'introduction en Belgique de la Sainte-Inquisition; ils voulaient qu'elle fût placée sous la protection de la loi, et, dans ce but, ils insistaient auprès de la régente Marguerite de Parme pour qu'elle convoquât à Bruxelles les états généraux des dix-sept Provinces-Unies des Pays-Bas. La liberté de conscience fut également une des revendications essentielles des patriotes qui se soulevèrent en armes et combattirent, pendant les journées de septembre 1830, contre le roi Guillaume Ier, un ardent calviniste. L'Europe assista alors à un spectacle vraiment édifiant : le clergé catholique mettant sa main dans celle des hommes de la Révolution et, du haut de la chaire, les excitant à s'insurger, à se dévouer, à répandre leur sang pour la liberté de conscience !

Et, en effet, cette grande, cette noble liberté resplendit au fronton de la constitution belge du 7 février 1831 : « La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties.... » (art. 14.) Le Congrès national qui élabora cette loi fondamentale, intacte après cinquante années, y appliqua le principe de la séparation complète de l'État et des Églises. Dans la séance du 22 décembre 1830, un esprit éminent et un sincère catholique, M. Nothomb, disait : « Il y a deux mondes en présence : le monde civil et le monde religieux; ils coexistent sans se confondre; ils ne se touchent par aucun point, et on s'est efforcé de les faire coïncider. La loi civile et la loi religieuse sont distinctes; l'une ne domine pas l'autre; chacune a son domaine, sa sphère d'action. Il n'y a pas plus de rapport entre l'État et la religion qu'entre l'État et la géométrie... » Ces idées prévalurent, et, avec l'assentiment du clergé catholique, qui comptait plusieurs de ses représentants sur les bancs du Congrès, on adopta ces dispositions constitutionnelles :

« Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, d'en observer les jours de repos (art. 15). L'État n'a le droit d'intervenir ni dans la nomination ni dans l'installation des ministres d'un culte quelconque, ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes, sauf en ce dernier cas la responsabilité ordinaire en matière de presse et de publication » (art. 16).

Ainsi la constitution belge, en même temps qu'elle séparait l'État et les Églises, établissait sur la plus large base possible la liberté de conscience. Et, pour parfaire ce bel édifice, les législateurs du Congrès, les libéraux et les catholiques alors étroitement unis, proclamaient la liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association; ils fondaient la liberté

de l'enseignement en Belgique : « L'enseignement est libre; toute mesure préventive est interdite; la répression des délits n'est réglée que par la loi » (art. 17).

En résumé donc, dans la question qui nous occupe, le droit constitutionnel est celui-ci : liberté de conscience absolue; séparation complète de l'État et des Églises; liberté de l'enseignement sans restriction ni réserve, c'est-à-dire pour l'épiscopat, le clergé, les associations religieuses, comme pour tous les citoyens indistinctement.

Ces principes devaient être mis en pleine lumière; ils nous serviront de pierre de touche pour juger les entreprises de l'épiscopat s'insurgeant contre l'État, contre la loi; car nous assistons en ce moment à une véritable insurrection des ultramontains de Belgique, ayant à leur tête M. Dechamps, cardinal-archevêque de Malines, contre une loi régulièrement délibérée et votée par le parlement, promulguée par le roi : celle du 1er juillet 1879 sur l'enseignement primaire.

II.

De quoi s'agit-il? et pourquoi cette levée de boucliers cléricaux? Le ministère libéral porté au pouvoir par les élections du 11 juin 1878 a-t-il mis des entraves au droit que possède l'épiscopat de faire enseigner le *Syllabus* par ses Petits-frères ignorantins dans autant d'écoles qu'il lui plaira d'en ouvrir? Les corporations religieuses vouées à l'enseignement, les jésuites en tête, n'ont-elles pas, dans toutes les provinces, des établissements nombreux où l'on apprend à la jeunesse belge à détester et à mépriser la constitution nationale, condamnée dès 1832 par une encyclique de Grégoire XVI?

En Belgique comme en France, en Allemagne, en Italie, en Suisse, dans tous les pays où l'Église catholique est gouvernée par celui que les Romains appellent le pape noir, et qui impose sa domination au pape blanc et à l'Église tout entière, c'est le même défi jeté à la société civile, la même guerre ouvertement déclarée à l'État; c'est, sous des formes diverses, la même prétention à s'immiscer dans la vie publique ou privée des nations pour détruire chez toutes les droits de la conscience libre.

Bien des années avant que l'œuvre du dernier concile œcuménique eût poussé les dissensions des partis en Belgique à l'état le plus aigu, l'encyclique de Grégoire XVI avait, ainsi que le constate un éminent historien catholique, M. de Gerlache, « opéré une sorte de revirement dans beaucoup d'esprits ». Elle avait rompu le pacte d'union des patriotes libéraux ou catholiques de 1830.

Le parti ultramontain commença à s'organiser dès lors, cherchant et trouvant de fortes armes dans la constitution réprouvée par le souverain pontife. Il put ouvrir partout des écoles en vertu de la liberté de l'enseignement. Des couvents et des corporations religieuses furent rétablis en grand nombre en vertu de la liberté d'association; et, grâce à la liberté de la presse, des journaux ardents à défendre les intérêts cléricaux furent fondés dans presque toutes les villes. L'esprit de tolérance et l'extrême modération des libéraux belges, qui ne mesuraient pas encore toute la grandeur du péril, leur patriotisme surtout, qui leur imposait comme un impérieux devoir la concorde nationale, car la paix définitive avec la Hollande ne fut conclue qu'en 1839, voilà ce qui détermina le plus grand nombre d'entre eux à accepter la loi du 23 septembre 1842 sur l'enseignement primaire. Mais, dès 1846, le Congrès libéral en signalait les abus, trop visibles pour tous les esprits éclairés et prévoyants; et, depuis cette époque, le parti libéral ne cessa pas de réclamer et de poursuivre la réforme de l'enseignement primaire de l'État comme une des plus urgentes et des plus nécessaires.

Grâce à la loi de 1842, le clergé catholique avait pu s'emparer de la surveillance et de la direction de toutes les écoles primaires organisées par l'État avec le concours des communes et des provinces. Les libéraux élevaient donc contre elle les plus justes griefs. Elle est contraire, disaient-ils, à l'esprit et au texte même de la constitution, qui a établi la complète indépendance de l'État vis-à-vis de toutes les Églises. Les diverses communions religieuses, catholiques, protestantes ou juives, ne sont plus en Belgique que des sociétés particulières auxquelles indistinctement l'État accorde sa protection; or la loi de 1842 lui impose l'obligation d'enseigner la religion dans ses écoles; c'est une faute : l'État n'ayant point de religion en Belgique, il ne peut ni ne doit en enseigner aucune. Pour satisfaire à cette obligation, il en arrive à enseigner comme vrais des dogmes opposés dans deux écoles d'une même localité, fréquentées par des enfants appartenant à deux communions religieuses qu'il protège également, la communion catholique et la communion protestante. Cela est tout simplement absurde. Ce n'est pas tout; ces termes : « la religion et la morale », se trouvent indissolublement liés dans la loi de 1842. Or, la morale n'appartient pas en propre à une religion quelconque; elle a sa source dans la raison et son foyer dans la conscience humaine; elle est indépendante, comme l'État lui-même, de toutes les religions. Il existe un grand nombre de religions, mais il n'y a qu'une seule morale; et le législateur de 1842 a eu un tort grave en ôtant à des agents en qui l'État place sa confiance la haute direction et la haute surveillance de l'enseignement de la morale pour les remettre entre les mains d'hommes qui relèvent d'une autre autorité que de celle de l'État, qui confondent avec la morale une et éternelle des dogmes divers et contestables.

Tels sont les principes qui viennent de prévaloir dans la nouvelle loi organique de l'enseignement primaire, la loi du 1er juillet 1879, qui a remplacé celle du 23 septembre 1842.

III.

Le jour où cette loi fut promulguée, les feuilles ultramontaines de Belgique parurent encadrées de noir. La *loi de malheur,* comme elles l'appellent, a séparé, dans le programme officiel de l'enseignement primaire, la religion et la morale. S'inspirant de la constitution même, le législateur de 1879 a écarté le premier de ces termes; il a maintenu le second. *Inde iræ.*

La nouvelle loi, comme l'ancienne, prescrit que dans chaque commune il sera établi une école primaire dans un local

convenable, entretenue sur le fonds communal et au besoin avec le concours de la province et de l'État. Les enfants indigents y recevront l'instruction gratuitement. La commune continuera de désigner son instituteur, conformément à la loi communale du 30 mars 1836; mais dorénavant elle ne pourra porter son choix que sur un candidat muni d'un diplôme délivré par l'État et obtenu, après plusieurs années d'études, dans une École normale de l'État.

Enfin, l'inspection des écoles communales primaires est désormais exclusivement réservée au pouvoir civil : « La surveillance des écoles est confiée à l'autorité communale, d'après les dispositions de la loi du 30 mars 1836, aux comités scolaires et aux inspecteurs du gouvernement (art. 13). »

Ainsi, dans l'organisation comme dans l'enseignement, l'inspection et la direction, l'école primaire publique devient absolument indépendante, comme l'État, de toutes les Églises. Les réformes que nous venons de signaler, mais surtout la première, la morale indépendante solennellement affirmée par la loi, ont fait éclater la foudre épiscopale.

L'épiscopat a protesté avec la plus extrême violence; et contre quoi? Encore une fois, porte-t-on atteinte à sa liberté d'enseigner? Nous le montrerons tout à l'heure fondant d'innombrables écoles cléricales en Belgique. La nouvelle loi l'exclut-elle des écoles de l'État? Oui, à titre d'autorité et pour y exercer un pouvoir inquisiteur sur ce qui s'y dit et s'y fait, sur les livres, sur tout l'enseignement; non pour y donner librement et sans aucun contrôle de l'État l'instruction religieuse : « L'enseignement religieux est laissé aux soins des familles et des ministres des cultes. Un local est mis à la disposition des ministres des cultes pour y donner, soit avant, soit après l'heure des classes, l'enseignement religieux aux enfants de leur communion fréquentant l'école. » Voilà le texte même de l'article 4 de cette loi, exempte de tout esprit d'intolérance ou d'irréligion, marquée au coin du plus sincère libéralisme et qui applique purement et simplement dans l'enseignement primaire un principe fondamental de la constitution belge. L'État dit, comme c'est son droit et son devoir : C'est moi qui, par mes instituteurs diplômés, par des hommes que j'ai reconnus capables et dignes de remplir cette tâche, enseignerai aux enfants du pays, dans mes écoles publiques, la morale, c'est-à-dire l'amour du bien, ces règles éternelles de vérité et de justice reconnues, respectées, pratiquées aujourd'hui chez tous les peuples civilisés et qui sont le commun trésor de l'humanité soustraite à l'ignorance et à la servitude. Et l'épiscopat lui répond : Vous en êtes incapable; votre loi est une loi de malheur; vos écoles sont des écoles de scandale et de mauvaises mœurs. Je défends aux prêtres catholiques d'y entrer, je ne veux pas qu'ils y enseignent la religion : un système d'instruction « qui s'affranchit de l'autorité dirigeante de l'Église et de la foi catholique » est mauvais, nuisible et perd les mœurs.

Et l'épiscopat dit encore : La loi de 1842 avait attribué au clergé catholique l'inspection et la surveillance permanentes des écoles publiques. Elles s'exerçaient à la fois par les curés ou les vicaires, qui y pénétraient à toute heure du jour, et par des inspecteurs ecclésiastiques que rétribuait l'État. Tous les livres d'enseignement passaient sous mon contrôle. Cette autorité, cette double inspection du prêtre et de l'inspecteur diocésain que la loi de 1879 supprime, il me la faut; sinon, entre l'État et moi c'est la guerre.

L'épiscopat, ne pouvant empêcher le gouvernement de former des instituteurs dans ses Écoles normales à lui, s'était du moins empressé, et dès le lendemain de 1830, de créer un grand nombre d'établissements normaux pour les deux sexes.

En 1842, quand fut promulguée la première loi organique, l'État ne possédait que deux Écoles normales, à Lierre et à Nivelles; déjà le clergé catholique en possédait sept, celles de Bonne-Espérance, de Carlsbourg, de Malonne, de Saint-Nicolas, de Saint-Roch, de Saint-Trond et de Thourout. Ces écoles furent « agréées par l'État », c'est-à-dire reconnues aptes à former des instituteurs diplômés au nom du roi, à la condition de se soumettre à l'inspection civile et officielle. Douze autres Écoles normales privées obtinrent alors la même faveur, quelques-unes laïques, la plupart religieuses. Elles étaient établies à Bruxelles, Louvain, Gand, Hérenthals, Thielt, Nivelles, Mons, Liège, Visé, Tongres, Bastogne et Champion. Deux nouvelles Écoles normales furent créées aux frais de l'État, à Mons et à Liège, en vertu d'une loi du 20 mai 1866. En résumé, quand parut la loi du 1er juillet 1879, il existait en Belgique quarante établissements normaux, sur lesquels l'État n'en possédait que neuf, tandis que le clergé et les congrégations religieuses en avaient vingt et un! Les dix autres appartenaient à des particuliers. « Une réforme s'impose, disait le ministre de l'instruction publique dans l'exposé des motifs de la nouvelle loi; il faut rétablir l'État dans ses droits et lui donner les moyens de former lui-même ses instituteurs et ses institutrices, c'est-à-dire ses fonctionnaires, dans ses propres Écoles normales complètement sécularisées. » C'est ce qu'a fait la loi du 1er juillet en décidant que le diplôme d'instituteur pour les écoles publiques ne serait désormais accordé qu'aux élèves des Écoles normales de l'Etat. Elle autorise le gouvernement à créer quatre établissements normaux et à adjoindre, en nombre illimité, aux écoles moyennes des cours normaux d'instituteurs et d'institutrices.

Voilà encore un grief que le parti ultramontain ne pardonne pas au jeune, intelligent et courageux ministre de l'instruction publique, M. Pierre Van Humbeeck, qui poursuit avec une calme énergie, au milieu de clameurs furieuses, cette grande réforme : pour lui un beau titre de gloire. L'enseignement étant libre, l'épiscopat pourra garder ouverts ses établissements normaux; mais ceux-ci ne pourront plus, comme par le passé, délivrer des diplômes donnant le droit à ceux ou à celles qui les obtiennent d'enseigner dans les écoles primaires publiques, dans les écoles de l'État.

IV.

La déclaration de guerre des ultramontains ne se fit pas attendre. A peine la « loi de malheur » avait-elle été votée et promulguée, que les évêques s'assemblaient à Malines, sous la présidence du cardinal-archevêque primat de Belgique. Ils ne se bornèrent pas à de vaines protestations.

Méconnaissant les avantages si nombreux que le clergé catholique avait retirés de la révolution de 1830, de la constitution de 1831 qui lui avait octroyé une liberté si large, dont il avait tant usé et tant abusé, l'épiscopat chargea des journaux *ad hoc* d'annoncer bruyamment qu'il ne prendrait aucune part à la grande fête de 1880. « Nosseigneurs les évêques, disaient les saintes feuilles, n'assisteront pas au cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale. » Les Belges, dont la qualité maîtresse est le bon sens, répondirent en haussant les épaules : A leur aise! les patriotes se passeront de leur eau bénite.

Mais d'autres résolutions furent prises à Malines, plus efficaces, sinon plus raisonnables et plus dignes d'approbation, car elles ne tendaient qu'à troubler les consciences et à semer la division dans tout le pays. Les prélats décidèrent qu'une croisade de calomnie et de dénigrement serait entreprise contre les écoles primaires de l'État, contre la loi du 1er juillet 1879. Les pasteurs du troupeau catholique se mirent à prêcher la désobéissance à cette loi, partout conspuée du haut de la chaire, signalée aux pères de famille comme méprisable, exécrable, contraire aux bonnes mœurs. L'article 4, il faut le répéter, maintient ouvertes toutes les écoles publiques pour le clergé catholique, qui peut, s'il le veut, y aller donner l'instruction religieuse. Devant cette prescription légale, les récriminations de l'épiscopat tombent à néant, ses accusations deviennent mensongères. Il n'en crut pas moins devoir prescrire que des écoles paroissiales seraient fondées partout et que dans chaque commune du pays il y en aurait au moins une. En ce moment même, les prélats, les curés, les vicaires, tout le parti clérical travaille avec une activité fiévreuse à l'organisation de ces écoles où sera enseignée la doctrine de l'intolérance ultramontaine.

Le gouvernement, de son côté, ne reste pas inactif. Depuis la loi de 1842 et jusqu'à présent, à côté des écoles primaires établies et entretenues par les communes avec le concours des provinces et de l'État, il y a eu en Belgique un nombre assez considérable d'écoles dites *adoptées*. Ce sont des écoles privées, laïques ou religieuses, qui, dans les communes dépourvues de ressources, tiennent lieu d'écoles publiques à la condition de demeurer soumises à l'inspection officielle. De 1815 à 1830, sous le régime néerlandais, l'instruction primaire avait été fortement centralisée entre les mains de l'État. Les dépenses en étaient alors exclusivement à la charge des communes; mais le roi Guillaume Ier s'était réservé le choix des instituteurs et toute la direction de l'enseignement. Ce fut un des griefs qui poussèrent le clergé catholique dans l'insurrection nationale. Après 1830, la liberté de l'enseignement ayant été proclamée, le régime contraire prévalut : celui de la décentralisation à outrance. Beaucoup de communes négligèrent alors de porter à leur budget des sommes pour l'entretien de leurs écoles, et ce faux principe d'économie menaça bientôt chez celles-ci l'enseignement public d'un véritable désastre. Cependant la liberté avait favorisé dans beaucoup de localités la création d'écoles privées. L'épiscopat, les congrégations ne s'étaient pas fait faute d'en fonder le plus possible. Elles furent adoptées par l'État en vertu de la loi de 1842. Ces écoles, la plupart religieuses, ont, sur l'ordre des évêques, renoncé à l'adoption et se transforment en écoles paroissiales. La loi du 1er juillet 1879 a, d'ailleurs, supprimé cette institution; et ici le ministre de l'instruction publique a dû faire un grand effort pour organiser l'enseignement à la rentrée des classes, au commencement d'octobre. Ces écoles adoptées étaient, en majorité, des écoles pour filles; beaucoup étaient devenues, en ces dernières années, de véritables couvents sous l'apparence de pensionnats.

Il va sans dire aussi que toutes les Écoles normales épiscopales ont renoncé à l'agréation par l'État. Là le clergé catholique va s'appliquer à former des instituteurs et des institutrices pour ses écoles paroissiales. Le gouvernement, de son côté, est obligé de prendre des mesures extraordinaires pour assurer le recrutement du personnel enseignant des écoles publiques et se trouver en mesure, dès la rentrée d'octobre, d'accueillir dans ses établissements normaux les élèves instituteurs et les élèves institutrices qui ne se laissent pas effrayer par les menaces cléricales.

V.

Ces menaces s'adressent à la fois aux instituteurs, aux élèves normaliens, aux parents, aux enfants. L'épiscopat, enflammé par la passion fanatique, n'a reculé devant rien pour effrayer les consciences et parvenir à son but : la ruine de l'enseignement laïque organisé par l'État. A Malines, il est allé chercher parmi les débris d'un odieux passé l'arme rouillée de l'excommunication. Le fait a été contesté; il est avéré, authentique. Les évêques ont résolu que les instituteurs ou les institutrices qui donneraient l'enseignement religieux dans les écoles organisées en vertu de la loi du 1er juillet 1879 seraient frappés d'excommunication. Cette décision est en ce moment soumise à l'approbation du pape Léon XIII. Elle devait être tenue secrète jusqu'à l'arrivée du bref approbatif, attendu de Rome, mais jusqu'à ce jour vainement attendu.

Après la promulgation de la nouvelle loi, beaucoup de conseils communaux invitèrent les curés des paroisses à donner l'enseignement religieux dans les écoles primaires, conformément à l'article 4. Ceux-ci répondirent que les instructions de leurs chefs ecclésiastiques leur en faisaient défense. Le cas avait été prévu par le gouvernement belge. Dans l'exposé des motifs du projet de loi, il avait fait cette déclaration : « La loi garantit aux prêtres de toutes les Églises qu'ils seront admis dans l'école pour y donner l'enseignement religieux aux enfants de leurs communions respectives. Si cependant aucun membre du clergé ne vient donner cet enseignement à l'école, des répétitions pourront être nécessaires pour graver dans la mémoire des enfants l'enseignement religieux prescrit par le culte auquel ils appartiennent. L'instituteur pourra s'acquitter de ce soin; mais il ne peut y être contraint. S'il refuse son aide, une personne apte sera chargée de faire réciter les leçons aux enfants conformément aux vœux des pères de famille. » Un règlement général,

approuvé par arrêté royal et inséré au *Moniteur belge*, applique cette disposition comme mesure transitoire; et une circulaire du ministre de l'instruction publique alloue une indemnité de 100 francs par année et par classe « à toute personne, instituteur, prêtre ou autre personne étrangère au corps enseignant proprement dit, qui sera chargée de donner l'instruction religieuse aux élèves des écoles primaires communales. »

Il faut rappeler ici que, depuis 1830 et jusqu'à ce jour, c'est l'instituteur communal qui, presque partout, enseignait le catéchisme et l'histoire sainte. A l'heure qu'il est, quatre-vingt-dix sur cent des instituteurs ont fait savoir au gouvernement qu'il pouvait compter sur eux pour cet enseignement; qu'en ayant été chargés jusqu'à présent avec l'approbation du clergé, ils ne comprenaient pas en quoi ils manqueraient à leurs devoirs envers l'Église par cela seul qu'ils continueraient de faire ce qu'ils avaient toujours fait à l'entière satifaction de l'épiscopat.

Le gouvernement a fait interroger également les élèves de ses établissements normaux et des Écoles normales jusqu'ici agréées par l'État. Le plus grand nombre lui ont répondu qu'ils continueraient leurs études dans le but d'obtenir un diplôme délivré au nom du roi pour l'enseignement public. Plusieurs Écoles normales vont être fondées par le gouvernement, et des sections normales adjointes en nombre illimité aux écoles moyennes. Beaucoup de villes aussi, entre autres Anvers, Namur, Tournai, Huy, Jodogne, Hasselt, viennent en aide au ministre de l'instruction publique en lui offrant des locaux et des fonds pour travaux d'appropriation. De son côté, l'épiscopat stimule le zèle de ses curés, de ses vicaires; il les transforme en intituteurs primaires. Il ne se montre pas difficile, d'ailleurs, dans le choix de son corps enseignant; au besoin, il se contente du sacristain; à défaut d'instituteur diplômé, c'est un garçon boucher qui remplit l'office de maître d'école à Wiesbeke, en Flandre.

Mais les évêques de Belgique ne se contentent pas d'opposer partout à l'école communale l'école paroissiale; le bref relatif à l'excommunication se faisant trop attendre, ils ont cherché et ils ont trouvé quelque chose qui pût en tenir lieu : ce sont les instructions secrètes datées de Malines le 1er septembre 1879. Nous avons déjà signalé à l'admiration du lecteur la clef de voûte de ce beau monument. En voici d'autres ornements : « Il est absolument interdit de fréquenter les écoles publiques qui exposent les élèves au danger prochain de perdre la foi et les mœurs. » En d'autres termes, toutes les écoles primaires de l'État sont frappées d'interdit. » Au nombre de ces écoles figurent les établissements dans lesquels sont formés les jeunes gens qui doivent à l'avenir exercer les fonctions d'instituteurs dans les écoles publiques. C'est pourquoi ces écoles surtout ne peuvent pas être fréquentées. » Ceci met en interdit tous les établissements normaux publics.

Quant à l'instituteur, il pourra être « provisoirement toléré » qu'il continue à remplir ces fonctions, mais sous diverses conditions, dont les plus curieuses sont assurément celles-ci : « si l'instituteur âgé est sur le point d'obtenir à courte échéance une pension annuelle », ou si l'instituteur jeune « doit encore enseigner pendant un an ou deux à une école publique pour être entièrement libéré du service militaire »; c'est-à-dire que, pendant un certain laps de temps, l'instituteur jeune ou l'instituteur âgé pourra, dans un intérêt exclusivement temporel, continuer à ruiner la foi et les mœurs des enfants et à se damner lui-même!

Enfin l'instituteur devra s'engager à ne pas donner l'enseignement du catéchisme, « car la *missio canonica* est absolument indispensable pour remplir cette fonction; et cette mission ne peut être accordée à aucun instituteur des écoles officielles ». Pourquoi donc tous les instituteurs des écoles officielles ont-ils été reconnus aptes par l'épiscopat à la remplir jusqu'à ce jour, et pourquoi le clergé lui-même ne la remplit-il pas, conformément à la loi, qui l'y convie par son article 4?

Mais voici le couronnement de l'édifice — car cette image d'un empire écroulé, qui s'était fondé sur le mensonge et la violence, s'applique aussi à ce chef-d'œuvre du fanatisme défiant le sens commun : « Les pasteurs doivent user de tout leur pouvoir et faire tous leurs efforts pour écarter du troupeau qui leur est confié *la souillure* des écoles officielles. » Ce ne serait là qu'une déclamation dévotement injurieuse, si nosseigneurs les évêques, en gens avisés, n'avaient indiqué à leur clergé la manière d'user et d'abuser une fois de plus de leur pouvoir. Nous citons textuellement la conclusion des instructions secrètes :

« *Règles pour le confessionnal.* — On ne peut absoudre dans le sacrement de la pénitence, du moment où ils s'obstinent, tous les parents qui négligent de procurer à leurs enfants un enseignement chrétien et une éducation religieuse; *tous ceux qui laissent fréquenter par leurs enfants des écoles dans lesquelles la ruine des âmes ne peut être évitée; tous ceux enfin qui confient leurs enfants aux écoles officielles, alors qu'il y a une école catholique dans la localité...* On ne peut non plus absoudre les instituteurs qui enseignent le catéchisme aux enfants sans avoir la *missio canonica, qui ne peut leur être accordée.* Il faut dire la même chose des élèves qui reçoivent dans les Écoles normales l'instruction nécessaire *pour exercer plus tard les fonctions d'instituteur dans les écoles officielles, des parents de ces élèves et des professeurs de ces élèves.* »

En un mot, l'épiscopat jette l'interdit sur tout l'enseignement primaire de l'État, tel qu'il est organisé par la loi du 1er juillet 1879; il damne quiconque entre en contact avec cette « souillure ».

VI.

L'État n'a-t-il aucun moyen légal pour réduire cette insurrection épiscopale contre une loi régulièrement votée et promulguée? La législation belge ne prévoit pas ce délit d'évêques excitant tout un pays à la désobéissance aux lois et se servant, pour ce but condamnable, de toute l'autorité que leur mission évangélique leur donne sur les âmes. La constitution belge leur garantit la liberté et l'indépendance, sauf en un seul point : « Le mariage civil devra toujours

précéder la bénédiction nuptiale (art. 16) ». La constitution n'a même imposé au clergé aucune obligation en retour du don gratuit et considérable que lui octroie l'article 117, et qui fait, en réalité, de tous ses membres des fonctionnaires de l'État : « Les traitements et pensions des ministres des cultes sont à la charge de l'État; les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement portées au budget. » Les évêques et leurs subordonnés ne sont passibles d'autres pénalités que de celles qui frappent les délits de droit commun. Jusqu'ici le pays assiste avec calme à cette explosion du fanatisme ultramontain. La rentrée des classes va nous apprendre si l'interdit jeté sur les écoles publiques, le refus de l'absolution, la menace de l'excommunication, si cet épouvantail emprunté à la Sainte-Inquisition peut encore faire peur aux Belges du XIXe siècle.

J. VILBORT.

ROMANCIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

M. Gustave Flaubert.

I. — LES ROMANS DE MŒURS CONTEMPORAINES.

Les romans de M. Gustave Flaubert se divisent naturellement en deux groupes : les romans de mœurs contemporaines, *Madame Bovary, l'Éducation sentimentale, Un Cœur simple*; et ce qu'on peut appeler les romans de mœurs antiques, *Salammbô, Hérodias* et, si l'on veut, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier. La Tentation de saint Antoine* renferme implicitement la philosophie du romancier.

I.

Lorsqu'en 1857 le plus ridicule des procès fit asseoir l'auteur de *Madame Bovary* sur les bancs de la correctionnelle, le ministère public eut beau s'étendre sur la morale outragée et présenter aux juges les pages les plus vives du roman détachées du contexte et par là dépouillées de leur vrai sens, M. Gustave Flaubert fut acquitté. Peut-être qu'au fond ce qui avait surpris et inquiété le sentiment bourgeois dont l'avocat impérial se faisait l'interprète, c'était moins les trois ou quatre passages si maladroitement incriminés que je ne sais quoi d'insaisissable à la vindicte publique et que la loi n'a point prévu : le tour général du roman, l'attitude de l'artiste, la minutie scientifique de son observation, la continuité de son ironie insensible, une façon de voir et de peindre déplaisante aux moutons de Panurge. J'imagine que le sang-froid, la sincérité et le détachement de l'historien de Mme Bovary leur paraissaient aussi indécents pour le moins que l'odyssée du fiacre ou le sifflement du lacet.

Qu'on s'en félicite ou qu'on s'en afflige, l'art est de plus en plus envahi par la vérité. Il tend à devenir une science entre les autres, la science de ce qui ne peut se compter, se peser ni se mesurer. Je l'ai montré dernièrement pour la poésie (1). Plus longtemps encore que les vers ou le théâtre, le roman fut un simple amusement dont l'imagination presque toute seule faisait les frais. On exigeait, semble-t-il, qu'il ne peignît pas la réalité. A présent encore « romanesque » est synonyme de chimérique et de faux. La plupart des romans français jusqu'au XIXe siècle ne peignent la société du temps que d'une manière indirecte, par le genre de rêve qui lui était propre, par le faux qu'elle préférait. J'excepte quelques pages de nos anciens conteurs, deux romans de Marivaux, Diderot çà et là et Rétif de la Bretonne, qui, par malheur, n'est pas un écrivain. *La Princesse de Clèves, Manon Lescaut, Adolphe* ont de la vérité, surtout psychologique; mais les « milieux » y sont fort négligés.

Je ne vois pas que George Sand ait fait faire un pas au roman : je doute que ce soit un progrès d'y avoir introduit des thèses de morale sociale. Mais elle est George Sand, c'est-à-dire le grand conteur qui s'enchante de ses larges récits, le grand écrivain sans manière, le grand poète de l'amour, le paysagiste assez amoureux des champs pour les décrire tout uniment comme une patrie qui n'étonne plus, l'amie des paysans, qu'elle peint quelquefois comme ils sont, sans tomber dans la trivialité, et souvent comme ils ne sont pas, sans tomber dans la fadeur, la grande faunesse qui aime naïvement les beaux hommes bruns et les Renés campagnards, l'âme toute sympathique ouverte sans lassitude à l'influence des rêveurs et des prophètes qu'elle a rencontrés, la « bonne femme Sand », comme on l'appelait, l'auteur d'*Indiana*, de *la Mare au Diable* et de *Consuelo*. Son œuvre immense n'est guère qu'un long rêve, mais si beau! Elle est restée jusqu'au bout la petite fille un peu sauvage qui, dans les brandes du Berry, improvisait aux pieds de sa grand' mère des contes sans fin. M. Othenin d'Haussonville ne l'admire qu'avec la plus grande circonspection, et cela m'est bien égal; mais d'autres la négligent, et j'en suis fâché. Elle devrait trouver grâce même aux yeux des plus farouches amateurs d'histoire et de vérité, car les utopies et les rêves font partie, je pense, de la vie d'une génération, et les héros de George Sand ont songé tous les songes de la première moitié du siècle.

Un jour enfin, avec de violents efforts, Balzac enfanta et dressa en pied des personnages vivants d'une vie intense et complète, qui par-dessus leur âme ont un corps, du sang, des muscles, de la bile et des nerfs, dont le caractère se révèle par le visage, la voix, l'accent, le geste, les tics, le costume, et souvent dans le mobilier, dans la maison, dans les objets environnants, dans un milieu qu'ils créent, subissent ou expliquent. Et ces personnages sont entièrement nos contemporains, des hommes du XIXe siècle (en particulier du règne de Louis-Philippe), les héros prosaïques et compliqués de l'âge de la bourgeoisie, de l'industrie, du journalisme et de l'argent. Mais, comme il aime la force plus que toutes choses, il en prête à quelques-uns de ses héros jusqu'à les rendre invraisemblables et monstrueux. Je trouve chez lui trop « d'hommes à crinière ». De même que son cher

(1) Voy. la *Revue* du 9 août 1879.

Vautrain, il considère la société comme un champ de bataille ; mais, dans la lutte pour la vie, il exagère le rôle de la volonté humaine. Il y a vraiment beaucoup plus de hasard ou de fatalité dans le monde réel que dans ses romans. Puis, comme il ne travaille que la nuit, à la lumière de vingt bougies et après avoir pris un litre de café, une sorte d'hallucination presque continuelle vient amplifier les données de l'observation. Ses propres créations l'obsèdent, le possèdent, lui apparaissent merveilleuses et démesurées, lui arrachent des cris. Il donne du « Christ » au père Goriot, et de « l'Agneau de Dieu » à l'ami du cousin Pons; il a réellement peur de Mme Marneffe, s'extasie devant Vautrain, « cet homme si fort », a la fièvre à remuer les millions de Nucingen ou de Gobseck et se pâme, avec un amour mêlé d'effroi, devant ses grandes dames, près de qui Cléopâtre est une pensionnaire. Il a des inventions saugrenues : par exemple, le musée du cousin Pons, où ce pauvre vieux bonhomme garde sans qu'on s'en doute des chefs-d'œuvre à faire pâlir ceux du Louvre ou des Offices. Il a un amour quasi enfantin du mystérieux et du mélodramatique. Il croit à la toute-puissance des sociétés secrètes, « aux courtisanes conseillant les diplomates, au génie des galériens et aux docilités du hasard sous la main des forts (1) ». Cet esprit lourd, puissant et comme empêtré de matière, cette espèce de taureau est un mystique : il croit au spiritisme, à tous les genres de surnaturel; il a des théories ultra-idéalistes sur l'histoire, sur l'art, sur le gouvernement. Ces imaginations se déroulent dans un style extrêmement pénible, souvent pédantesque et sans proportion avec les objets, tout en expressions superlatives. On est étonné de voir que les hommes et les choses sont moins extraordinaires, après tout, qu'ils n'ont paru à Balzac. Plusieurs de ses héros sont aussi outrés, aussi idéalisés que ceux des classiques : on dirait qu'il les a conçus *a priori*. Mais, comme il possède à un degré prodigieux le sentiment et l'amour de la vie, il organise minutieusement ces êtres énormes, les plonge en pleine réalité, les soumet aux influences matérielles des milieux, les fait se mouvoir comme nous autres. Ou plutôt, par une démarche inverse, prenant le réel pour point de départ, il le transforme en le contemplant, il l'enfle et le rend gigantesque par l'intensité du regard qu'il fixe sur lui. Il a l'œil grossissant, le don singulier de confondre ce qu'il voit et ce qu'il croit voir et de rendre l'un et l'autre avec une force de conviction égale; nul sang-froid, nulle raison, nul sens critique. Tel qu'il est, avec ses manies, ses enfantillages, son emphase, ses ridicules, il a beau irriter ou ennuyer son lecteur, malgré tout il finit par le subjuguer. Il est, comme on l'a dit, « un grand créateur d'âmes ». Sa *Comédie humaine*, avec l'argent pour centre et, tout autour, des acteurs plus grands que nature, mais qui agissent suivant la nature, ne ment pas à son titre et, dans l'ensemble, est une transposition violente, non une déformation du monde réel.

Stendhal est un psychologue plus exact que Balzac. Il a excellé dans l'analyse des menues impressions qui nous font agir. Il a clairement connu les différences que les temps et les climats mettent entre les caractères, et la détermination qui pèse sur tous les actes. Il a méprisé profondément toute espèce de rhétorique et raconté le plus simplement du monde des choses très singulières. Mais il a trop dédaigné le style, et son œuvre est trop spéciale. Il a fait la psychologie d'un monomane (*le Rouge et le Noir*) et celle d'un Italien dans une des petites cours du commencement du siècle. Ses nouvelles italiennes ajoutent peu de chose à *la Chartreuse de Parme*.

(1) Flaubert, *l'Éducation sentimentale*, t. I, p. 138. La phrase est dite de Deslauriers.

II.

Je crois voir chez M. Gustave Flaubert quelque chose de Balzac et quelque chose de Stendhal. Il a du premier le sens de la vie extérieure, du second le sang-froid, la perspicacité tranquille, le dédain ou, mieux, l'ignorance du convenu. La réalité qu'il étudie, il la voit liée dans toutes ses parties comme Stendhal, sans la voir énorme comme Balzac. Il la verrait plus volontiers plate et baroque. Il doit beaucoup à l'un et à l'autre, mais il a de plus qu'eux le don du style. Il n'est point dans ma pensée de le dresser sur les ruines de Balzac : l'auteur de *la Comédie humaine* a une bien autre fécondité, une grandeur plus apparente, une grosse fougue qui entraîne, une masse qui impose. D'avoir mal écrit vingt chefs-d'œuvre, cela constitue encore une supériorité sur celui qui en a parfaitement écrit trois ou quatre, disons un seul pour ne scandaliser personne.

La marque de M. Flaubert, ce qui frappe chez lui à première vue, c'est qu'il est un romancier plus complètement *vrai* que les autres. Son éducation et son caractère l'y préparaient. Fils d'un médecin illustre, il a longtemps pratiqué les sciences naturelles. Il a beaucoup voyagé, pour voir et pour apprendre. Il a tout lu, ou peu s'en faut, mais surtout les historiens, les chroniqueurs, les compilateurs de tout genre, les écrivains de second ordre, qui reflètent plus naïvement leur époque ou qui fournissent plus de renseignements. Il connaît les auteurs ecclésiastiques comme un bénédictin, et les classiques mieux qu'un universitaire. Il a l'esprit extrêmement curieux, le jugement imperturbable, avec cela une grande bonté, un accueil charmant et familier du premier coup pour les jeunes gens qui vont à lui, une peur du bruit et de la réclame où il y a quelque dédain du public. Un de ses plaisirs est le paradoxe : il ne haît pas d'étonner ses auditeurs. Mais ce n'est là qu'une forme excessive et passagère de son mépris du convenu et de sa grande sincérité intellectuelle. Je n'en dis pas plus, craignant de tourner au *reporter;* mais je citerai, pour clore ce trop long préambule, une page précieuse de M. Taine, extraite des *Notes de Thomas Graindorge*.

« Miss Mathews, vous nous jugez sévèrement, c'est faute de nous avoir assez lus; permettez-moi de vous envoyer demain un roman français récent, le plus profond et le plus utile entre tous les écrits moraux de notre temps. Il a été composé par une espèce de moine, un vrai bénédictin, qui est allé dans la Terre-Sainte et qui même y a reçu des coups de fusil des infidèles. Ce moine vit dans un ermitage près de

Rouen, enfermé jour et nuit et travaillant sans relâche. Il est fort savant, et il a publié un ouvrage d'archéologie sur Carthage. Il devrait être déjà de l'Académie; on espère qu'il succédera à Mgr Dupanloup. Non seulement il a du génie, mais il a de la conscience. Il a disséqué longtemps sous son père, qui était médecin, et connaît le moral par le physique. S'il a un défaut, c'est d'être trop exact, trop laborieux, de ne point chercher à plaire. Son but est de mettre en garde les jeunes femmes contre l'oisiveté, la vaine curiosité, le danger des mauvaises lectures. Il s'appelle Gustave Flaubert, et son livre a pour titre : *Madame Bovary, ou les suites de l'inconduite.* »

III.

Tout le monde a connu Mme Bovary. Chaque petite ville a la sienne. Toutes n'ont pas autant de hardiesse ou de malheur, et toutes ne vont pas jusqu'à l'arsenic; mais toutes, plus ou moins, sont subjuguées par Rodolphe et subjuguent bientôt Léon; et toutes ont affaire avec Lheureux. Mme Bovary résume toutes ces Phèdres de chef-lieu de canton. Rien de plus commun que son histoire. Ce qui ne l'est pas, c'est la science et la conscience du narrateur, c'est la façon dont cette histoire est non seulement contée, mais rendue claire à l'esprit et vivante aux yeux.

Je rappellerai les principales phases de la vie de Mme Bovary et de sa perversion graduelle.

Emma Rouault, fille d'un fermier de Normandie, née sensuelle, nerveuse et sans jugement, reçoit au couvent une éducation frivole et sentimentale, une éducation de demoiselle, qui la livrera en proie aux rêves et aux déceptions. De retour dans la ferme de son père, elle s'y ennuie et épouse Charles Bovary parce que c'est le premier homme qu'elle connaît. Après avoir un moment essayé de l'aimer, elle se dégoûte de ce pauvre petit officier de santé, banal comme un trottoir, qui l'adore de toute son âme, mais bonnement et sans lui offrir rien de « distingué » ni d'idéal où elle puisse se prendre. Un bal au château de la Vaubyessart, une valse avec un vicomte et son porte-cigares trouvé sur le chemin la font rêver de Paris et de grande vie, si bien qu'elle prend en mépris son intérieur, lit des romans, fait de la musique, s'ennuie de plus en plus, est atteinte d'une maladie nerveuse qui nécessite un changement d'air. — Dès son arrivée à Yonville, elle rencontre à l'auberge un petit clerc de notaire, Léon Dupuis, niais et médiocre, mais joli, bien mis et frotté de littérature romantique. Elle devient mère d'une petite fille, dont elle accueille froidement la naissance parce qu'elle aurait voulu un garçon en qui se fussent réalisés plus aisément ses rêves de vie libre et poétiquement échevelée. Cependant Léon l'aime sans oser le lui dire; elle le devine et résiste pour avoir l'orgueil de se dire : Je suis vertueuse, et le plaisir de prendre des poses résignées devant sa glace; elle se remet au ménage avec affectation, s'exulcère par cette contrainte. Le départ de Léon pour Paris ravive ses désirs, lui donne le regret de son sacrifice; elle s'en dédommage en se passant ses fantaisies de luxe et d'élégance, en sorte qu'elle est prête à l'adultère quand Rodolphe Boulanger de la Huchette se présente. Elle cède après trois rencontres à ce bourgeois campagnard, bon vivant, « homme à femmes » et qui sait les prendre. Un moment, Rodolphe lui semblant froid, elle essaye de revenir à son mari et voudrait au moins le trouver grand médecin : l'ineptie de Charles la relance vers son amant, dégagée de tout remords. Elle lasse Rodolphe par la ténacité et l'exaltation de son amour, veut se faire enlever par lui et se voit « lâchée » par ce prudent garçon. Elle en fait une longue maladie, où elle s'amuse à la dévotion mystique et reporte sur Dieu son besoin d'amour romanesque. Ainsi amollie, étant allée un jour à Rouen entendre un opéra, elle y retrouve Léon dégourdi par le séjour de Paris, se livre presque sans résistance, lui impose son amour tyrannique et emporté, entasse les mensonges pour se ménager des rendez-vous, devient cynique, insatiable. Un jour, ayant presque ruiné son mari et emprunté de l'argent à son insu, elle se trouve en face d'une créance de 8000 francs à payer dans les vingt-quatre heures, supplie en vain Léon, le notaire Guillaumin, le percepteur Binet, son ancien amant Rodolphe, et, affollée, s'empoisonne avec une poignée d'arsenic.

Ce résumé, très imparfait, laisse pourtant entrevoir la logique et l'unité du caractère de Mme Bovary. Une femme jolie, nerveuse, qui n'a point reçu une éducation rationnelle, que gouvernent la sensualité et la vanité, l'amour de ce qui flatte la chair et de ce qui brille aux yeux, mais sous des formes convenues, si vous la placez dans une condition dont la médiocrité contrarie ses instincts, passera par les mêmes chemins pour peu que les occasions se présentent. Notez que Mme Bovary est la même dans ses résistances que dans ses chutes : soit qu'elle veuille goûter la douceur mélancolique de se sentir victime, ou admirer son mari, ou se plonger dans l'amour de Dieu, ses résistances ont quelque chose d'aussi déraisonnable que ses fautes; et c'est pourquoi chacun de ces arrêts l'exaspère au lieu de l'apaiser : après le premier, c'est le devoir qu'elle laisse en route; après le second, c'est le remords; après le troisième, c'est la pudeur. Ainsi s'accélère l'œuvre de dépravation par un progrès continu en dépit des repos apparents.

Ce long et minutieux développement d'un caractère n'est pas seulement remarquable par la logique intérieure qui le détermine. Il ne se fait point dans le vide, d'une façon abstraite, mais sous l'influence de mille circonstances extérieures qui se succèdent sans interruption. Tous les actes, toutes les démarches de Mme Bovary sont expliqués d'abord par sa nature, puis par quelque excitation venant du dehors, une rencontre, un objet qu'elle voit, un mot qu'elle entend. Elle ne se meut jamais que dans un milieu réel et le subit à toute minute. Pas une de ses rêveries qui ne soit motivée par l'endroit où elle se trouve; pas une de ses décisions qu'on ne sente fatale, son caractère étant donné. Souvent le dernier petit poids qui emporte la balance n'a l'air de rien : ce rien est tout, venant après le reste. Ainsi, quand Rodolphe lui a proposé une promenade à cheval et que son mari l'engage à accepter :

« Eh! dit-elle, comment veux-tu que je monte à cheval, puisque je n'ai pas d'amazone ?

« — Il faut t'en commander une, répondit-il.
« *L'amazone la décida.* »

On se rappelle ce qui suit. Et quand Léon vient d'envoyer un gamin à la recherche d'un fiacre :

« C'est très inconvenant, savez-vous ?
« — En quoi ? *Cela se fait à Paris.*
« Et cette parole, comme un irrésistible argument, la détermina. »

Je pourrais entasser les exemples. C'est un des mérites de M. Flaubert d'avoir montré à quel point l'homme est en proie au monde extérieur, et multiplié les menus moteurs autour de ses personnages. Cela leur donne un air de vérité absolue et peu à peu communique à leur allure quelque chose de nécessaire et d'inéluctable qui inspire plus de tristesse et de piété que de haine ou d'amour.

Ajoutez que Mme Bovary marque une époque : elle est un des types les plus frappants et les plus généraux de la petite bourgeoise au XIXe siècle. Ce type ne pouvait se rencontrer que dans une société où des filles de fermier reçoivent souvent la même éducation que des filles de duchesse, où les classes se pénètrent, où le goût et le sentiment des élégances ne sont pas le privilège d'une aristocratie, où les plus petites villes suivent la mode de Paris, où la soif de jouissances est universelle, où tout semble possible aux grands appétits et aux grandes ambitions. Il y fallait aussi la manie sentimentale et idéaliste, délassement d'une société trop active, la conception de l'amour qu'on trouve chez la plupart des romanciers et des poètes depuis *la Nouvelle Héloïse*. La démocratie, le romantisme et les nerfs ont fait Mme Bovary : elle est purement moderne.

Les personnages secondaires ne sont ni moins passifs ni d'une vérité moins criante. Ils représentent l'égoïsme, l'obéissance aux milieux, aux habitudes, aux diverses sortes de conventions, la médiocrité humaine enfin sous ses formes les plus provinciales. Cette peinture est toujours en action et n'a rien d'outré. M. Flaubert choisit les traits, retient les plus significatifs, mais ne les grossit pas. Ses bonhommes sont si exactement vrais que, bien qu'on les ait vus, eux ou leurs cousins, dans d'autres livres, on croit les découvrir dans le sien ; et cela précisément parce qu'il n'a pas cru devoir les amplifier sous prétexte de je ne sais quelle nécessité d'optique qui s'impose peut-être au théâtre, mais que le roman est libre de repousser. Il accumule les détails au lieu de les exagérer et obtient, à force de patience, des effets d'un comique navrant, tant on se sent en face d'une vérité où l'artiste n'a rien mis du sien et dont la platitude n'est pas même aggravée ! On n'oublie pas, quand on les a vus une fois, Léon et Rodolphe, également médiocres et prudents dans des conditions différentes ; cette vieille canaille de père Bovary ; la mère Bovary, cette bonne femme honnête et rêche ; l'automate Binet ; la bruyante mère Lefrançois ; le curé Bournisien, si épais, si bonhomme, si ordinaire ; le prodigieux pharmacien Homais, voltairien et prêtrophobe, entièrement satisfait de lui-même et qui résume les sottises et les cruelles banalités de la demi-science et de la libre-pensée bourgeoise comme Mme Bovary résume celles du sentiment. Même les personnages décidément sympathiques, qu'on est toujours tenté d'idéaliser un peu, marchent bien par terre et de tout leur poids. Est-il lourd, ce pauvre Charles ! Son amour pour sa femme n'a rien de relevé : il l'aime tout grossièrement parce qu'elle est très jolie et très femme, et que sa première était laide, sèche, bourgeonnée et avait les pieds froids. Ce n'est point à l'âme qu'il s'attache. Son attitude, quand Emma est morte, n'a absolument rien de noble ni d'héroïque. Il est aussi plat et aussi inconscient que les autres et n'a de grand que son malheur immérité. Ce lourdaud a eu une triste enfance, une pauvre jeunesse timide et comprimée ; il est bon garçon ; il aime de toutes ses forces ; il est abominablement trompé ; il est imprudent et désintéressé parmi tous ces Normands : c'est là toute sa poésie. — Le petit Justin lit en cachette un livre de médecine sur *l'Amour conjugal* et a des frissons à voir repasser le linge de Mme Bovary : et voilà le vrai Chérubin ! sans dire du mal de l'autre. On sent, par le livre de M. Flaubert, ce qu'il y a de tristesse dans la réalité crue, et qu'elle n'a pas besoin, pour être intéressante, d'être épurée comme chez les classiques ou tournée au gigantesque comme souvent dans Balzac : il suffit de la transcrire d'une façon loyale et serrée. Il ne faut pour cela que la voir entière et la comprendre. Si c'était facile et commun, je ne parlerais pas si longtemps de *Madame Bovary*.

Une chose nouvelle dans ce roman, c'est l'étendue considérable donnée à la peinture du milieu où se passe l'action. Les personnages auxquels Mme Bovary peut avoir affaire nous sont longuement présentés, et cela se conçoit ; mais nous ne les voyons pas seulement dans leurs rapports avec Emma ; il arrive à M. Flaubert de les étudier pour eux-mêmes : nous assistons à d'assez longues conversations où Mme Bovary n'a point part, où il n'est pas question d'elle. De même, on pourrait relever bien des descriptions qui n'ont qu'une relation lointaine avec l'histoire d'Emma. Il se peut qu'il y ait là un excès, mais je ne veux pas l'affirmer. Il est très important, pour l'intelligence du caractère et de la conduite de Mme Bovary, que nous connaissions à fond la vulgarité et le prosaïsme de la petite ville qu'elle habite. D'autre part, tout se tient. Rien de plus artificiel que de découper en quelque sorte la vie d'une personne et de supprimer ou de réduire au minimum les existences qui s'agitent autour d'elle. Les hommes du peuple entremêlent sans cesse leurs récits de circonstances étrangères à leur objet ; M. Flaubert fait comme eux, avec discernement, pour mieux donner la sensation de la vie. On peut croire enfin qu'un de ses buts est de faire un tableau complet de la bêtise et de la passivité humaines dans un trou de province, et que Mme Bovary n'est que la principale de ses figures. Pour tout dire, il est difficile de fixer la limite jusqu'où peut s'étendre le cadre d'un roman. En fait, on ne regrette pas une seule de ces digressions apparentes, et l'on peut dire de chacune à quoi elle est utile. Je ne nie pas que, depuis, certains romanciers n'aient décidément outré cet élargissement des milieux.

Je ne sais si je dois m'arrêter au reproche d'immoralité qu'on a fait à M. Gustave Flaubert, tant ce reproche me

paraît ridicule. Et pourtant, aujourd'hui encore, *Madame Bovary* n'est pas un livre bien famé. Je n'y vois d'explication que l'inintelligence ou la légèreté d'un grand nombre de lecteurs. Parmi les détails qui ont blessé, il n'en est pas un qui ne soit nécessaire et dont l'expression ne soit plutôt discrète. La chute en fiacre, qui n'est d'ailleurs indiquée que par les stores baissés et la longueur de l'itinéraire, n'est certes pas un détail inutile, pas plus que la façon brutale dont Emma se déshabille dans la chambre d'hôtel garni. Je pense qu'il importe de savoir précisément où la malheureuse en est venue, et que ce triste et vilain appareil et cette hâte cynique des amours clandestines ne sont pas pour « faire venir, comme dit Tartufe, de coupables pensées ». Si ces tableaux, d'une extrême sobriété, sont choquants en eux-mêmes (choquants, cela est possible, mais non troublants), ce n'est pas pour eux-mêmes que le romancier les dessine : c'est pour ce qu'ils démontrent, non pour ce qu'ils représentent. Il est bien visible qu'en écrivant ces passages, qui sont de petites parties subordonnées à un tout considérable et laborieux, l'auteur n'a point été *ému* et n'avait pas le loisir de batifoler, qu'il se tient en dehors de son œuvre aussi bien là que tout le long du livre, que son attitude est constamment celle d'un observateur impassible. Soyez aussi tranquilles que lui, et ne soyez pas plus « tendres à la tentation ». Si vous pensez à mal, il n'en répond point et ne songeait pas malicieusement à vous en fournir l'occasion.

Ce sang-froid en face de ce qu'il raconte est peut-être ce qu'il y a de plus étonnant chez lui et ce à quoi sans doute il tient le plus. Son impartialité à l'égard des acteurs de sa comédie est irréprochable. Il voit en eux des êtres qui agissent d'une manière conforme à leur nature et sous certaines influences, non des personnes pour qui il ressente de l'affection ou de la haine. Il s'intéresse à eux parce qu'ils sont des machines curieuses, mais ne s'émeut ni pour eux ni contre. Non qu'il les maintienne de parti pris dans la médiocrité des sentiments et des actes, ni qu'il dissimule ce qu'il y a nécessairement de tragique dans une histoire comme celle d'Emma. La rapidité croissante et à la fin l'emportement de sa dépravation ont quelque chose qui la tire du médiocre. « Vénus tout entière à sa proie attachée » est un spectacle forcément dramatique, même quand la proie de Vénus est une petite bourgeoise. Mme Bovary a des mots atroces qui lui viennent naturellement (à Rodolphe, croyant entendre son mari : « On vient. As-tu tes pistolets ? » — A Léon : « Si j'étais à ta place, moi, j'en trouverais bien, de l'argent. — Où donc ? — A ton étude. ») Sa course folle, haletante, à la recherche des 8,000 francs, son agonie, sa mort, son enterrement, les derniers jours de Charles, ce sont là d'horribles pages. Mais tout cela n'est point étalé, arrangé en surprises et en coups de théâtre; cela est simplement poignant à la façon des procès-verbaux qui racontent des choses terribles. Et cela plaît à ceux qui n'aiment pas qu'un romancier leur mâche trop leur émotion, n'étant pas toujours disposés à être émus au même degré ou dans le même sens que lui.

Une autre grande vertu de M. Flaubert, c'est la patience. La somme des détails vrais triés et accumulés dans *Madame Bovary* est énorme. On sent que tout le roman repose sur une masse d'informations préalables, d'observations notées, de souvenirs classés. La description de la noce, celles de la soirée de La Vaubyessart, du comice, de l'enterrement — et combien d'autres ! — épuisent la matière, forment des tableaux où nul trait significatif n'est omis, si menu soit-il. Il semble qu'il ait fallu une sorte d'héroïsme et d'abnégation pour écrire tout du long la première conversation d'Emma et de Léon et toutes celles du pharmacien et du curé, où chaque mot est d'une si parfaite sottise sans que l'auteur ait un instant cédé à l'irrésistible et facile plaisir de forcer la note.

Le style aussi est fait de patience et de volonté froide. Je n'en sais pas qui soit d'un pittoresque plus bref et plus net. A part quelques légères incorrections, peut-être volontaires, il est de ceux, bien rares, qui satisfont complètement parce qu'on s'aperçoit que l'auteur a écrit exactement comme il voulait. Ce style est *un;* il n'a jamais, même par accident, quelqu'une des qualités qu'il ne devait pas avoir : la fluidité, l'indécision aimable, la douceur ou la fougue. Plastique avec une concision travaillée dans un sujet vulgaire, il sculpte en marbre des platitudes.

Ces qualités de styliste froid et d'observateur impeccable, toujours détaché de son objet, ont pour complément une singulière puissance d'ironie : effet naturel d'une entière connaissance de l'homme dépourvue de passion et accompagnée d'un perpétuel retour sur soi-même pour se surveiller, pour prévenir en soi les poussées de sentiment, les mouvements irréfléchis, aisément erronés et ridicules, que l'on constate chez les autres. A railler ouvertement et avec complaisance les sottises et les banalités, on risque de les exagérer et d'être soi-même un peu banal. L'ironie de M. Flaubert ne se trahit donc que par la froideur calculée du récit et par la vérité minutieuse des dialogues. C'est pour cela que ce roman n'*amuse* pas les demi-lettrés; ils ne savent où ils en sont : j'en ai vu qui mettaient au compte de M. Flaubert les opinions et les discours de M. Homais. A de certains endroits l'ironie devient plus visible, non qu'il outre les choses, mais par la place qu'il leur donne, par la disposition, les contrastes, les symétries. Qu'on se rappelle la discussion du prêtre et de l'apothicaire, pendant la veillée, près du cadavre d'Emma, ou bien encore la représentation de *Lucie de Lamermoor* rendue doucement ridicule soit par les rêves qu'elle suggère à Emma, soit par la façon dont elle est analysée (on douterait presque après cela si un grand opéra n'est pas le plus sot des spectacles). Et cette merveilleuse scène du comice agricole, où l'inepte discours du conseiller de préfecture alterne avec l'inepte conversation d'Emma et de Rodolphe, où la rhétorique bête, tour à tour administrative et amoureuse, chante sur le ton grave et sur le ton doux, si majestueusement, puis si béatement, avec tant de plénitude et en épuisant si bien toutes les formes du faux et du convenu, qu'on dirait à la fin les deux grandes voix niaises de l'humanité moyenne, la voix mâle et la voix femelle, que l'ironie peu à peu devient écrasante et que la sottise humaine apparaît colossale ! Et cela sans que l'auteur soit intervenu, fût-ce par un mot.

Mais qui ne voit son sourire, son attitude de contemplateur véridique, — et quel roman trahit mieux la personne de l'écrivain que ce roman si soigneusement impersonnel?

La cessation de ce sourire caché rend plus terribles quelques-unes des dernières pages de *Madame Bovary*. Au reste, même dans les tableaux ridicules où elle transparaît, l'ironie de M. Flaubert est exempte d'amertume. Il n'a point de haine pour sa bande d'imbéciles, pas même pour M. Homais, pas même peut-être pour le conseiller Lieuvain. Après tout, ce sont des hommes ordinaires, des hommes comme ceux à qui on a affaire tous les jours; quelques-uns sont de braves gens. On dînerait volontiers, à quelque grasse table normande, avec le père Rouault, Charles Bovary, la mère Lefrançois et M. Bournisien, qui ferait au dessert des calembours opaques. J'aimerais causer des lois Ferry avec le pharmacien. S'ils sont plats, ce n'est pas leur faute; et ils sont amusants à regarder et à entendre. Leur conversation, pure de tout imprévu et n'excitant pas à penser, repose le cerveau. M. Flaubert a plutôt une espèce d'affection spéculative pour ces êtres qui représentent tout le monde, qui sont à peine responsables, qui avec beaucoup d'égoïsme ont quelque bonté, qui travaillent et qui peinent comme nous. Quant à Mme Bovary, n'est-ce pas une puissance plus forte qu'elle qui la pousse où elle va? Vicieuse et sotte, mais si jolie! M. Flaubert la fait trop malheureuse pour ne pas l'aimer un peu. Oh! les tristes retours dans la diligence! Oh! la chanson grivoise de l'aveugle qui couvre les prières des morts! Qui donc disait que ce livre est sans entrailles? Lisez donc la lettre du père Rouault! Et que de pitié sous-entendue dans la peinture de la vieille domestique récompensée au comice pour cinquante-quatre années de service dans la même ferme! Je parlais d'ironie latente, c'est une immense compassion qu'il fallait dire, celle qui vient de la science de la vie, et la résignation au monde tel qu'il est.

« Charles ajouta un grand mot, le seul qu'il ait jamais dit: « — C'est la faute de la fatalité. »

Et c'est parce qu'il est lent comme elle et comme elle logique, implacable et tranquille, que le livre de M. Gustave Flaubert est triste infiniment.

IV.

L'Éducation sentimentale est une étude du même genre que *Madame Bovary*. M. Flaubert entend par éducation sentimentale celle qui apprend à juger par le sentiment, non par la raison, exerce aussi peu que possible le sens critique, fait voir les hommes et les choses sous de fausses couleurs et prédestine ainsi ses victimes à de longues erreurs de jugement et de conduite, tout au moins à l'incertitude perpétuelle. On a vu ce que cette éducation peut faire d'une petite bourgeoise de province; voici maintenant ce qu'elle fait, dans d'autres conditions, d'un jeune homme d'intelligence, d'honnêteté et de fortune moyennes, vivant à Paris sous Louis-Philippe et sous la république de 1848.

Frédéric Moreau « rêve l'amour ». Il aime Mme Arnoux, femme d'un marchand de tableaux, puis de faïences, puis « d'articles » religieux, tripoteur d'affaires, naïvement immoral, au demeurant bon garçon. La timidité de Frédéric, puis la vertu de Mme Arnoux l'empêchent d'arriver à ses fins. Pour se consoler, il aime Rosanette, une fille à la mode; il aime Louise Roque, une camarade d'enfance, et songe un instant à l'épouser. (Elle lui est enlevée par son ami Deslauriers, un garçon dur et qui a la prétention d'être pratique.) Il aime aussi Mme Dambreuse, femme d'un de ces banquiers à qui M. Guizot disait: « Enrichissez-vous! » et est également sur le point de l'épouser après la mort du mari. Son amour pour Mme Arnoux n'en subsiste pas moins avec des découragements et des retours. Cependant il gaspille sa petite fortune de la façon la plus absurde du monde, a des amis qui ne l'amusent guère et dont quelques-uns l'exploitent, veut à plusieurs reprises faire quelque chose, flotte à tous les vents. A la fin, Mme Arnoux disparaît avec son mari ruiné. Longtemps après, un soir, elle revient parce qu'elle est femme, parce qu'elle l'a aimé, parce qu'elle veut le lui dire maintenant qu'il n'y a plus de danger à cela, qui sait? peut-être avec le désir qu'il y en ait encore. Ils parlent du passé quelques instants, s'attendrissent; puis elle se tait, coupe une mèche de ses cheveux blancs, sort de la chambre de Frédéric comme une ombre. Il a manqué sa vie, Deslauriers aussi. Pour quelle raison?

« C'est peut-être défaut de ligne droite, dit Frédéric.
« — Pour toi, cela se peut, répond Deslauriers. Moi, au contraire, j'ai péché par excès de rectitude, sans tenir compte de mille choses secondaires plus fortes que tout. J'avais trop de logique, et toi de sentiment. »

La conclusion est mélancolique et n'a de brutal que l'apparence. Ils se rappellent une de leurs équipées, quand ils avaient l'âge où s'éveille Chérubin :

« C'est là ce que nous avons eu de meilleur, dit Frédéric.
« — Oui, peut-être bien, c'est ce que nous avons eu de meilleur, dit Deslauriers. »

Tout ce que j'ai dit de *Madame Bovary* s'appliquerait aussi bien à *l'Éducation sentimentale*. La philosophie en est la même. L'observation a le même caractère de froideur et de véracité. Les personnages sont étudiés et rendus dans le même esprit. Sauf erreur, j'ai rencontré vingt fois Frédéric et Deslauriers : je ne suis pas aussi sûr d'avoir rencontré Rubempré. Comparez M. et Mme Dambreuse, M. et Mme Arnoux, Rosanette, Hussonnet, aux banquiers, aux faiseurs, aux bohèmes, aux grandes dames, aux honnêtes femmes et aux filles de Balzac. Je vois bien de quel côté est la grandeur, je dirais volontiers la force musculaire; mais la vérité? Je prie aussi que l'on remarque à quel point sont beaux, sans être chargés, le citoyen Régimbart, l'homme « fort » qui ne dit rien et qui prend des bocks; Pellerin, le vieux rapin théoricien; Martinon, le gros jeune homme raisonnable et souple qui a de la tenue et qui fait son chemin; Sénécal, le répétiteur de mathématiques, le socialiste autoritaire qui finit par se faire mouchard de l'empire; le commis Dussardier, révolutionnaire naïf, du bois dont on fait les martyrs; le petit

« gommeux » de Cizy; Delmar, le cabotin populaire et solennel; Mlle Vatnaz, l'entremetteuse; Mlle Roque, la petite campagnarde sauvage et volontaire; les bourgeois, hommes politiques, magistrats, industriels, qui viennent dans le salon Dambreuse. Et que de mots de nature! Il y en a plus encore que dans *Madame Bovary*. Les tableaux abondent : l'orgie chez Rosanette, le punch chez Dussardier, les journées de Février, l'envahissement des Tuileries par le peuple, les clubs politiques. L'histoire morale et pittoresque du Paris de 1848 est là, vivante.

Pourquoi donc ce beau roman est-il moins connu que *Madame Bovary?* Il me semble que M. Flaubert y a parfois outré sa méthode et ses partis pris. Les milieux, les détails accessoires y paraissent trop souvent indépendants de l'action, qui est flottante et dispersée à l'excès. Les personnages, très nombreux (je ne les ai pas nommés tous), s'y agitent beaucoup sans avancer. Frédéric va de ci de là, au hasard de ses impressions. Aucune de ses démarches contradictoires n'aboutit ou du moins ne tourne comme il l'avait pensé. Or les déceptions qu'il éprouve en sont aussi pour le lecteur non initié. C'est une série d'évènements ordinaires dont rien ne sort, une trépidation sans but, une mêlée de projets, de dialogues et d'actions vulgaires, quelquefois comiques, tristes par endroits, plus souvent gris, tragiques jamais. Par cette fluctuation monotone, *l'Éducation sentimentale* renchérit sur *Madame Bovary*, qui renfermait une action très lente, mais décidée. Cela étonne d'abord : à y regarder de près, on entrevoit l'intention de l'auteur. Frédéric va dix fois chez Rosanette, chez Mme Arnoux en l'absence du mari, chez Mme Dambreuse; il a un duel, il va chez sa mère où il rencontre Louise Roque, il va au club de *l'Intelligence*... Vous croyez qu'il arrivera quelque chose? Allons donc! est-ce que rien arrive la plupart du temps? Est-ce que la vie est une pièce de théâtre? Et prenez-vous *l'Éducation sentimentale* pour un roman, pour une de ces histoires inventées à plaisir où chaque démarche du héros amène une péripétie, où chacun de ses pas fait partir un pétard? — Pourtant Frédéric réalise quelques-uns de ses rêves, mais à contre temps et point comme il se l'était figuré. Mme Arnoux a des cheveux blancs quand elle vient se jeter dans ses bras. Cette histoire d'un inutile devrait avoir pour épigraphe la « scie » de Gautier : « Et puis, vois-tu, rien ne sert à rien. Et d'abord il n'y a rien. Pourtant tout arrive. Mais cela est fort indifférent. » Je ne connais pas de livre qui fasse aussi complètement sentir la parfaite inutilité de l'existence, le néant des agitations humaines, le gouvernement du hasard, ce qu'il y a de relatif dans le vice et dans la vertu (celle même de Mme Arnoux reste effacée ou énigmatique) et, pour tout dire, la médiocrité de notre espèce : œuvre paradoxale à force d'être vraie et dont on peut douter si elle est la meilleure ou la pire de Gustave Flaubert.

V.

Un Cœur simple est l'histoire d'une servante d'esprit très borné et de très grand cœur, qui a la manie du dévouement. Elle a une enfance misérable, aime un garçon qui la laisse pour une plus riche, entre en service chez Mme Aubain, une veuve un peu sèche et haute et « qui n'est pas une personne agréable »; s'attache à sa maîtresse, s'attache à un neveu qu'elle retrouve, un petit mousse qui va mourir aux colonies; s'attache aux enfants de sa maîtresse, surtout à la petite Virginie, qui meurt de la poitrine; s'attache à un perroquet, qui meurt aussi et qu'elle fait empailler, et, après la mort de Mme Aubain, s'éteint lentement, devenue sourde et aveugle, un jour de Fête-Dieu, rêvant de son perroquet qu'elle a fait placer sur le reposoir et qui ressemble au Saint-Esprit peint dans les vitraux de l'église.

Ce roman, très court, est consolant après les autres, sans toutefois les contredire. Félicité n'est pas plus un être idéal que Mme Bovary. Ce n'est point une héroïne, mais une « bête à bon Dieu ». Ses joies, ses chagrins, ses actions, ses rares paroles, sa religion, ses associations d'idées, tout cela est d'une simplicité qui touche et tourne aux humbles devoirs de sa profession, à l'affection désintéressée, au dévouement absolu et machinal. — Virginie étant malade au couvent de Honfleur et Mme Aubain partie pour la voir, « Félicité se précipita dans l'église pour allumer un cierge. Puis elle courut après le cabriolet, qu'elle rejoignit une heure plus tard, sauta légèrement par derrière, où elle se tenait aux torsades, quand une réflexion lui vint : La cour n'était pas fermée! Si des voleurs s'introduisaient! Et elle descendit. » — Quand elle apprend la mort de son neveu, elle ne dit que ces mots : « Pauvre petit gars! Pauvre petit gars! » Des lavandières passent alors dans la cour; elle se rappelle sa lessive, et elle y va. Elle garde dans sa chambre, comme des reliques, toutes les vieilleries dont Mme Aubain ne veut plus et une des redingotes de Monsieur, qu'elle n'a pas connu. Il faudrait tout rappeler, car tout en vaut la peine : nulle part la manière de Flaubert n'est plus serrée; on dirait qu'il craint de verser dans l'émotion.

On lui reprochera d'avoir fait la bonté idiote; on lui dira que c'est rabaisser la vertu d'en faire un produit naturel du tempérament, de la rendre fatale et inconsciente : Félicité fait des actes de dévouement comme un arbre porte des fruits. Il répondra qu'on a assez montré, au théâtre et dans le roman, d'héroïsmes à falbalas, qui sont des victoires démesurées de la volonté sur la nature. C'est une erreur de croire que la vertu a besoin de l'effort pour être belle : Vauvenargues le dit plusieurs fois. Peut-être aimerais-je mieux que Félicité fût un peu plus intelligente, mais je ne voudrais pas qu'elle le fût trop, car elle ne pourrait plus avec vraisemblance être aussi merveilleusement bonne : elle saurait qu'elle l'est, et ce ne serait plus la même chose. Je doute que la bonté réfléchie puisse être parfaite. Félicité ne sait pas qu'elle est sublime : là est sa beauté. La force bienfaisante, l'instinct altruiste, qui sauve et conserve, se manifeste d'autant plus pur et plus vénérable dans ce pauvre être faible, disgracieux et ignorant :

Bonté de l'idiot! diamant du charbon (1)!

(1) Victor Hugo. *Le Crapaud.*

Le monde offre de ces surprises, peut-être plus qu'on ne croit. On rencontre de ces saintetés qu'on ne s'explique pas, mais dont la vue fait du bien, parce qu'elle donne à croire qu'il y a, dispersée dans l'univers, à côté de l'immense malice, une immense bonté : la servante Félicité en contient une parcelle sans mélange. L'auteur de *Madame Bovary* nous levait cette consolation.

VI.

Je crois, en résumé, que M. Gustave Flaubert a réalisé pleinement et dans toute sa pureté une espèce de roman qui est à ce genre ce que le positivisme est à la philosophie. C'est tout simplement la peinture de la vie humaine telle qu'elle est (qu'on appelle cela, si l'on veut, le roman réaliste). On dira que, si la réalité est laide, il ne faut pas la peindre *telle qu'elle est,* parce que cette peinture ne saurait être belle. En quoi l'on se trompe : je voudrais l'avoir montré par l'étude des romans de Flaubert. D'abord, l'homme étant un être imitatif par nature, une imitation exacte, même d'un vilain objet, lui fait plaisir, je ne sais comment, par la surprise qu'elle lui cause, par la clairvoyance et l'habileté qu'elle suppose chez l'imitateur; et ce plaisir, ceux mêmes qui ne l'avouent pas le sentent toujours, à moins que leur sincérité n'ait été altérée par l'affectation de dégoûts « bien portés ». Le peuple, qui ne raffine pas, aime jusqu'aux tabatières dont la forme *imite* ce qu'on ne nomme point. — Mais cela n'est qu'une petite raison. La peinture de la réalité, non arrangée, mais complète, donne l'idée de la beauté, parce qu'elle nous présente quelque chose de compliqué, un jeu de causes et d'effets, de forces subordonnées les unes aux autres. — La beauté naît encore de ce que les traits, tous copiés sur la réalité, sont cependant choisis, sinon modifiés (cette modification est le propre de l'art idéaliste) : or ce choix se fait d'après une idée; par exemple, on retient les traits qui révèlent un caractère et on néglige les autres : de là l'unité dans la variété, qui est la définition la plus large du beau. — La beauté est encore dans les forces naturelles et fatales que le roman réaliste est toujours amené à peindre. Elle est aussi dans le style dès qu'il possède certaines qualités : force, concision, harmonie, couleur, qui sont belles indépendamment des sujets où elles s'emploient. — La beauté peut être enfin dans l'attitude dédaigneuse, bienveillante ou impassible de l'écrivain, attitude que l'on pressent aisément à travers son œuvre. Voilà à peu près pour quelles raisons la peinture de la vie toute crue peut n'être pas si répugnante. (Faut-il dire qu'on excepte certains détails honteux, parce qu'ils ne sauraient être intéressants, parce qu'ils ne sont pas particuliers à un individu et que le romancier n'en a que faire?) Le roman idéaliste aura toujours ses fervents, et j'en suis quand même : le condamner, ce serait répudier George Sand et la moitié de Balzac. Je veux seulement dire que la nouvelle forme du roman a sa beauté et convient mieux à un assez grand nombre d'esprits dans cet âge de la critique.

On peut d'ailleurs écrire des romans *vrais* autrement que M. Flaubert. Il a pris pour sujet d'étude l'humanité moyenne; c'est cela qui rend son œuvre si triste : il ne peint pas les exceptions. On songe que ses personnages, si plats, représentent la majorité et que par conséquent l'humanité dans son ensemble doit être plate terriblement. Mais on peut tout aussi bien peindre les êtres exceptionnels : M. Daudet a pris souvent ceux d'en haut, et M. Zola ceux d'en bas. M. Flaubert a le sang-froid, mais cela n'est pas d'obligation : MM. de Goncourt ont la « nervosité » et une manière papillotante, M. Daudet la grâce et la tendresse, M. Zola la vigueur voyante et la brutalité. Il y a vingt façons d'être réaliste : celle de M. Flaubert lui a valu d'écrire un des chefs-d'œuvre de notre temps.

Nous verrons prochainement ce qu'a produit l'application de sa méthode à l'étude des mœurs antiques, dans *Salammbô.*

JULES LEMAITRE.

L'ANGLETERRE ET LE GOUVERNEMENT DE L'INDE

Les plaintes des indigènes.

Le discours qui va suivre a été prononcé par M. Lalmohun Ghose, dans un meeting présidé par le vétéran du libéralisme, M. John Bright, et organisé par des amis de la race indienne.

« Mesdames et messieurs, a dit M. John Bright, en présentant l'orateur à l'assemblée, il y a en ce moment à Londres et dans cette salle un homme originaire de l'Inde, jurisconsulte savant, avocat estimé à Calcutta. Il est venu en Angleterre député par une Association qui se compose principalement d'Indiens et s'appele l'*Association indienne.* Il a été chargé d'apporter des pétitions à la Chambre des communes et des doléances sur la manière dont ses compatriotes sont, à quelques égards, traités; particulièrement au sujet de leur presque totale exclusion des emplois civils. Ces pétitions, je me suis chargé de les présenter au parlement. Toutefois, M. Ghose n'a pas voulu quitter ce pays sans chercher une occasion de communiquer plus librement sa pensée à ceux, parmi le peuple anglais, qui auraient souci de l'entendre. Quelques personnes se sont donc réunies en comité pour lui procurer cette occasion. Nous sommes réunis dans cette enceinte pour écouter M. Lalmohun Ghose et pour lui prêter toute l'attention bienveillante à laquelle il a droit. »

M. Ghose s'est alors exprimé en ces termes :

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs,

Je suis profondément touché de l'honneur que vous me faites aujourd'hui en me permettant d'exposer devant vous les vues et les opinions de mes compatriotes sur quelques questions importantes relatives à l'administration de l'Inde. Je voudrais que la tâche eût été dévolue à un plus habile; mais je sens que, malgré mon insuffisance personnelle, vous m'accorderez, avec cet esprit de générosité qui a toujours caractérisé la nation anglaise, une attention indulgente, parce que je suis ici l'interprète non d'un parti, mais des classes éclairées de mon pays tout entières.

Messieurs, il est de la plus grande importance que les hommes d'État de l'Angleterre et le peuple anglais en géné-

ral se rendent parfaitement compte de la nature et de l'étendue du changement que l'Inde a subi depuis quelques années. Sous la puissante influence de l'éducation européenne, les diverses races qui habitent cette vaste péninsule se sont graduellement fondues en une seule nationalité. Elles commencent à coopérer ensemble à la discussion et à l'élaboration des questions politiques, d'une façon qui eût été absolument impossible il y a quelque temps; les cœurs battent à l'unisson, ce qui est à mes yeux le résultat le plus glorieux qu'ait pu atteindre aux Indes la domination de l'Angleterre.

Les sujets sur lesquels je désire appeler votre attention sont la politique financière et la politique générale du gouvernement anglais dans l'Inde, ainsi que l'exclusion du peuple indien de l'administration de son propre pays. En dépit de la déclaration bien connue de lord Mayo, qui disait il y a quelques années que ses prédécesseurs avaient porté l'impôt à sa limite maximum, le gouvernement de l'Inde vient d'imposer à la population de nouvelles charges qui ne s'élèvent pas à moins d'un million et demi de livres sterling. Les famines qui ont souvent désolé le pays ayant obéré le trésor de l'Inde et l'économie n'ayant jamais été du goût de l'administration, on n'a pas trouvé d'autre moyen de sortir d'embarras que d'établir de nouvelles taxes. Dans le nouveau système créé par sir John Strachey, le fardeau tombe principalement sur les classes agricoles, commerçantes et ouvrières, c'est-à-dire sur ceux qui sont les premiers et les derniers à souffrir des famines. Mais une difficulté s'élevait dès le début contre la mise en pratique de ce système, difficulté qui eût semblé insurmontable à des hommes guidés par les idées de moralité politique qui règnent en Europe et soumis à l'influence salutaire de la discussion publique. Au Bengale, l'impôt foncier a été fixé à perpétuité, vers la fin du siècle dernier, par un pacte conclu entre les Bengaliens et le gouvernement anglais d'alors; par conséquent, on ne pouvait augmenter cet impôt sans violer le pacte. Je sais que des personnes dont l'opinion a en toutes circonstances droit au respect ont contesté la validité des engagements pris à perpétuité, et je suis prêt à reconnaître que cette opinion est de celles qui, en certains cas, se peuvent soutenir. Quant à moi, d'accord en cela avec un grand nombre de mes compatriotes, je pense que l'extension à l'Inde entière, avec certaines modifications, du système de la fixité de l'impôt, tel qu'il est établi au Bengale, serait le plus grand des bienfaits pour le pays. Nous serions heureux de voir ce pacte se conclure avec les représentants directs des classes agricoles, et non avec une classe d'intermédiaires tels que les *Zemindars* du Bengale. Nous voudrions voir le système de la Suisse et de quelques autres pays d'Europe introduit aux Indes, et nous croyons que les millions de paysans propriétaires qui l'habitent, aussitôt qu'ils auraient le sentiment de dignité et de sécurité que ce système engendre, emploieraient toute leur énergie à l'amélioration du sol, ce qui serait le meilleur moyen de conjurer ces terribles famines auxquelles le gouvernement de l'Inde n'a pas encore trouvé de remède. Mais, quelle que soit la diversité des opinions en cette matière, j'ose dire qu'il ne saurait y avoir qu'une manière de voir au sujet de l'engagement d'honneur pris par le gouvernement anglais envers le Bengale. Là, du moins, il est obligé par la fidélité à la foi jurée de ne jamais augmenter l'impôt foncier. Cette considération n'a pas empêché le gouvernement de l'Inde de créer au Bengale, comme ailleurs, une nouvelle taxe appelée *taxe des travaux publics* et de ternir ainsi aux yeux du peuple indien l'honneur de la nation anglaise. Et si elle était au courant de tous ces faits, la nation anglaise protesterait avec indignation, j'en suis certain.

En même temps qu'était violé le pacte conclu avec le Bengale, l'impôt foncier fut augmenté au nord de la péninsule et dans le Pendjab. Toutefois le gouvernement de l'Inde, si élastique que soit sa conscience en ces matières, ne crut pas devoir charger d'un nouvel impôt direct la population agricole de Madras et de Bombay, qui venait précisément d'être ravagée par la plus épouvantable famine. Il imagina d'y substituer un impôt indirect, plus fâcheux encore, en augmentant de 40 pour 100 les droits sur le sel. En même temps, il imposa à l'Inde entière une nouvelle taxe de patentes, dont les deux plus grands défauts sont d'abord que les petits revenus, ceux qui sont formés par des bénéfices évalués à quatre shillings par semaine, n'en sont pas exempts, ensuite que les auteurs de la loi se sont arrangés de façon à n'en être pas eux-mêmes atteints. L'injustice qu'il y a manifestement à taxer d'aussi petits revenus a été condamnée par la voix unanime des journaux anglo-indiens, et la première application de la nouvelle loi a déjà produit une somme de souffrances et de misères jusqu'ici inconnue. Je sais que sir John Strachey a dit un jour que ceux qui s'imaginaient qu'un commerçant gagnant quatre shillings par semaine était un pauvre homme ne connaissaient pas le pays. Je ne me permettrai pas de dire à sir John Strachey : *Tu quoque!* mais si son affirmation est vraie, alors ni un Indien, ni un Anglais résidant aux Indes et n'occupant pas de fonctions publiques, n'a de la situation du pays cette connaissance lumineuse qui sans doute est réservée aux seuls cercles officiels. Je puis, messieurs, mentionner ici un fait qui vous permettra de vous former à vous-mêmes une opinion à ce sujet. D'après les rapports présentés par l'administration dans la province du Bengale pour l'exercice 1877-78, la dépense moyenne de l'entretien d'un prisonnier est de 5 livres 16 shillings par an; or, en supposant qu'un honnête et laborieux artisan ne puisse pas prétendre vivre mieux qu'un prisonnier, et en accordant qu'il n'ait en moyenne qu'une famille de trois personnes à nourrir, c'est-à-dire lui, sa femme et un enfant, je vous demande ce qui lui restera au bout de l'année pour payer sa patente s'il faut qu'il prélève 5 livres 16 shillings pour l'entretien de chaque personne, c'est-à-dire 17 livres 8 shillings sur un revenu de 4 shillings par semaine, autrement dit de 10 livres 8 shillings par an?

Eh bien! c'est au moyen d'impôts comme ceux-là, d'impôts arrachés aux classes les plus pauvres, d'impôts faits de souffrances et de faim, que le gouvernement de l'Inde a pu se procurer un revenu additionnel de 1 500 000 livres sterling, somme, nous a-t-on dit et répété cent fois, qui devait servir à créer un fonds d'assurances contre la famine. Mais récem-

ent le gouvernement de l'Inde avouait sans rougir que pas centime de ce fonds n'avait été réservé pour l'objet auquel avait été ostensiblement destiné; et nous savons comment s'en est servi, d'abord pour tromper le parlement anglais le public anglais sur la prétendue existence d'un excédent dgétaire qui n'était que fictif, ensuite pour payer les frais une guerre agressive et inutile au delà des frontières de nde.

Sur ce dernier point, je n'ai pas le dessein de rouvrir un bat qui a été soutenu en ce pays avec une chaleur, je puis dire, inaccoutumée; mais je puis vous assurer que le uple indien est profondément reconnaissant envers les mmes d'État qui ont condamné avec tant de fermeté ce vorce entre la morale et la politique qui a caractérisé les gociations antérieures au commencement des hostilités, j'ai la certitude que si l'Inde eût pu être consultée par la ie du suffrage, elle eût été unanime à protester contre tte guerre.

Je dois ici me renfermer dans la question qui nous touche e plus près : celle de savoir si tous les frais de la guerre oivent être supportés par le trésor de l'Inde. Messieurs, tte entreprise militaire a été faite dans l'intérêt de l'empire ritannique et, pour citer ici les propres paroles du premier inistre, dans le but de maintenir en Europe le prestige de Angleterre. De plus, elle a été la conséquence directe de la olitique étrangère suivie par le ministère actuel dans cette artie du monde. Pendant le cours d'une grande guerre uropéenne, le gouvernement de Sa Majesté a pris à l'égard 'un des belligérants une attitude qu'il a voulu soutenir par es démonstrations navales et militaires. C'est ainsi qu'il a ait venir à Malte un régiment indien, afin de montrer à la ussie que l'empire de l'Inde, loin d'être pour lui une cause e faiblesse, pouvait, en cas de besoin, devenir une nouvelle ource de force. Naturellement cette politique a déterminé a Russie à faire une diversion contre vous en envoyant une mbassade dans l'Afghanistan, ce qui a entraîné le gouvernement de l'Inde à des actes parallèles et simultanés, dont le résultat a été cette malheureuse guerre que déplorent également les Indiens et le grand parti libéral de l'Angleterre. Or, e vous demande, messieurs, s'il ne serait pas juste, ces faits tant reconnus, que l'Angleterre payât une part proportionnelle des dépenses causées par la guerre dans laquelle elle 'est, à tort ou à raison, engagée, s'il ne serait pas contraire toute équité de faire peser entièrement le fardeau de ces dépenses sur une nation qui n'est pas représentée dans vos conseils et dont, par conséquent, l'unique espoir et l'unique garantie résident dans la justice et dans la générosité du peuple anglais.

Ce n'est pas tout. Comme si les guerres et les famines et la prodigalité de l'administration n'avaient pas suffi à jeter le trouble dans les finances, le gouvernement de l'Inde a tranquillement résolu de sacrifier une branche importante de revenu en supprimant les droits d'importation qui frappaient les marchandises de coton. Si le peuple de l'Inde demande le maintien de ces droits, ce n'est pas par attachement au système protectionniste. Nous serions aussi heureux que pourraient l'être les habitants du comté de Lancastre si tous les ports de l'Inde pouvaient être déclarés libres demain; mais l'état de nos finances s'y oppose; et quand nous voyons qu'on ne peut abolir ces droits, fâcheux au point de vue économique, qu'à la condition de les remplacer aussitôt par d'autres incomparablement plus odieux, alors nous comprenons que nous ne ferions que « sauter de la poêle dans le feu », et nous crions : « Seigneur, délivrez-nous de nos amis! » Si nous considérons la situation actuelle des finances de l'Inde, les circonstances dans lesquelles on a chargé de nouveaux impôts une population décimée par la famine et la manière dont on a aboli les droits de douane en question, nous ne pourrons nous défendre d'un mouvement d'indignation en reconnaissant que le gouvernement de l'Inde a, dans cette circonstance, sous le voile transparent d'un prétexte économique, sacrifié les vrais intérêts du pays afin de se concilier un parti puissant en Angleterre en vue des prochaines élections.

Ce n'est pas tout encore. C'est au moment où les difficultés et les embarras se multipliaient d'heure en heure, au moment où un gouvernement sage et prévoyant eût cherché à connaître le courant de l'opinion publique et à suivre une politique de conciliation et de confiance mutuelle, c'est à ce moment, messieurs, que le gouvernement de l'Inde s'est jeté dans une politique d'impérialisme, de jalousie, de méfiance et de répression — une politique qui s'est signalée par des mesures comme l'*Acte sur la presse indigène* et l'*Acte sur l'Armement des Indiens,* par lesquels toute la presse a été bâillonnée et la population entière désarmée — une politique enfin qui est faite pour aliéner à l'Angleterre les sympathies de la nation indienne et pour exaspérer les esprits.

J'aborde maintenant un sujet qui est intimement lié à la question fiscale. Nous sommes exclus du gouvernement de notre pays. C'est un de nos principaux griefs. A cet égard, le parlement et la couronne nous ont fait des promesses souvent répétées; mais jusqu'ici nos vœux, nos espérances n'ont point été réalisés. Dans certains départements du service public, comme l'armée, par exemple, l'accès des hauts grades nous est formellement interdit; dans d'autres, comme le service civil indien (1), nous avons été déclarés admissibles en théorie; mais on a adopté des usages et des règlements qui, dans la pratique, nous en excluent également. Et comme si la condition imposée aux candidats indiens de faire un voyage et un séjour en Angleterre à leurs frais avant de se présenter aux examens n'était pas pour nous un suffisant obstacle, une nouvelle règle a été établie qui nous met dans l'impossibilité de concourir à l'avenir; je veux parler de l'abaissement du maximum d'âge pour les candidats, de vingt et un ans à dix-neuf. Messieurs, quand ce changement a été porté à la connaissance des Indiens, il a été accueilli avec un profond sentiment de regret et de mécontentement. De nombreux meetings se sont rassemblés dans toutes les provinces, je puis dire dans presque toutes les grandes villes du nord — au Pendjab, dans les présidences de Bombay, du Bengale, de

(1) *Covenanted Service.*

Madras. Toutes les races diverses qui peuplent l'Inde se sont réunies avec un accord remarquable pour protester contre la mesure que venait de prendre le dernier secrétaire d'État.

Je crois, messieurs, que l'on peut voir dans la frappante unanimité de ce mouvement national la meilleure réponse à une assertion que les fonctionnaires anglo-indiens ont trouvé bon de mettre en avant : à savoir que les Indiens du nord sont animés d'un sentiment particulier de jalousie à l'égard des Bengaliens, parce que ceux-ci auraient le plus de chances de l'emporter dans les examens, grâce à une certaine supériorité naturelle. Or, les diverses variétés de la race indienne ont été parfaitement d'accord pour la rédaction des mémoires présentés au parlement et des pétitions adressées à la Chambre des communes par votre généreuse entremise, monsieur le président. Des natifs de l'Inde n'ont rien à objecter à la rigueur des épreuves qui peuvent être imposées aux candidats dont l'aptitude intellectuelle et morale aux emplois publics doit être vérifiée; mais ils s'élèvent contre la promulgation de nouveaux règlements dont l'effet est de les exclure en pratique des concours qui leur sont ouverts en théorie.

Cependant tous les griefs que je viens d'exposer devant vous ne sont rien, comparés à un autre sujet de plaintes que nous regardons comme la source de tous nos maux : je veux parler de la privation de toute représentation nationale au sein du gouvernement de l'Inde. Les Indiens sont profondément convaincus aujourd'hui que le temps est venu où les bénéfices du gouvernement représentatif doivent être étendus jusqu'à eux. Je sais qu'il est de mode parmi les fonctionnaires anglo-indiens d'accueillir ce désir par un sourire méprisant; mais je sais aussi, je sens que l'heure n'est pas éloignée où la voix d'une nation unie se fera entendre à travers les océans qui roulent entre votre pays et le nôtre, avec des accents qui forceront la grande nation anglaise à faire droit à nos réclamations. L'Angleterre ne peut mentir à ses traditions, à son histoire, à elle-même, en continuant à nous refuser le bienfait de ce gouvernement constitutionnel qui fait sa gloire et son orgueil.

Je crains, messieurs, d'avoir dépassé les limites dans lesquelles j'avais eu d'abord l'intention de me renfermer pour ne pas abuser de votre patience. J'ai tâché de vous exposer les vues et les sentiments de mes compatriotes sur quelques-uns de nos griefs les plus importants. C'est avec la plus grande défiance de moi-même que j'ai exprimé notre humble avis sur des questions administratives et financières importantes en présence de tant d'hommes d'État éminents et expérimentés. J'ai, d'ailleurs, le désavantage de parler dans une langue qui n'est pas la mienne et qu'après des années d'études continuelles je ne possède encore que bien imparfaitement (1). Je ne vous en suis que plus reconnaissant de votre indulgente attention, et je puis vous assurer que mes compatriotes seront touchés de la bienveillance avec laquelle vous avez écouté leur représentant. Je n'ai, messieurs, signalé à votre examen que quelques-uns des défauts et des torts de votre administration dans l'Inde. Je l'ai fait dans l'espoir d'obtenir la réparation de ces torts, l'amendement de ces défauts. Mais, croyez-moi, messieurs, nous ne sommes pas oublieux des bienfaits; nous savons voir aussi le beau côté du tableau. Les destinées de l'Inde ont été unies à celles de l'Angleterre depuis plus d'un siècle. Pendant cette période, des générations successives d'administrateurs sages, humains, généreux, se sont efforcés de resserrer les liens de l'union politique en augmentant les sympathies nationales et la confiance mutuelle entre les gouvernants et les gouvernés. De conquérants, ils ont cherché à se faire les réformateurs, les régénérateurs du pays. Ils ont souhaité que les fondements de l'empire reposassent plutôt sur l'allégeance volontaire d'un peuple reconnaissant que sur les baïonnettes des soldats. Sous le joug bienfaisant de l'Angleterre, une ère nouvelle et heureuse de prospérité matérielle et morale a été inaugurée dans l'Inde. Vous avez couvert notre pays d'un réseau de chemins de fer et d'autres travaux utiles qui témoignent de la sagesse de vos hommes d'État et de la force de votre administration. Vous nous avez procuré les avantages inestimables de l'éducation et de la civilisation occidentales. Vous nous avez appris à admirer votre belle littérature, votre glorieuse histoire, qui est l'histoire de la liberté politique. Les œuvres de vos poètes immortels, celles de vos grands historiens, la vie et la carrière de vos hommes d'État illustres ne sont pas étudiées avec plus d'enthousiasme dans cette île, votre berceau, qu'elles ne le sont dans votre empire de l'Inde. Vous nous avez enseigné à tourner les yeux vers l'Angleterre comme vers le foyer de la liberté et le temple de la justice; et ceux qui ont eu, comme moi, l'inappréciable avantage de visiter votre pays, ceux qui ont vu de près le jeu de vos institutions nationales, ceux qui ont personnellement éprouvé la bonté hospitalière des Anglais à leur foyer, en sont arrivés à vouer à l'Angleterre non seulement un sentiment d'admiration sans bornes, mais une affection presque égale à celle qu'ils ressentent pour leur patrie d'origine. Vous nous avez tiré de notre torpeur séculaire; vous nous avez appelés à un idéal nouveau de la vie nationale. La reconnaissance des peuples de l'Inde, leur estime pour leurs bienfaiteurs, ont été égales aux bienfaits que vous avez répandus sur nous d'une main si prodigue. Mais, messieurs, j'ai le regret de le dire, il semble, depuis quelque temps, qu'un changement soit survenu dans l'esprit de l'administration anglaise aux Indes.

C'est à vous de voir si les germes d'amitié nationale, de fidélité sincère et spontanée, qu'ont fait naître les bienfaits passés, si ces germes de sympathie, d'affection, de loyauté, de dévouement, semés par des hommes d'État à l'esprit sage, au cœur généreux, devront fructifier et mûrir, ou bien s'ils seront desséchés par un système nouveau de répression irritante. Le peuple anglais est justement fier de son magnifique empire d'Orient; il a droit de l'être en souvenir de la valeur qui le lui a conquis, de la sagesse qui le lui a conservé; mais j'ose penser qu'il y a un genre d'orgueil plus légitime encore, une gloire plus haute, digne objet

(1) L'anglais de M. Ghose est, au contraire, excellent. (*Note du traducteur.*)

d'ambition pour une nation chrétienne et civilisée; je veux parler de la conscience d'avoir fait votre devoir envers des millions d'hommes-frères sur lesquels, dans les insondables desseins de la Providence, vous avez été appelés à régner, et de l'honneur de vous être élevés au-dessus des considérations mesquines d'une politique étroite et à courtes vues. Si vous faites justice à l'Inde, ce pays dont mes compatriotes m'ont envoyé plaider la cause devant le tribunal de l'opinion publique anglaise, fermement convaincus que ce grand peuple d'Angleterre ne peut jamais être sourd à la voix de la raison ni à des réclamations nationales fondées sur la plus stricte équité et présentées sous la forme la plus modérée; si, dis-je, vous nous accordez justice, vous vous élèverez à vous-mêmes un monument plus durable que le bronze, vous inscrirez vos noms en caractères ineffaçables dans les fastes de l'histoire, et vous lèguerez à vos enfants un héritage plus riche et plus glorieux que celui des empires matériels, si grands, si magnifiques qu'ils puissent être : un indestructible empire moral, dont les titres seront écrits dans le cœur et dans la mémoire d'une nation à jamais reconnaissante.

L'orateur se rassied au milieu d'applaudissements bruyants et prolongés (1).

Traduit pour la *Revue politique et littéraire*, par L. Q.

REVUES ÉTRANGÈRES

La Nausicaa de Gœthe.

On sait qu'une tragédie dont le principal personnage devait être Nausicaa fut une des grandes préoccupations de Gœthe pendant son voyage en Italie. Il n'en a écrit que quelques fragments, tellement disparates qu'ils permettent à peine de se faire une idée de ce qu'aurait été l'ensemble et que peu de lecteurs s'y arrêtent. Ce sont ces fragments que M. Wilhelm Scherer, dans un article des *Deutsche Monatshefte* de Westermann, essaye de rattacher, de coordonner, de compléter. Il interroge le texte de l'*Odyssée*, que Gœthe ne quittait pas pendant qu'il méditait son plan; il consulte les notes de voyage du poète, les livres qu'il lisait habituellement et qui l'aidaient à comprendre Homère; il cherche des rapprochements dans les incidents de sa vie; et là où tous les renseignements font défaut, il hasarde ses propres suppositions, qui sont rarement dénuées de vraisemblance. C'est un travail de reconstruction, semblable à celui que les critiques aiment à entreprendre vis à-vis des œuvres du passé dont le temps n'a laissé qu'un débris, ou à celui que Gœthe lui-même essaya de faire un jour sur le *Phaéton* d'Euripide. C'est un travail qui exige une infinie délicatesse; il y faut joindre le sentiment de l'artiste à la sagacité de l'historien; et M. Scherer a prouvé que ces qualités, pour être rarement réunies, ne sont nullement contradictoires.

Gœthe, à chaque époque de sa vie, faisait choix d'un écrivain qui l'aidait à formuler ses propres impressions, qui lui donnait la réplique lorsqu'il cherchait à coordonner ses idées, et qui devenait, pour ainsi dire, son compagnon idéal. C'était un des procédés qu'il employait pour concilier la poésie avec la réalité. Homère fut pour lui, en Italie, ce que l'auteur du *Deserted Village* avait été pour lui à Wetzlar. Lorsqu'à Palerme il visite le jardin public, il trouve tout d'un coup que tout ce qu'il voit le transporte dans l'antiquité. « Les flots noirâtres à l'horizon boréal, leur lutte contre les courbures des anses, l'odeur particulière de la mer vaporeuse, tout rappelait à *mes sens* et à ma mémoire l'île des heureux Phéaciens. Je courus acheter un Homère... » A partir de ce moment, le centre poétique auquel viendront aboutir toutes ses observations est trouvé. Huit jours après, à la veille de quitter ce *paradis*, il retourne encore à la même place, pour lire son *pensum* dans *l'Odyssée;* il arrête le plan de sa tragédie de *Nausicaa;* il esquisse quelques scènes qui l'attirent particulièrement. Un mois s'écoule, pendant lequel il contourne les rivages de la Sicile sans perdre son sujet de vue. Assis au pied des ruines du théâtre de Taormine, pendant que son compagnon de route, le peintre Kniep, dessine le paysage, il revient encore à sa pièce, qu'il appelle « une concentration dramatique de l'*Odyssée* ».

Voilà donc le premier facteur de l'œuvre nouvelle qui est trouvé : c'est l'*Odyssée*. Le second, comme il faut s'y attendre avec Gœthe, sera une idée toute personnelle. Ce qui existe de la tragédie, ce sont d'abord les deux premières scènes, avec une esquisse de la troisième, ensuite des fragments très courts formant ensemble une quarantaine de vers, enfin un plan tout à fait sommaire et se réduisant presque à une liste de personnages Ce plan, que Gœthe a mis en tête, est évidemment postérieur aux scènes écrites. Gœthe s'était tenu d'abord assez près du récit d'Homère. La pièce s'ouvrait par les jeux des jeunes filles, compagnes de Nausicaa, au bord de la mer. Au bruit de leurs voix, Ulysse se réveille; et la scène suivante, un monologue, n'était que le développement de quelques vers de l'*Odyssée :* « Le divin Ulysse s'éveilla; et, s'asseyant, il délibéra au fond de son âme. Hélas! se dit-il, à quels hommes appartient cette terre où je suis venu?... » Il retourne vers la grotte où il se tenait caché. Nausicaa entre en scène avec sa nourrice Euryméduse. Elle a eu, comme dans Homère, un songe. Mais c'est ici que le poète nous abandonne. C'était aussi l'endroit où il s'éloignait décidément de son modèle; car le plan, ou le *schema*, comme dit Gœthe, résume ainsi le discours que la jeune fille adressait à sa nourrice : « Confidence : âge des fiançailles; » paroles sommaires qui indiquent déjà le rôle nouveau que Gœthe prêtait à son héroïne.

---

(1) Le *Journal des Débats* a rendu compte de ce discours dans son numéro du 3 octobre. L'auteur de l'article, M. Paul Leroy-Beaulieu, conclut en ces termes :

« Certes, plusieurs des griefs de l'avocat indigène de Calcutta sont fondés; le gouvernement anglais fera bien d'en tenir compte; mais, à notre avis, les anciens ministres de la couronne britannique (tels que M. John Bright) et les membres du parlement feront bien de ne pas renouveler trop souvent des démonstrations de cette sorte, si l'Angleterre n'est pas disposée à troquer « son empire physique » aux Indes contre une simple « domination morale », dont on ne pourrait se dissimuler le caractère incertain et précaire. »

Ce *schema,* quelque énigmatique qu'il soit en beaucoup d'endroits, marque cependant les modifications principales que Gœthe avait fait subir au sujet. Quelques noms sont changés. Nausicaa prend celui d'Arété, qui dans l'*Odyssée* appartient à sa mère. Gœthe jugeait-il ce nom plus approprié au rythme ïambique? ou était-il choqué par la rencontre des deux voyelles? Le fait est que son oreille était devenue, à la fin de son voyage en Italie, d'une sensibilité excessive pour tout ce qui touchait à l'euphonie; et, pour le dire en passant, il n'a jamais écrit une langue plus harmonieuse que dans le monologue d'Ulysse et dans les fragments qui suivent. Le roi Alkinoos est désigné, sans doute pour des raisons analogues, par la forme latine de son nom, Alkinoüs. Quant à la reine, qui joue un rôle si touchant dans Homère et dont Ulysse vient d'abord embrasser les genoux lorsqu'il se présente comme suppliant dans le palais, il faut la supposer morte, et son absence explique la conduite inconsidérée de Nausicaa. La mère n'est plus là pour diriger les pas de sa fille, pour réprimer les premiers élans de son cœur ou pour satisfaire à ses vœux légitimes. Une vieille servante, faible et docile, a pris sa place. Euryméduſa, dans le plan définitif, porte le nom de Xanthé, plus commode pour le vers. Des trois frères de Nausicaa, Gœthe n'en garde qu'un seul, qu'il appelle Nérée; c'est un jeune homme, M. Scherer le suppose ainsi, qui écoute d'abord avec enthousiasme les récits d'Ulysse, qui ne rêve pour lui-même qu'aventures lointaines et qui se consume dans sa sphère étroite comme autrefois le jeune Gœthe au milieu des relations bourgeoises de la ville de Francfort.

La pièce se joue ainsi entre cinq personnages principaux : Ulysse, le roi Alkinoüs, son fils Nérée, Arété sa fille, et la confidente Xanthé. L'intérêt consiste dans la passion subite que la jeune fille conçoit pour le héros étranger. Dans Homère, après les premiers incidents de l'arrivée d'Ulysse, Nausicaa est aussitôt reléguée au second plan. Elle dit aux servantes en revenant vers la ville : « Plût aux dieux qu'un tel homme fût appelé mon époux et qu'il consentît à rester parmi nous ! » Mais ces paroles ne sont dans sa bouche qu'une expression naïve d'admiration. Gœthe prête à son héroïne une profondeur de sentiment toute moderne et en même temps une décision de caractère, une énergie de conception, qui la font céder sans réserve au premier entraînement de son cœur. M. Scherer l'appelle une « Marguerite antique ». Ulysse a d'abord caché son nom; il dit n'être point marié, pensant qu'un étranger a besoin de la faveur de tout le monde et que les femmes, par instinct, accordent plutôt la leur à un homme encore libre. Il se donne aux Phéaciens comme un messager chargé de porter à Pénélope des nouvelles de son époux égaré sur les mers. Les Phéaciens, réunis en conseil, l'engagent à rester parmi eux en attendant qu'un navire qu'ils promettent d'équiper ait retrouvé le héros et l'ait ramené dans leur île. C'est alors qu'Ulysse, sûr désormais des dispositions bienveillantes de ses hôtes, se déclare. Le mot qui doit amener le dernier revirement de l'action est si naturel, que tout lecteur qui aura voulu se pénétrer du plan de Gœthe pourra le suppléer facilement : « L'homme que vous voulez chercher, c'est moi; je suis le mari de Pénélope. » Mais Arété, craignant la jalousie des chefs qui forment le conseil, est entrée dans la salle; elle entend le mot qui sera son arrêt de mort. On se figure aisément toute la scène, qui ne pouvait manquer d'être très dramatique.

Ulysse, au cinquième acte, prend congé d'Alkinoüs. Mais partira-t-il ainsi, laissant le trouble dans la maison où il a été recueilli? Il se reproche sa ruse inutile. Il imagine cependant un moyen de tout réparer, de tout concilier. Il reviendra dans l'île des Phéaciens accompagné de Télémaque. Peut-être Arété reportera-t-elle sur le fils l'amour qu'elle croyait ressentir pour le père et qui n'était sans doute qu'un vague élan de son imagination. Ici quelques fragments permettent de deviner le mouvement du dialogue. « Tu réparas noblement tes torts, dit Alkinoüs; mais quelle douleur tu excites dans mon cœur ! Ainsi je devrais me séparer de ma fille ! Je devrais, avant l'heure de sa mort, la voir partir, l'embarquer pour une terre lointaine ! » Mais enfin, persuadé, il dit ces mots, qui terminent la série des fragments : « Que ce jour qui te ramènera vers moi accompagné de ton fils soit le jour le plus solennel de ma vie ! » Le dénouement n'est indiqué que par la liste des personnages qui figurent dans les dernières scènes. Un messager annonce la mort d'Arété; et Alkinoüs, fidèle, dans sa douleur, aux devoirs de l'hospitalité, ne peut que hâter le départ d'Ulysse pour le soustraire à la vengeance du peuple.

« Cette simple fable, écrivait Gœthe beaucoup plus tard dans ses souvenirs de voyage, devait intéresser par la richesse des motifs secondaires et surtout par le caractère maritime et insulaire qui aurait dominé dans l'exécution et qui aurait donné à l'ensemble un ton particulier. » Qu'est-ce que le poète entendait par le caractère maritime et insulaire de l'exécution (*Das Meer-und-Inselhafte*)? Évidemment il voulait profiter pour son ouvrage de toutes les observations de détail qu'il avait faites à Naples et en Sicile. On peut faire, entre le récit du voyage et le plan de la pièce, des rapprochements curieux. Dans une scène où Nérée revient d'une expédition, on trouve cette indication : « Départ; dauphins, etc. » Et, après la traversée de Naples à Palerme, Gœthe écrit : « Une troupe de dauphins escortait le navire des deux côtés de la proue et s'efforçait toujours de prendre les devants. On avait plaisir à les voir tantôt nager sous le flot clair et transparent qui les couvrait, tantôt bondir au-dessus de l'eau avec leurs piquants, leurs nageoires, leurs flancs qui réflétaient l'or et l'émeraude. » Il n'est pas douteux que si la tragédie avait été écrite immédiatement, elle eût été pénétrée et comme imprégnée d'une certaine saveur maritime. Gœthe était doué d'une telle faculté d'assimilation, que, selon les influences extérieures, il devenait un autre homme. A peine a-t-il mis le pied sur le sol d'Italie, qu'il se félicite d'avoir complètement dépouillé sa nature germanique. En Sicile, ce n'est plus seulement le ciel du midi dont il ressent le charme; la mer a exercé sur lui une séduction nouvelle, et il cherche des formes et des images pour un genre d'impressions que le Nord ne lui a jamais données. Il se figure avoir toujours vécu sur ces rivages, avoir toujours eu le même

pectacle devant les yeux; et il s'identifie sans peine avec lysse. Le sujet de Nausicaa le touchait d'abord par les complications dramatiques; mais le fond du tableau, c'était la mer, avec ses aspects pittoresques, avec les hasards où elle ntraîne l'homme, les aventures lointaines, les dangers de mort, les retours inespérés. N'oublions pas que Gœthe appelait sa pièce « une concentration de l'*Odyssée* ».

Il se comparait à Ulysse à un autre point de vue. « Il n'est ien dans cette composition, dit-il encore, que je n'eusse été apable de peindre d'après nature en consultant mes propres xpériences. N'étais-je pas voyageur moi-même? N'avais-je as couru le risque d'éveiller des inclinations qui, sans avoir me fin tragique, pouvaient causer des douleurs, des dangers et des maux? N'avais-je pas été souvent dans le cas l'obtenir des faveurs imméritées, de rencontrer des obstacles mprévus? » Ulysse est aimé de Nausicaa; elle meurt; il part eanmoins, *moitié innocent, moitié coupable,* dit Gœthe. Lui-même n'avait-il pas été obligé de s'accuser souvent ainsi? Mais il avait poursuivi sa route, sacrifiant les intérêts de son cœur à ce qu'il considérait comme une nécessité de l'art, et se consolant par une confession poétique. Le personnage d'Ulysse a de la ressemblance avec ceux de Weislingen, de Clavigo, de Faust même. Il y a cependant une différence essentielle : Clavigo et Weislingen partagent le sort de leurs victimes; Ulysse n'éprouve que le regret d'avoir causé un mal involontaire. C'était un défaut au point de vue dramatique, et ce fut peut-être une des raisons qui déterminèrent Gœthe à abandonner le sujet. On nous permettra d'ajouter à notre tour cette supposition à toutes celles du savant critique dont nous résumons le travail.

A. Bossert.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Victor Develay est un traducteur infatigable. Il a traduit beaucoup et il traduira encore. Il s'est attaqué à la vaste correspondance de Pétrarque, encouragé dans cette laborieuse entreprise par M. Thiers, qui avait accueilli ce projet avec enthousiasme. Entre temps et en manière de délassement, il vient de traduire les confessions de l'amant de Laure. *Mon Secret,* ou *du conflit de mes passions* (1), tel est le titre de cette œuvre assez étrange et que très peu de curieux ont lue dans le texte. Ces confessions, nous dit M. Develay, n'ont ni moins d'éloquence ni moins de sincérité que celles de saint Augustin et de Jean-Jacques. Les traducteurs ont en général de ces heureuses illusions qui les soutiennent dans un labeur ingrat. C'est une grâce d'état. Tant qu'ils sont à l'œuvre, il ne faut pas les contredire, car ils font chose utile, en somme, et la contradiction n'aurait qu'à les décourager! Leur travail achevé, on peut sans inconvénient discuter.

Eh bien, non, ces confessions ne sont pas à ce point éloquentes et sincères. Sont-ce même des confessions? Avons-nous tous les secrets de cette vie qui fut des plus agitées, car l'incendie que Laure attisa pendant vingt et un ans, un grand nombre d'honnêtes dames, comme eût dit Brantôme, travaillèrent de tout cœur, bien que vainement, à l'éteindre? Les flammes si honnêtes des deux platoniques se rejoignaient éthérées et épurées; mais, avant de se rejoindre dans ce limpide azur, elles avaient trouvé plus bas un aliment terrestre. Ces anges s'étaient souvenus ailleurs qu'ils étaient l'un homme et l'autre femme. Si Laure avait neuf enfants légitimes, Pétrarque en avait plus encore qui ne l'étaient pas. Une confession sincère aurait été peu édifiante. Nous n'avons donc que des demi-aveux, en termes vagues et généraux. Ce qu'il y a de plus précis, c'est l'aveu de désirs et même de tentatives qui rencontrèrent dans l'objet divin « un cœur aussi dur que le diamant ». On a prétendu parfois que Laure n'avait jamais existé, que c'était un être de pure fiction : certaines pages de ces confidences convaincront les plus incrédules qu'elle a été une très incontestable réalité. Que maintenant dans cet amour opiniâtre il n'y ait pas une certaine part d'imagination, un peu de rôle, d'attitude et de parti pris, c'est ce dont je ne jurerais pas, même après avoir lu ces confessions.

Incomplètes et vagues, elles sont déclamatoires. Les aveux repentants sont faits simplement : ici une mise en scène inattendue, un cadre artificiel, de la fiction, du merveilleux. Tout est théâtral. C'est la nuit : une femme éblouissante de clarté, dont l'air et le visage annoncent une vierge, apparaît à Pétrarque. C'est la Vérité, non pas montée du puits, mais descendue du ciel. Elle décline ses noms et qualités au poète en ajoutant : C'est moi que vous avez dépeinte avec un art admirable dans votre Afrique, vous rival d'Amphion le Thébain. » Se faire dire ces choses-là par la Vérité n'est pas le comble de la modestie, et voilà un *Confiteor* commencé sans humilité. Derrière la Vérité apparaît saint Augustin, amené par elle pour être le confesseur de Pétrarque. Étrange mise en scène, ne vous semble-t-il pas? singulier déploiement de fiction et de moyens de théâtre pour une confession sincère. Dans un tel décor, attendez-vous à ce que les acteurs — et deux d'entre eux descendent du ciel — parlent d'une voix plus qu'humaine. Et, en effet, ce ne sont que périodes sonores, récitatifs solennels, grands airs avec accompagnement de Virgile, de Cicéron, enfin toute l'antiquité à l'orchestre. La pensée s'enfle et se tend comme la voix. Les choses les plus simples prennent une ampleur inattendue; les plus humbles se développent pompeusement et majestueusement. Le traducteur, comme c'était son devoir, n'a pas assoupli cette roideur solennelle. Dès son entrée en scène, saint Augustin, réveillant Pétrarque, lui dit : « Que faites-vous, homme chétif? Ne vous souvenez-vous point que vous êtes mortel? Plût à Dieu que vous vous en souvinssiez et que vous songeassiez à vous-même! » Voilà le ton et la note domi-

(1) Pétrarque, *Mon secret*, ou *Du conflit de mes passions*, traduit pour la première fois par Victor Develay. 3 vol. — Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

nante. Ajoutez à cela l'abus de l'allégorie, l'abus de l'hyperbole, l'abus des souvenirs de l'antiquité, l'abus de la rhétorique, l'abus des tours poétiques, avec cela la bigarrure des images païennes accumulées sur les idées chrétiennes, et vous comprendrez que je résiste quand on déclare ces confessions non moins éloquentes que sincères.

Est-ce à dire que la lecture en soit sans intérêt? Non sans doute, car, après tout, sous cette déclamation, ces citations, ce pédantisme, il y a un fond de vérité humaine. Saint Augustin et le poète sont des rhéteurs trop fleuris; mais ils représentent l'un la conscience inquiète, intervenant en trouble-fête dans les entraînements et les aveuglements de la vie mondaine, l'autre notre orgueil cherchant à nos erreurs ou à nos vices des explications favorables, des atténuations, des excuses, et en tirant même un sujet de vanité. Saint Augustin attaque, Pétrarque se défend, puis s'avoue vaincu; dans ce duel, c'est la voix de la conscience qui fait taire celle de l'orgueil. On peut dire encore que le débat s'agite entre la morale chrétienne et la morale païenne. Pétrarque, c'est le païen s'autorisant des exemples des anciens ou même de leurs préceptes indulgents : il s'est jusqu'ici contenté d'être l'honnête homme tel que l'entendait Horace. Vient saint Augustin, qui est chrétien, lui prêche le renoncement, l'immolation, le salut opéré dans le tremblement, et l'effraye de la mort, du jugement suprême, du feu éternel. Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez! Et voici que le païen, terrifié, cesse de rire; lui qui tout à l'heure se considérait avec complaisance, se regarde avec terreur. Il disait tout à l'heure : Je suis un vase d'élection; il gémit à présent en se frappant la poitrine : Hélas! je suis un vase d'iniquité!

Trop de contentement d'abord, trop de découragement et de repentir ensuite. Oui, vraiment, quand il courbe la tête devant saint Augustin, on est tenté de lui dire : Défends-toi donc! Est-ce un si grand crime de parfumer ses cheveux, et faut-il absolument les couvrir de cendres? Est-ce un si grand crime d'avoir souhaité avec Horace une vieillesse assurée contre le besoin, égayée par d'honnêtes affections, aimable à voir et à entendre?

Nec turpem senectam
Nec cithara carentem.

Est-ce un crime d'avoir aimé la gloire et le laurier poétique? Est-ce un crime enfin que d'avoir conservé en son cœur ce feu innocent pour Laure « l'inexpugnable » ? Quand le saint, devenant farouche et cruel, la compare, cette Laure qui s'est si bien fait respecter, à Thaïs, protestez donc plus énergiquement, ô poète! Quand il la compare ensuite à Annibal tenant sous son joug l'Italie pendant vingt années, dites-lui donc qu'il parle en pédant! Mais voici que vous vous échauffez enfin : vous lui répondez avec éloquence que le peu que vous êtes, vous le devez à cet honnête amour ; que c'est lui qui a épuré votre cœur et l'a porté en haut; que c'est lui qui a été pour votre génie qui allait s'engourdir l'aiguillon salutaire. Très bien! Achevez la défaite de votre adversaire! Mais non : après cet effort, vous courbez la tête sous une averse de lieux communs et vous vous avouez vaincu! Allez-vous donc revenir un saint? Mais non; par bonheur, vous remettez au lendemain, demandant à reprendre pour aujourd'hui votre lyre. Et ce sera toujours ainsi, heureusement; toujours à demain.

En assistant à ce duel entre l'ombre de saint Augustin et le poète, je songeais que c'est bien le même combat qui s'est livré — mais sérieusement cette fois — entre Port-Royal et Racine. Pour Racine ce n'a pas été une fiction, et il n'avait pas affaire à une ombre. Il n'a pas, lui, remis à demain par malheur. Et c'est ainsi que s'est arrêtée brusquement son œuvre, en pleine maturité, en pleine floraison de génie. J'aurais mieux aimé, je l'avoue, que l'ombre de saint Augustin eût converti Pétrarque et que ces messieurs de Port-Royal n'eussent pas converti Racine.

II.

M. C. Henry vient de publier un certain nombre de lettres inédites extraites de la correspondance de Huet, le savant évêque d'Avranches (1). Savant et évêque, ces deux noms imposants que, pour le désigner, on réunit presque toujours lui donnent un aspect de gravité sévère qui n'était pas le sien. Il n'entra dans les Ordres qu'à l'âge de quarante-six ans et fut, avant d'être un homme d'Église, un homme du monde et un homme de cour. Quant à son érudition très variée, il la porta toujours d'un air libre et dégagé. Ce fut un très aimable savant et un très aimable en même temps qu'un très vertueux évêque. Il ne faut donc pas s'étonner si dans sa correspondance on trouve tout ensemble et des lettres des plus grands prélats du siècle et des lettres de comtesses, de marquises, de duchesses.

Cette correspondance a toute une histoire. M. Libri en avait fait l'acquisition en 1842; quelques années plus tard, elle passa dans le cabinet de lord Ashburnham, où elle dort, inaccessible aux érudits. Heureusement une copie presque complète avait été exécutée par M. Lechaudé d'Anisy; elle est maintenant à la Bibliothèque nationale. Quelques extraits en ont été cités dans quelques ouvrages, notamment les lettres de la duchesse de La Vallière et de Mme de Montespan, par M. Pierre Clément.

M. C. Henry publie aujourd'hui les lettres de cinq grandes dames, au nombre desquelles Mme de Lafayette et la marquise de Lambert, celles d'une helléniste, Mme Dacier, et enfin celles de trois grands prélats, Bossuet, Fléchier et Fénelon. Les plus intéressantes, et de beaucoup, sont celles de Mme de Lafayette : pas toutes cependant; il y a de certains billets insignifiants, mais là même on est charmé du tour aimable et de la grâce aisée.

Quant à Mme Dacier, elle écrit pour être payée le plus cher possible de ses éditions *ad usum Delphini*. Ce n'est pas un crime : ne lui reprochons même pas, comme fait M. Henry, ses lourdeurs. Des lettres de ce genre, toutes d'affaires et de règlement de comptes, ne peuvent pas voler sur les ailes du caprice

(1) *Lettres inédites extraites de la correspondance de Huet*, publiées par C. Henry. — 1 vol. Paris, 1879. Hachette et Cie.

t de la fantaisie. Il est vrai d'ailleurs que ces ailes, la plume e Mme Dacier ne les a jamais eues. Ce qu'il faudrait plutôt reprocher à Mme Dacier, c'est d'écrire à Huet qu'elle trouve es odes latines supérieures à celles d'Horace. Elle, le champion des anciens, elle a pu ainsi blasphémer! En envoyant on mémoire elle a cru habile de forcer la note. Mais ce 'est pas sur ce point que je veux contester avec M. C. Henry; 'est sur deux autres. Il nous avertit dans son introduction ue « les lettres de Mme de La Fayette décollètent la comesse et que les lettres de Bossuet détrônent un monarque ». ous comprenez que ces mots éveillent la curiosité. Mme de a Fayette décolletée et se décolletant devant Huet? Regarons vite! J'ai regardé vainement. Peut-être M. Henry a-t-il isé certain jugement sur Énée, trop peureux et dévot au gré e la comtesse qui demande qu'on l'envoie à vêpres au lieu e le conduire dans la grotte avec Didon. Ce badinage n'était as fait pour alarmer la pudeur au XVIIe siècle, où Mme de Séigné, si honnête et vertueuse, écrivait certaines choses que on sait. Non; pas décolleté, le corsage de Mme de La Fayette; chancré tout au plus.

Quant à Bossuet, en quoi est-il dans ces lettres un roi étrôné? Parce qu'il écrit en courant de laconiques billets our recommander quelque curé de campagne? Mais en les raçant à la hâte d'un style sans apprêt, il faisait une chose oute naturelle! Parce qu'il écrit des commérages sur un omestique de Huet, car c'est là ce qui choque surtout M. Henry? Mais si M. Henry entendait dire qu'un de ses amis un domestique qui a été voleur de grands chemins, M. Henry avertirait son ami, j'imagine, et il ne serait pas détrôné pour cela. Ce qui est vrai, c'est que ces courts billets le Bossuet ne valaient pas d'être publiés; mais c'est à M. Henry et non à Bossuet que doit s'adresser le reproche. Ce qui méritait uniquement de figurer dans le recueil, c'était une lettre très nette et très ferme écrite à Huet à propos le son ouvrage contre la philosophie de Descartes. Huet y avait dit que la doctrine qu'il attaquait était contraire à la religion : envoyant le volume à Bossuet, il s'excusait d'attaquer une doctrine qui avait eu le bonheur de lui plaire. On oit d'ici Bossuet tressaillir. Il prend la plume alors, et sa protestation, à la fois émue et digne, n'est pas d'un roi détrôné.

III.

Madame Ferraris (1), par MM. E. Texier et C. Le Senne, est une intéressante étude d'analyse psychologique. Il y a là une sorte d'anatomie morale dont la délicatesse et la précision méritent qu'on les signale. C'est l'histoire d'une mystique qui entreprend la conversion d'un sceptique ou tout au moins d'un indifférent. Le traître se laisse catéchiser, vous comprenez avec quelle arrière-pensée. Le cours de quiétisme qui lui est fait régulièrement est pour lui sans danger; pas autant pour son professeur. La doctrine de Molinos, en vous faisant passer par l'extase, les transports, la pâmoison, échelons de l'amour divin, attendrit inévitablement le cœur, et l'amour humain parfois en profite. L'alanguissement et l'amollissement progressifs de ce pauvre cœur, voilà l'intérêt du récit. Je regrette que les auteurs aient fait de leur héroïne la victime d'un mariage illusoire. Son mysticisme n'est ainsi qu'un mysticisme d'occasion, un dérivatif, une consolation, une sorte de façon de tromper la faim : dans l'intérêt même de leur thèse et pour que la démonstration fût plus forte, pourquoi n'est-ce pas un mysticisme sincère?

IV.

Je conçois ces deux messieurs collaborant à un roman; mais deux poètes s'associant pour des effusions intimes! Quelle rencontre miraculeuse d'âmes jumelles et de cœurs siamois! MM. Marque et D. Mon sont ces deux poètes prodiges. Tout stupéfait que j'en suis, je me vois forcé de reconnaître qu'il y a des traces de talent dans leur volume : *les Trouvères*. Un peu d'affectation, trop de prétention à l'originalité; mais de l'esprit, du mouvement et du tour. Çà et là un joli motif lestement traité. Qui féliciter alors, M. Marque ou M. Mon? Voici une pièce adressée à *Elle* : cette *Elle* a couronné une flamme; mais laquelle? Celle de M. Mon, ou celle de M. Marque? car ce n'est pas sans doute une flamme collective. Je lis cette confidence :

> Pendant des jours entiers la matière m'étreint :
> La brute à le dessus.

Qui est la brute ce jour-là? M. Marque ou M. Mon? Je les engage à se dédoubler et à ne plus jouer au poète à deux têtes.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Ce bon Florian, s'il revenait au monde, serait bien étonné du tapage que l'on a fait cette semaine à son sujet. C'était un brave homme d'un talent modeste, dont le principal titre de gloire consiste dans un recueil de fables qui ne sont pas sans mérite et que les petites filles apprennent par cœur et récitent dans leurs pensionnats. Mais qui songe encore aujourd'hui à écrire des fables? Ses romans champêtres et poétiques : *Estelle et Némorin*, *Gonzalve de Cordoue*, *Numa Pompilius*, qui ont eu la vogue dans leur temps, sont devenus absolument illisibles; les pièces qu'il composa pour le Théâtre-Italien sont la fadeur même.

Comment se fait-il qu'on ait cru devoir consacrer deux jours de fête à cette mémoire littéraire si justement tombée

(1) E. Texier et C. Le Senne, *Madame Ferraris*. — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(1) Marque et De Mon, *les Trouvères*, poésies. — 1 vol. Paris. 1879. Auguste Ghio.

dans l'oubli? Je serais fort embarrassé de le dire. C'est un enthousiasme qui a pris feu tout à coup comme une traînée de poudre. Mais qui avait semé la traînée de poudre? Je n'en sais rien au juste. Des poètes méridionaux, des *félibres* ont pris, je crois, l'initiative de la fête sous le prétexte que Florian était né dans le midi de la France, non loin de Nîmes. Mais si par sa naissance il appartient à la langue d'oc, ce n'est pas dans cette langue qu'il a écrit ses romans, ses fables et ses comédies. Florian n'était pas un félibre, un poète provençal, mais un littérateur français; il n'a donc rien de commun avec le *félibrisme*, non plus du reste que la plupart des écrivains qui ont pris part à la fête.

Ce qu'il y a du reste de particulièrement remarquable, c'est que pas un peut-être de ces écrivains ne voudrait avoir fait un seul des ouvrages de Florian.

Mais l'enthousiasme, une fois en ébullition, ne se refroidit pas aisément. On sait que le célèbre Jasmin, lorsqu'il vint à Paris, excita des transports d'admiration inattendus. Il fut conduit à la cour, présenté au roi et aux princesses, et fêté surtout par des gens qui n'entendaient pas plus le gascon que l'hébreu. Sainte-Beuve, je ne sais comment, fut du nombre de ces admirateurs improvisés. Plus tard il avoua qu'il n'avait pas compris un traître mot de la langue et des poésies de Jasmin. Mais le spirituel barbier d'Agen avait fait son effet, et il reprit ses rasoirs avec la satisfaction d'avoir mystifié les gens du Nord.

Cette fois on peut dire que ce sont les admirateurs de Florian qui se sont mystifiés eux-mêmes, sans que le bonhomme y ait été pour rien. En sa qualité de fabuliste, pourtant, il ne devait pas manquer de malice. Il y aurait une jolie fable posthume de Florian à faire à propos des fêtes de Sceaux, et tel poète homme d'esprit qui y figurait pourrait bien se charger de ce pastiche.

II.

Parmi ces félibres on a remarqué l'absence de Mistral. Est-ce que Mistral serait quelque peu en froid avec l'ombre de Florian? Il ne faudrait pas lui en faire un crime. Mistral est l'auteur de ce charmant poème de *Mireille* qui est, de tous les ouvrages modernes de quelque étendue écrits en langue provençale, le seul qui ait une véritable valeur. La preuve, c'est que *Mireille* est aussi agréable à lire dans la traduction française, faite par l'auteur lui-même, que dans le texte original.

Le vent souffle d'ailleurs partout à l'enthousiasme. Pendant qu'on acclamait l'ombre de Florian à Sceaux, une de nos grandes villes du Nord faisait une réception triomphale à un de ses enfants, un peintre de talent, il est vrai, mais qui n'est pas précisément un homme de génie. Cet artiste, qui venait simplement passer quelques jours dans sa ville natale, était attendu à la gare du chemin de fer. Il a été conduit en pompe à l'hôtel de ville, aux sons de la musique des sapeurs-pompiers, harangué par le maire, obligé de répondre par une autre harangue, salué par les applaudissements de la foule et conduit à un banquet de cent couverts. La soirée s'est terminée par une sérénade des orphéonistes.

Et l'on viendra dire ensuite que nous vivons à une époque prosaïque et que la poésie et l'imagination ont ouvert leurs ailes pour s'enfuir dans un monde meilleur!

III.

Voyez plutôt la part qu'a eue l'imagination dans les discours prononcés l'autre semaine aux banquets légitimistes. Ne croirait-on pas, en les lisant, entendre les entretiens mémorables de Don Quichotte avec son fidèle compagnon Sancho, entretiens qui roulent toujours sur le rôle que jouent les enchanteurs et les magiciens dans la conduite des choses humaines? Là où il y a un troupeau de moutons, le bon chevalier voit une armée de Sarrasins, et des moulins à vent lui paraissent des géants démesurés avec leurs bras étendus comme des ailes.

Je suppose que les légitimistes qui lisent le roman de Cervantès ne doivent pas trouver ces visions trop ridicules; l'état d'esprit où ils sont doit même les leur faire paraître assez naturelles. Voici, par exemple, un des plus notables personnages du parti qui voit une assurance prophétique dans ce fait que « l'anniversaire de la naissance du Roy tombe le jour même où l'archange saint Michel a terrassé le plus dangereux des révolutionnaires ». Qu'est-ce que l'archange saint Michel, sinon un bon enchanteur? Le plus dangereux des révolutionnaires, c'est-à-dire le Diable, n'est autre chose, lui aussi, qu'un enchanteur; seulement il appartient à l'espèce malfaisante. Ainsi les légitimistes sont comme Don Quichotte, qui comptait parmi ses amis quelques bons enchanteurs chargés de le défendre contre les mauvais. Le bon enchanteur légitimiste, l'archange Michel, a terrassé le mauvais, et ce fait s'est passé justement un 29 septembre : M. le marquis de Foresta n'en doute pas, il en est sûr, et il pourrait au besoin vous dire l'année, de même que le chevalier de la Manche aurait pu donner la date exacte du mariage du roi Artus avec la reine Genièvre.

IV.

Un autre orateur du même banquet a dit de son côté que « le rétablissement de la royauté était certain, car l'enfant du miracle serait incompréhensible sans le roi du miracle ».

Le duc de Bordeaux étant venu au monde six mois environ après la mort de son père le duc de Berry, sa naissance n'a rien qui s'écarte des lois ordinaires de la nature. Il arrive en effet tous les jours qu'un homme meurt laissant une femme enceinte, et, quand cette femme accouche d'un garçon ou d'une fille, personne ne crie au miracle. Mais pour les gens qui vivent sans cesse dans les visions du surnaturel les choses ne peuvent pas se passer aussi simplement. Il faut absolument que l'archi-enchanteur Merlin, car ce ne peut être que lui, soit pour quelque chose dans la naissance du duc de Bordeaux, et, comme il ne saurait se déranger pour rien, c'est lui qui complètera le premier miracle par un second en ramenant le roi légitime.

Si le bon chevalier était encore de ce monde, ce raisonnement lui paraîtrait aussi clair que de l'eau de roche, et San-

ho, au comble de l'admiration, s'écrierait : « Je le dirai oujours, monsieur, vous en savez plus qu'un prédicateur, et e que vous ne savez pas, le diable le sache ! » Il est vrai u'on attend depuis bientôt soixante ans le second miracle; e retard provient évidemment des maléfices du mauvais enhanteur, le même qui fut terrassé, mais d'une manière nsuffisante, un 29 septembre, par l'archange Michel, au dire le M. le marquis de Foresta.

V.

Bien peu de personnes assurément s'inquiètent aujourd'hui de Montezuma, le célèbre roi du Mexique détrôné il y a plusieurs siècles par Fernand Cortez; mais enfin il existe des amateurs de curiosités historiques qui ne seront peut-être pas fâchés d'apprendre que ce prince, conservé à l'état de momie, après avoir figuré quelque temps dans la salle des dépêches du journal *l'Événement,* vient d'être mis en vente à l'hôtel Drouot et acheté, pour le compte du South Kensington Museum d'Angleterre, au prix de 2 375 francs. C'est là que pourront l'aller voir les philosophes qui aiment à méditer sur le sort des majestés royales déchues.

Cela me rappelle une autre histoire de momie, assez bizarre, que j'ai entendu raconter par un officier de la marine russe. Il y a une vingtaine d'années, le duc de M... fut envoyé de Madrid à Saint-Pétersbourg en qualité d'ambassadeur. Le retour de la belle saison ayant dispersé la haute société russe, le duc quitta, lui aussi, la capitale pour visiter les provinces de l'empire qu'il ne connaissait pas. Il arriva un matin avec sa suite à Revel, en Esthonie. Le gouverneur se mit à ses ordres pour lui montrer les curiosités de la ville, qui ne sont pas très nombreuses.

Quand le duc eut tout vu, le gouverneur lui dit : « J'allais oublier de parler à votre Excellence de la momie qui est conservée dans une salle de la bibliothèque et que l'on montre aux étrangers pour un rouble.

— Qu'est-ce que c'est que votre momie?

— C'est une pièce curieuse. Je dois dire d'abord à votre Excellence que nous avons dans les environs une grotte qui a la propriété singulière de momifier les corps. Or il arriva ici, il y a plus d'un siècle, un jeune homme inconnu, de fort bonne mine et qui menait grand train. Il avait avec lui une femme jeune et fort jolie. Tout alla bien pendant les premiers mois. Le jeune couple semait l'or à pleines mains. Mais cette opulence ne fut pas de longue durée. Le bel inconnu, qui avait des airs de prince et un grand état de maison, se trouva bientôt à bout de ressources et vécut d'emprunts et d'expédients. Au bout d'un an, la femme le quitta et disparut, et, quelques mois après, ce mystérieux étranger mourut d'une chute de cheval. Il devait de l'argent à presque tous les marchands de la ville; l'émotion fut si grande qu'il y eut presque une émeute. Le gouverneur d'alors eut une singulière inspiration. Il rassembla les créanciers et leur dit : « Vous allez être tous indemnisés aux frais de la ville; mais, pour que la caisse municipale soit remboursée à la longue de cette avance, nous mettrons le corps de l'étranger dans la grotte jusqu'à ce qu'il soit réduit à l'état de momie, et on le montrera pour un rouble. C'est ainsi qu'il sera forcé de travailler lui-même au payement de ses dettes, après sa mort, puisqu'il n'a pas pu les acquitter de son vivant.

— Eh bien, dit le duc de M..., qui trouva l'histoire plaisante, allons voir la momie. »

Elle était enfermée dans une grande boîte avec un couvercle de verre. « Mais, reprit le duc après l'avoir examinée, depuis plus d'un siècle que ce malheureux jeune homme est dans cette boîte et qu'on donne un rouble pour le voir, il doit avoir à peu près payé ses dettes à la ville de Revel.

— Oh ! répondit le gouverneur, il ne passe pas ici beaucoup de monde, et les marchands, qui viennent pour leurs affaires de commerce, ne sont pas très curieux. Cependant on en tient registre et la momie a son compte par *doit* et *avoir* parfaitement établi.

— Et le nom de cet étranger? demanda l'ambassadeur; est-ce qu'on ne l'a jamais su?

— On le trouva après sa mort dans ses papiers; tout cela du reste est noté sur le registre, et si vous voulez le voir... »

Le registre fut apporté, et l'ambassadeur, après l'avoir feuilleté, poussa un cri de stupéfaction. « Le prince de C... ! s'écria-t-il; comment, c'était un prince de C... ! Mais alors je vois là un de mes arrière-cousins. Les princes de C... formaient une branche de la famille ducale de M... Quelle rencontre ! C'est vraiment à n'y pas croire. »

Le gouverneur, interdit, cherchait à s'excuser; l'ambassadeur réfléchissait. « Je ne puis pourtant pas le laisser là, murmurait-il; l'honneur de la famille s'y oppose. Voyons le bilan de ce drôle. Combien doit-il encore à la ville de Revel? »

Examen fait du registre, la momie avait encore 2 000 francs à payer. « Si je vous donne cette somme, dit l'ambassadeur, pourrai-je emporter cette boîte avec son contenu?

— Parfaitement, » répondit le gouverneur.

Le duc de M... paya, prit son arrière-cousin dans ses bagages et quitta Revel au plus vite.

La momie du prince de C... est peut-être aujourd'hui dans quelque château de l'Aragon ou de la Castille; mais elle serait encore mieux à sa place dans le musée de Kensington, à côté de la momie de Montezuma.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

Ajournée pour le moment en Europe, la question du percement de l'isthme américain est à l'ordre du jour aux États-Unis. On y a vu avec une satisfaction que l'on ne dissimule pas l'insuccès de la tentative de M. de Lesseps. Il s'agit maintenant de le gagner de vitesse et d'opposer des faits accomplis et un commencement d'exécution à des projets qu'on ne croit pas abandonnés. Les États-Unis sont partisans déclarés du tracé par le Nicaragua. Ils l'estiment plus économique des deux tiers; ils affirment que le canal peut être construit en moitié moins de temps que celui de Panama, qu'il n'exigera aucun sacrifice anormal de vies humaines et qu'il sera beaucoup plus avantageux pour le com-

merce du monde et surtout pour le leur. Enfin ils annoncent que l'ex-Président Ulysse Grant est disposé à accepter la direction de l'entreprise et que le gouvernement du Nicaragua et le Président Zavala sont prêts à négocier avec la nouvelle compagnie qui s'organise pour mener l'œuvre à bonne fin.

MM. E.-W. Johnston et A.-G. Menocal, délégués de la Société géographique américaine au congrès international de Paris, viennent de publier leurs rapports. Tous deux concluent en faveur du tracé par le Nicaragua et critiquent amèrement les agissements et la décision du congrès parisien. M. Alfredo Pellas, agent officieux du Nicaragua, récemment arrivé à New-York, s'est mis en rapport avec de puissants groupes financiers, ainsi qu'avec les principaux organes de l'opinion publique. La campagne, commencée avec habileté, conduite avec énergie, n'en restera pas là. On veut devancer M. de Lesseps dans un nouvel appel aux capitaux.

Nous reprendrons ce sujet et nous exposerons à nos lecteurs les projets dont les Américains se constituent les avocats aujourd'hui et seront (peut-être les réalisateurs demain.

MM. Ch. Scribner viennent de publier aux États-Unis un volume intitulé *Vie de Madame Bonaparte*. Il s'agit d'Élisabeth Patterson, la première femme du roi Jérôme. Ce volume renferme des détails intéressants; mais, à la demande de la famille, les éditeurs ont dû omettre toute la partie de sa correspondance avec son père ayant trait au mariage de son fils Jérôme-Napoléon Bonaparte avec miss Williams, de Baltimore. Par suite de quelle indiscrétion ces lettres ont-elles été tout récemment publiées par fragments dans les journaux américains, nous l'ignorons. En réunissant ces fragments, on arrive à reconstituer dans son entier cet épisode, un des plus importants de la vie de Mme Bonaparte et un de ceux où son caractère se révèle sous le jour le plus original.

C'est à Florence, en septembre 1829, qu'elle apprit les projets de son fils, lequel habitait Baltimore. Exaspérée à l'idée d'un mariage qui anéantissait ses derniers rêves d'ambition, elle s'en prend à son père, multiplie ses lettres et ses objurgations, expose tout au long les plans qu'elle a formés, son existence en Italie, ses relations, ses économies, ses efforts pour assurer à son fils une grande fortune et lui préparer une haute alliance. Il y a là des détails curieux sur le monde cosmopolite qu'elle fréquente, sur la vie, les mœurs et les idées de l'époque. Nous y reviendrons prochainement.

On annonce comme prochaine la publication d'une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique, préparée de concert avec M. Zévort, sur la réforme de l'enseignement secondaire. Des améliorations seraient introduites dans l'étude des langues mortes et de la littérature, en attendant une réforme plus vaste qui serait l'œuvre du futur conseil supérieur de l'instruction publique. On croit aussi que l'enseignement de la philosophie sera modifié. Comme *le Télégraphe* le fait remarquer, les programmes de l'enseignement philosophique dans nos lycées demeurent conçus d'après le type imposé jadis par le chef de l'école éclectique. Depuis, et peu à peu, notre Université s'est familiarisée avec les productions les plus savantes des philosophes anglais et allemands, et une part plus grande serait faite à la psychologie expérimentale.

M. Ulysse Robert vient de commencer une publication de grande importance : c'est l'*Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France* dont les catalogues n'ont pas encore été imprimés. (Picard et Champion, éditeurs.) L'utilité de ce travail se faisait sentir depuis longtemps; dès 1841 le ministre de l'instruction publique prescrivait la rédaction et la publication d'un *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de province*. Mais cette entreprise marche avec une extrême lenteur. Quatre volumes ont paru jusqu'ici, et il serait difficile de déterminer quel en sera le nombre total et de prévoir la durée de la publication.

L'inventaire que dresse M. Robert ne fait nullement obstacle à l'achèvement du *Catalogue général*. Il le complètera par certains côtés, puisque plusieurs bibliothèques départementales, trop peu importantes pour figurer dans ce recueil, trouvent place dans le sien; quant aux autres, le *Catalogue général* les reprendra sous une forme définitive, répondant à toutes les exigences de la science bibliographique. En attendant que cette nomenclature raisonnée et analytique soit terminée, nous aurons le plus important, c'est-à-dire le titre des manuscrits. Les érudits sauront où se trouve l'ouvrage dont ils ont besoin sans aller, au hasard, fouiller les bibliothèques du nord ou du midi.

Cette publication aura encore un grand avantage : ce sera de mettre les collections à l'abri des spoliations. M. Robert nous fait à cet égard de tristes révélations. Il cite celle de Cluny, qui, après les prélèvements faits au profit d'autres bibliothèques à l'époque de la Révolution, possédait encore 295 manuscrits. Vers 1830, elle n'en comptait plus que 250 environ. La bibliothèque et les archives étaient pillées en détail par les élèves et les professeurs du collège établi dans les bâtiments conventuels. Un professeur, entre autres, faisait en grand le commerce de la librairie et se créait, en vendant livres et manuscrits, une agréable aisance. L'administration municipale s'en mêlait aussi, et des ventes de livres avaient lieu par ses soins, si bien qu'en 1854 Cluny ne comptait plus que 132 manuscrits. Castres possède aujourd'hui deux manuscrits au lieu d'une centaine qu'on y comptait au commencement du siècle. Il y a peu de temps encore, si nous avons bonne mémoire, une municipalité fut surprise vendant au poids, comme vieux papiers, ses archives et des manuscrits. Paris lui-même n'est pas à l'abri de ces spoliations : plusieurs volumes ont disparu de la bibliothèque de l'Arsenal, dont le catalogue n'était imprimé que dans le répertoire incomplet et assez rare de Haenel.

Le premier fascicule de l'*Inventaire sommaire* comprend les bibliothèques d'Agen, d'Aire, d'Aix, d'Ajaccio, d'Alençon, d'Alger, d'Arbois, d'Argentan, d'Arles et de l'Arsenal. Les autres fascicules suivront de près et nous aurons bientôt sous la main un instrument de recherches commode et très suffisant pour la plupart des cas.

Sous ce titre, *Voyage en Orient*, la librairie Charpentier mettra en vente la semaine prochaine deux volumes de notre collaborateur M. Joseph Reinach. Voici le sommaire de cet ouvrage, qui est composé d'études artistiques, historiques et sociales dont les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà deux chapitres détachés :

Tome Ier. — *Les premières stations. — Le Danube. — Le Bosphore.*

Tome II. — *La Grèce. — La Grèce contemporaine. — L'Adriatique. — La question d'Orient en Orient.*

La première livraison de la *Nouvelle Revue* a paru le 2 octobre. Il y a là un effort considérable, — très sérieux si l'on en juge par l'*Avis aux lecteurs*, — qui a piqué la curiosité et mérite d'être suivi avec intérêt.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1831]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 16. 18 OCTOBRE 1879.

ROMANCIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

M. Gustave Flaubert (1).

II. — LES ROMANS DE MŒURS ANTIQUES.

I.

Salammbô peut être tout ce qu'on voudra, excepté une œuvre indifférente. C'est bien certainement un des produits les plus singuliers, les plus compliqués de l'art contemporain. Cela tient du chef-d'œuvre et du tour de force. C'est fait de grandeur et de raffinement outré. Ceux mêmes à qui cela déplait ne nient point que ce ne soit très curieux. Je le crois bien! Un roman carthaginois et réaliste! — Les Celtes, les Grecs, les Romains sont nos aïeux; l'Inde antique ne nous est point inintelligible; les Juifs nous sont connus par leurs livres; nous comprenons les Chinois sans trop de peine; mais la cité punique! la monstrueuse ville africaine disparue depuis vingt siècles sans rien laisser que quelques pierres de ses ruines et quelques mots de sa langue! la ville d'Hannibal et de Moloch! Sentez-vous la distance incalculable qui la sépare, dans le temps, dans l'espace et dans la pensée, de Tostes et d'Yonville-l'Abbaye? Et quel saut prodigieux, de la fille du père Rouault à la fille d'Hamilcar, du curé Bournisien au prêtre Schahabarim, de Rodolphe de la Huchette au Lybien Mâtho, de Léon Dupuis au Numide Narr'Havas! M. Gustave Flaubert a voulu que son œuvre tînt l'espèce humaine par deux de ses extrémités. La merveille eût été de reconstruire le monde carthaginois avec la même conscience et la même exactitude qu'il avait peint un bourg normand sous Louis-Philippe. La conscience, on l'y retrouve, et la méthode. L'exactitude, on peut la contester sur quelques points, cela va sans dire; tous les textes sur lesquels s'appuie M. Flaubert n'ont pas la même valeur; puis il a dû plus d'une fois les compléter ou les interpréter; mais on accordera que ses inductions sont toujours spécieuses, et, pour employer ses expressions, « que la couleur est une, qu'aucun détail ne détonne, que les mœurs dérivent de la religion et les faits des passions, que les caractères sont suivis, que les costumes sont appropriés aux usages et les architectures au climat, qu'il y a, en un mot, harmonie (1) ». M. Flaubert a épuisé tous les documents antiques et n'a rien imaginé qui ne fût de la même teinte. Cela a bien des chances d'être carthaginois; au moins n'est-ce pas un instant français, sinon par la langue et le clair génie de l'écrivain.

Il ne faut pas s'y tromper, *Salammbô* n'est point une épopée à la façon de *Télémaque* ou des *Martyrs*, une histoire de personnages idéaux dans un milieu vaguement ou partiellement antique. Ce livre est bien de la même main que *Madame Bovary :* il n'y a que le sujet de changé. Aucuns ont pu le prendre à l'origine pour un poème romantique : il l'est en ce sens qu'il réalise une partie — mais une seulement et la meilleure — du programme des « vaillants de 1830 », je parle de la vérité historique, de ce qu'ils appelaient la couleur locale. Eux, ils y mêlaient bien des choses, concevaient l'homme et le monde d'une façon théâtrale, avaient la sublime maladie du lyrisme qui transfigure et qui déforme. Il est juste de dire que la vérité historique n'est pas absente de leur œuvre. M. Flaubert n'a pris d'eux que cela, mais il l'a pris, et ainsi se rattache la nouvelle école à la précédente, le naturalisme au romantisme, en dépit de M. Zola, qui supprime tout lien entre les deux. Il y a certes quelque chose de commun entre la *Légende des siècles* et les *Poèmes antiques;* il y a quelque chose de commun, presque tout, entre les *Poèmes antiques* et *Salammbô;* il y a quelque chose de

(1) Voy. le numéro précédent.

(1) Lettre à Sainte-Beuve.

commun entre *Salammbô* et *Madame Bovary*, et entre *Madame Bovary* et *les Rougon-Macquart*. Nous avons beau faire, les romantiques restent nos pères et nos initiateurs. Un de leurs dons s'est développé chez leurs petits-fils au détriment du rêve : le sentiment de la vie, de la réalité, qui a pris peu à peu une sorte de rigueur scientifique.

II.

Un texte assez court de Polybe, qui raconte une révolte de mercenaires réprimée avec peine par Carthage après la première guerre punique, a donné à M. Flaubert l'idée de son roman. Je rappelle en deux mots l'action qu'il a imaginée.

Le conseil de Carthage offre un festin aux mercenaires, qu'il ne peut payer, dans les jardins et aux frais d'Hamilcar absent. Les mercenaires s'enivrent, mettent le feu aux arbres, font cuire les poissons sacrés, tuent les esclaves... Salammbô, la fille d'Hamilcar, mystique créature vouée au culte de Tanit (la Lune), vient leur reprocher ce qu'ils ont fait et les apaise. Le Lybien Mâtho, un des chefs mercenaires, la voit et l'aime... Les mercenaires consentent à s'éloigner en attendant leur salaire, se croient trompés, reviennent sur Carthage... Mâtho, guidé par le Grec Spendius, qu'il a tiré de la prison d'Hamilcar, s'introduit dans Carthage par l'aqueduc et enlève le voile de Tanit, le *Zaïmph*, auquel est attachée la fortune de la ville... Hannon est vaincu ; Hamilcar, de retour, prend le commandement de l'armée, n'est pas plus heureux... Alors, sur les conseils du prêtre Schahabarim, Salammbô va chercher le Zaïmph jusque sous la tente de Mâtho, se livre à lui, rapporte le voile sacré... Après un siège terrible, Carthage triomphe enfin, Mâtho est pris vivant, livré à la rage du peuple. Il vient mourir au pied de la terrasse d'où Salammbô le regarde, et Salammbô, qui n'a pu oublier son baiser, tombe à son tour. — J'ai supprimé tous les détails qui rendent logique et liée cette action violente et simple. Des gens de mauvaise volonté pourraient faire une objection ça et là, par exemple sur la façon dont Mâtho sort de Carthage et Salammbô du camp barbare. Les Carthaginois font-ils bien tout ce qu'ils peuvent pour tuer ou prendre Mâtho sans toucher le Zaïmph ? Le contact du Zaïmph fait mourir ; mais l'un d'eux ne peut-il se dévouer, surtout en voyant que ce contact n'a pas fait mourir Mâtho ? — Puisqu'il est si facile à Salammbô de sortir du camp des mercenaires, pourquoi le vieux Giscon, qu'elle vient de quitter, ne s'échappe-t-il pas par le même chemin ? Je ne parle pas de l'aqueduc : M. Flaubert a répondu à Sainte-Beuve sur ce point. Je suis bien sûr d'ailleurs qu'il a réponse à tout. — A y regarder de près, il ne tient à presque rien que ce qui s'est passé d'une façon ne se soit passé d'une autre. Le hasard, l'accident, l'inexpliqué abondent dans l'histoire la plus unie, à plus forte raison dans les aventures de guerre. J'estime qu'il ne faut pas se scandaliser de l'invraisemblance des évènements, qui est chose si relative. Après tout, l'extraordinaire arrive quelquefois. Ce qu'il faut exiger ici, c'est la vraisemblance morale, l'accord du climat, de la religion, de l'art, des mœurs, des caractères. Cela, sauf erreur, se trouve dans *Salammbô*.

Carthage vit sous un soleil implacable, dans une nature morne, puissante, mère des grands végétaux et des bêtes féroces, qui n'a point de douceur, qui ne connaît pas la mesure, qui ne donne point l'idée de la beauté, mais de l'énorme, du prodigieux. Il semble que, partout où l'homme est en proie à un soleil trop fort, il devienne monstrueux : les doux se perdent dans le rêve boudhique ; les forts n'ont plus d'entrailles. La cité punique est une bête fauve allongée sur le monceau de ses rapines, au bord de la mer, sous le ciel lourd, avec des ongles sanglants et des yeux d'or pleins de mystère. On perd son temps à vouloir rendre l'impression que donne ce monde-là, si différent du nôtre. L'architecture, incrustée de métaux avec des arêtes vives et des blancheurs blessantes, est plate, massive, cubique, à cause des exigences du climat et parce que ce peuple ignore la grâce des proportions et que l'énormité lui tient lieu de beauté : voyez le temple de Tanit et le palais d'Hamilcar, « aussi solennel et impénétrable que le visage du suffète ». Les végétaux, grenadiers, cyprès, myrtes, palmiers, ont des sécheresses et des rigidités métalliques, sont « immobiles comme des feuillages de bronze », n'ont rien de la mollesse et de l'ondoiement de nos feuillages d'Europe. Les parures sont comme des tissus de pierreries, d'un éclat qui poignarde les yeux, et formidables à force de splendeur : voyez les costumes de Salammbô. La religion est le culte des forces naturelles, conçues comme terribles plutôt que comme bienfaisantes et personnifiées dans des divinités atroces qui aiment le sang des hommes : ce peuple commerçant fait un épouvantable négoce avec ses dieux et achète leur protection avec la chair de ses petits enfants. Voyez le sacrifice à Moloch. Le commerce, qui est celui du monde entier concentré dans quelques mains, a quelque chose d'épique et de gigantesque, comme si toute la graisse de la terre affluait en un lieu ; ce sont des entassements de richesses qui donnent le vertige par la grandeur de leur masse ou par l'idée de la force qu'ils représentent : lisez la visite d'Hamilcar dans ses magasins. La guerre se fait par des éléphants chargés de tours et de vastes machines effroyablement pittoresques, par des massacres qu'on mène jusqu'au bout et d'abominables perfidies, avec une fureur qui ne laisse point de place à l'ombre d'un sentiment d'humanité ou de chevalerie : voyez toutes les batailles et surtout les dernières. Il manque à ce peuple, monstrueux dans l'art, dans le rêve et dans l'action, ce que les peuples de race aryenne ont toujours possédé plus ou moins : le sens du beau, l'idée morale, la faculté du désintéressement. Les Carthaginois défendent leur ville avec un héroïsme de bêtes traquées et méchantes, qui n'excite point de sympathie. Pourtant le spectacle est sublime par la puissance des instincts déployés, par la quantité de force dépensée et de sang versé, par le déchaînement de la bête humaine, par les fauchées que fait la mort, par l'aspect inclément des architectures et des paysages, et toujours par la tristesse du soleil brûlant qui pèse sur les massacres. Horreurs splen-

dides évoquées avec autant de sang-froid et de précision que naguère le comice d'Yonville.

Les personnages disparaissent un peu dans le milieu, s'en dégagent à peine. Ils participent de sa dureté, de sa rigidité, de son mystère. Nous voyons agir des masses plus souvent que des individus, et on en conçoit la raison : à trop expliquer le caractère de ses personnages, M. Flaubert risquait de les faire trop humains, trop pareils à nous et pas assez carthaginois. Au moins on ne l'accusera pas d'avoir « francisé » l'ignoble Hannon, ni Giscon le grand vieillard, qui a l'air d'une statue au commencement et d'un spectre à la fin. Hamilcar résume en lui le génie de sa nation : ce n'est point certes un héros d'Homère, de Corneille ou de Hugo, ayant de belles clémences, des désintéressements, tout au moins un fond de bonté native. Celui qui fait dans sa maison le terrible retour que l'on sait, qui ne prend le commandement de l'armée que sur une injure personnelle, qui fiance si habilement sa fille souillée à Narr'Havas, qui crucifie les dix envoyés, assassine contre la foi jurée les mercenaires survivants et consent au suplice de Mâthô, est bien décidément d'une autre race que nous et n'est grand que par l'orgueil, la force et l'impassibilité, tout comme l'architecture de son lourd et somptueux palais. — Le prêtre Schahabarim, l'eunuque mystique dont la chair est desséchée par les jeûnes et l'esprit hanté de théogonies bizarres, est le penseur de cette civilisation-là, c'est-à-dire un fou maigre au cerveau plein de fumées; et, si son passage de Tanit à Moloch est un vague commencement de scepticisme religieux (car où irait-il, au cas où Moloch aussi le trahirait?), si des critiques subtils peuvent voir en lui un directeur de conscience qui domine et fanatise une pénitente hystérique, c'est qu'il y a des choses qui sont de tous les temps et de tous les pays. Pour être Carthaginois, on n'en est pas moins homme; mais le fond commun à l'humanité se trouve ici réduit au minimum, et ce sont bien des êtres spéciaux que nous avons sous les yeux.

Dans ce monde écrasant pour l'imagination et pénible à la pensée, Salammbô met un rayon de grâce et de douceur féminines, rayon étrange, lunaire, qui étonne les yeux autant qu'il les repose. Cette Judith rêveuse, vierge encore, mais déjà inquiète, et à cause de cela peut-être clémente et pitoyable, fait accueil aux mercenaires, ne leur parle point comme à des ennemis, pâlit sur la terrasse devant le supplice des esclaves, épargne Mâtho dormant sous la tente et enfin meurt de sa mort. Non que l'auteur l'ait faite moderne. Vêtue comme la reine de Saba, saturée et endormie de parfums, vouée à l'adoration de la Lune et soumise à son influence, vivant au faîte du palais dans l'ascétisme et les songeries mystiques, entre son prêtre et son serpent noir, elle passe, absorbée dans une idée fixe, comme une apparition délicieuse et rigide. Sa psychologie reste vague, et à dessein. Elle marche et agit comme dans un rêve. C'est avec une sorte de sérénité inconsciente et de l'air d'une somnambule qu'elle se livre à Mâtho; et ce n'est qu'en voyant le Lybien mourir qu'elle comprend pourquoi le souvenir de ses baisers la poursuit. Je ne m'explique pas qu'on l'ait rapprochée de Velléda et de Mme Bovary. Adorable dans son rayon de lune, vivante d'ailleurs, car elle est femme et le pressent sous l'étreinte du python, est-elle Carthaginoise? je ne sais; elle est exotique à coup sûr, orientale, et infiniment lointaine.

Les groupes sont peut-être plus vivants que les individus; j'ai dit pourquoi il en devait être ainsi. Voici les riches : « Trois fois par lune ils faisaient monter leurs lits sur la haute terrasse bordant le mur de la cour; et d'en bas on les aperçevait attablés dans les airs, sans cothurnes et sans manteaux, avec les diamants de leurs doigts qui se promenaient sur les viandes et leurs grandes boucles d'oreilles qui se penchaient entre les buires, — tous forts et gras, à moitié nus, riant et mangeant en plein azur, comme de gros requins qui s'ébattent dans la mer. » — Voici les anciens : « Tous étaient savants dans les disciplines religieuses, experts en stratagèmes, impitoyables et riches. Ils avaient l'air fatigués par de longs soucis. Leurs yeux pleins de flammes regardaient avec défiance, et l'habitude des voyages et du mensonge, du trafic et du commandement, donnait à toute leur personne un aspect de ruse et de violence, une sorte de brutalité discrète et convulsive. » — Voici les prêtres de Moloch : « Nourris par les viandes des holocaustes, vêtus de pourpre comme des rois et portant des couronnes à triple étage, ils conspuaient ce pâle eunuque exténué de macérations (Schahabarim), et des rires de colère secouaient sur leur poitrine leur barbe noire étalée en soleil. »

Mercenaires ou Carthaginois, M. Gustave Flaubert ne semble pas avoir plus de tendresse pour un camp que pour l'autre. Mais les âmes simples qui ont toujours besoin de prendre parti s'intéresseront davantage aux mercenaires. Outre qu'ils comptent nos ancêtres dans leurs rangs, le droit est pour eux; puis ils ont moins de suite dans la férocité, une mobilité d'enfants, une insouciance d'aventuriers; les instincts de la brute éclatent chez eux avec un caprice et une naïveté qui s'opposent à la sombre et profonde astuce punique. Ils tourbillonnent avec de grands cris, soulevés par des fureurs changeantes; ils sont juste aussi méchants qu'une trombe et qu'une tempête. La misère et la faim, le goût du pillage, des batailles et du grand air, poussent et ballottent sans trêve cette bohême sanglante du monde antique, parfois triste et hantée dans les mauvais jours du regret de la patrie. Et c'est autour de Carthage immobile un fourmillement de peaux blanches, jaunes et noires, un pêle-mêle de toutes sortes de langages, de mœurs et de costumes, une confusion aveuglante et assourdissante, rendue sensible dans les pages du maître par le cliquetis des mots sonores et colorés. Certains traits vont loin dans la psychologie de ces vagabonds ; « ... Un amulette inconnu, trouvé par hasard dans un péril, devenait une divinité; ou bien c'était un nom, rien qu'un nom, et que l'on répétait sans même chercher à comprendre ce qu'il voulait dire; mais, à force d'avoir pillé des temples, vu quantité de nations et d'égorgements, beaucoup finissaient par ne plus croire qu'au destin et à la mort; et chaque soir ils s'endormaient dans la placidité des bêtes féroces. »

Mâtho les domine de sa tête crépue. Sainte-Beuve s'égayait ou n'avait pas lu comme il faut lire, quand il l'appelait « ce

beau drôle de Lybien ». Cela supposerait une allure d'homme à bonnes fortunes et quelque chose de moderne. Or M. Flaubert n'a pas plus francisé Mâtho que ses autres personnages. Mâtho n'est point un fat, ni un don Juan, mais un barbare de la tête aux pieds, une nature primitive, enfantine et herculéenne. Son amour est, à la lettre, une maladie, une folie, une fièvre de tout le sang, d'une violence irrésistible et toute physique. — Spendius est plus près de nous par la clarté et l'agilité de son esprit grec; mais M. Flaubert n'a point commis la faute d'en faire un raisonneur et, comme il dit dans sa lettre à Sainte-Beuve, « un monsieur sentant comme nous ». Fils d'un rhéteur grec et d'une prostituée campanienne, ayant connu toutes les fortunes et fait tous les métiers, y compris celui de marchand de femmes, grand parleur, insinuant, connaissant les hommes, habile à diriger ce grand enfant de Mâtho, lâche dans la plaine, mais hardi dans les stratagèmes et les entreprises nocturnes, il échappe au mépris par la curiosité qu'il inspire, et c'est bien le Figaro de ce monde-là, si affreusement brutal, où règne la force toute seule et d'où l'idée morale est absente. La fierté de sa mort achève de me gagner à lui. Crucifié par Hamilcar, « un étrange courage lui était venu; maintenant il méprisait la vie, par la certitude qu'il avait d'un affranchissement presque immédiat et éternel, et il attendait la mort avec impassibilité ».

Je suis sûr que M. Flaubert aime Spendius. C'est un homme de jugement net, qui a beaucoup vu, qui observe, et qui s'est fait une philosophie terriblement simple. Mais on s'étonnerait qu'il s'en fût fait une autre, à vivre comme il a vécu, et à voir tout ce qui a passé sous ses yeux. Il y a dans *Salammbô* une splendide série, et presque ininterrompue, de scènes atroces : le massacre des Baléares, toutes les batailles, le crucifiement des dix ambassadeurs et celui des anciens, le sacrifice à Moloch, l'armée des mercenaires mourant de faim dans le défilé de la Hache, le supplice de Mâtho, qui couronne si magnifiquement cette histoire rouge de sang. Ce ne sont, dira-t-on, qu'émotions physiques; il n'y a point là de grandeur morale, point de lutte entre un devoir et une passion; ce n'est qu'égoïsme rapace et sanguinaire, soif de vengeance ou de butin; l'amour même de la patrie n'est ici que l'instinct de la conservation. Des corps sont déchirés par le fer ou par la dent des bêtes; d'autres se tordent dans les flancs rougis de l'idole; il y a beaucoup de muscles tendus et de chairs frémissantes, des écrasements de poitrines sous les pieds des éléphants, des passions sans contre-poids qui poussent les hommes droit devant eux, des amoncellements de pierres et des ruissellements de métaux. Un académicien prononcera que cela n'a point d'intérêt, qu'il n'y a de grand que la grandeur invisible des combats intérieurs. Il jugera Auguste se domptant lui-même plus dramatique qu'un lion qui dépèce un cadavre ou que Mâtho emporté par une passion africaine, et sera plus touché sans doute des angoisses d'Andromaque que de la lente agonie du grossier héros lybien. — Eh! oui, ces choses-là se disent, et je veux bien qu'on ait raison. Mais, en vérité, on calomnie les drames de la force matérielle et de la souffrance physique. Une guerre comme celle de Carthage et des mercenaires est grande tout au moins par la somme des énergies déployées : cent quatre-vingt-douze éléphants dans une mêlée, cela est imposant et fait de l'ouvrage; trente mille hommes qui meurent de faim, cela souffre, il n'y a rien de plus sûr; ce pathétique-là ne saurait être une duperie. Calculez la place que tiennent dans notre existence l'effort pour vivre et la souffrance du corps, et dans quelle mesure nous vivons comme les bêtes : vous verrez que rien ne nous touche plus directement que le tableau de l'humanité brutale et torturée. Il n'y a guère que cela dans *Salammbô;* mais il le fallait bien, puisque le sujet du livre est un des plus sombres épisodes de l'histoire des hommes, une lutte désespérée entre une ville de proie et des soudards à demi sauvages.

Tout vaste déploiement de force, même matérielle, fatale et destructive, a sa beauté, que l'artiste dégage. Pourtant, si quelques bonnes âmes en éprouvent le besoin, elles trouveront dans ces horreurs choisies et ciselées, non seulement des objets de contemplation artistique, mais l'occasion d'un sentiment moral, d'un immense apitoiement. Voilà donc ce que des hommes ont pu faire et souffrir il y a quelque vingt siècles, avant que le progrès de la science et de la conscience eût amené lentement — oh! bien lentement et avec des retours — un peu de justice et de charité. Et cette pitié, qui s'étend à l'espèce, sera plus philosophique et moins égoïste que celle qui s'attache à des personnes. — S'il vous faut quand même des sympathies et des pitiés particulières, la promenade saignante de Mâtho longuement martyrisé par tout un peuple et sa chute aux pieds de Salammbô vous donneront peut-être autre chose qu'un frisson physique. — J'en dis autant de la lutte des quatre cents mercenaires qu'Hamilcar force à s'égorger, promettant d'épargner les survivants. « La communauté de leur existence avait établi entre ces hommes des amitiés profondes... Puis, dans ce vagabondage perpétuel à travers toutes sortes de pays, de meurtres et d'aventures, il s'était formé d'étranges amours. » Et, lorsque le combat est engagé, « parfois deux hommes s'arrêtaient tout sanglants, tombaient dans les bras l'un de l'autre et mouraient en se donnant des baisers. Aucun ne reculait. Ils se ruaient contre les lames tendues. Leur délire était si furieux que les Carthaginois, de loin, avaient peur ». — Est-il rien de plus grand que le groupe des lions repus dans le défilé de la Hache, et l'arrivée des chacals? — Une autre scène sublime (le mot m'échappe et je ne le retire pas), c'est quand Hamilcar, conduisant aux prêtres de Moloch, pour être sacrifié, le petit esclave qu'il a substitué à son fils Hannibal, rencontre le père en chemin. « ... A la hauteur de l'ergastule, sous un palmier, une voix s'éleva, une voix lamentable et suppliante. Elle murmurait : « Maître! oh! maître!... — Que « veux-tu? » dit le suffète. L'esclave, qui tremblait horriblement, balbutia : « Je suis son père... » Hamilcar marchait toujours; l'autre le suivait... Enfin il osa le toucher d'un doigt, sur le coude, légèrement : « Est-ce que tu vas le...? » Il n'eut pas la force d'achever, et Hamilcar s'arrêta, tout ébahi de cette douleur. » Il faut lire la suite, et par quel sentiment Hamilcar envoie au malheureux les meilleures

choses des cuisines. « L'esclave, qui n'avait pas mangé depuis longtemps, se rua dessus; ses larmes tombaient dans les plats... Hamilcar s'en revint à pas muets, en tâtant les murs autour de lui; et il arriva dans la grande salle où la lumière de la lune entrait par une des fentes du dôme; au milieu, l'esclave, repu, dormait, couché tout de son long sur les pavés de marbre. Il le regarda, et une sorte de pitié l'émut. Du bout de son cothurne, il lui avança un tapis sous la tête. » Après tout, il y a peut-être des gens pour trouver la scène peu respectueuse de la dignité humaine, peu conforme aux doctrines de l'art spiritualiste, et pour croire qu'elle serait meilleure si le remords étouffait Hamilcar et si le désespoir empêchait l'esclave affamé de manger et de s'endormir ensuite gorgé de nourriture.

Cette scène et quelques autres, où l'on retrouve l'espèce de vérité cruelle et grosse de compassion inexprimée qui est partout dans *Madame Bovary*, montrent bien par où se ressemblent les deux romans et comment ils ont pu partir de la même main. Après le roman des platitudes modernes, le roman des brutalités antiques. C'est, au fond de l'un et de l'autre, un remuement semblable d'instincts aveugles et de forces fatales, et la tristesse qui nous vient de *Madame Bovary* à travers le bourdonnement des dialogues ineptes nous vient aussi de *Salammbô* à travers le chatoiement des couleurs et les buées de sang.

III.

Hérodias est dans les mêmes *teintes* (l'expression est exacte) que *Salammbô*. La rencontre du monde oriental et du monde grec et latin, ce mélange de tétrarques et de proconsuls, de pharisiens et de soldats romains, de Sadducéens, d'Esséniens, de publicains, de nomades arabes — et que sais-je encore? — forme une de ces troublantes bigarrures de types, de mœurs et de costumes où M. Flaubert excelle et se délecte. Les silhouettes de l'astucieuse et marmoréenne Hérodias, du sombre et faible Hérode, du jeune Aulus, « fleur des fanges de Caprée » qui sera plus tard l'empereur Vitellius, du prophète Jaokanann, le fauve illuminé; la figure mystérieuse de Salomé, qui a l'air d'une petite Salammbô impudique, se détachent sur ce fond multicolore, esquissées dans la manière brève et plastique que nous connaissons. Mais ici un effort excessif se fait sentir dans cette brièveté; les personnages et les actions ne sont pas assez expliqués; il y a trop de laconisme dans ce papillotage asiatique, et cela ne peut plaire qu'aux fidèles de M. Flaubert, à ceux qui l'aiment, même et surtout dans l'outrance de ses partis pris. *Hérodias* est à peu près à *Salammbô* ce qu'*Un cœur simple* est à *Madame Bovary*.

La Légende de saint Julien est un joyau gothique d'une rare perfection. « . . Et voilà, dit l'auteur, l'histoire de saint Julien l'Hospitalier telle à peu près qu'on la trouve sur un vitrail d'église dans mon pays. » Il n'a fait que la transposer; elle garde dans son livre les lignes sèches et les belles couleurs des figures peintes sur les antiques verreries; chaque page évoque l'idée d'un vitrail ou d'une enluminure de missel. Ceci est du moyen âge cuit patiemment avec une lampe d'émailleur, non barbouillé avec fougue, comme on faisait vers 1830. Cette légende si consciencieuse n'est donc point une exception dans l'œuvre de M. Flaubert. Je la trouve vraie encore en ce sens que Julien, parricide et saint, avec son amour du sang et son amour de Dieu, symbolise à merveille le moyen âge violent et mystique.

IV.

La Tentation de saint Antoine, qui est le premier ouvrage de M. Flaubert, explique les autres. C'est une revue des conceptions religieuses et des divinités de toutes les époques et de toutes les races; revue d'un pittoresque intense, faite pour étourdir le jugement et affoler l'imagination. — Antoine s'ennuie dans sa solitude, a des regrets, des inquiétudes, presque des doutes. Bientôt il subit tour à tour la tentation des sept péchés capitaux. Puis, dans son cauchemar, transporté à Alexandrie, l'immense capharnaüm des négoces, des philosophies et des religions, il voit défiler, avec leurs sectaires, les hérésiarques et les thaumaturges des premiers siècles de l'Église, depuis Manès jusqu'à Apollonius de Tyane (il y en a une cinquantaine), chacun d'eux lui criant sa doctrine ou lui racontant sa vie. La cervelle battue de leurs folies théologiques, il assiste à leurs rites bizarres, sanglants ou lubriques. Cependant son disciple Hilarion le tourmente par des réflexions propres à troubler sa foi. Puis, c'est la procession des idoles orientales, du Bouddha et des dieux indiens, d'Oannès et des dieux chaldéens, de Bélus et des dieux babyloniens, d'Ormuz et des dieux persans, de la grande Diane d'Éphèse, de Cybèle et d'Atys, d'Isis et des dieux égyptiens. Alors viennent les belles divinités grecques, Jupiter avec les grands dieux et les grandes déesses; puis les divinités latines et étrusques, les Lares domestiques, les tout petits dieux et, après le dieu Crépitus, le dieu Jéhova. Mais Hilarion, qui n'a cessé d'inquiéter Antoine de ses commentaires, a pris peu à peu la figure du diable; il emporte l'ermite sur son aile, le promène dans les espaces, à travers les mondes, et par l'idée de l'infini de la matière obscurcit en lui l'idée d'un Dieu personnel... Puis c'est la Mort et la Luxure qui viennent le tenter. Enfin il est pris d'un grand désir de connaître le fond de l'Être. Le Sphinx, c'est-à-dire la pensée stérile, et la Chimère, c'est-à-dire l'imagination menteuse, dialoguent devant lui; les deux monstres voudraient s'accoupler, sans doute pour que la pensée fût féconde ou pour que l'imagination fût vraie; mais ils ne peuvent et s'engloutissent dans le sable. Or, du souffle de la Chimère naissent des êtres bizarres, Astomi, Nisnas, Pygmées, Sciapodes, Basilic, Griffon, etc.; et toutes les formes de la matière grouillent et fourmillent autour d'Antoine, et ces formes se mêlent; « les végétaux ne se distinguent plus des animaux », puis « les plantes se confondent avec les pierres ». Antoine a le sentiment de l'unité de l'Être sous l'éternelle « muance » des phénomènes; et même il aperçoit les atomes, il voit « naître la vie et le mouvement commencer ». Il délire de joie, il voudrait se perdre

dans la matière, « descendre jusqu'au fond de la matière, — être la matière ».

J'avoue ma prédilection pour ce livre. Et je ne parle pas seulement du style qui, comme dans *Salammbô* et dans *saint Julien*, a des brièvetés et des reliefs saisissants dans ses contours accusés, et qui réellement émeut tous les sens à la fois ou tour à tour d'une manière troublante, comme si les mots vivaient d'une vie animale; ni du tohu-bohu fantastique des idées et des images, qui fait que le lecteur, s'il s'abandonne, ne sait pas plus où il en est que le pauvre Antoine et souffre presque de l'obsession de ces bizarreries précises; car elles ont quelque chose de lancinant et ne le bercent point comme un rêve, mais le heurtent et le poignent à la façon d'un cauchemar. — Non, *la Tentation de saint Antoine* est autre chose qu'une débauche d'imagination patiente et savante. Je doute si aucun livre témoigne mieux de la faculté qu'a notre âge de s'intéresser à tout, de se déprendre de soi et de voir telles qu'elles sont les choses même qui nous sont le plus étrangères. *La Tentation de saint Antoine* nous fait faire d'autant plus de chemin hors de nous-mêmes qu'elle nous présente toutes les conceptions de l'imbécillité humaine par le côté extérieur, sans les interpréter, et comme des idées qui n'ont plus de sens, étant nées de cerveaux avec lesquels les nôtres, plus compliqués, n'ont presque rien de commun. A ce voyage à travers les religions, qui sont les manières dont l'homme a conçu le monde, succède le voyage à travers le monde lui-même, dans l'espace où se meuvent les astres; et par là l'esprit achève de se dépayser. La morale de cette pérégrination en est loyalement tirée. « ... Quel est le but de tout cela? demande Antoine. — Il n'y a pas de but, répond le diable... Les choses ne t'arrivent que par l'intermédiaire de ton esprit. Tel qu'un miroir concave, il déforme les objets, et tout moyen te manque pour en vérifier l'exactitude. Jamais tu ne connaîtras l'univers dans sa pleine étendue : par conséquent tu ne peux te faire une idée de sa cause, avoir une notion juste de Dieu, ni même dire que l'univers est infini, car il faudrait d'abord connaître l'infini. La forme est peut-être une erreur de tes sens, la substance une imagination de ta pensée. A moins que, le monde étant un flux perpétuel de choses, l'apparence, au contraire, ne soit tout ce qu'il y a de plus vrai; l'illusion, la seule réalité! »

Donc le fond de l'être, l' « au delà » nous échappe, si toutefois il y a un au delà. Mais le monde des phénomènes nous enveloppe, nous noie, agit sur nous sans interruption. Nous ne serions pas sans lui, et toute notre vie consiste à le subir. Et nous l'aimons, sciemment ou non, car nous ne connaissons que lui, nous ne sommes heureux ou malheureux que par lui, et nous ne sommes rien hors de lui. Parfois un désir nous saisit qui résume tous les autres et où tout rêve et toute pensée aboutissent. Nous voudrions être plongés plus avant dans la vie universelle, sentir et vivre davantage ou peut-être ne plus sentir, passer par toutes les formes de l'être et, comme le crie Antoine, « descendre jusqu'au fond de la matière ».

Faute d'y pouvoir descendre, M. Gustave Flaubert la regarde. C'est encore un bonheur, à condition qu'on ne fasse que cela. Le monde est assez varié pour qu'on emploie uniquement sa vie à le contempler sans éprouver d'autre besoin. L'obscurité des phénomènes, dira-t-on, est une souffrance pour l'esprit; mais leur diversité est un amusement, et la variété des effets est si grande que, si vous y appliquez votre attention, l'obscurité des causes ne vous tourmentera guère : vous vous contenterez des causes immédiates, de celles qui sont bien visibles et au delà desquelles commencent les ténèbres métaphysiques. Qui veut trop expliquer se trompe, et M. Flaubert ne veut pas se tromper, quoiqu'il y ait du plaisir dans certaines duperies; mais il sait un plaisir plus grand. Il ne veut pas non plus s'émouvoir, car cela aussi est une cause d'erreur. Les seuls sentiments qu'il admette, à condition qu'ils resteront latents dans son œuvre, c'est, nous l'avons vu, la joie de constater ce qui est, l'ivresse calme des lignes et des couleurs, et une ironie qui ne sourit pas. Son idéal de vie est la curiosité universelle et impassible.

Telle est la philosophie de ses romans ou, mieux, la disposition d'esprit dont ils portent la marque. Son œuvre est froide et véridique entre toutes. Elle reflète la réalité, par fragments sans doute; mais chaque fragment est entier : les êtres humains qu'il copie, il ne les extrait point du milieu qui les presse; jamais il ne songe à les montrer plus beaux ou plus laids qu'ils ne sont; jamais il ne se fâche contre eux, et jamais il ne se glisse sous leur masque. Ce qu'il fait là, sans doute on l'a fait avant lui; mais son originalité est de le faire plus constamment que personne, sans un oubli ni une défaillance. Si équitable, si étendue est sa curiosité, qu'il n'a même pas de préférence pour la réalité actuelle et que Salammbô et Mme Bovary lui sont égales. — D'autres styles, moins concis que le sien, peuvent être aussi expressifs : je n'en vois pas qui suppose chez l'écrivain une telle absence d'entraînement, une telle patience à trier les mots, à les mettre à leur place, à les faire saillir. — Nul artiste n'est moins dans son œuvre, et en un sens nul n'y est davantage, parce qu'on sent continuellement l'effort qu'il a fait pour s'en abstraire. Cela est extrêmement artificiel, je le veux, et ce n'est point pour me déplaire. Je demande seulement qu'on ne tourne point contre la gloire de M. Gustave Flaubert la sottise de certains petits bâtards de Gœthe l'olympien, impassibles de pacotille, qui n'ont guère de peine à l'être, ne voyant pas grand'chose. L'impassibilité va bien avec la science et la véracité. M. Flaubert a réalisé cette alliance dans le roman, et, comme il s'y joint un style à l'avenant, toujours concret et jamais ému, l'impression qui en résulte est très forte et très particulière. Elle ne va pas sans une fatigue et une inquiétude pour ceux qui ont accoutumé de vivre autrement que par le sens critique et esthétique. Ils regrettent le parti-pris de l'écrivain, son cœur volontairement absent, son attitude, qu'ils jugent pénible à garder. D'autres, plus subtils, trouveront son œuvre triste jusqu'à la désolation, justement par les contraintes et les silences qu'elle s'impose; ils diront qu'elle leur tient le cœur dans un étau, qu'ils étouffent et qu'ils ne veulent pas vraiment que l'art soit aussi douloureux. Ils ont raison. Grâces soient rendues aux artistes qui font pleurer doucement, qui

se laissent prendre aux entrailles par leurs inventions, qui transfigurent le monde réel, qui trompent, consolent et enchantent les hommes! Je crois pourtant avoir montré comment on peut goûter la manière de M. Flaubert, sinon la préférer aux autres. Écrire et voir comme il voit et comme il écrit, cela peut sembler dur et mal plaisant aux cœurs sensibles : ils reconnaîtront du moins, pour employer un mot dont on abuse, que cela est fort et peut-être unique.

JULES LEMAITRE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La monarchie de juillet (1).

I.

Les historiens n'ont pas manqué depuis trente ans à la monarchie de 1830. Le règne de Louis-Philippe a été tour à tour attaqué avec violence et défendu avec énergie. Des ouvrages qui lui furent consacrés, deux ont survécu : c'est d'abord l'*Histoire de dix ans* de M. Louis Blanc, où toutes les rancunes, tous les griefs vrais ou supposés, toutes les calomnies des partis extrêmes se trouvent enregistrés, répétés et grossis; «pamphlet en cinq volumes» comme l'a qualifiée M. Cuvillier-Fleury, auquel sa violence même et ses qualités littéraires ont assuré un durable succès. Écrite pendant le règne de Louis-Philippe, au lendemain même des événements qu'elle retraçait, c'est moins une œuvre historique qu'une machine de guerre. L'importance de cet ouvrage pour les générations postérieures tient surtout à ce qu'elles y trouvent, pour ainsi dire, les mémoires d'un parti avec toute la partialité de ses appréciations.

Le second ouvrage est l'*Histoire du règne de Louis-Philippe* de Victor de Nouvion. Celle-ci, écrite avec plus de calme, par un partisan sincère et hautement avoué de la monarchie constitutionnelle, qui était en même temps un esprit libéral, mérite mieux le nom d'Histoire. Quand elle fut entreprise, la monarchie de Juillet était morte depuis neuf ans; l'Empire autoritaire était à son apogée, et M. de Nouvion connaissait par une expérience personnelle la mesure de la liberté qu'il accordait à la presse. C'était, à ce moment, un acte de courage civique que d'entreprendre, pièces en main, la réhabilitation d'une forme gouvernementale qui ne jouissait pas précisément des sympathies officielles, d'opposer aux pratiques césariennes la prospérité de la France sous le régime parlementaire alors si décrié, de rappeler, au lendemain de la guerre de Crimée, où un Bonaparte avait conquis le prestige militaire que l'on sait, les brillants faits d'armes des princes d'Orléans, de flétrir enfin avec une énergie indignée les attentats de Strasbourg et de Boulogne. La sincérité de cette œuvre en faisait la force. L'auteur n'avait épargné aucune peine pour connaître la vérité, pour la dégager des réticences, des contradictions, et pour rendre aux événements leur physionomie réelle avec leurs causes véritables. Arrêtée, par la mort de M. de Nouvion, à la formation du cabinet du 29 octobre 1840, l'*Histoire du règne de Louis-Philippe* est la contre-partie de l'*Histoire de dix ans* et permet de confronter d'une manière permanente l'attaque et la défense — je ne dis pas l'apologie.

Un nouvel écrivain vient aujourd'hui refaire l'*Histoire de la monarchie de Juillet*. M. Victor du Bled se rapproche beaucoup de M. de Nouvion, qu'il cite fréquemment et dont il s'inspire fréquemment aussi. Il y a cependant entre son prédécesseur et lui quelques nuances. M. du Bled n'est pas un esprit très libéral; il a subi l'influence des événements récents; il a été sous-préfet de l'ordre moral, et il appartient à ce parti hybride qui s'efforce de maintenir l'union entre les ennemis actuels de la république, lesquels se combattaient autrefois, légitimistes, orléanistes et bonapartistes. Ainsi il «reproche à M. de Nouvion ses appréciations injustes à l'égard de la Restauration et son panégyrique outré de la révolution de 1830». Et cependant M. de Nouvion rend hommage à la sincérité et aux qualités de Charles X; mais il rappelle les causes de désaccord entre le roi et la nation, tandis que M. du Bled cherche à les amoindrir. Il faut cependant bien le reconnaître, Charles X n'avait aucune sympathie pour la monarchie constitutionnelle. C'était dans son entourage, avec son approbation, qu'on avait traité Louis XVIII de jacobin, de roi des *charretiers*. Il avait pris plaisir à former des ministères dont « le système fût *le sien* ». Le principe parlementaire de la responsabilité ministérielle couvrant la personne royale, il n'avait négligé aucune occasion de le violer. Après l'étude du règne, est-on autorisé à dire qu'un changement de ministère eût dû être la seule conséquence des Ordonnances de Juillet? Ces Ordonnances résumaient le *système* de Charles X, ce système que la Chambre avait qualifié de déplorable; elles étaient l'exécution de ces résolutions que, dans sa réponse à l'Adresse, le 18 mars 1830, Charles X avait déclarées *immuables*. « Plus de concessions! » s'écriait-il. Il s'était engagé dans la lutte et il fut vaincu. La défaite était personnelle et ne laissait place à aucun accommodement. Quant à une abdication en faveur du duc de Bordeaux, ce pouvait être une solution; mais il fallait la proposer à temps et ne point attendre que l'insurrection fût partout triomphante. Est-il d'ailleurs regrettable que l'Enfant du miracle n'ait pas été proclamé roi? Les régences ont laissé de tristes pages dans l'histoire de France. Après les troubles qui, dans un pays uniquement monarchique, ont marqué celles de Marie de Médicis et d'Anne

(1) *Histoire de la monarchie de Juillet*, de 1830 à 1848, avec une introduction sur le droit constitutionnel aux États-Unis, en Suisse, en Angleterre et en Belgique, par Victor du Bled. — 2 vol. in-8°. E. Dentu, 1877-1879;

Histoire de dix ans (1830-1840), par Louis Blanc. — 5 vol. in-8°. Germer Baillière;

Histoire du règne de Louis-Philippe Ier (1830-1840), par Victor de Nouvion. — 4 vol. in-8°. Didier.

On lira aussi avec fruit la courte *Histoire de Louis-Philippe* publiée par M. E. Zevort, dans la *Bibliothèque utile* (Germer Baillière). C'est un résumé substantiel et intéressant de cette période historique.

d'Autriche, il est difficile de croire qu'une nouvelle régence aurait pu imposer aux partis ardents qui divisaient la France de 1830. A l'état de choses nouveau issu de la Révolution il fallait des hommes nouveaux, n'ayant pas le regret du passé, ne se considérant pas comme amoindris, ne se proposant pas comme but suprême de rendre à la Couronne ses prérogatives féodales, et à l'Église, par leur intermédiaire, la direction de la société.

C'est ce qui détermina la France de 1830 à se séparer d'une monarchie dont l'histoire était liée à la sienne. Mais en même temps, pour bien attester qu'elle conservait le respect des traditions et ne voulait pas se lancer sur la voie des aventures et des nouveautés, c'est dans la descendance d'Henri IV qu'elle prenait son nouveau souverain. C'est mal comprendre l'origine de la monarchie de Juillet que de traiter dédaigneusement de « byzantine » la querelle qui surgit alors sur le *Quoique Bourbon,* et le *Parce que Bourbon* et de rappeler qu'au moment où les Turcs assiégeaient Constantinople, les rhéteurs de Byzance discutaient à perte de vue sur la lumière incréée. Historiquement, le rapprochement n'a rien de fondé : aucun ennemi n'assiégeait Paris, et la situation de la France n'offrait aucun point de comparaison avec celle de l'empire d'Orient. Au point de vue moral, la querelle avait une importance indéniable : en décidant qu'elle avait choisi Louis-Philippe « parce que Bourbon », la France affirmait son attachement à la forme monarchique ; elle indiquait qu'elle ne voulait point rompre avec le passé. L'inintelligence de la branche aînée l'obligeait à des réformes ; mais elle se bornait à celles dont la nécessité était urgente. Elle mettait l'origine de la royauté de Juillet au-dessus des contestations et rendait un plébiscite inutile. Ce dernier moyen paraît avoir les sympathies de M. du Bled : il reproche à Louis-Philippe de n'en avoir pas usé. Une expérience postérieure devrait cependant lui avoir appris ce que valent les plébiscites, et, puisqu'il ne craint pas de faire d'assez longues excursions en dehors de son sujet, il aurait pu nous faire une petite dissertation, qui n'aurait pas manqué d'intérêt, sur le mérite de ce procédé. Elle aurait heureusement fait pendant à ses développements sur l'antagonisme de Paris et de la France et sur l'oppression que Paris fait peser sur la province. C'est une vieille thèse dont les événements ont fait justice et qui n'est que spécieuse. S'il est vrai que Paris renferme plus d'éléments violents qu'une ville de province, si parfois ces agités, ces énergumènes peuvent pour quelque temps imposer une dictature funeste, il ne faut cependant rendre Paris responsable ni des journées de Juin ni de la Commune. La grande masse de la population parisienne s'est nettement prononcée contre ces éruptions démagogiques. Ce que Paris a fait n'a duré que quand la France l'a ratifié. Il a laissé tomber l'empire au 4 septembre ; mais l'Assemblée réactionnaire de Bordeaux a voté par acclamation la déchéance de l'empire, et auparavant Paris avait, pendant vingt ans, subi l'empire après avoir répondu *non* au plébiscite qui suivit le coup d'État.

Pas n'est besoin d'ailleurs, à propos de Louis-Philippe, de tracer un tableau lugubre de l'histoire de Paris depuis Étienne Marcel et de vanter la sagesse de l'Assemblée nationale fuyant Paris pour s'établir à Versailles, au moment même où nos deux Chambres votent leur retour dans la capitale. Les débats législatifs de ces derniers temps abrègent et facilitent la discussion : M. du Bled trouvera dans les colonnes du *Journal officiel* la réfutation de sa théorie.

On nous permettra pourtant de demander si, à l'époque de la Révolution, les quelques kilomètres qui séparent Paris de Versailles mettaient Louis XVI à l'abri de l'émeute et lui donnaient le moyen d'y résister. N'était-il point forcé de lui obéir et de revenir à Paris, escorté par des bandes révolutionnaires où les femmes elles-mêmes figuraient en grand nombre? L'émeute d'aujourd'hui saurait bien retrouver le chemin suivi par celles des 5 et 6 octobre 1789. Et si au lendemain du 18 mars les troupes de la Commune avaient marché immédiatement sur Versailles, avant que M. Thiers eût pu rétablir l'armée, qui peut dire ce qui fût advenu?

II.

Ces dernières années n'ont guère fourni de documents nouveaux sur l'histoire de la monarchie de Juillet. Les *Mémoires* de M. Guizot sont à peu près la seule publication relativement récente. On peut y joindre les *Mémoires* solennellement bourgeois et pompeusement vides d'Odilon Barrot et les conversations de M. Thiers recueillies et publiées par M. Senior. M. du Bled n'a pas manqué d'extraire — avec une ardeur qui sent « l'ordre moral » — tout ce qui, dans ces épanchements familiers, pouvait ternir la mémoire de M. Thiers. C'est le procédé du pamphlétaire ; l'historien ne doit user que discrètement de ces notes recueillies par un auditeur, alors que l'auteur n'est plus là pour les contredire ou les ratifier, au moins par son silence. Quant aux *Mémoires* d'Odilon Barrot, l'historien a bien peu de chose à en tirer, et ceux de M. Guizot, beaucoup plus importants, ne renferment pas non plus de révélations inattendues.

Il ne faut donc pas demander à M. du Bled de ces horizons nouveaux qu'ouvre l'étude de documents auparavant ignorés. Sa tâche sera bien remplie s'il a mis en œuvre avec sagacité ceux qui ont déjà servi à ses devanciers, s'il a mesuré équitablement la place aux événements suivant leur importance, si ses appréciations sont impartiales et si son œuvre est conçue sur un plan qui permette au lecteur de suivre aisément l'enchaînement des faits.

Son *Histoire de la monarchie de Juillet* témoigne d'un effort honorable. Il s'est imposé la tâche de lire tous les travaux de ses prédécesseurs, et un chapitre de son ouvrage est consacré à les apprécier. Malgré quelques réserves de détail, les appréciations sont généralement justes. Quant au plan de l'œuvre, il aurait gagné à être modifié. M. du Bled a un goût trop marqué pour les digressions ; il aime à prendre les choses *ab ovo*. Pour exposer les origines de la monarchie de 1830, il remonte à la chute de Napoléon et esquisse assez longuement les règnes de Louis XVIII et de Charles X. La conquête de l'Algérie se complique d'une étude historique et ethnographique sur les Arabes. Un chapitre entier — plus de

soixante pages — est consacré aux méfaits de Paris depuis le XIVe siècle jusques et y compris la Commune. Nous ne relevons ici que les plus saillantes de ces superfétations. Il y en a d'autres en maints endroits qui, à l'inconvénient d'être inutiles, joignent celui de changer la perspective. M. du Bled voit sans cesse les faits antérieurs à 1848 à travers les événements récents. Il néglige trop de se placer au point de vue des contemporains et ne tient pas assez de compte de la grande modification qu'a introduite dans notre société le suffrage universel. Un changement si profond rend plus difficile, pour un homme qui n'a pas vécu politiquement sous la monarchie de Juillet — et M. du Bled est, je pense, de ceux-là, — l'histoire de ce gouvernement, que ne l'aurait été pour un jeune écrivain, sous Louis-Philippe, l'histoire de la Restauration. Pour écrire l'histoire d'une époque, il est important de replacer les personnages dans leur milieu réel et de s'y placer soi-même. L'historien ne doit prendre ses points de comparaison que dans le passé, et, s'il ne s'interdit point absolument les rapprochements avec les faits postérieurs, au moins doit-il n'en pas abuser et n'en pas tirer des arguments pour apprécier ce qui est plus ancien.

Mon intention n'est pas d'éplucher ligne par ligne l'œuvre de M. du Bled en demandant compte d'une virgule omise ou des fautes typographiques qui l'émaillent, bien qu'il y en ait de fortes, — par exemple, «Jeanne d'Arc au sacre de Charles IX» (tome Ier, p. 238). — Mais voici une inexactitude plus grave : dans le récit des événements du 29 juillet 1830, M. du Bled veut que la foule ait fait irruption dans le Musée des antiques et s'y soit, comme dans une folle mascarade, revêtue d'armures gothiques, en ait tiré l'arquebuse de Charles IX, la lance de François Ier, etc. Ce passage est presque textuellement copié chez M. de Nouvion, sauf que ce dernier avait écrit : «Musée d'artillerie», et non pas : «Musée des antiques». Ce fut bien le Musée d'artillerie qui fut pillé, et l'on ne voit pas bien quelles armes les insurgés auraient pu emprunter au Musée des antiques.

C'est une plus grosse querelle que provoque le récit du conseil des ministres où furent signées les fameuses Ordonnances. M. du Bled, parlant des dernières hésitations de MM. d'Haussez et de Guernon-Ranville, cite un passage emprunté à M. d'Haussez : « Ce ne fut pas sans hésitation que je me décidai; au moment de voter, je portai mes regards autour de la salle avec une affectation qui fut remarquée par le prince de Polignac. — Que cherchez-vous, me dit-il? — Le portrait de Strafford, lui répondis-je. » D'après M. du Bled, la scène se serait passée le 24 juillet, avant que les Ordonnances fussent présentées au roi, qui les signa au conseil du 25. Ce fait a été raconté dans *l'Histoire de dix ans* avec quelques variantes. Suivant M. Louis Blanc, c'est à Charles X lui-même que M. d'Haussez aurait dit, après avoir contre-signé les Ordonnances : « Sire, je cherchais s'il n'y avait pas par ici, par hasard, quelque portrait de lord Strafford. » Mais là n'est pas la seule différence. M. de Polignac, dans ses *Études historiques, politiques et morales,* nie formellement que M. d'Haussez ait tenu ce propos. M. de Guernon-Ranville, dans son *Journal d'un ministre,* où il note heure par heure les moindres incidents des derniers jours de la royauté, n'y fait aucune allusion. J'ai voulu, pour ma part, vérifier la citation de M. du Bled, qui a négligé d'indiquer d'où elle était tirée ; je n'ai pu la trouver dans les ouvrages de M. d'Haussez.

La phrase d'ailleurs n'a pas de sens; M. d'Haussez eût bien mal connu Charles X s'il l'eût cru capable de l'abandonner le lendemain et de récompenser son dévouement par un arrêt de mort.

III.

J'ai dit par où l'ouvrage de M. du Bled me paraissait trop long. D'autres parties sont bien courtes ou même font défaut. Il n'est pas sans intérêt de connaître le droit constitutionnel des nations étrangères; mais il aurait été utile que M. du Bled exposât plus amplement ses vues sur le droit constitutionnel de la monarchie de Juillet. Elle a été, pendant dix-huit ans, ballottée entre les partisans et les adversaires de la maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas. » M. du Bled n'en est pas partisan, cela se voit de reste. Cette maxime a d'ailleurs, comme bien d'autres, le tort d'être trop absolue. La charte de 1830 avait indiqué dans quelles limites pouvait se manifester l'action personnelle du roi en lui attribuant le pouvoir exécutif, le commandement des forces militaires, le droit de faire la guerre et les traités, les règlements et ordonnances, et celui de sanctionner et de promulguer les lois; mais de ces droits, les uns s'exerçaient directement, comme celui de commander les troupes; les autres ne pouvaient s'exercer qu'avec le concours et sous la responsabilité des ministres. Jusqu'à quel point le roi pouvait-il interposer sa volonté dans ce dernier cas? La question, posée au début du règne, n'était pas encore résolue à la fin. Sans doute la Charte, en déclarant le roi inviolable et les ministres responsables, n'avait pas voulu en tirer la conséquence du roi fainéant. Elle voulait seulement le placer au-dessus des partis, de telle sorte que même les plus brusques soubresauts de la politique n'entamassent point son prestige et son autorité. Dans un gouvernement despotique, aucune modification n'est possible; le souverain ne peut se déjuger; toute entreprise de la nation pour conquérir quelque indépendance revêt le caractère d'une émeute. C'est un duel entre le peuple et le despote. Si celui-ci sort triomphant, il resserre les liens; si, vaincu, il subit les conditions du vainqueur, son autorité est perdue à jamais. Mieux vaut pour lui se retirer que céder. Mais qu'il subisse la loi de la guerre ou abandonne le pouvoir, le résultat est le même pour la nation : elle est livrée à l'anarchie. Le gouvernement parlementaire est à l'abri de ces tempêtes. Elles ne peuvent naître que le jour où l'un des pouvoirs dont il se compose sort de ses limites et empiète sur les domaines voisins. Il ne faut pas se le dissimuler, du reste, la machine est compliquée et délicate; elle veut des mains habiles et des esprits très déliés et très justes, précisément parce qu'il faut beaucoup de tact pour apprécier le *quantum* de chaque pouvoir.

L'historien d'une époque parlementaire doit avoir, sur l'étendue du pouvoir de chaque partie du gouvernement, des

idées bien précises qui soient pour lui comme le criterium à l'aide duquel il juge la conduite des hommes, et l'exposition de ces idées doit servir d'introduction à l'étude des faits. A l'histoire du règne de Louis-Philippe il y a une autre introduction non moins nécessaire : c'est le récit plus ou moins développé de la vie du duc d'Orléans, de ce qu'en langage judiciaire on appelle les antécédents. Or M. du Bled a négligé d'indiquer le caractère libéral du prince, son adhésion très nette aux principes de la Révolution, son opposition aux tendances réactionnaires du gouvernement de Charles X, son rôle enfin à l'heure suprême où la monarchie légitime s'effondre. Il y a à cette étude plus qu'une curiosité rétrospective. Il n'est pas indifférent, pour l'histoire de la monarchie de Juillet, de connaître le prince qui se trouvait chargé du fardeau de la couronne, et il est bon d'étudier ses actes pendant les derniers jours de la Restauration, ne fût-ce que pour les opposer aux légitimistes, qui pendant tant d'années lui reprochèrent sa « trahison » et le traitèrent d' « usurpateur ». Mais, je l'ai déjà dit, M. du Bled ne se soucie d'entamer des polémiques ni avec les légitimistes ni avec les bonapartistes. A peine ose-t-il indiquer la part qu'ils prirent à plusieurs reprises dans les mouvements révolutionnaires. Il glisse avec précipitation sur les agissements de la duchesse de Berry; les complots de Strasbourg et de Boulogne le troublent, et, tout en s'inspirant de M. de Nouvion, il met une sourdine à l'énergique réprobation de son devancier.

Enfin — pour signaler un dernier point faible, — il nous semble que l'historien ne doit pas se borner à un récit des événements politiques. Quand on étudie une période comme la monarchie de Juillet, on doit faire une place assez large à l'histoire des idées, aux mouvements littéraire, scientifique et artistique. M. du Bled consacre bien, dans le corps de son livre, quelques développements aux doctrines de Saint-Simon et de Fourier; mais ceux dont le talent a illustré cette époque dans les lettres, dans la philosophie, dans les arts, dans toutes les branches de la pensée, se trouvent relégués à la conclusion, en trois pages. Que M. du Bled prenne seulement le petit volume de M. Zevort, et qu'il nous dise lequel est le plus complet, du modeste opuscule de la *Bibliothèque utile* ou de ses deux majestueux in-8°.

Il m'est pénible de rester sur ces critiques et de paraître ne pas tenir compte de l'évidente bonne volonté de M. du Bled. Il a voulu combler une lacune en donnant une histoire complète d'un gouvernement auquel il est sympathique. Si l'exécution vaut moins que les intentions, l'échec n'est pas irréparable, et il y a dans l'ouvrage de M. du Bled assez de qualités pour qu'on puisse espérer mieux d'une seconde tentative. Il ne faudrait pour cela qu'un nouvel effort et de la persévérance. Qu'il reprenne son ébauche, modifie ou coupe sans faiblesse ce qui la dépare et donne au reste plus de développement, et nous pourrons sans doute compter une œuvre estimable de plus.

GEORGES DE NOUVION.

LA FRANCE A L'ÉTRANGER

De l'influence actuelle de la littérature française aux Pays-Bas (1).

M. Thiers disait naguère à la tribune, à l'appui d'un projet de traité de commerce avec les Pays-Bas : « Deux millions et demi de Hollandais consomment plus de vins français que trente millions d'Allemands ! » Et il aurait pu ajouter que ces habitants des Pays-Bas, qui vivent, pour ainsi dire, entre trois eaux : la mer, les fleuves et l'air saturé de vapeur, sont peut-être les plus fins dégustateurs des meilleurs crus de nos vignobles. Je ne sais si cette prédilection pour les produits de nos coteaux ensoleillés a disposé les Hollandais à goûter la saveur de nos productions littéraires; mais ce qu'il y a de certain, c'est que leur pays est un de ceux où on lit le plus et où l'on apprécie le mieux les livres et les drames français. Je ne parle pas des Revues françaises, pas même de la *Revue politique et littéraire*, qui y compte de nombreux lecteurs; je citerai seulement deux chiffres significatifs : la Hollande a pris, à elle seule, mille exemplaires du *Nabab* de M. Daudet, et la représentation des *Bourgeois de Pont-Arcy* de M. Sardou, traduits par M. Ten Brink, a fait gagner trente mille francs aux théâtres d'Amsterdam et de la Haye.

I.

Cette influence ne date pas d'hier; on trouve la trace de l'esprit français à toutes les époques de l'histoire littéraire des Pays-Bas. Sans parler de Perrot de Saint-Cloud, qui publia en Artois et en Flandre, vers 1209, son *Plaid* et ses *Aventures de Renart* (2) ni de Matthieu de Castelein, l'auteur des *Contes rimés de rhétorique*, qui fut comme le législateur du Parnasse néerlandais dans la première moitié du XVIe siècle, il nous sera permis de dire qu'à la suite de la grande émigration française provoquée par la révocation de l'Édit de Nantes (3), la Hollande devint une des provinces de la littérature française. Les soixante et deux chaires des Églises réformées wallonnes furent comme autant de foyers d'où rayonna le feu de l'éloquence française, entretenu par les Saurin, les Claude, les Du Bosc; les *Nouvelles de la république des lettres*, publiées par Bayle, donnèrent naissance à plusieurs autres Revues françaises. C'est à cette école que se forma Juste Van Effen, le fondateur de la première Revue hollandaise, intitulée *De hollandsche Spectator* (1731-1735),

---

(1) C.-B. Huet : *Fantaisies littéraires*. Amsterdam, 1868 et suiv.; *Paris et ses environs*. Amsterdam, 1878. — J.-Ten Brink : *Petite histoire des lettres néerlandaises*. Haarlem, 1877. — *Causeries d'un habitant de La Haye*. Amsterdam, 1873 et suiv. — A.-G. Van Hamel : *Molière et le théâtre néerlandais*. Rotterdam, 1876.

(2) Jonckbloet : *Étude sur le roman du Renart*. Groningue, 1863.

(3) Ch. Weiss, dans son *Histoire des réfugiés protestants de France*, évalue la quote-part de la Hollande à plus de soixante et quinze mille gentilshommes, industriels, négociants, etc.

et le rénovateur de la prose nationale. Malheureusement Van Effen ne fit pas école; la verve néerlandaise, qui se distingue essentiellement par la comédie burlesque et par la peinture de caractère, était tarie, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle les écrivains hollandais semblèrent condamnés à la servile imitation des poètes français et des romanciers anglais, qui a fait donner à cette phase de leur littérature le nom dédaigneux de « temps des perruques ». Seuls, Onno Zwier Van Haren (+1779) et Mme Élisabeth Wolff, née Bekker (+1804), secouèrent ce joug et exploitèrent les traditions et les mœurs nationales : le premier, dans son épopée lyrique des *Gueux;* la seconde, dans son célèbre roman *Sara Burerghart.* Il fallut le contre-coup de la révolution de 1789 et surtout la sécession violente des Pays-Bas du Sud (royaume de Belgique) pour secouer la torpeur où le génie littéraire de la Néerlande paraissait plongé depuis la fin du XVIIe siècle. Depuis 1810 et 1830, nous assistons à un véritable réveil de la littérature hollandaise : il suffit de nommer les poètes Tollens et Hildebrand (Beets), les romanciers Van Lennep et Mme Bosboom, née Toussaint, les critiques Potgieter et Alberdingk Thym, et enfin le satirique auteur de *Max Havelaar,* Multatuli (Dowes Dekker), pour prouver que la Néerlande a repris conscience de son génie propre et qu'elle s'est affranchie de la servitude étrangère qui avait pesé sur elle pendant plus d'un siècle. C'est surtout dans le champ de la poésie que la Néerlande a produit les œuvres les plus originales; je ne connais dans aucune littérature rien de comparable aux poèmes astronomiques de Ten Kate et aux *Chants d'un laïque* de Génestet. Il y a chez les poètes de la « jeune Hollande » un sentiment mystique de la nature, uni à une fine raillerie des travers humains, qui les distingue à la fois de la sentimentalité allemande et de la moquerie française. C'est quelque chose d'analogue à l'*humour* des Anglais, mais avec plus de sympathie et de finesse. On en jugera par la pièce suivante de Génestet, dont nous devons la traduction à notre jeune poète provençal, Jean Aicard (1).

Un chant de Désir (Levenslust).

Les yeux clignotants, plein de somnolence,
Au sein maternel un petit garçon
Se tient éveillé, tenace et grognon,
Et de ci de là sa tête balance.
L'obscur lui fait peur; ne lui dites pas
De s'en aller seul, là-bas, sans lumière!
Il court, vient, repart, revient sur ses pas,
Pour ne pas aller si loin de sa mère!
Il s'amuse à tout, rit et tend les bras...
Ah! malin enfant! n'entendez-vous pas
Quel chant de désir il chante tout bas?

Dans le triste enclos de la vie humaine,
A moitié déjà défait par la mort,
Sur ton sein fidèle où le passé dort,
O terre! un vieillard se courbe avec peine.
A se reposer il songe pas;
A force de soins, il s'obstine et reste.
Quoi! seul dans l'obscur, s'en aller là-bas!
Oh! sommeil des morts, comme il te déteste!
Il vit, il va, vient, revient sur ses pas...
Le malin vieillard! n'entendez-vous pas
Quel chant de désir il chante tout bas?

(1) Jean Aicard : *Visite en Hollande.* — Paris, 1879; chez Sandoz et Fischbacher.

Si la Néerlande a su retrouver le riche filon de sa poésie de caractère et reprendre sa place à part au milieu des nations lettrées, ce n'est pas à dire qu'elle ait repoussé toute influence étrangère, qu'elle ait élevé une sorte de muraille de Chine autour de ses frontières. Loin de là; il n'est pas de pays plus hospitalier, en fait de livres et de conférences comme en fait de voyageurs du dehors. Les hôtels y font assez triste figure à cause de la concurrence des « chambres à loger »; mais, en revanche, les libraires qui se livrent à l'importation des ouvrages étrangers doivent y traiter d'excellentes affaires. Tout Hollandais « bien élevé » se pique de parler couramment le français, l'allemand et l'anglais; mais, des trois langues, la française est sans contredit la plus répandue et la plus aristocratique. C'est la langue de la cour à la résidence royale de La Haye; c'est à l'église wallonne, c'est-à-dire française, que le roi et jusqu'à la reine, qui est Allemande, vont entendre le prêche; dès qu'un enfant de la petite bourgeoisie aspire à une carrière libérale, c'est le français qu'il étudie avec le plus grand soin, et, comme le dit M. C.-B. Huet, « écorcher la langue française est, même entre nous, une marque de grossièreté rustique ». Ce qu'on admire le plus dans notre langue, c'est d'abord sa sonorité harmonieuse et sa merveilleuse clarté, mais aussi et surtout l'identité entre le langage parlé et la parole écrite, tandis qu'en hollandais, comme en allemand et en anglais, on parle tout autrement qu'on n'écrit. Aussi n'est-il pas étonnant que, tout en maintenant à bon droit sa curieuse originalité, la littérature hollandaise soit encore accessible aux influences françaises. Cette tendance nous paraît principalement accusée dans la critique littéraire, dans le roman et dans le théâtre.

II.

Les deux écrivains que nous avons choisis parmi les contemporains comme représentant le mieux l'influence française dans le domaine de la critique, MM. Conrad Busken Huet et Jean Ten Brink, ont collaboré aux deux Revues littéraires les plus répandues aux Pays-Bas : *le Gids* (Guide), fondé en 1837 par Potgieter et qui correspond assez bien à notre *Revue des Deux-Mondes,* et le *Nederlandsche Spectator,* fondé en 1860 par M. Smits (Lindo) sur le modèle de l'*Athenæum* anglais.

M. Huet, issu d'une famille de réfugiés protestants de France, qui prétend — non sans titres — se rattacher à une ligne collatérale du célèbre évêque d'Avranches du même nom, et qui est resté pendant douze ans pasteur de l'Église wallonne de Haarlem, s'est fait connaître, tout jeune encore, par ses *Lettres sur la Bible* (1858). Cet ouvrage n'était que l'expression sincère d'une âme ébranlée dans sa foi traditionnelle par les résultats de la critique sacrée; mais il pro-

duisit aux Pays-Bas la même impression que les premiers articles de MM. Reville et Scherer dans notre *Revue de Strasbourg :* une explosion de surprise et de colère. Aussi Huet consacra désormais son talent au journalisme et à la critique littéraire. Il publia, depuis 1862, dans *le Gids*, sous le nom de *Fantaisies littéraires*, une série d'études sur les écrivains classiques, puis sur les auteurs contemporains de la Néerlande. Formé à l'école de Sainte-Beuve et de Polgieter, qui était lui-même tout pénétré des idées de nos maîtres modernes, Huet se fit de la critique une idée plus haute que celle d'un simple compte rendu littéraire; il s'essaya dans l'analyse du caractère et du milieu social des écrivains. Il a publié, depuis 1869, dans le *Journal universel des Indes néerlandaises* (*Algemeene Dagblad van Nederlandsche Indie*), des études sur Lamartine, Murger, Georges Sand, Prévost-Paradol, Alexandre Dumas fils; puis, sous le nom de *Vieux romans*, la critique des principales œuvres de Rousseau, Chateaubriand, Mme de Staël; enfin, sous le titre de *Paris et ses environs*, une description de nos monuments, de nos musées et de nos théâtres, qui a eu le plus grand succès, non seulement auprès des Hollandais d'outre-mer, mais jusque dans leur mère-patrie. Il a été imprimé plus de dix mille exemplaires de ce dernier volume. Ce qui nous a frappé à la lecture de ces divers morceaux de critique, c'est d'y retrouver la méthode psychologique de Sainte-Beuve unie au sens esthétique de M. Taine, mais affranchie de tout système *a priori* et relevée par une grande richesse d'informations historiques. Cette érudition de bon aloi permet au critique du *Journal des Indes néerlandaises* des rapprochements curieux. Ainsi, à propos de la reprise d'*Hernani* au Théâtre-Français, M. Huet compare le héros du drame de Victor Hugo au *Cid* de Corneille et les explique tous deux par le vrai Cid du *romancero* espagnol, mis en lumière par les *Recherches* de M. le professeur Dozy (de Leyde) :

« C'est dans cet ouvrage, dit M. Huet, que l'on voit pour la première fois le Cid du romancero espagnol prendre peu à peu quelque chose de grave, de solennel, d'homérique, et devenir à la fin cet idéal d'esprit chevaleresque qui a séduit Corneille et captivé Hugo. L'un a fait de la fiancée du Cid son héroïne; l'autre a donné à la sienne le nom d'une fille du Cid. Ce type espagnol, devenu français, était évidemment pour ces deux poètes l'idéal le plus sublime. Et nous l'aurions deviné, quand même Victor Hugo n'aurait pas donné comme sous-titre à ses premières éditions d'*Hernani* ces mots : *Description de l'honneur castillan*. De même, l'âme du Cid avait passé tout entière dans Corneille, au point qu'il se modelait sur ce type jusque dans sa vie ordinaire. »

Chez M. Jean Ten Brink, docteur ès lettres et professeur de littérature à l'École moyenne de La Haye, on sent moins d'érudition artistique, mais plus de méthode historique que chez M. Huet. Lui aussi a donné dans le *Journal du Dimanche* (*Zondagsblad*), depuis quelques années, une série d'études littéraires sur des ouvrages hollandais et étrangers, qui ont été réunies sous le titre de *Causeries d'un habitant de La Haye* (3 vol. Amsterdam, 1873 et suiv.), et, en 1877, il a publié une petite *Histoire des lettres néerlandaises* qui est un chef-d'œuvre de concision et d'analyse psychologique. Rien de plus spirituel que le chapitre où l'auteur dépeint avec une fine ironie le caractère du poète Bilderdyk, qui professa dès sa jeunesse une profonde aversion pour quiconque gagnait sa vie par son travail, mais ne craignit pas de demander l'aumône au stathouder Guillaume V, réfugié à Londres, et puis au duc de Brunswick. Ce livre, tout en faisant la part des influences étrangères dans le développement de la littérature hollandaise, relève avec un sentiment de fierté légitime ce qu'il y a d'essentiellement propre au caractère national : la fibre comique et la morale en action. Ce sont là les deux éléments, tantôt séparés, tantôt réunis, qui caractérisent les œuvres des auteurs flamands et hollandais, depuis Maerlant jusqu'à Henri Conscience, depuis Cats jusqu'à Génestet. — Mais ce qui nous intéresse pour le moment, c'est la manière dont M. Ten Brink apprécie nos auteurs français modernes. Tandis que M. Huet recherchait de préférence les critiques et les romanciers de l'école idéaliste, M. Ten Brink étudie les dramaturges et les romanciers de l'école naturaliste. Ses analyses des œuvres de Victorien Sardou et d'Émile Augier, de Gustave Flaubert et d'Émile Zola sont faites de main de maître et dénotent un habitué des théâtres parisiens. Il rend un juste hommage à Honoré de Balzac — cet excommunié du monde académique de Louis-Philippe — et il reconnaît en lui le chef d'école de nos romanciers contemporains.

III.

Ses sympathies littéraires pour M. Zola nous amènent à parler de l'influence du roman français sur les écrivains hollandais de même école. Dans ce domaine voisin de la critique — puisque le roman n'est après tout que la critique des mœurs et des caractères, — c'est encore MM. Huet et Ten Brink qui nous serviront de guides. Tous deux, en effet, ont joint l'exemple au précepte; ils ne se sont pas contentés de critiquer les romans des autres, ils en ont composé d'originaux.

Seulement, ici l'influence française est venue se heurter contre un obstacle redoutable : le préjugé, très généralement répandu en Hollande, que nos romanciers foulent aux pieds les principes sacrés de la morale et même les règles élémentaires de la pudeur. Ce préjugé, entretenu par quelques productions malsaines de Dumas père et de Paul de Kock, a tourné longtemps les lecteurs et surtout les lectrices des Pays-Bas vers les romans de la prude Albion. Ajoutez à cela la supériorité du genre historique créé par Walter Scott et par Limburg Brower, et vous vous expliquerez sans peine que toute une école de romanciers hollandais, l'école historique, fondée par Jacques Van Lennep et continuée avec talent par Mme Bosboom-Toussaint et A. S. Wallis (Mlle Opzoomer), relève plutôt de l'Angleterre que de la France.

Mais, depuis une douzaine d'années, il se produit un revirement en faveur du roman français, c'est-à-dire du roman de mœurs. C'est à M. Gustave Droz, avec son *Monsieur, Madame et Bébé*, et à M. Alphonse Daudet que revient l'honneur

d'avoir triomphé des préjugés qu'on nourrissait contre la « légèreté des mœurs françaises ». Ce ne fut pas sans résistance. Un certain nombre de censeurs firent encore la grimace à certaines pages du roman de Droz, et il fallut que M. de Veer publiât une édition de *Monsieur, Madame et Bébé* à l'usage des lectrices hollandaises sous ce titre : *Bague d'alliance pour la jeune Hollande.* Aujourd'hui la glace est rompue, on a lu et traduit *le Nabab, Fromont jeune et Risler aîné,* et même (*horribile dictu!*) on a monté sur le théâtre *l'Assommoir.* Que dis-je? M. Zola est en train de faire école chez un certain nombre de jeunes écrivains de la Revue *la Bannière,* tels que Marcellus Emants, l'auteur des *Najaarsstormen.*

Ce qui nous paraît plus significatif encore pour l'influence du roman français aux Pays-Bas, c'est la publication de deux romans tels que *Lidewyde,* de M. Huet (1868), et l'*Enfant trouvé* (*Het verloren Kind*), de M. Ten Brink ; car ces deux ouvrages s'inspirent évidemment du genre créé par Georges Sand et Honoré de Balzac. *Lidewyde* est presque un roman français, composé sur un plan d'une clarté parfaite, avec une intrigue bien nouée, et écrit d'un style d'une souplesse et d'une légèreté rares dans les annales de la prose hollandaise. On sent à chaque page l'influence de la femme de génie qui a créé chez nous le roman idéaliste : dans la conception des caractères, dans la description des paysages, dans le dénoûment, Liderwyde est bien le type de la femme malheureuse en ménage et qui cherche à s'en dédommager en prenant des cœurs dans ses filets. Emma est l'idéal de la jeune fille aimante et pure. André, son fiancé, est le portrait de ces hommes faibles et irrésolus qui finissent toujours par périr victimes de leur mauvais génie. Sauf quelques scènes qui respirent un peu trop le sensualisme, ce roman satisfait à la loi morale, puisque l'amant infidèle se fait justice à lui-même, et nous avons de la peine à nous expliquer les froissements qu'il produisit à son apparition.

IV.

Le dénouement de *Lidewyde* a quelque chose de dramatique, et il nous semble qu'en sacrifiant quelques parties, par exemple la première, qui est une sorte de préambule idyllique, il serait facile de transporter ce roman sur la scène à l'instar de plusieurs romans de G. Sand. Mais pour cela il faudrait un théâtre hollandais, et, comme me l'écrit un de mes amis, « nous sommes à la recherche d'un théâtre national sans pouvoir le trouver ». Ce n'est pas à dire que les Hollandais n'aient eu des dramaturges originaux : il est de tradition à Amsterdam que l'on joue chaque année, dans les premiers jours de l'année, le *Gysbrecht van Aemstel* de Vondel, et l'on joue de temps à autre quelques comédies d'Asselyn et de Langendijk (mort en 1699). Mais tout cela est passé de mode; la vieille farce hollandaise (boert, klucht), en se transformant en badinage humoristique, a perdu de sa verve comique. On a eu beau fonder en 1869 une Société pour l'encouragement du Théâtre néerlandais (*Het nederlandsche Tooneelverbond*) et proposer des médailles d'or et d'argent, voire même des prix de mille florins (plus de 2000 francs) pour la meilleure comédie, rien n'apparaît, si ce n'est des ouvrages médiocres; et l'on en est réduit à jouer des traductions de pièces françaises.

Ici encore s'est manifestée la sensibilité morale du public hollandais : ce public aurait été froissé par le spectacle des maris trompés, des femmes séduites, des fils naturels triomphants qui fourmillent dans notre théâtre, même classique; et les traducteurs indigènes ont eu grand soin d'en adoucir l'expression ou bien de supprimer les épisodes les plus scabreux. Cela n'a pas empêché que l'on ne jouât avec un certain profit la plupart des pièces du Vaudeville, du Palais-Royal ou de la Porte-Saint-Martin. Mais aujourd'hui ces pièces, qui ne valent que par les combinaisons à effet et la mise en scène et qui, par leur souverain mépris pour les convenances, compromettent la réputation de l'honnêteté française, sont tombées dans le discrédit. Les critiques intelligents qui ont pris la direction du mouvement dramatique aux Pays-Bas, MM. Van Hall et Rössing, ont compris que c'était faire tort tout ensemble à l'honneur de la France et aux mœurs hollandaises que de laisser croire que de pareilles bouffonneries sont l'expression de notre vie sociale, et ils ont encouragé la traduction des chefs-d'œuvre de notre théâtre moderne. Je ne parlerai pas des œuvres d'Alexandre Dumas fils telles que le *Demi-Monde,* les *Idées de Mme Aubray,* qui excitent encore de la méfiance par leur manière paradoxale de plaider des causes justes. Je citerai tout d'abord la remarquable traduction de la *Fille de Roland,* par M. Alberdingk Thijm, celle du *Luthier de Crémone,* par M. J.-N Van Hall, et de *la Joie fait peur,* par Mlle Nierstrass, qui font le plus grand honneur à ces trois écrivains.

Le théâtre d'Émile Augier est aussi apprécié à sa juste valeur depuis qu'on a joué le *Gendre de M. Poirier* et *les Fourchambault,* qui ont été applaudis par les connaisseurs. Mais « à tout seigneur, tout honneur »; il faut bien avouer que M. Victorien Sardou est le lion du jour, à La Haye et à Amsterdam. Presque toutes ses pièces, depuis les *Pattes de Mouche* jusqu'à *Rabagas,* ont passé sur la scène hollandaise, et les *Bourgeois de Pont-Arcy,* grâce à l'intelligente traduction de M. le professeur J.-Ten Brink, ont enlevé de vifs applaudissements et produit, nous l'avons déjà dit, de grosses recettes. Il est vrai que les traducteurs ont bien mérité du public hollandais, car ils ont fait là de vrais tours de force : ils ont rendu dans leur langue les beautés tragiques ou la finesse comique de nos dramaturges sans leur faire perdre de leur effet théâtral. On appréciera mieux toute la souplesse de talent, la gymnastique poétique (comme disait Génestet) qu'ils ont dû déployer, en voyant quelles vaines tentatives on a faites jusqu'ici pour traduire en hollandais les œuvres de Molière (1). Nous empruntons quelques échantillons à la

(1) Les principales pièces de Molière : *le Misanthrope, le Tartufe, Georges Dandin,* furent traduites dès la fin du XVIIe siècle par A. Pels et la première Société littéraire fondée sous le nom de *Nil volentibus arduum* (1669). De nos jours, une des meilleures traductions qui ait paru est celle du *Médecin malgré lui,* par M. C.-B. Huet (Batavia, 1874).

brochure intitulée : *Molière et le théâtre néerlandais.* M. A.-G. Van Hamel, qui en est l'auteur, est un des plus fins connaisseurs de notre théâtre moderne ; il est lui-même poète à ses heures et a naguère souhaité la bienvenue à M. Jean Aicard lors de sa visite en Hollande (novembre-décembre 1878) dans des vers qui ne sont pas indignes de paraître à côté de ceux de notre brillant poète provençal. Voici d'abord des titres qui sont intraduisibles : on sourit en lisant le mot *Misanthrope* traduit par *De menschenhater,* ce qui équivaut à « ennemi du genre humain », ou « Georges Dandin », par *Lubbert Lubbertze, of de geadelde boer,* c'est-à-dire « le paysan anobli », car il serait tout simple de conserver le titre français, déjà universellement connu. Mais que dire de ce passage des *Femmes savantes* (*De geleerde Vrouwen),* où Trissotin s'occupe des imperfections de son sonnet :

> Hélas ! c'est un enfant tout nouveau-né, madame ;
> Son sort, assurément, a lieu de vous toucher
> Et c'est dans votre cour que j'en viens d'accoucher !

Le traducteur hollandais, n'osant pas reproduire devant son public cette figure hardie d'un accouchement, a remplacé le terme d'*enfant nouveau-né* par un *souvenir à peine né,* et *son sort a lieu de vous toucher* par : « il n'est pas encore assez léché pour des oreilles aussi délicates »! — Il n'y a rien de comparable à ces traductions « expurgées », que certaines romances à l'usage des couvents où l'on remplace « amour » par « tambour ».

Mais les écrivains néerlandais ont mieux à faire que de s'escrimer à traduire l'incomparable prince des comiques modernes, en entier ou par fragment (comme on le leur conseillait, en désespoir de cause) : c'est de s'inspirer de sa méthode ; c'est de remonter aux sources italiennes et espagnoles où lui-même a puisé ; et, cela fait, de chercher un cadre tout à fait original, local, actuel, pour y placer leur sujet. Eh ! pourquoi ne réussiraient-ils pas un jour, comme Holberg, le célèbre comique danois (mort en 1754) qui, lui aussi, eut à cœur d'affranchir la scène de Copenhague du joug des imitations françaises et allemandes et qui, grâce à une étude pénétrante des procédés de Molière, réussit à doter son pays d'un théâtre vraiment national (1)?

C'est là un vœu bien désintéressé que nous formons pour la résurrection du théâtre néerlandais, car il nous en coûtera sans doute la perte de l'importation de nos pièces françaises. Mais nous ne sommes plus au siècle de Louis XIV ou de Napoléon, où l'influence de notre pays se mesurait à la quantité d'étrangers empruntant notre langue ou nos mœurs, nos perruques ou nos uniformes. La France d'aujourd'hui est aussi éloignée de la tyrannie littéraire que de la propagande révolutionnaire. Instruite et fortifiée par les amères leçons de l'histoire, notre jeune république comprend qu'un cercle de nations voisines, fidèles à leur langue littéraire et jalouses de leur indépendance, mais librement alliées à notre pays par l'affinité des intérêts et des goûts, forme un plus solide boulevard contre l'invasion du pangermanisme que toutes les annexions et toutes les frontières naturelles du monde. Voilà pourquoi nous souhaitons bonne chance à la « jeune Hollande », qui travaille avec tant d'ardeur à la construction de ces digues littéraires, et nous espérons qu'une fois en possession de son théâtre national, elle se souviendra que c'est à la France qu'elle doit et ses premiers modèles et ses amis les plus désintéressés !

G. Bonet-Maury.

(1) Voy. dans la *Revue* du 20 septembre *le Mouvement littéraire en Danemark,* par Arvède Barine.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVe SIÈCLE

Le cardinal Bessarion (1).

Le nom de Bessarion est aujourd'hui bien oublié, presque ignoré. Il a tenu cependant une place considérable parmi ses contemporains et a été mêlé à la plupart des événements importants ; mais il n'a pas laissé de ces œuvres personnelles qui font survivre l'homme à lui-même. Théologien et polémiste, patriote, érudit et curieux de choses littéraires, c'est surtout dans les querelles religieuses qu'il se distingua ; or le concile de Ferrare, comme le concile de Florence, les discordes entre l'Église latine et l'Église d'Orient, les interminables disputes sur le *Filioque* nous laissent assez indifférents. Cette dernière contestation, notamment, nous paraît tellement subtile, que nous avons peine à comprendre le bruit qu'elle fit. Il nous semble qu'il fallait être bien friand de disputes pour en faire surgir sur l'origine du Saint-Esprit. Procède-t-il du Père tout seul, ou le Fils y a-t-il quelque part? Les Grecs tenaient pour le premier système en disant que faire procéder l'Esprit-Saint du Père et du Fils, c'était lui attribuer deux causes différentes et détruire l'unité absolue de la substance divine. Les Latins soutenaient l'autre opinion en s'appuyant sur ce syllogisme de saint Basile : « Tout ce qu'a le Père, le Fils l'a aussi, excepté une chose, que le Fils n'est pas le Père ; on doit par conséquent attribuer au Fils tout ce qu'on attribue au Père, cela seul excepté. Si donc l'Esprit-Saint procède du Père, il procède aussi du Fils. » C'est d'ailleurs assez compliqué pour les intelligences qui n'ont point de lumières surnaturelles, et l'on pense vaguement, en sondant ces explications, à la définition de la métaphysique telle que la donnait Voltaire : « Quand celui qui écoute ne comprend pas et que celui qui parle ne se comprend plus, c'est de la métaphysique. »

Mais le dogme n'était pas seul en jeu dans ces disputes. De l'issue des tentatives faites pour établir l'union entre les Églises d'Orient et d'Occident dépendait le sort de l'empire byzantin. L'appui des nations chrétiennes lui était nécessaire

(1) *Le cardinal Bessarion* (1403-1472), étude sur la chrétienté et la Renaissance vers le milieu du XVe siècle, par M. Henri Vast, docteur ès lettres. — 1 vol. in-8. Paris, Hachette, 1879.

pour résister aux Turcs, et leur concours était au prix d'un accord religieux. D'autre part, les empereurs, en s'unissant aux Latins, s'exposaient à exciter en Grèce le fanatisme et les guerres religieuses. Aussi un politique avisé, l'empereur Manuel, conseillait-il en mourant à son fils, Jean Paléologue, de tenir les Turcs en respect par la menace de l'union : « Dès que tu seras pressé par les infidèles, lui disait-il, fais-leur envisager ce danger. Propose un concile, commence les négociations, mais prolonge-les toujours ; élude la convocation de cette assemblée qui ne te serait d'aucune utilité spirituelle ni temporelle. La vanité des Latins et l'opiniâtreté des Grecs ne s'accorderont jamais. En voulant accomplir la réunion, tu ne ferais que confirmer le schisme, aliéner les Églises et vous exposer sans ressource et sans espoir à la merci des Barbares. » Paroles prophétiques que les événements justifièrent !

M. Vast a analysé avec un soin très scrupuleux les travaux des conciles de Ferrare et de Florence, où ces subtiles controverses furent discutées avec passion et souvent avec mauvaise foi. Marc d'Éphèse, entre autres, ne craignit pas de fonder son rejet du *Filioque* sur des textes altérés du *Symbole*. Ces deux conciles n'en font qu'un, en réalité. La peste désolait Ferrare; le pape y était menacé d'un coup de main de son ennemi Niccolo Piccinino ; des bandes d'aventuriers avaient saisi les revenus des États pontificaux. Les Florentins, au contraire, promettaient de donner des sommes importantes au pape s'il transportait l'assemblée dans leur ville. C'était aussi un moyen d'éloigner les Grecs de la mer et de les retenir en Italie. Après de longues hésitations, ceux-ci consentirent à se rendre à Florence, gagnés par la promesse que leur fit le pape de 12 000 écus d'or et de deux trirèmes après la conclusion de l'union et par le paiement de l'arriéré de cinq mois qui leur était dû.

Le concile de Florence présente encore pour l'historien plus de difficultés que le précédent. Les discussions y sont plus complexes et plus difficiles à pénétrer. Elles sont de deux sortes : les unes ont lieu publiquement, du haut de la chaire, devant la grande assemblée; les autres, particulières et les plus importantes puisqu'elles préparent les publiques, se passent dans le palais de l'empereur ou dans la chambre même du pape. Enfin la présence de l'empereur, désireux surtout de défendre son trône chancelant, met en relief le côté politique. Les Turcs s'apprêtaient à porter les derniers coups au vieil empire; Jean II sentait le besoin de s'assurer à tout prix l'aide des Occidentaux. Il avait espéré profiter des querelles d'Eugène IV avec le concile de Bâle, attendrir en sa faveur les représentants des princes d'Occident et les entraîner à la croisade, faire tourner le concile à son profit en ne faisant que d'insignifiantes concessions. L'événement lui montra qu'il s'était trompé. Les princes se souciaient peu des Grecs et de Constantinople. Le duc de Bourgogne seul était représenté au concile. Les Latins se montraient intraitables sur le dogme. Autant de causes qui obligeaient les Grecs à céder sans retard.

Aussi Jean II intervient-il directement dans le concile ; il s'entoure des partisans déclarés de l'union, à la tête desquels Bessarion, et, avec leur appui, impose aux autres sa volonté. Ce ne fut pas sans peine cependant. Enfin on découvrit cette phrase dans une lettre de saint Maxime : « Ils ne connaissent qu'une cause du Fils et du Saint-Esprit, le Père, cause du premier par la génération, cause du second par la procession; mais ils entendent aussi qu'il procède par le Fils, et par cette raison ils montrent la communion d'une même essence sans aucune variété. » Ce n'est pas très clair ; néanmoins les unionistes prirent ce passage pour base d'accord et déclarèrent, dit Bessarion, que si les Latins recevaient cette lettre ils s'uniraient à eux sans rien chercher autre chose.

Ce n'était pas fini encore. Pour obtenir l'adhésion des Grecs, Jean II dut employer la menace ou payer à beaux deniers les suffrages. Enfin, le 6 juillet 1439, tout était terminé, et Bessarion pouvait lire, dans la cathédrale de Florence, le texte d'union, honneur bien dû au grand rôle qu'il avait joué, comme théologien et comme diplomate, comme orateur et comme écrivain, dans cette laborieuse négociation.

L'union n'a pas porté les fruits qu'on en attendait. M. Vast voit les causes de cet insuccès d'abord dans l'entêtement et dans le fanatisme des Grecs et aussi dans le peu de temps qui sépara le concile de la chute de Constantinople. Les hommes éclairés ne purent agir assez longtemps sur les masses populaires pour éteindre des haines invétérées. Mais il en accuse aussi les papes. Eugène IV a forcé les Grecs à céder sur tous les points de doctrine; il a fait reconnaître sa primauté sans restriction, sans laisser trace d'autonomie aux Églises d'Orient. Les concessions temporaires qu'il a accordées, ses successeurs les ont effacées. Aussi un petit nombre seulement de Grecs, ceux qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Grecs-Unis, ont accepté ces modifications; les autres sont restés attachés à leur schisme. Cependant ce séjour de dix-huit mois que les Grecs firent en Italie ne fut point stérile. Habitués auparavant à considérer les étrangers comme des barbares, ils prirent connaissance, durant ce temps, de la civilisation italienne; ils se familiarisèrent avec l'Occident. Aussi, quand Constantinople tomba, les lettrés, les érudits, les philosophes grecs pensèrent à se réfugier dans cette nouvelle patrie des lettres et à y transporter leurs manuscrits et leurs bibliothèques. Ils y trouvèrent un protecteur et un ami, Bessarion, devenu un des princes de l'Église, un des conseillers les plus écoutés du saint-siège, chérissant également ses deux patries — *Latinorum græcissimus, Græcorum latinissimus,* dit son biographe Laurent Valla, — et toujours prêt à leur ménager la protection des papes. « Alors, dit M. Vast, fut consommé le mariage fécond des deux littératures et des deux civilisations qui engendra la Renaissance : les fiançailles avaient eu lieu dans la cathédrale de Florence, sous les auspices du souverain pontife; l'union religieuse avait préparé l'union des lettres et des arts; l'Église avait puissamment contribué à la Renaissance comme à tous les progrès du moyen âge. »

Du jour où Bessarion devient cardinal, son activité se concentre tout entière dans le projet de croisade, auquel il s'efforce de rallier les princes d'Occident, et dans son goût pour les lettres. Il a échoué dans son dessein de réunir tous les

princes chrétiens sous l'étendard pontifical et de les opposer à l'invasion des infidèles. Le temps des Pierre l'Ermite et des Godefroi de Bouillon était passé; chercher à le faire revivre ne pouvait être qu'une généreuse et décevante illusion. L'Europe était revenue trop meurtrie de ces luttes saintes pour se soucier de les reprendre. Certains parmi les alliés, les Vénitiens, par exemple, dont le concours était indispensable, avaient en Orient des intérêts commerciaux qu'ils tenaient à ne pas compromettre; d'autres se trouvaient engagés dans des luttes contre leurs voisins; enfin il y a une grande et générale raison que M. Vast signale fort judicieusement : c'est qu'un sentiment nouveau a pris naissance. Tandis que le moyen âge n'a qu'une seule patrie, l'Église, la patrie du xve siècle est plus restreinte; l'idée générale s'est effacée. La France a pris conscience d'elle-même pendant la guerre de Cent-ans, l'Espagne dans ses luttes contre les Maures; l'Angleterre, l'Allemagne forment des nations séparées par les traditions et par les intérêts. Le langage aussi a changé : le latin, qui était en quelque sorte la langue universelle pour les clercs, pour les lettrés, est abandonné et a fait place aux idiomes nationaux. La foi elle-même, bien que vive, est moins aveugle; la voix du pape ne se confond plus avec celle de Dieu.

Un instant pourtant on put croire que le but allait être atteint. Bessarion avait communiqué son ardeur au pape Pie II, et la croisade était devenue l'unique pensée de ces deux hommes. Ils la faisaient prêcher partout par leurs plus zélés auxiliaires. Ils étaient presque parvenus à former une ligue italienne; le duc de Bourgogne, après avoir promis de partir en personne, envoyait du moins quelques centaines d'hommes; Pie II organisait une sorte de milice religieuse, une société de Jésus qui rappelait assez l'ancien ordre du Temple (1). Mais la mort de Pie II vint arrêter les préparatifs d'une expédition qui ne comptait plus qu'un partisan, Bessarion.

Cet échec ne découragea pas le cardinal. Obligé sous Paul II, que la croisade ne tentait pas, de vivre dans la retraite, il ajourna ses espérances. Quand les Turcs s'emparèrent de Négrepont (1470), il crut que ce rude coup allait réveiller la chrétienté; il réussit même à entraîner Paul II. Une fois encore l'échec fut misérable et le projet fut se perdre dans les méandres de la Diète. Mais l'inflexible ténacité de Bessarion n'en fut pas abattue. Il avait fait de la croisade le but de sa vie; nous le voyons encore, à ses derniers jours, fatigué, courbé par les maladies, s'imposer le pénible voyage de France, s'efforcer de réconcilier Louis XI avec le duc de Bretagne et le duc de Bourgogne et de les entraîner à la délivrance de l'empire d'Orient. Brantôme prétend que Louis XI aurait répondu à la pédantesque harangue de Bessarion en tirant sa longue barbe orientale et en lui citant ironiquement un vers de la grammaire; M. Vast repousse cette anecdote par de bonnes raisons. L'accueil de Louis XI ne fut pas aussi irrévérencieux; en tout cas, il fut assez peu favorable aux chimères du cardinal pour que celui-ci ne jugeât point utile de se rendre successivement auprès des ducs de Bretagne et de Bourgogne. Il reprit le chemin de l'Italie et mourut sans avoir revu Rome.

Comme érudit, Bessarion est surtout un délicat, se plaisant aux discussions de l'Académie qu'il avait formée, aimant les beaux manuscrits, acquérant tous ceux qu'il pouvait, en faisant copier d'autres, protégeant les gens de lettres, leur ouvrant sa bourse, usant en leur faveur de son crédit sur les papes. Sa grande hardiesse est d'avoir défendu Platon contre Paul II et d'avoir démontré l'inanité des calomnies dont le philosophe grec était l'objet. Son livre *In calumniatorem Platonis,* où il réfute les assertions de Georges de Trébizonde, eut un retentissement considérable, et il a ceci de particulier qu'il relève Platon sans abaisser Aristote. *Colo et veneror Aristotelem, amo Platonem*, dit-il lui-même. Aristote n'y perdit rien du respect que lui témoignait l'école de Padoue, mais Florence eut ses chaires et ses écoles platoniciennes. Enfin, et c'est le plus grand service dont nous lui sommes redevables, Bessarion a pris soin d'éviter que l'immense bibliothèque dont la formation avait été le charme de sa vie fût dispersée après sa mort : il la légua aux Vénitiens, et, pour assurer l'exécution de son legs contre la rapacité des papes, il la fit transporter de son vivant à Venise, où, bien plus que celle de Pétrarque, elle a formé le premier noyau de la riche bibliothèque de Saint-Marc. C'est sur ses manuscrits, dont il avait collationné le texte avec le plus grand soin, qu'Alde Manuce établit ses éditions *princeps.*

Ce sont des titres au respect de la postérité, et M. Vast a été bien inspiré en tirant Bessarion de l'oubli. La tâche était d'autant plus laborieuse que la vie du cardinal est difficile à pénétrer. Les matériaux de ce travail sont épars et il a fallu une grande patience pour les rassembler. De plus, l'œuvre de Bessarion manque d'unité. Il est parfois difficile de lui faire sa part dans les affaires auxquelles il a été mêlé. L'époque même où il a vécu est confuse, à la limite du moyen âge et des temps modernes. Toutes ces difficultés n'ont pas effrayé M. Vast, qui est sorti très honorablement de son entreprise. Elle lui a valu le titre de docteur ès lettres et lui donne droit de cité parmi les érudits.

(1) M. Le Fort, professeur émérite à l'Université de Genève, a trouvé dans les archives de cette ville des documents intéressants sur cette Société et les a réunis en volume. M. de Rozière a fait de cet ouvrage l'objet d'une communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 10 octobre 1879.

PUBLICISTES CONTEMPORAINS

M. Ernest Bersot.

Dans un article où il comparait le Dictionnaire de Bouillet à celui de M. Vapereau, M. Bersot se demandait un jour, avec une sorte d'inquiétude qu'il était seul à éprouver, comment son nom pourrait passer de celui-ci à celui-là. Telle est, en effet, l'ambition de tous ceux qui ont quelque souci de leur renommée. Ils veulent ne pas mourir tout entiers; il ne leur suffit pas d'avoir fait sur la terre un peu plus ou un peu moins de bruit pour aller se perdre à jamais dans un éternel oubli. Combien cependant doivent borner leurs vœux à ne

pas être oubliés de leur vivant! Ce terrible fleuve Léthé, que les anciens plaçaient aux Enfers, est aujourd'hui remonté sur la terre; il coule dans Paris même, et Virgile pourrait y compter, plus nombreuses que dans ses Champs-Élysées, les ombres de ceux qui ne peuvent repasser ces eaux redoutables et tendent inutilement les bras vers l'autre rive.

Ce triste sort menace surtout les écrivains qui se consacrent au journalisme. Ces pages qu'ils écrivent au jour le jour pour exprimer la pensée du moment disparaissent comme autant de feuilles détachées qu'emporte le vent du soir. Ce qu'il se perd ainsi, en improvisations rapides, d'esprit, de bon sens et même d'éloquence, ceux-là seuls le savent qui, après une longue vie d'études laborieuses et de production incessante, se retrouvent les mains vides, la tête épuisée. Tel est pourtant le charme de cette vie qu'il suffit de l'avoir connue un moment pour n'en pas vouloir d'autre. Dire sa pensée sur chaque homme, sur chaque événement, la dire à l'heure même où un public impatient la cherche pour l'accepter ou la combattre, sentir qu'on donne ainsi une forme nette et précise aux idées encore vagues de la foule, enfin satisfaire une indignation légitime en dénonçant des faits odieux ou frapper de ridicule et rappeler à leur véritable valeur ces puissants d'un jour qui restent toute leur vie de petits esprits, c'est une satisfaction rare et qui ne se peut trop estimer. M. Louis Veuillot, condamné au silence par cet empire qu'il avait tant admiré, s'écriait un jour qu'il aurait parfois consenti à faire six mois de prison pour écrire un article de journal, et nous le comprenons. Que serions-nous devenus, grand Dieu! si pendant le 16 Mai nous n'avions pas pu répéter tous les jours ce que nous pensions des illustres auteurs de cette campagne mémorable? Oui, plutôt que de nous taire, nous aurions imité le barbier de Midas, nous serions allés confier notre secret aux roseaux, en leur recommandant de le répéter à tous les échos!

Il est vrai qu'à ces luttes nous sacrifions tout espoir de composer une œuvre durable, nous allons à la mort et à l'oubli, nous et nos travaux; mais serions-nous plus avancés si nous avions pendant ce temps entassé volume sur volume? Et, ne l'ayant pas essayé, nous nous sommes du moins ménagé cette illusion que, nous aussi, nous aurions pu devenir immortels.

Pourtant, dans cette œuvre quotidienne de la presse, tout n'est pas destiné à périr, et quelques écrivains sont assez heureux pour donner à leur pensée du moment une forme durable. Il y a des pages sur lesquelles les années passent sans les jaunir et qui reparaissent, après un long temps, aussi fraîches, aussi vivantes qu'à leur premier matin. Nous ne saurions savoir trop de gré aux écrivains qui ont la patience d'arracher ces feuilles légères aux caprices des vents pour nous les rendre dans ces piquants recueils qui tiennent encore du journal par la variété des sujets, mais qui n'en forment pas moins un livre véritable par l'unité de l'impression et de la pensée.

Tel est le premier mérite du volume publié par M. Bersot (1). Qu'il passe de M. Franck à Michelet, de Lamennais à Prévost-Paradol ou à M. de Parieu, le lecteur s'aperçoit aussitôt que, s'il change d'étude, il n'a pas changé de guide. Partout éclate la même préoccupation des idées élevées, la même recherche de la vérité. M. Bersot se pique d'analyser avec exactitude les idées et les caractères qu'il doit juger; il veut comprendre ses adversaires autant que ses amis, se défendre contre tout parti pris et ne s'indigner qu'à propos. Le mot d'indignation est même trop fort; c'est un sentiment qui ne va pas au caractère de M. Bersot. Il garde toujours la sérénité calme du sage trop habitué au spectacle des erreurs humaines pour s'en scandaliser et se contentant d'opposer aux prétentions les plus outrecuidantes cette bonhomie ironique à laquelle, d'ailleurs, elles ne résistent guère. Il ne faut pas courir sur les ballons avec des massues; les épingles suffisent.

M. Bersot n'a pourtant pas cette immuable sérénité du philosophe assistant de loin à des orages qui le laissent indifférent. Nos malheurs de 1870, les désastres de l'invasion, dont il a virilement supporté sa part, lui arrachent des cris de douleur. Il a aussi pour ses amis, qu'ils meurent jeunes comme Arnold Scherer, ou chargés d'années et de gloire comme M. de Rémusat, des paroles émues et attendries. Mais ce n'est pas son ton habituel. D'ordinaire il s'exprime avec une simplicité pleine de bon sens, où la critique est relevée par un accent de raillerie enjouée. Même dans la polémique qui touche à la politique courante, il plaisante avec tant de grâce qu'il est impossible de se fâcher. Qui ne se rappelle encore les préfets du 16 Mai, ces administrateurs improvisés qui s'étaient chargés d'étonner les départements par leurs bévues et leurs maladresses? Ce fut pour les journaux de cette époque un des plus agréables sujets de récréation. Nous les retrouvons dans un article que M. Bersot a eu le bon esprit de nous conserver. Voici M. le préfet des Pyrénées-Orientales qui interdit la farandole, parce qu'elle « éveille des souvenirs révolutionnaires », et que « la violence même de cette danse confirme cette interprétation ». Paul-Louis Courier a écrit sur un sujet pareil des pages bien éloquentes. M. Bersot est moins amer. Il se félicite de voir les préfets mettre dans leurs attributions la religion et la vertu et vouloir faire, bon gré mal gré, le salut de leurs administrés. Ce sont des évêques civils. Aussi se contente-t-il de leur demander de faire quelques concessions à la nature humaine : supprimer la farandole, soit, mais alors qu'on permette le menuet!

Mais ce qu'il faut surtout signaler dans ce volume, ce sont les études consacrées à l'enseignement. Dans l'organisation de l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse, M. Bersot voit le remède à quelques-uns des maux dont nous souffrons le plus. Il y a là, sur l'organisation de nos classes, où nous soumettons aux mêmes exercices des élèves de forces très inégales, sur les concours et sur les examens, des observations pleines de sagesse. M. Bersot, par exemple, ne croit pas à la vertu du baccalauréat, et, si on le pressait un peu, il n'hésiterait peut-être pas à le supprimer. Sans aller aussi loin, nous voudrions bien le voir un peu allégé, ne supprimât-on que le discours latin, bon seulement à

(1) *Études et discours.* — 1 vol. Hachette et Cie.

prouver qu'à tout âge il est facile de faire des solécismes. M. Bersot n'est pourtant pas un révolutionnaire à outrance. Il admet les internats et n'est pas d'avis de transporter les collèges à la campagne. Les raisons qu'il en donne sont excellentes. Les enfants en France sont élevés pour la société : l'éducation laïque ne peut les y préparer qu'en travaillant de concert avec leurs familles; il faut qu'ils restent en contact perpétuel avec leurs parents; la question de la ville et de la campagne pour les écoles est en France la question entre l'éducation laïque et l'éducation ecclésiastique.

Quant à l'enseignement supérieur, toutes les questions qui s'y rattachent sont très habilement traitées dans deux rapports sur l'École normale. On y voit indiqué avec beaucoup de finesse ce que doit être l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la haute culture de l'esprit : dans les sciences, la recherche des découvertes; dans les lettres, le soin de former le goût par un commerce assidu avec les esprits les plus élevés, l'amour de la poésie et de l'éloquence. A ces réformateurs qui veulent mettre du plomb aux ailes de la jeunesse, M. Bersot répond que l'esprit ne gâte jamais rien et que l'esprit est le don de pénétrer les choses sans s'y empêtrer. « Il y a en ce moment, ajoute-t-il avec raison, des préventions excessives en faveur de l'érudition et de la philologie. Le jour où notre pays y serait absorbé, on s'apercevrait qu'il manque dans le monde un peuple dont la vive raison, toujours en éveil, critique et met à leur juste valeur les idées politiques, morales, littéraires, religieuses, philosophiques, sur lesquelles vit la société, qui a à son service une langue d'une clarté admirable, capable de prendre tous les tons suivant l'esprit qui s'en sert, un peuple qui a produit Rabelais, Montaigne, Pascal, Descartes, Voltaire et Montesquieu. »

Si un homme était désigné pour défendre les droits de l'esprit français, c'est bien M. Bersot. Il a en effet de l'esprit comme on en avait au XVIIIe siècle, avec une vivacité tempérée par les ménagements qu'on doit à ses adversaires et à soi-même. Nous ne pouvons d'ailleurs le mieux faire connaître que par une nouvelle citation.

« Il existe encore en France, écrit-il, de bons esprits, fermes dans une opinion, mais équitables pour les opinions contraires, qui se sentent assez maîtres d'eux-mêmes, assez sûrs de leur discrétion pour converser de tous les sujets, pour goûter et faire goûter aux autres le plaisir sensible de la société entre honnêtes gens. Pourtant il faut bien avouer que, dans l'état d'irritation où sont les opinions présentes, ce plaisir devient rare, et qu'il devient de plus en plus difficile de causer avec ceux qui ne sont pas de notre avis; c'est maintenant plus que jamais que Montaigne pourrait dire : « Au lieu d'y tendre les bras, nous y tendons les griffes. »

Avec M. Bersot, un pareil danger n'est pas à craindre. Rien n'est plus charmant que de rencontrer, exprimées par lui, les opinions que l'on partage; dans le cas contraire, il n'y a pas moins d'agrément à le suivre. On peut lui appliquer le mot par lequel il rappelle le caractère de ses discussions avec son ami Saint-Marc Girardin : « Nous n'étions pas du même avis, mais nous étions toujours d'accord. »

HERMILE REYNALD.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'élection de M. Humbert dans le quartier de Javel est le gros scandale du moment. L'assassinat du pharmacien de la place Beauveau, les révélations de Prévost, l'apparition de *Nana* elle-même, rien ne peut égaler en émotion et en déplaisir cette plaisanterie malsaine.

Beaucoup de républicains se voilent la face, quelques bonapartistes se frottent les mains comme si les émeutes et les manifestations socialistes allaient recommencer. Ce n'est pas cette fois la Montagne en mal d'enfant qui épouvante, c'est la souris qui fait craindre la Montagne.

Pour moi, si j'étais scandalisé, je le serais non de l'élection, mais du scandale qu'on veut y trouver. N'est-il pas tout simple qu'il reste, même en république, des gens turbulents, malavisés, taquins, hargneux et de peu d'esprit? L'amnistie devait-elle convertir, corriger infailliblement ceux que l'on rappelle par devoir humain et non par sympathie personnelle ?

Il y a quelque chose de plus fou que de nommer M. Humbert uniquement parce qu'il sort du bagne : c'est de croire tout perdu parce qu'il est nommé.

Il ne faut ni se repentir de l'amnistie donnée, ni la refuser à d'autres, le cas échéant, parce qu'elle sert de prétexte à trop de discours et à trop d'inepties.

Les 684 électeurs du quartier de Javel ne représentent pas la France. Ils ne représentent même pas la majorité des électeurs du quartier. On fait beaucoup de tapage de quelques revendications intempestives fomentées dans les régions méridionales; mais on oublie que dans le centre, que dans l'est surtout de la France, dans les départements qui ont plus particulièrement souffert de la guerre et dont le patriotisme ne saurait être mis en doute, si l'on a crié à tue-tête : Vive l'article 7 ! sur le passage des ministres, on ne s'est pas avisé une seule fois de crier : Vive l'amnistie !

Laissons donc ceux, en très petit nombre, qui reviennent avec des rancunes, se donner les torts des émigrés, et ne mesurons pas la justice de tout un peuple à l'injustice de quelques étourdis, dupes de quelques meneurs.

Ce n'est pas un drapeau rouge qu'on a arboré dimanche dernier; c'est à peine un chiffon rouge, ramassé dans un quartier où les chiffonniers sont nombreux. C'est un incident prévu, une conséquence attendue, le reste d'un mal passé; ce n'est pas le symptôme d'un mal futur.

II.

Seulement je voudrais que les journaux ardents à réclamer du gouvernement l'amnistie plénière pour les déportés se donnassent le devoir de réclamer des déportés l'amnistie plénière pour le gouvernement.

Traiter M. Thiers d'incendiaire et le maréchal de Mac-Mahon d'assassin, quand on ne veut plus tolérer la moindre allusion chagrine aux incendies de la Commune et au massacre des otages, c'est trop exiger et trop peu promettre. Je ne

demande pas qu'on s'embrasse; mais est-ce trop d'ambition que de souhaiter qu'on ne se morde pas?

Au mois de mars 1871, j'eus l'honneur d'être arrêté par des soldats du comité central et conduit à l'Hôtel de Ville. Par bonheur, les anciennes connaissances que je pouvais avoir dans le nouveau gouvernement étaient en train de déjeuner et ne se trouvaient pas là lors de mon arrestation. Je ne courus donc que peu de dangers, et je fus rendu très promptement à la liberté, ainsi que mon collaborateur d'alors, M. Émile Zola, qui avait été appréhendé en même temps que moi et à cause de moi.

Le caporal qui nous avait amenés à l'Hôtel de Ville voulut bien nous aider à traverser le camp retranché et à escalader la barricade de la place pour sortir et rentrer chez nous. Avant de nous quitter, il s'excusa de la première commission qu'il avait faite.

« Sans rancune! citoyens, nous dit-il. Vous savez! on s'arrête les uns les autres en temps de révolution parce qu'il le faut bien, mais on n'est pas ennemis pour cela! Sans rancune! — Sans rancune, lui répondis-je, et à charge de revanche! »

Depuis j'ai souvent pensé à ce *Sans rancune,* et je crois que c'est surtout à propos de l'amnistie qu'il faut dire : A charge de revanche! Vous nous demandez d'oublier, citoyens amnistiés? Oubliez donc aussi!

III.

J'ai reçu la lettre suivante, qui me paraît très raisonnable, et à laquelle, pour ma part, je donne une adhésion sans réserve:

« Monsieur,

« Vous avez signalé des erreurs et des lacunes dans le choix des personnes illustres ou simplement recommandables qui doivent avoir leurs statues autour de l'Hôtel de Ville.

« Permettez-moi de vous signaler un oubli qu'il est temps de réparer et que l'imprudente manifestation faite dimanche dernier dans le quartier de Javel rend encore plus sensible.

« Pourquoi Chaudey n'aurait-il pas son nom, son buste ou sa statuette sur la façade du monument qu'il a défendu contre les futurs incendiaires? On demande une statue équestre pour Étienne Marcel. On se contente d'une statue pour Bailly, qui refoula l'émeute au Champ-de-Mars. Chaudey remplit avec courage ses fonctions municipales, c'est à cause d'elles qu'il est mort au cri de *Vive la république!* La municipalité de Paris lui doit un hommage. S'il vivait, elle serait fière de l'avoir au conseil; son souvenir est encore une collaboration et un exemple à honorer.

« Plus tard, quand M. Humbert passera devant l'Hôtel de Ville restauré, il sera peut-être tenté de saluer l'honnête républicain qu'il a si lestement traité, l'autre jour, pour les besoins de son élection. C'est la seule réparation qu'il lui doive, puisqu'il se défend de l'avoir fait *exécuter.*

« Si mon idée vous paraît juste, donnez-lui le concours de la publicité. Ce n'est pas là une provocation ; c'est l'exercice libre de la reconnaissance des républicains conservateurs en face du libre exercice de l'ingratitude des républicains démolisseurs.

« Recevez, etc. « L. D. »

IV.

Il est toujours bon et instructif de relire les journaux bonapartistes.

Je retrouvais ces jours-ci, dans un numéro du *Pays* du *28 octobre 1870,* l'entrefilet suivant :

C'était au moment où le bruit courait que Bazaine avait fait parvenir directement aux Allemands des propositions de paix. L'ancien journal de l'empire, relevant ce bruit, disait avec indignation :

« Traiter de la paix? à quel titre? au nom de Napoléon III? ce n'est guère admissible.

« Le maréchal connaît la situation politique de la France. Il n'a pu être aveugle au point de se faire le *représentant et le champion d'un régime* A JAMAIS DÉCHU. »

Il ne faut affaiblir cette citation par aucun commentaire.

V.

Victor Hugo a réuni dans un souper, à l'issue de la centième représentation du drame de *Notre-Dame de Paris,* les artistes qui interprètent l'œuvre, la presse de toutes les opinions et quelques-uns de ses amis.

Je ne veux ni donner le menu de cette fête superbe, ni me réjouir de ce qu'une pièce simplement idéaliste a obtenu déjà cent représentations, malgré les anathèmes et les prédictions de la Cour des miracles naturaliste.

Mais ce qui m'a le plus touché dans ce banquet où toutes les opinions politiques se confondaient pour célébrer la concorde de l'admiration, c'est de le voir présidé par le doyen illustre de la littérature contemporaine du monde entier.

Trois générations étaient convoquées : celle qui a applaudi la première représentation de *Hernani;* celle qui a continué le mouvement romantique; celle qui en reçoit aujourd'hui avec respect les traditions et qui, indépendante envers le passé, salue Victor Hugo avec la piété qu'on a pour un ancêtre.

Celui que Châteaubriand appelait un enfant sublime, celui dont Gœthe a vu l'aurore et qui depuis soixante ans a fait rayonner sa pensée à travers tous les événements de notre histoire politique, littéraire, sociale, souriait avec la confiance d'un immortel à ceux qui débutent à peine, à ceux qui débuteront demain, leur donnant un rendez-vous pour quelque autre centenaire, et élevant la voix plus haut que les plus jeunes pour célébrer la victoire éternelle de l'esprit.

Hélas! des compagnons de la première représentation de *Hernani,* beaucoup manquaient à l'appel Ceux qui n'ont pu être que les premiers spectateurs de *Ruy-Blas* sont des vieillards, ou le seront demain.

Nous mesurions nos âges à l'ombre de cette jeunesse radieuse du poète, comme on mesure sa taille contre un chêne, et nous nous trouvions bien vieux en nous sentant dépassés de si haut par ce génie qui nous appartient moins aujourd'hui qu'il n'appartient à nos fils. Nous nous sentions

presque étrangers à cette foule que Victor Hugo accueille comme il nous accueillait, qu'il conduira vers les sommets qu'il nous a fait gravir, qui nous absorbe pour se presser plus près de lui et qui nous trouve plus âgés que lui, nous qui jouïons avec ses enfants!

Il y avait dans ces comparaisons une mélancolie sans envie, qui console de mourir bientôt par le spectacle des vieux enthousiasmes rallumés dans des âmes neuves. Décidément nous n'avons pas perdu le temps de notre jeunesse en aimant ce que nos successeurs promettent d'aimer, en croyant à ce qu'ils acclament. Nous défendions *Notre-Dame de Paris* contre les niaiseries de la littérature du premier empire, qui régnait encore; ceux qui nous remplaceront célébreront le triomphe du roman, devenu le drame, sur les trivialités de la littérature sans idéal qui convenait au second empire...

J'en aurais beaucoup à dire sur ce sujet. Ces fêtes remuent tant de souvenirs! Voilà pourquoi il faut les aimer et pourquoi il faut être reconnaissant à Victor Hugo de ce qu'il nous en promet et de ce qu'il nous en donnera d'autres.

VI.

J'ai parlé des bévues familières et indéracinables qui attribuent à Boileau un vers de Destouches, à Aristote le chapitre des Chapeaux, et à Rousseau le Mandarin de Châteaubriand.

Je lis dans le journal du *Baccalauréat ès lettres* une lettre qui mérite d'être signalée, par laquelle M. J. Durandeau avertit messieurs les professeurs de la Faculté de Paris de ne plus donner pour sujet de composition la légende de Charles-Quint, moine au couvent de Saint-Just.

Tous les dictionnaires historiques, sauf celui de Dezobry, parlent du dégoût qui poussa Charles-Quint à se faire moine, et M. Lenient, le savant auteur de la *Satire en France au* XVIe *siècle,* dit expressément :

« Le grand empereur Charles-Quint n'allait-il pas, à quelques années de là, ensevelir tous ses rêves d'orgueil sous *la robe du moine de Saint-Just?* »

M. Mignet, dans huit articles, publiés de 1852 à 1854 dans le *Journal des savants,* a fait justice de ces fictions.

Les moines qui habitaient le monastère de Yuste n'étaient pas des moines de Saint-Just, mais des moines hiéronymites. Charles-Quint non seulement ne se fit pas moine, mais il n'habitait même pas avec les moines; il vivait en dehors, à côté, avec l'état de maison d'un empereur *honoraire,* ne se désintéressant pas de la politique et disant parfois son avis sur le mécanisme des horloges du monde, sans se confiner dans le remontage des horloges du couvent.

Voilà bien des romances démodées! Voilà la comédie de Casimir Delavigne fort entamée! Mais la vérité historique a ses exigences, et l'erreur, qui n'est que fâcheuse pour une œuvre d'art, devient absolument regrettable quand elle est enseignée à la jeunesse et imposée dans un programme. Il ne faudra plus donner en composition française ou latine une dissertation à faire, en prose ou en vers, sur la prise d'habit de l'empereur Charles-Quint.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

Les partisans de l'amnistie plénière — ceux du moins qui ne le sont pas par pure politique et peut-être avec le désir secret de ne pas l'obtenir des Chambres — jubilent de l'élection faite à Javel dimanche dernier. Ils disent sur tous les tons qu'ils ont cause gagnée. Nous sommes convaincu, au contraire, qu'ils sont plus loin que jamais de triompher. Nous dirons plus : l'élection comme conseiller municipal de l'ancien rédacteur du *Père Duchêne* rend plus impossible au gouvernement qu'auparavant le désaveu de ses récentes et solennelles déclarations au sujet de l'amnistie plénière. Il ne pourrait céder aujourd'hui, après les sommations qui lui sont faites, qu'en abaissant devant la Commune glorifiée et réhabilitée, le drapeau sacré de la légalité, dont il est le gardien et non le maître, et qu'il doit transmettre intact à ses successeurs. Ignore-t-on jusqu'où va l'impudence du journal de M. Humbert : « Ce triomphe, lisons-nous dans *la Marseillaise* du 13 octobre, réhabilite complètement et officiellement le bagne, la prison, la proscription, et jette à la face de Thiers, l'incendiaire de Paris, de Mac-Mahon, l'assassin des Parisiens, et de leurs agents subalternes, députés, préfets, généraux, mouchards, ce soufflet sonore qui retentira dans l'histoire comme une revanche légitime et comme une réparation éclatante : *Alphonse Humbert, sortant du bagne, a été élu membre du conseil municipal de Paris...* » Et c'est après une sommation semblable que des journalistes qui ne sont pas attaqués de ce *delirium tremens* de la démagogie osent demander au gouvernement de la république de se déjuger et de reconnaître en fait que *la Marseillaise* a raison de parler ainsi! Que sont d'ailleurs les paroles, même les plus insensées, comparées au fait lui-même, au scandale de l'élection de dimanche, après l'odieuse apologie que le candidat a présentée du meurtre du républicain Chaudey. Ce forfait abominable fut à sa date un acte vraiment typique pour ceux qui l'ont accompli. Toute leur politique sanglante et avinée ne tendait à rien autre qu'au meurtre de la république sous les regards de l'étranger et pour la plus grande satisfaction des monarchistes. Un gouvernement qui, dans de telles conditions, accorderait l'amnistie plénière frapperait de mort le principe même des institutions dont il est le représentant et le défenseur naturel. Ce qui est en cause, en effet, dans cette réhabilitation de la Commune, c'est la souveraineté nationale, c'est-à-dire l'arche sainte de la démocratie. C'est à elle, c'est au suffrage universel que remonte le fameux soufflet dont s'applaudit *la Marseillaise*. On ne peut réhabiliter l'insurrection de 1871 sans sanctionner les coups d'État de la populace; le 18 Mars fut en quelque sorte le 2 Décembre des carrefours. Ses tribuns renversèrent tout aussi bien l'urne du

suffrage universel dans une boue sanglante, que les caporaux de Bonaparte. Voilà pourquoi caporaux ou journalistes de l'impérialisme, prétoriens à gourdin ou à plume finement taillée, toute l'arrière-garde du parti applaudit à l'élection de dimanche et réclame l'amnistie plénière comme sa conséquence légitime, sachant très bien que, si elle était concédée, il n'y aurait aucun moyen de rompre devant l'histoire la solidarité entre la république et la Commune.

C'est en vain que certains journaux qu'on ne peut accuser de sympathie pour l'insurrection de 1871 prétendent que l'amnistie plénière n'aurait d'autre portée que celle d'un acte purement politique, mettant fin à une question irritante et dangereuse. Il n'est pas possible de transformer à son gré les grandes mesures gouvernementales. Elles prennent leur signification des circonstances où elles se produisent et de l'interprétation générale qui leur est donnée. Il n'y a pas de Montesquieu qui parvînt à donner le change, fût-ce par l'argumentation la plus subtile et la plus savante. Il est incontestable que la différence entre l'amnistie partielle et l'amnistie plénière consiste en ce que la première ne s'applique qu'à des individus, tandis que la seconde porte sur la Commune elle-même. C'est pour ce motif, clairement indiqué, que le gouvernement, dans la session dernière, a repoussé l'amnistie plénière ; c'est la raison principale qui la fait réclamer par les souteneurs du 18 Mars. L'élection de dimanche est le vrai commentaire du mouvement d'opinion qui la réclame, et les clubs qui l'ont préparée couvrent de leurs clameurs furibondes les doctes élucubrations des doctrinaires de l'amnistie plénière. Celle-ci signifierait pour tout le monde la capitulation de la république devant la Commune.

En ce qui nous concerne, le temps a beau s'écouler, nous conserverons toujours la même horreur pour cet odieux mélange de crimes et d'inepties, d'alcool et de sang répandus, pour cet amalgame de toutes les infamies et de toutes les insanités que ce mot de Commune rappelle à notre esprit. Notre pitié fut grande dès le premier jour pour la masse des égarés. Il nous est bien permis de rappeler qu'avec quelques collègues de l'Assemblée nationale peu suspects de tendresse pour l'insurrection nous prîmes l'initiative d'une proposition de clémence en faveur de cette catégorie d'accusés, et que les conseils de guerre déclarèrent par une dépêche de l'agence Havas qu'ils se conformaient dans leurs ordonnances de non-lieu aux termes même de cette proposition, qui avait eu la bonne fortune inespérée d'être prise en considération par l'Assemblée. Les railleries amères de M. Rochefort ne l'ont pas empêchée d'avoir été un grand bienfait. Nous éprouvons encore la même pitié qui l'inspira, non seulement pour les égarés de la transportation, qui sont d'ailleurs tous revenus, mais aussi pour ces populations de nos grandes villes dont on exploite la générosité facile et aveugle pour obtenir d'elles des votes comme celui de dimanche. C'est l'amour même que nous portons à ce peuple qui nous fait désirer que jamais le gouvernement de la république ne se rende complice par une faiblesse coupable de cette perversion de la conscience nationale qui résulterait de la réhabilitation de la Commune. Il faut qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir les bases mêmes de la morale politique, et cela dans l'intérêt de ce peuple dont il faut continuer l'éducation si on ne veut pas courir la chance dans l'avenir de quelques-uns de ces terribles égarements qu'il paye si cruellement.

Nous avons éprouvé toute autre chose que de la pitié à l'égard des tribuns qui travaillent à sa démoralisation pour s'en faire des rentes et asseoir leur fortune politique sur sa dégradation. Ils ne peuvent pas ignorer les conséquences possibles des saturnales qu'ils provoquent, soit vis à vis de l'Europe, qui, travaillée elle-même du mal démagogique, en redoute les explosions chez nous, soit vis à vis de l'armée, pour laquelle la glorification du 18 Mars est une mortelle injure au moment même où elle se rallie de cœur à la république. Pour notre part, nous approuvons fort le gouvernement d'appliquer les lois existantes à ces dévergondages d'une presse qui les viole toutes en les insultant. En agissant ainsi, il ne défend pas seulement la société, mais encore la liberté même de la presse, qui n'est jamais plus compromise que par une licence effrénée. Qu'il laisse les bons apôtres du 16 Mai lui prêcher la tolérance de tous les désordres et lui recommander l'amnistie plénière comme la conséquence forcée des premières mesures de clémence qu'il a consenties, il verra dans ces conseils intéressés un motif suffisant pour suivre une politique directement inverse. Il ne se laissera pas prendre à cet argument si souvent invoqué par ses adversaires, qu'il est condamné par son principe à se perdre lui-même. Ce serait faire la partie trop commode à ses pires ennemis que de se croire obligé de s'enferrer avec sa propre épée dès qu'ils nous en présentent la pointe.

Gardons-nous d'ailleurs de tout pessimisme. De ce qu'une petite circonscription de 2000 électeurs s'est passé la fantaisie d'une élection insensée à la majorité de 60 voix, n'allons pas conclure que la France marche avec elle. Ce serait donner gain de cause à cette arithmétique fantastique et surnaturelle qui prétend que la partie est plus grande que le tout et que c'est la voix même du pays que nous font entendre les 684 votants de M. Humbert pour sommer le ministère de *se soumettre* ou de *se démettre*. Rien de plus ridicule que ce langage auquel fait écho la presse royaliste. Réduisons à sa juste portée l'incident de Javel. Rappelons-nous que dans le régime démocratique le sang-froid qui nous garde des cruautés exagérées est aussi nécessaire que la ferme résolution de défendre la grande souveraineté républicaine, qui est *la loi*. Défendre la loi, c'est soutenir à la fois l'ordre et la liberté, qui ne sont jamais plus inséparables que dans la république.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Nous avons reçu de M. Gabriel de Chénier la lettre suivante :

Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), le 11 octobre 1879.

« Monsieur le directeur,

« La *Revue politique et littéraire* a publié l'analyse qu'a faite M. Maxime Gaucher d'une notice sur la vie de ma grand' mère, Mme de Chénier (1). Vous avez cru devoir relater, d'après cette notice, que la famille de Chénier était en relations intimes avec une Mme de la Bouchardie ou de Lesparda, comme on voudra l'appeler. Or la notice en question s'éloigne singulièrement de la vérité. Je viens de la lire. J'y reconnais la haine de certains individus dont l'auteur semblerait s'être fait l'organe en calomniant deux honnêtes femmes, ma mère et ma grand'mère. Il prétend que l'une vivait en commun avec la maîtresse de son fils et que l'autre avait demeuré deux ans chez cette femme. Ce qui est rigoureusement vrai, c'est que ma mère et ma grand'mère eurent toujours le soin d'éviter le contact de cette Lesparda. Quand ma grand'mère voulait voir son fils, elle ne manquait pas de faire demander s'il était seul, et lorsque ma mère allait rendre visite à son beau-frère, elle s'informait auprès du domestique si cette femme, odieuse à toute la famille, y était, auquel cas elle passait dans l'appartement de sa belle-mère, laquelle venait chez nous, à la campagne, passer sept ou huit mois de l'année.

« Il serait juste que ceux qui liront cette notice pussent remarquer que l'auteur n'est pas impartial, puisqu'il n'a puisé dans le procès qui eut lieu après la mort de Marie-Joseph que les allégations inventées pour le besoin de la cause par la partie adverse, et qu'il aurait été équitable de tenir compte des plaidoiries de l'avocat de la famille, des conclusions motivées du ministère public et des arrêts de la justice qui ont fait ressortir la vérité, réduit à néant les calomnies répandues et successivement donné gain de cause à la famille.

« Marie-Joseph n'a jamais été joueur; mais la femme en question fréquentait les tripots indiqués dans la notice, et c'est là la cause des emprunts que Marie-Joseph avait la faiblesse de contracter pour payer ces dettes inavouables et d'autres folles dépenses de la même personne.

« Cette femme n'a *jamais* habité le même appartement que mon oncle; *jamais* elle n'a demeuré dans la même maison du vivant de ma grand'mère. C'est vers juillet ou octobre 1810 qu'elle détermina Marie-Joseph à quitter la rue de Richelieu pour aller occuper un appartement au second étage, dans l'hôtel Foulon, rue Basse-du-Rempart, 77, dont les fenêtres donnaient sur le boulevard du Temple. C'est là, *pour la première fois*, que la femme Lesparda habita la même maison, *mais non le même appartement :* elle occupait un entresol; et c'est dans cette maison que mourut Marie-Joseph, le 10 janvier 1811.

« Certes le public ne peut avoir aucun intérêt à connaître les détails intimes d'un intérieur de famille, détails exhumés d'une seule partie des débats d'un procès qui s'agitait il y a plus de soixante ans; il faut donc y voir, comme je l'ai dit, un motif de haine et un besoin de diffamation. Je suis persuadé, monsieur, que vous comprendrez les raisons qui me déterminent à repousser avec énergie les calomnies que l'on veut reproduire contre deux mémoires qui me sont chères. Ma grand'mère n'a jamais cessé d'exhorter son fils à rompre une funeste relation qui le compromettait, ce qui amenait des querelles très vives, puis la promesse de ne plus voir cette malheureuse créature; mais la bonne résolution s'évanouissait par la faiblesse du caractère.

« J'ai la confiance que, dans le seul intérêt de la vérité vous jugerez équitable de ne pas laisser la réputation de deux honnêtes femmes sous le coup d'imputations diffamatoires contre lesquelles je proteste de toutes mes forces, et qui auraient d'autant plus de publicité et de gravité que la *Revue politique et littéraire* est très répandue et jouit de la faveur méritée qui s'attache à une publication sérieuse.

« Agréez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« GABRIEL DE CHÉNIER. »

Assurément nous sommes tout disposés à admettre les rectifications de M. Gabriel de Chénier. Nous ferons seulement remarquer que M. Gaucher n'a été que le rapporteur d'une biographie parue depuis quelque temps déjà, et contre laquelle notre honorable correspondant n'avait pas protesté. Nous ne pouvions supposer qu'il en ignorât l'existence. Nous sommes d'ailleurs heureux de le voir réfuter des assertions qui avaient été loin de nous réjouir, et la *Revue* lui aura ainsi rendu service, en lui fournissant une occasion de protester.

Notre collaborateur M. Jules Lemaître se dispose à réunir quelques petites pièces de vers dans lesquelles il a esquissé des portraits de nos grands écrivains. En voici quelques échantillons :

PASCAL.

Tu voyais sous tes pas un gouffre se creuser
Qu'élargissaient sans fin le doute et l'ironie;
Et, penché sur cette ombre, en ta longue insomnie,
Tu sentais un frisson mortel te traverser.

A l'abîme vorace alors, sans balancer,
Tu jetas ton grand cœur brisé, ta chair punie,
Tu jetas ta raison, ta gloire et ton génie,
Et la douceur de vivre et l'orgueil de penser.

Ayant de tes débris comblé le précipice,
Ivre de ton sublime et sanglant sacrifice,
Tu plantas une croix sur ce vaste tombeau,

Mais, sous l'entassement des ruines vivantes,
L'abîme se rouvrait; et, prise d'épouvante,
La croix du Rédempteur tremblait comme un roseau.

LA BRUYÈRE.

La messe où vont les grands pour adorer le prince
Qui semble adorer Dieu; le cuistre, le dévot;
Le noble, le bourgeois, l'un méchant, l'autre sot;
Les gens d'ample équipage et de probité mince;

Le vieux monde défunt, ville, cour et province,
Passait, faisait son bruit. L'estimant ce qu'il vaut,
Le discret La Bruyère, artiste sans défaut,
Fixa ce défilé d'un trait net, et qui pince!

Mais tandis qu'il peignait d'un style compliqué
Les masques fiers ou pla s du siècle emperruqué,
Affinant ses tableaux subtils et pittoresques,

Un jour Jacques Bonhomme attendrit ce moqueur;
Et, voyant les souffrants derrière les grotesques,
Ce styliste accompli fut un homme de cœur.

---

(1) Voy. la *Causerie littéraire*, dans la *Revue* du 13 septembre 1879.

VAUVENARGUES.

L'honnête Despréaux dit cette vérité :
« Qu'on peut être un héros sans ravager la terre. »
J'en sais un, des meilleurs, cœur tendre et solitaire,
Grand sous les coups obscurs d'un sort immérité.

Pauvre, et brutalement dans l'ombre rejeté,
Exclu de l'action, malade, rien n'altère
Sa sagesse précoce et qu'admirait Voltaire,
Sa confiance en l'homme, et sa sérénité.

Le plus jeune parmi les saints de la pensée,
Il fait rêver de fleur dès le matin froissée,
Fleur modeste, au parfum salubre et cordial.

Héros sans faste, il fut jusqu'à l'heure suprême
Doux à la vie, hélas! qui le traitait si mal,
Et mourut à trente ans, optimiste quand même.

L'AUTEUR DE L'*Imitation*.

Il touche au but rêvé, le pieux solitaire.
Parents, amis, plus rien ne l'attache ici-bas,
Il n'a plus de désirs. Il est triste, il est las
Et plein d'un grand mépris des choses de la terre.

Il a donc, jusqu'au bout, accompli l'œuvre austère,
Il est saint maintenant sans efforts ni combats,
Mais sans plaisir. Il veut pleurer, et ne peut pas;
Il veut prier, son cœur ne sait plus de prière.

Froid, et l'acédia lui desséchant la peau,
C'est un homme de marbre assis sur un tombeau.
— Jésus entre soudain, face pâle et divine...

La cellule s'emplit d'un mystérieux jour
Et, sous le doigt de feu qui touche sa poitrine,
Le cœur du moine éclate et se fond en amour.

Mme DE SÉVIGNÉ.

Raison, gaîté, caprice, élégance et franchise,
Sont-ce là tous vos noms? Il en manque, je crois,
Dame illustre parmi ces dames d'autrefois
Que d'un soin curieux notre âge divinise.

Bel esprit qui gardiez sous la culture exquise
L'indigène saveur du vieux terroir gaulois,
Votre plume, qui court libre de sottes lois,
Fière, a piqué mon cœur de vilain, ô marquise!

Et je songe sans haine et sans courroux, ma foi!
— Pendus de la Bretagne, hélas! pardonnez-moi —
Au vieux monde où put naître une telle merveille.

L'oisive fleur n'a point à se justifier
Des meurtres et du sang qui la font si vermeille :
Sans doute à sa corolle il fallait ce fumier.

FÉNELON.

Utopiste chrétien frotté de miel attique,
Qui paras d'une croix ton écusson ducal,
Saint féru d'amour pur, sage au creux idéal,
Implacablement doux, fuyant, ailé, mystique;

Toi qui fondas Salente, absurde république,
Qui changeas en nigaud ton disciple royal,
Faux Grec pour qui Molière est bas et trivial,
N'es-tu qu'un bel esprit malade et chimérique?

Douteux génie, étrange en ta complexité,
Qui prônais la nature et la simplicité,
Un charme inquiétant respire dans ton œuvre,

Un charme féminin, on ne sait d'où venu.
Un obscur Apollon te fit cygne et couleuvre
Et, souvent tortueux, tu restes ingénu.

RACINE.

J'eus cette vision, sous un royal portique :
L'Andromaque d'Hector, Monime en voile blanc,
Junie et Bérénice, et Phèdre au pas tremblant,
Erraient avec leurs sœurs, groupe mélancolique.

Et leur douleur sans cris et leur maintien pudique,
Leurs robes d'or pâli, leur parler noble et lent,
De très loin, m'apportaient comme un vague relent
D'élégance fanée et de grâce classique.

Mais autour de leur col et sur leur sein de lait
Maint collier de très purs diamants ruisselait
D'une grâce toujours jeune, toujours divine;

Et parmi les langueurs et parmi les pâleurs
Scintillaient, seuls vivants, ces feux ensorceleurs; —
Et ces joyaux étaient les larmes de Racine.

BOILEAU.

Qui ne t'honore point n'aura pas mon estime.
De la fleur du bon sens ton petit livre est plein.
Sagement, deux à deux, tes vers vont leur chemin,
Amis de la raison, taquinés par la rime.

Ton cœur de dur régent fut parfois magnanime :
Tu jugeas grand sur tous ton ami Poquelin;
Tu brusquas un jésuite, ô Français né malin,
En lui criant tout haut que Pascal est sublime.

Et si tes vers sensés ménagent la couleur,
S'ils ne pèchent jamais par excès de chaleur,
Je te pardonne, va, lorsque je considère,

Brave rimeur de froide et correcte façon,
Que tu perdis, enfant, « une très jeune mère »,
Et que, maussade et sourd, tu mourus vieux garçon.

LA FONTAINE.

Jean, vieil enfant grivois, réfractaire innocent,
Tu vécus oublieux, soulant dormir et boire,
Libre songeur perdu dans un monde oratoire,
Et Gaulois fourvoyé dans un siècle décent.

Père et mari distrait, ami reconnaissant,
Ton cœur, plus d'une fois, fit preuve de mémoire;
Tu fus un parasite, un bohême notoire,
Mais la muse t'aimait, rieuse et, te berçant,

Tu butinais, candide et d'une ardeur pareille,
Boccace, Rabelais, Platon : telle l'abeille
Cueille partout son miel quand mai fleurit les bois.

Tu fus, ô Champenois, plein de grâces antiques,
Plaisant et familier entre tous les Attiques,
Comme tu fus attique entre tous les Gaulois.

Théorie et Histoire des conversions de rentes, par M. de Labeyrie (Guillaumin). Le titre a tout l'intérêt de l'actualité; le volume a l'importance d'une étude sérieuse, faite par un homme compétent. La partie historique est traitée à un point

de vue général et très bien exposée; mais il n'était pas possible de traiter un pareil sujet dans le moment actuel sans toucher plus ou moins à la question que la force des choses doit amener à l'ordre du jour dans un avenir prochain. M. de Labeyrie aborde donc, à côté des conversions du passé, celle du nouveau 5 pour 100 français. Il entre, à ce propos, dans des considérations que les rentiers pourront lire avec profit. (*Nouvelle Revue*).

Taxes de la Pénitencerie apostolique, d'après l'édition publiée à Paris en 1520, avec une introduction, des notes et une photographie du titre de l'édition de 1520, par A. Dupin de Saint-André. — Paris, Fischbacher, 1879.

M. Dupin de Saint-André a eu l'heureuse fortune de découvrir dans la bibliothèque de Tours un exemplaire des *Taxes de la pénitencerie apostolique*. Non content de les traduire, de résumer dans une introduction et des notes le résultat de ses recherches, il a joint aux textes qu'il publie une photographie du titre de l'édition de 1520, en sorte que celle qu'il nous offre se présente à nous avec toutes les garanties désirables.

On sait ce que sont les *Taxes de la pénitencerie apostolique*. Les lois teutoniques autorisaient les coupables à se racheter à prix d'argent. Les Francs, devenus chrétiens, tentèrent d'introduire cette coutume dans l'Église; mais ils soulevèrent de nombreuses résistances. Le concile de Cloveshéven (747) condamnait l'opinion « qui commençait à se répandre » et d'après laquelle on croyait pouvoir diminuer au moyen d'aumônes les punitions imposées aux coupables. Au concile de Châlons (813), on condamna cette même erreur, mais en réservant aux évêques le soin de décider si un pécheur serait admis à racheter une faute à prix d'or. Au xe siècle, le coupable est déjà admis à choisir entre le châtiment ou le payement d'une certaine somme, et l'on commence à obtenir des dispenses contre argent comptant. Alexandre II refuse d'autoriser un incestueux à racheter son crime à prix d'or. Mais le cardinal Pierre Damien, évêque d'Ostie, contemporain d'Alexandre II, écrit : « Quand nous recevons des terres de nos pénitents, nous leur remettons une partie de leur pénitence proportionnée à leurs dons, car il est dit : Les richesses de l'homme seront sa rédemption. » Le concile de Lillebonne (1080) dresse la liste des crimes pour lesquels les coupables pourront, non pas faire amende honorable, mais payer une amende afin d'en obtenir l'absolution. Le pape Gélase II admet que l'on puisse absoudre de leurs fautes ceux qui donneront de l'argent pour la nourriture du clergé et pour le relèvement d'une église ruinée par les Sarrasins. Clément V et, après lui, le concile de Londres (1342) règlent l'emploi des sommes reçues à titre de composition. Les conciles d'Exester (1287) et de Saumur (1294) avaient déjà constaté de graves abus. Ce fut Jean XXII qui publia les *Taxes*, qui sont une honte pour la papauté et pour l'Église romaine. Léon X éleva le prix des absolutions, en augmenta le nombre et y ajouta le *Summarium bullarum*.

On comprend pour quel motif le livre est devenu à peu près introuvable : il fournissait une arme trop dangereuse aux ennemis de l'Église pour que la papauté ne s'efforçât pas de le faire disparaître.

Tout a été tarifé par Jean XXII, et le traducteur a dû parfois renoncer à mettre en français ce qui en latin brave et l'honnêteté et les règles les plus élémentaires de la morale.

Qu'on fasse payer sept gros à un moine le plaisir de porter des sandales à pointe recourbée et des tuniques trouées, nous n'y voyons pas grand mal. Que l'on exige deux gros d'une religieuse qui veut aller au bain pour sa santé, nous nous contenterons d'en rire. Mais là ne s'arrêtent pas les *Taxes* de Jean XXII et de Léon X. Elles accordent, pour des sommes souvent fort modiques, l'absolution à tous ceux qui ont enfreint les règles de la discipline ecclésiastique, aux meurtriers, aux apostats, aux voleurs, aux simoniaques, aux brigands, etc. Parfois le pape pose certaines conditions et ajoute des peines à l'obligation de donner de l'argent; mais il est dans cette énumération des choses tellement monstrueuses, que nous devons renvoyer le lecteur au texte latin On conçoit que Luther se soit révolté à l'ouïe de telles infamies (1).

(*Revue chrétienne.*)

La librairie Guillaumin vient de mettre en vente l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1879*. La publication est un peu en retard cette année; mais ce retard est expliqué et racheté par le nombre exceptionnel de documents que donne le volume. En outre de ses chapitres habituels, l'*Annuaire de 1879* contient le relevé du commerce extérieur de la France, de 1827 à 1876; la situation financière des communes en 1878; la composition de la circulation monétaire; les forêts de la France; de précieux renseignements sur l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

(*Nouvelle Revue.*)

On connaît les intéressants écrits de M. Henry Havard sur la Hollande. Nous en avons rendu compte. Aujourd'hui l'auteur nous raconte un voyage dans la Flandre flamingante. Son volume est intitulé *la Terre des Gueux* (A. Quantin, imprimeur-éditeur). Nous y reviendrons.

Au moment où se tient le Congrès ouvrier de Marseille, on apprendra avec intérêt que la Société formée pour faciliter l'étude pratique des diverses méthodes de participation du personnel dans les bénéfices de l'entreprise, dont le siège est 20, rue Bergère, à Paris, publie périodiquement un *Bulletin de la participation aux bénéfices* (imprimerie Chaix). Le président du comité est M. Charles Robert, ancien conseiller d'État, dont on connaît les travaux sur cette intéressante et difficile question.

Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle, tel est le titre d'une brochure qui, quoique tardive, appelle l'attention, par la raison que l'auteur est M. Gabriel Monod, dont la sagacité est connue. (G. Fischbacher.)

AVIS IMPORTANT

Nous croyons devoir informer nos abonnés que les retards survenus dans la distribution de nos derniers numéros ne sauraient être imputés à l'administration de la *Revue*.

Nous avons communiqué à la direction des postes les plaintes qui nous ont été adressées, et promesse nous a été faite de mettre un terme à ces irrégularités. La *Revue* est mise à la poste le samedi matin à quatre heures; les abonnés de Paris doivent la recevoir le même jour à la première distribution du matin; pour la province et l'étranger, les numéros doivent partir de Paris par le premier train-poste du samedi matin.

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui éprouveraient encore des retards dans la réception de la *Revue* de nous en informer.

---

(1) « L'absolution pour le laïque qui a tué son père et sa mère, son frère, ses sœurs, sa femme, coûte 1 ducat 5 carlins, soit, en monnaie du temps, environ 4 francs. On avouera que c'est peu ».

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1860]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 17. 25 OCTOBRE 1879.

LE MOUVEMENT HISTORIQUE

La Revue historique (1).

I.

Le commun des hommes ne voit dans l'histoire qu'un récit fait pour délasser ou piquer la curiosité. La narration est-elle émouvante, elle plaît, c'est assez. Les esprits lettrés ont un peu plus d'exigence : ils veulent que le drame soit présenté avec art, que l'action proprement dite soit précédée d'une exposition ou d'un prologue, que l'auteur laisse de côté tout ce qui pourrait alanguir sa marche ou détourner du fait et du personnage en relief l'attention du lecteur. Les longues citations dans le corps de l'ouvrage leur paraissent des fautes de goût, et, s'ils ne demandent plus que l'historien prête aux hommes du passé des discours composés par lui-même, ils tiennent au moins à ce que des éléments étrangers ne viennent pas rompre l'harmonie du récit et l'uniformité du style. Moins préoccupés de la perfection littéraire, les penseurs, les politiques, les moralistes font de l'histoire une branche de la philosophie. Pour eux, les hommes sont des idées vivantes; les faits, des arguments. Les événements, généralisés, deviennent des lois. Toute narration devient une thèse, une démonstration, un plaidoyer. Dix siècles de guerres et de révolutions peuvent être résumés par une formule. Aux yeux de Bossuet, le monde ancien n'a vécu et ne s'est agité que pour amener (sans le savoir) l'établissement du christianisme; pour Voltaire, le moyen âge tout entier n'est qu'une suite de calamités causée par le triomphe de l'Église.

Lettrés et philosophes nous paraissent également dans le vrai quand ils demandent que toute histoire soit une œuvre d'art et en même temps prouve quelque chose. Négliger la composition n'est pas le moyen de se faire lire; juxtaposer les faits sans en tirer de déduction n'est pas le moyen d'instruire. Mais il ne faut pas que l'élégance de l'écrivain et l'ingéniosité du théoricien s'exercent aux dépens de la vérité. Trop souvent les historiens l'ont sacrifiée, sans le vouloir ou sans le savoir, au désir de tracer des tableaux brillants ou de justifier des idées préconçues. Ils oubliaient que l'art suprême consiste à ne négliger et à n'altérer aucun des éléments de ce passé qu'ils cherchaient à ressusciter, ou qu'en dehors des faits incontestables et absolument démontrés il n'est pas de fondement solide à la philosophie. Par contre, et de peur de tomber dans ces excès, bon nombre d'érudits se sont adonnés exclusivement à la constatation des faits historiques, sans autre dessein que de les mettre en lumière et de les présenter dans leur exacte vérité. Publier des documents nouveaux, rectifier des dates, discuter des témoignages, établir, pièces en main, des certitudes ou des vraisemblances, telle est la tâche ardue et méritoire qu'ils se sont donnée. Pour eux, l'histoire n'est ni l'art de faire revivre les siècles morts ni la philosophie pratique des nations : c'est tout simplement la *science* du passé. Ils ne négligent aucune source d'informations : l'épigraphie, la paléographie, le droit, tout leur est bon, tout leur fournit des armes. Ils conquièrent ainsi, au prix d'efforts inouïs, quelques parcelles de vérité échappées à leurs devanciers; mais, mesurant l'importance de leurs découvertes à la peine qu'elles leur ont coûtée, ils ne saisissent pas toujours la portée réelle des événements, parfois minimes, qu'ils ont étudiés. Ils se préoccupent, du reste, assez peu de grouper les faits et d'en tirer des lois morales ou politiques. A force de les considérer isolément, ils cessent d'en voir l'enchaînement. Ils ont une telle horreur des hypothèses, des idées vagues et des généralisations prématurées, que toute hypothèse leur paraît téméraire,

(1) Publiée sous la direction de MM. Gabriel Monod et Fagniez. — Un vol. tous les deux mois. Germer Baillière et Cie.

toute généralisation puérile ou mensongère. Ils ont étudié à fond le particulier : ils ont eu raison, et c'est toujours par là qu'il faut commencer; mais ils refusent d'aller plus loin, et c'est au nom de la science, qui leur doit tant, qu'ils prétendent enchaîner la science. Ajoutons qu'ils ne tiennent pas non plus toujours assez de compte de la forme et que leur critique rigoureuse se prête en général trop peu aux exigences littéraires de l'exposition historique. Non contents de ne vouloir pas être philosophes, ils affectent aussi fort souvent de n'être pas écrivains, ce en quoi ils n'ont pas moins tort, car, pour être lu, la première condition est d'être lisible.

L'historien parfait serait évidemment celui qui saurait unir, dans une mesure harmonieuse, l'érudition sévère des uns à la logique féconde et à l'éloquence entraînante des autres. Être à la fois un savant, un philosophe et un artiste, c'est à quoi doivent tendre de plus en plus ceux qui s'attachent en France à l'étude virile et patriotique du passé. C'est ce que furent les Sismondi, les Augustin Thierry, les Michelet, les Thiers, les Guizot; c'est ce que sont de nos jours les Henri Martin, les Mignet, les Fustel de Coulanges. Ce sont là nos modèles, et l'Allemagne moderne, si fière de ses chercheurs patients et de ses hardis théoriciens, n'en a pas produit de meilleurs. Malheureusement, le nombre de ces initiateurs puissants est toujours trop restreint. Il faudrait à côté d'eux des écoles pour répandre et perpétuer les saines traditions qu'ils ont créées. Mais tant que l'École normale ne formera guère que des lettrés, tant qu'il ne sortira des Écoles des chartes et des hautes études que des érudits, tant que les uns et les autres auront à faire tout seuls et péniblement, au sortir des bancs, leur éducation de savants, de penseurs ou d'écrivains, tant que nos Facultés des lettres, qui pourraient être des pépinières d'historiens, manqueront d'élèves faute de programmes, c'est aux recueils spéciaux, c'est aux travaux sérieux qu'ils répandent dans le public que les jeunes gens devront surtout demander l'enseignement à la fois théorique et pratique qui leur a fait défaut.

Mais la plupart des Revues et des mémoires de sociétés savantes (même les plus sérieux, comme les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ceux de l'Académie des sciences morales et politiques, le *Journal des savants*, etc.) ne font à l'histoire proprement dite qu'une place trop restreinte. En outre, les auteurs qui les composent n'obéissent point à un programme; ils ne subissent pas de direction; ils n'ont point de but commun : ils ne sauraient donc former d'écoles. Certaines publications, d'une importance considérable et qui ne pourraient être remplacées, par exemple la *Revue archéologique*, la *Bibliothèque de l'École des chartes*, la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, nous montrent, au contraire, des collectivités dociles d'hommes laborieux travaillant d'après une même règle et tendant à créer par leur exemple des lois de composition historique; mais, par malheur, elles se renferment systématiquement dans le domaine de l'érudition pure. Il n'y a guère qu'une douzaine d'années qu'en créant la *Revue des questions historiques* quelques esprits distingués ont songé à fonder une école où l'érudition, la philosophie et l'art de l'écrivain fussent tenus également en honneur. Les auteurs de ce recueil précieux ne se contentent pas d'appliquer à la critique des ouvrages nouveaux une méthode vraiment scientifique : en portant eux-mêmes la lumière sur certains coins obscurs du passé, en dissipant bien des erreurs, en publiant des documents inédits ou en les mettant en œuvre par de beaux récits, ils indiquent, mieux encore que par leurs jugements, la marche à suivre pour arriver à la découverte et à l'exposition de la vérité. Pourquoi faut-il qu'une publication si utile ne soit pas consacrée aux intérêts exclusifs de la science historique? Il est trop visible que les auteurs de cette Revue sont toujours sous l'empire de certaines préoccupations politiques et religieuses qui ne leur permettent pas de juger tous les hommes et toutes les époques avec une égale impartialité. L'esprit de parti les domine malgré eux. De là des réticences, des sévérités, des indulgences peu justifiées et qui diminuent singulièrement le crédit historique de leur école.

Bien pénétrés de la nécessité d'éviter un pareil défaut, deux savants, deux écrivains, jeunes et dévoués cordialement à l'étude désintéressée du passé, ont fondé, il y a près de quatre ans, sous le titre de *Revue historique*, un recueil nouveau qui, adoptant les procédés sévères de critique, de recherche et d'exposition de son devancier, a su y joindre une impartialité absolue tant en politique qu'en religion. Ce n'est pas que MM. Monod et Fagniez, ainsi que leurs collaborateurs, n'aient en ces matières leurs préférences intimes; mais ils se sont fait une inflexible loi de n'en rien témoigner ni dans les jugements qu'ils portent sur les ouvrages des autres ni dans leurs propres travaux sur quelque partie que ce soit de l'histoire. *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia*, telle est l'honnête et ferme devise qu'ils se sont donnée. Ils y sont restés fidèles, et souvent nous les voyons produire au grand jour des découvertes qui ont pu leur être pénibles, mais qu'ils ne se croient pas le droit de dissimuler. Ils estiment du reste, et ils ont raison, qu'il n'est rien de tel que la vérité, toute la vérité, pour détruire les engouements ou les préventions et dissiper les malentendus qui parfois divisent les sociétés et amènent des guerres civiles. Ils croient que les amis et les ennemis de la Révolution gagneraient à mieux connaître, les uns l'ancien régime, les autres le nouveau. MM. Monod et Fagniez ne demandent point à leurs coopérateurs le nom de leur parti ou de leur Église. Qu'ils soient aussi consciencieux que sagaces, qu'ils n'aient recours dans leurs recherches qu'à des documents originaux et authentiques, qu'ils s'abstiennent de généralisations hâtives et non justifiées, qu'ils sachent pourtant rétablir le lien logique des événements, c'est ce qu'exigent les directeurs de la nouvelle Revue; c'est ce qu'ils ont presque toujours obtenu. Aussi constatons-nous sans surprise le succès rapide de cette publication, où les esprits sérieux trouvent à la fois des informations précieuses, des jugements solides et d'excellents modèles de composition historique.

La critique des livres tient naturellement une grande place dans la Revue de MM. Monod et Fagniez. L'examen de cer-

tains ouvrages, comme l'*Histoire de Louis XIV*, de M. Gaillardin, ou la thèse de M. Parmentier sur un *Supplément aux Mémoires de Richelieu*, a donné lieu dans ce recueil à des discussions approfondies qui mériteraient d'être mises en lumière; mais l'espace et le temps nous manquent pour dire tout ce que nous en pensons. Considérons seulement les travaux ou publications qui constituent la part contributive de la Revue à l'histoire générale. Ce sont d'obscurs problèmes élucidés ou tout au moins discutés, des récits nouveaux et complets de faits mal connus, des études administratives ou diplomatiques, des biographies ressuscitant, pour ainsi dire, des personnages injustement oubliés; ce sont aussi des documents inédits, destinés à modifier l'opinion commune sur des événements considérables, et mis libéralement à la disposition des travailleurs. Ces divers morceaux n'ont pas tous une importance et une valeur égales; il en est qui peuvent être négligés; sur d'autres nous aurions à faire nos réserves : chacun d'eux n'en est pas moins une attaque méritoire à l'ignorance et aux préjugés. Presque tous sont des conquêtes définitives sur l'inconnu.

II.

Sans s'interdire absolument l'étude de l'antiquité, d'une part, et, de l'autre, l'histoire générale des deux mondes, MM. Monod et Fagniez ont cru devoir attirer l'attention du public principalement sur les États européens, sur leurs origines et leurs développements depuis la chute de l'empire romain jusqu'aux premières années du XIXe siècle. Pour tout ce qui concerne l'ère païenne, leur recueil ne renferme que trois ou quatre dissertations, remarquables et instructives, il est vrai, mais peu étendues et qui, par leur caractère archéologique ou littéraire, auraient été mieux placées dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne* ou dans le *Bulletin* de la Société des études grecques que dans la *Revue historique*. Hâtons-nous de dire que nous ne rangeons pas dans cette catégorie les deux beaux articles de M. Victor Duruy sur *le Régime municipal dans l'empire romain* et sur *le Règne de Septime Sévère* (1). Ces deux morceaux, extraits de cette *Histoire des Romains* dont le public espère le prochain et glorieux achèvement, sont comme une introduction prophétique à l'étude des sociétés demi-barbares qui devaient s'établir sur les ruines du monde césarien. L'auteur développe, avec plus de mesure que son maître Michelet, une vérité dont celui-ci avait eu l'intuition (2). La science des inscriptions et l'étude attentive des lois lui permettent d'établir que l'Europe dut à l'empire, au moins dans les deux premiers siècles, non seulement une longue paix, mais l'organisation des libertés urbaines qui, au milieu des brutalités du moyen âge, devaient empêcher la civilisation de périr. Toutes les contrées de l'Europe occidentale et méridionale, subjuguées par Rome, avaient été marquées de son empreinte et, pour ainsi dire, transfigurées. A peine quelques îles celtiques, comme l'Hibernie, avaient-elles échappé à la conquête et conservaient-elles ces coutumes judiciaires et ces traditions poétiques dont M. d'Arbois de Jubainville a suivi la trace en Irlande jusqu'au XVIIe siècle (1). La Gaule était devenue toute romaine; elle resta telle, ou à peu près, même sous la domination des Franks, qui durent à la longue adopter les usages et la langue des vaincus. Les indigènes ou Gallo-Romains furent-ils frappés par les vainqueurs d'une infériorité légale? C'était l'opinion d'Augustin Thierry, et c'est la thèse que soutenait naguère dans la *Revue historique* M. Julien Havet (2), s'appuyant sur certains textes de la loi des Saliens. M. Fustel de Coulanges, qui avait partagé dans sa jeunesse la même croyance, a fini par la combattre avec une vigueur, à notre avis, irrésistible; il a fort bien établi que le mot *romanus*, opposé si souvent à *Francus* par le code mérovingien, ne peut avoir d'autre signification que celle *d'affranchi* opposé à *homme libre de naissance*, et que si, après les invasions, il y avait en Gaule, devant la loi, des distinctions sociales, il n'y avait pas du moins de distinctions de races (3).

Les rois mérovingiens et, après eux, les Carolingiens ne cherchèrent point à établir dans notre pays un régime nouveau ; ils s'efforcèrent simplement de rétablir à leur profit l'autorité souveraine qu'avaient exercée les empereurs. La dynastie d'Héristal y réussit, surtout après son triomphe sur les Arabes. Que l'invasion musulmane ait été arrêtée par Charles Martel ou qu'elle ait pris fin, comme le veut M. Ernest Mercier (4), par suite des déchirements intérieurs du khalifat, nos aïeux n'en attribuèrent pas moins à cette famille l'honneur d'avoir délivré leur pays. Charlemagne et ses premiers successeurs, grâce sans doute à la reconnaissance des peuples, furent des rois absolus. Longtemps on a cru que des assemblées nationales, composées tout au moins des chefs de l'aristocratie militaire et ecclésiastique, partageaient avec eux le soin de faire les lois : M. Fustel de Coulanges, par un examen rigoureux et une interprétation rationnelle des textes du VIIIe et du IXe siècle (5), a démontré que les rois ou empereurs franks de cette époque légiféraient tout seuls, que les grands avaient tout au plus voix consultative auprès d'eux et que le prétendu *consentement du peuple* dont il est souvent fait mention au bas des Capitulaires n'était qu'une sorte de serment d'obéissance imposé par le prince à ses sujets. Si les comtes et les ducs eussent possédé une part du pouvoir législatif, c'est-à-dire de la souveraineté, ils ne se fussent pas in-

(1) *Revue historique*, t. I, p. 39-66 et 324-371 ; t. VII, p. 241-315.

(2) *Fragments inédits sur les empereurs romains*. — *Revue historique*, t. II, 151-171.

(1) *Les Bardes en Irlande et dans le pays de Galles*. — *Revue historique*, t. VIII, 1-9.

(2) *Du sens du mot Romain dans les lois franques*. — *Revue historique*, t. II, 120-136.

(3) *De l'inégalité du wehrgeld dans les lois franques*. — *Revue historique*, t. II, 460-489. On sait que M. Fustel de Coulanges, si connu grâce à son livre de la *Cité antique*, travaille depuis plusieurs années à un grand ouvrage sur les *Institutions politiques de l'ancienne France*, dont une partie a déjà vu le jour.

(4) *La bataille de Poitiers et les vraies causes du recul de l'invasion arabe*. — *Revue historique*, t. VII, 1-13.

(5) *De la confection des lois au temps des Mérovingiens*. — *Revue historique*, t. III, 1-30.

surgés, comme ils le firent, pour devenir souverains; ils n'eussent pas levé des armées et soutenu des sièges pour leur propre compte, comme ce Girard de Roussillon qui, avant de devenir le héros fabuleux de tant de romans féodaux, joua dans l'histoire un rôle que M. Longnon a pu déterminer avec une suffisante précision (1).

Pendant que l'empire carolingien se disloquait et que du sein de l'anarchie s'élevait obscurément la monarchie capétienne, l'empire de Constantinople, qui n'avait presque plus de romain que le nom, s'abîmait dans les révolutions de palais. Il avait eu encore, ce qu'on ne sait pas assez, des jours de force et de gloire au xᵉ siècle. M. Rambaud les a racontés, il y a peu d'années, dans une thèse justement appréciée. Dans la *Revue historique*, le même auteur a retracé d'une plume légère et spirituelle la vie de Michel Psellos (2), ce rhéteur vaniteux et sans conscience, ce ministre sceptique de Zoé, des Doukas et de Romain Diogène, ce flagorneur lettré, passé maître en l'art des trahisons et des palinodies. Il a montré par là combien la démoralisation était profonde vers la fin du xiᵉ siècle dans l'empire byzantin et prouvé une fois de plus que cette monarchie corrompue ne se pouvait plus soutenir si l'Occident ne se fût porté à son secours.

L'histoire des croisades, qui est à refaire depuis la publication des documents mis au jour par l'Académie des inscriptions et belles lettres, n'est pour ainsi dire pas représentée dans la Revue de MM. Monod et Fagniez. On n'y trouve en effet, pour ce qui concerne ce grand mouvement, que trois courtes notices. L'une d'elles est de M. Thurot et montre comment le récit de la première croisade, écrit par un clerc italien qui avait suivi l'expédition, a été depuis copié, amplifié, défiguré par Baudri de Bourgueil et Guibert de Nogent (3). La seconde, de M. de Mas-Latrie, est relative à vingt-cinq seigneuries de Terre-Sainte oubliées dans les *Familles d'Outre-Mer* de Du Cange (4). La troisième, du même auteur, retrace la vie agitée de cet Hugues de Pise, archevêque de Nicosie, prêtre intolérant et fougueux qui, de 1250 à 1261, s'efforça vainement de détruire la religion grecque dans l'île de Chypre (5).

On sait que les papes ne purent jamais triompher du schisme oriental. Ils furent plus heureux en Occident, où, grâce à Grégoire VII, le clergé, jusqu'alors si turbulent et si corrompu, fut jusqu'à un certain point épuré et discipliné. M. Giry, qui connaît à merveille l'histoire de l'Artois (6), a raconté, d'après les cartulaires, la lutte acharnée de ce pontife contre les évêques de Thérouanne, qui achetaient cyniquement leur dignité, prenaient les églises d'assaut et soutenaient la légitimité du concubinat sacerdotal. L'un d'eux fut excommunié; des chevaliers lui crevèrent les yeux et lui coupèrent les doigts en pleine cathédrale (1). C'est ainsi qu'on rétablissait l'ordre dans l'épiscopat. Les papes poursuivaient, d'autre part, sans pitié les hérésies. La France et l'Italie furent durant plusieurs siècles les théâtres de véritables croisades aboutissant à l'anéantissement de peuples entiers massacrés au nom de la foi. M. Perrens a détaché pour la *Revue historique* un chapitre de sa grande *Histoire de Florence* (2); on y voit, non sans horreur, comment cette ville, où dominaient les Patarins, fut mise à feu et à sang par le moine Pierre de Vérone, inquisiteur chargé des pleins pouvoirs d'Innocent IV. Des milliers de pauvres gens périrent pour leurs croyances, et le moine fut canonisé.

Ce n'est pas seulement de domination que l'Église était avide : elle tendait à absorber, grâce aux donations et confiscations, la fortune immobilière des États chrétiens. Il n'était presque pas de domaine ou de maison qui ne fût grevée à son profit de rentes hypothécaires. Cet abus (une des causes de la Réforme) est signalé, surtout pour l'Alsace, par M. Mossmann, dans son travail sur *l'Épargne au moyen âge* (3). Le même auteur montre que la fortune mobilière passait presque tout entière aux mains des juifs, qui prêtaient à 43 pour 100. Il est vrai que de temps en temps les rois et les seigneurs les dépouillaient sans façons ou leur faisaient rendre gorge. Tous les souverains n'avaient pas l'esprit de tolérance et le bon sens de Charles V. Loin de les persécuter, ce prince, comme le fait voir M. Siméon Luce (4), protégeait ces banquiers, qui pouvaient lui rendre service.

Il lui fallait, en effet, bien de l'argent, au lendemain de cette jacquerie dont M. Flammermont a rectifié dans la *Revue historique* la tragique histoire (5), pour reconstituer la France à moitié dévorée par l'Angleterre. Il est vrai qu'il y était aidé par le patriotisme naissant de ses sujets. Les provinces du sud-ouest, notamment, étaient lasses depuis longtemps de la domination britannique. M. Bémont, dans une substantielle étude sur Simon de Monfort, comte de Leicester (6), qui gouverna la Gascogne pour Henri III de 1248 à 1253, montre quelle peine avaient, dès cette époque, les étrangers pour se faire obéir de la noblesse et des villes françaises. Le règne de Charles V fit renaître la France; mais celui de Charles VI faillit la perdre : il fallut pour la sauver cette Jeanne d'Arc

(1) *Girard de Roussillon dans l'histoire.* — *Revue historique*, t. VIII, 241-279.

(2) *Michel Psellos, philosophe et homme d'État byzantin au* xiᵉ *siècle.* — *Revue historique*, t. II, 241-282.

(3) *Études critiques sur les historiens de la première croisade* (extraites de la préface du t. IV des *Historiens occidentaux des croisades*). — *Revue historique*, t. I, 67-77 et 372-386; t. II, 104-111.

(4) *Revue historique*, t. VIII, 107-120.

(5) *Revue historique*, t. V, 68-83.

(6) Voy. notamment, dans la *Bibliothèque des hautes études*, son savant ouvrage sur Saint-Omer.

(1) *Grégoire VII et les évêques de Thérouanne.* — *Revue historique*, t. I, 387-409.

(2) *Saint Pierre martyr et les Patarins à Florence.* — *Revue historique*, t. II, 337-366.

(3) *Revue historique*, t. X, 55-67.

(4) *Les Juifs sous Charles V.* — *Revue historique*, t. VII, 362-370. M. S. Luce, qui possède mieux que personne l'histoire du temps de Charles V, s'est fait connaître par sa thèse sur *la Jacquerie*, son histoire de *Du Guesclin* et sa monumentale édition de *Froissart*. — La *Revue politique et littéraire* a rendu compte successivement de ces trois ouvrages au moment de leur apparition.

(5) *Revue historique*, t. IX, 123-143.

(6) *Revue historique*, t. IV, 241-277.

dont M. Jules Quicherat a retrouvé la plus ancienne histoire dans les archives municipales de la Rochelle (1).

Sous Charles VII, le royaume reprit possession de lui-même; mais c'était une maison ruinée à reconstruire. La guerre civile et l'invasion étrangère avaient tout détruit : l'administration, les lois, la civilisation. La France était redevenue barbare. Rien de plus tristement curieux que l'étude de M. Neuville sur *le Parlement royal à Poitiers de 1418 à 1436* (2). On y voit cette malheureuse cour de justice impuissante, malgré son zèle, à réprimer l'anarchie et le brigandage qui désolent les provinces de l'Ouest. Tous les seigneurs sont devenus bandits. Ce ne sont, aux portes mêmes de Poitiers, que surprises de châteaux, incendies de villages, guets-apens, massacres, viols, pillages et autres horreurs. Les plaideurs ne viennent plus parce que leurs adversaires les attendent sur les chemins pour les tuer. Les officiers royaux n'osent porter d'assignations aux seigneurs, de peur d'être jetés à l'eau. Le parlement se voit réduit à payer les brigands pour faire eux-mêmes la police. En désespoir de cause, il invite le *populaire* à s'insurger contre les routiers. En ce temps-là, le roi se fait petit devant la nation. Il convoque fréquemment les états généraux; les états provinciaux se réunissent chaque année pour voter les subsides de guerre, en déterminer la répartition et la levée, en contrôler l'emploi. Ils fortifient les villes, contractent des alliances et lèvent des troupes. C'est ainsi du moins que les choses se passent dans l'Auvergne, le Limousin et la Marche, où le savant M. Thomas a constaté le fonctionnement régulier de ces assemblées de 1418 à 1451 (3). A partir de cette dernière date, les trois Ordres se réunissent moins souvent; les attributions des états sont de plus en plus restreintes. La France est délivrée des Anglais; l'armée permanente et la taille perpétuelle permettent au roi de parler et d'agir en maître. La féodalité n'a point encore, il est vrai, dit son dernier mot; mais Louis XI va venir, et force finira par rester à la loi.

III.

Avec le xve siècle se termine le moyen âge. Nous touchons à une période que la *Revue historique* paraît avoir étudiée avec prédilection. Le xvie siècle voit commencer les grandes guerres pour l'équilibre européen; il voit s'épanouir la Renaissance, il voit naître et grandir la Réforme; il s'achève au bruit sinistre des guerres de religion : quel dramatique sujet d'études et de réflexions!

La lutte des deux maisons de France et d'Autriche, dont les origines remontent au règne de Louis XI, embrase l'Europe au temps de Louis XII et de François Ier. Cette monarchie des Habsbourg, dont M. Mossmann a montré (à propos de Jean de Blotzheim, chancelier de Rodolphe IV, au xiiie siècle) (1), les premiers accroissements quelque peu frauduleux, menace sous Charles-Quint d'absorber l'Europe. La France est menacée plus qu'aucun autre pays. Tout en la combattant, l'empereur ne cesse d'en étudier le fort et le faible : c'est ce qui ressort des très curieux documents publiés et commentés par M. Paillard (2). On y voit tout d'abord François Ier, prisonnier à Madrid, se débattant sous les exigences du vainqueur. Il veut s'enfuir : son valet de chambre Le Champion le dénonce à Charles-Quint, qui se fait adresser par ce transfuge des rapports sur les mécontents de France. Plus tard, en 1542 et 1544, notre ennemi est encore tenu très exactement au courant de ce qui se passe dans le royaume. Il sait que les Guise boudent, que Montmorency supporte mal sa disgrâce. En 1547 (3), il est instruit de tout ce que François Ier a dit à son lit de mort. Il n'apprend pas sans plaisir que le nouveau roi, au lieu de songer à la politique, s'amuse à jeter ses pages à l'eau; qu'il ne quitte pas Diane de Poitiers et que devant les ambassadeurs « il se assiet au giron d'elle ». Il sait que la favorite s'enrichit, que les Guise et Montmorency puisent à pleines mains dans le Trésor et font la loi au conseil. Que ne met-il ces renseignements à profit !

S'il ne les utilise pas, on peut être sûr qu'il en est empêché par quelque accident grave. Et, en effet, c'en est un fort grave, fort intempestif et dont les suites le réduisent à l'impuissance. C'est la Réforme, qui a soulevé toute l'Allemagne et qui gagne les possessions héréditaires de Charles-Quint. Il n'est pas jusqu'à la calme Franche-Comté qui ne soit près de prendre feu. M. Castan, bibliothécaire de Besançon, nous montre que cette ville fut bien près de conquérir son indépendance sous le drapeau du luthéranisme (4). L'archevêque avait fui; le corps municipal faisait des descentes chez les chanoines et en ramenait leurs maîtresses par troupeaux; il ne voulait plus leur permettre que des servantes quinquagénaires. Il tonnait contre l'ignorance, l'avarice et l'égoïsme des prêtres; bref, si Granvelle ne s'en fût mêlé, la cité franc-comtoise s'alliait avec Berne et passait sans doute au protestantisme.

Ce n'était pas, du reste, seulement dans l'empire que le catholicisme était menacé. La secte nouvelle commençait aussi à s'agiter en France. Les Universités, vivifiées par l'esprit de la Renaissance, devenaient des foyers de libre examen et d'hérésie. Si les étudiants en médecine de Montpellier, dont M. Germain nous a fait connaître les mœurs (5), se contentaient de ridiculiser l'Église dans leurs mascarades; si l'un d'eux, Rabelais, se bornait à la railler dans ses écrits, d'autres écoliers se montraient à la fois plus sérieux et plus hardis. Michel Servet, dont M. Dardier a repris et complété

(1) *Relation inédite sur Jeanne d'Arc.* — *Revue historique*, t. IV, 327-344.

(2) *Revue historique*, t. VI, 272-314.

(3) *Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII.* — *Revue historique*, t. X, 249-284; t. XI, 1-62.

(1) *Revue historique*, t. V, 306-317.

(2) *Documents relatifs aux projets d'évasion de François Ier, prisonnier à Madrid, ainsi qu'à la situation intérieure de la France en 1525, 1542, 1544.* — *Revue historique*, t. VIII, 297-367.

(3) *La mort de François Ier et les premiers temps du règne de Henri II.* — *Revue historique*, t. V, 84-120.

(4) *Granvelle et le petit empereur de Besançon* (1518-1538). — *Revue historique*, t. I, 78-139.

(5) *Revue historique*, t. III, 31-70.

récemment la touchante histoire (1), étonnait la Faculté de Paris par ses découvertes, préludes de celles de Vésale et de Harvey; mais ses opinions peu orthodoxes attiraient sur lui la persécution. Réduit à fuir, il trouva, chose étrange, asile et protection chez l'archevêque de Vienne, en Dauphiné. Chose plus étrange, il fut (et ce fait est absolument démontré par M. Dardier) dénoncé à l'Inquisition par Calvin, avec qui il était en désaccord sur la Trinité; et il n'échappa au Saint-Office que pour tomber au pouvoir de ce réformateur, qui le fit impitoyablement brûler.

D'autres exemples encore prouvent qu'au XVIe siècle les réformés n'étaient pas plus tolérants que les catholiques. M. Rodolphe Dareste a retrouvé dans les archives de Suisse et d'Allemagne deux cents quinze lettres de François Hotman, desquelles il ressort que les calvinistes ne haïssaient et ne combattaient pas moins violemment les luthériens que les papistes. La correspondance de cet ardent publiciste, qui pendant les guerres de religion fut le principal intermédiaire des seigneurs huguenots près des princes allemands, montre combien les entraînements de la lutte avaient été funestes au patriotisme des deux partis. Si, d'une part, Catherine de Médicis et les Guise s'adressaient à Philippe II, lui demandaient des troupes et de l'argent, de l'autre les Condé et les Coligny appelaient sans scrupule les reîtres de l'électeur palatin ou du landgrave de Hesse; ils leur promettaient le pillage de Paris; ils attiraient les Anglais au Havre, ils leur offraient Calais. Hotman (qui croyait pourtant aimer la France) approuvait et secondait ces manœuvres. En 1559, il entrait dans un complot tendant à donner Metz à l'Allemagne, et, vingt-huit ans plus tard, le vieux pamphlétaire attirait encore sur son pays les bandes tudesques qui vinrent se faire battre à Vimory et à Auneau (2).

Les mœurs militaires, des deux côtés, empruntaient au fanatisme des deux Églises une implacable cruauté. La féodalité, quelque temps comprimée, renaissait et se complaisait dans le carnage. Le maréchal de Monluc massacrait ses prisonniers, et, loin de s'en disculper dans ses *Commentaires*, il s'en vante. Son fils, le capitaine Peyrot, que M. Gaffarel nous a fait connaître (3), était un de ces *condottieri* sans peur et sans pitié si fort admirés de Brantôme. Cinq ou six cents protestants capitulent et se rendent à lui : il les fait égorger plusieurs jours après, au mépris du traité. La paix conclue, il ne sait que faire de son épée et négocie, comme un souverain, avec le roi de Danemark. L'affaire manque; il se fait pirate et, au risque de compromettre le gouvernement français, va attaquer l'île portugaise de Madère, où il est tué. Le clergé n'est pas moins effréné que la noblesse dans ses ambitions et dans ses vengeances. Qu'on en juge par les lettres inédites du cardinal d'Armagnac, que M. Tamizey de Larroque vient de publier dans la *Revue historique* (1). Ce prélat, relativement modéré, apprend le massacre de la Saint-Barthélemy; il écrit aussitôt à Charles IX pour le féliciter de l'*heureuse victoire* que Dieu vient de lui donner. « Espérons, ajoute-t-il, qu'en reconnaissance de ce grand bien Votre Majesté chassera en brief de son royaume toutes les hérésies. » Gouverneur d'Avignon pour le pape, il met le séquestre sur tous les biens des réformés dans le Comtat venaissin, et il trouve étranges les représailles des huguenots.

Pour être tout à fait juste envers ce cardinal, il faut ajouter qu'il n'approuve pas la Ligue. Les Guise et leurs amis lui paraissent ce qu'ils sont, c'est-à-dire de simples ambitieux. Il n'est pas dupe de « leurs protestations, quoy qu'elles semblent fondées sur une saincte intention », et il n'est pas le dernier à flétrir « ceux qui se couvrent de la croix et se mettent soubs la protection » du roi « pour avoir la liberté de lui courir sus ».

Mais que pouvait cette indignation sénile contre une faction déchaînée et qui ne reculait devant aucun crime ? Les protestants français avaient deux chefs, dont le plus actif et le mieux obéi était Condé. M. Loiseleur a prouvé que ce prince mourut empoisonné en 1588 (2). D'autres établiront peut-être que la Ligue ne fut pas étrangère à ce forfait. Restait le roi nominal des huguenots, cet Henri de Navarre que l'assassinat de Henri III fit roi de France. Mais les ligueurs, bien secondés par les Espagnols, ne craignaient guère, au début, ce prétendant gouailleur et libertin qui mourait de faim et n'avait pas l'air de se prendre au sérieux. Ses partisans même n'auguraient de lui rien de bon. Charles de Zérotin, seigneur morave, dont M. Leger nous a fait connaître la correspondance (3), était venu l'assister au siège de Rouen. Il le trouva très négligent pour les devoirs militaires et surtout fort indifférent pour sa religion. « C'est pour cela, écrivait-il, que Dieu ne le bénit point. » Et un peu plus loin, il ajoutait : « Je lui souhaiterois plus de sérieux dans l'esprit. »

Il se trouva pourtant que sous ce plaisantin il y avait un homme et un politique. Les faux fanatiques, aussi bien que les vrais, durent mettre bas les armes. Il était nécessaire non seulement de les soumettre, mais de les terrifier. En 1599, après l'édit de Nantes, les seigneurs catholiques s'agitaient encore. Un des collaborateurs de MM. Monod et Fagniez, M. Combes, a trouvé aux Archives de Turin un rapport adressé en ce temps-là au duc de Savoie par un de ses agents et dans lequel ces factieux sont représentés comme fort mécontents de l'acte de pacification et disposés *à y remédier par tous les moyens*. Ces moyens, c'étaient la trahison et le démembrement du royaume. Le maréchal de Biron n'y répugnait pas. Sa signature en fit foi à Henri IV, qui, avec raison, le jugea indigne de pitié. M. Combes a publié une relation inédite de

(1) *Michel Servet, d'après ses plus récents biographes* (et surtout d'après les savants travaux du pasteur Tollin, de Magdebourg). — *Revue historique*, t. X, 1-54.

(2) *François Hotman, sa vie et sa correspondance*. — *Revue historique*, t. II, 1-59 et 367-435.

(3) *Le capitaine Peyrot Monluc*. — *Revue historique*, t. IX, 273-332.

(1) T. II, 516-565; t. V, 317-347.

(2) *La mort du second prince de Condé*. — *Revue historique*, t. I, 410-437.

(3) *Le siège de Paris sous Henri IV*. — *Revue historique*, t. VII, 66-77.

l'arrestation de ce triste personnage (1). Quand on lui prit son épée : « Quelle perte signalée, s'écria-t-il, font aujourd'hui les catholiques ! » Il eut beau, les jours suivants, faire le fier devant ses juges, parler de ses services et de ses trente-six blessures, les preuves de son crime étaient là. Il lui fallut mourir, et personne ne le plaignit.

Henri IV, maître absolu, s'efforça d'effacer en France les traces des guerres de religion; Richelieu, son continuateur, beaucoup plus tolérant au fond qu'il ne veut le paraître dans son *Testament politique* et dans ses *Mémoires*, croyait également que les Français avaient mieux à faire qu'à s'entre-déchirer. Si les huguenots étaient inquiets, il fallait, selon lui, les rassurer pour avoir les mains libres contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre la maison d'Autriche. Voilà ce qui ressort d'un mémoire écrit pour Louis XIII en 1625, pendant la révolte de Rohan, et que M. Gardiner attribue, non sans droit, suivant nous, à ce ministre (2). La *Revue historique* étudiera sans doute par le détail le rôle prépondérant que Richelieu et son successeur Mazarin jouèrent dans la guerre de Trente-Ans. Jusqu'à présent elle ne nous paraît pas s'être suffisamment attachée à cette importante période de l'histoire moderne. Un court article de M. Reuss (3) sur la destruction de Magdebourg (tendant à établir qu'elle ne fut l'œuvre ni de Tilly ni de l'armée catholique) et une longue dissertation dans laquelle M. Goll conteste sur quelques menus détails l'authenticité des *Ambassades et négociations du comte d'Estrades* (4), voilà jusqu'à cette heure tout ce que le recueil de MM. Monod et Fagniez a produit de travaux de première main sur les guerres et les traités qui, au milieu du XVIIe siècle, changèrent la face de l'Europe. Nous espérons que la *Revue historique* ne s'en tiendra pas là.

La politique des deux cardinaux eut pour la France des résultats glorieux; mais ils furent bien amoindris par la Fronde. Cette révolution populaire, si légitime, mais qui éclata si mal à propos, fut, presque dès le début, dénaturée et détournée de son but par les deux aristocraties de robe et d'épée. Sachons gré à M. Gaffarel de nous avoir dépeint exactement, d'après des documents du temps, l'état d'une grande province française pendant cette triste guerre civile (5). Nous voyons dans son curieux récit le gouverneur de Provence aux prises avec le parlement, les villes de Marseille et de Toulon s'armant contre celles d'Aix et de Draguignan, les nobles embusqués dans leurs châteaux, renouvelant les exploits des routiers et malandrins du moyen âge, les princes d'abord unis au roi contre le peuple et unis ensuite à l'Espagne contre la France, le pays livré au pillage et aux coups de main jusqu'en 1660, finalement le triomphe applaudi du pouvoir absolu.

(1) *Revue historique*, t. VI, 355-369.

(2) *Un mémoire inédit de Richelieu*. — *Revue historique*, t. I, 228-238.

(3) *Revue historique*, t. I, 202-227.

(4) *Revue historique*, t. III, 282-296; t. IV, 278-326.

(5) *La Fronde en Provence*. — *Revue historique*, t. II, 60-103 et 430-459; t. V, 20-67

Nous ne devons pas être moins reconnaissants à M. Depping d'avoir mis en pleine lumière ce Barthélemy Herwarth, banquier protestant, d'origine étrangère, qui servit si bien la France et que la France avait si bien oublié. C'est grâce à l'argent de cet Allemand que l'armée weymarienne passa au service de Louis XIII en 1639 et que l'Alsace nous fut conservée. C'est encore lui qui retint ces mêmes troupes dans l'obéissance en 1649 et 1650, quand Turenne voulut les entraîner dans la Fronde. Mazarin, qui avait eu si souvent recours à son crédit, le fit contrôleur général des finances. Le travail de M. Depping nous apprend que son influence balançait celle de Fouquet et que ce dernier le redoutait beaucoup. Mais la fortune d'Herwarth, quoique considérable, n'était pas mal acquise, et Colbert, qui, sans l'aimer, se rappelait ses services, le ménagea toujours beaucoup (1).

La fin du XVIIe siècle et le XVIIIe (jusqu'à la Révolution) tiennent fort peu de place dans la *Revue historique*. C'est une lacune que MM. Monod et Fagniez combleront sans doute dans un avenir prochain. En attendant, nous ne trouvons rien dans ce recueil sur le règne personnel de Louis XIV, qu'une notice consacrée par M. Reynald à Gisbert Kuypert (2), bourguemestre de Deventer, qui fut délégué par les états généraux de La Haye pour suivre les opérations militaires de Marlborough en 1706. Le journal de ce magistrat dénote l'intention formelle où étaient alors les alliés de démembrer la France; mais il montre en même temps combien, par leur désunion, ils étaient incapables de profiter de leurs victoires. Sur la Régence, la *Revue historique* est également presque muette. Elle donne seulement un court article de M. Chéruel (3) établissant par des textes que Saint-Simon ne fut pas toujours, tant s'en faut, aussi ardent ennemi de Dubois qu'on pourrait le croire en lisant ses *Mémoires*. Enfin, sur le règne de Louis XV, MM. Monod et Fagniez se sont bornés à publier un chapitre, très curieux, il est vrai, de M. Rocquain sur les *Refus de sacrements* de 1752 à 1754 (4). On y voit que, grâce à l'intolérance ultramontaine du clergé et aux fermes protestations du parlement, la Révolution fut bien près d'éclater à cette époque. M. Rocquain croit qu'elle eût été moins violente qu'elle ne le fut plus tard; aussi regrette-t-il que l'occasion ait été manquée. Nous pensons, au contraire, que, le peuple étant plus malheureux et les mœurs publiques étant plus rudes au milieu du règne de Louis XV qu'à la fin de celui de Louis XVI, la chute de l'ancien régime eût amené plus de désordres et fait couler plus de sang en 1754 qu'en 1789 et dans les années suivantes (5).

(1) *Un banquier protestant au XVIIe siècle : Barthélemy Herwarth*. — *Revue historique*, t. X, 284-338; t. XI, 63-80.

(2) *Revue historique*, t. II, 499-515.

(3) *Saint Simon et Dubois*. — *Revue historique*, t. I, 140-153.

(4) *Revue historique*, t. V, 241-264. M. Rocquain a écrit sur l'*Esprit révolutionnaire avant la Révolution* un livre remarquable que l'Académie française a récemment couronné.

(5) C'est aussi l'opinion de l'auteur d'un article sur l'ouvrage de M. Rocquain qui a paru dans la *Revue politique et littéraire* du 6 avril 1878.

IV.

Si la *Revue historique* n'a pas encore eu le temps d'étudier à fond la France monarchique des XVIIe et XVIIIe siècles, elle a déjà fait, en revanche, de très importantes révélations sur la France révolutionnaire et impériale. L'histoire de la période troublée qui s'étend de 1789 à 1815 n'est point, tant s'en faut, une terre entièrement défrichée; il n'est point, d'autre part, d'époque dont les souvenirs nous passionnent davantage; il n'en est pas que nous ayons plus d'intérêt à connaître, dans l'intérêt de la paix publique. MM. Monod et Fagniez ont donc cru devoir, avec un zèle patriotique dont il faut les louer, provoquer des découvertes et des publications nouvelles sur cet inoubliable quart de siècle. Les travaux et les documents qu'ils ont recueillis sont de nature à nous faire apprécier sainement et le bien et le mal que la Révolution et l'Empire ont pu faire à la France.

L'exaspération populaire qui devait produire la Terreur n'est point née seulement en 1793; elle s'était déjà manifestée violemment en 1789. Dès cette époque — avertissement redoutable que l'ancien régime ne voulut pas comprendre, — la foule avait pris goût au sang. M. Guiffrey a exhumé des archives nationales la mémoire de ce niais et féroce Desnot, cuisinier de Paris, qui réclamait naïvement une médaille d'honneur pour avoir coupé la tête à Delaunay, arraché le cœur à Berthier et promené dans les rues ces horribles trophées (1). Les Desnot n'étaient pas rares à cette époque. Le meurtre était dans l'air : que fut-ce donc quand la cour eut provoqué l'invasion étrangère, quand le clergé et la noblesse eurent fait éclater la guerre civile? Le peuple en vint à ne plus respecter même ses élus. Alors eurent lieu les scènes lamentables du 31 mai et du 2 juin 1793. La représentation nationale fut violée. Bon nombre de départements ne surent plus où était le droit. Quelques directoires méconnurent un instant l'autorité de la Convention. Le travail minutieux de M. Louis Guibert (2) nous montre celui de la Haute-Vienne, à l'appel de Dijon, de Lyon, de Bordeaux, songeant à opposer une Assemblée de Bourges à l'Assemblée de Paris et à relever par les armes le parti girondin. Un peu plus tard, ces magistrats timorés se résignent au joug des montagnards et chantent la palinodie. Le peuple de Limoges, nous le voyons à chaque page de cette étude, n'avait pas hésité un instant : pour lui, en présence de l'étranger, la Convention, même mutilée, était toujours l'image de la France.

Ce qu'on ignore trop, c'est qu'au milieu des émeutes, en face de la Vendée et de la coalition, la Convention trouva le temps de travailler, mieux qu'aucune autre Assemblée ne l'a fait jamais, à la réorganisation administrative du pays. Les papiers de ses divers comités, conservés presque entièrement aux Archives nationales, prouvent quels étaient, à l'égard de toutes les parties du gouvernement, son activité, son zèle et sa compétence. M. Guiffrey a étudié en particulier les documents laissés par le comité d'agriculture et du commerce (1). Il y a vu que le bruit des batailles et des insurrections n'empêchait pas cette commission de travailler jour et nuit à la confection d'un code rural et aux salutaires projets de loi sur le dessèchement des marais, le partage des communaux, la navigation intérieure, les ports, les canaux, l'abolition des traites, la circulation des grains, les accaparements, le régime douanier, l'unité des poids et mesures, les brevets d'invention, les encouragements aux inventeurs, les haras, les écoles d'agriculture. Rien enfin de ce qui pouvait contribuer au bien-être général ne lui échappait. Les autres comités n'étaient pas moins laborieux. Souhaitons, avec M. Guiffrey, que leurs immenses travaux soient pleinement mis en lumière (2).

Il est encore, en ce qui touche à la Révolution, bien d'autres ignorances et d'autres erreurs à dissiper. Ne va-t-on pas sans cesse répétant que la Convention a fermé les églises, qu'elles sont restées closes jusqu'au Consulat et que c'est Bonaparte qui a relevé les autels? La vérité sur ce point, M. Gazier l'a rétablie par ses savants et curieux articles sur *Henri Grégoire* et sur *Notre-Dame de Paris après la Terreur* (3). Il a prouvé que le clergé constitutionnel (qui en se dévouant au maintien de la religion méritait de la cour de Rome mieux que des anathèmes) remplissait encore régulièrement ses fonctions en plein Paris au mois de novembre 1793. Si la séparation de l'Église et de l'État et le culte de la Raison causèrent bien des apostasies, beaucoup de prêtres pourtant restèrent fidèles à leur mandat. Au fort de la Terreur, Grégoire présidait la Convention en costume d'évêque. En 1795, il rétablissait solennellement le culte à Notre-Dame. En 1797, il y prenait part aux travaux d'un concile national. Dès la fin de 1794, il avait fait rouvrir beaucoup d'églises dans son diocèse. En 1796, il y avait donné la confirmation à 5000 personnes. Enfin M. Gazier nous prouve qu'avant le 19 Brumaire, plus de 30 000 églises étaient rendues au culte. Le premier consul le savait bien, et quand il voulut s'occuper de religion, c'est au clergé constitutionnel qu'il proposa d'abord son alliance. Mais il le trouva trop dévoué à la république, et c'est avec le pape finalement qu'il fit le Concordat (4).

L'histoire diplomatique de la Révolution, presque ignorée en France, a été sur beaucoup de points travestie par les étrangers. M. Albert Sorel s'est donné depuis plusieurs an-

(1) *Documents inédits sur le mouvement populaire du 14 juillet.* — *Revue historique*, t. I, 497-508.

(2) *Le parti girondin dans la Haute-Vienne.* — *Revue historique*, t. VIII, 10-106.

(1) *Les comités des Assemblées révolutionnaires.* — *Revue historique*, t. I, 438-483.

(2) Voy. sur ce sujet le petit volume d'Eugène Despois intitulé *le Vandalisme révolutionnaire*. (Librairie Germer Baillière et Cie.)

(3) *Revue historique*, t. VIII, 280-296; t. IX, 34-122; t. III, 71-85. M. Gazier, qui a eu à sa disposition la précieuse bibliothèque de Grégoire, y avait déjà puisé en grande partie les éléments de son intéressante étude sur *les Dernières années du cardinal de Retz*.

(4) Voy. encore sur ce sujet l'ouvrage de M. E. de Pressensé sur *l'Eglise et la Révolution*.

nées la tâche difficile de la rétablir dans son exacte vérité, grâce aux documents les plus authentiques. Il a déjà réfuté avec succès la thèse de M. de Sybel (1), qui représentait le comité de salut public comme une agence exclusivement vouée à la propagation du jacobinisme dans toute l'Europe (2). Il a retracé de main de maître les longues et délicates négociations qui amenèrent la paix de Bâle et prouvé que la Convention ne savait pas moins bien dissoudre les coalitions par des traités que les combattre à coups de canon (3).

La France pacifiée, délivrée, agrandie, c'était au Directoire à la faire jouir tranquillement de sa gloire et de sa liberté; mais, sans parler des difficultés que ce nouveau gouvernement ne put éviter, les hommes qui le composaient n'avaient pas tous les mérites nécessaires pour se faire aimer et obéir. Quelques-uns étaient corrompus, comme Barras; d'autres étaient, au contraire, d'une vertu si rigide, si jalouse, si soupçonneuse, qu'ils ne voyaient partout que fripons et que traîtres et ne savaient se faire que des ennemis. De ce nombre était l'honnête, mais atrabilaire La Reveillère-Lépeaux, dont les *Mémoires*, jusqu'à présent inconnus au public, ont été récemment analysés dans la *Revue historique* par M. Destrem (4). Cet homme de bien, qui ne put jamais s'entendre avec personne, crut en 1797 que Carnot voulait livrer la république aux Bourbons. Il le fit proscrire et ne revint jamais sur son erreur. Il vit plus clair quand il devina l'ambition criminelle de Bonaparte. Ce dernier, devenu empereur, ne le put jamais gagner et l'exclut de l'Institut pour refus de serment.

La France paya cher la gloire militaire qu'elle avait acquise : les généraux, rassasiés de victoires, voulurent de l'argent et des honneurs. Le mal gagna jusqu'à l'armée de Sambre-et-Meuse après la mort de Hoche. Sous Augereau, l'actif et probe Chérin, chef d'état-major, dont M. Bougier nous a fait connaître l'honorable et trop courte existence (5), ne peut plus réprimer les vols et les déprédations éhontées des officiers supérieurs, qui s'entendent presque tous avec les fournisseurs pour tromper et ruiner l'État. De guerre lasse, il se retire et, en 1799, va se faire tuer à Zurich. D'autres restent, que le grand corrupteur des armées républicaines, c'est-à-dire Bonaparte, embauche et fera plus tard maréchaux. Moreau lui-même coopère au crime de Brumaire. Que lui en reviendra-t-il? Le premier consul, jaloux de sa gloire (comme vient de le montrer M. Tessier (6)), rabaissera méchamment Hohenlinden pour relever Marengo et n'aura pas de repos qu'il n'ait déshonoré et perdu son rival devant la France.

Quant aux citoyens fermes qui, dès le premier jour, protestèrent contre la dictature, on sait que le premier consul tarda moins à les frapper. Par ses pieuses révélations, M. Destrem a ramené notre attention sur leur lugubre destinée (1). Après le 19 Brumaire, soixante députés furent arrêtés. Après l'attentat de Nivôse, que Bonaparte savait fort bien être l'œuvre des royalistes, cent trente républicains, qui le gênaient, furent incarcérés. Soixante-dix d'entre eux furent transportés aux Seychelles, où les fièvres en tuèrent trente-sept en moins de six ans. D'autres, longtemps détenus dans l'île de Ré, furent en 1804 conduits à Cayenne. Ils étaient quarante-trois; dix-huit mois après, douze étaient déjà morts. En France, d'autre part, les prisons d'État ne désemplirent pas pendant tout l'empire. Une seule forteresse, celle de Pierre-Châtel, en renfermait encore trois cents en 1814. Quand l'ennemi arriva, on les emmena en Auvergne, à pied, et si rudement que dix-huit moururent en route.

C'est par de tels procédés que Napoléon savait se faire obéir. Qu'on ne croie pas, du reste, qu'il fût beaucoup plus tendre pour ses serviteurs et même pour sa famille. Ses frères n'étaient pour lui que des enfants et ne devaient avoir d'autre volonté que la sienne. L'un d'eux, Lucien, pour être libre, dut aller vivre à Rome en simple particulier. Les autres furent rois, mais à quel prix! M. du Casse vient de publier (2) des lettres confidentielles de ce Joseph qui, par ordre de l'empereur, dut aller régner à Naples d'abord, en Espagne ensuite : rien de plus humilié que ce monarque de paille, qui n'a ni armée, ni généraux, ni argent à lui, qui ne voit autour de lui que haine et mépris pour sa personne, qui ne reçoit de Paris qu'ordres brutaux ou semonces blessantes et n'ose faire venir près de lui sa femme et ses enfants. Il finit pourtant par se prendre au sérieux : il parle de ses droits et, après la débâcle de 1813, il refusera d'abdiquer. En attendant, il voit les lieutenants de Napoléon se partager l'Espagne et la piller sans merci pendant qu'il meurt de faim, sans domestiques, au fond de son palais. S'il se plaint, Soult le dénonce à l'empereur comme vendu aux Anglais.

La chute inévitable de Napoléon permet aux vieilles dynasties de reparaître. La France subit les Bourbons; mais elle redoute en eux des restaurateurs de l'ancien régime, et elle n'a pas tort. Sismondi, dont MM. Monod et Fagniez ont imprimé les curieuses lettres (3), était alors à Paris, où il fréquentait à la fois les salons libéraux et les salons royalistes.

---

(1) *Histoire de la Révolution française*. La traduction de ce volumineux ouvrage a été publiée par la librairie Germer Baillière.

(2) *La diplomatie du comité de salut public*. — *Revue historique*, t. X, 338-349. — *La propagande révolutionnaire en 1793 et 1794*, *Ibid.*, t. XI.

(3) *La paix de Bâle*. — *Revue historique*, t. V, VI, VII. M. Sorel a aussi édifié le public sur l'étrange mission donnée par Louis XVI et Narbonne au jeune Custine d'engager le duc de Brunswick au service de la France. — *Revue historique*, t. I, 154-183).

(4) T. X, 68-91.

(5) *Un volontaire de 1792 : le général Chérin*. — *Revue historique*, t. VI, 367-397.

(6) *Hohenlinden*, d'après les mémoires inédits du général Decaen. — *Revue historique*, t. IX, 333-359.

(1) *Documents sur les déportations du consulat*. — *Revue historique*, t. VII, 78-120. M. Destrem descend du conventionnel de ce nom, qui fut déporté en Guyane en 1804, parmi les 43.

(2) *Napoléon et le roi Joseph*. — *Revue historique*, t. X, 91-115 et 349-382, t. XI.

(3) *Lettres de Sismondi pendant les Cent-Jours*. — *Revue historique*, t. III, 86-106 et 319-345; t. IV, 347-360. Voy. aussi la *Conversation inédite entre Napoléon Ier et Sismondi*, *Revue historique*, t. I, 242-254; et les *Notes de Sismondi sur l'Empire et les Cent-Jours*, *Revue historique*, t. IX, 360-393.

Tout ce qu'il y voyait et entendait lui faisait pressentir une nouvelle révolution. Le roi, immobile dans son fauteuil, asservi à une coterie et passant son temps à poser pour des portraits, n'était guère capable de l'empêcher. Les princes de sa famille étaient presque tous, dit Sismondi, *bêtes à manger du foin*. Quand l'*ogre de Corse* revint, Monsieur s'écria : « Tant mieux ! nous allons montrer ce que nous sommes. » Et il se sauva. Le duc de Berry se promena à grands pas dans la salle des gardes en répétant : « Je vous l'avais bien dit, que mon père et mon oncle étaient des f... bêtes ! » Il se sauva aussi. Louis XVIII jura qu'il resterait et ne s'enfuit pas moins. Le duc d'Angoulême ne sut que se faire prendre, pleurer à chaudes larmes et dire son chapelet. En quelques jours, il ne resta rien de ce gouvernement de *papier mâché*.

Napoléon, rentré aux Tuileries, voulut rallier à lui les libéraux. Il fit un jour appeler Sismondi, causa longuement avec lui. Mais il semble qu'en dépouillant le manteau du despote il avait perdu sa virilité et sa foi dans l'avenir. Il était devenu lourd, somnolent. Il n'eut plus, dans sa campagne de Belgique, sa clairvoyance et son activité d'autrefois; il ne savait même plus se faire obéir de ses généraux; il ne sut même pas, après la défaite, disputer le pouvoir à une Assemblée qui, en présence de l'ennemi, se pressa peut-être un peu trop de le lui arracher.

Nous reviendrons prochainement, dans un article spécial, sur cette correspondance de Sismondi ainsi que sur d'autres publications récentes relatives au premier empire. Nous bornerons ici, pour le moment, l'examen rapide que nous nous étions proposé de faire des études et documents historiques de tout genre mis au jour par la Revue de MM. Monod et Fagniez. Nous souhaitons que cet exposé sommaire d'une œuvre déjà considérable inspire à ceux qui l'ignorent le désir de la bien connaître et incite ceux qui l'apprécient à la continuer et la compléter par leurs recherches et leurs travaux personnels.

A. Debidour.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SÉANCE ANNUELLE

M. ERNEST RENAN

(de l'Institut).

Rapport sur les travaux du conseil de la Société pendant l'année 1878-1879.

Messieurs,

Votre compagnie a fait, dans l'année qui vient de s'écouler, deux pertes bien sensibles. Avec M. Garcin de Tassy est descendu dans la tombe le dernier fondateur de la Société, le dernier de ces orientalistes laborieux qui, groupés autour de Silvestre de Sacy, portèrent dans les études relatives à l'Asie un degré d'étendue et de rigueur inconnu jusque-là. En M. de Slane vous avez perdu l'arabisant profond que nous opposions sans crainte aux noms les plus illustres que possèdent, en ce genre d'études, les grandes écoles européennes. Ces pertes nous imposent des devoirs. Vous êtes une armée compacte, et il vous suffit de serrer vos rangs pour savoir réparer les vides qui se produisent dans votre sein; mais, à la vue de ces glorieux représentants de nos études qui disparaissent chaque jour, la nécessité de redoubler d'efforts devient de plus en plus sensible. La renaissance des sciences philologiques, qui se produit de nos jours et que nous saluons avec tant de bonheur, ne sera pleinement accomplie, sans danger de réaction, que si la nouvelle génération reconnaît que dans la plupart des branches d'études elle procède de maîtres antérieurs dont nous n'avons eu le plus souvent qu'à imiter les exemples et à suivre les leçons.

Né à Marseille le 20 janvier 1794, M. Garcin de Tassy prit le goût des études orientales dans sa ville natale. Il vint jeune à Paris et s'attacha à M. de Sacy, dont le rapprochaient ses opinions politiques et religieuses. M. de Sacy lui témoigna dès lors des bontés paternelles, et toujours il trouva chez M. Garcin de Tassy les sentiments de l'élève le plus respectueux. L'illustre maître fit plus d'une fois l'expérience de ce qu'a parfois de fragile la reconnaissance scientifique. Quand il parlait avec amertume de certains cas d'ingratitude qu'il croyait avoir rencontrés, M. de Tassy était l'exemple qui consolait son cœur. Il prit tout d'abord la direction de ses études et lui assigna en quelque sorte sa province de travail. Entre les branches des littératures asiatiques que le grand maître désespérait de pouvoir étudier par lui-même était cette littérature musulmane, hindoue de patrie, arabe d'écriture, persane et souvent brahmanique de génie, qu'on appelle l'hindoustani. Il chargea M. Garcin de Tassy de cet important royaume, et jamais mission ne fut plus consciencieusement remplie. Profondément versé dans la littérature persane et surtout dans cette poésie mystique des soufis qui est comme le vin capiteux dont se sont tour à tour enivrées les générations de poètes hindoustanis, M. Garcin de Tassy était parfaitement préparé à la tâche que le maître lui assignait. Toute sa vie fut consacrée à défricher un sol ingrat en apparence, fécond en réalité. Personne n'a plus contribué que M. Garcin de Tassy à nous faire connaître cette poésie philosophique de l'Orient qui certes a sa beauté. Ce curieux volume de Wali est un trésor; celui qui saurait amener le public lettré à le lire obtiendrait un succès de nouveauté. Simple et modeste, M. de Tassy se contentait de faire des découvertes; il ne les déflorait pas.

L'ampleur de ses informations était extraordinaire. Toutes les manifestations importantes de la vie indo-musulmane ont été par lui étudiées, approfondies. Les vastes archives de cette littérature, plus remarquable par son abondance que par son originalité, sont, grâce à lui, mises en ordre; il fit ce que les indigènes n'avaient pas fait, un vaste *tezkéré* d'histoire littéraire, toujours ouvert, où tout individu qui avait tenu le *kalâm* hindoustani eut sa place, sa date, sa bibliographie exacte, sa biographie succincte. Pas un écrit

nouveau n'échappait à notre confrère; pas un journal hindou qu'il ne lût; pas une Académie, une Société littéraire dont il n'analysât les comptes rendus. Ses rapports annuels étaient des modèles de ce que nous devrions tous faire pour les différentes parties de l'Orient qui nous concernent; c'étaient des bulletins exacts des efforts de la population indigène, soit pour étudier l'ancienne littérature, soit pour la continuer. Aussi M. Garcin de Tassy jouissait-il dans l'Inde d'une grande popularité; les journaux hindous donnaient son portrait, s'appuyaient de son autorité. En Angleterre, il était aussi hautement estimé. Il faisait ce que les savants anglais auraient dû faire et ce qu'ils ne faisaient pas. Ses relations personnelles avec l'Inde et avec l'administration anglo-indienne étaient des plus étendues, et souvent il fut à même de rendre au gouvernement anglais des services signalés.

Par beaucoup d'autres côtés, d'ailleurs, l'éminent confrère que nous avons perdu se rapprochait de nos voisins d'outre-Manche, par ses idées très arrêtées en religion et en même temps très tolérantes (il était gallican chez nous, comme on est anglican en Angleterre), par une sorte de bon sens que ne troublait pas l'excès de la philosophie, par une rare honnêteté d'esprit, n'excluant pas le goût des récompenses méritées. Tous nous l'aimions; car, si nous pouvions sourire par moments de ses naïves préoccupations, de son inoffensif désir d'être apprécié comme il le méritait, nous voyions en lui le survivant d'un autre âge, qui ne mettait pas en question le sérieux de la vie et ne voyait rien au-dessus de ses travaux. Une sorte de sincérité, d'abandon, d'absence de toute composition littéraire donnait un véritable charme à ce qu'il écrivait. Il ne s'interdisait aucune digression, aucune remarque personnelle, et chez lui le *moi* n'était point haïssable; car, loin d'être armé contre tous, il était bienveillant pour tous. Nous aimions à voir en lui un passé qui n'est plus, les derniers restes de mille préjugés qui étaient à leur manière des qualités, l'alliance de fortes attaches traditionnelles à une grande liberté de jugement personnel. Où trouverons-nous maintenant quelqu'un qui nous parle de Port-Royal comme étant de la maison, des vieilles liturgies comme y tenant par le fond de ses habitudes, du gallicanisme comme un adhérent sincère? M. Garcin de Tassy, par tous ces côtés, rappelait beaucoup M. Quatremère; mais il différait de lui en ce qu'il était sympathique aux personnes qui lui ressemblaient le moins. Son aimable sourire, ses longues et intéressantes notices sur un monde lointain dont il était le parfait interprète, nous laisseront de longs et profonds regrets.

Né à l'étranger, mais bien vite devenu l'un des nôtres, M. de Slane avait en France d'aussi solides amitiés que si son enfance et sa jeunesse se fussent passées parmi nous. Il suivit les cours de M. de Sacy; mais il arrivait à son école déjà formé, et, comme M. Mohl, à qui l'unissait une tendre amitié, il resta pour lui plutôt un auditeur qu'un élève. Attaché au gouvernement de l'Algérie, il y rendit les plus grands services, et son nom devra prendre place dans la liste glorieuse d'hommes d'intelligence et de cœur qui ont fondé en moins d'un demi-siècle, au travers de difficultés sans nombre cette colonie destinée à un si grand avenir. Sa science profonde de l'arabe trouva une belle application dans les soucis d'une administration naissante où presque tout était encore à créer. L'établissement de la langue officielle fut en grande partie son ouvrage. Tout le monde est d'accord sur ce point que les proclamations et la correspondance arabe du gouvernement avec les indigènes, dont il donna le style et le ton, sont des chefs-d'œuvre qu'on n'a plus eu qu'à imiter après lui.

L'intérêt qu'il portait à l'histoire africaine, surtout à l'histoire de la race berbère, l'engagea dans ces vastes publications où il faut chercher la solution d'un des problèmes les plus importants de l'histoire, je veux dire les origines d'une race qui, sans avoir jamais eu de haute civilisation à elle propre, a servi pendant des siècles de *substratum* excellent aux grandes civilisations méditerranéennes et a maintenu le nord de l'Afrique à un niveau si supérieur à la pure barbarie. Le nom de M. de Slane doit être mis à côté de ceux de MM. Brosselard, Hanoteau, Faidherbe, Duveyrier, Letourneux et de tant d'autres personnes zélées qui ont créé, avec une diligence au-dessus de tous éloges, une branche scientifique d'intérêt majeur : la science du monde berber.

Un homme, au XIVe siècle, eut au plus haut degré le sentiment et l'amour de sa race, c'est Ibn-Khaldoun. Sa vie se passa à recueillir des matériaux pour écrire une histoire des Berbers. Il ne laissa qu'une œuvre indigeste; mais il y mit par moments l'empreinte du génie. C'est là naturellement que M. de Slane alla puiser ses renseignements. Ses six volumes de l'*Histoire des Berbers* sont le trésor de l'histoire africaine. On sait quelles difficultés présente le style d'Ibn-Khaldoun et combien il faut d'habitude pour suivre la pensée de cet écrivain prodigieusement inégal, tantôt négligé, incorrect, tantôt profond, lumineux. M. de Slane pénétra plus loin que personne dans les secrets de cette langue où la pensée et la forme sont si rarement d'accord, où l'on voit un penseur de premier ordre se débattre avec un idiome qui, à toutes sortes de qualités brillantes, ne joint pas la richesse de syntaxe qu'exige une langue philosophique. M. Quatremère laissait inachevée la grande publication qu'il avait entreprise des *Prolégomènes* d'histoire universelle de ce célèbre écrivain; M. de Slane se trouva là pour continuer ou plutôt pour exécuter les parties les plus difficiles de ce grand travail, l'un de ceux qui font le plus d'honneur à l'érudition de notre temps.

Ce ne fut pas la seule publication de l'Académie des inscriptions et belles-lettres où M. de Slane apporta une précieuse collaboration. Frappée dès son origine comme d'un mauvais sort, la *Collection des historiens orientaux des Croisades* semblait se débattre, depuis quelques années, dans les fondrières sans issue de l'hésitation, de la lenteur, des plans contradictoires. Ce n'était point uniquement la faute des savants qui dirigeaient le recueil; c'était la conséquence des progrès rapides des études orientales. Un plan excellent du temps de dom Berthereau ou au commencement de notre siècle, quand M. de Sacy insistait encore avec tant de justesse

sur l'utilité des publications par extraits, devait être modifié en présence des vastes publications dont l'historiographie arabe a été l'objet. M. de Slane fit ce qu'il put pour corriger un volume condamné, par la façon dont il avait été exécuté, à rester toujours défectueux. Il donna du moins une direction meilleure à toute la collection et assura son avenir. Les infirmités de la vieillesse furent pour M. de Slane longues et cruelles; il les supporta courageusement, et, jusqu'à ses dernières heures, il ne cessa de travailler au *Catalogue général des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*, dont la rédaction définitive lui avait été confiée. Plongé tout entier dans ses travaux, il tenait le reste pour distraction frivole; il demandait à l'étude seule la paix et la consolation de sa vie.

Dans cette énumération de nos pertes, il serait injuste d'oublier M. de Khanikof. Bien qu'il ne fût pas notre compatriote, ce savant orientaliste était devenu, par un long séjour en France, comme l'un de nous. Il était membre de votre conseil et prenait une part active à vos travaux. Personne ne connaissait mieux que lui la Perse et l'Asie centrale. Il avait exploré en 1841 et 1842 les principautés de Boukhara et de Samarkand et pénétré dans des localités que ses devanciers n'avaient pu visiter. Ses mémoires sur Hérat, sur les inscriptions du Caucase, sur le poète Lhaqâni, sur l'ethnographie de la Perse, conservent toute leur valeur. Il joignait à la connaissance des langues une science étendue des mathématiques transcendantes et une grande finesse de jugement. Son commerce était extrêmement agréable. Il n'y avait sujet sur lequel il ne sût répandre en conversation les observations les plus justes. Il s'intéressait vivement à la prospérité matérielle et au développement de notre Société. C'est ainsi qu'il appuya de l'autorité de son nom et de sa position officielle les démarches faites pour faciliter l'entrée et la distribution du *Journal asiatique* en Russie. Quand sa santé, devenue chancelante, ne lui permit plus de prendre part à nos travaux et à nos séances, il continua de mettre les richesses de son inépuisable mémoire et les conseils de son érudition si sagace à la disposition de ceux qui venaient le consulter. Son caractère était plein de sympathie et, sous l'apparence réservée de l'homme du Nord, capable de chaleureux entraînements. Il fit de la France son pays d'adoption, redoubla d'affection pour elle après ses revers, et, lorsque la mort le ravit à nos travaux, il demanda à reposer éternellement dans cette seconde patrie où l'amour de la science et les qualités de son cœur lui avaient acquis depuis longtemps droit de cité.

Divers événements heureux pour nos études ont marqué l'année qui vient de s'écouler et laisseront, on peut l'espérer, des traces durables. Ce qui fait que, malgré des miracles de diligence, d'assiduité, de désintéressement, vos travaux n'obtiennent ni les encouragements auxquels ils auraient droit, ni toute l'attention qu'ils méritent, c'est qu'ils n'ont presque aucune application pratique. L'amour de la vérité elle-même est chose rare, et il est bon pour une étude d'avoir pour soutien, à côté du naturel désir de savoir, quelque emploi professionnel. Le drogmanat et les services du ministère des affaires étrangères ne sont qu'un débouché bien insuffisant pour des études dont l'intérêt réside presque tout entier dans la recherche du passé. Dans le système actuel des études classiques, les bases de la culture intellectuelle sont exclusivement demandées au grec et au latin, et nous ne voulons pas dire qu'en cela on ait tort. La théologie israélite et la théologie chrétienne, ayant un besoin absolu des études sémitiques, constituent une application véritable d'une branche de nos travaux; mais la théologie vend souvent ce qu'on croit qu'elle donne : les avantages qu'elle a procurés à ces études sont souvent devenus des charges. L'enseignement des Facultés de théologie catholiques, d'ailleurs, reposant avant tout sur la tradition ecclésiastique et l'autorité, n'a jamais trouvé dans l'étude de l'hébreu l'intérêt suprême qu'y ont vu les grandes écoles juives et protestantes. Nos études restent donc, dans leur ensemble et à quelques exceptions près, des études sans application, purement spéculatives, n'ayant tout leur intérêt que pour l'esprit philosophique et pour l'homme ami de la vérité. C'est ce qui fait leur noblesse; mais c'est ce qui fait aussi leur isolement, car le nombre de ceux qui peuvent consacrer sans réserve leur vie à la recherche d'une vérité tout à fait improductive est extrêmement peu considérable. Trois établissements d'instruction publique dans la France entière, l'École des langues orientales vivantes, le Collège de France et l'École des hautes études offrent seuls un débouché et des moyens d'enseignement à des études dont l'étendue ne fait que s'accroître chaque jour.

C'est certainement beaucoup trop peu, surtout si l'on songe que Paris seul a une part dans ces ressources si parcimonieusement distribuées. La France a trois cours de sanscrit, tous trois répartis, à quelques mètres les uns des autres, des deux côtés de la rue Saint-Jacques. On en pourrait dire presque autant pour l'arabe, pour l'hébreu. Il faut donc applaudir hautement à l'initiative qu'a prise M. Bardoux de créer, auprès de quelques Facultés de province, des conférences orientales. Lyon et Montpellier ont désormais pour les études asiatiques des ressources limitées sans doute, mais considérables si l'on songe au mérite des personnes chargées de ces conférences (1). On méconnaît trop souvent ce qu'il y a en province d'ardeur et de dispositions pour les études savantes. Le goût est réel; mais jusqu'ici les moyens ont manqué. Les langues orientales ne peuvent uniquement s'étudier dans les livres; il leur faut un enseignement. Les livres, d'ailleurs, combien ils sont rares, peu abordables! La ville de Lyon, par exemple, s'est toujours distinguée par une véritable activité d'esprit. La curiosité y est fort éveillée dans le sens de nos études; il y a là des esprits larges et actifs, qui ont bien compris tout ce que l'Asie peut apprendre à celui qui aime l'esprit humain. Les réunions, les congrès tenus dans cette ville

(1) M. Paul Regnaud à Lyon et M. Marcel Devic à Montpellier. — Voy. la conférence du premier sur la *Langue et la littérature sanscrite* dans la *Revue* du 24 mai 1879, et celle du second sur la *Littérature arabe* dans la *Revue* du 25 janvier 1879.

attestent combien la moisson serait bele, si le grain n'était pas semé si pauvrement. Comment s'étonner qu'une ardeur si généreuse, qu'une curiosité si ouverte manquent souvent de méthode et pèche par la base même? Pouvait-il en être autrement? Supposez le Lyonnais le mieux doué voulant s'appliquer aux études védiques; supposons-le sachant l'allemand, sachant l'anglais, capable de consulter tous les ouvrages écrits sur la matière; quelque chose lui manquera toujours : c'est l'enseignement, ce sont les conseils d'un homme plus avancé dans la carrière et capable de lui épargner les fausses routes, les erreurs inévitables au début de ces études. Ce sera presque un miracle si quelque direction erronée, quelque livre malencontreux ne vient l'égarer tout d'abord et le dégoûter, après lui avoir fait perdre un temps précieux.

Souhaitons que ces commencements, faibles encore, se développent et portent des fruits. Souhaitons surtout que les droits de la science ne soient pas amoindris. La pédagogie a son côté utilitaire (pardonnez-moi ce mot) comme toute science d'application. Facilement les corps les plus éclairés et les plus libéraux en viennent à cette fausse idée que tout doit servir à quelque chose, qu'un établissement doit être productif, mener à une place, répondre à un service public. Rien de mieux, pourvu qu'il soit bien entendu que le premier des services que l'on rend au public, c'est de travailler au progrès de l'esprit humain par la recherche scientifique. L'École des hautes études, en particulier, aurait tort de s'envisager comme autre chose que comme une annexe du Collège de France dans la voie de la science pure. Dégagée par l'École normale supérieure du recrutement de l'enseignement classique, elle devrait s'ouvrir de préférence aux enseignements nouveaux, destinés à un petit nombre. Qu'une étude n'ait aucune application universitaire, cela devrait la lui recommander et non pas être à ses yeux une objection. Les études grecques et latines ont une excellence que personne ne songe à nier; mais qu'on songe qu'elles ont pour débouché toutes les Facultés des lettres, tous les collèges de France. Qu'on songe surtout au degré de perfection où elles sont parvenues, cultivées qu'elles sont depuis quatre siècles par les esprits les plus pénétrants. Oui, un cours bien fait d'himayarite ou d'éthiopien ferait plus avancer la science que la conférence de l'helléniste le plus accompli, bien qu'assurément ni l'Yémen ni l'Éthiopie n'aient rien produit de comparable aux œuvres du génie grec. Découvrir du nouveau, tel est notre but. Plus une direction superficielle de l'instruction publique voudrait s'éloigner de cet esprit, plus nous devons retenir des maximes qui, pour n'être aperçues que d'un petit nombre, n'en sont pas moins la base d'une société éclairée.

(La suite du rapport est consacrée aux travaux et communications de MM. Senart, Bergaigne, Paul Regnaud, Barth, Rodet, Feer, Foucaux, Barthélemy Saint-Hilaire, Fernand Hû (littérature sanscrite, hindoue bouddique, brahmanique, pâlie).

M. Renan continue ainsi :

Le *Baghobahar* est un cadeau posthume de M. Garcin de Tassy; il avait achevé de le revoir entièrement quand il mourut. L'original hindoustani, traduit par notre regretté président, est tout moderne; les ornements de détail étouffent un peu les lignes de l'ensemble : l'ouvrage a pourtant une partie du charme des *Mille et une nuits*, dont il est un reflet. L'esprit en est peu musulman; le tour d'imagination n'a presque rien d'hindou. L'auteur est loin de dédaigner les côtés plaisants et mesquins des choses; sa croyance à la fatalité et, comme il dit, au jeu de cartes du monde invisible fait qu'il s'amuse aux aventures qu'il raconte, et pareillement il y amuse son lecteur. Son économie politique est celle qu'on n'a jamais pu déraciner de l'Orient : « Le monde était florissant dans son siècle; les voleurs n'avaient pas besoin de voler; car la munificence du roi atteignait tout le monde. »

Les études iraniennes sont le théâtre de luttes assez vives. Selon M. de Harlez, il y aurait quelque danger à procéder dans ces études par la comparaison immédiate du sanscrit; la philologie comparée, si lumineuse quand elle se renferme en elle-même, serait pleine d'inconvénients quand on veut en faire un instrument d'exégèse avestique. J'ignore si les exemples qui servent de base à l'argumentation de M. de Harlez sont fondés en réalité; il faut attendre à cet égard les réponses des savants iranistes qu'il attaque, toujours avec une parfaite courtoisie. Mais il est certain que le principe sur lequel insiste M. de Harlez s'applique dans beaucoup de branches de la philologie. L'arabe est la clef de la philologie comparée sémitique, ce qui n'empêche pas qu'on peut étrangement s'égarer en essayant d'éclaircir l'hébreu par l'arabe, comme on le faisait il y a cent ans. Chaque monde linguistique et mythologique doit, autant que possible, s'expliquer par lui-même; mais, certes, il y aurait une immense exagération à nier que de puissantes confirmations ne puissent être demandées à la théorie comparative qui nous fait remonter aux origines des grandes familles humaines. Les savants qui cultivent la philologie iranienne avec tant de sagacité se mettront, on peut l'espérer, d'accord sur ce point de méthode. M. Hovelacque donne sans cesse de nouvelles preuves de son activité scientifique; M. James Darmesteter nous promet de nouveaux travaux qui compléteront les belles études par lesquelles il a débuté. Son intéressant mémoire sur la légende d'Alexandre chez les Parses nous en est un garant assuré.

Si M. Mariette n'a rien publié depuis l'an dernier qu'un catalogue de l'Exposition égyptienne, ce n'est pas qu'il soit resté inactif. Le second et le troisième volume de son grand ouvrage sur les fouilles d'Abydos l'ont absorbé tout entier. L'impression en est commencée; elle sera probablement achevée vers la fin de 1879.

(M. Renan mentionne les recherches dont l'égyptologie a été l'objet de la part de MM. Auguste Baillet, Pierret, Grébaut, Maspero, Révillout, Édouard Naville, Robiou, de Saulcy.)

L'activité scientifique de M. François Lenormant est louable au plus haut degré. Dans tous les pays, dans toutes les langues, dans les recueils les plus divers, il reprend les difficiles problèmes que soulève la diversité des langues et des écritures

de l'antique Assyrie. Votre journal contient l'écho des luttes qu'excitent dans votre sein ces questions obscures, dont l'importance historique grandit chaque jour. La Bible était jusqu'à ce jour l'étroite fenêtre par laquelle nous entrevoyions le passé de l'Asie non aryenne. Voilà que, dans la Bible, nous discernons maintenant de mieux en mieux ces éléments babyloniens que nous ne faisions que soupçonner. La cosmogonie babylonienne, le rôle qu'y joue l'abîme océanique sont des facteurs essentiels de l'explication de la *Genèse*. Même certaines idées morales, telles que l'idée de pénitence, de psaumes pénitentiaux, certaines formes de la prière, paraissent avoir été communes aux Hébreux et à leurs maîtres des bords de l'Euphrate. Une chose doit consoler les assyriologues des efforts pénibles que coûte chez eux la vérité, c'est l'assurance que l'assyriologie, quand elle sera une science tout à fait assurée de ses méthodes, tiendra la clef de l'histoire même de l'esprit humain.

(Suit une appréciation des travaux de MM. Guyard, Oppert, Menant, Ledrain, Philippe Berger, Maurice Vernes, Joseph Derenbourg, Schwab, Goldberg, Adelman, l'abbé Rouet, Clermont-Ganneau, Halévy, Clément Huart, Zotenberg, Marcel Devic, Cherbonneau, Seignette, Masqueray, d'Hervey de Saint-Denys, de Rosny, Imbault-Huart, Henri Cordier, Aymonier.

M. Renan termine par ces mots :

Vous travaillerez avec la certitude que vos travaux servent à une construction durable, que d'autres viendront après vous reprendre l'œuvre au point où vous l'aurez laissée. L'amour de la vérité vous suffit, et vous avez raison. Même l'ingratitude, qui n'est pas rare dans la science comme dans les autres choses humaines, vous en prenez votre parti. L'histoire du retour de l'arche chez les Hébreux me paraît à cet égard une figure exacte de ce qui arrive souvent. Les bœufs qui l'avaient ramenée, obéissant à une impulsion secrète de Jéhovah, au lieu de recevoir une récompense et d'être placés, comme nous trouverions juste, dans une prairie pour le reste de leurs jours, sont immolés en sacrifice. On fait un bûcher avec les bois du char mystérieux, les bœufs sont brûlés sur ce bûcher, et l'historien hébreu a l'air de trouver qu'ils doivent être contents de leur sort, honorés qu'ils sont d'avoir rempli une mission mystérieuse et finalement d'être offerts en victimes à l'Éternel. Telle est la grande justice sommaire de Jéhovah. On n'a pas réussi jusqu'ici à en inaugurer une meilleure dans les affaires de ce bas monde. Le plaisir qu'on éprouve à exécuter un travail utile n'est-il pas, d'ailleurs, la meilleure des récompenses ?

ERNEST RENAN.

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Frédéric Chopin.

La vie de Frédéric Chopin donnée par Liszt, il y a bientôt trente ans, vient d'être traduite en anglais. L'enthousiaste hommage rendu par le pianiste hongrois au pianiste polonais méritait cette nouvelle consécration. L'ère des grands maîtres du piano est encore représentée par ces deux hommes, et si jamais artiste a été fait pour parler d'un autre artiste, c'est assurément Liszt pour raconter Chopin. Toutefois la biographie écrite par lui n'est pas complète; elle ne se rapporte qu'au séjour que Frédéric Chopin a fait à Paris et n'a guère trait qu'à son œuvre musicale, à ses succès de salon, à ses camaraderies d'artiste. C'est une guirlande sur une tombe : guirlande poétique, telle que la main de Liszt pouvait seule la tresser; mais ce n'est pas, à proprement parler, une *vie*, et les adorateurs de la mémoire de Chopin pouvaient encore désirer autre chose.

Un ami intime du pianiste polonais vient de combler leur vœu : M. Moritz Karasowski a publié récemment deux gros volumes, en partie composés sur des documents fournis par une sœur survivante de Frédéric Chopin. Il le prend à sa naissance et même remonte à l'histoire de ses ancêtres. Grâce à lui, nous possédons maintenant un Chopin jeune, vivant, heureux, à côté de l'élégiaque figure que nous avons connue.

Il est vrai qu'à plus d'un titre l'aimable et touchant artiste appartient surtout à la France; que raconter son existence parisienne, c'était raconter la partie la plus brillante et la plus pathétique de sa carrière; mais on aime à remonter des effets aux causes, à savoir comment a commencé sa vie et d'où lui sont venus les dons extraordinaires dont la société polie a été si profondément charmée. On le sait maintenant; l'ouvrage de M. Karasowski nous montre que dans la famille du virtuose la culture était héréditaire, que Frédéric avait reçu une éducation distinguée, que sa mère avait une organisation d'élite, et qu'à quinze ans sa sœur Émilie était un poète de talent.

Malheureusement, les documents intimes ne vont que jusqu'au mois de septembre 1831; l'autre portion, celle qui se composait de la correspondance de Chopin avec sa famille pendant toute la durée de son séjour en France, et qui eût eu à ce titre un intérêt particulier pour nous, a disparu dans des circonstances dramatiques. On se rappelle qu'au commencement des troubles de 1863, quelques jeunes gens mal inspirés de Varsovie jetèrent des bombes sur le passage du gouverneur par une fenêtre de la maison Zamoyski. L'habitation de la sœur de Chopin était contiguë à cette demeure seigneuriale. En un clin d'œil, la soldatesque russe entoura les deux maisons, jeta les femmes qui s'y trouvaient dans la rue, mit les hommes aux fers; puis, se précipitant à l'inté-

(1) Voy. pour cette série *Beethoven, Mendelssohn, Boïeldieu, Bellini, Richard Wagner*, dans la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878.

rieur comme la lave brûlante d'un volcan, brisa et détruisit tout devant elle. Le piano de Chopin, les souvenirs chers à sa famille, les papiers précieux, tout fut lancé par les fenêtres avec les débris de meubles. Le soir, les soldats y mirent le feu sur la place voisine, pillèrent les boutiques des marchands de vin et burent autour de leur triste trophée pendant que la lueur sinistre, illuminant au loin la ville, annonçait aux habitants épouvantés que le règne du terrorisme militaire avait commencé.

I.

Le père de Frédéric Chopin était Français. Sa nationalité politique ne se trouvait être la nationalité polonaise que parce qu'il était né en Lorraine, à l'époque où cette province appartenait à Stanislas Leczinski, roi de Pologne. C'est sans doute à cette origine qu'il faut rapporter l'esprit éminemment français de Frédéric. Nicholas Chopin était professeur de langue française au lycée de Varsovie; il avait aussi des élèves chez lui, et cette circonstance donna lieu à une scène dans laquelle se révéla dès l'enfance le talent et le génie qui ont fait plus tard la puissance et la gloire de Frédéric Chopin.

Un jour que le maître se trouvait sorti et que le sous-maître était à bout de ressources contre les turbulents élèves, le jeune pianiste entra. Frédéric, à cette époque, avait quinze ans. Comme tous ses émules, les grands maîtres, il avait été extraordinairement précoce. Le génie de la musique est de ceux qui brillent sur les berceaux, et de même que Mozart, Meyerbeer et tant d'autres, Chopin était sorti tout fait des mains de la nature. Sans hésiter, il commanda à la bande d'espiègles de s'asseoir et leur dit que, s'ils se tenaient tranquilles, il allait leur raconter sur le piano « une petite histoire musicale ». C'est ainsi qu'il a toujours appelé depuis ses merveilleuses improvisations. Ces enfants étaient Polonais, c'est tout dire; ils appartenaient à ce pays de la rêverie et de la passion où la musique exerce un empire traditionnel sur les âmes. Entendre jouer Frédéric était la plus grande récompense qu'on pût leur promettre. Ils se turent comme par enchantement; le jeune Chopin s'assit au piano, après avoir, selon son habitude, éteint les lumières. Alors il commença à raconter en musique (peut-être expliqua-t-il le sujet en paroles) comment des voleurs s'approchèrent de la maison, comment ils montèrent à des échelles par les fenêtres, comment ils furent effrayés par les bruits du dedans et s'enfuirent sur les ailes du vent dans un bois sombre où ils s'endormirent sous le ciel étoilé. Il jouait de plus en plus bas, afin de bercer et d'endormir ses jeunes auditeurs. Quand il pensa que tous avaient cédé à l'influence de son jeu, il sortit sans bruit, appela ses sœurs, rentra dans la chambre avec une lumière et les amusa des postures variées et comiques des petits dormeurs. S'asseyant ensuite au piano, il frappa quelques notes retentissantes qui réveillèrent les enfants en sursaut, et tout finit par de joyeux rires.

Comme le dit quelque part M. Julien Klaczko, l'amour de la mélodie est un don caractéristique des Slaves. Les plus grossiers paysans peuvent être conduits au bout du monde au son d'un hymne national. Les Mazoviens surtout s'expriment en musique comme d'autres en prose; ils chantent souvent au lieu de parler et racontent de cette manière les plus simples affaires de la vie. A cet égard, Chopin était le Polonais par excellence, et le mot dont il se servait à Paris lorsqu'il appelait ses improvisations « des petites histoires musicales », il l'avait puisé dans le génie de son pays.

On a souvent raconté une autre anecdote qui peint bien cette passion et cette intelligence de la musique que la race allemande partage avec les Slaves de la Mazovie. C'était en 1827. Frédéric Chopin (qui est né en 1809 et non en 1810, comme on l'a inscrit sur sa tombe) avait alors dix-huit ans. Depuis deux ans déjà, il était le premier pianiste de Varsovie, et son père l'avait envoyé à Berlin comme sur un plus grand théâtre. Arrivé dans la petite ville prussienne de Züllichau, la diligence s'arrêta pendant une heure à l'auberge. Les voyageurs employèrent ce temps à déjeuner; mais Frédéric avait une autre préoccupation. En furetant de chambre en chambre, il découvrit un piano et s'assit pour lui confier quelque « histoire ». O merveille! le piano était d'accord! Sans songer à autre chose, il se mit à improviser *con amore*. Attirés par la musique, les voyageurs quittèrent la table et vinrent un à un se ranger derrière sa chaise; le maître de l'auberge et sa femme se joignirent à eux; les enfants arrivèrent, puis les servantes, puis les garçons d'écurie, puis les voisins, puis les passants. Inconscient de ce qui se passait autour de lui, Chopin causait avec sa muse. Son jeu devenait de plus en plus tendre et gracieux; on eût dit que les fées chantaient leurs mélodies nocturnes. Tout à coup, au moment où l'auditoire était transporté dans un autre monde et suivait avec ravissement les délicieuses arabesques que brodaient ses doigts légers, une voix de stentor retentit qui fit trembler les vitres : « Voyageurs! en voiture! — Maudit soit l'imbécile! cria l'aubergiste. Continuez, cher monsieur, continuez, je vous en supplie; finissez ce magnifique morceau! — Mais, dit Chopin en se levant, il est tard, les postillons sont prêts, il faut partir. — Non, non, restez, continuez à jouer, noble jeune artiste! je vous donnerai des chevaux de poste et ma voiture si vous voulez seulement vous faire entendre encore. — Oh! oui, continuez, monsieur, » ajouta la femme de l'aubergiste d'une voix suppliante, pendant que ses filles couraient chercher des verres et du vin. On versa d'abord au musicien, comme à celui à qui tout honneur était dû; puis, tous les assistants burent avec des vivats à la gloire de « Polymnie ». Quand, après avoir joué encore une mazurka, Chopin se leva enfin, son hôte, un vrai géant, le prit à bras le corps et le porta en triomphe dans la voiture. Parvenu au comble de la gloire, le grand artiste aimait à rappeler ce souvenir de sa jeunesse et l'ovation naïve offerte par des musiciens d'instinct à un musicien de génie.

La noblesse, qui est la quintessence du peuple et en qui se reflète le génie national, accueillait, en Allemagne, les musiciens comme des amis. En ce temps-là, la fin des guerres et des luttes politiques mettait comme une oasis dans l'histoire. On cultivait la musique avec passion de l'autre côté du

Rhin, et cet art prenait les développements qui l'ont conduit, non seulement à la hauteur scientifique à laquelle il est parvenu de nos jours, mais à l'heureuse diffusion qu'il acquiert dans nos sociétés démocratiques. C'était surtout l'époque des pianistes. Hummel et Czerni, Herz et Moscheles, Cramer et Field, Hiller, Kalkbrenner, le plus savant de tous, Thalberg, l'étonnant Liszt et beaucoup d'autres avaient fait du maigre clavecin de nos mères un instrument universel d'où ils tiraient des effets d'orchestre, et qui rendait une symphonie, non pas positivement comme une réunion d'instruments divers peut la rendre, mais à peu près comme une gravure reproduit un tableau. Le piano était devenu et allait devenir plus encore l'instrument populaire par excellence. Un grand pianiste était l'homme du jour : les salons aristocratiques lui étaient ouverts. Les lettres de Chopin à sa famille nous montrent l'accueil qu'il reçut d'abord à Berlin, puis à Vienne. Il donna son premier concert dans cette dernière ville au mois de septembre 1829.

« Le prince Lichnowski, l'ami de Beethoven, a voulu, écrit-il, me prêter le piano de ce grand maître : c'était bien quelque chose. Il trouvait le mien trop faible, mais il se trompait et son erreur provenait de ma manière de jouer. Cette manière plaît surtout aux dames, et je me suis assis devant un des merveilleux instruments du facteur Graaf. Le public viennois ne m'a pas intimidé; les journaux m'ont loué, et la *Gazette de Vienne* a dit : « Ce jeune homme sait « plaire par des moyens tout nouveaux; son style diffère de « celui de tous les autres pianistes, et il a reçu des applau- « dissements unanimes. » Pardonnez-moi de répéter cela; mais pourquoi cacherais-je que ces louanges me font plaisir ? »

Cependant, rendant à un de ses amis un compte plus détaillé du concert, il laisse entrevoir que ces « moyens tout nouveaux » qui avaient charmé les bons juges, moyens qui étaient surtout la légèreté surprenante du jeu et l'usage fréquent du *tempo rubato,* n'avaient pas été bien compris par tout le monde.

« Les auditeurs de la galerie et de l'orchestre, écrit-il, ont été parfaitement satisfaits; mais ceux du parterre se sont plaints qu'on ne m'entendait pas assez... Ils sont accoutumés ici à ce qu'on leur batte le tambour... Le *Courrier polonais* m'a exhorté à mettre plus de force dans mon jeu. Je sais bien à quoi cela se réduit. Je changerai d'instrument à mon prochain concert; j'en prendrai un qui aura plus de son, et tout le monde sera content. »

Tout le monde le fut, en effet; on déclara que chaque note résonnait comme une cloche, on rappela l'artiste, on le couvrit de fleurs, on lui cria de donner d'autres concerts. « Je doute que je suive cet avis, dit-il, quoique je sois persuadé pourtant que je ferais salle comble; mais je suis venu ici pour entendre les autres, non pour me faire écouter. »

La prudence et la modestie qui se trahissent dans ces paroles ont eu leur part dans les prospérités méritées de Chopin. A vingt ans, des succès trop grands, trop répétés, et surtout des succès obtenus par « des moyens nouveaux » eussent aigri la pleïade de tout-puissants artistes qui brillaient alors dans le ciel de Vienne. Comme il ne voulait pas donner de concerts et disait venir pour entendre les maîtres, comme il se donnait pour un passant, on le laissa passer. Cette modestie était d'ailleurs réelle, comme l'était sa bonne humeur. Il s'étonnait qu'on le regardât, et à cette époque de sa vie sa gaieté, signe d'une santé florissante encore, se répand dans sa correspondance comme un bouillonnement de jeunesse heureuse. Rien d'aimable, d'affectueux, comme ses lettres à ses sœurs, à ses parents et à ses amis. « Je ne vous ai rien dit de bien intéressant, cher papa, mais j'ai gardé le meilleur pour le dessert, c'est-à-dire un bon baiser pour la fin... Mes chers enfants (parlant à ses sœurs), ne soyez pas curieuses comme de vieilles filles et ne lisez pas ce que je dis à maman... Oh ! combien j'ai besoin de vous, chers parents, combien vous manquez à mon cœur !... »

Écrivant à un de ses amis : « Vous ne savez pas, mon cher Titus, combien je vous aime; je donnerais tous mes succès pour pouvoir vous embrasser. » Décrivant une soirée intime à Dresde : « Ce n'était pas de l'éclat des diamants qu'on était ébloui, mais de celui des aiguilles à tricoter qui étincelaient à la lumière. Ces dames étaient si bien armées et en si grande majorité que si elles eussent eu l'idée de nous livrer bataille, nous aurions dû battre en retraite, à moins que les hommes n'eussent voulu se servir contre elles de leurs lunettes, dont il y avait là autant de paires que l'on comptait de têtes chauves. »

Le temps vint bientôt où l'heureux enfant, l'homme bien portant, l'artiste plein d'espérance devait faire place d'abord au patriote découragé, puis au triste malade. L'insurrection de Pologne éclata peu de mois après la révolution de Juillet, et ce fut l'heure pour tout jeune Polonais de choisir entre l'abandon de l'honneur et du devoir, l'exil ou la mort. C'était à la mort que Frédéric Chopin voulait courir, car il savait tous ses amis d'enfance sur les champs de bataille de la patrie polonaise; mais ce n'était pas lui seul qu'il eût ainsi sacrifié : la vengeance du gouvernement russe s'étendait jusque sur les familles de ceux qui prenaient part à l'insurrection. Par amour pour ses parents, sur leur prière, Frédéric choisit l'exil. Rester à Vienne devenait pour lui difficile : la société viennoise était étroitement liée à la société de Saint-Pétersbourg; sa position eût été là gênante et gênée. Il résolut de partir pour Paris. L'embarras était d'obtenir un passeport : Paris était la ville suspecte entre toutes, la capitale de la Révolution. Il demanda ce passeport pour Londres, *en passant par Paris.* C'est pourquoi, après dix-huit ans de séjour dans cette ville, il avait coutume de dire en riant : « Je ne fais que passer. »

En arrivant à Paris, en 1831, Chopin descendit boulevard Poissonnière, n° 27, et songea aussitôt à se procurer des moyens d'existence. Il ne pouvait plus dire, comme il avait dit auparavant à Vienne, qu'il ne venait que pour apprendre. L'insurrection avait appauvri la Pologne, sa famille était gênée, et Chopin mettait à ne pas l'épuiser une très grande délicatesse.

Il essaya de donner des concerts, mais rencontra bien des obstacles. A son premier concert il n'avait que des Polonais, venus à son appel comme par devoir. Triste et découragé, il

s'apprêtait à partir pour l'Amérique, quand il rencontra le prince Valentin Radziwill au détour d'une rue. C'était non seulement un compatriote, mais un ami, qui avait connu son père et l'avait protégé lui-même dans son enfance. Cette rencontre fut pour Chopin la pierre angulaire de sa destinée. Le prince, sans s'arrêter à discuter le projet du jeune artiste, le pria de venir le prendre pour aller le soir chez M. de Rothschild. Il y avait beaucoup de monde. Mme de Rothschild fit jouer l'exilé polonais devant tout ce que Paris comptait de *dilettanti* et d'artistes. Chopin improvisa ce soir-là comme jamais on ne l'avait fait; la douceur de son jeu, la délicatesse des traits de son visage, la grâce languissante de sa personne, tout contribua à lui concilier la sympathie des femmes, dont plusieurs lui demandèrent de donner des leçons soit à leurs filles, soit à elles-mêmes; ses excellentes manières plurent aux hommes du monde, qui lui ouvrirent leurs rangs, et à partir de cette soirée décisive sa position fut faite et sa fortune assurée.

Sauf un court séjour en Écosse, Chopin a vécu à Paris depuis l'année 1831 jusqu'à 1849. Beaucoup de nos contemporains ont gardé dans leur mémoire l'image de sa douce et noble figure. Français d'origine, il est redevenu complètement des nôtres. Tout le monde l'a connu, et les mères ont décrit à leurs filles sa personne et ses manières. Nous disons les mères, parce que Frédéric Chopin plaisait particulièrement aux êtres sensibles et répondait par toutes les délicatesses de son talent et de sa nature à l'idéal féminin. C'est dire qu'il a été souvent aimé. Il l'a été surtout par une femme qui l'a fait vivre pendant de longues années au milieu de tous les enchantements de l'imagination et de l'esprit. M. Moritz Karasowski proteste contre la prétention de Mme Sand de n'avoir aimé Chopin que d'un amour de mère. Il traite avec sévérité les avances qu'elle lui aurait faites d'abord, la lassitude qui l'aurait envahie plus tard. Dans la brouille douloureuse du grand écrivain avec le grand artiste, il ne voit que l'inconstance d'une femme dont la passion était éteinte, dont la tendresse était épuisée. Il ne faut pas oublier que M. Karasowski est l'ami intime de Chopin, et l'on sait de quelle aigreur sont animés les amis intimes contre quiconque peut être accusé d'avoir troublé la paix de celui qu'ils aiment : à plus forte raison, ce sentiment est-il chez eux surexcité quand la mort est venue donner, pour ainsi dire, un corps à leur ressentiment. Après avoir reçu pendant des années les soins maternels de Mme Sand dans son château de Nohant, un matin Chopin est parti à la suite d'une pénible querelle; à partir de ce moment, sa maladie — la phtisie pulmonaire — a suivi rapidement son cours; le malade est mort peu de temps après; donc Mme Sand a contribué à faire mourir Chopin : ainsi chez un ami, raisonne la nature.

L'amitié dévouée de Mme Sand dut, au contraire, être longtemps mise à l'épreuve, s'il est vrai, comme elle l'écrit (*Histoire de ma vie*, chap. IV), que, dès l'année 1838, le pauvre artiste était sujet à des espèces de visions. Elle l'avait conduit à Majorque, dont les médecins recommandaient le climat. Déjà, à cette époque, on désespérait de sa vie, et c'est miracle qu'il ait vécu encore onze ans. Mme Sand raconte qu'un jour qu'elle avait un moment quitté le malade pour aller à Palma faire quelques emplettes, et que le mauvais état des routes et la pluie battante avaient un peu retardé son retour, elle l'avait retrouvé dans un vrai désespoir. Les yeux pleins de larmes, il était au piano, et il avait composé ce jour-là un de ses plus beaux préludes. Il lui dit que pendant son absence il avait été enlevé au monde des vivants, transporté au fond des mers, qu'il avait senti le froid de l'eau sur sa poitrine et que, si c'était là un songe, il lui était impossible de le distinguer de la réalité. Déjà à cette époque aussi il était « extrêmement difficile à soigner », quoique courageux dans la souffrance physique, et manquait de patience et d'énergie dans les contrariétés : « Le plus léger contretemps lui causait plus de chagrin qu'un grand malheur, et ses colères étaient sans proportion avec la cause qui les produisait. » On peut juger d'après ce caractère de ce qu'il fallait à ses amis d'abnégation et de douceur pour aplanir les sentiers de la vie sous les pas du pauvre Chopin.

L'intimité de Liszt et de Chopin, qui avait été grande et fut toujours exempte de toute rivalité, se refroidit aussi sous l'influence de l'inégalité d'humeur qu'amène chez une nature supra-nerveuse une maladie de dix-huit ans. Ces deux hommes, qu'uniront dans l'histoire de la musique les progrès qu'ils ont fait faire à l'art du piano et les nouveautés qu'ils y ont introduites, plus encore que le développement parallèle de leurs deux immenses talents, avaient été si liés qu'un jour que les pédales manquaient au piano de Frédéric, Liszt se glissa sous l'instrument et dit qu'il voulait servir de pédales à son grand ami. La différence de leurs caractères ne pouvait manquer de produire la différence de leur jeu; mais ils ne s'en rendaient que plus tendrement justice l'un à l'autre. L'amitié naît des contrastes. Un soir (c'est un ancien camarade de collège de Chopin, M. Joseph Nowakowski, qui a raconté au biographe cette anecdote), il y avait nombreuse réunion à Nohant : Liszt, Chopin, Mme Pauline Viardot, Eugène Delacroix et beaucoup d'autres. Mme Sand avait invité plusieurs familles du voisinage. Liszt s'assit au piano et se mit à jouer un nocturne de Chopin en y ajoutant quelques fioritures.

« Les traits délicats de Chopin, dit M. Karasowski, prirent une expression inquiète et troublée. Incapable de se contenir plus longtemps, il se leva et dit à son ami d'un air sérieux et froid : « Mon cher, quand vous me ferez l'honneur « de jouer quelque chose de ma composition, veuillez bien, « je vous prie, le jouer comme je l'ai écrit. — Eh bien, « jouez-le vous-même, répliqua Liszt en quittant le piano « d'un air piqué. — Volontiers, répondit Chopin. Qu'on em- « porte toutes les lumières, cria-t-il; le clair de lune sera « assez. » Il commença alors à improviser pendant une heure, et quelle improvisation! Il serait impossible de décrire les sentiments qui s'éveillaient sous les doigts magiques de Chopin. Quand il eut cessé et qu'on rapporta les lampes, tous les yeux étaient mouillés de larmes. Liszt, profondément ému, lui tendit les bras : « Oui, mon ami, dit-il, vous « aviez raison. A des œuvres comme les vôtres il n'est pas « permis de toucher. Vous êtes un vrai poète. — Oh! ce n'est « rien, répondit Chopin, nous avons chacun notre style. « Voilà toute la différence entre nous. Vous savez bien que « personne ne joue comme vous du Beethoven et du Weber.

« Allons, jouez-nous un *adagio* de Beethoven; mais, là, « bien;comme vous le faites quand vous voulez. » Liszt joua, et les larmes recommencèrent à couler; mais ce n'était plus d'aussi douces larmes. Liszt était plus dramatique que Chopin; mais Chopin était plus élégiaque que Liszt. »

Le séjour que Frédéric Chopin fit en Écosse de 1848 à 1849 paraît avoir hâté la terminaison fatale de la phtisie. De retour à Paris, au mois de septembre, il écrivait à son ami : « Mon cher Titus, je suis au lit presque constamment. On va m'envoyer passer l'hiver dans le Midi; puis je reviendrai ici au printemps. Vous accourrez du fond de la Pologne, et nous aurons encore de douces heures en nous rappelant notre jeunesse. » Comme tous les poitrinaires, il passait rapidement de l'espérance à la crainte. Crainte n'est pas le mot propre, car il paraissait savourer la mort. Il avait épuisé les seules jouissances que la vie pût lui offrir : il avait été souvent et passionnément aimé. Maintenant il n'avait plus d'illusions de bonheur, et c'était avec un plaisir mélancolique qu'il préparait lui-même sa tombe. Il demanda à être enterré au Père-Lachaise, à côté de Bellini. Le 15 octobre 1849, par une calme journée d'automne, Frédéric Chopin était étendu sans voix sur son lit; une de ses sœurs, venue à la nouvelle de sa mort prochaine, la comtesse Delphine Potocka, accourue de même, Gutmann, son fidèle élève qui l'avait soigné comme un frère, et d'autres amis intimes étaient à son chevet. « Apercevant la comtesse Potocka qui pleurait amèrement, il la pria affectueusement de lui chanter quelque chose. Elle maîtrisa son émotion et entonna d'une voix pure l'*Hymne à la Vierge* de Stradella, avec une expression si religieuse que le mourant fut transporté : « Oh ! que c'est beau ! Encore ! « Encore ! » répétait-il. La comtesse s'assit au piano et avec un courage surnaturel chanta un psaume de Marcello. Ceux qui entouraient le mourant, croyant qu'il allait passer dans une extase, se laissèrent glisser à genoux. Leur recueillement solennel n'était interrompu que par la voix merveilleuse qui résonnait comme celle d'un ange ouvrant devant un bienheureux les portes de l'éternité. Les sanglots étaient suspendus, et c'était une scène divine. »

Le lendemain, Chopin se trouva un peu mieux. Il en profita pour demander les sacrements. Quoique sa religion fût entachée de superstition et qu'elle n'eût jamais été de celles qui règlent les actions de la vie, elle était cependant sincère. Après qu'il eût accompli pieusement le dernier acte de foi et d'espérance, il appela ses amis un à un près de son lit, leur parla à chacun en particulier, les bénit et les recommanda à Dieu. Puis il perdit connaissance. Quelques heures après, il recouvra le sentiment et demanda au prêtre qui le veillait de prier avec lui. La tête appuyée sur l'épaule de Gutmann, il récita les litanies. Il demanda ensuite un peu d'eau pour mouiller ses lèvres et, après avoir baisé la main de Gutmann, qui lui présentait le verre, ferma les yeux pour toujours. Quand son cercueil fut descendu dans la fosse, on répandit dessus un peu de terre qu'on avait apportée au cimetière dans une coupe d'argent : c'était de la terre de Pologne, que ses amis lui avaient offerte dans cette même coupe à son départ du pays natal et qu'il avait conservée depuis vingt ans.

II.

Frédéric Chopin n'a composé ni opéras ni musique d'église; il n'a écrit que pour l'instrument sur lequel il excellait; mais, comme compositeur de musique de piano, il a eu, ainsi que le dit fort bien M. Karasowski, une influence sur ses émules comparable à celle qu'a exercée Heine dans le domaine de la poésie. Quand il a paru, les pianistes étaient encore dans la nécessité de s'aider souvent des effets d'orchestre. Jamais ils n'eussent osé donner un concert avec les seules ressources du piano. Chopin et Liszt ont su les premiers tirer de cet instrument des effets inconnus et développer à tel point sa puissance qu'il suffît, par leur méthode, non seulement à remplir de son et d'harmonie la plus vaste salle, mais à faire vibrer tout entier cet autre instrument immense, le cerveau humain. Le second de ces deux grands artistes l'a écrit avec raison : « Nous sommes accoutumés à ne considérer comme de grands compositeurs que ceux qui ont laissé des drames lyriques, des oratorios, des symphonies. Sans doute il y a de la gloire à suivre ces larges formes de l'art; mais la *Vision d'Ézéchiel,* ou bien le *Cimetière* de Ruysdaël, grand de deux pieds à peine, ne sont-ils pas classés plus haut que bien des toiles immenses de Rubens ou du Tintoret? Béranger en est-il moins poète, parce qu'au lieu d'écrire des volumes, il a versé tout son esprit dans le cadre étroit d'une chanson? Pétrarque n'est-il pas connu par ses sonnets plus que par son long poème sur l'*Afrique?*..... C'est la qualité, c'est la grandeur de la pensée qui fait la grandeur de l'œuvre. » Plus qu'aucun autre compositeur (si l'on en excepte Beethoven et Weber, Mozart et quelque autre), Chopin a éveillé l'imagination musicale de son siècle : plus qu'aucun autre, plus que le grand Liszt lui-même peut-être, il a frappé des cordes encore endormies dans le cœur de l'homme, il a agrandi son domaine et mérité le nom de poète, si, comme l'a dit Goethe, « le vrai poète est celui qui vient faire sentir à ses frères ce qu'ils n'ont pas senti, penser ce qu'ils n'ont pas pensé ».

Un autre représentant de la musique progressive, — la musique de l'avenir d'alors, — Robert Schumann, éprouvait pour Chopin, considéré comme compositeur, un enthousiasme sans bornes. « Je viens d'entendre, écrivait-il en 1834, un concerto de Chopin. J'avais lu auparavant un article fameux d'un critique musical dont l'œil méchant perce sous le masque. La musique de Chopin m'a semblé du lait après du poison. Quel contraste entre le noble délire de l'artiste et la basse malice du folliculaire ! Un *adagio* de l'admirable maître vaut tous les journaux et tous les journalistes de la terre. Chopin ne marche pas à la tête d'une grande armée; il n'a qu'une petite cohorte; mais cette cohorte de musiciens d'élite lui est dévouée jusqu'à la mort. »

Comme exécutant, Frédéric Chopin n'a reconnu qu'un égal : Franz Liszt; mais il l'a surpassé par le sentiment et la grâce, le velouté du jeu, la légèreté prodigieuse des doigts. Ses longues mains effilées, qu'il tenait presque horizontalement sur le clavier, caressaient les touches comme amou-

reusement. Son attitude était simple, paisible, modeste; les yeux toujours levés au ciel, il oubliait tout pendant que son âme se racontait à elle-même, non pas seulement « de petites histoires », comme il le disait, mais les grandes épopées de la vie. Ses nocturnes sont restés beaux après sa mort; mais qui ne les a pas entendu jouer par lui-même ne les connaît qu'imparfaitement. M. Louis Blanc a raconté dans son *Histoire de la Révolution*, t. II, l'entretien suprême de Godefroy Cavaignac avec Chopin :

« Quand Godefroy sentit sa fin approcher, il exprima le désir d'entendre encore une fois de la musique. L'auteur, qui connaissait Chopin, promit de l'amener si toutefois le médecin n'y voyait pas d'inconvénient. L'excellent Chopin se hâta d'accéder au vœu du malade. Il y avait là un mauvais piano; il s'y assit et se mit à jouer. Tout à coup un grand sanglot se fit entendre : c'était Cavaignac. Sous l'influence du jeu de Chopin, la vie s'emparait de lui avec force; il s'assit sur son séant, les yeux pleins de larmes. L'artiste se sentit si ému qu'il fut obligé de s'arrêter. Mme Cavaignac se pencha, anxieuse, vers son fils : « Ce n'est rien, ma mère, dit-il « d'une voix faible en rassemblant ses forces; n'ayez pas « peur. Oh! la belle chose que la musique, que la musique « ainsi exécutée! »

Un des traits distinctifs de l'exécution de Chopin, c'était l'usage fréquent du *tempo rubato*, qui est à la musique ce que l'absence de rime et de césure est à la poésie. Beaucoup de pianistes, depuis lui, ont employé ce moyen de reposer l'oreille et de donner au chant des nuances indistinctes et vagues; mais ceux qui savent ce qu'il faut de délicatesse d'oreille pour rendre harmonieux des vers blancs, d'art et de génie pour se passer de la césure, d'audace pour que « le vers sur le vers ose enjamber », sont restés sobres de l'emploi du *temps dérobé* dans la musique. Comme la rime, qui sauve bien des choses, la mesure, quand elle est fidèlement gardée, dissimule les imperfections du jeu. Chez Chopin, la finesse de l'ouïe était telle qu'il ne pouvait souffrir qu'on battît la mesure. « Qu'est-ce que cela? criait-il; un chien qui aboie?» Il le croyait très véritablement. Ses mélodies ont été comparées aux brouillards qui s'élèvent le matin dans les prairies. Les contours en sont indistincts, mais les masses n'en resplendissent que mieux au soleil levant.

Rien ne révoltait plus Chopin (car, en matière musicale, il était extraordinairement irritable) que lorsqu'un admirateur malavisé vantait dans sa musique et dans son jeu les effets de l'harmonie imitative. Il ne voyait qu'une puérilité dans la recherche de ces sortes d'effets, et, à son point de vue de grand musicien, il avait parfaitement raison. Comme le dit Mme Sand, qu'on ne peut trop citer au sujet de cet ami qu'elle comprenait mieux que personne, « il y avait dans le génie de Chopin une subtile harmonie native qui rendait l'expression de ses idées musicales par des assonances profondes, non par la répétition matérielle des sons extérieurs ». Le prélude qu'il écrivit le jour où Mme Sand l'avait laissé seul à Majorque pour aller faire des emplettes à Palma « rendait bien, il est vrai, les gouttes de pluie sur le toit; mais, dans sa conception, ces gouttes étaient des larmes tombant du ciel dans son cœur ».

Léo Quesnel.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le jeune Scythe Anacharsis, conduit par l'abbé Barthélemy, a, comme on sait, visité la Grèce; le jeune Gaulois Camulogène, avec M. Dezobry pour guide, a voyagé à travers l'empire romain; voici un jeune Romain qui a suivi leur exemple. Prenant pour cicerone M. Lionel Bonnemère, il a parcouru en tous sens les vieilles Gaules. Le récit de ce voyage est daté de l'an 1879, mais le voyage a été, en réalité, fait l'an 56 avant Jésus-Christ. M. Bonnemère a différé un peu de le raconter, voilà tout (1). Le nouvel Anacharsis n'a pas quitté sa patrie sans quelque déchirement de cœur. Il y laissait sa belle et tendre Lydia, dont la chère image le suit à travers les forêts de la Bretagne et les collines du Morvan. Il lui envoie des serments d'amour et de fidélité avec des études ethnologiques, géographiques, hydrographiques, métallurgiques : c'est un aimable mélange.

Pourquoi ce petit roman? M. Bonnemère a cru sans doute nécessaire de donner à l'archéologie les grâces légères de la fiction. C'est une occasion d'égayer l'aridité du sujet. La forme épistolaire comporte, en outre, un certain décousu et une liberté d'allure qui permet l'imprévu, le détail pittoresque, enfin le petit mot pour rire. Ainsi, entre les hauts fourneaux de la Gaule d'alors et son organisation politique vont trouver tout naturellement place les pommades, fards et cosmétiques des Gauloises. Ainsi, quand nous entendrons un barde chanter le génie de l'hiver qui arrive monté sur un coursier frissonnant, le pigeon voyageur interrompra gaiement pour dire : « C'est bien honnête à ce barde de mettre l'hiver à cheval, car ici les chemins sont si mauvais! » Cette saillie nous amuse; puis, remarquez bien, nous voilà renseignés du même coup et sur le système poétique et sur l'organisation des ponts et chaussées d'alors. Je ne sais si vous partagerez mon avis; mais, pour moi, ce cadre d'un petit roman par lettres me plaît réellement beaucoup.

Si vous n'étiez pas du même sentiment — ce qui, après tout, n'est pas impossible, — dites-vous, de grâce, que ce n'est là, en somme, qu'une question de forme : ce n'est pas le cadre qui importe, mais la vérité du tableau.

Pour être un peintre fidèle de l'exacte réalité, M. Lionel Bonnemère n'a rien ménagé, ni temps, ni peines. Avant de guider son jeune Romain à travers les Gaules, il a voulu d'abord faire le voyage lui-même, guidé par des Romains de ce temps-là. Il est parti en compagnie de tous ceux qui avaient exploré le pays. Quelques Grecs disaient le bien connaître : il s'est remis de nouveau en route avec les Grecs. Il a vu ainsi bien du chemin. Cependant il a été pris de scrupules. Fallait-il se fier ainsi aux Grecs et aux Romains? Pour ces derniers surtout, les Gaules, c'était le pays vaincu; se

(1) *Voyage à travers les Gaules*, par Lionel Bonnemère. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

flattant de l'avoir transformé, ils voulaient naturellement y retrouver l'image de Rome. Que montraient-ils le plus volontiers à M. Bonnemère? Leurs institutions politiques implantées, les rouages de leur administration s'engrenant avec un bruit régulier, grâce à la bureaucratie et au fonctionnarisme à outrance; çà et là quelques statues de divinités païennes, comme saint Bacco et sainte Victoire. Mais les usages, les traditions, les légendes nationales, mais la croyance aux nains, aux poulpiquets, aux korigens et aux fées, mais l'art et l'industrie de chaque province, mais la religion druidique, mais la poésie des bardes, enfin tout ce qu'ils n'avaient pas pétri, remanié, refait à la romaine, devant tout cela ils passaient en courant et ne voulant pas voir.

Eh bien, moi je verrai! s'est dit M. Bonnemère. Et comme il ne trouvait aucun des Gaulois de l'an 56 avant Jésus-Christ pour le guider, il s'est adressé aux Français de 1879. Il a parcouru les villes et surtout les campagnes, allant de province en province, frappant à toutes les chaumières, recueillant les légendes locales, écoutant les chansons, se mêlant aux danses, se prosternant, dans les *pardons*, devant les saints d'origine druidique : enfin, avec les mœurs, les coutumes, les superstitions du présent, il a reconstruit le passé. Avec ces débris mutilés il a recomposé toute l'ossature du corps, comme avait fait Cuvier avec un seul ossement. La science a bien retrouvé le monde d'avant le déluge : pourquoi M. Bonnemère ne retrouverait-il pas la Gaule d'avant la conquête?

Qu'il n'entre point dans ce travail de reconstruction un peu d'hypothèse, de conjecture et de roman, c'est ce dont je n'oserais me porter garant. Par exemple, pour les chants des anciens bardes, M. Bonnemère accepte sans assez de difficulté des fragments plus ou moins apocryphes dont l'authenticité est fort douteuse. Trop aisément encore il affirme que la Gaule a eu de grands philosophes comme elle a eu de grands poètes. Il avance un peu vite aussi que le druidisme ressemble d'étonnante façon au christianisme et est, comme lui, une religion de pardon. Cela ne l'empêchera pas, il est vrai, de nous montrer une druidesse mise à mort parce qu'elle a, épuisée de fatigue, laissé tomber quelques matériaux destinés à la construction d'un temple. Autour des membres pantelants de l'infortunée retentissent les cris de joie frénétique de ses compagnes. Voilà une religion de pardon, peut-être pour l'autre monde, mais non pour celui-ci.

Ce qui vaut mieux que de relever quelques contradictions, c'est de rendre hommage à la bonne foi de l'auteur, qui, après avoir protesté contre l'épithète de barbare appliquée à l'antique Gaule, nous montre en maints endroits les traces d'une évidente barbarie. Mais pourquoi a-t-il protesté? C'est que, selon lui, il faut que les Gaules nous apparaissent dans le passé belles et radieuses. Il le faut « si nous voulons que nos fils vivent libres dans la patrie libre et respectée ». Oh! alors, s'il en est ainsi, ne contestons plus rien.

II.

M. Arsène Houssaye vient de donner une nouvelle édition de son monument philosophique : *Des destinées de l'âme* (1). J'avoue que je n'avais jamais lu la première, et j'avais eu tort. Il n'est pas sans intérêt de considérer M. Houssaye sous cet aspect nouveau. Lui philosophe, qui l'eût dit? Lui, s'entretenant avec Moïse, avec les Hindous, avec Aristote, avec Platon, avec Spinosa, avec Swedenborg, avec Flourens, Claude Bernard et le Père Félix, qui l'eût supposé? C'est pourtant ainsi. Et il discute avec eux, mais d'un ton aimable, sans dialectique rébarbative, sans syllogismes renfrognés. A l'instant où ses adversaires croient l'étreindre dans leur main de fer, d'un léger battement d'ailes il leur échappe et s'élève dans l'espace en pinçant son luth. C'est un philosophe aérien et éolien. Quant à pénétrer dans l'antre des positivistes qui dissèquent des lapins, c'est à quoi il ne consentira jamais. Poésie, sentiment, amour, aspiration, brumes légères, vapeurs flottantes, nuages de pourpre et d'or, harmonies célestes, voix d'en haut, voilà de quoi est faite cette philosophie voltigeante et chantante. Et qui sait? Ce poète, cet Ariel est peut-être plus près de la vérité que les logiciens obstinés et les dissecteurs à outrance. Pour ma part, je me laisse volontiers emporter vers les régions azurées sur ses ailes parfumées.

Ce parfum n'est pas une rosée céleste, mais la dernière création de Pinaud, je le sais bien; mais c'est par là que M. Houssaye se rattache à la terre. Il ne veut pas qu'on le prenne pour un illuminé, ce qui diminuerait la confiance. En outre, il encourage ainsi les timides, qui pourraient redouter ces ascensions vertigineuses. Ne craignez rien, semble-t-il leur dire, vous pouvez voler comme moi : je ne suis pas plus que vous un ange. Voici que je monte au ciel, n'est-ce pas? mais il y a une heure je causais avec Coquelin au foyer de la rue Richelieu; cette après-midi on m'a vu dans vingt salons et dans dix boudoirs. Venez donc avec moi, mondains et mondaines, et perçons le mystère de l'éternité. Je la vois qui s'ouvre pour nous, cette éternité qui vous effraye. Cessez de trembler. « La toile se lèvera comme au théâtre » et nous reverrons les figures aimées. Gracieuses et riantes images d'un philosophe qui a dirigé la Comédie-Française! Aimable éternité à l'usage des gens du monde et même du demi-monde! N'ayez donc pas peur quand Dieu frappera les trois coups.

III.

« Soyons sages et cultivons notre jardin. » Tel est le conseil que nous donne Candide et sa conclusion suprême. M. Alphonse Karr s'est dit un jour que Candide avait probablement raison et que l'horticulture était sans doute le com-

(1) Arsène Houssaye, *Des destinées de l'âme*. — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

mencement de la sagesse. Il s'est fait alors jardinier-fleuriste. Mais on se lasse de tout, même de la sagesse et des fleurs. Il a donc laissé la bêche et l'arrosoir pour reprendre la plume. On l'a vu reparaître au *Figaro*. Ses guêpes, autrefois bourdonnantes et piquantes, avaient, en vieillissant, pris du ventre : leur vol était devenu plus lourd, la pointe de leur aiguillon s'était émoussée. Aujourd'hui M. Alphonse Karr, renonçant à avertir ses contemporains de leurs erreurs, de leurs préjugés et de leurs bévues, leur raconte son passé. Sous ce titre, *le Livre de bord* (1), il nous donne ses mémoires et l'histoire de sa vie.

Le livre de bord est, comme on sait, le registre où chaque jour, sur chaque navire, on consigne le temps qu'il fait, la latitude où l'on se trouve et le nombre des nœuds que l'on file. Il n'est défendu à personne de nous d'avoir son livre de bord et d'inscrire sur ce journal ses impressions et ses aventures. Je sais quelques Perrichons qui tiennent ce registre avec un soin méticuleux. Ils peuvent ainsi constater aujourd'hui qu'il y a trente ans, à pareil jour, ils ont fumé un cigare humide. C'est un plaisir très inoffensif : à une condition cependant, c'est qu'on n'essayera pas de le faire partager aux autres. M. Alphonse Karr a pensé que son histoire, celle de ses œuvres, de ses bons mots et de ses bons tours d'autrefois, qui l'intéresse fort, nous intéresserait de même. Mon Dieu! je ne dis pas non, mais pas au même point. Tous ces souvenirs le rajeunissent; par exemple, quand il se revoit remplaçant tout un dimanche le batelier passeur de l'île de Saint-Ouen, c'est son printemps ensoleillé qui lui apparaît : à nos yeux, ils le vieillissent ; ce genre de plaisanteries n'est plus au goût ni à la mode du jour. De même les bons mots de 1832, qu'il rappelle en riant aux larmes. Ils portent leur date et on en fait d'autre sorte à l'heure qu'il est. Ils nous ramènent à Paul de Kock, et nous en sommes à Meilhac et Halévy. M. Alphonse Karr nous fait donc l'effet d'un revenant ou de l'homme à l'oreille cassée d'About. Quoi! il s'amuse encore des farces de Coco Romieu! Quoi! il les raconte tout au long! Est-il heureux d'être resté si jeune! Mais cette jeunesse même nous le fait terriblement vieux, antédiluvien et préhistorique. Ajoutez à cela le contentement de soi, tout comme au lendemain du succès de la *Famille Alain*, un contentement qui n'est pas épanoui et bon enfant comme celui d'Alexandre Dumas père, et vous comprendrez que la lecture de ces Mémoires donne un peu sur les nerfs.

IV.

Le naturalisme continue à faire des siennes. M. Huysmans, le disciple chéri du grand maître, vient de procéder à l'exhibition de la fille Marthe (2). Auprès d'elle, la fille Élisa a un petit air de Lucrèce et son odyssée est une idylle printanière. Permettez-moi de ne pas remuer ces matières. Il va sans dire que M. Huysmans est enchanté de ses enluminures impressionnistes. Et toujours le grand argument, le cheval de bataille, qui devient cependant poussif et fourbu : Je peins ce que j'ai vu! — Eh! monsieur, on ne va pas voir ces choses-là! On peut, j'imagine, passer ses soirées ailleurs! Non, en vérité, cela est inouï. Et encore, s'il y avait ici, comme dans les *Sœurs Vatard*, quelque trace de talent! Mais non! Cela est aussi plat que nauséabond. Il est vrai que, comme vient de nous le confesser M. Zola, le naturalisme n'en est même pas encore à bégayer. A l'heure qu'il est, nous dit-il, il est dans l'œuf, ce qui donne à entendre que les oiseaux bégayent. O naturalisme! Que sortira-t-il de cet œuf, qui m'a tout l'air d'être pourri? Pas un aigle assurément, mais un canard qui barbotera et clapotera dans la vase.

V.

Un Drame à Constantinople (1), par Leïla-Hanoum, n'est pas un roman très bien construit ni très bien conduit; mais on y trouvera d'intéressants détails sur les mœurs turques et surtout quelques scènes saisissantes où se dessinent avec un singulier relief les plaies qui rongent ce malheureux pays. Il faut les lire si l'on se sent le moins du monde séduit par certaines peintures chimériques du bonheur que goûtent les royaumes ou les empires vivant à l'ombre tutélaire d'un pouvoir absolu.

VI.

Dans un genre plus léger, signalons les *Scènes de la vie de théâtre* (2), par M. Abraham Dreyfus. Cela est aimable et gai, tracé d'un crayon leste, avec entrain et bonne humeur. L'observation, très exacte, et d'un homme qui sait à fond ce qui se passe derrière la toile, est relevée d'une petite pointe de fantaisie. Après avoir peint les choses sous leur aspect comique, pourquoi M. Dreyfus n'essayerait-il pas de nous raconter certains drames qu'il a dû surprendre ou deviner, car je suis sûr qu'il y a là bien souvent des larmes étouffées sous le bruit de ces rires?

VII.

La librairie Ollendorff, qui pourvoit de proverbes et de saynètes les théâtres de société, a songé également aux pensionnats des deux sexes (3). Il est bien légitime d'y jouer la comédie, puisque la sévère Mme de Maintenon le permettait aux demoiselles de Saint-Cyr et faisait même appel à Racine, tout entier alors à Dieu. M. Adolphe Carcassonne prend la succession de Racine. Il n'a écrit ni une *Esther*, ni une *Athalie*, uniquement parce que cela semblerait un peu sé-

(1) Alphonse Karr, *le Livre de bord*. — 2 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(2) J.-K. Huysmans, *Marthe*. — 1 vol. Paris, 1879. Bibliothèque naturaliste. Derveaux.

(1) Leila Hanoum. *Un Drame à Constantinople*. — 1 vol. Paris, 1879. Plon et Cie.

(2) Abraham Dreyfus. *Scènes de la vie de théâtre*. — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(3) *Théâtre d'adolescents*, par Adolphe Carcassonne. — 1 vol. Paris, 1879. Paul Ollendorff.

rieux pour notre époque, mais un certain nombre de petites pièces très innocentes dans tous les sens du mot.

VIII.

On n'a pas oublié sans doute le grand scandale fait en 1860 par un rhétoricien dans une composition au concours général. On avait donné comme sujet de vers latins l'éloge du prince Jérôme. Quelques élèves refusèrent de composer. Parmi les copies remises se trouvait une philippique véhémente en vers français signée «Jacques Richard, fils d'exilé». Elle circula bientôt dans Paris, sous le manteau. On en citait volontiers le début, d'un beau mouvement :

Ils n'ont donc pas compris qu'il eût été plus sage
De laisser reposer cet homme en son tombeau!...

Détail piquant, le jeune Jacques Richard était le fils, non pas d'un exilé, mais d'un juge de paix très ami de l'empire. Quelques années plus tard, le jeune poète, cloîtré dans une petite ville de province, mourait de consomption, mais après avoir publié dans différents journaux des poésies et quelques articles en prose qui rappelèrent l'attention sur son nom. Ce nom est peu à peu tombé dans l'oubli. Pour l'en tirer, M. Grancey va publier tout ce qui est sorti de cette plume hardie et fougueuse. En attendant, M. Auguste Dietrich vient d'écrire la biographie (1) de ce jeune poète, tranché dans sa fleur. On la lira avec intérêt.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La circulaire par laquelle le ministre de la justice recommande aux procureurs généraux de réprimer les « manifestations factieuses, les provocations au renversement du pouvoir légal qui se produisent dans des réunions, dans des discours et par des publications de toute espèce », est approuvée par les uns, vivement attaquée par les autres.

Ceux qui l'attaquent, ce sont les intransigeants de tous les partis, qui veulent pouvoir pousser la liberté jusqu'à la plus extrême licence; les monarchistes, qui trouvent de bonne guerre de soutenir que la république n'a pas le droit de se faire respecter par cette étonnante raison que, sous un régime qui se pique d'exister en vertu d'un principe libéral, chacun doit pouvoir dire ou faire tout ce qui lui passe par la tête; enfin les théoriciens de cabinet dont l'horizon ne dépasse pas l'enceinte de Paris.

Il faut cependant tenir compte du sentiment public et se dire une bonne fois que c'est l'opinion de la majorité qui doit diriger la conduite du gouvernement. Eh bien, s'il y a un fait certain aujourd'hui, c'est que la majorité du pays commence à s'inquiéter de ces démonstrations factieuse dont parle la circulaire de M. Le Royer. Nous autres Parisiens, nous pouvons avoir nos raisons pour rire des banquets légitimistes et apprécier à leur juste valeur les extravagances de la presse monarchiste ou communarde; mais nos compatriotes des départements ont parfaitement le droit d'accorder à tout cela une autre importance et de trouver excessive la tolérance du gouvernement.

Un provincial qui ne manque ni d'esprit ni de bon sens me disait l'autre jour avec tristesse : « Le gouvernement est débordé, cela se voit, et la confiance se retire de lui; telle est l'impression que je rapporte de mon département. »

Il faut que cette confiance se rétablisse, et ce n'est pas en se désintéressant de plus en plus de ce qui se fait autour d'eux et contre eux que les hommes qui nous gouvernent pourront la ramener. Voilà pourquoi la circulaire du ministre de la justice est une excellente chose, à la condition, bien entendu, qu'elle ne reste pas à l'état de lettre morte.

II.

Je ne sais pas si la liberté absolue de tout dire et de tout faire, la liberté à outrance, comme quelques-uns la demandent, pourra jamais s'implanter chez nous. Le moment, en tout cas, n'est pas venu d'en faire l'essai. Nos mœurs, nos habitudes, nos préjugés, si l'on veut, ne s'y prêtent pas. C'est ce que la Chambre ne devra pas perdre de vue lorsqu'elle aura à s'occuper de la nouvelle loi sur la presse.

Le peuple français aime sans doute la liberté et l'égalité; mais il aime aussi l'ordre, et il veut être protégé dans tous ses intérêts moraux et matériels. C'est pour cela qu'il paye sans trop marchander des gendarmes, des agents de police et un nombreux personnel de juges et de magistrats. Plutôt que de voir cesser cette protection et d'y renoncer, il se rejetterait promptement dans les bras du premier *sauveur* venu. On peut être bien sûr qu'une loi qui proclamerait l'impunité absolue de la presse, sous prétexte de libéralisme, serait des plus impopulaires et porterait un coup funeste à la république.

III.

Je remarque que les raisons que l'on fait valoir en faveur de cette impunité deviennent de moins en moins sérieuses : ainsi un journal citait dernièrement sur ce sujet l'opinion de Sainte-Beuve et celle de M. Thiers.

Sainte-Beuve soutenait qu'un homme de lettres ne doit jamais faire de procès de presse, même lorsqu'il est calomnié et diffamé. « Le plus souverain mépris, écrivait-il, en pareil cas est le silence. C'est ma règle invariable, et je m'en suis toujours bien trouvé. » M. Thiers exprimait la même opinion en d'autres termes : « Je suis, disait-il, un vieux parapluie sur lequel il pleut depuis plus de cinquante ans; quelques gouttes de plus ou de moins ne peuvent plus l'endommager. »

Le mot est très spirituel; mais, s'il peut être juste pour un cas particulier, il ne prouve rien en général. Il y a, en effet, des personnages tellement connus, que la diffamation et la calomnie n'ont plus de prise sur eux. Tel était le cas de M. Thiers. Je ne dirai pas qu'il en fût de même de Sainte-Beuve, mais le célèbre critique n'a jamais rencontré, je crois, que des adversaires littéraires, et où en serait-on s'il n'était pas permis de discuter, même avec malveillance, les œuvres d'un écrivain? Il avait donc bien raison de dire qu'un homme de lettres ne doit jamais intenter de procès de presse.

Mais il ne s'agit pas seulement des gens de lettres et des hommes peu nombreux qui ont toujours fixé l'attention et vécu, comme on dit, dans une maison de verre. Encore

---

(1) *Biographie de Jacques Richard*, par Auguste Dietrich. — Paris, 1879. Hurtau.

est-ce à eux de juger dans quelle mesure ils doivent supporter la calomnie et l'injure et s'il leur convient de n'y répondre que par le silence du mépris. C'est leur affaire, et s'ils jugent à propos d'y répondre autrement, je ne vois pas pourquoi ils n'en auraient pas le droit.

Tout le monde ne vit pas dans une maison de verre. Je rappellerai à ce propos l'exemple de M. Challemel-Lacour. Lorsqu'un journal l'accusa de je ne sais plus quel acte d'indélicatesse qu'il aurait commis dans un cercle, M. Challemel-Lacour fut très bien inspiré de s'adresser à la justice. Quelqu'un dit : « Quel profit a-t-il retiré de son procès, puisque, grâce à la publicité de l'audience et du jugement, la calomnie dont il était l'objet a été tirée à cent mille exemplaires? »

Le profit est bien clair. La réfutation de la calomnie et la confusion du calomniateur furent tirées à autant d'exemplaires que la calomnie elle-même, et le public, qui savait seulement que M. Challemel-Lacour est un homme d'un grand talent, est édifié aujourd'hui sur l'honorabilité de sa vie privée.

En vérité, on croit rêver quand on entend des gens sérieux demander l'impunité absolue de la presse au nom de la liberté, comme si le droit de parler et d'écrire n'avait pas une limite naturelle et légitime dans le respect du droit d'autrui.

Vous voulez être libre de me calomnier et de m'outrager; mais est-ce que je n'ai pas, de mon côté, le droit de n'être ni outragé ni calomnié? Vous êtes opprimé, dites-vous, si l'on vous impose silence; mais le plus opprimé de nous deux, c'est moi, si je suis obligé de me taire devant le mensonge et l'injure.

Mon droit est tout aussi respectable que le vôtre.

IV.

La prétendue impuissance de la presse, sur laquelle on fonde la théorie de l'impunité, est encore une des plus bizarres imaginations de ce temps. De ce que la presse ne peut pas tout faire, de ce qu'il ne lui est pas possible de changer l'ordre des saisons, d'établir des communications entre la Terre et la Lune et de réaliser d'autres prodiges de cette force, on en conclut qu'elle est absolument impuissante et inoffensive.

Eh bien, que l'on essaye du régime de l'impunité, et l'on en verra bien vite les résultats. Je laisse de côté la politique pour ne parler que des affaires privées. Ce sera tout d'abord la liberté du chantage et du banditisme exercés la plume à la main. Le jour même où la loi d'impunité aura été promulguée, il se fondera des petites gazettes qui mèneront la chose grand train, et l'on peut s'en rapporter là-dessus à bon nombre de gens de bonne volonté qui auront bien vite acquis l'habileté et l'expérience dont ils manqueront peut-être au début.

Bah! s'écriera M. de Girardin, il n'y aura qu'à laisser dire; les mensonges tomberont d'eux-mêmes et un dédaigneux silence suffira pour en faire justice. C'est bientôt dit, et assurément M. de Rothschild peut se contenter de hausser les épaules si l'on imprime quelque part qu'il laisse protester sa signature et que sa maison va tomber en faillite. Mais tout le monde n'est pas M. de Rothschild, et elles sont nombreuses les maisons de banque ou de commerce, d'ailleurs très honorables, dont le crédit serait promptement ruiné si l'on répétait trop souvent qu'elles ne payent pas leurs billets ou qu'elles ne pourront pas les payer le mois prochain.

Faut-il parler des familles attaquées dans leur honneur? La loi refusant toute protection aux victimes de ces agressions sauvages et intéressées, elles seraient bien forcées de se protéger elles-mêmes. Les uns achèteraient leur tranquillité à prix d'argent; les autres, d'une humeur moins accommodante, se feraient justice le revolver à la main, et les rues de nos villes deviendraient de vastes champs clos. De quel droit les tribunaux interviendraient-ils? Ils ne pourraient pas poursuivre les bandits de la plume, puisqu'il n'existerait plus de loi contre leur industrie; et, d'un autre côté, il me paraît bien difficile de sévir contre un honnête citoyen dont le seul crime serait d'avoir usé du droit de légitime défense contre un malfaiteur.

Supposez deux ou trois ans de ce régime, et la population entière acclamerait le premier dictateur venu qui promettrait d'inaugurer son règne par la suppression de tous les journaux, en ne conservant que le *Journal officiel* réduit à une simple page grande comme la main.

V.

Je viens de parcourir la deuxième livraison de la *Nouvelle Revue* publiée sous la direction de Mme Edmond Adam (Juliette Lamber). A côté de travaux littéraires ou politiques remarquables, on trouve dans cette livraison les *Souvenirs d'un chanteur*, qui sont, sous un titre modeste, les mémoires du célèbre ténor Duprez. Ces souvenirs, dont la lecture est très intéressante, contiennent des enseignements précieux pour les jeunes chanteurs.

Ainsi Duprez raconte comment il fut engagé pour chanter le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell* en Italie. Les offres qu'on lui fit n'étaient pas brillantes; mais, dit-il, « pendant les dix premières années de ma carrière, j'ai eu l'habitude, peu conforme sans doute aux idées en cours aujourd'hui, de mettre mes intérêts pécuniaires bien au-dessous de ceux de mon art et de ma réputation artistique ». Il est certain que ce ne sont pas tout à fait les idées du jour, et les directeurs des théâtres lyriques, qui ont à lutter contre les prétentions exorbitantes de jeunes gens dont l'éducation musicale est encore incomplète, en savent quelque chose.

« Telle a toujours été, dit plus loin Duprez, ma manière de procéder dans toute la durée de ma carrière : me rendre entièrement compte de mes rôles par un muet examen avant d'en proférer une seule note. Les sentiments dont j'étais pénétré à mesure que la musique et les situations de mon personnage se déroulaient dans mon imagination se gravaient alors profondément en moi, tels que je devais les rendre et les communiquer au public lorsque j'en serais à chanter devant lui... C'est ainsi, dit-il ensuite, que ma voix a pris de la passion dans la passion même. Je n'ai jamais pu dire : Je t'aime! ou je te hais! sans éprouver une émotion de tendresse ou de violence... »

Et il ajoute : « Qu'est-ce qu'un son, sinon un moyen d'exprimer une pensée? Qu'est-ce qu'une note, sans le sentiment qu'elle colore et dont elle est animée? »

Ce sont là des réflexions très justes et dont les jeunes chanteurs qui se destinent au théâtre devraient se pénétrer. Mais plus d'un sourira et dira en les lisant : « C'était bon autrefois, mais tout cela à présent est démodé; c'est le vieux jeu, il n'en faut plus! »

Hélas! oui, c'est le *vieux jeu*, et c'est pourquoi les chanteurs vraiment dramatiques sont devenus si rares qu'on peut presque dire qu'il n'y en a plus.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

On lit dans le *Journal officiel* :

« Le voyage que vient de faire dans le Midi M. le ministre de l'instruction publique avait pour but de hâter l'exécution

des grands travaux entrepris depuis quelques années par les villes et l'État pour l'installation de nos facultés. Certaines questions n'étaient pas encore résolues et tenaient tout en suspens; le ministre voulait les étudier sur place et les résoudre de concert avec les autorités municipales.

« Les résultats du voyage ont été excellents : nous avons lieu de croire que les difficultés sont désormais aplanies; le ministre est persuadé que les nouveaux bâtiments répondront largement aux besoins de l'enseignement supérieur et que la plupart des facultés disposeront à bref délai de locaux qui satisferont à toutes les exigences des professeurs et des étudiants ».

Suit un long et substantiel rapport dont nous donnerons successivement des extraits.

Académie des beaux-arts. — La séance annuelle de cette Académie a eu lieu samedi dernier, sous la présidence de M. J. Thomas. Le secrétaire perpétuel, M. Henri Delaborde, a lu une intéressante notice sur la vie et les travaux de M. Duc, l'architecte de la colonne de Juillet et du Palais de Justice. Pour la colonne de Juillet, M. Duc dut continuer le projet de l'architecte Alavoine, mort avant de l'achever.

« Conçu avec une simplicité voisine de l'indigence, ce projet consistait tout uniment dans ce qu'Alavoine lui-même appelait sans euphémisme un gigantesque « tuyau de poêle » — c'est-à-dire une colonne dorique en bronze, au fût lisse, à l'échine taillée en oves et, depuis la base jusqu'au faîte, sans autres ornements que des inscriptions. Alavoine, il est vrai, avait soigneusement étudié toutes les questions concernant la partie scientifique de son travail, et Duc n'eut garde de méconnaître la sagesse des calculs faits à ce sujet par son prédécesseur; mais, en les mettant à profit, il ajouta aux dispositions déjà prises d'autres combinaisons si heureuses, il réussit à vaincre si parfaitement toutes les difficultés techniques, que, au point de vue de la construction seule, le monument élevé par lui mériterait d'être cité comme un modèle.

« Est-il besoin, au point de vue de l'art proprement dit, de rappeler les mérites qui le distinguent, d'opposer au caractère ambigu du projet primitif la netteté des intentions réalisées ici, et de montrer ce que la majesté héroïque du style dans toutes les parties de cette colonne triomphale a de conforme à la destination qu'on lui attribuait et aux souvenirs que l'on voulait glorifier? La décoration à la fois riche et délicate des bandeaux et des tambours qui séparent les parties lisses du fût, le piédestal qui le supporte et le chapiteau si originalement conçu, si fièrement traité, qui le couronne, tout concourt à donner à l'ensemble du monument un aspect d'élégance et de force que complète, en l'embellissant encore, cette figure du *Génie de la Liberté* placée au sommet, et dont notre vénéré confrère, M. Dumont, a su faire, en même temps qu'une image accomplie dans les formes, un symbole neuf et hardi.

« Duc est déjà tout entier dans sa première œuvre. Si, ailleurs et à d'autres époques, son talent a eu pour s'exercer un champ plus favorable ou plus vaste, il n'a pour cela ni plus franchement accusé ses tendances, ni plus exactement donné sa mesure. Même dans les grands et beaux travaux exécutés au Palais de Justice par l'architecte de la colonne de Juillet, même dans cette immense entreprise conduite par lui pendant plus de trente ans avec une autorité si sûre, on retrouve tels qu'ils s'étaient révélés au début son goût et son style particuliers, ce qu'on appellerait sa manière si le mot admis pour caractériser la méthode personnelle d'un peintre ou d'un sculpteur pouvait s'appliquer à l'ensemble des procédés adoptés par un architecte...

« Aux yeux de tous, Duc a l'honneur sans partage d'avoir fait de fond en comble le nouveau Palais de Justice. Tout y résulte, tout y parle de son talent, de sa volonté, de sa vénération pour les exemples de l'art antique, uni au sentiment le mieux raisonné, à l'intelligence la plus pénétrante des exigences de notre civilisation et des droits de l'art moderne; tout atteste ce besoin si intraitable chez lui de la précision achevée, de la connexité parfaite entre les intentions et les formes; tout, depuis les lignes générales de l'édifice jusqu'aux moindres ornements, depuis l'ordonnance grandiose de la façade et du vestibule jusqu'au soin avec lequel sont étudiés, dans la plus modeste salle, les profils d'un chambranle de porte ou les moulures d'une boiserie. Si jamais œuvre a été de nature à démontrer chez l'auteur le respect scrupuleux de son art et le parti pris en toute occasion de se refuser aux capitulations de conscience, c'est sans aucun doute celle-là.

« Qui sait même? Peut-être, à force d'être travaillé et comme ciselé dans les détails, le style de Duc perd-il quelquefois en facilité ce qu'il gagne en délicatesse; peut-être certaines parties du Palais de Justice — et, plus qu'aucune autre assurément, le perron monumental qui se développe en avant du corps de bâtiment principal — accusent-elles dans la pensée de l'architecte une sorte de tension et de contrainte; mais, en regard de ces raffinements un peu laborieux, de ces élégances un peu trop cherchées, que de témoignages de puissance dans l'invention et d'irréprochable pureté dans les formes! quel art riche en ressources de toute espèce, quel art un et varié tout ensemble, que celui dont les murs du Palais de Justice portent d'un bout à l'autre l'empreinte!

« Hélas! quelques-uns de ces murs portent encore d'autres traces et rappellent d'autres souvenirs. Comment oublier, même depuis qu'ils ont été relevés de leurs ruines, l'heure lugubre où ils tombaient dévorés par les flammes qui faillirent, en 1871, anéantir le Palais de Justice tout entier? Émergeant comme une île du sein de cet océan de feu, la Sainte-Chapelle, Dieu merci! fut préservée; mais tandis que les voûtes s'écroulaient d'un autre monument du passé, de la vaste salle des Pas-Perdus construite par Salomon de Brosse, l'incendie, étendant ses ravages, envahissait les bâtiments élevés par Duc et amenait, entre autres désastres, la destruction de cette belle salle des assises que le pinceau de notre confrère, M. Lehmann, avait si dignement décorée, et qui attend encore sa restauration.

« Duc ne se laissa pas abattre par le malheur qui le frappait dans l'œuvre à laquelle il avait attaché l'honneur principal de sa vie et qu'il lui fallait maintenant, sinon recommencer, au moins reprendre à peu près sur tous les points. Quoique déjà presque septuagénaire à cette époque, il se remit à la besogne avec une ardeur toute juvénile. Au bout de quelques années, non seulement il avait réparé la plupart des dévastations commises, mais il avait en outre, par la construction du grand escalier et des salles de la cour de cassation, ajouté de nouveaux titres, et non certes les moins sérieux, à tous ceux qu'il s'était acquis déjà. »

La *Revue scientifique* de ce jour, publie *in extenso* les discours prononcés, dans la réunion du comité franco-américain au cirque des Champs-Élysées, par M. Foucher de Careil, sénateur, sur *le Traité franco-américain*, et par M. Fernando Wood sur *les Relations commerciales entre la France et les États-Unis*.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1860

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 18. 1er NOVEMBRE 1879.

LA MÈRE D'UN BONAPARTE

Élisabeth Patterson.

Le 4 avril dernier, Élisabeth Patterson, femme légitime et répudiée de Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, mourait à Baltimore à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Sa beauté, son infortune imméritée, son esprit caustique et mordant et les événements auxquels elle s'est trouvée mêlée lui assurent une place dans l'histoire de son temps. Un écrivain américain, M. Eugène Didier, a entrepris sa biographie; le volume qu'il vient de publier simultanément à New-York et à Londres, sous le titre de *Life and Letters of Madame Bonaparte* (1) contient bon nombre de détails curieux.

Glissons rapidement sur cette longue carrière, dans le cours de laquelle se sont passées tant et de si grandes choses. Désireux surtout de mettre en relief et en son plein jour cette physionomie originale, nous nous attacherons de préférence à l'un des épisodes saillants de sa vie, celui du mariage de son fils Jérôme-Napoléon. L'auteur du livre que nous venons de citer a dû, à la requête de la famille, supprimer une partie de la correspondance échangée à cette époque entre Élisabeth Patterson et son père; aussitôt la presse américaine a pris à tâche de publier ces lettres. Le *New-York Herald*, notamment, les a reproduites en entier. C'est à l'aide de ces documents divers que nous essayerons de faire revivre sous les yeux de nos lecteurs ce type intéressant.

I.

Née à Baltimore, le 6 février 1785, Élisabeth Patterson débuta dans la vie sous les auspices les plus favorables. Dès l'âge de quinze ans, sa merveilleuse beauté était célèbre bien au delà des limites étroites d'une petite ville de l'État de Maryland. Son père, négociant habile et probe, occupait le premier rang parmi les commerçants de Baltimore. Elle avait dix-huit ans quand, en 1803, Jérôme Bonaparte, frère du premier consul, visita New-York et, sur l'invitation du commodore Barney, se rendit à Baltimore. C'est là, à des courses données en son honneur, qu'il rencontra Élisabeth Patterson, dont il s'éprit à première vue. Il était jeune, amoureux, entouré de cette auréole de gloire qui s'attachait au nom de Bonaparte. Trois mois plus tard le mariage civil était célébré en présence du consul de France, et le mariage religieux par l'évêque de Baltimore.

On sait que ce mariage, non reconnu par l'empereur, fut arbitrairement cassé en 1805, et que le prince Jérôme épousa, en 1807, la princesse Frédérique de Wurtemberg. On sait aussi avec quelle énergie et quelle persévérance Élisabeth Patterson défendit ses droits et ceux de son fils Jérôme-Napoléon. Forcée de s'incliner devant la volonté toute-puissante de son beau-frère, devant l'abandon et le second mariage de son époux, elle dévora ses larmes et ses colères.

Victime d'une politique et d'une raison d'État qui élevait son mari au rang des rois et la reléguait, sans titre et sans état civil, à Baltimore, dans une obscurité qui lui était odieuse, Élisabeth Patterson dut se soumettre, mais ne se résigna jamais. Déçue dans ses rêves d'affection et d'ambition, elle reporta sur son fils toutes ses aspirations de grandeur. Jérôme avait pour lui le nom de son père et l'avenir; un jour viendrait où la fortune réparerait les torts dont souffrait Élisabeth Patterson et où le fils lui rendrait ce que le père lui avait ravi par soumission aux ordres de son frère. Pendant vingt-cinq ans elle se berça de cet espoir, surveillant d'un œil attentif les événements dont l'Europe était le théâtre, assistant de loin, spectatrice impuissante, mais non désinté-

(1) Sampson, Low et Cie. — Londres, 1 vol. in-8°.

ressée, à l'élévation prodigieuse de l'Empire, à ses vertigineux succès, à ses revers et à sa chute.

Cette chute lui rendait sa liberté d'action. La volonté despotique de l'empereur lui fermait l'accès des cours, privation cruelle pour une femme qui s'estimait appelée à y jouer un grand rôle. Ingénieuse à convertir ses goûts en devoirs, elle se disait que là seulement elle se trouverait à sa place, dans son véritable milieu, et que l'avenir de Jérôme-Napoléon, neveu d'un empereur, fils d'un roi, exigeait impérieusement une riche et puissante alliance. Elle caresse cet espoir, s'efforçant par tous les moyens possibles d'éveiller l'ambition de son fils, chez qui ses rancunes, ses révoltes et ses aspirations ne rencontrent pas d'écho.

Dans ses lettres on sent percer l'irritation profonde que lui inspire cette apathie. Elle s'est si bien identifiée avec le rôle que les circonstances lui refusent et que rêve son imagination, qu'elle parle, agit, écrit en souveraine dépossédée, plus hautaine et plus fière dans la mauvaise que dans la bonne fortune. En dépit de tout et de tous, elle fait corps avec cette famille impériale qui l'a rejetée; persécutée par l'empereur, elle porte aux nues son génie pendant sa prospérité et défend sa mémoire après sa mort.

Il n'en va pas de même pour son mari. Elle refuse le titre de princesse de Smalcalden et un douaire de 200,000 francs de rente de la main du roi de Westphalie; mais elle accepte de l'empereur une modeste pension. A son mari, qui se plaint de voir ses offres rejetées et celles de son frère accueillies, elle écrit : « J'aime mieux m'abriter sous les ailes d'un aigle que d'être suspendue au bec d'un oison. » Plus tard, il lui propose un domaine en Westphalie : « Votre royaume est grand, lui répond-elle fièrement; il ne l'est pourtant pas assez pour deux reines. » Devenue Française par son union, elle est Française par le cœur. De sa nationalité américaine, de ses affections de famille, il ne reste pas trace. Elle méprise sa nationalité et sa famille; elle voudrait les oublier, les faire oublier autour d'elle, à son fils surtout, qu'elle emmène à Genève pour son éducation.

Singulier choix, car elle veut qu'il soit catholique, « la seule religion possible pour des princes et des rois ». Elle-même est protestante, si peu, que cela vaut à peine qu'on en parle.

ais à la passion des grandeurs elle joint celle de l'économie; nous verrons plus loin jusqu'où elle la poussait. A Genève, elle se flatte de peu dépenser. On l'exploite, elle l'affirme du moins, et s'en venge par une de ces boutades qui lui sont familières : « Avez-vous remarqué, écrit-elle à son père, qu'il n'y a pas de Juifs à Genève? Qu'y feraient-ils? Ils y mourraient de faim; un Génevois vaut quatre Juifs. »

En ce qui concerne sa famille, elle est intraitable. Elle ne pardonne pas aux siens d'avoir blâmé son mariage, non plus que l'accueil qu'elle reçut d'eux quand elle revint à Baltimore, après la rupture de son union. Blessée dans ses affections légitimes, exaspérée dans son orgueil, elle trouva, en effet, peu de sympathies parmi eux. Leurs conseils d'abdiquer ses rêves de grandeur et de se renfermer dans la vie modeste et monotone d'une petite ville d'Amérique, pour sages qu'ils pouvaient être, ne faisaient qu'irriter ses regrets et aviver ses colères. Les merveilleux succès de l'empereur, l'élévation rapide de son mari, ces grandeurs éclatantes, ces royaumes conquis au pas de course, cette cour de souverains alliés, vaincus ou dépossédés, tous ces échos d'un monde dont elle était exclue et au sein duquel elle s'estimait appelée à vivre, la rendaient plus intolérante et plus aigrie, plus dédaigneuse et plus méprisante.

A la chute de l'Empire, elle s'établit à Florence. C'est là que nous la retrouvons en 1829. Jérôme-Napoléon avait alors vingt-quatre ans. Sans ambition, mais non sans bon sens, il préférait à la vie errante d'un aventurier sur le continent européen l'obscurité de sa ville natale et l'existence simple et digne de son grand-père. Cédant à ses sollicitations, sa mère lui avait permis de retourner à Baltimore; quant à elle, elle restait à Florence, tout absorbée par son idée de préparer à son fils une alliance digne du nom qu'il portait. Plus que jamais elle blâmait en lui ce qu'elle appelait son apathie, ses goûts vulgaires; mais elle faisait fond sur sa déférence aux désirs maternels, sur son obéissance passée, et elle ne doutait pas de le voir, au premier signe, accepter l'union qu'elle lui imposerait.

Déjà, en 1826, elle avait espéré le marier à sa cousine Charlotte, fille de Joseph Bonaparte, dont elle trace un portrait peu flatté : « Une hideuse petite créature, dit-elle, et un caractère du diable. » Il est vrai que, quand elle s'exprime ainsi, le mariage projeté n'a pas abouti et la princesse Charlotte manifeste un penchant très prononcé pour un autre prétendant. Il est vrai aussi que les négociations ont traîné en longueur. Mme Bonaparte avait chargé un de ses amis, de la maison Rothschild, de prendre des renseignements minutieux sur la situation de fortune de Joseph. « On annonçait, dit-elle, une dot de 3,500,000 francs; je n'y croyais pas, et j'étais bien décidée à ne donner Jérôme que contre un million comptant. Ce n'est pas moi que l'on berne avec des promesses et des espérances. » Quand les renseignements demandés arrivèrent, il était trop tard, « et puis, ajoute-t-elle, ils n'étaient pas satisfaisants ».

Elle cherchait ailleurs et croyait toucher au but, quand, au commencement de septembre 1829, elle reçut une lettre de son père lui annonçant que Jérôme-Napoléon venait de se fiancer avec miss Williams, fille d'un négociant de Baltimore, et que le mariage serait célébré en octobre. Ce projet anéantissait tous ses rêves d'avenir; c'était la ruine de ses dernières espérances. Aussi l'on voit dans ses lettres que si elle avait eu le pouvoir de briser cette union comme l'empereur avait brisé la sienne, elle n'eût pas hésité à recourir aux mesures arbitraires contre l'emploi desquelles elle protestait depuis un quart de siècle. Sa réponse à son père est un cri de désespoir. Elle serait à son lit de mort, dit-elle, agonisante et sans souffle, que Dieu, par un miracle, lui rendrait la parole pour protester contre cette union. Jamais, avec son consentement, Jérôme n'épousera une Américaine. Le neveu de Napoléon, ajoute-t-elle, n'a pas d'égal en Amérique. En Angleterre, il pourra choisir une femme dans les plus hautes familles. Elle-même n'a-t-elle pas eu vingt fois l'occasion de contracter les plus riches alliances? Elle a refusé de se

remarier. Le pouvait-elle avec le nom qu'elle avait porté? « Dieu sait, dit-elle, si je hais la pauvreté et l'isolement; j'ai subi l'une et l'autre, et ni l'une ni l'autre n'ont brisé mon orgueil et m'ont fait plier ma volonté au point de me réduire à accepter un mari dans une situation inférieure à la mienne. Je ne consentirai jamais à ce que mon fils épouse miss Williams ou toute autre miss américaine. Ce mariage n'est pas encore fait; qu'il le rompe; qu'il se serve de mon nom, qu'il invente n'importe quel prétexte. Surtout, que l'on ne vienne pas me faire des rapsodies sur l'amour et la passion. Est-ce que nous ne savons pas qu'hommes et femmes se dépêtrent de l'amour, que les imbéciles seuls restent pris dans ces filets-là et se marient pour autre chose qu'une grande fortune ou une haute situation? »

Est-ce bien là la femme qui, en 1803, répondait aux remontrances de son père à l'occasion de son mariage : « Je préfère être la femme de Jérôme Bonaparte, ne fût-ce qu'une heure, à l'union la plus heureuse. » Vingt-six années ont passé sur sa tête et son biographe nous apprend qu'elle faisait de La Rochefoucauld son étude assidue.

Puis elle reprend : « Une immense fortune vaut mieux qu'un rang élevé chez une femme, j'en conviens; mais encore faut-il que cette fortune soit réellement immense pour excuser une mésalliance. Or, qu'est-ce que ces fortunes de Baltimore et qu'est-ce que cette famille Williams, où les enfants foisonnent? Moi-même, à mon âge, je ne me résoudrais jamais à épouser un Américain, si riche fût-il, et certes mon fils a droit de prétendre bien plus haut que moi. Si miss William possédait cinq cent mille dollars, si Jérôme pouvait l'emmener hors d'Amérique, n'y jamais revenir..., peut-être..., et encore...! »

Nous sommes en 1829, et cinq cent mille dollars représentent deux millions et demi. Même à ce prix, elle hésiterait; or la dot de miss Williams est d'environ 30,000 francs de rente, lesquels lui appartiennent en propre et ne seront pas, en cas de décès, reversibles sur la tête du mari. Bien plus, elle connaît les femmes, surtout les Américaines, écrit-elle à son père : « Dans tous les pays du monde les femmes sont douées d'un merveilleux instinct et s'entendent à manier les hommes. En Amérique, elles sont plus fortes qu'ailleurs et en avance d'un siècle en fait de roueries. Si mon fils venait à mourir, sa veuve n'aurait qu'une idée : se remarier, et les enfants de mon fils seraient sous la dépendance de ce futur beau-père. » Comment son père a-t-il pu laisser Jérôme s'embarquer dans une pareille aventure? Ignorait-il ses désirs, ses volontés maintes fois et si clairement exprimées, sa haine de l'Amérique et des Américaines? Si encore Jérôme en était réduit là par la nécessité! Mais il n'en est rien; certes elle a peu de fortune, mais enfin la pension qu'elle lui fait et les 6000 francs de rente de sa famille sont suffisants pour vivre. « Je suis avare, reprend-elle, je le sais; mais l'amour de l'argent, que je pousse si loin, ne m'a jamais fait perdre de vue les intérêts de mon fils, au contraire. N'est-ce pas moi qui ai arraché aux Bonaparte cette pension de 6,000 francs qu'on lui continue encore et que l'on aurait déjà supprimée, n'était la crainte que leur inspire ce qu'ils appellent ma langue infernale? N'est-ce pas grâce à moi qu'il a obtenu de sa tante (la princesse Borghèse) un legs de 20 000 francs? »

On a vu qu'Élisabeth Patterson n'avait pas une haute opinion des femmes américaines. Elle y revient dans une lettre du 17 octobre. Si ce mariage se fait en dépit de ses résistances, elle exprime le désir que Jérôme n'amène pas sa femme en Europe. « Ici, dit-elle, il est de notoriété publique que les Américaines qui nous arrivent tournent mal. » Mais à toute règle il est des exceptions, et si elle prise fort peu ses compatriotes, elle s'estime tout autrement : « Mon ambition, ma beauté, mon intelligence n'ont jamais été dans leur cadre naturel en Amérique. Après mon mariage, il était évident pour tous ceux qui s'intéressaient à moi que ma vraie place était en Europe. Je ne pouvais pas vivre ailleurs. La Providence ne m'a pas départi la dose d'imbécillité et d'étroitesse d'esprit sans laquelle l'existence à Baltimore est impossible. Vous pensez bien que si ce mariage se fait, jamais je ne retournerai en Amérique. Bien certainement je préférerai vivre parmi des étrangers. Ici, du moins, on me tient pour une femme de sens et de bon conseil. Là-bas, vous me considérez et me traitez comme une vieille folle, qui n'est bonne qu'à ravauder ses bas et à marmotter ses prières. Ici, l'on me consulte sur les affaires les plus délicates, sur les négociations les plus compliquées, et vous me jugez incapable de décider des choses qui me tiennent le plus à cœur. »

Sa haine contre les États-Unis n'a d'égale que sa passion pour l'Europe : « Heureux pays, dit-elle, où les femmes ne sont jamais traitées de vieilles folles. » Sur ce thème elle est éloquente. « Dans les cours d'Europe, écrit-elle à son père, les mots de *vieux* et *vieille* sont bannis du vocabulaire. Des femmes de quarante, de cinquante ans même se marient dans des conditions aussi avantageuses que de petites péronnelles de seize ans. J'en ai vu épouser des hommes de leur âge et même plus jeunes qu'elles. »

Florence, où elle vivait alors, était l'asile élégant des vaincus de la coalition triomphante. Les grands événements qui avaient une fois de plus bouleversé l'Europe, renversé un empire, rétabli une monarchie en France et des dynasties dépossédées en Italie, avaient aussi bouleversé bien des existences. Diplomates sans emploi, grands dignitaires sans dignités, mécontents attendant tout du temps et des changements qu'il amène, venaient chercher en Italie un asile peu dispendieux sous un climat favorisé. On intriguait sans agir, on médisait entre soi, on s'y vengeait par des bons mots de la fortune adverse.

Mme Bonaparte tenait aux vaincus par son alliance rompue; par ses relations et ses rancunes, au monde de la cour. Elle avait un pied dans chaque camp. A quarante-quatre ans elle était encore fort belle, et le baron Bunstetten pouvait dire, sans trop de flatterie, mais non sans fadaise : « Si elle n'est pas reine de Westphalie, elle est au moins reine des cœurs. » Il est vrai qu'il ajoutait : « Ses yeux attirent, mais sa langue met en fuite. » Au milieu de cette société élégante, spirituelle et légère, elle se trouvait dans son véritable élément, admirée, respectée et redoutée de tous, poursuivant avec une

égale obstination ses rêves d'ambition et ses réalités d'économie.

Dans ses lettres à son père, elle fait un curieux tableau de cette existence singulière. Elle voit que ce mariage odieux est sur le point de se faire, que ses efforts sont impuissants à le rompre, et brusquement elle fait volte-face. — Mais surtout qu'on ne lui amène pas sa belle-fille! A ce prix elle fera tous ses efforts pour obtenir la continuation de la rente de 6000 francs que la famille Bonaparte fait à son fils. Ils n'oseront pas la lui refuser, ils craignent trop ses traits mordants. Puis elle ajoute : « Ils savent bien aussi qu'il ne se donne pas un bal ou une soirée à Florence sans moi. Ils n'ignorent pas que je suis sur le pied d'intimité avec tous les ministres étrangers, que je ne manque pas une réception à la cour et que l'on m'y tient en haute estime. Il n'y a pas un personnage de distinction, à quelque nationalité qu'il appartienne, que je ne connaisse et qui ne me rende ses devoirs. Mes jours et mes nuits se passent dans le monde. » Puis elle fait ses plans d'avenir : pour qui et pour quoi économiser désormais? « Je dépenserai mon revenu, j'achèterai du bois à brûler, des bougies; je me nourrirai mieux et serai plus confortable que je ne l'ai été jusqu'ici. Je me privais de tout, je me passais de feu l'hiver, économisant la lumière et faisant venir du cabaret mon maigre dîner. J'achèterai des livres et je m'abonnerai aux journaux au lieu de les emprunter au café voisin. J'en finirai avec ce système d'économie sordide que je m'imposais. J'aurai un dîner comme tout le monde. Je n'en serai plus réduite à écrire mes lettres sur les feuilles blanches des lettres que je reçois; *j'aurai du papier à moi* pour répondre à mes amis. »

On peut juger par là ce qu'était cette existence. L'orgueil, la passion du monde ont leurs martyrs volontaires; car, qu'on ne s'y trompe pas, ce qui domine en elle, à cette époque et à cet âge, ce sont l'avarice et l'amour de la société. Au début, l'ambition maternelle, le désir d'une haute alliance pour son fils ont été le mobile principal. Elle économisait et se privait pour accroître sa fortune; plus tard elle économisa pour économiser, « l'argent, disait-elle, étant le seul ami sûr »; mais l'avarice et le besoin de société l'emportaient sur tout. « Je ne comprends pas la vie, écrit-elle à la date du 17 octobre 1829, autrement qu'au milieu des cours et dans la fréquentation des grands personnages. Il me faut aller dans le monde tous les jours. J'estime plus rationnel de passer son temps en bals et en dîners que de l'employer, comme les femmes américaines, à avoir des enfants, seule distraction possible à Baltimore. Si j'avais une fille, j'aimerais mieux la mener à la cour et la laisser danser toutes les nuits en bonne société, que de la voir épouser un homme sans le sou et mettre au monde de pauvres petits diables qui maudiront l'existence. Je hais la médiocrité et ce qu'on appelle le foyer domestique. Quand je me suis crue condamnée à vivre en Amérique, l'idée du suicide m'est venue; le courage m'a manqué. J'ai tout sacrifié à mon ambition; vous le savez : pouviez-vous donc penser que j'approuverais jamais mon fils de se marier à Baltimore? »

Un romancier anglais doublé d'un humoriste, W.-M. Thackeray, a parfaitement décrit dans les *Newcomes* ce type de femme ambitieuse et mondaine que l'âge est impuissant à ramener aux réalités, qui ne comprend la vie qu'au milieu des cours et des intrigues, toujours en représentation, mesurant son importance au nombre et à la qualité de ses relations, mourant, comme lady Kew, au champ d'honneur, c'est-à-dire dans un salon, où la mort vient la toucher du doigt et lui dire : Partons, l'heure est venue.

II.

En lisant ses lettres on ne peut s'empêcher de penser qu'elle était vraiment destinée à vivre dans ce milieu, et qu'aussi bien qu'une autre, mieux peut-être que beaucoup d'autres, elle eût joué son rôle de souveraine en conscience, avec conviction et non sans grandeur. Hautaine dans la prospérité, elle eût été redoutable à l'heure des revers, énergique dans la résistance. Elle ne se serait pas inclinée devant la mauvaise fortune; elle n'eût pas courbé la tête devant la fatalité. Avec quelle sévérité implacable elle juge, à son point de vue, et son fils et cette famille impériale dont elle est exclue!

« J'espérais vivre assez pour voir Jérôme faire figure dans le monde et vivre avec les grands. Il n'a pas d'ambition, il est dépourvu d'énergie; c'est un rocher de Sisyphe que j'ai vainement tenté de rouler au sommet. Vous vous êtes rendu compte qu'il ne possédait aucune des qualités qui permettent aux hommes d'aspirer à un rang élevé. Je le savais, je le voyais aussi, mais mon affection maternelle me poussait à lutter contre l'évidence et sa pauvre nature. Pendant des années j'ai tout tenté pour en faire un homme supérieur, pour lui inspirer des sentiments dignes du neveu du plus grand génie que le monde ait jamais vu.

« Ce grand homme n'a légué aux siens qu'un grand nom. Génie, ambition, volonté, il a tout emporté dans la tombe. Pas une étincelle n'en survit. Les Bonaparte sont une pauvre race, sans aspirations élevées, médiocres en tout, condamnés à l'obscurité d'une vie purement animale, bons seulement à bien manger, à se reproduire et à pourrir. »

Vingt-cinq années n'ont pas amorti ses colères et ses rancunes; mais, on le voit, la force et le génie conservent tout leur prestige à ses yeux. La faiblesse, le défaut d'énergie la trouvent implacable. Elle pardonne tout à l'auteur de ses maux; à sa place, elle eût agi de même : si elle le pouvait, elle romprait le mariage de son fils; elle ne pardonne pas à ceux qui se soumettent et s'inclinent. Elle était née pour commander, et aussi pour mépriser ceux qui obéissent.

Enfin, à la date du 11 novembre 1829, elle laisse tomber un assentiment dédaigneux. Jérôme peut épouser sa miss Williams (c'était fait depuis le 3); mais une phrase d'une lettre de son père ne passera pas sans protestation : « Vous vous demandez si j'ai encore le droit de blâmer Jérôme, moi qui ai abandonné ma famille et ma patrie. Quand, il y a vingt-quatre ans, je revins auprès de cette famille, qu'ai-je trouvé? Un accueil cruel et brutal. Dieu vous pardonnera

peut-être; mais ne vous attendez pas à ce que j'oublie. Je ne dois rien à ma famille et j'avais le droit de m'éloigner. » Elle s'étonne qu'une personne de bon sens lui reproche d'avoir quitté un milieu où l'on n'admirait ni sa beauté ni son intelligence. Elle y tient et elle y revient. Moins on fera allusion à son exil volontaire, mieux cela vaudra. Elle s'est abstenue de toute plainte, elle a tu ses griefs et ses souffrances, elle n'a parlé et ne parle d'eux qu'avec respect : c'est tout ce qu'on peut lui demander. Si son fils meurt avant elle et sans enfant, c'est à sa famille qu'elle léguera sa fortune; mais, pour Dieu, qu'on fasse à son intelligence l'honneur de croire qu'elle juge et apprécie à leur juste valeur les marques d'intérêt qu'elle a reçues des siens. Son fils étant ce qu'il est, peut-être, après tout, son grand'père a raison de le marier en Amérique; mais qu'on ne lui parle pas de sa conduite à elle vis-à-vis de sa famille! A sa mort, sa fortune reviendra à ses héritiers naturels; mais elle entend vivre dans le milieu qui lui plaît, le seul où elle puisse oublier les amertumes dont elle a été abreuvée. Elle prie donc son père de lui envoyer un modèle de testament rédigé de façon à assurer sa fortune à son fils, toutefois sans réversion possible sur la tête de sa belle-fille. — Elle devait lui survivre de neuf années et laisser à ses petits-fils une fortune de sept millions et demi.

III.

Cette lettre est la dernière de celles que la presse américaine vient de livrer à une publicité bien autrement étendue que ne l'eût fait le livre de M. Eug. Didier. Telle qu'elle est, cette correspondance éclaire d'un jour plus cru peut-être, mais à coup sûr plus vivant et plus vrai, cette femme énergique que les circonstances ont privée d'un rôle important. Comparse reléguée hors de la scène sur laquelle se jouaient les destinées de l'Europe, elle y eût fait grande figure. Le calme et l'obscurité du foyer domestique n'étaient nullement son fait; elle l'affirme, et nul n'y contredira.

Belle-sœur de l'empereur, femme d'un roi, une couronne au front, elle l'eût défendue avec une énergie virile. Le prince Gortschakoff ne s'y trompait pas : « Avec cette femme-là sur les marches du trône, disait-il, le renversement de l'Empire nous eût donné bien plus de peine »; et Talleyrand ajoutait : « Quelle reine c'eût été! » Napoléon ne la connaissait pas; il s'est trompé en estimant que son frère avait fait une mésalliance. Elle le savait et ne s'est pas fait faute de le dire et de l'écrire.

C. DE VARIGNY.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

I.

M. DAUBRÉE

(Président de l'Académie des sciences.)

Discours d'ouverture.

Messieurs,

La solennité qui nous réunit aujourd'hui pour célébrer le quatre-vingt-troisième anniversaire de la création de l'Institut rappelle la grande et féconde idée qui a constitué en un seul corps les cinq Académies. Appelé à l'honneur d'ouvrir cette assemblée générale, je suis l'interprète de vos sentiments unanimes en rendant hommage à cette fondation sans précédents où se groupent les forces intellectuelles de notre pays, où aboutissent et se concentrent, comme un lumineux foyer, toutes les œuvres de la pensée.

Notre partage en classes et en sections, dont l'utilité, parfois contestée, devient néanmoins d'autant plus certaine que nos connaissances, toujours croissantes, tendraient nécessairement à s'isoler, a pour résultat de coordonner, sans les confondre ou les contraindre, des études qui se prêtent un mutuel appui. Ainsi rapprochés dans une harmonieuse unité, les efforts des plus nobles facultés de l'esprit acquièrent plus de grandeur et de puissance.

Les travaux des philosophes et des savants, des poètes et des artistes, si différents qu'ils soient dans leurs méthodes et dans leurs manifestations, sont, en effet, solidaires par les principes sur lesquels ils se fondent, de même qu'ils s'accordent par le but qu'ils poursuivent. Tous tendent à l'agrandissement du domaine de l'esprit humain, à l'utilité générale, au perfectionnement de la civilisation.

Nous ne saurions et ne voudrions nous en défendre : tout d'abord notre souvenir se reporte sur les pertes qui, depuis la dernière réunion, ont attristé nos Académies. Au nom de chacune d'elles, des voix pleines d'autorité ont déjà signalé ce dont les lettres, les arts, l'érudition, les sciences étaient redevables aux confrères qui nous ont été enlevés : à M. Silvestre de Sacy, le sagace et sévère gardien des doctrines littéraires du XVIIe siècle; à M. Saint-René Taillandier, l'éloquent professeur dont l'impartiale et élégante critique embrassait à la fois les travaux de la France et de l'Allemagne; à M. de Lasteyrie, l'artiste et l'archéologue; à M. Duc, le maître à qui l'on doit, entre autres œuvres de premier ordre, le nouveau Palais de Justice de Paris; à M. Hesse, le peintre qu'avait rendu célèbre, dès ses débuts, le tableau des *Funérailles du Titien;* à M. le baron Taylor, artiste érudit et bienfaiteur infatigable des lettres et des beaux-arts; à M. Paul Gervais, qui a compris dans ses recherches, avec autant de succès que de dévouement, les animaux vivants et les animaux fossiles; à M. de Tessan enfin, qui nous a été ravi il y a peu de jours et que le corps

savant des ingénieurs hydrographes a pendant tant d'années considéré comme sa lumière et son guide. Nous remplissons un pieux devoir en témoignant que ces coups douloureux sont vivement ressentis par l'Institut entier, dont tous les membres sont liés par une sincère et douce confraternité.

Cette union intime dont notre grande compagnie est le vivant symbole est resserrée encore par la fondation qui, aux termes du décret du 12 décembre 1860, consacre un prix biennal à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays. Cette récompense, qui doit être décernée d'après la désignation successive de nos classes, a été attribuée cette année, sur la proposition de l'Académie des Sciences morales et politiques, à une grande composition juridique : *le Cours de droit civil* de M. Demolombe, doyen de la Faculté de droit de Caen, correspondant de l'Institut.

« En accordant cet honneur suprême à un ouvrage de jurisprudence, a dit dans son rapport l'érudit et profond légiste M. Giraud, nous ne sortons pas des bornes de notre institution académique. La science éclaire la justice; elle porte la lumière dans les travaux législatifs, et l'Institut a sa part de compétence dans la confection comme dans l'interprétation, comme dans l'enseignement des lois. »

Composé d'une série de traités sur chacune des matières du droit civil, et parvenu aujourd'hui à son trentième volume, l'ouvrage de M. Demolombe, malgré de redoutables concurrences, a obtenu un éclatant succès. « Un talent véritable soutenu par quarante ans de travaux habilement dirigés, une pureté constante dans les principes juridiques, la rectitude habituelle des solutions et cette élévation philosophique qu'anime le sentiment éclairé de la justice » ont, en effet, depuis longtemps accrédité les doctrines de l'auteur auprès de nos tribunaux, de nos écoles, de nos barreaux.

Nous nous félicitons de donner cette haute marque d'estime à un jurisconsulte savant, éloquent, dont le nom honore tout ensemble et la Faculté qu'il préside et la ville dont il a fait sa patrie d'adoption; qui, passionné pour le travail et la retraite comme d'autres le sont pour l'éclat et le bruit, n'a connu d'ambition que l'étude, et qu'on a vu plus d'une fois refuser les postes considérables qui l'appelaient dans la capitale, moins peut-être par cette modestie qui rehausse encore les sages que par le ferme vouloir de s'assurer le loisir nécessaire à l'exécution de l'œuvre monumentale que l'Institut couronne aujourd'hui.

Une seconde et très généreuse fondation nous a été offerte depuis notre dernière réunion générale. Le prix Jean Reynaud consiste en une somme annuelle de dix mille francs que « chacune de nos cinq Académies doit, à son tour et sans pouvoir le diviser, attribuer à une œuvre originale, élevée, ayant le caractère d'invention et de nouveauté, et qui se serait produite dans une période de cinq ans. Le prix sera toujours accordé intégralement; mais, dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement, la valeur serait décernée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique. »

Tel est le texte de la donation par laquelle une noble femme a voulu honorer la mémoire de celui dont elle fut la digne compagne et « perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France ».

Sans attendre que des hommes d'élite bénissent dans l'avenir la pieuse volonté dont ils recevront le bienfait, l'Institut est heureux de présenter à la fondatrice du *Prix Jean Reynaud* l'expression de sa gratitude.

Déjà l'Académie française, qui a eu la première à décerner cette grande récompense, en a disposé en faveur d'un poète, auteur du beau drame *la Fille de Roland*, M. le vicomte Henri de Bornier. Comme l'a dit le secrétaire perpétuel de cette Académie, M. Camille Doucet, ce jugement sur une tragédie héroïque qui a inspiré les sentiments les plus généreux, le patriotisme le plus élevé et le plus consolant, ce jugement était dicté par l'autorité de la voix publique.

Quoique doué, lui aussi, des facultés qui font le poète, c'est dans les sciences exactes que Jean Reynaud avait révélé, dès sa première jeunesse, les plus heureuses aptitudes. Sorti l'un des premiers de l'École polytechnique, il entra dans le corps des mines, où il a terminé sa carrière officielle en professant pendant trois années, à notre école, le cours d'économie et de législation des mines. Parmi les études auxquelles l'élève-ingénieur fut conduit, la géologie l'attira tout particulièrement, ainsi que l'attestent ses premières publications : l'une sur la région volcanique des bords du Rhin, dont l'intérêt, comparable à celui de notre Auvergne, avait vivement frappé le jeune observateur; l'autre sur la constitution minérale, alors peu connue, de l'île de Corse, qu'il s'était empressé d'explorer aussitôt qu'il fut appelé à y faire ses débuts d'ingénieur.

Une extrême générosité de caractère le porta à renoncer à ses fonctions, malgré le désir de sa mère, à laquelle il portait un profond amour. Il se sentait entraîné vers les théories sociales qui fascinaient alors d'éminents esprits et il voulait se consacrer entièrement à la propagation d'une doctrine qu'il croyait profitable tout ensemble à la science et à l'humanité.

La diversité des questions qu'aborda Jean Reynaud, à partir du jour où il se dévoua chaleureusement à ce qu'il croyait un apostolat, nous saisit d'étonnement. Qu'on lise l'exposé général des connaissances humaines qui forme l'introduction de son *Encyclopédie*, ou l'analyse de la sensation, ou l'appréciation des travaux de Cuvier, ou l'étude sur Pascal considéré comme géomètre, on retrouve toujours, comme dans ses premiers ouvrages, le penseur et l'écrivain.

Des hautes régions spéculatives qu'habitait son esprit, le fécond auteur revenait avec une prédilection marquée aux sujets qui d'abord l'avaient captivé. Ainsi, partant des déformations que la surface terrestre a dû subir sous l'influence de la répercussion d'une énergie souterraine et d'un refroidissement séculaire il rechercha les lois générales de la géographie, qui, soumise jusque dans ses derniers détails à la science géométrique, offre, dit-il, des problèmes de même nature que ceux de l'astronomie.

Pendant un loisir forcé de quelques semaines que lui avait valu un trait de courageuse sincérité, il écrivit une *Histoire*

élémentaire des minéraux usuels, afin de faire contempler « en quelle admirable source de biens de toute espèce la terre se transforme sous l'influence du génie de l'homme ». Publié d'abord sans nom d'auteur, ce modeste volume attire encore au bout d'un demi-siècle de nombreux lecteurs. C'est un petit chef-d'œuvre d'exposition, et, quelque aride que le sujet puisse paraître, on y rencontre à chaque instant, à propos des corps bruts, des aperçus d'un haut intérêt.

Toujours dominé par le désir d'être utile, Jean Reynaud a maintes fois employé le même talent pour rendre accessibles à tous, dans une Revue justement populaire, des notions très diverses de physique et d'histoire naturelle.

En supposant que les courts instants qui me sont comptés me le permissent, je ne pourrais qu'affaiblir l'appréciation émue qui a été faite de Jean Reynaud par plusieurs de nos confrères (1) qui s'honorent d'avoir été ses amis, ses admirateurs et presque ses disciples. Ils sont unanimes à reconnaître la puissance entraînante de sa parole, la vigueur de ses conceptions synthétiques, en même temps que le charme de son caractère. « On trouve chez lui, dit M. Henri Martin, un esprit vraiment encyclopédique, une surabondance de vues, la belle faculté de s'intéresser et d'intéresser à tout, une fermeté de sens moral inébranlable et une lumière de l'idéal qui transfigure les vulgaires objets et qui jette un reflet de l'infini jusque dans les plus basses conditions des choses finies. »

Ainsi, par l'universalité des œuvres auxquelles il s'adresse en même temps que par la diversité des mérites qu'il est appelé à récompenser, le prix Jean Reynaud répond à la fois à la vaste intelligence et aux grandes aspirations que son nom ne cessera de rappeler.

En relisant les pages pleines d'éloquence et de poésie de *Terre et Ciel,* où était tracé, il y a vingt-cinq ans, un magnifique tableau du monde physique, nous ne pouvions nous empêcher de penser à la vive satisfaction avec laquelle Jean Reynaud aurait accueilli les découvertes qui depuis lors ont confirmé et fortifié les rapprochements auxquels il se plaisait.

D'une part, l'analyse spectrale est parvenue à surprendre dans le soleil et jusque dans les étoiles les indices d'éléments matériels semblables à ceux qui abondent dans notre planète. D'autre part, une ressemblance bien plus intime encore qu'on n'aurait osé le croire trouve sa démonstration tangible dans ces nombreux débris errants qui, venant échouer sur notre planète, nous apportent des échantillons des astres dont ils sont détachés. Non seulement les météorites n'ont fourni aux investigations les plus approfondies aucun corps simple qui nous soit étranger; mais aussi, parmi les combinaisons minérales qui constituent ces débris célestes, la plupart sont absolument les mêmes, dans leur forme cristalline comme dans leur nature chimique, que celles qui appartiennent à certaines masses terrestres; ou, lorsqu'elles en diffèrent, il est facile, par une opération chimique des plus simples, de les réduire à l'identité.

De telles affinités achèvent de nous prouver que les astres lointains dont ces fragments nous fournissent des témoignages ont passé par les mêmes évolutions que celles qu'a subies notre planète et que nous entrevoyons déjà dans le soleil et dans les étoiles. Ainsi l'histoire de notre terre s'agrandit dans la profondeur de l'espace aussi bien que dans celle du temps, et elle devient un exemplaire abrégé de l'histoire de l'univers.

Aujourd'hui donc que resplendit plus clairement que jamais l'unité qui règne dans la constitution matérielle du monde, combien ne devons-nous pas rendre hommage au grand homme qui parmi nous, il y a plus de deux siècles, a ouvert de tels horizons !

Dans une synthèse des plus hardies et dont l'esprit humain n'avait pas encore offert d'exemple, Descartes, continuant à transporter la mathématique dans des régions entièrement nouvelles, osait le premier considérer tous les phénomènes célestes comme de simples déductions des lois de la mécanique.

Affirmer l'idée mère de la belle théorie cosmogonique, par laquelle Laplace a couronné le magnifique édifice dont Copernic, Kepler et Newton avaient élevé les assises; proclamer l'unité de composition de l'univers physique; démontrer, pour ainsi dire, l'incandescence initiale de notre globe aussi bien que des autres astres : telles sont les propositions fondamentales qu'avait suggérées à Descartes une intuition merveilleuse, qui n'appartient qu'au génie.

« Je montre, dit-il, comment la plus grande partie de ce chaos devait, en suite de ces lois, se disposer et s'arranger d'une certaine façon qui le rendait semblable à nos cieux; comment quelques-unes de ses parties devaient composer une Terre, et quelques-unes des comètes, et quelques autres un soleil et des étoiles fixes. »

Ailleurs : « Il n'est pas malaisé d'inférer de tout ceci que la terre et les cieux sont faits d'une même matière. »

Et encore : « Feignons que cette terre où nous sommes a été autrefois un astre, en sorte qu'elle ne différait en rien du soleil, sinon qu'elle était plus petite. »

Enfin, le puissant philosophe poursuit sa pensée avec méthode et rigueur et rattache les dislocations que présente de toutes parts la « voûte terrestre » au refroidissement et à la contraction de la masse interne qui la supporte.

Une telle vue s'était présentée à l'esprit de Descartes, quoique l'étude du sol n'eût encore pu lui fournir aucune base d'induction. Il y a plus : malgré les observations conformes du géologue danois Stenon, la justesse de cette pensée resta bien longtemps méconnue. Au commencement même de notre siècle, la doctrine, alors très en vogue, de Werner attribuait les montagnes à une disposition originelle produite au sein d'un océan primitif. Il ne fallut rien moins que les ingénieuses et persévérantes investigations d'esprits élevés et hardis tels que Hutton, de Saussure, Léopold de Buch, Élie de Beaumont, pour forcer à reconnaître qu'une étroite relation existe entre l'activité intérieure du globe et les innombrables cassures qui en traversent l'écorce en tous sens.

(1) MM. Henri Martin, Legouvé, Charton.

Comme si ce n'était pas assez de tant d'autres titres qui le recommandent aux siècles futurs, et malgré des erreurs qui sont de son temps et de l'humanité, Descartes nous apparaît donc encore comme initiateur de ces sciences que nous nommons aujourd'hui cosmologie et géologie.

Dans nos jours d'activité fiévreuse, où chacun poursuit ses recherches sans s'inquiéter toujours de ceux qui lui ont préparé les voies, il m'a paru équitable et opportun d'exercer ici une sorte de revendication publique en signalant à la reconnaissance de tous ces idées sublimes de l'homme qui, à l'éternel honneur de la France, sut pénétrer d'un même regard le monde de la matière et celui de l'esprit : c'est là une gloire plus durable encore que le marbre qui le représente au milieu de nous, dans ce sanctuaire de la pensée.

II.

M. CH. GIRAUD

(De l'Académie des sciences morales et politiques)

La bataille de Malplaquet.

Lorsque Villars fut appelé au commandement de l'armée de Flandre, en 1709, l'Europe coalisée avait juré la ruine de Louis XIV. Elle ne voyait plus en lui ce prince qu'elle avait naguère honoré comme le fondateur de l'équilibre européen et le garant de la liberté des États. La maison de France, qui avait affranchi l'Europe de la domination oppressive de la maison d'Autriche, avait aspiré, à son tour, à la monarchie universelle; de sorte qu'après tant de luttes et de combats, on se trouvait avoir changé de maître seulement. Voilà ce qu'on répétait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie. Aussi les conditions de paix que l'Europe imposait en 1709 et en 1710 étaient-elles humiliantes et du genre de celles qui furent offertes à Napoléon au congrès de Châtillon. La déchéance de Louis XIV était résolue; la preuve en est dans la correspondance inédite des plénipotentiaires du roi à Utrecht. Substituer une nouvelle dynastie à l'ancienne était un complot secrètement ourdi en Hollande par l'intermédiaire de religionnaires fugitifs et à l'instigation d'un représentant de l'empereur.

Les armées royales avaient été détruites à Hochstædt, à Ramillies, à Turin, à Oudenarde, et un seul général restait qui n'eût pas perdu crédit dans l'opinion : c'était Villars. Le choix même de ce chef était critiqué à Versailles. Son nom n'était populaire qu'à l'armée, qui devinait en lui le génie de la guerre éteint partout ailleurs. « Il y a une grande cabale, écrivait Mme de Maintenon, pour ôter le maréchal de Villars du service. »

Le débordement de haine dont Saint-Simon s'est rendu le complaisant organe s'explique, en partie, par le caractère personnel de Villars et par les habitudes sociales de l'époque. Villars n'était pas homme de cour, il molestait volontiers les courtisans. Son esprit caustique n'épargnait personne à l'occasion.

Il était de stature élevée, portait la tête haute, et son regard, quoique sympathique, exprimait la supériorité. Assez avantageux dans son langage, il imposait, par l'aplomb de son attitude, la netteté de sa parole et la fermeté de sa pensée. Au demeurant, toujours de bonne humeur, même au plus fort des dangers; d'un esprit prompt et pénétrant, plein de confiance en lui-même, affirmatif en toutes choses et communiquant son assurance à tout le monde autour de lui. Il aimait l'apparat, la dépense et vivait royalement dans ce célèbre château de Vaux témoin de la disgrâce de Fouquet cinquante ans auparavant. Né pour l'action, il avait fait la guerre de partisan dans sa jeunesse, et il lui en était resté quelque goût pour l'aventure. Cet ensemble de qualités et de défauts composait un caractère qu'on aimait quelquefois, mais que l'on redoutait presque toujours. Il était mal à l'aise à Versailles, et, sans avoir rien de rude dans ses manières, il se plaisait mieux dans la familiarité des camps qu'à la cour.

En dehors des causes toutes personnelles que nous venons d'indiquer, les mœurs du XVIIe siècle favorisaient la médisance et le dénigrement. Indépendamment de la puissance dès lors acquise des salons, la manière de faire la guerre, en ce temps-là, stimulait l'esprit naturellement frondeur de la noblesse française. Turenne n'avait pas été à l'abri des traits piquants de Bussy dans les salons de Paris, et le grand Condé avait dû par le même motif retirer son amitié à Saint-Évremond. Pendant les quartiers d'hiver, la plus grande partie de la noblesse militaire retournait à la cour ou revenait dans les cercles de la société parisienne. « Nous attendons tous nos guerriers pour la Toussaint, » dit quelque part Mme de Maintenon.

La guerre avait donc sa saison, comme la société avait la sienne, et la critique des généraux d'armée défrayait pendant l'hiver les loisirs des soirées, à la cour comme à la ville. Tous les membres de la noblesse portant alors l'épée et servant sous des chefs dont ils devenaient les égaux dans les salons, tel officier, causeur brillant, prenait sa revanche, au foyer de la conversation, des mécomptes de la vie militaire.

A la cour, Louis XIV avait toujours la majesté. S'il avait mal usé des jours prospères, il était d'une incomparable fermeté dans les jours d'infortune; mais il avait perdu l'autorité. Il subissait les effets de l'inconstance de la gloire et du bonheur. Les malheurs publics donnaient crédit aux mécontents, aux politiques non écoutés, aux généraux non employés. C'est autour du roi surtout que Villars eut toujours à lutter contre les déchaînements de l'envie et de la malveillance, et le bonheur même qui semblait le suivre quand les autres en étaient complètement abandonnés était impitoyablement analysé par ses censeurs.

Le choix de Villars pour le commandement de Flandre a donc été fort contesté, quoiqu'il ait fait le salut de Louis XIV. Un notable changement dans la composition des armées s'était produit à la suite des guerres prolongées de ce temps. Ce n'étaient plus les petites armées avec lesquelles Turenne et Condé avaient fait de si grandes choses; c'étaient des

masses de 100 000 hommes et plus qu'il fallait diriger dans de grandes manœuvres et mouvoir sur de vastes champs de bataille. Et ces masses étaient animées de sentiments dont les anciens officiers n'avaient plus le secret. L'armée de Flandre, que Villars est parvenu à recomposer, était une armée de nos temps modernes. Un esprit nouveau, comme le personnel, apparaissait dans les camps, et cet esprit était favorable à Villars. Les défauts qu'on lui reprochait étaient des qualités de circonstance. Il vivait avec le soldat, s'occupait de son pain et persuadait facilement un entourage qui semblait fait à sa taille : ne voyant péril à rien et se tirant des mauvais pas avec une gaieté constante et résolue.

Cette armée était vraiment la sienne, car il l'avait créée : lorsqu'il en vint prendre le commandement, elle n'existait pas. Nous voyons, par la correspondance, qu'il n'y avait pas un régiment prêt à entrer en campagne. La misère publique recrutait des soldats, mais impropres encore à tenir la campagne et à se battre. Au milieu du désarroi universel, Villars étonna par sa hardiesse. Sa jactance même, qu'on lui reprochait tant, fut alors fort opportune. Cependant le Villars de Malplaquet est moins connu que le Villars de Denain.

Au moment de son départ, le roi lui avait dit : « Je mets ma confiance en Dieu et en vous, et ne puis rien vous ordonner, car je ne puis vous aider d'aucun secours. — « En effet, dit Villars, il m'était impossible de soumettre au roi un plan de campagne, parce que j'ignorais si je trouverais une armée. » Arrivé en Flandre, il y vit les débris de nos vieilles bandes dans un état déplorable : point d'habits, point d'armes, point de pain. On se ressentait, en sus des batailles perdues, de la rigueur exceptionnelle des saisons. L'hiver de 1709 portait ses fruits : on ne trouvait plus de blé; l'orge et l'avoine étaient d'une cherté inabordable, et l'argent, cette étoile de gaieté, comme l'appelait Villars, manquait aussi bien que le blé.

Il écrivait au ministre Chamillard :

« Je suis obligé de vous représenter ce que vous ne savez déjà que trop : c'est l'extrême misère des officiers subalternes. Le prêt (on appelait de ce nom la solde journalière des sous-officiers et soldats), le prêt est insuffisant, et d'ailleurs ces malheureux n'ont presque rien touché depuis longtemps; ils ont vendu jusqu'à leur chemise pour vivre, plusieurs ont livré leurs armes et leur justaucorps pour avoir du pain. La rigueur n'y fait rien. Je parle à ceux que je trouve en tel état, dans les endroits que je visite. J'écoute leurs plaintes, j'y compatis; je les encourage, je tâche de les piquer d'honneur. Je leur donne des espérances; mais enfin, il faut autre chose pour les mettre en état d'entrer en campagne. »

Un autre jour, il écrivait au même ministre :

« Imaginez-vous l'horreur de voir une armée manquer de pain! Il n'a été délivré aujourd'hui que le soir, et encore fort tard. Hier, pour donner du pain aux brigades qui marchaient, j'ai fait jeûner celles qui restaient. Dans ces occasions, je passe dans les rangs, je caresse le soldat, je lui fais prendre patience, et j'ai la consolation d'en entendre plusieurs dire : Le maréchal a raison; il faut souffrir quelquefois. »

A une revue, comme il passait dans les rangs, les soldats murmuraient derrière lui : *Panem nostrum quotidianum.* Le maréchal en eut les yeux mouillés de larmes, et les soldats lui rendirent un sourire de résignation.

C'est avec de pareils éléments que Villars dut entreprendre de remettre les affaires en état et de préparer de nouveaux combats. La difficulté suprême était de rétablir la discipline et de rappeler l'officier, le soldat, abattus par la misère, au sentiment de l'honneur, au respect de soi-même. Il y a des ordres du jour sévères, mais tristes; il vaut mieux les passer sous silence. On n'avait, même dans les rangs élevés, d'éloge et d'estime que pour les généraux étrangers, et pour les généraux français que du blâme et de l'amertume. La patience et l'esprit imperturbables de Villars avaient raison de tout. « Je fais grand cas, disait-il à ses officiers, de M. le prince Eugène et de mylord Marlborough; mais comme nos Français les élèvent aux nues, soyez assurés qu'il y a aussi des Allemands qui m'honorent de quelque attention. »

A tout événement, il payait de promptitude et même, disait-il, d'effronterie. Il ne regardait pas à mentir quelquefois pour le bien du service et pour répondre aux méchants propos des journaux de Hollande. « J'ai fait grand bruit, disait-il un jour au ministre, des trésors qui vous sont arrivés de la mer du Sud. Cela est passé en Hollande, aussi bien que ce que j'ai publié de neuf millions argent comptant, à moi remis par M. Desmarets. Cette nouvelle, que j'ai publiée, sans fondement, hélas! comme vous savez, a passé chez les ennemis, et j'en ai lu des articles dans toutes les gazettes de Hollande. »

Cependant Villars parvint à refaire l'esprit militaire de l'armée. Il avait 120 000 hommes devant lui, et fort menaçants; il n'en comptait guère que 70 000 à mettre en ligne, mais il ne craignait plus de braver une rencontre. Mme de Maintenon lui mandait : « Il n'y a que de vous que l'on tire quelque consolation; » ajoutant « qu'en lui voyant faire des miracles pour le rétablissement de l'armée, on le regardait à Saint-Cyr comme un saint. — Je serais remplie de confiance, disait-elle, si vous n'aviez qu'une armée opposée; mais on dit que vous en avez deux et que l'une entrera en France pendant que l'autre vous occupera; je vous assure que je suis dans des transes mortelles. »

A ces appréhensions Villars répondait par des encouragements et par les démonstrations les plus énergiques, sans jamais montrer de l'hésitation. En recevant la notification de la rupture des conférences de Gertruydenberg, il avait écrit au roi : « J'apprends, avec la plus grande satisfaction que Votre Majesté a pris la noble, sage et juste résolution, non seulement de refuser les conditions de paix proposées par les ennemis, mais même de révoquer toutes les offres que M. de Torcy avait faites de sa part. J'ai l'honneur d'assurer Votre Majesté que tout ce que je vois ici de Français sont charmés de cette résolution et indignés de l'orgueil de nos adversaires. J'étais à la tête de votre infanterie lorsque le courrier m'a rendu la dépêche de Votre Majesté. Sur les premières lignes j'en marquai ma satisfaction à vos troupes, qui toutes répondirent par un cri de joie et d'ardeur à en venir aux mains avec les ennemis. »

Villars avait pris, pour attendre les attaques, une excellente position, près de Lille : craignant de commettre le soldat, dès le premier choc, à la brusque agression de forces supérieures et d'un chef comme Marlborough, enhardi par tant de succès, il s'était appuyé à droite et à gauche de marais impraticables, et il avait couvert son front par des ouvrages de terre parfaitement disposés pour une vigoureuse défensive. Ces ouvrages arrêtèrent, en effet, l'ennemi, qui parut hésitant et surpris. Marlborough avait espéré d'écraser Villars; il était obligé de rester en observation. Voyant le général anglais immobile en face des lignes françaises, Villars proposait bravement de lui faire dire que, si ces retranchements le gênaient, il était prêt à les abattre : fanfaronnade ridicule en d'autres temps, mais qui ravissait d'aise le soldat. Dans ce moment, Villars était peuple, et c'était là sa force.

Dans ces circonstances, Villars reçut de Louis XIV une dépêche qui témoignait des sentiments du vieux roi. « Si vous vous croyez en état d'aller les attaquer et combattre, disait Louis XIV, je vous en laisse la liberté, observant néanmoins que, dans un combat dont l'événement est toujours douteux, je risque plus que mes ennemis, parce que s'ils le perdaient, le gain de la bataille ne me mettrait pas en état de faire de grands progrès sur eux, et si au contraire ils avaient l'avantage, ils pourraient en profiter pour pénétrer dans le royaume. »

Cette prudence du roi était certes bien motivée, mais le désir d'action de la part de Villars était aussi d'un avisé capitaine, qui a remis en état l'instrument de la guerre et qui craint de le voir péricliter par non-usage. Les manœuvres et les mouvements d'Eugène et de Marlborough sur la Scarpe et le haut Escaut confirmèrent Villars et le roi dans leurs confiantes dispositions. Mais ce qui acheva de les décider, ce fut la marche d'un corps ennemi sur Mons. L'investissement de cette ville manifestait le dessein de s'ouvrir la vallée de l'Oise, par où la marche sur Paris devenait menaçante. Le maréchal se porta donc vivement en avant pour couvrir Mons. Il était évident qu'Eugène et Marlborough viendraien l'y attaquer. Des deux côtés, l'intérêt engagé valait une bataille. Villars s'y prépara.

A la veille d'un événement aussi grave, le roi se souvenant de la catastrophe de Sasbach et considérant que le sort du royaume était entre les mains de Villars avec plus de péril pour la France qu'au temps où fut frappé M. de Turenne, fit écrire au maréchal par le ministre de la guerre la dépêche suivante :

« Nous croyons vraisemblable ici, monsieur, que le prince Eugène et mylord Marlborough se détermineront à vous attaquer et qu'ils hasarderont une affaire générale. En supposant qu'ils cherchent à vous combattre, Sa Majesté a fait réflexion que le sort du royaume est presque entièrement sur votre tête et que s'il arrivait un malheur, en sorte que dans l'action vous fussiez blessé et hors d'état d'agir, l'armée, quoique remplie de lieutenants généraux distingués, ne laisserait pas de se trouver dans un fort grand désordre, et cela dans le moment où l'on a le plus besoin d'un chef qui soit capable de prendre un parti et d'arrêter les progrès de l'ennemi.

« Pourvu que Sa Majesté fût bien assurée qu'il ne vous arrivât d'accident, elle serait hors de cette inquiétude. Mais elle a cru devoir porter sa prévoyance à un cas qui n'est que trop possible ; et dans cette vue, elle souhaite que M. le maréchal de Boufflers aille sur la frontière, pour se tenir à portée de l'armée, où il a été le premier à dire au roi qu'il servirait sous vos ordres, comme volontaire. »

La prévoyance du roi était sage, et sa forme pleine de délicatesse. Villars devait trouver un ami dans Boufflers, qui l'avait toujours défendu contre les clabaudeurs de Versailles. Boufflers était un officier brave et sensé, que le siège de Lille avait couvert d'honneur; mais il était plus ancien de grade et d'âge que Villars, et ce fut entre eux deux un combat de générosité. Villars écrivit au roi :

« J'avoue, sire, que j'ai été ravi de voir un homme de l'âge de M. le maréchal de Boufflers, avec toutes ses dignités et les bontés de Votre Majesté, qui honorent bien plus que les dignités, venir comme volontaire au milieu de nous. La marque qu'il donne de son zèle dans une telle occasion est la chose du monde la plus capable de réveiller l'ardeur de ceux qui paraissent en manquer. Je suis pénétré de joie d'entendre ses discours. Je suis comblé de ses honnêtetés et je demeure persuadé que rien ne pouvait faire un meilleur effet. C'est montrer aux Français ce qu'ils doivent à Votre Majesté, à l'État et à eux-mêmes. »

Et, en effet, l'action du maréchal de Boufflers fit la plus grande sensation dans l'armée et ailleurs. C'était un de ces actes qui relèvent les âmes. Il fermait la bouche aux détracteurs de Villars, car la réputation de Boufflers était des plus pures et des plus honorées. Boufflers ne voulut faire dans le camp français aucun acte d'autorité jusqu'au jour du combat. Il refusa même de donner le mot d'ordre, malgré les instances réitérées de Villars, et ce dernier donna le mot : *Lille et Boufflers*.

Les deux maréchaux concertèrent ensemble les plans de la journée qui se préparait. Cette journée fut celle de Malplaquet, l'une des plus grandes, des plus sanglantes et des plus singulières du siècle ; car nous y perdîmes le champ de bataille avec l'effet moral de la victoire, et cependant la perte constatée et avouée des ennemis fut d'un tiers au moins plus considérable que celle des troupes françaises.

Nous avons plusieurs relations de cette journée :

L'une qu'on peut qualifier d'officielle et qui a été rédigée sur ordre du roi par les officiers de détail ou d'état-major, avec pièces à l'appui. Elle est au Dépôt de la guerre et a été imprimée.

Une autre relation, dressée par les officiers de l'armée ennemie, se lit dans l'*Histoire du prince Eugène de Savoie*, publiée en 1864, à Vienne, par M. d'Arneth ; elle diffère peu, pour les résultats généraux, de celle qui est au Dépôt de la guerre.

Ces deux relations sont essentiellement militaires.

Enfin nous avons aujourd'hui deux autres relations que je pourrais dire à l'adresse des gens du monde : l'une nous vient de Boufflers lui-même; l'autre a été trouvée dans les papiers de Villars; toutes deux sont courtes, éloquentes par

les choses, pleines d'intérêt par les faits, et toutes deux marquées du caractère propre de leurs auteurs.

Voici le rapport du magnanime Boufflers. Il est daté du Quesnoy, où le quartier général s'était porté après avoir quitté le champ de bataille, le 11 septembre au soir.

« Sire, M. le maréchal de Villars a été aujourd'hui considérablement blessé. Les chirurgiens assurent néanmoins que c'est sans danger pour sa vie. Je suis bien affligé, sire, que ce malheur m'oblige à vous annoncer la perte d'une nouvelle bataille; mais je puis assurer Votre Majesté que jamais malheur n'a été accompagné de plus de gloire, toutes les troupes de Votre Majesté s'y étant acquis une des plus grandes par leur valeur distinguée, par leur fermeté et leur opiniâtreté, n'ayant enfin cédé qu'au nombre fort supérieur et y ayant toutes fait des merveilles.

« Toutes les dispositions de M. le maréchal de Villars étaient parfaitement bonnes, les meilleures qu'un général très capable et très expérimenté pouvait prendre. Il s'est comporté dans l'action avec toute l'activité et la valeur imaginables, et il a donné tous les bons ordres possibles, outre le bon exemple; mais c'est cette même valeur et le peu de ménagement de sa personne qui lui ont attiré la blessure qu'il a reçue, ce qui a été très préjudiciable au succès de cette malheureuse journée. Il m'avait fait l'honneur de me charger de la droite, et il avait pris soin de la gauche. On a repoussé l'ennemi trois à quatre fois, à l'une et à l'autre, avec une valeur infinie de la part des troupes; mais notre centre s'étant trouvé dégarni d'infanterie par la nécessité d'en porter à la gauche, qui en a eu besoin pressant, les ennemis se sont portés avec de si grandes forces de cavalerie et d'infanterie audit centre qui n'avait plus que de la cavalerie à leur opposer, qu'il a fallu céder au nombre infiniment supérieur et aux efforts prodigieux des ennemis après avoir fait néanmoins six charges de cavalerie des plus vigoureuses et des plus valeureuses qui aient jamais été faites : ayant à chaque charge percé et culbuté deux ou trois lignes des ennemis, qui auraient été entièrement battues sans leur infanterie, à la faveur de laquelle elles se sont ralliées, et qui sont revenues ensuite sur nos cavaliers, fortifiées par de nouvelle cavalerie. Je puis assurer Votre Majesté que les ennemis ont perdu trois fois plus de monde que nous et qu'ils ne peuvent tirer d'autre avantage de cette malheureuse action que le gain du champ de bataille .... J'espère que toute l'armée sera rassemblée derrière le ruisseau de la Rouelle, entre le Quesnoy et Valenciennes, et je dois dire à Votre Majesté qu'elle sera encore fort respectable et en état de disputer le terrain aux ennemis. Jamais retraite après combat aussi long, aussi sanglant et aussi opiniâtre, ne s'est faite avec plus d'ordre ni de fermeté. Je ne crois pas que les ennemis aient fait vingt prisonniers en nous suivant, et tous ceux qu'ils ont faits l'ont été dans l'action. Je ne crois pas non plus que nous ayons perdu aucun étendard ni drapeau, ou du moins que très peu, et on m'a dit que nous en avons plusieurs des ennemis. Ils nous ont suivis en bataille et en très bon ordre jusqu'au défilé de Taisnières, et avec respect, n'ayant rien osé débander sur nous. L'accablement où je suis de fatigue et de douleur et les ordres qu'il faut donner ne me permettent pas de faire un plus long détail aujourd'hui. »

Le 13 septembre, le maréchal de Boufflers adressa au roi une autre dépêche pour confirmer les assurances de sa lettre du 11. Il y avait eu de part et d'autre, restés sur le champ de bataille, en tout environ vingt-six mille tués ou blessés, et sur ce nombre les ennemis avouaient quinze mille au moins. Le prince Eugène avait été blessé, mais légèrement. Sept lieutenants généraux de son armée avaient été tués. Les deux généraux ennemis disaient qu'ils avaient reconnu dans cette bataille les Français d'autrefois, et ils ne méconnaissaient pas qu'une de leurs ailes avait été écrasée. Dans une lettre particulière de Marlborough, on lit : « Jamais dans cette guerre les Français ne se sont si bien battus. Les deux partis ne faisaient plus de quartier. » — « Ce qu'on mande de l'armée, écrivait de son côté Mme de Maintenon, est héroïque comme l'histoire romaine. » Des bataillons avaient jeté leur pain pour courir plus lestement au combat.

Voici maintenant le récit pittoresque et chevaleresque de Villars qui n'a jamais voulu se tenir pour battu à cette affaire, bien que cependant le résultat de la retraite ait été de découvrir Mons, d'en faciliter la prise et de conduire plus tard le prince Eugène jusque sous les murs de Landrecies, d'où l'a délogé la bataille de Denain.

« La nuit du 10 au 11, dit Villars, toutes les troupes couchèrent en bataille, le maréchal de Boufflers et moi à la tête de la ligne. Le matin du 11, il s'éleva un grand brouillard qui empêchait de découvrir les mouvements des ennemis. Il tomba sur les sept heures, et l'on reconnut les dispositions d'une attaque générale. Voyant leurs principales forces marcher à la gauche de l'armée du roi, j'y allai et priai le maréchal de Boufflers de donner ses ordres à droite où était la maison du roi : j'étais bien aise qu'il la menât lui-même.

« Les ennemis tombèrent avec cinq lignes d'infanterie sur cette gauche qui soutint longtemps un feu terrible sans en être ébranlée, commandée sous moi par le marquis de Guébriant. J'étais à la tête du bois que les ennemis attaquaient, et je voyais devant moi de fort près leurs principaux généraux à la tête de leur cavalerie. Le marquis de Chemerault, très brave lieutenant général, faisait avancer douze bataillons dans une petite plaine pour soutenir le bois; encore quelques pas, il tombait dans ce gros corps de cavalerie qui lui était caché par un bouquet d'arbres et qui l'aurait écrasé. Je courus à lui et l'arrêtai; mais notre infanterie, privée de ce secours, perdit du terrain. Je plaçai ces douze bataillons pour la recevoir, et l'infanterie du bois s'y retira en bon ordre, avec les bataillons sous les drapeaux.

« Je joignis à ces douze bataillons dix-huit autres que le marquis d'Albergotti m'amena, dont je formai un corps de bataille. Les ennemis sortirent alors du bois avec beaucoup de fierté. J'ébranlai toute ma ligne et je les renversai par la charge la plus rude et la plus sanglante que j'ai jamais vue. Comme je poussais les ennemis, revenu déjà à la tête du bois, un premier coup de fusil fit tomber mon cheval. Je me relevai; un second coup de feu me fracassa le genou. Je me fis panser sur le champ de bataille même et placer sur un siège pour continuer à donner mes ordres. Mais la douleur me causa une défaillance, ce qui dura assez longtemps pour qu'on dût m'emporter sans connaissance au Quesnoy. Voilà tout ce que je sais par moi-même de la bataille.

« La droite soutint avec la plus grande fermeté trois ou quatre attaques. L'infanterie des ennemis était prête à tourner le dos. Le jeune prince d'Orange porta lui-même des drapeaux sur notre retranchement pour y ramener son monde, mais ce fut en vain : cinq de leurs lieutenants généraux s'y firent tuer; il y eut là vingt mille tués ou blessés qui restèrent sur la place, dont les deux tiers des ennemis. Les brigades de Picardie et de Navarre s'y distinguèrent, menées par le comte d'Artagnan et le marquis d'Hautefort. Ainsi, sur le midi, la droite et la gauche étaient dans la plus heureuse position.

« Il n'en alla pas de même au centre. J'avais mis à la tête d'un petit bois quatre bataillons d'Alsace et deux de Laonnois, commandés par Starkemberg, vaillant brigadier. Il fut tué et ces bataillons plièrent. Marlborough en personne dirigeait cette attaque furieuse; nos bataillons culbutés tombèrent sur les gardes françaises et suisses, qui plièrent à leur tour, et le centre fut enfoncé. Le maréchal de Boufflers y accourut, et, à la tête de la gendarmerie et de la maison du roi, il renversa la cavalerie ennemie.

« Si dans ce moment l'officier général qui commandait à la droite eût osé prendre sur lui, comme le lui conseillaient ses collègues, de sortir de ses retranchements et de prendre en flanc le corps de bataille des ennemis, qui ouvrait notre centre, la bataille était gagnée. Ç'a été un grand malheur que MM. de Chemerault et de Pallavicini aient été tués dans le temps que M. d'Albergotti et moi avons été mis hors de combat, car nous aurions exécuté sur le centre des ennemis ce que notre droite n'osa tenter.

« Les ennemis ayant percé le centre de l'armée, m'écrivit le lendemain M. de Legal, qui commandait notre gauche après ma blessure, et ayant obligé par là notre droite à se retirer, j'ai été obligé de le faire de mon côté avec la gauche, ne pouvant plus communiquer avec la droite. Les ennemis nous ont suivis assez vivement pendant deux lieues sans pouvoir jamais nous entamer... Enfin, nous sommes arrivés à Valenciennes avec toute la cavalerie de la gauche et environ cinquante bataillons, drapeaux en tête. »

Voilà l'idée que le maréchal de Villars donna au roi de cette bataille; il ajoute que l'on aurait pu le lendemain réunir encore les deux ailes de l'armée et marcher de nouveau à l'ennemi; mais les accidents survenus à sa blessure l'empêchèrent de reprendre le commandement et l'offensive, et l'on jugea plus prudent, en son absence, de se retrancher pour attendre un meilleur temps. Ainsi la blessure de Villars a été la fatalité de cette sanglante rencontre de Malplaquet, dont le résultat final tourna incontestablement à l'avantage des ennemis sans que le moral de l'armée française en fût trop affecté (1).

L'impression produite à Versailles et à Paris par les nouvelles de Malplaquet fut très pénible; cependant on ne fut pas d'abord très abattu parce que d'unanimes rapports attestèrent que tout le monde avait fait son devoir. La malveillance même, après quelques absurdes inventions, fut contrainte au silence.

Mme de Maintenon écrivait, le 14 septembre, au duc de Noailles : « De la manière dont on conte le détail, nous aurions gagné la victoire sans la blessure de M. le maréchal de Villars. La blessure est dangereuse et j'ai grand'peur que nous ne le perdions. Je n'ai pas entendu que ni à la cour ni à l'armée on ait donné un seul blâme à sa conduite. » Et en parlant de M. de Boufflers, Mme de Maintenon ajoutait : « Il s'est battu comme s'il avait eu une réputation à commencer, et il s'est acquis une gloire dont à coup sûr il n'avait pas besoin. Point de régiment à la tête duquel il n'ait donné. Il allait à la charge comme un lion et donnait ses ordres avec le sang-froid d'un philosophe. »

Quant au vieux roi, il ne voulut pas démentir le glorieux blessé de Malplaquet, et, le 20 septembre, il lui adressa la dépêche suivante, dont Saint-Simon resta exaspéré :

« Mon cousin, vous m'avez rendu de si grands et si importants services depuis plusieurs années, et j'ai de si grands sujets d'être content de ce que vous avez fait dans le cours de la présente campagne en arrêtant par vos sages dispositions les vastes projets que les ennemis avaient formés, et vous m'avez donné des marques si essentielles de votre zèle, particulièrement dans la bataille du 11 de ce mois, que j'ai cru devoir vous témoigner la satisfaction que j'en ai en vous accordant la dignité de pair de France. Vous avez bien mérité cet honneur et je suis bien aise de vous donner cette distinction comme une marque de mon estime particulière. »

La blessure de Villars fut l'objet des plus vives inquiétudes; mais, au bout de quarante jours, son excellent tempérament prit le dessus et il put être transporté sur un brancard à Paris. Le voyage de Flandre à Versailles fut pour lui un triomphe touchant. Le roi voulut le loger au château et vint le visiter dans sa chambre, où il resta deux heures en tête-à-tête avec lui, pour arrêter les préparatifs de la campagne suivante.

III.

M. E. LEGOUVÉ

(De l'Académie française).

Études et souvenirs de théâtre.
Un conseiller dramatique.

Au mois de juin dernier mourait à Paris un vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui avait été à lui seul trois hommes très distingués.

Sous-secrétaire d'État éminent au ministère de la guerre, amateur et collectionneur émérite d'estampes et de dessins, M. Mahérault fut un conseiller dramatique de premier ordre.

Le conseil joue un grand rôle dans l'art dramatique. Pourtant certains esprits absolus répètent volontiers aux jeunes auteurs : « Ne consultez pas trop. Restez vous-mêmes! Craignez qu'on ne porte atteinte à votre originalité! » A quoi je réponds par l'exemple de Molière consultant avec fruit non seulement sa servante, mais le prince de Condé. Quand les trois premiers actes de *Tartufe* furent achevés, Molière les lut au prince. « Il manque une scène dans votre pièce, Molière. — Laquelle, Prince? — On va vous accuser d'impiété; répondez d'avance à la critique en marquant la différence entre les vrais et les faux dévots. » De là naquit l'admirable tirade :

Il est de faux dévots ainsi que de faux braves...

---

(1) Le soir même de la bataille, le bruit se répandit parmi nos gens, au bivouac du Quesnoy, que le duc de Marlborough avait péri dans la mêlée; et ce fut alors, dit-on, qu'un gai compagnon, comme il y en eut tant, dans nos troupes, à toute époque, égaya la retraite et la veillée de cette incomparable et burlesque ballade de *Malbrouck s'en va-t-en guerre*, populaire encore au siècle dernier dans quelques villages de la Flandre, d'où elle passa, par une nourrice et avec le succès que l'on connaît, dans les salons et carrefours de la capitale.

Il me semble que ce qui a été utile à Molière n'est inutile à personne. Seulement, le difficile c'est de trouver des princes de Condé pour confidents.

En effet, rien de plus commun que les donneurs de conseils, rien de plus rare que les véritables conseillers. Sans parler des perfides qui taisent la vérité, des faibles qui n'osent pas la dire et des aveugles qui ne la voient pas, il y a, pour les plus sincères et les plus habiles, une difficulté d'optique toute spéciale dans l'audition d'une pièce de théâtre. Il ne s'agit pas de l'apprécier telle qu'elle est, mais telle qu'elle sera. La scène la transformera : il faut donc, en l'écoutant, la voir d'avance sur la scène ; il faut deviner ce que lui ôtera ou lui ajoutera la perspective. Il faut, par une sorte de prescience, entrer dans les préventions, dans les susceptibilités de cet être nerveux et multiple qu'on appelle : le public. Parfois le succès est une affaire de latitude; ce qui réussit dans un quartier tomberait dans un autre : il faut en tenir compte! Et l'interprétation! et les circonstances! et la mobilité des jugements! Hoffmann, l'ancien et très spirituel rédacteur du *Journal des Débats*, rencontre un de ses amis, à quatre heures, le jour de la première représentation de sa pièce, *les Rendez-vous bourgeois*. « Viens donc avec moi, ce soir, lui dit-il, voir une pièce qui sera sifflée... trois cents fois de suite!... » Eh bien, un vrai conseiller dramatique prévoit même les succès qui sont des lendemains de chute. Or, le hasard avait prédestiné M. Mahérault à ce rôle difficile en lui donnant pour père l'homme le plus propre à l'y préparer, et pour ami intime l'écrivain le plus fait pour l'y exercer.

Parlons d'abord du père.

M. Mahérault père a une histoire dramatique très curieuse. Il a rendu à l'art théâtral un immense service, dont tout le public bénéficie, dont un de nos grands théâtres profite, et dont personne ne se doute.

Employé supérieur au ministère de l'intérieur sous le Directoire, M. Mahérault père y avait pour office l'organisation des écoles communales. Son ministre était un auteur dramatique, membre de l'Académie française, M. François de Neufchâteau. M. François de Neufchâteau était passionnément attaché au Théâtre-Français, par reconnaissance et par remords. La représentation de son drame de *Paméla* avait été pour lui l'occasion d'un grand succès, et pour le théâtre l'occasion d'un grand désastre.

C'était en septembre 1793. A la huitième représentation ces deux vers :

> Ah! les persécuteurs sont les seuls condamnables,
> Et les plus tolérants sont les plus raisonnables,

furent applaudis à outrance... (j'espère que ce n'est pas comme bons). Mais un patriote en uniforme, dit la feuille du *Salut public*, se leva du balcon et s'écria indigné : « Pas de tolérance politique! C'est un crime!... » Là-dessus le public redouble de bravos ; on chasse le patriote en uniforme, et le lendemain ordre du Comité de salut public de fermer le théâtre et d'enfermer les comédiens. Mme Roland raconte dans ses *Mémoires* qu'un soir elle entendit dans les corridors de la prison un grand bruit de rires et de chants : c'étaient les comédiens du Théâtre-Français qui arrivaient; ils étaient accusés de modérantisme, d'incivisme, voire même de conspiration royaliste, pour avoir joué *la réactionnaire Paméla*. Ils prenaient leur prison si gaiement que l'un d'eux disait : « Comme nous avons bien joué hier soir! Cette menace d'incarcération nous avait mis en verve!... Nous faisions la nargue à nos brutes de dénonciateurs! Nous serons peut-être guillotinés, mais c'est égal, c'était une belle représentation! » Il n'y a que les artistes français pour se mettre en verve sous ce prétexte-là.

Une fois, le régime de la Terreur fini, le Directoire établi et François de Neufchâteau ministre, il n'eut qu'une idée : reconstituer le Théâtre-Français. Mais qu'était alors le Théâtre-Français? Plus rien qu'un nom. Brisé par la Révolution, il s'était fragmenté en trois théâtres inférieurs : trois troupes! trois entrepreneurs! trois ruines! Les faillites se succédaient. En apparence, rien donc de plus simple que de rapprocher ces membres longtemps unis, aujourd'hui séparés et souffrant d'être séparés. En réalité, rien de plus malaisé que cette réunion. Des difficultés de toutes sortes y faisaient obstacle. Difficultés matérielles : plusieurs des anciens acteurs, et quelques-uns des plus éminents, étaient partis pour la province et même pour l'étranger. Difficultés politiques : les passions les plus ardentes les divisaient; les uns étaient républicains, les autres royalistes, tous enragés. La charmante Mlle Contat, que les souvenirs les plus chers rattachaient à la monarchie, disait : « J'aimerais mieux être guillotinée de la tête aux pieds que de paraître sur la scène avec ce jacobin de Dugazon. » Puis venait la grande question des vanités. Plus d'un, en entrant dans un théâtre secondaire, était devenu premier rôle ; les sous-officiers étaient passés capitaines, et les capitaines colonels. Or, nous avons bien vu de notre temps un futur maréchal de France consentir à redescendre au rang de simple divisionnaire dans l'armée dont il était, la veille, le général en chef; mais l'armée des comédiens ne connaît guère ces abnégations-là. Une doublure qui est devenue chef d'emploi accepter de redevenir doublure! une étoile rentrer volontairement dans le pâle groupe des nébuleuses, jamais! Enfin, l'intérêt aussi faisait difficulté; les appointements étaient plus aléatoires, mais beaucoup plus considérables. Quoique Voltaire ait dit : « Les comédiens sont les gens qui s'occupent le plus de leurs intérêts et qui les entendent le moins », on cite des hommes d'affaires et même des femmes d'affaires très habiles parmi les plus grands artistes. Tel premier rôle ne signait avec un entrepreneur qu'avec une garantie solide pour la totalité de ses appointements, de façon que le théâtre se ruinait peut-être, mais que l'acteur ne se ruinait pas. Comment donc lever tant d'obstacles, satisfaire tant de prétentions opposées, faire taire tant de passions rivales, concilier tant d'intérêts contraires? Il n'y fallait pas moins qu'un miracle. Eh bien, ce miracle, c'est M. Mahérault père qui l'accomplit. François de Neufchâteau lui remit pleins pouvoirs et se déchargea sur lui de tout le travail; Mahérault se mit à l'œuvre avec passion. L'acteur Saint-Prix lui dit : « Vous entreprenez une tâche

impossible. Vous ne connaissez pas la race des comédiens, ils vous feront mourir à coups d'épingle. — C'est moi qui les ferai revivre », répondit M. Mahérault. Rien ne le rebute. Il séduit les uns par le titre de sociétaire du Théâtre-Français, il tente les autres par l'espoir d'une pension de retraite, il fait vibrer chez le plus grand nombre le sentiment de l'honneur professionnel, il éveille chez tous le désir de contribuer à une œuvre nationale ; il leur montra le Théâtre-Français se relevant, grâce à eux, avec son nom, avec tous les anciens artistes, avec tous les nouveaux, avec tous les souvenirs qui faisaient sa gloire, et enfin, après plus de deux ans de négociations, la compagnie était formée en société ; un tableau, signé de tous les artistes, établissait le partage des rôles, la distribution des parts, et, le 11 prairial an VII (30 mai 1799), M. Mahérault père eut la joie de voir afficher dans tout Paris : *Réouverture du Théâtre-Français. le Cid* et *le Misanthrope*. La seule vue de cette affiche le paya de toutes ses peines ; ajoutons qu'elle l'en paya seule. Le ministre lui ayant offert une somme assez forte au début de son œuvre, il refusa en disant qu'il ne voulait rien pour une *chose à faire ;* pendant le cours des négociations, les trois entrepreneurs étant venus lui offrir vingt mille francs pour les placer tous trois à la tête du théâtre reconstitué, il leur répondit : « Mon seul but est de mettre tous les entrepreneurs passés, présents et futurs, à la porte du Théâtre-Français ; je veux que les artistes soient chez eux et que la maison s'appelle la maison de Molière, de Corneille et de Racine. » Voilà ce qu'il a dit, et voilà ce qu'il a fait ! Ainsi tombe cette légende qu'on trouve partout et qui nous montre le Théâtre-Français comme fondé par Louis XIV et relevé par Napoléon. Je ne suis pas iconoclaste ; j'ai plus de goût pour saluer les statues qui s'élèvent que pour aider à renverser celles qui sont debout ; Napoléon aimait trop l'art élevé et admirait trop Corneille pour que je songe à nier tout ce que lui doit la Comédie française ; mais les faits sont les faits et les dates ici sont des preuves. La réouverture du Théâtre-Français est de mai 1799, et ce n'est que plusieurs mois plus tard, le 18 brumaire que commence le pouvoir politique de Bonaparte. Le décret consulaire et le décret impérial de Moscou sont des actes confirmatifs, explicatifs, mais nullement constitutifs. Le véritable créateur de la Comédie française actuelle, c'est M. Mahérault père.

J'enlève la une bien faible gloire à l'empereur, mais j'en donne une bien grande à l'honnête homme qui l'a méritée. Pour l'un, ce titre n'était qu'une toute petite feuille de laurier de plus ; pour l'autre, c'est une couronne ; et il me semble que la Comédie française aurait une belle occasion d'acquitter une dette de cœur en plaçant dans son foyer un nouveau buste avec cette inscription : « A M. Mahérault, le Théâtre-Français reconnaissant. »

C'est parmi toute cette reconstitution théâtrale, tous les triomphes de cette renaissance, que naquit et grandit le jeune Mahérault. Il fut présenté à l'état-civil par Marie-Joseph Chénier et Mme Vestris : un auteur tragique et une tragédienne. Il avait deux ans quand on le conduisit au spectacle pour la première fois. On peut dire qu'il fit ses classes à la fois au collège de Navarre et dans les coulisses de la Comédie. Son père étant resté douze ans commissaire du gouvernement près le Théâtre-Français, il ne se produisit pas pendant ce temps un seul grand succès, sur la scène française, qui ne fit écho dans cette tête d'enfant. Avais-je tort de dire qu'il était prédestiné par son père au rôle de conseiller dramatique ? Le nom de son ami vous fera comprendre que ce rôle ne fut pas une sinécure. Cet ami était Scribe. Pendant quarante ans, Scribe n'a pas écrit une comédie, un vaudeville, un opéra-comique, un roman, sans le montrer, avant toute publicité, à Mahérault et à Germain Delavigne. Ils furent ses deux conseillers dramatiques. Mahérault m'en voudrait de ne pas parler de Germain Delavigne avant lui.

Quelle aimable et originale figure que celle de Germain ! Un grand nombre de comédies charmantes sont signées de son nom, pas une de son nom seul. Il était incapable de faire une pièce sans collaborateur ; non par stérilité d'esprit, je n'en ai pas connu de plus fin, de plus fécond ; mais sa chère paresse l'empêchait d'accomplir à lui tout seul la rude besogne de l'enfantement dramatique. Personne qui ressemblât moins à l'alouette de La Fontaine :

> Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore
> A la hâte ; le tout alla du mieux qu'il put.

Bâtir un nid ? soit, mais à la condition qu'un autre y mettra son œuf. Pondre ? soit, pourvu qu'un autre couve. Couver ? soit, si un autre fait éclore ! Et surtout... rien de fait à la hâte ! Se presser, oh ! cela lui était impossible ! Son frère Casimir et lui avaient connu Scribe au collège. Une fois libres, les trois amis se réunissaient chaque jeudi, et, au dessert, on se communiquait les plans de travail. Casimir apportait un canevas de tragédie, Scribe une idée de vaudeville ; Germain apportait, lui, son goût exquis et sa part d'invention dans les pièces des deux autres. Avec sa bonne figure rouge et placide, son sourire spirituel, il jouait le rôle de Chapelle dans les soupers d'Auteuil, ou plutôt, entre ses deux ardents amis toujours en gestation, il était à l'état de père suppléant, donnant une idée à celui qui avait besoin d'une idée, un mot spirituel à celui qui avait besoin d'un mot spirituel, un conseil quand il fallait un conseil, et mettant à leur disposition son immense lecture. *Je vais feuilleter Germain,* disait Casimir, quand il cherchait un renseignement historique, anecdotique ou artistique, et aussitôt le livre vivant répondait, s'ouvrant de lui-même à la page demandée. Le contraste de caractère des trois amis était écrit dans leurs habitudes de travail : Casimir travaillait toujours en marchant, Scribe toujours assis, et Germain toujours couché. A peine sorti de son lit, il s'installait sur un canapé. Il vivait sur le dos comme un oriental ; seulement, au lieu de fumer, il prisait, et, au lieu de rêver, il lisait.

Les dîners du jeudi n'étaient pas seulement des séances de consultation ; on échangeait des sujets, on se prêtait des dénouements. Un jour, Casimir arrive consterné : il ne pouvait venir à bout de son cinquième acte de l'*École des vieillards ;* la situation finale lui manquait. « Attends, lui dit Scribe, j'achève en ce moment un vaudeville intitulé

Michel et Christine, et je me tire d'affaire à la fin par un moyen fort ingénieux; ce moyen va parfaitement à ta pièce, prends-le! — Et toi? — Moi, je le garderai. — Mais le public? — Le public? Il n'y verra rien. Personne n'ira s'imaginer que le dénouement d'un petit vaudeville en un acte soit celui d'une grande comédie en cinq actes et en vers. Prends sans inquiétude, et je garde sans remords. » Scribe avait deviné juste : aucun critique ne s'aperçut de la ressemblance; seulement le dénouement du vaudeville parut charmant, tandis que celui de la comédie parut faible. Un fil suffit pour nouer un petit acte, et il faut le délier d'une main légère; mais une grande œuvre demande plus de force dans le nœud et plus de vigueur dans la solution.

Ces aimables échanges donnèrent lieu à un autre fait dramatique assez curieux. Casimir avait en tête une comédie en deux actes, vive, gaie, amusante, et fondée sur un malentendu diplomatique : un jeune homme, envoyé dans un petit État d'Allemagne pour y chercher un costume de bal, est pris pour un grave messager politique. Le même jour, arrivent Scribe et Germain, apportant au menu dramatique du jeudi un projet qui les enchantait : c'était l'histoire d'une jeune princesse de dix-huit ans qui, jetée avec sa grâce, sa coquetterie, sa finesse, son ignorance et une tendre passion dans le cœur, au milieu de toutes les intrigues politiques d'une petite cour, navigue parmi tous les aspirants à sa royale main avec autant d'adresse et plus de gaieté que Pénélope. Les deux plans ont un même succès, et les trois amis se séparent, entendant déjà les bravos qui devaient accueillir les deux pièces. Quelques jours s'écoulent. Lettre de Casimir à Scribe. « Mon cher ami, je ne fais que rêver à ta princesse. J'en suis amoureux : donne-la-moi. Mon diplomate a paru te plaire, prends-le. Changeons. » Soit, dit Scribe, changeons. Mais qu'arriva-t-il? que l'idée de Casimir devint le *Diplomate,* et que l'idée de Scribe et de Germain devint la *Princesse Aurélie,* c'est-à-dire que Casimir avait échangé un succès pour une chute. A quoi Scribe disait : « Nous aurions eu, Germain et moi, le même succès avec la *Princesse Aurélie* qu'avec le *Diplomate,* parce que nous l'aurions faite en deux actes et non en cinq, et que nous l'aurions écrite en prose et non en vers. Ce sont les vers qui ont perdu Casimir. Il les fait trop bien, il en a trouvé trop de jolis et de trop jolis, l'étoffe était trop mince pour la broderie, l'habit a craqué; voilà ce que c'est que d'être poète! » Puis il ajoutait gaiement : « Ce malheur ne m'arriverait jamais, à moi!... » Les dîners du jeudi cessèrent le jour où les deux Delavigne se marièrent. Ils allèrent annoncer leur changement d'état au roi Louis-Philippe. « Nous nous marions tous deux jeudi, sire. — Ah! — A la même heure. — Ah! — Dans la même église. — Ah! Et avec la même femme? »

J'arrive à Mahérault. La gloire de Scribe a été une carrière pour Mahérault; chaque matin, si pressé que fût sa besogne administrative, Mahérault montait chez Scribe en allant au ministère et le trouvait toujours au travail. La visite n'était le plus souvent que de quelques minutes; le temps d'entrer, de lui dire bonjour, de porter les yeux sur la page commencée, de respirer l'air de ce cabinet, de dire à Scribe : « Cela vient-il bien? » Puis, le voilà parti. Assez souvent même Scribe ne se dérangeait pas de son travail et, les yeux toujours baissés sur son papier : « Ah! c'est toi! Bonjour! Ta femme va bien? » Puis il continuait sa scène. Parfois pourtant : « Ah! tu arrives à propos, disait-il; tu te rappelles la situation qui m'embarrassait tant hier, je crois que je la tiens; écoute. » La lecture finie : « Eh bien, que dis-tu de cela? C'est bon, n'est-ce pas? » Si Mahérault répondait : « Pas encore! Je ne suis content qu'à demi, et voici pourquoi..... — Ah! ah! répliquait Scribe avec beaucoup de calme, eh bien, va-t'en! je vais examiner qui a raison, toi ou moi, et je te lirai ce soir ce que j'aurai fait. » La réponse de Scribe nous amène à passer, pour un moment, de l'ami qui conseille à l'auteur qui consulte; car, à côté de l'art de donner des avis, il y a l'art non moins difficile, d'en recevoir.

Les auteurs qui consultent se divisent en trois classes : les humbles, qui doutent toujours d'eux; les vaniteux, qui n'en doutent jamais, et les hommes vraiment forts, qui écoutent tout et utilisent tout. A la première critique partielle, les humbles s'écrient : « Oh! comme vous avez raison! Comme c'est mauvais! » Et les voilà tout prêts à condamner l'œuvre entière et à la jeter au feu! il faut toujours leur sauver leur *Énéide* des mains! Classe peu nombreuse.

Les vaniteux s'étonnent, sourient dédaigneusement ou s'irritent. Ce sont les petits-fils d'Oronte. Ancelot était un type du genre. A la lecture d'une de ses comédies, un auditeur, après l'avoir accablé de : *Délicieux! exquis! charmant!* a l'audace de glisser timidement : « Le second acte est peut-être un peu long. — Je le trouve trop court! » répond Ancelot.

Viennent enfin les maîtres. Demander des conseils, savoir tirer parti même d'un mauvais avis, se rendre compte qu'un homme peut soutenir son opinion par de mauvaises raisons et cependant avoir raison, entendre le silence, lire sur les physionomies, faire la part du caractère, du genre d'esprit de chacun de ses conseillers, enfin *juger ses juges,* telle est la marque des esprits supérieurs : tel était Scribe. Sans vanité, sans entêtement, sans faiblesse, une observation juste se faisait-elle jour? il sautait dessus comme sur son bien, se l'assimilait, la développait, en faisait sortir, séance tenante, mille aperçus dont s'étonnait celui même qui l'avait faite. Lui adressait-on une critique fausse ou puérile? il la repoussait avec une impatience qui n'avait rien de blessant, tant on sentait que son amour-propre n'était pour rien dans sa vivacité et qu'il n'était choqué que de ce qui choquait le bon sens ou de ce qu'il sentait en désaccord avec son œuvre ou sa nature d'esprit. « Il ne me suffit pas, disait-il souvent, qu'un avis soit bon; il faut qu'il soit bon pour moi. » A ce propos, il citait volontiers le trait si caractéristique de Gouvion Saint-Cyr. C'était pendant la guerre d'Espagne : le général *** commandait en chef, Gouvion Saint-Cyr en second. L'ennemi serrait de près notre corps d'armée. Fallait-il livrer bataille ou battre en retraite? Le conseil de guerre s'assemble; Gouvion Saint-Cyr opine vivement pour la retraite : son avis l'emporte. Une heure avant le moment fixé pour le départ, le général en chef dans une reconnaissance, est blessé d'un éclat d'obus, Gouvion Saint-Cyr prend le commandement, et

immédiatement il contremande tous les plans de retraite, engage la bataille et la gagne. « Pourquoi donc, lui dit-on, l'avez-vous déconseillée ce matin au général en chef? — Parce qu'il l'aurait perdue! » — « Eh bien, disait Scribe, ce mot profond s'applique au théâtre tout aussi bien qu'au théâtre de la guerre. C'est un principe de stratégie dramatique. Il ne faut conseiller aux autres que les batailles qu'ils peuvent gagner; il ne faut accepter que les conseils qu'on est capable de suivre. J'ai eu un ami, ajoutait-il, dont les opinions m'inspiraient à la fois confiance et défiance. Personne de plus perspicace à découvrir les défauts d'une pièce qu'on lui lisait; il avait un coup d'œil impitoyable; il allait droit au vice caché et fondamental; mais quand, une fois la critique achevée, il ajoutait : « Maintenant, voilà ce qu'il faudrait faire... » oh! alors, je l'arrêtais court. Halte-là, mon cher ami; tu démolis à merveille; mais, pour reconstruire, c'est autre chose. La pièce que tu proposes là est peut-être charmante; faite par toi, elle réussirait peut-être à merveille, parce qu'elle est conforme à ta tournure d'esprit; faite par moi, elle tomberait parce qu'elle m'est absolument opposée. Laisse-moi rebâtir ma maison moi-même. »

On comprend comment, avec une telle perspicacité, Scribe savait tirer parti des avis les plus opposés. Il complétait ses deux conseillers l'un par l'autre : Mahérault par Germain, et Germain par Mahérault. Le propre de la parole de Germain, c'était la brièveté; sa paresse s'accommodait de sa concision, et un mot suffisait à sa finesse.

Eh bien, prenez l'antithèse de Germain, et vous avez Mahérault. Il ne se contentait ni d'une audition pour se faire une opinion, ni d'un mot pour l'exprimer. La parole même ne lui suffisait pas. Scribe le savait bien, et, sa pièce finie, sa pièce lue, il la lui donnait. Alors commençait le véritable conseil de son ami, le conseil la plume à la main. J'ai là, sous les yeux, une liasse de papiers portant pour titre : « Observations faites par moi à Scribe sur ses pièces avant la représentation. » Il ne s'agit pas moins que d'analyses contenant chacune dix pages, douze pages; j'en ai vu une de vingt-cinq pages. Pas une contradiction que Mahérault ne relève, pas une faute qu'il ne signale... Sa sincérité va parfois jusqu'à la dureté : « Ces couplets sont d'une faiblesse désespérante; ni trait, ni pensée! La mauvaise prose qu'ils remplacent valait encore mieux! » Voilà bien la rudesse de commerce que réclamait Montaigne dans une amitié véritable! J'honore beaucoup Mahérault, pour cette sincérité, mais j'avoue que je n'admire pas moins Scribe. Lequel vaut le plus, celui qui dit la vérité ou celui qui l'écoute? Or, Scribe l'écoutait-il? C'est ce que diront ces deux lettres :

« Sericourt, 8 octobre 1845.

« Mon cher ami, mon second volume (il s'agissait d'un roman) sera achevé dans trois jours. Je te le porterai à Paris pour qu'il reste quelque temps en pension chez toi. Le premier volume s'est trop bien trouvé de tes soins, pour que son frère ne les réclame pas.

« J'ai lu depuis ton départ toutes tes observations : tu as fait là, mon pauvre ami, un travail prodigieux. Dans tout ce que j'ai vu, tu as parfaitement raison; toutes tes notes sont d'un goût excellent; mais je ne sais si je dois t'en remercier, car me voilà obligé d'y faire droit, ce qui sera encore un très long travail. »

Songez qu'au moment où Scribe écrivait ces lignes il régnait sur quatre théâtres. Il me semble que, pour un homme à qui on reproche de n'être pas original, cette modestie ne manque pas d'originalité.

Le dernier paragraphe ajoute encore au charme de ce billet :

« Il est cinq heures du matin, je me lève et je t'écris d'abord, pour bien commencer ma journée et pour que cela me porte bonheur. »

La seconde lettre est adressée à Mme Mahérault, qui avait recommandé à Scribe une jeune et nouvelle actrice, Mlle Rose Chéri :

« Votre protégée est une personne charmante; elle a tout pour elle, le talent et la vertu, c'est-à-dire le nécessaire... et le superflu... au théâtre, s'entend. J'étais déjà charmé d'elle; mais, grâce à votre protection toute-puissante et qui, celle-là, ne coûtera rien à son superflu, je vous réponds qu'elle deviendra notre première actrice. Je me mets à l'ouvrage pour elle; Mahérault jugera de la pièce, et, lui aidant, elle deviendra meilleure. »

Deux souvenirs personnels me permettent de compléter ce portrait.

Un jour, après une lecture intime d'*Adrienne Lecouvreur*, Mahérault nous dit : « Il manque un personnage dans votre pièce. — Et où veux-tu, répondit Scribe, que nous le mettions, ton personnage de plus? — A la place d'un autre. — Comment? — Vous avez un duc d'Aumont qui joue un rôle assez insignifiant; ce n'est rien qu'une caillette de cour : pourquoi ne pas le remplacer par un petit abbé? Voilà une vraie figure du XVIIIe siècle. Une actrice, une princesse, un héros et un abbé, le tableau sera complet. » Nous suivîmes le conseil de Mahérault, et nous lui dûmes un des rôles les plus heureux de notre ouvrage.

Enfin voici un second fait que je n'ai pas le droit d'oublier : « Mon ami, me dit un jour Scribe, en ce moment il y a au Conservatoire, dans la classe de M. Samson, une élève qui promet une Mlle Plessy. Elle a seize ans, une figure charmante, une voix d'or; elle est de bonne race; elle s'appelle Madeleine Brohan. Cherchez donc un rôle de jeune femme qui soit un grand premier rôle... — Vous tombez bien, lui dis-je. Le hasard de mes études m'a fait rencontrer un personnage historique tout à fait charmant et très propre à mettre en lumière les grâces éblouissantes de notre jeune actrice : c'est Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. Marguerite, dans l'histoire, est justement au point où héros et héroïnes font merveille dans les œuvres d'imagination, c'est-à-dire à cet état crépusculaire où la figure est à la fois éclairée et voilée; ce qu'on en connaît suffit pour appeler l'intérêt sur elles, ce qu'on en ignore permet d'ajouter la curiosité à l'intérêt. En outre, ce rôle sera une nouveauté sur notre théâtre. Toutes nos héroïnes dramatiques sont des mères, des filles, des épouses,

des amantes, des maîtresses; mais aucune pièce n'a pour personnage principal une sœur, et Marguerite, partant pour aller délivrer son frère, a quelque chose de ces poétiques figures de l'antiquité qui s'appellent Électre et Antigone. » Mon idée saisit vivement Scribe, et le lendemain le plan était commencé. Mais au milieu de notre travail survint un obstacle qui est un des inconvénients de la collaboration. J'en ai dit assez de bien pour pouvoir en dire un peu de mal. Un désaccord fondamental s'éleva entre Scribe et moi. Il ne voulait pas que François Ier parût dans la pièce. « Le piquant du sujet, me disait-il, consiste précisément à tourner toujours autour de cette prison sans y jamais entrer, à faire sortir ce captif sans qu'on l'ait vu. Il y a au théâtre des personnages d'autant plus intéressants qu'ils brillent par leur absence, qu'on n'y parle que d'eux, qu'on ne s'occupe que d'eux, et qu'ils ne paraissent pas. Dès que vous mettrez le pied dans cette prison, vous entrez dans le commun. Puis, ajoutait-il, que faire de François Ier? C'est un personnage essentiellement déclamatoire. Avec son grand nez, son fameux : *Tout est perdu, fors l'honneur!* et ses airs de roi-chevalier, autrement dit de roi-troubadour, il nous jette dans l'opéra comique ou dans le mélodrame. Tandis qu'Arlequin, oh! c'est différent. » Arlequin, c'était Charles-Quint. Il ne l'appelait pas ainsi par moquerie, non; mais un des traits caractéristiques de Scribe, dans le feu de la composition, c'était l'oubli absolu de tout ce qui n'était pas la situation même. Les mots, les noms n'existaient plus pour lui. Il les estropiait! il les métamorphosait! Il ne voyait en eux que le rôle qu'ils jouaient dans son œuvre. Et ce Charles-Quint, qu'il se représentait en lutte d'adresse avec cette jeune femme, qu'il voyait rusé, fourbe, moqueur, se confondait plus ou moins dans sa pensée avec le héros de la comédie italienne; il lui aurait mis volontiers une batte à la main! Mais moi, je résistais avec une énergie invincible. « Non! lui disais-je, non! Tout votre feu et toute votre verve ne me convaincront pas! C'est de l'esprit, mais ce n'est que de l'esprit, et j'ai besoin d'autre chose. Quel est notre personnage principal? Une sœur. Quel est le sentiment fondamental de notre pièce? L'amour d'une sœur. Et vous voulez en supprimer le frère! Alors, adieu toute émotion, tout pathétique! J'ai besoin de les voir ensemble, de les voir pleurer ensemble, espérer ensemble, craindre ensemble! Il ne s'agit pas de jouer au jeu du roi captif et délivré; ce n'est pas une partie d'échecs que notre pièce; c'est une œuvre vivante, humaine, et il m'y faut des âmes vivantes. C'est commun, dites-vous; je l'espère bien! car c'est commun à l'humanité tout entière, commun à tous ceux qui aiment, qui souffrent, qui se dévouent, et voilà pourquoi c'est bon! » Scribe m'écouta attentivement, froidement; puis, quand je m'arrêtai, il me dit avec cette simplicité et cette bonne foi qui étaient vraiment admirables chez lui : « C'est vous qui avez raison. A la besogne! » Trois mois après, à Séricourt, réunion du tribunal consultant : Germain Delavigne, Mahérault, Laborie, Michel Masson, trois autres invités et nos deux familles. La lecture commença à quatre heures, avant le dîner, et à onze heures et demie nous discutions encore.

Les premier, troisième, quatrième et cinquième actes avaient été écoutés avec faveur; mais quant au deuxième acte, à mon acte, chute complète : on le trouva trop monté de ton, trop dramatique, discordant avec le reste de l'ouvrage. Une scène surtout choqua les auditeurs, une scène de moine en prières qui entouraient le lit du mourant. « Oh! dit alors Michel Masson, s'ils se mettent à chanter la messe!... » Ce mot fut l'arrêt du second acte : « Coupez-le! supprimez-le! » Tel fut le cri presque unanime, je dis presque, car trois personnes protestèrent. Scribe avait là une belle occasion de revanche contre moi. Il fut un des trois réclamants. Il s'adjoignit à moi, et Mahérault s'adjoignit à lui. Nous luttâmes énergiquement pendant une heure et demie. Les critiques et même les moqueries pleuvaient contre mon malheureux acte, que je défendais de mon mieux! « C'est Legouvé qui a raison, s'écriait Mahérault avec la ténacité indomptable qu'il apportait dans son rôle de conseiller, et c'est vous qui avez tort! Vos critiques sont justes, mais ce sont des critiques de détail; le fond, le plan sont bons. Des lourdeurs d'exécution? soit! Des disparates de ton? j'en conviens; mais supprimer l'acte, autant vaudrait se faire couper une jambe parce qu'on a un cor au pied!... » Onze heures et demie ayant sonné : « Mes enfants, dit Scribe tout à coup, allons nous coucher! Je meurs d'envie de dormir; nous verrons demain matin... » Le lendemain à midi, après le déjeuner, Scribe nous lisait ce second acte, allégé, égayé, un peu dépoétisé, mais plus vif, plus amusant, tel enfin qu'il est resté, c'est-à-dire peut-être le meilleur de l'ouvrage. Voilà ce qu'est le conseil dans l'art dramatique, et je n'ai pas craint de m'attarder à ce récit parce qu'il vous peint ce génie si plein de ressources qui s'appelait Scribe et ce loyal ami, si plein de clairvoyance, qui s'appelait Mahérault.

J'ai fini; mais, en finissant, une réflexion me vient à l'esprit : j'ai parlé dans ces pages de gens connus, même célèbres, et je n'ai parlé que de braves gens. J'ai interrogé leurs secrets, j'ai fouillé leur correspondance, et je n'ai pas révélé le plus léger scandale. Des amis qui s'aiment, des confrères qui ne se déchirent pas, des lettres qui font honneur à ceux qui les ont écrites, et, en fait d'*inconnues*, pas autre chose que quelques bonnes actions tenues secrètes par ceux qui les avaient faites... A quoi ai-je pensé de choisir un pareil sujet? Ce n'est pas de notre temps (1).

V.

M. EDMOND LE BLANT

(De l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

De l'origine antique d'un conte des Mille et une Nuits.

Messieurs,

L'Orient se plaît aux récits, et l'Évangile porte lui-même, dans ses nombreuses paraboles, la marque de ce goût tra-

(1) A cette lecture a succédé celle de M. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts, sur *le Comte Balthazar Castiglione et son portrait au musée du Louvre*. Nous la publierons dans notre prochain numéro.

ditionnel. Notre enfance a été captivée par les contes gracieux ou effrayants que les Arabes, les Persans et les Turcs se redisent de bouche en bouche. Un recueil célèbre nous a fait connaître plusieurs de ces fruits d'une verve inépuisable, et souvent aussi les voyageurs ont entendu redire par les Orientaux mêmes des histoires ardemment écoutées que Galland n'a point introduites dans le livre des *Mille et une Nuits*. « Au désert, nous dit-on, il faut voir les Bédouins se grouper autour de celui qui leur répète quelque fable, entendue pour la centième fois peut-être, mais que l'imagination des auditeurs et l'art de celui qui raconte parent toujours d'un attrait nouveau. Comme le cercle s'agite, comme il se calme, comme les yeux étincellent! Comme la colère succède à des sentiments tendres et les rires éclatants aux pleurs! Comme ces fils du désert partagent toutes les émotions du héros! Est-il menacé d'un danger, les auditeurs frémissent et s'écrient : *Non, non, non, que Dieu l'en préserve!* Est-il jeté dans la mêlée, ils saisissent leurs sabres comme s'ils voulaient voler à son secours. Est-il sous le coup d'une trahison, leurs fronts se contractent, et ils s'écrient : *Malédiction aux traîtres!* S'il succombe sous le nombre, un profond soupir s'échappe de leurs poitrines, suivi des bénédictions ordinaires pour les morts : *Qu'Allah le reçoive dans sa miséricorde, qu'il repose en paix!* S'il revient triomphant, l'air retentit d'acclamations bruyantes : *Gloire au Dieu des armées!* » (1)

De ces récits qui passionnent tant les âmes et que l'on se transmet d'âge en âge, où sont les prototypes? Qui nous dira à quelle époque, sous quelle tente, des improvisateurs les ont contés pour la première fois? Plusieurs érudits l'ont cherché; on a retrouvé dans un poème sanscrit la donnée d'une fable dite par le vizir père de Schéhérazade et insérée en tête des *Mille et une Nuits;* le *Mahâbhârata* paraît avoir aussi fourni d'autres types du même recueil. La littérature de l'Inde antique n'est point la seule où nous devions chercher de pareilles sources, et je puis indiquer, pour ma part, un livre grec du vi^e siècle où se retrouve de même la donnée de l'un des contes traduits par Galland.

Je veux parler d'un traité écrit par le moine grec Jean Moschus et intitulé *le Pré spirituel*. De nombreux traits de piété, de renoncement, des conversions, des punitions célestes y enseignent l'éloignement pour le mal et la pratique de la vertu. C'est sous la forme anecdotique que l'on y recommande ainsi, le plus souvent, l'horreur de l'apostasie, de l'idolâtrie, de l'avarice, du luxe et de l'orgueil, la chasteté, la charité, le respect des saints, celui des tombes et l'amour du travail; c'est par de pieux exemples qu'on arme le fidèle contre les tentations qui l'assiègent, qu'on lui montre la toute-puissance du secours d'en haut pour qui se sent faiblir, et la vertu de la pénitence.

Dans ce recueil, dans les contes orientaux, même forme et parfois même donnée. Plus d'une narration émane ainsi de personnages qu'un hasard vient de réunir; de même que, dans les *Mille et une Nuits*, les trois Calenders, fils de rois, racontent comment chacun d'eux est devenu borgne, trois aveugles, mis en scène par Moschus, se disent les uns aux autres comment ils ont perdu la vue.

Certes, entre les fables de l'Orient et les récits du moine grec la différence est grande : les musulmans ne parlent que pour récréer, le chrétien veut enseigner de saintes pratiques; mais la forme, je le répète, et parfois même l'histoire sont semblables. Il me suffira, pour le montrer, de rappeler un épisode d'un conte inséré par Galland dans son recueil et que nous avons tous lu, celui de Cogia Hassan Alhabbal. Il s'agit là d'un poisson dans les entrailles duquel on trouve un diamant magnifique. L'heureux possesseur de ce trésor est un pauvre homme, cordier de son état, et qui croit n'avoir entre ses mains qu'un gros morceau de verre. Une juive, femme d'un riche joaillier, apprend la trouvaille, se fait montrer la pierre et demande si on veut la lui vendre. Tout d'abord elle en offre vingt pièces d'or, et Cogia Hassan, surpris, ne répond rien; cette femme croit qu'on en veut un plus haut prix : elle propose cinquante pièces d'or, puis cent, puis cinquante mille et obtient enfin, pour le double de cette somme, la pierre précieuse.

C'est à Bagdad que se passe la scène; or, à Nisibe, dans la même contrée et aujourd'hui dans le même pachalick, l'auteur chétien dont je viens de parler, Jean Moschus, avait, au vi^e siècle, placé de même l'histoire d'un diamant trouvé dans les entrailles d'un poisson et enrichissant une pauvre famille (1). Dans cette histoire, paraphrase animée de l'adage biblique, *Qui donne aux malheureux prête au Seigneur*, nous retrouvons les principaux traits du récit de Cogia Hassan.

« Il y avait à Nisibe, écrivait Moschus, une femme chrétienne dont le mari était païen. Ils étaient pauvres et ne possédaient que cinquante de ces pièces d'argent qu'on nomme *miliarisia*. Un jour, l'homme dit à sa femme : « Portons cette somme à un banquier pour qu'elle nous « produise quelque profit, car voici que nous la dépensons « peu à peu et qu'elle va disparaître. » La bonne femme répondit : « Si tu veux la prêter à intérêt, que ce soit au « Dieu des chrétiens. » Le mari répliqua : « Où est-il pour « que nous la lui remettions? » Elle reprit : « Je te le ferai « voir, et notre argent ne sera pas perdu, si tu le lui donnes; « Dieu t'en comptera l'intérêt et te rendra le double du prin- « cipal. — Allons, dit l'homme, montre-moi ton Dieu et « remettons-lui notre avoir. » La chrétienne conduisit alors son mari dans la sainte église aux cinq grandes portes; et, comme ils étaient dans l'atrium, elle lui fit voir les pauvres rassemblés et lui dit : « Si tu leur donnes notre argent, ce sera « Dieu qui le recevra, car tous ses pauvres sont à lui. » Le mari, plein de joie, s'empressa de leur distribuer la somme, et tous deux rentrèrent au logis.

« Trois mois après, la misère les pressant, l'homme dit à sa femme : « Ma sœur, le Dieu des chrétiens, je le vois, ne « nous donnera rien de ce que nous lui avons remis, et nous « voici en grande nécessité. — Sois sûr qu'il s'acquittera,

(1) *Revue britannique*, août 1828, p. 326.

(1) *Pratum spirituale*, c. 185 (*Bibliotheca veterum Patrum*, édition de Paris, t. II, p. 1139.

« reprit la femme; va à l'endroit où tu lui as prêté ton « argent, et il te le rendra aussitôt. » A ces mots, l'homme court à la sainte église, et, venu au lieu même où il avait donné aux pauvres, il parcourt l'édifice sans trouver personne, qui lui rende son avoir; il n'y avait là que les mendiants assis. Comme il cherchait à qui s'adresser, il vit à ses pieds, sur le pavé de marbre, l'une des pièces de monnaie qu'il avait données; il la prit et, revenant chez lui, il dit à sa femme : « Je viens de l'église, mais je n'ai pas vu, comme « tu me l'avais annoncé, le Dieu des chrétiens et nul ne m'y « a rien remis; j'ai seulement trouvé à terre cette pièce à l'endroit même où je l'avais donnée. » Alors la sainte femme lui dit : « C'est Dieu lui-même qui te l'a rendue, sans se « montrer à tes yeux, car il est le Seigneur invisible qui gou- « verne toutes choses ici-bas. Va, mon maître, achète-nous « de quoi manger, et il pourvoira à l'avenir. » L'homme sortit et acheta du pain, du vin et un poisson qu'il remit à sa femme.

« En ouvrant le poisson pour l'apprêter, celle-ci trouva une pierre merveilleuse dont la vue la frappa d'admiration, bien qu'elle n'en connût pas la valeur. Elle la mit de côté, et, quand le mari rentra, elle lui dit : « Voici une pierre « que j'ai trouvée dans le ventre du poisson. » L'homme s'émerveilla de même, et, après le repas, il demanda la pierre pour l'aller vendre, si on voulait lui en donner quelque chose. C'était, comme on l'a vu, un homme simple et ignorant. Il courut chez un banquier qui achetait et vendait des objets de cette sorte, et le trouva sortant de sa maison que l'on fermait, car on était au soir. « Veux-tu, dit-il, m'acheter cette pierre? — Combien en demandes-tu? — Ce qu'il te plaira. » Le banquier poursuivit : « En voici cinq écus. » L'homme crut qu'on se moquait de lui : « Voilà, dit-il, ce « que tu en donnes! » Le marchand prit aussi la réponse pour une raillerie : « Eh bien, poursuivit-il, en veux-tu « vingt? » L'autre, stupéfait, gardait le silence, et, comme on lui proposa successivement trente écus, puis quarante, puis cinquante, il commença à attacher plus de prix à sa pierre. L'acheteur éleva peu à peu l'offre jusqu'à trois cents écus, et le joyau lui fut remis.

« L'argent reçu, l'homme revint à la maison. Sa femme, le voyant tout joyeux, lui demanda combien on lui avait donné. Elle croyait qu'il n'avait obtenu que cinq ou dix oboles. Il lui montra les trois cents écus. Celle-ci, admirant la souveraine bonté du Seigneur, s'écria : « Vois la bienfai- « sance du Dieu des chrétiens, vois sa reconnaissance et sa « richesse. Il ne t'a pas seulement rendu ce que tu lui avais « prêté, mais, après quelques jours, tu en reçois six fois « autant. Reconnais donc qu'il n'est pas d'autre Dieu au ciel « ni sur la terre. » Le mari, frappé de ce miracle, ouvrit les yeux à la vérité et se fit chrétien. »

Voilà l'histoire écrite par Moschus, avec la donnée principale et les détails de la scène de marchandage que nous retrouvons dans le récit de Cogia Hassan, et c'est, je le répète, dans la même province que le conteur arabe et le chrétien ont placé le lieu de la scène. Si, comme j'incline à le penser, Moschus n'a fait que recueillir et joindre à tant d'autres, dans son livre, quelque vieille tradition courante dans le pays, il est remarquable de voir un chrétien et un musulman puiser ainsi à une source commune. Quoi qu'il en soit à cet égard, le prototype de la fable insérée dans le recueil arabe remonte pour le moins, comme on le voit, au VIe siècle de notre ère. C'est une marque à noter parmi celles qui nous permettent d'ailleurs d'attribuer à une antiquité reculée les données des récits orientaux popularisés par Galland et dont a été bercée notre jeunesse.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le premier volume des *Mémoires de Mme de Rémusat*, dont j'ai parlé déjà dans mes *Notes et impressions*, vient de paraître. Aux fragments publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, le volume ajoute des parties inédites plus intéressantes peut-être que tout ce qui a déjà paru, plus décisives au moins pour le jugement que l'on doit porter sur Napoléon.

Je me hâte de répéter, à propos de ce premier volume, ce que j'ai déjà dit. Voici un livre honnête, utile, qui est la vérité absolue sur l'empereur et sur l'empire et qu'il faut propager, multiplier par tous les moyens.

Ce n'est pas seulement dans les grandes bibliothèques publiques qu'il a sa place marquée d'avance; c'est aussi dans les bibliothèques populaires, et je serais tenté de dire : c'est surtout dans les bibliothèques militaires.

On vient de distribuer à l'armée les livres de Charras qui montrent que même dans l'exercice de son génie le plus authentique, Napoléon a failli, et que c'est une imprudence de faire dépendre la fortune d'un peuple de l'habileté d'un joueur.

Il y a pour les défenseurs de la loi, pour les serviteurs exclusifs de la patrie, un autre enseignement aussi moral, aussi pratique à leur donner, dans le tableau des hypocrisies de la dictature, de la grandeur fragile d'un pouvoir usurpé par l'audace, maintenu par le mensonge, et dans l'asservissement de l'héroïsme de tous à l'ambition d'un seul.

Mme de Rémusat traduit fidèlement les notes prises en face des événements. Elle écrit sans passion, sans colère, avec l'embarras touchant d'une conscience qui a été fascinée, qui veut légitimer tout à la fois la fascination subie et le repentir loyal du réveil. C'est donc, pour me servir à propos de choses nobles et dignes de l'attention des honnêtes gens d'un langage dont on abuse pour les ignominies littéraires, c'est donc un *document humain* dans toute sa force et dans toute son ingénuité. C'est de *l'histoire expérimentale*.

Le livre débute par un portrait de Napoléon qui me tente, que je voudrais reproduire, que j'éloigne de moi et dont je veux pourtant transcrire le début, car c'est à la fois un échantillon délicat du style, de la pénétration ingénieuse de l'écrivain, une silhouette saisissante et vivante et un trait d'observation féminine.

Ah! si toutes les femmes savaient peindre!

« Bonaparte, dit Mme de Rémusat, est de petite taille, assez mal proportionné, parce que son buste trop long raccourcit le reste de son corps. Il a les cheveux rares et châtains, les yeux gris bleu; son teint jaune, tant qu'il fut maigre, devint plus tard d'un blanc mat et sans aucune couleur. Le trait de son front, l'enchâssement de son œil, la ligne du nez, tout cela est beau et rappelle assez les médailles antiques. Sa bouche, un peu plate, devient agréable quand il rit; ses dents sont régulièrement rangées; son menton est un peu court et la mâchoire lourde et carrée; il a le pied et la main jolis, je le remarque parce qu'il y apportait une grande prétention. »

N'est-ce pas là un portrait charmant et grand? Le caractère est expliqué ensuite. Mme de Rémusat applique à son sujet la méthode analytique qu'il affectionnait lui-même et se demande ce qu'il avait d'âme, de cœur et d'esprit.

« Quoique très remarquable par certaines qualités intellectuelles, rien de si rabaissé, il faut en convenir, dit-elle, que son âme. Nulle générosité, point de vraie grandeur. Je ne l'ai jamais vu admirer, je ne l'ai jamais vu comprendre une belle action. Toujours il se défiait des apparences d'un bon sentiment...

« On ne peut pas dire qu'il ait vraiment aimé la gloire : il n'a pas hésité à lui préférer toujours le succès; aussi, véritablement audacieux dans la fortune et la poussant aussi loin qu'elle peut aller, on l'a vu constamment timide et troublé quand le malheur a pesé sur sa tête. Tout courage généreux semble lui être étranger, et, sur ce point, on n'oserait pas le dévoiler autant qu'il l'a fait lui-même par l'un de ses aveux consacré dans une anecdote que je n'ai jamais oubliée. »

Mme de Rémusat raconte une conversation entre Napoléon et Talleyrand, après la bataille de Leipzig. Il parlait du mauvais succès de la guerre d'Espagne et des embarras où elle le plongeait.

Talleyrand lui conseillait, puisqu'il s'était trompé, de le dire et de le dire noblement : cet aveu serait d'un puissant effet. « Vous êtes trop fort, ajoutait Talleyrand, pour qu'il soit pris pour une lâcheté. »

« — Une lâcheté? reprit Bonaparte. Eh que m'importe! sachez que je ne craindrais nullement d'en faire une si elle m'était utile. Tenez, au fond, il n'y a rien de noble ni de bas dans ce monde; j'ai dans mon caractère tout ce qui peut contribuer à affermir le pouvoir et à tromper ceux qui prétendent me connaître. Franchement, *je suis lâche, moi, essentiellement lâche;* je vous donne ma parole que je n'éprouverais aucune répugnance à commettre ce qu'ils appellent dans le monde une action déshonorante. »

Voilà pour l'âme. Quant au cœur, Mme de Rémusat dit finement que Bonaparte s'était fait toujours trop de bruit à lui-même pour être arrêté par un sentiment affectueux, quel qu'il fût.

Voici une anecdote à rapprocher de l'historiette d'Henri IV jouant au cheval avec ses enfants.

« Un jour, à son déjeuner, pendant lequel il avait admis Talma, ce qui lui arrivait assez fréquemment, on lui amena le jeune Napoléon. L'empereur le prend sur ses genoux, et, loin de lui faire aucune caresse, il s'amuse à le frapper, mais, à la vérité, légèrement; puis, se retournant vers Talma : « Talma, lui dit-il, dites-moi ce que je fais là. » Talma, comme on le pense bien, était un peu embarrassé de sa réponse : « Vous ne le voyez pas? reprend l'empereur, je fouette un « roi. »

J'ai déjà dit, je crois, mais je répète volontiers, combien Napoléon se préoccupait de poser devant Talma. Ce grand comédien impérial voulait l'admiration et l'estime du grand comédien de profession. J'ai été frappé de lire qu'avant de partir pour cette fuite qui aboutit à Sainte-Hélène, lorsque, enfermé et rongeant son désespoir, il refusait de recevoir même les gens de sa famille, même sa mère, il ne fit fléchir la consigne que pour recevoir Talma. Il voulait montrer le grand empereur tombé à l'acteur qui se souviendrait peut-être de lui en jouant *Marius à Minturnes.*

Mme de Rémusat parle des amours de Napoléon en femme discrète et surtout en honnête femme. Elle reconnaît qu'il fut réellement amoureux deux ou trois fois.

Quant à son esprit, c'est la partie la plus singulièrement remarquable de cette organisation puissante.

« Il serait difficile d'en avoir un plus étendu. L'instruction n'y avait guère ajouté, car au fond il est ignorant, n'ayant que très peu lu et toujours avec précipitation. Mais il s'est emparé vivement du peu qu'il a appris, et son imagination le développe d'une manière qui a pu en imposer souvent... »

Mme de Rémusat raconte, sur la puissance de dissimulation de Napoléon, sur sa faculté de s'irriter et de s'apaiser à propos, des anecdotes extrêmement intéressantes. Je regrette de ne pouvoir même choisir. Ce parfait égoïste étonnait Talleyrand, ce qui est le comble du prestige en pareille matière.

Les portraits de Mme Lætitia, des frères de Napoléon, de Joséphine, sont touchés avec la même délicatesse de pinceau et la même sûreté d'accent. Mme de Rémusat parle avec sympathie, et probablement avec illusion, de la reine Hortense. C'est là une preuve encore de sa candeur et de sa sincérité. L'honnête femme croit facilement à la vertu.

Dans le septième chapitre, qui n'a pas été publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, Bonaparte s'explique sur le meurtre du duc d'Enghien, sur les raisons qu'il a crues bonnes de préférer l'Empire à la dictature. Il se trouve dans ce chapitre un mot profond. « On ne se légitime, dit Napoléon, qu'en se plaçant sur un terrain connu. » C'est là une observation vraie. Le titre nouveau qu'il eût inventé eût plus étonné, plus bravé l'Europe que le titre d'empereur, fourni d'avance par l'histoire.

« Je crois que j'obéirais fort mal, disait Napoléon. Je me souviens que lors du traité de Campo-Formio, nous nous réunîmes, M. de Coblentz et moi, pour le conclure définitivement, dans une salle où, selon la coutume autrichienne, on avait élevé un dais et figuré le trône de l'empereur d'Autriche. Quand j'entrai dans cette chambre, je demandai ce que cela signifiait, et, après, je dis au ministre autrichien : « Tenez, avant de commencer, faites ôter ce fauteuil, car je « n'ai jamais vu un siège plus élevé que les autres sans avoir « envie aussitôt de m'y placer. » Vous voyez que j'avais l'instinct de ce qui devait m'arriver un jour. »

Ce premier volume se termine par un amusant tableau des

jalousies de la famille Bonaparte, dès que celui-ci fut empereur.

Ceux qui n'étaient pas faits d'emblée princes ou rois se dépitaient comme d'une injustice, et dans le grand dîner donné à Saint-Cloud le jour de la proclamation de l'Empire, à côté de ceux ou celles qui s'épanouissaient dans l'aurore de leur grandeur, il fallait voir ceux ou celles qui se rongeaient d'ennui et de douleur.

Murat et sa femme n'avaient rien reçu; Murat était furieux; mais la crainte qu'il avait de son beau-frère le forçait à se contenir, il gardait un silence soucieux.

« Quant à Mme Murat, dit Mme de Rémusat, elle éprouva un violent désespoir, et pendant le dîner elle fut si peu maîtresse d'elle-même lorsqu'elle entendit l'empereur nommer à plusieurs reprises *la princesse Louis*, qu'elle ne put retenir ses pleurs. Elle buvait à coups redoublés de grands verres d'eau pour tâcher de se remettre et paraître faire quelque chose; mais les larmes la gagnaient toujours... »

On le voit, rien ne manque à ce tableau de la cour, et toutes les comédies ainsi que toutes les tragédies se reflètent dans ce livre charmant, qui, avec les mémoires du comte Miot de Melito, interdit désormais aux historiens les panégyriques exclusifs et les indulgences maladroites.

J'ai dit et je répète que Napoléon, plus on l'étudie, étonne, confond par la prodigieuse vitalité de ce *touche-à-tout* universel; mais, si grand qu'il soit, son génie funeste n'enlève jamais l'admiration au delà des bornes. Quelque chose de mesquin, de convenu, d'artificiel, retient le vol; et dans cet empereur on voit la transfiguration formidable d'un Joseph Prudhomme qui double et cache parfois Machiavel.

II.

De Napoléon à Charles-Quint faut-il une transition? J'ai reçu de M. Louis Viardot la très intéressante lettre que voici, au sujet de cet autre empereur qui s'était préparé sa retraite, ne voulant pas la recevoir de la destinée.

« Mon cher Ulbach,

« Parmi les erreurs légendaires dont la tradition se perpétue malgré les démentis de l'histoire véritable, vous citez celle de Charles-Quint moine au couvent de Saint-Just, et vous avez, en effet, toute raison d'affirmer que Charles Quint ne s'est pas retiré parmi les moines de Saint-Just (je ne vois pas qu'aucun Ordre de ce nom ait jamais existé), mais parmi les hiéronymites du monastère de Yuste, en Estramadure.

« Toutefois, lorsque vous ajoutez qu'il ne se fit pas moine et qu'il n'en a point porté la robe, il me semble que vous faites une erreur et que M. Lenient avait le droit d'écrire la phrase incriminée.

« J'ai encore présent devant les yeux le principal des quarante-deux tableaux que Titien a légués à l'Espagne et qui sont aujourd'hui rassemblés dans le *Museo del Rey* de Madrid : il se nomme *l'Apothéose de la famille impériale*. Devant la divine Triade, au milieu de la cour céleste, des anges introduisent Charles-Quint, sa femme, son fils et sa bru. Or, dans cette allégorie de courtisan commandée par la bruyante et douteuse piété filiale de Philippe II, Charles-Quint porte la longue robe blanche à capuchon des moines de saint Jérôme, tandis que le nouveau roi et les deux reines conservent les habits et les insignes de leurs dignités mondaines. C'est même grâce à cette circonstance, à cette « robe de moine » dont est revêtu Charles-Quint, qu'on a pu déterminer la date du tableau. Évidemment, il n'a été fait qu'après l'abdication de l'empereur et son entrée au monastère de Yuste, c'est-à-dire au plus tôt en 1556, alors que Titien avait dépassé quatre-vingts ans. Et la surprise redouble quand on voit au même musée de Madrid une grande allégorie sur la bataille de Lépante (5 octobre 1571), que Titien n'a pu peindre qu'après avoir atteint sa quatre-vingt-quatorzième année, et lorsqu'on sait qu'au moment où la mort l'emporta à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, il était occupé à peindre une Déposition de croix qui fut achevée par son élève Palma le Vieux, comme l'indique cette pieuse inscription tracée dans l'angle du tableau : *Quod Titianus inchoatum reliquit, Palma reverenter absolvit, Deoque dicavit opus.*

« Mais comment expliquez-vous que dans cette célèbre *Apothéose de la famille impériale*, peinte par ordre du fils, entre l'abdication et la mort du père, Charles-Quint porte la robe des moines hiéronymites de Yuste ? Cette robe ne prouve-t-elle pas qu'il avait fait une prise d'habit et, partant, prononcé des vœux ? C'est un doute que je vous soumets, etc.

« Louis Viardot. »

Je n'oserais résoudre la question, surtout avant d'avoir relu l'ouvrage si intéressant de M. Mignet; mais il me semble tout d'abord que le costume de moine attribué à Charles-Quint par Titien pouvait être une allégorie, un hommage rendu au renoncement du grand empereur, qui sait ? peut-être une façon d'affermir mieux la majesté de son fils, sans qu'il faille pour cela prendre ce costume comme un témoignage strictement historique à l'appui d'un fait douteux.

Je remercie, en tout cas, bien sincèrement M. Viardot de son intéressante lettre. Le débat vaut la peine d'être éclairci, et je n'ai pas à m'excuser, je pense, de n'avoir parlé aujourd'hui que de Napoléon et de Charles-Quint. Il sera toujours temps de parler de *Nana*, dont on ne parlerait déjà plus guère si M. Zola, tout seul, n'en parlait pas tant.

Louis Ulbach.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le congrès ouvrier qui vient d'avoir sa session à Marseille, et dont la valeur représentative est très contestée, a été bien inférieur à ses devanciers. Ce n'est pas qu'il ait baissé le ton; au contraire, il l'a haussé trop souvent de la façon la plus déplorable. Sauf de rares exceptions, ses orateurs ont promptement abandonné la discussion calme, approfondie de leurs griefs. Nous n'avons plus vu se dérouler à la tribune ces amples informations sur l'état réel des diverses industries qui offraient un haut intérêt. Les discours ont tourné de suite à la déclamation. Les élucubrations féminines ont plutôt égayé qu'amélioré le congrès. La Clorinde qui a invoqué en faveur du droit des femmes les dernières pesées de leur cerveau a déridé jusqu'aux plus sinistres barbons de la démagogie. Cette petite pièce carnavalesque n'a pas suffi

pourtant pour ôter au congrès son caractère haineux et violent. La révolution y a été sans cesse invoquée comme la Némesis vengeresse et réparatrice des crimes de la bourgeoisie. On se demande ce que peut bien être la révolution sous un gouvernement de suffrage universel, sinon le recours pur et simple à la force brutale. Comment les socialistes qui l'invoquent ne voient-ils pas qu'ils suppriment par là même cette question sociale dont ils réclament passionnément la mise à l'ordre du jour? Le recours à la violence coupe court à toute étude; dès que la force intervient, elle ne laisse plus de place à l'idée; elle n'est plus que la matière sans l'esprit, aveugle et stupide. Les socialistes extrêmes demandent sans cesse que la question politique s'efface et disparaisse devant la question sociale : en faisant appel à la révolution, ils se contredisent de la manière la plus flagrante, car la révolution c'est précisément la politique — une politique furieuse, insensée — mise à la place de l'étude des questions sociales, à moins qu'on n'entende par celles-ci la spoliation universelle et le brigandage organisé.

Certes nous ne commettrons pas l'injustice des journalistes de la droite qui rattachent directement les insanités et surtout les violences du congrès de Marseille à la campagne que M. Louis Blanc vient de faire dans le Midi. Il serait le premier à désavouer la révolte contre les lois. Son esprit élevé, généreux, repousserait avec indignation de sauvages fureurs qui tiennent bien plus à des appétits déchaînés qu'à des convictions raisonnées. D'ailleurs il s'est vu lui-même traîné aux gémonies par ces mains calleuses qu'il aime tant à presser, et cela dans la ville même où l'on a dételé sa voiture. Cependant nous devons reconnaître que son influence n'a pas été de nature à ramener les classes ouvrières au bon sens, à la juste appréciation des choses. Il leur a versé dans une coupe finement ciselée un vin qui, pris à trop forte dose et surtout en s'aigrissant quelque peu, a contribué à faire monter à leur cerveau une ivresse dangereuse.

Nous avons eu au congrès de Marseille l'exagération forcenée des théories du célèbre socialiste sur deux points. Il est incontestable d'abord qu'en maintenant ses idées de 1848 sur l'organisation du travail par l'État, en demandant au gouvernement d'être le grand répartiteur de la richesse publique, il donne une importance excessive à la possession du pouvoir. On comprend que bon nombre de ses auditeurs incultes, qui n'entendent rien aux nuances, éprouvent une irrésistible tentation de s'emparer de ce moteur central du mécanisme social, avec l'espoir de le faire fonctionner à leur profit. Il n'en serait pas de même si les hommes publics qui ont le plus d'action sur le peuple avaient toujours affirmé et démontré que rien ne remplace le jeu des forces libres. Proudhon à cet égard était infiniment moins dangereux que M. Louis Blanc, malgré ses mots écarlates faits pour tirer l'œil.

Sur un second point, M. Louis Blanc nous paraît un orateur dangereux pour nos populations, malgré l'excellence de ses intentions; il les abuse malgré lui par la déplorable indulgence qu'il a toujours montrée pour les tentatives insurrectionnelles, aussi bien pour les turbulentes injonctions des faubourgs de Paris aux Assemblées de la première révolution que pour la Commune. Il n'a cessé pendant ses vacances parlementaires de demander l'amnistie plénière en s'appuyant sur des considérations qui tendaient à détruire le respect de la légalité. Il n'a pas prononcé un seul mot de blâme sur le 18 Mars, contribuant par cette sentimentalité dangereuse où se noie la notion du droit à enlever tout scrupule à nos classes ouvrières à l'égard de leurs devoirs civiques. C'est ainsi qu'elles en viennent à considérer l'insurrection comme une peccadille ou comme un mérite et qu'elles s'imaginent que violer les lois de l'État ou frauder les droits de douane n'entraîne aucune culpabilité. L'État demeure pour elles le maître, c'est-à-dire l'ennemi — alors même qu'elles ont toute raison de dire : *L'État, c'est nous.* Le peuple est un terrible traducteur des sophismes qu'on lui sert dans une langue dorée; il les dépouille de leur forme oratoire et conclut de l'apologie plus ou moins détournée de ses révoltes passées à l'utilité des révolutions futures, quand même celles-ci ne peuvent désormais avoir d'autre objectif que le renversement de la souveraineté nationale. Le premier devoir des défenseurs de la république actuellement est de tout faire pour développer et pour maintenir parmi nous le respect de la loi. C'est avec tristesse que l'on voit des corps électifs importants, sous prétexte de vœux humanitaires, donner l'exemple en la violant. Nous savons gré au gouvernement de s'être mis en travers de ce courant d'illégalité qui allait grossissant depuis quelques semaines, et d'avoir adopté une politique nette et énergique qui consiste simplement à appliquer les lois, ce qui est le contraire de l'arbitraire. Il en a été récompensé par la défaite à Lyon du parti blanquiste, aux récentes élections communales, dans quatre circonscriptions sur cinq. Il ne s'est pas montré moins catégorique pour réprimer les illégalités du parti monarchique; il a appris aux fonctionnaires qui s'imaginaient pouvoir porter leurs écharpes ou leurs épaulettes dans des banquets factieux que le temps des molles complaisances était aussi bien passé que celui des complicités.

Nous ne comprenons pas l'amertume et la violence des reproches qu'une fraction de la presse républicaine prodigue au ministère. Le journalisme impudent qui s'est consacré à la gloire de la Commune fait son métier en l'injuriant; mais que peut donc vouloir le journal *la France* en dressant contre le gouvernement une de ces machines destructives que son directeur sait monter avec cette persévérante insistance qui est une de ses forces et cette variété de moyens bien connus qui combine l'invocation des grands principes avec les nouvelles plus que hasardées?

On nous répond que c'est une manière de regretter la formation du grand ministère des quatre gauches présidé par M. Gambetta. C'est fort bien, mais est-ce une raison pour renverser le seul ministère viable, puisque le président de la Chambre des députés est décidé à ne pas quitter le fauteuil? Est-ce une raison pour essayer de rendre impossible le gouvernement régulier de la république en lui demandant de supprimer à lui tout seul les lois existantes, d'autoriser le dévergondage d'une presse sans frein et d'engager ainsi

sa responsabilité de la manière la plus grave puisqu'il est armé contre ses excès? Est-ce une raison pour combler de joie les hommes du 16 Mai et mériter leur indulgence et leur pardon, après les coups terribles et décisifs qu'on leur a portés dans une des plus belles campagnes que le journalisme libéral ait faites au service de la liberté!

Pour nous, plus nous réfléchissons de sang-froid à notre situation intérieure et extérieure, plus nous sommes convaincus que le parti républicain, dans toutes ses fractions, à part les fous qui rêvent de révolution en pleine société démocratique et qui ne sont que de purs nihilistes, n'a pas autre chose à faire dans la session prochaine que de soutenir fermement le ministère actuel, sans aveuglement, mais sans esprit de dénigrement. Le centre gauche commettrait une faute des plus graves en se retirant sous sa tente avec une mauvaise humeur non déguisée. On l'y laisserait, et il n'aurait plus le moyen d'exercer sur le cabinet sa légitime influence. Ce n'est pas, en tous cas, le centre droit qui irait l'y chercher, comme le prouve le nouveau manifeste que M. Hervé vient de publier dans *le Soleil*. Il déclare nettement que ses amis ne veulent pas plus de l'alliance des républicains modérés que des banquets légitimistes. C'est se réduire à l'état de hors-d'œuvre parlementaire. Le centre gauche n'a point à regretter des avances qu'il n'avait pas faites; son rôle utile est de fortifier le ministère qui est certainement le moins éloigné de sa politique qu'il puisse imaginer dans les circonstances présentes, tout en cherchant à l'éclairer de ses conseils. Ce qui importe, c'est de ne pas transformer en opposition systématique des divergences parfaitement compréhensibles sur des points particuliers. Il faut aussi que le ministère persévère dans sa ferme attitude de ces derniers jours et qu'il proclame et applique résolûment son programme dès qu'il sera de nouveau devant les Chambres, quitte à se prêter aux transactions raisonnables sur les graves questions où le parti républicain doit chercher à reconstituer son unité.

On a si souvent usé, au sujet de l'administration actuelle, du grand mouvement d'éloquence de Bossuet dans la plus célèbre de ses oraisons funèbres : *Elle se meurt, — elle est morte,* — qu'elle peut encore longtemps prouver que la distance est grande entre l'avant-dernier soupir et le trépas, surtout quand l'agonie est annoncée prématurément par des héritiers impatients.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

On annonce une préface à *l'Étrangère,* dans laquelle M. Alexandre Dumas fils combattra les théories de l'école naturaliste.

Parmi les prix décernés dans la séance de l'Académie des beaux-arts, nous signalerons celui qu'a obtenu M. Eugène Muntz, bibliothécaire de l'École des beaux-arts, pour son savant et très utile ouvrage intitulé *les Arts à la cour des papes depuis le commencement du* XV*e siècle jusqu'au milieu du* XVI*e*.

On sait que M. de Talleyrand plaisantait volontiers au sujet des nombreux serments qu'il avait prêtés pendant sa carrière publique. Il en comptait treize : 1° à Clément XIII, lorsqu'il fut ordonné prêtre; 2° à Clément XIV, lors de son élévation à l'évêché d'Autun; 3° à Louis XVI, en 1789 (convocation des États généraux); 4° au roi et à la Constitution (Champ de Mars); 5° au Directoire, en 1795; 6° au même Directoire, en 1796, comme ministre des affaires étrangères; 7° aux trois consuls; 8° à Napoléon, premier consul; 9° à Napoléon, empereur; 10° à Louis XVIII, en 1814; 11° à Louis XVIII, en 1815; 12° à Charles X; 13° à Louis-Philippe.

M. Zeller, de l'Institut, vient de publier chez Hachette un important volume intitulé *Pie IX et Victor-Emmanuel,* sur lequel nous reviendrons prochainement avec toute l'attention qu'il mérite.

La même librairie publie le troisième volume (nouvelle édition) de la savante *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* de M. H. Wallon.

TRADUCTIONS NOUVELLES. — Il existe à Athènes une fondation dont l'objet est de récompenser le meilleur travail littéraire exécuté sur un sujet donné. La commission avait indiqué pour le dernier concours la traduction en grec moderne du drame de Lessing : *Nathan le Sage*. Les instructions qu'elle avait données à cette occasion aux futurs concurrents renfermaient des passages assez curieux. Elle ne leur proposait pas seulement pour but d'initier le peuple grec aux chefs-d'œuvre des littératures étrangères; elle leur recommandait de chercher à exercer une action sur la construction actuelle de la langue, en faisant usage avec discrétion de formes tombées en désuétude et qu'il serait désirable de voir revivre. Il paraît qu'on a déjà réussi, en y accoutumant insensiblement l'oreille du peuple, à rétablir l'emploi du datif absolu. Il s'agirait maintenant d'en faire autant pour certaines façons d'employer l'infinitif. Ce mouvement conservateur, destiné à renouer la tradition et à restaurer le passé, contraste avec les tendances révolutionnaires que d'autres nations affichent en syntaxe.

Le lauréat du dernier concours a été M. Vlachos, qui s'est servi pour sa traduction de la langue vulgaire et des tours les plus familiers. M. Rangabé avait au contraire rendu la pièce de Lessing en style élevé. De bons juges ont regretté qu'il n'ait pas été couronné. La commission a sans doute estimé que le travail de M. Vlachos atteignait mieux le but spécial qu'elle avait indiqué aux concurrents.

LA RÉFORME DU THÉATRE EN ANGLETERRE. — Au Congrès de la science sociale qui vient d'avoir lieu à Manchester, une discussion animée s'est engagée sur le théâtre considéré comme moyen d'éducation pour le peuple. L'idée n'est pas nouvelle et elle est juste; quiconque s'est occupé, même superficiellement, de ces questions sait qu'il n'est peut-être pas

d'instrument de culture intellectuelle plus puissant que le théâtre. Ce qui constitue l'originalité du mouvement en faveur de la réforme de la scène anglaise, c'est qu'il est dirigé et excité par le clergé anglican. Ce sont des évêques qui prononcent des discours sur l'influence moralisatrice d'une représentation d'*Othello* ou de telle autre pièce de Shakespeare. Ce sont des *révérends* qui se forment en comités avec des actrices pour étudier en commun les meilleurs moyens de créer un répertoire national purifié, « que les évêques protègeront et que les mères anglaises béniront ». L'un des orateurs ecclésiastiques qui ont parlé sur ce sujet au congrès de Manchester a déploré l'absence d'un corps organisé par lequel le but désiré serait poursuivi méthodiquement. Il a exprimé le regret que « la scène n'ait jamais été l'arène d'une action philanthropique vigoureuse ».

La littérature en Serbie. — Les écrivains serbes n'ont jamais eu qu'un public restreint de lecteurs. Depuis la dernière guerre ce public est réduit à peu près à néant, en sorte que les éditeurs refusent d'imprimer aucun ouvrage à leurs frais. C'est à l'auteur à réunir un nombre de souscripteurs suffisant pour couvrir les frais. Le professeur Svétozar Nikesich, ayant terminé un dictionnaire russe-serbe, a ouvert une liste de souscription; il a obtenu *une* signature. L'ancien recteur du progymnase de Nalyef, M. Tasa Stoyanovich vient de son côté de mettre la dernière main à un autre dictionnaire russe-serbe pour lequel il faudrait trouver des souscripteurs. La question est compliquée pour ce dernier ouvrage par la situation particulière de l'auteur qui est prisonnier de guerre. M. Stoyanovich est astreint comme tel à des travaux manuels, et il s'occupe de son livre dans les intervalles de repos où il lui est permis de poser la pioche. On cite encore d'autres écrivains serbes qui ne se trouvent pas moins embarrassés pour se faire imprimer.

Publications annoncées. — De nombreuses traductions de poètes étrangers sont en préparation en Allemagne. Longfellow, qui a toujours été populaire de l'autre côté du Rhin, vient de revoir le manuscrit allemand de sa *Légende dorée,* traduite par la baronne Hohenhausen. Le comte de Wickenburg travaille à traduire le drame d'*Harold,* de Tennyson. Le docteur Hugo von Meltzl prépare une nouvelle traduction, à ajouter à toutes les autres, des poésies de Petofi.

Notes géographiques. — L'Association africaine internationale de Bruxelles a reçu d'assez bonnes nouvelles de Zanzibar. Les explorateurs avaient été éprouvés par les maladies, mais il n'y avait pas de mort à déplorer. L'expérience des éléphants, employés comme bêtes de somme, semblait réussir. Ces animaux avaient franchi des rivières, des montagnes et des marais, en portant de lourdes charges et en se nourrissant de ce qu'on trouvait dans le pays. Ils n'avaient aucunement souffert des atteintes des *tsétsés,* mouches dont la piqûre est mortelle pour les chevaux et les ânes. L'un d'eux était mort d'apoplexie; mais cette perte, considérée comme tout à fait accidentelle, ne devait diminuer en rien la confiance inspirée par ce premier essai.

— L'armée des explorateurs africains vient de faire une recrue princière. Le fils du prince de Monaco part pour l'Abyssinie et l'Afrique centrale. Il s'embarquera à Marseille en même temps que la mission espagnole envoyée par le roi Alphonse à Choa, et à la tête de laquelle se trouve un des membres de la Société africaine internationale d'Espagne.

— Le vapeur *Albion* est revenu en Angleterre après avoir déposé M. Stanley sur les rives du Congo, au-dessous des rapides. M. Stanley emmène avec lui quatre vapeurs, deux allèges pour les bagages, et une escorte composée d'une vingtaine d'Européens et d'environ soixante indigènes. Une autre expédition, partie de Zanzibar, ira au-devant de lui vers le centre du continent. Le secret est toujours gardé sur le but de son voyage; on croit pourtant que M. Stanley est chargé de préparer l'établissement d'une mission commerciale belge dans l'intérieur de l'Afrique.

— Le P. Depelchin, de la mission établie par les jésuites sur les bords du fleuve Zambèze, prépare la publication de son journal.

Viennent de paraître :

Nouvelle Grammaire française, par M. A. Chassang, inspecteur général de l'instruction publique. — Cours supérieur, avec des notions sur l'histoire de la langue et en particulier sur les variations de la syntaxe du XVIe au XIXe siècle. — 1 vol. in-8°. Garnier frères, éditeurs.

La Provence maritime, ancienne et moderne, par M. Charles Lenthéric, ingénieur des ponts et chaussées, avec neuf cartes et plans. — La Ciotat, Tauroentum, Toulon, Hyères, les Maures et l'Estérel, Fréjus, Cannes et Lérins, Antibes, Nice et Cimiez, Menton et Monaco. — 1 fort vol. in-12. Plon et Cie.

Histoire de la Restauration, par M. C. Dareste, ancien recteur de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Institut. — 2 vol. in-8°. Plon et Cie.

Le Fils Maugars, roman, par M. André Theuriet. — 1 vol. G. Charpentier.

La Routine militaire. — 1 vol. in-12. Paul Ollendorf.

L'Art égyptien, d'après les dernières découvertes, édition illustrée, par M. Émile Soldi. — Brochure. Ernest Leroux.

Curiosités de l'histoire du progrès, par M. Alphonse Renaud. — Brochure. G. Charpentier.

Nouvelles éditions, traductions et réimpressions :

Œuvres de P.-L. Courier, précédées d'une préface par M. F. Sarcey. — 3 vol. in-12. Librairie des bibliophiles.

Œuvres complètes de Shakespeare, traduites par François-Victor Hugo. — Tome XII. Alphonse Lemerre.

La Science expérimentale, avec figures, par Claude Bernard. — Progrès des sciences physiologiques, problèmes de la physiologie générale, discours de réception à l'Académie française, etc. — 1 vol. in-12. J.-B. Baillière et fils.

La Tendre Dévote, roman, par Mme Angélique Arnaud.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (1987)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 19. 8 NOVEMBRE 1879.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE PREMIER EMPIRE

Napoléon en famille.

On commence à connaître l'histoire intime du premier empire. Longtemps on n'a vu dans Napoléon que le capitaine et l'homme d'État; amis et ennemis ne le jugeaient guère que d'après des Mémoires politiques ou militaires. Les plus consciencieux croyaient voir sa pensée, son âme tout entière dans ses décrets, dans sa *Correspondance* officielle et ses *Bulletins* de la Grande-Armée. Ils se le représentaient toujours à cheval ou au Conseil d'État, gagnant des batailles ou discutant le Code civil. Ils le faisaient d'une pièce, tout en esprit, étranger ou supérieur aux faiblesses du cœur, inaccessible aux passions ordinaires de l'humanité. Ils ne trouvaient dans chacun de ses actes que le résultat d'un profond calcul. Ils ne voulaient pas croire que les affections privées et les influences domestiques eussent troublé souvent et fait parfois fléchir cette âme pour eux indomptable. Les historiens enfin défiguraient à leur insu Napoléon, qui, sous leur plume, était toujours empereur et n'était jamais homme. Tomber dans l'excès contraire serait ridicule. M. Lanfrey et M. Henri Martin, qui ont publié naguère sur l'Empire d'importants ouvrages, n'ont point commis cette faute; mais, s'ils se sont, avec raison, principalement attachés à montrer comment Napoléon avait régné, ils ont cru devoir, pour le mieux apprendre, rechercher comment il avait vécu. Le personnage a gagné, grâce à eux, en dramatique intérêt ce qu'il a perdu en grandeur épique; il a gagné surtout en exactitude historique. Chaque jour, du reste, des revélations nouvelles nous aident à comprendre les misères et les impuissances de cet homme extraordinaire qui faisait trembler l'Europe et ne parvenait pas à discipliner sa propre famille. Les frivolités et les bassesses dont il fut sans cesse témoin dans sa maison, les résistances qu'il éprouva de la part des siens, les ingratitudes et les trahisons de ceux qu'il aimait, ne contribuèrent pas peu à endurcir ce cœur naturellement peu porté aux sentiments doux. Si Napoléon, à mesure qu'il avança dans la vie, se prit à mépriser chaque jour les hommes davantage, c'est, je crois, en grande partie parce que son entourage et sa famille étaient méprisables. S'il en vint à ne plus même les haïr, s'il finit par s'abandonner lui-même, en vrai fataliste, n'est-ce pas aussi beaucoup parce que ses affections les plus vives et les plus sincères avaient dû se transformer peu à peu en indifférence et en dégoût pour ceux qui en étaient les objets? C'est l'impression que laisse, avec beaucoup d'autres, la lecture des documents inédits relatifs à l'Empire que de récentes publications ont mis en lumière. Grâce à M. Rocquain, les longs et violents démêlés de l'Empereur avec son frère Louis nous sont maintenant bien connus (1). M. Rambaud a fait, de son côté, ressortir quelques-unes des difficultés que Jérôme Bonaparte créa au chef de sa famille (2). Les rapports pénibles de Napoléon avec son aîné Joseph, roi de Naples et d'Espagne, ont été retracés, avec pièces à l'appui, par M. le baron du Casse, qui publiait, il y a quelques semaines, une nouvelle série de lettres de nature à compléter l'édification du public sur ces querelles (3). La *Revue historique* nous a représenté, d'après Sismondi, l'homme des Cent-Jours (4). Les ravissants *Mémoires* de Mme de Rémusat, publiées — partiel-

(1) *Napoléon et le roi Louis.* — 1 vol. Paris, Didot, 1875.

(2) *Le royaume de Westphalie et Jérôme Bonaparte.* — *Revue des Deux Mondes*, livr. des 15 sept., 1er et 15 oct. 1872.

(3) *Memoires du roi Joseph.* — 10 vol. in-8. Paris, Perrotin. Les nouvelles lettres publiées par M. du Casse se trouvent dans la *Revue historique*, t. X, p. 91-115 et 344-382, et t. XI, p. 80-110.

(4) Voy. notamment : *Une conversation de Napoléon Ier et de Sismondi, Revue historique*, t. I, 238-251. — *Lettres de Sismondi écrites pendant les Cent-Jours. Ibid.*, t. III, 86-106 et 319-345. *Ibid.*, t. IV, 347-361. *Ibid.*, t. V, 347-360. — *Notes de Sismondi sur l'Empire et les Cent-Jours. Ibid.*, t. IX, 360-393.

lement — depuis peu, font revivre devant nous, avec toutes ses violences et ses faiblesses, l'homme du Consulat (1). D'autres documents encore (2), dont quelques-uns, comme les très curieux *Mémoires* du général Bigarré (3), sont restés manuscrits, nous permettent d'apprécier, non certes en pleine connaissance de cause, mais du moins avec précision et équité, les principales phases de ce qu'on peut appeler la vie de famille de Napoléon.

I.

Il est incontestable que, dès sa plus tendre jeunesse, la passion dominante du futur empereur fut l'ambition. De très bonne heure il se persuada et demeura convaincu que les convenances et les lois sociales n'étaient pas faites pour lui, que le devoir des autres était de lui céder et *que ce qui lui plaisait devait lui appartenir* (4). C'est ainsi qu'il raisonnait à l'École militaire, où il ne permettait à personne d'approcher du coin de cour dont il avait fait sa propriété. Il se croyait déjà fort au-dessus des sentiments les plus naturels à l'homme et au citoyen. Il éprouvait le besoin de s'en défendre. A douze ans, lorsqu'il quitta le collège d'Autun, son frère Joseph, qui ne s'était jamais séparé de lui, sanglotait; pour lui, quoique affligé, il ne versa qu'une larme, et encore la dissimula-t-il de son mieux (5). Quand la Révolution éclata, il s'en réjouit; il devint même jacobin. Était ce par enthousiasme pour la liberté? Devenu consul, il eût été offensé qu'on le crût. C'était tout simplement, dit-il, parce que « l'égalité, qui devait m'élever, me séduisait » (6). Si, au 20 Juin, il n'eut que du mépris pour Louis XVI coiffé du bonnet rouge et buvant à la santé du peuple, il n'eut pas beaucoup d'estime pour les conventionnels affolés qui, dans la nuit du 12 au 13 vendémiaire, lui demandaient conseil et n'osaient pas tirer le canon sur le peuple insurgé. « Me voici compromis, déclara-t-il, puisque vous m'avez nommé; il est bien juste que vous me laissiez faire. » Et il mitrailla les sections (7). Un peu plus tard, quand ses victoires d'Italie eurent fait de lui un personnage, Miot de Mélito le trouva près de Milan, au château de Montebello, entouré d'un faste royal et recevant dédaigneusement les hommages des plus grands seigneurs. « Croyez-vous, dit-il à ce diplomate, que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire que je triomphe?.. Croyez-vous aussi que ce soit pour fonder une république?.. Il faut à la nation un chef, un chef illustré par la gloire, et non pas des théories de gouvernement, des phrases, des discours d'idéologues auxquels les Français n'entendent rien (1) ... »

Dans les relations sociales, il affectait presque toujours le même dédain des principes et des hommes. Enfant, au milieu de ses compagnons d'école, il évitait presque systématiquement de se faire des amis. Officier subalterne, au temps de ses premières garnisons, il vivait solitaire, enfoui dans les livres, étudiant à tort et à travers le droit, l'histoire, toutes les sciences, et se tenant toujours en garde contre les impressions et les entraînements qui devaient résulter pour lui de ses lectures. S'il rêvait, ce n'était, déclare-t-il, que pour *mesurer ensuite ses rêveries au compas de son raisonnement* (2). Au fond, il était beaucoup moins *raisonnable* et moins froid qu'il ne voulait le faire croire. Si l'ambition sceptique et sans frein tenait la meilleure place dans son cœur, elle n'y étouffait pas entièrement des sentiments plus honorables et plus doux. Il avait (et il conserva longtemps, nous en verrons la preuve) une vive affection pour sa mère et pour tous les membres de sa famille (3). Il eut aussi, dans sa jeunesse, des attachements plus passionnés. Ce n'est pas qu'il ne s'en fût aussi quelque temps défendu. « Jusqu'à ma première campagne d'Italie, disait-il en 1815 à Sismondi, je n'osais pas regarder une femme au visage (4). » Mais il avait lu beaucoup de romans, sans doute pour pouvoir analyser savamment ses passions, s'il devenait jamais amoureux. Le sentimentalisme déclamatoire de Richardson et de Fielding l'échauffa malgré lui. L'aimable licence de Pigault-Lebrun (qu'il ne goûtait pas moins) acheva sans doute de dissiper sa timidité (5). Le fait est qu'en 1794, il se faisait suivre à l'armée d'une maîtresse. Il l'emmenait partout, même aux avant-postes; pour lui prouver son attachement, il engageait parfois les troupes sans nécessité et lui donnait ainsi le spectacle galant d'une petite tuerie.

Il eut, depuis, bien d'autres caprices en Italie, en Égypte et ailleurs; mais il éprouva aussi une passion profonde et durable, qui le retint quelque temps tout entier et qui eut sur lui et sur sa destinée plus d'influence qu'il ne le sentit jamais. On a dit qu'en prenant pour femme la séduisante veuve du général de Beauharnais, il s'était laissé aller à un calcul infâme et qu'il savait très bien que Barras lui faisait épouser sa maîtresse. Outre qu'il n'est point établi que ce Directeur eût avec Joséphine d'autres rapports que ceux de l'amitié, on ne peut supposer que Bonaparte eût à cet égard le moindre soupçon. On ne saurait, autrement, rien comprendre aux lettres ardentes, passionnées, qu'il trouva le temps d'écrire à sa femme pendant la laborieuse campagne de 1796. Il se plaignait sans cesse qu'elle ne fût pas aussi expansive que lui-même. Il donnait, il est vrai, dans un

(1) Le premier volume des *Mémoires* de Mme de Rémusat vient de paraître chez Calmann Lévy.

(2) Voy. notamment les *Mémoires* de Miot de Mélito. 3 vol. in-8. Paris, Michel Lévy, 1858. — Le travail de M. Tessier sur *Hohenlinden*, d'après les mémoires inédits du général Decaen. *Revue historique*, IX, 343-350. — L'étude de M. E. Montégut sur *Davout*, *Revue des Deux Mondes*, livr. du 1er octobre 1879, etc., etc.

(3) Le général Bigarré, aide de camp du roi Joseph, a laissé, outre le manuscrit de ses *Memoires*, qui vont de 1775, date de sa naissance, à 1813, un *Recueil de notes* qui est également bon à consulter.

(4) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 267.

(5) *Nouvelle Biographie générale* (Didot), t. XXXVII, p. 447.

(6) *Memoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 268.

(7) *Ibid.*, p. 270.

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, 163-164.

(2) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 268. — *Conversation de Sismondi et de Napoléon Ier*, *Revue historique*, t. I, 250.

(3) *Mémoires* de Bigarré, 2e partie, p. 83.

(4) *Conversation de Sismondi*, etc. *Revue historique*, t. I, 250.

(5) *Ibid.*

lyrisme conjugal difficile à imiter. « Tes lettres, s'écriait-il, sont froides comme cinquante ans; elles ressemblent à quinze ans de ménage. On y voit l'amitié et les sentiments de cet hiver de la vie. Fi! Joséphine... » Et le 13 novembre, à la veille d'Arcole, son cœur s'exprimait en ces termes : « Je ne t'aime plus, je te déteste. Tu es une vilaine, bien gauche, bien bête, bien Cendrillon... Que faites-vous donc toute la journée, madame? Quelle affaire si importante vous ôte le temps d'écrire à votre bien bon amant? ... Écris-moi vite quatre pages, et de ces aimables choses qui remplissent mon cœur de sentiment et de plaisir. J'espère qu'avant peu je te serrerai dans mes bras, et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'Équateur (1). » Quand il la revoyait, il se contraignait moins encore que la plume à la main. Miot de Mélito, qui accompagna les deux époux dans une excursion au lac Majeur, conte que devant Berthier et lui le général prenait fréquemment avec sa femme des libertés qui ne laissaient pas que de les embarrasser (2).

Cette union si tendre eut cependant de bonne heure ses orages, s'il faut en croire les médisants. Joséphine, reine de la mode, frivole dans ses goûts, légère dans ses propos, voyait trop de monde à Paris et avait trop d'amis pour qu'on ne l'accusât pas d'avoir quelques amants. Sismondi affirme (3), d'après La Valette, qu'elle faisait à Bonaparte, dès cette époque, « de nombreuses infidélités ». Il ajoute que celui-ci le savait et « entrait dans des accès de colère effroyables ». On ne peut douter, en effet, que des rapports désobligeants n'aient été adressés au général sur sa femme pendant les campagnes d'Italie et surtout pendant la campagne d'Égypte. A cette dernière époque, ces accusations devinrent si graves et si persistantes que Bonaparte tomba dans un désespoir et un découragement profonds. Il écrivait à son frère Joseph, confident de ses désillusions et de ses douleurs, sur un ton de cordialité triste qui contraste singulièrement avec la hauteur sceptique de ses entretiens ordinaires. « J'ai beaucoup de chagrin domestique, lui disait-il dans une lettre datée du Caire, car le voile est entièrement levé. Toi seul me restes sur la terre, ton amitié m'est bien chère ; il ne me reste plus pour devenir misanthrope qu'à la perdre et te voir me trahir... C'est une triste position que d'avoir à la fois tous les sentiments pour une même personne dans un seul cœur... Tu m'entends. ... Adieu, mon unique ami. Je n'ai jamais été injuste envers toi. Tu me dois cette justice (4). »

II.

L'irritation de Bonaparte contre Joséphine était encore fort vive l'année suivante, quand il revint en France. Une scène violente eut lieu entre les deux époux, lorsqu'ils se revirent (1); mais le général, qui, pour être misanthrope n'avait pas cessé d'être ambitieux, trouva dans son triomphe criminel du 19 Brumaire (2) et dans son élévation au consulat une puissante diversion à ses douleurs intimes. Devenu tout-puissant, il crut sans doute indigne de lui de prolonger aux yeux du public une querelle d'intérieur d'où il ne pouvait sortir pour lui que du ridicule. Peut-être aussi finit-il par croire à l'innocence de sa femme et se laissa-t-il persuader qu'elle avait été victime de la calomnie. Cela n'est pourtant pas probable, car il était soupçonneux et ne revenait guère sur ses premières impressions. Il ne semble pas avoir gardé rancune aux délateurs qui avaient si cruellement troublé son repos. Murat, qui n'avait pas été un des derniers (3), conserva cependant toute la faveur du premier consul qui, quelque temps après, lui fit épouser sa sœur Caroline.

Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que, d'une part, Bonaparte voulut éviter tout éclat et que, de l'autre, sans se faire trop d'illusions sur la fidélité de sa « petite créole », il se laissa jusqu'à un certain point reprendre à sa douceur et au charme inexprimable qu'elle avait dans les larmes (4). Il avait, du reste, besoin d'elle pour tenir sa cour. Au milieu des brutalités de la Terreur et des dévergondages du Directoire, Joséphine était restée grande dame. Elle avait conservé les manières et le langage de l'ancienne aristocratie. Ses relations personnelles la rattachaient à cette noblesse que le premier consul désirait si ardemment rallier à sa personne et à son système politique. Le futur empereur tira bon parti de sa douce influence sur une société effarouchée et méfiante, que le sabre seul n'eût point attirée. Peu à peu les descendants des plus illustres familles reprirent le chemin des Tuileries. Beaucoup, qui n'y allaient d'abord que pour voir Mme Bonaparte, y restèrent pour servir le maître. « Il y a, dit Mme de Rémusat, dans le caractère des grands seigneurs quelque chose du chat qui demeure attaché à la même maison, quel que soit le propriétaire qui vient l'habiter (5). »

Le premier consul ne comptait pas moins sur la grâce insinuante de Joséphine pour assouplir les rudes soldats dont il devait un peu plus tard faire des maréchaux et des ducs et pour donner à leurs femmes la délicatesse de façons et de langage qui leur manquait. Cette seconde partie de la tâche qu'eut à remplir Mme Bonaparte n'était pas la moins difficile. Dans les premiers temps, cette cour *hérissée* n'était pas précisément le temple des bonnes manières. On y jurait fort, à l'exemple du maître, d'ailleurs, et on y parlait très haut.

(1) Lettres citées dans la *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448.

(2) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. I, 184-185.

(3) *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 368.

(4) *Revue historique*, t. X, 98.

(1) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 446 (24) et 447 (32). — Mme de Rémusat rapporte (t. I, p. 147-148) que Joséphine en pleurs passa presque une nuit à la porte de son mari, qui ne voulait pas la revoir et ne lui ouvrit sa chambre, à la fin, que pour l'accabler de reproches et lui signifier qu'il allait se séparer d'elle pour toujours.

(2) Le coup d'État qui donna le pouvoir à Bonaparte fut préparé le 18 Brumaire, mais il ne fut exécuté que le 19.

(3) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 368-369.

(4) *Mémoires* de Mme de Rémusat. — Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 368.

(5) *Mémoires*, t. I, p. 343-344.

Puis, pour ne pas déplaire, on tomba dans l'excès opposé. Les généraux vinrent, par ordre, parader dans les salons en fastueux uniformes; les femmes s'y montrèrent en merveilleuses toilettes; mais les uns et les autres, sans doute de peur de trop parler, se condamnèrent à rester bouche close et en vinrent même à ne plus penser. On se contenta d'écouter, avec des airs d'admiration, le premier consul, qui pérorait avec aplomb sur toutes choses en gesticulant et frappant du pied. S'il interrogeait, on lui répondait oui ou non. On considérait comme une hardiesse extraordinaire de n'être pas de son avis sur le mérite d'une tragédie. On admira le courage de Mme de Rémusat qui avait osé lui vanter Shakespeare, et on la trouva pédante pour avoir insinué que Montesquieu pouvait bien être l'auteur de l'*Esprit des Lois* (1).

Cette société abrupte subit pourtant peu à peu l'influence aimable de Joséphine et des quelques femmes d'esprit qu'elle avait su attirer auprès d'elle. Les beaux mannequins et les gracieuses poupées dont Bonaparte avait rempli ses salons finirent par s'animer. Les plaisirs de l'esprit furent appréciés aux Tuileries, à Saint-Cloud et à la Malmaison. Même on organisa, dans l'entourage du Consul, des comédies de société qui furent fort goûtées de lui et de ses hôtes les plus distingués. Bourienne y jouait «les bourrus dans la perfection et au besoin les fripons financiers; Savary les valets impertinents; Lauriston les fourbes et les inconstants; Lemarois les braves; Marmont les traîtres, et Laplanche-Mortière les étourdis ». Les principales actrices étaient Hortense Beauharnais, Caroline Bonaparte, Mme Savary, Mme Duchâtel (2).

Bonaparte lui-même ne tarda pas à être atteint par la transformation morale qui s'opérait autour de lui. Le premier consul, qui, au début, se levait à peine pour recevoir et saluer les dames, en vint à rechercher leur conversation et à se montrer près d'elles plus empressé, plus galant, plus gai que son naturel et sa dignité ne pouvaient le faire supposer. « Il arrivait souvent, dit Bigarré, qu'il excitait les dames de la société de sa femme à courir après lui ou à s'amuser à divers jeux dont il se mettait presque toujours. (3) » Ajoutons que ses gaietés ne furent pas toujours si innocentes. Le général n'avait jamais été fort austère dans ses mœurs; mais depuis son mariage il avait dissimulé de son mieux ses écarts extra-conjugaux : à partir du Consulat, au contraire, on remarque qu'il rechercha de moins en moins le mystère. Il jugea sans doute que, pour restaurer en entier le pouvoir monarchique, il lui fallait se placer hardiment au-dessus de toutes les lois, même de celles de la famille, et faire, comme un Louis XIV, montre de ses amours. Le fait est que les plus belles personnes de sa cour furent l'objet de ses obsessions et que toutes ne furent pas rebelles. Pas une seule, on peut le dire, n'échappa au soupçon d'avoir eu pour lui quelque faiblesse. Mme de Rémusat, dont il aimait l'instructive et solide conversation, fut elle-même accusée et eut quelque peine à convaincre Joséphine de son innocence (1). On alla jusqu'à dire que le Consul, dans ses caprices, n'épargnait pas même son propre sang et qu'il avait séduit toutes ses sœurs les unes après les autres. Mme Bonaparte en demeura persuadée. Elle croyait son mari capable de tout. Elle disait qu'il n'avait aucun principe de morale et que, si on le laissait se livrer en paix à ses penchants, on le verrait bientôt s'abanner aux passions les plus honteuses. Le fait est qu'il en vint à se contraindre fort peu et que, non content de détourner de leurs devoirs les dames de sa cour, il alla chercher des amours nouvelles jusqu'au théâtre. La belle Mlle Georges, qu'il ne pouvait faire applaudir à la Comédie française, était sa maîtresse en titre en 1802 et 1803. Il passait avec elle de longues soirées dans son propre palais, et la pauvre Joséphine, qui ne le voyait jamais revenir, se mourait de jalousie. Une nuit elle voulut aller les surprendre; mais le courage lui manqua en route (2).

Le premier consul ne se croyait sans doute pas tenu à beaucoup d'égards envers une épouse dont la conduite n'avait pas toujours été à l'abri de tout soupçon; mais il faut convenir qu'il se montrait envers elle aussi cruel que cynique lorsqu'il venait lui-même lui faire part de ses bonnes fortunes et lorsqu'il s'étonnait qu'elle s'en affligeât. A ses pleurs il ne répondait souvent que par des brutalités. Essayait-on de lui faire remarquer l'inconvenance de ses procédés, il croyait répondre à tout en disant : « Je ne suis pas un homme comme un autre et les lois de morale ou de convenance ne sont pas faites pour moi (3). » Il est vrai que dans les intervalles de ses éphémères passions il redevenait affectueux et tendre pour sa femme et, ne sachant se contraindre en rien, prenait avec elle, en plein salon, comme jadis en Italie, des libertés assez gênantes pour les spectateurs (4).

III.

Au milieu de ces querelles et de ces fugitives réconciliations, le crédit de Joséphine sur Bonaparte ne pouvait que baisser. La femme du premier consul ne se faisait plus écouter de lui qu'à de rares intervalles. En 1804, elle ne parvint pas à sauver la vie au duc d'Enghien, pour lequel elle intercéda vainement et avant et après son arrestation. Son mari lui répondit durement que les femmes devaient demeurer étrangères à ces sortes d'affaires (5). Il songeait, du reste, dès cette époque à se séparer d'elle par le divorce. Elle ne lui avait point donné d'enfants, et ce désappointement avait été fort cruel pour un homme qui aspirait à fonder une dynastie. Cette stérilité était une arme pour les frères et les sœurs de Bonaparte, qui depuis longtemps le circonvenaient

(1) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 188-189.
(2) *Mémoires* de Bigarré, 2e partie, p. 57-58.
(3) *Ibid.*

(1) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 280-284.
(2) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I. p. 207-209. — Ailleurs, Mme de Rémusat raconte que Joséphine surprit un soir Bonaparte avec une certaine dame de K..., et qu'il ne répondit à ses reproches qu'en la menaçant du divorce.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 206.
(4) *Ibid.*, p. 321.
(5) *Ibid.*, p. 315.

et l'excitaient contre les Beauharnais. La faveur de ces derniers les exaspérait; il n'était rien qu'ils ne fussent disposés à faire ou à dire pour les perdre. Caroline, femme de Murat, se distinguait non seulement par son ambition, mais par son âpreté et son acharnement contre l'épouse de son frère. Non contente de propager de tout son pouvoir les bruits fâcheux qui avaient noirci la réputation de Joséphine, elle allait, s'il faut en croire Mme de Rémusat, jusqu'à favoriser les intrigues amoureuses du premier consul pour achever de le détacher de sa femme (1). Tout le reste de sa famille, à l'exception peut-être de Mme Lætizia, mère de Bonaparte, qui aurait voulu maintenir la paix parmi les siens, et de l'oncle Fesch, tout entier à ses ambitions ecclésiastiques et à ses spéculations véreuses, partageait et secondait sa haine. Et ce n'était pas seulement Joséphine que les Bonaparte cherchaient à déshonorer et à perdre dans l'esprit du maître et dans l'opinion publique : ils ne s'attaquaient pas avec moins de violence aux enfants qu'elle avait eus de son premier mariage et que le Consul traitait comme les siens. Il leur avait déplu de voir leur frère emmener Eugène Beauharnais dans ses campagnes, veiller avec sollicitude sur les jours de ce jeune et brave officier (2) et l'associer de loin à sa fortune. Ils ne pouvaient, il est vrai, ni lui imputer d'actions honteuses ni incriminer sérieusement ses intentions : Eugène vivait au grand jour; sa modestie était bien connue, de même que sa loyauté et son attachement pour son père adoptif. Ils se dédommageaient aux dépens de sa sœur, à laquelle ils firent de bonne heure une réputation déplorable.

Hortense, jeune, instruite, gracieuse comme sa mère, plaisait beaucoup à Napoléon, qui eut longtemps pour elle une condescendance marquée. Il n'en fallait pas plus pour faire dire aux Bonaparte, toujours disposés à soupçonner ou à inventer le mal, que des rapports criminels existaient entre la fille de Joséphine et son beau-père. Que cette jeune personne fût un peu légère et de vertu facile, c'est ce que sa conduite ultérieure a paru prouver; mais rien n'autorise à croire ni surtout à affirmer qu'elle eût débuté dans la vie par l'abominable inceste que lui imputaient ses ennemis. Quoi qu'il en soit, son nom fut flétri. Lorsque Bonaparte voulut la marier, il lui fallut l'offrir et finalement l'imposer. Le général Moreau la refusa, presque grossièrement, et ce fut, ce qu'on ne sait pas assez, l'origine de sa rupture avec le premier consul. En février 1801, le vainqueur de Hohenlinden raconta à un de ses lieutenants, le général Decaen, qu'ayant été quelques mois auparavant invité à dîner à la Malmaison, il avait trouvé sur la cheminée du salon une feuille publique contenant cette nouvelle : *On dit que le général Moreau doit épouser Mlle Hortense Beauharnais;* qu'il s'était hâté de glisser ce journal sous la pendule, mais que le premier consul était venu l'y reprendre et avait lu ce passage à haute voix, et que lui, Moreau, pour couper court à toute ouverture, avait dit : « Je ne veux pas me marier, cela porte malheur; voyez Joubert. » Bonaparte lui pardonna d'autant moins cet affront que fort peu après le général épousa Mlle Hulot et « répéta publiquement plusieurs fois qu'on avait voulu le faire entrer dans cette f.... famille, mais qu'il avait bien su s'en débarrasser » (1).

Rebuté par Moreau, le premier consul eut, pour marier Hortense, une idée bien plus malencontreuse. Il crut et Joséphine se persuada sans doute avec lui qu'en la donnant à un de ses frères il amènerait sans doute la réconciliation des Bonaparte et des Beauharnais. Mais il choisit, ne pouvant apparemment mieux faire, de tous ses frères le plus méfiant, le plus quinteux, le moins disposé à le seconder en quoi que ce fût. C'était Louis. Ce jeune homme malingre et souffreteux, toujours ennuyé, toujours aigri et jaloux, jugeant Hortense d'après les bruits qui couraient sur elle, frémit à l'idée d'épouser une pareille femme et d'être pris pour dupe par son frère. Il fit longtemps la sourde oreille. Les propositions devenant fort claires, il demanda à voyager pour compléter son éducation militaire et partit pour la Prusse. Au retour, Hortense, non mariée, lui fut encore offerte. Cette fois il s'enfuit jusqu'en Portugal, où nos armes étaient engagées. Mais la paix le fit bientôt revenir, et il lui fallut enfin, au mois de janvier 1802, subir ce mariage qu'il regardait comme honteux (2). Il céda lâchement, mais, comme un enfant boudeur, ne tarda guère à délaisser sa femme. Il avoue dans ses Mémoires que, dans toute sa vie conjugale, il ne demeura pas quatre mois avec elle. Il ne l'en surveillait pas moins étroitement, ne lui épargnant à toute heure ni les soupçons ni les accusations les plus injurieuses. S'il lui permettait d'aller à Saint-Cloud voir le premier consul, il lui défendait expressément d'y coucher. Il l'entourait d'espions, décachetait ses lettres et, quand elle se plaignait : « Vous ne pouvez pas m'aimer, lui disait-il; vous êtes femme et par conséquent un être tout formé de ruse et de malice. Vous êtes la fille d'une mère sans morale; vous tenez à une famille que je déteste; que de motifs pour moi de veiller sur toutes vos actions! (3) »

IV.

C'est surtout sous l'Empire que Bonaparte dut regretter d'avoir uni deux caractères si mal assortis. Lorsque le premier consul résolut de fixer dans sa famille l'hérédité monarchique, n'ayant pas d'enfants de Joséphine, qu'il lui répugnait, après tout, de répudier, il résolut d'adopter le fils qu'Hortense venait de donner à Louis et pour lequel il avait une affection toute particulière. Il se faisait souvent apporter cet enfant à Saint-Cloud ou à la Malmaison, jouait avec lui, le plaçait entre les plats sur la table et s'amusait beaucoup de ses gambades et de ses gaucheries (4). On ne manqua pas

(1) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 191, 204.

(2) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 370.

(1) *Mémoires inédits* du général Decaen, cités par M. Tessier. *Revue historique*, t. IX, 351.

(2) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (119).

(3) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 185, 357-358.

(4) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 186, 320.

de dire qu'il était un peu plus que son père adoptif, et Louis Bonaparte, soupçonneux comme toujours, se le persuada sans peine : aussi jeta-t-il feu et flammes quand Napoléon parla de le traiter officiellement comme son fils. Il déclara qu'une pareille adoption serait pour lui le déshonneur. Au fond, la honte le touchait bien moins que la crainte de perdre ce qu'il appelait ses droits à l'hérédité impériale. Ce frère de parvenu considérait déjà la France comme son bien et s'emportait ridiculement à la pensée que son fils pût un jour monter sur le trône avant lui. « Pourquoi faut-il, disait-il à Napoléon, que je lui cède ma part de votre succession? Par où ai-je mérité d'être déshérité?... Non, je n'y consentirai jamais et, plutôt que de renoncer à la royauté qui va entrer dans votre héritage, plutôt que de consentir à courber la tête devant mon fils, je quitterai la France — et nous verrons si tout publiquement vous oserez ravir un enfant à son père! » Joséphine, que cette adoption eût remplie de joie en éloignant d'elle toute menace de divorce, essaya vainement de fléchir l'opposition de son gendre; Hortense ne fut pas plus heureuse. « Si vous suivez, lui dit Louis, les intérêts de votre mère aux dépens des miens, je vous séparerai de votre fils, je vous claquemurerai dans quelque retraite éloignée dont aucune puissance humaine ne pourra vous tirer... (1). »

Joseph, frère aîné de Napoléon, et qui comptait, lui aussi, sur l'héritage impérial, se montra également hostile à l'adoption. Bien qu'il n'eût jamais reçu que de bons traitements du premier consul, il parla dans cette circonstance en frondeur déterminé, se plaignit hautement de la *tyrannie* et déclara qu'il préviendrait par tous les moyens les atteintes dont ses *droits* étaient menacés, qu'il s'allierait au besoin à Moreau et à Sieyès. Le descendant de vingt rois n'eût pas été plus fier. Mme Murat, qui rêvait pour son fils Achille une couronne, demanda aigrement ce que l'empereur ferait de lui : « Achille sera un bon soldat », répondit-il. Caroline n'était pas femme à pardonner au fils de Louis la préférence dont il était l'objet : Napoléon le savait bien; aussi, s'adressant à son neveu de prédilection : « Je te conseille, dit-il, mon pauvre enfant, si tu veux vivre, de ne point accepter les repas que t'offriront tes cousins (2). »

Ainsi, avant même que l'Empire fût proclamé, la guerre était allumée dans la famille impériale, et des ambitieux sans titres aussi bien que sans cœur se disputaient par avance la France asservie et pillée. Napoléon, écœuré, dut s'avouer vaincu, renoncer à l'adoption du jeune prince et reconnaître pour ses héritiers Joseph et Louis. Ces deux empereurs en expectative continuèrent à faire bonne garde autour de la succession. En 1805, Napoléon ayant voulu donner la couronne d'Italie à Joseph pour obtenir sa renonciation au trône de France, celui-ci repoussa tout arrangement de ce genre avec indignation. Il l'offrit alors à Louis pour son jeune fils; mais l'irascible époux d'Hortense ne manqua pas de s'emporter et de répéter que ce serait donner raison aux bruits qui avaient couru sur la naissance de cet enfant. Ce que voyant, l'empereur, exaspéré, prit son frère par le milieu du corps et le jeta violemment hors de son cabinet (1). Il faut avouer que si réellement il n'avait rien à se reprocher à l'égard de Louis, ce mouvement d'impatience était bien pardonnable.

(1) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 354-356.

(2) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. II. — *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 353-354.

V.

Les rapports de Napoléon avec les autres membres de sa famille n'étaient pas, à cette époque, de nature à le consoler de ces déboires. De ses trois sœurs, l'une, Caroline, qu'il avait donnée à Murat, achevait de pervertir ce pauvre esprit et ne cessait de troubler la cour par son ambitieuse turbulence. Les deux autres, Élisa et Pauline, qu'il n'avait pu empêcher (de peur du scandale) d'épouser le Corse Bacciochi et le Romain Borghèse, menaient grand train et ne vivaient pas d'une façon fort édifiante (2). Quant aux deux frères dont il nous reste à parler, Lucien et Jérôme, ils étaient à ce moment en guerre ouverte avec l'Empereur.

Le premier, dont l'énergie peu scrupuleuse et la présence d'esprit avaient assuré le succès du coup d'État du 19 Brumaire, était, par son caractère et ses talents, digne de se mesurer avec Napoléon. Éloquent et brave, mais violent, absolu dans ses volontés et effréné dans ses passions, il s'était trouvé, dès le début du Consulat, en conflit avec son puissant frère. Deux caractères ainsi faits ne pouvaient longtemps demeurer en paix. Lucien, d'abord ministre de l'intérieur, puis disgracié, acheva d'indisposer contre lui le premier consul par sa liaison bruyante avec Mme Jouberthon, belle et spirituelle personne qui ne jouissait pas, paraît-il, d'une réputation intacte. Loin de se rendre aux remontrances de Napoléon, qui voulait le détacher d'elle, il finit par l'épouser, en 1803, et cessa de voir son frère. Fort peu avant la proclamation de l'Empire, Bonaparte, qui voulait se rapprocher de Lucien, le fit venir un soir et n'épargna ni séductions, ni prières, ni menaces pour le déterminer au divorce. Il le trouva inébranlable, le chassa de sa présence et vint, plein de colère et de douleur, conter son insuccès à sa femme. Mme de Rémusat rapporte qu'il prit cette dernière dans ses bras, lui posa doucement la tête sur son épaule et lui fit part tristement de la scène qui venait d'avoir lieu : « Il est dur pourtant, dit-il en terminant, de trouver dans sa famille une pareille résistance à de si grands intérêts. Il faudra donc que je m'isole de tout le monde, que je ne compte que sur moi seul. Eh bien, je me suffirai à moi-même, et toi, Joséphine, tu me consoleras de tout. » (3).

Lucien, qui n'avait pas été reconnu prince français, alla, dès le mois d'avril 1804, vivre à Rome en simple particulier. Vainement Napoléon lui fit-il, à plusieurs reprises, proposer des couronnes, à la simple condition de rompre un mariage

(1) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. II, p. 256-257.

(2) *Mémoires* de Mme de Rémusat, *passim*. — *Nouvelle biographie générale*, etc.

(3) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 351-352.

indigne, d'après lui, d'un Bonaparte; vainement l'appela-t-il près de lui à Mantoue, en décembre 1807, et essaya-t-il de nouveau sur Lucien la puissance de ses séductions. Il n'en put rien obtenir. Il lui dépêcha Joseph. Il lui insinua cette idée, bien digne d'un esprit supérieur aux lois morales, qu'il pourrait conserver Mme Jouberthon pour maîtresse après l'avoir répudiée comme épouse. Rien ne put vaincre la ferme résistance de Lucien, qui, pour fuir les tracasseries impériales et peut-être de nouvelles obsessions, finit, en 1810, par s'embarquer pour l'Amérique. Les Anglais le prirent en route et l'internèrent dans le pays de Galles. Il y demeura avec les siens jusqu'en 1814 (1).

Napoléon n'eut pas si longtemps à lutter pour avoir raison de Jérôme, le plus jeune de ses frères, qui s'était aussi marié sans son consentement. Il est vrai que l'union contractée aux États-Unis, en dehors des prescriptions du Code civil, par ce mauvais sujet encore mineur, ne pouvait être valide devant la loi française; aussi, quand il revint en France, en 1805, ne montra-t-il point un attachement héroïque à la jeune femme qu'il avait abusée (1). Devant les menaces et les promesses de Napoléon, il fut de plus facile accommodement que Lucien. Il renonça très philosophiquement à sa femme et à son enfant (1). Il ne songea plus qu'à mener joyeuse vie. C'était l'empereur, ou plutôt c'était la France qui payait ses fredaines. Il en fit tant et elles devinrent si coûteuses que son tout-puissant frère finit par déclarer qu'il le laisserait mettre en prison pour dettes (1). Tout s'arrangea pourtant; et Napoléon, n'en pouvant faire un homme, eut plus tard l'idée d'en faire un roi.

VI.

Quand l'Empire fut bien établi, quand Austerlitz l'eut affermi et que la moitié de l'Europe fut à la discrétion du vainqueur, les frères et les sœurs de Napoléon ne se contentèrent plus d'être princes et princesses; les riches dotations ne leur suffirent plus : il leur fallut des royaumes. L'empereur, en leur donnant des couronnes, conçut le dessein de se faire à peu de frais des vassaux fidèles dont le concours devait doubler sa puissance. Il ne pouvait rien imaginer de plus funeste pour lui-même et pour la France. Mais quoi? Ne fallait-il pas gorger cette bande affamée qui l'avait suivi aux Tuileries et dont la France ne pouvait plus satisfaire l'insatiable appétit? Donc, dès 1806, on dépèce pour les plus pressés les pays conquis. On jette le grand duché de Berg à Murat, qui trouve que c'est peu et le reçoit en grognant. Élisa reçoit Lucques; elle aura bientôt la Toscane. Pauline a Parme; Joseph a Naples; Louis a la Hollande; Jérôme, en 1807, obtient la Westphalie. Moins d'une année après, l'Espagne est confisquée : qui l'aura? Murat la convoite; mais on ne donne que Naples à ce fils d'aubergiste, et Joseph est mandé en poste pour s'asseoir sur le trône de Charles-Quint.

Nous n'avons point à raconter ici l'histoire lamentable de toutes ces royautés feudataires. Nous ne recherchons pas non plus quel était le meilleur mode d'administration à appliquer à ces monarchies nouvelles. Napoléon s'est montré dur, violent, injuste pour les pays que, malgré eux, il avait associés à la France; c'est incontestable; mais la tâche (peut-être irréalisable) qu'il s'était donnée de les transformer en satellites dévoués de l'Empire n'a-t-elle pas été singulièrement contrariée par l'incapacité et le mauvais vouloir de ses frères?

Ces roitelets, à peine empanachés de leur puissance d'emprunt, se prirent au sérieux et, singeant le maître sans lequel ils ne pouvaient rien être, eurent des chambellans, parlèrent de *leurs peuples* et firent étalage des droits et des devoirs attachés à leur prétendue souveraineté. On s'est fort apitoyé sur la triste condition de Joseph, de Louis, de Jérôme, se dévouant corps et âme au bonheur des Napolitains, des Hollandais, des Westphaliens, et bravant pour les défendre les foudres impériales: on oublie qu'avant de partir pour Naples, pour Amsterdam et pour Cassel, ils avaient soigneusement stipulé que leurs titres et leurs droits de princes français leur seraient conservés. Ils restaient héritiers éventuels de Napoléon : avaient-ils le droit de parler si haut de leur dévouement à leurs nouvelles patries? Et leur premier devoir, puisqu'ils voulaient rester Français, n'était-il pas de servir la France?

C'est là ce que pas un d'eux ne voulut comprendre. Ils prétendaient ne rien faire pour Napoléon et voulaient que Napoléon fît tout pour eux. Joseph, à Naples, passait son temps à faire de beaux décrets ou à donner des fêtes (1); mais il ne savait pas exterminer les brigands des Calabres et, avec 74 000 soldats, avec Masséna, Reynier, avec Jourdan, il ne parvenait pas à prendre la Sicile. L'argent qu'il dépensait lui venait de France; les régiments qu'il employait étaient français, et il s'étonnait avec une hauteur grotesque que l'autorité impériale vînt parfois empiéter sur la sienne. Napoléon raisonnait, ce semble, un peu mieux quand il lui écrivait dans un moment d'impatience : « Vous pouvez bien être roi à Naples; mais j'ai droit de commander un peu où j'ai 40 000 hommes. Attendez que vous n'ayez plus de troupes françaises dans votre royaume pour donner des ordres contradictoires aux miens, et je ne vous conseille pas de le faire souvent (2). » Un peu plus tard, Joseph, dès son entrée en Espagne, vit, à n'en pas douter, que le pays ne voulait pas de lui. Lui-même le constatait mélancoliquement dans ses lettres. Les portes se fermaient devant lui, le silence se faisait à son approche, il n'était pas jusqu'aux valets des écuries royales qui ne désertassent pour ne pas le servir : pourquoi donc s'obstinait-il à régner sur des sujets qui le fuyaient comme l'Antechrist? Il ne parlait que de ses goûts simples,

(1) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, p. 105-112.

(2) Voy. dans notre dernier numéro l'article intitulé : *La mère d'un Bonaparte, Élisabeth Patterson*, par M. C. de Varigny.

(3) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (128).

(4) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, p. 99-100.

(1) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. II, *passim*. — *Mémoires* de Bigarré, 2e partie, *passim*.

(2) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, p. 112-115.

de son amour du repos, de son désir de vivre en campagnard à Morfontaine; il offrait à chaque instant son abdication; mais il ne la signait jamais et il restait en Espagne, misérable et méprisé, pour se plaindre sans relâche de la pénurie dans laquelle le laissait son frère et de l'arrogance des généraux français qui osaient commander à sa place (1). Louis et Jérôme n'étaient pas moins étonnants dans leurs exigences et leur infatuation. Le premier se donnait le plaisir de créer des *maréchaux de Hollande*, d'instituer des ordres de chevalerie et de distribuer des titres de noblesse; mais, en revanche, il faisait ce qu'il pouvait pour éluder la loi du blocus continental (2). Quant au roi de Westphalie, qui ne savait même pas l'allemand et ne se donnait pas la peine de l'apprendre, c'était un prince de carnaval auquel cinq millions de liste civile (pris sur un budget total de 25 millions) ne suffisaient pas pour vivre selon ses goûts. Il prenait des bains de vin de Bordeaux et faisait des cadeaux de 800 000 francs à ses favoris. Ce qui ne l'empêchait pas, du reste, de parler fièrement de ses droits et d'offrir, lui aussi, de temps à autre, son abdication (3).

VII.

Au contact de tant de bassesse et d'incapacité, le cœur de Napoléon se resserra et finit par devenir presque incapable d'affection. L'empereur sentit grandir, en méprisant sa propre famille, le mépris qu'il avait pour le commun des hommes. Sans perdre toute amitié pour les siens, il se laissa de plus en plus envahir par un despotisme impérieux et sec, qui n'épargnait personne et ne prenait guère la peine de se dissimuler. Dès 1806, il disait : « Tous les sentiments d'affection cèdent maintenant à la raison d'État. Je ne connais pour parents que ceux qui me servent (4). » L'attachement très vif qu'il avait eu pour le fils aîné de Louis ne se fit plus remarquer quand on lui annonça (à Berlin, en 1807) la mort de cet enfant. Il apprit avec indifférence la perte de ce jeune prince dont il avait voulu faire son héritier; et, Talleyrand lui ayant remontré qu'il était convenable qu'il eût l'air affligé : « Je ne m'amuse pas, repartit-il, à penser aux morts (5). »

L'existence de cet enfant, qu'il pensait toujours à adopter malgré ses frères, était la seule raison qui l'empêchât encore de rompre son mariage avec Joséphine. L'enfant mort, il se détacha de plus en plus de l'impératrice. Les Bonaparte et les Murat eurent beau jeu à la décrier et à parler de divorce. Napoléon la délaissait chaque jour davantage, ne voyait plus que ses défauts, entrait dans d'effroyables colères quand elle lui faisait payer ses dettes. Il vivait ouvertement en sultan. Au milieu même de la guerre de Pologne, en 1807, il fit venir sa favorite du moment, la comtesse Walewska et la garda plusieurs semaines au château de Finkenstein (1). En 1809, elle lui tint compagnie plusieurs mois à Schœnbrunn (2). Aussi, quand il revint d'Autriche, ne mit-il guère de ménagements à signifier son projet de séparation légale à la pauvre impératrice. Elle pleura, s'évanouit; rien n'y fit. Il eut un peu plus d'égards pour le prince Eugène, le seul membre de sa famille dont il eût toujours été satisfait : Il prit la peine de consoler ce fils de Joséphine. Il ne fut pas moins bon pour Hortense, qu'il prit à ce moment même sous sa protection. C'était sans doute, il est vrai, pour faire pièce à Louis. Le roi de Hollande, qui, de fait, était séparé de sa femme depuis plus de deux ans et lui imputait (non sans raison peut-être) une conduite assez légère, demandait à grands cris le divorce pour lui-même : Napoléon réunit un conseil de famille et fit si bien que Louis, sans se réconcilier avec la reine, demeura marié (3).

C'est à ce moment même (décembre 1809) que Joséphine, désespérée, descendit du trône. L'empereur fut un peu touché de cette douleur; mais il le témoigna à sa manière. Il était arrivé à croire qu'il n'était pas de blessure que les honneurs et l'argent ne pussent guérir; il estima donc que le titre d'impératrice laissé à Joséphine et deux millions de rentes la consoleraient de tout. Il eut le cœur assez léger pour aller la voir, pour lui écrire souvent, après la séparation. Et même, longtemps après, il alla lui montrer le roi de Rome à Bagatelle (4).

Il faut dire que l'épouse nouvelle qu'il se donna en 1810 ne pouvait ni par ses charmes ni par ses qualités de cœur et d'esprit lui faire oublier la compagne séduisante de sa jeunesse. Marie-Louise n'était venue en France qu'en tremblant : Napoléon lui faisait peur. Elle ne s'attacha jamais à lui. Pour lui, cette impératrice résignée, muette, gauche, vraie statue de l'ennui, ne pouvait être une amie. Il la traitait en enfant, la promenait de fête en fête, multipliait pour elle les lois du cérémonial. Il affectait d'en être fort jaloux et ne voulait pas qu'un homme restât seul avec elle plus de deux secondes (5). Il ne se privait pas pour cela de distractions extra-conjugales. Grandes dames et actrices le dédommageaient de ses tristes tête-à-tête avec l'Autrichienne. On parla fort à Paris, en 1812.

(1) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, 349-360. — *Mémoires* de Bigarré, 2e et 3e partie, *passim*.

(2) Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis, passim*.

(3) Rambaud, *le Royaume de Westphalie et Jérôme Bonaparte. Revue des Deux Mondes*, livr. du 15 sept. et du 1er oct. 1872, p. 385, 407 et 601-624.

(4) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. II, 297.

(5) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 186.

(1) *Mémoires* de Constant, *Mémoires* de Savary, cités par Lanfrey, *Histoire de Napoléon Ier*, t. II, 95. — Mme de Rémusat (t. I, p. 122-123) conte d'une manière très piquante la première entrevue de Napoléon avec cette jeune et jolie femme, dans un château, près de Varsovie. Elle avait été amenée à l'Empereur par Murat, qui, avec Duroc, était chargé, pendant ses campagnes, « de s'informer pour lui des moyens de satisfaire ses fantaisies passagères ». — Cette liaison, qui n'empêcha pas Napoléon d'en contracter d'autres, durait encore à l'île d'Elbe en 1814 et 1815. On retrouve même Mme Walewska à Paris pendant les Cent-Jours.

(2) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 366.

(3) Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis. — Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447 (125).

(4) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (36-37).

(5) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (38-39).

de Thérèse Bourgoin, artiste du Théâtre-Français, qu'il avait distinguée et surnommée la *déesse de la joie* (1).

VIII.

Quant à ses frères et sœurs, il ne se croyait plus tenu envers eux à aucun égard. Il les traitait en véritables préfets, et l'on sait s'il était tendre pour les fonctionnaires. Louis refusant toujours de s'associer à ses plans, il le fit venir à Paris, le consigna sous bonne garde dans son hôtel et le garda prisonnier plusieurs mois, le temps d'occuper la Hollande. Quand ce triste roi retourna dans ses États, il trouva partout des soldats français. Cette fois il abdiqua tout de bon et alla vivre en Autriche, d'où il importuna de ses protestations tous les souverains, qui se moquèrent de lui (2). Joseph, en Espagne, ne cessait de geindre et répétait que la tyrannie de Napoléon l'empêchait seule de se faire adorer des Espagnols. L'empereur le laissait dire et partageait l'Espagne en grands commandements militaires ne relevant que de lui. Il menaçait même d'incorporer à la France les provinces de l'Ébre. Alors Joseph jetait feu et flammes, invectivait contre son frère publiquement, « parlait de résister à l'oppression avec des baïonnettes » et, finalement, se plaignait par-dessus tout de manquer d'argent et de n'avoir pas assez de domestiques dans son palais (3). En 1811, il n'y tint plus et partit pour la France. Napoléon, pour colorer ce voyage, lui fit tenir le roi de Rome comme parrain. Du reste, il ne lui épargna ni reproches ni humiliations. Il fit défendre les Tuileries à ses officiers. Le roi d'Espagne, naguère si fier, subit tout. On lui promit 500 000 francs par mois, et non seulement il ne parla plus d'abdication, mais il retourna à Madrid plein d'espoir et de joie (4). Il n'y mena pourtant pas sa femme, qu'il avait laissée en France depuis 1808. Il lui promettait sans cesse de la faire venir quand les chemins seraient plus sûrs; en attendant, il jouait au vert-galant : c'était un moyen de ressembler à Henri IV, qu'il admirait fort. Il envoyait, par exemple, ses aides-de-camp en mission et profitait de leur absence pour leur enlever leurs maîtresses (5).

Quand la guerre de Russie eut ouvert l'effroyable série de désastres qui devait se terminer par Waterloo, Napoléon ne trouva pas plus que par le passé d'appui dans sa famille. Sentant les siens tout prêts à l'abandonner ou mal disposés à le seconder, il perdit tout entrain, toute confiance dans l'avenir. « Vous voyez bien cet enfant, disait-il, en 1813, à son chambellan Rambuteau en lui montrant le roi de Rome; il donne de belles espérances; eh bien, rappelez-vous qu'il ne régnera jamais sur la France (6). » Il croyait à cette époque Joseph capable de le trahir en traitant de son chef avec les Anglais; après Vittoria, il lui enleva tout commandement, le remplaça par Soult, qui l'avait dénoncé, lui défendit de paraître à Paris, ne voulut pas le voir. Joseph, retiré à Morfontaine, eut encore quelque temps l'impudeur de refuser son abdication, qu'il avait jadis offerte tant de fois et dont l'empereur avait besoin pour traiter avec Ferdinand VII. Au milieu de l'effondrement de l'Empire, ce vaincu, ce chassé, prétendait rester roi d'Espagne (1). Louis Bonaparte allait plus loin encore : après Leipzig, n'espérant plus rien de son frère, c'est aux souverains alliés contre la France qu'il demanda la restitution de ce trône de Hollande auquel il avait librement renoncé (2). Murat et Caroline, vendus à l'Autriche, qui les dupait, osèrent prendre les armes contre Napoléon, se joindre à la coalition et attaquer en Italie le prince Eugène : n'était-ce pas une bonne occasion d'humilier un Beauharnais et de lui prendre sa part d'empire? La conduite de Jérôme fut un peu moins odieuse : il se contenta de déserter pendant la campagne de Russie (3). Lui aussi rentra détrôné, ruiné, toujours frondeur, dans la France envahie. Louis lui-même eut bien l'audace d'y reparaître et, ne pouvant rien obtenir des alliés, d'offrir à l'Empereur ses services, dont il n'avait que faire. Près de partir pour disputer la Champagne à l'invasion, Napoléon crut devoir se réconcilier, sans cordialité du reste ni confiance, avec ses frères. Il fit venir Joseph, il lui confia le gouvernement, il le chargea de la défense de Paris. C'était en janvier 1814. Deux mois après, pas une redoute n'était construite pour protéger la capitale, les ouvriers demandaient vainement des armes et, après quelques heures d'inutile combat, les princes s'enfuyaient au galop en donnant l'ordre à Marmont de capituler (4).

IX.

Napoléon partit pour l'île d'Elbe affaissé, sans courage, plein de mépris pour les hommes (et peut-être pour lui-même), n'ayant plus la force de haïr. S'il lui restait encore quelques illusions, elles s'évanouirent quand il vit Marie-Louise, qui avait partagé sa grandeur, refuser de s'associer à son exil. L'ex-impératrice, dès 1814, donna, par sa liaison avec le comte de Neiperg, un scandale qu'il ne put ignorer. Il demanda son fils; on le garda prisonnier à Vienne (5). Dans le même temps, Joséphine mourait et Hortense tendait la main aux alliés et à Louis XVIII pour obtenir l'aumône d'un duché (6). A la suite de tant de déceptions, l'âme du conquérant gagna en douceur ce qu'elle perdit en virile énergie. Sa sœur Pauline, qu'il avait chassée quelques années aupara-

(1) *Mémoires* de Bigarré, 3e partie, p. 132.

(2) Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*. — *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (121-123).

(3) *Mémoires* de Bigarré, 3e partie, p. 106-107. — Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph*. *Revue historique*, t. X, 354-367.

(4) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph*. *Revue historique*, t. X, 367-371. — *Mémoires* de Miot de Mélito, t. III, 182-196.

(5) *Mémoires* de Bigarré, 3e partie, p. 16, 61.

(6) Bigarré, *Recueil de notes*, p. 39.

(1) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph*, *Revue historique*, t. X, 378-382; t. XI, 80 et suiv.

(2) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (123).

(3) *Ibid.*, 447-448 (130).

(4) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph*. *Revue historique*, t. XI. — Fabvier, *Journal des opérations du 6e corps*, etc., etc.

(5) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (40).

(6) *Ibid.*, 447-448 (125-126).

vant, vint le trouver : il n'eut pas la force de la repousser. Elle le réconcilia même, sans éprouver de résistance, avec Lucien. Ce dernier, qui ne s'était pas courbé devant César triomphant, eut la générosité d'offrir son amitié à l'empereur vaincu et détrôné (1).

Comment s'expliquer, après ce que nous venons de dire de l'état moral de Napoléon en 1814, le retour de l'île d'Elbe? Comment cette volonté, qui paraissait morte, fut-elle tout à coup galvanisée? Comment de ce découragement profond vit-on sortir l'entreprise la plus audacieuse, la plus téméraire même que ce grand *oseur* eût jamais tentée? Je ne puis comprendre ce revirement momentané qu'en supposant que Lucien, toujours fort et hardi, prit sur lui à cette époque un irrésistible ascendant. L'homme qui avait relevé, le 19 brumaire, Bonaparte prêt à s'abandonner, était bien capable, en 1815, de faire rougir le prisonnier de l'île d'Elbe de son inaction. Quoi qu'il en soit, Napoléon débarqua en Provence; vingt jours après, il était à Paris.

Mais, quand on le revit sur le trône, on ne le reconnut plus. Le malheur l'avait détendu. Le despote impérieux et brutal d'autrefois semblait avoir disparu pour faire place à un souverain presque débonnaire. Amis et ennemis éprouvaient également sa bienveillance. Ses frères Joseph et Jérôme, dont il avait eu tant à se plaindre, accoururent; il les traita aussi bien que Lucien, qui était devenu son principal conseiller. Le meurtrier du duc d'Enghien, le proscripteur d'autrefois étonna la France par sa douceur. Le duc d'Angoulême, fait prisonnier, fut relâché (2). Les journaux, jadis bâillonnés, purent parler à l'aise. L'ancien ennemi des *idéologues* se plut à causer avec des publicistes. Il fit appeler Sismondi (3); Benjamin Constant, qui, tout récemment, l'avait attaqué avec la dernière violence, fut chargé par lui d'élaborer une nouvelle Constitution; le républicain Carnot devint ministre de l'intérieur. Mais, d'autre part, Napoléon ne sut pas résister aux obsessions du traître Fouché; il lui rendit le ministère de la police. Fouché ne s'en servit que pour le trahir de nouveau : l'empereur le sut et pourtant le garda. C'est que cet affaissement de sa volonté, qu'il avait un instant surmonté, devenait chez lui un mal incurable. Le corps même était alourdi, et depuis longtemps. On l'avait remarqué dès la campagne de Russie. A présent l'empereur dormait douze ou quinze heures par jour; quand on entrait dans son cabinet de travail, on le trouvait assoupi sur un livre ou sur des papiers (4). C'étaient là des symptômes d'un état physique et moral qui ne promettait pas à l'empire restauré une longue durée. Le jour de Waterloo, Napoléon ne put pas demeurer plus de deux heures de suite à cheval. Au dire de témoins impartiaux et compétents, il n'eut plus, dans sa campagne de Belgique, ce feu, cette présence d'esprit, cette sagacité qui autrefois lui assuraient la victoire. Après la déroute, au lieu de rallier ses troupes, il courut jusqu'à Paris, prit un bain et se résigna sans peine à abdiquer. Lucien, toujours violent, l'engageait à dissoudre la Chambre, à oser : « Hélas, dit-il, je n'ai que trop osé (1)! »

Quelques jours après, il était à la Malmaison, chez l'ex-reine Hortense, à laquelle il avait tout pardonné. Il parcourait longuement cette riante résidence sans parler d'autre chose que des fêtes qu'il y avait données et des menus incidents de sa vie privée qu'elle lui rappelait (2). Rien ne pouvait plus le ramener à la vie publique. Il n'y avait plus de place dans son âme pour aucune audace. Il aima mieux se rendre aux Anglais que de tenter un passage de vive force à travers une de leurs escadres. Il ne semble pas non plus qu'il fût resté beaucoup de place dans son cœur pour les affections de famille : il ne voulut emmener aucun de ses frères ni de ses sœurs. Il mourut seul, loin des siens, qu'il avait aimés et tyrannisés, mais qui ne l'avaient, eux, guère aimé ni servi. Dans l'état où les malheurs l'avaient réduit, cet éloignement des siens le touchait sans doute assez peu. Pour sa famille, elle ne le pleura guère; mais elle mit à profit son infortune aussi bien que sa grandeur : vivant, elle avait exploité sa puissance; mort, elle se donna pour tâche d'exploiter son nom.

A. Debidour.

(1) *Ibid.*, 447 (139) et 447 (113).

(2) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 363. — *Lettres écrites pendant les Cent-Jours, passim.*

(3) *Conversation de Sismondi et de Napoléon Ier. Revue historique*, t. I, 242-251.

(4) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 373-374.

(1) *Ibid.*, 374-381. — *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447 (113).

(2) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 379-380.

(3) Voy. dans le dernier numéro les quatre lectures de MM. Daubrée, Ch. Giraud, Legouvé et Edmond Le Blant, qui, avec celle de M. Gruyer, ont rempli cette séance.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES (3)

M. A. GRUYER

(De l'Académie des beaux-arts).

Le comte Balthazar Castiglione et son portrait par Raphael, au musée du Louvre.

Parmi les beaux esprits qui forment l'entourage de Léon X, il n'en est pas de plus brillant et de plus sympathique que le comte Balthazar Castiglione. Naissance, honneurs, esprit, beauté, fortune, il eut tout pour lui. Politique habile, capitaine distingué, diplomate heureux, poète, érudit, moraliste, passionné pour les arts, honnête homme et parfait gentilhomme, il est resté le type par excellence du grand seigneur et de l'homme de cour. Son portrait, par Raphaël, est un des plus beaux portraits du musée du Louvre, un des monuments les plus précieux de l'iconographie du XVIe siècle. Connaissons l'homme d'abord, nous le reconnaîtrons ensuite dans son portrait.

I.

En parcourant la liste de ses aïeux, Balthazar Castiglione pouvait remonter jusqu'aux anciens temps de la féodalité lombarde. A la fin du xe siècle (d'après une tradition recueillie par Sigonio), Corrado, fils du comte Berengario, aurait reçu de l'Église de Milan le château de Castiglione, sur le territoire de Seprio et du nom de cette résidence aurait fait un nom de famille. De là vint le blason des Castiglione, qui *porte de gueules au lion rampant d'argent soutenant à dextre un castillon d'or.* «Povr non faillir» fut la devise qui compléta ce blason. Bernardo, fils de Corrado, est nommé dans un document de l'année 1033; puis il y a une lacune d'une centaine d'années dans les fastes de cette maison, qui reparaissent au xiie siècle pour tenir désormais une place considérable dans l'histoire de la Péninsule. En 1140, on voit Corrado Castiglione, fils d'Ottone et petit-fils de Bernardo, faire grande figure auprès de l'empereur Conrad; un autre Corrado Castiglione joue un rôle prépondérant d'un bout à l'autre du xiiie siècle. Après avoir conquis la seigneurie de Milan pour Pagano della Torre, il refuse de se soumettre à la tyrannie de Nappo et embrasse le parti d'Ottone Visconti; son château est rasé et sa tête mise à prix; mais, après la victoire remportée à Desio par les Visconti contre les Torriani, il rentre en triomphateur dans sa patrie, ce qui ne l'empêche pas, dès que Nappo meurt en 1279, de redevenir *torrianiste.* Parmi ses descendants, il faudrait nommer surtout le cardinal Branda Castiglione, qui fut un des personnages les plus considérés de la fin du xive siècle et du commencement du xve. Telle était, depuis cinq cents ans, la longue suite d'hommes illustres auxquels se rattachait latéralement le comte Balthazar, de la branche mantouane des Castiglione.

Cette branche mantouane avait eu pour chef Francesco Castiglione, dont le fils, Cristoforo, fut nommé fastueusement *il Monarca delle leggi.* En 1385, le «Monarque des lois» avait été créé conseiller ducal et inscrit dans le livre d'or des nobles jurisconsultes, où figurait depuis onze ans déjà l'illustre Branda. Cristoforo était guelfe : tour à tour vainqueur et vaincu, on l'avait vu magnanime dans la fortune et stoïque dans l'adversité. Il était mort à Pavie, le 16 mars 1414, à l'âge de quatre-vingts ans, estimé de ses ennemis autant qu'aimé de ses amis. Sa femme, Antonia da Baggio, lui avait donné six enfants : Giovanni, Caterina, Francesco, Orsina, Isabella, Baldassare. Ce dernier s'illustra dans la carrière des armes : condottiere au service de Philippe-Marie Visconti, il combattit avec Niccolo Piccinino en 1484, dans la guerre contre Eugène IV, et prit avec Guido Torello une part glorieuse à la victoire de Ponza; il mourut âgé de soixante-quatre ans, le 14 janvier 1478, à Mantoue, où il avait établi sa résidence. Il avait épousé Polissena, fille du chevalier Alessandro Lisca, de Vérone, héritière de Casatico et de Pelalucco, et en avait eu trois fils et une fille : Carlo, Baldassare, Cristoforo et Barbara. Cristoforo fut un des héros de la bataille du Taro, où il se fit tuer. Sa femme, Luigia, fille d'Antoine Gonzague, était citée parmi les femmes les plus remarquables de ce temps; elle avait été choisie, en 1481, pour accompagner en France Claire Gonzague, qui venait d'épouser le duc de Montpensier, et était revenue près d'Isabelle d'Este, dont elle demeura la conseillère et l'amie. Cristoforo lui laissa cinq enfants : Anna, Gerolamo, Francesca, Baldassare et Polissena. Anna, sous le nom de Laura, fut religieuse au couvent de Sainte-Paule, à Mantoue; Gerolamo devint prieur de Santa Maria di Marcaria et mourut, jeune encore, en 1506. Francesca épousa Tommaso Strozzi; Polissena fut mariée à Giacomo Boschetti, comte de San Cesareo; Baldassare fut le comte Balthazar Castiglione. Riche d'un abondant patrimoine d'honneur et de gloire, Balthazar Castiglione se rattachait donc à une longue série d'héroïques ancêtres.

Balthazar naquit au château de Casatico, dans le Mantouan, le 6 octobre 1478. Il eut pour père un vrai brave, pour mère une femme de grande distinction. Philippe Beroalde l'Ancien dirigea son éducation; Georges Merula lui apprit le latin; Démétrius Calcondyle lui enseigna le grec. Il n'en fut que plus passionné pour la langue de son pays et pour les idées de son temps. A une rare culture intellectuelle il joignait un extérieur agréable, et était passé maître dans tous les exercices où devait exceller un parfait chevalier. Ce fut à la cour de Milan qu'il obtint ses premiers succès. Il avait seize ans en 1494, quand Charles VIII arriva en Italie; dix-sept ans en 1495, quand il perdit son père à la bataille de Fornoue; vingt-deux ans en 1500, quand Louis Sforza, chassé du Milanais, fut enfermé à Loches. Depuis plusieurs années déjà il s'était attaché au marquis de Mantoue, François Gonzague, et avait été parmi les chevaliers qui l'accompagnèrent à Milan pour y complimenter Louis XII en 1499. François Gonzague ayant pris parti pour la France dans la guerre contre Naples, Balthazar Castiglione fit campagne avec lui, combattit à ses côtés à la bataille de Garigliano et se retira à Rome après le désastre de cette journée (1503). Jules II venait d'y être nommé pape, et le duc d'Urbin, Guidobaldo, était accouru pour lui rendre hommage. César Gonzague figurait en première ligne parmi les courtisans du duc d'Urbin. Il était cousin et collaborateur poétique du Castiglione; ce fut lui qui le présenta. Balthazar Castiglione, séduit par les qualités personnelles du duc, demanda au marquis de Mantoue la permission d'entrer à la cour d'Urbin. En ce temps-là, les seigneurs italiens rivalisaient entre eux pour attirer les littérateurs, les poètes, les savants, les artistes, et les gardaient près d'eux avec un soin jaloux : leur prendre un de ces hommes d'élite, c'était dérober quelque chose au plus précieux de leur trésor; François Gonzague, qui savait plaire à Jules II en contribuant à la renommée de la cour d'Urbin, consentit à se séparer du Castiglione, mais à contre-cœur, et il en garda pendant quelque temps rancune.

Balthazar Castiglione passa à la cour d'Urbin les douze plus belles années de sa vie, de 1504 à 1516, c'est-à-dire de vingt-six à trente-huit ans, se partageant entre les lettres et les arts, la diplomatie et les armes, dans tout l'éclat de sa jeunesse, arbitre du goût, passant à juste titre pour le plus

brillant gentilhomme de la cour la plus brillante de la Péninsule. On le voit, en 1505, à la tête de cinquante hommes d'armes, accompagner son nouveau seigneur dans la guerre de Romagne contre le duc de Valentinois. Rendu presque aussitôt aux loisirs de la paix, il compose, avec son ami César Gonzague, les stances pastorales de *Tircis*, que tous deux récitent *pastoralmente*, devant la duchesse d'Urbin. En lisant ces octaves dialogués, entremêlés d'une *canzonetta*, d'un chœur et d'une danse mauresque, on croit entendre un harmonieux prélude à l'*Aminta* de Tasse et au *Pastor fido* de Guarini.

Le diplomate apparaît au cours de l'année 1506. Le roi Henri VII avait chargé l'abbé de Glastonbury et Gilbert Talbot, ses ambassadeurs auprès de Jules II, de remettre à Guidobaldo l'ordre et les insignes de la Jarretière : le Castiglione est envoyé en Angleterre pour y recevoir l'accolade au nom du duc. Il part le 10 juillet 1506, emportant de riches présents, des chevaux, des faucons, des matières précieuses et des œuvres d'art, parmi lesquelles *le Petit saint Georges* que Raphaël venait de peindre à l'intention du roi d'Angleterre. Arrivé le 20 octobre, on le conduit en grande pompe à Londres auprès du roi. La cérémonie terminée, il visite tous les chevaliers de l'Ordre, laisse partout de magnifiques souvenirs et revient à Urbin au mois de février 1507. Il repart presque aussitôt pour Milan, chargé d'une nouvelle ambassade auprès de Louis XII. En 1508, le bon Guidobaldo meurt, et cette mort arrache à Balthazar Castiglione des regrets dont l'accent attendri pénètre encore aujourd'hui jusqu'à la source de nos larmes.

Le nouveau duc François-Marie della Rovere l'envoie aussitôt à Gubbio pour rattacher cette ville au duché d'Urbin. L'année suivante, la ligue de Cambrai ayant été conclue et François-Marie nommé gonfalonier de l'Église, Balthazar Castiglione prend place comme homme de guerre auprès du neveu de Jules II. C'est lui qui, en 1511, après le meurtre d'Alidosio, parvient à calmer la colère du pape. En récompense de tels services, il reçoit, en 1513, le château de Novilara avec le titre de comte. A l'avènement de Léon X, il est accrédité comme ambassadeur à Rome, où il reste jusqu'en 1516.

Raphaël l'avait connu en 1506 à la cour d'Urbin. Il le revit à Rome, sous Jules II, en 1511, puis sous Léon X, de 1513 à 1516. Durant ces trois dernières années, le grand artiste et le grand seigneur se lièrent de la plus étroite amitié, et ce fut vers 1515 que Raphaël fit le portrait du comte Castiglione; non pas un de ces portraits officiels qui montrent le personnage affublé d'un costume d'apparat et d'une mine de circonstance, mais un portrait intime et familier dans lequel on sent que le modèle s'est livré au peintre avec abandon et que le peintre a pris avec effusion possession d'un ami.

II.

En 1515, Balthazar Castiglione avait trente-sept ans et paraissait bien les avoir. Les sept lustres et demi qu'il portait pesaient lourdement déjà sur lui; un certain embonpoint l'avait envahi, la jeunesse l'avait abandonné, et il semblait fait désormais pour le conseil plutôt que pour l'action. Raphaël l'a représenté presque de face, légèrement tourné vers la gauche, vêtu d'un costume qui a quelque chose d'opulent, sans rien de voyant. La coloration de la tête paraît d'autant plus chaude que les tons du vêtement, oscillant entre le noir et le gris, sont comme neutres et éteints. La barrette, de velours noir, portant à sa base une coiffe agrémentée de broderies également noires, est surmontée d'un large toquet de même étoffe et de même couleur. Ce toquet, dont les pans tailladés se relèvent au-dessus de l'oreille gauche, tombe de côté sur l'oreille droite. Une chemise blanche, chiffonnée plutôt que plissée, cache le haut de la poitrine. Sur cette chemise est passé un vêtement de velours noir, complètement ouvert par devant, dont le collet, de forme carrée, se dresse derrière le col. Des manches bouffantes, en grosse peluche grisâtre, se drapent largement sur les bras, tandis que sur les avant-bras reparaissent les manches noires du vêtement. Un plastron, enfin, de même étoffe que les manches bouffantes et orné de pièces en velours noir, couvre le bas de la poitrine et complète ce costume, qui n'a rien de pompeux et qui ne rappellerait en rien l'homme de guerre si le pommeau d'une épée ne se voyait sur la hanche gauche.

Ainsi vêtu, le comte Balthazar Castiglione est assis, vu à mi-corps, les mains ramenées l'une sur l'autre dans une attitude pleine d'abandon et de familiarité. Sa tête est belle de forme et d'une certaine puissance. Une barbe soyeuse, d'un blond foncé, encadre le visage, couvre toute la partie inférieure de la face et remonte le long des joues jusqu'aux tempes, où elle se confond avec les cheveux. Le front, très dégagé par la barrette, est d'un large développement; la lumière s'y trouve naturellement concentrée, comme au foyer même de l'esprit et de la pensée. D'épais sourcils blonds couronnent les yeux, qui sont d'un bleu très intense et d'un admirable dessin. Les paupières, bien ouvertes, les découvrent entièrement, de manière à ne rien voiler de leur clarté. Le grand charme de ce visage est dans le regard, qui est doux et ferme à la fois, loyal et sincère au plus haut point. Le nez n'est pas d'une forme irréprochable. La bouche, aux lèvres un peu fortes, est petite, spirituelle, aimable, bienveillante. Les joues sont hautes en couleur et respirent la santé. Tous les traits sont en parfait accord les uns avec les autres, expriment instantanément la même pensée, sans l'ombre de réticence ni de duplicité. On se sent entraîné par une singulière puissance d'attraction vers ce personnage en qui tout est franchise, honnêteté, bonté. Ce portrait est d'une large et magistrale exécution : la vie et l'intelligence s'y montrent avec plénitude; le dessin de la tête n'a rien de sec, et il est remarquable de pureté; les contours, pris dans la couleur et fondus dans le modelé des chairs, sont pour ainsi dire insaisissables. Raphaël, en présence d'un modèle dont il connaissait les qualités maîtresses, a peint de verve, d'une main sûre, rapidement, sans la moindre hésitation.

Voilà un de ces portraits amis avec lequel il fait bon vivre, une de ces compagnies qu'on voudrait ne quitter jamais. « Être avec les gens qu'on aime, dit La Bruyère, cela suffit;

rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal. » Balthazar Castiglione fut de ceux-là pour ses contemporains, et il revit pour nous dans son portrait.

Nous avons dit quelle amitié le liait à Raphaël : la lettre célèbre écrite par ce dernier au sujet de la *Galatée* suffit à elle seule pour montrer quel idéal de perfection ces deux hommes poursuivaient en commun. Le Castiglione était d'ailleurs le centre et l'oracle d'un cercle qui comprenait dans une même intimité Bembo, Sadolet, Béroalde, Bibbiena, Navagero, etc. Léon X lui-même l'avait en particulière affection. Balthazar n'en quitta pas moins Rome en 1516 et se retira à Mantoue quand le pape eut enlevé le duché d'Urbin à François-Marie della Rovere pour le donner à Laurent II de Médicis.

Les Gonzague jugèrent alors le moment opportun pour reconquérir le Castiglione : ils lui prodiguèrent les plus tendres caresses et, voulant le fixer à Mantoue, le marièrent avec Ippolita, fille de Guido Torelli et de Giovanna Bentivoglio. Balthazar Castiglione était alors âgé de trente-huit ans. Il avait dû, dans sa jeunesse, épouser Clarisse de Médicis, fille de Pierre de Médicis et d'Alphonsine Orsini. Ce mariage, arrangé pendant l'exil des Médicis, allait être conclu quand Lucrèce de Médicis, sœur de Pierre et tante de Clarisse, voulant ménager à sa famille de puissants alliés dans Florence, reprit la parole donnée par son frère et maria sa nièce à Philippe Strozzi. En 1516, tout cela était oublié, et le mariage du comte Castiglione avec Ippolita Torelli fut célébré, sous les auspices du marquis Frédéric de Mantoue, par des fêtes et des réjouissances publiques qui n'étaient de mise que pour les mariages princiers.

Un fils, né en 1517, fut le premier fruit de cette union; une fille suivit, et la jeune comtesse mourut, le 20 août 1520, en mettant au monde un troisième enfant. Le Castiglione fut inconsolable. Les quatre années qu'il venait de passer, de 1516 à 1520, avaient été pour lui quatre années de bonheur, quatre années de recueillement et de productions littéraires. Ce fut alors que, dans un repos complet d'esprit et dans une entière satisfaction de cœur, il écrivit les meilleures de ses poésies latines et le *Cortegiano* (le livre du *Courtisan*), qui l'a rendu célèbre.

De tous les points de vue d'où l'on se puisse placer pour examiner la physionomie de Balthazar Castiglione, le point de vue littéraire étant le principal, il importe de s'y arrêter. Ce ne sera pas quitter notre sujet, ce sera l'éclairer d'une lumière qui lui est indispensable.

III.

Balthazar Castiglione s'était consacré dès sa jeunesse à la poésie. Nous l'avons vu sous l'habit pastoral, en 1505, réciter devant la duchesse d'Urbin les octaves dialogués du drame de *Tircis* : ce souvenir, lointain déjà en 1515 ou 1516, nous ramène cependant au portrait ou plutôt à l'iconographie du Castiglione.

Parmi les peintures qui rappellent les représentations quintessenciées où se plaisaient les cours de Mantoue et d'Urbin au commencement du XVIe siècle, il en est une au musée du Louvre dans laquelle Lorenzo Costa montre Isabelle d'Este couronnée par l'Amour au milieu d'une mythologie accommodée au goût de la Renaissance. Vasari dit que les figures qui composent ce tableau sont pour la plupart des portraits, et c'est ce que prouve le caractère individuel dont elles sont revêtues. Regardez à gauche, sur le premier plan, le jeune héros qui, après avoir tranché la tête du dragon légendaire, s'appuie sur la hallebarde à l'aide de laquelle il vient d'accomplir cet exploit : comparez ce personnage à celui dont nous venons d'étudier le portrait peint par Raphaël, tenez compte de la différence d'âge, et vous reconnaîtrez Balthazar Castiglione. La tête n'est-elle pas, de part et d'autre, semblablement construite? N'est-ce pas le même développement du front? Ne retrouve-t-on pas les mêmes yeux et le même regard, le même nez moyen, dont la ligne est un peu défectueuse, la même bouche petite et aimable, la même barbe enfin, de même couleur, plantée de même et mêmement taillée? L'exécution seule de ces deux portraits diffère. A la grâce maniérée d'un *quattrocentista* et à la langueur d'expression que commande la mise en scène du sujet traité par Lorenzo Costa, Raphaël a substitué la franchise de pinceau d'un vrai maître et la simplicité naturelle d'un véritable portrait. Rien de surprenant, d'ailleurs, à rencontrer Balthazar Castiglione dans le tableau du peintre ferrarais. Ce tableau fut exécuté vers 1506 et placé dans le palais de Saint-Sébastien à Mantoue. Le Castiglione, alors âgé de vingt-huit à trente ans, avait quitté la cour de Mantoue pour celle d'Urbin; mais François Gonzague, nous l'avons vu, ne s'était résigné qu'à contre-cœur à cette séparation, et il espérait bien reconquérir un jour l'homme éminent qu'on lui avait ravi : placer Balthazar Castiglione au premier plan d'une épopée romanesque dont Isabelle d'Este était l'héroïne n'était-ce pas flatter le désir secret du maître? n'était-ce pas dire non seulement que le Castiglione avait appartenu au marquis de Gonzague, mais qu'on le considérait comme lui appartenant encore? La convenance historique s'accorde donc ici avec les apparences pittoresques.

Quel complément délicieux au portrait de Raphaël et quel piquant rapprochement! A côté de l'homme parvenu à la maturité de son âge et à l'apogée de sa situation, à côté du personnage représenté dans la réalité de sa vie et de son costume de chaque jour, voilà le jeune homme avec le charme de sa grâce et l'éclat de sa printanière beauté, entouré d'un appareil théâtral, transfiguré par l'allégorie, accoutré d'accessoires mythologiques, jouant un des premiers rôles dans une de ces cours affolées de prétentions littéraires et d'érudition classique. Le Castiglione en *Tircis* devait être ainsi. Ce qu'il avait été comme poète en 1505, il l'était encore en 1515, au moment où Raphaël nous montre son portrait. Son mariage avec Ippolita Torelli allait porter à leur apogée ses facultés poétiques et lui inspirer ces élégies latines tant vantées par les contemporains. Nous n'en retiendrons qu'une, qui tient au vif de notre sujet : c'est celle où le comte Casti-

glione, plaçant devant son portrait Ippolita Torelli, sa femme, lui prête les vers dont voici la traduction (1) :

« Ton image, peinte de la main de Raphaël, peut seule alléger mes soucis. Cette image fait mes délices; c'est à elle que j'adresse mes sourires; elle est ma joie; je lui parle, et je suis tentée de croire qu'elle va répondre à mes paroles. Souvent ce portrait semble vouloir me dire quelque chose de tes sentiments et de ta volonté, et me parler en ton nom. Ton enfant te reconnaît et essaye devant toi ses premières paroles. C'est ainsi que je me console et que je trompe la longueur des jours. »

La note est juste, elle a de la tendresse, de la sensibilité, et cependant ne nous offre plus guère d'autre intérêt que de se rattacher à un admirable portrait. Nous sommes loin du siècle où Scaliger et Paul Jove, s'enthousiasmant à la lecture des poésies latines du Castiglione, décidaient qu'elles laissaient loin derrière elles les élégies de Properce et vantaient, dans la *Cléopâtre* par exemple, la sublimité de Lucain jointe à la pénétrante douceur de Virgile; mais il a fallu plus de deux cents ans pour faire justice de pareilles exagérations. Au commencement du XVIIIe siècle encore, Bayle enregistre, sans en rien retrancher, les arrêts de Paul Jove et de Scaliger. Pour lui, il n'y a dans le Castiglione que l'humaniste; le *Cortegiano* n'existe pas. Moreri en parle pour la première fois dans son *Supplément* de 1735. Et cependant, quelque passionnés que fussent pour l'antiquité les courtisans de Léon X, le latin, dans leur bouche, n'était qu'une langue morte et ne pouvait revivre d'une façon durable. On ne ressuscite pas les morts. Properce vit encore parce qu'il a parlé la langue des vivants; si Balthazar Castiglione n'avait parlé que la langue des morts, il serait mort lui-même depuis longtemps; mais il s'est souvenu que, depuis Dante, l'Italie était en possession d'une langue nationale, et il s'en est servi pour écrire un livre vraiment italien, qui lui a conquis la célébrité.

Le sujet du *Libro del Cortegiano* était d'un intérêt général au commencement du XVIe siècle. L'Italie se trouvait alors partagée entre une foule de petites cours qui mesuraient leur importance à leur magnificence, à leur élégance, à leur politesse, à leur galanterie, à leur bon goût. Être admis à la cour était la suprême ambition des hommes et des femmes, des savants et des poètes, des guerriers et des politiques, des laïques et des clercs. L'art d'y vivre et d'y plaire était la grande affaire. Pour ce peuple de courtisans, Balthazar Castiglione composa un code qui fit loi pendant des siècles, en deçà comme au delà des monts, et ce code, il l'écrivit non seulement en langue vulgaire, mais dans l'idiome particulier qui lui était propre. Durant les loisirs que lui faisait sa retraite à Mantoue, de 1516 à 1519, il se plut à remonter dans ses souvenirs et à repasser sa vie d'autrefois, se reportant aux beaux jours de la cour d'Urbin, le modèle des cours, Chaque soir, en ce temps-là, se réunissaient autour du duc Guidobaldo les beaux esprits les plus fameux de l'Italie : Lodovico Pio, Ottaviano et Federico Fregoso, Julien de Médicis, Gaspardo Palavicino, Lodovico da Canossa, César Gonzague, Bernardo Accolti, Bembo, Bibbiena, etc. La musique, la conversation, la danse et les jeux d'esprit faisaient tour à tour les frais de ces soirées mémorables, que présidait la duchesse Élisabeth Gonzague, assistée de la belle Émilia Pia da Carpi, de Constanzia Fregosa et d'autres nobles dames encore dont l'histoire n'a pas gardé les noms. Un soir, pendant l'ambassade de Balthazar Castiglione à Londres, après avoir hésité entre différents jeux d'esprit, on décida que, dans une cour où se trouvait la fleur des courtisans de la Péninsule, l'état même de courtisan fournissait le thème le plus propre à provoquer les discours et les contradictions de chacun. Sans plus tarder, on se mit en besogne, et l'on consacra quatre soirées consécutives à ces conversations. On les redit au Castiglione dès son retour à Urbin (février 1507), et, dix ans plus tard, les retrouvant comme sténographiées dans sa mémoire, il les transcrivit dans son livre.

C'est Louis de Canossa qui parle pendant la première soirée. Il veut que le courtisan soit noble d'abord; qu'il ait ensuite la beauté, la grâce, la bravoure sans jactance; qu'il soit élégant et de taille moyenne, rompu à tous les exercices du corps, passé maître dans le maniement des armes, beau danseur et bon musicien; qu'il ait l'esprit cultivé, l'amour des lettres et de la poésie, le goût des arts, le langage facile et sans pédanterie; qu'il sache enfin se faire valoir modestement. — Comment le courtisan doit-il user de toutes les qualités dont il a été doté durant la première soirée? C'est ce que, le second soir, explique Frédéric Fregoso. Le courtisan doit être distingué sans affectation, avoir de la noblesse et non de la recherche, éviter toute apparence de hauteur, être humble et ne jamais provoquer l'envie, proportionner la plaisanterie au rang et au caractère de chacun. Voilà pour ses relations avec ses égaux. Voici ses devoirs envers le prince : obéissance, dévouement, sacrifice absolu, mais non pas inconscient. « Vous devez obéir à votre seigneur en ce qui lui est utile et honorable, non en ce qui lui est nuisible et honteux. S'il vous ordonnait une trahison, non seulement vous ne seriez pas obligé de la commettre, mais vous devriez vous en abstenir, pour vous même d'abord, et pour n'être pas l'instrument de la honte de votre maître. » De telles paroles dans un temps coutumier de tous les crimes honorent grandement celui qui les a écrites. — Le troisième soir, Julien de Médicis, après avoir énuméré tout ce qui touche à la politique de cour, s'adresse aux dames pour leur parler d'amour et de galanterie : sur ce sujet, j'imagine que les belles dames de la cour d'Urbin auraient pu en remontrer à leur professeur. Le Castiglione ne fait d'ailleurs, dans cette partie de son livre, que résumer les conversations qu'il avait eues souvent avec la duchesse Élisabeth Gonzague et avec Émilia Pia, mettant en pleine lumière la femme, dont la mis-

(1) Sola, tuos vultus referens, Raphaelis imago
Picta manu curas allevat usque meas.
Huic ego delicias facio, arrideoque jocorque,
Alloquor, et tanquam reddere verba queat.
Assensu nutuque mihi sæpe illa videtur
Dicere velle aliquid et sua verba loqui.
Agnoscit balboque patrem puer ore salutat :
Hoc solor longos decipioque dies.

sion providentielle est de réveiller les vertus qui sommeillent au cœur de l'homme. — Dans la quatrième soirée, enfin, il est surtout question du prince, à qui le courtisan doit avant tout la vérité..., du prince, que le courtisan doit éloigner du vice et exciter à la vertu.

Ce livre, très librement pensé, est par-dessus tout l'œuvre d'un homme de cœur. Le Castiglione, tout en s'adressant au courtisan, y a son franc parler aussi vis-à-vis du prince. Avec quelle désinvolture il parle des grands airs que se donnent souvent les seigneurs! « Ne ressemblent-ils pas à ces grands mannequins chamarrés qu'on promène triomphalement dans Rome au temps du carnaval? » En traçant ici le modèle du prince, le comte Balthazar fait par avance la contre-partie du livre de Machiavel. On sait celle de ces deux leçons que suivirent, au XVIe siècle, la plupart des princes de l'Italie.

Une apothéose de l'amour termine cette dernière soirée. C'est Pierre Bembo qui, le cœur encore plein de Lucrèce Borgia, parle au nom des platoniciens de son temps. De quintessence en quintessence, il monte jusqu'à une de ces extases d'où les beaux yeux d'Émilia Pia ont peine eux-mêmes à le tirer. « Prenez garde, seigneur Pietro, que votre âme, emportée par de telles pensées, ne quitte votre corps. — Ce ne serait pas, signora, le premier miracle que l'amour opérerait en moi. »

Tel est ce livre fameux dont la Rochefoucauld, le meilleur des juges en cette affaire, ne parlait que comme d'un absolu chef-d'œuvre. Il est écrit dans une langue excellente, bien qu'elle sente sa province. Répudiant la juridiction que les Toscans s'attribuaient sur la langue italienne, le Castiglione entend n'écrire que dans sa langue : « Je suis Lombard, dit-il, et j'aime mieux être reconnu pour tel en parlant lombard, que pour étranger à la Toscane en parlant toscan... » Ce qui n'a pas empêché le *Cortegiano* d'être cité comme un modèle par les arbitres mêmes de la langue toscane. Voilà pour la forme. Quant au fond, on ne sait, de Balthazar Castiglione, qui a écrit le *Courtisan*, ou de la cour d'Urbin, qui lui a fourni ses modèles, ce qui mérite le plus d'honneur. — Rappeler un pareil ouvrage et les circonstances qui s'y rapportent, n'est-ce pas placer dans son véritable jour le portrait du Castiglione?

IV.

Aux approches de 1520, la politique et la guerre ressaisirent Balthazar Castiglione. Il fut alors envoyé à Rome pour amener Léon X à nommer Frédéric Gonzague capitaine général de la sainte Église, obtint gain de cause et fit campagne ensuite auprès du marquis de Mantoue contre les Français. Presque aussitôt Léon X meurt, et François-Marie della Rovere reconquiert son duché d'Urbin; mais il est forcé de restituer Novilara à la municipalité de Pesaro, et Balthazar Castiglione, dépouillé de sa seigneurie, reste comte sans comté. On le retrouve en 1523 à Rome, où il représente encore Frédéric Gonzague. Le cardinal Jules de Medicis avait été son ami et l'avait vu à l'œuvre dans les affaires les plus délicates; devenu Clément VI, il l'envoie comme ambassadeur à Madrid, avec l'agrément du marquis de Gonzague. Il s'agissait de gagner l'empereur à la cause du pape, de ménager une réconciliation entre l'Espagne et la France, d'obtenir enfin que la malheureuse Italie cessât d'être le champ de bataille où venaient s'entrechoquer à chaque instant les deux grandes puissances de l'Occident.

Parti de Rome le 5 octobre 1524, avec une suite nombreuse, emportant avec lui ce qu'il avait de plus précieux, notamment, dit-on, son portrait et le portrait du cardinal Bibbiena peints par Raphaël, Balthazar Castiglione s'arrêta d'abord à Lorette pour y faire ses dévotions, puis à Mantoue pour y régler quelques affaires personnelles et y installer Jules Romain, et n'arriva à Madrid que le 11 mars 1525. Charles-Quint fit le meilleur accueil à ce grand charmeur, le combla des distinctions les plus flatteuses et ne put dès lors se passer de sa compagnie. Bientôt cependant les affaires se brouillèrent entre Rome et Madrid : Clément VII, devint l'ennemi personnel de l'empereur qui ne redoubla pas moins d'égards envers l'envoyé du pape. Le Castiglione pensa bien servir les intérêts du Saint-Siége en restant près du puissant empereur; mais le sac de 1527 et la captivité du pape lui portèrent un coup dont il ne se releva point. Clément VI, qui n'aurait dû accuser que lui-même, fit retomber sur son ambassadeur le poids de ses propres fautes. Vainement Charles-Quint voulut consoler le Castiglione; le comte Balthazar refusa toute nouvelle faveur. Ce fut seulement après avoir réconcilié le pape avec l'empereur qu'il accepta l'évêché d'Avila.

Mais ces événements l'avaient frappé mortellement. L'amitié personnelle de Charles-Quint ne put qu'adoucir ses derniers moments. Il mourut à Tolède, le 2 février 1529, dans sa cinquante et unième année, et fut pleuré d'un bout à l'autre de l'Italie. Pour comprendre la grandeur de cette âme, l'âme du pape n'avait point été assez grande, et ce fut le roi d'Espagne qui se chargea des funérailles de ce généreux Italien. « Je vous affirme que la mort vient de nous enlever un des meilleurs chevaliers du monde, *Yo vos digo que es muerto uno de los mejores cavaleros del mundo* », dit Charles-Quint au jeune Louis Strozzi, neveu du Castiglione, qui exprimait sa reconnaissance à l'empereur. Le corps du comte Balthazar Castiglione ne fut ramené en Italie que seize mois après et fut enseveli dans l'église des Frères mineurs, à cinq milles de Mantoue. La mère du comte, qui survécut quelques années encore, y avait fait construire un mausolée sur les dessins de Jules Romain. *Aloysia Gonzaga contra votum superstes filio bene merito posuit* : tels sont les derniers mots de l'épitaphe composée par Bembo.

Le comte Balthazar Castiglione avait été la loyauté même dans un temps de démoralisation profonde. Il avait pu changer de maîtres sans en trahir aucun, ne servir que de bonnes causes, vivre dans l'intimité des plus puissants personnages sans rien perdre de sa dignité. Les ducs d'Urbin, Guidobaldo de Montefeltro et François-Marie della Rovere, l'eurent en grande affection; le marquis de Mantoue, Frédéric Gonzague, qui l'avait possédé le premier, crut, en le conquérant à

nouveau, rentrer dans son plus précieux apanage. Balthazar avait charmé tour à tour Louis XII, roi de France, Henri VII, roi d'Angleterre, Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, mérité la confiance des papes Jules II, Léon X et Clément VII, en se montrant supérieur de caractère à chacun d'eux. Grand par la naissance et par la situation, plus grand encore par l'esprit et par le cœur, c'est aux arts et aux lettres surtout qu'il doit d'avoir vécu jusqu'à nous, à travers les siècles. Ainsi, de quelque côté qu'on regarde, on voit une belle âme d'un bout à l'autre de cette belle vie, et cette âme est vibrante encore dans le portrait que nous a laissé Raphaël.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le concile du Vatican. — M. Émile Ollivier et Mgr Darboy (1).

Depuis la clôture du concile de 1870 deux ouvrages importants à des titres divers ont été publiés sur ce sujet. Le premier est celui de M. Émile Ollivier sur *l'Église et l'État au concile du Vatican*. Le second est dû à la plume savante et libérale d'un éminent professeur de Munich, M. Friederich, qui l'avait fait précéder de la publication de son journal pendant son séjour à Rome en 1869 et 1870. Il contient la première partie de l'histoire du concile. Attaché à l'un des évêques qui y siégeaient, il était en mesure de tout voir et de tout connaître. Ce volume renferme la documentation la plus précieuse sur la préparation du concile. On y voit se dérouler le plan le plus profond, exécuté par les plus habiles diplomates du monde, par ces théologiens de Rome dont Talleyrand se reconnaissait l'humble disciple pour la duplicité savante. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'histoire un exemple plus étonnant de ce que peut l'esprit de suite associé à la souplesse la plus ingénieuse, quand il est au service de la passion cléricale. Il est certain qu'au commencement du siècle le catholicisme appartenait encore en majorité au gallicanisme : la curie romaine, servie ou dirigée par le *Gesu*, a trouvé moyen, en moins d'un siècle, d'y faire prédominer l'ultramontanisme le plus effréné. On ne saurait trop admirer au point de vue de la politique — car il ne faut pas parler de morale — la variété des moyens employés pour atteindre ce but. Il est vrai que, comme la fin poursuivie sanctifiait les plus pervers, la conscience était soulagée de tout scrupule embarrassant. La curie romaine encense le despotisme quand elle peut le dominer, comme en Espagne et dans l'Autriche avant Sadowa; mais son chef-d'œuvre est l'emploi qu'elle a su faire du libéralisme. En Belgique comme en Allemagne, elle l'a réduit à devenir son instrument docile et parfois même sincère. Elle a su se servir de la démocratie tout aussi bien que du pouvoir absolu, aussi apte à faire diriger la conscience d'une royauté corrompue par des confesseurs commodes qu'à soulever les assemblées populaires par des tribuns soufflés par elle. Il faut lire dans le livre de Friederich de quelle façon elle a tourné à son usage la presse et les clubs, ces deux grands engins de la Révolution. Elle a remplacé le moine ligueur du XVIe siècle par le laïque furibond, d'autant plus utile qu'il engage moins en apparence l'Église, dont il défend la cause à la façon des carrefours. Grâce à son concours, la curie romaine est parvenue à étouffer la résistance de l'épiscopat gallican. La Convention n'a pas plus été dominée par la Commune de Paris, qui garnissait ses tribunes vociférantes, que le concile ne l'a été par le fanatisme frénétique chauffé dans le *Pius Verein* allemand ou les comités catholiques français. Quand on constate la hardiesse prodigieuse des falsifications des textes opérées dans le sens ultramontain sur les livres d'enseignement et les catéchismes, on se rappelle ce mot sanglant du dernier siècle, qu'il n'est pas prudent de laisser un jésuite dans une bibliothèque. La partie la plus intéressante du livre de Friederich est celle qui est consacrée à la psychologie de Pie IX, devenu, dans l'atmosphère embrasée dont on l'entourait, un véritable extatique : il a été précisément le pape qu'il fallait à la Société de Jésus pour couronner sa propre œuvre dans le triomphe du Saint-Père.

Et cependant, malgré toutes ces menées, il y avait encore, en 1870, un parti de la résistance qui ne pliait pas devant l'idole du Vatican. Le livre de M. Ollivier en fait mieux qu'aucun autre saisir l'importance. Ministre des cultes à l'époque du concile, il a eu les confidences des évêques français, qui occupaient une place prépondérante parmi les opposants : de là la sûreté et l'abondance de ses renseignements. C'est ce qui fait le seul intérêt de son livre, car la partie qui le concerne lui-même ne peut être lue sans impatience; cette manière de monter au Capitole en pleine déroute n'appartient qu'à lui. Ses hauts faits dans l'ordre politique n'étaient que trop connus; il lui plaît aujourd'hui de nous apprendre qu'il n'a pas moins compromis son pays dans l'ordre religieux; libre à lui d'ajouter ce laurier à sa couronne! Nous ne voulons pas simplement parler de l'insanité coupable qui lui fit redire, au mois d'août 1870, le *Jamais* de M. Rouher en face des revendications italiennes sur Rome, privant ainsi son pays de la seule alliance qui pût lui permettre de soutenir la terrible lutte contre la Prusse après que lui-même l'avait précipité dans la plus folle des guerres. Ce libre penseur préférant risquer l'intégrité du territoire national à la perte du pouvoir temporel du Saint-Père et mettant aujourd'hui sa gloire à l'avoir couvert de son inutile protection au prix que l'on sait est un vrai phénomène. Il nous apprend bien autre chose. Il a préludé, d'après son propre témoignage, à ce grand acte de dévotion qui nous a coûté si cher en se posant, pendant tout le cours du concile, comme le protecteur des ultramontains; il s'est constamment refusé de prêter aucun appui efficace aux évêques gallicans qui représentaient si visiblement l'intérêt français. Il faut voir par quels raisonnements à la fois enfantins et subtils il établit que le *Syllabus* n'était pas ce qu'un vain peuple pense,

(1) Extrait de la nouvelle préface de la deuxième édition de l'*Histoire du concile du Vatican*, par M. E. de Pressensé.

que tout ce latin de curie a un sens profond qui ne justifie pas les alarmes du pouvoir civil, que le dogme de l'infaillibilité a causé des alarmes puériles au catholicisme libéral. Il se fait après coup et bien gratuitement le scribe des ultramontains, le porte-voix du cardinal Manning et de dom Guéranger, auxquels il sacrifie lestement le Père Gratry. Il n'a pas assez de dédain pour l'argumentation des non-infaillibilistes et traite Dœllinger et ses amis, pour s'être plaints des règlements dérisoires qui anéantissaient la liberté du concile, comme le président de l'ancien Corps législatif le traitait lui-même quand lui et ses amis se heurtaient à des difficultés bien moins graves que celles qu'on avait imaginées à Rome. Après tous ces beaux développements à la plus grande gloire des ultramontains, l'auteur conclut, comme s'il ne les avait pas écrits, en faisant ressortir toute la gravité du conflit entre le catholicisme actuel et notre droit public. Il oublie que ce conflit doit toute sa gravité à la tendance funeste qui a triomphé à Rome le 18 juillet 1870.

Il est vrai qu'elle n'aurait pas triomphé sans le ministre français. Son livre prouve, en effet, que, s'il eût simplement appuyé son collègue aux affaires étrangères, M. Daru, dans son dessein de faire le possible pour fortifier les opposants, il aurait au moins obtenu l'ajournement du concile, et tout eût été sauvé, car on eût ainsi atteint le pontificat de Léon XIII, qui se borne aujourd'hui à approuver et à conserver ce qu'il n'eût pas provoqué. Il est dérisoire de prétendre qu'il fallait, au point de vue libéral, encourager le Saint-Père dans ses efforts pour écarter l'immixtion et l'influence des gouvernements, comme s'il eût réalisé une première séparation de l'Église et de l'État, alors qu'il s'agissait uniquement pour lui de restaurer le système le plus contraire à cette séparation, le théocratisme du *Syllabus*. M. Ollivier reconnaît qu'il n'était pas nécessaire, pour contrecarrer ce dessein, de prendre une mesure aussi extrême que le rappel du corps d'armée français, bien qu'il fût étrange de voir le drapeau tricolore protéger la plus audacieuse tentative de la contre-révolution religieuse et politique; au moment le plus grave, les évêques opposants se bornaient à demander le rappel de notre ambassadeur. Cette démarche eût suffi pour donner un poids décisif aux réclamations des gouvernements et pour retarder la mise en discussion, d'ailleurs prématurée, du *schema* de l'infaillibilité. M. Émile Ollivier se contenta d'invoquer les grands principes de la société actuelle pour se refuser à les protéger : c'est ainsi que, grâce à lui, la curie profita une fois de plus du droit moderne pour le supprimer avec éclat. Elle revendiqua le caractère neutre et laïque de l'État juste le temps nécessaire pour lui porter un coup mortel et pour le détruire tout à son aise, au moins en théorie. On ne se jette pas plus candidement dans le piège de son adversaire. Le cardinal Antonelli n'a pas moins berné M. Émile Ollivier que M. de Bismarck; celui-ci n'en est pas moins triomphant et infaillible.

Et pourtant quelle belle carte n'avait-il pas dans son jeu pour lutter contre l'ultramontanisme au concile! Il pouvait s'appuyer sur l'élite du clergé français, qui manifestait à Rome un esprit de sage indépendance qu'on n'eût pas osé supposer. Le livre de M. Ollivier renferme des lettres admirables émanant des évêques les plus éminents par le savoir, par l'éloquence et la position acquise, qui le suppliaient de faire son devoir de chef du gouvernement français. Celle de Mgr Darboy devrait lui coûter à relire s'il était capable de reconnaître une erreur et d'avoir un autre culte que celui de sa gloire. Le discours de l'archevêque de Paris, dans la délibération décisive sur l'infaillibilité, n'est pas moins remarquable : il résume avec une force extraordinaire tout ce catholicisme libéral, patriotique, en même temps que plein de sagesse et de distinction, qui semble avoir disparu. Rien ne fait mieux mesurer que la lecture de ces pages la distance qui sépare le catholicisme actuel de celui qui, il y a quelques années, tenait ce noble langage. Et ce n'était pas seulement devant la papauté, quand il s'agissait d'écarter la plus dangereuse innovation, qu'il se montrait libéral : il savait reconnaître les convictions chrétiennes partout où elles se manifestaient, même en dehors de sa propre Église. Que de preuves j'en pourrais fournir! Il en est une qui a une valeur particulière à mes yeux, car elle me vient de cet illustre archevêque qui devait périr si héroïquement sous les coups d'infâmes assassins déguisés en tribuns. La lettre que je reproduis m'a été adressée par Mgr Darboy à l'occasion de mon livre sur la *Vie de Jésus*. J'ai d'autant moins de scrupule à en citer la partie générale, qu'elle passe tout à fait au-dessus de ma personne pour nous élever sur la hauteur sacrée où se révèle une unité plus haute entre les âmes chrétiennes que celle qui résulte des institutions extérieures.

« Je ne vous étonnerai pas, monsieur, m'écrivait l'archevêque Darboy, si j'ajoute que plusieurs endroits de votre ouvrage m'ont rappelé que votre croyance n'est pas la mienne sur tous les points. Mais ce n'est pas pour discuter que j'y fais allusion, c'est pour exprimer avec charité et de tout cœur un regret que vous exprimeriez vous-même en pareil cas. Au reste, je ne vous étonnerai pas non plus si je dis qu'il m'est toujours plus agréable de chercher et de trouver ce qui nous rapproche que ce qui tendrait à nous éloigner. Les différences confessionnelles ont leur importance qu'il ne faut pas dissimuler, mais il y a quelque chose de plus pressant aujourd'hui que de les décrire : c'est de marcher tous ensemble à la défense des grands principes qui doivent inspirer la vie des individus et qui font l'honneur et la force des sociétés. »

Nous voilà bien loin du schema *De fide*, avec ses anathèmes retentissants contre tout ce qui n'appartient pas au corps de l'Église. Le dernier mot est resté à cette funeste tendance. Aujourd'hui le vénérable successeur de Mgr Darboy sur le siège de Paris consacre l'église du Sacré-Cœur à la contre-révolution et identifie la cause de l'Église avec celle de ces jésuites, les éternels corrupteurs de la piété et de la morale évangéliques, les implacables contempteurs de la conscience, oublieux de ses devoirs comme de ses droits, car, malgré les rectifications de détail sur tel ou tel texte de leurs écrits, on ne détruira pas le grand contexte de leur histoire. Ils m'apparaissent, dans la préparation et dans la conduite du concile de 1870, plus malfaisants et plus pervers que

dans ces immortelles *Provinciales* dont ils ne se délivreront jamais.

Hæret lateri lethalis arundo.

C'est dans cette solidarité de plus en plus affirmée entre eux et le clergé français qu'est la pire des conséquences du concile du Vatican. L'État doit avoir bien soin d'éviter tout ce qui pourrait la resserrer par des démarches imprudentes. Les droits de la légitime défense vont assez loin pour qu'il atteigne par voie de répression tout ce qui le met en péril, tout ce qui est en désaccord flagrant avec ses lois, avec sa constitution. Ne nous abusons pas, tout ce que pourra décréter l'État sera peu efficace dans cette lutte décisive entre le moyen âge et la société moderne. Il faut, à une influence morale, en opposer une autre.

La société laïque ne triomphera de la société cléricale que quand le mot laïque ne sera pas pris à tort comme synonyme d'irréligieux, quand il signifiera simplement l'incompétence du pouvoir civil dans les choses de la conscience. Cette incompétence, nous la voulons totale, absolue, poussée à ses dernières conséquences dans la séparation de l'Église et de l'État, qu'il faut préparer et non improviser pour qu'elle s'effectue dans l'équité, ce qui est la seule condition de durée pour une grande réforme. Il faut à tout prix faire disparaître l'équivoque qui confond le caractère laïque de l'État avec la négation de toute foi. On ne voit pas que, s'il se faisait irréligieux d'office et d'autorité, il cesserait d'être neutre et laïque : l'irréligion d'État n'est que l'ultramontanisme à rebours. Le seul remède contre une religion fausse est une religion vraie. Il ne servirait de rien d'échanger une servitude contre une autre qui ne la vaut pas, car, de tous les esclavages, le plus vil, le plus indestructible, est celui qui courbe l'homme devant la matière et ne lui fait reconnaître d'autre souveraineté que la force.

E. DE PRESSENSÉ.

ETHNOGRAPHIE

Les antiquités canariennes.

Les Canaries ont, de tout temps, attiré l'attention. Par leur position intermédiaire entre l'ancien et le nouveau continent, par les phénomènes physiques dont elles sont le théâtre, par l'originalité des coutumes de leurs habitants primitifs, elles méritaient cet honneur. Au commencement du siècle, Bory de Saint-Vincent, dans, son *Essai sur les Iles Fortunées,* essaya de prouver que cet archipel était un débris de l'antique Atlantide; de 1844 à 1845, et en 1861, don Savinon et don Millares firent paraître des *Histoires des Canaries* fort appréciées; en 1876, le docteur Gregorio Chil commença la publication de ses *Estudios historicos, climatologicos y patologicos de las Islas Canarias,* dont les premiers fascicules ont été fort goûtés. Un de nos compatriotes, un consul de France en retraite, qui s'est fait des Canaries comme une seconde patrie et que la reconnaissance publique a honoré du beau titre de fils adoptif de Sainte-Croix-de-Ténériffe, M. Sabin Berthelot, vient de publier un ouvrage, *les Antiquités canariennes* (1), qui couronne dignement la série des travaux importants par lui consacrés à l'histoire et à la description de ces îles. Encore M. Berthelot ne considère-t-il pas sa tâche comme terminée. Il écrit avec une modestie touchante (mais nous espérons bien qu'il se démentira lui-même) : « Nous avons recherché tout ce qui pouvait éclairer nos investigations et venir à l'appui de nos conjectures; la tâche que nous nous sommes imposée, à la quatre-vingt-cinquième année de notre existence, et que nos forces épuisées nous empêchent de poursuivre, nous la léguons à un autre plus jeune, qui pourra l'achever mieux que nous. »

Les *Antiquités Canariennes* sont divisées en quatre parties. La première est un exposé clair et précis des rapports d'origine qui existent entre les populations lybi-numides et les anciens habitants des îles Fortunées. On avait prétendu que les Guanches, ces insulaires que les Français de Béthencourt et les Espagnols du xve siècle eurent tant de peine à soumettre, étaient autochtones; on avait même essayé de les rattacher à ces fameux Atlantes qui n'existèrent peut-être que dans l'imagination de Platon et de ses commentateurs : M. Berthelot croit pouvoir affirmer qu'ils appartenaient à la race qui jadis occupait l'immense espace compris entre l'Égypte et les Canaries, le Sahara et la Méditerranée. Cette race, quand elle apparaît dans l'histoire, porte différents noms ; néanmoins il n'est pas impossible de retrouver un peuple identique, grâce aux similitudes de langage, de coutumes, d'institutions, et même aux débris de la civilisation primitive. La théorie peut être contestée, et elle le sera, mais l'auteur la développe avec beaucoup d'érudition et de clarté.

Un des passages qui nous ont le plus frappé est celui où M. Berthelot prouve, contrairement à l'opinion reçue, que les Guanches n'ont nullement disparu, mais qu'ils se sont perpétués, soit en se retrempant dans leur propre sang, soit en s'alliant avec leurs vainqueurs. Nous avions cru, nous avons même écrit que les conquérants espagnols furent impitoyables et que l'Inquisition exerça ses rigueurs dans l'archipel avec une telle dureté que la population indigène fut bientôt exterminée. Ne lisons-nous pas dans les *Singularités de la France Atlantique,* publiées par le cordelier Thevet en 1558 : « Depuis cinquante ans les Espagnols les ont défaits et subiuguez, et en partie tuez, et les autres tenus captifs et esclaves, de manière qu'il n'y a plus des anciens et premiers habitants, sinon quelques-uns qui se sont retirez et cachez aux montaignes » ? Viera y Clavijo, qui avait longtemps vécu aux Canaries, n'affirmait-il pas, à la fin du dernier siècle, qu'on ne trouvait dans l'archipel d'autres Guanches que des momies embaumées ? Thevet et Clavijo se trompaient pourtant. Sans doute, à l'époque de la conquête, bien des actes répréhensibles, barbares même, furent commis; mais un peuple conquérant n'anéantit jamais toute une nation : son intérêt le lui défend. D'ailleurs les rois d'Espagne firent

(1) 1 vol. in-4°. — Paris, Plon, 1879.

cesser bientôt l'odieux régime de l'injustice et de la cruauté. Aussi les Guanches se résignèrent-ils. Ils se convertirent en masse, ils accolèrent à leurs anciens noms celui de leurs parrains espagnols; ils s'unirent à eux par des mariages; ils conservèrent leur fortune et leurs propriétés. Ils obtinrent même des faveurs royales et bientôt se confondirent tellement avec les Espagnols qu'ils s'enrôlèrent dans leurs armées. La fusion des deux races s'accomplit donc insensiblement; seulement, comme les Guanches étaient en majorité, leur type, en vertu de la loi d'hérédité, resta dominant dans l'archipel. C'est ainsi qu'on retrouve encore chez les Canariens d'aujourd'hui non seulement les traits du visage, mais encore les nuances de la peau, la couleur des cheveux et jusqu'à la tournure des anciens Guanches.

Des inscriptions lapidaires ont été trouvées aux Canaries, il y a six ans, par le curé don Aquilino Pedro, dans un site désert de l'île de Fer nommé *los Letreros*. Elles sont gravées sur une coulée de lave basaltique très poreuse, mais unie à sa surface, sur une largeur de plus de quatre cents mètres. Bien que la plupart de ces signes soient en partie effacés par l'action destructive du temps et que pour d'autres il soit difficile, à cause des fissures des rochers, de suivre leurs contours, l'heureux explorateur est parvenu à en donner une représentation aussi exacte que possible. Depuis 1873, de nouvelles inscriptions ont été signalées. Il est certain qu'on se trouve en présence d'une écriture spéciale et que le champ d'études des antiquités canariennes s'est régulièrement agrandi. M. Berthelot croyait d'abord que ces inscriptions étaient lybi-puniques; mais, après un examen plus attentif, retrouvant des caractères employés également par les Phéniciens et les Hébreux et aussi un grand nombre d'autres signes inusités, il n'a plus osé donner de conclusions : nous ne pouvons qu'imiter cette sage réserve.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux antiquités canariennes proprement dites, c'est-à-dire à la description des objets trouvés dans l'archipel et ayant appartenu à cette race antique dont M. Berthelot essaye de reconstituer l'histoire. La plupart de ces objets sont figurés dans l'album qui accompagne le volume. Ce sont des crânes et des ossements; des vases de terre cuite de formes diverses, tantôt représentant une tête de porc, tantôt semblables à des amphores; des amulettes, des alènes en os; des hameçons en os ou en corne; des colliers en rondelles de terre cuite ou en coquillages; des bâtons de commandement; des timbres ou cachets des princes aborigènes; des pierres à moudre le grain avec leurs récipients; des lampes; des marmites; une baignoire en terre cuite; des cuillers en bois, etc. : tous objets dénotant une civilisation sinon avancée, au moins développée. Il est certain que les anciens Guanches avaient déjà franchi la première des étapes de l'humanité. Ils n'étaient plus chasseurs et étaient devenus pasteurs.

M. Berthelot fait un rapide résumé des relations qui ont pu exister entre les populations primitives des Canaries et celles du continent américain. Peut-être hésite-t-il trop à affirmer la vraisemblance de ces traditions. Il est vrai que les études américaines naissent à peine et qu'on ne saurait, en pareille matière, procéder avec trop de prudence; mais nous pensons avec lui que l'Amérique du Nord et les Canaries ont été, à une époque très reculée, habitées par un peuple de même race. De nouvelles recherches nous révéleront quelque jour son histoire.

Tel est dans son ensemble ce beau travail d'érudition, nous ajouterions volontiers d'érudition aimable si nous n'avions peur de paraître épigrammatique; mais M. Berthelot est trop bon Français pour être engoué des méthodes allemandes, et nous sommes persuadé qu'il ne nous en voudra pas si nous disons bien haut que son livre, bien que composé avec toute la rigueur de la science, est d'une lecture facile et intéressante.

PAUL GAFFAREL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La maison Charpentier vient de publier un *Traité de versification française* (1), par M. Becq de Fouquières, qui est une œuvre très nouvelle et très originale. Pour la bien comprendre, il faut n'être étranger ni à la musique, ni à la philosophie, ni à la physiologie. Pour en rendre compte en entrant dans le détail, il faudrait beaucoup d'espace, car il y a là tout un enchaînement de déductions dont on ne peut impunément briser quelques anneaux; il faudrait des tableaux à compartiments pour marquer exactement la *thésis* et l'*arsis;* il faudrait enfin du papier à musique pour faire figurer les notes, les noires, les blanches, les croches et les doubles croches qui composent chaque mesure. Ce serait une grande affaire, et il y faut renoncer. Contentons-nous de donner une idée sommaire de ce qui fait la nouveauté de ce savant travail.

Tous les traités antérieurs partaient de ce principe que la versification française n'est fondée que sur le nombre : par quelle singulière contradiction, se demande M. de Fouquières, parlent-ils tous du rythme, de la cadence, de la mesure et de la musique du vers, mots qui n'auraient aucun sens si un vers n'était, en effet, que l'assemblage d'un certain nombre de syllabes? Non, le vers français, comme tous les autres vers antiques ou modernes, se compose avec le nombre et le temps. C'est une véritable phrase musicale divisée en un certain nombre de mesures et répartissant un nombre déterminé de syllabes dans ces fractions égales du temps total. Marquer le rapport qui existe entre le nombre et le temps, c'est établir la théorie scientifique de la versification française. Tel est le but que s'est proposé l'auteur.

Traitant la question d'abord en philosophe, il remonte à l'origine du monde et nous montre l'homme acquérant la

1. *Traité général de versification française*, par L. Becq de Fouquières. — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

notion du temps et du nombre — ces deux éléments de toute versification — par la contemplation des révolutions cosmiques, du retour périodique des saisons, de la marche régulière du soleil et de la lune. C'est peut-être reprendre les choses d'un peu loin. La traitant ensuite en physiologue, il étudie notre appareil respiratoire, les différents états de la glotte selon que nous parlons ou restons silencieux, les contractions du diaphragme attirant l'air qui se précipite à travers le larynx et la trachée, enfin tous les phénomènes qui accompagnent l'émission vocale. Il constate la nécessité de deux mouvements alternatifs, mouvement d'aspiration et mouvement d'expiration, égaux en durée dans le silence, très inégaux quand on parle. C'est le temps nécessaire à l'expiration, ou l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux aspirations, qui fut naturellement l'unité de mesure du vers. Il fallait en même temps que l'oreille fût satisfaite. Il se trouva que le nombre douze, dont la durée concordait avec le mouvement expiratoire, était celui auquel l'oreille était le plus sensible. C'est celui qu'elle analyse le plus aisément, car, comme il est divisible à la fois par deux, par trois, par quatre et par six, elle peut le distribuer en groupes de deux, de trois, de quatre ou de six temps. Ainsi l'hexamètre des Grecs et des Latins contient douze sons, deux brèves ne valant pas plus qu'une longue.

Si le décasyllabe a précédé chez nous l'alexandrin, si le vers chinois ne contient que sept monosyllabes tandis que le vers sanscrit comprend vingt-quatre syllabes, si le vers des gitanos a les dimensions d'une strophe, M. de Fouquières ne s'en effraye pas autrement. Il faut admettre que les plus courts sont débités avec plus de lenteur, les plus longs avec plus de précipitation. Ce qui importe, c'est moins le nombre de syllabes que la durée musicale du vers. Il n'en reste pas moins vrai que c'est le rythme respiratoire, transformé en rythme acoustique, qui a réglé le langage poétique. Tel est le principe générateur de toute versification. Cette théorie, ingénieuse et nouvelle, fondée sur le mécanisme vocal et les exigences de l'oreille, donne l'explication de certains faits mal compris jusqu'à ce jour. En l'exposant de façon succincte, je la mutile nécessairement et elle perd de son autorité; je ne saurais donc trop engager ceux de mes lecteurs que ces questions intéressent à la lire en son entier dans le savant travail de M. de Fouquières.

Et cependant, tout charmé que je suis par cette théorie, je vois une objection. Si le vers français se compose, comme le vers latin et le vers grec, avec le nombre et la mesure, si le nombre douze, multiple de deux, de trois, de quatre et de six, satisfait l'oreille comme il s'accorde avec le mécanisme vocal, notre alexandrin doit être aussi musical que l'hexamètre des Grecs et des Latins. Pourquoi alors la nécessité de la rime? Pourquoi les vers blancs, malgré leurs douze pieds, ne charment-ils nullement l'oreille? Pourquoi ne puis-je déplacer un mot dans l'hexamètre latin, tandis que cela est loisible en français. Que je dise *Tityre, patulæ tu*, au lieu de *Tityre, tu patulæ*, il n'y a plus de vers; que je dise :

Un frein celui qui met des flots à la fureur,

le vers n'en subsiste pas moins. En latin, chaque son a sa place nécessairement marquée et frappe l'oreille du coup qu'elle attend; en français, c'est tout autre chose. L'élément musical de notre vers n'est donc pas le même que celui du vers latin. M. de Fouquières le reconnaît tout le premier : « Qu'une rime se dérobe à notre oreille, dit-il, le rythme est en un instant détruit. » Cependant, comme cette concession compromettrait sa théorie fondamentale, il ajoute aussitôt que le plaisir causé par la rime n'a pas son siège dans l'ouïe, mais dans l'intelligence. C'est, selon lui, un plaisir qui a sa source dans un sentiment d'ordre et de régularité, et il le compare ambitieusement à la satisfaction élevée que nous éprouvons dans la contemplation du mouvement régulier de l'univers. Comparaison n'est pas raison, dit le proverbe; aussi ne suis-je pas persuadé et je continue à croire, comme chacun l'a cru jusqu'ici, que la rime est simplement un élément musical de notre vers et que le plaisir qu'elle cause est un plaisir pour l'oreille et non pour l'intelligence.

Et cela se trouve précisément confirmé par les observations très ingénieuses, très délicates, faites par M. de Fouquières sur ce qu'il appelle l'*évolution romantique*. Il entend par là le déplacement de l'accent de l'hémistiche, le repos de la césure de moins en moins observé, comme le repos dominical, le vers de plus en plus haché et brisé. Déjà au XVIIe siècle on prenait parfois d'honnêtes libertés avec la césure. Voyez, par exemple, ces vers dans *Iphigénie :*

De quel front — immolant tout l'État à ma fille,
Roi sans gloire, — j'irais vieillir dans ma famille?

Le romantisme, lui, a pris des libertés malhonnêtes dont M. de Fouquières cite maint exemple. Eh bien! c'est parce qu'il supprimait un élément d'harmonie en substituant à un pas réglé et cadencé une allure irrégulière, des bonds capricieux, qu'il a été forcé de rimer plus richement. C'était une compensation pour l'oreille. On lui donnait un peu plus de plaisir de ce côté pour qu'elle s'aperçût moins de ce qui lui était supprimé de l'autre. Oui, la rime est un élément musical charmant l'oreille et non l'intelligence. N'allons pas pourtant jusqu'à dire que c'est l'élément le plus important, l'élément essentiel : la preuve, c'est que le vers romantique plus riche de rimes que le vers classique, est en somme plus pauvre d'harmonie.

Sur l'enjambement, sur l'hiatus, M. de Fouquières fait des remarques neuves et délicates. Sur l'allitération, à force d'être ingénieux, peut-être tombe-t-il dans la subtilité. Il découvre des effets non soupçonnés jusqu'ici dans l'allitération assonante renversée :

Que vous précipitez sous un *joug rigoureux*

(*oug-gou*), et dans l'allitération assonante rétrograde :

Songez qu'un même jour *leur ravira leur* mère

(*Leur Ra-Vi-Ra leur*). Ces effets, du moins, Racine les a dû produire sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. J'imagine qu'en mettant dans la bouche de Phèdre ce vers :

Quel fruit espères-tu *de tant de* violence?

Il ne s'est pas dit que ces altérations sur les dentales, et principalement sur les dentales fortes, et, en outre, se faisant jour entre deux aspirées : *fr* de fruit et *v* de violence, allaient rendre d'une façon saisissante l'état d'agitation de Phèdre. C'est chercher un peu trop le fin du fin.

Mais qu'importe, après tout, que, dans ce grand travail fait avec conviction et même avec certaine ardeur de passion, il y ait çà et là une théorie trop absolue, un point contestable, une remarque subtile? C'est une œuvre sérieuse qui invite à la réflexion : elle a ce rare mérite de vous échauffer pour des questions qui sembleraient devoir vous laisser froid. On en vient à se passionner, soi aussi, pour ou contre la césure, l'enjambement et l'accent tonique. La lecture en sera intéressante et profitable à tous ceux qui se préoccupent des questions d'art et d'esthétique; les acteurs et même les gens du monde, que M. Legouvé a animés du désir de bien lire, y trouveront d'utiles leçons.

II.

M. Alphonse Daudet dédie ses *Rois en exil* (1) à l'auteur de *Germinie Lacerteux* en témoignage de sa grande admiration. L'auteur de *Nana* vient de déclarer que *les Rois en exil* sont un véritable chef-d'œuvre qu'il admire grandement. Oui, un chef-d'œuvre, bien qu'il ne soit pas édité par Charpentier! Comme ces grandes admirations sont naturellement sincères, comme ce n'est nullement le cas de répéter ce mot : Qui trompe-t-on ici? il faut y voir une touchante manifestation d'éclectisme littéraire. Plus de frontières naturelles, plus de départements, plus de petits drapeaux, de petites cocardes; fusion générale dans une apothéose universelle. Ni naturalistes, ni réalistes, ni idéalistes, tous grands hommes!

Le public cependant demeure étonné de voir des gens de lettres s'étreindre si fort de leurs bras nerveux. Ne serait-ce pas pour s'étrangler? murmurent quelques sceptiques. Nullement, car à cette petite fête on aurait invité M. Claretie. Ce qu'il faut croire, c'est qu'à de certaines hauteurs où nous n'atteignons pas, nous faibles mortels, les objets les plus dissemblables revêtent une teinte uniforme qui leur donne un air de famille. Pour moi qui ne monte pas jusqu'à ces cimes, cette illusion ne se produit pas; et c'est précisément parce que je n'admire ni *Germinie Lacerteux* ni surtout *Nana* que je suis tout près d'admirer *les Rois en exil.*

C'est une œuvre très forte, très puissante, d'une observation attentive, curieuse, passionnée, observation qui ne se borne pas au corps, aux gestes, aux attitudes, mais fouille jusqu'au fond des âmes. C'est une œuvre cruelle, si l'on veut, comme le sera toute étude profonde de la misère humaine; mais on n'y sent pas je ne sais quel indigne plaisir de faire crier la plaie. Au contraire, elle tressaille comme d'un sentiment secret de pitié et de tristesse. C'est une œuvre de justice, ce n'est pas une œuvre de colère et de vengeance. A côté de ce roi qu'une révolution n'a fait que renverser du trône, mais qui, lui, se jette dans la boue, voyez cette noble et vaillante figure d'une princesse, reine, mère, femme malheureuse, qui dévore ses larmes, qui, pour faire croire qu'il y a encore un roi sous le veston court du viveur, fait sans se lasser les gestes de ce pantin hébété, et qui demeure debout, la tête haute, le front droit, comme pour y maintenir cette couronne qui en est tombée. Grâce à elle circule un souffle d'air pur dans ces miasmes. Ne vous y trompez pas, réalistes et naturalistes mes amis ! Le personnage principal du roman, c'est pour vous sans doute Christian parce qu'il trouve dans Paris une Sodome, dans le club un *assommoir,* dans ses amours la fille Élisa; pour nous, c'est la reine, qui souffre de ces douleurs que vous n'avez jamais songé à observer où à dépeindre. Quant à M. Daudet, je ne nie pas qu'il ait pris trop de plaisir à nous conduire à Mabille et autres lieux : que voulez-vous ? la descriptivité est la maladie régnante. De même, pour les peintures honnêtes, il ne résiste pas au plaisir de faire vivre devant nos yeux dans ses mille détails variés la foire aux pains d'épices. Mais alors même il sait faire que ces menus détails éveillent quelque sentiment, une idée, un souvenir dans l'âme de ses héros. Cette dégradation progressive de Christian qui le fait rouler de la débauche élégante jusqu'à la crapule, est-ce une occasion seulement de décrire toute la hiérarchie des sophas, depuis le sopha en brocatelle jusqu'au sopha en lasting éraillé ? Non, il y a une peinture d'une autre valeur : celle d'une âme qui s'affaisse, s'énerve, puis se décompose et se pourrit.

Comme il est saisi sur le vif, ce pantin royal! Tant qu'il a été sur le trône, dans un pays où d'ailleurs le plaisir était rare, il s'est tenu à peu près. Des échappées furtives; puis le maintien voulu, le décorum officiel. La révolution qui l'a banni lui a, en réalité, donné des vacances. Le voilà à Paris. On pleure autour de lui; il feint aussi la tristesse; en réalité, il est soulagé. Il ira le soir à Mabille! Et cette Colette dont il a fait aussitôt sa maîtresse, la belle-fille d'un vieux général qui se ruine pour faire vivre la famille de son ancien roi? Elle croit lui plaire en lui parlant de son trône à reconquérir. Comme il l'a vite quittée pour la petite Tata des *Bouffes !* A la bonne heure, celle-là! Elle ne la lui fait pas à la royauté! Elle ne l'appelle pas sire! Non, elle l'a baptisé du nom de *Rigolo*, et de ce nom de guerre le voilà aussi fier qu'un de ses confrères en exil du sobriquet de *Queue-de-Poule*. Mais ne craignez pas que je vous raconte ce que vous venez de lire ou que vous lirez demain. Je voulais indiquer seulement que, même dans la partie la moins distinguée de l'œuvre, celle qui touche par certains points au réalisme, il y a, à côté de la description des objets extérieurs, la vérité de l'observation morale. Le milieu où nous transporte M. Daudet est exactement dépeint, mérite banal. Dans ce milieu, ce n'est pas le premier venu qui sombre et s'abîme. Non, c'est un être particulier, avec sa nature propre, sa physionomie à lui, ses traits qui ne sont pas ceux de tout le monde, une âme enfin portant l'empreinte de l'éducation reçue, des influences subies, des vices qui y ont germé du dedans, des blessures et des souillures qui l'ont atteint du dehors.

1. Alphonse Daudet, *les Rois en exil.* — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

Et si ce que je dis là est vrai de la partie la moins distinguée du roman, à plus forte raison de l'autre. La figure de Frédérique est une création de premier ordre. Ici, pas même le mélange — là-bas nécessaire — du détail matériel et banal. Il n'y a qu'une âme qui souffre, lutte, espère contre l'espérance, se décourage enfin, mais, dans ce découragement même, conserve sa virile et courageuse physionomie. Au dernier tableau de ce drame tout intime, quand Frédérique étreint son chétif enfant condamné par la science, on sent qu'elle va déployer la même énergie dans cette lutte nouvelle contre un nouveau danger.

Je ne désigne pas les belles scènes, à quoi bon? Elles ont frappé ou frapperont mes lecteurs. Il y en a deux ou trois de premier ordre, celle surtout de la consultation. Mais, me dira-t-on, pourquoi, au lieu de dire : J'admire, dites-vous : Je suis tout près d'admirer? Ah! voilà.

C'est que le rôle joué par Méraut ne me plaît qu'à moitié. Pourquoi lui faire crever l'œil de cet enfant par un accident vulgaire? Pour amener la consultation finale? Il y avait mille autres moyens. En réalité, c'est pour motiver une rupture entre Frédérique et lui à l'instant où l'amour leur gagnait le cœur. Eh bien! il fallait leur faire à tous deux affronter ce danger. J'en veux à M. Daudet de les y avoir dérobés, et surtout de s'être dérobé lui-même. — C'est encore qu'il y a, comme je disais, un trop grand luxe de description. — C'est enfin que le style n'échappe pas à toute accusation de préciosité. Style distingué d'ailleurs, délicat, énergique au besoin, et qui ouvrirait à M. Daudet les portes de l'Académie, si l'Académie m'en croyait.

III.

Pourquoi M. Alexandre Huré a-t-il emprunté, pour mettre comme épigraphe à son volume de poésies, *Folioles* (1), un vers de Perse? Un stoïcien, Perse, sombre et triste : à sa muse, enfermée dans l'ombre de l'école, le libre essor de la jeunesse et le rayon de soleil ont, hélas! manqué. Pas stoïcien du tout, M. Huré, et sa muse vagabonde a bien plutôt reçu un coup de soleil. Une verve exubérante, un entrain diabolique dans ses vers, et néanmoins du tour, de l'harmonie, le jet heureux, bien que rapide. Il y a là des promesses.

MAXIME GAUCHER.

(1) Alexandre Huré, les *Folioles*. — 1 vol. Paris. 1879. Librairie des bibliophiles.

BULLETIN

Voici des extraits du rapport de M. Albert Dumont, directeur de l'enseignement supérieur, sur le voyage du ministre de l'instruction publique :

Bordeaux. — Jusqu'en 1870, Bordeaux possédait trois Facultés : théologie, sciences et lettres. Un décret du 15 décembre 1870 a créé une Faculté de droit, une loi du 8 décembre 1874 une Faculté mixte de médecine et de pharmacie; Bordeaux est donc le siège d'une université complète. L'œuvre entreprise en ce moment consiste à donner à cette université les installations qui lui sont nécessaires. La Faculté de droit a été construite par la ville de 1872 à 1874; c'est un édifice élégant, tout à fait approprié à sa destination et qui ne laisse rien à désirer. La surface de ces bâtiments élevés de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée est de 635 mètres. Ils comprennent quatre amphithéâtres ou salles de cours, une salle de conférences et d'examens, une bibliothèque et des locaux pour les services administratifs. Le ministre a été frappé en particulier de la bonne ordonnance de la bibliothèque; le catalogue est fait; le service de lecture et de prêts fonctionne régulièrement. Cette Faculté de droit est certainement une des plus convenables que nous ayons en France; elle peut être considérée, ainsi que celle que vient d'achever la ville de Grenoble, comme un modèle; à Grenoble, le local est commun au droit, aux sciences et aux lettres.

Il s'en faut que les autres Facultés de Bordeaux méritent les mêmes éloges. Les Facultés de théologie, des sciences, des lettres, sont encore installés depuis 1838 dans une dépendance de l'hôtel de ville; elles occupent une surface totale de 1300 mètres environ; les laboratoires font défaut ou sont relégués dans des pièces obscures; les salles de cours et de conférences sont trop peu nombreuses; les collections d'histoire naturelle, comme les livres, ont dû être entassées dans des réduits de l'aspect le plus misérable. Cette installation a toujours été considérée comme temporaire; mais ce provisoire dure aujourd'hui depuis quarante et un ans. De nouvelles constructions étaient indispensables. La ville a décidé en 1876 de bâtir un palais des Facultés sur l'emplacement abandonné par l'ancien lycée. Cet édifice, composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, occupera une superficie de plus de 6000 mètres, dont les deux tiers pour la seule Faculté des sciences. Le lycée nouveau va être terminé, la construction des Facultés pourra donc commencer immédiatement; les plans sont approuvés, les fonds sont faits et l'État a versé l'indemnité qu'il avait promise. Le devis de la dépense des constructions s'élève à 1 400 000 francs, plus 436 400 francs pour les aquisitions.

Toulouse. — La ville de Toulouse, voulant assurer l'installation la plus complète de ses établissements d'enseignement supérieur, exécute ou projette en ce moment des travaux dont la dépense, y compris la valeur des anciens bâtiments et des terrains, ne s'élèvera pas à moins de cinq millions. La Faculté de droit est agrandie et restaurée; les Facultés des sciences et des lettres vont être construites, enfin la ville va bâtir une Faculté de médecine.

La Faculté de droit est établie dans un vaste emplacement situé à l'angle de la rue de l'Université et de la rue des Puits-Creusés, d'une surface de 5117 mètres, dont 1980 mètres pour les constructions et 3137 mètres pour les cours. Des améliorations à l'état de choses ancien étaient réclamées depuis longtemps et ont fait l'objet de nombreux projets. Les derniers projets donnent aux bâtiments une façade de 110 mètres sur la rue de l'Université. Ils ajoutent d'abord un troisième amphithéâtre aux deux qui existaient, puis trois salles de conférences, des cabinets de professeurs, une salle de réunion, une salle de travail pour les professeurs, une salle de thèses avec cabinet de délibérations. La bibliothèque s'est accrue de deux grandes salles et d'un cabinet de lecture.

La dépense était évaluée au devis à 170 000 francs. Elle est supportée par la ville, le département et l'État. Les travaux se poursuivent activement, et l'on a pu donner à M. le ministre l'assurance qu'ils seraient entièrement terminés aux vacances de Pâques; la bibliothèque sera alors réinstallée et l'on achèvera la rédaction du catalogue, qui devra être mis à la disposition des élèves. Ainsi agrandie et restaurée, la Faculté

de droit de Toulouse sera à tous les égards très convenable.

La Faculté des lettres est établie dans une construction ancienne appelée autrefois Palais du sénéchal, qui a servi de siège au tribunal de première instance et n'a été aménagée que depuis 1853 pour sa destination actuelle. Elle n'a qu'un seul amphithéâtre et une seule salle d'examens très insuffisante, des bureaux de secrétariat fort exigus et dans lesquels on entre directement de la rue. Elle manque de dépendances. Elle occupe un terrain de 1676 mètres, dont 1174 en constructions.

La Faculté des sciences est encore plus mal partagée que la Faculté des lettres; le terrain qu'elle occupe a une surface de 980 mètres, dont 668 mètres pour les constructions. Elle possède seulement deux amphithéâtres, n'a pas de salle de conférences et d'examen, n'a qu'un seul laboratoire de chimie. Le cabinet de physique placé au rez-de-chaussée est humide, obscur et trop petit. Il n'y a pas de laboratoire de physique. La bibliothèque est tellement exiguë que le classement des livres (plus de 5000 volumes) est impossible et que les élèves ne peuvent s'en servir régulièrement. Les salles de collections sont insuffisantes et mal installées. Il serait impossible d'agrandir cet établissement dans sa position actuelle.

Ces deux Facultés ne pouvaient rester dans une situation aussi misérable. Dès 1869, la ville s'est préoccupée de les réunir dans un même édifice. A cette époque, on avait projeté leur translation dans une partie de l'ancien couvent des Jacobins, complété par des constructions neuves sur un terrain appartenant à la ville. Depuis, le bâtiment des Jacobins a été attribué au petit lycée.

Un nouveau projet dressé par M. Bernier, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, installe les deux Facultés sur l'emplacement des anciennes prisons du sénéchal et du marché aux laines, avec une façade principale de 38 mètres sur la rue d'Alsace-Lorraine, à l'angle de la rue Rivals, et une façade secondaire de 55 mètres sur la rue Matabiau. La surface du terrain est d'environ 7300 mètres; les constructions occuperaient les deux tiers de cette surface. La dépense est évaluée au dernier devis dressé par l'administration municipale à 1 400 000 francs. La forme du terrain, étroit au milieu, large aux deux extrémités, présentait de grandes difficultés que l'architecte a su éviter de manière à employer d'une façon tout à fait heureuse le terrain entier dont il pouvait disposer.

En attendant la construction d'un édifice commun aux Facultés des lettres et des sciences, il importait d'assurer le service de la bibliothèque, qui doit être aussi complètement qu'il est possible à la disposition des élèves. Sur la demande du ministre, la ville a promis de louer un local provisoire qui n'a besoin d'être ni coûteux ni très vaste pour être vraiment utile.

Montpellier, qui est depuis longtemps une ville d'université, possédait jusqu'au décret du 28 novembre 1878 des Facultés de médecine, des sciences et des lettres et une école supérieure de pharmacie. Le nouveau décret lui a concédé une Faculté de droit, à la condition, comme cela a été prescrit pour Toulouse, que l'installation des Facultés déjà existantes fût complétée et entièrement appropriée aux exigences de la science. La Faculté de médecine, installée dans un ancien couvent de bénédictins devenu ensuite palais épiscopal, a une surface de 5162 mètres, dont 3482 bâtis. Les bâtiments qui sont élevés et spacieux (6665 mètres de locaux utilisés) ont permis d'installer convenablement une grande partie des services : en particulier la bibliothèque, qui compte plus de 40 000 volumes, et le conservatoire, qui est un des plus remarquables de France. Cependant les laboratoires étaient à l'étroit. La ville a proposé de céder à l'État un terrain avoisinant sur lequel serait construit un institut de chimie et de physique. On gagnera ainsi plus de 600 mètres bâtis dans la Faculté; avec ces locaux et grâce à des aménagements nouveaux, tous les enseignements auront pleine satisfaction.

La Faculté des lettres a reçu l'hospitalité dans le musée Fabre. Elle n'y occupe qu'une surface insignifiante : 303 mètres, à un seul étage. Elle manque de tout; il n'y a qu'un amphithéâtre, qui sert de salle d'examens; l'installation d'une bibliothèque est impossible; la faculté gêne le musée et elle est gênée dans tous ses services. C'est à tous les égards une situation intolérable. Cependant cette installation est confortable relativement à celle de la Faculté des sciences (1179 mètres). Cette dernière Faculté, placée en 1837 dans une maison bâtie sur un terrain en pente de telle sorte que le premier étage d'un côté est le second de l'autre et même le troisième, s'est accrue en 1856, 1857 et 1859 de diverses maisons vieilles et incommodes; un seul laboratoire est convenable, celui de la chimie.

Pour le droit, lors du décret du 28 novembre, tout était à faire.

Divers projets ont été étudiés pour réinstaller les Facultés et loger la Faculté de droit : construction d'un édifice spécial, reconstruction sur place, enfin établissement des Facultés de droit, des sciences et des lettres dans l'hôpital Saint-Éloi. C'est sur ce dernier projet que M. le ministre et la ville sont tombés d'accord. Aux termes des arrangements pris, la ville bâtit un hôpital suburbain d'après le nouveau système des pavillons isolés et cède à l'État l'hôpital Saint-Éloi.

Cette construction, en excellent état, se compose de bâtiments à deux ou trois étages qui s'élèvent autour de trois vastes cours et qui occupent une surface de plus de 7000 mètres sans compter une annexe qui sera utilisée par les laboratoires. La Faculté des sciences seule occupera plus de 5000 mètres.

Par suite du même arrangement, la Faculté de médecine aura un institut séparé de physique et de chimie, et l'école de pharmacie acquerra les maisons qui sont enclavées dans ses bâtiments. Des délais pour l'exécution ont été fixés : l'État accorde à la ville une indemnité calculée sur les sacrifices qu'elle fait. Ces dispositions, qui peuvent être considérées comme définitives, ayant reçu l'approbation du conseil municipal et celle du ministre, assurent à la ville de Montpellier une installation universitaire que beaucoup de villes lui envieront.

Marseille. — Le ministre tenait à visiter à Marseille la Faculté des sciences qu'il avait lieu de croire trop à l'étroit. Le bâtiment occupé par cette Faculté depuis 1854 avait reçu auparavant diverses attributions. En dernier lieu, avant d'être donné à l'Université, il logeait une pension, puis le conservatoire de musique. Les bâtiments sont convenables, et l'ensemble a une apparence qui prévient en sa faveur; la situation, dans un des quartiers les plus riches, sur l'allée des capucines et sur celle de Meilhan, est tout à fait centrale. L'inconvénient est que la surface bâtie ne mesure que 814 mètres. La chimie est bien installée ainsi que le cabinet de physique. Les salles manquent pour les exercices pratiques de physique qui se font dans des cabinets mal éclairés. Il n'y a que deux amphithéâtres, un grand et un petit, qui doivent servir non seulement à la Faculté pour les cours et examens, mais aux professeurs d'Aix qui viennent régulièrement à Marseille. La bibliothèque ne peut s'étendre; elle est rangée dans une salle qui sert aux examens et aux réunions des professeurs. Les collections de zoologie, où il a fallu entasser les objets les uns sur les autres, ne sont consultées qu'avec peine, quand elles peuvent l'être. Comparée aux vieilles Facultés, celle de Marseille est relativement convenable; mais les professeurs en sentent les inconvénients; et quand les nouvelles installations de Bordeaux, Toulouse et

Montpellier seront achevées, l'infériorité de Marseille sera difficile à supporter. Cette Faculté sera quatre à cinq fois plus petite que les Facultés voisines. Le pire est qu'il est impossible de l'agrandir; tout au plus peut-on gagner quelques mètres de terrain par des vitrages dans une cour.

Il y aura lieu par la suite de remédier à d'aussi graves défauts et de mettre la Faculté d'une ville aussi riche et aussi active sur le pied de celles des villes beaucoup moins importantes. Peut-être le plus simple sera-t-il de vendre l'édifice actuel qui, en raison de sa situation, a une très grande valeur, et de rebâtir à nouveau. Mais ces projets, difficiles, seraient prématurés. Pour le moment, le ministre a étudié des moyens plus pratiques : 1° quelques aménagements intérieurs; 2° le transport de plusieurs services au dehors, la botanique, par exemple, et une partie de la zoologie. Ces mesures permettront d'attendre. Il s'est aussi occupé de l'établissement d'un laboratoire de zoologie sur le bord de la mer.

La rentrée des cours et tribunaux a eu lieu mardi dernier. M. Berthauld, procureur général de la cour de cassation et sénateur, a lu un magistral éloge de son prédécesseur, M. Renouard. Rappelons que la *Revue* a publié une étude de M. Charles Richet sur cet éminent magistrat dans son numéro du 11 janvier 1879.

M. l'avocat général Henri Loubers a pris pour texte l'*Ancienne magistrature d'après les moralistes français.*

Ces deux discours ont été publiés par le journal *le Temps,* dans son numéro daté du 5 novembre.

Léon XIII vient d'adresser au cardinal de Luca, préfet de la Sacrée Congrégation des Études, une lettre par laquelle il fonde à Rome une *Académie de Saint-Thomas,* chargée d'expliquer et de propager le thomisme et de publier une édition complète des œuvres du saint.

Déjà, on s'en souvient, le pape avait publié une encyclique louant la philosophie de Saint-Thomas, prescrivant de l'enseigner et vantant, à cette occasion, la raison humaine comme moyen d'arriver à la vérité. (*Renaissance.*)

Il résulte d'une publication récente du *Journal de la Société de statistique* (Angleterre) que les différents dialectes celtes sont parlés actuellement par un peu plus de deux millions d'hommes, dans la Grande-Bretagne seulement.

A la dernière réunion de l'Association américaine de la librairie, un auteur a prononcé un discours sur *la Propagation des maladies contagieuses par les cabinets de lecture.* Le danger, selon lui, est minime ; pourtant il est réel. A Chicago, on croit devoir prendre des mesures pour éviter que les livres ne pénètrent dans les maisons où il existe des maladies contagieuses et pour qu'ils soient, le cas échéant, désinfectés avant d'être rendus à la circulation.

Les conférences de l'École pratique des hautes études (section d'histoire et de philologie) recommenceront le lundi, 17 novembre prochain, à la Sorbonne.

On peut se faire inscrire à la Bibliothèque de l'Université (Sorbonne, escalier n° 6).

Aujourd'hui doit avoir lieu l'inauguration solennelle des nouveaux bâtiments de la Faculté de théologie protestante de Paris, 83, boulevard Arago, sous la présidence de M. le ministre de l'instruction publique.

La réouverture des cours de l'École des chartes aura lieu le mardi 18 novembre 1879.

Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle, contenant : — 1° La géographie physique : description des grandes régions naturelles, des bassins maritimes et continentaux, des plateaux, des chaînes de montagnes, des fleuves, des lacs, de tous les accidents terrestres. — 2° La géographie politique : description circonstanciée de tous les États et de toutes les contrées du globe; tableau de leurs provinces et de leurs subdivisions; description des villes et en particulier de toutes les villes de l'Europe; vaste nomenclature de tous les bourgs, villages et localités notables du monde; population d'après les dernières données officielles; forces militaires; finances, etc., etc. — 3° La géographie économique : indication des productions naturelles de chaque pays, de l'industrie agricole et manufacturière, du mouvement commercial, de la navigation, etc. — 4° L'ethnologie : description physique des races; nomenclature descriptive des tribus incultes; études sur les migrations des peuples, la distribution des races et la formation des nations. — 5° La géographie historique : histoire territoriale des États et de leurs provinces; description archéologique des villes et de toutes les localités notables. — 6° La bibliographie : indication des sources générales et particulières, historiques et descriptives; par M. Vivien de Saint-Martin, président honoraire de la Société de géographie de Paris, membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Berlin, membre honoraire de l'Académie royale de Madrid, etc.

Mode et conditions de la publication : Le *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle* formera quatre magnifiques volumes in-4°, même format que le *Dictionnaire de la langue française de M. Littré,* imprimés sur trois colonnes. Chaque volume contiendra environ 100 feuilles, soit 1600 pages.

La publication a lieu par fascicules de 10 feuilles (80 pages). — Chaque fascicule se vend 2 fr. 50 c. — Il paraît environ 5 fascicules par an. Les onze premiers fascicules formant le tome premier sont en vente. (Hachette et Cie.)

Viennent de paraître :

Souvenirs de 1847 et de 1848, œuvre posthume du comte d'Alton-Shée. — 1 vol. in-8°. Maurice Dreyfous.

Niger et Bénué, voyage dans l'Afrique centrale, par M. Adolphe Burdo, membre de la Société belge de géographie. Avec cartes et dessins. — 1 vol. in-12. Plon et Cie.

Conférences sur les causes de la dépopulation, par M. le docteur Armand Desprès. — Brochure. Imprimerie nationale.

Les Musées cantonaux, par M. Georges Wickham. — Brochure. Librairie de l'Écho de la Sorbonne.

Life and times of Stein, par J. R. Seeley. — 2 vol. Collection Tauchnitz, Rinwald et Cie,

---

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée organise des voyages circulaires à prix réduits de Paris en Espagne, par Madrid, Séville ou Malaga.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2003)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 20. 15 NOVEMBRE 1879.

LES REVENDICATIONS ITALIENNES

La question du Trentin.

I.

Que veulent les Italiens du parti d'action, les patriotes exaltés de l'*Italia irredenta*? Les plus modérés dans leurs revendications réclament à la France Nice, à l'Autriche le Trentin et Trieste. D'autres, plus exigeants, élèvent, en outre, des prétentions sur le Frioul, l'Istrie et la côte dalmate; ils désignent les Alpes Rhétiennes et les Alpes Juliennes comme les frontières naturelles de l'Italie.

Depuis que le traité de Prague (23 août 1866) a rendu la Vénétie à la famille italienne, déjà rentrée en possession de la Lombardie en vertu du traité de Zurich (10 novembre 1859), l'idée et le but que nous indiquons ici sont devenus l'objet d'une propagande très active d'un bout à l'autre de la Péninsule. A la faveur des libertés qui sont profondément entrées dans les mœurs comme dans les institutions, l'*Italia irredenta* a pu se livrer à des manifestations qui n'ont guère rencontré d'obstacle dans le gouvernement. Celui-ci, d'ailleurs, que la droite fût au pouvoir ou bien la gauche, eût été mal venu à vouloir entraver le sentiment national. L'Italie officielle a dû se borner à désavouer plus ou moins ouvertement les écarts d'un patriotisme excessif et aveugle. Comment demander à des ministres de sévir contre des désirs et des espérances qu'ils avaient eux-mêmes partagés, comme patriotes, pendant les longues années de la lutte pour l'indépendance? Si donc des observations diplomatiques se sont renouvelées à diverses reprises au sujet de ces manifestations regrettables, dangereuses même en ce qu'elles nuisaient aux bons rapports de l'Italie avec ses voisins, le cabinet de Rome a pu y faire cette réponse invariable : Je n'encourage point ceux qui, au mépris des traités et des devoirs internationaux, parlent en public d'élargir nos frontières; mais faut-il, pour leur fermer la bouche, recourir à des moyens préventifs ou répressifs que condamnent les lois du pays? La parole est libre, la presse est libre : faut-il les museler? Faut-il supprimer le droit de réunion et d'association? Et ce déploiement de rigueurs contre quelques exaltés du patriotisme, ne serait-ce pas de l'huile jetée sur le feu? La nation italienne, calme et sensée, ne prouve-t-elle pas, au reste, par toute sa conduite, qu'elle n'est guère plus disposée que son gouvernement à leur prêter l'oreille, à les suivre dans la voie des aventures? C'est une flamme d'enthousiasme qui brûle encore après un demi-siècle d'héroïques efforts : une politique prudente conseille qu'on la laisse s'éteindre d'elle-même.

Il s'est pourtant rencontré, dans le monde diplomatique, quelqu'un à qui cette argumentation n'a point paru démonstrative. C'est M. le chevalier Aloïs de Haymerlé, colonel d'état-major dans l'armée autrichienne et attaché militaire à Rome. Dans une brochure écrite en allemand, et qui a paru sous ce titre : *Italicæ res*, il reproche très vivement au parti d'action de se couvrir d'un semblant de patriotisme pour exciter à la haine « deux États » que des intérêts politiques et des sympathies réciproques devraient unir étroitement. L'auteur s'attaque au programme de l'*Italia irredenta*, qui fait valoir à l'appui de ses prétentions le principe de nationalité, le besoin des frontières naturelles, la conquête que Garibaldi aurait faite en 1866 du Tyrol méridional, le devoir d'affranchir les populations du Trentin et de Trieste, la nécessité d'une compensation territoriale pour l'accroissement de l'Autriche dans la Bosnie et l'Herzégovine. Dans la seconde partie de sa brochure, M. le colonel Haymerlé passe en revue l'armée et la flotte de l'Italie, ses forteresses, ses voies stratégiques; il s'attache à montrer que l'ensemble des forces militaires, dont il constate le développement et le progrès, est particulièrement dirigé contre l'Autriche.

Nous n'avons pas ici à prendre parti dans un procès ouvertement intenté au seul parti d'action, mais où, en réalité, c'est l'Italie elle-même qui semble mise en cause. Notre tâche doit se borner à faire la lumière sur une question qui, par plusieurs côtés, touche à la politique générale; et plus sont vives nos sympathies pour une nation de race latine qui, grâce à ses glorieux sacrifices, grâce aussi à notre fraternel concours, est enfin rentrée en possession de son indépendance, moins il nous est permis de nous aveugler sur les périls qu'entraînerait pour elle, dans le présent et dans l'avenir, l'excès même de son patriotisme.

En lisant les *Italicæ res*, nous nous sommes demandé tout d'abord si cette publication avait un caractère officieux. Évidemment la double qualité de l'auteur, colonel et envoyé militaire d'Autriche, a dû faire attribuer cette grave portée à sa brochure. Celle-ci est devenue plus significative encore le jour où M. le baron de Haymerlé, frère du colonel, a remplacé M. le comte Andrassy dans la direction des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie. Cependant l'auteur affirme, dans un avertissement, qu'il n'a obéi en écrivant qu'à son inspiration personnelle; il va jusqu'à en donner sa parole d'honneur; il déclare, en ce qui concerne ses appréciations politiques, n'avoir voulu uniquement que « parler au cœur de ses concitoyens ». De plus, M. le colonel Haymerlé a été rappelé à Vienne, où il vient d'être promu au grade de général. Enfin, dans une entrevue qui a eu lieu à Milan entre le nouveau ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie et M. Cairoli, président du conseil des ministres d'Italie, un échange d'explications et de paroles amicales paraît avoir terminé cet incident en rétablissant les relations des deux États sur le meilleur pied possible.

Les *Italicæ res* n'en sont pas moins un bon avis donné aux patriotes qui voudraient lancer leur pays à la poursuite de dangereuses chimères. C'est bien ce qu'a compris le traducteur fort distingué de la brochure, qui vient de paraître en italien à Florence. Il a ajouté au texte original des notes où, avec beaucoup de savoir et de tact, il rectifie ou réfute un certain nombre d'erreurs, tout en insistant sur ce point essentiel, à savoir qu'il ne faut point attribuer à la nation entière les visées de quelques-uns.

De leur côté, les hommes de l'*Italia irredenta* ont cru devoir répondre à M. le colonel Haymerlé dans un livre édité avec luxe à Bologne, sous ce titre : *Pro patria*, et avec cette épigraphe : *Senz' Alpi, senz' Adriatico, non evvi Italia.* Ils y maintiennent avec une grande énergie toutes leurs revendications. Ils rappellent en commençant ces paroles de Louis Settembrini : « Ceux qui disent que l'Italie n'est qu'une expression géographique veulent nous jeter une injure, et pourtant ils expriment une vérité dont ils ne comprennent pas la signification. Expression géographique, cela veut dire fait de nature; et ces faits-là ne changent jamais. L'Italie fut toujours une nation par un fait de nature que les efforts des hommes ne purent jamais détruire. » Au mot historique du prince de Metternich, les auteurs anonymes de *Pro patria* répliquent par celui-ci : « L'Italie est une expression géographique; l'Autriche est une expression diplomatique. » L'Autriche, ajoutent-ils, est un État sans nation; l'Italie fut toujours une nation, aujourd'hui constituée en État. Et au colonel Haymerlé affirmant que « jamais la dynastie des Habsbourg ne renoncera à un territoire que sa glorieuse et séculaire histoire lui a transmis comme un héritage inaliénable », les hommes du parti d'action répondent « qu'une Italie qui ne voudrait point rentrer en possession de ses frontières naturelles se dissoudrait d'elle-même; car, pour l'Autriche, l'Italie est une terre de conquête et une vassale sur les épaules de laquelle on veut maintenir le joug du haut des Alpes Rhétiques et des Alpes Juliennes ». Voilà l'idée qui se trouve exprimée à chaque page de *Pro patria.* Le livre lui-même peut se résumer ainsi : Point de paix, point de trêve avec l'Autriche aussi longtemps que tous les Italiens ne seront pas affranchis de sa domination : *Neque, priusquam Italiam omisisset, de amicitia et societate agi posse.*

Un ancien ministre de la guerre, M. le général Mezzacapo, a cru devoir intervenir dans les polémiques soulevées par la brochure autrichienne. Il a adressé à la *Nuova Antologia,* de Rome, un article que celle-ci a inséré dans sa livraison du 1er octobre. L'honorable général s'est demandé quelle pouvait bien être l'utilité pratique de la publication du colonel Haymerlé. S'est-il proposé de mettre l'Italie en suspicion, de créer autour d'elle une atmosphère de défiance en Europe? Si tel était son but, il a pris, en vérité, une peine bien inutile : la conduite correcte, loyale, amicale de l'Italie envers tous, est une réponse éloquente et péremptoire à toutes les insinuations. Mais, en supposant que cette suspicion et cette défiance persistassent malgré tout, à son endroit, en Autriche-Hongrie, qu'aurait-elle à faire? *Quid faciendum?* C'est la question que le général Mezzacapo se pose à lui-même et qu'il a placée en tête de son écrit. La réponse qu'il y fait mérite d'être signalée. « La sympathie qu'inspire l'Italie à l'étranger, dit-il, dépasse de peu l'admiration qu'on accorde à nos monuments artistiques. Si l'on se place sur le terrain politique, on parle de la *finesse italienne,* de notre *habileté diplomatique,* de notre *bon sens politique;* mais de réelle importance politique, nous n'en possédons pas. » Le patriotisme de l'honorable général s'alarme et s'irrite aussi de voir toutes les grandes affaires européennes se résoudre sans la participation effective de l'Italie. D'après lui, si l'Italie est une grande puissance, elle ne l'est que de nom. Il voudrait qu'elle le devînt de fait; et, comme règle de conduite, il lui propose la suivante : « Les nations grandissent et s'élèvent lorsqu'elles se mettent en état d'affirmer par la force leur existence et de soutenir par des actes leurs droits au grand soleil. » Et voici la conclusion à tirer de ces prémisses: pour que la maison soit bien gardée, il faut avant tout que la porte en soit solide; or la porte d'un État, c'est une forte organisation militaire. Il veut que, dans le délai le plus bref, *in brevissimo tempo,* sans nulle menace envers qui que ce soit, l'Italie soit en situation de pouvoir, selon les circonstances, seconder l'effort de ses amis ou imposer le respect à ses ennemis. Le général Mezzacapo ne répète point les paroles attribuées au roi Victor-Emmanuel mourant et citées

à l'avant-dernière page de *Pro patria : L'Italia dev' essere non solo rispettata, ma temuta;* mais il termine par cet adage qu'avait, dit-il, enseigné aux Latins la pratique de la vie : *Si vis pacem, para bellum.* Dans un second article qui vient de paraître sous ce titre : *Siamo pratici,* il insiste, sur la nécessité qui, d'après lui, s'impose à la nation de porter au plus haut degré de puissance son développement militaire.

II.

Nous avons placé sous les yeux du lecteur les principales pièces du procès. Indiquons maintenant l'objet en litige : il s'agit des frontières naturelles de l'Italie.

Le colonel Haymerlé demande, non sans acrimonie, aux hommes de l'*Italia irredenta* pourquoi ils ne se montrent pas aussi malveillants envers la France qu'envers l'Autriche. *Pro patria* répond : « Les sympathies d'une origine commune, les aspirations à la liberté, les sentiments de gratitude triomphent parmi nous à l'égard de la nation française. Les griefs de Rome et de Mentana demeurent scellés à la tombe de Chislehurst. Les Italiens n'oublieront jamais que le sang de cinquante mille Français a coulé sur notre sol pour notre indépendance. D'éloquents monuments le leur rappellent dans les ossuaires de Magenta et de Solferino. — La Savoie et Nice, s'écrie le colonel, en furent le prix, l'une berceau du roi italien, l'autre patrie de Garibaldi. — Mais quant à la première, terre française au delà de nos Alpes, il était conforme au droit et à l'équité qu'elle fût rendue à la mère-patrie : ardente à revendiquer ses propres droits, l'Italie ne peut songer à blesser ceux d'autrui; quant à l'autre, c'est-à-dire quant à Nice, le jour n'est peut-être pas éloigné où, par le consentement mutuel des peuples libres, elle redeviendra l'extrême terre occidentale de l'Italie. »

III.

Dans leurs journaux, leurs réunions, leurs manifestations, leurs programmes, comme aussi dans *Pro patria,* l'intransigeance des patriotes du parti d'action se manifeste donc presque exclusivement à l'endroit de l'Autriche en possession de Trieste et de l'Istrie, du Frioul, du Trentin, des Alpes Rhétiques et des Alpes Juliennes.

Quand et comment ces territoires sont-ils devenus partie intégrante de la monarchie des Habsbourg? L'Istrie et le Frioul, anciennes provinces de la république de Venise, furent réunies à l'Autriche par le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). Dans le partage des terres et des populations ou, comme on disait alors, des *sommes d'âmes,* auquel procéda le Congrès de Vienne, l'Autriche s'adjugea l'ancienne principauté de Trente ou le Trentin (acte final du 9 juin 1815). Quant à la ville de Trieste, elle s'était placée en 1382 (traité de Gratz, du 30 septembre) sous le protectorat de la maison de Habsbourg, à laquelle elle demandait un appui contre la politique conquérante de Venise; mais elle avait gardé ses institutions de ville libre jusqu'en 1814, où l'empereur François Ier, par un rescrit daté de Schönbrunn (25 juillet), en fit une province autrichienne.

Le prince de Metternich avait formé et caressé le projet de faire main basse, au profit des Habsbourg, sur la péninsule italique. S'il ne put le réaliser complètement, il réussit toutefois à tailler l'Italie en plusieurs morceaux, qui n'étaient rattachés entre eux que par le lien d'une dépendance absolue, d'un commun asservissement à l'Autriche. Cependant un autre lien plus fort, un lien indestructible, celui-là, unissait les cœurs italiens : c'était la haine de l'oppresseur étranger. Ce sentiment éclate encore aujourd'hui, violent, involontaire, dans les paroles et les actes d'un certain nombre de patriotes qui vivent les yeux fixés sur leurs frères de race que le sort des batailles ou les combinaisons de la diplomatie ont retenus hors du giron national. Parmi ceux-ci, il faut citer en première ligne les populations du Tyrol méridional ou Trentin; et, en ce qui les concerne, on ne doit certes pas s'étonner que l'auteur des *Italicæ res* ait repoussé avec tant d'énergie et de dédain le principe de nationalité. Évidemment elle est italienne, la terre qui a donné aux sciences et aux lettres Borsieri, Tartarotti, Pilati, Fontana, Rosmini; celle qui compte parmi ses fils Alexandre Vittoria, François Gardi, deux illustrations de l'art italien. Parcourez les montagnes et les vallées du Trentin, visitez dans toutes ses parties cette province qui possède aujourd'hui une population de 350 000 âmes, répandue sur une surface de 6300 kilomètres carrés : partout vous n'entendrez parler qu'une seule et même langue, l'italien. La physionomie des habitants, leurs vêtements, leurs industries, leurs coutumes, leurs mœurs, leurs chants populaires, leurs traditions et leurs légendes, tout est italien. Les cours d'eau qui descendent des montagnes, l'Adige, la Brenta, la Sarca, qui devient le Mincio, la Chiese et d'autres encore, italiens. Enfin, arts, sciences, culture, statuts communaux, il n'y a là rien, en un mot, qui ne soit exclusivement italien (1). Voilà sans doute la raison pour laquelle le colonel Haymerlé s'est si vivement élevé contre un principe invoqué par l'*Italia irredenta.* Si ce principe-là pouvait être choisi pour juste arbitre, assurément le Trentin serait rendu demain à l'Italie.

Malheureusement, à l'obstacle élevé par les actes internationaux il s'en ajoute deux autres plus difficiles encore à écarter : un obstacle politique et un obstacle stratégique.

Le Trentin fut incorporé dans la Confédération germanique qui remplaça, en 1815, la Confédération du Rhin dissoute en 1813, en vertu du traité de Tœplitz. Avant cette époque et jusqu'aux guerres du premier empire, il apparaît comme un État autonome et italien, placé sous le gouvernement des princes-évêques de Trente. Si l'on remonte dans un passé lointain, on trouve que le territoire de Trente, conquis par Druse et Tibère, fils d'Auguste, fut agrégé à la dixième légion italique et inscrit dans la tribu Papinia ou dans la Papia. Plus tard, Trente est une libre commune italienne, avant que Frédéric Barberousse y eût relevé, par un diplôme de 1182, le pouvoir des évêques, ses fidèles partisans. Les

(1) *La question du Trentin,* par A. Gazzoletti.

hefs de la maison d'Autriche n'y avaient d'autre titre à invoquer que celui d'*avocats de l'Église de Trente*.

En 1815, le Congrès de Vienne mit à exécution l'article 6 du traité de Paris (30 mai 1814), ainsi conçu : « Les États de l'Allemagne seront indépendants et unis par un lien fédératif. » A la suite de longs débats entre l'Autriche et la Prusse, qui l'une et l'autre évitaient de désigner à l'avance quelles provinces elles voulaient introduire dans la nouvelle Confédération germanique, on conclut le pacte fédéral du 8 juin, qui fut accepté et confirmé le lendemain par tous les signataires des traités de Vienne (acte final du 9 juin 1815). Ce ne fut que le 16 avril 1818 que l'Autriche énuméra, dans une déclaration à la Diète de Francfort, les territoires avec lesquels elle se proposait d'entrer dans la Confédération. Parmi ces royaumes ou provinces se trouvaient le Frioul (Gorizia, Gradisca, Tolmino, Plezzo et Aquileia), la ville et l'arrondissement de Trieste, le comté princier du Tyrol avec les domaines de Trente et de Brixen. Deux mois plus tard seulement, le 2 mars 1820, une patente impériale apprit aux Italiens du Trentin qu'ils étaient incorporés dans la Confédération germanique. Le prince de Metternich eût bien voulu y faire admettre aussi les autres territoires italiens octroyés à l'Autriche, la Lombardie, la Vénétie; mais il ne réussit qu'à grand'peine à y introduire le Trentin. Le prince Wrede, plénipotentiaire bavarois, avait déclaré, en effet, que l'admission de cette province « pourrait aisément entraîner l'Allemagne dans une guerre étrangère à ses intérêts et qu'il était important de ne pas admettre des États qui pouvaient compromettre la Confédération germanique ». (Protocole des séances du Congrès de Vienne, 16 et 22 octobre 1814.)

Depuis cette époque jusqu'au traité de Prague (23 août 1866), c'est-à-dire jusqu'à la dissolution de la Confédération germanique de 1815, le Trentin et les autres territoires revendiqués par l'*Italia irredenta* demeurèrent sous la garde de toutes les armées allemandes. L'Autriche, vaincue à Sadowa, expulsée de l'Allemagne par sa rivale séculaire, n'eut plus dès lors, pour les conserver, ni cette épée ni ce bouclier. Mais la réunion à l'Italie de ces provinces, ou même seulement d'une partie de ces provinces, en est-elle devenue moins difficile?

IV.

Dans sa stratégie politique et diplomatique, M. de Bismarck a eu certes recours à plus d'un sophisme. On aurait tort pourtant de voir en lui l'inventeur d'une théorie où éclate le mépris du droit national et qui consiste en ceci : établir sa première ligne de défense non pas sur sa propre frontière, mais sur le territoire de son voisin. Si le chancelier d'Allemagne s'est inspiré de cette triste théorie à Alsen, à Duppel, en territoire danois, et hélas! ailleurs encore, le prince de Metternich l'avait trouvée cinquante ans avant lui; il l'avait appliquée sur la terre italienne. Pour le grand ouvrier de la réaction de 1815, celle-ci n'était pas seulement un butin bon à prendre et bon à garder; au rempart des Alpes, et afin de mieux protéger encore les derrières de l'Autriche, il avait voulu ajouter une ligne de défense plus avancée vers le sud : le Lombard-Vénitien avec son quadrilatère de forteresses.

On se tromperait également en supposant que ce dédain ouvertement manifesté pour le droit des autres peuples à avoir leur place au soleil ne se rencontre en Allemagne que chez quelques hommes d'État. De très savants docteurs, parlant au nom de la grande patrie allemande, ne se montrent guère plus scrupuleux à l'endroit du voisin, quel qu'il soit, et devant l'intérêt allemand eux aussi font litière du principe de nationalité, comme le prince de Metternich et le prince de Bismarck ou comme l'auteur des *Italicæ res*. Un des plus curieux exemples à citer est celui de M. Wuttke, qui, dans un livre sur la presse publié en 1872, adressait avec virulence au chancelier de Berlin cet étrange reproche : « C'est votre faute si des provinces à nous, comme le Tyrol et l'Istrie, ont cessé d'être protégées par le quadrilatère vénitien! »

Un fait plus significatif encore se produisit en 1849 au parlement de Francfort. La Diète germanique et son arsenal féodal avaient été emportés par la tempête révolutionnaire qui, de France, avait passé en Allemagne. Une assemblée populaire, animée de l'esprit moderne, avait pris leur place. Trois Italiens, MM. Esterle, Gazzoletti, Marsilli, y siégeaient comme députés du Trentin. Ils déployèrent les plus grands efforts pour séparer leur province italienne de la Confédération germanique. Réclamations, prières et remontrances n'aboutirent à rien. Tout au contraire, il s'en fallut de peu que ce parlement, appuyé sur le droit national, ne décrétât que la Vénétie, jusqu'à la limite de l'Adige, devait être considérée et traitée comme un appendice territorial de la grande patrie allemande! Le Trentin fut maintenu dans la Confédération par les élus du peuple souverain, qui déclarèrent que ce territoire italien était un complément du système défensif de l'Allemagne au midi. Les trois députés de Trente durent se borner à faire enregistrer parmi les actes du parlement une protestation (24 mars 1849) portant « qu'ils entendent maintenir à tout jamais les droits nationaux de leur pays, droits qui, par la décision de l'assemblée, pouvaient bien être violés de fait, mais qui ne sauraient dans aucun cas être par là détruits ou abolis ». Ainsi l'Allemagne populaire, comme l'Allemagne dynastique, a jusqu'ici admis et préconisé la théorie de la défense nationale organisée, au mépris du droit national, sur le territoire étranger.

L'*Italia irredenta* le reproche avec amertume aux Allemands. *Pro patria* s'indigne contre le colonel prussien, M. de Radowitz, qui, dans l'assemblée de Francfort, disait que « la Germanie devait se défendre sur le Mincio et sur le Pô ». L'auteur rappelle qu'en 1859, après Magenta et Solferino, la Prusse annonça à la Diète germanique qu'une armée allait être concentrée sur le Rhin. Ce fut une des raisons qui empêchèrent la complète exécution du programme solennellement affiché : « L'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. » Les préliminaires de Villafranca (11 juillet 1859), le traité de Zurich (10 novembre suivant) ne modifièrent point, dans le Trentin, la ligne stratégique établie en 1815 pour l'Autriche et l'Allemagne.

Pendant les négociations relatives à un traité d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Italie, la question du Trentin fut mise sur le tapis. Ces négociations s'ouvrirent verbalement dès le mois d'août 1865, à Carlsbad, où se rencontrèrent M. de Bismarck et le général La Marmora. Le 3 avril de l'année suivante, celui-ci, alors premier ministre d'Italie, autorisait le comte de Barral, ministre plénipotentiaire à Berlin, et le général Govone, envoyé spécial, à conclure avec le gouvernement prussien un accord dont une des bases devait être celle-ci : « Obtenir la cession au royaume d'Italie des territoires italiens soumis à l'Autriche (1). » Le traité fut signé le 8 avril 1866, ratifié à Florence le 14 et à Berlin le 20. Cependant M. de Bismarck refusa de prendre aucun engagement en ce qui concernait le Trentin; mais « la Prusse s'abstiendrait d'élever le moindre obstacle à la réunion de ce territoire à l'Italie dans le cas où, soit durant, soit après la lutte, cette réunion deviendrait possible ».

Cette alliance, dans la pensée du ministre prussien, avait été conclue en vue « d'une guerre à fond » (2); mais après la campagne des Sept jours et lorsque le 3 juillet, à Sadowa, l'Autriche eut reçu le coup mortel qui anéantissait toute sa puissance en Allemagne, M. de Bismarck montra presque autant d'empressement à négocier la paix qu'il avait fait voir d'ardeur naguère à engager les hostilités. N'avait-il pas atteint son but? L'Italie, elle, était loin d'être parvenue au sien. Vaincue à Custozza malgré des prodiges de valeur, elle envoyait dépêche sur dépêche au camp prussien; elle suppliait son alliée de ne point conclure un armistice séparé, elle invoquait l'article 3 du traité d'alliance, aux termes duquel aucune des deux parties contractantes ne pouvait ni suspendre ni finir la guerre avant de s'être mise là-dessus d'accord avec l'autre.

Le 4 juillet, l'Autriche avait cédé la Vénétie à l'empereur des Français, qui proposait de la rétrocéder à l'Italie. Celle-ci, voulant « l'arracher à l'Autriche », résistait aux instances renouvelées auprès d'elle par le cabinet des Tuileries pour la décider à un armistice. Le 12 juillet, le baron Ricasoli télégraphiait au général Cialdini : « Si on n'empêche pas à tout prix et tout de suite que les Autrichiens n'aillent renforcer l'armée du Nord pour résister aux Prussiens, l'Italie sera accusée de mauvaise foi et déshonorée. »

Au milieu de cette crise terrible, le Trentin ne fut pas oublié : on voulait que cette question fût expressément réservée pour les négociations de la paix. Mais le 19 juillet s'était produit le désastre de Lissa, qui ne fut connu dans toute son étendue que le 22; et le 19 également, la Prusse avait consenti déjà à négocier un armistice sur la base des préliminaires de paix proposés par la France. Elle offrait de s'abstenir de tout acte d'hostilité pendant cinq jours, sous la condition de réciprocité de la part de l'Autriche, laquelle aurait, dans ce délai, à accepter ou à refuser les préliminaires. Le 20, l'Autriche envoya son adhésion officielle. Le 22, M. de Bismarck exposait à M. de Barral, à Nikolsbourg, « les motifs importants pour lesquels la Prusse devait, dans les circonstances présentes, limiter son appui à l'acquisition de la Vénétie, en ce qui concernait les confins à assurer à l'Italie comme condition *sine quâ non* de l'armistice ». Le 26, les préliminaires de paix furent signés, en même temps que l'armistice, entre la Prusse et l'Autriche. Quant à l'Italie, son adhésion n'étant point parvenue à Nikolsbourg, et son représentant n'ayant pas de pleins pouvoirs, M. de Bismarck se hâta de procéder à la signature sans la participation de celui-ci. Il avait hâte maintenant d'en finir, car une victoire italienne ne pouvait plus lui être d'aucun profit; et il affirmait à M. de Barral que, « pour de graves motifs, tout retard pouvait compromettre les intérêts prussiens ».

Dans toute l'Italie le patriotisme, exaspéré par les revers, demandait à grands cris que la lutte continuât. Le général Cialdini avait reçu l'ordre de se porter à marches forcées, avec cinq corps d'armée, sur l'Isonzo. En même temps, la division Medici se dirigeait en toute hâte vers Trente par le Val Suzana, avec la tâche de seconder Garibaldi et ses volontaires dans la Giudicaria et le Val d'Idro. De ce côté, les Italiens remportèrent des succès à Primolano, Borgo et Levico, les 22 et 23. Le général Medici fit d'héroïques efforts pour pénétrer jusqu'à Trente; mais les Autrichiens avaient, de leur côté, reçu de nombreux renforts lorsque le général La Marmora décida le roi Victor-Emmanuel à céder aux instances du cabinet des Tuileries en faveur de la paix.

L'Italie, invoquant les derniers faits d'armes, réclama la cession du Trentin, l'Autriche répondit à cette exigence par un refus catégorique. Au principe de l'*uti possidetis*, sur lequel s'appuyait la première, la seconde opposa la condition *sine quâ non* d'une évacuation immédiate du Tyrol. Deux ministres résistaient, MM. Ricasoli et Visconti-Venosta. La guerre faillit recommencer. L'Italie n'avait à opposer que 250 000 combattants aux 350 000 soldats maintenant disponibles de l'Autriche, qui tenait encore en son pouvoir Venise et les forteresses du quadrilatère : fallait-il se précipiter dans cette redoutable aventure alors que le but essentiel de la guerre était atteint par la rétrocession de la Vénétie? Le général La Marmora se présenta au roi, « et il le supplia de lui permettre d'ordonner, sous sa responsabilité, aux généraux Medici et Garibaldi d'évacuer le Tyrol (1) ». Ainsi Venise et sa province rentrèrent dans le sein de la famille italienne; mais le Trentin demeura en la possession de l'Autriche, de même que Trieste et les autres territoires obstinément réclamés par l'*Italia irredenta*.

Dans la guerre de 1866, comme dans celle de 1859, les jeunes Trentins s'enrôlèrent par centaines sous la bannière de Garibaldi, qui a rendu justice à leur patriotisme, à leur bravoure. « Ils ont, a dit le héros de Caprera, inscrit dans le martyrologe italien des noms que je ne saurais prononcer sans émotion et qui honorent notre patrie aussi bien que les plus illustres parmi ses enfants. »

(1) *Le général La Marmora et l'alliance prussienne.*
(2) Note d'Usedom, 17 juin 1866.

(1) *Le général La Marmora et l'alliance prussienne.*

V.

Le droit national plaide ici en faveur des Italiens : cela est incontestable. On ne peut pas nier, d'autre part, qu'au point de vue stratégique le Trentin a une bien plus grande importance pour eux que pour l'Autriche. En ne tenant aucun compte du principe de nationalité, on devrait reconnaître que la véritable barrière entre l'Allemagne et l'Italie, de ce côté, serait la haute chaîne du Brenner. Mais au sud du Brenner, jusqu'à la limite du Trentin, se trouvent répandues des villes et des populations essentiellement allemandes, telles que Brixen, Méran et d'autres. La solution la plus conforme à l'équité internationale serait celle-ci : une ligne tracée le long de cette chaîne inférieure des Alpes qui, partant à l'ouest de la pointe de l'Ortelio et s'étendant à l'est jusqu'à celle du Marmolata, séparerait nettement le Tyrol allemand des vallées de Sole, de Mon, de Cembra, de Fiemme et de Fasse. L'Allemagne ne continuerait-elle pas à posséder un rempart inexpugnable dans les hautes cimes et les deux versants du Brenner, sans compter les montagnes tyroliennes et la forteresse de Brixen?

Actuellement six routes praticables à toutes armes descendent du Trentin jusqu'au cœur de la Vénétie et de la Lombardie. C'est par là qu'autrefois sont venus les Cimbres, les Cattes, les Marcomans, les Quades et enfin les Allemands à toutes les époques de l'histoire. On ne doit pas, dès lors, s'étonner que les patriotes italiens, voyant ces brèches toujours ouvertes, aient le plus ardent désir de les fermer; mais, si légitime que puisse être ce sentiment, justifie-t-il les provocations intempestives et violentes à l'endroit d'une puissance voisine avec laquelle l'Italie a tout intérêt à vivre en paix? Les exaltés du parti d'action s'imaginent-ils, par exemple, que ce qu'on n'a pu faire en 1866, alors qu'on avait la Prusse pour alliée, on le pourrait aujourd'hui que M. de Bismarck, pendant son récent voyage à Vienne, paraît avoir lié étroitement les destinées de l'Autriche-Hongrie à celles de la nouvelle Allemagne? Se figurent-ils que le chancelier de Berlin se montrerait plus disposé que ne le fut l'empereur François-Joseph en 1866, le parlement populaire de Francfort en 1849, à leur abandonner la ligne stratégique du Trentin ou une partie du littoral de l'Adriatique et surtout Trieste? Les incidents politiques et diplomatiques qui se produisent sous leurs yeux en ce moment même leur répondent : Non, mille fois non! Et dès lors n'est-ce pas trop imiter un personnage de la comédie espagnole que de s'écrier comme *Pro patria :* « S'il est écrit que sur le sommet des Alpes le génie italien et le génie allemand doivent se rencontrer et se mesurer de nouveau, eh bien, soit! cette éventualité, nous ne la craignons pas. »

Au lieu de parler avec cette emphase, on ferait bien mieux, certes, de regarder autour de soi et de méditer sur ce qui s'y passe. On verrait, comme le constate d'ailleurs un journal allemand de Munich, la *Suddeutsche Presse*, se former au cœur de l'Europe une association colossale, soumise à la prépondérance germanique et appelée à exercer une influence décisive non seulement dans les pays slaves de l'Autriche-Hongrie, mais encore sur les principautés de la péninsule des Balkans. On comprendrait que, dans le temps présent et jusqu'à nouvel ordre, les Hohenzollern ayant réussi à faire des Habsbourg leurs auxiliaires, il n'existe plus aucun motif ni aucun intérêt qui puisse déterminer le chancelier d'Allemagne à favoriser, comme en 1866, les aspirations des Italiens vers la conquête de leurs frontières naturelles. Tel chef parlementaire de Rome aurait beau aujourd'hui tourner le dos à la France pour s'incliner devant l'empereur Guillaume Ier, cela n'ajouterait rien au prestige de son parti, ni à la puissance de l'Italie, ni à la fortune de l'*Italia irredenta*.

Nous qui sommes des amis sincères, désintéressés, de cette nation hier encore au tombeau, aujourd'hui ressuscitée, animée d'une vie intense; nous qui n'avons cessé d'applaudir à ses efforts, de nous réjouir de tous ses progrès, nous lui disons : Votre véritable force est chez vous-mêmes; elle n'est pas à Berlin, ni ailleurs. Elle est tout entière dans le travail de votre intelligence et de vos mains, dans les ressources de votre sol, dans l'activité que vous avez à déployer pour créer vos voies de communication, vos chemins de fer, pour tirer tout le parti possible de vos richesses naturelles, pour améliorer vos finances en renouvelant dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, les prodiges par lesquels vous vous êtes retirés du néant. Voilà les véritables conquêtes, les premières que vous avez à faire; et c'est par elles surtout que vous vous ferez honorer, respecter de plus en plus.

Nous disons encore aux Italiens : Réfléchissez que le grand politique qui préside aux destinées de l'Allemagne ne contracte des alliances que pour les faire servir à ses intérêts exclusifs. C'est un moyen dont il se sert quand il ne peut faire autrement, et à défaut d'autre. Rappelez-vous les événements de 1866 et la fameuse note d'Usedom : « Le système de guerre pour la campagne prochaine que la Prusse propose à l'Italie, disait-elle, est celui d'une guerre à fond. Si, au commencement, le sort des armes leur était propice, les deux alliés ne s'arrêteraient point aux obstacles intermédiaires; ils chercheront plutôt à pousser leur adversaire dans ses derniers retranchements et jusqu'à ses dernières ressources. » Cette note du 17 juin était remise le 19 au général La Marmora, président du conseil des ministres à Florence, auquel elle prétendait imposer tout un plan de campagne sans tenir aucun compte de celui qui avait été longuement préparé par l'état-major italien. Elle poussait l'Italie à porter la guerre non pas dans les provinces encore asservies, mais au sein même de la monarchie autrichienne et jusqu'en Hongrie même : « Pour s'assurer la possession durable de la Vénétie, il faut d'abord avoir frappé au cœur la puissance autrichienne. » Cette étrange et dédaigneuse démarche de la Prusse froissa profondément son alliée italienne. Si le cabinet de Florence avait obéi aux injonctions de la note d'Usedom, que serait-il advenu au cas d'un revers essuyé sur le territoire autrichien, et l'Italie demeurant ouverte, désarmée, en face de l'ennemi occupant les forteresses du quadrilatère? Et puis cette guerre qui devait être poussée à fond et ne finir

« qu'après la victoire définitive, complète et irrévocable », cessa en réalité, du côté de la Prusse, dès que celle-ci eut atteint son but et avant que l'Italie eût pu tenter même d'obtenir la revanche d'une première défaite. C'est là un sérieux et durable sujet offert par l'histoire contemporaine aux méditations des Italiens qui ne veulent point poursuivre une décevante chimère.

A nos amis d'outre les monts, nous disons enfin : La plus dangereuse de toutes les illusions est celle de quelques-uns parmi vous, qui rêvent d'enlever non seulement à l'Autriche, mais à l'Allemagne elle-même, Trieste et le littoral de l'Adriatique. L'accès de la mer au midi de l'Europe comme au nord est nécessaire au corps germanique pour vivre. Un besoin absolu, la lutte pour la vie, le contraint à s'ouvrir des débouchés par l'Adriatique et la Méditerranée comme par la Baltique. Si M. de Bismarck était l'homme d'État le plus pacifique des cinq parties du monde, il se verrait pourtant amené par la force des choses à mettre en campagne toutes les armées allemandes — et à entreprendre cette fois une véritable guerre à fond — contre quiconque voudrait fermer devant lui les grandes voies maritimes. Les associations douanières qu'il projette à cette heure de former dans la région orientale de l'Europe, ont évidemment pour but de satisfaire au besoin d'expansion industrielle et commerciale d'une nation de quarante millions d'hommes que son sol nourrit mal.

L'Italie croissant en richesse, s'élevant par sa sagesse politique, par le développement de ses ressources naturelles, par le progrès obstinément poursuivi de son agriculture et de son industrie, jusqu'à ce degré de puissance où une nation se fait écouter lorsqu'elle réclame et exige une chose juste, l'Italie, disons-nous, pourra un jour rentrer en possession du Trentin; mais toutes les déclamations du parti d'action, fussent-elles plus retentissantes que le tonnerre, ne parviendront jamais à lui donner Trieste et son littoral, aussi longtemps qu'il y aura sous le ciel une grande et forte Allemagne.

J. Vilbort.

LA PÉDAGOGIE ANGLAISE CONTEMPORAINE

M. Alexandre Bain.

La science de l'éducation n'est plus un vain mot, objet de vague espérance pour le philosophe et de raillerie facile pour quelques beaux esprits. Il s'en faut sans doute qu'elle soit définitivement constituée, mais elle ne cache plus son nom et ses prétentions; elle définit son but, elle expose ses méthodes; enfin elle manifeste sa jeune vitalité, soit par des œuvres de polémique telles que la *Scienza dell' educazione* d'un professeur de Bologne, M. Siciliani — réponse animée et bruyante à l'Encyclique *Æterni patris* et aux efforts tentés pour relever les vieilles méthodes scolastiques (1), — soit par des travaux considérables comme le beau livre de M. Bain, la *Science de l'éducation* (1).

On retrouvera dans ce dernier ouvrage toutes les qualités du philosophe anglais, tous ces mérites d'analyse étudiée, de minutie savante, qui lui font une physionomie à part au milieu de ses compatriotes. D'autres sans doute le devancent et le surpassent par l'éclat de l'imagination, par l'initiative et l'élan; nul ne l'égale pour la richesse des détails, pour la finesse et l'abondance des observations. Après que de plus hardis ont pris les devants et publié l'esquisse originale et brillante, M. Bain paraît et écrit le manuel méthodique et complet. Son œuvre propre ressemble à celle de l'administrateur consciencieux et patient qui marche à l'arrière-garde d'une armée victorieuse et qui assure par une organisation sage les positions conquises par la marche fougueuse d'un général en chef. En d'autres termes, son livre sur l'éducation est à l'essai de M. Herbert Spencer sur le même sujet ce que sa *Logique* était à la *Logique* de Stuart Mill : un développement attentif et approfondi de principes déjà connus, quelque chose comme les paraphrases scolastiques d'Aristote.

C'est dire qu'il est impossible de faire valoir dans un compte rendu le mérite d'une œuvre qui vaut surtout par la multiplicité des questions que l'auteur y discute, par l'infinie variété des solutions qu'il y propose. Il y a des paysages qui découragent les peintres parce que, malgré leur beauté, ils sont trop vastes, trop touffus, pour se prêter à être enfermés dans un cadre : nous en dirons autant du livre de M. Bain. Il faut l'avoir étudié soi-même pour l'estimer son prix. Les professeurs de tout ordre y trouveront des séries de conseils motivés, de réflexions judicieuses sur les méthodes pédagogiques : nature des études, distribution des matières, progression des difficultés, choix des exercices, comparaison de l'enseignement oral et de l'enseignement par les livres, organisation de la discipline (2), rien n'échappe à un penseur qui n'est pas seulement un théoricien et un pédagogue amateur, qui est aussi un homme du métier, un pédagogue compétent, qui l'est tout au moins pour certaines parties de son sujet, pour la philosophie notamment, et encore pour la littérature et la rhétorique, comme le prouve un de ses ouvrages déjà ancien, *English composition and rhetoric*. Il ne faudrait pas, en effet, se laisser tromper par ce grand mot de *science de l'éducation*, qui pourrait déconcerter et écarter toute une catégorie de lecteurs, ceux qui dans les ouvrages d'éducation cherchent surtout un guide pour la pratique. Ils auront, au contraire, toute raison d'applaudir à un livre qui passe bien vite des généralités aux applications et qui est avant tout un manuel de pédagogie usuelle et technique. L'étude en sera profitable, je ne dis pas seulement aux maîtres qui enseignent les hautes parties de la littérature et de la science, mais aux plus humbles instituteurs et même, car M. Bain ne néglige aucun détail, aux professeurs de lecture et d'écriture.

---

(1) *La Scienza dell' educazione nelle scuole italiane come antitesi alla pedagogia ortodossa*, par Pietro Siciliani. — Bologne, 1879.

(1) 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique internationale*. — Paris, Germer Baillière et Cie, 1879.

(2) Voy. dans la *Revue* du 28 juin 1879, un extrait du livre de M. Bain.

Mais ce qui ajoute à l'intérêt et aidera au succès de l'ouvrage de M. Bain, c'est que l'auteur y prend parti avec vivacité dans le débat toujours pendant entre les lettres et les sciences, débat qui semble arriver peu à peu à sa crise aiguë. Dans cette rivalité des deux moitiés de la connaissance humaine prétendant l'une et l'autre à la direction des études et réclamant avec une égale confiance le privilège exclusif d'élever l'esprit par les méthodes les plus efficaces et les plus sûres, la science a pour elle son prestige toujours croissant, l'éclat de ses découvertes, l'utilité incontestable de ses théories, qui par leurs applications directes deviennent les sources de la richesse publique, ou par des artifices ingénieux nous font entrer dans le règne de la féerie; elle a pour elle, ajoutons-le, la faveur d'une époque industrielle et positive, la complicité secrète de l'esprit démocratique, auquel le goût, la finesse, les qualités littéraires inspirent parfois d'injustes défiances. Les lettres, pour se défendre contre les empiétements de leurs rivales, peuvent invoquer les résultats acquis, l'autorité des choses éprouvées et d'une expérience qui se continue depuis des siècles; elles ont — dirai-je pour elles ou contre elles? — la tradition, l'ancienneté. Ont-elles aussi la raison, le droit? Tel n'est point l'avis de M. Bain, qui réserve ses préférences à l'éducation scientifique. C'est à ce point de vue surtout que nous voudrions examiner un livre dont le titre est incomplet et qui devrait s'intituler non seulement *la science de l'éducation,* mais aussi *la science dans l'éducation.*

I.

Exposons d'abord le plan d'études secondaires que M. Bain recommande aux réformateurs de la pédagogie. Cette esquisse de ce qu'il appelle lui-même l'*éducation moderne* est le résultat et comme le résumé de toutes ses critiques.

L'éducation intellectuelle, commune à tous les jeunes gens qui reçoivent l'instruction libérale, comprendrait désormais trois objets essentiels : 1° les sciences; 2° les humanités; 3° la rhétorique et la littérature nationales. On voit tout de suite ce qu'il faut entendre par ce dernier article; mais les deux autres ont besoin de quelque explication. Les *sciences* seront divisées en deux groupes : les unes qu'on approfondira, arithmétique, géométrie, algèbre, physique, chimie, biologie, psychologie; les autres, les sciences naturelles, qui ne pourront être qu'effleurées, parce qu'elles accableraient la mémoire sous le poids d'un trop grand nombre de faits. La géographie, qui, on ne sait trop pourquoi, fait partie des sciences, tandis que l'histoire est rattachée aux humanités, complétera le programme des études scientifiques. Quant aux *humanités,* M. Bain ne conserve guère que le mot en supprimant la chose; car, dans le domaine amoindri et défiguré de ce qu'il persiste à appeler ainsi, il retranche précisément ce qui a toujours passé pour en constituer l'essence : l'étude des langues mortes. Il en exclut même les langues vivantes, et ce qu'il décore du beau nom d'*humanités,* c'est encore la science, la science morale, il est vrai, « l'histoire et la sociologie, avec l'économie politique et la jurisprudence ». Un cours de littérature universelle, mais, bien entendu, sans textes originaux, *pourrait* ensuite s'ajouter à ce prétendu enseignement des humanités.

Deux ou trois heures par jour seraient consacrées parallèlement, pendant tout le cours des études, qui durerait six ans, à chacun de ces trois enseignements dont M. Bain proclame l'égale nécessité. Au besoin cependant rien n'empêcherait de faire le sacrifice — M. Bain ne s'en cache pas — des quelques études littéraires conservées comme à regret dans un programme utilitaire et positif. Un jeune homme qui aurait étudié les sciences fondamentales, une certaine partie des sciences naturelles et la sociologie « serait assez bien armé pour la lutte de la vie ».

Quant aux véritables humanités, langues mortes ou langues vivantes, elles ne seraient plus admises dans l'éducation que comme des études facultatives et de luxe, au même titre que les arts d'agrément. Et encore M. Bain estime-t-il qu'il est trop généreux pour elles en leur accordant de loin en loin quelques heures demeurées disponibles dans la vie d'un écolier qui a affaire ailleurs. Faisant appel à l'avenir, il prévoit « qu'un jour viendra peut-être où l'on trouvera que c'est leur accorder encore une trop grande part dans l'éducation ».

Il reste sans doute quelque vague dans certaines parties du programme scolaire que nous venons de transcrire; mais un philosophe qui spécule n'est pas tenu à la même précision qu'un ministre de l'instruction publique qui légifère; et d'ailleurs l'esprit général du système est assez clair : il s'agit de détrôner les lettres, qui, jusqu'à ce jour, ont usurpé le premier rôle dans l'éducation libérale, et de restituer aux sciences la suprématie, que dis-je? la domination exclusive qui est leur droit. Après tant d'autres, après Locke et Condorcet, après Auguste Comte surtout, qui proclamait la nécessité de remplacer « par une éducation positive la vieille éducation, œuvre essentiellement théologique, métaphysique et littéraire », après M. H. Spencer, qui pousse le fanatisme de la science jusqu'à y voir le principe nécessaire de l'éducation des artistes et des poètes, M. Bain donne sans façon congé à l'*humanisme* et prendrait volontiers pour devise ces mots qu'on a quelquefois inscrits en Allemagne sur le drapeau de la réforme universitaire : « Des sections coniques; plus de thèmes grecs. »

Pour faire accepter à l'opinion publique un pareil projet, qui serait non une réforme, mais une révolution scolaire, M. Bain avait pour le moins deux choses à faire : d'abord critiquer les langues mortes, en prouver l'inutilité, l'inaptitude pédagogique, et pour cela réfuter les arguments de ceux qui s'obstinent — avec raison, selon nous — à y voir la meilleure des disciplines intellectuelles; en second lieu, établir que les sciences joignent précisément à leur utilité pratique toutes les qualités de plasticité morale, d'efficacité éducatrice, qui manqueraient aux lettres. Essayons de montrer à notre tour qu'il ne lui était pas possible de réussir dans l'une ou l'autre de ces démonstrations, à moins de fausser l'éducation, de la fonder sur des principes inexacts et de lui assigner un but qui n'est pas le sien.

II.

C'est une curieuse histoire, et qui donne à penser, que celle de l'établissement des méthodes pédagogiques. Il faut convenir que la pensée réfléchie, qui sait ce qu'elle fait, qui raisonne les motifs de ses actes, qui en prévoit les conséquences, se rencontre rarement au début des grandes fondations scolaires. Ainsi il est bien évident qu'au XVIe siècle, lorsque, d'une part, les érudits, par complaisance pour leurs goûts littéraires, et, d'autre part, les jésuites, par zèle religieux, afin de confisquer au profit de la foi les lettres profanes, conspirèrent pour organiser le système d'études qui est encore en vigueur aujourd'hui, ils ne soupçonnaient, ni les uns ni les autres, la portée de leur création. Ils ne se doutaient pas que les exercices de latinité qu'ils instituaient pour une époque où le latin était encore la langue vivante des lettrés et des savants survivraient à la déchéance du latin et seraient considérés, trois siècles plus tard, comme un élément essentiel de la culture désintéressée des esprits. L'humanité obéit plus qu'on ne croit à je ne sais quels instincts qui, par une impulsion cachée, l'acheminent vers son idéal. Bien souvent c'est après qu'une institution a prévalu par l'usage, grâce à une série de hasards heureux ou plutôt de finalités secrètes, que la réflexion intervient et trouve, pour en justifier le maintien, des raisons jusque-là inaperçues. C'est à tort par conséquent que l'on prétend triompher, dans la question qui nous occupe, du silence gardé par les érudits du XVIe siècle sur les raisons générales qui recommandent les études classiques. « Les défenseurs du grec et du latin, dit M. Bain, nous répondent par une longue liste d'avantages à en tirer, auxquels ni Érasme, ni Casaubon, ni Milton n'ont certes jamais songé. » Il est facile de répliquer que leur silence s'explique de lui-même, et qu'il était naturel, à une époque où l'on parlait encore, où l'on écrivait en latin, qu'on se contentât, pour en justifier l'étude, d'invoquer l'utilité immédiate d'une connaissance positive de la langue elle-même.

Pour n'avoir pas été signalés dès le XVIe siècle, les avantages que M. Bain conteste à l'éducation littéraire n'en sont pas moins solides et réels. Dans une de ses lettres à Fontanes, l'aimable Joubert, ce Rollin du XIXe siècle, un Rollin plus raffiné, disait : « Les modernes ne peuvent avoir l'esprit et l'âme littéraires que par l'étude des anciens, et bien connaître les anciens s'ils n'en connaissent pas la langue. » Quoi qu'en dise M. Bain, les traductions ne sauraient y suffire. Quelque parfaites qu'on les suppose, elles auront un défaut capital : c'est qu'on ne les lira pas. Le jour où les textes latins et grecs auront disparu des classes, on peut affirmer qu'avec eux s'évanouiront pour toujours la connaissance et le goût de l'antiquité. Ce n'est donc pas seulement aux beautés intraduisibles des poètes et des orateurs qu'il faudrait dire adieu, et à ces plaisirs délicats que savoure un lecteur d'Horace ou de Virgile, c'est, chose plus grave, à l'antiquité tout entière qu'il faudrait renoncer, à tout ce qu'elle contient de modèles exquis ou de beaux exemples pour épurer le goût ou affermir le caractère.

Ce serait d'ailleurs faire le jeu de nos adversaires et déserter le vrai terrain du débat que de se préoccuper seulement des connaissances réelles, faits, opinions, mœurs, que contiennent les humanités, de tout ce trésor de vérités historiques ou morales dont les langues anciennes sont la clef. Si, malgré le sentiment très vif d'une réforme scolaire, malgré notre inclination à accepter certains sacrifices qu'exigent des besoins nouveaux, nous sommes encore si nombreux en France à vouloir maintenir, au moins dans ses parties essentielles, le vieil édifice pédagogique, c'est que l'étude des langues mortes est, à nos yeux, l'instrument de culture et de discipline intellectuelle le plus approprié à la nature de l'enfant, le plus conforme au génie de notre race, le moyen le plus efficace assurément, et peut-être le seul, je ne dis pas pour instruire, mais, ce qui est tout autre chose, pour élever les intelligences humaines. M. Bain connaît l'argument, mais il n'en paraît pas touché, et il demande ironiquement qu'on lui dise « d'une manière positive en quoi consiste cette discipline ». Le voici. D'abord, pour nourrir l'esprit de l'enfant aux premières heures de son développement intellectuel, il faut non des idées savantes et techniques, mais des idées communes et générales, qui appartiennent au monde moral et à la vie usuelle, qui intéressent la sensibilité, l'imagination, qui puissent retenir l'attention naissante, qui enfin s'adressent non au spécialiste, mais à l'homme. En second lieu, par les exercices qu'elle impose, l'étude des langues est une école que rien ne peut remplacer pour le jugement, pour la faculté d'analyse ou de combinaison, pour l'invention même et l'effort personnel. La comparaison des constructions différentes, la substitution d'un mot à un autre, la recherche des termes équivalents, l'examen des règles grammaticales, tout ce qu'exige le travail de la traduction est pour l'élève une perpétuelle occasion de réfléchir, une source inépuisable de petits problèmes à résoudre, de difficultés à surmonter. Un enseignement scientifique qui expose des lois invariables ou qui démontre des vérités nécessaires ne saurait au même degré exciter l'esprit, le tenir en éveil, lui donner la souplesse et la finesse.

Certes nous ne défendons plus contre de trop justes critiques les compositions en prose ou en poésie latine, parce que les avantages qu'elles procurent peuvent être plus facilement atteints par des exercices du même genre dans la langue maternelle de chaque écolier. Mais les thèmes et les versions restent pour nous quelque chose d'unique, un secours privilégié et que rien ne peut remplacer pour l'éducation intellectuelle. M. Bain ici met vraiment quelque subtilité dans sa critique. Il affirme, par exemple, que l'étude d'une langue morte n'est pas une « discipline » pour la mémoire, qu'elle est plutôt une « dépense », et cela, parce qu'elle exige des efforts. Mais, à ce compte, quel est donc l'enseignement qui sera une discipline, et quel est le pays de chimère où se rencontrera un exercice qui puisse développer une faculté sans lui imposer quelque dépense de forces? De même, pour contester l'utilité de la version, M. Bain observe que l'emploi

des traductions en neutralise les avantages; mais cette fraude, cette tentation familière aux écoliers est-elle donc une chose irrémédiable et qu'on ne puisse empêcher?

Et nous ne parlons pas des autres raisons qui justifient les études classiques : les rapports des langues modernes avec les langues anciennes, la nécessité de connaître celles-ci pour bien parler celles-là. — M. Bain veut bien accorder qu'il y a un léger avantage à étudier le latin avant les langues vivantes, — l'utilité philologique du latin et du grec, surtout l'obligation pour un peuple de se rattacher à ses origines, de se rapprocher sans cesse des sources pures de sa littérature, de son esthétique, de sa politique. Le progrès des sciences ne supprime pas l'histoire, ni la nécessité de faire revivre dans les âmes de nos enfants l'esprit du passé, tout au moins de leur en faire respirer la fleur, pour qu'au contact de toutes les beautés qui constituent la tradition humaine elles s'imprègnent du parfum que laissent après elles toutes les belles choses.

Si quelque motif pouvait nous affermir dans notre opinion, ce serait précisément la faiblesse des arguments de M. Bain. Sa polémique n'est exempte ni de passion, ni d'une certaine verve sophistique. Tantôt il perd toute modération et déclare absolument que l'étude du latin est un « travail stérile » ; tantôt il se plaint qu'on fasse servir l'instruction classique à un trop grand nombre d'usages, qu'on y cherche à la fois des exercices de grammaire, de rhétorique et de logique : « C'est, dit-il, comme si l'on voulait inventer un travail qui nous enseignât en même temps l'orthographe, la cuisine et la danse. » Ailleurs il soutient que la version latine ne saurait être pour le jeune Anglais ou le jeune Français un moyen d'apprendre à écrire sa langue maternelle, parce que, préoccupé du sens du texte, le traducteur novice ne peut songer à donner dans sa propre langue le meilleur tour aux idées qu'il exprime. Mais, direz-vous, le professeur est là pour le rappeler au souci du style ! Détrompez-vous : « Le professeur est un homme qui a été choisi à cause de sa connaissance des langues mortes, et non parce qu'il sait plus spécialement la langue vivante dont il se sert. » Nous supposons que M. Bain se laisse aller à quelque exagération pour les besoins de sa cause, et que ces professeurs tellement spéciaux en latin ou en grec qu'ils soient incapables de guider leur élève dans l'étude de la langue maternelle sont une espèce rare, en Angleterre comme en France.

Au fond de toute attaque dirigée contre les études classiques, il y a, on peut l'affirmer d'avance, un grand mépris, sinon une grande ignorance de l'antiquité. On a beau dire qu'on ne songe pas à supprimer les Grecs et les Romains, que les traductions survivront dans les classes aux textes proscrits, que même on connaîtra mieux la littérature ancienne quand on ne l'étudiera plus dans des textes obscurs et difficiles, mais dans des versions séduisantes et aisées.... Je me méfie de ces protestations plus habiles que sincères. M. Bain lui-même, bien que nous ne le confondions pas avec ces positivistes vulgaires qui dédaignent toute tradition, avoue parfois assez crûment qu'il n'y a plus grand'chose de bon à prendre chez les anciens. Il dira, par exemple, d'Aristote, que « ses idées sur la meilleure forme de gouvernement, sur le bonheur, sur le devoir, peuvent offrir un certain intérêt à la curiosité, mais n'ont assurément aucune utilité pratique ».

III.

A vrai dire, ce qu'il y a de sérieux dans les arguments de M. Bain porte moins contre les langues classiques elles-mêmes que contre les mauvaises méthodes qu'on suit en les enseignant. — « Elles prennent trop de temps et coûtent trop de peine. » Mais tout le monde est d'accord aujourd'hui pour abréger le temps et diminuer la peine, pour supprimer les exercices superflus, pour espacer les exercices utiles, pour émonder enfin cette végétation trop touffue de devoirs écrits et de compositions artificielles. Nous sommes de ceux qui prennent au sérieux les paroles de M. Jules Ferry proposant « de consacrer moins de temps à l'étude du latin pour le mieux savoir et en tirer meilleur profit », et qui y voient tout autre chose qu'une mauvaise plaisanterie. — « Elles manquent d'intérêt. » Il est possible, en effet, qu'enseignées par des méthodes vieillies, avec leur cortège encombrant de règles grammaticales et d'exercices surannés, elles rebutent parfois au début des esprits mal faits pour les comprendre ; mais ce serait manquer de respect aux lettres que de s'attarder à prouver qu'elles peuvent être intéressantes, qu'elles le sont même plus que toute autre étude. Ce n'est pas M. Bain qui nous démentira, puisqu'il déclare, au risque de se contredire, que « l'essence de la littérature est l'intérêt ». Il sent lui-même que le reproche qu'il adresse aux lettres pourrait s'appliquer aux sciences avec plus de justice, puisqu'il désire que dans l'éducation nouvelle « les lettres viennent reposer l'esprit de l'aridité des mathématiques et des autres sciences ».

Mais comment ne pas protester tout de suite contre une proposition aussi étrangement fausse que celle-ci : « Les lettres donnent à l'esprit l'habitude de la servilité » ? Par quel singulier revirement de pensée les études libératrices par excellence, celles qui ont toujours passé pour émanciper l'esprit et le caractère, et auxquelles on a quelquefois reproché de développer avec excès l'amour de la liberté par les exemples des républiques antiques, peuvent-elles être maintenant présentées comme une école de servitude intellectuelle ? Ce que M. Bain veut dire, c'est que l'esprit, à force de fréquenter les anciens, de vivre au milieu de leurs écrits, finit par les révérer comme des oracles. Mais n'est-il pas vrai, tout au contraire, que ceux qui s'inclinent devant Aristote avec le plus de superstition sont précisément ceux qui le connaissent le moins ? Le meilleur moyen de le juger avec liberté n'est-il pas de commencer par se familiariser avec lui ?

C'est plutôt à l'enseignement scientifique qu'il conviendrait de retourner l'accusation d'asservir l'esprit. Par leur inexorable évidence et par leur certitude même les sciences étouffent toute originalité, tout libre essor de l'imagination. Mais ce défaut et quelques autres, notamment l'absence de tout ce qui peut éveiller la sensibilité, n'empêchent pas qu'elles n'aient droit à une place, à une large place, dans le programme de

l'éducation intellectuelle. Acceptons avec faveur leur alliance, admettons-les dans une certaine mesure au partage, mais ne tolérons pas leurs empiétements. En définitive, les sciences ont pour objet soit des abstractions pures, soit les réalités matérielles. Celui qui étudie les mathématiques et la physique acquiert à la fois des connaissances réelles d'une haute portée; d'autre part, il fortifie son esprit par l'habitude des méthodes rigoureuses que ces sciences appliquent. Les sciences, nous l'accordons volontiers à M. Bain, sont à la fois d'admirables mines de vérités utiles et de précieux instruments de discipline pour l'esprit. On gagne, à les cultiver, non seulement ce qu'elles nous apprennent de positif sur le monde, mais aussi la force, la rigueur, l'exactitude qu'elles imposent à leurs adeptes.

Mais la question est de savoir si les sciences, si utiles et si nécessaires pour enrichir l'esprit et pour le discipliner, sont aussi ce qu'il y a de meilleur pour le former. L'éducateur n'est pas dans la situation de l'agriculteur, qui n'a que deux choses à faire : labourer et ensemencer la terre qu'il cultive. L'œuvre de l'éducation est autrement grande : il s'agit pour elle de développer des aptitudes, des énergies latentes, ce qu'on ne nous permet guère plus d'appeler des facultés, mais ce qu'on rétablit sous un autre nom, celui de forces inconscientes de l'âme ; il s'agit, non pas de travailler sur un sol presque entièrement préparé par la nature, mais en grande partie de créer ce sol lui-même. Or, les sciences sont bien le grain qu'il conviendra plus tard de semer dans le champ, elles ne sont pas la substance qui le nourrit et qui le fertilise.

Allons au fond de la pensée de M. Bain et de sa doctrine sur l'âme : nous y trouverons le secret de sa préférence passionnée pour l'enseignement des sciences. Ses erreurs de pédagogie pratique proviennent d'erreurs théoriques sur la nature humaine. Pour lui comme pour Locke, il n'y a pas, à proprement parler, de forces intellectuelles indépendantes des faits qui se succèdent dans la conscience : par suite, il n'y a pas d'éducation des facultés. La mémoire ou l'imagination, considérée comme une puissance distincte, comme une aptitude plus ou moins heureuse, la mémoire ou l'imagination n'est qu'un mot; elle n'est rien en dehors des souvenirs ou des images qui se gravent successivement dans l'esprit. Locke disait déjà : « En apprenant des pages de latin, on ne rend pas la mémoire plus apte à retenir quelque autre chose, pas plus qu'on ne peut, en gravant une sentence sur une plaque de métal, rendre ce métal plus capable de conserver d'autres caractères. » On comprend alors pourquoi, pour M. Bain comme pour Locke, la meilleure éducation est celle qui juxtapose des connaissances dans l'esprit, qui y accumule des faits, non celle qui cherche à allumer dans l'âme un foyer d'intelligence, celle qui croit que l'essentiel est de quitter le collège plutôt avec l'aptitude à acquérir des connaissances qu'avec un grand nombre de connaissances acquises.

Ce qui fausse encore les vues théoriques de M. Bain, c'est qu'il n'accorde aucune indépendance, aucune vie propre à l'âme, et que, pour lui, derrière les faits de conscience se dressent, sans aucun intermédiaire, les organes cérébraux. Or le cerveau se développe de lui-même ; il acquiert fatalement avec les années plus de poids et plus de volume ; il passe de l'âge des choses concrètes à l'âge des abstractions. De là une réduction, un amoindrissement inévitable de la portée de l'éducation. Il n'y a plus qu'à laisser faire la nature et à remplir le vase qu'elle se charge elle-même de construire.

Enfin, pour achever d'indiquer les idées générales qui dominent et qui gâtent la pédagogie de M. Bain, disons que l'utilité positive et pratique, l'utilité vulgaire, y mêle trop ses inspirations. Le *criterium* utilitaire y est parfois appliqué avec une exagération naïve. Ainsi on n'apprendra dans les langues que les mots qui se présentent le plus souvent, et dans les sciences que les parties qui sont de l'usage le plus fréquent. Jusque dans l'éducation morale, telle que la conçoit le philosophe anglais, se retrouvent, comme on peut s'y attendre, ces vues utilitaires et mesquines. Croirait-on, par exemple, que M. Bain fait de la crainte du code pénal le ressort principal de l'enseignement de la vertu? Du moins, ici, il veut bien reconnaître que la science est insuffisante. « Prétendre que la physiologie, par exemple, peut nous enseigner la modération dans l'appétit sexuel, c'est lui attribuer un résultat qu'aucune science n'a encore pu donner. » Mais faut-il compter davantage, comme le veut M. Bain, sur l'exemple, sur les rapports sociaux, sur l'expérience personnelle ? Dans cette éducation vraiment expérimentale de la vertu, la morale s'apprendrait, comme la langue maternelle, par l'usage, par l'imitation des autres, et l'enseignement moral proprement dit serait comme une sorte de grammaire qui vient rectifier les usages vicieux.

Mais nos critiques sur les tendances générales de la pédagogie de M. Bain n'ôtent rien à notre admiration pour les qualités solides de sa *Science de l'éducation*. Sans doute il y aurait aussi des erreurs de détail à relever, quelques méthodes particulières à discuter : par exemple, celle de ne jamais faire qu'une chose à la fois, ou encore la convenance d'enseigner d'abord aux enfants l'histoire de leur pays. M. Bain oublie que l'histoire mythologique et l'histoire sainte, par leur caractère légendaire et fabuleux, offrent aux imaginations enfantines un attrait particulier et s'adaptent mieux que l'histoire proprement dite à des esprits naissants. Mais, à côté de parties discutables, que de sages observations à recueillir sur les divers procédés d'enseignement, sur le passage du concret à l'abstrait, sur la discrétion qu'il faut mettre aux leçons de choses, dont l'usage dégénère si facilement en abus, sur l'ordre psychologique et aussi sur l'ordre logique des études, ce que M. Bain appelle le *problème analytique* de l'éducation ! Même par ses théories absolues la *Science de l'éducation* rendra de grands services; car, pour éclairer le marche de la pensée, rien ne vaut les opinions exclusives et sincères. Il serait même désirable, si l'on ne craignait d'expérimenter sur des âmes humaines, *in anima sublimi*, que l'on tentât l'expérience d'une éducation exclusivement scientifique. En France, dans l'état présent des études, le problème qui consiste à chercher une concilia-

tion exacte des intérêts distincts que représentent les lettres et les sciences est plutôt éludé que résolu. En fait, il y a plutôt séparation et divorce de ces deux parties de l'enseignement que mélange harmonieux et subordination prudente. On sait ce que valent les études littéraires de nos élèves de la section des sciences et pareillement les études scientifiques de nos élèves des lettres. Supprimée en apparence, la bifurcation subsiste en réalité, au moins par le double point d'arrivée, le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat ès sciences. La tâche de l'avenir sera de réconcilier tous ces enseignements qui se contrarient plus qu'ils ne s'entr'aident, de faire la part de toutes ces connaissances également ambitieuses de devenir matière pédagogique, et qui, comme les fées du moyen âge, entourent le berceau de l'enfant, impatientes de lui prodiguer leurs dons. Sans doute le but de l'éducation n'est pas, comme on a semblé le croire quelquefois, de peser des antithèses ni d'aligner péniblement des élégances de langage, mais il ne faut pas qu'un esprit imprudent de réaction contre les excès du passé nous entraîne à d'autres excès. Renonçons aux exagérations de cette éducation pédantesque qui semblait ne viser qu'à faire une nation de professeurs; mais ne nous laissons pas prendre aux trompeuses promesses de cette éducation positive, telle que la rêvent quelques esprits, et qui ne serait bonne, comme on l'a dit énergiquement, qu'à faire une nation de contremaîtres.

GABRIEL COMPAYRÉ.

LES GRANDS MUSICIENS (1).

Robert Schumann.

La meilleure des biographies de Schumann, celle qu'a écrite en allemand, au lendemain de sa mort, son élève et son ami M. von Wasielewski, vient d'être traduite et rééditée (2). Le moment est en effet venu de s'occuper ailleurs qu'en Allemagne de ce maître plus admiré que connu. De son temps Franz Liszt se plaignait que le goût faible et superficiel du public « tînt Schumann à distance de la région des applaudissements »; mais aujourd'hui le sens musical s'est développé partout en Europe. Les Français eux-mêmes ne se contentent plus de la romance et de la chanson. Non seulement toutes les nations, mais aussi toutes les classes de la société, ont mis le pied sur un nouveau domaine, le domaine de l'harmonie; et cette conquête sera plus féconde, au point de vue du bonheur humain, que des conquêtes de territoires. Schumann, le musicien allemand par excellence, le rêveur obscur et vague, riche et puissant, n'est plus un étranger nulle part. S'il revenait au monde, il recevrait partout ces applaudissements mérités qu'on lui refusait en 1850 dans les pays non germaniques. Berlioz, Richard Wagner, Meyerbeer nous ont familiarisés tous avec la musique sérieuse. D'ailleurs le sentiment de l'art, comme l'esprit de société, a changé de caractère. Il a gagné en profondeur ce qu'il a perdu en grâce, et, si nuageux qu'ils puissent être, les labyrinthes mélodiques de Schumann n'ont plus rien qui nous effraye.

I.

Robert Schumann est né en 1810, quelques mois après Chopin (1), et mort en 1856, sept ans après lui. Ils s'estimaient beaucoup l'un l'autre, mais ne se ressemblaient en rien. Chopin était une nature féminine et française, Schumann une nature très masculine et bien allemande. Un portrait de ce dernier, donné par son biographe, portrait dont bien des amis encore vivants de Schumann sont à même de vérifier l'exactitude, va nous aider à le faire connaître.

« Robert Schumann était de taille au-dessus de la moyenne, un peu corpulent. Sa tournure était distinguée. Il avait l'air calme et hautain, les mouvements lents et lourds. Il portait toujours chez lui des semelles en feutre et marchait sur la pointe des pieds, parce qu'il avait horreur du bruit. Ses yeux, ordinairement baissés et à moitié clos, ne s'animaient que dans les entretiens intimes. On était agréablement impressionné de ses manières; on le trouvait bienveillant. La face, ronde et rouge, n'était pas belle; mais la bouche était fine, et le tout était couronné d'une magnifique voûte frontale qui s'élargissait visiblement vers les tempes de façon à rendre très apparents les organes de la musique. La tête, massive et carrée, était couverte d'épais cheveux noirs. »

On le voit, Schumann, un des géants de la pensée musicale, avait un extérieur parfaitement en rapport avec son génie. Il parlait peu. Sa voix était si basse qu'on l'entendait à peine, parce que son sens auditif était prodigieusement développé et qu'au rebours des sourds il croyait toujours parler trop fort. D'ailleurs, il écoutait ses voix intérieures, « les esprits qui chantaient à son oreille ». Un jour que Mendelssohn avait passé la soirée chez lui en compagnie de plusieurs personnes : « Oh! comme je regrette, lui dit Schumann quand il se retira, comme je regrette que nous n'ayons pu causer! — Soyez tranquille, cher maître, répondit en souriant l'aimable Mendelssohn; nous nous reverrons bientôt, et alors nous serons silencieux tant que nous voudrons. »

La vie de Robert Schumann peut se diviser non seulement en deux périodes distinctes, mais en deux périodes pendant lesquelles son caractère fut si dissemblable que Schumann a, pour ainsi dire, deux histoires. Aucun homme n'a été autant que lui transformé par le mariage. Ses lettres changent de ton à partir de l'année 1840, époque où il épousa Clara Wieck, la plus grande pianiste de son temps et la femme la mieux douée des vertus de son sexe.

---

(1) Voy. pour cette série la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878 et 25 octobre 1879.

(2) *Life of Robert Schumann, with letters*, translated by Alger. Londres, 1878. (Reaves.)

(1) Voy. sur Chopin la *Revue* du 25 octobre 1879.

Avant cette union, il est difficile de tirer de la vie de Schumann et de sa correspondance des motifs de sympathie. Profond admirateur de J.-P. Richter, qui régnait en ce temps-là presque aussi souverainement que Gœthe lui-même sur l'esprit de la jeunesse allemande, l'humeur sardonique domine dans ses lettres, le scepticisme dans ses conversations. Il paraît sombre, orgueilleux, ennuyé. Évidemment, c'est un mécontent. M. Wasielewski aurait pu supprimer sa correspondance avec son tuteur, qui ne roule que sur des demandes d'argent et montre que le milieu dans lequel il vivait, l'université de Heidelberg, lui avait donné quelque chose des mœurs peu régulières de l'étudiant. Il est vrai que Schumann était là dans un état, pour ainsi dire, contre nature. On le forçait d'étudier le droit : son tuteur et sa mère croyaient ainsi remplir un devoir, et toutes les fibres de son organisation souffraient de cette contrainte. Plus jeune, son enfance avait été troublée par les nuages qui assombrissaient la vie domestique de ses parents. Son père était un vaillant homme, positif et laborieux, qui avait lutté dans sa jeunesse contre la faim et la misère et qui était parvenu à fonder à Zwichau une maison de libraire-éditeur. Sa mère était une créature sensitive, qui portait en elle le germe à la fois du génie et de la folie de son fils. Elle avait eu cinq enfants, dont une fille qui est morte dans un état de mélancolie incurable très voisin de l'aliénation mentale. Elle-même avait la raison momentanément troublée quand elle conçut et porta Robert. L'étudiant de Heidelberg était donc né sous une fâcheuse étoile, et il fallait, comme disaient jadis les astrologues, la conjonction d'un autre astre pour en détourner l'influence.

Toutefois, bien avant que cet astre vînt briller dans sa vie, Schumann avait trouvé moyen de suivre sa véritable vocation, d'obéir à ses instincts. Sa mère avait fini par céder à ses prières. Il était devenu musicien de profession, et l'excellent professeur Wieck, son futur beau-père, lui prédisait un grand avenir. Mais, de même que Berlioz, il n'avait point, en embrassant la carrière d'artiste, pris le chemin qui conduit à la paix; il avait, au contraire, engagé la lutte en fondant un journal musical, la *Neue Zeitschrift für Musik,* triple source pour lui de haines, de fatigues et d'embarras pécuniaires. Peut-être cette force auxiliaire lui était-elle indispensable pour vaincre les obstacles ordinaires qui barrent la route aux débutants : « C'est à Schumann directeur de journal, écrit-il en effet quelque part, que Schumann compositeur doit de trouver quelqu'un pour l'éditer. » Mais il n'en est pas moins vrai que ce boulet qu'il traînait au pied, la *Neue Zeitschrift für Musik,* lui coûtait son argent, ses forces et sa vie, et que cette Revue qu'on jugeait nuageuse, et qui l'était comme la pensée du maître, lui créait plus d'adversaires qu'elle ne trouvait d'abonnés et qu'elle ne lui faisait d'amis.

Les dix ans qui s'écoulèrent après l'année 1830, où il abandonna l'étude du droit pour se livrer entièrement à la musique, furent pour Schumann dix ans de labeur assidu. Comme il avait été empêché dans sa jeunesse d'étudier sérieusement l'art de la composition et qu'il n'avait travaillé qu'en amateur, tout était à faire ou à refaire dans son éducation musicale. La tête appuyée dans ses mains, les coudes sur la table, entre des liasses de musique et une chope de bière, il méditait pendant des nuits entières sur les mystères du contre-point. Le style des lettres qu'il écrivait à cette époque à ses amis ou à ses confrères indique qu'il menait, du reste, « la vie sociale chaotique » commune à la jeunesse indisciplinée. Une espèce d'orgueil titanesque, bien moins simple et candide que celui de Beethoven, le mettait en révolte contre les artistes qui ne partageaient point ses vues et contre le monde, qui l'ignorait. Il avait trop hautement conscience de sa valeur, il vivait trop en lui-même pour ne point répondre par le dédain à la contradiction ou à l'oubli. Le *jean-paulinisme,* comme on appelait alors l'imitation du style et de l'esprit de Jean-Paul Richter, l'avait trop habitué à ce rire affecté dont se couvre la mélancolie secrète. Il était triste au fond quand il écrivait les « Jean-Pauliades » dont se payaient ses amis. Il vivait seul avec sa pensée, seul avec le rude labeur auquel il se livrait, comme s'y était livré son père; il menait la vie purement subjective, selon l'expression allemande, et n'était pas heureux.

L'amour conjugal et paternel vint donner une forme objective à sa vie, c'est-à-dire lui apporter le bonheur. A mesure que la fille de l'excellent Wieck, son ancien maître, approche de l'âge nubile, l'horizon de Schumann s'éclaire. Il parle d'elle sans cesse dans sa correspondance avec ses amis. Avant même de savoir qu'il l'aime, il se sent vivre et s'apaise. Ses compositions musicales se ressentent de son nouvel état d'âme, elles deviennent plus lumineuses, plus mélodiques. Le voilà bienveillant envers tous, aimable toujours, gai quelquefois. Cependant il est encore bien loin de la réalisation de ses vœux : Clara est jeune, Robert est pauvre; sa réputation, sa carrière sont à faire, et Wieck, s'il était consulté, ajournerait certainement sa décision. Clara elle-même n'a point parlé et les relations de Schumann avec elle sont gênées. « Mon étoile n'est pas propice, écrit-il à sa belle-sœur. Je vous parlerai de Clara quand je vous verrai. Ma situation est critique; je n'ai pas le repos que donne la sécurité, tout est obstacles devant moi, et pourtant il m'est impossible de temporiser. Il me faut ne la plus revoir ou bien avoir la promesse positive qu'elle sera un jour à moi. » Et trois ans plus tard : « Les peines et les luttes que me coûte la conquête de Clara m'auront fait écrire bien de la musique; mon dernier concerto, plusieurs sonates, les *Danses de David,* les *Kreisleriana,* les *Novelettes* en seront sorties. »

Il en sortit encore bien d'autres œuvres dont Schumann ne fait pas mention. Le vieux Wieck était plus difficile à conquérir que sa fille, et la « situation critique » du jeune maître dura plusieurs années. Toutefois il ne tarda pas à acquérir la précieuse certitude d'être aimé; c'est alors que le génie du chant s'éveille en lui. De méditatif, obscur et sombre, il devient lyrique, presque brillant; le public l'aime davantage, et le succès, ce succès modeste qui est réservé aux œuvres sérieuses, commence à récompenser ses efforts.

Quand, au mois de septembre 1840, Robert Schumann, à force de constance, parvient au but de ses vœux, sa vie d'artiste aussi bien que sa vie domestique change complètement

de cours. Jamais Ève ne fut plus que ce jour-là un présent fait à Adam; jamais l'homme ne trouva mieux dans sa compagne, selon l'expression de Proudhon, « un miroir où refléter son âme ». Non seulement Clara fut pour lui une épouse tendre et dévouée; non seulement elle lui donna huit enfants qu'elle éleva en excellente mère; mais elle devint auprès du public et de lui-même l'interprète inspirée de ses compositions. Il manquait à Schumann un talent d'exécutant égal à son génie de compositeur. Dans sa jeunesse, il s'était blessé à la main par un mécanisme qu'il avait inventé pour s'assouplir les doigts; comme il disait, « il avait rompu la lame en maniant trop vigoureusement le manche ». D'un autre côté, sa musique un peu obscure n'attirait pas assez, au gré des exécutants, les applaudissements de la foule; de façon qu'elle restait trop souvent lettre morte, faute de grands pianistes pour l'exécuter. « Même à Leipsick, écrivait Liszt, où j'ai joué le *Carnaval* de Schumann au Gewandhaus, je n'ai pas pu le faire applaudir comme il le mérite. Cette délicieuse fantaisie n'a pas été bien comprise..... J'ai eu tort de ne pas persister; j'ai donné en cédant un mauvais exemple et montré que les artistes sont les esclaves du public et que les plus hardis, les mieux disposés (j'ai l'orgueil de me mettre du nombre) ne savent pas défendre leurs convictions contre le vulgaire. » Cette faiblesse, Clara Schumann ne l'a jamais eue; son immense talent de pianiste lui a servi à mettre en lumière les compositions de son mari; après sa mort comme pendant sa vie, elle s'est constamment appliquée à populariser son œuvre et elle y a, dans une grande mesure, réussi.

L'année qui avait précédé le mariage de Schumann, celle pendant laquelle il avait eu les enchantements de l'amour sans avoir encore la plénitude du bonheur, avait été pour lui l'année du chant, l'année lyrique par excellence. Cent trente-huit mélodies, les unes pour une voix, les autres pour plusieurs, avaient été écrites en 1840. Dans ce nombre se trouvent *la Guirlande*, de Heine, *les Myrtes, l'Amante du lion, le Diseur de bonne aventure,* de Béranger, *la Source d'amour*, des poèmes de Reinick, d'Andersen, de Chamisso mis en musique, *l'Amour et la Vie,* etc., etc., tous sujets en rapport avec l'état de son âme. Mais à partir de 1841 il est marié et il rentre dans sa voie, la musique instrumentale, quoique avec un esprit nouveau. Sa puissance et sa fécondité, déjà si grandes, se développent prodigieusement. Il abandonne la sonate pour la symphonie, forme de l'art plus conforme au génie qui s'agite en lui. Déjà, en 1839, il sentait grandir ses forces quand il écrivait à un de ses confrères : « Tout ce que je ferai sera symphonie. J'ai souvent envie de casser mon piano, tant je trouve ses ressources bornées pour exprimer mes pensées. Jusqu'à présent j'ai peu pratiqué l'orchestration, mais je vais m'en rendre maître. »

En même temps que l'esprit de ses compositions s'enrichissait, ses facultés créatrices atteignaient un paroxysme d'intensité. Il y a eu des années après son mariage où chaque semaine, presque chaque jour, était marqué par une œuvre nouvelle. Mme Schumann, de son côté, mettait dans sa vie une heureuse activité. Outre les petites têtes blondes qui peuplaient la maison du maître, il y avait maintenant autour de lui une société nombreuse qu'attirait l'aimable femme. Aussitôt qu'il avait écrit quelque chose, l'interprète était là pour donner à sa création nouvelle le charme d'une exécution brillante. Clara mena son mari comme en triomphe en Hollande et dans plusieurs cours d'Europe, donnant des concerts fructueux, jouant partout les œuvres de l'époux qu'elle révérait, et les faisant partout applaudir.

Vers la fin de l'année 1844, Robert Schumann transporta son domicile de Leipzig à Dresde. Là un malheur l'attendait : la perte de la santé. Il avait tant travaillé, il travaillait tant encore, surtout au *Faust* de Gœthe, que, l'hérédité agissant comme cause primordiale et la fatigue comme cause déterminante, une surexcitation cérébrale se déclara. Le docteur Helbig, de Dresde, a décrit les symptômes de cette maladie telle qu'elle se produit, particulièrement chez les musiciens.

« Aussitôt, dit-il, que Schumann commençait à travailler ou seulement à penser avec un peu de force, ses pieds se glaçaient, il était pris de tremblements et de défaillances, joints à une crainte morbide de la mort. Il avait peur de tout : des montagnes, des maisons, qui lui semblaient devoir l'écraser; des épidémies, des drogues et de toutes les substances métalliques, même des clefs. Il souffrait d'une insomnie persistante, de façon qu'il était beaucoup plus malade le matin que le soir. Comme on ne pouvait le décider à prendre aucun médicament, je lui prescrivis l'hydrothérapie, qui fit merveille. Mais il lui était impossible de ne pas composer; son cerveau composait pour ainsi dire malgré lui, et il retombait toujours. »

Schumann avait avec cela des hallucinations de l'oreille au sujet desquelles le docteur Helbig fait d'intéressantes remarques.

« L'oreille, dit-il, est celui de nos organes qui conserve le plus d'activité pendant la nuit et dans les ténèbres, le dernier à s'endormir, le premier à se réveiller; le plus léger bruit peut agir sur l'homme qui dort. L'organe auditif est étroitement lié à ceux de la prévoyance, de la défense personnelle et de la musique. Quand nous réfléchissons que l'œil crée la lumière, le cerveau la pensée, nous comprenons comment Schumann pouvait avoir des hallucinations musicales et, comme il le disait, entendre des esprits chanter. »

Une triste prévision tourmentait dès lors le pauvre grand maître : il ne pouvait oublier que sa mère avait été folle pendant sa grossesse, et la vue d'un asile de fous, qu'il apercevait de ses fenêtres, lui était insupportable. Quand plus tard (1850) il reçut de Ferdinand Hiller la proposition de lui succéder comme directeur de la Société philharmonique de Dusseldorf, la première chose dont il s'informa fut s'il serait exposé dans cette ville à avoir sous les yeux une maison de fous. Un état d'esprit aussi anormal alarmait vivement ses amis. Il évitait maintenant la société et ne goûtait plus que des promenades solitaires avec sa chère Clara. Lui dont la mémoire musicale était habituellement prodigieuse, il se plaignait de perdre toutes les mélodies qu'il créait, parce qu'il ne pouvait plus les retenir le temps de les fixer sur le papier. A quarante ans, Schumann, épuisé par sa fécondité,

par son labeur assidu, était comme un vieillard aux nerfs é t és .

Il ne put même remplir à Dusseldorf les fonctions auxquelles l'amitié de Hiller l'avait appelé. Les musiciens de l'orchestre se plaignaient qu'on ne pouvait l'entendre, tant sa voix était éteinte, et lui il souffrait du bruit d'une réunion nombreuse d'instruments. On lui fit offrir par sa femme, la douce intermédiaire de toute négociation avec lui, de se faire remplacer par *interim,* il refusa; et un jour qu'il ne vint pas prendre sa place de chef d'orchestre, on lui rendit le service de le remplacer d'autorité.

Schumann n'était fait ni pour enseigner ni pour diriger des artistes : sa vocation était de créer; il composait comme un autre pense, sans cesse et sans effort; toute son activité cérébrale était tournée de ce côté, son cerveau chantait toujours et, s'il dépendait de lui de ne pas écrire, il ne dépendait pas de lui de ne point entendre par le sens auditif intérieur des mélodies inattendues. C'était donc en vain que ses médecins lui recommandaient de cesser le travail, cela lui était aussi impossible qu'il l'est à un cerveau surexcité de suspendre le cours de la pensée. Malgré des intervalles durant lesquels toute activité cérébrale cessait chez lui et où il tombait dans une apathie profonde, malgré un voyage aux Pays-Bas que Clara lui fit entreprendre et qui fut pour eux une marche triomphale, il écrivit assez de musique pendant son séjour à Dusseldorf pour fonder la gloire d'un maître : *Chant du nouvel an,* concerto pour violoncelle; ouverture de *la Fiancée de Messine;* la *Quatrième symphonie,* dans laquelle il exprime les sentiments qu'avait fait naître en lui l'installation de l'archevêque de Cologne dans sa majestueuse cathédrale; l'ouverture de *Jules César, les Tableaux légendaires, les Chants des hussards, le Printemps, le Pèlerinage de la rose, le Fils du roi,* ballade par Uhland; *le Chant de la fiancée* et *le Ménestrel,* par le même; l'ouverture de *Hermann et Dorothée, le Cottage,* deux autres symphonies, une foule de ballades, de sonates, de concertos, une *Messe latine,* deux *Requiem,* les cinq chants de *Marie-Stuart,* pour piano et voix de mezzo-soprano; *le Ménestrel maudit,* pour *soli,* chœurs et orchestres; *le Bonheur d'Edenhall,* pour chœur d'hommes; *le Chant des vendangeurs du Rhin,* sept fugues pour piano; *le Chant de fête,* pour le jour de naissance de Clara; *le Jeune Berger, le Bal d'enfants, les Chants du matin, les Contes légendaires,* pour piano, clarinette et basse de viole; enfin une liste interminable d'ouvrages. Pendant ce temps ses crises nerveuses reparaissaient avec une intensité croissante. Un jour il se trouva mal pour avoir entendu l'orgue. Plus de sommeil; une difficulté croissante d'énonciation; une mélancolie profonde. L'hydrothérapie seule le soutenait un peu. La croyance aux tables tournantes vint, en 1853, frapper un coup nouveau sur sa raison. M. von Wasielewski raconte qu'au mois de mai de cette année il entra un matin dans la chambre de Schumann et le trouva étendu sur un sofa, un livre à la main : « Qu'est-ce que vous lisez là, cher maître? — Savez-vous ce que c'est que les tables tournantes? répondit-il d'un air agité. — Oh! oui, je connais bien cela, » reprit en riant M. Wasielewski. Les yeux de Schumann, habituellement fermés, s'ouvrirent tout grands, les pupilles se dilatèrent convulsivement, et d'une voix sépulcrale et lente : « Apprenez que les tables savent tout! » Quand je vis, dit le biographe, qu'il parlait sérieusement, je fis semblant d'abonder dans son sens, de peur de l'irriter. Cela parut le calmer. Il appela sa seconde fille et, avec son aide, commença à expérimenter sur une petite table, qui accentua pour lui, paraît-il, le commencement d'une symphonie de Beethoven. J'étais terrifié. Schumann avait écrit quelques jours auparavant à Ferdinand Hiller : « La table me joue ce que je veux. Quand je lui dis : Chère table, pressez la mesure, elle la presse. Nous sommes entourés de merveilles! »

Le mal augmentait toujours. Les hallucinations auriculaires reparurent. Il croyait entendre des motifs d'où sortaient des harmonies interminables. Jamais de sommeil. Une nuit il se leva tout agité, disant que Schubert et Mendelssohn venaient de lui envoyer, par l'entremise d'un esprit, un thème à développer. Malgré les prières de sa femme, il écrivit, écrivit, écrivit : ce fut son dernier ouvrage.

Un jour de février 1854, il causait avec son médecin et un artiste de ses amis, Albert Dietrich. Il paraissait calme et content. Au milieu de la conversation, il quitta la chambre. Ses visiteurs, croyant qu'il allait revenir, continuèrent à causer. Comme il ne rentrait pas, sa femme fut le chercher. L'infortuné était sorti en robe de chambre, tête nue, et, se dirigeant vers un des ponts du Rhin, avait essayé de trouver dans les eaux du fleuve la fin de ses maux. Des bateliers l'avaient sauvé; mais, à partir de ce moment, il ne recouvra plus la raison. Il mourut dans un état d'aliénation complète au mois de juillet 1856. On l'enterra à Bonn, la patrie de Beethoven.

Le docteur Richarz d'Endenich, chez qui Robert Schumann termina sa douloureuse vie, a fourni au biographe une observation très curieuse sur le cas pathologique de cet illustre maître.

« Dans l'examen *post mortem* que je fis de sa tête, dit-il, je trouvai les vaisseaux sanguins distendus, surtout à la base du crâne; les plis transversaux qui se trouvent au bord de la quatrième cavité, desquels partent les nerfs de l'organe de l'ouïe, étaient nombreux et bien marqués; ossification de la base du cerveau; développement anormal des projections normales, d'où une masse de petits os irréguliers qui perçaient de leurs pointes aiguës l'enveloppe du cerveau; concrétion et dégénérescence des deux enveloppes, gonflement de l'enveloppe vasculaire et atrophie si considérable du cerveau que l'organe entier pesait sept onces de moins qu'il n'eût dû peser chez un homme de l'âge de Schumann..... La cause interne de cette maladie organique est l'hérédité; la cause externe, l'excès de travail. Quand le cerveau est surmené, le sang y afflue dans la proportion de l'activité que l'on requiert de cet organe; le tissu vasculaire s'engorge, devient par conséquent impropre à sa fonction, et le cerveau s'atrophie faute de nourriture. Ordinairement l'idiotisme s'ensuit, accompagné de gaieté, d'optimisme, de contentement de soi-même, état relativement heureux pour le malade. Chez Schumann il en résulta, au contraire, une mélancolie profonde, une timidité exagérée, une modestie telle que, vers la fin de sa vie, il ne s'estimait rien et refusait les hom-

mages, lui qui avait eu de l'orgueil dans sa jeunesse; des pressentiments sombres, l'horreur et en même temps le désir de la mort. »

II.

L'œuvre de Robert Schumann est comme ces forêts vierges dont l'étude détaillée prendrait une vie tout entière. Il appartient à la famille de Beethoven : de même que cet extraordinaire génie, il était plutôt l'homme de l'avenir que l'homme de son temps. Ce ne fut toutefois que dans la maturité de sa vie et de son talent qu'il atteignit à la science parfaite du compositeur. Ses premières études n'avaient point été suffisamment méthodiques et, s'il créait comme un autre respire, il ne développait point d'une manière scientifique et régulière ses conceptions musicales. De là l'obscurité qui a nui si longtemps à sa renommée. Quelles qu'aient été plus tard ses études et l'influence exercée sur lui par Mendelssohn, qui possédait à un si haut point le génie de la forme, jamais il n'a complètement acquis ces procédés de métier qui rendent si grandement service à l'artiste pour s'exprimer, au public pour comprendre. Mais la musique de Schumann est pleine de beautés pour les connaisseurs. C'est, pour ainsi dire, une poignée de diamants sans montures. Liszt n'était pas un admirateur passionné de Schumann; nous avons vu pourtant qu'il lui rendait parfois justice et qu'il se reprochait de n'avoir pas mis plus souvent qu'il ne l'a fait son talent d'exécutant au service du compositeur. Si les œuvres d'art se divisent, ainsi qu'il l'a écrit quelque part, « en trois styles correspondant aux trois idées d'éclat, d'étendue et de durée », la musique de Schumann appartient incontestablement aux deux derniers styles. Les critiques qu'en a faites Liszt lui-même sont en partie tombées par le progrès des temps et ceux de l'éducation musicale de notre génération. Ses compositions ont des replis et des mystères qui se déroulent à mesure qu'on se les rend familières et ménagent au lecteur le plaisir sans cesse renaissant de découvertes nouvelles. Ce maître aimait le symbolisme mystique, les allusions voilées à certaines idées poétiques, comme le montre non seulement l'esprit de ses titres, mais la différence que l'on croit voir entre les titres et le caractère de ses pièces, différence qui s'évanouit peu à peu quand on les répète souvent, jusqu'à ce que l'on arrive soi-même à l'état d'âme du compositeur. On est surpris que Liszt, si profond et si grand juge, se soit livré, autant qu'il l'a fait au commencement de sa carrière, à des critiques de détail. Ne serait-ce pas qu'il aurait su qu'un jour Schumann l'avait mis comme virtuose, au-dessous de Clara, et qu'il n'aurait pas su pardonner à l'amour?

Aucun homme n'a tant méprisé que Robert Schumann le charlatanisme de l'art. Il était, comme Chopin et comme tous les grands maîtres, ennemi de ces effets d'imitation matérielle des bruits extérieurs, qui sont à la musique ce que les trompe-l'œil sont à la peinture. Il éprouvait des impressions fortes, tombait souvent dans des états d'âme tout particuliers, écrivait comme il sentait et cherchait ensuite un titre se rapportant à ses souvenirs. C'est ainsi que son *Album de Noël*, publié d'abord sous le titre de *Quarante Compositions pour les enfants*, est le fruit de son amour paternel et une œuvre, pour ainsi dire, de famille. Ce présent aimablé et modeste fait au public en 1848, unique à cette époque dans la littérature musicale, a eu beaucoup d'imitations depuis; mais personne n'a eu de la vie enfantine une conception aussi variée, aussi poétique, aussi riche que Schumann. Nous voyons, par une lettre à son ami Reinecke, combien cette création de son cœur lui était chère : « Merci pour l'attention que vous avez donnée à mes aînés (les premières de ces compositions). Le plus jeune réclame aussi votre sympathie; il est né avant-hier et l'on préfère toujours les plus jeunes. Ceux-ci font vraiment partie de ma vie de famille. J'ai écrit le premier morceau pour le jour de la naissance de mon fils aîné, et les autres, successivement, pour la naissance ou pour la fête de chacun de ses frères, à mesure que ma chère Clara me donnait de nouveaux enfants. Ils sont différents des *Scènes d'enfance;* celles-ci sont des souvenirs de père au sujet de ses aînés, tandis que l'*Album de Noël* est plein d'espérances, de pressentiments, de vues d'avenir. »

On le voit par ce passage, Schumann avait au plus haut degré la conscience de son œuvre. Il y voyait mille choses que nous ne pouvons y voir nous-mêmes qu'au prix d'une attention soutenue et d'une étude prolongée; il pensait en musique. Par la complexité de sa pensée comme par la richesse harmonique de ses compositions, il était dans son temps un musicien de l'avenir.

Cet avenir est venu déjà, tant l'intelligence musicale se développe rapidement en ce siècle. On joue maintenant Schumann dans les concerts populaires. Les théories et les ouvrages de Wagner, comme tous les systèmes dont il reste toujours quelque progrès accompli, ont eu cet avantage qu'ils nous font paraître simples les œuvres de ses prédécesseurs et nous aident à goûter le *Concerto sans orchestre* de Robert Schumann.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le grand événement littéraire du jour est la préface à sensation que M. Alexandre Dumas fils vient d'écrire pour son *Étrangère* (1). Elle accapare naturellement l'attention publique. Il n'est bruit que d'elle, des grands coups dont elle a transpercé la cuirasse en fer battu des naturalistes et de M. Zola pourfendu. C'est le privilège des écrivains originaux de donner de l'actualité aux questions qui déjà semblaient épuisées. Alors même qu'ils n'ajoutent pas beaucoup

(1) *Théâtre complet* d'Alexandre Dumas fils, VIIIe volume. — Paris, 1879. Calmann Lévy.

d'arguments à ceux qu'on avait déjà présentés, ce qu'ils répètent après tant d'autres prend un air inattendu de nouveauté. Il semble, quand ils le disent à leur tour, qu'on ne l'ait pas encore dit.

Il est question de bien des choses dans cette longue préface : de la convention au théâtre, de l'art d'y dorer les pilules, de la prestidigitation escamotant ce qui choquerait les masses — passez, muscade! — de M. Naquet, du divorce, de la critique et de son impuissance, des pièces qu'a faites M. Dumas, de celles qu'il ne veut pas faire, et enfin un peu aussi de l'*Étrangère*. Cependant, au milieu de ces hors-d'œuvre, le plat principal, le morceau de résistance est le manifeste contre les théories de M. Zola sur l'art dramatique.

Jamais manifeste ne fut d'apparence plus aimable et de ton plus courtois. M. Dumas pourfend le farouche Zola en souriant d'un air aimable. Chaque fois qu'il le touche en pleine poitrine, il semble lui dire : C'est pour votre instruction, mon jeune ami. Si vous vous étiez contenté de faire des théories sur le roman, je ne prendrais pas tant de peine; mais, après avoir donné au théâtre ce que vous y avez donné, il ne convient peut-être pas de prendre vis-à-vis de l'art dramatique un tel ton de supériorité et des airs de grand maître. Avant de vous constituer chef d'école, il serait bon d'aller à l'école. Puisque vous ignorez ceci, que vous ne vous êtes jamais douté de cela, que sur tel autre point vous n'avez pas d'idées nettes, écoutez-moi et croyez-en un homme qui sait les choses. — Tout cela très poliment dit, ou plutôt insinué. Une ironie légère, une férule capitonnée : cela est charmant.

Et il semble que M. Zola en soit quitte à bon marché; mais attendez la fin! Comme, au fond, M. Dumas est plus en colère qu'il ne veut qu'on le croie, il s'est ménagé une légitime vengeance. Alors qu'il semble en avoir fini avec M. Zola et ses prétentions à être chef d'école, alors que M. Zola se croit à l'abri, voici la férule qui reparaît, mais cette fois décapuchonnée. « Il faut être, s'écrie M. Dumas, d'une outrecuidance niaise, voisine de l'hémiplégie ou du *delirium tremens*, pour s'imaginer qu'on fait des révolutions en littérature et qu'on est un chef d'école. On peut avoir autour de soi quelques besoigneux, quelques naïfs et quelques malins qui vous disent ces choses-là par nécessité, par ignorance ou pour se donner le spectacle de la sottise d'un homme célèbre; mais il ne faut pas les croire. En art, et surtout en art littéraire, il n'y a pas d'écoles, il n'y a pas de genres, il n'y a pas de formes, il n'y a pas de vérités : il y a ce qui dure. » Est-ce assez cinglé? Voilà comment, après avoir joué avec M. Zola comme le chat avec la souris, M. Dumas finit, comme fait le chat, par agir vigoureusement des dents et des griffes. Avec ces auteurs dramatiques, voyez-vous, il faut se défier des coups de poing de la fin. Et notez qu'alors même M. Dumas ne prononce même pas le nom de M. Zola. Il a l'air d'adresser ces petites douceurs à un présomptueux quelconque, à un être imaginaire, à qui l'on voudra. Si l'on s'avisait de plaindre sa victime, il pourrait répondre : M. Zola? Mais non, je ne le visais pas. Rappelez-vous donc, il y a beau temps que j'en avais fini avec lui. Je disais ces choses-là en général. Est-ce qu'en effet on peut les lui appliquer? Oui, au fait! mais je n'y avais pas songé. Ces airs de n'y pas toucher, cet art de sembler faire une chose alors qu'on en fait une autre, ne sont-ce pas encore là les petits secrets du métier pour l'auteur dramatique? Pour M. Zola, ce seront peut-être toujours des secrets ; pour M. Dumas, ce n'est depuis longtemps qu'un jeu.

Tel est donc l'air sur lequel M. Dumas chante ou siffle à M. Zola sa chanson. Venons maintenant à la chanson même.

La théorie dramatique de M. Zola se résume en deux mots. Le théâtre est l'image de la vie : il doit donc et il peut donc tout montrer et tout dire. Arrière la convention, place à la vérité! — Vous vous rappelez la charmante comédie de M. Labiche : *Doit-on le dire?* M. Zola en fera une quelque jour portant ce titre : *Doit-on le montrer?* Seulement, tandis que la comédie de M. Labiche concluait qu'il ne faut pas le dire, celle de M. Zola conclura qu'il faut le montrer. Et cependant, quand nous avons étudié ici même l'*Assommoir* mis en drame, que remarquions-nous? que nombre de mots immondes qui grouillent dans le roman n'avaient pas trouvé place dans le drame : donc il ne faut pas toujours le dire; que la fameuse correction du lavoir nous était cachée à la scène par les lessiveuses formant un rideau humain, et qu'ainsi le drame nous dérobait ce que le roman avait exhibé en plein : donc il ne faut pas toujours le montrer. Nous combattions la théorie de M. Zola par sa pratique. C'est ce que fait M. Dumas mettant M. Zola, auteur dramatique, en contradiction avec M. Zola, chef d'école. Peut-être va-t-il un peu loin quand il lui reproche son inconséquence d'avoir fait tomber de l'échafaudage sur la scène un mannequin représentant Coupeau et non Coupeau lui-même : M. Zola aimerait mieux sans doute pousser le réalisme jusque-là; il regrette de briser un mannequin et non un homme; mais enfin il sait se faire une raison. Après l'avoir combattu par ses propres exemples, M. Dumas lui oppose d'autres exemples encore tirés soit de notre théâtre, soit du théâtre anglais, notamment de Shakespeare, qui cependant prenait toutes les libertés possibles devant un public nullement suspect de pruderie ni de délicatesse affectée. Tous sont très curieux, très concluants, et je regrette de ne pouvoir les mentionner faute d'espace. Tous font voir par des images sensibles combien il est vrai qu'il est impossible de tout dire et de tout montrer sur la scène. Le théâtre n'est pas le livre, qui, lui, procède du confessionnal et de l'alcôve, s'adressant, portes et fenêtres closes, à une personne seule. Il est des choses qu'on peut dire quand on est deux et que l'on tait dès qu'on est trois. Au théâtre on est plus de trois, beaucoup plus. Je ne puis résister au plaisir de citer un des exemples donnés par M. Dumas et qui prouve jusqu'à quel point, par cela seul que nous nous trouvons réunis en un nombreux auditoire, nos idées et nos sentiments se modifient. Supposons qu'un Georges Dandin de nos jours, rendu furieux par la certitude de son malheur et ayant vu *la Femme de Claude*, ait tué sa femme. Il passe en justice. Une seule chance pour lui d'échapper au bagne : c'est que Léandre avoue que cette cer-

titude était bien et dûment fondée. Il comparaît comme témoin et jure sur le Christ de dire toute la vérité, rien que la vérité. Avouera-t-il ses relations coupables? Oui, répondez-vous, car cet aveu, c'est le salut de l'accusé. Eh bien! vous dites cela parce que vous êtes là seul, jugeant de sang-froid les choses. Supposez-vous à la cour d'assises comme spectateur ou comme juré, ou même comme juge : cet aveu, qui flétrit une femme, vous indignera avec la salle entière. Supposez-vous au théâtre : ce ne sera plus l'indignation seulement, mais la protestation, la révolte, les cris et les huées. Ce qui vous semblait juste là-bas vous paraîtra ici monstrueux. Le vrai devient le faux, le juste devient l'injuste. Et alors qu'arrive-t-il? C'est que la grande difficulté pour l'auteur dramatique est de faire accepter dans ce royaume de la convention non l'injuste et le faux, mais précisément le juste et le vrai. C'est alors qu'il faut des précautions, de la stratégie, une tactique savante, l'art de préparer les esprits, les trompe-l'œil, la prestidigitation, l'escamotage.

Rien n'est plus exact, malgré l'apparence de paradoxe, mais cette apparence même, M. Dumas n'en a pas peur, au contraire. C'est ainsi qu'il rajeunit, comme j'ai dit, des vérités qui ont déjà la patte d'oie. Il leur donne aussi une nouvelle saveur par les exemples qu'il emprunte à ses propres œuvres. Je sais tel critique — le prince actuel de la critique — qui a exprimé à maintes reprises ces idées sur la convention au théâtre, notamment sur la voix du sang et la nécessité absolue pour un fils abandonné par son père dès le berceau de tressaillir, de palpiter, de pleurer d'attendrissement et de se fondre tout entier en tendresse le jour où, après vingt années de solitude et d'abandon, il rencontre ce père qui pour lui n'a jamais été père. Ainsi le veut la convention du théâtre. Cette thèse prend, sous la plume de M. Dumas, une verdeur nouvelle quand il nous dit ce qu'il lui a fallu de précautions, de ruses et de stratagèmes, pour faire accepter — et encore l'accepte-t-on à moitié — la résistance de Jacques Vignot quand son père trouve qu'il est de son intérêt de lui ouvrir ses bras. Il a eu beau faire, une bonne partie du public trouve encore que c'est le fils qui est dénaturé et non le père.

M. Zola s'avouera-t-il vaincu et convaincu? Non sans doute. M. Alexandre Dumas n'en a pas eu moins raison de rappeler au public certaines vérités d'expérience universelle que la tribu des naturalistes se flatte d'avoir réduites en poussière. On conçoit du moins qu'il s'irrite, lui, un des maîtres de l'art, quand il voit des apprentis s'instituer de leur autorité privée chefs d'école. Ne lui reprochons donc pas d'avoir développé une thèse trop vraie, puisqu'il l'a fait avec beaucoup d'esprit et de verve et juste à l'heure où se produisent avec fracas des théories qui veulent opérer dans l'art dramatique une révolution qui ne serait qu'une émeute stérile.

J'ai négligé, pour l'objet important de cette préface, les digressions et les hors-d'œuvre, qui ont leur prix, après tout. Parmi ces digressions, il en est une tout à fait piquante sur M. Naquet et le divorce. M. Dumas fait des vœux, comme vous pensez bien, pour que la loi permette à Claude de se libérer de la louve qui s'est emparée indûment de son nom, de son honneur et de sa vie. Ce jour-là, il la renverra simplement sans se servir contre elle de son fusil. Le *Tue-la* et le *Tue-le* n'auront plus cours. Et M. Dumas se réjouit que la loi ait tant tardé, car enfin ni son père n'aurait écrit *Antony*, ni lui *l'Étrangère*. Le colonel d'Hervey pouvant répudier la coupable Adèle, Antony n'avait plus de prétexte pour tuer Adèle. Catherine de Septmonts pouvant se débarrasser de son abominable époux, pourquoi Clarkson reviendrait-il d'Amérique pour écraser ce vibrion qu'il est si facile d'envoyer simplement vibrionner ailleurs? Le législateur fait bien ce qu'il fait, puisque sa sage lenteur nous a valu tant de drames qui autrement n'auraient pu éclore. Ce sera donc toute une révolution dans l'art dramatique. Plus de représailles légitimes, plus d'adultères intéressants, plus de vengeances, plus de désespoirs ni de lamentations qui surprennent notre pitié. Allez devant le juge, monsieur! adressez-vous aux tribunaux, madame! — Mais alors c'en est fait du théâtre? Non, il lui restera la situation faite aux enfants. Que dis-je, la situation? les situations, et déjà M. Alexandre Dumas en entrevoit beaucoup, toutes émouvantes et nouvelles. Et des drames poignants se déroulent à ses yeux, et il en écrit déjà le scenario.

Cependant une pensée l'arrête. Après nous avoir fait espérer qu'il serait un des plus actifs défricheurs du domaine nouveau de l'art ainsi rajeuni, il se demande si le temps n'est point passé pour lui des tours de force et d'équilibre qu'il faut exécuter au théâtre pour y faire accepter les enseignements sérieux. A-t-il encore la vigueur et la souplesse nécessaires? Y trouvera-t-il surtout le même attrait? Non, il n'a plus grand goût à ces jeux qui ont charmé sa jeunesse. Le voici à l'âge où le penseur, épris d'une passion sainte pour la vérité toute nue, se résigne malaisément à la costumer d'un vêtement de théâtre, à la maquiller pour qu'elle ne paraisse pas morne et blafarde, vue aux feux de la rampe. Il lui répugne de lui attacher les oripeaux qui plaisent à la foule. C'est maintenant qu'il voudrait bien que M. Zola eût raison et qu'il n'y eût au théâtre ni convention ni mensonge. Vaincra-t-il cette répugnance? Il ne le sait encore et ne dit ni oui ni non. Il faut le souhaiter, et, pour ma part, je l'espère. Les serments d'artistes en pareil cas n'engagent pas l'avenir, et notez que M. Dumas n'a pas même fait un serment de ce genre, heureusement.

II.

C'est une aimable histoire que celle du *Fils Maugars* (1) racontée d'une voix harmonieuse par M. André Theuriet. Elle aurait pu tomber dans le drame; elle côtoie cette géhenne d'où sortent les hoquets convulsifs et les sanglots haletants pour demeurer dans les régions de l'attendrissement et des douces larmes vite séchées par un rayon de soleil. M. Theuriet a l'âme

(1) *Le fils Maugars*, par André Theuriet. — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

bonne, et, à l'instant où nous allons nous affliger vivement, il nous console en détournant nos yeux de ses héros qui souffrent vers quelque tableau gracieux. M. Theuriet est un poète dont l'oreille saisit toutes les harmonies de la nature, les concerts des champs et des bois, le bruit du vent dans le feuillage et le murmure des eaux courantes : ce qu'il entend, il veut que nous l'entendions, nous aussi.

Ne croyez pas, quand il considère quelque type odieux de la difformité humaine, comme M. Maugars père, qu'il va l'analyser bien profondément : cette figure horrible lui répugne, et bientôt son attention se porte vers des objets plus aimables. Voilà pourquoi son Maugars père, qui pourrait être aussi repoussant que maître Guérin, dont il est proche parent, a une laideur moins saillante et moins accentuée. Si M. Theuriet avait à peindre Quasimodo, il lui ferait le dos rond, rien de plus. Voilà comment cette histoire est une histoire aimable; mais on y voudrait une analyse plus pénétrante du cœur humain, une observation plus profonde, plus cruelle si vous voulez, et peut-être un peu moins de descriptions poétiques et de tableaux riants ; plus de relief aux visages, des ombres plus noires où il en faut, et moins de guillochures au cadre. C'est cependant, à tout prendre, une œuvre délicate et distinguée.

III.

Le grand romancier polonais Kraszewski vient de célébrer sa cinquantaine littéraire. A cette occasion, M. Jules Slowacki a traduit en vers français un de ses petits poèmes, *la Peste au désert* (1). Voilà un tableau dont on n'a pas besoin de lire la signature pour savoir qu'il n'est pas de M. Theuriet. Il est sombre et noir à faire frissonner : une série de scènes lugubres. Les quatre fils et sept filles de l'infortuné qui raconte sa lamentable histoire, frappés en quelques jours par la peste à la main livide ; les sept cadavres harponnés hors de la tente par le croc des ensevelisseurs et traînés sur le sable ; puis c'est le tour de la mère, qui est allée la nuit, furtivement, prendre quelques cheveux dorés de son dernier né, enlevé la veille. Il semble que cette succession de tableaux identiques doive être lugubrement monotone : eh bien, non ; le poète polonais a su trouver chaque fois quelques couleurs nouvelles. La traduction a ce rare mérite qu'on croirait lire une œuvre originale.

MAXIME GAUCHER.

(1) Venceslas Gasztowt, *la Peste au désert*, traduit de Jules Slowacki.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Philippart, qui avait eu son retour de l'île d'Elbe, vient de sombrer dans un Waterloo complet. Seulement, pour ce Napoléon belge de la spéculation, le champ de bataille n'a pas été en Belgique. Il ne paraît pas non plus qu'un Sainte-Hélène maussade permette de continuer la comparaison. Le bruit avait couru que le spéculateur vaincu s'était suicidé. On parlait même de *rabouiller* la Meuse et de rechercher le corps, pour bien s'assurer qu'il ne contenait aucune pépite d'or. Les dernières nouvelles, plus rassurantes, plus vraisemblables, plus conformes au génie de l'homme, annoncent qu'il s'est réfugié près d'Hyères, échoué mollement dans une propriété de sa femme.

On peut en revenir.

Je n'ai ni la prétention ni seulement le moyen d'expliquer comment la catastrophe s'est produite. Pouvait-elle être évitée? M. Philippart comptait-il sur l'arrivée d'un Grouchy financier au moment décisif? Au lieu de Grouchy, un ou deux Blücher invisibles, mais tout-puissants, n'ont-ils pas fait jouer leur artillerie?

Ces questions, pour être résolues, ont besoin d'une science stratégique que je n'ai pas, et j'abandonne le problème aux Jomini de la Bourse.

Je veux seulement user de mon droit et faire mon devoir d'observateur en dégageant de cette aventure l'enseignement qu'elle comporte pour des badauds comme moi.

J'ai entendu dire que la foi de certains admirateurs de M. Philippart n'est point du tout ébranlée.

On trouve bien des gens pour admirer Napoléon III après Sedan et à cause de Sedan!

Selon ces optimistes, M. Philippart est un grand génie; seulement il ne sait pas jouer à la Bourse. Il a la philosophie de son métier; il n'en a pas la rouerie étroite, pratique. Il s'entend à merveille à éblouir les masses; il ne sait pas prévoir un croc-en-jambe dans la coulisse.

Il ne serait donc pas étonnant qu'on le replaçât à la tête de la Banque européenne, pour lui laisser la mission d'évangéliser les peuples. Personne ne sait, comme lui, dire : « Je n'ai jamais réussi; j'ai échoué dans tout ce que j'ai entrepris. Donnez-moi vos capitaux pour des affaires dont vous ne saurez pas le premier mot, que je n'ai pas encore prévues, et vous verrez! »

Ce charmeur, qui compte plus de défaites que de victoires, est obligé de repousser l'argent des actionnaires enthousiastes.

Je le comparais à Napoléon Ier. Il serait plus juste de le comparer à Napoléon III. Il s'est fait, comme celui-ci, une gloire avec ses échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, et, parce que son génie a raté souvent, on l'attend imperturbablement à un coup infaillible.

Seulement, s'il remonte au pinacle, M. Philippart devra s'engager à ne jamais jouer à la Bourse.

Les Blücher qui sont arrivés sur le terrain au moment psychologique, pour étrangler M. Philippart dans les mailles de sa stratégie, et qui ont fait si puissamment opérer leurs bataillons, révèlent une fois de plus la férocité des mœurs de la Bourse.

Dans le commerce, la concurrence est souvent formidable; mais, si elle n'hésite pas devant la ruine d'une maison rivale, elle hésiterait peut-être devant une ruine générale.

En littérature, les haines sont vives, mais éphémères. L'esprit a des enthousiasmes qui désarment, et des sympathies idéales qui réconcilient. En tout cas, si l'on vise les renommées, on ne vise pas la vie; on ridiculise ses rivaux, on serait désolé de les affamer. Les intentions sauvages et les procédés industriels de l'école naturaliste n'altéreront pas sur ce point la générosité des gens de lettres.

A la Bourse, rien ne fait fléchir la haine, et parce qu'un spéculateur important menace l'influence de deux ou trois gros financiers, ces messieurs ourdiront avec une sérénité parfaite une trame qui doit non seulement faire tomber l'imprudent provocateur, mais agiter pour longtemps le crédit, causer des ruines, des suicides, des morts naturelles, des misères longues et infinies, compromettre la tranquillité sociale.

On punit les malheureux qui se coalisent avec trop de passion pour obtenir une augmentation de salaire; on ne punit pas, on admire ces millionnaires qui se concertent au détriment de la prospérité générale pour obtenir une augmentation de millions!

Si la Banque européenne n'était pas revenue sur sa première décision et n'avait pas déclaré qu'elle se regardait comme solidaire des opérations faites par M. Philippart, quels désastres irréparables, quelle secousse profonde suivaient ce coup heureux des Blücher triomphants!

Auraient-ils songé à fonder des hôpitaux pour recueillir les blessés qu'ils auraient faits?

Seulement, comme la morale, quoi qu'en dise l'école naturaliste, se mêle toujours plus ou moins aux choses humaines, même les moins morales, si l'on écoute ces spéculateurs implacables, on sera surpris de les entendre invoquer l'honneur et la probité.

C'est, disent-ils, pour empêcher que M. tel ou tel n'exploite sur une trop grande échelle la bonne foi publique, qu'ils rompent les échelons et lui cassent les reins.

Le soir d'un jour où un gros financier a ruiné deux ou trois cents familles en obligeant un ennemi à faire une faillite qui lui constitue une modeste aisance, il s'essuie le front avec orgueil et dit :

« Il était temps! ce coquin-là ne ruinera plus personne! »

Je me souviens d'un passage d'une lettre de Lovelace qu'il est à propos d'invoquer quand il s'agit de trahison :

« Il n'y a point de fripon qui n'ait, pour l'être, une excuse en réserve à donner à sa conscience. Quel hommage à la probité! »

Effacez le mot fripon, qui est assurément trop vif et qui est probablement injuste; remplacez-le par joueur, et vous aurez la moralité de l'histoire.

II.

Le Président de la république a commué la peine des jeunes assassins de Montreuil et de deux ou trois autres meurtriers de moindre notoriété.

Un journal demande à ce propos si M. Grévy s'est suffisamment assuré du repentir de ces misérables avant de leur faire grâce de la vie.

La question est naïve. Si le repentir était certain, ce n'est pas seulement l'échafaud qu'il faudrait leur épargner, mais ce lent supplice du bagne dont on parle trop légèrement. J'applaudis à cette clémence. En attendant qu'on efface du code cette barbarie de la guillotine qui se cache désormais derrière les murs de la prison, j'aime qu'un chef de gouvernement répugne aux exécutions sanglantes et n'abandonne au bourreau que ceux qui ne lui laissent pas un prétexte, une illusion, un semblant de prétexte ou d'illusion.

III.

Alexandre Dumas vient de publier le sixième volume de son théâtre, contenant *M. Alphonse* et *l'Étrangère*, mais renfermant surtout deux grandes préfaces dont la première touche aux questions douloureuses de la famille, et dont la seconde défend le théâtre contre les théories naturalistes de M. Zola.

Je recommande aux moralistes, aux législateurs, aux écrivains qui se servent de la plume pour remuer des idées sous les mots, cette dissertation chaleureuse d'Alexandre Dumas sur la recherche de la paternité, sur l'effroyable iniquité qui rend l'enfant naturel responsable de la faute ou du crime de sa naissance, et qui le condamne à ne jamais franchir cette frontière idéale que la loi met entre lui et l'enfant légitime.

Dans l'ardeur et la bonne foi de sa pitié, Alexandre Dumas est plus hardi qu'il ne l'a jamais été, et il prouve même par l'expérience dans cette préface, avant de le démontrer théoriquement dans l'autre, que quand on a de l'esprit, le respect de soi et des autres, on peut tout dire, même ce qui semble impossible à dire, sans employer de mot technique, et qu'on peut faire une anatomie sans infecter ceux qu'on désire instruire.

Quant à la défense du goût, elle a pu sembler nécessaire il y a quelques mois; aujourd'hui elle est superflue : l'école naturaliste achève sa suppuration. Il a suffi de lui laisser tout dire et tout faire, d'imprimer en son honneur dans un journal ce qui ne se dit même pas entre hommes de bonne éducation, pour que l'écœurement salutaire commence et s'augmente.

Je ne reviendrai pas sur les points touchés plus haut, d'une main si sûre, par mon collaborateur M. Gaucher; mais je tiens à dire qu'il est fort honorable pour Alexandre Dumas

l'expliquer avec tant de bon sens et tant de verve la distance qu'il veut toujours maintenir entre ses héroïnes suspectes et le public. Il montre comment, dans la *Dame aux Camélias*, il a été jusqu'aux limites extrêmes de l'audace, sans cependant laisser dans l'âme de ses spectateurs autre chose qu'une pitié profonde, qu'une émotion à la fois artistique et humaine.

C'est qu'il parle des créatures avilies sans oublier jamais qu'elles peuvent avoir une conscience; c'est qu'il ne pousse pas le mépris du sentiment jusqu'à ne mettre en scène que les animaux satisfaisant leur instinct.

Lamartine a dit un jour, je ne sais où, je ne sais quand, mais a dit avec l'autorité de son génie : « La délicatesse est le symptôme de l'esprit. »

Cette formule pourrait suffire pour juger tous ceux qui prétendent reléguer la délicatesse au nombre des vieux usages. Cherchez bien! ils aiment la brutalité parce qu'elle dispense d'esprit; et ils disent de gros mots parce qu'ils ne savent pas en dire de fins.

Certainement, si Cambronne a jeté un jour au nez des Anglais le mot trivial que l'histoire a pudiquement voilé, il a été très héroïque; mais eût-il perdu en grandeur, en courage, et n'eût-il pas gagné en esprit, s'il avait eu l'inspiration de la périphrase ingénieuse que l'histoire lui prête?

Ce qu'on peut dire dans un cas extrême comme celui de Cambronne, n'est-il pas *bête* de le répéter à satiété pour faire le malin, le farceur?

IV.

J'ai reçu de nouvelles lettres au sujet de la prétendue prise d'habit de Charles-Quint, au monastère des hiéronymites de Yuste; mais, si pleines d'érudition qu'elles soient, ces lettres posent de nouveau le problème sans le résoudre mieux que le livre de M. Mignet. Je demande donc à mes honorables correspondants la permission de ne pas publier provisoirement leurs lettres.

Passons, puisque nos lecteurs y prennent goût, à un autre débat.

On m'écrit d'Angers :

« ... Que dire de cette autre légende, bien autrement offensante pour la dignité de l'histoire et pour l'honneur de notre pays : *Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands?* Voyons...

« En 911, les Normands sollicitent du roi de France une partie du territoire qui relevait de la Couronne. Le roi leur concède une partie de la Neustrie, sous condition de vasselage et de conversion au christianisme. Or la Neustrie n'est pas un désert, et les Normands y trouvèrent des familles françaises auxquelles ils s'adjoignirent. Ce n'est pas tout. Habituée à une existence nomade, vivant de piraterie, ces hommes comptaient peu de femmes, d'artisans, de laboureurs dans leurs rangs; aussi firent-ils appel aux provinces limitrophes, qui leur envoyèrent un second et considérable appoint de population française. Or, de 911, époque de la conquête, à 1066 (155 ans), l'amalgame fut tellement complet que leur langue, absorbée par l'idiome français, ne subsista plus même de nom.

« Guillaume, dit Augustin Thierry, ne sut jamais un seul mot de la langue de ses ancêtres. Ce fut bel et bien le français que les conquérants portèrent ou plutôt infligèrent pendant trois cents ans aux Anglais vaincus.

« *Dieu et mon droit, Honny soit qui mal y pense :* ces mots qui flottent sur le drapeau des vaincus, est-ce du normand?

« Il n'y a pas, selon nous, d'argument plus probant en faveur de la fusion définitive des deux races en une seule, la race française.

« En outre, si cent cinquante-cinq ans d'occupation non interrompue d'un pays ne suffisent pas à constituer un titre de nationalité, nous demandons aux Anglais, si acharnés à nier leur défaite par des Français, combien il faut de siècles de résidence pour avoir droit à ce titre. Poursuivons.

« Guillaume, vassal du roi de France, entreprend la conquête de l'Angleterre. Une opposition énergique éclate dans les conseils de Normandie contre ce projet d'expédition. Le pays, seul devant ses propres forces, se trouve incapable de fournir le contingent de 60 000 hommes qu'il fallait à Guillaume. Réduit à l'impuissance, celui-ci fait publier son ban de guerre. On accourt aussitôt du Maine, de l'Anjou, du Poitou, de la Bretagne, des États du roi proprement dits, de la Flandre, de l'Aquitaine, des bords du Rhin, des Alpes, etc.

« Eh bien! M. Augustin Thierry, dont les pages nous fournissent ces documents, intitule son livre : *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands,* favorisant ainsi le subterfuge des Anglais, qui aiment mieux abaisser leur orgueil jusqu'à s'avouer vaincus par une poignée de soi-disant Normands que d'atténuer l'humiliation de leur défaite en l'attribuant à une armée de 60 000 Français.

« H. B., d'Angers. »

Les ingénieuses observations qu'on vient de lire ne suffiront pas à rectifier publiquement une erreur à peu près reconnue tacitement, mais maintenue pour voiler l'origine d'un antagonisme séculaire qui tend à s'effacer.

V.

Je viens de lire sur épreuves un livre excellent qui doit paraître dans une quinzaine de jours, et qui, lui aussi, prétend rectifier l'histoire, mais l'histoire moderne, toute brûlante encore des explosions de 1792 et 1793.

C'est *le Procès des dantonistes* d'après les documents, par le docteur Robinet.

La grande mémoire de Danton reste chargée, pour bien des gens, du réquisitoire dont Robespierre et Saint-Just avaient préparé les éléments. M. Robinet venge son héros non par des raisonnements, mais par des faits. Les précieuses notes de Topino-Lebrun, recueillies à l'audience du procès, les papiers saisis plus tard chez Robespierre et ses amis et déposés aux Archives, tout rend la démonstration entreprise par M. Robinet claire, patente, définitive.

Non, Danton ne fut ni un concussionnaire ni un traître à la Révolution. Son mot est vrai : « Moi, un homme acheté! Je suis impayable! »

Sa grande faute, ce qui l'a perdu, ce qui a enrayé dans le sang la Révolution, ce qui a préparé par l'action de Robespierre la voie à des faiseurs de 18 Brumaire, c'est le refus de Danton de rester dans le gouvernement qu'il avait fait instituer. On lui doit la création du Comité de salut public :

s'il l'eût dirigé toujours, la Terreur eût été plus courte et moins sanglante. Son sens d'homme d'État eût modéré l'effroyable instrument qu'il avait imaginé comme un état de siège universel pesant sur la patrie menacée.

C'est là un enseignement précieux à recueillir, avec beaucoup d'autres, dans le récit des discordes qui se mêlaient au mouvement de la Révolution. Quand un homme, par son génie, son ambition, son instinct politique, a créé, déterminé une marche en avant, inventé, imposé ou fait accepter un système, il se doit tout entier à cette œuvre ; il en prend la responsabilité ; il en meurt peut-être pour le présent, mais il en vit pour la postérité. S'il meurt, c'est par un sacrifice qui le grandit, et non par une maladresse qui le fait dupe des autres et qui compromet avec lui l'œuvre même à laquelle il attachait sa gloire.

Avis à ceux qui s'abstiennent par fierté ou par coquetterie et qui se réservent, pour profiter des maladresses de leurs lieutenants.

Les lieutenants les compromettent et, quand ils veulent, à leur tour, ressaisir le pouvoir dédaigné, il est trop tard pour sauver la partie et quelquefois la patrie.

Le livre de M. Robinet, il faut s'y attendre, soulèvera des polémiques; mais, comme il prouve, par le tableau de lamentables conflits, la nécessité de l'union, la supériorité de la politique pratique sur la politique théorique, idéale, sectaire, intransigeante, il aura plus de partisans que d'adversaires, et il aura le mérite d'une double actualité : il corrigera l'histoire et conseillera ceux qui travaillent pour les historiens futurs.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

On annonce qu'un projet de loi se prépare sur les sociétés financières. Les scandales de ces derniers temps, les facilités qu'ont les spéculateurs à conscience large pour attraper l'argent du bon public, appellent l'adoption urgente de mesures défensives. Il semble même que les *lanceurs* d'affaires aient des privilèges. Ainsi, on se rappelle qu'une circulaire du préfet de police a interdit aux industriels et aux commerçants décorés de mettre l'insigne de la Légion d'honneur sur leurs factures : eh bien ! que font ceux qui veulent *lancer* une grosse affaire? Ils réunissent en un conseil d'administration provisoire des hommes titrés et décorés, dont les noms resplendissent à la quatrième page de tous les journaux de Paris et des départements, en gros caractères et suivis de ces insignes qui tirent l'œil. Les uns ne peuvent mettre honnêtement la croix qu'ils ont gagnée sur des papiers commerciaux, et les autres la prodiguent sur toutes les feuilles publiques de France et sur des prospectus tirés à millions d'exemplaires, pour jeter de la poudre aux yeux. On se demande si la croix était destinée à pareil usage, et si le conseil de l'ordre n'aurait pas à intervenir, ou plutôt le législateur qui, parmi d'autres mesures, devra porter son attention sur celle-là.

Et que dire de l'irresponsabilité des fondateurs de sociétés anonymes? Ils peuvent faire les plus magnifiques promesses, étaler des chiffres artistement rangés, et si les chiffres ne sont pas exacts, si les promesses ne se réalisent pas, ils n'ont qu'à tirer leur épingle du jeu et ils s'occupent à imaginer d'autres émissions du même genre, où ils ne risquent que de gagner de l'argent, sans avoir compte à rendre de tout celui qu'ils font perdre au public. Il est temps d'aviser.

Voici encore quelques renseignements que nous puisons dans le rapport de M. Albert Dumont sur le voyage du ministre de l'instruction publique :

Aix. — La Faculté de droit occupe l'ancien hospice Saint-Michel, et la Faculté des lettres l'hôtel Saint-Paul.

La Faculté de droit est un édifice à un étage, d'une superficie de 600 mètres environ. Elle est malheureusement en mauvais état, surtout au rez-de-chaussée.

Les Facultés des lettres et de théologie sont dans le rectorat. Surface totale, 1450 mètres; surface bâtie, 659 mètres. Il importait de réparer les locaux et de les agrandir. Le ministre et la municipalité sont tombés d'accord sur un projet qui va être exécuté immédiatement; ce projet donne aux Facultés une bibliothèque commune qui permettra de suivre les instructions du 23 août 1879, aménage au rez-de-chaussée une pièce qui est gagnée sur une cour et remet en bon état une salle qui jusqu'ici n'était qu'une cave. Ces modifications étaient urgentes et rendront de grands services.

Lyon. — Une loi du 8 décembre 1874 a créé à Lyon une Faculté mixte de médecine et de pharmacie, et un décret du 29 octobre 1875 une Faculté de droit. Lyon possède donc les cinq Facultés.

La Faculté de droit est provisoirement installée dans une mairie où elle se trouve aussi peu commodément qu'il est possible, mêlée à d'autres services, mal logée, mal éclairée, ne possédant pas même l'indispensable (861 mètres au total et très mal distribués). Ce provisoire ne peut durer; la Faculté de théologie est dans le même local. Les Facultés des sciences et des lettres, dans le palais Saint-Pierre, ancien couvent des Bénédictins, n'ont aucune des facilités qui leur sont nécessaires. Il a fallu reléguer des laboratoires jusque dans les combles; dans la bibliothèque, les livres doivent être entassés et non rangés faute d'espace (125 mètres au total). On a dû se résigner à ne plus ouvrir cette pièce au public. Les salles manquent pour les examens et pour les cours. Le palais Saint-Pierre est un édifice magnifique dont la ville pourrait faire un usage très utile, mais qui ne convient pas à l'affectation qu'il a reçue depuis 1858.

La Faculté de médecine, sur le quai de la Vitriolerie, sera un des plus beaux établissements, non seulement de France, mais d'Europe. On a pu en voir le plan en relief à l'Exposition de 1878. L'architecte, M. Hirsch, a voulu réunir dans cette œuvre toutes les améliorations faites depuis ces dernières années dans les Facultés de notre pays et de l'étranger.

La surface est de 25 000 mètres; la dépense est évaluée à 4 millions, y compris 1300 mètres de terrain qu'il a fallu acheter. Quatre corps de bâtiments se groupent autour d'un amphithéâtre central : 1° physique et histoire naturelle; 2° chimie et pharmacie ; 3° physiologie et pathologie ; 4° anatomie normale. Ce sont quatre véritables instituts, dont un seul occupe plus d'espace qu'on n'en consacrait autrefois à une Faculté de médecine tout entière. Les travaux marchent avec rapidité; une partie des locaux va être livrée aux élèves, et le tout sera fini à bref délai.

Ce projet grandiose, si habilement exécuté, fait honneur à

a ville de Lyon; mais il est évident que les autres Facultés ne peuvent rester comme elles sont. Le service y devient impossible; l'État est obligé de refuser aux professeurs des lettres et des sciences les moyens de travaux qu'il désirerait le plus vivement leur donner, parce que ces maîtres ne pourraient s'en servir.

Il y a lieu d'arriver à une solution, et sans retard. Le ministre s'est arrêté à un projet qu'il croit être pratique et peu dispendieux, mais il est prêt à accepter toute autre combinaison également bonne qui lui serait offerte. Près de la Faculté de médecine il existe des terrains qui appartiennent en partie à la ville; on pourrait élever sur un espace peu étendu un bâtiment très simple où seraient logées les Facultés de théologie, des lettres, et quelques services de la Faculté des sciences; sur le reste du terrain on bâtirait en constructions légères (brique et fer) de vastes laboratoires qui seraient à la fois peu coûteux et très commodes. La Faculté de droit occuperait une partie du palais Saint-Pierre. L'État donnerait son concours. Lyon mettrait fin de la sorte à une situation qui ne peut se prolonger sans compromettre l'enseignement supérieur dans la seconde ville de France, la dignité de la ville et le succès même de la Faculté de médecine.

Le rapport se termine ainsi :

Bien que M. le ministre eût surtout entrepris ce voyage pour étudier les Facultés, il a trop à cœur la solidarité de tous les ordres d'enseignement pour avoir négligé nulle part de visiter les lycées, les collèges, les écoles normales, les groupes scolaires. Il lui importait aussi de voir les musées, les bibliothèques et les diverses collections. Le succès des nouvelles Facultés dépend en grande partie du milieu où elles vivront, du mouvement général d'instruction à tous les degrés, et de la haute culture artistique et littéraire dont elles doivent à la fois subir l'influence et faciliter les progrès.

Presque dans tous les établissements secondaires, M. le ministre a constaté que des améliorations étaient désirables, sauf pour les collèges suburbains, qu'il désire vivement voir se multiplier, et qui peuvent prendre modèle sur les établissements de Valence, Boutonnet, Saint-Rambert à Toulouse, Montpellier et Lyon. A Perpignan, il a reconnu que des reconstructions et des remaniements étaient urgents; il a étudié et approuvé en principe des plans qui donnent au collège une surface de 5000 mètres. A Aix, l'adjonction de magnifiques constructions acquises par la ville, de vastes espaces, de beaux jardins, des aménagements commodes et confortables lui ont paru mériter la transformation du collège en lycée. Il a été convenu avec la municipalité de Lyon que dans une telle ville il fallait un second lycée urbain. Les lycées d'externes doivent être multipliés dans les grands centres, où un seul établissement ne suffit plus.

L'enseignement secondaire des jeunes filles est une des préoccupations les plus vives de ce moment. Le ministre a partout montré aux villes quel intérêt elles avaient à l'établir. A Montpellier des promesses formelles lui ont été faites; il a même pu visiter des locaux qui lui ont paru tout à fait propres à cette destination. Les intentions de Cette sont également très proches d'être réalisées. Dans plusieurs autres villes, des engagements précis sont assurés, ou des mesures provisoires ont été arrêtées.

L'école normale des filles à Aix s'est acquis une juste réputation par les services qu'elle rend, mais elle habite des locaux où elle ne peut rester; le ministre a étudié les plans des constructions qui vont être commencées et les terrains qui doivent recevoir cette école. Il s'est partout appliqué à faire comprendre l'importance des nouvelles méthodes, insistant sur la valeur des musées pédagogiques, sur la bonne organisation des bibliothèques, sur les mérites de l'enseignement qui doit développer l'esprit d'initiative et la personnalité, sur la nécessité d'accorder la discipline et une juste mesure de liberté, sur les agréments qui peuvent être joints au travail et qui le rendront plus intelligent et plus fructueux.

Les groupes scolaires dans certaines villes, à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier, par exemple, sont souvent très bien installés; mais ailleurs le ministre a dû rappeler que nous avons maintenant des types excellents de mobilier scolaire, et que les conseils municipaux doivent les adopter au plus tôt. Il s'est partout préoccupé du dessin, et il a tenu à visiter à Lyon l'école Lamartinière, dont il voulait voir fonctionner les méthodes. Si nombreux que soient les groupes scolaires de récente construction, ils restent encore insuffisants; certaines villes paraissent être en retard, et ce ne sont pas toujours les moins riches. Elles doivent suivre les exemples qu'elles trouvent autour d'elles.

Le ministre rapporte de ce voyage une conviction certaine, c'est que les sacrifices faits de tous les côtés par les villes avec autant d'intelligence que de dévouement pour l'instruction sont aujourd'hui tels qu'ils n'ont jamais été, et qu'ils ne s'arrêteront pas, parce qu'ils sont la condition même du progrès, auquel toutes les municipalités sont dévouées. Il a également constaté que les villes ont le sentiment très juste de la solidarité qui unit tous les ordres d'instruction; elles sont convaincues que l'école primaire ne peut prospérer qu'à côté d'écoles secondaires et de Facultés florissantes, et que l'instruction est un tout où chaque partie est nécessaire à toutes les autres et leur donne autant qu'elle en reçoit.

En ce qui touche particulièrement l'enseignement supérieur, le ministre n'est pas effrayé de la multiplicité des Facultés. Il a reconnu d'abord que nous aurions enfin des locaux, ce qui nous manquait depuis cinquante ans; que ces locaux seraient vastes, confortables, bien appropriés à leur objet, et ce n'est pas là une condition indifférente de travail; l'étroitesse et le délabrement des anciens laboratoires rendaient les recherches personnelles à peu près impossibles. Quant aux professeurs, s'ils étaient trop peu nombreux en 1870 pour les créations nouvelles, il eût été, en vérité, surprenant qu'il en fût d'autre sorte! Mais ces créations mêmes provoqueront des vocations. La question n'est donc pas, malgré quelques incertitudes au début, de savoir si nous possédions dans ces dernières années un corps enseignant dont nous n'avions jamais eu besoin, mais si celui que nous demandons est sans proportion avec l'activité intellectuelle que peut fournir notre pays; à la question posée ainsi, la réponse est facile. On ne doit pas non plus s'alarmer trop vite de la rareté prétendue des élèves; la répartition des étudiants sur un plus grand nombre de points n'a rien de dangereux; elle est, à bien des égards, favorable aux études. Le petit nombre des jeunes gens permet seul la formation de véritables élèves que le maître connaît, qu'il suit dès les premiers pas et qu'il mène jusqu'à la science. Quant à la dispersion de nos forces, les faits montreront que c'est là une crainte chimérique, que les moyens de travail ne manqueront à personne, et que les hommes ne manqueront pas davantage aux moyens qu'on prépare pour eux.

Il faut voir les choses de plus haut. Depuis neuf années un mouvement singulier d'enthousiasme pour l'enseignement supérieur s'est produit partout. Toutes les municipalités, celles même qui avaient pu le moins profiter de la haute instruction, ont été les premières à favoriser ce mouvement de tout leur pouvoir. C'était le bon sens national dans ce qu'il a de plus sûr qui parlait; résister à de pareilles tendances, leur répondre par le doute et les objections, c'eût été méconnaître la droiture et la rectitude de l'esprit public. Le gouvernement a été d'accord avec le pays. Cette générosité ne les a trompés ni l'un ni l'autre.

Les villes de Facultés, quand on les étudie dans le détail,

présentent des caractères très différents. Toutes ont un passé, des collections, une activité, qui sont la garantie du succès. Quelques-unes disposent de grandes richesses qu'il importe de placer de manière à ce qu'elles donnent les plus beaux revenus dans l'ordre moral et intellectuel. Il ne s'agit pas de tout créer de rien, mais de profiter de ce que l'on a, de faire rendre ce qu'elles peuvent produire à des forces qui ont été longtemps oubliées ou méconnues; il faut surtout n'élever l'enseignement supérieur que pour élever tous les autres.

La démocratie le sait bien : ses plus chers intérêts, les principes mêmes de son développement sont en jeu dans ces questions universitaires. L'histoire dira que les années que nous traversons auront été pour le haut enseignement une renaissance; on s'étonnera de la tâche entreprise, de la justesse des vues, de l'importance des résultats. L'action sur le bien public sera profonde; ce sera l'honneur des municipalités issues du suffrage universel d'avoir assuré, de concert avec l'État, cette grande œuvre, une des plus nationales qui puissent s'imposer aujourd'hui à notre patriotisme.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer qu'on travaille de nos jours à conserver les dialectes avec autant d'ardeur qu'on en mettait jadis à les détruire. Aujourd'hui, c'est le lithuanien qu'il s'agit de sauver. Il est étouffé par le russe, le polonais et l'allemand, et menace de disparaître dans un avenir prochain si les philologues ne viennent à son secours. On vient donc de former une Société destinée à protéger la langue lithuanienne. La première réunion a eu lieu à Tilsitt, le 14 octobre, et la Société envoie des circulaires à tous les philologues pour réclamer leur appui.

Publications savantes. — La Société des anciens textes français vient de publier, sous la direction du marquis de Queva de Saint-Hilaire, le premier volume des *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps,* d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui est le seul connu et qui contient plus de mille ballades.

La collection intitulée *Chansonnier de Montpellier et Motets français du* XIII*e et du* XIII*e siècle,* que prépare M. Gaston Raynaud, paraîtra prochainement. Le premier volume contiendra les textes, le second des notes philologiques et un mémoire de M. Lavoix sur la musique au temps de saint Louis.

Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles fondée à la Sorbonne en 1867.

Les cours du premier trimestre s'ouvriront le lundi 17 novembre 1879, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, entrée rue Gerson, n° 2.

Grammaire historique de la langue française. — Le vendredi à deux heures et demie. — M. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres; M. Marty-Laveaux, membre du Comité des travaux historiques, suppléant : *Langue et grammaire françaises, principalement au* XVI*e siècle.*

Littérature française. — Le mardi, à une heure et demie. — M. Crouslé, professeur à la Faculté des lettres : *Étude historique de la littérature française. — Exercices de composition.*

Histoire. — Le jeudi, à une heure et demie. — M. Brissaud, ancien professeur au lycée Charlemagne : *Histoire grecque et Histoire romaine.* — Le vendredi, à une heure et demie. — M. Lavisse, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure : *Histoire de la France au moyen âge.* — Le mardi, à deux heures et demie. — M. Blanchet, professeur au lycée Charlemagne : *Histoire de la France et de l'Europe au* XVII*e et au* XVIII*e siècle.*

Géographie. — Le samedi, à une heure et demie. — M. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. — M. P. Vidal de la Blache, maître de conférences à l'École normale supérieure, suppléant : *Géographie de la France.*

Arithmétique et Géométrie. — Le jeudi, à deux heures et demie. — M. Salicis, répétiteur à l'École polytechnique.

Physique. — Le lundi, à une heure et demie. — M. Fernet, inspecteur général de l'Université : *Acoustique et Optique.*

Chimie. — Le samedi, à deux heures et demie. — M. Riche, professeur à l'École supérieure de pharmacie : Première partie, *Métalloïdes.*

Astronomie. — Le lundi, à deux heures et demie. — M. Wolf, astronome à l'Observatoire : *Cosmographie. — Constitution des astres.*

Seront professés pendant le second trimestre les cours suivants : *Étude historique de la littérature grecque,* par M. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres; — *Chimie,* par M. Schutzenberger, professeur au Collège de France; — *Zoologie,* par M. P. Bert, professeur à la Faculté des sciences; — *Botanique,* par M. Van Tieghem, membre de l'Institut, professeur au Muséum; — *Beaux-Arts,* par M. Dufresne, inspecteur général du dessin; — *Musique,* par M. Laurent de Rillé, inspecteur général du chant.

Les cours seront ouverts le lundi 17 novembre, à une heure, par une allocution de M. Egger, président de l'Association.

L'ouverture de l'École des sciences politiques aura lieu le 24 novembre, 15, rue des Saints-Pères. Voici la liste des cours et conférences de l'année 1879-1880 (neuvième année) :

1° Organisation administrative. — 2° Matières administratives. — 3° Finances. — 4° Administration financière et comptabilité publique. — 5° Comptabilité publique au point de vue de la Cour des comptes. — 6° Histoire diplomatique de l'Europe de 1789 à 1879. — 7° Organisation des services diplomatiques et exercices pratiques. — 8° Droit des gens. — 9° Droit international résultant des traités. — 10° Histoire constitutionnelle de la France, de l'Angleterre et des États-Unis depuis la fin du XVIII*e* siècle. — 11° Analyse des constitutions actuelles de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie. — 12° Histoire parlementaire et législative de la France, de 1789 à 1852. — 13° Histoire diplomatique de 1648 à 1789. — 14° Analyse du texte des principaux traités conclus pendant cette période. — 15° Législation commerciale comparée.

Faculté de droit de Paris. — M. Ém. Alglave, agrégé, ouvrira le cours de *science financière* demain samedi, 15 novembre, à trois heures un quart, et le continuera les jeudis et samedis suivants à la même heure.

M. Ém. Alglave développera la théorie des emprunts et du crédit public. Il exposera ensuite l'histoire et le mécanisme du budget et terminera par un aperçu du système financier des principaux États.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN SC., rue Saint-Benoît. (2081)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 21. 22 NOVEMBRE 1879.

LA COMMUNE ET LA GUERRE CIVILE DE 1871 (1)

Le livre dont nous allons rendre compte présente, à plusieurs points de vue, un réel intérêt. L'auteur occupe, dit-on, un poste important dans l'une de nos grandes administrations. Il a écrit son *Histoire* avec une remarquable préoccupation d'impartialité. « Nous n'avons, dit-il dans sa préface, voulu faire ni œuvre de parti ni œuvre de polémique », et il s'est constamment efforcé de tenir parole. Dans ses critiques et ses appréciations, il apporte une incontestable modération de langage que nous nous proposons d'imiter. Et cependant, à lire son livre, quelqu'un qui n'aurait pas assisté de sa personne aux terribles événements de cette cruelle époque serait certainement tenté de faire peser, contre toute justice, sur M. Thiers et sur l'Assemblée nationale la plus grande part de responsabilité dans la crise où la France et la république ont également failli succomber. M. Louis Fiaux nous semble, après dix ans bientôt écoulés, l'écho fidèle de ces groupes bourgeois qui s'étaient formés pendant la Commune sous le nom de l'*Union républicaine, Association pour les droits de Paris,* etc., dont les hommes et les tendances se retrouvent encore aujourd'hui dans les conseils électifs du département de la Seine.

Très fermement attachés à la république, qu'ils mettraient volontiers au-dessus des décisions du suffrage universel, animés vis-à-vis de l'Assemblée et de M. Thiers, à ce moment-là, de défiances plus ou moins explicables à ce point de vue, habitués par une tradition de parti à voir un gouvernement légal surgir de toute insurrection victorieuse à Paris, ils ne pouvaient se défendre, à l'égard de la Commune, élevée sur les pavés des barricades, d'une certaine considération. Bons patriotes, ils déploraient autant que qui que ce soit le douloureux spectacle de nos divisions donné aux Prussiens vainqueurs. Philanthropes ardents pour la plupart, ils visaient, avant tout, à rétablir la paix sociale par des solutions pacifiques, par le recours à des négociations conciliantes qui échouaient toujours, et qu'ils reprenaient sans cesse avec une obstination plus honorable que judicieuse. Trop éclairés pour ne pas être frappés de la médiocrité des membres du Comité central et de la Commune, d'une moralité trop grande pour ne pas réprouver les violences commises, ils avaient, en revanche, à peu près complètement perdu — et nous ne croyons même pas qu'à l'heure présente ils l'aient encore retrouvé — le sentiment du droit politique. Sans les arrestations arbitraires, les excès, les incendies, les massacres, ils auraient volontiers sympathisé avec les vainqueurs du 18 Mars; la Commune eût été pour eux un gouvernement comme un autre. Dans son livre, M. Louis Fiaux attribue encore à ce pouvoir d'aventure le mérite d'avoir « agité les plus graves questions, sans les résoudre, il est vrai ».

Au moment où la question de l'amnistie plénière, dont M. Fiaux et ses amis sont de chauds partisans, a refait une sorte d'actualité rétrospective à la Commune, il est très intéressant d'analyser ces tendances de ce groupe politique important, et il semble utile d'examiner à nouveau le procès des insurgés de 1871, à la lumière même des documents et des arguments fournis par leurs nouveaux défenseurs.

C'est ce que nous allons chercher à faire ici. Mais, pour assurer à notre travail la plus grande impartialité, pour éviter toute discussion inutile et irritante, nous allons systématiquement laisser dans l'ombre ce qu'on pourrait appeler le côté purement « sentimental » de la question. Pour tout le monde, il est évident que cette lutte acharnée,

Français contre Français, parents contre parents,

(1) *Histoire de la guerre civile de 1871,* par M. Louis Fiaux. — 1 vol. Paris, G. Charpentier.

engagée sous les yeux des Prussiens vainqueurs, est un des drames les plus douloureux de notre histoire. Il est hors de doute que l'exécution des otages, l'incendie des édifices publics et privés, aussi bien que certains épisodes de la répression, doivent être et sont, en effet, l'objet d'une égale réprobation de la part de tous les honnêtes gens.

Il nous paraît plus intéressant de s'efforcer de dégager, en quelque sorte, la philosophie des événements de 1871, de négliger tout ce qu'ils peuvent offrir de contingent, et de rechercher quelle en est la portée véritable.

La Commune renfermait-elle le germe d'un progrès quelconque, ou faut-il y voir une de ces explosions brutales dont l'histoire nous offre de nombreux exemples et qui ne font surgir ni un homme ni une idée de quelque valeur? Telles sont les questions que nous allons essayer d'examiner ici. A l'exemple de M. Fiaux, nous allons rappeler les principaux événements du premier siège, préface et explication nécessaires du second.

I.

La situation où était la France le soir du 4 septembre 1870 est une des plus étranges dont l'histoire ait jamais fait mention. Vaincue à plusieurs reprises, envahie, sans armées, sans généraux, abandonnée de son gouvernement dont les chefs sont en captivité ou en fuite, une nation, unitaire par excellence, habituée depuis des siècles à recevoir dans les plus petites choses l'impulsion et le mouvement, entreprend de se sauver elle-même, on pourrait presque dire par l'initiative privée. Depuis trois cents ans, mais surtout depuis la Révolution, et dans les cinquante dernières années, la vie politique, administrative, financière, industrielle, est concentrée dans la capitale. Tous les services publics y ont leurs chefs, tous les chemins de fer, tous les télégraphes s'y croisent. Bien mieux — et ceci est moins connu, — par sa position exceptionnelle, par l'immensité de sa population, de ses ressources, de ses capitaux, Paris centralise aussi jusqu'aux approvisionnements et aux plus petites industries. Avant 1870, par exemple, il ne se consommait pas à Nantes, à Angoulême, à Besançon, une livre de chocolat qui ne fût directement fournie par le grand entrepôt parisien. A Rouen, pour la moindre réparation d'horlogerie, on envoyait à Paris, etc. De même pour les étoffes, pour les draps, pour les boutons, etc. (1). Cette capitale où la vie nationale est concentrée, accumulée jusqu'à la congestion, se voit donc étroitement bloquée avec toutes ses ressources par les forces prussiennes, et les 2 500 000 Parisiens ne communiquent plus avec la France que par les ballons et les pigeons.

Onze jours avant le blocus, sous l'impression du désastre de Sedan, un mouvement populaire tout spontané avait dispersé sans résistance le Corps législatif, et il en était sorti le gouvernement de la Défense nationale. Il importe de remarquer que, parmi les membres de ce gouvernement, aucun n'avait désiré, encore moins provoqué cette péripétie. Quand la foule envahit le palais Bourbon, M. Gambetta, entre autres, s'efforça de l'arrêter et de lui faire comprendre qu'il valait mieux laisser l'Assemblée délibérer en paix. Si donc, quelques heures plus tard, les députés de Paris, sous la présidence du général Trochu, acceptèrent la tâche effroyable, écrasante, de lutter avec *rien* contre les armées victorieuses de la Prusse, ce fut, de leur part, un acte de patriotique dévouement dont chacun, à ce moment, tenait grand compte. Je me rappelle, le 6 ou le 7 septembre, avoir rencontré, rue de Rivoli, un de mes confrères, attaché de tout temps au parti orléaniste et avec lequel, malgré la différence des opinions, j'avais toujours entretenu les relations les plus courtoises. « Ce pauvre Jules Favre! me dit-il en m'abordant; quelle abnégation, mais quelle triste fin d'une si belle carrière politique, que d'être obligé de signer dans quelques jours le traité désastreux qui va s'imposer à nous et auquel rien ne peut nous soustraire! » Mon honorable confrère, vivement ému, semblait alors à mille lieues d'imaginer que l'ambition, la soif du pouvoir fussent pour quelque chose dans la détermination de l'ancien *Cinq*, qui à ce moment se préparait à la célèbre entrevue de Ferrières. « Et vos princes? lui dis-je au bout d'un moment, pensez-vous qu'ils aient l'intention d'intervenir d'une façon analogue dans nos malheureuses affaires? — Permettez, répliqua-t-il avec vivacité, ils ne sont pour rien dans ce qui arrive; ce serait folie de leur part que de prendre aujourd'hui la responsabilité d'une situation *désespérée*. »

Si je rapporte cette conversation, c'est pour montrer comment, dans tous les partis, on accueillait le gouvernement nouveau. Tous s'y ralliaient, non seulement sans résistance, mais avec un certain entrain patriotique, convenant que, dans les circonstances que l'on traversait, le terrible fardeau du pouvoir aurait pu tomber en de bien moins bonnes mains. On ne s'arrêtait pas aux irrégularités manifestes de l'état civil de la jeune république. Il est important d'ailleurs de constater que, parmi les dynasties rivales, aucune ne s'était présentée pour saisir la barre du gouvernail abandonné.

On était aussi encouragé, dans la mesure où l'on pouvait l'être alors, par la notoriété et même l'éclat de certains noms. La compétence militaire incontestable du général Trochu promettait une défense sérieuse; le talent partout et depuis longtemps apprécié de M. Jules Favre garantissait à la France, soit auprès de l'ennemi, soit auprès de l'Europe, un interprète justement autorisé, capable de tenir le langage qui seyait aux malheurs et à la dignité du vaincu. M. Gambetta n'avait pas encore donné sa mesure; néanmoins, depuis son entrée à la Chambre en 1869, plusieurs discours importants avaient permis d'apprécier la puissance de sa parole, la finesse de son sens politique. Enfin le mérite personnel et le caractère nettement républicain de la grande majorité de ses membres assuraient à la Défense le concours chaleureux de la population parisienne.

(1) Pour le dire en passant, si l'investissement avait eu lieu quinze jours plus tard, on était approvisionné de fromages pour un an, car Paris est aussi un entrepôt général pour cette denrée, qui s'y accumule chaque année du 15 septembre au 1er octobre.

Ce sentiment de confiance s'accentua surtout après l'entrevue de Ferrières. Cette conversation célèbre fut d'un effet prodigieux. Quand les Parisiens apprirent que M. de Bismarck demandait, pour conclure un armistice, ou le mont Valérien, ou la reddition anticipée de Strasbourg, tous les esprits s'enflammèrent, et l'impression fâcheuse produite par l'échec de Châtillon disparut comme par enchantement. A ce moment encore — et je pourrais citer des noms, — de fervents légitimistes, d'ardents orléanistes, transportés d'admiration, allèrent s'inscrire chez Jules Favre pour le féliciter de son noble et patriotique langage. Je ne parle point des bonapartistes parce que le bonapartisme n'existait pas alors à Paris. Ceux mêmes qui, depuis, sont rentrés au bercail étaient alors très sincèrement indignés et reniaient leurs dieux avec une sorte d'ostentation que nul ne songeait à leur reprocher.

En province on fit comme à Paris : on accepta la république, on reconnut l'autorité du nouveau gouvernement. Mais, comme il était facile de le prévoir, cet acquiescement patriotique se manifesta sous des formes tout à fait différentes. A part quelques efforts isolés, en petit nombre et sans grands résultats, la province attendit, comme à l'ordinaire, une impulsion du pouvoir central. Tant que la Délégation de Tours ne donna point cette impulsion, il ne se fit rien de sérieux. Aussitôt, au contraire, que M. Gambetta, sorti de Paris en ballon, vint imprimer à la défense une énergique et patriotique direction, les départements se mirent en mouvement et tentèrent un effort immense, qui n'est pas encore apprécié aujourd'hui à sa juste valeur, mais qui, pour quiconque y a regardé de près, dépasse de beaucoup l'effort tant vanté de 1792 (1). A Paris, il en fut tout autrement. Je m'empresse d'ajouter, pour éviter tout malentendu, que le procédé parisien, mieux approprié peut-être au tempérament de la population, a donné aussi des résultats complètement inattendus. Les stratégistes les plus autorisés, M. de Moltke notamment, portaient à deux ou trois semaines au plus la durée possible de la défense. La grande ville a tenu cent trente-cinq jours, près de cinq mois, et n'a succombé qu'à la famine. Cette longue et, quoi qu'on en ait dit, cette glorieuse résistance a seule permis à la France de sauver son honneur dans cette lutte désespérée.

Mais il faut reconnaître que, militairement, elle s'opéra dans les conditions les plus étranges. On se représente d'ordinaire, et avec raison, une ville assiégée comme courbée sous l'autorité absolue du général en chef, qui, sans contrôle, sans résistance, dirige tout, pense, agit pour tout le monde. A Paris, en 1870, rien de semblable. Liberté complète de la parole, de la presse, liberté de réunion, d'association. Partout se forment des comités de défense, pour l'armement, pour la fabrication des canons, etc. Tous donnent des conseils et, au besoin, des leçons au gouvernement. Chaque citoyen a son plan, son moyen particulier infaillible d'exterminer les Prussiens, sur le sort desquels il va parfois jusqu'à naïvement s'attendrir. Les idées les plus saugrenues, les plus folles, sont mises en circulation par des gens absolument étrangers aux premières notions de la science militaire. Tel préconise les sorties torrentielles où l'ennemi sera comme noyé, anéanti; tel autre veut que quatorze villes, qu'il prend soin de désigner d'avance, lèvent chacune une armée de 100 000 hommes : voilà les quatorze armées légendaires de la Convention retrouvées. Je ne parle pas de la poudre sternutatoire, des surprises nocturnes opérées par des bataillons armés de sifflets, de lanternes, de sonnettes, que sais-je ? Parmi les projets d'apparence plus sérieuse se distinguent ceux d'un groupe qui, plus tard, fera ses preuves; pour lui c'est bien simple, il faut proclamer la Commune et agir « révolutionnairement ». A titre d'exemple de ces « agissements révolutionnaires », on peut citer l'expropriation de M. Godillot préconisée par le sieur Vésinier, et surtout le plan qu'on va lire, emprunté à la *Patrie en danger*, organe du « vénéré » Blanqui :

« Les clubs, les journaux, la Commune sont les seules forces qui peuvent organiser la défense et décréter la victoire.

« Il faut immédiatement que chaque citoyen qui osera parler de paix ou de compromis soit arrêté;

« Il faut que toutes les églises soient fermées aux cultes et, affectées à des greniers, des clubs ou toutes autres destinations révolutionnaires. Il faut que toutes les ambulances soient purgées des prêtres; — qu'on les arrête, qu'on les arme, qu'ils soient menés au feu, placés devant les patriotes dans les positions les plus périlleuses. Nous leur réservons la plus belle tâche : qu'ils soient martyrs; ils iront au ciel, ce sera leur récompense. Nous qui n'y croyons pas, nous demandons qu'ils meurent avant nous, qu'ils servent de cuirasse aux pères de famille. Ce sera la seule fois qu'ils auront été bons à quelque chose.

« Il y a encore d'autres mesures à prendre.

« Il faut que chaque citoyen ne sorte qu'armé : revolver, poignard, baïonnette, tout est bon, et qu'on arrête tous les agents bonapartistes que Paris renferme encore.

« Il faut que le journal, le club et la Commune constituée demandent la mise en commun des subsistances et la ration pour chacun. Ainsi on évitera le gaspillage des denrées, la faim atroce et le scandale des déjeuners copieux.

« Il faut encore que tout individu qui connaît la cachette ou l'enfouissement de monnaies d'or, d'argent, de matières précieuses, en fasse de suite la déclaration à la mairie. Il faut encore que chaque maison soit garnie à la porte principale d'un écriteau portant le nom, l'âge et la profession de tous les habitants de ladite maison, etc. »

Comme disait alors un écrivain justement autorisé, « ce qu'il y a de plus extraordinaire encore que la violence de ces mesures, c'est leur prodigieuse niaiserie. Supposons-les toutes fidèlement réalisées : eh bien ! après ? Qu'est-ce que cela pourra faire aux Prussiens ? A moins qu'on n'espère qu'ils s'enfuient épouvantés de voir les Parisiens assez fous pour ne pas enfermer à Charenton de pareils insensés ! »

A part ce groupe, peu influent au commencement du siège la concorde était fort grande entre les habitants de toute fortune et de toute condition, unis dans un même sentiment

(1) Vers le 6 ou 7 septembre 1870, mon père, Adolphe Guéroult, avait fortement encouragé M. Gambetta dans sa résolution de quitter Paris : « Vous êtes jeune, énergique, lui disait-il, et c'est de l'action que nous avons besoin. Ici vous n'aurez que des discours à faire; allez en province, remuez-la, lancez-la, sacrifiez tout à la défense nationale ! C'est le meilleur moyen de fonder la république. »

de patriotisme et de confiance dans les talents du général Trochu. Mais cette concorde même faisait que toute répression énergique était impossible. Pour rien au monde, un bataillon de garde nationale n'aurait consenti à marcher contre un autre ou même à le laisser attaquer par un corps de troupe régulière, encore bien moins à fournir un peloton d'exécution. Lorsqu'après l'affaire de Châtillon, plusieurs fuyards déférés au conseil de guerre furent condamnés à mort, des voix nombreuses s'élevèrent dans la presse et ailleurs pour faire appel à l'indulgence du gouverneur. Celui-ci se trouvait donc dans la position la plus difficile et la plus bizarre. Investi d'une confiance très flatteuse pour lui, profondément pénétré des grandes difficultés de sa tâche, il ne voulait et ne pouvait recourir qu'à l'emploi de moyens purement *moraux* pour réprimer les insoumissions et les indisciplines. Un éclatant succès lui aurait donné plus de force; mais le moindre échec pouvait compromettre toute son autorité et atteindre l'existence même du gouvernement. De là une prudence quelquefois exagérée, mais assez concevable dans ses tentatives contre l'ennemi. Depuis l'échec de Châtillon, le général Trochu n'osait pas aventurer ses jeunes troupes hors de la protection du canon des forts. A chaque expédition elles se lançaient bravement sur les avant-postes ennemis, qu'elles refoulaient sans peine; mais, arrivées à une certaine distance, au moment où l'affaire allait devenir sérieuse par l'entrée en ligne des renforts prussiens, elles recevaient, parfois hors de propos, l'ordre de se replier. On a beaucoup reproché au général Trochu d'avoir accepté la tâche de défendre Paris avec la conviction que le succès n'était pas possible; à notre avis, ce reproche n'est point mérité. Après Sedan, lorsque nous n'avions plus ni armées ni officiers, lorsque le soulèvement de la province était au moins douteux, lorsque Paris allait être assiégé sans espoir de secours extérieur, il ne pouvait pas y avoir et il n'y avait pas — je ne dis pas un seul militaire, — mais un seul homme quelque peu familiarisé avec l'histoire des guerres modernes qui pût compter sur le succès. Seulement, il fallait tenir *le plus longtemps possible*, pour l'honneur d'abord, puis pour donner aux efforts de la province le temps de s'organiser. Le général Trochu avait à un très haut degré ce sentiment du devoir militaire, et beaucoup de ceux qui ont tant crié contre lui ne l'avaient point. Que de gens n'ai-je pas entendus s'écrier au moment de la capitulation : Eh bien ! si l'on ne pouvait pas se défendre, il fallait donc se rendre tout de suite ! Parmi tous les généraux ou amiraux alors à Paris, et parmi ceux qui étaient réputés à bon droit comme les plus énergiques, combien ne s'élevaient pas plus haut que l'idée de risquer une grosse affaire, « un bon coup de torchon », pour en finir plus vite ! Je ne veux pas entrer ici dans la critique, trop aisée peut-être, des opérations du siège; mais je crois rester dans la vérité et dans la justice en disant aux détracteurs du général Trochu : « Que celui d'entre vous qui à sa place aurait fait moins mal lui jette la première pierre ! »

Seulement, aux foules il fallait, sous peine d'abréger la défense, promettre sans cesse plus qu'on n'espérait, plus qu'il n'était raisonnablement permis d'espérer. Les imaginations, sans le frein de la réalité, se surexcitaient au delà de toute mesure, surtout à propos des armées de secours. Que de gens, même parmi les plus sérieux, ont *entendu*, sur les remparts, le canon victorieux de Chanzy ou de Faidherbe ! A la moindre affaire, surtout au commencement, on vous parlait de « trente mille prisonniers » ! (23 septembre); le 22 octobre, une lettre adressée au *Journal des Débats*, rendant compte du combat de Rueil, annonçait dans la grave feuille que « *quarante mille* Prussiens, ayant passé dans la presqu'île de Gennevilliers, s'y trouvaient bloqués par la rupture des ponts, et n'attendaient que le moment de se rendre à merci » !

Quelles déceptions quand il fallait retomber sur les trop modestes réalités de ces petits engagements !

La tentative insurrectionnelle du 31 octobre eut au moins un bon résultat : celui de provoquer une sorte de consécration officielle et solennelle des pouvoirs ramassés le 4 septembre par le gouvernement de la Défense nationale. A une immense majorité, les Parisiens déclarèrent qu'ils aimaient mieux être défendus et représentés par MM. Jules Favre, Jules Simon, Trochu, etc., que par Blanqui et ses élèves.

Au bout de quelques jours, la nouvelle de la victoire de Coulmiers vint ranimer tous les courages et contrebalancer dans les esprits la funeste nouvelle de la reddition de Metz. Je dis dans les esprits parce qu'en réalité la capitulation de Bazaine était venue porter à la défense héroïque de la France le dernier coup, le coup dont on meurt. « Si Metz avait tenu huit jours de plus, dit le major Blume dans son Histoire de la campagne de 1870, l'armée prussienne était forcée de lever le siège de Paris et d'aller attendre, dans une forte position sur la rive droite de la Seine, les Français victorieux à Coulmiers. »

Il est infiniment probable que la jeune armée de la Loire n'aurait pas été de force à supporter le choc; mais quel effet moral pour la France, pour Paris, pour l'Europe !

En tous cas, même après la prise de Metz, l'honneur commandait de continuer la lutte; elle fut poursuivie en province et à Paris. C'est même dans cette seconde période que se livrèrent les deux combats de Champigny, où nos troupes de nouvelle formation soutinrent avec beaucoup d'aplomb un feu terrible et couchèrent sur le champ de bataille. Mais, ce grand et inutile effort passé, les chefs de la défense, perdant tout espoir, ne tentèrent plus rien de sérieux. La démonstration du 20 décembre, la canonnade du plateau d'Avron, la bataille de Buzenval sont autant d'affaires engagées sans conviction, sans élan, par les généraux et les soldats. On savait par les pigeons qu'en province une armée nombreuse se préparait à agir sur les lignes de communication des Prussiens; on attendait le résultat de cette tentative suprême pour retrouver quelque énergie dans l'offensive, et jusque-là on occupait l'ennemi comme on pouvait. Malheureusement, la population parisienne, avec sa vive intelligence, devinait rapidement cet état de choses. De plus en plus surexcitée par le patriotisme, par les privations, par le souvenir des séparations déchirantes, elle accusait le gouvernement de faiblesse, de mollesse, presque de trahison;

elle prêtait l'oreille aux déclamations violentes, aux protestations révolutionnaires; elle réclamait à grands cris, dans les journaux, le changement du général Trochu. Destituer le gouverneur de Paris était chose facile, mais il était moins aisé de lui trouver un remplaçant. Tous les chefs militaires, consultés, mis en demeure de donner solennellement leur avis, depuis les généraux jusqu'aux colonels, aux capitaines, aux lieutenants, déclarent qu'à leurs yeux la partie est définitivement perdue et refusent l'écrasante responsabilité de conduire à une mort ou à une déroute certaine les forces qu'on leur propose pour tenter une dernière sortie « torrentielle ». Que faire? Fallait-il, comme on l'a dit et redit si souvent, recourir à « l'élément civil » pour remplacer « l'élément militaire » découragé? Suffisait-il pour débloquer Paris de confier la direction d'une si grosse affaire à des gens hors l'état de manœuvrer un bataillon, une compagnie, une escouade? Beaucoup le disaient et quelques-uns le croyaient. Patience! la suite des événements révélera ce qu'il faut définitivement penser de ce paradoxe.

Bref, le bombardement, les souffrances de tout genre poraient au plus haut degré la maladive surexcitation des esprits, lorsqu'on apprend du même coup la défaite de Bourbaki, de Chanzy, de Faidherbe, c'est-à-dire la ruine des dernières espérances raisonnables. Le gouvernement ne peut plus compter sur aucun secours extérieur, mais il sait, à n'en pas douter, que Paris n'a plus de vivres — et quels vivres! — que pour quelques jours à peine (1). Dans cette extrémité, obéissant à une préoccupation égoïste qu'on ne saurait qualifier trop sévèrement — le mot de défaillance morale n'est pas ci trop fort, — le général Trochu refuse de prendre l'initiative et la responsabilité d'une capitulation devenue nécessaire, et, pour épargner à la population parisienne les horreurs de la famine, c'est encore M. Jules Favre, ce « rhéteur », comme l'appelle dédaigneusement M. Louis Fiaux, qui se dévoue. Il se transporte à Versailles; en le voyant arriver, M. de Bismarck siffle un *hallali* triomphant : Paris se rendait à merci, la France n'en pouvait plus.

II.

Les marins, dit-on, redoutent par-dessus tout ce qu'ils appellent une mer *démontée*. C'est lorsque, dans une tempête, le vent vient à cesser subitement. Les vagues conservent pendant quelque temps toute leur violence ; et le navire, qui n'est plus *appuyé*, qui ne marche plus, qui n'a plus de direction, se voit dans les plus mauvaises conditions pour leur résister.

Je ne trouve pas de comparaison plus exacte pour caractériser l'état des esprits à cette époque, au moins à l'intérieur de Paris. Cette lutte, si héroïquement soutenue pendant cinq longs mois, aboutissait à la plus nécessaire mais à la plus douloureuse des capitulations; le patriotisme surexcité par l'espoir d'une revanche prochaine retombant, de toute sa hauteur, sur les souvenirs navrants de cette triste campagne; les souffrances privées qui avaient presque disparu, effacées dans l'effort commun de la résistance, revenant plus poignantes quand cette résistance était brisée, tous ces éléments divers bouleversaient les âmes en proie à une agitation désormais sans issue et sans objet. Ce qui était pire que tout, c'était, au milieu de cette affliction patriotique, la nécessité de régler les détails matériels de la reddition; c'était aussi, comme aux enterrements, chez quelques-uns, un étalage de démonstrations théâtrales et apprêtées, trop souvent incompatibles avec une douleur vraie; ces gens qui, s'étant tenus cois pendant toute la période utile du siège, prétendaient refuser de se rendre et prenaient les grands airs d'un sombre et tardif héroïsme; ces lettres dans les journaux; ces manifestations bruyantes, etc., etc.

M. Jules Favre avait assumé une rude et douloureuse tâche, et les historiens me semblent avoir été plus que sévères à son égard. Je ne parle pas du fatal malentendu de l'armistice; toute la responsabilité, suivant l'avis très judicieux de M. Ch. de Mazade, retombe sur le général Trochu, qui n'aurait pas dû laisser à un avocat, son collègue dans la Défense nationale, le soin de débattre les termes d'une convention militaire.

Mais, pour avoir refusé le désarmement de la garde nationale, M. Jules Favre lui-même s'est accusé et condamné devant Dieu et devant les hommes. Or, pour tout Parisien qui voudra bien rassembler ses souvenirs de 1871, il est absolument certain que le désarmement de la garde nationale était impossible, tout simplement parce qu'il n'existait aucun moyen d'obliger certains bataillons à se dessaisir de leurs fusils et de leurs cartouches.

Des renseignements personnels me permettent d'affirmer qu'à Belleville et à Montmartre, notamment, la plupart des gardes avaient deux, trois et jusqu'à quatre fusils, avec un nombre considérable de cartouches, qu'ils s'étaient procurées soit dans le désordre des distributions, soit en refusant de rendre les munitions qui leur étaient allouées pour les exercices de tir, etc. Les fameux bataillons de Flourens, parfaitement exercés et organisés, qu'on n'avait jamais pu décider à sortir, étaient dans le même cas. On pouvait donner aux officiers l'ordre de faire rendre les fusils; il est infiniment probable que ces officiers élus auraient refusé de se charger de la commission, et il est absolument certain que, l'eussent-ils acceptée, leurs hommes les auraient envoyés promener.

Restait à employer la force, mais quelle force? Nous avons déjà mentionné plus haut la répugnance invincible des bataillons de garde nationale à s'attaquer les uns aux autres, pendant le siège, même pour assurer la discipline, dans l'intérêt supérieur de la défense. Maintenant que cet intérêt n'existait plus, que le gouvernement n'avait plus aucun crédit, aucune autorité, il n'y avait pas même à y songer. Quant aux troupes régulières, qui obéissaient encore à peu

1 M. Fiaux affirme, p. 22, qu'au fort d'Issy, au moment de la capitulation, il y avait encore des vivres pour *plus d'un mois et demi*; sans vouloir démentir ce fait, bien invraisemblable, nous ferons remarquer que la garnison d'un fort est de 1500 hommes tout au plus et que la population de Paris était alors de 2 500 000 âmes, ce qui ôte absolument toute valeur à l'argument.

près, quoique bien mollement, leur moral était très ébranlé par les souffrances et les privations très réelles qu'elles avaient éprouvées pendant le siège; leur confiance dans leurs chefs était très affaiblie par cette suite non interrompue de revers. L'habitude maintenait un reste de discipline; mais, pour ne citer qu'un seul symptôme caractéristique, les trois quarts des soldats ne saluaient plus leurs officiers. Demander à de pareilles troupes, moralement et matériellement ruinées, sur qui avait pesé tout l'effort de la lutte, un combat dans les rues, devant les Prussiens, était chose absolument impossible.

M. Jules Favre dut dissimuler devant le vainqueur, sous des considérations de dignité nationale, cette triste situation du pouvoir constitué, impuissant à se faire obéir; nous ne nous sentons pas le courage de l'en blâmer. Il en est de même du refus qu'il opposa aux propositions de M. de Bismarck demandant de cantonner dans la presqu'île de Gennevilliers, pendant toute la durée de l'armistice, la portion de l'armée régulière qui n'avait pas reçu la mission de maintenir la sécurité dans la malheureuse ville. Par un sentiment d'humanité que tout le monde partageait alors, M. Jules Favre répugnait à imposer à ces malheureuses troupes, si rudement éprouvées, les fatigues et le malaise d'un campement sous la tente, sur un terrain humide et marécageux. Ce fut là, néanmoins, une faute grave, dont les conséquences ne se firent pas attendre; ce séjour des soldats, logés individuellement chez les habitants, loin de leurs chefs, acheva de ruiner le peu de discipline qui subsistait encore parmi eux.

Quoi qu'il en soit, les préoccupations publiques se tournèrent vers les élections générales, et c'est ici que prend naissance le fameux Comité central, dans des conditions vaguement indiquées par M. Fiaux et qu'il est, je crois, possible de préciser un peu plus ici. Comme il a été dit plus haut, il s'était formé pendant le siège, dans chaque bataillon, entre des hommes nécessairement étrangers les uns aux autres, des relations très cordiales. Je me rappelle, sur les remparts, de longues heures, de longues nuits où des banquiers, des professeurs, des cordonniers, des fruitiers, des marchands de parapluies échangeaient très amicalement leurs idées, leurs espérances, leurs illusions patriotiques. Des conseils de famille s'étaient occupés des malades, des nécessiteux; on avait communié ensemble, pendant cinq mois, sous les espèces coriaces du cheval, de l'âne et du chien, le meilleur, mais certainement le plus dur des animaux.

Cette intimité, très nouvelle pour la population d'une ville où, d'ordinaire, chacun ignore jusqu'au nom des voisins demeurant à l'étage au-dessus ou au-dessous, suggéra tout naturellement à différentes personnes, sans aucun concert préalable, l'idée de faire, des bataillons de la garde nationale, une sorte de groupe électoral dans lequel pourraient s'exercer utilement pour le pays les influences légitimement acquises pendant le siège.

Les républicains avancés — dès cette époque l'immense majorité des électeurs parisiens était acquise à la forme républicaine, — par une extension du même principe et voulant, suivant leur habitude, donner à une chose entièrement neuve un vieux nom révolutionnaire, songèrent à organiser une *fédération* politique électorale de tous les bataillons. Des convocations furent adressées par eux aux officiers et sous-officiers de la garde nationale triés sur le volet (1). Une première réunion eut lieu au Cirque d'Hiver, dans les derniers jours de janvier. Elle dressa une liste de candidats à l'Assemblée nationale et nomma un bureau chargé de convoquer de nouveau les délégués.

Une seconde convocation fut lancée pour le 15 février, et — ici les renseignements que je tiens d'un de mes amis, capitaine instructeur d'un bataillon de Montmartre, diffèrent de ceux de M. Fiaux, — après une réunion au Vaux-Hall, qui s'était prolongée jusqu'à environ trois heures, les délégués se séparèrent sans avoir pu arriver à *aucune résolution commune*. C'est alors, après le départ de presque tous les assistants, qu'une vingtaine d'individus restés dans la salle s'érigèrent en *Comité central de la Fédération de la garde nationale*, se déléguant eux-mêmes et usurpant, avec la plus insigne mauvaise foi, l'apparence d'un mandat qui ne leur avait été donné par personne.

A l'appui de cette version, que je crois inédite, mais très exacte, je citerai un passage du livre de M. Fiaux, en anticipant un peu sur les événements.

« Vers dix heures du soir, dit M. Fiaux, p. 101, les délégués reviennent à la mairie de la Banque, où les maires et nombre de députés s'étaient réunis. MM. Louis Blanc, Carnot, Schœlcher, Langlois, Floquet, Peyrat, entre autres, étaient là. MM. Varlin, Moreau, Jourde et Arnold accompagnaient les délégués. M. Tirard préside. « Nous sommes, dirent les envoyés « du Comité, parfaitement disposés à abandonner les mairies « et l'Hôtel-de-Ville, mais à la condition que les maires s'entendront avec le Comité central pour convoquer les électeurs « et faire les élections le 22 mars. — Nous contestons la légalité de votre convocation. Qui a nommé le Comité central? répondent MM. Schœlcher et Peyrat. — Nous avons « été nommés par la garde nationale. — Jamais il n'y a eu « d'élection dans les mairies pour la garde nationale! »

Ainsi M. Schœlcher, commandant l'artillerie de la garde nationale, M. Langlois, l'héroïque colonel blessé à Buzenval, n'avaient même pas été convoqués, ni au Cirque ni au Vaux-Hall! Sans doute leur républicanisme éprouvé n'avait pas été jugé assez pur! La réponse de Varlin est brutalement caractéristique : « A quoi bon discuter sur un fait? réplique-t-il. Le Comité central existe, il tient l'Hôtel-de-Ville, la plus grande partie de Paris. »

Impossible d'avouer plus franchement, plus cyniquement que le Comité central n'avait été nommé par aucune délégation régulière et que, dans son immense majorité, la garde nationale était absolument étrangère à son élection.

Quoi qu'il en soit, à partir du 15 février, nous voyons le Comité central publier des manifestes signés de noms alors tout à fait inconnus et prendre sur la masse ignorante

(1) Je pourrais citer plusieurs bataillons auxquels pas une lettre n'a fut envoyée.

ascendant réel, comme si ses pouvoirs avaient une origine régulière.

Arrivons enfin, en négligeant les détails secondaires, à la péripétie capitale du grand drame qui va s'engager, à la fameuse affaire des canons.

L'armistice expire; les préliminaires de paix ne sont point encore votés par l'Assemblée nationale qui siège à Bordeaux. M. de Bismarck exige que les Prussiens vainqueurs occupent au moins une partie de la ville qu'ils ont réduite à se rendre. La nouvelle se répand dans Paris, où elle excite une émotion bien naturelle. Le nouveau gouverneur, le général Vinoy, prend un certain nombre de précautions pour rendre tout contact impossible entre les soldats prussiens victorieux et les Parisiens exaspérés. Un cordon de troupes, dont la garde nationale forme la plus grande partie, est établi sur la limite du territoire occupé. Avec la plus louable unanimité les journaux de tous les partis recommandent le calme dans la douleur patriotique. Le Comité central joint ses exhortations aux leurs. Les boutiques se ferment, et la population tout entière en deuil conserve une attitude très digne, qui ne rappelle en rien les souvenirs humiliants de 1814 et de 1815.

Deux parcs d'artillerie avaient été formés pendant le siège, l'un à Passy, l'autre à l'avenue de Wagram, avec des pièces fabriquées à Paris par l'industrie privée, payées par les bataillons de chaque quartier. Ces canons « municipaux », sur lesquels on avait fondé de grandes espérances tristement déçues, se trouvaient dans le sixième secteur, c'est-à-dire dans les limites du territoire qui allait être occupé par l'ennemi.

Sous l'inspiration honorable d'un patriotisme un peu théâtral, les bataillons de Passy emmenèrent leurs canons en dehors de la zone jusqu'au parc Monceaux; les pièces du parc Wagram, 227 canons et 7 mitrailleuses, sont traînées par d'autres bataillons à la place des Vosges, au boulevard Ornano, à la place Saint-Pierre, à Montmartre, à Batignolles, à Belleville, au Luxembourg, à Montrouge.

Cet attachement de la garde nationale à des armes forgées par elle en quelque sorte était, nous le répétons, honorable, touchant même; mais il se manifestait en cette occasion sous une forme passablement puérile.

De deux choses l'une, en effet : ou les canons des deux parcs étaient compris dans la capitulation, et dans ce cas il fallait les livrer sous peine de recommencer une lutte que chacun sentait désormais impossible; ou ils en étaient exemptés à un titre ou à un autre, et alors il n'y avait aucun danger de les voir emporter par un ennemi très discipliné, déjà plutôt embarrassé, hélas! par l'immense matériel qu'il avait conquis sur nous dans cette campagne de cinq mois.

A Passy, les bataillons bourgeois, commandés par un ancien marin très brave, très énergique, avaient voulu simplement préserver leurs pièces du contact du vainqueur. Ils le prouvèrent en réintégrant les canons dans leur parc aussitôt après le départ des Prussiens.

Il en fut tout autrement des autres. Les bataillons qui auraient absolument refusé de rendre leurs fusils ne se montrèrent pas moins résolus à conserver leurs canons, en dehors de toute préoccupation patriotique. Je ne nie pas les efforts louables tentés par M. Clémenceau et quelques autres personnages pour obtenir par la conciliation cette restitution éminemment désirable. Je suis loin d'affirmer que le Comité central soit seul à supporter la responsabilité des refus opposés, des promesses violées. Mon opinion, que j'aurai occasion de développer plus bas, est que, depuis la capitulation jusqu'au 24 mai, personne n'a été dirigé, commandé par personne à Paris ou que, du moins, personne n'a reconnu à personne une autorité quelconque.

Mais il est constant que, soit par un pressentiment vague d'une lutte où ils pourraient trouver le moyen de réaliser d'un seul coup la fameuse « liquidation sociale », tant prônée dans les réunions publiques de 1868 à 1870, soit en haine de l'Assemblée nationale, dont les tendances réactionnaires et antirépublicaines avaient déjà eu occasion de se manifester, les ouvriers de Paris ne voulaient à aucun prix se dessaisir des armes que nos infortunes patriotiques leur avaient mises entre les mains.

III.

De ce jour, on peut le dire, la guerre civile était inévitable.

Si le gouvernement nouveau ne parvenait point à se faire obéir des Parisiens, M. de Bismarck était fondé à lui contester le droit de traiter de la paix, d'apposer au bas d'une convention bilatérale la signature de la France. Et comme le pouvoir nouveau tirait son origine, non plus cette fois d'un entraînement populaire et patriotique, mais du suffrage universel régulièrement et librement consulté, la constatation de l'impuissance du gouvernement entraînait logiquement celle du suffrage universel lui-même. Le vainqueur pouvait, sans craindre la contradiction, nous dire : « Je ne puis traiter qu'avec un pouvoir en situation de faire respecter et observer les engagements qu'il prend avec moi. Je n'admets pas que l'exécution de tel ou tel article du traité consenti entre nous soit subordonné au bon plaisir des Parisiens. Vous ne pouvez vous faire obéir par eux? Alors cédez la place à un gouvernement plus fort. »

Ce gouvernement plus fort, où le chercher? Dans des élections nouvelles? Mais pourquoi les nouveaux mandataires, élus quinze jours après les anciens, par les mêmes électeurs, suivant les mêmes règles, pourraient-ils se faire mieux obéir? Si les « ruraux » persistaient à maintenir leurs premiers choix, les Parisiens récuseraient aussi bien l'autorité de la nouvelle Assemblée que celle de l'ancienne, et tout était encore à recommencer. Si, contre toute vraisemblance, la province, qui avait déployé autant de patriotisme que Paris, qui avait enduré des souffrances plus réelles, plus profondes encore, parce qu'elle avait été en contact immédiat avec l'ennemi, si la province courbait docilement la tête sous la dictature du Comité central, cette soumission ne pouvait être de longue durée et laissait la part aussi grande à l'incertitude.

C'était donc le gouvernement par des Assemblées élues

convaincu d'impuissance, le suffrage universel ruiné dans son unité, dans son principe, réduit au rôle d'une inutile et grotesque comédie; c'était, par conséquent, la république mourant avant même d'avoir vécu. Mais à qui pouvait revenir sa succession? A l'empire? L'empire, monarchie fondée sur le suffrage universel, était frappé du même coup; il ne restait donc plus que le droit divin, lequel, n'ayant aucune racine dans l'opinion publique, ne pouvait s'établir qu'à l'aide des baïonnettes prussiennes, à supposer, ce qui était fort douteux, que le comte de Chambord consentît à remonter sur le trône vermoulu de ses pères sous de pareils auspices.

La seule solution logiquement possible était l'occupation territoriale indéfinie par les Prussiens, le démembrement d'une nation atteinte et convaincue d'impuissance à se gouverner elle-même, et, comme prélude à ce désastre irréparable, la soumission de Paris par les armées allemandes.

Avec le coup d'œil exercé de l'homme d'État, M. Thiers comprit la gravité de cet état de choses et résolut de reprendre les canons à tout prix, au besoin par la force, avant que l'installation de l'Assemblée à Versailles eût donné le signal de l'ouverture des négociations régulières. M. Fiaux lui reproche cette résolution comme un crime, ce qui prouve qu'il ne s'est pas encore rendu compte de la gravité des circonstances. L'échec d'une opération mal combinée, mal exécutée — elle était, il faut le dire aussi, d'une exécution très difficile — vint accuser plus vigoureusement le caractère poignant de la situation expliquée plus haut. Les troupes du gouvernement légal avaient été dispersées par l'émeute du 18 mars. M. Thiers, prenant immédiatement son parti, s'était transporté à Versailles avec les fonctionnaires, l'armée, abandonnant Paris à lui-même. On a beaucoup critiqué cette retraite précipitée; nous y voyons, pour notre part, un véritable trait de génie. De l'exemple déplorable donné par le 88e de marche, M. Thiers avait conclu avec raison que, dans Paris, il ne pouvait compter sur aucun de ses régiments. S'exposer, dans l'intérieur des fortifications, à un nouvel échec qui pouvait se terminer par une captivité ou peut-être par pis encore, c'était précipiter d'une marche plus rapide les terribles éventualités qui nous menaçaient. Voyez-vous d'ici M. de Bismarck venant, aux applaudissements de l'Europe entière, délivrer ou venger des Parisiens le gouvernement légal de la France issu du suffrage universel? Sur quel pied discuter plus tard avec ce vainqueur subitement devenu un sauveur? Comment lui refuser quoi que ce soit? Comment, plus tard, se soutenir devant l'indignation du patriotisme, froissé par cette humiliante protection?

En se retirant, au contraire, à Versailles, M. Thiers maintenait l'intégrité de sa situation comme pouvoir légal; il restait, malgré l'échec du 18 mars, réduit aux proportions d'un accident local, le gouvernement régulier; dans un milieu plus sain, plus tranquille, il allait pouvoir reconstituer une force nationale, réprimer l'insurrection parisienne et, plus tard, se représenter devant M. de Bismarck en lui disant : « La république est un gouvernement avec lequel on peut traiter, car elle s'est montrée assez puissante pour se faire obéir de tous les Français. »

Suivant moi, cette retraite à Versailles a préservé la France du démembrement ou de l'occupation indéfinie et, du même coup, a fondé la république. Il était impossible désormais de contester la force conservatrice d'un système qui avait réussi à se sauver lui-même dans des conditions où tout autre aurait péri.

Quelques personnes s'imaginaient à cette époque — et M. Fiaux partage encore cette douce illusion — que si l'Assemblée s'était trouvée à Paris, au lieu d'être à Versailles, son prestige eût été suffisant pour faire tomber les armes des mains aux insurgés, qui seraient, sans doute, venus, repentants et soumis, lui rapporter aussi les canons.

Nous ne comprenons pas qu'on puisse encore, après huit ans de réflexion, maintenir une affirmation aussi manifestement paradoxale. Un seul épisode de l'insurrection suffira pour en faire justice.

De tous les membres de la nouvelle Assemblée, à la réserve de quelques députés parisiens, nul n'était plus fondé à compter sur un accueil favorable que le général Chanzy, le seul homme de guerre peut-être qui se fût révélé par des qualités de premier ordre dans la seconde partie de la campagne.

En passant par Paris pour se rendre à Versailles, il est arrêté, menacé, indignement traité par une foule furieuse, et finalement emprisonné à la Santé. Pourquoi? c'est ce qu'il sera toujours impossible de deviner. Ce n'était pas, il est vrai, sur l'ordre du Comité central. Bien au contraire, l'honorable général n'avait échappé à la mort que grâce à l'intervention personnelle et courageuse de l'un des membres de ce gouvernement d'aventure, M. Léo Meillet.

Mais c'est là presque une circonstance aggravante. Si, spontanément, sans ordre, la foule avait fait subir un pareil traitement à M. Chanzy, à quels excès ne pouvait-elle pas se porter vis-à-vis des députés moins populaires, de ceux, par exemple, qu'on savait hostiles aux idées républicaines, mais qui n'avaient pas moins de droits que les autres à l'inviolabilité parlementaire?

Dira-t-on que le Comité central, prévenu, aurait pris les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité de l'Assemblée confiée à son honneur? Sans m'arrêter au caractère humiliant, inacceptable, d'une pareille protection accordée par le gouvernement de l'insurrection au gouvernement du suffrage universel, je nie absolument que le Comité central, même s'il l'eût voulu, disposât de l'autorité nécessaire. Si vous en doutez, écoutez le récit moins connu de l'épisode final des tribulations du général Chanzy.

Le 25 mars, dans la nuit, après six jours d'emprisonnement, M. Chanzy et son compagnon de captivité, le général Langourian, sont conduits à l'Hôtel de ville. *Deux fois déjà*, grâce à de courageuses interventions, dit M. Louis Fiaux, p. 139, le comité central avait signé l'ordre de mise en liberté, et *deux fois cet ordre n'avait pas été obéi!* Les prisonniers sont introduits dans la salle des séances.

« Général, dit Billioray à M. Chanzy, en vous délivrant, le

Comité central est heureux de vous affirmer qu'il est *absolument étranger à votre arrestation*, aussi bien qu'à l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas. » Ici Viart proteste énergiquement; il n'admet pas qu'on qualifie d'*assassinat* un *acte émané de la justice du peuple!* Une violente et interminable discussion s'engage à ce sujet. Enfin, sur l'avis assez judicieux qu'il n'était peut-être pas très politique de rendre deux étrangers témoins de cette petite querelle de famille, le calme se rétablit, et l'un des membres du Comité central conduit les deux généraux en dehors de l'enceinte de barricades formée autour de l'Hôtel de Ville. A ce moment, il prend congé d'eux par ces paroles mémorables : « Messieurs, vous voilà libres! Allez-vous-en, et surtout ne vous faites pas *repincer* (*sic*), car le Comité central serait hors d'état de vous rendre une seconde fois le même service. »

Rappelez-vous, dans les négociations avec les maires, les engagements pris par les délégués du Comité central et constamment violés, ces mairies qu'on promettait de rendre et qu'on ne rendait jamais, etc., etc. La vérité est que le Comité central et plus tard l'assemblée de la Commune *ne pouvaient rien.*

C'est même là ce qui explique comment, dans la dernière période du second siège et au moment de la rentrée des troupes dans Paris, il n'a pas été possible de conclure une capitulation quelconque. M. Thiers pouvait négocier, car, certain de l'obéissance de ses soldats, il avait le droit de prendre des engagements qu'il était en mesure de tenir. Mais le Comité central? mais la Commune? Au premier mot de traité, les violents auraient accusé les modérés de trahison et les auraient probablement emprisonnés ou fusillés; les gardes nationaux n'auraient pas plus obéi aux injonctions pacifiques de leurs chefs qu'ils n'avaient suivi les instructions belliqueuses de Cluseret, de Rossel et de Delescluze. L'exécution des conditions de l'armistice, de la capitulation, était subordonnée à un hasard; un cri, une apostrophe violente pouvaient tout faire manquer, remettre tout en question.

IV.

Du 18 mars au 24 mai, malgré les apparences de légalité prêtées à la Commune par un vote irrégulier, illégal, faussé dans son principe et dans son exécution, Paris n'a connu qu'un seul gouvernement : celui de la foule. Gouvernement irréfléchi, inconscient, irresponsable, à la merci d'un mot, d'un geste, enfin exactement le contraire d'un gouvernement.

Pendant deux mois la sécurité des personnes, le respect des propriétés, la conservation des édifices publics ont dépendu d'un caprice, d'une inspiration spontanée des masses populaires; ajoutons, à leur honneur, que, malgré les incroyables surexcitations dont elles étaient l'objet de la part de leurs prétendus gouvernants, l'ordre matériel a été beaucoup mieux observé que dans les cas du même genre que nous offre l'histoire pendant la Ligue, par exemple, avec laquelle la Commune offre d'étonnantes analogies. En 1871, les Parisiens étaient évidemment moins féroces, moins pillards qu'en 1589.

Mais enfin, pendant ces deux mois, Paris a été comme une maison de fous dont les gardiens auraient été expulsés par les pensionnaires, et à la merci du hasard, de l'inconnu, de l'imprévu, d'un bon ou d'un mauvais mouvement, aussi difficiles à prévoir, à expliquer l'un que l'autre.

Les membres du Comité central et de la Commune auraient pu, à bon droit, décliner la responsabilité d'un certain nombre de crimes qu'ils n'ont certainement pas ordonnés. Ils ne l'ont pas voulu; durant la durée de leur règne, aussi bien que dans l'exil, ils semblent avoir tenu à honneur de prendre à leur compte tous les actes que dans leur procès ils avaient désavoués ou même hautement flétris. (Voir notamment l'interrogatoire de Paschal Grousset.) Nous n'avons pas à juger ici cette attitude commandée par les suggestions rétrospectives d'une vanité bien singulièrement placée.

Mais M. Louis Fiaux, dans son livre, parle des « idées » de la Commune, des « problèmes qu'elle a agités *sans les résoudre* ». Examinons froidement, s'il est possible, ces idées, ces problèmes, cette agitation stérile. Ce sera la fin de notre travail.

V.

Militairement, la Commune n'a fait que la contrefaçon grotesque du premier siège, mais elle a fourni la meilleure démonstration, démonstration par l'absurde, de l'inanité des théories et des critiques blanquistes. On avait préconisé des « sorties torrentielles » ; Duval et Bergeret « lui-même » organisent le 3 avril une « sortie torrentielle »; une demi-douzaine de coups de canon partis du Mont-Valérien la font brusquement rentrer dans son lit pour n'en plus sortir. Dans les forts et derrière les remparts, derrière les barricades surtout, les gardes nationaux se sont bravement comportés; mais, en rase campagne, il a été aussi impossible de les utiliser pendant le second siège que pendant le premier. On ne trouverait pas, du 18 mars au 24 mai, une seule affaire en dehors des fortifications, comparable aux combats de Champigny, du Bourget, etc.

On avait réclamé à grands cris la substitution, dans le commandement, de « l'élément civil » à « l'élément militaire », comme une mesure d'une efficacité souveraine dans les cas les plus désespérés. Il était difficile de placer à la tête des troupes des chefs plus « civils », je veux dire moins « militaires » qu'Eudes, Bergeret, etc. La Commune a dû reconnaître elle-même cependant l'insuffisance de « l'élément civil » et le remplacer partout par des aventuriers militaires plus ou moins exotiques.

On avait hurlé à la trahison parce que l'artillerie des forts ne tirait pas constamment sur les Prussiens, même quand ils étaient hors de portée. Dans la première semaine du second siège, les canonniers communards se livrèrent pendant quarante-huit heures à une véritable orgie de tir, qui remplit Paris de terreur, mais que Cluseret dut faire cesser en constatant que pas un soldat de l'armée de M. Thiers n'avait été atteint.

Et ainsi de suite.

Au point de vue « social », qu'a fait la Commune? Encore aujourd'hui, après neuf ans bientôt, il est impossible, sous ce rapport, de lui trouver une étiquette appropriée dans le chaos des dénominations socialistes. Était-ce un gouvernement mutuelliste, collectiviste, nihiliste? Personne ne peut le dire. Parmi ses actes, nous ne relevons, à cet égard, qu'une insulte à la mémoire de Pierre Leroux accusé dédaigneusement de « mysticisme », un décret empêchant les boulangers de travailler la nuit, et une plainte amère de Frankel, l'internationaliste, contre la Commune elle-même, à raison des marchés de fournitures qu'elle cherchait à passer aux meilleures conditions possibles, comme le premier gouvernement bourgeois venu.

Au point de vue patriotique, n'insistons pas. M. Louis Fiaux reconnaît lui-même que la Commune n'a pas songé un seul instant à se tourner contre les Prussiens, et il blâme, avec une énergie dont il faut lui savoir gré, la coupable pensée de vouloir détacher Paris de la patrie française pour en faire une république libre.

Nous ne pensons pas devoir nous arrêter davantage au décret de la Commune séparant l'Église de l'État. Ce qui est difficile dans cette grave question, ce n'est pas de rendre un décret inexécutable, c'est de trouver un procédé qui sauvegarde des droits, des intérêts, des traditions, des libertés également respectables.

Arrivons enfin à la grande « idée » de l'insurrection de 1871, à l'autonomie de la Commune, telle qu'elle est définie dans un manifeste publié le 19 avril par le *Journal officiel* de Paris. Nous citons *in extenso :*

« C'est l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France et assurant à chacune l'intégralité de ses droits, à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes comme homme, citoyen et travailleur.

« L'autonomie de la Commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'unité française.

« Les droits inhérents à la Commune sont :

« Le vote du budget communal, recettes et dépenses; la fixation et la répartition de l'impôt; la direction des services locaux; l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement; l'administration des biens appartenant à la Commune;

« Le choix par l'élection ou le concours avec la responsabilité et le droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires communaux de tout ordre;

« L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées; la libre défense de leurs intérêts; garanties données à ces manifestations par la Commune seule, chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité;

« L'organisation de la défense urbaine et de la garde nationale, qui élit ses chefs et veille seule au maintien de l'ordre dans la cité.

« Paris ne veut rien de plus à titre de garanties locales, *à condition, bien entendu, de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes.*

« Mais, à la faveur de son autonomie et profitant de sa liberté d'action, Paris *se réserve d'opérer, comme il l'entendra, chez lui* les réformes administratives et économiques que réclame sa population; de créer des institutions propres à développer et à propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit, à *universaliser le pouvoir et la propriété* suivant les nécessités du moment, le vœu des intéressés et les données fournies par l'expérience (1). »

En résumé, ce programme comprend :

1° La destruction de l'unité administrative, financière, judiciaire (fixation et répartition de l'impôt au gré de chaque commune, élection des magistrats dans chaque commune suivant des formes et des règles déterminées par elles);

2° Destruction de l'unité de l'armée nationale (organisation de la défense urbaine et de la garde nationale suivant des formes et des règles déterminées par chaque commune);

3° La dictature de Paris et des grandes villes sur toutes les communes voisines dans un rayon d'au moins trente lieues. Paris exige, en effet, que la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, se conforme aux mêmes principes que lui. En cas de dissentiment avec « la grande administration centrale », il est évident que c'est Paris qui doit l'emporter. Pour le réduire à l'obéissance « au pacte fédéral », il ne faudrait pas moins que la coalition des gardes nationales de toutes les autres communes, quittant leurs foyers, se groupant sous un commandement unique. Dans le cas d'un différend avec une autre commune, je ne vois pas comment celle-ci pourrait opposer à Paris une résistance quelconque. Pendant la durée de l'insurrection, un conflit s'est élevé entre Paris et Vincennes; Vincennes a naturellement dû céder, et, sous le régime nouveau, cette commune aurait difficilement décidé les autres à venir à son secours.

Je ne parle point ici de la défense nationale.

Cette organisation par communes n'est pas aussi nouvelle qu'on le croit. C'était celle de nos ancêtres les Gaulois, ce qui a permis à César de réduire en servitude, en sept ou huit ans, avec une armée de quarante mille Romains, un peuple belliqueux qui comptait déjà une vingtaine de millions d'âmes. Par l'effet d'une organisation municipale beaucoup plus savante cependant, l'Italie a été rayée de la liste des nations indépendantes pendant un millier d'années.

4° Il m'est impossible de comprendre ce que deviendront dans ce système, malgré toutes les déclarations théoriques imaginables, la liberté des minorités et la liberté des individus. La Commune de Paris est nommée au suffrage universel, c'est-à-dire qu'il suffit de la moitié plus une des voix pour créer un gouvernement. S'il plaît à ce gouvernement d'*universaliser la propriété* par un décret, contre le gré des propriétaires, ou d'exproprier les industriels des ateliers créés par eux, comme le voulait le sieur Vésinier pendant le premier siège, ou de décréter la gratuité du crédit, la suppression des loyers, enfin de se livrer en grand à une expérience quelconque de même ordre, qui protégera les pro-

(1) On assure que ce programme aurait été improvisé par Jules Vallès, le jour où, par la retraite de M. Thiers, il s'était trouvé maître du *Journal officiel*, mais à court de *copie*. Ce qui tendrait à le faire supposer, c'est que, du 6 avril au 24 mai, ce fameux programme n'a jamais été l'objet des délibérations de la Commune.

priétaires, les industriels, les prêteurs, etc., contre cette vivisection d'un nouveau genre?

Aujourd'hui le suffrage universel de la France, une et indivisible, offre, par le nombre et la variété des circonscriptions, la garantie certaine que les minorités seront au moins représentées dans les assemblées électives. De plus, parmi ces assemblées, les deux plus importantes, le Sénat et la Chambre, se font mutuellement équilibre; les autres conseils généraux, municipaux, ont des attributions définies, limitées. Tout abus ou excès de pouvoir de leur part est immédiatement réprimé par le gouvernement gardien des lois, préposé à leur exécution. Enfin des tribunaux non électifs protègent les particuliers contre l'application abusive des lois ou des décrets.

Aux États-Unis, cette terre classique de la liberté et du fédéralisme, la cour suprême a même le pouvoir de suspendre l'exécution des décisions votées par le parlement, toutes les fois que la liberté, le droit individuel lui semblent lésés.

Dans les pays où l'organisation communale est le plus forte, en Suisse ou dans les anciennes communes d'Allemagne, de France, d'Italie, un mode savant et compliqué d'élections assure ou assurait aux minorités et aux individus le libre exercice de leurs droits.

Dans l'élucubration *simpliste* de la Commune de Paris, je ne vois aucune garantie de ce genre, et il est certain que, si la grande ville était soumise à une organisation ou plutôt à une désorganisation pareille, les Vésinier, les Raoul Rigault, les Blanqui y resteraient encore, ne fût-ce que pour attendre les résultats de leurs expériences intéressantes; mais la science, mais l'industrie, mais le commerce, mais la richesse, déserteraient immédiatement un séjour aussi dangereux.

Nous ne croyons pas nécessaire de pousser plus loin cette analyse, et nous serions plutôt tenté de nous justifier auprès de nos lecteurs d'avoir aussi longuement discuté un programme pareil. Notre excuse ici, c'est le désordre qui règne encore sur ce sujet dans un certain nombre de cerveaux même cultivés, comme celui de M. Louis Fiaux par exemple, désordre qui accuse nettement les lacunes de notre instruction politique.

Nous avons cherché, dans cette longue étude, à nous maintenir strictement sur le terrain de la théorie et du droit, écartant systématiquement les faits contingents, comme les assassinats, les incendies, etc. Il nous semble avoir prouvé qu'en présence des Prussiens victorieux, avec lesquels il fallait conclure la paix, M. Thiers était obligé de réprimer à tout prix l'insurrection communaliste, même supposée pure de tout excès, sous peine d'exposer aux plus grands périls l'unité et jusqu'à l'existence de la France.

Notre ferme conviction est qu'en remplissant ce rigoureux devoir dans toute son étendue M. Thiers, en même temps qu'il sauvait le pays et le suffrage universel, a fondé la république.

Enfin, nous avons beau chercher avec le parti pris de la plus rigoureuse impartialité, nous ne parvenons pas à découvrir dans l'insurrection de 1871 ce qui aurait pu l'autoriser à compter sur une revanche dans l'avenir, c'est-à-dire la moindre idée de la moindre valeur.

GEORGES GUÉROULT.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

La science positive et la métaphysique (1)

L'empire des sciences va s'étendant chaque jour. Les méthodes scientifiques s'introduisent partout; elles ont renouvelé la critique littéraire, donné de l'autorité au roman, offert des modèles à la poésie. Elles tendent à reconstruire la politique et la morale et s'essayent d'abord à régler l'éducation. Bientôt elles mesureront tout élan de l'âme, tout essor de l'esprit.

C'est jouer gros jeu que de les répudier. Les métaphysiciens eux-mêmes ne s'y hasardent guère; ils sont plutôt portés à rechercher le crédit qu'elles donnent et travaillent la plupart du temps à faire de la métaphysique une science : c'est leur but suprême, leur rêve le plus cher. Rêve chimérique, disent quelques savants, et de leur mépris pour les rêveurs ils se font une philosophie; tandis que d'autres tournent leur science même vers les problèmes ontologiques et la poussent plus loin qu'elle ne peut aller. M. Liard ose rompre avec les usages, braver l'opinion et réclamer pour la métaphysique une place à part, en dehors de la science. La confusion, suivant lui, ne profiterait à personne. Les objets que la science analyse d'ordinaire, les sons, les couleurs, les formes, les mouvements, n'enferment pas le dernier secret des choses; et les principes qui la dirigent se refusent, l'auteur le démontre, à la conduire au delà de ces objets. Lors donc qu'elle prétend expliquer tout ce qui est explicable, ou bien elle rétrécit arbitrairement le cercle de nos pensées, ou bien elle s'aventure et fait fausse route. Mais si l'on renonce à sa tutelle, si l'on ose choisir des chemins qui ne soient pas les siens, ne risque-t-on pas de s'égarer encore davantage? N'est-elle pas la seule autorité? Non, répond M. Liard : la conscience mérite aussi d'être écoutée; c'est elle qui nous permettra de pénétrer dans l'intimité des êtres et nous élèvera jusqu'à l'absolu.

I.

L'absolu est l'objet propre de la métaphysique. Matérialistes, panthéistes, spiritualistes poursuivent également l'absolu; les uns cherchent un fondement solide, les autres une source de vie, les autres un principe d'action; tous, une existence qui ne repose sur rien, qui se suffise à elle-même. Notre esprit a besoin de s'arrêter et de se prendre à un commencement ou à une fin, et c'est pour cela que l'homme est un animal philosophique. Or les lois découvertes par les savants ne font jamais que rattacher un phénomène à ses conditions, et la loi la plus générale, la formule souveraine qui résumerait le monde physique ne nous donnerait ni un

(1) *La Science positive et la métaphysique*, par Louis Liard, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. — Germer Baillière.

commencement ni une fin, mais une transition; elle ne nous donnerait pas l'absolu. Le microscope et le scalpel mettent sous nos yeux des parties liées entre elles, mais non l'unité même; et l'être en soi n'est point un résidu qu'on puisse trouver un jour au fond d'un creuset. Il faut, pour l'atteindre, user d'autres moyens. Mais ici nous rencontrons un premier obstacle, la barrière dressée par les positivistes, la défense faite par eux de chercher quelque chose au delà des phénomènes.

C'est une façon de régner sur la métaphysique que de la mettre en interdit. On lui impose un régime, le régime du silence; on relègue à jamais dans la nuit cette province obscure où les lumières de la science s'éteignent, et l'on ne se demande même pas s'il y a d'autres lumières. La « loi des trois états » dispense de tout examen; elle assure à la science le privilège de vivre et de briller et condamne le reste à disparaître; on n'a cure de revenir sur cette condamnation. On se raille des méditations solitaires de l'esprit, de ses retours sur lui-même, on ne comprend que l'expérience « bilatérale », où nos idées s'appuient sur les choses, bien que nous soyons toujours d'un même côté. On ne considère comme sujets d'étude sérieuse que « la matière et ses forces », sauf à ne définir ni forces ni matière, car alors on tomberait dans la métaphysique. On se garde bien d'entreprendre une revue complète de nos moyens de connaître; ce serait un « péché contre la méthode » que d'aborder la psychologie sans passer par la physiologie : chaque chose doit avoir son tour, et l'on n'en est plus à discuter la hiérarchie des sciences promulguée par Aug. Comte; c'est maintenant un axiome, un dogme sacré, tout comme la loi des trois états. Enfin l'on pourrait, si l'on voulait, se retrancher dans un seul argument : les sciences ne s'occupent que du relatif; la métaphysique s'occupe de l'absolu ; donc la métaphysique est une chimère. Le positivisme, conclut M. Liard, est un dogmatisme sans critique. Et il passe outre.

II.

Les empiristes anglais n'hésitent pas à commettre ce péché contre la méthode, qui fait reculer nos positivistes. Ils interrogent simultanément l'esprit et les choses et déterminent avec soin la provenance de ce qu'ils trouvent dans l'esprit. Si en effet il y avait en nous quelque connaissance qui ne vînt pas des objets, qui ne fût pas un dépôt de l'expérience, peut-être y verrions-nous une échappée vers l'absolu, et peut-être la science n'aurait-elle plus le droit de nous retenir. Bien mieux, si cette pensée indépendante agissait sur les données de l'expérience et les transformait, si elle répandait sa clarté par le monde et seule en faisait ressortir l'ordre à nos yeux, si la science était sa création, la métaphysique qu'elle pourrait faire éclore participerait sans faute à la certitude scientifique. Il est vrai que l'école anglaise ne découvre dans les procédés de notre intelligence aucune trace d'originalité. Nous ne sommes, d'après elle, que des mimes; nous excellons à reproduire, mais nous ne tirons rien de notre fonds. La nature fait peu à peu notre éducation, elle nous façonne et nous plie à son image : ce qu'elle répète, nous le répétons ; ce qui est chez elle une loi devient chez nous une habitude ; ses allures nous sont si familières, que nous les copions d'avance. Ainsi naissent et se développent nos inductions, ainsi la science grandit en nous. Et puis de ce flot confus de phénomènes qui vient battre notre esprit il se dégage comme un son unique ; et nous finissons par ne plus percevoir qu'une seule impression : de là les notions abstraites de temps, d'espace et de nombre, qui ne sont pas des notions premières, mais bien des notions dernières.

Mais si nos inductions n'ont pas plus de valeur que de simples pressentiments, que devient l'autorité de la science? demande M. Liard. Et si les pures idées sur lesquelles travaillent les mathématiciens sont sorties des choses, comment expliquer qu'elles soient infiniment plus parfaites et qu'elles s'étendent à notre gré? Abstraire, généraliser, induire, ces opérations, qui constituent la science, ont d'autres points d'appui que de simples associations. Notre esprit à ses débuts est déjà doué d'une certaine habileté : il suit des règles, il applique une méthode : d'où lui vient donc cette éducation première, antérieure à tout contact?

M. Spencer tient une réponse prête : ce n'est pas l'individu seulement qui est élevé par la nature, c'est l'humanité, c'est l'ensemble des êtres depuis des milliards de siècles (le temps ne coûte rien).

A mesure que la vie s'est enrichie de nouveaux organes et qu'elle a multiplié ses attaches, la conscience s'est accrue de nouvelles images et s'est mise de plus en plus à l'unisson du monde. Ses progrès s'accumulant comme ceux de la vie, il n'est pas malaisé de comprendre comment chacun de nous trouve en soi une intelligence toute faite : l'intelligence va de pair avec l'organisme, et l'homme d'aujourd'hui se superpose, âme et corps, à l'homme d'autrefois, de même que celui-ci avait ses assises en des couches plus anciennes. Une seule évolution amène la naissance de l'instinct et l'éveil de la raison, fait petit à petit la puissance de l'un et l'autorité de l'autre : pas de différences, des degrés seulement. Nos idées innées, nos principes, nos axiomes se recommandent par une certaine antiquité, mais en fin de compte ne remontent qu'à l'expérience et ne sont rien que des ajustements héréditaires. — L'évolution a de merveilleux pouvoirs, réplique M. Liard; elle nous conduit par des pentes insensibles, et nous arrivons au but proposé sans nous douter de la longueur du chemin. Est-ce qu'il n'y aurait pas là quelque prestige? Cette continuité dont on se réclame n'existe que pour les yeux; qu'on raccourcisse à plaisir les intervalles, qu'on les rende imperceptibles et difficiles à compter, on ne les supprimera pas : entre deux moments du progrès, il ne peut y avoir un nombre de moyens termes réellement infini; tout nombre est fini, par cela même qu'il est un nombre. Et l'on a beau dire, ces moyens termes représentent une série de petits accroissements, de petites apparitions, car le second moment renchérit sur le premier. Ceci ne laisse pas d'être embarrassant. S'il suffit d'atténuer les nouveautés qui surgissent pour les faire accepter sans trop de peine à notre imagination, notre raison se montrera sans doute moins accommodante : elle

exigera autant d'explications pour un fétu que pour une montagne, et, comme elle n'en recevra pas davantage; elle ne sera pas satisfaite. L'hypothèse de l'évolution ne fait en somme que disséminer la création dans le temps et dans l'espace; elle propage le mystère au lieu de le dissiper. Mais supposons qu'elle n'ait rien de mystérieux; admettons que les lois de notre pensée se soient établies lentement, sans addition aucune, par simple transformation : quel en a été le premier germe ? Une idée sans objet sensible ? L'expérience alors est détrônée. Un objet vierge encore de toute pensée ? Mais un tel objet n'a pas encore de relations déterminées, puisque l'esprit n'est pas intervenu; il ne contient pas le premier élément d'une loi, ou bien il faut dire que les relations mêmes sont des objets et jouissent d'une existence indépendante. Notre entendement de l'heure présente cherche vainement à se retrouver dans ce passé problématique. Aussi bien il a trop changé.

III.

L'expérience, même antédiluvienne, n'a donc pu former la raison; les lois de la pensée, les principes de la science n'émanent point de ce qui arrive et passe. Reste à savoir si l'absolu s'y révèle. Temps, espace, nombre, substance et cause, voilà les notions au moyen desquelles nous ordonnons les phénomènes; quant à la loi de non-contradiction, qui les domine toutes, elle ne fait que rendre possible la pensée elle-même. Le temps, l'espace et le nombre s'appliquent non seulement à ce que nous observons, mais encore à tout ce que nous pouvons imaginer : pas d'objet, soit réel, soit possible, qui échappe à l'une quelconque de ces trois lois; nous ne nous représentons rien qui n'ait étendue et durée, rien qui ne réunisse des parties dans un tout. En idée, nous ne saurions dépasser les bornes du temps, de l'espace et du nombre; nous ne saurions les atteindre, elles fuient sans cesse devant nous; et cependant la réalité doit avoir des limites, autrement il existerait actuellement un nombre infini, un nombre qui ne serait pas un nombre. Que conclure? c'est que le temps, l'espace et le nombre ne correspondent à aucun être en soi, qu'ils appartiennent uniquement à notre esprit, qu'ils nous servent simplement à grouper les phénomènes ou à leur préparer des cadres, qu'ils sont en nous comme des pouvoirs illimités, rien de plus. Les lois de substance et de cause ne s'étendent pas ainsi dans les champs du possible; elles ne portent que sur les faits. Les accidents si variés qui changent sans cesse la face du monde ne nous apparaissent pas comme isolés, comme indépendants les uns des autres; nous leur supposons un fond commun, une base fixe; et, en effet, nous voyons qu'ils se résolvent les uns dans les autres, et tous en un phénomène unique toujours identique à lui-même, le mouvement. « La quantité d'énergie est constante dans la nature », telle est l'expression scientifique déterminée par l'expérience; telle est, pour mieux dire, l'application de la loi de substance. Mais si nous cherchons la substance en dehors des faits, dans l'absolu, nous sommes conduits à inventer on ne sait quel support, insaisissable autant qu'immuable, et nous regardons sans y rien comprendre la multiplicité qui sort de cette mystérieuse unité. De même, si la loi de cause nous force à enchaîner les phénomènes, à faire des uns la suite et la continuation des autres, il ne faut pas qu'elle nous pousse, par delà ce que nous voyons, vers la cause absolue. Des causes qui ne seraient pas de simples conditions et qui introduiraient du nouveau dans l'univers y apporteraient l'anarchie; elles le rendraient inintelligible. Ainsi, dès que nous voulons aborder l'être en soi, les principes de la science, sur lesquels nous comptions nous appuyer, se dérobent et s'évanouissent.

IV.

La plupart des philosophes se sont pourtant obstinés à pénétrer dans l'absolu par cette voie trompeuse. Pythagore s'attachait au nombre comme à l'essence des choses; les panthéistes se jettent à corps perdu dans la substance; les spiritualistes se laissent conduire par la loi de cause jusqu'à une « cause première »; une fois là, ils se révoltent et s'arrêtent brusquement. Les matérialistes donnent tête baissée dans tous les faux êtres en soi : temps, espace, nombre, substance, cause, ils n'oublient aucun des éléments du mécanisme; si leur système paraît clair, c'est que les illusions y sont multipliées. Mais ils n'échappent pas à la nécessité commune. Des formes vides, telles que les lois de la connaissance, ne se tiennent pas toutes seules, alors même qu'on les met les unes contre les autres; pour leur donner de la consistance, il faut les remplir, il faut y introduire des éléments réels. Et l'on n'ira pas chercher ces éléments dans les phénomènes, dans les objets, qui, par nature, ne contiennent rien de métaphysique; bon gré, mal gré, on les prendra dans le sujet, dans la conscience.

Revenons un peu sur nous-mêmes. Notre vie intime ne ressemble pas au monde que nous voyons et que la science analyse; elle n'est pas gouvernée de la même manière. Les idées qui déterminent nos actes ne nous poussent point par derrière; elles se montrent devant nous et agissent par leur seul attrait. Lorsque plusieurs se présentent à la fois, nous avons à choisir, car elles n'ont pas toutes les mêmes titres, elles ne sont pas toutes également dignes d'être réalisées; à vrai dire, la meilleure seule a droit à l'existence. C'est l'œuvre de notre liberté d'isoler la meilleure et de reléguer les autres dans l'ombre. — Outre les conditions et les causes qui relient les faits entre eux, il y a donc des raisons et des fins qui leur donnent un sens et une valeur. La perfection est la fin suprême, la grande raison d'être; elle se suffit à elle-même : l'âme qui se décide pour elle s'affranchit de toute impulsion fatale, devient libre. Une liberté pleine et entière, une liberté pure ne se confondrait-elle pas avec la perfection, ne serait-elle pas l'absolu ?

Les matérialistes, contraints d'emprunter à l'âme pour faire de la matière autre chose qu'un mot, lui ont pris le moins possible; de l'activité libre, se faisant à elle-même sa loi, ils n'ont gardé que la tendance nue, ou la force. Aussi ne peuvent-ils expliquer ni cette activité, ni la vie elle-même,

où se manifestent déjà un concert, un dessin, une fin. Leur monde est terne, froid, tout uni : le mouvement vaut le mouvement, les différences d'intensité ou de complication ne touchent pas notre cœur. Les panthéistes transportent de la conscience dans la substance quelque chose de plus que la force; ils admettent que la nature s'organise et par conséquent accommode des moyens à des fins; mais ils lui refusent la faculté d'adopter ou seulement de concevoir le plan qu'elle suit. S'ils expliquent la vie, ils n'expliquent donc pas la liberté; leur monde est fait à l'image d'un animal. — Les spiritualistes vont tout de suite à l'essence de l'âme et font de leur cause absolue une cause libre; leur doctrine est donc plus large que les autres, elle comprend les trois degrés de l'être, puisqu'elle comprend le plus haut. Seulement une cause absolue a de quoi étonner et troubler notre esprit : n'est-ce pas une fin absolue qu'il faudrait dire? Renonçons une fois pour toutes à ce qui peut nous venir des objets ou des règles que nous leur appliquons; composons la métaphysique entière avec ce que nous trouvons en nous. La liberté imparfaite que nous possédons est, pour ainsi dire, un germe d'absolu; elle nous fera songer à cette liberté idéale qui seule justifie l'existence de l'univers; et les êtres nous apparaîtront échelonnés sur le chemin de la perfection, mais animés d'un même souffle, tendant à un même but; derrière le mouvement, nous démêlerons l'effort, saisissant ainsi ce qu'il y a de plus profond. Leibnitz voyait « de la géométrie partout et de la morale partout ». Que la métaphysique laisse la géométrie et s'occupe de la morale.

V.

M. Liard excelle dans la discussion. C'est un logicien de race (1) : il se complaît dans les questions de méthode et les traite avec une vigueur et une précision rares. Les plus rudes besognes ne l'effrayent pas : il aborde vaillamment et poursuit sans faiblir la démonstration la plus ardue, l'enquête la plus longue et la plus épineuse. Calme et sûr de lui-même au milieu des difficultés, il en vient à bout sans grands gestes et sans éclats de voix. Peut-être l'austérité de son style va-t-elle parfois jusqu'à la raideur, la concision jusqu'à l'âpreté; cela vaut mieux, après tout, que l'excès inverse. Tel qu'il est, ce livre a un caractère, marque une voie et laissera une trace. Il y manque pourtant quelque chose : une suite. M. Liard met en lumière, par des analyses nouvelles d'une régularité et d'une correction irréprochables, les limites où s'arrête la science; il indique ensuite comment doit procéder la métaphysique. Le dirons-nous? cette dernière partie de son ouvrage ne satisfait pas pleinement l'esprit; après la règle on voudrait l'exemple. L'exemple ici est nécessaire; la règle ne peut être jugée qu'à l'épreuve. M. Liard n'a écrit encore qu'une sorte d'introduction à la métaphysique; cela ne nous suffit pas, il faut qu'il nous donne une métaphysique. Découvrir comment la loi morale s'impose, non seulement à l'homme, mais à tout ce qui existe, et jusqu'à quelles profondeurs ignorées rayonne l'idée du bien, n'est-ce pas la plus noble tâche qui puisse tenter un philosophe? n'est-ce pas, comme disait Platon, un beau risque à courir?

LOUIS FOCHIER.

(1) Deux autres ouvrages importants de M. Liard ont pour titres : le premier, *les Définitions géométriques et les Définitions empiriques*; le second, *les Logiciens anglais contemporains*.

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Sébastien Bach (2)

La vie de Jean-Sébastien Bach, écrite en allemand par Bitter, vient d'être traduite en anglais et judicieusement abrégée par miss Kay Shuttleworth. De tous les biographes du grand compositeur, Mizler, Forkel et bien d'autres, Bitter est le plus estimé; mais cette minutie de détails qui rend les biographies allemandes fatigantes, et qui a paru trop grande ici même aux Anglais, rendait pour nous le livre de Bitter peu abordable. Grâce à d'heureux retranchements, nous avons maintenant un portrait de Bach tracé à grands traits, tel qu'il convient à cette noble figure.

Le nom seul de Sébastien Bach nous transporte en imagination dans un milieu grave et sévère. Nous voyons au fond d'une cathédrale un homme religieux et modeste, oublieux du monde, improvisant sur l'orgue comme dans un monologue avec son Dieu. Fils de Luther par le caractère de son génie comme par son éducation, il a consacré sa vie à une pensée unique : faire de la musique sacrée la plus haute expression de la foi, le culte par excellence. Luther, lui aussi, était un grand musicien; Bach remontait à lui, et, s'emparant respectueusement de son œuvre, l'enrichissait, sans l'altérer, des développements harmoniques que sa science immense du contrepoint lui fournissait. Comme le dit sir Julius Benedict, l'auteur d'une préface à la *Vie de Sébastien Bach*, les Allemands, si fiers qu'ils puissent être de leur grandeur politique présente, doivent voir avec tristesse la destruction de ces paisibles nids, de ces petits États d'Allemagne qui pouvaient demeurer étrangers aux complications politiques, conserver les vieilles mœurs patriarcales et religieuses et servir de refuge au travail de la pensée. Véritable séminaire d'artistes, de musiciens surtout, chaque duché, chaque électorat avait un prince qui possédait une musique de chambre, une musique de chapelle, et qui était connaisseur lui-même, une cathédrale, une maîtrise, et surtout un public dont la musique était la grande affaire. Aujourd'hui un homme de la trempe de Bach n'est plus pos-

(1) Voy. pour cette série la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878, 25 octobre et 15 novembre 1879.

(2) *The Life of Johann Sebastian Bach*, from the German of C.-H. Bitter, translated and abridged by Janet Kay Shuttleworth, with Preface by sir Julius Benedict. — Londres. (Houlston and sons.)

sible. Tant de calme et de recueillement ne pourraient durer au milieu des bruits du siècle.

I.

La réforme protestante, en introduisant dans la musique l'élément nouveau du choral, que chantait la congrégation et qu'accompagnait l'orgue, a fait faire un grand pas à la science du compositeur. Dans l'Église catholique, le prêtre et les clercs chantaient seuls; les *soli* étaient par conséquent la partie la plus intéressante et la plus cultivée de la musique sacrée. Une grande voix montant au ciel et accompagnée seulement par le peuple, tel est l'idéal du culte catholique ; chez les protestants, au contraire, c'est l'assistance entière qui chante et qui, pour ainsi dire, officie. La musique en parties, la science du contrepoint s'étaient naturellement développées sous l'influence de cette conception nouvelle du rôle des laïques dans le temple. Tout organiste d'église devait être un contrepointiste, et déjà depuis plus d'un siècle les ancêtres de Sébastien Bach l'étaient avant qu'il eût porté cet art au plus haut point de la perfection. Ils étaient voués à la composition de la musique sacrée, et si grande en était la spécialité dans la famille, que jusqu'à la fin du siècle dernier le nom de *Bach* était employé à Erfurt comme synonyme de celui de musicien d'église.

Si l'on connaissait toujours les ascendants d'un homme de génie, on rendrait gloire à la loi de l'hérédité. En ce qui concerne Sébastien Bach, nous pouvons la voir clairement en action. D'abord, l'instinct musical se révèle modestement chez un pauvre garçon boulanger qui emporte son luth au moulin et qui en joue tout le temps qu'on emploie à moudre son blé. Il s'appelait Veit Bach et habitait Presbourg, quoiqu'il fût Allemand d'origine. Chassé de Hongrie par les persécutions religieuses dans la seconde moitié du XVIe siècle, il revint dans son pays et s'établit comme boulanger dans un village près de Gotha. Ensuite, le fils de Veit, Hans Bach, refuse de pétrir la farine et s'attache aux pas du joueur de flûte de la ville. De cet Hans naissent trois fils : Johann, Christophe et Heinrich, qui deviennent organistes à Schweinfurt, à Weimar et à Arnstadt. Tous leurs enfants sont musiciens de profession : l'un des fils de Heinrich, Johann Christophe, est un des premiers compositeurs de son temps, et les quatre fils de Johann Christophe sont maîtres de musique, les uns en Angleterre, les autres en Allemagne. Enfin, le père de Sébastien, Johann-Ambrosius Bach, est établi comme musicien dans la petite ville d'Eisenach, au fond de la Saxe-Weimar, et, à l'époque où brille le grand maître, près de trente Bachs sont employés comme organistes dans les églises de la Thuringe, de la Saxe et de la Franconie. Ils vivaient obscurément, modestement, laborieusement, contents d'avoir l'approbation de leurs princes, la sympathie de leurs corréligionnaires et le témoignage de leur bonne conscience d'artistes. Le temps n'était pas aux succès bruyants, aux louanges ampoulées, aux prétentions dogmatiques. Ces humbles et savants musiciens, créateurs du grand art, n'attendaient point d'autre récompense de leurs travaux que le pain quotidien de leurs enfants.

Sébastien Bach, en qui se résumèrent à la fois le génie et les vertus de la famille, naquit le 16 mai 1685. Eisenach, son berceau, est une jolie petite ville thuringienne qui, à cette époque, n'avait que cinq ou six mille âmes et que hantent les grands souvenirs. Sur le sommet de l'une des collines boisées qui l'enserrent se voit le château de Wartburg, où Luther a vécu et où jadis les Minnesänger ont chanté. Le père de Sébastien était maître organiste de l'église. Le bonheur régnait au foyer domestique. Mais à dix ans l'enfant était orphelin, et il apprenait les peines de la vie. Adopté par son frère aîné, également organiste à Ohrdruff, il fut durement traité par lui. Une espèce de jalousie empêchait celui-ci de pousser l'éducation musicale de son jeune frère ; Sébastien s'efforçait de lui dérober ses manuscrits pour les copier, la nuit, au clair de lune, car il n'avait pas de chandelle. Cette existence dura quatre ans. Après quoi, le frère aîné mourut, et Sébastien resta seul au monde. Comme il avait une belle voix, on l'engagea parmi les choristes de l'école latine. Ce ne fut là encore qu'une ressource provisoire. Sa voix de soprano se perdit avec l'âge; il fut congédié et ne vécut plus que d'une manière précaire, livré à lui-même pour son éducation musicale et pour le reste. Son unique plaisir était d'aller à l'église entendre l'orgue, et souvent il faisait à pied le voyage de Hambourg pour avoir le bonheur d'écouter, caché dans un coin (car ces vieux maîtres étaient jaloux des secrets de leur art), le jeu merveilleux de l'organiste Reinken. On raconte qu'un jour qu'il revenait affamé, l'enfant regardait tristement par la fenêtre d'une cuisine d'auberge d'où s'échappaient d'appétissants parfums. Trop fier pour demander l'aumône, il allait passer son chemin, quand deux têtes de hareng, lancées de la fenêtre, tombèrent à ses pieds. Un voyageur, touché de sa maigreur et de sa souffrance, lui envoyait ce relief du festin. La vue des têtes de hareng fit venir à Sébastien l'eau à la bouche; il les ramassa avidement : quelle ne fut pas sa surprise en trouvant que le bienfaiteur inconnu avait caché dans chacune un ducat!

Nous trouvons Sébastien Bach, à dix-huit ans, organiste de l'église d'Arnstadt, la vieille cité thuringienne. Son salaire était petit, même pour le temps : deux cent cinquante francs par an environ, et quelque chose en plus pour le logement. Le jeune maître n'en demandait pas davantage, car la frugalité est la compagne du travail. N'ayant pas été régulièrement instruit dans la science de la composition, il étudiait infatigablement pour en découvrir les règles, les trouvait d'instinct et se formait ainsi lui-même. De là peut-être l'originalité profonde de son style, la grandeur de ses conceptions individuelles. Toutefois, c'était là une manière lente d'apprendre, et tandis que Hændel, à peine âgé d'un an de plus que lui, était déjà célèbre, Sébastien était encore parfaitement inconnu. Quand il voulut aller à Lubeck, en 1705, pour entendre l'organiste Buxtehude, il fut obligé de faire le voyage à pied par un temps d'hiver, et, au lieu de la réception empressée qu'Hændel avait trouvée, il dut contenter son désir en se dérobant dans un coin obscur de l'église.

Toutefois il put, l'année suivante, obtenir l'emploi d'organiste dans la ville de Mulhausen, où la musique de l'église était mieux montée que dans la ville d'Arnstadt et où la municipalité eut le bon goût de le laisser fixer lui-même le chiffre de ses appointements. Bach n'abusa point de cette munificence. Il représenta seulement qu'il allait se marier (il épousait Maria Barbara Bach, sa cousine) et demanda qu'il fût ajouté aux deux cent cinquante francs par an qu'il avait coutume de recevoir « trois grands sacs de blé, deux cordes de bois, avec du menu bois pour allumer le feu, et que la ville lui prêtât un char pour faire son déménagement ». Ces naïfs détails, ces modestes désirs, mis en regard d'une œuvre de génie, ont une saveur particulière.

Partout où il allait, Sébastien Bach rencontrait une difficulté : l'idéal musical trop étroit de ceux à qui il avait affaire. Comme il changeait le caractère de la musique sacrée, qu'il multipliait les parties et les développements, il lui fallait des moyens nouveaux. Jamais on ne lui donnait assez de choristes, jamais on ne les lui laissait assez longtemps pour qu'il pût compléter leur instruction musicale ; de là des réclamations sans fin auprès des autorités, des ruptures fréquentes et des changements multipliés de résidence. D'Arnstadt il avait passé à Mulhausen ; de Mulhausen il passa à Weimar, d'abord en qualité de musicien de chambre du duc Guillaume-Ernest, puis comme organiste de l'église. En 1717, il entra au service du prince d'Anhalt-Cöthen, qui lui avait fait offrir d'être son maître de chapelle. Aujourd'hui on montre encore à Cöthen, dans une église abandonnée et profondément enfoncée dans le sol, un vieil orgue qui sert aux études des séminaristes : c'est l'instrument vénérable du grand maître. Enfin, en 1723, Sébastien Bach, alors âgé de trente-huit ans et reconnu désormais par toute l'Allemagne pour le premier des Bachs, s'installa à Leipsick comme directeur de toutes les musiques d'église de cette ville, et il y resta jusqu'à sa mort.

Il est curieux de lire le contrat en quatorze articles que passa avec Bach la ville de Leipsick. Un de ces articles stipule qu'il « ne fera pas des morceaux trop longs et de la musique d'opéra, mais seulement des compositions graves propres à exciter les assistants à la piété ». Cette recommandation n'était pas nécessaire : le maître n'avait pas autre chose en vue. Sa vie à Leipsick était heureuse. Il allait d'une église à l'autre, dirigeant ses chœurs avec le plaisir d'un botaniste qui visite ses jardins. Il tenait l'orgue le dimanche de six heures du matin à cinq heures du soir et jamais ne se lassait. Dans la semaine, faisant trêve à ses occupations pieuses, il donnait des concerts, dont la mode commençait à se répandre, et pour ces réunions il écrivait des morceaux de musique profane, tels que la *Cantate du café*, la *Cantate de la joie*, la *Lutte entre Phœbus et Pan*, qui étaient comme les jeux de sa muse. Les étudiants de la ville l'entouraient et lui servaient alternativement d'auditeurs et d'exécutants. Sa maison était ouverte à tous les amateurs de musique, et, quoique son salaire continuât d'être misérable, il n'en exerçait pas moins envers les musiciens pauvres une charitable hospitalité.

En 1747, Sébastien Bach, dont un fils était au service de Frédéric le Grand en qualité de musicien de cour, reçut de ce prince l'invitation d'aller à Potsdam. Il s'y rendit avec peine et seulement par crainte de nuire par un refus à la position de son fils. Le roi avait de la musique tous les soirs avant souper et faisait sa partie comme flûtiste. A l'heure fixée, il entrait dans le salon, son papier de musique et sa flûte sous le bras, sans le moindre apparat, et se mettait à jouer avec ses musiciens. Un soir qu'il s'apprêtait à exécuter avec eux un concerto, un officier vint lui présenter la liste des étrangers arrivés dans la journée ; il la prit d'une main et, tenant déjà sa flûte de l'autre, y jeta un regard indifférent ; mais en voyant le nom de Bach il changea d'attitude : « Messieurs, dit-il, le vieux Bach est ici ; nous ne jouerons pas ce soir ! » Il posa son instrument sur une table et fit mander immédiatement le maître. Sébastien Bach, qui n'avait point pensé paraître ce jour-là, se présenta tout confus, en habit de voyage. Le roi le reçut avec une sorte de respect et regarda sévèrement les courtisans qui souriaient de son embarras. Il lui donna, sur sa demande, un thème que Bach développa instantanément en une fugue à six parties. Frédéric n'en revenait pas. « Il n'y a qu'un Bach dans le monde ! s'écria-t-il, il n'y en aura jamais un pareil ! » Le lendemain, il le conduisit lui-même dans toutes les églises de Potsdam et des environs, le faisant jouer sur tous les orgues. A son retour, Bach écrivit sur un seul thème — le même thème que le roi lui avait donné — deux fugues, neuf canons, une sonate, et il dédia au royal amateur ce prodige de force et de fécondité.

Deux ans après, les fatigues d'une vie rude et remplie commencèrent à se faire sentir chez le maître. Sa vue baissa rapidement ; bientôt il la perdit tout à fait. Il languit quelques mois, puis fut pris d'une grande fièvre au cours de laquelle il recouvra subitement la vue. Ce fut comme une dernière vision terrestre ; le 28 juillet 1750, il expira doucement pendant son sommeil. Jusqu'à son heure suprême il avait composé. Sa dernière œuvre, dont on conserve le manuscrit dans la bibliothèque de Berlin, est le *die Kunst der Fuge*, dans lequel il paraît avoir voulu montrer tout ce qu'il est possible au génie de tirer d'une phrase mélodique. Sur un thème en deux parties il fait quinze soli, deux duos, quatre canons, le tout en forme de fugues. Dans la dernière fugue il introduit une troisième partie, écrite sur des notes qui correspondent (en allemand) aux lettres de son nom : B, A, C, H.

On eût dit qu'il voulait mettre sa signature musicale au bas de son œuvre avant de mourir. C'est là, en effet, que cette grande œuvre s'arrête, et même cette dernière fugue est restée inachevée. Une note de la main d'Emmanuel Bach, apposée au bas du manuscrit, fait cette mention mélancolique : « Pendant qu'il écrivait cette fugue, dans laquelle son nom est introduit en contre-point, l'auteur a été surpris par la mort. »

Sébastien Bach avait perdu, en 1720, sa première femme, Maria Barbara, de laquelle il avait eu huit enfants. Au retour d'un voyage fait avec le prince d'Anhalt-Cöthen, au service

duquel il était à cette époque, il avait trouvé sa maison vide et ses enfants orphelins. Telle était alors la lenteur des communications partout, mais surtout en Allemagne, que sa femme avait pu mourir et être enterrée sans qu'il en fût informé. Avec ce courage et cette résignation qui caractérisaient nos pères, Bach avait, aussitôt son deuil expiré, contracté un nouveau mariage, et de sa seconde femme il avait eu treize autres enfants. Tous ceux qui parvinrent à l'âge d'homme furent de remarquables musiciens; mais tous, comme leur père, vécurent et moururent pauvres. En 1801 il existait encore une fille de l'illustre compositeur, Regina Suzanna, qui vivait à Leipsick dans la plus grande pénurie. Un journal musical fit appel en sa faveur à la charité publique. On aime à voir que Beethoven fut au nombre de ses bienfaiteurs.

II.

On raconte que Reinken, l'organiste le plus célèbre du XVIe siècle, ayant, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, entendu jouer Sébastien Bach, s'écria comme le vieillard Siméon : « Je puis maintenant mourir en paix! » Il voyait non seulement continuer, mais naître l'art qu'il avait tant aimé. De son temps, comme du temps de ses prédécesseurs, la musique d'église était non seulement pauvre de composition, mais les maîtres ne se croyaient point obligés de mettre le chant en parfaite harmonie avec les prières du rituel. Les cantates, les motets étaient choisis arbitrairement par eux et associés au service divin sans avoir trop égard au caractère de ce service. Bach sentit le premier ce que tout le monde sent aujourd'hui : que la musique, si elle n'est pas un moyen d'édification, n'est plus qu'un passe-temps intellectuel fait pour les concerts et non pour les églises. Il se fit une règle de s'informer toujours avant l'office du sujet du sermon; et comme ce sermon dérive en général de l'évangile du jour, la cérémonie religieuse tout entière forma désormais un tout harmonieux. Cet inépuisable compositeur a écrit, dit-on, trois cent quatre-vingts cantates pour les fêtes et dimanches de l'année pendant cinq ans. Malheureusement la moitié de ces ouvrages ont été perdus; ceux qui restent sont de véritables tableaux religieux qui servent, pour ainsi dire, de fond et d'encadrement aux textes. C'est ainsi que dans la scène de l'apparition du Christ à ses disciples, un soir, après la résurrection, l'introduction a un caractère de paix, de douceur, de sérénité divines; qu'une autre sur le texte : « De même que la pluie et la neige tombant du ciel, etc., » commence par une symphonie dans laquelle on croit entendre tomber la pluie. Tout cela a été imité depuis, tout cela est devenu presque procédé de métier; mais ce qui reste inimitable, c'est la grandeur et l'abondance des phrases mélodiques, s'entre-croisant sans se confondre avec une science du contrepoint qui n'avait d'égale que sa science instinctive des lois de l'acoustique. A cet égard, Bach avait une oreille si délicate que partout où il allait (et l'on sait combien les effets d'acoustique se multiplient à l'infini dans les théâtres et les églises), il reconnaissait des phénomènes de répercussion dont personne avant lui ne s'était avisé.

Les ouvrages les plus estimés de Sébastien Bach sont ceux qu'il a écrits sur la passion du Christ, les *Passions-Musiken.* Il les acheva en 1729, et, d'après ses biographes Mizler et Forker, il en avait écrit cinq. Deux seulement nous ont été conservés : la *Passion selon saint Jean,* la *Passion selon saint Mathieu.* Cette dernière est l'œuvre par excellence du vieux maître; l'harmonie y coule à pleins bords; la richesse de la pensée, la terreur religieuse ne sauraient être poussées plus loin. La scène est admirablement rendue en musique. Le récit évangélique est fait à deux chœurs, dont l'un représente les fidèles, l'autre la fille de Sion. La partie instrumentale est écrite pour deux orgues et double orchestre, sans aucun instrument de cuivre. Rien de plus grand, comme déclamation, que les récitatifs dits par les personnages du drame sacré, de plus expressif que les mélodies touchantes mises dans la bouche du Christ, de plus effrayant que le tumulte des Juifs représenté par des chœurs très nombreux. Comme le dit à merveille le biographe, par quelle puissance d'imagination Bach, qui n'avait jamais vécu qu'au milieu de populations paisibles, pouvait-il arriver à peindre ainsi ce que jamais il n'avait vu : les passions orageuses et brutales d'une multitude en furie? Cependant, quand il exécutait pour la première fois ce chef-d'œuvre de musique dramatique le vendredi-saint de l'année 1729, dans l'église Saint-Thomas de Leipzig, il ne pensait guère à la postérité et à la gloire. Il donnait ce bel ouvrage, dont tant de maîtres se sont inspirés depuis, comme chose simple et commune, due à ces fidèles de la paroisse dont il était chargé de seconder la dévotion. Bach était si en avant de son siècle, que cent ans s'écoulèrent avant qu'on prît garde dans le public à la *Passion selon saint Mathieu;* ce fut Mendelssohn qui, en 1829, engagea l'Académie de musique de Berlin à l'exécuter le jour anniversaire de ce vendredi saint mémorable où l'auteur l'avait donnée.

La gloire et la destinée de Bach ont été de contribuer plus que tout autre maître à l'éducation musicale non seulement de son siècle, mais du nôtre, par les modèles et les exemples qu'il a fournis aux compositeurs. Le public pendant longtemps n'a pas été à la hauteur de ce génie, et il est douteux qu'il y soit même de nos jours; mais les grands musiciens se sont inspirés de lui, et il est resté la source où tous ont puisé. Schumann et Mendelssohn surtout lui ont dû d'avoir asservi leur facilité mélodique aux règles sévères de la science du contrepoint. Mozart fut trouvé, un jour, un manuscrit de Bach ouvert sur ses genoux, absorbé dans la méditation. « Voilà un homme, s'écriait-il de temps à autre pendant sa lecture, voilà un homme avec lequel on peut apprendre quelque chose ! » Ce que Mozart a dit, tous l'ont senti, du moins tous ceux qui ont entendu faire de la musique un art sérieux. Et quand on pense que Bach improvisait en contrepoint, qu'il développait instantanément une phrase en un nombre infini de parties et tirait d'une seule idée tout un monde d'harmonie, on en conclut qu'il a été la tête musicale la plus fortement organisée qui ait jamais paru dans le monde.

La liste des ouvrages de ce maître est faite pour nous frapper de surprise et d'admiration. Miss Kay Shuttleworth nous en donne, d'après les différents biographes et la Société Bach, une liste circonstanciée plus précieuse pour les musiciens que le livre lui-même. Outre les trois cent soixante cantates sacrées et les cinq autres sur la Passion dont nous avons parlé, elle contient vingt-quatre oratorios, messes, Magnificat et Sanctus, quatre cantates funèbres, vingt-huit motets à deux chœurs, plus de trente préludes, et un nombre incalculable de concertos, de sonates, de fugues pour harpe, de sérénades, de morceaux dramatiques, de cantates nuptiales, d'hymnes baptismales, etc., etc., le tout écrit non pour satisfaire son sentiment du moment, mais par devoir, sur l'ordre de l'Église ou des princes. L'inspiration ne l'abandonnait en aucun temps, non seulement parce que sa large tête était un réservoir de chant, mais parce que sa piété ne languissait jamais. Comme Pascal, qui s'agenouillait avant d'écrire, comme Beethoven, qui avait suspendu au-dessus de son pupitre le verset biblique où Jéhovah s'affirme, Sébastien Bach inscrivait sur ses ouvrages les initiales S. D. G. *Soli Deo gloria*, marquant ainsi la source et la pensée d'où toute force lui venait. Les manuscrits que l'on possède de lui portent tous ce témoignage de son sentiment intime et révèlent ainsi le secret de cette égalité de vertu et de talent qui caractérise à la fois sa vie et son œuvre.

Il n'est pas douteux que nous ne possédons pas cet œuvre entier, si vaste que soit l'ensemble des ouvrages qui nous restent. Mozart, visitant Leipsick en 1793, trouva un grand nombre de motets de Bach qui, depuis, ont été perdus. Ses propres fils, Emmanuel et Friedmann, passent pour en avoir égaré un plus grand nombre encore. Le dernier, organiste à Halle, eut une existence assez troublée, pendant laquelle ces regrettables accidents eurent lieu : on ignore ce que devinrent après sa mort les manuscrits qui étaient restés en son pouvoir. Emmanuel avait eu plus de soin de ceux qui lui étaient échus en partage ; mais, quand il mourut à Hambourg, en 1788, tous ses papiers indistinctement furent vendus aux enchères, sans en excepter les archives de sa famille et les ouvrages inédits de son père. Ces trésors tombèrent aux mains d'un maître de chant nommé Pölchau, à la mort duquel ils furent remis aux enchères. On est étonné de voir combien peu ils se vendirent à cette époque (1824). C'est pour six marks, huit marks, dix marks, etc., que l'on adjugea des œuvres qui sont des monuments dans la littérature de la musique. Chose plus déplorable encore : Bach avait indiqué dans une note marginale que certains de ses manuscrits se trouvaient en Bohême chez un grand seigneur qui lui avait pour un temps donné l'hospitalité. Quand on les réclama, il se trouva qu'il les avait donnés au jardinier pour entourer des greffes d'arbres, parce que le papier en avait paru solide ! Les manuscrits autographes des trois sonates pour violon, que l'on conserve à la bibliothèque de Berlin, faillirent avoir un sort pareil. Sur l'un d'eux on lit cette note mise par le maître de chant Pölchau : « Cet admirable ouvrage, écrit de la main du maître, a été trouvé parmi de vieux papiers achetés par un marchand de beurre pour envelopper sa marchandise à la vente du pianiste Pölchau, à Saint-Pétersbourg en 1814. »

Depuis une trentaine d'années, l'éducation musicale du siècle s'étant faite, grâce aux compositeurs plus populaires qui nous ont fait connaître Bach en l'infusant, pour ainsi dire, dans leurs œuvres, de grands efforts ont été tentés pour arracher les ouvrages du maître à la destruction. Une Société s'est fondée en Allemagne le 28 juillet 1850, centenaire de sa mort, pour rechercher, acheter et publier tout ce que l'on pourrait encore trouver de lui. Elle a fait beaucoup pour sa gloire et pour l'utilité du monde musical. Déjà, en 1843, un monument avait été élevé à Sébastien Bach par les soins de Mendelssohn. A l'inverse de beaucoup d'autres compositeurs, que les progrès de l'art dépassent et rejettent dans l'ombre, Bach, à qui rien n'a manqué qu'un public aussi savant que lui, grandit tous les jours dans l'estime et dans l'intelligence des hommes. Le génie musical allemand, qu'il représente, sous ses meilleurs aspects, et qui, il faut le reconnaître, tend à devenir le génie musical du monde entier, saluera de plus en plus en Sébastien Bach, sinon le premier, du moins le plus grand de ses ancêtres ; et si, comme l'a dit quelque part Liszt, l'œuvre d'un musicien doit, pour être parfaite, correspondre aux trois idées de force, d'étendue et de durée, l'œuvre de Bach a réuni les conditions de la perfection.

LÉO QUESNEL.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'AMÉRIQUE

M. Frédérick Nolte (1).

Depuis les premiers voyages des Français et des Anglais dans l'Amérique du Nord jusqu'à la présidence de Rutherford B. Hayes, il est peu d'histoires plus intéressantes et plus dramatiques que celle des États-Unis. Un monde nouveau qui s'ouvre aux ardentes investigations des découvreurs ; des peuples inconnus, aux mœurs étranges, les uns en pleine barbarie, les autres à demi civilisés ; un pays vierge, des fleuves gigantesques et des forêts énormes ; une incroyable variété de sites, de climats et de productions ; puis tout à coup la vieille Europe prenant possession de ces terres immenses, des aventuriers et des grands seigneurs, des bandits et des proscrits, des royalistes et des républicains, toutes les nationalités, toutes les religions, toutes les industries se mêlant et se confondant pour former une race nouvelle : telle est l'admirable matière qui n'a encore tenté que peu d'historiens. On dirait qu'ils craignent de rester trop au-dessous de leur sujet. Ceux qui se sont hasardés à raconter l'histoire des États-Unis ou bien se sont contentés de vagues généralités, ou bien n'ont traité que des points particuliers. Il semble que les Français, qui, à diverses reprises, soit comme

(1) *Histoire des États-Unis d'Amérique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par M. Frédérick Nolte. — 2 vol. in-8°. Paris, Didier, 1879.

voyageurs ou pionniers, soit comme commerçants ou soldats, ont joué un rôle si brillant dans l'Amérique du Nord, auraient dû être tentés de raconter les exploits de leurs ancêtres dans ces régions; mais, à l'exception de quelques résumés insignifiants ou de quelques livres bien faits, mais restreints à une biographie ou à un épisode, il n'existait pas d'histoire complète des États-Unis composée par un Français : M. Frédérick Nolte vient, et non sans succès, de combler cette lacune en publiant son *Histoire des États-Unis depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

Ce n'est pas à dire que nous n'ayons aucune critique à adresser à M. Nolte. Son livre est trop dépourvu d'appareil scientifique. Il ne cite nulle part ses autorités; il n'y a, pour ainsi dire, aucune note au bas des pages. Sans doute, pour un lecteur superficiel, cette méthode a du charme, puisque son attention n'est jamais distraite; mais nos exigences sont plus grandes : nous aimons à être renseignés sur l'authenticité des sources; au besoin nous vérifions les citations qui nous paraissent importantes; en un mot, nous refaisons avec l'auteur son travail de composition. Or, dans l'ouvrage de M. Nolte, nous ne trouvons qu'une table fort abrégée, et sans indication bibliographique, des principaux auteurs consultés par lui. Nous espérons qu'à la seconde édition de son livre il voudra bien nous initier à ses recherches et nous faire mieux connaître les ouvrages auxquels il aura recouru.

Nous reprocherons encore à M. Nolte de ne pas avoir ldonné une description, même rapide, des divers pays dont es Américains prirent possession. Lorsque, par exemple, il raconte la guerre contre les Séminoles de la Floride, pourquoi ne pas décrire ce pays étrange, cette succession de plaines marécageuses et de forêts splendides, ces côtes à demi noyées et ces noires cyprières? Lorsqu'il raconte le dramatique exode des Mormons, de Nauvoo à la Nouvelle-Sion, pourquoi se taire sur les pays parcourus, sur les déserts de sable succédant à la fraîche vallée du Mississipi, sur les cañons gigantesques de la Sierra-Madre couverts de neiges éternelles et les austères paysages du grand Lac Salé? La théorie de Montesquieu est vraie : l'étude des lieux fait comprendre les événements dont ils ont été le théâtre. M. Nolte a trop négligé cette étude.

Une dernière chicane, mais elle est plus grave. M. Nolte a constamment parlé de Cavelier de la Salle comme d'un Père jésuite. Ce fut, au contraire, une victime des jésuites. Les beaux travaux de M. Gravier et surtout l'importante collection de documents sur la Louisiane publiée par M. Margry, l'ont surabondamment démontré. Cavelier de la Salle, une des plus nobles figures de notre histoire coloniale, ce héros auquel le congrès de Washington a rendu un éclatant hommage alors qu'il est à peu près inconnu dans sa patrie, fut, il est vrai, élevé par les jésuites; mais il les quitta, et ceux ci le poursuivirent de leur haine. Non seulement ils se mirent à la traverse de ses projets et s'efforcèrent de lui nuire dans l'esprit de Louis XIV et de ses ministres, mais encore excitèrent les sauvages Indiens contre lui, essayèrent à diverses reprises de l'empoisonner, et, quand il mourut au coin d'un bois, assassiné par deux de ses compagnons, s'acharnèrent après sa mémoire. « Il n'avait, écrivait-il lui-même, d'autre attrait à la vie qu'il menoit que celuy de l'honneur, dont il croyoit ces sortes d'entreprises d'autant plus dignes qu'elles présentoient plus de péril et de peine. » Pour justifier leur conduite criminelle, ses envieux s'appliquèrent à ternir son caractère et à dénaturer ses actes; mais ils ne songèrent pas à le présenter comme un des leurs. C'eût été pour cet infortuné La Salle la pire des déconvenues! Nous sommes à l'avance persuadé que M. Nolte ne doit pas être rangé parmi les persécuteurs posthumes de notre illustre découvreur; aussi nous pardonnera-t-il cette protestation en faveur du Français qui donna la Louisiane à sa patrie.

Nous n'aurons plus maintenant, ces réserves une fois faites, qu'à louer l'ordonnance générale, la précision et la clarté du style et l'intérêt soutenu de l'ouvrage. On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de la guerre de sécession : tous ceux qui voudront se rendre un compte exact de ses causes et de ses conséquences, étudier ses péripéties et surtout suivre les opérations compliquées des diverses campagnes, n'auront qu'à recourir à l'ouvrage de M. Nolte. C'est la partie de son livre qui nous a paru la mieux traitée et la plus intéressante.

« Nous avons présenté les faits dans toute leur simplicité, écrit quelque part M. Nolte, sans les faire suivre d'aucun commentaire, laissant au lecteur le plaisir et la liberté de tirer lui-même des événements leur conclusion... C'est donc seulement de la simplicité de notre exposition en même temps que de la nouveauté de notre étude que nous nous recommandons auprès du lecteur. » Nouveauté et simplicité, telles sont, en effet, les qualités maîtresses de cette étude, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas reconnaître que M. Nolte s'est rigoureusement conformé à son programme.

PAUL GAFFAREL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Il y a juste dix ans, M. Ballande, toujours en quête de nouveau pour ses matinées dominicales, avait imaginé de faire jouer *Andromaque* avec les costumes portés par les tragédiens du grand siècle. C'était, disait le programme, pour permettre aux lettrés de juger « si ces costumes sont, plus que les costumes grecs, en harmonie avec le style de la pièce ». Ce fut une restitution bien imparfaite d'une représentation tragique au XVIIe siècle. D'abord on avait conservé la rampe de gaz, et il eût fallu y substituer une rangée de chandelles; puis le costume de Mlle Duguéret seul pouvait donner une idée approchante du luxe et des splendeurs déployés au temps de Racine. Cependant les curieux et les lettrés trouvèrent quelque intérêt à cet essai de fac-similé. Faisant le rapprochement auquel les conviait le programme, ils se dirent qu'en effet on comprenait mieux qu'Andromaque

fût, dans Racine, non pas la captive antique, résignée à la couche du vainqueur et même de ses vainqueurs, mais une reine en exil, fière, majestueuse et respectée, comme la veuve de Charles Ier à la cour de France, et qu'on admettait de même plus aisément la galanterie toute moderne d'un Pyrrhus tendre, respectueux, madrigalisant, brûlé de plus de feux qu'il n'en a allumé, quand on voyait Andromaque dans le costume d'Anne d'Autriche et Pyrrhus dans celui de Buckingham. L'anachronisme du costume faisait mieux accepter, si elle ne le justifiait pas tout à fait, celui des mœurs, des sentiments et du langage. Si Pyrrhus avait dû se présenter aux yeux des contemporains de Racine autrement qu'avec des souliers enrubannés, un habit brodé d'or et une longue perruque aux boucles parfumées, qui sait? Racine eût peut-être moins oublié que Pyrrhus était le fils très brutal du très bouillant Achille.

Plusieurs firent ces réflexions sans s'y arrêter davantage. M. Adolphe Jullien, très frappé de l'importance artistique et littéraire de la question, s'y est arrêté dix ans. Pendant dix ans, il a rassemblé des notes, consulté des documents, collectionné des dessins originaux, et voici qu'il nous offre pour nos étrennes l'histoire très complète des changements du costume au théâtre (1).

C'est un très beau et très gros volume, un peu gros peut-être. M. Adolphe Jullien est un chercheur, et un chercheur qui trouve. Que voulez-vous? quand on a beaucoup trouvé, on ne se résigne pas volontiers à garder ses trouvailles pour soi, même celles qu'on a faites aux alentours de son sujet plutôt que dans le sujet même. Et puis, autre excuse bien légitime encore, M. Adolphe Jullien s'est épris d'une passion enthousiaste, ardente, sincère, oh! oui, sincère, pour les artistes qui ont préparé ou opéré la révolution dans les costumes de théâtre. A ses yeux, ce sont des apôtres du vrai. Ils ont lutté, ils ont souffert, ils ont été, à leurs premières tentatives, les martyrs du quolibet inepte ou de la raillerie jalouse. Lekain, Clairon, Favart, Talma, honneur à vous et que votre nom soit glorifié! Ne demandons pas alors à leur admirateur, à leur chantre, de nous notifier sèchement les modifications apportées à la coupe et à la richesse de l'habit, la date du soir où dans la tragédie disparaît la perruque, le jour précis où Talma se montre sans bas. Non, M. Jullien n'est pas un Dangeau, c'est un Homère. Et voilà pourquoi, quand il parle de ses apôtres, il en parle avec bonheur et longtemps, oubliant un peu la question spéciale, racontant même certaines périodes de leur vie où ils ne songeaient pas encore aux costumes qu'ils porteraient plus tard sur la scène. D'ailleurs, ces excursions, ces échappées buissonnières ne sont pas, je vous assure, sans charme; et puis enfin un livre d'étrennes doit avoir maintenant de fortes dimensions en longueur et en largeur. C'est à l'éditeur peut-être, tout autant qu'à l'auteur, que doivent être imputées les digressions.

Tel qu'il est, et malgré son embonpoint artificiel, le livre mérite qu'on le lise et qu'on l'étudie. Il épuise une matière qui jusqu'alors avait été à peine effleurée. On y voit bien en relief, accusé par des images sensibles, le rapport constant qui existe entre le costume des personnages, leurs sentiments, leur langage et aussi la déclamation des acteurs qui les représentent. La vérité plus exacte du vêtement a pour conséquence un progrès de vérité dans l'art tout entier. Nous comprenons mieux, en les voyant tels qu'ils étaient sur la scène, l'emphase espagnole des héros de Corneille et la galanterie des héros de Racine. A ce propos pourtant, il convient de remarquer que Corneille moins que Racine a subi l'influence. L'un et l'autre ont eu à lutter contre la même convention ; Racine a plus aisément cédé à la mode. Il avait bien tenté, un moment, de s'opposer à ce que Baron jouât Achille avec une perruque frisée; mais il avait affaire à trop forte partie, et il se soumit de bonne grâce.

Les spectateurs étaient de l'avis de Baron; ces anachronismes ne les effrayaient nullement. Ici comme pour le sonnet d'Oronte, Molière aurait été en droit de dire :

> Le mauvais goût du siècle en cela me fait peur.

Nous croyons trop volontiers que le grand siècle a aimé le beau et le grand. Que penser d'un public qui s'enthousiasmait lorsque Baron, en déclamant ces vers de *Cinna* :

> Le fils tout dégouttant du meurtre de son père,
> Et, sa tête à la main, demandant son salaire,

figurait avec son chapeau orné de plumes rouges la tête sanglante du père? Et il l'agitait avec force jusqu'à ce qu'on cessât de battre des mains, ce qui n'arrivait jamais qu'après trois ou quatre reprises. Presque seul au XVIIe siècle, Molière tenait à la vérité dans le costume comme il tenait à la vérité dans le débit. — Rappelons-nous ce qu'il dit dans les *Précieuses* et l'éloge indirect qu'il fait adresser à sa troupe par Mascarille sous forme de critique indignée : « Ce sont des ignorants qui récitent comme l'on parle! »

Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que les tentatives de réforme seront accueillies favorablement. En 1703, on joue au Théâtre-Français l'*Andrienne*, donnée sous le nom de Baron, mais dont un jésuite, le Père La Rue, était l'auteur. Mme Dancourt inaugura un galant déshabillé qui plut beaucoup et devint rapidement à la mode sous le nom de robes à l'*Andrienne*. Mais il faudra encore de longues années pour que cette simplicité s'acclimate à la scène. Au Théâtre-Français comme à l'Opéra, c'est toujours le même costume de convention, avec cette différence que les modes du XVIIIe siècle ont remplacé celles du XVIIe. Comment expliquer cette persistance dans le faux ? Par les relations aimables et galantes des artistes avec la noblesse. Grands seigneurs et grandes dames épargnaient aux comédiennes et aux comédiens les frais de toilette. Un habit de cour représentait une dépense de trois ou quatre mille livres : Granval et Molé accueillaient donc très bien l'envoi d'un de ces habits porté sept ou huit fois par le duc de Richelieu ou le duc d'Aumont. Et ainsi, dans la comédie, les seigneurs arrivaient vêtus à la mode du jour, tandis que Sganarelle, Gros-René et Scapin conservaient le vêtement

(1) Adolphe Jullien, *Histoire du costume au théâtre*, avec dessins originaux tirés des archives de l'Opéra. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

traditionnel du siècle dernier. Étrange anomalie, contradiction bizarre contre laquelle quelques bons esprits protestaient vainement. Les comédiennes n'avaient pas la plus mauvaise part dans ces libéralités seigneuriales ; plus favorisées même, elles recevaient des costumes qui n'avaient jamais été portés.

Honneur et gloire à Mlle Clairon, qui fit héroïquement le sacrifice de sa garde-robe, une garde-robe de dix mille écus s'il vous plaît, inaugurant la simplicité du costume et en même temps la simplicité du débit. Et elle disait à Marmontel, demeuré son ami après avoir été un peu plus, ces paroles mémorables qui pourraient servir d'épigraphe au livre de M. Jullien : « La vérité de la déclamation tient à celle du vêtement » ; et elle lui promettait de jouer désormais tous ses rôles au naturel. On applaudit à cette audace, tout en trouvant en général qu'elle allait trop avant dans le naturel quand elle apparut, au cinquième acte de *Didon*,

..... Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Elle ne se montra, il est vrai, qu'une seule fois en cet appareil par trop simple. D'aucuns le regrettèrent, raconte Arnauld.

Honneur et gloire à Lekain, qui, de concert avec Mlle Clairon, amena une réforme sérieuse dans les costumes de la Comédie-Française! Il dessinait lui-même les siens et absolument conformes à la vérité historique. Ce fut une soirée mémorable, celle où dans *Ninive* il apparut les manches retroussées, les bras teints de sang et les yeux hagards. Voltaire, l'apprenant aux Délices, s'en effrayait d'abord. Cela est un tant soit peu anglais, écrivait-il à d'Argental; et il ajoutait que la limite est étroite « entre le terrible et le dégoûtant ». Les applaudissements du public donnèrent raison à l'artiste.

Honneur et gloire à Mlle Favart, qui introduisit également la vérité à la Comédie-Italienne! Du jour où, dans un rôle de paysanne, elle montra qu'on pouvait plaire et charmer en robe de laine et en sabots, la partie fut gagnée. Les autres actrices suivirent l'exemple.

Honneur et gloire à Mme Saint-Huberty, qui, sur la scène de l'Opéra, amena les artistes, bien qu'avec plus de peine, à une vérité au moins relative! Et, en dehors du théâtre, gloire à Diderot, qui prêcha au public comme aux comédiens la nécessité de la réforme! Gloire à d'autres artistes encore, à Clairval, à la Dugazon, à Brizard et à Fréville surtout, en l'honneur desquels M. Jullien chante l'hosannah! S'ils n'avaient pas consolidé par leurs efforts et leur succès la réforme inaugurée par Lekain et Clairon, qui sait si la convention n'eût pas peu à peu repris la place conquise par la vérité? Et en effet n'a-t-on pas vu en 1762 une nouvelle *Andrienne* jouée en habits français?

La Révolution, en important au théâtre la langue et les modes républicaines, faillit tout compromettre. En même temps qu'elle supprimait les mots de roi, de reine, de trône, de couronne, elle affublait Mérope, Andromaque, Phèdre, Tartuffe, Harpagon d'une large cocarde tricolore. Une cocarde à Sganarelle, une cocarde à Célimène, une cocarde aux démons et aux zéphyrs de l'Opéra, une cocarde aux sauvages eux-mêmes dans la pièce des *Illinois!* Je comprends l'indignation de M. Jullien et je m'y associe. A la vérité, ces anomalies et ces disparates ne pouvaient avoir qu'un temps, et fort court. Talma avait déjà imposé avec autorité la vérité exacte du costume et, dans la mesure du possible, la reproduction de la démarche, de l'attitude, des gestes, du visage même de tout personnage historique. C'est ainsi que, pour Charles IX, il s'était mis à la recherche de tous les portraits de ce prince et s'était, comme on dit en langage de théâtre, fait *une tête* d'une ressemblance effrayante. On verra dans le livre de M. Jullien jusqu'où il poussait cet amour de la vérité historique et de la couleur locale. Averti d'une erreur ou d'une inadvertance, par exemple quand, dans *Philoctète*, il avait enveloppé son pied d'un linge neuf et blanc, il suivait dès le lendemain le conseil.

Chose étrange, tandis qu'on était revenu, dans la tragédie, à la vérité, on n'en avait cure pour la comédie. C'est ainsi qu'Alceste, Oronte, Acaste et Philinte paraissaient en habits les uns du temps de Louis XV, les autres du temps de Louis XVI; Célimène, Éliante et Arsinoé venaient naïvement en robes à manches à gigots, avec des coiffures et des mantelets d'après le *Journal des modes* de la semaine. C'est le 15 janvier 1829 qu'on fit cesser ces disparates, sur l'initiative et les instances de Mlle Mars. Soirée solennelle, date mémorable dans l'histoire de l'art dramatique : gloire et honneur à Mlle Mars!

Il semblerait donc que M. Jullien dût être pleinement satisfait. Eh bien! non. Que manque-t-il donc encore à son bonheur? Ah! voici. Il faudrait que Pierrot et Lucas eussent de vrais sabots avec de la vraie paille; que Mathurine et Charlotte portassent des chemises en toile écrue et leur grattant ferme la peau; il faudrait enfin la vérité absolue, c'est-à-dire les jupons plaqués, les souliers éculés, les coudes percés, comme dans l'*Assommoir*. Pour le coup, je proteste. Non, n'exagérons pas une idée juste en soi et ne poussons pas à l'extrême une thèse vraie. Trop est trop, comme dit le proverbe. Que les paysannes n'aient pas aux oreilles des diamants de vingt mille francs, à la bonne heure; mais les chemises en toile écrue, n'y tenons pas la main. Si nous voulions au théâtre la vérité à outrance, où arriverions-nous, grand Dieu! Je frémis d'y penser, et M. Jullien frémira aussi, s'il veut y réfléchir. Cela n'empêche pas son livre d'être très intéressant malgré quelques longueurs, et sa thèse fort juste, à part quelques exagérations dans les conclusions.

II.

Nous sommes ramenés au théâtre avec l'étude de M. de Bornier sur *la Politique dans Corneille* (1). Le titre seul m'inspire déjà quelque défiance. Corneille a-t-il donc eu, en effet, des théories politiques? Qu'on étudie dans Corneille l'historien, comme l'a fait si heureusement M. Desjardins, cela se conçoit. Le poète dramatique, au temps surtout où il ne mettait

(1) Henri de Bornier, *la Politique dans Corneille*. Brochure. — Paris, 1879. E. Dentu.

sur la scène que des rois et des princes, a dû envisager l'histoire à un point de vue particulier. De quelle façon a-t-il compris les hommes et les faits du passé? Les a-t-il vus tels qu'ils ont été? les a-t-il transformés et idéalisés? les a-t-il rabaissés au contraire? Autant de questions qui se posent d'elles-mêmes. Que, par suite, on trouve dans quelques-uns de ces jugements ses vues particulières sur la politique, rien de plus naturel encore. Mais quand M. de Bornier commence par dire : « Le théâtre de Corneille était fondé tout entier sur cette base simple et forte : la politique », j'avoue que je tends l'oreille avec inquiétude. Quoi! la politique est la base simple et forte du *Cid*? *Polyeucte* et *Théodore* reposent sur cette base, eux aussi? Cependant, comme M. de Bornier ajoute : « Que la tragédie de Corneille soit avant tout politique, cela n'est plus à démontrer », je me dis qu'il y a de ma faute à ne pas même soupçonner que c'est une ignorance fâcheuse qu'il vaut mieux ne pas confesser. Admettons bien vite cette base du théâtre de Corneille.

Quelle était donc la politique du grand poète de l'héroïsme et des hautes vertus? Elle se résume, paraît-il, dans une idée supérieure qui domine toute l'œuvre. Cette idée, c'est que le bien de l'État doit être la règle de tout devoir, et qu'à l'intérêt public tous les intérêts particuliers doivent céder. La raison d'État, voilà la loi suprême. Et « la bonne raison d'État est celle qui a pour but l'amélioration du sort des hommes. Plaindre et aimer l'homme, c'est le rôle du drame ».

Ce sont là de nobles vues. Ont-elles en effet inspiré Corneille? Était-il si tendre et si sensible? Avait-il autant de larmes pour les malheureux que d'enthousiasme pour les héros? Peut-être dans ses tragédies la raison d'État était-elle surtout l'intérêt du souverain. C'est ainsi qu'Auguste pardonne à Cinna parce qu'il est temps — Livie vient de le lui faire comprendre — d'essayer de la clémence. S'il songeait non à lui, mais à Rome, il ne dirait pas à Cinna, après l'avoir appelé lâche, parricide, et finalement pauvre génie, petite intelligence : Sois consul pour la nouvelle année. Triste cadeau pour les Romains! Il est vrai que M. de Bornier n'admet pas qu'Auguste ait été un Tartuffe de clémence. C'était pourtant l'opinion de Napoléon, qui s'y connaissait.

Sans entrer dans le détail pour tous les héros de Corneille étudiés par M. de Bornier, je dirai seulement qu'il les voit d'un œil prévenu et avec le désir de les faire rentrer dans sa thèse. Tout le monde dans le rang! On ne saurait dire d'ailleurs trop de bien du grand Corneille, et j'ai quelque remords de n'avoir pas été convaincu.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

A la veille de l'ouverture de la session, l'apaisement se fait dans les esprits. Cela se comprend : quand la vie parlementaire recommence, les chimères disparaissent; il faut compter avec les possibilités immédiates. On sait d'avance combien de votes réunira telle ou telle proposition qui a fait grand fracas pendant les vacances. Rien de plus brutal, mais rien non plus de plus décisif que les chiffres, quand il s'agit de compter les voix. On va voir la semaine prochaine à quel point l'agitation démagogique était superficielle; l'écume était à la crête des vagues, elle va retomber sur le seuil du parlement. Ni l'amnistie plénière ni le bouleversement de la magistrature ne créeront la moindre difficulté au ministère. Qu'il sente sa force et qu'il agisse en conséquence! Qu'il marque d'avance les limites qu'il ne veut pas dépasser, qu'il détermine le programme qu'il veut suivre dans la prochaine session. Il est assuré d'être suivi dans les deux Chambres par une majorité suffisante. Les folies de la démagogie retour de Nouméa l'ont certainement servi. Du jour où l'on a senti qu'il savait résister à ce dévergondage et imposer à tout le monde le respect de la loi, il a repris une force nouvelle. Le parti républicain modéré et libéral n'a pas autre chose à faire, dans les circonstances présentes, que de le prendre pour *leader* dans la prochaine session, en cherchant avec lui un terrain de conciliation raisonnable pour les questions qui le divisent.

Nous ne sommes pas de ceux qui se bercent de vaines illusions. Nous sommes loin de méconnaître les difficultés du gouvernement de la république; seulement nous ne devons pas oublier que le pessimisme peut être aussi chimérique que l'optimisme. Nous ne pouvons souscrire aux sombres pronostics qui nous sont prodigués depuis quelque temps. Ils ne viennent pas uniquement des adversaires acharnés ou perfides de nos institutions, mais aussi de vieux républicains dont la loyauté est incontestable. Il sera bon de traiter quelque jour à fond cette question des périls et des difficultés du gouvernement de la démocratie française au lendemain des terribles crises de son enfantement. Un examen impartial et approfondi de la situation démontrera qu'étant données les circonstances qui ont accompagné sa naissance, il s'en est encore merveilleusement tiré, bien que bon nombre de ceux qui sonnent le glas sur lui aient tout fait pour le détruire. N'y aurait-il pas une naïveté étrange à prendre au sérieux la déclaration anticipée de décès de la république que font tous les jours les hommes du 16 mai, inconsolables de n'avoir pu l'étouffer dans leurs détestables intrigues? Encore une fois, nous reconnaissons que les difficultés sont réelles; elles étaient inévitables, mais elles n'ont rien d'effrayant. Les lamentations de nos Jérémies du centre droit sont particulièrement ridicules en face des résultats superbes que donne la rentrée des impôts, au sein d'une paix publique imperturbable qui permet à la France de poursuivre avec une ardeur patiente son travail réparateur.

La plus grande de ces difficultés est incontestablement la lutte contre le cléricalisme. Les récentes discussions au parlement belge ont à cet égard une importance considérable. Elles nous montrent le successeur de Pie IX, le second des infaillibles, suivant une politique directement contraire à celle de son prédécesseur. Sans doute les théories sont les mêmes : à moins de renoncer à la papauté, Léon XIII doit maintenir le principe théocratique; mais, au lieu d'en faire un brandon

de guerre religieuse, il se montre très disposé à le laisser dormir au fond du trésor sacré du Vatican, à l'ombre de la sacristie de sa chapelle. Léon XIII se révèle comme un opportuniste consommé, très opposé aux intransigeances factieuses des évêques belges, parce qu'il comprend très bien qu'ils risquent de tout perdre. Un pape pareil est une vraie bonne fortune pour les gouvernements qui, tout en se défendant, selon leur droit, contre les usurpations cléricales, ont tout intérêt à ne pas pousser à outrance les luttes religieuses. Nous avons le ferme espoir que la République française saura user de cette chance inespérée d'avoir sur le Saint-Siège un pape comme Léon XIII, au lieu d'un Freppel.

La mémoire de M. Thiers a reçu l'hommage qui lui aurait été le plus sensible dans la séance de réception de M. Henri Martin à l'Académie française, car c'est le patriote qui a été surtout mis en lumière par l'éminent récipiendaire, avec cette éloquence du cœur qui dédaigne les vains ornements. L'illustre historien de la patrie française a trouvé les accents les plus pathétiques pour retracer l'infatigable et héroïque dévouement du grand citoyen aux jours des suprêmes douleurs. Il n'y eut jamais harmonie plus parfaite entre un écrivain et son sujet qu'entre M. Henri Martin et le patriotisme de M. Thiers. Aussi son discours restera-t-il associé désormais à cette grande histoire de nos désastres et de notre relèvement.

Ce discours suffit à la réfutation comme au châtiment de l'indigne pamphlet que M. Emile Ollivier vient de publier sous ce titre : *Thiers à l'Académie et devant l'histoire* (1); car rien n'est plus amer à la haine et à l'envie que l'éloge mérité des nobles figures qu'elles cherchent à ternir, surtout quand cet éloge est ratifié par le sentiment public. Jusqu'ici le pamphlet de l'homme au cœur léger et à la faconde intarissable, qui ne sait pas plus se taire que se conduire, n'a rencontré que le froid et silencieux mépris du parti républicain. C'est en effet lui faire trop d'honneur que de le discuter.

La première partie de la brochure est consacrée à ses déboires académiques; on l'y trouve au naturel, avec son arrogance, qui lui ôte le sentiment des plus élémentaires convenances dès qu'il s'agit de sa personne. Il n'a pas compris un instant qu'il avait une grâce d'état pour disparaître et se faire oublier le jour où le pays serait appelé à rendre un hommage solennel à M. Thiers, l'adversaire indomptable de la guerre de 1870, qu'a déchaînée sa folie ou plutôt son impardonnable faiblesse, car les lumières ne lui ont pas manqué.

Le discours qu'il voulait prononcer et qu'il publie comme un chef-d'œuvre était en lui-même une provocation qui, dans sa bouche, devenait tellement intolérable, qu'elle eût été sifflée en pleine séance de l'Institut, quand bien même l'Académie l'eût tenue sous les voûtes de Notre-Dame. Quant à ses faits et gestes à la suite de la décision prise par ses confrères de se priver de son éloquence, on voit par son propre récit qu'il avait découragé jusqu'à ses plus fidèles tenants, jusqu'aux ennemis les plus acharnés de M. Thiers, et pourtant ils le haïssaient assez pour beaucoup pardonner à M. Émile Ollivier !

Que dire du pamphlet ajouté par lui à son discours et qui en révèle la vraie portée? Nous rougirions de réfuter ce tissu de faussetés historiques, de perfidies calculées, qui font de Thiers un histrion, un Retz manqué, ne songeant qu'à ses rancunes, à son ambition, jouant la comédie jusque dans la fameuse séance du 15 juillet 1870, ne repoussant la guerre que parce que l'honneur en reviendrait à un autre que lui. Il ose nier les outrages dont son illustre contradicteur fut abreuvé dans cette mémorable séance et dont la froide sténographie du *Journal officiel* fournit la preuve évidente, même à ceux qui n'en ont pas été les témoins comme nous.

L'indigne tromperie du ministère prétendant devant la commission du Corps législatif qu'il a suivi une marche identique dans ses négociations avec la Prusse au sujet de la candidature Hohenzollern, tandis qu'il est prouvé que l'idée des garanties à réclamer pour l'avenir du roi Guillaume fut brusquement introduite par le parti de la guerre; le refus de communiquer à la Chambre la fameuse dépêche sur l'affront prétendu qui aurait été infligé à notre ambassadeur; la négligence inqualifiable que mit la commission du Corps législatif à prendre connaissance des pièces ou à interroger M. Benedetti, qui était présent à la séance publique; la guerre la plus redoutable déclarée sur un mensonge, engagée sans préparatifs suffisants, avec une armée réduite par des congés exorbitants qui restent un mystère; tous ces faits, aussi patents que criminels, sont dénaturés par l'ancien ministre du second empire : le coupable, c'est toujours M. Thiers. Son voyage en Europe est odieusement calomnié, aussi bien que ses tentatives désespérées pour sauver Belfort. La libération du territoire est une simple manigance d'agiotage. Véritable Scapin de la politique, Thiers ne saurait être admiré, ose ajouter le pamphlétaire, que par un peuple qui se contenterait de fournir à l'Europe ses amuseurs, ses maîtres de rhétorique et de danse, ses romanciers et ses meilleurs cuisiniers. Thiers s'est exclu, aux yeux de la postérité, du nombre des patriotes consacrés. Il ne sera pas le héros de la France tant qu'elle conservera quelque sentiment de l'idéal. Le héros véritable, il n'est pas loin de nous : il est méconnu, comme toutes les grandes âmes. Il avait donné la liberté à son pays. Il allait lui donner la gloire sans l'acharnement de la fortune contraire, qui n'a du reste eu d'autre résultat pour lui que de relever sa vertu par des malheurs immérités. Lui, toujours lui ! *Ollivier for ever!*

Tenir un pareil langage en face du pays qu'on a tout le premier précipité dans l'abîme, il faut avouer que c'est fort! Citer de pareilles paroles, c'est les châtier et les flétrir.

E. DE PRESSENSÉ.

1 Garnier frères.

BULLETIN

Les pièces communiquées par M. Frère-Orban à la Chambre des représentants de Belgique ont produit partout une véritable sensation, d'ailleurs bien légitime. Il s'est rencontré un évêque catholique pour déclarer que la liberté est, dans l'état actuel de la société moderne, le système le plus favorable à l'Église, pour prêcher à l'épiscopat belge la modération, le respect de la constitution libérale du pays !

Et cet évêque est tout simplement le premier de tous les évêques, *primus inter pares,* l'infaillible pape Léon XIII !

Pour nous autres Français, la confirmation par les faits de l'intelligence politique si souvent attribuée au nouveau pontife a une importance beaucoup plus grande encore que pour nos voisins.

En Belgique, en effet, la constitution de 1830 consacre la séparation de l'Église et de l'État. L'intervention du pape dans un conflit entre les deux puissances rivales a un caractère purement officieux, bénévole, privé en quelque sorte. Malgré toute leur déférence pour les conseils émanés du saint-père, comme il s'agit ici d'une affaire de conduite et non de foi, les évêques belges peuvent arguer d'une connaissance plus exacte des circonstances locales pour n'en faire qu'à leur fantaisie.

Chez nous, au contraire, où les rapports de l'État et de l'Église sont réglés par le Concordat, le souverain pontife est lui-même l'une des parties contractantes; en matière concordataire, il exerce sur les évêques français une autorité véritable.

Si Léon XIII est un esprit conciliant, modéré, politique, ne serait-il pas naturel de négocier directement avec lui les questions irritantes et délicates, plutôt que de discuter avec Mgr Freppel et ses fanatiques collègues?

Quel résultat, si l'on parvenait à s'entendre!

Voyez-vous d'ici la Constitution de 1875 bénie par Léon XIII?

Voyez-vous d'ici le fameux article 7 présenté au Sénat avec l'approbation pontificale, et les cléricaux obligés de voter avec une respectueuse déférence? Pour le coup, M. Jules Simon lui-même serait désarmé.

L'hypothèse paraît bizarre, et pourtant *chi lo sà?*

La Poésie en Danemark et en Norwège. — L'*Academy* de Londres contient sur la littérature scandinave des réflexions judicieuses dont nous extrayons ce qui suit :

Si l'on tient compte du chiffre des populations respectives des trois pays, la vie de la littérature pure est actuellement plus active en Danemark et en Norwège qu'en Allemagne. Les productions poétiques danoises et norwégiennes peuvent être mises sur la même ligne que les productions germaniques, et elles ont été provoquées par un mouvement littéraire plus intense. En Allemagne, il n'existe pas pour le moment d'Église militante en littérature; on n'y voit pas de groupes de jeunes écrivains luttant contre les préjugés de la génération précédente; il n'y a pas, comme en France, deux écoles opposées défendant des principes esthétiques contraires. L'école romantique allemande est morte depuis longtemps, et les nuances que l'on remarque entre les écrivains actuels sont uniquement celles qui proviennent des différences de tempérament. Il en est tout autrement dans le Nord. Là, il y a un véritable conflit des esprits. Les idées se renouvellent, et les nouveaux venus en littérature sentent la nécessité de prendre parti entre l'ancienne manière de penser et la nouvelle.

La lutte a commencé sur le terrain philosophique et religieux. Ici les conservateurs eurent d'abord l'avantage et ils réduisirent au silence les professeurs et les écrivains qui se permettaient de discuter la vieille orthodoxie. Les *jeunes* ne restèrent pourtant pas inactifs. Ils s'occupèrent à traduire les auteurs étrangers : Darwin, Tyndall, Stuart Mill, Herbert Spencer, le poète Swinburne, pour l'Angleterre; pour la France, MM. Taine, Flaubert, Zola, et en général tous les ouvrages ayant une certaine valeur. Imposant silence aux rancunes contre l'Allemagne, ils firent connaître à leurs compatriotes les œuvres de Strauss et de Hæckel, celles de Paul Heyre et de Spielhorgen. Les promesses ne manquent pas dans le champ de la littérature. On compte, tant en Norwège qu'en Danemark, une légion de jeunes débutants dont les premiers romans ou les premiers volumes de poésies permettent d'espérer beaucoup : MM. Holger Drachmann et Sophus Schandorf, le très jeune homme qui signe *Epigonos,* M. Kristian Elder, M. Alexandre Kjelland surtout, qui s'est révélé tout récemment par un volume de *Nouvelles.* Si un critique danois écrivait pour son pays le chapitre que Théophile Gautier voulait écrire pour le sien sous ce titre : *Ceux qui seront célèbres,* il ne serait pas embarrassé de trouver des noms à y mettre.

Publications nouvelles. — Carte de la France à l'échelle du $\frac{1}{100.000}$. — Le ministre de l'intérieur a résolu d'entreprendre une œuvre conçue d'après un plan unique, tenue constamment à jour, et à laquelle prendrait part le personnel des 5000 agents-voyers placés sous ses ordres et appelés par la nature même de leurs fonctions à fouiller le terrain jusqu'en ses moindres replis.

Telle est l'origine de la carte de France au $\frac{1}{100.000}$, à laquelle le Parlement a donné son approbation. — Elle est gravée en quatre couleurs, le bleu pour les eaux, le vert pour les bois et les forêts, le rouge pour les routes et chemins et la population, le noir pour toutes les autres indications. (Paris, chez Hachette et Cie.)

Viennent de paraître chez Quantin, éditeur :

L'Amérique du Nord pittoresque, 1 vol. grand in-4° illustré.

Petits Conteurs du XVIIIe *siècle. — Contes du chevalier de la Morlière (Angola),* avec notice bio-bibliographique par M. Octave Uzanne. — 1 vol. in-8°.

Le Statuaire J.-B. Carpeaux, sa vie et son œuvre, par M. Ernest Chesneau. — 1 vol. in-8°.

M. Ch. Lyon-Caen commencera vendredi prochain 28 novembre à dix heures du matin, à l'École libre des sciences politiques, 15, rue des Saints-Pères, son cours de législation commerciale comparée et le continuera les vendredis suivants à la même heure.

Le propriétaire-gerant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin s. c., rue Saint-Benoît. (2081)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 22. 29 NOVEMBRE 1879.

LES CONTRADICTIONS PONTIFICALES

A propos de la correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement belge et le Vatican.

Nous n'avons pas à revenir ici sur le conflit qui a éclaté entre le gouvernement et l'épiscopat de Belgique par suite des réformes que la loi du 1er juillet 1879, relative à l'enseignement primaire, a introduites dans l'organisation des écoles communales. Quant aux causes et aux effets de ce conflit, nous les avons signalés dans la *Revue* (voir le numéro du 11 octobre). Depuis lors la lutte engagée sur le terrain scolaire entre le parti libéral et le parti clérical, bien loin de finir, a redoublé de violence. L'arène où se trouvaient aux prises les deux champions s'est même considérablement élargie; et nous voici placés en face d'un problème d'intérêt universel.

Les révélations que le chef du cabinet libéral de Belgique, M. Frère-Orban, ministre des affaires étrangères, a faites à la Chambre des représentants dans la séance du 18 novembre, les documents diplomatiques qu'il a déposés sur la tribune et qui viennent d'être imprimés et distribués, ont une importance exceptionnelle, tout le monde en convient; mais les faits que ces communications officielles ont mis en lumière entraînent logiquement des conséquences plus remarquables encore, et d'une telle portée au point de vue français, comme au point de vue belge ou international, que nous croyons devoir les indiquer brièvement de la manière la plus claire et la plus précise.

Ce qui ressort jusqu'à la dernière évidence du texte même de la correspondance diplomatique échangée entre le cabinet de Bruxelles et le Vatican,

1° C'est qu'il y a contradiction entre le pape Léon XIII et les deux précédents papes, Pie IX et Grégoire XVI, en ce qui concerne le jugement porté sur la constitution belge, les libertés et les principes qu'elle consacre, les devoirs des catholiques et du clergé de Belgique à l'endroit de cette constitution;

2° C'est que depuis plusieurs mois le souverain pontife n'a pas cessé de désapprouver la conduite provocante et violente de l'épiscopat belge, ni de lui prodiguer des conseils de modération, sans que ces conseils aient été une seule fois écoutés; mais qu'au contraire ils ont été absolument méconnus, et à tel point qu'on est amené à constater qu'à l'heure présente un pape infaillible exerce, dans le gouvernement de l'Église, une moindre autorité que des papes qui ne l'étaient pas.

Ce ne sont point là, si étranges qu'elles puissent paraître, des thèses paradoxales, des conclusions hasardées ou forcées : nous allons le prouver, non par des raisonnements, mais par des textes authentiques. Les chefs du parti ultramontain de Belgique ont, d'ailleurs, si bien senti l'extraordinaire éloquence des documents mis sous les yeux du parlement, qu'ils ont déjà fait annoncer par leurs journaux qu'un autre document allait être livré à la publicité, lequel établirait victorieusement l'accord parfait du pape et des évêques. Mais quand bien même il serait démontré demain que l'unité de vues persiste sur le point de doctrine en matière d'enseignement, les papiers diplomatiques échangés entre le gouvernement belge et le Vatican depuis le 21 juin 1878 jusqu'au 17 octobre 1879 n'en resteraient pas moins ce qu'ils sont, c'est-à-dire des actes irrécusables, soumis à l'appréciation de l'opinion publique avec l'assentiment du Saint-Siège; les faits qu'ils ont révélés ne s'en imposeraient pas moins, avec leurs conséquences logiques, à quiconque a le respect de la vérité.

I.

Les principes introduits dans la vie des nations modernes par la Révolution française, les principes de 1789, sont la

base même de la constitution belge du 7 février 1831. Liberté de parler, d'enseigner, d'écrire, de se réunir, de s'associer; liberté des consciences et des cultes. « La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties. » (Art. 14.) La révolution de 1830 s'était faite avec le concours du clergé catholique. Quelques-uns de ses membres sans doute eussent bien voulu empêcher que toutes ces libertés entrassent dans la constitution; mais, dit un éminent légiste, M. Tielemans, « on ne le pouvait plus sans compromettre deux libertés qui furent toujours chères à l'Église et dont elle était depuis longtemps privée, la liberté d'association et la liberté d'enseignement. Pour obtenir celles-ci, on consentit à celles-là, et la constitution de 1831 les consacra toutes ensemble. Ce fut le triomphe de cette jeune et brillante école qui marchait, fière alors, sous le drapeau des Lamennais et des Lacordaire. Mais le Saint-Siège n'admit pas cette transaction; Grégoire XVI la réprouva sévèrement par son encyclique du 15 août 1832 ».

Ce digne prédécesseur de Pie IX, non moins intolérant que ne le devint celui-ci lorsque le Gesù l'eut gagné à sa cause, disait dans cette encyclique : « Il est tout à fait absurde et souverainement injurieux pour l'Église de mettre en avant le besoin de la restaurer ou de la régénérer, sous prétexte de pourvoir à sa conservation ou à son accroissement, comme si elle pouvait être exposée à la défaillance, à l'obscurcissement ou à d'autres maux de cette nature. L'Eglise est instituée par Jésus-Christ et ses apôtres; elle est enseignée par l'Esprit-Saint, source première et incessante de toute vérité; elle est divine, et le but des novateurs, qui prétendent la régénérer et l'accroître, est d'en faire une institution purement humaine. » En même temps Grégoire XVI renouvelait ses anathèmes contre la liberté des opinions, des consciences et des cultes. Il eut la triste gloire de semer ainsi en Belgique les discordes civiles qui font ressembler ce pays à deux armées ennemies et toujours prêtes à en venir aux mains.

Dans son encyclique du 8 décembre 1864, Pie IX rappelait celle de son prédécesseur qui avait qualifié de « délire » la liberté de conscience et des cultes. On y retrouvait les anathèmes lancés contre la constitution belge par Grégoire XVI, réprouvant l'œuvre du congrès national de 1830 parce que celui-ci avait établi en principe que « la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, qui doit être proclamé par la loi et assuré dans tout État bien constitué, et que les citoyens ont droit à la pleine liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse la limiter ». Ce sont les termes mêmes de l'encyclique de 1832, et ils sont textuellement reproduits dans celle de 1864.

Le *Syllabus,* qui n'est que le recueil de ce que Pie IX considérait comme les « erreurs du temps » et qu'il a combattues sous l'inspiration du Gesù, pendant son pontificat, dans ses harangues, ses lettres apostoliques, ses encycliques, le *Syllabus,* disons-nous, a multiplié à l'infini les protestations contre les libertés et les droits de la société civile, telle qu'elle se trouve constituée en Belgique par la charte du 7 février 1831. En effet, pour ne citer que quelques exemples, voici ce que le précédent pape signale comme des erreurs détestables : « Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura regardée comme vraie, d'après les lumières de la raison. — La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires, qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe de la population, et en général que les institutions publiques destinées aux lettres, etc., soient affranchies de toute autorité de l'Église. — L'Église doit être séparée de l'État et l'État de l'Église. » Contrairement au *Syllabus,* la constitution belge affirme que ce ne sont point là des erreurs, mais des vérités. Ces vérités font partie intégrante de l'organisme social chez les peuples qui marchent au premier rang de la civilisation.

La condamnation de la société civile en général, et de la constitution belge en particulier, fut prononcée d'une manière éclatante par le concile œcuménique de 1870, dans les XIXe et XXe canons : « Si quelqu'un dit que tous les droits existants entre les hommes dérivent de l'État politique ou que lui seul peut procurer de l'autorité, qu'il soit anathème ! — Si quelqu'un dit que dans la loi de l'État politique ou dans l'opinion publique des hommes a été placée la règle suprême de la conscience pour les actions publiques et sociales, ou que les jugements par lesquels l'Église prononce sur ce qui est licite ou illicite ne s'étendent pas à ces actions, ou que la force du droit civil rend licite l'acte que le droit divin et ecclésiastique déclare illicite, qu'il soit anathème ! »

Au lendemain du concile, et pour exécuter ses décrets, la papauté, l'épiscopat, le clergé, le parti ultramontain redoublèrent de violence dans leurs attaques incessamment renouvelées partout contre les principes et les droits de la société moderne. « Depuis huit ans, a dit M. le ministre des affaires étrangères de Belgique, les catholiques avaient le gouvernement du pays. C'est sous ce règne que se produisit dans le clergé, dans la presse catholique, dans les écoles dirigées par les évêques, un mouvement extraordinaire d'hostilité et de dénigrement contre nos libres institutions. Le pape Pie IX exaltait de plus en plus l'ardeur des adversaires de ces institutions. Il frappait à coups redoublés sur ceux qui étaient suspects de les aimer et de vouloir les maintenir. Les catholiques libéraux étaient surtout l'objet de ses implacables condamnations. »

Pour qu'on mesure exactement la portée de ces paroles ministérielles, rappelons qu'en Belgique, pays demeuré sincèrement religieux et où, dans le passé, les atrocités de la sainte Inquisition n'avaient pu altérer la foi, le nombre des catholiques libéraux, on pourrait aussi bien dire des libéraux catholiques, était considérable jusqu'en ces derniers temps. Ceux qui, dans les rangs du parti libéral, avaient absolument rompu avec l'Église, renoncé aux pratiques du culte, n'étaient qu'en très petite minorité. On repoussait les doctrines ultramontaines, on votait contre les cléricaux, on se soulevait au besoin, comme en 1857, contre un ministère catholique qui, par des voies détournées, s'avisait de vouloir rétablir la main-

morte; mais on allait à la messe. Beaucoup de libéraux catholiques voulaient encore, aujourd'hui comme après 1830, se maintenir entre la constitution qui avait fondé la liberté politique et civile et les encycliques qui la réprouvaient. Or ce fut contre ce libéralisme catholique que le précédent pape, après le concile, se déchaîna avec le plus de violence. M. Frère-Orban a rappelé l'allocution pontificale de juin 1871, où Pie IX disait : « Ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce *libéralisme catholique*, qui est le véritable fléau. » Le 6 mars 1873, un bref apostolique flétrissait « ces doctrines qu'on appelle *catholiques libérales* », contre lesquelles il élevait cet étrange grief de « pousser les esprits au respect ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que *personne ne peut servir deux maîtres à la fois.* » La tolérance devenait une faute, le respect des lois un crime! Et, obéissant aux suggestions du pape noir du Gesù, le pape blanc s'oubliait presqu'à railler « les imprudents amateurs de conciliation ». Le 8 mai 1873, un bref approbatif est envoyé à la fédération des cercles catholiques de Belgique, dont les membres se montrent « remplis d'aversion pour les principes catholiques libéraux ».

A partir de ce moment, une véritable croisade noire s'organise dans les écoles de Belgique contre les libres institutions du pays. A Louvain, un professeur d'économie politique s'attaque ouvertement à la constitution; Pie IX l'approuve et le loue dans un bref où il est dit : « Plût à Dieu que ces vérités fussent comprises de ceux qui se vantent d'être catholiques *tout en adhérant obstinément à la liberté de conscience, à la liberté des cultes, à la liberté de la presse et à d'autres libertés décrétées à la fin du siècle dernier par les révolutionnaires et constamment réprouvées par l'Église.* » Après ce trait-là, tout est dit. Ces libertés, nous l'avons constaté déja à diverses reprises, sont l'essence même de la constitution belge. Inutile de rien ajouter pour mettre en pleine évidence ces deux faits : en premier lieu, que Grégoire XVI et après lui Pie IX ont anathématisé toutes les libres institutions de Belgique; en second lieu, qu'avant et surtout après le concile œcuménique de 1870, Pie IX, à l'instigation des jésuites, a non seulement rompu d'une manière éclatante avec le catholicisme libéral de Belgique, mais qu'il a, en outre, imposé comme un devoir sacré au parti ultramontain, à l'épiscopat, au clergé, aux fidèles, d'entreprendre et de poursuivre une guerre à fond contre les libertés, contre les principes et les droits garantis par la constitution du 7 février 1831.

II.

Nous avons dit qu'entre cette politique violente, implacable, et la conduite prudente adoptée par le pape Léon XIII à l'égard de cette même constitution, il y avait contradiction flagrante. Nous allons le montrer preuves en main.

Dans la dépêche du 26 juillet 1878, le chargé d'affaires de Belgique auprès du Vatican rend compte à son gouvernement d'un entretien qu'il a eu avec le secrétaire d'État, le cardinal Franchi, au sujet d'une récente polémique des journaux belges : « Son Éminence, écrit-il, m'a dit qu'elle déplorait et désapprouvait les attaques dirigées contre nos institutions nationales. Le cardinal m'a assuré que ces attaques ne recevraient jamais de sa part le moindre encouragement, direct ni indirect. » N'est-ce là seulement qu'une manière de voir personnelle au secrétaire d'État? Voici la réponse : « Ce langage, ajoute la dépêche, ne doit causer aucune surprise, car il est non seulement l'expression de la manière de voir personnelle du cardinal, mais surtout l'écho d'une voix plus autorisée encore et qui s'est déjà élevée en plusieurs circonstances pour faire l'éloge de nos institutions nationales. » Quelle est cette voix, si ce n'est celle de Léon XIII? Nous avons vu tout à l'heure le blâme; voici la louange. La contradiction apparaît dès le début de cette correspondance officielle, qui, il faut le répéter, n'a été publiée qu'avec l'approbation du Saint-Siège.

On pourrait objecter que le cardinal Franchi, qui mourut alors presque subitement, avait mal interprété peut-être la pensée de Léon XIII. Il fut remplacé le 20 août par le cardinal Nina. Une dépêche de la même date nous apprend qu'interrogé par le chargé d'affaires de Belgique, le nouveau secrétaire d'État lui répondit que « très certainement tels étaient ses sentiments personnels »; puis il ajouta : « Je veux en parler au pape, et je vous donnerai la réponse prochainement. » Or, cette réponse est des plus catégoriques. « Le cardinal m'a dit qu'il avait, en effet, entretenu le Saint-Père à ce sujet. Sa Sainteté l'avait autorisé, de la manière la plus absolue, à me donner l'assurance que les attaques contre nos institutions nationales ne recevaient du Vatican ni appui ni encouragement, et que le cardinal Franchi, en me parlant comme il l'avait fait quelques jours avant sa mort, avait exprimé non seulement une opinion personnelle, mais celle même du pape. »

Le cardinal Nina ne s'en tient pas à des phrases banales, à ce qu'en diplomatie on appelle de l'eau bénite de cour. Il va au fond même de la question agitée entre le cabinet de Bruxelles et le Saint-Siège : voici les paroles que le secrétaire d'État met dans la bouche du souverain pontife :

« Léon XIII avait ajouté qu'il désirait que le même langage fût encore tenu aujourd'hui par son nouveau secrétaire d'État; que lui-même, d'ailleurs, en différentes circonstances, avait recommandé aux catholiques le respect et l'obéissance aux lois de leur pays; que cette recommandation, il l'avait faite d'une manière spéciale aux catholiques belges, parce que leur régime politique est des plus favorables aux intérêts de la religion. Enfin le pape avait résumé sa pensée par ces mots : « Ces attaques font du tort à la Belgique, elles en font « aussi à l'Église : il faut donc les désapprouver. »

On pourrait dire, cette fois encore, que le cardinal Nina n'a pas mieux traduit que le cardinal Franchi les vues et les sentiments de Léon XIII. Nous répondrions à cette objection par ces paroles du pape lui-même, telles qu'elles sont reproduites par le chargé d'affaires de Belgique, dans sa dépêche du 13 septembre 1878 : « Léon XIII m'a encore entretenu de la situation politique du pays, et il a répété, à différentes reprises et sous différentes formes, ce qu'il

a déjà dit, personnellement ou par l'intermédiaire de son secrétaire d'État, au sujet du respect que les catholiques doivent témoigner à la constitution : « C'est un pacte, a-t-il dit; « il faut qu'il soit loyalement observé, et puisqu'il a donné aux « Belges un demi-siècle de paix, je ne vois pas de raisons pour « y apporter des changements, ni même pour en désirer. »

Que nous voici loin des anathèmes lancés par Pie IX à la constitution belge! Celui-ci prescrit aux catholiques de la détester, de la détruire; Léon XIII leur ordonne de la maintenir et de la respecter. Et cependant ces deux papes sont infaillibles l'un et l'autre! L'un a exercé et l'autre exerce le suprême magistère dans l'Église catholique! Ce que le premier, fanatique illuminé, condamnait, réprouvait, vouait à l'anéantissement, le second, esprit sensé, modéré, vraiment humain, le veut conserver, persuadé en agissant ainsi de servir les intérêts de la religion elle-même. Avions-nous tort d'affirmer qu'il y a là deux doctrines, deux politiques diamétralement opposées, et que ces deux papes infaillibles se sont trouvés placés aux antipodes l'un de l'autre en jugeant les institutions de la société moderne?

En faut-il une preuve de plus? La voici; elle nous est fournie par la dépêche du 13 janvier 1879, adressée par le chargé d'affaires de Belgique à son gouvernement. Elle constate que le représentant du Saint-Siège à Bruxelles (Mgr Vanutelli) « avait reçu l'ordre de faire savoir aux évêques et à tous les catholiques belges qui l'entretiendraient à ce sujet, que le Saint-Père ne peut en aucune manière approuver que l'on attaque la constitution belge, ni même que, dans les circonstances actuelles, on en demande une modification de quelque nature qu'elle soit, et cela pour la raison que la constitution, si elle contient des articles non conformes à la doctrine de l'Église, n'en renferme pas moins des avantages auxquels le Saint Siège attache un très grand prix ».

Cette fois ce n'est plus seulement la constitution belge que le pape prend pour ainsi dire sous sa sauvegarde, dans des instructions formelles au nonce, à l'épiscopat, au clergé, à tout le parti ultramontain; c'est, en outre, la conduite des catholiques libéraux ou des libéraux catholiques, si violemment réprouvée par Pie IX, qui reçoit de Léon XIII une éclatante approbation.

En veut-on une preuve plus décisive encore, une preuve tombée des lèvres mêmes du souverain pontife? Une délégation de cent quatorze journaux, la presque totalité de la presse cléricale de Belgique, étant allée demander au Saint-Père un conseil au sujet des discussions que soulevaient certains articles de la constitution, voici ce que le pape lui répondit : « Les œuvres des hommes ne sont pas parfaites; le mal se trouve à côté du bien, l'erreur à côté de la vérité. Il en est ainsi de la constitution belge. Elle consacre quelques principes que je ne saurais approuver comme pape; mais la situation du catholicisme en Belgique, après une expérience d'un demi-siècle, démontre que, dans l'état actuel de la société moderne, le système de liberté établi dans ce pays est le plus favorable à l'Église. *Les catholiques belges doivent donc non seulement s'abstenir d'attaquer cette constitution, mais ils doivent la défendre.* » Ceux qui professaient ce catholicisme libéral si énergiquement flétri par Grégoire XVI et Pie IX n'ont jamais tenu un autre langage; aussi sommes-nous en droit d'affirmer une fois de plus qu'entre la politique tolérante et conciliante de Léon XIII et l'intransigeance batailleuse de ses deux prédécesseurs, il y a un abîme.

III.

Un autre problème de haute importance, qu'on l'envisage au point de vue des intérêts catholiques ou au point de vue des rapports de l'État et de l'Église, s'impose aussi, dans le moment présent, à l'attention publique.

Les conseils de modération et de prudence que le pape n'a cessé de donner pendant plusieurs mois à l'épiscopat, au clergé, aux ultramontains de Belgique, ont-ils été suivis? La direction conciliante que le souverain pontife s'est efforcé d'imprimer au gouvernement de l'Église dans ses rapports avec l'État, avec la société civile, a-t-elle rencontré en Belgique, et ailleurs qu'en Belgique, des agents dociles et soumis à la voix du suprême pasteur des âmes catholiques? Est-ce la politique de Léon XIII ou celle de Grégoire XVI et de Pie IX qui prévaut dans les discours, dans les actes, dans toute la conduite de l'épiscopat? Et auquel enfin des deux papes infaillibles obéit-on? A celui qui a proscrit la constitution belge portant inscrits sur son fronton les principes de 1789, ou à celui qui veut qu'on la respecte, qu'on la maintienne, et qui affirme que « le système de liberté » établi en Belgique « est favorable à l'Église » ?

Il suffit d'énoncer quelques-uns des termes de ce problème pour montrer combien il est vaste, combien il est important. Nous nous bornerons à signaler quelques points essentiels, qui ont été plus particulièrement mis en lumière par la correspondance diplomatique. A cette question : les instructions de Léon XIII, notamment en ce qui concerne le conflit soulevé par l'épiscopat de Belgique au lendemain du vote de la loi du 1er juillet 1879 sur l'enseignement primaire, ces instructions ont-elles produit l'effet que le pape était en droit d'en attendre, lui qui avait « reconnu la nécessité d'une action du Saint-Siège ayant pour but de calmer les esprits et d'inspirer des sentiments de modération » ? nous avons déjà répondu non, et cette réponse, nous l'avons trouvée dans la correspondance diplomatique. A la date du 5 octobre 1879, le secrétaire d'État cardinal Nina exprimait au ministre de Belgique « le regret qu'éprouve le Saint-Père » de la lutte engagée entre l'épiscopat et le gouvernement du roi, au sujet de l'exécution de la loi sur l'enseignement primaire :

« Son Éminence ne peut, du reste, que manifester ses regrets, car le Saint-Siège a fait tout ce qui dépendait de lui en recommandant à plusieurs reprises le calme, la prudence et la modération. Le cardinal eût désiré une autre solution, qui se serait produite, j'en ai la conviction, m'a dit Son Éminence, *si les conseils du pape avaient été suivis.* »

Donc les conseils n'ont pas été suivis, les instructions ont été considérées comme lettres mortes. Léon XIII avait reconnu la nécessité d'une intervention du Saint-Siège, et cette inter-

vention a eu lieu, non pas une fois, mais plusieurs fois. Avant le vote même de la loi, une dépêche du 20 avril 1879 constatait que « le Saint-Siège prouvait ses bonnes dispositions non seulement en s'abstenant de s'associer aux manifestations des évêques, mais aussi en donnant des conseils de calme et de modération. » Et trois mois après, le 22 juillet, le cardinal secrétaire d'État insistait sur la difficulté de calmer subitement l'un des partis engagés dans une lutte si ardente : « Le bon vouloir du Saint-Siège ne peut, disait-il, être douteux; il faut un peu de patience pour attendre que les sages conseils du Saint-Père exercent leur légitime influence sur l'esprit des catholiques vivement surexcité. » N'était-ce point là quelque chose comme un aveu d'impuissance ? Du temps, il fallait du temps au pape infaillible pour faire écouter ses avis par l'épiscopat et le clergé de Belgique! Et lorsque plusieurs mois se furent encore écoulés, — en octobre, comme on l'a vu tout à l'heure, — le cardinal secrétaire d'État en était réduit à avouer que ces conseils n'avaient pas été suivis et à en exprimer le regret du Saint-Siège !

On demeure confondu devant de pareils faits. Quoi! celui qui, de par la *Constitutio dogmatica prima de Ecclesia Christi,* est investi du magistère infaillible du pontife romain, celui en qui réside la perpétuité de la primauté de Pierre, en est arrivé tout d'un coup à un tel degré d'impuissance dans le gouvernement de l'Église! C'est assez que ses sages conseils se heurtent aux passions intolérantes de quelques évêques, de quelques chefs de parti, pour qu'ils demeurent comme non avenus. L'autorité suprême du chef de la catholicité tombe à néant; elle n'est plus rien devant ce fanatisme plus politique encore que religieux. Car il ne s'agit ici ni d'une question de dogme, ni d'une question de principe, mais d'un simple intérêt de parti.

Dans un précédent article (voir *la Revue* du 11 octobre), nous avons montré que toutes les écoles primaires communales, publiques, demeurent ouvertes au clergé, qui est invité à aller y donner l'enseignement religieux, sans aucun contrôle de l'État et en vertu de l'article IV de la loi du 1er juillet 1879, de cette même loi que les ultramontains traitent de « loi de malheur » et contre laquelle ils s'efforcent vainement de soulever les vrais catholiques belges.

Nous savons que les évêques, comme le rappelle d'ailleurs la dépêche du 17 mars dernier, « sont indépendants, et que ce n'est que dans des cas exceptionnels et dans les circonstances les plus graves que le pape leur adresse des observations ». Nous savons également que le nouveau dogme proclamé par le concile de 1870 n'attribue l'infaillibilité au pape que « lorsqu'il parle *ex cathedra,* c'est-à-dire lorsque, remplissant l'office de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, le pontife romain, en vertu de sa suprême autorité apostolique, définit qu'une doctrine touchant la foi et les mœurs doit être crue par toute l'Église... » Mais il n'en demeure pas moins incontestable, évident pour tous les esprits clairvoyants, que l'épiscopat et le parti ultramontain de Belgique, par leur indiscipline et leur insoumission, viennent de porter une grave atteinte au prestige de la papauté. Ils ont brisé de leurs propres mains cette épée et cette cuirasse d'un pouvoir surhumain que le concile du Vatican avait forgées en vue de la conquête universelle des âmes. Que reste-t-il aujourd'hui de ce chef suprême dont la moindre parole devait être écoutée à genoux par les plus puissants comme par les plus humbles? Un homme dont les avis sont méconnus, dédaignés par ceux-là mêmes qui devaient donner l'exemple de l'obéissance absolue, par les évêques!

Et qu'on ne nous objecte pas que le concile œcuménique n'a établi la souveraine juridiction du pape qu'en matière de foi seulement. Voici ce que dit, en effet, le chapitre III de la Constitution dogmatique : « Nous déclarons que ce pouvoir de juridiction du pontife romain, pouvoir vraiment épiscopal, est immédiat; que les pasteurs et les fidèles, chacun et tous, quels que soient leur rite et leur dignité, *lui sont assujettis par le devoir de la subordination hiérarchique et d'une vraie obéissance, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers...* Et comme le pontife romain, par le droit divin de la primauté apostolique, est à la tête de l'Église universelle, nous enseignons aussi et nous déclarons qu'*il est le juge suprême des fidèles...* Ceux-là donc dévient du droit chemin de la vérité qui affirment qu'il est permis d'appeler des jugements des souverains pontifes au concile œcuménique comme à une autorité supérieure au pontife romain. » Voilà ce que prescrivent le concile de 1870 et la constitution de l'Église aux évêques et au parti ultramontain de Belgique, qui ont cru pouvoir ne tenir aucun compte des conseils de modération et de prudence que n'a cessé de leur donner en vain, pendant plusieurs mois, le pape Léon XIII.

Et devant ce fait officiellement constaté aujourd'hui que ces conseils n'ont pas été suivis (dépêche du 5 octobre 1879), n'est-on pas amené par la simple logique à appliquer à cette insoumission cette autre sentence de la Constitution dogmatique : « Si donc quelqu'un dit que le pontife romain n'a qu'un office d'inspection ou de direction, et non un plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers... qu'il soit anathème! »

Au point de vue français aussi bien qu'au point de vue belge, disons mieux, au point de vue international, il y a un intérêt capital à savoir si, aujourd'hui comme au temps de Pie IX, c'est le pape seul, le pape infaillible qui gouverne l'Église et y exerce la suprême juridiction; ou bien si, à côté de Léon XIII, il existe un autre pouvoir plus puissant que le sien, auquel obéit aveuglément partout l'épiscopat ultramontain, un pape noir qui ne laisse au pape blanc que la vaine apparence de l'autorité et, en faisant de la religion un levier politique, se flatte d'asservir le monde *A. M. D. G.*

J. Vilbort.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. H. WALLON

Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Vie et travaux de M. Naudet.

Messieurs,

Celui dont je me propose de retracer la vie et les travaux a occupé pendant plus de soixante ans son fauteuil dans notre Académie. Il était parvenu, il est vrai, à ces termes reculés de l'existence qu'il est donné à bien peu d'atteindre, et il avait obtenu l'honneur de siéger dans cette enceinte à un âge où il est bien plus rare encore que l'on y puisse aspirer; mais personne n'avait été surpris de ce succès précoce, et chacun déplora sa mort comme prématurée : tant il était resté entier et fort jusqu'à la fin.

Joseph Naudet naquit à Paris, le 8 décembre 1786. Son père, J.-B.-Julien-Marcel Naudet, qui d'abord avait été militaire, céda à l'attrait du théâtre, où sa belle taille, ses manières distinguées, sa voix pleine et sonore, l'appelaient à réussir. Entré aux Français en 1781, sociétaire en 1786, l'année où notre futur confrère vint au monde, il eut, dans les temps troublés qui suivirent, à se souvenir parfois de son ancien métier de soldat : par exemple, dans une émeute qui éclata à l'occasion du *Charles IX* de Chénier. Mais le théâtre, si populaire au réveil de la nation en 1789, devait faire ombrage aux maîtres nouveaux qui s'imposaient par la terreur. Trop de libres accents retentissaient dans les chefs-d'œuvre de nos classiques, trop d'émouvantes protestations des opprimés; et le public ne manquait pas de les tourner contre les tyrans du jour. Une pièce qu'on n'eût pas crue destinée à faire tant de bruit, la *Paméla* de François de Neufchâteau, tirée de Richardson et imitée de Goldoni, fit éclater l'orage. La pièce, suspendue d'abord, puis remaniée par l'auteur sous le contrôle du Comité de salut public, contenait encore ce vers :

Le parti qui triomphe est le seul légitime...

vers saisi au passage et applaudi comme par insulte au parti dominant. Les acteurs furent arrêtés et l'auteur avec eux; il ne recouvra la liberté qu'au 9 thermidor. Quant à Marcel Naudet, il réussit à se réfugier en Suisse, d'où il revint après la chute de Robespierre. Il reparut sur la scène qu'il quitta en 1806, suivi dans sa retraite des regrets du public.

A cette époque, Joseph Naudet, son fils, avait déjà obtenu les succès éclatants qui décidèrent de sa carrière. Élève de l'école centrale du Panthéon, depuis lycée Napoléon, aujourd'hui Henri IV, il avait — chose bien rare, mais qui se répéta, après lui, avec Victor Le Clerc — remporté deux années de suite, en 1803 et en 1804, le prix d'honneur de rhétorique au concours général. Ces palmes le désignaient pour le professorat. En 1809, il occupe la chaire de troisième au lycée Napoléon, qu'il avait honoré par ses triomphes d'élève, et, l'année suivante, il fut chargé de l'enseignement de la rhétorique.

Ce qu'il y avait d'élégant dans la parole, de vif dans les allures, de distingué, de séduisant dans toute la personne du jeune professeur, quelques vieillards, enfants alors, en ont gardé le souvenir, comme de ses qualités, de ses goûts, de ses talents d'homme du monde, et de quelle sorte, si l'on n'était pas tout à l'écouter, sa susceptibilité blessée savait en avoir raison. Un jour, voyant un élève rire pendant la leçon : « Monsieur, lui dit-il, vous viendrez me parler après la classe. » L'élève arriva confus et inquiet; mais quelle ne fut pas sa surprise, quand le jeune maître l'invita à faire le dimanche suivant une promenade à cheval avec lui! Voulut-il lui montrer qu'il savait être parfait gentleman, à ses heures? L'élève tint sans doute à lui prouver à son tour que lui-même n'était pas trop mauvais humaniste; car, à la fin de l'année, il remporta le grand prix d'honneur.

Les concours universitaires avaient ouvert à M. Naudet la voie comme professeur. Les concours académiques éveillèrent sa vocation d'historien.

En 1808, la troisième classe de l'Institut (c'est aujourd'hui notre Académie) avait proposé cette question :

« Quel fut, sous le gouvernement des Goths, l'état civil et politique des peuples de l'Italie? Quels furent les principes fondamentaux de la législation de Théodoric et de ses successeurs? Et spécialement quelles furent les distinctions qu'elle établit entre le vainqueur et les peuples vaincus? »

Le prix fut décerné en 1810 à Sartorius, savant professeur de Göttingen, déjà connu par une *Histoire de la ligue hanséatique*. Mais en même temps la classe exprimait le regret de n'avoir pas un second prix pour un autre mémoire dont les mérites l'avaient vivement frappée. Le ministre, informé, fit les frais d'une seconde récompense, et c'est ainsi qu'au nom estimé du savant allemand se trouva associé le nom encore inconnu d'un bien plus jeune auteur : c'était Joseph Naudet.

L'année suivante, il publiait son travail sous ce titre : *Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie*. L'ouvrage était précédé d'une dédicace touchante à son père :

« Vous n'avez, lui disait-il, épargné aucun soin, aucun sacrifice pour instruire et former ma jeunesse... Recevez l'hommage de ce premier essai, comme un faible à-compte sur la dette que votre bonté paternelle m'a fait contracter et comme un gage de ma tendresse et de mon respect. »

L'épigraphe du livre (celle du mémoire) était une phrase de l'*Esprit des lois* (livre III, ch. XII), où Montesquieu promettait d'exposer un jour le plan de la monarchie des Ostrogoths. C'est de l'*Esprit des lois* que le jeune auteur s'inspirait dans l'étude de ce curieux exemple d'un barbare se faisant Romain pour donner des lois à Rome, et il regrettait

que Montesquieu n'en eût pas retracé lui-même le tableau, comme il l'avait promis :

« Avec quelle profondeur, avec quelle énergie Montesquieu nous eût montré l'influence exercée par le génie d'un seul homme sur la destinée des peuples; un barbare occupé de rétablir l'ordre partout; un usurpateur relevant les lois des peuples subjugués;... un conquérant travaillant à faire refleurir la paix et les arts de la paix; un Goth servi avec amour par les descendants des Paul-Émile et des Décius et digne des vœux des Romains, si toutefois pour des Romains une ruine entière n'eût pas été préférable à une douce servitude, à une sécurité honteuse. »

Réflexion suggérée à l'auteur par son commerce avec l'ancienne Rome; mais c'est un scrupule que les Romains du temps de Théodoric n'éprouvaient plus.

Ces études savantes n'empêchaient pas le jeune professeur de s'occuper de ses élèves; et c'est pour eux qu'il publia une rhétorique marquée d'un cachet particulier : *Essai de rhétorique, ou Observations sur la partie oratoire des quatre principaux historiens latins.* Rien qu'au titre, on sent que l'humaniste l'emporte sur le rhéteur dans cet ouvrage. Les règles transmises par les anciens ne sont plus applicables (il en fait la remarque) aux usages de la tribune ou du barreau, encore bien moins aux discours de rhétorique. On n'a que faire de tout cet appareil (*proposition, division, préparation à la cause, narration, confirmation, réfutation*, etc.). Une introduction ou exorde, une exposition, une conclusion ou péroraison, voilà le cadre où le jeune maître renfermait ses préceptes; enseignant surtout par les exemples qu'il tirait de Tite Live, de Tacite, de Salluste, de Quinte Curce.

Il ne s'en tint pas là. Il voulut prêcher d'exemple lui-même, faire comme Salluste, faire en français sa *Conjuration de Catilina :* il fit la *Conjuration d'Étienne Marcel* (1815).

La conjuration d'Étienne Marcel se prépara et s'accomplit au milieu des états généraux de 1356 et 1357, et il y eut encore des états particuliers où maint orateur se fit entendre, sans compter les conciliabules où furent exposés et le plan et toute la mise en œuvre du complot.

C'était une matière ample et variée où la narration pouvait s'entrecouper heureusement de discours : narration dont le fond se trouve dans les Chroniques de Saint-Denis, dans Froissart, dans le continuateur de Guillaume de Nangis; discours dont les principaux linéaments sont fournis par les procès-verbaux des États eux-mêmes. Puisque les procès-verbaux ne donnent qu'un aperçu de ces débats, n'était-ce pas se rapprocher davantage de la réalité que de rendre la parole aux orateurs? C'est ainsi qu'ils ont dû s'exprimer; et leur chaleureux interprète ne croit pas être hors de la vérité quand, après une de ces harangues, il ajoute : « Il serait difficile de décrire l'exaltation, le déchaînement des députés des villes après avoir entendu ce discours.

Cette façon d'écrire l'histoire est assez différente de celle qui a prévalu depuis; elle est plus près de la manière de Mézeray et de Lebeau que de celle de nos contemporains, confrères de M. Naudet, qui ont renouvelé le genre historique; mais on ne peut lui contester l'autorité qu'elle tire des anciens, et elle se défend encore par certains côtés. Ces personnages, reconstitués, pour ainsi dire, de toutes pièces, jetés sur la scène avec le plus puissant moyen d'action, la parole, donnent de la vie, une vie un peu factice peut-être, mais de la vie pourtant à l'histoire. Est-ce de l'histoire dramatique, est-ce du drame historique? C'est de l'histoire, empruntant au drame plusieurs de ses procédés. Et dans ce livre on ressent, en outre, comme un souffle de l'époque où il a paru. C'est en 1812 que l'auteur avait commencé à en réunir les matériaux, mais c'est en 1815 qu'il l'écrivit, après une interruption amenée par un autre travail; et c'est 1815 qui lui a laissé sa marque. Étienne Marcel était moins en honneur, en ce temps-là, qu'il ne l'est aujourd'hui. Les grands services qu'il a rendus à Paris et à la France, après le désastre de Poitiers, n'effaçaient pas le crime qui a souillé la fin de sa vie. On estimait traître envers son pays l'homme qui voulait ouvrir à un prince ambitieux et suspect les portes de la ville dont il avait la garde; et le fait d'avoir assassiné deux maréchaux aux pieds du régent n'était pas non plus une circonstance atténuante. M. Naudet est donc sévère pour sa mémoire et peu sympathique à ses projets : « J'offre au public, dit-il dans la préface, le tableau des infortunes de nos pères; puisse-t-il nous instruire! Cette leçon leur coûta assez cher pour qu'elle ne demeure pas inutile. »

M. Naudet eut bientôt une autre occasion de manifester l'esprit qui animait la jeunesse de cette époque. Il fut chargé, en 1816, de prononcer le discours latin à la distribution des prix du concours général. Il rouvrait, après une interruption trop douloureusement motivée, la série de nos solennités scolaires : *Tandem aliquando nobis post intervallum casibus et dolore magis quam spatio et diuturnitate longum rediere pompæ litterariæ solemnia, et festivæ acclamationes, et palmæ nobiles...* Nobles palmes, en effet, mais bien peu capables de nous faire oublier celles que l'ennemi venait de cueillir sur notre sol mutilé. Son sujet était « la religion, considérée comme la source et le principe de l'éducation publique, selon la doctrine qui a toujours été et qui sera toujours celle de l'Université »; et il n'eût pas été de son temps si, à ce panégyrique de la religion, il n'avait joint, en finissant, un hommage au roi en qui on saluait le restaurateur de la liberté.

En lisant ce discours loyal et sincère, on ne peut s'empêcher de faire cette réflexion : Si les murs de la Sorbonne étaient pourvus de cet appareil merveilleux qui emmagasine les paroles et peut à volonté, dit-on, les rendre à un long intervalle, quel étrange concert de voix la malice d'une époque n'aurait-elle pas la faculté de produire en public! On eut, un jour, l'idée de faire prononcer le discours d'apparat en français : on le fit en 1848; on a bien fait de le ramener au latin.

La même année (1816), M. Naudet était nommé maître de conférences à l'École normale. On lui donnait auprès de M. Burnouf, dans la troisième année des lettres, la difficile succession de M. Villemain.

Le travail qui avait suspendu, de juillet 1814 à avril 1815,

les études de M. Naudet sur la conjuration d'Étienne Marcel, était un mémoire répondant à une nouvelle question proposée par la troisième classe de l'Institut, en 1813 : *Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain sous les règnes de Dioclétien, de Constantin et de leurs successeurs, jusqu'à Julien.* Cette fois le prix fut donné à lui seul, et ce nouveau succès le fixa désormais sur le terrain où, laissant le genre de la *Conjuration d'Étienne Marcel,* il devait se faire un nom comme historien et comme érudit. Son mémoire, publié en 1817, après un sérieux remaniement, est resté le programme le plus complet et le mieux entendu de cette importante période de l'histoire administrative de l'Empire. D'autres apporteront de nouveaux matériaux à cette œuvre, et il ne cessera pas d'y travailler lui-même encore. Mais, dès ce moment, il en a compris l'ensemble, et il aura toujours le mérite d'avoir retracé dans ce livre le plan de l'administration la plus vaste que le monde ait connue.

C'est ce livre qui, l'année même où il parut, ouvrit à M. Naudet, âgé de trente ans à peine, les portes de notre Académie. L'un des plus jeunes de la compagnie, et (il l'avait prouvé dans les concours) l'un des plus heureusement doués, il ne pouvait manquer de prendre une part des plus actives à ses travaux. En 1819, il lut un grand mémoire sur l'*État des personnes en France sous les rois de la première race,* travail qui n'a paru dans le recueil de nos Mémoires qu'en 1827, mais qui, dans sa composition, précède les *Lettres* de M. Augustin Thierry et les leçons de M. Guizot. Toutes les questions qui touchent aux fondements mêmes de la société moderne, aux origines et à la condition des quatre classes dont elle s'est formée : nobles, hommes libres, clercs et serfs ; tous ces problèmes si vivement agités au dernier siècle, y sont je ne dis pas résolus (ils sont débattus encore en bien des points), mais coordonnés dans leur ensemble, discutés dans leurs détails et, par cela même, singulièrement éclaircis.

En 1822, il lisait un autre mémoire, qui figure aussi dans notre recueil : *De l'Instruction publique chez les anciens, et particulièrement chez les Romains.* Ce mémoire n'était pas seulement d'un érudit, mais d'un homme qui appartenait à l'Université et qui sentait l'importance de l'éducation dans les destinées des États. L'auteur montrait combien la négligence, en cette matière, peut ébranler les constitutions les plus fortes : « Plus les gouvernements, disait-il, approchent de la démocratie, plus il est nécessaire que les mœurs soutiennent les lois et que l'éducation conserve les mœurs. » Et il signalait l'insuffisance des lois de la Grèce et de Rome sur ce grave sujet. Chose étrange! c'est depuis le règne des Césars que l'autorité souveraine prit un soin négligé de la République et favorisa les établissements ouverts à l'instruction de la jeunesse, par des traitements, des immunités, des honneurs même assurés aux professeurs : avantage, du reste, qui les plaçait sous une surveillance dont Julien ne manqua pas de tirer parti, lorsque, pour étouffer le christianisme, il voulut ôter aux chrétiens le droit d'enseigner. Après Julien, le droit d'enseigner fut rendu aux chrétiens; mais la loi resta : « Par une réaction naturelle, continue notre confrère, les persécuteurs furent persécutés à leur tour. Libanius, rhéteur païen, déplorait le triste sort des rhéteurs, c'est-à-dire des rhéteurs païens. »

En 1827, M. Naudet touchait à un autre point de la vie intérieure de Rome par son *Mémoire sur les secours publics chez les Romains.* Il y montre, à partir de l'âge des conquêtes, la misère s'étendant, à Rome, dans la même proportion que le luxe, et les efforts des tribuns pour y remédier, surtout depuis les Gracques : les lois agraires, les lois frumentaires, combattues, entravées par les défiances de l'aristocratie; puis le système de secours pratiqué sous l'empire : système inspiré par un sentiment d'intérêt personnel et se traduisant souvent par des profusions de toutes sortes : *Panem et circenses,* mais appliqué aussi avec autant d'intelligence que d'humanité par Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, etc. Des monuments fameux, les tables de Veleia, etc., ont consacré le souvenir des mesures ingénieuses inventées, dès le temps de Trajan, pour aider, au moyen d'une rente perpétuelle solidement hypothéquée, un certain nombre de familles à élever leurs enfants. Mais les justes hommages qu'il rend à ces fondations charitables ne l'empêchent pas de reconnaître combien l'emportent en cette matière les établissements des chrétiens :

« Ce serait, dit il dans sa conclusion, un rapprochement curieux à faire que celui des institutions de l'antiquité païenne avec les créations du christianisme chez les modernes, pour secourir les pauvres, les infirmes, les malades, les étrangers. C'est là qu'on verrait toute la puissance et la supériorité de cette morale sanctionnée par la croyance religieuse qui, prenant la société par la base pour la régénérer, et embrassant dans son action tous les hommes, depuis le mendiant jusqu'au roi, fit une révolution si absolue et si grande. »

L'année même où il était entré à l'Académie des inscriptions, M. Naudet avait été chargé de suppléer au Collège de France M. Pardessus, dans la chaire de droit naturel. Il n'était pas étranger aux études de droit, comme le prouvaient son histoire du règne de Théodoric et son tableau de l'administration de l'empire romain. Mais pourtant c'est aux lettres anciennes qu'il appartenait par toute sa vie, et, en 1821, il y fut ramené d'une manière fort imprévue. M. Tissot, suppléant, puis successeur de Delille dans la chaire de poésie latine, était mal vu du gouvernement de la Restauration : il venait de publier un précis des guerres de la Révolution française; précis généralement réduit aux faits de guerre, très sobre de réflexions politiques. Mais Tissot avait servi comme volontaire contre les Vendéens. Son cœur battait au souvenir des victoires de la République et de l'Empire. Et quant au retour de l'île d'Elbe, s'il voulait bien y soupçonner la main des Anglais, il y faisait une plus large part au « torrent des passions, de ressentiments ou du moins d'imprudences » qui avaient suivi le retour du roi. Il fut destitué. La chaire étant vacante, M. Naudet, qui se trouvait déjà au Collège de France comme suppléant, y fut nommé sur la présentation régulière du Collège et de l'Institut. Mais il ne considéra jamais cette nomination que comme provisoire; et quand la révolution de 1830 rendit possible la rentrée de

Tissot dans sa chaire, il s'empressa de la lui rouvrir par une démission.

Cette période où il avait été rendu à l'enseignement de la littérature latine, fut marquée par plusieurs publications dans cet ordre d'études.

En 1819 et 1820, il avait publié dans la collection Lemaire, avec des additions et des annotations nouvelles, les *Œuvres de Tacite*, comme elles avaient été en dernier lieu éditées par Oberlin; en 1821, il avait traduit plusieurs morceaux pour le *Cicéron* de son ami Victor Le Clerc; il avait encore donné à la grande collection des classiques latins citée plus haut : 1° en 1826, une édition de *Catulle*, où, dans une préface finement touchée, il fait valoir les grâces qui doivent faire pardonner à son auteur mainte autre chose d'un goût moins délicat; 2° en 1830, sa belle édition de *Plaute*, l'une des plus estimées de ce vaste recueil; et ce travail le conduisit sans doute à entreprendre, l'année suivante, la traduction du grand comique, insérée dans la collection Panckoucke (1831). Il y pratique dans une juste mesure un système qui pourrait mener loin, qui a mené parfois trop loin : c'est de traduire non le mot par le mot, mais le trait par le trait. Il savait en effet qu'une traduction littéraire est autre chose qu'une traduction littérale, que certains idiotismes ne peuvent se rendre que par des équivalents, et que peu servirait de mettre en français la phrase de Plaute si l'on ne reproduisait sa pensée. Il prend donc avec son auteur les libertés que le sens lui commande, et il encadre chaque pièce d'avant-propos et de notes où, peut-être plus qu'en aucune autre de ses œuvres, on retrouve, avec les richesses de son érudition, les qualités de son esprit : sobriété discrète dans la facture de ces avant-propos et de ces annotations; connaissance éprouvée et de la langue qu'il traduit et de l'histoire des institutions et des mœurs d'où il tire le meilleur de ses commentaires; finesse à deviner les jeux de scène qui devaient suppléer aux paroles, à saisir les malices de l'auteur; il y ajoute bien aussi : appréciation délicate et rapprochements heureux du théâtre ancien et du théâtre moderne, sans fol engouement pour les anciens, sans fausse complaisance pour les modernes; et il n'épargne pas ceux qui, dans leur enthousiasme pour ces derniers, trahissent leur ignorance de l'art antique; La Harpe est touché plus d'une fois :

Ecce iterum Crispinus.

L'année 1830 fait époque dans la vie de M. Naudet comme dans notre histoire. En quittant le Collège de France, il devint, d'inspecteur de l'Académie de Paris, inspecteur général de l'Université et commença à exercer une action plus directe et plus étendue sur l'enseignement de nos écoles. Bientôt après, le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques doubla ses devoirs d'académicien. Il figura dès l'origine avec MM. Guizot et Mignet dans cette fameuse section d'histoire générale, qui un peu plus tard se recruta de MM. Michelet, Thiers et Amédée Thierry, et qui, dès lors, pendant trente-deux ans, demeura debout, sans se laisser entamer, désespérant toute candidature. En 1873 seulement, elle fut atteinte (je parle de la section originaire) dans la personne d'Amédée Thierry; et malheureusement d'autres ne tardèrent pas à suivre : Michelet, Guizot, Thiers, Naudet. Mais il en reste un glorieux témoin, celui qui, à l'origine, fut le secrétaire provisoire et qui est, depuis plus de quarante-deux ans, le secrétaire perpétuel de l'Académie : j'ai nommé M. Mignet.

A partir de cette époque, M. Naudet sut se multiplier pour remplir ses obligations envers les deux Académies. Sans parler de son assiduité aux séances et de la part qu'il prenait aux discussions, il a enrichi de ses mémoires les recueils de l'une et de l'autre. Il a publié dans le Recueil de l'Académie des sciences morales un mémoire sur la *Police chez les Romains* (1843 et 1849) et un autre sur les *Récompenses d'honneur* (1844) et, vers le même temps, dans notre Recueil, un mémoire sur les *Postes chez les Romains* (1844 et 1845). Joignez-y d'autres morceaux qu'il lut dans nos séances ordinaires ou dans les séances publiques.

Mais là ne se borna point sa participation à nos travaux. Depuis 1829, il ne cessa pas d'être membre de nos deux plus importantes commissions, celle des travaux littéraires et celle des antiquités nationales. En 1837, il entra dans la commission des inscriptions et médailles, commission permanente, héritière de cette petite académie tirée de l'Académie française au nombre de quatre membres et d'où notre compagnie elle-même est sortie. Nul ne l'y surpassa dans l'art vraiment romain d'aligner une inscription; nul ne montra plus d'habileté à condenser toute la force d'une pensée dans le demi-vers d'une légende de médaille. Après la mort de Dom Brial, qui continuait dans notre académie les traditions et les travaux des Bénédictins, il fut chargé avec Daunou (un bénédictin laïque) de poursuivre la publication du grand recueil commencé par Dom Bouquet : *les Historiens des Gaules et de la France.* Dom Brial, après avoir publié seul les tomes XIV à XVIII, avait déjà mis sous presse le tome XIX quand il mourut (24 mai 1828). MM. Daunou et Naudet en achevèrent l'impression (1833) et, dans un rapport fortement motivé, ils proposèrent à l'Académie le plan de la nouvelle série qui allait suivre (octobre 1832) : ils en marquaient l'étendue (entre l'avènement de saint Louis et l'avènement des Valois), déterminant le genre et l'âge des documents qui devaient y entrer, et faisant dès lors résolûment le partage que les bénédictins avaient voulu y établir dès l'origine entre l'histoire de la France et celle des Croisades. Le premier tome de la série nouvelle ne demanda pas moins de sept ans de travail aux deux éditeurs. Daunou y épuisa les restes d'une vie si laborieuse. C'est la veille de sa mort que son collaborateur déposa le volume sur le bureau de l'Académie (1840).

A son double titre de membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Naudet avait joint celui d'auteur au *Journal des Savants;* et de 1836 à 1840 il y fit preuve de la plus grande activité. Il y examina successivement : les *Traditions tératologiques,* de M. Berger de Xivrey, texte fort altéré dont il loue en général les restitutions, non sans en proposer quelques autres; le *Thesaurus poeticus,* de notre confrère

M. L. Quicherat, qui lui donne occasion d'exprimer son avis sur la question, plusieurs fois déjà et toujours agitée, du vers latin dans les collèges; l'*Histoire de l'Empire romain*, de M. Cayx, l'Empire romain, sujet favori de ses études; le *Discours sur la constitution de l'esclavage en Occident pendant les derniers siècles de l'ère païenne*, de M. de Saint-Paul, et le livre de l'*Abolition de l'esclavage ancien en Occident*, de M. Ed. Biot : double occasion d'envisager sous une face nouvelle la société romaine qu'il avait étudiée de si près dans les historiens, les orateurs, les jurisconsultes, et aussi le théâtre de l'ancienne Rome. Le théâtre de Rome fut pour lui le sujet de plusieurs articles : Plaute d'abord, dont il entreprit de classer chronologiquement les comédies, et plus tard Térence, à propos de son théâtre complet, traduit en vers par le marquis de Belloy. Mentionnons encore, entre beaucoup d'autres, ses articles sur le curieux et savant traité des *Journaux chez les Romains* (*Acta diurna*), de son ami Victor Le Clerc; sur l'*Apulée*, de M. Bétolaud; sur le *Longin*, de M. Egger. Et, indépendamment de ces morceaux critiques, où son érudition sait ajouter à celle des auteurs dont il examine les œuvres, un article de fond touchant à la fois à l'histoire et aux lettres : *De l'influence des circonstances politiques et morales sur la littérature et particulièrement sur la poésie chez les Romains depuis Auguste;* influence du gouvernement et du caractère des princes; influence des mœurs publiques, des goûts nouveaux; des plaisirs corrupteurs qui entraînèrent la ruine de l'ancienne civilisation.

En cette année 1840 commence pour M. Naudet une nouvelle période fort tourmentée, mais où il déploya une rare énergie et une droiture à toute épreuve. Inspecteur général depuis dix ans, il semblait appelé à continuer dans une position plus élevée la direction qu'il était plus particulièrement chargé de donner à l'enseignement de l'histoire. Une nouvelle place venait d'être créée dans le conseil royal de l'instruction publique (1837). C'était pour lui, nul n'en faisait doute. Ce fut pour un autre, et trois fois de suite; un siège étant à donner dans le conseil, la politique en disposa. C'était assez; il ne se trouvait plus dans l'Université à son rang. On le promut dans une autre carrière. De la bibliothèque Mazarine, où il était entré en 1837, il passa à la Bibliothèque royale comme conservateur des imprimés et directeur du Conservatoire de ce grand établissement.

On peut rappeler aujourd'hui, sans réveiller d'anciennes querelles, dans quel état se trouvait la Bibliothèque royale en ce temps-là. Elle se divisait en un certain nombre de départements, on eût mieux dit de provinces, ayant à leur tête des chefs qui s'appelaient conservateurs, mais qui avaient les pouvoirs des anciens proconsuls, la *potestas* du moins, sinon l'*imperium*. Ils se réunissaient en assemblée générale (c'était le conservatoire), mais chacun était maître chez soi. Or, si les conservateurs étaient des savants éminents, la plupart membres de notre Académie, ils n'avaient pas tous au même degré les qualités de l'administrateur, et la moindre défaillance en pareil cas peut avoir les conséquences les plus graves. Le mal datait de loin. Ce n'étaient pas seulement des livres prêtés et non rendus : on avait la liste de ces emprunteurs devenus introuvables. C'étaient des livres, des pièces historiques, qui avaient disparu on ne savait plus quand, pour passer, on ne savait comment, dans des collections particulières de la France ou de l'étranger.

M. Naudet avait à rétablir l'ordre sans lequel il était impossible de mettre un terme aux abus. De là des résistances d'autant plus vives qu'il heurtait quelquefois des susceptibilités fort légitimes. Qui se sent incapable de faire le mal, se trouve blessé des mesures prises pour le prévenir; et ces plaintes trouvaient des échos au dehors, même à la tribune de la Chambre des députés. M. Ferdinand de Lasteyrie qui, un peu plus tard, fut des nôtres, y attaqua le régime de la Bibliothèque : trop de difficultés aux communications de livres en séance, trop de facilités aux emprunts du dehors, c'étaient là ses principaux griefs; tout le reste était à ses yeux querelle de savants, et il paraissait assez enclin à prendre parti contre le directeur au nom des autres, demandant s'il ne lui suffisait pas d'être à la Bibliothèque le *primus inter pares*, comme les directeurs du Collège de France ou du Muséum d'histoire naturelle. Mais M. Naudet tint bon, soutenu dans cette lutte par la fermeté du ministre qui n'hésitait pas à mettre au *Moniteur* les lettres du directeur en réponse aux discours du député, et à faire suivre les lettres du député d'une note rectificative dans le même numéro. Quant à l'argument du *primus inter pares*, ce fut le ministre qui se chargea d'y répondre lui-même, en conférant à M. Naudet le titre d'administrateur général.

M. Naudet eut d'autres assauts à soutenir où il montra la même vigueur. M. F. de Lasteyrie, à la Chambre, n'avait parlé que de prêts malheureux. M. Libri, réfugié à Londres depuis la révolution de 1848, parlait de déprédations scandaleuses, comme ces hommes poursuivis, non sans cause, et qui, près d'être atteints, crient : *Au voleur!* M. Naudet répondit aux attaques de sa *Lettre à M. de Falloux*, avec les ménagements qu'il se croyait imposés par le titre encore intact et la situation critique de son adversaire : une instance judiciaire était commencée et l'on sait à quoi elle aboutit. Mais la modération de la forme n'affaiblissait pas la force de ses raisons; et si d'ailleurs il excusait, dans la pratique des administrations antérieures, des négligences toujours regrettables, c'est qu'il était résolu à n'en plus souffrir par la suite.

Il ne se contenta pas de couper le mal à la racine. Il voulut, autant que possible, réparer les désastres dont la Bibliothèque avait souffert; et, au risque de déchaîner contre lui les colères des collectionneurs, il s'en prit résolûment au principe qu'en fait de meuble possession vaut titre, et engagea deux procès : l'un, de 1841 à 1846, pour la restitution d'une quittance de Molière; l'autre, de 1850 à 1851, pour le recouvrement d'une lettre de Montaigne : deux pièces qui avaient appartenu, sans aucun doute possible, à la Bibliothèque.

C'est à l'occasion de la lettre de Montaigne que parut la *Réponse de la Bibliothèque nationale à M. Feuillet de Conches* par M. Naudet. C'est la réplique la plus vive, la plus incisive à un factum où l'on avait eu la témérité de le prendre à partie; pressante dans l'argumentation, irréfutable dans les

preuves et d'une ironie implacable; donnant aux choses leur nom et aux hommes leurs qualités : « Coupeurs d'autographes, pires que coupeurs de bourses (1) ! »

L'infatigable insistance de M. Naudet et cet accent de l'honnête homme indigné qui emporte conviction eurent gain de cause auprès des juges. Les arrêts du 3 janvier 1846 et du 17 août 1851 n'ont pas eu seulement pour résultat de faire réintégrer à la Bibliothèque deux pièces intéressantes pour notre histoire littéraire, ils ont fait loi en cas de pareils détournements à l'avenir. C'est aujourd'hui une doctrine reçue que les livres imprimés ou manuscrits, les chartes, les lettres autographes, les estampes et les médailles des bibliothèques de l'État « sont inaliénables et imprescriptibles, comme dépendant du domaine public ». M. Naudet a donc l'honneur d'avoir contribué à fonder cette jurisprudence; et ce principe n'a pas seulement rallié les jurisconsultes, il a conquis l'opinion publique; il est entré non pas seulement dans le droit, mais dans les mœurs. Très souvent, quand des pièces, provenant même de fort loin, mais sans contestation, de nos dépôts publics, apparaissent dans les ventes, elles sont retirées avec l'assentiment loyal des possesseurs et restituées à l'établissement qui en avait été dépouillé. On en pourrait citer maint exemple à la Bibliothèque nationale et aux archives de l'Institut.

M. Naudet allait être appelé à montrer, dans une situation beaucoup moins difficile, ses qualités d'administrateur et de savant. Il fut élu, en 1852, secrétaire perpétuel de notre Académie. Déjà en 1840, l'année même où il était nommé directeur de la Bibliothèque royale, cette place étant devenue vacante par la mort de M. Daunou, une partie de l'Académie avait songé à lui. On alléguait en sa faveur son ancienneté dans la compagnie, sa grande situation et ses mérites éminents, qui n'étaient contestés par personne; mais il avait pour concurrent un jeune confrère, signalé par des découvertes de génie et une réputation déjà européenne : Eugène Burnouf. Les suffrages se partagèrent, et demeurèrent, après plusieurs séances, même après un ajournement à quatre mois, si obstinément divisés, que l'Académie, désespérant d'arriver à la majorité réglementaire (et les deux candidats d'ailleurs se désistant), porta ses voix sur un troisième, aimé, estimé et vénéré entre tous, et plus âgé : M. Walckenaer (18 décembre 1840). Il garda la place pendant douze ans. Quand il mourut, l'accord était fait au sein de l'Académie. Tous, et M. Naudet en tête, donnèrent leurs suffrages au savant illustre, dont le renom n'avait fait que s'accroître; mais il était atteint déjà d'un mal mortel, et il ne put même venir prendre possession de son siège. Après lui, l'Académie, avec la même unanimité, se reporta sur M. Naudet.

Ses premières paroles, en montant au bureau, furent un hommage rendu à celui dont il recueillait si prématurément l'héritage et une protestation d'entier dévouement à la compagnie qui le lui avait déféré :

« Vous me rendez, disait-il, la justice de croire à la sincérité de mes paroles, si je vous dis que je ne puis me défendre d'une émotion douloureuse en songeant que je succède à un homme qui devait, dans l'ordre naturel, me survivre si longtemps et qui aurait pu consacrer de si nombreuses et si belles années au service de l'Académie, à la gloire de l'Institut et de l'érudition française, à l'accroissement des lumières dans tout le monde savant... »

Je n'ai pas besoin de vous rappeler avec quel zèle il répondit à la confiance de ses confrères. Ses rapports trimestriels témoignent de la sollicitude qu'il portait aux travaux de la compagnie. Quant à l'histoire de l'Académie dont la continuation est un des principaux devoirs de notre charge, il la disposa sur un plan nouveau qui a été suivi sans modification après lui. Ses notices, complément de l'histoire, portent toutes la marque du sentiment qui le guida dans le choix des sujets. C'est d'abord M. Walckenaer, dont il apprécie avec autant de convenance que de raison les titres sérieux à l'honneur d'avoir rallié à son nom l'Académie divisée; et il en prend occasion de payer un premier tribut de regrets à celui qui, écarté alors comme lui-même, obtint, mais trop tard, après la mort de M. Walckenaer, tous les suffrages de la compagnie. Puis MM. Burnouf père et fils; car une pensée pieuse le porte à réunir le père au fils dans le même éloge : le fils, qu'il honorait comme un prédécesseur de si grand nom; le père, qui avait été le compagnon de ses travaux classiques et de sa carrière universitaire : inspecteur général, traducteur de Tacite dont lui-même avait été l'éditeur.

Cette double dette acquittée, il en avait d'autres qu'il fut heureux de payer aussi à des mémoires chères et vénérées : M. Pardessus, qui l'avait introduit jadis au Collège de France, le jurisconsulte érudit en qui il saluait, au début de sa notice, comme une image de ces grands vieillards qui inspiraient à Cicéron son traité sur la vieillesse; mais quel homme mieux que M. Naudet lui-même devait justifier la pensée de ce traité, « magnifique et triomphant éloge, comme il disait, d'un âge qu'on envisage d'ordinaire par les côtés les plus tristes, infirmités, humeur chagrine, dépérissement, mais dont l'auteur célèbre les avantages et même les plaisirs avec un sentiment si vrai et tant d'abondance et d'éclat que ce serait à donner envie aux plus jeunes et aux plus florissants d'être vieux tout de suite, sans plus attendre » ?

Après M. Pardessus, M. Guérard, également éminent dans la paléographie et dans l'histoire des institutions du moyen âge; l'homme intègre dont il avait pu apprécier la droiture et le loyal concours au milieu des difficultés de son administration à la Bibliothèque. La notice qu'il lui consacre est comme toute pénétrée de ce qu'il y avait de suave et de pur dans cette âme si aimante sous des apparences austères. A voir avec quelle émotion il retrace les gênes de son premier âge et les obstacles que le jeune homme, si docile à l'autorité paternelle, eut à vaincre avant de trouver sa voie, on sent

(1) Disons cependant que la verve de l'auteur l'emporte quelquefois hors de la ligne où il aurait dû se contenir. Il ne faut pas lire sa réponse sans la faire suivre de la *rectification* adressée par un membre du Conservatoire à ses collègues. Ce morceau devrait être joint à l'autre dans tous les exemplaires, comme il l'est dans celui de la bibliothèque de l'Institut.

qu'il eût voulu le connaître dès lors pour lui tendre la main et qu'il envie au marquis de Fortia d'Urban le bonheur d'avoir aplani devant lui le chemin de la science. Et comme il applaudit à sa renommée si patiemment conquise! Avec quelle sympathie et quelle justesse il apprécie et le savant et l'homme! Le savant : « Pour moi, dit-il, M. Guérard est le plus excellent historien des faits dont l'histoire ne parle pas ordinairement et des personnes dont elle ne tient guère compte, savoir : les pratiques et les choses de la vie commune, les hommes qui passent inconnus sur cette terre et dont la trace est effacée aussitôt qu'ils en disparaissent, ceux qu'on appelle le vulgaire, tout le monde, la presque totalité des générations qui se poussent comme les flots dans l'abîme. » L'homme : « Il fut heureux parce qu'il fut bon. Si l'on savait quel trésor de jouissance il y a dans la bonté, tout le monde serait bon pour le plaisir de l'être. M. Guérard avait au plus haut degré cette sorte d'égoïsme des âmes nobles et tendres. »

Sa dernière notice est celle de M. Boissonade, où il dépeint avec une extrême délicatesse de touche une des physionomies les plus fines dont l'Institut ait gardé le souvenir : l'interprète exquis des chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque dans ses cours, et en même temps l'éditeur de tant d'autres débris des âges inférieurs, « pauvres morts oubliés de la renommée, perdus dans la poussière des manuscrits ou de quelque livre obscur qu'il se plaisait à exhumer, à ramener au jour en les portant attachés à son commentaire, plutôt qu'il n'attachait son commentaire à leurs ouvrages » ; le premier dans son art par toutes ces qualités que l'Allemagne peut nous envier si elle est sage, précision, sobriété, juste mesure dans les annotations; et avec cela serviable à tous, aux élèves de l'École normale, aux plus grands écrivains, volontiers familier avec les premiers, mais sachant garder sa dignité avec les autres; car s'il se donnait la peine de revoir les épreuves des *Martyrs* ou de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il tenait à ce qu'on ne le traitât point en simple correcteur d'imprimerie et qu'on se montrât son obligé : « Avec les auteurs de cette nature, disait-il, qui sont vains, enflés, glorieux, qui ne mettent dans le commerce ni simplicité, ni abandon, ni bonté, on est bien forcé d'être soi-même raide et gourmé comme ils sont. » Il n'y avait là qu'un malentendu sans doute : la lettre de remerciement fut écrite, « une lettre fort honnête ». La leçon n'avait pas été perdue; au moins fut-elle donnée.

C'étaient là les esprits, c'étaient les caractères qui plaisaient à M. Naudet, car il se sentait de la même trempe, et l'hommage qu'il leur rendait partait du plus profond de son cœur.

En janvier 1858, M. Naudet avait demandé et obtenu sa mise à la retraite comme administrateur général de la Bibliothèque impériale (le nom a déjà changé trois fois depuis que j'ai à le prononcer), laissant cette haute charge à un administrateur-adjoint qui avait été placé auprès de lui peu de temps après le coup d'État. Cette même année, il prit un premier congé comme secrétaire perpétuel, éprouvant le besoin de se reposer un peu des fatigues que l'autre charge lui avait causées; mais cela n'avait pas suffi, et l'année suivante, par ordre des médecins, il dut s'éloigner encore pendant cinq mois pour voyager : éloignement qui lui laissait d'ailleurs toute tranquillité d'esprit du côté de l'Académie, car il pouvait compter sur le fidèle et zélé concours de M. Guigniaut, pour le suppléer en son absence.

Les médecins lui avaient ordonné le remède qui convenait le mieux à sa nature en lui prescrivant les voyages. Il se précipita dans cette voie avec l'ardeur de ses soixante-treize ans (qu'était-ce que cela pour lui?). Il allait voir le pays de ses rêves, la patrie de ses classiques bien-aimés : l'Italie. Il courut tout d'une traite de Paris à Marseille et de Marseille à Naples, sans prendre même le temps de débarquer à Civita-Vecchia :

« Je suis encore, écrit-il à l'un de ses meilleurs amis, je suis encore dans la stupéfaction de ce beau golfe qui me remet en compagnie de Virgile. Là Misène, ici Baïes, à droite Ischia, Capri; devant nous le Vésuve qui fume, et à notre gauche le Pausilippe et le tombeau du poète. » (7 décembre 1879.)

Il n'a plus, dans cette contemplation, qu'un souvenir distrait pour tout le reste, même pour l'Académie : *Non mi cala!*

« Il me faudra bien rester quelques jours à Naples; et Herculanum et Pompéi, et le *Museo Borbonico!* »

Il oublie le Vésuve, dont il fit l'ascension, et ne prévoit pas les honneurs que voulaient lui rendre et l'Académie Pontanienne et l'Académie Herculéenne : c'est de cela qu'il pouvait dire plus justement : « Il ne m'en chaut, *Non mi cala!* »

Ayant commencé par Naples, il était pressé de voir Rome; mais la mer était mauvaise et le bateau ne partait pas; il finit par « s'embarquer », comme il dit, dans la diligence, et cela lui valut des désagréments qu'en bon touriste il eût été bien fâché de n'avoir pas à raconter :

« Me voici enfin arrivé à Rome, non sans peine et sans obstacle : vraiment je commençais à croire à la fatalité. Retenu cinq mortels [jours] de plus que je ne voulais à Naples par les vents contraires, avec des pluies qui ne permettaient pas les moindres courses, je me décide à prendre le chemin des voitures; quelles voitures! n'importe! elles vous font marcher tant bien que mal. Voilà qu'à moitié du trajet on nous annonce que le Garigliano est débordé, qu'il interrompt tous les passages; sous peine de s'enterrer dans un marais improvisé, force est bien de s'arrêter à Sant' Agata di Sessa. Maudite Agathe! Je couche dans une chambre à deux lits avec un gros joufflu de prêtre; je vous conterai mon voyage avec le saint homme. Mais le souper! A l'avenant du coucher. Enfin nous nous sommes remis en marche le lendemain à huit heures du matin; un bon gendarme, voisin de l'hôtelier, voulait nous retenir en nous effrayant du danger que nous allions courir. Nous avons bravé la menace et bien nous en a pris : nous avons traversé sans péril, mais non sans peur de mon bon *frate*, une vaste nappe d'eau qui mouillait les roues, sans être bien méchant [le Garigliano]; il s'était contenté d'inonder toutes les campagnes environnantes. Que dites-vous du *taciturnus amnis* de l'ami Horace?

« Enfin, après une course de jour et de nuit de vingt heures, nous sommes entrés dans la Ville éternelle, et le premier représentant des vieux Romains, pour moi, a été le soldat de

la douane qui a tendu la main à mes vingt sous, et n'a pas ouvert ma malle » (22 décembre 1859).

Enfin il est à Rome ! Va-t-il s'enfermer dans les musées, errer parmi les ruines? Oui, sans doute ; mais sa lettre, qui l'atteste, montre aussi que l'amour de l'antiquité n'étouffait pas en lui tout autre sentiment :

« Votre dernière lettre est du 25 décembre ; depuis ce temps-là, rien. M'oubliez-vous, *carissimo amico?*... Moi, je ne vous oublie pas. Vous avez dû recevoir au moins cinq lettres : deux ou trois de Naples, deux de Rome. Je suis enchanté, je vous l'avouerai, de toutes les merveilles des arts et de tous ces restes de nos vieux Romains. Mais il y a bien des moments où mes regards et mes pensées se tournent vers Paris : *ibi est animus.* Vous ne sauriez croire combien une de ces bonnes lettres comme celles que vous m'écrivez me fait plaisir et me fait tressaillir le cœur d'un sentiment que je ne puis définir ; c'est de la joie, c'est de la sécurité, c'est de la curiosité satisfaite, c'est du bonheur. »

Est-ce la séduction de ces voyages qui le domina? et craignit-il, en y cédant, d'avoir à mettre à une trop longue épreuve le dévouement d'un vieil ami? Toujours est-il qu'éloigné passagèrement de votre bureau, il souhaita de reprendre entièrement sa liberté, et malgré toutes les instances de ses confrères, de M. Guigniaut tout le premier, il adressa à l'Académie sa démission de secrétaire perpétuel, le 13 juillet 1860.

La suite montra que ce n'étaient ni la force de travail, ni, grâce à Dieu, la santé qui lui faisaient défaut. Il semble même, dans cette dernière période, redoubler d'activité et de jeunesse. Secrétaire perpétuel honoraire, il rentra à ce titre dans la commission des inscriptions et médailles, où il se plaisait à mettre au service de la compagnie sa science exquise du latin ; il rentra dans la commission des travaux littéraires, dont il était réélu président chaque année. Personne n'était plus assidu à nos séances, et, au plus fort de l'été, il n'hésitait pas à quitter les frais ombrages de sa jolie maison de Bougival pour venir à l'Académie. Nos comptes rendus montrent avec quelle compétence et quel profit pour nous il y prenait la parole, soit qu'il s'agît d'apprécier les mérites d'un livre offert, soit qu'il y eût à débattre quelque point d'une lecture faite à la Compagnie. Il se remit lui-même à l'œuvre. C'est alors qu'il nous lut son mémoire sur la *Noblesse chez les Romains* (1862 et 1863), où il montre la noblesse d'illustration triomphant du vieux patriciat par le progrès des classes populaires, mais devenant à son tour suspecte à la démocratie qui l'avait soutenue ; abaissée par elle, avec tout le reste, devant l'empereur, et ne se relevant plus que pour devenir, dans la décadence du monde romain, « une parure de la servitude ». Un peu plus tard, il faisait à l'Académie des sciences morales et politiques un rapport sur le concours relatif aux institutions de Philippe le Bel (1860), et le jugement motivé qu'il porte sur les mémoires soumis à l'Académie prouve que ses études touchant l'histoire de l'administration ne se bornaient pas à l'empire romain.

Il y eut pour lui, dans le cours de cette période, un jour bien solennel et bien doux à la fois : il allait compter cinquante années comme membre de l'Institut. La compagnie voulut célébrer les noces d'or de son doyen, en les consacrant par une médaille : pour cette seule fois, on ne le consulta pas sur la légende. Un sculpteur habile, introduit dans nos séances, dessina son profil, sans qu'il s'en doutât, et modela à loisir cette tête magistrale. La médaille devait lui être offerte dans la séance qui suivrait les cinquante ans accomplis. Le secret fut religieusement gardé ; mais, le jour venu, on craignit le contre-coup d'une trop forte émotion, et le matin, on le prévint discrètement : précaution fort sage. Quand M. Ad. Régnier, qui présidait l'Académie ce jour-là (8 mai 1868), se leva, et, après avoir rappelé ces cinquante ans d'une vie d'académicien si bien remplis, remit à Naudet la médaille destinée, par le vote unanime de la compagnie, à en perpétuer la mémoire, il en fut si profondément ému, que l'on se demande ce qu'il serait arrivé si on l'avait exposé au choc d'une brusque surprise.

Ce fut comme un nouveau bail avec l'Académie, et bien longue serait la liste de toutes les notes qu'il a lues, de toutes les observations qu'il a faites, oralement ou par écrit, sur les questions diverses agitées dans nos réunions. Une de ces discussions, provoquée au commencement de cette année 1868 par la lecture d'un mémoire de notre savant confrère M. Edmond Le Blant, l'amena à en rédiger un lui-même tant sur la question particulière que sur la question générale qu'elle soulevait : *Mémoire sur cette double question : 1° thèse particulière, sont-ce des soldats romains qui ont crucifié Jésus-Christ? 2° thèse générale, les soldats romains prenaient-ils une part active dans les supplices?* Double question qu'il résolvait affirmativement. Puis, étendant plus encore son sujet, il nous lut et donna à notre recueil l'année suivante un nouveau mémoire *sur la cohorte du préteur et le personnel administratif dans les provinces romaines*, mémoire qui côtoie celui de M. Mommsen, *De apparitoribus magistratuum romanorum*, mais qui, descendant jusqu'aux derniers degrés de l'office des magistrats, garde sa valeur auprès du traité du savant allemand.

En 1870, sa belle santé reçut une première atteinte ; il fut plusieurs mois retenu chez lui par des douleurs de rhumatisme qu'on pouvait croire dangereuses à son âge, qui l'eussent été pour un autre que lui. Il se montra bien autrement sensible à d'autres maux. Ami des idées libérales, il n'avait enduré qu'avec peine les entraves du régime inauguré en 1852 : « En rentrant en France, écrivait-il au retour d'un voyage à Londres, il me semblait que je tombais dans un étouffoir. » Patriote, et se rappelant trop bien les désastres des deux invasions où le premier Empire avait péri, il souffrit bien davantage encore des catastrophes où le deuxième Empire allait sombrer. Il s'enferma dans Paris assiégé, abandonnant sa belle résidence à l'ennemi, qui la saccagea et qui pilla sa précieuse bibliothèque. Il y demeura aussi pendant la Commune, gémissant sur cette révolte impie dont les misères et les ignominies s'étalaient à ses yeux :

« Oui, écrivait-il le 13 mai, nous traversons des temps

horribles et surtout honteux. Les Gaulois vaincus se donnent en spectacle aux Germains dans des combats de gladiateurs. Pauvre France!... Nos Publicolas s'efforcent de plus en plus d'atteindre l'extrémité des extravagances. Ils se nomment, ils se destituent, ils font et défont les commissions, les comités, les délégations. Et nos musées, nos bibliothèques! Dieu sait à quels nouveaux conservateurs ils sont en proie! L'Académie des inscriptions tient bon, et nous écoutons encore, oui, nous écoutons des lectures intéressantes. »

Insouciance dédaigneuse pour une domination aux abois qui cherchait partout des otages! Pendant les dernières convulsions de cette dictature expirante, M. Naudet (nos comptes rendus en sont la preuve) discutait avec M. de Wailly sur les manuscrits de Villehardouin de la Bibliothèque nationale, ou avec M. Léon Renier, sur la milice des Frumentaires.

Dans les jours plus calmes qui suivirent, il continua le cours de ses savants travaux sur l'administration de l'empire romain; il n'y avait, en cette matière, aucun détail laissé obscur qu'il ne voulût éclaircir, et plus d'une fois encore il fut choisi pour représenter l'Académie, soit dans les séances trimestrielles de l'Institut, soit dans les séances publiques de notre compagnie. L'Académie était fière de produire ce vétéran d'un autre âge, apportant à la science quelque nouveau tribut de ses travaux. Et le bureau du *Journal des Savants*, où depuis longtemps il avait presque cessé de paraître, le revit, en 1876, assister régulièrement à ses conférences et y marquer sa présence par des articles insérés dans ses cahiers.

Je n'ai point parlé des honneurs qui marquèrent sa carrière de savant : il ne les avait jamais recherchés. Aussi ne le trouve-t-on sur aucune liste d'académie étrangère; mais, en France, on eût été coupable de l'oublier, et il avait passé, à de longs intervalles toutefois, par tous les grades de la Légion d'honneur, un seul excepté : chevalier en 1825; officier en 1837; commandeur en 1847; grand officier en 1875. Le ministre, son ancien disciple, qui lui fit décerner cette croix comme au doyen de l'Institut, n'eut jamais à faire un plus juste et plus doux emploi du pouvoir.

Il ne semblait pas qu'il dût y avoir une fin à son activité. Sa santé cependant venait d'être mise à une nouvelle épreuve : après ses douleurs rhumatismales, une fluxion de poitrine, suite d'une imprudence. Mais il en était sorti plus alerte et plus vif. Il reprit la plume. Une publication nouvelle du mémoire sur *les Bourreaux du Christ* provoqua de sa part non plus un traité, mais une courte lettre, toute pleine de verve et d'entrain (1874). Cette fois, pourtant, il jure d'en finir :

... Cestus artemque repono.

C'est le dernier mot de la brochure. A-t-il tenu parole? Un article publié dans la *Revue de législation* sur l'*apparitio* des magistrats romains, — article où l'auteur, se faisant juge du débat, se prononçait contre l'opinion de M. Naudet, — fut suivi d'une réplique signée *Lucius Simplex*. Qui est ce Simplex? On a tout lieu de croire que le vieux lutteur a repris son *ceste;* car c'est bien sa main, c'est son *art* que l'on retrouve dans les coups qu'il assène. La lettre aurait pu prendre pour épigraphe :

... Cestus artemque resumo.

Il écrivait; il faisait plus, il se remettait à voyager. Ce n'était pas, il est vrai, seulement pour lui-même. Marié tard et demeuré veuf, il avait reporté toutes ses affections sur un petit-neveu qui était comme l'enfant de sa vieillesse. C'est pour l'accompagner qu'il reprenait son bâton de voyageur :

« Je vous fais mes adieux pour un mois, écrivait-il à son correspondant ordinaire : je pars, on m'emballe pour la Suisse. Ne me demandez pas s'il est bien prudent d'aller par monts et par vaux rouler ou traîner mes quatre-vingt-neuf ans. Je ne pourrais pas vous répondre d'une manière affirmative. Mais, puisque je ne peux me trouver en famille que sur les grandes routes, c'est un moyen de sortir de ma solitude. Et puis, il faut obéir à ses maîtres, et M. Joseph a prononcé! La Suisse et moi, nous ne nous reconnaîtrons plus : il y a cinquante-deux ans que je la visitai avec le pauvre Clachet. C'était en 1823. Nous faisions gaillardement nos quinze et seize lieues à pied, le sac sur le dos, grimpant à travers les rochers et roulant quelquefois dans les descentes. Mon train sera maintenant fort ralenti! Je retrouverai, dit-on, ma Suisse très civilisée, trop civilisée; il faut s'accommoder aux temps. Je lui passerai ses coquetteries, et elle me prendra avec ma besace nonagénaire dont je ne peux pas me séparer. » (21 août 1875.)

Il fallait qu'il dît son âge, il fallait que son affirmation fût corroborée par les dates de son entrée dans notre Académie, de ses premiers écrits, de ses premiers succès dans les concours publics, pour que l'on pût croire à ses quatre-vingt-dix ans. Jusqu'à la fin, il demeura droit et ferme, dépassant les plus grands de la tête, devançant les plus agiles par la rapidité de son pas. A la ville, il habitait de préférence le quatrième étage; à la campagne, il avait choisi sa résidence en un lieu d'où il ne pouvait sortir sans avoir quelque escarpement à gravir, soit au départ, soit au retour. Aucun d'entre nous ne pourra oublier avec quelle grâce il faisait à ceux qui le visitaient les honneurs de sa maison de campagne. Cette figure si grave, si imposante, qui, au temps de ses tournées d'inspecteur général, inspirait une crainte respectueuse aux élèves et aux professeurs, se déridait dans ces conversations familières. Nul n'était plus attentif, plus prévenant, plus empressé à se faire tout à tous. Pour juger à fond ce vétéran de l'Institut, il le fallait voir dans cet intérieur patriarcal, entourant de soins ce jeune neveu dont la santé délicate éveillait en lui une sollicitude toute paternelle. C'est pour l'enfant, c'est pour le promener sans fatigue dans les jolis bois de la Celle-Saint-Cloud, qu'il s'était procuré une voiture et un petit cheval; car pour lui-même, de peur de fatiguer la bête, il serait descendu de la voiture dans les endroits où l'on en aurait eu le plus besoin. La fatale guerre de 1870 avait, du reste, marqué pour lui le terme de cette existence de campagnard : il ne voulut pas remettre les pieds dans cette villa dévastée, profanée.

Toujours fidèle à nos séances, assis en face du bureau qui

ne manquait jamais de se régler sur son opinion, il avait vu son vieil ami, son successeur dans les fonctions de secrétaire perpétuel, quitter le fauteuil à son tour et se retirer dans le repos de l'honorariat. Notre Académie, chose unique, eut en même temps deux secrétaires perpétuels honoraires, et ce fut le plus ancien qui survécut à l'autre. Un jour pourtant, et c'était à une époque où on le savait à Paris, sa place demeura vide. On s'en émut; on s'émut davantage quand la chose se renouvela la semaine suivante et qu'on en connut les motifs. Cette fois, la faux du temps l'avait touché. Nul n'y était préparé, excepté lui.

Sa mort fut un deuil pour l'Institut tout entier; car M. Naudet semblait appartenir à toutes les classes, et un auguste associé de l'Académie des sciences, S. M. l'Empereur du Brésil, écrivait, en l'apprenant, ces mots que je reproduis dans leur forme expressive : « J'ai lu avec bien du chagrin la nouvelle de la mort de Naudet; que je m'imagine voir entrant dans le salon de l'Académie avec l'aplomb d'un jeune homme. » Mais notre Académie était surtout frappée en sa personne, tant était grande la place qu'il avait prise et qu'il gardait dans nos travaux, tant sa présence était pour nous une habitude, tant on avait besoin de recourir à ses lumières dans les cas où la compagnie était partagée. On aimait à voir en lui le vrai modèle de l'académicien, tout à la science; car les fonctions administratives qu'il avait exercées étaient de celles qui sont naturellement dévolues aux savants. Il fut du petit nombre de ceux qui, dans ce renouvellement rapide des Académies, ont reçu des anciens d'un autre âge et transmettent aux nouveaux les traditions des premiers jours. Son souvenir vivra dans nos cœurs, son image restera gravée dans nos esprits mieux encore que sur ce bronze dont tous les confrères de sa cinquantième année gardent précieusement un exemplaire, et son nom ne cessera jamais d'être invoqué parmi nous toutes les fois qu'il s'agira de défendre les intérêts de la science, l'autorité de nos usages et la dignité de l'Institut.

ÉTUDES NOUVELLES SUR HENRI IV

M. Guadet (1) — M. Halphen (2).

I.

Le grand recueil des *Lettres d'Henri IV,* dont Villemain alors ministre de l'instruction publique, avait conçu la pensée et confié l'exécution à Berger de Xivrey en 1841, a été terminé il y a peu de temps par M. Guadet. Les historiens possèdent maintenant une grande masse de matériaux qui auraient fatalement échappé aux recherches particulières. Toutes les bibliothèques de l'Europe ont fourni leur contingent, et aussi bon nombre de collections privées, qui se sont libéralement ouvertes devant une entreprise nationale, mais n'auraient pas été accessibles — peut-être par ignorance — à une œuvre individuelle.

Les neuf volumes dont se compose ce recueil représentent plus de trente-cinq années de labeur. Le premier éditeur, Berger de Xivrey, y a consacré les vingt dernières années de sa vie; le septième volume, le dernier qu'il publia, nous conduisait à la fin du règne; mais, ainsi qu'il l'avait prévu dès le commencement, les recherches qui se continuaient de toutes parts amenaient sans cesse entre les mains de ses collaborateurs des lettres de date antérieure à l'époque où était parvenue la publication. Ces lettres, mises à part, devaient former le supplément, avec la série des lettres non datées, pour le classement desquelles on était réduit aux conjectures. M. Guadet a étendu le supplément au delà de ses prévisions en entreprenant de nouvelles recherches qui lui ont révélé un certain nombre de pièces intéressantes échappées aux investigations de son devancier.

Dans l'accomplissement de cette tâche, M. Guadet a eu un courage assez rare : celui de ne rien innover. Il ne s'est pas demandé ce que valait le plan adopté par Berger de Xivrey et ce qu'il pourrait bien faire pour donner sa marque personnelle au supplément. Il a pensé qu'ayant à finir l'œuvre, le mieux était de faire comme aurait fait l'éditeur primitif, et qu'il fallait le plus possible maintenir l'unité de la publication. C'est une pensée dont les intéressés lui seront reconnaissants; ils ont déjà bien assez de se guider dans ce labyrinthe sans avoir encore à étudier plusieurs systèmes de classement.

Dans le neuvième volume, M. Guadet a inséré un *Itinéraire* d'Henri IV qu'il s'efforce de défendre contre le reproche de puérilité. C'est prendre une peine superflue; les indications de cette nature sont d'une utilité incontestable; M. Guadet pouvait d'ailleurs se réclamer d'une publication antérieure à la sienne et qui rend de grands services. Dans son édition du *Journal de Vandenesse* (1), M. Gachard, l'éminent archiviste belge, a formé, à l'aide de divers documents, un fort important itinéraire de Charles-Quint. Berger de Xivrey avait aussi utilisé dans la même intention, pour la période où le Béarnais n'est encore que roi de Navarre, ses comptes manuscrits originaux. Cette source d'informations manquait à M. Guadet, mais il lui restait la date des lettres et les Mémoires des contemporains. Ces divers témoignages se confirment et se contrôlent les uns par les autres. Cet itinéraire, dressé avec grand soin, a déjà rendu service à M. Guadet en lui permettant de constater la fausseté de certaines lettres par la simple comparaison des dates et des localités d'où on les prétendait écrites, et il n'y a pas de raison pour qu'il ne

---

(1) *Supplément au recueil des lettres missives d'Henri IV.* 2 vol. in-4° de la *Collection des documents inédits. — Henri IV, sa vie, son œuvre, ses écrits,* par J. Guadet, in-8°. — A. Picard. Paris, 1879.

(2) *Harangues et lettres inédites du roi Henri IV,* suivies de lettres inédites du poète Nicolas Rapin et de son fils, publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Eugène Halphen, in-8°. — Danel. Lille, 1879.

(1) *Chroniques belges inédites* publiées par ordre du gouvernement. — In-4°. Bruxelles, 1874.

soit pas utile par la suite. Quant à l'intérêt de curiosité qu'il lui prête, il est peut-être plus douteux; il faudrait avoir la passion de la curiosité portée à un bien haut degré pour en chercher la satisfaction dans cette sèche et aride nomenclature.

Les compilations de documents telles que le *Recueil des lettres missives* sont des instruments de travail; il faut les disposer en vue des travailleurs et leur épargner autant qu'il est possible les pertes de temps et les recherches fastidieuses. Les tables de matières ont donc une grande importance. Plus elles facilitent les recherches, meilleures elles sont. Or, celle du *Recueil* ne paraît pas atteindre bien exactement le but. Elle aurait eu besoin d'être plus détaillée et accompagnée d'un autre *index* rappelant tous les destinataires des lettres publiées ou analysées.

Fidèle au plan de Berger de Xivrey, M. Guadet s'est aussi efforcé de tenir les promesses de son devancier. Celui-ci, dans la préface du premier volume, se demandait quel devait être l'effet du recueil pour l'histoire du grand roi, de son règne et de son temps, quel devait en être aussi le résultat moral et littéraire, et il ajournait sa réponse après l'achèvement de la publication. « C'est au terme du travail entier, disait-il, qu'il me sera permis d'offrir une appréciation générale des notions dont vient d'être enrichie l'histoire et d'en évaluer l'importance rétrospective. » Cette étude que Berger de Xivrey ne put faire, M. Guadet la donne à la suite des lettres; il l'a reprise depuis, l'a complétée et en a fait un volume en y joignant un certain nombre de lettres choisies. Il avait été devancé en ceci par M. Dussieux, qui a donné, il y a quelques années, un fort joli recueil de *Lettres intimes* (1). Il n'y a pas à discuter la composition des deux recueils. Les neuf volumes de la grande édition contiennent assez de pages remarquables ou charmantes pour former plusieurs *selectæ* également intéressants. M. Dussieux en a pris un certain nombre; M. Guadet en prend d'autres, et il en reste plus encore. Le seul point à signaler, c'est que M. Guadet reproduit la lettre bien connue du 3 septembre 1601, que M. Dussieux avait déclarée apocryphe, en l'accompagnant de cette note un peu aigre : « L'auteur des *Lettres intimes de Henri IV* a voulu jeter du doute sur l'authenticité de celle-ci; mais les raisons qu'il donne ne me paraissent pas suffisantes pour la faire repousser. D'ailleurs elle est imprimée dans le grand recueil des *Lettres missives* de Henri IV, d'après un autographe. » Contredire n'est pas prouver. M. Dussieux avait donné ses raisons; avant lui déjà, M. Eugène Yung avait signalé cette réminiscence de Montaigne : « Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté. » M. Dussieux avait poussé plus loin et retrouvé les autres lambeaux de la lettre dans le volume de l'abbé Brizard. Ici même, nous avons fait observer la tendance à la rêverie et la grâce un peu mièvre de cette lettre, qui ne sont pas dans les habitudes d'esprit d'Henri IV. A tout cela, M. Guadet ne répond pas. Quant à cette raison, qu'elle est imprimée dans le grand recueil, *d'après un autographe*, elle est peu probante : c'est précisément le propre des faussaires de contrefaire les écritures! Quand on imite un billet de banque, c'est généralement avec l'intention de le faire passer pour un billet de banque. La riposte de M. Guadet vaut d'autant moins qu'il est mieux placé pour savoir sur quelle immense échelle on s'est livré à la contrefaçon des autographes d'Henri IV. Il n'ignore pas que Berger de Xivrey avait, pour ainsi dire, fini par renoncer à garantir l'authenticité des lettres qu'il insérait dans son recueil. Pour bien des raisons, les doutes soulevés au sujet de cette lettre méritaient donc un examen plus sérieux et une réponse moins autoritaire.

Le volume de M. Guadet sur Henri IV est un résumé rapide, qui ne nous fait guère pénétrer plus avant dans l'intimité du roi. Cela surprendra sans doute de la part d'un homme qui « depuis plus de quinze ans vit avec Henri IV », qui l'a suivi dans toutes les circonstances de sa vie, publique ou familière, et qui a pour lui une très forte affection. Peut-être n'en faut-il point faire de trop vifs reproches à M. Guadet. L'affection qu'il porte à Henri IV est partagée par beaucoup d'historiens qui ont, avant lui, examiné la vie et la politique du roi à tous les points de vue, qui ont déjà fait leur profit du recueil de ses lettres et mis tous leurs efforts à nous bien faire connaître

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

Cette étude néglige des faits caractéristiques dont les contemporains ont porté témoignage. M. Guadet parle bien de la conduite licencieuse de Marguerite de Valois et des ardeurs d'Henri IV, qui ont inspiré à Bayle son bizarre regret; mais il oublie de nous montrer la promiscuité de Marie de Médicis et de la marquise de Verneuil résidant sous le même toit, on pourrait dire dans la même alcôve, les enfants royaux élevés pêle-mêle avec ceux de la comtesse de Moret et de Mme de Verneuil. Il nous donne bien la déclaration d'amour un peu soldatesque que le roi envoyait à sa fiancée Marie, mais il oublie ce détail complémentaire que, la veille de son mariage, le roi prit des arrhes nuptiales. Il traite assez légèrement l'abjuration d'Henri IV, dont il veut faire une sorte de déïste, pensant que « toute religion repose sur une vérité fondamentale, la même chez toutes, et sur des dogmes très divers et tous également de convention ». Qu'il y ait eu chez Henri IV un peu de scepticisme, c'est fort probable; plus d'une fois, il lui échappa des boutades comme celle que rapporte l'Estoile. « Pour le regard du purgatoire, il dit aux docteurs chargés de l'instruire qu'il le croirait, non comme article de foi, mais comme croyance de l'Église, de laquelle il était fils, et aussi pour leur faire plaisir, *sachant que c'était le pain des prêtres* (1). » Et encore sa lettre à Gabrielle : « Ce sera dimanche que je ferai le saut périlleux. » Mais c'est peut-être aller loin que de dire : « Au point de vue religieux, la conversion de Henri IV fut une comédie, et

(1) *Lettres intimes d'Henri IV*. 1 vol. in-8°, avec portraits, 1876. — J. Baudry à Paris, et Cerf à Versailles.—Voy. sur ce recueil la *Revue* du 21 avril 1877.

(1) *Mémoires de l'Estoile*. Édit. Jouaust, t. VI, 23 juillet 1593.

ne comédie mal conduite, car avant la levée du rideau le énouement était connu. » Quelques mots un peu légers ne oivent pas être interprétés aussi sévèrement. L'abjuration ut, pour Henri IV, l'objet de longues et sérieuses méditaions. Il s'y résigna péniblement, ayant à sa religion un vif ttachement; mais, reconnaissant que l'abjuration était indisensable à la pacification des esprits, au repos et à la granseur de cette France qu'il aimait de la plus ardente passion, résolut de lui faire ce sacrifice. Il ne feignit pas d'être luminé d'une soudaine lumière et de repousser avec horeur ses croyances passées — ce qui eût été une jonglerie lutôt encore qu'une comédie; — il demanda simplement u'on l'instruisît dans cette religion dont la pratique entrait ans son métier de roi. En déposant cette offrande sur l'autel e la patrie, il était loin de l'indifférence gouailleuse qu'on ui prête, et il y a au contraire bien de la tristesse dans es paroles par lesquelles il termina la dernière conférence les docteurs chargés de l'instruire. Cette conférence avait orte sur l'adoration du sacrement, et Henri IV avait longemps discuté. Enfin : « Vous ne me contentez point bien, lit-il, sur ce point et ne me satisfaites pas comme je le désirais et me l'étais promis de votre instruction. Voici : Je mets ujourd'hui mon âme entre vos mains. Je vous prie, prenez-y garde; car là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort, et de cela je vous le jure et le proteste. » — « Et en ce disant, ajoute l'Estoile, les larmes lui sortirent des yeux. » Il aurait eu, à ce moment, le droit de dire, comme pendant la guerre de Savoie : « La France m'est bien obligée, car je travaille bien pour elle. »

Fort sommaire encore est l'étude de M. Guadet sur Henri IV considéré comme écrivain. Là aussi il a un devancier qu'il ne fera pas oublier, M. Eug. Yung. Mais voyez la puissance de la routine! L'un nous révélait jadis un grand écrivain inconnu; l'autre nous le rappelle aujourd'hui; M. Dussieux nous l'a encore signalé il y a peu de temps; à ces noms, il ne faut pas oublier de joindre celui de Sainte-Beuve, qui n'avait pas trop de deux *Lundis* pour étudier Henri IV au point de vue littéraire; ce qui n'empêche pas les histoires littéraires les plus étendues de ne pas prononcer son nom, et les compilateurs de recueils de morceaux choisis à l'usage des lycéens de ne pas lui faire la moindre place. Quand donc reconnaîtra-t-on, comme M. Yung l'a dit, comme M. Guadet le répète, « que personne avant Henri IV n'avait donné à notre langue ces tours naturels, cette élégance facile et cette limpidité qu'on rencontre dans ses lettres; que personne n'avait trouvé le secret de ce style épistolaire qui, sous sa plume, se forma pour ainsi dire de soi-même et sans qu'il paraisse s'en être douté, certainement sans qu'il l'ait cherché. » Comme épistolier, Henri IV est certainement un de ceux qui, chez nous, tiennent le premier rang; pour ma part, je préfère son allure si vive, si franche, si charmante dans son naturel, aux grâces toujours un peu apprêtées de Mme de Sévigné, et je ne lui vois guère qu'un rival : Voltaire. Cet oubli n'en est que plus injuste, et je ne vois pas pourquoi nous nous obstinerions à nous dérober plus longtemps à nous-mêmes une partie de nos richesses.

II.

Malgré le zèle des éditeurs du recueil des *Lettres missives*, malgré le soin qui a présidé au dépouillement de toutes les collections, il est bien certain qu'on trouvera encore des lettres inédites. M. Casati en a publié dernièrement quelques-unes, tirées des archives d'Italie; M. Halphen en donne d'autres aujourd'hui, d'après des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Six de ces lettres sont adressées à Hurault de Maisse, ambassadeur à Venise, et appartiennent aux années 1589, 1590 et 1591. Les trois autres sont écrites au comte de Brienne (26 février 1592), à M. de Beauvoir (28 avril 1592) et à l'abbesse de Soissons (11 mai 1592). Ces lettres sont intéressantes; mais, pour les analyser, il faudrait copier le sommaire que M. Halphen a donné de chacune. Je me borne donc à les signaler comme un appendice utile à la grande collection. M. Halphen y a joint trois projets de harangue royale pour le lit de justice du 21 mai 1597 et le texte du discours que prononça Henri IV. Il s'agissait d'obtenir de l'argent et de vaincre les résistances qu'opposait le parlement à l'enregistrement de nouveaux édits. Ces textes divers sont piquants à comparer; il est curieux de suivre les transformations de la pensée du roi, commençant par chercher à convaincre et par offrir des garanties sur l'emploi des subsides qu'il demande, et finissant par une harangue très brève et fort impérieuse. Enfin M. Halphen publie quelques lettres du poète Nicolas Rapin et de son fils. L'une d'elles, adressée à de Thou, relate l'état du roi à la nouvelle de la mort de Gabrielle d'Estrées : « Il était si hâve, maigre et défiguré qu'il ne ressemblait que l'ombre de ce qu'il était auparavant; toutefois on voit qu'à vue d'œil son teint se fait meilleur; sa contenance se rassure et donne espérance de se consoler. M. de Bourges lui en a fait de belles et amples remontrances, et, entre autres répliques que le roi lui a faites, il lui a dit qu'il avait perdu la moitié de lui-même. Je lui ai vu baiser leurs enfants communs avec telle passion qu'il était difficile de n'en avoir point de pitié... On met déjà Mlle d'Entragues sur le trottoir, et ne se dit point en quelle qualité; c'est le remède et conseil du prône funèbre de M. Benoist : un clou chasse l'autre. »

Au cours de cet article, j'ai eu occasion de citer les *Mémoires* de Pierre de l'Estoile, dont M. Halphen a retrouvé jadis des parties considérables et dont il publie actuellement, de concert avec MM. Brunet, Champollion, P. Lacroix, Ch. Read et Tamizey de Larroque, une très belle édition (1). La *Revue* a signalé à plusieurs reprises l'intérêt de cette publication. L'entreprise se continue activement; le septième volume vient de paraître, comprenant les années 1595-1601. Nous ne pouvons examiner en détail chaque volume, et nous sommes bien forcés de nous borner à en signaler l'apparition. Nous apprécierons cette nouvelle édition d'un document de la plus haute importance quand nous aurons en main

(1) Librairie Jouaust.

l'œuvre personnelle des éditeurs, c'est-à-dire l'introduction et les annotations qui doivent former les derniers volumes. Jusqu'ici nous n'avons que le texte du vieux chroniqueur; mais ce qui en est publié est fort recommandable, les éditeurs ayant pu combler encore de nombreuses lacunes et restituer des passages altérés. Il est à désirer que la fin de cette publication nous soit promptement livrée.

GEORGES DE NOUVION.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Une école de paysans dans la campagne de Florence.

Il y a quatre ans, ici même (1), nous montrions par un exemple pris dans le département de l'Isère tout ce qu'un propriétaire de campagne doué d'un large sentiment de philanthropie peut faire en faveur des paysans, soit pour améliorer parmi eux les procédés de la culture, soit pour les moraliser et les polir. Toutes ces pensées me revenaient dernièrement à l'esprit en visitant dans un pays voisin du nôtre une entreprise non moins intéressante que celle de Tullins.

C'était aux environs de Florence.

Il faut dire tout d'abord que l'agriculture en Italie se trouve, au moins momentanément, dans des conditions difficiles, suites inévitables des révolutions dernières. Un pays ne reconquiert pas sa nationalité comme a fait l'Italie, il ne reprend pas une place sérieuse dans la carte européenne, où il n'était naguère qu'une *expression géographique,* sans être condamné à des dépenses hors de proportion avec ses ressources. Jusqu'à ce que le développement de la richesse nationale ait rétabli l'équilibre, le poids écrasant des impôts apparaît comme une entrave, et, quand il se porte sur l'agriculture, il peut faire de la possession de la terre une véritable charge. On voit alors se produire d'étranges anomalies. Si le propriétaire n'entend rien à l'administration et à la culture, s'il vit au loin, dans les villes, que ses dépenses soient grandes et ses besoins d'argent pressants, il sacrifie l'avenir au présent. Il déboise les forêts et renonce à la culture des terres, qui retombent en friche et deviennent l'asile d'une population famélique, poussée par la force des choses à un demi-brigandage. Sans doute une telle situation est essentiellement passagère. Sous le gouvernement intelligent et libéral que s'est donné l'Italie, elle se modifie chaque jour et elle se modifiera plus rapidement encore, si des efforts et des travaux analogues à ceux dont nous allons rendre compte arrivent à se multiplier.

I.

La colline du Monte Senario est située au nord de Florence, derrière Fiesole, qu'elle domine à une grande hauteur. Un couvent de moines maristes en couronne le sommet de la façon la plus pittoresque. De là, au nord, la vue s'étend à l'infini sur les Apennins, tandis que, au sud, elle se repose dans le lointain sur les toits de Florence et suit, à travers l'atmosphère transparente du midi, la ligne sinueuse de l'Arno.

Possédées en grande partie par la branche cadette d'une ancienne et noble famille florentine, les hauteurs de cette colline, il y a une vingtaine d'années, ne présentaient aux regards qu'un amas de broussailles et de champs incultes témoignant de l'impéritie du propriétaire. La population, clairsemée, vivait dans un état complet d'abandon et se livrait aux petits vols de campagne.

C'est dans de telles conditions que cette propriété de 500 hectares fut achetée par M. Pozzolini avec l'intention de la mettre en valeur.

C'était une œuvre difficile, qui demandait de l'intelligence pratique, de persévérants labeurs et du dévouement, car il fallait transformer la population comme la terre. Les propriétaires de Bivigliano l'ont menée à bien. Aujourd'hui les broussailles et les mauvaises herbes font place partout à une culture féconde et variée. Les bois repoussent sur les hauteurs, et déjà on en commence l'exploitation. Sur la partie du versant la mieux abritée, des vignes s'étendent, plantées et cultivées à la manière française; un peu plus loin, ce sont des champs, des prairies habilement irriguées par des sources naguère perdues. Enfin, chaque année, la fertilité du terrain augmente ainsi que le bien-être de la population. Seize familles ordonnées et régulières vivent sur cette terre, satisfaites dans le travail et la sobriété. Chacune d'elles comprend, comme il arrive souvent en Italie, deux, trois et même quatre générations groupées au même foyer. Réunies, elles forment une population de 200 à 250 membres occupés à la culture. Le regard se repose doucement sur leurs demeures, véritables et amples maisons de pierre admirablement situées et construites dans des conditions de salubrité parfaites.

Au milieu de ce grand renouvellement du sol qu'on constate à chaque pas en parcourant, sous la conduite des propriétaires, les mille sentiers de Bivigliano, on reconnaît cependant partout la terre des souvenirs. Çà et là une grotte avec sa nymphe, un piédestal ou une statue brisée nous rappellent que, dans ce pays privilégié, chaque motte de terre a son histoire. Le passé y veille sur le présent, et l'activité du travail n'en exclut jamais la poésie.

Mon incompétence ne me permet pas de parler ici des procédés de culture employés par les propriétaires de Bivigliano; mais j'essayerai d'exposer l'œuvre morale, qui leur fait encore un plus grand honneur et dont l'initiative revient tout entière à Mme Pozzolini.

Mme Pozzolini appartient à une ancienne famille de la bourgeoisie de Livourne, très italienne de cœur : les Malenchini. Son frère se battait à Novare, sous les ordres de Charles-Albert. Après la défaite de ce malheureux roi, il devint aide de camp de Victor-Emmanuel, puis il se jeta avec Garibaldi dans l'héroïque campagne qui devait décider l'unité de l'Italie; il y risqua même la plus grande partie de ses

(1) Voy. dans la *Revue* du 25 septembre 1875, *la Vie à la campagne, un exemple à suivre.*

liens. En 1866, il combattit à côté de Bixio. Aujourd'hui il est sénateur du roi d'Italie. Sa sœur épousa dans sa jeunesse un Florentin des plus honorables, M. le chevalier Louis Pozzolini. Elle aussi active et patriote, après avoir vaillamment élevé une belle et nombreuse famille, six fils et trois filles, elle consacre aujourd'hui à la philanthropie les années de sa noble et généreuse vieillesse. Pendant que son mari et ses fils défrichent les terres, c'est à l'éducation de tous ceux qui y sont attachés qu'elle a voué sa vie.

Mme Pozzolini, en arrivant à Bivigliano dans l'état de ruine et d'abandon où était cette terre, commença par réunir chez elle quelques jeunes paysannes du voisinage le plus immédiat, pour leur enseigner la couture. Ces jeunes filles répondirent à l'appel avec empressement. Elles venaient le plus souvent nu-pieds et dans un étrange état de désordre, mais elles venaient, c'était le point important. Mme Pozzolini elle-même, aidée de ses filles, donnait la leçon, accompagnée de récits, de lectures, de réflexions morales. En peu de temps, une première transformation s'accomplit. Les élèves devinrent de leur personne, et en dépit de la pauvreté, propres, ordonnées, soigneuses. Puis se manifesta de mille façons le désir de s'instruire : on regardait les livres avec curiosité, on enviait le sort de ceux qui en avaient pénétré les mystères. Mme Pozzolini, en face de tant de zèle, joignit bientôt quelques études à la couture : ce fut la lecture, l'écriture, puis les éléments des sciences et de l'histoire. Les progrès furent rapides. Ces jeunes filles, en retournant chez elles, y reportaient l'enthousiasme de leurs progrès et l'amour de leur bienfaitrice. On écoutait leurs récits avec émotion; un nouveau monde apparaissait. Bientôt les élèves demandèrent timidement à amener des frères et des sœurs, puis des amis et des amies, car le bruit de la bonne nouvelle s'était répandu dans le voisinage. Mme Pozzolini avait ouvert sa porte toute grande, elle n'aurait pas su la fermer; mais, pour développer l'école, elle avait besoin d'aide. C'est à ses premières élèves qu'elle s'adressa, et celles-ci devinrent ses associées avec bonheur. Elles montrèrent même une aptitude remarquable à l'enseignement.

L'école, en prenant des proportions nouvelles, prit donc un caractère fort intéressant de mutualité. On divisa et on subdivisa les classes, Mme Pozzolini gardant toujours celles des plus avancées et donnant aux plus instruites les commençants et commençantes. Il n'y a pas aujourd'hui moins de sept degrés en activité journalière.

Cette organisation permit d'élever jusqu'à 180 le nombre des élèves et sans beaucoup de frais. Les ressources de l'industrie étant nulles dans ce pays, le travail y a très peu de valeur. C'est une bonne fortune pour ces jeunes paysannes de recevoir la nourriture et le plus minime des salaires, une robe, par exemple. On put ainsi dédoubler les classes, les avoir peu nombreuses et arriver même, en certains cas, à l'enseignement individuel. A toute heure, dans cette hospitalière école, le passant peut entrer; il trouve un maître et une leçon. On put aussi, le matin et le soir, créer des classes d'adultes pour les travailleurs, et ce n'est pas le côté de l'œuvre le moins intéressant.

N'est-il pas curieux, en effet, de voir dès le matin la salle d'étude se remplir de jeunes pâtres dans leurs vêtements de travail? Souvent ils se partagent les soins du troupeau afin de pouvoir se partager les heures d'études; puis ils emportent avec eux un livre dans les champs et étudient la leçon durant leur garde. Les classes du soir sont aussi très suivies par les laboureurs et les journaliers, qui montrent une véritable avidité pour les études. Le dimanche matin, il y a classe pour tous, puis une leçon de morale ou un récit. Alors suivent des chants et des jeux, et enfin une distribution de gâteaux qui ne paraît pas avoir moins d'intérêt que la leçon même.

C'est un dimanche matin que je me suis rendue à Bivigliano.

Qu'on se figure, après avoir monté pendant trois à quatre heures, par une route souvent escarpée et aride, la colline du Monte Senario ; qu'on se figure, à quelques centaines de mètres au-dessous du couvent, une esplanade verdoyante où se dresse une ancienne *villa* qui rappelle, par la sobriété des lignes et l'harmonie de l'ensemble, l'architecture florentine. Ce n'est point une imitation prétentieuse de telle ou telle époque, de tel ou tel pays ; c'est bien une villa italienne. La porte, en bois massif et en fer travaillé, s'ouvre directement sur cette vaste galerie que l'amour des arts transforme en musée dans les demeures luxueuses. Dans cette demeure, toutefois, le regard ne rencontre au seuil ni tableaux, ni statues, mais une multitude de tables habilement disposées et une forêt de têtes rapprochées par groupes autour de chaque professeur. L'ordre le plus parfait règne au milieu de l'animation la plus grande. Ici, c'est la lecture et l'écriture qui commencent; là, c'est une classe de géographie ou d'histoire, un peu plus loin d'histoire naturelle : c'est une dictée, c'est une interrogation, puis la gymnastique et les chants. Quelques pièces adjacentes facilitent la distribution de l'étude.

Une grande unité règne dans la direction. On sent au premier abord que les élèves-maîtresses ont voué à leur directrice une sorte de culte. Elles s'inspirent de son esprit, de sa parole, et suivent son impulsion avec une sorte d'affection passionnée extrêmement touchante. Enfin, il faut le dire, la tâche est singulièrement facilitée par l'empressement, par l'ardeur des élèves à se développer eux-mêmes. La race italienne, on le sait dès longtemps, a l'esprit souple et ouvert, la faculté et le goût de tout apprendre. Ces qualités se retrouvent au plus haut degré chez l'habitant des campagnes toutes les fois que la misère ne l'a pas démoralisé ou abruti. Aux environs de Florence, la race n'a pas gardé la pureté de lignes qu'on remarque dans la campagne romaine. Les traits sont le plus souvent irréguliers; les yeux seuls restent beaux, mais la physionomie est parlante. Je les vois encore tous autour de moi, enfants, jeunes garçons et jeunes filles, parfois personnes mûres, pendant que je feuilletais leurs cahiers ou que je leur faisais poser des questions par les maîtres. Ils répondaient à tout sans timidité ni gaucherie et même avec empressement. L'attention dont ils étaient l'objet semblait les charmer, et rien ne peut rendre l'expression de leurs visages, en même temps concentrés

par l'attention et éclairés par la joie. Ils ne se lassaient pas de me regarder. La langue étrangère qui pour la première fois frappait leurs oreilles les remplissait de cet *étonnement fécond, premier élément de la connaissance.* C'était pour eux comme un problème nouveau, et devant chaque problème ils interrogent.

Autant que j'ai pu m'en rendre compte dans une visite d'un jour, l'esprit pédagogique est excellent à Bivigliano.

On y fait une grande part aux impressions extérieures, si puissantes dans la jeunesse et dans les classes incultes, et nos nouvelles méthodes y trouvent place. C'est au moyen des objets de la nature, savamment groupés, qu'on donne les premières notions des sciences naturelles; c'est avec des cartes, des dessins, des fragments antiques qu'on enseigne la géographie et l'histoire. Puis, un jour, on conduit les élèves à Florence, on leur montre une locomotive, ils montent en wagon et font un trajet en chemin de fer; un autre jour, on les guide à travers les galeries de tableaux, on les met en face des monuments. Bien mieux, Mme Pozzolini a voulu leur montrer la mer, expédition assez compliquée pour une école si nombreuse; mais rien ne l'effraye quand il s'agit du bien de son école.

Un beau jour donc, en plein été, elle frète à Pise le petit bateau à vapeur qui fait le service des marchandises et des habitants du pays, et elle organise tout pour le départ.

Je laisserai la parole pour raconter l'expédition à un jeune berger de treize ans, qui la retraça dans sa composition la semaine suivante.

« 20 juillet 1879.

« Mon cher ami,

« Je vais vous raconter aujourd'hui le voyage que notre bonne maîtresse nous a fait faire à la mer.

« Nous sommes partis le matin, vers les deux heures, de Bivigliano, tous bien contents. A peine arrivés à Florence, nous nous sommes rendus à l'église de la S. Annunziata, pour demander à Dieu de nous faire faire un bon voyage. Nous avons été ensuite à la station, et nous sommes partis. En voyant tant de belles choses, la vapeur qui nous faisait marcher, le pont sur l'Arno, Empoli, Pontedera et Pise, nous sommes restés vraiment émerveillés. Arrivés à Pise, nous montons sur un petit vapeur qui nous conduit vers la mer. Tout d'un coup on l'aperçoit avec bonheur, mais avec anxiété, à cause des grandes vagues. Nous avions peur, mais nous voulions continuer. Cependant, quand nous y fûmes, les petites filles commencèrent à pleurer. Alors nous retournâmes à Pise; nous allâmes voir la cathédrale et le clocher qui penche. Puis le chemin de fer nous ramena à Florence, où nous étions à dix heures du soir; là, nous reprîmes bien lentement la route de Bivigliano. Nous étions à la maison au jour.

« Emilio Ferretti (treize ans). »

J'ajouterai seulement ce que l'auteur ne dit pas : qu'en entrant en mer, en face de cette immensité, il fut saisi d'un tel sentiment d'enthousiasme qu'il se jeta aux pieds de sa bienfaitrice, prêt à l'adorer comme un dieu.

Le gouvernement libéral du roi Humbert, si préoccupé de tout ce qui touche aux progrès de l'enseignement, ne pouvait rester indifférent à une si noble tentative, suivie d'un tel succès. Au mois d'octobre 1870, le ministre de l'instruction publique, M. Correnti, voulut visiter lui-même l'école de Bivigliano. Il y passa tout un dimanche et en partit si satisfait que, le dimanche suivant, il fit à Mme Pozzolini une seconde visite pour lui remettre de sa main une médaille d'argent en témoignage de la gratitude publique. Deux dames poètes, Gionnina Milli et Erminia Fua Fusinato, ont célébré dans leurs vers cette intéressante journée (1).

II.

On nous demandera peut-être maintenant quelle situation, dans un pays comme l'Italie et au milieu des divisions de notre temps, a prise l'école de Mme Pozzolini vis-à-vis de la religion.

La famille Pozzolini n'est nullement cléricale, et l'Église, qui voit toujours avec ombrage les œuvres d'enseignement qu'elle ne gouverne point, ne pouvait lui être favorable. Aussi, bien que l'école de Bivigliano n'affectât aucun caractère irréligieux, dès le début les moines du Monte Senario commencèrent à lui faire une guerre sourde qui devint bientôt ouverte et bruyante. Mais ils avaient affaire à forte partie.

Le bruit public raconte qu'un jour, dans leur chapelle et du haut de la chaire, ils s'imaginent de traiter Mme Pozzolini d'athée, tout en proclamant avec onction les bienfaits de cette *ignorance bénie qui est venue de Dieu.* Mme Pozzolini était présente. Elle se lève toute droite dans son indignation, se dresse immobile au milieu de l'église, et, dès que la cérémonie a pris fin, elle se rend à la sacristie. On lui fait mille difficultés pour l'introduire; elle insiste, elle veut voir le prédicateur. Enfin on lui ouvre, elle entre; mais le prédicateur est parti. Un des frères le remplace. Celui-ci, fort innocent du sermon, fait à Mme Pozzolini des excuses. Mme Pozzolini ne s'en contente pas et ses plaintes redoublent. Elle écrira, dit-elle, au ministre de l'instruction publique, qui favorise son œuvre; elle exposera les faits. « Ah! qu'elle s'en garde bien! » On l'apaise de mille sortes, on se fait tout petit. « Il ne lui faut pas moins qu'une réparation publique, comme l'offense. — Soit, on la lui accordera. » Et, en effet, le dimanche suivant, il est déclaré dans la même chaire que le dernier prédicateur, avant d'y monter, s'était oublié dans les vignes du Seigneur, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'attacher à ses déclarations autrement d'importance.

---

(1) Voici le texte du décret qui confère la médaille à Mme Pozzolini :

« Vu la circulaire du 10 juillet 1866, qui institue une médaille d'honneur en faveur de ceux qui ont bien mérité de l'enseignement primaire, nous conférons la médaille d'argent à la dame Gesualda Pozzolini, qui a droit à la reconnaissance publique pour avoir fondé, dans sa propriété de Bivigliano et à ses dépens, une école primaire des deux sexes; et, de plus, nous rendons hommage au bon sens, à l'activité et à l'affection avec lesquels, aidée de toute sa famille, elle a instruit et élevé les écoliers et les écolières de cette école.

« Florence, 20 octobre 1870.

« Le ministre, Correnti. »

Les Italiens, on le voit, sont gens accommodants et il y a toujours moyen de vivre avec eux, même quand ils portent la robe.

Telle est, autant que j'ai pu l'indiquer dans ces lignes succinctes, l'œuvre de Bivigliano. Ce qui en fait l'originalité, c'est qu'elle nous présente les caractères d'une grande école de famille. Tous les sexes et tous les âges y sont représentés, et la mutualité s'y pratique à chaque degré de l'enseignement, de sorte qu'en recevant on apprend aussi à donner.

Toutefois, pour mettre en harmonie tant d'éléments divers et pour en tirer de si grands effets, il ne faut pas moins que l'intelligence active, la chaleur d'âme, le dévouement volontaire de la directrice, qui s'est identifiée entièrement avec son œuvre. C'est sa propre maison que Mme Pozzolini a transformée en école; c'est sous son propre toit, à ses côtés et parmi les siens, qu'elle a fait place à cette population déshéritée non seulement des biens matériels, mais des notions les plus élémentaires de la vie morale. Il y a dans un tel dévouement une force communicative toute-puissante sur les âmes, qu'aucune action administrative ne saurait remplacer. Nous croyons que le succès de l'école de Mme Pozzolini tient beaucoup à elle-même, mais nous croyons aussi que tous ceux qui voudront suivre ses traces obtiendront de cette race bien douée des succès analogues. Puisse donc un si noble exemple se renouveler souvent, et l'Italie ne connaître plus de champs incultes et de populations vagabondes!

Il me reste maintenant à demander pardon à Mme Pozzolini de n'avoir pas exposé son œuvre, à la suite d'une visite trop courte, d'une manière aussi détaillée et aussi approfondie qu'elle le méritait, et à remercier encore les propriétaires de Bivigliano de leur aimable et hospitalier accueil.

Au retour de Florence, d'ailleurs, ce seul mot d'hospitalité éveille en moi les plus douces impressions et les plus précieux souvenirs. Les Italiens possèdent à un degré rare le don de faire sentir à l'étranger d'un jour assis à leur foyer qu'il est un des leurs, et j'ai trop éprouvé le charme de ce sentiment pour n'y pas rendre hommage. A Florence surtout, il est une famille mêlée à toute l'histoire et à toutes les affaires du pays, qui personnalise le patriotisme italien et la sympathie française au point d'en faire la plus haute des vertus et la plus parfaite des grâces. Il est impossible à un membre de notre nation d'avoir été reçu dans ce milieu choisi sans reconnaître l'intime conformité de nature qui se trouve à nos origines et qui relie nos deux races. Cette sympathie profonde finira par prévaloir, nous n'en doutons pas, sur les défiances politiques dues surtout à nos derniers gouvernements. La France et l'Italie reconnaîtront un jour qu'elles n'ont rien à craindre l'une de l'autre et qu'elles ont tout à gagner à un rapprochement. Leurs tendances et leurs intérêts les plus nobles sont en harmonie, et, le jour où elles s'uniront dans une généreuse alliance, nous devrons à M. et à Mme Peruzzi, qui y travaillent depuis si longtemps, une gratitude dont il m'est doux de déposer ici par avance la sympathique expression.

C. Coignet.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Alphonse Daudet vient d'obtenir un succès que je suis loin de contester, avec son roman, *les Rois en exil*. Je veux seulement faire remarquer que la preuve la plus évidente du talent du romancier s'est manifestée dans la peinture de la reine exilée.

Les rois, en effet, ne savent pas vivre loin du trône. Quand on écrira l'histoire des chutes, on sera forcé de reconnaître que le souverain le plus fier, que le génie même le plus brillant, dès que l'heure du renoncement a sonné, ne sait pas s'accommoder de l'abime et s'y lamente de façon à rendre son malheur peu intéressant.

Napoléon a été absolument inférieur dans ses dépits de Sainte-Hélène. Louis XVIII, Charles X ont été d'une solennité emphatique et la candeur du comte de Chambord n'atténue pas tout à fait la mesquinerie de ses prétentions.

Je me suis souvent demandé si ce ne fut pas un malheur pour le progrès des idées démocratiques que l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Supposons qu'il eût franchi la frontière, qu'il se fût mis à la tête des armées coalisées contre la France, ou qu'il fût resté oisif parmi les émigrés licencieux et frivoles : n'eût-il pas déconsidéré radicalement la royauté? N'eût-il pas, non seulement rendu une restauration impossible, mais empêché cette prétention de Bonaparte, qui a profité du repentir de la France régicide pour exagérer la monarchie?

Ce que l'homme sait le moins faire, c'est se résigner. La femme, au contraire, qui a le génie des douleurs, s'accommode admirablement de l'exil, de ses privations, de ses misères, et nous admirons encore la fierté d'âme avec laquelle une reine d'Angleterre exilée supportait le dénuement dans la solitude des châteaux royaux mis à sa disposition par l'hospitalité insoucieuse de Louis XIV.

II.

Je pensais à cela, ces jours-ci, en apprenant le passage de l'ex-impératrice Eugénie par Paris, et je me disais que la pauvre femme avait dû cruellement souffrir, mais avait vaillamment souffert en recevant l'hommage de deux ou trois fidèles dans l'hôtel de Mouchy.

Si frivole qu'elle ait été, si imprudente qu'elle se soit révélée, surtout quand elle *voulait* cette guerre qui a été la ruine de sa puissance et le plus grand désastre de la France moderne, elle a eu la vision des martyres sublimes en se retrouvant dans Paris avec le deuil de son mari, de son fils, et le pressentiment d'un deuil filial.

La visite du prince Napoléon n'a pas été de nature à adoucir l'amertume de son chagrin, et rien ne manque désormais au prestige de son infortune.

Comme si ce n'était pas assez de traverser Paris indiffé-

rent à son passage et de n'avoir pas même l'honneur d'éveiller les défiances de la police, il a fallu, pour que le tableau eût toutes ses nuances, qu'elle partît désolée pour l'Espagne en suivant la trace de cette jeune archiduchesse, triomphante comme elle l'avait été elle-même, qui va commencer à l'Escurial le rêve charmant et fragile de la royauté.

Les journaux racontent que l'archiduchesse s'est arrêtée à Biarritz, heureuse de cette plage et de ce séjour, pendant que l'ex-impératrice des Français passait rapidement, enveloppée dans son voile, ayant peur d'entendre l'écho qu'on réveillait dans sa villa déserte.

La veuve de Napoléon III a été reçue à Madrid par le jeune roi, venu à la gare pour lui annoncer la mort de la duchesse de Montijo et pour tout préparer en même temps en vue de l'arrivée de sa nouvelle fiancée.

Comme si ce n'était pas assez de rapprochements dramatiques, l'ex-reine Isabelle, profitant du mariage de son fils, a reçu un *bon de patrie,* une permission de voyage en Espagne, et suit, sans vouloir la rejoindre, celle qui l'a serrée dans ses bras le jour où elle fuyait l'Espagne, reine détrônée, et à laquelle elle ne peut pas offrir l'hospitalité dans leur commune patrie.

La fiction des romanciers restera toujours au-dessous de l'histoire, et la poésie n'inventera rien de plus dramatique que le voyage à courte distance de ces trois souveraines suivant le même chemin, dont l'une va recevoir une couronne menacée, l'autre ensevelir sa mère sans avoir à changer de deuil, et la troisième assister comme une ombre surveillée à l'intronisation de sa bru dans le palais d'où elle-même a été chassée !

III.

Je suis étonné qu'un roi d'Espagne trouve encore à se marier, et j'attends l'heure prochaine où un roi, un empereur, plus soucieux du bonheur de ses enfants que de l'éclat d'une alliance princière, mariera sa fille, je ne dis pas bourgeoisement, mais dans une aristocratie de second ordre, à distance d'un trône et d'une révolution.

De toutes les superstitions, celle d'un père ou d'une mère est la plus permise et la plus naturelle. Il faut une haine des préjugés bien robuste de la part d'une archiduchesse autrichienne pour qu'après Marie-Antoinette et Marie-Louise on se risque encore à expédier des princesses qui me semblent des victimes envoyées au Minotaure !

IV.

Cela n'empêche pas M. Jules Amigues de proclamer sa candidature impérialiste et d'invoquer parmi ses titres au choix des électeurs la désignation même de Napoléon III.

En vain les bonapartistes nouveaux le renient, l'excommunient; M. Amigues ferait volontiers comme les évêques de Belgique, qui sont prêts à excommunier le pape : il est disposé à excommunier son parti.

Cela arrivera prochainement, après les élections de Cambrai, après l'échec du coryphée des blouses blanches, qui paraît certain.

V.

M. Hérold, l'actif et spirituel préfet de la Seine, vient d'adresser à M. Charles Abbatucci, député de la Corse, une lettre qui est un ingénieux et énergique post-scriptum au rapport qui provoquait le changement de nom de certaines rues de Paris.

M. Hérold a effacé le nom d'Abbatucci comme celui d'un complice du 2 Décembre. Le fils, tout en reconnaissant que le 2 Décembre a ses plus ardentes sympathies, plaide pour l'ombre de son père et tient à faire constater que celui-ci n'a été nommé garde des sceaux qu'au mois de janvier 1852, c'est-à-dire après le plébiscite du 20 décembre 1851.

Profiter d'un crime, n'est-ce pas en être solidaire? M. Hérold dit avec beaucoup de raison que, selon lui, le plébiscite fut une aggravation de l'attentat. L'accepter comme une sanction, c'est reconnaître qu'on eût volontiers partagé les aventures de ceux qui l'ont sollicité.

Entrer dans le gouvernement d'un criminel le jour où l'on croit ce gouvernement solide, est une preuve de prudence, ce n'est pas une preuve d'innocence. Il faut n'avoir ni la moindre notion des privilèges de la conscience, ni la moindre intelligence des droits du suffrage universel, pour lui attribuer le mérite de trancher les questions morales.

La morale ne se met pas aux voix; les intérêts matériels seuls dépendent du nombre, et si, par une aberration inconcevable, la France entière acclamait aujourd'hui les assassins que la clémence du Président vient de gracier, Gilles et Abadie, faudrait-il en conclure que leurs actes ne sont pas exécrables et changer le code usuel? La souveraineté nationale n'a qu'une limite, mais elle l'a inviolable : c'est la justice. Elle peut se servir de la violence; elle ne peut lui donner dans l'histoire le prestige d'une loi.

Les ministres du Président de la république au 20 décembre 1851 ne sont pas plus amnistiés que ceux du 2 Décembre. Ils encourent la même responsabilité morale, avec le mérite en moins du courage et de l'audace nécessaires au triomphe d'un coup d'État.

VI.

L'Académie française, en donnant pour sujet du concours de poésie *Lamartine,* vient non seulement d'accomplir un acte de justice envers la mémoire d'un des plus grands génies de la génération, mais aussi de relever le défi jeté à l'idéal.

M. Émile Ollivier, funeste à tout ce qu'il touche, à tout ce qu'il veut servir, avait été cause d'un déni de justice et d'hommage qui sera réparé; d'un autre côté, il est opportun, à l'heure d'abaissement littéraire et de naturalisme à outrance où nous sommes, d'arrêter l'attention de la jeunesse sur l'homme qui a été un grand orateur parce qu'il était un grand poète, et un grand citoyen parce que la poésie n'a été pour lui qu'une préparation sublime à l'action.

En 1820, Victor Hugo, qui n'avait que dix-huit ans, ouvrant le livre des *Méditations poétiques*, s'écriait avec une sincérité dont il a conservé la preuve :

« Voici donc enfin des poèmes d'un poète, des poésies qui sont de la poésie!

« Je lus en entier ce livre singulier; je le relus encore, et, malgré les négligences, le néologisme, les répétitions et l'obscurité que je pus quelquefois y remarquer, je fus tenté de de dire à l'auteur : Courage, jeune homme! Vous êtes de ceux que Platon voulait combler d'honneurs et bannir de sa république. Vous devez vous attendre aussi à vous voir bannir de notre terre d'anarchie et d'ignorance, et il manquera à votre exil le triomphe que Platon accordait au moins au poète, les palmes, les fanfares et les couronnes de fleurs! »

N'est-il pas singulier et touchant de relire ces lignes de Victor Hugo, datées de 1820, et de constater dans cette divination du poète son propre génie saluant de prédictions qui se sont réalisées le génie d'un maître qui le lendemain devenait un émule.

VII.

Il y aurait profit, pour bien des gens, à relire ces pages de *Littérature et philosophie mêlées*, que l'on estime peu dans l'œuvre immense de Victor Hugo et qui n'en sont pas moins des révélations surprenantes de l'instinct artistique.

Parlant des romans de Walter Scott, qu'il jugeait avec une sagacité profonde pour un critique de dix-huit ans, Victor Hugo écrivait cette page qui semble d'aujourd'hui, devant les ruines de la guerre et devant le débordement de la littérature sensuelle.

« Ce n'est point à de doucereuses galanteries, à de mesquines intrigues, à de *sales* aventures que Walter Scott voue son talent. Averti par l'instinct de sa gloire, il a senti qu'il fallait quelque chose de plus à une génération qui vient d'écrire de son sang et de ses larmes la page la plus extraordinaire de toutes les histoires humaines. Les temps qui ont immédiatement précédé et immédiatement suivi notre convulsive Révolution étaient de ces époques d'affaissement que le fiévreux éprouve avant et après ses accès. Alors les livres les plus platement atroces, les plus stupidement impies, les plus monstrueusement obscènes, étaient avidement dévorés par une société malade dont les goûts dépravés et les facultés engourdies eussent rejeté tout aliment savoureux ou salutaire. *C'est ce qui explique ces triomphes scandaleux* décernés alors par les plébéiens des salons et les patriciens des échoppes à des écrivains ineptes ou graveleux que nous dédaignerons désormais, lesquels en sont réduits aujourd'hui à mendier l'applaudissement des laquais et le rire des prostituées. Maintenant la popularité n'est plus distribuée par la populace; elle vient de la seule source qui puisse lui imprimer un caractère d'immortalité ainsi que d'universalité, du suffrage de ce petit nombre d'esprits délicats, d'âmes exaltées et de têtes sérieuses qui représentent moralement les peuples civilisés. »

Ce jugement n'est-il pas applicable, à peu de chose près, aux romans naturalistes? et n'est-il pas glorieux pour Victor Hugo d'avoir salué l'aurore de la poésie contemporaine avant d'y avoir mêlé la lumière, et d'avoir prévu l'orgie d'obscénité qui suit toujours les grands efforts héroïques — et qui n'est que le fumier d'une éclosion à venir?

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

OPINION DE SCHOPENHAUER SUR LES FEMMES. — M. J. Bourdeau est sur le point de publier à la librairie Germer-Baillière les *Pensées, maximes et fragments* de Schopenhauer, extraits de ses ouvrages, et traitant des *douleurs du monde* et du *mal de la vie*, de l'*amour*, des *femmes*, du *mariage*, ou contenant des aphorismes sur l'*homme*, la *vie*, la *société*, la *politique*, l'*art*, la *religion*, etc. Ce recueil aura pour avant-propos la remarquable étude de M. Bourdeau sur la vie de Schopenhauer dont le *Journal des Débats* a eu la primeur.

Nous ne savons si les femmes seront satisfaites de l'opinion professée sur leur compte par le célèbre pessimiste. Quoi qu'il en soit, en voici un spécimen :

« Il a fallu que l'intelligence de l'homme fût obscurcie par l'amour pour qu'il ait appelé beau ce sexe de petite taille, aux épaules étroites, aux larges hanches et aux jambes courtes; toute sa beauté en effet réside dans l'instinct de l'amour. Au lieu de le nommer beau, il eût été plus juste de l'appeler l'*inesthétique*. La femme n'a ni le sentiment ni l'intelligence de la musique, pas plus que de la poésie ou des arts plastiques; ce n'est chez elle que pure singerie, pur prétexte, pure affectation exploitée par leur désir de plaire. Elles sont incapables de prendre une part désintéressée à quoi que ce soit, et voici pourquoi. L'homme s'efforce en toute chose de dominer directement, soit par l'intelligence, soit par la force; la femme, au contraire, est toujours et partout réduite à une domination absolument indirecte, c'est-à-dire qu'elle n'a de pouvoir que par l'homme, et c'est sur lui seul qu'elle exerce une influence immédiate. En conséquence, la nature porte les femmes à chercher en toutes choses un moyen de conquérir l'homme, et l'intérêt qu'elles semblent prendre aux choses extérieures est toujours une feinte, un détour, c'est-à-dire pure coquetterie et pure singerie. Rousseau l'a dit : « Les femmes en général n'aiment aucun art, « ne se connaissent à aucun et n'ont aucun génie. » Ceux qui ne s'arrêtent pas aux apparences ont pu le remarquer déjà. Il suffit d'observer, par exemple, ce qui occupe et attire leur attention dans un concert, à l'opéra ou à la comédie, de voir le sans-façon avec lequel, aux plus beaux endroits des plus grands chefs-d'œuvre, elles continuent leur caquetage. S'il est vrai que les Grecs n'aient pas admis les femmes au spectacle, ils ont eu bien raison; dans leurs théâtres du moins pouvait-on saisir quelque chose. De notre temps, il serait bon d'ajouter au *Mulier taceat in ecclesia* un *Taceat mulier in theatro*, ou bien de substituer un précepte à l'autre et de suspendre ce dernier en gros caractères sur le rideau de la scène.

« Mais que peut-on attendre de mieux de la part des femmes, si l'on réfléchit que dans le monde entier ce sexe n'a pu produire un seul esprit véritablement grand, ni une œuvre complète et originale dans les beaux-arts, ni en quoi que ce soit un seul ouvrage d'une valeur durable? Cela est saisissant dans la peinture; elles sont pourtant aussi capables que nous d'en saisir le côté technique et elles cultivent assidûment cet art, sans pouvoir se faire gloire d'un seul chef-d'œuvre, parce qu'il leur manque justement cette objectivité de l'esprit qui est surtout nécessaire dans la peinture; elles ne peuvent sortir d'elles-mêmes. Aussi les femmes ordinaires ne sont

même pas capables d'en sentir les beautés, car *Natura non facit saltus*. Huarte, dans son ouvrage célèbre, *Examen de ingenios para las ciencias*, qui date de trois cents ans, refuse aux femmes toute capacité supérieure. Des exceptions isolées et partielles ne changent rien aux choses; les femmes sont et resteront, prises dans leur ensemble, les Philistins les plus accomplis et les plus incurables.

« Grâce à notre organisation sociale, absurde au suprême degré, qui leur fait partager le titre et la situation de l'homme, quelque élevés qu'ils soient, elles excitent avec acharnement ses ambitions les moins nobles, et, par une conséquence naturelle de cette absurdité, leur domination, le ton qu'elles imposent, corrompent la société moderne. On devrait prendre pour règle cette sentence de Napoléon Ier : « Les femmes n'ont pas de rang. » Chamfort dit aussi très justement : « Elles sont faites pour commercer avec nos fai- « blesses, avec notre folie, mais non avec notre raison. Il « existe entre elles et les hommes des sympathies d'épiderme « et très peu de sympathies d'esprit, d'âme et de caractère. » Les femmes sont le *sexus sequior*, le sexe second à tous égards, fait pour se tenir à l'écart et au second plan. Certes, il faut épargner leur faiblesse, mais il est ridicule de leur rendre hommage, et cela même nous dégrade à leurs yeux. La nature, en séparant l'espèce humaine en deux catégories, n'a pas fait les parts égales.....

« C'est bien ce qu'ont pensé de tout temps les anciens et les peuples de l'Orient; ils se rendaient mieux compte du rôle qui convient aux femmes que nous ne le faisons avec notre galanterie à l'ancienne mode française et notre stupide vénération, qui est bien l'épanouissement le plus complet de la sottise germano-chrétienne. Cela n'a servi qu'à les rendre si arrogantes, si impertinentes. Parfois elles me font penser aux singes sacrés de Bénarès, qui ont si bien conscience de leur dignité sacro-sainte et de leur inviolabilité, qu'ils se croient tout permis.

« La femme en Occident, ce qu'on appelle la *dame*, se trouve dans une position tout à fait fausse, car la femme, le *sexus sequior* des anciens, n'est nullement faite pour inspirer de la vénération et recevoir des hommages, ni pour porter la tête plus haute que l'homme, ni pour avoir des droits égaux aux siens. Les conséquences de cette fausse position ne sont que trop évidentes. Il serait à souhaiter qu'en Europe on remît à sa place naturelle ce numéro deux de l'espèce humaine et que l'on supprimât la *dame*, objet des railleries de l'Asie entière, dont Rome et la Grèce se seraient également moquées. Cette réforme serait, au point de vue politique et social, un véritable bienfait. Le principe de la loi salique est si évident, si indiscutable, qu'il semble inutile à formuler. Ce qu'on appelle à proprement parler la dame européenne est une sorte d'être qui ne devrait pas exister. Il ne devrait y avoir au monde que des femmes d'intérieur, appliquées au ménage, et des jeunes filles aspirant à le devenir, et que l'on formerait non à l'arrogance, mais au travail et à la soumission. C'est précisément parce qu'il y a des dames en Europe que les femmes de la classe inférieure, c'est-à-dire la grande majorité, sont infiniment plus à plaindre qu'en Orient. »

« L'honneur des femmes, de même que l'honneur des hommes, est un « esprit de corps » bien entendu. Le premier est de beaucoup le plus important des deux, parce que dans la vie des femmes les rapports sexuels sont la grande affaire. L'honneur, pour une jeune fille, consiste dans la confiance qu'inspire son innocence, et pour une femme dans sa fidélité à son mari. Les femmes attendent des hommes et exigent d'eux tout ce qui leur est nécessaire et tout ce qu'elles désirent. L'homme, au fond, n'exige de la femme qu'une seule chose. Les femmes doivent donc s'arranger de telle manière que les hommes ne puissent obtenir d'elles cette chose unique qu'en échange du soin qu'ils s'engagent à prendre d'elles et des enfants futurs : de cet arrangement dépend le bonheur de toutes les femmes.

« Pour l'obtenir, il est indispensable qu'elles se soutiennent et fassent preuve d'esprit de corps. Aussi marchent-elles comme une seule femme et en rangs serrés vis-à-vis de l'armée des hommes, qui, grâce à la prédominance physique et intellectuelle, possèdent tous les biens terrestres ; voilà l'ennemi commun qu'il s'agit de vaincre et de conquérir afin d'arriver par cette victoire à posséder les biens de la terre. La première maxime de l'honneur féminin a donc été qu'il faut refuser impitoyablement à l'homme tout commerce illégitime, afin de le contraindre au mariage comme à une sorte de capitulation, seul moyen de pourvoir toute la gent féminine. Pour atteindre ce résultat, la maxime précédente doit être rigoureusement respectée; aussi toutes les femmes, avec un véritable esprit de corps, veillent-elles à son exécution. Une jeune fille qui a failli s'est rendue coupable de trahison envers tout son sexe, car, si cette action se généralisait, l'intérêt commun serait compromis ; on la chasse de la communauté, on la couvre de honte ; elle se trouve ainsi avoir perdu son honneur. Toute femme doit la fuir comme une pestiférée. Un même sort attend la femme adultère, parce qu'elle a manqué à l'un des termes de la capitulation consentie par le mari. Son exemple serait de nature à détourner les hommes de signer un pareil traité, et le salut de toutes les femmes en dépend. Outre cet honneur particulier à son sexe, la femme adultère perd encore l'honneur civil, parce que son action est une tromperie, un manque grossier à la foi jurée. L'on peut dire avec quelque indulgence : « une jeune fille abusée », on ne dit pas : « une femme abusée. » Le séducteur peut bien par le mariage rendre l'honneur à la première ; il ne peut pas le rendre à la seconde, même après le divorce. — A voir clairement les choses, on reconnaît donc qu'un esprit de corps utile, indispensable, mais bien calculé et fondé sur l'intérêt, est le principe de l'honneur des femmes.

Puisque nous avons sous les yeux les bonnes feuilles du recueil que prépare M. Bourdeau, citons encore les opinions de Schopenhauer sur les Français et les Allemands. Voici ce qu'il dit aux Français :

« Les autres parties du monde ont des singes; l'Europe a des Français : cela se compense ».

Après avoir donné par cette citation la preuve de notre impartialité, on nous permettra de transcrire les jugements rendus par Schopenhauer sur ses compatriotes :

« On a reproché aux Allemands d'imiter tantôt les Français, tantôt les Anglais; mais c'est justement ce qu'ils peuvent faire de plus fin, car, réduits à leurs propres ressources, ils n'ont rien de sensé à vous offrir. »

« Lichtenberg compte plus de cent expressions allemandes pour exprimer l'ivresse; quoi d'étonnant? les Allemands n'ont-ils pas été, depuis les temps les plus reculés, fameux pour leur ivrognerie? Mais ce qui est extraordinaire, c'est que dans la langue de la nation allemande, renommée entre toutes pour son honnêteté, on trouve plus que dans toute autre langue des expressions pour exprimer la tromperie, et la plupart du temps elles ont un air de triomphe, peut-être parce que l'on considère la chose comme très difficile. »

« En prévoyance de ma mort, je fais cette confession que je méprise la nation allemande à cause de sa bêtise infinie, et que je rougis de lui appartenir. »

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2166)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 23. 6 DÉCEMBRE 1879.

LA COMÉDIE CHEZ LES JÉSUITES

A propos d'un livre récent.

Un homme de talent et de cœur en qui la *Revue* regrette un collaborateur excellent et quelques-uns d'entre nous un excellent maître, Eugène Despois, a tracé dans son *Théâtre français sous Louis XIV* une rapide esquisse du théâtre des jésuites au XVIIe siècle. Le livre de M. Boysse n'est donc pas tout à fait nouveau (1) ; sur bien des points, il ne nous en apprend guère plus que les courtes pages de M. Despois, dont le nom n'y est pas cité. Mais, en considération de certains renseignements précis et qui ont dû être puisés à la source même, on lui pardonnerait d'être incomplet s'il était impartial. Par malheur, l'auteur tient mal sa promesse : ce qu'il dit n'est pas toujours suffisant; ce qu'il ne dit pas offrirait plus d'intérêt, et c'est peut-être pourquoi il néglige de le dire.

Cette étude, qui s'annonce comme désintéressée, est tout à la fois un plaidoyer et un réquisitoire : un plaidoyer en faveur des jésuites, grands amateurs de comédie quand la comédie ne se donne pas à leurs dépens; un réquisitoire contre l'Université, coupable d'avoir trop aimé autrefois un amusement qu'elle n'aime plus assez aujourd'hui. Si, après tant de réclames bruyantes, on pouvait conserver quelques doutes sur les véritables intentions de M. Boysse, ils s'évanouiraient à la lecture de son premier chapitre, *le Théâtre universitaire avant les jésuites*, terminé par cette conclusion significative : « Il n'était pas inutile que les jésuites vinssent apporter la régularité, la décence, en même temps que la bonne littérature, dans les jeux dramatiques de la jeunesse. »

Voilà qui est entendu : les universitaires sont moins bons comédiens que les jésuites; il leur faut reconnaître cette infériorité et, du même coup, l'infériorité de l'enseignement laïque; car M. Boysse ne le cache pas : « Chez les jésuites, le théâtre était plus qu'un plaisir; c'était une véritable institution; c'était une portion considérable de l'enseignement. » En jugeant le théâtre des jésuites, c'est donc leur enseignement que nous sommes conviés à juger. En vérité, un de leurs ennemis s'y prendrait-il mieux pour les compromettre, pour nous faire toucher du doigt le défaut de cet enseignement complaisant et pompeux, aimable et théâtral?

L'enthousiasme de M. Boysse pour cette méthode des représentations dramatiques appliquées à l'éducation de la jeunesse l'empêche de signaler et d'expliquer une contradiction où ses clients semblent être tombés. Comment se fait-il que des jésuites, Mariana, par exemple, aient proscrit le théâtre? Comment se fait-il que, vers la fin du XVIe siècle, ils aient défendu à leurs élèves d'assister « aux spectacles, comédies ou jeux publics », en prenant soin d'ajouter toutefois que « si un hérétique est mis à la torture ou brûlé vif, les écoliers pourront aller voir son supplice, ce qu'ils ne pourraient faire s'il s'agissait d'autres criminels (1) » ? Par quelle soudaine métamorphose ces divertissements profanes, jugés dangereux au dehors, deviennent-ils inoffensifs dès qu'ils s'abritent à l'ombre d'un collège de jésuites? Avaient-ils donc peur de voir entre des mains étrangères ce puissant moyen d'agir sur les âmes, et prétendaient-ils s'en réserver l'usage? ou serait-il vrai que leurs goûts et leurs principes aient varié avec les principes et les goûts du souverain, tantôt inclinant vers la tolérance quand la tolérance était commandée par un prince ami des plaisirs, tantôt versant dans l'austérité, quand autour du prince vieilli la cour se faisait austère et que la pénitence était à l'ordre du jour?

« Distinguons, dirait quelque aimable Père. Il est des comédies qui égayent, des tragédies qui passionnent, sans corrompre. Les nôtres n'ont que la valeur d'une récréation

(1) *Le Théâtre chez les jésuites*, in-12. — Vaton.

(1) Livet, *Revue française* du 1er avril 1856.

utile ; elles apaisent l'esprit au lieu de le troubler et ne soulèvent ni émotions trop profondes, ni gaieté trop bruyante et malsaine. Tout y est discret, naïf, décent, sans grande prétention et sans grande portée. Tout s'y passe entre les quatre murs d'un collège, sous les yeux de nos élèves et de leurs parents. Quel meilleur couronnement des études classiques? quelle préface plus naturelle des vacances? Le sérieux agrément de ces réjouissances toujours variées ne vaut-il pas l'éternelle solennité de vos discours universitaires? »

Et le révérend Père invoquerait le témoignage de Bossuet lui-même, dont les anathèmes, dans sa querelle avec le P. Caffaro, n'épargnaient qu'un théâtre, celui des jésuites. A la vérité, justifiant, non sans embarras, ces représentations scolaires, Bossuet ajoutait : « Le meilleur est, après tout, que ces représentations soient très rares. » Mais, pour le reste, il paraît sans inquiétude. Le règlement même de la Société de Jésus n'ordonne-t-il pas « que le sujet des tragédies et des comédies, lesquelles doivent être latines et très rares, soit sacré et pieux, qu'il n'y ait entre les actes aucun intermède qui ne soit latin et décent; qu'aucun personnage ou costume de femme n'y soit introduit (1) »? Voilà qui est formel. Serons-nous plus sévères que Bossuet? Confondrons-nous ces comédies « sacrées et pieuses » avec les comédies mondaines? Ferons-nous aux jésuites l'injure de ne pas distinguer entre eux et les autres comédiens?

Si ce règlement fort sage avait toujours été observé, le rigorisme janséniste seul condamnerait une distraction certainement inoffensive, peut-être utile. Mais M. Boysse lui-même est contraint d'avouer que sur tous les points ce règlement a été violé. Il est vrai qu'il plaide les circonstances atténuantes : « A côté de leur règle écrite, les jésuites avaient cette règle supérieure de s'accommoder aux temps, aux usages et aux besoins de la société. » Admirable souplesse, qui explique bien des métamorphoses sans les justifier tout à fait. Voyons donc, en simples curieux, à la suite de M. Boysse, comment la Société de Jésus a concilié cette nécessité de s'accommoder aux temps avec le devoir qu'elle s'imposait de « développer dans le cœur des élèves les sentiments les plus généreux ». Voyons si Dancourt était si mal avisé de répondre au P. de la Rue, qui s'était inutilement efforcé de le gagner à la Société : « Ma foi, mon père, je ne vois pas que vous me deviez tant blâmer de l'état que j'ai pris. Je suis comédien du roi; vous êtes comédien du pape. Il n'y a pas tant de différence de votre état au mien. »

Qu'était donc la comédie chez les jésuites?

I.

Rendons justice à M. Boysse. Loin d'opposer, par une affectation puritaine, le théâtre du collège Louis-le-Grand aux théâtres du dehors, il énumère avec complaisance les ressemblances multiples qui les unissent. Il triomphe lorsqu'il croit nous avoir enfin convaincus que cette troupe d'acteurs improvisés n'est inférieure à aucune autre. Les noms de l'Opéra et du Théâtre-Français reviennent à tout moment dans cette comparaison suivie, qui ne l'effraye pas, mais nous fait sourire. Et, de fait, aucune comparaison n'est plus naturelle : si nous mettons à part le talent, toute différence essentielle s'efface; les comédiens de la rue Saint-Jacques et les comédiens du roi peuvent se donner la main.

Faut-il croire les *Nouvelles ecclésiastiques*, lorsqu'elles reprochent aux jésuites de faire aux théâtres profanes une concurrence déloyale en tarifant leurs places et en trafiquant de leurs billets? Dans cette affirmation, qu'il était aisé à tous de vérifier, n'y a-t-il qu'une calomnie janséniste? M. Boysse le croit; mais ne voit-il pas une autre calomnie dans le témoignage, si précis pourtant, de Dreux du Radier? « Les jésuites, quand ils jouaient des pièces de théâtre, ont toujours fait payer le même prix que les comédiens..... Dans leurs collèges de province ils ont toujours fait payer. J'ai payé à Poitiers pour y voir une très mauvaise pièce intitulée *Radegonde* et un ballet plus ridicule et plus mauvais que la pièce (1). » Dreux du Radier ne parle que des collèges de province, observe M. Boysse, qui, en sa qualité d'historien du seul collège Louis-le-Grand, dédaigne volontiers les succursales provinciales de Poitiers, Bordeaux et autres lieux. Que dire pourtant des vers du gazetier Loret, qui vit en 1658, à Paris, au collège de Saint-Ignace, dans une tragédie latine d'*Athalie*, le jeune Joas travesti en fille par la prudence ingénieuse du grand prêtre?

> Là, dans une assez bonne place,
> Je me mis et me cantonay,
> Pour quinze sols que je donnay.

Or quinze sols étaient précisément le prix que prenaient les comédiens; l'accord entre Dreux du Radier et Loret est parfait, et la conclusion, ce semble, évidente, d'autant plus que Loret est un ami de la maison, lui qui, en 1651, se vante d'y avoir eu

> Le privilège
> De manger des pâtés fort bons,
> Des poules, langues et jambons,
> Salades, fruits et confitures,
> Avec de belles créatures.

Devant cette unanimité des témoignages, M. Boysse déclare timidement « possible » une chose qui paraîtra certaine à tout autre. Quel mal y aurait-il, après tout, nous demande-t-il, à ce que les parents des élèves aient été invités à payer leur part des merveilles du spectacle? Aucun assurément; mais c'est déplacer la question, car, si ce spectacle est public, le premier venu peut acheter à la porte le droit d'applaudir et de siffler peut-être. Ceci dit, il faut concéder à M. Boysse qu'aucun public, dans son ensemble, n'était plus choisi ni plus varié. Toutes les conditions y étaient représentées, depuis les rois et les princes du sang, qui devaient se résigner à subir des flatteries assez plates, jusqu'à ces humbles moines sur la tête de qui l'on fit un jour pleuvoir, des fenê-

(1) *Ratio studiorum*, 1583.

(1) *Recréations historiques*, tome I, page 341.

tres voisines, un nuage de poudre parfumée. Les invitations étaient donc « largement » faites; surtout les dames n'étaient pas oubliées. Dès 1651, Loret signale en connaisseur cette grande attraction des représentations jésuitiques :

> Enfin, jetant partout les yeux,
> Je vis briller en plusieurs lieux
> Des beautés tant blondes que brunes,
> Dont je ne hay pas quelques-unes.

Qu'avait donc le gazetier lorsque, quatre ans plus tard, dans une réunion analogue, il lorgnait avec un dédain impertinent

> Plus de quatre cents femelles,
> Dont vingt seulement étaient belles?

Le buffet de Louis-le-Grand était-il donc, cette année, moins bien garni que d'ordinaire? En 1663, revenu à de meilleurs sentiments,

> Grâce au père Gendreau,
> Qui me fit un petit cadeau,
> Par une bonté toute pure,
> De pain, vin, fruit et confiture,

il célèbre avec plus d'enthousiasme que jamais ces fêtes mondaines où se pressent

> Plus de six mille hommes que femmes,
> Dont étaient plusieurs belles dames
> Dignes de respect et d'amour.

Cette affluence de public élégant eut pour premier effet de modifier profondément le caractère de réjouissances scolaires, qui n'étaient inoffensives qu'à condition d'être sans prétention aucune. Louis-le-Grand ne compta pas moins de trois théâtres, dont le principal mesurait cent deux pieds de long sur quarante-huit d'élévation et trente de profondeur. Le magasin où les jésuites renfermaient leurs machines et leurs décors était plus considérable que celui de la Comédie-Française; c'est M. Boysse qui nous l'apprend, non sans fierté. Quant aux costumes, une seule représentation n'en exigeait pas moins de deux cent trois! « Sans doute, ajoute encore ici M. Boysse, les parents des jeunes acteurs y entraient pour quelque chose. » Nous le croyons sans peine; mais il nous sera permis de croire aussi que, si on les eût consultés, ces occasions d'excessive dépense ne se seraient pas multipliées outre mesure. Que faire pourtant contre des écoliers et des maîtres enivrés par un succès commun? En 1696 et en 1751, M. Boysse cite jusqu'à trois représentations dramatiques par an. La règle, déjà bien modifiée, voulait tout au moins qu'à la pièce en cinq actes du mois d'août correspondît une pièce en trois actes à l'époque du carnaval. Pour subvenir aux exigences de l'année théâtrale, trois troupes distinctes s'étaient formées : celle des élèves de rhétorique, *selectus humanitatis flos,* qui avaient les honneurs de la grande représentation d'août; celle des élèves de seconde, à qui les pièces du carnaval étaient réservées; enfin celle des petits pensionnaires, qui jouaient seulement la comédie.

Être admis dans la troupe tragique, comique et dansante, c'était la récompense de longs mois de travail. Mais le travail s'en trouvait-il mieux? On a le droit d'en douter lorsqu'on voit que ces jeunes gens choisis étaient exercés « toute l'année » au métier de comédiens, lorsqu'on lit ces lignes du P. Griffet louant le P. Porée : « Quand pendant de longs jours, avec beaucoup de peines, je dirai presque beaucoup de sueurs, il les avait exercés à huis clos, alors seulement il les produisait sur le théâtre public. » M. Boysse y insiste : « La préparation du grand spectacle du mois d'août était longue et laborieuse; elle exigeait beaucoup de répétitions. »

En revanche, quelle émotion joyeuse, quel trouble aussi peut-être lorsque du complaisant auditoire s'élevaient « ces applaudissements fréquents, ces acclamations soudaines, arrachées à l'admiration du public émerveillé », ou ce murmure d'approbation discrète qui accueillait les jeunes acteurs lorsqu'ils voulaient bien jouer en ville devant les grands personnages, les ministres, la cour même, aux Tuileries! Avec quelle fiévreuse impatience on attendait le prochain numéro du *Mercure!* Avec quelle orgueilleuse modestie on y lisait : « Le jeu des acteurs a mérité le suffrage du public. M. de Palacia, qui soutenait le rôle de Sésostris, a répondu à la dignité de son caractère et à sa réputation. M. du Péron s'est fait beaucoup d'honneur par la manière tendre, délicate et variée avec laquelle il est entré dans toutes les finesses d'un rôle fort difficile à exécuter. M. de Kersallo n'a pas moins plu. M. Patri s'est fait écouter avec plaisir. Quelle âme dans M. de Fargès! L'étendue de sa voix répondait à la vivacité de son action, etc. (1) » Ne dirait-on pas d'un feuilleton moderne, de ceux où l'éloge seul est connu? Et M. Boysse n'a-t-il pas raison de s'écrier : « Qu'aurait-on dit de plus de Lekain ou de Molé? » Comme tout le reste devait sembler ensuite fade et incolore!

Aussi la tragédie latine, un peu sévère et qui rappelait trop les études classiques, s'égaya-t-elle bientôt, en dépit du fameux règlement, d'ornements étrangers et profanes. Plus de ces pièces savantes, mais inintelligibles, dont Loret pouvait dire :

> Je ne fais point icy l'éloge
> Des vers qui furent récitez
> Par les écoliers concertez.
> Loin d'être incongrus et barbares,
> Je veux croire qu'ils étaient rares
> Et qu'ils ne manquaient point d'appas;
> Mais je ne les entendais pas (2).

A la vérité, l'on avait la ressource de distribuer aux spectateurs un programme explicatif. D'autre part, les professeurs de rhétorique, qui avaient l'obligation d'alimenter cette effroyable consommation de tragédies sans cesse renouvelées, très rarement reprises, faisaient de leur mieux pour être compris. Mais en vain le P. de la Rue mettait dans la bouche du grand Cyrus, tout comme Mlle de Scudéry, les déclarations les plus galantes; en vain le P. Lejay, dans un drame édifiant dont

(1) *Mercure* d'août 1744.
(2) *Muse historique* d'août 1653.

Joseph était le héros, hasardait de délicates allusions aux entreprises infructueuses de Mme Putiphar (nous ne parlons pas des pièces qui roulent tout entières sur un adultère supposé ou sur la virginité de la fille de Jephté); le public féminin ne se serait amusé qu'à moitié si on ne lui avait fait sa large part dans un spectacle qui devait plaire à tous. Nés malins, les jésuites créèrent le ballet. « Le ballet, dit M. Boysse, est le côté vraiment original du théâtre des jésuites », et il fait un pompeux éloge de la danse, « art si nécessaire pour faire son chemin dans le monde ». Pas de distribution de prix qui n'eût son ballet. Plus indulgent que Dreux du Radier, Loret admire ces sauteries orthodoxes et nous montre son admiration partagée par les coquettes et les prudes dont était émaillé cet auditoire assez peu ecclésiastique :

On y dansa quatre ballets,
Moitié graves, moitié follets,
Chacun ayant plusieurs entrées,
Dont plusieurs furent admirées,
Et, vrai comme rimeur je suis,
La Vérité sortant du puits
Par ses pas et ses pirouettes
Ravit et prudes et coquettes (1).

« Il n'y a que les jésuites, observe M. Despois (2), pour faire exécuter ainsi des *pirouettes* à la vérité. »

Tantôt ces ballets n'étaient que des à-propos courtisanesques, comme le *ballet de la Paix,* donné en 1660, à Bordeaux, devant Leurs Majestés, et vanté par la *Gazette,* ou comme tant d'autres qui, dansés à Paris, devant la cour, par les élèves des jésuites, célèbrent des événements domestiques avec le même enthousiasme de commande que les joies publiques. Tantôt Ovide exilé se consolait par des gambades et des madrigaux :

Amour, cruel Amour, qui causes mon martyre,
Tes feux sont bien punis par l'horreur des glaçons (3) !

Ce sont deux Pères jésuites qui écrivirent la poétique du genre. Le P. Lejay, qui avait composé lui-même des ballets, en donna la théorie dans un « livre d'éducation » précieux (4), et le P. Menestrier, avant lui, n'avait pas jugé qu'un si grave sujet méritât moins de deux ouvrages approfondis (5). Grâce à eux, nous savons qu'on peut tout traduire en ballet, même le refrain lugubre : « Frère, il faut mourir ! » même les « perturbations » titubantes d'un ivrogne vulgaire ou l'égarement d'un fou furieux. Pour nous épargner tout effort d'imagination, ces bons Pères se font costumiers. La religion doit être vêtue de rouge — serait-ce encore la couleur qu'on adopterait pour la symboliser? « L'Amour doit paroistre vêtu de couleur de rose, semé de cœurs enflamez, les yeux voilez, l'arc en main, la trousse sur le dos. » On n'est ni plus précis ni plus galant.

(1) Août 1658.
(2) *Le Théâtre français sous Louis XIV,* p. 96.
(3) *Apollon législateur,* ballet du P. Lejay, 1712.
(4) *De choreis dramaticis,* 1725.
(5) *Les Représentations en musique,* 1681. — *Des ballets anciens et modernes,* 1682.

Est-ce tout? Non. Il ne suffit pas de tempérer la gravité de la tragédie par des intermèdes français mis en musique par Campra ou par tout autre compositeur. Être aimable, gai, varié à tout prix, voilà le mot d'ordre. Quel attrait de plus pour le public, selon la juste remarque de M. Boysse, si à ces danseurs et chanteurs novices se mêlent des danseurs et des chanteurs de l'Opéra! Ces excommuniés fraternisaient donc avec les écoliers des jésuites et avec les maîtres qui les dirigeaient. En 1698, par exemple, le corps de ballet est composé de dix-huit danseurs de l'Opéra, et de dix-sept élèves seulement. Certaines répétitions extraordinaires semblent même avoir eu pour théâtre la scène de l'Opéra, ou tout au moins les coulisses. Ce qui n'avait semblé à Bossuet qu'un divertissement privé, classique et sacré, devenait une occasion de triomphes pour les ténors aimés des dames : « Le chant de Jélyotte, dit ingénument M. Boysse, faisait une agréable diversion aux vers latins de la tragédie, au moins pour la partie féminine du public, dont le célèbre ténor fut longtemps le favori. » Ignace de Loyola prévoyait-il que ses disciples mettraient un jour tous leurs soins à favoriser les succès féminins de Jélyotte?

II.

Il y aurait une étude piquante à écrire sur les rapports du théâtre des jésuites avec le théâtre mondain. Par goût, sans doute, M. Boysse ne s'occupe que de l'Opéra. A peine se demande-t-il, en passant, si ce n'est pas à Louis-le-Grand que Molière et Dancourt ont senti se révéler leur vocation dramatique. Rien ou presque rien de Voltaire. C'est de l'ingratitude, car Voltaire — M. Villemain le conjecture du moins — a peut-être joué son rôle dans ces représentations, dont il se moqua plus tard, et c'est là qu'il a dû puiser son goût vif plutôt que sûr de l'art dramatique. Il était encore sur les bancs du collège quand le P. Porée fit jouer son *Brutus,* dont il devait se souvenir. Quand lui-même aborda ensuite la scène, ses anciens maîtres ne ménagèrent ni les conseils au débutant, ni les applaudissements à son *Œdipe :* « J'étais tout plein, écrit-il au P. Porée, de la lecture des anciens et de vos leçons (1). » Au reste, l'horreur du sujet ne rebutait point l'imagination, d'ordinaire si riante, des révérends Pères, et bientôt le P. Folard écrivait à son tour un *Œdipe,* sans faire oublier le jeune Voltaire ni le vieux Corneille. Ce sont les jésuites qui eurent la primeur de *la Mort de César,* et qui la firent imprimer (2). Bien vite émancipé, l'élève du P. Brumoy plaidait contre cet admirateur forcené des Grecs la cause du génie créateur; mais il lui prenait le sujet d'un opéra, *la Boîte de Pandore.* Ce même P. Brumoy approuvait fort *Mérope;* quant au P. Tournemine, il en était « enthousiasmé (3) », et ne cessait de glorifier le jeune Arouet dans les *Mémoires de Trévoux.* « Je vous devais *Mérope,* écrit Voltaire au P. Porée,

(1) Lettre du 7 janvier 1730.
(2) Lettres à Cideville, 19 août 1731; à Thiériot, juillet 1735; à l'abbé Asselin, 29 janvier 1736.
(3) Lettre à Thiériot, 9 janvier 1739.

comme un hommage à votre amour pour l'antiquité et pour la pureté du théâtre (1). » Mais le P. Porée lui a demandé des « scènes d'attendrissement », et Voltaire, que « l'affadissement » menace s'il est trop docile à ces dangereux conseils, a le courage de refuser.

Au mois d'octobre 1738, il écrit de Cirey à l'abbé Moussinot : « Un paquet plat, contenant une pièce peut-être fort plate, partit hier par le carrosse de Joinville ; je l'adresse à M. l'abbé Moussinot, mon ami; mais, comme les jansénistes n'aiment point les pièces de théâtre, elle est destinée à un honnête jésuite nommé le P. Brumoy. Il faut, s'il vous plaît, que ce manuscrit soit rendu en main propre au jésuite, avec serment, sans restriction mentale, qu'il n'en prendra point copie. Après le P. Brumoy, on en fera part au P. Porée, mon ancien régent, à qui je dois cette déférence. » Cet hommage prudent, où le respect se tempère d'ironie, n'empêche pas Voltaire d'ajouter : « Mon cher janséniste, si *Mérope* vous plaît, j'en serai plus flatté que des suffrages des jésuites. Le jugement de ces messieurs, trop accoutumés aux pièces de collège, est toujours un peu suspect. »

Que doit-on retenir de ce billet à double fin ? Est-ce l'épigramme? est-ce l'hommage? Peut-être tous les deux à la fois, car l'hommage est sincère et l'épigramme porte juste. Les jésuites ont toujours aimé le théâtre : voilà leur mérite aux yeux de Voltaire. Ils l'ont aimé avec plus de passion que de goût : voilà leur tort. Devenu maître à son tour, Voltaire pouvait recevoir et louer, sans trop de conviction, la tragédie de *Xerxès,* que le P. Vionet, de Lyon, soumettait à son jugement (2); mais cette approbation banale ne l'engageait à rien. L'auteur de *Zaïre* ne pouvait se résigner à n'être que la doublure du P. Porée et, comme il le dit lui-même (3), qu'un « poète de collège ».

Ce sont là les premiers traits d'une esquisse facile à compléter. Si, au lieu de s'épuiser en efforts stériles pour nous faire admirer des chefs-d'œuvre au moins douteux, M. Boysse avait essayé de rattacher aux progrès de ce théâtre pour rire les progrès du théâtre sérieux, il aurait écrit un livre utile, vraiment littéraire. Peut-être nous aurait-il éclairés sur les relations si curieuses du P. de la Rue avec le comédien Baron, qu'on a fort soupçonné d'avoir couvert de son nom les fantaisies dramatiques de son pieux ami. Mais aussi son œuvre ne serait plus une œuvre de parti. Il ne nous dirait plus, sous l'empire de je ne sais quelle préoccupation faussement pudibonde, que dans le théâtre des jésuites les personnages de femmes paraissaient « très exceptionnellement ». Lui-même, dans toutes ses analyses de pièces, prend soin de se contredire. C'est ainsi qu'en 1658, sur les quatre personnages principaux de la tragédie d'*Athalie,* trois sont féminins.

(1) Lettre du 5 janvier 1739.
(2) Lettre du 14 décembre 1749.
(3) Lettre à Thiériot, juillet 1735.

III.

Au moins s'attend-on à une abondance de détails curieux et de révélations piquantes, lorsque, après une étude si complaisante sur le ballet, on aperçoit ce titre plein de promesses : *La Comédie.* Quelle déception ! Le chapitre de la comédie se compose de trois pages ! On sent que l'auteur est mal à son aise sur ce terrain brûlant et qu'il a hâte de le fuir. C'est une raison de plus pour que nous l'y retenions.

« L'usage de la comédie doit être rare et prudent. » Ce précepte, qui est d'un jésuite, le P. Jouvancy (1), a-t-il toujours été suivi? M. Boysse se garde bien de nous le dire. Écartons tout d'abord avec lui du débat la pastorale, forme exceptionnelle de la comédie, mais à propos de laquelle il eût pu citer, croyons-nous, le P. Brumoy à côté du P. Lejay. Écartons même les comédies purement latines du P. Porée, dont les titres seuls respirent un parfum de morale didactique tout à fait particulier. Non pas que nous refusions de nous associer à l'éloge, un peu exagéré peut-être, qu'en fait M. Saint-Marc Girardin. Dans une sorte d'appendice à son livre, M. Boysse cite du P. Porée un portrait vraiment fin et vif de ces abbés mondains, frisés, poudrés, pommadés, qui peuplaient les boudoirs du XVIIIe siècle. Faut-il le dire? c'est sous la figure d'un de ces abbés, si amoureux de la toilette, que nous apparaît la comédie des jésuites. Déjà la tragédie ne s'était pas assez interdit les ornements frivoles : un écolier, jouant le rôle de Suzanne,

> Avoit des mouches sur son teint,
> De formes rondes et longuettes,
> Ainsi qu'on en void aux coquettes (2).

A ce trait, M. Boysse se pâme : « On ne faisait pas mieux, s'écrie-t-il, au Théâtre-Français. » Mais, si les acteurs tragiques portent des mouches, que ne permettra-t-on pas aux acteurs de la comédie?

Cette comédie d'ailleurs ne vaut que par l'invention du détail : il est rare que l'idée première en soit originale. Tantôt ce sont les anciens, tantôt les modernes, qui sont mis à contribution. On peut préférer au *Plutus* du P. Brumoy celui d'Aristophane, à l'*Avare* du P. Lejay celui de Molière, même au *Joueur* du P. Porée celui de Regnard. C'est par exception que la pièce de *Conaxa,* représentée au collège de Rennes, a pu revivre dans les *Deux Gendres* d'Étienne. En général, la comédie des jésuites, loin d'être une création, n'est qu'une imitation plus ou moins servile, une adaptation plus ou moins adroite. Est-ce pour cette raison que M. Boysse dédaigne le plus souvent d'en nommer les auteurs, qu'il semble ignorer, par exemple, que l'*Homme de verre* soit du P. Champion de Nilon, et qu'il passe sous silence la plupart des pièces comiques du P. de la Sante ? Il n'est pas jusqu'au P. du Cerceau, le héros de la comédie française, qui ne doive être

(1) *Ratio docendi et discendi.*
(2) *Gazette* du 9 août 1653.

rangé dans ce *servum pecus* dont parle Horace. Dans *Grégoire ou les Inconvénients de la grandeur* — celle de ses pièces qui a eu le plus de succès et que les écoliers de Louis-le-Grand furent admis à représenter devant le roi, — il met en scène un nouveau Sancho Pança. Lorsqu'il vante le dialogue de Grégoire et de son médecin, M. Boysse ne peut avoir oublié que Cervantes en doit avoir tout l'honneur. Tragi-comédie, drame comique, comédie héroïque, le P. du Cerceau a touché à tout.

Mais que sont ces prétendus drames, sinon ce que Dangeau appelait, sans malice, des « comédies de dévotion », ou des allégories pédantesques, comme *la Défaite du solécisme*, « où l'on assistait à un piquant dialogue entre l'aoriste et le supin en *u*, où l'on voyait l'infinitif terrasser le *que retranché* et, dans l'orgueil de sa victoire, danser une gavotte devant son ennemi expirant à ses pieds (1) »?

C'est que tout d'abord la comédie, n'étant pas, selon l'expression de M. Boysse, « très en odeur de sainteté », n'osa pas se montrer « sous son vrai nom » et tenta de se dérober sous un masque d'emprunt. A la fin du XVIIe siècle, les *drames* de ce genre se multiplient, mais ils ne diffèrent pas sensiblement des comédies latines. Dès le début du XVIIIe siècle, le drame devient, par une série de transformations successives, drame comique, tragi-comédie, enfin comédie. Bientôt la comédie, jeune et vive, prend le pas sur la tragédie vénérable. Parfois elle daigne lui laisser une place à côté d'elle, et toutes deux figurent côte à côte sur le programme du spectacle. Plus souvent elle règne seule : en 1740, 1748, 1751, 1752, 1756, 1758, on compte jusqu'à deux comédies françaises données ensemble ou séparément, en vers ou prose, avec ou sans musique. Réhabilitée désormais, honteuse d'être interprétée par la troupe encore inexpérimentée des petits pensionnaires, la comédie se montre au grand jour de la représentation solennelle et revendique même avec succès une troisième fête dramatique dont la date varie du mois de mai au mois de juin. La pauvre *Ratio studiorum* est bien loin !

IV.

Il y a, dans l'histoire de la comédie chez les jésuites une autre phase dont M. Boysse ne dit pas un mot, car elle l'eût embarrassé dans son approbation systématique. De classique, la comédie se fait actuelle; de leçon morale, elle devient pamphlet. On a du P. Patouillet une pièce intitulée *Cartouche ou le Scélérat justifié par la grâce du P. Quesnel.* C'est une satire personnelle dirigée contre les jansénistes. Certes Cartouche et le P. Patouillet nous inspirent aujourd'hui un assez médiocre intérêt, en dépit de l'immortalité que celui-ci a reçue de Voltaire. L'intérêt véritable est ailleurs : il est dans cette transformation singulière de la comédie, devenue entre les mains des jésuites un instrument de domination, une arme de combat. Nous n'avons pas sous les yeux la comédie du P. Patouillet, dont le titre seul indique assez l'esprit; mais, à son défaut, nous allons étudier trois comédies du P. Bougeant, l'une des gloires de la Société de Jésus, et dont l'historien de la Société ne cite même pas le nom. Ont-elles été représentées sur le théâtre du collège Louis-le-Grand? Une biographie des hommes célèbres de la Bretagne, très complète et nullement hostile aux jésuites, l'affirme (1). Peut-être les a-t-on seulement jouées sur ce troisième théâtre que M. Boysse appelle le théâtre intérieur, que nous appellerions volontiers le théâtre domestique et secret. En tout cas, le P. Bougeant professait à Louis-le-Grand; il y avait des amis, des admirateurs, des élèves; ces comédies, lues avidement, ont été entre leurs mains. Ce que M. Boysse n'a pas dit, nous avons donc le droit de le dire. S'il a tort d'affirmer que les comédies des P. Porée, Lejay et du Cerceau sont les seules qui aient été imprimées, il a plus raison peut-être qu'il ne pense lorsqu'il proteste, dans sa préface, que les comédies des jésuites sont loin d'être d'innocentes berquinades. Des berquinades! Que M. Boysse se rassure : un tel rapprochement ne pourra venir à l'esprit d'aucun des lecteurs du P. Bougeant.

« Vous m'avez appris, écrivait Voltaire au P. Porée (2), à faire une guerre d'honnête homme... Mais on est plus emporté que des jansénistes... Les lettres humaines sont devenues très inhumaines; on injurie, on cabale, on calomnie, on fait des couplets. » Voltaire avait raison, trop raison, pour son temps comme pour le nôtre; mais est-ce bien à un jésuite qu'il était à propos de l'écrire? Si lui aussi, dans la mêlée universelle, se laissa entraîner plus loin qu'il ne voulait, s'il fit monter sur la scène ses adversaires pour les y bafouer, ce n'est pas devant ses anciens maîtres qu'il put avoir à en rougir : ils lui avaient donné l'exemple. Les attaques personnelles de l'*Écossaise* contre Fréron semblent inoffensives dès qu'on les compare à celles que le P. Bougeant s'est permises contre les jansénistes.

C'est par ce chapitre inédit que nous nous proposons, dans un prochain article, de compléter le livre de M. Boysse, n'espérant pas d'ailleurs — et pour cause — qu'il en soit jamais tenu compte dans une édition nouvelle du *Théâtre des jésuites*.

FÉLIX HÉMON.

(1) Despois, *le Théâtre français sous Louis XIV*.

(1) *Biographie bretonne*, t. I, p. 153.
(2) Lettre du 7 janvier 1730.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. MARIETTE

Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte.

Messieurs,

Je n'apprendrai rien à personne en disant que les derniers événements dont l'Égypte a été le théâtre ont eu leur contre-coup sur les fouilles, et que, depuis plusieurs mois, les fouilles sont suspendues. Elles avaient duré vingt ans.

Nous sera-t-il possible de les reprendre bientôt? Dans un avenir plus ou moins éloigné, pourrons-nous renouer les fils qui viennent d'être si brusquement rompus? Je sais trop ce que les fouilles peuvent donner encore, je sais trop, après tout ce qui a été fait, ce qui reste à faire, pour ne pas l'espérer. L'Égypte a conscience des services que, par les fouilles, elle rend à la science, et, pour peu qu'elle y soit poussée, je ne doute pas que les fouilles ne soient rétablies, plus actives, plus régulières, et par conséquent plus fécondes que jamais. Le temps d'arrêt que nous subissons n'aura été ainsi, je veux le croire, qu'une halte de courte durée.

Dans cette prévision, nous avons donc à nous occuper dès à présent d'une deuxième série de fouilles; nous avons à y penser, à essayer d'en déterminer d'avance la marche, à indiquer les points sur lesquels les efforts devront se porter, en un mot à faire un programme.

Le programme des nouvelles fouilles, tel est le sujet que je me propose de traiter ici.

Les points obscurs qui, aujourd'hui encore, entravent et retardent la marche de la science des antiquités égyptiennes sont nombreux. Je n'en toucherai qu'un côté, celui qui regarde l'histoire. Ce n'est pas que les autres soient sans intérêt; les questions qui se rattachent à la mythologie, au livre des morts, à la langue, à l'écriture, ont certes leur importance. Mais, pour les étudier, il n'est besoin pendant longtemps encore que des ressources dont nous disposons déjà. Les problèmes qui se rapportent à l'histoire exigent au contraire, pour la plupart, un apport nouveau de documents et de matériaux qu'il faut chercher sur place et trouver. Les vides dont nous nous occupons ne seront donc comblés que par les fouilles dont nous avons à tracer le programme.

Je diviserai ce programme en deux parties.

A la première appartiendront les fouilles d'un intérêt général, embrassant l'ensemble de la science. Les fouilles de la seconde auront plutôt en vue les détails. Nos limites sont ainsi bien tracées, et tout ce que nous avons à dire des fouilles sera contenu dans les développements qui vont faire l'objet des deux chapitres suivants.

(1) Voy. dans le dernier numéro la notice de M. Wallon sur *la Vie et les travaux de M. Naudet.*

Chapitre premier. — C'est le chapitre consacré à l'ensemble des lacunes de la science. Tout, dans l'histoire d'Égypte telle que nous la connaissons aujourd'hui, est-il solide? tout s'y tient-il également? Avons-nous une histoire d'Égypte vraie, qu'on pourra augmenter, mais qu'aucune découverte, qu'aucun monument ne pourra désormais contredire? Je suis loin de le penser. Nous possédons Manéthon, Ératosthènes, les tables d'Abydos et de Saqqarah, la salle des Ancêtres, le papyrus royal de Turin; nous disposons de mille renseignements épars sur les monuments et dans les écrivains de la tradition classique. Mais il est certain que, en le voulant bien, on pourrait écrire avec tout cela plusieurs histoires d'Égypte qui n'auraient entre elles qu'un nombre assez restreint de points de contact communs. En somme, Manéthon ne se trouve pas dans Ératosthènes, ni Ératosthènes dans Hérodote ou Diodore. Si nous avions une histoire d'Egypte définitive, pourquoi serions-nous obligés à tant d'efforts, non seulement pour faire concorder avec Manéthon les tables royales trouvées sur les monuments, mais pour faire concorder les tables entre elles?

Notons que ces mêmes incertitudes nous accompagnent, de quelque côté que nous nous tournions. Toute la grande division des rois égyptiens en dynasties ou familles royales a pour fondement les listes de Manéthon; mais cette division n'est pas celle que présente avec son indiscutable autorité le papyrus royal de Turin. Nous parlons de dynasties memphites, thébaines, thinites, héracléopolitaines; mais jusqu'à présent nous ne sommes pas bien sûrs que cette distinction soit conforme aux traditions nationales et que les Égyptiens l'aient connue. Les chiffres eux-mêmes par lesquels, à la suite de Manéthon, nous distinguons les dynasties, ne méritent pas plus de confiance, et nous ne pouvons nommer la IVe dynastie, la XIIe, la XVIIIe, qu'après avoir bien expliqué que ces chiffres sont purement conventionnels, et que les prêtres égyptiens n'en ont probablement jamais entendu parler.

Un autre point est à noter. Manéthon est jusqu'à présent notre principal guide. N'oublions pas cependant les leçons que nous ont données les stèles du Sérapéum, les stèles de Gebel-Barkal, les textes cunéiformes eux-mêmes, et tant d'autres. Nous connaissons aujourd'hui des rois et même des dynasties que Manéthon n'a pas nommés. Est-ce oubli? est-ce ignorance? est-ce parti pris? Les listes de Manéthon sont-elles le résultat d'un travail d'épuration, d'élimination, opéré d'après les archives officielles elles-mêmes? Avons-nous à voir dans ces listes le tableau des dynasties égyptiennes tel qu'on l'acceptait à l'époque où vivait Manéthon et dans la partie de l'Égypte où il écrivait? Ce sont autant de questions qu'il serait important d'élucider.

Et que dire des doutes, des frottements que nous rencontrons, des difficultés d'ajustement en présence desquelles nous sommes amenés, quand, essayant de reconstituer une histoire d'Égypte nationale, nous embrassons d'un coup d'œil l'ensemble de nos résultats? Il y a ici des périodes évidemment trop courtes, il y a là des périodes évidemment trop longues. Nous verrons tout à l'heure qu'à la fin de la VIe dy-

nastie la civilisation égyptienne arrive à une sorte de vide béant dans lequel elle s'abîme et s'engloutit tout à coup pour ne reparaître que 436 ans plus tard, avec la XIe dynastie. Même phénomène quelque temps après, avec les 511 ans des Pasteurs. Pour ces 511 ans, une explication peut à la rigueur être admise ; mais que penser des 436 ans? et comment l'Égypte, qui est le pays monumental et constructeur par excellence, oublie-t-elle si complètement ses traditions que, pendant quatre siècles et demi, elle n'a pas même un éclat de pierre à nous montrer? Une mort apparente d'une telle durée est-elle croyable, et devons-nous, sans nous étonner, accepter comme un fait acquis une léthargie si prolongée? Ces doutes ne sont pas d'ailleurs les seuls dont nous ayons à nous débarrasser. Quand on étudie à fond les monuments égyptiens, quand on les compare entre eux en les rapprochant du système d'arrangement accepté jusqu'ici, on se prend à penser en effet que tout ce système d'arrangement n'est pas aussi solide qu'il semblerait l'être. Combien de fouilles n'avons-nous pas déjà faites à Drah-Abou'l-Neggah pour nous bien persuader qu'il ne faut pas tout bouleverser dans le Moyen Empire et déplacer la XVIIe dynastie pour n'en faire qu'une avec la XIe ! La XIIIe dynastie, malgré le papyrus de Turin, malgré l'inscription des rochers de Semneh, se soude mal à la XIIe; et combien de fouilles encore n'avons-nous pas faites à Abydos et à Thèbes pour nous convaincre qu'entre ces deux familles royales nous n'en avons pas une troisième à mettre, encore inconnue ! Il est admis que la XIIe dynastie, dont les monuments sont si répandus de la Méditerranée à la deuxième cataracte, n'a plus rien à nous apprendre; la XIIe dynastie passe cependant devant Memphis à peu près comme si cette ancienne capitale de l'Égypte n'avait jamais existé pour elle.

En résumé, nous ne sommes donc pas arrivés à la vérité, et malgré toutes les peines que l'on s'est données, malgré toutes les tentatives qui ont été faites, nous ne pouvons pas dire encore que notre charpente de l'histoire d'Égypte offre une suffisante solidité.

Maintenant comment remédier à ce fâcheux état de choses? Jusqu'ici ce ne sont pas les architectes qui ont manqué aux matériaux, mais bien plutôt les matériaux qui ont manqué aux architectes. Essayons donc de nous frayer des chemins nouveaux.

En ce point le doute n'est pas possible : ce qu'il nous faut chercher avant tout, ce sont des papyrus.

Les papyrus étaient autrefois nombreux et l'usage d'écrire très répandu. Ils possédaient aussi pour la plupart une importance scientifique considérable. Nous conservons dans nos musées des papyrus qui touchent à toutes les branches de la littérature, de l'histoire, de la religion, de la vie privée; pourquoi ne s'en trouverait-il pas d'autres? pourquoi, tant de précieux témoins de l'antique civilisation égyptienne ayant survécu, ne finirions-nous pas par mettre la main sur quelque débris de ces vieilles archives des temples où les prêtres inscrivaient jour par jour les événements principaux de leur temps? Selon Clément d'Alexandrie, « toute la sagesse de l'ancienne philosophie égyptienne était conservée dans les quarante-deux livres sacrés attribués à Hermès ». Ces livres ont certainement existé. Pourquoi, dans quelque crypte, dans le socle de quelque statue, dans quelque cachette pratiquée sous les murs d'un temple (les témoignages fournis par les inscriptions hiéroglyphiques sont précis), le hasard ne ferait-il pas qu'il s'en soit conservé une partie?

La quantité, si j'ose m'exprimer ainsi, se réunit donc à la qualité pour nous conseiller d'appliquer à la recherche des papyrus une bonne partie des ressources dont nous pourrons disposer.

Mais où et comment trouver des papyrus?

Nécessairement il devait exister des papyrus un peu partout, comme de nos jours il y a un peu partout des bibliothèques et des livres; mais il faut bien se garder d'oublier que le hasard seul peut les faire et les fait découvrir. Quand, en effet, l'annonce de quelque découverte de papyrus se produit, c'est que des fellahs, faisant provision de cette sorte de terre d'engrais qu'ils appellent du *Sebakh*, ont rencontré une caisse de bois, un vase, un trou dans quelque mur, qui en contenaient. Comme rien ne permet de deviner l'endroit où des dépôts de ce genre existent, on voit que ce n'est pas sur des règles posées d'avance qu'il faut compter pour trouver des papyrus. La seule habileté qu'on puisse déployer est dans le choix du lieu que l'on se donne la mission d'explorer. En ce point l'hésitation n'est pas permise. L'expérience est pour nous, et ce serait perdre son temps que d'essayer, de propos délibéré, de faire collection de papyrus autre part qu'à Thèbes et à Memphis. Thèbes et Memphis sont donc les lieux que nous choisirons. Quant aux points précis des fouilles, j'indiquerai pour Thèbes l'Assassif jusqu'au fond du cirque de Deir-el-Bahari, les buttes coptes de Medinet-Abou, Deir-el-Médineh et Cheikh-abd-el-Qournah ; pour Memphis, j'indiquerai le seul endroit de la nécropole où les papyrus qu'on pourrait découvrir ne seraient pas irrémédiablement gâtés par l'humidité, c'est-à-dire le Pastophorium et ses environs. Là encore il faudra sans doute compter sur le hasard. Mais n'oublions pas que nous avons l'avantage d'évoluer dans un champ dont les limites nous sont connues, et où nous ne pouvons par conséquent pas nous égarer longtemps.

En résumé, nous consacrerons à la recherche des papyrus nos premiers et principaux efforts, nous rappelant qu'on peut tout attendre des papyrus et que sur les papyrus repose en grande partie l'espoir de la science. Il est évident que, quand nous essayons de rétablir dans leurs assises primitives les annales égyptiennes, nous avons toute raison de nous plaindre du peu de consistance du sol dans lequel nous voulons asseoir nos fondements. Mais il ne faut qu'un coup de pioche heureux pour nous mettre entre les mains un papyrus dont nous ferions l'échafaudage inébranlable d'une reconstruction de l'histoire d'Égypte. Alors, véritablement, nous marcherions, car nous serions sûrs de notre voie.

Si, comme nous voulons l'espérer, nous réussissons dans nos fouilles à la recherche des papyrus; si, chemin faisant, nous agrandissons notre domaine de quelques acquisitions dues aux travaux de la deuxième série dont nous allons esquisser le programme, nous aurons évidemment comblé

les lacunes les plus importantes que présente dans sa structure générale l'histoire d'Égypte. Nous arrivons maintenant aux lacunes partielles.

Chapitre II. — Nous suivrons cette fois la série chronologique des dynasties. Côtoyer l'histoire d'Égypte depuis ses premiers temps jusqu'à sa fin, signaler les points faibles chaque fois que, chemin faisant, nous les rencontrerons, me paraît le plan qui nous fera obtenir le plus facilement la solution des problèmes que nous avons à étudier.

La division de l'histoire d'Égypte en quatre grandes périodes, que nous appelons l'*Ancien Empire*, le *Moyen Empire*, le *Nouvel Empire*, les *Basses Époques*, est aussi commode que rationnelle. Nous allons nous en servir.

I. *Ancien Empire.* — L'Ancien Empire commence avec la monarchie elle-même, et finit à l'avènement des Entef de la XIe dynastie.

Les dynasties qui y sont comprises peuvent être, quant à notre programme des fouilles, partagées en trois groupes à peu près égaux.

Premier groupe. — Il se compose d'une période anté-historique sur laquelle nous allons revenir, et des Ire, IIe et IIIe dynasties. C'est le groupe des monuments archaïques.

Le problème que nous avons à résoudre ici s'impose en quelque sorte de lui-même. Il s'agit des origines de la civilisation égyptienne. Jusqu'à quelle hauteur faut-il monter pour les rencontrer? Une civilisation ne vient pas au monde en un jour et tout d'une pièce; elle a sa période d'incubation, elle a son berceau et son enfance. Où sont les monuments qui représentent cette période?

On sait que les monuments connus jusqu'ici ne nous font guère franchir la IVe dynastie, et que si nous nous hasardons à mettre le pied au delà, nous ne le faisons qu'en hésitant et en nous entourant de toutes sortes de précautions. On sait encore que ces monuments sont loin d'être nombreux. Y trouvons-nous la solution du problème que nous étudions?

Il semble bien qu'en certains cas nous soyons déjà en pleine époque archaïque, et que les statues de Sepa au Louvre, les tombes de Khou-hotep, de Sokar-kha-ba-ou, de Tenta, de Schera à Boulaq, d'Amten à Berlin, nous révèlent un art encore à ses débuts. Mais on remarquera que le monument le plus ancien qui soit connu, — je veux dire la Pyramide à degrés de Saqqarah, laquelle est d'Ouénéphès et de la Ire dynastie, — atteste par sa construction soignée une civilisation qui ne cherche déjà plus sa voie; on remarquera aussi que le temple d'Armachis, à Gyzeh, construit avec une perfection d'appareillage qui surprend, livre à la discussion un argument de même nature. On admettra donc bien qu'au delà de la IVe dynastie des traces d'une époque archaïque se rencontrent; mais il ne faut pas moins reconnaître que non seulement on trouve en même temps des monuments qui n'en offrent pas, mais que presque à l'époque de Ménès on élevait à Saqqarah une pyramide où rien ne trahit les hésitations de l'enfance. En d'autres termes, si l'on croit s'apercevoir, à certains indices, que la civilisation égyptienne n'est pas plus ancienne que le fondateur de la monarchie, d'autres indices feraient croire que l'Égypte était déjà parvenue à une certaine culture quand Ménès parut. Les monuments contemporains des trois premières dynasties ne nous fourniront donc pas, selon toute vraisemblance, les résultats que nous espérons. La Pyramide à degrés, l'admirable temple du Sphinx, ne représenteront jamais une période d'incubation.

Il nous faut par conséquent aller encore au delà. En définitive, la civilisation égyptienne est-elle si vieille qu'elle précède Ménès lui-même, et que, semblable au Nil, elle cache sa source dans des régions jusqu'à présent inconnues et inexplorées? On devrait le croire, si on accepte comme réels les rois qui, sous le nom de *Mânes* que leur donne Eusèbe, et sous le nom de *Hor-schesu* (les serviteurs d'Horus), que leur donnent les hiéroglyphes, ont précédé le fondateur de l'unité nationale; on doit le croire surtout, si l'on admet que les inscriptions du temple de Dendérah ne nous trompent point et que c'est bien aux *Hor-schesu* qu'il faut attribuer la construction du plus ancien monument de cette ville.

Nous n'avons donc pas seulement à nous préoccuper des souvenirs contemporains des trois premières dynasties. Si nous voulons arriver jusqu'au point précis que la civilisation égyptienne a marqué de ses premières empreintes, ce n'est plus la trace de Ménès que nous devons chercher, mais celle, plus éloignée encore, des *Hor-schesu*. Alors nous aurons résolu un grand problème, et aux plus extrêmes limites que l'histoire de l'homme civilisé ait pu jusqu'à présent atteindre, nous apercevrons l'antique et vénérable figure de celle que, de plus en plus, nous aurons le droit de nommer « l'aïeule des nations ».

Restent les fouilles.

Les fouilles qui ont pour objet les recherches des origines devront être installées sur les trois points suivants, que nous énumérerons dans leur ordre topographique, en marchant du nord au sud :

1° *Grandes Pyramides de Gyzeh.* — La période antérieure à la IVe dynastie y est représentée par deux monuments sur lesquels il est très important de fixer notre attention. Il s'agit du grand Sphinx de Gyzeh et de la construction mégalithique connue sous le nom de « Temple d'Armachis ».

Il n'est personne qui ne connaisse le grand Sphinx de Gyzeh. Sur la foi de Pline, le grand Sphinx de Gyzeh a passé longtemps pour le tombeau d'un roi *Armaïs*. Mais Pline avait pris le nom d'un dieu pour le nom d'un homme, et, à la lecture de quelques textes inscrits sur des stèles trouvées au pied du monument, on s'est vite aperçu que le Sphinx était la gigantesque image, non d'un roi Armaïs, mais d'un dieu que les hiéroglyphes appellent *Hor-em-khu, Harmakhu* (l'*Horus des deux horizons*) et les Grecs Αρμαχις; on s'est aperçu aussi que le Sphinx est, non un monument taillé de main d'homme, mais un rocher auquel, par quelques travaux de sculpture et de maçonnerie, on avait donné tant bien que mal la forme extérieure d'un sphinx.

Tout le monde connaît aussi le temple d'Armachis. Bâti tout entier (à l'exception du revêtement) en granit et en albâtre, il étonne le voyageur aussi bien par la masse et

le choix des matériaux mis en œuvre que par la simplicité et la grandeur de ses lignes. Il étonne bien plus encore, quand on sait qu'il existait déjà sous Chéphren, puisque ce roi l'orna de ses statues, et même sous Chéops qui fit construire à côté un temple dédié à l'Isis protectrice des Pyramides.

Enfin on se rappellera que le grand Sphinx de Gyzeh, ainsi que le temple d'Armachis, son voisin, ont été, il y a quelques années, l'objet de travaux qui malheureusement, si considérables qu'ils aient été, ne furent point achevés.

On voit, par le seul énoncé de ces trois points, où nous voulons en venir et ce que nous avons à faire. Ce sont ces travaux qui n'ont point été achevés qu'il faut reprendre et finir.

Mais dans quel sens les dirigerons-nous ?

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut d'abord étudier les lieux, et essayer de faire voir ce que fut le Sphinx aux trois époques principales de sa durée, c'est-à-dire sous l'Ancien Empire, sous les Thoutmès, sous les Romains.

Dans son état primitif et sous l'Ancien Empire, le Sphinx appartenait à un ensemble formé de deux monuments que séparait un champ libre d'une centaine de mètres de longueur. Du côté nord, le Sphinx s'élevait seul, isolé, et en quelque sorte tout nu, sur le roc qui lui sert de base; une de nos maisons à cinq étages ne dépasserait pas en hauteur la hauteur de ce géant des sphinx; il était peint en rouge brun; sa grande face aux yeux ouverts regardait l'est. — Du côté sud était le temple dont le Sphinx est la divinité. On se figurerait mal le temple du Sphinx, si l'on s'attendait à le voir sous la forme des autres temples dont la haute Égypte nous offre de si parfaits modèles. Ici pas d'obélisques, pas de pylônes, pas de corniches ornées de disques aux grandes ailes éployées, pas de colonnes, pas de grandes scènes de batailles. Le temple du Sphinx est un cube énorme de maçonnerie, plus semblable à une forteresse qu'à un édifice religieux. L'extérieur, construit avec les plus gros blocs de calcaire qu'on trouve en Égypte, n'offre à la vue que des surfaces lisses, décorées de longues rainures verticales et horizontales habilement entre-croisées; une seule petite porte est visible dans un coin. L'intérieur est plus étrange encore. Tout y est droit, rectiligne, et je puis dire, en parlant de la masse des matériaux employés, monstrueux. Le pilier carré, sans abaque et sans base, supportant une architrave qui semble n'être elle-même qu'un pilier couché sur le côté, y est seul employé. En vain y chercherait-on un mot d'inscription, une scène d'adoration, un tableau. Chéphren, le constructeur de la IIe pyramide et un des premiers rois de la IVe dynastie, y fera déposer plus tard des statues taillées à son image; mais il ne paraît pas que jusqu'alors ce temple ait pu être remarqué pour autre chose que pour la nudité sévère de ses parois. Tel était le Sphinx sous l'Ancien Empire.

Au commencement du Nouvel Empire, la physionomie générale du Sphinx avait peu changé. Fatigué d'une longue course, Thoutmès IV s'était un jour endormi à l'ombre du monument et avait eu un songe. Il avait vu le dieu lui apparaître, et, d'un ton irrité, lui ordonner de débarrasser son image des sables qui l'engloutissaient. A ce moment, le Sphinx cessa d'être le monument isolé et tout nu dont nous avons parlé. L'épaule droite du Sphinx est la partie la plus voisine du temple. C'est la place qu'on choisit pour y appuyer l'immense stèle de granit érigée en souvenir des travaux de restauration ordonnés par Thoutmès IV; c'est aussi la place où, dans la suite, on construisit, avec la stèle de Thoutmès IV et d'autres stèles de Ramsès II représentant des scènes d'adoration, une sorte d'édicule qui, par sa position, regardait la porte du temple et semblait venir au-devant du visiteur qui en sortait. Jusqu'aux premiers rois du Nouvel Empire, le Sphinx resta donc à peu près ce qu'il était depuis le roi inconnu des anciennes dynasties qui en avait ordonné l'exécution.

Il n'en est plus de même quand nous retrouvons le Sphinx sous les Romains, et cette fois l'aspect des lieux s'est considérablement modifié. Le sable a repris le dessus, submergeant comme une marée montante le temple tout entier et les flancs du Sphinx. Les grandes stèles ont été déplacées, et arrangées en une sorte de chambre à ciel ouvert dans le creux formé par les pattes antérieures de l'animal symbolique. Autrefois on se conformait à la règle la plus généralement suivie dans les temples, et on abordait le Sphinx comme tous les sphinx, je veux dire par le côté. Sous Trajan, l'enfouissement était si complet que le chemin de côté fut abandonné et qu'un escalier à marches très larges fut construit en avant des pattes, amenant en face les visiteurs. Le Sphinx était donc, sous les Romains, à peu près ce qu'il était à l'époque des fouilles de Caviglia. Le temple avait disparu, et l'on ne voyait du Sphinx que sa tête souriante, son immense poitrine qui se dressait au-dessus du spectateur comme une falaise abrupte, et ses pattes allongées entre lesquelles de grandes stèles étaient debout. Tout le reste était sable.

Ainsi se coordonnent les trois époques principales de la durée du Sphinx.

Est-il besoin maintenant d'insister sur le rôle que les fouilles sont appelées à jouer? Nous connaissons assez le terrain pour savoir qu'il n'y a qu'une chose à faire : déblayer le Sphinx jusqu'à sa base, faire pour lui ce que nous avons fait pour Ibsamboul, ce que nous ferons pour Edfou et Dendérah, c'est-à-dire élever à une vingtaine de mètres du monument un gros mur d'enceinte qui empêche le retour du sable. Le Sphinx et son temple nous apparaîtront alors dans leur état primitif, et aucune des particularités qu'ils présentent ne pourra nous échapper. Pline affirme que le Sphinx est un tombeau. Peut-être Pline ne s'est-il trompé qu'à moitié, et il ne serait pas impossible que, comme à Dendérah, à Edfou, à Karnak, à Philæ, il existât quelque part dans le corps du monstre une crypte, un caveau, une chapelle souterraine, qu'on aurait prise pour une tombe, ce qui expliquerait la tradition dont Pline s'est fait l'écho; il ne serait pas impossible non plus que le puits vu [et cité par le Père Vansleb, et qui aurait son ouverture dans le dos du Sphinx, conduisît à une crypte. Notre fameux temple d'Armachis n'a-t-il pas d'ailleurs quelque peu de l'aspect extérieur de ces tombes

de l'Ancien Empire que nous connaissons sous le nom de *mastabas?* Comme au *Mastabat-el-Farâoun,* comme à la Pyramide de Mycérinus, n'y trouve-t-on pas de grandes niches rectangulaires qui seraient au temple du Sphinx ce que les cryptes sont au temple de Dendérah, mais qui peuvent passer pour des chambres à momies? De la construction mégalithique qui avoisine le Sphinx, nous faisons le temple du Sphinx sous son nom d'Armachis. Mais pourquoi ce monument extraordinaire qui, comme plan, n'est pas loin de ressembler à une tombe agrandie, ne serait-il pas la tombe du roi qui a ordonné l'exécution du Sphinx? Encore une fois, il y a donc encore bien des points à éclaircir autour du Sphinx; et si, comme le Sphinx d'Œdipe, le Sphinx de Gyzeh est debout au bord de la route du désert pour proposer une énigme aux passants, nous devons dire que, malgré tout, le mot définitif de cette énigme n'est pas encore trouvé.

Un dernier point reste à noter. Jusqu'à présent, nous n'avons pas agité d'autre question que celle de la destination du Sphinx, et du caractère religieux dont il nous semble revêtu. Mais l'époque à laquelle le Sphinx remonte n'est pas moins digne de notre attention. Ne serait-ce pas, en effet, le triomphe de nos fouilles, si, reculant de plus en plus les bornes de l'antiquité égyptienne, nous arrivions à prouver, pièces en main, que, chronologiquement, Ménès précède de plusieurs siècles Abraham, et qu'avant Ménès le Sphinx s'enfonce si profondément dans la nuit des temps, qu'il faut en attribuer la construction à ces personnages d'époque antéhistorique que les hiéroglyphes nomment *Hor-schesu.*

Tel serait, en somme, le travail à faire aux Pyramides en vue des problèmes qui se rattachent aux sources de la civilisation égyptienne. Il ne faut pas une grande attention pour s'apercevoir que, dans tout ce que nous venons de dire, les déductions ne s'enchaînent pas d'une façon toujours correcte, et que, sur le même sujet, nous émettons une opinion qui n'est pas toujours également arrêtée. Mais celui qui essaye de découvrir l'origine du Sphinx et du monument bizarre qui lui sert de complément, est semblable au voyageur qui cherche sa voie dans l'inconnu, qui avance et qui recule, incertain de la route qu'il doit suivre. Ces incertitudes, ces défaillances, ces tâtonnements, sont, en somme, la condition d'être des fouilles.

2° *Saqqarah.* — La nécropole de Saqqarah ne nous fera peut-être pas remonter dans le passé aussi loin que le temple d'Armachis. Mais n'oublions pas qu'à Saqqarah s'élève la pyramide d'Ouénéphrès, qui appartient à la première dynastie, et qu'autour de cette pyramide se groupent des tombeaux qu'on n'étudiera pas longtemps sans augmenter le nombre des trop rares monuments archaïques que nous possédons jusqu'à présent.

3° *Thinis.* — Nous descendrons encore vers le sud, et nous irons cette fois jusqu'à Thinis.

Thinis est le lieu de naissance de Ménès, et le siège, au dire d'Eusèbe et de l'Africain, des deux premières dynasties. Il y a chance par conséquent d'y rencontrer des souvenirs contemporains des anciennes époques de la monarchie égyptienne. Mais où est Thinis?

Au rapport d'Étienne de Byzance, Thinis serait le nom antique d'Abydos, comme Lutèce est le nom ancien de Paris. Ce n'est cependant point à ce rapprochement que nous ont fait arriver nos premières fouilles d'Abydos. Thinis, sous la forme hiéroglyphique *Tena,* se rencontre bien à Abydos sur quelques monuments, mais plutôt comme le nom d'une localité plus ou moins voisine. Ce n'est pas le lieu de discuter à fond cette question. Est-ce à la ville déchue de son rang et qui s'est appelée *Thinis,* que la moderne Girgeh, située à sept ou huit kilomètres seulement d'Abydos, a succédé? Je serais tenté de le croire. En face de Girgeh, de l'autre côté du Nil et au pied de la montagne arabique, est une série de tombes creusées dans le roc appartenant à des fonctionnaires de *Tena* attachés au culte du dieu Anhour, divinité principale du nome dont Thinis était la capitale; ce lieu, inconnu des voyageurs, s'appelle *Gebel-Yayah.* Jusqu'à présent, il est vrai, nous n'avons pas trouvé à *Gebel-Yayah* des prêtres d'Anhour d'une autre époque que l'époque de Ménephtah. Mais nous n'avons consacré que quelques heures à l'exploration de *Gebel-Yayah,* et rien ne nous dit qu'avec des fouilles persévérantes, nous ne pourrions y mettre au jour des souvenirs plus anciens, c'est-à-dire contemporains de la première et de la deuxième dynastie.

Quoi qu'il en soit, *Gebel-Yayah,* nécropole supposée de Thinis, est une localité à étudier, et je n'hésite pas à l'inscrire dans le programme de nos fouilles.

En résumé, le premier groupe de l'Ancien Empire, composé des Ire, IIe et IIIe dynasties, nous oblige à explorer les grandes Pyramides, Saqqarah, Thinis. Sans doute le problème est difficile, et le succès ne sera probablement obtenu qu'au moyen d'efforts soutenus pendant longtemps. Mais j'encouragerai celui qui entreprendra ces fouilles en lui montrant à l'horizon, comme le point d'arrivée de la route à suivre, l'antique figure de Ménès, et la figure plus antique encore des *Hor-schesu.*

Deuxième groupe. — Le deuxième groupe de l'Ancien Empire comprend les IVe, Ve et VIe dynasties. C'est le groupe des *mastabas.*

Ici nous n'avons qu'à récapituler. Nous avons mis près de quinze ans à étudier, tant aux Pyramides qu'à Saqqarah, les *mastabas* de l'Ancien Empire, et nous n'avons pas perdu notre temps, puisque c'est à ces premières fouilles que nous devons le mémoire de M. de Rougé sur les *Monuments que l'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon.* Mais quelque chose reste à faire.

On n'a qu'à entrer successivement dans une tombe de la XVIIIe dynastie et dans une tombe de la IVe, pour voir la différence profonde qui sépare, comme décoration des murailles, les monuments funéraires des deux époques.

Dès l'avènement du Nouvel Empire (XVIIIe dynastie), le sombre *Livre des morts* règne en maître dans les tombeaux. Le défunt habite les régions infernales. Conduit par Osiris, son type et son sauveur, il combat les monstres compagnons des ténèbres et de la mort. Il est un *khou,* il est un *lumineux,* et c'est à peine s'il se souvient qu'il a été un homme.

Les *mastabas* de l'Ancien Empire nous offrent un tout autre spectacle. Nous avons encore affaire ici à un *Livre des morts,* mais à un *Livre des morts* tout différent de composition. Il n'y a plus, cette fois, de monstres compagnons des ténèbres et de la mort, et Osiris lui-même ne se montre pas. Le défunt habite une région qui, pour tout Égyptien de ce temps, était un idéal de félicité et de bonheur. Il circule au milieu des champs. Il pêche, il chasse, il ensemence les terres, il récolte, il emmagasine. De nombreux troupeaux paissent à ses côtés. De son vivant, il avait assuré par des fondations à perpétuité le service des offrandes qu'on doit apporter en nature dans son tombeau aux jours prévus par le rite; des femmes et des hommes, représentant allégoriquement chacune des fermes affectées à cet usage, sont avec lui. Chose remarquable, ses parents, ses serviteurs l'accompagnent dans ce monde où il ne doit plus connaître la douleur et la mort. Çà et là la personnalité du défunt percera bien encore dans certains détails : quelques récits biographiques se mêleront aux scènes variées d'outre-tombe que le visiteur des tombeaux a sous les yeux. Mais le principe reste invariable. Les tableaux des *mastabas* de l'Ancien Empire nous montrent uniformément le défunt transporté dans un monde idéal commun à tous les Égyptiens.

Jusqu'ici ce que nous appelons un monde idéal a été considéré comme un monde réel, et, dans tous les tableaux qui couvrent les murailles des chambres réservées de ces *mastabas* de l'Ancien Empire, on a vu le personnage auquel le tombeau est réservé, non pas mort, mais encore vivant. On l'a vu cultivant les champs qu'il a possédés, assistant à la chasse et à la pêche dans ses propres domaines. Tous les animaux dont les tableaux sculptés sur les murs nous donnent le nombre, il les a possédés, etc. Mais on voit par ce qui précède que l'intention des tableaux ainsi représentés doit être changée du tout au tout.

En effet, si les tableaux représentés sur les parois des tombeaux devaient être personnels aux défunts, ils ne seraient pas toujours les mêmes pour tous. Que le défunt soit prêtre, soldat, agriculteur, fonctionnaire de la cour, artisan, les scènes ne varient que pour les détails, c'est-à-dire pour les titres, l'énumération des parents et certaines mentions biographiques.

Il n'y a pas que cette seule difficulté. L'Égypte actuelle, on doit le reconnaître, ne ressemble plus guère à l'Égypte de l'Ancien Empire. Il y avait alors plus de terres marécageuses, plus de champs couverts de roseaux; le crocodile et l'hippopotame s'ébattaient dans des cours d'eau que le temps a comblés et que le fellah sillonne aujourd'hui paisiblement du soc de sa charrue. Mais, alors comme aujourd'hui, l'économie générale du pays était dominée par le phénomène périodique de l'inondation; alors comme aujourd'hui, l'Égypte, en un temps donné, devenait un vaste lac à la surface duquel, selon l'expression d'Hérodote, les villages émergeaient comme des îles. Dans ces conditions, on conçoit une Égypte agricole; mais on a peine à concevoir une Égypte pastorale. Le *Phtah-hotep* de Saqqarah prétend avoir possédé à Memphis 121 200 demoiselles de Numidie, 111 200 canards, 1225 cygnes. Tout à côté, un nommé *Sabou* élevait dans les domaines qui étaient l'apanage de son tombeau, 1237 bœufs d'une espèce, 11 360 d'une autre, 1220 d'une troisième espèce, 1138 d'une quatrième, sans parler de 405 autres bœufs comptés à part (en tout 15 360 bœufs); sans parler d'un nombre proportionné de gazelles et d'antilopes. Aux Pyramides et à Saqqarah, on ne compte pas les tombeaux où des énumérations de ce genre se présentent. Mais comment concilier tout cela avec l'état physique du pays? Ces troupeaux réellement innombrables, où les aurait-on parqués et nourris pendant l'inondation?

Il est donc impossible que les peintures des tombeaux de l'Ancien Empire où nous voyons s'étaler ces scènes fastueuses soient des peintures de la vie réelle. C'est un côté de la vie idéale d'outre-tombe spécialement réservé pour la décoration des tombeaux de l'Ancien Empire, c'est un *Livre des morts* bien différent du *Livre des morts* de la XVIIIe dynastie à côté duquel il a déjà pu vivre alors, que nous avons devant nous.

Ce « quelque chose qui nous reste à faire », dont nous avons parlé tout à l'heure, est donc là. Quelque étendues qu'aient été nos premières recherches dans les *mastabas* de l'Ancien Empire, nous n'avons pas encore ce qui nous est nécessaire pour reconstituer *in extenso* le livre inconnu dont les chapitres épars ont servi à la décoration des tombeaux de ce temps. Il nous faut d'autres tombeaux, un nombre plus grand d'exemples et de matériaux. Dans cette intention, nous fouillerons de nouveau les Pyramides, Abousyr, Saqqarah, Meydoum. A force de rapprochements et de confrontations, il nous sera peut-être possible alors de remettre sur ses pieds et de publier un livre jusqu'à présent à peu près inconnu de l'ancienne littérature des Égyptiens.

Nous en avons fini avec le deuxième groupe de l'Ancien Empire, composé des IVe, V^e^ et VIe dynasties. Il faut en venir maintenant au troisième.

Troisième groupe. — Ce groupe comprend les VIIe, VIIIe IXe et X^e^ dynasties.

Cette fois, il ne s'agit plus de chercher à pénétrer jusqu'à ces contrées lointaines où doivent vivre encore des souvenirs de Ménès. Le problème à résoudre est celui-ci :

La VIe dynastie est à peine éteinte que, brusquement, se manifeste, dans la série monumentale, un vide profond qui ne se termine, quatre cent trente-six ans plus tard, qu'avec le premier roi de la XIe dynastie. Comme nous l'avons déjà dit, c'est en effet à une sorte de trou où, en quelque partie de l'Égypte que ce soit, pas une stèle, pas une statue, pas un tombeau, pas le moindre fragment ne se montre pendant près de quatre siècles et demi, qu'aboutit la VIe dynastie.

En vain cherchera-t-on à combler ce vide avec l'Ἀχθόης de Manéthon (le seul roi de cette période que cite l'historien national), avec les deux ou trois rois du Canon d'Ératosthènes, avec les quatre ou cinq cartouches, très discutables, du papyrus de Turin, avec les dix-huit noms, dont la plupart font sans doute double emploi avec les précédents, de la deuxième rangée d'Abydos. Je ferai remarquer que tous les

documents où ces noms ont été recueillis sont postérieurs à la période qui nous occupe, et qu'en fait de monuments contemporains, nous n'en possédons littéralement aucun. Quoi qu'on fasse, il semble que, pendant près de quatre siècles et demi, la civilisation égyptienne se soit effondrée dans un cataclysme d'autant plus inexplicable qu'il n'a rien laissé debout, pas même des ruines.

Tel est le problème à résoudre. Pour l'étudier dans toutes ses parties, il faudrait entrer ici dans des développements historiques et chronologiques qui nous feraient sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Il nous suffit, quant à présent, de rappeler que, des quatre dynasties de Manéthon (les VIIe, VIIIe, IX et X^e), les deux premières sont memphites, les deux autres ont Héracléopolis pour capitale.

En ce qui regarde les dynasties memphites, le choix n'est pas douteux, et c'est en surveillant les nouvelles opérations à faire sur l'emplacement de Memphis que le résultat désiré pourra être obtenu.

En ce qui regarde Héracléopolis, nous n'avons pas non plus à hésiter. Le nom ancien d'Héracléopolis est *Ha-khnen-Souten* (la Demeure de l'enfant royal). Dans *Ha-khnen-Souten*, ou tout simplement *Ha-khnen*, ne retrouvons-nous pas l'*Ahnas-el-Médineh* (*Ahnas*, la capitale) des Arabes et le *Hnès* d'Isaïe ?

Le choix n'est donc pas douteux. Pour trouver des vestiges des VIIe et VIIIe dynasties, nous chercherons à Memphis. C'est à Ahnas-el-Médineh, représentée aujourd'hui par des ruines assez étendues qui n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucune investigation sérieuse, que nous devrons essayer de faire revivre des souvenirs des IXe et X^e.

J'ai tout lieu de croire qu'en suivant dans ses diverses parties le programme que nous venons d'esquisser — en cherchant à réunir le plus grand nombre possible de monuments appartenant aux quatre premières dynasties de l'Ancien Empire, et même, s'il est possible, aux époques antérieures, — en ramassant çà et là les fragments épars du livre perdu qui a servi à décorer les murailles des *mastabas* de ce temps, — en essayant de supprimer l'espèce d'hiatus qui est comme la marque des quatre dernières dynasties, on arrivera à mieux connaître une période de l'histoire d'Égypte sur laquelle, il y a vingt ans à peine, nous n'avions encore que des renseignements confus. Nous arrivons maintenant au Moyen Empire.

Suite et fin au prochain numéro.

POÈTES MODERNES DE L'AUTRICHE

Karl Beck.

Le 10 avril dernier, mourait à Währing, faubourg de Vienne, à l'âge de soixante-deux ans, après un martyre physique de plusieurs mois et dans un état assez voisin de la misère malgré la pension que lui avait accordée l'empereur François-Joseph, un poète dont le nom n'éveillait plus guère d'échos dans la génération actuelle, mais qui avait eu jadis son heure de célébrité ou tout au moins d'extrême popularité, en Autriche aussi bien qu'en Allemagne. Ami d'Anastasius Grün et de Nicolas Lenau, il doit tenir à côté d'eux sa place dans l'histoire littéraire de l'Autriche allemande. S'il ne les égale pas en mérite poétique, il forme avec eux cette trinité de chanteurs qui contribuèrent tant, pour leur part, à hâter le réveil politique de la monarchie austro-hongroise. Ce poète était Karl Beck.

I.

Né le 1er mai 1817 à Baja, en Hongrie, de parents juifs (il se convertit plus tard au protestantisme), Karl Beck, suivant l'exemple de Lenau, et tout en chérissant avant tout, comme celui-ci, sa terre magyare, en la célébrant sur tous les tons, avait renoncé à sa langue maternelle pour adopter celle qui est parlée dans la capitale des Habsbourg. Vivant sous l'ombre des rameaux envahisseurs du vaste chêne germanique, il est bien difficile à la Hongrie d'échapper à l'influence des Allemands, ces alliés qu'elle supporte en frémissant et dont pourtant elle aurait peut-être grand'peine à se passer. Mais le public hongrois, en tout cas, ne prétend pas que le dualisme s'étende jusqu'aux choses littéraires; il ne reconnaît comme poètes indigènes que ceux des siens qui ont écrit dans leur idiome national : Kisfaludy, Arany, Erdélyi, Vörösmarty, Petöfi, Hunfalvi, etc., et désavoue tous les autres comme renégats et transfuges. Il accueillit plus que froidement les productions de Lenau et de Beck, pénétrées cependant d'un sentiment si profond et si vrai de la vie et des mœurs magyares ; leurs œuvres ne trouvèrent pas en Hongrie un seul traducteur et y furent moins lues que critiquées. Cette indifférence ou ce déni de justice de ses compatriotes fut pour Karl Beck, qui chercha longtemps à jeter un pont entre les Allemands d'Autriche et les Hongrois, la source de vives amertumes et de fréquents accès de découragement.

Après avoir terminé, à seize ans, ses études à Pesth, Karl Beck vint suivre à Vienne les cours de la Faculté de médecine. Il ne tarda pas toutefois à se dégoûter de l'étude de cette science, qui, dignement comprise, peut cependant très bien s'allier à la culture de la haute poésie, comme en témoignent maints exemples, particulièrement en Allemagne. Il retourna bientôt à Pesth, où il dut prendre place au comptoir paternel; mais il était avant tout et uniquement poète, c'est-à-dire réfractaire à la règle et à la discipline étroites, impropre à la vie fastidieusement pratique du marchand et de l'homme d'affaires; et, après quelques mois de labeur prosaïque entrecoupé d'excursions fréquentes dans le champ littéraire, il quitta à jamais le commerce pour la poésie.

Sa première gerbe fut ses *Nuits, chants cuirassés*, qu'il publia à l'âge de vingt-un ans. Ce petit volume attira immédiatement sur lui l'attention. L'aspiration à la liberté, la joie de la vie, le culte des idées modernes circulaient à travers ces pièces avec tant de sève juvénile et enthousiaste, s'y exprimant dans un langage si coloré et si chaleureux, quoique parfois boursouflé et obscur, que le public lettré n'hésita pas

à faire aussitôt une place au jeune poète à côté de Grün et de Lenau, ses glorieux prédécesseurs. L'Autriche pendant longtemps n'avait guère eu d'autres poètes que Blumauer, Castelli, Saphir, et quelques autres de la même espèce, c'est-à-dire la platitude écœurante, l'esprit terre à terre et licencieux, la pointe alambiquée. Grün et Lenau venaient récemment de faire entendre des accents tout différents, harmonieux et sonores, tout pénétrés de l'amour du pays et de la liberté, tout pleins de l'âme et des pressentiments de leur époque. Ils avaient, en un mot, retrouvé la vraie poésie. Beck, venu un peu après eux, marchait sur leurs traces, et l'on s'explique facilement dès lors la sympathie avec laquelle furent accueillis ses premiers chants.

L'année même où parut cette œuvre de début, en 1838, il fit à Leipzig la connaissance d'Ottilie Gœthe, qui l'invita à venir la visiter à Weimar. Le poète passa là quelques-uns de ses jours les plus heureux. Le fruit de cette visite fut le *Poète voyageur*, qui se divise en quatre étapes : *Hongrie*, *Vienne*, *Weimar*, *la Wartburg*. Ce poème, où le souvenir de *Child-Harold* est visible, est d'une inspiration plus calme et d'un sens plus profond que le volume précédent et accuse un progrès incontestable. Les diverses nationalités que dans ses excursions rencontre l'auteur y sont peintes en traits caractéristiques et animés. La vie hongroise et la vie viennoise y sont prises sur le vif, et la mémoire du grand Wolfgang Gœthe, que ne suffit pas à contenir l'étroite enceinte de Weimar, n'y est pas moins dignement célébrée que celle de Schiller, son glorieux émule, avec lequel Beck, par la nature même de son talent idéaliste et fougueux, devait se sentir des affinités plus étroites.

Quoiqu'il soit bien difficile de faire passer d'une façon un peu satisfaisante la poésie d'une langue dans une autre — surtout en prose, et quand ces langues diffèrent autant entre elles que l'allemand et le français, — il nous faut donner un échantillon de la manière du poète. Voici les deux premières strophes de la *Danse des Tsiganes*, une des pièces de Beck le plus souvent citées :

« La chambre est embaumée de parfums. Joue, Tsigane! Fillette, ta main! L'habit lacé, je l'ai suspendu à la muraille; j'ai retroussé la manche de la chemise; les bras sont solidement posés sur la hanche; le bonnet noir à houppette est placé de côté; la cravate est lâche, les éperons sont bien affermis. La musette gémit, la cymbale résonne. Ainsi tu te tiens près de moi, femme charmante, rattachant les rubans autour de ton corps élancé. Ton sein se gonfle, le soupir s'envole vers moi, ton cœur bondit, tes pieds tremblent. Ton visage enflammé touche ma poitrine. Par le diable! Tsigane, ne joues-tu pas?

« Ah! comme ton pied effleure à peine le sol! Ah! comme tu sautes, conduite par mon bras! Nous nous élançons, poitrine contre poitrine, dans un désir fiévreux, légèrement ailés, par-dessus le temps et l'espace! Oui, le doux rêve de l'Eden perdu repose enseveli dans les fossettes de tes joues; autour de l'arbre svelte de tes membres se roulent en anneaux tes boucles serpentines; elles touchent ma joue dans une fuite timide. — Je rêve que dans les bosquets du Paradis j'ai essayé de m'appuyer contre la poitrine d'Ève. Le serpent me parle, tu peux le croire; sur ses lèvres fleurit le doux fruit, et n'as-tu pas le désir de le dérober bien vite? »

Les *Chants tranquilles*, publiés en 1840, n'étaient pas tout à fait aussi tranquilles que leur titre voulait le laisser croire : à côté de nombreuses pièces d'un sentiment tendre et profond, consacrées à l'amour et à la vie domestique et traitées avec une sobriété jusque-là inconnue au poète, il s'en trouvait quelques-unes, d'une inspiration moins calme, où la tendresse de Karl Beck pour les pauvres et les malheureux se traduisait en strophes énergiques et ardentes où l'on sentait percer une pointe de socialisme. Dès cette œuvre se faisait jour la tendance qui, six ans plus tard, valut au poète son plus grand succès. Ce livre, de beaucoup supérieur aux deux précédents, contenait d'ailleurs une foule de pièces vraiment délicieuses, pleines de sentiment et de fraîcheur, comme *le Roi malade des Esprits*, par exemple, dont nous détachons cette strophe :

« Ils ne se firent pas de serment d'amour, ils ne parlèrent ni haut ni bas de leur bonheur; seulement l'odorante nuit de printemps les a vus tous deux joindre les mains et prier. »

En attendant qu'il abordât le terrain brûlant de la poésie sociale et politique, Karl Beck publiait l'année suivante son œuvre la plus remarquable, la seule qui vraisemblablement protégera sa mémoire dans la postérité : *Yanko, le gardeur de chevaux hongrois*, roman en vers — comme porte le titre — qu'il composa en quatre semaines.

Le poète y décrit la nature particulière de sa patrie bien-aimée, la Hongrie, avec ses vastes paysages tranquilles et monotones, ses steppes où bondit en hennissant le cheval indompté, ses auberges dans la *puszla*, où se rencontrent et se coudoient les bruns Tsiganes rêveurs, les magnats vaniteux, arrogants et bons, les paysannes aux formes plantureuses et à l'œil de feu, les *csikos* (dompteurs de chevaux) au costume pittoresque, à l'épaisse moustache fièrement retroussée; ces êtres et ces mœurs étranges et à demi sauvages se reflètent dans ce poème en un tableau plein de couleur et de vérité.

Karl Beck avait en lui quelque chose de la nature ailée et impatiente de l'oiseau : il lui était difficile de rester longtemps au même endroit, de se fixer définitivement quelque part. En 1843, il revient à Vienne, où il se lie intimement avec Lenau. L'année suivante, nous le trouvons à Berlin, occupé à publier une édition complète de ses œuvres, que la police confisque dès son apparition; mais le roi Frédéric-Guillaume, sur l'intervention d'Alexandre de Humboldt, de Schelling, de Varnhagen d'Ense, amis de Beck, lève bientôt l'interdit. A Hambourg, qu'il traverse pour se rendre à Helgoland, il fait la connaissance de Wienborg et de Gutzkow, deux des chefs de la « Jeune-Allemagne », qui lui soufflent quelque chose de leur esprit révolutionnaire en littérature comme en politique. Sur le conseil du dernier, il compose une tragédie, *Saül*, qui ne fut pas représentée et qui sans doute ne l'aurait pas été avec succès. En Suisse, où il fait un séjour assez prolongé, il rencontre Freiligrath et Herwegh, alors au faîte de leur popularité, qui y vivaient en exil. De même que ces deux têtes ardentes, ces deux vrais poètes, avaient subi l'influence du vieil Hoffmann de Fallersleben, Beck, à son tour, subit la leur. Il s'imagina avoir trouvé

désormais sa véritable voie, et ses tendances socialistes, jusque-là à demi dissimulées sous le manteau bariolé des métaphores ambitieuses et quelque peu obscures, sortirent bientôt de la pénombre pour s'affirmer, nettes et claires, en plein soleil.

Ainsi naquirent les *Chants du pauvre* (*Lieder vom armen Manne*), publiés à Berlin en 1846. L'apparition de ce volume, imprimé en gros caractères, sur épais papier, produisit dans l'Allemagne entière une sensation immense : en quinze jours deux forts tirages furent épuisés, et le nom de l'auteur, jusque-là connu surtout des lettrés, vola bientôt sur toutes les lèvres.

Etait-ce donc là une de ces œuvres hors pair qui font date dans le siècle où elles apparaissent et qui dans l'avenir doivent entourer d'une auréole le front de leur auteur? Nous ne le pensons pas. Cette sorte de chronique versifiée de la misère humaine est écrite par endroits avec une chaleur incontestable et sillonnée de traits brillants ; ce n'est pas un lettré qui aligne et pèse des syllabes, mais une âme qui s'épanche en aspirations ardentes. Et néanmoins le livre a un défaut capital : la composition générale en est vague, décousue, monotone. La froide pauvreté, la misère nue, le désespoir sombre, ce n'est pas là un thème qu'il soit possible de traiter d'une façon esthétique. On peut y trouver matière à quelques poésies d'une grande beauté de sentiment et d'expression, — ainsi ont fait Burns en Écosse, Giusti en Italie, Béranger et Victor Hugo chez nous, — mais non à tout un volume. L'écueil fatal, en ce dernier cas, c'est la répétition des mêmes effets, la vue prolongée des mêmes tableaux navrants et, pour tout dire, la fatigue et l'ennui.

Ce qui a fait le succès extraordinaire de ce volume, tout mérite poétique à part, c'est que les problèmes qui s'y agitaient répondaient aux aspirations du public allemand de cette époque et étaient en quelque sorte dans l'air. Ferdinand Lassalle, ce Proudhon d'outre-Rhin, moins paradoxal et aussi convaincu que l'autre, faisait passer la question sociale au crible d'une théorie nouvelle, et les poètes qui, sur ses traces, levaient l'étendard de la révolte contre les riches, les forts, les puissants, et conviaient les pauvres, les déshérités de ce monde, les prolétaires écrasés sous la meule impitoyable du capital, à secouer leur linceul comme Lazare et à venir prendre leur place au grand banquet de la fraternité sociale, ces poètes étaient assurés de rencontrer le succès et les applaudissements. C'est cette note, étrangère jusque vers 1840 au domaine de la poésie allemande, qui avait fait la popularité des *Chants non politiques* — très politiques en réalité — d'Hoffmann de Fallersleben; des *Poésies d'un vivant*, d'Herwegh ; de la *Profession de foi* et du *Ça ira* de Freiligrath ; des *Poésies politiques* de Prutz, un autre ami de Beck, moins ardent toutefois ; des *Chants d'un veilleur de nuit cosmopolite*, de Dingelstedt, et de plusieurs autres encore. Notre poète, venu après eux, fut accueilli avec une faveur d'autant plus marquée que, chez lui, c'était surtout le coup de clairon qui résonnait. Il n'avait pas hésité à sonder d'un doigt attendri les plaies ouvertes et saignantes, et les blessés, tout en tressaillant de douleur à ce contact, surent gré au chirurgien de son affectueuse sympathie, de la sollicitude avec laquelle il se penchait sur leurs souffrances. Dès la première page, la fulminante dédicace : « A Rothschild », le chef de la dynastie de Francfort, faisait bondir bien des cœurs :

« Les hommes contemplent avec crainte et étonnement tes sourcils décisifs ; ils croient en ton paraphe comme en la révélation céleste. Tu n'as qu'à vouloir, et tout ce que tu touches se change aussitôt en bonheur et en subsistance. L'or règne selon tes caprices, le mal d'autrui est à ta solde. Ton nom résonne comme un conte merveilleux des *Mille et une Nuits*. Oh ! que ton œuvre n'est-elle aussi belle ! Oh ! que ton cœur n'est-il aussi grand que ta puissance ! »

Une autre pièce, *Pourquoi sommes-nous pauvres?* passait de bouche en bouche en vibrant comme une *Marseillaise* des travailleurs.

Beck publiait ce livre à vingt-neuf ans : la réputation lui était donc venue de fort bonne heure. Mais il ne sut pas la conserver, c'est-à-dire la maintenir ou l'accroître par des œuvres d'une valeur égale ou supérieure, et cette carrière de poète dont l'aurore avait été si brillante n'eut pas de lendemain. Il vécut les trente dernières années de sa vie sur son ancienne notoriété.

Ce n'est pas qu'il eût cessé d'écrire. Malgré la maladie, qui fréquemment venait secouer son corps frêle, malgré l'accablement que lui causa, en 1849, la mort de sa femme, enlevée par le choléra à Vienne à dix-huit ans et demi, après six mois de mariage, il n'en poursuivait pas moins ses travaux littéraires. Les *Roses du Mois* (1848), le *Poème à l'empereur François-Joseph* (1849), supplique en faveur de ses compatriotes vaincus ; les *Chants de la patrie* (1852), qui célèbrent l'héroïsme des Magyares durant la guerre de la liberté ; *Yadwiga* (1863), poème en onze chants où est dépeinte avec amour, en traits d'une vérité saisissante et dans une forme presque irréprochable, la vie polonaise ; le recueil de sonnets intitulé *l'Autriche dans la douzième heure* (1868), *Colombes au nid* (1868), poésies en distiques sur le modèle des élégiaques romains ; *Tranquille et ému* (1869), toutes ces productions attestent l'ardeur infatigable de la muse de Karl Beck. Jusque dans les tortures de sa dernière maladie il travaillait nuit et jour à une grande composition en vers, *le Solitaire*, que la mort ne lui a pas laissé le temps d'achever. Il avait même abordé la prose et publié en 1853 un roman, *Mater dolorosa*, qui fut peu remarqué. Là n'était pas sa vocation ; tandis qu'il menait à bonne fin en quelques semaines tout un long poème, il lui fallait des mois entiers pour venir à bout d'un article de journal, d'un feuilleton ordinaire.

Est-ce à dire que toutes ces dernières productions soient indignes des précédentes, de celles qui avaient fait le rapide succès du poète? Nullement. Chacun de ces recueils contient des choses fort remarquables, de vraies perles parfois, et atteste même dans son ensemble plus de soin et d'entente de la composition, plus de souci du style, plus de respect du bon goût. Dans aucun on ne retrouve ces métaphores violentes et risquées qui trop fréquemment déparaient les premiers ouvrages de Beck. Quoi de plus limpide et de plus ailé,

par exemple, que ces strophes tirées des *Chants de la Patrie?*

« Oh, ne méprisez pas la poésie, car elle veut bénir et conseiller! Son harmonie syllabique, ses images hardies, sont des actions étouffées.

« Le ciel était plein de dieux, mais leur sein était vide; encore muette était l'immortalité. — Alors Jupiter créa les Muses.

« Le chant, c'est le pain du cœur; nous ne pouvons nous en passer, ni au cercueil ni au berceau, — c'est la conscience du monde! »

Oui, beaucoup de ces dernières pièces attestent encore un vrai poète et sont dignes d'attention; mais, en somme, au fond de tout cela il n'y a ni nouveauté ni renouvellement; la force créatrice, la fraîcheur du début ont trop souvent disparu et ne sont pas suffisamment compensées par les qualités réelles, mais secondaires, qui ont pris leur place. Là où l'on cherche l'inspiration, on rencontre bien plutôt la volonté, l'effort. Karl Beck, dans ces divers recueils, *chante* moins qu'il n'*écrit*. Il a pu continuer à être goûté d'un certain nombre de lettrés, il n'avait plus les dons primesautiers et communicatifs qui sont nécessaires pour agir sur la foule des lecteurs et s'imposer à elle. Ses *Chants du pauvre* — ceci soit dit sans intention de jeu de mots — avaient décidément appauvri sa veine.

Nous en avons dit assez pour permettre au lecteur de se faire une idée du talent de Karl Beck. C'était, somme toute, un vrai poète, doué d'une riche fantaisie, qui puisait son inspiration dans la vie et dans la nature, et non dans les livres — car il avait peu lu — ou dans les serres chaudes des salons. Tout, chez lui, repose sur la vérité du sentiment, découle du plus profond de l'âme. Il ne se bat pas les flancs pour trouver un thème poétique : le premier objet qui frappe sa vue, la première idée qui se présente le lui fournit. Et cet objet ou cette idée, il les traduit en un langage plein de couleur, de fougue, d'enthousiasme; on peut dire qu'il y avait dans sa nature quelque chose du tokay de sa patrie, ce vin généreux, aux reflets jaunes de topaze, qui, s'insinuant doucement dans les veines, porte à aimer. Si le succès ne fut pas fidèle au poète, les circonstances politiques en furent la cause. La révolution de 1848 en Autriche introduisit en ce pays un ordre de choses tout différent de l'ancien : le contrecoup se fit sentir jusque dans le domaine littéraire, comme il arrive toujours en pareil cas. A des temps nouveaux il faut une poésie nouvelle, et Karl Beck, n'ayant pas su se transformer ou se renouveler, vit passer la faveur à d'autres.

Il serait intéressant d'établir un parallèle en règle entre Grün, Lenau et lui, au point de vue de l'inspiration proprement dite. Tous trois sont des hérauts poétiques qui sont venus annoncer en notes sonores et ardentes à leurs compatriotes une ère meilleure longuement attendue. La part la plus grande dans cet effort revient à Grün : c'est une sorte de marquis de Posa en chair et en os qui, avant tous les autres, s'en est venu éveiller son pays du lourd sommeil où il dormait en lui sonnant dès l'aurore, alouette diligente, sa joyeuse fanfare pour la liberté. Lenau, rêveur mélancolique et désespéré, qui vit sur sa propre substance jusqu'à l'épuiser, est un rossignol qui gémit sur les douleurs réelles ou imaginaires qui torturent son âme : il combat énergiquement le bon combat de la liberté politique et religieuse, mais d'une façon toute subjective, en faisant un retour incessant sur ses besoins et ses aspirations individuels. Beck, enfin, est surtout un coloriste qui peint la vie telle qu'elle s'offre à ses yeux, tour à tour gaie et sombre, comme elle est en réalité. Là où dans ses œuvres la note mélancolique apparaît, c'est objectivement, en quelque sorte, et sans caractère personnel. On pourrait le comparer à un moineau franc, preste et joyeux, qui prend plaisir à sautiller au soleil, mais que la nature a doué d'un excellent cœur et qui, voyant que ses frères ne peuvent picorer à leur aise et n'ont pas de quoi donner la becquée à leurs petits, perd soudain sa bonne humeur et s'apitoie sur leurs maux.

En résumé, le nom de Karl Beck vivra dans l'histoire de la littérature austro-hongroise, à une certaine distance des noms immortels de Grün et de Lenau, car il marque, comme les leurs, une date importante, celle de la régénération intellectuelle et politique de l'Autriche dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. *Yanko* trouvera longtemps encore sans doute plus d'un lecteur enthousiaste, et un assez grand nombre de pièces détachées de l'auteur continueront à être lues avec un vif plaisir. Elles appartiennent incontestablement aux morceaux les plus remarquables de la poésie lyrique allemande; plusieurs d'entre elles ont depuis longtemps déjà pris leur place dans les meilleures anthologies.

AUGUSTE DIETRICH.

LES PEUPLES AFRICAINS

Mœurs et coutumes (1).

I.

A quelque nationalité qu'ils appartiennent, les enfants africains sont généralement beaucoup plus agréables, plus intelligents et plus aimables que les adultes. On trouve des types attrayants parmi les rejetons des Bedjas, des Funjés et des Nigritiens purs. Ce n'est pas dans le premier âge, où il y a souvent disproportion entre la physionomie et les formes du corps, qui ne s'harmonisent pas comme chez les enfants européens du même âge. La plupart des enfants africains sont dans toute leur grâce de cinq à sept et de douze à treize ans. Dans l'adolescence surtout, les jeunes garçons sont charmants. Ils réunissent alors l'élégance des formes, le regard ouvert, la vivacité de l'esprit, le jugement précoce, l'expansion caressante et les manières affables. Aussi, parmi

(1) Extrait de l'ouvrage de M. R. Hartmann, professeur à la Faculté de Berlin, sur *les Peuples de l'Afrique*, lequel paraîtra prochainement, orné de nombreuses gravures, dans la *Bibliothèque scientifique internationale* (Germer Baillière).

les très jeunes filles, trouve-t-on des créatures ravissantes : elles sont en général plus tranquilles, plus modestes et plus réservées que les garçons. La gaieté est innée chez la plupart des Africains; les théâtres des jeux de leurs enfants sont témoins des plus joyeux ébats et retentissent de leurs cris et de leurs éclats de rire. D'après ma propre expérience et celle de mes amis, je ne puis douter que la jeunesse africaine ne soit aussi heureuse que la nôtre. Les enfants des Indiens, des Mongols, des Malais et des créoles sont en général plus graves et même plus taciturnes que ceux des Européens, des Polynésiens et des Africains, surtout des Nigritiens. Les jouets des enfants nigritiens sont les fruits, les graines, les petites pierres, les bâtons couverts de plumes, les petites maisons en osier, les animaux en bois, en terre, etc., etc.; ils s'amusent aussi à construire des *kraals* dans le sable et à folâtrer avec des animaux apprivoisés.

Cette brillante image a bien aussi ses ombres. Dans les pays mahométans, la naïveté de l'enfant est souvent troublée par la crainte insensée du mauvais œil; et les superstitieux parents, pour défendre leurs rejetons contre l'envie des voisins, les laissent croître dans la malpropreté et l'ignorance. Là où règne le fanatisme religieux, comme chez les Bambaras, les Fulbés et beaucoup de Berbers de Djaalin, etc., etc., le marabout qui remplit les fonctions d'instituteur exige, dès le jeune âge, de ses talibés ou écoliers, la plus entière soumission et la plus profonde dévotion. Les rapports affectueux peuvent subsister entre le maître et les disciples; mais le plus souvent la candeur de la jeunesse est détruite par un ascétisme frénétique. Ces enfants deviennent les saints combattants avec lesquels les faux prophètes fanatiques ou ambitieux, les Donfodio, les Hadj-Omar, les Mohammed-el-Amini, ont soutenu leurs guerres destructrices contre les empires existants.

Chez les peuples païens, l'enfance est souvent empoisonnée par la crainte stupide des fétiches. Quelquefois même les plus charmantes fleurs de la jeunesse sont brisées par l'odieux commerce des esclaves ou sacrifiées à une religion atroce ou à un fanatisme sauvage.

Il est vrai aussi que, dès le jeune âge, se développent quelquefois chez les enfants africains les mauvais côtés du caractère : le penchant à la paresse, à la dissipation, au mensonge et à la cruauté. Les jeunes princes nigritiens deviennent parfois de terribles tyrans; et, dans les tribus guerrières, les jeunes filles sont de bonne heure d'affreuses mégères.

La femme est considérée généralement comme une marchandise que l'on achète des parents pour un prix quelconque. Cependant on apprécie, dans certains cas, l'inclination réciproque, ou celle de l'un ou de l'autre des contractants. L'Africain qui aime sa fiancée est obligé de se conformer à l'usage en achetant, au prix convenu, le droit de la prendre pour femme. L'amour n'est pas exclu des mariages africains. Chez les Galas et les A-Bantus, des femmes achetées ont préféré la mort au déshonneur d'un pacte auquel leur cœur n'avait pas adhéré.

Kaufmann raconte que les Baris qui veulent faire les choses en grand prennent chaque année une nouvelle femme. Ainsi le célèbre chef Nigilla, de Gondokoro, possédait plus de vingt femmes. Quelques-uns en ont moins pendant la disette; mais ils reprennent leurs femmes après la moisson, et souvent alors ils en ajoutent une.

En général le sort de la femme n'est pas heureux en Afrique. Acquises à prix d'argent, les femmes forment la partie de la population exclusivement vouée au travail manuel, tandis que les hommes assistent au conseil, boivent la bière, vont à la guerre, à la chasse, à la pêche, se donnent des loisirs et se font servir par leurs femmes. Chez quelques tribus seulement, telles que les Funjés, les Schilluks, les Nuers et les Baris, l'homme aide la femme dans les travaux du labourage et dans la garde des troupeaux.

La séparation se pratique partout et pour les causes les plus puériles. La 65e surate du Coran dit que, toutes les fois que les tentatives de réconciliation sont inefficaces, la séparation est permise. En Égypte, le mari peut se séparer deux fois de sa femme et la reprendre sans autre formalité (sauf quelques légères exceptions légales). A la troisième séparation, la reprise de sa femme est plus difficile. Le mari peut répudier sa femme sans autre forme de procès; il suffit qu'il en donne avis et, dans ce cas, il faut qu'il restitue à la femme répudiée une partie du trésor de la fiancée et des objets qu'elle a apportés en mariage. La femme n'a pas tant de facilités; pour obtenir sa séparation, il faut qu'elle puisse prouver que son mari l'a maltraitée et qu'il la néglige brutalement; elle doit s'en rapporter à la sentence du juge. Telle est la législation de l'islamisme dans tous les districts africains qui reconnaissent la *Sunna* d'Iman Schafey.

Dans les pays païens, la séparation est aussi facile. Au Nil Blanc, chez les Denkas, la femme répudiée conserve sa maison, l'habite avec ses enfants et est pourvue par son mari de nourriture, surtout de lait. Chez les Baris, les liens du mariage sont fort relâchés. D'après Kaufmann, les femmes quittent le domicile conjugal quand la pauvreté frappe à la porte, en temps de disette. Pechuël Loesche, au contraire, nous décrit des mariages indissolubles chez les habitants de Loango. Chez les Kimbundas, la femme ne peut demander sa séparation qu'après deux ans de mariage stérile. En cas de séparation, les enfants suivent leur mère, qui peut se remarier aussitôt après. Chez les Betchuanas, le mari a toute facilité pour se séparer de sa femme; mais il faut qu'il pourvoie à sa subsistance si elle n'est pas reconnue coupable et qu'elle ne se remarie pas; de plus, il est obligé de renoncer au prix d'achat. Si la femme s'enfuit, le mari est en droit de réclamer ce prix. Si la séparation a lieu, les enfants restent avec la partie non coupable.

En Aschanti, le cabocir ou chef a seul le droit de vendre sa femme. Une femme qui prétend que son mari lui déplaît ou qu'il la maltraite peut se séparer de lui à condition de restituer la moitié du trésor de la mariée et de ne pas contracter de nouvelle union. La femme qui, pendant trois ans, reste sans nouvelles de son mari peut se remarier; et son deuxième époux a plus de droits que le premier. Les enfants du second lit sont regardés comme la propriété du premier mari, qui peut les mettre en gage.

Très souvent, après la mort du père, les jeunes enfants et même leurs mères sont réduits en esclavage par les chefs ou par les parents. En Aschanti, le roi hérite de tout l'or de ses sujets. En Loango, ce sont les femmes qui héritent, et le prétendant s'adresse, non au père, mais à la mère de sa bien-aimée, ou au chef maternel de la famille.

II.

En général l'Africain est fataliste et indifférent à la mort. Dans les pays où l'on offre encore des sacrifices humains, où l'on massacre les prisonniers et où l'on se livre au cannibalisme, les victimes vont à la mort avec une froide résignation.

Dans les pays mahométans, on pratique la coutume du *wulwal*, c'est-à-dire des pleurs funèbres, bien que le Coran les désapprouve. Cette démonstration bruyante est faite soit par les parents du défunt, soit par des pleureuses mercenaires. Dans la Nubie et le Sennaar, ce sont les parents et les amis qui remplissent cet office avec les pleureuses, mais il y a des pauses dans leurs cris. De pareilles scènes font une pénible impression sur les voyageurs européens. On lave le corps des mahométans africains, et on l'ensevelit sous un linceul appelé *lalach* ou *kefn*, qui est fait d'un tissu de coton. Les pieux musulmans le portent sur eux en voyage, en forme de turban, car la coiffure représente le *kefn* roulé. Le Coran prescrit pour ce *kefn* une longueur de 7 aunes ; mais les fanatiques cachent quatre à six *kefns* dans leurs turbans. Cette enveloppe de la tête est quelquefois d'une dimension surprenante chez les Ischans ou les scheiks dévots, chez les *mollahs* et les pèlerins du centre de l'Asie, ainsi que chez les Kourdes bigots, même dans la classe des guerriers. On ne comprend pas qu'une tête humaine puisse supporter, par la chaleur et la poussière, un poids tel que celui des martials Kourdes, qui portent encore avec cela tout un arsenal. En Afrique, le turban est plus petit, mais le fanatisme l'agrandit aussi parfois.

Je n'oublierai jamais l'impression que produisirent sur moi deux jeunes Fungés de belle taille, qui étaient venus de loin dans le pittoresque cimetière de la montagne de Djerebin (ou Gerebin), pour saluer les esprits de leurs parents défunts par les paroles les plus douces et les plus mélodieuses. Il y a encore chez ces peuples bien des coutumes païennes à l'égard des morts.

Chez quelques tribus nigritiennes, les complaintes funèbres commencent dès le moment de la mort, et, lorsqu'il s'agit d'une personne de quelque importance, on répand le sang des esclaves et même de certains individus libres, soit qu'on veuille honorer le mort et assurer son existence supérieure en arrosant son tombeau de sang humain fraîchement répandu, soit qu'on se propose de lui fournir une escorte de serviteurs suffisante pour sa nouvelle vie. Outre les hommes, on égorge aussi toutes sortes d'animaux; dans certains pays, on n'immole même que des animaux. On espère, par ces sacrifices sanglants, se réconcilier avec les dieux, apaiser les ombres des morts ou bien exprimer une douleur sincère. Il arrive même qu'à la mort d'un mari ou d'un maître aimé, les femmes, les enfants, les esclaves et les serviteurs s'égorgent eux-mêmes ou se laissent immoler volontairement. Bahodu, roi de Dahomé, fit égorger, aux funérailles et même longtemps après la mort de son père Gezo, un nombre immense de victimes. Ce Bahodu était en même temps un puissant marchand, très recherché de nos marchands d'esclaves, d'ivoire et d'huile, sur la côte occidentale. Le son de l'argent comptant dans ces sauvages districts étouffe les cris des victimes agonisantes qui tombent pour honorer les despotes. Le redoutable Bahodu accorde des privilèges commerciaux en échange d'étoffes, de perles fausses, d'armes, de poudre, de cuirs, etc. Ainsi faisaient les rois d'Aschanti, de Benin et d'autres points de l'Ouest. D'après la relation de Fynn, une foule immense, parmi laquelle se trouvaient les légions guerrières du despote, suivit le convoi d'Umnanda, la mère de Tchaka, roi des Zoulous, morte de la dyssenterie. On y entendait des cris indescriptibles et de féroces chants de guerre; on y voyait immoler de nombreuses victimes, et des légionnaires exaltés se mutiler eux-mêmes avec une sorte de désespoir bestial, jusqu'à ce que 7,000 d'entre eux eussent jonché le sol. Ensuite le corps de la vieille femme fut déposé dans une fosse ouverte où dix des plus jolies jeunes filles furent ensevelies avec elle toutes vivantes. Le tombeau fut gardé pendant toute une année par 12,000 légionnaires. Tous ceux qui n'avaient pas assisté aux obsèques d'Umnanda furent poursuivis et massacrés, ainsi que tous les enfants nés pendant la première année du deuil, avec la plupart des parents. Il ne s'en fallut pas de beaucoup que le féroce despote, dans sa folie césarienne, n'immolât tout son peuple à sa mère.

III.

Les peuples primitifs de l'Afrique sentent le charme des formes poétiques. Le naturel enjoué, expansif, du Nigritien se manifeste souvent par un langage qu'on ne peut pas appeler toujours poétique, mais qui ne manque pas d'expressions caractéristiques et de combinaisons originales. Le nègre improvise assez habilement: il choisit, à cet effet, un langage plus fleuri que celui dont il a l'habitude de se servir.

Les Cafres ont leurs épanchements poétiques. D'après Holden, chacune de leurs tribus a son poète; chaque chef, son chantre. Et des amis de la terre de Natal m'assurent que les productions poétiques de ces peuples ne manquent ni de rudes saillies, ni de traits frappants. Endemann nous fait connaître de gracieuses chansons énigmatiques et des mélodies dansantes des Bassoutos. Parmi les plus intéressantes productions, on remarque les fables répandues dans toute l'Afrique, depuis Cordoufan jusqu'au Cap, dans lesquelles les animaux eux-mêmes jouent un rôle. Nous ne croyons pas que ces fables aient pu être importées d'Europe : elles doivent être indigènes.

En se livrant à ses occupations quotidiennes, le Nigritien se divertit par des improvisations dont la naïveté et la puérilité rappellent les babillages de nos enfants.

Le chant, la musique et la danse sont l'élément de l'Afri-

cain, en général enjoué et avide de plaisir. Comme dans la plupart des pays austraux, c'est la nuit qu'on se livre à ces divertissements. On allume des feux, on prépare le rhum, la bière, la calebasse et l'hydromel, et l'on fait des libations. Les timbales, les flageolets, les guitares, les cors et tous les autres instruments retentissent. Les danseurs s'avancent en parure de fête, souvent peints et ornés bizarrement; les hommes seuls exécutent les danses de chasse et de guerre; mais les deux sexes participent à toutes les autres danses qui ont lieu en *soli* ou par couples, par groupes, par essaims ou par files. Il ne faut pas s'attendre à trouver en Afrique les effets chorégraphiques de notre valse, de notre contredanse, de notre cotillon, de notre cracovienne, de notre mazurka, czardas, fandango, tarentelle, etc., etc., dont les gracieuses figures plaisent à l'œil. Les danses africaines sont en général monotones : on y remarque surtout une mimique érotique analogue au zambacueca des créoles; mais elle est exécutée sans la passion ni la grâce de ceux-ci; elle est plutôt brutalement indécente et lourde. Souvent on imite les mouvements des bêtes féroces; souvent aussi on se contente de faire des rondes disgracieuses et des sauts irréguliers. Les spectateurs battent des mains pour accompagner la musique et le chant; les danseurs sautent et frappent du pied la terre, qui est ébranlée. L'effet est complet quand le chant, la musique, les battements et les trépignements s'exécutent avec un certain rythme; on dit même que le nom de Hottentot provient des trépignements rythmiques exécutés pendant la danse.

L'Africain peut passer plusieurs nuits à de tels divertissements sans se fatiguer. A mesure qu'il danse, chante et boit, il s'excite davantage. Malheureusement, il commet souvent, dans l'ardeur du plaisir, des excès qu'il regrette amèrement plus tard, quelque rude, vaillant et audacieux qu'il soit.

Outre la musique et la danse, les Africains aiment les processions pompeuses et les festins. Les peuples musulmans célèbrent de cette manière les fêtes prescrites. L'Abyssinie chrétienne ne manque pas de jours de fêtes solennelles et intérieures. Beaucoup sont des fêtes religieuses, telles que Tœmketa-Krœstus, le baptême de Jésus; Bala-arba, la fête de la purification de Marie; Bala-Bekab, qui a lieu entre Pâques et la Pentecôte, etc., etc. On célèbre aussi dans ce pays les couronnements et les victoires. Les prêtres exécutent diverses danses dont quelques-unes rappellent le *zikr*, l'exercice de piété des derviches danseurs.

Dans l'Afrique nigritienne, les époques des fêtes rappellent des idées religieuses : ainsi l'on y célèbre la nouvelle lune, les fétiches, etc. On y fête aussi le premier de l'an, les anniversaires des naissances, des morts, des victoires et surtout les moissons. Dans une grande partie du continent africain, la maturité du principal aliment, le sorghum, est l'occasion de réjouissances bruyantes. Dans Aschanti, on fête aussi par des divertissements extravagants la récolte de la racine de l'igname. Malheureusement on répand le sang des esclaves dans l'Afrique occidentale. La musique, le chant, la déclamation, la danse, les festins, constituent les principaux divertissements de toutes les fêtes.

R. Hartmann.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La *Revue* a donné déjà une excellente étude sur Lanfrey (1) où le penseur, l'écrivain et le politique étaient présentés dans leur vrai jour. Il semblerait donc inutile d'y revenir, si la notice publiée par M. de Pressensé en tête d'une édition complète des œuvres de Lanfrey, et tirée à part en brochure (2), ne jetait une nouvelle lumière sur l'homme. M. de Pressensé a eu sous les yeux sa correspondance encore inédite et en a tiré des renseignements précieux; en même temps il trouvait de très utiles indications dans des notes publiées sur lui par un compatriote.

La biographie de l'homme fait mieux comprendre encore l'originalité de l'écrivain. On se rend un compte encore plus exact de cette carrière laborieuse, où tant d'obstacles devaient être franchis et que rendaient surtout difficile une rare indépendance d'esprit, une inflexibilité toute stoïcienne. On s'explique mieux sa raideur, sa marche rectiligne, cette sévérité qui n'admettait ni les tempéraments ni les excuses, et, pour tout dire, ses vues plus pénétrantes qu'étendues, plus en profondeur qu'en largeur, quand on le voit se condamner à un volontaire isolement et demander plus à la méditation solitaire qu'au commerce des hommes et à l'expérience de la vie. Rien n'a amolli son austérité, aucune considération particulière n'a détendu la rigidité de ses principes. Il a jugé les faits en homme qui vit loin d'eux, dans des sphères plus hautes et plus sereines, faisant le calcul des forces abstraites, sans tenir toujours assez de compte des empêchements et des résistances.

Avec toute la sympathie et tout le respect que commande une vie vouée à la défense de l'honnête et du juste, on peut se demander si cet isolement contemplatif ne maintient pas l'âme dans une tension trop constante. En haut le cœur, en haut les yeux! Peut-être trop constamment. On arrive ainsi à une sévérité de jugement qui dépasse la mesure; on ne connaît les circonstances atténuantes ni pour les individus ni pour les peuples, et volontiers on ne voit les choses que sous un aspect. On a les haines généreuses d'Alceste; mais, après tout, Philinte, juge plus indulgent, est peut-être en même temps un juge plus équitable. Telles sont les questions que je me posais en lisant l'histoire de cette vie austère et triste éloquemment racontée par M. de Pressensé. Mais s'il est permis de se poser ces questions, il faut aussi, et ce n'est que justice, rendre un plein hommage à cette noble fierté de caractère, à cette rigidité de principes qui n'admettait ni compromis ni concessions, à cette hautaine indépendance qui se refusait à plier devant toute violence et toute menace,

(1) Article de M. Joseph Reinach dans le numéro du 8 décembre 1877.

(2) *Notice biographique sur P. Lanfrey*, par M. de Pressensé. Brochure. — Paris, 1879. G. Charpentier.

qu'elles vinssent des Tuileries ou de la place publique. Il faut aussi recueillir comme un utile enseignement ces paroles par lesquelles il a en quelque sorte formulé les principes qui réglaient sa vie militante : « Au milieu des défections immenses dont le courant entraîne tout et où triomphent si brutalement la lâcheté et la bassesse, c'est encore un assez beau rôle que de se tenir debout parmi tant de têtes courbées et de sentir qu'on porte en soi l'honneur et la sainteté d'un principe. On peut douter si cette destinée, tout austère qu'elle soit, n'a pas quelque chose de plus séduisant pour une grande âme que tous les enchantements de la puissance. »

II.

La *Bibliothèque* publiée sous la direction de M. Henri Martin « pour l'éducation morale et civique de la jeunesse française » vient de s'enrichir d'un nouveau volume. C'est une biographie de Kléber (1), par M. Hippolyte Maze. L'éloquent professeur et conférencier s'est proposé de réagir contre un préjugé trop répandu. On s'imagine volontiers en effet, que, dans la première période de la Révolution, un seul homme a tout fait, tout conduit : Bonaparte. Il a été cependant précédé d'une pléiade de héros.

Dans ces héros, il y avait plus que des soldats, il y avait des patriotes associés à toutes les idées de leur temps, dont ils partageaient les grandes ambitions. Ils sont venus à un moment où la patrie était déchirée par les factions; mais — et c'est précisément le mot de Lanfrey — ils ne l'ont connue que libre et ne se sont inclinés que devant la loi. C'est donc comme une race plus forte et plus fière que celle des généraux de l'Empire, qui se courberont docilement sous leur égal devenu leur maître. Parmi ces Titans, celui en qui se sont incarnées plus qu'en tout autre peut-être les vertus républicaines, c'est Kléber. Voilà pourquoi M. Maze l'a choisi le premier entre tous, voulant présenter un grand modèle à l'admiration et, s'il se peut, à l'imitation de la jeunesse. Il l'engage à comparer la physionomie si belle et si pure de ce serviteur de la loi à celle de Napoléon, le violateur de la loi, spéculant sur ses victoires et osant se substituer à la Révolution tout entière. Qu'elle apprenne ainsi, cette jeunesse, à estimer avant tout une vertu sans laquelle le talent et même le génie ne sont le plus souvent qu'un fléau pour les nations, l'honnêteté !

J'ai déjà eu occasion de remarquer qu'un large souffle oratoire anime et enfle les voiles de M. Maze. La raison en est simple : c'est que ce qu'il trace sur le papier pour nous tous, il l'a dit d'une voix vibrante au public accouru pour l'entendre. Peut-être cependant conviendrait-il, quand la conférence devient livre, de réduire l'orchestration et d'appuyer sur la pédale sourde. Par exemple, s'il faut raconter que Kléber est forcé de quitter son camp la nuit pour aller se défendre contre certains dénonciateurs devant le représentant Prieur de la Marne, cela ne peut-il s'écrire aussi simplement que je viens de le faire? M. Maze ne saurait s'y résigner. Il met une main en abat-jour devant ses yeux, et, de l'autre, il semble faire une trouée dans les ténèbres de la nuit. Il aperçoit alors un homme qui s'avance, enveloppé dans un manteau. Quel peut bien être cet homme?... Ah! à sa haute stature, à son allure martiale, aux éclairs qui luisent dans ses yeux, je le reconnais ! C'est Kléber ! Où va-t-il ? Et M. Maze se demande s'il n'irait pas communiquer quelque plan de bataille au délégué de la Convention; et M. Maze se répond que Kléber va se défendre, car il a été signalé comme suspect au Comité de salut public. Vous voyez l'effet dramatique et le mouvement oratoire. Excellent tout cela dans les narrations des pensionnats de demoiselles, excellent encore dans une conférence : moins en situation dans le livre. Que M. Maze me pardonne de le trouver trop orateur; c'est le reproche que M. Taine fait à Tite-Live.

III.

M. Arsène Houssaye, inquiet de voir le succès aller à certaines œuvres vulgaires et triviales, s'est dit : Soyons moins distingué ! Et il a écrit *l'Éventail brisé* (1), où il a essayé de prendre un peu de la manière en vogue : assassinat, enquête judiciaire, petit monde mêlé au grand monde, et le reste, M. Arsène Houssaye a eu beau faire, il est resté distingué. Il a toujours son grand air, puis des parfums délicats qui font qu'on le regarde avec étonnement dans le monde où on sent l'ail. Otez ces souliers éculés, élégant Arsène, et reprenez vos talons rouges!

IV.

M. Alexis Bouvier, lui, ne se déguise pas. Son roman *la Belle Grêlée* (2) est vulgaire sans effort. Du talent cependant et une figure — pas celle qui est grêlée — bien étudiée et dessinée avec un certain relief. Le grand ennemi, c'est la production et le succès faciles.

V.

Pourquoi l'auteur de *Noélie Jahel* (3) garde-t-il trop modestement l'anonyme? C'est une œuvre honnête, délicate, qui plaira fort à ceux qui aiment les teintes douces. Le style en est pur et élégant. Un roman moral qui n'est pas ennuyeux, phénomène rare et qu'il faut signaler. Je serais bien trompé si l'auteur appartenait au sexe laid.

---

(1) *Les Généraux de la République. Kléber*, par Hippolyte Maze. — 1 vol. Paris, 1879. Librairie centrale des publications populaires.

(1) *L'Éventail brisé*, par M. Arsène Houssaye. 2 vol. — Paris, 1880. E. Dentu.

(2) Alexis Bouvier, *la Belle Grêlée*. 1 vol. — Paris, 1880. Jules Rouff.

(3) *Noélie Jahel*. 1 vol. — Paris, 1880. Librairie générale.

VI.

Qui a donc prétendu que les poètes ont tous un petit grain de folie, ou qu'au moins ils sont les jouets de la fée Caprice? Voyez ce poète, M. Jules Bailly, de la Société philotechnique: ne marche-t-il pas d'une allure tout à fait raisonnable, s'appuyant sur un honnête parapluie de famille? Est-ce que jamais il s'envole sur les ailes de la fantaisie, et a-t-il jamais donné de la tête contre le soleil, comme Icare? Jamais, et on ne vit oncques homme de plus de bon sens et de prud'homie. Et c'est un poète cependant, un poète aimable et estimable. Honneur à cette sagesse! J'imagine qu'il y a eu pour M. Bailly, comme pour tous les poètes, les heures d'orage : eh bien! de peur de nous troubler, il ne nous raconte que ses heures de soleil (1).

A ces heures-là, le poète descend de son domicile de la rue Amelot, car il demeure rue Amelot. Il rencontre, arrivant de la campagne, les ânesses surmontées de laitières. Il leur envoie un sourire amical — pas aux laitières, *proh pudor!* — Il aime ces bêtes inoffensives qui apportent leur tribut à la Babylone moderne, car vous pensez bien que, rue Amelot, Paris ne s'appelle plus Paris, mais Babylone. Il se promène sur le boulevard voisin et va verser quelques larmes sur l'emplacement de la fontaine du Château-d'Eau. Où sont-ils maintenant, les lions aux narines humides? Le tramway de Pantin, qui passe, lui rappelle Tropmann et la famille Kinck, et il verse quelques larmes sur la famille Kinck.

O famille émouvante affreusement tuée!

Peut-on employer plus honnêtement les heures de soleil? Ainsi s'épanche la sensibilité du poète. Il lui en reste encore quand il revient rue Amelot, et alors il pleure les deuils de la famille et ceux de la patrie, ou bien encore il remonte par la pensée vers Rome et la Grèce : il chante Delphes, d'une voix moins sonore que Pindare, ou flagelle les Césars à l'exemple de Juvénal, mais non d'un fouet armé de pointes de fer; un gentil petit fouet à faire tourner les sabots.

J'ai dit que M. Bailly ne nous racontait pas les orages de sa vie. Il y a pourtant, sous le titre *Juvenilia,* certains demi-aveux que la Société philotechnique n'a pas dû entendre sans rougir. Oui, demi-aveux, car le poète feint de raconter les aventures d'un rêveur de trente ans. Ce rêveur s'était égaré au bal Mabille, où, chose surprenante, inouïe, incroyable,

Tout semblait couronné de fraîcheur et d'aurore.

Parmi ces fraîcheurs et ces aurores, il en distingua une en chapeau lilas, et aussitôt il lui parla

De Dieu, de l'avenir, du ciel et du tombeau.

Une idylle de huit jours en fut la suite, paraît-il. C'était beaucoup avec ce genre de conversation. Décidément ce rêveur-là était bien M. Bailly en personne. La peinture de ses fièvres d'autrefois n'est pas bien dangereuse, en somme. Tout est inoffensif dans cette douce, aimable et honnête poésie.

VII.

Où ai-je lu ceci il y a deux ou trois ans? Est-ce, comme La Fontaine, chez un conteur de fables? est-ce dans un journal? Enfin, je l'ai lu. Un éboulement s'était produit dans une mine. Pendant deux jours les victimes ensevelies avaient attendu la délivrance. Vaine attente; puis le découragement, le désespoir. On se résigna à la mort; on se dit adieu. A cette heure suprême quelques aveux sortirent de quelques bouches. Certains célibataires demandèrent pardon à leurs camarades mariés d'avoir braconné sur leur domaine. Ceux-ci pardonnèrent aisément. Tout à coup un bruit arrive dans ces profondeurs. C'est la délivrance, le salut! Et en effet, quelques heures après, tous revoyaient la lumière. Le pardon octroyé fut retiré tout aussitôt, et il y eut des explications violentes. M. Legouvé connaissait-il cette aventure? Toujours est-il que telle est la donnée de son drame *Anne de Kerviler,* le même pardon accordé de même *in articulo mortis.*

Toutefois ce n'est pas ici un simple aveu, mais une belle et bonne confession, dans toutes les règles, et le pardon est aussi plus qu'un pardon, c'est l'absolution sacramentelle qui délie au ciel comme sur la terre. Le mari désobligé devient pour dix minutes le ministre du Très-Haut. Sera-t-il, à cet instant solennel, mari ou prêtre? Sa main lancera-t-elle la malédiction ou s'étendra-t-elle pour absoudre? Telle est la question. Lutte terrible entre ces deux personnes qui n'en font qu'une. Nous entendons la voix tonnante du mari, puis la voix onctueuse du prêtre; puis le mari reprend le dessus, puis le prêtre fait taire le mari. Quand la main irritée se crispe, menaçante : « Mon père, supplie le pénitent, c'est au prêtre que je me suis adressé! » Et la main redevient bénissante et absolvante. C'est, à la fin de ce duel, le prêtre qui, décidément, l'emporte.

Singulier pénitent! Étrange confesseur! C'est que nous ne sommes pas ici dans le milieu banal de la vie de tous les jours. Cette confession, qui sort de l'ordinaire, s'explique à la grande rigueur si nous songeons que confesseur et confessé sont deux Vendéens tombés au pouvoir des bleus et n'ayant plus qu'un quart d'heure à vivre. On leur a refusé un prêtre. Le comte de Kerviler est rassuré, ayant reçu l'absolution la veille; le jeune Élie Moriac tremble, car sa conscience est chargée d'un adultère. Ils se rappellent alors les premiers chrétiens et s'autorisent de la décision d'un concile. En pareil cas, le premier venu peut remplacer le prêtre; l'absolution qu'il donne est valable pour l'autre monde. Puisqu'il en est ainsi, à la place d'Élie Moriac, je m'adresserais au jardinier, qui n'est pas loin, plutôt qu'au mari. Oui, mais alors il n'y aurait plus de drame. Ainsi, il y en a un, mais reposant sur une donnée si singulière, mettant en jeu des sentiments si exceptionnels et qui ne sont plus de notre temps ni de nos mœurs, que le spectateur résiste à l'émotion. Il y a dans ce petit acte de la terreur et de la pitié à en défrayer trois au moins, et cependant nous demeurons

(1) Jules Bailly, *les Heures de soleil*, poésies. — 1 vol. 1880. Auguste Ghio.

froids. Ce ne sont pas des hommes qui sont là devant nous, ce sont des anges : ils nous étonnent plus qu'ils ne nous touchent.

La femme seule, Anne de Kerviler, n'est pas un ange — ce qui me surprend et m'afflige de la part de M. Legouvé. Elle ne nous cache pas, et pas même à son mari, que si, par un miracle, l'une des deux victimes désignées devait échapper, c'est pour le pénitent plutôt que pour le confesseur qu'elle fait des vœux. Et, en effet, une chance inespérée de salut s'est offerte. Une alerte a fait courir les bleus aux remparts; les deux Vendéens vont pouvoir fuir. Hélas! un bleu était resté en sentinelle. Un coup de fusil retentit ; l'un des deux fugitifs tombe frappé mortellement. M. Legouvé aime les dénoûments heureux : c'est le mari. Il revient exprès sur la scène en disant à Anne, comme Polyeucte à Pauline :

. . . . . Ma mort va vous rejoindre.

Ils se rejoindront, n'en doutez pas. Ils vivront, ces Vendéens, sans souci de la faute passée, car l'absolution l'a effacée. Élie Moriac fera prudemment peut-être d'envoyer à d'autres ses amis qui voudraient se confesser à lui.

Trop Vendéens, tous ces gens-là, trop Vendéens de l'an III pour nous, Parisiens de l'an 1879.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

Dès le commencement de la session une crise s'annonçait. Elle a mal débuté, car, au lieu d'être engagée par un large débat de tribune, elle tendait à se prolonger et à se compliquer dans les conciliabules des divers groupes de la majorité républicaine. Rien n'a été plus malencontreux que la tentative d'élaborer un programme commun à tous ces groupes, avec l'arrière-pensée de l'imposer au cabinet, à celui d'aujourd'hui ou à celui de demain. D'abord ce programme courait le risque d'être ou pâle ou hybride, par suite d'une collaboration trop variée. Mais, pâle ou coloré, il n'en était pas moins une humiliation pour le ministère quelconque auquel on l'eût présenté comme un ultimatum. C'était le mandat impératif appliqué au pouvoir exécutif, avec tous ses inconvénients aggravés. D'ailleurs un programme aussi général est nécessairement tout ensemble vague et excessif, excessif parce qu'il est vague. Telle ou telle réforme législative trouve son tempérament dans les articles qui la commentent. Présentée en bloc et abstraitement, elle s'aggrave singulièrement. En outre, un programme ministériel ne signifie rien en dehors de ceux qui doivent l'appliquer. Ils ne feront rien de bon s'ils s'en tiennent strictement à la lettre. C'est l'esprit qui importe ici, et l'esprit, l'inspiration féconde d'une politique déterminée, résulte de l'accord réel entre le ministère et le parlement. Tout doit aboutir à une question de confiance. Voilà pourquoi le pays a tout d'abord applaudi au langage si ferme, si fier par lequel le président du conseil demandait le retour aux vraies traditions parlementaires. Il a dissipé par sa franchise l'équivoque de la situation. Il a appelé la lumière d'une discussion large et sincère. Il a réclamé la lutte immédiate; il l'a obtenue, et nous n'avons plus qu'à en signaler le caractère et le résultat.

Dès les premiers mots de l'interpellation de M. Brisson dans la séance de jeudi dernier, on a senti qu'il était vaincu d'avance. Malgré son talent ferme et vigoureux et la juste considération dont il est entouré, l'orateur de l'Union républicaine, pas plus que son collègue M. Floquet, qui a su comme lui unir la franchise des opinions au respect des personnes, ne pouvait réussir à tourner la majorité contre le ministère actuel. Rien de moins fait pour passionner une grande assemblée, et surtout le pays, que les griefs articulés, d'autant plus que ce qu'ils avaient de plausible était singulièrement exagéré. Sur tous les points articulés, l'Opposition n'avait à reprocher au ministère que d'avoir mis plus de lenteur dans l'application de principes identiques qu'elle ne l'eût voulu — comme si la responsabilité et les difficultés du pouvoir ne commandaient pas précisément cette marche prudente à laquelle la pure théorie n'est point tenue, parce qu'elle ne rencontre pas d'obstacles dans la sphère spéculative où elle se meut!

Sauf l'amnistie plénière, sur laquelle l'Union républicaine elle-même n'est pas d'accord, et que le ministère écarte résolument, toutes les réclamations de l'Opposition avaient reçu un commencement de satisfaction. On a dû le reconnaître même pour cette fameuse et irritante question des fonctionnaires, qui demande autant d'équité que de fermeté pour ne pas s'envenimer de la façon la plus dangereuse. Ici, la fermeté est aussi nécessaire contre les amis que contre les ennemis pour conserver au gouvernement cette haute impartialité qui est son honneur comme son devoir.

La réponse du ministère a été péremptoire sur tous les points. Après avoir rappelé ses actes, beaucoup trop diminués par ses adversaires, les lois libérales qu'il a proposées, le retour des Chambres à Paris, qu'il a obtenu d'un Sénat fort peu disposé à s'y rallier, cette défense ferme et mesurée des institutions et de la légalité républicaines contre les factieux de la légitimité ou de la Commune, il a pris l'offensive de la façon la plus heureuse. Le président du conseil a établi, en quelques paroles nettes et simples, que la meilleure manière de servir la république dans un pays où il faut l'enraciner était encore de suivre longtemps la méthode sage, prudente, du cabinet actuel, sans rien précipiter en fait de réformes. Il a demandé en outre à l'Opposition si elle avait un moyen de former une majorité nouvelle de gouvernement. Cet argument, repris avec vigueur par MM. Jules Ferry et Lepère, développé avec un grand talent par M. Devès, qui parlait au nom de la Gauche républicaine, est resté sans réponse. Il en sera de même tant que M. Gambetta se refusera à descendre du fauteuil de la présidence. Dans les conditions actuelles, un changement de ministère serait la désorganisation du gouvernement. Voilà ce que la Chambre a compris; aussi a-t-elle donné une majorité de plus de cent voix au ministère, comme conclusion d'un débat qui n'a pas eu plus d'éclat que de passion, parce qu'il ne pouvait pas

aboutir. Espérons que le ministère, qui a senti sa force, revendiquera le rôle qui lui appartient en prenant virilement la direction du parti républicain pendant la période encore longue où il est son mandataire indispensable. Il n'a pas besoin d'aller jusqu'aux extrémités de la gauche pour chercher l'appoint de sa majorité, il en trouve l'assiette dans la Gauche républicaine. C'est un grand affranchissement pour lui; nous demandons qu'il en use.

La grande question reste toujours la lutte nécessaire contre le cléricalisme. M. de Falloux vient de l'aborder dans un important article du *Correspondant* sur *l'Unité nationale*. A l'entendre, cette unité a été gravement menacée par la république actuelle du jour où elle s'est efforcée de se défendre contre les empiétements de l'ultramontanisme, car l'éminent et habile écrivain ne se contente pas de signaler telle ou telle mesure législative particulière comme excessive ou attentatoire aux droits de la conscience, il s'attaque à toute la politique qui a prévalu depuis 1876. Il ne conçoit pas l'unité nationale en dehors du régime de la loi de 1850, à laquelle il a attaché l'honneur de son nom, bien qu'il s'efforce d'en rendre, bien à tort, M. Thiers l'éditeur responsable. La loi de 1850 est, selon lui, un grand acte de pacification, le couronnement de l'œuvre d'apaisement inaugurée par l'Édit de Nantes sous l'ancienne monarchie et par le Concordat au commencement du siècle. Cette assimilation pourrait être contestée à bon droit. L'Édit de Nantes et le Concordat diminuaient la part du privilège pour l'Église catholique, tandis que la loi de 1850 l'augmentait sans mesure. En outre, le parti en faveur duquel elle fut votée est précisément celui qui a toujours montré le plus d'hostilité à l'Édit de Nantes et au Concordat. L'ultramontanisme remonte aux Guise et non à Henri IV. Il est l'ennemi juré de la pacification des esprits, le fauteur de toutes les persécutions, le partisan à outrance de l'unité imposée. La première des hérésies, pour lui, est la liberté de conscience. Il est donc étrange de voir M. de Falloux nous présenter les avantages obtenus, grâce à son concours, par cette faction intraitable, qui hélas! est devenue prépondérante depuis le concile, comme une consécration nouvelle de notre unité nationale. Au fond, il sait bien que cette faction le hait malgré ce qu'elle lui doit, parce qu'il a bégayé quelques apologies timides du droit moderne, qu'il n'accepte d'ailleurs que comme un pis aller. N'est-ce pas lui qui, dans sa *Vie de Pie V*, a écrit ce mot fameux et caractéristique, « que la tolérance est la vertu des siècles sans foi »? Par malheur il a paru admettre qu'il serait dangereux de réclamer aujourd'hui des législations intolérantes, et cette imprudence a suffi pour le mettre au ban des purs de l'ultramontanisme.

Comment ne voit-il pas que l'unité nationale n'a pas d'ennemi plus violent et plus perfide que ses ingrats protégés? Là est le suprême péril du temps actuel. Il est certain que ceux qui profitent le plus aujourd'hui de la loi de 1850 travaillent, dans tous les établissements où ils enseignent, depuis l'école primaire jusqu'à l'université catholique, à créer une France ultramontaine en opposition à la France moderne, à effacer la date de 1789 dans l'esprit des jeunes générations soumises à leur influence. Qu'on lise le cours sur les principes du droit professé dans l'université catholique de Lyon par M. Lucien Brun, ou le moindre manuel d'histoire dans un collège jésuite, ou le petit livre d'amusement de l'école primaire, du haut en bas de cet enseignement on trouvera la même hostilité contre tout ce qui constitue notre état social. On peut dire que l'enseignement ultramontain organise la guerre civile des esprits et que ce qu'il met surtout en péril, c'est cette unité nationale dont il serait l'apôtre et le défenseur d'après M. de Falloux. Et l'on voudrait que l'État ne se préoccupât pas d'un tel danger! Son devoir est d'y parer par tous les moyens légitimes dont il dispose; le plus efficace consiste à faire prévaloir de plus en plus le caractère laïque dans l'enseignement public et à interdire sévèrement toute atteinte à la constitution du pays dans l'enseignement privé. Qu'il se hâte de faire disparaître tous les privilèges accordés à l'Église catholique, qu'il mette son propre enseignement sur le pied le plus favorable et le plus respectable; et, sans violer aucun droit, il travaillera efficacement à reconstituer l'unité nationale mise en péril par les amis de M. de Falloux. L'unité n'a pas d'autre sanction que la neutralité religieuse ou philosophique de l'État. Tout ce qui s'en écarterait dans un sens ou dans un autre tendrait à rompre le faisceau national. L'unité n'est possible, dans un pays divisé en religion comme en philosophie, qu'à la condition de l'indépendance absolue des esprits et des consciences sous la protection d'un gouvernement qui proclame et applique son entière incompétence dans le conflit des opinions. L'État laïque, voilà l'État vraiment unitaire.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Le prix annuel de numismatique a été partagé entre MM. Barclay Head et François Lenormant, auteurs, le premier, d'un ouvrage ayant pour titre : *The international Numismata orientalia*. Part. III. *The coinage of Lydia and Persia* (Londres, 1877, in-4°); le second, d'une étude intitulée *la Monnaie dans l'antiquité* (3 vol. in-8°).

Le premier prix Gobert a été décerné à M. Paul Meyer pour son ouvrage intitulé *la Chanson de la Croisade contre les Albigeois commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme*, 2 vol. (Paris, 1875, in-8°).

Le second prix a été maintenu à M. Giry pour ses *Études sur les institutions municipales. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*. (Paris, 1877, in-8°.)

Pour le prix Bordin l'Académie avait proposé la question suivante :

« Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien. »

L'Académie accorde, à titre d'encouragement, à MM. Sorlin Dorigny et Joseph Halévy, une somme de mille francs, et elle retire la question du concours.

L'Académie avait mis au concours pour le prix Brunet le sujet suivant :

« Faire la bibliographie méthodique des productions en vers français antérieures à l'époque de Charles VIII qui sont imprimées, et indiquer autant que possible les manuscrits d'après lesquels elles l'ont été. »

Le prix a été décerné à M. Gustave Pawlowski.

M. Stanislas Julien a légué à l'Académie une rente de quinze cents francs pour un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décerne le prix à M. Vissering, pour son ouvrage intitulé : *On chinese currency, coin and paper money.* (Leiden, 1877, 1 vol. in-8°.)

M. Taine met la dernière main à la troisième partie de son ouvrage sur *les Origines de la France contemporaine.* Le titre du nouveau volume n'est pas encore décidé. L'auteur hésite entre *les Jacobins* et *la Convention.*

M. Flaubert travaille à un roman philosophique en deux volumes, qui paraîtra vers le printemps. M. Daudet a ébauché un roman semi-burlesque dont la scène est placée dans le midi de la France et dont le héros représentera le type de Tabarin.

M. Egger ouvrira son cours de littérature grecque, en Sorbonne, le lundi 8 décembre, à 3 heures.

Cette année, M. Egger présentera un aperçu général de la langue et de la littérature grecques et appréciera les diverses méthodes appliquées à cet enseignement.

Le livre de M. Alexandre Dumas sur le divorce paraîtra incessamment. M. Dumas a fait diligence pour être prêt avant la discussion de la loi sur la question. Il a adopté la forme d'une *Réponse* à un abbé, et il démontre par des exemples que l'Église, tout en réprouvant le principe du divorce, en admettait la pratique. En effet, elle reconnaissait de nombreux cas de nullité de mariage. Les époux rendus à la liberté pouvaient contracter d'autres unions, et les enfants issus du mariage annulé conservaient leur caractère d'enfants légitimes.

Notes géographiques. — Les Russes poursuivent activement les études préparatoires du chemin de fer qu'ils projettent dans l'Asie centrale. A la deuxième séance de la Société de géographie de Saint-Pétersbourg, il a été rendu compte des travaux accomplis par la commission d'études. Cette commission ne borne pas ses soins à la topographie : elle recueille de nombreuses observations météorologiques et s'occupe de rassembler des collections de diverse nature. Un de ses membres, le colonel Maiev, est spécialement chargé de la partie statistique pour le Turkestan et la Boukharie.

— On annonce la fondation d'une Société japonaise de géographie à Yeddo.

— Les nouvelles d'Afrique sont mauvaises. Un explorateur allemand, le docteur Rohlfs, qui était parti récemment pour une nouvelle expédition, a dû revenir sur ses pas à Benghazy, dans l'État de Tripoli. Sa caravane avait été attaquée et pillée dans l'oasis de Rufara. D'autre part, les missionnaires anglais du Nyanza se trouvent actuellement dans une situation critique. Le fameux roi Mtesa, avec qui M. Stanley lisait saint Luc paraît n'avoir pas persévéré dans les sentiments édifiants qu'on s'était un peu trop hâté de célébrer. Il a entendu dire que les Égyptiens avaient poussé leurs postes avancés dans la direction de son royaume, et, avec la logique du sauvage, il a accusé les missionnaires d'être complices du khédive. Deux de ces messieurs ont dû accompagner les envoyés de Mtesa en Égypte pour y fournir les preuves de l'innocence de leur Société. Ceux qui sont demeurés à la cour du roi rencontrent autour d'eux une hostilité marquée. Quant à la mission envoyée dans le Tanganyika, on n'en a aucune nouvelle et on commence à être sérieusement inquiet d'elle. La Société des missions de Londres s'efforce de faire passer jusqu'à Ujiji des messagers indigènes qui s'informeront de ce qui s'est passé et qui rapporteront les lettres des missionnaires.

— D'après la *Revue de géographie,* le commandant Cameron se proposerait d'entreprendre un nouveau voyage entre l'océan Indien et l'Atlantique. En attendant le moment du départ, le commandant Cameron continue à faire au public des communications curieuses sur les pays qu'il a visités. Certaines tribus africaines ont trouvé un procédé pour communiquer par signaux avec des tambours. Il y a une manière d'appeler chaque individu par son nom au moyen de sons différents. On peut adresser des questions et recevoir des réponsse à plusieurs centaines de mètres. Lorsqu'il y a guerre, c'est par cette voie que les chefs d'armes transmettent leurs messages, et leurs dépêches parcourent rapidement des distances énormes. Ce procédé ingénieux doit faire la joie des espions ennemis.

— M. Stanley écrit à un de ses amis d'Angleterre, au sujet de sa nouvelle expédition dans l'Afrique centrale, qu'il est chargé par une Société philanthropique d'ouvrir et de tenir ouverts, si cela lui est possible, tous les districts qu'il parviendra à explorer, dans l'intérêt du monde commercial. La Société dont il est le mandataire n'est pas, ajoute-t-il, une société religieuse ; mais les instructions qu'elle lui a remises ont néanmoins un caractère religieux. Il lui est entièrement interdit d'user de violence. Toutes les fois que l'expédition, qui porte le nom de *Mission,* rencontrera de la résistance de la part des indigènes, elle devra se retirer immédiatement et chercher un autre champ d'action.

« Nous achèterons, dit M. Stanley, l'air lui-même, si quelqu'un nous le demande. »

M. Stanley semble assez mécontent des indigènes qu'il a enrôlés pour son expédition. La plupart ne vaudraient pas leurs rations.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2182)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNEE. NUMÉRO 24. 13 DÉCEMBRE 1879.

LA GUERRE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

La campagne du « Huascar ».

I.

Le combat naval livré dans les eaux d'Iquiqui, le 21 mai dernier (1), coûtait cher au Pérou. Son escadre, habilement manœuvrée, avait réussi à déjouer la vigilance de l'amiral chilien; ses deux meilleurs cuirassés, le *Huascar* et l'*Independencia,* tombaient à l'improviste sur les corvettes chiliennes qui bloquaient Iquiqui; la *Esmeralda,* éperonnée par le *Huascar,* coulait bas; mais l'*Independencia,* acharnée à la poursuite du *Coradonga,* venait se briser sur un rocher. Le *Huascar* restait seul à soutenir sur mer la fortune du Pérou et à lutter contre les forces chiliennes composées de huit bâtiments, dont deux frégates cuirassées, *Lord Cochrane* et *Blanco Encalada.*

A Lima, la nouvelle fut accueillie avec consternation. La levée temporaire du blocus d'Iquiqui, la destruction de l'*Esmeralda* ne compensaient pas la perte de l'*Independencia.* La lutte inégale et héroïque soutenue par les corvettes chiliennes prouvait que l'on avait à faire à des adversaires résolus; quant aux dommages subis par la marine chilienne, ils étaient facilement réparables. La *Esmeralda* était une corvette en bois de douze canons, tandis que l'*Independencia,* frégate cuirassée de premier rang, mesurait 2 500 tonnes et portait une artillerie formidable. Dans ces conditions nouvelles, le Pérou pouvait-il continuer à lutter sur mer contre le Chili? Le *Huascar* n'avait plus pour le seconder que trois corvettes en bois, le *Talisman,* l'*Union* et le *Pilcomayo,* et deux batteries flottantes retenues dans le port de Callao. Il est vrai de dire que le littoral du Pérou, de la Bolivie et du Chili s'étend sur une longueur d'environ mille lieues, que 1 537 milles séparent les deux capitales ennemies et qu'un pareil développement de côtes rend difficile une rencontre et permet d'éviter une bataille rangée.

Le commandant du *Huascar,* le capitaine, depuis amiral Grau, était à la hauteur de sa tâche. Immédiatement après le combat d'Iquiqui, il fit transporter à son bord l'équipage et ce qu'il put sauver de l'armement de l'*Independencia.* Le temps manquait pour essayer de renflouer le navire; il n'était pas douteux que l'amiral chilien ne fît voile pour Iquiqui : l'*Independencia* fut incendiée et le *Huascar* reprit la mer, se dirigeant vers le sud.

On a vu par l'exemple de l'*Alabama,* pendant la guerre de sécession, les dommages considérables que pouvait infliger à un ennemi bien supérieur en forces et en nombre un navire isolé, habilement manœuvré, dissimulant ses mouvements, apparaissant à l'improviste sur les points où on l'attendait le moins, menaçant sur tous, n'acceptant le combat qu'avec certitude de succès et se dérobant en présence d'adversaires redoutables. Le capitaine Grau s'inspira de cette tactique. Pour rallier son port d'armement, il lui fallait remonter dans le nord. Il courait risque, en le faisant, de se heurter à l'escadre chilienne, qui, d'après son estime, devait se trouver à quelques centaines de milles au nord, se rendant du Callao à Iquiqui. D'autre part, les côtes du sud étaient dégarnies; la *Covadonga* et le *Limari* avaient réussi à s'échapper; mais ni l'un ni l'autre de ces bâtiments chiliens n'était de force à tenir tête au *Huascar.* En descendant la côte, il pouvait les rejoindre et s'en emparer, à tout le moins menacer les ports occupés par les Chiliens, capturer des transports et détruire les appareils à condensation.

Nous avons expliqué (1) comment, par suite de la configu-

(1) Voy. la *Revue* des 3 mai et 5 juillet derniers.

(1) *Revue* du 3 mai.

ration géographique du désert d'Atacama, l'eau potable fait défaut sur tout ce littoral si riche en mines et en dépôts de salpêtre. Dans les ports de Pisagua, Iquiqui, Cobija, Antofagasta, Mejillones, on a dû établir des machines à distiller l'eau de mer pour subvenir aux besoins de la population, composée en majeure partie d'ouvriers employés à l'exploitation des mines. Ces appareils, installés sur le rivage, peuvent être facilement détruits par un navire de guerre mouillé sur rade. Il en est de même des pontons d'embarquement, au long desquels les navires de commerce viennent charger le salpêtre et le guano, des hangars sous lesquels on emmagasine ces produits encombrants, des chalands et de tout le matériel de l'exploitation. Dans ce pays désert et aride, la vie, le commerce et l'activité sont concentrés sur le bord de la mer; il n'existe pas de routes dans l'intérieur, et le manque d'eau en rend l'accès difficile.

Échelonnés sur la plage et séparés les uns des autres par des intervalles qui varient de vingt à cent milles, ces ports du désert d'Atacama n'ont entre eux d'autres communications que par des goëlettes ou les bâtiments qui vont de l'un à l'autre compléter leur chargement. Sauf Iquiqui, ils sont dépourvus de moyens de défense; aussi la flotte chilienne s'en était-elle emparée sans coup férir; mais elle n'avait pas eu le temps de les fortifier. Confiante dans la supériorité de ses forces, elle s'était dirigée vers le nord après avoir détaché deux corvettes pour bloquer Iquiqui. Son but était de croiser devant le Callao, où se trouvait concentrée l'escadre péruvienne, et de la mettre hors d'état de gagner le large. Elle n'y avait réussi que partiellement. Le *Huascar* et l'*Independencia* avaient pris la mer avant son arrivée. Avisé de cette sortie, l'amiral chilien redescendait en toute hâte vers Iquiqui pour porter secours à ses corvettes menacées. Pendant ce temps, le *Huascar*, longeant la côte, s'emparait à Tocopilla de deux navires marchands chiliens, coulait bas, près de Cobija, quatorze chalands chargés de charbon et arrivait en rade de Mejillones. Quelques coups de canon suffisaient pour détruire le matériel de l'exploitation. A Mejillones, le *Huascar* s'emparait en outre de trois bricks chiliens, qu'il incendiait, et d'un navire chargé de cuivre, qu'il expédiait en prise au Callao.

Poursuivant sa route dans le sud, il mouillait en vue d'Antofagasta. Centre de riches dépôts de salpêtre et cause première de la guerre, Antofagasta avait été, dès le début des opérations, occupée par les Chiliens; ils y avaient débarqué des troupes, élevé en hâte quelques retranchements, et, depuis, ils en avaient fait la base de leurs opérations militaires par terre. Le *Huascar* ne pouvait donc tenter un débarquement, mais il dirigea sur la ville le feu de ses batteries. Les Chiliens ripostèrent de leur mieux, sans pouvoir toutefois causer grand dommage à leur adversaire, sur la cuirasse duquel leurs boulets n'avaient aucun effet. Le *Huascar* réussit à plusieurs reprises à allumer l'incendie dans la ville, mais les Chiliens parvinrent à l'éteindre et à préserver les dépôts de vivres et de munitions qu'ils y avaient accumulés en vue d'une campagne contre la Bolivie. Le monitor péruvien dut reprendre la mer après un combat d'artillerie dans lequel la supériorité de son armement et la portée de son tir lui permirent d'infliger des pertes à l'ennemi, mais sans toutefois aboutir à un résultat sérieux. La ville était en état de défense et à l'abri d'un coup de main.

Après cette tentative infructueuse, le *Huascar* prit le large et, remontant dans le nord, se dirigea sur le Callao. L'amiral chilien avait détaché deux de ses bâtiments pour lui barrer la route. Leur rencontre eut lieu au nord d'Iquiqui. Le *Blanco Encasada* ouvrit le feu à une distance d'environ 4,000 mètres; le *Huascar* riposta, mais la portée de son tir ne lui permettait pas le combat à pareille distance. D'autre part, le commandant Grau comprenait l'importance de ne pas engager imprudemment l'unique bâtiment de guerre du Pérou. Forçant de vapeur, il réussit à échapper à son adversaire sans avaries sérieuses et sans autre perte que celle de son chef de pavillon. Le 7 juin, il ralliait le port du Callao, où sa longue absence commençait à inspirer de vives inquiétudes. Le capitaine Grau, reçu avec acclamation, fut promu amiral et s'occupa activement de ravitailler son navire en vue d'une nouvelle campagne.

Le gouvernement péruvien redoublait d'efforts pour parer au désastre de l'*Independencia*. Après le départ de la flotte chilienne, on avait dirigé sur Arica les deux batteries flottantes immobilisées sur le Callao et complété le système de défense de ce dernier port, situé à quelques milles de Lima, la capitale, à laquelle le relie une voie ferrée. Le Président Prado avait rejoint à Tacna le général Daza, Président de la Bolivie. Leurs contingents réunis s'élevaient à 16,000 hommes incessamment renforcés par les détachements qui arrivaient de la Bolivie et des provinces sud du Pérou. A Lima, le gouvernement disposait d'environ 6,000 hommes, force suffisante, avec les batteries du Callao, pour prévenir un débarquement des troupes chiliennes. Le retour du *Huascar* ajoutait un puissant élément de résistance à ceux qui existaient déjà. En quittant Lima pour aller prendre, conjointement avec le général Daza, le commandement des armées de la Bolivie et du Pérou, le Président Prado remit au vice-président du Pérou, le général La Puerta, la direction des affaires administratives. Usant des pouvoirs qui lui étaient conférés, ce dernier provoqua un remaniement ministériel; il appela à la présidence du conseil et au ministère de la guerre le général de Mendiburu, désigné par l'opinion publique comme le meilleur tacticien de la république. Sur la demande du gouvernement, le congrès vota un emprunt national de quarante millions de francs portant intérêt à 8 pour 100. On savait, à n'en pas douter, qu'il trouverait difficilement preneur; aussi le ministre des finances fut-il autorisé à émettre, pour le montant non souscrit, du papier-monnaie.

II.

Au Chili, la nouvelle du combat d'Iquiqui avait provoqué un enthousiasme universel. La lutte désespérée soutenue par la *Esmeralda*, la mort héroïque de son commandant, la destruction de *l'Independencia* surexcitaient les esprits et justifiaient toutes les espérances. Les plans les plus hardis et les

us aventureux se donnaient libre carrière. On ne rêvait rien oins qu'un coup de main sur Lima. Ce ne serait pas la remière fois que l'armée chilienne y ferait son entrée : en 38. elle s'en était rendue maîtresse ; mais on oubliait l'alors un parti puissant appelait son intervention et que, ans les murs mêmes de la ville, ses nombreux adhérents aient contraint les autorités à ouvrir les portes. Il n'en était us ainsi ; le Pérou tout entier se montrait unanime en veur de la guerre.

Mais le gouvernement péruvien avait commis une faute rave : celle de concentrer son armée entre Arica et Tacna, plus de 600 milles dans le sud. L'alliance avec la Boli- e l'exigeait, et, au début, on avait cru possible l'inva- on du territoire chilien. La difficulté des communications, manque d'argent et de moyens de transport avait ralenti concentration des forces alliées; le désastre d'Iquiqui ssurait au Chili la prédominance sur mer et rendait diffi- ile, si ce n'est impossible, une tentative d'embarquement et e débarquement à destination du nord du Chili. Dans ces onditions nouvelles, l'armée péruvienne se trouvait massée une distance considérable de la capitale. L'escadre chilienne ouvait donc, en bloquant le Callao, empêcher la sortie du *uascar* et immobiliser dans ce port, par la menace d'un ébarquement, une partie des troupes et de l'artillerie néces- ires à la défense de Lima. A l'aide de transports, il était ossible de jeter à Chorillos, peu éloigné de la capitale, dix douze mille hommes et d'attaquer Lima à revers. Si l'on éussissait, la guerre était terminée; mais, si l'on échouait, 'était un désastre. Les résolutions désespérées s'imposent ux situations compromises : le Chili n'en était pas là. La ortune se dessinait en sa faveur; maître de la mer, il blo- uait les ports de ses ennemis, empêchait leur ravitaillement, uinait leur commerce. L'argent manquait au Pérou et à la olivie; de nos jours, la guerre en exige beaucoup; le patrio- isme et l'ardeur ne le remplacent pas.

Le cabinet de Valparaiso sut résister à la pression de l'opi- ion publique. Plus politique et plus sage que les masses, ntraînées par leur impatience et toujours prêtes à risquer ne partie décisive, il écarta ce projet séduisant et dangereux t s'attacha surtout à renforcer le blocus d'Iquiqui. Il comp- ait sur le temps, le manque d'argent et l'épuisement de ses dversaires, pour les amener à composition. La situation de armée péruvienne et bolivienne ne laissait pas que d'être ritique. Trop éloignée de Lima pour la couvrir, elle l'était rop aussi d'Iquiqui pour lui venir en aide. Campée aux envi- ons de Tacna, elle n'y pouvait rester plus longtemps; force tait de prendre un parti : ou remonter dans le nord et se approcher de Lima, ou s'avancer dans le sud vers Iquiqui. ans le premier cas, on abandonnait tout le littoral bolivien; ans le second, on s'exposait au débarquement d'un corps 'armée chilien coupant les communications avec le Pérou t la Bolivie, forçant les armées alliées à se concentrer sur quiqui, déjà bloqué par mer et n'offrant que de faibles essources comme vivres et munitions. C'est à ce dernier arti que l'on s'arrêta. L'influence de la Bolivie prévalut. Ses énéraux insistèrent sur ce fait qu'Iquiqui tenait bon, qu'une concentration sous ses murs menaçait la partie nord du Chili et permettrait à un moment donné de prendre l'offensive et d'envahir le territoire ennemi, enfin qu'en se portant sur Lima on abandonnait d'un seul coup Iquiqui, tout le littoral bolivien, et on découvrait la route de la Paz, capitale de la Bolivie. Rien n'indiquait, ajoutaient-ils, que le gouvernement chilien méditât un coup de main sur Lima, en mesure d'ailleurs de résister et sous les murs de laquelle un échec, probable, aurait les conséquences les plus graves pour le Chili. La marche dans le sud fut décidée.

Cette résolution répondait aux manifestations de l'opinion publique du Pérou. Au premier moment de consternation causé par la perte de l'*Independencia* avait succédé une surexcitation violente. On s'irritait de l'inaction de l'armée, on lui reprochait de ne pas porter la guerre sur le territoire chilien. A Lima comme au Callao, on ne rêvait plus que revanche de l'échec subi. Une fièvre d'un nouveau genre s'était emparée de la population. Pour débloquer Iquiqui, pour protéger le Callao, pour détruire l'escadre ennemie, on comptait surtout sur les torpilles. A Lima, plusieurs compagnies s'étaient formées pour construire et utiliser ces engins de destruction. Au Callao, bon nombre d'inventeurs et d'aventuriers assiégeaient le gouvernement de propositions. Un riche négociant prenait l'initiative; il offrait une prime de 250 000 francs à celui qui coulerait bas un des cuirassés chiliens, et 125 000 francs par corvette. En vue de Pisagua, l'escadre chilienne capturait un bateau torpilleur monté par quatre hommes et pourvu de torpilles contenant chacune cent livres de dynamite. A Iquiqui, deux Américains passaient un contrat avec les autorités péruviennes, et, le 30 juillet dernier, une tentative devait être faite contre le cuirassé chilien *Blanco Encasada*.

Chaque matin, l'escadre chilienne qui bloquait le port revenait prendre position en rade après avoir croisé au large dans la nuit. Tout fut préparé en conséquence, mais évidemment le secret avait été mal gardé. Dans les deux jours qui précédaient la date indiquée, la population de la ville, épouvantée à l'idée du bombardement auquel l'exposait, en cas d'insuccès, la tentative projetée, émigrait; les routes qui mènent de la ville dans les pampas étaient encombrées de fuyards emportant ce qu'ils possédaient de plus précieux. Le 30 juillet au matin, l'escadre de blocus fit son apparition, mais sans revenir à son mouillage habituel. L'amiral chilien, bien renseigné par ses espions, avait évité le danger et gagnait la haute mer. Le blocus d'Iquiqui était levé, mais les manœuvres habiles de la flotte chilienne devaient aboutir à un des plus terribles combats qui aient ensanglanté les eaux du Pacifique.

Tout en résistant à la pression de l'opinion publique, qui réclamait un coup de main hardi contre Lima, le gouvernement chilien ne perdait pas de vue son objectif. Iquiqui était pour lui la clef de la situation; la partie qu'il se refusait à risquer au nord, il était prêt à la jouer sous les murs de cette ville. Il n'ignorait pas la résolution prise par les généraux péruviens et boliviens de se porter au secours d'Iquiqui; cette marche dans le sud favorisait ses projets, et on prépa-

rait dans les ports chiliens le matériel naval destiné à opérer un débarquement en vue de couper les communications des armées alliées, de les acculer sous les murs d'Iquiqui et de les attaquer à revers pendant qu'un corps d'armée parti d'Antofagasta les menacerait de front. Si ce plan réussissait, on s'emparait d'Iquiqui et l'on pouvait, à la tête d'une armée victorieuse, soutenue par une forte escadre, remonter la côte en menaçant à la fois la Paz et Lima. Mais, pour effectuer le débarquement projeté, il importait d'être à l'abri d'une surprise par mer. Les bâtiments de transport étaient hors d'état de résister au *Huascar,* dont la dernière campagne avait semé l'alarme sur les côtes; son apparition inattendue au milieu de la flottille pouvait entraîner un désastre. La marche inégale des transports, leur nombre en rendaient l'escorte et la protection difficiles. Il importait donc avant tout de se garder de ce danger.

Rentré au Callao, le *Huascar* avait renouvelé ses approvisionnements, ses munitions, et réparé ses légères avaries; sous le commandement de l'amiral Grau, escorté de l'*Union,* corvette à marche rapide, il reprenait la mer au milieu de septembre. Ainsi que nous l'avons dit, l'escadre chilienne avait tout à coup levé le blocus d'Iquiqui et gagné le large. L'amiral Rivero avait habilement combiné ses opérations. Bien renseigné par ses éclaireurs, il surveillait à distance les mouvements de son redoutable adversaire.

Le 8 octobre au matin, le *Huascar* se trouvait à la hauteur de Mejillones de Bolivia, lorsqu'on signala à l'amiral Grau un cuirassé chilien, *Blanco Encalada,* et deux corvettes sur l'arrière; peu après, on relevait sur l'avant un autre navire cuirassé chilien, *Lord Cochrane,* qui barrait la route dans le sud. L'amiral Grau était cerné par les forces ennemies et mis en demeure d'accepter le combat.

Sa situation était des plus critiques; mais le commandant du *Huascar* n'était pas homme à désespérer de la fortune. Son équipage, composé de matelots intrépides, avait en lui une confiance absolue; il le savait, et, tout en hâtant les préparatifs de la lutte, il donna ordre à l'*Union* de gagner le large. La corvette ne pouvait tenir devant l'artillerie formidable des cuirassés chiliens et sa marche supérieure lui permettait encore de se mettre à l'abri. Serrant ensuite la côte de près et forçant de vapeur, le *Huascar* se dirigea sur le *Lord Cochrane* et engagea le feu à trois mille mètres de distance. Le *Blanco Encalada* se trouvait à une heure de marche en arrière. L'amiral Grau laissa porter sur le *Cochrane,* puis, par une manœuvre hardie, lança son navire à toute vitesse sur le cuirassé chilien pour le couler bas à l'aide de son éperon. Grâce à sa double hélice, le *Cochrane* évita le choc et les deux navires glissèrent l'un près de l'autre à quelques mètres de distance en échangeant de terribles bordées. Revenant sur ses pas, le *Huascar* s'acharna sur son adversaire, espérant le mettre hors de combat avant l'arrivée du *Blanco Encalada.* En moins d'une heure, le *Huascar* fit vingt-cinq décharges de ses pièces de 300 sur le *Cochrane,* qui ripostait avec énergie. A onze heures, le *Blanco Encalada* entrait en ligne et ouvrait le feu contre le *Huascar.*

Sur son avant l'artillerie n'avait pas de prise; l'arrière était sa partie vulnérable : l'amiral chilien concentra sur ce point le tir de ses pièces de 300 et réussit à démolir son gouvernail. Vainement l'équipage du *Huascar* essaya de le réparer. Les matelots chiliens, postés dans les hunes, balayaient le pont du *Huascar* par des décharges incessantes de mousqueterie. Le monitor péruvien ne gouvernait plus, mais à toutes les sommations de se rendre et d'amener son pavillon il répondait par le feu de sa tourelle blindée. Sur l'ordre de l'amiral chilien, les deux navires dirigèrent simultanément leur tir sur la tour du commandant. Un obus finit par la transpercer et l'amiral Grau tomba mortellement blessé. Pendant qu'on le transportait dans l'entrepont, un boulet pénétra par l'arrière, balayant le navire dans toute sa longueur, tuant l'amiral et ceux qui l'entouraient.

Le capitaine Elias Aguirre prit alors le commandement. Toute résistance semblait inutile, mais les hommes et les officiers étaient résolus à mourir plutôt que de se rendre. Le nouveau commandant s'établit dans la tour blindée, au centre même de l'artillerie. Acharnés à la lutte, les bâtiments échangeaient leurs coups à une distance de trois cents mètres. Le *Blanco Encalada* réussit même à s'approcher jusqu'à dix mètres pendant qu'on rechargeait à l'intérieur une des pièces du *Huascar.* Dans cette embrasure béante il déchargea un obus de trois cents livres qui éclata dans la tourelle, tuant Elias Aguirre, les servants de la pièce, et démontant l'un des canons du *Huascar.* Il n'en restait plus qu'un seul en état de service. Le capitaine de pavillon, Carbajal, prit à son tour le commandement. De nouveaux servants s'enfermèrent avec lui dans la tourelle et continuèrent le feu. Un boulet du *Cochrane,* pénétrant par la brèche ouverte, tua Carbajal et ses servants. Il était environ onze heures et demie, le combat durait depuis plus de deux heures. Le pont du *Huascar* était inondé de sang, la tourelle encombrée de cadavres; les mâts brisés ne permettaient plus d'utiliser les mitrailleuses dans les hunes; mais le *Huascar* tirait toujours de son unique pièce, et le lieutenant Jose Rodriguez dirigeait à son tour la résistance. Une décharge de mousqueterie des hunes du *Cochrane* l'abattit sur le pont.

Le *Huascar,* désemparé, flottait au hasard; les canonniers étaient tués, les matelots qui essayaient de les remplacer étaient exposés sans protection au feu de l'artillerie ennemie, les obus ayant fait éclater la toiture et le blindage de la tourelle. Sur ce pont ensanglanté, incessamment balayé par le feu de douze pièces déchargeant presque à bout portant des boulets de trois cents livres, il n'était plus possible de tenir. Néanmoins le lieutenant Enrique Palacios prenait le commandement de cette épave. L'amiral chilien avait fait cesser le feu, mis des chaloupes à la mer et envoyé des hommes tenter l'abordage; Enrique Palacios et les derniers défenseurs du *Huascar* les reçurent à coups de hache et de revolver et les rejetèrent à la mer. C'était le dernier et suprême effort. Une seconde tentative d'abordage réussit. Les Chiliens étaient maîtres du *Huascar* et amenaient bas le pavillon péruvien.

De l'équipage du *Huascar,* composé de 216 hommes, 130 étaient morts; 86 survivaient seuls, dont la plupart dangereusement blessés. Des vingt-quatre officiers, les cinq plus

evés en grade étaient tués, sept autres se mouraient. Le *uascar* fut dirigé sur Mejillones. L'*Union* avait réussi à échapper, bien que serrée de près par les corvettes chinnes, et à gagner le port du Callao.

Pendant ce combat, engagé, ainsi que nous l'avons dit, en e de Mejillones, le télégraphe entre cette ville et Antofagasta formait les autorités chiliennes des péripéties de la lutte. résultat fut accueilli par une explosion de joie, et la nouelle communiquée immédiatement à toutes les villes du hili, où elle provoqua un enthousiasme indescriptible. Les inqueurs rendirent aux vaincus l'hommage dû à leur vailnce; dans son rapport officiel, l'amiral chilien parla en rmes émus de l'intrépidité et du courage de l'amiral Grau, l'il appela lui-même un grand homme de mer.

Avec l'amiral Grau disparaissait en effet le plus habile et plus hardi des officiers du Pérou. Ses compatriotes ne s'y ompèrent pas; le sénat péruvien vota, aux acclamations ubliques, la résolution suivante : « A l'appel, à bord de la otte nationale, le nom de Michel Grau, en sa qualité de vicemiral, sera prononcé; l'officier le plus élevé en grade réondra : Présent au séjour des héros. »

A Lima, une souscription publique fut immédiatement uverte pour l'achat d'un navire cuirassé destiné à remlacer le *Huascar*. En quelques jours on réunissait cent mille vres sterling (2 500 000 fr.), et les femmes de Lima se déouillaient de leurs bijoux et de leurs diamants pour en faire on à l'État. Un commissaire spécial partait pour l'Europe, hargé de la négociation d'un emprunt et de l'achat de naires et de munitions de guerre. Le Pérou était résolu à coninuer la lutte. Le général Mendiburu donnait sa démission e ministre de la guerre et était remplacé par le général de la otera, partisan déclaré de la guerre à outrance. A Arica, econd port du Pérou, ce qui dominait surtout, c'était l'exasération. On savait que l'amiral Montero s'était opposé à la ernière campagne du *Huascar* et que l'avis du Président rado l'avait emporté; on redoutait un mouvement popuaire contre ce dernier et le massacre des prisonniers chiliens étenus dans le port.

La prise du *Huascar* permettait au gouvernement chilien le mettre à exécution le plan d'attaque que nous avons indiqué. Un corps expéditionnaire de 12,000 hommes débarquait Pisagua, au nord d'Iquiqui, coupant ainsi les communicaions entre le gros de l'armée alliée et les détachements qui ccupaient Iquiqui. Cette manœuvre n'était pas sans danger. a résistance d'Iquiqui pouvait donner le temps aux alliés de rendre entre deux feux le corps de débarquement; mais le hili comptait, non sans raison, sur le désarroi causé par a capture du *Huascar* et sur l'appui de sa flotte victorieuse. Pisagua fut occupé de haute lutte; ses défenseurs se replièrent sur Iquiqui; l'armée chilienne les suivit, attaqua ivement ces contingents ébranlés, les mit en pleine déroute et s'empara d'Iquiqui. Les dernières dépêches nous pprennent que la flotte chilienne a mis le blocus devant Arica et que l'armée chilienne a complètement battu, à Tarapa, les armées alliées du Pérou et de la Bolivie.

Les prévisions que nous exposions en mai dernier se réalisent. Le Chili l'emporte. Il a pour lui ses succès passés, ses victoires présentes, une incontestable supériorité financière sur ses rivaux à demi ruinés, sans argent à l'intérieur, sans crédit en Europe. Le seul point noir est la jalousie qu'inspire dans l'Amérique méridionale sa grandeur croissante. Si sa diplomatie est habile et prudente, si elle réussit à conjurer le mauvais vouloir de la république Argentine, nul doute que la guerre ne se termine bientôt à son avantage. Le courage déployé par le Pérou, l'héroïsme de ses marins, l'énergie de sa population et de son gouvernement lui méritent la sympathie de tous, le respect de ses adversaires et les conditions d'une paix honorable et durable.

C. DE VARIGNY.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. MARIETTE

Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte (1).

II. *Moyen Empire.* — Le nom de Moyen Empire est donné à la période qui s'étend du commencement de la XIe dynastie à la fin de la XVIIe. Le Moyen Empire est illustré par la dynastie glorieuse des Amenemha et des Ousertasen. La grande invasion des Pasteurs y a sa place. C'est sous le dernier de ces rois pasteurs que Joseph devient ministre et gouverne l'Égypte.

Nous n'avons à retenir ici du Moyen Empire que le commencement et la fin. Au commencement appartient un groupe de rois que nous connaissons sous le nom de *groupe des Entef*. La fin est occupée par les conquérants sauvages qu'on appelle des *Pasteurs* ou des *Hycsos*.

Ces deux grandes époques nous serviront à diviser en deux parties principales notre programme des fouilles du Moyen Empire.

Groupe des Entef. En étudiant Thèbes et quelques autres localités de la haute Égypte, on se trouve en présence d'un certain nombre de monuments de même facture, de même style, tous contemporains de rois qui s'appellent *Mentouhotep, Ameni*, bien plus souvent *Entef*.

La place que ce groupe de rois occupe dans la série des dynasties est facile à déterminer. En effet, une stèle du musée de Leyde, signalée pour la première fois par M. de Rougé, nous donne la biographie d'un personnage qui naquit sous un roi entef et qui mourut sous un roi amenemha. Or, si Manéthon ne nomme aucun roi de la XIe dynastie, il nomme les rois de la XIIe assez clairement pour que nous reconnaissions en eux les Amenemha des monuments. Le point de soudure des deux dynasties est donc certain, et

(1) Suite et fin. Voy. le numéro précédent.

puisque les Amenemha sont de la XIIe dynastie, les Ameni, les Mentouhotep, les Entef, qui sont leurs prédécesseurs immédiats, représenteront sans réplique la XIe.

Mais si nous savons où se place la XIe dynastie et où elle finit, nous ne savons pas où elle commence. Manéthon donne quarante-trois ans de durée à la XIe dynastie; nous avons cependant trouvé à Drah-Abou'l-Neggah une stèle qui nous prouve qu'un des Entef a régné à lui seul au moins cinquante ans. Le chiffre de Manéthon est donc altéré, et la question de savoir à quelle époque a commencé la XIe dynastie reste par conséquent entière.

Trouvons-nous dans les ressources dont nous disposons jusqu'à présent le moyen de faire face à cette difficulté?

On remarquera que, selon la salle des Ancêtres, les Entef ont eu pour prédécesseurs, non des rois comme eux, mais un *erpa* (simple noble) et un *hor* (roi partiel). On remarquera encore que quand la VIe dynastie s'éteint et que l'Égypte semble renaître avec la XIe, tout a changé. Les noms propres des particuliers sont pour la plupart nouveaux et inconnus. Le style de la sculpture s'est transformé. La langue n'a plus la même allure. Les stèles sont rédigées et disposées dans un autre esprit. On élève d'autres autels à d'autres dieux. Nous assistons à une renaissance due à des hommes nouveaux, qui semblent répudier plus ou moins les anciennes traditions. Il y a quelques nègres parmi les momies. Les morts sont couchés dans un cercueil formé d'un seul tronc d'arbre évidé, et cet arbre, dit-on, ne croît plus qu'au Soudan. On remarquera enfin que la XIe dynastie est partielle, c'est-à-dire qu'elle n'a pas régné dans le nord au delà d'Abydos.

Une sorte de clarté semble donc commencer à luire. Puisqu'il y a dans Manéthon une dynastie (la XIe) qui est partielle, pourquoi n'admettrait-on pas que d'autres dynasties des mêmes listes l'ont été comme elle? Nous en revenons ainsi à l'immense hiatus que nous signalions tout à l'heure. Les VIIe, VIIIe, IXe, X^e dynasties, dont pas un monument n'est venu jusqu'à nous, peuvent être partielles comme la XIe. Dès lors nous ne violons pas les règles d'une saine critique en supposant que la XIe dynastie gouvernait à Thèbes, dans le même temps qu'à Héracléopolis régnaient la IXe et la Xe, et que la VIIe et la VIIIe occupaient Memphis. Nous savons où finit la XIe dynastie, mais nous ne savons pas et nous cherchons à savoir où elle commence. Elle commence quelque part dans le sud avec les *erpa* et les *hor* de la salle des Ancêtres. Des événements jusqu'ici inconnus, et qui se rapportent peut-être aux bouleversements qui mirent fin à la VIe dynastie, avaient forcé un *erpa* et un *hor* à s'expatrier, exemple que devaient suivre plus tard les soldats de Psammitichus. A une époque indéterminée, que la stèle des cinquante ans nous autorise à placer bien au delà des quarante-trois années de Manéthon, ces *erpa* et ces *hor* reviennent du sud, rapportant avec eux une civilisation dégénérée et construisant à Thèbes les monuments bizarres qui nous étonnent.

Voilà, dans ses lignes générales, le tableau que nous présente le commencement du Moyen Empire.

Quant aux fouilles, on voit par ce qui précède que nous n'avons pas d'hésitation à avoir sur la direction à leur donner. L'aire géographique qu'embrasse la XIe dynastie doit être attentivement étudiée. On surveillera à Abydos, à Drah-Abou'l-Neggah, les travaux qui s'y feront; on recueillera les indices, on notera les noms de rois. Il existe, dit-on, aux environs de Gebel-Silsileh un vallon situé en plein désert où les rochers conservent les noms, gravés par des voyageurs anciens, de presque tous les rois de la XIe dynastie; dans le langage du pays, ce vallon s'appelle le *Repos du Chasseur*; c'est là qu'il faudrait aussi chercher. On tâchera également de voir si les monuments que nous rencontrerons çà et là s'arrangent du raccourcissement des cinq dynasties de Manéthon. L'hypothèse, en somme, est hardie, puisqu'aux cinq dynasties de Manéthon nous voulons substituer une seule dynastie, flanquée de plusieurs autres, ses contemporaines; mais que nous diront de tout cet ensemble les monuments auxquels, en définitive, appartiendra toujours le dernier mot de la question?

Je n'ajouterai qu'un mot.

Nous verrons tout à l'heure que, sous la XVIIe dynastie, à la fin de l'occupation des Hycsos, une période toute semblable à la période des Entef se présente. Ce sera la même renaissance, le même art, les mêmes noms propres, les mêmes stèles, les mêmes cercueils taillés dans un tronc d'arbre évidé. A ce moment, l'Égypte se soulève contre des oppresseurs détestés et les chasse. Pourquoi n'en serait-il pas de même avec la XIe dynastie? Pourquoi ces *hor* et ces *erpa* ne seraient-ils pas les rois légitimes expulsés du pays à la suite d'une invasion étrangère? A quelques siècles de distance, les mêmes causes auront produit les mêmes effets. L'Égypte, plus ou moins longtemps après la VIe dynastie, avait été une première fois conquise, et le réveil national a lieu sous la XIe. Une autre invasion, commencée sous la XIIIe dynastie, se terminera dans les mêmes circonstances, et les rois légitimes, qui avaient fui devant les Pasteurs, rapporteront de la même contrée du Soudan la même civilisation, le même art, les signes d'une même décadence. Quand on étudie bien Manéthon, on semble deviner à travers les lignes confuses de sa narration comme les traces de deux invasions de Pasteurs. Qui sait si ces invasions ne sont pas celles dont le souvenir vit encore sur les monuments de la XIe et de la XVIIe dynastie? Qui sait si les fouilles ne donneront pas tort à notre nouvel arrangement des dynasties placées entre la VIe et la XIe? Qui sait enfin s'il n'y avait pas déjà des Pasteurs en Égypte sous les Entef, et si la XIIe dynastie, toute glorieuse qu'elle ait été, n'a pu occuper Memphis parce que quelque branche des Pasteurs y régnait?

Ce ne sont donc pas, comme on le voit, les sujets d'études qui nous manquent. Raison de plus pour être attentif aux fouilles et les bien ordonner.

Des Pasteurs. — On sait ce que furent les Pasteurs, d'après Manéthon. Vers le milieu du Moyen Empire, l'Égypte se trouvait dans une de ces périodes de calme où un pays n'a qu'à suivre paisiblement et sans secousse la route unie que la sagesse de ses rois a tracée devant lui. Tout à coup un choc

épouvantable a lieu. « Il nous vint autrefois, dit Manéthon, un roi nommé *Timaos,* au temps duquel Dieu, je ne sais pour quel motif, étant plus irrité contre nous, des gens de race ignoble, venus des contrées de l'orient, se jetèrent à l'improviste sur ce pays et le subjuguèrent facilement et sans combat. Après la soumission de ses princes, ils brûlèrent avec cruauté les villes et renversèrent les temples des dieux. De plus, ils se conduisirent de la manière la plus barbare envers les habitants du pays, faisant périr les uns, emmenant en captivité les femmes et les enfants des autres. » — « Leur peuple entier, ajoute Manéthon, fut appelé *Hycsos,* c'est-à-dire rois pasteurs. Car *Hyk,* dans la langue sacrée, signifie *roi,* et *sos,* selon le dialecte vulgaire, *pasteur* ou *pasteurs* (ποιμένες). De là le mot composé *Hycsos.* Il en est qui prétendent que c'étaient des Arabes. »

Les renseignements qui suivent ne sont pas moins précieux. A peine installés, les Hycsos se choisirent pour roi un des leurs nommé *Salatis.* Salatis s'établit à Memphis, sépara ainsi la haute et la basse Égypte, leva des impôts, fortifia les villes partout où il le crut convenable, et surtout porta son attention sur la frontière orientale du Delta qu'il voulait prémunir contre une invasion des Assyriens « alors tout-puissants ». Avaris était une ancienne ville située sur la branche Bubastite du Nil; il l'entoura de murs et y installa une garnison de 240 000 soldats. Après dix-neuf ans de règne, Salatis mourut. Il eut pour successeurs *Beon, Apakhnas, Apophis, Assès,* qui tous, dit Manéthon, « s'appliquaient à faire une guerre perpétuelle, désirant arracher jusqu'à la racine de l'Égypte ».

« Environ cinq cent onze ans » s'écoulèrent ainsi. Pendant ce temps, les rois légitimes, relégués dans la haute Égypte, ne restaient pas inactifs, et la résistance s'organisait. Un roi que Josèphe, d'après Manéthon, nomme *Alisphragmuthosis,* fils de *Thummosis,* et qu'un peu plus loin Manéthon lui-même appelle *Tethmosis,* vint avec une armée de 480 000 hommes faire le siège d'Avaris où les Pasteurs s'étaient enfermés. Les Pasteurs vaincus passèrent l'isthme, et se réfugièrent dans le pays « qui est aujourd'hui la Judée », dit Josèphe, où ils fondèrent Jérusalem.

Tels auraient été les Hycsos. « Le souvenir de leurs cruautés, dit M. Maspéro, resta longtemps vivant dans la mémoire des Égyptiens et excitait encore, à vingt siècles de distance, le ressentiment de l'historien Manéthon. La haine populaire les chargea d'épithètes ignominieuses et les traita de maudits, de pestiférés, de lépreux. »

Maintenant, que faut-il croire de ces récits? Il y a vingt ans, une période sans monuments, sans gloire, sans civilisation, sans art, qu'on appelait la période des Hycsos ou des Pasteurs, se dressait comme une sorte de muraille infranchissable en travers de l'histoire d'Égypte. Avons-nous réellement à compter avec cet obstacle?

Avant de montrer pour quelle part nos nouvelles fouilles doivent intervenir dans la question des Hycsos, je résumerai en quelques lignes les résultats que nos anciennes fouilles nous ont déjà fait obtenir. Ces résultats sont les suivants :

1° On n'a pas oublié l'émotion produite par la mise au jour des étranges figures que les fouilles de Tanis nous ont mises entre les mains. Ces gros sphinx à face humaine et à crinière de lion, ces yeux bridés, ces pommettes saillantes, ce nez écrasé, cette bouche dédaigneuse et pendante, cette barbe longue et touffue, n'avaient rien d'égyptien. Les sphinx portent sur l'épaule droite une légende hiéroglyphique où il n'est pas difficile de lire les cartouches d'un roi *Apépi.* Cet Apépi n'est-il pas l'Apophis de Manéthon? Apophis n'est-il pas, selon l'Africain, le dernier roi de la famille des Pasteurs, en même temps que le roi dont Joseph aurait été le ministre? En d'autres termes, les sphinx de Tanis ne seraient-ils pas des monuments hycsos?

J'ai à peine besoin d'indiquer la conclusion en présence de laquelle la découverte des monuments hycsos nous amène. Il se peut bien que des étrangers, des Asiatiques, des gens « de race ignoble », aient conquis l'Égypte, et, à leur arrivée, aient mis le pays à feu et à sang. Mais il vint un temps où une transformation s'opéra. Ce que les sphinx prouvent en effet, c'est que, si barbares qu'ils aient pu être au moment terrible de l'invasion, les Pasteurs avaient fini par s'adoucir et adopter l'écriture, la religion, les arts, la civilisation du pays conquis. Leurs rois n'avaient-ils pas le double cartouche, leur nom d'enseigne, tout comme s'ils avaient été des rois égyptiens? A la vérité, ils adoraient Soutekh, leur dieu national; mais en même temps ne se servaient-ils pas du nom de Ra pour composer leur cartouche-prénom, et du nom d'Horus pour composer leur nom d'enseigne?

2° Un argument de même valeur est tiré des huit noms de rois pasteurs que les listes de l'historien Josèphe, d'Eusèbe et de l'Africain nous font connaître. Sur ces huit noms, il en est cinq, en effet, qui sont égyptiens.

Le *Beon* de Josèphe, de l'Africain, d'Eusèbe, se retrouve en effet dans *Abana,* nom porté précisément pendant l'occupation des Pasteurs par le père d'Ahmès, chef des nautoniers.

Staan de l'Africain est le *Set-aa* (le grand *Set*) de la stèle de l'an 400.

Apophis (Papi, Apépi) est trop connu pour que nous insistions sur la forme tout égyptienne de ce nom.

Ianias peut se retrouver dans le nom propre *Ani,* fréquemment porté par des personnages qui vivaient sous l'Ancien et le Moyen Empire.

Enfin *Assis* ne rappelle-t-il pas l'*Assa* des stèles d'Abydos et de Saqqarah, et le roi de même nom qui figure au côté gauche de la salle des Ancêtres?

Cette fois encore, le doute n'est donc pas possible. Les vainqueurs avaient fini par si bien adopter les mœurs et la civilisation des vaincus, qu'il vint un moment où ils donnèrent à leurs rois des noms égyptiens; et puisque ces rois figurent dans les listes du plus autorisé des abréviateurs de Manéthon comme appartenant à la XVIIe dynastie, on peut croire que la transformation correspond aux dernières années de l'occupation par des Hycsos du territoire égyptien.

3° Jusqu'ici tout paraît bien clair, et les faits s'agencent avec une exactitude qu'*à priori* il semble impossible de contester. Conformément au récit de Manéthon, les Hycsos n'au-

raient été tout d'abord qu'une horde envahissante de pillards, et c'est plus tard seulement que l'Égypte se serait vengée en absorbant ceux qui l'avaient voulu détruire.

Gardons-nous cependant d'admettre comme définitive cette façon d'envisager dans ses lignes générales l'histoire des Hycsos.

Vers la fin de leur séjour en Égypte, les Hycsos sont bien les convertis qui élisent pour rois l'Apophis, l'Assès, le Béon des traditions égyptiennes. Mais, chose remarquable, sous la XIIIe dynastie et tout au commencement de l'occupation étrangère, c'est-à-dire aussi près que possible de l'invasion, le même phénomène se présente.

Nous avons trouvé dans les ruines de Tanis deux beaux colosses de granit gris qui représentent un roi assis dans la pose traditionnelle. Il n'y a pas à se méprendre au style de ces colosses : sculpture, gravure, maigreur de la taille, longueur exagérée des jambes, proportions générales des membres, tout y rappelle la XIIIe dynastie et d'autres colosses des Sebekhotep et des Nofréhotep découverts tout à côté. Mais, cette fois, ce ne sont plus des Sebekhotep et des Nofréhotep que nous avons sous les yeux. Le roi que les deux colosses représentent s'appelle de son prénom *Ra-smenkh-ka* et de son nom, d'après la lecture récemment proposée par M. Brugsch pour le caractère qui en forme l'élément principal, *Mer-schos-ou*, ou *Mer-schos*, c'est-à-dire le *chef* des *Schos*. Or, qui ne voit que nous avons ici l'équivalent du fameux nom des Hycsos? Si, en effet, Manéthon ne nous trompe pas, si *Schos* signifie *Pasteurs* et Hycsos *roi des Pasteurs*, *Mer-schos* ne peut, à son tour, avoir d'autre sens que celui de *chef des Pasteurs*. Voilà donc un autre roi des Hycsos qui, si haut que nous puissions monter, non seulement emploie l'écriture hiéroglyphique, non seulement adore les dieux égyptiens, mais se sert de son titre même de chef des Pasteurs pour composer son cartouche-nom. La conclusion à tirer de l'ensemble de ces faits est trop claire pour que nous ayons besoin d'y insister. Il y eut peut-être des Hycsos pillards, qui portèrent la main sur les sanctuaires égyptiens et les profanèrent; mais ce ne fut ni au commencement ni à la fin de la conquête. Le récit de Manéthon est par conséquent à modifier.

4° Il est si bien à modifier qu'il ne serait pas difficile de prouver qu'en aucun temps les Hycsos n'ont été les sauvages envahisseurs que Manéthon nous dépeint. En effet, les Pasteurs n'ont pas détruit les villes, renversé les monuments, etc. Les preuves abondent. Les statues des rois de la XIIe et de la XIIIe dynastie qui ont été trouvées à Tanis (une des villes qui ont été le plus longtemps en la possession des Hycsos) n'ont pas été touchées par ces étrangers; bien mieux, ces étrangers les ont ornées de leurs propres légendes en hiéroglyphes. Si le temple de Tanis a été mutilé et renversé, c'est après l'expulsion des Pasteurs qui l'avaient laissé intact et par les successeurs d'Amosis. Cette même remarque s'applique à l'obélisque encore debout d'Héliopolis, qui est de la XIIe dynastie, aux innombrables *mastabas* de l'Ancien Empire qui seraient intacts aujourd'hui si les chercheurs de trésors et les fouilleurs n'y avaient laissé leur marque, aux tombeaux de Beni-Hassan (XIIe dynastie), de Siout (XIIIe), d'Abydos (XIIe et XIIIe), de Drah-Abou'l-Neggah (XIIe), et à tant d'autres lieux que les Pasteurs ont respectés. Deux petits obélisques de la XIe dynastie, placés bien en évidence à Drah-Abou'l-Neggah, devant la porte d'une tombe, ne sont-ils pas restés à leur place antique jusqu'à ce jour? Les temples conservés sont à la vérité plus rares, et on pourrait objecter que, si la fureur des Hycsos s'est arrêtée devant les tombeaux, elle s'est épuisée sur les temples. Mais est-ce que le temple d'Armachis, à Gyzeh, est détruit? Est-ce que le temple de Tanis, dont nous venons de parler, n'a pas été renversé par des mains égyptiennes et précisément le jour où les Pasteurs l'ont abandonné? Est-ce qu'à Deir-el-Bahari n'existe pas un petit temple de la XIe dynastie qui, il y a quelques années, montrait encore aux voyageurs ses colonnes de grès sexagonales? On fait donc injustement peser sur « les gens de race ignoble » de Manéthon les accusations dont on les charge. Nous ne saurions rien de l'Ancien Empire et des premières dynasties qui l'ont immédiatement suivi, si les Hycsos n'avaient marqué leur passage en Égypte que par des ruines.

5° « Environ cinq cent onze ans s'écoulèrent ainsi, avons-nous dit plus haut. Pendant ce temps, les rois légitimes, relégués dans la haute Égypte, ne restaient pas inactifs, et la résistance s'organisait. »

Les souvenirs des rois légitimes qui prirent part à cette résistance ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le penser.

Une première trace se rencontre dans le tombeau du chef des nautoniers, Ahmès, fils d'Abana. Le récit biographique que ce tombeau conserve est célèbre dans la science par le beau travail que lui a consacré M. de Rougé. Ahmès raconte que son père avait servi sous le roi *Ra-skenen*, que lui-même lui succéda dans le commandement d'un navire sous le roi Amosis (XVIIIe dynastie); qu'il prit part, sous ce même prince, au siège d'Avaris, à la prise d'une autre ville des Pasteurs qu'il nomme *Scharuhana*, aux combats qui se livrèrent sous les murs de la ville de *Takimi* et sur les eaux du lac *Pat'etku;* qu'il suivit le roi dans ses campagnes en Asie contre les Syriens, dans la contrée de *Khent-hannefer*, contre les montagnards de Nubie; que, sous Aménophis Ier et Thoutmès Ier, il guerroya au nord et au sud de l'Égypte. Dans le récit de l'expédition d'Avaris, les ennemis qu'Ahmès eut à combattre sont ceux que nous connaissons sous le nom de *Menti-Patti;* mais on ne peut mettre en doute qu'il ne s'agisse des Hycsos de Manéthon.

Avec le papyrus Sullier n° 1, qui date vraisemblablement de la XIXe dynastie, nous nous trouvons de nouveau en présence des Pasteurs. Cette fois il s'agit des débuts de la guerre entreprise par les Égyptiens révoltés contre les envahisseurs du pays. Apophis régnait alors à Avaris avec le titre de roi; un roi égyptien, que les monuments appellent *Ra-skenen*, occupait Thèbes (appelée *No*, « la ville » par excellence) avec le simple titre de régent. Apophis était un adorateur de Soutekh, le Baal sémitique; à Thèbes, les Égyptiens continuaient à rendre leurs hommages au dieu Ammon. Une contestation survient. Apophis veut imposer le culte de son dieu à Ra-skenen, qui refuse. Ici le papyrus tourne court; mais

on doit croire que si ce précieux document avait été écrit en entier, nous y aurions trouvé les premiers récits de la guerre de l'indépendance.

Une grande inscription de Karnak, en partie traduite par M. Chabas, nous livre une dernière allusion aux Pasteurs. Le document est du temps de Ménephtah (XIXe dynastie). Il s'agit d'une bataille qui se termine par la déroute complète des ennemis. « On n'avait pas vu cela, dit le texte, au temps des rois de la basse Égypte, lorsque ce pays d'Égypte était en (leurs mains) et que le *Fléau* s'y tenait, à l'époque où les rois de la haute Égypte ne pouvaient pas les repousser. »

Quant à nos premières fouilles, si elles ne nous ont rien appris directement de la guerre contre les Hycsos, elles nous ont au moins livré des souvenirs contemporains des rois qui la préparèrent. Des tombes nombreuses de la XVIIe dynastie ont en effet été trouvées à Drah-Abou'l-Neggah, et, comme on le pense bien, l'empressement que nous avons mis à recueillir tous les renseignements qui concernent ces rois et l'état du pays sous leur domination ne s'est jamais ralenti.

6° Je terminerai par une dernière observation cet exposé rapide de l'état de la question des Pasteurs au moment où, il y a quelques mois, nous suspendions nos premières fouilles.

On voit par tout ce qui précède que, pour un temps plus ou moins long, des rois de sang égyptien ont gardé à Thèbes et dans la haute Égypte le dépôt des traditions nationales. La présence de ces rois à Thèbes donne lieu à un curieux problème dont il serait bien intéressant d'avoir la solution. Chose inexplicable, entre les sépultures de ce temps (XVIIe dynastie) et les sépultures de la XIe (groupe des Entef), on ne trouve aucune différence, absolument comme si la période des Amenemha et la période des Sebekhotep, sans parler des dynasties contemporaines des premiers Hycsos, n'existaient pas. Des deux côtés, ce sont les mêmes caisses de momies taillées dans un tronc d'arbre et décorées de peintures simulant les grandes ailes que la déesse Isis étend sur le défunt; ce sont les mêmes momies grossières, la même profusion de meubles, d'ustensiles, de vases, de pains, de fruits, déposés le jour des funérailles à côté du mort; ce sont les mêmes formules de prières, les mêmes noms propres. Il y a là une difficulté, mais comment la résoudre? Nous serions-nous trompés? faut-il bouleverser tous les arrangements reçus jusqu'ici? devons-nous accepter la XIe dynastie et la XVIIe comme une même famille royale, dont l'une serait la continuation de l'autre? Mais alors que ferons-nous de la stèle de Leyde? Évidemment, nous sommes là dans une impasse dont, jusqu'à présent, nous ne voyons pas le moyen de sortir.

Ainsi se pose en ce moment, et jusqu'à ce que de nouvelles fouilles nous mettent entre les mains des documents nouveaux, la question des Hycsos. En définitive, l'histoire de la célèbre invasion à laquelle ces Asiatiques ont donné leur nom pourrait être résumée ainsi qu'il suit :

La XIIIe dynastie de Manéthon est thébaïne; elle régna, selon Eusèbe, quatre cents cinquante-trois ans. Les traces qu'elle a laissées sont nombreuses, puisque, sans parler des statues de Sân, nous n'avons pas trouvé dans la nécropole d'Abydos moins de deux cents stèles qui s'y rapportent. C'est vers la fin de la XIIIe dynastie que les Hycsos paraissent dans le nord de l'Égypte.

Les Hycsos s'emparent « par force, aisément et sans combat », de la partie du territoire égyptien la plus voisine de leur point d'arrivée. Ils occupent Tanis où un de leurs rois, celui que les inscriptions appellent *Mer-schos-ou* ou *Mer-sos*, fait dresser ses statues. Les Pasteurs sont à ce moment des conquérants, mais non des pillards. Ils ne renversent pas les monuments; au contraire, ils respectent l'écriture, la religion, les arts des vaincus. Le mot *Mer-sos* (le chef des *Sos*) est en effet composé, comme le mot *Hycsos* lui-même (le roi des *Sos*), d'éléments égyptiens; le prénom est emprunté à une des litanies du Soleil.

Combien de temps dura cette première occupation des Hycsos? Nous ne le savons pas. De la discussion des chiffres fournis par les abréviateurs de Manéthon, il semblerait cependant résulter que ce que nous appelons la première occupation des Hycsos pourrait s'étendre de la fin de la XIIIe dynastie à la fin de la XVe.

Quand cette première période des Hycsos finit à Tanis, une autre dynastie, qui serait la XVIe de Manéthon, commence. Si l'on tient beaucoup à voir dans l'histoire des Pasteurs une période pendant laquelle ces Asiatiques auraient été la horde de brigands qui aurait laissé de si poignants souvenirs dans l'histoire égyptienne, c'est ici qu'il faudrait la placer. Mais nous savons déjà que rien dans les monuments ne justifie la sinistre renommée qui s'attache au nom des Hycsos. La XVIIIe dynastie a été une renaissance; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'elle ait bâti sur des ruines. Manéthon a maudit les Hycsos; mais les autres parties de son histoire nous seraient parvenues, que nous trouverions peut-être qu'il a maudit également les Éthiopiens, les Perses, les Maschouasch, les gens venus des îles de la Méditerranée et des côtes de l'Asie Mineure, sans pour cela conclure que ces envahisseurs, à leur arrivée en Égypte, ont tout détruit de fond en comble. Quant aux papyrus, n'est-ce pas l'amour-propre national blessé qui a dicté aux scribes chargés de la rédaction de ces documents les termes injurieux qu'on y trouve? Répétons-le cependant : si l'on veut absolument qu'il y ait eu des Hycsos ayant juré « d'arracher jusqu'à la racine de l'Égypte », c'est seulement dans la deuxième époque de l'occupation de ces Asiatiques qu'on peut les placer. Nous arrivons ainsi à la XVIIe dynastie de Manéthon.

Ici la réaction se dessine. Il y a des Pasteurs dans la basse Égypte; il y a des Égyptiens dans la haute. Cela dure 153 ans selon l'Africain, 106 ans selon Eusèbe. Mais les Pasteurs de la basse Égypte ne sont plus ce qu'ont été les Pasteurs de la dynastie précédente. Ils sont devenus Égyptiens à leur tour, et comme il arrivera toujours dans la suite, l'Égypte absorbera ses vainqueurs et leur imposera ses coutumes, sa civilisation. Qui sait si, comme les Égyptiens de nos jours qui servent les Turcs, les Béon, les Apophis et les autres ne sont pas des Égyptiens devenus plus ou moins Pasteurs? Quoi qu'il en soit, c'est à ce moment qu'on bâtit à Sân un temple

à Soutekh, où l'influence égyptienne est manifeste, et qu'on décore ce temple de sphinx et de statues couvertes d'inscriptions en hiéroglyphes.

Nous avons donc à distinguer dans l'histoire des Pasteurs trois époques. La première occupe la XIVe et la XVe dynastie, et prend sur la fin de la XIIIe ses 184 années; c'est l'époque de l'invasion pacifique. La deuxième correspond à la XVIe dynastie; à la rigueur, ce pourrait être l'époque des fureurs. Sous la XVIIe enfin, nous trouvons à Sân des Pasteurs devenus Égyptiens (ou des Égyptiens devenus Pasteurs), en même temps qu'à Thèbes des rois égyptiens. Ces deux dynasties vivent d'abord en paix, et les Pasteurs peuvent aller jusqu'à Assouân chercher le granit dans lequel ils taillent leurs statues et leurs sphinx. La brouille survient bientôt, et la guerre de l'indépendance éclate.

Telle est, en définitive, la part de clarté que nos anciennes fouilles ont apportée dans la discussion relative aux Hycsos. Voyons maintenant ce qui reste à faire, et ce que nous avons à attendre des fouilles dont nous traçons le programme.

Ce que nous avons à attendre des fouilles ressort tout naturellement des développements dans lesquels nous venons d'entrer. Il faut que les fouilles nous disent si nos vues sont exactes, si nos trois périodes de l'histoire des Hycsos peuvent être définitivement admises, si des modifications plus ou moins profondes ne doivent pas y être introduites, si enfin il n'y a pas lieu de les rejeter et de commencer à instruire sur de nouveaux frais le procès des Hycsos... *Experto crede.* Les hésitations en pareil cas sont légitimes, et en plus d'une circonstance les fouilles nous ont montré qu'il ne faut qu'une pierre, une simple petite inscription, pour renverser de fond en comble le système en apparence le plus solidement construit.

Il ne nous reste plus qu'à désigner les localités où des ateliers de fouilles devront être installés. Tanis en sera le centre. Là on ne laissera pas une pierre sans la visiter, pas une inscription sans la copier. Il est, dans les environs de Tanis, des localités comme *Tell-Daphané, Tell-Dibgo*, où existent des sépultures qu'il faudra explorer avec soin, ne fût-ce qu'au point de vue de la question de race et des crânes. M. Lepsius pense que les ruines d'Avaris se trouvent à l'endroit voisin de Péluse qu'on appelle aujourd'hui *Tell-el-Her*. C'est là un autre point à vérifier, et il suffit d'un simple éclat de pierre sur lequel serait écrit le nom hiéroglyphique de la capitale des Pasteurs, pour faire de la découverte de ce simple éclat de pierre une conquête de la science. Enfin, toujours en vue des Pasteurs, on visitera tout le Delta oriental, sans parler du Fayoum. Bref, les traces des Pasteurs sont à poursuivre en tous lieux et à signaler partout où on les rencontrera.

Quant aux rois thébains de la XVIIe dynastie, on étudiera à Drah-Abou'l-Neggah le problème qui se rattache à ces souverains partiels, en même temps et sur les mêmes lieux que le problème des Entef de la XIe dynastie.

Ainsi se termine notre étude du Moyen Empire et des deux grandes divisions que nous y avons introduites.

III. *Nouvel Empire.* — Le Nouvel Empire commence quand les Pasteurs, vaincus par Amosis, s'enfuient en Asie. Il finit quand Alexandre s'empare de l'Égypte.

Au Nouvel Empire appartiennent la plupart des monuments qui sont encore debout en Égypte, comme aussi la plupart des monuments que l'on conserve dans les musées.

Nous n'avons qu'un petit nombre d'opérations à faire pour augmenter la somme des connaissances que nous possédons déjà sur le Nouvel Empire. Je signalerai les suivants :

1° Au delà de Ramsès Ier (premier roi de la XIXe dynastie) et jusqu'à Amosis (premier roi de la XVIIIe), il nous manque la plupart des tombes royales de ce temps. Nous connaissons à la Vallée de l'Ouest (Thèbes) la tombe d'Aménophis III, celles d'un ou deux des schismatiques de la XVIIIe dynastie; mais nous n'avons ni Amosis, ni les deux premiers Aménophis, ni Khou-en-Aten, ni les quatre Thoutmès, ni la fameuse Régente. Horus surtout nous manque.

Je crois que pour Amosis et ses successeurs, jusqu'à Aménophis III, il faut chercher en même temps à Drah-Abou'l-Neggah et à la montagne à pic qui termine du côté de l'ouest le grand cirque de Deir-el-Bahari. A la vérité, Drah-Abou'l-Neggah a été déjà bien des fois visité; mais quand on se rappelle que la reine Aah-hotep (contemporaine d'Amosis) a été tout simplement déposée avec tous ses bijoux dans le sable, sans édicule extérieur, sans chambre mortuaire, on peut penser que la mode du temps n'imposait pas toujours aux ordonnateurs des tombeaux le luxe de souterrains et de peintures qui fut plus tard en usage sous les Séti et les Ramsès. Il est donc permis d'espérer qu'en explorant minutieusement les replis de la montagne aux environs de Drah-Abou'l-Neggah, ou même en remuant tout simplement les sables de la plaine qui a servi à la sépulture des contemporains de Ra-skenen, on finira par découvrir les Thoutmès et les Aménophis. Quant au cirque de Deir-el-Bahari, c'est au fond et au delà du petit temple à colonnes hexagonales que les ateliers devaient être installés. Il y a quelques années, n'avons-nous pas trouvé là un grand nombre de scarabées et d'amulettes au nom de Thoutmès Ier et de la Régente? Et que conclure de la présence de ces objets au fond du cirque de Deir-el-Bahari, si ce n'est que des tombes royales se trouveront dans un voisinage plus ou moins immédiat? Voilà pour les rois prédécesseurs d'Aménophis III.

Les rois successeurs devront, je crois, être cherchés autre part. Ici ce n'est plus Drah-Abou'l-Neggah et Deir-el-Bahari qui sont en question. Il existe assez loin dans le désert une dépendance de Bab-el-Molouk qu'on appelle « la Vallée de l'Ouest ». C'est là que sont les tombes d'Aménophis III et d'Aï; c'est là qu'il faudrait chercher les tombes qui nous manquent de la deuxième partie de la XVIIIe dynastie, et en particulier celle d'Horus. Quand les Égyptiens creusaient une tombe dans le rocher et prenaient toutes les précautions imaginables pour en dissimuler l'entrée, ils ne pensaient pas qu'en jetant tout à côté du lieu où ils pratiquaient leurs excavations les éclats de pierre provenant de l'exploitation souterraine de la montagne, ils livraient d'une main ce qu'ils cachaient de l'autre. Un amas d'éclats de pierre travaillées de

main d'homme est donc, tout au moins à Bab-el-Molouk, l'annonce d'un hypogée voisin. Or des amas de ce genre existent à la Vallée de l'Ouest. Notre voie est donc tracée, et si le roi Horus a été enterré à la Vallée de l'Ouest, nous devons espérer qu'il ne se dérobera pas longtemps à nos recherches.

2° Les travaux à faire à Deir-el-Bahari et à Drah-Abou'l-Neggah auront un intérêt d'autant plus grand qu'ils nous permettront d'étudier sur le terrain le papyrus Abbott. Nous connaissons tous le papyrus Abbott. Sous un des Ramsès de la XXe dynastie, une bande de voleurs s'était organisée à Thèbes et avait entrepris de dévaliser les principales tombes de la nécropole. Une enquête judiciaire eut lieu, dont le papyrus Abbott nous a conservé le texte. Le papyrus distingue entre « les monuments, les chapelles funéraires et les sépultures »; il cite « les monuments et chapelles funéraires des rois ancêtres », ainsi que « les lieux de repos des aïeux à l'occident de la ville »; il les désigne comme situés dans un lieu qu'il nomme vaguement « le *Kher* auguste », ou bien encore « le *Sar* »; il parle de la tombe d'Aménophis Ier placée « au nord de la demeure de l'Amenhotep de *Kamou* », et de la tombe d'En-aa placée « au nord de l'Aménophium de la terrasse ». Mais à quels points de la nécropole correspondent tous ces noms? Par les tombes déjà connues d'Entef-aa, d'Entef-Ra-noub-kheper, de Ra-skenen Taa, nous savons bien qu'il s'agit de Drah-Abou'l-Neggah. Mais ce renseignement trop général ne suffit pas. Ce qu'il faut faire, c'est une revision de la montagne, le papyrus en main. Si, par la même occasion, le papyrus nous faisait retrouver quelques-unes des tombes royales qui nous manquent, on voit que nous n'aurions pas perdu notre temps.

3° Nos anciennes fouilles de Sân ont été interrompues brusquement et pour des causes indépendantes de notre volonté. Quelques parties du temple n'ont pas été complètement explorées; il faudrait y revenir. Il faudrait aussi chercher avec tout le soin possible la partie qui manque de l'énigmatique stèle de l'an 400. Vers l'est du temple existent des montagnes de blocs granitiques accumulés. C'est là que la stèle de l'an 400 a été recueillie; c'est là, sans aucun doute, qu'on finirait par découvrir le fragment qui compléterait d'une manière si heureuse ce précieux document. Qui sait ce que nous lirions dans la partie perdue de l'inscription? Qui sait si ce n'est pas précisément là que nous trouverions l'explication de la stèle et sa raison d'être?

4° Le déblaiement du temple de Louqsor est une autre tâche à remplir. Le temple de Louqsor est, jusqu'à présent, à peu près vierge de fouilles. Il vaut cependant la peine de quelques efforts. Si le temple de Louqsor était d'époque ptolémaïque, peut-être ne me déciderais-je pas à conseiller l'opération très longue et très délicate du déblaiement. Nous savons en effet que, si on demande à un temple que l'on déblaye des murs chargés de tableaux religieux et d'inscriptions vagues, c'est à un temple ptolémaïque qu'il faut s'adresser; mais que, si l'on a l'histoire en vue, si l'on veut faire collection de grands tableaux de batailles, de stèles et de statues royales, c'est sur un temple d'époque pharaonique qu'il faut porter son attention. Edfou, Dendérah, Assouan, tous les temples ptolémaïques que nous avons explorés, ne sont même pas représentés par une pierre au musée de Boulaq; au contraire, combien de monuments de toute sorte ne nous ont pas livrés Karnak, Deir-el-Bahari, Abydos, Memphis, Sân? Or Louqsor, fondé par Aménophis III, continué par Horus et Ramsès II, restauré par les Psammitichus et Alexandre, est de la bonne époque, de l'époque fructueuse des temples. Il est donc indispensable de le déblayer.

Il y aura sans doute des difficultés à vaincre. Louqsor est un temple qui disparaît presque tout entier sous le village moderne qui l'a envahi et submergé. Nous aurons donc à recommencer là le travail fatigant et interminable d'Edfou. D'un autre côté, dans ce temple habitent des marchands d'antiquités, presque tous agents de quelque puissance européenne et par conséquent très influents dans le pays; sur un coin des terrasses s'élève la bizarre construction très moderne qu'on a décorée du nom de Maison de France; un peu plus loin est une mosquée où les fidèles prient Mahomet sous une colonnade inscrite au nom de Ramsès II. Réussira-t-on à occuper ces lieux, à les débarrasser de leurs habitants, à les nettoyer, au nom de la science? Je voudrais le croire. En tout cas, je répète que le déblaiement de Louqsor est un travail important et très utile à entreprendre.

5° Le grand travail du Nouvel Empire, celui auquel nous devons subordonner tous les autres, est le déblaiement du temple de Médinet-Abou, et la publication *in extenso* des précieux documents historiques que cet édifice nous a conservés.

Comme déblaiement, l'utilité de l'entreprise n'a pas besoin d'être démontrée. Le temple de Médinet-Abou est littéralement le livre des victoires et conquêtes de Ramsès III. Roi guerrier par excellence, Ramsès III est, autant que Séti Ier et Ramsès II, le Sésostris de la tradition grecque. Il fit des campagnes dans le Sud et battit les Éthiopiens. Sous Ménephtah, une coalition des peuples septentrionaux s'était formée contre l'Égypte. Vaincus par Ménephtah, ces peuples essayent de prendre leur revanche sous Ramsès III. Aux *Libou* (Libyens), aux *Maschouarch* (les *Maxyes* d'Hérodote), qui habitent les bords de la mer et l'ouest de l'Égypte, se joignent les *Khêtas* (les *Hittites* de la Bible), les gens du pays d'*Amaro* (qui sont les *Amorites* de la rive occidentale de la mer Morte), les *T'akhari* (dans lesquels il faut reconnaître les *Zygritæ* du géographe Ptolémée), les *Schartana de la mer* (qui habitent la Cilicie et que Ptolémée appelle *Khartani*), les *Schasou* (des frontières égyptiennes du côté de l'isthme de Suez), les habitants de *Tourscha* (c'est-à-dire les habitants de la chaîne du Taurus et peut-être de Tarse en Cilicie), les *Purosota* (qui sont, non les Pélasges ou les Philistins, mais les *Prosotidæ* cités par Ptolémée quelques lignes après les *Zygritæ* et les *Khartana*), sans parler des *Scharkarscha* (les *Tcherkesch* modernes), des *Tanoaouna* (dont Ptolémée nous livre le nom sous la forme *Teneïa, Taineïa*), et de tant d'autres. La coalition était donc formidable, puisqu'elle comprenait des Libyens de l'Afrique, et qu'elle s'étendait de l'Asie Mineure à la frontière orientale du Delta, en passant par la mer Morte. Mais rien ne tint contre

la vaillance de Ramsès III. La guerre dura six ans. Vaincus sur terre et sur eau, les coalisés déposèrent enfin les armes, et Ramsès III mérita véritablement d'être appelé le sauveur de la patrie.

Or, c'est au souvenir de ces glorieuses campagnes que le temple de Médinet-Abou est consacré. Dans les autres temples, l'élément religieux domine, et les dieux sont partout présents. Ce qui domine à Médinet-Abou, c'est l'élément historique. Les récits officiels y abondent, illustrés par de grands tableaux de batailles. Chaque mur y est une page d'histoire.

Malheureusement, en beaucoup de parties, l'enfouissement est complet; on trouve autre part de longues inscriptions, dont une moitié à peine est visible.

Le déblaiement de Médinet-Abou est donc une opération nécessaire. Il faut rendre à la science les richesses qui lui appartiennent et dont elle est depuis trop longtemps privée. Qu'on fasse pour Médinet-Abou ce que nous avons fait pour Edfou. Que dans l'intérieur du temple tout soit enlevé, que tout disparaisse jusqu'au dernier débris. Même travail à l'extérieur et dans un rayon d'une vingtaine de mètres au delà du mur d'enceinte. Médinet-Abou sera ainsi un monument accessible en toutes ses parties. Il sera le plus complet, le plus intéressant, le plus précieux de tous les temples de l'Egypte.

Mais nous n'aurons pas encore payé toute notre dette à Médinet-Abou, si nous ne le publions pas. Ce que nous venons de dire nous dispense d'insister sur cette indispensable suite du déblaiement. Avec Médinet-Abou, nous ne sommes plus loin de la guerre de Troie, et tous ces soldats de l'Asie Mineure et des îles de la Méditerranée que les artistes chargés de la décoration du temple ont représentés couverts de leurs armes et dans leur costume de combat, tous ces peuples qui trahissent si naïvement par la physionomie qu'on leur a donnée la race à laquelle ils appartiennent, peuvent bien être compris parmi ceux dont les fils vont bientôt prendre part à la lutte homérique. Rappelons-nous, d'un autre côté, le grand papyrus Harris. Cet inappréciable document est un chapitre du livre qu'on trouve bien plus complet dans Médinet-Abou. Nous avons dans Médinet-Abou dix fois le grand papyrus Harris. Or on sait les sacrifices exorbitants auxquels le Musée britannique s'est résigné pour devenir le propriétaire envié du papyrus; on sait aussi de quels soins minutieux la publication du papyrus a été entourée. Pourquoi nous montrerions-nous moins amis de la science? Il n'est pas toujours facile d'étudier sur place un temple comme Médinet-Abou. Certaines inscriptions sont trop haut placées, et ne peuvent être transcrites qu'à la lorgnette; d'autres sont dans des endroits sombres, et il faut des bougies pour les voir; il en est d'autres encore qu'on ne peut copier sans rester exposé pendant des heures à l'aveuglante lumière du soleil. Enfin tout le monde ne va pas à Médinet-Abou. De là la nécessité de publier Médinet-Abou, et de mettre en quelque sorte ce temple, avec tous ses textes, tous ses tableaux et dans ses moindres détails, sur la table ou dans la bibliothèque de ceux qui veulent profiter des trésors qu'il renferme. Médinet-Abou est lui-même une monographie, puisqu'on n'y trouve pas une ligne qui ne se rapporte à Ramsès III; c'est une monographie qu'il faut lui consacrer.

Médinet-Abou clôt la série des opérations que nous avions à réclamer en faveur du Nouvel Empire. Nous passons maintenant aux Basses Époques.

IV. *Basses époques.* — Les fouilles à faire sont peu nombreuses et n'offrent pas grand intérêt. Les habitudes ont changé. Le mobilier des temples est pauvre. On n'élève plus comme autrefois des statues aux dieux et aux rois. On fouillera d'un bout à l'autre une nécropole des Basses Époques sans en tirer autre chose que des amulettes sans valeur et des stèles qui sont à peine lisibles. Qu'on achève l'exploration de cette partie du Sérapéum de Memphis où est situé le Pastophorium; qu'on déblaie, si on le juge convenable, les chambres ensablées d'Ombos; qu'on s'assure, par surcroît de précaution, que sous les buttes de la basse Égypte comme Thmuïs, Tell-Mokhdam, Bubastis, dont la terre nitreuse a dévoré tant de monuments, il ne reste pas quelques débris ptolémaïques enfouis. Une fois ces opérations terminées, la part des fouilles sera faite et l'époque des Lagides et des Empereurs n'aura plus rien à nous demander.

J'ajouterai que le peu de chance qu'ont les fouilles d'être fructueuses n'excite que médiocrement nos regrets. La période des Basses Époques offre en effet cela de particulier qu'on peut l'étudier à fond avec les documents que l'on possède déjà, sans avoir recours à de nouvelles fouilles. Nous avons Philæ, Assouân, Ombos, Edfou, Esneh, Erment, Deir-el-Médineh, une partie de Médinet-Abou, Dendérah; nous avons les stèles démotiques du Sérapéum, et toute la collection des papyrus démotiques et grecs conservés dans nos bibliothèques et nos musées. Qu'on joigne à tous ces documents les renseignements si nombreux et si précis qu'on trouve épars dans les écrivains de la tradition classique. Nous sommes donc en possession d'une mine de matériaux qu'on n'épuisera pas de sitôt, et nous nous résignons d'autant plus facilement à nous passer de fouilles qu'en définitive ces fouilles, selon toute vraisemblance, ne nous apporteraient rien qui compensât la somme des efforts dépensés.

V. *Conclusion.* — Notre programme est terminé. Il n'embrasse pas la totalité des fouilles qu'on pourrait faire en Égypte. S'il fallait aborder la pioche en main tous les problèmes dont l'égyptologie attend la solution, nous dépasserions certainement la mesure de ce qu'on nous permettrait de faire, et peut-être n'aurions-nous rien pour avoir voulu trop avoir. Nous nous sommes donc enfermé volontairement dans des limites dont nous ne voulons pas sortir. L'histoire, plus que toute autre partie de la science des antiquités égyptiennes, a des lacunes qu'il est urgent de combler. Tant que ces lacunes existeront, elles se dresseront sous nos pieds comme autant d'obstacles qui gênent et ralentissent notre marche; tant que nous ne les aurons pas supprimées, tant que l'histoire d'Égypte ne sera pas un livre complètement ouvert devant nous, nous serons privés du moyen d'apprécier les événements dont cet antique pays a été le théâtre, nous n'aurons pas la clef du rôle que l'Égypte a joué, nous ne saurons pas pour quelle part elle a été mêlée au mouve-

ment général de la civilisation dans le monde ancien. C'est donc l'histoire que nous avons côtoyée, signalant, chemin faisant, les points faibles qu'il nous paraissait utile de consolider. Nous ne prétendons certes pas que tous les voiles seront déchirés, et que par les fouilles nous allons tout savoir et tout comprendre. Bien au contraire. Mais nous n'aurons pas manqué tout à fait notre but, si nous réussissons à diminuer le nombre des *desiderata* dont les avenues de la science sont encore aujourd'hui embarrassées.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT (1)

P.-J. de Béranger.

I.

L'HOMME, LE POÈTE, L'ÉCRIVAIN.

Messieurs,

Je vais vous parler de Béranger, un nom jadis populaire, s'il en fut jamais parmi nous, resté grand encore, malgré tout ce qu'ont fait depuis, pour l'amoindrir et le rabaisser, certains critiques qui croient ajouter à leur taille tout ce qu'ils enlèvent à celle d'autrui. Béranger partage avec Chateaubriand l'honneur d'avoir rempli de sa renommée la première moitié du XIXe siècle. De toutes les gloires littéraires contemporaines, celle-ci est restée longtemps la plus incontestée, la plus durable, la seule qui semble planer en dehors et au-dessus des questions d'école. Romantiques et classiques s'accordent pour lui rendre hommage. Le peuple l'adore et ne connaît que lui : ses chansons voyagent et sont répétées partout, dans les villes, les campagnes, les ateliers, les casernes, les salons, à la table des bourgeois comme au cabaret. L'Académie oublie pour lui son étiquette et fait des avances auxquelles l'adroit chansonnier répond avec une modestie désespérante. Chateaubriand, si superbe, si hautain dans sa gloire, si dédaigneux de tout ce qui n'est pas lui, se fait aimable et presque flatteur pour le chantre de Lisette. En lui adressant un exemplaire de ses *Études historiques*, il y joint un couplet où il lui demande de se porter garant de son patriotisme auprès de la postérité :

Ainsi que vous j'ai pleuré sur la France;
Dites un jour aux fils des nouveaux preux
Que je parlais de gloire et d'espérance
A mon pays, quand il fut malheureux.

Rappelez-leur que l'aquilon terrible
A ravagé mes dernières moissons;
Faites revivre, au coin d'un feu paisible,
Mon souvenir dans vos *nobles chansons*.

Les ministres et les grands seigneurs, comme Talleyrand et le duc de La Rochefoucauld, ne pouvant l'attirer à leur table, emploient toute espèce de procédés ingénieux pour se rencontrer avec lui. La popularité, cette chose mobile et capricieuse que Lamartine connaîtra un jour et qu'on lui fera si chèrement payer, reste fidèle à Béranger jusqu'à sa mort.

Depuis, il est vrai, elle s'est trouvée un peu entamée et compromise. Les passions politiques qui avaient concouru, pour une large part, aux succès de l'écrivain, se sont retournées contre lui. L'empire, en confisquant l'honneur de ses funérailles sous prétexte de glorifier le poète national auquel, du reste, il devait tant, lui rendit un mauvais service et l'enterra doublement aux yeux de bien des gens. Un matin, légitimistes et cléricaux, républicains austères et ombrageux, libres-penseurs à talons rouges et beaux esprits pointilleux, mettant en commun leurs rancunes de sacristie, d'école ou de parti, se liguèrent contre cette renommée jusque-là inébranlable. On attendit, du reste, que le poète fût mort pour l'égratigner, le déchiqueter et le soumettre à cette périlleuse épreuve du jugement dernier. « Encore une étoile qui file! » écrivait l'un, se souvenant sans doute d'une chanson de l'auteur et ne pouvant lui pardonner ce qu'il avait fait, sans le vouloir, pour la cause du bonapartisme. « Feu M. Béranger, » reprenait l'autre, en croyant l'avoir tué du coup. Le chansonnier eût pu lui répondre comme la *Lime* de La Fontaine :

Petit serpent à tête folle,
Tu te prends à plus dur que toi.

Aujourd'hui, sans parti pris, sans fanatisme comme sans prévention, il nous est permis de juger l'homme, le poète, l'écrivain, en tenant compte des temps où il a vécu, des passions qu'il a partagées, des erreurs et des injustices où il a dû se laisser entraîner par la chaleur du combat, et aussi de ce qui peut manquer d'élévation et de force à son génie poétique. Une chose certaine, incontestable, c'est la place d'honneur toute spéciale, toute personnelle, qui lui appartient dans l'histoire des lettres, des idées et des luttes contemporaines.

« Ce livre, c'est moi, » disait Montaigne en parlant de ses *Essais;* Béranger dira de même : « Mes chansons, c'est moi. » Il y est tout entier, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Ce caractère personnel, que l'on peut signaler comme un trait distinctif de la poésie au XIXe siècle, est nettement marqué chez lui. C'est de son propre fonds, de ses impressions et de ses souvenirs intimes qu'il tire la meilleure part de ce qu'il écrit. Enfant de Paris comme Villon, comme lui

De pauvre et de petite extrace,

tant soit peu vagabond et désœuvré dans sa jeunesse, sans avoir pratiqué pourtant l'art de la *pince* ni du *croc*, mais imbu, au contraire, de certains principes d'honnêteté, de probité fière et indépendante, il a l'amour du pays natal.

---

(1) Cette année, M. Lenient se fait suppléer par M. Marcou. En manière d'adieu à ses nombreux auditeurs, qu'il ne quitte d'ailleurs que momentanément, il a eu la pensée de rédiger trois de ses dernières leçons, celles qu'il avait consacrées à Béranger. On sait qu'il est question d'ériger une statue au célèbre chansonnier.

« Si l'on choisissait son berceau, dit-il, j'aurais choisi Paris, qui n'a pas attendu notre grande Révolution pour être la ville de la liberté et de l'égalité. » C'est donc là qu'il est né, rue Montorgueil, non loin des lieux où étaient nés Molière et Regnard, deux de ses auteurs favoris. Plébéien d'origine, malgré le *de* qui précède son nom et les prétentions nobiliaires de sa famille, il vit le jour en 1780,

Chez un tailleur, *son* pauvre et vieux grand-père,

comme il le rappelle lui-même dans une de ses chansons. Abandonné par son père, même avant sa naissance, délaissé bientôt par sa mère, envoyé en nourrice à Auxerre chez une bonne paysanne qui, faute de lait, l'éleva avec de la trempée au vin, le frêle et chétif enfant est devenu de bonne heure un embarras pour les siens. Ramené à Paris, chez son grand-père le tailleur Champy, il y passe ses premières années dans une nonchalance rêveuse, suivant très irrégulièrement les cours d'une petite école voisine : à neuf ans, il sait à peine lire. Au commencement de 1789, son père, revenu au foyer conjugal, le place dans une institution du faubourg Saint-Antoine. « Je vis prendre la Bastille du haut des toits de la maison : ce fut à peu près le seul enseignement que j'y reçus (1). »

L'esprit observateur et critique de l'enfant s'était développé cependant au milieu de cette oisiveté. « J'écoutais beaucoup, dit-il, et je parlais peu. J'apprenais beaucoup de choses, mais je n'apprenais pas à lire. » Il se trouva pourtant en état, un beau jour, sans trop savoir comment, de lire *la Henriade* et *la Jérusalem délivrée* traduite par Mirambaud. Son éducation littéraire n'allait pas loin, et de tous les prix d'école, le seul qu'on put lui décerner fut (qui le croirait ?) le prix de sagesse. Encore une aventure de pommes volées, qui rappelle celle de saint Augustin enfant, faillit-elle le lui faire perdre. L'école allait être fermée, les études interrompues, et, les ressources de la famille diminuant tous les jours, l'enfant était expédié à Péronne, chez une tante sœur de son père. Bonne catholique et bonne républicaine, cœur chaud, loyal et généreux, ce fut près d'elle que Béranger puisa ses premiers sentiments de patriotisme et de fierté démocratique. Pour la religion, il laissait plus à désirer : ses incartades d'enfant de chœur buvant le vin des burettes, ses reparties et ses doutes sur l'efficacité du buis bénit pour préserver du tonnerre, amenèrent sa tante à désespérer d'en faire jamais un bon dévot. Il fallait cependant songer à apprendre un métier. Placé d'abord comme saute-ruisseau chez un notaire, puis comme apprenti dans l'imprimerie Lainez à Péronne, il dut se perfectionner dans l'art de lire et d'écrire et se trouva aux prises avec les difficultés de l'orthographe, une des grandes luttes qu'il eut à soutenir, malgré son goût pour les études de langues et surtout de la langue française, qu'il aimait passionnément. Rappelé à Paris par son père, qui venait de se lancer dans des entreprises financières et des intrigues royalistes plus ou moins aventureuses, après une déconfiture inévitable, le jeune homme se trouva placé à la tête d'un cabinet de lecture où il pouvait du moins lire et méditer à son aise. Le goût des vers, instinctif en lui, se développa. Béranger, qui n'eût pas cru aisément à l'apparition de la Vierge de la Salette, admettait volontiers, par métaphore, que la Muse l'eût touché à son berceau. Il a entendu une voix d'en haut :

Jeté sur cette boule,
Laid, chétif et souffrant,
Étouffé dans la foule
Faute d'être assez grand,
Une plainte touchante
De ma bouche sortit.
Le bon Dieu me dit : Chante,
Chante, pauvre petit (1).

Grâce à cette apparence maladive et à sa tête presque chauve dès l'âge de vingt ans, il échappa aux charges de la conscription et priva l'armée française d'un soldat qui fût allé tout droit à l'hôpital : il s'acquitta depuis autrement envers elle et lui fit plus d'honneur avec sa plume qu'il ne lui en aurait jamais fait avec son fusil.

Chanter, c'était bien ; mais quoi ? La poésie était alors en pleine décadence. Les œuvres d'André Chénier dormaient encore ensevelies dans l'oubli avant qu'un ami de Béranger, Henri de La Touche, les mît en lumière. Lebrun-Pindare et Delille restaient les grands maîtres de la lyre ; et le jeune poète, averti par son instinct, sentait que c'était là un art factice et suranné. Il rêvait autre chose ; mais il ne le trouva pas du premier coup. Il lui fallut, lui aussi, chercher longtemps sa voie. D'abord il débuta par des vers satiriques contre Barras et le Directoire, ce gouvernement incapable dont la mollesse et l'indécision provoquaient alors beaucoup de murmures. La satire politique, qui devait être plus tard l'élément principal de ses chansons, le tentait déjà. Cette prévention contre le Directoire devait le rendre, comme tant d'autres, indulgent pour le coup d'État du 18 brumaire. Cependant il ne vit pas sans regret ni sans larmes finir cette république qui avait eu ses premières, et qui devait avoir ses dernières tendresses.

Après s'être essayé dans la satire, genre cultivé alors par M.-J. Chénier, Depaze, Baour-Lormian, etc., il aborda l'ode et le dithyrambe, deux notes vides et sonores de la grande fanfare consulaire et impériale. Ce fut ainsi qu'il se fit connaître de Lucien Bonaparte par un poème sur *le Rétablissement du culte*, chose curieuse chez le futur auteur du *Bon Dieu* et du *Mariage du pape*, et par un autre poème intitulé *le Déluge*, titre qu'il reprendra plus tard pour une de ses dernières et de ses plus hardies chansons. Lucien accueillit avec bonté ce jeune homme et, pour l'aider à vivre, lui céda généreusement son traitement de membre de l'Institut. En même temps, il le recommandait à Fontanes, qui ne s'en soucia guère. Mais, grâce aux bons soins d'Arnault, dont la nature sympathique et généreuse avait compris l'âme et le génie du poète futur, celui-ci obtint une place d'expéditionnaire dans les bureaux de l'instruction publique, au ministère de l'intérieur.

(1) *Ma Biographie*.

(1) *Ma Vocation*.

1800 francs d'appointements, et 1000 francs de Lucien à l'Institut, c'était le Pactole dans la chambrette du poète : il pouvait venir en aide aux siens, à son père dix fois ruiné, et en même temps songer à la gloire. Il tâtonnait, cherchait toujours sa voie, passant de la satire politique aux odes et aux idylles, de la comédie au poème épique, etc. Au moment où Lucien, écarté par la mauvaise humeur de son frère, se retirait en Italie comme simple citoyen, étant le seul de la famille à n'avoir pas son lot dans le partage des trônes et des couronnes, Béranger, se disant que c'était l'heure de se montrer reconnaissant, lui adressait une épître animée d'un souffle républicain peu goûté sous l'empire :

Vous qui vivez dans le séjour antique
Où triomphaient les rois de l'univers,
Que reste-t-il de leur pompe héroïque?
De vains débris et des tombeaux déserts.
Là pour les grands quelle leçon profonde!
Ah! puissiez-vous, attentif à ma voix,
Plein des vertus que le calme féconde,
Aimer les champs, la retraite et les bois!
Oui, fier du sort dont vous avez fait choix,
Restez, restez, pour l'exemple du monde,
Libre de l'or qui pèse au front des rois.

Un prince républicain dans la famille impériale était, en effet, d'un bon exemple. Cependant la censure ne le jugea pas ainsi, et interdit la publication de l'épître. L'empereur ne voulait pas sans doute qu'on dégoûtât ses frères du métier de porte-couronnes.

Lucien, qui se piquait lui-même de poésie et avait déjà en tête son interminable épopée de *Charlemagne*, avait poussé le jeune poète dans la même ornière du genre noble et sérieux. Plus tard il lui reprochera d'avoir perdu son talent à faire des chansons. Pour le moment, il lui avait indiqué un beau sujet, qui ne brillait pas, il est vrai, par la nouveauté : *la Mort de Néron*. Béranger, avec son esprit tout moderne, se sentait peu disposé à exhumer et à *rapetasser ces ferrailles* antiques. Pour l'acquit de sa conscience et par déférence envers son illustre protecteur, il se mit cependant à l'œuvre sur ce sujet, en tira, dit-il, quelques traits vigoureux, mais y renonça bientôt. Dégoûté des élégances et des périphrases à la Delille, il cherchait dès lors la simplicité, même dans la grandeur. Lucien tenait pour la vieille école, pour les vieilles formes poétiques; Béranger attaquait devant lui la manière de Delille, et lui récitait une pièce écrite dans un système tout opposé, notamment ces vers sur la chute des Bourbons, qui devaient un jour s'appliquer aux Bonapartes eux-mêmes :

Le soleil vit du haut des voûtes éternelles
Passer dans les palais des familles nouvelles :
Familles et palais, il verra tout périr.

Le poète, rappelant ces vers, se compare lui-même au prophète Habacuc : c'est un rôle qu'il a joué de bonne heure et qu'il jouera jusqu'au bout, en prophétisant la chute des maisons royales.

Le Génie du christianisme fut pour lui une grande émotion et une révélation littéraire :

Le pèlerin de Grèce et d'Italie,
Chantant plus tard le Cirque et l'Alhambra,
Nous revit tous dévots à son génie,
Devant le Dieu que sa voix célébra (1).

Le poète retourna même à l'Église un moment, sans devenir plus dévot pour cela, mais par sympathie d'imagination et pour y chercher l'émotion poétique. Il conçut alors l'idée d'un poème sur Clovis, sur Jeanne d'Arc, pour laquelle il eut toujours un véritable culte, la regardant comme une sorte de *divinité nationale*, qu'il ne pouvait pardonner à Voltaire d'avoir outragée. Ainsi que tant d'autres manœuvres de la littérature impériale, les Parseval-Grandmaison, les Creuzé de Lesser, les Viennet, il faillit donc s'atteler au char de l'épopée, rouler cette pierre de Sisyphe, contre laquelle son talent naissant se fût heurté et finalement épuisé en pure perte. Sa bonne étoile lui fit trouver la chanson, non pas sans doute du premier coup telle qu'il l'a conçue et réalisée depuis, mais telle qu'on la pratiquait au bon vieux temps chez nos ancêtres normands, picards et champenois, telle que l'avaient reprise Collé, Panard, Désaugiers, Gouffé, et tous les gais viveurs et rimeurs d'alors. Les *Dîners du Vaudeville* et le *Caveau* avaient remis la chanson de table en honneur. Dans ses fréquents voyages à Péronne, chez sa bonne tante, chez son ami Quénescourt et son ancien patron Lainez, Béranger apportait son écot d'esprit et de gaieté. Il était devenu le meilleur chantre du *Couvent des Sans-Souci*, nom donné à la petite réunion de Péronne :

Un couvent va renaître,
Couvent des Sans-Soucis;
Frères, il nous faut être
Douze au plus, au moins six.

Proclamons en buvant
La règle du couvent.

Ce couvent est une succursale de l'abbaye de Thélème, où l'on répète sous toutes les formes le cantique de frère Jean des Entommeures : *Venite, apotemus*.

Un autre jour, c'est la fête des imprimeurs, où les ouvriers vont porter un bouquet au père Lainez; le poète, reprenant les insignes de son ancien métier, le bonnet et le tablier de papier, adresse ce compliment au patron et à sa femme :

Nos bourgeois, ma toilette est faite
Avec bonnet et tablier;
J'ai pour chanter à cette fête
Les droits d'un ancien ouvrier.

L'amitié m'anime;
Amis, c'est cela
Qu'il faut qu'on imprime,
Qu'on imprime là!
(*La main sur le cœur.*)

La malice a sa part comme le cœur dans ces premiers jeux poétiques. Le chanteur se vit un jour aux prises avec les chevaliers de l'Arc. « J'étais à Péronne, dit-il, lorsque ces messieurs, tirant un geai, oiseau de bois peint perché au

(1) *A M. de Chateaubriand*, 1821.

bout d'un mât de 50 pieds de haut, s'y prirent à plusieurs fois sans abattre l'oiseau. Je broche à la hâte une espèce de vaudeville, et le voilà qui court, gros d'une vingtaine d'épigrammes plus mordantes que spirituelles à l'adresse de chacun des maladroits archers. Le scandale fut grand. Si je n'avais quitté le pays, il eût pu m'arriver mésaventure. » Piron s'était ainsi jadis attiré une méchante affaire avec les arquebusiers de Beaune. Mais cette fois encore tout s'arrangea. Béranger finit par avoir raison, en mettant les rieurs de son côté :

Dans ces lieux, par mes bons mots,
J'ai des sots aigri la bile;
Puis-je chanter en repos,
Ayant contre moi les sots?

Bien des gens ne voulurent pas avoir l'air d'en grossir le nombre. L'esprit satirique, observateur et tant soit peu diplomatique de Béranger se manifeste dans cette chanson, dont le refrain rappelle la sonnette qui annonçait chaque coup de l'arc :

Din, din, din, din, din, din,
Ah! sur moi dans notre ville,
Din, din, din, din, din, din,
On va sonner le tocsin.

Et, faisant allusion à l'oiseau, il ajoutait :

Le corps de l'arc outragé
A tirer sur moi s'apprête :
Vous sentez la peur que j'ai,
Car je suis plus gros qu'un geai.

Jusqu'alors la réputation du chansonnier ne s'étendait guère au delà des murs de Péronne et il eût pu chanter encore longtemps de la sorte sans arriver à l'immortalité.

Cependant il songeait et rêvait à mieux. Renonçant, dit-il, à l'effroyable facilité qu'il avait eue d'abord pour rimer, il apprenait, comme jadis Racine, *à faire difficilement des vers faciles*. Pour se former à l'art d'écrire, il copia deux fois *Athalie;* et il pense que cette étude lui a porté bonheur. Il hésitait encore entre les genres et revenait à l'ode. Lui-même nous cite une de ses pièces intitulée *l'Aurore,* sauvée par hasard, dit-il, de l'incendie qui a dévoré ses tristes sœurs. C'est une sorte de complainte mélancolique dans le ton de Millevoye, en attendant Lamartine :

Des jours de mon printemps douce et dernière aurore,
Tu vas fuir sans retour :
Tu fuis, mon printemps passe, et je demande encore
Pourquoi j'ai vu le jour.

La note plaintive et larmoyante n'est pas celle de Béranger, bien qu'il l'ait fait entendre quelquefois, comme dans la chanson des *Hirondelles,* mais alors mêlée à l'émotion patriotique. Sa poésie est plus volontiers active et militante. Aussi est-on tout étonné de l'entendre roucouler avec Mme Deshoulières :

Petits oiseaux, chantez; un mois vous a vus naître
Et braver l'oiseleur;
Vos chants, comme les miens, seront bientôt peut-être
Un écho de douleur.

J'aime mieux l'apostrophe maligne aux oiseaux du *Sacre de Charles le Simple.*

Béranger, malgré sa verve et son humeur gauloise, semble avoir partagé un quart d'heure la maladie de *René,* comme les enfants ont la coqueluche. La crise fut même assez longue et douloureuse, s'il faut l'en croire : elle dura de vingt-six à trente ans. Partagé entre la mélancolie et la gaieté, il lui sembla par instants qu'il allait devenir fou. « Enfin, écrit-il, la raison l'emporta; bientôt mon âme devint plus sereine, les accès de mélancolie disparurent..... Depuis lors ma gaieté, d'inégale et bruyante, devint calme, soutenue, et ne m'abandonna plus que quelquefois dans le monde, mais pour venir m'attendre dans ma retraite et auprès de mes amis. » Le poète a trouvé son assiette, son méridien; la gaieté l'emporte, mais il y aura toujours en lui un vieux fonds de mélancolie qui reviendra à certaines heures, surtout dans ses dernières chansons.

En même temps qu'une philosophie, il s'est fait des principes littéraires, un code, une règle comme écrivain. « C'est alors que je fis les plus grands efforts pour perfectionner mon style. Les idées m'ont rarement fait faute, mais je n'apportais pas un soin aussi judicieux au choix de l'expression. Quand on n'a que soi pour maître, les études sont bien longues. Je m'appris à couver longtemps ma pensée, à en attendre l'éclosion pour la saisir du côté le plus favorable. Je me dis enfin que chaque sujet devait avoir sa grammaire et son dictionnaire et jusqu'à sa manière d'être rimé. » Puis, revenant à l'ode et au dithyrambe, ces deux rêves de sa jeunesse, il arrive à penser que ce sont là deux plantes exotiques transportées de l'antiquité chez nous. Il ne croit guère au pindarisme de Lebrun, ni à ce *beau désordre* dont on a tant parlé, et qu'on a aussi mal compris que le texte de Pindare lui-même. Il en conclut à la nécessité pour le poète de s'enfermer dans un cadre déterminé, bien tracé, bien arrêté d'avance, et ne se fie guère aux débordements lyriques. « C'est par l'invention de ces cadres que le génie du poète devrait se signaler, et non par un déluge de vers toujours beaux sans doute, mais qui font penser à cette princesse des contes de fées dont la bouche ne pouvait s'ouvrir sans vomir des torrents de perles, de rubis et d'émeraudes : pauvre princesse! » Béranger applique d'instinct le précepte d'Horace :

Denique sit quodvis simplex dumtaxat et unum.

Pour conclure, il prend une résolution héroïque et fait un autodafé général de ses odes, dithyrambes, pastorales, épopées, tragédies, comédies, etc. « On a dit que rien n'éclaire comme la flamme des manuscrits qu'on a le courage de livrer au feu : je devais voir bien clair. » Béranger s'est souvenu qu'un petit volume a suffi pour faire vivre le nom d'Horace et celui de La Fontaine : lui-même allège son bagage littéraire pour arriver plus sûrement à la postérité, tout en ayant l'air encore de n'y point trop compter.

La chanson est le genre définitif auquel il s'arrête, en se rappelant le précepte de Boileau :

Il faut, même en chanson, du bon sens et de l'art.

Le bon sens et l'art, deux choses qu'il n'oubliera jamais. C'est là qu'il va trouver sa gloire et sa fortune littéraire. Les premières lueurs de la célébrité commencent pour lui en 1813. Il avait alors trente-trois ans. Des copies manuscrites du *Sénateur,* du *Petit Homme gris,* du *Roi d'Yvetot* surtout, couraient sous le manteau et obtenaient un immense succès. Ce bon petit roi faisait le tour de l'Europe avec son âne, comme un véritable conquérant. Tandis que l'ode et l'épopée se perdaient dans les platitudes, les banalités ou les flagorneries officielles, la chanson, cette fille des rues, osait élever une voix courageuse, sans amertume, sans violence, et opposer aux ivresses de l'orgueil, au fracas de la gloire, les conseils d'une aimable philosophie, en célébrant le bonheur du *roi d'Yvetot.* Elle faisait l'éloge de la paix à l'heure où la guerre allait encore une fois ensanglanter le monde, après la désastreuse expédition de Russie.

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire,
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton,
Dit-on.
Oh! oh! oh! oh! ah! ah! ah! ah!
Quel bon petit roi c'était là!
Là! là!

Il faisait ses quatre repas
Dans son palais de chaume,
Et sur un âne, pas à pas,
Parcourait son royaume.
Joyeux, simple et croyant le bien,
Pour toute garde il n'avait rien
Qu'un chien.

C'était là tout simplement un chef-d'œuvre d'esprit, de malice, de bon sens, de bon style, rendu plus piquant encore par le pittoresque de la mise en scène, de l'air et du refrain faits pour courir le monde. L'auteur vit s'ouvrir devant lui les portes du Caveau, cette académie chantante, où Désaugiers l'entraîna, malgré sa résistance et sa sauvagerie. Tous les confrères l'accueillirent en s'écriant : « *Il est des nôtres!* » Le chevalier de Piis seul, absent de la séance, protesta contre l'admission de cet intrus, simple employé de ministère, qui menaçait de l'éclipser, lui secrétaire général de la préfecture de police. Quant au bon Désaugiers, fort au-dessus de la jalousie, il ne se demanda pas s'il allait rencontrer dans le nouveau venu un rival et bientôt un autre roi de la chanson.

Les événements politiques, les luttes engagées, les dissentiments d'opinion compromettaient la paix du Caveau, mais prêtaient à la muse de la *gaudriole* une importance et un rôle qu'on n'avait pas soupçonnés jusque-là. Déjà du reste, même dans le genre bachique, *la Bacchante* annonçait un essor nouveau de la chanson. Au-dessus du chanteur, du gai convive, on sentait déjà le poète et l'écrivain.

Mais, dira-t-on, Béranger est-il vraiment un poète? La question seule eût fait bondir autrefois ses dévots admirateurs. Depuis, ce titre lui a été contesté. Sur ce point, nous pouvons invoquer le témoignage d'un juge plus compétent et plus fort que tous les détracteurs de Béranger, celui de Gœthe, qui maintes fois, dans ses entretiens avec Eckermann, a témoigné bien haut son estime pour le chansonnier : « Ses chansons, dit-il, bon ou mal an, ont rendu heureuses des milliers de personnes; elles sont à la portée de tous, même des classes laborieuses, tout en s'élevant assez au-dessus du niveau ordinaire pour que le peuple, en communication familière avec un aussi charmant esprit, s'habitue à penser d'une manière plus noble et plus pure. Que voulez-vous davantage? Et quel plus bel éloge pourrait-on faire d'un poète (1)? »

Il a fallu des Français au goût difficile ou de rancunes tenaces pour lui disputer un titre que Gœthe lui accorde si largement en plus d'un endroit. Avouons que Béranger, comme poète, échappe en partie aux spéculatifs, aux idéalistes, qui aiment dans la poésie le vague et l'indéterminé : il est pour eux trop net, trop précis, et leur semble prosaïque. Poète d'action, il appartient à la littérature militante. Chaque couplet est chez lui une fronde ou une flèche de son carquois. On conçoit fort bien qu'un esprit distingué, mais contemplatif et rêveur, comme M. Renan, qui définit Dieu *la catégorie de l'idéal,* qui voit dans la clarté l'opposé de la poésie et de la religion, qui se flatte de n'être ni patriote ni gaulois, n'ait pu comprendre Béranger, dont il n'avait rien lu, dit-il, avant l'âge de quarante ans. Il lui est aussi impossible de saisir dans les étroits et malins couplets du chansonnier le sens exquis, la sève gauloise et patriotique, qu'au Renard de la fable, malgré sa finesse, de puiser dans l'amphore où entrent si aisément le col et le bec allongés de la Cigogne. Lamartine lui-même, malgré les égards et les ménagements que lui impose une si grande renommée, était-il fait pour le comprendre mieux qu'il n'a compris La Fontaine? Le tour ironique, moqueur, grivois de cette muse bourgeoise et populaire ne devait pas lui être très sympathique.

Béranger n'en est pas moins un poète, et un vrai poète, selon nous. Il l'est :

1° Par l'action même qu'il exerce sur les esprits et sur les âmes, qu'il émeut, entraîne et passionne plus que pas un. On m'objectera que l'émotion littéraire n'est pas la seule à laquelle il s'adresse, qu'il doit en partie son succès aux idées, aux passions, aux luttes politiques et religieuses du jour; mais avoir donné à ces idées, à ces passions, une voix, un corps, une expression vivante; mais s'être fait l'écho, l'interprète de toute une génération par le chant et la parole, n'est-ce pas déjà être poète? Et qu'est-ce que la poésie, si ce n'est le retentissement harmonieux d'un monde, d'une société qui s'exprime par la voix d'un homme?

2° Tirer de l'histoire l'idéal et la légende, que ce soit celle de Roland ou de Napoléon, peu importe, n'est-ce pas aussi un privilège du poète?

3° Enfin cet art de créer des types, des personnages d'imagination qui deviennent des êtres réels et vivants, plus durables que les êtres de chair et d'os qui nous entourent, ne

(1) 1830. C. 20.

constitue-t-il pas un don particulier de la poésie? Or quel poète de nos jours en a créé plus que Béranger? Le roi d'Yvetot, le marquis de Carabas, Lisette, Catin la cantinière, Madame Grégoire, Roger Bontemps, Paillasse, Trestaillon, la marquise de Pretintaille, M. Paillard, etc., ne sont-ils pas à peu près aussi connus que Tartuffe, M. Jourdain, Scapin, Harpagon ou Pourceaugnac?

Béranger n'a pas, je le sais bien, les grands coups d'aile, les mélodies séraphiques d'un Lamartine, les sons retentissants ni la palette éclatante d'un Victor Hugo. Sans tomber dans la grisaille de l'école impériale, il n'abuse ni de l'indigo ni du vermillon et ne va guère au delà des teintes moyennes, en ami de la sobriété, de la précision et de la netteté, plus soucieux du dessin que de la couleur. Il n'a pas non plus ce long souffle lyrique qui soutient les *Méditations*, les *Harmonies*, les *Odes et Ballades*, les *Feuilles d'automne* ou les *Orientales*. Son haleine est un peu courte. Aussi, en habile homme qui ménage ses forces comme il a su ménager et sauver son repos, son indépendance et sa popularité, il s'enferme dans un cadre restreint, aux contours bien limités. Chacune de ses chansons est un petit poème taillé, modelé, ciselé comme une pièce d'orfèvrerie. Béranger est un artiste consommé, minutieux, bien autrement soucieux de la perfection que Lamartine et Victor Hugo, qui laissent couler le torrent de l'inspiration. Il est de l'école de Boileau pour le soin qu'il apporte à la composition et à l'art d'écrire. « Ce n'est certes pas moi, dit-il, qui aurais deviné ce qu'on appelle aujourd'hui *la littérature facile*, ennemie naturelle de cette autre littérature qui fit le charme de ma vie et fut si longtemps l'orgueil de la France (1). » Chose curieuse! cet enfant du peuple dont l'éducation a été des plus négligées, qui ne connaît guère les modèles grecs et latins, est peut-être avec Alfred de Musset (un délicat, un dilettante, un ancien prix de vers latins) celui qui a le plus le sentiment et l'amour de la beauté classique, le goût de la mesure, de la proportion, des lignes régulières et bien arrêtées, l'horreur du fatras, du pathos et de la logomachie. Le bon goût est chez lui né du bon sens. La clarté, cette qualité éminemment française, est son grand mérite. Cependant, à force de chercher la concision, il lui arrive parfois d'être obscur ou entortillé, comme dans ce vers où, parlant de la gloire de Napoléon, il dira :

De tout laurier un poison est l'essence (2),

Ou bien avec le *Vieux Célibataire :*

A mon coucher ton aimable présence
Pour ton bonheur ne sera pas sans fruit.

Babet comprend sans doute, mais le sens n'est pas bien clair. Ce sont là de ces taches comme il s'en trouve chez Béranger, même dans les morceaux où il s'élève jusqu'au sublime. Il faut compter avec les servitudes de la rime, parfois mal dissimulées. Ainsi, dans la strophe si connue et si souvent citée :

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.
Vous trembliez, ô vous *qu'on déifie!*
Pour moi, narguant des *maîtres exigeants*,
Le verre en main, gaiement je me confie
Au Dieu des bonnes gens.

Ces rois *qu'on déifie* et ces *maîtres exigeants* ont été déjà signalés par Sainte-Beuve comme affaiblissant à la fin la strophe si ferme et si haute au début. Il semble que l'auteur n'ait pu se soutenir et planer dans les régions du sublime jusqu'au bout.

Quoi qu'il en soit, Béranger est un poète *sui generis*, un fils du sol et du crû gaulois, classique par la netteté, la précision, la pureté du style, l'ordre et la sobriété de composition; romantique par l'indépendance et la spontanéité de l'inspiration, par le dédain de la vieille mythologie et de la vieille phraséologie poétique, qui garde encore des partisans, même au Caveau. Il en a fini avec les *ciseaux des Parques* et la *barque à Charon*, sur laquelle navigue encore gaiement son ami Désaugiers. Plébéien jeté en ce monde avec ses seules forces et ses seules ressources, n'ayant ni guide ni maître pour le diriger, il s'est instruit et formé comme il a pu :

Jamais, hélas! d'une noble harmonie
L'antiquité ne m'apprit les secrets;
L'instruction, nourrice du génie,
De son lait pur ne m'abreuva jamais.
Que demander à qui n'eut point de maître?
Du malheur seul les leçons m'ont formé;
Et ces épis que mon printemps voit naître
Sont ceux d'un champ où ne fut rien semé (1).

Il évite du moins par là l'encombrement des souvenirs grecs et latins qui chargent la tête de Lebrun-Pindare et encore celle de Casimir Delavigne. Pourtant il ne dédaigne pas les anciens : il leur ressemble par certains côtés, sans les connaître; il les entrevoit, les devine, comme La Fontaine entrevoyait Platon et en raffolait sur la foi d'une traduction (2). Avec un instinct sympathique, au nom de la métempsychose, il s'écrie :

Oui, je fus Grec.

Il l'est par certaines affinités d'esprit moqueur, de goût délicat, sobre et contenu, comme son ami Pierre Lebrun, avec lequel il aimait à vider une coupe de ce bon vin d'Ithaque récolté dans les vignes du vieux Laërte. Ailleurs, chantant le vin de Chypre, il dira :

Anacréon, Ménandre, Eschyle, Homère
Ont dans ce vin bu l'immortalité.

(1) Préface de ses dernières chansons, 1841.
(2) *Le Cinq Mai.*

(1) *Épître à Lucien Bonaparte.*
(2) Béranger devine si bien les anciens qu'on l'accuse de les avoir copiés : « J'avais beau protester que je n'avais lu Horace qu'à l'aide des traductions. Bonne plaisanterie! me disait-on. Ne voit-on pas que vous l'avez étudié à fond? Vous l'imitez sans cesse. Il est encore des gens qui n'en veulent pas démordre. Vous comprenez d'après cela mon antipathie pour les Latins. Vivent les Grecs! Leur langue n'est pas du domaine des Sganarelles; aussi ne m'a-t-elle jamais joué de vilains tours. » (*Lettre à M. Joseph Bernard.*)

Ah! versez-m'en, et ma lyre éphémère
Pour l'avenir peut-être aura chanté.

Mais ce qu'il est avant tout, c'est Gaulois, et Gaulois railleur, conteur, chanteur et tant soit peu batailleur, du moins en vers, car il ne le fut pas autrement.

Le titre de poète national, que lui contestait déjà Mgr de Clermont-Tonnerre dans un mandement fameux par la chanson qu'il inspira, a soulevé plus d'une objection. Les partis vaincus ne l'ont point accepté volontiers. Poète d'opposition, a-t-on dit, mais non poète national. Peu nous importe : n'épiloguons pas sur les mots. Est-il vrai qu'il a senti, pensé et chanté à certains jours avec la grande majorité de la nation? Il est l'homme de son temps, je le veux bien; il en partage les idées et les passions, les sentiments généreux, les aspirations libérales et les préjugés étroits : il est chauvin et plébéien, mais avant tout Français. La fibre patriotique, dont certaines gens font si bon marché aujourd'hui, est chez lui le ressort principal et son grand mobile. « Qu'on me pardonne, dit-il, d'insister sur cet amour de la patrie qui fut la grande, j'oserai dire l'unique passion de ma vie. » Lui-même nous raconte, dans sa *Biographie,* avec quelle angoisse et quelle rage, tout enfant, il écoutait de Péronne les canons autrichiens bombardant Valenciennes. De là sa haine contre l'étranger et la joie que lui inspirent les victoires de la république :

A Marengo Bonaparte est vainqueur,

s'écrie-t-il en chantant Lisette. Ailleurs, se reportant aux jours de son enfance à Péronne, il dit encore : « Lorsque le canon annonça la reprise de Toulon, j'étais sur le rempart, et à chaque coup mon cœur battait avec tant de violence que je fus obligé de m'asseoir sur l'herbe pour reprendre ma respiration. » Plus tard, quand viendront les jours d'épreuve et d'invasion, quand le génie de Napoléon ne suffit plus pour sauver la France, le poète appelle à son secours toutes les énergies nationales, sans distinction de race ni de parti :

Gai! gai! serrons nos rangs,
Espérance
De la France:
Gai! gai! serrons nos rangs;
En avant, Gaulois et Francs!

Puis, quand cette pauvre France, vaincue et humiliée, a dû courber la tête sous les coups de la fortune et sous la main de l'étranger, il lui rend la confiance et l'espoir en lui rappelant sa gloire et ses grandeurs passées :

Reine du monde, ô France, ô ma patrie!
Soulève enfin ton front cicatrisé.
Sans qu'à tes yeux leur gloire en soit flétrie,
De tes enfants l'étendard s'est brisé.
Quand la Fortune outrageait leur vaillance,
Quand de tes mains tombait le sceptre d'or,
Tes ennemis disaient encor :
Honneur aux enfants de la France (1)!

Sans doute on a pu reprocher au poète d'avoir trop volontiers flatté ce sentiment de la vanité nationale; mais, après tout, mieux vaut encore exalter et admirer à l'excès son pays dans le malheur, que de l'amoindrir et le dénigrer comme l'ont fait et le font encore de beaux esprits dédaigneux.

Une autre note non moins chère à la France d'alors est celle du libéralisme en lutte avec la réaction cléricale. Le cléricalisme, qui n'est pas la religion, quoi qu'on dise, mais l'ingérence du parti religieux et dévot dans la politique, ramenait les luttes du passé. Béranger reprenait à sa façon la vieille tradition libérale et gallicane de nos anciens trouvères. La *Chanson des Ordres* dans Rutebœuf, le *Faux-Semblant* de Jean de Meung, les moines de Rabelais, les facéties de la *Ménippée,* les plaidoyers d'Étienne Pasquier et d'Arnauld, les *Provinciales* de Pascal, les malices de La Fontaine sur *le Chemin de velours* d'Escobar, les innombrables pamphlets de Voltaire attestent cette lutte opiniâtre des deux esprits qui se partagent la France depuis saint Louis. L'invasion des jésuites dans l'enseignement, la fermeture de l'École normale, l'Université devenue suspecte, la campagne des Missionnaires, tous ces sujets d'irritation et de polémique revivent dans les chansons de Béranger : *les Hommes noirs, M. Paillard, le Bon Dieu,* etc. La France de Louis XVIII et de Charles X n'est plus celle de Clovis ni de saint Louis, quoi qu'en pensent les fanatiques ou les naïfs de la Restauration. « La France, disait Napoléon, est de la religion de Voltaire. » C'était trop dire, mais la renaissance du voltairianisme est amenée alors par les progrès et les entreprises du jésuitisme triomphant. Béranger, fils du XVIIIe siècle, est encore ici à la tête du mouvement.

D'un autre côté, les prétentions surannées et les folles entreprises des émigrés provoquent une réaction libérale et démocratique dont Béranger est l'âme et l'interprète. Son père, possédé d'hallucinations nobiliaires, bien qu'il fût né dans un cabaret, songeait à faire un jour de son fils un page de Sa Majesté : Béranger, malgré ces attaches royalistes, resta toujours, avec sa bonne et vieille tante, du parti de la Révolution. Il est du peuple par le sang comme par le cœur. A ceux qui veulent faire de lui un aristocrate à propos de ce *de* (1) qui précède son nom, il répondra hautement :

Je suis vilain et très vilain.

Eh quoi! j'apprends que l'on critique
Le *de* qui précède mon nom.
Êtes-vous de noblesse antique?
Moi noble? Oh! vraiment, messieurs, non.
Non, d'aucune chevalerie
Je n'ai le brevet sur vélin :
Je ne sais qu'aimer ma patrie;
Je suis vilain et très vilain,
Je suis vilain,
Vilain, vilain (2).

Ailleurs, rappelant sa modeste naissance, il répétera :

Je suis du peuple ainsi que mes amours.

(1) *Les Enfants de la France.*

(1) Il avait conservé ce *de* sur l'avis d'Arnault, pour se distinguer d'autres Béranger qui faisaient comme lui des vers.
(2) *Le Vilain.*

Fidèle à cette origine plébéienne, il s'y rattache comme à la vraie source de son talent. « Déjà homme d'expérience, dit-il, je me suis cramponné à mon berceau et à mes vieux amis. Aussi, que de fois, après avoir pris place à de somptueux banquets, au milieu de connaissances nouvelles, j'ai été dîner le lendemain dans une arrière-boutique ou dans une mansarde pour me retremper auprès de mes compagnons de misère! Ne l'eussé-je fait que dans l'intérêt de la libre langue que je voulais parler, il y aurait eu sagesse de ma part. J'y gagnais aussi de ne pas rester étranger aux classes inférieures, pour qui je devais chanter et à l'amélioration desquelles j'aurais voulu pouvoir contribuer. » La société riche, à laquelle il se trouva mêlé, deviendra pour lui aussi un sujet d'étude : « C'était là mon tour du monde. Après l'avoir accompli, j'ai quitté cette société sans peine, bien que je ne l'eusse pas visitée sans plaisir et sans fruit... Je lui dois aussi de savoir qu'il y a autant de cœurs nobles et bons dans les classes d'en haut que dans les autres classes. » En somme, Béranger aboutit à la conciliation, à la concorde et à l'estime réciproque des classes entre elles. Il n'est pas le démocrate envieux, jaloux, haineux, gardant rancune à la société de ne l'avoir fait ni riche ni noble. Nous parlerons plus tard de son républicanisme et de la légende napoléonienne. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'avoir fait connaître l'homme, le poète et l'écrivain dans leur ensemble et leurs caractères généraux. Nous étudierons la prochaine fois le chansonnier et les chansons, et nous dirons un mot des procès qu'il a dû soutenir devant les tribunaux de justice et devant cet autre grand tribunal qui s'appelle l'opinion.

C. Lenient.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Paris a repris cette physionomie étrange, j'oserai dire héroïque de l'hiver de 1870. Il souffre, il rit; il supporte le supplice inutile comme il a supporté le siège, et avec ses mains emmitouflées il remue cette merveilleuse tirelire, toujours vide, toujours pleine, qui nous donnait des canons, qui donne des abris aux inondés de l'Espagne comme aux inondés de Hongrie, et qui va donner du pain aux Parisiens en détresse.

C'est à Paris qu'on sait le mieux amuser les oisifs et faire la charité aux pauvres. Sans rancune contre ceux qui ne se sont pas souciés de sa détresse, plus fier que les plus fiers, il promet deux millions aux Espagnols, s'aperçoit tout à coup qu'on meurt aussi chez lui et, sans s'interrompre dans sa tâche, décide seulement qu'il donnera quatre millions au lieu de deux : la moitié sera pour ses enfants.

Le proverbe sur la charité égoïste qui commence par soi-même n'a jamais pu s'acclimater en France, il a provoqué la devise contraire : il n'y a de belle charité française que celle qui commence par les étrangers. Nous donnons nos secours comme nous donnons nos idées, et nous faisons la charité comme nous faisons les révolutions, au bénéfice des peuples avant le nôtre.

Il est donc bien inutile que certaines mouches du coche prétendent faire la leçon à l'initiative gouvernementale quand il s'agit de bienfaisance. Les gouvernements en France, quels qu'ils soient, n'osent jamais discuter avec l'enthousiasme de la pitié publique; quand il faut des millions pour soulager des misères, les ministres les demandent, les Chambres les votent, les conseils municipaux y ajoutent, et les Saint-Genest qui veulent se faire les saint Vincent de Paul tout en calomniant comme Basile en sont pour leur courte honte. Le budget des pauvres, sous la république, s'est accru par l'émulation universelle. Une note de la préfecture de la Seine apprend à M. Saint-Genest que les nouveaux bureaux de bienfaisance républicains recueillent plus d'aumônes et secourent plus de malheureux que les anciens bureaux.

Il est vrai qu'on ne fait rien pour les pauvres d'esprit. On leur laisse leurs prétentions au royaume des cieux.

II.

L'ancien cent-garde Prévost vient d'être condamné à mort. Son pourvoi en cassation retardera peut-être un dénouement fatal; mais on peut parler de lui comme si l'instrument de M. Guillotin avait fait déjà cette section correcte qui permet les expériences sur les têtes décapitées.

L'épouvantable crime de ce maniaque (car il paraît que Prévost avait des manies) n'ébranle pas ma défiance dans la peine de mort comme moyen d'intimidation.

Il a été prouvé dans le procès que Prévost, à propos de Billoir, se flattait de faire mieux disparaître les débris d'une victime et considérait la peine de mort comme une chimère. Si c'est la loi du talion qu'on a voulu lui appliquer, je regrette que le Code ne permette pas de l'écarteler, de le découper, de le jeter dans les égouts.

Le tuer tout simplement pour le punir d'un meurtre accompli avec tant de péripéties, c'est se montrer inférieur à lui.

Ce n'est pas parce qu'il a été un beau cent-garde que Prévost a conçu l'idée de ses crimes et s'est livré deux fois, au moins, à des dissections savantes; mais c'est peut-être bien parce qu'il a été boucher.

M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution française*, attribue à la première profession de Marat, chirurgien dans les écuries de Valois, cette insensibilité, cette indifférence pour le sang versé qui faisait de lui un des ardents pourvoyeurs de la guillotine.

Serait-il étonnant d'attribuer à Prévost, ancien boucher, une virtuosité dans la façon de manier le couperet et de *parer la viande* qui a pu influer sur sa manière d'écouler les gens qu'il voulait voler ?

Un détail a fait frémir l'auditoire, c'est celui de ce chiffonnier qui, trouvant près d'un égout un débris de chair avec un os, a été tenté de l'emporter pour le faire cuire, tant la chair lui paraissait fraîche et artistement découpée.

Cet hommage rendu au bon état de santé de la victime et à l'art de l'assassin nous transporte en plein cannibalisme.

L'opinion publique est sévère pour le président des assises, et je crois qu'elle a raison quand elle lui reproche d'avoir abusé de son pouvoir discrétionnaire pour forcer une femme mariée, une mère de famille dans une situation régulière, à raconter d'anciennes relations avec Prévost oubliées et rachetées. Son témoignage importait peu à la constatation d'un crime parfaitement avoué; il a servi tout au plus à révéler au jury que Prévost avait la rage d'astiquer ses boutons d'uniforme et qu'il se levait quelquefois la nuit pour se livrer à ce passe-temps favori.

Ce détail vaut-il l'honneur d'une femme, la dignité de son mari, la paix d'un ménage? On a rappelé à ce propos les questions posées dans le procès Godefroy par un autre président et le scandale qui en est résulté. On demande que parmi les réformes du Code criminel le législateur n'oublie pas celle qui limitera ce pouvoir abusif du président, maître absolu de déshonorer des témoins, sans que la vérité gagne rien d'essentiel à cette flétrissure arbitraire.

Le président a demandé à l'assassin quelles étaient ses intentions relativement à la tête du malheureux Lenoble, qu'il avait gardée chez lui.

« Vous l'auriez broyée? a demandé le magistrat.

— Non, je n'aurais pas osé, » a répondu l'accusé.

On a taxé cette réponse d'hypocrisie et un mouvement d'horreur, stimulé par les magistrats, a remué la foule.

Pourquoi Prévost n'aurait-il pas dit la vérité? Pourquoi cet homme sans préjugés pour les bras, les jambes et le reste, n'aurait-il pas eu le respect involontaire, la peur de la tête, et pourquoi ne trouverait-on pas dans cet aveu le symptôme d'une crainte superstitieuse que les brutes peuvent garder à l'égard de l'intelligence et de la partie du corps où trône la pensée?

Si ma supposition est vraie, il est regrettable qu'on n'ait pas condamné Prévost à vivre enfermé avec cette tête de mort pour perpétuel vis-à-vis.

III.

Le Théâtre-Français a repris *le Mariage de Figaro,* et, au grand étonnement du public et de la critique, cette reprise qui semblait avoir pour elle toutes les chances, grâce au talent des comédiens, à une mise en scène excellente, n'a pas tout d'abord réussi.

Est-ce donc que Beaumarchais a vieilli? que son esprit n'est plus intelligible? Au contraire, tous les mots essentiels ont été applaudis et la malignité du public en a souligné bien d'autres. Mais c'est que les artistes du Théâtre-Français ont depuis quelques années, je devrais dire depuis longtemps, la préoccupation de mettre dans l'interprétation de certaines œuvres légères des intentions sérieuses, profondes, humaines, sociales même, qui n'ont jamais été dans la volonté de l'auteur ni dans l'esprit de la pièce.

Passe encore qu'Arnolphe de *l'École des femmes* émeuve dans un rôle qui, selon Molière, devait faire rire. Les chefs-d'œuvre des grands génies ont toujours une vérité qui se prête à diverses interprétations. Ce sont des miroirs universels; chacun s'y mire avec son humeur.

Mais quand on a à interpréter une pièce que l'auteur lui-même intitulait *la Folle Journée,* et qui est le badinage d'un moqueur, il faut bien se garder de chercher à creuser ce qui n'a pas de profondeur; on crève la toile et on passe au travers. Faire pleurer Figaro, faire rugir Almaviva; traiter Beaumarchais comme on traiterait Molière ou Shakespeare, c'est commettre une bévue dont le public ne se rend pas compte, mais qu'il sent très bien.

Il sait qu'on doit rire à Beaumarchais; il est désappointé si on veut l'émouvoir. Le succès le plus grand a été pour Thiron, qui a joué Brid'oison sans mettre de philosophie dans son bégaiement.

IV.

Le journal *la France* avait appelé l'attention du ministère des beaux-arts sur une artiste de talent enfermée aujourd'hui à l'asile des aliénés de Ville-Évrard, Mme O'Connell, et qui se trouve, paraît-il, dans un dénuement complet.

La direction des beaux-arts a répondu qu'elle était impuissante à secourir cette infortune, Mme O'Connell étant étrangère, et que c'était à l'initiative privée à trouver des secours qu'un budget restreint quant aux fonds, et limité quant à son expansion, ne pouvait apporter à un malheur si réel.

La réponse est sincère; mais à quoi se réduit l'hospitalité de la France envers les artistes étrangers, si elle ne les accueille que quand ils n'ont pas besoin d'elle et si, après avoir joui de leurs œuvres, s'être parée de leur gloire, elle les abandonne quand ils lui demandent du pain et un abri?

Je ne doute pas que l'on ne trouve rapidement dans les ateliers, dans les journaux, le moyen d'adoucir cette misère poignante; mais, cet acte accompli, il restera une lacune à combler, une institution de secours internationale à fonder. Déjà les gens de lettres de tous les pays ont, par deux congrès, tenus à Paris et à Londres, jeté les bases d'une Association qui abaisse toutes les frontières devant la solidarité de l'esprit : pourquoi les artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, ne formeraient-ils pas une société artistique internationale semblable et ne préviendraient-ils pas cet abandon forcé du gouvernement envers les artistes étrangers malheureux en France?

V.

J'ai raconté il y a quelques jours, dans le *Gil Blas,* une infortune absolument française, parisienne, littéraire, et que M. le ministre de l'instruction publique peut adoucir sans contrevenir à aucune loi, sans effleurer aucune susceptibilité nationale ou étrangère.

La fille de M. Leymarie, l'humble et courageux écrivain du *Courrier du Dimanche,* qui se ruina sous l'empire pour la liberté, qui refusa les dédommagements que l'empire, conseillé par M. de La Guéronnière, lui offrait, et qui mourut

pauvre, tué par la lutte, la fille de ce vaillant soldat de la presse vend des journaux dans le kiosque n° 64 du boulevard Bonne-Nouvelle, au coin de la rue d'Hauteville et du boulevard.

Si encore elle en vendait assez pour être certaine de son pain, de son gîte, de son loyer du kiosque!

Quand on pense à l'horreur de ces longues factions dans une guérite ouverte à la bise, pour une femme qui se souvient du passé et qui se dit que son père a aidé à la fortune politique de bien des triomphateurs d'aujourd'hui, on ne peut douter que la sympathie de la presse, à défaut de l'initiative du gouvernement, ne mette un terme à un supplice pareil, à une détresse si imméritée.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Aux révélations apportées à la tribune de la Chambre des députés, sur la morale des jésuites, par MM. Paul Bert et Jules Ferry, le R. P. Clair a répondu au nom de la Société en publiant une lettre au ministre de l'instruction publique et deux lettres à M. Paul Bert, où il prétendait démontrer l'innocence des jésuites, et la démontrer par l'histoire (1). Justifier les jésuites par l'histoire était une conception hardie. Un bibliographe qui serait, nous dit-on, un théologien connaissant l'Église pour en avoir fait partie, s'est avisé, dans une brochure signée d'un pseudonyme, de contrôler les textes et les allégations de l'avocat du Gesù. Il dit en terminant : « Le P. Ch. Clair a cru tirer le canon et n'avait lancé qu'une fusée. » De là le titre de la brochure : *la Fusée d'un jésuite*.

Avocat fort habile, le P. Ch. Clair avait essayé de souder la cause des jésuites à celle du clergé, et le cardinal Guibert était venu à son aide. Or il paraît que le vénérable prélat, occupant jadis le siège de Viviers, se permit deux mandements contre *l'Univers* et le parti jésuitique. L'auteur de *la Fusée* oppose l'opinion de l'évêque de Viviers, en 1853, à l'opinion du cardinal Guibert, en 1879.

Le P. Ch. Clair, énumérant les gloires du Gesù, avait cité Bellarmin, Suarez, Valentia : l'auteur de *la Fusée* exhume de vieux textes, qui réduisent à de plus modestes proportions ces gloires de la Compagnie. Chose plus grave! M. Franck avait été cité par l'écrivain jésuite comme un admirateur de Suarez; or, vérification faite, on s'aperçoit que c'est le contraire et que l'étude de l'éminent académicien est entièrement défavorable au jésuite espagnol.

Le P. Ch. Clair, voulant prouver que la morale de la Compagnie est *infiniment plus sévère* qu'au temps de Valentia, avait renvoyé M. Paul Bert au *Traité de la conscience* du P. Gury, n° 80. Or le n° 80 n'existe pas! Le traité du P. Gury se termine au n° 79!

(1) *La Fusée d'un jésuite*, par Pierre Laujaunais. Brochure. — Librairie centrale, 15, rue des Saints-Pères.

On se rappelle qu'à l'une des dernières séances du Sénat un membre de l'extrême droite a porté à la tribune son indignation contre un livre excellent, l'*Histoire populaire de la Révolution française*, par Mme Ernest Duvergier de Hauranne (1), la veuve de ce jeune député du Cher, notre ancien collaborateur, dont la mort prématurée a excité tant de regrets. Son crime avait été de dire, en remontant aux faits qui avaient préparé la Révolution, « qu'on vit des papes, se proclamant eux-mêmes saints et infaillibles, mettre l'excommunication au service de leurs intérêts temporels, vendre des absolutions honteuses et se créer des revenus énormes par le commerce des indulgences. » Est-ce que la chose n'est pas vraie? Hélas! elle n'est que trop vraie, et d'ailleurs Mme Ernest Duvergier de Hauranne donne ses preuves; mais il paraît que ce n'est pas bon à dire; et c'est ainsi que d'après M. Chesnelong et ses amis on doit traiter la vérité historique!

Notez que ce livre a pour devise cette opinion exprimée par M. Ernest Duvergier de Hauranne dans son volume sur *la République conservatrice* (2) : « Il suffirait d'un peu de sang-froid, d'un peu de bon sens et d'un peu de réflexion sincère pour faire justice des malentendus sur lesquels on se dispute depuis quatre-vingts ans. » Et le livre tout entier est fidèle à cette devise. L'auteur dit même : « Que ceux à qui je puis déplaire me pardonnent en considération du but : la recherche ardente du bien et de la liberté! » Est-ce, au contraire, en considération du but qu'ils ne lui pardonnent pas?

AU VATICAN. — On va créer au Vatican une École spéciale de diplomatie. Les élèves qui seront admis à en suivre les cours et qui, si nous sommes bien informés, seront pris exclusivement parmi les ecclésiastiques, étudieront l'histoire de la diplomatie pontificale d'après les documents originaux conservés dans les archives du Vatican.

Une feuille libérale de Rome avait annoncé que des négociations étaient pendantes entre le Saint-Siège et la France à l'effet d'exclure les jésuites de l'enseignement public. Le pape, disait-on, s'était résigné à sacrifier les jésuites pour obtenir des concessions sur d'autres points.

L'*Osservatore Romano* a répondu aussitôt par la note suivante :

« Nous sommes en état de déclarer que cette nouvelle est complètement dénuée de fondement et qu'il n'y a eu, ni par voie officielle ni par voie officieuse, de négociations dans ce but. Nous pouvons ajouter que le Saint-Siège n'approuverait jamais des mesures qui auraient pour but d'exclure de l'enseignement un des Instituts les plus méritants en fait d'instruction publique. »

Un nouveau journal catholique, l'*Aurora*, paraîtra à Rome en 1880. Son caractère sera ouvertement officieux. Son programme, récemment publié, comprend la libre discussion de toutes les questions pratiques qui touchent aux intérêts des catholiques italiens. La liste de ses rédacteurs compte des

(1) 1 vol. in-18. Germer Baillière.
(2) 1 vol. in-12. Germer Baillière.

hommes connus pour la largeur de leurs idées. Les catholiques timorés n'ont pu voir sans inquiétude, en Italie, l'allure hardie et militante de la circulaire destinée à annoncer la naissance de l'*Aurora*.

Collège de France.

Les cours se sont ouverts le lundi 1er décembre.

Droit de la nature et des gens. — M. Ad. Franck, de l'Institut, traite des principes du Droit politique, les mardis, à une heure et demie, et expose les principaux systèmes du Droit politique du XVIIIe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

Histoire des législations comparées. — M. Laboulaye, de l'Institut, professeur. — M. Jacques Flach, docteur en droit, suppléant, traite de l'Histoire de la Propriété foncière en Europe, les mercredis, à deux heures, et de la Condition des personnes et des terres au XIe siècle, en France, les samedis, à midi et demi.

Économie politique. — M. Leroy-Beaulieu, de l'Institut, suppléant, traite, les lundis, à une heure, des Rapports économiques internationaux; les vendredis, à trois heures un quart, de l'Association, de sa puissance et de ses limites.

Histoire des doctrines économiques (Géographie et Histoire économiques). — M. E. Levasseur, de l'Institut, traite, les jeudis, à une heure et demie, et les lundis, à onze heures et demie, de l'Histoire économique de la France et de l'Organisation du travail avant et après la Révolution de 1789.

Histoire et morale. — M. Alfred Maury, de l'Institut, traite, les mercredis, à midi et demi, de l'Histoire de l'Angleterre des XVIIe et XVIIIe siècles; et les samedis, à la même heure, de l'Histoire primitive de la Grèce dans ses rapports avec les monuments figurés.

Esthétique et histoire de l'art. — M. Charles Blanc, de l'Institut, continue l'Histoire de la Renaissance italienne, les lundis, à trois heures, et fait des leçons sur les Arts décoratifs, les mercredis, à dix heures.

Épigraphie et antiquités romaines. — M. Léon Renier, de l'Institut, traite, les mardis, à dix heures et demie, des Magistratures sénatoriales; il continue, les jeudis, à la même heure, l'Histoire des Empereurs d'après les monuments.

Épigraphie et antiquités grecques. — M. Foucart, de l'Institut, professeur. — M. O. Rayet, suppléant, explique, les vendredis, à deux heures, les Inscriptions qui font connaître le rôle de la religion dans la vie publique et privée des Grecs. Les mardis, à deux heures et demie, il traite de la Géographie archéologique de la Grèce (Arcadie, Laconie, Messénie).

Philologie et archéologie égyptiennes. — M. Maspéro étudie les Documents relatifs aux enterrements pendant le nouvel empire, les lundis, et les Inscriptions de Beni-Hassan relatives à la vie civile des anciens Égyptiens, les vendredis, à dix heures.

Philologie et archéologie assyriennes. — M. Jules Oppert explique, dans l'une des deux leçons, les poèmes assyriens traitant des Légendes mythiques, et interprète quelques textes bilingues écrits en sumérien (touranien) et en assyrien ou accadien (sémitique). Dans l'autre leçon, il s'occupe des textes médiques des Achéménides, en les comparant avec les originaux perses, et de quelques sujets archéologiques, les mardis et jeudis, à deux heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. Ernest Renan, de l'Institut, explique les plus anciens textes de l'Épigraphie sémitique, les lundis, et le Livre des Psaumes, les mercredis, à deux heures.

Langue arabe. — M. Defrémery, de l'Institut, explique la Chrestomathie arabe de Kosegarten, le Fakhri (édition Ahlwardt) et les Voyages d'Ibn-Djobaïr (édition W. Wright), les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Langue persane. — M. Barbier de Meynard, de l'Institut, étudie les poètes lyriques de la Perse, d'après les fragments intitulés : *A Century of persian ghazals;* il explique la Vie de Djenghiz-Khân, par Mirkhônd, les lundis et vendredis, à dix heures.

Langue turque. — M. Pavet de Courteille, de l'Institut, explique le *Tadj-ut-tevârik,* les *Hikem* d'Ahmed Yecevi, et quelques morceaux choisis dans la collection des Chants sibériens publiés par le docteur Radloff, en turc oriental, les mardis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature chinoises et tartares mandchoues. — M. D'Hervey de Saint-Denys, de l'Institut, étudie le style antique dans les plus anciens monuments de la littérature chinoise, les jeudis, à trois heures; il explique des nouvelles écrites en style littéraire moderne, les samedis, à deux heures.

Langue et littérature sanscrites. — M. Foucaux explique le sixième livre des Lois de Manou, les mercredis, à onze heures, et le *Lalita Vistara* (Vie du Bouddha Çâkya Mouni), les samedis, à la même heure.

Langue et littérature grecques. — M. Rossignol, de l'Institut, interprète les plus beaux morceaux du deuxième livre de l'Histoire de Thucydide, les mercredis, à midi et demi; et les vendredis, à la même heure, il explique la Vie de Sylla, écrite par Plutarque d'après les Mémoires du dictateur.

Éloquence latine. — M. Ernest Havet expose l'Histoire de la vie et des ouvrages de Cicéron, à partir de l'an 51 avant notre ère, les mercredis et les samedis, à deux heures.

Poésie latine. — M. Gaston Boissier, de l'Institut, continue l'Étude de l'Épopée romaine, les lundis, à une heure et demie; les mardis, à neuf heures, il explique l'Art poétique d'Horace.

Philosophie grecque et latine. — M. Charles Lévêque, de l'Institut, fait l'histoire des Théories de Platon et d'Aristote sur l'Éducation, les vendredis, à deux heures, et les mardis, à midi trois quarts.

Philosophie moderne. — M. Nourrisson, de l'Institut, traite des idées d'Esprit et de Matière chez les philosophes modernes, les lundis, à une heure, et étudie, les samedis, à neuf heures, les Lettres de Descartes.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — M. Paulin Paris, de l'Institut, professeur honoraire. — M. Gaston Paris, de l'Institut, professeur, étudie les Romans de la Table ronde, les jeudis, à une heure trois quarts, et expose la Grammaire de la langue d'Oïl, les mercredis, à dix heures.

Langue et littérature françaises modernes. — M. Paul Albert expose l'Histoire de l'origine et de la formation du drame romantique, les jeudis, à trois heures, et commente le troisième chant de l'Art poétique de Boileau (tragédie, comédie, épopée), les lundis, à deux heures et demie.

Langues et littératures d'origine germanique. — M. Guillaume Guizot traite, les mardis, à trois heures, de Samuel Johnson, de la Littérature et de la Société anglaises au XVIIIe siècle. Les vendredis, à midi et demi, il continue à expliquer et à commenter Hamlet de Shakspeare.

Langues et littératures de l'Europe méridionale. — M. Paul Meyer traite de la Divine Comédie, et explique quelques chants de l'Enfer, les jeudis, à midi et demi, et expose la grammaire historique du provençal, les mercredis, à onze heures.

Langues et littératures d'origine slave. — M. Alexandre Chodzko, chargé du cours, traduit, les lundis, à midi et demi, et les mercredis, à la même heure, des Romans historiques et des Romans humoristiques, en commençant par la plus récente de ces œuvres : Mirovic, de Danileski, l'Énigme des miroirs, de Déotyma, etc.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal, de l'Institut, expose, les lundis, à onze heures un quart, la Grammaire

grecque, en la rapprochant de la Grammaire latine. Les jeudis, à la même heure, il explique les plus vieilles inscriptions romaines.

Sorbonne.

Les cours se sont ouverts le lundi 8 décembre.

Philosophie. — Les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie. — M. Caro exposera la théorie de la conscience morale et les diverses hypothèses relatives à son origine.

Histoire de la philosophie ancienne. — Les lundis, à une heure et demie, et les vendredis, à dix heures. — M. Charles Waddington traite, les lundis, des sources et de la méthode de l'histoire de la philosophie, et étudie, les vendredis, les vues historiques exposées par Aristote dans le premier livre de sa *Métaphysique*.

Histoire de la philosophie moderne. — Les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts. — M. Paul Janet expose, le mardi, l'histoire de la philosophie de Hegel, et, le mercredi, la philosophie de Kant et de ses successeurs.

Éloquence grecque. — Les lundis, à trois heures, et les samedis, à une heure et demie. — M. Egger présente un aperçu général de la langue et de la littérature grecques et apprécie les diverses méthodes appliquées à cet enseignement.

Poésie grecque. — Les mardis et vendredis, à dix heures trois quarts. — M. Jules Girard traite, le mardi, de l'ancienne comédie athénienne. Le vendredi, il explique le Prométhée enchaîné d'Eschyle.

Éloquence latine. — Les mercredis, à midi, et les vendredis, à neuf heures. — M. Martha traite, les mercredis, de l'histoire à Rome sous la République et sous l'Empire; les vendredis, il explique les auteurs compris dans le programme de la licence.

Poésie latine. — Les jeudis et les samedis, à trois heures. — M. Benoist étudie, le jeudi, les petits poèmes attribués à Virgile. Le samedi, il fait l'histoire abrégée de la poésie latine en s'appuyant principalement sur les textes prescrits pour les concours de licence et d'agrégation, et dirige des exercices de versification latine.

Éloquence française. — Les samedis, à une heure et demie, et les mardis, à neuf heures et demie. — M. Crouslé traite, les samedis, des prosateurs français au temps de Henri IV. Les mardis, il explique les auteurs français du programme de la licence, et notamment Bossuet et Malebranche.

Poésie française. — Les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à dix heures un quart. — M. Lenient, professeur. — M. Marcou, docteur ès lettres, suppléant, traitera de la poésie pastorale en France.

Littérature étrangère. — Les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures et demie. — M. Mézières traite de la littérature espagnole au commencement du XVIIe siècle, et particulièrement des œuvres de Cervantes.

Histoire ancienne. — Les vendredis, à une heure et demie, et les mardis, à dix heures et demie. — M. Geffroy, professeur. — M. Bouché-Leclercq, suppléant, expose, le vendredi, le développement des institutions démocratiques à Athènes, de la réforme de Clisthène à l'archontat d'Euclide; il commente, le mardi, le deuxième livre du Traité des lois, de Cicéron.

Histoire du moyen âge. — Les vendredis, à trois heures, et les lundis, à midi et demi. — M. Fustel de Coulanges étudie, le vendredi, les origines du régime féodal en France. Le lundi, étude des sources de l'Histoire de France du IVe au VIIe siècle.

Histoire moderne. — Les mardis et vendredis, à midi un quart. — M. H. Wallon, professeur. — M. Lacroix, suppléant, traite de l'histoire diplomatique et militaire de la France à la fin du règne de Louis XV et sous Louis XVI, depuis les traités de Paris et d'Huberstbourg (1763) jusqu'à la paix de Versailles (1783).

Géographie. — Les mardis et mercredis, à trois heures. — M. Auguste Himly traite de l'Afrique.

Archéologie. — Les samedis, à trois heures, et les mercredis, à dix heures. — M. Perrot étudie, le samedi, l'art archaïque en Asie Mineure, à Rhodes, en Lycie, en Cappadoce, en Phrygie et en Lydie. Le mercredi, il continue l'histoire de la statuette grecque dans la seconde moitié du Ve siècle avant notre ère.

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Langue et littérature sanscrites. — Les vendredis, à trois heures, et les jeudis, à une heure trois quarts. — M. Bergaigne, les vendredis, expose les principes de la grammaire sanscrite dans leurs rapports avec ceux des grammaires grecque et latine; les jeudis, à une heure trois quarts, il fait l'explication grammaticale et étymologique de quelques hymnes védiques.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — Les lundis, à neuf heures, et les mercredis, à midi. — M. Arsène Darmesteter, les lundis, à neuf heures, explique la Chanson de Roland; les mercredis, à midi, il continue l'histoire du lexique français et traite spécialement de la formation populaire des mots.

CONFÉRENCES.

Philosophie. — Les mardis, à neuf heures, et les samedis, à dix heures et demie. — M. Charles Waddington explique, les mardis, à neuf heures, et les samedis, à dix heures et demie, les textes prescrits pour l'agrégation de philosophie.

Langue et littérature grecques. — Les mercredis et samedis, à neuf heures. — M. Croiset corrige, les mercredis, des thèmes grecs et explique l'Électre de Sophocle; les samedis, il étudie les auteurs en prose du programme de la licence.

Éloquence latine. — Les lundis et les mercredis, à deux heures et demie. — M. Cucheval explique, le lundi, les auteurs compris dans le programme de la licence, en commençant par Tacite, Annales, XV; et, le mercredi, il corrige les compositions.

Poésie latine. — Les vendredis et samedis, à huit heures. — M. Lantoine corrige, le vendredi, les compositions de vers latins; le samedi, il explique les poètes compris dans le programme de la licence.

Littérature française. — Les lundis, à huit heures, et les mardis, à trois heures. — M. Feugère explique, les samedis, les auteurs désignés pour la licence; les mardis, il rend compte des compositions françaises.

Histoire et Géographie. — Les jeudis, à dix heures et demie, et les vendredis, à midi et demi. — M. Pigeonneau commente les œuvres historiques (auteurs latins) prescrites pour la licence, et traite du Droit public à Rome au temps de Cicéron.

Le parti national tchèque vient d'obtenir une concession importante. L'université de Prague sera divisée à l'avenir en deux sections, la section allemande et la section tchèque, chacune ayant un sénat et ses professeurs. Seul, le recteur sera commun aux deux sections. Le nouvel arrangement équivaut à la fondation d'une seconde université à Prague, laquelle vivra en rivalité directe avec l'université officielle.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2202)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 25. 20 DÉCEMBRE 1879.

COLLÈGE DE FRANCE

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

(Histoire et géographie économiques)

COURS DE M. ÉMILE LEVASSEUR

(de l'Institut).

Leçon d'ouverture. — L'enseignement des sciences économiques au Collège de France. Michel Chevalier.

Chaque année nous avons coutume de consacrer notre première leçon à faire connaître le caractère de notre enseignement, le but que nous poursuivons et les moyens par lesquels nous nous proposons de l'atteindre.

Les sciences physiques et mathématiques ne sont pas tenues à un tel préambule. Le professeur qui enseigne une de ces sciences traite d'une matière nettement déterminée; les disciples qui l'écoutent savent d'avance de quoi il sera question lorsqu'ils viennent prendre place à un cours de chimie organique ou de géométrie descriptive; le professeur peut aller droit à l'exposition des faits ou à la démonstration des théorèmes. — Les sciences morales, c'est-à-dire celles qui s'occupent non de la matière, de ses propriétés et de ses forces, mais de l'homme, de ses attributs moraux et de ses œuvres, ont un objet beaucoup plus délicat, parce que les faits individuels ou sociaux dans lesquels interviennent la volonté, la liberté et les passions humaines, sont bien autrement complexes que les phénomènes qui résultent du jeu régulier des forces de la nature. Dans le mouvement de la vie morale ou sociale, les causes et les effets se mêlent sans cesse et se confondent souvent; par suite, il est difficile de marquer les limites propres à chacune des sciences morales, d'en fixer les principes fondamentaux et d'arrêter avec sûreté son jugement entre des systèmes divers ou contradictoires.

Il est donc non seulement utile de déterminer, au début, le champ de la science dans lequel le professeur se propose de faire porter ses investigations; mais, dans ce champ même, sillonné de tant de routes qu'ont frayées les systèmes et dont les lignes entrecroisées sont loin de porter toutes dans la même direction, il est bon que le professeur montre quelles routes conduisent au but qu'il vise et quelle est celle qu'il a lui-même l'intention de suivre. J'essaierai de le faire dans cette première leçon.

I.

L'économie politique est l'objet principal de l'enseignement que vous venez recevoir dans ce cours. Elle est à la fois la lumière qui éclaire toutes nos analyses et le foyer vers lequel convergent les conclusions que nous suggère l'examen des faits. Elle est le centre de nos études. Toutefois nous ne nous sommes jamais proposé d'en enseigner ici les principes d'une manière suivie et dogmatique. C'est dans une autre chaire du Collège de France que cet enseignement a été donné jusqu'ici et qu'il continuera, je n'en doute pas pour ma part, à l'être dans l'avenir, comme il l'a été dans le passé. L'économie politique est le terrain commun des deux enseignements; mais, quoique visant le même but, ils ne s'y dirigent pas par les mêmes chemins. Appuyés sur les mêmes principes, ils diffèrent par l'objet et par la méthode.

Quelques mots sur la manière dont s'est constituée la science économique feront mieux comprendre ma pensée.

Les faits qu'elle étudie ont, de tout temps, tenu une large place dans la vie des hommes et des sociétés humaines. Pour vivre, il a toujours fallu consommer de la richesse; pour que la richesse fût consommée, il a toujours fallu qu'elle eût été produite. De tout temps, il y a donc eu nécessairement du travail dépensé, des produits créés; partout où plusieurs individus se sont trouvés en présence, il y a eu des marchandises

échangées, des contrats de louage, de troc ou de vente. Les phénomènes économiques sont aussi anciens que la présence de l'homme sur la terre. A mesure que la puissance que celui-ci exerce sur la matière a grandi avec la science et avec les capitaux, ces phénomènes se sont développés, multipliés, diversifiés; ils ont pris en quelque sorte un relief plus considérable dans l'ensemble de la vie sociale.

C'est alors que l'attention des savants s'est portée de ce côté.

Dans l'antiquité, l'esclavage faussait une grande partie des rapports dérivant du travail; cependant Aristote avait eu le génie de découvrir quelques-unes des lois du travail et de l'échange et il y avait reconnu la matière d'une science particulière; mais il n'a qu'effleuré le sujet dans la *Politique* (livre Ier), le seul, parmi les ouvrages authentiques qui nous restent de lui, dans lequel la question soit traitée. Au moyen âge, l'institution du servage et des corps de métiers, les obstacles que le régime féodal opposait aux communications et aux transactions, obscurcissaient encore la vue des faits et des lois économiques; les publicistes, nombreux surtout parmi les Italiens, qui étaient les grands négociants et les banquiers de l'Europe, ne s'étaient guère attachés qu'à la question du change, qui, avec la diversité et les fréquentes altérations des monnaies, était alors une des graves préoccupations du commerce.

Au XVIIIe siècle, après le développement que Colbert avait contribué à donner à l'industrie française et au milieu d'une sorte de renaissance de l'agriculture sous le règne relativement pacifique de Louis XV, surtout pendant le ministère de Fleury, les économistes qu'on a coutume de désigner sous le nom de physiocrates constituèrent les premiers la science économique en présentant en un corps de doctrines les lois de la richesse et en faisant de ces lois la base d'une bonne organisation sociale. Presque à la même époque, dans la Grande-Bretagne, dont les manufactures commençaient à se transformer sous l'influence de la machine à vapeur et de la machine à filer et dont le commerce maritime dominait sur les mers Adam Smith, frappé de ce grand spectacle, l'examina avec la perspicacité d'un philosophe moraliste et sut en dégager la loi qui est demeurée le principe fondamental de l'économie politique. Les physiocrates, tout préoccupés de l'agriculture, avaient dit que le revenu disponible d'une société provenait entièrement du produit net du sol, sans s'apercevoir qu'ils subordonnaient ainsi l'homme à la nature, quoique, d'autre part, ils missent en relief les qualités morales par leur énergique défense de la liberté et de la concurrence. Adam Smith, observant les faits dans un pays où l'activité individuelle donnait déjà de remarquables résultats, dit : « C'est le travail qui crée la richesse ». En plaçant l'homme au premier rang, il donnait à l'économie politique sa base définitive et la plaçait du même coup au nombre des sciences morales.

En effet, l'économie politique était désormais une science morale, établie sur le fondement qu'Adam Smith avait posé; ses successeurs ont eu la mission de compléter l'édifice, de faire une étude spéciale des diverses parties dont la science se compose, de coordonner l'ensemble dans un ordre méthodique, d'étendre certaines perspectives de la théorie à mesure que le progrès de la richesse ou le mouvement social ouvraient de nouveaux horizons.

L'économie politique est aussi une science d'observation. Comme les sciences de ce genre, elle procède par la méthode expérimentale. Elle groupe les phénomènes et en dresse la classification. Elle les analyse, considère séparément leurs propriétés fondamentales et présente chacune d'elles sous une forme abstraite, de manière à simplifier le problème et à rendre la loi plus sensible.

Le physicien qui veut enseigner la loi de la pesanteur ne conduit pas tout d'abord son disciple sur le bord d'un ruisseau et ne lui fait pas suivre de l'œil le mouvement complexe d'un brin d'herbe que le courant fait tournoyer. Il prend une machine d'Atwood et il décompose en quelque sorte la chute en suspendant à un moment donné l'accélération du mouvement.

L'économie politique suit dans son exposition un procédé analogue; elle ne considère à la fois qu'une des manières d'être des choses; elle étudie successivement la production, la circulation, la consommation, quoique dans la pratique de la vie ces trois phases de la richesse se mêlent sans cesse et semblent souvent se confondre dans le même acte ou dans une série d'actes nécessairement unis. Elle se contente même d'emprunter à la pratique un petit nombre de phénomènes dont elle n'envisage que certains aspects déterminés : c'est assez le plus souvent pour qu'elle établisse l'existence de lois à l'appui desquelles on a d'autant moins besoin de multiplier les exemples que ces lois sont plus générales. Le raisonnement suffit ensuite pour obtenir par des procédés déductifs les corollaires qui y sont implicitement contenus. C'est ce qui faisait dire à Rossi : « La science proprement dite part d'un petit nombre de faits généraux, et c'est par déduction qu'elle arrive à toutes ses conséquences... D'où je conclus hardiment que la science de l'économie politique, envisagée ainsi dans ce qu'elle a de général et d'invariable, est plutôt une science de raisonnement qu'une science d'observation (1) ».

Rossi allait trop loin; mais sa faute consistait seulement à exagérer une tendance et à vouloir séparer par une limite arrêtée l'économie politique qu'il appelait rationnelle de celle qu'il qualifiait d'économie politique appliquée. Il y a sans doute des degrés très différents dans la portée des lois économiques. « La richesse a pour source le travail. » — Le capital procède de l'épargne, » voilà des lois universelles. « Le taux des salaires est déterminé par le fonds des salaires, » voilà une loi qui n'est pas moins exacte, mais qui est d'une application moins générale. L'influence de la charité publique appliquée aux enfants assistés, que Rossi cite comme exemple à l'appui de cette distinction, est sans doute une question qu'on ne peut trancher par une formule unique, applicable à tous les cas; mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de mettre en opposition à ce propos l'économie rationnelle, qui condam-

(1) Cours de 1836-37. 2e leçon, p. 31.

nerait l'institution, et l'économie appliquée, qui l'approuverait. Ce qui est vrai, comme le dit Rossi, c'est que l'économie politique peut nous servir de guide pour nous diriger vers l'un des buts de la vie sociale, mais que nous avons plus d'un but à atteindre dans ce monde.

Un économiste peut pénétrer plus avant qu'un autre dans l'analyse ou dans le détail des faits. S'il se maintient dans la région des lois les plus générales, il n'a pas à faire de nombreux emprunts aux faits de la vie journalière; plus il descend des hauteurs de la théorie dans la pratique, plus il rencontre de causes de diversité et d'exceptions aux lois et plus il lui est nécessaire de multiplier les observations. Ce sont là des différences de degré particulières à la personne qui écrit ou qui enseigne, mais par lesquelles le fond même de la science n'est pas atteint. Quand on ne tient pas compte de ces différences dans le mode d'exposition — qui ont cependant plus d'une fois divisé les économistes, — il reste deux grandes manières d'envisager les faits économiques :

Ou les isoler, par l'abstraction, de l'ensemble des faits sociaux auxquels ils sont mêlés; les étudier séparément et successivement dans un ordre logique et en faire la théorie; procéder ainsi pour l'ensemble des lois économiques ou pour une question spéciale. C'est ce qui constitue l'enseignement dogmatique, on pourrait dire l'enseignement classique de l'économie politique;

Ou saisir les faits économiques dans leur réalité, au milieu du mouvement de la vie sociale d'une nation, les examiner et les décrire tels qu'ils apparaissent dans leur complexité naturelle, avec les circonstances particulières de climat, de terrain, de temps, de mœurs, d'institutions sociales et politiques qui les encadrent; rechercher l'influence que ces circonstances exercent sur eux et qu'ils exercent à leur tour sur le milieu dans lequel ils se produisent; faire par conséquent une étude en quelque sorte concrète, ayant un caractère descriptif en même temps qu'économique. Voilà ce que je regarderais volontiers comme de l'économie politique appliquée.

Ce n'est pas, en effet, ce qu'on a appelé la méthode historique en économie politique; car cette méthode s'applique à une manière particulière de comprendre l'exposition de la théorie; mais c'est quelquefois de l'histoire économique. Tantôt cette étude procède en racontant comme l'histoire, mais en insistant beaucoup plus que l'historien ne le fait sur les rapports existant entre les faits économiques dont elle traite et les lois de l'économie politique dont ces faits sont une manifestation. Tantôt aussi elle emprunte à la géographie et à la statistique les éléments de ses descriptions et elle dresse l'inventaire raisonné des produits d'un pays et de ses forces productives, en rapprochant les effets de leurs causes, pour arriver encore par cette route à une loi économique. Le professeur qui envisage de cette manière son sujet donne un enseignement expérimental de l'économie politique.

L'enseignement dogmatique et l'enseignement expérimental de l'économie politique ont tous deux leur place au Collège de France.

II.

L'enseignement dogmatique existe ici depuis un demi-siècle. J'en ai parlé quelquefois, toujours brièvement, parce qu'il ne m'appartenait pas d'en marquer le caractère et d'en dire l'importance. C'était un devoir réservé à un professeur dont le nom restera parmi ceux dont s'honore le plus le Collège de France, et qui a été un de mes maîtres avant que je ne devinsse son confrère et son collègue.

Ce professeur n'est plus; pendant quelques mois encore, la chaire dont il a été près de quarante ans le titulaire restera silencieuse. J'accomplis un devoir de piété en donnant aujourd'hui un souvenir à sa mémoire, et je marque le caractère d'un des deux enseignements en parlant de cette chaire d'enseignement dogmatique dans laquelle il avait eu pour prédécesseurs deux hommes non moins illustres à des titres divers : Jean-Baptiste Say et Rossi.

Entre les sciences qui traitent de la nature et celles qui traitent de l'homme, il n'y a pas seulement une différence d'objet et de méthode; il y a encore une difficulté particulière que rencontrent les sciences sociales et qui mérite d'être signalée. Les premières ne passionnent que les savants; la société profite de leurs progrès et n'en prend pas ombrage, ou, si quelquefois elle s'alarme, c'est à cause non de la science elle-même, mais précisément à cause des conséquences morales qu'on prétend en tirer. Les secondes, au contraire, touchent à des intérêts moraux et sociaux qu'elles risquent sans cesse de blesser; aucune peut-être n'y est plus exposée que l'économie politique (la politique proprement dite ne s'étant pas, malgré qu'on en ait, élevée à l'état de science), parce qu'elle traite des intérêts matériels, qui s'alarment vite et qui s'irritent aisément, et qu'en faisant connaître les lois naturelles de la production de la richesse elle semble tracer en même temps la ligne de conduite que les gouvernements devraient suivre pour la bien administrer. Or il est évident que tous les gouvernants ne suivent pas cette ligne. Ceux qui s'en écartent n'aiment pas toujours entendre des conseils indépendants, qui peuvent quelquefois passer pour la critique de leurs actes.

J.-B. Say, le fondateur de l'économie politique en France, l'éprouva. Nourri de la lecture d'Adam Smith, dont il avait longuement médité, depuis dix ans, le grand ouvrage, il venait de publier, en 1803, son *Traité d'économie politique*. Le livre avait eu du succès. Le premier Consul fit venir l'auteur, voulut le gagner à ses propres idées, le déterminer à donner une autre édition de son traité et à y faire l'apologie du système de finances qui venait d'être établi. Say, qui avait la conviction sincère du savant, ne se laissa pas toucher; il refusa même, quelque temps après, une place de directeur des droits-réunis. Ce fut assez pour le signaler comme un adversaire de l'empire; la réimpression de son traité fut interdite.

Ce fut aussi ce qui, après la chute de Napoléon, contribua à le signaler comme un des hommes distingués du parti libéral; son traité, quatre fois réédité, en 1814, en 1817, en 1819

et en 1826, devint le principal manuel dans lequel les hommes de la Restauration apprirent une science qui, sans être populaire, n'était plus proscrite. Lorsqu'un ministre qui s'appuyait sur ce parti, le comte Decazes, songea, en 1819, à instituer au Conservatoire des arts et métiers des cours destinés à instruire la population ouvrière de Paris, l'économie industrielle (on redoutait encore l'expression d'économie politique) fut un des trois cours qu'il fonda tout d'abord, et J.-B. Say fut nommé professeur. C'est d'ailleurs l'unique mesure que la Restauration ait prise en faveur de l'enseignement d'une science dont les principes n'étaient guère en harmonie avec les tendances de la Chambre des députés et avec la politique douanière du gouvernement.

La révolution de Juillet mit le pouvoir aux mains du parti libéral. L'économie politique, qui proclamait au nombre de ses principes la liberté du travail et la liberté des transactions, ne devait pas être désagréable au pouvoir, quoiqu'elle restât suspecte à des députés protectionnistes; elle reçut droit de cité au Collège de France, sans avoir cette fois à dissimuler son nom; la chaire porta le titre d'*économie politique*. On comprenait avec raison qu'une telle science devait avoir sa place dans le haut enseignement, comme elle l'occupait dans les sciences morales et comme, deux ans après, sous le ministère de M. Guizot, elle la prit à l'Institut, lorsque l'Académie des sciences morales et politiques fut rétablie.

C'est à J.-B. Say que fut confiée la chaire instituée par le décret du 12 mars 1831. Mais il avait alors soixante-quatre ans; il était affaibli par la maladie et abattu par le chagrin que lui avait causé la mort de sa femme. Le Collège de France n'a eu que la moindre part de cette vie consacrée tout entière à la pratique du bien et à la propagation de la science. Les leçons qu'il lisait ici, comme au Conservatoire, se retrouvent, plus développées même qu'il n'avait coutume de le faire, dans le *Cours complet d'économie politique* qu'il publia en 1828 et en 1829; elles permettent d'apprécier l'étendue de son œuvre et le service éminent que son enseignement oral ou écrit a rendu à la science en la présentant, pour la première fois dans notre pays, dans toute son étendue, sous une forme d'exposition claire, méthodique.

Lorsque, peu de temps après, en 1832, J.-B. Say mourut, le Collège de France proposa pour le remplacer un homme qui avait déjà un nom illustre dans les lettres et dans la politique, Rossi, auteur du *Traité du droit pénal*. Après avoir joué, à Bologne, sa ville natale, un rôle important pendant l'Empire, Rossi, que ses idées libérales avaient obligé à s'enfuir après la chute de Murat, avait trouvé à Genève, sa seconde patrie, une situation conforme à son talent. Mais la réforme de la Constitution fédérale, à laquelle il s'était dévoué après la révolution de 1830, venait d'échouer par la résistance des coalisés de Sarnen. Rossi, découragé de ce côté, accepta l'offre du ministre de l'instruction publique Guizot, qui était lié d'amitié avec lui et qui l'avait préféré à son concurrent, Ch. Comte.

La France y gagna un grand professeur (14 août 1833). La jeunesse, qui avait, au début, mal accueilli un étranger qu'elle prenait pour un favori du pouvoir, ne tarda pas à comprendre ce qu'il y avait de finesse et de distinction sous cet accent quelque peu étrange en effet. La science économique a certainement beaucoup gagné à être enseignée par un homme qui à la netteté des vues joignait l'élévation de la pensée et le charme de la diction. Il est regrettable que ses leçons n'aient pas été complètement recueillies et publiées.

Le troisième professeur qui a occupé la chaire d'économie politique du Collège de France est l'homme éminent que nous avons eu la douleur de perdre la semaine dernière, et dont les obsèques viennent d'avoir lieu à Lodève, qui, depuis son mariage, était devenue en quelque sorte sa seconde ville natale. Le Collège de France et l'Académie des sciences morales et politiques ressentent profondément cette perte, que ni l'âge de M. Michel Chevalier, ni l'état de sa santé, affaiblie depuis plus d'un an, mais non encore épuisée, ne semblaient devoir rendre si prochaine et si prompte. M. Michel Chevalier a été surtout un homme d'action. Lorsqu'il parlait ou qu'il écrivait, il avait d'ordinaire en vue une réforme à accomplir, une institution nouvelle ou un grand projet à faire comprendre et accepter du public. On peut dire qu'il était doué à cet égard d'un esprit plutôt politique que spéculatif. Mais son action était presque toujours subordonnée à des idées théoriques et gouvernée par les principes auxquels il s'était dévoué; il les défendait avec une persévérance infatigable, quelquefois même avec âpreté à l'égard de ses contradicteurs, quoiqu'il conservât toujours à l'égard des hommes un grand fonds de bienveillance, plus d'une fois aussi avec un courage qui n'a pas été sans danger, puisqu'au moment où il combattait les erreurs du socialisme et signalait les fautes du gouvernement, sa chaire fut supprimée par le décret du 7 avril 1848 et ne fut rétablie qu'à la fin de l'année, sous le ministère de Léon Faucher.

Dans sa jeunesse, il avait lui-même partagé les erreurs de l'école saint-simonienne; mais c'était une pensée généreuse, celle des réformes et des grands travaux d'utilité publique devant aboutir à l'amélioration du sort du plus grand nombre, qui l'avait séduit; il l'avait montré dans son premier article, *la Marseillaise du travail*, et il l'a prouvé maintes fois dans les deux années pendant lesquelles il dirigea la rédaction du *Globe*. Lorsqu'en 1840 il fut appelé à remplacer Rossi, qui entrait au Conseil royal de l'instruction publique et à la Chambre des pairs, il avait nettement accusé cette tendance de son talent, désormais dégagé de ses premières illusions, par ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*, par son *Histoire et description des voies de communication aux États-Unis*, par son volume sur *les Intérêts matériels de la France, travaux publics, routes, canaux, chemins de fer*, publié en 1838, qui contenait tout un programme de politique économique et qui avait eu plusieurs éditions dans la même année.

Il resta dans sa chaire ce qu'il avait été dans sa carrière de publiciste, se préoccupant moins de briller et de plaire que de faire des disciples convaincus et disposés à le suivre dans l'action. Ses principes économiques s'affermis-

saient à mesure qu'il se fortifiait lui-même par l'étude et que sa situation à l'Institut, au Sénat, dans les Expositions universelles, le mettait mieux en état de connaître les hommes et de manier les affaires. Vous retrouverez la substance de son enseignement dans les trois volumes du *Cours d'économie politique fait au Collège de France,* qu'il a publiés de 1842 à 1850 et qui résument la première période de son enseignement, comme vous retrouverez l'esprit de sa polémique et la grandeur de ses vues économiques dans les nombreux articles qu'il a donnés au *Journal des Débats,* au *Journal des Économistes* et à la *Revue des Deux Mondes* (1).

Quoique sa vie ait été souvent traversée par des difficultés que le sort n'épargne guère aux hommes publics, et que sa vie militante lui ait suscité des adversaires, il a eu du moins le bonheur, assez rare pour un savant, de voir, depuis le jour où il a succédé à Rossi, plusieurs des idées dont il poursuivait la réalisation avec le plus d'énergie passer en effet dans la pratique.

Saint-simonien, il avait prêché et il a continué, après son retour à des idées plus saines, à conseiller énergiquement la construction des chemins de fer et l'entreprise de travaux publics destinés à favoriser l'accroissement de la richesse par la facilité de la circulation : il a vu terminer le grand réseau des chemins de fer français.

Économiste, il avait prêché la liberté du commerce : il a eu l'honneur d'être un des principaux négociateurs du traité de commerce signé, en 1860, avec l'Angleterre. Ce traité, qui n'est pas le libre-échange, a remplacé le système étroit et suranné des prohibitions et de la protection par un régime plus libéral et plus conforme aux nécessités de l'industrie moderne et à l'état actuel des moyens de communication.

Philanthrope, il était resté fidèle à la devise saint-simonienne de l'amélioration du sort du grand nombre et surtout des classes les plus pauvres : il a vu monter peu à peu, pendant sa carrière, le salaire de l'ouvrier dans les villes, le revenu du cultivateur dans les campagnes, et il a eu le droit de dire que le progrès de la viabilité et celui de la science fécondant le travail industriel étaient les causes principales de ce progrès du bien-être.

Depuis un demi-siècle, ces trois professeurs qui, avec des qualités différentes, ont exercé tous trois une influence marquée, ont occupé une des deux chaires de l'enseignement supérieur consacrées, en France, à l'étude classique de l'économie politique. L'autre chaire, que je ne rappelle qu'en passant, est celle du Conservatoire des arts et métiers, qu'avait inaugurée Jean-Baptiste Say et qu'ont honorée, après lui, Blanqui et Wolowski. Je ne parle pas d'autres chaires dont les leçons sont destinées à un auditoire spécial, comme celle de l'École des ponts et chaussées ou celles des Facultés de droit; elles ne rentrent pas dans le sujet que je traite.

(1) Dans la seconde partie de son enseignement, M. Michel Chevalier a été suppléé par M. H. Baudrillart, de 1852 à 1864, et par M. P. Leroy-Beaulieu en 1879. Lorsque M. Michel Chevalier est remonté dans sa chaire, M. Baudrillart a fait, pendant quinze mois, un cours complémentaire d'histoire de l'économie politique; ce cours a été l'origine du remarquable ouvrage : *Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours,* dont trois volumes ont paru jusqu'ici.

III.

Nous avons dit que l'exposition dogmatique n'était pas la seule manière de faire connaître les faits et comprendre les lois économiques, qu'une étude expérimentale avait sa place dans une science dont l'objet est un des modes de l'activité humaine et se trouve intimement lié à l'ensemble des autres manifestations de la vie sociale. C'est à ce dernier genre d'étude qu'a été consacré, en 1868, le cours que vous venez écouter et que l'on pourrait caractériser par la dénomination de *Cours d'histoire et de géographie économiques* plus exactement que par son titre officiel (1).

Nous pourrions répéter en effet ici, comme nous le disions plus haut, que l'histoire et la géographie sont les deux théories sur lesquelles se produisent les phénomènes économiques que cet enseignement met pour ainsi dire sur le devant de la scène; que la véritable économie politique appliquée se trouve dans l'histoire même des nations, dans le spectacle de leurs travaux, de leurs efforts pour accroître et conserver la richesse, de leurs institutions propres à en régler le mouvement, des résultats qu'on en obtient pour le bien-être des populations. Nous pourrions même ajouter que c'est moins encore de l'économie politique appliquée que de l'économie politique en action et que cette manière, nouvelle à quelques égards, d'étudier et de présenter la science économique avait, dans sa nouveauté même, sa raison d'être au Collège de France.

L'année où j'ai eu l'honneur d'ouvrir ce cours, je me proposais de traiter du commerce des nations dans les temps modernes, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, et je définissais ainsi le caractère de nos études, en essayant de faire comprendre l'intérêt économique du sujet : « Appliquons nous à chercher, disais-je, dans l'histoire et dans l'examen approfondi de l'état et des institutions économiques des sociétés les secrets de la grandeur ou de la faiblesse des nations. C'est un grand et instructif spectacle que celui des empires et des civilisations naissant, florissant, disparaissant sur un même sol; là où jadis était accumulée la richesse, où brillaient les arts, où résidait la force, il n'y a plus aujourd'hui que pauvreté ou solitude. Qu'y a-t-il de changé? Le sol n'y est-il plus le même et le soleil ne l'échauffe-t-il plus avec la même libéralité? Il n'y a de changé que l'homme, qui n'a plus le génie de tirer de ce sol les mêmes richesses, ou que les combinaisons sociales, qui ont déterminé vers d'autres parages une activité supérieure et détourné en quelque sorte la sève

(1) Ce cours a été créé à titre de cours complémentaire en 1868, sous le ministère de M. Duruy, sous le titre d'*Histoire des faits et doctrines économiques;* la chaire a été instituée en 1872, sous le ministère de M. J. Simon, sous le titre abrégé d'*Histoire des doctrines économiques.* Il figure sur l'affiche du Collège de France avec le titre : *Histoire des doctrines économiques* (*Histoire et géographie économiques*). M. E. Levasseur et M. Fr. Passy ont été les deux candidats présentés par le Collège de France et par l'Académie.

de l'humanité. C'est aussi une grande et instructive étude que celle des forces productives des différents peuples qui occupent aujourd'hui le globe terrestre et des courants commerciaux qui s'établissent par leurs communications entre eux et qui s'accélèrent, se ralentissent ou changent de direction selon que se modifient les forces relatives de ces peuples et que le génie humain perfectionne les instruments d'échange. »

L'année suivante, lorsque j'abordai l'étude comparée des forces productives des nations européennes, j'insistai encore sur le caractère propre à cet enseignement. « Dans cette chaire, disais-je, placé en quelque sorte aux avant-postes de la science, nous nous proposons précisément d'éclairer l'histoire par les enseignements de l'économie politique et, plus encore, l'économie politique par l'expérience de l'histoire. Nous avons devant nous toute la série des civilisations passées et toute la diversité des civilisations présentes. Continuons à puiser dans ce trésor des faits, et soyez persuadés que les grandes lois économiques vous apparaîtront plus solidement fondées, plus incontestables et, si je puis ainsi dire, d'une évidence plus pénétrante, quand elles sortiront de l'histoire comme une conséquence universelle et nécessaire de la vie des sociétés, et qu'à côté de ces grandes lois plus d'un aperçu nouveau et utile s'ouvrira, quand vous aurez sous les yeux la perspective des institutions, des mœurs et des destinées économiques des nations. »

Quand un chimiste poursuit, par ses recherches, la confirmation ou la découverte d'une loi, il met les substances sur lesquelles il opère dans un alambic ou dans un creuset; il les décompose ou les combine : il expérimente. Quand un physiologiste étudie les fonctions d'un organe ou le trouble que certains agents apportent dans le mouvement de la vie, il s'efforce de mettre à nu l'organe d'un animal, d'y pratiquer des lésions ou d'y déterminer des maladies à l'aide de ces agents : il expérimente. Mais on ne met pas les nations dans un creuset; on ne les afflige pas à plaisir d'une plaie ou d'une maladie sociale. C'est l'expérience de l'histoire qui, dans ce cas, supplée à l'expérimentation. D'ailleurs elle nous montre le spectacle d'un assez grand nombre de plaies et de maladies réelles pour que l'observateur n'ait, pour ainsi dire, qu'à choisir afin de constater les tristes résultats des mauvaises institutions.

Telle est la méthode que nous avons suivie dans notre enseignement du Collège de France : méthode à la fois de vérification et d'invention. Elle permet de faire toucher du doigt des vérités déjà constatées, car on est plus facilement persuadé par l'évidence des faits présentés sans arrangement préconçu que par un raisonnement, et la voix de l'histoire a une autorité particulière dans ces matières. Elle permet aussi de saisir certains rapports délicats qui pourraient échapper à la théorie.

Nous avons appliqué cette méthode non seulement à l'étude du commerce des nations dans les temps modernes et des forces productives des nations d'Europe, mais à celle des forces productives des nations et des races en Amérique, où de jeunes nations se sont développées avec une si remarquable rapidité, et en Asie, où fleurissent encore tant de vieilles civilisations, renouvelées sur quelques points par l'influence européenne. Nous l'avons appliquée aussi à un sujet qui nous intéressait plus particulièrement et qui, pour avoir un théâtre plus restreint, n'en avait pas moins d'attrait : l'étude du sol de la France, de ses richesses naturelles, de sa production agricole et industrielle, de ses voies de communication, de son commerce et de sa population, comme nous voulions nous rendre un compte exact des principales manières d'être. J'espère qu'il nous sera loisible de revenir quelque jour sur ce sujet.

Cette année, c'est encore la France qui fournira l'objet de nos études. Nous n'emprunterons, cette fois, rien à la géographie et à la statistique. Nous nous adresserons à l'histoire. Les questions relatives à l'organisation du travail, aux procédés et aux perfectionnements de l'industrie, aux rapports entre les maîtres et les ouvriers ont une importance que personne ne songe aujourd'hui à méconnaître. Elles n'étaient pas dans le passé ce qu'elles sont devenues de notre temps; mais elles éveillaient des préoccupations d'un autre genre. Il est intéressant de les suivre à travers les siècles, de connaître les anciens corps de métiers, de s'enquérir de leurs règlements, de rechercher l'influence qu'ils ont eue sur le travail et de les comparer avec le régime de liberté dont la Révolution de 1789 a posé le principe, de rapprocher la situation, les besoins et les idées de l'ouvrier dans l'atelier du moyen âge et dans l'atelier moderne. Nous avons déjà traité, il y a quinze et vingt ans, ces questions dans notre *Histoire des classes ouvrières en France*. Il nous a paru utile de les aborder de nouveau cette année dans nos leçons et de profiter des événements accomplis et des tendances nouvelles qui se sont manifestées depuis cette époque dans les classes vouées au travail industriel pour reprendre et pour développer les conclusions économiques que nous en avions tirées. C'est pourquoi nous avons choisi pour sujet du cours de cette année l'*Histoire économique de la France et l'Organisation du travail avant et après la Révolution de 1789*.

E. Levasseur.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT

P.-J. de Béranger.

II.

LE CHANSONNIER. — FORME NOUVELLE DE LA CHANSON. — GENRES DIVERS. — LA GUERRE DE QUINZE ANS.

Nous avons étudié l'homme, le poète, l'écrivain, dans son ensemble, son caractère, ses aspirations et ses premiers

essais (1). Je voudrais maintenant vous faire connaître le chansonnier dans la plénitude de son talent, de son action sur les esprits et les événements contemporains.

« Mon caractère méditatif, dit-il, a dû le plus souvent me réduire au rôle de spectateur. » Il n'en joue pas moins aussi celui d'acteur dans la tragi-comédie du siècle, autant que peut le faire un écrivain avec sa plume, la chanson étant devenue une force et un instrument de combat. Poète et surtout penseur, mais non musicien comme l'avait été Désaugiers, comme le sera plus tard d'instinct Pierre Dupont, il prend les vieux airs, les *ponts-neufs*, sur lesquels il met ses idées à cheval. C'est aux esprits qu'il s'adresse plus encore qu'aux oreilles. « J'ai toujours penché à croire qu'à certaines époques les lettres et les arts ne devaient pas être de simples objets de luxe, et commençais à deviner le parti qu'on pourrait tirer, pour la cause de la liberté, d'un genre de poésie éminemment national(2). » C'est ainsi qu'il se trouve amené à rêver pour la chanson de nouvelles destinées. Il était de règle au Caveau, cette académie chantante, que la chanson ne devait briller que par l'esprit et la gaieté : c'était trop peu. « Plus ou moins, je suis né poète et homme de style : je ne m'aperçus pas d'abord que ce qu'il y avait en moi de poésie pouvait trouver place dans ce genre beaucoup moins étudié que pratiqué. » Le temps et la réflexion aidant, de nouveaux jours lui apparurent. La chanson lui offrait bien des avantages : un rythme variant à l'infini, échappant à la monotonie de l'alexandrin et aux exigences académiques, ce fléau de l'école impériale. Grâce à la diversité des tons qu'elle admet, elle peut user de tout le dictionnaire, dont La Harpe prétend que les quatre cinquièmes sont interdits à notre poésie : prétention ou prévention tant soit peu exagérée. Cependant, il faut bien en convenir, notre poésie, savante avec Ronsard, hautaine et dédaigneuse avec Malherbe, épurée par l'Académie, l'hôtel de Rambouillet, la société polie durant deux siècles, a des accès de pudeur ou de pruderie farouche qui s'accroissent encore avec les derniers classiques. Les termes roturiers sont proscrits, les mots propres suspects de trivialité. Béranger ne craindra pas d'associer le style grivois à l'élévation des pensées et à la noblesse des sentiments. Il adresse à son ami et protecteur Arnault, tout académicien qu'il est, une chanson débutant ainsi :

J'viens de Montmartre avec ma bête.

Plus tard, dans la chanson de *Paillasse*, satire amère, grave et sérieuse au fond, il mêle à l'indignation de Juvénal le débraillé de la gaudriole.

J'suis né paillasse, et mon papa,
Pour m'lancer sur la place,
D'un coup d'pied queuq' part m'attrapa
Et m'dit : Saute, paillasse!
T'as l'jarret dispos,
Quoiqu' t'aies l'ventre gros
Et la fac' rubiconde.
N'saute point-z à demi,
Paillass', mon ami,
Saute pour tout le monde!

Figurez-vous la joie, le bonheur du poète, le jour où il a enfin trouvé ce qu'il cherchait depuis si longtemps. Il renonce alors sans regrets aux nobles alliances qu'il a pu rêver jadis avec l'épopée ou la tragédie. « Dès que je me fus rendu compte, dit-il, de la nature de mes facultés et de l'indépendance littéraire que la chanson me procurait, je pris mon parti résolument : j'épousai la pauvre fille de joie avec l'intention de la rendre digne d'être présentée dans les salons de notre aristocratie, sans la faire renoncer pourtant à ses anciennes connaissances; car il fallait qu'elle restât fille du peuple, de qui elle attendait sa dot (1). » Cette dot, elle l'aura un jour brillante, splendide, comme le plus beau diadème qu'ait jamais posé sur un front la popularité.

Nous avons rappelé déjà les premiers succès de Béranger en 1813, son entrée triomphale au Caveau. Ce fut en 1815 qu'il publia son premier recueil de chansons, pressé par le besoin d'argent plus encore que par l'appétit de la gloire. Les pièces légères, gaillardes et libertines y occupent une large place : l'auteur s'en excuse en disant que c'était le seul genre de liberté toleré sous le premier empire. Joignez-y l'influence et les souvenirs peu moraux de l'époque du Directoire. La politique s'y trouvait encore à demi voilée. Aussi, malgré la licence de certains vers, Béranger ne fut-il pas inquiété dans ses modestes fonctions d'expéditionnaire aux bureaux de l'instruction publique. « Il faut beaucoup pardonner à l'auteur du *Roi d'Yvetot*, » disait Louis XVIII, qui aimait la chanson, protégeait Désaugiers et avait encore sur sa table de nuit, à l'heure de sa mort, le dernier recueil de Béranger. L'empire ne permettait guère à la chanson de s'égarer hors de son domaine : Napoléon, qui n'acceptait pas volontiers les remontrances du Corps législatif ou du Sénat, ne se fût guère mieux accommodé d'une monarchie absolue tempérée par des vaudevilles. La Restauration, en ramenant la paix et la liberté, ouvrait à la chanson comme à la presse et à la tribune l'arène brûlante de la politique, où elle allait s'engager résolument. De 1815 à 1830 s'étend une période de luttes et d'effervescence qu'on pourrait appeler l'*Iliade* de la chanson. Béranger en est l'interprète populaire, applaudi, consacré par l'éclat de procès retentissants, auxquels s'ajoutent les bénéfices d'une persécution sans douleur et d'un martyre confortable, qui lui permet de railler ses juges et ses bourreaux. La destitution était suspendue sur sa tête comme une épée de Damoclès : elle s'abattit avec la publication d'un second recueil en 1821. L'auteur en fut bientôt consolé; le débit de ses chansons assurait et au delà son existence et la satisfaction de ses goûts toujours modestes. En même temps, il devenait l'ami de Manuel, de Laffitte, de toute l'Opposition libérale, qui avait trouvé en lui son poète et son clairon.

Béranger avait alors quarante et un ans. Il arrivait à cette forme définitive de la chanson comme La Fontaine était arrivé à la fable dans l'âge de la maturité, ayant médité, réfléchi, vécu de toutes façons, acquis l'expérience des choses et des

(1) Voy. le numéro précédent.
(2) Dédicace à M. Lucien Bonaparte, 1833.

(1) *Ma Biographie*.

hommes. Cette production tardive est un fait qui s'est retrouvé plus d'une fois chez nos grands écrivains. Malherbe a quarante-deux ans quand il présente à Marie de Médicis, pour sa bienvenue en France, une ode qui marque une ère nouvelle dans la poésie ; Molière a le même âge quand il donne l'*École des femmes,* son premier chef-d'œuvre.

De ses entreprises antérieures sur tous les genres où il s'est essayé, Béranger a conservé un certain fonds et comme un reliquat des genres lyrique, épique, dramatique, élégiaque même, dont nous retrouverons la trace dans ses chansons. C'est par là précisément qu'elles auront un cachet, une portée tout autre que celles de ses devanciers. Lessing reproche à La Fontaine d'avoir dénaturé la fable pour en faire un *pompon poétique :* la même critique a été adressée à Béranger pour la chanson. Il y répond dans sa préface de 1833 :

« On m'a reproché d'avoir dénaturé la chanson en lui faisant prendre un ton plus élevé que celui des Collé, des Panard, des Désaugiers. J'aurais mauvaise grâce à le contester ; car c'est, selon moi, la cause de son succès. D'abord je ferai remarquer que la chanson, comme plusieurs autres genres, est toute une langue, et que, comme telle, elle est susceptible de prendre les tons les plus opposés. J'ajoute que depuis 1789, le peuple ayant mis la main aux affaires du pays, ses sentiments et ses idées patriotiques ont acquis un très grand développement ; notre histoire le prouve. La chanson, qu'on avait définie *l'expression des sentiments populaires,* devait dès lors s'élever à la hauteur des impressions de joie ou de tristesse que les triomphes ou les désastres produisaient sur la classe la plus nombreuse. »

En élevant la chanson, il a donc ici la prétention d'élever et d'honorer la démocratie et la Révolution, dont il se proclame le fils et l'héritier. Il n'est pas de ceux qui aiment à représenter le peuple sous des traits ignobles et bas en se flattant de peindre la réalité. « Ce peuple, s'écrie-t-il, ne pourrait-il pas dire à ceux qui le représentent ainsi : Est-ce ma faute si je suis misérablement déguenillé, si mes traits sont flétris par le besoin, quelquefois même par le vice? Mais dans ces traits hâves et fatigués a brillé l'enthousiasme du courage et de la liberté ; mais sous ces haillons coule un sang que j'ai prodigué à la voix de la patrie. C'est quand mon âme s'exalte qu'il faut me prendre : alors je suis beau. Et le peuple aurait raison de parler ainsi. »

Partant de ce principe démocratique, Béranger a fait de la chanson ce que La Fontaine a fait de la fable, un répertoire universel,

Une ample comédie à cent actes divers,

un immense orchestre aux mille notes et aux mille voix. La note lyrique, qui s'était perdue d'abord dans l'ode et le dithyrambe, va reparaître dans la chanson avec *les Enfants de la France* et *la Sainte Alliance des peuples :*

J'ai vu la Paix descendre sur la terre,
Semant de l'or, des fleurs et des épis.
L'air était calme, et du Dieu de la guerre
Elle étouffait les foudres assoupis.
Ah! disait-elle, égaux par la vaillance,
Français, Anglais, Belge, Russe ou Germain,
Peuples, formez une sainte alliance
Et donnez-vous la main.

La note épique vainement cherchée par les Parseval-Grandmaison, les Creuzé de Lesser, les Viennet, les d'Arlincourt, va se retrouver ici naturellement associée aux souvenirs de la Révolution, de l'empire après sa chute, comme jadis après le désastre de Roncevaux, et aux émotions douloureuses, aux pressentiments sinistres qu'a éveillés le spectacle de l'invasion. Tel est le *Chant du Cosaque :*

J'ai d'un géant vu le fantôme immense
Sur nos bivacs fixer un œil ardent.
Il s'écriait : « Mon règne recommence! »
Et de sa hache il montrait l'Occident.
Du roi des Huns c'était l'ombre immortelle.
Fils d'Attila, j'obéis à sa voix.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle !
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

La note dramatique éparse dans ces courts essais de tragédie et de comédie qu'il livrait à la flamme avec ses odes, ses idylles et ses épopées, revient sous des formes diverses dans les couplets du *Vieux Caporal,* de *Jeanne la rousse,* comme dans le dialogue du *Voisin et de la voisine,* du *Chasseur et de la laitière,* de *la Bouquetière et du croque-mort.*

La note élégiaque, rajeunie par son alliance avec les sentiments patriotiques, prend un nouvel essor dans la chanson des *Hirondelles,* du *Cinq Mai,* du *Champ d'asile,* etc.

Captif au rivage du Maure,
Un guerrier courbé sous ses fers
Disait : « Je vous revois encore,
Oiseaux ennemis des hivers.
Hirondelles, que l'espérance
Suit jusqu'en ces brûlants climats,
Sans doute vous quittez la France :
De mon pays ne me parlez-vous pas? »

La complainte, même dans le genre du *lai* gothique, se retrouve avec *la Prisonnière et le Chevalier :*

Ah! s'il passait un chevalier
Dont le cœur fût tendre et fidèle,
Et qu'il triomphât du geôlier
Qui me retient dans la tourelle.
Je bénirais ce chevalier.

Ce genre précieux et suranné dont la romance du *Beau Dunois* est restée le plus parfait modèle ne convenait guère au génie moqueur de Béranger. En fait de complainte, il s'entend bien mieux à composer celle de *Trestaillon :*

Portefaix cité dans Nîmes
Pour sa douce piété,
D'assassin il fut traité
Par de brutales victimes,
Quand son bras sur tel ou tel
Vengea le trône et l'autel.

La note satirique est celle qui couvre et domine toutes les autres. *La Faridondaine ou la Conspiration des chansons* nous offre en ce genre la plus merveilleuse boîte à malices qui ait jamais fait explosion :

Biribi veut dire en latin
L'homme de Sainte-Hélène.
Barbari, c'est, j'en suis certain,
Un peuple qu'on enchaîne.
Mon ami, ce n'est pas le roi.
Et *Faridondaine*
Attaque la foi.
Que dirait de mieux Marchangy?
Biribi,
Sur la façon de Barbari,
Mon ami.

Marot lui-même n'a jamais fait de coq-à-l'âne plus espiègle et plus amusant.

La faculté dominante chez Béranger, c'est l'esprit :

Il faut bien que l'esprit venge
L'honnête homme qui n'a rien (1).

Et il en use largement pour se dédommager aux dépens de ceux qui ont tout le reste, le pouvoir, la naissance, les écus : non par envie, il en est exempt, mais par droit de revanche contre la fortune, parfois si dure pour les braves gens. A l'esprit qui pique, harcèle, aiguillonne, Béranger joindra l'imagination qui colore, le sentiment qui échauffe et ennoblit les vers du poète : mais ce qui l'emporte toujours en lui, c'est cette flamme pétillante, rapide, ailée, qui pénètre et s'introduit partout. Cette gamme chantante qui fait entrer dans le cadre du couplet tous les tons et tous les styles peut se diviser en genres distincts, souvent entremêlés il est vrai, mais que nous rangerons sous ce titre : chansons bachiques, amoureuses, philosophiques, politiques, etc.

III.

La chanson bachique, célébrant la bonne chère et les joies de la société, nous ramène au vieux répertoire du Caveau. Sans doute *la Gaudriole, Mme Grégoire,* sont bien encore du vrai cru gaulois; mais Béranger, avec tout son esprit, n'a point cette naïveté joviale, cette face et cette âme épanouies de l'homme heureux, que nous avons trouvées chez Désaugiers. Il y a en lui plus de malice que de gaieté. Aucun de ses refrains bachiques ne vaut pour l'entrain celui de Gouffé s'écriant :

Plus on est de fous, plus on rit.

La Bacchante elle-même, d'une allure si nouvelle, est une œuvre plus savante encore qu'inspirée et primesautière.

La chanson d'amour a été durant des siècles le thème favori de nos troubadours et de nos trouvères. Le nom de *canzone,* au début, ne désigne pas autre chose. L'héritage s'est continué par la romance langoureuse et sentimentale devenue bientôt fade et monotone. Béranger va lui donner une forme plus vive, plus leste et plus gaillarde. L'amour est pour lui moins une passion qu'un passe-temps et un plaisir. Le cœur est chatouillé, effleuré, comme les sens, plutôt que profondément ému. Lisette, cette gentille Lisette, l'amie du *grenier* et des vingt ans, n'est elle-même qu'une demi-vertu et une demi-beauté, à laquelle le poète demande peu et pardonne beaucoup. Béranger a sur la femme une opinion qui nous explique l'espèce de tolérance et de tiédeur qu'il apporte dans l'amour. « J'ai toujours, dit-il, regardé la femme non comme une épouse ou comme une maîtresse, ce qui n'est trop souvent qu'en faire une esclave ou un tyran, et je n'ai jamais vu en elle qu'une amie que Dieu nous a donnée. » *La Bonne Vieille* est l'expression de cette passion calme et tempérée où l'amour se fond dans l'amitié :

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse!
Vous vieillirez et je ne serai plus.
Pour moi le temps semble, dans sa vitesse,
Compter deux fois les jours que j'ai perdus.
Survivez moi; mais que l'âge pénible
Vous trouve encor fidèle à mes leçons;
Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

Le début et le refrain sont heureux, le milieu faible : *l'âge pénible* est une rime complaisante qui prépare *le feu paisible.* Ronsard avait déjà chanté la même chose, peut-être avec plus de sentiment, lorsqu'il disait :

Quand vous serez bien vieille, un soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous émerveillant :
« Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle. »

Ce n'est pas la seule fois, du reste, que Béranger s'est rencontré avec les chansonniers du XVIe siècle. Ailleurs, associant la gaudriole à l'amour avec un goût tant soit peu risqué dans *la Grand'Mère* et *les Deux Sœurs de charité,* se doutait-il qu'il reproduisait deux chansons libertines dénoncées par Henri Estienne dans son *Apologie pour Hérodote?*

« J'ai eu souvent en la cour les oreilles battues d'une chanson en laquelle une dame, se voyant vieille, se repent avec grands gémissements d'avoir été femme de bien et d'avoir gardé foi et loyauté à son mari, et commence ainsi :

Je plains le temps de mon florissant âge.

Et cette autre où l'on applique à la paillardise le texte de l'Écriture :

Nulle de vous ne soit doncques si dure,
Qu'elle résiste à la sainte Écriture;
Puisqu'on la voit de ce propos remplie
Que pour aimer la loi est accomplie (1). »

Proudhon s'est donc trompé lorsqu'il dit : « *Ma Grand'Mère* est une pièce incomparable qui n'a de modèle en aucune langue (2) ». Ce modèle, Béranger le trouvait en France même et pouvait l'invoquer sinon pour justifier, au moins pour excuser une liberté qu'il attribue au genre et à l'époque, en protestant d'ailleurs que dans ces deux chansons il n'a songé ni à sa véritable grand'mère, la maman Champy, fort honnête femme, ni à sa propre sœur, entrée au couvent.

D'autres pensées plus sérieuses se mêlent de bonne heure

(1) *Chanson des gueux.*

(1) Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote,* ch. XII.
(2) *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église,* t. III.

aux malices et aux gaietés du chansonnier philosophe. Nous avons cité déjà un de ses premiers chefs-d'œuvre en ce genre, *le Roi d'Yvetot*. Une chanson de la même époque, antérieure même, celle des *Gueux*, nous offre une haute leçon de philosophie morale et sociale mise en couplets :

Au Parnasse la misère
Longtemps a régné, dit-on.
Quels biens possédait Homère?
Une besace, un bâton.
Les gueux, les gueux, etc.

Oui, le bonheur est facile
Au sein de la pauvreté;
J'en atteste l'Évangile,
J'en atteste ma gaîté.

Né pauvre, il a l'orgueil de son origine, loin de chercher à la dissimuler. Juvénal avait dit déjà :

. . . . . Mater fecunda virorum
Paupertas,

Béranger, se reportant aux jours héroïques de la Révolution, rappelle ces temps où

Tout était fier, surtout la pauvreté (1).

Dans le siècle du positivisme et de la richesse, il prêche la pauvreté amie de l'indépendance. Enfant du peuple, au cœur libre et fier, il combat ce sentiment bas, étroit et mesquin de l'envie qui est la plaie des sociétés démocratiques : s'adressant aux pauvres comme aux riches, il leur dira :

Vous pauvres pleins d'envie,
Vous riches désireux,
Vous dont le char dévie
Après un cours heureux,
Vous qui perdrez peut-être
Des titres éclatants,
Eh gai! prenez pour maître
Le gros Roger Bontemps.

Roger Bontemps, un personnage dans lequel s'incarne toute une philosophie et qui est en outre un aimable et vivant portrait de la gaieté gauloise.

Malgré ses fiertés d'honnête homme incapable de vendre sa conscience ou sa liberté, sa morale est facile et indulgente comme celle d'Épicure, faisant volontiers du bien un plaisir, et du plaisir un bien. Il a pris le manteau et le tonneau de Diogène pour cheminer librement à travers cette période douteuse et ambiguë des Cent-Jours (1815) : il n'a pourtant ni la rudesse ni l'âpreté du Cynique, trop voisin du *Père Duchesne*, un malotru qu'il a connu dans son enfance :

Dans l'eau, dit-on, tu puisas ta rudesse;
Je n'en bois pas, et, censeur plus joyeux,
En moins d'un mois, pour loger ma sagesse,
J'ai mis à sec un tonneau de vin vieux.

Le poète se vante un peu sans doute; mais il tient à montrer qu'il est un libre-penseur inoffensif :

J'aime à fronder les préjugés gothiques
Et les cordons de toutes les couleurs;
Mais, étrangère aux excès politiques,
Ma liberté n'a qu'un chapeau de fleurs (1).

Le bonnet phrygien l'eût mise en péril alors, et il tient à se sauver. Avant d'être un homme de parti, il est tout d'abord et se retrouvera à la fin de sa vie un philosophe chantant, sans doctrine bien arrêtée; tout épicurien qu'il est, il entrevoit quelque chose au delà de ce monde. Il n'est pas de ceux qui croient rendre un grand service à l'humanité en la déchargeant du fardeau de l'âme pour en faire un agrégat de molécules vouées au néant. « J'ai toujours été, dit-il, je suis et mourrai, je l'espère, ce qu'en philosophie on appelle un spiritualiste. Il me semble même que ce sentiment se fait jour à travers mes folles chansons. » En effet, c'est à table, en célébrant le vin et l'amour, qu'il s'écrie, parlant à son âme :

N'attendez plus, partez, mon âme,
Doux rayon de l'astre éternel.

Mais toujours peu orthodoxe et peu dévot, associant d'une façon bizarre les souvenirs du *Génie du christianisme* à ceux du Caveau, il continue :

L'ai pétille à défaut d'eau bénite,
De vieux amis viennent fermer mes yeux;
Ah! sans regret, mon âme, partez vite;
En souriant remontez dans les cieux.

Le rayon d'en haut, l'échelle d'or qui rattache la terre au ciel se trouve renouée ici. Rappelons-nous d'où est parti Béranger : de la société libertine et volontiers matérialiste du Directoire. Sachons-lui gré d'avoir, à travers les *flonflons* de l'ivresse bachique, fait retentir cette note élevée que Lamartine va bientôt porter si haut. La chanson de *Mon Ame*, écrite en 1816, a précédé de quelques années les premières *Méditations*.

En matière de religion, Béranger s'en tient au déisme vague de J.-J. Rousseau et de Voltaire :

Il est un Dieu; devant lui je m'incline,
Pauvre et content, sans lui demander rien.

Le *Dieu des bonnes gens*, comme il l'appelle, est de facile composition. Nous dirions volontiers qu'il manque de tenue, de majesté et de grandeur. On ne voit en lui que la bonté à la fois paterne et molle, sans grand souci de l'autorité.

« Que Dieu est bon, qui nous donne ce bon piot! » disait frère Jean des Entommeures; c'est là le fond de la religion de Béranger. On a tant parlé du Dieu terrible, du Dieu vengeur, lançant ses foudres et châtiant la France révolutionnaire par la main des Cosaques et des Prussiens, qu'il paraît temps au poète d'évoquer l'idée d'un Dieu plus clément.

Quelle menace un prêtre fait entendre!
Nous touchons tous à nos derniers instants.

Il n'en croit rien et répond avec confiance :

. . . . . Non, Dieu n'est point colère.
S'il créa tout, à tout il sert d'appui.

(1) *La Déesse de la liberté.*

(1) *Le Nouveau Diogène.*

Son Dieu a bien un tort, c'est de ressembler un peu trop aux dieux d'Épicure, tout au plus à un roi constitutionnel, qui règne et ne gouverne pas :

> Mais vous devez voir, Dieu merci!
> Que j'ai des ministres aussi (1).

Au fond, ce n'est pas Dieu qui est en cause. Béranger le déclare irresponsable comme le roi selon la Charte. C'est à ses ministres qu'il s'en prend, c'est le droit divin des rois qu'il attaque :

> Que font ces nains si bien parés
> Sur des trônes à clous dorés?

Le scandale causé par la chanson du *Bon Dieu* fut grand. De Pliis y répondit par une contre-chanson; le parquet, de son côté, instrumenta. L'avocat général Marchangy tonna en s'écriant : « Est-ce ainsi que Platon parlait de la divinité? — Eh non! bon Marchangy; mais je ne suis pas Platon, » répondait le chansonnier. Et il invoquait pour sa défense les vieilles libertés du vaudeville. Béranger n'avait pas complètement raison, sans doute; mais Aristophane, tout conservateur païen qu'il était, ne mettait-il pas en scène le dieu Bacchus d'une façon burlesque dans sa comédie des *Grenouilles?* Au moyen âge, Adam de La Halle, l'auteur du *Jeu de la Feuillie,* n'avait-il pas chanté *la Descente du bon Dieu à Arras?* Vieux péché, on le voit, parmi les poètes.

Malgré ces irrévérences, que nous condamnons, Béranger n'est point l'ennemi de la religion. Partisan de la tolérance et de la liberté pour tous, et se souvenant sans doute de sa bonne tante de Péronne, il veut dans sa *République*

> Qu'on puisse aller même à la messe.

La politique avait d'ailleurs plus de part que la religion dans ce débat. C'est sur ce terrain en effet que Béranger va bientôt porter toutes ses forces et déployer une verve, une passion et un talent incomparables. La chanson politique avait fait jadis en France quelques courtes apparitions. Elle fournissait aux auteurs de la *Ménippée,* à Passerat, à Rapin, toute une artillerie redoutable contre l'Espagnol et le Ligueur. La Fronde avait eu ses *mazarinades.* Les chansons de Rivarol et de Champcenetz s'étaient mêlées aux premières escarmouches pour ou contre la Révolution française. Mais la violence des passions avait bientôt éteint la gaieté nécessaire à la chanson. Deux ou trois hymnes guerriers et patriotiques, tels que *la Marseillaise* et *le Chant du Départ,* ont seuls échappé à l'oubli. L'empire, comme nous l'avons dit, n'était guère disposé à tolérer la chanson politique : elle se réveille avec la Restauration et trouve son poète armé de toutes pièces dans Béranger. Devenu le Tyrtée de l'Opposition, celui-ci fait aux Bourbons une guerre sans merci, les confondant trop souvent dans une haine commune avec l'étranger et leur imputant des malheurs dont l'empire était plus coupable qu'eux. Une fois lancé, il va de l'avant comme un clairon qui sonne la charge à la tête d'un bataillon. Les chefs du parti libéral s'effrayent parfois de ses hardiesses; il n'en continue pas moins, et leur répond comme il le faisait en écrivant à l'abbé de Pradt : « J'ai une mission à remplir toute différente de la vôtre. Un chansonnier doit aller de l'avant; il a beau connaître les convenances : il en est certaines au-dessus desquelles il doit se mettre pour sauver la cause qu'il a en main. Enfant perdu, il faut qu'il se résigne à être quelquefois enfant abandonné. »

Un moment pourtant on eut l'espoir de le rallier à la monarchie dite libérale. Des avances et des offres séduisantes lui furent faites. « Que les Bourbons, répondit-il, nous donnent la liberté en échange de la gloire, qu'ils rendent la France heureuse, et je les chanterai gratis. » Comme gage de conciliation et de sacrifice à la paix, il donnait la chanson du *Bon Français,* chantée devant les aides de camp de l'empereur Alexandre en mai 1814 :

> J'aime qu'un Russe soit Russe,
> Et qu'un Anglais soit Anglais.
> Si l'on est Prussien en Prusse,
> En France soyons Français.
> Lorsqu'ici nos cœurs émus
> Comptent des Français de plus,
> Mes amis, mes amis,
> Soyons de notre pays.

Quatre ans plus tard, pour célébrer l'évacuation du territoire français par les troupes étrangères, il composait la *Sainte Alliance des peuples,* chantée à Liancourt dans la fête donnée par le duc de La Rochefoucauld. Le poète, tout en glorifiant la paix, protestait contre l'odieux trafic des provinces et des nations qu'on se partageait comme des troupeaux. A l'alliance des rois il opposait celle des peuples :

> Des potentats dans vos cités en flammes
> Osent, du haut de leur sceptre insolent,
> Marquer, compter et recompter les âmes
> Que leur adjuge un triomphe sanglant.

Les ressentiments restaient au fond des cœurs et ne pouvaient manquer d'éclater. Les douleurs, la honte de l'invasion et de l'occupation étrangère, les folies des émigrés, la terreur blanche, la réaction dévote, les extravagances de la Chambre *introuvable,* firent bientôt croire au poète que la France ne pouvait vivre heureuse et libre avec les Bourbons. Pour comprendre la passion qui l'anime, il faut se reporter aux douloureuses émotions dont il est saisi en voyant défiler dans Paris les Cosaques portant en croupe de grandes dames françaises revenues de l'émigration, les mouchoirs blancs s'agitant, les fleurs pleuvant du haut des balcons sur *nos amis les ennemis,* les énergumènes de la légitimité s'attachant aux cordages pour faire tomber du haut de la colonne la statue de l'usurpateur et préludant ainsi aux futurs exploits de la Commune. Il faut sentir tout ce qu'il y avait d'indignation, de dégoût, de colère dans l'âme du citoyen, pour expliquer cette espèce de *furie française* dont il est possédé et l'amertume de son ironie à la vue de la cocarde blanche.

> Jour de paix, jour de délivrance,
> Qui des vaincus fit le bonheur :

(1) *Le Bon Dieu.*

Beau jour qui rendit à la France
La cocarde blanche et l'honneur.

Les étrangers et leurs cohortes
Par nos vœux étaient appelés :
Qu'aisément ils ouvraient les portes
Dont nous avions livré les clefs !

Toujours l'idée de trahison, qui explique les grandes défaites aux yeux du peuple, et dont Béranger se fait ici l'écho. Il a trop oublié que l'empire est tombé surtout victime de ses propres fautes.

Au drapeau blanc rétabli par les Bourbons, il oppose le souvenir du drapeau tricolore, que la victoire a promené dans le monde entier :

Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs?

Vœu secret que le poète entretenait dans les âmes et qui devait s'accomplir en 1830. Il en a déjà tracé et composé d'avance le nouveau symbole :

Son aigle est resté dans la poudre,
Fatigué de lointains exploits :
Rendons-lui le coq des Gaulois ;
Il sait aussi lancer la foudre.

Cette question du drapeau, reprise depuis avec tant d'ardeur, a son importance chez un peuple où cet emblème représente à lui seul tout un système politique avec ses croyances, ses principes et ses traditions. Le grand malheur de la Restauration fut de se trouver prise entre deux Frances, celle d'avant et celle d'après 89. Elle a ses fantômes, ses revenants, dont on s'offusque et dont on s'inquiète. Béranger exprime toutes ces défiances et ces antipathies de l'opinion : il donne un corps, une forme tour à tour odieuse et grotesque à ces représentants de l'ancien régime. En face de la conspiration jésuitique plaçant le trône à l'abri de l'autel et s'emparant des écoles, il s'écrie :

Hommes noirs, d'où sortez-vous?

Avec une habileté terrible, avec une malice implacable, il accumule tous les mauvais bruits répandus contre la compagnie depuis Étienne Pasquier :

Un pape nous abolit;
Il mourut dans les coliques.
. . . . . .
Henri IV est mort; qu'on n'en parle plus!

Un de ces traits obliques et mortels qui s'attachent comme une flèche empoisonnée aux flancs de tout un parti.

Aux émigrés qui n'ont rien appris, et s'imaginent pouvoir rebâtir le vieux monde sur les ruines de la Révolution, il envoie comme un pétard étourdissant la chanson du *Marquis de Carabas* (1816), cette immortelle caricature qui cloue au pilori du ridicule les prétentions surannées de la féodalité.

Voyez ce vieux marquis
Nous traiter en peuple conquis.
. . . . . .
Chapeau bas, chapeau bas!
Gloire au marquis de Carabas!

Le roi lui-même n'échappe point aux railleries du chansonnier. « Chez nous autres Parisiens, dit-il, admirateurs des grands talents, des grandes vertus, tout prestige nobiliaire ou royal a disparu. La Providence s'est chargée de la leçon en poussant au faîte de la puissance un petit sous-lieutenant qui pendant quinze ans nous donna la mesure de toutes les marionnettes royales (1) ». Joignez-y l'antipathie que lui inspire la personne de Louis XVIII : « Cet homme avait le cœur faux et méchant : il est le seul des Bourbons que nous ayons connu qui ait mérité cette accusation. » Et il cite à l'appui les plaintes de Marie-Antoinette contre les frères du roi son mari. Les lettres récemment publiées (2) par MM. Geffroy et d'Arnelth semblent justifier en partie ces préventions. Lamartine, dans ses *Nouvelles Confidences*, peint Louis XVIII sous de tout autres couleurs. « Sa belle figure, son regard inondé de lumière, le son de sa voix grave et modulé, son geste ouvert et accueillant, sa dignité respectueuse envers lui-même comme envers les autres, l'intérêt même qu'inspirait cette infirmité précoce d'un prince jeune par le visage et par la beauté, vieillard seulement par les pieds, ce fauteuil roulé par des pages, ce besoin d'un bras emprunté pour le moindre mouvement dans son salon, ce bonheur des entretiens prolongés visible sur ses traits, tout imprimait dans l'âme des hommes admis en sa présence un sentiment de respect pour le prince et de sincère admiration pour l'homme (3). »

Mais tous ne partageaient pas cette émotion presque religieuse d'un fidèle royaliste. Le prestige manquait au nouveau pouvoir. L'immense embonpoint du souverain prêtait aux quolibets et aux plaisanteries : Béranger en fit le sujet d'un cantique sous le titre de *Nabuchodonosor :*

Puiser dans la Bible est de mode;
Prenons-y le sujet d'une ode.
Je chante un roi devenu bœuf.

L'allusion était trop visible.

. . . . . .
On lit dans une dédicace
Qu'en latin il citait Horace.
Répétons sur nos harpes d'or :
Gloire à Nabuchodonosor!

Et pourtant Louis XVIII, homme d'esprit, s'il n'avait pas beaucoup de cœur, s'était fait un jour le défenseur de Béranger. Cette fois l'attaque était si directe et si impertinente qu'il eût fallu la patience et la vertu d'un saint pour ne pas s'en fâcher. L'avocat général Marchangy fut chargé de venger la majesté royale. Malgré sa condamnation, bien méritée du reste, le poète, plus impénitent que jamais, revenait à la charge dans le *Sacre de Charles le Simple*. La vieille cathédrale de Reims se paraît de tous ses atours. Au moment où Lamartine et Victor Hugo, encore attachés à la cause royaliste,

(1) *Ma Biographie.*
(2) *Correspondance entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, publiée par le chevalier d'Arnelth et M. Geffroy. 1876.
(3) *Nouvelles Confidences*, liv. IV, ch. XX.

entonnaient le *Chant du Sacre* pour fêter l'avènement de Charles X, Béranger se chargeait d'en exécuter la contrepartie en faux bourdon. S'adressant aux oiseaux lâchés du haut des voûtes pour simuler la colombe de la sainte ampoule, il leur disait :

. . . . . Oiseaux, plus que nous soyez sages :
Gardez-bien, gardez-bien votre liberté.

Cette guerre contre la monarchie légitime dura sans relâche jusqu'au bout. Quand éclata la révolution de 1830, Béranger put se flatter d'y avoir contribué plus que personne, bien qu'il fût le seul à n'en vouloir tirer aucun profit.

Mais, en préparant la chute des Bourbons, il ne se doutait pas qu'il travaillait, sans le vouloir, au retour des Bonapartes, plus dangereux pour la liberté. La légende napoléonienne est devenue aux yeux de certaines gens la grosse erreur et presque le grand méfait de Béranger. Faut-il lui en garder rancune? Il partage en cela les illusions du parti libéral et national, parti badaud, si l'on veut, mais honnête, le même qui applaudira au retour des cendres en 1840. Le poète s'est justifié d'avance à cet égard. S'il a chanté l'Empire, c'est après sa chute, à l'heure où le captif de Sainte-Hélène ne semblait plus qu'une ombre inoffensive.

Sur des tombeaux si j'évoquai la gloire,
Si j'ai prié pour d'illustres soldats,
Ai-je à prix d'or, aux pieds de la victoire,
Encouragé le meurtre des États?
Ce n'était point le soleil de l'empire
Qu'à son lever je chantai dans ces lieux (1).

Il ne l'a chanté en effet que lorsqu'il était bien couché et qu'on pouvait le croire éteint pour jamais. Il a eu le droit de dire :

Je n'ai flatté que l'infortune.

Ce n'est donc ni par calcul, ni par ambition, mais tout au contraire par générosité d'âme, par sympathie patriotique, par souvenir des gloires et des grandeurs passées, qu'il est devenu en partie l'auteur, le créateur de la légende napoléonienne. Le *Cinq Mai*, les *Souvenirs du peuple*, le *Vieux Drapeau*, le *Vieux Sergent*, sont autant de fragments de cette épopée populaire qui va remplir les imaginations. Toutes les notes graves, sérieuses, émues, moqueuses, satiriques, concourent à cet effet commun. La *Ronde des Myrmidons* elle-même contribue, autant que le *Cinq Mai*, à former ce cycle héroïque :

Voyant qu'Achille succombe,
Ses Myrmidons hors des rangs
Disent : « Dansons sur sa tombe:
Les petits vont être grands (2). »

Le vieux soldat passant devant Sainte-Hélène se prend à rêver :

Peut-être il dort, ce boulet invincible
Qui fracassa vingt trônes à la fois.
Ne peut-il pas, se relevant terrible,
Aller mourir sur la tête des rois?

L'idée d'une revanche possible avec Napoléon hanta longtemps l'esprit du peuple, qui refusait de croire à sa mort, et qui s'imagina le retrouver un jour dans son neveu.

Béranger, expliquant son indulgence pour le 18 Brumaire, nous dit quelque part : « Je répondrai naïvement qu'en moi le patriotisme a toujours dominé les doctrines politiques. » Le chauvin l'emporte. Il répète avec *le Vieux Sergent*, en se rappelant les hécatombes glorieuses d'Austerlitz et d'Iéna :

Heureux celui qui mourait dans ces fêtes!

Il rêve la frontière du Rhin, cette chimère nationale si durement expiée depuis :

Le Rhin lui seul peut retremper nos armes.

Et c'est ainsi qu'il se laisse prendre à ces mirages rétrospectifs de la gloire impériale.

Pourtant il est et reste au fond sincèrement républicain, d'idées, de mœurs, de goûts et d'espérances. De bonne heure, il a fait sa profession de foi :

J'ai pris goût à la république
Depuis que j'ai vu tant de rois.

Il s'en crée une d'imagination, en attendant l'autre. Après les déceptions qui suivent 1830, il s'y rattache plus que jamais. Cette république reste pour lui sans doute à l'état d'idéal. Il ne l'a pas reconnue dans cette furie échevelée et sanguinaire qui organisait les massacres de septembre en 1792, qui provoquait la guerre fratricide de juin en 1848 et qui devait plus tard allumer les incendies de la Commune. Ce qu'il a rêvé, c'est une république pure, honnête, sensée, progressive, vraiment libérale et démocratique, faite de raison et de justice, telle qu'a voulu nous la léguer M. Thiers son ami, telle que nous l'aurons, si nous savons la mériter et la conserver.

C. Lenient.

(1) *Adieux a la campagne.*
(2) *Les Myrmidons.*

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

SÉANCE PUBLIQUE

CONFÉRENCE DE M. H. PIGEONNEAU

Les intérêts commerciaux de la France dans la Turquie d'Asie et en Égypte.

On a souvent répété, depuis le début de la dernière crise orientale, ce mot d'un homme d'État illustre : « Les intérêts de la France en Orient sont d'un ordre purement sentimental. » Les intérêts sentimentaux sont respectables : c'est avec des sentiments et des idées, avec des souvenirs et des traditions qu'on remue le monde et qu'on renverse ou qu'on fonde les Etats; mais, en acceptant sans protestation la part immatérielle et honorifique qu'on veut bien nous accorder

nous laisserions trop beau jeu à nos concurrents ou à nos amis, qui réclament pour eux-mêmes le monopole des intérêts matériels et des bénéfices non moins matériels qu'ils prétendent tirer de leur intelligence des choses pratiques. La France a en Orient et surtout dans la Turquie d'Asie et en Égypte des intérêts aussi sérieux, aussi faciles à traduire en chiffres, que ceux de toute autre puissance, et, malgré l'opposition qu'on prétend établir entre les sentiments et les réalités, ce sont des influences morales qui ont créé en grande partie et qui sauvegardent encore aujourd'hui ces intérêts essentiellement pratiques. Tels sont les deux faits que j'essayerai de mettre en lumière dans cette étude rapide et toute commerciale.

Je ne m'occuperai donc ici ni de nos intérêts politiques, qui ne nous permettent pas de rester indifférents aux révolutions survenues dans le bassin oriental de la Méditerranée, ni de nos intérêts financiers, qui, avant de devenir des chimères, ont été malheureusement des réalités trop palpables. Je me contenterai d'envisager la question au point de vue économique, sans m'aventurer sur un terrain où la Société de géographie commerciale ne se sentirait plus chez elle.

Quatre éléments principaux constituent les intérêts commerciaux d'une puissance quelconque dans un pays étranger : la valeur des échanges, le mouvement des transports, le nombre et la situation de ses nationaux établis dans le pays, et la part qu'elle prend au trafic des voies de commerce internationales qui en traversent le territoire. Tels sont les quatre points que je passerai successivement en revue dans la Turquie d'Asie et en Égypte.

I.

Il est difficile d'arriver à des données exactes sur la valeur de nos échanges avec la Turquie d'Asie. Les statistiques officielles des *Tableaux du commerce extérieur* ne distinguent pas le commerce des différentes parties de l'empire turc; les documents ottomans sont rares et ne méritent pas une confiance absolue : on est donc réduit à chercher dans les rapports de nos consuls ou des agents étrangers des éléments d'information qu'il n'est pas toujours aisé de concilier. En prenant des moyennes qui représentent cette vérité relative dont il faut bien se contenter en matière de statistique, nos échanges à Trébizonde et dans les ports de la mer Noire varient entre 12 et 20 millions; à Smyrne et dans les échelles voisines, ils atteignent 38 à 40 millions; à Mersina et à Alexandrette, le chiffre total est de 25 millions environ; à Beyrouth et dans les ports de Syrie, de 27 à 28 millions. Si l'on y ajoute notre commerce avec Chypre, Rhodes et les Sporades (3 à 4 millions) et les marchandises françaises réexportées de Constantinople sous différents pavillons à destination des ports de la Turquie d'Asie, l'ensemble de nos importations et de nos exportations oscille entre 100 et 120 millions.

Trébizonde expédie à Marseille des peaux de chèvre et des laines d'Arménie, des tabacs récoltés dans le district de Platana, des légumes secs et quelquefois des céréales, sans compter les marchandises qui viennent de la Perse par la voie de Tauris et d'Erzeroum.

Smyrne nous envoie les cotons et les figues de la plaine d'Aïdin, les raisins noirs, l'opium de Karahissar, la vallonée, les éponges de l'Archipel, les laines et les peaux des moutons de l'Anatolie, l'orge et le blé cultivés sur les plateaux, les tapis d'Ouchak et de Koula. Alexandrette exporte les laines de Diarbékir et de Mossoul, les peaux de chèvre, de bœuf et d'agneau de la province de Bagdad apportées à Alep par les caravanes, les cotons et les graines de sésame récoltés sur la côte, les tabacs de Latakié, les noix de galle du Kurdistan (Amadia).

Beyrouth sert de débouché aux cocons et aux soies du Liban, aux fruits et aux céréales de la plaine de Damas, aux huiles, aux tabacs, aux laines de la Syrie, aux éponges qu'apportent les pêcheurs de Saïda et de Tripoli. La valeur totale de ces marchandises dépasse 55 millions.

Nos importations consistent surtout en articles de luxe : soieries, draps de couleur, peaux teintes et maroquinées, chaussures, articles de gainerie et de sellerie, sucres raffinés, quincaillerie fine, produits de l'industrie parisienne, porcelaine et verrerie, vins et liqueurs de France. Marseille expédie également des savons, des bougies et une certaine quantité de café provenant des Indes anglaises et néerlandaises ou de l'Amérique du Sud. Le chiffre de ces importations n'est pas inférieur à 45 millions et représente pour le commerce français un bénéfice net de 15 à 30 pour 100.

Le commerce de l'Angleterre, il est juste de le reconnaître, occupe le premier rang : il atteint 200 millions, dont près de 120 à l'importation, qui consiste surtout en tissus de coton de toute espèce; mais les échanges réunis de l'Autriche, de l'Italie et de la Russie ne dépassent pas les nôtres, malgré les avantages de la situation et les efforts d'une concurrence que nous ne suivons pas d'un œil assez attentif. Tels sont, envisagés au point de vue des froides réalités, ces intérêts sentimentaux qui mériteraient peut-être qu'on les traitât avec une politesse moins ironique.

Les intérêts de notre marine marchande, qui sont aujourd'hui l'objet de si ardentes sollicitudes, ne sont pas moins importants dans les échelles du Levant que ceux de notre commerce. L'intercourse directe entre Marseille et les ports de la Turquie d'Asie représente un mouvement de plus de 100 000 tonneaux chargés (entrées et sorties réunies), sous pavillon français, et de près de 40 000 sous pavillon étranger. A ce trafic direct viennent se joindre les opérations de cabotage de notre marine dans les ports du Levant, où elle a cependant à lutter contre la concurrence de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Italie. D'après les documents consulaires, le mouvement d'entrée et de sortie de nos navires chargés est en moyenne de 27 000 tonneaux à Trébizonde, où le pavillon autrichien couvre 40 000 tonneaux et le pavillon anglais à peine 4000; de 225 000 à Smyrne, où il n'est dépassé que par le pavillon autrichien (325 000 tonneaux), de 100 000 tonneaux à Alexandrette, où il occupe le premier rang, de 72 000 à Beyrouth, où il se maintient sur la même ligne que le pavillon anglais. Ce mouvement appartient

presque tout entier à deux grandes compagnies de navigation à vapeur françaises, les Messageries maritimes et la Compagnie marseillaise, dont les services réguliers desservent presque tous les ports, de Trébizonde à Jaffa.

Le fret payé à notre marine est au moins de 80 millions, dont plus des sept huitièmes forment la part de la marine à vapeur, c'est-à-dire de la marine d'avenir, de celle qui, surtout dans la Méditerranée, représente seule une force réelle et une richesse sérieuse pour le pays.

On se plaint souvent que le Français n'émigre pas, qu'il a l'horreur de l'inconnu, et à cet esprit sédentaire on oppose la force d'expansion des races germanique et anglo-saxonne, dont les essaims se répandent dans le monde entier. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner pourquoi d'autres peuples émigrent et pourquoi nous n'émigrons pas; quelle que soit la cause de cet attachement raisonné ou instinctif au sol de la patrie, il n'en constitue pas moins une infériorité au point de vue de notre influence et de nos relations extérieures. Aussi, partout où il existe un centre d'émigration française, la mère-patrie a d'autant plus d'intérêt à veiller sur la prospérité de ces petites colonies qu'elles sont plus rares et qu'elles se recrutent plus difficilement. La Turquie d'Asie est un des pays où la France est le plus largement et le plus honorablement représentée. Ce sont des Français qui ont fondé une partie des filatures de soie de Brousse et du Liban; à Smyrne, à Beyrouth et sur toute la côte de Syrie, ce sont des Français qui dirigent plusieurs des maisons de commerce les plus anciennes et les plus solides; les écoles sont françaises, notre langue est comprise et parlée non seulement par la société européenne, mais par beaucoup d'indigènes, et Smyrne, la reine de l'Archipel, est fière de son surnom : *le Paris de l'Orient.*

La Turquie d'Asie ne nous intéresse pas seulement comme un marché important et comme la résidence d'une colonie française assez nombreuse et assez honorable pour mériter toutes les sympathies de la métropole; c'est encore la route de transit la plus fréquentée de notre commerce avec la Perse, dont la valeur modeste pourrait facilement s'accroître si l'attention de nos négociants se portait de ce côté. Nous tirons aujourd'hui des entrepôts de Tauris, par la voie d'Erzeroum et de Trébizonde, pour trois ou quatre millions de soies; nous y renvoyons, pour une somme à peu près égale, des sucres en pain, des soieries et des articles de Paris. Si nos fabricants étudiaient avec plus de soin, comme on le fait en Angleterre et en Allemagne, les goûts et les habitudes des populations de l'Orient, il serait facile d'ajouter à ces exportations celle des indiennes, de la verrerie, de la coutellerie, que nous pouvons fournir dans des conditions de bon marché égal et de main-d'œuvre supérieure à celles de nos concurrents.

Tels sont, sans illusions et sans phrases, nos intérêts commerciaux dans la Turquie d'Asie : il nous reste à jeter un coup d'œil sur l'Égypte, où nos intérêts économiques ne méritent pas moins l'attention que les intérêts financiers et politiques, sur lesquels je garde volontairement le silence.

II.

Tout le monde connaît la situation de l'Égypte et la fertilité proverbiale de cette étroite vallée à peine plus grande que la Belgique, presque aussi peuplée, et qui fut pendant des siècles la nourricière de Rome et de Constantinople. L'Égypte n'est plus, comme autrefois, la terre des céréales: elle produit encore du blé, de l'orge, du riz et ces légumes succulents que les Hébreux regrettaient dans les déserts du Sinaï; mais la culture du coton a envahi une partie de la superficie productive, et celle de la canne à sucre s'étend chaque jour aux dépens des terres à blé. Sur une exportation totale de moins de 340 millions, le coton figure pour près de 230 et le sucre pour 20 à 25. Si les cultures ont changé, le cultivateur est resté immobile; le paysan égyptien, le fellah, est aujourd'hui ce qu'il était au temps des Pharaons. Opiniâtrément attaché à la terre, d'où n'ont pu le déraciner les invasions et les conquêtes, travaillant sans ardeur, mais avec cette patience soutenue et cette connaissance traditionnelle du sol qui tient lieu de science et de méthode, il se sert encore des instruments agricoles que nous voyons figurer sur les bas-reliefs des premières dynasties. Six mille ans d'exactions et de despotisme lui ont créé un caractère où se mêlent dans d'étranges proportions l'insouciance, l'obstination et la ruse. Il habite les mêmes masures où s'entassaient les serfs du moyen âge égyptien; il mange le même pain noir dont on a retrouvé les fragments dans les caveaux des Pyramides; s'il parvient à force de travail à amasser quelques piastres, il les enterre pour les soustraire à l'avidité du fisc; ou, par une singulière contradiction, quand il se croit riche après une heureuse récolte, sa joie éclate en fantaisies puériles : les femmes se couvrent de bijoux et de verroteries; les hommes chargent leur ceinture d'armes précieuses; ils fument dans des chibouques garnies d'ambre les tabacs parfumés de Syrie; le gain d'une année s'évanouit en un jour. Qu'importe! les vieux Égyptiens n'avaient-ils pas leur proverbe : « Nous mourrons demain; buvons et amusons-nous aujourd'hui? » Riche ou pauvre, le fellah ne payera l'impôt qu'après avoir subi le nombre de jours de prison ou de coups de courbache qu'il s'est fixé d'avance; sa dignité et son amour-propre y sont intéressés; s'il faut payer, il ne garde pas rancune; mais, si au prix de quelques meurtrissures il sauve une ou deux piastres, il est heureux et fier, il a joué un bon tour au fisc, il s'est montré plus habile que ses maîtres. Et pourtant dans ce grand enfant il y a un homme; dans cette race d'esclaves il y a les éléments d'un peuple de travailleurs libre et prospère; sous ce limon humain qui couvre les bords du Nil il y a le fond indestructible sur lequel a reposé autrefois la plus antique et une des plus puissantes civilisations de l'histoire. Toutes les tentatives de régénération qui ne pénétreront pas jusqu'à ces couches profondes sont condamnées à l'impuissance. On ne relèvera l'Égypte qu'en relevant le fellah. Telle est la terre et tel est le peuple qui partagent aujourd'hui avec la Turquie l'attention de l'Occident.

En Égypte comme dans la Turquie d'Asie, nous n'occupons que le deuxième rang. Sur un chiffre total d'environ 500 millions d'échanges, l'Angleterre figure pour près de 300, dont 70 à 80 à l'importation en Égypte; la France pour 80 à 90, dont 40 à l'importation; l'Italie et l'Autriche, chacune pour un peu moins de 30.

Nous tirons d'Égypte, par Alexandrie, des cotons qui représentent plus de la moitié de nos exportations et près des deux tiers de l'exportation anglaise, des sucres bruts, des légumes secs, des laines, du café d'Arabie et des produits du Soudan, plumes de parure, gommes, etc.

Nous y renvoyons en échange à peu près les mêmes marchandises que dans la Turquie d'Asie, articles de luxe qui ne s'adressent qu'à la consommation européenne ou à celle des classes supérieures de la population indigène, tandis que l'importation anglaise, qui consiste surtout en cotonnades, pénètre jusque dans la cabane du fellah.

Le mouvement de notre navigation, bien qu'il reste au-dessous de celui de l'Angleterre (700 000 à 800 000 tonneaux chargés), est en progrès depuis 1871; il s'élève aujourd'hui à près de 260 000 tonneaux, dont 220 000 sous pavillon français, sans compter le transit du canal de Suez. Les services réguliers des Messageries maritimes et de la Compagnie marseillaise y contribuent pour la plus large part.

La colonie française en Égypte ne le cède par le nombre qu'à la colonie grecque et l'emporte sur toutes les autres par la situation et par l'influence. 17 000 Français résident sur le territoire égyptien, savants, négociants, banquiers, directeurs ou directrices d'écoles, employés de la Compagnie de Suez; et si je pouvais citer ici des noms, quelques-uns auraient le droit de figurer parmi ceux qui font le plus d'honneur à la France. Parmi les autres étrangers domiciliés en Égypte, on compte 34,000 Grecs, 14,000 Italiens, 6,500 Anglais, 6,300 Autrichiens et 1,100 Allemands.

Enfin on ne doit pas oublier que l'Égypte est la gardienne du canal de Suez, la grande route du commerce de l'extrême Orient. Le pavillon anglais peut réclamer, il est vrai, les trois quarts du mouvement total de la navigation du canal (2 700 000 tonnes sur 3 420 000); mais l'Angleterre a pris pour sauvegarder ses intérêts des précautions qui la mettent à l'abri de toute surprise : elle observe par Malte et l'île de Chypre la route de l'Égypte, elle occupe à Aden le débouché de la mer Rouge. Nous ne possédons et nous n'envions ni Malte, ni Chypre, ni Aden; mais, si l'on excepte l'Angleterre, nous avons plus d'intérêt que personne à ce que le canal de Suez reste ce qu'il a été jusqu'à ce jour, une route libre et neutre, que nul ne puisse fermer à son gré. Un mouvement annuel de 240,000 tonneaux, nos colonies de l'océan Indien, nos établissements de Cochinchine, d'Océanie représentent une somme d'intérêts déjà respectable et qui peut s'accroître dans un avenir prochain. Ce n'est, si on le veut, que la monnaie des Indes anglaises, mais nous ne sommes pas assez riches pour faire bon marché de cette monnaie.

Près de 200 millions d'échanges, un mouvement de près de 700 000 tonneaux sous pavillon français, une colonie française de 30,000 âmes, le transit de la Perse et de Suez, voilà des chiffres et des choses qui n'ont rien de commun avec le sentiment.

III.

Et cependant le sentiment a aussi son rôle dans l'influence, même commerciale, que nous avons exercée autrefois et que nous exerçons encore dans les mers du Levant. Le commerce ne vit pas seulement de chiffres; il vit aussi de traditions et de prestige. Notre commerce avec l'Orient date des croisades, du temps où, pour les Orientaux, tous les chrétiens étaient des Francs. Ces grands souvenirs, ranimés par François Ier, Henri IV et Louis XIV, réveillés avec un éclat foudroyant par Bonaparte, nourris par les écoles françaises, qui répandent avec notre langue quelque chose de notre esprit et de nos mœurs, vivent encore dans l'imagination des peuples orientaux. Cessons de les entretenir, fermons nos écoles, renonçons à nos droits séculaires de protection sur les chrétiens de Syrie et de Palestine, enfermons-nous dans des préoccupations exclusivement commerciales, laissons s'accréditer en Orient cette idée que la France n'est plus qu'une nation de marchands, indifférents à ces vanités qu'on appelle l'influence et l'honneur national, et quand deux générations se seront écoulées, nous verrons ce que notre commerce aura gagné à cet abandon de la politique sentimentale.

Nous avons en Orient des intérêts, nous y avons des souvenirs, nous n'y avons pas de convoitises : c'est peut-être une raison de plus pour exiger des autres le respect d'une situation que nous ne pouvons abandonner sans faiblesse et qui n'est menaçante pour personne. Comme tout le monde, nous aimons l'humanité; comme tout le monde, nous désirons que ces contrées si riches des dons de la nature et si misérables par la faute des hommes se civilisent et prospèrent; s'il y existe encore quelques germes de régénération, nous avons largement contribué à les y déposer : il s'agit aujourd'hui de les développer; c'est une œuvre dont nous avons le droit de réclamer notre part. L'amour de l'humanité, l'enthousiasme pour le progrès et la civilisation peuvent être des vertus, mais à une condition, c'est de ne pas devenir un monopole.

H. Pigeonneau.

ÉTRENNES 1880

I.

Il n'y a pas très longtemps, la tâche si délicate d'écrire pour la jeunesse était l'objet de dédains immérités. Nous ne possédions dans ce genre que des œuvres sentimentales ou niaises, d'une lecture ingrate, que des balbutiements incohérents et enfantins. M. Hetzel s'est dit, vers 1860, que la jeunesse méritait plus et mieux. Il a recruté une famille de collaborateurs d'élite, passionnés pour l'éducation nationale. Aujourd'hui que le souci des choses de l'enseignement est

plus vif que jamais, il est du devoir de la critique de signaler aux familles les ouvrages d'éducation ou de récréation qui sont de nature à leur inspirer un sentiment d'entière sécurité.

Nous rendons compte, dans un recueil voisin, de la partie plus spécialement scientifique de cette bibliothèque ; mais, à vrai dire, les genres ne sont pas tellement distincts que les œuvres d'imagination proprements dites ne s'appuient sur un solide savoir. L'œuvre de Jules Verne notamment est un ingénieux partage entre les données de la science et les conceptions émouvantes ou enjouées du roman. Sa supériorité est dans ce fait qu'il ne s'est pas trouvé dans notre littérature un écrivain capable d'associer à un égal degré des dons si dissemblables. La veine est riche et elle est loin d'être épuisée. Depuis *Cinq Semaines en ballon,* combien d'espaces franchis dans les airs, dans les eaux, sur les continents, jusque dans les régions sidérales! Aujourd'hui c'est l'extrême Orient que parcourt ce voyageur infatigable; les *Tribulations d'un Chinois en Chine* déroulent le tableau d'une odyssée qui fait penser par moments aux aventures légendaires des héros du *Tour du monde en quatre-vingts jours :* Philéas Fogg et son domestique Passe-Partout. M. Verne est un cosmopolite à qui il n'a pas été difficile de se mettre au régime du riz et du thé. Si la fable est amusante et bien conçue, les épisodes instructifs abondent; il n'y a pas de moyen plus agréable d'entrer dans une civilisation peu connue et de condenser les enseignements épars dans les livres spéciaux. Les *Cinq cents millions de la Bégum* témoignent également des ressources variées de son imagination. Une idée patriotique est au fond de cette curieuse histoire : France-ville opposée à la cité d'Acier met en présence les deux principes de la paix et de la guerre, de la science bienfaisante appliquée à la civilisation et de la science brutale, instrument de la barbarie. C'est la civilisation qui l'emporte au milieu de péripéties où la fantaisie et l'enseignement trouvent tous deux leur compte.

Le *Voyage involontaire* de M. Lucien Biart est d'un écrivain ingénieux, fort goûté du public lettré, qui a beaucoup vu et beaucoup voyagé. On connaissait déjà de lui ses récits du Mexique, une terre où il a vécu pendant de longues années et d'où il a rapporté de vigoureuses impressions. Ici encore, ce sont des vues prises d'après nature. Nous ne croyons pas nous tromper en prédisant à M. Biart un succès comparable à celui de ses précédentes études; félicitons-le de poursuivre le chemin dans lequel il s'est heureusement engagé avec *Entre frères et sœurs*, les *Aventures d'un jeune naturaliste* et les *Deux Amis.*

Le Petit Loup de mer et les *Aventures de Charlot* complètent cette première série. *Le Petit Loup de mer* est une de ces traductions de Mayne-Reid que les *Aventures de terre et de mer* ont popularisées. La tradition de Fenimore Cooper sera toujours en honneur dans les romans destinés à l'enfance : elle trouve à y satisfaire son goût des aventures, sa passion pour les voyages et la vie en plein air, sans que sa curiosité naissante soit exposée à de trop vives émotions. L'écrivain anglais méritait de trouver un public en France, à la condition toutefois que ses œuvres fussent *adaptées* convenablement à notre goût. Sous ce rapport, la collection Hetzel satisfait à toutes les exigences. Ses traductions sont aussi sévèrement conduites et contrôlées que l'est un texte original. M. Alfred de Bréhat, enfin, dans ses *Aventures de Charlot,* a retrouvé la verve et l'esprit de bonne compagnie qui avaient fait le succès d'un des classiques de la collection, son *Petit Parisien.*

Nous avions salué, l'année dernière, la naissance de la petite Bibliothèque blanche, avec sa coquette reliure en toile aquarelle. Elle s'est enrichie de cinq volumes : *Monsieur le Vent et Madame la Pluie,* de Paul de Musset; le *Prince Coqueluche,* d'Édouard Ourliac; les *Souliers de mon voisin,* de M. de Villers, l'*Embranchement du Mugby,* de Charles Dickens, le *Siège de la Roche-Pont,* extrait de l'*Histoire d'une forteresse,* de Viollet-le-Duc. On voit que le choix est à la fois judicieux et varié. *L'Embranchement de Mugby,* entre autres, est une des choses charmantes de Dickens, avec ce mérite d'avoir échappé longtemps à l'attention du public français. Ce joli récit est précédé d'une biographie de l'auteur : Dickens a eu une existence touchante, et ses propres aventures lui ont inspiré les pages pleines de tendresse qu'il a consacrées aux enfants et aux joies du foyer domestique. Il était digne d'une place à part dans une bibliothèque de la jeunesse.

Il nous reste à passer en revue les nouveaux Albums-Stahl : *Monsieur Jujules à l'école,* la *Crème au chocolat,* l'*Alphabet des oiseaux,* la *Famille Gringalet,* la *Mère Michel, Mademoiselle Furet, Gulliver.* Cette petite collection dans la grande est destinée spécialement au premier âge, ce qui n'empêche pas plus d'un grand enfant de la disputer aux bébés. Quand on songe que la galerie comprend aujourd'hui tout près de cent de ces tableautins, on ne peut qu'être frappé des ressources de verve et de gaieté que Stahl a dû déployer pour l'accomplissement de son œuvre. On lui doit les *Contes et Récits de morale familière,* les *Histoires de mon parrain,* les *Patins d'argent,* la *Famille Chester,* l'*Histoire d'un âne et de deux jeunes filles,* bien d'autres bons et beaux livres couronnés par l'Académie française, *Maroussia* enfin qui a obtenu cette année même un rappel de prix : je ne serais pas surpris pourtant si ces albums n'avaient pas gardé dans son amour-propre d'auteur une place de prédilection.

Le *Magasin d'éducation et de récréation* est, on le sait, le journal de la maison. Il a publié l'œuvre presque complète de Stahl, de Jean Macé et de Jules Verne; sa destinée est intimement associée à celle des livres que nous venons de parcourir et qu'il a pour la plupart édités en premier. Le louer, c'est donc louer la collection tout entière; c'est apprendre au père de famille qu'en y abonnant ses enfants il ne leur donnera que des aliments intellectuels de premier choix.

AD. LE REBOULLET.

II.

Voici terminée la dernière partie de *l'Histoire de France racontée à mes petits enfants* et sans doute aussi, du même

coup, l'œuvre posthume d'éducation de M. Guizot (1). Le présent volume s'ouvre par un chapitre sur le gouvernement intérieur de l'empire depuis 1804. Mais le précédent s'arrêtait à 1808 et celui-ci reprend le récit des faits à l'expédition d'Espagne. Il contient donc la majeure partie de l'empire, et c'est la période qui est le plus développée.

On sait suivant quelles vues cet ouvrage a été composé. Pour charmer les loisirs de sa studieuse retraite, M. Guizot s'était fait le professeur d'histoire de ses petits-enfants, et certes ils auraient pu malaisément trouver un meilleur maître. Quelques hôtes du Val-Richer persuadèrent à l'illustre vieillard que ses enseignements seraient fructueux pour d'autres enfants et le décidèrent à publier ses leçons. Il ne faut donc chercher dans les beaux volumes qui, depuis plusieurs années, se sont succédé au moment des étrennes, qu'un cours d'histoire. Mais c'est un cours excellent, tel qu'on devait l'attendre de l'homme éminent qui avait rendu à l'érudition les services que l'on sait et avait, durant toute sa vie, été animé d'une ardente passion pour l'histoire.

Cette passion, il espérait bien la transmettre à ses petits-enfants, et son précis est fait pour la développer. Il est assez étendu pour indiquer les grandes voies à de jeunes esprits et leur donner de solides points de repère quand ils entreprendront de lire des ouvrages plus étendus et plus touffus. Par exemple, la lecture de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire,* de M. Thiers, leur sera plus profitable, connaissant déjà le volume de M. Guizot. Les jeunes gens auront aussi un autre enseignement à tirer de cette étude. Ils pourront, sous deux maîtres également éminents, quoique divers par leurs qualités, apprendre comment on développe un sujet et comment on le résume en négligeant les détails, en groupant les faits et en les réunissant en un faisceau étroitement serré.

Avec la Restauration, le système du précis change un peu. Nous abordons l'histoire contemporaine : telle elle était du moins pour M. Guizot, qui était entré dans la vie publique à cette époque. Il semble qu'il a trop confondu l'histoire de France sous Louis XVIII, sous Charles X et sous Louis Philippe avec la sienne propre ; ou, mieux peut-être, Mme de Witt a trop complété ses notes à l'aide des *Mémoires* de son père. Les citations de cet ouvrage se succèdent fréquentes et longues, et le reste du récit paraît destiné seulement à faire office de transition. En faveur de M. Guizot, l'*Histoire de France* descend parfois des hauteurs où elle s'était placée et se complaît dans de petits sentiers. Ainsi nous apprenons que, lors de la première Restauration, l'abbé de Montesquiou, nommé ministre de l'intérieur, choisit « sur-le-champ pour secrétaire général M. Guizot, tout jeune encore, et que lui avait recommandé M. Royer-Collard. Ce choix, continue l'auteur du récit, avait paru de bon augure aux esprits modérés. » Ailleurs, le récit constate le succès de M. Guizot comme professeur, ou s'étend complaisamment sur les « rudes coups » portés au pouvoir par les pamphlets de M. Guizot.

Que les enfants et petits-enfants de M. Guizot aient eu le désir de connaître en détail la vie de leur père, c'est fort légitime ; qu'ils aient fait de ses *Mémoires* leur livre de chevet et qu'ils aient pris plaisir, dans des causeries familières, à revenir sur ce sujet, rien de mieux. Mais j'ai peine à me représenter M. Guizot enseignant sa vie par chapitres et accordant une importance presque égale à ses premiers pas dans la carrière et aux ordonnances de Juillet. La piété filiale de Mme de Witt l'a parfois entraînée un peu au delà de la limite.

La partie consacrée à la Restauration et à la monarchie de Juillet est trop succincte pour donner matière à discussions. Je veux cependant réclamer contre une omission. Les prétentions de Louis XVIII à compter les années de son règne à dater de la mort de Louis XVII auraient dû être indiquées. Le fait est caractéristique et montre dès le premier jour la tendance de la monarchie légitime à ne rien apprendre comme à ne rien oublier. Quant aux dix-huit années de Louis-Philippe, elles sont racontées presque uniquement à l'aide d'extraits des *Mémoires* de Guizot, qui reste tout le temps la personnalité la plus saillante. Ces pages prennent un peu la forme d'une biographie apologétique. On ne pouvait assurément pas s'attendre à ce que M. Guizot, racontant une période *cujus pars magna fuit,* critiquât sa conduite. Il était trop partie pour pouvoir être juge ; mais l'auteur du récit aurait dû indiquer plus nettement la part qui revient aux autres ouvriers de cette époque ; quelques-uns d'entre eux, M. Casimir Perier, M. Thiers, M. de Montalivet, ont eu sur les événements une influence plus grande que ne le laisse croire la courte mention qu'ils ont obtenue. Dans ses dernières pages, l'auteur sonne vigoureusement la cloche en l'honneur du chef du cabinet du 29 octobre ; il est bon d'écouter ce son, mais il serait fâcheux de s'en tenir là. Il sera utile ensuite d'écouter d'autres bourdons.

III.

M. Paul Lacroix nous avait donné, il y a quelques années, plusieurs beaux volumes consacrés au moyen âge et à la Renaissance. A ceux-ci en avaient succédé deux autres sur le XVIIIe siècle. L'intention de l'auteur de tracer le tableau de la société française à toutes les époques était manifeste, et on pouvait tenir pour certain que le XVIIe siècle aurait son tour. M. Lacroix l'aborde cette année (1) et nous annonce pour l'année prochaine un second volume, qui achèvera le cycle de ces études.

A côté de l'histoire politique il y a une autre histoire intéressante à étudier, curieuse à observer : c'est l'histoire des mœurs et des coutumes de nos pères. Elle est parfois assez difficile à saisir, car les témoignages sont rares ou même

(1) *L'Histoire de France depuis* 1789 *jusqu'en* 1848 *racontée à mes petits-enfants,* par M. Guizot. Leçons recueillies par Mme de Witt, née Guizot. — T. II, in-8°, Hachette, 1880. — Sur les précédents volumes, voy. la *Revue* du 21 décembre 1878.

(1) *Le XVIIe siècle : institutions, usages et costumes* (1590-1700), par Paul Lacroix (bibliophile Jacob). — 1 vol. in-4° illustré de 16 chromolithographies et de 300 gravures sur bois, dont 20 tirées hors texte, d'après les monuments de l'art de l'époque. — Paris, 1880. Firmin Didot.

font défaut, et il faut la surprendre là où les contemporains l'ont indiquée, presque à leur insu. Il n'est cependant pas indifférent de la connaître; en mainte circonstance elle aide singulièrement à la compréhension des faits et facilite la lecture des auteurs, des satiriques et des comiques notamment, qui perdent une grande partie de leur saveur si nous ne pouvons saisir leurs allusions.

Sans attribuer au costume une importance exagérée, il faut lui faire sa part dans l'histoire du luxe. Il appartient même à l'histoire politique par les édits somptuaires qui venaient, encore au XVIIe siècle, régler la mode dans le but soit de maintenir la distinction entre nobles et vilains, soit d'empêcher la consommation de produits étrangers au détriment de notre industrie nationale. Ainsi l'édit de 1634 interdit les draps d'or et d'argent, les passementeries milanaises, les dentelles de Flandre, les points coupés de Gênes et de Venise; mais les objets similaires fabriqués en France n'encouraient aucune prohibition. Mazarin renouvela ces défenses et les rendit plus rigoureuses contre les dentelles, les broderies et autres passementeries; cependant, peu de temps après sa mort, Louis XIV se relâcha de ces sévérités et attira les meilleurs ouvrières du Hainaut, du Brabant, de Gênes et de Venise, qu'il établit à Paris, à Chantilly et à Alençon. Mais les tissus d'or et d'argent demeurèrent réservés à la famille royale et aux personnes autorisées par le roi à en faire usage.

Quant aux institutions, certaines relèvent directement de l'histoire politique. De ce nombre sont celles qui concernent l'armée et la marine, les finances, le commerce, l'industrie. C'est la gloire de Sully et de Colbert d'avoir développé les unes et rétabli l'ordre dans les autres. Mais le chapitre réservé à la police et à la justice, en nous faisant pénétrer dans les cours des miracles, en nous montrant à l'œuvre filous et faux mendiants; celui du théâtre, en nous montrant les mœurs des comédiens, et la vie des troupes de campagne, qui ont trouvé dans le *Roman comique,* de Scarron, leur burlesque épopée, ces chapitres et bien d'autres encore nous réservent une lecture agréable et instructive.

Comme ses devanciers, ce volume est accompagné d'un grand nombre de gravures reproduisant des œuvres d'art contemporaines. Dans le nombre—et ce ne sont pas les moins curieuses — se trouvent quelques-unes de ces gravures satiriques mentionnées par L'Estoile (*Belles figures et Drôleries de la Ligue*) et des planches tirées du précieux *Recueil de l'Histoire de France* et de la célèbre collection Hennin. Un goût délicat et une érudition très sûre ont présidé à l'illustration de ce volume; il continue honorablement les précédents et mérite sa part de l'éloge que nous en avons fait à plusieurs reprises.

IV.

Dans le plantureux festin d'étrennes auquel nous convie la librairie Hachette, le morceau capital, par le prix comme par l'importance artistique, c'est *l'Histoire de Tobie* (1), pour laquelle M. Bida a dessiné quatorze grandes compositions et quarante-deux fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées. La sévérité du style, la magistrale simplicité du dessin, l'exquise pureté des formes, M. Bida possède à un haut degré toutes ces qualités. Il est l'interprète par excellence des récits bibliques. Cette série de dessins suffirait pour établir la réputation d'un artiste : celle de M. Bida n'est plus à faire; néanmoins l'*Histoire de Tobie* ajoute à une riche couronne un beau fleuron. Le dessinateur a été habilement secondé par des graveurs de premier ordre, MM. L. Flameng, Gaucherel, Hédouin, Lerat, Coutry, etc. Les deux premiers ont déjà acquis la célébrité; quant aux autres, un critique autorisé, M. G. Duplessis, les place parmi ceux qui « ont, dans les récentes Expositions, conquis leur droit de cité dans la grande famille des graveurs de talent et qui ont manié la pointe avec une telle adresse que leur place est désormais marquée aux premiers rangs ». Leur collaboration à l'*Histoire de Tobie* montre que ce jugement élogieux n'a rien d'exagéré.

G. DE N.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'œuvre posthume du comte d'Alton-Shée qui vient d'être publiée sous ce titre : *Souvenirs de* 1847 *et de* 1848 (2), pourrait s'intituler *la Fin d'une royauté bourgeoise*. Et en effet, en racontant les scandales judiciaires qui se sont produits à la fin du règne de Louis-Philippe, l'ancien pair de France se proposait de montrer les tristes résultats qu'avait amenés l'avènement exclusif de la bourgeoisie de 1830. Il voulait en même temps expliquer sa propre évolution politique, de même que dans ses *Mémoires* il avait déjà expliqué son évolution religieuse.

Le triste tableau retracé dans ces *Souvenirs* ne met pas en lumière des faits ignorés jusqu'ici. Les procès Teste, Cubières, Parmentier et Pellapra, le drame Praslin ont eu un retentissement assez grand. Cependant nous avons le témoignage d'un spectateur bien placé pour voir et pour entendre, et qui a pu surprendre et noter des détails qui échappaient à la foule. De même pour l'histoire des banquets; de même pour les séances orageuses de la Chambre et les journées du 20 au 24 février de 1848. C'est, à côté du compte rendu officiel, la sténographie d'un témoin qui se croit tenu à ne rien supprimer ou adoucir. Les révélations piquantes, les menus faits pris sur le vif complètent le tableau, qui a ainsi plus de vie et de vérité. Les jugements portés sur les hommes

(1) *L'Histoire de Tobie*, traduite de la sainte Bible, par Lemaistre de Sacy. — In-f°. Hachette.

(2) *Souvenirs de* 1847 *et de* 1848, par le comte d'Alton-Shée, œuvre posthume. — 1 vol. Paris, 1879. Maurice Dreyfous.

sont parfois sévères; l'histoire ne les enregistrera pas tous. Dans ces périodes troublées, aux heures où les passions politiques bouillonnent et débordent, il est difficile de conserver tout son sang-froid, surtout quand on est soi-même entraîné par le torrent.

II.

Le jour terrible est proche, le jour de l'an. C'est une avalanche de volumes illustrés qui tous sollicitent l'attention de la critique et un regard ami. Comme il y en a beaucoup, il faut aller vite. Et pourtant il en est auxquels on aimerait à s'arrêter plus longtemps. De ce nombre, l'*Histoire du costume civil, religieux et militaire* (1), par R. Jacquemin, auteur de l'*Iconographie* du costume. Le premier volume seul a encore paru; mais il forme un tout. Sans aller aussi loin que M. Jacquemin lorsqu'il prétend qu'on ne saurait avoir, sans la connaissance du costume, la science exacte et complète de l'histoire, — M. Jacquemin est iconographe comme M. Josse était orfèvre, — on peut dire qu'il y a là un complément utile.

On voit mieux, en effet, par ces images sensibles, revivre les siècles passés. Nous constations dernièrement que la perruque portée par le Pyrrhus de Racine nous faisait comprendre l'anachronisme de sa galanterie et de ses madrigaux. De même, regardez dans le volume de M. Jacquemin les chevaliers du moyen âge. Ces gros gaillards, tout bardés de fer, ayant en face d'eux, sur les champs de bataille, des adversaires non moins bardés, n'avaient naturellement qu'une préoccupation : celle de frapper comme des sourds sur ces carapaces presque invulnérables. Vous vous expliquez leur joie, dans les vieux poèmes, quand ils ont entamé la cotte de mailles, fendu le haubert, fracassé le heaume. Quand leur épée pénètre dans la cervelle qui jaillit, c'est du transport, du délire. Ne leur demandez pas, à ces colosses, des sentiments bien variés et bien compliqués. Ils sont en ce monde pour frapper de grands coups, ils ne vivent que pour fendre du fer. C'est leur raison d'être, et pour cela ils ne sont pas méchants le moins du monde. Voyez plutôt, quand leur visière est levée, ces bonnes et honnêtes figures. Oh! comme je ne m'étonnerai plus maintenant, en lisant les vieilles chansons de geste, de les entendre, ces bons gros hommes, si souvent larmoyer sous leur heaume. Et quand les fanatiques du moyen âge me diront en s'extasiant : « Quels héros! Ils n'avaient que trois idées : Dieu, la patrie et leur dame! — Oui, répondrai-je, trois idées, pas une de moins, pas une de plus. Une fois emprisonnées dans ce rempart de fer, elles n'en sortaient point, faute d'issue, et de nouvelles ne venaient pas les rejoindre, faute d'accès. »

Regardez encore ces costumes d'empereurs et d'impératrices à l'époque où Byzance est devenue la capitale de l'empire. Que nous voilà loin de la majestueuse ampleur du vêtement romain! Quel luxe d'ornementation! Tout, même l'épée et le poignard, devient asiatique. Voyez encore les évêques du moyen âge s'en allant en guerre. Point de lance, point de glaive, car l'Église qui abhorre le sang le leur défendait, mais une masse d'armes avec laquelle ils assommaient leurs ennemis. Voyez les riches et ondoyants costumes des dames romaines et les vêtements sévères et rigides des matrones chrétiennes. Voyez tout enfin, car tout est parlant en quelque sorte, et c'est comme une série de symboles des mœurs, des idées, des croyances. La belle œuvre d'art si heureusement exécutée par M. Jacquemin est en même temps une œuvre philosophique.

III.

Après ces grandes planches, aux reflets dorés et pourprés, arrêtons-nous aux dessins à la plume de M. Robida (1). Touriste alerte, infatigable, d'une bonne humeur que rien n'altère, il a parcouru l'Espagne la plume et le crayon à la main. Avec son crayon il écrivait ses impressions au jour le jour; avec sa plume il dessinait les vieilles villes aux rues étroites, aux maisons bombées et ventrues, dont les toits en saillie se cognent l'un contre l'autre comme s'ils se saluaient, dont les balcons se rapprochent comme pour faciliter les serrements de mains et les baisers furtifs. Ce que sa plume n'a pu rendre, l'aspect multicolore de ces maisons, les unes jaunes, les autres de briques peintes en bleu de ciel, celles-ci noires et comme rongées, celles-là blanchies d'hier à la chaux, son crayon nous le dépeindra. Suivez-le donc à Fontarabie, à Vittoria, à Burgos, à Valladolid, à Tolède, à Cordoue, à Séville, à Murcie, partout enfin où retentissent sérénades et castagnettes. Et ne craignez pas qu'il enjambe les balcons avec les amoureux, ou qu'il pénètre, comme le Diable boiteux, par le toit de toutes les maisons. Non, il sait qu'il voyage pour le compte de la jeunesse des deux sexes, qui attend ses récits à la nouvelle année. Il est donc modeste et réservé, son crayon et sa plume sont également retenus.

IV.

Si vous préférez les explorations plus lointaines en des pays moins connus, embarquez-vous pour le Cambodge avec M. L. Delaporte, le lieutenant de vaisseau dont le nom n'est pas nouveau pour vous sans doute. C'est lui qui a dirigé la mission d'exploration aux monuments kmers, en 1873, après avoir déjà exploré le Mé-Kong et l'Indo-Chine; c'est lui qui, de 1874 à 1878, a organisé le musée kmer. Les cent soixante-quinze gravures dont est orné ce beau volume (2) reproduisent les dessins ou les photographies prises sur place par l'auteur. Monuments étranges, qui semblent avoir voulu demeurer dans l'oubli, car ce n'est qu'avec peine qu'on les

(1) *Histoire générale du costume civil, religieux et militaire, du* IVe *au* XIIe *siècle*, par R. Jacquemin. — 1 vol. illustré. Paris, 1880. Ch. Delagrave.

(1) *Les Vieilles Villes d'Espagne*, par A. Robida. — 1 vol. illustré. Paris, 1880. Maurice Dreyfous.

(2) *Voyage au Cambodge. L'architecture khmer.* — 1 vol. illustré par L. Delaporte. Paris, 1880. Ch. Delagrave.

découvre au milieu de l'épaisse végétation qui les envahit.

En 1858, le naturaliste français Henri Mouhot en signalait l'existence dans un ouvrage posthume où éclate un vif enthousiasme « pour ces Michel-Ange de l'Orient, dont le génie a conçu et accompli de tels prodiges ». Grâce au crayon de M. Delaporte, nous pouvons nous en faire une idée. On conçoit l'étonnement et l'admiration en présence de ces monuments qui frappent, en même temps que par la conception hardie et grandiose, par l'harmonie parfaite et la proportion. L'art kmer a une physionomie toute particulière. Ce ne sont plus les colonnades majestueuses, les grandes surfaces calmes de la Grèce ou de Chypre : ce sont, au contraire, des formes laborieuses, complexes, tourmentées. Superpositions, retraits multiples, labyrinthes, galeries basses à jour, tours dentelées, pyramides à étages et à flèches innombrables, profusion d'ornements et de sculptures, contrastes de clair et de sombre, tout ce luxe et en quelque sorte cette abondante végétation s'harmonise, paraît-il, merveilleusement avec la lumière intense et la végétation luxuriante des régions tropicales. M. Delaporte n'a pu rendre ces effets de lumière; il a du moins encadré la plupart des monuments dans le pêle-mêle d'arbres immenses, de lianes gigantesques qui se tordent et se dressent comme des serpents en fureur. En lisant le récit de ces explorations difficiles et périlleuses, vous rendez hommage au courage, au sang-froid, à la constance et à l'énergie du voyageur; en regardant ces dessins où le crayon a fouillé tous les replis de ces dentelles de pierre sans que jamais la minutie des détails fasse perdre de vue le grand effet d'ensemble, vous rendrez hommage au talent de l'artiste.

V.

C'est également en vue de la nouvelle année que *Fromont jeune et Risler aîné* (1) ont voulu faire toilette. Les voici dans des atours dont ils s'étaient passés jusqu'ici et dont ils pouvaient se passer encore. Tels qu'ils sont, habillés de neuf par le crayon de M. Edmond Morin, je leur trouve l'air endimanché, et, ce qui est pis, dans des vêtements qui sentent d'une lieue la maison de confection.

N'oublions pas la jeunesse, car enfin c'est pour elle que le jour de l'an est une fête sans mélange. Signalons-lui *les Martyrs de la science* (2), par M. Gaston Tissandier. Peu encourageant, d'ailleurs, ce martyrologe, et mal fait pour exciter aux entreprises lointaines, aux tentatives hardies, si la jeunesse connaissait la crainte. Elle ne la connaît pas, heureusement, et ne se laissera pas effrayer. Peut-être même sera-t-elle attirée par la séduction du danger. Signalons-lui encore deux nouveaux volumes de ses deux auteurs favoris, *le Neveu de l'oncle Placide* (3), par M. J. Girardin, et *Franchise* (4), par Mme Colomb. C'est une double rente annuelle, toujours impatiemment attendue et exactement payée. C'est la troisième année qu'on voit revenir l'oncle Placide, immortel comme Rocambole. Cette fois, il marie son neveu. La jeunesse fera des vœux pour que les choses n'aillent pas ici comme dans les comédies, où le mariage annoncé est suivi de près de la chute du rideau.

N'oublions pas non plus les bibliophiles, à qui la maison Jouaust prépare de brillantes étrennes. Il paraît, d'après ce qu'écrit M. Jouaust, que les amateurs de beaux livres réclamaient une splendide édition de la *Physiologie du goût* (1). Je ne l'aurais pas soupçonné; mais enfin, s'il en est ainsi, M. Jouaust a bien fait de déférer à leurs vœux. Dans son légitime orgueil d'avoir élevé au chantre de la cuisine française un monument digne de lui, peut-être l'éditeur va-t-il un peu loin quand il déclare indigne du nom d'art la méthode culinaire des Romains. A l'en croire, les plus beaux repas des Romains, ceux de Lucullus et d'Apicius, n'étaient qu'un brutal amas de plats gigantesques; mets et ingrédients étaient confondus dans des sauces dont la seule analyse nous soulève aujourd'hui le cœur. M. Jouaust est bien dégoûté vraiment. Aurait-il donc essayé, comme Mme et M. Dacier, de reconstituer des mets antiques et s'en serait-il mal trouvé? Non sans doute. Eh bien, alors, pourquoi ces sévérités et ces injustices? La gloire de Brillat-Savarin ne brille-t-elle pas par elle-même d'un assez vif et pur éclat, qu'il faille placer l'omelette au thon, si onctueusement décrite d'ailleurs, au-dessus des plats d'Apicius, composés uniquement de langues d'oiseaux rares? Qu'il consulte M. Monselet, expert juré en ces matières, et il verra peut-être qu'il s'est avancé imprudemment. Enfin M. Jouaust ne se contente pas d'être un éditeur artiste; ayant une plume, il aime à s'en servir. L'important, c'est que le monument élevé à Brillat Savarin soit riche et orné; il l'est en effet.

La librairie des Bibliophiles offre encore aux amateurs d'éditions artistiques les *Chansons de Nadaud* (2), naturellement précédées d'une notice de M. Jouaust. M. Edmond Morin les a ornées d'eaux-fortes d'un dessin très net et très spirituel. Ce n'est pas de la confection, cette fois. Les chansons de Nadaud gagnent beaucoup à être chantées par Nadaud; la plupart cependant supportent vaillamment l'épreuve redoutable de la lecture.

Puisque nous parlons aujourd'hui des belles éditions, quelques mots sur les *Contes du chevalier de La Morlière* (3). M. Octave Uzanne, qui nous présente le chevalier, montre une juste sévérité contre son drôle, dont Collé dit dans son journal : « C'est un matamore qui ne parle que de coups d'épée jusqu'au moment où on lui donne des coups de bâton. Et encore s'il n'y avait que ces rodomontades; mais c'est tout un cloaque de bassesse et d'infamie! » Était-il bien nécessaire de tirer de l'oubli les contes de ce drôle? M. Uzanne

(1) Paris, 1880. — G. Charpentier.
(2) Paris, 1880. — Maurice Dreyfous.
(3) Paris, 1880. — Hachette et Cie.
(4) Paris, 1880. — Hachette et Cie.

(1) Paris, 1880. — Librairie des Bibliophiles.
(2) *Chansons de Nadaud*, 3 vol. Paris, 1880. — Librairie des Bibliophiles.
(3) *Contes du chevalier de La Morlière*. — 1 vol. Paris, 1880. A. Quantin.

l'a pensé. Je sais bien qu'ils sont graveleux; mais enfin il n'y a là ni style, ni esprit, ni trace d'un talent quelconque.

VI.

Une Revue d'Athènes a publié au commencement de cette année un intéressant récit, *Louki-Laras* (1), dont le succès a été très vif. M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire a eu l'heureuse idée de le traduire à notre usage. Dans ce récit, l'histoire est intimement liée à la fiction. En effet, l'action se passant au début de la révolution de 1821, c'est une occasion pour l'auteur de présenter un tableau saisissant des souffrances et des misères que subirent alors les Grecs qui habitaient l'Orient. Quant à la fiction, elle est vraiment originale. On pourrait croire que le héros du récit sera, dans un tel milieu, un héros en effet. — Tout au contraire, c'est un petit homme, tout petit, tout hésitant, balbutiant, d'une insurmontable timidité. Il n'a pas le moins du monde de grandes aspirations ni nationales, ni patriotiques. Du mouvement insurrectionnel de la Grèce, il ne sait que ce qu'il en apprend en fuyant le pays où il ne peut plus exercer son commerce. Il se trouve mêlé un instant au mouvement, tout à fait malgré lui; mais la vue et le tumulte du camp aussitôt l'épouvantent, et il fuit de toute la vitesse de ses petites jambes. Pendant que ses compatriotes se font tuer, il trouve moyen de vendre du poisson avec 20 pour 100 de bénéfice, et il se frotte les mains. Chose qui semblera incroyable, M. Bikélas, l'auteur du récit, est parvenu à nous rendre sympathique ce petit homme timide, qui n'a jamais ouvert d'autre livre que ses livres de compte. On s'intéresse, malgré qu'on en ait, à ce chétif. Le contraste de cette prosaïque nature fourvoyée dans la poésie d'une telle épopée a d'ailleurs son attrait au point de vue de l'art. Après tout, *Louki-Laras* n'est-il pas cousin germain du *Conscrit de* 1813, qui s'est fait également accepter chez nous, lors même qu'immobile dans le sentier où il a été posté pendant la bataille, il ne songe ni aux succès de nos armes, ni au drapeau de la patrie, mais au poêle qui ronfle chez sa tante, et près duquel il voudrait bien se chauffer? *Individualistes* l'un et l'autre.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

Toutes les questions politiques sont primées aujourd'hui par la préoccupation poignante et, grâce à Dieu, universelle des souffrances causées par la rigueur extraordinaire de la saison. Un hiver tel que celui que nous traversons donne à la lutte pour l'existence un caractère vraiment tragique pour les classes ouvrières. L'élan de la charité privée et publique montre à quel point le sentiment de la solidarité s'est développé dans notre société du XIXe siècle, sous l'influence du christianisme mieux compris et de la démocratie, qui, quoi qu'on en dise, est la plus complète application de l'Évangile. Nous savons qu'il y a bien des manières de le lire. Napoléon Ier n'en connaissait que ce seul texte, qu'il mutilait à son gré : « Rendez à César ce qui lui appartient. » Il oubliait la seconde partie : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu.* Toutes les aristocraties entichées de leur orgueil, tous les conservatismes égoïstes n'ont vu dans la religion que la sanction de leurs privilèges, la haie d'épines plantée autour de leurs biens divers.

C'est de là pourtant qu'est venu le grand souffle de fraternité qui a passé sur l'humanité et qui triomphe des doctrines de mort, d'où l'on ne pourrait tirer logiquement qu'une concurrence implacable pour toutes les faiblesses et toutes les misères. Aussi devons-nous protester avec énergie contre les étranges chrétiens du *Figaro,* qui voudraient faire de la charité une guerre sainte contre la république et qui trouvent moyen d'empoisonner ce qu'il y a de plus sacré et de plus bienfaisant. Nous applaudissons à la générosité qu'ils ont provoquée et, quand il s'agit de secourir les plus cruelles souffrances, nous ne nous préoccupons pas d'où vient l'argent; nous regardons où il arrive, et cela nous suffit. Il n'en demeure pas moins que c'est une œuvre mauvaise, antipatriotique et antireligieuse, quoi qu'on en dise, de provoquer la division et la haine à propos de charité. Prétendre que les souscriptions remises entre les mains de l'Assistance publique sont au bénéfice de la Commune, c'est se rendre à la fois odieux et ridicule. Décidément le rôle de *petit manteau bleu* ne sied pas à tout le monde. Les insulteurs publics le portent de travers. Laissons passer leurs rodomontades et leurs insultes; remercions-les même pour les pauvres qu'ils auront contribué à soulager et faisons pour notre part le possible et l'impossible afin de fortifier ce courant de générosité publique qui doit briser le froid linceul de glace dont le poids est si lourd sur toute une portion de notre peuple. N'affublons d'aucun surnom la charité; ne l'appelons ni laïque ni ecclésiastique. Rappelons-nous qu'elle s'appelle aussi dans notre langue « humanité » et que c'est à cette hauteur, qui la place au-dessus de tout ce qui nous divise, qu'elle apparaît surtout divine.

Le débat sur l'amnistie nous ramène sur le terrain de nos luttes politiques. Le ministère en est sorti fortifié pour son renouvellement partiel. Cette victoire due à l'énergique et loyale parole du ministre démissionnaire est une facilité pour le Président de la république dans la reconstitution de son cabinet. La majorité que la politique de raison a rencontrée dans la Chambre n'a pas eu l'attitude de froideur un peu dédaigneuse qu'elle avait gardée lors de l'interpellation de M. Brisson. Elle a acclamé les fermes déclarations de M. Le Royer et a clairement montré qu'à ses yeux la question de l'amnistie plénière est close.

Cette séance du 16 décembre n'en a pas moins eu sa gravité. Elle a augmenté et accentué les divisions du parti républicain. Nous savons très bien qu'elles disparaîtraient le jour où la république elle-même serait menacée, soit dans son existence, soit dans quelqu'une de ses institutions fondamentales. Dans de telles circonstances il n'y a pas plus de

(1) D. Bikélos. *Louki-Laras,* traduit du grec par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. — 1 vol. Paris. 1879. Calmann Lévy.

divisions dans le parti républicain qu'il n'y en a en Hollande quand il faut courir aux digues. Il ne faut pas se faire d'illusion, c'est dans ces limites seulement que persiste l'union des gauches. Une minorité s'est constituée, habile, ardente, qui ne rentre plus décidément dans le rang, qui veut tout autre chose que le parti républicain pris dans son ensemble. Elle est très faible en nombre; car ce serait bien à tort qu'on rangerait sous son drapeau tous les députés de gauche qui ont voté l'ordre du jour pur et simple; on ne peut nier que dans quelques grandes villes le corps électoral n'exerce à cet égard une véritable pression sur ses mandataires. Comme nous ne sortons pas du monde parlementaire, nous n'allons pas chercher le type de ce parti dans les dévergondages du *Mot d'Ordre,* ouvert à ceux que M. Le Royer appelle si bien les littérateurs de la Commune, qui se font des rentes et de la popularité par une espèce de course au clocher dans l'absurdité et la violence. Ce *Père Duchêne* auquel ne manquent que les jurons et la colère sincère n'a pas encore de représentant au parlement et nous ne pensons pas que le département de Vaucluse en ouvre la porte à son héros, l'apologiste, sinon le provocateur de l'abominable meurtre de Chaudey. Non, le parti dont nous parlons n'a à sa charge ni ces crimes ni ces insanités. Il était l'autre jour à la tribune; son vrai représentant n'est pas ce spirituel rédacteur du *Rappel* qui ne peut s'empêcher d'égayer ses plus violentes attaques et de les terminer en épigrammes toutes littéraires, finement aiguisées. Il continue au parlement l'école de Beaumarchais avec un succès aussi réel qu'inoffensif. M. Clémenceau mérite d'être pris bien davantage au sérieux que M. Lockroy. Cette parole nette, coupante, froide comme une lame aiguë, allant droit au but, sans circonlocution et sans périphrases, c'est bien l'organe qui convient à une démocratie rectiligne, décidée à pousser tout à outrance, à réclamer de suite les solutions les plus radicales en toutes choses. Le talent est net, vigoureux, mais dédaigneux de l'agrément, même de celui qui résulterait pour la raison d'une déduction savamment conduite. Trempé du fiel d'une ironie concentrée, le discours va droit son chemin comme un boulet dont le tir est savamment calculé. Nulle violence apparente ne le compromet, car ce serait un obstacle. Et pourtant l'orateur a poussé l'audace jusqu'à dire au nom de la Commune, dont il plaidait au fond la cause : « Nous nous souviendrons ! » Il est évident qu'un parti qui trouve tant d'excuses pour le 18 Mars et tant de crimes dans la répression, qui traite de vrais républicains les apologistes cyniques et les complices de la plus criminelle des insurrections, est bien près d'accepter le concours de ses clients, non pas pour renouveler des coups de force, qu'il a trop d'esprit politique pour ne pas regretter dans le passé et éviter dans l'avenir, mais pour se faire porter au pouvoir par leurs suffrages. C'est bien là ce qui ressort du discours de M. Clémenceau et c'est aussi ce qui le rend sans danger réel. Il s'est trop découvert. Laissons les ennemis de nos institutions dire en se félicitant : « C'est la république de demain. » Nous leur répondrons : « Non, car la république de M. Clémenceau serait sans lendemain. » Les gauches l'ont mieux compris jeudi dernier qu'auparavant. M. Gambetta peut demeurer en paix dans son fauteuil de président : ce n'est pas un discours comme celui de M. Clémenceau qui lui prépare un successeur dans la direction du parti républicain. Aussi s'est-il accordé le malin plaisir de protéger jusqu'aux plus extrêmes limites la liberté d'une parole qui lui était si agréable.

Pour la majorité du conseil municipal de Paris, M. Clémenceau n'est qu'un timide opportuniste, car il admet encore que les lois doivent être votées selon les formes constitutionnelles. Tel n'est pas l'avis du conseil municipal, qui vient à lui tout seul de proclamer la suppression du budget des cultes pour le département de la Seine par le motif suivant, que donne le rapporteur du projet, M. Roche : « Il faut combattre dans son origine même l'école religieuse, il faut supprimer les croyances et les superstitions surnaturelles. » Belle manière de séparer les deux pouvoirs que de proclamer un athéisme d'État ! L'insanité égale l'illégalité dans cette résolution, qui ne peut avoir d'autre effet que de réjouir les adversaires de la république, car elle est annulée d'avance, comme l'a fait remarquer M. le préfet de la Seine.

E. de Pressensé.

BULLETIN

M. Guimet, dont le nom est bien connu de tous ceux qui s'occupent de l'extrême Orient, un des fondateurs de la *Revue de géographie,* va diriger une *Revue de l'histoire des religions,* que publiera l'éditeur Leroux.

Une Société nouvelle, appelée le *club Rabelais,* vient de tenir à Londres sa séance d'ouverture. L'objet de la fondation est de populariser l'étude de Rabelais, de former une bibliothèque rabelaisienne et de publier des ouvrages à la gloire du pantagruélisme. La Société se propose de former des clubs affiliés en France et aux États-Unis. La liste de ses membres actuels comprend, parmi beaucoup d'écrivains connus d'Angleterre ou d'Amérique, un membre de l'ambassade chinoise à Londres.

On assure que M. Alexandre Dumas travaille à une comédie dans laquelle il met en scène un Tartuffe contemporain.

Les *Mémoires de Mme de Rémusat,* traduits en anglais, ont paru à Londres en même temps qu'à Paris.

Immédiatement après l'apparition de son volume sur le *Ceremonial Government,* M. Herbert Spencer, si sa santé le lui permet, s'occupera de trois nouveaux volumes où il examinera trois autres types de gouvernement : le type politique, le type ecclésiastique et le type industriel.

Kossuth s'occupe d'imprimer ses *Mémoires*. Des nécessités d'argent, dit-il dans un « Appel aux souscripteurs », l'ont

obligé de faire cette publication, dont il avait compté laisser le soin à ses fils. Kossuth a aujourd'hui soixante-dix-huit ans, et il n'a pour vivre que le produit de sa plume.

Notes géographiques. — M. Soleillet partira prochainement pour l'Afrique, où il étudiera le tracé du chemin de fer transsaharien.

— La Société des missions anglaises a enfin reçu des nouvelles de l'expédition d'Ujiji. La caravane avait atteint heureusement la capitale du roi Mirambo, après avoir traversé des régions jusqu'ici inexplorées, où elle avait reçu un bon accueil des indigènes. La première expédition belge, celle que commande M. Cambier, est également parvenue à Ujiji.

— La Société géographique de Londres a aussi des nouvelles de l'expédition qu'elle avait organisée sous les ordres de M. Thomson. Les explorateurs sont arrivés dans la région des lacs, et ils espdrent résoudre prochainement la question débattue entre MM. Cameron et Stanley : Est-ce le lac Tanganyika qui se déverse dans le fleuve Lualaba, ou est-ce le fleuve Lualaba qui se jette dans le lac Tanganyika?

— On annonce que deux Français, MM. Zweifel et Moustier, viennent d'atteindre, les premiers, les sources du Niger.

— La Société de géographie de Paris a reçu d'Abyssinie une lettre du roi Menelik, de Choa, dont nous reproduisons le texte, d'après la *Revue de géographie :*

Comment allez-vous? Nous, par la grâce de Dieu, nous allons bien et nos amis aussi. Nous venons vous relater nos impressions et les résultats obtenus par l'appel que nous avons fait aux Européens. La Société géographique de Rome a honoré notre pays d'une expédition. Ce que nous avons fait pour la protéger nous a fait honneur aux yeux de l'Europe.

Les hommes que cette Société nous a adressés et que le gouvernement italien a placés sous notre protection sont bien près, s'ils n'y sont pas déjà, de Kaffa. Ils sont protégés par les grands chefs gallas, dont la plupart sont nos sujets.

Notre désir aujourd'hui est d'introduire la civilisation dans notre royaume. Jusqu'ici, le grand obstacle a été l'Égypte, qui fait tout pour nous laisser dans l'ignorance, s'opposant à laisser venir à nous ce qui peut nous éclairer.

Bien pénétré des vues de l'Égypte ou peut-être de celles de ses agents, nous avons interdit tout commerce d'esclaves dans notre royaume, et nos armées ont mission de rendre à la liberté tous ceux qu'ils rencontreront au pouvoir des marchands du pays. Cet acte humanitaire sera bien vu de l'Europe et décidera peut-être vos compatriotes à venir nous apporter la lumière qui nous manque et que seuls les Européens peuvent nous donner.

Notre désir serait de faire accueil à une expédition française, comme nous l'avons fait pour l'expédition italienne. Notre pays est riche, et nous savons qu'il est apprécié par les hommes de science. La situation géographique de mes États et ma protection peuvent donner à une expédition accès dans des parages inconnus et que la Société de géographie de Paris est peut-être désireuse de connaître.

Nous venons donc, monsieur le président, vous assurer de notre excellent concours pour le cas où votre Société songerait à envoyer une expédition qui aurait mission d'explorer l'Afrique centrale.

Que Dieu vous donne une bonne santé.

Écrit à Ankobert, le 5 février 1879.

La même *Revue de géographie* déclare que c'est à tort qu'on fait honneur à deux voyageurs français, MM. Zweifel et Moustier, d'avoir découvert dernièrement les sources du Niger. Un étranger, le major Laing, qui fut assassiné quelques annés plus tard près de Tombouctou, avait déjà visité, en 1823, le mont Loma, d'où sort le Niger.

L'*Athenæum* anglais annonce que M. Renan a fini par accepter l'invitation des administrateurs du « Fonds Hibbert », et qu'il ira après Pâques donner une série de conférences à Londres. M. Renan a choisi pour sujet : *De l'influence de Rome sur la formation du christianisme.*

Les journaux de Saint-Pétersbourg annoncent que M. Tourguénief va passer l'hiver en Russie afin d'y étudier l'état des choses et des esprits. Nous croyons savoir que le grand romancier a dû changer ses projets et renoncer à aller dans sa patrie, sur des avis venus de haut lieu.

En admirateur de Wagner, M. von Hagen, a entrepris d'écrire un commentaire sur l'un des poèmes du maître, qui fait lui-même, comme on sait, les livrets de ses opéras. M. von Hagen examine le texte du *Rheingold* au quadruple point de vue de la grammaire, de la syntaxe, des figures employées et des *lettres,* un O, par exemple, représentant d'autres idées qu'un R ou un S. On a calculé, d'après le deux volumes déjà parus, qu'il faudra à M. von Hagen 80 volumes de 360 pages chacun pour compléter le commentaire sur *Rheingold,* et que l'ouvrage sera terminé en l'an 2199. Les Allemands eux-mêmes trouvent que c'est un peu long.

Traductions nouvelles. — Le *Faust* en vers français de M. Marc Monnier obtient l'approbation de la critique allemande. M. Léopold Hamburger en fait l'éloge dans le *Magazin für die Literatur des Auslandes* (6 décembre). Il déclare qu'après avoir bien cherché il n'a pu y découvrir qu'un seul contre-sens, et encore n'est-il pas tout à fait sûr que ce soit un contre-sens. Si M. Monnier ne se tient pas pour satisfait, c'est qu'il est difficile.

Parmi les publications nouvelles figure une traduction assez inattendue. C'est le *Laocoon* de Lessing en latin, et même en latin médiocre. L'auteur de ce travail, M. Hasper, doit être un Allemand, à en juger par les germanismes qui se sont glissés dans son thème.

On se rappelle que dans ses dernières *Notes et Impressions* M. Louis Ulbach a signalé la détresse imméritée de la fille de M. Leymarie, l'ancien écrivain du *Courrier du dimanche,* qui a combattu avec désintéressement pour la cause libérale et qu'ont tué les fatigues de la lutte. Elle est réduite à vendre, par ce froid excessif, des journaux dans le kiosque 64 du boulevard Bonne-Nouvelle. Un de nos abonnés, M. Eugène Halphen, nous a remis 25 francs que nous nous sommes empressés de faire tenir à cette infortunée.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2279)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 26. 27 DÉCEMBRE 1879.

MŒURS PRIMITIVES

Les peuplades sauvages.

Le genre humain poursuit l'inventaire de ses richesses et s'acharne à la recherche de ses origines. Rien de plus logique. Si l'on tient fort à savoir ce que l'on possède, on aime assez à savoir d'où l'on procède. De hardis explorateurs nous révèlent l'existence de contrées inconnues et les ressources qu'elles nous offrent; les savants recueillent avec soin leurs observations sur les races primitives, soudant chaque jour quelque nouvel anneau de la chaîne qui nous relie au passé, étudiant les moindres débris laissés par l'homme sur cette terre, demandant aux fragments de son industrie et à ses ossements éparpillés les lois de son origine et les secrets de son existence. Ce que fut, est et sera l'homme, tel est le grand problème à la solution duquel se consacrent les plus grands esprits et les plus divers. Chacun apporte, qui sa pierre, qui son grain de sable. Les matériaux s'accumulent, les faits se multiplient; le champ, déjà si vaste, des hypothèses s'élargit. On avance, mais lentement; la route est longue et le passé bien obscur.

C'est à l'Afrique que revient, en ce moment, le privilège d'exciter au plus haut point la curiosité des savants et l'audace des explorateurs. Livingstone a tracé la voie, l'impulsion est donnée. Peu à peu on dévoile les secrets de ce continent mystérieux. Prenez une carte d'Afrique d'il y a trente ans : voyez ces immenses espaces vides désignés sous le nom de déserts; comparez-la à une de nos cartes modernes, et jugez des progrès accomplis. Il semble qu'on assiste à une création nouvelle; des fleuves, des vallées, des montagnes, des villes remplissent ces taches blanches qui attestaient les désolantes lacunes de nos connaissances géographiques. A la suite des hardis pionniers qui se frayent péniblement une route, viennent les savants et les curieux, avides de renseignements ethnologiques, curieux de remonter aux origines des peuplades, de saisir le lien commun qui les rattache à nous et d'étudier, pendant qu'il en est temps encore, les mœurs, les coutumes, les idées de ces races, hier inconnues, et que le contact avec une civilisation supérieure va promptement modifier.

Tous ceux qui, comme nous, ont pu constater de près, sur un point quelconque de notre globe, l'influence de la civilisation sur la barbarie, ou même sur une civilisation inférieure, savent avec quelle rapidité s'altèrent, s'effacent à ce contact les caractères primordiaux d'un peuple. Ils savent aussi que la civilisation est une conquête, conquête morale il est vrai, mais qui, comme les autres, exige bien des victimes et tue avant de régénérer. Sur quelque point de l'Afrique, de l'Amérique ou de l'Océanie que l'on jette les yeux, on constatera, partout où la civilisation s'implante, une mortalité excessive parmi les races à l'état primitif. Et nous ne parlons pas ici de la civilisation à main armée, de l'extermination des Indiens de l'Amérique par les Espagnols, des Cafres ou des Zoulous par les Anglais, mais de la civilisation pacifique, de celle qui aborde ces terres nouvelles pour y porter nos idées religieuses et nos théories morales. C'est une loi fatale : plus une race inférieure est disposée à accueillir la civilisation, moins elle s'y montre réfractaire, plus la mortalité est grande. L'explication en est simple. La transition s'effectue rapidement, et cette transition brusque est mortelle. Il semble que ce soit peu de chose d'apprendre à des sauvages l'usage des vêtements : il n'en est pas moins vrai que vous modifiez ainsi, du jour au lendemain, les conditions climatériques. Ils prennent froid et ils meurent. Des maladies nouvelles s'implantent; la petite vérole, la pneumonie font des milliers de victimes. On ne peut pas changer les conditions extérieures de l'existence d'une race humaine sans qu'une partie de la génération sur laquelle s'effectue le changement ne succombe. Les exemples abondent

et, en étudiant de près les faits, l'évidence éclate. Le centre de l'Afrique n'échappera pas à cette loi, qui s'affirme d'ailleurs sur les côtes, où la civilisation s'établit.

Avant que dans sa marche rapide elle n'ait profondément modifié les traits caractéristiques des peuplades récemment découvertes, il est fort à désirer que des observateurs compétents enregistrent soigneusement tous les faits de nature à nous éclairer sur des mœurs, des coutumes, des idées appelées, dans un avenir prochain, à céder la place à d'autres, et, à ce titre, nous signalerons à l'attention, non seulement de ceux que préoccupent les questions d'ethnologie et les origines des races, mais de tout lecteur sérieux, l'ouvrage de R. Hartmann, professeur à l'université de Berlin, sur *les Peuples de l'Afrique* (1). L'auteur n'en est pas à sa première étude sur l'Afrique. Dès 1861, il s'était déjà livré, au Caire, à des recherches ostéologiques sur les diverses tribus africaines; en 1876, il publiait une monographie anthropologique sur les Nigritiens; récemment enfin il parcourait de nouveau le pays, district par district, jusqu'aux steppes et aux forêts de Funjé. Grâce à sa réputation de médecin distingué, accompagnant dans un de ses voyages le fils d'un prince prussien, il fut admis dans les appartements des femmes du Soudan, ce qui lui permit, nous dit-il, de compléter ses observations ethnologiques.

I.

L'ouvrage abonde en détails curieux, en faits intéressants. L'auteur étudie en homme compétent les diverses races de l'Afrique, leur conformation physique, leur vie domestique, l'agriculture, l'alimentation, l'industrie, les mœurs et religions, et enfin l'organisation politique des tribus. De même que sir John Lubbock dans son beau livre sur les *Origines de la civilisation et l'état primitif de l'homme* (2), M. R. Hartmann demande à la condition sociale, aux coutumes des peuples encore sauvages l'explication de celles de nos propres ancêtres à une époque fort éloignée, et, dans nos sociétés modernes, d'usages qui n'ont évidemment aucun rapport avec notre état social actuel.

Une des parties les plus intéressantes est, sans contredit, celle où l'auteur nous décrit, dans une série de chapitres, les mœurs et les coutumes des diverses tribus africaines. Sous une variété plus apparente que réelle, on y retrouve un fonds presque uniforme d'idées générales. Les grandes lignes sont les mêmes. L'éducation des enfants, l'autorité paternelle, la condition de la femme, le mariage, les funérailles, les traditions religieuses sont, à peu de chose près, identiques. Il semble qu'à un degré inférieur de civilisation l'humanité vive sur un fonds commun d'idées simples, les mêmes pour toutes les races et sous tous les climats. Entre les descriptions que nous fait sir John Lubbock de la condition des femmes chez les peuplades australiennes, les Tasmaniens ou aux Fijis, et celles de M. Hartmann, sur le même sujet, au cœur de l'Afrique, l'assimilation est complète.

Partout nous trouvons érigées en loi l'infériorité complète de la femme, la domination brutale du sexe fort sur le sexe faible. Instrument de plaisir ou de travail, partout nous voyons la femme esclave des caprices ou des besoins d'un maître, maintenue par lui dans un état de révoltante infériorité auquel rien ne réussit à la soustraire, rien, pas même l'amour qu'elle peut inspirer. Ses attraits ne servent qu'à empirer son sort. Dans une peuplade sauvage, les premières années d'une femme remarquable par sa beauté ne sont ordinairement qu'une série non interrompue de captivités auprès de différents maîtres, de terribles blessures, de fuites rapides, de mauvais traitements de la part d'autres femmes jalouses de ses charmes et des convoitises qu'elle inspire. La Grèce devait avoir atteint un état de civilisation avancée, ou bien le génie d'Homère avançait de bien des siècles, à l'époque où, dans des vers immortels, il nous chantait l'enlèvement d'Hélène et la guerre de Troie. Ramené aux réalités prosaïques de la vie primitive, l'épisode d'Hélène ravie à son époux ne comporte peut-être pas moins de luttes, de sang versé et de colères soulevées; mais l'hommage rendu à sa beauté, le dévouement chevaleresque de héros prêts à mourir pour sa défense, supposent un raffinement de civilisation dont on chercherait vainement la trace chez une tribu indienne ou africaine.

La pauvreté du langage est un indice de l'absence de certains sentiments. Si une langue est impuissante à les exprimer, c'est que ceux qui la parlent les ignorent. Chez la plupart des peuplades à l'état sauvage, le mot *amour* n'existe pas. Les expressions de *chère, bien-aimée,* sont complètement inconnues. « J'essayai vainement, nous raconte le capitaine Lefroy (1), de l'expliquer à Nannette, en supposant une expression telle que *ma chère femme, ma chère fille*. Quand à la fin elle eut compris, elle me répondit avec beaucoup d'emphase : *l'disent jamais ça; i'disent ma femme, ma fille.* »

Nannette avait, pour ne pas comprendre, d'excellentes raisons. Dans sa tribu, les hommes se réservaient le privilège de tuer leurs femmes quand ils en étaient fatigués.

Mais la preuve la plus évidente est le fait que le dialecte algonquin, l'un des plus riches pourtant, ne renferme point de mot pour dire *aimer;* quand Elliot traduisit la Bible à l'usage de ce peuple en 1661, il fut obligé d'en forger un. Tous les missionnaires se sont heurtés à la même difficulté. Les mots manquent pour exprimer des idées qui font défaut, et que l'on classe, souvent et à tort, au nombre des idées innées. Il en est peu de moins intelligibles pour un sauvage que celles de pudeur et de chasteté. Il n'y entend absolument rien. La femme d'un missionnaire américain, en Océanie, nous racontait que lorsqu'elle débarqua aux îles Havaï avec son mari, une foule d'indigènes les attendaient sur la plage.

(1) *Les Peuples de l'Afrique,* 1 vol. in-8°, orné de 93 figures dans le texte, faisant partie de la *Bibliothèque scientifique internationale.* — Paris, Germer Baillière et Cie.

(2) Un vol. grand in-8°, avec figures et planches hors texte. — Germer Baillière et Cie.

(1) Sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique,* p. 321. — Un vol. in-8°. 526 figures intercalées dans le texte. Germer Baillière et Cie.

Leur navire était signalé depuis la veille, et la population se portait à leur rencontre pour leur faire fête. Au moment où elle mit pied à terre, les indigènes la pressèrent vivement de se débarrasser de ses vêtements. Ils ne comprenaient pas que, sous ce climat brûlant, elle se mît ainsi à la gêne, et c'est avec les meilleures intentions du monde qu'ils l'invitaient à quitter cet encombrant attirail. Elle eut beaucoup de peine à se délivrer de leurs amicales suggestions, et bien plus encore, dans la suite, à leur persuader de se vêtir eux-mêmes.

Chez tous les peuples à l'état primitif, le terme de *femme* est synonyme d'esclave ou tout au moins de propriété. Comme Petruchio le dit de Catherine dans la pièce de *Taming of the shrew :* « Je veux être le maître de ce qui m'appartient. Elle est mon bien, ma propriété; elle est ma maison, mon ameublement, mon champ, ma grange, mon cheval, mon bœuf, mon âne, mon tout. »

Elle est surtout le bœuf et l'âne. Demandez à un Australien pourquoi il désire prendre femme, il vous répond invariablement : « Pour qu'elle se charge de me procurer du bois, de l'eau, des aliments, et pour porter sur son dos ce que je possède. » Une fois pourvu, il la traite avec la plus grande brutalité. « Si on examine les femmes indigènes, dit Eyre, on en trouvera fort peu qui n'aient pas de terribles cicatrices sur la tête ou des traces de coups de lance sur tout le corps. J'ai vu une jeune femme qui était absolument couverte de cicatrices. Si la femme est quelque peu jolie, sa position devient encore plus horrible, s'il est possible (1). »

Parmi les Indiens de la baie d'Hudson le plus fort peut, si cela lui convient, enlever au plus faible la femme qu'il possède. Cette coutume est destinée à entretenir un grand esprit d'émulation parmi les jeunes gens, qui, dans toutes les occasions et dès leur plus tendre enfance, essayent leurs forces et leur habileté à la lutte. Les femmes elles-mêmes ne songent pas à protester contre ces coutumes, qui, au contraire, leur semblent parfaitement naturelles.

Parmi les tribus d'Australie où il y a plus d'hommes que de femmes, ceux qui veulent se donner le luxe d'en posséder une se trouvent dans la nécessité d'aller voler quelque autre tribu. Quand dans leurs expéditions ils découvrent, aux environs d'un village ou d'un campement, une femme sans protecteur, ils l'étourdissent d'abord par un coup de *dowak* (afin de lui inspirer de l'amour sans doute), puis la saisissent par les cheveux et la traînent dans le bois le plus voisin pour attendre qu'elle revienne à elle. Dès qu'elle a recouvré ses sens, ils la forcent à les accompagner; et comme, après tout, elle ne fait qu'échanger un maître brutal pour un autre, elle acquiesce ordinairement, bien convaincue par l'observation et peut-être par des expériences antérieures qu'une résistance prolongée ne ferait que multiplier les coups de dowak.

On peut sans peine concevoir à quel degré d'abaissement et d'abrutissement un pareil traitement peut réduire un sexe faible et méprisé. Il y a quelques années, je me trouvais en séjour chez un de nos compatriotes, propriétaire d'un vaste *rancho* dans l'île de Kauaï, dépendante de l'archipel havaïen. Parmi le nombreux personnel de l'habitation, je remarquai une jeune femme, du nom de Wenga, attachée au service de la maîtresse de la maison. Elle n'était évidemment pas Havaïenne. La femme de mon hôte me raconta son histoire. Wenga était originaire de la Nouvelle-Zélande, où M. et Mme B. avaient résidé quelque temps. Dans un des nombreux combats que se livrent entre elles les tribus néo-zélandaises, Wenga avait été faite prisonnière, ainsi que plusieurs autres hommes et femmes. Soit qu'il n'y eût pas pénurie de femmes, soit que l'appétit, parmi les vainqueurs, l'emportât sur l'amour, Wenga et ses compagnons allaient être mis à mort et mangés. M. B. intervint à temps, à la tête d'une troupe de colons, et libéra ces malheureux. Wenga avait perdu tous les siens, elle était seule au monde : M. et Mme B. la recueillirent, l'instruisirent tant bien que mal et la gardèrent auprès d'eux comme domestique. Wenga parlait un français baroque, mais, à tout prendre, intelligible. Elle avait appris facilement le kanaque, et à l'aide de ces deux langues on pouvait converser avec elle. Ses aventures m'intéressaient, et je la questionnai. Un jour, je lui demandai si elle avait été mariée : — « *Moi pas savoir, moi perdu mon ficelle.* » — Elle m'expliqua alors que l'usage de sa tribu était d'indiquer sur une ficelle, à l'aide de nœuds différents, les principaux incidents de la vie du propriétaire de ladite ficelle. Un nœud indiquait la date de sa naissance; plus tard, il tenait lui-même et à sa guise son journal en ordre. Wenga avait perdu cette bienheureuse ficelle dans la bagarre qui faillit lui coûter la vie. J'eus beau insister, lui remontrer qu'un mariage quelconque devait laisser des traces, si vagues fussent-elles, dans la mémoire d'une jeune femme; je n'en pus rien tirer, et à toutes mes questions elle répondait par son imperturbable : « *Moi pas savoir, moi perdu mon ficelle.* » Mes hôtes m'affirmèrent qu'il n'y avait de sa part aucun mauvais vouloir. Elle ne se souvenait pas, voilà tout. Au milieu de nombre d'incidents, celui-là avait passé inaperçu. Je conviens qu'il est difficile d'admettre qu'une femme qui a été mariée ait absolument besoin d'une ficelle et d'un nœud pour s'en souvenir, et pourtant cela était.

II.

Faut-il en conclure, avec sir J. Lubbock, que l'origine du mariage est indépendante de toutes considérations sacrées ou sociales; que l'affection ou même la sympathie n'y sont pour rien; qu'un consentement mutuel était inutile, et que le mariage, au début, consistait, non pas en démonstrations amoureuses d'un côté, en tendre dévouement de l'autre, mais en violence brutale et en soumission forcée? Nous ne le croyons nullement. A cet état de choses, qui pouvait en effet et peut encore, parmi les sauvages, subsister pour le plus grand nombre, il y eut des exceptions, et ces exceptions finirent par l'emporter. Au début de tout ordre social, antérieurs à lui, le vol, la rapine, la violence sont et font la loi; mais de ce chaos informe se dégagent peu à peu les éléments supérieurs. Les rapports sociaux s'imposent même

(1) Sir J. Lubbock, *Origines de la civilisation*, p. 70.

aux plus réfractaires, car la vie solitaire n'est pas dans la nature humaine.

« Tous les hommes, dit Voltaire, vivent en société; peut on en inférer qu'ils n'y ont pas vécu autrefois? N'est ce pas comme si l'on concluait que si les taureaux ont aujourd'hui des cornes, c'est parce qu'ils n'en ont pas toujours eu? » Voltaire a raison : c'est dans cet instinct de la vie sociale, du groupement, que se trouvent les premiers germes d'une civilisation latente.

Ils existent aussi chez toutes les tribus sauvages, à l'état rudimentaire, sous forme d'idées souvent incompréhensibles pour nous parce que le lien qui les relie à d'autres nous manque. Les sauvages ont toujours une raison pour faire ce qu'ils font et pour croire ce qu'ils croient; mais souvent ces raisons sont absurdes. Leur condition mentale est si différente de la nôtre qu'il est fort difficile de suivre ce qui se passe dans leur esprit. En outre, leur attention, comme celle de l'enfant, se fatigue promptement. Ils sont incapables de soutenir une conversation prolongée; et alors ils répondent à tort et à travers pour se soustraire à la peine de réfléchir. Leur esprit vacille.

Nombre d'idées chez eux nous semblent fantastiques et inexplicables, et pourtant on les retrouve chez des tribus qui n'ont entre elles aucune affinité de race et qui habitent des continents différents. Ainsi, chez les Indiens de l'Amérique septentrionale, il est extrêmement indécent qu'une belle-mère parle à son gendre ou même se permette de le regarder. Si elle a quelque communication à lui faire, elle doit lui tourner le dos et ne s'adresser à lui que par l'intermédiaire d'un tiers (1). Nous retrouvons la même idée en Asie, au cœur de la Mongolie et dans l'Hindoustan, en Chine, à Bornéo et dans les îles Viti. Caillié l'a constatée dans l'Afrique centrale, et Dubois y voit une coutume bien faite pour assurer la tranquillité domestique (2).

On n'en saurait dire autant de l'usage bizarre connu dans le Béarn sous le nom de *couvade*, en vertu duquel, quand un enfant vient au monde, le père s'alite et son entourage lui prodigue des soins bien superflus. Si ridicule que paraisse cette coutume, elle existe dans presque toutes les parties du monde. Dobritzhoffer, dans ses récits sur l'Amérique méridionale, nous dit : « A peine avez-vous appris qu'une femme est accouchée, vous voyez le mari au lit, couvert de nattes et de peaux de peur des courants d'air, s'abstenant religieusement de certaines viandes pendant plusieurs jours; vous jureriez que c'est lui qui vient de devenir mère. » Dans la Guyane, à 1500 lieues de distance, M. Brett observe le même fait : « A la naissance de l'enfant, le père se couche dans son hamac; il y reste quelques jours comme s'il était malade et y reçoit les visites de félicitation de ses amis. J'ai eu occasion d'observer cette coutume : un homme en excellente santé reposait dans son hamac, entouré de femmes qui prenaient de lui tous les soins imaginables, pendant que la mère du nouveau-né faisait la cuisine sans que personne fît attention à elle. »

Au Groënland, au Kamtchatka, dans le Yunnan, à Bornéo, on fait la *couvade*. M. Max Müller prétend nous en donner l'explication : « Il est clair, dit-il dans son ouvrage intitulé *Chips from a german workshop*, que le pauvre mari a d'abord été tyrannisé par toutes ses parentes, puis effrayé, et a été enfin amené à la superstition par la terreur. Il a commencé par se faire martyr et en est arrivé à se rendre réellement malade ou à prendre le lit pour se défendre contre les récriminations des femmes. Quelque étrange, quelque absurde que puisse, à première vue, paraître la couvade, il y a là, croyons-nous, un sentiment qui doit avoir le respect de toutes les belles-mères. » Nos lecteurs accepteront ce qui leur conviendra de cette explication; mais, étant donnés les mœurs et les usages des peuplades sauvages et leur manière de faire marcher les femmes à coups de dowak, nous conservons quelques doutes. L'explication peut être exacte quant au Béarn.

En ce qui concerne le mariage, le seul fait de considérer la femme comme une propriété implique l'idée d'achat. La coutume est universelle; les exemples abondent. M. R. Hartmann la retrouve au cœur de l'Afrique. Le prix d'une femme varie de 5 à 30 bœufs (1). La polygamie existe; mais, en temps de disette, il est d'usage de congédier les femmes qu'on ne peut nourrir. On les reprend après la moisson... celles du moins qui ont survécu.

Chez la plupart des peuples primitifs, on retrouve un préjugé très vivace contre les jumeaux. A Java, dans l'Hindoustan, au Japon, dans la Guinée, on tue ordinairement l'un des deux. On ne s'attendait guère à retrouver dans le vieux roman du chevalier du *Cygne* l'origine ou tout au moins l'explication de cet usage barbare. Elle s'y rencontre cependant : « Le roi, assis sur la tourelle avec sa femme, regarda au bas du mur. Il vit une pauvre femme assise à la porte, avec deux enfants, tous deux nés en même temps; il se détourna, les larmes aux yeux, et dit à la reine : « Voyez-vous « là-bas cette pauvre femme? Elle est chargée de deux « jumeaux, cela me fait peine et je voudrais lui venir en « aide. » La reine répondit : « N'en faites rien; elle n'en est « pas digne; n'est-ce pas chose connue qu'il faut un homme « pour un enfant et deux femmes pour deux? Chaque enfant « a un père : combien de maris celle-ci a-t-elle eus à la fois? » Alors, comme chez les tribus sauvages, la naissance de jumeaux impliquait l'infidélité de la femme.

L'examen des questions religieuses et des nombreuses superstitions nous entraînerait trop loin. Sir J. Lubbock et M. R. Hartmann en ont fait une étude approfondie et leurs travaux éclairent d'un jour nouveau ce sujet si controversé. En présence de cet amas confus d'idées informes et de pratiques bizarres, on cesse de s'étonner que dans l'antiquité grecque Socrate vît peu de liens entre la religion et la morale et qu'Aristote les déclarât complètement indépendantes. Cette

(1) Sir J. Lubbock, *Origines de la civilisation*, p. 11.
(2) Dubois, *On the people of Asia*, p. 235.

(1) R. Hartmann, *les Peuples de l'Afrique*, p. 153.

dernière formule s'applique aux prescriptions religieuses des races primitives. Nous pouvons également constater que chez elles l'idée du droit fait absolument défaut, bien que l'idée de la loi leur soit familière. Chez quelques-unes le sens moral manque, contrairement à l'opinion accréditée des philosophes qui l'estiment intuitif et le considèrent comme un instinct originel implanté dans l'esprit humain. Que ce sens moral soit intuitif en nous, cela n'est pas douteux; mais si les races inférieures en sont dépourvues, il n'était pas intuitif dans le principe. Telle est la conclusion à laquelle s'arrête M. Herbert Spencer. Nous la croyons prématurée. Nous pensons qu'une étude plus approfondie nous révélera l'existence, même chez ces races déshéritées, d'une loi morale élémentaire aussi profondément enracinée dans l'esprit humain que la loi géométrique enseignant que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Chez certaines tribus il n'en reste plus trace, nous l'admettons sans conteste; mais ce que nous avons pu constater par nous-même, c'est que le jour où cette loi morale élémentaire est remise sous les yeux des sauvages, ils la reconnaissent, la plupart du temps, sans hésitation et sans étonnement. Une notion vague, un souvenir insaisissable se dégage du brouillard de leur intelligence. Malgré des siècles de superstitions cruelles et grotesques, en dépit de traditions enracinées au point de faire corps avec eux et de présider à tous les actes de leur vie, on les a vus souvent, en moins d'une génération, répudier tout cet amas de théories et de pratiques et s'assimiler avidement les préceptes d'une loi morale supérieure, au contact de laquelle s'éveillaient en eux des aspirations comprimées et des souvenirs indécis.

L'histoire de la civilisation chez les tribus de l'Océanie nous montre combien rapide a été ce réveil d'un long sommeil moral. Ce que nous avons pu découvrir des origines lointaines de leurs superstitions nous a permis de constater, au début, l'existence d'un sens moral promptement étouffé par une théocratie sans règle et une autocratie sans frein : ce que nous avons pu observer aussi, c'est l'ardeur avec laquelle ces peuples, égarés dans les ténèbres d'une théogonie barbare, ont accueilli l'idée d'une loi morale qu'ils semblaient retrouver et non apprendre pour la première fois.

Nous ne pouvons qu'applaudir aux recherches savantes des auteurs dont nous venons d'examiner brièvement les consciencieux travaux. Nous les inviterons, eux et leurs successeurs, à diriger dans le sens que nous leur indiquons leurs infatigables recherches. Peu à peu la lumière se fera sur ces questions si controversées. Déjà les rapprochements se confirment, les analogies s'établissent. Nous retrouvons chez ces peuples sauvages bien des coutumes, bien des usages, bien des superstitions dont la trace existe aussi dans l'histoire de nos pères. Nous ne sommes encore nous-mêmes qu'au début, au seuil même de la civilisation. Voyez avec quel prodigieux élan s'affirme chaque jour la tendance au progrès. *Vires acquirit eundo.* Que de découvertes à faire dans le domaine philosophique et scientifique! Que de mystères nous cachent encore les merveilles de la nature! Comme l'écrivait Isaac Newton au déclin des ans : « Nous n'avons été jusqu'ici que des enfants jouant sur le rivage de la mer, ramassant çà et là un caillou plus lisse ou un coquillage plus brillant que les autres, tandis que le grand Océan de la vérité, mystérieux et infini, se déroule sous nos yeux. »

C. DE VARIGNY.

ÉTRENNES 1880

I.

A peine M. Duruy avait-il terminé son *Histoire des Romains,* dont il avait poursuivi la laborieuse édification pendant trente-cinq ans, à travers d'autres occupations bien nombreuses et des fortunes bien diverses, qu'il reprenait son œuvre par la base, la remaniant, l'augmentant, la faisant profiter de tous les progrès accomplis par l'érudition et s'efforçant d'en faire un monument définitif et durable.

Tantæ molis erat romanam condere gentem!

Rude labeur en effet; et c'était, pour ainsi dire, fonder Rome une seconde fois que d'en retracer l'histoire depuis les temps héroïques et de dégager la vérité des récits fabuleux auxquels s'était complue la poétique imagination des Italiens. Ces qualités critiques ne sont pas les seules que réclame la production d'une œuvre si considérable; celui qui l'entreprend doit unir la science de l'épigraphie à celle de la philologie, être versé dans la jurisprudence comme dans l'archéologie; il doit être philosophe et économiste, numismate et artiste; il faut qu'il joigne les aptitudes les plus diverses aux connaissances les plus étendues.

Les deux volumes publiés jusqu'ici de la nouvelle édition (1) montrent que, chez M. Duruy, cette réunion est complète et permettent d'espérer que nous aurons bientôt sur cette importante histoire une œuvre rivale des ouvrages allemands et anglais. Ce sera l'honneur de M. Duruy d'avoir embrassé, à lui seul, ce vaste ensemble, tandis que les précédents historiens avaient circonscrit leur tâche à la période royale ou à la période républicaine ou impériale.

Nous ne pouvons, dans cette rapide revue des livres que la fin de l'année voit naître, sortir des généralités ni aborder les critiques de détail. Je ne saurais cependant m'empêcher de souhaiter qu'on écrivît enfin l'histoire romaine sans y chercher des allusions ou des rapprochements avec les temps modernes. Ceci soit dit à cause de ce passage du tome Ier :

---

(1) *Histoire des Romains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares,* par Victor Duruy, membre de l'Institut, ancien ministre de l'instruction publique. Nouvelle édition, revue, augmentée et enrichie d'environ 2500 gravures dessinées d'après l'antique et de 100 cartes et plans. Tome Ier, des origines à la fin de la deuxième guerre punique (518 gravures, 9 cartes, 1 plan et 7 chromolithographies). Tome II, de la bataille de Zama au premier Triumvirat (665 gravures, 7 cartes et 10 chromolithographies). — In-4°. Hachette. Paris, 1879-1880.

« Ainsi, depuis les lois d'Hortensius, la constitution était devenue plus démocratique, et cependant l'aristocratie s'était reformée. On avait détruit le patriciat en tant que caste privilégiée; on laissait subsister la noblesse comme classe investie de distinctions honorifiques. » M. Duruy commente cette phrase par une citation de Polybe : « Ces distinctions sont un grand encouragement à la vertu », et il ajoute : « C'est la pensée de Napoléon détruisant la noblesse féodale et créant la Légion d'honneur. » Je voudrais savoir ce que Napoléon a fait pour détruire la noblesse féodale. La Révolution ne lui avait rien laissé à achever sur ce point; depuis la nuit du 4 août, il ne restait plus de privilèges, et la Convention s'était chargée d'assurer le triomphe de l'égalité. Ce parfait nivellement n'était pas du goût de Napoléon autant que paraît le croire M. Duruy; et la preuve, c'est qu'il cherchait à reconstituer une noblesse pourvue de riches dotations, destinée à entourer le trône et à en rehausser l'éclat. Certes il fallait tenir fortement à parler de Napoléon pour le faire intervenir en cette affaire.

Mais c'est assez disputer sur une note. Il me reste à signaler un côté intéressant de cette publication. Elle est illustrée d'une manière fort intelligente. Les gravures représentent, pour la plupart, des monnaies, des statues, des monuments, et elles sont ordinairement accompagnées de notes qui en indiquent l'importance pour les progrès de l'érudition. Enfin un grand nombre de cartes et de plans accompagnent chaque volume et permettent de suivre les Romains dans toutes leurs expéditions. Non seulement les monuments sont représentés dans leur état actuel, mais nous en trouvons la restitution d'après nos plus habiles architectes; ceux qui ont péri jusque dans leurs ruines sont figurés à l'aide de vieilles estampes. Les planches coloriées nous rendent des spécimens de la céramique, des peintures, des édifices, des objets mobiliers. L'œuvre artistique ne s'astreint pas à suivre servilement le récit historique; elle l'accompagne en gardant son indépendance; ce sont deux œuvres parallèles, mais elles ont ceci de commun qu'elles sont toutes deux distinguées et instructives.

II.

L'étude de l'histoire politique des peuples est assurément un des plus nobles objets que l'esprit puisse se proposer. Cependant il est nécessaire de ne pas se désintéresser des découvertes scientifiques qui ont renouvelé la face du monde. Et parmi elles, quelle autre, mieux que la machine à vapeur, mérite d'arrêter l'attention? Soit que sur un chemin de fer elle dévore l'espace, ou que, placée sur un navire, elle brave l'effort des flots et triomphe de la résistance des vents, ou que, fixe, elle fasse mouvoir des métiers, elle exerce sur la société moderne une action d'une incalculable portée.

En rapprochant les distances, en réduisant le prix des transports, elle a facilité les échanges, donné de nouveaux débouchés au commerce; en se substituant à la main-d'œuvre humaine, elle a développé la production et rendu la liberté commerciale nécessaire. Grâce à elle, les grandes famines sont conjurées. Les pays trop riches ont toute commodité pour apporter leur trop-plein aux pays moins bien partagés et il nous semble tout simple aujourd'hui de faire venir notre pain des contrées les plus lointaines. En tout ceci, la vapeur a été un agent merveilleux pour le développement du bien-être général.

Le rôle ne s'en est pas arrêté là et la guerre en a aussi tiré parti. Tandis qu'il fallait autrefois des mois pour concentrer les troupes et entrer en campagne, tandis qu'il fallait plus de trois semaines aux troupes de renfort — et au prix de quelle dépense et de quelle fatigue! — pour rejoindre la grande armée en Italie ou en Allemagne, la vapeur accomplit maintenant ces opérations en quelques heures. Nous en avons fait la douloureuse expérience quand l'armée d'investissement de Metz venait avec un matériel considérable renforcer celle qui enserrait Paris, ou quand des corps détachés de celle-ci allaient, sans fatigue, prendre part à des combats sous Saint-Quentin, sous Amiens, plus loin encore, et revenaient, reposés par la route, reprendre leur poste en face des Parisiens assiégés.

Donc tous les intérêts sociaux subissent l'influence de cette invention. Tout le monde s'en sert et bien peu en connaissent l'histoire. On se croit quitte avec elle quand on a cité trois ou quatre noms : Papin, Stephenson, Watt, Fulton. Il ne serait pas sans utilité ni même sans plaisir pour un esprit un peu curieux d'en savoir plus long, et c'est pour cela que nous signalons *l'Histoire de la machine à vapeur* de M. Thurston (1). La partie technique est à la portée de tout le monde. L'auteur n'entre pas dans les calculs algébriques ou dans des constructions d'épures inintelligibles au commun des mortels. Il se contente de prendre la machine à vapeur sous sa forme la plus rudimentaire, la marmite soulevant son couvercle, et de nous montrer, dans un récit coupé de détails biographiques, comment cette marmite, entre les mains d'hommes de génie, en est venue à produire les plus grands effets de force et de vitesse.

L'auteur prend pour point de départ une idée profondément juste : c'est que les grandes inventions ne sont jamais l'œuvre d'un seul. Une grande invention est la résultante des efforts accumulés d'un grand nombre de travailleurs. Il compare l'histoire de la machine à vapeur à celle d'un chêne qui, d'abord à l'état d'embryon, sort peu à peu de terre, étend lentement et progressivement ses racines et ses branches et finit par devenir un arbre majestueux.

Dans son désir de remonter jusqu'à l'embryon, il prend les choses de plus loin qu'on n'a coutume. Il va chercher à Alexandrie, deux cents ans avant l'ère chrétienne, les premières applications de l'eau chauffée, et il en trouve d'ingénieuses. Par exemple, en allumant du feu sur un autel extérieur, les portes d'un temple voisin s'ouvraient d'elles-

(1) *Histoire de la machine à vapeur*, par R.-H. Thurston, revue, annotée et augmentée d'une introduction par J. Hirsch, professeur de machines à vapeur à l'École des ponts et chaussées de Paris. In-8, avec 140 figures dans le texte et 16 planches tirées à part. — Paris, 1880. Germer Baillière et Cie.

mêmes, grâce à un mécanisme souterrain et à une cloche qui, s'emplissant d'eau chassée d'un autre récipient par la dilatation de l'air, faisait office de contre-poids. Un autre appareil était ainsi construit qu'en allumant du feu sur un autel l'eau sortait de la coupe tenue en main par une statuette placée à côté, qui semblait ainsi offrir une libation. Par d'autres dispositions, le feu allumé, toujours sur l'autel, produisait un jet dont le souffle était dirigé sur le feu lui-même ou employé à faire siffler un merle ou à sonner la trompe d'un triton. « Besogne inutile! » s'écrie M. Thurston avec le parfait dédain d'un ingénieur. — Pas autan que vous voulez bien le dire, peut-être! Qui ne voit qu'entre les mains de gens habiles ces engins de physique amusante pouvaient devenir des instruments de physique très lucrative? Il est facile d'imaginer la terreur superstitieuse que devait inspirer ce temple s'ouvrant et se fermant tout seul; le merle et le triton ne pouvaient manquer d'être des oracles infaillibles. La vapeur appliquée au culte, voilà une conception originale. Je la recommande aux archéologues.

III.

L'*Histoire de la gravure* (1) est un beau livre et un bon livre. L'auteur y suit avec un soin très consciencieux la marche de cet art chez les diverses nations où les arts sont en honneur, et — ce qui est la marque distinctive de cet ouvrage — ne limite son sujet niâ un genre ni à une époque. Partout il remonte aux plus anciennes manifestations artistiques et les apprécie sans parti pris d'admiration ou de dédain; puis, descendant le cours des âges, il étudie les diverses écoles et les principaux maîtres dans leurs plus importantes productions. Les modernes et même les contemporains ont leur place dans ce travail qui forme ainsi un résumé aussi complet qu'on peut le désirer.

Le même soin a présidé au choix des œuvres dont la reproduction devait concourir à l'illustration du volume. Ce sont, naturellement, les maîtres célèbres qui ont la meilleure part aux honneurs du « hors texte ». Nous sommes familiers avec quelques-unes de ces planches, qui sont pour ainsi dire classiques et qui s'imposent, par là même, dans un ouvrage de cette nature. D'autres nous donnent le plaisir de faire connaissance avec des artistes dont les noms sont illustres, mais dont l'œuvre est difficile à rencontrer. Enfin, les vignettes intercalées dans le texte sont pour la plupart consacrées aux « petits maîtres » et aux graveurs de moindre importance; elles constituent une partie anecdotique dont l'étude est encore fort intéressante.

Une œuvre de vulgarisation scientifique ou artistique doit contenir une partie didactique. L'*Histoire de la gravure* ne manque pas à cette obligation. M. Duplessis a placé aux dernières pages quelques indications relatives à la formation d'une collection d'estampes, et aussi quelques explications des procédés matériels de gravure. Elles sont certes insuffisantes pour former un rival d'Albert Dürer; mais l'auteur n'est pas si ambitieux dans ses intentions : il veut simplement initier les jeunes gens aux divers moyens dont l'artiste dispose pour parvenir à son but et leur faire connaître la différence de ces moyens. Dans cette mesure modeste il réalise son dessein. On ne saurait lui demander davantage.

IV.

Peu d'ouvrages sont aussi bien faits que *Faust* pour tenter le dessinateur. Son talent peut s'y produire sous ses aspects les plus variés; son imagination a toute latitude pour composer des scènes gracieuses comme le duo d'amour dans le jardin, fantastiques et échevelées comme la nuit du Walpurgis, terribles comme la mort de Valentin ou le cachot de Marguerite.

Ce vaste sujet a séduit M. Lalauze et il accompagne de onze eaux-fortes la nouvelle édition de *Faust* que publie la maison Quantin (1). Cette œuvre se recommande par une exquise délicatesse et par la manière judicieuse dont l'artiste s'est inspiré du poète et l'a interprété.

La traduction adoptée par l'éditeur est celle de M. Blaze de Bury, dès longtemps connue et estimée. L'auteur y a joint une nouvelle préface pour laquelle il s'est inspiré des travaux les plus récents de cette littérature spéciale qui gravite en Allemagne autour de Gœthe. Cette édition est donc à la fois une œuvre savante et une œuvre artistique recommandable à tous égards.

V.

Avec le volume récemment paru de la *Nouvelle Géographie universelle* se termine la première partie de l'œuvre entreprise par M. Élisée Reclus (2). Le savant géographe achève sa description de l'Europe en étudiant le Danemark, la Suède et la Norvège, les îles européennes de l'océan Glacial et la Russie. Ce volume se recommande par les qualités qui ont fait le succès des précédents. Ce n'est pas un livre froidement didactique; M. Reclus n'est pas un nomenclateur doublé d'un statisticien. Il est le poète de la géographie. Les spectacles de la nature le ravissent et il transporte son enthousiasme dans ses descriptions. Chez lui, le savant consommé se double d'un habile écrivain. Sa science favorite y gagne, puisqu'il sait transformer en plaisir la lecture d'un gros volume de géographie.

---

(1) *Histoire de la gravure en Italie, en Espagne, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre et en France*, par Georges Duplessis, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, contenant 73 reproductions de gravures anciennes exécutées pour la plupart par le procédé de M. Amand Durand. — In-8°. Hachette.

(1) *Faust*, 1re partie. Préface et traduction de H. Blaze de Bury. — Onze eaux-fortes de Lalauze; gravures de Méaulle, d'après Wogel et Scott. — 1 v. l. in-4°. Quantin.

(2) *Nouvelle Géographie universelle. La Terre et les Hommes*, par Élisée Reclus. Tome V. L'Europe scandinave et russe, contenant 9 cartes en couleur tirées à part, 200 cartes dans le texte et 76 vues et types gravés sur bois. — In-8°. Hachette. Paris, 1880.

Rien, du reste, n'a été négligé pour conserver à cette œuvre son double caractère d'érudition rigoureuse et attrayante. Les cartes coloriées sont d'une exécution irréprochable ; les petites cartes de détail sont semées à profusion dans le texte. Enfin, de nombreuses gravures reproduisant des sites remarquables, des types ethnographiques, des scènes de mœurs ou des monuments importants, rehaussent la valeur de l'ouvrage en adjoignant à l'œuvre écrite une représentation pittoresque d'une grande fidélité.

VI.

C'est encore à un lointain voyage que nous convie M. Ch. Wiener (1). Mais, avec lui, le récit de la route n'a qu'une importance secondaire. En explorant le Pérou et la Bolivie, il était uniquement préoccupé de refaire l'histoire des anciens peuples de ces contrées ou, du moins, de rassembler les épaves d'une vie disparue et de réunir des matériaux pour restituer plus tard cette histoire. Le ministre de l'instruction publique lui avait confié cette mission, dont l'accomplissement lui a pris trois années. L'entreprise a été particulièrement fructueuse pour la science. De ses fouilles, de ses recherches, que ne parvenaient à entraver ni les obstacles naturels, ni l'hostilité des peuplades sauvages, M. Wiener a rapporté plus de quatre mille objets, qui figuraient au Champ-de-Mars, dans l'exposition du ministère de l'Instruction publique, et parmi lesquels on admirait avec curiosité la *Fontaine de Quonncacha,* moulée par M. Soldi d'après les estampages de M. Wiener.

D'autres vestiges du vieux Pérou ne pouvaient être transportés ni moulés. Il y a dans le nombre des constructions cyclopéennes qui défient l'intelligence. M. Wiener les a photographiées, en a levé le plan, les a étudiées dans tous leurs détails, et il s'applique à nous faire pénétrer dans le passé à l'aide de ces débris. Ce livre a une importance scientifique d'autant plus grande que l'esprit de l'auteur est absolument libre. En appréciant l'influence et les résultats de la conquête il n'est systématiquement hostile ou favorable à personne; il juge avec indépendance et justesse les hommes, les institutions et les religions. Si ce récit intéresse les jeunes gens, il mérite aussi d'arrêter l'attention d'une clientèle plus sévère; il marque un progrès dans les études américanistes et ouvre une porte sur l'histoire ancienne du Nouveau-Monde.

VII.

Les récits de voyages sont toujours sûrs de trouver nombreuse clientèle; aussi le moment des étrennes en amène régulièrement une abondante éclosion. Si nous voulions les mentionner tous, un numéro de la *Revue* serait sans doute fort insuffisant. Il y en a de tout format, de tout prix, et en tout pays.

(1) *Pérou et Bolivie*, récit de voyage, suivi d'études archéologiques et ethnographiques et de notes sur l'écriture et les langues des populations indiennes, par Ch. Wiener. — Un vol. in-8°, contenant 1100 gravures, 27 cartes et 18 plans. Hachette. 1880.

Voulez-vous faire votre tour de Suisse? M. Gourdault s'offre à vous montrer le chemin, et difficilement trouveriez-vous un guide plus aimable (1). Il a le pied alpestre, un jarret d'acier; avec cela une verve endiablée : des anecdotes, des légendes entremêlées d'archéologie, juste ce qu'il en faut pour entr'ouvrir la porte sur le passé et charmer les loisirs d'une soirée d'auberge après une étape bien fournie. Et encore à sa plume est attaché un joli crayon dont il n'est point paresseux à couvrir les marges et même bien des pages de son carnet.

N'êtes-vous pas sujet au mal de mer et préférez-vous connaître des peuples jeunes et un continent que n'a pas encore épuisé une civilisation plusieurs fois séculaire? M. Quantin, l'habile imprimeur-éditeur, vous a préparé un merveilleux volume (2). En trois voyages circulaires, il vous fait connaître l'Amérique du Nord. Les villes improvisées par l'homme à la place où la nature vierge exerçait encore, il y a cinquante ans, son empire éternel, les travaux les plus audacieux de la conquête, les merveilles d'une nature pleine de force, dont nul n'a pris soin de diriger ni de contrarier le magnifique développement, *l'Amérique du Nord pittoresque* décrit tout, fait tout voir, et l'on reste confondu aussi bien de l'admirable spectacle de la puissance de la nature que de l'audace de l'homme entreprenant contre elle une lutte où il déploie toutes les forces de son intelligence.

Êtes-vous las des chemins de fer qui escaladent les montagnes, des *steamboats* qui franchissent les rapides sans ralentir leur course folle? les voyageurs se disputent l'honneur de vous guider dans les pays les plus reculés, dans toutes les directions. Et notez qu'ils sont tous exacts, tous véridiques dans leurs récits. Ceux d'autrefois, qui auraient cru leur réputation perdue s'ils n'étaient revenus avec du merveilleux plein leurs poches, n'ont pas laissé de postérité. La passion de la précision scientifique a touché jusqu'aux plus hardis explorateurs de notre temps, et ce n'est pas pour eux qu'on inventerait le célèbre dicton : « A beau mentir qui vient de loin. » Ils reviennent cependant de fort loin, ceux dont le *Tour du monde* publie les voyages (3), qu'ils nous conduisent, comme le docteur Harmand, dans le Laos et parmi les populations sauvages de l'Indo-Chine, ou que nous suivions de préférence une audacieuse et charmante Parisienne, Mme de Ujfalvy, au fond de la Sibérie, ou que MM. Ed. André et J. Crevaux nous racontent les missions dont notre gouvernement les avait chargés dans l'Amérique équatoriale et dans la Guyane. D'autres voyageurs, sans aller si loin, nous donnent des récits intéressants; parmi eux, M. Henri Belle et M. Edmundo de Amicis, qui ont visité l'un la Grèce et le second le Maroc, méritent une mention spéciale.

Avec le capitaine Nares (4) et avec M. Prjevalski (5) nous

(1) *La Suisse*, par Jules Gourdault. — 2 vol. in-4°. Hachette.

(2) *L'Amérique du Nord pittoresque*. — 1 vol. in-4°. Quantin.

(3) *Le Tour du monde*, année 1879. — 2 vol. in-4°. Hachette.

(4) *Voyage à la mer polaire*, par le capitaine Nares. — In-8°. Hachette.

(5) *Mongolie et pays des Tangoutes*, voyage de trois années dans l'Asie centrale, par Nicolas Prjevalski. — In-8°. Hachette.

repartons pour les pays lointains, mais dans des directions bien différentes : le premier s'avance vers le pôle Nord, en luttant avec un courage héroïque contre les souffrances d'une température glaciale; l'autre, au contraire, pénètre parmi les peuplades mal connues et inhospitalières de l'Asie centrale et parvient, au prix de mille difficultés, jusqu'aux frontières du Thibet, qu'il espère franchir dans une prochaine expédition. S'il fallait comparer entre eux les mérites des deux relations, mon embarras serait grand, je l'avoue; c'est surtout affaire de tempérament ; avant de vous décider, prenez l'avis des médecins.

VIII.

L'Égypte, de M. Georges Ebers, dont M. Maspéro donne aujourd'hui la traduction française (1), a été signalée dans cette *Revue* dès la publication des premières livraisons en Allemagne (2). Il eût été prématuré d'apprécier l'œuvre sur ce fragment; aussi notre collaborateur ne le tentait-il pas; mais il se déclarait suffisamment édifié sur la typographie et sur l'illustration, qu'il qualifiait de « merveille ». « Les meilleurs artistes de l'Allemagne, disait-il, ont apporté leur concours à l'entreprise, et de leurs efforts réunis naît une œuvre qui est une fête pour les yeux. » Je me plais à déclarer que l'édition française ne le cède en rien à l'édition allemande pour la typographie. L'illustration est restée jusqu'au bout fidèle à ses promesses, et chacun peut s'assurer qu'elle est digne des plus grands éloges, puisqu'elle est la même dans la publication originale et dans la traduction.

Quant au texte, il est l'œuvre d'un égyptologue consommé. Dans ses ouvrages d'érudition pure comme dans des livres d'apparence plus légère, c'est toujours l'Égypte qui l'a attiré. Ses romans, *la Fille de Pharaon,* par exemple, traduits dans toutes les langues et partout estimés, étaient une manifestation de ce goût. C'était la restitution du monde égyptien, de sa vie, de ses mœurs, de ses passions. Les préférences de M. Ebers prennent une autre forme avec son nouveau livre; il veut en quelque sorte vulgariser l'Égypte; il veut répandre une science dont les adeptes forment jusqu'ici une très petite élite et il veut aussi jeter un dernier coup d'œil sur cette terre chérie avant qu'on ait fini de la lui bouleverser. Car l'Égypte antique s'en va grand train. La terre des Pharaons s'européanise; les hommes s'habillent à la *Belle Jardinière ;* les femmes « sont jalouses de la parure moins seyante » des Occidentales; les villes s'*haussmannisent;* les armées prennent modèle sur les nôtres; « le sifflet des locomotives qui se ruent à travers les champs cultivés et le désert semble railler la force patiente des chameaux et la rapidité docile des chevaux arabes ». Des trains de marchandises au lieu de caravanes ou de troupeaux de fellahs lourdement chargés, une gare aux Pyramides et bientôt peut-être — *horresco referens* — un ascenseur hydraulique au Chéops ! L'Égypte se meurt.

Si nous voulons la connaître, il n'est que temps de boucler nos valises et de partir avec M. Ebers pour ce voyage moitié pittoresque, moitié archéologique. Un œil sur le monde actuel et l'autre sur le passé, peut-être aurons-nous le bonheur de percevoir des deux parts des images semblables. Justement, contemplez cette femme qui passe : ne croyez-vous pas qu'elle a servi de modèle pour le Sphinx qui dort là-bas, parmi des ruines quarante fois séculaires? Examinez cette rosace détachée d'une méchante école primaire : par la science consommée avec laquelle en sont disposés les entrelacs et les arabesques, n'atteste-t-elle pas la permanence de l'art pur dont nous admirions tout à l'heure les productions sur les sceaux d'Omar ou d'Ali? Cette maison, bâtie de torchis, dont le moindre coup de vent compromet la solidité, ne vous rappelle-t-elle pas, par la grâce des détails, par l'élégance de l'ornementation, les monuments les plus fameux de l'art arabe; par l'agencement intérieur, les habitations de l'Égypte pharaonique?

Et là-dessus, des souvenirs, l'évocation du monde antique, des descriptions, des récits pleins de charme, une poésie aimable et douce harmonieusement alliée à la plus vaste érudition. En si charmante compagnie, les heures passent inaperçues, et quand on est parvenu au bout de la route, on songe avec regret qu'il va falloir attendre un an avant de reprendre et de terminer un si agréable voyage.

IX.

La neuvième livraison de l'important ouvrage : *Paris à travers les âges,* vient de paraître à la librairie Firmin Didot. Elle est consacrée au palais des Tuileries et comprend l'emplacement occupé maintenant par la place de la Concorde, la rue Saint-Honoré, la place du Carrousel et le quai. Ce petit quartier, si fréquemment modifié et que nous avons vu, en peu de temps, bouleversé par des travaux gigantesques et par l'incendie, a trouvé en M. Tisserand un historien consciencieux et intéressant. Cette monographie est accompagnée d'un grand nombre de gravures représentant, d'après des documents contemporains, les rues et les édifices disparus ou les principaux événements dont ce quartier a été le théâtre. Nous y voyons le grand carrousel de 1662, qui a donné son nom à la place actuelle, le couronnement du buste de Voltaire sur le Théâtre du Palais, la Convention au 20 mai, l'attentat de la rue Saint-Nicaise, le fac-similé d'une curieuse caricature de Turpin de Crissé : « le fossé des Tuileries », datant de l'époque où Louis-Philippe fit creuser un inoffensif saut de loup le long du palais; et enfin, pour achever cette liste des choses détruites et de souvenirs effacés, nous trouvons le fameux ballon captif, mort dernièrement d'une tourmente, comme une simple monarchie.

Une série de plans et de restitutions archéologiques, œuvre d'un architecte érudit, M. Hoffbauer, complète cette monographie et en accroît la valeur scientifique.

GEORGES DE NOUVION.

(1) *L'Égypte* (Alexandrie et le Caire), par Georges Ebers; traduction par Gaston Maspéro, professeur au Collège de France. Un vol. in-folio, illustré de 332 gravures, dont 67 hors texte, et d'une carte de la Basse-Égypte. — Firmin Didot, 1880.

(2) N° du 25 mai 1878.

La route du torrent, tiré de *l'Amérique du Nord pittoresque.*

Le Potomac, tiré de *l'Amerique du Nord pittoresque*.

LES ROMANS D'ÉDUCATION

Les enfants sont bien heureux, et je sais nombre de personnes d'âge déjà respectable qui rajeuniraient volontiers de vingt ou trente ans, ne fût-ce que pour avoir le droit de lire tant de livres charmants, écrits à l'intention des lecteurs en veston et des lectrices en robe courte.

Personne assurément ne nous les interdit, ces livres aimables, et la fille en permet la lecture à son père. Mais il faut bien, même en fait de plaisirs et de distractions, être de son temps et de son âge ; il faut bien compter avec le préjugé et le respect humain ; il n'est pas bienséant, quand on porte barbe grise, de faire l'adolescent et d'avouer qu'on prend plus d'intérêt aux aventures de l'oncle Placide qu'à celles du zingueur Coupeau ou de Nana, son héritière. Au moins l'approche du jour de l'an nous offre-t-elle un prétexte décent pour laisser un moment de côté les livres à l'usage des grandes personnes. C'est une occasion qu'il est sage de saisir; je n'aurais, pour ma part, garde de la manquer, et je conseille à tous ceux qui, comme moi, ont atteint l'âge où l'on donne des étrennes et où l'on n'en reçoit plus, de suivre mon exemple et de lire, avant de s'en dessaisir, les beaux volumes dorés qu'ils destinent à leurs neveux, à leurs filleuls ou à leurs enfants. Il faut bien savoir ce que l'on donne! Et puis, c'est un plaisir si rare et si vif, par le temps de naturalisme qui court, de rencontrer un livre agréable et honnête! De ces livres-là, on n'en fait décidément plus guère que pour les enfants.

On a rendu compte dans cette *Revue* des ouvrages de luxe édités à l'occasion des étrennes. Je ne dédaigne ni les récits de voyages, ni les beaux livres d'histoire, ni les riches illustrations et les reliures éblouissantes; mais j'avoue mon faible pour les romans et les contes, même modestement habillés, quand ils sont de la main des bons faiseurs, quand ils ont le charme délicat qui distingue les récits de Mme Colomb et ceux de M. Girardin. Il me semble, et j'aime à le redire, qu'aucune lecture ne vaut pour les enfants celle de ces livres dont les héros ont leur âge, où on leur parle d'eux-mêmes, de leurs défauts, de leurs qualités, avec tant de bonne grâce et d'expérience indulgente, où on leur montre, sans phrases et sans pédantisme, le plaisir qu'il y a à bien faire et les récompenses assurées en ce monde aux hommes et aux enfants de bonne volonté.

Ce n'est pas les tromper, c'est leur dire la vérité la plus vraie et la plus utile, que de leur enseigner que l'on est heureux ou malheureux sur cette terre selon qu'on l'a mérité, et que nous faisons nous-mêmes notre condition et notre fortune. Ce n'est pas les tromper non plus que de leur faire voir que les hommes au milieu desquels ils doivent vivre sont bons et méritent d'être aimés. Cette règle souffre assurément de nombreuses exceptions; c'est pourtant la règle, et c'est cette vérité générale qu'il faut mettre sous leurs yeux, afin qu'ils s'y conforment pour leur compte et qu'ils s'habituent à prendre, dans leur conduite, modèle sur les braves gens, comme ils apprennent à bien parler dans le commerce des gens bien élevés.

Il ne suffit pas de leur dire et de leur répéter ces vérités utiles ; il faut encore les leur présenter de telle façon qu'ils les acceptent et qu'ils les retiennent. La morale abstraite ne les touche guère et les sermons les ennuient. Ce qui les frappe et ce qui leur profite, ce sont les exemples, ce sont les récits, les petits drames, les scènes familières où ils se reconnaissent et d'où ils tirent eux-mêmes la leçon, qu'ils n'écouteraient pas toujours si elle leur était présentée toute nue et toute sèche. Les petits hommes, semblables en cela aux grands, n'aiment pas qu'on les morigène. La seule morale contre laquelle ils ne soient pas tentés de regimber est celle qui se dégage des faits et de l'expérience, ou des livres où ils trouvent une peinture sincère de la vie, de la leur, s'entend, et où ils sentent qu'on leur dit la vérité sur eux-mêmes et sur le coin du monde qu'ils peuvent déjà observer.

C'est ce mérite, plus rare qu'on ne pense dans les livres destinés aux enfants, la sincérité, qui me charme dans les romans et les contes de Mme Colomb et de M. Girardin. Je ne parle pas seulement des grands ouvrages, comme *le Neveu de l'oncle Placide* (1) et *Franchise* (2), si goûtés des lecteurs du *Journal de la Jeunesse :* ce sont là les chefs-d'œuvre du genre et ce qu'on peut appeler les livres de fond des bibliothèques enfantines; d'autres volumes plus modestes, édités dans de nouvelles collections, me semblent des trésors d'observation enjouée et spirituelle, de morale délicate, de psychologie sincère.

Ce ne sont pas seulement les enfants qui sont peints d'après nature dans cette attrayante *Bibliothèque des écoles et des familles* (3), mais avec eux, et sans plus de complaisance, leur entourage ordinaire et familier, leurs parents, leurs maîtres, leurs domestiques, jusqu'aux bêtes de la maison, leur univers enfin, le petit monde sur les destinées duquel ils ont, sans le savoir toujours, une si grande influence.

M. Girardin, par exemple, connaît les maîtres aussi bien que les écoliers, et c'est un plaisir que de voir de quelle plume légère il esquisse ces portraits, médiocrement charitables parfois, de pédagogues et de pédants, principaux, proviseurs, professeurs de collège et de lycée, instituteurs ou maîtres de pension. Comme les travers et les ridicules professionnels sont vivement et gaiement indiqués, sans que la satire soit jamais offensante d'ailleurs, ni qu'elle puisse tirer à conséquence! M. Girardin n'apprendra pas à ses lecteurs que leurs maîtres ne sont pas sans défauts; ils le savent de reste; mais ils croiront plus volontiers, lorsqu'il leur parlera d'eux-mêmes, un moraliste si désintéressé et si impartial qu'il ose dire son fait même à M. le principal du collège de Saint-Luce.

Le conte où figure cet important personnage, homme de

(1) *Le Neveu de l'oncle Placide*, 3e partie, par M. Girardin. — Hachette.

(2) *Franchise*, par Mme Colomb. — Hachette.

(3) Bibliothèque des écoles et des familles : *Simples récits, Histoires et proverbes, Contes pour les enfants, Petites Nouvelles*, par Mme Colomb. — *Petits Contes alsaciens, les Gens de bonne volonté, Un peu partout, Chacun son idée*, par J. Girardin. — *Ici et là*, par C. Colomb. — Paris, Hachette.

grands moyens, qui serait licencié s'il l'avait voulu, est vraiment charmant, et ce n'est pas pour les écoliers seuls qu'il est instructif (1). C'est tout un traité d'éducation que l'histoire de ce jeune campagnard dont l'enfance s'est passée à polissonner sur les grandes routes et qui se trouve, du jour au lendemain, transplanté dans un collège. La forme de sa casquette et la coupe de sa blouse déplaisent à ses camarades; il ne prend aucun goût aux analyses logiques et aux finesses de la grammaire française; avec cela, il se fâche et il se plaint lorsqu'il reçoit en plein visage une boulette de papier mâché. C'est, de l'avis de tous, élèves et maîtres, un jeune sauvage, réfractaire à l'instruction classique, et M. le directeur lui prédit une fin misérable. Un hasard heureux, la rencontre de quelques braves gens, de bonnes paroles, des encouragements sympathiques, éveillent cette intelligence endormie, et le cancre incurable devient un homme distingué dont les succès couvrent de gloire et le collège de Sainte-Luce et son principal.

De pareils malentendus ne sont pas rares, et ce n'est pas aux enfants seuls qu'il est utile de rappeler que les plus apathiques n'attendent souvent, pour sortir de leur torpeur, qu'un conseil intelligent, une parole engageante, une marque d'estime et de bienveillance qui les relève à leurs propres yeux et leur apprenne à ne pas désespérer d'eux-mêmes. C'est parce que les contes de M. Girardin et ceux de Mme Colomb sont tout pleins de belles et bonnes vérités comme celle-ci que je les crois intéressants pour tout le monde et que je me permets d'en recommander la lecture aussi bien à ceux qui donnent des étrennes qu'à ceux qui en reçoivent.

E. R.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'instruction primaire en Angleterre. — *Le Messager d'Europe.* SAINTE-BEUVE. — *La Nuova Antologia.* **Les droits des femmes.**

I.

Le *Messager d'Europe* continue la série des *Lettres parisiennes,* remarquables à tous les égards, où M. Émile Zola, mis à son aise par un cadre plus large qu'un feuilleton de journal, explique, développe et défend ses idées sur la littérature. Sainte-Beuve disait de Mme du Deffand : « Elle fut la personne qui demanda le moins à son voisin ce qu'il fallait penser. » M. Zola tient de Mme du Deffand par l'habitude de penser tout seul. Il en tient encore en ce qu'il doit, comme elle, cette qualité à une éducation irrégulière, qui a laissé à faire à la nature et à l'expérience. Le convenu n'entre pour rien dans les jugements de M. Zola sur les autres écrivains. Ses audaces heureuses et ses énormes imprudences remettent continuellement en mémoire le mot que M. Schérer, dans un sens moins favorable, lançait un jour à M. Veuillot : « Tout le monde n'a pas le bonheur d'être aussi ignorant que M. Veuillot. » Avec quelle héroïque insouciance du danger le correspondant du *Messager d'Europe,* dans une étude sur *Sainte-Beuve et son école critique* (1), remue en passant la querelle des Anciens et des Modernes et traite d'absurde ce que Sainte-Beuve en a écrit dans une de ses *Causeries!* On a envie de lui crier : Mais prenez donc garde, monsieur; cela brûle! Il faut y regarder à trois fois, à moins que d'avoir fait son étude habituelle de l'antiquité, et même dans ce cas-là, avant de déclarer que Sainte-Beuve a dit des sottises sur Homère et sur Mme Dacier!

Il y a dans cette même étude de jolies pages, un peu cherchées, gâtées par le parti-pris et l'exagération, sur l'influence que le goût de Sainte-Beuve pour les femmes a exercée sur son talent d'écrivain. La fréquentation des femmes a pu en effet développer chez lui la passion des nuances, le penchant à raffiner et à compliquer, l'horreur du tapage et de la brutalité en toutes choses, surtout en littérature; à moins pourtant, ce qui serait fort possible, que son attrait pour les femmes ne soit venu de ce qu'il possédait justement les qualités d'esprit qui font trouver plaisir et profit dans leur commerce. Quoi qu'il en soit, c'est déjà pousser trop loin que d'établir une relation directe de cause à effet, sans aucune de ces fines atténuations dont Sainte-Beuve lui donnait l'exemple, entre la phrase subtile des *Portraits* ou même des *Causeries,* quelquefois indécise à force de vouloir tout dire, et les douceurs, les caresses, les perfidies, les allures insinuantes et nerveuses du caractère féminin; c'est passer toute mesure que de poser en axiome : « Il était adorateur des femmes, voilà sa qualité caractéristique comme écrivain et comme homme. » Non, vous avez beau dire, l'historien de Port-Royal a été autre chose qu'un Céladon et un baron Hulot. Vous ne me persuaderez pas, quand même vous me persuaderiez. De même, M. Taine, lorsqu'il lira que vous le chargez d'employer les pierres ramassées par Sainte-Beuve, lequel n'a jamais eu de vues générales en littérature, aura un petit frisson d'incrédulité. Il y a des pierres auxquelles les gens prudents ne touchent pas volontiers, de peur d'être écrasés sous leur poids. Après tout, la polémique a toujours donné le droit d'avoir des boutades, et M. Zola faisait ici de la polémique pure : son article a pour but de démontrer que Sainte-Beuve, s'il vivait, n'aimerait pas les romans de M. Zola. On s'en doutait bien un peu.

II.

L'Italie contemporaine ne veut rester étrangère à aucune des idées, bonnes ou mauvaises, qui passionnent les autres grands pays. La fameuse question des droits des femmes y a trouvé des avocats qui la soutiennent chaleureusement par leurs discours et par leurs écrits. Le parti a même fondé à Bologne un journal appelé *la Donna,* qui est rédigé presque en entier par des femmes et auquel on reproche d'insérer trop de vers sur les fleurs et les petits oiseaux. En Italie

1 *Les Gens de bonne volonté. L'Église de Sainte-Luce.*

(1) Lettre LIII.

comme en Angleterre, le point spécial sur lequel les partisans de l'émancipation des femmes portent leurs efforts, la concession pratique qu'ils tâchent d'emporter de haute lutte, c'est le droit de suffrage électoral. Cependant, s'il y a un pays qui aurait dû avoir patience pour une réforme de ce genre, ce pays est la souriante Italie, où les vieilles mœurs ont été moins entamées qu'ailleurs. Dans les provinces du Midi surtout, l'Italie possède toute une génération d'aimables douairières élevées sous le gouvernement paternel des Bourbons, qui n'ont jamais fait de sociologie et qui seraient, pour cause, bien en peine de lire Herbert Spencer. Elle compte toute une population de nonnes et de moinesses dont les voix, un jour d'élection, formeraient un appoint important, et qui ne voteraient certainement pas pour le candidat patronné par le journal *la Donna*, de Bologne. Nous ne sommes donc point surpris que les gens de bon sens du parti libéral italien crient à l'absurdité et que *la Nuova Antologia* (1) refuse d'admettre les Italiennes à influer sur la composition du parlement. Elles ne sont pas mûres pour le rôle que la signora Mozzoni et la signora Beccari veulent leur faire jouer. Laissez-leur le temps d'aller à l'école et écoutez une histoire qui n'est pas un apologue, bien qu'il y ait une morale.

Il y avait une fois un cardinal très dévot ; le cas se présente, quoi qu'on en dise, en Italie. Ce cardinal, voulant faire œuvre pie, acheta un des théâtres de la ville pour le transformer en église ; mais il mourut avant d'avoir exécuté son projet. Une vieille princesse de ses amies, désireuse de remplir les intentions du défunt, racheta la salle. Lorsqu'elle fut propriétaire, elle réfléchit qu'une église ne rapportait rien et qu'un théâtre rapportait de l'argent. Alors elle résolut de mettre d'accord sa conscience et les intérêts de sa bourse en exploitant elle-même le théâtre, où elle ne ferait représenter que de bonnes pièces bien morales et utiles à la religion. Par malheur, la princesse ne sait pas lire ; cela l'oblige à choisir son répertoire un peu à l'aventure. Elle se guide sur les prix demandés par les auteurs, se disant que, par le temps qui court, les pièces convenables doivent être les pièces offertes à plus bas prix. Le calcul n'est point tant sot. Pourtant il la trompe quelquefois. Le mois dernier, la troupe de la princesse donnait *Séraphine*, de M. Sardou, et *Thérèse Raquin*, de M. Zola. Le public prenait à l'une et à l'autre un plaisir extrême ; il n'est pas sûr cependant que la princesse, si ses principes lui avaient permis d'assister à la représentation, se fût senti la conscience absolument en repos vis-à-vis de son ami le feu cardinal.

Morale : l'Italie fera bien d'attendre, pour conférer le droit de vote aux femmes, que toutes les princesses italiennes soient en état de lire les circulaires électorales.

ARVÈLE BARINE.

(1) *Le Riforme legislative nei riguardi del sesso e il voto politico delle donne*, par Attilio Brunalti.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les journaux bonapartistes ne sont pas éloignés de prétendre que la république est cause du froid.

On pourrait leur répondre avec plus de raison que, si la charité ne fonctionne pas aussi vite, aussi efficacement qu'on pourrait le souhaiter à Paris, malgré l'affluence des dons, c'est la faute de l'empire, qui nous a légué des traditions administratives, des habitudes mondaines par lesquelles doit fatalement passer la charité. L'initiative individuelle ne va pas au delà des souscriptions. On donne son argent à un journal, à un guichet de théâtre ou à l'Assistance publique (ce qui vaut mieux), et l'on rentre bien vite se chauffer chez soi sans savoir, sans s'informer si dans la même maison quelqu'un qui ne s'inscrit nulle part sur des listes de mendicité n'est pas près de mourir de froid et de faim !

Souscrire, c'est bien ; mais cela ne devrait pas dispenser d'agir.

II.

Les étrennes se ressentiront-elles de ce froid effroyable ? Sera-t-on moins généreux envers les mendiants aux joues roses qui n'ont besoin que de sucreries, de joujoux et de livres ? Je ne le crois pas, et je ne le souhaite pas. Acheter, c'est encore donner. Aider toutes les industries qui se multiplient à cette époque, c'est faire circuler le sang de la vie sociale et réchauffer celui de tous ceux qui travaillent.

Cette année encore les librairies les plus sérieuses font une concurrence redoutable aux marchands de jouets.

On pourrait redire en mettant la poupée à côté du livre : *Ceci tuera cela*. Ce serait peut-être dommage ; car la poupée a du bon, et les joujoux ont du mérite. Mais l'influence s'exerce mieux par le livre que par un massacre des innocents à poitrine remplie de son et à membres articulés.

Les joujoux deviennent savants et instructifs pour se tenir à la hauteur du livre. On donne aux enfants des imprimeries, des téléphones, des machines électriques, et les poupées, les animaux, confectionnés d'après les règles d'une physiologie plus logique, ont maintenant des formes, des proportions anatomiques qui ne faussent plus au début l'imagination des enfants et qui aident à leur faire entrevoir les lois qu'on leur expliquera plus tard.

Je pourrais citer un peintre en renom qui dernièrement, pour un tableau destiné à la prochaine Exposition, dessinait gravement sur la toile un beau cheval piaffant, d'après un cheval en zinc admirablement modelé qu'il avait découvert entre les jambes de son petit garçon.

Tout le monde comprend qu'il y a des poupées dans les vitrines de tel ou tel grand marchand de jouets qui, pour les proportions et l'ampleur des formes, humilieraient les héroïnes de certains portraits célèbres.

III.

Quant aux livres, quel est celui de nous qui ne serait fier d'en signer un grand nombre parmi ceux qu'on met tous les ans aux mains de la jeunesse? Quel est celui qui, en recevant, pour les signaler dans un article, des livres de la maison Hachette ou de la maison Hetzel, ne fait son choix tout d'abord pour lui-même avant de le faire pour les écoliers qu'il veut émanciper par la lecture?

La librairie Hetzel se maintient dans le programme de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation,* et si nous disputons les livres de Jules Verne, de Legouvé, de Viollet-le-Duc à nos enfants, c'est à cause de l'excellence de la forme sans être jaloux pour le fond.

La librairie Hachette, qui fait la part de tous les âges, a toujours quelques livres de haut prix, de haute valeur scientifique, artistique, que les grands parents s'adjugent d'abord en les montrant comme un sommet, comme un couronnement d'étrennes et d'études.

J'avouerai donc que je garde pour moi le *Livre de Tobie,* un chef-d'œuvre typographique dont les dessins de Bida font une double merveille; que j'ai promis pour plus tard l'*Histoire romaine* de M. Duruy, et que j'ai déjà lu le volume de l'*Histoire de France* de M. Guizot.

M. Duruy est un des rares esprits qui aient traversé l'empire et qui l'aient servi sans s'y absorber et sans y disparaître comme homme libéral, comme historien.

Je ne pousserai pas l'hommage jusqu'à dire qu'il ne s'est pas momentanément diminué en devenant le ministre de Napoléon III; mais certains efforts de son ministère et ses travaux personnels, ses livres, le redressent dans l'estime et font pardonner une faiblesse qu'il n'a pas exploitée comme tant d'autres pour sa seule fortune et sa seule vanité.

Cette *Histoire romaine*, avec ses illustrations précieuses, avec ses cartes, ses gravures de statues, de médailles, de paysages, ses reconstitutions de monuments, avec tout ce luxe intelligent, consciencieux, qu'une grande maison a pu mettre au service de l'érudition, est un des livres les plus beaux, les plus nécessaires de ce temps-ci.

L'histoire s'éclaire de tous ces rayonnements de la numismatique, de la géographie. En trouvant à chaque instant dans le texte un souvenir exactement reproduit des temps que l'historien raconte, on devient le contemporain des faits exhumés. Il reste de la lecture plus qu'une impression intellectuelle: une vision en quelque sorte physique qui vous aide à comprendre et qui vous interdit d'oublier.

IV.

Quant au second volume de l'*Histoire de France* racontée à des *petits enfants* pour être écoutée par des hommes, nous aurions des réserves à faire sur bien des points, si nous entrions dans l'examen des faits. La fille de M. Guizot, quelque dignité qu'elle apporte dans le récit des événements de 1848, ne peut convenir de l'imprudence et de l'entêtement paternels.

Elle est sévère pour Napoléon, mais elle est injuste envers ceux qui n'avaient pas attendu le second empire pour se défier de l'influence fatale du nom de Napoléon.

L'histoire a tort de dire que Lamartine fut complice de cette imprévoyance qui, par la voix de Béranger et de Victor Hugo, appelait et saluait l'ombre du grand captif de Sainte-Hélène. Parmi les pages les plus éloquentes de Lamartine, parmi ses meilleurs discours, il faut toujours citer les pages et les discours qu'il consacra, au contraire, à faire le procès de ce fétichisme, à prédire le danger de cette restauration d'un fantôme. C'est bien la peine d'avoir été l'adversaire constant, invincible de Napoléon, pour être accusé d'avoir été le missionnaire de sa fausse religion.

A propos de l'entrevue d'Erfurt, je regrette que l'historien et surtout que le dessinateur qui a illustré ce chapitre n'ait pas connu un très curieux récit de Mme Schopenhausen sur l'une de ces fêtes grandioses. Il y avait pour l'historien prétexte à des détails pittoresques, et le dessinateur n'eût pas représenté l'empereur Napoléon dans une loge, à côté d'une dame, quand il est certain qu'il était sur un fauteuil, à côté de l'empereur Alexandre.

Voici, au surplus, quelques passages de cet amusant récit.

La bonne dame raconte son empressement à obtenir des billets; comment on s'asseyait six sur trois chaises dans les loges. Ce jour-là, on jouait *Œdipe*.

« Immédiatement devant la scène, dit-elle, étaient placés deux fauteuils pour les deux empereurs, et sur les deux côtés on avait mis des chaises ordinaires pour les rois et les princes régnants...

« On entendit un roulement de tambours au dehors. C'est l'empereur! redisait-on dans toute la salle. — Imbéciles! que faites-vous? s'écria en colère aux tambours l'officier qui commandait ; *ce n'est qu'un roi!* — En effet, un roi allemand entra dans la salle; trois autres rois parurent peu de temps après. Ce fut sans bruit et sans éclat que les rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg entrèrent.....

« En ce moment, Talleyrand parut dans une petite loge pratiquée pour lui au niveau du parquet, près de la scène, parce que l'infirmité de ses pieds ne lui permettait pas de se tenir dans le parquet même. L'empereur Alexandre et les rois se tinrent debout devant la loge, pour s'entretenir avec le ministre commodément assis. Tout le monde était au rendez-vous. Celui-là seul qui avait fait venir tous ces grands manquait encore : il se fit longtemps attendre.

« Enfin un nouveau roulement plus fort se fit entendre. Tous les yeux se dirigèrent avec une inquiète curiosité vers l'entrée. Il parut enfin, cet homme, le plus incompréhensible de cette époque inconcevable. Vêtu de la manière la plus simple, comme toujours, il salua assez légèrement les souverains présents, qui avaient été obligés de l'attendre si longtemps, et il occupa son fauteuil, à droite de l'empereur de Russie.

« Sa taille ramassée et un peu informe contrastait avec le port superbe d'Alexandre. Les quatre rois prirent place sur les chaises sans appui, et le spectacle commença. Mais en vain Talma déploya tout son art; en vain Jocaste-Raucourt, dont la beauté et le talent avaient charmé le bon Grimm à Paris, il y avait un demi-siècle, se lamentait sur les ravages qu'avaient causés ses *faibles appas;* nous n'avions d'yeux et d'attention que pour le parquet devant nous. Cependant les gendarmes à la porte de notre loge firent tout ce qu'ils purent pour compléter notre éducation manquée et pour nous inculquer dans

l'entr'acte l'étiquette à observer en présence du maître du monde.

« — Otez la lorgnette, l'empereur ne le veut pas, s'écria l'un d'eux en se penchant par-dessus toutes les dames assises derrière nous. — Tenez-vous droite! n'allongez pas le cou; l'empereur n'aime pas cela, s'écria un autre.

« L'impertinence était grande; mais nous primes exemple sur les rois et les princes devant nous, et nous supportâmes patiemment de la part des Français ce que nous ne pouvions changer.

« Immédiatement après l'exposition de la tragédie, qu'il avait peut-être vue cent fois, Napoléon s'était mis tout à fait à l'aise dans son fauteuil et s'était profondément endormi...

« C'était pour nous un singulier spectacle de voir livré à un doux sommeil l'homme terrible dont les vastes plans faisaient le bonheur ou le malheur de la moitié de la terre. Nous ne pouvions nous lasser de contempler, avec un étonnement mêlé de crainte, ce profil d'un bel antique auquel le sombre uniforme d'Alexandre servait de fond... »

N'est-ce pas que ce tableau malicieux et naïf est charmant; que tout s'y trouve; qu'il vaut une grande peinture et que je suis excusable de l'avoir substitué à deux pages de ma prose?

Il m'a semblé d'ailleurs qu'il avait, outre son mérite permanent, un mérite d'actualité au moment où la librairie Calmann Lévy met en vente le second volume des *Mémoires de Mme de Rémusat,* si intéressants, si pleins de portraits aussi, et qui rendent justice à Talleyrand, que les rois et l'empereur de Russie venaient à Erfurth saluer dans sa loge!

Décidément l'histoire ne perd rien à être écrite par les femmes. Il semble qu'elle gagne au contraire un degré de pénétration, de finesse, de malice que les hommes ne soupçonnent pas toujours.

V.

La censure a fini par interdire le drame de MM. Erckmann-Chatrian à l'Ambigu.

Comme ce n'est pas dans la crainte que cette œuvre patriotique n'inspirât trop vivement l'amour de la patrie aux spectateurs, qui ont été si longtemps au régime de l'*Assommoir,* que l'interdiction a été prononcée, il faut croire qu'on a redouté de blesser l'Allemagne par un tableau de l'Alsace française.

C'est donc une condition de la défaite que de ne pouvoir jamais en parler, même pour en tirer une leçon? Il a donc été convenu que la France n'aurait jamais le droit de regarder par-dessus la frontière pour contempler les pays perdus? Cela ferait donc courir des dangers à la paix de l'Europe?

Je comprendrais qu'on hésitât à permettre un drame dans lequel un gendarme allemand brûlerait la cervelle à un Français réfractaire. Cela pourrait passer pour une calomnie, surtout si au dénouement du drame le gendarme homicide était solennellement absous de ce meurtre.

Mais je ne crois pas que la pièce de MM. Erckmann-Chatrian eût touché à un sujet si scabreux. Nous faisons peut-être les Allemands trop susceptibles, trop naïfs, trop haïneux, quand nous nous imaginons qu'ils se choqueraient de nos douleurs patriotiques. Quand donc serons-nous libres au moins de nous souvenir pour pleurer?

La censure veut moraliser le théâtre. Elle craint aussi de nous voir nous déconsidérer devant l'étranger. Bonne censure! Il y a quelque chose de plus dangereux pour l'honneur de la France, pour l'estime qu'elle a le droit d'attendre de ses vainqueurs : c'est cette obscénité publique de certains livres ; c'est cette offense à la pudeur qui nous représente uniquement occupés des faits et gestes de deux filles publiques. Un livre comme ceux auxquels je fais allusion nous fait plus de mal, nous compromet davantage en nous avilissant qu'un drame un peu fier, où le cœur de l'auteur bat noblement et qui nous fait respecter, même au risque de nous faire un peu craindre.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Après le magnifique *Hans Holbein* de l'an dernier, la maison Quantin continue la série par *Boucher, Lemoyne et Notoire* (1). C'est M. Paul Mantz qui est l'introducteur et le commentateur. Assurément Boucher est un *petit* maître à l'égard de Hans Holbein, M. Paul Mantz le reconnaît tout le premier; cependant, s'il ne mérite pas la vogue dont il a été l'objet, il est loin de mériter le dédain. Il a des qualités remarquables; nous dirons même qu'il gagne à être reproduit à l'eau-forte : il ne perd rien de sa grâce et il a plus de fermeté. Le fard seul disparaît. Et puis il représente toute une école, une manière, si l'on veut, qui a été celle d'un demi-siècle, et qu'il sera toujours intéressant et agréable d'étudier dans le détail. C'est le plaisir que nous offre cette admirable publication, qui doit nous donner d'année en année l'œuvre des grands maîtres, reproduite par les procédés modernes avec un soin digne de tout éloge.

En même temps, mais dans des proportions plus modestes, la maison Quantin nous donne l'*Art ancien* et l'*Art moderne* à l'Exposition de 1878. On y retrouve, rendus par la gravure, la plupart des œuvres et objets d'art que l'on a admirés l'année dernière au Champ de Mars et au Trocadéro.

Il n'est plus nécessaire de recommander l'*Histoire de France populaire* de M. Henri Martin. Il suffit de rappeler chaque année ces grands volumes illustrés qui reproduisent, dans un style clair, élevé et précis, et dans des gravures fidèles, les portraits des personnages et les scènes de notre histoire (Furne, Jouvet et Cie). M. Henri Martin n'est pas de ceux qui croient que pour écrire une histoire populaire il faut abaisser son style; il a compris, au contraire, qu'il faut apporter au récit autant de soin, plus peut-être, que quand

(1) Un splendide volume in-folio petit colombier, avec 40 gravures hors texte et à l'eau-forte, et plus de 100 gravures dans le texte d'après les procédés nouveaux de reproduction directe.

on s'adresse au public lettré, et qu'en même temps qu'on honore ainsi ceux à qui on s'adresse, on les attache davantage. Cette *Histoire*, digne corollaire de son grand ouvrage, et qui l'a même devancé en prolongeant le récit des événements jusqu'à notre époque, est populaire en ce sens que tout le monde sans exception trouve un profit égal à y chercher les annales véridiques de notre patrie.

Buffon, on l'a dit, ne vieillit pas, malgré les progrès de la science, dont il a pressenti la marche. La maison Garnier frères en est convaincue : aussi publie-t-elle en un grand volume in-8 une *Galerie d'histoire naturelle* tirée des œuvres complètes du grand écrivain, ornée de trente-deux gravures sur acier, d'après les dessins de MM. Traviès et Henri Gobin, coloriées avec soin. Ajoutons qu'éditeurs des œuvres de Sainte-Beuve, MM. Garnier frères ont eu la bonne idée de mettre en tête de ce beau volume son *Étude sur Buffon*.

A la même librairie, *Voyage aux mers polaires* à la recherche de sir John Franklin, par J.-R Bellot, avec une introduction par M. Paul Boileau et une carte des régions arctiques. Nouvelle édition illustrée par M. Ad. Beaune.

A l'adresse des bébés : *Je sais lire*, lectures et scènes enfantines, album enrichi de nombreuses gravures de Lix imprimées en couleur.

Notre causerie littéraire a signalé la semaine dernière, parmi les livres d'étrennes, les *Vieilles Villes d'Espagne*, texte et dessins de M. Robida, édité par la librairie Maurice Dreyfous; rappelons aussi les deux aînés de ce livre, les *Vieilles Villes de Suisse* et les *Vieilles Villes d'Italie*, dont le succès a engagé l'auteur et l'éditeur à continuer leurs pérégrinations à travers l'Europe.

M. Berthold Auerbach a terminé un nouveau roman, *Brigitta*, qui va paraître en feuilleton dans un journal de Berlin.

Les nouvelles des théâtres de Berlin nous fournissent des renseignements curieux sur la manière dont la censure prussienne entend ses devoirs. Le préfet de police avait interdit une tragédie italienne intitulée *Marie-Antoinette*, que Mme Ristori venait de jouer une première fois à Berlin. La mesure surprit de hauts personnages de la cour, qui avaient assisté à la représentation et y avaient pris grand plaisir. Le préfet de police répondit aux observations « qu'il avait craint l'impression trop vive que certaines scènes particulièrement émouvantes auraient pu produire sur le public ». Le ministre de l'intérieur, interpellé à la Chambre, a donné raison au préfet de police. C'est exactement comme si on interdisait *Paul et Virginie* en France, sous prétexte que cela fait trop pleurer les petites filles.

On annonce d'Allemagne que M. Georges Ebers travaille à un nouveau roman archéologique dont la scène sera placée dans l'Égypte ancienne et qui aura pour titre : *les Sœurs*.

Notes géographiques. — Des lettres d'Afrique ont appris au Vatican que le roi d'Abyssinie retenait prisonnier Mgr Massaïa, évêque *in partibus* et vicaire apostolique au pays des Gallas. Le pape a prié les gouvernements européens d'user de leur influence pour obtenir la libération de Mgr Massaïa, et lui-même enverra des délégués pour intervenir auprès du roi d'Abyssinie.

— Quelques journaux annoncent la mort du roi nègre Mirambo, l'ami de M. Stanley, qui l'avait surnommé le Bonaparte noir. C'est ce même Mirambo dont la malveillance commençait à rendre difficile la situation des missions anglaises des bords du lac Tanganyika.

M. Armand Baschet a découvert un manuscrit de Richelieu qu'il se propose de publier prochainement et qui offrira un vif intérêt de curiosité. L'ouvrage a pour titre : *Maximes que j'ai adoptées pour ma conduite à la cour*, et il est daté de 1609. Il sera le plus ancien écrit connu de Richelieu.

Enseignement des langues celtiques. — Dans la séance du Sénat du 11 décembre, à l'occasion du budget du ministère de l'instruction publique, M. Henri Martin a demandé la création d'une chaire de langues celtiques, désirée depuis longtemps par les hommes qui s'occupent de nos origines nationales et des langues anciennes. De semblables chaires, a-t-il continué, existent non pas seulement dans des pays qui sont comme nous, au moins en grande partie, d'origine celtique, en Angleterre, en Irlande, mais aussi en Allemagne, dans un pays où ces origines ne peuvent exciter qu'un intérêt purement scientifique et non, comme chez nous, un intérêt qu'on peut dire patriotique. Il est vraiment de notre honneur national de ne pas rester en arrière de l'Allemagne en ce qui regarde les souvenirs de notre race, de la langue primitive de ces Gaulois qui sont devenus les Français.

L'honorable sénateur a raison : toutefois cet enseignement existe à l'École des hautes études; il y a été créé, il y a trois ans, par M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, et a été confié à M. Henri Gaidoz, polygraphe compétent, connu des savants par ses travaux de philologie et par la *Revue celtique*, qu'il a fondée en 1870 et qu'il n'a cessé de publier depuis lors. Les cours de l'École des hautes études se font modestement et sans bruit; ils sont fermés au grand public pour n'accueillir que des étudiants sérieux qui travaillent sous la direction des professeurs. Cette école rend des services sérieux et trop peu connus à la science et au pays.

Les Juifs en Allemagne. — L'Allemagne est une des contrées où les Juifs ont le plus de peine à faire accepter leur existence sur le pied de l'égalité avec les autres races. Il y a encore telle province allemande où un israélite, par cela seul qu'il est israélite, paye un impôt spécial. Le directeur d'une des grandes Revues de Berlin, les *Preussische Iahrbucher*, vient de faire une sortie d'une violence extrême contre « les Juifs baptisés ou non baptisés », ces mauvais patriotes, ces détracteurs de la religion chrétienne, etc., etc. L'auteur de cette diatribe, M. von Treitsche, est professeur à

l'université de Berlin et membre du parlement. Un de ses collègues, le professeur Lazarus, lui a répondu dans un discours qui va être publié en brochure. Les journaux de Berlin, grands et petits, ont pris parti dans la querelle. On verra, en définitive, pour qui les Berlinois se prononceront, à la première représentation d'un drame que M. Paul Lindau, l'ancien Paul Lindau de la *Revue des Deux Mondes*, va faire jouer au Théâtre-Royal. Sa pièce, intitulée *Léa*, a pour héroïne une comtesse née israélite, qui est persécutée et qui triomphe au dénouement des intrigues dirigées contre elle. *Léa* vient d'obtenir un grand succès à Hambourg, ville particulièrement juive. Il sera curieux de voir l'accueil qui lui sera fait à Berlin.

L'*Academy* fait un éloge sans restrictions (13 décembre) de l'*Histoire de l'Autriche-Hongrie* de M. Louis Leger. Le critique anglais ne va pas moins qu'à appeler M. Louis Leger, qui sera un peu intimidé de l'honneur grand, « un Bismarck littéraire », et, qui plus est, un « Bismarck supérieur », ayant accompli dans le domaine de l'histoire ce que l'autre, celui de Varzin, essaye seulement d'accomplir en politique : « rétablir le centre de la monarchie où il doit être, à Vienne, et décider l'aigle à deux têtes à tourner définitivement ses deux becs du côté de l'Orient. » M. Leger, ajoute l'*Academy*, a exécuté son plan avec clarté et avec méthode.

La vieille question : *Si la musique adoucit les mœurs*, vient d'être résolue par un Italien, M. Francesco Praloran (Belluno, Guernieri). Nous avouons ne pas savoir qui est M. Francesco Praloran, mais nous croyons fort, d'après ses conclusions, que ce n'est pas un musicien. En effet, il s'adresse à l'expérience et demande aux faits des renseignements. Les faits lui apprennent que tous les grands musiciens ont mauvais caractère, y compris Wagner. *Dunque*.....

Le *Magazin für die Literatur des Auslandes*, rendant compte de l'ouvrage de M. Paul Gaffarel sur *les Colonies françaises*, conclut en ces termes : « Le livre de Gaffarel paraît très propre à ouvrir les yeux des Français sur la réelle valeur de leurs colonies, que les dissensions politiques intérieures leur ont toujours fait oublier. Peut-être l'Allemagne, qui a tout à faire de ce côté, pourrait-elle aussi y trouver un avertissement instructif. »

Un érudit anglais, M. Skeat, revendique pour Plutarque l'honneur d'avoir parlé le premier du pétrole et d'en avoir même indiqué une mine. Le passage sur lequel il s'appuie est tiré de la *Vie d'Alexandre* : « ... Un Macédonien nommé Proxène, qui avoit charge des meubles du roi, ainsi comme il faisoit caver en quelque lieu près la rivière d'Oxus pour y dresser la tente et le logis du roi, découvrit une source d'humeur grasse et huileuse, dont, après que l'on eut épuisé la première, il en sortit une autre claire, qui ne différoit de rien, ni en odeur ni en goût et saveur, de l'huile naturelle, ayant le lustre et la grassesse si semblables, que l'on n'y eût su trouver ni connoître aucune différence ; ce qui étoit de tant plus émerveillable, qu'en toute cette contrée il n'y avoit point d'oliviers. » (Trad. d'Amyot.)

En véritable Anglais, M. Skeat termine son petit article, adressé à l'*Athenæum*, par une suggestion pratique. « S'il y avait du pétrole au bord de l'Oxus du temps d'Alexandre, dit-il, il est probable qu'il y en a encore. Cela vaut la peine d'aller voir. » Avis aux industriels.

M. Fr. Lenormant travaille à un objet important qui s'appellera *les Origines de l'histoire, d'après la Bible et les traditions de l'Orient antique; essai de commentaire des onze premiers chapitres de la Genèse*. Le premier volume paraîtra vers la fin de cet hiver.

Viennent de paraître :

Zéphyrin Cazavan en Égypte, par M. Charles Edmond. — Un vol. in-12. Calmann Lévy.

La Chimère, récit par M. Ernest Chesneau. — Un vol. in-12. G. Charpentier.

Michel Servet, portrait-caractère, par M. Henri Tollin, pasteur à Magdebourg. Traduit de l'allemand par Mme Picheral-Dardier, avec une bibliographie des ouvrages de et sur Servet, par M. Charles Dardier. — Brochure in-8° de 70 pages. Sandoz et Fischbacher.

Les Sophistes grecs et les Sophistes contemporains, par M. Funck-Brentano. — Un vol. Plon. — Les sophistes grecs dont il est question ici sont ceux que tout le monde connaît; les sophistes contemporains sont, aux yeux de l'auteur, Stuart Mill et Herbert Spencer.

Les Révolutions du droit, études historiques destinées à l'intelligence des institutions sociales, par M. Brocher de la Fléchère. — Premier volume. Sandoz et Fischbacher. — Le but poursuivi par l'auteur est la réforme du droit, qui, selon lui, a pris un caractère trop conventionnel.

Leçons de philosophie positive, par M. Lastarria. Traduit de l'espagnol. — Un vol., Denné. — L'auteur a été ministre de l'intérieur au Chili. Quoique disciple d'Auguste Comte, il fait la plus large part à la liberté individuelle.

Les Institutions administratives en France et à l'étranger, des réformes à apporter à notre législation sur la commune et le département, par M. J. Ferrand, ancien préfet. — Un vol. in-8°. Guillaumin.

Les Israélites en Roumanie, par M. Emmanuel Crezzulesco, ancien agent diplomatique de Roumanie à Paris. — Brochure in-8°. Dentu.

La Bolivie et le Chili en 1879. — Brochure in-8°. Dentu.

M. de Pressensé vient de publier à la librairie Sandoz et Fischbacher un volume d'*Études contemporaines (Thiers, Voltaire jugé par Strauss, l'évêque Dupanloup, Arnaud de l'Ariège, Vinet, etc.)*. Une traduction anglaise a déjà paru à Londres.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. [2335]

TABLE DES AUTEURS

D'ARTICLES, LEÇONS OU OUVRAGES ANALYSÉS

Du 1er juillet au 31 décembre 1879.

Les titres d'ouvrages analysés sont en italiques.

ALLARD (Paul). — *L'Art païen sous les empereurs chrétiens*, 185.
ALTON-SHÉE (le comte D'). — *Souvenirs de 1847 et de 1848*, 595.
ALVISI (Eduardo). — *Cesare Borgia, duca di Romagna, notizie e documenti*, 279.
ANONYME. — Huss et les Hussites, 6. — Le département des affaires étrangères pendant la Révolution, d'après M. Frédéric Masson, 73. — La situation politique en Angleterre, d'après M. Gladstone, 135. — *Le Mephistopheles moderne*, 137. — La morale anglaise contemporaine, 181. — Les étudiants en lettres dans les Facultés de l'état, 300. — Le cardinal Bessarion, 374. — *Noelie Jahel*, 548. — *Amérique du Nord pittoresque* avec gravures), 608. — *Paris à travers les âges*, 609.
ARNAUD (Henri). — *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, 212.
ARVÈDE BARINE. — Le mouvement littéraire à l'étranger, 18, 137, 158, 232, 257, 304. — Des méthodes allemandes dans l'enseignement, 25. — L'idéal chevaleresque au Japon, 107. — Le mouvement littéraire en Danemark, 269. — *L'Œuvre de Jesus ouvrier. Les Cercles catholiques*, 306. — Revues étrangères, 613.

BAILLY (Jules). — *Les Heures de soleil*, poésies, 549.
BAIN (Alexandre). — *La Science de l'éducation*, 463.
BAISSAC (Jules). — *Les Origines de la religion*, 111.
BARINE. — Voy. ARVÈDE.
BELOT (Adolphe). — *Les Étrangleurs*, 263.
BERSOT (Ernest), de l'Institut. — *Mesmer, le magnétisme animal, les tables tournantes et les esprits*, 21. — *Études et Discours*, 376.
BERTHELOT (Sabin). — *Les Antiquités canariennes*, 450.
BERTHET (Élie). — *Les Capuchons de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 263.
BERTIN (Ernest). — *Les Mariages dans l'ancienne société française*, 102.
BESANT (Walter) et James RICE. — *Les Mondes de Thélème*, 305.
BIGOT (Charles). — La liberté de la presse, 313.
BINELAN (D.). — *Loulu-Laras*, 598.
BIZEUL de BURY. — *Faust*, 607.
BLED (Victor DU). — *Histoire de la monarchie de Juillet, de 1830 à 1848*, 367.
BLEMONT (Emile). — *Portraits sans modèles*, 214.
BONET-MAURY. — De l'influence actuelle de la littérature française aux Pays-Bas, 370.
BONNEMÈRE (Lionel). — *Voyage à travers les Gaules*, 493.
BONNIERES (R. DE). — *Lettres grecques de Mme Chénier. Sa vie*, 262.
BORNIER (Henri DE). — *La Politique dans Corneille*, 501.
BOSSERT (A.). — La *Nausicaa* de Gœthe, 353.
BOUVIER (Alexis). — *La Belle Grêlée*, 548.
BOYSSE. — *Le Théâtre chez les jésuites*, 529.
BREITINGER (H.). — *Les Unités d'Aristote avant le Cid de Corneille*, 213.
BRILLAT-SAVARIN. — *La Physiologie du goût*, 597.
BRONSIER (A.) — Mme Papet-Carpantier, 124.
BROWNING (Robert). — *Idylles dramatiques*, 242.
BUFFON. — *Galerie d'histoire naturelle d'après ses œuvres*, 617.

CADOL (Édouard). — *La Dîva*, 116.
CAHAGNET (Clément). — Notes et impressions, 22, 70, 117, 165, 309, 357, 406.
CARCASSONNE (Adolphe). — *Théâtre d'adolescents*, 495.
CARTAULT (A.). — L'exposition de dessins des maîtres anciens à l'École des beaux-arts, 49.
CASTELAR (Emilio). — La république française, 296.
CAUVAIN (Henry). — *Les Amours bizarres*, 41.
CAUVAIN (Jules et Charles DESLYS). — *La Revanche de Marguerite*, 263.
CHANDÉVILLE (Élézar DE). — *Poésies*, 69.
CHANTELAUZE (R.). — *Le Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome*, 156.
CHARTON (Édouard). — *Le Tour du monde*, 608.
CLARETIE (Jules). — *Robert Burat*, 49.
COIGNET (Mme C.). — Une école de paysans dans la campagne de Florence, 522.
COLLINS (de Rêy, Lucas). — *Montaigne*, 20.
COLOMB (Mme). — *Franchise*, 597, 612.
COMEGNAN (H.). — *Les Drames de la mer*, 117.
COMEYRÉ (Gabriel). — *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France, depuis le XVIe siècle*, 114. — La pédagogie anglaise : M. Alexandre Bain, 463.
CONWAY (Moncure-Daniel). — *La Démonologie*, 158.

DALBREZ. — Discours d'ouverture de la séance publique annuelle des cinq Académies, 413.
DAUDET (Alphonse). — *Les Rois en exil*, 453. — *Fromont jeune et Risler aîné*, 597.
DAUTIAC (Lionel). — De la psychologie expérimentale en Allemagne, d'après M. Ribot, 241.
DEBIDOUR (A.). — *La Revue historique*, 385. — Napoléon Ier en famille, 433.
DELAPORTE (L.). — *Voyage au Cambodge; l'architecture khmer*, 596.
DE MON et MARQUE. — *Les Trouvères*, poésies, 357.
DENIS (Ernest). — *Huss et la guerre des Hussites*, 6.
DESLYS (Charles) et Jules CAUVAIN. — *La Revanche de Marguerite*, 263.
DEIRÉ (Ernest). — *En Suisse. Impressions de deux bourgeois de Paris*, 187.
DEVFLAY (Victor). — *Mon Secret* ou *Du Conflit de mes passions*, de Pétrarque, traduction, 355.
DEZIMERIS (R.). — Pierre Trichet, 199.
DIETRICH (Auguste). — *Biographie de Jacques Richard*, 406. — Karl Beck, 541.
DONAN (Dr John). — *Londres aux temps jacobites*, 274.
DOUEN (O.). — Les origines de la religion chez les Hébreux, 111.
DREYFUS (Abraham). — *Scènes de la vie de théâtre*, 405.
DU BLED. — Voy. BLED.
DUMAS fils (Alexandre). — *Théâtre complet*, tome VIII, 472.
DUPLESSIS (George). — *Histoire de la gravure*, 607.
DURUY. — *Histoire des Romains*, 605.
DUTREUIL DE RHINS (J.-L.) — *Le Royaume d'Annam et les Annamites*, 132.

EBERS (George). — *L'Égypte illustrée*, 20, 609.
ESSLIÉ. — *Le Renouveau d'Isis*, 186.

FAGNIEZ et Gabriel MONOD. — *La Revue historique*, 385.
FARRER (James A.). — *Les Mœurs et les usages primitifs*, 160.
FERRIÈRE (le comte H. DE LA). — *Le XVIe siècle et les Valois*, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office, 36.
FIAUX (Louis). — *Histoire de la guerre civile de 1871*, 481.
FLEURY (Jean). — *Histoire élémentaire de la littérature française depuis l'origine jusqu'à nos jours*, 90.
FOUCHER (Louis). — L'idée moderne du droit, 85. — La science positive et la métaphysique, 491.
FOUCHER DE CAREIL (A.). — *Descartes, la princesse Elisabeth et la reine Christine*, 88.
FOUILLÉE (Alfred). — *L'Idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France*, 85.
FOUQUIÈRES (L. BECQ DE). — *Traité général de versification française*, 451.
FRANCE (A.). — Notice sur Lucile de Chateaubriand, 69.

GAFFAREL (Paul). — *Les Colonies françaises*, 150. — Les antiquités canariennes, 450. — M. Frédérick Nolte et son *Histoire des États-Unis*, 498.
GAUCHER (Maximes). — Causerie littéraire, 38, 67, 88, 114, 162, 185, 212, 261, 281, 306, 355, 403, 451, 472, 499, 547, 595.
GEBHART (Émile). — Histoire d'Italie, 278.
GHOSE (Lalmohun). — L'Angleterre, le gouvernement de l'Inde et les indigènes, 349.
GIRARDIN (J.). — *Le Neveu de l'oncle Placide*, 597, 612.
GIRAUD (Ch.). — La bataille de Malplaquet, 416.
GIRAUD (Eugène). — *Mademoiselle Besson*, 69.
GLATIGNY (Albert). — *Poésies complètes*, 307.
GOBIN (A.). — *Fernande*, 117.
GONCOURT (Edmond et Jules DE). — *Théâtre*, 41.
GOURDAULT (J.). — *La Suisse*, 608.
GRANT-ALLEN. — *Le Sens de la couleur*, 303.
GREVIER (A.). — Le comte Balthazar Castiglione et son portrait par Raphaël, au Musée du Louvre, 442.
GUADET (J.). — *Supplément au recueil des lettres missives d'Henri IV. — Henri IV, sa vie, son œuvre, ses écrits*, 519.
GUÉROULT (Georges). — La Commune et la guerre civile de 1871, 481.
GUIZOT. — *Histoire de France racontée à mes petits enfants*, tome II, 593.
GUYAU. — *La Morale anglaise contemporaine; morale de l'utilité et de l'évolution*, 181.

HALPHEN (Eugène). — *Harangues et lettres inédites du roi Henri IV*, 521.
HARTMANN (R.). — *Les Peuples de l'Afrique*, 544, 601.
HAUSSONVILLE (le vicomte D'). — *L'Enfance à Paris*, 89.
HÉMON (Félix). — La comédie chez les jésuites, 529.

HENKY (C.). — *Lettres inédites extraites de la correspondance de Huet, évêque d'Avranches*, 356.
HIRSCH et THURSTON. — *Histoire de la machine à vapeur*, 606.
HOUSSAYE (Arsène). — *Des destinées de l'âme*, 404. — *L'éventail brisé*, 548.
HUET. — *Lettres inédites extraites de sa correspondance*, publiées par C. HENRY, 356.
HUMBERT (le Dr C.). — *Le Jugement de l'Angleterre sur Molière*, 257.
HURE (Alexandre). — *Les Folioles*, 454.
HUYSMANS (J.-K.). — *Marthe*, 495.

JACQUEMIN (R.). — *Histoire générale du costume civil, religieux et militaire du IVe au XIIe siècle*, 596.
JEAN (l'abbé). — *Francisque*, histoire contemporaine de l'éducation monastique et cléricale, 281.
JULLIEN (Adolphe). — *Histoire du Costume au théâtre*, 499.

KAHN (Alphonse). — *Le Livre de bord*, 405.
KRASZEWSKI (Venceslas). — *La Peste au désert*, 475.

LABICHE (Eugène). — *Théâtre complet*, tomes VIIIe et IXe, 319.
LACROIX (Paul). — Préface des *Œuvres du seigneur de Cholières*, 116. — *Le XVIe siècle; institutions, usages et costumes*, 594.
LALAUZE. — Faust illustré, 607.
LANJUINAIS (Pierre). — *La Fusée d'un jésuite*, 574.
LANTOINE (Henri). — Un illuminé du paganisme au IIe siècle de l'ère chrétienne. — Apulée de Madaure, 56.
LE BLANT (Edmond). — De l'origine antique d'un conte des Mille et une Nuits, 425.
LEGOUVÉ (E.). — Études et souvenirs de théâtre; un conseiller dramatique, 420. — *Anne de Kerviler*, 549.
LEÏLA-HANOUM (Mme). — *Un Drame à Constantinople*, 405.
LEMAITRE (Jules). — Le magnétisme animal, 21. — Le mouvement poétique en France, 121. — M. Gustave Flaubert : Ses romans de mœurs contemporaines, 342. Ses romans de mœurs antiques, 361.
LEMONNIER (Camille). — *Un Coin de village*, 90.
LEMIENT (Ch.). — P.-J. de Béranger, 565, 582.
LE REBOULLET (Ad.). — Étrennes de 1880; collection Hetzel, 592.
LEROY (Louis). — *Lamriane*, 70.
LEROY-BEAULIEU (Anatole). — Deux Constitutions : la Bulgarie et la Roumélie orientale, 145.
LE SENNE (C.) et E. TENIER. — *Madame Ferraris*, 357.
LEVASSEUR (Em.). — L'enseignement des sciences économiques au collège de France; Michel Chevalier, 577.
LIARD (Louis). — *La science positive et la métaphysique*, 491.
LUBBOCK (sir John). — *Origines de la civilisation, l'Homme préhistorique*, 601.

MALLOCK (W.-H.). — *Le Nouveau Paul et Virginie*, 305.
MALOT (Hector). — *Le Docteur Claude*, 90.
MANTZ (Paul). — *Œuvres de Boucher, Lemoyne et Natoire*, 616.
MARIETTE. — Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte, 535, 557.
MARQUE et DE MON. — *Les Trouvères*, poésies, 357.
MARTIN (Henri). — *Jeanne d'Arc*, 39. — *Histoire de France populaire*, 616.
MASSON (Frédéric). — *Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution*, 73.
MATHEW ARNOLD. — *La Comédie française à Londres*, 258.
MAURICE (Georges). — La politique douanière de la France depuis Colbert jusqu'au traité de commerce de 1860; 169, 203.
MAZE (Hippolyte). — *La République des États-Unis: sa fondation; rôle de la France*, 39. — *Les Généraux de la république; Kléber*, 548.
MICHEL (Georges). — *Histoire de Vauban*, 87.
MONOD (Gabriel) et FAGNIEZ. — *La Revue historique*, 385.

NADAUD. — *Chansons*, 597.
NARES (le capitaine). — *Voyage à la mer polaire*, 608.
NINOUS (Pierre). — *L'Empoisonneuse*, 90.
NOHL (Dr Ludwig). — *Vie de Mozart*, 175
NOLTE (Frédérick). — *Histoire des États-Unis d'Amérique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 498.
NOUVION (Georges de). — Le XVIe siècle et les Valois, d'après les archives anglaises, 36. — Vauban, 87. — Le cardinal de Retz, 156. — La monarchie de Juillet, 367. — Études nouvelles sur Henri IV; M. Guadet, M. Halphen, 519.

OLIPHANT (Mrs.) et TARVER. — *Molière*, 18.

PERRENS. — *Histoire de Florence*, 280.
PERRET (Paul). — *Ni fille ni veuve*, 69.
PERUZZI (Ubaldino). — *Gli Austriaci in Toscana. Ricordi storici de 1849*, 280.
PÉTRARQUE. — *Mon secret ou Du conflit de mes passions*, traduit pour la première fois par Victor Develay, 355.
PIGONNEAU (H.). — Les intérêts commerciaux de la France dans la Turquie d'Asie et en Égypte, 589.
POMAIROLS (Charles de). — *La Vie meilleure*, 90.
PONS (A.-J.). — *Sainte-Beuve et ses inconnues*, 39.
POULLET (le colonel). — *La campagne de l'Est*, 45.
PRESSENSÉ (E. DE). — Semaines politiques, 44, 93, 141, 190, 237, 286, 333, 381, 429, 502, 550, 598. — Le concile du Vatican; M. Emile Ollivier et Mgr Darboy, 448. — *Notice biographique sur P. Lanfrey*, 547.
PRJEVALSKI. — *La Mongolie*, 608.

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (le marquis de). — *Loukï-Laras*, traduit du grec, 598.
QUESNEL (Léo). — Romanciers anglais contemporains : Ouidà, 15. — Poètes anglais contemporains : M. Alfred Tennyson, 80. — Un poète chartiste en Angleterre : M. Thomas Cooper, 103. — L'Annam et les Annamites, 132. — Londres au commencement du XVIIIe siècle, 274. — Les grands musiciens : Mozart, 175; Frédéric Chopin, 398; Robert Schumann, 468; Sébastien Bach, 494. — Romanciers américains : Nathaniel Hawthorne, 253.
RECLUS (Élisée). — *Nouvelle Géographie universelle*, 607.

REIGNIER (Gabriel). — *L'Ame immortelle*, 215.
REINACH (Joseph). — La question d'Orient dans l'histoire, 289.
RENAN (Ernest). — Rapport sur les travaux de la Société asiatique, 394.
RENARD (Georges). — *La Poésie de la science*, 214.
REYNALD (Hermile). — M. Ernest Bersot, 376.
RIBOT (Th.). — *La Psychologie allemande contemporaine: école expérimentale*, 244.
RICE (James) et Walter BESANT. — *Les moines de Thélème*, 305.
RITTIER (E.). — M. Ivan Tourguéneff, 217.
ROBIDA (A.). — *Les Vieilles Villes d'Espagne*, 596.
RODENBACH (Georges). — *Les Tristesses*, 187.
ROSIÈRES (Raoul). — *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France*, 67. — Y a-t-il eu une Renaissance au XVIe siècle? 98.

SAINT-FRANÇOIS. — *Vieux péchés*, scènes parisiennes, 283.
SARCEY (Francisque). — La Comédie française, son organisation, 28.
SCHERER (Edmond). — Ce que c'est qu'un jésuite, 183.
STAPFER (Paul). — Shakspeare et l'antiquité : Progrès de l'idée morale dans la tragédie, 193; Croyances religieuses des Grecs et des chrétiens, 226; Les catastrophes dans le théâtre de Shakspeare et la religion du poète, 247.

TARVER et Mrs. OLIPHANT. — *Molière*, 20.
TEXIER (E.) et C. LE SENNE. — *Madame Ferraris*, 357.
THÉRY (Edmond). — *Sous l'uniforme*, 283.
THEURIET (André). — *Le Fils Maugars*, 474.
THURSTON et HIRSCH. — *Histoire de la machine à vapeur*, 606.
TISSANDIER (Gaston). — *Les Martyrs de la science*, 597.
TOURNEUX (Maurice). — *Prosper Mérimée : ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque*, 261.
TOUZIN (Mme Jenny). — *La Dévorante*, 308.
TROLLOPE (Anthony). — *Œil pour œil*, 137. — *Aventures de John Caldigate*, 322.

ULBACH (Louis). — Notes et impressions, 41, 91, 139, 187, 235, 283, 330, 378, 427, 475, 525, 572, 614.
UZANNE (Octave). — Introduction de la nouvelle édition des *Contes dialogués de Claude Joloyt de Crébillon*, 165. — Notice de la nouvelle édition d'*Édouard*, de Mme de Duras, 308. — *Contes du chevalier de la Morlière*, 597.

VAN LAUN (Henri). — *L'Ère révolutionnaire française*, 304.
VARIGNY (C. de). — La guerre dans l'Amérique du Sud : Les premières opérations, 1; la campagne du *Huascar*, 553. — L'expédition américaine au pôle Nord, 265. — Elisabeth Patterson, 409.

VAST (Henri). — *Le Cardinal Bessarion (1403-1472)*, 374.
VAUTIER (Georges). — *La Marraine*, 187.
VERGEZ. — *Corinne*, 165.
VIGNEAU. — *Châteauroy*, 40.
VIGNON (Claude). — *Révoltée!* 309.
VILBORT (J.). — La question de l'enseignement primaire en Belgique, 337. — La question du Trentin, 457. — Les contradictions pontificales, à propos de la correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement belge et le Vatican, 505.

WAGNER (Wilhelm). — *L'Alphabet de l'amour*, chants rhodiens, 287.
WAKE (Staniland). — *L'Évolution dans la morale*, 18.
WALLON (H.). — Vie et travaux de M. Naudet, 510.
WIENER. — *Pérou et Bolivie*, 608.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.